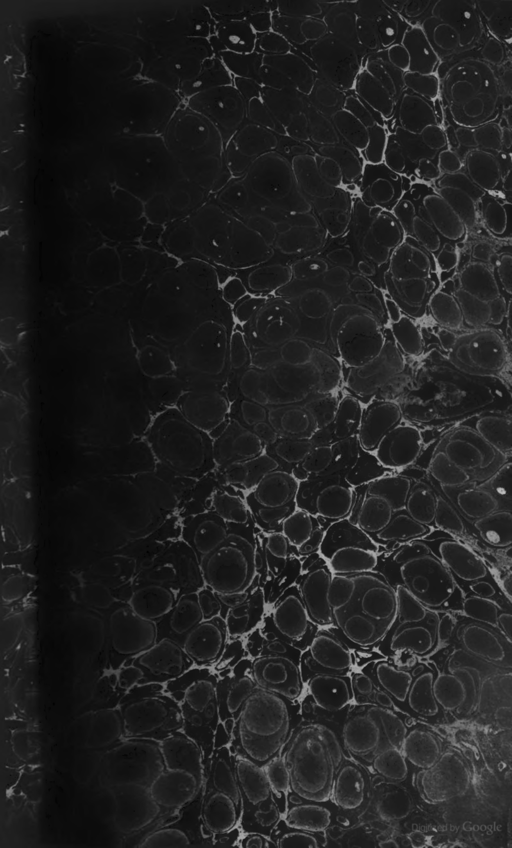
# DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE







52 tomes 26 vol. 1,600[f]

# RÉPERTOIRE

DES

# CONNAISSANCES USUELLES.

## NOMS DES PRINCIPAUX COLLABORATEURS.

Abrantès (Madame la duchesse d').
Antommarchi, *médecin de Napoléon à Ste-Hélène.*
Allent *(conseiller d'état).*
Appert.
Arago *(de l'Institut).*
Audiffret.
O. Barrot *(de la chambre des députés).*
Berryer *(de la chambre des députés).*
Berville, *avocat-général.*
Boulay *(de la Meurthe).*
E. Briffault.
Broussais.
Brucker *(Michel-Raymond).*
Carrel *(Armand).*
Casimir delavigne.
Cauchy *(de l'Institut).*
Cauchoix-Lemaire.
De Caze, *ancien secrétaire général de la régence d'Alger.*
Chaix-d'Est-Ange.
Chateaubriand *(le vicomte de).*
Chatelain.
Chodzko *(Léonard).*
Clauzel *(le maréchal comte).*
Cormenin *(de la chambre des députés).*
Comte *(de la chambre des députés).*
Cottereau, *prof. agr. à la Fac. de méd.*
Cousin *(de l'académie française).*
Dal Pozzo *(le comte F.), ancien ministre de l'intérieur en Sardaigne.*
Daunou *(de l'Institut).*
De La Borde *(de la chambre des députés).*
E. Desclozeaux, *subs. du proc. du Roi.*
Dittmer.
Dupin *aîné (de la chambre des députés).*
Durozoir *(prof. sup. à la fac. des lettres.*
Dubard, *ancien procureur-général à la cour royale de Douai.*
Excellmans *(le général comte).*
F. Fabre, *D. M.*
F. Fayot.
Fitz-James *(le duc de).*
Français (de Nantes), *pair de France.*
Forget, *prof. agr. à la Fac. de méd.*
Gaultier de Claubry.
Et. Geoffroy-St-Hilaire *(de l'institut).*
Isid. Geoffroy-St-Hilaire.
Goupil, *D. M.*
St-Marc Girardin *(maître des requêtes).*
E. de Girardin.
Guizot *(de la chambre des députes).*
V. Hugo.
Huzard *(de l'institut).*
Halévy (Léon).
Halma-grand, *D. M.*
E. Héreau.
J. Janin.
M. A. Julien (de Paris).
Lacavanne.
Lainé.
Lanjuinais *(le comte de), pair de France.*
Laurentie.
Joachim Lelewel, *membre du gouvernement national de Pologne.*
Ch. Lenormand.
Letronne *(de l'institut).*
Lubis.
Mauguin *(de la chambre des députés).*
A. Marrast.
P. Merimée.
Michaud *(de l'académie française).*
Mignet *(conseiller d'état).*
Emile Morice.
J. d'Ortigues.
Amédée Pichot.
L. Pillet.
Plater *(le comte).*
Ch. Rabou.
J. Regnier.
Rey Dusseuil.
Uminski *(le général).*
Ac. Roche.
A. Royer.
Saint-Germain.
De Salvandy *(conseiller d'état).*
Salverte *(de la chambre des députés).*
J. B. Say, *prof. d'économie politique.*
Tardieu (Alexandre).
Madame Tastu.
Thiers, *(de la chambre des députés).*
Tissot, *professeur au collége de France.*
Vatimesnil *(de la chambre des députés).*
Vatout, *bibliothécaire du roi, membre de la chambre des députés.*
Vaudoncourt *(le général G. de).*
Viennet *(de l'académie).*
Villemain *(de l'académie).*
Virey *(membre de la chambre des députés et de l'académie de médecine).*
Vivien, *conseiller-d'état.*
Ymbert.

*N. B.* La liste complète des auteurs du *Dictionnaire* et la clé des initiales dont ils se seront servis pour signer leurs articles sera placée à la fin du dernier volume.

# DICTIONNAIRE

DE LA

# CONVERSATION

ET DE LA LECTURE.

Celui qui voit tout abrège tout.
MONTESQUIEU.

TOME I.



PARIS.

BELIN-MANDAR, LIBRAIRE,

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 55.

MDCCCXXXII.




PARIS. — IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,
RUE PALATINE, N. 5.

D'Alembert a dit quelque part « qu'on ne pouvait disconvenir que depuis le renouvellement des lettres on ne dût en partie aux dictionnaires les lumières générales qui se sont répandues dans la société »; il aurait pu ajouter, pour être juste, qu'on leur doit aussi une bonne partie des erreurs et des préjugés qui se transmettent parmi nous de générations en générations. Et, en effet, ces sortes de livres, quand ils n'ont pas été des compilations faites sans goût et sans discernement, et dans un but purement mercantile, ont toujours été composés dans l'intérêt ou dans les vues de quelque coterie politique, littéraire ou religieuse, pour qui la vérité n'a jamais été que d'une importance secondaire. Dénaturer les faits ou les dissimuler, flétrir ou réhabiliter des réputations, selon que le demandaient les petites passions du jour, et, avant tout, faire de la propagande, soit politique, soit philosophique, soit religieuse; tel a constamment été, à quelques rares et honorables exceptions près, le but que se sont proposé les auteurs des différents ouvrages encyclopédiques publiés jusqu'à ce jour. Ouvrez tel dictionnaire écrit par de prétendus défenseurs exclusifs de la saine morale et de la religion; que de calomnies, que de fiel, que de préjugés, que de mensonges avancés à bon escient, n'y trouverez-vous pas, pour ainsi dire, à chaque page? L'histoire, sous la plume de ces gens-là, est chose si flexible, si malléable, qu'ils la retournent dans tous les sens, qu'ils lui font subir les plus étranges transformations. D'un scélérat, dont le nom est demeuré synonyme de tous les vices, de tous les crimes, ils vous font une manière de martyr des calomnies de l'impiété et du philosophisme, s'imaginant sans doute qu'avouer que la mitre ou la tiare ont pu être souillées par tous les vices que comporte la perversité humaine, serait porter un coup mortel à la religion, si belle, si pure, de Jésus-Christ. Quel étrange vertige que de vouloir ainsi à toute force rendre la cause de

l'Évangile solidaire des déportements d'un Borgia, que de croire que l'homme sensé pourra jamais confondre un Massillon, un Fléchier, avec un Dubois ou un Tencin !

N'attendez pas, au reste, plus de sagesse de la part de ces écrivains qui vous parlent avec tant d'emphase au nom de l'humanité et de la philosophie. Les rôles seuls sont intervertis, car les calomnies ne sont ni moins grossières ni moins nombreuses dans leurs ouvrages que dans ceux de leurs dévots adversaires. Si ceux-ci veulent, bon gré mal gré, réhabiliter les hommes les plus malheureusement fameux, dès qu'ils ont appartenu à un ordre dans lequel ils ne sauraient admettre qu'il y ait jamais eu d'abus ; ceux-là n'ont qu'une idée fixe, c'est de refaire toute l'histoire de l'humanité avec les opinions de la philosophie du dernier siècle. Partout donc ils vous montreront les traces d'une vaste et odieuse conjuration tramée par les nobles et par les prêtres pour tenir l'espèce humaine dans l'ignorance et l'esclavage. Décidés à ne tenir aucun compte des mœurs de chaque pays, des préjugés qui ont eu cours dans chaque siècle, les pontifes les plus justement célèbres par leur génie ne sont sous leurs plumes que des monstres d'hypocrisie et d'ambition ; les hommes d'état qui ont exercé une influence active sur leurs contemporains, que des écoliers en politique qui n'attendaient qu'un Machiavel ; les guerriers illustrés par des exploits dont l'éclat rejaillit jusque sur nous, que des chefs de brigands heureux dont l'ignorance seule a pu faire des héros.

Écoutez parler ces apôtres de la raison, ne dirait-on pas qu'Astrée est redescendue sur la terre, du jour où le flambeau de la science moderne a essayé de jeter une lumière téméraire sur les dogmes religieux, objets de foi depuis tant de siècles pour la multitude ? Et ne semblerait-il pas que jusque-là tous les vices étaient, avec la misère et l'ignorance la plus profonde, le partage de la pauvre humanité ? Par contre, oyez les hommes qui se sont posés les défenseurs officieux du catholicisme, entasser sophismes sur sophismes, mensonges sur mensonges, pour vous démontrer que c'est à la philosophie du dix-huitième siècle qu'il faut attribuer tous les vices, tous les crimes qui affligent la terre. A les croire, avant le règne de Voltaire, les assassinats les plus révoltants n'étaient que de nécessaires leçons, la débauche la plus effrénée qu'une aimable galanterie, la plus superstitieuse ignorance que naïveté

de mœurs, que simplicité de cœur, que pureté de foi. N'ont-ils pas même été jusqu'à vouloir dénaturer l'histoire contemporaine et la plier à leurs petites vues! Qui ne se rappellera, à ce propos, le célèbre rudiment d'histoire composé, il y a quelques années, pour la jeunesse qui fréquentait les écoles d'une société fameuse, et où on enseignait qu'en 1809 M. le marquis de Buonaparte, lieutenant-général des armées du roi, était entré à Vienne à la tête de quatre-vingt mille Français?

L'esprit de parti et de coterie a traité de la même façon toutes les sciences morales, tous les faits résultant de leur application à la vie. Les principes les plus faux et les plus exagérés, les opinions les plus diamétralement opposées, ont ainsi été professées sur toutes les matières qu'il importe à chacun de connaître et d'approfondir. Nous osons croire que le *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture* sera au milieu de ce chaos de passions, d'erreurs et de préjugés, un guide plus sûr que tous ceux qu'on a pu jusqu'à ce jour offrir au public.

Les encouragements flatteurs que nous avons reçus de toutes parts depuis la publication de notre prospectus, nous sont une preuve qu'on a *généralement* compris le but et la portée d'un ouvrage dont le plan admet l'expression de toutes les opinions, l'exposition et la défense de tous les systèmes qui se partagent le monde de la pensée. En consentant à être exclusifs, à ne présenter la vérité que sous une de ses faces, en nous mettant à la queue d'un parti ou d'une coterie, notre succès eût sans aucun doute été plus prompt, et surtout plus facile. Quand nous avons annoncé *un livre de bonne foi et d'impartialité*, nous n'ignorions pas les obstacles d'exécution que nous rencontrerions, et combien par-là nous restreignions nous-mêmes notre cercle d'action. Nous n'en avons pas moins persisté à suivre la voie qui seule nous avait paru sage et bonne.

Peut-être fera-t-on à notre Dictionnaire le reproche d'offrir des contradictions dans l'exposition des sciences morales et politiques; c'est le seul que nous redoutions, et le seul que nous ne puissions pas entièrement éviter. Cependant, pour n'être pas systématiques, nous ne serons pas confus; car une pensée élevée dominera dans tout le cours de l'ouvrage, et lui imprimera ce cachet d'unité nécessaire à tout recueil d'enseignements qu'on veut rendre vraiment utile. Ce sera le plus reli-

gieux respect pour toutes les opinions généreuses, et le soin scrupuleux de toujours confier la rédaction d'un mot représentant un principe à un écrivain qui ait foi en ce principe. Si, du choc d'opinions, inévitablement divergentes, ne jaillit pas la vérité, il en résultera du moins pour le lecteur l'avantage de pouvoir étudier le procès, peser le faible et le fort des deux plaidoyers, et décider ensuite en toute connaissance de cause.

Nous avons, par l'adoption de ce plan, singulièrement agrandi celui des ouvrages allemands et anglais qui nous servent de modèles. Ce plan large et vraiment libéral, dont l'exécution prouvera qu'aujourd'hui il n'est plus, en bonne littérature, de noms ennemis, nous impose dès à présent le devoir de faire une déclaration que nous prierons nos lecteurs de ne jamais perdre de vue.

Chacun des honorables publicistes, savants et gens de lettres, qui veulent bien concourir au succès de notre Dictionnaire, n'entend accepter la responsabilité que des articles qu'il aura personnellement signés. La responsabilité des articles anonymes est prise par la direction de la rédaction, qui, de son côté et par les mêmes motifs, décline la solidarité des articles signés. C'est pour le public une garantie de plus de l'indépendance personnelle que les auteurs devaient conserver, et dont la direction n'a pas eu un seul instant la pensée de leur demander le sacrifice.



# DICTIONNAIRE

DE

# LA CONVERSATION

## ET DE LA LECTURE.

## A.

**A**, lettre voyelle, la première dans notre alphabet et dans celui de presque toutes les nations, est la treizième dans l'alphabet éthiopien. On dit de quelqu'un qui est ignorant, qu'il ne sait ni A ni B. — Pour exprimer que quelqu'un n'a rien fait, on dit qu'il n'a pas fait une panse d'A, c'est-à-dire, pas même le premier trait de cette lettre. A, sur les médailles grecques, indique ordinairement qu'elles ont été frappées à Argos ou à Athènes; sur les monnaies françaises, qu'elles ont été battues à Paris. Chez les Latins, c'était la lettre salutaire, *littera salutaris*; parce que, lorsque les juges voulaient absoudre, ils écrivaient sur leurs tablettes A, première lettre d'*absolvo*, j'absous. A, chez les Grecs, signifiait 1; chez les Romains, avant l'adoption du D, 500; avec un trait au-dessus, 5,000. A. D. signifie *Anno Domini*, ou depuis Jésus-Christ; A. C. (*Anno Christi*) signifie la même chose; a. c., année courante; a. p., année passée. En musique, A, première note du tétracorde hyperbolien, répond à la sixième note de notre gamme *la*. En tête d'un morceau de musique, indique la partie de la haute-contre, *alto*.

**AALBORG**, diocèse du Danemarck, qui comprend la partie septentrionale du Jutland et l'île de Lesoë, a pour capitale Aalborg sur le golfe de Liimfjœrd, ville importante du royaume. — Bourg du royaume de Hollande (Brabant septentrional).

**AAM** ou **HAAM**, forte mesure de liquides, particulièrement en usage dans les provinces rhénanes; elle contient cent vingt-huit mesures appelées *mingles*, pesant chacune deux livres de seize onces. En conséquence, un *aam* équivaut à cent quarante-huit pintes deux tiers, mesure de Paris, et à deux cent quatre-vingt-huit pintes anglaises.

**AARHUUS**, diocèse du Danemarck, comprend la partie orientale du Jutland et quelques petites îles voisines. — Chef-lieu du diocèse, est une ville assez commerçante avec un petit port.

**AARON**, fils d'Amram et arrière-petit-fils de Lévi, naquit, suivant la Genèse, l'an 1574 avant Jésus-Christ, trois ans avant Moïse, son frère, qu'il seconda puissamment pour la délivrance des Hébreux, en opérant la suite de miracles célèbres sous le nom de plaies d'Egypte. Moïse éprouvait de la difficulté à s'exprimer; l'éloquence de son frère aîné lui fut souvent utile. Pendant la retraite de

Moïse au mont Sinaï, Aaron eut la faiblesse de céder aux clameurs du peuple, qui lui demandait le veau d'or. Il ne tarda pas à se repentir de sa faute; et, n'ayant pas été compris dans le massacre que Moïse ordonna des vingt-cinq mille coupables, il fut élevé le premier aux fonctions de grand-prêtre, dignité qui resta héréditaire dans sa famille. Mais, pour avoir douté de la puissance de Dieu, il ne lui fut pas donné d'entrer dans la terre promise. Étant monté sur la montagne de Hor, il y fut publiquement dépouillé de ses habits pontificaux dont Moïse revêtit son fils Éléazar, et expira ou disparut aussitôt, à l'âge de cent vingt-trois ans, après quarante ans de pontificat. Depuis Aaron jusqu'à l'entière destruction du temple, on compte quatre-vingt-six grands-prêtres.

**AB**, onzième mois de l'année civile des Hébreux, et le cinquième de leur année ecclésiastique, laquelle commençait par le mois de Nisan. Le mois d'Ab compte trente jours, et correspond à la fin de notre mois de juillet et au commencement du mois d'août.

**ABAOUJVAR** (comitat d'), en Hongrie, a sur cinquante-trois m. c. cent trente-quatre mille habitants, dont deux tiers Slaves et deux tiers Hongrois; les deux tiers de la population sont catholiques, le reste, protestant. La montagne de Tokay, si célèbre par ses vignobles se trouve dans ce comitat; les autres montagnes de ce comitat renferment de l'or, de l'argent et d'autres métaux, ainsi que des mines d'opale. Le pays est assez fertile et produit beaucoup de blé, dont on fait un grand commerce. La rivière principale est l'Hernad. Le comitat d'Abaoujvar se divise en cinq districts, savoir : Cassovie, Fuzer, Tzerhal, Szikr et Gontz. Cassovie est la capitale du comitat. C'est une forteresse et ville libre royale; elle compte treize mille habitants et entretient un commerce important en produits du pays. Cette ville, résidence d'un évêque, possède un théâtre, une académie, un gymnase, un séminaire catholique, deux imprimeries et un arsenal. Il se trouve dans ce comitat des eaux minérales, des fabriques de verre, de papier, et une fabrique de porcelaine.

**ABAQUE**, ABACUS, c'était chez les anciens, une espèce de comptoir, de buffet. — Abaque, en termes d'architecture, désigne la partie supérieure du chapiteau d'une colonne. — Dans l'antiquité on donnait encore le nom d'*abacus* à des tables couvertes de sable dont on se servait pour les opérations d'arithmétique et de géométrie.

**ABATIS**, en terme de tactique, est un moyen de défense que l'on établit à l'aide d'*arbres* abattus. Dans une circonstance pressante, on coupe un certain nombre d'arbres, et on les dispose les uns sur les autres de manière à ce que, les branches étant tournées du côté de l'ennemi, les troncs servent de remparts aux assiégés. Lorsqu'on en a le temps, on a soin de dépouiller les branches de leurs feuilles, et de les affiler. Il faut aussi, autant que possible, coucher les arbres sans les séparer entièrement de leur souche, afin d'en rendre le déplacement plus difficile.

**ABATTOIR.** Lieu où l'on abat, dépouille et dépèce les animaux qui servent de nourriture à l'homme. Jadis les bouchers tuaient chez eux, et il en résultait insalubrité et danger. Il serait à désirer que dans toutes les villes on construisît des abattoirs dans le genre de ceux de Paris. Ce sont de vastes bâtiments entourés de cours spacieuses où l'on a soin d'entretenir la plus grande propreté; Napoléon en ordonna la construction en 1809. En 1824, le droit modique que les bouchers paient par tête d'animal rapporta un million : toute ville qui fera construire un abattoir par mesure de salubrité trouvera donc dans le droit d'usage une indemnité de ses dépenses.

**ABATUCCI** (Charles), fils de Jacques-Pierre Abatucci, dernier chef de la Corse et maréchal-de-camp sous Louis XVI, naquit en Corse en l'année 1771, trois ans après la soumission de cette île à la France. A l'âge de quinze ans, il fut en-

voyé à l'école militaire de Metz. Lieutenant d'artillerie en 1789, capitaine en 1792, il était lieutenant-colonel à l'armée du Rhin à vingt-un ans. Un jour, sur le champ de bataille, les soldats voulurent le proclamer général; il refusa. Entré dans l'artillerie à cheval à l'organisation de cette arme (1794), et choisi par Pichegru pour aide-de-camp, il se distingua au passage du Rhin comme adjudant-général, et fut fait général de brigade. Au passage du Lech, le 27 juin, sous les ordres de Moreau, Abatucci voit périr un premier bataillon englouti dans le fleuve; il s'y précipite à la tête du second bataillon, exécute le passage, sauve plusieurs soldats que le courant entraînait, bat l'ennemi deux fois dans le jour, et est nommé général de division. Chargé de la défense de la ville et du pont d'Huningue contre les Autrichiens, dans la nuit du 1er au 2 décembre 1796, Abatucci, à la tête des grenadiers, venait de repousser l'ennemi, et le poursuivait dans la grande île qui est en face de la ville, lorsqu'il tomba frappé d'une balle; il expira quelques jours après; il n'avait point encore vingt-six ans. Le monument que Moreau lui avait érigé dans le lieu même où il avait été tué, fut détruit par les alliés en 1815, après la glorieuse défense d'Huningue par le brave Barbanègre. Le général Rapp, deux ans avant sa mort, avait fondé une souscription pour relever ce monument national. Il a été rétabli depuis la révolution de 1830.

**ABAZÉES.** Fêtes ou cérémonies établies par Denys, fils de Caprée, roi d'Asie. Elles furent ainsi appelées, du mot grec *abakein*, garder le silence, parce qu'elles se célébraient dans un profond silence. Il est plus probable que ce nom a été corrompu, et que ce n'était autre chose que les Sabazées, fêtes de Bacchus-Sabasius. Cicéron dit que le troisième Dionysios était fils de Caprius ou Caprus, roi d'Asie, et qu'on lui consacra les Sabazées. Peut-être ce Caprus n'était-il qu'un des Cabires. S'il y a eu des abazées et que leur nom vienne d'*abakein*, elles étaient fort différentes des autres fêtes de Bacchus, qui n'étaient rien moins que silencieuses.

**ABBAS,** fils d'Abdel-Mothaleb, et oncle de Mahomet, combattit d'abord son neveu, qu'il accusait d'imposture; mais la seconde année de l'hégire, en 623, vaincu et fait prisonnier à la bataille de Bedr, il se réconcilia avec lui et devint son plus zélé partisan. Sans sa présence d'esprit et son intrépidité, la puissance de Mahomet succombait à la bataille de Honain. Abbas était en si grande vénération parmi les Musulmans, que les califes Omar et Othman ne le rencontraient jamais sans mettre pied à terre pour le saluer. Il mourut en 652. Cent ans après, son arrière-petit-fils, Aboul-Abbas, fut proclamé calife, et fonda la dynastie des Abbassides.

**ABBASSIDES** ou **ABBACYDES,** nom de la seconde dynastie des califes arabes successeurs de Mahomet. Cette dynastie qui renversa celle des Ommiades fut fondée par Aboul-Abbas-Al-Saffah, neveu d'Abdallah. On compte trente-sept califes de cette dynastie de l'an 132 à l'an 656 de l'hégire (750 — 1258 après Jésus-Christ). L'avènement des Abassides est de la même époque que celui des Carlovingiens en France.

**ABBÉ,** en hébreu *Abbas*, père. — Quoique ce mot ait toujours servi à désigner un ecclésiastique, il est cependant nécessaire d'établir les différentes nuances de son acception. — On désigne généralement sous le nom d'*abbé*, tout homme qui a embrassé la carrière ecclésiastique. Avant la révolution, la ville, la cour étaient remplies d'*abbés*, qui n'étaient guère ecclésiastiques que par la forme: ils couraient les plaisirs, étaient dans toutes les sociétés: c'étaient ou des cadets de familles nobles, ou des roturiers riches; ils aspiraient à devenir abbés commendataires, et se glissaient comme amis, directeurs ou précepteurs, dans toutes les maisons: un petit chapeau à cornes, habit noir, brun ou violet, cheveux coupés en rond, tel était leur costume. L'Allemagne avait quelques abbés qui étaient princes souverains: ils ont été suppri-

més dans les divers changements que ce pays a subis depuis trente ans. Dans l'origine, un *abbé* était le supérieur d'un monastère de religieux, érigé en abbaye. Ou il était fondateur de son monastère, ou bien les moines qui le composaient l'avaient élu leur chef. Les conciles et les capitulaires de Charlemagne avaient voulu que tout abbé dépendît de son évêque ; mais il y en eut qui surent se rendre indépendants, et qui cherchèrent à devenir les égaux de leurs supérieurs : les prérogatives qu'ils obtinrent, furent la mitre pour les uns, la crosse pour d'autres, et pour tous le pouvoir de conférer la tonsure et les ordres mineurs. L'abbé de Cluny fut celui qui obtint les pouvoirs les plus étendus, cependant les évêques conservèrent toujours la préséance. On conçoit que, dans l'intérieur de leurs couvents, les abbés durent aussi viser à l'indépendance de toute volonté étrangère. Les uns réussirent à s'ériger en véritables autocrates ; d'autres, au contraire, gouvernèrent leurs abbayes en pères de famille, et leur autorité tenait de la monarchie tempérée ; enfin, il y en eut un certain nombre, surtout en Orient, qui, gênés dans l'exercice de leur autorité par une foule de règles, pourraient être comparés avec une grande analogie aux présidents de nos républiques modernes. En général cependant, l'abbé d'un monastère ne consultait d'autre volonté que la sienne ; souvent il avait un aide dans ses travaux, à qui on donnait le titre de *prieur* ou *doyen*. Un des principaux devoirs de tout abbé était de tenir table ouverte à tout le monde ; c'est ce qu'on appelait la mense abbatiale. L'ordre de Cluny (Bénédictins) n'avait qu'un abbé, chef des *prieurs* de tous les couvents de l'ordre. L'ordre de Cîteaux, au contraire, avait un abbé pour chacun de ses couvents. Au cinquième siècle, en France et en Italie, les rois et les grands, tentés par les richesses des couvents, s'emparèrent de ces établissements, et s'en déclarèrent abbés, afin de jouir de leurs revenus. Malgré les efforts de Dagobert, de Pepin et de Charlemagne, l'abus continua et se perpétua jusque sous les rois de la troisième race. Charles Martel surtout fit de nombreuses distributions de couvents à ses capitaines et courtisans : on devenait abbé, comme aujourd'hui on devient pensionnaire de l'état ; des femmes en furent titulaires, et on voyait des couvents donnés en dot, en douaire, en apanage. Hugues Capet était abbé de Saint-Denis et de Saint-Martin de Tours. Peu-à-peu les moines sécouèrent ce joug, soit en rendant des services aux princes, soit en en rachetant leurs abbayes. Cependant ils restèrent toujours pour la plupart sous le patronage de clercs séculiers ; et plus tard, par le concordat de Léon X et de François I$^{er}$, le droit de nommer les abbés fut dévolu au roi : il y eut cependant quelques exceptions en faveur des moines de Cîteaux, des Chartreux et des Prémontrés. Sous les derniers rois de la monarchie, les abbés furent divisés en deux classes : les uns étaient les *abbés réguliers*, véritables moines ou religieux qui faisaient des vœux et portaient l'habit de l'ordre. Les *abbés commendataires*, au contraire, étaient des séculiers tonsurés, et destinés à recevoir les ordres. Mais ils ne remplissaient jamais cette dernière condition ; ce qui ne les empêchait pas de jouir pendant toute leur vie des revenus de l'abbaye qu'ils avaient en commende. Ne pouvant exercer aucune fonction spirituelle, ils étaient remplacés par un prieur claustral, nécessairement régulier. Le commendataire faisait trois parts des revenus de son abbaye : l'une était pour ses moines ; la seconde pour lui ; la troisième pour l'entretien et les charges du couvent. La distribution de cette troisième portion se faisait par l'abbé seul, qui le plus souvent en appliquait la plus forte partie à ses propres besoins. Un abbé commendataire restait ordinairement dans le monde, et y dépensait ses revenus. L'almanach royal de 1787 donne la liste des abbayes en commende ; on en compte six cent quarante-neuf. Les moindres abbayes sont d'un revenu d'environ 2,000 livres, et c'est le plus petit nombre. La moyenne proportionnelle est de 16,000 livres de

rente. Le revenu de quelques abbayes mentionnées dans l'almanach précité, s'élève cependant au chiffre de 50, 80, et même 100,000 livres. C'est là ce qu'autrefois on appelait un *bénéfice*. Ils étaient ordinairement donnés aux cadets des familles nobles, et devenaient le prix de l'intrigue, et quelquefois la récompense des services les plus honteux. Leur suppression date d'un décret de l'assemblée nationale, du 12 juillet 1790. — Dans l'Allemagne protestante, les biens des couvents, monastères, abbayes, supprimés par la réformation, ont été ou usurpés tantôt par les princes, tantôt par la noblesse; ou convertis en établissements d'asile pour les pasteurs devenus vieux et infirmes, ou encore appliqués à fournir des pensions aux filles nobles qui ne se marient point. L'aristocratie allemande trouve dans ces établissements le moyen de perpétuer son influence et ses richesses, parce que ses majorats ne sont pas de la sorte grevés de l'entretien de ses filles restées célibataires. Ces établissements sont appelés *chapitres nobles;* les femmes qui en font partie prennent le titre de chanoinesses, vivent dans le monde, et jusqu'au milieu des cours. Elles portent sur la poitrine une décoration qui offre une parfaite analogie avec la plaque des ordres de chevalerie moderne, et est également suspendue à un large ruban moiré qui se porte en sautoir. Sous le règne de Charles X, la mode de faire partie d'un de ces chapitres nobles étrangers, avait fini par devenir une véritable fureur à Paris; et, dans certains salons, une jeune personne sans ordre de chapitre faisait tout aussi mauvaise figure qu'un homme sans grosses épaulettes ou sans crachats dans un salon diplomatique. Heureusement, les dames pouvaient se procurer cette puérile parure à très-bon compte, et même sans avoir besoin de se soumettre à un examen préalable de quartiers de noblesse, qui eût pu quelquefois être fort désagréable. Une croix de chanoinesse d'un chapitre noble de Bavière ou de Wurtemberg, ne coûtait guère, en effet, que cinquante écus. Dans quelques localités de l'Allemagne protestante le titre d'*abbé* est resté attaché à l'exercice des fonctions ecclésiastiques.

**ABBESSE.** On appelait ainsi la supérieure d'un monastère de religieuses, ou d'une communauté ou chapitre de chanoinesses, tel que Remiremont en Lorraine (avec 30,000 fr. de rentes). Primitivement les abbesses étaient nommées par voie d'élection, et elles eurent quelquefois voix aux synodes. Elles administrèrent les sacrements et donnèrent l'ordination jusqu'au neuvième siècle; on leur interdit vers cette époque la confession à cause de leur excessive curiosité. L'abbesse de Fontrevault dirigeait tous les couvents de son ordre (Bénédictines); elle avait même des *religieux* dépendant de son autorité. Les sœurs de Sainte-Claire seules avaient conservé le droit d'élire leur abbesse. Il fallait avoir dix années de profession pour être abbesse, mais on éludait cette règle en faveur des filles de maisons royales ou de familles nobles, en les déclarant religieuses à dix et douze ans, et quelquefois même dès le berceau.

**ABBOT** (Charles), vicomte de Colchester, né en Angleterre en 1755, et orateur (président) de la chambre des communes de 1802 à 1817. Son immense fortune ne l'empêcha pas de se livrer à l'étude des lois, non qu'il se destinât cependant à suivre la carrière du barreau. Ses premiers essais furent purement littéraires; le plus remarquable est intitulé : *De l'usage et de l'abus de la satire* (Oxford, 1786). Quelques ouvrages de jurisprudence ayant attiré sur lui l'attention publique, il fut élu membre de la chambre des communes en 1790, et y siégea par réélection jusqu'en 1817. On dut à ses soins de grandes améliorations dans la promulgation des bills, mais il échoua dans ses tentatives pour réformer leur rédaction, qui est dépourvue de simplicité et même de clarté. En 1795, il se déclara en faveur de l'acte proposé par Pitt, contre les assemblées séditieuses et pour la sûreté du roi (*riot bill*), et il se montra le constant adversaire de Fox et de l'opposition. En 1799, il appuya vivement la

taxe sur les revenus, et l'année suivante améliora le système financier, en faisant voter que les dépositaires des deniers publics en paieraient l'intérêt jusqu'au moment de leurs versements. Il devint successivement premier secrétaire-d'état d'Irlande, lord-commissaire du trésor, conseiller intime; enfin, en 1802, il fut élu orateur de la chambre des communes. Ces dernières fonctions exigent une profonde connaissance de l'histoire et des coutumes parlementaires; elles sont excessivement fatigantes, car l'orateur doit toujours être le premier et le dernier à la chambre, et c'est dans ses bureaux que s'établissent les travaux préparatoires de tous les bills qu'on doit examiner. En revanche, elles ont l'avantage d'être excessivement lucratives. Un des principaux devoirs de l'orateur est de veiller à ce qu'il ne se glisse rien de contraire aux coutumes établies dans la rédaction des bills; il doit aussi empêcher que les personnalités et l'aigreur entrent dans les discussions. C'est ce que C. Abbot sut toujours éviter en gardant une impartialité qui lui valut l'estime de tous les partis. En 1817, l'affaiblissement de sa vue le força à renoncer aux fonctions d'orateur, et ses longs travaux reçurent leur récompense. Il fut créé pair et alla siéger à la chambre haute sous le titre de vicomte de Colchester. — Plusieurs ouvrages importants l'ont placé au premier rang des publicistes anglais; on estime surtout ceux qu'il a publiés sur la jurisprudence et le commerce maritime de sa patrie. (Londres, 1802.)

**ABBT** (Thomas), philosophe allemand, né le 25 novembre 1738 à Ulm, développa de bonne heure ses dispositions et son goût pour la philosophie. En 1756, il alla étudier à l'université de Halle, et, renonçant à la théologie à laquelle il s'était d'abord destiné, s'y adonna tout entier à la philosophie et aux mathématiques. En 1760, il fut nommé professeur extraordinaire de philosophie à l'université de Francfort sur l'Oder. Il écrivit dans cette ville, au milieu du tumulte de la guerre, sa célèbre dissertation *De la mort pour la patrie.* L'année d'après, ayant accepté une chaire de mathématiques à Rinteln, il passa six mois à Berlin, où il se lia avec les deux Euler, Mondelsohn et Nicolaï, et prit part à leurs travaux littéraires. La monotonie de la petite ville de Rinteln lui ayant rendu fastidieuse la vie universitaire, il se mit à étudier le droit, à l'effet de pouvoir plus tard entrer dans la magistrature ou l'administration. En 1763, il voyagea dans le midi de l'Allemagne, en Suisse et en France, revint à Rinteln vers la fin de la même année, et y publia son ouvrage *du Mérite*, qui a surtout contribué à fonder sa réputation. On y trouve des pensées élevées, des observations fines et une excellente philosophie pratique. Ce livre le fit nommer conseiller intime par le comte régnant de Schaumbourg-Lippe, qui avait pour l'auteur une estime toute particulière. Il ne jouit que peu de temps de cette distinction, et mourut en 1766, à la fleur de son âge. Le prince fit enterrer son ami dans le caveau de sa propre famille et composa lui-même son épitaphe. Les écrits d'Abbt, riches d'observations, de sagacité et d'esprit, font penser que, sans sa mort prématurée, il serait devenu l'un des écrivains les plus distingués de l'Allemagne. On peut le compter au nombre des contemporains de Lessing qui ont le plus contribué à la formation de la littérature allemande. Ses œuvres mêlées ont été publiées après sa mort, par Nicolaï, en six vol. Berlin, 1768—81; deuxième édition, 1790.

**ABCÈS.** Vulgairement dépôt, apostème. On donne ce nom à toute collection de pus dans la substance des organes; les collections formées dans les cavités naturelles prennent le nom d'*épanchements*. L'inflammation est la cause première de tous les abcès; mais, lorsque cette inflammation est vive, l'abcès qui en résulte prend le nom d'abcès *chaud;* si l'inflammation est obscure, il en résulte l'abcès *froid;* enfin, lorsque le pus, formé dans un point éloigné, s'accumule dans un tissu primitivement sain, il constitue l'abcès *par congestion*. Des abcès peuvent se former dans

tous les organes; ceux du poumon prennent le nom de *vomiques*. Le traitement consiste à combattre l'inflammation qui leur a donné naissance, puis à favoriser l'évacuation de la matière dont l'issue peut être spontanée ou déterminée par une opération chirurgicale. (*Voy*. INFLAMMATION.)

**ABDALONYME** ou ABDOLONYME, descendant des rois de Sidon, fut élevé dans une telle obscurité qu'il cultivait un jardin pour vivre. Mais lorsqu'Alexandre-le-Grand prit la ville de Sidon, il récompensa les vertus d'Abdolonyme en le replaçant sur le trône de ses pères et en augmentant ses états d'une partie des dépouilles des Perses.

**ABDÈRE**, ville située sur les côtes de Thrace, et dont on attribue la fondation à Hercule. Quoiqu'elle eût donné naissance à Démocrite et à Protagoras, elle passait cependant chez les anciens pour être le siége de la sottise. Ses habitants étaient, comme nos Champenois, le sujet d'interminables plaisanteries. Wieland a composé, sous le titre de *les Abdérites*, un roman philosophique d'une haute portée, et dans lequel la profondeur de la pensée s'allie heureusement à la grâce et à l'élégance du style.

**ABDÉRAHME**, vice-roi sarrasin en Espagne, se révolta contre l'autorité des califes, et forma une principauté indépendante à Cordoue. Il eut plusieurs successeurs du même nom. Abdérahme, l'un d'eux, traversa les Pyrénées à la tête d'une armée nombreuse, et pénétra jusqu'au cœur de la France, ravageant tout sur son passage. Arrêté enfin dans sa marche dévastatrice, près de Tours, par Charles Martel, il fut complètement défait dans une bataille rangée où il périt avec trois cent soixante-dix mille Sarrasins. Ce grand événement, qui fut le premier coup porté à la puissance des Sarrasins, et qui apprit aux peuples de l'Europe qu'ils n'étaient point invincibles, arriva l'an 732 de l'ère chrétienne, 114 de l'hégire.

**ABDICATION**, démission volontaire, d'une dignité; s'entend plus particulièrement de la renonciation à une couronne. Les plus célèbres abdications sont celles des empereurs Dioclétien et Maximien (305), celle de l'empereur Charles V (1556), celle de la reine Christine de Suède (1654), celle de Gustave IV (1809), celle de Napoléon (1814), et celle de Charles X (1830). L'Espagne est le pays de l'Europe qui fut témoin du plus grand nombre d'abdications, (Charles I^er^, 1556; Philippe V, 1724; Charles IV, 1808); vient ensuite la Savoie (Amédée I, 1440; Victor Amédée II, 1730). Peu de monarques, au reste, sont restés aussi fidèles à cette résolution brusquement prise, que Dioclétien et Charles V, quoique l'ingratitude de ses successeurs ait profondément affligé le premier. Victor Amédée, roi de Sardaigne, en tentant de ressaisir les rênes du gouvernement, fut fait prisonnier par son fils Charles-Emmanuel III. Le droit d'abdication, de la part d'un prince, ne saurait être mis en question; mais, jusqu'à ce jour, il a été généralement admis que cette abdication ne pouvait être que personnelle, et ne devait préjudicier en quoi que ce fût au successeur naturel, et encore bien moins forcer l'état à changer de constitution. Quoique le souverain qui abdique se réserve quelquefois des droits honorifiques extérieurs, comme le titre de Majesté, etc., etc., etc., il ne peut plus exercer de droits de souveraineté; et il ne jouit plus dans les pays étrangers du droit de juridiction sur les gens de sa suite. Si celui, en faveur duquel l'abdication a été faite, vient à mourir, ou s'il n'accepte pas l'abdication, les droits de l'abdiquant restent entiers. C'est ainsi que Philippe V, roi d'Espagne, reprit les rênes du gouvernement, lorsque son fils Louis expira six mois après son avénement au trône (1^er^ août 1724). Mais la reine Christine de Suède tenta inutilement d'en faire autant.

**ABDOMEN.** Terme d'anatomie, pour désigner le bas ventre, dans lequel sont compris les organes de la digestion et ceux de la génération. Les muscles abdominaux sont ceux qui appartiennent à l'abdomen.

**ABEILLES.** Ces insectes si remarquables par leur industrie, leur activité et leur amour de l'ordre, ont été de bonne heure placés par l'homme au nombre des animaux domestiques. Cependant en Russie, en Pologne et dans beaucoup d'autres pays, on les trouve encore à l'état sauvage. Les abeilles sauvages qui font leurs ruches dans les creux d'arbres sont plus farouches, plus grosses et plus noires que les abeilles privées. Rien de plus admirable que l'aspect d'une ruche; il règne toutefois encore beaucoup de contradictions entre les diverses et multiples observations qui ont été faites sur les mœurs des abeilles. Les abeilles vivent réunies en une société nombreuse qu'on appelle essaim et composée d'environ vingt mille abeilles travailleuses, de seize cents bourdons ou abeilles mâles et d'une femelle qu'on appelle la reine. Les abeilles travailleuses sont les plus petites ; elles forment le corps de l'état, bâtissent assez régulièrement les cellules, recueillent la cire et le miel, et nourrissent le couvain. Les cellules sont faites en cire et servent à la conservation du miel, ainsi qu'à la maturation du couvain. Il y a ordinairement dans une ruche cinquante mille cellules. Les abeilles composent le miel avec le suc des fleurs, elles l'avalent, le préparent dans leur estomac, puis le déposent sous la forme de miel dans les cellules. Elles trouvent la cire dans la poussière des fleurs qu'elles rapportent à la ruche après l'avoir attachée à leurs pattes de derrière. Dans la ruche cette poussière est humectée, pétrie et transformée en cire. Les bourdons sont plus grands que les abeilles travailleuses, mais n'ont point de dard. Ils paraissent n'avoir d'autre soin que la fécondation de la reine. Ils meurent bientôt après, ou même, à ce que prétendent quelques observateurs, sont tués par les abeilles travailleuses. La reine est l'âme de l'essaim qui n'en souffre pas d'autre auprès d'elle. S'il se trouve plusieurs reines dans un essaim, elles émigrent et vont former de nouveaux essaims avec les abeilles qui consentent à s'attacher à leur sort, ou bien elles sont mises à mort. Il se développe régulièrement chaque année un nouvel essaim dans une ruche ; mais, s'il en sort deux ou trois, on n'en tire aucun profit, parce qu'alors ces essaims sont trop faibles. La reine est plus grande que les autres abeilles, mais cependant pas autant que les bourdons. Sa mission est de propager l'espèce. Elle dépose dans chaque cellule un œuf dont prennent soin les abeilles travailleuses quand il se développe. Toutes les abeilles lui montrent le plus grand attachement ; si elle vient à mourir par un accident, l'essaim ou se disperse ou périt. Quelques observateurs prétendent cependant avoir remarqué que les abeilles se choisissent souvent une nouvelle reine. Elles agrandissent, disent-ils, une cellule ordinaire, prennent un soin tout particulier du couvain qui y est déposé ; et il en naît une nouvelle souveraine. Les ruches d'abeilles sont immeuble, quand elles ont été placées dans un fonds par le propriétaire, pour le service et l'exploitation du fonds même (art. 524 C. civil). Aussi le propriétaire d'un essaim d'abeilles a-t-il le droit de le suivre partout et de le reprendre où il se trouve, sans aucune permission du juge ; autrement, l'essaim appartient au propriétaire du terrain sur lequel il s'est fixé. (Loi 28 septembre 1791.) (*Voyez* Ruche.)

**ABEL**, second fils d'Adam, frère jumeau de Caïn. Ce dernier était agriculteur, et Abel pasteur. Tous les deux apportèrent leurs offrandes au Seigneur ; Caïn ses premiers fruits ; Abel les premiers nés de son troupeau. Dieu, en faisant connaître que l'offrande d'Abel lui était agréable, rejeta celle de Caïn. Celui-ci, poussé par la jalousie, tua son frère dans les champs. Ainsi fut commis le premier homicide sur la terre. L'opinion émise par quelques pères de l'Église, qu'Abel mourut sans avoir été marié, a donné naissance à la secte des Abélites. L'Église cite l'offrande d'Abel comme modèle d'une offrande sainte, pure, agréable à Dieu ; et Jésus-Christ lui-même l'appelle le Juste.

**ABEL** (Niels-Henri), mathématicien, né le 5 août 1802, dans le bailliage de

Christiansand, mort le 6 avril 1829, aux forges de Fiœland, près Arendal en Norwége. Son père, pauvre pasteur de campagne, lui fit commencer ses études, qu'il continua ensuite à l'école cathédrale de Christiania; ce fut là que dans l'été de 1818 son génie se révéla tout-à-coup par la solution de plusieurs problèmes de géométrie et d'algèbre. Dès-lors il se livra exclusivement à l'étude des mathématiques. Non seulement il comprit promptement les ouvrages de Lacroix, Francœur, Poisson, Gauss, Garnier et Lagrange, mais il commença bientôt lui-même à traiter quelques parties des mathématiques. Entré en 1821 à l'université, il eut le bonheur de trouver auprès de ses professeurs et du gouvernement les encouragements les plus flatteurs. Le premier ouvrage qu'il fit imprimer fut une *méthode générale pour trouver les fonctions d'une quantité variable, lorsqu'une propriété de ces fonctions est exprimée par une équation entre deux variables.* Il publia ensuite, en 1824, un *mémoire sur les équations algébriques, où on démontre l'impossibilité de la résolution de l'équation générale du cinquième degré.* Lorsqu'il eut ainsi par ces deux écrits jeté les bases de sa célébrité dans le monde savant, le gouvernement lui accorda une indemnité de voyage de six cents thalers pour aller pendant deux ans à l'étranger, et surtout à Paris, puiser de nouvelles lumières sur la science qu'il cultivait. Il fit à Berlin la connaissance du conseiller Crelle, qui trouva en lui un collaborateur laborieux et éclairé pour la rédaction de son journal des mathématiques et de leur application, qui paraît encore maintenant. Les *nouvelles astronomiques* de Schumacher contiennent aussi plusieurs articles sortis de la plume d'Abel. De Berlin il alla à Vienne et à Paris, mais revint bientôt dans la première de ces villes auprès de son ami Crelle. Peu de temps après son retour dans sa patrie, pendant que l'astronome Hanstéen parcourait la Sibérie, il fut nommé professeur à l'université et à l'école des ingénieurs. Son ardeur et son assiduité infatigables finirent par altérer sa santé, et une phthisie l'enleva à la fleur de l'âge au milieu d'un voyage d'agrément. A une capacité supérieure dans sa spécialité, il joignait des mœurs pures, une grande modestie, un caractère noble et exempt de prétentions; l'envie était une passion étrangère à son cœur. Insensible aux honneurs et aux richesses, les résultats de ses calculs étaient à ses yeux la plus belle récompense de ses travaux, la seule qu'il appréciât. Les premiers mathématiciens de notre époque, et Legendre entre autres, s'accordent tous à faire l'éloge de ses travaux. Crelle le désigne comme un de ces rares génies dont la nature nous offre à peine un exemple par siècle. On s'occupe maintenant de la publication d'un recueil de ses ouvrages écrits pour la plupart en français.

**ABÉLARD** (Pierre), non moins célèbre par son génie que par ses aventures, naquit en 1079, près de Nantes, dans le bourg de Palais. Un irrésistible vocation l'entraîna vers les sciences; et, pour s'y livrer uniquement, il abandonna à ses frères son droit d'aînesse et la carrière militaire, qui était celle de sa famille. Il étudia la poésie, l'éloquence, la philosophie, la jurisprudence et la théologie, les langues grecque, hébraïque et latine, et se les rendit bientôt familières; mais ses travaux se dirigèrent principalement vers l'étude de la philosophie scolastique. Quoique la Bretagne possédât alors des savants fort distingués, Abélard eut bientôt épuisé leur science. Il parcourut les diverses provinces de France, où il espérait trouver des maîtres ou des rivaux, et se rendit enfin à Paris, dont l'université attirait de nombreux écoliers de toutes les parties de l'Europe. Guillaume de Champeaux était le plus habile dialecticien de l'époque. Abélard profita si bien de ses leçons qu'il embarrassa souvent son maître par son esprit et la force de ses objections. A l'amitié que son maître lui avait vouée succéda bientôt la haine la plus vive, haine que partagèrent les autres écoliers de Champeaux. Abélard, qui n'avait pas encore vingt-deux ans, se vit contraint, pour se soustraire à l'orage qui

le menaçait, de se retirer à Melun, où sa renommée attira en peu de temps une foule de jeunes gens qui désertaient les écoles de Paris pour aller l'entendre. De Melun, il vint à Corbeil, plus près de Paris, où il fut l'objet de la même admiration. Mais il lui fallut interrompre ses travaux, pour aller rétablir dans son pays natal sa santé ruinée. Deux ans après, il retourna à Paris, et y ouvrit une école dont l'éclat laissa bientôt toutes les autres sans auditeurs. Il y enseigna la philosophie et la théologie, et forma les écoliers les plus distingués, parmi lesquels nous citerons Célestin II, qui fut dans la suite pape; Pierre Lombard, évêque de Paris; Bérenger, évêque de Poitiers; Jean de Salisberi et Arnaud de Brescia. A cette époque vivait à Paris une jeune personne, nommée Louise ou Héloïse, nièce de Fulbert, chanoine de Paris, et âgée seulement de dix-sept ans. Peu de femmes la surpassaient en beauté, aucune ne l'égalait en esprit et en connaissances de tout genre. Abélard s'éprit tellement d'amour pour Héloïse, qu'il oublia ses devoirs, ses leçons et même la gloire, jusqu'alors seul objet de ses desirs. Héloïse, de son côté, ne fut point insensible à l'amour d'un homme célèbre, jeune encore, et d'une assez belle figure. Sous le prétexte d'achever son éducation, Abélard reçut de Fulbert la permission de la voir souvent; et, pour la voir encore plus souvent, il vint bientôt se mettre en pension chez lui. Les deux amants vécurent ainsi plusieurs mois au comble de la félicité, et plus occupés de leurs amours que de leurs études. Mais cette liaison finit par être connue de Fulbert, qui sépara les deux amants. Il était trop tard. Héloïse portait dans son sein le fruit de leur commune faiblesse. Abélard l'enleva, et l'amena en Bretagne, où elle accoucha d'un fils, qui mourut peu de temps après. Il songea alors à se marier secrètement avec elle; Fulbert fut obligé de donner son assentiment à ce projet, et Héloïse, qui par un dévouement extraordinaire, aimait mieux être la maîtresse que l'épouse d'Abélard, finit aussi par y consentir. Le mariage fut célébré; et, pour le tenir secret, Héloïse continua à habiter avec son oncle, pendant qu'Abélard occupait son ancien logement, où il continuait toujours ses leçons publiques; ils se voyaient très-rarement. Fulbert cependant, croyant que le secret ne pouvait être que désavantageux à l'honneur de sa nièce, le divulgua; Héloïse, de son côté, qui estimait plus la gloire d'Abélard que son propre honneur, nia le mariage, même par serment. Fulbert en témoigna sa colère par de mauvais traitements, auxquels Abélard trouva moyen de la soustraire, en l'enlevant une seconde fois, et en la plaçant dans l'abbaye d'Argenteuil, où elle avait été élevée. Fulbert, persuadé qu'Abélard voulait forcer sa nièce à prendre le voile, se vengea en le faisant horriblement mutiler. Après cette catastrophe, Abélard devint moine de l'abbaye de Saint-Denis, et son Héloïse prit le voile à Argenteuil. Quand le temps eut apporté quelque adoucissement à sa douleur, il reprit ses leçons publiques, mais s'attira par cela même de nouvelles persécutions. Ses ennemis l'accusèrent, en 1122, devant le concile de Soissons, à l'occasion d'un écrit sur la Trinité, qu'ils réussirent à faire déclarer entaché d'hérésie. Abélard, en punition de sa faute, fut condamné à brûler lui-même son ouvrage. Les persécutions continuelles dont il était l'objet le forcèrent enfin à quitter l'abbaye de Saint-Denis et à se retirer dans les environs de Nogent-sur-Seine, où il fit bâtir une chapelle qu'il consacra au Saint-Esprit et qu'il appela *Paraclet*. Il rassembla autour de lui, dans cette solitude, un grand nombre de disciples. Ensuite, nommé abbé de Saint-Gildas-de-Ruys, il invita Héloïse et ses religieuses à venir s'établir au Paraclet, et les y reçut. Après une séparation de onze ans, les deux amants s'y revirent pour la première fois. Abélard vécut ensuite à Saint-Gildas, séjour rempli d'amertume, et où il fut en butte à la haine des moines qui en vinrent jusqu'à menacer sa vie. Saint Bernard, qui avait long-temps refusé de se déclarer con-

tre un homme qu'il admirait, céda enfin aux remontrances réitérées de ses amis, accusa les doctrines d'Abélard devant le concile de Soissons, en 1140, les fit condamner par le pape, et obtint même un ordre d'incarcération. Abélard en appela au pape, et entreprit le voyage de Rome. En passant par Clugny, il visita Pierre le Vénérable, qui en était abbé. Ce théologien, vertueux et éclairé, le réconcilia avec ses ennemis; mais Abélard résolut de finir ses jours dans la solitude. Les privations sévères qu'il s'imposait, jointes au chagrin, qui jamais ne quittait son cœur, consumèrent peu-à-peu les forces de son corps; et il mourut martyr et modèle de la discipline monacale, en 1142, dans l'abbaye de Saint-Marcel, près de Châlons-sur-Saône, à l'âge de soixante-trois ans. Héloïse obtint par ses prières le corps d'Abélard, et le fit enterrer au Paraclet, pour reposer un jour auprès de lui. En 1808, leurs cendres furent transportées au Musée des monuments français, à Paris; et en novembre de 1817, au cimetière de Monamy, et placées dans une chapelle séparée. Abélard fut à la fois grammairien, orateur, dialecticien, poète, musicien, philosophe, théologien. Il brilla surtout dans la dialectique. Ses doctrines ne furent pas toujours irréprochables, mais son esprit se montra toujours original. Son amour et les malheurs qu'il lui suscita, ont dérobé son nom à l'oubli; et ont changé pour nous, l'homme, que son siècle admirait comme très-profond théologien, en un héros de roman. Ses lettres et celles d'Héloïse ont paru dans le texte original, et ont souvent été traduites.

**ABÉLITES**, ou **ABÉLIENS**. Saint Augustin appelle de ce nom une secte chrétienne qui descend probablement des plus anciens gnostiques, lesquels, pour ne pas propager davantage le péché originel, en engendrant des enfants, s'abstenaient du mariage, mais adoptaient des enfants étrangers, et les élevaient d'après leurs principes. Cette secte exista vers la fin du quatrième siècle, et compta le plus de partisans parmi les habitants des environs d'Hippone, dans l'Afrique septentrionale. Elle tire son nom d'Abel, fils d'Adam, qui mourut sans avoir été marié et sans avoir eu d'enfants.

**ABENSBERG**, canton et ville du cercle de Regen, royaume de Bavière, trois lieues de Ratisbonne, contient deux cent trente maisons et 1080 habitants. Cette ville a donné le jour à l'historien bavarois Jean Thurmaier, qui se fit appeler, d'après sa ville natale, Aventinus; il vécut de 1446 à 1534, et laissa sept livres d'Annales de Bavière. L'empereur Napoléon battit près de cette ville, le 20 avril 1809, une armée autrichienne commandée par l'archiduc Louis et le général Hiller (*Voyez* Eckmuhl), qui se retirèrent à Landshut, après avoir perdu douze canons et treize mille prisonniers. Cette bataille fut surtout importante par ses résultats: la prise de Landshut, qui eut lieu le 21; la victoire d'Eckmühl, remportée le 22, et la prise de Ratisbonne, arrivée le 23 avril.

**ABERDEEN**, port considérable et capitale du comté du même nom, en Écosse, à cent huit milles au nord d'Édimbourg, siége d'une université célèbre. Population, d'après le dernier recensement fait en 1821, 43,312 âmes.

**ABERDEEN** (George-Gordon, comte d'— et vicomte Formarine), ministre des affaires étrangères d'Angleterre, de 1828 à 1830, l'un des seize pairs d'Écosse, qui siégent par élection dans la chambre haute du parlement anglais. Envoyé, en 1813, en qualité d'ambassadeur à Vienne, pour conclure un traité entre l'Angleterre et l'Autriche, et détacher cette dernière puissance de l'alliance de la France, il le signa le 3 octobre 1813, à Téplitz. Ce fut lui qui négocia ensuite l'alliance du roi de Naples, Murat, avec l'Autriche; mais, en 1815, il s'efforça vainement de prévenir la rupture qui éclata entre le cabinet de Naples et celui de Vienne, et qui eut pour résultat la restauration de la maison de Bourbon sur le trône de Naples. Le comte d'Aberdeen, célèbre par son goût pour les arts et les sciences des Grecs, fonda, en 1804, la société athénienne, dont on ne peut être membre, sans avoir

visité Athènes. Depuis la révolution de juillet, lord Aberdeen, dont les opinions politiques ont toujours été du torysme le plus prononcé, s'est constamment montré hostile à la France, et s'est signalé par la vivacité de la lutte parlementaire qu'il a soutenue contre les ministres populaires qui ont assuré le succès du bill de réforme. La manière dont il a soutenu, comme membre de l'opposition, les droits de don Miguel au trône du Portugal, après les avoir toujours méconnus, alors qu'il était placé à la tête du département des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, ne fait pas honneur à sa constance politique. L'acte le plus important, sans contredit, de son administration, fut la reconnaissance immédiate de Louis-Philippe, salué roi des Français, le 7 août, à la suite des journées des 27, 28 et 29 juillet 1830.

**ABERLI** (Jean-Louis), dessinateur célèbre par ses vues de la Suisse, naquit, en 1723, à Winterthur. Renonçant à la manière de son maître, Meyer, (peintre du reste assez médiocre), il vint à Berne suivre les excellentes leçons de Jean Grimm, et commença par se faire peintre de portraits. Mais son goût pour le paysage l'emporta bientôt sur sa résolution, et il ne tarda pas à s'y livrer presque exclusivement. Il vint à Paris, en 1759, avec Zingg, son élève, puis revint se fixer à Berne, où il mourut, en 1786, estimé et admiré par ses concitoyens.

**ABERNETHY** (Jean), premier chirurgien de l'hôpital Saint-Barthélemi, à Londres, naquit en 1763 ou 64. Le lieu de naissance de ce médecin célèbre ne peut être désigné avec certitude; l'Écosse et l'Irlande, qui possèdent chacune un village de ce nom, se disputant l'honneur de lui avoir donné le jour. Abernethy fit ses premières études à Londres. Ses dispositions pour la médecine et ses progrès furent si remarquables, qu'aussitôt après avoir terminé ses cours, il fut placé comme professeur sous la direction de Charles Blick, chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Barthélemi. Devenu plus tard le disciple et l'ami de John Hunter, il obtint la place de directeur d'anatomie et de chirurgie au même hôpital. A la mort de Blick, il fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital de Saint-Barthélemi, poste qu'il occupa avec la plus grande distinction jusqu'à sa mort, arrivée en 1830. Abernethy se distingua dans la pratique par sa manière particulière d'opérer et par une grande sagacité. Ses travaux scientifiques eurent une influence marquée sur la médecine; parmi ses ouvrages on cite comme le plus important, un traité sur les tumeurs, intitulé : *Surgical observations, containing a classification of tumours.* Cet ouvrage, traduit en allemand par Meckel, fera toujours époque dans l'histoire de ces maladies.

**ABERRATION** (du mot latin *aberratio*) est en général synonyme d'erreur. —En optique, il signifie une marche irrégulière de la lumière, soit qu'elle passe à travers des corps transparents, comme le verre, l'eau, soit qu'elle arrive à la terre des étoiles fixes. (*Voyez* Optique et Astronomie.)

**ABESTA**, ou **AVESTA**, nom d'un des livres sacrés des mages persans qui l'attribuent à leur grand fondateur Zoroastre. L'Abesta est un commentaire sur deux autres livres de leur religion, appelés *Zend* et *Pazend*. Ces trois ouvrages réunis forment tout le système des ignicoles, ou adorateurs du feu.

**ABGAR**, nom commun à plusieurs rois d'Édesse, en Syrie. Le plus célèbre de tous est celui qui régna du temps de Jésus-Christ. Affligé d'une grave maladie, et ayant entendu parler des cures miraculeuses du Fils de Dieu, il lui écrivit pour l'engager à venir à Édesse le guérir. Eusèbe a traduit du syriaque cette lettre, ainsi que la réponse qu'y fit, dit-on, notre Sauveur. Il assure les avoir tirées des archives de la ville d'Édesse, et les regarde comme authentiques. L'église romaine les a déclarées apocryphes : c'est peut-être ce motif qui a porté plusieurs théologiens protestants à soutenir le contraire, et à prétendre qu'on ne devait pas les rejeter.

**ABILDGAARD** (Nicolas-Abraham), peintre d'histoire du roi de Danemarck, chevalier de l'ordre de Danebrog, naquit à Copenhague en 1744, et y mourut, le 4 juin 1809, directeur et professeur de l'académie des arts. C'est sans contredit le peintre le plus remarquable que le Danemarck ait encore produit. Ses compositions spirituelles annoncent des études profondes, un immense fonds d'idées, et une remarquable vigueur de pinceau. Un séjour de cinq ans en Italie perfectionna les études premières qu'il avait faites à l'académie des arts de Copenhague ; tous ses tableaux portent le cachet d'un génie indépendant et original. Dans les créations de sa féconde imagination, on remarque souvent une nature mélancolique, quoique toujours grande et imposante; tandis que ses nombreux tableaux historiques sont d'un style enjoué, élevé, en même temps que d'un coloris dont peu de peintres modernes ont atteint la vivacité, surtout dans le nu. On peut comparer l'éclat du coloris d'Abildgaard à celui de Paul Veronèse ou du Titien. Un bon nombre de ses grandes compositions historiques décoraient les salons de Christiansbourg; elles ont été détruites en 1794, par l'incendie qui réduisit en cendres cette magnifique demeure royale. Abildgaard était un homme d'une rare instruction ; il possédait des connaissances très-étendues sur les objets même les plus étrangers à l'art, objet des travaux de toute sa vie. Il fut le professeur sans contredit le plus distingué qu'ait encore possédé l'académie des arts de Copenhague, et il forma de nombreux élèves, tant peintres que sculpteurs. La plupart portent aujourd'hui dignement le fardeau de son héritage de gloire. Nous nous contenterons de citer parmi eux le célèbre Thorwaldsen, qui, dans la sculpture, n'a plus de rival.

**AB INTESTAT.** Hériter *ab intestat*, veut dire hériter sans testament, ou, en d'autres termes, recevoir à titre d'héritier légal une succession dont aucun testament valable n'a disposé.

**ABIPONS,** tribu guerrière de l'Amérique méridionale, entre le 28 et 30° latitude Sud, sur les bords de la Plata, composée d'environ cinq mille individus, s'adonnant plus à la chasse et à la pêche qu'à l'agriculture. Dans les cinq mois des pluies d'hiver, cette tribu ou se réfugie dans les îles de la Plata, ou se construit des huttes dans les arbres. Les Abipons préfèrent à tout autre aliment la chair de tigre ; ils croient qu'elle rend les guerriers plus braves ; de longues lances et des flèches à pointes de fer composent leur armure. Ils font souvent la guerre aux Espagnols. Leurs femmes ne sont pas plus brunes que les Espagnoles. Les hommes sont d'une haute stature, nagent avec une merveilleuse adresse, se tâtouent, et ont en général le nez aquilin. Leurs caciques sont, pendant la paix, leurs juges, et en temps de guerre, leurs capitaines.

**AB IRATO.** Locution latine qui s'applique à ce qui est dit ou ce qui est fait dans l'emportement de la colère. — Dans l'ancienne jurisprudence, on pouvait exercer une action en nullité contre toute donation ou testament faits *ab irato*, et c'était principalement sur cette action qu'était fondée la querelle d'inofficiosité, recours établi en faveur de l'enfant qui avait été omis dans le testament paternel. On supposait, à bon droit, que le père qui déshéritait son fils n'avait pas l'entier usage de sa raison, et que sa disposition ayant été faite *ab irato* ne devait pas être respectée. — Le législateur moderne, sans admettre ni rejeter expressément cette action en nullité, en a laissé l'entière appréciation à l'arbitrage du juge qui doit décider si les faits qui lui sont dénoncés sont d'une telle nature que le donateur ou le testateur puisse être réputé n'avoir pas eu, lors de sa disposition, le libre exercice de sa raison.

**ABLÉCIMOF** (Alexandre), officier d'état-major russe, né à Moscou en 1784, dut la découverte et la direction de son talent au hasard qui l'avait placé près du poète Alexandre Soumarokof, dont il fut pendant quelque temps le secrétaire. Il a

écrit des comédies, des contes, des élégies, des épigrammes; mais son œuvre capitale est uu opéra-comique intitulé *le Meunier*, qu'on représente encore quelquefois aujourd'hui, et qui a conservé jusqu'ici le privilége de plaire à un peuple dont il peint avec esprit et vérité les mœurs originales. H.

**ABO**, (prononcez *Obo*), en finnois Tourcou, onze cents maisons, onze mille trois cents habitants; depuis 1817 a cessé d'être la capitale du gouvernement de Finlande, avantage dont le gouvernement russe dédommage par d'autres moyens cette ville, qui continue à être le chef-lieu du cercle; le siége d'un évêché luthérien, érigé depuis 1817 en archévêché, et d'une cour de justice pour la Finlande méridionale. La ville est située à l'embouchure de l'Aurajocki, et est défendue par un promontoire du côté du golfe de Bothnie. Elle possède depuis 1817 une banque et un mont-de-piété, fait un grand commerce d'exportation des produits de la Finlande en Suède et dans la mer Méditerranée, et possède des fabriques importantes de sucre, de cuir, de toile, de voiles, de cordages, de verre, de gros draps, etc. Ses chantiers fournissent chaque année au commerce un grand nombre de vaisseaux. — Le gymnase fondé par Gustave-Adolphe en 1628 fut changé par Christine, reine de Suède, en une université qui, après avoir été plus richement dotée par l'empereur Alexandre, fut, par suite de l'incendie d'Abo arrivé en 1827, transférée à Helsingford. Cette université comptait en 1824 quarante professeurs et plus de cinq cents étudiants, une bibliothèque de trente mille volumes, un jardin botanique, un observatoire, un amphithéâtre d'anatomie et un laboratoire de chimie, un cabinet des monnaies et des minéraux, une collection de modèles d'arts et de métiers, une société des sciences, une société biblique, etc.

**ABO** ( traité de paix d' ), signé le 17 août 1743 entre la Suède et la Russie. Cette paix termina la guerre suscitée par la France, pour empêcher la Russie de prendre part à la guerre de succession d'Autriche. Cette guerre avait éclaté entre la Russie et la Suède, le 4 août 1741; les Russes, après la victoire remportée par Lacy, près de Wilmanstrand, le 3 septembre 1741, conquirent toute la Finlande, grâce à l'impéritie des généraux suédois Lœwenhaupt et Buddenborg. L'impératrice Elisabeth s'engagea cependant à rendre une grande partie de ses conquêtes, si la Suède, au lieu du prince royal de Danemarck, appelait à succéder au trône le prince Adolphe-Frédéric de Holstein-Gottorp, évêque de Lubeck. Cette élection eut lieu le 4 juillet 1743. Ce fut ainsi que la maison de Holstein-Gottorp monta en 1757 sur le trône de Suède, qu'elle a perdu depuis par l'abdication de Gustave IV, par un décret des états-généraux du 10 mai 1809, et par la mort de Charles XIII ( 5 février 1818 ). Après cette élection, la paix définitive fut signée à Abo. La Suède céda à la Russie la province finlandaise de Kymménegrod avec les villes et les forteresses de Frédéricshamm et de Wilmanstrand, de même que la ville et la forteresse de Nyslot. Le fleuve Kymmène avait depuis cette époque formé la frontière entre la Suède et la Russie; mais, dans le traité de paix conclu à Frédérickshamm, le 17 juillet 1809, cette dernière puissance acquit la totalité de la Finlande.

**ABOLITION**, en droit romain, est l'annulation d'une procédure déjà commencée. Elle diffère de l'amnistie, en ce sens que, malgré une précédente abolition, une accusation légale pouvait toujours être reprise, tandis qu'une amnistie détruisait à jamais le corps même de l'accusation.

**ABORIGÈNES**. Les historiens appellent ainsi les plus anciens habitants d'un pays, ceux qui, après la dispersion du genre humain, s'y sont les premiers fixés et sur l'origine desquels on ne connaît rien de certain. Les historiens romains appellent aussi *aborigènes* la peuplade qui, avant l'arrivée des Troyens, habitait le territoire occupé depuis par la ville de Rome.

**ABOUKIR** (rade et fort) sur la côte

septentrionale de l'Égypte, à dix lieues N. O. d'Alexandrie. — La rade d'Aboukir sera à jamais célèbre par le combat naval où la fortune fit pour la première fois sentir son inconstance à Bonaparte. — Le débarquement de l'armée expéditionnaire avait été opéré le 1^er^ juillet 1798, avec un bonheur inoui. Alexandrie prise d'assaut en quelques heures, était un point d'appui qui promettait à Bonaparte de marcher rapidement à son but. Il ne perdit pas de temps, et en moins de vingt jours, presque tous marqués par d'incroyables exploits, il entra au Caire, étonné d'être devenu la capitale d'un nouvel empire. L'incroyable activité du conquérant eut organisé en peu de jours le gouvernement du pays occupé, et préparé la conquête des provinces qui restaient à soumettre. Mais il ne perdait pas de vue la flotte qui l'avait amené, et dont la conservation était une des conditions du succès des vastes plans qu'il avait conçus. L'intention de Bonaparte était que l'amiral Brueys fît entrer la flotte dans le port d'Alexandrie, si cette opération était possible, ou qu'il la conduisît immédiatement à Corfou. Non-seulement il en avait donné l'ordre formel en partant pour le Caire, mais encore il avait envoyé son aide-de-camp Julien avec de nouvelles injonctions. L'officier, porteur de ces ordres, surpris par un poste d'Arabes, périt massacré avec son escorte. Au reste, il ne serait pas arrivé à temps pour prévenir la funeste détermination de l'amiral, qui, dès qu'il eut connaissance de l'approche de la flotte anglaise, prit la résolution d'attendre le combat, en s'embossant dans la rade d'Aboukir. — C'est le 31 juillet que Nelson parut sur les côtes d'Égypte. Après avoir reconnu le port d'Alexandrie, il se dirigea vers Aboukir, où l'amiral Brueys avait embossé ses vaisseaux sur une seule ligne, à deux tiers d'encâblure l'un de l'autre. Cette manœuvre a été sévèrement jugée, d'autant que, dans le conseil où l'amiral prit l'avis de ses capitaines, la majorité avait été d'opinion de combattre à la voile. Toutefois, il serait injuste de laisser peser sur la mémoire de l'amiral Brueys la terrible responsabilité du désastre d'Aboukir. Si la témérité inouie de Nelson, qui osa s'aventurer entre les vaisseaux français et la terre, ne lui eût pas réussi, comme le moindre des accidents si communs à la mer eût pu faire qu'il en arrivât ainsi, ce marin, si célèbre depuis, aurait eu probablement à répondre devant une cour martiale anglaise des suites d'une défaite. Quoi qu'il en soit, l'amiral anglais attaqua avec quatorze vaisseaux la flotte française, qui en comptait un de moins; le combat commença le 1^er^ août vers six heures du soir, par une violente canonnade. La flotte française, par suite de la manœuvre hardie de Nelson, avait son centre et son avant-garde placés entre deux feux. A huit heures, plusieurs de nos vaisseaux étaient déjà hors de combat, non sans avoir fait éprouver à l'ennemi des pertes énormes, et déjà l'amiral français avait payé de sa vie sa résolution funeste. Vers neuf heures le vaisseau l'*Orient* saute en l'air avec un fracas qui jette les deux flottes dans la stupeur. Cependant le combat continue et reprend avec plus de fureur au lever du soleil. Il se prolonge jusqu'à midi, après la ruine ou la prise de tous nos vaisseaux. — L'amiral Villeneuve, qui, quelques années plus tard, mit volontairement fin à ses jours, a été accusé d'avoir puissamment contribué à ce grand désastre par son immobilité pendant le commencement de l'action, et par son départ du champ de bataille avant qu'elle ne fût terminée. Il est probable au moins que, malgré les fautes de tactique qu'on peut reprocher à Brueys, notre flotte eût pu lutter avec plus d'avantage, si la division que commandait Villeneuve fût entrée en ligne, même après l'explosion de l'*Orient*; et il le pouvait, puisque sa retraite ne fut pas inquiétée par les Anglais, dont presque tous les vaisseaux avaient éprouvé de grandes pertes dans leurs équipages, et de véritables avaries dans leurs agrès. — Si la gloire peut balancer les revers, cette compensation ne manque pas à la marine française. La mort de l'amiral Brueys, de Casabianca, de Du-

petit-Thouars, de Thevenard, et d'une foule d'autres officiers dont le vide se fit long-temps sentir dans les cadres de la marine, fut héroïque; l'histoire conservera leurs noms, ainsi que le dévouement sublime du jeune Casabianca, enfant de dix ans, qui fut englouti dans les flots à côté de son père, capitaine de pavillon de l'*Orient*, qu'il refusa constamment de quitter. — Bonaparte reçut l'accablante nouvelle de ce désastre avec la plus grande fermeté; et, privé désormais des moyens de recevoir des secours de la métropole, il prit toutes les mesures nécessaires pour se suffire à lui-même. On sait toutes les grandes choses qu'il exécuta pendant l'année qui suivit la bataille navale d'Aboukir. La fortune lui préparait dans ce même lieu un dédommagement prochain. — Le 11 juillet 1799, la flotte ottomane débarqua sur cette même plage une armée turque de près de vingt mille hommes commandés par Mustapha pacha. Le fort d'Aboukir, défendu par une faible garnison que Marmont, commandant supérieur d'Alexandrie, avait négligé de renforcer, malgré les avis qu'il avait de l'approche de l'expédition ottomane, se rendit après une courte résistance, le commandant ayant été tué au commencement de l'action. Bonaparte revenait de Syrie et allait rentrer au Caire lorsqu'il apprit cette nouvelle; il prit sur le champ la plus énergique disposition, et de Gizels, où il se trouvait, il vola à Alexandrie, où il établit son quartier général, en attendant l'arrivée des troupes qu'il faisait marcher de divers points pour repousser cette dangereuse agression. Tout fut prêt le 23 juillet. — L'armée turque, comme si elle eût prévu qu'elle serait attaquée sur le lieu même de son débarquement, s'y était fortement retranchée. — Bonaparte, appropriant ses mesures au caractère de l'ennemi qu'il avait à combattre, sut contenir l'ardeur de ses soldats et de leurs chefs, et diriger leurs efforts de manière à ce que les Turcs fussent simultanément attaqués sur tous les points de leur ligne de défense trop étendue, quoique fortifiée avec soin. Le combat se soutint avec acharnement jusqu'à la défaite des Turcs, auxquels cette journée coûta dix-huit mille hommes tués et blessés ou prisonniers. La perte des Français fut de cent cinquante hommes tués et de sept cent cinquante blessés. Le fort d'Aboukir, occupé par les Turcs, tint encore quelques jours, au bout desquels il se rendit au vainqueur. Des quatre mille hommes que Mustapha pacha y avait enfermés, il n'en restait plus que deux mille qui furent faits prisonniers. — Cette brillante victoire fut le dernier exploit de Bonaparte en Égypte; peu de temps après il partit pour la France. — Aboukir devait encore être le théâtre du dernier des événements remarquables qui ont signalé le passage des Français en Égypte. Après trois ans de combats, l'armée française, considérablement diminuée, mais non découragée, résistait encore avec succès aux Mameluks, aux Ottomans et aux Anglais. Le 7 mars 1801, une flotte partie de Rhodes, débarqua un corps de six mille Anglais au nord de la rade d'Aboukir. Le général Friant, avec moins de douze cents hommes, sut contenir un ennemi aussi supérieur en nombre, et n'ordonna la retraite qu'au moment où une nouvelle division de six mille hommes allait prendre terre. Après la retraite du général Friant, les Anglais bloquèrent le fort d'Aboukir, que les Français rendirent, après avoir fait, pour sa défense, tout ce que l'honneur pouvait exiger. C...

**ABRACADABRA**, mot magique, auquel on supposait jadis la vertu de guérir la fièvre, surtout la fièvre quarte et l'hémitritée (demi-tierce), autre espèce de fièvre ordinairement mortelle. L'histoire de l'espèce humaine est remplie de faits de ce genre. La superstition, après avoir vu d'infaillibles préservatifs contre toute espèce de maux dans des rassemblements de chiffres, a été en demander aux lettres de l'alphabet. Abracadabra est, sans contredit, la formule de ce genre qui a eu le plus de réputation. Aujourd'hui ce mot n'est plus employé que dans la plaisanterie, et comme une formule magi-

que vide de sens, de même que l'expression allemande Hokuspokus. D'après le médecin basilidique, Q. Serenus Sammonicus, ce mot, pour avoir la vertu dont nous venons de parler, doit être écrit de manière à former un triangle magique, comme :

A B R A C A D A B R A
B R A C A D A B R
R A C A D A B
A C A D A
C A D
A

Ou bien :

A b r a c a d a b r a
A b r a c a d a b r
A b r a c a d a b
A b r a c a d a
A b r a c a d
A b r a c a
A b r a c
A b r a
A b r
A b
A

Quand le triangle est ainsi rempli, on *trouve toujours*, quelle que soit la ligne que l'on parcoure, le mot Abracadabra, pourvu que l'on commence par A et qu'on termine par la dernière lettre de chacune des lignes qui précèdent. Des amulettes grecques sur lesquelles on lit ΑΒΡΑCΑΔΑΒΡΑ, ne permettent pas de douter que ce mot magique ne dût proprement se prononcer Abrasadabra ; les Juifs prononcent Abracalan. Le mot Abrasadabra signifie vraisemblablement : expression divine, et paraît tiré du nom sacré de l'Être suprême, Abrasax ou Abras. D'autres prétendent que le mot Abrasax est formé des lettres initiales des mots hébreux, *Ab*, *Ben*, *Ruach Hakodesch* (Père, Fils et Saint-Esprit) ; et des initiales des mots grecs, σωτηρέα, ἀωὸ, ξύλου (le *salut* vient *du bois* de la croix). Le mot Abrasax n'est ni égyptien, ni grec, ni hébreu, mais persan, et désigne Mithras, qui, chez les Perses, est le dieu du soleil. Les personnes superstitieuses écrivaient le mot Abracadabra en triangle, comme nous l'avons vu plus haut, sur un morceau de papier carré, qu'elles pliaient de manière à cacher l'écriture, et qu'elles piquaient en croix avec un fil blanc ; puis elles attachaient à cette amulette un ruban de lin, au moyen duquel elles la suspendaient à leur cou, de manière qu'elle descendît jusque dans le creux de la poitrine. On la portait ainsi pendant neuf jours ; ensuite on se rendait en silence, de grand matin, avant le lever du soleil, sur les bords d'une rivière ou d'un fleuve qui coulait vers l'Orient ; on détachait du cou le billet magique et on le jetait derrière soi, sans l'ouvrir et sans oser le lire.

**ABRAHAM**, le père et la souche des Juifs, leur plus fameux patriarche. C'est à lui que se rattachent l'histoire des Israélites, les promesses que Dieu leur fit, et les miracles qu'il opéra en leur faveur. Né à Ur en Chaldée, environ 2,000 ans avant Jésus-Christ, il était le huitième des descendants de Sem, l'aîné des fils de Noé. Il passa ses premières années dans la maison de son père Fhare, où il fut préservé de l'idolâtrie, qui dominait dans le reste de sa famille. Obéissant à la voix de Dieu, qui lui ordonna, en lui faisant pressentir sa haute destinée, de se fixer dans le pays de Chanaan, il partit avec son père, sa femme et son neveu, et s'arrêta à Haran, dans la Mésopotamie. Après la mort de son père, il mena une vie errante, tant pour répondre aux vues de Dieu, que pour trouver des pâturages commodes pour ses nombreux troupeaux. Il visita Sichem, Bethel et le pays de Gerara, d'où il retourna à Bethel. De fréquentes querelles entre ses serviteurs et ceux de Loth amenèrent enfin une rupture entre eux. Abraham resta à Mambreh, Loth s'établit à Gomorrhe. Quelque temps après, ayant appris que quatre chefs arabes avaient attaqué Gomorrhe, et qu'ils emmenaient Loth avec toute sa famille et toute sa fortune, Abraham les poursuivit avec ses trois cent dix-huit serviteurs, les vainquit et délivra son neveu et tout ce qui lui appartenait. Dieu avait révélé l'avenir à Abraham, et scellé son alliance avec lui et avec ses descendants par la

loi de la circoncision. Déjà l'âge avancé des deux époux paraissait rendre douteux l'accomplissement de ces promesses, lorsque trois anges, sous la figure de voyageurs, s'arrêtèrent dans leur demeure. Ils étaient envoyés pour punir de leurs impiétés les villes de Sodome et de Gomorrhe, et annoncèrent à Abraham, qu'à leur retour Sara serait mère. Quoiqu'elle eût déjà 90 ans, elle devint grosse et enfanta Isaac dans le temps marqué par l'ange. Lorsque Isaac eut atteint sa vingt-cinquième année, Dieu voulut mettre à une nouvelle épreuve la foi d'Abraham, et lui commanda de sacrifier son fils unique sur le mont Moria. Le vieillard était prêt à obéir à tous les ordres du Seigneur. Déjà la victime était placée sur le bûcher, déjà elle allait être immolée, lorsque Dieu, satisfait de l'obéissance de son serviteur, arrêta son bras levé pour frapper son fils. Après la mort de Sara, Abraham épousa Cethura, qui lui donna encore six enfants; puis il mourut à l'âge de 175 ans. On l'enterra auprès de Sara, dans une caverne du champ qu'il avait acheté au fils de Neth pour sa sépulture. — Non-seulement les Juifs, mais encore les Arabes, font remonter leur origine à ce patriarche. L'église grecque et l'église latine ont mis son nom dans leurs légendes. Il est aussi question de lui dans le Coran; quelques auteurs mahométans prétendent même qu'Abraham fit le voyage de la Mecque, et qu'il commença la construction du temple de cette ville. Les Juifs ont toujours honoré sa mémoire et son tombeau; mais leurs rabbins ont mêlé beaucoup de fables à son histoire.

**ABRAHAM** A SANCTA CLARA. Ce prédicateur, fameux dans son temps par l'originalité de son style, naquit le 4 juin 1642, à Krœhen-Heimstetten près de Mœskirch en Souabe, et se nommait primitivement Ulrich Megerle. Il entra, l'an 1662, dans l'ordre des Augustins déchaussés, à Marienbrunn dans la Basse-Autriche, étudia à Vienne, dans le couvent de son ordre, la philosophie et la théologie, passa comme prédicateur au couvent de Taxa dans la Haute-Bavière, et fut appelé à Vienne, en 1669, avec le titre de prédicateur de la cour impériale. Il mourut dans ce poste le 1er décembre 1709, à l'âge de 63 ans. Toujours pauvre et content, il visita les malades avec un courage digne d'éloges pendant la peste de 1679. Ses sermons se distinguent par une originalité burlesque et abondent en idées les plus comiques et les plus singulières. Ces qualités, qui étaient parfaitement en harmonie avec le goût de l'époque, lui attiraient de nombreux auditeurs; et comme, outre cela, il était très-populaire, et qu'il assaisonnait ses discours de traits mordants, il ne pouvait manquer d'exercer de l'influence. Nous citerons les titres de quelques-uns de ses écrits, parce qu'ils pourront donner une idée du ton qui y règne: *Macédoine Salutaire; Nid de Fous récemment éclos, ou Atelier de beaucoup de fous et de folles, par Abraham a Sancta Clara; Judas l'Archicoquin*. D'autres plus singuliers encore sont entièrement intraduisibles. Dans l'un de ces titres, il cherche, par exemple, à imiter le cri de la poule qui pond. Abraham a Sancta Clara était prédestiné par la nature à parler devant le peuple, et sous ce style comique et burlesque se trouve caché un sens solide, joint à une profonde connaissance du cœur humain et à un grand amour de la vérité. C'est avec une franchise pleine de hardiesse qu'il s'emporte contre les désordres de son temps; et, seul dans son style bigarré, mais cependant vif et énergique, il contraste d'une manière frappante avec le froid mysticisme et la subtilité prétentieuse de la plupart des prédicateurs de son siècle.

**ABRAHAMITES,** ou **DÉISTES BOHÊMES**. C'est le nom que donna la commission d'enquête établie par Joseph II à un certain nombre de campagnards ignorants du comitat de Pardubitz en Bohême, qui, se confiant dans l'édit de tolérance de l'empereur, étaient sortis de leur obscurité l'an 1782, et avaient fait profession publique de la foi qu'avait Abraham avant la circoncision. Ils ne prirent dans la Bible que le dogme de l'unité de

Dieu et la prière : Notre Père, etc, etc. Comme ils ne voulaient appartenir ni à la religion juive, ni à aucune des confessions chrétiennes reconnues, on refusa de leur accorder le libre exercice de leur culte. L'empereur Joseph, moins éclairé en matière de religion qu'on ne le croit communément, voyant qu'ils résistaient à toutes les tentatives que l'on faisait pour les convertir, fit chasser de leurs possessions, en 1783, ces religionnaires, du reste irréprochables ; les fit conduire militairement par troupes de 2, 3 ou 4 hommes dans diverses places frontières de la Hongrie, de la Transylvanie et de l'Esclavonie. Là les hommes furent incorporés aux bataillons chargés de la garde des frontières, et un certain nombre d'entre eux se convertirent avec leurs femmes à la religion catholique dans le Bonnat de Temesvar. Plusieurs moururent sans abjurer leur déisme. (*V.* l'Histoire des Déistes Bohêmes, Leipzig. 1785).

**ABRAHAM PALITSINE**, moine russe, cellérier du couvent de Saint-Serge-de-la-Trinité à Moscou, figure à la fois parmi les écrivains de la Russie et les sauveurs de sa patrie. Il était d'origine noble, et l'un de ses aïeux, Jean Mikoufaévitch, qui s'était distingué au service du Grand-Prince Dmitri Donskoï, avait reçu le surnom de Palitsine d'un bâton (en russe *palitsa*) du poids de soixante livres, qu'il avait coutume de porter dans les combats. Abraham, qui s'était déjà distingué sous le règne de Basile Chouïski, dans le temps d'une famine qui eut lieu à Moscou, en 1609, et qui avait été envoyé en Pologne après la déposition de ce monarque, s'acquit des droits éternels à la reconnaissance de son pays par les services nombreux et désintéressés qu'il lui rendit pendant l'interrègne funeste qui précéda l'élection de Michel Romanoff et qui fut signalé par l'invasion des Polonais et des Suédois. Ce fut même à son instigation que la Russie dut l'héroïque dévoûment de Minine et de Pojarsky, dont le courage la sauva du joug de l'étranger. Il a laissé la relation de ces grands événements sous le titre de : *Récit du siége de Saint-Serge-de-la-Trinité par les Polonais et les Lithuaniens, et des troubles qui éclatèrent ensuite en Russie* (Moscou, 1784). On ignore l'époque précise de sa mort, qui arriva en 1621 ou 1620. — La Russie a eu deux autres écrivains du même nom ; l'un, évêque de Souzdal, en 1431, assista aux conciles de Ferrare et de Florence en 1427 et 1438 ; le second, Abraham Florisky, mort en 1797, après avoir occupé différentes dignités dans l'église, a laissé des traductions des évangélistes Matthieu et Jean (1781 et 1793). H.

**ABRAHAMSON** (Joseph-Nicolas-Benjamin), lieutenant-colonel et adjudant de division danois, fils d'un homme de mérite, qui, quoique militaire zélé, (il était capitaine dans l'artillerie danoise), s'occupa encore davantage des sciences, et dont le nom occupe une place distinguée dans la littérature danoise, comme poète, critique et écrivain. Né le 6 décembre 1789, Abrahamson embrassa de bonne heure la carrière des armes, et parcourut rapidement les grades inférieurs de l'artillerie jusqu'à celui de lieutenant en second, auquel il fut promu à l'âge de quatorze ans. Nommé capitaine d'état-major dans un corps auxiliaire que l'on envoyait en France, il profita du long séjour qu'il y fit pour étudier à fond la méthode d'instruction élémentaire lancastrienne, qui était alors dans toute sa nouveauté. Revenu en Danemarck, il voulut faire participer sa patrie aux avantages de cette méthode, et marcha vers ce but avec un zèle infatigable et une rare persévérance : avec l'assentiment du roi, elle fut essayée, en 1819, dans les écoles militaires élémentaires. Depuis cette époque, on vit le gouvernement danois chercher à la répandre de plus en plus dans le royaume et dans les duchés de Schleswig et Holstein ; tandis que la France, la Russie et l'Autriche contrariaient sa marche, dans la crainte, dit le Dictionnaire encyclopédique danois, que l'introduction de cette méthode d'enseignement ne procurât aux classes du peuple une instruction qui les rendît trop libé-

rales. Une commission composée de plusieurs ecclésiastiques, sous la présidence de l'évêque Mœnster, examina la nouvelle méthode d'enseignement, et, aidée des soins et des lumières d'Abrahamson, lui fit subir les améliorations et les changements nécessaires. Ce travail terminé, le gouvernement publia un avis dans lequel il annonçait que cette méthode, modifiée d'après les besoins du pays et les localités, n'était nullement imposée, mais seulement autorisée. En même temps on engagea les écoles primaires des communes et des villes à en faire l'essai. Les différentes parties de l'enseignement furent mises en rapport avec le degré d'instruction auquel le peuple était déjà parvenu; car depuis un siècle on ne rencontre plus en Danemarck, comme il n'en existe encore que trop en France et en d'autres pays, des provinces entières plongées dans la plus profonde ignorance. Grâce aux soins multipliés et continuels de l'administration de ce pays, l'instruction populaire en est déjà depuis long-temps arrivée à ce point, que tous les habitants savent lire, et que la plus grande partie sait écrire et compter. — Des connaissances plus élevées, mais cependant toujours proportionnées à l'état et au temps dont peuvent disposer les élèves, sont aussi enseignées aux plus humbles classes de la population. Des bibliothèques populaires ont été établies dans quelques communes; et des entreprises de ce genre sont toujours sûres d'obtenir l'assentiment et l'appui du gouvernement. Dans un tel état de choses l'enseignement mutuel ne pouvait plus être regardé, en Danemarck, comme utile et nécessaire que sous certains rapports. Aussi, cette méthode ne fut-elle employée que dans l'instruction élémentaire pour laquelle son mécanisme remplit le mieux le but qu'on se propose, et économise le plus le temps et l'argent, choses si précieuses pour les classes laborieuses! — La rapidité de l'extension de la nouvelle méthode a-t-elle toujours permis de se maintenir dans de justes bornes; et son fondateur, emporté par un zèle bien louable, n'a-t-il pas été entraîné trop loin dans l'introduction de ce nouveau mode d'enseignement, que l'administration danoise lui avait confiée, en s'en réservant à elle-même la haute direction? Ces deux questions, et quelques autres qui s'y rattachent, ont été dernièrement livrées à la discussion publique dans un exposé lucide inséré dans le *Maanedskrift for Litteratur*, oct. 1831, et qui a déjà donné lieu à une guerre de brochures. Déjà en 1819 et 1823, une polémique assez vive s'était engagée sur les avantages et l'utilité de cette méthode. Maintenant que l'expérience et la pratique ont rendu plus facile l'examen de cette question, et que le laps de temps écoulé l'a sans doute dégagée des haines personnelles et de l'esprit de parti qui s'y étaient mêlés, on peut espérer d'obtenir de cette discussion un résultat plus satisfaisant. Les bulletins publiés chaque année sur les progrès de l'enseignement mutuel, en Danemarck, prouvent que quatre ans après la publication de la décision royale du 14 août 1822, qui autorisait l'introduction de la nouvelle méthode dans toutes les écoles élémentaires, le nombre des écoles qui avaient adopté ce nouveau mode d'enseignement était de 1,545, et à la fin de 1830 de 2,673. Abrahamson fut long-temps directeur de l'école normale d'enseignement mutuel de Copenhague, mais en 1832 il a cessé de prendre part à la direction de cet établissement. Il est président de l'école militaire supérieure de Copenhague, directeur administrateur de l'établissement des sourds-muets, commandeur de l'ordre de Danebrog, chevalier de plusieurs ordres étrangers, et membre de plusieurs sociétés savantes danoises et étrangères. Ses écrits les plus importants ont tous pour objet la méthode d'enseignement qu'il introduisit en Danemarck, et parmi ceux-ci, le plus remarquable est un traité intitulé : *Om endbyrdes undervusnings vesen og verd :* sur la nature et l'importance de l'enseignement mutuel, (Copenhague, 1822-27), 3 vol., qu'il

publia de concert avec Mœnster, mort en 1829, évêque d'Aarhuus, dans le Jutland.

**ABRANTÈS**, petite ville située sur la rive droite du Tage, dans l'Estramadure portugaise. Sa population est de 3,500 habitants. Sa situation entre des hauteurs escarpées qui forment un défilé, son vieux château qui peut servir de citadelle, et le Tage qui commence dans ses environs à être navigable, lui avaient donné, autrefois, une importance militaire; aussi, dès 1762, voyons-nous les Portugais s'y fortifier et défier tous les efforts des Espagnols. C'est à Abrantès que se termina, en 1808, la marche périlleuse de Junot, qui, au milieu des plus grandes privations, s'avança le long du Tage, à travers les forêts et les montagnes de la province de Beira; car auprès de cette ville les montagnes que traverse la route presque impraticable d'Alcantara à Castel-Branco, se terminent en une plaine très-fertile et coupée seulement par quelques collines. Junot fit mettre en état de défense la ville et la citadelle qu'il avait trouvées sans garnison. La rapidité avec laquelle, malgré la fatigue de ses troupes, il marcha ensuite sur Lisbonne, qui avait une garnison de 15,000 Portugais et une population de 350,000 âmes; la hardiesse avec laquelle il pénétra dans cette capitale, accompagné seulement de 1,500 grenadiers, pour ne pas laisser au peuple et au gouvernement le temps de se reconnaître, déterminèrent Napoléon, malgré les erreurs stratégiques que Junot commit dans la suite, à lui conférer le titre de duc d'Abrantès (*voyez* Junot). La ville d'Abrantès fut remise aux Anglais par la capitulation de Cintra, et ils ajoutèrent encore à ses fortifications. Cependant, dans le reste de la guerre, cette place fut sans importance, et il n'en est plus question qu'au sujet d'une reconnaissance que Masséna dirigea contre elle, lorsqu'en 1811 il était campé devant la forte position que Wellington occupait entre Santarem et Peniche.

**ABRAXAS** (pierres d'), espèce de pierres taillées, très-répandues, qui portent un tronc humain et des bras d'homme avec une tête de coq et des pieds de serpent. On y lit une inscription qui sert encore mieux à les distinguer; c'est le mot Abraxas ou plus généralement Abrasax, écrit en lettres grecques qui semblent dénoter une origine barbare. Du moins Bellermann (sur les pierres antiques qui portent la figure Abraxas, Berlin, 1817—19), ne reconnaît comme véritables pierres d'Abraxas que celles qui ont cette inscription. Les pierres de ce genre, dont un grand nombre a passé d'Egypte, d'Asie et d'Espagne dans les collections européennes, appartenaient, comme le prouve la dissertation de Bellermann, à la secte christiano-gnostique des basilidiens, et servaient tantôt de symboles auxquels on rattachait des doctrines mystérieuses, tantôt de signes de reconnaissance, tantôt d'amulettes ou de talismans. Le nom d'Abraxas paraissait, à Grotefend, persan ou pelvis. Bellermann le croyait composé des deux mots égyptiens *abrak* et *sax*, et il l'a traduit: *Le mot béni, saintement vénéré*, dont la forme mystique rappelle le Tetragrammaton qu'il était défendu aux Juifs de prononcer. On a proposé encore d'autres interprétations, et déjà chez les anciens on avait tâché d'arriver à un sens en prenant les lettres comme noms de nombre, et en en faisant l'addition, qui produisait le nombre 365. Dans les temps modernes, on étendit le nom de pierres d'Abraxas à une foule d'autres pierres qui portent, il est vrai, des figures énigmatiques, des mots singuliers écrits en caractères étranges, comme Ablanathanalba, etc.; même les signes du sabéisme, le soleil et la lune, avec d'autres symboles, mais qui n'ont pas le type caractéristique particulier aux basilidiens. Si on veut laisser ce nom à ces sortes de pierres, il est plus juste de les appeler Abraxoïdes. Les dates basilidiennes qui se trouvent avec d'autres inscriptions sur plusieurs gemmes de cette classe, ont été interprétées par Bellermann à l'aide des langues sémitiques. Cependant il est bon de comparer ses interprétations avec celles de Néander, qui

propose une nouvelle explication au sujet de ces pierres (dans *l'Exposition des principaux systèmes gnostiques*).

**ABRÉVIATEURS.** On appelle ainsi les employés de la chancellerie papale, qui rédigent et transcrivent les bulles, les brefs et autres actes qui émanent du pape, et qui sont hérissés d'abréviations. Ils enregistrent aussi les demandes, consignent les réponses, et ont enfin dans leurs attributions tout ce qui se fait au Dataire. Les douze premiers abréviateurs ont le rang et portent le costume des prélats; les vingt-deux suivants sont d'un rang moins élevé; tous les autres sont des laïcs. La charge d'un abréviateur du premier rang vaut 2,000 scudi (environ 11,000 fr.).

**ABRÉVIATIONS.** Les abréviations sont presque aussi anciennes que l'écriture. En effet, le besoin d'économiser le temps et la place, l'utilité d'un langage écrit qui ne fût pas connu de tout le monde, conduisirent dès le principe ceux qui ont exercé l'art d'écrire à l'invention d'une écriture abrégée. C'est dans ce but que l'on eut recours aux sigles, aux monogrammes, aux conjonctions, aux chiffres, aux notes tyronniennes. Nous traiterons ces divers systèmes d'abréviations à leurs mots respectifs, nous contentant de parler ici des abréviations proprement dites, et spécialement de celles que l'on rencontre dans les manuscrits et les actes. On trouve assez peu d'abréviations dans les anciens manuscrits, en sorte que l'on peut poser en principe que, si l'écriture capitale ou onciale est belle, et qu'il n'y ait qu'un petit nombre d'abréviations, c'est un signe de la plus haute antiquité. Les abréviations devinrent moins rares peu après le sixième siècle; leur nombre augmenta considérablement au huitième; elles se multiplièrent encore bien davantage au neuvième; au dixième et au onzième, il n'y a pas de lignes dans les chartes et les manuscrits où l'on en trouve plusieurs; enfin, dans les quatre siècles suivants, on fit un véritable abus des abréviations : l'écriture en fut remplie même dans les ouvrages en langue vulgaire et dans les premiers exemplaires de l'imprimerie. Cet abus des abréviations fit ouvrir les yeux au commencement du quatorzième siècle sur les inconvénients qui en résultaient, et en 1304 Philippe-le-Bel rendit une ordonnance qui proscrivait dans les actes juridiques, et spécialement dans les minutes des notaires, toutes les abréviations qui exposent les actes à être mal entendus ou falsifiés. En 1552 le parlement bannit également des lettres royaux les *et cœtera*, qui jusqu'alors avaient été d'usage et qui entraînaient également de graves inconvénients. Toutes ces abréviations des treizième, quatorzième et quinzième siècles et une multitude d'autres introduites pendant la barbarie des temps scolastiques, rendent la lecture des manuscrits et des anciens actes très-difficile, et exigent une étude spéciale. Pour aider à les déchiffrer, un érudit du siècle dernier, M. Lacurne de Sainte-Palaye, avait recueilli un alphabet des anciennes abréviations latines et des abréviations plus récentes employées dans les titres et les manuscrits. Nous renvoyons nos lecteurs à cette table savante qui se trouve dans les traités des Bénédictins sur la diplomatique. Mais nous avons pensé qu'ils nous sauraient gré de leur donner ici l'explication par ordre alphabétique des abréviations latines que l'on rencontre à chaque instant sur les médailles et dans les inscriptions monumentales de l'antiquité.

## A.

AB. Abdicavit.

AB.AUG. M. P. XXXXI. Ab Augustâ millia passuum quadraginta unum.

AB. AUGUSTOB. M. PX. Ab Augustobrigâ millia passuum decem.

ABN. Abnepos.

AB. U. C. Ab urbe conditâ.

A. CAMB. M. P. XI. A Camboduno millia passuum undecim.

A. COMPL. XIIII. A Compluto quatuordecim.

A. C. P. VI. A capite *vel* ad caput pedes sex.

A. D. Ante diem.

ADJECT. H-S. IX. ∞. Adjectis sestertiis novem mille.

ADN. Adnepos.

ADQ. Adquiescit, *vel* adquisita *pro* acquisita.

ÆD. II. II. VIR. II. Ædilis iterùm, duumvir iterùm.

ÆD. II. VIR QUINQUE. Ædilis duumvir quinquennalis.

ÆD. Q. II. VIR. Ædilis quenquennalis duumvir.

ÆL. Ælius, Ælia.

ÆM. *vel* AIM. Æmilius, Æmilia.

A. G. Ager, *vel* Agrippa.

A. K. Ante kalendas.

ALA. I. Ala prima.

A. MILL. XXXV. A milliariis triginta quinque, *vel* ad milliaria triginta quinque.

A. M. XX. Ad milliare vigesimum.

AN. A. V. C. Anno ab urbe conditâ.

AN. C. H. S. Annorum centum hic situs est.

AN. DCLX. Anno sexcentesimo sexagesimo.

AN. II. S. Annos duos semis.

AN. IVL. Annos quadraginta sex.

AN. N. Annos natus.

ANN. LIII. H. S. E. Annorum quinquaginta trium hic situs est.

ANN. NAT. LXVI. Annos natus sexaginta sex.

ANN. P. L. M. X. Annos *vel* annis plus minùs decem.

AN. Θ. XVI. Anno defunctus decimo sexto.

AN. V. XX. Annos vixit viginti.

AN. P. M. Annorum plus minùs.

A. XII. Annis duodecim.

AN. P. M. L. Annorum plus minùs quinquaginta.

A. XX. H. EST. Annorum viginti hic est.

AN. P. R. C. Anno post Romam conditam.

AN. V. P. M. II. Annis vixit plus minùs duobus.

AN. XXV. STIP. VIII. Annorum viginti quinque stipendiorum octo.

A. P. M. Amico posuit monumentum.

AP. Appia, Appius.

A. P. V. C. Anno post urbem conditam.

APVD. L. V. CONV. Apud lapidem quintum convenerunt.

A. RET. P. III. S. Ante retrò pedes tres semis.

AR. P. Aram posuit.

ARG. P. X. Argenti pondo decem.

ARR. Arrius.

A. V. B. A viro bono.

A. V. C. Ab urbe conditâ.

## B.

B. Balbus, Bulbius, Brutus, Belenus, Burrus.

B. Beneficiario, beneficium, bonus.

B. Balnea, beatus, bustum.

B. *pro* V, berna *pro* verna, bixit *pro* vixit, bibo *pro* vivo, bictor *pro* victor, bidua *pro* vidua.

B. A. Bixit annis, bonus ager, bonus, amabilis, bona aurea, bonum aureum, bonis auguriis, bonis auspiciis.

B. B. Bona bona, benè benè.

B. DD. Bonis deabus.

B. F. Bonâ fide, bona femina, bona fortuna, benefactum.

B. F. *ou renversés* de cette manière, ꓭ· Ⅎ. Bona femina, bona filia.

B. H. Bona hereditaria, bonorum hereditas.

B. I. I. Boni judicis judicium.

B. L. Bona lex.

B. M. P. Benè merito posuit.

B. M. P. C. Benè merito ponendum curavit.

B. M. J. C. Benè merito sepulcrum condidit.

BN. EM. Bonorum emptores.

BN. H. I. Bona hìc invenies.

B. R. P. N. Bono reipublicæ natus.

B. A. Bixit, *id est*, vixit annis.

BIGINTI. Vigentí.

BIXIT, BIXSIT, BISSIT. Vixit.

BIX. ANN. XXCI. M. IV. D. VII. Vixit annis octoginta unum, mensibus quatuor, diebus septem.

BX. ANVS. VII. ME. VI. DI. XVII. Vixit annos septem, menses sex, dies septemdecim.

## C.

C. Cæsar, Caia, Caius, censor, civitas, consul, condemno.
C. C. Carissimæ conjugi, calumniæ causa, consilium cepit.
C. C. F. Caius Caii filius.
C. B. Commune bonum.
C. D. Comitialibus diebus
C. H. Custos hortorum, *vel* heredum.
C. I. C. Caius Julius Cæsar.
CC. VV. Clarissimi viri.
CEN. Censor, centuria, centurio.
CERTA. QUINQ. ROM. CO. Certamen quinquennale Romæ conditum.
CL. Claudius.
CL. V. Clarissimus vir.
CH. COH. Cohors.
C. M. *vel* CA. M. Causa mortis.
CN. Cneus.
C. O. Civitas omnis.
COH. I. *vel* II. Cohors prima, *vel* secunda.
COS. ITER. ET. TERT. DESIG. Consul iterùm et tertiùm designatus.
COS. TER. *vel* QUAR. Consul tertiùm *vel* quartùm.
COSS. Consules.
COST. CUM. LOC. H—S. ∞ D. Custodiam cum loco sestertiis mille quingentis.
C. R. Civis romanus.
CS. IP. Cæsar imperator.
C. V. Centumviri.

## D.

D. Decius, decimus, decuria, decurio, dedicavit, dedit, devotus, dies, divus, Deus, dii, Dominus, domus, donum, datum, decretum, etc.
D. A. Divus Augustus.
D. B. I. Diis benè juvantibus.
D. B. S. De bonis suis.
DCT. Detractum.
DDVIT. Dedicavit.
D. D. Dono dedit, Deus dedit, decurionum decreto.
D. D. D. Datum decreto decurionum.
D. D. D. D. Dignum Deo donum dedicavit.
DDPP. Depositi.
D. D. Q. O. H. L. S. E. V. Diis deabusque omnibus hunc locum sacrum esse voluit.
DIG. M. Dignus memoriâ.
D. M. S. Diis manibus sacrum.
D. O. M. Deo optimo maximo.
D. O. Æ. Deo optimò æterno.
D. PP. Deo perpetuo.
DR. Drusus.
DR. P. Dare promittit.
D. RM. De Romanis.
D. RP. De republicâ.
D. S. P. F. C. De suâ pecuniâ faciendum curavit.
DT. Duntaxat.
DVL., *vel* DOB. Dulcissimus.
DEC. XIII. AVG. XII. POP. XI. De curionibus denariis tredecim, augustalibus duodecim, populo undecim.
D. IIII. ID. Die quartâ idus.
D. VIIII. Diebus novem.
D. V. ID. Die quintâ idus.

## E.

E. Ejus, ergò, esse, est, erexit, exactum, etc.
E. C. F. Ejus causâ fecit.
E. D. Ejus domus.
ED. Edictum.
E. E. Ex edicto.
EE. N. P. Esse non potest.
EG. Egit, egregius.
E. H. Ejus heres.
EID. Idus.
EIM. Ejusmodi.
E. L. Eâ lege.
E. M. Elexit, *vel* erexit monumentum.
EQ. M. Equitum magister.
EQ. O. Equester ordo.
EX. A. D. K. Ex ante diem kalendas.
EX. A. D. V. K. DEC. AD. PRID. K. IAN. Ex ante diem quintum kalendas decembris ad pridiè kalendas januarias.
EX. H-S. X. P. F. I. Ex sestertiis decem parvis fieri jussit.
EX. H-S. CIↃ. N. Ex sestertiis mille nummum.
EX. H-S. ∞ ∞ ∞ ∞. Ex sestertiis quatuor millia.
EX. H-S. N. CC. L. ∞ . D. XL. Ex ses-

tertiis nummorum ducentis quinquaginta millibus quingentis quadraginta.

EX. H-S. DC. ∞. D. XX. Ex sestertiis sexcentis millibus quingintis vigenti.

EX. KAL. IAN. AD. KAL. IAN. Ex kalendis Januarii ad kalendas Januarii.

## F.

F. Fabius, fecit, factum, faciendum, familia, famula, fastus, februarius, feliciter, felix, fides, fieri, fit, femina, filia, filius, frater, finis, flamen, forum, fluvius, faustum, fuit, etc.

F. A. Filio amantissimo, *vel* filiæ amantissimæ.

F. AN. X. F. C. Filio, *vel* filiæ annorum decem faciendum curavit.

F. C. Fieri, *vel* faciendum curavit, fidei commissum.

F. D. Flamen Dialis, filius dedit, factum dedicavit.

F. D. Fidejussor, fundum.

FEA. Femina.

FF. C. Fermè centum.

FF. Fabre factum, filius familias, fratris filius.

F. F. F. Ferro, flammâ, fame; fortior fortunâ, fato.

FF. Fecerunt.

FL. F. Flavii filius.

F. FQ. Filiis filiabusque.

FIX. ANN. XXXIX. M. I. D. VI. HOR. SCIT. NEM. Vixit annos triginta novem, mensem unum, dies sex, horas scit nemo.

FO. FR. Forum.

F. R. Forum romanum.

## G.

G. Gellius, Gaius *pro* Caius, genius, gens, gaudium, gesta, gratia, gratis, etc.

GAB. Gabinius.

GAL. Gallus, Galerius.

G. C. Genio civitatis.

GEN. P. R. Genio populi romani.

GL. Gloria.

GL. S. Gallus Sempronius.

GN. Gneus *pro* Cneus; genius, gens.

GN. T. Gentes.

GRA. Gracchus.

GRC. Græcus.

## H.

H. Hic, habet, hastatus, heres, homo, hora, hostis, herus.

H. A. Hoc anno.

HA. Hadrianus.

HC. Hunc, huic, hic.

HER. Heres, hereditatis, Herennius.

HER., *vel* HERC. S. Herculi sacrum.

H. M. E. H-S. CCIƆƆ. CCIƆƆ. IƆƆ. N. Hoc monumentum erexit sestertiis viginti quinque mille nummum.

H. M. AD. H. N. T. Hoc monumentum ad heredes non transit.

H. O. Hostis occisus.

HOSS. Hostes.

H. S. Hic situs, *vel* sita, sepultus, *vel* sepulta.

H-S. N. IIII. Sestertiis nummum quatuor.

H-S. CCCC. Sestertiis quatuor centum.

H-S. ∞. N. Sestertiis mille nummum.

H-S. ∞. CCIƆƆ. N. Sestertiis novem mille nummum.

H-S. CCIƆƆ. CCIƆƆ. Sestertiis viginti mille.

H-S. XX. M. N. Sestertiis viginti mille nummum.

H. SS. Hic suprascriptis.

## I.

I. Junius, Julius, Jupiter, ibi, immortalis, imperator, inferi, inter, invenit, invictus, ipse, iterùm, judex, jussit, jus, etc.

IA. Intra.

I. AG. In agro.

I. AGL. In angulo.

IAD. Jamdudùm.

IAN. Janus.

IA. RI. Jam respondi.

I. C. Juris consultus, Julius Cæsar, judex cognitionum.

IC. Hic.

I. D. Inferis diis, Jovi dedicatum, Isidi deæ, jussu Dei.

ID. Idus.

I. D. M. Jovi deo magno.

I. F., *vel* I. FO. In foro.

IF. Interfuit. IFT. Interfuerunt.

I. FNT. In fronte.

IG. Igitur.

I. H. Jacet hìc.

I. I. In jure.

IM. Imago, immortalis, imperatore.

I. M. CT. In medio civitatis.

IMM. Immolavit, immortalis, immunis.

IM. S. Impensis suis.

IN. Inimicus, inscripsit, interea.

IN. A. P. XX. In agro pedes viginti.

IN., *vel* INL. V. I. S. Inlustris vir infrà scriptus.

I. R. Jovi regi, Junoni reginæ, jure rogavit.

I. S., *vel* I. SN. In senatum.

I. V. Justus vir.

IVD. Judicium.

IVV. Juventus, juvenalis.

II. V. Duumvir, *vel* duumviri.

III. V., *vel* III. VIR. Triumvir, *vel* triumviri.

IIII. VIR. Quatuorvir, *vel* quatuorviri, *vel* quatuorviratus.

IIIII. V., *vel* VIR. Sextumvir, *vel* sevir, *vel* sexvir.

IDNE., *vel* IND., *aut* INDICT. Indictione, *vel* indicto.

## K.

K. Cœso, Caius, Caio, Cœlius, Carolus, calumnia, candidatus, caput, carissimus, clarissimus, castra, cohors, Carthago, etc.

K. KAL. KL. KLD. KLEND. Kalendæ, *aut* kalendis; *et sic de cœteris ubi mensium apponuntur nomina.*

KARC. Carcer.

KK. Carissimi.

KM. Carissimus.

K. S. Carus suis.

KR. Chorus.

KR. AM. N. Carus amicus noster.

## L.

L. Lucius, Lucia, Lœlius, Lollius, lares, Latinus, latum, legavit, lex, legio, libens, *vel* lubens, liber, libera, liberatus, liberta, libra, locavit, etc.

L. A. Lex alia.

LA. C. Latini coloni.

L. A. D. Locus alteri datus.

L. AG. Lex Agraria.

L. AN. Lucius Anius, *vel* quinquaginta annis.

L. AP. Ludi appollinares.

LAT. P. VIII. E. S. Latum pedes octo et semis.

LONG. P. VII. L. P. III. Longum pedes septem, latum pedes tres.

L. ADQ. Locus adquisitus.

LB. Libertus, liberi.

L. D. D. D. Locus datus decreto decurionum.

LECTIST. Lectisternium.

LEG. I. Legio prima.

L. E. D. Lege ejus damnatus.

LEG. PROV. Legatus provinciæ.

LIC. Licinius.

LICT. Lictor.

LL. Libentissimè, liberi, libertas.

L. L. Sestertius magnus.

LVD. SÆC. Ludi sæculares.

LVPERC. Lupercalia.

LV. P. F. Ludos publicos fecit.

## M.

M. Marcus, Marca, Martius, Mutius, maceria, magister, magistratus, magnus, manes, mancipium, marmoreus, Marti, mater, maximus, memor, memoria, mensis, mens, miles, militavit, militia, mille, missus, monumentum, mortuus, etc.

MAG. EQ. Magister equitum.

MAR. VLT. Mars ultor.

MAX. POT. Maximus pontifex.

MD. Mandatum.

MED. Medicus, medius.

MER. Mercurius, mercator.

MERK. Mercurialia, mercatus.

MES. VII. DIEB. XI. Mensibus septem, diebus undecim.

M. I. Maximo Jovi, matri Ideæ, *vel* Isidi, militiæ jus, monumentum jussit.

MIL. COH. Miles cohortis.

MIN., *vel* MINER. Minerva.

M. MON. MNT. MONET. Moneta.

M., *vel* MS. Mensis, *vel* menses.

MNF. Manifestus.

MNM. Manumissus.

M. P. II. Millia passuum duo.

MV. MN. MVN. MVNIC. Municipium, *vel* municeps.

## N.

N. Neptunus, Numerius, Numeria, nonis, Nero, nam, non, natus, natio, nefastus, nepos, neptis, niger, nomen, nonæ, noster, numerarius, numerator, numerus, nummus *vel* numisma, numen, etc.

NAV. Navis.

N. B. Numeravit bivus, *pro* vivus.

NB., *vel* NBL. Nobilis.

N. C. Nero Cæsar, *vel* Nero Claudius.

NEG., *vel* NEGOT. Negotiator.

NEP. S. Neptuno sacrum.

N. F. N. Nobili familia natus.

N. L. Non liquet, non licet, non longè, nominis Latini.

N. M. Nonius Macrinus, non malum, non minùs.

NN. Nostri. NNR., *vel* NR. Nostrorum.

NO. Nobis.

NOBR. November.

NON. AP. Nonis Aprilis.

NQ. Namque, nusquam, nunquam.

N. V. N. D. N. P. O. Neque vendetur, neque donabitur, neque pignori obligabitur.

NUP. Nuptiæ.

## O.

O. Officium, optimus, olla, omnis, optio, ordo, ossa, ostendit, etc.

OB. Obiit.

OB. C. S. Ob cives servatos.

OCT. Octavianus, October.

O. E. B. Q. C. Ossa ejus benè quiescant condita.

O. H. F. Omnibus honoribus functus.

ONA. Omnia.

OO. Omnes, omninò. O. O. Optimus ordo.

OP. Oppidum, opiter, oportet, optimus, opus.

ORN. Ornamentum.

OTIM. *Optimæ*.

## P.

P. Publius, passus, patria, pecunia, pedes, perpetuus, pius, plebs, populus, pontifex, posuit, potestas, præses, prætor, pridiè, pro, post, provincia, puer, publicus, publicè, primus, etc.

PA. Pater, patricius.

PAE. ET. ARR. COS. Pæto et Arrio consulibus.

P. A. F. A. Postulo an fias auctor.

PAR. Parens, Parilia, Parthicus.

PAT. PAT. Pater patriæ.

PBLC. Publicus.

PC. Procurator.

P. C. Post consulatum, Patres conscripti, patronus coloniæ, ponendum curavit, præfectus corporis, pactum conventum.

PED. CXV. S. Pedes centum quindecim semis.

PEG. Peregrinus.

P. II. ∽. L. Pondo duarum semis librarum.

P. II. S ∴. Pondo duo semis cum triente.

P. KAL. Pridiè kalendas.

POM. Pompeius.

P. P. P. C. Propriâ pecuniâ ponendum curavit.

P. R. C. A. DCCCXLIIII. Post Romam conditam annis octogintis quadraginta quatuor.

PROC. Proconsul. P. PR. Proprætor. P. PRR. Proprætores.

PR. N. Pronepos.

P. R. V. X. Populi Romani vota decennalia.

PS. Passus, plebiscitum.

PUD. Pudicus, pudica, pudor.

PUR. Purpureus.

## Q.

Q. Quinquennalis, quartus, quintus, quandò, quantum, qui, quæ, quod, Quintus, Quintius, Quintilianus, quæstor, quadratum, quæsitus.

Q. B. AN. XXX. Qui bixit, *id est*, vixit annos triginta.

QM. Quomodo, quem, quoniam.

QQ. Quinquennalis. QQ. V. Quoquò versum.

Q. R. Quæstor reipublicæ.

Q. V. A. III. M. II. Qui, *vel* quæ vixit annos tres, menses duo.

## R.

R. Roma, Romanus, rex, reges, Regulus, rationalis, Ravennæ, recta, recto, requietorium, retrò, rostra, rudera, etc.

RC. Rescriptum.

R. C. Romana civitas.

REF. C. Reficiendum curavit.

REG. Regio.

RP. RESP. Respublica.

RET. P. XX. Retrò pedes viginti.

REQ. Requiescit.

RMS. Romanus.

ROB. Robigalia, Robigo.

RS. Responsum.

RVF. Rufus.

## S.

S. Sacrum, sacellum, scriptus, semis, senatus, sepultus, sepulcrum, sanctus, servus, serva, Servius, sequitur, sibi, situs, solvit, sub, stipendium, etc.

SAC. Sacerdos, sacrificium.

SÆ., *vel* SÆC. Sæculum, sæculares.

SAL. Salus.

S. C. Senatûs consultum.

SCI. Scipio.

S. D. Sacrum diis.

S. EQ. Q. O. ET. P. R. Senatus, equesterque ordo et populus romanus.

SEMP. Sempronius.

SL. SVL. SYL. Sylla.

S. L. Sacer ludus, sine linguâ.

S. M. Sacrum manibus, sine manibus, sine malo.

SN. Senatus, sententia, sine.

S. P. Sine pecuniâ.

S. P. Q. R. Senatus populusque romanus.

S. P. D. Salutem plurimam dicit.

S. T. A. Sine, *vel* sub tutoris auctoritate.

SLT. Scilicet.

S. E. T. L. Sit ei terra levis.

SIC. V. SIC. X. Sicuti quinquennalia sic decennalia.

SSTVP. XVIIII. Stipendiis novemdecim.

ST. XXXV. Stipendiis triginta quinque.

## T.

T. Titus, Tullius, tantum, terra, tibi, ter, testamentum, titulus, terminus, triarius, tribunus, turma, tutor, tutela, etc.

TAB. Tabula. TABVL. Tabularius.

TAR. Tarquinius.

TB. D. F. Tibi dulcissimo filio.

TB. PL. Tribunus plebis.

TB. TI. TIB. Tiberius.

T. F. Titus Flavius, Titi filius.

THR. Thrax.

T. L. Titus Livius, Titi libertus.

TIT. Titulus.

TM. Terminus, thermæ.

TR. PO. Tribunitia potestas.

TRAJ. Trajanus.

TUL. Tullus, *vel* Tullius.

TR. V. Triumvir.

TT. QTS. Titus Quintus.

Θ., *vel* TH. AN. Mortuus anno.

Θ. XIII. Defunctus viginti tribus.



## V.

V. Quinque, quintò, quintum.

V. Vitellius, Volera, Volero, Volusus, Vopiscus, vale, valeo, Vesta, vestalis, vestis, vester, veteranus, vir, virgo, vivus, vixit, votum, vovit, urbs, usus, uxor, victus, victor, etc.

V. A. Veterano assignatum.

V. A. I. D. XI. Vixit annum unum, dies undecim.

V. A. L. Vixit annos quinquaginta.

V. B. A. Viri boni arbitratu.

V. C. Vale conjux, vivens curavit, vir consularis, vir clarissimus, quintùm consul.

VDL. Videlicet.

V. E. Vir egregius, visum est, verum etiam.

VESP. Vespasianus.

VI. V. Sextumvir. VII. V. Septemvir. VIII VIR. Octumvir.

VIX. A. FF. G. Vixit annos fermè centum.

XIX. AN. ⋈. Vixit annos triginta.

⋈

⋈

ULPS. Ulpiamus, Ulpius.

V. M. Vir magnificus, vivens mandavit, volens merito.

V. N. Quinto nonas.

V. MUN. Vias munivit.

Vol. Volcania, Voltinia, Volusus.

VONE. Bonæ.

VOT. V. Votis quinquennalibus.

VOT. V. MULT. X. Votis quinquennalibus, multis decennalibus.

VOT. X. Vota decennalia.

VOT. XX, *vel* XXX., *vel* XXXX. Vota vicennalia, *aut* tricennalia, *aut* quadragenalia.

V. R. Urbs Roma, votum reddidit.

VV. CC. Viri clarissimi.

UX. Uxor.

## X.

X. AN. Decennalibus.

X. K. OCT. Decimo kalendas octobris.

X. M. Decem millia. X. P. Decem pondo.

X. V. Decemvir. XV. VIR. Quindecim vir.

**ABRICOT.** L'abricotier fut apporté d'Arménie en Grèce, où il s'acclimata parfaitement; de là il passa en Italie, puis en France. On soupçonne qu'il est indigène dans les régions septentrionales de l'Asie, car en Sibérie on a trouvé une variété de l'abricotier qui pousse sans culture au milieu des forêts. On remarquera toutefois que l'abricotier de France, provenant de plans importés d'Arménie, a besoin de beaucoup de chaleur.

**ABROGATION.** C'est l'acte par lequel une loi, un décret, une ordonnance, sont annulés. L'abrogation peut être expresse ou tacite : expresse, elle résulte d'une disposition positive de la loi; tacite ou virtuelle, de la combinaison ou de l'ensemble de dispositions ultérieures.

**ABRUZZES,** la province la plus septentrionale du royaume de Naples, bornée au nord et à l'ouest par les états de l'Église, à l'est par la mer Adriatique, au sud par l'Apulie et par la terre de Labour. Population : 628,600 habitants. Sa superficie est de deux cent trente-six milles carrés, et elle se divise en Abruzze ultérieure I et II au nord-ouest, et en Abruzze citérieure au sud-est. La plus haute crète de l'Apennin (le Gran Sasso) traverse ce pays de montagnes, et rend les communications très-difficiles, surtout dans l'Abruzze ultérieure, où le sol est fort escarpé, et offre des pentes très-rapides. Les rivières qui y ont leur source, le Fronto, le Frontino, etc., vont presque toutes se jeter dans l'Adriatique; et si l'on en excepte la Pescara et le Sangro, ce sont de véritables torrents. Souvent gonflés par les pluies, surtout au printemps, ils débordent et emportent les ponts. Le climat des Abruzzes est rigoureux; la neige couvre le sommet des montagnes depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril; d'épaisses forêts couronnent les hauteurs; les vallées seules sont fertiles, et cependant, comme les habitants sont plutôt bergers que cultivateurs, elles ne produisent qu'à peine la quantité de blé nécessaire à leurs consommations. Les amandiers, les noyers et d'autres arbres fruitiers y réussissent partout; les oliviers croissent dans les terrains les plus bas auprès de la mer. De magnifiques troupeaux de toute espèce paissent sur les hauteurs et dans les vallons, et sont le seul objet d'exportation. Les villes principales sont : Aquila, Pescara (toutes deux fortifiées), Chieti (l'ancienne Teate) et Sulmona. Les Abruzzes sont surtout remarquables par leur position militaire. Elles forment une espèce de fortification avancée, qui pénètre à une distance de quinze milles géographiques dans l'intérieur des états de l'Église. Mais ce qui leur donne encore plus d'importance, c'est qu'on ne peut entrer dans l'intérieur du royaume que par une seule grande route, qui est presque impraticable pour une armée; et aucune route de la même nature ne conduit à travers les montagnes, du rivage de la Méditerranée à celui de l'Adriatique. Le royaume de Naples, s'il est bien défendu, n'a par conséquent d'at-

taques sérieuses à craindre que par deux routes : celle qui, longeant la Méditerranée et les Marais-Pontins, va de Rome à Naples, par Terracine et par Capoue, et celle qui, longeant l'Adriatique, part d'Ancône et mène dans l'intérieur du royaume, par Atri, Pescara, etc. Les diverses rivières parallèles à cette dernière route forment autant de positions très-avantageuses, dans lesquelles l'aile droite est toujours couverte par la mer, et l'aile gauche par les hauteurs voisines, qui menacent en même temps les flancs de l'ennemi. Ces positions, si l'on avait affaire à un adversaire courageux, ne pourraient être enlevées sans une grande effusion de sang. Si, sans être maître des Abruzzes, l'on voulait avancer par l'autre route, qui passe à Terracine, on serait exposé à plus de dangers encore. A partir de Rome, l'aile gauche de l'ennemi, dès que l'armée serait aux environs de Terracine, se trouverait menacée par derrière du haut des montagnes. Si enfin l'ennemi pénétrait par les deux routes à la fois, toute jonction serait impossible avant qu'on fût arrivé à Pescara, d'où une bonne route conduit à travers les montagnes, à Sulmona et à Téano. On aurait d'ailleurs à la fois toutes les difficultés et tous les dangers des deux routes, et on courrait le risque d'être battu partiellement. La possession des Abruzzes est donc tout-à-fait indispensable pour qui veut attaquer Naples, et il est très-difficile de s'en rendre maître. Comme nous l'avons déjà dit, des diverses routes qui conduisent des états de l'Église dans cette province, celle qui va de Rieti, par Civita Ducale, à Aquila et à Sulmona, est seule praticable pour l'artillerie, et il n'y en a que deux autres qui puissent servir à des troupes régulières ; encore sont-elles d'un trajet fort-pénible : tous les autres chemins sont des sentiers, où l'on ne peut avancer qu'un à un, et où les cavaliers sont obligés de conduire leurs chevaux à la main. La route de Rieti est donc la seule par où l'on puisse tenter une attaque importante; mais sur cette route le défilé d'Antrodocco et bon nombre de positions avantageuses rendent la défense très-facile. D'ailleurs, d'épaisses forêts et de profonds ravins permettent d'inquiéter les derrières de l'ennemi à la façon des Guérillas ou des Tyroliens, et si les Napolitains avaient l'humeur guerrière, les Abruzzes, à chaque attaque, coûteraient de nombreuses victimes. Mais quand un peuple manque de force et de courage, quand les soldats, énervés par une lâche apathie, prennent la fuite à l'idée seule du combat, le terrain le plus avantageux n'est d'aucun secours. Voilà pourquoi les Abruzzes, si propres à une guerre défensive, n'ont jamais été d'une grande utilité ; voilà pourquoi Naples est tombée si souvent tantôt au pouvoir des Allemands, tantôt au pouvoir des Français ou des Espagnols. Une seule fois, en 1798, les habitants des Abruzzes résistèrent victorieusement à l'invasion des Français ; ils tuèrent le général Hilarion-Point, firent prisonnier le général Rusca, et causèrent beaucoup de dommage à la colonne du général Duhesme. Mais, comme l'armée napolitaine avait déjà été battue dans les états de l'Église, et qu'elle se conduisait avec la plus grande lâcheté partout où se montraient les Français, ce fut pour ainsi dire en pure perte que les habitants de ces contrées sentirent se réveiller en eux, pour quelques instants, le courage de leurs ancêtres, les Samnites, les Marses et les Sabins, qui avaient autrefois fait trembler les Romains, et qui avant eux occupaient ces montagnes. Quelques soulèvements peu importants, qui éclatèrent plus tard (1806) dans les Abruzzes, ont le caractère des brigandages les plus vulgaires, et ne méritent pas d'être cités avec éloge. En 1815, lorsque Murat marcha contre les Autrichiens, le gouvernement était trop détesté pour que la guerre pût devenir vraiment nationale ; après la bataille de Tolentino, au lieu de résister, les soldats, nés dans l'Abruzze, se dispersèrent pour rentrer dans leurs foyers, pendant la retraite de l'armée à travers cette province ; et les rivières de la côte orientale gênèrent plutôt la fuite des Napolitains que la

marche des ennemis qui s'avancèrent sans trouver de résistance par les routes littorales, et formèrent des colonnes de troupes légères pour traverser les montagnes. Cette marche rapide acheva la déroute de l'armée napolitaine. — En 1821, le parti révolutionnaire à Naples espérait que les Abruzzes lui présenteraient de grandes ressources pour une guerre défensive. Dans les ventes de Carbonari, dans les assemblées populaires et même dans la chambre des députés de France, on vantait les avantages de cette position et le courage qui se réveillait, disait-on, dans le cœur des habitants, et qui devait les rendre dignes de leurs braves ancêtres. Le succès ne répondit nullement à ces espérances. Lorsque les Autrichiens eurent manifesté l'intention d'attaquer les Abruzzes par la route qui va de Civita Ducale à Aquila et à Sulmona, le général Pépé (*voyez* ce nom) résolut de prendre l'offensive. Il passa la frontière, le 7 mars 1821, à Civita Ducale, et attaqua le général Geppert, auprès de Rieti. Bientôt ses troupes n'avancèrent plus qu'avec peine; il se laissa tourner par deux bataillons autrichiens, et fut forcé à la retraite. Les Autrichiens le suivirent rapidement; le 9, la division Wallmoden était déjà au défilé d'Antrodocco (*voyez* FRIMONT); elle l'attaqua, après qu'un autre corps se fut emparé, presque sans la moindre peine, du défilé de Borghette, et l'emporta en peu de temps; car les Napolitains prirent la fuite, les uns par lâcheté, les autres parce qu'ils étaient mécontents du nouveau gouvernement. Les mêmes motifs désorganisèrent alors tout le reste de l'armée; la milice et les volontaires rentrèrent dans leurs foyers; les troupes de ligne, affaiblies par la désertion, se retirèrent dans l'intérieur du pays, et Pépé lui-même, furieux de cette lâcheté, abandonna l'armée. Dès le 11, Aquila ouvrit ses portes, la citadelle capitula, et les habitants des Abruzzes fournirent des provisions à l'armée autrichienne, sans avoir montré la moindre disposition à faire une guerre de partisans. Par suite de la marche rapide des Autrichiens vers Sulmona, le général Carascosa, qui occupait la route de Terracine, et la division qui couvrait la route qui longe la mer Adriatique, se trouvèrent tournés, et battirent en retraite, après la désertion des volontaires et des milices. Ainsi se termina une guerre, qui est une preuve de plus que le défilé des Thermopyles lui-même n'est un rempart que lorsqu'il est défendu par des Spartiates. — C'est dans ces montagnes que se recrute cette race de bandits, qui, dans les Abruzzes et dans les montagnes de la Sabine, inquiètent les frontières du royaume de Naples et des états de l'Église. Ce peuple de brigands est composé de montagnards qui ont des propriétés et une famille, mais qui ne se contentent pas de la profession de cultivateurs, et font en même temps le métier de bandits. Poussés par le besoin et par le goût du meurtre et du pillage, ils forment des bandes et attaquent à main armée les voyageurs, et souvent aussi les habitants et les maisons de la plaine.

**ABSENT.** Les législateurs du Code civil, en établissant une loi sur l'absence, se sont attachés non-seulement à faire disparaître de cette matière les imperfections que les lois romaines y avaient laissées, mais aussi à combiner les dispositions de la loi nouvelle, de telle manière que les droits de l'absent fussent parfaitement garantis, sans préjudice des intérêts des tiers. Dans ce but, ils ont divisé l'absence en trois périodes. Pendant la première, l'absence est seulement présumée, et les personnes qui ont des intérêts à débattre avec l'absent présumé, sont obligées de s'adresser au tribunal de première instance du domicile de l'absent, qui nomme un administrateur pour veiller sur les biens de l'absent, et commet un notaire pour le représenter dans les inventaires, comptes et partages auxquels il peut être intéressé. Lorsque quatre années se sont écoulées depuis que l'absent a disparu de son domicile, et n'a point donné de ses nouvelles, les parties intéressées peuvent faire déclarer l'absence par le tribunal compétent. Le tribunal ordonne une en-

quête, et, un an après le jugement qui a ordonné l'enquête, l'absence est déclarée s'il y a lieu, et publiée par les journaux, à la diligence du ministre de la justice. — L'absence, lorsqu'elle est déclarée, produit des effets, tant relativement aux biens que l'absent possédait au jour de sa disparition, que relativement aux droits éventuels qui peuvent s'ouvrir en sa faveur. Quant aux biens que l'absent possédait au jour de sa disparition, ses héritiers présomptifs, à cette époque ou à lé'poque de ses dernières nouvelles, peuvent en obtenir la possession provisoire, à la charge de fournir caution. Le testament, si l'absent en a laissé un, est alors ouvert, et les légataires peuvent exercer provisoirement les droits que cet acte leur confère. L'époux commun en biens peut demander la dissolution de la communauté et la liquidation de tous ses droits légaux et conventionnels. Ici commence la seconde période de l'absence. La possession provisoire des biens de l'absent n'est qu'un dépôt entre les mains de ceux qui l'ont obtenue; ils en sont comptables envers l'absent, mais leur obligation à cet égard, varie suivant la durée de l'absence. Ainsi l'absent ne peut réclamer que le cinquième des revenus de ses biens, s'il reparaît avant quinze ans révolus depuis le jour de sa disparition; et le dixième seulement, s'il reparaît après les quinze ans. — Si l'absence a duré trente années, les envoyés en possession provisoire conservent la totalité des revenus à cette époque, ou, s'il s'est écoulé cent années depuis la naissance de l'absent, la possession provisoire de ses biens est convertie en possession définitive, et le partage s'opère entre tous les ayant droit. C'est la troisième période de l'absence.—Si l'absent reparaît après l'envoi en possession définitif, ses biens lui sont remis dans l'état où ils se trouvent, et il recouvre le prix de ses biens aliénés. Ses enfants ainsi que ses descendants directs peuvent invoquer la même disposition de la loi pendant les trente années qui suivent l'envoi définitif. — Après le jugement qui a déclaré l'absence, les actions qui pouvaient être exercées contre l'absent doivent être dirigées contre ceux qui possèdent ses biens. — En ce qui concerne les droits éventuels qui peuvent compéter à l'absent, nul ne peut exercer, au nom de l'absent, un droit de cette nature, s'il ne prouve préalablement l'existence de l'absent, au jour où le droit a été ouvert, sans préjudice toutefois de l'action en pétition d'hérédité, qui appartient à l'absent, s'il s'agit d'une succession qui lui est dévolue. — Si l'absent a disparu laissant des enfants mineurs, la mère est chargée de les élever et d'administrer leurs biens. Si le conjoint de l'absent contracte un nouveau mariage, l'absent est seul admis à attaquer la nouvelle union directement ou par un fondé de pouvoir. (*Voyez* au Code civil le titre de ABSENCE).

**ABSINTHE** (*absinthum*), famille des conifères, comprend l'absinthe vulgaire, l'absinthe estragon, l'absinthe auronne, absinthe citronille, absinthe de Judée, nommée *semen contra*, employée contre les vers.—Nous renvoyons à une description détaillée de ce végétal au mot PLANTES (vertus médicales des), que nous traiterons sans charlatanisme, avec concision, et en élagant tout le superflu d'une science trop prodiguée sur cette matière.

**ABSOLU**, ce qui est de telle ou telle nature, de telle ou telle manière, sous tous les points de vue et indépendamment de toute considération, de toute détermination. L'absolu est opposé au relatif, dont l'existence, la manière d'être est soumise à des rapports, à des conditions. L'absolu, substantivement, est par conséquent l'idée la plus générale, celle qui sert de base à toutes les autres, et exprime le parfait, l'indépendant qui, considéré comme sujet, n'est autre chose que Dieu.

**ABSOLUTION.** Autrefois, dans l'église chrétienne, l'absolution était une sentence par laquelle les prêtres, au nom de la communauté, et sous l'invocation de la Divinité, annonçaient publiquement aux pénitents qu'ils étaient délivrés de la punition ecclésiastique, et qu'ils

étaient reçus de nouveau au sein de la communauté. C'est au quatrième siècle que s'introduisit l'usage des absolutions particulières administrées par les prêtres à qui l'évêque en avait donné le pouvoir; de là, disent les protestants, l'opinion hétérodoxe que les prêtres peuvent absoudre de leur propre autorité, et sans le concours de la communauté. Ils ajoutent, pour combattre le dogme de l'église romaine sur cette matière, que la seule formule employée jusqu'au douzième siècle fut : que Dieu, ou que le Christ, t'absolve. C'est encore aujourd'hui celle dont se sert l'église grecque. Dans la religion catholique au contraire, l'*absolution* est la rémission des péchés faite par le prêtre au nom de Jésus-Christ dans le sacrement de pénitence. *Absolution*, dans le sens catholique de ce mot, se prend encore pour la levée des censures et l'action de réconcilier un excommunié avec l'église. C'est encore une prière qui se dit à la fin de chaque nocturne de l'office divin, à la fin des heures canoniales, et une prière pour les morts. (*Voyez* Confession et Pénitence).

**ABSOLUTION** (Jur.). L'absolution, en matière civile, renvoie de l'action intentée par la partie plaignante; en matière criminelle, de l'accusation ou de l'enquête. Elle est, 1° entière, quand elle déclare que l'accusé n'est pas coupable, et qu'il n'a encouru aucune peine; 2° provisionnelle, quand il n'est pas clair que l'accusé soit coupable ou qu'il soit innocent. Dans ce dernier cas, l'enquête, si plus tard il se présente de nouvelles preuves, peut être continuée. La procédure criminelle en France et en Angleterre ne reconnaît pas d'absolution provisionnelle; la sentence doit prononcer la culpabilité ou la non-culpabilité, et cette dernière anéantit toujours l'accusation. En Écosse, on distingue, il est vrai, la non-culpabilité et la non-conviction (*not proved*); mais l'effet de la sentence est le même dans les deux cas. (*V.* Accusation).

**ABSOLUTISME.** Depuis que les idées d'institutions constitutionnelles se sont introduites dans la vie des peuples, et que plusieurs états se sont tout récemment constitués d'après ces idées, les autres états, où domine encore le principe du pouvoir illimité, se trouvent avec les premiers dans une opposition de plus en plus marquée. Chez les uns, la loi fondamentale limite l'autorité du prince, et la nation tout entière, depuis la classe la plus pauvre jusqu'aux rangs les plus élevés de la société, prend une part proportionnée et efficace à l'administration de la chose publique, en même temps que les ministres, par suite de l'inviolabilité du souverain, établie par l'acte constitutif, peuvent être déclarés responsables, par les mandataires du peuple, de tous les actes du gouvernement. Chez les autres au contraire, le souverain n'est arrêté par aucune loi dans l'exercice de sa puissance; il est à la fois le législateur et l'exécuteur de la loi qu'il a faite lui-même, et ne doit compte de ses actions qu'à sa conscience. Cette puissance illimitée du souverain, par opposition à celle qui est attribuée au prince par les institutions constitutionnelles, se nomme *absolutisme*. Ce principe n'admet pas qu'une nation puisse être régie par un contrat comme une association particulière. L'idée que la puissance est un droit qui procède directement de Dieu est prise par l'absolutisme dans son sens le plus strict, et par conséquent toute participation aux affaires de l'état, accordée, soit au peuple, soit à une caste, est considérée comme une grâce accordée par le prince et non comme l'exercice d'un droit. Malgré des prétentions fondées sur l'histoire, on ne peut présenter l'absolutisme comme lié à l'origine d'une nation, parce qu'un état régulièrement constitué ne peut se supposer formé que par la conclusion d'un contrat primitif tel que la raison l'aura fait alors juger nécessaire, et parce que toute puissance fondée sur la force physique et l'obéissance passive est incompatible avec la constitution régulière d'un état. La toute-puissance peut bien, à la vérité, se trouver réunie dans une seule main, mais elle doit être exercée avec justice et discernement, et

surtout s'abstenir de toute mesure arbitraire ou en opposition avec la constitution, qui ne lui a pas seulement conféré la direction des forces physiques, mais encore celle des forces intellectuelles de la nation. L'acte constitutif qui détermine la forme légale de l'état est l'expression et le résultat de la volonté des citoyens réunis, mais la toute-puissance nécessaire à l'exécution de cet acte est confiée au chef de l'état. Le pouvoir suprême se divise en exécutif et législatif : le premier doit appartenir au souverain; le second exige la réunion de toutes les forces morales et intellectuelles de la nation, et détermine les lois qui lui paraissent en harmonie avec l'esprit de la constitution, ainsi que le mode dans lequel elles doivent être établies et exécutées. Lorsque ces deux portions de l'unité du pouvoir, si intimement liées entre elles, ne sont pas divisées; lorsque le pouvoir exécutif et le législatif sont usurpés par le souverain, la puissance intellectuelle de l'état se trouve dépouillée de son action et de l'influence qu'elle avait le droit d'exercer, et que lui assurait la constitution. Aussi arrive-t-il que dans un état régi d'après les principes de l'absolutisme, le souverain, ayant repoussé la puissante coopération de la force intelligente, qu'il ne peut bien connaître qu'en lui accordant une grande latitude d'action, ne doit avoir qu'une administration sans vigueur, parce qu'elle ne peut jamais connaître les besoins réels du peuple ni gagner sa confiance. On ne peut attribuer qu'au plus profond aveuglement l'opinion de ceux qui prétendent encore aujourd'hui qu'un système de gouvernement si contraire à la raison subsiste plus long-temps, et qui pensent qu'on peut résister avec succès aux exigences impérieuses et à la voix puissante des intérêts populaires. Cette résistance est désormais inutile. La nécessité d'appeler le peuple à prendre part à l'administration des intérêts nationaux devient de jour en jour plus palpable en tous pays. Une fois admis à cette participation, le peuple, loin de la négliger, cherchera toujours à l'étendre davantage; car les progrès de son éducation politique lui auront appris que ce désir est un droit. Plus on verra se développer chez les peuples cette tendance à se garantir, par un pacte fondamental, contre les tentatives de l'arbitraire, plus il deviendra dangereux de chercher à s'opposer par la force à cette direction de l'esprit humain.

**ABSORBANTS.** On appelle ainsi des remèdes qui attirent à eux les humeurs du corps et qui repoussent les aigreurs hors de l'estomac.

**ABSTINENCE.** Privation volontaire ou involontaire d'une chose quelconque. En philosophie, l'abstinence est à peu près synonyme de continence : c'est une vertu morale qui consiste à s'abstenir des plaisirs illicites, de ceux de l'amour en particulier. Il n'est question ici que de l'abstinence complète ou incomplète des aliments solides ou liquides. Le premier effet de la privation prolongée des aliments est la sensation de la *faim* et de la *soif* (voyez ces mots). Ces besoins non satisfaits dégénèrent en douleur, avec faiblesse de toutes les fonctions organiques, l'absorption exceptée, faiblesse qui se manifeste par la langueur des mouvements et de l'intelligence. Plus tard, les douleurs d'estomac deviennent atroces, la bouche est aride et brûlante, la peau sèche; les urines sont rares et cuisantes, les yeux rouges et secs; à l'abattement universel succède un délire variable avec exaltation des forces : les naufragés de la *Méduse* ont offert des exemples de ce délire affectant les caractères d'une horrible férocité. Cette réaction est plus ou moins promptement suivie d'un nouvel affaissement, qui persiste jusqu'à la mort, laquelle arrive à une époque indéterminée, au milieu de convulsions ou par évanouissement. L'inspection du cadavre présente un amaigrissement plus ou moins prononcé; les vaisseaux contiennent peu de sang; l'estomac est contracté, revenu sur lui-même, et présente quelquefois des apparences d'inflammation; le cerveau peut offrir aussi des traces de congestion sanguine. La durée possible de l'absti-

nence est extrêmement variable ; mais il ne faut pas ajouter foi à ces histoires d'abstinence de plusieurs mois, si ce n'est en cas de maladie. Certains animaux, tels que la marmotte, restent, il est vrai, toute une saison sans prendre d'aliments, mais cette faculté est particulière aux animaux *hibernants*. Dans l'espèce humaine, les individus jeunes et vigoureux succombent en général plus promptement que les vieillards et les sujets débiles : l'histoire d'Ugolin survivant à ses enfants est un fait vraisemblable. L'abstinence des aliments solides est mieux supportée sous l'influence de la chaleur que sous celle du froid ; c'est l'inverse pour les aliments liquides. Les effets de l'abstinence incomplète ne diffèrent des précédents que par moins d'intensité. L'abstinence est un moyen dont la médecine retire de précieux avantages. F.

**ABSTRACTION** (puissance d'). On appelle puissance d'abstraction la faculté qu'a l'esprit de considérer en lui-même la représentation qu'il a reçue d'objets isolés, d'en séparer dans la pensée les généralités et les particularités, et de se représenter une foule d'objets par la similitude de leurs signes. Cette opération s'appelle abstraction, et l'idée qui en résulte, surtout quand elle vient d'objets isolés, idée abstraite ou l'*abstrait*. L'objet dont l'homme fait abstraction s'appelle *concret*. C'est l'expérience qui indique le concret, tandis que l'abstrait ne vient que de l'âme. *Voyez* CONCRET.

**ABULFEDA** (Ismaël), prince de Hamah en Syrie, surnommé le roi victorieux et la colonne de la religion. Cet Arabe, célèbre comme historien et comme géographe, naquit à Damas l'an de l'hégire 672 (1273 de l'ère chrétienne); il descendait de la famille des Ajoubites, si célèbre par Aladie et ses brillants exploits. Il se distingua jeune encore dans différentes campagnes par sa bravoure. Il hérita de son oncle la principauté de Hamah, mais ne la posséda qu'au bout de quelques années, par suite de discussions survenues entre lui et son frère ; il en conserva au reste la paisible jouissance jusqu'à sa mort, arrivée l'an de l'hégire 732 (1333). Tous les historiens qui font mention de lui le dépeignent comme un prince doué des qualités les plus distinguées, aussi remarquable dans les combats par son courage et sa bravoure que dans les conseils par sa sagesse. Au milieu des soins du gouvernement, il se livra avec zèle à l'étude, réunit autour de lui des savants et fit servir sa puissance et ses richesses aux progrès de la science. Il possédait lui-même des connaissances étendues en histoire, en jurisprudence, en médecine, en botanique, en mathématiques et en astronomie, et il nous a laissé les fruits de ses laborieuses recherches dans plusieurs ouvrages estimables, dont les plus célèbres sont sa géographie, intitulée : *Véritable position des pays*, et son histoire du genre humain. Nous avons plusieurs traductions et imitations de ces livres, surtout du dernier. *Annales moslemici, arab. et lat., op. et stud. Reiskii* (1789-1794, 5 vol.). *De vita et rebus gestis Mohammedis*, éd. Gagnier (1723).

**ABUS**; *abuser; abuser de; abuseur; abus des choses; abus des mots; abus* (appel comme d'). — Le *Dictionnaire de l'Académie* définit ainsi ce mot : « Usage » mauvais, excessif ou injuste de quelque » chose.... Il se dit aussi absolument pour » signifier désordre, usage pernicieux. » La définition de Voltaire n'est pas moins bonne : « Vice attaché à tous les usages, » à toutes les lois, à toutes les institu» tions des hommes : le détail n'en pour» rait être contenu dans aucune biblio» thèque. » — Je n'entreprendrai pas de moissonner dans un champ si vaste, j'y vais glaner quelques traits. Le mot *abus* revient si souvent dans les conversations du monde, il est si bien de circonstance aujourd'hui en politique, en littérature, en religion, en administration, etc., qu'on ne saurait dans notre ouvrage omettre un mot si essentiel; mais, en même temps, on nous pardonnera facilement de n'avoir pas tout dit sur une matière inépuisable. — Les abus gouvernent les états, a-t-on dit depuis long-temps; on peut ajouter

qu'ils dirigent toutes les professions, et sont le mobile de la plupart des actions privées.—Quel abus n'a-t-on pas fait de la religion? quel abus n'en fait-on pas encore? —Léon X faisait vendre des indulgences, des portions du ciel, par les moines Augustins. Un moine d'une autre robe trouva mauvais que son couvent n'eût pas été préféré pour le monopole de cet *abus* sacrilége. Ce moine avait de la véhémence, de l'énergie, de la ténacité : il eut aussi le bonheur de naître à propos, dans un temps où la naïve et morale Germanie était lasse des scandales de Rome, et, grâce à Luther, une misérable querelle entre deux ordres mendiants, une rivalité d'*abus* amena la grande *réforme* religieuse de l'Allemagne et du nord de l'Europe.—Et Calvin, faisant brûler Michel Servet, n'était-ce pas là aussi un étrange *abus?* —N'importe, laissons l'ex-curé de Noyon Chauvin se laver les mains dans le sang; laissons l'époux aviné de Deborah se vautrer dans les voluptés du cabaret; oublions au fond de la tombe les vices et les crimes des hommes qui ont vécu, et acceptons les noms de Luther et de Calvin comme synonymes des mots *liberté de conscience, examen, affranchissement moral.*—Naguères en France, bien qu'on n'espérât pas nous rendre les antiques croyances de nos pères, on avait ramené une partie des *abus* de l'église et du sacerdoce. Pour cela il n'était pas besoin de foi, mais seulement de matière imposable et de conscrits, dont on faisait des prêtres. Ce dernier baptême d'or, d'intrigue et d'*abus,* a été pour le vieux catholicisme une persécution cent fois pire que tous les massacres de la révolution. — Aujourd'hui que l'autel catholique n'est plus sur le trône, ou le trône sur l'autel, comme on voudra, des jongleurs veulent profiter de l'occasion pour élever estrade contre estrade, pour dresser leurs tréteaux, pour lever boutique sous le nom, je crois, d'église catholique française. *Abus,* jonglerie que tout cela : le spectacle durera tant que les badeaux ne se lasseront pas de payer leurs billets à la porte. A l'Opéra, j'aime mieux Calchas; à l'église, j'aime mieux, à tout prendre, un Gondi, beau, fier et mondain, que l'abbé Châtel et que le docteur Roch, qui, je le crains bien, ne deviendra jamais aussi populaire que son bienheureux homonyme. Ces prêtres, mal avec leur évêque, voudraient nous intéresser à une querelle qui n'est pas la nôtre. Laissons-les se renvoyer de l'un à l'autre les qualifications d'imposteurs et de tartufes : le monde y gagnera; toute cette comédie durera tant qu'une escroquerie bien scandaleuse n'aura pas traîné en police correctionnelle ces nouveaux vendeurs du temple. Voyez ces pauvres saint-simoniens : adieu pour eux le temps des dîners fins aux bougies, au vin de Champagne, avec des femmes libres et vivant bien! Ils jeûnent maintenant, dit-on, et leur religion ne le prescrit point. Je suis vraiment fâché que l'argent soit venu salir leur position : au milieu de leurs prétentions ridicules à un système exclusif, à une religion nouvelle, étrange *abus* dans ce siècle trop positif, il y avait dans leurs idées du bon, du meilleur, du vrai. — Au reste, en fait de religion, les *abus* tout neufs sont peu dangereux : ils sautent trop à l'œil; ce sont seulement les vieilles superstitions, les vieux *abus* qui sont dangereux :

> Plus l'abus est antique et plus il est sacré.
>
> VOLTAIRE ; *les Guèbres*, tragédie.

—Et les *abus* en politique! la carrière est immense. Heureux l'état qui est le moins infecté de cette contagion!

> ........ Optimus ille est,
> Qui minimis urgetur....
>
> HORACE, *Sat.*

Maxime sage et vraie; mais on s'en est emparé, et Voltaire tout le premier, pour défendre les vieux *abus* de certains états. Je doute qu'aujourd'hui il opposât le gouvernement des Chinois et des Japonais aux réformateurs politiques. Notre siècle, qui ne croit rien sur parole, et qui, grâce à Voltaire lui-même est, sous ce rapport, en état de battre sa nourrice, commencerait par lui demander : Connaissez-vous quelque chose à ces gouvernements, à cet état social, que vous nous citez pour modèles et prototypes d'un bon régime poli-

tique. Je doute qu'aujourd'hui Voltaire fît sonner si haut l'excellence du gouvernement d'Angleterre. Le secret d'être encore mieux que les autres avec des *abus* énormes n'est plus un secret de stabilité pour aucun gouvernement. Depuis Voltaire, la monarchie de Louis XIV s'est écroulée sans retour, et l'Angleterre est en travail d'une révolution démocratique, dont l'explosion sera le coup de grâce à toutes les vieilles aristocraties d'Albion et du continent. — Dans un gouvernement absolu, la royauté couvre tous les *abus*, ou, pour mieux dire, elle est le grand *abus* d'où tous les autres dérivent. Tant qu'elle est assez forte pour les maîtriser, tout va fort bien pour elle, et passablement pour les peuples. Mais le moment vient où, réduite à n'être plus que la complice des *abus* secondaires, elle tombe; et c'est notre histoire au temps où un poète disait de Louis XVI sur le trône :

Se croyant un *abus*, il ne voudra plus l'être.

Dans un gouvernement mixte, où trois pouvoirs, royauté, aristocratie, démocratie, sont en présence, si c'est l'aristocratie qui a fondé cette fiction politique, si c'est l'aristocratie qui l'emporte, comme en Angleterre, la royauté se soumet d'assez bonne grâce à n'être que la seconde. Si, comme en France, c'est la démocratie qui a conquis une des trois places, la royauté, tantôt flatteuse, tantôt courroucée, s'attache à diviser, et veut à toute force usurper la première. La chose n'est pas difficile avec la gloire militaire d'un Napoléon : ici les *abus* se cachent sous les lauriers. Le peuple peut bien se résigner. La chose est une insolence de la part de tout autre : alors le gouvernement tout entier devient un *abus*. — En présence d'un système représentatif élevé sur les bras du peuple en 1789 et 1830, vous venez encore me parler de système héréditaire, *abus*, déception que ce mot-là. — En 1814, à la suite d'un despotisme militaire, dont on a trop oublié l'insupportable intensité, il y avait de la finesse à se dire à la fois légitime et octroyeur de charte : c'était une plaisanterie de bon goût. Nombre d'hommes d'honneur et d'esprit la prirent au sérieux ; mais les sottises de M. de Blacas, la bascule de M. Decazes, les finasseries de M. de Villèle, et l'illuminisme despotique de M. de Polignac, les ont désabusés un peu plus tôt un peu plus tard. Louis XVIII, roi par *la grâce de Dieu*, en accordant aux besoins du siècle une charte de progrès, comptait bien se réserver à la fois les avantages de l'absolutisme et la bonne grâce de concessions généreuses. Sans doute il avait trop d'esprit pour espérer que cela tiendrait long-temps après lui ; mais il est mort aux Tuileries ; il repose aujourd'hui à Saint-Denis, sur la même marche où pourrissait Louis XV. C'est ce qu'il voulait. Oh ! le bon temps que le règne de Louis XVIII, pour les *abus* modifiés, atténués, mais pullulant, multipliant partout, grâce à ces majorités aristocrates, qui, selon un grand ennemi des *abus*, « ont » l'art d'arracher les vêtements et le pain à » ceux qui sèment le blé et préparent la » laine ; l'art d'accumuler tous les trésors » d'une nation entière dans les coffres de » cinq à six cents personnes. » (Voltaire). — Aujourd'hui, c'est une charte qui a octroyé un roi : le peuple n'a rien eu à voir dans cette affaire. *Monarchie, meilleure des républiques* : mots étonnés de se trouver ensemble, mensonges qui se combattent ; enfin *abus de mots*. Écoutons encore l'Académie en son dictionnaire : « *Abuser*, dit-elle, *voyez* TROMPER : » il vous promet cela, il vous abuse · » abuser les esprits faibles ; il abuse les » peuples. » — On *abuse* aussi *une fille* quand on la séduit avec délicatesse. On *abuse d'une fille* quand on procède avec elle comme un Cosaque. — On nous a prouvé en politique que, par un étrange *abus* de la chose et du mot, cet adage de la sagesse, *medium tene*, c'est-à-dire, tenez un *juste milieu*, pouvait devenir le grand cheval de bataille d'un machiavélisme presque toujours risible. Malheur au nouveau gouvernement qui n'en finit pas tout d'un coup avec les *abus* de celui qui l'a précédé. Ces vieux *abus* étaient peut-être tolérables, s'ils éma-

naient d'un vieux principe. Mais que dire d'un gouvernement qui affectionne de préférence les *abus* en opposition manifeste avec le principe de son existence? — *Monarchie prussienne*, autre *abus de mots*, dites : *État-major prussien, dont le descendant du grand Frédéric n'est pas même le général, mais le tambour-maître.*—*Monarchie autrichienne*, encore *abus de mots*, dites : *Conseil des dix*, cour Weymique, cinq ou six familles aristocratiques; et je plaindrai peut-être ce chef ostensible, qui n'est qu'un roi aux échecs, et sous le nom duquel se machinent tant d'infamies, qu'il ne soupçonne peut-être pas. — *Autocrate de toutes les Russies*. Quelle idée de puissance dans ces cinq mots! Autre *abus de mots*. Est-ce un fils de Pierre Ier, est-ce un maître que ce jeune moscovite, dévot, voluptueux, dégoûtant de musc, ivre de sang, et que je vois courbé sous le knout de quelques grandes familles, où le régicide se transmet de père en fils. — *Sainte-Alliance*, abus de mots encore : si par hasard vous faites un nouveau dictionnaire, renvoyez au mot *traite des blancs*. — L'écriture appelle les rois des *mangeurs de peuples;* aujourd'hui les rois ne mangent plus personne; on les tue quelquefois : si dans votre dictionnaire vous mettez : *abuseur,* ajoutez : synonyme, *roi*. — Administration, faut-il le dire? presque toujours synonyme d'*abus*, et cela ne peut guère être autrement. L'administration n'est autre chose qu'une délégation du pouvoir, embarrassé par l'extrême étendue de ses attributions et de ses rapports. Des abus dans l'administration sont l'effet inhérent à la cause même de sa création, qui est l'impuissance et l'éloignement du souverain ; puis la manie que les gouvernants et les commis ont de confondre le gouvernement avec l'administration. De l'administration sont nées la bureaucratie et la centralisation, qui sont aujourd'hui pour la France deux fléaux bien tenaces, car elles ont survécu depuis 1789 à toutes les révolutions ; que dis-je? elles se sont étendues, multipliées, et pour emprunter les énergiques expressions deM. Lemontey, « elles ont éparpillé » leur monopole, engendré des myriades » de commis, dévoré le domaine public, » comme cette armée de Xercès, dont le » passage tarissait les eaux. » Sans doute il est des abus auxquels il ne faut opposer que la tolérance philosophique. Jamais vous ne rendrez certains administrateurs moins brusques envers les contribuables, plus polis, moins dédaigneux. Il faut bien prendre son parti sur une foule d'irrégularités et de négligences administratives dont l'homme privé lui-même se rend coupable dans la gestion de ses propres affaires; mais si vous voyez un fonctionnaire méconnaître la loi, aller au-delà de ses attributions, autoriser de sa signature des marchés onéreux à l'état, criez à l'*abus*, et vous aurez rempli la tâche d'un bon citoyen. Il est aussi dans les administrations des *abus* de famille et d'intérieur dans le détail desquels je ne daignerai pas descendre ; il me conduirait au mot *abus de confiance*, que le Code pénal caractérise beaucoup mieux que je ne pourrais le faire. Voltaire parle quelque part des *abus* qui régnaient de son temps à l'Hôtel-Dieu de Paris, *abus* dont une bonne partie a heureusement disparu. Il rappelle que les administrateurs de l'Hôtel-Dieu portaient en compte la valeur de cinquante livres pour chaque malade, ou mort ou guéri. Une compagnie proposa de gérer pour cinquante livres seulement par guérison, offrant de prendre les morts à sa charge. Une proposition si belle ne fut point acceptée, et Voltaire ajoute : « Tout abus qu'on veut réformer est le » patrimoine de ceux qui ont plus de cré- » dit que les réformateurs. » Cet axiome contient tout le secret de la perpétuité des *abus*. Tant de familles honnêtes en vivent, et dépensent utilement, honorablement, l'argent que leur procurent les *abus*. D'ailleurs, on aime assez peu les réformateurs : presque tous commencent par demander une place pour être à même d'opérer leurs réformes, et cette demande préalable vient décréditer leurs beaux projets. Le réformateur obtient-il d'arriver au pouvoir, il échoue comme

Turgot, il devient la bête noire des courtisans des princes, d'une reine, ou dévote ou avide de plaisirs et de dépenses. L'amitié toujours flottante du prince ne tarde pas à abandonner le ministre philosophe. Le réformateur fait-il comme tant d'autres; une fois nanti d'un bon poste, trouve-t-il tout pour le mieux dans l'administration ou dans le gouvernement: le peuple le siffle, mais lui, s'applaudit en supputant son or, en comptant les courtisans qui remplissent ses salons, en s'enivrant de ces jouissances si propres à endormir la conscience d'un parvenu.— Et les démagogues donc! croyez-vous que chez eux il n'y ait pas abus des choses et des mots? Député ministériel, si chacun de tes discours flatteurs est une pétition à la tribune, j'aperçois sous ton masque, fougueux tribun du peuple, que tu ne tonnes contre les abus que parce que tu veux te mettre à la place de ceux qui les exploitent pour les exploiter à ton tour. Faut-il donc désespérer et du pays et de l'humanité? Non pas, il est bon que les méchants se combattent entre eux. Dans les attaques, dans les répliques, il se dit des choses dont l'opinion fait son profit, des vérités qui instruisent le peuple, et dont le peuple s'armera plus tard pour éloigner aussi bien les faux amis qui l'*ont abusé* que les gouvernants qui *abusent* ouvertement de lui et de son argent. — On peut dire d'un courtisan qui trouve à bien vivre et à faire son chemin sous tous les régimes : « Il vit des *abus*, mais il n'*abuse pas de* son crédit. » — Dans le temple des lois, que d'abus! Je ne parle pas des juges cupides qui vendent la justice, qui tendent la main aux plaideurs. Cet *abus*, que dis-je! ce crime est plus rare que jamais, grâce à la publicité des débats; mais s'il existe encore aujourd'hui des juges très-probes comme hommes privés, qui mettent leurs passions politiques dans la balance de la justice, il y a *abus, abus* criminel!—Autre *abus* du temple de Thémis : ce pédantisme judiciaire qui porte les juges et les hommes du parquet à voir partout des coupables, à outrer les rigueurs de la loi. Voyez ces mêmes juges hors de leurs fonctions, vous les trouverez doux, complaisants, agréables.—Et la faconde inépuisable des avocats; et leur fausse logique, *abus, abus*!— Et ces procureurs qui, sous le nom d'avoués, vivent aujourd'hui si noblement, si grandement aux dépens des plaideurs, *abus, abus*, toujours *abus!* Et ces docteurs fameux, dont le scapel avantageux semble avoir sondé toutes les mines du Potose! Et ce médecin *à parapluie*, qui ne vous donne jamais que l'adresse de son apothicaire! Et ce Galien en cabriolet, qui vous fait dix visites pour une! Et ce malade pour qui le médecin est un dieu quand il souffre, et devient un créancier qu'on salue à peine quand la santé est revenue! Et ce libraire qui vous vend le nom des auteurs et non pas leurs ouvrages!—Et ces aristarques qui élèvent aux nues ou abîment un livre sans l'avoir ouvert! — Et ces auteurs qui reçoivent tout fait des écrits qu'on leur paie! — Et ces députés qui ont de l'éloquence qu'ils paient tant la feuille à un publiciste ignoré. *Abus, abus!* — Et ces instituteurs qui montrent ce qu'ils ne savent pas? Ces commis universitaires qui osent substituer leur monopole aux droits imprescriptibles des pères de famille*! abus* que tout cela! C'est une chaîne immense, dont le premier anneau est sur le trône et dont les derniers descendent jusqu'aux classes les plus infimes de la société. Dans la philosophie, que d'abus! tel se dit philosophe, parce qu'il écrit sur la morale, qui ne vaut pas mieux que les tartufes de religion. Si plus d'un grand dévot a été un grand misérable, j'ai connu et dans l'histoire et dans le monde plus d'un grand philosophe qui n'avait rien à lui envier sous ce rapport. Nous consolerons-nous d'un abus par l'autre? non, dans notre sage impartialité, blâmons également l'abus de la religion et l'abus de la philosophie. — Sans l'*abus des mots*, il n'y aurait en politique qu'un gouvernement, en religion qu'un culte; en philosophie, l'on ne verrait ni tant de livres obscurs, ni tant d'acrimonieuses querelles, ni tant de coteries; il n'y aurait

qu'une secte, celle de la vérité, de la tolérance et de la vertu. — En littérature, on publierait peu de livres, car il n'y en aurait que de bons, et il ne serait plus besoin de composer de poétiques, car chaque livre serait un modèle. Depuis la satire *sur l'équivoque* par Boileau, depuis le piquant article de Voltaire, *Abus de mots*, on n'a fait à cet égard que ressasser les idées de ces deux grands écrivains. Je n'imiterai pas cet exemple, et je renvoie les lecteurs au *livre des satires*, comme on disait sous Louis XIV, et au *Dictionnaire philosophique*. Dois-je omettre ici que, durant la première révolution, un homme d'esprit qui était tant soit peu aristocrate a fait un *dictionnaire critique de la langue révolutionnaire*. Tout son livre roulait sur l'abus des mots employés par les puissants d'alors. On a de La Harpe une brochure intitulée *du fanatisme dans la langue révolutionnaire*. Enfin, en 1829 un honnête homme a annoncé un journal des abus en quarante volumes in-8°. C'était beaucoup promettre. Il est resté à la deuxième ou troisième livraison. Il devait s'y attendre : la classe qui profite des abus peut seule acheter des futilités, des journaux, et elle s'est liguée contre le *Journal des Abus* en ne souscrivant pas. — Quelques mots encore sur une acception particulière du mot *abus* dans les affaires ecclésiastiques : *l'appel comme d'abus*. C'était l'appel qu'on interjetait au parlement d'une sentence rendue par un juge ecclésiastique, qu'on disait avoir excédé son pouvoir. La sentence du parlement portait : *il y a* ou *il n'y a pas abus*. Aujourd'hui, quand le roi en son conseil d'état rend sous la forme d'ordonnance un arrêté portant qu'il y a excès du pouvoir apostolique, soit dans une bulle du pape, soit dans un mandement d'évêque, la formule est encore la même. CH. DU ROZOIR.

**ABYSSINIE,** grande contrée à l'ouest de l'Afrique, est bornée à l'est par la mer Rouge, au nord et à l'ouest par les sables incultes de la Nubie, et au sud par des déserts encore inexplorés ou des royaumes barbares. Le territoire de l'Abyssinie est entrecoupé par de nombreuses chaînes de montagnes hautes et escarpées. La plus élevée paraît être le Lalalmon, qui, avec les monts Semen à l'ouest, et d'autres ramifications s'étendant dans différentes directions, couvre presque tout le Tigré ou Abyssinie septentrionale. Ces montagnes sont de différentes formes et jetées les unes sur les autres avec une confusion si sauvage et si heurtée, que Bruce, voyageur anglais du siècle dernier, compare quelques-unes d'entre elles à des pyramides renversées sur leur base. On a reconnu, au reste, qu'il y a une ridicule hyperbole dans l'assertion d'anciens missionnaires qui prétendaient que les Alpes et les Pyrénées ne sont en comparaison que des collines. Un fait certain toutefois, c'est que quelques-uns des plateaux les plus élevés sont constamment couverts de neige, circonstance qui, sous les tropiques, indique une très grande élévation. A l'ouest, les montagnes de Gojam ne sont pas tout-à-fait si élevées, mais elles couvrent une grande partie de territoire. Elles sont habitées par les Agous, race pastorale aborigène, qui adore le Nil. — Dans nos climats, de grandes agglomérations de montagnes donnent bien quelque chose de pittoresque à l'aspect général d'un pays, mais aussi elles le rendent nu et infertile. Combien n'en est-il pas autrement, sous les rayons brûlants du soleil des tropiques ! Exposé à leur influence, un sol de la plus grande fertilité naturelle ne tarde pas à être brûlé, à devenir aride. Sous une semblable latitude, heureuse la contrée qui, comme l'Abyssinie, possède dans ses montagnes d'immenses réservoirs dont les eaux, s'échappant par mille canaux, vont partout répandre la fraîcheur et la vie. C'est ainsi qu'il n'y a pas de région au monde dont la fertilité soit plus grande que celle des plaines et des vallées de l'Abyssinie. Les eaux nombreuses qui les arrosent se réunissent en deux grandes rivières, qui, bien qu'elles ne constituent pas le Nil, comme quelques personnes l'ont supposé, atteignent et alimentent cependant le lit de ce grand fleuve. Toutes les montagnes de l'ouest sont coupées par le Tacaze, qui,

dans son cours capricieux, traverse le plus souvent de vastes vallées où règne la plus riche végétation et où vivent pêle-mêle des bêtes féroces et des peuplades sauvages. Il pénètre ensuite en Nubie et se jette dans le Nil à Berbes. Les nombreux torrents qui s'échappent du Gojam se réunissent pour former le Dembi, grand lac situé au cœur de l'Abyssinie, et où a sa source l'Azerg ou rivière Bleue, que beaucoup de géographes modernes se sont obstinés à prendre pour le Nil. Bruce, en cherchant à remonter à la source de ce fleuve, annonça, il est vrai, qu'il avait atteint le but de son périlleux voyage. Mais il est maintenant démontré que lorsque la rivière Bleue, après avoir décrit un demi-cercle dans son cours à travers l'Abyssinie, et après être sortie de ses limites, se jette dans l'Abiad ou rivière Blanche : celle-ci, dont la source est située bien plus loin à l'ouest, et dans l'intérieur de l'Afrique, est un fleuve et plus large et plus profond, qui a bien plus de droits à être considéré comme le véritable Nil, dont la rivière Bleue n'est que tributaire. — L'Abyssinie, malgré ses nombreuses montagnes, est peu riche en productions minérales. Tout l'or qui s'y trouve vient de l'intérieur de l'Afrique. Près de la frontière, on trouve cependant une immense plaine de sel de plus de quarante lieues d'étendue. Il y a en général à la surface une couche de sel de deux pieds de profondeur, et à l'état le plus pur. Mais l'exploitation de cette magnifique saline est rendue très-périlleuse par le voisinage de hordes barbares toujours prêtes à attaquer et à dépouiller les travailleurs. — Il est évident que l'Abyssinie était comprise, par les anciens, dans cet immense territoire auquel ils donnaient le nom général d'Éthiopie, et qui renfermait toute la partie de l'Afrique au sud de l'Égypte et de la chaîne de l'Atlas. Elle ne formait pas partie cependant de la fameuse Éthiopie qui avait pour capitale Meroë. Cette contrée, dont l'histoire est enveloppée d'un profond mystère, qui fit la conquête de l'Égypte, et que Cambyse essaya vainement de subjuguer, comprenait le territoire situé le long du Haut-Nil, connu maintenant sous le nom de Nubie. Aucun monument historique n'établit que l'Abyssinie, fermée de tous côtés par des montagnes élevées, des forêts, des marais et des déserts, ait jamais été visitée par une expédition militaire. Ni Pétrone, quand Auguste le fit marcher contre la reine Candace, ni Probus, dans son expédition contre les Blemmyens, ne pénétrèrent jusqu'à Meroë ; par conséquent, jamais ils n'approchèrent de l'Abyssinie. Hérodote fait bien mention d'une Ile des Exilés, dans laquelle le roi d'Éthiopie établit un corps nombreux de déserteurs de l'armée de Psammetichus, roi d'Égypte, mais comme évidemment cet historien, suivant l'usage de l'antiquité, entend par ce mot île un territoire resserré entre des bras de rivière, et qu'il le désigne d'ailleurs comme s'étendant le long des rives du Nil, qu'il dit descendre de l'ouest, il semble que cette description s'applique, ou à Sennaar, ou à quelqu'autre région située sur le Bahr-el-Abiad, et aucunement à une partie quelconque de l'Abyssinie moderne. Les faibles renseignements que les anciens se procurèrent sur cette contrée ne furent obtenus que par la voie de ses côtes situées sur la mer Rouge. — Il est de tradition nationale en Abyssinie, que la reine de Saba, qui vint admirer de si loin la sagesse de Salomon, était souveraine de ce pays, et que ce fut l'Abyssinie qui fournit les splendides et magnifiques présents qu'elle apporta à Jérusalem. Les Abyssiniens ajoutent que la reine revint enceinte de ce grand monarque et mit au monde un fils appelé Ménilek, dont la postérité, sauf quelques légères interruptions, a jusqu'à ce jour continué à gouverner l'Abyssinie. Quoique cette généalogie soit l'objet d'une ferme croyance en Abyssinie, elle ne soutient pas un moment la discussion. Les deux traits caractéristiques du voyage de la reine de Saba, ce sont les nombreux chameaux et la profusion d'aromates. Le chameau est un animal tout-à-fait arabe, qui n'a jamais pu être natu-

ralisé en Abyssinie, et qui ne convient pas à son sol si inégal. Et en admettant même qu'une reine d'Abyssinie en eût possédé un troupeau, il lui eût été impossible, à une époque où la navigation était encore si peu avancée, de lui faire traverser le golfe d'Arabie. Cette abondance d'aromates s'explique d'ailleurs bien plus naturellement si on regarde la reine de Saba comme ayant gouverné une partie de l'Arabie heureuse, que tout porte à croire n'être autre que la Saba de l'Écriture-Sainte. L'Écriture, en effet, fait souvent mention du commerce de la Judée avec Saba, et toujours elle le décrit comme ayant lieu par terre au moyen de chameaux voyageant en caravanes nombreuses. Les écrivains sacrés ne parlent d'ailleurs nulle part de cette prétendue intimité entre Salomon et la reine de Saba, sur laquelle les Abyssiniens établissent leurs prétentions généalogiques. — Strabon parle de l'Abyssinie, non au sujet de l'Égypte ou de l'Afrique, mais à l'occasion de l'Arabie. Toutes ses descriptions des mœurs des habitants et de l'aspect général du sol concordent avec les traits caractéristiques de l'Abyssinie moderne. — On doit au hasard la découverte d'une partie importante de l'histoire de l'Abyssinie. Un moine égyptien, appelé Cosmas Indicopleustes, ayant pénétré en Abyssinie, fut employé par le roi, nommé Elesbaan, à copier deux inscriptions placées sur une petite colonne de marbre blanc élevée dans le port d'Adulé. L'une de ces inscriptions rappelle des conquêtes faites en Asie par Ptolémée Evergètes, roi d'Égypte; l'autre fait mention de conquêtes qui s'étendaient sur la plus grande partie de l'Abyssinie, dont les provinces sont citées presqu'avec leurs noms modernes. Le principal événement de l'histoire moderne de l'Abyssinie est l'introduction du christianisme par Frumentius au 4ᵉ siècle. Cette religion fut alors embrassée par la cour et par une grande partie des habitants; et depuis, l'église d'Abyssinie a continué, à l'exception d'un court intervalle, pendant lequel la religion romaine prévalut, à dépendre du patriarche d'Alexandrie, et à observer les doctrines et les rites de l'église d'Alexandrie. Peu après cette époque régna Elesbaan, le plus puissant prince et le seul conquérant qui ait jamais occupé le trône d'Abyssinie. Après lui, nouvelle obscurité, nouvelles incertitudes. Les mahométans se vantent, il est vrai, d'avoir établi leur foi en Abyssinie, mais cette assertion n'est justifiée ni par l'histoire ni par la tradition locale. Un fait plus certain, c'est l'établissement en Abyssinie, qui eut lieu environ vers ce temps, d'un grand nombre de juifs refoulés à l'ouest par les conquêtes de l'islamisme. Diverses tentatives faites depuis par l'église romaine pour convertir à la foi catholique les habitants de l'Abyssinie n'eurent d'autres résultats que des conflagrations civiles et des persécutions. Voici quel était, en 1805, l'état de cette contrée. Le dernier voyageur qui l'ait explorée, M. Salt, l'a trouvée à cette époque divisée en trois états distincts et indépendants. Tigré, le plus puissant de tous, était gouverné par Ras Wellud Selasse, qui jouissait du monopole de la vente des fusils et du sel. Tigré comprend environ quatre degrés de longitude et autant de latitude, possède les côtes de la mer et une population belliqueuse. Amhara est le second de ces états indépendants. Le chef de ce pays, appelé Guxo, ennemi déclaré de Ras Welud Selasse, avait une armée bien disciplinée, dans laquelle se trouvaient plus de vingt mille cavaliers. La troisième grande division de l'Abyssinie comprenait les provinces réunies de Shoa et d'Effat; le roi résidait à Ankober, capitale d'Effat; il n'était pas moins puissant que Ras Wellud Selasse. Consulter dans la *Nova collectio Patrum* de Monfaucon, Paris 1707, la relation du voyage de Cosmas Indicopleustes, intitulée : *Topographia christiana;* l'Histoire de l'église d'Alexandrie, par Renaudot, Paris, 1717; le voyage de Bruce, publié en 1764, à Londres; et celui de Salt, publié en 1808.

**ABYSSINIENS.** Dans l'histoire ecclésiastique, nom d'une secte chrétienne

établie en Abyssinie, et ramification de celle des coptes, avec lesquels ils s'accordent pour n'admettre qu'une seule nature dans Jésus-Christ, et rejeter les décisions du concile de Chalcédoine, d'où on les appelle eutychiens ou monophysites. Ils ne diffèrent des coptes et d'autres sectes jacobites que par quelques usages nationaux. L'église abyssinienne est gouvernée par un évêque ou métropolitain, ayant pour titre le nom d'Abuna, et relevant du patriarche copte résidant à Alexandrie, qui seul ordonne les prêtres. Ils prient pour les morts, invoquent les saints et les anges. Ils ont une si grande vénération pour la vierge Marie, qu'ils accusaient les jésuites venus à diverses reprises en Abyssinie pour tenter la réunion des deux églises, de ne point lui rendre assez d'honneurs. Ils vénèrent les images peintes, mais abhorrent toutes celles en relief, à l'exception de la croix. Ils regardent l'âme humaine comme incréée, attendu, disent-ils, que Dieu eut fini toutes ses œuvres en six jours. Ils admettent les livres apocryphes et regardent comme authentiques les canons des apôtres et les constitutions apostoliques.

**ACACIA.** On doit au botaniste Robin les premières graines de cet arbre, qu'il apporta du Canada à Paris, d'où lui est venu le nom de Robinier. Dans son pays natal, cet arbre s'élève au-dessus de quarante pieds; son bois est dur, et ne peut être altéré ni par l'air ni par l'eau, et il fournit les échalas les plus durables que l'on puisse employer. Il fut d'abord fort recherché en France, où M. François de Neufchâteau le mit à la mode; mais depuis on s'en est un peu dégoûté à cause de ses épines, et parce que son bois est sujet à être brisé par le vent. Lorsqu'on veut cultiver l'acacia pour fourrage, il faut en couper tous les ans les pousses près de terre avant qu'elles soient devenues ligneuses.

**ACACIE-MIMOSA.** Nous ne parlerions point de cette plante exotique si elle ne fournissait pas la gomme du Sénégal et le cachou, et si l'un de ses genres, la *sensitive*, *acacia pudica*, n'appartenait pas à ce qu'il y a de plus délicat dans la nature. On la cultive en pot et en serre à Paris, à cause du reploiement de ses feuilles lorsqu'on les touche. Ce phénomène paraîtra moins admirable, si l'on observe que la plupart des légumineuses à feuilles conjuguées se reploient constamment comme la sensitive (mais à un moindre degré) aux approches de la nuit et à la chute de la pluie. L'irritabilité n'est pas l'apanage du seul règne animal.

**ACADÉMIE.** Ce mot a été emprunté aux Grecs, chez qui il désignait un vaste emplacement qu'un citoyen nommé Academus, célèbre par un grand service rendu à sa patrie, avait autrefois possédé. Voici comment l'abbé Barthélemy décrit la métamorphose de ce lieu, au temps du voyage de son jeune Anacharsis : « On y voit maintenant un gymnase et un jardin entouré de murs, orné de promenades couvertes et charmantes, embelli par des eaux qui coulent à l'ombre des platanes et de plusieurs autres espèces d'arbres. A l'entrée est l'autel de l'amour et la statue de ce dieu; dans l'intérieur sont les statues de plusieurs autres divinités. Non loin de là, Platon a fixé sa résidence auprès d'un petit temple qu'il a consacré aux muses. » Les derniers traits de cette description, à laquelle il manque le groupe des grâces à côté des vierges du Parnasse, semblent expliquer d'avance cette philosophie rêveuse, passionnée, quelquefois sublime, qui se composait d'imagination, d'amour, de culte pour les dieux, de poésie, et prêtait à la science le charme de la plus suave éloquence. L'école de Platon prit le nom d'académie, du lieu où des disciples enthousiastes l'écoutaient suspendus à chacune des paroles d'or qui sortaient de ses lèvres. — Plusieurs autres académies s'élevèrent à Athènes, mais aucune d'elles ne put balancer la renommée de celle du maître, sur qui se réfléchissait un rayon de la gloire et de la vertu de l'immortel Socrate. Mais peut-être le musée d'Athènes représente-t-il mieux l'idée que nous avons conçue d'une académie. Ce musée était un temple consacré aux Muses, bâti au

pied d'une colline située dans l'ancienne enceinte de la ville, en face de la citadelle. Là se réunissaient les savants, les poètes, les philosophes, pour faire entre eux l'échange des lumières. — Ptolémée, le premier des Soter ou dieux sauveurs de l'Égypte, l'un des plus habiles capitaines d'Alexandre, et presque digne de lui succéder, si quelqu'un avait pu succéder à la fortune et à l'empire du plus grand des rois, fonda le musée devenu si célèbre dans l'histoire sous le nom d'école d'Alexandrie. Ce prince prit un soin particulier d'y rassembler lui-même tous les hommes distingués de son siècle, en leur confiant la mission de s'appliquer à la recherche des vérités philosophiques, et d'étendre le domaine des sciences, des lettres et des arts. Le perfectionnement social était le but de cette académie; conçue sur un plan plus vaste et plus utile que celle de Platon, elle servit long-temps de foyer d'instruction et de point de centre à tous les savants, à tous les poètes de la terre, qui s'associaient à ses travaux par la correspondance, ou venaient en personne déposer leurs tributs dans son sein. Théocrite, l'un des sept poètes qui, comme autant d'étoiles, composaient la fameuse pléïade d'Alexandrie, a célébré dans une espèce d'hymne la généreuse et noble protection accordée aux lettres par le fils de Lagus; mais comment son enthousiasme d'artiste et sa reconnaissance éclairée ont-ils pu lui permettre de garder le silence sur une création si belle et si favorable au culte de toutes les Muses? Quel sujet pour un poète que d'avoir à peindre et à prédire les bienfaits et la gloire d'une institution destinée à rassembler et à augmenter les lumières des peuples! Tous les rois de l'Égypte se montrèrent fidèles aux vues du fondateur de l'école d'Alexandrie, qui, protégée ensuite par les Romains, entre autres par l'empereur Claude, continua pendant des siècles de remplir sa grande destination. Si cette école ne fit pas ce que la nature seule peut faire, des hommes de génie, elle rendit un plus grand service peut-être en contribuant à instruire le monde, et surtout en conservant les connaissances humaines au milieu de l'invasion des barbares, comme l'arche de Noé conserva, dit-on, au milieu du déluge, le type des différentes races qui devaient repeupler la terre veuve de ses habitants. — Rome, placée sous la protection du dieu Mars, et non, comme Athènes, sous l'égide de Minerve, choix qui seul expliquerait la différence du génie des deux peuples, Rome n'eut point d'académie. Sous le régime austère et même un peu sauvage de l'ancienne république, cette institution ne pouvait trouver de place. La présence des Grecs à Rome, et le crédit de leurs rhéteurs, ne donna pas naissance à une académie romaine; et les guerres civiles ne purent que détourner les esprits d'une telle création. César, affermi au pouvoir, ne l'aurait sans doute pas redoutée, car il était assez grand pour ne pas craindre et pour souffrir auprès de lui une réunion d'hommes occupés à féconder ensemble le vaste domaine des connaissances; et comme il avait aussi la passion du savoir, comme il était écrivain habile, et orateur éloquent, il n'aurait pas dédaigné de prendre part à des travaux qu'il pouvait éclairer. Auguste, plus timide, placé d'ailleurs au milieu des frémissements du parti vaincu mais non détruit, et des haines profondes que l'amour de la liberté avait inspirées contre lui, favorisa volontiers le culte des lettres; sans doute elles lui paraissaient propres à amollir des caractères de fer et à calmer des passions féroces que ses propres fureurs n'avaient que trop enflammées, en leur donnant une horrible pâture; mais il aurait trouvé plus d'un inconvénient et plus d'un danger à mettre en contact journalier tous les hommes nourris de sentiments généreux, et occupés de hautes méditations. Quand un peuple encore tout chaud de guerre civile ne fait que revenir à la paix sociale, on parle politique partout où il se trouve des hommes réunis; vainement sont-ils convoqués pour s'entretenir de poésie, d'histoire ou d'astronomie, la politique entre par un côté quelconque dans la controverse aca-

démique : les esprits se frottent les uns contre les autres, les passions s'allument, et le gouvernement est bientôt mis en cause. L'académie d'Auguste était dans sa cour, composée de tous les beaux esprits du temps ; il y avait une petite académie à côté de la grande dans les salons de Mécènes, où l'on pouvait prendre quelques libertés timides, et comme elles sont possibles chez un adroit séducteur, qui vous met à votre aise pour mieux vous conquérir à César, secrètement d'accord avec son ministre habile dans l'art d'assouplir les courages et de gagner les cœurs. Auguste se faisait beaucoup d'honneur, et ne courait aucun risque, en accueillant avec une bonté pleine d'estime et d'égards le simple et grand Virgile ; nul inconvénient pour le maître du monde à donner le nom de son ami à cet Horace, qui se croyait indépendant parce qu'il aimait peu la cour, et qu'il jouissait en paix des charmes de la vie épicurienne dans sa maison de Tibur. Auguste savait bien qu'Horace était à lui, et, s'il en avait douté, Mécène lui aurait dit : « Je le » tiens, je l'ai fait votre ; il ne se débarras- » sera jamais de vos chaînes. » Auguste régnait de même sur toutes les autres illustrations de l'époque ; sa faveur n'était qu'une amorce, et un moyen d'illusion que les Pollion, les Tucca, les Varius, les Ovide et les Gallus embrassaient peut-être avec plaisir ; car si les hommes ne courent pas tous avec empressement au-devant de la servitude, il existe même parmi les bons, même parmi les généreux, un merveilleux penchant à se tromper eux-mêmes, et leur molle résistance ne seconde que trop bien les entreprises d'un pouvoir adroit contre leur indépendance. Ces considérations, tirées de la nature du sujet, disent assez qu'Auguste ne dut pas vouloir d'académie autour de lui, et surtout d'académie comme l'école d'Alexandrie, qui cultivait à la fois toutes les connaissances humaines. Charlemagne n'avait reçu aucune éducation : lors de son premier voyage en Italie, il rougit de son ignorance, et prit de premières leçons de Pierre de Pise ; plus tard il puisa l'amour des lettres dans le commerce du célèbre Anglais Alcuin. Les Italiens attribuent à ces deux maîtres la pensée conçue par leur royal élève d'établir dans son palais la première académie; cette société, fondée sur les principes de la plus parfaite égalité entre ses membres, et composée d'Égilbert, de l'archevêque de Mayence, d'Alcuin, d'Éginard, de Théodulphe, et de Charlemagne lui-même, jeta les premiers fondements de la langue française, qu'elle soumit à des principes, en lui donnant une forme régulière. Charlemagne, plus avancé que son siècle en beaucoup de choses, voulait faire rédiger les hymnes, les prières et les lois dans cette langue, afin que les peuples pussent comprendre ce qu'ils adressaient à la Divinité, et connaître en même temps les volontés, les bienfaits et les menaces des lois qui disposaient de la fortune, de la liberté, de la vie de chacun d'eux. Le clergé s'opposa de tout son pouvoir à cette sage réforme. Les préjugés poussent des racines si profondes, et sont si vivaces de leur nature, qu'aujourd'hui, après huit siècles écoulés depuis le règne du chef de l'empire d'occident, le gouvernement trouverait encore une vive résistance s'il voulait défendre dans les cérémonies de l'Église l'usage de toute autre langue que la langue nationale. — L'ouvrage de Charlemagne allait périr tout entier après lui comme son vaste empire ; l'Italie, pleine de troubles et de malheurs, ne faisait rien pour les sciences et les lettres, qui, au contraire, florissaient à Constantinople au milieu des séditions, des fureurs et du schisme. La France redevenait barbare, les écoles établies par le puissant empereur se fermaient ; un seul homme empêcha la ruine totale des lettres en Occident. Cet homme est Alfred, Ælfred, ou Alfrid le grand, roi d'Angleterre, de la dynastie saxonne : à la fois poète, musicien, guerrier, savant et législateur ; ce prince forma la fameuse académie d'Oxford, l'encouragea par cette protection à la fois judicieuse et bienveillante qui donne une si vive impulsion aux travaux d'une société

d'hommes qui se sentent apprécier par un grand homme. Un siècle séparait Charlemagne d'Alfred, mais il y avait plus d'un siècle de distance entre les lumières des deux princes; aussi le premier s'obstinait-il à convertir avec le glaive exterminateur, tandis que l'autre instruisait les esprits pour gagner les cœurs à la loi du Christ comme à une loi d'amour et d'humanité. Voilà les services que l'instruction des princes rend aux peuples : donnez à Louis XIV la haute raison et la religion éclairée d'Alfred, et vous n'aurez ni l'influence de la devote Maintenon, ni les dragonades, ni la révocation de l'édit de Nantes. — Tout le monde se rappelle les brillantes académies de Grenade et de Cordoue sous le règne des Maures d'Espagne, célèbres par leur galanterie, leurs mœurs chevaleresques et leur goût pour la poésie, la musique et les lettres. Pourquoi faut-il que la belle patrie du Cid, après avoir rejeté de son sein les étrangers qui lui donnaient la loi, n'ait pas mieux conservé leur magique civilisation ? Il y avait dans les lumières une source inépuisable de richesses pour l'Espagne; les mines d'or du nouveau monde l'ont appauvrie et dégradée.—Au quatorzième siècle, une femme justement célèbre, Clémence Isaure, de Toulouse, ranima, par une fondation magnifique, le collége du gai savoir ou de la gaie science, qui reçut le nom d'*académie des jeux floraux*, et conserve encore de la réputation, après avoir jeté beaucoup d'éclat pendant une longue suite d'années. Les lettres, alors, étaient en grand honneur, elles tenaient dans la vie des méridionaux de France la même place que la musique et les arts dans la vie des Italiens. — A la renaissance des lettres, l'Italie se couvrit d'académies qui, sous des noms assez bizarres, propagèrent le goût de la belle antiquité, et produisirent une émulation générale. Dans aucun pays, peut-être, les académies n'ont rendu autant de services. Jamais elles ne s'emparèrent ainsi de tout un peuple, pour communiquer une activité nouvelle à toutes les intelligences; jamais elles ne travaillèrent avec autant d'ardeur à satisfaire le besoin immense d'instruction qu'elles avaient fait naître par leur exemple, leurs travaux et l'éclat de leurs solennités, véritables fêtes de l'esprit qui passionnaient aussi les cœurs. La plus célèbre et peut-être aussi la plus utile de ces académies est celle de la Crusca, à laquelle la patrie du Dante et de Pétrarque doit ce grand vocabulaire que Ginguené caractérise dans les termes suivants : « Code d'une autorité irréfragable, à laquelle depuis qu'il a paru tous les bons écrivains se sont soumis; barrière forte et solide, contre laquelle se sont heureusement brisés tous les efforts du néologisme moderne; modèle si parfait enfin de ce que doit être un ouvrage de cette nature, qu'il a fallu que toutes les nations lettrées qui ont voulu avoir des dictionnaires de leur propre langue se réglassent sur celui de l'académie de la Crusca. » — Ronsard, constamment protégé par cinq rois, entre lesquels il faut remarquer Charles IX, tyran aussi cruel, mais moins mauvais poète que Néron, Ronsard, doué d'un vrai génie, avait conçu le projet de rendre notre langue plus capable de lutter avec les langues d'Athènes et de Rome, et de nous donner une poésie nouvelle, riche de ses larcins à l'antiquité. La pensée était belle et hardie; mais, outre le don supérieur du génie, quelle réunion de qualités ne demandait-elle pas dans le réformateur! La connaissance parfaite du caractère de notre idiome, l'appréciation judicieuse de ce qu'il pouvait accepter, de ce qu'il ne pouvait recevoir, une oreille savante et un goût exquis. Malheureusement, presque toutes ces choses manquaient à Ronsard et aux poètes de la pléïade qu'il avait composée à l'instar de celle qui avait été créée sous le règne de Ptolémée Philadelphe. Cette pléïade, se réunissait à Saint-Victor, et formait, sous la présidence de Ronsard, et même quelquefois de Charles IX, une espèce d'académie chargée d'une mission assez élevée, comme on vient de le voir. Si elle n'a pas atteint le but du fondateur, elle a rendu de véritables services aux lettres,

et ses productions agréables, dont quelques-unes restent encore comme des modèles dans leur genre, valent mieux que les imprudentes réformes tentées par son chef, qui, lui-même, a laissé des vers pleins de grâce, et de la plus douce mélodie. — « Quelques gens de lettres, plus ou moins estimés de leur temps, dit Chamfort, s'assemblaient librement et par goût chez un de leurs amis qu'ils élurent leur secrétaire. Cette société, composée seulement de neuf ou dix hommes, subsista inconnue pendant quatre ou cinq ans, et servit à faire naître différents ouvrages que plusieurs d'entre eux donnèrent au public. Richelieu, alors tout puissant, eut connaissance de cette association ; il lui offrit sa protection, et lui proposa de la constituer en société publique. Ces offres, qui affligèrent les associés, étaient à peu près des ordres, il fallut fléchir. » Champfort pense, et beaucoup d'autres ont dit, comme lui, que Richelieu n'avait en vue, dans la création nouvelle, qu'un moyen d'étendre le despotisme. Nous n'adoptons pas cette accusation banale, qui tombe devant un fait tout naturel. Richelieu aimait les lettres, il a voulu encourager leur culture, et se faire un mérite d'avoir donné l'impulsion à des travaux qui avaient pour but de fixer notre langue et de lui donner, dans un vocabulaire qui lui manquait entièrement, un inventaire complet de ses richesses. Nous ne voyons pas ce que la politique pouvait gagner à cette innocente institution, qui certes ne devint jamais un instrument de gouvernement, ni du temps de Richelieu, ni depuis. Quoi qu'il en soit, l'académie constituée par le cardinal roi reçut en 1635, de Louis XIII, des lettres-patentes que le parlement refusa d'enregistrer pendant deux ans. On doit considérer comme un fait assez curieux que l'aristocratie parlementaire, moins libérale et plus exclusive que le ministre, si jaloux du pouvoir, voulût absolument borner la compétence académique à la définition et au classement des mots de la langue, et interdire le domaine de l'éloquence aux membres de la docte compagnie. Chamfort, que ses opinions politiques conduisaient naturellement à désirer l'abolition de tout ce qui semblait monopole ou privilège, avait composé pour Mirabeau un discours sur la destruction des académies. Chamfort reproche avec justice, quoique avec un excès de dureté, à l'académie française, ses adulations pour Louis XIV. Certes, nous ne voulons pas les défendre, nous sommes trop jaloux de l'honneur des lettres pour applaudir à ce qui peut ravaler leur noblesse. Mais Louis XIV n'avait-il pas fasciné tous les yeux? Mais la gloire du prince, qui était aussi celle de la nation, élevée par lui au premier rang parmi les puissances de l'Europe, ne faisait-elle pas palpiter les cœurs français? Qui donc a plus magnifiquement loué Louis XIV que Corneille, Racine, Boileau, Molière et Lafontaine? Turenne et Condé n'étaient-ils pas à genoux devant ce monarque, auquel ils renvoyaient leur gloire? Le vertueux Fénélon, l'austère Bossuet, le tendre Massillon, ne le proclamaient-ils pas grand jusque dans la chaire évangélique? Et l'académie était-elle si coupable de suivre de pareils exemples et de céder à de telles autorités? Quiconque veut juger les paroles et les actions des hommes, sans faire acception du temps où ils ont vécu, des circonstances qui les environnaient, de l'opinion qui gouvernait alors la société, s'expose à commettre des erreurs qui sont des injustices. D'ailleurs, sauf l'idolâtrie des compliments, ce tort général d'un siècle qui semblait relever d'un seul homme, quelle est dans cette académie, que Chamfort et les partisans de sa doctrine représentaient comme un élément de despotisme, l'écrivain qui ait consacré sa plume à prêcher ou à défendre l'affreux système appuyé sur l'esclavage des peuples? Où trouve-t-on dans les annales de l'académie un ouvrage composé par les ordres du pouvoir, ou inspiré par cette lâche complaisance qui court au-devant des désirs d'un ministre et le sert avant d'avoir reçu le signal? L'argument le plus irrésistible de Chamfort repose sur la

liste des hommes supérieurs que l'académie n'a point admis dans son sein ; c'est là sans doute un tort très grave, et cependant l'académie aurait pu répondre : Censeur amer, vous m'imputez une faute qui ne vient pas de moi, mais d'une force majeure ; quand on a le malheur de vivre sous le pouvoir absolu, quand un pays obéit à un roi qui dit impunément : L'état c'est moi ; quand le successeur de ce roi usurpe le droit de casser les grands corps de judicature qui semblaient remplacer les assemblées nationales, et ne trouve aucune résistance dans le pays, faut-il s'étonner qu'un corps académique ait ses moments de faiblesse, ou n'ait pas développé tout le courage que vous lui demandez ! Est-ce moi qui refusais tel homme de génie? Non; c'est le gouvernement qui en avait peur. Voyez, aurait-elle pu ajouter, à quelles concessions ont été entraînés, quelles capitulations de conscience ont cru devoir faire les chefs mêmes du parti philosophique au nom duquel vous m'accusez sans aucune miséricorde. Si vous défendez avec raison vos illustres amis, si vous traitez leurs fautes comme les conséquences inévitables de leur position vis-à-vis d'un gouvernement ombrageux, qui n'était retenu ni par le frein des lois, ni par la puissance d'institutions protectrices des libertés publiques, accordez-moi la même faveur, puisque nous étions tous ensemble sous le joug. Mais l'académie ne se lavera jamais d'une faute, ou plutôt d'une insigne lâcheté, l'expulsion du respectable abbé de Saint-Pierre, qui *pourtant n'était pas le seul écrivain patriote qu'elle eût placé sur sa liste.* Chamfort oublie ici Massillon, Fénélon, Voltaire et Montesquieu, auxquels on ne refusera pas sans doute ce nom sacré de patriote dans son acception la plus noble et la plus étendue. Quoi qu'il en soit, quand Louis XIV lui-même, encore vivant, aurait ordonné cette lâcheté, il eût fallu refuser d'obéir. Personne n'a le droit de commander le déshonneur à un homme ou à une compagnie. Il faut ajouter, pour l'excuse des lettres et de ceux qui les cultivent, que l'exclusion de l'auteur de la Polysynodie doit être attribuée en très grande partie aux grands seigneurs appelés au fauteuil par des vues contraires au but de l'institution : abusant de tous leurs moyens d'influence, et formant une coalition redoutable, ils triomphèrent de la résistance des gens de lettres. Fontenelle, seul, n'écouta que la voix de sa conscience, et donna l'exemple du courage, en avouant, malgré les menaces des auteurs d'une si indigne complaisance pour l'autorité, ce qu'il aurait pu cacher, puisque le scrutin était secret. Honneur à Fontenelle! Du reste, l'académie reposait sur le principe de la plus parfaite égalité entre ses membres, et se souvint toujours de cette première condition de son existence. Si les hommes de cour, si les grands dignitaires, qui croyaient l'honorer en recherchant ses suffrages, les ont obtenus trop souvent, du moins elle n'a jamais cessé de conserver avec eux la dignité qui convenait aux lettres. Jamais elle n'a reconnu dans son sein ces préséances sociales, ces priviléges de la naissance et du rang, qui l'emportaient dans l'état sur les autres genres de supériorité. — L'académie française a vécu cent cinquante-sept ans sous le régime que Richelieu, Louis XIII et Louis XIV lui avaient donné. Elle tenait ses séances au Louvre, sous les auspices de grands hommes dont les statues auraient dû lui rappeler sans cesse qu'on ne s'immortalise que par les grands travaux. En 1792, elle tomba avec le trône, dont elle n'avait été ni l'appui ni la complice. On pourrait même dire qu'il s'était au contraire manifesté dans son sein depuis long-temps un penchant à l'opposition, un esprit philosophique, un amour du progrès, une harmonie avec les sentiments du public et un patriotisme français qui méritaient du moins un honorable souvenir. Elle avait substitué à l'éternel éloge de Louis XIV l'éloge des hommes illustres de notre pays dans tous les genres ; c'était changer de culte d'une manière aussi judicieuse qu'honorable. Ces considérations auraient pu défendre l'académie dans un

mouvement moins violent que celui où nous allions bientôt passer, sous le régime orageux d'une république qui devait ébranler la couronne sur la tête de tous les rois de l'Europe. Du jour de la fuite de Louis XVI, la république était évidemment à nos portes. L'espèce de restauration qui suivit le retour de Varennes, et qu'on appela révision de la constitution, ne nous fit faire qu'une halte dans la route qui nous conduisait à l'essai du gouvernement sous lequel avaient fleuri Rome et l'ancienne Grèce. — La convention expirante rétablit les académies sur un plan plus large et plus philosophique, en les rattachant à un institut composé de quatre classes, et qui embrassait l'universalité des connaissances humaines. L'ancienne académie des Ptolémées et l'institut de Bologne avaient servi de modèle à cette nouvelle organisation, dans laquelle l'académie française reparaissait sous le titre de classe de la langue et de la littérature française. L'académie des inscriptions et belles-lettres, qui aurait pu rendre autrefois de grands services, en appliquant ses travaux à l'histoire des antiquités nationales et à l'étude des mœurs, des institutions et des gouvernements qui ont paru sur la terre, était devenue la classe des sciences morales et politiques. Rien de plus judicieux que ce changement introduit par des hommes qui, au milieu des convulsions politiques et des dangers d'une lutte générale avec l'Europe, n'avaient oublié ni les intérêts des sciences, des lettres et des arts, ni la nécessité de répandre des lumières dans le peuple, pour le rendre digne et capable de conserver la liberté conquise au prix de tant d'efforts et de courage. Bonaparte, après ses victoires d'Italie, n'en avait pas moins reçu avec un vif plaisir le titre de membre de l'institut. En Égypte, il plaçait dans ses proclamations ce titre à côté de celui de général en chef de l'armée d'Orient. Arrivé au gouvernement, on pensait qu'il ne voudrait point toucher aux statuts de la docte compagnie; mais le premier consul ne pensait déjà plus comme le général. Il avait rencontré l'esprit d'opposition dans le tribunat, il le craignit dans l'institut, dont plusieurs membres siégeaient aussi dans le corps politique qui lui faisait ombrage. D'ailleurs, il méditait déjà le rétablissement du trône, et prévoyait l'obstacle que l'association des plus hautes intelligences pouvait opposer aux projets de son ambition. Par la nature même de son institution, la classe des sciences morales et politiques devait conduire ses membres à reconnaître des droits positifs, à poser les bornes de l'obéissance, à étudier la science du gouvernement; elle devint suspecte à Bonaparte. Il la supprima dans une nouvelle organisation de l'institut plus conforme à ses vues. Cette mesure fut un trait de lumière pour tous les esprits attentifs et éclairés. On ne doit pas oublier de remarquer ici une espèce d'anomalie qui paraîtrait renfermer une contradiction: le même homme qui accordait la plus haute protection aux sciences, qui pressait l'application de leurs découvertes à tous les besoins des peuples et des gouvernements; le même homme qui, sous certains rapports, favorisait de toute sa puissance l'amélioration de l'état social, détournait violemment les esprits des études morales et politiques. Il avait sans doute appris de bonne heure que l'astronomie, la physique, les mathématiques, la chimie, l'histoire naturelle, la mécanique terrestre ou céleste, et les autres connaissances de la même famille, peuvent s'allier dans le cœur avec l'indifférence pour la liberté, et laisser dans les esprits les plus distingués l'ignorance des choses politiques; l'expérience lui avait révélé qu'il ne resterait plus de temps pour la liberté à des hommes même supérieurs, mais absorbés dans la profonde méditation des phénomènes de la nature, et dans la contemplation des mondes. — L'événement a justifié la justesse de ce calcul, trop naturel au pouvoir. Sous l'empire, les sciences prirent un développement immense, l'esprit de liberté resta stationnaire au lieu de faire des progrès. Napoléon n'oubliait rien, même au milieu des travaux de la guerre et des embarras

du gouvernement de l'Europe : dans les murs de Moscou, qui couvait encore l'incendie, il donnait son attention à la réorganisation des théâtres, comme il approuvait la nomination d'un professeur du collége de France la veille de la bataille de Dresde ; de même, au fond de l'Espagne, ou à Vienne, il avait les yeux sur l'institut ; toutefois, il ne le tyrannisait pas comme avait fait le chancelier Séguier, après la mort de Richelieu ; il ne dictait pas non plus les choix ou les refus de l'institut, à l'exemple Louis XIV, qui voulait gouverner partout, même à l'académie. Napoléon n'imposait pas à l'académie des médiocrités à la place des hommes distingués. Au contraire, il aimait à prendre partout l'élite des intelligences et des réputations ; il s'appliquait à les enchaîner par des honneurs et des bienfaits. Ce n'étaient pas là ses seules ressources pour attirer à lui ceux qu'il voulait rallier à son gouvernement : il était doué d'une irrésistible séduction, quand sa volonté réfléchie ou l'inspiration du moment lui suggéraient la pensée de faire une conquête. « Monsieur, disait le ministre Clarcke au commissaire français chargé d'aller avec les commissaires étrangers surveiller le maître de l'Europe devenu le prisonnier de Sainte-Hélène, « figurez-vous que cet homme a de l'esprit comme on n'en eut jamais, et qu'une magie telle réside dans sa personne, qu'il vous aura gagné en une heure, si vous ne vous armez pas de la plus grande défiance et d'une fermeté à toute épreuve. » Le grand duc Constantin rendait par les paroles suivantes un témoignage encore bien plus éclatant à cette irrésistible influence de l'homme du siècle : « On reproche aux Français de s'être laissé séduire et gouverner par Napoléon ; mais moi, après une heure de conversation avec lui, s'il avait voulu me persuader de sauter par la fenêtre d'un second étage, je crois que je l'aurais fait sans balancer. » — La restauration, qui a mis la main à tant de choses pour les gâter, souvent sans aucun profit pour elle-même, fit subir une nouvelle réforme à l'institut, et acheva de le dénaturer. Le ministre Vaublanc, chargé de cette désorganisation, rendit aux quatre classes leur ancien nom d'académie, les isola les unes des autres, et rompit le faible lien qui les unissait encore. A cette première faute, il ajouta celle de renverser la loi fondamentale de l'établissement, l'inamovibilité des académiciens. Plusieurs d'entre eux furent arbitrairement exclus. Ce coup d'autorité, qu'il a fallu désavouer en laissant à l'académie la liberté de rappeler avec honneur quelques-uns de ceux qu'on avait frappés de proscription, causa beaucoup de tort à un prince qui avait la prétention d'être l'ami et le protecteur des lettres, mais il était alors sous le joug d'un parti assez emporté pour vouloir dicter des lois à la royauté elle-même. Il serait à souhaiter que l'autorité, avertie par les censures de l'opinion sur une mesure aussi injuste qu'illégale, eût réparé entièrement le mal qu'elle avait fait ; mais, malgré l'évidence du droit, malgré de grands services et une réputation fondée sur des talents, plusieurs victimes de l'arbitraire attendent encore la réparation d'une injustice que la mort peut rendre irréparable d'un moment à l'autre. — L'académie française a souvent été regardée comme une brillante inutilité ; il dépend d'elle de conquérir une meilleure place dans l'estime publique. Pourquoi ne s'emparerait-elle pas parmi nous du ministère de la haute critique, en l'exerçant avec autant de décence que d'impartialité? Quelle autorité n'obtiendrait-elle pas, quand on verrait sortir de son sein les oracles de la raison et du goût ? Comme la justice rendue par elle aux ouvrages dignes de son examen aurait bientôt réduit à sa juste valeur la censure ardente, injuste et passionnée des journaux, qui porte des coups si funestes à la littérature! Mais, à la vérité, pour se charger d'un tel ministère, il faudrait un certain courage, et, avant tout, la résolution de mettre sous ses pieds les petites considérations, les calculs personnels, l'esprit de parti, et, ce qui vaut moins encore, l'esprit de coterie. Le corps académique

serait encore assuré d'attirer l'attention et de conquérir les suffrages, en cherchant à donner de l'intérêt à ses séances publiques. L'un des premiers moyens de parvenir à ce but serait d'admettre la liberté de la critique dans les séances particulières, où chaque membre apporte son tribut: l'académie, en jugeant ses propres membres avec sévérité, ne s'exposerait plus à fatiguer le public par des créations indigestes, des rapports d'une longueur démesurée, des fragments sans sel et sans saveur, qui excitent les murmures ou causent un insupportable ennui aux spectateurs. Les discours de réception, dont la forme obligée, sous quelques rapports, est déjà si vicieuse, mériteraient surtout un examen sévère avant de paraître au jour: ces discours sont souvent si médiocres qu'ils portent un préjudice réel à une réputation qui avait un certain éclat. L'éloge des grands hommes et des grands écrivains manque souvent aussi d'un mérite essentiel, de la critique, qui donne tant de prix à la louange: que veut la raison publique? des jugements motivés et non pas des apothéoses; c'est à l'académie qu'il appartient de répondre à cette juste exigence. En portant ainsi une attention éclairée sur les anciens usages, sur les réformes nécessaires, en exerçant un contrôle sévère sur ses propres membres, en se montrant difficile dans l'admission des morceaux destinés aux jours de ses grandes représentations, l'académie les aura bientôt remises en honneur. On ne voit pas pourquoi elle s'obstinerait à écouter de vains ménagements qui nuisent à sa considération, et à suivre une misérable routine par égard pour des amours-propres, qui sont si souvent punis de leur susceptibilité par la juste sévérité du public. Enfin, et c'est par là qu'il aurait fallu commencer, l'académie devrait se rappeler sans cesse les quarante ans qui viennent de s'écouler, les changements survenus dans les esprits, les besoins de la société, la nature de notre gouvernement, la grandeur des choses qui occupent en ce moment la scène, et diriger ses travaux vers les questions sociales. Par exemple, l'académie des inscriptions et belles-lettres néglige beaucoup trop les sciences morales et politiques; eh bien! que l'académie française s'empare de ce vaste domaine, et qu'elle profite de l'art de manier la plus claire des langues pour populariser une foule de vérités qui donneront une étonnante prospérité à notre pays, quand elles seront une fois mises à la portée de tous et admises par l'usage. Voilà sans doute une mine bien riche à exploiter. Quel présent encore à faire au peuple que des livres élémentaires, des traités de morale publique! qu'il serait digne d'une académie, dans un pays gouverné par la liberté, de former elle-même la bibliothèque du peuple, en veillant avec un soin extrême à ce qu'aucune erreur, aucun préjugé, aucun conseil dangereux ne pussent fausser les esprits ou gâter les cœurs! Avec de tels travaux, on ne se verrait pas exposé à entendre dire: « A quoi sert l'académie? » Grâce à cette nouvelle direction, le nom d'académicien indiquerait toujours un homme de talent vraiment utile à son pays. Pour que tout ce qui émane de l'académie fût empreint du même esprit, et concourût au même but, il faudrait encore que, sans ôter aux vertus privées leur récompense, les vertus publiques eussent aussi leur part dans la distribution des prix fondés par le philantrope Monthyon. Ne perdons jamais de vue que nous avons à former des mœurs qui conviennent à notre gouvernement, et que la liberté ne peut subsister qu'avec des mœurs faites pour elle. Gouvernants, administrateurs, ministres du sacerdoce, écrivains, orateurs, tous doivent concourir à ce but; la paix, le bonheur de la nouvelle France dépendent de l'unanimité des efforts pour arriver à cette grande réforme plus difficile que celle de Luther.

P. F. Tissot.

**ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.** Établie par Colbert en 1663, elle fut long-temps connue sous le nom de *petite académie*, que lui avait donné Louis XIV, soit parce qu'elle ne fut d'abord composée que de quatre membres

pris dans l'académie française, et dont deux, Chapelain et Cassagne, ont été justement ridiculisés par Boileau, soit à cause du peu d'importance de ses premiers travaux. Ils se bornaient aux dessins des tapisseries du roi, aux devises des jetons du trésor royal, à l'examen des projets d'embellissement de Versailles, à celui des tragédies lyriques de Quinault, etc. Elle fut ensuite chargée de l'histoire de Louis XIV par les médailles. La petite académie tint successivement ses séances chez Colbert et chez Louvois. Quinault en fit partie, et plus tard, Racine et Boileau lui-même y furent admis comme historiographes du roi. Sous le ministère de Pontchartrain, elle reçut le nom d'académie des inscriptions et médailles, qui indiquait assez bien le but de son institution et de ses travaux. L'histoire de Louis XIV touchait à sa fin, et l'académie, bien qu'arrivée progressivement à dix membres, allait s'éteindre faute d'occupation lorsqu'à la sollicitation de l'abbé Bignon, ce monarque assura son sort par un réglement authentique du 16 juillet 1701. Le nombre de ses membres fut fixé à quarante, dont dix honoraires, dix pensionnaires et dix élèves; les plus anciens eurent le titre de vétérans; un local particulier lui fut assigné au Louvre pour y tenir ses séances; on lui accorda des armoiries et un jeton académique. En février 1712, des lettres-patentes du roi confirmèrent son établissement. Ce fut en 1715 que, pour la première fois, on y admit, comme honoraires, trois savants étrangers. Enfin, sous la régence, un arrêt du conseil d'état, du 4 janvier 1716, provoqué par une observation du duc d'Orléans, lui donna le nom d'académie des inscriptions et belles-lettres, nom plus vague que le précédent, car les belles-lettres proprement dites semblent être du ressort spécial de l'académie française. Le même arrêt supprima la classe des élèves, et porta à vingt le nombre des associés. Deux mois après, on réduisit le nombre des vétérans. L'académie fut honorée de la visite du czar Pierre-le-Grand, qui la consulta depuis sur l'inscription de sa statue colossale, et sur divers monuments récemment découverts dans ses états. En 1719, on crut lui faire un nouvel honneur en la faisant présider par Louis XV, alors âgé de huit ans. Dans la suite, elle fut augmentée d'une classe d'académiciens libres, qu'on divisa depuis en résidents et non résidents, et plus tard, le nombre des pensionnaires fut porté à vingt. En 1785, huit membres de cette académie furent choisis par Louis XVI pour publier des notices et extraits des manuscrits grecs, latins, orientaux, et français du moyen-âge, tant de la bibliothèque du roi que des autres bibliothèques. Le décret de la convention nationale, rendu le 8 août 1793, sur la motion de l'abbé Grégoire, supprima l'académie des inscriptions ainsi que toutes les autres. A la création de l'institut national, en septembre 1795, elle fut représentée et à peu près remplacée par la troisième classe, dite d'histoire et de littérature ancienne. Cette classe, dans laquelle furent admis plusieurs anciens académiciens, se composa de quarante membres, pensionnés à raison de quinze cents francs, huit associés étrangers et soixante correspondants. Cet état de choses subsista sous l'empire. Après la restauration, l'ordonnance royale du 21 mars 1816, qui réorganisa l'institut, en exclut quelques membres et y en introduisit, par faveur, de nouveaux. La troisième classe devint alors la seconde, et, en reprenant son ancien nom, elle conserva la même organisation, sauf la création de dix places d'académiciens libres. En 1824, des motifs peu honorables pour une majorité qui dominait alors l'académie des inscriptions et belles-lettres la déterminèrent à réduire à trente le nombre de ses membres pensionnaires, afin d'augmenter leur traitement. La réduction eut lieu malgré les réclamations que l'honnête et désintéressé M. Boulard publia dans une lettre. Ce n'est qu'en 1831 qu'on y a fait droit : le nombre de quarante a été rétabli. Sous toutes les époques, sous toutes les formes, cette académie s'est toujours occupée de devises, d'inscriptions, de

médailles, de matières d'érudition, d'antiquités nationales et étrangères, de langues anciennes et orientales. La collection de ses mémoires forme cinquante-un volumes in-4°, non compris ceux qu'elle a insérés dans le recueil général de ceux de l'institut, dans le temps qu'elle en formait la troisième classe. Ces mémoires, à l'exception d'un petit nombre, n'apprennent rien de positif : basés le plus souvent sur des systèmes arbitraires, sur de simples conjectures, ils abondent en paradoxes, en contradictions, en erreurs, que rachette rarement le mérite du style; car tous ses membres n'ont pas été des Rollin, des Fréret, des Lebeau, des Sainte-Palaye, des Chabanon et des Barthélemy. Aussi les séances de ce corps savant ont-elles toujours été moins suivies et moins goûtées que celles des autres académies. Il est vrai qu'assez souvent elle a manqué de tact et de convenance dans le choix et l'à-propos des lectures qui s'y faisaient. On se souvient d'un mémoire lu en présence du comte du Nord (Paul Ier), et dans lequel on discutait fort ingénieusement si les hommes du Nord n'ont pas toujours été inférieurs à ceux des climats méridionaux, sous les rapports physiques et moraux. Jalouse de la prééminence que le public lui refusait sur l'académie française, elle avait arrêté qu'elle exclurait de son sein ceux de ses membres qui solliciteraient leur admission dans cette compagnie. Louis XV annula cette délibération ; cependant, quinze membres s'étant engagés sous serment à en maintenir l'exécution, et ayant fait contracter tacitement la même obligation à tous leurs nouveaux confrères, Anquetil-Duperron fit assigner devant les maréchaux de France le comte de Choiseul-Gouffier, qui postulait un fauteuil à l'académie française; mais ce tribunal se déclara incompétent: Choiseul-Gouffier obtint le fauteuil, et les rieurs ne furent pas pour les érudits. Dans des temps plus modernes, on pourrait rappeler la spirituelle et maligne diatribe de Paul-Louis Courrier contre l'académie des inscriptions et belles-lettres. Toutefois, il vaut mieux signaler deux abus qu'il lui importe de réformer pour acquérir enfin des droits à la considération publique. Il s'agit : 1° de supprimer quatre commissions formées dans son sein et largement rétribuées, quoique non moins inutiles que celle du *Dictionnaire de l'académie française*, qui n'a pas encore terminé un travail commencé depuis soixante ans. On pourrait tout au plus apporter quelques modifications à la commission chargée de continuer *les Notices et Extraits des manuscrits*, dont le recueil forme aujourd'hui onze à douze volumes in-4°; c'est le monument le plus utile et le plus positif de l'existence de l'académie des inscriptions. Il conviendrait néanmoins que les membres auxquels ce travail spécial est confié fussent rétribués, non par un traitement annuel, mais au prorata de la quantité de matériaux qu'ils fourniraient à ce recueil, dont les publications deviendraient alors et moins rares et moins tardives. Pour le rendre plus complet, on devrait obliger tous les professeurs et élèves des langues orientales d'y joindre une copie des traductions de tous les manuscrits expliqués pendant la durée des divers cours annuels. Le deuxième abus dont l'abolition intéresse encore plus l'honneur de l'académie, c'est la mesure adoptée depuis quelques années, et d'après laquelle les derniers membres reçus sont obligés de se contenter de six ou huit cents francs de traitement, au lieu des quinze cents francs alloués à chaque académicien par la loi organique de l'institut, le surplus servant à augmenter le traitement des membres plus anciens, mais souvent moins âgés. Un tel monopole, une inégalité si choquante entre confrères d'un même corps, sont une anomalie honteuse dans la république des lettres. Les secrétaires perpétuels de l'académie des inscriptions, depuis 1701, ont été l'abbé Tallement, de Boze, Fréret, Bougainville, Lebeau, Dupuy, et M. Dacier, qui l'est depuis cinquante ans. Les membres les plus distingués de cette académie, morts ou vivants, outre ceux que nous avons cités, sont : parmi les archéo-

logues et les érudits : Gedoyn, Secousse, Burigny, Bréquigny, Foncemagne, Sainte-Croix, Gaillard, de Brosses, Misin, Garnier, Champollion ; parmi les hellénistes : Larcher, Rochefort, Laporte-Dutheil, Vauvilliers, Hase, Boissonade ; parmi les orientalistes : Fourmont, Renaudot, Galland, de Guignes, Sylvestre de Sacy, Chezy, Abel-Remuzat, Quatremère, etc. H. A***T.

**ACADÉMIE** ROYALE DE MUSIQUE, nom assez insignifiant du premier spectacle lyrique et chorégraphique de la France et de l'Europe, communément nommé Opéra. Son origine remonte au cardinal Mazarin, comme la permanence et le perfectionnement du théâtre français sont dus au cardinal de Richelieu. En 1645, Mazarin, ayant fait venir des acteurs italiens, les établit dans la rue du Petit-Bourbon, près la partie du Louvre où fut élevée depuis la colonnade ; ils y jouèrent et chantèrent une pastorale en cinq actes, *La Festa teatrale della finta Pazza*, ou *Achille in Sciro*, de Jules Strozzi. Cet opéra, le premier qui ait été donné en France, fut suivi d'un second, *Orfeo e Euridice*, exécuté, en 1647, par les mêmes musiciens. *Andromède*, tragédie à machines, du grand Corneille, jouée en 1650, était un véritable mélodrame, puisque la musique n'y était qu'accessoire. Les ballets que Benserade commença de faire représenter, en 1651, au nombre de vingt-un, et dans plusieurs desquels Louis XIV et sa cour ne dédaignèrent pas de danser, n'étaient que des intermèdes adaptés à d'autres pièces. Il paraît donc certain que l'abbé Perrin, de Lyon, doit être regardé comme le créateur de l'opéra français ; il lui donna une forme régulière, et il en fournit le premier modèle. Conjointement avec le musicien Cambert ( et non Lambert ), il fit jouer pour essai, en 1659, une pastorale dont on ignore le titre ; le succès qu'elle obtint engagea les auteurs à en composer deux autres, dont la mort du cardinal de Mazarin interrompit les répétitions. Dans ce même temps, un marquis de Sourdiac, opulent théâtromane, perfectionnait les machines propres à l'opéra, et faisait jouer dans son château la *Toison d'or* de Corneille. Associés avec lui, Perrin et Cambert obtinrent par lettres-patentes, en 1669, le privilége, pour douze ans, d'une académie de musique *où l'on chanterait au public* des pièces de théâtre. Elle fut établie dans la rue Guénégaud : on y joua successivement *Pomone*, en 1671, et *les Peines et les Plaisirs* de l'amour, en 1672. Mais la discorde ayant désuni les co-associés, Lulli, plus fin qu'eux, en profita pour les supplanter : surintendant de la musique du roi, il obtint facilement de nouvelles lettres, qui lui concédèrent le privilége retiré à Perrin. Associé avec Viganoni, machiniste du roi, il disposa une salle du jeu de paume, rue de Vaugirard, près le Luxembourg, et y fit représenter *les Fêtes de l'Amour et de Bacchus*, dont les paroles étaient de Quinault. Après la mort de Molière, en 1673, son théâtre, fondé au Palais-Royal par le cardinal de Richelieu, fut donné à Lulli ; c'est là que, durant près d'un siècle, ont été donnés toutes les tragédies lyriques, tous les ballets héroïques de Quinault, Campistron, Fontenelle, Lamotte, Danchet, Duché, Fuzellier, Roy, Lamarre, Bernard, Cahuzac, etc., mis et remis en musique par Lulli, Colosse, Destouches, Campra, Marais, Labarre, Mouret, Rameau, Mondonville, etc. Là, chantèrent pendant quarante ans, Chassé, Jélyotte, et à diverses reprises le célèbre Lemaure. Là, dansèrent Marcel, qui voyait tant de choses dans un menuet, la Camargo et la Sallé, immortalisées par Voltaire. Là, enfin, débuta le grand Vestris, *le diou de la danse*. C'est là aussi que la révolution musicale fut commencée par des chanteurs italiens, venus en 1752, et par *le Devin de village*, de J.-J. Rousseau, joué en 1753. Un incendie ayant consumé cette salle le 6 avril 1763, l'opéra fut transporté, l'année suivante, aux Tuileries. Il retourna au Palais-Royal, dans une nouvelle salle qui ouvrit le 26 janvier 1770, et qui fut encore détruite par le feu le 8 juin 1781. Cette période est

remarquable sous plusieurs rapports. Les ballets acquirent, sous Noverre, plus de mouvement, de grâce, d'expression et de naturel. L'arrivée à Paris de Gluck, en 1774, de Piccini, en 1776, et d'une troupe de bouffes italiens, en 1778, acheva la réforme musicale. Gluck ne se borna pas à enrichir notre scène lyrique d'*Iphigénie en Aulide*, d'*Orphée*, d'*Alceste*, d'*Armide*, d'*Iphigénie en Tauride*; il donna à l'orchestre plus de vigueur, d'énergie et de précision; il apprit aux acteurs à chanter en mesure, à déclamer le récitatif d'une manière moins traînante, moins monotone et plus animée. Piccini fit entendre la plus touchante et la plus suave mélodie dans *Roland*, *Athys*, *Iphygénie en Tauride*. Les bouffes, dont les représentations alternaient, trois fois la semaine, avec celles de l'opéra français, firent goûter aux amateurs parisiens les chefs-d'œuvre des Sarti, des Anfossi, des Païsiello, etc. Les *ramistes* ou partisans de Rameau, qui avaient triomphé des *lullistes*, furent vaincus à leur tour, et le dernier coup fut porté à la vieille et lamentable musique française. Mais alors se formèrent les factions, non moins opiniâtres et irascibles des *gluckistes* et des *piccinistes*. A la même époque, on applaudissait des talents réels, Sophie Arnould, Rosalie Levasseur, Larrivee, Legros, etc.; mais on voyait se former des talents qui devaient les surpasser. C'est encore pendant cette période que l'administration de l'académie royale de musique, qui, dès son origine, avait langui sous le despotisme des gentilshommes de la chambre, passa momentanément sous la direction de la ville de Paris, qui en confia la gestion, de 1779 à 1789, aux soins éclairés et actifs de Devismes du Valgy. Le théâtre de la porte Saint-Martin ayant été bâti en moins d'un mois, on en fit l'ouverture le 27 octobre 1781, par une représentation *gratis*, afin d'essayer sur le peuple si les gens comme il faut pouvaient y assister sans danger. Cette époque est une des plus brillantes qu'offrent les annales de l'opéra. On y réforma les costumes ridicules des acteurs; on y entendit la *Caravane* et *Panurge*, de Grétry; *Didon*, *Pénélope*, de Piccini; *Renaud*, *Dardanus*, *Chimène*, *OEdipe à Colone*, *Evelina*, de Sacchini; les *Danaïdes* et *Tarare*, de Salliéri; *Phèdre* et les *Prétendus*, de Lemoyne; *Démophoon*, de Vogel; les *Noces de Figaro*, de Mozart, etc., qui, soutenus par les meilleurs ouvrages du dernier répertoire et par les charmants ballets de Gardel, *Télemaque*, *Psyché*, *Pâris*, ont formé, pendant trente ans, un fond aussi agréable et varié pour le public que peu dispendieux pour le trésor public. On applaudissait alors comme acteurs et comme chanteurs : Lainé, Lays, Adrien, Chardini, Rousseau, Chéron et sa femme, la célèbre madame Saint-Huberty, mademoiselle Maillard, qui la remplaça sans la faire oublier; dans la danse : Vestris II, Didelot, Laborie, Milon, Coulom; mesdames Guimard, Rose, Clotilde, Chevigny, Saulnier, etc. L'orchestre offrait aussi des artistes du premier mérite. En 1790, l'administration retourna sous la direction de la municipalité de Paris, et, en 1793, les acteurs s'en chargèrent comme sociétaires. Depuis la révolution, l'académie royale de musique avait successivement pris le nom d'*Opéra national* et de *Théâtre de la république et des arts*. On y sacrifia au goût du temps; mais du moins les ouvrages de circonstance qu'on y représenta ne manquaient pas d'une certaine dignité, et quelques beautés dans la musique y cachaient ou y rachetaient les défauts et les absurdités des paroles. En 1795, le gouvernement acheta, sans le payer, le *Théâtre national*, qu'on avait trop facilement permis à la Montansier, deux ans auparavant, de bâtir en face de la bibliothèque de la rue de Richelieu, et, malgré le danger d'un tel voisinage pour cet immense et précieux dépôt littéraire, la ci-devant académie royale de musique fut établie dans la nouvelle salle. On remit alors ce spectacle en direction. Deux hommes de lettres, La Chabaussière et Parny, l'ancien acteur Caillot et un quatrième, formant le comité d'administration, s'en acquittèrent fort mal, et le

premier fut accusé de dilapidation. Une seconde régie n'ayant pas mieux réussi, Devismes fut rappelé en 1799. Mais on lui donna pour collègue un ex-législateur avec lequel il ne put pas s'entendre, et il lui céda la place à la fin de 1800. Cet état de choses subsista sous le consulat, quoique l'opéra eût passé sous l'inspection d'un préfet du palais. Cette époque fut assez stérile en ouvrages marquants. Les seuls qui obtinrent un succès soutenu, sont : *Anacréon chez Polycrate*, de Grétry ; la *Création du monde*, oratorio de Hayden ; les *Mystères d'Isis*, de Mozart ; *Ossian ou les Bardes*, de Lesueur; et les ballets : la *Dansomanie*, les *Noces de Gamache*, le *Retour de Zéphire* et *Achille à Sciros*. Quant au *Tamerlan* de Winter, à la *Sémiramis* de Catel et à la *Proserpine* de Païsiello, ils ne répondirent pas à la réputation de ces compositeurs. Les recrues en talents furent aussi peu nombreuses. Elles se bornèrent pour le chant à Nourrit père, Dérivis; mademoiselle Armand et madame Branchu, et pour la danse à Deshayes, Saint-Amand, Beaupré, Duport, le rival de Vestris, mesdemoiselles Bigottini et Duport. Sous l'empire, l'opéra prit le nom d'académie impériale de musique, et fut mis, en 1807, sous la surintendance du premier chambellan et la direction de Picard. Mais malgré le prestige des victoires de Napoléon, malgré la pompe dont il environna ce spectacle, les succès y furent rares. On ne peut guère citer que la *Vestale* et *Fernand Cortès*, de Spontini; le *Triomphe de Trajan* et la *Jérusalem délivrée*, de Persuis; *Aristippe* et la *Mort d'Abel*, de Kreutzer, et cinq ou six ballets de Duport, de Gardel, de Milon et d'Aumer. Quant au personnel, les acquisitions se réduisirent, pour le chant, à Lavigne et à madame Albert-Him, et pour la danse à Albert, Ferdinand, Montjoie, mesdames Fanny Bias et Gosselin. Rey, qui, en 1781, avait succédé à Francœur, dans la direction de l'orchestre, étant mort en 1810, fut remplacé par Persuis. Redevenue académie royale de musique en 1814, l'opéra, sous la restauration, retomba sous la funeste influence de la maison du roi et de l'intendant des menus plaisirs. Les mutations dans l'administration y devinrent fréquentes et onéreuses, car des pensions étaient accordées à la négligence et à l'impéritie comme aux services rendus. La direction de Persuis, de 1817 à 1819, interrompit la décadence de l'opéra, qui devint plus rapide après sa mort. On peut citer surtout comme déplorable la gestion de Viotti, célèbre violoniste, mais pitoyable administrateur, et celle de M. Duplantys. Viotti venait de succéder à Persuis, lorsque l'assassinat du duc de Berri, le 13 février 1820, provoqua l'abandon et, bientôt après, la destruction de la salle de la rue de Richelieu. L'opéra fut provisoirement transféré le 19 avril à celle de la rue Favart, et le 19 août 1821, eut lieu l'ouverture du nouveau théatre, rue Pelletier, où, depuis onze ans, l'opéra joue provisoirement aussi. Au mois d'octobre, ce spectacle passa sous la surintendance du ministre de la maison du roi. Après l'administration ferme et économique, mais peu remarquable, de M. Habeneck, de 1821 à 1824, vint celle de M. Duplantys, qui prouva qu'il est bien plus difficile de diriger un grand théâtre qu'un dépôt de mendicité. Le sceptre de l'académie royale de musique était alors entre les mains d'un noble vicomte, *chargé des beaux-arts*, qui, avec de bonnes intentions et un caractère facile et obligeant, se donna néanmoins des ridicules, en s'occupant sérieusement de réglements de morale pour les coulisses, surchargea l'administration de pensions et de sinécures, prodigua à ses amis et à ses flatteurs les loges et les entrées de faveur, et commit des injustices en se laissant influencer par la faction ultramontaine. Un fait incontestable démontrera mieux que tous les raisonnements jusqu'à quel point d'inactivité et de décadence était réduit le premier spectacle de l'Europe sous les Bourbons. Sauf quelques pièces de circonstance, inspirées par l'adulation ou imposées par l'autorité, on n'y a donné, de 1814 à 1826, dans l'espace de

treize ans, que trois opéras dont le temps ait sanctionné le succès : *le Rossignol*, de Lebrun, *Aladin*, ou *la Lampe merveilleuse*, de Nicolo et Benincori, et *le Siége de Corinthe*, de Rossini. La remise des *Danaïdes*, de *Tarare*, de *la Vestale*, de *Fernand Cortez*, d'*Armide*, etc., avait heureusement suppléé à l'insuffisance des nouveautés. Les ballets n'avaient pas eu meilleure chance. Il n'y en eut que quatre qui réussirent complètement : *Le Carnaval de Venise* et *Clary*, de Milon ; *les Pages du duc de Vendôme* et *Alfred-le-Grand*, d'Aumer. Car on ne peut citer d'autres compositions chorégraphiques, qui, servilement calquées sur des ouvrages déjà connus, firent peu d'honneur au génie inventif de ceux qui en avaient écrit les programmes. Et pourtant, dans cet intervalle, l'administration avait fait successivement en talents, de nombreuses et importantes acquisitions : pour le chant, Adolphe Nourrit, bien supérieur à son père, Dabadie, Dupont, mesdames Grassari, Paulin-Lafeuillade, Cinti-Damoreau, Leroux-Dabadie, Jawureck ; pour la danse, l'aérien Paul, Coulon fils, mesdames Noblet, Paul-Montessu, Legallois, Julia. Nommé directeur de l'opéra par le *chargé des beaux-arts* en 1827, M. Lubbert, avec de l'esprit et le goût des arts, immola à grands frais l'école française à l'école italienne. Ce théâtre ne fut plus le patrimoine des musiciens français. Rossini en exploita le monopole exclusif à son profit. Il y fit jouer : *Moïse, le Comte Ory, Guillaume Tell*. A peine *la Muette de Portici* d'Auber put-elle y trouver place. *Le Dieu et la Bayadière*, de ...... n'a paru qu'à la fin de 1830. Outre ces ouvrages, plusieurs ballets, *Mars et Vénus*, de Blache, *le Page inconstant*, de Dauberval, *la Somnambule, la Belle au bois dormant, Manon Lescaut*, d'Aumer ; l'admission de Levasseur, mesdemoiselles Taglioni et Perrot, auraient suffi pour donner de l'éclat à l'administration de M. Lubbert, s'il n'eût acheté cet éclat avec les subsides qu'il obtenait de son protecteur. A aucune époque l'opéra n'a pu se suffire ; les dépenses ont toujours dépassé les recettes, c'est une vérité reconnue. Toutefois, vers 1785, il ne coûtait que 300,000 fr. à l'état. Sous l'empire, le déficit était à 600,000 fr., et dans les dernières années de la restauration la subvention accordée par le gouvernement a monté jusqu'à 950,000 fr. On n'a jamais su au juste ce que coûte l'opéra ; ceux qui l'ont dirigé depuis vingt-cinq ans seraient bien en peine de le dire. Pour le trésor public, c'est un tonneau sans fond ; pour les administrateurs, pour les fournisseurs, c'est le jardin des Hespérides. La révolution de juillet 1830 semble avoir mis un terme à tant d'abus, et fait entrer cette machine compliquée dans la voie de l'indépendance et des améliorations. Une ordonnance royale du 30 janvier 1831 place l'académie royale de musique dans les attributions du ministère de l'intérieur (aujourd'hui commerce et travaux publics), et un arrêté ministériel du 28 février en nomme M. Veron directeur pour trois mois et entrepreneur pour plusieurs années, à partir du 1er juin suivant. La moyenne de la subvention qui lui est accordée n'est que de 750,000 fr., quoique le cahier des charges, en fixant pour le chant, la danse et l'orchestre, un nombre d'emplois plus élevé que sous l'ancienne administration, ait empêché l'entrepreneur de faire des réformes. Il n'a plus d'ailleurs la ressource des redevances annuelles que l'académie royale de musique avait eu long-temps le privilége de percevoir sur tous les théâtres secondaires. Supprimées par suite de la révolution de 1789, et rétablies en 1811 par un décret de Napoléon, elles ont sans doute été pour jamais abolies par les journées de juillet 1830. Malgré cette diminution dans ses revenus, l'Opéra est aujourd'hui le seul théâtre dont la prospérité ait fait des progrès, comme il est le seul qui ait su se préserver du mauvais goût, de l'ennui et des personnalités qui ont causé la chute ou la décadence plus ou moins rapide de la plupart des autres. Aucune mutation n'a eu lieu, si ce n'est que M. Aumer, mis à la retraite, a été remplacé, comme maître des ballets, par M. Coraly, dont M. Taglioni

père est l'adjoint. M. Habeneck, successeur de Kreutzer en 1824, continue encore à diriger l'orchestre. Les frères Dagotty avaient long-temps été à la tête de l'atelier des décorations. Depuis quelques années, ils ont été remplacés par M. Ciceri, qui avait été leur adjoint. Les seuls sujets qu'ait engagés M. Veron sont : Dérivis fils et mesdemoiselles Dorus, Falcon et Duvernay. Riche en danseuses, il aurait besoin de deux on trois premiers danseurs. On peut se faire une idée du zèle et de l'activité de M. Veron par le nombre et le titre des ouvrages nouveaux qu'il a fait représenter dans l'espace de dix-huit mois : quatre opéras, *Euryanthe*, de Weber; *Robert-le-Diable*, de Meyer-Beer; *le Philtre* et *le Serment*, d'Auber; deux ballets, *l'Orgie*, de Scribe et Coraly; *la Sylphide*, de Nourrit et Taglioni; *la Tentation*, opéra-ballet, outre quelques ouvrages remis au courant du répertoire. L'entrepreneur annonce plusieurs autres nouveautés. Le personnel de l'administration de l'opéra a changé trente-cinq fois depuis trente-deux ans. Il n'y en a pas de plus chanceuse, elle a mis en défaut le zèle et le talent de plusieurs hommes de mérite. Espérons qu'elle acquerra plus de stabilité sous M. Veron, et qu'il parviendra au but qu'aucun de ses prédécesseurs n'a pu atteindre, en satisfaisant à la fois l'autorité, le public et les artistes.

H. A***T.

**ACADÉMIES.** — *Liste des principales académies fondées depuis* 1560. — ACADÉMIES DES SCIENCES. — L'académie *secretorum naturæ* fut fondée à Naples en 1560 pour les sciences physiques et mathématiques; elle fut obligée de se dissoudre par suite d'un interdit du pape. — Quelques années après, vers la fin du siècle, le prince Cesi fonda à Rome l'académie *dei lincei*: Galilée compta parmi ses membres. — L'académie *del cimento* se forma au commencement du dix-septième siècle, sous la protection du prince Léopold, depuis cardinal de Médicis; on y vit siéger des hommes du plus grand mérite, parmi lesquels nous citerons Paolo di Buono, Borelli, Vivani, Redi et Magalotti. — L'académie *deg l'inquieti*, de Bologne, incorporée plus tard à l'académie *della tracea*, a publié d'excellentes dissertations sous le titre de *Pensieri fisico-matematici*, 1667. Elles furent, en 1714, réunies à l'institut de Bologne, qui s'appela académie de l'institut ou académie clémentine (de Clément XI, pape). Elle possède une nombreuse bibliothèque et une riche collection d'histoire naturelle. — En 1540, on fonda à Rossano, dans le royaume de Naples, une académie qui s'intitula : *società scientifica rossanese deg l'incuriosi*; jusqu'en 1695, elle ne s'occupa que de beaux-arts, mais depuis elle est devenue scientifique. L'académie royale de Naples existe depuis 1779; ses écrits renferment d'excellentes recherches sur les mathématiques. Parmi les académies italiennes, on remarque encore celles de Turin, Padoue, Gênes, Milan, Sienne, Vérone, qui toutes ont composé de bons ouvrages. En général, l'Italie doit être considérée dans les temps modernes comme le berceau des académies; elle en eut, selon le catalogue qu'en a dressé Jarckius, cinq cent cinquante. — L'*académie royale des sciences* de Paris, fondée en 1666 par Colbert, ne reçut l'approbation du roi qu'en 1699. Ses membres furent d'abord partagés en quatre classes : les membres honoraires, les membres effectifs, qui recevaient des émoluments, les associés et les élèves; la première se composait de dix membres, et les trois autres de vingt chacune. Le roi choisissait le président dans la première classe; le secrétaire et le trésorier étaient pris dans la seconde. Le régent supprima les élèves et créa deux nouvelles classes, l'une de douze adjoints, l'autre de six associés. Ces derniers n'avaient pas besoin de se vouer à l'étude spéciale des sciences. On établit un vice-président, choisi parmi les membres honoraires, un directeur et un sous-directeur, qui devaient être membres effectifs. En 1785, on ajouta de nouvelles classes, et le total en fut alors de huit. Les nouvelles étaient en faveur de l'his-

toire naturelle, de l'agriculture, de la minéralogie et de la physique. Cette académie a rendu de grands services, surtout par ses travaux pour mesurer le méridien. De 1669 à 1793, elle a publié des *Mémoires* qui forment cent trente-neuf volumes. Le conseiller au parlement Rouillé de Meslan fonda deux prix que l'académie distribuait chaque année, l'un de 2,500 fr. pour l'astronomie physique, l'autre de 2,000 fr. pour la navigation et le commerce. Cette académie, supprimée en 1793, reparut modifiée dans l'institut national, mais Louis XVIII la rétablit divisée en onze sections et composée de soixante-trois membres (*voy.* INSTITUT). Après l'académie de Paris, les académies de France qui ont rendu le plus de services aux sciences sont celles de Caen, fondée en 1705; Toulouse, 1782; Rouen, 1736; Bordeaux, 1783; Soissons, 1764; Marseille, 1726; Lyon, 1700; Montauban, 1744; Amiens, 1750; Dijon, 1740, etc. — En 1700, Frédéric Ier fonda à Berlin une académie pour les sciences et les arts; en 1710, elle subit quelques modifications; elle est divisée en quatre classes: 1° physique, médecine et chimie; 2° mathématiques, astronomie et mécanique; 3° histoire et langue allemande; 4° érudition orientale, en rapport avec les missions. Chaque classe nommait son directeur, qui l'était à vie: le premier fut le célèbre Leibnitz. Sous Frédéric II, cette institution atteignit un haut degré de splendeur par la réunion de savants étrangers, qui furent attirés à Berlin par la générosité du roi: c'est alors que Maupertuis en devint directeur. Elle tenait chaque année deux séances solennelles, et distribuait des encouragements aux meilleurs mémoires qui lui étaient adressés sur des questions qu'elle indiquait. Elle a publié plusieurs volumes de mémoires sous le titre de: *Mémoires de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin;* en 1798, elle reçut une nouvelle organisation. —Le prince Charles Théodore fonda, en 1755, une académie des sciences à Manheim, sur un plan donné par Schœpflin. Divisée d'abord en deux classes, celle des sciences historiques, et celle des sciences physiques, cette dernière fut subdivisée, en 1780, en physique proprement dite, et météorologie. Ses mémoires historiques et physiques ont été publiés sous le titre de: *Acta academiæ theodoro-palatinæ*, et les météorologiques, sous le titre de: *Ephemerides societatis meteorologicæ Palatinæ.* — L'académie de Munich existe depuis 1759, mais elle fut organisée sur un plan plus étendu, quand la Bavière fut érigée en royaume, et elle eut pour président Jacobi. Ses travaux ont été publiés sous le titre de: *Traités de l'académie de Bavière.*—Ce fut Pierre-le-Grand lui-même qui traça le plan de l'académie de Saint-Pétersbourg, d'après les conseils de Wolf et de Leibnitz. Il mourut avant sa complète organisation, mais Catherine Ire marcha sur ses traces, et l'académie tint sa première séance le 25 décembre 1725. L'impératrice forma une dotation annuelle de trente mille roubles à cette académie, et quinze savants distingués, qui en faisaient partie comme académiciens, recevaient en outre des émoluments à titre de professeurs; on remarque, parmi ces derniers, Nicolle et Daniel Bernouilly, les deux Delisle, Bulfinger et Wolf. Sous Pierre II, cette académie tomba en décadence; sous l'impératrice Anne, elle se ranima un peu, retomba de nouveau, et enfin, redevint florissante sous Élisabeth. En 1758, son organisation subit quelques changements, et on y adjoignit une classe des beaux-arts, qui en fut détachée en 1764. La dotation annuelle fut portée à 60,000 roubles. Cette académie s'occupe surtout de la connaissance intérieure de la Russie; elle a fait faire, dans les provinces peu connues, d'importants voyages, par Pallas, Gmelin, Stolberg, Guldenstadt et Klaproth. Le nombre de ses membres est de quinze, non compris le président et le directeur; quatre surnuméraires y sont adjoints, et assistent à toutes les séances; elle possède une nombreuse collection de bons ouvrages et de manu-

scrits, ainsi qu'un riche cabinet de médailles et une galerie d'histoire naturelle. Ceux de ses écrits qui parurent de 1725 à 1747 forment quatorze volumes, sous le titre de *Commentarii academiæ scientiarum imperialis petropolitanæ*; de 1747 à 1777, vingt volumes, qu'on distingue par le titre de : *Novi commentarii*; une troisième série se nomma *Acta academiæ*, et récemment (1826), on a publié les *Nova acta*, en dix volumes. Les *Commentarii* sont écrits en latin; les *Acta* sont partie en français, partie en latin. — L'académie des sciences de Bologne, ou l'institut, fut fondée en 1712, par le comte de Marsigli. (*Voyez* Bologne). — L'académie royale des sciences de Stockholm était primitivement une société particulière, composée de six savants, au nombre desquels on comptait le célèbre Linnée ; elle tint sa première séance le 23 juin 1739, et publia peu après divers mémoires, qui attirèrent l'attention publique. Le 31 mars 1741, elle reçut du roi le titre d'académie royale de Suède, mais elle est sans dotation, et s'entretient à ses propres frais; des fondations particulières ont cependant pourvu aux émoluments de deux secrétaires et d'un professeur de physique expérimentale. Le président est renouvelé tous les trois mois, parmi les membres résidents à Stockholm, et les travaux sont publiés par trimestre. Les mémoires publiés depuis la fondation jusqu'en 1779 forment quarante volumes, et s'appellent les *anciens*; ce qui a paru depuis forme la *nouvelle* série. Il y a une série particulière intitulée *OEconomica acta*. Cette académie distribue chaque année des prix et des médailles d'encouragement; en 1799, elle fut divisée en classes : économie politique et rurale, quinze membres; commerce et arts mécaniques, quinze ; physique et histoire naturelle nationale, quinze; physique et histoire naturelle des pays étrangers, quinze ; mathématiques, dix-huit; beaux-arts, histoire et langue, douze. Cette académie a le monopole de la vente des calendriers. — L'académie de Copenhague n'était primitivement qu'une réunion privée de six savants. Christian VI, en 1743, les chargea d'arranger son cabinet de médailles; et c'est alors qu'ils songèrent à convertir leur société en académie régulièrement constituée. Un des membres, le comte de Holstein, engagea Christian, en 1743, à s'en déclarer protecteur et à lui assigner un revenu; dès lors elle étendit ses travaux à la physique, à l'histoire naturelle et aux mathématiques. Elle a publié quinze volumes de mémoires, dont quelques-uns ont été traduits en latin. — L'académie de Dublin se forma en 1782, et se composa des principaux membres de l'université; elle se réunit une fois chaque semaine, et depuis 1788, elle publie régulièrement ses mémoires. Dès 1683, il y eut une académie à Dublin, et en 1740, une société physico-historique; on a deux volumes de leurs travaux : l'une et l'autre périrent au milieu des malheurs politiques qui accablèrent ce pays. — Lisbonne possède une académie des sciences, qui s'occupe d'agriculture, d'arts mécaniques, de commerce et d'économie politique : composée de soixante membres, elle est divisée en classe d'histoire naturelle, classe de mathématiques, et classe de littérature nationale; elle a publié de nombreuses dissertations, ainsi que les collections suivantes : *Memorias de letteratura portugueza*, *Memorias economicas*, et *Colleçao de livres ineditos de Historia portugueza*. — L'académie américaine des sciences, de Boston, date de 1580; le but de ses travaux est la connaissance des antiquités et de l'histoire naturelle des États-Unis, l'usage et la culture des produits du sol, les perfectionnements et observations en médecine, mathématiques, philosophie, astronomie et météorologie; les inventions agricoles, etc., etc. Le nombre de ses membres ne peut être au-dessous de quarante, ni excéder deux cents. Le premier volume de ses travaux parut en 1785. — *Académies pour des sciences spéciales*. — Médecine. L'académie *naturæ curiosorum* de Vienne, ou l'académie léopoldine, fut fondée, en

1652, par J.-L. Bauschius (Bausch). Elle publia d'abord ses travaux par mémoires séparés; mais depuis 1684, elle les a réunis en volumes. Sous Léopold Ier, qui la protégea beaucoup, elle s'intitula: *cæsareo-leopoldina naturæ curiosorum.* A son instar, de semblables établissements furent établis à Palerme en 1645, en Espagne 1652, Venise 1701, et Genève 1715. — CHIRURGIE. L'académie de chirurgie de Paris fut fondée en 1731; chaque année elle indiquait un sujet à traiter, et le meilleur mémoire recevait un prix de 500 francs. Cette institution a disparu comme tant d'autres dans la tourmente révolutionnaire. Une ordonnance du 29 décembre 1820 a fondé à Paris une académie royale de médecine, qu'on peut considérer comme la suite de la précédente. Il ne paraît pas que les résultats de cette institution aient, jusqu'à ce jour, répondu à l'attente qu'on en avait conçue. Elle jouit de peu de considération parmi les profanes, et n'exerce aucune influence morale sur les gens de l'art. — A Vienne, il y a une académie semblable; elle date de 1783, et décerne des médailles aux élèves les plus distingués. — THÉOLOGIE. Il en existe une seule. Elle fut fondée à Bologne, en 1687. — COSMOGRAPHIE. Au commencement du dix-huitième siècle, Cononelli fonda à Venise une académie des argonautes, dont le but était la publication de bonnes cartes géographiques avec description. — HISTOIRE. Jean V, roi de Portugal, fonda à Lisbonne, en 1720, une académie royale pour l'histoire nationale, composée de cinquante membres, d'un recteur, d'un censeur et d'un secrétaire. A Madrid, une société fondée pour la recherche et l'explication des monuments historiques, en Espagne, fut élevée au rang d'académie par Philippe V, en 1738. Elle compte vingt-quatre membres, et a publié plusieurs ouvrages historiques. L'académie de l'histoire de Souabe, formée à Tubingue, a pour but de publier les ouvrages historiques les plus remarquables, et de donner des notices biographiques sur leurs auteurs; elle se livre aussi aux recherches les plus exactes sur les points historiques qui offrent quelque obscurité. — ARCHÉOLOGIE. Une académie archéologique fut établie à Cortone en Italie pour l'étude des antiquités étrusques; une autre existe à Upsal (Suède), qui a pour but des recherches sur les antiquités et la langue des contrées septentrionales. L'une et l'autre ont publié des mémoires estimés. Deux académies du même genre furent établies à Rome par Paul II et Léon X: elles n'eurent qu'une existence de courte durée. Il s'en forma d'autres de leurs débris, mais aucune n'arriva au dégré d'importance de l'académie des inscriptions et belles-lettres de Paris. (*Voyez* ce mot.) — A Naples, le ministre Tanucci fonda en 1775 l'académie d'Herculanum pour la recherche et l'explication des monuments d'Herculanum et de Pompeia; ses travaux publiés depuis 1775 portent le titre de *Antichità di Ercolano.* Napoléon établit à Naples, en 1807, une académie d'histoire et d'antiquités; mais elle ne put se soutenir sans la main qui l'avait fondée. L'académie fondée à Florence, en 1807, pour l'exploration des antiquités toscanes, a publié quelques volumes de mémoires. En 1805, fut fondée à Paris une académie celtique, dont le but était la recherche des monuments des Celtes, les mœurs de cette ancienne nation, l'examen des langues qui se sont formées du celte, etc., etc. Ses mémoires forment cinq volumes in-8°. En 1814, cette académie changea son organisation et prit le titre de société des antiquaires de France, qu'elle a conservé jusqu'à ce jour. — LANGUES. L'académie *della crusca* ou *academia Furfuratorum* date de 1582; c'est par ses attaques contre le Tasse qu'elle se fit d'abord connaître, mais elle eut depuis des titres plus méritoires, tels sont son excellent dictionnaire et ses éditions correctes des poètes anciens. — *Académie française.* (*Voyez* plus haut.) — Le duc d'Escalona fonda à Madrid, en 1714, une académie pour le perfectionnement de la langue espagnole; elle fut approuvée par le roi et gratifiée d'honorables prérogatives en 1715. Son

dictionnaire et tous ses travaux sont estimés. — Saint-Pétersbourg eut aussi, en 1783, une académie qui dut s'occuper du perfectionnement de la langue russe; elle est maintenant réunie à l'académie des sciences. — Une académie du même genre existe en Suède depuis 1789.—On compte encore un grand nombre de sociétés savantes, qui ne diffèrent des académies que par leur nom; telles sont: la société royale des sciences de Gœttingue, 1750; les sociétés royales de Londres, 1645; de Dublin, 1730, et d'Edimbourg; la société des archéologues de Londres, 1751; la société littéraire et philosophique de Manchester, 1781; les sociétés savantes de Harlem, Flessingue, Rotterdam, Bruxelles, Amsterdam, Copenhague, Upsal, etc., etc., etc. — De l'Europe, les académies s'étendirent dans les autres parties du monde: en Asie, il y a à Batavia, depuis 1778, une société des sciences et des arts; au Bengale, à Calcutta (1784) et à Bombay, on trouve d'autres sociétés savantes auxquelles on doit d'importantes et précieuses recherches sur les Indes et l'Orient en général. — Outre l'académie de Boston, dont nous avons déjà fait mention, l'Amérique possède depuis 1769 la société philosophique de Philadelphie, etc. — On appelle *académie* les dessins d'après la bosse. — Les professeurs d'escrime appellent fort abusivement *académies* les salles où ils donnent leurs leçons.—Dans quelques départements on donne le nom d'*académies* aux maisons de jeux. — Enfin, le décret impérial qui a constitué l'université de France, en centralisant à Paris tout ce qui a rapport à l'instruction publique, a donné le nom d'*académies* aux circonscriptions universitaires, qui sont à cette partie de l'administration ce que les départements sont au ministère de l'intérieur, les divisions militaires au ministère de la guerre, les diocèses au ministère des affaires ecclésiastiques, etc.

**ACADIE.** (*Voyez* Nouvelle-Ecosse.)

**ACAPULCO.** Le meilleur port du Mexique sur la mer du Sud. Le port et la rade, étant très profonds, offrent un ancrage excellent aux plus gros vaisseaux qui peuvent venir jusqu'auprès des rochers de granit qui bordent la côte, et y trouver un abri certain contre les mauvais temps. La pente escarpée de ces rochers et leur nudité donnent à cette côte un aspect triste et sauvage qui semble repousser toute idée de végétation. A l'entrée de la rade se trouve une île (Roqueta ou Griso). La passe occidentale a sept à huit cents pieds de large, et celle de l'est de un à un demi-mille anglais, et vingt-à trente-trois brasses de profondeur. Au nord-ouest est située la ville, défendue par le fort Diégo, situé sur un rocher très élevé. Elle n'avait autrefois que quatre mille habitants, mais le nombre s'en est accru jusqu'à neuf mille, par suite de l'arrivée des gallions de Manille. Peu de places de commerce sont situées dans une position plus malsaine. La température ordinaire y est pendant le jour de quatre-vingts à quatre-vingt-dix degrés de Fahrenheit, dans la nuit jusqu'à trois heures du matin d'environ soixante-dix-huit degrés, et de ce moment jusqu'au lever du soleil, de soixante-deux à soixante-quatre degrés. Les rayons brûlants d'un soleil d'airain, réfléchis par les rochers blancs et nus qui environnent la ville, la rendent presque inhabitable; et le Mosquitos est le seul endroit où l'on puisse respirer agréablement. Pour rafraîchir l'atmosphère embrasée de cette malheureuse ville, le gouvernement espagnol avait fait creuser à l'ouest, à travers les rochers, un chemin qui devait aider au renouvellement de l'air, mais il négligea ce qui était encore plus nécessaire, c'est-à-dire de faire dessécher, à l'ouest de la ville, un endroit extrêmement marécageux, qui serait très favorable à la culture de la canne à sucre. Ce n'est qu'à l'époque des grandes chaleurs que cette eau putride, vaporisée par le soleil, disparaît du sol, laissant alors à sec une quantité considérable de débris d'animaux dont les exhalaisons pestilentielles vicient l'air. Les étrangers qui viennent dans cette ville pour y faire le commerce, et plus particulièrement les jeunes européens, y sont

constamment décimés par le choléra-morbus. Acapulco ne fait presque aucun commerce avec les états nord-est de l'Amérique, si richement favorisés par la nature. Ses exportations jusqu'à ce jour consistent pour la plus grande partie en argent, indigo, cochenille, draps espagnols et quelques pelleteries provenant du nord du Mexique et de la Californie. L'importation se compose de ce que l'Asie a de plus précieux en productions de tout genre. Les calmes, qui dans ces mers sont si fréquents et de si longue durée, rendent le passage sous la ligne extrêmement lent et pénible ; de sorte que la traversée d'Acapulco à Callao est bien plus difficile et dure souvent beaucoup plus long-temps que celle de Callao à Cadix. C'est dans ces parages que l'établissement de bateaux à vapeur devra produire les plus heureux résultats. L'on ne saurait donc trop recommander cette admirable découverte aux spéculateurs et aux marins qui fréquentent ces contrées, et qui pourraient en retirer de si grands avantages. Il faut, en effet, dans cette mer, pour trouver des vents alizés, s'éloigner d'abord de la ligne ; moyen presque impraticable dans la traversée d'Acapulco à Callao. Les bateaux à vapeur remédieraient merveilleusement à cette impossibilité, puisque les calmes de ces mers, si funestes à la navigation ordinaire, sont si favorables à leur action, et leur donnent le moyen de faire mouvoir leur machine en toute sécurité.

**ACATHOLIQUE.** On donne ce nom aux différentes religions qui ne reconnaissent pas l'église romaine. Dans certains pays catholiques, on appelle ainsi les protestants, dont le culte a le plus de rapport avec les rites de cette église.

**ACATIA.** Chaussure grecque de femme, qui devait peut-être son nom à sa forme allongée en un bec recourbé et pointu, et qui avait quelque rapport à une espèce de barque légère appelée *acation*.

**ACCALIES.** Fêtes d'Acca Laurentia.

**ACCENTS**, signes qui servent à régler la voix dans la prononciation du langage écrit, et souvent aussi à fixer le sens de certains mots. L'usage des accents remonte à une haute antiquité ; il paraît qu'ils furent introduits chez les Grecs par Aristophane de Byzance vers la cent quarante-cinquième olympiade (deux siècles avant Jésus-Christ). Les accents étaient en usage dans l'écriture latine dès le temps d'Auguste ; on en trouve la preuve dans les marbres et les plus anciens grammairiens. Au temps du bas-empire, on négligea entièrement les accents et la ponctuation ; leur absence totale est même un des signes caractéristiques des monuments écrits de cette époque. Ils ne recommencèrent à être d'un usage général que vers le onzième siècle. Nous avons maintenant en français trois espèces d'accents, l'aigu, le grave, et le circonflexe. L'accent aigu (´) ne se place que sur l'*e*, et sert à caractériser l'*é* fermé, comme dans fidélité. L'accent grave (`) se place sur les voyelles *e* et *a*; il caractérise l'è ouvert : *succès*, *accès*, *congrès*, et sert à distinguer la préposition de la troisième personne du présent de l'indicatif du verbe *avoir : il est à Paris, il a faim*. L'accent circonflexe (^) se place sur toutes les voyelles ; il indique que la syllabe à laquelle ces voyelles appartiennent est longue : *pâte, carême, gîte, dôme, flûte*. L'accent aigu marque toujours une syllabe brève, les accents grave et circonflexe toujours des syllabes longues.

**ACCENTS** (musique). Nous ne plaçons ici ce mot que parce qu'il nous fournit l'occasion de citer un morceau de l'un de nos plus savants naturalistes, le plus éloquent et le plus modeste de tous, le professeur Virey : « Au retour du printemps, lorsqu'un doux soleil fait épanouir les germes et les premières fleurs, l'oiseau commence à chanter ses plaisirs. Assis sous la ramée de la forêt, il exhale, dès le lever de l'aurore, sa plainte et ses soupirs amoureux : tantôt, appelant sa bien-aimée au fond des forêts, il lui peint ses desirs, sa vive ardeur ; tantôt, frappant les airs de chants d'allégresse et de triomphe, il défie ses rivaux au combat. On le voit, ardent à suivre sa conquête,

lui prodiguer ses soins, la soulager, la nourrir, la défendre, charmer ses peines maternelles par de douces romances : peut-être raconte-t-il à son épouse, à ses enfants, l'histoire de ses pères, les aventures de sa vie ; peut-être l'oiseau voyageur enseigne-t-il ses migrations futures à ses petits, leur décrit-il le passage des mers, les lieux de repos, les nouveaux climats qu'ils doivent parcourir un jour ensemble ; et si les oiseaux ne raisonnent pas à notre manière, qui sait tout ce qu'ils peuvent se dire dans ces entretiens, parmi ces bruyantes assemblées qu'ils tiennent sous le feuillage des bois? Qui peut deviner tout ce qui se passe dans ces mystérieux asiles, les intrigues d'amour, les liaisons secrètes, la police, les lois, les mœurs de cette république aérienne et nomade qui peuple les vastes champs de l'atmosphère ? »

**ACCESSIT**, terme usité dans les universités, académies, colléges, signifie littéralement *il s'est approché.* On appelle *accessit* la mention honorable accordée à l'élève qui, ayant concouru pour un prix, a obtenu le plus de suffrages après celui qui l'a remporté.

**ACCESSOIRE.** On appelle ainsi en æsthétique, et plus particulièrement dans les arts du dessin, les objets qu'on fait entrer dans une composition, et qui, sans y être absolument nécessaires, servent beaucoup à l'embellir. Le grand talent de l'artiste est de bien choisir l'accessoire, de le coordonner à l'ensemble de son œuvre, de ne jamais sacrifier l'un à l'autre, et de l'introduire avec tant d'adresse dans sa composition, que sa présence y paraisse nécessaire. Dans le langage ordinaire, *accessoire* se dit de ce qui n'est pas forcément lié à une chose, mais qui y sert d'accompagnement et de suite. Exemple : la médecine a pour *sciences accessoires* la chimie, la botanique, la physique, etc.

**ACCIDENT.** Les qualités fortuites et non essentielles d'une personne ou d'une chose, comme, être riche, beau, etc., etc.

**ACCIDENTEL.** Qui n'arrive que par accident, par hasard. Ce mot est employé par les philosophes pour désigner la substance, opposée à l'essence, et caractériser la manière d'être des substances et la qualité de l'essence. On conçoit naturellement que cette opposition repose sur l'abstraction, car, dans la réalité, on ne peut apercevoir séparément aucune substance d'une manière quelconque.

**ACCISE**, mot en usage surtout en Angleterre, est en tous lieux synonyme d'impôt, de péage, etc. ; mais, dans son acception propre, il s'applique surtout aux objets nécessaires à l'existence, comme viandes, boissons, etc. Les idées d'accise, licence, péage, sont presque partout si anciennement et si diversement établies, qu'il est presque impossible de donner une définition exacte des termes qui les représentent. On peut dire cependant que l'accise est un impôt qui a toujours porté sur la consommation. On la divise généralement en accise commune ou universelle, et en accise particulière. Cette dernière s'applique spécialement aux denrées que nous venons de désigner, tandis que l'autre comprend toutes les marchandises en général, quels que soient leur usage et leur nature. — L'accise particulière fut introduite en Allemagne par la diète de Leipsik en 1438, sous le nom de péage, et augmentée par la diète de Grimma en 1440. Ce fut en France que l'accise universelle commença d'être en usage. Bientôt après, elle fut établie en Hollande, quelque temps après la naissance de la république ; de là dans les états de Brandebourg, sous l'électeur Frédéric-Guillaume-le-Grand, en 1635, et enfin en Saxe, au commencement du dix-huitième siècle. — Dans le classement des divers objets de contribution, on a encore divisé l'accise en accise de pays et accise générale ou accise de consommation. — L'introduction de cette première sorte d'accise eut lieu en Saxe par suite d'un édit de la diète de Dresde de 1640, publié en 1641. Depuis cette époque, on paie en ce pays, pour toutes les mar-

chandises qui arrivent de l'étranger. — Mais l'accise de consommation, établie d'après les principes de Brandebourg, ne fut perçue qu'en 1701. D'après les lois sur l'accise de consommation, toutes les marchandises brutes ou travaillées paient aujourd'hui des droits à leur entrée dans les villes, et un droit de circulation dans les campagnes. (*Voyez* IMPÔTS DE CONSOMMATION, IMPÔTS INDIRECTS, etc.)

**ACCOMMODEMENT**, signifie, à proprement parler, l'action de coordonner entre elles deux choses de nature différente, ou l'arrangement d'une de ces choses dans un certain but. (De *accommodare*, convenir, adapter, arranger). On emploie généralement ce mot sous trois acceptions principales : 1° à l'égard de la vie sociale, quand quelqu'un, conformant sa conduite et ses procédés aux désirs ou aux caprices d'un autre, s'accommode à son humeur, à ses goûts, etc.; 2° à l'égard de l'enseignement, quand la condescendance que nous avons pour un autre nous porte à modifier nos principes d'après ses vues et ses idées, contrairement à notre sentiment personnel, c'est un accommodement qui nous dispense de nous servir de notre propre jugement et de la fatigue de la réflexion ; 3° à l'égard de l'interprétation, c'est-à-dire quand nous expliquons le sens d'un écrit de manière à le rendre conforme aux vues du commentateur ou aux nôtres. — En théologie, on se sert surtout des deux dernières acceptions. Ainsi, parmi les docteurs, beaucoup soutiennent que si Jésus et ses apôtres ne se sont pas toujours clairement exprimés sur quelques points dont la discussion a pu leur paraître dangereuse, c'est afin d'éviter les attaques auxquelles cette discussion aurait pu les exposer sans aucun avantage. Ils ajoutent que ces nouveaux législateurs ont dû garder le silence sur certaines questions, et même professer parfois une doctrine peut-être moins élevée que la leur, mais plus susceptible de frapper les esprits grossiers de leurs contemporains, et d'être promptement accueillie par des hommes pleins d'ignorance et de préjugés. Ceux qui émettent cette opinion appellent cela un *accommodement* de la part de Jésus et de ses apôtres. D'autres théologiens, au contraire, affirment qu'un pareil accommodement ne serait pas seulement, de la part de Jésus et de ses apôtres, une condescendance envers l'esprit de leur siècle, mais devrait être considéré comme une déception indigne de leur caractère. Ils ajoutent que celui qui admet la possibilité d'un pareil accommodement pourrait expliquer de même, et conséquemment dénaturer la plus grande partie des préceptes du christianisme. D'autres docteurs prétendent qu'admettre d'une manière absolue le texte des anciens commentateurs est aussi un *accommodement*. Cette liberté d'interprétation pourrait aller bien plus loin qu'ils ne pensent, car l'Écriture-Sainte finirait ainsi par n'être que la source où chacun viendrait puiser, *accommodant* ensuite à ses propres idées et suivant ses vues ou son intérêt les principes qu'il en aurait tirés. Il est donc bien évident que quand on dit : Jésus et ses apôtres se sont accommodés à la manière de penser et de sentir de leurs contemporains, c'est comme si on disait : que par l'étendue de ses propres lumières, on s'est accommodé avec leurs préceptes ou plutôt avec l'Écriture-Sainte, et qu'on a fait descendre jusqu'à soi la sublime morale de l'Évangile. — On se sert encore du mot accommodement pour exprimer cet esprit de concession et de conciliation qui nous porte à sacrifier une partie de nos idées personnelles, et fait naître en chaque individu le désir d'exprimer sa pensée d'une manière conforme aux mœurs de son siècle et de la société dont il fait partie.

**ACCOMPAGNEMENT.** Le mot seul indique l'espèce de servitude que subissent les instruments ou les chants subalternes vis-à-vis des voix ou des instruments principaux. Les rôles peuvent changer dans l'accompagnement : telle voix commence un chant que telle autre achève. Dans les grands compositeurs, Haydn entre autres, on remarque une égale répartition des rôles. — Souvent l'accom-

pagnement est un chant à lui seul, et le chant principal, sans perdre sa suprématie, n'est plus qu'une psalmodie plaintive. M. Rossini passe pour avoir introduit en France cette nouveauté, que les élèves de son école poussent parfois jusqu'à la fureur, sans arriver au but atteint par l'équitable modération du maître. Souvent aussi l'accompagnement consiste dans quelques accords frappés à longs intervalles; après une phrase entière, ou tronquée à dessein par l'expression d'un sentiment profond, comme dans le récitatif. Ce mode d'accompagnement est d'une origine tout orientale. Il remonte aux Hébreux, dont les Juifs d'aujourd'hui ne sont qu'une faible copie; mais ils ont conservé dans leurs récitatifs religieux ces terminaisons bruyantes où chacun doit, suivant sa ferveur, élever ou descendre les cordes de sa voix.

J. Regnier.

**ACCORD**. Si l'on prend le mot dans le sens indiqué par son étymologie latine *(chorda ad chordam),* il signifie la progression harmonique des sons de différentes cordes. C'est-à-dire, que si la distance du son de la deuxième corde d'un instrument au son de la première est d'une quinte par exemple, la distance du son de la troisième au son de la seconde sera aussi d'une quinte : c'est ainsi que se montent le violon, l'alto, le violoncelle, la contre-basse. D'après ce principe, on entend par ces mots, *donner* ou *prendre* l'*accord*, l'action de mettre à l'unisson deux cordes correspondantes de deux instruments, dont le premier, monté sur ses bases ordinaires, sert de modèle à la gamme du second : le mot corde reçoit ici une grande extension, car il s'applique aussi bien à telle note d'un instrument à vent. On *donne* ou l'on *prend* le plus communément le *la* pour base de l'accord. Tout cela rentre dans les attributs du *ton*. (*Voyez* ce mot.) Seulement le ton sert de base à l'accord, mais ne le constitue pas. Quand il s'agit de deux mêmes instruments, devant être montés l'un comme l'autre, alors, pour se donner l'accord, ils peuvent se donner le *ton* à chaque note progressive. Ainsi, pour deux violoncelles qui se donnent le *la*, le *ton* est bien donné, à la vérité, mais en vertu de l'égalité des deux instruments, non-seulement le *la* sera le même dans tous deux, mais le *ré*, le *sol*, l'*ut* du premier seront les mêmes dans le second. On voit par là que la manière de prendre l'accord varie selon les instruments divers, quoique l'on ait adopté le *la* pour base première de l'égalité des gammes dans tous ces instruments ensemble. La flûte, par exemple, n'accorde qu'une de ses notes pour que toutes les autres soient d'accord. En effet, avant l'accord, il n'y avait pas égalité de son dans deux flûtes, mais il y avait proportion; c'est-à-dire que si dans flûte $F$, le *la* différait d'un quart de ton du *la* de flûte $F'$, on aurait cette proportion arithmétique : flûte $F$ est à flûte $F'$ comme *la*.$F$ est à *la* $F'$.—Or, une flûte et sa gamme ne font qu'un; substituant donc au mot *flûte* celui de gamme, plus expressif, plus vrai, on aura : *Gamme* $F$ est à *gamme* $F'$, comme *la* $F$ est à *la* $F'$; mais gamme $F$ n'est autre chose que $ut'$, $re'$, $mi'$, etc.; d'autre part, gamme $F'$ n'est autre chose que $ut''$, $re''$, $mi''$, etc.;

donc $ut'$ est à $ut''$ comme *la* $F$ est à *la* $F'$;
$re'$ est à $re''$ comme $la'$ est à $la''$.

On peut pousser la proportion jusqu'à la fin de la gamme, et à cause du rapport égal de part et d'autre : *comme* $la'$ est à $la''$; on aura un rapport égal entre chaque note de la gamme $F$ et chaque note de la gamme $F'$.—Donc en cette gamme d'*ut*, comme en toutes autres, pour pouvoir mettre d'accord deux instruments, il suffit d'accorder une note du premier avec la note correspondante du deuxième. C'est sur l'extension de ce principe que repose l'accord le plus difficile à donner, celui de l'orgue; car là, il ne s'agit point de régler un clavier faux sur la justesse d'un autre : il faut avec une seule note (le *la* du diapason), donner l'accord à quarante-deux notes, quarante-deux quarante-deuxièmes de clavier; mais, comme il n'y a que sept notes dans la musique, on peut diviser la fraction ($\frac{42}{42}$) par 7, et l'on a 6 au quotient, ce sont six octaves; or, chaque octave n'é-

tant que la répétition de la précédente, il n'y a donc qu'une octave, qu'une gamme à accorder; on répète l'accord à l'octave inférieure, puis à l'octave supérieure : ces deux nouvelles gammes, étant égales à une troisième (la gamme intermédiaire), sont égales entre elles. Ainsi de suite, et l'instrument *a l'accord*, sauf à le *tenir* plus ou moins long-temps, selon la solidité mécanique de l'instrument. —On donne au mot accord un deuxième sens moins matériel quand il s'agit de compositions musicales. Il n'en garde pas moins sa première définition ; seulement, loin d'être une suite de progressions harmoniques, c'est plutôt un ensemble de sons divers flatteurs à l'oreille. La raison de cet ensemble tient à un organe particulier à certains hommes, leur variété tient à celle de la nature, au hasard, à nos caprices; mais ces caprices ne sont pas tellement désordonnés qu'ils ne puissent s'autoriser de règles fondamentales, mathématiques, qui peuvent servir de règle à quiconque veut en parcourir l'échelle. L'ancienne école reconnaissait une infinité d'accords. On peut les rassembler tous en deux classes : celle de l'*accord parfait* et celle de l'*accord imparfait*. L'accord parfait est la réunion de la première note d'une gamme donnée avec la troisième et la cinquième, auxquelles on ajoute souvent la huitième, qui n'est évidemment que la répétition de la première, puisque la musique ne comprend que sept notes. La première se nomme *tonique*, c'est le *ton* que l'on conserve, qui domine et revient à chaque motif; la troisième se nomme *tierce*, la cinquième, *quinte*, et la huitième, *octave*, Un accord ainsi composé étant un *accord parfait*, ceux qui en auront tous les éléments seront ses *dérivés* : ce qui simplifie singulièrement la vieille nomenclature. Soit l'accord parfait *ut mi sol ut*, quel que soit le renversement, on n'aura jamais que les mêmes notes liées ensemble, mais il y aura premier renversement, *mi sol ut*; deuxième renversement, *sol ut mi*; troisième renversement, *ut sol mi*, etc. De cette manière l'accord de dixième se trouve dans la classe de l'accord parfait, car la dixième de *ut* n'est autre chose que *mi*, octave de la *tierce* d'*ut*, et, je le répète, l'octave n'est que la répétition supérieure ou inférieure d'un son. — La qualification d'accord *imparfait* vient de ce que l'accord n'est point *parachevé, parfait*, en ce qu'il en attend toujours un autre pour terminer la phrase, et se tient dans la dépendance de l'accord parfait. En le considérant isolément, il peut avoir tous les caractères de l'accord parfait, mais il n'est là qu'en attendant. Soit, *sol si ré*, accord imparfait relativement au ton d'*ut*, certes il a bien, relativement au ton de *sol*, une tonique *sol*, une tierce *si*, une quinte *ré*; soit encore *re fa la*, accord imparfait dans le mode majeur d'*ut*, il sera parfait dans le mode mineur de *ré*; mais tous deux ne sont que préparatoires; ils attendent une résolution. L'empire de l'accord parfait est plus sensible encore sur les accords de *seconde*, de *septième*, de *septième diminuée*, etc. — C'est ce second sens du mot *accord* que l'on prend quand il s'agit de compositions musicales; on dit *une suite d'accords*, *des accords bien pleins*, une musique *chargée* d'accords, la musique allemande par exemple ; des *accords frappés*, *plaqués* ou *arpegés*, selon que toutes leurs cordes parlent d'un seul coup, ou comme par effort, l'une après l'autre. JOSEPH REGNIER.

**ACCOUCHEMENT**, *partus, partio*, est une fonction inhérente à la femme, qui consiste dans l'expulsion naturelle, ou l'extraction artificielle du produit de la conception ayant séjourné pendant neuf mois dans la matrice. On a admis diverses classes d'accouchement, suivant l'époque de la sortie de l'enfant et les difficultés plus ou moins considérables sous l'influence desquelles celle-ci s'exécute. Ainsi, relativement au temps, il est *précoce* ou *prématuré*, à *terme* ou *tempestif*, *tardif* ou *retardé*. Sous le rapport de son issue, il est *possible* ou *impossible*. Lorsqu'il a lieu par les seuls efforts de la mère, il est dit *naturel*, *facile*, *difficile* ou *laborieux*, *prompt* ou *lent*. Quand

l'accoucheur est obligé de le terminer par des manœuvres particulières, il se nomme *non-naturel*, *contre-nature*, *difficile*, *laborieux*, *artificiel* ou *manuel*. Quand il faut recourir à l'emploi de divers instruments, il est *contre-nature* ou *mécanique*. — Les efforts auxquels la mère se livre pour accoucher se désignent par *travail de l'enfantement*. Lorsque le terme de le grossesse est arrivé, le ventre s'affaisse, devient moins volumineux, les parties génitales s'humectent; la femme ressent une certaine pesanteur vers le fondement, des envies fréquentes d'uriner et d'aller à la garde-robe. Le travail une fois déclaré, la mère éprouve des douleurs vers les reins qui l'obligent à faire des efforts semblables à ceux auxquels elle se livre pour aller à la garde-robe. Ces douleurs et ces efforts sont dus à la contraction de la matrice, qui, se resserrant, diminue ainsi sa cavité de telle sorte que, pressant de toutes parts sur l'enfant, elle oblige celui-ci à sortir de l'intérieur de l'utérus, où il s'était développé pendant l'espace de neuf mois. Expulsé par les contractions de la matrice, l'enfant traverse le vagin ainsi que la filière du pelvis pour se présenter aux parties génitales externes, où l'accoucheur le reçoit pour lui lier le cordon ombilical, au moyen duquel il recevait du sang de sa mère. La ligature posée, le médecin coupe le cordon entre la ligature et la mère, puis confie l'enfant aux personnes qui doivent le laver et le couvrir de vêtements appropriés. — Le produit de la conception une fois expulsé ou extrait, à l'agitation extrême qu'éprouvait la mère pendant les douleurs de l'enfantement, succède un calme délicieux, dont le charme augmente encore par le bonheur qu'elle ressent d'avoir donné le jour à un nouvel être. Peu d'instants après, quelques douleurs se font sentir, elles sont dues à l'expulsion ou l'extraction du délivre ou de l'arrière-faix; c'est ce qui constitue la *délivrance*. — Sous l'influence des douleurs expulsives de la matrice, le produit de la conception peut se présenter à l'orifice qui doit lui donner issue, par l'une ou l'autre de ses extrémités. L'enfant se présente le plus ordinairement par le sommet de la tête. Ainsi, sur vingt mille cent cinquante-sept nouveau-nés, dix neuf mille sept cent trente présentaient cette partie. On est alors dans l'habitude de dire que l'accouchement *s'est terminé par la tête*. L'accouchement peut également se terminer sans les secours de l'art, en commençant à se dégager par les pieds. Ainsi, sur vingt mille cinq cent dix-sept naissances, deux cent trente-quatre présentaient cette région : dans ce cas, on dit que l'accouchement *s'est terminé par les pieds*. Il en est de même pour les genoux. Le siége peut être aussi la première partie que présente le fœtus pour sortir de la matrice. Sur vingt mille cinq cent dix-sept naissances, trois cent soixante-treize affectaient cette position, et trente-deux seulement nécessitèrent l'emploi de l'extraction. — En médecine légale, après dix ou quinze jours, il est impossible de statuer sur la réalité et l'époque d'un accouchement. Une femme ne peut accoucher sans douleurs, à moins qu'elle ne soit dans un état complet d'ivresse ou frappée d'apoplexie, ou sous l'influence du délire ou de l'idiotisme. H. G.

**ACCRÉDITER.** Les états étrangers délivrent aux ambassadeurs qu'ils veulent faire admettre auprès d'un autre état ou d'une autre cour des lettres de créance, c'est ce que l'on nomme *accréditer*. Cette expression est employée aussi dans le commerce lorsqu'un négociant offre sa garantie pour une somme déterminée ou non, en faveur d'une personne, d'une maison de commerce et de toute autre entreprise.

**ACCUM** (Frédéric), né dans la Westphalie prussienne, vint à Londres en 1803 et y ouvrit des cours de chimie et de physique expérimentale, dans lesquels il prit pour base d'enseignement les découvertes de Priestley. — Il s'associa un riche marchand d'estampes allemand, établi à Londres, Rodolphe Ackermann, pour l'entreprise de l'éclairage général par le gaz, et c'est à son grand ouvrage sur

cette matière (*A practical treatise on gas-light*), qui eut quatre éditions successives, que l'on doit surtout attribuer la rapide extension de l'éclairage par le gaz, à Londres et dans toutes les grandes villes d'Angleterre. Plus tard il publia un traité de chimie pratique fort estimé en Angleterre. Placé comme conservateur à la bibliothèque de la *Royal-Institution*, il fut accusé de s'être approprié des plans manuscrits, cartes et gravures qui lui avaient paru se rattacher à ses travaux, au grand préjudice des ouvrages auxquels il les avait enlevés. Les gardiens de cet établissement soutinrent hautement l'accusation devant le tribunal. Aucunes preuves légales ne purent cependant être fournies contre lui, et d'ailleurs, la jurisprudence criminelle d'Angleterre n'avait pas de règle certaine pour l'appréciation et la punition de ce délit. Accum vit, depuis plusieurs années, retiré à Berlin, où il a obtenu un emploi.

**ACCUMULATION**; *Accumuler*. On accumule lorsqu'on ajoute l'une à l'autre plusieurs *épargnes* pour en former un *capital*, ou pour augmenter un capital qui existe déjà. Aussi long-temps que les accumulations ne sont pas employées à la *production*, ce ne sont encore que des épargnes; lorsqu'on a commencé à les employer à la production (ou à les placer en des mains qui les emploient, elles deviennent des capitaux et peuvent procurer les *profits* qu'on retire d'un capital productif. Les *produits* épargnés et accumulés sont nécessairement *consommés* du moment qu'on les emploie à la production. L'accumulation ne nuit donc pas à la consommation; elle change seulement une consommation improductive en une consommation reproductive. Quoique les *produits immatériels* ne paraissent pas susceptibles d'être épargnés, puisqu'ils sont nécessairement consommés en même temps que produits, cependant, comme ils peuvent être consommés reproductivement, comme ils peuvent, au moment de leur consommation, donner naissance à une autre *valeur*, ils sont susceptibles d'accumulation. La leçon que reçoit un élève en médecine est un produit immatériel; mais la consommation qui en est faite va grossir la capacité de l'élève, et cette capacité personnelle est un *fonds productif*, une espèce de capital dont l'élève tirera un profit. La valeur des leçons a donc été accumulée et transformée en capital.

J.-B. Say.

**ACCUSATION.** C'est l'imputation, faite d'office par le ministère public ou sur la plainte de la partie lésée, d'un crime pouvant entraîner peine afflictive ou infamante. Les cours d'assises, par suite du renvoi qui leur est fait par les chambres d'accusation établies dans chaque cour royale, sont appelées à prononcer sur les faits de l'accusation. Dans tous les cas où il y a lieu à renvoi devant la cour d'assises, le procureur-général est tenu de rédiger l'acte d'accusation, c'est-à-dire l'acte contenant l'exposition de la nature du fait qui forme la base de l'accusation et de toutes les circonstances qui le qualifient et qui peuvent aggraver ou diminuer la peine. L'acte d'accusation est ensuite déféré au jury, qui, sur les débats publics qui s'ouvrent devant la cour d'assises, rend un verdict ou donne sa déclaration sur la question de culpabilité de l'accusé. — Il n'est pas nécessaire, pour que le ministère public dirige une accusation contre un individu, qu'il y ait des preuves positives du fait; il suffit qu'il y ait des indices pour que le fait soit déféré à la justice. Mais dès que l'accusation a été épuisée contre cet individu et qu'il a été déclaré *non coupable*, il ne peut plus être poursuivi pour le même fait, à moins qu'il n'y ait charges nouvelles.

**ACCUSÉ.** C'est l'individu contre lequel un acte d'accusation a été dressé pour raison du crime qui lui est imputé, par suite d'un arrêt de renvoi de la chambre des mises en accusation de la cour royale, confirmatif ou infirmatif, sur le pourvoi du procureur du roi, de l'ordonnance de la chambre du conseil du tribunal de première instance. — A la différence de l'accusé, le prévenu est celui à

qui est imputé, soit un crime dont il n'a pas encore été dressé un acte d'accusation, soit un délit qui ne peut entraîner que des peines correctionnelles ou des peines de simple police. Mais la transaction de l'accusé ou du prévenu, sur les intérêts civils qui s'attachent au crime ou au délit, ne peut point neutraliser les poursuites du ministère public, quoique l'accusé ou le prévenu conserve tous ses droits civils et politiques, tant qu'il n'a pas été déclaré coupable.

**ACÉPHALES** (sans tête). On qualifia ainsi plusieurs sectes de l'église chrétienne qui se révoltèrent contre leurs chefs ou supérieurs, ou qui refusèrent de s'en donner : tels furent les moines monophysites et les prêtres d'Égypte, qui ne voulurent plus reconnaître le patriarche Pierre Mongus, parce qu'en 483 il s'était soumis aux décisions du concile de Chalcédoine. Ils se divisèrent bientôt en trois sectes, qui se confondirent parmi les autres monophysites. Les flagellants ( *voyez* ce mot ) étaient aussi acéphales, car, comme sectes, ils refusaient de reconnaître un chef. Pline et les naturalistes anciens prétendaient qu'il y avait une nation acéphale, qu'on nommait Blemmye.—En histoire naturelle, on admet des insectes et des vers acéphales.

**ACERBI** (Joseph), né à *Castel-Gofredo*, dans le Mantouan, passa une partie de sa jeunesse à Mantoue et y apprit la langue anglaise. Lors de l'invasion des Français dans la Lombardie en 1798, il quitta sa patrie et accompagna H. Belloti de Brescia, en Allemagne. Le désir de connaître un pays faisant contraste complet avec cette Italie tant vantée, le porta en 1799 à parcourir le Danemarck, la Suède et la Finlande. Il rencontra à Torneo le colonel Skiœldebrand, peintre de paysage distingué, avec qui il arrêta le projet d'un voyage au cap Nord. Il fut le premier Italien qui eût encore pénétré si avant dans le nord. A son retour, il visita l'Angleterre, où il publia, en 1802, une relation très spirituelle de ce voyage. Pour la Laponie, l'auteur avait su mettre à profit les renseignements que lui fournit l'ouvrage du missionnaire suédois Canut-Leem ; ce qui lui fut vivement reproché par Thompson en Angleterre, et par Saint-Morrys en France. Ce livre fut traduit à Paris par Petit-Radel, sous les yeux de l'auteur, qui rectifia bien quelques passages, mais laissa encore subsister beaucoup de ceux qui lui avaient valu des critiques si amères. (Voyage au cap Nord, par la Suède, la Finlande et la Laponie, traduction d'après l'original anglais, revue sous les yeux de l'auteur, par Joseph Vallée. Paris, 1804, 3 vol.) Il y a quelques années, Acerbi publia à Milan le journal intitulé : *Biblioteca Italiana,* qui, par sa critique à la fois profonde et spirituelle, donna incontestablement plus d'activité et d'émulation aux écrivains italiens. Il combattit vivement les prétentions de l'académie indolente et surannée de la Crusca et le privilége usurpé du dialecte florentin. Les spirituels aperçus sur la nouvelle littérature italienne, présentée par Acerbi pendant plusieurs années, ont obtenu l'assentiment général. Nommé en 1826 consul général d'Autriche en Egypte, il céda la *Biblioteca Italiana* à Gironi, vice-secrétaire de l'académie des beaux-art à Milan.

**ACHAIE**, *Voyez* Livadie.

**ACHAIE.** Les Béotiens célébraient sous ce nom une fête en l'honneur de *Ceres-Achaïa*, surnommée ainsi à cause de la douleur qu'elle ressentit de l'enlèvement de Proserpine, le mot grec *achos* signifiant douleur. Dans cette fête, on ébranlait le sanctuaire du temple pour exciter une espèce de frémissement parmi les spectateurs ou parmi les initiés. Elle se célébra d'abord la nuit, ensuite elle eut lieu le jour, au mois damatrius des Béotiens, lequel répondait au pyanepsion des Athéniens, *octobre*.

**ACHARD** (Charles-Frédéric) naquit à Berlin le 28 avril 1754, où il devint directeur de la classe de physique de l'académie de cette ville. Naturaliste et chimiste distingué, il doit surtout sa célébrité à la fabrication du sucre de betterave, dont il fut l'inventeur; fabrication inconnue jusqu'en 1800, et qui a fait de-

puis de si grands progrès. Afin de lui fournir les moyens d'exploiter plus en grand cette invention, que l'institut de France, dès le mois de juillet 1800, avait déclarée être de la plus grande importance pour l'industrie nationale, le roi de Prusse lui donna en Silésie la terre de Kunern (village du cercle de Breslau). Achard y établit une fabrique de sucre de betterave qui acquit une telle importan cependant le blocus continental, que pendant l'hiver de 1811, elle fournissait trois cents livres de sucre par jour. En 1812, il joignit à cette fabrique une école pour l'enseignement de cette nouvelle fabrication du sucre, qui fut fréquentée par beaucoup d'étrangers. Il mourut à Kunern le 21 avril 1821. Outre un grand nombre d'écrits sur la physique et l'économie agricole, il a publié plusieurs ouvrages sur la fabrication du sucre de betterave.

**ACHÉENS**, à proprement parler, les habitants de l'Achaïe, province du Péloponèse. Dans les auteurs anciens, et surtout dans Homère, ce mot est synonymiquement employé pour celui de Grecs. — Achéeus, fils de Xuthus et de Créuse, suivi d'une armée nombreuse, marcha vers la Thessalie, mais, ayant été repoussé et forcé de se retirer vers le Péloponèse, il s'y arrêta et se fixa à Lacédémone et à Argos, dont les habitants furent depuis nommés *Achéens*. Au siége de Troie, les Achéens formaient la plus nombreuse et la plus brave des nations grecques. Après la prise de cette ville, repoussés par les Doriens, ils s'établirent en Ionie (côte septentrionale du Péloponèse), nommèrent ce pays Achaïe, et y fondèrent une république, qui plus tard fut surtout célèbre pour avoir donné son nom à la ligue achéenne, qui eut à sa tête les Aratus, les Philopœmen, et autres hommes illustres. Sycione et quelques villes composèrent d'abord cette ligue créée pour le maintien de leur sûreté et de leur indépendance commune; mais les autres villes de l'Achaïe, ainsi qu'Athènes, Mégare, etc., à l'exception de Sparte, vinrent successivement s'y adjoindre. Les états dont cette ligue se composait formèrent, après la destruction de Corynthe (an 146 avant Jésus-Christ), une province romaine sous le nom d'Achaïe. (*V.* Grèce.)

**ACHELOUS** (*ou* Aspropotamos). Ce fleuve, qui sépare l'Étolie de l'Acarnanie, prend sa source dans le Pinde, traverse Dodone, le berceau des Hellènes, et se jette dans la mer Ionienne. Les bords de ce fleuve sont les seuls endroits de la Grèce et de l'Europe qui aient autrefois servi de retraite à des lions. Le dieu de ce fleuve, selon Hésiode, était fils de l'Océan et de Thétis II. Il combattit contre Hercule pour Déjanire; celui-ci l'ayant terrassé, il se changea en un serpent monstrueux, puis en taureau, et, après avoir perdu une de ses cornes, honteux de sa défaite, il s'enfuit dans les eaux de son fleuve. On raconte que c'est de la corne qui lui avait été arrachée que les nymphes formèrent la corne d'abondance. Il fut le père des syrènes. (*Voy.* Syrènes.)

**ACHENWAL** (Godefroi), né à Elbing, en Prusse, le 20 octobre 1719, fut le créateur d'une science nouvelle, la statistique. Il fit ses études à Iéna, Halle et Leipsik. Il s'établit en 1746 à Marbourg, où il professa l'histoire, le droit naturel, le droit des gens, et enfin la statistique, dont il commença alors à se former une idée positive. En 1748, il passa comme professeur à l'université de Gœttingue, où il resta quelques années en cette qualité. Achenwall fit plusieurs voyages en Suisse, en France, en Hollande, en Angleterre, et publia différents ouvrages sur l'histoire des états de l'Europe, le droit public, l'économie politique, etc. La plupart de ces ouvrages furent réimprimés plusieurs fois et toujours corrigés par lui avec le plus grand soin. Dans ses leçons et ses travaux historiques, il s'attacha principalement à démêler et à réunir parmi les événements multipliés que nous présente l'histoire des nations, tout ce qui lui paraissait avoir pu contribuer à la formation et au développement de leur état social et de leur existence politique. Son principal mérite pour la postérité est sans contre-

dit la forme fixe et déterminée qu'il sut donner à la statistique, et le nouveau jour sous lequel il considéra cette science, dont le but est d'apprendre méthodiquement à apprécier la nature et la masse des forces agissantes d'un état, et d'y puiser les moyens propres à en assurer la prospérité physique et morale. Ce fut lui qui lui donna le nom de *statistique*. Schlœsser, son élève le plus remarquable, fut son successeur à l'université de Gœttingue. En 1752, Achenwal épousa Sophie-Éléonore Watter, femme d'une grande instruction. Ses poésies, publiées à son insu en 1750, méritèrent l'accueil que leur firent alors les sociétés allemandes de Iéna, Helmstadt et Gœttingue. Elle prit une grande part à la publication des chefs-d'œuvre des moralistes anglais et allemands.

**ACHÉRON.** Fleuve de l'enfer des anciens, sur lequel Charon passait dans une barque les âmes des morts moyennant un droit de passage, pour l'acquittement duquel on plaçait une obole sous la langue du mort. Il n'y avait que les âmes dont les corps avaient reçu la sépulture dans ce monde, ou qui avaient été au moins recouverts d'un peu de terre, qui pussent être transportées de l'autre côté de l'Achéron. Sans cela elles étaient forcées d'errer pendant un siècle sur ses rives. Dans la géographie ancienne, cinq fleuves différents portaient le nom d'Achéron. Celui d'Epire (province de Janina) traverse le lac Achéruse, puis coule au milieu des rochers du mont Cassiopée, et se jette dans la mer Ionienne à Prévésa. Aujourd'hui on l'appelle Velichi. Il y avait aussi près de Memphis un bras du Nil nommé Achéron, et un lac Acherusia. C'est sur ce bras du Nil que les Egyptiens transportaient leurs morts pour les enterrer dans une île du lac ou sur l'autre rive, ou bien pour les précipiter dans le fleuve lorsque le juge des morts les avait condamnés. Il est très probable que c'est cet usage qui a donné lieu à la fable grecque. —La grotte de Cerbère, nommé Achérusis, était près du fleuve Achéron, à Héraclée en Bithynie. Il existait aussi un gouffre dans la Campanie entre Cumes et le cap Misène, que les anciens nommaient également Acherusia. C'est maintenant une saline importante.

**ACHILLE,** fils de Pélée, roi des Myrmidons, en Thessalie, et de Thétis, fille de Nérée, était petit-fils d'Eaque, roi d'Egine. Sa mère le plongea dans les eaux du Styx, ce qui le rendit invulnérable, excepté au talon, par où sa mère l'avait tenu en le plongeant dans le fleuve. On lui avait prédit qu'il acquerrait une gloire immortelle devant Troie, mais qu'il y trouverait la mort, tandis qu'une longue vie lui était assurée s'il restait dans ses états. Pour le soustraire à tout ce qui pourrait l'engager à prendre part à la guerre de Troie, Thétis le conduisit, à l'âge de neuf ans, habillé en fille et sous le nom de Pyrrha, à la cour de Lycomède, roi de Scyros, qui le fit élever avec ses filles. Le devin Calchas ayant annoncé aux Grecs que sans Achille ils ne pourraient jamais s'emparer de Troie, on chercha long-temps le lieu de sa retraite, que le rusé Ulysse réussit enfin à découvrir. Déguisé en marchand, il se présenta à la cour de Lycomède, et offrit à ses filles des marchandises de tout genre, parmi lesquelles étaient aussi des armes. Les princesses choisirent les objets de parure, et Achille les armes. Dès lors il ne fut pas difficile de déterminer ce jeune héros, plein de feu et d'amour de la gloire, à s'unir aux autres princes grecs pour assiéger Troie. Phénix et le centaure Chiron furent ses précepteurs. Ce dernier lui enseigna l'art de guérir, la musique et l'équitation. Phénix, qui l'avait élevé, le suivit devant Troie pour faire de son élève un grand orateur et un guerrier accompli. Achille, le héros de l'Iliade, y est représenté non seulement comme le plus brave, mais encore comme le plus beau des Grecs. Il conduisit à Troie cinquante vaisseaux montés par des Myrmidons, des Achéens et des Hellènes; il détruisit douze villes avec le secours de sa flotte, et onze autres avec son armée.

Junon et Minerve, dont il était le favori, le protégeaient. Irrité contre Agamemnon, que les princes grecs avaient élu pour leur chef, il se retira du combat, et laissa Hector, à la tête de ses Troyens, poursuivre les Grecs et les tailler en pièces. Il nourrissait une haine implacable contre le roi de Mycènes et d'Argos, parce qu'il lui avait enlevé Briséis, fille de Brisès et femme du roi Mynès, de Lyrnesse, qui lui était échue lors du partage du butin. Agamemnon n'avait pris Briséis que pour s'indemniser de la perte de Chryséis (fille de Chrysès, prêtre d'Apollon), qu'il avait été obligé de rendre à son père pour apaiser Apollon, ce dieu ayant, à la prière du vieillard, frappé les Grecs de la peste. Ni les dangers des Grecs, ni les offres et les prières d'Agamemnon ne purent fléchir la colère du fils de Pélée; il permit cependant à Patrocle de marcher au combat avec ses troupes, et revêtu de sa propre armure. Patrocle tomba sous les coups d'Hector; alors Achille, pour venger la mort de son ami, reparut dans les combats. Thétis elle-même lui apporta des armes magnifiques, forgées par Vulcain; le bouclier surtout était d'un travail admirable. Il se réconcilia avec Agamemnon en acceptant les présents qu'il lui offrait; puis, fortifié par le nectar et l'ambroisie que lui donna Minerve, il courut au combat. Les Troyens fuient; une partie se précipite dans le Xanthe, où Achille les suit. Les cadavres amoncelés arrêtent bientôt les eaux du fleuve, lequel, fatigué du carnage, offre une trève. Achille refuse; aussitôt le Xanthe irrité soulève ses flots bouillonnants et se précipite sur lui. Le héros fuit d'abord, puis, encouragé par Neptune et Minerve, il résiste au Xanthe, qui appelle à son secours le Simoïs et ses fleuves tributaires. Alors Junon envoie Vulcain et les vents Zéphyre et Notus, qui forcent le fleuve à rentrer dans son lit. Achille continue à poursuivre les Troyens vers leur ville, qu'il aurait prise d'assaut s'il n'en eût été empêché par Apollon. Hector, resté seul devant la porte de Scée, fait trois fois le tour de la ville, poursuivi par Achille, qu'il se résout enfin à combattre. Il succombe. Achille traîne son cadavre autour des remparts, et le rend aux prières du vieux Priam, qui lui apporte une rançon. Ici s'arrête la narration d'Homère. La suite de l'histoire d'Achille est racontée de la manière suivante. Épris des charmes de Polyxène, fille de Priam, il la demanda et l'obtint pour femme, et s'engagea alors à défendre Troie; mais, s'étant rendu dans le temple d'Apollon pour y célébrer cette alliance, il fut frappé par Pâris, qui l'atteignit d'une flèche au talon. Suivant d'autres, ce fut Apollon qui le tua, ou qui guida le trait de Pâris.

**ACHILLÉES.** Plusieurs peuples honorèrent Achille comme un héros et lui rendirent même des honneurs divins. Les Lacédémoniens lui avaient élevé un temple à Brasie, où l'on célébrait sa fête tous les ans. Il avait près de Sparte un autre temple qui restait toujours fermé. C'était Paax, un de ses descendants, qui le lui avait consacré. Les jeunes Spartiates, avant d'aller s'exercer dans le plataniste, adressaient leurs vœux et leurs offrandes à Achille, comme au dieu de la valeur. D'après un oracle, on lui avait élevé un cénotaphe à Olympie. Les femmes éléennes venaient s'y lamenter au commencement des jeux olympiques, après le coucher du soleil. Un passage curieux de Zosime prouve que ce héros fut honoré jusqu'aux derniers temps du paganisme. Sous le règne de l'empereur Valens, l'an 375 de J.-C., Nestorius, grand-prêtre d'Athènes, eut un songe où un être surnaturel lui ordonnait de rendre des honneurs publics à Achille. Nestorius fit part de ce songe aux magistrats, qui le traitèrent de visionnaire et le renvoyèrent sans l'écouter. Le grand-prêtre, persuadé que c'était une inspiration des dieux, et que ce qu'ils lui avaient ordonné serait utile à Athènes, crut satisfaire à cet ordre, en faisant faire une petite statue d'Achille, qu'il plaça au-dessous de celle de Minerve du Parthénon; par là le héros partageait, pour ainsi dire, les sacrifices et l'encens qu'on offrait à la déesse. Cette ruse du grand-prêtre, dit

Zosime, plut sans doute aux dieux, car toute la Grèce ayant été désolée par un tremblement de terre, Athènes et l'Attique en furent préservées par la protection d'Achille.

**ACHILLES TATIUS**, professeur d'éloquence à Alexandrie, sa patrie, où on présume qu'il vécut vers la fin du troisième ou le commencement du quatrième siècle, fut un de ces romanciers grecs désignés sous le nom de poètes érotiques. Dans un âge avancé, il embrassa le christianisme et parvint à la dignité d'évêque. Outre quelques fragments d'un ouvrage sur la sphère, qui nous sont seuls parvenus, nous possédons de lui un roman en huit livres, intitulé : *Les Amours de Clytophon et de Leucippe*, qui, sous le rapport du sujet et des descriptions, est loin d'être sans mérite, et contient même quelques passages d'une grande beauté. Le style en est chargé d'ornements de rhétorique et se perd souvent dans des arguties sophistiques. Quant au reproche d'obscénité qui pourrait être fait à cet ouvrage, une épigramme grecque prétend avec raison qu'il faut auparavant en considérer le but. Or, ce roman n'en a pas d'autre que d'enseigner à modérer ses désirs en montrant la punition des passions effrénées et la récompense de la chasteté. Les meilleures éditions qui en aient été faites sont celle de Leyde, 1640; avec les notes de Salmasius, de Leipsik ; celle par Bode, de 1776 ; celle de Witscherlick, à Deux-Ponts, 1792; enfin la traduction allemande d'Ost et Guldenapfel, publiée à Leipsik, 1802.

**ACHMET III**, empereur turc, fils de Mahomet IV, régna de 1703 à 1730. Son règne fut signalé par un grand nombre d'événements mémorables : nous nous bornerons ici à citer l'appui que chercha et trouva près de lui Charles XII après la bataille de Pultawa. Charles sut allumer entre Achmet et Pierre I^er^ une guerre qui aurait eu pour ce dernier les suites les plus funestes, sans la prudence de Catherine, alors sa maîtresse, et qui depuis devint sa femme. (*V.* PIERRE I^er^). Ce fut Achmet III qui établit à Constantinople la première imprimerie. Vers la fin de son règne, les janissaires se soulevèrent contre lui, et il fut enfermé dans la même prison où il avait jusqu'alors fait détenir celui qui fut son successeur, sous le nom de Mahmoud I^er^. Il mourut en 1736.

**ACHROMATIQUE**. (Sans couleur.) Le rayon de lumière qui nous paraît blanc à la vue est composé de plusieurs rayons de couleurs différentes et de réfractions inégales. Lorsque ce rayon vient à frapper sur le verre d'un télescope ordinaire, il y forme des cercles colorés. Dollond (*voyez* ce nom) inventa des télescopes qui sont exempts de ce défaut, et que pour cette raison on désigne sous le nom d'*achromatiques*, mot emprunté à la langue grecque. Lui et son fils, et plus tard Ramsden, Pyesinch et Reichenbach à Munich, furent les plus célèbres fabricants de ces instruments. Les télescopes de ce dernier surpassent même ceux des Anglais (V. *Reichenbach*).

**ACIDES** (*acetum*, *vinaigre*). Les chimistes appellent de ce nom des substances composées, qui ont en général la propriété de rougir certaines couleurs bleues végétales, celle du tournesol, par exemple; les acides sont plus ou moins solubles dans l'eau, ils ont une saveur aigre ou caustique, s'unissent à la plupart des bases salifiables, particulièrement aux alcalis, qu'ils neutralisent, et par lesquels ils sont neutralisés. On avait cru long-temps que l'oxigène seul avait la propriété de former des acides, en se combinant avec certaines substances ; il est reconnu maintenant qu'il existe des composés acides dans lesquels l'oxigène n'entre pour rien. — Les acides sont gazeux, liquides ou solides. — Les principaux acides sont : l'acide borique, l'acide carbonique, l'acide iodique, l'acide sélénique, l'acide fluorique, l'acide bromique ; quatre acides composés de phosphore, quatre dont le soufre fait partie, trois qui contiennent de l'azote, deux qui contiennent du chlore, et cinq métalliques. Tous ces acides sont *binaires*, c'est-à-dire qu'ils sont composés de deux principes seulement, l'oxigène et une autre substance. Parmi ces acides, deux

sont toujours à l'état de gaz, l'acide carbonique et l'acide sulfureux; dix sont naturellement solides à la température ordinaire, l'acide borique, l'acide phosphorique, l'acide phosphoreux, l'acide sélénique, l'acide iodique, et les cinq acides métalliques; neuf sont liquides, mais, parmi ceux-ci, huit, savoir: les acides sulfurique, hypo-sulfurique, nitrique, phosphatique, hypo-phosphoreux, chlorique, chlorique oxigéné, fluorique, doivent, selon toute apparence, leur liquidité à l'eau, du moins ils ne peuvent être séparés de celle qu'ils contiennent qu'en les combinant avec d'autres corps capables de fixer leurs éléments; l'acide nitreux seul est liquide par lui-même. Nous allons donner une notice sur chacun des acides les plus importants.

Acide carbonique. Le gaz acide carbonique est incolore, transparent, doué d'une saveur aigrelette, et d'une odeur piquante; sa pesanteur est à celle de l'eau comme 1,53 est à 1, d'après Thompson; il éteint les corps enflammés; on peut le faire passer à l'état liquide en le comprimant; l'eau en absorbe une grande quantité, surtout si l'on aide à la combinaison par une pression quelconque; les eaux minérales, acidules, naturelles ou factices, doivent leurs propriétés à cet acide, que l'on doit regarder comme un excellent diurétique. L'acide carbonique étant plus pesant que l'air atmosphérique, il occupe toujours les lieux bas, tels que les fonds des puits, des grottes, comme celle dite du Chien dans le royaume de Naples; il se développe au-dessus des cuves en fermentation, dans les fours à chaux; les animaux qui le respirent sont asphyxiés en quelques minutes.

Acide sulfurique (*vitriol*). Cet acide existe sous deux états: 1° combiné avec le quart de son poids d'eau, et alors il est liquide; 2° anhydre ou privé d'eau, il est incolore, inodore, d'une consistance oléagineuse et d'une saveur acide très forte; sa pesanteur, lorsqu'il est bien concentré, est à celle de l'eau comme 1, 25 est à 1; réduit en bouillie, il noircit la majeure partie des matières végétales et animales; si l'on mêle parties égales d'eau et d'acide sulfurique, la température du mélange s'élève à 84 degrés centigrades; quatre parties du même acide et une partie d'eau font monter le même thermomètre à 105 degrés; dans ces cas, le volume du mélange diminue sensiblement. L'acide sulfurique sert à préparer la plupart des acides, l'alun, la soude, l'éther. Les tanneurs s'en servent pour gonfler les peaux. Il est d'un usage général comme réactif. On prépare l'acide sulfurique avec le soufre et le nitrate de potasse.

Acide nitrique (*eau forte*). Cet acide est composé d'azote et d'oxigène; il est blanc, odorant, très sapide et corrosif; il désorganise presque subitement la peau. C'est un des plus violents poisons que l'on connaisse; une seule goutte suffit pour rougir une grande quantité de teinture de tournesol; il contient toujours une certaine quantité d'eau; quand il en est purifié autant que possible, son poids est à celui de ce liquide comme 1,513 est à 1. Suivant Thénard, l'acide nitrique corrode ou dissout tous les métaux, excepté le chrome, le tungstène, le colombium, le cervum, le titane, l'osmium, le rhodium, l'or, le platine et l'yttrium. C'est au moyen de cet acide, étendu d'eau, que les artistes gravent sur cuivre, acier, etc.

Acide fluorique. Cet acide est liquide, blanc il rougit très fortement la teinture du tournesol; son odeur est très pénétrante; sa saveur est insupportable; il désorganise les matières animales avec une promptitude extrême. L'acide fluorique se trouve combiné avec la chaux et l'alumine. Cet acide agit sur presque tous les corps, excepté les métaux. On ne peut le conserver que dans des vases d'argent bien bouchés. On emploie cet acide pour graver sur verre.

Acide hydro-sélénique. Il se compose d'hydrogène et de sélénium; il est sans couleur. Respiré à une très petite dose, il produit des effets extraordinaires; les yeux deviennent rouges tout de suite, et l'odorat disparaît; un rhume très fort se déclare en même temps, accompagné d'une toux sèche et pénible.

Acide hydro-chlorique, connu autrefois sous le nom d'*acide marin*, d'*acide muriatique*. Cet acide est un gaz incolore, d'où s'échappent des vapeurs blanches quand il est libre. L'odeur qu'il exhale est si forte qu'on ne saurait le respirer sans danger, même en petite quantité. L'eau a tant d'affinité pour cet acide qu'elle en absorbe quatre cent soixante-quatre fois son volume à la température de vingt degrés de chaleur et que, si l'on débouche dans l'eau un flacon plein de cet acide, elle se précipite dans le flacon comme s'il était vide. Mêlé à l'acide nitrique, il constitue l'eau régale. On obtient cet acide en traitant le sel marin par l'acide sulfurique.

Acides végétaux. Les acides végétaux sont naturels ou artificiels; cinq sont produits par la nature et l'art : l'acétique, le malique, le manganique, l'oléique et l'oxalique; treize le sont seulement par la nature : le benzoïque, le citrique, le fungique, le gallique, l'igazurique, le kinique, le laccique, le méconique, le succinique, le tartrique; dix ne le sont que par l'art : le camphorique, l'ellagique, l'acide de la lampe sans flamme, le mucique, le nancéique, le pyro-malique, le pyro-mucique, le pyro-tartrique, le subérique. Il paraît que les acides végétaux sont en général formés de carbone d'hydrogène et d'oxigène.

Acide acétique. De tous les acides végétaux, l'acide acétique est celui que l'on rencontre le plus fréquemment dans la nature; on le trouve dans la sève des plantes, la sueur et l'urine de l'homme; le lait même le plus récent en contient; il se développe dans l'estomac à la suite de mauvaises digestions. On se procure de l'acide acétique en distillant le vinaigre ou le vin aigri par l'air, soit en purifiant l'acide pyro-ligneux, soit en décomposant l'acétate de cuivre par le feu. Celui qu'on obtient par le premier procédé contient beaucoup d'eau. Rien n'est plus facile que la distillation du vin aigri au moyen d'un alambic ordinaire. Le vinaigre s'obtient du vin, de la bière, etc; pour cela, il suffit d'exposer ces liquides à l'air. Le vinaigre blanc provient de vin blanc ou de vin rouge qu'on a laissé aigrir sur du marc de raisins blancs; le vinaigre rouge provient de vin rouge. On peut le rendre incolore en le filtrant à plusieurs reprises à travers du charbon pilé. Lorsqu'il est trouble, on le clarifie à l'aide de lait bouillant; il suffit d'en verser un verre dans vingt-cinq ou trente litres d'acide, et de passer le liquide pour le séparer du *coagulum*. — L'*acide pyroligneux* (πυρ, feu; *lignum*, bois) s'obtient en carbonisant du bois dans des fours en briques ou dans de grands cylindres de tôle, et l'on recueille dans un réservoir de bois le produit liquide, qui contient de l'eau, de l'acide acétique et une sorte d'huile semblable au goudron; on sépare l'acide acétique des autres matières au moyen de plusieurs manipulations chimiques qu'il serait trop long et peut-être inutile de rapporter ici. L'acide acétique qu'on extrait des acétates s'appelle vinaigre radical; on peut l'obtenir en distillant vingt-six parties d'acétate de plomb cristallisé, une partie de tritoxide de manganèse et neuf parties d'acide sulfurique concentré. — Les acides dits animaux sont assez nombreux; on en tire de l'urine de l'homme et des oiseaux, du suif, etc. (*V.* Chimie.) Teyssèdre.

**ACIER** (*Aciarium*, basse latinité). L'acier n'est autre chose que du fer combiné avec quelques millièmes de carbone (charbon pur) : c'est-à-dire que sur mille livres d'acier il y en a six ou sept, plus ou moins, de carbone. Il est très facile de convertir le fer en acier, ou, pour parler plus exactement, de le combiner avec du carbone : pour cela, il suffit de tenir pendant un certain temps des barreaux de fer dans de la poussière de charbon embrasée; le carbone abandonne le charbon et s'unit au fer. — Tout le monde connaît les nombreux avantages que l'industrie tire de l'acier. — L'acier est plus fort que le fer; il jouit, en outre, de la propriété singulière de durcir extraordinairement quand on le plonge, étant chaud, dans un liquide froid. Il jouit aussi, étant trempé, de la propriété élas-

tique à un très haut degré. Il est susceptible aussi de prendre le plus beau poli ; on en fait des miroirs qui ne le cèdent point aux glaces étamées. L'acier, enfin, tout considéré, est supérieur à l'or. — Le poids de l'acier est à celui de l'eau comme 7, 78 sont à 1.

**ACKERMANN** (Conrad), acteur distingué, né au commencement du dix-huitième siècle ; les Allemands le regardent comme le fondateur de leur théâtre. Son talent lui valut de grandes richesses, qu'il employa à perfectionner la scène, et à former des acteurs. En 1767, il prit la direction du théâtre de Hambourg, établissement qui fait époque dans l'histoire de l'art dramatique de l'Allemagne, et auquel Lessing consacra tous ses soins. Ackermann excellait dans les rôles comiques. Il mourut à Hambourg en 1771.

**ACKERMANN** (Rodolphe), né le 20 avril 1764 à Schneeberg, ville située dans les monts métalliques de la Saxe, où son père exerçait la profession de sellier. Il fréquenta l'école latine de sa ville natale, et, après avoir appris le métier de son père, il se mit à voyager, selon la coutume des ouvriers de son pays. Le jeune Ackermann travailla d'abord dans les ateliers de quelques fabricants de carrosses à Paris, et se rendit ensuite à Bruxelles, où la fabrique de M. Lange lui offrit l'occasion d'étendre ses connaissances, et de perfectionner son goût en fait de modes, surtout dans ce qui concerne le luxe des carrosses. Poussé par le désir *de voir beaucoup de villes, et de connaître les mœurs des peuples*, Ackermann alla à Londres. Ne pouvant se décider à travailler comme simple compagnon dans l'atelier d'un *coach-maker*, il se trouva d'abord dans une position très gênée. Bientôt il fit la connaissance d'un compatriote nommé Facius, qui publiait un journal de modes, et faisait d'assez bonnes affaires. A son exemple, Ackermann entreprit la publication de cahiers, contenant des modèles pour carrosses, inventés, dessinés et coloriés par lui. Ces modèles fixèrent l'attention du public par l'élégance et la nouveauté des formes. Les commandes lui vinrent de toutes parts. Ce fut là l'origine d'une maison de commerce qui, par l'activité, la probité et l'exactitude du chef, prit bientôt un tel accroissement, qu'Ackermann se vit en état d'épouser une jeune Anglaise apte à le seconder dans ces sortes d'entreprises, et qu'il acquit le droit de cité à Londres. Son magasin, connu sous le nom de *Repository of arts*, est situé dans le centre de la ville, sur le *Strand*: c'est un des établissements les plus curieux de Londres. Ackermann réussit un des premiers à rendre imperméables les étoffes de laine et les étoffes feutrées, le cuir et le papier : pendant quelque temps, il fit un commerce très avantageux de ces objets. — La publication des gravures et des livres dits à figures a été la source principale de sa fortune, aujourd'hui considérable. Ackermann a été éditeur de la plupart de ces magnifiques gravures anglaises qu'on admire tant sur le continent, et de la perfection desquelles si peu de graveurs ont jusqu'à ce jour approché. Ackermann occupe chaque jour dans ses ateliers à Londres plus de six cents ouvriers. — Quoique père d'une nombreuse famille, il n'a jamais manqué une occasion de venir au secours de ses compatriotes malheureux. Membre de l'association anglaise, formée en 1813, pour venir au secours des familles ruinées par la guerre en Allemagne, il déploya la philanthropie la plus active. Ces fonctions le mirent à même de rendre surtout de grands services à la Saxe, sa patrie. Pour lui témoigner sa satisfaction, le roi de Saxe lui fit remettre la croix de chevalier de l'ordre pour le mérite, par son ministre à Londres.

**ACNAPTON.** Nom que les Grecs donnaient à des vêtements de laine grossière portés par les gens de la campagne. Ce mot, qu'on appliquait à la chlæne et à d'autres habillements, avait plutôt rapport à la qualité de l'étoffe qu'à la forme de l'habit.

**ACOLYTE.** On nommait ainsi, après le troisième siècle dans l'église latine, et après le cinquième dans l'église grecque, les serviteurs employés au luminaire (*accensores*), et ceux qui portaient les cierges dans les processions solennelles (*cerofe-*

*rarii*). Ils présentaient aussi le vin et l'eau à la communion et aidaient les évêques et les prêtres dans leurs fonctions et dans toutes les cérémonies. Ils faisaient partie du clergé et prenaient rang après les sous-diacres. Leur consécration consistait dans le premier ordre mineur de l'ordination, et le chandelier et la burette étaient les attributs qui indiquaient leurs fonctions. Les acolytes, depuis le septième siècle, n'existent guère que de nom, car leurs fonctions sont actuellement remplies par des sacristains et par de jeunes laïcs auxquels on donne le nom d'enfants de chœur. L'église grecque, comme l'église latine, n'a conservé des acolytes que le nom.

**ACONIT** (de la famille des renonculacées). Les Alpes sont couvertes de ces plantes, qui amènent des fleurs bleues sur des tiges rameuses de trois à quatre pieds de haut, et l'on commence à les trouver sur des plateaux de quatre à cinq cents toises de hauteur.—Cette famille compte une douzaine d'espèces, parmi lesquelles on signale le napel, dans le suc duquel on prétend que les Germains et les Gaulois trempaient leurs flèches, pour rendre les blessures incurables.—L'aconit solitaire, *anthora*, est quelquefois employé dans les Alpes contre la rage; mais il faut se défier généralement des espèces qui appartiennent à cette famille. On prétend que le miel qui provient de ses fleurs est vénéneux, et cela est fort probable.

**AÇORES** (en espagnol *Azores*), îles de l'océan Atlantique, au nombre de neuf, situées entre les 36° 54', et 39° 46' de latitude nord, et les 27° 50' et 42° 42' de longitude ouest. Elles se subdivisent naturellement en trois groupes. Les îles Santa-Maria et San-Miguel forment le groupe oriental ; Terceira , Graciosa , San-Jorge, Pico et Fayal, celui du centre; Corvo et Flores, qui s'étendent considérablement à l'ouest et paraissent détachées des autres, le groupe occidental. — En traversant cet archipel, dont toutes les îles sont empreintes de traces volcaniques, en voyant cette quantité prodigieuse d'herbes marines dont les eaux sont couvertes dans ces parages, et les nombreuses vigies qui attestent combien la mer y est peu profonde, on se rappelle involontairement cette île atlantique, si vaste et si puissante, dont les prêtres égyptiens avaient inventé l'existence ou conservé le souvenir, et qu'ils disaient avoir été engloutie dans les flots. Leurs traditions étaient accompagnées de tant de fables, qu'il est bien probable que l'Alantide n'a jamais existé que dans leur imagination. Cependant la vue des Açores et de la mer qui les baigne autorise certainement quelques doutes sur ce point. Denys le Périégète représente les Hespérides comme riches en étain; et ce passage, joint à quelques autres également obscurs, tendrait à faire croire que les Carthaginois , en allant aux îles britanniques , furent poussés vers les Açores. On reconnaît des vestiges de ces îles dans plusieurs anciennes cartes, en particulier dans une qui se trouve à la bibliothèque royale, en castillan, collée sur bois, M. S., 6816, et portant la date de 1346; dans une seconde, appartenant à la bibliothèque de Parme, et revêtue du millésime de 1367; dans une troisième, de 1348 , provenant de la bibliothèque de Jean-Vincent Pinelli, de Venise, acquise à Londres par M. Valkenaer; dans la carte enfin d'Andrea Bianco, gravée dans la traduction italienne de *l'Histoire générale des voyages*, de Laharpe, et dans l'ouvrage intitulé : *Saggio sulla antica navigatione de Veneziani*, in-8°, 1783. — Formaleoni (*Illustrazione di due carte antiche*) pense, avec quelque raison, que les îles qui sont tracées dans cette dernière carte, au nord des Canaries, sont les Açores, quoique les noms inscrits n'y correspondent presque pas aux noms actuels. L'île des Corbeaux, ou *isola de' corvi marini*, qui se trouve dans la carte vénitienne de 1384, dans celle de 1346 de la bibliothèque royale, et dans la carte d'Andrea Bianco, désignée partout comme la plus éloignée de cet archipel, ne peut être que Corvo. San-Jorge se reconnaît parfaitement dans

la Santo-Jorzi de Pinelli et de Formaleoni. L'île du Brésil, si on en juge par la position, est Terceira, au midi de laquelle on voit sur la carte des Açores de Danville un cap nommé Morzo do Brazil. Dans les trois cartes, les îles, au lieu de s'étendre de l'est à l'ouest, courent du midi au nord. — Tout ce qui précède fait remonter la découverte des Açores bien au-delà de l'époque assignée par les géographes et les historiens. Jusqu'à présent, elles passaient pour avoir été aperçues dans le commencement du quinzième siècle par un marchand flamand appelé Vander-Berg, et découvertes le 8 mai 1444 par le Portugais Gonçalo-Velho, qui leur donna le nom d'*Azores*, du grand nombre d'éperviers qu'il y trouva. — Ces îles sont hérissées de collines et de montagnes volcanisées, dont les flancs déchirés rappellent de terribles convulsions. Plusieurs ont même failli être entièrement anéanties par des tremblements de terre. Le plus désastreux fut celui de 1591; il dura douze jours, et détruisit de fond en comble la ville florissante de Villa-Franca. Un phénomène extraordinaire succéda à cet affreux bouleversement. On vit des tourbillons de flamme s'élever de la surface des eaux, lancer au loin du sable et des pierres ponces, et des rochers sortis spontanément du sein de la mer la parsemer d'innombrables îlots. — Le 10 octobre 1720, un feu considérable jaillit de la mer à peu de distance de Terceira. Des navigateurs s'en approchèrent et reconnurent très distinctement une île de feu et de cendre environnée d'une épaisse fumée. Tout annonçait la présence d'un volcan sous-marin. En même temps, de violentes secousses de tremblement de terre agitaient l'archipel, et les flots se couvraient d'amas de pierres ponces. Ces pierres voyagent, et souvent on en a rencontré de grands convois dans la haute mer. —Dans la nuit du 7 au 8 décembre de la même année, Terceira et San-Miguel, distantes de vingt-huit lieues, éprouvèrent à la fois une violente secousse. Une nouvelle île sortit du sein des flots. La pointe de Pico, distante de trente lieues, qui auparavant jetait du feu, s'affaissa et n'en jeta plus. Mais la nouvelle île vomissait sans relâche une épaisse fumée. Un pilote s'approcha, en fit le tour et jeta la sonde du côté du sud. Il fila soixante brasses sans trouver le fond. Du côté de l'ouest, les eaux lui parurent fort changées, d'un bleu vert annonçant des bas-fonds à plus d'une lieue au large et comme prêtes à bouillir. Au nord-ouest, là où jaillissait la fumée, il obtint quinze brasses, fond de gros sable. Il jeta une pierre à la mer, et l'eau bondit avec impétuosité. Le lit lui sembla très-chaud, deux fois il fondit le suif dont le plomb était enduit. La nouvelle île était de forme ronde et assez haute pour être vue de sept à huit lieues par un temps clair. —En 1722, elle s'était déjà considérablement affaissée et ne restait presque qu'à fleur d'eau. Sa communication soumarine avec les volcans de la terre n'était pas douteuse. Le sommet du pic San-Jorge, dans l'île de ce nom, n'avait pas cessé de s'abaisser à mesure que la nouvelle île croissait en hauteur. Ces îles volcaniques se montrent toujours près des anciennes terres volcaniques, dont elles ne sont que des ramifications. Il n'est pas d'exemple qu'on en ait vu surgir dans les hautes mers. — Le 9 juillet 1757, un nouveau tremblement de terre, presque aussi terrible que celui de 1591, dévasta l'archipel. En 1811, à environ une lieue de San-Miguel, un volcan sortit du sein de la mer, et, pendant plusieurs jours que dura son éruption, il forma un îlot de cent-cinquante pieds de hauteur sur une lieue de circonférence. — Un sol aussi couvert de terres sulfureuses et de scories, un sol qui offre tant de vestiges de feux souterrains, ne peut manquer d'abonder en fontaines bouillonnantes. On en rencontre à chaque pas et presque partout. On les utilise en y établissant des bains qui sont très fréquentés. — Les Açores paraissent être les plus reculées des îles qui, à l'ouest, ont appartenu aux terres de l'ancien continent, dont elles ne sont qu'à deux cent vingt lieues environ. La chaleur y est quelquefois forte, mais le climat y est en général salubre et tempéré. On n'y connaît pas nos

rigoureux hivers. Des vents impétueux y soufflent, il est vrai, assez fréquemment, la pluie y tombe souvent avec abondance, mais il n'y gèle, il n'y tombe de la neige que sur les parties les plus hautes du pic, et le printemps, l'automne, presque tout l'été y sont délicieux. Une douce brise y rafraîchit l'air.—Un climat ainsi favorisé du ciel convient à presque tous les végétaux. Aussi y voit-on réunies dans un espace étroit les productions des températures les plus opposées du globe. L'ananas, le coco, le citron, l'orange, la banane, y mûrissent à côté de la fraise, du raisin, de la pomme et de la poire .Là règne une verdure éternelle que relève encore l'éclat d'un ciel pur. Ce sol fertile produit en abondance du froment, du millet, du maïs, et des vins dont l'exportation est considérable. Cet archipel est, en outre, pour les vaisseaux qui vont au Brésil, une excellente relâche où les équipages trouvent en abondance tous les rafraîchissements dont ils peuvent avoir besoin.—On évalue la population de ces îles à cent quatre-vingt-neuf mille âmes. Les habitants sont fort hospitaliers. Il est difficile à un étranger de trouver une auberge. Les personnes riches et surtout les commerçants se font un plaisir de les recevoir. Il règne beaucoup d'union parmi eux; l'usage du thé, qu'ils ont adopté des Anglais, donne lieu à des assemblées charmantes, où les jeunes personnes font de la musique; le chant et la danse suivent ordinairement. Les personnes plus âgées jouent le whist. Les dames déploient beaucoup d'amabilité et de politesse. La nature ne leur a pas refusé les grâces de leur sexe; leur prononciation est douce, chantante, légèrement empreinte d'une nuance d'afféterie qui n'est pas sans charme.—Les hommes, à l'exception d'un petit nombre, encore fidèles aux grands manteaux de drap et au chapeau à trois cornes, ont adopté complètement l'habit anglais. Les femmes, de leur côté, ont copié les modes anglaises, mais elles saisissent avec empressement toutes les occasions de les modifier à la française. Quant au costume national, ce n'est plus que chez les femmes du peuple, et surtout dans la campagne, qu'il faut en chercher quelques traces. Parmi les premières, on en rencontre parfois qui, vêtues d'une longue robe d'étamine noire, et cachées sous un voile de même étoffe, qui descend jusqu'à terre, se rendent à l'église d'un pas lent et grave. Quant aux secondes, plusieurs portent encore, comme sous le règne de Sébastien, un cotillon d'une grosse étoffe de laine, et couvrent leur tête d'une large bande de toile ou de mousseline, bordée de filet et d'une grosse dentelle. Cet ornement, qui est fixé sur la tête au moyen d'un feutre élevé et pointu, tombe de chaque côté sur les épaules et descend jusqu'aux genoux. — On trouve dans ces îles de nombreux monastères d'hommes et de femmes. Les premiers sont presque déserts. Il n'en est pas de même des autres, qui sont remplis de jeunes victimes sacrifiées pour la plupart à la fortune de quelques enfants privilégiés, ou par suite de vœux indiscrets formés par leurs parents et qu'elles sont appelées à ratifier dès l'âge de seize ans. — Après cette description générale, jetons un coup d'œil sur chaque île en particulier. — *Santa-Maria*, la plus orientale des Açores, a cinq lieues de long sur trois de large. On évalue sa population à cinq mille habitants. On y recueille du froment et du vin. Il y existe des carrières de marbre et de chaux, et de la terre à potier. Elle a pour chef-lieu une ville du même nom. Au nord de l'île, on trouve les petits rochers que les marins appellent formingues. On peut passer entre ces vigies et l'île, mais ce passage est peu fréquenté. — *San-Miguel*, au nord de Santa-Maria, a environ trente lieues de long sur sept de large. On évaluait, en 1821, sa population à soixante-huit mille individus. Elle est montagneuse et volcanique, et a beaucoup souffert des tremblements de terre. Le sol, très fertile, quoique mal cultivé, produit d'abondantes céréales, du chanvre, des fruits, cinq mille pipes de vin par an, et des plantes potagères, qu'on exporte jusqu'en Portugal. Il s'y fait un grand commerce par navires étrangers. Les attérages de l'île sont mauvais et les rades peu sûres. Le chef-lieu est Punta-

Delgada. On y compte en outre cinq bourgs et vingt-deux villages.

*Terceira*, la principale des Açores, a quinze lieues de long, six de large et vingt-deux de circuit; elle est environnée de rochers escarpés qui la rendent inaccessible, excepté sur quelques points qu'on a munis de fortifications. L'intérieur est délicieux. Les montagnes, couronnées de riches plateaux, ne présentent ni vieux cratères, ni aucun indice d'anciennes explosions volcaniques. L'île est bien arrosée et le terrain fertile, mais le vin est de médiocre qualité. On récolte en abondance du froment, du maïs, des haricots et du millet, qu'on expédie à Lisbonne. On y voit des châtaigniers, des mûriers, des citronniers, des orangers et des pommiers. Les pâturages nourrissent de magnifiques bestiaux. Le principal commerce consiste en pastel, bois de charpente, grains et cidre. Les habitants sont bien faits et spirituels; les femmes ont l'esprit fin et enjoué. La population s'élève à soixante mille âmes. Cette île n'est pas sans célébrité par l'exil d'Alphonse VI, roi de Portugal, qui, après s'être distingué par des succès sur les Epagnols, fut chassé du trône comme imbécile par sa femme, qui lui préférait son frère don Pedro. — Lors de l'usurpation de don Miguel, le groupe des Açores reconnut son autorité, à la seule exception de Terceira, qui resta fidèle à dona Maria. C'est de cette île qu'a mis à la voile la flotte destinée à aller porter la liberté au Portugal, sous les ordres de don Pedro. — Terceira contient deux villes, un bourg et cent quinze villages.

Angra est la capitale de Terceira et de toutes les Açores. Elle est la résidence du capitaine général, de l'évêque et du *provedor*. Elle possède un bon port défendu par deux châteaux. C'est le lieu de relâche ordinaire des vaisseaux portugais qui se rendent au Brésil et aux Indes. La ville est bien bâtie, avec de grandes rues bien pavées et de belles fontaines. On y conserve la fameuse coulevrine de Malaca, de soixante livres de balles.—Praya est très commerçant. C'est sous son canon que, le 16 janvier 1829, quatre transports portugais venant de Plymouth furent canonnés par deux frégates anglaises, au mépris du droit des gens, et forcés de chercher un asile dans le port de Brest. — *Graciosa*, île située à huit lieues ouest de Terceira, a quatre lieues de long sur trois et demie de large. On évaluait, en 1821, sa population à dix mille âmes. Ses campagnes sont belles, fertiles, couvertes de verdure, de blé, de légumes, de fruits. Elle a pour chef-lieu Santa-Cruz. —*San-Jorge*, entre Graciosa et Pico, a dix-sept lieues de long sur cinq de large. Sa population est de quatorze mille huit cents âmes. Elle est bien arrosée et très fertile. On y recueille du grain en abondance, un peu de vin et de très beaux fruits. Les pâturages y nourrissent de nombreux troupeaux. Elle renferme huit bourgs, sept villages, et a pour chef-lieu la ville du même nom. — *Pico*, au sud-ouest de San-Jorge, n'est, à proprement parler, qu'un mont élevé d'environ sept mille pieds au-dessus de la mer, qu'on aperçoit de vingt-quatre à vingt-cinq lieues par un beau temps, et dont les flancs sont couverts de vignobles et de hameaux. Elle produit d'excellent bois d'ébénisterie et un vin justement renommé, dont on récolte cinq mille pipes par an. Elle n'a aucun port. Villa-das-Lagunas est sa seule ville. On y trouve, en outre, deux bourgs et six villages. La population est de trois mille habitants. — *Fayal* a cinq lieues de long sur quatre de large. Sa population est de vingt-deux mille âmes. Elle est montagneuse, mais très fertile. On y recueille en abondance des vins excellents, dont il se fait une grande consommation en Russie et au Brésil; du blé, du maïs, du lin, tous les fruits de l'Europe, et surtout des abricots exquis. Les hauteurs sont couvertes de hêtres, de frênes, de chataigniers, de myrtes. Le gros et le menu bétail y est d'une petite espèce, mais les porcs y ont une chair succulente. Cette île, outre l'extrême fertilité de son sol, a l'avantage de posséder la meilleure rade de l'archipel; aussi en est-elle le marché général et la plus fréquentée après San-Miguel. Presque tous les vins sont enle-

vés par les Américains; les Anglais chargent beaucoup d'oranges et de citrons, et les navires portugais qui vont au Brésil prennent du blé et des salaisons. On remarque parmi les habitants une race d'hommes dont la haute stature, les cheveux d'un blond fade et les yeux bleus contrastent avec la petite taille et les cheveux noirs des autres insulaires. Ils descendent d'une colonie d'Allemands qui, faisant voile pour l'Amérique dans le commencement du dix-septième siècle, vinrent échouer, battus de la tempête, sur les côtes de l'île. Fayal a pour chef-lieu Villa-da Hosta. — *Corvo*, la plus septentrionale et la moins productive des Açores, à trois lieues de tour et ne renferme qu'une population de mille habitants très pauvres. Elle a pour chef-lieu un bourg du même nom. — *Flores*, la plus occidentale des Açores, a sept lieues de long sur trois et demi de large. On évalue sa population à dix mille âmes. Elle est en général montagneuse, et ses côtes sont très escarpées. Un grand nombre de ruisseaux l'arrosent en tout sens. Les monts sont couverts de cèdres et les roches tapissées d'orseille. On y recueille du blé, du seigle, des yams, des yuncas, du lin, d'excellents fruits. On y élève des moutons et beaucoup de volailles. Les habitants s'adonnent à la pêche et font peu de commerce. Elle a pour chef-lieu le bourg de Flores. E. DE MONGLAVE.

**ACOTYLÉDONE**, en botanique, se dit d'une plante dont l'embryon est dépourvu de lobes. — Les acotylédones forment la première division de la méthode naturelle de Jussieu.

**A'COURT** (sir William). (*Voyez* HEYTESBURY.)

**ACOUSTIQUE** (l'), du mot grec ἀκούω, entendre, est la science des sons. (*Voyez* SON). Autrefois, cette partie de la physique était ordinairement traitée dans les livres élémentaires à l'article *air*, ce qui était peu rationnel, puisque l'air n'est que le conducteur ordinaire du son, et que toute matière solide ou liquide peut aussi bien que l'air transmettre des sons ou servir de guide aux sons provenant d'autres corps. L'acoustique est donc plutôt une partie de la science du mouvement. En effet, tout mouvement possible est ou droit, curviligne ou vibrant. Cette dernière espèce de mouvement, quand elle est assez forte et assez prompte pour opérer sur nos organes auditifs (il faut pour cela au moins trente vibrations par seconde), est un son. Un son positif est un *retentissement*; un son indécis est un *bruissement*; enfin on appelle *ton* la rapidité des vibrations. Chladni, dans son ouvrage sur l'acoustique, publié en allemand à Leipsik en 1802, et en français à Paris en 1809, et dans ses *Nouveaux Essais d'Acoustique*, publiés en 1817 à Leipsik, a exposé toutes les découvertes importantes faites dans cette partie de la physique, soit par lui, soit par d'autres expérimentateurs. Les principaux sujets qu'il y traite, sont: 1° la science des tons, ou la partie arithmétique, dans laquelle il ne s'agit que des rapidités relatives et absolues des vibrations, et d'abord uniquement de leurs rapports primitifs, puis des légères variations nécessaires pour leur exercice pratique, ou de la température; 2° les lois d'après lesquelles se comportent les corps sonores dans leurs vibrations, et qui se manifestent par divers phénomènes dans toute espèce de corps sonores; c'est là la première division de la partie mécanique de l'acoustique, c'est-à-dire de celle qui s'occupe de l'origine du son. Dans tous les corps sonores, il faut considérer l'élasticité comme force motrice. Un corps sonore peut être élastique par tension: ces corps, lorsqu'ils ne suivent qu'une direction linéaire, sont des cordes, mais lorsqu'ils sont étendus en membranes, ce sont des tymbales ou des tympans. Un corps sonore peut encore être élastique par la pression de l'air: l'air renfermé dans les instruments à vent, qui se dilate ou se contracte suivant la diversité de grandeur de l'instrument, et qui, dans beaucoup d'instruments, peut être abrégé ou prolongé par l'ouverture ou la fermeture des clés, appartient à cette catégorie. Enfin un corps sonore peut être élastique par dureté. Ces

corps peuvent être, ou linéaires, c'est-à-dire s'étendant dans une direction principale, comme toutes les espèces de baguettes droites ou recourbées; ou membraneux, c'est-à-dire s'étendant dans différentes directions, classe à laquelle appartiennent les vitres, les cloches et les vaisseaux. On ne connaissait autrefois d'autres vibrations que celles des cordes, ou de l'air renfermé dans des instruments à vent. Chladni a observé et étudié les vibrations des autres corps sonores. L'ouvrage de M. Biot, intitulé : *Précis élémentaire de physique expérimentale*, contient une exposition complète de la théorie de l'acoustique. C'est, sans contredit, le meilleur ouvrage français que l'on puisse consulter sur cette matière. L'auteur s'est beaucoup aidé des recherches et des découvertes de Chladni.

**ACQUETS.** Dénomination que prend l'immeuble qui est l'objet d'une vente ou d'une donation, et qui devient ainsi un acquêt entre les mains de l'acquéreur ou du donataire. — Dans l'ancien droit coutumier, la distinction entre les acquêts et les autres biens était de la plus grande importance, parce que les immeubles se partageaient entre les héritiers, suivant leur origine, et qu'ainsi l'on distinguait dans le partage les biens de famille provenant de successions antérieurement ouvertes, qui formaient les propres paternels et les propres maternels de ceux que le défunt avait lui-même acquis; ces derniers composaient les acquêts ou propres personnels.—Aujourd'hui, que toutes ces distinctions ont été abolies par le partage égal de tous les biens entre les deux lignes paternelle et maternelle, quelle que soit leur origine, cette expression ne s'applique plus, en droit, qu'aux immeubles acquis par contrat de vente pendant la durée de la communauté, soit par le mari, soit par la femme, soit par tous deux conjointement; et la règle en cette matière est que tout immeuble dont l'origine antérieure au mariage n'est point justifiée doit être réputé un acquêt de communauté, à moins qu'il ne provienne d'une succession ouverte, ou d'une donation faite durant le mariage.

**ACQUIT.** C'est la quittance imprimée sur papier timbré qui est expédiée et délivrée aux voituriers, commissionnaires ou négociants, par les commis, receveurs et contrôleurs des bureaux des impositions indirectes, des octrois et des douanes, établis aux entrées et aux sorties des villes et sur les frontières du royaume. — On distingue trois sortes d'acquits : l'acquit de paiement, l'acquit à caution et l'acquit à caution de transit. —L'acquit de paiement porte l'indication de la quantité, de la qualité, du poids et de la valeur des marchandises, du nombre des caisses, des balles et des ballots où elles sont renfermées, de leurs marques et numéros, des plombs qui y sont apposés, de la somme qui a été payée pour les droits d'entrée ou de sortie, du nom de l'expéditeur et du destinataire, du lieu de la destination et de la route à suivre par le voiturier. — L'acquit à caution ou de précaution est délivré par la régie à celui qui se rend caution que des marchandises seront visitées au bureau de leur destination, et que les droits y seront acquittés. Ces marchandises sont mises sous balle cordée, ficelée et plombée au bureau où l'acquit est délivré. Arrivées à leur destination, elles sont vérifiées; l'acquit est déchargé si les droits ont été intégralement payés, et renvoyé à la caution, afin que, sur son exhibition, elle en soit déchargée aux yeux de la régie. —L'acquit à caution de transit se délivre pour l'importation ou l'exportation des marchandises qui sont affranchies du paiement des droits. L'acquit est vérifié au dernier bureau qui s'y trouve indiqué; et, sur la vérification de l'exactitude de la déclaration faite par le propriétaire, l'acquit est renvoyé déchargé à celui qui s'était rendu caution du transit.

**ACRE,** Akka (Saint-Jean-d'Acre), port de mer sur les côtes de la Syrie. Au moyen âge, on l'appelait Ptolémaïs. C'est le chef-lieu du pachalik de ce nom, enclavé entre les pachaliks de Damas et de Tarablus, dont la superficie est de deux cent cinquante-un milles carrés de quinze au degré, avec une population de quatre

cent vingt mille habitants. La ville en a seize mille : elle est située au pied du mont Carmel. Son port, quoique engorgé, est un des meilleurs de la côte : c'est l'entrepôt des cotons de la Syrie. Du temps des croisades, Saint-Jean-d'Acre était un des principaux points de débarquement pour les chrétiens, et le siége de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean ; de là vient la dénomination française de Saint-Jean-d'Acre. En 1799, les Turcs, commandés par Djezzar, pacha fameux par ses cruautés, et appuyés par Sidney Smith, commodore de la flotte anglaise, furent assiégés dans cette forteresse par l'armée française, que commandait Bonaparte. Les annales de la guerre offrent peu d'exemples d'une résistance aussi opiniâtre que celle des Anglo-Turcs, et d'une attaque aussi vivement exécutée que celle de l'armée française. La perte fut immense. Les morts encombraient le champ de bataille, et des revers des parallèles s'échappait une odeur infecte et cadavéreuse. Berthier offrit une suspension d'armes pour enterrer de part et d'autre les morts ; cette proposition resta quelques jours sans réponse ; enfin le commodore anglais écrivit que lui seul pouvait disposer du terrain qui se trouvait sous son artillerie. Bonaparte, voyant chaque jour diminuer ses braves compagnons, que décimaient impitoyablement et la mitraille de l'ennemi et la peste, apprenant d'ailleurs, à chaque instant, quelque nouveau soulèvement sur ses derrières, résolut, le 20 mai 1799, de lever le siége, après avoir toutefois ordonné d'employer le reste des munitions de siége à raser les fortifications, le palais de Djezzar et tous les édifices publics de Saint-Jean-d'Acre ; brillant et terrible bouquet d'adieu, dont le fracas ne dissimula pas l'inutilité! La tranchée avait été ouverte le 18 mars. Le siége avait par conséquent duré soixante-un jours.

**ACRIDOPHAGE**, mangeur de sauterelles. (*Voyez* Sauterelle.)

**ACROBATES.** Ce mot n'est point nouveau. Un grave personnage, C. F. F. Boulenger, seigneur de Rivery, de l'académie d'Amiens, lieutenant-civil au bailliage de cette ville, divise les acrobates en quatre classes, dans ses *Recherches historiques et critiques sur quelques anciens spectacles, et particulièrement sur les mimes et les pantomimes.* Avant Boulenger, Manlius Nicetas, dans sa *Vie de Carinus ;* Symposius, dans ses *Antiquités grecques et romaines*; Dempster, dans ses *Paralypomènes*, désignent les sauteurs, les danseurs de corde et les acteurs de pantomime sous le nom d'acrobates. Moreri et les auteurs du dictionnaire de *Trévoux* ont enregistré ce *mot* dans leurs savantes compilations. — Madame Saqui, la première acrobate de notre époque, n'a fait que restituer son véritable titre au théâtre du genre qu'elle a fondé sur le boulevard du Temple. — Mais les artistes acrobates n'y sont plus aujourd'hui qu'au second rang. — Si ce théâtre a obtenu un succès de vogue ; si des équipages bourgeois et armoriés stationnent chaque soir en si grand nombre sur cette partie du boulevard du Temple, l'honneur en appartient à Debureau, le gille des gilles. La gloire de la première acrobate s'est effacée devant celle du premier des mimes. Et voilà Debureau à jamais célèbre, depuis que l'original et spirituel Jules Jeannin s'est chargé d'écrire son histoire. D.-Y.

**ACROLITHES.** Espèces de statues de bois ou de bronze, dont les extrémités étaient en marbre. Ce genre de figures se prêtait avec facilité à l'usage de plusieurs têtes qu'on ajustait sur les corps des statues et des Hermès. Par ces échanges, on variait au besoin les personnages.

**ACROSPHYRION**, et *amphisphyrion*, chaussure grecque de femme qui montait jusqu'à la cheville. On ne sait si elle couvrait tout le pied, ou si, comme dans quelques chaussures, le quartier seulement s'élevait jusqu'aux chevilles.

**ACROSTICHE**, petit morceau de poésie dont les vers sont disposés de manière que les premières lettres forment un nom, un sens, une devise, qui presque toujours est le sujet du poème. Quelquefois ce sont les lettres du milieu, ou même celles

de la fin, qui sont disposées de manière à offrir un sens ou un nom.

**ACROTÈRES** ( terme d'architecture). Assises qui s'élèvent au-dessus de l'entablement ou du fronton d'un édifice. Les acrotères sont formées souvent de piédestaux avec balustres, et tablettes en pierre pour couronnement.

**ACTA ERUDITORUM.** C'est le titre du premier journal littéraire qui ait paru en Allemagne. Il fut fondé par Otto-Mencke, professeur à Leipsik, sur le modèle du *Journal des Savants* et du *Giornale de' Litterati.* Ce fut en 1681 que Mencke, après avoir fait un voyage en Angleterre et en Hollande, pour établir les relations nécessaires, commença à publier les *Acta eruditorum,* en société avec les savants et les littérateurs les plus distingués de l'Allemagne : Leibnitz, Carpzov, Thomassius, de Bucnau, étaient au nombre de ses collaborateurs. Ce journal se bornait à donner un compte fidèle et détaillé des ouvrages nouveaux, et même plus tard, lorsque les journaux français qui paraissaient en Hollande eurent imprimé une énergie plus indépendante et plus originale aux discussions littéraires, les rédacteurs ne changèrent rien à la marche qu'ils avaient adoptée d'abord. Ce fut là une des causes qui amenèrent la chute du journal, à laquelle contribuèrent aussi la négligence d'un des directeurs, nommé Beil, et les troubles occasionnés par la guerre de sept ans. Ce journal paraissait en dernier lieu avec tant d'irrégularité, que l'année 1776, qui le termine, ne fut publiée qu'en 1782. La collection entière de tous les numéros, y compris les suppléments et les registres, forme cent-dix-sept volumes in-4º.

**ACTA SANCTORUM.** Sous cette dénomination on désigne en général tous les recueils contenant les renseignements qui nous sont parvenus sur les saints et les martyrs de l'église catholique et de l'église grecque; mais c'est plus particulièrement le titre d'un ouvrage de ce genre dont le jésuite Bolland, d'Anvers, commença la publication, sur l'ordre de ses supérieurs, en 1643. D'autres jésuites, nommés, d'après lui, les bollandistes, continuèrent cette collection, dont les dernières livraisons ont paru en 1794. Quoique l'ouvrage forme déjà cinquante-trois volumes in-folio, il n'est pas terminé. Dès le deuxième et troisième siècle, on commença à recueillir des notices sur les personnes qui s'étaient fait remarquer par la sainteté de leur vie ou par le courage qu'elles avaient opposé aux persécuteurs de l'église. Les premières biographies complètes datent du quatrième siècle. A la fin du moyen âge le nombre s'en était accru d'une manière prodigieuse. A partir du sixième siècle, on rédigea, d'après ces biographies, des livres de piété. La première collection de légendes originales est due à Boninius Mombritius; elle date de 1474. L'ouvrage des bollandistes est de beaucoup supérieur à tous ces recueils; c'est le plus complet et le mieux écrit. Une critique savante, judicieuse et impartiale a constamment présidé à sa rédaction. L'égoïsme irréligieux des temps modernes n'a pas compris ce genre de composition historique, entièrement basé sur l'esprit et les besoins du moyen âge. Les philosophes ont été choqués du ton respectueux dont on y fait l'éloge de ces hommes pieux qui ont édifié les siècles passés par leurs vertus à la fois modestes et courageuses. Le style des bollandistes, les faits qu'ils rapportent, et qui pour la plupart sont constatés par des documents contemporains, ont été soumis à une critique sévère, haineuse, qui, appliquée aux écrivains et historiens de l'antiquité, conduirait nécessairement au scepticisme le plus absolu. L'homme impartial qui apportera à l'étude de ces monuments vénérables de l'antiquité chrétienne une connaissance parfaite des mœurs, des usages et des opinions du temps, qui ne se croira pas fondé à rejeter un fait par cela seul qu'il ne s'accorde pas avec les idées et les opinions du jour, trouvera dans l'ouvrage des bollandistes les documents les plus précieux pour l'histoire du moyen âge.

**ACTE.** Acte, en poésie, signifie une

division du drame qui sert à reposer l'attention du spectateur, ou qui termine la pièce. L'intervalle entre deux actes s'appelle entr'acte. — Dans la jurisprudence française, on entend par acte tout document, tout écrit de quelque nature qu'il soit; de là vient l'expression *donner acte*, c'est-à-dire, donner un document écrit. On distingue plusieurs espèces d'actes : 1° *actes sous seing privé*: ils ne sont valables devant les tribunaux qu'autant qu'ils ont été reconnus par les parties respectives; 2° *actes authentiques*, qui, même sans avoir été reconnus, peuvent être produits à titre de preuves, à moins qu'ils n'aient été déclarés faux; 3° *actes exécutoires*: tant que la partie intéressée n'a pas pris inscription de faux, ces actes sont mis à exécution sans qu'il y ait besoin d'autre forme de procédure; de ce nombre sont les actes notariés et les jugements rendus par les tribunaux. Les jugements rendus par les tribunaux étrangers, les documents rédigés en langue étrangère, peuvent être produits comme pièces de conviction, mais ils ne sont pas exécutoires. — En Angleterre, acte signifie *arrêté*; on appelle acte de parlement, un arrêté du parlement qui a été sanctionné par le roi. L'ensemble des arrêtés émanés du parlement dans le cours d'une session s'appelle statut; les arrêtés en forment les sections ou les chapitres; en les citant, on indique toujours le nom du monarque et l'année de son règne de laquelle datent ces arrêtés. Ainsi, l'acte de l'*Habeas corpus* est le deuxième chapitre du statut de l'année 1680, le trente-unième du règne de Charles II, et on le désigne ainsi par abréviation : 31. chap. II. C. 2.

**ACTEUR**, du verbe *agere*, agir, qui agit. L'ancien Apparat royal, édit. 1702, donne de ce mot la définition suivante : « Qui dit en public, sur le théâtre ou dans le barreau. » Aujourd'hui, MM. Odilon-Barrot, Persil et Berryer seraient peut-être peu flattés d'être appelés *acteurs*; ce mot ne s'applique qu'aux personnes qui montent sur le théâtre pour concourir à la représentation d'une œuvre scénique. C'est le nom général donné par le public à cette profession depuis le premier tragique jusqu'aux danseurs et aux modestes comparses. Le titre de *comédien* ou de *tragédien* sonne cependant mieux aux oreilles de ces messieurs, et quelques-uns croient devoir prendre la qualité d'*artiste dramatique*. — Chez les nations grecques, douées d'une intelligence vive et d'une exquise sensibilité, la profession d'acteur, qui se lie à celle d'écrivain dramatique par des rapports si intimes, exercée d'ailleurs par des citoyens dans les fêtes solennelles et aux réunions olympiques, dût nécessairement être honorable et honorée. — Il n'en fut pas de même chez les Romains, peuple de mœurs énergiques, mais grossières, plus fait pour la guerre que pour les jeux de l'esprit. Là, les premiers acteurs, sortis de la classe des esclaves, ou tout au moins des affranchis, ou venus des provinces conquises, se trouvèrent en concurrence avec des gladiateurs et des entrepreneurs de combats d'animaux, comme plus tard Shakespeare le fut à la cour d'Élisabeth avec les gardiens d'ours. L'infériorité de position de ceux qui exercèrent les premiers la profession influa sur le degré d'estime que le sénat jugea devoir accorder à leurs successeurs. Tacite nous apprend que d'après des ordonnances spéciales, un sénateur ne pouvait les visiter chez eux, ni un chevalier romain les accompagner par la rue. Il fallut les réclamations d'un tribun du peuple et le bon sens de Tibère pour maintenir une ordonnance d'Auguste qui les déclarait exempts du fouet, et empêcher le sénat de livrer leurs épaules à l'arbitraire d'un préteur. — En France, placés entre la noblesse, qui les nourrissait sur le pied de domesticité, et la bourgeoisie, qui, ne les rencontrant dans aucune ville en corporation de quelqu'importance ou de quelqu'utilité, oublia de les admettre à cette confraternité d'estime que les arts et métiers s'accordaient mutuellement, leur condition était déjà fort précaire : la jalousie du clergé devait l'empirer encore. Non content de monopoliser, en faveur des frères de la passion, la représentation des *mystères*,

il travailla à entraver la représentation des *sotties* et farces, au profit de concurrents plus gais et plus courus, et dans ce but réchauffa les anathèmes que les puritains de la primitive église avaient jadis foudroyés contre les cirques, où l'on avait martyrisé les chrétiens, et par extension contre les comédiens et les mimes. Ce fut pour les acteurs le comble de la misère. Dans l'ancienne Rome, fouettés, mais grassement payés pendant leur vie, ils avaient en mourant la certitude que leurs os iraient comme ceux de tout le monde se calciner sur un bûcher, et l'espoir, si Minos n'était pas trop sévère, que les champs Élyséens s'ouvriraient pour leurs âmes. En France, maigres pendant leur vie (le pain d'aumône nourrit mal), leur corps, au moment de son divorce d'avec l'âme, fut condamné à pourrir sans prières, et leur âme jetée aux flammes pour l'éternité. Notre état social a fait enfin justice d'un préjugé ridicule et odieux contre une profession qui demande une réunion rare de qualités brillantes. Pour réhabiliter l'honneur de la nation française, empressons-nous d'ajouter que les gens d'esprit et de goût n'avaient point attendu cette époque. Baron et Lekain, long-temps avant Talma, avaient compté, non des protecteurs, mais des amis illustres, dans la noblesse, les sciences et les arts. Préville initiait aux secrets de son art des notabilités de la cour, au moment où la fureur de jouer la comédie tournait toutes les têtes, long-temps avant que Lafond jouât le misanthrope au château de Lormoy, de complicité avec madame la duchesse et monsieur le duc de Maillé, premier gentilhomme du roi Charles X.— Aujourd'hui que l'on exerce l'art théâtral sans en être moins garde national, électeur, juré et éligible, la femme du monde reçoit dans son salon le *comédien*, ou *tragédien* célèbre, s'il a de l'esprit et de bonnes manières; le bourgeois ne refuse pas à un *artiste dramatique* sa soupe, et même sa fille, s'il gagne de bons appointements et mène une vie rangée; et le prolétaire professe presque du respect pour *tout acteur*. SAINT-GERMAIN.

**ACTIAQUES** (Jeux). Ces jeux étaient anciens. Suivant Harpocration, il en était question dans un ouvrage de Callimaque sur les jeux. Ils se célébrèrent d'abord tous les trois ans, à Actium, en l'honneur d'Apollon. Mais Auguste, après la victoire d'Actium, les ayant renouvelés et leur ayant donné plus d'éclat, les transporta dans sa nouvelle ville de Nicopolis, où, depuis, on les célébra tous les cinq ans. Ils eurent lieu ensuite à Rome; Tibère les présida dans sa jeunesse. Virgile, pour plaire à Auguste, en a parlé dans son 3e livre de l'Énéide. Ces jeux consistaient en courses et en concours de musique. On y observait un singulier usage: on sacrifiait d'abord un bœuf, que l'on abandonnait aux mouches, afin que, s'étant rassasiées de son sang, elles s'envolassent et ne vinssent pas troubler la fête. Il est question des Actiaques dans le 34e marbre d'Oxford et sur des médailles d'Auguste, de Sévère et de Caracalla. On confond quelquefois, mais à tort, ces jeux avec les Apollinaires, qui étaient différents. On voit par les médailles que les Actiaques se célébraient dans plusieurs villes de l'Asie-Mineure, et même à Bosra, en Arabie.

**ACTIF** (terme de commerce). *L'actif* d'un négociant se compose de toutes les sommes qui lui sont dues: par opposition, on comprend sous la dénomination de *passif* toutes les sommes dont il est débiteur.

**ACTINIE.** (*Actinia*), qu'on appelle aussi anémone de mer, appartient à ce genre indéterminé qui semble placé entre le règne animal et le règne végétal, et appartenir également aux deux règnes. Les actinies connus jusqu'à ce jour sont au nombre de vingt ou vingt-quatre espèces. Elles se reproduisent naturellement par le déchirement d'une partie des ligaments de leur base, comme les arbustes par leurs marcottes ou éclats de racines; et en les réunissant au tronc, elles ne forment qu'un seul tout. On les fait, on les défait, on les décompose et on les recompose à volonté. Les tentacules avec lesquelles elles saisissent leurs petites

proies, subissent un élagage et repoussent comme les rejetons des saules. Une multitude d'autres familles présentent le même phénomène, duquel il résulte que la nature n'a point divisé la matière en trois règnes, que nous avons imaginés pour notre commodité, et qu'elle n'en a fait qu'un seul, dans lequel elle a démontré toute sa puissance avec une sagesse admirable. (*Voy.* l'art. Zoophite). F. de N.

**ACTION** (commerce.) On apelle ainsi un document qui établit que telle somme a été mise dans une société commerciale, ayant pour but une opération déterminée, et qui donne à l'individu qui en est porteur un droit proportionnel dans les bénéfices de l'opération. Au figuré, le mot *action* se prend pour le capital même. Les entreprises commerciales qui se font par émission d'actions sont en général celles qui exigeraient des capitaux trop considérables pour que la fortune et les ressources d'un seul individu puissent y suffire. Le montant d'une action une fois versé ne pouvant plus être retiré de la société, dont il a servi a constituer le capital social, les actions sont un objet de commerce. Mais comme elles sont susceptibles de hausse et de bai se, selon les résultats plus ou moins favorables de toute opération, c'est à tort que quelques auteurs les appellent signes représentatifs de la valeur. Les actions sont une invention des temps modernes. L'année 1720 fut surtout mémorable par l'immense commerce d'actions qui se fit en France et presque simultanément en Angleterre; commerce qui concentra des millions entre les mains d'hommes qui quelques jours auparavant n'avaient rien, en même temps qu'il anéantit les plus anciennes et les plus solides fortunes. (*Voyez* Law.)

**ACTION** (terme d'art), expression des mouvements de l'âme par les mouvements et l'attitude du corps. De nos jours, on ne se sert de ce terme que pour la pantomime et l'art du comédien. L'action oratoire est toute *subjective*, et se restreint aux gestes et à l'expression de la physionomie; le comédien, le pantomime, représentant des personnages étrangers, l'expression entière de leur corps est du domaine de l'art. Le pantomime ne parle qu'aux yeux, tandis que le comédien y joint la déclamation ou le chant; l'action du chanteur, déterminée par la musique, diffère de l'action du comédien, qui déclame. L'action embrasse, 1° le maintien, la pose du corps, en un mot l'attitude; 2° les mouvements des différentes parties du corps, telles que la tête, les mains, les pieds; les plus expressives de ces parties sont les yeux et les muscles du visage, les mains et les doigts; les mouvements des pieds sont du domaine de la danse.

**ACTIUM,** promontoire sur la côte occidentale de la Grèce, dans l'ancienne Épire, formant l'extrémité septentrionale de l'Acarnanie, à l'entrée du golfe d'Ambracie (aujourd'hui Capo de Figolo ou Azio, sur le golfe d'Arta, dans l'Albanie). Ce cap donna son nom à la célèbre bataille dans laquelle Antoine fut défait par Octave, le 2 septembre de la trente-unième année avant J. C. Les armées des deux chefs étaient campées sur les deux rives opposées du golfe; l'armée d'Octave comptait quatre-vingt mille hommes à pied, douze mille hommes de cavalerie et deux cent soixante vaisseaux; celle d'Antoine était composée de cent mille hommes à pied, de douze mille cavaliers et de deux cent vingt vaisseaux. Contre l'aveu de ses généraux les plus expérimentés, Antoine se décida à courir les chances d'un combat sur mer. Ses vaisseaux, richement ornés, se faisaient remarquer par leur grandeur; les vaisseaux de la flotte d'Octave étaient plus petits, mais ils manœuvraient avec plus d'adresse et de célérité. Les deux flottes étaient montées par des soldats tirés des légions romaines, qui regardaient l'affaire comme un combat sur terre, et les vaisseaux comme des forteresses qu'ils devaient prendre d'assaut. Les troupes d'Antoine lançaient, au moyen de catapultes, des torches allumées et des flèches, tandis que les soldats d'Auguste accrochaient les vaisseaux ennemis avec des grappins, après quoi ils s'élançaient à l'abordage.

Dès le commencement de la bataille, le centre de la flotte d'Antoine ayant éprouvé un léger échec, Cléopâtre, effrayée, prit lâchement la fuite avec soixante vaisseaux égyptiens : Antoine la suivit de près. Le reste de sa flotte se défendit quelque temps avec un courage héroïque ; à la fin, cédant à la supériorité du nombre et aux exhortations d'Octave, qui lui apprit la fuite ignominieuse de son général, elle abandonna une cause qu'il avait si mal défendue. Sept jours après, l'exemple qu'avait donné la flotte d'Antoine fut suivi par l'armée de terre, qui, rangée en bataille sur le rivage, ainsi que celle d'Octave, avait été tranquille spectatrice du combat. Pour témoigner sa reconnaissance aux dieux, Octave fit suspendre dans le temple d'Apollon, à Actium, des trophées consacrés à Mars et à Neptune; il ordonna, de plus, que tous les cinq ans on y célèbrerait des jeux en mémoire de cette journée, qui lui donna l'empire du monde. A l'endroit où son armée avait campé, il fit en outre construire la ville de Nicopolis, aujourd'hui Prévésa.

**ACTON** (Joseph), premier ministre du royaume de Naples, naquit à Besançon en 1737, de parents irlandais qui étaient venus s'y établir. Après avoir achevé ses études, il entra dans la marine française, qu'il quitta bientôt pour passer au service du grand-duc de Toscane, se fit employer dans l'expédition contre les Barbaresques, où il trouva l'occasion de se distinguer. Sa bravoure et ses talents engagèrent le roi de Naples à lui offrir du service. Acton accepta et obtint bientôt la faveur de la reine Caroline. Nommé d'abord ministre de la marine, ensuite ministre de la guerre, il fut de plus chargé de la direction des finances; enfin il fut déclaré premier ministre. Parvenu au faîte de la grandeur, Acton se ligua avec Hamilton, ministre d'Angleterre : ces deux hommes exercèrent une influence funeste sur les destinées du royaume. Acton offre un nouvel exemple du danger que court un monarque à accorder une confiance aveugle à un favori. Poussé par sa haine implacable contre les Français, Acton se porta aux mesures les plus insensées, qui précipitèrent la famille royale dans les plus grands embarras, et fortifièrent de plus en plus le parti français. Les hommes de ce parti formèrent plus tard l'association des carbonari. Il accompagna le roi, en 1798, dans l'expédition de Mack. C'est lui qui dirigea la junte d'enquête, que ses cruautés ont rendue si fameuse. Après l'issue malheureuse de l'expédition de Mack, Acton fut éloigné des affaires. Il mourut en 1808, haï et méprisé de tous les partis.

**ACUPUNCTURE** (de *acus*, aiguille, et de *punctura*, piqûre), traitement par lequel on a cherché à guérir les maladies aiguës, les inflammations et les paralysies, et qui consiste à enfoncer des aiguilles dans la partie souffrante du corps. On attribue cette méthode aux Japonais. Elle fut connue en Europe dans le dix-septième siècle, où elle fut d'abord introduite en Angleterre, puis en Hollande. Elle fit alors grand bruit, mais fut bientôt oubliée. Il y a une dizaine d'années, quelques médecins de Paris mirent de nouveau cette opération en usage. On l'accueillit avec l'enthousiasme qui caractérise notre siècle, et qui, il faut le dire, est aussi le propre des médecins, et bientôt il n'y eut pas de maladies contre lesquelles on ne prétendît employer l'acupuncture avec succès. L'usage immodéré et beaucoup trop vanté de ce remède fut l'écueil de sa célébrité. Peu d'années après, lorsque les médecins de Paris furent revenus de leur enthousiasme, que ne partagèrent pas leurs collègues étrangers, l'acupuncture retomba dans l'oubli, ce qui n'empêche pas que ce puisse être un remède efficace entre les mains d'un médecin habile, pour la sciatique, la paralysie des paupières, les inflammations anciennes des yeux et la paralysie des nerfs du visage. Cette opération n'a rien de douloureux, et quand elle est bien faite, elle n'est suivie ni d'enflure ni de saignement. Aucun médecin raisonnable ne lui refusera une action efficace. Malheureusement elle est quelquefois exploitée par des charlatans qui

ne s'en servent que pour mieux tromper leurs dupes. Les médecins et les physiciens sont, au reste, encore très divisés d'opinion sur la manière dont agit l'acupuncture. Le meilleur ouvrage sur ce sujet, et qui s'appuie sur de nombreuses expériences, est celui de M. Cloquet (*Traité de l'Acupuncture*, Paris 1826).

**ADAGIO.** Mot italien qui signifie une certaine mollesse, une manière *sans-gêne*, que par extension les musiciens ont appliquée aux morceaux d'une expression lente. Cette lenteur se modifie selon la situation dramatique, ou la pensée musicale. Dans les mouvements *adagio* les plus graves, où la lenteur ne descend pourtant pas jusqu'au *largo*, on trouve de ces phrases prolixes, de ces interruptions de mesure, comme roulades, traits, cadences, points d'orgue et autres menues licences musicales, qui justifient admirablement l'emploi du mot *adagio*. De façon qu'on ne saurait établir de règle fixe pour les rapports de cette espèce de mouvement avec les autres. Tel auteur, et surtout tel acteur dont l'imagination ou la voix se plaît et brille davantage parmi les traits roulants ou multipliés, ou bien les finales mourantes et chromatiques, altère à son gré le morceau dans son mouvement natif. Le mot italien écrit en marge n'est donc là que comme un point de ralliement dont on s'écarte, et où l'on revient; un mot d'ordre qu'on oublie et qu'il faut prendre de nouveau si l'on ne veut se perdre, en cela, vingt fois dans la même page. Il en est de même de toute cette nomenclature italienne, dont les nuances, multipliées selon le caprice des compositeurs, ont long-temps encombré les annales de la musique sans offrir rien de fixe. Des deux mouvements premiers, l'*allegro* et le *largo* ont été bientôt engendrés ; l'*allegro assai*, l'*allegretto*, l'*allegretto con brio*, le *presto*, le *larghetto*, l'*andantino*, l'*andante*, l'*adagio*; puis, de la double combinaison, l'*afettuoso*, l'*amoroso*, l'*espressivo*, le *moderato*, le *maestoso*... que sais-je? En vérité Jean-Jacques fut bien malheureux de ne pouvoir nous affranchir avec son génie de tout ce fatras de langage étranger qui n'exprime rien, et nous laisse esclaves des castrats qui l'ont inventé. Que si la musique eût eu affaire à Voltaire, elle avait au moins subi dans ses expressions de promptes et utiles simplifications, comme la langue française, qu'il a débarrassée de cent expressions impropres. Tout au contraire, Jean-Jacques témoigne de son respect aveugle pour le lourd vocabulaire de l'école de Rameau. Il vous divise et subdivise la musique avec une complaisance tout italienne, une vraie *disinvoltura*. Et quand il eût suffi alors, comme on le fait aujourd'hui, de désigner par un chiffre l'oscillation d'une machine régulatrice des *mouvements*, il revient à ses premières amours, le vocabulaire italien. — A l'article Métronome, nous répondrons à ses objections contre le système de désignations mathématiques. J. Regnier.

**ADALBERT** ou **ALDEBERT**, gaulois, apôtre de la religion chrétienne dans les environs du Mein, vers l'an 744, est le premier qui se soit fait remarquer par son opposition à l'introduction des canons et des rites romains en Allemagne. Il s'efforça de démontrer l'inutilité des honneurs rendus aux saints et aux reliques, s'éleva contre la pratique de la confession, et fut en conséquence vivement accusé d'hérésie par Boniface, apôtre des Germains. Il fut condamné dans les synodes de Soissons, en 744, et de Rome, en 745, et mis en prison. On dit que, s'en étant évadé, il fut tué sur les bords de la Fulde par des bergers.

**ADALBERT**, archevêque de Brême et de Hambourg, issu d'une famille saxonne, fut investi de cette dignité par l'empereur Henri III, en 1043. Parent et ami de ce prince, qu'il accompagna à Rome, il faillit devenir pape lui-même en 1046. Le pape Léon, en faveur duquel il venait de parler, en 1049, au synode de Mayence, le nomma, en 1050, son légat du Nord. Son diocèse s'étendait en Danemarck, en Norwége et en Suède; mais il aspira en vain à la dignité de patriarche ou de pape du Nord; il ne réussit qu'à augmenter la

magnificence de ses deux cathédrales, quoique peut-être pas toujours par des moyens légitimes. Pendant la minorité de Henri IV, il s'empara, de concert avec l'archevêque Hannon de Cologne, de la tutelle et de l'administration de l'empire. Son indulgence pour les passions du jeune monarque lui assurèrent toute sa confiance au préjudice de Hannon. Adalbert, débarrassé de son rival, exerça bientôt le pouvoir le plus arbitraire et le plus absolu sous le nom du jeune roi, dont on doit attribuer en grande partie le défaut de culture et l'orgueil à la mauvaise éducation que lui fit donner son tuteur et ministre. Adalbert porta si loin le despotisme et l'arbitraire dans son administration, que les Allemands durent recourir à l'emploi de la force, en 1066, pour déterminer Henri à l'éloigner de sa personne. — Cependant, après une lutte de peu de durée avec les nobles saxons, qui dévastaient ses terres, il était rentré en 1069 en pleine possession du pouvoir dont il avait joui précédemment auprès de Henri, et la mort seule interrompit le succès de ses projets ambitieux. Il mourut le 17 mars 1072, à Goslar. Doué de grandes qualités, supérieur sans contredit à ses contemporains et par son esprit et par la force de son caractère, il ne lui manqua que de la modération et de la générosité pour mériter véritablement le nom de grand, qu'une aveugle admiration lui a donné. Des actes de violence et d'injustice souillèrent la mémoire de son administration, et occasionnèrent en grande partie les malheurs et la confusion dans lesquels l'empire d'Allemagne fut plongé sous Henri IV.

**ADALBERT** (saint), de Prague, apôtre de la Prusse, fils d'un seigneur de Bohême et élevé dans le cloître de la cathédrale de Magdebourg, parvint dès l'an 983 à l'évêché de Prague, mais ne put engager les Bohêmes, nouvellement convertis à la foi chrétienne, à renoncer à leurs vieilles pratiques de paganisme, ni leur faire goûter, par sa sévérité monacale, l'observance des règles de l'église de Rome. Découragé de l'inutilité de ses efforts, il abandonna son diocèse en 988, et vécut dans des cloîtres à Montecassino et à Rome, jusqu'à ce que les Bohêmes le rappelassent en 993. Mais il les quitta une seconde fois deux ans après, dégoûté qu'il était de la férocité qu'avaient conservée leurs mœurs encore toutes païennes. Il se retira dans son cloître à Rome, d'où il se rendit en Allemagne, à la suite de l'empereur Othon III. Dans ce voyage, il eut occasion de baptiser à Gran saint Étienne, qui devint plus tard roi de Hongrie. Il visita ensuite les abbayes de Tours et de Fleury, puis se rendit de là à Gnesen, auprès de Boleslas, roi de Pologne. Ayant appris là que les Bohêmes ne le verraient pas avec plaisir revenir au milieu d'eux, il prit la résolution d'aller convertir les Prussiens. Il commença à baptiser à Dantzick, puis passa en Prusse, où il fut assassiné le 23 avril 997, dans le lieu où se trouve aujourd'hui Fischhausen, à la seconde tentative qu'il fit pour y prêcher l'évangile. Son corps, acheté par Boleslas au poids de l'or, célèbre par de nombreux miracles, visité dévotement à Gnesen par Othon III en l'an 1000, puis enlevé de vive force et transporté en Bohême par le duc Brzetislaw, opéra plus de conversions que ce saint n'en avait pu faire de son vivant.

**ADAM** (mot hébreu qui veut dire né de la terre), le père du genre humain, fut formé de terre, d'après la Genèse, le sixième jour de la création. Dieu compléta l'œuvre de la création par l'homme, qu'il forma d'après son image et qu'il établit maître de tous les êtres privés de raison. Il lui donna pour compagne Ève (Eva, mot hébreu qui signifie la mère des vivants), formée de sa chair, afin que de leur union nacquît une heureuse postérité qui peuplât la terre. Dieu les plaça dans l'Eden, jardin rempli d'arbres à fruits, où ils trouvaient tout ce qui pouvait satisfaire leurs besoins et servir à leurs plaisirs. Mais au milieu du jardin était l'arbre de la science du bien et du mal, dont le créateur leur avait interdit le fruit. Ève se laissa séduire par

le serpent; elle cueillit de ce fruit et en mangea avec son mari. Ce crime détruisit leur bonheur. Tout changea aussitôt de face devant leurs yeux; ils s'aperçurent de leur nudité, et se couvrirent avec des feuilles. En vain Adam chercha à se dérober à la vue de Dieu, en vain il s'efforça de rejeter sa faute sur sa compagne, l'anathème fut lancé contre eux et contre la nature entière. Déchu désormais de l'état d'innocence, dans lequel il avait été créé, Adam se vit condamné à soutenir son existence à la sueur de son front. Toutes les misères de la vie et les terreurs de la mort l'atteignirent. Il avait trois fils, Caïn, Abel et Seth. Il mourut à l'âge de neuf cent trente ans, après en avoir passé cent trente dans le Paradis. L'histoire d'Adam se retrouve avec plus ou moins de variantes dans les mythes de presque tous les anciens peuples, et tous paraissent l'avoir puisée à une source commune. L'archevêque anglican Usher a calculé que la création du monde dut commencer le dimanche 23 octobre, et que celle d'Adam et d'Ève dut avoir lieu le vendredi 28 octobre de l'an 4004 avant Jésus-Christ. Suivant le même savant, la naissance de Caïn, le premier qui naquit d'une femme, eut lieu en l'an 4003 avant Jésus-Christ; celle d'Abel arriva peu de temps après. Il fixe l'époque du meurtre d'Abel par Caïn à l'an 3875 avant Jésus-Christ.

**ADAM DE BRÊME.** On ignore le lieu de sa naissance; tout ce qu'on sait, c'est qu'il appartenait au diocèse de Brême, et qu'il fut élu chanoine de cette ville en 1077. Sous le titre d'*Histoire ecclésiastique,* il écrivit, en quatre livres, une histoire de l'église chrétienne dans le diocèse de Brême et dans le nord de l'Europe, de son établissement et de sa propagation, depuis le règne de Charlemagne, jusqu'à celui de l'empereur Henri IV. Il écrivit également, sous le titre: *De situ Daniæ*, une description du Danemarck, qui se trouve à la suite de la plupart des éditions de son *Histoire ecclésiastique.* Adam de Brême, ayant compris dans son histoire une description géographique du nord de l'Europe, est regardé comme le plus ancien géographe du moyen âge. C'est une erreur, car nous possédons un périple de la mer du Nord, écrit près de deux siècles auparavant par le norvégien Other. La géographie d'Adam de Brême se ressent de l'ignorance et de la confusion des idées qui régnaient encore au moyen âge. Quoique habitant du nord, il le connaît si peu lui-même, qu'il transforme la Courlande et l'Esthonie en îles de la mer Scythique, place les Amazones dans la Scandinavie, et prend la mer Baltique pour le marais Scythique et le Palus Méotide des anciens. Ce qui n'empêche pas que la saine critique ait puisé dans les écrits d'Adam de Brême des notions intéressantes sur l'histoire du nord de l'Europe.

**ADAM.** Trois frères de ce nom exercèrent avec quelque éclat l'art de la sculpture. L'aîné, Lambert-Sigisbert, né à Nancy, où son père exerçait la sculpture, alla, à l'âge de dix-huit ans, à Metz et de là à Paris. Après y avoir travaillé pendant quatre ans, il remporta le premier prix à l'académie, et vint, comme pensionnaire du roi, à Rome, où il passa dix ans. Le cardinal de Polignac lui fit restaurer les douze statues de marbre connues sous le nom de la famille de Lycomède, et qu'on venait de découvrir dans le palais de Marius. Adam s'acquitta de ce travail avec beaucoup de talent. Lorsqu'on eut l'intention d'établir à Rome le grand monument connu sous le nom de la fontaine de Crevi, Adam fut l'un des seize sculpteurs admis à présenter leurs dessins, et sa composition, riche et spirituelle, fut choisie par Clément XII. Mais les artistes italiens trouvèrent le moyen d'en retarder l'exécution. En 1737, Adam fut élu membre de l'académie, et, dans la suite, il y fut attaché en qualité de professeur. Son morceau d'essai fut Neptune apaisant les vagues et ayant un Triton à ses pieds. Entre plusieurs autres statues, il exécuta plus tard le groupe de Neptune et d'Amphitrite pour le bassin de Neptune à Versailles. On voit qu'Adam maniait bien le marbre, et qu'il savait travailler non seulement le nu avec une certaine

correction, mais qu'il drapait aussi ses figures avec une rare élégance; mais il paya un peu le tribut au mauvais goût de son temps. C'est pourquoi ses œuvres ne peuvent être placées qu'au second rang, et elles marquent une époque de décadence dans l'histoire des arts. Il y a aussi de lui, à Berlin, deux groupes en bronze, la Chasse et la Pêche. Il mourut en 1759. — Son frère, Nicolas-Sébastien, né à Nancy en 1705, étudia l'art de la sculpture jusqu'à l'âge de dix-huit ans, sous la direction de son père, et plus tard à Paris; il travailla ensuite dix-huit mois dans un château près de Montpellier, et alla, en 1726, à Rome. Il y gagna au bout de deux ans un prix de l'académie de Saint-Luc, travailla avec ses frères, resta neuf ans à l'étranger, et fut enfin reçu à l'académie de Paris. Il sculpta, comme pièce d'essai, Prométhée déchiré par le vautour, mais ne le finit que plus tard. Son morceau principal est le mausolée de la reine de Pologne, épouse de Stanislas. Ce que nous avons dit de son frère sous le rapport de l'art lui est également applicable. Il mourut en 1778. — Le troisième frère, François-Gaspard, né à Nancy en 1710, fut de même élève de son père. En 1728, il se rendit à Rome auprès de ses frères, et apprit d'eux le maniement du marbre. Il revint ensuite, comme eux, à Paris, y remporta le premier prix de l'académie, et retourna à Rome, où il acheva ses études. Dans la suite, il alla à Berlin au lieu de son frère, Nicolas-Sébastien, qui y avait été appelé par le grand Frédéric, y travailla plusieurs années, et mourut à Paris en 1759.

**ADAMBERGER** (Marie-Anne), née Jaquet, l'une des meilleures actrices allemandes, née, en 1752, à Vienne, y mourut en 1804, après avoir charmé les spectateurs pendant un demi-siècle. Fille de l'acteur de la cour, Jaquet, elle entra au théâtre dès son enfance, avec sa sœur, Catherine (qu'une mort prématurée ravit aux espérances les plus flatteuses). Après s'être essayée dans le tragique, elle s'exerça dans un genre plus simple, en remplit les rôles avec un naturel, une variété et une perfection admirables. Elle n'avait jamais étudié son art dans les livres, mais son heureux génie lui faisait toujours observer la nature avec un sentiment sûr du beau. Elle joua, pour la dernière fois, en 1804, et mourut neuf mois après. Elle s'était mariée, en 1781, avec le chanteur Adamberger; sa fille, Antoinette, non moins remarquable par ses talents, avait été fiancée à Théodore Korner, et l'Allemagne doit à cette liaison plusieurs chansons délicieuses de ce poète célèbre. Antoinette Adamberger se maria en 1817, et quitta le théâtre où elle s'était déjà acquise l'affection et l'admiration du public.

**ADAMIENS** ou **ADAMITES**. On appelle ainsi, 1°. une secte chrétienne qui date, à ce qu'on prétend, du 2e siècle; 2°. une bande d'hérétiques, découverte, en 1421, en Bohême, pendant les troubles causés par la doctrine de Jean Huss. Ces deux classes de sectaires sont ainsi appelées, parce que les uns et les autres, soit pour imiter l'état de l'innocence d'Adam, soit pour s'efforcer de dominer certains instincts, avaient, dit-on, sans distinction de sexe, la coutume de paraître tous nus dans leurs assemblées. Un nom de mépris donné aux carpocratiens semble avoir donné lieu à la prétendue secte des premiers adamites. (*Voyez* l'art. Gnosis.) Ce qu'on raconte des seconds, qui, d'après leur prétendu fondateur, furent aussi appelés picards (peut-être beguards), n'est pas moins fabuleux. Ils se montrèrent, en 1421, dans une île du fleuve Lusinicz, où ils furent surpris par Zizka, qui ne réussit cependant pas à les exterminer entièrement. Car, dans les années suivantes, ils étaient encore très nombreux en Bohême et en Moravie, et très odieux aux hussites (dont ils partageaient au reste l'aversion pour la hiérarchie romaine), principalement parce qu'ils n'admettaient pas la doctrine de la transsubstantiation. Cette secte se fondit dans celle des taborites, et ceux-ci même ont été pour cela confondus quelquefois avec les adamites.

**ADAMS** (John), ancien président

des États-Unis de l'Amérique septentrionale, et un des premiers hommes d'état de sa patrie, issu d'une famille respectable de puritains, qui, en 1608, avait aidé à fonder la colonie de Massachuset-Bai, naquit à Baintree, situé dans cette colonie, le 19 octobre 1735. Avant la révolution qui éleva sa patrie au rang des états indépendants, il s'était distingué comme avocat. Lorsque les troubles éclatèrent, il défendit les droits de sa patrie par des traités bien écrits sur les droits canoniques et féodaux. Son *Histoire de l'origine des différends de l'Amérique et de la métropole*, qui parut dans la *Gazette de Boston*, fit une grande sensation sur ses concitoyens. Adams avait une aversion prononcée pour les mesures violentes; néanmoins le capitaine Preston, qui fit faire feu sur le peuple, à l'occasion d'une émeute à Boston, dans laquelle plusieurs personnes perdirent la vie, trouva en lui un défenseur zélé. Adams fut élu, en 1774 et 1775, membre du congrès. Persuadé qu'une réconciliation durable avec la métropole était désormais impossible, il fut un des promoteurs et des signataires du mémorable décret du 4 juillet 1776, qui déclara les colonies américaines, états libres, souverains et indépendants. Il fut, conjointement avec Franklin, envoyé, en 1778, à la cour de Versailles, pour conclure en qualité de ministre plénipotentiaire des États-Unis un traité d'alliance et de commerce. Après son retour, l'état de Massachusset réclama ses connaissances pour la confection de sa constitution gouvernementale, qui est due en grande partie à ses travaux. Les États-Unis le nommèrent ensuite leur ministre plénipotentiaire près les États-Généraux de Hollande, qu'il réussit à rendre favorables à la cause de sa patrie. En 1782, il prit part à Paris à la négociation du traité de paix avec l'Angleterre, par lequel l'indépendance des États-Unis fut reconnue. Pendant la guerre de l'indépendance, le congrès était resté privé de toute action sur les états isolés composant l'union; Adams fut des premiers à proposer de donner plus d'unité au pouvoir. Washington, Franklin, Madison, Hamilton, etc., se réunirent à lui, et de cet accord résulta la constitution actuelle des États-Unis de l'Amérique septentrionale, arrêtée seulement en 1787. Washington fut élu président, et John Adams, vice-président. Il fit de grandes dépenses et trouva des ennemis qui le soupçonnèrent de vouloir opprimer la liberté récemment conquise. Quand Washington quitta la présidence, Adams fut élu à sa place, et prit en toute circonstance la défense de l'administration. Quand le terme de sa présidence expira, Jefferson fut choisi pour son successeur. Il se retira alors des affaires publiques à cause de son âge avancé, et mourut à New-Yorck, âgé de quatre-vingt-onze ans, le 4 juillet 1826, le cinquantième jour anniversaire de la déclaration de l'indépendance. Adams se distingua aussi comme écrivain. Pendant son séjour en Europe, il publia son célèbre ouvrage: *Défence of the constitution of governement of the United-States* (Londres, 1787 ou 1792), en trois volumes. Cet ouvrage parut plus tard sous le titre de *Histoire des républiques*.

**ADAMS** (John Quincy), fils aîné du précédent, nommé en 1801 ministre plénipotentiaire des États-Unis à Berlin, fut rappelé l'année suivante, lors de l'avènement de Jefferson à la présidence. Durant sa mission, il parcourut toute la Silésie et composa sur cette province une suite de lettres adressées à son frère, et qui furent successivement publiées dans le *Portfolio*, feuille périodique de Philadelphie. Ces lettres, écrites sous l'inspiration des sentiments les plus généreux, et remplies de détails intéressants sur un pays jusqu'alors presqu'inconnu, firent une profonde sensation lorsqu'elles parurent et obtinrent le plus grand succès; elles furent recueillies en 1804 en un volume in-8°, et, en 1807, elles ont été traduites en français par Dupuis. De retour aux États-Unis, John Adams dut au parti fédéraliste la place de professeur au collége d'Harvard dans l'état de Massachusset, et, en 1804, il fut élu membre du

sénat par la même province. Ce fut alors qu'il quitta le parti auquel son père et lui devaient leur fortune, pour se ranger sous les drapeaux du parti démocratique. Envoyé en Russie comme chargé d'affaires, ce fut à Saint-Pétersbourg qu'il reçut en 1814 le titre de ministre plénipotentiaire des États-Unis, près les puissances européennes. En mars 1815, il fut ministre plénipotentiaire près la cour de Saint-James, et ministre-secrétaire d'état au département de l'intérieur en 1817. En 1825, il se porta concurrent de Jackson pour la présidence : Jackson réunit 99 voix, J. Q. Adams n'en eut que 84; mais ni l'un ni l'autre n'ayant obtenu la majorité absolue, ce fut, aux termes de la constitution, l'assemblée du congrès qui décida, et Adams fut élu; mais à l'expiration de ses pouvoirs en 1828, le général Jackson l'emporta sur lui, et l'on a remarqué que parmi les présidents des États-Unis, J. Q. Adams et son père sont les seuls qui n'aient point obtenu deux élections consécutives.

**ADAMS** (Jean), le patriarche de l'île Pitcairn (*voyez* ce mot). Beechey, qui dans son voyage au détroit de Behring a visité cette île et a eu de fréquents rapports avec les habitants, est le premier qui nous ait donné des renseignements positifs sur le caractère et les aventures d'Adams. Le récit circonstancié que celui-ci fit au navigateur anglais de l'établissement et des progrès de cette colonie merveilleuse diffère sur plusieurs points des relations qui nous avaient été faites jusqu'à présent. Le vaisseau *Bounty*, commandé par le sévère capitaine Bligh, mouilla à Otaïti en octobre 1768, et dut y séjourner six mois, les arbres à pain qu'il devait porter aux Grandes-Indes n'ayant pu être embarqués à temps. Ce long séjour dans cette île fertile relâcha les liens de la discipline, et lorsque le vaisseau remit à la voile, l'adroit Christian, timonnier du vaisseau, aigri par une querelle avec le capitaine, sut entraîner l'équipage dans une révolte. Il avait d'abord l'intention de retourner à Otaïti sur un radeau, mais il adopta avec empressement la proposition de ses compagnons de s'emparer du vaisseau. Ce projet réussit. Bligh et dix-huit hommes de l'équipage furent mis dans une chaloupe; Christian et vingt-quatre matelots restèrent sur le bâtiment. *A Otaïti!* fut le premier cri de l'équipage; le vaisseau gouverna cependant vers l'île *Tobuai*, mais une tentative faite pour nouer des relations amicales avec les habitants ayant échoué, on navigua vers Otaïti, contre l'avis de Christian. Persuadé qu'on s'occuperait bientôt en Angleterre de sa poursuite et de celle de ses complices, et qu'Otahiti ne pouvait lui offrir une retraite assurée, il prit bientôt la résolution de chercher quelque île inconnue et inhabitée. Quelques-uns de ses compagnons refusèrent de le suivre, lui laissant cependant la libre disposition du vaisseau. Huit matelots, six Otaïtiens et plusieurs femmes s'embarquèrent avec lui. Ils voulurent d'abord se diriger vers les îles Marquises, mais Christian connaissait le voyage de Carteret (1767), et il jugea que l'île Pitcairn, visitée par ce voyageur, offrirait un établissement plus convenable. Le vaisseau aborda le 23 juin 1790. Tout ce qui pouvait être utile aux nouveaux colons fut mis à terre, après quoi un des matelots mit le feu au vaisseau. On choisit un lieu convenable pour un village, et le sol de l'île fut divisé par portions égales. Les Otaïtiens n'eurent aucune part à cette répartition des terres entre les colons, et ils se virent condamnés comme esclaves à défricher le sol pour les blancs. Jusqu'à ce que la construction des huttes fût achevée, ils logèrent sous des tentes faites avec les voiles du vaisseau, qui leur servirent ensuite de vêtements. Les colons passèrent les premières années assez paisiblement, et les Otaïtiens eux-mêmes supportaient leur sort avec patience; mais un des matelots, qui peu après le débarquement avait perdu sa femme, devint mécontent, et menaça ses compagnons de les quitter s'ils ne lui en donnaient une autre. Les colons, ne voulant pas perdre en lui un habile armurier, forcèrent un Otaïtien à le satisfaire en lui

livrant sa femme. Les Otaïtiens, irrités, firent cause commune et résolurent de se venger. Le complot fut révélé aux femmes des Européens, qui s'empressèrent de prévenir leurs maris. Les mots suivants furent glissés dans une chanson : « Pourquoi l'homme noir aiguise-t-il sa hache? » Pour égorger l'homme blanc. » Un combat terrible suivit, dans lequel plusieurs Européens succombèrent. Les perfides blancs profitèrent ensuite d'une courte trève pour se défaire des Otaïtiens l'un après l'autre. Cette querelle sanglante terminée (1793), il restait encore dans l'île trois blancs, outre John Adams, dix femmes otaïtiennes et plusieurs enfants. Un des Européens, qui cherchait à faire de l'eau-de-vie avec la racine de la plante *ti* (*diacœna terminalis*), et se trouvait dans un état d'ivresse, tomba du haut d'un rocher. Un autre voulut avoir la femme de son camarade, et, irrité du refus qu'il éprouvait, voulut attenter à la vie de ses compatriotes, qui le tuèrent. Adams et Young étaient donc, en 1799, les seuls hommes faits qui eussent survécu. Tous deux, mais particulièrement Young, étaient d'un caractère grave, et il était naturel qu'après les terribles événements dont ils avaient été témoins et acteurs, ils rentrassent en eux-mêmes, et pensassent aux devoirs que leur imposait l'éducation de la génération qui s'élevait. Des exercices religieux furent donc établis, régulièrement suivis chaque dimanche, et des prières récitées matin et soir dans chaque famille. On prit soin d'élever les enfants dans des sentiments de piété. Young, qui n'était pas sans instruction, et qui depuis 1793 avait tenu un journal, fut d'un grand secours dans tous ces pénibles travaux. Sa mort, arrivée en 1801, fit retomber sur Adams tous les soins de la colonie ; mais plus la tâche était difficile, plus il sut l'accomplir heureusement. Il commença à donner ses soins aux mères otaïtiennes, afin de pouvoir par leur moyen agir plus tard sur les enfants, et la docilité qu'il trouva en elles rendit ce travail moins pénible qu'il ne l'avait cru. L'éducation des enfants, dont dix-neuf avaient de sept à neuf ans, eut les résultats les plus heureux, et les habitudes morales et religieuses de cette jeune génération ne fit que se fortifier avec les années. La colonie prospéra donc et forma une société heureuse et bien organisée. L'attachement des simples habitants de cette île pour le père de la colonie est la meilleure preuve des bons fruits de ses enseignements, et l'on ne peut voir sans étonnement tout ce qu'a pu exécuter un simple matelot, guidé par des motifs purs et secondé par une persévérance et une volonté ferme. Déjà quelques bruits vagues sur l'existence de cette nouvelle colonie étaient parvenus en Angleterre, lorsqu'au commencement de ce siècle un vaisseau la découvrit. Plus tard, le capitaine de la frégate anglaise *Briton*, qui, en 1814, visita cette île en allant au Chili, apporta des renseignements plus certains. La colonie se composait alors de quarante-huit personnes. Le commandant anglais offrit à Adams de le conduire en Angleterre, et crut pouvoir lui assurer son pardon pour la part qu'il avait prise à la révolte contre Bligh ; mais tous les habitants se rassemblèrent aussitôt, et vinrent supplier le capitaine, les larmes aux yeux, de leur laisser leur bon père Adams. Les dernières nouvelles de l'île Pitcairn ont été données par O. Kotzebue, qui les tenait du commandant d'un bâtiment marchand américain, qu'il avait connu au Chili. Kotzebue trouva à Otaïti une ancienne habitante de l'île Pitcairn, qu'un vaisseau européen avait ramenée dans sa patrie, mais qui regrettait vivement le séjour de l'île, et qui disait qu'il n'existait pas sur la terre un seul homme digne d'être comparé à Adams. Adams l'avait chargée de prier les missionnaires d'Otaïti de lui envoyer un homme en état de le suppléer dans la direction de la colonie. Beechey visita l'île Pitcairn en décembre 1825. Adams, qui était alors âgé de plus de soixante ans, mais encore vif et vigoureux, vint à bord ; c'était le premier vaisseau européen qu'il visitait depuis son établissement dans l'île. L'aspect d'objets qu'il n'avait pas revus depuis si long-

temps dut éveiller en lui de bien vives émotions ; il montra d'abord quelque embarras, causé peut-être par la familiarité avec laquelle le traitaient des hommes qu'il avait été accoutumé à respecter comme ses supérieurs. Avec le costume de matelot, il avait conservé tout l'extérieur d'un homme de mer. Il garda son petit chapeau à la main jusqu'à ce qu'on l'eût engagé à se couvrir, et chaque fois qu'un officier lui adressait la parole il ôtait son chapeau et portait sa main à son front chauve. Les jeunes gens qui l'accompagnaient, au nombre de dix, étaient robustes et élancés, d'un extérieur gracieux et prévenant, simples et respectueux dans leur maintien. La population de l'île se montait alors à soixante-six personnes, parmi lesquelles se trouvaient deux nouveaux colons. Depuis la fondation de la colonie jusqu'en 1825, on avait compté cinquante-deux naissances et seulement huit morts naturelles. L'accroissement rapide de la population menaçait de rendre bientôt insuffisante la partie cultivable de l'île, qui n'a que sept milles anglais de tour; et dans cette crainte, Adams pria le capitaine Beechey d'informer le gouvernement de cette circonstance. Il fut depuis question, en Angleterre, de transporter les colons à Otaïti ou dans quelqu'autre île de la mer du Sud, mais plusieurs voix se sont élevées contre l'entière transplantation de cette heureuse colonie, qui paraissait si contente du lieu qu'elle habitait, ajoutant d'ailleurs que le superflu de la population trouverait toujours les moyens d'émigration nécessaires. Beechey trouva à Pitcairn un nouveau colon nommé John Buffet, qui, arrivé avec un bâtiment de commerce, trouva la manière de vivre de l'île si agréable qu'il ne voulut plus la quitter. Il remplissait les fonctions de pasteur, et enseignait aux enfants la lecture, l'écriture et le calcul. Au service divin du dimanche, Adams récitait les prières, et Buffet lisait un sermon qu'il répétait deux fois, afin de le mieux graver dans l'esprit des auditeurs. Beechey dut, avant son départ, marier Adams et sa femme, aveugle et infirme, d'après le rit anglais, afin, disait Adams, de tranquilliser sa conscience. Beechey, après son retour en Angleterre, reçut une lettre de Buffet qui lui annonçait qu'Adams, après une courte maladie, était mort le 5 mars 1829, âgé de soixante-cinq ans. Sa femme ne lui survécut que quelques mois. On trouve le portrait d'Adams dans l'ouvrage de Beechey, intitulé : *Narrative of a voyage to the Pacific and Behring's straits,* London, 1831, 4 vol. Il existe aussi dans l'ouvrage de Sommer, *Taschenbuch zur Verbreitung geographischer Kentnisse für,* 1832, et dans l'écrit de Barrow, *The eventfull history of the muting and pirastical seizure of H. M. S. Bounty,* London, 1832. Bligh le donne aussi dans sa notice sur la révolte de l'équipage et la découverte de l'île de Pitcairn.

**ADAMS** (Samuel), membre du congrès, célèbre par son éloquence, l'un des principaux auteurs de la révolution des États-Unis, naquit, en 1722, dans la province de Massachussets. Secrétaire d'état de cette province depuis 1770, il s'opposa avec vigueur aux vexations de l'Angleterre. Quoique déjà très avancé en âge, personne ne concevait un projet avec plus de promptitude et ne l'exécutait avec plus d'énergie. Ce fut lui qui eut le premier l'heureuse idée d'établir des sociétés en correspondance les unes avec les autres et ayant un foyer commun à Boston. Cette institution fut un levier puissant de la révolution. Adams ne voulait pas attendre les hostilités entre la métropole et les colonies, et poussait déjà à la déclaration de l'indépendance, lorsque les patriotes les plus zélés ne se proposaient encore que l'abolition des abus. Il combattit la levée et l'établissement des troupes régulières, et demanda qu'à l'exemple des Romains chaque Américain fût soldat. Il n'aimait pas Washington ; car son esprit fougueux et remuant différait trop de la prudence et du calme de ce général. Il entra dans l'intrigue formée en 1778 pour lui ôter le commandement des troupes et le donner à Gates. Adams vécut constamment dans un état voisin de la

pauvreté, et son extérieur misérable contrastait avec l'audace de son esprit. Il mourut en 1802, pauvre comme il avait vécu. On l'a surnommé le Caton américain.

**ADAMSPEAK**, la plus haute montagne de l'île de Ceylan, appelée Amal-El par les Chingulais. Elle est située sous le 6° 49″ de latitude boréale, 98° 4″ de longitude orientale du méridien de Greenwich. Par un beau temps, on l'aperçoit à une distance de trente lieues. Elle n'a pas encore été examinée géologiquement, et on n'en connaît pas non plus la hauteur précise. Le fleuve principal de Ceylan, le Névélalonga, y prend sa source. Son embouchure forme à Trinconomale le meilleur port de toutes les Indes. L'Adamspeak a un caractère sacré aux yeux des sectateurs de Bouddha ; aussi est-elle visitée par un grand nombre de pélerins, qui échangent entre eux le symbole de paix, la feuille de bétel, pour confirmer par là les nœuds de la parenté, pour resserrer les amitiés et pour mettre fin aux inimitiés. La cérémonie religieuse se termine par la bénédiction qu'un prêtre de Bouddha donne aux pélerins, sur la crête même de la montagne, en les exhortant à suivre les préceptes de la vertu. Le chemin qui conduit au plateau de l'Adamspeak est, d'après Davy, de huit lieues anglaises, et est très escarpé en quelques endroits. Les prêtres de Bouddha montrent sur la cime de la montagne une prétendue empreinte des pas de Bouddha. Des arbres que leur âge a rendus vénérables entourent le saint lieu et lui donnent le plus pittoresque aspect.

**ADANSON** (Michel), botaniste, né à Aix le 7 avril 1727, se livra par goût à l'étude de l'histoire naturelle ; Réaumur et Bernard-de-Jussieu furent ses principaux guides. Le succès du système de Linnée, qui commençait alors à se répandre, excita son émulation. Pour se livrer exclusivement à l'étude des sciences, il renonça à l'état ecclésiastique, auquel il était destiné, et entreprit dans des pays encore inconnus des voyages ayant pour objet l'histoire naturelle. A peine âgé de 21 ans, il visita en 1748 le Sénégal, dans la persuasion que l'insalubrité de ce pays empêcherait long-temps encore les voyageurs de l'explorer. Il y recueillit avec le zèle le plus ardent d'immenses trésors dans les trois règnes de la nature. N'ayant pas tardé à saisir le vice des classifications qu'on avait suivies jusqu'alors, il voulut les remplacer par une méthode universelle. Il dressa en outre des cartes exactes de tous les pays qu'il parcourut, et forma des vocabulaires pour l'étude des langues des différentes peuplades qu'il visita. Après avoir séjourné cinq ans dans un climat malsain, il revint avec les plus précieuses collections dans sa patrie, où il publia en 1757 son *histoire naturelle du Sénégal*, vol. in-4°. Quelques dissertations du plus grand mérite, que l'académie inséra dans ses mémoires, lui valurent le titre d'académicien. Ces travaux précédèrent la publication de son grand ouvrage de botanique, intitulé : *Familles des Plantes* (2 vol. 1763). Cet ouvrage, qui décelle une admirable variété de connaissances, ne peut cependant remplir le but qu'il s'était proposé, c'est-à-dire, donner à la botanique une direction et une forme autres que celles que lui avait imprimées Linnée. Adanson y avait fait de nombreuses corrections et additions pour une seconde édition, lorsqu'il conçût le plan d'une encyclopédie complète. Dans l'espérance que Louis XV appuierait cette vaste entreprise, il se mit à en recueillir les matériaux, qui en peu de temps devinrent immenses. En 1775, il soumit à l'académie un plan qui, par sa vaste étendue, excita une admiration générale. On en fit l'objet d'un examen approfondi : mais le résultat ne répondit pas à l'attente de l'auteur. Le plan d'Adanson était, il est vrai, excellent ; mais il eut le tort de ne pas consentir à son exécution partielle, et d'exiger qu'on l'exécutât en entier : cette opiniâtreté fut cause qu'on n'y donna pas suite. Il ne continua pas avec moins de zèle à augmenter sans cesse ses matériaux. A l'exception de quelques mémoires intéressants, qu'il présenta à l'académie, il ne publia

plus rien; l'idée d'exécuter son grand projet l'occupait exclusivement; il épuisa toutes ses ressources pour en hâter l'exécution. Mais la révolution, qui vint à éclater, le réduisit à la plus triste situation; lorsque l'institut national, après sa fondation, l'invita à siéger parmi ses membres, il répondit qu'il ne pouvait pas se rendre à l'invitation, parce qu'il n'avait pas de souliers. Le ministre de l'intérieur lui accorda une pension. Jusqu'à sa mort (3 août 1806), il fut toujours occupé de l'exécution de son grand projet. Le nombre de ses ouvrages imprimés est petit comparativement à la quantité de manuscrits qu'il a laissés.

**ADDISON** (Joseph), né en 1672 à Milston, dans le Wiltshire, où son père remplissait les fonctions du ministère sacré, apprit les premiers éléments des sciences dans sa ville natale, et plus tard à Litchfield, où son père était devenu doyen. A l'âge de 15 ans, il alla à Oxford, où ses poèmes latins excitèrent l'admiration de ses maîtres. Ces poèmes parurent dans une collection intitulée : *Musarum anglicarum analecta*. Il s'était destiné à l'état ecclésiastique; mais lord Sommers et lord Montague, alors chancelier de l'échiquier, s'étant intéressés à lui, il conçut des idées d'ambition qui lui devaient rendre accessibles des honneurs pour lesquels il ne semblait pas être né. En 1689, il adressa un poème au roi Guillaume, qui lui témoigna de la bienveillance, et encouragea un jeune homme, qui faisait concevoir de si belles espérances, en lui accordant une pension de trois cents livres sterling par an, pour pouvoir terminer ses études scientifiques. Addison vit la France, où il séjourna assez long-temps, et alla ensuite en Italie; mais le ministère ayant été changé et sa pension lui ayant été retirée, il se vit obligé de retourner en Angleterre. Il arriva à Londres, denué de tout; mais sa situation s'améliora bientôt. La bataille d'Hochstedt ou de Blenheim (1704) excitait alors, dans toute l'Angleterre, la joie la plus vive. Lord Godolphin, désirant qu'un poète célébrât cet événement national, en chargea Addison sur la recommandation de lord Halifax. Avant d'avoir même terminé son poème, Addison reçut la place de commissaire d'appel, dont le célèbre Locke s'était démis. — En 1705, Addison accompagna lord Halifax en Hanôvre, et fut, l'année d'après, nommé sous-secrétaire d'état. Le marquis de Warton ayant été nommé vice-roi d'Irlande, Addison l'y accompagna en qualité de secrétaire, et réunit à cette charge celle d'archiviste du château de Birmingham, sinécure de trois cents livres sterling. Ce fut vers cette époque que Steele, l'un de ses intimes amis de jeunesse, forma le dessein de publier une feuille périodique, intitulée : *The Tatler* (Le Causeur). Addison prit part à cette entreprise, qui fut remplacée quelques mois après par le *Spectator*, ouvrage conçu dans des vues plus élevées et sur un plan plus étendu. Cette feuille, la première de son genre, donna une grande célébrité à son auteur. Addison y présenta le tableau des mœurs de son siècle, esquissant les caractères, corrigeant les mœurs, flagellant les ridicules et les vices à la mode, tantôt avec le langage sévère de la raison, tantôt avec le ton piquant de l'ironie la plus spirituelle, et de la satire la plus vive; et prouvant, par la manière adroite dont il maniait ces armes si tranchantes, combien il y avait d'élévation dans son talent, combien il y avait, sinon de profondeur, du moins de sens dans ses jugements sur les hommes et sur les choses. — En 1718, Addison fit jouer sa tragédie de Caton, qui eut trente-cinq représentations, et obtint à Londres et dans les provinces un succès immense, dû moins au mérite intrinsèque de cette pièce, faible et essentiellement froide, dans laquelle Addison prouva qu'il était plus bel esprit que poète, qu'à l'intérêt politique qu'elle offrait : wighs et tories furent d'accord pour porter aux nues cette tragédie, que le temps et la réflexion ont remise à sa véritable place. Après la mort de la reine Anne, Addison se rendit, pour la seconde fois en Irlande, en qualité de secrétaire du vice-roi, le comte

de Sunderland ; il fut nommé ensuite lord du bureau de commerce, et en 1717 ministre secrétaire d'état. Mais on s'aperçut bientôt de son incapacité pour un poste si élevé. Il ne savait ni parler en public ni défendre les mesures du gouvernement. Les différentes mortifications qu'il essuya en cette qualité, et l'affaiblissement graduel de sa santé le décidèrent à se démettre de cet emploi. Il mourut en 1719 à Hollandhouse près de Kensington, et son corps fut déposé dans l'abbaye de Westminster. — Addison est considéré en Angleterre comme un poète spirituel, élégant et harmonieux. On le compare souvent à Pope et à Dryden. Nous ne saurions souscrire à ce jugement. Considéré comme poète tragique, Addison nous paraît médiocre. — En revanche, il brille comme prosateur ; le *Spectateur* et son *Voyage en Italie* sont peut-être les ouvrages en prose les plus remarquables de la littérature anglaise. Sa prose est, sous tous les rapports, classique, et mérite d'être étudiée à cause de sa pureté et de sa noble simplicité. Addison avait les mœurs les plus pures, il était partisan sincère de la religion, sérieux et réservé dans sa conduite ; timide et embarrassé en société, il parlait peu devant des personnes qu'il ne connaissait pas. « Jamais » de ma vie, dit lord Chesterfield, je » n'ai vu d'homme plus modeste et plus » gauche. » Cependant, dans le cercle de l'intimité, sa conversation était facile et agréable.

**ADDINGTON** (Henri), lord vicomte *Sidmouth*, fils d'un médecin, qui réunissait à l'étude de son art le goût des sciences politiques. Henri Addington, né en 1756, fut élevé avec Pitt, fils du lord Chatam. La brillante carrière de son ami lui ouvrit la voie des honneurs. Il entra au parlement et soutint de toute la force de son talent Pitt contre les attaques de Fox. Élu en 1789 président de la chambre des communes, il conserva ce poste honorable après la convocation d'un nouveau parlement. Toujours fidèle au parti de Pitt, il ne différa d'opinion avec son ami, que lorsque en 1792 Wilberforce souleva la question de l'abolition de la traite. Addington en proposa l'abolition graduelle, et réussit à la faire différer jusqu'à 1800. Cette divergence momentanée dans leurs opinions ne changea rien dans leur liaison ni dans leur manière habituelle de voir en politique. Le 5 février 1801, Pitt donna sa démission du poste de chancelier de l'échiquier, et le céda à son ami Addington. Dans cette place, Addington fit plusieurs rapports sur l'état financier de l'Angleterre, sur la nécessité d'ouvrir de nouveaux emprunts. Il sut traiter d'une manière agréable ces sujets naturellement arides, et prononça à ce sujet plusieurs discours, où l'on remarquait une éloquence à la fois simple et noble. Pendant la courte durée de la paix d'Amiens, il défendit ce traité, qui semblait être son ouvrage. Mais aussitôt après sa rupture, il proposa lui-même des mesures d'hostilité, et se montra un des partisans les plus ardents de la guerre. Ses ennemis voulurent profiter de la maladie du roi, dans les premiers mois de 1804, pour le perdre, mais le subit rétablissement du monarque déjoua leurs projets. Néanmoins, de nouvelles attaques le forcèrent de quitter le ministère ; il rendit à Pitt les sceaux le 10 mai. Le roi le créa alors lord vicomte Sidmouth, et lui donna des marques non équivoques de sa confiance particulière. En janvier 1806, il rentra au ministère comme lord du sceau privé (garde des sceaux), mais il ne tarda pas à être obligé de le quitter de nouveau. Lorsque lord Liverpool fut appelé à remplacer, comme premier lord de la trésorerie Perceval, assassiné en 1812, lord Sidmouth rentra aussi dans le cabinet en qualité de secrétaire d'état ministre de l'intérieur. Il ne perdit ce porte feuille qu'en 1822 et eut pour successeur sir Robert Peel.

**ADDITION**, la première des quatre règles de l'arithmétique. C'est l'opération par laquelle on recherche quelle somme totale forme un nombre donné de chiffres en les réunissant. Le résultat de l'addition est appelé *somme*.

**ADÉLAIDE** (Louise-Thérèse-Caroline-Amélie), reine d'Angleterre, fille de George-Fréderic-Charles, duc de Saxe-Meiningen, et de la princesse Louise-Éléonore d'Hohenlohe-Langenburg, naquit le 13 août 1792. Elle perdit son père à l'âge de onze ans, et resta avec son frère, duc régnant de Saxe-Meiningen, et sa sœur, Ida, mariée depuis au duc Bernhard de Saxe-Weimar, sous la tutelle de sa mère, femme remarquable par son esprit et sa bonté, à qui le duc avait, par son testament, confié la régence pendant la minorité de son fils. Elle éleva ses enfants avec la plus grande simplicité et veilla avec le plus grand soin à leur éducation. La princesse Adélaïde-Amélie, qui, dès son enfance, avait montré un caractère calme et silencieux, passait presque tout son temps à s'instruire; dans l'intimité, elle se montrait cependant vive et enjouée. A un âge plus avancé, son éloignement pour le faste et les frivolités du grand monde prit un caractère encore plus décidé, et elle montra surtout la plus grande aversion pour les idées philosophiques et anti-religieuses, qui, pendant quelque temps, eurent accès dans certaines cours d'Allemagne. La petite cour de Meiningen ne portait pas d'ombrage à Napoléon, et la duchesse régente put continuer, dans le cercle de sa paisible existence, à se consacrer à l'administration du pays, et à l'éducation de ses enfants. La régente et ses filles trouvaient un vif plaisir à fonder pour les classes du peuple les plus pauvres des écoles qu'elles surveillaient elles-mêmes, et à soulager la misère des indigents. Adélaïde était l'âme de tous les établissements ayant pour but l'amélioration du sort de l'humanité. Cette famille intéressante avait depuis long-temps l'attention de la reine Charlotte, femme de Georges III, et lorsqu'il fut question de marier le duc de Clarence, troisième fils du roi, elle proposa la princesse Adélaïde de Saxe-Meiningen comme digne de cette alliance. Le duc de Clarence, entendant de toutes parts la confirmation des éloges que sa mère lui faisait de la jeune princesse, demanda sa main et obtint une réponse favorable. Comme le prince ne pouvait alors se rendre en Allemagne, la princesse fut engagée à venir avec sa mère en Angleterre, et leur union fut célébrée à Kew le 11 juillet 1818. Les jeunes époux allèrent bientôt en Hanôvre, où ils demeurèrent jusqu'au printemps de 1819. La princesse, affaiblie par une fausse couche, alla avec son époux à Meiningen, où elle fut reçue avec une joie inexprimable, et où elle séjourna six semaines. Les eaux de Liebenstein l'ayant entièrement rétablie, elle retourna à Londres vers la fin d'octobre 1819. Une seconde fausse couche vint de nouveau altérer gravement sa santé, et la força d'aller passer six semaines à Walmer-Castle, près Deal, où la salubrité de l'air de la mer la rétablit peu-à-peu, et lui permit de retourner à Londres, où elle passa l'hiver. Bientôt après, elle donna le jour à une fille, qui, d'après le vœu du dernier roi, fut baptisée sous le nom d'Élisabeth, si cher aux Anglais, mais qui mourut subitement trois mois après. La duchesse ayant eu par la suite une nouvelle fausse couche, n'a plus fait espérer de donner au trône un héritier. Elle habitait ordinairement avec son époux le délicieux séjour de Bushy-Park, près de Londres. Depuis le 26 juin 1830, époque de l'avènement au trône du duc de Clarence, son époux, elle fut reconnue reine d'Angleterre, et couronnée avec le roi en 1831. La régularité et la simplicité de sa vie privée peuvent être offertes comme modèles à la noblesse anglaise. Tout le monde admire sa bienfaisance et son humanité. Le bruit a dernièrement couru en Angleterre qu'elle avait cherché à user de son influence sur le roi pour faire échouer le bill de réforme. On fut d'autant plus porté à y ajouter foi que le comte Howe, mort depuis, et premier officier de sa maison, vota, dans la chambre haute, pour le rejet de la mesure. Il paraît toutefois que ce bruit n'avait été répandu que par les adversaires mêmes de la réforme, qui espéraient tirer avantage du prétendu appui de la reine.

**ADÉLAIDE** (Madame de France), fille aînée de Louis XV et tante de Louis XVI, naquit à Versailles le 5 mai 1732. Au milieu d'une cour corrompue, elle sut conserver une pureté de mœurs irréprochable et se concilier tous les cœurs par ses vertus et son affabilité. Sous Louis XV, elle resta complètement étrangère à toutes les intrigues qui s'agitaient sous ses yeux. Sous le règne de son neveu, elle ne crut pas davantage devoir se mêler d'affaires politiques. Cependant, douée d'un jugement sain, d'un esprit droit, qui ne la trompait jamais, elle ne put se laisser abuser par les illusions de Calonne, et pour une fois elle fit céder sa timidité naturelle au besoin de combattre les plans de ce ministre, qui trompait le roi en se trompant lui-même, et poussait la monarchie vers sa ruine. Ses sages conseils ne furent point écoutés, et bientôt la révolution éclata. Effrayée des troubles qui agitaient le royaume, elle obtint du roi la permission de se rendre à Rome avec sa sœur, madame Victoire, et toutes deux quittèrent Paris le 19 février 1791. Elles furent arrêtées à Moret; mais, après quelques hésitations, l'assemblée nationale, qui commençait à devenir toute puissante, donna les ordres nécessaires pour qu'on leur rendît la liberté. Arrivées à Rome, elles y reçurent l'accueil le plus honorable, et pendant quelques années elles purent goûter dans cette ville le bonheur d'être à l'abri de la proscription qui frappait leur famille. Mais, en 1799, l'approche des armées françaises les contraignit de quitter l'Italie. Elles se réfugièrent successivement dans le royaume de Naples, dans l'île de Corfou, et enfin à Trieste. Cette vie errante, pleine de dangers et de fatigue, ne pouvait qu'être funeste à deux femmes accablées déjà par tant de chagrins. Madame Victoire succomba la première, madame Adélaïde ne survécut que neuf mois à une sœur qu'elle avait toujours tendrement chérie. Elle mourut dans les premiers mois de l'année 1800, à l'âge de soixante-sept ans.

**ADÉLAIDE** (Madame), princesse d'Orléans. Eugène-Louise-Adélaïde d'Orléans, naquit à Paris le 23 août 1777, de Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, alors duc de Chartres, et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre. — Plusieurs biographes donnent à cette princesse le prénom d'Eugénie, au lieu de celui d'Eugène, croyant sans doute rectifier ainsi une faute d'impression dans les biographies qui ont précédé la leur. C'est au contraire une erreur qu'ils commettent eux-mêmes. — A l'abbaye de Montmartre, où mademoiselle de Penthièvre fut élevée, elle s'était liée de l'amitié la plus intime avec mademoiselle Eugène de Montigny. En 1768, les deux jeunes amies apprirent presqu'en même temps qu'elles allaient épouser, l'une M. le duc de Chartres, et l'autre M. le baron de Talleyrand. Elles se promirent mutuellement, en souvenir d'amitié, de donner leur prénom à leur première fille. Quelques années après, la duchesse de Chartres tint sa parole. Quant à madame de Talleyrand, j'ignore si elle put remplir la sienne. Mais, en 1777, elle n'avait encore que des fils. Mademoiselle Adélaïde était jumelle d'une autre sœur, son aînée d'une demi-heure, et qui reçut en naissant le nom de mademoiselle d'Orléans; mademoiselle Adélaïde reçut celui de mademoiselle de Chartres: le 1er février 1782, mademoiselle d'Orléans mourut d'un refroidissement à la suite d'une rougeole. Ce fut alors que mademoiselle de Chartres prit le nom d'Orléans. A cette époque, elle n'avait encore que cinq ans, et cependant elle sentait déjà si vivement, que « rien, dit madame de Genlis, ne peut » exprimer la douleur qu'elle éprouva, » pendant plus de deux ans, de la mort de » sa sœur. Jamais douleur d'un âge raisonnable n'a été plus vive et plus délicate; » mademoiselle d'Orléans annonçait dès » lors l'ame sensible et bonne qu'on lui » a connue depuis! » L'usage à la cour était de ne donner aux princesses du sang, dans leur enfance, qu'une sous-gouvernante. Madame de Genlis, alors madame de Sillery, à qui était réservé l'honneur de faire l'éducation de mademoiselle d'Orléans, ne crut pas devoir

perdre ce temps si précieux des premières années. Elle ne voulait pas, d'ailleurs, instruire les jeunes princesses au milieu des distractions inévitables du Palais-Royal, et elle obtint de ne les y laisser que le temps nécessaire à la construction du pavillon de Belle-Chasse, que le duc de Chartres fit bâtir pour ses enfants. Ce fut là qu'elle fit l'éducation de mademoiselle Adélaïde et des trois princes, qu'on ne tarda pas à lui confier (1). Pour avoir une idée juste de ces éducations, il faut, comme le dit madame de Genlis elle-même, lire le journal qu'elle publia en 1791, sous le titre de *Leçons d'une gouvernante*. A travers l'afféterie et le pédantisme qui percent dans ces leçons comme dans tous ses écrits, il est cependant aisé de voir combien elle a pu contribuer à développer dans le cœur de princes si heureusement nés les qualités précieuses qu'ils avaient reçues de la nature. Pour ne m'occuper ici que de mademoiselle d'Orléans, voici le portrait qu'en trace madame de Genlis dans ses Mémoires:

« Quand mademoiselle d'Orléans eut » atteint l'âge de sept ans, nous eûmes » de la musique et des spectateurs tous » les samedis. A cet âge, mademoiselle » d'Orléans, que j'avais commencée sur » la harpe à cinq ans, jouait d'une ma- » nière véritablement surprenante. . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

» Je puis dire avec vérité que je n'ai ja- » mais connu un seul défaut à mademoi- » selle d'Orléans. Elle avait naturelle- » ment une vive piété et toutes les ver- » tus. Elle faisait des fautes, mais, je le » répète, elle n'avait pas un seul défaut, » c'est-à-dire un mauvais penchant, ou » une mauvaise qualité dominante. Je n'ai » aucun intérêt d'amour-propre à con- » venir de cette vérité, puisque j'aurais » beaucoup plus de mérite à l'avoir bien » élevée, si la nature ne lui avait pas » donné un caractère aussi parfait. Elle » avait de l'esprit, et cet esprit ressem- » blait beaucoup à celui de son père; il » a particulièrement de la finesse et de » l'à-propos, ce qui, réuni à la sagesse, » à la raison et à la bonté, forme une » personne aussi aimable à rencontrer, » qu'elle est attachante dans le commerce » intime de la vie. »

Aux leçons ordinaires du pavillon de Belle-Chasse, madame de Genlis voulut joindre celle des voyages: dès que ses élèves furent en état de s'y livrer avec fruit, elle parcourut avec eux une partie de la France, faisant visiter à mademoiselle d'Orléans tous les établissements remarquables de science et d'industrie, pénétrant avec elle jusque dans les couvents des trappistes, en vertu d'un singulier privilége de naissance, qui permettait alors aux princesses du sang d'entrer même dans l'intérieur des couvents d'hommes. Puis elle la ramena au pavillon de Belle-Chasse, digne d'être citée à la ville comme à la cour, pour un modèle de talents et de vertus. Peu de temps après fut projeté pour mademoiselle d'Orléans un mariage qui, s'il s'était accompli, aurait exercé sans doute une incalculable influence sur de grands événements d'une date récente!.. Ce mariage, qui était déjà arrêté, et dont on parla même alors publiquement, devait unir la princesse au duc d'Angoulême; les paroles étaient données de part et d'autre; on attendait, pour le conclure, que le jeune

(1) Une des prétentions de madame de Genlis, celle qui perce le plus souvent dans ses Mémoires, est d'avoir fait gratuitement ces quatre éducations, et, en outre, d'avoir dépensé des sommes énormes pour l'entretien de mademoiselle d'Orléans pendant son exil. De la part d'une personne aussi bien connue que madame de Genlis, cette prétention est évidemment trop étrange pour mériter d'être réfutée sérieusement. Certes, si madame de Genlis avait pris la peine de donner l'état au vrai de ce qu'elle a dépensé pour la famille d'Orléans et de ce qu'elle en a reçu *avant*, *pendant* et *après* la révolution, la balance ne resterait pas toujours indécise. Quant à son grand argument: *Je n'avais plus d'appointements*, cela pouvait être, sans que l'habile institutrice y perdît. Les services gratuits sont presque toujours ceux qui coûtent le plus cher aux princes, et il en était alors de l'honorable gouvernante comme du père du bourgeois gentilhomme, qui voulait bien, parce qu'il se connaissait en étoffes, en céder de temps en temps à ses nombreux amis, qui de leur côté lui donnaient quelquefois de l'argent.

Au surplus, cette remarque que je fais en passant n'est que dans l'intérêt de la vérité historique, et non pour diminuer le mérite de madame de Genlis: lui eussent elles été payées dix fois davantage, ces éducations ne l'auraient jamais été trop; il lui faut même pardonner de s'en glorifier outre mesure, car c'est sans contredit le meilleur de ses ouvrages.

prince eût atteint l'âge fixé par la loi ; il ne lui manquait que trois mois; mais en temps de révolution, que de projets se forment et se détruisent en moins de jours!... Si ce mariage se fût conclu, qui peut savoir aujourd'hui l'influence qu'auraient exercée sur la branche aînée des Bourbons les conseils d'une dauphine aussi éclairée! Quelle vaste carrière pour les amateurs de conjectures!... En 1791, on pense bien que tout était rompu. Une brouille sérieuse, que madame de Genlis attribue à la différence d'opinions politiques, et que la duchesse d'Orléans expliquait, de son côté, par d'honorables scrupules d'amour maternel, avait éclaté entre cette princesse et la gouvernante de ses enfants. Madame d'Orléans croyait remarquer dans madame de Genlis le dessein de lui ravir la confiance de ses enfants, afin de leur inculquer plus aisément des principes qui ne concordaient pas toujours avec ceux de leur mère. L'éloignement de madame de Genlis s'en était suivi. On conçoit tout ce que dut avoir de pénible, dans de pareilles circonstances, l'épreuve à laquelle se trouvait alors soumise l'exquise sensibilité de mademoiselle d'Orléans. Cette secousse s'étant jointe à quelques indispositions que l'âge de la jeune princesse rendait dignes d'attention, les médecins lui ordonnèrent les eaux de Bath. Madame de Genlis, rappelée par le duc d'Orléans, fut chargée de lui faire faire ce second voyage; la princesse et sa gouvernante furent accompagnées jusqu'à Londres par Pétion, qui n'était pas encore maire de Paris. Ici commence pour mademoiselle Adélaïde une longue série de malheurs et de vicissitudes qui lui firent, comme à son frère aujourd'hui sur le trône, payer bien cher les trésors de l'expérience! En 1792, le duc d'Orléans envoie à madame de Genlis l'ordre de lui ramener sa fille sur-le-champ. Madame de Genlis résiste, peu désireuse, dit-elle, de la ramener si faible encore, dans un pays où se préparent de si terribles événements. Le duc d'Orléans insiste, envoie à madame de Genlis M. Maret (devenu depuis duc de Bassano). M. Maret triomphe, non sans beaucoup de peine, de la résolution de madame de Genlis; mais, tout en consentant à faire ce qu'on lui ordonne, madame de Genlis veut remettre elle-même au duc d'Orléans le précieux dépôt qu'il lui a confié; quelques jours encore s'écoulent en préparatifs de voyage; enfin on part le 20 octobre 1792!.... Il est trop tard : aux termes de la loi sur l'émigration, mademoiselle d'Orléans, qui venait d'atteindre sa quinzième année, est déclarée émigrée et ne peut rester en France. Son père l'envoie à Tournai pour satisfaire à la loi. Je n'entreprendrai point de relater ici les évènements qui se pressèrent depuis le départ de Mademoiselle, jusqu'au jour où son frère aîné, le duc de Chartres, craignant de la laisser en pays étranger, exposée sans défense aux fureurs des partis, la ramena avec lui de Tournaï à Saint-Amand, au milieu de sa division. Mais bientôt, frappé lui-même d'un décret d'arrestation, il n'eut que le temps de la faire conduire avec madame de Genlis aux avant-postes de l'armée autrichienne, lui donnant rendez-vous en Suisse, où il devait bientôt la rejoindre. Ce trajet ne fut pas sans danger pour la princesse; elle était accompagnée de madame de Genlis, de sa nièce, et de M. de Montjoie. Madame de Genlis se faisait passer pour une dame irlandaise, nommée madame de Vernezay, voyageant avec ses nièces. A Mons, mademoiselle d'Orléans tomba malade; elle eut la rougeole dans une mauvaise auberge, où elle passa une dixaine de jours sans femme de chambre, et presque sans médecin. Dénoncée aux Autrichiens par le prince de Lambesc, qui avait reconnu dans la rue madame de Genlis, la princesse fut traitée avec plus d'égards qu'elle ne l'espérait par le baron de Mack, qui facilita son départ. Enfin, après sept jours de marche périlleuse au milieu des camps, elle arriva le 26 mai 1792 à Schaffouse, où elle fut rejointe par le duc de Chartres. A Zug, où elle s'était rendue quelques jours après, la princesse, qui s'était déjà vue plus d'une fois en butte aux persécutions et aux menaces des émigrés, man-

qua d'être la victime d'un assassinat. Un soir, pendant qu'elle causait avec madame de Genlis dans sa chambre, une énorme pierre lui fut lancée à travers la fenêtre. L'assassin avait si bien adressé son coup, qu'il eût infailliblement tué mademoiselle d'Orléans, sans une erreur qui lui fit prendre pour la tête de la princesse un chapeau de paille qu'elle venait de poser sur les pommettes de sa chaise. Le chapeau fut renversé; la pierre était lancée avec tant de vigueur qu'elle alla briser un poêle à l'autre extrémité du salon. Réveillé par le bruit et par celui de plusieurs autres pierres qui cassèrent en un instant toutes les vitres du salon, le duc de Chartres sauta à bas de son lit, prit un bâton (qui, dit madame de Genlis, était une fort bonne arme dans sa main), et s'élança avec un domestique à la poursuite des brigands; mais ce fut vainement, ils ne purent les atteindre. Cependant le duc de Chartres, voyant bien qu'il ne pourrait s'établir en Suisse sans danger, prit le parti de voyager à pied *sous un nom supposé*; mais, avant de commencer cette nouvelle Odyssée, il voulut assurer une retraite convenable à sa sœur, en la faisant entrer au couvent de Sainte-Claire. Secondé dans ce projet par M. de Montesquiou, qui, depuis sa proscription, vivait retiré à Bremgarten, il parvint à lui ouvrir cet asile, où elle fut reçue sous le nom de mademoiselle Stuart. Madame de Genlis y prit celui de madame Lenox. Dans cette retraite, où elle passa une année entière, mademoiselle d'Orléans se fit constamment admirer du petit nombre de personnes qui savaient son secret, par une fermeté et une résignation inébranlables. « Naturellement d'une excessive » gaîté, dit madame de Genlis, elle avait » absolument perdu cet heureux don de la » nature; mais son caractère avait changé » sans s'aigrir; sa mélancolie était si douce, » qu'elle ressemblait moins à de la tristesse » qu'au développement d'une extrême sen» sibilité. Je puis dire, sans exagération, » qu'il n'est jamais échappé de sa bouche » une plainte, un murmure!.... Jamais » elle *n'a regretté* la fortune ni le luxe » qui l'environnaient, ni paru surprise » du changement qui se trouvait dans » tous les détails physiques de sa situa» tion. On aurait cru, à la voir, qu'elle » n'avait jamais habité que sa petite cel» lule.... J'ajouterai que sans la religion, » mademoiselle d'Orléans n'eût jamais » supporté ses maux..... Sa douceur est » inaltérable, mais son ame sensible a » beaucoup d'énergie. Elle m'a dit cent » fois qu'il lui était impossible de con» cevoir comment les gens bien malheu» reux et sans religion ne s'empoisonnent » pas!.... » — Cependant les ressources de la jeune princesse s'épuisaient. Le jour approchait où elle allait se voir contrainte de renoncer à son dernier asile, et elle ne recevait aucune nouvelle de sa famille; elle ignorait encore alors la déplorable fin de son père: dans cette triste situation, elle apprit que madame la princesse de Conti, sa tante, était retirée à Fribourg; elle se décida à lui écrire la lettre suivante, que je transcris ici, comme le meilleur résumé que je puisse donner des malheurs que la jeune princesse avait déjà éprouvés.

*Lettre de mademoiselle d'Orléans à madame la princesse de Conti.*

Ma Chère Tante,

Je suis depuis onze mois en Suisse, et dans un couvent cloîtré depuis dix. En arrivant en Suisse, j'ignorais que ma tante y fût; j'écrivis à ma mère, libre alors, pour lui demander ses ordres; j'ai donné quatre lettres pour elle à mes gens, que je renvoyai en France; en outre, je lui ai écrit plusieurs fois par des occasions sûres, mais aucune de ses réponses n'a pu me parvenir, et j'en ai vainement attendu et espéré pendant quatre mois; enfin, perdant cette espérance, je m'adressai à M. le duc de Modène, comme à la seule personne de ma famille qui pût me donner un asile; ce fut après cette démarche, il y a cinq mois, que j'appris que ma chère tante était en Suisse: ne voyant absolument personne, je l'avais ignoré jusque là. M. le duc de Modène ne put me recevoir. Quand sa réponse

me parvint, j'étais dangereusement malade des suites de la rougeole, et d'une maladie de langueur, dont je ne suis pas encore parfaitement rétablie; ce qui fit que je n'eus pas l'honneur d'écrire sur-le-champ à ma tante. Six semaines après, je priai M. Honeggre, magistrat d'ici, de vouloir bien se charger de faire passer sûrement ma lettre à Fribourg, ne voulant pas la mettre à la poste, parce que j'imaginais que ma tante n'y était pas sous son nom, et que j'ignorais celui qu'elle a pris. M. Honeggre ne voulût absolument pas se charger de cette commission, sans pouvoir me donner une raison de ce refus. Je m'occupai de chercher une autre personne qui voulût s'en charger. Il y a deux mois que M. Hoze, un médecin très célèbre, passa ici; je le consultai sur ma santé, et, en même temps, je lui demandai s'il connaissait quelqu'un à Fribourg auquel il pût envoyer une lettre, et qui se chargerait de la remettre à ma tante. M. Hoze me répondit qu'il ne connaissait personne à Fribourg; mais qu'il chercherait, et qu'il se chargerait de ma commission : voilà pourquoi, ma chère tante, la démarche que je prends la liberté de faire aujourd'hui a été si long-temps différée. Je suis sortie de France au milieu de l'année 1791; j'ai passé un an et demi en Angleterre; au bout de ce temps, mon père me rappela à cause du décret sur les émigrés; je partis d'Angleterre au mois de novembre 1792. En arrivant à Paris, ma gouvernante, madame de Genlis, me remit entre les mains de mon père, et donna sa démission sur-le-champ : madame de Genlis voulait retourner en Angleterre, et mon père ne voulait pas m'y renvoyer. Il lui demanda de me conduire dans la Belgique (qui n'était pas encore réunie à la France), en lui disant que je n'avais personne pour m'y mener, qui que ce soit ne voulant me suivre, dans la crainte de l'émigration, pas même une femme de chambre. Mon père ajouta qu'il ne demandait à madame de Genlis que de me conduire à Tournai, d'y rester avec moi trois semaines ou un mois, parce que dans cet intervalle il ferait chercher à Bruxelles, par la famille de M. Valkiers, une personne qui viendrait à Tournai la remplacer. Madame de Genlis, à ces conditions, consentit à me conduire, mais sans vouloir reprendre sa démission, seulement comme mon amie, et non comme ma gouvernante, et jusqu'à ce que la personne qui devait la remplacer fût arrivée. Nous partîmes de France au mois de novembre 1792, après avoir passé deux jours à Paris. Arrivées à Tournai, madame de Genlis fit tous les préparatifs de son départ pour l'Angleterre. Un mois après notre arrivée à Tournai, elle y maria à lord Edward Fitz-Gérald Paméla, une jeune personne qu'elle a élevée, et qui partit aussitôt pour l'Angleterre. Comme la personne que mon père avait promis d'envoyer n'était point arrivée, madame de Genlis ne partit point avec lady Edward Fitz-Gérald; mais elle écrivait sans cesse pour presser l'arrivée de cette personne. On lui répondait toujours qu'elle arriverait sous huit ou dix jours; mais elle ne vint point; la mort du roi arriva, la guerre se déclara. J'eus alors une très sérieuse maladie, et, trois semaines après, une rechute. Madame de Genlis ne voulut jamais m'abandonner dans l'état où j'étais. Enfin la Belgique fut reprise; M. Dumouriez arriva à Tournai : nous ne le connaissions pas du tout; mais il fut touché de notre situation. Nous ne pouvions rester à Tournai, puisque les Autrichiens étaient au moment d'y entrer; nous ne pouvions rentrer en France, puisqu'un décret nous le défendait, sous peine de mort. M. Dumouriez nous offrit un asile dans son camp. Nous partîmes en même temps que son armée; on nous logea à Saint-Amand, dans la ville, et M. Dumouriez logea aux Eaux, à un quart de lieue. Le lendemain de notre arrivée, sa révolte éclata; alors madame de Genlis voulut partir sur-le-champ, et aller à Mons, comme une Anglaise, et traverser ensuite l'Allemagne, et se rendre en Suisse; mais, comme elle prévoyait beaucoup des dangers, elle déclara à mon frère aîné que, depuis trois mois,

n'étant plus ma gouvernante, elle ne voulait pas se charger de moi ; mon frère la pressa inutilement de m'emmener, elle le refusa absolument ; mais, au moment où elle allait monter en voiture, mon frère me conduisit vers elle : j'étais dans un état affreux ; elle ne put résister à mes larmes et aux prières de mon frère ; elle me prit dans sa voiture, et nous partîmes sur-le-champ. Cela fut si peu prévu, qu'on n'avait mis aucun de mes paquets sur la voiture : je n'emportai que ce que j'avais sur moi ; je laissai mes bijoux et tout ce qui m'appartenait à la seule exception de ma montre, et tout a été perdu : tout le camp était révolté. Après de très grands périls, nous arrivâmes, par des chemins détournés, aux premiers postes des Autrichiens ; nous nous y donnâmes pour des Anglaises. M. le baron de Wounianski nous crut, nous donna des passeports et une escorte pour nous conduire à Mons. Je puis dire que madame de Genlis m'a sauvé la vie en consentant à m'emmener, car mon frère fut obligé de rester encore après nous trois ou quatre jours dans le camp, et ne put s'en sauver qu'à cheval et en combattant ; et, le jour même de son départ, j'eus la rougeole, qui me retint dix jours à l'auberge, à Mons, où nous ne comptions pas séjourner. Les Autrichiens nous reconnurent, et me firent offrir un asile, que je n'acceptai pas, dans la crainte que mon séjour dans ce pays n'aggravât les dangers de mes parents. Quoique fort malade encore, je partis le dixième jour de ma rougeole, et j'arrivai en Suisse, où j'ai eu plusieurs maladies, suite de ma rougeole, et où j'ai fait toutes les démarches dont j'ai rendu compte à ma tante. Ce sera sans doute une bien grande peine pour moi de me séparer d'une personne que je n'ai jamais quittée depuis le berceau, qui m'a montré tout ce que je sais, qui m'a fait les plus grands sacrifices, et qui, surtout depuis dix-sept mois, m'a rendu en tout genre des soins et des services auxquels je dois l'existence ; mais, depuis trois ans, depuis l'époque où elle donna sa première démission, je l'ai toujours vue au moment de me quitter, et il y a bien long-temps que malheureusement je suis préparée à cette séparation. Elle a cultivé en moi les sentiments que je dois avoir, le respect et la tendresse pour les chers auteurs de mes jours, et l'attachement pour ma famille. C'est donc avec sincérité, et avec le désir d'obtenir cette grâce, que j'ose, ma chère tante, vous demander avec instance de recevoir votre malheureuse nièce. J'ai seize ans et demi : je suis depuis deux ans et demi hors de France ; je n'ai ni assez d'expérience ni assez de lumières pour avoir une opinion sur les affaires ; non seulement on ne m'en a jamais entretenue, mais depuis deux ans on ne m'a laissé lire aucuns papiers publics ; je sais seulement qu'ils sont remplis de tant de cruautés et d'impiétés, qu'il est impossible qu'une jeune personne puisse les lire (1). Jamais rien de ce que j'ai entendu n'a altéré en moi les principes de religion et d'humanité qu'on m'a donnés dès l'enfance. Si ma tante daigne me recevoir auprès d'elle, et me donner l'asile le plus honorable et le plus cher que je puisse avoir maintenant, elle trouvera en moi toute la soumission, tout le respect et toute l'affection de la fille la plus tendre. Je suis sûre d'ailleurs qu'en me remettant dans ses mains, je remplirai le vœu de ma mère, et il vaut mieux, sans doute, pour la sûreté de ma mère, que ce soit depuis qu'elle n'est plus libre ; car si, lorsqu'elle l'était, j'eusse été sur-le-champ avec ma tante, on aurait pu dire en France que j'agissais d'après ses ordres, et cette idée aurait pu faire supposer entre elle et moi une correspondance dont on lui aurait fait un crime ; mais, malheureusement, cet inconvénient n'existe plus maintenant, puisqu'il y a plusieurs mois qu'elle n'est plus libre, et qu'il y a onze mois que je suis en Suisse. Je supplie ma chère tante de vouloir bien considérer que, si elle ne daigne pas me donner asile, et que madame de Genlis soit obligée de me quitter, je ne sais absolument ce que je

(1) C'est le prétexte qu'avait allégué madame de Genlis pour empêcher mademoiselle d'Orléans de lire des journaux qui lui auraient infailliblement appris la mort de son père.

deviendrai ; il me serait impossible de rester sans elle dans le couvent où je suis. Outre que l'air de ce lieu n'est pas bon, ce couvent n'a pas de grand jardin, les logements y sont affreux, et je sens que j'y succomberais à mes peines, si j'y étais avec une personne étrangère. Mon frère aîné n'a que vingt ans ; par son âge et sa situation, il ne peut me servir de guide ou de tuteur ; et même, quand il pourrait, comme on le croit, venir dans quelques mois loger avec M. de Montesquiou, je ne pourrais loger avec lui dans cette maison, M. de Montesquiou ayant encore avec lui dans cette maison des jeunes gens qui ne sont pas mariés. D'ailleurs, j'avoue que le séjour de Bremgarten, où j'ai éprouvé tant de malheurs, me serait odieux, si je n'y étais pas avec celle qui m'a élevée depuis mon enfance, et surtout lorsqu'elle en serait partie. Je prends la liberté d'entrer dans tous ces détails, afin que ma chère tante connaisse parfaitement ma situation ; au reste, je ne veux faire que sa volonté. Je lui demande ses ordres, et je les exécuterai quels qu'ils soient. Je la supplie avec instance d'avoir la bonté de me les donner promptement, parce que madame de Genlis sera vraisemblablement obligée de faire bientôt un voyage pour ses propres affaires. J'espère que ma chère tante voudra bien excuser cette longue lettre, et recevoir avec bonté l'assurance du respect et de l'attachement de sa malheureuse nièce. Ce 3 avril 1794, à Bremgarten. » Adélaïde d'Orléans.

Dix jours après, mademoiselle d'Orléans reçut une réponse. La princesse de Conti consentait à la recevoir, mais telle était alors la force de la persécution qui s'attachait partout au nom d'Orléans, que la princesse de Conti n'osa pas d'abord faire venir sa nièce à Fribourg. Elle la cacha pendant trois mois dans un village auprès de Constance, la fit entrer ensuite à Fribourg pendant la nuit, et l'enferma pendant deux ans dans un couvent d'où elle ne sortait jamais. Toujours résignée, mademoiselle d'Orléans supporta sans se plaindre cette nouvelle captivité. Elle resta huit ans avec la princesse sa tante, qu'elle suivit en Bavière, puis en Hongrie. Ce fut là qu'elle apprit enfin en 1800 l'heureuse arrivée de ses frères en Angleterre ; elle se mit sur-le-champ en correspondance avec eux. — Madame la duchesse d'Orléans était alors déportée en Espagne. — Toujours proscrit par la politique de la France, et repoussé par les puissances étrangères, qui craignaient de se compromettre en le protégeant, le duc d'Orléans avait fait plusieurs fois de vains efforts pour obtenir la permission d'embrasser sa mère ; il avait même passé devant Barcelone avec ses deux frères, dans un vaisseau anglais, mais sans parvenir à se faire débarquer. Sa tendre sollicitude pour mademoiselle d'Orléans obtint du moins qu'on la traitât avec moins de rigueur, et, en mars 1802, mademoiselle d'Orléans reçut avec une joie facile à comprendre la permission de rejoindre sa mère à Figuères. — Quatre mois après l'entrée des Français en Catalogne, une émeute sérieuse qui éclata dans Figuères força les troupes françaises à se retrancher dans la citadelle, d'où elles bombardèrent la ville. La première bombe tomba précisément sur la maison de la duchesse d'Orléans, mais heureusement personne n'en fut atteint. La duchesse et sa fille s'enfuirent précipitamment au couvent de *Villa-Sacra*, puis à *Torruella de Mongry*. Ce fut là que mademoiselle d'Orléans reçut de sa mère l'ordre d'aller retrouver son frère aîné. La princesse partit donc, se rendit à Gibraltar, puis à Malte, où elle chercha vainement le duc d'Orléans, et où venait de mourir le comte de Beaujolais ; elle rejoignit enfin son frère aîné à Portsmouth, au moment où ce prince allait encore s'embarquer pour se rendre à Malte, d'où il espérait pouvoir établir des communications plus faciles avec sa mère. Elle s'y rendit avec lui, en janvier 1809, et séjourna quelques mois dans cette île avec madame la comtesse de Montjoie. Enfin, le mariage de M. le duc d'Orléans avec la fille du roi des Deux-Siciles ayant été arrêté, mademoiselle Adélaïde s'em-

barqua de nouveau avec son frère pour Mahon, où ils allèrent chercher leur mère, qu'ils conduisirent à Palerme. Depuis lors, mademoiselle d'Orléans ne quitta plus son frère; elle vécut auprès de lui, en Sicile, jusqu'en 1814, époque où elle revint en France, avec toute sa famille. En 1815, quand Louis XVIII eut nommé le duc d'Orléans commandant général des départements du Nord, elle l'accompagna dans la tournée que lui fit faire cette mission. Pendant les cent-jours, elle le suivit également à Twickenham, où il se tint tout à fait éloigné des affaires; enfin elle rentra en France avec lui, en 1817. — Son expérience, la droiture de son jugement et la fermeté remarquable de son caractère ont fait de cette princesse un conseiller utile, que son frère n'a jamais négligé de consulter dans les circonstances graves qu'il a traversées. Pendant les dernières années du règne de Charles X, ses nobles sentiments, et la manière dont elle jugeait les projets contre-révolutionnaires de la cour, n'étaient un mystère pour personne. En 1830, le 29 juillet, *elle était* à Neuilly, quand M. Thiers vint, au nom de plusieurs insurgés, porter au duc d'Orléans les premières paroles. Le duc d'Orléans étant absent dans le moment, ce fut la duchesse qui reçut d'abord M. Thiers; mais, peu d'instants après, mademoiselle d'Orléans eut avec lui un de ces entretiens qui appartiennent tout entiers à l'histoire, entretien si remarquable, que je craindrais de l'affaiblir par une analyse trop rapide, mais que j'espère bientôt reproduire moins imparfaitement dans une publication plus étendue que cette notice. Il me suffira pour aujourd'hui d en faire connaître le résultat. Pénétrée des dangers qui menaçaient la France, si son frère ne se hâtait pas de saisir, au péril de ses jours, un pouvoir que tant de partis se disputeraient le lendemain; non moins convaincue du désir inébranlable de son frère de tout sacrifier au salut de son pays, elle se chargea de faire valoir auprès de lui, pour combattre sa répugnance à monter sur le trône, les raisons que venait de lui exposer M. Thiers, avec une chaleur bien propre à forcer la conviction. En attendant, elle proposa, si l'on croyait utile que quelqu'un de la famille d'Orléans parût à Paris, de s'y rendre de sa personne, aussitôt que les députés lui en auraient témoigné le désir. L'évènement ne tarda pas à prouver que mademoiselle d'Orléans n'avait pas trop présumé du dévouement de son frère. Le soir même, le duc d'Orléans s'empressa de donner la parole qu'on attendait avec tant d'impatience, et le lendemain, en présence de Charles X, qui était encore aux portes de Paris avec sa garde, en présence de quatre-vingt-cinq départements, dont on ignorait encore les dispositions, en présence enfin d'une invasion étrangère, à laquelle nul ne pouvait alors songer sans effroi, il accepta la lieutenance générale du royaume. — J'ai eu occasion de dire dans le cours de cette notice, qu'aux vertus les plus solides et les plus austères, mademoiselle d'Orléans sait joindre toutes les grâces de l'esprit, et qu'elle possède avec une égale supériorité tous les arts d'agrément qui font le charme de la vie intérieure; aussi se fait elle un plaisir de transmettre aux princesses ses nièces les excellentes leçons dont madame de Genlis nous apprend qu'elle a elle-même si bien profité. A ces leçons, elle en joint d'autres non moins précieuses, et que le cœur des jeunes princesses n'a pas de peine à retenir, celles d'une bienfaisance aussi constante qu'éclairée. Ayant reçu en legs, de la duchesse de Bourbon, l'hôtel de l'hospice d'Enghien, dans la rue de Varennes, elle a religieusement recueilli cet héritage, où son nom est béni chaque jour par les malheureux. — Il y a quelques semaines, mademoiselle d'Orléans a payé son tribut à l'épidémie régnante, par une cholérine qui n'a heureusement duré que quelques jours.

Léon-Pillet.

**ADELUNG** (Frédéric d'), conseiller d'état de l'empereur de Russie, chevalier, membre de plusieurs académies, président de l'académie asiatique de Saint-Pétersbourg depuis 1825 neveu du célèbre philologue, né à Stettin en 1768, s'est

fait aussi un nom par ses travaux de philologie et d'histoire. Après avoir profité de bonne heure des richesses contenues dans la bibliothèque du Vatican à Rome, et après avoir publié les intéressantes recherches qu'il y fit sur les vieilles poésies allemandes (*Documents sur les anciennes poésies allemandes, qui sont passés de la bibliothèque de Heidelberg dans celle du Vatican*. Kœnisberg, 1796-99), il vint à Pétersbourg, où il prit part à la direction du théâtre allemand. En 1803, il fut nommé précepteur des grands-ducs Nicolas et Michel, et assesseur du collége de la noblesse. Alors il se livra avec zèle à des recherches de philologie, dans lesquelles il fut aidé utilement par le bibliothécaire Backmeister. Il écrivit un livre sur les *rapports entre la langue sanscrite et la langue russe*, et dans un nouvel ouvrage il exposa les services rendus par Catherine à l'étude comparée des langues (Pétersbourg, 1815). Dans sa biographie du baron Sigismond de Heberstein, dont Schlœzer dit, avec raison, qu'il est le second qui ait découvert la Russie, il a élevé (Pétersbourg, 1817, avec planches) un beau monument historique à ce diplomate autrichien. Sur l'invitation de son protecteur, le chancelier comte Rumjanzoff, il fit la description des portes métalliques de Chersonèse de l'église de Sainte-Sophie à Novogorod, qui, dit-on, ont été fondues à Magdebourg dans le onzième siècle, et dont le comte fit faire des dessins très exacts. Ce livre, qui parut à Berlin en 1823, avec gravures sur cuivre et planches lithographiées, contient des matériaux intéressants pour l'histoire de l'art en Russie, et une dissertation sur les portes suédoises ou les portes d'argent trouvées à Novogorod, qui furent rapportées de Sigtuna, ancienne résidence des rois de Suède. En 1827, il publia aux frais du comte de Rumjanzoff le *Voyage en Russie* (1661) du baron Meyerberg (envoyé de l'empereur Léopold Ier), avec un atlas. D'Adelung travaille encore à la *Biblioteca glottica*, où il a déjà publié, sous forme d'introduction, une *Revue de toutes les langues connues*.

**ADELUNG** (Jean-Christophe). Ce savant, qui a rendu tant de services à la littérature de son pays, naquit le 8 août 1732 à Spantekof, en Poméranie, où son père était prédicateur. Il commença ses études à Anclam et à Closterberg près de Magdebourg, et les termina à Halle. En 1759, il fut nommé pasteur au gymnase évangélique d'Erfurt, qu'il quitta deux ans après, à la suite de quelques controverses ecclésiastiques trop vives, pour aller à Leipsik ; c'est là qu'il se livra aux plus vastes travaux avec une ardeur infatigable, et qu'il mérita si bien de la langue et de la littérature allemande, surtout par la publication de son *Dictionnaire grammatical et critique du haut Allemand* (Lepsik, 1774-86, quatre parties et une moitié de la cinquième). En 1787, il obtint de l'électeur de Saxe la place de premier bibliothécaire de la bibliothèque publique de Dresde avec le titre de conseiller. Il remplit cet emploi jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 10 septembre 1809. Adelung, seul, a fait pour la langue allemande ce que des académies entières ont fait pour d'autres. Son Dictionnaire grammatical et critique l'emporte sur le dictionnaire anglais de Johnson, pour tout ce qui a rapport à la détermination des idées comprises dans les mots et à l'étymologie de ces derniers; mais il est au-dessous de l'auteur anglais pour le choix des écrivains classiques cités comme exemples, parce que sa partialité envers les écrivains de la Haute-Saxe et de la Misnie le rendait injuste et lui faisait négliger ceux dont la patrie ou le style ne lui plaisait pas. L'esprit méthodique d'Adelung reculait devant le déluge de mots nouveaux dont il voyait la langue allemande menacée indéfiniment, et alors il méconnaissait l'admirable privilége de flexibilité et de richesse que cette langue seule partage avec le grec. Voss et Campe ont, avec grande raison, quoique peut-être avec trop peu de ménagement, relevé cette faute. La deuxième édition du Dictionnaire d'Adelung (1798-1801) contient un grand nombre d'additions très précieuses en elles-mêmes,

mais nullement en rapport avec les progrès de la langue, qui montrent que le zèle le plus soutenu ne peut échapper aux défauts que produit le plan primitif d'un ouvrage. Nous avons encore d'Adelung ses *Leçons de langue allemande*, son *Magasin pour la langue allemande*, son *ouvrage sur le style allemand*, son *Histoire des anciens Allemands*, son *Directorium*, guide important pour la connaissance des antiquités de la Saxe méridionale (Misne, 1802-4), et son *Mithridate*, où il a consigné l'ensemble de ses recherches philologiques. Il n'a achevé lui-même que le premier volume : nous devons les trois suivants au philologue Fater, de Halle, qui a travaillé sur les papiers d'Adelung, sur les matériaux qui lui ont été fournis par Alexandre et Guillaume de Humboldt, et d'après ses propres recherches. Comme homme, Adelung était de mœurs irréprochables, et possédait les plus aimables qualités. Il ne fut jamais marié. Il donnait chaque jour au travail quatorze heures, et passait de son travail dans un cercle d'amis et à une table bien servie.

**ADEPTE.** (*Voyez* ALCHIMIE.)

**ADES.** (*Voyez* PLUTON.)

**ADHÉSION.** On entend par adhésion en général, dans le langage le plus récent de la physique, la force attractive qui tend à réunir des corps de différente nature ; la cohésion est la force qui tient unis des corps de même nature. Dans le sens le plus restreint, l'expression d'adhésion s'emploie lorsque des deux corps, l'un est solide, l'autre liquide ; on dit alors que le liquide adhère au solide, comme l'eau adhère au doigt qu'on met en contact avec elle. Il y a cependant sous ce rapport des exceptions : ainsi le mercure ne s'attache pas au verre et s'attache très bien à l'or, à l'argent et au plomb. L'eau adhère à la plupart des corps, à condition que leur surface n'ait pas été recouverte d'une graisse ou d'un vernis. Un des effets les plus remarquables de l'adhésion est sans contredit le phénomène de le capillarité. Un liquide remplissant un vase n'offre pas une surface exactement horizontale, mais s'élève un peu au-dessus du niveau des bords du vase ; on peut en avoir un exemple en mettant de l'eau dans un verre ou dans un pot. Si le vase n'est pas rempli, la masse du liquide est plus basse vers les parois, plus élevée au centre : le mercure, mis dans un verre, présente aussi une surface d'une convexité très marquée. Ce phénomène d'abaissement et d'assension des liquides sera d'autant plus notable, que le diamètre intérieur du vase sera plus petit : de là l'idée de rendre ce fait bien évident au moyen des tubes appelés *capillaires* (de *capillus*, cheveu), et d'appeler *capillarité* cette propriété des liquides. Qu'on verse de l'eau d'un vase plein, le liquide glissera du bord sur la surface extérieure, si on n'a pas la précaution de verser avec rapidité : la même chose sera observée pour le mercure qu'on versera d'un vase de plomb, d'or ou d'argent, mais non pour le mercure versé d'un vase de verre. (*Voyez* pour le développement de ce sujet les ouvrages de physique.

**ADIAPHORISTES** (d'un mot grec signifiant *indifférent*). On désignait ainsi au seizième siècle les luthériens, qui, tout en approuvant les doctrines de Luther, continuaient néanmoins à reconnaître l'autorité de l'église catholique. En théologie, on appelle *adiaphora* des usages ou formes du culte qui, n'étant ni ordonnés ni défendus par l'écriture, peuvent être conservés ou rejetés sans inconvénient pour la pureté de la foi, et sans danger pour la tranquillité de la conscience. Ce mot est plus particulièrement en usage parmi les théologiens allemands pour désigner celles des cérémonies du culte catholique que les réformateurs avaient d'abord conservées. Flacius, théologien de Iéna, s'éleva le premier contre cette tolérance, et attaqua avec acrimonie, à ce sujet, Mélanchton, de qui elle émanait, et qui, dans la longue et vive discussion qui s'ensuivit, reçut le premier l'épithète d'adiophoriste, regardée à cette époque comme très injurieuse.

**ADIVE** (*canis aureus*). Quadrupède un peu plus petit que le renard, mieux fait et beaucoup plus leste. Suivant nos

chroniqueurs, les dames de la cour de Charles IX avaient des adives au lieu de petits chiens. Cette fantaisie n'a rien d'étonnant, dit le savant professeur Virey, l'adive étant l'un des plus jolis, des plus vifs et des plus propres entre les quadrupèdes; mais cette mode de cour n'a pas duré, parce que ce petit animal est en même temps l'un des plus fourbes, des plus adroits et des plus fripons, et que ses talents naturels pour épier, surprendre et saisir une proie, en font un hôte qui appelle sans cesse la défiance.

**ADJECTIF**, c'est le mot qui exprime les qualités du substantif, les différentes manières d'être sous lesquelles nous les considérons. Quand je dis : habit *bleu*, *cet* habit, *mon* habit, les mots *bleu*, *cet*, *mon*, sont des adjectifs, parce qu'ils expriment certaines qualités ou manières du substantif *habit*, comme celles d'être bleu *(habit bleu)*, d'être présent à mes yeux *(cet habit)*, d'être en ma possession *(mon habit)*.

**ADJUDICATAIRE.** — L'adjudicataire est celui qui devient propriétaire d'une chose vendue à l'enchère, et dont il a offert le plus haut prix, soit judiciairement, soit autrement.

**ADJUDICATION**, concession faite aux enchères par l'autorité publique. — Les adjudications se font publiquement après convocation, par affiches, de toutes les personnes qui peuvent y être intéressées: celle d'entre elles qui, au jour fixé, offre les meilleures conditions, devient adjudicataire. Comme, dans un contrat de cette nature, il pourrait y avoir débat entre les divers enchérisseurs, il est absolument indispensable que les enchères soient reçues par des officiers publics, chargés des pouvoirs nécessaires, qui, seuls, ont le droit de surveiller l'accomplissement des formes légales, et de rendre le contrat parfait en prononçant l'adjudication.—Nous connaissons aujourd'hui trois sortes d'adjudication, l'adjudication volontaire, l'adjudication forcée ou judiciaire, et l'adjudication administrative.—L'adjudication volontaire est la vente que fait aux enchères un individu, soit de ses immeubles, soit de ses meubles, sans y être contraint par les poursuites de ses créanciers. Quant aux immeubles, ces sortes de ventes ne peuvent se faire que devant notaires; mais, quant aux meubles, aux récoltes ou marchandises, l'adjudication peut être faite par les huissiers, les commissaires-priseurs et les courtiers de commerce; et c'est une question très controversée entre ces diverses corporations que de savoir quels sont les objets qu'elles ont le droit de vendre exclusivement ou concurremment, la législation actuelle n'ayant rien de bien précis sur ce point.—L'adjudication forcée est la vente que les créanciers poursuivent en justice des biens de leurs débiteurs pour obtenir leur paiement. Coomme, dans ce cas, ce n'est plus le propriétaire qui vend lui-même, mais qu'au contraire, c'est un tiers sans droit direct sur l'immeuble qui demande qu'adjudication soit faite, la simple intervention d'un officier public était insuffisante, et les tribunaux seuls avaient pouvoir de dépouiller un propriétaire malgré lui. Les adjudications sur expropriation forcée ne peuvent donc être ordonnées que par l'autorité de justice. Les formes de procédure à cet égard sont réglées par des dispositions nombreuses, qui sont beaucoup trop multipliées et beaucoup trop dispendieuses. Le désir de donner de plus fortes garanties au débiteur poursuivi a entraîné le législateur beaucoup trop loin, et cette partie de notre législation a toujours été très vivement critiquée. Il existe néanmoins un moyen facile d'éviter ces frais de procédure; car lorsque les parties y consentent, l'adjudication forcée peut être convertie par les tribunaux en adjudication volontaire.—L'adjudication forcée comprend elle-même deux adjudications, l'une que l'on nomme préparatoire, et l'autre qui est définitive. L'adjudication préparatoire a pour objet principal d'accorder un nouveau délai au débiteur, et d'appeler l'attention de toutes les parties intéressées sur la véritable valeur de l'immeuble; cette adjudication transporte cependant à l'adjudicataire la propriété, mais sous une con-

dition résolutoire, car si avant l'adjudication définitive, le débiteur parvient à se libérer, ou si, par l'effet de cette adjudication, un autre adjudicataire est désigné, le droit résultant de l'adjudication préparatoire est à l'instant même résolu. L'on sent d'ailleurs qu'une adjudication définitive prononcée par justice est le titre de propriété le plus certain qui puisse être invoqué. — Les *adjudications* administratives sont celles qui se font sans autre intervention que celle de l'administration; elles s'appliquent également aux immeubles et aux meubles qui appartiennent à l'état, et dont la vente s'opère aux enchères et publiquement, sous la présidence d'un fonctionnaire; c'est par des adjudications administratives qu'ont été opérées toutes les ventes de biens nationaux provenant des confiscations faites pendant la révolution sur les émigrés. — C'est également par des adjudications administratives que se passent tous les marchés qui concernent l'administration, et que se font les emprunts au nom de l'état. A cet égard, les enchères ne se font pas comme dans les autres cas, de vive voix, mais par soumissions cachetées et au rabais. — Du reste, l'effet de toutes les adjudications est le même; du moment que l'adjudication est prononcée, le contrat est parfait, et l'adjudicataire est irrévocablement saisi de ses droits.

**ADLERSPARRE** (Georges), naquit en 1760, dans la province de Jamtland, en Suède, où demeurait son père, et où il avait été anobli dès l'année 1757. Après avoir terminé ses études à Upsal, il commença sa carrière militaire en 1775, avec le grade de caporal, et servit, en 1778, dans la guerre de Russie. En 1790, il fut nommé chevalier de l'ordre de l'Épée, et envoyé l'année suivante en Norwége, à ce que l'on croit, avec la mission secrète du roi d'exciter les Norwégiens à se révolter contre la domination danoise. Cette tentative échoua complètement. A la mort de Gustave III, il se retira du service avec le grade de chef d'escadron, vraisemblablement parce que les principes du nouveau gouvernement étaient loin d'être d'accord avec les siens. Les essais poétiques qu'il avait publiés dès l'âge de vingt-quatre ans ayant eu trop peu de succès pour qu'il pût espérer d'obtenir quelque célébrité dans ce genre, il se livra à l'étude de l'histoire, de la politique et de l'art militaire, et vit ses travaux couronnés d'un plus heureux succès. On a de lui les biographies de quelques hommes d'état célèbres, un livre élémentaire pour les paysans et un traité sur l'organisation des troupes. Lorsque Gustave IV prit les rênes du gouvernement, les favoris de son oncle, le duc de Sudermanie, furent éloignés, et les confidents de Gustave III, qui avaient été jusque là repoussés, furent rappelés au pouvoir. Adlersparre ne jouit pas de la faveur du nouveau roi, qui, sans doute, le regardait comme un jacobin; d'ailleurs, quelque timide et ombrageux que fût ce gouvernement, ses craintes étaient loin d'être sans fondement dans un temps où les idées républicaines commençaient à fermenter dans les meilleures têtes, et la suite n'a que trop justifié la méfiance qu'il avait conçue contre Adlersparre. La grande faute fut alors de vouloir comprimer par la force l'opinion publique, au lieu de chercher à la diriger; il en résulta une lutte secrète entre le pouvoir et le talent, dans laquelle le premier devait finir par succomber. Adlersparre, poursuivant toujours sa carrière littéraire, publia, de 1797 à 1800, un journal (*Lasning i blandade Æmen*), qui embrassait la poésie, la politique et plusieurs autres branches de littérature, et auquel travaillèrent les poètes Léopold et Silverstope, le pasteur Lehnberg, le médecin David et Adlersparre lui-même. Ce journal obtint l'assentiment général, et fut par conséquent vu de mauvais œil par le gouvernement. Les années suivantes, Adlersparre vécut dans une obscurité et une inaction complètes, jusqu'au moment où la guerre avec la Russie et le Danemarck le ramena tout à coup avec éclat sur la scène politique. A la recommandation du duc de Sudermanie (cir-

constance remarquable), il obtint, en 1808, le commandement d'une division de l'armée de l'ouest, et du grade de major qu'il avait alors il parvint bientôt à celui de lieutenant-colonel. Deux jours après son arrivée à l'armée, il enleva une position occupée par les Norwégiens, près de Prestbacka, et reçut bientôt après l'ordre de prendre sous son commandement la division de l'armée qui devait défendre la province de Wermland. Les Suédois y avaient été plusieurs fois battus. Adlersparre fit prendre à l'armée une forte position, et obtint quelques succès, d'ailleurs peu importants. Plusieurs hommes puissants avaient enfin reconnu l'impossibilité de sauver la patrie sans le renversement du roi. Le nom de celui qui, le premier, mit cette opinion en avant est demeuré un secret impénétrable. On ignore également jusqu'à quel point est fondé le reproche fait aux chefs du complot d'avoir, par des conseils perfides, égaré ce roi opiniâtre et borné, et de lui avoir fait hâter l'instant de sa chute en l'engageant dans une guerre malheureuse. L'époque de l'entrée d'Adlersparre dans ce complot est aussi restée inconnue. On sait toutefois, de source certaine, qu'il mit trois conditions à sa coopération, savoir : 1° qu'il ne serait pas versé de sang ; 2° qu'on ne chercherait pas à soulever le peuple ; 2° et enfin que l'armée ne demanderait que la convocation de la diète. Tout étant prêt pour l'exécution, Adlersparre marcha avec sa division par Karlstadt sur Stokholm. Au moment où il tournait le dos au pays où se trouvait l'ennemi pour porter les armes contre son roi, spectacle jusqu'alors inconnu en Suède, il publia cette proclamation qui lui valut de si amères plaisanteries, dans laquelle il disait que l'armée de l'ouest avait juré que la patrie ne perdrait plus un seul pouce de son territoire. Le roi fut un des derniers à apprendre la marche hardie de cette armée, et encore n'en ut-il instruit que lorsqu'elle était déjà près de la capitale ; mais dans ce moment-là même, avec un peu de résolution et de courage, il lui eût été acile d'anéantir toute la conspiration. La noblesse, la capitale et une grande partie de la classe mitoyenne haïssaient le roi, parce qu'il n'avait pas voulu plier devant Napoléon, qui était alors le héros de la partie éclairée de la nation. Le peuple, au contraire, était entièrement dévoué à Gustave, malgré son incapacité, qu'il ne pouvait pas apprécier, malgré sa mauvaise administration, qu'il attribuait à la trahison des grands, et enfin par ce motif si puissant aux yeux d'un Suédois, qu'il était le roi. Gustave-Adolphe montrait en tout une telle petitesse d'esprit, qu'un officier nommé Skœldebrand, venant de faire une reconnaissance, et voulant lui rendre compte sur-le-champ de sa mission et de la marche de l'armée de l'ouest, il l'arrêta en lui adressant ces mots de reproches : « Skœldebrand, votre uniforme n'est » pas complet, vous avez oublié vos épau- » lettes. » Dans son aveuglement, il fit arrêter ceux qui avaient les premiers répandu le bruit encore confus de cette marche. Un courrier expédié par un employé d'OErebro fut le premier qui lui apporta des nouvelles certaines de la marche des révoltés. Gustave-Adolphe se prépara à la fuite ; il voulait se réfugier en Ostrogothie, auprès du général Toll, qui lui était entièrement dévoué, et marcher avec l'armée du sud, que commandait ce général, contre les factieux. Cette détermination rendait indispensable la prompte exécution du complot. L'arrestation du roi eut lieu sans le secours des troupes, par la fermeté du général Adlercreutz et la force du major Greiff. Cet évènement prit par là une couleur moins défavorable, et la révolution qui venait de s'opérer parut ainsi n'avoir pas eu lieu par la force des armes. Tout demeura calme et silencieux dans la ville, intimidée par l'approche de l'armée de l'ouest. Le peuple accueillit la proclamation du duc de Sudermanie en qualité de roi, sans murmures comme sans acclamations. Seulement on vit sur le marché un matelot ivre s'avancer dans le cercle formé autour du héraut qui lisait la proclamation, et donner des signes d'assentiment à tous les griefs énu-

mérés contre le roi détrôné ; mais, lorsqu'il entendit le nom de son successeur, il parut mécontent, et s'en alla en criant : « Oh ! pour ce gueux-là, je le connais depuis long-temps. » Cette révolution fut accomplie le 13 mars 1809. Tout ayant heureusement réussi, le duc et le général Adlercreutz engagèrent le commandant de l'armée de l'ouest à venir seul dans la capitale ; mais celui-ci y entra le 22 en triomphe, à la tête de son armée, plaça une garde et quelques canons devant sa demeure, et prit place au conseil. Depuis ce moment, rien ne se fit sans son approbation, et aucune opération militaire, aucune négociation diplomatique n'était décidée sans lui avoir été soumise par les ministres ou par le duc lui-même. La diète s'ouvrit le 1er mai. Le duc, qui jusque là n'avait exercé le pouvoir que provisoirement, fut élu roi de Suède, et put récompenser ceux qu'on nommait alors les sauveurs de la patrie. De nombreuses faveurs se répandirent sur Adlersparre. Il devint successivement conseiller d'état, colonel, adjudant-général, commandeur de l'Épée-de-Suède, et fut enfin décoré du titre de baron, en récompense, est-il dit dans les lettres de noblesse, de sa loyauté, de son activité et des vertus patriotiques qu'il avait déployées lors du changement de gouvernement. Dans le même mois, juillet 1809, il fut envoyé en Norwége auprès du prince Christian-Auguste de Schleswig-Holstein-Augustenbourg, pour lui annoncer que la diète l'avait choisi pour successeur du roi qu'elle venait d'élire, et pour prendre le commandement de l'armée de l'ouest. Adlersparre fut aussi chargé secrètement par le roi, qui le nommait en plaisantant un vrai faiseur de révolutions, de chercher à soulever les Norwégiens contre le Danemarck. On se flattait alors en Suède que les Norwégiens et leur vice-roi, qu'ils chérissaient, se donneraient à la Suède. Ce projet eût sans doute réussi, si le prince Christian-Auguste d'Augustenbourg n'avait pas eu ce caractère de loyauté chevaleresque, apanage héréditaire de sa noble maison. Pendant toute cette guerre, jusqu'à la paix avec le Danemarck, conclue en décembre 1809, il se trouva dans une position des plus difficiles, et peut-être sans exemple dans l'histoire, placé entre la fidélité qu'il devait à son roi, et son penchant pour un peuple qu'il était obligé de combattre, et qui était prêt à proclamer en lui le futur héritier du trône. Pour un intrigant, l'occasion était favorable, mais il se montra fidèle à ses devoirs, et son honneur est demeuré intact, bien qu'à cette époque la cour de Danemarck n'ait pas paru entièrement satisfaite de sa conduite. Au mois de juin 1810, il partit, accompagné d'Adlersparre, pour sa nouvelle patrie, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. Un enthousiasme général régnait parmi les hommes de 1809, nom qu'on donnait aux fondateurs du nouvel ordre de choses, et en effet les affaires de l'état étaient dirigées avec une modération et un ensemble remarquables. Adlersparre seul différait d'opinions avec ses collègues. On ignore encore quels pouvaient être son but et ses intentions. Quelques-uns prétendent qu'il était mécontent de n'avoir pas obtenu la première place ; d'autres, qu'il n'avait pas été satisfait du dénouement, et d'autres enfin croient pouvoir expliquer sa conduite en l'attribuant à son amour pour la liberté et l'indépendance. Il résulte de sa correspondance qu'il avait demandé au roi de retirer le titre d'adjudant-général au général Adlercreutz, le second auteur de la révolution, avec qui Adlersparre était brouillé. Le roi repoussa cette prétention d'une manière polie, mais formelle. Adlersparre, piqué de ce refus, donna sa démission, que le roi refusa en lui disant qu'il devait au moins attendre jusqu'à la clôture de la diète, afin qu'on ne dît pas que ses amis étaient mécontents de son gouvernement. Il obéit, mais aussitôt après la diète il se démit des fonctions de conseiller d'état, à la surprise générale, et se retira dans une province éloignée avec la charge de gouverneur du Skaraborgland. Il ne cessa pas pour cela de recevoir des marques de la faveur constante du roi. En 1811, il fut nommé

grand'croix de l'ordre de l'Épée et élevé au rang de comte. En 1817, il fut nommé seigneur du royaume (*en af Rikets Herrar*), avec le titre d'excellence, et reçut la croix de chevalier de l'ordre des Séraphins. Il se distingua dans l'administration de cette province par les nombreux services qu'il y rendit, mais il s'y permit aussi quelques actes arbitraires qui lui valurent de vifs reproches de la part des feuilles publiques. Il donna à la fin sa démission, soit par dépit, soit à cause de son grand âge, et se renferma dans le calme de la vie privée. Retiré dans une terre éloignée, il y resta plusieurs années dans une complète obscurité, jusqu'à ce qu'il eût publié, sans y mettre son nom, son ouvrage intitulé: « *Pièces pour servir à l'histoire de la Suède ancienne, moderne et nouvelle* », qui produisit une grande sensation. Cet ouvrage est, à la vérité, peu important sous le rapport historique, en ce qu'il ne jette qu'un demi-jour sur les nouveaux événements, et qu'il manque entièrement de plan et de suite; mais il contient la correspondance d'Adlersparre avec Charles XIII, le prince Christian-Auguste, les comtes d'Engestrœm et de Wetterstedt, les différents actes échangés, en 1809, entre les cours danoise et suédoise, ainsi que les négociations secrètes du gouvernement avec le comité secret des états-généraux; pièces dont la publication violait, à l'égard de quelques personnes, la loi sur la presse, qui pouvaient nuire à des personnes encore vivantes, et le plaçaient d'ailleurs lui-même sous un jour fort équivoque. Adlersparre avoua son ouvrage, et en juillet 1831, on vit une excellence accusée juridiquement par une autre excellence (le comte de Wetterstedt), d'avoir publié des écrits destinés à rester secrets et des lettres particulières. Il dut alors paraître devant un tribunal, sous la prévention de violation de cette même constitution dont il avait été jusqu'à un certain point le fondateur. Le tribunal le déclara coupable et le condamna à une amende qu'il paya, en déclarant toutefois publiquement qu'il regardait ce jugement comme moralement injuste, et qu'il avait l'intention de continuer son ouvrage. Les sixième et septième livraisons ont en effet paru en janvier 1832.

**AD LIBITUM,** mots latins qui signifient *à volonté*. En musique, on les emploie indifféremment avec les mots italiens *a piacere*, qui ont le même sens, pour désigner les passages d'un solo qui exigent ou permettent une exécution plus libre, et relativement à la mesure, et relativement aux ornements dont l'exécution peut être susceptible. Le compositeur laisse alors au goût et au tact de l'exécutant à juger jusqu'à quel point il peut donner carrière aux inspirations de son imagination. Dans les partitions et sur les titres d'œuvres musicales, les mots *ad libitum* sont très souvent employés pour désigner une partie qui n'est pas essentiellement nécessaire au tout, et qu'on peut supprimer. Ceci ne s'applique d'ailleurs jamais qu'à des voix servant à compléter l'harmonie. Par exemple, *corno* ad libitum, *violoncello* ad libitum.

**ADMÈTE.** (*Voyez* ALCESTE.)

**ADMINISTRATION.** (*Voyez* CENTRALISATION et GOUVERNEMENT).

**ADONAI.** Nom hébreux de Dieu. Les Juifs, qui, par superstition, n'osent pas prononcer le mot Jehovah, lisent *Adonaï* dans tous les livres où il se trouve.

**ADONIES.** Fêtes en l'honneur d'Adonis. Quoique ces fêtes fussent anciennes chez les Athéniens, elles n'avaient cependant pas pris naissance chez eux. Adonis n'était qu'un demi-dieu à Athènes. Les Phéniciens, au contraire, le regardaient comme un de leurs principaux dieux. C'était le mari d'Astarté, leur première divinité, et ces dieux n'étaient autres qu'Isis et Osiris. D'après le traité de Lucien sur la déesse de Syrie, on peut croire que le culte mystérieux de Vénus-Astarté ne remontait pas au-delà du règne des Séleucides. Ce fut la célèbre Stratonice, belle-mère et femme d'Antiochus, qui fit bâtir à la déesse un temple à Hiéropolis; peut-être ne fit-elle que le rétablir. Aussi les adonies les plus célèbres étaient celles des Assyriens et des Phéniciens. Elles avaient lieu en même temps

dans la Basse-Égypte et en Phénicie, dans la ville de Byblos, près de laquelle coulait un fleuve nommé Adonis. Les eaux de ce fleuve, rougies en certain temps par les sables du Liban, passaient pour avoir reçu cette couleur du sang sorti de la blessure d'Adonis. C'était à l'époque où elles rougissaient qu'on célébrait la fête. La ville de Byblos était en deuil; les femmes, la tête rasée, couraient de tous côtés en se frappant la poitrine et en criant: « Il est mort, il est mort, le bel Adonis; pleurons le bel Adonis. » La belle idylle de Bion, où ce poète déplore avec tant de charme la mort du favori de la déesse de Cythère, est due à cette fête. Pendant qu'on pleurait à Byblos la mort d'Adonis, les femmes d'Alexandrie mettaient sur la mer un panier de jones qui renfermait une lettre, et l'abandonnaient aux flots. Ce panier voguait, disait-on, de lui-même vers Byblos, où il était reçu avec des transports de joie, et l'on disait que le dieu était ressuscité. Personne n'était exempt de célébrer cette fête. On vit Arsinoë, sœur de Ptolémée-Philadelphe, porter la statue d'Adonis. Toutes les femmes les plus considérables la suivaient, portant des corbeilles de fleurs, des vases et des gâteaux. Celles qui ne prenaient pas part à la fête étaient obligées de se prostituer; l'argent qu'elles gagnaient était employé au culte de Vénus et d'Adonis.

Ces fêtes se célébraient à Athènes dans le mois de munichion (mars ou avril); elles duraient huit jours, dont les premiers se passaient dans la tristesse, en mémoire de la mort d'Adonis et de sa descente aux enfers. Les autres se passaient dans la joie, c'était son retour ou sa résurrection qu'on célébrait; car on sait que Vénus ne put obtenir de posséder son favori toute l'année, et que la muse Calliope, à laquelle on s'en rapporta, avait décidé qu'Adonis passerait six mois avec Vénus et six mois près de Proserpine. Il n'était permis qu'aux femmes d'assister à ces solennités. On les voyait courir, les cheveux épars, dans les rues d'Athènes, qu'elles faisaient retentir de leurs gémissements, s'arrêtant devant les représentations du bel Adonis mort, exposées en différents quartiers de la ville. On portait en grande cérémonie et sur de riches tapis les statues de Vénus et de son amant. On garnissait de blé, d'herbes, de laitues et de fleurs des espèces de vases et de coquilles qu'on nommait les jardins d'Adonis. Après les avoir promenés dans la ville, on les jetait dans la mer, pour faire allusion, sans doute, à la mort d'Adonis, moissonné comme ces fleurs dans la saison la plus brillante de la vie. Toutes les cérémonies des fêtes d'Adonis s'exécutaient au son de flûtes nommées *gingrai*, qui rendaient un son lugubre. Ce nom de gingrai était, suivant Athénée et Pollux, celui d'Adonis chez les Phéniciens, et Bochart croit qu'il signifiait *seigneur*. Les sacrifices des adonies se nommaient *kathedra*. Les jours où l'on célébrait ces fêtes étaient réputés malheureux. On attribua le mauvais succès de l'expédition de Sicile au départ de la flotte d'Athènes pendant les adonies. — Suivant Macrobe, Adonis est le soleil ou Bacchus jeune, le même qu'Osiris. C'était l'Atys des Phrygiens, le Thammuz des Babyloniens, au culte duquel les Juifs se laissèrent souvent entraîner, et contre lequel tonna la voix des prophètes. Ces fêtes offaient une allusion au cours du soleil, qui est tué, pour ainsi dire, par l'hiver, dont le sanglier était l'emblème. Quelques auteurs ont regardé Adonis comme le froment, qui reste six mois sous terre et six mois dessus. — Il y avait des adonies à Argos, à Dium en Macédoine, et en Chypre, où Adonis était adoré sous le nom de Gabas, de Pygmalion, de Phéréclès. Les Perses, selon Giraldi, le nommaient Abobas. Les Grecs lui donnaient aussi le nom de Kurios, seigneur.

**ADONIQUE.** Le vers adonique est composé d'un dactyle, d'un spondée ou trochée,

— ◡◡ — $\overset{\smile}{—}$

et convient par sa marche vive et rapide à des chants joyeux et plaisants. L'emploi de ce vers dans une pièce de vers d'une certaine étendue lui donnerait une uniformité qui deviendrait monotone;

aussi ne s'en sert-on que rarement sans mélange. Les anciens le mêlaient toujours à d'autres formes de vers; c'est ainsi que le dernier vers d'une strophe saphique est un adonique.

**ADONIS,** fils de Myrrha, qui l'eut de son propre père Cinyras. (*Voy.* Myrrha.) Il fut élévé par les dryades, nymphes des bois, et sa beauté devint si ravissante que Vénus le choisit pour son favori. La déesse, dans sa tendre sollicitude, accompagnait le jeune chasseur à travers les bois sauvages, lui montrant les dangers auxquels il s'exposait. Adonis, méprisant ses avertissements, n'en poursuivait qu'avec une passion toujours plus ardente les bêtes féroces, et les tuait à coups de flèches ou de massue. Mais ayant un jour manqué un sanglier furieux, celui-ci se jeta sur lui et le blessa mortellement. Bien que la déesse eût presque aussitôt appris ce malheur, bien que, pour courir au secours du bel Adonis, elle n'eût pas craint d'ensanglanter ses pieds délicats aux épines des rosiers, dont les fleurs, jadis blanches, devinrent dès lors de la couleur de son sang, elle le trouva étendu sans vie sur l'herbe. Pour adoucir ses regrets, elle ne put que le changer en anémone, fleur qui dure si peu, et obtenir de Jupiter que, partageant la jouissance du jeune homme entre elle et Proserpine, il lui permettrait de passer six mois de l'année dans l'enfer, et les six autres dans l'olympe. La *Symbolique* de Creutzer contient une explication très étendue de ce mythe.

**ADONIS,** nom donné à une danse qui retraçait les aventures du bel Adonis. D'après le peu de mots qu'en dit Prudence, elle était exécutée par une femme, et il y avait une partie où elle se livrait à la douleur.

**ADOPTANTS.** Hérétiques qui prétendaient que, comme Dieu, Jésus-Christ était de sa nature fils de Dieu, mais que, comme homme, il ne l'était que par adoption au moyen du baptême et de la résurrection, voies par lesquelles Dieu dans sa grâce adopte aussi d'autres hommes pour fils. Ils trouvaient inconvenant d'appeler un être humain *fils de Dieu*, dans la stricte acception de ce terme. Flipandus, archevêque de Tolède, et Félix, évêque d'Urgel, en Espagne, introduisirent cette hérésie en 783, et lui firent de nombreux partisans tant en France qu'en Espagne. Charlemagne, dans un synode tenu à Ratisbonne, fit condamner cette hérésie et déposer Félix, son vassal. Ce jugement fut répété à Francfort-sur-le-Mein, en 794, à Rome et à Aix-la-Chapelle, en 799, par suite de l'obstination de Félix, qui, après deux rétractations successives, persista dans son hérésie; il contint même une clause additionnelle qui condamnait l'hérésiasque à rester jusqu'à sa mort (qui arriva en 818) sous la surveillance de l'évêque de Lyon. Quand Flipandus mourut, cette discussion tomba dans l'oubli; elle fut remarquable par la modération qu'y déploya Charlemagne, et en ce que l'opinion des adoptants a souvent été embrassée dans l'église par ceux qui ont voulu approfondir le mystère de la divinité de Jésus-Christ et l'*accommoder* à la raison humaine. (*Voyez* Sociniens.)

**ADOPTION,** acte par lequel on choisit quelqu'un d'une famille étrangère pour en faire, aux yeux de la loi, son propre enfant. — L'adoption remonte aux temps les plus reculés; c'était une consolation accordée par la loi à ceux qui n'avaient point d'enfants. Chaque nation, à cet égard, avait ses usages. Dans les premiers temps de la monarchie, et chez tous les peuples guerriers de la Germanie, l'adoption se faisait par les armes; cette coutume ne tarda pas à tomber en une complète désuétude; depuis des siècles le droit français écrit ou coutumier ne reconnaissait plus l'adoption, lorsqu'elle fut rétablie par la loi du 18 janvier 1792. La législation se trouve aujourd'hui complétée sur ce point par les dispositions du titre 8 du Code civil. — D'après ces dispositions, l'adoption est un contrat qui ne peut êtae passé qu'entre majeurs; l'adoptant doit être âgé de plus de cinquante ans, et sans enfants légitimes, car celui qui a déjà des enfants ou qui est encore dans un âge qui lui permette d'en espérer, n'a pas be-

soin d'adopter ceux d'autrui; et il doit avoir au moins quinze ans de plus que l'adopté, parce que l'effet du contrat est d'établir entre eux les relations de père à fils. Le législateur veut, en outre, que le contrat ait été motivé par six années de soins donnés par l'adoptant à l'adopté pendant sa minorité. — L'adopté n'est soumis à aucune autre condition que celle de rapporter le consentement de ses père et mère, s'il n'a point vingt-cinq ans; et s'il a dépassé cet âge, il ne doit pas procéder à un acte qui opère pour lui un changement d'état sans avoir requis leur conseil. — Cependant, si l'adoption est rémunératoire, si elle est fondée sur la reconnaissance d'un service rendu dans le péril le plus imminent, lorsque l'adopté a sauvé la vie à l'adoptant, soit dans un combat, soit en le retirant des flammes ou des flots, il suffit alors que l'adoptant soit majeur sans enfants et plus âgé que l'adopté. Si l'adoptant est marié, l'adoption ne peut avoir lieu, dans aucun cas, sans le consentement du second époux, qui a le droit d'intervenir au contrat, encore bien qu'il ne soit pas permis à plusieurs d'adopter la même personne; mais il s'agit ici de deux époux constituant une même famille. — L'adoption, qui, en droit romain, se conférait autrefois par l'autorité du prince, émane aujourd'hui de l'autorité du juge; les tribunaux sont donc appelés à vérifier si les conditions exigées se trouvent remplies, et à rechercher s'il n'existe aucune cause d'honnêteté publique qui défende l'adoption. Le cas échéant, comme alors ils ne rendent pas la justice, il leur est interdit de motiver leur décision; toutefois, cette décision ne suffit pas pour conférer l'adoption, qui n'est complète que par l'inscription faite sur les registres de l'état civil. Il est un cas où l'adoption peut être conférée par testament à la suite de la tutelle officieuse. — Par l'adoption, l'adopté acquiert, à l'égard de l'adoptant, tous les droits d'un enfant légitime, dont il prend le nom; mais il n'entre pas pour cela dans la famille de l'adoptant, et les liens qui l'attachaient à sa propre famille ne sont pas rompus. Ainsi, l'adopté hérite de l'adoptant, mais non pas des parents de l'adoptant. L'adoption ne peut pas avoir lieu en faveur d'un étranger, car par là l'étranger deviendrait Français, sans cependant cesser d'être étranger, ce qui serait contraire à tous les principes, nul ne pouvant appartenir à deux nations. — L'une des questions de jurisprudence les plus controversées est de savoir si l'on peut adopter son enfant naturel légalement reconnu; rien ne nous semble s'y opposer; nous croyons même que la morale y est intéressée : en effet, si l'enfant naturel, ou même l'enfant adultérin, peuvent être réhabilités, après un temps d'épreuve, par l'adoption, l'on doit croire que le législateur n'a pas voulu leur enlever ce dernier espoir, puisqu'il n'en a pas fait l'interdiction formelle.

**ADRASTE**, roi d'Argos, fils de Talaüs et d'Eurynome. Pour obéir à l'oracle, qui lui ordonnait de donner ses deux filles, Argia et Deiphyle, à un lion et à un sanglier, il offrit l'une à Polynice, banni de Thèbes par son frère Étéocle, qui vint à lui enveloppé dans une peau de lion, et l'autre à Tydée, qui se présenta à ses regards vêtu d'une peau de sanglier. Pour soutenir les droits de son gendre, il marcha contre Thèbes avec une armée commandée par sept braves généraux : cette guerre est célèbre sous le nom de *Guerre des sept héros.* On la place vers l'an 1226 avant Jésus-Christ. Tous les généraux y périrent, à l'exception d'Adraste, qui se réfugia à Athènes avec un petit nombre des siens, et, par le secours de Thésée, retourna dans ses états. Quelques années après, Adraste forma une nouvelle armée, commandée par les fils des princes qui avaient péri dans la première, connus sous le nom d'*épigones* (descendants); mais Adraste perdit dans le combat son fils Égialée, et mourut bientôt de la douleur que lui causa cette perte.

**ADRASTÉE**, fille de Jupiter et de la Nécessité, servante de l'éternelle justice, vengeresse de tous les torts, à laquelle aucun mortel ne saurait échapper.

Selon quelques auteurs, Adrastée n'était qu'un surnom de Némésis.

**ADRESSE.** En langage parlementaire, on entend par le mot *adresse* une lettre de respect, de félicitation, d'adhésion ou de demande, adressée au souverain par un corps politique, ou par une réunion de citoyens. Ce n'est que depuis un petit nombre d'années qu'on a commencé à attacher de l'importance à ce mode d'expression de l'opinion publique, et c'est également depuis peu que les gouvernements dans des instants critiques ont eu recours à cette manière de communiquer avec les nations, qui alors est plus généralement désignée sous le nom de proclamation. L'usage des adresses est originaire d'Angleterre, où le parlement est dans l'habitude de répondre au discours d'ouverture ou de clôture de la session que prononce le roi, par une adresse, et de récompenser de grands services rendus à l'état par un remercîment public. Le congrès des états-unis d'Amérique a conservé cet usage (*voyez* le manuel parlementaire de Jefferson), qui a également passé dans les mœurs politique de la plupart des états constitutionnels de l'Europe, sauf des restrictions plus ou moins fortes. En Wurtemberg, par exemple, il a été décidé qu'une adresse à l'armée votée par la législature était inconstitutionnelle; et en Bavière, ainsi que dans le duché de Bade, la constitution n'accorde aux états que le droit de pétition au roi et de mise en accusation des ministres. Il est vrai qu'à l'aide de ces deux formes d'adresse, un corps délibérant pourrait dans ces deux pays arriver aux mêmes résultats que le parlement anglais ou que le congrès américain, car partout ces résultats se résument en une question de majorité. L'adresse des 221 au roi Charles X votée en 1830 par la chambre des députés de France, et ainsi appelée du nombre qui formait la majorité dont elle formulait l'opinion, est sans contredit l'une des plus mémorables qu'aient encore offertes les annales parlementaires des nations constitutionnelles, en raison des évènemens extraordinaires qu'elle a amenés en France et par suite en Europe. (*Voyez* BARRICADES). Quant aux adresses de félicitation, d'adhésion, etc., émanant des autorités constituées d'un pays, il y a long-temps qu'elles ont perdu toute importance politique. Pour que ces documents servissent réellement à constater l'état de l'opinion d'un pays, il faudrait qu'ils fussent délibérés et votés par des hommes autres que ceux auxquels les gouvernements confient précisément une part dans l'exercice de leur autorité. Emanant au contraire d'assemblées représentant véritablement les intérêts des localités, les adresses seraient d'une incontestable utilité pour faire connaître la vérité aux gouvernements. Sous ce rapport, il semble qu'on ne saurait trop recommander l'imitation de l'usage qui existe depuis un temps immémorial en Angleterre, et qui permet à plusieurs centaines de milliers de citoyens de se réunir à jour fixe dans un lieu donné, à l'effet de délibérer, soit sur la situation des affaires du pays, soit sur les griefs particuliers que les localités lésées dans leurs intérêts peuvent avoir à faire connaître au souverain ou à la législature. Ces vastes réunions d'hommes, dans lesquelles des orateurs populaires exposent dans un langage ferme et incisif, tantôt les grands principes du droit politique, tantôt les erreurs des gouvernants, peuvent d'ailleurs dans une machine constitutionnelle être considérées comme autant de soupapes de sûreté par lesquelles s'échappe le trop plein du mécontentement populaire. Les peuples, comme les enfants, demandent moins qu'on les soulage qu'on ne paraisse écouter leurs doléances.

**ADRIAN** (JEAN-VALENTIN), né le 17 septembre 1795 à Klingenberg, sur le Mein. Il reçut, dans sa ville natale, les premiers éléments d'une éducation distinguée qu'il termina dans les écoles de Wittenberg et d'Aschaffenbourg, et ensuite à l'université de Charles, qui fut alors établie dans cette dernière ville. Il prit part, comme volontaire, aux campagnes de France de 1813 et 1814, et

vint à son retour, de 1814 à 1816, suivre les cours de l'université de Wurtzbourg. Il séjourna ensuite quelque temps dans la Suisse française et dans sa ville natale. Après être resté quelques années comme professeur dans l'institution d'Hornemann à Rodelheim, il partit en 1819 pour l'Italie, et revint l'année suivante occuper la place de précepteur des enfants de l'ancien ministre de Wurtemberg, comte de Winzingerode.—Il quitta ensuite cette place pour visiter Paris et l'Angleterre. De retour de ce voyage, il en publia quelques fragments dans les journaux littéraires allemands; plus tard, il fit paraître ses *Peintures des mœurs anglaises* (Bilder aus England) en deux volumes imprimés en 1827 à Francfort Sur-le-Mein, qui furent suivies des *Esquisses anglaises* (Skizzen aus England), qui parurent en 1830. Adrian a su, dans ces deux ouvrages, exprimer avec beaucoup de vérité les premières impressions de l'étranger en Angleterre, et décrire de la manière la plus exacte la manière de vivre du peuple anglais et ses habitudes particulières. A son retour, en 1823, il fut nommé professeur de langues vivantes à Giessen, où il est encore actuellement. Ses différents voyages, le nombre et la variété des relations qu'il forma, exercèrent une heureuse influence sur le développement et la formation de son esprit actif, et si ses essais poétiques sont faibles et dépourvus d'originalité, on ne peut méconnaître un véritable talent dans ses traductions et ses ouvrages descriptifs. Quelques-unes de ses imitations de lord Byron ont atteint avec bonheur le but, si difficile, de faire passer dans une langue étrangère les inspirations de ce génie particulier. Il se publie en Allemagne, depuis 1830, et sous sa direction, une traduction des œuvres complètes de Byron. Depuis 1825, il publie l'ouvrage annuel intitulé *Rheinische Taschenbuch*, ou Almanach du Rhin.

**ADRIANIES.** Tous les cinq ans, on honorait la mémoire de l'empereur Adrien par de très belles fêtes; le trente-quatrième marbre d'Oxford prouve qu'il y avait dans ces fêtes des concours de musique, et qu'on les célébrait à Rome, à Thèbes et à Ephèse.

**ADRIATIQUE** (la mer). On appelle ainsi un vaste golfe de la Méditerranée, qui baigne les côtes de l'Italie, de l'Illyrie, de la Dalmatie et de l'Albanie (Epire). Sa superficie est d'environ huit mille lieues carrées. Sur les côtes autrichiennes, il contient un grand nombre de petites îles et de golfes, dont les plus célèbres sont ceux de Trieste, de Quarnaro et de Cattaro. L'extrémité septentrionale de l'Adriatique s'appelle aussi golfe de Venise, du nom de cette république, autrefois si puissante, et dont l'Adriatique était alors le domaine exclusif. (*Voyez* Venise.) Aujourd'hui, les Anglais, par la possession de Corfou, sont seuls maîtres de l'Adriatique, de même que la possession de Gibraltar les rend maîtres de la Méditerranée.

**ADRIEN** (P. Ælius Adrianus), successeur de Trajan sur le trône impérial de Rome, montra de bonne heure de grands talents, acquit une grande habileté dans les sciences et les belles-lettres, et à peine âgé de quinze ans parlait déjà la langue grecque avec tant de perfection qu'on l'avait surnommé le *Jeune Grec*. On dit qu'il était doué d'une mémoire si extraordinaire qu'il n'avait besoin de lire un livre qu'une seule fois pour le savoir par cœur, et qu'il connaissait tous ses soldats par leurs noms. Il était, en outre, orateur, poëte, grammairien, philosophe, mathématicien, médecin, peintre, musicien, et même astrologue. Mais, à toutes ces grandes qualités, il joignait en même temps tant de défauts, que Trajan, son tuteur, n'eut jamais d'affection pour lui. Il fut redevable de son élévation au trône à l'épouse de Trajan, Plotine, qui tint la mort de celui-ci secrète, jusqu'à ce qu'on eût fabriqué un testament, dans lequel Trajan adoptait Adrien et le désignait comme son successeur à l'empire, et jusqu'à ce que par ses largesses elle lui eût gagné les soldats. Quand tout fut prêt, Adrien manda d'Antioche à Rome la mort de l'empereur, prétendit avoir été forcé de prendre la cou-

ronne, et promit au sénat de gouverner avec sagesse, et aux prétoriens double gratification. Après être ainsi monté sur le trône l'an de J.-C. 117, il vint à Rome, et se concilia tout d'abord la faveur populaire par la douceur de son gouvernement. Il ne tarda pas cependant à montrer un caractère lâche, défiant et voluptueux. Entre autres actes, nous citerons la paix qu'il acheta honteusement des Sarmates et des Roxolans, qui avaient fait une irruption dans l'Illyrie. De l'an 120 à l'an 131, il fit son célèbre voyage dans toutes les provinces de l'empire romain, et, à ce qu'on rapporte, à pied et nu-tête, sans doute par quelque singularité philosophique. Il perdit en Égypte son cher Antinoüs (*voyez* ce mot), dont la mort le rendit long-temps inconsolable. Pendant le séjour de deux années qu'il fit à Athènes, il avait envoyé une colonie de soldats romains s'établir sur les ruines de Jérusalem, et fait construire un temple à Jupiter dans le lieu même où avait été le temple de Salomon. Les Juifs, blessés par cet acte dans leurs opinions religieuses, se soulevèrent, et cette révolte ne fut étouffée qu'au bout de deux ans et demi, après des torrents de sang versé. Adrien orna Athènes de nombreux édifices, et y acheva la construction du temple de Jupiter Olympien, commencée cinq cent soixante ans auparavant. Adrien mourut à Bayes en 138, à l'âge de soixante-deux ans, après en avoir régné vingt-un. Il fit fleurir la littérature et les beaux-arts, fit beaucoup de bien dans ses voyages, publia l'*Edit perpétuel*, si célèbre dans l'histoire de la jurisprudence, rendit des lois contre la corruption et contre la barbarie, avec laquelle se faisait le commerce d'esclaves, prohiba les sacrifices humains et les établissements de bains communs aux deux sexes, etc. Il eut pour successeur Antonin-le-Pieux.

**ADRIEN.** On compte six papes de ce nom. Le premier, né à Rome, régna de 772 à 795, et fut l'ami de Charlemagne, qui, pour le récompenser du zèle avec lequel il avait défendu ses droits à la couronne, le protégea de ses armes contre Didier, roi des Lombards (774), et confirma le don de Pépin. (*Voy.* États de l'Église.) —En confirmant les résolutions prises en 786, au concile de Nicée, relativement au culte des images, Adrien mécontenta fortement l'empereur, qui fit rejeter ces résolutions par le synode tenu à Francfort-sur-le-Mein en 794.—Adrien combattit cependant avec tant d'habileté les motifs de la décicion de ce synode, que Charlemagne n'en resta pas moins son ami, et qu'à sa mort, arrivée en 795, il composa lui-même son épitaphe, qu'on voit encore aujourd'hui au Vatican. Bien que ce pape ne fût pas un profond théologien, il mérita l'estime générale de ses contemporains par la droiture et la fermeté de son caractère, estime qu'il fit merveilleusement servir à l'agrandissement de sa puissance temporelle.

Adrien II, né à Rome, était déjà âgé de soixante-quinze ans quand il fut salué pape. Ce vénérable et vertueux pontife s'est surtout rendu célèbre par le refus courageux qu'il fit à Lothaire II, roi de Lorraine, de consentir à son divorce d'avec Thietberge, son épouse. Son intervention dans la querelle de succession qui éclata à la mort de Lothaire, entre Charles-le-Chauve et l'empereur Louis, lui attira l'inimitié de ce dernier. Il soutint avec peu de succès une lutte engagée contre son autorité en France, où on déposa, malgré lui, Hinkmar, évêque de Laon, et échoua dans une tentative faite à Constantinople contre les droits du patriarche Photius, qu'il excommunia, mais dont l'église n'en continua pas moins à se considérer comme indépendante du siége de Rome.

Adrien III, romain, fut élu en 884, et ne régna qu'un an et six mois. Il s'opposa à l'influence des empereurs sur l'élection des papes, et conçut le projet de réunir l'Italie en une seule monarchie gouvernée par un roi, dans le cas où Charles-le-Gros serait venu à mourir sans héritiers.

Adrien IV, né en Angleterre (il s'appelait primitivement Breakspear), était un simple moine, qui, par ses seuls talents, s'éleva rapidement à la dignité de cardinal et de légat du pape dans le nord de

l'Europe, où il fonda à Drontheim le premier archevêché qu'il y ait eu en Norwége, et où, à Upsal, il érigea en archevêché l'évêché de cette ville. Élu pape en 1154, il fit sans succès la guerre à Guillaume de Sicile, qui, en 1156, le força à faire la paix, et lui fit solennellement promettre qu'à l'avenir il n'entreprendrait plus rien en matière spirituelle dans le royaume de Sicile, sans le consentement exprès du *roi*. L'empereur Frédéric I$^{er}$, qui auparavant lui avait tenu l'étrier, et qui avait été couronné par lui le 18 juin 1155, le blâma de la condescendance qu'il avait montrée dans cette occasion, et d'avoir conclu la paix avec Guillaume, son ennemi déclaré. Adrien ajouta au mécontentement de l'empereur par le langage hautain dont il se servit dans les lettres qu'il lui adressa, et en excitant les Lombards contre lui; de son côté, Frédéric en agit dans les états de l'église comme s'il n'eût pas existé de pape. Adrien mourut à Agnani, avant que cette querelle fût apaisée, le 11 septembre 1159. Son pontificat est surtout remarquable par la permission qu'il donna à Henri II, roi d'Angleterre, d'envahir l'Irlande, à la condition que chaque maison de cette île paierait au saint-siége une rente annuelle d'un denier, attendu que toutes les îles faisaient partie du domaine de saint Pierre.

ADRIEN V, avant son exaltation, se nommait Ottoboni de Fiesque. Il était génois, et, en qualité de légat, avait heureusement terminé la querelle du roi Henri III d'Angleterre avec les grands de son royaume. Il mourut en 1176, peu de temps après son élection.

ADRIEN VI, fils d'un ouvrier d'Utrecht, d'abord professeur à Louvain, fut nommé, en 1507, instituteur de Charles-Quint. Ambassadeur, en 1515, de l'empereur Maximilien auprès de Ferdinand le Catholique, il réussit à déterminer ce monarque à choisir Charles-Quint pour successeur; ce qui lui valait, en 1516, sa nomination à l'évêché de Tortose et à la régence d'Espagne, et, en 1517, sa promotion au cardinalat. Les Espagnols, mécontents de la sévérité de son administration, se réjouirent quand, par les soins de Charles V, il fut élu pape en 1522. Les réformes qu'il opéra dans les états du saint siége, sa haine active contre les vieux abus, la prodigalité et la vente honteuse des indulgences, le fit mal voir à Rome. Les cardinaux surent rendre ses efforts inutiles: il est douteux, au reste, que la réforme entreprise par ce pontife eût arrêté les progrès de ce mouvement réformateur qui avait éclaté en Allemagne, et qui porta un coup si terrible à la toute-puissance de la papauté. Adrien vit avec douleur s'opérer cette grande révolution, s'efforça d'exciter Zwingle et Érasme contre Luther, et y réussit d'autant moins que son esprit étroit et borné n'était pas à la hauteur de la grande époque où il vivait. On doit aussi blâmer les mesures politiques auxquelles il eut recours contre la France: ce furent autant de fautes. Malgré la droiture et la pureté de ses intentions, Adrien, en expirant, ne fut point regretté. Il mourut en 1522, après avoir régné dix-huit mois. Il convint lui-même que la période de son pontificat avait été la plus malheureuse de sa vie.

**ADULÉ** (Marbres d'). Adulé, ville d'Éthiopie, citée par les anciens écrivains comme la plus importante place de commerce des Troglodytes et des Éthiopiens, paraît être l'Arkiko d'aujourd'hui, qui est situé par le quinzième degré quarante minutes de latitude nord, et sert de résidence au naïb de Massuah. Adulé est célèbre dans l'histoire par l'inscription trouvée dans cette ville au sixième siècle, du temps de l'empereur Justinien, sur une colonne de marbre, par le voyageur Cosmas Indicopleustes, qui l'a rapportée tout au long dans sa *Topographia christiana*. (*Voyez* ABYSSINIE.)

**ADULTÈRE**. Deux mots latins, *ad* et *alter*, d'où sont dérivés *alteratio* et *adulteratio*, sont la racine de ce mot, qui s'applique à la *violation de la foi conjugale*, pour laquelle les Grecs avaient celui de μοιχεια, dont les Latins avaient fait leur *mœchus*, que nous n'avons point francisé. On l'applique aussi par extension à celui ou à celle qui commet cette

violation, que nous avons à examiner ici sous le double rapport de la morale et de la législation; car ce n'est pas seulement, selon nous, une infraction à la loi civile du mariage, c'en est une aussi à une espèce de convention tacite et à la pudeur naturelle de deux êtres qui, en se choisissant entre tous, se sont promis de vivre l'un pour l'autre, sans partage et sans mélange. Cette convention ne doit pas être moins sacrée, quoïqu'elle ne soit pas écrite comme l'autre dans nos codes, sans doute parce que, comme l'a fort bien dit Montesquieu : « Il est aisé de régler par des lois ce qu'on doit aux autres, mais il est difficile d'y comprendre tout ce qu'on se doit à soi-même. » — Considéré sous le rapport de la législation, l'adultère n'est pas seulement un mal en ce sens qu'il est un vol; c'est un crime, en ce qu'il attaque le principe social, ou l'intégrité de la famille et le droit de propriété, en introduisant dans la première, d'une façon subreptice, des individus étrangers, qui sont appelés par la loi à partager avec les enfants légitimes les biens et l'héritage du chef. L'adultère cesse d'être répréhensible par la loi, parce qu'il cesse d'exister à ses yeux, dans les pays où la communauté des femmes est permise, comme Platon voulait l'admettre dans sa *république*, et comme Lycurgue l'avait introduite à Lacédémone, où les enfants appartenaient à l'état, qui les élevait et les dotait à ses frais. A l'exception de ce seul peuple civilisé de l'antiquité, on ne trouve l'adultère toléré par l'usage ou par la loi que chez les peuples barbares ou dont la civilisation est encore dans l'enfance. Et même, n'est-ce pas une règle tellement générale que l'on ne puisse citer plusieurs exemples du contraire jusque chez ceux où la polygamie est en vigueur, et qui, par cette raison, paraîtraient devoir être moins sévères que d'autres sur le chapitre de la fidélité conjugale. — C'est la différence des résultats de l'adultère, relativement aux deux sexes, qui a fait établir chez tous les peuples policés celle de la pénalité appliquée à l'homme ou à sa compagne, et dont les femmes, qui jugent plus avec leur cœur qu'avec leur raison, se plaignent bien injustement, en disant qu'on voit bien que ce sont les hommes qui ont fait les lois. Un mari infidèle manque à sa promesse, à ses serments, à la morale naturelle, mais sa faute ne fait à la personne qui est associée à son sort qu'un tort passager et bien faible, surtout quand elle l'ignore. Il n'en est pas de même à son égard de la faute que peut commettre sa femme. L'ignorât-il, son amour-propre, sa sensibilité, seraient seuls épargnés; mais les résultats de cette faute pourraient le blesser non-seulement dans son honneur, mais encore dans ses affections et dans ses biens, en appelant, comme nous l'avons dit, au partage de ses caresses et de sa fortune des enfants totalement étrangers, ou qui seraient le produit d'un double commerce. Le soupçon seul, en pareil cas, est déjà une tache pour la femme, et le doute un tourment pour le mari. —Ainsi, le législateur n'a été que juste quand il a dit (art. 229 du *Code civil*) que le mari pourrait demander le divorce, simplement pour cause d'adultère de sa femme, sans spécifier l'espèce, tandis qu'il ajoute, dans l'article suivant, que : « La femme pourra demander le divorce pour cause d'adultère de son mari, *lorsqu'il aura tenu sa concubine dans la maison commune.* » La loi qui absout le mari du meurtre de sa femme et de son complice, surpris par lui en flagrant délit, n'est encore qu'une tolérance, qu'une satisfaction cruelle, mais fondée, laissée à l'outrage le plus sanglant, à la provocation la plus directe que puisse recevoir un homme dans son honneur et dans son repos. — Nous venons de dire que les pays où la polygamie est en usage ne sont pas toujours ceux où l'on se montre le moins sévère à l'égard de l'infidélité des femmes. Ainsi, par exemple, si l'adultère n'est puni que d'une amende à Siam, il est frappé de mort chez les Tucopiens, les Rotoumayens, les Nubiens, les habitants de Bornou, etc., et réprimé plus ou moins sévèrement par les nouveaux Zélandais, les Hottentots et les naturels

de Taïti. Chez les Battas, peuple de cannibales habitant l'intérieur de Sumatra, le complice d'une femme adultère subit la loi du vaincu et sert de proie vivante à la vengeance et à l'appétit carnassier de l'offensé et de ses parents. Chez d'autres peuplades, en Mongolie par exemple, on admet une distinction dans la personne du coupable. Si un homme du peuple a eu un commerce illicite avec l'épouse d'un prince, il est taillé en pièces, et la princesse est décapitée; mais un prince surpris avec une femme du peuple ne paie qu'une amende. Avec le principe de la force et de l'injustice, qui se montre ici dans le traitement de l'homme à l'égard de la femme, et qui est plus particulier aux nations sauvages, apparaît aussi celui du privilége, qui s'est glissé et maintenu également chez tous les peuples civilisés. — Si nous nous reportons maintenant à la législation des peuples de l'antiquité, nous voyons que chez les Romains la loi Julie avait établi pour l'adultère une peine que ne rapporte point le Digeste, mais que l'on suppose n'avoir été que de la rélégation, puisque celle de l'inceste n'était que de la déportation. Auguste, pressé de faire des règlements plus sévères sur les déportements des femmes, éluda la demande des sénateurs, en leur disant de corriger leurs femmes comme il corrigeait la sienne, sans toutefois leur donner et sans qu'ils osassent lui demander son secret à cet égard. Tibère, qui avait moins en vue de corriger les mœurs générales que d'apporter un frein aux écarts de sa propre famille et de punir ce qu'il regardait comme un crime d'impiété ou de lèse-majesté, essaya de faire revivre les anciennes lois romaines, c'est-à-dire le *tribunal domestique*, institution qui datait du temps de Romulus, et dont les dispositions ne regardaient du reste que les femmes des sénateurs et non celles du peuple, à la différence des Grecs et même des barbares, qui avaient des magistrats spécialement chargés de veiller sur les mœurs des femmes, espèce de tutèle, que les premiers Germains appelaient *mundeburdium*. Cette loi romaine, qui voulait que l'accusation de l'adultère fût publique, était admirable, dit Montesquieu, pour maintenir la pureté des mœurs, en ce qu'elle était à la fois un frein pour les femmes et un aiguillon pour ceux qui étaient obligés de veiller sur elles. Antonin, enchérissant encore sur les intentions bien évidentes des premiers législateurs, avait ordonné par un édit qu'avant d'admettre l'accusation d'adultère, de la part d'un mari contre sa femme, on examinât bien sa conduite à lui-même, et qu'on le punît sévèrement s'il avait des reproches à se faire. Le farouche Sixte-Quint alla plus loin encore, en décrétant que tous les maris qui ne viendraient point se plaindre à lui des débauches de leurs femmes seraient punis de mort. — En examinant la législation des peuples civilisés modernes sur l'adultère, nous voyons, d'une part, la publicité de l'accusation, comme en Angleterre, et, de l'autre, celle de la punition, comme autrefois en France, porter quelquefois une atteinte à la pudeur qu'on voulait venger, et substituer un mal à un autre. Tout le monde avouera que le scandale des débats et de leur publication chez nos voisins, à l'égard du délit que, par une espèce de contradiction et de pruderie de la langue, ils qualifient seulement de *criminal conversation*, est une chose fort peu édifiante, ainsi que l'indécence des peines portées jadis chez nous contre les coupables, qui devaient être promenés nus et fustigés par les rues, ou à la suite des processions publiques, et quelquefois même avec des circonstances qu'une plume chaste se refuse à rapporter. (*Voyez* Dulaure, *Histoire des Cultes.*) — Avant la révolution, une femme adultère était le plus souvent condamnée, en France, à être enfermée dans un couvent pour y demeurer en habit séculier pendant deux années. Si le mari ne la reprenait point, elle devait être rasée, voilée et vêtue comme les autres religieuses, et y rester toute sa vie. Si le mari était pauvre, la femme pouvait être enfermée dans un hôpital et traitée à l'instar des femmes débauchées, comme si la différence des

fortunes, dit le publiciste auquel nous empruntons ce passage (Courtin, *Encyclopédie moderne*) devait entraîner des nuances dans les peines. La jurisprudence de tous les parlements sur l'adultère n'était point, du reste, entièrement la même dans toute la France. Le code pénal de 1791 avait gardé le silence sur ce crime; les dispositions du nouveau code ont rempli cette lacune et compris l'adultère au rang des atteintes aux mœurs. Aujourd'hui, la femme adultère est condamnée à un emprisonnement de trois mois au moins, et de deux ans au plus; le mari reste le maître d'arrêter l'effet de cette condamnation. Le complice de la femme est passible de la même peine. — Au résumé, l'adultère, chez les différents peuples de l'Europe, est considéré de nos jours, en quelque sorte, moins comme un délit contre la société que contre l'époux, et n'entraîne généralement qu'une réclusion momentanée ou des condamnations pécuniaires. — Cependant, la jurisprudence anglaise enlève quelquefois au complice d'une femme adultère une partie de sa fortune, s'il est dans une position élevée, et emporte pour d'autres la perte complète de la liberté; car un domestique convaincu d'adultère avec une lady peut être condamné à payer une amende de 5,000 guinées, et s'il ne peut satisfaire à cette obligation, à être envoyé à Botany-Bay. Mais cette législation exige en même temps que le mari soit irréprochable dans sa conduite personnelle et dans le soin qu'il a dû prendre de surveiller sa femme. — Cette tendance vers la raison naturelle, qui perce plus ou moins dans toutes les dispositions législatives des peuples civilisés, anciens et modernes, que nous avons rappelées, explique les adoucissements successifs qui ont été apportés dans la pénalité sur l'adultère, pénalité qui, sans cette considération de morale et de justice rétributive, ne saurait jamais être assez sévère, eu égard au mal et au désordre qu'un pareil crime cause dans la société. Dans quelques pays, et surtout en France, l'opinion, injuste en apparence, qui semble excuser ce que la loi condamne, vient encore frapper et punir par le ridicule celui que l'on devrait plaindre sans doute comme l'offensé, mais qui, à peu d'exceptions près, est bien souvent aussi le premier auteur de sa honte et de la faute de sa femme. Un moraliste moderne, (M. Droz, *Essai sur l'art d'être heureux*) a dit avec bien de la raison : « L'infidélité des hommes est une cause fréquente de la désunion des époux. En voyant combien peu de maris sont fidèles, on est tenté de croire que le seul parti qu'il y aurait à prendre serait de prémunir les femmes contre la jalousie et de leur persuader que nos plaisirs n'excèdent jamais nos droits. » Les droits civils, en effet, devraient être égaux ici comme le sont les droits naturels et les besoins physiques. Or, quelle est la condition d'une femme jeune, belle, faite pour aimer et pour être aimée, que l'on jette dans les bras d'un homme trop souvent par des raisons de convenance, et sans s'être assuré, non pas positivement aujourd'hui de son consentement, du moins de son penchant? ou de celle qui, après avoir donné son cœur avec sa main, ne trouve souvent, pour répondre à ses naïves et premières étreintes, qu'un homme usé déjà par les plaisirs et par la débauche, et dont le cœur, blasé quelquefois à l'égal des sens, ne lui fait plus de son propre honneur ni de celui de sa femme qu'une question d'amour-propre, dans lequel il est maintenu par la crainte de l'opinion publique? Et si cet homme, indigne du bien qu'il a trouvé, incapable de goûter et d'apprécier le bonheur qui lui est offert, et quelquefois même se rendant justice, déserte l'autel conjugal pour aller porter ailleurs les derniers feux d'une passion qu'il n'a pas su épurer, quelle est la position de la femme, qui doit s'appliquer non-seulement à réprimer ses propres sens, mais encore à étouffer les penchants de son cœur, et qui doit se tenir continuellement en guerre avec elle-même pour rester la fidèle dépositaire de son honneur et de celui de son époux? — Mais si, de ces considérations particulières aux ma-

ris, qui peuvent bien motiver qu'on leur fasse porter aux yeux du monde la peine d'une faute dont le principe vient trop souvent d'eux-mêmes, nous passons à des considérations générales et qui embrassent le système d'éducation et de dépendance dans lequel nous retenons les femmes, nous devrons reconnaître notre propre ouvrage, à tous, et nous accuser des résultats de cette éducation, qui nous affligent si souvent comme pères et comme époux. Nous élevons ce sexe dans le désir immodéré de plaire, nous provoquons, nous excitons chez lui cet instinct naturel, ce penchant à la coquetterie, qu'il faudrait chercher au contraire à modérer et à combattre. Nous voulons que les femmes soient des objets de séduction pour les sens bien plus que pour l'esprit et pour le cœur. Puis, nous cherchons ensuite à les séduire à notre tour, nous employons tous les moyens pour y arriver; nous appliquons notre amour-propre à surprendre leur vanité; nous tirons parti contre elles et contre nous-mêmes des faiblesses que nous avons autorisées, encouragées, et nous nous plaignons ensuite d'avoir trop bien réussi! Que diriez-vous, pour nous servir des expressions d'un homme célèbre, qui a traité le sujet qui nous occupe avec cet esprit d'ironie et de légèreté qu'il a mis trop souvent dans les questions de morale et de religion, Que diriez-vous d'un maître à danser qui aurait appris son métier à un écolier pendant dix ans, et qui voudrait lui casser les jambes parce qu'il l'a trouvé dansant avec un autre? (VOLTAIRE : *Dictionnaire philosophique.*) — C'est donc d'abord dans une meilleure, dans une tout autre direction même de l'éducation des femmes, qu'il faut chercher un remède à l'adultère, à cette plaie honteuse et dévorante de notre civilisation; puis, dans une loi de divorce bien réglée et tempérée par toutes les restrictions nécessaires, loi que depuis long-temps appellent les vœux de tous les hommes sages et éclairés, et qui permettrait à deux êtres qui ne peuvent vivre ensemble sans s'exposer à devenir criminels et à troubler l'ordre social de se séparer pour former d'autres nœuds plus en harmonie avec leur nature et leurs penchants respectifs. La législation pénale pourrait aussi sans inconvénient et sans injustice, ce nous semble, devenir plus sévère à l'égard du complice de la femme, de ces hommes surtout qui, empressés de se soustraire aux lois de la société, ne veulent en avoir que les avantages, les plaisirs sans les charges; à ces partisans enfin du célibat, toujours prêts à s'emparer du bien d'autrui, et à tirer parti pour leurs jouissances égoïstes des faiblesses des femmes et de la fausse position où les place trop souvent la contradiction qui existe entre leurs devoirs et leurs penchants. Si l'on ne peut refuser sa pitié à celles que la loi est obligée de condamner, quand la raison, le droit naturel, pourraient les absoudre; si l'on doit plaindre l'époux offensé, qui n'a pas provoqué par sa conduite l'outrage et le déshonneur auxquels il se voit exposé, on ne saurait être assez sévère pour le séducteur qui a calculé froidement la perte de ses victimes; et l'opinion publique, suppléant ici au silence des lois, devrait en faire justice et le poursuivre partout, en le notant d'infamie. — Quant à la question de la fréquence de l'adultère, on nous permettra d'être d'un avis opposé à celui de quelques censeurs modernes, et principalement d'une secte qui annonce de grandes prétentions à la réforme de l'ordre social. Oui, l'adultère est bien moins commun aujourd'hui dans nos mœurs qu'il ne le fut jadis. Il s'est opéré une amélioration notable, sous ce rapport, dans les classes élevées de la société, d'où le mauvais exemple était descendu dans toutes les autres. Le luxe corrupteur et l'inconduite des hommes élevés en dignité, qui, selon l'expression de Massillon : « corrompent par leur exemple tous ceux que l'autorité leur soumet et répandent leurs mœurs en distribuant leurs grâces, » sont bien diminués aujourd'hui, et les temps de la régence, il faut l'espérer, ne se reproduiront plus pour nous. Une autre cause d'amélioration sous ce rapport,

c'est l'absence presque totale de cette oisiveté, si bien appelée *la mère de tous les vices*, et qui a fait place de nos jours aux pensers graves et aux occupations suivies que deux révolutions successives ont données à toutes les classes de la société. Quant au remède que les saints-simoniens croyaient avoir trouvé à l'adultère, dont ils s'exagéraient la puissance et l'étendue, il est permis de penser, d'après ce qu'on a pu savoir et connaître de leurs principes, qu'il eût atteint un but opposé à leurs intentions ; il n'aurait pas fait cesser le mal, il n'aurait fait en quelque sorte que le régulariser, le sanctifier par la loi, qui eût ouvert ainsi une porte à tous les appétits grossiers et charnels, à tous les déréglements enfin des sens et de l'esprit. E. Héreau.

**ADVERBE.** Terme de grammaire ; mot invariable que l'on joint à un verbe ou à un adjectif pour en exprimer quelque modification, quelque circonstance.

**ÆACIES.** Fête des Eginètes en l'honneur d'Æaque, leur roi, fils de Jupiter. Il y avait des jeux dont les vainqueurs consacraient des couronnes dans le temple d'Æaque. Ce temple, construit de pierres blanches, lui avait été élevé par tous les Grecs réunis.

**AEGILE** (fête d') en Laconie. Cérès avait dans ce bourg un temple très ancien. La fête en son honneur y était célébrée par des femmes. Aristomène de Messène, à la tête de quelques troupes, voulut un jour les enlever. Mais elles se défendirent si bien avec les instruments, les broches et les torches du sacrifice, que non-seulement elles repoussèrent cette attaque, mais qu'elles tuèrent une partie des soldats d'Aristomène et le firent lui-même prisonnier. Archidamie, qui présidait à la fête, éprise de son captif, lui procura les moyens de s'échapper.

**ÆGLÈTES** (fête d'Apollon-Æglétès). Célébrée dans l'île d'Anaphé, une des Cyclades. Pendant le sacrifice, les hommes et les femmes s'accablaient de railleries piquantes, en mémoire des éclats de rire et des moqueries dont les Phéaciens de la suite de Médée n'avaient pu se défendre, en voyant les Argonautes faire des libations avec de l'eau, faute d'autre liqueur, à Apollon Æglétès ou resplendissant, pour le remercier de les avoir conduits dans l'obscurité, en élevant son arc d'or sur la mer.

**AENÆ,** né en 1743 à Oldemardam, dans la Frise, et mort en 1810, professeur à Leyde. On a de lui de bons ouvrages de technologie et d'astronomie. En 1795, il vint à Paris concourir à la fixation de l'unité qui devait servir de base aux poids et mesures. Il fit sur cette importante matière d'excellents travaux.

**AÉRIENS.** Sectateurs du moine Aérius, moine arien, qui, en l'an 360, fut expulsé de Sébaste, en Arménie, comme schismatique. Il niait qu'il existât une différence quelconque entre les évêques et les simples prêtres, et prétendait que les prières pour les morts leur était plutôt nuisibles qu'utiles.

**AÉRINÉ.** Robe bleu-de-ciel que chez les Grecs les femmes âgées portaient dans la comédie.

**AÉRODYNAMIQUE.** Partie de la mécanique qui traite des forces et du mouvement des corps liquides élastiques. L'aérodynamique est, en général, traitée en même temps que l'hydrodynamique.

**AÉROLITHE,** (minéralogie), de ἀήρ, air, et de λιθος pierre. On donne ce nom à des pierres tombées de l'atmosphère, et que l'on désigne encore quelquefois par ceux de *bolides*, de *météorites*, de *céraunites*, de *pierres de foudre*, de *pierres tombées du ciel*, de *pierres de la lune*, de *pierres météoriques*, de *botilies*, etc. La chute de ces pierres, presque toujours accompagnée d'un météore lumineux, ou globe de feu qui disparaît après avoir fait une violente explosion, a été long-temps révoquée en doute en raison de la singularité que présente un pareil phénomène, et de l'impossibilité où nous sommes d'en donner une explication satisfaisante. Mais aujourd'hui, des exemples nombreux et revêtus de tous les caractères de l'authenticité ne permettent plus d'hésiter à en admettre la réalité.

L'analyse chimique vient d'ailleurs à l'appui de cette opinion, en démontrant l'identité de composition des diverses pierres de cette nature qui ont été recueillies à des époques plus ou moins éloignées et dans des contrées très distantes les unes des autres. — Le chimiste anglais Howard a dressé une liste chronologique des pierres tombées du ciel depuis les temps les plus reculés jusques et y compris l'année 1818 : cette liste a depuis été continuée jusqu'en 1824 par M. Chladni. Nous pensons que nos lecteurs seront flattés de trouver ici un sommaire détaillé de cet interressant travail. — SECTION I^re. *Chute de pierres et de fer.* — § I. Avant l'ère chrétienne. — A. *Chute pouvant être rapportées à une époque à peu près déterminée.* — 1478. La pierre de foudre, en Crète, mentionnée par Malchus, et probablement regardée comme le symbole de Cybèle. (*Chroniques de Paros*, lignes 18 *et* 19.) — 1451. Pluie soudaine de pierres, rapportée par Josué, et qui détruisit les ennemis du peuple juif à Beth-Horon.) Josué, chap. X, 2.) — 1200. Pierres conservées à Orchomenos. (*Pausanias.*) — 1168. Masse de fer sur le mont Ida, en Crète. (*Chronique de Paros*, ligne 22.) — 705 ou 704. L'ancile ou bouclier sacré (probablement une masse de fer), tombé sous le règne de Numa, et offrant à peu près la même forme que les pierres tombées à Agram et au cap de Bonne-Espérance. (*Plutarque.*) — 654. Pierres tombées sur le mont Alban, pendant le règne de Tullus Hostilius. (*Tite-Live*, I, 30.) — 644. Cinq pierres tombées en Chine, dans la contrée de Song. (*De Guignes.*) — 465. Pierre aussi large qu'un chariot, de couleur brûlée, trouvée à Ægospotamos, et supposée, par Anaxagore, venir du soleil. (*Plutarque, Pline et autres.*) — Une pierre près de Thèbes. (*Scholiaste de Pindare.*) — 343. Pluie de pierres tombée près de Rome. (*Jul. Obsequens.*) — 211. Pierres tombées en Chine, accompagnées d'une étoile tombante. (*De Guignes.*) — 206 ou 205. Pierres ignées. (*Plutarque, Fab. Max.* ch. 2.) — 192. Chute de pierres, en Chine. (*De Guignes.*) — 176. Pierre précipitée dans le lac de Mars. (*Tite-Live*, XLI, 3.) — 90 ou 89. *Lateribus coctis pluit.* (*Pline* et *Jul. Obseq.*) — 89. Deux grandes pierres tombées à Yang, en Chine, avec un bruit tel qu'il fut entendu à quarante lieues de distance. (*De Guignes.*) — 56 ou 52. Chute de fer spongieux en Lucanie. (*Pline.*) — 46. Pierres tombées à Acilla. (*César.*) — 38, 29, 22, 19, 12, 9 et 6. Chute de plusieurs pierres dans différentes provinces de la Chine. (*De Guignes.*) — B. *Chutes ne pouvant pas être rapportées à une époque déterminée.* — La mère des dieux, tombée à Pessinus. — L'Élagabal à Émessa, en Syrie. — La pierre conservée à Abydos. (*Pline.*) — La pierre conservée à Cassandria. (*Pline.*) — La pierre noire, ainsi qu'une autre, conservées dans le caaba de la Mecque. — La pierre de tonnerre, noire en apparence, comme une roche, dure, brillante et éclatante, avec laquelle fut façonnée l'épée d'Antor. (*Quarterly Review*, vol. XXI, p. 225.) — Peut-être aussi la pierre conservée dans le siége de couronnement des rois d'Angleterre. — § 2. Après l'ère chrétienne. — Pierre trouvée dans le pays des Vocontiens. (*Pline.*) — 452. Chute de trois grosses pierres en Thrace. (*Cedrenus* et *Marcellinus.*) — Sixième siècle. Chute de pierres sur le mont Liban, et près d'Émessa, en Syrie. (*Damascius.*) — 570 (environ). Chute de pierres près de Béder, en Arabie. (*Alcoran*, VIII, 16, et CV, 3 et 4.) — 648. Chute d'une pierre ignée à Constantinople. (*Chroniques diverses.*) — 852 (juillet ou août). Pierre tombée dans le Tabristan. (*De Sacy* et *Quatremère.*) — 856 (décembre). Chute de cinq pierres en Égypte. (*De Sacy* et *Quatremère.*) — 897. Pierre tombée à Ahmede Dad. (*Quatremère.* — Suivant le *chron. syr.*, en 892.) — 951. Pierre tombée à Augsbourg. (*Alb. Stad.*, et autres.) — 998. Chute de deux pierres, l'une près de l'Elbe, et l'autre dans la ville de Magdebourg. (*Cosmas* et *Spangenberg.*) — 1009. Chute d'une masse de fer dans le Djordjan. (*Avicenne.*) — 1021 (entre le

24 juillet et le 21 août). Chute de plusieurs pierres en Afrique. (*De Sacy.*) — 1112. Chute de pierres ou de fer, près Aquileja. (*Valvasor.*) — 1135 ou 1136. Pierre tombée à Oldisleben, en Thuringe. (*Spangenberg* et autres.) — 1164. Chute d'une masse de fer en Misnie, le jour de la Pentecôte. (*Georg. Fabricius.*) — 1249 (26 juillet). Chute de pierres à Quedlimbourg, Ballinstadt et Blanckembourg. (*Spangenberg* et *Rivander.*) — Treizième siècle. Pierre tombée à Wurtzbourg. (*Schotti*, phys. curios.) — Entre 1251 et 1363. Chute de pierres à Welikoi-Usting, en Russie. (*Ann. de Gilbert*, t. xxxv.) — 1280. Pierre tombée à Alexandrie, en Égypte. (*De Sacy.*) — 1304 (1er octobre). Chute de pierres à Friedland ou Friedberg. (*Kranz* et *Spangenberg.*) — 1328 (9 janvier). Chute de pierres dans le Mortahiah et le Dakhaliah. (*Quatremère.*) — 1368. Masse de fer tombée dans le duché d'Oldenbourg. (*Siebrand Meyer.*) — 1379 (26 mai). Chute de pierres à Minde, en Hanôvre. (*Lesbecius.*) — 1438. Pluie de pierres spongieuses à Roa, près Burgos, en Espagne. (*Proust.*) — 1438 Chute d'une pierre près Lucerne. (*Cysat.*) — 1491 (22 mars). Pierre tombée auprès de Crema. (*Simoneta.*) — 1492 (7 novembre). Chute d'une pierre pesant deux-cent soixante livres, à Ensisheim, en Alsace. (*Thrisémius, Conrad Hessner.*) — Cette pierre se trouve maintenant dans la bibliothèque de Colmar, mais elle est réduite au poids de cent cinquante livres, probablement en raison du grand nombre de fragments qu'on en a successivement détachés. — 1496 (20 ou 28 janvier.) Trois pierres tombées entre Cesena et Bertinoro. (*Buriel* et *Sabellicus.*) — 1511 (vers le milieu de septembre). Grande chute de pierres à Crema. (*Giovanni del Prato*, et autres.) — 1520 (mai). Pierres tombées dans l'Aragon. (*Diego de Sayas.*) — 1540 (28 avril). Chute d'une pierre dans le Limousin. (*Bonav. de Saint-Amable,*) — Entre 1540 et 1550. Chute d'une masse de fer dans la forêt de Naunhof. (*Albinus, Meisnische Bergkronik.*) — Chute de fer en Piémont. (*Mercati* et *Scaliger.*) — 1552 (19 mai). Pierres tombées près Schleussingen, en Thuringe. (*Spangenberg.*) — 1559. Chute de deux pierres à Miskolz, en Hongrie. (*Isthuanfi*) Ces deux pierres, l'une et l'autre de la grosseur de la tête d'un homme, sont, dit-on, conservées aujourd'hui dans le trésor de Vienne. — 1561 (17 mai). Chute de pierres à Torgau et à Eilimbourg. (*Gesner* et *de Boot.*) — 1580 (27 mai). Pierres tombées près Gœttingue. (*Bange.*) — 1581 (26 juillet). Chute d'une pierre en Thuringe. (*Binhard, Olearius.*) Cette pierre, du poids de trente-neuf livres, était tellement chaude, au moment où elle toucha la terre que personne ne pouvait la toucher. — 1583 (9 janvier). Chute de pierres à Castrovillari. (*Costo, Mercati, Imperati.*) — 1583 (2 mars). Pierre de la grosseur d'une grenade, tombée en Piémont. *Mercati.*) — 1596 (1er mars). Chute de pierres à Crevacore. (*Mittarelli.*) — Dans le même siècle. Chute d'une pierre dans le royaume de Valence. (*Cæsius* et les *jésuites de Coïmbre.*) — 1618 (août). Grande chute de pierres en Styrie. (*Fundgniben des Orients*, par M. de *Hammer.*) — 1618. Chute d'une masse métallique en Bohême. (*Kronland.*) — 1621 (17 avril). Chute d'une masse de fer près Lahore. (*Jehan Guir.*) — 1622 (10 janvier). Pierre tombée dans le Devonshire. (*Rumph*). — 1628 (9 avril). Chute de pierres près Hatford, en Berkshire. (*Gentlem. Magaz.*) — 1634 (27 octobre). Chute de pierres dans le Charollais. (*Morinus.*) — 1635 (7 juillet). Pierre tombée à Calce. (*Valisnieri.*) — 1636 (6 mars). Pierre d'apparence brûlée, tombée entre Sagan et Dubrow, en Silésie. (*Lucas* et *Cluvérius.*) — 1637 (9 novembre). Pierre de couleur noire métallique, de la grosseur et de la forme d'une tête humaine, du poids de cinquante-quatre livres, tombée sur le mont Vaison, en Provence. (*Gassendi.*) — 1642 (4 août). Chute d'une pierre dans le Suffolk. (*Gentlem. magaz.*) — 1643 ou 1644. Pluie de pierres dans la mer. (*Wurfhain.*) — 1647 (18 février). Pierre tombée près Zwickau. (*Schmid.*)

—1647 (août). Pierres tombées en Westphalie. (*Ann. de Gilbert.*)—Entre 1647 et 1654. Masse solide précipitée dans la mer (*Willmann*).—1650 (6 août). Chute d'une pierre à Dordrecht. (*Senguerd*).—1654 (30 mars). Pluie de pierres dans l'île de Fune. (*Bartholinus.*) — 1654. Chute d'une grosse pierre à Varsovie. (*Petr. Borellus.*) — 1654. Chute d'une petite pierre à Milan. (*Museum septalianum.*) Cette pierre frappa un franciscain et le tua. — 1668 (19 ou 21 juin). Chute de deux pierres, l'une de trois cents livres, l'autre de deux cents, auprès de Vérone. (*Valisnieri, Montanan, F. Carli.*) — 1671 (27 février). Pluie de pierres en Souabe. (*Ann. de Gilbert*, t. 33.)—1674 (6 octobre). Chute de deux grosses pierres près Glaris. (*Schenchzer.*) — Entre 1675 et 1677. Pierre tombée dans un bateau pêcheur, près Copinsha. (*Wallace et Gentlem. Magaz*, juillet 1806.) — 1677 (28 mai). Pierres contenant probablement du cuivre, tombées à Ermendorf. (*Misc. nat. cur.*, 1677, *App.*)—1680 (18 mai). Pierres tombées à Londres. (*King.*) — 1697 (13 janvier). Pierres tombées près Sienne. (*Soldani*, d'après *Gabrieli.*) —1698 (19 mai). Chute d'une pierre à Walhing. (*Schenchzer.*)— 1706 (7 juin). Chute d'une pierre à Larisse, en Macédoine. (*Paul Lucas.*) Cette pierre, d'une odeur sulfureuse et d'une apparence d'écume de fer, était du poids de soixante-douze livres. — 1722 (5 juin). Chute de pierres près Schefltas, dans le Freisingen. (*Meichelbeck.*) — 1723 (22 juin). Chute de trente-trois pierres noires et métalliques auprès de Plescowitz, en Bohême. (*Rost* et *Stepling.*) — 1738 (18 août). Pluie de pierres auprès de Carpentras. (*Castillon.*) — 1740 (25 octobre.) Pierres tombées à Rasgrad. (*Ann. de Gilbert*, t. 50.) — 1741 à 1742. Grosse pierre tombée, pendant l'hiver, dans le Groënland. (*Egède*). — 1743. Chute de pierres à Liboschitz, en Bohême. (*Stepling.*)—1750 (12 octobre). Grosse pierre tombée près Coutances. (*Huard* et *Lalande.*) — 1751 (26 mai). Chute de deux masses de fer à Hradschina, près Agram, capitale de la Croatie. De ces deux masses, l'une pesait soixante-onze livres, et l'autre seize livres seulement : la plus grosse est actuellement à Vienne. — 1753 (3 juillet). Chute de quatre pierres près Tabor. (*Stepling* et *Mayer.*) — 1753 (septembre). Deux pierres tombées à Laponas. (*Lalande* et *Richard.*) — 1755 (juillet). Pierre tombée en Calabre. (*Domin. Tata.*)—1766 (juillet). Pierre tombée à Alboreto, près Modène. (*Troili.*) — 1766 (15 août). Pierre tombée à Novellara. (*Troili.*)—1768 (13 septembre). Pierre tombée près Lucé. (*Mém. de l'academ.*) Cette pierre fut analysée par Lavoisier. — 1768 (20 novembre). Pierre pesant trente-huit livres, tombée à Maurkirchen. (*Imhof.*) — 1773 (17 novembre). Chute d'une pierre à Sena, en Aragon. (*Proust.*) — 1775 (19 septembre). Pluie de pierres près Rodach et Cobourg. (*Ann. de Gilbert*, t. 23.)—1775 ou 1776. Pluie de pierres à Obruteza, en Volhinie. (*Ann. de Gilbert*, t. 31.)— 1776 ou 1777 (janvier ou février). Chute de pierres près Fabbriano. (*Soldani* et *Amoretti.*) — 1779. Chute de deux pierres, à Pettiswood, en Irlande. (*Gentlem. Magaz.*)—1780 (11 avril). Chute de pierres près Beeston, en Angleterre. (*Lloyd's Evening Post.*) — 1782. Pierre tombée auprès de Turin. (*Tata* et *Amoretti.*) — 1785 (19 février). Pluie de pierres à Eichstadt (*Pickel* et *Stutz.*) — 1787 (1er octobre). Chute de pierres dans la province de Karkof, en Russie. (*Ann. de Gilbert*, t. 31.)—1790 (24 juillet). Grande pluie de pierres à Barbotan, près Roquefort. (*Lomet*). Quelques-unes de ces pierres pesaient de vingt-cinq à trente livres: l'une d'elles, formant une masse de quinze pouces de diamètre, pénétra dans une cabane, et y tua un berger et un jeune taureau. — 1791 (17 mai). Chute de pierres à Cassel-Berargenda, en Toscane. (*Soldani.*) — 1791 (20 octobre). Pierre tombée à Menabilly, en Cornouailles. (*King.*)—1794 (16 juin). Chute de douze pierres aux environs de Sienne. (*Philosoph. Transact.*, 1794, p. 103.) Ces pierres ont été analysées par Howard et Kla-

9.

proth. — 1795 (13 avril). Pluie de pierres à Ceylan. (*Le Beck.*) — 1795 (13 décembre). Grosse pierre pesant cinquante-cinq livres, tombée près de Wold-Cottage, dans le Yorkshire. (*Gentlem. Magaz.*) La chute de cette pierre ne fut accompagnée d'aucune lumière. — 1796 (4 janvier). Pierres tombées près Bélaja-Ferkwa, en Russie. (*Ann. de Gilbert*, t. 35.) 1796 (19 février). Pierre tombée en Portugal. (*Southey.*) — 1798 (8 ou 12 mars). Chute de plusieurs pierres à Salers. (*De Drée.*) — 1798 (19 décembre). Pierres tombées au Bengale. (*Howard*, *Valentia.*) — 1801. Pierres tombées dans l'île des Tonneliers. (*Bory de Saint-Vincent.*) — 1802 (septembre). Pierres tombées en Écosse. (*Monthly Magazine*, octobre 1802.) — 1803 (26 avril). Chute de trois cents pierres environ dans le voisinage de Laigle. La plus grosse de ces pierres était à peu près de dix-sept livres. — 1803 (4 juillet). Pierres tombées à East-Norton. (*Phil. Mag.* et *Bibl. brit.*) — 1803 (8 octobre). Chute d'une pierre auprès d'Apt. — 1803 (13 décembre). Chute d'une pierre près d'Eggenfeld. (*Imh.*) — 1804 (5 avril). Chute d'une pierre à Porsil, près Glascow. (*Phil. Mag.* et *Bibl. brit.*) — 1804 à 1807. Chute d'une pierre à Dordrecht. (*Van Beck-Calkoen.*) — 1805 (25 mars). Pierres tombées à Dorminsk, en Sibérie. (*Ann. de Gilbert*, t. 29 et 31.) — 1805 (juin). Pierres recouvertes d'une croûte noirâtre, tombées à Constantinople. (*Kougas Ingigien.*) — 1806 (13 mars). Chute de deux pierres à Alais. L'une d'elles pesait huit livres. — 1806 (17 mai). Pierre tombée près Basingstoke, dans le Hampshire. (*Monthly Magaz.*) — 1807 (13 mars). Pierre du poids de cent soixante livres, tombée près de Timochin, en Russie. (*Ann. de Gilbert.*) — 1807 (14 décembre). Grande pluie de pierres près Weston, dans le Connecticut. (*Silliman* et *Kingsley.*) Parmi ces pierres se trouvaient des masses de vingt, vingt-cinq et trente-cinq livres. — 1808 (19 avril). Chute de pierres à Borgo-San-Donino. (*Guidotti* et *Sgagnoni.*) — 1808 (22 mai). Chute de plusieurs pierres près Stannern, en Moravie. (*Bibl. brit.*) — 1808 (3 septembre). Chute de pierres à Lissa, en Bohême. (*De Schreibers.*) — 1809 (17 juin). Pierre tombée en mer auprès de l'Amérique septentrionale. (*Bibl. brit.* et *Medical Reposit.*) — 1810 (30 janvier). Plusieurs pierres tombées dans Caswell, en Amérique. (*Phil. Mag.* et *Medical Reposit.*) — 1810 (juillet). Grande pierre tombée à Shabad, dans l'Inde. (*Phil. Mag.*, t. 37.) — Le météore a causé de grands dégâts. — 1810 (10 août). Pierre tombée dans le comté de Tipperary, en Irlande. (*Phil. Mag.*, t. 38.) Cette pierre, du poids de sept livres trois quarts, a été analysée par Williams Higgins. — 1810 (23 novembre). Pluie de pierres à Charsonville, près Orléans. Il y en avait plusieurs du poids de vingt livres et une du poids de quarante. — 1811 (12 ou 13 mars). Pierre du poids de quinze livres, tombée dans la province de Pultawa, en Russie. (*Ann. de Gilbert*, t. 38.) — 1811 (8 juillet). Chute de plusieurs pierres près Berlanguillas, en Espagne. (*Bibl. brit.*) — 1812 (10 avril). Pluie de pierres près Toulouse. — 1812 (15 avril). Pierre tombée à Erxleben. (*Ann. de Gilbert*, t. 40 et 41.) — 1812 (5 août). Chute de pierres à Chantonnay. (*Brochant.*) — 1813 (14 mars). Pluie de pierres à Cutro, en Calabre, pendant la chute d'une grande quantité de poussière rouge. (*Bibl. brit.*, octobre 1813.) — 1813 (en été). Pluie de pierres, près Malpas, à peu de distance de Chester. (*Thomson, Ann. of philosophy*, novembre 1813.) — 1813 (10 septembre). Chute de plusieurs pierres, près Limerick, en Irlande. (*Phil. Mag.* et *Gentl. Mag.*) — 1313 (13 décembre). Pierres tombées aux environs de Lontalax et Sarvitaipal, non loin de Wiborg, en Finlande. (*Ann. de chimie*, t. 25, p. 78.) — 1814 (3 février). Pierre tombée près Bacharut, en Russie. (*Ann. de Gilbert*, t. 50.) — 1814 (5 septembre). Chute de plusieurs pierres dans les environs d'Agen. Quelques-unes de ces pierres pesaient jusqu'à dix-huit livres. — 1814 (5 novembre). Chute de plusieurs pierres, dans le Doab, aux Indes. (*Phil. Mag.*, *Bibl. brit.*, *Journal of sciences.*) — 1815 (18 février). Pierre tombée

à Duralla, aux Indes. (*Phil. Mag.*, août, 1820, p. 156.)—1815 (3 octobre). Grosse pierre tombée à Chassigny, près Langres. (*Pistollet, Ann. de chimie.*)—1816 Pierre tombée à Glastonbury, dans le Sommersetshire. (*Phil. Mag.*) — 1817 (entre le 2 et le 3 mai). Masses tombées (probablement) dans la mer Baltique, à la suite du grand météore de Gothembourg. *Chladni.*) — 1818 (15 février). Grande pierre tombée près Limoges. (*Gazette de France* et *Journal du commerce* du 25 février 1828.) Cette pierre n'a pas été vue; elle a pénétré dans le sol sur lequel elle est tombée, et on ne l'en a point retirée.—1818 (30 mars). Pierre tombée près de Zaborzyca, en Volhinie. (*Ann. du Museum*, dix-septième année, deuxième cahier.) Cette pierre a été analysée par Laugier. — 1818 (10 août). Pierre tombée à Slobotka, dans la province de Smolensk, en Russie. Cette pierre, qui pénétra d'environ seize pouces dans le sol, pesait sept livres, et avait une croûte brune parsemée de taches plus foncées. — 1819 (14 juin). Pierres tombées à Jonzac, département de la Charente-Inférieure. Ces pierres ne contiennent pas de nickel.— 1819 (13 octobre). Pierres tombées près Politz, non loin de Gera ou Kostritz, dans la principauté de Reuss. (*Ann. de Gilbert*, t. 63.) — 1820 (dans la nuit du 21 au 22 mars). Pierre tombée à Vodenburg, en Hongrie. (*Hesperus*, t. 27, cahier 3.) — 1820 (12 juillet). Pierres tombées près de Likna, dans le cercle de Dunaborg, province de Witepsk, en Russie. (*Ann. de Gilbert*, t. 67.)—1821 (15 juin). Pierres tombées près de Juvenas. Ces pierres ne contiennent pas de Nickel. — 1822 (3 juin). Pierre tombée à Angers. (*Ann. de chimie.*)—1822 (10 septembre). Pierre tombée près Carlostadt, en Suède. — 1822 (13 septembre). Pierre tombée près la Boffe, canton d'Épinal, département des Vosges. (*Ann. de chimie.*) — 1823 (7 août). Pierre tombée près Nobleboro, en Amérique. (*Silliman's american journ.*, t. 7.) — 1824 (vers la fin de janvier). Chute d'un grand nombre de pierres près Arenazzo, dans le territoire de Bologne. (*Diario di Roma.*) Une de ces pierres, pesant douze livres, est conservée dans l'Observatoire de Bologne. — 1824 (au commencement de février). Chute d'une grosse pierre dans la province d'Irkutsk, en Sibérie. — 1824 (14 octobre). Pierre tombée près Zébrak, cercle de Béraun, en Bohême. Cette pierre est conservée au muséum national de Prague. SECTION 2e. *Masses de fer auxquelles on peut attribuer une origine météorique.* — § 1. Masses contenant du nickel. — A. *Masses spongieuses ou cellulaires.* 1. Masse vue par Pallas à Krasnojark, en Sibérie, et dont les Tartares connaissaient l'origine météorique. (*Voyages de Pallas*, t. 4.). — 2. Morceau trouvé entre Eibenstock et Johanngeorgenstadt.— 3. Fragment existant dans le cabinet impérial de Vienne, et venant peut-être de la Norwége. — 4. Petite masse, du poids de quatre livres, conservée actuellement à Gotha. — 5. Masse sous le pavé d'Aken, près Magdebourg. (*Loeber.*) — 6. Masse sur la côte d'Omoa, province d'Honduras. (*Ann. philos. de Thoms*, septembre 1818.) — 7. Deux masses dans le Groënland, dont les Esquimaux fabriquaient leurs couteaux. (*Ross's Account of an expedition to the arctic regions.*) — B. *Masses solides dans lesquelles le fer consiste en rhomboïdes ou en octaèdres, composés de couches ou feuilles parallèles.* — La seule chute connue de ce genre est celle qui eut lieu à Agram, en 1751. — Quelques autres masses semblables ont été trouvées : — 1° Sur la rive droite du Sénégal. (*Compagnon, Forster, Golberry.*) — 2° Au Cap de Bonne-Espérance. (*Van-Marum* et *Dankelmann.*) — 3° Dans différentes localités du Mexique. (*Sonneschmidt, de Humboldt, Gazeta de Mexico*, t. 1 et 5.) — 4° Dans la province de Bahia, au Brésil. (*Wollaston* et *Mornay.*) Cette masse a sept pieds de long, quatre de large, et deux d'épaisseur; son poids est d'environ quatorze mille livres. — 5° Dans la juridiction de San-Iago del Estero (*Rubin de Celis.*). — 6° A Elbogen, en Bohême (*Ann. de Gilbert*, t. 42 et 44.). — 7°

Près de Lénarto, en Hongrie. (*Ann. de Gilbert*, t. 49.) — 8° Près la rivière rouge. La masse a été envoyée de la Nouvelle-Orléans à New-Yorck. (*American mineralogical journal*, vol. 1.) — D'autres masses semblables existent encore dans le même pays. (*The Minerva* de New-Yorck, 1824.). — 9° Aux environs de Bitbourg, non loin de Trèves. (*American mineralogical journal*, vol. 1.) La masse pèse trois mille trois cents livres. — 10° Près de Brahin, en Pologne. — 11° Dans la république de Colombie, sur la Cordillière orientale des Andes. (*Boussingault* et *Mariano de Rivero*; *Ann. de chimie*, t. 25.) — 12° Dans la partie orientale de l'Asie, non loin de la source de la rivière jaune. (*Abel-Rémusat*.) La masse a environ quarante pieds de hauteur, et les Mongols, qui l'appellent *Khadasut filao*, c'est-à-dire Roche du pôle, disent qu'elle tomba à la suite d'un météore de feu. — § 2. Masses ne contenant pas de nickel. (*L'origine de ces masses est moins certaine.*) — 1. Une masse à Aix-la-Chappelle, contenant de l'arsenic. (*Ann. de Gilbert*, t. 48, etc.) — 2. Une masse trouvée sur la colline de Brianza, dans le Milanais (*Ann. de Gilbert*, t. 50.). — 3. Une masse trouvée à Groskamsdorf. Cette masse, qui, d'après Klaproth, contenait un peu de plomb et de cuivre, a été fondue, suivant toutes les apparences, de manière que les morceaux, conservés à Freyberg et à Dresde, ne sont que de l'acier fondu qu'on a substitué à la masse primitive. —Quatre théories ont été proposées pour expliquer la formation des aréolithes. La première, due à M. de Laplace, les considère comme des corps lancés par les volcans de la lune jusque dans la sphère d'activité de l'attraction terrestre. La seconde suppose les éléments qui les composent existant à l'état de gaz et disséminés dans l'atmosphère jusqu'à ce qu'ils éprouvent une condensation subite sous l'influence de certaines causes ignorées de nous. Suivant la troisième, ces pierres se trouvent toutes formées dans les espaces célestes, où elles se meuvent avec une vitesse considérable en vertu des actions planétaires, et l'instant où elles tombent sur la terre est celui où son action sur elles vient à prédominer. Enfin la quatrième les présente comme des fragments de roche lancés à une très grande hauteur par nos volcans, et qui, après avoir décrit plusieurs révolutions autour de notre globe, finissent par retomber. Quelque ingénieuses que soient ces théories, elles ne sont cependant que des hypothèses; aussi devons-nous avouer modestement que l'origine des aérolithes est un mystère resté jusqu'ici impénétrable pour nous.

P. L. Cottereau,
*profes. ag. près la fac. de méd. Paris.*

**AÉROMANCIE**, art prétendu de prédire l'avenir par les phénomènes qui ont lieu dans l'air.

**AÉROMÉTRIE**, science qui détermine la pesanteur et les effets de l'air.

**AÉRONAUTIQUE**, art de naviguer dans l'air.

**AÉROSTAT**, mot tiré du grec pour désigner la machine vulgairement appelée *ballon*. La pensée d'inventer un appareil, à l'aide duquel on pût s'élever dans l'air, paraît avoir, dès la plus haute antiquité, occupé l'esprit humain; mais la gloire de l'exécution en était réservée aux temps modernes. L'anglais Cavendish ayant, vers l'an 1766, découvert la grande légèreté spécifique du gaz inflammable, le docteur Black d'Édimbourg fut amené à penser qu'une vessie qu'on remplirait de ce gaz devrait s'élever dans l'air. Cavallo fit en 1782 les essais nécessaires, mais il trouva qu'une vessie était trop lourde et que le papier n'était pas assez compact. Des bulles de savon, qu'il remplit de gaz inflammable, s'élevèrent jusqu'au plafond du laboratoire, contre lequel elles se brisèrent. Dans la même année, les frères Étienne et Joseph Montgolfier (*Voyez* ce nom) fabriquèrent par d'autres procédés une machine qui, par sa propre force, s'éleva dans l'air. En novembre 1782, à Avignon, Montgolfier l'aîné réussit à élever rapidement d'abord jusqu'au plafond de son

appartement, puis après dans son jardin jusqu'à une hauteur de trente-six pieds, un parallélipipède d'une capacité d'environ quarante pieds cubes, fabriqué avec du taffetas, et échauffé intérieurement par du papier qu'on y avait enflammé. Les deux frères répétèrent bientôt après leur essai à Annonay, où le parallélipipède s'éleva en plein air à une hauteur de soixante-dix pieds. Un plus grand appareil de six cent cinquante pieds cubes s'éleva avec le même succès. Ils résolurent alors à faire un essai en grand; en conséquence, ils construisirent une machine en toile doublée de papier, de trente-cinq pieds de diamètre, pesant quatre cent trente livres, et ayant en outre plus de quatre cents livres de lest, qu'ils firent élever en l'air, le 2 juin 1783, à Annonay. La machine s'éleva en dix minutes à une hauteur de mille toises, et retomba à deux mille sept cents pieds du lieu d'où elle était partie. Le mode qu'ils employèrent pour la faire élever fut d'allumer sous son ouverture, de la paille mêlée avec de la laine cardée; mais ils n'avaient pas une idée bien juste de la cause qui avait produit l'ascension. Au lieu de la voir dans la raréfaction de l'air par la chaleur, ils crurent que l'ascension était le résultat du gaz qui se développait par la combustion de la paille. Ce ne fut que plus tard que l'erreur de cette opinion leur fut démontrée. Ces essais occupèrent vivement l'attention de tous les physiciens. Charles, professeur de physique, remplit de gaz inflammable un ballon de douze pieds de diamètre, enduit d'un vernis résineux; ce ballon s'éleva en deux minutes à une hauteur de quatre cent quatre-vingts toises, se perdit dans les nuages, et au bout de trois quarts d'heure, vint retomber à Gonesse à cinq lieues de Paris. Il y eut donc d'abord deux espèces d'aérostats : les montgolfières, renfermant de l'air échauffé; les autres, remplies de gaz inflammable. Pendant ce temps-là, Montgolfier, étant venu à Paris, trouva dans Pilastre du Rozier, directeur du musée royal, un aide zélé et actif. Ils construisirent ensemble, en 1783, un aérostat de soixante-quatorze pieds de haut et de quarante-huit pieds de diamètre, dans lequel ils entreprirent une ascension de cinquante pieds seulement; ils y avaient par précaution fait attacher des cordes à l'effet de pouvoir descendre à volonté. On laissa ensuite le ballon libre, et on le vit se diriger de côté et retomber doucement à une distance d'environ cent pas. Cette expérience démontra qu'un homme pouvait sans aucun danger, par un temps favorable, monter dans un ballon bien construit, et l'on résolut d'entreprendre le premier voyage aérien. Le 21 novembre 1783, Pilastre du Rozier et le marquis d'Arlande firent une ascension dans le château de la Muette, en présence d'une nombreuse assemblée. Après un voyage de vingt-cinq minutes, le ballon, qui s'était élevé à une très grande hauteur, descendit à cinq milles toises du lieu où il s'était élevé. Les courageux aéronautes avaient cependant couru les plus grands dangers : leur ballon avait essuyé de nombreuses bourrasques, le feu y avait fait de nombreuses ouvertures, et même endommagé la galerie; quelques cordes s'étant rompues, les voyageurs reconnurent la nécessité de redescendre sans délai; mais alors de nouvelles difficultés les attendaient. La chaleur du charbon n'étant plus assez forte pour tenir le ballon debout, il tomba de tout son poids sur la flamme. Rozier, qui n'avait pas encore pu quitter l'aérostat, ne se dégagea qu'avec beaucoup de peine et en risquant de périr dans le feu. Presqu'en même temps, Charles annonça une ascension, qu'il devait entreprendre avec Robert dans un ballon rempli de gaz inflammable. Il ouvrit une souscription pour couvrir les frais de cette expérience, qui devait coûter plus de 10,000 francs. Son ballon, qui avait vingt-six pieds de diamètre, était de forme ronde, et fait en taffetas enduit de gomme élastique. La nacelle qui devait contenir les aéronautes était attachée par des cordes à un filet étendu sur la partie supérieure du ballon. On adapta au haut de ce ballon une soupape, que l'on pouvait ouvrir de

la nacelle au moyen d'une corde, et qui devait servir à faire sortir le gaz inflammable quand on voudrait resdescendre. Le ballon ne fut rempli qu'au bout de plusieurs jours; enfin, le 1er décembre, l'ascension eut lieu au milieu du jardin des Tuileries. Le ballon s'éleva rapidement à une hauteur de trois cents toises, et bientôt on le perdit de vue. Les aéronautes observèrent attentivement le baromètre, qui jamais ne marqua moins de vingt-six degrés, jetèrent peu à peu tout leur lest pour soutenir le ballon, et descendirent heureusement à Nesle. A peine Robert fut-il à terre, que l'aérostat, allégé tout-à-coup de cent trente livres, s'éleva d'un bond à une hauteur de quinze cents toises. Il eût infailliblement éclaté si Charles n'avait pas conservé assez de présence d'esprit pour ouvrir la soupape, introduire de l'air et rétablir ainsi l'équilibre avec le gaz. Au bout d'une demi-heure, l'aérostat retomba dans un champ à une demi-lieue de l'endroit de sa double ascension. Ces heureux aéronautes eurent bientôt des imitateurs. Blanchard, qui déjà avait fait plusieurs ascensions, conçut le projet hardi de traverser avec un ballon le détroit qui sépare la France de l'Angleterre, et dont la largeur est d'environ dix lieues. Il exécuta cette courageuse ascension le 7 janvier 1785, en compagnie avec l'américain Jefferson. Ils quittèrent la côte d'Angleterre à une heure, et à deux heures et demie ils étaient en France. Pilastre du Rozier et Romain tentèrent le même trajet de France en Angleterre, mais n'eurent pas le même bonheur. Ils avaient imaginé deux ballons superposés l'un à l'autre; le ballon supérieur avait été d'avance rempli de gaz, le second s'en remplissait, à mesure qu'il montait, au moyen de charbons enflammés. Rozier espérait pouvoir par là diriger son ballon, et le faire descendre et remonter à volonté. Cet essai coûta la vie aux deux aéronautes. Le charbon, qui dans une région inférieure brûlait lentement, entrant dans une combustion extrêmement active à mesure que le ballon s'élevait, l'aérostat fut bientôt enflammé, et les deux aéronautes furent précipités sur la terre. Ce déplorable accident, loin d'effrayer les physiciens, ne fit qu'accroître leur curiosité, et les expériences aérostatiques se multiplièrent sur tous les points de l'Europe. Quelque importante que soit cette découverte, elle n'a cependant pas encore amené de bien grands résultats pour les sciences et pour la vie pratique. On n'a pu guère en tirer parti que pour des expériences sur la composition de l'air des régions supérieures. Si jamais on parvient à diriger les aérostats, il serait possible qu'on s'en servît pour des entreprises dont on n'a guère maintenant que le pressentiment, et que selon le plan du professeur Robertson, on construisît un ballon gigantesque, au moyen duquel on ferait le tour du monde en quelques heures. Pendant la révolution, le gouvernement français avait établi à Paris et à Meudon des écoles d'aéronautes destinés à observer l'ennemi en temps de guerre; mais on renonça bientôt à employer les aérostats à cet usage; ces essais réussirent d'ailleurs fort rarement, parce qu'il fallait toujours attendre un vent favorable. Parmi les Français, Blanchard et mademoiselle Garnerin sont les aéronautes qui ont fait le plus d'ascensions. En Allemagne, le professeur Jungius est le premier qui en ait tenté une; elle eut lieu à Berlin en 1805 et réussit complètement. Le professeur Reichard imita bientôt après lui son exemple. En 1802, les Anglais Barly et Devigne firent à Constantinople une ascension dont le grand-seigneur supporta tous les frais. Blanchard a rendu un immense service à la science par l'invention du parachute, à l'aide duquel un aéronaute peut sans danger se séparer de son ballon et redescendre à terre.

**AÉROSTATIQUE.** C'est, à proprement parler, la science de l'équilibre de l'air, ainsi que de celui des corps avec l'air. Depuis l'invention des ballons, quelques personnes ont appliqué ce mot à la science de la navigation aérienne, qu'il convient bien mieux de nommer aéronautique.

**ÆSTHÉTIQUE,** du grec *αισθάνομαι*

*juger*, *sentir*, *comprendre*, est le nom donné, depuis Alex. Baumgarten, à la science de l'appréciation du beau dans la littérature, les arts du dessin et de la musique.

**ÆTIOLOGIE.** *Voyez* PATHOLOGIE.

**AETIUS,** général romain, né à Borostore, dans la Mœsie, était fils d'un scythe nommé Gaudème, mort au service de l'empire, après avoir rempli les premiers emplois militaires. Élevé à la cour d'Alaric, auquel il avait été donné en otage, il apprit l'art de la guerre sous ce redoutable conquérant, et profita du long séjour qu'il fit chez les barbares pour prendre sur ces peuples, qui dans la suite devaient être ses ennemis et ses alliés, une influence qu'il dut à ses forces physiques non moins qu'à son intrépidité. Malheureusement il usa de cette influence autant pour satisfaire son ambition que pour servir sa patrie. Les Huns surtout lui étaient dévoués. Lorsqu'en 424 l'usurpateur Jean voulut s'emparer du sceptre d'occident, Aëtius lui promit l'appui de cette nation, mais Jean succomba trop tôt, et son défenseur vint faire sa soumission à Placidie, qui gouvernait alors l'occident comme tutrice de Valentinien. La régente avait su distinguer dans Aëtius les talents d'un grand général. Résolue à tout faire pour se l'attacher, elle lui donna le commandement de l'Italie et de la Gaule, tandis qu'elle confiait à Boniface le gouvernement de l'Afrique. Mais bientôt l'ambition d'Aëtius ne put souffrir l'égalité d'un tel partage; il trompa Boniface, le poussa à la révolte, et tandis que celui-ci, dans son tardif repentir, faisait de vains efforts pour disputer l'Afrique aux Vandales, où lui-même les avait appelés, Aëtius, au contraire, s'appuyant dans les Gaules de l'excellente cavalerie des Alains et des Huns, écrasait les peuples germaniques qui combattaient à pied, et remportait plusieurs victoires signalées sur les Francs et les Bourguignons. Placidie n'osa donc le punir, mais elle accorda de nouvelles dignités à Boniface, avec lequel elle avait eu une explication tardive. Aëtius ne put voir patiemment son rival comblé de nouvelles faveurs, et bientôt, ne gardant plus de mesures, il passa les Alpes avec quelques troupes, vint attaquer Boniface, fut vaincu, mais blessa de sa propre main ce général, qui mourut peu de temps après en 432. Placidie voulut en vain venger la mort de son meilleur lieutenant; Aëtius revint bientôt, à la tête de soixante mille barbares, exiger son pardon et reprendre ses dignités. N'ayant plus de rival à craindre, il mit dès lors son ambition à relever la puissance romaine, et à comprimer les barbares dans les pays qui lui étaient confiés. Trop habile politique pour vouloir sérieusement chasser les barbares de l'empire romain, il était satisfait lorsqu'il pouvait les amener à reconnaître les magistrats de Rome et à se ranger parmi ses alliés. Il savait bien en effet que ce n'était que chez eux qu'il pourrait trouver des soldats. Il se servit avec adresse des Huns pour arrêter les Germains, et lorsqu'une armée innombrable de Huns passa le Rhin, près de Strasbourg, sous la conduite d'Attila, il fut assez habile pour réunir contre ses anciens alliés, alors devenus l'ennemi commun, tous les peuples de race germanique établis dans les Gaules. Cependant la marche d'Attila fut si rapide, qu'il ne put empêcher la plupart des villes de la Gaule-Belgique d'être dévastées et livrées aux flammes. Le roi des Huns était même sur le point de s'emparer d'Orléans, lorsqu'Aëtius parut enfin à la tête des Visigoths, des Francs, des Bourguignons, des milices armoricaines, et de quelques misérables cohortes romaines qu'il avait tirées d'Italie. Les Huns surpris abandonnèrent leur proie, mais Aëtius les poursuivit vivement; il les atteignit dans les champs Catalauniques, entre Châlons-sur-Marne et Méry-sur-Seine. Ce fut là que, vers la fin de l'année 451, se livra la bataille mémorable dont le succès sauva la Gaule, et prolongea de quelques années la durée de l'empire romain. Après une journée terrible, les Huns vaincus se retranchèrent derrière leurs chariots et leurs ba-

gages. Les Visigoths voulaient les y forcer et venger la mort de leur roi Théodoric, tué dans l'action; mais le prudent Aëtius persuada aux confédérés de laisser une retraite libre au roi des Huns. Il lui tardait de congédier des alliés redoutables, et il craignait que l'entière destruction d'un ennemi puissant ne rendît les Goths trop indociles. Dans la joie que causa la défaite des Huns, on exagéra leurs pertes, et la renommée publia que trois cent mille barbares étaient restés sur le champ de bataille. Ce fut la dernière victoire remportée par les armes de Rome. Attila évacua les Gaules; mais ce fut pour aller ravager l'Italie. Tant qu'il eut à craindre cet ennemi redoutable, Valentinien III flatta bassement le vainqueur de Châlons, sur lequel il fondait toutes ses espérances; mais, en 453, Attila étant mort dans l'ivresse d'un festin, son empire s'écroula avec lui, et le lâche empereur ne songea plus qu'à conspirer la perte d'un homme qui lui portait ombrage, et dont il ne croyait plus avoir besoin. Aëtius, mandé au palais impérial, s'y rendit sans défiance; au moment où il s'approchait de l'empereur, celui-ci, s'armant pour la première fois de sa vie d'une épée, en frappa l'homme qui avait sauvé l'empire. Ses eunuques et ses courtisans achevèrent complaisamment de l'assassiner. Quelques amis qui l'avaient accompagné éprouvèrent le même sort. Un si lâche attentat excita dans tout l'empire une indignation générale, et, quelques mois après, Valentinien III expia son crime en tombant sous les coups de Petronius Maximus.

**AFFAISSEMENT.** Effet qui a lieu dans une construction lorsque les fondations sont trop faibles, ou lorsque des fûts, portant à faux, occasionnent par leur poids inégalement réparti, des tassements partiels, qui changent et détruisent les niveaux.

**AFFALER** (s'), terme de marine. C'est tomber sous le vent faute de marche, ou par un changement de vent. C'est ainsi qu'on s'affale sur une côte, dans une baie, sous le vent de sa route. Un vaisseau affalé sur une côte peut y courir le danger du naufrage. Affalé sous le vent de sa route, il en prend souvent prétexte pour relâcher; cela peut fournir matière à des discussions avec les assureurs.

**AFFECTATION.** C'est l'opposé du naturel et de la simplicité.

**AFFINITÉ** (synonyme de parenté). Les chimistes font usage de ce mot pour exprimer la tendance qui porte un corps à s'unir ou à se combiner avec un autre.

**AFFLEURER** (terme d'architecture). C'est disposer plusieurs corps de manière à ce qu'aucun d'eux ne vienne à en dépasser un autre, et qu'ils forment ainsi une même surface.

**AFFOUAGE,** droit accordé à l'usager de prendre dans une forêt le bois nécessaire à son chauffage.— Autrefois, et surtout dans le nord de la France, où le bois était considéré comme objet de première nécessité, chaque communauté d'habitants avait ses affouages dans les forêts seigneuriales qui se trouvaient près de son territoire, et dans la plupart des coutumes il existait des dispositions pour régler l'exercice de ce droit; aujourd'hui le droit d'affouage se confond entièrement avec les autres droits d'usage, qui ne peuvent s'établir que par titres, ou par une prescription équivalant à titre.

**AFFRANCHIS** (*liberti*, *libertini*). On appelait ainsi chez les Romains les esclaves à qui leurs maîtres rendaient la liberté. Un affranchi, en signe de sa liberté, portait un bonnet d'une façon particulière, prenait le nom de son maître, et recevait de celui-ci un vêtement blanc et un anneau. En même temps que la liberté, il recevait les droits de citoyen, mais il était rangé parmi les plébéiens, et ne pouvait jamais parvenir à des fonctions d'honneur. Des rapports intimes continuaient à exister entre lui et son ancien maître : ils se devaient toujours aide et assistance mutuelles. Quand, dans les derniers temps de la république, le nombre des affranchis fut devenu immense, et que par leurs richesses et leur influence ils se furent rendus redoutables aux empereurs, on fit différents ré-

glements pour arrêter la multiplication de cette classe mixte. Ainsi, il fut arrêté que le propriétaire de vingt mille esclaves n'en pouvait pas affranchir par testament plus de cent soixante. Indépendamment de l'affranchissement par testament, il y en avait encore deux autres. L'un consistait en ce que le maître faisait inscrire son esclave sur la liste des citoyens du censeur. L'autre mode était plus solennel. Le maître conduisait son esclave par la main auprès du préteur ou du consul, et leur disait : « Je veux » que cet homme soit libre suivant les » usages et le droit des Romains. » Si le préteur ou le consul consentait, il frappait avec un bâton sur la tête de l'esclave, et disait : « Je déclare que cet » homme est libre suivant l'usage des » Romains. » Le licteur ou le maître traçait ensuite un cercle autour de l'affranchi, lui donnait un soufflet, puis lui disait qu'il pouvait aller où bon lui semblait. Le préteur enregistrait l'acte qui venait d'avoir lieu, et l'affranchi allait prendre dans le temple de la déesse Féronia le bonnet, signe distinctif de la liberté qu'il venait d'obtenir.

**AFFRÉTER** (terme de marine). Prendre à louage un navire en partie. Celui qui frète est propriétaire. Le paiement de ce loyer est le fret ou nolis.

**AFFRY** (Louis-Augustin-Philippe, comte d'), premier landamman de la Suisse, après que Napoléon se fut déclaré médiateur de la confédération suisse, naquit à Fribourg en 1743. Destiné de bonne heure à la carrière militaire, il suivit son père à La Haie, où il remplissait les fonctions d'ambassadeur, devint ensuite adjudant dans la garde suisse française, et s'éleva successivement jusqu'au grade de lieutenant-général. Au commencement de la révolution, il commanda l'armée du Haut-Rhin jusqu'au 10 août 1792, époque à laquelle les troupes suisses ayant été licenciées, il revint dans sa patrie, où il fut nommé membre du conseil secret de Fribourg. Quand en 1798, la Suisse se vit menacée à la fois d'une invasion et d'une révolution, on lui confia de nouveau le commandement de l'armée. Il reconnut l'inutilité de la résistance, se conduisit toujours avec sagesse, et éloigna, autant que possible, de son pays les maux résultant de la guerre et de la révolte. Quand les Français prirent Fribourg, il fut nommé membre du gouvernement provisoire. Il ne prit aucune part aux soulèvements de 1801 et de 1802, et accepta la nomination de député à Paris, quand le premier consul y appela les Suisses pour leur offrir sa médiation. Napoléon le distingua parmi les autres députés, et lui confia l'organisation d'une administration propre à assurer le bonheur et le repos des vieux alliés de la France. Le 19 février 1803, le comte d'Affry reçut des mains du premier consul l'acte de médiation, fut nommé, la même année, premier landamman, avec les pouvoirs les plus étendus, jusqu'à la réunion d'une diète générale. Il s'attacha à remplir les vues du médiateur, et se conduisit en toute occasion avec l'adresse, la prudence et l'expérience d'un véritable homme d'état. Il mourut le 16 juin 1810.

**AFFUT.** Chariot sur lequel est porté le canon. En langage de vénerie, c'est l'endroit où se cache le chasseur pour attendre le gibier au passage.

**AFGHANISTAN**, ou KABOULISTAN. Le pays des Afghans, ou l'empire des Aldallahs, a trente-deux mille quatre cent quarante-cinq lieues carrées. Il est borné au nord par le Turkestan, le petit Thibet, dont le séparent le mont Hindouskoush et le Paropamisus; à l'est, par l'Hindoustan, dont le séparent l'Indus et la montagne de Salomon. La vallée de Bolalm et les montagnes voisines de Sislan forment au sud ses limites; enfin, à l'ouest, près Sion, il est borné par le grand désert. —L'Hindoukoush est une continuation de l'Himalaya, et se réunit à l'ouest avec le Mus-Dagh. Le Paropamisus et la montagne de Salomon s'étendent dans différentes directions. Le fleuve le plus considérable de ce pays est l'Indus, qui reçoit le Kama et le Kaboul. Le climat en est bon, les vallées sont en partie très fertiles, les montagnes boisées, et leurs sommets couverts

de neige. Les productions du sol consistent en métaux et minéraux, tels qu'argent, plomb, fer, antimoine, soufre, *lapis lazuli;* en bestiaux, tels que dromadaires, chameaux et bêtes à cornes, et en fruits délicieux. On y cultive avec succès le riz, le maïs, le froment, le melon, le tabac, la graine de moutarde et la garance. La population s'élève à quatorze millions d'habitants, dont quatre millions trois cent mille habitants sont afghans, cinq millions sept cent mille hindous, le reste se compose de Tadschiks (descendants civilisés et laborieux des anciens Perses), de Tartares et de Beloudschs. Ils professent l'islamisme. Outre la capitale, nommée Kaboul, et dont la population est de quatre-vingt mille habitants, il y a d'autres villes importantes, parmi lesquelles nous citerons la place forte de Kandahar (cent mille habitants); Peschawer, ou Peschaouer, qui en a le même nombre, etc. Balnh, l'ancienne Bacte (maintenant habitée par les Usbecks), Kashmir, sont des villes frontières presque indépendantes. Le roi descend de la maison de Saddosei; le pouvoir royal est héréditaire, mais limité par les priviléges des chefs de tribus. Les courriers anglais et les voyageurs qui vont à Bagdad passent ordinairement par Kaboul. En raison de l'influence anglaise sur les Afghans, la cour de Téhéran se trouve, malgré elle, dans une dépendance complète de la compagnie des Indes, qui se conduit en protectrice de la Perse et de l'Afghanistan, et dont l'intervention a beaucoup contribué à maintenir ces deux pays en paix l'un avec l'autre, autant du moins que le permet la constitution aristocratique des Khans de l'Afghanistan : état qui n'empêche pas du reste l'existence continuelle de querelles particulières entre les gouverneurs persans et les grands propriétaires fonciers de l'Afghanistan. L'influence toujours croissante des Anglais sur les peuples de l'Indus inférieur (les Secks), s'attache également à maintenir la paix entre ces peuples puissants, afin de pouvoir y commercer avec plus de sécurité et d'avantage, et s'en faire un rempart contre les conquêtes de la Russie au-delà du Caucase et sur les bords de la mer Caspienne. Malgré les efforts des Anglais, le rajah de Lahore, Runjet-Sing, s'est emparé de l'empire des Kabouls en 1823, et a pris à son service un grand nombre de Russes, pour braver en quelque sorte les Anglais. Les Russes commercent d'ailleurs avec l'Afghanistan par la Bucharie.

**AFGHANS** (c'est-à-dire montagnards), ou PATANS, nom du peuple qui habite l'est de la Perse, ou Kaboulistan. Primitivement, ce peuple habitait les montagnes entre la Perse, l'Hindoustan et la Bactriane; il appartient à la même souche que les Mèdes. C'est un peuple nomade, vivant de brigandages. Après les troubles qui suivirent, en Perse, en 1747, la mort du Schah-Nader, Amed-Abdallah, chef des Afghans dans l'armée persane, s'empara des provinces de Candahar et de Khorasan, et prit le titre de souverain de ces contrées.

**A FLOT** (terme de marine). C'est flotter, être porté par le fluide sans toucher le fond. Un vaisseau à flot peut se mouvoir et se transporter. Dans le commerce, on est souvent obligé de constater le moment où on est à flot, et l'impossibilité d'y être. C'est une force majeure qui peut toucher aux intérêts des armateurs, ou assureurs, ou chargeurs.

**AFRANCESADOS.** On appelle ainsi les Espagnols qui, en 1808, jurèrent d'observer et de maintenir la constitution que le roi Joseph Bonaparte leur avait donnée, parce qu'ils attendaient le bonheur et la prospérité de leur patrie du nouvel ordre de choses introduit par les Français; on les appelait aussi Josefinos. Après la chute du roi Joseph, un grand nombre d'entre eux fut obligé de se réfugier en France. Ferdinand VII, à son retour en 1814, poursuivit également et les josefinos et les cortès, quoique ces derniers eussent hâté la chute du roi Joseph. Un journal de Madrid, *L'Atalaya* (La Sentinelle), l'excita surtout à sévir contre eux. « Est-il possible, sire, disait ce journal, que les libéraux et les afrancesados soient encore parmi nous? Pourquoi,

dans chaque ville, n'a-t-on pas déjà dressé des *centaines d'échafauds et de bûchers* pour faire justice de ces impies? » Le 30 mai 1814, le roi défendit à tous ceux des afrancesados qui avaient émigré, de rentrer dans leur patrie, et surtout à ceux qui avaient obtenu des places, des titres, des dignités, sous le précédent gouvernement, ou qui avaient servi dans l'armée. Cette défense s'appliquait également aux femmes qui avaient suivi leurs maris. Le nombre de ces réfugiés montait à seize mille, parmi lesquels se trouvaient des savants d'un grand mérite, des officiers et des fonctionnaires publics distingués. Ils démontrèrent au roi, par le *mémoire* de Florez d'Estrada, publié à Londres, que son seul moyen de salut était dans l'acceptation de la constitution. Ce fut dans ce sens qu'ils rédigèrent en Angleterre un journal intitulé : *El Espagnol constitucionnal.* Ceux d'entre eux qui parvenaient à obtenir la permission de rentrer en Espagne étaient placés sous la surveillance de la police, et obligés de rester à une distance de vingt lieues de Madrid. L'amnistie publiée le 20 septembre 1816, et retirée en 1817, ne changea en rien le sort des afrancesados bannis. Le gouvernement poussa la rigueur jusqu'à repousser à l'entrée de ses frontières les officiers et soldats qui avaient été prisonniers en France, sous le prétexte qu'ils avaient dû y puiser des idées et des principes révolutionnaires. Nous devons ajouter cependant que les tentatives continuelles faites alors en Espagne pour renverser l'ordre de choses nouvellement établi justifiaient jusqu'à un certain point ces mesures extraordinaires. Ce ne fut que lorsque Ferdinand eut accepté la constitution des cortès, qu'il se décida, le 8 mars 1820, à leur accorder une amnistie, et que les josephinos purent s'établir dans toute l'Espagne, mais toujours à l'exception de Madrid. Leur état civil ne fut décidé que le 21 septembre de la même année par les cortès, qui leur rendirent la jouissance de leurs biens, mais non celle de leurs dignités, titres et pensions. Le considérant du décret fut que les individus dits afrancesados avaient, pour la plupart, été entraînés par des circonstances indépendantes de leur volonté, dans le cercle d'action de l'usurpateur; qu'ils avaient, dans les meilleures intentions, préparé à Bayonne des réformes utiles à leur patrie; qu'ils avaient obtenu par leur courage ce qu'on pouvait encore sauver à cette époque, et qu'en demeurant fidèles à leurs serments envers le roi Joseph et sa constitution, ils n'avaient pas démérité du pays. Les afrancesados ayant toujours appartenu au parti modéré, sont encore aujourd'hui l'objet de la haine des absolutistes.

**AFRANIUS-LUCIUS**, poète comique romain, qui vivait à peu près cent quatre-vingts ans avant Jésus-Christ. Il fut le véritable créateur de la comédie nationale appelée *Fabula togata* : opposée à la *Fabula tabernaria*, qui est une description des usages et des habitudes du bas peuple. Il n'emprunta aux Grecs que la forme extérieure, pour l'adapter à la vie du peuple romain, ce qui a fait dire que la toge d'Afranius allait bien à Ménandre. La rudesse et la licence de ce poète sont blâmées par les critiques, mais ils reconnaissent en même temps que ses pièces pétillent d'esprit et de gaîté. Il ne nous reste plus que quelques fragments de ses nombreux ouvrages.

**AFRIQUE**, un des trois continents qui composent l'ancien monde, situé entre le premier et le cinquantième degrés de longitude, le trente-quatrième de latitude sud, et le trente-septième degré trente minutes de latitude nord, forme une immense presqu'île, jointe à l'Asie par l'isthme de Suez. Elle renferme de cent à cent dix millions d'habitants, répartis sur une superficie d'environ un million deux cent mille lieues de France carrées. Cette terre, si fertile en prodiges et célèbre depuis tant de siècles, dont les sables brûlants ont servi de tombeau à tant de glorieuses victimes de l'amour de la science, a toujours fixé l'attention des peuples civilisés, et excité l'esprit de recherches des hommes les plus sages et le courage des plus braves. Quoiqu'un

petit bras de mer seulement la sépare de l'Europe, nous n'en connaissons bien que les côtes. Un voile épais couvre encore l'intérieur de cette vaste contrée. Peu d'hommes ont essayé de le soulever, et de ce petit nombre, bien peu ont eu le bonheur de revenir nous faire part de leurs découvertes. La plupart des voyageurs intrépides qui poussèrent assez loin le courage et l'oubli d'eux-mêmes pour tenter cette téméraire entreprise, périrent victimes de la férocité des habitants ou de son climat dévorant. Cependant, depuis les dix dernières années, les épaisses ténèbres qui cachaient l'intérieur de l'Afrique se sont un peu éclaircies. Bientôt les nuages qui la couvrent encore se dissiperont, et les bienfaits des sciences et de la civilisation viendront éclairer un pays que naguères encore on regardait comme condamné à rester dans une obscurité éternelle. Nous allons ici faire connaître les nouvelles explorations faites, tant dans l'intérieur que sur les côtes méridionales, orientales et occidentales. Homère croyait que les colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar) étaient les limites du monde, et que les piliers qui devaient soutenir le ciel et la terre étaient gardés par Atlas dans une région où l'on ne pouvait pénétrer ; à une époque plus récente, le moine égyptien Kosmas considérait l'Afrique comme une immense plaine carrée, deux fois aussi longue que large, entourée de tous côtés par l'Océan, et autour de laquelle s'élevait un grand mur qui supportait la voûte du firmament, sous laquelle le soleil et la lune tournaient autour d'une montagne en forme de quille. Strabon avait cependant déjà donné à l'Afrique la forme d'un rectangle, dont les côtes septentrionales formaient la base, le Nil et les côtes de la mer d'Éthiopie l'angle droit, et la côte occidentale l'hypothénuse. En effet, la configuration de cette partie du globe est assez semblable à celle d'un triangle régulier, dont la partie septentrionale, depuis le golfe de Sidra jusqu'au grand désert, est un pays montagneux et fertile. La pente des montagnes de cette partie de l'Afrique est beaucoup plus escarpée vers la mer que du côté des terres intérieures; à l'ouest, ces montagnes se prolongent jusqu'à l'océan Atlantique, où elles se terminent brusquement en rochers inaccessibles. A l'est, elles s'abaissent insensiblement depuis les monts Habesch jusqu'au Delta, et au sud, elles descendent en plateaux successifs jusqu'à la mer. De même que les chaînes de la Haute-Asie, suivant la forme alongée de cette partie du monde, s'étendent de l'est à l'ouest, et se terminent aux mers d'Aral et Caspienne et dans les steppes qui les entourent, de même les montagnes de l'Afrique viennent s'arrêter au nord dans les plaines de Darkulla, Melli, Wangara et Berghem, de sorte que l'Afrique septentrionale présente un aspect tout différent de l'Afrique méridionale, et ne forme qu'une immense plaine. Le pied de ces monts est entouré de sables, dont quelques parties sont habitées et cultivées, tandis que d'autres ne présentent que des déserts arides. Cette différence résulte du petit nombre de fleuves qui arrosent la base de ces montagnes. Il paraît même que les sources des principaux fleuves sont toutes placées sur le versant septentrional, et que les fleuves de second et de troisième ordre prennent tous leurs sources sur les versants de l'est et de l'ouest. Les chaînes de montagnes connues sont : le grand et le petit Atlas, le premier se dirigeant vers le sud, et le second vers la côte ; la chaîne lybique à l'ouest, et la chaîne arabique ou Macaltam à l'est, qui enferment l'Égypte et vont vers le sud se joindre aux *Gebel Heik-el-Masur* (montagne du Temple peint); *Gebel Addeheb* (Mont-d'Or), et Gebel-el-Komr (montagne de la Lune), dont on place le pic principal sous le cinquantième degré de longitude; les chaînes de Lupata et Spina Mundi, qui s'étendent du nord au sud en suivant la côte orientale. Tout-à-fait au sud se trouvent les montagnes de neige, de Magaaga ou de glace, du Chariot, de Nieuveveld, de Koper, indiqués pour la première fois par Paterson et Gordon ; et de Zavarte,

qui toutes s'étendent plus ou moins vers le cap de Bonne-Espérance, où l'on remarque surtout le pic Guardafui. — Le Nil, ce roi des fleuves, si célèbre dans l'histoire ancienne et moderne, doit le premier fixer notre attention. Le bras occidental, nommé Bahr-el-Abiad (fleuve Blanc), formé de plusieurs sources sorties des montagnes de la Lune, se réunit à Golfeia, au nord de Schillouck, au Bahr-el-Azrack (fleuve Bleu), qui sort du pays des Agous. Ces deux bras réunis coulent ensuite, en formant plusieurs cataractes, depuis le seizième degré de longitude jusqu'au trentième, à *Batau et Bakara*, où ils se séparent de nouveau en deux bras, dont l'un se dirige vers le nord-ouest, et se jette dans la Méditerranée près de Rosette, tandis que le second, beaucoup plus considérable, va rejoindre la mer à Damiette. Le Nil, sur la route qu'il parcourt, traverse le grand désert (la Nubie), et entre à Syxne dans le *Tell*, nom de la fertile Égypte, par opposition au désert de Nubie. Le Sénégal prend sa source sur le plateau élevé de Mandingo, reçoit le Bafing (fleuve Noir), le Kokora (fleuve du Danger), et Fe Necaell (fleuve d'Or), se dirige vers le nord-ouest à travers de nombreux torrents, et se sépare en plusieurs bras, dont le plus considérable circule vers l'ouest jusqu'à Serinpate, où il tourne brusquement vers le sud, et va se jeter dans l'Océan, près de Saint-Louis. La Gambie, dont Mungo-Parck place la source à vingt milles de celle du Sénégal, à Pincoi, ce qui fut confirmé à Afezlius par les habitants de la côte de Sierra-Leone, traverse Médina et plusieurs autres villes, au milieu de collines peu élevées couronnées de hautes forêts, puis descend dans une immense et fertile plaine, au milieu de laquelle est bâtie la factorerie anglaise Pésania, et va se jeter dans l'Océan, au-dessous du fort Saint-James, où elle acquiert une largeur de six lieues. Le Rio-Grande prend sa source sur le plateau de Fallan, dans le royaume de Trembo, et se précipite sous le nom de Dango, ou Donso d'après Golberry Donzo, en bruyantes cascades à travers les montagnes des frontières de Sierra-Leone, dans l'océan Atlantique. Le Niger ou Djoliba (c'est-à-dire le grand fleuve, que les nègres nomment aussi Guorra), qu'Hérodote a déjà signalé, il y a plus de deux mille ans, comme coulant de l'ouest à l'est, et dont on a plus tard nié l'existence, prend sa source, d'après les notions recueillies par Mungo-Parck, dans les environs de Sankari, au sud de la terrasse de Mandingo, sous le onzième degré de latitude nord, à peu près à la même hauteur que le Nil. La source et l'embouchure de ce fleuve étaient restées inconnues, même après que l'infortuné Mungo-Park, le premier qui ait découvert ce fleuve, eut, pour la seconde fois en 1805, reconnu une partie de son cours. Ce ne fut qu'en 1830 que les deux frères Richard et John Lander, dont le second avait été au service de Clapperton dans son voyage d'Afrique de 1825 à 1828, réussirent à descendre ce fleuve jusqu'à son embouchure dans le golfe de Benin. Déjà en 1802, Richard avait soupçonné cette embouchure du Niger, et Denham et Clapperton, d'après leurs renseignements et les rapports unanimes des habitants de ces contrées, avaient pensé que le fleuve qui passait à Tombouctou, le Djoliba, coulait ensuite au sud-est de cette ville vers Nyffe, puis vers le sud et le sud-ouest, et venait enfin se jeter dans le golfe de Benin. On présume que le Zaïre sort du lac Aquilunda au sud de l'équateur, sous le nom de Barbolu, puis, se réunissant au Bambu et au Bancaor, forme la cataracte de Sundi, et va, sous le nom de Congo, se jeter dans la mer Éthiopienne. En descendant vers le sud, on trouve le Coanza, qui vient aussi de l'intérieur des terres se perdre dans la mer d'Éthiopie. Le plus grand des fleuves de l'Afrique méridionale est le majestueux Orange, à peine connu depuis cinquante ans. Gordon le découvrit le premier en 1777; plus tard, Patterson, Truter, Somerville, Lichtenstein, J. Campbell et Thompson ont successivement exploré son cours. Il prend sa source à l'extrémité orientale de la

haute chaîne des Bosjesmans, sur le sommet encore inconnu du plateau élevé, au nord des montagnes de neige, qui sépare la Cafrerie des monts Bosjesmans, et qui renferme sans doute de nombreux pics. Quatre bras sortant de quatre sources différentes, et coulant de l'est à l'ouest, se réunissent au-dessous de l'Algoabai pour former l'Orange, qui est, dès cet endroit-là, aussi large que la Tamise à Londres. Après avoir traversé de nombreuses gorges de rochers, qui apparaissent çà et là comme d'immenses gouffres, il passe à Pellu, et se dirigeant vers le sud, il finit par se perdre dans les sables avant d'atteindre la côte; d'autres prétendent qu'il va jusqu'au cap Volta, où il se jette dans l'Océan. Sur la côte orientale, les grands fleuves sont encore moins nombreux. Le plus considérable est le Gambosa ou Cuama, dont la source encore inexplorée est située dans les monts Lupata, et dont les quatre embouchures déchargent ses eaux dans le canal de Mosambique. Plus au nord, on trouve le Coavo et le Guilimanie. Les lacs sont rares en Afrique. On cite dans l'intérieur le Tsad, long de deux cent milles anglais; l'Aquibunda, le Dibbi ou Dembra, près Tombouctou; plus à l'est le Bahr-el-Sudan, le Girrigi-Maragasi, le Caudie, le Wangara, et plus loin encore, vers l'est, le lac Filtre, le Zambre ou Marevi au nord des monts Lupata, le Loudejah au nord, et enfin le lac Kerun et le lac Natron en Égypte. — L'Afrique, située presque tout entière sous la zone torride, ne connaît que deux saisons : la saison de la sécheresse ou l'été, la saison des pluies ou l'hiver. Au nord de l'équateur, la saison des pluies commence un peu après l'équinoxe du printemps, et le temps de la sécheresse après l'équinoxe d'automne. Les époques sont en sens inverse au sud de l'équateur. Le principal caractère du climat est une chaleur extraordinaire, surtout dans les contrées situées entre l'Atlas et le pays des Hottentots. C'est de l'intérieur de l'Afrique que sort ce vent qui, après avoir traversé les immenses déserts qu'elle renferme, apporte avec lui ces vapeurs brûlantes et quelquefois mortelles, qui l'ont fait nommer, selon les pays qu'il parcourt, *samoun* (en arabe, poison), *chamsin*, en Égypte; *harmattan* et les *tornados*. Quoique très affaibli, il pénètre jusqu'en Espagne sous le nom de *solano*, et en Italie sous le nom de *sirocco*. Lorsqu'il arrive en Suisse sous le nom de *fohn*, il est beaucoup rafraîchi par les montagnes de neige qu'il a franchis, mais il est toujours pesant, épais et malsain. On ne trouve dans aucune autre partie du globe d'aussi vastes déserts, car le grand désert de Kobi, dans la haute Asie, ne peut être comparé au Sahara, le véritable océan de sable du globe. Les Arabes le nomment *Sahara Belama*, c'est-à-dire désert sans eau. Il s'étend de l'est à l'ouest, entre les quinzième et trentième degrés de latitude nord, dans une longueur de deux cent milles géographiques, et quelquefois plus. Sa superficie est de plus de cinquante milles carrés. Le grand désert de Lybie, dont une des extrémités s'étend au nord-est jusqu'à deux journées du Caire (capitale de l'Égypte, située à la pointe du Delta, c'est-à-dire à l'endroit où le Nil se divise en deux bras), se distingue du Sahara par quelques débris de végétation et des fragments de rochers, et des cailloux roulés épars çà et là sur sa surface, tandis que le voyageur est épouvanté à la vue de l'affreuse uniformité des plaines brûlantes du Sahara. Une particularité remarquable du désert lybique, et qui lui est commune avec le Bahr-Belama (fleuve sans eau), c'est la grande quantité de bois pétrifié que l'on y trouve, depuis les branches les plus minces jusqu'aux troncs d'arbres les plus gros, ce qui lui donne l'aspect d'un fond de mer desséché, et couvert des débris de vaisseaux naufragés. La vue est agréablement reposée dans ce désert par les oasis, dont une suite nombreuse, située sur la rive orientale, se dirige vers la mer Méditerranée, parallèlement au Nil. Les plus remarquables de ces oasis sont : la grande oasis ou oasis du sud, en arabe *el Wâh el Kebir*, nommée aussi l'*oasis de Thèbes*, qui a vingt-quatre lieues de lon-

gueur sur une largeur de trois à quatre, et est habitée par des Arabes sous l'autorité d'un *scheickh*.—La petite oasis, près du lac Mœris, renfermant plusieurs sources chaudes et froides.—L'oasis de *Four*, qui n'est autre chose que le pays de *Four* (en arabe *Dar-Four*), composé de plusieurs oasis, groupées en cercle alongé, que le souverain, décoré du titre de sultan, visite successivement. Elle a trois entrées principales : *Sweini* au nord, *Rit* au sud-est, et *Kubkabia* à l'ouest. Kobbé, la capitale, est au centre. — El-Kassar, qui forme une vallée fertile entourée de rochers, dont les versants intérieurs se terminent en collines couvertes de bois, de palmiers, et arrosées par des sources nombreuses. — El-Hair, dont les plaines ombragées de cerisiers produisent d'abondantes récoltes de riz et de blé. — Takel, à l'ouest d'El-Kharegh, et l'oasis Farafie, arrosées de sources nombreuses, mais troubles. — Scivâh, la célèbre oasis de Jupiter-Ammon, située sous les vingt-neuvième degré douze minutes de latitude nord et quarante-quatrième degré cinquante-quatre minutes de latitude est, à vingt-quatre jours de marche en ligne droite d'Alexandrie. Au milieu de cette oasis, couverte de moissons et de riches prairies ombragées par des bois d'orangers et de palmiers, s'élève, sur le sommet d'un rocher semblable à une forteresse, la capitale, Scivâh, entourée, dans un rayon d'une demi-lieue, de cinq villages habités par une tribu d'Arabes remuants et avides de combats. Les pierres des maisons proviennent des débris du temple, dont les ruines imposantes témoignent encore de son antique splendeur. On y rencontre de nombreuses catacombes remplies de débris de momies.—Agably, à trente-trois jours de marche de Tripoli, et aux trois septièmes du chemin de cette ville à Tombouctou.—Tuat, sur la même route. — L'oasis d'Augila, à treize jours de marche, au sud-est de Bernyq (Bérénice) et de la mer, qui compte quatre villages et produit des dattiers, célèbres dès le temps d'Hérodote par la saveur de leurs fruits. — Le Fezzan, désigné par Hérodote sous le nom de *grande oasis du pays des Garamantes*, qui est entourée de rochers et de sables, et qui, d'après Hornemann, compte, en outre de sa capitale Mursouk, cent autres villages. Sa longueur, du nord au sud, est de soixante milles géographiques, et sa largeur, de l'est à l'ouest, de quarante. — Gadames, située à l'extrémité méridionale de l'Atlas, dans le Biledulgérid (pays des dattes), et qui confine aux montagnes du Berbère. Ces deux chaînes d'oasis, l'une à l'est et l'autre à l'ouest du désert Lybique, partent également de l'intérieur de l'Afrique, et forment les deux grandes voies que la nature a ouvertes au commerce de ces peuples, et que l'histoire nous signale comme constamment suivies dans l'antiquité et de nos jours. Elles sont les ports où viennent se reposer les caravanes qui traversent le désert : les habitants en sont les hôteliers, et les consignataires, ou même les propriétaires des marchandises qui arrivent ainsi du fond de l'Asie au Sénégal, d'où elles pénètrent jusque dans les comptoirs du Nouveau-Monde. Sous ce point de vue, ces oasis acquièrent d'autant plus d'importance aux yeux du philanthrope, que, semblables au cœur, siége de la circulation du sang chez l'homme, les routes qu'elles offrent aux caravanes et aux pélerins de l'ouest à l'est et du sud au nord, semblent destinées à favoriser les relations intellectuelles de ces peuples. Deux grandes races d'hommes composent la majeure partie de la population africaine, la caucasienne au nord, et l'éthiopienne au centre et au sud. On distingue les habitants en primitifs et colons. Les premiers sont les Kabiles ou Berbères, les Koptes, descendants des anciens Égyptiens, alliés aux Grecs et aux Arabes; les Éthiopiens, race alliée aux Koptes, les Nègres, les Cafres et les Hottentots. Les seconds sont les Arabes, les Turcs, les Maures, les Abyssiniens, les Indiens et les Européens ou Francs ; ces derniers se composent principalement d'Anglais, de Français, de Portugais, d'Espagnols, de Hol-

landais et de Danois. L'idiome des peuples du nord de l'Afrique se divise en langue berbère et langue des Guanches. La première se subdivise en dialectes de Tamazek, de Schowieh, de Syouah, de Cabeyly et Gebeli, de Tuarik, et en langue anglo-maroquine. La seconde comprend les dialectes parlés aujourd'hui aux Canaries, à Ténériffe, Lanzerota et Gomera. Les peuples de l'Afrique centrale parlent l'ancien kopte, le kopte memphitique, le sahitique, la langue de Baschmour-Hamman, l'éthiopien, la langue de Lizana-Gheez et de Amhara, et différents dialectes dérivés de ces idiomes. Les Africains de la partie occidentale du Saharah, descendants de nations différentes, parlent différentes langues plus ou moins connues, parmi lesquelles Winterbottom cite celle des Foulahs, parlée par les peuples des montagnes, et d'où dérive le dialecte de Luta, parlé à la Sierra-Leone, qu'il compare, pour la douceur et l'harmonie, à la langue italienne. Elle a cela de remarquable que, de toutes les langues de Nègres, c'est la première qui possède une collection complète des livres de la religion chrétienne, imprimés par la société anglaise des missions de l'Afrique et de l'Orient pour la propagation du christianisme, ou au moins pour arrêter les progrès de l'islamisme. Les langues Guber et Sungag sont les plus répandues parmi les Nègres. Les peuplades du sud de l'Afrique, telles que les Betjuanas, Koranas, Namaquas, Damaras, Bosjesmans et autres, qui, toutes, font partie de la grande famille des Hottentots, ont aussi, chacune, des dialectes dérivés de la même langue, et plus ou moins altérés par leurs relations avec les Cafres ou les Européens. — La plupart des peuples de l'Afrique sont païens : l'islamisme y domine dans toute la partie septentrionale, et jusque très avant dans l'intérieur. Les Koptes de la haute Égypte sont chrétiens et partagent les croyances de la plupart des sectes d'Orient. Les Abyssiniens sont monophysites (*voy.* ce mot). On ne trouve qu'en quelques endroits, et en petit nombre, des chrétiens des églises grecque et romaine; mais au cap de Bonne-Espérance on retrouve toutes les sectes de l'église d'orient et de celle d'occident. Il n'existe en Afrique aucune des différentes formes des gouvernements européens. On n'y connaît que des despotes et des esclaves, les uns nés pour commander, les autres pour obéir. — La nature semble avoir voulu dédommager l'Afrique de ses vastes solitudes stériles, en la peuplant d'une multitude d'espèces d'animaux de formes et de grandeurs différentes. On prétend qu'il y existe cinq fois plus de quadrupèdes qu'en Asie, et trois fois plus qu'en Amérique. Les espèces les plus colossales du règne animal et du règne végétal ne se trouvent qu'en Afrique; et la vigueur de la végétation y est telle, que les plantes y croissent à vue d'œil. L'énorme hippopotame, le redoutable crocodile, la giraffe à taille de géant, le rhinocéros à deux cornes et l'ichneumon, sont propres à l'Afrique, ainsi que les plus grandes espèces d'antilopes, d'hyènes, de schakals, de tigres et d'éléphants. Elle possède le géant des oiseaux, l'autruche, habitante des déserts, et le serpent géant, le boa constrictor. Mais le plus grand bienfait dont la nature ait doté l'Afrique est le chameau, ce vaisseau du désert, qui semble avoir été créé pour son climat brûlant. On y trouve aussi les lions, les panthères, les léopards, les onces, les zèbres, les buffles, les hérissons et tous les animaux domestiques d'Europe, ainsi que des moutons à longue laine et à queues énormes. Elle est également riche en oiseaux, dont la plupart se distinguent par les plus riches couleurs. Partout où le sable n'a pas détruit toute végétation, surtout sur la côte occidentale et au pied de l'Atlas, la terre fourmille d'insectes, tels que termites, araignées, scolopendres, fourmis et chenilles, tandis que l'atmosphère est infestée de sauterelles, qui souvent, semblables à des nuages, obscurcissent le soleil. Le règne végétal n'est pas moins nombreux. Le baobab, ou arbre à pain des singes (*adansonia digitata*), est l'é-

léphant des végétaux. Son tronc, qui surpasse en grosseur ceux de toutes les autres espèces d'arbres, a souvent quatre-vingts pieds de circonférence, tandis que ses branches couvrent de leur ombre un espace de terrain de plus de cent trente pieds de diamètre. Le schih, ou arbre à beurre, dans la partie ouest du centre de l'Afrique, y remplace si bien les animaux qui fournissent le beurre, qu'on peut à peine le distinguer dans les mets où il est employé. Les régions fertiles produisent toutes les espèces de palmiers, les bananiers, orangers, pisangs, ananas, tamarins, figuiers, ignames, patates, lotus, cannes à sucre, piments, cassave (*jatropha maniot*), dont la racine sert à faire du pain, et les mangliers (*risophora mangle*), dont chaque tige, dans un terrain humide, forme autour d'elle une petite forêt. Les bois sont remplis des épices les plus fortes, produisent les fruits les plus nourrissants et fournissent les bois des plus belles couleurs; tandis que les montagnes renferment des métaux et des pierres précieuses, et que la plupart des fleuves entraînent dans leurs flots de l'or mêlé au sable de leur lit. Si l'Afrique nous apparaît riche de productions d'une nature gigantesque, jouissant d'une abondance et de richesses sans égales, et douée d'une force de végétation dont il est difficile de se faire une idée; si nous la voyons peuplée de tant d'espèces différentes d'animaux et de plantes, il faut reconnaître d'un autre côté que l'histoire de ses habitants, de leurs mœurs et de leurs religions, est bien moins variée, quoiqu'elle soit aussi empreinte d'un caractère tout-à-fait particulier. — De même que cette partie du monde se trouve soumise, par les lois immuables de la nature, aux funestes influences de son climat, de même ses habitants se laissent prendre par milliers comme des bêtes sauvages, exposer en vente publiquement et traîner comme esclaves dans la servitude la plus abjecte. Depuis trois siècles et demi, l'avidité de barbares, chrétiens ou autres, a acheté et traité comme des bêtes de somme plus de quarante millions des hommes les plus vigoureux, pour les transporter en pays étranger; et maintenant encore on peut évaluer à cinquante mille par an le nombre de ces malheureuses victimes, bien que la plupart des nations aient renoncé par des traités au commerce des esclaves. — On portait autrefois à cent mille le nombre des esclaves conduits chaque année aux Grandes-Indes seules, sans compter ceux que les Kirmans conduisaient en Asie, et ceux emmenés par les Américains du nord dans leurs états. Aujourd'hui ce honteux trafic, qui déshonore l'humanité tout entière, est encore pratiqué, et (qui pourrait le croire?) particulièrement par les Français, par cette nation qui, il y a quarante ans, eut la gloire de briser le joug de la féodalité. On ne parviendra à la destruction de ce commerce infâme que lorsque les puissances maritimes auront conclu entre elles un traité qui permette aux commandants des vaisseaux de ces états de visiter en mer chaque bâtiment de commerce dans toutes ses parties : jusque-là, la ruse et l'avidité sauront toujours échapper aux lois les plus sévères. — Ces considérations nous conduisent naturellement à examiner l'influence exercée par les peuples étrangers sur l'état primitif de l'Afrique. L'homme n'étant ici considéré que comme une marchandise, l'histoire n'a à s'occuper que des deux lignes d'oasis, qui, tournées de l'occident à l'orient, présentent seules des traces de civilisation, dans ce pays où elle formait trois colonies commerciales. Les émigrations y furent rares, et il est probable que l'intérieur de cette partie du monde est encore habité par les peuples primitifs. L'un des motifs de son peu de relations avec le reste du monde est sans doute sa position isolée et presque entièrement séparée du continent, auquel elle n'est jointe que par l'étroit isthme de Suez. Les écrivains de l'antiquité voulaient, par la position des colonnes d'Hercule, indiquer le point de passage de la Lybie à l'Hespérie, de la barbarie à la civilisation. Hérodote et ses contemporains, entièrement livrés à

l'étude des mœurs si variées des peuples, n'avaient pas entièrement tort lorsqu'ils séparaient l'Égypte de l'Afrique. En effet, ce pays, considéré d'un point de vue plus élevé, nous apparaît comme entièrement indépendant, par sa civilisation toute particulière, du reste de l'Afrique. Il y a plus de quatre cents ans que des Portugais, sous le règne du prince Henri, fondèrent quelques établissements sur la côte d'Afrique; depuis, l'esprit entreprenant des Anglais, et la persévérance des navigateurs hollandais, ouvrirent, par leurs établissements au cap de Bonne-Espérance, de nouvelles voies à la civilisation et au bien-être des peuples de ces contrées; ils établirent aussi sur la côte de Sierra-Leone une colonie pour l'éducation des Nègres. La France elle-même, maîtresse d'Alger, après avoir renversé son gouvernement de pirates, semble vouloir tirer de leur torpeur les musulmans indolents, et faire participer ce peuple, encore dans l'enfance, aux bienfaits de la civilisation. — Nous chercherons maintenant à indiquer tout ce qui a été entrepris, soit par des peuples, soit par des associations, ou des hommes isolés, pour arriver à une connaissance plus exacte de l'Afrique. Les premiers explorateurs furent les Grecs et les Romains, et parmi eux principalement, Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile, Denis d'Halycarnasse, Arthicus, Hannon, Scylax, Arrien, Agatharchidas, Ptolémée, Pline, Pomponius Méla, Solin; après eux vinrent les Arabes, qui se sont aussi distingués par de nombreux travaux sur l'Afrique. Dès le dixième siècle, Massudé Kothbeddin publia, dans ses ouvrages, *la Plaine dorée*, et *la Mine de diamants*, une description de cette contrée. Peu de temps après, *Ibn-Haukal*, plus tard *Ibn-el-Wardi* dans sa *Perle merveilleuse*, donnèrent des renseignements très complets sur l'Afrique. Mais en 1153, le schérif Al-Édresi, rassembla dans ses essais géographiques, intitulés *Noghal-el-Moschta*, une suite nombreuse de remarques et de renseignements précieux sur le même sujet. Après lui vinrent Jakotti ou Bakoui, Abdallatiff, Mourtadi, Mohammed-Ibn-Batula, Léon-l'Africain et autres. Depuis le milieu du siècle dernier, les auteurs qui se sont occupés avec le plus de succès de la géographie ancienne de l'Afrique sont: Danville, Mannert, Schlegel, Schlichthorst, Campomanès, Gosselin, Rennell, Vincent, Bougainville, d'Origny, Kosman et Heeren. Hartmann, Olamoral, Barrow, Jomard, ont publié sur l'état actuel du continent africain les ouvrages les plus remarquables et les plus complets. Depuis le moyen-âge, de nombreux savants se sont occupés de chaque pays séparément, et surtout de l'Égypte, ce berceau de la civilisation européenne, qu'ils ont parcourue, décrite, fouillée et dépouillée, et dont les pyramides, les champs de momies, les tombeaux et les temples offrent toujours une mine inépuisable de ruines intéressantes, qui remontent à la plus haute antiquité. L'Égypte et l'Inde sont les véritables archives primitives de l'histoire universelle. Il nous suffira de citer ici les noms de Pierre Martyr, John Greve, Johan, Michel Wansleben, Lucas, Maillet, Paw, Pococke, Granger, Norden, Bruce, Éton, Volney, Savary, Sonnini, Girard, Larrey, Denon, Mayer, Antès, Hamilton, Valentia, Salt, Hartmann, Browne, Hornemaum, Fitz-Clarence, Burckhardt, Davison, Legh, Light, Bramhen, Belzoni, della Cella, Brocchi, Cailliaud, Minutoli, Hemprich et Ehrenberg, Waddington et Hanbury, Beechey, Gordon, Ruppell, Pacho, Passalacqua, Drovetti, Planat, Rifaud, Champollion, Rosellini, A. de Prokesch, Acerbi et autres. Les côtes barbaresques ont été explorées dans les derniers temps par les voyageurs suivants: Diego de Torres, Thomas Shaw, Chenier, Leroy, Hoedo, Peter Dan, Aranda, Laugier de Tassy, Brooks, Fréjus, Mouette, Puerto, Olon-Saint-Pierre, Busenot, John Windhus, Menezes, Hoest, Poiret, Ludwig et Hébenstrict, Jardinet, Jackson, Lempriere, Agrell, Haringmann, Curtis, Mac-Gill, Aly-Bey, Riley, Paddok, Adams, Tully, Lyon, Salzmann, et autres. — Les voyageurs, auxquels nous

devons les renseignements les plus certains sur les côtes occidentales de l'Afrique, sont: Cadamosto, Windham, Lock, Tounson, Lopez, Fenner, Reib, Newton, Johnson, Rozillez, Marolla, Birlaut, Carli, Cavazzi, Labat, Lemaire, Jannequin, Lindsay, Bluet, Moore, Adanson, Pruneau de Pommegorge, Proyart, Saunier, Barbot, Snelgrave, Romer, Isert, Dalzel, Mathews, d'Elbée, Norris, Mungo-Park, Labarthe, Demanet, Durand, Brisson, Bearer, Wadstrœm, Houghton, Golberry, Molliew, Peddée, Robertson, Bondich, Degrandpré, Ledyard, Winterbottom, Meredith, Tuckey, Pearce, Ayres, Sabine, Denhom, Lead, Toole et Tyrwhit, Grout de Beaufort, Holmann, Brown et Beauclerc, Caillé et les frères Richard et John Lander. — Douville et Duverney, dans la *Revue des Deux-Mondes*, réunie maintenant à l'ancien *Journal des Voyages*, ont publié de nombreux et précieux renseignements sur l'état actuel du royaume d'Angola, soumis à la domination portugaise. — Les notions que l'on possède sur la géographie de la côte orientale et sur ses rapports politiques et commerciaux avec les îles qui l'avoisinent sont dues aux travaux de Joao de Santos, de Barros, Salt, Bory de Saint-Vincent, Charpentier, Cossigny, Poivre, Brooke, Marmol, Danville, Thoman, Orven et Cutfield. — Lobo, Alvarez, Gœz, Tellez-Almeida, Ureta, Sandoval, le jésuite Godigny, le savant Rudolph, Barrati, Heyling, Bruce, Valentia et son compagnon Salt, ont, par leurs pénibles travaux, soulevé le voile épais qui couvrait l'Abyssinie et l'intérieur de l'Afrique. Quant aux notions géographiques sur la partie septentrionale et à la description des peuples qui l'habitent, les plus exactes et les plus étendues sont incontestablement dues à l'infatigable et consciencieux suisse Burckhardt, qui réunissait à une érudition rare un esprit d'observation remarquable. Il partit sous les auspices de la compagnie anglo-africaine, et, après plusieurs années de voyages pénibles en Syrie et en Égypte, pénétra jusqu'au Dongolah; traversant ensuite le désert Lybique, il passa à Berber et Schendy, et parvint à la mer Rouge par le Soudan; de là il s'embarqua pour la Mecque et partit de cette ville pour visiter le mont Arafat (Ararat). La mort le surprit au Caire en 1815, au moment où il se préparait à pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique avec une caravane du Fezzan, par le chemin qu'avait déjà suivi Hornemann. Peu avant, deux Allemands, Hornemann et Rœntgen, avaient déjà pénétré dans l'intérieur en traversant le désert lybique et Mourzouk, mais tous deux périrent avant d'avoir atteint le but de leurs travaux, le premier enlevé par la fièvre, le second victime de la férocité et de l'avidité des Bédouins. L'anglais Lead nous a laissé une description aussi exacte qu'intéressante du pays de Dahomé, que Dalzel et Norris ne nous avaient fait connaître que très superficiellement. Lyon, accompagné de son ami Ritchée (qui mourut à Mourzouk le 20 novembre 1819), du naturaliste Depoul et du savant Anglais Belfort, partit de Tripoli, pénétra, en 1819, jusqu'au désert de Bilmu, à l'extrémité méridionale du Fezzan, et vint, par une relation consciencieuse de son voyage, publiée à Londres en 1821, augmenter les notions que l'on possédait sur ces pays. Les nombreuses et pénibles recherches des intrépides et infatigables anglais Oudney, Laing, Clapperton et Denham, la manière dont ils périrent tous, et celles de leurs compagnons, plus heureux, Toole, Dickson, Morrison, Pearce, sont trop connues pour qu'elles aient besoin d'être citées ici plus longuement. On doit aussi d'intéressantes découvertes, quoique moins importantes, à Mollien, qui, dès 1818, avait remonté les cours de la Gambie, du Sénégal et de Rio-Grande, jusque non loin de Timbo. Bien que ses voyages manquent entièrement d'observations sur la géographie mathématique des lieux qu'il a visités, on ne lui est pas moins redevable de renseignements et de faits précieux sur plusieurs portions de la Sénégambie et le plateau de Futadjallon, contrées entièrement inconnues avant lui. Le nom de Mungo-Parck marque une nouvelle période dans l'histoire de nos étu-

des sur l'Afrique. Dans son premier voyage, il ne put pénétrer plus loin que Sylla, ni atteindre le Djoliba. Mais, lors de son second voyage en 1805, il atteignit ce fleuve à Bamakou, s'embarqua à Sansanding, et suivit le fleuve jusqu'à Cabra, Hussa et Bussa, se dirigeant vraisemblablement vers Tombouctou ; mais vers le commencement de janvier 1806, entraîné par la rapidité du courant, il fit naufrage et se noya non loin de Bussa. Sa relation finit au 16 septembre 1805, à Sansanding. La dernière nouvelle certaine qu'on ait eue depuis est une lettre de lui à sa femme, datée du 19 novembre. L'ordre des dates nous conduit de Park au matelot américain Robert Adams, nommé aussi Benjamin Rose, dont les récits, faux ou vrais, sont tellement pleins d'exagération, que ses compatriotes mêmes ne voulurent pas y ajouter foi. L'américain Riley, qui naufragea sur la côte ouest de l'Afrique, et devint esclave du prince maure Sidi-Hamet, obtint de lui d'importants renseignements sur la ville de Tombouctou. Les Anglais Peddie et Campbell, auxquels s'était joint le saxon Adolphe Kummer, suivirent le Rio Nunez pour pénétrer dans l'intérieur; le second réussit à pénétrer assez près de Timbo; mais tous trois vinrent augmenter le nombre des martyrs de l'amour de la science, et périrent victimes du climat au milieu des sables. La connaissance positive de Tombouctou et de l'embouchure du Niger, cette grande lacune de la géographie si souvent signalée, a été enfin obtenue par le courage du jeune Français Caillé, et des deux frères Lander. Un seul homme, sans autre secours que celui de son courage et de sa persévérance, a su mettre à fin une entreprise que, depuis des siècles, l'amour des découvertes, la politique et les efforts des savants, avaient en vain tenté d'accomplir, et à laquelle était subordonné tout espoir de pouvoir pénétrer dans le centre de l'Afrique, resté jusqu'à présent entièrement fermé pour nous. Le modeste Caillé raconte que c'est le prix offert par la société géographique de Paris à celui qui atteindrait ce but, depuis si long-temps proposé, qui l'a poussé à entreprendre ce voyage. Déjà, avant lui, le major Laing avait résolu de pénétrer jusqu'à cette ville mystérieuse de Tombouctou, mais en suivant la ligne directe par l'oasis d'Agably, et non par Bournou, comme avait fait son prédécesseur immédiat. Ce voyageur distingué atteignit le but des recherches de tous les peuples civilisés de l'Europe; malheureusement il n'en revint pas. Le peu de renseignements qui nous sont parvenus de Laing sur cette ville s'accordent parfaitement avec la relation de Caillé. Ce dernier, avant son grand voyage, avait accompagné Adrien Partarieu, attaché à l'expédition du major anglais Gray, et avait parcouru avec lui l'intérieur du désert où errent les Maures Braknas. Il suivit ou traversa obliquement la route d'Houghton, croisa celles de Gray et de Dochard, l'une conduisant à Falémé, l'autre à Yaamina, et passa à Baleya, Bure, Amana, Sogo, Sansanding, Jenné, trouva près ce cette ville le lac Dubo, dont il nomma les trois îles Saint-Charles, Henri et Marie-Thérèse; et enfin, cent-sept jours après son départ de Labe, arriva à Tombouctou. Mais combien alors il fut trompé dans son attente : « Je m'étais formé, dit Caillé dans sa relation, une tout autre idée de la grandeur et de la richesse de cette ville. Elle ne présente, au premier aspect, qu'une masse de maisons de terre mal bâties, semblables à des huttes arrondies. De toutes parts on aperçoit d'immenses plaines de sable mouvant, d'un jaune pâle. Au soleil couchant, l'horizon prend une teinte rougeâtre, tout se taît; on n'entend pas même le chant d'un oiseau ; un silence de mort règne sur cette triste contrée, et pourtant il y a quelque chose de grand et d'imposant dans l'aspect d'une grande ville construite ainsi au milieu d'une plaine de sable. Je présume qu'autrefois le Djoliba coulait près de Tombouctou ; maintenant il coule à huit milles du nord de cette ville, et à cinq

milles de Cabra, dans la même direction. Le marché est vide en comparaison de celui de Jenné, et son commerce est loin d'être aussi important que l'annonçait la renommée. Cette ville est habitée par des Nègres de la race de Kissous. Le prince ou roi, dont la dignité est héréditaire par ordre de primogéniture, se nomme Osman; ses revenus ne se composent que des présents que lui font ses sujets. Des mœurs tout-à-fait patriarchales unissent les sujets au prince, qui est lui-même marchand. Tombouctou peut avoir à peu près six lieues de France de circuit; elle renferme deux grandes mosquées et cinq petites, avec leurs minarets; aucun mur ne l'entoure, et l'entrée en est ouverte de tous côtés. Au centre de la ville, lieu où viennent aboutir toutes les rues, on trouve un palmier doum, le seul qui existe dans la ville et dans tous les environs, où l'œil ne découvre, au milieu de plaines arides, que quelques arbustes rabougris, tels que le mimosa ferruginea, qui atteignent à peine quatre pieds de haut. » Au lieu de deux cent mille habitants, que l'on avait jusque là donnés à cette ville, elle en contient tout au plus de dix à douze mille. Caillé, à son retour, passa par El-Araran, ville assez considérable, qu'on n'avait cru jusqu'ici n'être qu'une fontaine; par Amul-Gragim, El-Ekfeif, Magara, Tafilet et Fez, lieux où sont situés les puits et les haltes dans le désert. Il résulte, des recherches de Caillé, que le volume d'eau du Djoliba est beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait pensé. Mungo-Park, qui n'en avait vu qu'un bras, avait été frappé de la majesté de son cours. Bien que le cours de ce fleuve au-dessous de Tombouctou soit resté inconnu à l'intrépide Caillé, il s'est cependant assuré qu'un grand bras se sépare du Niger, et s'y réunit de nouveau à Isacca, à vingt-sept lieues au-dessous de Jenné; c'est ce qui forme la première et la plus grande île, dans laquelle se trouve Jenné; plus loin, le fleuve, se séparant de nouveau à Gallia ou Cou-Gallia, forme une petite île. Caillé a constaté que les marchandises européennes pénétraient dans l'Afrique centrale. On voit à Jenné et à Sackatou des produits des manufactures anglaises. Ce qu'il rapporte sur le commerce de l'or à Bure, et de la richesse de ses mines, aurait besoin d'être constaté, avant de pouvoir servir de base aux calculs de la politique européenne. Maintenant aussi le voile mystérieux qui couvrait le cours, jusqu'ici tant discuté, du Niger a été déchiré, et son embouchure découverte. Les deux frères Lander débarquèrent à Badagri le 22 mars 1830, et continuèrent leur route à cheval jusqu'à Boussa sur le Niger, où périt Mungo-Park. Pendant un séjour de trois mois dans cette ville, ils firent plusieurs excursions; ils remontèrent le fleuve jusqu'à Youry (à trois jours de marche au nord, en droite ligne de Boussa), d'où ils descendirent le Niger, jusqu'à la baie de Biafra, où le fleuve se jette dans la mer par plusieurs embouchures. Le bras qui les conduisit à la mer se nomme *Noun*, et forme le premier fleuve que l'on trouve à l'est du cap Formose. Les deux frères Lander trouvèrent à Youry le livre de prières d'Anderson, compagnon de Mungo-Park. Quant au journal de ce dernier, il fut impossible d'en découvrir aucune trace. Ils parcoururent une ligne de neuf cents milles anglais sur le Niger. Ce fleuve reçoit près de Funda le Schary, qui sort du lac Tsaad, qui est à quinze journées de marche du Niger ou plutôt du Quorra, et dans lequel on prétendait que ce fleuve allait se perdre. Les fleuves Benin, Nocen et Cabebar, sont tous trois des bras du Niger. Les deux voyageurs arrivèrent à Porstmouth le 8 juin 1831. — On ignore jusqu'à présent le résultat du voyage, et le sort de l'Anglais Henri Wilford, qui débarqua à Alexandrie en juin 1830, et qui après trente-sept jours avait traversé toute la Nubie, le Cordofan, le Dar-Four, et pénétré dans l'Afrique centrale. Linant explore toujours l'intérieur de la Nubie, mais semble avoir abandonné la nouvelle tentative qu'il projetait, d'un voyage sur le Bahr-el-Abiad. — Nous plaçons ici un aperçu rapide qui

fera connaître les efforts tentés par les Européens, et continués avec une admirable persévérance pendant plus de deux siècles et demi. En 1588, Thompson pénétra jusqu'à Tenda en remontant la Gambie. 1620, Robert Jobson arrive aussi à Tenda par le même fleuve. 1670, Paul Imbert, parti de Maroc, atteint Tombouctou. 1698, de Brué va jusqu'à Galam par Saint-Louis à Bambouc par la côte de Noun. 1791, Houghton parvient à Aud-Amar par la Gambie. 1715, Compagnon arrive à Bambouc par Saint-Louis. 1723, Stibbs visite les mêmes lieux en remontant la Gambie. 1731, Moore suit la route de Stibbs. 1742, Deflandre pénètre à Bambouc par Saint-Louis. 1749, Adanson y pénètre aussi par la même route. 1784, Follier arrive à Bambouc par la côte de Noun. 1785, Brisson parcourt la route déjà suivie par Follier. 1786, Roubaud penètre à Galam par Saint-Louis. 1787, Picard, parti de Saint-Louis, s'avance jusqu'à Fouta-Toro. 1791, Houghton atteint Aud-Amar par la Gambie. 1792, Browne pénètre jusqu'au Dar-Four par l'Égypte. 1794, Wast et Winterbottom s'avancent jusqu'à Timbo, sur le Rio Nunez. 1795, Mungo Parck, en remontant la Gambie, pénètre jusqu'à Sylla, sur le Djoliba. 1798, Hornemann arrive à Nyffe par l'Égypte. 1805, Mungo-Park pénètre pour la seconde fois par la Gambie jusqu'à Boussa. 1809, Rœntgen, parti de Magdaor, arrive aussi jusqu'à Boussa. 1810, Robert Adams arrive à Tombouctou par la route de l'ouest. 1815, Riley pénètre aussi jusqu'à cette ville par la côte occidentale de l'Afrique. 1810, Peddie s'embarque sur le Rio-Nunez, et arrive à Kakondy. 1817, Campbell pénètre à Pandschicotte, par le Rio-Nunez. 1818, Mollien visite Timbo par Saint-Louis. De 1818 à 1819, Gray atteint Foulah par la Gambie. Dochard arrive à Yamina par le même fleuve. Bowdich pénètre jusqu'à Cumassyn, par la côte d'Or; Ritchée parvient à Fassan par Tripoli; Lyon suit la même route. 1820, Cochelet pénètre à Ouad-Noun par la côte occidentale de l'Afrique. En 1822, Laing arrive à Falaba par la Sierra-Leone. En 1823, Oudney, Denham et Clapperton pénètrent jusqu'à Mandara et Saccatou par la route de Tripoli. En 1827, Clapperton et Lander atteignent Saccatouk par le golfe de Benin. Laing pénètre à Tombouctou par Tripoli. De 1827 à 1828, Caillé pénètre jusqu'à Timé, Jenné et Tombouctou par la Sénégambie. A cette liste d'hommes intrépides, on peut ajouter les noms de Ledyard et Lucas (1788), Nichols (1805), Seetzen et Tuckey (1816), et P. Rouzey (1817), qui tous ont couru les plus grands dangers en cherchant, mais inutilement, à pénétrer dans l'intérieur par des routes différentes. Une histoire complète des voyages et découvertes en Afrique depuis le voyage des Phéniciens sous le roi égyptien Néchos, qui, partis de la mer Rouge, firent tout le tour de l'Afrique, et revinrent par les colonnes d'Hercule (détroit de Gibraltar), vers l'an 600 avant Jésus-Christ, jusqu'en 1820, a été publiée à Paris en 1821, traduite de l'anglais du D. Leyden et Hugh-Murray, par M. A. C. (Paris, 4 vol. et atlas). Pour les nouvelles entreprises, on peut consulter l'ouvrage de Karl Falkenstein, intitulé Histoire des voyages de découvertes les plus importants: *Geschichte der wichtigsten, Entdecunkgsreisen* (Dresde 1828); les Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale, de Walkenaer; l'Histoire générale des voyages, ou Nouvelle-Collection des relations de voyages par mer et par terre (Paris, 1827, 14 vol.); le Bulletin des sciences géographiques, les Nouvelles Annales des voyages, la Revue des deux mondes, les écrits de Jomard et autres.

**AFZELIUS.** Trois frères, tous trois professeurs à l'université d'Upsal, portent ce nom célèbre parmi les savants de la Suède. L'aîné, Adam, né en 1750, est du petit nombre des élèves encore vivants de Linnée. Attaché, en 1792, à la compagnie de S[illegible], en qualité de naturaliste [illegible] Guinée occidentale [illegible]u'en 1796. Il

alla ensuite à Londres, où il demeura jusqu'en 1799, époque à laquelle il revint en Suède, où il occupe depuis cette époque la chaire de diététique. Il a publié la Biographie de Linnée, écrite par lui-même, avec des notes et un supplément, (Berlin, 1826.) Les naturalistes ont donné son nom à la famille des plantes afzelia, aux mousses calymperes afzelii, aux insectes phalæna tortrix afzeliana et mylabris afzelii, dont l'histoire naturelle lui doit la découverte. — Le second, Jean, né en 1753, professeur de chimie, a contribué, pendant les loisirs d'une vie retirée, aux progrès de la science qu'il enseignait. — Le plus jeune, Pehr d'Afzelius, né en 1760, professeur de médecine, chevalier de l'Étoile-Polaire, est regardé comme un des premiers médecins de la Suède, et, malgré son grand âge, consulté encore comme un oracle. Vivant comme son frère dans la retraite, il a contribué efficacement aux progrès de la science, et surtout à l'amélioration de l'instruction universitaire. — Anders Erick Afzelius, parent des premiers, fut pendant long-temps professeur de droit à Abo, mais, destitué pour cause d'opinions par le gouvernement russe, il fut arrêté en 1830, conduit à Saint-Pétersbourg, et enfin exilé à Wiatka, où il est encore à présent.—Arvid Auguste Afzelius, de la même famille, né en 1785, maintenant pasteur à Enkœping, dirigea de bonne heure son attention vers l'ancienne littérature du nord, et les anciens chants populaires les plus remarquables de son pays. Il se livra à cette étude avec un zèle ardent et un jugement qu'il avait exercé par quelques compositions dans la langue de cette ancienne poésie. Parmi ses productions, publiées dans le journal *Iduna* et l'almanach des muses suédois (*Poetisk kalender*), on remarque les deux chants *Skadas klagan*, et surtout *Neckens visa*; tous deux accompagnés d'une admirable mélodie, sont devenus populaires en Suède. Après cet heu[illegible] il travailla avec Geiger à la [illegible]s chants populaires sué[illegible]olkvisor), en trois volumes, avec les anciennes mélodies recueillies et arrangées par Hœffner, d'Upsal, et Grœland, de Copenhague. On lui doit aussi une excellente traduction du poème intitulé : *Samundar Edda*. Le célèbre philologue danois, Rask, se trouvait alors à Stockholm, où il publiait le texte original islandais de l'Edda. Afzelius est aussi l'auteur d'un drame, *le dernier des Folkougen*, dont les parties lyriques seules ont réussi.

**AGA**, signifie, chez les Turcs, le commandant d'une troupe d'infanterie, et est en même temps un titre de politesse. L'aga des janissaires était le général ou le chef de cette troupe redoutable, et avait presque autant de pouvoir que le grand visir.

**AGAMEMNON**, roi de Mycènes et d'Argos, fils de Plisthène, neveu d'Atrée, frère de Ménélas et d'Anascibia. Sa mère s'appelait Ériphyle suivant les uns, et Aéroppe suivant d'autres. Selon l'opinion générale et celle d'Homère, il était fils d'Atrée, du moins Homère appelle presque toujours les deux frères *les Atrides*. Une implacable destinée ne cessa, depuis Tantale jusqu'à Agamemnon et ses enfants, de poursuivre cette race héroïque, et finit par les anéantir. (*Voy.* TANTALE, PÉLOPS, ATRÉE, THYESTE.) Agamemnon avait eu de Clytemnestre, son épouse, Iphigénie, Électre, Chrysothémis et Oreste. Quand éclata la guerre de Troie, dans laquelle il fut le chef de l'armée grecque, il arma cent vaisseaux. Son armée se rassembla dans la baie d'Aulis. Le départ de la flotte, long-temps retardée par Diane au moyen d'un long calme, arriva enfin devant Troie. Pendant le siége long et désastreux de cette ville, Agamemnon se distingua toujours des autres princes, et se montra digne de son rang dans les conseils et sur le champ de bataille. Sa querelle avec Achille est le fond de toute l'*Iliade*. A son retour dans ses foyers, après la prise de Troie, il fut lâchement assassiné par Égiste, fils de Thyeste, auquel il avait pardonné le meurtre d'Atrée, et à qui il avait confié sa femme et ses enfants. Ce monstre assassina également Cassandre, fille de

Priam, ainsi que ses enfants. Tel est le récit d'Homère. Selon d'autres, ce serait Clytemnestre elle-même qui aurait égorgé son époux au bain : les uns attribuent la cause de ce crime à l'adultère, les autres à la jalousie que lui inspirait Cassandre.

**AGANIPPE**, source ayant la même origine que l'Hippocrène, et qui sortait également du mont Hélicon. La fable dit que le cheval Pégase, en frappant la terre du pied, fit jaillir ces deux fontaines, qui avaient la vertu d'inspirer les poètes. Elles furent consacrées aux Muses et à Apollon.

**AGAPES.** On appelait ainsi dans la primitive église les repas en commun qui précédaient la sainte communion. (*Voyez* ce mot). Des hommes de tous les rangs y mangeaient ensemble en signe de l'amour fraternel qui doit unir les chrétiens. Chacun y contribuait selon sa fortune, et le riche défrayait le pauvre. Cette coutume, introduite par les apôtres, et qui répond si bien à l'esprit de communauté et d'égalité qui doit régner parmi les chrétiens, fut abandonnée quand l'accroissement de la communauté l'eut rendu difficile à pratiquer; et quand, au quatrième siècle, des abus, inséparables de tout ce qui est institution humaine, s'y furent glissés, des décrets synodaux l'abolirent formellement. De nos jours, les frères moraves ont renouvelé l'usage des agapes, qu'ils célèbrent dans des occasions solennelles, au milieu de cantiques et de prières, par une consommation modérée de thé et de pain blanc.

**AGAR** (Jean-Antoine-Michel), comte de Mosbourg, né dans le département du Lot, était avocat et professeur à Cahors. Il suivit son compatriote Murat dans la Toscane, qu'il commença à organiser, avant l'abdication du roi d'Étrurie, et coopéra aux négociations des *consulta* à Lyon et à Milan. Murat le nomma son premier ministre dans le grand-duché de Berg, où ses talents et ses lumières lui gagnèrent l'estime publique. En 1807, il épousa une nièce de Murat, lequel lui donna, à cette occasion, le comté de Mosbourg, créé de différents domaines du duché de Berg; le gouvernement prussien, qui l'avait séquestré, le rendit en 1816. Le comte de Mosbourg est l'auteur de la *Constitution* octroyée par Murat aux Napolitains, et publiée le jour même où Murat fut contraint de fuir de ce pays. M. Agar, comte de Mosbourg, est aujourd'hui membre de la chambre des députés.

**AGARDH** (Karl-Adolphe), professeur à Lund, et chevalier de l'Étoile-Polaire, fils d'un marchand de la ville de Bastad, dans la province d'Halland, où il naquit le 23 janvier 1785, vint, en 1799, continuer ses études à l'université de Lund, et y devint, dès 1807, professeur de mathématiques; mais ses travaux scientifiques prirent bientôt une direction toute différente, et il vint à Stockholm se livrer à l'étude des plantes cryptogames, sous la direction du savant professeur Swartz. Il parcourut ensuite le Danemarck, le nord de l'Allemagne et la Pologne; et fut, à son retour, nommé d'abord professeur suppléant de botanique, et, en 1812, professeur de botanique et d'économie pratique. Il embrassa, en 1816, l'état ecclésiastique, et fut aussitôt nommé pasteur de Saint-Péters-Kloster. Il siégea comme député de son diocèse dans les diètes de 1817 et 1823. En 1825, le roi l'appela à Stockholm pour faire partie du grand comité chargé de discuter l'utilité des établissements d'instruction publique. Agardh fit preuve, dans ce nouveau poste, d'une grande capacité, et devint le chef d'un des deux partis qui divisaient le comité. Ses principes et ses opinions sur l'instruction, qui ont été imprimés avec tous les travaux du comité, ont été diversement jugés. On l'accuse de s'être montré peu favorable aux études classiques, et de préférer à une éducation fondée sur l'étude générale des connaissances actuelles, un mode d'enseignement tendant à développer et à cultiver dès l'enfance les capacités spéciales de chaque individu. — Tous les partis n'en furent pas moins

unanimes dans leurs éloges sur sa manière brillante de présenter les faits, la puissance de ses idées, bien que toujours dirigées vers le même but, et la vivacité de son esprit, quelquefois satirique. Il visita en 1821 l'Allemagne, la Hollande, la France, et en 1827 l'Italie. — Agardh a prouvé sa capacité comme écrivain par la variété des sujets qu'il a traités dans ses nombreux écrits. Nous croyons devoir signaler ici ses principaux ouvrages : Le *Synopsis algarum Scandinaviæ*, qu'il publia à Lund en 1817, fonda sa réputation comme botaniste. Il fit ensuite paraître en 1820 d'autres écrits sur la nature et la classification des algues, et de 1828 à 1829 ses dessins des algues européennes, publiés à Leipsik en quatre livraisons. Il fit imprimer à Lund, en 1828 et 1829, deux écrits en langue française : le premier, son Essai sur les moyens de ramener à des principes fixes la physiologie des plantes; le second, un traité sur le développement intérieur des plantes. La première partie de son traité de botanique (*Lærobok i botanik*) parut en 1830 à Malmœ, et en 1831 à Copenhague, traduit en allemand. On imprime maintenant sa biologie des végétaux (*Waxternas Biologie*). Parmi ses travaux académiques, outre quelques écrits sur les mathématiques publiés en 1808, et quelques suppléments à l'histoire des algues, on doit remarquer sa critique des principes d'économie politique, publiée à Lund en 1829. — Parmi les morceaux isolés dus à sa plume, on compte plusieurs articles précieux, tels que celui qu'il a composé à la mémoire de Linnée, inséré dans les annales de l'académie suédoise ; ceux sur la neige rouge trouvée au cercle polaire, sur quelques phénomènes des infusoires observés également sur des animaux d'un ordre supérieur, publiés dans les mémoires de l'académie impériale léopoldine ; son mémoire français sur la germination des prêles, inséré dans les annales du muséum d'histoire naturelle, et son article sur la richesse absolue et relative, imprimé dans le *Svea*, journal littéraire publié à Upsal. — Toutefois, son principal titre à la célébrité est son Histoire des cryptogames, et l'Europe savante est unanime sur les importants services qu'il a rendus à la science par ses travaux sur les algues. Ses opinions hardies ont à la vérité trouvé quelques contradicteurs ; mais, quand même quelques-unes de ses découvertes ne se trouveraient pas constatées, les pas qu'il a réellement fait faire à la science, suffiront toujours pour lui assurer une gloire impérissable. Quelle que soit la nature des objets qu'il traite, il répand partout des pensées fécondes, des idées lumineuses, et même lorsqu'on ne peut adopter son opinion, il instruit et nous force à le méditer. Son style est vif, attachant et nerveux. Quelques-uns de ses écrits sur les sciences naturelles, tels que son traité de botanique, et surtout la préface, sont lus avec le plus grand intérêt, même par ceux qui sont étrangers à ces sciences. Il a exposé dans sa dédicace à Schelling les principes de ses opinions sur la nature.

**AGARIC.** Champignon coriace, ligneux, qui croît sur les arbres, et avec lequel on fait l'amadou. On distingue l'agaric vénéneux par le lait qu'il contient, de l'agaric que Linnée nomma *deliciosus*. L'agaric odorant, nommé mousseron, et qui est fort commun dans le Briançonnais, parfume de la manière la plus agréable et sans le moindre danger les mets auxquels on l'associe. L'agaric moucheté, qui est si séduisant par sa beauté, est fort dangereux, tandis que l'agaric oronge est un aliment fort agréable. L'agaric campestris, d'où est venu le mot champignon, est fort suspect. On croit reconnaître et distinguer les bons champignons des mauvais par la forme de leur chapeau, la couleur et la hauteur de leur tige ; mais il faut peu se fier à ce signalement, parce que tel champignon est bon une année et dangereux dans une autre, suivant que la saison s'est comportée, et qu'il est plus ou moins privé de sa partie liquide, qui est toujours vénéneuse. Lorsque cet aliment n'est pas vé-

néneux, il est toujours du moins fort indigeste. Il ne se passe pas un seul été à Paris, où des sociétés, faisant des parties de campagne, ne s'empoisonnent avec des oronges. Il n'épargne pas plus les éminences que les médiocrités; car le cardinal Caprara, légat *a latere*, est mort à la suite d'une indigestion d'oronges qu'il avait mangées à Fontainebleau. F. de N.

**AGATE.** Ce gemme est de la même nature que le silex ou pierre à fusil, mais sa pâte est plus fine, et il offre des zones parallèles. On croit que l'agate a été formée primitivement dans des soufflures de laves. On distingue les agates en orientales, jaspées, œillées et mousseuses; mais la plus belle est l'onyx, qui porte des couleurs tranchées, et dont on se sert pour faire des camées. J'ai vu au doigt de l'un de nos prélats un de ces camées qui représentait un autel, un évêque coiffé de sa mitre et donnant sa bénédiction à une multitude agenouillée. Dans le voyage en Suisse que fit sa grandeur en 1831, ce camée fut altéré par le frottement; et quand elle est revenue dans son diocèse, il ne représentait plus qu'un rhinocéros, dont le front était armé d'une grande corne qui menaçait un troupeau de paisibles brebis. F. de N.

**AGATHOCLE**, un des plus hardis aventuriers de l'antiquité. Diodore de Sicile et Justin, qui donnent des détails fort curieux sur sa vie, ne sont pas tout-à-fait d'accord sur l'histoire de sa jeunesse. Agathocle était fils de Carcinos, qui, chassé de Rhegium, vint s'établir à Therme, en Sicile. Obéissant aux conseils de l'oracle, ses parents l'exposèrent en naissant; mais sa mère le nourrit en secret. Quand l'enfant eut atteint l'âge de sept ans, le père, repentant, le reprit chez lui, et lui fit apprendre le métier de potier à Syracuse, où il s'était établi, et où, par les bons offices de Timoléon, il avait été inscrit au nombre des citoyens. La beauté d'Agathocle lui ayant gagné les bonnes grâces d'un riche Syracusain nommé Damas, il ne tarda pas à sortir de son obscurité, et on lui confia même le commandement d'une armée envoyée contre Agrigente. Il épousa la veuve de son bienfaiteur, et devint, par ce mariage, un des plus riches citoyens de Syracuse. Sous la tyrannie de Sosistrate, il fut obligé de se réfugier à Tarente; mais, à la mort de ce prince, il revint à Syracuse, s'empara du pouvoir suprême, qu'il affermit entre ses mains, en ne reculant pas devant le sacrifice de la vie de plusieurs milliers de citoyens appartenant aux classes les plus distinguées, et par la conquête de presque toute la Sicile (an 317 avant Jésus-Christ). Il se maintint au pouvoir pendant vingt-huit ans. Pour consolider sa puissance et occuper l'esprit turbulent du peuple, il poursuivit l'exécution du projet formé par les Denys, d'expulser les Carthaginois de la Sicile; vaincu par ces derniers, et même assiégé dans Syracuse, il forma le plan hardi de passer en Afrique avec le reste de son armée. Il y fit la guerre pendant quatre ans, et presque toujours avec succès (jusqu'en l'an 307 avant Jésus-Christ). Des troubles qui éclatèrent en Sicile le forcèrent deux fois à quitter son armée pour venir les réprimer. A son second retour en Afrique, il trouva son armée révoltée contre son fils Archagathe; il apaisa les soldats en leur promettant tout le butin de la victoire; mais, battu par les Carthaginois, il n'hésita pas à abandonner ses fils à la vengeance de ses soldats désespérés : ils furent massacrés, et l'armée se rendit prisonnière. Ensuite il pacifia lui-même la Sicile, et conclut, l'an 306 avant Jésus-Christ, une paix qui rétablit l'ancien ordre de choses. Il employa alors ses forces à attaquer l'Italie, où il vainquit les Brutiens, et pilla Crotone. Sur la fin de sa vie il éprouva des chagrins domestiques qui abrégèrent ses jours. Il avait le projet de remettre la couronne à son dernier fils Agathocle, mais son petit-fils Archagathe, s'étant révolté, assassina l'héritier présomptif, et engagea Menon, favori du vieux roi, à empoisonner ce vieillard. Ce crime fut exécuté au moyen d'un poison violent dont Menon enduisit le cure-dents dont se servait Agathocle après ses repas. En peu d'instants, la bouche et le

corps du prince devinrent noirs et livides, et on le jeta vivant encore sur le bûcher, après avoir vécu, selon les uns, soixante-douze ans, et, selon les autres, quatre-vingt-quinze. Avant d'expirer, il eut encore le temps de sauver sa femme Texena et ses deux fils, en les envoyant en Égypte. Son gendre Pyrrhus, roi d'Épire, hérita de son influence sur les affaires de la Sicile et de la basse Italie. Agathocle avait toutes les qualités d'un souverain et d'un capitaine, mais il avait aussi de grands vices. Son ambition, sa cupidité, sa cruauté, ont fait de lui un des plus odieux tyrans de Syracuse.

**AGATHODEMON.** Bon génie, génie bienfaisant, par opposition à Cacodemon, mauvais génie.

**AGATHON.** Athénien qui se distingua par ses tragédies, ses comédies et son talent musical, ainsi que par la finesse de son esprit et la noblesse de son caractère. Il fut couronné aux jeux olympiques comme poète tragique. Il était l'ami de Socrate et d'Euripide.

**AGAVE AMÉRICAINE**, plante originaire de l'Amérique méridionale, naturalisée dans le midi de l'Europe, en Espagne surtout, où, au moyen de ses épines et de ses feuilles, longues de cinq à six pieds, larges de six à huit pouces, et de trois à quatre pouces d'épaisseur, elle est employée à faire des haies impénétrables, aussi bonnes qu'en Amérique, où elle reçoit cette destination. On extrait de l'agave d'Amérique une filasse abondante en fils très forts et d'une grande souplesse, qui, en Amérique et en Espagne, est employée aux mêmes usages que, parmi nous, le lin et le chanvre dans les applications diverses des arts du tisserand, du cordier et autres manufactures de tissus. Le fil d'agave a été employé même à Paris avec succès à faire de la toile, des cordes, des guides et rênes de voitures, des cordons de montres, de cannes, de sonnettes, de rideaux et de lustres, au rapport de Bosc, écrivain véridique. Aujourd'hui donc, qu'on apprécie toujours davantage l'utilité des abris en agriculture, dont on fait partout des applications si prospères et si nombreuses, la multiplication de l'agave américaine doit être recommandée pour faire des haies, et protéger ainsi les cultures de tous les genres. Cette plante ne présente pas moins d'intérêt sous le rapport des tissus dont elle peut devenir la matière première. — L'agave américaine est douée d'une constitution tellement robuste que, croissant également bien partout, indépendamment de la qualité du sol et des circonstances atmosphériques, ses produits sont les mêmes chaque année comme plante textile, et ses bons résultats constants comme plante de clôture et d'abri. — Cette plante, appelée désormais à fixer davantage l'attention des agronomes et des agriculteurs par ses avantages réels, a une grande célébrité populaire par l'opinion très répandue que sa floraison est accompagnée d'un bruit pareil à celui d'un coup de canon, et qu'elle n'arrive que tous les cent ans. Il est certain qu'on voit rarement les fleurs de l'agave, sans doute parce qu'elle manque de chaleur; mais, si elle se trouve dans des circonstances assez favorables pour fleurir, elle présente le phénomène très curieux d'une tige garnie dans toute sa longueur de rameaux plusieurs fois divisés et couronnés de fleurs, et qui s'élève avec une telle rapidité qu'on la voit croître de cinq à six pouces par jour jusqu'à la hauteur de quarante pieds. Cette plante fait partie de la famille des broméloïdes. *Juss.* C. TOLLARD aîné.

**AGAVE DU MEXIQUE.** Cette espèce possède les avantages de l'agave d'Amérique, et en outre celui de fournir par ses feuilles une liqueur d'abord douce et sucrée, ensuite vineuse et enivrante, dont les Mexicains font une immense consommation. Pour obtenir une liqueur de meilleure qualité et plus abondante, il faut enlever très souvent les feuilles intérieures, et cette circonstance, fatiguant la plante, ne lui permet pas de vivre plus d'un an ou tout au plus dix-huit mois. Il se fait des plantations très considérables de cette plante au Mexique pour ce seul objet. — L'agave du Mexique réussirait nécessairement en Espa-

gne, et tout porte à croire qu'elle réussirait aussi dans la France méridionale. Ce résultat paraît d'autant plus probable qu'il est d'observation au Mexique que plus les feuilles de l'agave sont jeunes et tendres, plus elles sont propres à fournir la liqueur vineuse, circonstance qui indique assez qu'il est inutile que la plante accomplisse tous les temps de son existence pour être propre à fournir cette boisson. — L'agave américaine est acclimatée à Alger, et il n'est pas douteux que celle du Mexique ne s'y naturalise aussi facilement. C. T.

**AGAVE PITTE** ou **FURCRÉE**. Cette agave étant sèche et d'une constitution essentiellement filamenteuse, ne fournit pas de liqueur, mais elle possède, plus que les deux espèces précédentes, les propriétés textiles que nous avons signalées surtout dans l'agave américaine; elle fournit un fil plus abondant, plus fin, plus souple que cette dernière, et elle lui serait préférable si elle n'exigeait pas plus de chaleur pour sa culture; circonstance qui a empêché qu'elle ne se soit aussi abondamment multipliée en Espagne. Il ne faut pas cependant abandonner l'espérance de la naturaliser dans ce pays et dans la France méridionale, car on sait qu'un grand nombre de plantes alimentaires et propres aux arts, que nous cultivons en serre chaude à Paris, furent cultivées autrefois en pleine terre en Espagne par les Arabes, et que leur culture n'a été abandonnée qu'après l'expulsion de ces peuples laborieux. C. T.

**AGE.** Nombre d'années déterminé. La vie de l'homme, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, forme différentes époques bien distinctes qu'on appelle âges. La division de la vie la plus généralement adoptée est la suivante: 1° l'enfance, qui dure depuis un an jusqu'à quatorze. Cette époque se subdivise en deux parties; la première comprend, *a*, l'enfance proprement dite, *infantia*, qui commence au moment de la naissance et dure jusqu'au septième mois; *b*, la première période de la dentition, qui commence au septième mois, et dure jusqu'à la deuxième année; *c*, la seconde période de la dentition, qui dure depuis deux ans jusqu'à sept. La seconde partie de l'enfance est la puérilité, qui commence à sept ans, et dure chez les garçons jusqu'à quatorze ou quinze, et chez les filles jusqu'à onze ou douze, c'est-à-dire jusqu'au développement de la puberté. 2° vient ensuite l'adolescence, ou âge de puberté, qui commence à l'époque où finit le précédent. Dans les climats tempérés, cet âge dure, chez les hommes, jusqu'à vingt-cinq, et chez les femmes jusqu'à vingt. 3° La troisième grande division de la vie commence alors, c'est l'âge de la virilité. La nature s'arrête à ce moment, et paraît rester stationnaire pendant une longue suite d'années. Cette troisième division comprend cependant trois subdivisions bien faciles à établir: dans la première, l'homme est encore jeune; dans la seconde, il est d'âge moyen; dans la troisième, il s'est fait vieux. 4° A soixante ans enfin, commence le quatrième âge de l'homme; c'est alors un vieillard, et la femme est devenue matrone. — Il est probable que l'enfant ne reçoit d'abord d'autres impressions que celles des sens, dont sans doute le développement a lieu dans l'ordre qui suit: sentiment, toucher, goût, ouïe, odorat. Les facultés de l'âme ne se forment que plus tard. La jeunesse est l'âge de l'amour, source des plus délicieux sentiments et des peines les plus amères; mobile des actions les plus nobles, des égarements les plus terribles. L'âge viril est celui de la maturité et de la prudence. C'est dans l'âge avancé que la raison se montre sous son jour le plus pur. On dirait qu'à mesure que le corps se penche vers la terre, l'esprit s'élève vers le ciel.— Temps marqué par les lois pour diverses fonctions de la vie civile. *Être en âge de se marier, de disposer de son bien.* — Les historiens appellent *âges* différentes périodes dans lesquelles ils classent les événements.—Les astronomes appellent *âge de la lune* le nombre de jours qui se sont écoulés depuis la nouvelle lune.

**AGE** (moyen), (*Voy.* Moyen Age), l'une des trois grandes divisions de l'his-

toire universelle, partagée en Histoire ancienne, Histoire du Moyen Age et Histoire moderne. Sous la dénomination de Moyen Age se trouve comprise une durée d'environ dix siècles, qui se sont écoulés depuis la destruction de l'empire romain, en Occident, jusqu'à la destruction du même empire en Orient. C'est un intervalle de mille et quelques années, marquant un âge distinct, moyen ou intermédiaire, entre deux âges de civilisation, celui de la civilisation des Grecs anciens et des Romains, et celui de la civilisation moderne. Quelques historiens font commencer le Moyen Age à l'an 406, époque de l'irruption de plusieurs nations germaniques dans la Gaule, connue sous le nom de *grande invasion*. D'autres fixent ce commencement à la prise de Rome par Odoacre, roi des Hérules, soixante-dix ans après la grande invasion, l'an 476 après J.-C. De même, l'époque à laquelle on assigne la fin de l'histoire du Moyen Age diffère selon les auteurs. Les uns la fixent à la prise de Constantinople en 1453; les autres la retardent jusqu'à l'époque de la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, en 1492, La plus courte durée serait donc de la prise de Rome à la prise de Constantinople, c'est-à-dire, de 476 à 1453 après J.-C., neuf cent soixante-dix-sept ans; et la plus longue durée de la grande invasion à la découverte de l'Amérique, c'est-à-dire, de 406 à 1492, mille quatre-vingt-six ans.

**AGES** (les quatre) [myth.]. L'idée qu'il y a eu autrefois une époque de bonheur parfait pour le genre humain, époque que la corruption toujours croissante des hommes a fait cesser, a, malgré la sensation pénible qu'elle fait éprouver, quelque chose, de trop attrayant, et pour l'homme pensant sous l'impression des circonstances qui l'environnent, et pour l'imagination des poètes, pour que ceux-ci n'aient pas de fort bonne heure essayé la description de cette époque idéale. Hésiode et Ovide sont les premiers poètes qui nous aient laissé une description à peu près complète et attrayante de cette époque et de sa dégénérescence. D'après la tradition exposée par le dernier, dans ses *Métamorphoses*, quatre âges différents se sont succédés depuis l'origine du monde, à savoir : 1° l'âge d'or, sous le règne de Saturne. Les hommes vivaient alors libres, sans lois, sans juges, sans armes, sans guerriers, sans guerres. Leurs champs produisaient spontanément les fruits les plus délicieux, et ils jouissaient d'un éternel printemps. 2° Sous le règne de Jupiter suivit l'âge d'argent. Jupiter partagea l'année en quatre saisons. Les hommes, qui auparavant avaient habité les champs et les bois, commencèrent à construire des maisons et à cultiver la terre. 3° Vint ensuite l'âge d'airain, dans lequel se manifesta déjà le caractère farouche de l'homme et son goût pour la guerre, mais dans lequel la race humaine ne se rendit cependant coupable d'aucun crime. 4° Parut enfin le siècle de fer. C'est alors que la fidélité, la probité et la sincérité disparurent de la terre. La cupidité, la violence, le mensonge et la ruse prirent leur place. On commença à construire des vaisseaux, à démarquer les propriétés; on rechercha avec avidité des richesses cachées dans les entrailles de la terre; on découvrit le fer, on en forgea des armes; le brigandage, le meurtre et la guerre envahirent la terre, et Astrée remonta aux cieux. C'est alors que les géants tentèrent d'escalader les cieux. Les poètes et les philosophes, ont souvent imité et diversement traité cette exposition des quatre âges d'Ovide. Hésiode intercale en outre, entre l'âge d'airain et l'âge de fer, l'âge héroïque, qui comprend le siècle héroïque de la Grèce. On trouve dans les jugs des Indiens quelque analogie avec ces quatre âges du monde.

**AGEN** (*Agennum Nitrobrigum*), ville de France sur la rive droite de la Garonne, à 183 lieues sud sud-ouest de Paris; chef-lieu du département de Lot-et-Garonne; cour royale, évêché, tribunal de première instance et de commerce, société des sciences et collége royal. Cette ville possède des filatures de coton, des manufactures de toiles à voiles, d'indiennes, de molletons, de serges, de cotonnades, etc. Elle est fort ancienne, on trou-

ve dans ses environs des restes curieux d'antiquités, des vestiges de bains, d'arènes, etc. Agen est la patrie de J. Scæliger, scoliaste célèbre, et compte onze mille habitants (*Voyez* Lot-et-Garonne).

**AGENT DE LA CIRCULATION** (Économie politique). *Voyez* Monnaie : c'est une même chose. J.-B. Say.

**AGENTS DE LA PRODUCTION** (Économie politique). C'est ce qui agit pour produire; ce sont les *industrieux* et leurs *instruments;* ou si on veut personnifier l'*industrie*, c'est l'industrie avec ses instruments. De leurs *services productifs* réunis naissent tous les produits.

J.-B. Say.

**AGÉRIE.** (*Voy.* Egérie.)

**AGÉSILAS,** roi de Sparte, depuis l'an 390 jusqu'à l'an 360 avant Jésus-Christ. Après la mort de son frère Agis, Lysandre le fit monter sur le trône avec l'intention de l'en précipiter plus tard; mais les projets de Lysandre furent découverts et déjoués. Appelé par les Ioniens pour les secourir contre Artaxerxès, il commença sa glorieuse carrière en Asie par une victoire qu'il remporta sur les Perses; il fut obligé par la suite, de tourner ses armes contre Thèbes et Corinthe, qui s'étaient liguées contre Sparte, et de combattre contre Epaminondas et Pélopidas, les deux plus grands capitaines de l'époque. Il parvint par sa prudence et son habileté à sauver Sparte, en évitant une bataille rangée. Quoique octogénaire, il triompha d'Epaminondas et sauva la ville, qui était déjà tombée au pouvoir de ce général. Au retour de la dernière campagne qu'il fit en Egypte, sa flotte fut jetée sur les côtes de la Lybie: il y mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, couvert de gloire, et regretté de tousses concitoyens. Il était de petite taille, mais la noblesse était peinte sur son visage. Juste, généreux et adoré de ses soldats, on peut lui reprocher peut-être d'avoir fait taire la vertu quand il s'agissait des intérêts de sa patrie, ou de la gloire de ses armes.

**AGÉTORIE.** Fête en l'honneur de Mercure Agétor ou conducteur. Ce dieu, suivant Pausanias, était adoré par les Mégalopolitains sous la forme d'une pierre carrée. Apollon était aussi nommé Agétor chez les Argiens, parce qu'il passait pour avoir été le conducteur des Héraclides. L'agétorie paraît un second nom des carnées de Sparte, dont les prêtres se nommaient agètes.

**AGILITÉ.** Réunissez, si vous pouvez, l'agilité et la malice des pithèques et cerco-pithèques, la vivacité des écureuils, des pics et des grimpereaux, la rapidité des hirondelles et des martinets dans leurs évolutions, la prestesse de l'anguille pour échapper à la main qui la presse, et le bourdonnement importun des insectes parasites qui vous livrent une guerre continue, et vous n'aurez encore qu'une idée imparfaite de cette petite portion de l'espèce humaine qui a passé de la république au consulat, du consulat à l'empire, de l'empire à la royauté légitime, de cette royauté à la monarchie représentative, et qui aujourd'hui est toute prête à passer à autre chose; variété du genre kangouroo, qui saute en tenant son faon entre ses deux pieds de devant, comme le sauteur bipède en tenant son portefeuille serré contre son cœur.

Comte Français de Nantes.

**AGINCOURT.** (*Voy.* Seroux d'Agincourt.)

**AGIO,** veut dire: 1° bénéfice que présente une monnaie sur une autre; c'est la concurrence d'après laquelle une espèce de monnaie est plus recherchée qu'une autre, qui établit l'élévation de ce bénéfice. Jusque là rien que de juste dans ce genre de commerce; mais il cesse d'en être ainsi, lorsque, pour faire monter ou baisser ce taux à leur avantage exclusif, des négociants ou des compagnies emploient des moyens réprouvés par les lois et les usages de commerce, tels que l'accaparement, la vente au-dessous de la valeur, la fabrication de fausses nouvelles, etc.— 2° Bénéfice que produit l'argent sur les lettres de change, et *vice versa.*—3° Bénéfice de l'argent sur le papier de banque, et *vice versa.*— 4° Les intérêts des avances faites dans les ports de mer sur les mar-

chandises consignées, et qui varient suivant l'abondance ou la pénurie de l'argent sur la place.

**AGIOTAGE**, métier de ceux qui, à leur bénéfice, et d'une manière contraire aux lois et aux usages de commerce, font des opérations secrètes, pour produire une hausse ou une baisse subite des effets publics, des cours du change, ou de certaines marchandises, telles que les eaux-de-vie, les huiles, les riz, etc. Il est rare que des négociants, capitalistes, agents de change ou courtiers honorables se livrent ostensiblement à ces sortes d'opérations; mais l'appât du gain ne les engage que trop souvent à y prendre part secrètement. Quand ce fléau du commerce devient sensible sur une place ou dans un pays, c'est toujours un signe d'embarras, soit dans le commerce, soit dans les finances de l'état; aussitôt que ces embarras cessent, l'agiotage disparaît également, ou du moins il diminue. Ce trafic, pour ainsi dire naturalisé sur certaines places, est un vice qui blesse les intérêts généraux et la morale publique.

**AGIOTEUR.** Celui qui sur une place de commerce se livre à des opérations réprouvées par les négociants, courtiers honorables, etc. Quelquefois les lois punissent ces intrigants, mais ordinairement ils sont abandonnés au mépris public, à moins qu'ils ne parviennent à s'enrichir; dès lors, nous l'avouons, on n'oublie que trop souvent la source honteuse d'une fortune mal acquise, et l'on entoure de considération des hommes objets de scandale pour la communauté.

**AGLAIA.** Suivant Hésiode, une des trois Grâces, et fille de Jupiter et d'Eurynome; suivant d'autres, la mère des Grâces, et épouse de Vulcain.

**AGLAR.** (*Voy.* AQUILÉE.)

**AGNADEL** (bataille d'). Le pape Jules II, un des pontifes les plus ambitieux de l'église romaine, forma, dès son avènement au trône, le double projet d'agrandir la puissance temporelle du pape, et d'expulser les Français de l'Italie. Les Vénitiens, puissance alors considérable par ses richesses, s'étant refusés à lui remettre les villes de la Romagne usurpées par le pape Alexandre VI (*Voyez* ce nom), et que Venise avait réunies à son domaine à la mort de ce pontife; et ayant également refusé d'entrer dans une ligue contre la France, à laquelle ils étaient alliés, avaient irrité Jules II. Il résolut de les punir et de faire servir leur abaissement à l'accomplissement de ses projets. — Il conçut, à cet effet, le plan d'une ligue des grandes puissances contre Venise; se réservant, lorsque les Vénitiens seraient obligés de se soumettre à lui, de diriger la ligue contre la France. Louis XII, qui régnait alors, ne pouvait ignorer ni la haine du pape contre lui et la France, ni son désir de se débarrasser de leur voisinage. Mais, trahi par son ministre, le cardinal d'Amboise, que le désir d'arriver à la tiare liait aux intérêts de Rome, il se laissa persuader et devint le plus ardent promoteur d'une coalition qui devait tourner contre lui. L'empereur Maximilien, toujours prêt à se vendre et à vendre ce qu'il pouvait prendre, y entra, pour arracher quelques dépouilles aux Vénitiens; le roi d'Aragon et de Naples, Ferdinand le perfide, surnommé le Catholique, pour reprendre sans payer les villes qu'il avait engagées aux Vénitiens. Le duc de Savoie et les petits princes d'Italie y accédèrent dans l'espoir d'y gagner quelque chose. Cette ligue, qui est connue sous le nom de Cambrai, où elle fut signée, fut conclue vers la fin de 1508. — Les Vénitiens n'en furent avertis qu'au commencement de 1507, peu de mois avant le terme fixé pour leur déclarer la guerre. Mais ils pressèrent tellement leurs préparatifs, que dès les premiers jours d'avril, ils réunirent à Pontevico, sur l'Oglio, une armée de trente mille hommes d'infanterie et sept mille chevaux, sous les ordres du comte de Pitigliano et de Bartélemi l'Alviane. L'armée française, qui s'assemblait à Milan, n'était que de dix-huit mille hommes d'infanterie et deux mille gendarmes d'ordonnance. Le 15 avril, les hostilités commencèrent, en même temps que Louis

XII faisait déclarer la guerre à Venise, par le roi d'armes au titre de Montjoie. — L'armée vénitienne se porta alors en avant sur Triviglio, qu'elle prit, et vint camper vers Arsago, derrière le canal de la Roya Commune, ayant Rivolta devant sa droite, et sa gauche s'étendant dans la direction de Vailate. Louis XII, ayant appris la prise de Triviglio, se hâta de marcher avec son armée sur Capario, pour y passer l'Adda. On s'attendait que les Vénitiens auraient occupé l'île que forme à l'extrémité du pont le canal appelé Ritardo. Le maréchal Trivulzi avait annoncé qu'on les y trouverait retranchés. Mais le comte de Pitigliano, qui commandait en chef les Vénitiens, voulant à tout prix éviter un engagement, avait négligé cette position importante. L'armée française passa donc l'Adda sans obstacle et vint se déployer devant les Vénitiens, qui restèrent sur les hauteurs qu'ils occupaient, et refusèrent la bataille. Louis XII, pour les y contraindre, fit le lendemain attaquer Rivolta; Pitigliano, laissa emporter la place d'assaut sans la secourir. Alors le roi de France forma le projet de se rendre maître de Vailate, afin de couper aux Vénitiens la communication de leurs magasins, établis vers Crema et Cremone. Pour y arriver, il fallait faire un détour par Boldrina et Agnadello, tandis que les Vénitiens, plus près de Vailate, pouvaient s'y rendre directement par le chemin de Crema. D'un autre côté, l'armée française, dans sa marche au travers d'un pays coupé de canaux, prêtait le flanc à l'ennemi. Mais Louis XII comptait précisément sur l'avantage qu'il leur offrait, pour amener les Vénétiens à une bataille qu'il désirait. — Le 14 mai, l'armée française se mit en marche. Dès que ce mouvement fut aperçu, l'armée vénitienne se mit également en mouvement pour se rendre à Vailate; l'Alviane en commandait l'arrière-garde : et on croyait toujours pouvoir éviter le combat. Mais l'avant-garde française, commandée par Chaumont et Trivulzi, avait fait une telle diligence, que l'Alviane fut attaqué entre Agnadello et Vailate. Il fit d'abord occuper par son infanterie des vignes et une digue qui couvraient les débouchés de la plaine, et fit avertir Pitigliano d'accourir avec le reste de l'armée, une bataille étant inévitable. L'attaque des Français fut impétueuse, et la résistance de l'Alviane digne de ses talents et de son courage. Mais Pitigliano ayant mis quelque peu de lenteur dans son mouvement, le reste de l'armée française eut le temps d'arriver au secours de son avant-garde. Alors le roi fit attaquer les vignes par l'infanterie gasconne, et la digue par les Suisses, malgré le conseil qu'on lui donnait de cesser le combat, puisqu'il avait été prévenu à Vailate par l'ennemi. Il sentait bien qu'il tenait l'armée vénitienne, et qu'en débouchant dans la plaine, tout l'avantage de la bataille était pour sa cavalerie. Les Suisses, d'abord rompus par l'artillerie qui défendait la digue, finirent par l'emporter après un combat sanglant. Les Gascons, fort maltraités, commençaient à plier, lorsque le roi arriva près d'eux. Sa présence ranima le combat, et les vignes furent également occupées. Alors la gendarmerie française put déboucher dans la plaine, et les armées se trouvèrent en présence. La cavalerie ennemie, ayant été rompue au premier choc, jeta le désordre dans l'armée vénitienne, qui fut facilement mise en déroute. Elle perdit à cette journée huit mille morts, quinze mille prisonniers, trente-six canons et ses bagages. L'Alviane, blessé, fut fait prisonnier, combattant toujours et couvert de sang. Pitigliano ne put rallier les débris de son armée qu'à Brescia. G[l]. De Vaudoncourt.

**AGNANO.** Lac à l'ouest de Naples, près duquel se trouvent la fameuse grotte du Chien, célèbre par ses exhalaisons méphytiques, et les eaux thermales de Saint-Janvier, renommées par leur vertu contre la syphilis, la goutte, et les rhumatismes. M. *de Gimbernat,* médecin de ces bains, en a accrû l'ancienne réputation par ses découvertes, qui rétablissent les forces affaiblies des malades.

**AGNATS, AGNATION.** En droit

romain, on désignait par *agnats* tous les parents mâles issus d'une même souche masculine de mâle en mâle; et l'agnation exprimait le lieu de parenté des agnats.

**AGNÈS** ( sainte ). Une sainte de l'époque de la persécution des chrétiens par l'empereur Dioclétien; sa fête se célèbre le 29 janvier.—Dans le langage dramatique, on appelle rôle d'Agnès, celui de jeunes personnes très simples et sans aucune expérience. Le Théâtre Italien à Paris fut le premier sur lequel parut ce genre de personnages, vers le milieu du dix-huitième siècle.

**AGNÈS SOREL**, maîtresse du roi de France Charles VII, naquit en 1406 d'une famille noble, et perfectionna si bien les dons qu'elle avait reçus de la nature, qu'elle fut du nombre des femmes les plus distinguées de cette époque, tant par ses charmes personnels que par son esprit et son instruction. Dame d'honneur de la duchesse d'Anjou, Isabelle de Lorraine, elle vint à la cour de France, en 1431, avec cette princesse. Sa rare beauté captiva le cœur du roi; pour l'attacher à sa cour, ce prince la nomma dame d'honneur de la reine. Après quelque résistance, Agnès céda aux impétueux désirs du monarque, dont en peu de temps la passion ne connut plus de bornes. Les Anglais étaient alors maîtres de la moitié du royaume; Charles VII, naturellement brave, mais inférieur à la crise dans laquelle il se trouvait, était tombé dans la plus fatale apathie. Agnès Sorel, seule, réussit à l'en faire sortir, et à lui rappeler ce qu'il devait à sa gloire et à son peuple. Le succès qui s'attacha dès lors aux armes du roi lui rendit sa maîtresse encore plus chère; elle n'abusa toutefois jamais de sa faveur, et se retira même dès l'an 1442 à Loches, où le roi lui avait fait construire un château. Charles VII lui donna en outre le comté de Penthièvre en Bretagne, les châtellenies de la Roche-Servière et d'Issoudun dans le Berri, et le château de Beauté sur les bords de la Marne, d'où elle prit le nom de dame de Beauté. Elle y habitait depuis cinq ans, toujours en relation intime avec le roi, qui lui rendait de fréquentes visites, lorsqu'en 1449, la reine l'invita à revenir à la cour. Agnès Sorel se rendit à cette invitation, et, pour se rapprocher davantage du roi, vint habiter le château du Mesnil, à un quart de lieue de Jumiége, où elle mourut si subitement qu'on soupçonna avec raison qu'elle avait été empoisonnée. Plusieurs historiens prétendent que le crime fut commis par l'ordre du dauphin *Louis XI*, qui ne l'aimait point, parce que son père l'aimait trop; mais c'est une conjecture qui ne repose que sur le caractère cruel et vindicatif de ce prince. Agnès Sorel fut enterrée dans l'église collégiale de Loches, où son tombeau existait encore en 1792. Elle laissa trois filles, qui furent reconnues par le roi, et établies aux frais de la couronne. On dit que le roi François I^er^, se trouvant un jour dans la maison d'Arthus Gouffier de Bussy, comte d'Étampes, autrefois son gouverneur, et alors grand-maître de France, s'amusa à feuilleter un portefeuille qui se trouvait dans la chambre de madame de Bussy. Cette dame aimait la peinture et y avait dessiné le portrait de diverses personnes célèbres, entre autres celui d'Agnès Sorel. Le roi fit des devises et des vers pour chacun de ces portraits, et écrivit pour la belle Agnès ceux-ci, que nous rapportons, surtout pour prouver combien le magnifique restaurateur des lettres était pauvre poète:

Plus de louange et d'honneur tu mérite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer
Close nonnain, ou bien dévot hermite.

**AGNÉSI** ( MARIE-GAETANA ). Cette femme, ornement de son sexe, naquit à Milan en 1718. Son père, don Pedro di Agnési, était vassal de Monteveglia. Dès l'âge de neuf ans, elle parlait déjà très bien le latin, et prononça un discours dans cette langue, dans lequel elle chercha à prouver que l'étude des langues anciennes ne devait pas être étrangère aux femmes. Ce discours fut imprimé à Milan en 1727. On prétend qu'à l'âge de onze ans, elle parlait le grec avec autant de facilité que sa langue maternelle. Elle

continua à étudier les langues orientales, et se livra en même temps à l'étude de la géométrie et de la philosophie spéculative. Son père favorisait son penchant pour les sciences, en réunissant chez lui des sociétés de savants, où elle proposait et soutenait des thèses de philosophie. Le président *de Brosses* dit, dans ses *Lettres sur l'Italie*, que l'on ne peut s'imaginer quelque chose de plus intéressant que ces entretiens avec la plus jolie et la plus savante jeune personne de son temps. A l'âge de vingt ans, elle renonça à ces dissertations savantes; mais son père ne put résister au désir de publier les thèses qu'elle avait soutenues, et qui forment un gros volume in-4°. C'est alors qu'elle s'occupa des mathématiques, et qu'elle composa un traité sur les sections coniques, que ceux qui l'ont lu en manuscrit ne peuvent assez louer. A trente ans, elle publia ses *Éléments de l'Analyse*, que l'on regarde comme la meilleure introduction aux ouvrages d'Euler, et qui ont été traduits en anglais, en 1801, par Colson, professeur à l'université de Cambridge. Cet ouvrage lui fit une si grande réputation que, deux ans plus tard, elle fut nommée professeur de mathématiques à Bologne. Il paraît cependant que ces études abstraites finirent par lui faire perdre le goût du monde, car elle renonça à toute société, et entra dans l'ordre sévère des Nonnes vertes, où elle mourut en 1799, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Son éloge du P. *Frisi* (Milan 1799) a été traduit en français par Boulard. — Sa sœur, *Marie-Thérèse Agnési*, a composé plusieurs cantates et trois opéras : *Sofonisbe*, *Ciro in Armenia*, et *Nitocri*, qui tous ont eu du succès.

**AGNOETES.** (*Voyez* Monophysites.)

**AGNUS DEI,** veut dire : 1° une prière de la liturgie catholique romaine qui commence par les mots : *Agnus Dei...*, et que l'on chante ordinairement avant la communion. Suivant une bulle du pape *Sergius* Ier, de 688, elle doit terminer la messe; 2° un morceau de cire, rond et plat, sur lequel est imprimé l'image de l'agneau pascal avec la sainte bannière, ou la figure de saint Jean, portant pour exergue l'année et le nom du pape. Les papes bénissent ces morceaux de cire, et en donnent un très grand nombre en présent. Originairement c'étaient les extrémités des cierges de Pâques distribuées au peuple dans les églises de Rome, et que les fidèles achevaient de brûler chez eux comme préservatif efficace contre toute sorte de malheurs. Quand le nombre des demandeurs d'*Agnus Dei* devint trop grand, on imagina l'expédient de cette espèce de médailles en cire pour satisfaire tout le monde. On appelle aussi *Agnus Dei* le morceau d'une messe en musique qui se chante au moment de la communion.

**AGON.** Lutte, en général toute espèce de combat; de là le mot *Agonie*. On appelait aussi de là, *Agones*, les jeux que les anciens Grecs célébraient à certaines fêtes, et qui consistaient non seulement en luttes gymnastiques, mais encore en combats de musique, de poésie et de danse; des juges (Agonarques) y maintenaient les réglements et les lois instituées, décidaient les différends entre les concurrents, et décernaient les prix. Les plus célèbres de ces jeux étaient les olympiques, les pythiens, les néméens, et les isthmiques.

**AGONALES.** Fêtes instituées par Numa en l'honneur de Janus. On les célébrait le 9 de janvier, elles furent nommées d'abord *agonies*. Ovide rapporte plusieurs étymologies sur l'origine et le nom de ces fêtes, mais il donne la préférence à celle qui tirait son nom de celui d'*agonie*, qu'on donnait au bétail dans les premiers temps, probablement parce qu'on le chasse devant soi. On avait même conservé dans ces fêtes l'usage de conduire de force à l'autel le bélier qu'on devait immoler. D'autres croyaient que les agonales étaient d'origine grecque et qu'elles rappelaient les jeux *agones*, qui en avaient fait partie. Ce mot, suivant d'autres, pouvait venir d'*agnus*, agneau; car ces fêtes furent d'abord appelées *agnalie*. On a aussi regardé comme une des étymologies des agonales la formule agone, par laquelle le vic-

timaire demandait au prêtre la permission d'égorger la victime : c'est le sentiment de Varron ; mais cette formule étant usitée dans tous les sacrifices, elle n'aurait donné son nom à ces fêtes qu'en admettant qu'elles furent les premières (car elles étaient fort anciennes) où l'on s'en servit. Il y avait aussi des agonales le 21 mai et le 11 décembre : ces jours étaient réputés malheureux.

**AGONIE.** On appelle ainsi l'état qui précède immédiatement la mort, moment où elle lutte avec la vie, dont elle finit par triompher. Selon la diversité des causes qui amènent la mort, l'agonie est environnée de phénomènes différents. Tantôt le malade éprouve une complète prostration de forces, tantôt il y a en lui une lutte effroyable de tous les principes vitaux au milieu de la plus violente agitation, qui se termine après un délai plus ou moins long par la mort. Souvent le moribond, long-temps avant d'expirer, a perdu toute espèce de connaissance. Souvent au contraire il conserve l'usage entier de toutes ses facultés intellectuelles jusqu'au dernier moment. L'homme qui lutte ainsi contre la mort est déjà à moitié cadavre : son visage est pâle, jaunâtre, ses yeux ternes, sa peau ridée, son nez contracté et blanc, ses oreilles et ses tempes abattues ; une sueur froide et fébrile découle de son front et de ses membres ; les évacuations du siége et de l'urine sont involontaires, la respiration devient rauque, de plus en plus embarrassée, puis finit par s'arrêter, c'est l'instant de la mort. La durée de cet état est très variable : tantôt elle n'est que de quelques minutes, tantôt elle se prolonge pendant plusieurs jours. Quand une fois l'agonie a véritablement commencé, il n'est plus d'espoir de sauver le patient. Cet instant ne peut plus être adouci que par les prières, la sollicitude, les consolations de ceux qui entourent le moribond, et qui ne doivent pas s'en abstenir, alors même qu'il parait avoir perdu toute espèce de connaissance. Qui pourrait en effet assurer qu'il ne conserve pas jusqu'au dernier moment la conscience de ce qui se passe autour de lui? Tant que le moribond peut encore avaler, on doit lui donner de temps à autre un peu de vin. Les médicaments sont alors inutiles, odieux au patient, et ne doivent être employés que dans le cas seulement où l'agonie n'est pas bien décidée, et où le malade ne se trouve que dans une prostration dont on peut espérer de le faire sortir. Nous ne terminerons pas cet article sans signaler ici, pour le flétrir, un usage vraiment barbare, qui existe dans certaines localités, et qui consiste à ôter au moribond l'oreiller qui soutenait sa tête, peu d'instans avant que l'âme ne se dégage de son enveloppe mortelle.

**AGRA,** vaste province de l'Inde, bornée au nord par le Delhi, à l'est par l'Oude et l'Allahabad, au sud par le Malwah, et à l'ouest par l'Adjemyr. Elle est arrosée par le Gange, la Jumma et le Chamboul. La rive méridionale de ce dernier fleuve appartient aux Mahrattes, et la rive septentrionale aux Anglais ou à leurs alliés. Cette province, qui a environ cent cinq lieues de long sur soixante-quinze de large, était autrefois renommée par ses manufactures de soie ; elle produit de l'indigo, du sucre, du coton, et toutes sortes de grains, le riz excepté. Elle a pour capitale :

**AGRA,** située sur la rive sud-ouest de la Jumna. Cette ville célèbre n'était d'abord qu'un village, sur l'emplacement duquel Sekunder-Lody fonda, en 1501, Badulghur, qui devint la capitale de ses états. Dans le seizième siècle, son nom fut changé par Akbar en celui d'Akbarad ; et, en 1647, en celui d'Agra, qu'elle a conservé. Cette ville renferme soixante vastes caravanserails, huit cents bains, sept cents mosquées et plusieurs palais, dont le plus remarquable est celui où résidait le grand-mogol. En recevant le nom d'Agra, cette ville perdit en grande partie son ancienne splendeur, parce qu'à la même époque (1647), le siége de l'empire fut transféré à Delhi. Agra, environnée d'une forte muraille, d'un fossé de cent pieds de large, et défendue par une forteresse importante, fut prise par les Mongols en 1784, et par les Anglais en 1803. Ceux-ci l'ont réunie

à leurs vastes possessions, et ils y ont aujourd'hui une garnison et des officiers civils. Agra compte environ six cent mille habitants.

**AGRAFE**. Terme générique pour toute tige en fer qui accroche, suspend ou joint deux objets. — L'agrafe du volet est une espèce de boucle qui reçoit le panneton de l'espagnolette d'une fenêtre.

**AGRAIRES** (lois). La république romaine possédait d'immenses terres conquises sur ses voisins, qu'elle partageait entre tous ses citoyens; mais ces terres ne tombaient guère en partage qu'aux grands et aux riches, et ne contribuaient ainsi qu'à augmenter l'influence de l'aristocratie. A toutes les réformes politiques se rattachaient donc des demandes de lois spéciales pour effectuer un partage plus équitable; mais l'exécution de ces mesures éprouva toujours une violente résistance de la part de l'aristocratie. Les Gracques périrent victimes de leur zèle à la réclamer. C'est par un étrange abus de mots que dans ce siècle on a appelé *partisans de la loi agraire* les hommes qui demandaient le partage de toutes les propriétés publiques et particulières entre les membres de la communauté. Comme nous venons de le dire, la loi agraire, chez les Romains, n'avait d'autre but que de régler le partage des terres conquises sur l'ennemi. Jamais à Rome le peuple, dans les moments même de sa plus grande irritation contre les patriciens ne s'avisa de réclamer un nouveau partage des propriétés. L'honneur de ce plan de quelques anarchistes de l'époque leur revient tout entier.

**AGRAM** (comitat d'), en Croatie; partie montagnes, partie plaines fertiles. On n'y cultive que peu de vignes, mais les autres fruits, surtout les prunes et les marrons, y abondent. Le comitat d'Agram a sur cent huit myriamètres carrés cent quatre-vingt-dix mille habitants catholiques, nommés Croates, qui parlent un idiome slave. Les principales rivières sont: la Save, la Lonya et la Krapina. Le comitat d'Agram contient deux districts, celui d'Agram et celui de Saint-Istvany. La ville d'Agram, en croate Zagral, sur la Save, a neuf mille habitants; elle est non-seulement la capitale du comitat, mais aussi celle de la province hongroise la Croatie. Le ban, ou gouverneur de Croatie, l'évêque, la chancellerie, la diète et les commandants militaires des deux provinces de la Croatie et de la Slavonie, ont à Agram leur résidence. La ville a une académie, un séminaire, un gymnase et une école normale. L'église cathédrale a été bâtie par saint Ladislas. Agram se compose de trois parties, dont chacune a sa propre juridiction, de la ville libre, de la ville de l'évêque, et de la ville appartenant à la juridiction des chanoines.

**AGRANIES**, AGRIANIES, AGRIONIES. — Fêtes d'Argos en l'honneur d'une fille de Prætus. On les célébrait la nuit et on s'y couronnait de lierre. Les femmes faisaient semblant de chercher Bacchus *Agrionos*, féroce; ne le trouvant point, elles disaient qu'il s'était retiré chez les Muses. Elles soupaient ensemble et se proposaient des énigmes. Il se commettait, dit-on, de grands excès dans ces fêtes; elles avaient lieu tous les deux ans à Orchomène. Les femmes descendant de Minyas en étaient exclues; le prêtre de Bacchus, l'épée à la main, les empêchait d'approcher; s'il en rencontrait une, il pouvait impunément la tuer. Voici le motif de cette exclusion : les filles de Minyas, dans leur enthousiasme bachique, avaient égorgé Hippasus, fils de Leucippe, et avaient fait un horrible festin de ses membres. Le nom d'*acolies*, ou cruelles, était resté aux minyennes. La poursuite de leur crime était encore dans sa vigueur au temps de Plutarque. Cet auteur cite un prêtre nommé Zoïlus qui en tua une, mais il ajoute qu'il mourut misérablement d'un ulcère. Les Orchoméniens, ayant été ensuite affligés de plusieurs fléaux, les regardèrent comme une punition du ciel, et ôtèrent la prêtrise à la famille de Zoïlus. — Bacchus était surnommé *Agrionos*. sauvage, soit à cause des excès où porte le vin, soit parce qu'il était sans cesse environné de panthères et d'autres bêtes carnassières. On l'ap-

pelait même *Ômastès*, mangeur de chair crue.

**AGRAULIES.** Fête athénienne en l'honneur de Minerve et d'Agraule ou Aglaure, fille de Cécrops, qui se dévoua pour sa patrie, et à laquelle on avait élévé un temple et consacré des mystères et des initiations. Les Athéniens, à l'âge de vingt ans, prêtaient sur son autel serment de dévouement à leur patrie. On célébrait dans l'île de Chypre, au mois aphrodisius, des agraulies, et l'on y sacrifiait un homme à Agraule : cet usage subsista jusqu'à Diomède.

**AGRÉÉS.** Personnes qui se chargent de représenter les parties et de plaider pour elles devant les tribunaux de commerce. — L'institution des agréés près les tribunaux de commerce n'est autorisée par aucune loi ; d'où il suit que les agréés n'ont aucun caractère légal, et qu'ainsi ils ne peuvent prendre la dénomination d'officiers ministériels, ni invoquer en leur faveur les dispositions de loi qui assurent à ces officiers le recouvrement de leurs déboursés et honoraires. A cet égard, les agréés, dont les titres ne sont fondés que sur la tolérance et l'usage, ne peuvent invoquer que les règles ordinaires du mandat. — En l'absence de toute législation qui les concerne, chaque tribunal de commerce peut imposer aux agréés qui se présentent devant lui le réglement qui lui convient.

**AGRÉGAT.** Ce mot signifie, en mathématiques, une accumulation de plusieurs termes positifs ou négatifs exprimant la somme ou la différence. Dans les sciences naturelles, on comprend par *agrégat* la composition extérieure d'un corps par opposition à l'organisme. L'agrégat peut se trouver sous l'état liquide, solide ou aériforme.

**AGRELL** (KARL-MAGNUS), né le 18 novembre 1764, dans la province de Smœland, où son père était pasteur à Linnaryd. Il fit ses premières études à Wexia, et vint en 1783 les terminer à l'université d'Upsal, où il se livra, de 1783 à 1794, à l'étude des langues orientales. Il fut ensuite placé au gymnase de Wexia, d'abord comme professeur de grec, et en 1802 comme professeur de théologie, et surtout pour l'explication de la Bible. En 1803, il fut nommé pasteur de Stokelof, élevé en 1809 à la dignité de docteur en théologie, à celle de prieur en 1814, et décoré en 1824 de l'ordre de l'Étoile Polaire. En 1812 et 1815, il fut élu député de son diocèse à la diète, et présida en 1817 le synode de Wexia.

**AGRENON.** Espèce de manteau de laine, en forme de filet, en usage chez les anciens. Tirésias et autres devins le portaient sur le théâtre et dans la tragédie, pour faire allusion au sens captieux de leurs réponses.

**AGRES.** C'est tout ce qui dans un vaisseau n'est pas coque, vivres ou chargement. La coque, les agrès et apparaux sont hypothèque de l'équipage. (*Cod. civ.*, liv. II, tit. V, art. 271.) L'armateur ne doit pas oublier qu'il assure sur coque, quille, agrès et apparaux, sans quoi les assureurs refuseraient de payer les cables, mâts ou voiles perdues, etc.

**AGRICOLA** (CNEIUS-JULIUS), né l'an 37 de Jésus-Christ, consul romain sous l'empereur Vespasien, et gouverneur de la Bretagne, qu'il soumit complètement à la domination de Rome. Il était aussi grand homme d'état qu'habile général. Sa vie, écrite par Tacite, son gendre, est un modèle de biographie.

**AGRICOLA** (GEORGES). C'est la traduction latine de son nom allemand *Bauer* (paysan). Né à Glauchau, en Saxe, il étudia la médecine en 1518—1522, à Leipsik et en Italie, mais s'adonna, en 1531, particulièrement à la minéralogie. Ses ouvrages sur cette matière ont été imprimés et réimprimés sous le titre de *de re metallicâ*, libri XII, in-f°, Bâle, 1546, 1556, 1558, 1561. Son traité *de Mensuris et Ponderibus Romanorum atque Græcorum*, libri V, a eu également plusieurs éditions ; les meilleures sont celles de Bâle, 1550 ; de Venise, 1645, et de Wurtemberg, 1714. — Bien qu'après lui la science ait fait d'immenses progrès, on ne saurait nier qu'il fut le premier minéralogiste philosophe, quoiqu'il avoue

lui-même ne pouvoir se défendre de croire encore aux gnomes. Ce restaurateur d'une science pratique n'était pas arrivé de la pratique à la théorie, mais bien de la théorie à la pratique.

**AGRICOLA** (Jean). Son véritable nom était *Schnitter* (moissonneur). Fils d'un simple journalier, il naquit à Eisleben en 1492, et est nommé dans quelques ouvrages *magister isiebiensis*, quelquefois aussi *Jean Eisleben*. Il fut un des plus zélés propagateurs de la doctrine de Luther. Après avoir terminé ses études avec beaucoup de succès à Leipsik et à Wittemberg, il fut nommé recteur et prédicateur de sa ville natale, ensuite prédicateur à Francfort-sur-le-Mein, et remplit en 1587, à la diète de Spire, les fonctions de prédicateur de la cour de Jean, électeur de Saxe. Par la suite, il devint prédicateur de la cour du comte Albert de Mansfeld, prit part à la confession d'Augsbourg, et signa les articles de Schmalkalde. En 1537, il se rendit, en qualité de professeur, à Wittemberg, où il commença la controverse de l'antinomisme contre Luther et Mélancthod. (*V.* Antinomisme.) Les querelles qui en résultèrent le forcèrent à se réfugier à Berlin, où il écrivit une rétractation. Il fut alors nommé prédicateur de la cour de l'électeur de Brandebourg, et mourut dans cette résidence en 1566, après s'être attiré de nouvelles discussions par la part qu'il prit à la rédaction du fameux *interim*. Nous passons sous silence les nombreux écrits théologiques et polémiques d'Agricola, et nous ne citerons que l'ouvrage véritablement national qu'il publia en bas-allemand sous le titre de *Proverbes usuels allemands, avec leur explication*; Magdebourg, 1528. L'édition en haut allemand parut en 1529, à Haguenau, 2 vol., et une réimpression corrigée en 1592, à Wittemberg. Les principes patriotiques, la morale pure et le langage franc qui règnent dans ce livre, lui assignent, après la traduction de la Bible par Luther, la première place parmi les ouvrages en prose allemande de cette époque.

**AGRICOLA** (Rodolphe). Son véritable nom allemand était *Hansmann* (économe). Né en 1442 dans un village de la Frise, il mourut en 1485 à Heidelberg. Il fut du nombre de ceux qui, les premiers, contribuèrent aux progrès de l'étude des classiques en Allemagne. Il fit ses études à Louvain; assisté par des familles riches et puissantes, il se rendit à Paris et en Italie, où il suivit les leçons de George Trapezant, Théodore Gaza, François Philelphus et Laurent Valla. Revenu dans sa patrie, il devint syndic de la ville de Groningue, et fut envoyé en cette qualité, à l'empereur Maximilien Ier. La célébrité de son érudition lui fit faire beaucoup d'offres de chaires dans les différentes universités de ce temps; mais il les refusa toutes jusqu'à la dernière année de sa vie, où son ami et protecteur, le baron de Dalberg, évêque de Worms, le détermina à accepter à Heidelberg le professorat de la philologie classique. Peu avant sa mort, il fit encore un voyage en Italie, la patrie des sciences; mais à son retour à Heidelberg, il succomba à un épuisement subit de toutes ses forces. Ses œuvres philosophiques et philologiques ont été publiées à Cologne en deux volumes in-4°, 1539.

**AGRICULTURE** (sa naissance). Le créateur de toutes choses a répandu sur la terre des milliers de moules organiques et de bêtes sauvages. Il a confié à l'homme le soin de développer ses ébauches et de civiliser les êtres qu'il lui a laissés dans leur native rudesse, après les avoir animés de son souffle. — Le monarque qui donne aux sujets remuants et indociles de son royaume des charges à sa cour, et qui les attache ainsi à sa personne et à son service, est, s'il est permis de parler ainsi, l'image de l'homme intelligent, qui fit du coursier fougueux pris dans les bois un cheval de labour, qui éteignit l'ardeur pétulante du bélier dans le mouton, la vigueur farouche du taureau dans le bœuf, la sauvagerie du porc dans le cochon, l'indocilité de l'âne dans la bête de somme. — C'est ainsi que, par une éducation soignée et une nourriture abondante et saine, l'homme est

parvenu à créer des espèces dociles et intelligentes, qui l'ont aidé à féconder la surface de la terre. Il prit le buffle dans les marais, le chameau dans les déserts, le renne dans les régions couvertes de frimas, et il en fit d'utiles serviteurs. Il appela dans la plaine le bouquetin, qui vivait sur la montagne, et il fit de sa femelle une laitière et une nourrice. Il cantonna dans des parcs et dans des garennes le quadrupède qui broute les bourgeons des arbres, et celui qui en ronge l'écorce et la racine. Puis, il admit dans son intérieur un serviteur fidèle, et il en fit moins un instrument de travail qu'un ami. — Dans la suite des temps, il fit plus encore, il dirigea et fit tourner à son profit la férocité même des bêtes. — Le feles, admis dans ses foyers, devint un hôte agréable, un ennemi redouté des animaux nuisibles. Le falco-badius et le mustela sanguinaire furent les pourvoyeurs de sa table. — Il choisit, parmi les animaux des forêts, le gallinace qui porte la crête haute et la queue relevée; parmi les oiseaux des marais, l'anas au pied palmé, au bec plat et lamelleux, au gosier vorace; parmi les oiseaux des pays chauds, le méléagre au vol lourd, au regard stupide, à l'instinct orgueilleux et colère. — L'oiseau du pôle, qui vole durant le jour dans la région des nuages, fut surpris par lui le soir lorsqu'il s'abattit dans les marais; et ce fut ainsi qu'il put former et réunir en troupeaux les tribus diverses d'oies, de dindes, de canards et de volailles de toute espèce. — Le biset des rochers vint se nourrir et nicher dans son colombier, et le chantre des montagnes trouva une chère délicate et des amours faciles dans sa faisanderie, tandis que le paon et l'oiseau navigateur étalèrent l'orgueil de leur plumage et la grâce de leurs mouvements dans la basse-cour et les eaux de son domaine. — Pour peupler ses étangs et ses viviers, il fit descendre des hauts lacs le salmo-alpina, il surprit le cyprin dans les eaux douces; les poissons fluviatiles devinrent des poissons domestiques; et le crustacé, qui porte dans ses pattes son organe reproducteur, et le mollusque hermaphrodite, qui vit dans une coquille bivalve, le nourrirent de leur chair. — Parvenu à une civilisation plus avancée, il commanda à une chenille de le vêtir, à un insecte de lui composer du sucre, et à plusieurs autres espèces animales de lui fournir des duvets, des soies et des toisons. — Pour subvenir aux besoins journaliers de sa famille, il choisit parmi les plantes graminées celles qui, par le mélange des substances mucilagineuses et amylacées, sont susceptibles de la fermentation panaire. Il cultiva le froment, l'orge, l'avoine, le seigle. Il prit le zea dans les terres alumineuses, l'oriza dans les terres marécageuses, le polygonum dans les terrains maigres et arides; le maïs, le riz, le sarrasin, prospérèrent par les labours, et c'est ainsi que toutes nos récoltes céréales naquirent de la culture de quelques brins de gramen. — Il dit aux fleurs papilionacées : Vous me fournirez des fourrages; aux crucifères : Vous me donnerez de l'huile, de la drèche, de la lumière; aux cannabis et aux tilia : Vous me donnerez des cordages; aux linaires : Vous me vêtirez; à l'isatis, au réséda, à une rhubiacée : Vous teindrez mes vêtements; et aux gommes des arbres : Vous parfumerez mon habitation. — Il demanda le sucre au roseau, sa fève parfumée au jasmin, à la vanille sa silique odorante; à l'apocyn son duvet, à un convolvulus son bulbe doux et aromatique. Par ses soins, le daucus de la nature devint plante potagère; la brassica des glacières, acquérant de la saveur et de l'embonpoint; les herbes laiteuses, perdant leur âcreté par d'utiles amendements, couvrirent ses jardins de mille familles diverses de choux, de navets et de laitues. — Le chardon, qui croissait dans des sables arides; les ombelles, qui se nourrissaient sur le rivage des fleuves; et le phaséole, qui couronnait les buissons sauvages de ses papillons, cultivés par l'homme, lui fournirent des récoltes substantielles. Plus tard, il découvrit cette plante singulière qui porte un sel dans son feuillage, un

poison dans son fruit et une fécule dans sa racine. Il favorisa par des engrais le développement de la maladie tuberculeuse qui s'attache à ses radicules, et les infirmités d'une morelle devinrent une source abondante de richesses agricoles. — Il fouilla les forêts, et au milieu des broussailles sauvages, il trouva le pyrus, le malus-arantia, le prunus-spinosa, l'amygdalus-persica, le pani-flora fruticosa; et leurs tiges maigres et noueuses, nourries par une bonne culture, perfectionnées par le mélange des sèves, ornèrent ses vergers de leurs baies succulentes, et tapissèrent ses espaliers de globes d'or, d'albâtre et de pourpre. — Moins brillants, mais plus utiles, le nux-juglans, l'olea-sativa, le fagus-castanea, couvrirent les plaines de leurs pulpes, de leurs hérissons et de leurs ombrages; et le verger s'enrichissant chaque jour de conquêtes nouvelles, le ribes offrit sa groseille, le ziziphe son jujube, le mespilus sa nèfle, le coryllus sa noisette; le berberis, le vaccinium, leurs fruits rafraîchissants, et la ronce sa baie purpurine. — Le buxus, trouvé dans les fentes des rochers; le taxus-baccata, taillés avec un art ingénieux, reçurent mille formes diverses de la main de l'homme, qui, assis à l'ombre des arbres qu'il avait plantés, put jouir paisiblement du fruit de son travail. — Le cristal des fontaines et le fruit de ses vergers ne suffisant plus à ses besoins, il découvrit l'arbuste qui attache avec ses vrilles sa tige sarmenteuse, il le transplanta sur des coteaux et exposa ses grappes aux ardeurs du soleil. Dans des contrées moins favorisées, il mêla la baie d'un ortice à la fécule d'une céréale; il soumit des fruits sauvages à la fermentation, et il connut l'alcool, cette conquête brillante de l'homme au second degré de la civilisation. — Devenu plus sociable encore, il éprouva un plus grand nombre de besoins, il se développa en lui un plus grand nombre de facultés, et par une compensation malheureuse, mais inévitable, à mesure qu'il enrichit son entendement de plus de connaissances, et son cœur de plus de sentiments, il devint sujet à plus d'infirmités. Il eut besoin de calmants, de toniques, d'apéritifs, de purgatifs et de fébrifuges. Il cultiva les camomilles, les mollènes, les mauves, les capillaires, les collutes; et la fleur qui mêle aujourd'hui son éclat inutile à l'or de nos moissons lui procura le sommeil. Sur le point de mourir, l'écorce d'un arbre le retint à la vie. — Puis, il voulut parer d'un luxe champêtre le champ qui environnait son habitation; il dit à l'églantier sauvage: Tu seras la rose; à l'érica: Tu seras la souche primitive de mille familles de bruyères. Il emprunta l'anémone des prés, le narcisse des eaux, l'iris des marais, le dianthe des coteaux, le hyacinthe des bois, le lis des vallées, la gentiane des montagnes; les tulipes, les auriculaires et les œillets, plantés sur des couches habilement préparées, et, confondant leurs poussières fécondantes, offrirent à l'œil toutes les couleurs et toutes les formes, à l'odorat tous les parfums; et, suppléant dans ces premiers temps à l'insuffisance du langage, ces fleurs devinrent les gages et les interprètes des plus doux sentiments. — Alors l'enfant, élevé dans l'innocence du premier âge, put, au printemps, épier les premières violettes, et en faire un bouquet à sa mère :

> Rure puer verno primùm de flore coronam
> Fecit, et antiquis imposuit laribus.
>
> TIBULLE.

l'adolescent offrir d'une main timide, et comme gage de ses premiers feux, la fleur que l'été colore; et le vieillard, couronner sa tête des dons sympathiques de l'automne. — Ce fut ainsi que l'intelligence humaine, succédant à la puissance créatrice, parvint à débrouiller un second chaos, et à faire éclore d'une nature vierge, mais stérile, une nature fleurie et productive; ce fut ainsi que naquirent et se développèrent successivement les terres céréales, les vergers, les jardins, les vignobles, les pépinières, les prairies, les chenevières, les houblonnières, les luzernières. Ce fut ainsi que l'homme fit d'un globe couvert de steppes, de marais ou de savanes, infecté d'insectes et

de reptiles immondes, une terre enrichie de moissons, émaillée de fleurs, couverte de fruits et peuplée d'animaux utiles, et qu'il acheva ce magnifique tableau, dont le suprême compositeur lui avait fourni l'esquisse et révélé le modèle :

Combien d'arbres, de fruits, de plantes et de fleurs,
Dont l'art changea le goût, les parfums, les couleurs!
La pêche a dû sa gloire à ces métamorphoses;
D'un triple diadème ainsi brillent les roses;
De son panache ainsi l'œillet s'enorgueillit :
Osez! Dieu fit le monde et l'homme l'embellit.
DELILLE.

— Ainsi, l'agriculture est un culte perpétuel, que l'espèce humaine rend au créateur en perfectionnant son œuvre. Ce culte a ses dogmes, ses mystères, ses fêtes, ses solennités. — Les hommes attachés aux labours et les grands cultivateurs en sont les prêtres et les pontifes.

Cte FRANÇAIS (DE NANTES),
Pair de France.

**AGRICULTURE,** ou *Industrie agricole* (économie politique). C'est l'industrie qui provoque la *production* des matières brutes, ou simplement les recueille des mains de la nature.—Sous ce dernier rapport, cette industrie embrasse des *travaux* fort étrangers à la culture des champs, comme la chasse, la pêche, le métier du mineur, etc.—Quand un agriculteur façonne ou transforme ces matières premières, comme le paysan, lorsqu'il fait ses fromages, il est dans ce moment-là un vrai *manufacturier*. Lorsqu'il les transporte pour les vendre, il est, jusqu'à ce point-là, négociant. J.-B. SAY.

**AGRIONIES.** Fêtes nocturnes que célébraient les anciens Grecs en l'honneur de Bacchus; c'étaient principalement les femmes qui y figuraient. Ces fêtes avaient lieu pendant la nuit. On supposait que Bacchus s'était enfui, et on faisait semblant de le chercher partout : ces recherches restant vaines, on disait qu'il s'était réfugié et caché chez les Muses. La fête se terminait par un repas à la fin duquel on proposait des énigmes. De là le titre d'*agrionies* que l'on donne aux collections d'énigmes, charades, logogriphes, etc. (*Voy.* AGRANIES.)

**AGRIPPA** (HENRI CORNEILLE), de Nettesheim. Né à Cologne en 1486, mort à Grenoble, en 1535, se distingua autant par ses connaissances comme médecin, comme philosophe et comme écrivain, que par sa vie singulière et aventureuse. Il réunissait à de grands talents et à une érudition extraordinaire beaucoup de jactance, d'ambition et de goût pour les sciences occultes, et s'occupa activement de magie. Parmi ses ouvrages, on remarque celui qui est intitulé *De occultâ philosophiâ*, Cologne 1533, et surtout celui *De incertitudine et vanitate scientiarum*, Cologne 1527. Ses œuvres complètes sont imprimées à Lyon, 2 vol., 1550.

**AGRIPPA** (MARC VESPASIEN). Contemporain et gendre d'Auguste, sous le règne duquel il fut deux fois consul. Quoique d'une basse extraction, il s'éleva par ses talents aux plus hautes dignités. Il se distingua comme général et commanda la flotte d'Octave à la bataille d'Actium. Comme consul et comme ami d'Auguste, il mérita bien de son prince et de sa patrie. Il était désintéressé, loyal, et aimait les arts. Rome lui fut redevable, outre un grand nombre d'embellissements, de trois des plus beaux aqueducs qu'elle ait eus. (*Voyez* AUGUSTE.)

**AGRIPPINE.** Femme de l'empereur Tibère, qui la répudia malgré l'amour qu'il lui portait, lorsqu'il fut obligé d'épouser Julie, fille d'Auguste. Elle épousa ensuite Asinius Gallus, qui fut condamné à une prison perpétuelle par Tibère, toujours épris de sa première femme.

**AGRIPPINE.** Femme de Germanicus et fille de M. Vespasien Agrippa et de Julie (fille d'Auguste), distinguée par de grandes vertus et par son rare patriotisme. Elle accompagna son époux dans toutes ses campagnes, et accusa elle-même devant les tribunaux les meurtriers qui, sur l'ordre de Tibère, avaient assassiné Germanicus. Le tyran, qui la redoutait à cause de ses vertus et des nombreux partisans qu'elle comptait parmi le peuple, l'exila dans l'île Pandataria, où elle se laissa mourir de faim.

**AGRIPPINE.** Fille de la précédente,

née à Cologne, qu'elle fit agrandir et qu'elle nomma *Colonia Agrippina*, épousa Domitius Anobarbus, et eut le malheur d'être la mère de Néron. Claudius, son oncle, l'épousa en troisièmes noces, après Messaline. A un esprit ferme et à un rare talent d'intrigue, elle joignait un caractère impérieux, violent, et une dissolution de mœurs peu commune. Lorsque Néron parvint au trône, il ne tarda pas à se trouver gêné par sa mère, et il la fit assassiner.

**AGRONOMIE.** Toute plante provient d'un œuf qu'on nomme graine ou semence. — Cet œuf résulte du mariage de quelques petits mâles, appelés *étamines*, avec quelques femelles, appelées *pistils*. — Cet œuf, conçu dans le stigmate, fécondé par les anthères, nourri dans les ovaires et renfermé dans une enveloppe nommée *calice*, arrivé à terme, brise le placenta, se détache de sa mère, soit par une force élastique qui lui est particulière, soit en vertu des lois générales de la gravitation, et vient demander aux éléments une couveuse et une nourrice. — Le soleil, qui est le grand incubateur du monde, l'échauffe de ses rayons; la terre le nourrit de ses sels, et développe en lui deux mamelles, nommées *cotylédons*, qui l'abreuveront d'un lait délicat dans les jours de sa faiblesse, et qui disparaîtront aussitôt que ses organes pourront supporter une nourriture plus substantielle. — Comme l'être animé qui sort de cet embryon est d'une nature amphibie, il se développe en lui deux organes manducateurs : l'un, sous le nom de *radicule*, s'enfonce dans la terre pour en pomper les parties salubres, l'autre, sous le nom de *plumule*, s'élève dans les airs pour en secréter les fluides, et pour excréter les parties qu'il n'a pu s'assimiler. — De là l'indispensable nécessité pour tous ceux qui s'occupent de l'éducation de ces êtres animés, de savoir ce qui se passe dans la terre et dans les airs, durant les diverses périodes de leur existence, l'incubation, la germination, la floraison, la fructification, la maturité, et de les aider de tous les moyens que l'intelligence humaine peut suggérer pour leur faire accomplir heureusement leurs destinées. — Dans le sein de la terre, j'ai recherché et étudié toutes les matières assimilables, et qui sont susceptibles d'être suivies par les suçoirs végétaux; et comme les plantes sont essentiellement salivores, je me suis occupé des sels, et j'ai dû d'abord distinguer les acides qui résultent de la combinaison de l'oxygène avec un radical particulier. — Le règne minéral en offre treize dont la terminaison en *ique* annonce qu'ils sont saturés d'oxygène, et dont la terminaison en *eux* indique que le radical y domine, tels que *sulfurique* et *sulfureux*. — Passant aux alcalis, produits particuliers de l'azote, j'ai dû en reconnaître trois principaux, dont deux sont fixes et un volatil, et qui, étant combinés avec deux acides, forment des sels neutres, dont la terminaison est en *ate*, comme *sulfate* et *phosphate*. — J'ai dû apprendre comment ces sels s'attirent ou se repoussent, se composent, se métamorphosent les uns dans les autres et reprennent leur nature propre; et comment, dans leurs caractères primitifs ou combinés, ils agissent sur les plantes, soit comme irritants ou excitants, soit comme alimentaires ou nourriciers, soit comme principes délétères ou morbifiques. — Dans l'atmosphère, qui est le chapiteau de ce grand alambic, dont le foyer est sur la terre, j'ai reconnu, comme partie principale et constituante, l'azote, qui en forme presque les trois quarts, et qui enchaîne l'activité de l'oxygène, lequel, sans l'azote, acidifierait et brûlerait tout, tandis que l'azote, privé de l'oxygène, alcaliserait et stupéfierait tout. — Au sein de ces deux éternels ennemis vient se placer le gaz hydrogène, qui est le plus léger, le gaz acide carbonique, qui est le plus pesant, et plusieurs autres gaz, dont quelques-uns, impondérables et insaisissables, forment la nourriture aérienne des plantes, et satisfont l'appétit de cet organe léger dont la partie inférieure pompe tout ce qui lui est assimilable, et la partie supérieure aspire ce qui n'a pu lui être assimilé. — J'ai donc été obligé d'étudier la météorologie dans tous ses rap-

ports avec le règne végétal, la formation des nuages, des brouillards, des rosées, de la pluie, de la grêle, de la neige, la théorie des vents ou le défaut d'équilibre de l'air, qui résulte, soit des diverses quantités de calorique inégalement versées par le soleil sous les divers degrés du méridien, soit de la combinaison opérée par l'étincelle électrique de l'oxygène et de l'hydrogène, cause immédiate de la conversion du gaz aérien en fluide aqueux. — Considérant ensuite les plantes en elles-mêmes, j'ai trouvé que leur organisation, quelque diverse qu'elle paraisse dans les différentes espèces végétales, se rattache néanmoins à quelques idées premières, telles que celles-ci. — Un système de trachées ou de vaisseaux roulés en spirale, qui sont conducteurs de l'air, un système de tuyaux capillaires contenant l'eau chargée de parties salines et alimentaires; un système d'utricules, ou réseau-cellulaire, sorte d'estomac alongé, dans lequel s'opère la digestion des matières que les vaisseaux y apportent; et quant au canal médullaire, quelque prédisposé que l'on soit par l'analogie à le comparer à la colonne vertébrale, on est obligé de renoncer à cette idée, lorsqu'on observe plusieurs espèces ligneuses vivre sans ce canal, et ce canal s'oblitérer et s'effacer tout-à-fait dans les plantes adultes; en sorte qu'on est amené par l'observation à ne le considérer que comme un magasin de matières élaborées et nutritives, nécessaires à l'accroissement des plantes dans leur premier âge. — Je conviendrai volontiers que tous ces organes ne sont pas aussi visibles dans un arbre ni dans une herbe que dans les pages élégantes de M. de Mirbel; mais on en aperçoit les rudiments dans quelques espèces végétales, desquelles on peut conclure pour toutes les autres. — La raison est d'ailleurs d'accord avec ce système, et si nous ne le voyons pas matériellement, c'est que la nature nous a dénié le sixième sens qui nous eût été si nécessaire pour voir dans l'intérieur de la matière les puissances diverses qui la font graviter dans son ensemble, s'attirer ou se repousser dans ses parties, et produire enfin ces métamorphoses qui varient et animent la scène du monde, en demeurant le secret de son créateur. — On peut juger combien des êtres aussi compliqués que le sont les végétaux, en point de contact avec tant d'éléments si variables, sont sujets à être affectés ou altérés, soit par la quantité, l'absence ou l'excès des aliments, soit par les variations d'un atmosphère dont toutes les parties discordantes ne peuvent, d'après leur nature même, demeurer un instant en repos. — De là résulte pour un agriculteur la nécessité d'étudier l'hygiène et la pathologie végétales, ou les moyens curatifs et préservatifs de tant de maladies, qui varient suivant les diverses espèces. — Pour les céréales seules, ces maladies sont la nielle, la coulure, la rouille, le charbon, la carie et l'ergot; pour les plantes ligneuses, la gelivure, la décurtation, l'exfoliation, les exostoses, panachures, cloques, mousses, blancs ou meuniers, brûlures, excroissances, hémorrhagies, et pour tous les végétaux la chlorose, la pléthore, la champlure, l'ictère ou jaunisse, l'anasarque, la gangrène, la flétrissure, la phthiriasis, qui est aux végétaux ce que la maladie pédiculaire est aux animaux. — Le besoin d'administrer avec discernement des remèdes puisés dans les trois règnes à des êtres sujets à tant de dérangements, m'a ramené à étudier d'une manière plus particulière la sensibilité, ou si l'on veut l'irritabilité végétale, la circulation, ou si l'on veut l'oscillation de la sève, et tout ce qui a rapport à la nutrition, digestion, excrétion et reproduction. — Comme la plupart des espèces végétales, semblables à des peuples nomades qui ne sont pas encore fixés, vivent entre elles dans un état de guerre permanent, et se disputent sans cesse le terrain et la nourriture, j'ai du connaître l'instinct, les mœurs, les habitudes de ces familles, afin d'établir entre elles une sorte de police, et de protéger la végétation civilisée contre les invasions de la population barbare. — Ceci m'a conduit à l'étude de la botanique, c'est-à-dire à la

connaissance des classes, des ordres, des sections, des genres, des espèces, des variétés. — Cette aimable science a pour base la forme du lit nuptial, d'où résulte le système des corolles, ou bien le nombre et la position relative des organes reproducteurs, ce qui a donné naissance au système sexuel, ou bien enfin le nombre des mamelles ou cotylédons, qui sont le fondement de la méthode naturelle de Jussieu, dans laquelle viennent se classer, pour ainsi dire d'elles-mêmes, cent quarante et une familles, divisées en quinze classes. — Lorsqu'il y a absence du lit nuptial ou des parties sexuelles, ou des mamelles, vous recourez, dans le premier système, aux anomales, dans le second aux cryptogames, et dans le troisième, aux acotylédones. — Comme le règne animal se divise naturellement en deux parties, l'une vivant sur lui-même, l'autre vivant sur le règne végétal, j'ai été nécessairement obligé d'étudier cette moitié qui vit du pillage et de la dilapidation des produits agricoles. — Prenant la zoologie à son sommet, je me suis d'abord attaché à la classe des mammifères vertébrés, vivipares, à sang chaud et à double système nerveux, et j'y ai trouvé les quadrupèdes rongeurs à dents incisives, les glirins, les loirs, les campagnoles, rats, taupes, les léporiens, les hystriciens, les onguiculés, et ceux qui ont des molaires sans incisives, ou des ongles sans incisives ni molaires. Et passant aux vertébrés sans mamelles, j'ai trouvé parmi les oiseaux déprédateurs, les piccoïdes, les rapaces, les grimpeurs, les piqueurs, suceurs, mâcheurs et grignoteurs. — Passant de l'ornithologie aux annelides, j'ai du étudier les espèces de vers vêtus de fourreaux, et celles qui en sont dépourvues. Dans le premier genre, j'ai signalé les arénicoles, les furies et les planaires, et dans le dernier les dentales, les serpules, les vaginelles, comme les fléaux de l'agriculture. — Dans l'étude des mollusques, j'ai dû distinguer ceux qui marchent nus, et ceux qui marchent dans des maisons qu'ils traînent après eux, et desquelles ils sortent à volonté. — J'ai trouvé en première ligne dans les céphalés, le limaçon armé d'un croissant avec lequel il tond les jeunes pousses et fait disparaître quelquefois en une seule nuit, par un temps humide, une récolte naissante, qui, la veille encore, donnait les plus belles espérances. — Passant de là aux insectes, j'ai dû étudier et connaître l'instinct et les mœurs de ces destructeurs éternels de la végétation, et les classer d'après le nombre et la forme de leurs ailes et de leurs élytres. — J'ai trouvé dans les névroptères les demoiselles et les libellules, les termites, armés de quatre mâchoires; les cloportes, composés de huit articles; les scorpions, les arachnides ou araignées, parmi lesquelles il faut soigneusement distinguer les tapissières, les filandières, les tondeuses, les sauteuses, les chercheuses et les voyageuses, qui aiment à se reposer des fatigues de leurs voyages sur les arbres à plein vent et sur les espaliers. — Vous parlerai-je des diverses espèces de mantes, de vers, de chenilles, de fourmis, de puces, de poux, de punaises, invisibles armées qui entrent en campagne au premier souffle du printemps, et qui, avec leurs crochets et leurs tentacules, leurs dents et leurs pinces, leurs lances, leurs trompes, leurs aiguillons, leurs vrilles, leurs lancettes et leurs suçoirs, dévorent les semences aussitôt qu'on les a jetées en terre, les cotylédons qui s'y forment ou la plumule qui commence à germer, s'introduisent dans le chevelu des racines, dans le parenchyme des feuilles, dans le réseau des écorces, dans le tissu vasculaire des tiges, dans les anthères et calices des fleurs (dont elles empoisonnent ainsi l'hyménée), dans l'intérieur des fruits, des tubercules et des bulbes, y déposent une famille qui, à peine visible, se développe successivement, et finit par dévorer la maison entière dans laquelle elle est logée. — Plusieurs de ces espèces consomment dans un seul jour un volume végétal six fois plus considérable que celui de leur corps, surtout dans les moments qui précèdent leurs diverses métamorphoses en vers, larves, fèves, nym-

phes, chrysalides, papillons, mouches, phalènes, crises par lesquellesse régénèrent ces vilaines bêtes, transformations toujours précédées d'une consommation d'autant plus dispendieuse, qu'elle est plus prochaine, et nécessairement accompagnée d'une abstinence après laquelle ces néophytes se livrent, sous d'autres formes, aux plus coupables déprédations, comme les enfants de Mahomet lorsqu'ils ont fait le ramazan. — J'ai dû chercher dans la nature des engrais, dans des préparations chimiques, dans le choix des époques de labour et de semage, dans celui des graines et des terres moins sujettes à l'invasion de ces insectes, des moyens de les préserver de ce fléau, qui réunit contre les espèces végétales tout ce que peuvent développer de plus odieux contre l'epèce humaine la guerre, la peste et la famine. — En examinant ensuite les végétaux cultivés sous le rapport de la quantité de substance nutritive que chaque espèce contient, j'ai dû prendre connaissance des tables des analyses chimiques publiées par Fourcroy, Vauquelin, Chaptal et Davy. — J'y ai vu que, parmi les céréales, le froment donne en gluten ou albumine (celle de toutes les substances végétales qui approche le plus des substances animales), dix-huit à vingt pour cent de son poids, l'orge de cinq à huit pour cent, l'avoine de deux à deux et demi pour cent, le seigle de deux à deux et demi pour cent, et parmi les tuberculeuses et bulbeuses, la pomme de terre rend, en matière soluble et nutritive, deux cents parties sur mille, à peu près le quart de ce que rapporte le froment. — La betterave rouge, le turneps et la carotte rendent cent à cent cinquante parties sur mille. — Quoique les végétaux fournissent, par leur décomposition, le mucilage, la gomme, l'amidon, le sucre, l'albumine, le gluten, les gaz élastiques, l'extrait, le tanin, l'indigo, le principe narcotique, le principe amer, la cire, la résine, le camphre, les huiles fixe et volatile, les acides, les alcalis, les oxydes métalliques, et généralement tous les composés salins, tout cela, réduit aux principes les plus simples, n'offre plus que l'oxygène, l'azote, l'hydrogène et le carbone, et c'est avec ce petit nombre d'éléments élaborés dans des moules dont la nature sait le secret, qu'elle produit et varie jusqu'à l'infini en couleurs, en formes, en saveurs et en parfums, tous les ouvrages qu'elle nous offre avec une abondance qui ressemble souvent à la prodigalité. — Quoique ces mystères soient couverts d'un voile épais, il semble que MM. Thénard et Gay-Lussac aient pénétré jusque dans le sanctuaire, lorsqu'ils nous apprennent, et proclament comme trois grandes lois de la nature, les principes suivants : — « Lorsque dans une substance végétale la quantité d'oxygène est à la quantité d'hydrogène dans le même rapport qu'ils ont dans l'eau, la substance est analogue au sucre. — Lorsque la quantité d'oxygène est à la quantité d'hydrogène dans un rapport plus grand que dans l'eau, et qu'il y a absence d'azote, la substance est acide. — Lorsque le contraire a lieu, la substance est résineuse ou éthérée. » — Après m'être assuré que les terres les plus fécondes (ou, en d'autres termes, les terres qui possèdent au plus haut degré la faculté d'absorption) se composent de silice, d'alumine, de chaux et de magnésie combinées dans de justes proportions entre elles, et avec la profondeur, la couleur et l'exposition du sol, je me suis occupé des engrais destinés à donner de l'activité aux matières terreuses. — J'ai dû les distinguer en engrais stimulants (et tels sont principalement les minéraux) et en engrais nutritifs, qui se composent de parties salines et solubles que les fluides aqueux portent et déposent avec leur oxygène dans les divers végétaux. — Je me suis d'abord adressé aux argiles, aux schistes, aux trappes, aux sels natifs, aux carbonates, nitrates et muriates, et je dois franchement convenir que ces matières m'ont été d'un faible secours, et que les chaux, les gypses, les marnes, les tourbes, m'ont seules été utiles comme engrais minéraux propres à enlever à l'atmosphère son gaz acide carbonique.

— Désirant acquérir des notions précises sur la quantité des engrais qui résultent de la décomposition des matières animales, je n'ai eu rien de mieux à faire que de m'en rapporter aux savants traités qu'ont publiés sur cette matière MM. Yvart, Tessier, Saussure et Maurice de Genève, ainsi qu'aux tables comparatives des produits solubles trouvés dans les fumiers provenant des deux règnes. — Plusieurs espèces de sels de la même nature, quoique dans des proportions différentes, se trouvent dans les deux espèces d'engrais; mais ce qui distingue les engrais animaux des engrais végétaux, c'est la graisse, le mucus, l'urée, les acides urique et phosphorique, ou, pour s'exprimer avec plus de précision, la fibrine, l'albumine, le caséum, la gélatine, qui, à l'analyse, donnent de quarante-sept à soixante parties de carbone, de douze à vingt-quatre parties d'oxygène, de sept à huit parties d'hydrogène, et de quinze à vingt parties d'azote. — Les os brisés contiennent moitié phosphate, moitié gélatine, et ils sont par conséquent stimulants et nutritifs. — Les cornes, les ongles, les rognures et râclures de cornes employées dans les arts, les poils, les plumes, les laines et la matière savonneuse appelée *suint*, les excréments des oiseaux, toujours préférables à ceux des quadrupèdes, sont d'excellents engrais, à la tête desquels il faut cependant placer les larves ammoniacales du bombyx. — Parmi tous les végétaux, celui qui offre le plus de parties salines et solubles doit être préféré pour former des engrais. — La paille de froment, ne fournissant de matière soluble que de deux ou trois pour cent de son poids, ne doit être considérée que comme excipient d'engrais. — Les plantes à large feuillage, arrachées lors de leur floraison, fournissant vingt pour cent, sont infiniment préférables. — Mes terres arables étant suffisamment amendées, labourées et fumées, j'ai dû m'appliquer à former un bon assolement, ou, ce qui est la même chose, une succession bien entendue de récoltes de nature diverse. — Les plantes se nourrissant de sels divers, et les cherchant à diverses profondeurs, le soleil ne chômant point, la terre continuant de travailler et de produire toujours, il m'a semblé que les règles de l'art devaient se conformer aux règles de la nature; conséquemment, j'ai considéré les jachères comme un contre-sens. — Les céréales épuisent la terre moins par les sels qu'absorbent les tiges que par la nourriture et l'élaboration qu'exigent leurs graines, et par la quantité d'herbes parasites que la ténuité des pailles laisse pousser. — Lorsqu'en échange des graines que vous fournit une terre, vous ne lui restituez que la paille, c'est comme si vous preniez cent et que vous rendissiez un. — Le meilleur sol ne saurait supporter long-temps un tel régime; aussi fais-je succéder à une récolte de céréales des plantes à large feuillage, telles que des turneps et des tuberculeuses, qui demandent beaucoup à la terre, mais qui lui rendent beaucoup plus encore. — A cette récolte je fais succéder des plantes fourrageuses que je fais couper en vert, et que je fais enfouir en terre, ce qui produit un engrais abondant pour le froment qui vient immédiatement après. — Comme les terres ont besoin d'être souvent remuées, afin d'être saturées de gaz aériens, purgées de toute végétation parasite, et réduites en parties tellement ténues qu'elles ne gênent point, mais qu'elles facilitent au contraire la germination, j'ai dû m'occuper des labours, de leurs modes divers, et je me suis proposé à moi-même la solution du problème suivant: « Produire sur le fonds de terre propre à la végétation le plus d'effet possible avec le moins de force possible. » De là résulte le besoin de calculer la puissance motrice des attelages suivant l'espèce des animaux qu'on y emploie, et la forme qu'on doit donner aux divers leviers, tels que l'araire, la binette, la charrue avec ou sans chariot, avec une ou plusieurs oreilles, avec un ou plusieurs socs, le sarcloir, le butoir à cheval, le scarificateur et le triturateur employés en Angleterre et en Belgique, la herse à dents de bois ou de fer, le cy-

lindre ou rouleau en bois ou en pierre; et parmi les instruments manuels, la bêche, le louchet, la pioche, la houe, le crochet, suivant la nature du terrain et l'espèce de culture qu'on y pratique. — A cette étude doit nécessairement succéder celle des instruments de transport les plus convenables au pays, depuis le chariot soutenu par des roues à jantes de huit pouces, jusqu'à la simple brouette, qui, pour être solide, doit être composée de trois essences de bois divers. — Une étude non moins importante est celle de l'architecture rurale, ou de la forme la plus salubre, la plus commode et la moins dispendieuse à donner à l'habitation, à la bergerie, aux écuries, aux étables, aux granges, aux cours, aux pressoirs, aux greniers, aux colombiers et aux poulaillers; et le problème qui consiste à réunir la plus grande salubrité animale à la plus grande fécondité végétale est difficile à résoudre; car les animaux ont besoin de respirer un air vital, composé de sept septièmes d'azote et d'un septième d'oxygène, et les végétaux ont surtout besoin d'hydrogène et de carbone, éléments délétères pour les êtres vivants. — La prospérité d'une ferme exige cependant la santé des homme set des bêtes, et la force d'une vigoureuse végétation. Pour résoudre approximativement le problème, il faut tenir le fumier et les végétaux en dissolution dans des lieux couverts et écartés de l'habitation, curer et dessécher les mares qui en sont trop voisines, passer à l'eau de chaux les étables et les écuries, et donner à leur pavé la pente nécessaire pour l'écoulement des urines, changer fréquemment les litières, car toute bête, et même celle qui a, entre toutes, la réputation d'être la plus sale, veut être tenue proprement. — Ce serait ici le lieu de vous parler des soins qu'exigent les divers animaux d'une ferme, considérés comme laboureurs, comme fournisseurs d'engrais, d'aliments, etc., et l'éducation propre à chacune des espèces; comment on entretient leur santé, comment on prévient ou guérit leurs maladies, et comment on en tire le meilleur parti possible, en formant des élèves et en les vendant après les avoir engraissés; du parti que l'on doit tirer des soies, des laines et de toutes les manipulations qu'exigent une laiterie, une magnonerie, un rucher, un pigeonnier, et le bénéfice que l'on doit retirer du tout; car l'agriculture n'est pas une affaire de luxe ou de curiosité, une spéculation scientifique ou philosophique. Dans la théorie, elle doit être considérée comme une manufacture dans laquelle les fabricants s'occupent sans cesse à convertir, au moyen de moules organiques, l'oxygène, l'azote, l'hydrogène, et le carbone, en produits végétaux et animaux de toute espèce. — La dépense doit donc être réglée comme celle d'une fabrique. — Avant de se livrer à une exploitation de ce genre, il faut connaître le prix des matières premières qu'on y emploie, celui des mains-d'œuvre, le salaire des serviteurs à gages, les impositions de toute nature, la dépense que nécessite l'entretien des bâtiments et des instruments agricoles, le charronnage, le ferrage, le chauffage et l'éclairage. Quant à la recette, il faut tous les jours être au courant du prix des denrées et des bestiaux, de celui des transports et des voitures, des lieux de marché, des fumiers et des délais de recouvrement, et généralement des lois qui règlent les transactions commerciales. — La connaissance dont un agronome peut le moins se passer, c'est la connaissance des hommes et l'art de les diriger dans une exploitation rurale. — Le gouvernement paternel est le seul qu'un agriculteur doive adopter envers ses serviteurs à gages et ses ouvriers. — Il doit toujours les considérer comme des compagnons de voyage destinés à traverser péniblement avec lui le désert de la vie. — Chargé de la direction et des frais du pélerinage, il est de son devoir de leur en adoucir les fatigues jusques à son arrivée à cette destination où l'on ne connaît plus les catégories de propriétaires et de salariés, de maîtres et de valets, et où les arrivants ne sont distingués que comme bons ou mauvais, durs ou bienfaisants. — Lorsque les serviteurs d'un do-

maine montrent du zèle, de l'activité et de la vertu, le maître doit s'y montrer toujours sensible, mais lorsqu'ils en manquent, ils ne doivent essuyer aucun mauvais traitement de sa part. Il voit leurs vices avec miséricorde, et leurs misères avec une compassion sympathique. — Il doit considérer l'homme en société comme un excipient obligé de toutes les émanations de l'atmosphère dans laquelle il respire. — Son caractère moral est le résultat d'une organisation qu'il n'a pas été libre de se donner, d'une éducation qu'il n'a pas pu diriger, d'institutions qu'il n'a pu ni créer ni modifier, des hasards, et d'une fortune qu'il n'a pu ni calculer ni maîtriser. — Pour être juste envers chacun, il faudrait savoir ce qui vient de lui et ce que les autres y ont mis, connaître la force de ses organes, apprécier le degré de résistance dont il a pu être capable, et ce qui lui est resté de liberté morale. — Si l'on se livrait à de tels calculs, on verrait que la part des circonstances et des positions est fort grande, et celle de la volonté personnelle fort petite. — On porterait avec moins de légèreté des jugements absolus sur des créatures si faibles et si compliquées. — L'infection des grandes sociétés urbaines et l'égoïsme sauvage des populations rustiques sont des effets aussi nécessaires que le sont les exhalaisons alcalescentes des matières animales ou l'hydrogène des marais. S'irriter, s'emporter avec violence contre de tels effets est puéril, se venger est dur et injuste, mais prévenir, surveiller, se préserver, diriger sans cesse, réprimander souvent pour n'avoir jamais à punir, ce doit être la maxime du sage.

Le Cte. Français (de Nantes.)

**AGRONOMIQUE** (Littérature). Elle n'est pas moins encombrée que toutes les autres branches de littérature; elle a ses prétentions, ses répétitions, ses fatras. — Les blés, les vins, les vers à soie, les colombiers, les bêtes à laine où à cornes, la médecine vétérinaire, ont été traités dans plusieurs milliers de volumes. — Chaque plante cultivée, chaque bête de labour, appartenant à l'exploitation rurale, a ses traités particuliers. — Il faut soulever toute cette masse de livres pour trouver ce qu'il y a de vrai, de raisonnable et d'applicable au pays, et imiter ces habitants des rives du Rhône qui soulèvent des montagnes de sable pour cueillir quelques paillettes. — Quand nous les aurons recueillies, ouvrons nos sillons, cultivons par nous-mêmes, consultons sans cesse les laboureurs du voisinage, et nous verrons jusque à quel point les théories sont applicables à notre sol, et nous demeurerons convaincus de la nécessité où nous sommes de faire pour notre domaine un traité particulier d'agriculture applicable à la nature de ses terres, à sa position, à l'atmosphère qui l'environne, à ses débouchés, comme l'a fait l'honorable laboureur Chabouillé de Petit-Mont, qui, sans se piquer d'être romantique ou classique, sans s'embarrasser de l'agriculture que l'on fait dans les terres australes et dans les temps héroïques de la Grèce, nous a été cent fois plus utile que les géoponiques grecques, que les bucoliques latines, que les douze livres de Lucius Junius Moderatus Columella, traduits par Cotereau. — Eloignons tout ce qui est trop loin de nous dans le temps et l'espace; bornons-nous au temps présent, et contentons nous d'être Français en France. — Arrêtons-nous avec respect devant un monument élevé à la renaissance des lettres, par Olivier de Serre, seigneur de Pradel, auteur du *Théâtre d'agriculture* et du *Ménage des champs*, « dans lequel est représenté tout ce qui est requis et nécessaire pour bien dresser et gouverner, enrichir et embellir la maison rustique; augmenté de notes et d'un vocabulaire publié par la Société d'agriculture du département de la Seine. Paris, 1805, 2 vol. in-4, fig.; brochés, 36 fr. » — On a essayé malheureusement de mettre en français moderne cet ouvrage admirable, comme on a essayé de substituer une couleur blanche à la couleur antique du monument de la porte Saint-Denis; ces deux essais ont été malheureux. Arrêtons-nous ensuite aux principes raisonnés d'agriculture de Thaer,

par Jean-Pierre Crud, 2e édition, revue et corrigée. Paris, 1829, 4 vol. in-8, et atlas in-4, 48 fr. — L'Agriculture pratique et raisonnée, par sir John Sinclair, chevalier baronnet, etc., traduit de l'anglais, par C. J. A. Mathieu de Dombasle, 2 vol. reliés, 10 fr. Paris, 1825. — Le Nouveau Cours complet ou Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture, par des membres de l'institut de France. Paris, 1820 à 1823, 16 vol. in-8 avec fig. 120 fr. — Le Cultivateur anglais, ou OEvres choisies d'agriculture d'Arthur Young, traduit de l'anglais, 18 vol. in-8, fig. 70 fr. — Voyage agronomique, précédé du Parfait Fermier, traduit de l'anglais d'Young, par de Fréville. Paris, 1774, 2 vol. in-8, fig. 7 fr. — Cours de culture, par A. Thouin, professeur au Muséum d'histoire naturelle, avec un atlas in-8, 3 vol - in-8, 35 fr. — Les Annales de l'agriculture française, par Tessier Bosc, composé de dix-huit années de 1799 à 1817 compris, 70 vol. in-8, fig., tableaux. 300 fr. — Bibliothèque des propriétaires ruraux, revue qui a paru depuis 1803 jusqu'en 1813, 40 vol. in-8, 160 fr. — Agriculture pratique de la Flandre, par Van Aelbroeck. Paris, 1830, in-8, avec 16 planches. 7 fr. 50 cent. — Agriculture complète, ou l'Art d'améliorer les terres, traduit de l'anglais de Mortimer; 6e édition, 4 vol. in-12, fig. 10 fr. — Annales agricoles de Roville, par Mathieu de Dombasle, de 1804 à 1830; 6 livraisons in-8, 40 fr. — Le Calendrier du cultivateur, par le même, édition Paris, 1830, in-12. 4 fr. 50 cent. — Dictionnaire d'agriculture pratique, par MM. François de Neufchâteau, du Petit-Thouars, Noisette, Lachevardière. Paris, 1827, 2 vol. in-8, fig. 16 fr. — Economie de l'agriculture, par Crud. 1820, in-4, fig. 15 fr. — Lettres d'un cultivateur américain, par S. J. de Crèvecœur, traduit de l'anglais. Paris, 1787, 3 vol. in-8, fig. 15 fr. — Manuel des propriétaires ruraux, par Sonini, 3e édition, 1823, 2 vol. in-12. 6 fr. — Manuel pratique du laboureur, par Chabouillé du Petit-Mont, cultivateur, 12e édition. Paris, 1826, 2 vol. in-12, 2 fig. 8 fr. — Mémoires et expériences sur l'agriculture, et particulièrement sur la culture des terres, par Varennes Fenilles. Paris, 1808, in-8. 3 fr. — Moyens d'améliorer l'agriculture dans les provinces les moins riches, par Bigot de Morogues. Orléans, 1822, 2 vol. in-8. 13 fr. — Notice historique sur l'origine et les progrès des assolements raisonnés, suivi de l'examen des moyens de perfectionner l'agriculture française. A. V. Yvart. Paris, 1821, in-8. 2 fr. 25 cent. (*Voyez* dans le Dictionnaire raisonné d'agriculture les savants traités de ce grand praticien, sous les noms d'*assolement*, de *rotation* et d'*alternat*. Ces trois morceaux peuvent être considérés comme des résumés de toute l'agriculture française) — Eléments d'agriculture, par Duhamel du Monceaux. Paris, 2 vol. in-12. 6 fr. — Essais sur l'amélioration de l'agriculture dans les pays montueux, par M. Decosta, nouvelle édition. Paris, 1802, in-8, fig. 3 fr. — Nouveau système de culture sans fumier, ni chaux, ni jachère d'été, pratiqué à la ferme de Knowle, dans le comté de Sussex, par le major-général Alexandre Beatson, traduit de l'anglais par M. Cavoleau. Paris. 1827, in-8, fig. 3 fr. — Pratiques de l'agriculture, par Douette Richardot. Paris, 1806, in-8. 6 fr. 50 cent. — Rapport sur les établissements agricoles de M. Fellemberg, à Hofwyl, in-8, fig 2 fr. 50 cent. — Traité des assolements, par Charles Pictet. Genève, in-8, 5 fr. — Traité théorique et pratique de la culture des grains, par Parmentier, Lasteyrie, Delaloż et Rosier, dont le dictionnaire a été entièrement absorbé dans le nouveau dictionnaire de Bosc. Paris, 1802, 2 vol. in-8, fig. 12 fr. — Vues relatives à l'agriculture de Suisse, par Fellemberg, traduit par Charles Pictet. Genève, 1808. 2 fr. — Voyage en France pendant les années 1787, 88, 89 et 90, par Arthur Young, traduit par Soulès, 3 vol, in-8. 12 fr.

*Chimie agronomique.*

Eléments de chimie agricole en un cours de leçons, par sir Humphrey Davy, traduit de l'anglais par Bulos. Paris, 1819, 2 vol.

in-8. 12 fr. — Chimie appliquée à l'agriculture, par le comte Chaptal, 2e édition. Paris. 1829, 2 vol. in-8. 13 fr. — *Nota*. Avec ces deux ouvrages, on peut se passer de tout ce qui a été écrit sur la même matière.

*Journaux agronomiques auxquels je recommande de s'abonner.*

Annales de l'agriculture française, un cahier de quatre feuilles par mois ; prix pour l'année, franc de port, 15 fr.— Annales de la Société d'horticulture de Paris; quatre feuilles par mois : franc de port, par an. 15 fr. — Annales de l'institut royal d'horticulture de Fromont, dirigée par M. Solanges Bodin; un cahier de deux feuilles in-8 : par an, franc de port, 9 fr. — Le Cultivateur, journal des progrès agricoles, rédigé par une réunion d'agriculteurs, chaque mois un cahier de trois feuilles : par an, franc de port, 12 fr. — Recueil de médecine vétérinaire, par MM. Girard, Vatel, Yvart, Renard et Moiroud (on est surpris de ne pas trouver ici le nom de M. Huzard, qui a fait avec beaucoup de talent toute la partie vétérinaire du Dictionnaire d'agriculture); un cahier de deux ou trois feuilles in-8 par mois. — Il nous manque un dictionnaire abrégé d'agriculture, en un seul volume in-8, à la portée des plus petites fortunes. Le soin que nous allons prendre de publier dans cet ouvrage, et à chaque lettre, des notices sur toutes les plantes et tous les animaux des fermes, pourront, nous l'espérons du moins, en tenir lieu.

Français (de nantes).

**AGROTÈRE.** Sacrifice à Diane Agrotère. Cette déesse avait pris ce surnom d'Agræ, bourg de l'Attique, où elle avait un temple, parce qu'elle y chassa pour la première fois à son arrivée de Délos. Elle était représentée un arc à la main dans son temple d'Agra (*agra*, chasse). Homère donne aussi à Diane le surnom d'Agrotère, et il l'appelle, ainsi qu'Anacréon, la reine des bêtes sauvages. Pausanias parle souvent de cette déesse ; elle avait sous le même nom un autel à Olympie, dans le bois de l'Altis. On lui immolait tous les ans cinq cents chèvres en mémoire de la victoire de Marathon. Callimaque, alors archonte polémarque, avait promis de lui sacrifier autant de boucs qu'il y aurait de Perses tués. Mais le nombre en étant trop considérable, la déesse se contenta de cinq cents victimes, dont une partie même fut des chèvres. Ces sacrifices devaient continuer jusqu'à ce que le nombre des victimes immolées égalât celui des Perses tués.

**AGUADO**, issu de juifs portugais, sans toutefois être d'une des anciennes familles du pays, est connu par les rentes espagnoles qu'il a créées et qui portent son nom, et par la rapidité de son immense fortune. Il fut, après la fameuse promenade des Français en Espagne, nommé agent financier de l'Espagne à Paris, où il sut procurer à son pays le crédit que réclamait sa détresse financière. Il n'a pas, du moins d'après ce que l'on sait, conclu d'emprunts particuliers, mais il a converti les anciens valès royaux en nouvelles rentes espagnoles inscrites, qui sont actuellement cotées aux bourses de l'Europe sous le nom de *rentes Aguado* ou *rentes perpétuelles*. Par ses habiles opérations, il a su procurer de l'argent à l'Espagne, et créer sa fortune. Il est devenu riche, mais les nouvelles créations de rentes qu'il a opérées n'ont pu entièrement échapper au discrédit dont l'Espagne est entachée aux yeux du reste de l'Europe. Les libéraux reprochent à Aguado d'avoir rétabli le crédit d'un gouvernement qui l'avait perdu à juste titre en refusant de reconnaître les bons des cortès. Les apostoliques ne lui sont pas moins contraires, parce qu'ils ne veulent entendre parler ni de crédit, ni de dettes, ni d'intérêts. Ils prétendent tenir l'Espagne en dehors de l'Europe, et forcer le roi à vivre sous la dépendance des aumônes du clergé. Les banquiers européens n'ont point de confiance dans les papiers de ce pays, parce qu'ils prévoient que rien ne limite la création de ces rentes, dont l'inscription au grand-livre peut être portée à l'infini, et qu'il est obligé d'en émettre de nouvelles pour payer les intérêts de celles qui les ont précédées. Néanmoins,

les intérêts ont été jusqu'à présent payés non seulement avec exactitude, mais encore par semestre et d'avance, et les rentes Aguado, même après les journées de juillet, ont monté et atteint un cours élevé. Aguado fut pendant long-temps considéré comme le roi financier de l'Espagne. Il a été créé marquis, et comblé des plus grands honneurs; il a obtenu en sa personne une réparation des persécutions barbares dont ses co-religionnaires ont été victimes dans la Péninsule. Il ne réussit pourtant pas à obtenir de l'Espagne, à quelque prix que ce fût, la reconnaissance des bons des cortès, qu'il désirait vivement. Haï des apostoliques et des libéraux, il était l'âme financière des royalistes modérés ou ministériels, à la tête desquels était Ballesteros, et s'attacha à ce parti, qui le soutint de tout son pouvoir. On lui concéda l'entreprise de la construction du canal de Castille, qui promettait des bénéfices immenses, et il alla à Madrid pour s'y montrer dans toute sa splendeur. Elle pâlit toutefois devant l'orgueil des grands d'Espagne; les financiers seuls se présentèrent chez lui. Cet accueil, les difficultés de la nouvelle entreprise, et peut-être la réflexion qu'il avait assez pris à l'Espagne, le déterminèrent, en 1830, à se démettre de l'agence financière espagnole à Paris. Aguado est un homme d'environ cinquante ans; sa fortune, de 20,000,000 de francs. Il s'est fixé à Paris, où il doit à sa fortune bien plus qu'à ses qualités personnelles l'accueil qu'il y reçoit. On raconte sur lui une anecdote qui le caractérise. Quelqu'un sortant de chez un des premiers banquiers de Paris, arrive chez Aguado, encore tout émerveillé des énormes portefeuils pleins de papiers publics, d'effets, que ce banquier lui avait montrés. « Je n'ai pas de portefeuilles à vous montrer, dit Aguado, mais je puis vous faire voir quelque autre chose. » Il ouvre ses tablettes, qui ne contenaient qu'un petit papier : c'était un reçu de 10,000,000 du banquier dont il était question, qui les lui avait empruntés jusqu'au lendemain.

**AGUESSEAU** (D'). (*Voyez* DAGUESSEAU.)

**AHRIMANE.** (*Voyez* DÉMON.)

**AI.** Nom d'un quadrupède qu'on rencontre dans les forêts de l'Amérique méridionale. Cet animal est de la taille d'un chat; il a trois doigts à chaque pied; ses membres antérieurs sont plus longs du double que les postérieurs; il est couvert de poils de couleur jaunâtre, raides et secs comme du foin. L'aï est doué d'une force musculaire et d'une vitalité extraordinaire. Quand il a saisi la branche d'un arbre il s'y accroche avec tant de force qu'il y demeure suspendu le corps renversé. Si, dans cette circonstance, on veut s'en emparer, le plus court est de couper la branche et d'emporter le tout à la maison. Cet animal est insensible à tout, au plaisir, à la douleur, à la faim, à la peur, aux mauvais traitements; son cri est triste comme un accent de douleur. Les sauvages de l'Amérique l'ont bien rendu par les voyelles *a*, *i*, dont ils ont formé le nom de l'animal lui-même. L'aï est si lent dans ses mouvements qu'il lui faudrait trois mois pour faire une lieue, malgré tout ce que l'on pourrait faire pour l'obliger à se hâter; la faim même n'y peut rien; car, quoiqu'il ne se nourrisse que du produit des arbres, il lui faut deux jours pour arriver aux premières branches de celui qu'il a choisi; il ne le quitte point qu'il n'ait tout mangé, feuilles, bourgeons et fruits, en passant de branche en branche. Il y reste encore plusieurs jours, quoique tout soit brouté; enfin, quand le besoin le presse, il se roule et se laisse tomber à terre pour se traîner lentement au pied d'un autre arbre, ce qui lui fait éprouver quelquefois des abstinences de quinze jours. La femelle de l'aï a deux mamelles pectorales; elle ne met bas communément qu'un petit, qu'elle traîne languissamment sur son dos. Ces animaux vivent dans les terres méridionales du nouveau continent, depuis le Brésil jusqu'au Mexique. On les appelle aussi *paresseux*, c'est à tort: leur apathie vient de leur organisation.

**AIDE-DE-CAMP**, officier d'ordon-

nance at.aché au général, et chargé de transmettre ses ordres partout où le service les rend nécessaires, et particulièrement sur les champs de bataille. Ces fonctions paraissent aussi anciennes que l'organisation régulière des troupes. Beaucoup de jeunes gentilshommes les remplissaient gratuitement comme volontaires.— Au seizième et au dix-septième siècle, ils avaient la dénomination d'*aides des maréchaux-de-camp des armées du roi*, parce qu'ils étaient attachés particulièrement au maréchal-de-camp pour le seconder dans la distribution des quartiers de l'armée. Le duc d'Enghien en avait vingt-deux lorsqu'il fit le siége de Thionville, en 1643. Louis XIV allouait à chaque aide-de-camp 300 fr. par mois de traitement. Il en donna quatre à chaque maréchal ou commandant d'armée, deux à chaque lieutenant-général, et un à chaque maréchal-de-camp en campagne. Alors comme aujourd'hui on appelait à ces fonctions de jeunes officiers instruits, intelligents, et d'une représentation avantageuse. Les maréchaux de France ont des aides-de-camp d'un grade supérieur à ceux des autres généraux. Près de la personne du roi et des princes, c'est plutôt une place qu'un grade; mais elle est toujours remplie, soit par des maréchaux-de-camp, soit pas des officiers supérieurs.

**AIDE-MAJOR**, officier subordonné au major, et qui en faisait les fonctions en son absence. Ce n'était point un grade particulier, mais des fonctions remplies le plus souvent par des capitaines, quelquefois aussi par des lieutenants. Les sous-aides-majors se prenaient toujours dans ce dernier grade.

**AIDES.** L'impôt qu'on levait sur le vin et les autres boissons, et qui se payait indistinctement par toutes les classes, à la différence des tailles, que le tiers-état seul payait. Sous le régime féodal, il y avait l'*aide de mariage*, l'*aide de chevalerie* et l'*aide de rançon*, qui étaient autant de contributions qu'un seigneur dominant avait le droit de lever sur tous ses vasseaux lorsqu'il y avait dans sa famille, soit un mariage, soit une promotion à la chevalerie, soit à payer une rançon pour racheter la liberté d'un de ses membres. On appelle *aides loyaux* le subside que le roi Louis-le-Jeune leva sur tous les Français en 1146, lors de son expédition à la Terre-Sainte. Dans la suite, le mot *aides* s'étendit à toutes les levées de deniers ordonnées pour les besoins de l'état, soit sur les objets de consommation, soit sur les marchandises, et embrassait ce que nous appelons aujourd'hui *impôts, octrois*.

**AIEUX**, ANCÊTRES. Ceux de qui l'on descend. Le premier mot est restreint à la famille; l'acception du second s'étend aux peuples. Les Gaulois et les Francs ont été nos *ancêtres*. Un gentilhomme parlait de ses aïeux, un plébéien de ses *pères*. Le mot aïeux doit toujours s'entendre de tous les ancêtres qui précèdent le grand-père; autrement, il faut dire mes *aïeuls* lorsqu'on désigne précisément son grand-père et sa grand'mère. (*Voyez* Prédécesseurs.)

**AIGLE**, *aigle royal, aigle doré, le roi des oiseaux*. Sa femelle, qui pèse dix-huit livres, a trois pieds et demi de longueur et huit pieds et demi d'envergure. — Le mâle est plus petit que la femelle, comme dans toutes les familles d'oiseaux de proie, et il porte, comme elle, des serres armées d'ongles rétractiles. — La plupart des rois de l'Europe ont pris pour les armes de leur royaume l'aigel noir, l'aigle blanc, l'aigle à deux têtes, ou bien le léopard, le lion et autres bêtes féroces : la France seule a pour insigne le coq, qui est l'emblème de la vigilance et de la fécondité, et qui a un nom commun avec celui de nos ancêtres, le mot *gallus*. — Sous la dynastie des Carlovingiens, le manteau royal était couvert d'abeilles, qui réunissent la douceur du miel à la blessure de l'aiguillon. — Les Égyptiens avaient pour enseigne le bœuf, qu'ils avaient déifié, et cette divinité offrait cela de commode, qu'on pouvait l'adorer ou la mettre à la broche. — On ne connaît qu'un seul oiseau qui ait plus de force et d'envergure que l'aigle, c'est le condor,

qui enlève des moutons et même de jeunes veaux, que l'aigle se contente de becqueter et de lacérer pour s'enivrer de leur sang. Le nid du grand aigle des Alpes se compose de petites branches d'arbre, et il est toujours placé dans une cavité qui se trouve quelquefois dans les roches coupées à pic. — Quand on sait où est placé ce nid, on se laisse couler du haut de la montagne par des cordes, et l'on découvre un garde-manger composé de lièvres, de chamois et de chevreuils à moitié devorés; mais il faut épier le moment où le père et la mère sont à la chasse, car, s'ils vous trouvaient dans leur domicile, d'un coup d'aile ils vous briseraient les membres et vous précipiteraient. J'ai mangé plusieurs aiglons gros comme des poulardes, et qui, étant daubés et exposés long-temps à l'action du feu, pouvaient être mangés, faute d'autre chose. — J'ai vu dans les Alpes la chasse de deux aigles qui paraissaient s'être concertés d'avance pour faire un bon butin. — L'un se tenait en bas et frappait les genêts et les bruyères avec ses ailes, comme un chien couchant pour faire lever le gibier, et l'autre, se tenant plus élevé dans les airs, saisissait les faisans et les gelinottes, ou courait sur les lièvres blancs pour les saisir; et quand un chamois était lancé, comme cet animal se défend avec ses cornes et ses pattes, l'aigle le chassait du côté des précipices, et d'un coup d'aile il le précipitait, et fondait ensuite sur cette proie.

**AIGLE-BLANC** (Ordre de l'). Il fut institué en 1325 par Uladislas-Loketek, duc de Pologne. Cet ordre, ayant toujours été la récompense des grands services et des grandes actions, s'est acquis un grand éclat, et s'y est maintenu.

**AIGLES.** L'aigle est d'un fréquent usage dans l'allégorie. Comme roi des oiseaux, il était l'oiseau de Jupiter et portait le foudre : il est l'emblème de la toute-puissance. C'est pris dans ce sens que nous le voyons servir de symbole à des peuples, des princes et des armées. L'aigle était aussi le signe hiéroglyphique des villes d'Héliopolis, d'Emèse, d'Antioche et de Tyr. Parmi les attributs de la royauté que les Etruriens envoyèrent en signe d'amitié aux Romains, se trouvait un sceptre surmonté d'un aigle en ivoire; c'est depuis cette époque, que l'aigle devint un des principaux attributs de la république, et les empereurs le conservèrent soigneusement. Un aigle d'or aux aîles éployées, symbole des rois de Perse, était porté en tête de leurs armées. Chez les Romains, les aigles furent d'abord en bois, puis en argent avec des éclairs d'or entre leur serres. Sous César et ses successeurs, elles furent d'or massif, mais sans foudre. On portait l'aigle fixée au haut d'une lance et elle servait à distinguer les légions, dont il était la véritable divinité. Napoléon avait choisi l'aigle pour symbole de ses glorieuses bannières : à la révolution de juillet, le gouvernement eut un instant la velléité de rendre au drapeau tricolore l'aigle qui l'avait si long-temps conduit à la victoire. Des considérations de haute politique, dit-on, ont fait préférer à cet emblème essentiellement belliqueux le coq, que des savants ont démontré avoir été, il y a vingt siècles, le symbole des Gaulois. — L'aigle à deux têtes fut d'abord en usage chez les empereurs d'orient, qui, par ce symbole, désignaient leurs droits à l'empire d'orient et à celui d'occident. Les empereurs d'occident l'empruntèrent à l'orient. Ce fut l'empereur Othon IV qui le premier s'en servit dans son sceau. L'aigle a, en outre, été placé dans leurs armoiries par les rois de Prusse, de Pologne, de Sicile, d'Espagne et de Sardaigne, par l'empereur de Russie et par un grand nombre de princes, de comtes et de barons de l'empire d'Allemagne. — Le mot *aigle* est féminin quand il est synonyme d'étendard, de drapeau.

**AIGNAN** (Étienne), poète et homme de lettres, né à Beaugency-sur-Loire en 1773, et membre de l'académie française en 1814. Il a fait des traductions qui sont pleines de mérite : l'une est un des beaux morceaux de la langue française, c'est celle de l'*Iliade*; celle de l'*Odyssée* est encore manuscrite; les autres sont: l'*Essai*

*sur la critique* de Pope, et quelques romans anglais, parmi lesquels on remarque le *Vicaire de Wakefield*. M. Aignan a fait pour le théâtre la tragédie de *Brunehaut* et l'opéra de *Nephtali* (musique de Blangini). Parmi ses écrits politiques, nous citerons ses brochures intitulées: *Sur le jury; de l'État des protestants en France depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours; des Coups d'état*; enfin, il fut l'un des rédacteurs de la *Minerve française*. Un style pur, une pensée forte, indépendante et cependant toujours modérée, distinguent cet écrivain, qui montra en 1793 un grand courage en publiant sa tragédie de la *Mort de Louis XVI* quelques semaines après l'exécution de ce prince. Quoique bien jeune encore, il tenta en 1793 de s'opposer aux excès de cette époque, et fut mis en captivité pour prix de ses efforts. Sous l'empire, il dut à l'amitié de M. de Luçay la place de secrétaire du palais impérial, et en 1808 Napoléon le nomma aide des cérémonies et secrétaire de cabinet de l'introduction des ambassadeurs. M. Aignan est mort à Paris le 23 juin 1824. M. Soumet l'a remplacé à l'académie française.

**AIGRETTE**, en botanique, est un pinceau ou plumet de poils déliés qui surmonte plusieurs graines, surtout dans la famille des composées.

**AIGUADE.** Lieu où l'on va prendre et embarquer l'eau pour le service des vaisseaux. Il y a aiguade en telle baie, en tel endroit l'aiguade est facile, ou bien il n'y a aiguade qu'à la nage ou avec un va-t-et-vient. Le besoin de faire aiguade est un motif de relâche. On est parfois obligé de faire aiguade en pleine côte et au milieu des lames. Alors on est forcé d'employer une embarcation qui puisse, lège, porter une barrique sur le bord, ou même suspendue au palan à tête de mât. La chaloupe mouillée au large sur un tangon, jette les barriques vides à la mer, les nageurs les conduisent à terre, où on les remplit, et on les ramène de la même manière quand elles sont pleines; mais quelquefois la lame est si forte, qu'il faut frapper sur un va-t-et-vient, et on les embarque avec les pattes, et quelquefois à la trevire.

**AIGUES-MORTES**, petite ville de trois mille âmes dans le département du Gard, n'est plus ce port de mer où saint Louis s'embarqua en 1248 pour sa malheureuse expédition de la Palestine. Elle est maintenant éloignée d'une demi-lieue de la Méditerranée, à laquelle elle communique par le canal de la Grande-Roubine et le gave d'Aigues-Mortes. Cette ville, de forme carrée, est entourée d'une muraille crénelée et flanquée de grosses tours. On est parvenu depuis peu à dessécher les marais qui l'entouraient et en rendaient le séjour malsain. Maintenant, les immenses salines du *Peccais*, terrain aride et sablonneux, dont le produit est incalculable, lui donnent une grande importance. Plus d'un souvenir historique se rattache à la ville d'Aigues-Mortes. En 1538, François I[er] y eut une entrevue avec Charles V.

**AIGUILLE** (*acus*); Au propre, c'est le nom d'un petit instrument d'acier fort connu, dont un des bouts se termine en pointe; vers l'autre, est percé un petit trou dans lequel on passe l'aiguille, et qui s'appelle *chas de l'aiguille*. Par extension, on appelle aiguilles les lames mobiles qui indiquent les heures, les minutes, sur les cadrans; les clochers qui se terminent en pointe, l'*aiguille d'Anvers*; les obélisques, les *aiguilles de Cléopâtre*.

**AIGUILLES** (fabrication des). Il est fort vraisemblable que les premières aiguilles à coudre ont été d'abord des épines ou des arêtes de poissons percées vers le bout le plus gros; il est constant que les anciens faisaient usage d'aiguilles en métal, travaillées assez grossièrement, s'il faut en juger par celles qui se voient dans les cabinets d'antiquités, mais, chez les modernes, ce petit instrument a acquis une très grande perfection: l'exactitude et la rapidité avec lesquelles on le fabrique tiennent presque du prodige.— L'aiguille à coudre, qui a donné son nom à toutes les autres espèces, se fabrique de la manière suivante: on prend du fil

d'acier de la grosseur que l'aiguille doit avoir, et on le coupe, au moyen de cisailles, en bouts d'une longueur suffisante pour faire deux aiguilles; on aiguise les deux extrémités de ces bouts d'acier sur une meule de grès, et l'on termine les deux pointes sur une roue de noyer appelée ordinairement *polissoire*, sur laquelle on répand de l'émeri en poudre délayé dans de l'huile. — Après cette opération, on coupe les morceaux d'acier par le milieu, et on les *palme*. — *Palmer* les aiguilles, c'est les prendre par petites poignées de quatre ou cinq, plus ou moins, et de les tenir par la pointe entre l'index et le pouce, de manière qu'elles représentent les côtes d'un éventail développé, et d'aplatir le gros bout sur un tas : c'est dans ce bout aplati que doit être percé le trou ou chas de l'aiguille. Lorsque les aiguilles sont palmées, on les fait recuire pour amollir le bout, que le palmage a dû nécessairement durcir en l'écrouissant. On a pu observer que les têtes des aiguilles à coudre ne sont pas parfaitement plates, mais qu'elles portent deux petites gouttières ou cannelures. Autrefois, ces gouttières se faisaient à la lime; aujourd'hui on les pratique au moyen d'un petit balancier qui fait jouer deux poinçons à la fois, lesquels agissent sur l'aiguille, que l'on a placée entre eux, de la même manière que deux de nos dents incisives, dont une supérieure et l'autre inférieure, formeraient une empreinte sur un crayon, par exemple, que nous presserions entre elles; en imprimant les cannelures, on écrouit la matière : voilà pourquoi il faut recuire de nouveau l'aiguille avant de la percer. — Le trou de l'aiguille se fait en trois fois : l'ouvrier, muni d'un poinçon de grosseur convenable, pose l'aiguille sur une masse de plomb, applique le poinçon sur une des faces aplaties de l'aiguille, et frappe un coup de marteau dessus; puis, il retourne l'aiguille pour en faire autant du côté opposé : le trou est ébauché des deux côtés, mais il n'est pas encore ouvert; un autre ouvrier, chargé de terminer cette opération, porte les aiguilles sur un bloc de plomb, et, à l'aide d'un autre poinçon, il détache le petit morceau d'acier qui était resté dans l'œil de l'aiguille, et qui le tenait bouché. Cette opération s'appelle *troquer les aiguilles*. — Les ouvriers qui percent les aiguilles sont ordinairement des enfants; ils ont tant de justesse dans le coup d'œil, qu'il s'en est vu qui perçaient un cheveu d'un coup de poinçon, et qu'ils en passaient un autre dans le trou, comme on passe un fil dans une aiguille. — Une aiguille mal percée coupe le fil; cela provient de ce que les arêtes de son chas sont trop vives, ou qu'elles ont des bavures tranchantes. Pour faire disparaître cet inconvénient autant que possible, on *ébarbe* les trous après le perçage, au moyen d'instruments dont on peut aisément se faire une idée; on arrondit aussi le bout aplati, ce qui s'appelle *faire le chapeau de l'aiguille*. — Après ces diverses manœuvres, l'aiguille est à peu près terminée; il reste encore à la tremper et à la polir. — Pour tremper les aiguilles, on les range sur un fer plat, étroit et un peu recourbé par un bout; on le tient par l'autre au moyen de pinces, et on le pose sur un feu de charbon; lorsque les aiguilles ont reçu le degré de chaleur que l'on juge convenable, on les fait tomber dans un bassin d'eau froide. L'opération de la trempe est fort délicate et une des plus importantes; si la trempe est trop dure, l'aiguille est cassante; dans le cas contraire, elle est molle et dépourvue de ressort. — On rectifie l'opération de la trempe par le *recuit*; pour recuire les aiguilles, on les étend dans une poêle de fer placée sur un réchaud, où elles prennent un degré de chaleur que l'œil de l'ouvrier expérimenté peut seul juger satisfaisant. — Le recuit rend les aiguilles moins cassantes, sans rien leur faire perdre de leur élasticité. — Tout le monde sait qu'une pièce d'acier qui est un peu longue, relativement à sa grosseur, se courbe et se tourmente plus ou moins quand on lui donne une trempe un peu forte : cela arrive à la plupart des aiguilles que l'on trempe; aussi est-on obligé de les dresser les unes après les autres au marteau après

le recuit, après quoi il ne reste plus qu'à les polir. — Le polissage des aiguilles se pratique de cette manière : on en prend douze à quinze mille, que l'on arrange par petits paquets placés les uns à côté des autres sur un morceau de treillis neuf, couvert de poudre d'émeri ; cela fait, on répand sur les aiguilles une autre couche d'émeri, que l'on arrose d'huile ; on roule le treillis, dont on forme une espèce de sac en le liant par les deux bouts ; on le serre également dans toute sa longueur avec des cordes ; on porte ensuite ce rouleau ou ce boudin sur la table à polir. — La machine à polir se compose d'une table ordinaire de figure rectangulaire un peu forte, et d'un plateau aussi rectangulaire, muni de manches ou poignées vers ses deux bouts ; les rouleaux contenant les aiguilles sont placés entre la table et le plateau ; ce dernier est chargé d'un poids ; un ou deux ouvriers font aller et venir le plateau ainsi chargé pendant un jour et demi ou deux jours ; les paquets, roulant continuellement sur eux-mêmes, le poids qui pèse dessus oblige les aiguilles à se frotter les unes contre les autres, et à se polir réciproquement par l'effet de l'émeri interposé entre elles. Dans les grandes fabriques, les machines à polir sont mises en mouvement par la vapeur, des chutes d'eau, etc. — Lorsque les aiguilles sont polies, on les tire de la bourse, et on les jette dans une lessive d'eau chaude et de savon, pour les débarrasser du cambouis formé par l'huile, l'émeri et les particules d'acier que le polissage a détachées. — Pour achever de nettoyer les aiguilles, après les avoir lessivées, on les enferme avec du son dans une boîte carrée, portée horizontalement sur un arbre, que l'on fait tourner au moyen de la manivelle dont il est muni. Cette opération s'appelle *vanner* les aiguilles. On renouvelle le son plusieurs fois, on tire les aiguilles du van, et l'on procède au triage, car bon nombre d'entre elles ont dû perdre leur pointe ou leur chas, soit dans l'opération violente du polissage, soit dans le van ; on met donc à part toutes celles qui n'ont perdu que la pointe. Un ouvrier en prend plusieurs entre le pouce et l'index, dont il refait la pointe en les faisant rouler sur une petite meule à polir, qu'il entretient en mouvement au moyen d'un rouet qu'il fait tourner de l'autre main. Voilà la dernière opération de la fabrication des aiguilles ; elle a reçu le nom d'*affinage*. — Lorsque les aiguilles sont affinées, on les essuie avec des linges gras et huilés, et on les distribue par paquets sur des papiers. — Dans la plupart des manœuvres qui viennent d'être décrites, il est nécessaire que les aiguilles soient toutes rangées dans le même sens ; les ouvriers habitués à ces maniements ont acquis une telle dextérité, que, prenant une poignée d'aiguilles dans chaque main, ils leur impriment, en les balançant, un mouvement tel que toutes leurs pointes se tournent du même côté.

TEYSSÈDRE.

**AIGUILLE AIMANTÉE.** (*Voyez* AIMANT.)

**AIGUILLON**, terme de botanique. L'aiguillon diffère de l'épine en ce que, n'étant attaché qu'à l'écorce, il s'en détache, comme on peut le voir dans le rosier.

**AIGUILLON** (VIGNEROT DE RICHELIEU, DUC D'), pair de France, ministre des affaires étrangères sous Louis XV, courtisan parfait, homme d'un esprit agréable, mais privé de toutes les qualités qui distinguent l'homme d'état. C'est sous son ministère qu'eut lieu le partage de la Pologne, et il n'eut connaissance de cet attentat contre les droits et la liberté des peuples que lorsqu'il fut consommé. Sous un autre prince que Louis XV, d'Aiguillon eût au moins perdu le poste important qu'il occupait, mais le monarque se contenta de dire : Si Choiseul eût été ici, le partage n'aurait pas eu lieu. Le duc d'Aiguillon, né en 1720, fut favorisé, lorsqu'il parut à la cour, de la bienveillance toute paritculière de la duchesse de Châteauroux, qui lui fit obtenir un emploi avantageux à l'armée d'Italie. Après plusieurs alternatives de faveur et de disgrâce, il arriva au ministère par la protection de madame Dubarry, lors du renvoi du duc de Choiseul, et eut pour col-

lègues l'abbé Terray et le chancelier Maupeou. Sous leur administration, la France perdit sa considération et sa prépondérance dans la diplomatie européenne. On lui reproche la révolution de Suède de 1772, qu'il se vantait d'avoir préparée. A l'avènement de Louis XVI au trône, il perdit son ministère (1774), et fut remplacé par le comte de Vergennes. La haine que lui portait la reine le fit envoyer en exil l'année suivante, et il y mourut en 1780.

**AIL**, au pluriel Aulx. L'ail était connu dans les temps les plus anciens. C'est pour cela qu'il fournit tant de variétés. L'ail était dieu chez les Égyptiens, il était en horreur aux Grecs; il est réputé fétide à Paris et parfum dans le midi. Dans la plupart des choses, on trouve plutôt les préjugés que les hommes y ont introduits que leur nature propre; mais au fond, l'ail a une vertu spéciale qui en fait un être à part. Il joue son rôle dans la série des êtres comme dans les usages de la vie domestique, et je vais vous expliquer tout cela.—La nature, qui a placé des saveurs douces et parfumées, acides et rafraîchissantes dans des pulpes et des baies; des fécules et des amidons dans des enveloppes ligneuses ou des pellicules légères; des sucres et des miels dans des racines charnues et volumineuses, la nature, dis-je, a renfermé les saveurs âcres et caustiques dans des enveloppes qu'elle a organisées avec un art semblable ou analogue à celui que nous employons pour contenir dans des flacons des sels et des essences. Les bulbes, qui appartiennent tous à la famille des liliacées sont un tissu composé de téguments posés les uns sur les autres, quelquefois divisés en plusieurs loges, comme dans les ails ou aulx, ou réunis en une seule masse, comme dans les ognons. — Les aulx sont divisés en plusieurs espèces, dont le type est probablement celui qui est connu sous le nom d'ail des vignes, qui foisonne beaucoup dans les terres sèches et arides, dans les expositions chaudes, et dont la fane donne au lait et au beurre des vaches qui s'en nourrissent une saveur caustique. On trouve sur les rives sablonneuses de la Méditerranée l'ail noir qui est beaucoup plus doux que l'ail commun; dans les Cévennes, l'ail à feuille de plantain, dont la bulbe, qui est d'une seule pièce, se mange comme ognon sauvage; sur les hautes Alpes, l'ail à feuilles pétiolées, qui fournit des tapis de fleurs blanches, et dont les fleurs hachées servent à aiguiser l'appétit des pâtres de la montagne, et à relever un peu la fadeur de leur pain et de leur fromage. A côté de ces variétés d'ail, il y a plusieurs familles qui en sont très voisines, telles que l'échalotte, qui, sur une tige cylindrique et fistuleuse, ne porte jamais de fleur, mais qui contient dans sa racine un grand nombre de caïeux colorés de rose extérieurement, et blancs en dedans; la ciboule est une variété de l'échalotte, dont la tige, qui s'élève à trente pouces, porte une tête de forme conique. La cive et la civette doivent aussi être considérées comme des variétés qui se mangent en vert, et qui relèvent la fadeur de la laitue et de la mâche. La rocambole, que l'on nomme aussi ail d'Espagne, et qui vient naturellement dans les champs, produit de petits caïeux ou soboles, d'où elle a pris le nom de *sorobоprasum*. — On cultive plusieurs autres variétés de l'ail dans les parterres, à cause de l'odeur suave que leurs fleurs exhalent, quoique leurs bulbes soient fétides; enfin, on cultive le porreau, qu'il ne faut pas confondre avec la poirée, qui n'est qu'une variété de la bette, ni avec la poirétie, qui est un arbrisseau à fleur rouge. La culture du poireau ou porreau, comme plante potagère journellement employée dans la cuisine, exige et mérite des détails plus circonstanciés. Cette plante appartient de si près à l'espèce de l'ail, qu'on lui donne aussi le nom d'ail à tunique. Le poireau produit une racine composée de tuniques blanches superposées, et formant par leur réunion un cylindre dont l'extrémité supérieure se termine par des feuilles vertes. Comme on emploie dans la cuisine la partie de ce cylindre qui est en terre, il faut couper

plusieurs fois la feuille qui est en dehors, afin de donner plus d'embonpoint à celle qui est placée au-dessous. Le poireau se sème en pépinière au mois de mars, se transplante en juin, et on le laisse en terre jusqu'aux gelées, époque à laquelle on les réunit en bottes dans de petites tranchées que l'on couvre de litière. Ce légume exige de fréquents arrosements, et l'on ne devrait jamais couper le chevelu des racines lorsqu'on le transplante. — La patrie naturelle des aulx se trouve sur les côtes sablonneuses de la Saintonge et du pays d'Aunis, qui, par un privilége spécial affecté à cette contrée, fournissent le meilleur des vermifuges, sous le nom de santoline; la plus douce des moutardes, et, un peu dans l'intérieur des terres, les plus belles angéliques, qui, par une culture fort soignée, y deviennent aussi élevées que des arbrisseaux. Les varechs, les goëmons et les lithophites pêchées dans la mer, et dont on engraisse les terres arides qui portent l'ail, entretiennent sur ces côtes la fraîcheur nécessaire à son développement. La récolte y est tellement abondante que l'on y vendait, il y a vingt ans, pour trois sous, cent têtes d'ail contenant mille caïeux. Les rivages de la Durance, de l'Aude, fournissent aussi des quantités considérables d'ail, que l'on consomme dans le pays, ou que l'on exporte dans les Antilles, où la consommation de ce bulbe est très salutaire pour soutenir des fibres trop relâchées. — L'alliaire ou vélar, sur des racines vivaces et annuelles, pousse une tige de deux à trois pieds, au sommet de laquelle sont des fleurs blanches disposées en épi. Cette plante aime les lieux frais et ombragés; les vaches les broutent, et elles communiquent leur odeur au lait et au beurre qu'elles fournissent.

Français ( de Nantes. )

**AILE**, terme d'architecture. L'aile d'un bâtiment est un autre bâtiment en retour sur le premier. — L'aile d'une cheminée est l'excédant d'un mur de pignon ou de refend qui monte jusqu'à deux et trois pieds au-dessous de la fermeture d'une souche de cheminée. — L'aile d'une chaussée est la moitié de cette chaussée, partagée en deux parties par un rang de pavés appelé tas. — Aile de mouche est une espèce de clou qui sert à attacher la latte : l'on nomme aussi ailes de mouches de petites tiges en fer que l'on pose dans le pigeonnage des tuyaux de cheminées, afin de les rendre plus solides. — Terme de botanique; partie latérale de la corole des papillonacées.

**AILERONS**, terme d'architecture. Ce sont les rebords minces des petites lames en plomb qui reçoivent dans leurs rainures des vitres de différentes grandeurs, comme celles des églises principalement.

**AIMACOURIES**, fête des Péloponésiens, dans laquelle ils fouettaient des enfants jusqu'au sang sur le tombeau de Pélops. On ne voit pas dans l'histoire de Pélops ce qui avait pu engager les Péloponésiens à lui rendre des honneurs si barbares.

**AIMANT.** On donne ce nom à une espèce de mine de fer qui a la propriété d'attirer le fer, l'acier, le cobalt et le nickel. Presque toutes les mines de fer qui ne sont pas entièrement saturées d'oxygène, jouissent de cette propriété. On distingue deux sortes d'aimants, les aimants naturels et les aimants artificiels. Lorsqu'on roule un aimant dans de la limaille de fer, on observe que cette limaille s'accumule et s'attache principalement vers les deux points opposés de sa surface. Ces deux points ont reçu les noms de *pôles de l'aimant*. Le fer est attiré également par l'un et l'autre pôle; mais ce qui est fort singulier, c'est que deux aimants s'attirent par deux de leurs pôles, et se repoussent par les deux autres. Désignons les pôles du premier aimant par A et B, et ceux de l'autre aimant, qui sont analogues à ces derniers, par *a* et *b*. Si l'on présente le pôle *a* au pôle A, les aimants se repousseront; ils se repousseront encore si l'on présente le pôle *b* au pôle B; ils s'attireront, au contraire, si l'on présente le pôle *a* au pôle B, ou le pôle *b* au pôle *A*. On désigne les propri-

tés des aimants en disant que les *pôles de même nom se repoussent, et que les pôles de nom contraire s'attirent.* L'action des aimants s'exerce à une certaine distance : si l'on suspend une petite aiguille de fer à un fil de soie non tordu, et qu'on lui présente un des pôles d'un aimant à distance, on observe qu'elle est attirée par cet aimant. Aucune substance interposée entre une aiguille ainsi suspendue librement et un aimant ne peut neutraliser ou diminuer l'action de celui-ci. Si l'on met un aimant sous un plateau de verre, de carton, ou de toute autre matière non attirable par l'aimant, et si l'on répand ensuite de la limaille de fer sur le plateau, les grains se disposent en ordre et forment des lignes courbes qui aboutissent à deux points du plateau, sous lesquels répondent les pôles de l'aimant. D'après cette singulière propriété qu'ont les aimants d'agir à travers les substances étrangères, il est très facile de les cacher, ainsi que le fer que l'on veut soumettre à leur action. C'est sur ce principe que sont construites les petites machines magnétiques dont on se sert pour faire des tours d'adresse. Entre les pôles d'un aimant, se trouve une ligne ou limite imaginaire sur laquelle la limaille de fer ne s'attache point ; cette ligne s'appelle *moyenne*, et si l'on coupe l'aimant par cette ligne, on pourrait croire d'abord qu'il n'a plus qu'un pôle ; il n'en est pas ainsi. Chacune des deux portions de l'aimant acquiert un nouveau pôle de nom contraire à celui qu'elle avait déjà, c'est-à-dire que la portion qui avait, par exemple, le pôle B quand l'aimant était entier, acquiert le pôle *A* après le partage. Nous ignorons complètement la nature de la substance qui produit les phénomènes magnétiques, comme nous ignorons celle de la chaleur, de la lumière, de l'électricité. Pour expliquer les phénomènes magnétiques, les physiciens ont recours à une hypothèse fort simple, la même qu'ils ont adoptée pour rendre raison des phénomènes électriques ; ils supposent qu'il existe dans les aimants deux fluides différents, que nous désignerons, l'un par *A*, et l'autre par B, et ils disent que les molécules du fluide *A* se repoussent mutuellement, et qu'elles ont de la sympathie, de l'affection pour celles du fluide B, lesquelles se repoussent aussi mutuellement. Le fluide A se porte vers l'un des pôles, et le fluide B vers le pôle contraire. Suivant la même hypothèse, tous les barreaux de fer, de nickel, etc., possèdent les deux fluides magnétiques, et s'ils n'ont pas la faculté d'attirer la limaille de fer, cela vient de ce que les deux fluides A et B sont combinés entre eux dans ces barreaux, et que leurs forces se neutralisent réciproquement. Mais si, par un moyen quelconque, on parvient à séparer les deux fluides, le barreau manifeste les vertus magnétiqnes. Ces principes étant admis, il est très facile d'expliquer pourquoi un aimant, sans rien perdre de ses vertus, peut les communiquer à un barreau de fer mis en contact avec l'un de ses pôles. Le fluide qui se trouve vers le pôle de l'aimant avec lequel on touche le barreau repousse le fluide qui est de même espèce que lui, et il attire l'autre fluide qui est de nature différente, de manière que les deux fluides, qui étaient combinés entre eux dans le barreau, se séparent et se portent vers ses extrémités, l'un d'un côté, et l'autre de l'autre. Le barreau se trouve doué de deux pôles comme l'aimant, et il a, comme lui, la propriété d'attirer le fer ; mais si ce barreau est de fer doux et bien pur, il perd ses propriétés magnétiques aussitôt qu'on l'éloigne de l'aimant, par la raison, vous dit-on, que les deux fluides, se retrouvant en liberté, se combinent entre eux comme auparavant.—Le barreau de fer qui est suspendu à l'un des pôles d'un aimant a la propriété d'en soutenir un second, celui-ci un troisième, et ainsi de suite, tant que le poids total de ces barreaux n'excède pas la force d'attraction dont jouit l'aimant. Cela se conçoit facilement : l'aimant ayant disjoint les fluides du premier barreau, celui-ci décompose à son tour les fluides combinés du second barreau, lequel agit de la même manière sur le troisième, etc. — *Aimant artificiel ;*

*manière d'aimanter.* — Pour communiquer les vertus magnétiques à un barreau de fer, il faut le frotter à plusieurs reprises avec l'un des pôles d'un aimant. Voici la meilleure manière de procéder, lorsqu'on n'a qu'un seul aimant à sa disposition : on pose un des pôles de l'aimant, que l'on tient un peu incliné, sur le milieu du barreau ; on le presse un peu fortement sur ce dernier, et on le pousse jusqu'à une de ses extrémités ; après quoi, on reporte de nouveau l'aimant sur le milieu du barreau en le tenant de la même manière, puis on le pousse comme auparavant jusqu'à la même extrémité. On répète cette manœuvre un certain nombre de fois ; on retourne ensuite l'aimant, et, le tenant incliné, on le pose sur le milieu du barreau et on le pousse jusqu'à l'autre extrémité de ce dernier ; opération que l'on répète autant de fois que l'on a déjà fait pour l'aimantation de l'autre moitié du barreau. Le succès de cette manière d'opérer s'explique aisément : le pôle de l'aimant, que l'on promène vers une des extrémités du barreau, attire de ce côté le fluide de nature contraire à celui qu'il contient, et il repousse vers l'autre extrémité du barreau le fluide de même nom que le sien. Pareille chose arrive quand on frotte l'autre moitié du barreau avec l'autre pôle de l'aimant. Cette seconde opération ne fait que compléter la première. L'aimantation n'aurait pas lieu, ou elle serait du moins très imparfaite, si l'on n'avait pas l'attention de ne frotter le barreau qu'en allant toujours dans le même sens ; en retournant en arrière, l'aimant détruirait l'effet qu'il aurait produit en allant. Cette manière d'aimanter s'appelle la méthode de la *simple touche*. La méthode de la *double touche* a plus d'efficacité, mais il faut opérer avec deux aimants. On les pose l'un et l'autre à la fois sur le milieu du barreau, en les tenant inclinés, l'un d'un côté et l'autre de l'autre, vers les extrémités du barreau ; et l'on fait en sorte que l'un d'eux touche ce dernier par le pôle B, et l'autre par le pôle A ; puis on pousse les deux aimants à la fois vers les extrémités du barreau, en écartant les mains ; on les retire, on les reporte sur le milieu du barreau pour répéter la même opération autant de fois qu'on le juge nécessaire. Les extrémités du barreau, ainsi aimantées, prennent des pôles de noms différents de ceux des aimants qui les ont frottées c'est-à-dire que la moitié du barreau qui a été frottée par le pôle B, acquiert le pôle A ; et l'autre moitié qui a été frottée par le pôle A acquiert le pôle B. On fait encore usage d'autres manières d'aimanter plus compliquées, qu'il serait trop long d'exposer ici. Les aimants dont on se sert pour communiquer les propriétés magnétiques ne perdent que peu ou point de leurs forces, lorsqu'on opère comme il vient d'être enseigné, sans jamais ramener l'aimant sur lui-même en sens contraire ; de façon qu'avec un seul aimant on peut communiquer le pouvoir magnétique à un nombre indéterminé de barreaux de fer, lesquels, réunis en faisceau, forment un aimant d'une très grande force ; cet appareil s'appelle *magasin magnétique*. Le fer devient magnétique quand on le bat à froid ou qu'on le tord, lorsqu'il est soumis à un courant électrique (*voyez* Electricité). Le fer doux s'aimante facilement, mais il conserve peu de temps les propriétés magnétiques. L'acier trempé, au contraire, acquiert plus lentement et conserve plus long-temps les vertus magnétiques que le fer doux. On donne pour raison de cette différence la petite quantité de carbone que contient l'acier. (*Voyez* Acier.) Cette substance, n'étant pas de même nature que le fer, s'oppose d'abord à la disjonction des fluides magnétiques, qui sont combinés dans le barreau d'acier avant qu'on ne l'aimante ; le même carbone contrarie la tendance qu'ont les deux fluides à se réunir de nouveau quand l'action d'un aimant cesse d'agir sur eux. L'aimantation ne change point le volume des corps. Le fer rougi à blanc perd toutes les propriétés magnétiques dont il pouvait jouir auparavant. Lorsque l'aimantation, par une cause quelconque, n'est pas bien faite, il se forme des points *conséquents*. On appelle de ce nom les

pôles qui se forment entre les deux pôles extrêmes. Les points conséquents contrarient plus ou moins l'action des pôles de l'aimant. On prétend qu'on fait disparaître cet inconvénient d'un aimant artificiel en le frottant avec deux autres, à plusieurs reprises, partant toujours du milieu du barreau. — *Des armatures.* — L'expérience a démontré que les aimants conservent plus long-temps leurs propriétés, et que même ils acquièrent plus de force lorsqu'ils sont enveloppés de limaille de fer. Cette observation a fait naître l'idée des *armatures*. On nomme ainsi des lames de fer doux que l'on applique sur les pôles d'nn aimant, et que l'on contourne de manière que deux de leurs extrémités se terminent sur un même plan, de sorte que l'aimant, ainsi armé, semble avoir deux pieds; le tout est couvert d'une enveloppe de cuivre et suspendu au moyen d'un anneau. Chacune des extrémités des bandes de fer doux, qui sert comme de pied à l'aimant, a les propriétés du pôle de l'aimant qui est en contact avec la bande dont elle fait partie; une pièce de fer, qu'on appelle *ancre*, s'applique sur les nouveaux pôles de l'appareil, et c'est à l'ancre qu'on suspend les matières dont on charge l'aimant. Quand l'aimant est artificiel, on le contourne en fer à cheval, afin que ses pôles puissent s'appliquer à la fois sur un même barreau; de cette manière, l'aimant peut supporter un poids double. La force des aimants n'est point proportionnelle à leur volume: il se rencontre de gros aimants qui ont peu de force; en général, les petits aimants artificiels ont proportionnellement plus de force que les grands, soit naturels, soit artificiels; on en a fait qui soutenaient cent fois leur propre poids. — *Aiguilles magnétiques.* — Si une aiguille d'acier non aimantée est placée sur une pointe aiguë, et tellement disposée qu'elle ne penche pas plus d'un côté que de l'autre, si on la place de la même manière après l'avoir aimantée, on observera, dans nos climats, que celle de ses pointes qui sera tournée vers le nord s'inclinera vers la terre; et si l'on porte la même aiguille de l'autre côté de l'équateur, l'inclinaison de l'aiguille se fera en sens contraire, ce sera la pointe tournée vers le sud qui s'abaissera. La meilleure manière de disposer les aiguilles aimantées pour faire des observations, c'est de les suspendre par leur centre de gravité à un fil de soie tel qu'il sort du cocon. Une aiguille ainsi suspendue dans nos climats s'inclinera vers la terre du côté du nord, mais encore, si on la détourne à droite ou à gauche de la direction qu'elle aura prise d'elle-même, elle y reviendra en faisant plusieurs oscillations, à la manière des pendules que l'on écarte de la perpendiculaire; de là, la distinction des aiguilles aimantées en aiguilles de *déclinaison* et aiguilles d'*inclinaison*. L'aiguille de déclinaison conserve toujours sa position horizontale, parce que l'on fait l'extrémité de cette aiguille qui se trouve vers le nord plus légère que l'extrémité qui se dirige vers le sud, de façon qu'elle ne peut plus s'incliner vers la terre du côté du nord. La direction de l'aiguille de déclinaison est très variable, suivant les lieux où on la porte, et suivant les temps. A Paris, par exemple, elle s'écarte de la méridienne de cette ville d'environ vingt-deux degrés et un quart vers l'ouest. En 1678, son écartement n'était que d'un degré un tiers; on prétend qu'aujourd'hui elle se rapproche de nouveau du méridien. On trouve sur le globe terrestre plusieurs lignes courbes sur lesquelles la déclinaison de l'aiguille est nulle, c'est-à-dire, qu'étant portée sur un point quelconque de ces courbes elle se dirige exactement vers le nord. La direction de l'aiguille de déclinaison varie aussi de quelque chose à certaines heures de la journée. Le maximum de déclinaison a lieu de midi à trois heures du soir; l'aiguille à repris sa première position à huit heures, puis elle demeure stationnaire toute la nuit. C'est entre les deux équinoxes de printemps et d'automne qu'ont lieu les plus grandes variations diverses. Ces variations ne sont pas les mêmes dans tous les pays. L'aiguille aimantée est encore sujette à des variations brusques et accidentelles, qui

se manifestent surtout à l'apparition des aurores boréales; les tremblements de terre la détournent; et la foudre, lorsqu'elle tombe auprès, renverse quelquefois totalement ses pôles, c'est-à-dire que la pointe qui se dirigeait vers le nord se tourne brusquement vers le sud. *La boussole* (*voyez* ce mot) est une application des propriétés de l'aiguille de déclinaison.—L'aiguille d'inclinaison se construit avec une lame d'acier mince, suspendue par son centre de gravité sur un petit arbre horizontal, qui tourne sur ses deux extrémités comme une roue de montre sur ses pivots. Quand cette aiguille n'est pas aimantée, elle prend une position horizontale; mais, lorsqu'on lui a communiqué les propriétés magnétiques, elle s'incline vers la terre du côté du nord, ou du côté du midi, suivant qu'elle est portée en-deçà ou au-delà d'un cercle qui se trouve dans le voisinage de l'équateur terrestre, et qu'on appelle *équateur magnétique*, parce que l'aiguille d'inclinaison, étant portée sur un point quelconque de ce cercle, prend une position parfaitement horizontale; dans tout autre lieu de la terre, elle s'incline plus ou moins; on rencontre même des endroits où elle se tient parfaitement debout. L'équateur magnétique est fort irrégulier, il forme plusieurs coudes, puisqu'il coupe l'équateur terrestre en quatre endroits différents. Pour que l'aiguille d'inclinaison agisse en toute liberté, il faut la diriger suivant le méridien magnétique, dont la direction est indiquée par l'aiguille de déclinaison; nous voulons dire que l'axe qui la porte doit faire quatre angles droits avec la direction qui est indiquée par l'aiguille de déclinaison. L'aiguille d'inclinaison, aussi variable que l'aiguille de déclinaison, n'est pas à beaucoup près d'une aussi grande utilité, parce que ses variations ne sont ni régulières ni constantes. Deux aiguilles s'inclinent différemment dans le même temps et dans le même lieu.—*Action du globe terrestre sur les aimants.*—Les phénomènes que les aiguilles aimantées indiquent sont attribués à l'action du globe terrestre. En effet, les physiciens admettent ou supposent que les diverses masses de fer qui sont ensevelies dans les entrailles de la terre jouissent des propriétés magnétiques; que leurs actions s'ajoutant, il en résulte que le globe agit comme un gros aimant ayant ses poles, l'un vers le nord, l'autre vers le sud; qu'enfin il agit sur les autres aimants suivant les lois qui régissent les fluides magnétiques. Ainsi donc, une aiguille aimantée qui peut tourner librement sur un pivot prendra forcément une direction qui s'écartera peu ou point de la méridienne du lieu où on la placera. Nous appelons A le pôle de l'aimant terrestre qui est du côté du nord, et B le pôle qui est du côté du sud, et désignons par *a* et *b* les pôles de l'aiguille aimantée. Le fluide contenu vers le pôle *a* étant de même espèce que celui du pôle A de la terre, ce pôle *a* sera repoussé par le pôle A, et il sera attiré par le pole B; et par la même raison, comme nous l'avons dit plus haut, le pôle *b* sera attiré par le pôle A, tellement que la pointe de l'aiguille vers laquelle sera le pôle *b* se dirigera vers le nord, et l'autre pointe vers le sud; d'où il suit que, si l'on appelle les pôles de l'aimant représenté par la terre *austral* et *boréal*, et que, par analogie, on donne les mêmes noms à ceux de l'aiguille aimantée, il est évident que celle de ses pointes qui se tournera vers le nord portera le pôle austral, et que le pôle boréal de la même aiguille se tournera vers le sud. Ces démonstrations sont conformes aux principes exposés pages 188, 189. C'est encore, dit-on, à l'influence du globe terrestre qu'il faut attribuer les vertus magnétiques qu'acquièrent, avec le temps, les croix des clochers et des barres de fer disposées verticalement pendant un certain temps. Dans nos climats, le fluide du pôle boréal de la terre attire vers celle-ci le fluide de nom contraire de la barre de fer, et il repousse l'autre, qui est de même nature que lui, de façon qu'à la longue la barre acquiert les propriétés d'un aimant. Les propriétés de l'aimant sont d'une grande utilité pour se diriger

avec certitude en tout temps, la nuit comme le jour, sur terre, sur mer et dans les souterrains. Sans le secours de la boussole les longs voyages maritimes seraient impossibles ou très dangereux. Si on augmente progressivement la charge d'un aimant, ses forces s'accroissent pour la soutenir jusqu'à un certain point au-delà duquel la charge tombe et perd toute sa force.

AIN (département de l'), qui forme en partie notre frontière de l'est, est composé de l'ancienne Bresse, du Bugey, du Valromey, du territoire de Gex et de la principauté de Dombes. Il est borné au nord par le Jura, à l'est par la Suisse et la Savoie, au sud par le Rhône, qui le sépare de l'Isère, enfin à l'ouest par le département du Rhône et celui de Saône-et-Loire. Sur une superficie de cinq cent quatre-vingt-quatre mille huit cent vingt-deux arpents métriques, il renferme trois cent quarante-un mille trois cent cinquante-quatre habitants, cinq arrondissements communaux, trente-cinq cantons et quatre cent quarante-deux communes. Ce département, dont le revenu territorial est de 16,076,000 francs, et qui paie 1,222,290 francs de contributions foncières, est couvert de seize mille quatre cent dix-huit hectares de vignes, et de soixante-cinq mille deux cents hectares de forêts ; le reste en prés, labours, lacs, étangs, etc. ; il forme la treizième conservation forestière, fait partie de la sixième division militaire, et du diocèse de Lyon, ressortit de la cour royale de cette ville, et envoie cinq députés à la législature. — L'Ain, rivière qui prend sa source dans le département du Jura, et va se jeter dans le Rhône à sept lieues de Lyon, traverse le département du nord au sud, et le divise en deux régions. La partie orientale, sur sa droite, est formée par un vaste plateau ondulé, et couvert de terrains argileux et marécageux; la partie occidentale, sur sa gauche, est hérissée de montagnes de sept à neuf cents toises d'élévation, qui se rattachent aux Alpes par le Jura, et sillonnée de vallées profondes, presque toutes dirigées du nord au sud, et traversées par des torrents rapides. Dans la première, l'agriculture, qui forme la principale occupation des habitants, leur fournit des récoltes suffisantes pour leur consommation ; le sol leur donne de la tourbe et quelques bancs de houille. Dans la seconde, on cultive des terres fertiles, on élève des bœufs, des moutons et des chevaux ; l'on exploite du fer et d'excellents matériaux pour les constructions. — Le département de l'Ain ne renferme que des villes peu importantes. *Trévoux*, bâti en amphithéâtre sur la rive gauche de la Saône, est le chef-lieu d'un arrondissement dont les cités les plus industrielles sont : *Montluel*, *Thoissey*, patrie du célèbre médecin Bichat ; *Pont-de-Vaux*, où naquit le général Joubert, auquel elle a élevé un monument ; *Bourg*, surnommé *en Bresse*, du nom de l'ancienne province dont elle était la capitale. C'est aujourd'hui le chef-lieu et la principale ville du département ; elle a vu naître Vaugelas et l'astronome Lalande. Le territoire qui forme entre l'Ain et le Rhône les arrondissements de Belley et de Nantua constituait autrefois le Bugey, pays riche en sites pittoresques et en souvenirs antiques. Polybe, à cause de sa forme triangulaire, lui donne le nom de *Delta celtique*. Belley, sa capitale, que l'on nommait alors *Bellicum*, *Bellitum* et *Bellica*, existait du temps de Brennus, à l'approche duquel elle fut détruite. Brûlée par Alaric en 390, elle fut rebâtie par son neveu Wibert en 412, et de nouveau détruite par un incendie en 1385. Le comte de Savoie Amédée VII la rétablit et l'entoura de murailles. C'est là que naquit le médecin Richerand. Le petit village de Frébuge, près de Nantua, est le *Forum sebusianum*, cité principale des *sebusiani*. Dans une gorge entourée par des rocs escarpés, paraît Nantua, qui reçut ce nom des anciens *Nantuates*. Elle renferme des filatures, des fabriques de papier et de peignes de corne. Plus loin *Oyonnax*, bourg de quinze cents âmes, est également renommé pour ses peignes. Au temps de César, le peu-

ple qui habitait le pays de Gex ayant favorisé l'invasion de ses voisins les Helvétiens dans la Gaule, le conquérant, après avoir exterminé cette émigration helvétique, réunit le territoire de Gex à celui des Sébusiens. La ville de Gex, mal bâtie, d'un accès difficile, ne renfermerait rien de remarquable, si du haut d'une petite terrasse qui domine sa rue principale on ne jouissait d'un admirable point du vue formé par le lac de Genève et le bassin qu'il occupe, et par les montagnes de la Savoie, groupées autour du majestueux Mont-Blanc. On aperçoit dans un joli vallon *Ferney* ou *Fernay*, qui n'était qu'un hameau de cinquante habitants lorsque Voltaire s'y établit, mais dont la population, devenue industrielle par les soins de ce grand homme, s'accrut au point que, lorsqu'il mourut, on y comptait plus de huit cents ouvriers en horlogerie : maintenant il en renferme au plus deux cents. En résumé, le département de l'Ain est plus agricole que manufacturier; son commerce consiste principalement en exportations de céréales, de vins, d'eau-de-vie de marc, de bestiaux et de volailles : celles de Bresse ont une grande réputation. Il est le passage du commerce entre le nord et le midi par la route de Strasbourg à Marseille, et entre l'est et l'ouest par celle de Bordeaux à Genève.

**AIR.** L'air est une substance matérielle, fluide, pesante, élastique, par conséquent compressible et dilatable, transparente, sans couleur, invisible, sans odeur ni saveur, mais sensible au toucher... Il est composé de deux corps simples, d'azote et d'oxygène (vingt-une parties d'oxygène et soixante-dix-neuf d'azote). L'air forme la très grande partie de la masse de vapeurs qui environnent la terre de toutes parts. (*V.* Atmosphère.). On croit que cette enveloppe a de quinze à seize lieues de hauteur. Personne n'oserait contester que l'air est transparent, invisible, inodore, insipide; il n'en est pas de même de son existence, de son poids, de son élasticité, etc. L'air existe, en voici la preuve : prenez un vase de terre dans lequel vous puissiez introduire la main; fixez à son fond un charbon allumé, avec de la mie de pain; renversez le vase et plongez-le tout de suite dans un bassin plein d'eau; tenez-le dans cette position entièrement sous l'eau, et retirez-le quelques instants après; vous verrez que le charbon n'aura pas été éteint par l'eau, par la raison que l'air qui était contenu dans le vase n'a pas permis à l'eau d'entrer dedans jusqu'au fond. C'est sur ce principe que sont construites les cloches de plongeur (*Voy.* ce mot). L'existence de l'air est constatée aussi par les vents qui ne sont que des courants d'air. Les anciens philosophes croyaient que l'air sec n'est point pesant; les modernes ont reconnu et prouvé le contraire, au moyen de deux expériences fort simples : on prend un vase de verre muni d'un robinet, dont la capacité est de quelques litres, on le pèse étant rempli d'air à la température de la glace fondante, après quoi on le porte sur le plateau de la machine pneumatique (*voy.* ce mot); on adapte le goulot à l'extrémité du tuyau de la pompe, on ouvre le robinet et l'on extrait l'air du vase. Quand le vide est aussi parfait que possible, on ferme le robinet et l'on pèse le vase; on trouve que son poids est plus faible que lorsqu'il était plein d'air, la différence est d'un gramme trois décigrammes environ (exactement un gramme deux mille neuf cent quatre-vingt onze) par litre d'air extrait; d'où l'on conclut que le poids d'un litre d'air à la température de la glace fondante est de un gramme trois décigrammes. Un litre d'eau pesant mille grammes, il s'ensuit que le poids de l'air est à celui de l'eau comme 1,3 est à 1,000, ou comme 1 est à 770. On démontre encore la pesanteur de l'air de cette manière : on prend un tube de verre de trente pouces de long, on le bouche d'un côté, et, après l'avoir rempli de mercure, on pose le doigt sur l'orifice ouvert pour le boucher, et l'ayant renversé, on le plonge dans un bain de mercure, dans lequel on le tient debout après avoir ôté le doigt; à l'instant, le mercure

descend dans le tube jusqu'à un certain point, et, après avoir oscillé pendant quelque temps, il se fixe à vingt-huit pouces environ au-dessus de la surface du bain. Qu'est-ce qui peut empêcher tout le mercure contenu dans le tube de sortir par l'orifice inférieur qui est ouvert, sinon la pression de l'air extérieur, qui, agissant sur la surface du bain, fait équilibre à la colonne de mercure contenu dans le tube, d'où il sortirait évidemment, étant sollicité par son propre poids? De cette expérience, l'on conclut que le poids d'une colonne d'air atmosphérique (seize lieues de haut) pèse autant qu'une colonne de mercure de même grosseur et de vingt-huit pouces de haut. Si au lieu de mercure on employait de l'eau, en faisant usage d'un tube semblable, et dont la hauteur serait de trente-quatre pieds, on observerait que ce liquide se soutiendrait à trente-deux pieds environ au-dessus de la surface du réservoir dans lequel plongerait l'orifice ouvert du tuyau. Il vous est facile d'imiter cette expérience à l'instant même : prenez un verre à boire, remplissez-le d'eau, posez dessus un carton mince ou une feuille de papier, que vous presserez contre les bords du verre avec le plat de la main, renversez le verre pendant que vous presserez le carton, ôtez la main et tenez le verre renversé par le fond, l'eau qu'il contiendra ne sortira point, parce que l'air extérieur pressant sur le carton l'en empêchera. Voilà pourquoi un liquide ne sort d'une bouteille que l'on tient renversée, et dont le goulot est étroit, que par saccades, l'air extérieur contrariant sa sortie. Le poids de l'air fait monter l'eau dans les pompes (*voyez* ce mot), dans les chalumeaux dont on se sert pour boire, parce qu'en aspirant on retire l'air qui était contenu dans le chalumeau, et la pression de l'atmosphère force le liquide dans lequel ce dernier plonge à monter pour remplir le vide. C'est encore au poids de l'air qu'est dû le jeu des siphons. (*Voyez* ce mot.) Sans le poids de l'air extérieur, les organes des animaux seraient déchirés par les fluides élastiques qu'ils contiennent; la vessie d'un poisson mis dans un bassin sous la cloche de la machine pneumatique crève quand on fait le vide, et le poisson tombe au fond du bassin sans pouvoir se relever. Lorsqu'on monte sur une haute montagne, il arrive quelquefois que le sang sort par les yeux et par les narines, par la raison que la colonne d'air, ayant diminué de hauteur, n'exerce plus sur le voyageur une pression aussi forte que lorsqu'il était au bas de la montagne. Elle ne fait donc plus équilibre aux fluides élastiques contenus dans son corps. (*Voyez* Gaz.) L'air est élastique (fait ressort) : soufflez de l'air dans une vessie, quelque bien tendue qu'elle soit, elle se rapetissera plus ou moins suivant la pression qu'on exercera sur elle, et sitôt que cette pression cessera, elle reprendra son premier état. C'est sur le principe de l'élasticité de l'air que sont faits les *fusils à vent*. Ces armes sont munies d'un réservoir dans lequel on foule de l'air au moyen d'une pompe; l'on fait communiquer ce réservoir avec l'intérieur du canon, en pressant une détente : l'air qui s'échappe du réservoir chasse la balle contenue dans le canon avec d'autant plus de force qu'il est contenu en plus grande quantité dans le réservoir. Aussi, la portée et la force des coups vont-elles en diminuant progressivement, à partir du premier que l'on tire jusqu'au dernier. L'air foulé dans un vase de cuivre rempli en partie d'eau fait jaillir celle-ci à des hauteurs proportionnelles aux degrés de pression qu'il éprouve dans le vase. C'est à l'élasticité de l'air qu'est due la propagation des sons (*Voyez* Son.) C'est aussi l'air qui est le véhicule des odeurs qui se répandent autour des corps odorants. L'air est nécessaire à la vie des animaux, même à celle des poissons; un animal exposé dans un lieu privé d'air finit par périr. Les chimistes attribuent la production de la chaleur naturelle à la décomposition de l'air qui s'opère dans les poumons quand l'animal respire. En effet, les animaux qui respirent peu, comme les grenouilles, les serpents,

sont généralement froids. L'air décomposé dans les poumons en sort vicié. Un homme ne pourrait vivre qu'un jour dans une chambre hermétiquement fermée, et qui ne contiendrait que trois mètres et demi cubes, ou qui aurait un mètre de long sur autant de large, et trois mètres et demi de haut. L'air est sensible à la chaleur; quand on le chauffe, il acquiert plus de volume et de force élastique. Une vessie contenant de l'air que l'on expose au feu se gonfle progressivement, et finit par crever si la chaleur du feu est suffisante.

**AIR** (envisagé sous le rapport de l'agriculture). Les plantes qui couvrent la face du globe ne vivent pas seulement par leurs racines de l'humus de la terre et des engrais qu'on y ajoute, elles vivent beaucoup plus encore par leurs feuilles des divers fluides répandus dans l'air, et cela est tellement vrai que si, dans la belle saison, vous dépouillez une plante de son feuillage, elle languit et meurt; c'est comme si vous aviez enlevé à un oiseau son bec, à un quadrupède sa hure ou son museau. Plus une plante absorbe d'air, moins elle a besoin d'engrais, parce qu'elle est douée de l'inexplicable, quoique très positive, faculté qui convertit cet air en sa propre substance. — Les végétaux sont doués à divers degrés de cette puissance d'absorption, et cette faculté dépend de la constitution particulière, et surtout de l'étendue de leurs feuilles. Les plantes céréales, ayant une tige grêle, des feuilles alongées, lisses et menues, demandent peu à l'air, et par conséquent exigent beaucoup de la terre. Elles sont essentiellement pivotantes, et, comme leurs pieds ne sont jamais garnis d'aucune feuille radicale, elles laissent des intervalles suffisants à une végétation parasite, en sorte qu'elles épuisent le sol par ce qu'elles lui demandent et par ce qu'elles tolèrent. La graine, étant dans les végétaux ce que la matière séminale est dans les animaux, et conséquemment ce qu'il y a de plus organique, exige nécessairement dans son élaboration tout ce qu'il y a de plus substantiel dans le sol. Il est prouvé que le travail nécessaire pour la formation de dix livres de graines appauvrit plus la terre que les deux ou trois quintaux de paille ou de chaume qui ont produit ces dix livres de graines. La preuve résulte des récoltes de blé coupées en vert avant que l'épi soit formé, et que l'on enfouit dans les sillons. La moisson qui vient par-dessus cette verdure amène la végétation la plus abondante. — Les jachères d'été, si elles ne sont pas un contre-sens, sont au moins un non-sens. La terre paraît, à la vérité, sur sa surface, dormir durant l'hiver, quoique ses ateliers intérieurs soient en pleine activité; mais elle se réveille en dehors comme en dedans dès les premiers beaux jours; elle attend la main du semeur, et si cette main n'arrive pas, elle se sème d'elle-même et se couvre de toutes sortes d'herbes. Si vous saviez le latin, mon cher ami, je vous dirais que le mot jachère dérive du mot *jacere*, se reposer, se coucher, et que le *hic jacet* ou le *ci-gît*, étant l'inscription ordinaire des tombeaux, ne saurait être applicable à la terre, qui ne meurt jamais, et qui est au contraire le principe de toute vie, la matrice dans laquelle se développe et s'organise tout ce qui sent et se meut. — Le mot de chômage, substitué à celui de jachère, n'est pas moins absurde dans l'acception agricole. Il faut laisser à l'église ce qui lui est dû, et donner à la terre ce qu'elle demande. On ne doit pas chômer les champs, qui sont le principe de toute fécondité, comme on chôme les champs, que l'on croit honorer en se tenant les bras croisés. Il suffit d'une idée fausse, ou d'un principe utile dans un sens et mal appliqué dans un autre, pour faire dévier du sens commun une génération tout entière. Regardez au surplus tout autour de vous : les taillis ont-ils besoin de jachères pour prospérer? les montagnes et les collines, destinées au pâturage, connaissent-elles les jachères, et ne sont-elles pas tous les printemps couvertes d'herbes? Un chêne, dans la vigueur de son âge, acquiert deux ou trois quintaux de bois tous les ans sans épuiser la terre; et où prend-il donc

la matière première? dans les airs. Comment ce châtaignier, qui ne connaît point le repos et n'est soumis à aucune jachère, vous donne-t-il tous les ans trois quintaux de châtaignes, sans parler de ses hérissons et de ses feuilles? il vous donne tout cela, parce qu'il le pompe dans l'air, ses racines lui servant plutôt de base que d'organe nourricier. Ceci nous met sur la voie qui doit vous faire comprendre que des plantes à large feuillage exigent moins d'engrais, et donnent plus de produit que les céréales. Pour les récoltes nouvelles, que je vous conseille de substituer aux anciennes, vous êtes obligé de sarcler, biner, buter, arracher et tenir tous vos rayons nets : toutes ces façons émiettent, pulvérisent la terre, lui font prendre l'air, car elle a besoin d'air comme les végétaux; et les marnes, les chaux, les terres qui en absorbent le plus sont les plus fécondes. Au lieu d'un labour léger de trois pouces, vous êtes obligé de remuer la terre jusqu'à six et douze pouces, pour arracher les racines qui pivotent jusqu'à cette profondeur. Au lieu de vos tristes sillons garnis de maigres épis qui épuisent le sol, vous vous créez un jardin toujours couvert de récoltes nouvelles, un jardin de trois cents arpents. Vous faites le bien de votre propriétaire en travaillant au vôtre.

Le comte Français de Nantes.

**AIR INFLAMMABLE.** Les chimistes avaient donné autrefois ce nom à une espèce de gaz que l'on retire de l'eau dans sa décomposition par le fer, sous l'influence de divers acides; il porte maintenant le nom d'*hydrogène*, celui qu'il portait précédemment pouvant le faire confondre avec d'autres gaz combustibles. — Plusieurs des propriétés de ce gaz sont très remarquables, et ont été mises à profit pour produire des effets curieux ou importants. — L'hydrogène est le plus léger des gaz que l'on connaisse actuellement; sous le même volume, il pèse près de quatorze fois moins que l'air atmosphérique : c'est sur cette propriété qu'est fondée la construction des ballon. Il est invisible, sans odeur quand il est pur, mais lorsqu'on le prépare en grand, par exemple pour remplir des aérostats, il contient une substance étrangère qui lui donne une odeur extrêmement désagréable, dont on pourrait le priver en le faisant passer dans de l'alcool et de la potasse, mais ce n'est jamais que pour des expériences de laboratoire que l'on a besoin de l'obtenir à l'état de pureté parfaite. — Quand on approche un corps de l'orifice d'un vase contenant de l'hydrogène, celui-ci brûle avec une flamme bleue légère, et qui éclaire très peu, ce qui est dû à son faible poids. Si on laissait quelques instants l'orifice du vase ouverte, et qu'elle fût tournée vers le haut, l'approche du corps enflammé donnerait lieu à une détonation assez violente, à cause du mélange d'air qui se serait opéré, et si on laissait un peu trop long-temps le vase ouvert dans cette position, tout le gaz se disperserait, à cause de sa légèreté. On peut faire même, en raison de cette propriété, une expérience curieuse avec ce gaz. Si on en remplit un vase long et étroit, que les chimistes appellent *éprouvette*, et que le tenant l'ouverture en bas, on en approche une bougie allumée, il se produira une légère flamme à l'orifice du vase; mais en plongeant la bougie dans l'intérieur du gaz, elle s'éteindra pour se rallumer en passant à l'orifice.—Cet effet est dû à la propriété qu'a l'hydrogène de brûler par le contact de l'air atmosphérique, avec lequel il se mêle facilement à l'orifice du vase qui le contient, tandis que les corps en combustion ne peuvent brûler dans ce gaz. — Si on mélange de l'hydrogène avec la moitié de son volume d'un gaz qui porte le nom d'*oxygène*, l'approche d'une bougie produit une détonation violente et dangereuse, si on l'opère sans les précautions convenables. Quand on emploie de très petites quantités du mélange, on peut tenir dans la main le vase où il est renfermé sans avoir rien à craindre, mais si on voulait se servir d'un quart de litre seulement, il faudrait envelopper, avec un linge en plusieurs doubles, le vase contenant le mélange, et

n'approcher la bougie de l'orifice qu'en la plaçant dans une direction opposée à celle où l'on se trouve ; très fréquemment le vase est brisé en un grand nombre de fragments, qui seraient lancés violemment à de grandes distances s'ils n'étaient retenus par le linge. Si on souffle dans de l'eau de savon renfermée dans un vase en métal une certaine quantité de ce mélange, et qu'on en approche une bougie ou une allumette, il se fait une détonation extrêmement forte, mais qui est sans aucun danger. Un ballon rempli du même mélange lancé dans l'air, et enflammé par une mèche, produit un effet très curieux et qui n'offre non plus aucun danger. — Si on portait dans le même mélange un fragment de mousse de platine, qu'on le fît passer dans un tube rouge, traverser par une étincelle électrique, ou qu'on le comprimât fortement dans un briquet pneumatique, le même effet serait produit.—Le pistolet de Volta et le canon électrique, que l'on voit employer quelquefois dans les cabinets de physique, ne sont autre chose que des réservoirs en métal dans lesquels on fait détoner un mélange d'hydrogène et d'oxygène, par le moyen d'une étincelle électrique. — En opérant dans des appareils convenables, où l'hydrogène se trouve brûlé sans jamais se mêler à l'oxygène, on recueille de l'eau, que ces gaz forment en s'unissant, et c'est ainsi que l'illustre Lavoisier a prouvé la composition de l'eau. — Quand on dirige dans l'air un jet de gaz hydrogène sur un morceau de platine en mousse ou en éponge, le platine rougit, et le jet de gaz ne tarde pas à s'enflammer : l'éponge de platine condense le gaz hydrogène et facilite sa combinaison avec l'oxygène de l'air. — On a cherché à mettre à profit cette propriété pour la construction d'un briquet qui pût procurer immédiatement de la lumière ; pour cela on faisait tomber sur un fragment de platine en mousse un courant d'hydrogène produit par l'action du zinc sur l'acide sulfurique. Mais l'éponge de platine qui est resté quelque temps exposé à l'air perd, en absorbant de l'humidité, la propriété de produire l'inflammation de l'hydrogène, et ne la reprend qu'après avoir été chauffée au rouge. Cet inconvénient a fait abandonner l'usage de cet instrument. — Il en existe une autre, que son prix élevé peut seul empêcher d'employer plus fréquemment, et dont l'action est aussi fondée sur l'inflammabilité de l'hydrogène. — Cet appareil est formé d'un vase dans lequel du zinc plonge dans de l'acide sulfurique mêlé d'eau et d'un plateau de résine recouvert d'un disque de métal qui produit une étincelle électrique : l'orifice par lequel l'hydrogène se dégage est placé vis-à-vis du conducteur de l'étincelle. En ouvrant un robinet, le gaz s'élance dans l'air, et en même temps l'étincelle part et enflamme le mélange, qui, à son tour, allume une bougie placée en contact avec lui. — Après que Montgolfier eut osé s'élancer dans l'atmosphère, enlevé par un ballon qu'entraînait de l'air raréfié par un fourneau, Charles imagina d'en construire un qui, gonflé par le gaz hydrogène, pût produire un effet semblable sans donner lieu aux mêmes inconvénients, et s'éleva, le premier, dans un appareil de ce genre. L'infortuné Pilâtre de Roziers trouva la mort dans l'emploi des deux moyens réunis, qui donnèrent lieu à l'incendie de son ballon. — Le gaz est renfermé dans une enveloppe en taffetas vernis; on le produit par la décomposition de l'eau, au moyen du fer et de l'acide sulfurique. Pour cela, on se sert d'un plus ou moins grand nombre de tonneaux ; dans chacun d'eux on place du fer et de l'eau, et on y verse peu à peu l'acide sulfurique ; on les fait communiquer par le moyen de tuyaux de fer-blanc avec un même réservoir, auquel on adapte un conduit qui communique avec le ballon et y apporte le gaz.—Comme il pourrait être agréable à beaucoup de personnes de savoir remplir un ballon, nous indiquerons les proportions de substances que l'on devrait employer, et dont on proportionnerait les qualités au volume du ballon : pour y parvenir, on introduirait dans les tonneaux dix kilogrammes de tour-

nures de fer ou de rognures de tôle, quarante à quarante-cinq kilogrammes d'eau, et on verserait peu à peu dessus vingt kilogrammes d'acide sulfurique ou d'huile de vitriol. On obtiendrait à peu près quatre mètres cubes de gaz. — Voici ce qui se passe dans l'opération. L'eau est composée d'hydrogène et d'oxygène. Le fer s'empare de ce dernier gaz et produit un composé appelé *oxyde de fer*, qui se réunit avec l'acide sulfurique pour former du sulfate de fer ou vitriol vert, et l'hydrogène se dégage. — On a donné aussi le nom d'air ou de gaz inflammable à un gaz qui se dégage des marais dont on remue la vase, et qui s'enflamme en donnant une flamme bleuâtre. Ce gaz est un composé d'hydrogène et de charbon. — Ce même composé, connu sous le nom de *grisou*, se retrouve encore dans les mines de charbon de terre, où il se dégage en grande quantité et se mêle avec l'air. Ce mélange, enflammé par les lampes des mineurs, donne lieu aux plus affreux accidents. Chaque année un grand nombre d'ouvriers trouvent la mort dans leurs travaux par ce genre de détonation. L'humanité doit au célèbre chimiste anglais Davy la découverte d'une LAMPE DE SURETÉ (*voy.* ce mot) qui préserve de la plus grande partie de ces malheurs. GAULTIER DE CLAUBRY.

**AIRAIN,** alliage métallique composé de cuivre et de calamine ou d'étain.

**AIRAIN** (L') DE CORINTHE. Les anciens attribuaient l'alliage magnifique appelé airain de Corinthe au hasard, à la fusion et au mélange de plusieurs métaux, lors de l'embrasement de cette ville, qui eut lieu cent quarante-six ans avant J.-C. Mais ce beau bronze dont les Romains faisaient tant de cas, était plus ancien. Pline le naturaliste dit que de son temps beaucoup de personnes, à l'exemple de Verrès et de Marc-Antoine, avaient la prétention de se connaître aux bronzes de Corinthe, mais il ajoute que ce n'était que pour se distinguer parmi les amateurs, et qu'au fond elles n'étaient pas plus habiles que les autres. On a peine à croire à cet alliage fortuit de l'airain de Corinthe, quand on sait avec quelle difficulté s'opèrent le mélange et la combinaison de plusieurs métaux de pesanteurs spécifiques différentes, et combien il faut les remuer ou les brasser. Plusieurs métaux, tels que l'or, l'argent, le bronze, l'étain, le plomb, etc., abandonnés à la seule action du feu, n'auraient formé, même en supposant une fusion simultanée, que des masses confuses, composées de plusieurs couches, selon la pesanteur spécifique et la quantité de chaque métal ; ou ils ne se seraient qu'imparfaitement mélangés, et il n'aurait pu en résulter un tout également combiné, et propre, par exemple, à servir à la fonte des ouvrages du statuaire. Pline dit que l'on imitait l'airain de Corinthe par un alliage de cuivre, d'or et d'argent. Mais les connaissances en métallurgie et en analyse chimique étaient-elles alors parvenues au point de faire trouver la composition de ce bronze et les proportions de son alliage ? c'est ce dont il est permis de douter. Pline parle de trois espèces d'alliage. La première était blanche et l'argent y dominait; la seconde avait la couleur de l'or : ce métal n'y entrait probablement qu'en petite quantité ; s'il y eût été réparti uniformément, il se serait opposé, en conservant sa couleur, à ce que le temps produisît facilement cette belle teinte verte que les anciens aimaient à voir au bronze. Dans la troisième espèce, les métaux étaient combinés par parties égales. — Il y avait un airain noir nommé *Hêpatizon*, à cause de sa couleur d'un rouge brun foncé, qui avait assez de ressemblance avec celle du foie, dont le nom grec est *Hêpar*. Pline n'en connaissait pas la composition; il paraît qu'elle était due au hasard. Ce bronze était moins estimé que celui de Corinthe, mais plus que ceux de Délos et d'Égine.

**AIRE.** On appelle ainsi le nid de l'aigle. C'est aussi un enduit en plâtre, en plâtras ou en mortier, que l'on fait au-dessus, au-dessous, et entre les solives d'un plancher.

**AIRELLE-MIRTILLE.** Les forêts du nord de l'Europe, celles de l'Allemagne, et en France celles des Vosges

surtout, renferment dans leurs sites les plus ombragés et les plus froids, cet arbuste, qui n'a qu'un pied de hauteur, et qui, dans plusieurs positions, domine néanmoins tellement le sol qu'il l'occupe seul sur de grandes superficies, à l'exclusion de tout autre végétal. — L'airelle-mirtille produit des fruits bleus ayant le volume de petits raisins, légèrement acides, très agréables à manger, dont on fait un excellent sirop, des tartes aussi délicates que celles de raisins de Corinthe, et dont il se fait une très grande consommation dans les Vosges et ailleurs. Les Vosgiens, à l'imitation des habitants de l'Amérique septentrionale, qui préparent avec l'airelle de Pensylvanie des tourteaux de confitures, font avec l'airelle des Vosges des confitures sèches façonnées à la manière américaine, qui, mises en lieu sec, se conservent plusieurs années. — Mais le principal emploi du fruit de l'airelle-mirtille est de colorer le vin, auquel il donne en outre un petit goût piquant qui ajoute à la qualité des vins ordinaires. — Quoique l'airelle-mirtille ne soit pas encore un objet de grande culture, ses fruits ne se perdent jamais; les habitants des parties du nord où cet arbuste existe les récoltent toujours, soit pour leur consommation, soit pour les vendre sur les marchés dans leur état de fraîcheur, ou pour les faire sécher et les livrer au commerce, qui peut les emmagasiner et les conserver long-temps dans cet état, et les utiliser quand la vigne produit peu. Il y a quelques années, qu'une quantité remarquable de fruits d'airelle-mirtille secs en balles, envoyés de l'Allemagne sur la place de Paris, servirent, avec de l'alcool et une matière sucrée, à faire des vins artificiels agréables et d'une belle couleur, qui s'écoulèrent par la voie du commerce, et furent consommés dans cette ville sans danger pour la santé publique. Au reste, si le vin de mirtille devait, ainsi que je le pense, n'être jamais qu'une boisson secondaire, comme tant d'autres dont on fait usage quand le vin est rare, il est certain que son fruit est préférable pour colorer le vin aux baies de sureau, qui ne sont pas sans danger dans certaines circonstances, tandis que l'airelle-mirtille n'est jamais dangereuse. — L'airelle-mirtille, déjà multipliée dans nos jardins, sera vraisemblablement un jour un objet de culture de quelque importance parmi nous, et surtout dans le nord, moins, je le répète, pour faire du vin que pour le colorer, ou comme plante tinctoriale, dont les applications ne sont pas encore suffisamment connues. — L'airelle-mirtille porte encore les noms de *brimbelle*, *raisin de bois* et *teint-vin*. C. Tollard aîné.

**AIRELLE DE PENSYLVANIE.** Cette espèce s'élève à la hauteur de six à sept pieds, et croît abondamment dans l'Amérique septentrionale, où l'on consomme ses fruits comme aliment, à l'état frais, sur toutes les tables. Cette plante est d'une grande importance pour les peuplades qui vivent au sein des forêts. On en fait dans les États-Unis des confitures très délicates qui se conservent plusieurs années si on a soin de les tenir dans un lieu sec. C. Tollard aîné.

**AISNE** (département de l'), région du nord de la France, formé du pays de Thiérache, du Vermandois, Laonnois, Tardenois, Soissonnais, d'une partie du Valois et de la Brie champenoise; est borné au nord par le département du Nord et la Belgique; à l'est par le département des Ardennes et de la Marne; au sud par ce dernier département et celui de Seine-et-Marne; à l'ouest par ceux de l'Oise et de la Somme. Sur une superficie de sept cent cinquante-trois mille cent trente-sept arpents métriques, il contient quatre cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent soixante et un habitants, cinq arrondissements communaux, trente-sept cantons, huit cent quarante-huit communes. Il fait partie de la première division militaire, forme la quatrième conservation forestière, ressortit de la cour royale et de l'évêché d'Amiens, paie 2,744,995 fr. d'impôt foncier sur un revenu territorial de 25,994,000, et envoie six députés à la législature. — Le département de

l'Aisne, arrosé par la rivière de ce nom, par la Marne, l'Oise, l'Ourcq, la Serre, la Somme et la Vesle, est un de nos plus riches départements; outre une grande quantité de bois particuliers, il renferme les forêts de Villers-Coterêts, Nouvion, Saint-Michel, de l'Arronaise et de Saint-Gobin. On y récolte en abondance des céréales, des vins, des fruits à cidre et du houblon. D'excellentes prairies naturelles et artificielles y nourrissent un grand nombre de chevaux et de bêtes à laine; enfin on y trouve des carrières de belles pierres de taille, du plâtre, de la tourbe, des terres vitrioliques, du sulfate de fer, de l'alumine, du vitriol vert, etc. — Tout à la fois agricole et industriel, il possède de nombreuses fabriques de tissus, de tôle, de fers noirs, d'huile de graines, des verreries, des briqueteries, des corderies estimées et trois affineries de première classe. — Laon est le chef-lieu du département; pour les détails sur cette ville, nous renvoyons à son ordre alphabétique. Les autres villes sont: Saint-Quentin, autrefois *Augusta Veromanduorum*, ancienne capitale des *Véromandins*, détruite par les barbares au sixième siècle, et rétablie sous le nom qu'elle porte maintenant, en mémoire de saint Quentin, dont saint Éloi prétendit avoir retrouvé le corps trois cent soixante ans après son martyre. Cette ville, avantageusement située sur les bords de la Somme, est aujourd'hui l'une des plus commerçantes de France et l'une des mieux bâties; elle possède de nombreuses fabriques de toiles, de batistes, de linons, de gazes et de tissus de Cachemire, qui s'étendent dans tout l'arrondissement, et qui ont, depuis quarante ans, plus que doublé sa population. Le canal de Saint-Quentin, qui traverse sous terre près de deux lieues, facilite l'exportation de tous ces produits. — *Soissons*, chef-lieu d'arrondissement et siége d'un évêché, ville fort ancienne, nommée dans le principe *Noviodunum*, prit celui d'*Augusta-Suessionum* sous le règne d'Auguste. Elle eut ses rois particuliers avant la conquête des Gaules, et lors des partages entre les monarques de la première race, il y eut des rois de Soissons. Cette ville, située dans un vallon fertile, arrosé par l'Aisne, doit son enceinte actuelle au duc de Mayenne, qui en avait fait une de ses principales places d'armes. — *Château-Thierry*, jolie ville qui s'élève en amphithéâtre sur les bords de la Marne, est dominée par les ruines d'un vieux château qui lui a donné son nom. Cet édifice fut construit en 720 par Charles-Martel pour servir de résidence au roi Thierry IV. Habité depuis par les comtes de Vermandois et par ceux de Champagne, par Henri II, par le duc d'Alençon, par Louis XIII et les ducs de Bouillon, il vit successivement s'établir à ses pieds la ville où naquit La Fontaine. — *Vervins*, bâti sur les bords du Velpion, siége d'une sous-préfecture, est célèbre par le traité de paix conclu en 1598 entre Henri IV et Philippe II. — Nous ne pouvons terminer la nomenclature des villes du département de l'Aisne sans nommer la petite ville de *Guise*, autrefois place de guerre, érigée en duché-pairie par François I<sup>er</sup> en faveur de Claude de Lorraine, laquelle compte aujourd'hui trois mille cinq cents habitants et plusieurs filatures; *La Fère*, petite place forte à l'extrémité d'une grande île formée par l'Oise, un peu au-dessous de son confluent avec la Serre, qui renferme une école d'artillerie et un arsenal de construction, et près de laquelle on remarque le bourg de Saint-Gobin, célèbre par sa manufacture de glaces; enfin, près de la forêt de Villers-Cotterêt, *La Ferté-Milon*, patrie de Racine.

**AISSÉ** (mademoiselle), connue par la singularité de ses aventures. Née en Circassie en 1689, elle fut achetée à l'âge de quatre ans, moyennant la somme de 1,500 fr. par le comte de Ferriol, ambassadeur de France à Constantinople: le vendeur assura qu'elle était princesse circassienne; du reste, elle promettait déjà une rare beauté. M. de Ferriol l'amena en France; il lui fit donner une éducation brillante, mais on négligea de lui incul-

quer ces principes religieux et moraux qui, seuls, peuvent donner une conduite irréprochable : aussi mademoiselle Aïssé, née pour la vertu, n'y revint-elle qu'après de longues erreurs. Son bienfaiteur se paya de ses soins en la séduisant ; mais elle résista aux offres brillantes du duc d'Orléans régent. Au nombre de ses adorateurs, elle distingua le chevalier d'Aidy, et cet amour remplit le reste de sa vie. M. d'Aidy était chevalier de Malte ; il voulut se dégager de ses vœux ; mais elle s'y opposa constamment, et alla en Angleterre, où elle donna naissance au fruit de leur liaison. Bientôt les remords les plus amers vinrent accabler mademoiselle Aïssé ; ne pouvant vaincre sa passion, elle ne voulut point du moins y céder de nouveau, et sa vie se consuma dès lors en chagrins et en combats qui la conduisirent au tombeau. Elle mourut en 1727, âgée de trente-huit ans. Elle a laissé des lettres remplies de grâces et d'agrément, qui se font lire avec un charme infini : on ne peut s'empêcher d'aimer celle qui peignit les faiblesses de son cœur avec tant de franchise et d'abandon ; elles sont en outre remplies d'anecdotes sur ses contemporains. Ces lettres, imprimées d'abord avec des notes de Voltaire, ont été depuis réunies à celles de mesdames de Villars, de Lafayette et de Tencin, et ont obtenu plusieurs éditions.

**AISSELLE**, en botanique, angle formé par une feuille ou par un rameau sur une branche ou sur la tige.

**AIX** (*Aquæ Sextiæ* des Romains). Ville de France, chef-lieu de sous-préfecture, département des Bouches-du-Rhône, située près de la rivière d'Arc. Elle a vingt-trois mille deux cents habitants, et est le siége d'un archevêché, d'une cour royale, d'un tribunal de première instance et d'un tribunal de commerce ; on y trouve une académie de théologie et de jurisprudence, un collége, une bibliothèque considérable (soixante-douze mille volumes), une société des amis des sciences et des lettres, et un musée. Cette ville se fait remarquer par des hôtels remarquables, une place publique d'une grande étendue, et de magnifiques promenades ; ses bains chauds ne jouissent plus de la vogue qui fit leur splendeur dans le siècle dernier. Son industrie a perdu de son activité dans les manufactures où l'on travaille le coton, mais elle trouve une riche indemnité dans l'éducation des vers à soie et la fabrication des soieries. Les huiles d'Aix jouissent d'une réputation européenne, et le succès avec lequel on y a acclimaté les légumes et les fruits de l'Italie est devenu pour les habitants de son territoire une source de richesses. C'est la patrie du célèbre botaniste Tournefort, et l'on voit dans l'une de ses églises un magnifique tombeau élevé au marquis d'Argens, par les ordres de Frédéric-le-Grand.

**AIX-LA-CHAPELLE** (en allemand *Aachen*). Ville située dans le grand-duché du Bas-Rhin (royaume de Prusse), à onze lieues à l'ouest du Bas-Rhin, et à six à l'est de la Meuse. On compte dans cette ville deux mille sept cent trente-deux maisons, habitées par trente-cinq mille cinq cents habitants. Elle est assise dans une vallée salubre, et entourée de collines très pittoresques. Les Romains, sous Jules-César et sous Drusus, paraissent avoir séjourné à Aix, car on y trouve des traces de leur présence. Pline en parle sous le nom de *Vetera*. On croit que Charlemagne y naquit en 742 ; il y mourut en 814. Plusieurs empereurs accordèrent à cette ville des priviléges de liberté, et ceux qui étaient bannis et mis au ban de l'empire y trouvaient un refuge assuré. Ses habitants, ou, pour mieux dire, ses bourgeois, jouissaient de l'avantage, lorsqu'ils voyageaient en Allemagne, d'être exempts des droits d'octroi et autres impôts ; ils étaient en outre affranchis des corvées, du service militaire, de la confiscation, etc. Cinquante-cinq empereurs y furent couronnés, et ce n'est que depuis 1795 que les riches insignes du couronnement, et tout ce qui composait le trésor du sacre, ont été transportés à Vienne. Deux traités de paix (1668 et 1748) et un congrès (1818) portent le nom de cette ville ; ce dernier eut lieu

pour les négociations relatives à l'évacuation du territoire français par les alliés, qui occupaient les frontières du nord et de l'est, depuis les traités de 1815. Par le traité de Lunéville (9 février 1801), Aix-la-Chapelle devint possession française, et jusqu'en 1814 elle fut le chef-lieu du département de la Roër—La place principale est ornée d'une statue en bronze de Charlemagne. Sur l'emplacement d'un fort bâti par les Romains, les Francs construisirent un château, qui fut ruiné par les Normands en 882. Othon III le fit rebâtir en 933, et au quatorzième siècle on le convertit en hôtel-de-ville. Ce bâtiment est remarquable par son architecture, qui fait connaître l'état des arts en Allemagne au dixième et au quatorzième siècle; on visite toujours avec curiosité la salle du sacre, où, parmi de nombreux portraits, on a conservé celui de Napoléon peint par David. La cathédrale, fondée par Charlemagne en 796 et terminée en 804, est de forme ronde, et soutenue par huit énormes piliers que décorent trente-deux colonnes corinthiennes; en 1553, on y ajouta le chœur, qui est d'un style noble et hardi, et au milieu duquel est placé le tombeau de Charlemagne. Une couronne colossale en argent et cuivre doré, donnée par l'empereur Frédéric Ier, est suspendue au-dessus de ce tombeau, et sert de lustre dans les grandes solennités. Sous le grand dôme, on remarque le siége en marbre blanc qui servit au couronnement de plusieurs empereurs. L'église des Franciscains possède plusieurs tableaux précieux, et les amateurs des arts visitent avec empressement la galerie de M. Betendorf. — La population industrielle d'Aix-la-Chapelle est très active : une partie se livre à la culture des jardins, mais le plus grand nombre remplit les fabriques de draps, casimirs, d'épingles et d'aiguilles. Cette dernière industrie, établie au seizième siècle par Gauthier Wolmar, envoie ses produits dans toute l'Europe; elle a perdu cependant de son importance, car elle a occupé jusqu'à quinze mille ouvriers, et en 1808 on n'en comptait que huit mille. — Les eaux minérales sulfureuses d'Aix-la-Chapelle jouissent d'une grande réputation, et attirent beaucoup d'étrangers; il y a six sources chaudes et une froide; la principale est la source impériale; celle des buveurs est derrière la nouvelle redoute, mais on lui préfère souvent la premiere. Les bains, qu'on distingue en bain neuf, bain de la reine de Hongrie, bain St-Quirin, bain des seigneurs, bain des Roses, etc., etc., ont tous des logements commodes, avec de vastes et beaux bassins entourés de cabinets pourvus de lits et de cheminées. Sur le *Driesch* est la source ferrugineuse qu'on appelle, à cause de sa similitude avec les eaux de Pouchou, source de Spa. — A cinq cents pas d'Aix-la-Chapelle, se trouve le bourg de Burtscheid ou Borcette, qui possède aussi des eaux minérales chaudes. Parmi les différentes sources, il en est qui ne sont pas sulfureuses, et qui sont excellentes pour le lavage et la teinture des laines. Borcette fabrique aussi beaucoup de draps, casimirs, aiguilles. — Le district d'Aix-la-Chapelle, divisé en onze cercles, contient environ soixante-seize mille milles carrés, et trois cent trente-huit mille habitants, dont trois cent vingt-quatre mille cinq cents catholiques, neuf mille sept cents protestants et mille neuf cents memnonites et juifs.

**AIX-LA-CHAPELLE** (traités d'). Il y en a deux. L'un est du 2 mai 1668; il mit fin à la guerre que Louis XIV commença en 1667, à l'occasion de la succession de Philippe IV, roi d'Espagne, son beau-père. Louis XIV réclamait au nom de Marie-Thérèse, sa femme, une partie des domaines de la couronne d'Espagne; on lui opposait une renonciation, mais il la déclarait nulle, parce qu'on n'avait pas rempli les conditions dont elle était la conséquence. Au surplus, il s'appuyait sur les coutumes de Brabant, relatives aux successions. Les armes françaises n'attendirent pas que la diplomatie entravât leurs mouvements, et tandis que Condé s'emparait de la Franche-Comté Turenne assiégeait et prenait dix places fortes importantes en Flandre et en Bra-

bant. Sur ces entrefaites, la Hollande, l'Angleterre et la Suède, alarmées des succès de la France, conclurent un traité qui reçut le nom de la triple alliance, et dont le but était de forcer Louis XIV à la modération. Cette intervention décida le roi à transiger, et la paix avec l'Espagne fut signée à Aix-la-Chapelle. La Franche-Comté fut restituée au successeur de Philippe IV, mais la France garda une partie de la Flandre et du Brabant avec les villes fortes de Lille, Charleroi, Binch, Douai, Tournai, Oudenarde, et encore six autres.—Le second traité d'Aix-la-Chapelle est du 18 octobre 1748; il mit fin à la guerre que la succession de la maison d'Autriche alluma entre la France, l'Espagne, la Prusse, la Bavière et leurs alliés d'une part, et Marie-Thérèse d'Autriche, l'Angleterre et la Hollande de l'autre. Les négociations furent longues entre les plénipotentiaires réunis en congrès à Aix-la-Chapelle; les préliminaires furent signés le 30 avril dans une séance secrète par la France, l'Angleterre et la Hollande; ces deux dernières puissances prirent alors une armées allemande à leur solde, pour forcer l'Autriche à une paix définitive, qui enfin se conclut en octobre. Marie-Thérèse céda Parme, Plaisance et Guastalla à un infant d'Espagne, qui devint la tige de la quatrième branche de la maison de Bourbon qui fut souveraine; elle abandonna la Silésie et le comté de Glatz à la Prusse; la maison d'Hanôvre fut confirmée dans la possession du trône d'Angleterre, malgré les protestations (7 juillet 1748) de Charles-Stuart, fils aîné du prétendant; le roi de Sardaigne obtint quelques districts en Italie; l'Angleterre garda quelques-unes des colonies de la France en Amérique. La pragmatique-sanction, acte qui réglait la succession des domaines de la maison d'Autriche, fut reconnue et garantie par toutes les puissances contractantes; la France seule, et son alliée, la Bavière, restèrent sans indemnités après avoir supporté tout le faix d'une guerre ruineuse. La France, l'Angleterre et la Hollande signèrent le 18 octobre; la Prusse et la Sardaigne avaient déjà fait une paix séparée; l'Espagne, Modène et Gênes accédèrent le 20; enfin, le 23, ce fut le tour de l'Autriche. Le comte, depuis prince de Kaunitz, était l'un des négociateurs.

**AJACCIO**, chef-lieu du département formé de l'île de Corse; sept mille cinq cents habitants; cette ville est située sur la côte occidentale de l'île, au nord d'un petit golfe, à l'embouchure du Terignano et du Restonico; son port est protégé par une citadelle, mais des rochers en rendent l'entrée peu sûre. Ajaccio, qui sera à jamais célèbre pour avoir vu naître dans ses murs Napoléon, est le siége d'un évêché et du peu d'institutions scientifiques que possède la Corse; c'est au surplus la plus belle ville de l'île; on recherche son corail; les habitants se livrent avec succès à la pêche du thon et des sardines; les vins et les huiles de la Corse sont pour eux l'objet d'un commerce assez considérable.

**AJAX**, en grec Aias. Parmi les princes grecs qui se rendirent au siége de Troie, il y eut deux Ajax, l'un fils d'Oïlée, l'autre fils de Télamon. Ajax, fils d'Oïlée, roi des Locriens, se rendit devant Troie, parce qu'il était un des adorateurs d'Hélène. Dans les combats, sa bravoure dégénérait en frénésie, et Homère en cite plus d'un exemple. Lors de la prise de Troie, il poursuivit Cassandre jusque dans le temple de Pallas, l'en arracha et l'entraîna prisonnière; on prétend que, comme elle avait embrassé la statue de la déesse, Ajax la saisit par les cheveux, et se livra, dans le temple même, aux excès de la plus révoltante brutalité. Ulysse dénonça cette infâme violence; Ajax se justifia par le serment; mais Pallas, irritée, le poursuivit de sa vengeance et le fit périr dans les flots. On raconte qu'Ajax, luttant contre la tempête, parvint à gagner un rocher, qu'il blasphéma alors contre les dieux, mais que Neptune frappa le rocher de son trident et engloutit ainsi le blasphémateur. — Ajax, fils de Télamon, était aussi l'un des Grecs qui furent au siége de Troie et il amena douze vaisseaux devant

cette ville. Homère le peint comme le plus beau et le plus brave des Grecs après Achille; s'il ne lui accorde que peu d'éloquence, du moins vante-t-il sa franchise et sa noble fierté. Après la mort d'Achille, il réclama les armes de ce héros, et fonda ses droits sur sa parenté et sa bravoure; mais Ulysse l'ayant emporté sur lui, la colère s'empara de son âme, et il s'enfonça son épée dans le cœur.

**AJAX** ( danse d' ). Dans cette espèce de danse, on voyait Ajax furieux d'avoir été obligé de céder à Ulysse les armes d'Achille. Quelquefois le danseur, se laissant aller à toute la fougue que lui inspirait son rôle, se rendait ridicule en voulant porter la terreur dans l'âme des spectateurs. Lucien, dans son petit traité sur la danse, parle d'un danseur qui, pour mieux imiter Ajax, devint véritablement furieux, ou parut l'être plus qu'il ne l'aurait dû. Il déchira l'habit d'un des musiciens, arracha la flûte des mains d'un autre, et en frappa si violemment la tête de l'acteur qui faisait le rôle d'Ulysse, que c'en eût été fait du malheureux roi d'Ithaque, sans son casque, qui affaiblit le coup. La fureur d'Ajax se communiquant aux spectateurs, on criait, on sautait de tous côtés; les vêtements étaient déchirés; les gens du peuple criaient qu'il n'y avait rien de mieux que d'imiter Ajax. Les personnes d'une classe plus relevée voyaient bien l'inconvenance de représenter ainsi la fureur d'un héros, mais, entraînées par le peuple, elles se laissaient aller à donner des éloges au danseur qui causait tout ce désordre. Celui-ci ne s'en tint pas là; il alla s'asseoir entre deux sénateurs qui mouraient de peur qu'il ne les prît pour ces pauvres moutons qu'Ajax immola à son aveugle colère. « Plusieurs, dit Lucien, admiraient le jeu de cet acteur; d'autres en avaient pitié, et soupçonnaient qu'en effet il avait un accès de folie, et que c'était la sienne, et non celle d'Ajax dont on voyait les effets. » Quand il fut revenu à la raison, il eut tant de honte de son égarement qu'on ne put jamais l'engager à reprendre ce rôle. Il dit à ceux qui l'en pressaient que c'était assez d'avoir été fou une fois. Ce qui le mortifia davantage, ce fut de voir jouer ce même Ajax à un de ses antagonistes, qui, sans sortir des bornes ou des règles de l'art, sut lui conserver tout son effet, et qui se garda bien de donner à la fureur d'un héros outragé le caractère de l'ivresse.

**AJAXTIES.** Ajax, fils de Télamon, proche parent et ami d'Achille, et le plus brave des Grecs après le fils de Thétis, fut mis, comme lui, au rang des immortels. On lui rendait des honneurs divins, et il avait un temple à Salamine. Sa statue y était d'ébène. Tous les ans, à sa fête, on portait sur un lit très orné une figure armée de toutes pièces. Les Athéniens honoraient aussi Ajax; ils avaient donné son nom à une de leurs tribus, l'Æantide.

**AJONC.** Cet arbuste épineux, connu encore sous le nom de *jan*, *hande*, *jonc marin*, et *genêt épineux*, est célèbre par la propriété dont il jouit d'utiliser de mauvaises terres, où on le sème avec avantage pour en obtenir, en le coupant tous les deux ou trois ans, du menu bois pour le chauffage et pour faire des clôtures. Quelquefois la pousse de la première année est coupée en herbe, et sert de fourrage. L'ajonc fertilise le sol tellement que la sixième année on peut le détruire et le remplacer par du froment, ou toute autre céréale, qui y réussit parfaitement. Mais c'est surtout pour faire des haies que l'ajonc est recommandable, à cause de ses innombrables épines et de sa rusticité. Pour obtenir des haies d'ajonc, il faut en semer les graines en place, et non pas les planter, parce qu'il est d'une reprise difficile, même en employant du plant de pépinière, quoique ce dernier soit moins mauvais que celui qu'on aurait fait arrracher dans les vieilles haies d'ajonc ou dans les terres où cet arbuste aurait été semé. — L'ajonc est d'un emploi fort ordinaire pour remplir les indications que nous venons de signaler. Cet arbuste, qui croît naturellement dans toute l'Europe sur les terres incultes ou abandonnées, et surtout dans les sables

légers et mobiles, qu'il fixe, utilise et fertilise, est de la famille des légumineuses. C. TOLLARD, aîné.

**A JOUR.** C'est l'expression dont on se sert pour indiquer un genre de monture qu'on adapte aux pierres fines. Un cercle entoure la pierre, dont les deux faces sont visibles, ce qui établit la transparence. — On se sert de cette expression en comptabilité commerciale : les livres sont *à jour*, mettre un compte *à jour*.

**AJOURNEMENT.** Expression parlementaire qui veut dire la remise, le renvoi d'une discussion ou d'une proposition quelconque à un autre jour. C'est aussi un terme de l'ancien droit français; dans ce sens, il signifiait citation à comparaître devant le juge à un jour donné.

**AJUTAGE**, terme d'architecture. On appelle ainsi un petit tuyau conique ou cylindrique qui s'adapte à l'extrémité d'un tuyau d'un diamètre plus grand pour former un jet d'eau.

**AKBAR** (MOHAMMED), empereur de l'Hindoustan et l'un des plus grands princes de l'Asie dans les temps modernes. Il naquit à Amerkat l'an de l'hégire 949 (1542), et avait treize ans, quand, à la mort de son père Houmâjoùn, il parvint au trône sous la tutelle du ministre Beyram. Il se distingua très jeune encore par des talents remarquables et surtout par la bravoure et l'activité qu'il développa dans une guerre qu'il eut à soutenir contre ses sujets révoltés, parmi lesquels se trouvait Beyram lui-même. La plus rare bonté se montrait dans toutes ses actions, et, malgré les guerres continuelles qu'il eut à soutenir contre ses voisins ou contre ses propres sujets, et qui l'entraînèrent successivement dans toutes les provinces de son empire, il cultiva les sciences, principalement l'histoire, et donna les plus grands soins à l'administration de ses états. Il fit faire le dénombrement de ses peuples, et ordonna des recherches sur la nature et les produits de l'industrie de chacune de ses provinces. Le résultat de ce travail statistique a été réuni en corps d'ouvrage par son ministre Abul-Fazl, sous le titre de *Ajin Akberi*, (imprimé à Calcutta, en angl., 3 vol., 1783-6, et réimprimé à Londres). Akbar mourut en 1604, après un règne de quarante-neuf ans. Aux environs d'Agra, on voit encore un superbe monument funéraire avec cette inscription : « Akbar, digne d'admi-» ration. » — Son fils Sélim lui succéda sous le nom Djihangir.

**AKENSIDE** (MARC), né en 1721 à New-Castle-sur-Tyne. A dix-huit ans, il fut envoyé à l'université d'Édimbourg pour y étudier la théologie, qu'il abandonna bientôt pour la médecine; son goût dominant l'entraînait toutefois vers la poésie. Il se rendit à Leyde en 1741, et il y fut reçu docteur en médecine en 1744. Il retourna en Angleterre l'année suivante, où il exerça successivement sa profession à Northampton, à Hampstead et à Londres. Dans cette dernière ville, il eût vécu long-temps dans une grande médiocrité sans un ami généreux, Jérémie Dyson, qui le força d'accepter une pension de 300 liv. sterling. Il mourut en 1770, et était membre de la société royale et du collége des médecins de Londres, docteur de Cambridge et médecin de la reine. Ses poésies sont du genre didactique et lyrique; et son ouvrage le plus remarquable est : *Plaisirs de l'imagination*, qu'il publia à l'âge de vingt-trois ans.

**AKERBLAD**, né en Suède. Il fut attaché, fort jeune encore, à l'ambassade suédoise à Constantinople, et en devint secrétaire. Ce fut alors que les loisirs que lui laissait sa place lui permirent de visiter (1792 et 1797) Jérusalem et les ruines de Troie. Il fournit à M. de Lenz, traducteur du *Voyage* de Le Chevalier, des renseignements importants sur la position de cette dernière ville, renseignements qui ajoutèrent au mérite du *Voyage*, et qui révélèrent un profond philologue et un savant orientaliste. Après avoir habité long-temps à Gottingue, il fut nommé chargé d'affaires de Suède à Paris; mais il paraît que les évènements survenus dans sa patrie le dégoûtèrent

de la vie politique; car il se retira à Rome pour se livrer tout entier au culte des sciences. Il trouva chez la duchesse de Devonshire et chez quelques autres amis des lettres les moyens de se livrer sans inquiétude à ses profondes études, qui ne cessèrent qu'avec sa vie le 8 février 1819. Ses écrits prouvent une parfaite connaissance des langues de l'Orient, qu'il parlait avec autant de facilité que celles de l'Europe, qui lui étaient presque toutes familières; les plus importants sont : *Lettres à M. Silvestre de Sacy sur l'écriture cursive copte*; *Lettre à M. de Sacy sur l'inscription égyptienne de Rosette*; *Notice sur deux inscriptions en caractères runiques trouvées à Venise et sur les Varanges*, avec *les remarques de M. d'Ansse de Villoison*. Ces divers morceaux se trouvent dans le Magasin encyclopédique, années 1801, 1802 et 1804. Il fit imprimer à Rome une dissertation sur une *Inscrizione greca sopra una lamina di piombo, trovata in un sepolcro nelle vicinanze d'Atena*, 1813. Son dernier ouvrage, dédié au comte Italinsky, est une *Lettre sur une inscription phénicienne trouvée à Athènes*, 1814. Il était correspondant de l'institut de France, et membre de beaucoup d'académies. Son tombeau se trouve dans le voisinage de la pyramide de Cestius, à Rome.

**AKJERMANN**, en polonais *Bialogrod*, en allemand *Weissenburg*. Ville de treize mille habitants, dans la Bessarabie, bâtie par les Génois sur les bords d'un golfe du Dniester nommé Léman; possède un port sur la mer Noire, une citadelle, et de riches salines dans ses environs; cette ville a acquis une célébrité politique par suite des conférences qu'y tinrent les commissaires russes et turcs en septembre et octobre 1826, et par la convention qui y fut conclue. L'empereur Nicolas avait déclaré à lord Wellington, envoyé auprès de lui par Canning pour traiter les questions relatives à la Grèce, qu'il était prêt à agir de concert avec la France et l'Angleterre pour tout ce qui pourrait concerner la cause de l'indépendance des Grecs; mais qu'il considérait cette question comme entièrement étrangère à celle que la Russie pourrait avoir personnellement à débattre avec la Porte. Par suite de cette déclaration, l'empereur se refusa de prendre l'engagement de ne pas recourir à la voie des armes pour terminer ses différends avec la Turquie, et protesta formellement contre toute intervention de la diplomatie étrangère dans ses démêlés avec la Porte. Toutefois, le cabinet russe déclara qu'il était disposé à renouer avec le sultan les relations diplomatiques qui avaient cessé, et à prouver encore une fois par des négociations son désir de rester dans les voies de la modération. Afin d'empêcher que la guerre n'éclatât entre la Russie et la Turquie, l'ambassadeur anglais à Constantinople, sir Stratford-Canning, appuya de toute son influence auprès du reiss-effendi l'ultimatum que lui remit, le 5 avril 1826, le chargé d'affaires russe Minziaki. Par cet acte, le ministre russe exigeait l'entière exécution du traité de Bukharest, satisfaction pour la conduite hostile tenue jusque là par la Porte contre la Russie, et l'envoi des plénipotentiaires turcs à la frontière russe pour y terminer à l'amiable avec les plénipotentiaires russes toutes les difficultés existantes. Avant que le délai de six semaines fixé par l'ultimatum fût expiré, la Porte fit mettre en liberté les députés serviens. Elle ordonna en même temps que dans les provinces de Valachie et de Moldavie, tout fût replacé dans l'état existant avant l'insurrection de 1821, et nomma pour ses plénipotentiaires chargés de la représenter dans les négociations avec la Russie Seid-Mehemet-Hadi-Effendi, contrôleur général d'Anatolie, et Seid-Ibrahim-Isset-Effendi, Kadi de Sophia, avec le rang de mollah de Scutari. Les plénipotentiaires russes, comte Michel de Woronzoff, gouverneur général militaire de la nouvelle Russie, et le conseiller intime marquis de Ribeaupierre, n'en durent pas moins attendre long-temps encore l'arrivée des plénipotentiaires russes. La Porte chercha, sous

tous les prétextes, à gagner du temps, afin de compléter l'organisation de ses nouvelles troupes, et de différer le plus possible la démarche, si humiliante pour l'orgueil ottoman, 'der venir sur le territoire russe, et en présence d'une armée campée sur les bords du Pruth, recevoir les conditions qu'il plairait à son ennemi de lui imposer. Les diplomates ottomans, partis dès le 9 juin de Constantinople, n'arrivèrent à Akjermann que le 5 août, tandis que le conseiller Fonton et la chancellerie russe y étaient établis depuis le 3 juillet. Quant aux diplomates russes, ils étaient arrivés le 4 août. La première conférence eut lieu le 6, la seconde le 7, et une troisième le 9 août. Le baron de Brunoff tenait la plume. Les commissaires turcs donnèrent d'abord des réponses évasives aux questions pressantes qui leur étaient adressées, surtout relativement aux forteresses d'Asie, et prétendirent qu'ils n'avaient pas de pouvoirs suffisants pour traiter. Les commissaires russes déclarèrent alors, au nom de l'empereur, que si le 7 octobre suivant, ils ne recevaient pas de réponses satisfaisantes aux questions qu'ils avaient posées, et si les quatre-vingt-deux articles qu'ils avaient présentés n'étaient pas acceptés, l'armée russe passerait le Pruth, et occuperait immédiatement la Moldavie et la Valachie. Les commissaires turcs transmirent aussitôt par courrier cette déclaration à Constantinople. En même temps, Minziaki menaçait de quitter Constantinople et recevait du reiss-effendi l'assurance qu'il avait envoyé les pouvoirs nécessaires pour la suite des négociations, ajoutant à cette déclaration des reproches amers sur la conduite de la Russie. La Porte, ne pouvant plus reculer, envoya à ses commissaires l'ordre d'accorder tout ce qu'ils ne pourraient éluder, puisqu'en définitive on ne pouvait être lié par des engagements envers des giaours, sitôt que l'occasion favorable de les rompre se présenterait. Les plénipotentiaires turcs signèrent en conséquence le 6 octobre au soir (25 septembre, vieux style), les différents points de litige réunis en huit articles, et qui dès le mois d'août leur avaient été soumis, en forme de convention supplémentaire au traité de Bukharest. Ce traité d'Akjermann, connu sous le nom de convention additionnelle, fut ratifié par l'empereur de Russie le 26 octobre (14 octobre, vieux style), et par le grand-seigneur le 24 du même mois. Plusieurs mouvements séditieux de la capitale durent influer sur la prompte décision de la Porte. L'approbation du grand-seigneur arriva le 7 novembre à Akjermann, et le 8 eut lieu l'échange des ratifications. Le 29 novembre, la convention conclue à Akjermann fut publiée officiellement à Saint-Pétersbourg, « comme le complément des articles du traité de Bukharest, que la Porte, depuis 1812, se refusait d'exécuter, et destiné à assurer les possessions territoriales de la Russie sur les côtes de la mer Noire, et à faire rendre à la Valachie, à la Moldavie et la Servie, l'intégrité des privilèges dont ces provinces doivent jouir sous l'influence protectrice du cabinet de Saint-Pétersbourg. » Les avantages obtenus par la Russie dans la victoire diplomatique par elle remportée à Akjermann sont : la libre navigation de son pavillon sur la mer Noire, et sa sûreté contre les corsaires barbaresques; l'établissement de divans en Moldavie et en Valachie; la réélection des hospodars après leur administration septennale; le rétablissement des priviléges de la Servie, dont les troupes ottomanes ne devaient occuper que les forteresses; la reconnaissance de la liquidation, à établir par une commission mixte, des réclamations particulières des sujets russes. La Porte reconnut la détermination de la frontière du Danube établie le 2 septembre 1817. Il fut convenu que les frontières d'Asie, entre les deux empires, resteraient dans l'état où elles se trouvaient au moment du traité, (cet article fut à dessein rédigé d'une manière très ambiguë, afin d'épargner à la Porte l'aveu pénible de l'abandon à la Russie des forteresses turques d'Asie, que cette dernière occupait.) Les articles de la con-

vention d'Akjermann, ayant reçu une plus grande extension par le traité de paix d'Andrinople (*voyez* cet article), et différentes modifications, nous n'en donnons pas ici le contenu tout entier, et nous renvoyons nos lecteurs aux journaux de l'époque et à la gazette d'Augsbourg, qui donne, dans son nº 347 de 1826, le texte entier du traité principal, et, dans les suppléments aux nºˢ 356 et 357, les deux actes supplémentaires relatifs à la Moldavie et à la Servie, signés tous deux en même temps que la convention le 6 octobre 1826 (25 septembre). Par suite de la conclusion de la convention d'Akjermann, le marquis de Ribeaupierre, désigné depuis long-temps comme ambassadeur russe près de la Porte, reçut l'ordre de se rendre immédiatement à Constantinople pour y poursuivre l'exécution de cette convention, et surtout pour prendre part aux négociations pour la pacification de la Grèce, déjà commencées par l'ambassadeur anglais, par suite de l'accord conclu à cet égard, le 4 avril 1826 à Saint-Pétersbourg, entre l'Angleterre et la Russie. M. de Ribeaupierre arriva le 11 février 1827 à Constantinople.

**ALABASTRI**, grosses perles et vases à parfums faits en poire. Pline dit que l'on appelait ainsi les boutons de rose, ce qui indique bien la forme de ces perles et de ces vases. On nomma d'abord *alabastra* les vases à parfums, parce qu'ils n'avaient point d'anses, de l'*a* privatif et de *labê*, anse. Comme on employait souvent une espèce de pierre orientale transparente, on lui donna le nom d'*alabastrum*, quoiqu'on fît des alabastra d'or et de plusieurs autres matières précieuses.

**ALAINS.** Les Alains, peuple de race scythique, habitaient dans l'origine entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne. Ils étendirent leurs conquêtes depuis le Volga jusqu'au Tanaïs, pénétrèrent au nord jusque dans la Sibérie, et poussèrent au sud leurs incursions jusqu'aux frontières de la Perse et de l'Inde. Le mélange des races sarmates et germaines avait un peu rectifié les traits des Alains. Ils étaient moins basanés que le reste des Tartares, moins difformes et moins sauvages que les Huns, sans leur rien céder du côté de la bravoure. Passionnés pour la liberté, les Alains ne plaçaient la gloire et la félicité du genre humain que dans le pillage et les combats. Un cimeterre nu fiché en terre était l'objet de leur culte. Leurs forces militaires, comme celles de presque tous les Tartares, se composaient d'une nombreuse cavalerie; ils caparaçonnaient leurs chevaux avec les crânes de leurs ennemis, et méprisaient, dit Jornandès, les guerriers pusillanimes qui attendaient patiemment les infirmités de l'âge, ou qui souffraient les douleurs d'une longue maladie. Aussi dans ce déluge de hordes barbares qui, vers le cinquième siècle, inondèrent le monde civilisé, les Alains se montrèrent-ils les plus cruels et les plus sanguinaires. Ce fut vers l'an 276 que commencèrent leurs premières incursions dans l'empire romain. Peu de temps avant sa mort, l'empereur Aurélien, se disposant à aller porter une seconde fois la guerre en Orient, fit avec eux un traité par lequel ils s'engagèrent à envahir la Perse avec un corps nombreux de cavalerie. Ils exécutèrent fidèlement leurs engagements; mais, la mort de l'empereur ayant fait abandonner le projet de la guerre contre les Perses, on ne tint pas les promesses qu'on leur avait faites; pour se venger, ils envahirent l'empire, et se rendirent maîtres en peu de temps des provinces de Pont, de Cappadoce, de Cilicie et de Galatie. Le successeur d'Aurélien, l'empereur Tacite, voulant à tout prix délivrer ses états des barbares qui les désolaient, s'empressa de remplir les engagements contractés par son prédécesseur; et les Alains, satisfaits par cette démarche, se retirèrent pour la plupart dans leurs déserts, au-delà du Phase. Quelques-unes de leurs tribus qui se refusèrent à cette transaction furent exterminées vers l'an 376. Le pays des Alains fut envahi par les Huns, venus des frontières de la Chine; et les Alains, vaincus après une lon-

gue résistance, quittèrent de nouveau leurs retraites. Quelques tribus se réfugièrent dans les montagnes du Caucase, où elles conservèrent leur nom et leur indépendance. D'autres s'avancèrent jusqu'à la mer Baltique, et s'associèrent aux tribus septentrionales de l'Allemagne; mais la plus grande partie de la nation accepta l'alliance avantageuse qui lui fut offerte par les vainqueurs, et se réunit à eux pour envahir l'empire des Goths. A partir de cette époque jusqu'au moment de leur entier anéantissement en Espagne, les Alains n'occupent plus dans l'histoire des peuples barbares qu'un rang secondaire. Plusieurs tribus de cette nation faisaient partie de l'armée de Radagaise, lorsqu'au printemps de l'année 406 il envahit l'Italie; mais le corps de la nation s'était alors confédéré avec les Suèves, les Vandales et les Bourguignons. Quelques tribus étaient aussi au service de l'empire. Après la défaite et la mort de Radagaise, les quatre nations confédérées, échelonnées entre les Alpes et le Danube, rebroussèrent chemin vers la Germanie occidentale, dans le dessein de se rejeter sur la Gaule. Les Francs ripuaires essayèrent en vain de défendre cette barrière; ils furent mis en déroute par l'impétueuse cavalerie des Alains, qui vengèrent ainsi la défaite et la mort du roi des Vandales, Godégisile, tué dans l'action. Le 31 décembre 406, le Rhin fut forcé près de Mayence, et pendant plus de deux ans la Gaule fut ravagée par ces barbares. En 409, à l'exception des Bourguignons, qui s'étaient détachés de la confédération, les alliés abandonnèrent les provinces dévastées de la Gaule, et le 13 octobre, ils franchirent les Pyrénées, appelés par Gérontius, qui leur fit embrasser la cause du tyran Maxime. Ainsi l'Espagne, qui depuis quatre siècles jouissait d'une paix profonde, se vit tout-à-coup envahie par les Suèves, les Alains et les Vandales, qui devaient s'y livrer de sanglants combats. Ils avaient été remplacés dans les Gaules par les Visigoths; mais le comte Constance, résolu de tout faire pour éloigner ces nouveaux barbares de la Gaule, leur montra les richesses d'Espagne et les détermina à passer à leur tour les Pyrénées; sa politique était de détruire les barbares les uns par les autres, en mettant ainsi les Goths aux prises avec les Suèves, les Vandales et les Alains. En effet, dans les divers combats que les Visigoths, sous la conduite de Wallia, livrèrent aux autres barbares, la nation des Alains fut presque anéantie, et ses débris se fondirent dans celle des Vandales, dont ils suivirent la fortune; depuis lors ils ne reparaissent plus dans l'histoire comme formant un corps de nation.

**ALAMANI** (Louis), célèbre poète italien, né à Florence en 1493 d'une des familles les plus nobles et les plus distinguées de la république. Son père était dévoué au parti des Médicis, et lui-même jouissait d'une grande faveur auprès du cardinal Jules, qui gouvernait au nom du pape Léon X; cependant, croyant avoir à se plaindre d'une injustice de la part de ce cardinal, il prit part à une conjuration contre sa vie. Le projet ayant été découvert, Alamani s'enfuit à Venise, puis en France, quand le cardinal monta sur le trône pontifical sous le nom de Clément VII. Lorsque les malheurs qui accablèrent ce pape eurent rendu la liberté à Florence (1527), Alamani revint dans sa patrie. Il fut envoyé en mission à Gênes. Là, il gagna l'amitié d'André Doria, qui l'emmena avec lui en Espagne, où il se rendait avec une flotte sur laquelle Charles-Quint revint quelque temps après pour terminer les affaires de Florence, et soumettre de nouveau cette ville au pouvoir des Médicis. Après cette nouvelle révolution, Alamani, proscrit par le duc Alexandre, retourna encore une fois en France, où le retinrent les bienfaits de François Ier. C'est là qu'il composa la plus grande partie de ses ouvrages. Le roi l'estimait à tel point qu'après la paix de Crespi, en 1544, il l'envoya en ambassade auprès de l'empereur Charles-Quint. Alamani s'acquitta de sa mission avec beaucoup d'habileté; il ne

jouit pas d'une moindre faveur auprès de Henri II, qui l'employa également dans différentes négociations. Il avait suivi la cour à Amboise lorsqu'il fut pris d'une attaque de dysenterie, dont il mourut en 1556. Ses principaux ouvrages sont: un Recueil de poésies (églogues, psaumes, satyres, élégies, fables, etc.), partie en vers non rimés, dont l'invention lui est contestée par Trissino; *Opere Toscane*, poème didactique; *La Coltivazione*, ouvrage auquel il doit une grande partie de sa célébrité; de plus, *Girone il Cortese*, poème héroïque en vingt-quatre chants, d'après un ancien poème français du même nom; *l'Avarchide*, poème épique, faible imitation de la manière homérique, dans lequel il raconte les évènements du siége de Bourges, aussi en vingt-quatre chants; *Flora*, comédie en vers appelés *versi sdruccioli*, et bon nombre d'épigrammes. Le style d'Alamani se recommande par la facilité, la clarté et la pureté, mais il manque trop souvent de force et d'inspiration.

**ALAMANS**, Alamani, du mot allemand *Alemannen*, c'est-à-dire, *alle mannen* (tous les hommes), nom d'une ligue guerrière de plusieurs peuplades germaines qui, vers le commencement du troisième siècle, s'approchèrent du territoire de l'empire romain. Les Teuctères, les Ussipètes, les Chattiens et les Vangioniens, étaient les principaux peuples formant cette confédération. Caracalla leur livra bataille (211) à Suderhein, mais ne put pas les vaincre. Sévère ne fut pas plus heureux. Maximin fut le premier qui les battit (236), et qui les refoula en Germanie. Les Alamans ayant envahi la Gaule après sa mort, Posthumius les défit, et les poursuivit jusqu'en Allemagne. Pour mettre dorénavant l'empire à l'abri de leurs excursions, il fit élever, le long de la frontière, des remparts garnis de fossés, et défendus à de certaines distances par des forts. Il existe encore aujourd'hui des débris de ces fortifications à Phœring, sur le Danube. Les Alamans n'en continuèrent cependant pas moins leurs incursions sur le territoire de l'empire romain et furent successivement battus et rejetés en Germanie par Bollianus, successeur de Posthumius; par l'empereur Probus (282), et plus tard par Constance-Chlore. Ils réussirent toutefois, à la faveur des troubles qui déchirèrent l'empire, jusqu'à ce que Constantin devînt seul maître de la monarchie, à s'emparer du territoire qui s'étend depuis Mayence jusqu'à Strasbourg. Julien, quand il n'était encore que César, fut envoyé en Gaule. Il en expulsa de nouveau les Alamans, et contraignit leurs princes, alors au nombre de huit, à demander la paix. Leurs forces réunies se montaient, dans la bataille rangée que leur livra Julien, à trente-cinq mille hommes. Quand arriva la grande migration des peuples, les Alamans furent au nombre de ceux qui inondèrent les Gaules. Ils se répandirent sur toute la rive gauche du Rhin, et, au cinquième siècle, dans toute l'Helvétie. Clovis anéantit enfin leur puissance (496), et leur enleva la majeure partie de leurs possessions. Un grand nombre d'entre eux se réfugièrent alors auprès de Théodoric, roi des Ostrogoths, en Italie et dans les Alpes : la plupart cependant rentrèrent dans leur patrie.

**ALAND** (îles d'), archipel situé, dans le golfe de Bothnie, entre le cinquante-neuvième degré quarante-sept minutes et le soixantième degré de latitude, et entre le trente-sixième degré cinquante-sept minutes et le trente-neuvième degré quarante-sept minutes de longitude du méridien de l'île de fer: superficie: vingt-deux lieues carrées; population: quatorze mille habitants. Sur ce nombre, l'île principale, située vers le nord, en compte plus de neuf mille. Ces îles n'ont que des ruisseaux et des lacs; cependant il s'y trouve quelques bons ports. Cet archipel fut cédé, en 1809, avec la Finlande, par la Suède à la Russie. Le gouvernement russe y a depuis établi une ville et fait fortifier quelques points de l'archipel. — Le sol en est si pierreux et en même temps couvert d'une si mince couche de terre végétale, qu'en été les blés y dessèchent

très souvent. L'agriculture, la navigation, la pêche du hareng et du chien de mer, forment les principales ressources des habitants. Les îles d'Aland ne produisent guère en bois que des pins, sapins, des aunes et des noisetiers. On n'y voit presque plus d'arbres fruitiers. Un télégraphe est établi dans l'île *Siguisklar*, située vers la Suède. Au printemps, la prompte fonte des glaces; en automne, les gelées tardives dans les rades et dans les ports, à cause du courant rapide que forme le confluent du golfe de Bothnie avec le golfe de Finlande, font des îles d'Aland la principale station de la flotte côtière russe, qui s'y tient en sûreté dans des ports bien fortifiés.

**ALARIC**, roi des Visigoths, de la race des Balthes, le plus humain des conquérants qui envahirent l'empire romain. L'histoire parle de lui pour la première fois l'an 395 de Jésus-Christ, lorsque les Goths se réunirent aux armées de Théodose-le-Grand pour faire la guerre aux Huns, qui menaçaient la partie occidentale de l'empire. Cette union fit voir à Alaric la faiblesse de l'empire romain, et lui suggéra l'idée de l'attaquer. La mésintelligence qui régnait entre les deux fils et successeurs de Théodose, Arcadius et Honorius, et les deux administrateurs de l'empire, Rufin et Stilicon, facilitèrent l'exécution de son dessein; et, quoique le brave Stilicon réussît à le repousser (400-403) en gagnant contre lui les batailles d'Adda et de Vérone, Alaric n'en trouva pas moins en 404 une nouvelle occasion pour attaquer l'Italie. Il avait conclu par l'entremise de Stilicon un arrangement avec Honorius, d'après lequel il devait entrer en Epire, et de là attaquer Arcadius avec les troupes de Stilicon. Cet engagement n'ayant pas eu de suite, Alaric demanda un dédommagement, et Honorius, de l'avis de Stilicon, lui promit quatre mille livres pesant d'or. Après le paiement des quatre cent huit premières livres, Honorius enfreignit le traité. Alaric entra en Italie à la tête d'une armée, et investit Rome, qui ne se racheta du sac qui la menaçait que par le paiement de cinq mille livres d'or, trente mille livres d'argent, quatre mille tuniques de soie, trois mille pièces de drap écarlate, et trois mille livres de poivre. Des préliminaires de paix furent conclus à Ravenne entre Alaric et Honorius; mais on n'y donna pas suite. Alaric vint assiéger Rome pour la seconde fois, et la contraignit par la famine à une capitulation, en vertu de laquelle le sénat proclama le commandant de la ville (*præfectus urbi*) Attalus, empereur, à la place d'Honorius. Mais Attalus montra si peu d'aptitude et de prudence, qu'Alaric lui intima publiquement l'ordre de se démettre de sa vaine dignité. Les négociations pour la paix furent reprises avec Honorius, mais elles eurent encore si peu de succès qu'Alaric revint assiéger Rome pour la troisième fois. Les Goths pénétrèrent dans la ville (410), la pillèrent, en incendièrent une partie et dévastèrent les plus beaux monuments. La modération d'Alaric est cependant demeurée célèbre, parce qu'il ordonna d'épargner les églises et ceux qui s'y seraient réfugiés. C'est ainsi que l'ancienne reine du monde éprouva par droit de représailles ce que tant de villes, de pays et de peuples avaient souffert d'elle au temps de sa grandeur et de sa puissance. Toutes ces immenses richesses qu'elle avait conquises dans les trois parties du monde et accumulées dans ses murs pendant l'espace de mille ans devinrent en un jour la proie des barbares. Alaric quitta Rome au bout de six jours dans le dessein de conquérir la Sicile et l'Afrique. Il devasta la Campanie, l'Apulie et la Calabre; mais la mort le surprit à Consenza en 410. Il fut enterré dans le lit du fleuve Busento. Afin que ses cendres ne fussent pas découvertes par les Romains, l'on immola tous les prisonniers qui avaient été employés à détourner le cour du fleuve. Rome et l'Italie firent des réjouissances publiques à l'occasion de sa mort. La Sicile et l'Afrique se virent délivrées tout-à-coup d'un danger imminent, et le monde eut un moment de repos. Mais les barbares avaient

appris le chemin de Rome avec Alaric, en même temps que l'impuissance et la faiblesse de cette ancienne reine du monde.

**ALAVA** (Miguel-Ricardo d'), général espagnol, naquit en 1771 à Vittoria. Il entra jeune encore dans la marine, et se distingua tellement qu'il parvint en peu de temps au grade de capitaine de frégate. Peu de temps après, il passa dans l'armée de terre avec le grade correspondant. Quand Napoléon eut contraint la maison de Bourbon à abdiquer, il fut membre de l'assemblée de Bayonne, et signa la nouvelle constitution donnée par la France. Il se rendit ensuite à Vittoria pour y recevoir le roi Joseph, et ne négligea aucun effort pour triompher des obstacles que les ennemis du nouveau souverain opposaient à son gouvernement. Peu de temps avant la bataille d'Albuera (1811), il abandonna les drapeaux de Joseph, et passa à l'armée des indépendants. Wellington ne tarda pas à le distinguer, et le nomma l'un de ses aides-de-camp. Après la bataille de Vittoria, Alava s'efforça d'entrer sur-le-champ dans sa ville natale pour empêcher qu'elle ne fût pillée. Peu de temps après, il reçut, par l'influence de son protecteur, entre autres récompenses, le grade de général. Il n'en resta pas moins auprès de Wellington jusqu'à la bataille de Toulouse, et ne rentra qu'alors en Espagne. Ses services récents n'avaient cependant pu effacer sa première défection de la mémoire de Ferdinand. Le roi le fit arrêter, mais lui rendit au bout de quelques jours sa liberté, à la sollicitation de Wellington. Alava réussit même si bien à se concilier la faveur de Ferdinand, qu'il fut nommé ambassadeur d'Espagne près la cour des Pays-Bas : nomination à laquelle contribua beaucoup d'ailleurs l'influence du prince d'Orange. Pendant la guerre, Alava s'était attiré le reproche de ne pas avoir assez profité de son influence sur Wellington pour adoucir les souffrances de ceux de ses compatriotes qui appartenaient à un autre parti politique. Il avait surtout fait preuve de peu de générosité vis-à-vis du savant Zea, fait prisonnier à la bataille de Vittoria. Alava le traita avec peu d'humanité, et l'abandonna, couvert de blessures et sans ressources, à son malheureux sort. Révolté de cette conduite, Zea ne négligea rien pour se soustraire à la captivité. Il parvint à s'enfuir, et se réfugia en Amérique, sa patrie, où il ne contribua pas peu à la consolidation de la liberté de la Colombie. — Dans l'exercice de ses fonctions diplomatiques près la cour des Pays-Bas, Alava montra plus de tolérance à l'égard de ses compatriotes bannis ; et tout en exécutant rigoureusement les ordres de son souverain, qui lui prescrivaient d'invoquer les réglements de police du pays contre les réfugiés espagnols, il les secourait et les consolait en secret. Son humanité fut peut-être la cause de son rappel, arrivé en 1819. Au commencement de la nouvelle révolution (1820), il fut nommé par sa province député aux cortès. Il fut dans cette assemblée du parti des *exaltados* (exaltés), et parla violemment à diverses reprises contre les *serviles*. Fidèle à son opinion, il n'attendit point pour se décider la tournure que prendraient les évènenents ; et, dès le 7 juillet 1822, lors de la révolte des ennemis de la constitution, il se plaça dans les rangs de la milice de Madrid, et soutint les généraux Murillo et Ballesteros, qui combattaient pour la défense de la constitution. Plus tard, il accompagna la milice de Madrid à Cadix, où les cortès avaient conduit le roi. Quand l'armée française investit cette ville en septembre 1823, Alava fut député par les cortès au quartier-général du duc d'Angoulême pour y négocier. La condition demandée par les cortès de l'octroi d'une constitution représentative fut rejetée par le prince, qui déclara que tant que Ferdinand VII ne paraîtrait pas libre au quartier-général français, il ne pouvait entendre parler de négociations. Dans une mission postérieure, Alava reçut l'assurance que le duc emploierait son influence pour déterminer le roi Ferdinand à accorder à l'Espagne une constitution propre à assurer son bonheur, et que tous les partisans de la révolution

jouiraient après la reddition de la ville d'une complète sécurité, et auraient toute liberté de quitter le pays. Ces assurances, que le parti banni invoqua plus tard, n'eurent pas, il est vrai, des négociations formelles pour suite; mais la proclamation publiée au nom du roi, avant son départ pour le quartier-général français, répéta les mêmes promesses. Ferdinand n'en déclara pas moins, peu d'instants après, nuls et de toute nullité tous les actes émanés du gouvernement des cortès jusqu'au moment où il était rentré en liberté, et Alava partit avec la plupart des membres des cortès pour Gibraltar, et de là se rendit en Angleterre.

**ALB** ou **ALP** *(Alb de la Souabe)*, continuation septentrionale de la Forêt-Noire. Montagne calcaire d'environ quinze lieues de longueur sur deux à cinq de largeur, située sur la frontière sud-est du Wurtemberg, dont la partie la plus élevée et la plus stérile est appelée l'Alp escarpée. Le point le plus élevé n'atteint point trois mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Dans le village de Sirchingen, situé dans ces montagnes, on remarque une maison dont la gouttière envoie de l'eau pluviale d'un côté dans le Rhin par le Necker, et de l'autre dans le Danube. Comme cette montagne contient beaucoup de matières calcaires, on y trouve fréquemment des cavités ornées de stalactite. Il est à remarquer que la pierre calcaire est d'une qualité supérieure et se trouve en plus grande abondance selon que la carrière se trouve placée dans une région élevée. On trouve peu de métaux précieux dans les flancs de l'Alb; des sources abondantes fertilisent d'excellentes prairies situées au pied de la montagne. Le sommet de l'Alb est bien boisé; le chanvre réussit parfaitement dans les vallons élevés; le seigle et l'avoine plus difficilement. L'éducation des moutons y est très profitable, comme en général dans tous les terrains calcaires.

**ALBANI** (François). Peintre célèbre né à Bologne en 1578. Il étudia son art sous le flamand Denis Calvart, et fut bientôt compté au nombre des élèves les plus distingués de ce maître. L'amour de l'art et l'amitié le lièrent étroitement à *Domenichino*, son émule, avec lequel il travailla quelques années; on remarque même beaucoup d'analogie entre eux sous le rapport du coloris. Mais, pour l'invention et les détails de la composition, il surpasse son ami, ainsi que tous ses rivaux de l'école de Calvart. Beaucoup d'amateurs le mettent au-dessus de tous les peintres pour l'étude des formes féminines : jugement que nous ne saurions approuver sans restriction. Ses compositions les plus estimées sont : *une Vénus endormie*, *Diane au bain*, *Danaé sur sa couche*, *Galathée sur la mer*, et *Europe sur le taureau*. Il a réussi admirablement à reproduire la véritable couleur des arbres et de la verdure, la limpidité des eaux et la clarté de l'air, mais il se complaît trop souvent dans ces effets et les reproduit peut-être trop fréquemment. Il a peint peu de sujets religieux; ceux de ses tableaux dans ce genre sont remarquables par la beauté des têtes d'ange. En général, les tableaux de moindre dimension lui réussissaient parfaitement. Il avait à Rome et à Bologne une école nombreuse; les élèves de Guido, avec lesquels il concourut, trouvent son style lâche et sans force, et lui reprochent de manquer de noblesse dans la peinture des formes masculines; c'est pour cela qu'il évita les sujets qui exigeaient du feu et de l'inspiration, et qu'il fut nommé, non sans raison, l'Anacréon des peintres. Ses moyens limités s'affaiblissaient de plus en plus lorsqu'il mourut en 1660 à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après avoir survécu à sa gloire; il a laissé des écrits qui nous ont été conservés par Malvasia.

**ALBANI**, riche et célèbre famille de Rome, originaire d'Albanie, qui vint au seizième siècle s'établir en Italie pour se soustraire à l'oppression des Turcs. Elle se divisa en deux branches, dont l'une fit partie de la noblesse de Bergame, et l'autre de celle d'Urbino. Un Albani ayant été choisi pour porter à Urbain VIII la nouvelle de la conquête d'Urbino, des richesses et des honneurs fu-

rent la récompense d'un aussi heureux message, et l'origine de la splendeur de cette famille. Le palais des Albani, près des Quatre-Fontaines, à Rome, témoigne encore de l'élévation de cette maison, qui le disputait en puissance aux Barberinis. Elle devint encore plus influente après l'avènement du pape Clément XI. Nous ne dirons rien ici de ce dernier, nous bornant à ne nous occuper que de ses neveux, les cardinaux Albani. — *Annibal Albani* naquit en 1682. En sa qualité de parent du pape, il s'immisça de bonne heure dans les affaires de l'état pontifical, engagé alors dans des différends de toute nature avec les autres cours de l'Europe. Il entra dans le sacré collége en 1711. Sous le règne de Benoît XIII, mécontent de l'influence des Coscia, il se retira dans son évêché d'Urbino pour se livrer entièrement à l'étude, qui, au milieu des affaires politiques, avait été pour lui un délassement. Une bibliothèque formée par lui, un musée, un cabinet de médailles, et réunis depuis à celui du Vatican, dont il forma la partie la plus remarquable (*Descript. de R. Ven.*, Rome, 1739, 2 v. in-fol.); enfin des ouvrages de sa composition (*Mem. concernenti la Città di Urbino*, Rome, 1724, in-fol.), témoignent assez de la variété de ses connaissances. Il mourut en 1751. — *Alexandre Albani*, frère cadet du précédent, né à Urbino en 1692, entra dans les ordres, d'après la volonté expresse de Clément XI; en 1721, il fut promu à la dignité de cardinal par Innocent XIII. Comme membre du sacré collége, protecteur de la Sardaigne, et sous Benoît IV, comme coprotecteur des états impériaux, il prit un intérêt d'autant plus vif à tous les débats que la cour de Rome eut à soutenir qu'il était ami zélé des jésuites, ainsi que le témoigne le journal du père Cordara. Du reste, le cardinal Alexandre Albani trouva plus de jouissances dans les agréments d'une vie tranquille et studieuse, d'une société choisie et d'une table bien servie que dans le tumulte des affaires du monde. Il se plut surtout à former un musée, et fut aidé dans le choix des objets d'art par les conseils de Baldoni, Fantani, du père Maffei et de Winckelmann. Le dévouement de ce dernier pour le cardinal, dont les vastes connaissances se rencontrèrent avec le génie de l'archéologue, est généralement connu. Sa belle villa, près la porte Salara, à Rome, en offre encore des preuves parlantes, malgré tout ce qu'elle a souffert. Morcelli, Marini, Fea et Zoega se réunirent pour l'embellir, et sont en grande partie redevables de leur célébrité aux merveilles qu'elle renferme. Elle contient une collection de tableaux qui fait honneur au goût de l'acquéreur. On racontait encore long-temps après la mort du cardinal, et comme preuve de ses connaissances en numismatique, que, devenu aveugle, il pouvait néanmoins distinguer par le toucher les vraies médailles anciennes des fausses. Actif, infatigable, il mourut le 11 décembre 1779, sans toutefois laisser d'ouvrages de sa composition. Dionigo Strocchi a écrit sa vie. — *Jean-François Albani*, autre neveu de Clément XI, mais fils d'un autre frère, né en 1720, fut, quoique jeune encore, élevé à la dignité d'évêque d'Ostia et de Velletri; à vingt-sept ans, il était cardinal. Bien accueilli partout, à cause de sa belle figure, de son esprit et de ses connaissances, il négligea, en jeune homme, les affaires de l'église. Il dut son influence soutenue aux efforts des jésuites, qui se croyaient obligés envers sa famille depuis la bulle *Unigenitus*. Comme membre de la congrégation des affaires étrangères à l'époque de la révolution française, il se déclara vivement contre les nouveaux principes professés en France, et prit avec zèle le parti de l'Autriche: mais les Français entrèrent à Rome, et son palais fut mis au pillage. Le cardinal se réfugia d'abord dans son abbaye de la Grotta; de là il se rendit à Naples, qu'il fut encore obligé d'abandonner sur la nouvelle de l'approche des Français. Il se rendit alors à Venise, où il prit part à l'élection du pape Pie VII. Cependant le nouveau chef de l'église se rapprocha du système

français, et le cardinal mourut à Rome en septembre 1803, doyen du sacré collége. Il se montra toujours humain et juste envers les partisans du système qu'il haïssait, et qui s'étaient réfugiés à Rome. Sous d'autres rapports, il avait la faiblesse de céder aux suggestions de son intendant Mariamo, qui faisait publiquement trafic d'amnistier les voleurs de grands chemins dans le cercle privilégié de l'évêché de Velletri; de là vient qu'il s'y commettait plus de crimes sous l'administration des Français que partout ailleurs. Cette faiblesse envers Mariamo contribua, malgré l'intercession de ses amis puissants et le poids de son crédit personnel, à l'éloigner du trône pontifical dans deux conclaves où il s'était présenté. — *Joseph Albani*, neveu du précédent, né à Rome le 13 septembre 1750, fut fait cardinal le 23 février 1801. Il passa sa jeunesse, comme beaucoup de nobles Romains, dans l'oisiveté et le désœuvrement, préférant la musique à tout autre occupation. Il disait souvent, sans doute pour cacher des projets d'un ordre plus élevé, qu'il avait manqué sa vocation, et qu'il aurait dû plutôt devenir compositeur que prince de l'église. Cependant il développa des talents supérieurs lorsque la nécessité le força de s'occuper des affaires. Fidèle aux traditions de sa famille, il se réunit à l'Autriche contre la France, et ses adversaires le crurent complice de l'assassinat de Basseville. En 1796, il fut chargé, de la part du saint-siége, d'une mission à Vienne; mais des lettres écrites par lui au cardinal Cusca, ayant été interceptées et mises sous les yeux du directoire, fournirent au général en chef le prétexte de rompre l'armistice, de marcher sur Rome et de s'en emparer. Albani perdit les bénéfices considérables dont il jouissait dans la haute Italie, et fut en outre dépossédé de son magnifique palais de Rome; il alla alors habiter Vienne. Il est aujourd'hui secrétaire des brefs du pape actuel Grégoire XVI, dignité qui répond à celle de ministre-secrétaire d'état.

**ALBANIE.** Province de la Turquie, formée des anciens royaumes d'Epire et d'Illyrie, qui s'étend depuis le *Drin* jusqu'aux monts *Acrocérauniens*, le long des côtes de la mer Adratique. Le climat est beau, et le pays fertile en vin, blé, huile, coton, bois, sel minéral. Les principales montagnes sont: le Montenegro et le Chimera; les rivières les plus remarquables, le Drin, la Cojana et le Sbomi. Superficie, sept cents lieues carrées. La population, composée de Turcs, Grecs, Juifs et Arnautes, s'élève à trois cent mille âmes. Les derniers sont les plus intrépides soldats de l'armée turque. Les villes les plus considérables sont: Janina, Delwino, Scutari, Durazzo (l'ancienne Epidamnus et depuis Dyrrachium), Argiro Castron, Avlona, etc. L'Albanie se divise en plusieurs pachaliks : Janina, Ilbessan et Scutari. La Porte n'a dans ce pays qu'une autorité chancelante, qui s'accroît ou diminue selon que les beys et les gouverneurs indépendants y étendent ou non leurs possessions aux dépens des pachas du grand-seigneur. Les côtes montagneuses de l'Albanie sont aujourd'hui peu connues; mais elles l'étaient parfaitement des Vénitiens, qui s'y défendirent long-temps contre les attaques des pachas turcs. Les grecs, les catholiques et les mahométans vivent en Albanie dans un état à demi barbare, et sous différentes formes de gouvernement. La partie méridionale de l'Albanie a repris le nom d'Epire depuis le soulèvement des Grecs. Les fleuves de l'Achéron et du Cocyte, dont l'embouchure est non loin de Parga, prennent leur source dans le lac de Janina. L'Epire est un pays fertile, particulièrement le long des côtes. Dans l'antiquité, les chevaux y étaient renommés pour la rapidité de leur course, les chiens pour leur force et leur férocité, et les vaches pour leur grosseur : ces races semblent avoir disparu. Ali-Pacha régnait à Janina avant la révolution des Grecs. A cette époque, il existait encore dans le pachalik de Scutari des Souliotes et des Monténégrins libres, ainsi que d'autres communes indépendantes dans le voisinage de l'ancien territoire vénitien, qui fait actuellement

partie des possessions autrichiennes. Ces communes, protégées secrètement par la république de Venise, tant qu'elle resta libre, purent se maintenir aussi bien contre la puissance extérieure de la Turquie que contre les tracasseries intérieures des gouverneurs particuliers. Le gouvernement français de l'Illyrie observa à leur égard la même conduite politique. Les Arnautes sont appelés dans le pays *Chypetars*; ils sont braves, infatigables, mais sans bonne foi, et ne connaissent que l'argent pour mobile de leurs actions. Ceux qui ne possèdent pas de biens-fonds cherchent à se procurer les moyens d'en acquérir, soit en faisant des excursions sur les domaines voisins, soit en prenant du service au loin. Les fils de famille et les hommes d'une bravoure éprouvée lèvent facilement une compagnie, et, comme autrefois les Condottieri en Italie, vendent leur bras à ceux qui les paient bien. Ces émigrations de hordes armées, faute de moyens d'existence dans leur pays, sont une sorte d'instinct national commun aux Arnautes, quelle que soit d'ailleurs leur religion; c'est là ce qui empêche l'accroissement de la population, même dans les contrées les plus fertiles, et ce qui fait qu'il y a toujours en Albanie moins d'hommes que de femmes. Celles-ci, lorsqu'elles sont attaquées, savent défendre leurs foyers et leurs propriétés avec un courage égal à celui que montreraient des hommes. L'influence des prêtres est très grande parmi les Arnautes catholiques. — Albanie, ancien nom de l'Ecosse (*Voy.* Albion). Les fils aînés des rois d'Ecosse portaient autrefois le titre de ducs d'Albanie.

**ALBANO.** Les traditions romaines donnent à *Alba longa* le nom de mère de Rome; elles font aussi l'énumération des rois qui ont régné à Albe avant la fondation de Rome, mais on les regarde aujourd'hui comme denuées de fondement. Tullus Hostilius détruisit, dit-on, cette ville et en conduisit les habitants à Rome. Aux lieux où avait été Albe, s'éleva plus tard une petite ville entourée de superbes maisons de campagne appartenant aux grands de Rome. Tibère et Domitien se livraient à la débauche dans leurs maisons de plaisance d'Albano. D'anciens noms, célèbres dans l'univers entier, appellent encore l'attention du voyageur sur la ville actuelle. Le mont Albano surtout est remarquable; c'est là que chaque année était célébrée par les consuls, avec de grandes réjouissances, l'alliance conclue autrefois entre les Romains et les Latins contre Tarquin-le-Superbe. Le lac Albano est une des merveilles de la nature et de l'art des anciens temps. Pendant la guerre contre les Véiens (395 avant Jésus-Christ), l'eau du lac s'éleva par une crue subite, sans aucune cause visible, et malgré la chaleur de l'été, à une hauteur extraordinaire. Des devins étrusques répandirent le bruit que de l'écoulement de ces eaux dépendait le sort de Véies. Les Romains, fortifiés dans cette croyance par un oracle de Delphes, exécutèrent une admirable construction pour l'écoulement des eaux du lac. Ils apprirent des architectes étrusques, à l'occasion de ce travail, l'art de construire les canaux souterrains, dont ils profitèrent pour miner les fortifications de Véies, qui tomba enfin en leur pouvoir. Le canal du lac Albano a trois mille sept cents pas de longueur, six pieds de hauteur et trois et demi de largeur. Niebuhr, dans son *Histoire romaine*, tome 2 page 234, regarde ce travail admirable, comme un ouvrage des anciens habitants du Latium; et, si Rome ne fut pas étrangère à sa construction, il estime qu'elle appartient aux temps des rois de cette ville. Les pierres d'Albano sont aussi très célèbres. Cette pierre, qui encore aujourd'hui se trouve en abondance à Albano, est d'une couleur gris-foncé, et de deux sortes, l'une appelée *sperone*, l'autre *peperino*. Winckelmann dit (édition de Fern., tome 1, page 347), que les fondations du capitole, bâti l'an de Rome 387, ont été faites avec cette pierre, et qu'on en peut voir encore plusieurs assises: la *Cloaca massima*, ouvrage des Tarquins, le plus ancien tombeau romain d'Albano, et le canal du lac, maintenant *lago di*

*Castello*, ont également été bâtis avec cette espèce de pierre.

**ALBANY** (comtesse d'), princesse Louise-Marie-Caroline ou Héloïse, née en 1753, et cousine germaine du dernier prince régnant de Stolberg-Gedern, mort en 1804. Elle épousa en 1772 le prétendant d'Angleterre, Charles Stuart, et porta depuis le nom de comtesse d'Albany. Cet hymen fut stérile et malheureux. La princesse se vit obligée de chercher un asile dans un couvent pour se soustraire aux emportements de son mari, qui, adonné à l'ivrognerie, était presque continuellement dans un état complet d'ivresse. Après la mort de cet indigne époux, arrivée en 1788 (*voyez* Édouard), la cour de France lui fit payer une rente de 60,000 livres. Elle survécut à la maison des Stuarts qui s'éteignit en la personne de son beau-frère, le cardinal d'Yorck, mort en 1807 (*voyez* Stuart), et mourut le 29 janvier 1784, à l'âge de soixante-douze ans à Florence, où elle faisait sa résidence ordinaire. Son nom et ses malheurs passeront à la postérité dans les écrits du comte Victor Alfieri. Cet auteur célèbre la nomme *mia donna;* ce fut elle qui décida de son sort, car elle était la muse qui l'inspirait, et ce fut la seule femme qui sût fixer pour toujours son humeur inconstante et volage. Sans l'amitié de la comtesse, il n'aurait, d'après son propre aveu, rien fait de remarquable : « *senza laquale non avrei mai fatto nulla di buono.* » La description de sa première entrevue avec elle (*quella gentilissima e bella signora,* comme il l'appelle), est pleine de sentiment et de véritable poésie. Étrangère elle-même au milieu d'étrangers, la jeune et belle comtesse allemande était cependant distinguée de tous; chacun désirait sa présence et rendait hommage à son esprit et aux agréments de sa personne. Le timide et insociable Alfieri lui-même fut touché de ses charmes et soumis à ses volontés hautes et pures (*voyez* Alfieri). Ses cendres reposent avec celles d'Alfieri dans le même tombeau, à côté de ceux de Michel-Ange et de Machiavel, à Florence, dans l'église de la Croix. — La mère de la comtesse d'Albany, morte en février 1826 à Francfort-sur-le-Mein, Élisabeth-Philippine-Claudine, princesse de Stolberg, née en 1733, était le dernier rejeton de l'ancienne maison des princes de Horn des Pays-Bas. Elle épousa, en 1751, Gustave-Adolphe, prince de Stolberg-Gedern, général et commandant de la forteresse de Nieuport, tué en 1757 à la bataille de Leuthen. La seconde fille de cette princesse fut mariée en premières noces au duc de Berwick, et en secondes au prince de Castelfranco, ambassadeur d'Espagne à Vienne. Sa troisième fille, mariée au feld-maréchal comte d'Arberg, fut dame d'honneur et amie de l'impératrice Joséphine; elle a été témoin oculaire de tous les évènements qui se sont passés en France dans les derniers temps, et a partagé fidèlement le sort de son amie jusqu'à ses derniers moments. Une quatrième fille de la princesse Thérèse de Stolberg-Gedern vit à Francfort-sur-le-Mein.

**ALBATRE.** *Voyez* Gyps.

**ALBE** (Ferdinand-Alvare de Tolède, duc d'), ministre d'état et général des armées impériales, né en 1508 d'une des familles les plus distinguées d'Espagne. Il fut élevé sous les yeux de son grand-père, Frédéric de Tolède, qui lui enseigna l'art militaire et l'initia aux affaires politiques. Il fit ses premières armes, encore fort jeune, à la bataille de Pavie; sous Charles V, il commanda en Hongrie au siége de Tunis, et à l'expédition contre Alger. Il défendit Perpignan contre le dauphin, et se distingua en Navarre et en Catalogne. Son caractère prudent et circonspect, joint à son penchant pour la politique, donnèrent d'abord une idée médiocre de ses talents militaires, Charles V, à qui en Hongrie il avait conseillé de faire plutôt un pont d'or aux Turcs que de leur livrer une bataille décisive, le regardait comme incapable d'un commandement supérieur, et lui conféra cette haute dignité, plutôt comme une faveur que comme une reconnaissance de ses talents. Ce mépris offensa son orgueil na-

turel et donna à son génie un élan tel, qu'il fit des actions, dont le souvenir mérite certes d'être conservé par l'histoire. Par sa conduite prudente, il gagna à Charles-Quint, en 1547, la célèbre bataille de Mulhberg contre Jean-Frédéric, électeur de Saxe. Ce dernier fut fait prisonnier. Le duc d'Albe, qui présidait le conseil de guerre, le condamna à mort, et pria instamment l'empereur de ne point commuer la peine. — En 1555, il fut chargé d'aller combattre en Italie les Français et le pape Paul IV, ennemi irréconciliable de l'empereur. Il remporta plusieurs victoires, fit lever le siége de Milan, alla à Naples, où les ruses et les intrigues du pape avaient excité un soulèvement, et y raffermit la prépondérance espagnole. Lorsque Charles V eut remis les rênes de l'état aux mains de son fils Philippe II, le duc garda le commandement supérieur de l'armée. Il fit la conquête des états de l'église et paralysa les efforts des Français; néanmoins, Philippe le força d'accorder une paix honorable au pape, qu'il voulait humilier. — Rappelé d'Italie, il parut à la cour de France en 1559, pour épouser, au nom de son souverain, Elisabeth, fille de Henri II, qui avait été promise au prince royal don Carlos. Sur ces entrefaites, les Pays-Bas se soulevèrent, et le duc d'Albe conseilla au roi d'étouffer ces troubles par la force. Le roi lui confia une armée considérable, et l'investit d'un pouvoir illimité, avec ordre de soumettre les Pays-Bas au régime de la force et de l'inquisition. A peine le duc fut-il arrivé en Flandre (1556), qu'il organisa un tribunal sanguinaire, à la tête duquel il plaça son affidé Jean de Bargas. Tous ceux dont l'opinion parut suspecte, ou dont les richesses excitèrent la cupidité des juges, furent condamnés sans distinction. — On fit des procès aux présents, aux absents, aux vivants et aux morts, et leurs biens furent confisqués. Beaucoup de marchands et de manufacturiers émigrèrent en Angleterre. Il y en eut plus de cent mille qui abandonnèrent ainsi leur patrie. D'autres allèrent se ranger sous les drapeaux du prince d'Orange, qui était proscrit. Aigri par la défaite de son lieutenant, le duc d'Aremberg, le duc d'Albe fit périr sur l'échafaud les comtes d'Egmont et de Horn. Puis il battit le comte de Nassau dans les plaines de Gemmingen. Quelque temps après, le prince d'Orange se présenta avec une armée imposante. Le jeune Frédéric de Tolède envoya un message à son père pour en obtenir la permission de livrer bataille. Le duc, qui exigeait de ses inférieurs une soumission aveugle, lui fit répondre « qu'il lui pardonnait en faveur de son inexpérience, mais qu'il eût à se garder de le presser davantage, car il en coûterait la vie à celui qui oserait se charger d'un pareil message. » — Le prince d'Orange fut obligé de se retirer en Allemagne. Le duc d'Albe flétrit sa réputation militaire par de nouvelles cruautés : ses bourreaux versèrent plus de sang que ses soldats; le pape lui envoya une épée et un chapeau bénits, distinction qui, jusqu'alors, n'avait été accordée qu'à des princes. — Cependant, la Hollande et la Zélande résistaient encore à ses armes victorieuses. Une flotte qu'on avait expédiée d'après son ordre fut anéantie, et partout, dans ces contrées, il rencontrait un courage aussi opiniâtre qu'invincible. Ce motif, joint à la crainte qu'il avait de perdre la faveur du roi, le détermina à solliciter son rappel. Philippe lui accorda volontiers sa demande, car, voyant que les cruautés du duc d'Albe ne faisaient qu'accroître la résistance des rebelles, il résolut d'avoir recours à des moyens plus doux. En décembre 1573, le duc d'Albe fit proclamer une amnistie, remit le commandement des troupes à Louis de Requesens, et abandonna un pays où il avait, comme il s'en vantait, fait supplicier dix-huit mille personnes, allumé une guerre qui exerça ses ravages pendant soixante-huit ans, et coûté à l'Espagne huit cents millions d'écus, ses plus belles troupes, et enfin sept des plus belles provinces néerlandaises. Le duc d'Albe fut accueilli à Madrid avec distinction, mais il ne jouit pas long-temps de son ancien crédit. Un de ses fils, qui avait séduit une dame d'honneur de la

reine sur la promesse de l'épouser, ayant été arrêté, il favorisa son évasion, et le maria contre la volonté du roi à une de ses parentes. Albe fut pour cela exilé de la cour à son château d'Uzeda, où il passa deux années dans la retraite. — L'entreprise de don Antonio, prieur de Crato, qui s'était fait couronner roi de Portugal, força Philippe d'avoir recours à l'homme dans les talents et la foi duquel il avait une entière confiance. Albe conduisit une armée en Portugal, gagna deux batailles en trois semaines, chassa don Antonio, et soumit, en 1581, tout le Portugal à son souverain. Il s'empara des trésors de la capitale, et permit à ses soldats de piller, avec leur cruauté accoutumée, les faubourgs et les environs de Lisbonne. Philippe, mécontent de ces actes, voulut faire examiner la conduite de son général, qu'il soupçonnait, d'ailleurs, d'avoir détourné à son profit les richesses conquises sur les vaincus; mais une réponse hautaine de celui-ci, et la crainte qu'il ne se révoltât l'en empêchèrent. Le duc mourut le 21 janvier 1582, à l'âge de 74 ans. Albe avait la contenance superbe, le regard hautain et un corps robuste ; il dormait peu, travaillait et écrivait beaucoup. On prétend que, pendant soixante-huit ans qu'il fit la guerre contre différents ennemis, il ne se laissa jamais ni battre ni surprendre; mais son orgueil, sa dureté et sa cruauté ont flétri sa gloire, et son nom est resté synonyme de tyrannie.

**ALBE** (*Alba Longa*), ville considérable du Latium, passe pour avoir été bâtie par Ascagne, fils d'Énée, et gouvernée après sa mort par Sylvius, second fils d'Énée. Comme patrie de Remus et de Romulus, on peut dire qu'elle donna naissance à la ville de Rome. Elle tomba sous la domination des Romains après le combat des Horaces et des Curiaces. On remarque à Albe, aujourd'hui Albano, le beau lac d'Albano et le château Gandolphe. (*Voyez* Albano.)

**ALBENDORF**, célèbre lieu de pèlerinage dans le comté de Glatz, et seigneurie appartenant au comte Magnis, a mille trente-six habitants, et est visité tous les ans par un nombre considérable de pèlerins qui viennent principalement de la Bohême. On y remarque une belle église, riche en *ex voto* offerts en mémoire de guérisons obtenues par les prières des pèlerins.

**ALBÉRONI** (Jules), cardinal de l'église romaine, et premier ministre d'Espagne, né à Fiorenzuola, dans le duché de Parme, était fils d'un jardinier, et reçut une éducation conforme à sa vocation pour l'état ecclésiastique. Il commença par être sonneur de la cathédrale de Piacenza. Doué d'une rare pénétration, il devint bientôt maître de chœur, puis chapelain et favori du comte Roncovieri, évêque de Saint-Donin. Le duc de Parme l'envoya en qualité de chargé d'affaires à Madrid, où il se concilia l'affection de Philippe V. Par la ruse et l'intrigue, il s'éleva jusqu'au poste de premier ministre, et, depuis 1715, fut tout puissant en Espagne, à laquelle il s'efforça de rendre sa première splendeur. Il réforma les abus, organisa une marine, disciplina l'armée espagnole à l'instar de l'armée française, et rendit le royaume plus puissant qu'il n'avait jamais été depuis Philippe II. Il avait formé le vaste projet de rendre à l'Espagne tout le territoire qu'elle avait perdu en Italie, et commença par la Sardaigne et la Sicile. Le duc d'Orléans, régent du royaume de France, s'étant dégagé de l'alliance de l'Espagne pour s'unir à l'Angleterre ; l'orgueilleux prélat ne renonça pas à son système. Bien au contraire, il jeta le masque, attaqua l'empereur, et lui enleva la Sardaigne et la Sicile. La flotte espagnole ayant ensuite été entièrement détruite par la flotte anglaise, le cardinal résolut d'exciter une guerre générale sur terre. Il rechercha à cet effet l'alliance de Charles XII et de Pierre-le-Grand, s'efforça d'engager l'Autriche dans une guerre contre les Turcs, et d'exciter un soulèvement en Hongrie; enfin, il tenta de faire arrêter le duc d'Orléans lui-même avec le secours d'un parti puissant qu'il avait su se former à la cour de France. Son projet fut découvert. Le duc, aidé de

l'Angleterre, déclara la guerre à l'Espagne, et dévoila dans un manifeste toutes les intrigues du cardinal. Une armée française entra en Espagne, et, quoique Albéroni eût essayé, par des troubles intérieurs, d'arrêter les entreprises de la France, le roi d'Espagne n'en perdit pas moins courage, et fut contraint de signer un traité de paix, dont la principale clause était l'exil du cardinal. En conséquence, celui-ci reçut, le 20 décembre 1720, l'ordre de quitter Madrid dans les vingt-quatre heures, et d'être hors du territoire espagnol dans l'espace de cinq jours. Il demeura ainsi exposé à toute la vengeance des puissances, dont il s'était attiré la haine, et ne trouva pas un seul endroit où il pût espérer d'être en sûreté. Il n'osa même pas retourner à Rome, attendu qu'il n'avait pas moins trompé le pape Clément XI pour obtenir le chapeau de cardinal. A peine eut-il dépassé les Pyrénées, que sa voiture fut attaquée, et un de ses domestiques tué. Lui-même, pour conserver la vie, fut obligé de se déguiser et de continuer sa route à pied. Il erra long-temps sous des noms supposés, et fut arrêté sur le territoire de Gênes, à la demande du pape et du roi d'Espagne; mais les Génois lui rendirent bientôt la liberté. La mort du pape mit un terme aux persécutions dont il était l'objet, et son successeur, Innocent XIII, le réintégra dans tous les droits et prérogatives du cardinalat. Il mourut en 1752, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. — M. Beauchamp, qui a fait dans la biographie *Michaud* l'article Albéroni, dit que la fortune de ce prélat fut si rapide, qu'elle donna lieu à une foule d'anecdotes apocryphes, qu'il ne croit pas devoir réfuter par un récit plus exact. — Notre impartialité nous oblige, au contraire, à citer le récit suivant, que fait le cynique duc de Saint-Simon, dans ses Mémoires, sur les relations du cardinal avec le duc de Vendôme, relations qu'on ne saurait nier avoir été l'origine première de sa prodigieuse élévation. Nous n'en garantissons d'ailleurs pas autrement la vérité qu'en renvoyant le lecteur au livre original. Saint-Simon, après avoir tracé de M. de Vendôme un portrait peu flatteur, et tel que devait le lui dicter sa haine bien connue pour les princes bâtards, ajoute : « Sa paresse était à un point qui ne se peut concevoir... Sa saleté était extrême, il en tirait vanité; les sots le trouvaient un homme simple. Il était plein de chiens et de chiennes dans son lit qui y faisaient leurs petits à ses côtés. Lui-même ne se contraignait de rien.... Il se levait assez tard à l'armée, se mettait sur sa chaise percée, y faisait ses lettres, et y donnait ses ordres du matin. Qui avait à faire à lui, c'est-à-dire pour les officiers généraux et les gens distingués, c'était le temps de lui parler. Il avait accoutumé l'armée à cette infamie. Là, il déjeûnait à fond, et souvent avec deux ou trois familiers, rendait d'autant, soit en mangeant, soit en écoutant ou en donnant ses ordres, et toujours force spectateurs debout (il faut passer ces honteux détails pour le bien connaître). Il rendait beaucoup; quand le bassin était plein à répandre, on le tirait et on le passait sous le nez de toute la compagnie pour l'aller vider, et souvent plus d'une fois. Les jours de barbe, le même bassin dans lequel il venait de se soulager servait à lui faire la barbe. C'était une simplicité de mœurs, selon lui, digne des premiers Romains, et qui condamnait tout le faste et le superflu des autres.... Il traitait à peu près de même ce qu'il y avait de plus grand en Italie, qui avait si souvent affaire à lui. C'est ce qui fit la fortune du fameux Albéroni. Le duc de Parme eut à traiter avec M. de Vendôme; il lui envoya l'évêque de Parme, qui se trouva bien surpris d'être reçu par M. de Vendôme sur la chaise percée, et plus encore de le voir se lever au milieu de la conférence, et se torcher le... devant lui. Il en fut si indigné que, toutefois sans mot dire, il s'en retourna à Parme sans finir ce qui l'avait amené, et déclara à son maître qu'il n'y retournerait de sa vie après ce qui lui était arrivé. Albéroni était fils d'un jardinier, qui, se sentant de l'esprit, avait pris un petit collet pour, sous une

figure d'abbé, aborder où son sarrau de toile eût été sans accès. Il était bouffon; il plut à M. de Parme comme un bas valet dont on s'amuse : en s'en amusant, il lui trouva de l'esprit, et qu'il pouvait n'être pas incapable d'affaires. Il ne crut pas que la chaise percée de M. de Vendôme demandât un autre envoyé; il le chargea d'aller continuer et finir ce que l'évêque de Parme avait laissé à achever. Albéroni, qui n'avait point de morgue à garder, et qui savait très bien quel était Vendôme, résolut de lui plaire, à quelque prix que ce fût, pour venir à bout de sa commission au gré de son maître, et s'avança par là auprès de lui. Il traita donc avec M. de Vendôme sur sa chaise percée, égaya son affaire par des plaisanteries, qui firent d'autant mieux rire le général qu'il l'avait préparé par force louanges et hommages. Vendôme en usa avec lui comme il avait fait avec l'évêque; il se torcha le... devant lui. A cette vue, Albéroni s'écria : « *O culo d'angelo!* » et courut le baiser. Rien n'avança plus ses affaires que cette infâme bouffonnerie. M. de Parme, qui dans sa position avait plus d'une chose à traiter avec M. de Vendôme, voyant combien Albéroni y avait heureusement commencé, se servit toujours de lui; et lui, prit à tâche de plaire aux principaux valets, de se familiariser avec tous, de prolonger ses voyages. Il fit à M. de Vendôme, qui aimait les mets extraordinaires, des soupes au fromage et d'autres ragoûts étranges qu'il trouva excellents. Il voulut qu'Albéroni en mangeât avec lui, et, de cette sorte, il se mit si bien avec lui qu'espérant plus de fortune dans une maison de *Bohême* et de fantaisies qu'à la cour de son maître, où il se trouvait de trop bas aloi, il fit en sorte de se faire débaucher d'avec lui, et de faire accroire à M. de Vendôme que l'admiration et l'attachement qu'il avait conçus pour lui lui faisaient sacrifier tout ce qu'il pouvait espérer de fortune à Parme. Ainsi il changea de maître; et bientôt après, sans cesser son métier de bouffon, il mit le nez dans les lettres de M. de Vendôme, y réussit à son gré, et devint son principal secrétaire, et celui à qui il confiait tout ce qu'il avait de plus particulier et de plus secret. »

**ALBERT Ier**, duc d'Autriche, et plus tard empereur d'Allemagne, né en 1248, était fils de *Rodolphe de Habsbourg*, (*voyez* ce nom), qui, peu de temps avant sa mort, avait tenté de placer la couronne impériale sur la tête de son fils Albert. Mais les électeurs, las de sa tyrannie et enhardis par sa vieillesse, avaient éludé sa demande et renvoyé indéfiniment l'élection d'un roi des Romains. Après la mort de Rodolphe, Albert, qui n'avait hérité que des qualités guerrières de son père, vit ses états héréditaires d'Autriche et de Styrie se soulever contre lui. Il réprima avec énergie cette révolte, excitée par son avarice et par son excessive sévérité; mais ce succès l'enhardit dans ses prétentions. Il voulut succéder à toutes les dignités de Rodolphe, et, sans attendre la décision de la diète, il s'empara des insignes de l'empire. Cette démarche violente détermina les électeurs à lui refuser leur voix, pour nommer à sa place Adolphe de Nassau. Des troubles qui venaient d'éclater contre lui en Suisse, et une maladie qui le priva d'un œil, le décidèrent à céder. Il déposa les insignes de l'empire, et jura foi et hommage au nouvel empereur. A peine avait-il apaisé la révolte des Suisses, qu'il eut de nouveaux démêlés avec ses sujets d'Autriche et de Styrie, particulièrement avec l'évêque de Saltzbourg, qui, sur le bruit de sa mort, avait fait une incursion dans ses états. Cependant Adolphe, après un règne de six ans, s'était aliéné tous les princes de l'empire. Albert chercha à profiter de ce changement survenu dans les esprits, et, par sa douceur hypocrite, il sut si bien tromper les électeurs qu'à la diète de 1298, où Adolphe fut déposé, ils le créèrent empereur. Mais, pour que cette élection pût avoir son effet, il fallait que les armes décidassent entre les deux concurrents. Ils se rencontrèrent, à la tête de leurs armées, près de Gellheim, entre Spire et

Worms. Albert feignit une retraite pour tromper Adolphe et l'engager à le poursuivre avec sa seule cavalerie. Bientôt les deux rivaux se rencontrent. « Tu vas perdre la couronne et la vie! » crie Adolphe à son adversaire. « Le ciel en décidera! » répond celui-ci, et en même temps de sa lance il le frappe à la figure. Adolphe tomba de cheval, et fut tué par les compagnons d'Albert. Celui-ci ne vit plus alors aucun obstacle entre lui et le pouvoir suprême; mais il comprit que c'était l'occasion de se montrer généreux. Il renonça de lui-même à la couronne, qu'on lui avait déférée dans la dernière élection, et, comme il l'avait prévu, il fut élu une seconde fois. Son couronnement eut lieu à Aix-la-Chapelle au mois d'août 1298, et il tint sa première séance impériale à Nuremberg avec la plus grande solennité. Mais un nouvel orage le menaçait. Le pape Boniface VIII prétendit que les électeurs n'avaient pas le droit de disposer de l'empire, et déclara que le pape seul était le véritable empereur, le roi légitime des Romains. En conséquence, il somma Albert de comparaître devant lui pour lui demander pardon, et pour se soumettre à la pénitence qu'il lui infligerait; en même temps, il défendit aux princes allemands de le reconnaître, et les délia de leur serment de fidélité envers lui. L'archevêque de Mayence, ennemi d'Albert, dont il avait d'abord été l'ami, se ligua avec le pape. De son côté, l'empereur fit alliance avec Philippe-le-Bel, roi de France, s'assura de la neutralité de la Saxe et du Brandebourg, et, entrant tout-à-coup dans l'électorat de Mayence, força l'archevêque, non-seulement à renoncer à son alliance avec le pape, mais encore à se liguer avec lui-même pour cinq ans. Boniface, effrayé par ce prompt succès, entama avec Albert des négociations, où ce dernier montra de nouveau toute la fausseté de son caractère. Il rompit son alliance avec Philippe, convint que les empereurs d'Occident ne régnaient que par suite de la renonciation des papes en leur faveur, que le droit des électeurs dérivait du saint-siége, et promit par serment de défendre les droits de la cour de Rome contre tous ceux que le pape lui désignerait. Pour reconnaître ces concessions, Boniface excommunia Philippe-le-Bel, le déclara déchu de la couronne, et donna le royaume de France à Albert. Mais Philippe châtia le pape, tandis qu'Albert échoua dans ses diverses guerres contre la Hollande, la Zélande, la Frise, la Hongrie, la Bohême et la Thuringe. Pendant qu'il songeait à se venger d'une défaite qu'il venait d'éprouver dans cette dernière province, il reçut la nouvelle de la révolte des Suisses, et se vit contraint de diriger ses forces contre eux. C'était le 1er janvier 1308 que le soulèvement avait éclaté dans les cantons d'Unterwalden, de Schwitz et d'Uri. Albert avait prévu ce résultat de sa tyrannie, il l'avait même désiré pour avoir un prétexte de se soumettre entièrement la Suisse. Mais une nouvelle injustice de ce prince fut vengée par un crime qui mit un terme à son ambition et à sa vie. La Souabe appartenait par droit de succession à Jean, fils de Rodolphe, son frère cadet; c'était en vain que l'héritier légitime avait plusieurs fois réclamé cette province. Lorsqu'Albert partit pour la Suisse, Jean renouvela sa demande; mais l'empereur, joignant la raillerie à l'injustice, lui dit en lui présentant un bouquet de fleurs : « Voilà ce qui convient » à ton âge, laisse-moi les soins du gou» vernement. » — Jean, de concert avec son précepteur et son maître, Walther d'Eschenbach, et avec trois amis, Rodolphe de la Wart, Rodolphe de Palm et Conrad de Tegelfeld, jura la perte d'Albert. Les conjurés profitèrent du moment où l'empereur, dans une excursion à Rheinfeld, se trouvait séparé par la Reuss du reste de son escorte, et le renversèrent de cheval. Une pauvre femme, qui demandait l'aumône au bord de la route, le reçut tout sanglant dans ses bras. C'est ainsi que mourut, le 1er mai 1308, ce prince ambitieux, qui ne comptait pour rien le droit et l'équité, pour qui l'argent et les armes étaient tout, et dont le caractère distinc-

tif était la soif des conquêtes, et la haine de tout ce qui mettait des bornes légitimes à sa puissance. D'un autre côté, son amour de l'ordre était admirable, et lui faisait estimer la chasteté dans les femmes, le courage dans les soldats, la science dans le clergé ; il était tellement maître de lui-même que, malgré la violence de ses passions, il savait toujours contenir sa langue, que jamais il n'écouta la colère pour attenter aux droits des citoyens, et que la volupté n'eut aucun empire sur lui. On verra dans l'article de *Jean-le-Parricide* avec quelle cruauté Agnès, reine de Hongrie, vengea la mort de son père.

**ALBERT II**, duc d'Autriche, fils de l'empereur Albert Ier, était encore mineur lorsque son père fut assassiné. Ses frères moururent avant lui, et il ne régna que peu de temps avec son frère Othon, après la mort duquel il resta seul de sa famille. A l'âge de trente-deux ans, un poison qu'on lui avait fait prendre lui occasiona une paralysie, qui ne l'empêcha pas cependant de commander son armée en personne. Il se faisait tantôt porter dans une litière, tantôt attacher sur son cheval. Le pape Jean XXII lui offrit la couronne impériale, mais il la refusa. Il échoua dans ses entreprises contre la Suisse, et, après avoir long-temps assiégé Zurich, il ne put s'en rendre maître que par trahison. Lorsque les confédérés se virent menacés de perdre les fruits de la lutte qu'ils avaient soutenue pendant cinquante ans, les montagnards de Schwitz coururent aux armes ; devant eux flottait la bannière devenue fameuse par la victoire de Morgarten, et l'armée d'Albert fut contrainte de leur céder sur tous les points. Les cantons renouvelèrent leur confédération, et le duc d'Autriche fut forcé de retourner à Vienne, où il mourut, consumé de chagrin, le 16 août 1358, dans la soixantième année de son âge. Il se distinguait par son activité, ses connaissances, son économie, sa patience, son esprit sage et prévoyant, et l'histoire lui a donné le surnom de sage. Le premier, il chercha à introduire le droit de primogéniture dans les états héréditaires de la maison d'Autriche. Cette loi ne fut pas, il est vrai, observée après sa mort ; mais Maximilien Ier la renouvela, et depuis lors elle n'a plus été violée.

**ALBERT** (Casimir), prince royal de Saxe et de Pologne, duc de Teschen, ordinairement appelé duc de Saxe-Teschen, fils du roi de Pologne Auguste III, et oncle du roi de Saxe, né à Moitzburg, près de Dresde, le 11 juillet 1738, et mort à Vienne le 10 février 1822. Il administra les Pays-Bas autrichiens conjointement avec sa femme, la grande duchesse Marie-Christine, fille de l'empereur François Ier. En 1789, la révolte du Brabant le força d'abandonner Bruxelles. Il se rendit à Vienne ; mais retourna bientôt après dans son gouvernement, lorsque l'armée autrichienne eut apaisé les troubles. Pendant la guerre contre la France, en 1792, il commanda l'armée de siége devant Lille (du 21 septembre au 10 octobre) ; mais il fut obligé de se retirer, et quelque temps après, ayant été battu avec Beaulieu, le 6 novembre à Jemmapes, il évacua entièrement la Belgique, où Dumouriez s'était maintenu en dépit de ses efforts. Lors de l'expédition suivante, il quitta l'armée à cause de son grand âge, ne reprit plus de commandement et demeura à la cour de Vienne. Marie-Thérèse lui donna la principauté de Teschen en Silésie, lors de son mariage avec sa fille, en 1766. Il a fait ériger à sa femme, morte sans enfants, le 24 juin 1798, un superbe monument par Canova. Il faisait de ses immenses revenus l'emploi le plus louable. Le faubourg de Vienne *Maria-Hilf* lui est redevable d'un acqueduc superbe. Son palais à Vienne renfermait une fort belle collection de gravures, ainsi que beaucoup de dessins originaux de Raphaël, Michel-Ange, Guido, Vandick, et d'excellents tableaux de Fuger, Angel, Kaufmann, la madone de C. Dolci, etc., etc. Il a laissé pour héritier l'archiduc Charles, l'adversaire toujours si malheureux de Napoléon.

**ALBERT**, ou **ALBRECHT** de **BOLLS-**

TEDT, surnommé *le Grand* (*Albertus Magnus*, *Albertus Teutonicus*, *Albertus Grotus*), évêque de Ratisbonne, savant distingué, et fort supérieur au treizième siècle, époque de ténèbres et d'ignorance, où il vivait. Outre ses connaissances en théologie, il était très versé en mécanique, en physique et en histoire naturelle, ce qui le fit passer pour sorcier aux yeux de ses contemporains. Né en 1193, selon d'autres en 1205, à Laciengen, en Souabe, de la famille des comtes de Bollstedt, il étudia à Padoue, entra dans l'ordre des dominicains, devint, en 1249, recteur à l'école de Cologne, en 1254 provincial de son ordre, et obtint, en 1260, du pape Alexandre IV, l'évêché de Ratisbonne. Cependant, il retourna volontairement dans son couvent à Cologne au bout de deux années, et y cultiva les sciences jusqu'à sa mort (en 1280). Il a laissé beaucoup d'écrits, dont une grande partie fut imprimée à Lyon en 1651 (21 vol. in-fol.), et qui, bien qu'ils soient oubliés aujourd'hui, ne prouvent pas moins, si on les compare aux ouvrages de ses contemporains, qu'il mérita bien le surnom que son siècle lui avait donné. Ses ouvrages se composent principalement de commentaires sur Aristote. Nous renvoyons ceux qui veulent les connaître plus au long à l'histoire élémentaire de la philosophie de *Buhle*, et surtout à celle de *Tiedemann*. Ses partisans étaient appelés *albertistes*.

**ALBERT** (écu d'), *albertus thaler*. Monnaie frappée et mise en circulation, en 1598, par le duc Albert d'Autriche et son épouse, la princesse espagnole Isabelle, qui étaient alors gouverneurs des Pays-Bas. Il existe des subdivisions de cette monnaie par demi-quart et huitième d'écu d'Albert. Comme font aujourd'hui à l'égard des piastres les autres états de l'Europe dans leur commerce avec les Espagnols, les Pays-Bas recevaient autrefois les lingots et l'argent de l'Espagne en paiement des marchandises qu'ils y expédiaient. Ils acquittaient avec cet argent les impôts, les intérêts, les subsides et les emprunts de l'état, et entretenaient l'armée nombreuse que les Espagnols avaient en Belgique pour la défendre contre les Français et les Hollandais. La valeur numéraire de l'écu d'Albert est de un rixd. sept gros et demi, argent de convention; il contient treize loth huit grains d'argent fin, dans le rapport de huit écus deux tiers au marc brut et neuf trois quarts au marc fin. Plus tard, la Russie, la Pologne et la Turquie reçurent beaucoup d'écus d'Albert, e même actuellement les pays civilisés, tirant beaucoup de produits bruts de ces trois contrées, qu'ils sont obligés de payer en argent, se servent de cette monnaie, qui a l'avantage d'être connue depuis long-temps. C'est par cette raison que beaucoup d'autres états européens, qui avaient à y faire des envois d'argent, firent frapper des écus d'Albert, d'abord le duc de Brunswick, en 1747; ensuite l'impératrice Marie-Thérèse, avec l'effigie de la croix de Saint-André, en 1752; puis le duc de Holstein, grand-duc Pierre de Russie, en 1753; enfin, Frédéric II, en 1767, et son successeur, Frédéric-Guillaume, en 1797. La branche des ducs de Courlande, maintenant éteinte, en fit frapper aussi de 1752 à 1780, comme monnaie de pays; et tout récemment encore, en Courlande et en Livonie, le commerce ne comptait qu'en écus d'Albert de quatre-vingt-dix gros de huit fennings.

**ALBIGEOIS** (croisade contre les) de 1206 à 1229. Cette croisade, selon l'expression de M. de Chateaubriand, est un abominable épisode de notre histoire. Nulle part, que je sache, on ne l'a encore traité convenablement. Si l'on se reporte aux sources originales, l'on verra de part et d'autre beaucoup de passion; et cela ne pouvait guère être autrement : même partialité chez les compilateurs modernes. Cependant MM. de Sismondi et Schœll ont, dans leurs grandes histoires, le premier surtout, esquissé quelques parties de ce drame sanglant d'une manière qui laisse peu à désirer. Ce n'est pas ici le lieu de traiter à fond ce sujet; il suffira de pré-

senter sur cette croisade de chrétiens contre chrétiens, de Français contre Français, quelques souvenirs, quelques considérations. Ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est que cette persécution si atroce des albigeois était un phénomène nouveau dans l'église latine. Plus d'une fois l'église grecque s'était montrée persécutrice; depuis Constantin on avait vu presque tous les empereurs s'armer du glaive pour extirper ce qu'ils appelaient l'hérésie. Cependant l'Occident était encore étranger au fléau de la persécution, bien que de temps en temps il se fût élevé, en France et en Espagne, quelques hétérodoxies. Ainsi, dans le onzième siècle, Béranger, archidiacre d'Angers, qui attaquait le dogme de la transsubstantiation, et qu'avait condamné cinq conciles, échappa à toute punition, grâce à la tolérance de Grégoire VII, qui réprouva sa doctrine sans permettre qu'on persécutât sa personne. Mais, au douzième siècle, les évêques de Rome, jusqu'alors si tolérants, devinrent tout-à-coup persécuteurs. Pourquoi ce changement déplorable? La différence provient de celle qui existait entre les hérétiques du douzième siècle et ceux qui les avaient précédés. C'était seulement sur des points dogmatiques que les ariens, les nestoriens, les pélagiens, les disciples de Béranger et quelques autres sectaires, s'étaient séparés de l'autorité ecclésiastique. Les nouveaux hérétiques attaquaient non-seulement le dogme, mais l'autorité, l'existence même de l'église; ils prétendaient renverser l'institution, comme s'étant écartée de son but; enfin ils voulaient ramener la Rome des Grégoire VII et des Innocent III à la simplicité toute populaire, à la discipline toute républicaine du christianisme naissant. Voilà ce qui explique la fureur, alors sans exemple, qu'excita chez les partisans du clergé romain la secte des albigeois, vaudois, cathares, etc.; car combien de noms différents n'a-t-on pas donné à ce parti, non moins politique peut-être que religieux! —Un riche négociant de Lyon, Pierre de Vaux ou Valdo, après avoir distribué sa fortune aux pauvres, s'érigea en réformateur des mœurs, et prêcha d'abord contre l'irréligion et la débauche, contre les dissolutions du clergé et les abus de la discipline ecclésiastique. Bientôt, attaquant le dogme, Valdo, ou du moins ses successeurs, prêcha une doctrine analogue en tout point à celle de Luther et de Calvin (1). Rome d'abord ne conçut aucun sentiment de défiance contre les *paterins*, *les catharins* ou *pauvres de Lyon*; elle parut même considérer leur doctrine comme un projet de sanctification, et leurs associations comme autant d'ordres de moines qui réveillaient la ferveur publique sans songer à secouer le joug de l'église. De Lyon et des environs, l'esprit d'innovation et de mysticisme se répandit dans la Provence et le Languedoc, au commencement du treizième siècle. Allant beaucoup plus loin que les premiers vaudois, les nouveaux sectaires enseignaient que la loi du Christ avait été abolie par celle du Saint-Esprit; que le Christ né à Bethléem et crucifié était un être mauvais; que le bon Christ n'a pas été incarné, et qu'il n'est venu sur la terre qu'en esprit dans le corps de l'apôtre saint Paul. Connus d'abord sous le nom d'hérétiques de la Provence, ces religionnaires le furent plus tard sous celui d'albigeois, non parce que Alby a été leur principal siége, car ils étaient plus nombreux à Toulouse, à Carcassonne et à Narbonne; mais parce que les premiers soldats de la Croix qui les combattirent furent envoyés contre Raymond-Roger, vicomte d'Alby et de Béziers. Les idées nouvelles firent d'autant plus de progrès dans ces contrées de la langue de Provence (Provence et Languedoc), que le clergé y méritait plus la critique. Les prélatures étaient réservées aux membres des familles puissantes qui vivaient en grands seigneurs, c'est-à-dire dans le luxe et dans le désordre, tandis que les curés et prêtres

(1) On peut en voir la preuve dans le *Choix de poésies originales des troubadours*, publié tout récemment, recueil dans lequel se trouve quelques pièces de poètes vaudois, composées dès le douzième siècle.

inférieurs, pris parmi les vassaux des seigneurs, parmi leurs paysans et leurs serfs, conservaient la brutalité, l'ignorance et l'abjection de leur origine servile. D'une autre part, le Languedoc et la Provence, qui, ainsi que la Catalogne et les pays environnants, relevaient du roi d'Aragon, étaient habités par une race d'hommes industrieuse, spirituelle, adonnée au commerce et aux arts, principalement à la poésie. Les nombreuses cours des petits princes qui se partageaient ces contrées, la multiplicité des villes commerçantes, les libertés républicaines dont elles jouissaient la plupart, enfin le voisinage de l'Italie, tout avait contribué à hâter le développement de la civilisation dans ce pays, où s'étaient conservés d'ailleurs tant de vestiges de l'administration et des mœurs romaines. Le clergé provençal était demeuré étranger à ce mouvement, par les motifs que l'on vient d'énoncer. C'était un grand mal au milieu d'une population trop éclairée pour que les vices des ecclésiastiques ne les exposassent point au mépris public. On voit, dans les chroniqueurs du temps, que les expressions les plus offensantes pour les gens d'église avaient passé en proverbe : « J'aimerais mieux être prêtre que d'avoir fait une telle chose », était un dicton provençal. Cependant, chez cette nation, alors tout-à-fait distincte de la nation française, la disposition était religieuse, et cette dévotion élevée que les provençaux ne pouvaient trouver dans l'église, ils allaient la chercher auprès des sectaires. Ces derniers étaient nombreux, surtout à Toulouse, dont le nom, selon la réflexion de Pierre de Vaux-Cernay, auteur contemporain, aurait plutôt dû être *tota dolosa*. — Ce fut le pape Alexandre III, qui, s'écartant de la sage politique de Grégoire VII, autorisa, l'an 1179, la persécution contre les sectaires de la Provence. L'an 1181, son légat, Henri, abbé de Clairvaux, puis cardinal-évêque d'Albano, unissant l'épée à la crosse, prit d'assaut Lavaur, à la tête d'une nombreuse armée, et obligea Roger II, vicomte de Beziers, à abjurer les nouvelles doctrines. L'abbé de Sainte-Géneviève de Paris, que Philippe-Auguste avait envoyé en mission auprès de ce rude convertisseur, écrivait en ces termes à ce prince : « Je ne sais où je pourrai trouver le légat ; je le suis à la trace, et dans un pays que son expédition a ruiné. Je passe à travers des montagnes et des vallées, au milieu des déserts, où je ne rencontre que des villes consumées par le feu, ou des maisons entièrement démolies. » Mais rien ne put arrêter le torrent des opinions nouvelles, et, seize ans après, Innocent III fut obligé d'envoyer de nouveaux légats. Leur faste, encore plus que leur cruauté, souleva tous les esprits. Un pieux prélat espagnol, Diégo de Azebez, évêque d'Osma, qui voyageait alors en France avec Dominique Gusman, sous-prieur de sa cathédrale, trouva les légats à Montpellier, leur conseilla de renoncer à la pompe mondaine dont ils s'entouraient, et de continuer leur mission à l'exemple des apôtres, à pied, et sans porter de l'argent sur eux. Diégo et Dominique leur en donnèrent l'exemple; ils parcoururent le pays nus-pieds, disputèrent avec les sectaires, et le firent avec succès. Il semble, en lisant la Chronique de Guillaume de Puilaurens, qu'ils étaient quelquefois impatientés de ce que leurs adversaires n'étaient pas plus habiles. Un jour que l'évêque d'Osma, par des questions captieuses, était parvenu à leur faire dire que les jambes *du fils de l'homme*, qui est dans le ciel, étaient aussi longues que toute la distance qui sépare les cieux de la terre : « Que le bon Dieu vous maudisse, comme des hérétiques grossiers que vous êtes ! s'écria le prélat; je croyais que vous aviez plus de subtilité que cela. » Une autre fois, qu'il avait embarrassé ses adversaires, et qu'il les avait vaincus, suivant toutes les règles de l'absurde dialectique alors en usage dans les écoles, l'évêque d'Osma dit aux habitants : « Pourquoi ne les chassez-vous pas, pourquoi ne les exterminez-vous pas? — Nous ne le pouvons, répondirent-ils, nous avons des parents parmi eux, et nous voyons combien leur vie est hon-

nête. » Le même Guillaume de Puilaurens se scandalise de cette réponse, et ajoute cette réflexion : « C'est ainsi que l'esprit de mensonge, par la seule apparence d'une vie nette et sans tache, soustrayait ces imprudents à la vérité. » — Disons-le, les persécuteurs avaient alors pour eux l'opinion publique, sinon en Provence, du moins dans le reste de la monarchie française. Mais le fougueux Pierre de Castelnau, l'un des légats du pape, passa bientôt à des mesures d'une violence inouïe : il excita secrètement une ligue de quelques seigneurs voisins contre Raymond VI, comte de Toulouse, qui refusait de prendre l'épée pour convertir ses sujets, moins peut-être parce qu'il partageait leurs idées religieuses que par un esprit de tolérance, qui, dans ce siècle, était regardé comme la preuve d'une perversité absolue. Castelnau lança contre lui l'excommunication, et écrivit au pape pour obtenir la confirmation de cette sentence. Jusqu'alors, Innocent III avait recommandé à ses délégués de ne pas pousser trop loin la rigueur ; mais il ne démentit point l'audacieuse démarche de Castelnau, et l'on vit le pontife de Rome adresser des lettres à tous les princes de la chrétienté pour les inviter à se croiser contre l'arrière petit-fils de ce Raymond de Saint-Gilles qui avait joué un rôle si brillant dans la première croisade en Palestine. Bientôt, Pierre de Castelnau est assassiné par un gentilhomme de Beaucaire qu'il avait offensé. Le soupçon d'avoir commandé ce meurtre, qui rappelait celui de Thomas Becket de Cantorbéry, tomba sur le comte de Toulouse. Innocent III fulmina contre lui de nouveaux anathèmes, et délia ses sujets du serment de fidélité. Ce fut dans toute la France à qui se croiserait contre les Provençaux. Innocent, emporté par la haine, prodiguait à ces nouveaux soldats de l'église des indulgences infiniment plus étendues que celles que ses prédécesseurs avaient accordées aux croisés qui avaient travaillé à la délivrance de la Terre-Sainte. Ils étaient mis sous la protection du saint-siége, dispensés de payer les intérêts de leurs dettes, soustraits à tous les tribunaux ; « et la guerre qu'ils étaient invités à faire à leur porte, dit M. de Sismondi, presque sans danger et sans dépenses, devait expier tous les vices et tous les crimes d'une vie entière... Ce fut donc avec des transports de joie que les fidèles reçurent les nouveaux pardons qui leur étaient offerts, d'autant plus que, loin de regarder comme pénible ou comme dangereuse la chose qu'on leur demandait en retour, ils l'auraient faite volontiers pour le seul plaisir de l'accomplir. La guerre était leur passion, et la pitié pour les vaincus n'avait jamais troublé ce plaisir. La discipline des guerres sacrées était bien moins sévère que celle des guerres politiques ; les fruits de la victoire étaient bien plus doux : là on pouvait sans remords, comme sans obstacle de la part de ses officiers, piller tous les biens, massacrer tous les hommes, violer les femmes et les enfants... On leur offrait la récolte du champ voisin, la dépouille de la maison voisine, qu'ils pourraient transporter chez eux en nature, et des captives abandonnées à leurs désirs qui parlaient la même langue qu'eux. » Les moines de Cîteaux se distinguaient par leur zèle à prêcher cette guerre, alors *sacrée ;* ils promettaient au nom du pape, de saint Pierre et de saint Paul, rémission entière de tous les péchés commis depuis le jour de la naissance jusqu'à la mort, à tous ceux qui périraient dans cette expédition. Une congrégation nouvelle, autorisée par Innocent III, et à la tête de laquelle il mit Dominique Guzman, jetait les fondements du tribunal de l'inquisition : c'était le digne fruit de la semence jetée par Castelnau. Les nouveaux frères prêcheurs parcouraient à pied et deux à deux les villages ; ils sermonnaient les habitants, entrant en controverse avec eux ; et à la faveur de la confiance qu'inspiraient la simplicité de leurs manières, la familiarité de leur discussion, ils obtenaient des renseignements exacts sur tous ceux qui s'étaient éloignés du sein de l'église, pour les faire brûler dès que les catholiques seraient les

ptus forts. Foulques, évêque de Toulouse, qui avait suggéré au pontife les principaux règlements de cet ordre, et qui les fit cruellement exécuter dans son diocèse, était un troubadour connu jusqu'alors par la grâce de ses poésies et la liberté de ses mœurs.—Ce fut au printemps de l'an 1209, que trois cent mille croisés selon les uns, cinq cent mille selon les autres, et, selon l'abbé de Vaux-Cernay, cinquante mille seulement, allaient fondre sur le Languedoc. Le comte de Toulouse espère conjurer l'orage par une prompte soumission. Innocent III feint de s'adoucir, et accueille ses envoyés. Dans les instructions adressées à ses légats, faisant une application sacrilége des textes de l'Ecriture, il leur disait: « Nous vous conseillons, avec l'apôtre saint Paul, d'employer la ruse à l'égard de ce comte; car dans ce cas elle doit être appelée prudence. Il faut attaquer séparément ceux qui sont séparés de l'unité; laisser pour un temps le comte de Toulouse, usant avec lui d'une sage dissimulation, afin que les autres hérétiques soient plus facilement défaits, et qu'on puisse l'écraser ensuite quand il se trouvera seul. » Ici se place la scène de l'église de Saint-Gilles, où l'on vit le comte Raymond fustigé de la main du légat; et tel était l'esprit du temps, que les fidèles qui assistaient à cette cérémonie, dont le seul récit nous scandalise, n'y trouvaient rien de plus extraordinaire que nous autres modernes, quand nous voyons un roi se parjurer en cérémonie dans ce qu'on appelle le sanctuaire des lois, en jurant une charte qu'il se propose de violer à la première occasion. Mais revenons à Raymond le fustigé, et qui méritait bien de l'être, puisqu'ayant l'épée au côté il souffrait cette odieuse humiliation. Une honte sans doute encore plus poignante pour ce prince, fut l'obligation de se croiser contre ses propres sujets, contre son neveu le vaillant Raymond-Roger, vicomte d'Alby et de Béziers. On eût dit que tous les peuples de la langue de France s'étaient ébranlés pour aller dénationaliser la Provence. Bourguignons, Nivernais, Picards, Normands, marchaient à la suite d'Eudes III, duc de Bourgogne, de Henri, comte de Nevers, puis des évêques de Sens, d'Autun, de Clermont, de Lisieux, de Bayeux, etc. Le nom de tous ces chefs s'efface devant celui de Simon de Montfort, qui aujourd'hui vit encore dans la mémoire des peuples pour être exécré : compensation assez bizarre des éloges excessifs qu'il a reçus de ses contemporains d'abord, puis ensuite de la tourbe servile qui, pendant quatre ou cinq siècles, a en France écrit l'histoire. On peut, à cet égard, consulter les livres de Mézerai, de Daniel, et presque toutes les biographies, même les plus modernes. J'ai sous les yeux un ouvrage complètement oublié aujourd'hui, mais qui, au temps de la révocation de l'édit de Nantes, fut, sinon composé, du moins édité pour la circonstance: il a pour titre : *Les Vies des hommes illustres et grands capitaines françois*. L'auteur, Vulson de la Colombière, avait pris pour héros les personnages dont le cardinal de Richelieu avait fait placer les portraits dans la galerie de son palais, aujourd'hui le Palais-Royal. Le bibliothécaire du roi, Bignon, publia ces biographies avec une dédicace au chancelier Séguier. Là se trouve Simon de Montfort, rangé sur la même ligne que les Clisson, les Duguesclin, les Boucicaut, les Bayard. Que dis-je? ce n'est pas une biographie, c'est une apothéose, et le sieur Vulson n'a fait que copier les contemporains de Montfort. Montfort est tout à la fois un Hercule, un Gédéon, un Macchabée; c'est l'homme fort des livres saints, c'est le bras droit du Très-Haut. Aujourd'hui, qu'est-il dans nos idées, cet homme si long-temps préconisé: Un cadet d'illustre lignage, possesseur d'une assez mince seigneurie dans l'Ile-de-France, qui, armé d'une piété fervente, d'un cœur impitoyable, d'un esprit subtil et perfide, puis, par-dessus tout, d'une ambition calme et persévérante, sut, en se faisant le soldat du clergé, conquérir pour lui de vastes domaines, en léguer une partie à ses descendants et monter au rang des grands feudataires de la cou-

ronne? Nul ne fit la guerre avec plus de férocité : à l'incendie de Beziers, un seul fait, « il fit passer par le fer et par le feu tout ce qui s'y rencontra, pour donner de la terreur aux autres, et les obliger à se soumettre à la force, puisque la douceur n'avait fait que les irriter davantage. » (VULSON.) Dans ce massacre, il ne périt pas moins de trente-cinq à quarante mille individus, tant catholique que sectaires. Les prêtres mêmes ne furent pas épargnés. Des contemporains comptent jusqu'à soixante mille victimes. *Tuez-les tous*, avait dit de sang-froid avant l'assaut, et dans le conseil de guerre, Arnaud Amalric, légat du pape, *le Seigneur connaîtra bien ceux qui sont à lui.* Il y eut sept mille cadavres dans une seule église. En reproduisant de pareils détails, on serait tenté de préférer les siècles de parfaite indifférence en matière de religion, puisque, mal entendue, elle a pu autoriser de pareilles atrocités, et les préconiser dans tous les auteurs catholiques jusqu'au siècle dernier. Attaqué dans Carcassonne, le vicomte Raymond Roger, après avoir deux fois repoussé les croisés, ose attendre de Montfort et du légat une capitulation honorable. Il se rend dans leur camp pour négocier; le légat, pénétré de cette maxime, *que c'est manquer à la foi que de garder la foi à ceux qui n'ont point la foi*, fait arrêter le vicomte, et Montfort devient son geolier. Après l'occupation de Carcassonne, Montfort et le légat obligèrent les habitants à se rendre à discrétion, la corde au cou et les parties honteuses découvertes, scandale moins profitable aux croisés que le viol des femmes et des filles. Ils firent ensuite brûler vifs quatre-cents chevaliers ou bourgeois, et pendre cinquante autres. De semblables exécutions avaient lieu partout sur le passage des croisés. Les seigneurs français commençaient à sentir quelque honte de tant de sang versé. Mais le légat et Montfort n'en avaient point assez. « Pour faire rétrograder la civilisation, observe M. Sismondi, pour faire perdre la trace des progrès de l'esprit humain, ce ne sont pas quelques milliers de victimes qu'il suffit de sacrifier comme un exemple : il faut tuer la nation; il faut faire périr en même temps tout ce qui a participé au développement de la pensée et des connaissances, et n'épargner tout au plus que ces hommes de peine dont l'intelligence est bien peu élevée au-dessus du bétail dont ils partagent les travaux. » Le légat, qui mettait ainsi en coupe réglée la population provençale, ne se trompa point sur les moyens qui devaient conduire au but qu'il se proposait. Il offrit les états de Raymond-Roger à Eudes III, duc de Bourgogne; mais celui-ci refusa, et son noble exemple fut imité par les comtes de Nevers et de Saint-Pol, à qui le légat fit la même proposition. Montfort, après avoir aussi un moment joué l'homme désintéressé, accepta la souveraineté de tous les pays conquis par les croisés; et c'est de ce moment que date l'établissement des Français en Provence (1209). Raymond-Roger était toujours prisonnier dans la tour de Saint-Paul à Carcassonne; il mourut, et les lettres d'Innocent III, qui désapprouva ce crime, donnent à penser que Montfort avait, par quelque moyen violent, hâté la fin de ce malheureux prince. Tel est le premier acte de la croisade contre les albigeois; mais le but des persécuteurs n'était pas atteint: un seul des états où régnaient les nouvelles doctrines, l'Albigeois, avait été dévasté, dépeuplé, soumis au joug des Français; mais les idées nouvelles régnaient encore dans le Toulousain, le Querci, les pays de Foix, de Comminges, etc. Chaque année, après le départ des croisés, Montfort et les chevaliers de l'île de France et de Picardie, qu'il avait associés à sa conquête, se voyaient menacés par la haine des populations. Il fallait ou finir par regagner les tristes manoirs du nord, ou éteindre par le fer et par le feu ces populations si fières à défendre leur croyance et leur nationalité. Innocent III commença à sentir qu'il avait été trop loin; il montra de l'intérêt à Raymond VI, qui était venu à Rome implorer sa justice et sa clémence. Mais le pontife ne fut pas

assez puissant pour arrêter les passions fanatiques que lui-même avait déchaînées. Lui aussi subissait l'influence de son clergé, qui le servait avec tant de zèle, et qui ne le servait qu'à ce prix. Bien qu'il eût enfin reconnu la justice de la cause de Raymond VI, il n'osa point écouter la voix de sa conscience, et renvoya le sort de ce malheureux prince à la décision des évêques du pays, qui l'abreuvèrent d'outrages. Raymond finit par où il aurait dû commencer : aux armes il opposa les armes, et parvint, sinon à vaincre Montfort, du moins à l'inquiéter, à l'arrêter quelquefois dans ses conquêtes. Alors commence une suite de campagnes, dans lesquelles on voit ce chef des croisades se couvrir de gloire comme guerrier, mais déshonorer complètement chacun de ses succès par les plus atroces cruautés. Tantôt il faisait mutiler les vaincus de la manière la plus barbare, tantôt il faisait pendre des populations entières, tantôt il faisait précipiter dans les bûchers les hommes et les femmes par milliers. Pendant ces massacres, les prêtres et les soldats croisés chantaient le *Veni Creator*. Pour se faire une idée du caractère propre à ces exécutions religieuses, il faut en lire la description dans les récits contemporains, surtout dans la Chronique de l'abbé de Vaux-Cernay. C'est avec une sorte d'exaltation, de gaîté même, qu'il nous représente les tortures des hérétiques, et la joie extrême qu'éprouvaient les spectateurs catholiques; ces mots : *cum ingenti gaudio,* terminent chacun de ces tableaux révoltants de béate naïveté. Faut-il en conclure que Montfort ait été à tous égards un de ces monstres dont toutes les actions furent des crimes? Loin de là, on trouve dans sa vie plus d'un trait honorable : très réglé dans ses mœurs, il n'en avait pas moins dans ses manières une grâce, une courtoisie, qui dénotaient un chevalier de haut lignage. Mais faisons ici une remarque qui s'applique aussi aux compagnons de Montfort : prêts à se donner entre eux des preuves de générosité, de compassion, d'affection, les croisés regardaient les hérétiques comme étant hors de la race humaine, et ils agissaient en conséquence. Accoutumés à se confier aveuglément à la voix de leurs prêtres, à ne jamais soumettre au jugement de la raison ce qui appartenait à la foi, ils se croyaient d'autant meilleurs chrétiens, qu'ils travaillaient avec plus d'ardeur à la destruction des sectaires. S'ils éprouvaient un mouvement de pitié en assistant à leur supplice, c'était à leurs yeux une révolte de la chair dont ils allaient s'accuser au tribunal de la pénitence. Au reste, toute l'Europe partageait le zèle de Montfort et des personnes de sa famille : une armée de croisés lui fut amenée par sa femme Alix de Montmorency, par sa belle-mère et par son beau-frère, le sire Bouchard de Montmorency et de Marly. Un Léopold, duc d'Autriche; un Guillaume, comte de Juliers; un Adolphe, comte de Mons, vinrent se ranger sous la bannière de ce gentilhomme de l'Ile-de-France, dont l'autorité militaire et religieuse n'était pas moins respectée qu'avait pu l'être en Palestine celle de Godefroi de Bouillon. Plus tard, le fils de Philippe-Auguste prit part à cette croisade; et comme la terre albigeoise avait été conquise, non par les armes du roi de France, mais par le pape, on ne permit à l'héritier présomptif du royaume de paraître à l'armée qu'en simple particulier. Louis ne crut pas faire un sacrifice en se soumettant aux ordres de Montfort. Un fait encore bien remarquable de cette croisade, et qui, comme le précédent, ne s'explique que par la connaissance des mœurs de l'époque, c'est de voir ce même Montfort, que depuis six années le saint-siége préconisait comme le *chef de l'armée du Seigneur*, Montfort, pour l'amour duquel on avait excommunié, spolié le comte de Toulouse, être à son tour excommunié par le légat du pape; mais bientôt il rentra en grâce, et Honoré III, successeur d'Innocent III, lui confirma la donation du comté de Toulouse. Un tort qui appartient à l'homme et non à l'époque, c'est quand Simon de Montfort, s'écartant du but d'une guerre

religieuse, conduisit l'armée des croisés dans l'Agénois et dans d'autres contrées catholiques, dont la conquête était à sa convenance. Un tort non moins grave, une inconséquence qui eut contre elle l'opinion d'alors, quelque peu éclairée qu'elle fût, c'est quand le légat du pape, Arnaud Amalric, après s'être fait archevêque de Narbonne, déclara le duché de Narbonne acquis au premier occupant, puis se hâta d'aller dans cette ville cumuler, au grand mécontentement de Montfort, avec la mitre d'évêque, la couronne ducale. D'autres usurpations semblables, au profit des moines de Citeaux, ces zélés prêcheurs de la croisade albigeoise, prouvèrent au peuple que ces religieux avaient eu trop en vue, dans cette expédition, les biens de ce monde. Mais si l'opinion, parmi les catholiques, se sentait péniblement affectée par la cupidité de ces moines, elle ne faisait aucun reproche à l'évêque de Toulouse, Foulques, qui avait dans cette cité organisé la guerre civile entre les catholiques et les dissidents; qui ensuite, forcé de s'éloigner, se mêla avec tout son clergé dans les rangs des croisés, ne cessant d'appeler sur son troupeau les fléaux de la guerre et de la persécution. Toulouse, assiégée jusqu'à trois fois par le comte de Montfort, brava, la première fois, ses efforts; la seconde fois, elle voulut bien se donner au prince Louis, fils de Philippe-Auguste; la troisième fois, elle fut l'écueil où se brisa l'existence agitée du nouveau Gédéon. Une pierre lancée par un mangonneau, emporta la tête de cet homme, « qui, en faisant tant de mal, avait acquis tant de renommée. » (1215. VOLTAIRE.) « Le fruit de ses conquêtes, dit le biographe Vulson, tomba avec sa tête. » Le plus signalé de ses triomphes, la victoire de Muret, où périt le roi d'Aragon, avait eu principalement pour résultat de préparer au joug français toute la partie aragonaise de la Gaule, et de procurer dès lors au roi Philippe-Auguste la souveraineté de la puissante commune de Montpellier. La mort prématurée de Montfort, en brisant la main ferme qui, seule, aurait pu conserver ces acquisitions, fut encore plus avantageuse à la couronne capétienne. Il laissait un fils, Amaury de Montfort, à qui le pape adjugea les domaines accordés à Simon; mais il ne put lui transmettre ni le crédit, ni les talents de son père. Amaury soutint faiblement la guerre contre les comtes de Toulouse, Raymond VI et Raymond VII, et finit par céder ses prétentions sur le comté de Languedoc au roi de France Louis VIII. On sait quel fut le résultat de la croisade royale de ce prince contre les albigeois. Après avoir, à la tête de deux cent mille hommes, ravagé le Languedoc, et assiégé la puissante commune d'Avignon, dont il n'avait reçu aucune offense, il périt frappé de la contagion qui dévorait son armée (1226). Durant la minorité de saint Louis, la guerre entre les Français du nord et les habitants du Languedoc ne discontinua point. Humbert de Beaujeu, lieutenant du roi de France, et Gui de Montfort, frère de Simon, étaient à la tête des croisés. Gui trouva la mort dans un combat. Le vieux Raymond VI avait cessé de vivre, et ses ossements ne trouvèrent point de tombeau. On les voyait, avant la révolution de 1789, dans un coffre, *tout profanés et à moitié rongés des rats*, dans le coin obscur d'une église de Toulouse. Le jeune Raymond VII se défendit avec assez de persévérance. Mais cette guerre, qui fut marquée par un nouveau siége de Toulouse, ne présente plus la même importance. M. de Châteaubriand admire la conduite des Toulousains: « Une simple commune de France, dit-il, la petite république de Toulouse, brava, pendant vingt ans, les anathèmes des papes, les fureurs de l'inquisition, les assauts de trois rois de France. » Il ne faut pas oublier que l'implacable évêque Foulques était à ce siége. Ce fut lui qui amena la reddition de cette ville, par le conseil qu'il donna aux assiégeants d'affamer son troupeau, en détruisant méthodiquement toute la végétation, tous les produits de la terre dans un rayon de plusieurs lieues. Toutefois, le fanatisme commençait à se

lasser : d'ailleurs, les villes et les campagnes dépeuplées ne promettaient plus aux gibets et aux bûchers le même nombre de victimes. A une ardeur impatiente pour la destruction des hérétiques, avait succédé une calme indifférence, mais sans que la tolérance y gagnât : rois, nobles, prêtres, peuples, étaient d'accord pour penser que les non-catholiques devaient être mutilés par le fer et par le feu, et ce fut sans passion qu'on appliquait, soit après le combat, soit dans les nouveaux tribunaux d'inquisition, cette doctrine, passée en axiome de justice publique. Désormais, dans l'Albigeois, on fit une guerre sans éclat ni intérêt, et tout-à-fait semblable à celle qui, vers la fin du règne de Louis XIV, désola les Cévennes. Les prêtres ne pardonnaient pas aux Languedociens, et ceux-ci n'épargnaient point les prêtres; tout prisonnier était mis à mort; toute place rendue, réduite en cendres; mais tout cela se faisait sans bruit et comme une chose consacrée par l'usage. Enfin le traité de Meaux vint en 1229 mettre fin à cette odieuse continuité de massacres et de guerre civile. Le comté de Toulouse et l'Albigeois furent réunis à la couronne; quelques parties de ces états héréditaires furent laissés à Raimond VII, et le mariage de sa fille Jeanne fut stipulé avec Alphonse de Poitiers, frère du roi de France, Louis IX. Dès ce moment, le peuples de la langue de Provence cessèrent de former une nation distincte ; il n'y eut plus aussi de France aragonaise. La couronne capétienne recueillit le fruit des crimes de Montfort; elle acquit de nouvelles et vastes provinces, mais flétries, mais dévastées, mais dépeuplées. Alors, la langue picarde ou le français wallon se répandit dans les villes du Languedoc. La belle langue romaine se perdit avec les antiques libertés du pays, comme se perdit aussi sa civilisation toute romaine. Ces restes précieux d'un bel ordre social avaient pourtant trouvé grâce devant le vainqueur d'Alaric ; mais Clovis était éclairé par le christianisme pur et sans mélange de saint Remi. Avec le triste avantage d'arrondir le domaine des rois capétiens, les provinces de la langue de Provence acquirent l'inquisition, et se virent frauduleusement dépouillées de la plupart de leurs franchises municipales. Despotes assez doux, les capétiens n'en ont été que des ennemis plus dangereux pour la liberté des peuples. Enfin, ces belles contrées, qui, sous leurs princes nationaux, avaient marché en avant du reste des Gaules dans la voie de la civilisation et de l'émancipation intellectuelle, sont toujours depuis restées fort en arrière. Aujourd'hui encore, on peut y retrouver des traces flagrantes des vingt années de la croisade albigeoise. A la révolution de 1789, les fils des vieux Languedociens se réveillèrent ; ils se soulevèrent contre les descendants de familles importées chez eux par le farouche Montfort; et lorsqu'en 1815 quelques nobles de ce pays, issus de ces races étrangères, signalèrent dans nos assemblées délibérantes leur fanatisme religieux et politique, leurs adversaires ne manquèrent pas de leur rappeler ce précédent indélébile aux yeux du patriote provençal. CH. DU ROZOIR.

**ALBINI** (FRANÇOIS-JOSEPH, baron d'), homme d'état célèbre, né à Saint-Goar en 1748. Après avoir achevé ses études de droit à Pont-à-Mousson, à Dillingen et à Wurzbourg, après avoir exercé pendant deux ans auprès du conseil aulique de l'empire à Vienne, il entra dans la carrière politique comme conseiller aulique et conseiller à la régence du prince-évêque de Wurzbourg. En 1774, il fut nommé assesseur à la chambre de justice; en 1787, l'électeur de Mayence Frédéric-Charles l'éleva à la dignité de référendaire particulier d'empire, ce qui établit des rapports politiques immédiats entre lui et l'empereur Joseph II, qui l'honora de sa confiance, et le chargea, en 1789, de missions particulières auprès de divers cours de l'Allemagne. Après la mort de Joseph, l'électeur de Mayence l'appela auprès de lui à Aschaffenbourg, et l'envoya à l'assemblée électorale de Francfort. Peu de temps après l'éléva-

tion de Léopold II à l'empire, Albini fut nommé chancelier aulique et ministre de l'électorat de Mayence. Son administration eut les conséquences les plus avantageuses pour le pays ; malheureusement elle fut troublée par la guerre de 1792 et des années suivantes. Il se rendit doublement utile en cette occasion ; il se trouvait à Mayence lorsque les Français s'emparèrent de la ville le 21 août 1792, et prit part à la rédaction des divers articles de la capitulation. L'électeur le chargea d'assister aussi au congrès de Rastadt en 1797. En 1799, Albini se mit à la tête de la landsturm de Mayence. Après diverses escarmouches, dans lesquelles il obtint quelques avantages, il se retira à Selingenstadt. Il établit ensuite son quartier-général à Aschaffenbourg, d'où il se proposait de passer au service de l'Angleterre. En septembre 1801, il reçut de l'électeur un sabre richement orné, sur la poignée d'or duquel on lisait ces mots : *Frédéric-Charles à son fidèle Albini ; Affaires de la Nidda, d'Aschaffenbourg et de Neuhof.* En 1802, il assista, avec le titre de directeur de l'électorat de Mayence, à la réunion des députés de l'empire à Regensbourg. Sur ces entrefaites, le 25 juillet 1802, mourut l'électeur ; Albini fit prêter aux soldats le serment de fidélité au nouveau prince, et invita les autorités du pays à lui jurer foi et obéissance. Toutes les affaires importantes du gouvernement de l'électeur archi-chancelier (c'était le titre du nouveau souverain) continuèrent à passer entre ses mains, et le prince lui accorda toute sa confiance. Celui-ci, en entrant dans la confédération du Rhin, vit ses états considérablement augmentés, ce qui ouvrit en même temps un champ plus vaste à l'activité de son ministre. Dans les circonstances critiques qui suivirent, au milieu des efforts et des réformes qu'elles rendirent nécessaires, Albini ne démentit jamais son humanité, son caractère de bonté allemande. Les puissances alliées, lors de la conquête du grand-duché de Francfort, en octobre 1813, lui donnèrent une preuve de leur estime, en lui confiant la présidence du conseil d'administration, qu'ils chargèrent en leur nom du gouvernement de cette contrée. Albini entra ensuite au service de l'Autriche, et l'empereur le nomma ministre plénipotentiaire à la diète ; mais, avant d'y siéger, il mourut d'épuisement à Diebourg le 9 janvier 1816.

**ALBINOS.** On appelle ainsi une race d'hommes trouvée autrefois à l'isthme de Panama et à l'embouchure du Gange qu'on décrivait comme une espèce particulière, et que les naturalistes modernes ont également retrouvée dans différentes contrées de l'Europe ; par exemple, en Suisse, en Savoie, dans les glaciers de Chambéry, sur les bords du Rhin, dans le Tyrol, etc., etc. Il est reconnu aujourd'hui que ce qu'on regardait autrefois comme une espèce à part n'est que le résultat d'une maladie particulière qui peut attaquer l'homme sous tous les climats, et à laquelle les animaux même sont sujets, comme, par exemple, les souris blanches, les lapins blancs, etc. Les Albinos sont d'un blanc fade ou d'un blanc de lait, et diffèrent des véritables blancs, non-seulement par leur peau ridée, mais encore par leurs yeux rouges dépourvus de cils, ce qui les empêche de les ouvrir entièrement quand la clarté du jour est très vive. Par contre, ils voyent fort distinctement au clair de la lune ou dans l'obscurité ; aussi ne sortent-ils guère que de nuit, et Linnée, ainsi que d'autres naturalistes, les appelle-t-il *nyctalopes.* Leurs cheveux sont laineux quand ils descendent de Nègres, et un peu moins crépus quand ils descendent d'Indous, mais toujours d'un blanc fade comme leur peau. Ils sont en outre d'une très grande débilité d'esprit, d'une faiblesse physique peu commune, et n'atteignent jamais la hauteur de la taille des peuples auxquels ils appartiennent par leur naissance. Il est rare qu'ils aient la faculté d'engendrer ; quand ils la possèdent, leurs enfants héritent de leurs infirmités. Schlegel, dans une dissertation qu'il a publiée en 1824 à Meiningen sur les Albinos,

donne des notices biographiques sur quelques individus de cette espèce distingués par leurs facultés intellectuelles, et qui avaient fait de grands progrès dans l'étude des sciences. (*Voyez* Crétins).

**ALBINUS** (Bernard-Siegefroi), proprement *Weiss*, un des plus grands anatomistes, naquit à Francfort-sur-l'Oder le 24 février 1696, et mourut le 9 septembre 1770 à Leyde, où il avait professé pendant cinquante ans. Après avoir étudié sous son père Bernard, célèbre dans l'enseignement de la médecine, et sous les maîtres les plus distingués de l'école de Leyde, Rau, Bidloo et Boerhaave, il se rendit en France l'an 1718, et s'y lia avec Winslow et Senac, avec lesquels il entretint dans la suite cette correspondance si précieuse pour l'anatomie, qui était leur science favorite. Il débuta, comme lecteur, à Leyde en 1719, par un discours: *De anatomiâ comparatâ*. La faculté de médecine de cette ville lui donna sans examen le bonnet de docteur. Rau mourut quelques semaines après, et Albinus lui succéda en 1721, comme professeur d'anatomie et de chirurgie. Il fut un des premiers à suivre l'impulsion donnée alors à l'anatomie par le système de Boerhaave, qui expliquait les phénomènes de la vie animale, non plus chimiquement, mais mécaniquement, ce qui nécessitait une étude plus exacte des diverses parties du corps et de leur structure; car les plus légères différences dans la forme devaient, d'après ce système, amener aussi des différences dans les effets. Ainsi l'on fut forcé de décrire avec plus de détails et d'exactitude ce que Vesal, Fallopia et Eustachi n'avaient enseigné que sommairement. C'est dans ce sens que travailla Albinus; on lui doit les descriptions et les planches anatomiques les plus exactes, surtout pour les muscles et les os. C'est dans sa chaire d'anatomie et de chirurgie de Leyde qu'il composa les ouvrages suivants: *Index supellectilis anatomicæ Ravianæ; de Ossibus corporis humani; Historia musculorum hominis*, et d'autres écrits qui occupent une place distinguée dans l'histoire des sciences. Il publia aussi divers ouvrages de Harvey, de Vesal, de Fabricio d'Aquapendente et d'Eustachi. — Son frère, *Chrétien Bernard*, professeur à Utrecht, se distingua dans la même science. Il mourut en 1778.

**ALBION**, ou *Britannia major*; c'est ainsi que les Romains nommaient l'île qui forme aujourd'hui l'Angleterre et l'Écosse, pour la distinguer du pays qu'ils appelaient *Britannia minor* (aujourd'hui la Bretagne, province française). Sprengel, dans l'*Histoire générale de la Grande-Bretagne*, prétend que le nom d'Albion est d'origine gallique, et que c'est le même mot qu'Alban ou Albain, qui, dans la langue des Highlandais désigne aujourd'hui les Highlands d'Écosse. C'est, selon lui, le pluriel du mot Alp ou Ailp, qui signifie chaîne de rochers; et ce nom, dit-il, a été donné à la Grande-Bretagne, parce que les côtes d'Angleterre, vues du rivage opposé de la Gaule ou France, figurent une longue suite de roches escarpées. D'autres croient que le nom d'Albion doit son origine à la couleur blanche des roches de craie qui forment le rivage méridional de l'Angleterre.

**ALBOIN**, roi des Lombards, succéda à son père Audoin en 561. Il régnait en Norique et en Pannonie, pendant que Cunimond, roi des Gépides, était maître de la Dacie et de la Syrmie, et que Bajan ou Kagan, roi des Avares, achevait la conquête de la Moldavie et de la Valachie. Narsès, général de Justinien, rechercha son alliance et en fut secouru dans la guerre contre Totila. De concert avec les Avares, Alboin fit la guerre aux Gépides, et dans une grande bataille (566) il tua de sa propre main leur roi Cunimond. Cette victoire lui acquit une grande renommée. Après la mort de sa femme Clodoswinda, il se maria avec Rosamonde, fille de Cunimond, qui se trouvait parmi les prisonniers. En 568, il se mit à la tête de son peuple et de vingt mille Saxons pour entreprendre la conquête de l'Italie, où Narsès, qui, après avoir soumis cette contrée à Justinien, s'était vu maltraiter par une cour

ingrate, trouva en lui un vengeur. Alboin fit tous les ans de nouveaux progrès en Italie, où il ne trouvait d'autre résistance que celle que lui opposaient quelques-unes des villes qu'il attaquait. Pavie tomba en son pouvoir après un siége de trois ans. Il avait régné trois ans et demi en Italie, lorsqu'il fut tué à Vérone, en 574, par Helmichis, amant de sa femme Rosamonde, et par Pérédéo. Il s'était attiré la haine et la vengeance de Rosamonde, parce qu'un jour, dans l'ivresse d'un festin, il lui avait envoyé du vin dans une coupe faite avec le crâne de son père, et qu'il lui avait ordonné (c'étaient ses propres paroles) de boire avec son père. Ruccellai et Alfieri, dans leurs tragédies intitulées *Rosmunda*, et Fouqué dans son *Alboin*, ont traité poétiquement cette histoire tragique.

**ALBRECHT** (Daniel-Louis), conseiller titulaire de cabinet du roi de Prusse, naquit à Berlin en 1764. Après avoir achevé ses études scolastiques, il se consacra au droit, et se distingua bientôt par son application et ses connaissances. A son retour de l'université, pour suivre la carrière qu'il avait choisie, il entra d'abord comme référendaire au service de l'état, et, après avoir travaillé pendant quelque temps près de la chambre de justice, il soutint avec distinction les épreuves prescrites, et fut placé à Bromberg avec le titre de conseiller de la régence. Ensuite il fut nommé conseiller à la chambre de justice, puis attaché comme conseiller particulier de haute justice, et comme conseiller rapporteur au ministère de la justice. Son zèle infatigable dans les occupations de sa place, l'équité scrupuleuse et la philanthropie de son caractère, ses connaissances pratiques, ne pouvaient manquer d'être appréciés dans un état où la carrière n'est jamais fermée au talent et au mérite. Par suite des évènements qui plus que jamais faisaient une loi de mettre à la tête des affaires des hommes d'une fidélité éprouvée et d'une activité infatigable, Albrecht fut appelé, en 1808, à Kœnigsberg, où résidait alors la cour, et nommé rapporteur des affaires judiciaires dans le cabinet du roi. Deux ans après, lorsque M. de Klevitz eut reçu une autre destination, il fut élevé à la dignité de conseiller intime et titulaire de cabinet, et chargé de toutes les affaires de ce poste important, auquel il se consacra dorénavant tout entier avec la constance et le zèle le plus louable. Le roi lui accorda la décoration de l'Aigle-Rouge, et il reçut de plusieurs cours étrangères d'autres marques de distinction. Initié par ses hautes fonctions à tous les intérêts de l'état, à tous les secrets du gouvernement, il coopéra activement aux travaux du conseil d'état, dont il devint membre, ainsi qu'à ceux de diverses commissions, et prit part à plusieurs négociations importantes. Comme la nature de ses occupations habituelles établissait des rapports immédiats, et, pour ainsi dire, d'intimité entre lui et la personne du roi, il accompagna son souverain dans la plupart des voyages auxquels diverses circonstances donnèrent lieu dans ces derniers temps, particulièrement en France et en Russie, ainsi qu'au congrès de Vienne, d'Aix-la-Chapelle et de Troppau.

**ALBRECHTSBERGER** (Jean-Georges), né le 3 février 1729 à Klosterneubourg, près de Vienne, entra en 1736 comme enfant de chœur dans le chapitre de cette ville; de là il passa à l'abbaye de Mœlck, où il fut chargé de la direction d'une école. Il reçut des leçons d'accompagnement et de composition de Mann, organiste de la cour, et dans la suite il occupa lui-même la place d'organiste à Raab, et plus tard à Maria-Taferl. Ensuite il fut pendant douze ans organiste à Mœlck, jusqu'à ce qu'en 1772 il fut nommé organiste de la cour et membre de l'académie de musique de Vienne. En 1792, il devint maître de chapelle de l'église de Saint-Étienne, et en 1799 membre de l'académie de musique de Stockholm. Albrechtsberger était un des plus savants contrepointistes de ces derniers temps, et Beethoven fut un de ses disciples. Il mourut le 7 mai 1809. Sa belle musique d'église et ses concerts sont très esti-

més des connaisseurs et des amateurs, ainsi que son ouvrage intitulé : *Cours fondamental de composition*. (Leipsik, 1790.)

**ALBRET** (JEANNE D'), fille unique de Henri II et de Marguerite de Valois, sœur de François Ier, née le 7 janvier 1528, était encore au berceau quand la Navarre fut envahie par les Espagnols. Cette spoliation fut sanctionnée par le traité de Cambrai. François Ier sacrifia à de prétendues raisons d'état les droits et les intérêts de sa sœur et de sa nièce. La principauté de Béarn fut l'unique héritage de Jeanne; elle conserva le titre de reine de Navarre; ce n'était qu'une protestation contre l'usurpation espagnole, et une éventualité qui ne fut jamais réalisée. Jeanne n'avait que deux ans et quelques mois quand elle fut confiée à François Ier, son oncle, qui la fit élever au Plessis-les-Tours. Sa mère avait fait le plan de son éducation, et en dirigea l'exécution avec autant de bonheur que de sagacité. La principauté de Béarn avait conservé son antique constitution appelée *forum* c'était le gouvernement *du pays par le pays*. Une assemblée des états, un conseil permanent de douze membres, sans l'avis duquel le roi ne pouvait agir, exerçaient l'autorité suprême. C'est dans ces principes que fut élevée Jeanne. *Là où est la liberté, là est la vie*, disait-elle souvent. « Elle n'avait, dit Daubigné, de femme que le sexe; l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, et le cœur invincible aux grandes adversités. » — Jeanne d'Albret se place au premier rang des grandes illustrations de l'époque, entre Coligni et Michel L'Hospital. Elle réunissait toutes les qualités de l'homme d'état; sa vie ne fut qu'une lutte continuelle et inégale contre tous les genres d'obstacles. Fidèle à sa croyance religieuse, à ses serments, aux lois de son pays, elle ne transigea jamais avec les devoirs que lui inspiraient son culte et sa conscience. — Elle épousa, le 20 octobre 1548, à Moulins, Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, auquel elle apporta pour dot la principauté de Béarn et le titre de roi de Navarre. — Elle ne devait échapper à aucun revers, à aucune calomnie; son héroïque fermeté la rendait redoutable aux Guise, et ses jours furent souvent menacés par leurs fanatiques partisans. — Elle ne consentit qu'à regret au mariage de son fils, Henri de Béarn, qui fut depuis Henri IV, et succéda aux derniers Valois sur le trône de France. Elle ne vit que les apprêts de la fête nuptiale. Il paraît constant qu'elle fut empoisonnée avec une paire de gants qu'elle avait achetée chez le parfumeur de la cour, surnommé avec raison l'*Empoisonneur de la reine*. — Elle mourut à Paris le 9 juin 1572, agée de quarante-quatre ans. Coligni, dont elle avait partagé la gloire, les travaux et les dangers, ne lui survécut que deux mois. La mort de l'illustre amiral fut le signal du vaste massacre de la Saint-Barthélemy. Son époux, blessé au siége de Rouen, était mort à Vincennes le 17 novembre 1562. — Nous devons à mademoiselle Vauvilliers une excellente histoire de Jeanne d'Albret, publiée à Paris en 1822. — C'est un tableau intéressant et vrai des grands événements du seizième siècle.

**ALBUFÉRA**, lac poissonneux assez considérable, qui cependant se dessèche en partie, et forme une espèce de marais pendant l'été. Il est situé au nord de la ville de Valence, en Espagne, et communique avec la mer. C'est de ce lac que vient le titre de duc d'Albuféra que reçut le général français Suchet (*voy.* ce nom), pour avoir enfermé et fait prisonnier dans Valence le général espagnol Blake. La chasse des oiseaux aquatiques et la pêche des anguilles rapporte 12,000 piastres par an.

**ALBUHERA** (bataille d'). Le 15 mai 1811, le maréchal duc de Dalmatie (Soult) partit de Séville avec son armée forte de dix-huit mille hommes, et se porta sur l'Albuhera, où il se trouva en présence de l'armée ennemie, composée de deux divisions anglaises de dix mille hommes, huit mille Portugais et trois mille Espagnols, avec trois mille hommes de

cavalerie, ce qui faisait en tout vingt-quatre mille hommes. Cette armée devait être renforcée d'un corps espagnol de neuf mille hommes commandé par le général Blake. Le duc de Dalmatie résolut de combattre l'ennemi avant l'arrivée de ce général, et ordonna sur-le-champ au général Godinot, soutenu par cinq escadrons du général Briche, de faire avec sa brigade une fausse attaque sur le village d'Albuhera, tandis que lui-même se porta avec le reste de l'armée sur la droite de l'armée ennemie, commandée par le général anglais Béresford. Bientôt la droite de l'ennemi est débordée par la cavalerie du général Latour-Maubourg, manœuvrant avec audace et habileté, et faisant vainement tous ses efforts pour engager dans une affaire la cavalerie ennemie, qui se tint constamment en réserve. Mais aussitôt s'avança la division du général Girard au pas de charge : les ennemis sont culbutés, et leur position emportée, après une résistance assez opiniâtre de la part des Anglais et des Espagnols, qui furent poursuivis avec vivacité, laissant sur le champ de bataille un grand nombre de morts et de prisonniers. Dans ces entrefaites, le général Blake avait rejoint le corps d'armée de Béresford, et ces deux généraux, comptant sur la supériorité de leurs forces, firent avancer leur seconde ligne, qui déborda considérablement celle des Français. Le duc de Dalmatie, surpris de voir déployer tant de troupes, et instruit bientôt après, par un prisonnier espagnol, de l'arrivée du général Blake, jugea à propos de ne pas suivre son premier projet d'attaque, et ordonna qu'on se contentât de garder la position enlevée à l'ennemi. Cependant celui-ci avançait sur la ligne des Français, et un combat terrible s'engagea aussitôt par les charges successives qu'exécutèrent d'une manière très brillante et très habile le deuxième de hussards, le premier de lanciers de la Vistule, le quatrième et le vingtième de dragons, conduits par le général Latour-Maubourg. Trois brigades d'infanterie anglaise furent entièrement détruites. Cette attaque malheureuse contre leur première position contint les troupes ennemies, qui se retirèrent du combat : toutefois la fusillade dura encore quelques heures parmi les tirailleurs, et tomba d'elle-même vers cinq heures du soir. Les Français enlevèrent à leurs ennemis deux mille prisonniers, six pièces de canon, six drapeaux des troisième, quarante-huitième et soixante-sixième régiments anglais. Trois généraux, dont deux anglais et un espagnol, furent tués, et deux autres blessés dans le combat. Les Portugais perdirent huit cents hommes tués ou blessés, les Espagnols onze cents, et les Anglais cinq mille ; ainsi la perte général fut, de leur côté, de près de neuf mille hommes. Celle des Français n'excéda pas deux mille huit cents hommes ; mais ils eurent à regretter les généraux de brigade Werlé et Pepin. Toutes les troupes françaises firent leur devoir dans cette journée ; l'artillerie soutint sa réputation ; l'infanterie rivalisa de tout son pouvoir avec la cavalerie, qui se couvrit de gloire par les plus belles charges.

**ALBUM.** Ce mot, chez les Romains, désignait des *tablettes blanches* sur lesquelles on écrivait des renseignements officiels. On distinguait ces tablettes les unes des autres, par le nom des diverses autorités par exemple, l'*Album pontificum* était la chronique de l'État. C'est pourquoi le mot *album* sert aussi à désigner les *matricules*, ou registres sur lesquels on inscrit les noms des personnes qui font partie d'une association quelconque, d'un corps de troupes, d'une corporation ou communauté ; puis, les tables d'annonces, ou planches noires des universités, et les *Stammbuch*, proprement dits livres généalogiques, ou recueils de souvenirs. — Un *Album* est une sorte de portefeuille, très commun en Allemagne et dans le nord de l'Europe, en Suisse, en Angleterre, etc., composé de feuilles détachées, reliées souvent avec beaucoup de luxe et d'élégance, sur lesquelles les personnes dont on désire pouvoir se rappeler écrivent leurs noms, des pensées en prose ou en vers, des ro-

mances et des airs notés, peignent des portraits ou des fleurs, dessinent des paysages, des sites curieux, des monuments remarquables, ou bien placent des ouvrages en cheveux, en broderie, etc., et consacrent ainsi, d'une manière plus ou moins expressive et ingénieuse, leurs sentiments ou leurs souvenirs. — L'*album* et l'*agenda* sont deux sortes de livrets, dont la destination est très différente. — L'*album* est le *livre du passé*; c'est un *mémorial*, *dépôt de souvenirs*, qui fait passer rapidement en revue les personnes que l'on a connues, que l'on a aimées, les lieux que l'on a parcourus. — L'*agenda* est un petit livret portatif, composé de tablettes pour chaque jour, où chacun peut écrire des notes, marquer d'avance ses affaires, ses projets, les heures et les lieux de ses rendez-vous, les emplois qu'il se propose de faire de son temps. — Ces livrets conviennent beaucoup aux voyageurs pour leur commodité et leur instruction, aux personnes très occupées, et à toutes celles qui ont ou qui désirent contracter des habitudes d'ordre et de régularité. — Une méthode théorique et pratique d'emploi du temps et d'administration de la vie fait le sujet d'un ouvrage de philosophie morale, destiné spécialement aux jeunes gens, et publié sous ce titre : *Essai sur l'emploi du temps*, etc. (quatrième édition, 1829. Paris, Dondey-Dupré.). — *Voyez, ci-après*, le mot BIOMÈTRE, ou *Mémorial horaire* (instrument pour mesurer et apprécier la vie par les divers emplois des vingt-quatre heures de chaque jour), et les mots JOURNAL et MÉMORIAL.

M. A. JULLIEN, *de Paris*.

**ALBUQUERQUE** (ALPHONSE D'), vice-roi des Indes, surnommé le Grand et le Mars portugais, naquit à Lisbonne, en 1452, d'une famille issue du sang royal. Sa nation se distinguait dans ce siècle par son héroïsme et par le génie des découvertes. Elle avait découvert et soumis une grande partie de la côte occidentale de l'Afrique, et commençait aussi à étendre sa domination sur les mers et sur les peuples de l'Inde. Albuquerque, nommé vice-roi de ces nouvelles possessions, aborda, le 26 septembre 1503 avec une flotte et quelques troupes, sur la côte de Malabar, conquit Goa, dont il fit le centre de la domination portugaise et du commerce en Asie. Il soumit ensuite tout le Malabar, l'île de Ceylan, les îles de la Sonde et la presqu'île de Malaca. En 1507, il s'empara de l'île d'Ormus, à l'entrée du golfe Persique. Lorsque le roi de Perse fit réclamer le tribut que les princes de cette île avaient acquitté jusque là, Albuquerque présenta aux envoyés une balle et un sabre, et leur dit : « Voilà en quelle monnaie le Portugal paie son tribut. » Il fit respecter le nom portugais par tous les peuples et par tous les princes de l'Inde; et plusieurs, en particulier les rois de Siam et de Pegou, recherchèrent son alliance et sa protection. Toutes ses entreprises avaient quelque chose de grand et d'extraordinaire. Il maintenait une sévère discipline dans son armée; il était actif, prévoyant, sage, humain, équitable, estimé et craint de ses voisins, aimé de ses sujets. Ses vertus firent une telle impression sur les Indiens, que long-temps encore après sa mort ils se rendaient en pélerinage à son tombeau pour lui demander son assistance contre les vexations de ses successeurs. Malgré la grandeur de ses services, il ne put échapper à l'envie des courtisans, et à la défiance du roi Emmanuel, qui envoya Lopez Soarez, ennemi personnel d'Albuquerque, pour lui succéder dans le poste de vice-roi. Il supporta cette ingratitude avec un profond chagrin, écrivit une courte lettre au roi pour lui recommander son fils unique, et mourut quelques jours après à Goa l'an 1515. Emmanuel honora sa mémoire par un long repentir et éleva le fils d'Albuquerque aux premières dignités de l'état.

**ALBY**, ville de France, chef lieu du département du Tarn, à cent soixante-neuf lieues nord de Paris, siége d'un archevêché, est bâtie sur une éminence au pied de laquelle coule le Tarn, et renferme douze mille habitants. Elle pos-

sède un tribunal de première instance et de commerce, une bourse, un conseil de prud'hommes, des fabriques de toiles, de molletons, de couvertures de laine, etc.; des filatures de coton et des papeteries. Son commerce consiste principalement en grains, vins, chapellerie, orfévrerie, fruits secs et safran. Quoique fort mal bâti, Alby possède quelques monuments remarquables. Sa cathédrale surtout, ornée intérieurement de vieilles peintures à fresque, est un chef-d'œuvre d'élégance et de hardiesse, et l'on rencontre, au bout de la promenade appelée la Lice, une belle terrasse d'où la vue plonge sur une plaine magnifique. — Le nom latin de cette ville, *Albiga*, prouve qu'elle était la principale cité des *Albigi*, comme elle fut depuis la capitale du pays des Albigeois, province qui, dès le douzième siècle, fut ravagée par Simon de Montfort, et qui eut encore à souffrir, sous le règne de Louis XIV, de nouvelles persécutions. Alby est la patrie du cardinal de Bernis, de l'infortuné Lapeyrouse et du général de cavalerie d'Hautpoul.

**ALBUS**, ou *weispfennig* (blanc), petite monnaie d'argent qui a cours dans l'Allemagne occidentale depuis l'empereur Charles IV; elle valait alors huit pfennigs (plus de deux gros). L'albus simple qui, aujourd'hui encore a cours dans la Hesse-Électorale, vaut neuf bons pfennigs. Il y a dans le même pays des albus doubles.

**ALCADE**, (des mots arabes *al cadi*), nom du magistrat qui, dans les villes d'Espagne, est chargé de l'administration de la justice et de la police.

**ALCALI**, (mot arabe qui signifie soude.) On appelle de ce nom les oxides des métaux magnesium, strontium, calcium, baryum, lithium, sodium et potassium; les alcalis dissous dans l'eau verdissent le sirop de violettes, et ramènent au bleu la teinture du tournesol; rougis par les acides, ils ont une grande tendance à s'unir avec les derniers, dont ils font disparaître les caractères en tout ou en partie.

**ALCALIMÈTRE.** Instrument au moyen duquel on reconnaît la quantité d'alcali que contiennent la soude et la potasse de commerce, par la quantité d'acide sulfurique concentré d'une force convenable, qui exige pour son absorption un poids déterminé de la substance alcaline.

**ALCALISER**, développer les qualités alcalines d'une substance.

**ALCALITÉ**, propriété des substances alcalines. L'alcalité d'un alcali est d'autant plus forte, que la quantité d'acide qu'elle doit neutraliser est plus grande.

**ALCANTARA**, ancienne ville bâtie par les Maures et forteresse frontière de l'Estramadure, province espagnole. Elle est située sur le Tage, sur lequel est jeté un très beau pont construit par les Romains. Sa population est de trois mille habitants. L'un des trois ordres religieux de la chevalerie espagnole, celui qui tire son origine des frères de saint Julien del Perero (du poirier) au douzième siècle, et qui combattit vaillamment contre les Maures, obtint, vers l'an 1207 de l'ordre de Calatrava, la ville d'Alcantara, dont il prit le nom, et fut réuni à la couronne d'Espagne, lorsqu'en 1494 le grand-maître, don Juan de Zuniga, l'eût remis à Ferdinand-le-Catholique à titre d'administrateur. Depuis l'an 1540, les chevaliers peuvent se marier. L'ordre avait de très riches dotations. Sa décoration est une croix de lis or et vert; ses armes sont un poirier avec deux fasces.

**ALCARAZAS.** C'est le nom que les Espagnols donnent à des vases propres à rafraîchir l'eau. Ces vases sont poreux, et laissent suinter l'eau qu'ils contiennent; on leur donne cette qualité en mêlant beaucoup de sable à la terre dont ils sont faits, ou en les faisant cuire légèrement. Voici comment s'expliquent les propriétés des alcarazas: il est démontré par l'expérience qu'un liquide quelconque, l'eau, par exemple, qui passe de l'état liquide à l'état de vapeur, ne se transforme ainsi qu'en enlevant aux corps ambiants une partie de la chaleur qu'ils contiennent; voilà pourquoi on éprouve un certain frisson au sortir du bain, quoi-

que la température de l'air ne soit pas froide ; voilà aussi pourquoi un pavé légèrement arrosé produit de la fraîcheur : la couche d'eau qui le couvre passe rapidement à l'état de vapeur, en enlevant une partie de la chaleur que contenait le pavé. Quand on fait usage des alcarazas, on les remplit d'eau et on les expose à l'ombre dans un courant d'air ; l'eau qui suinte à l'extérieur du vase passe à l'état de vapeur aux dépens d'une partie de la chaleur de l'eau contenue dans l'alcarazas, et comme celui-ci continue à suer à mesure que l'évaporation s'opère, le refroidissement de l'eau va en augmentant. On peut suppléer aux alcarazas en enveloppant un vase quelconque contenant de l'eau de linges qu'on aura soin d'entretenir humides. Si on les humectait avec de l'éther, le refroidissement pourrait aller jusqu'à faire geler l'eau, surtout si le vase était petit. (*Voyez* CALORIQUE.)

**ALCATHOÉES,** fête des Mégariens en l'honneur d'Alcathoüs, fils de Pélops. Il avait délivré leur pays d'un lion furieux, et il épousa la fille de leur roi Mégareus, auquel il succéda. On lui éleva à Mégare un héroon ou monument.

**ALCÉE,** l'un des plus grands poètes lyriques de la Grèce, né à Mitylène, dans l'île de Lesbos, y florissait vers la fin du septième et vers le commencement du sixième siècle avant J.-C. Un peu plus âgé que Sapho, il rendit hommage aux charmes de son illustre concitoyenne, mais il paraît que ce fut sans résultat. D'une âme ardente, il maria le laurier des combats au lierre de la poésie : c'est à tort que dans les temps postérieurs on lui reprocha comme une lâcheté l'accident qui lui fit perdre son bouclier dans une guerre des Mityléniens contre les Athéniens. Les divisions et les orages qui agitèrent sa patrie, lors de l'expulsion des tyrans, l'entraînèrent aussi dans la guerre civile. Il combattit pour la liberté avec la lyre et avec l'épée : d'abord du parti de Pittacus, il se rangea ensuite parmi ses adversaires, lorsqu'après la chute des petits tyrans, ce sage saisit lui-même les rênes de la toute-puissance, pour faire succéder aux dissensions l'union et le repos. Les circonstances l'ayant obligé à quitter Mitylène, il erra long-temps sur la terre étrangère, et lorsqu'à la tête des exilés il voulut rentrer à main armée dans sa ville natale, il tomba au pouvoir de Pittacus, qui lui pardonna généreusement et lui rendit la liberté.—Les chants d'Alcée ressemblèrent à sa vie. Lors même qu'il célébrait les plaisirs de l'amour et du vin, sa poésie était animée d'un mâle enthousiasme pour l'équité et la liberté. Mais l'élévation de son génie brillait dans tout son éclat lorsqu'il chantait la valeur, qu'il châtiait les tyrans, ou qu'il décrivait le bonheur de la liberté, les opprobres et les fatigues de l'exil. Sa muse se pliait à toutes les formes et à tous les sujets de la poésie lyrique, et l'antiquité cite parmi ses œuvres des hymnes, des odes et des chansons. Il ne nous est resté de lui que quelques fragments, et dans quelques odes d'Horace nous retrouvons un léger écho de sa poésie. Il écrivit dans le dialecte éolien, et est l'inventeur du mètre qui, de son nom, fut appelé alcaïque, et qui, parmi les mètres lyriques, est un des plus beaux et des plus harmonieux. Horace l'a adopté dans un grand nombre de ses odes ; il a aussi été employé par plusieurs poètes allemands, en particulier par Klopstock dans son *Ode au rédempteur* et dans celle *à Fanny*. Jani a recueilli ses fragments. On en trouve aussi dans les *Analecta* de Brunk et dans l'*Anthologie* de Jacobs.

**ALCESTE,** fille de Pélias et épouse d'Admète, roi de Thessalie. L'oracle avait déclaré que son époux malade ne pourrait prolonger sa vie que si quelqu'un s'offrait volontairement à la mort pour lui. Alceste fit secrètement aux dieux le sacrifice de sa vie ; elle tomba malade, et Admète fut guéri. Après sa mort, Hercule vint rendre visite à Admète, à qui il était uni par les liens de l'hospitalité, et promit à son ami de lui ramener des enfers son épouse chérie. Il tint parole, et força le dieu des morts à rendre Alceste à son époux. Ce dévouement d'Alceste, et son retour à la vie, font

le sujet d'une des tragédies d'Euripide.

**ALCHIMIE.** L'art de transformer, à l'aide d'épurations chimiques pleines de mystères, des métaux communs ou moins précieux en d'autres plus précieux. Il est probable que chez les peuples les plus anciens, lorsqu'on essaya de fondre des métaux, on fut frappé des phénomènes qui accompagnent cette opération, et qu'en remarquant que le mélange de divers métaux produit des masses d'une tout autre couleur, que le cuivre, par exemple, avec le zinc forme un alliage qui imite l'or, on s'imagina qu'on pourrait transformer un métal en un autre. Le luxe introduisit de bonne heure chez les peuples la passion de l'or et de l'argent, et le désir de pouvoir tirer ces métaux plus rares des autres métaux moins précieux et beaucoup plus communs. L'amour de l'existence fit naître en même temps l'espoir de découvrir un remède général contre toutes les maladies, un moyen de soulager les infirmités de la vieillesse, de rajeunir, et de prolonger la vie. L'accomplissement de ces diverses espérances devint le but sublime des efforts de quelques savants, qui propageaient leur doctrine dans des images et dans des comparaisoas pleines de mystères. Pour la transformation des métaux, ils croyaient avoir besoin d'un moyen qui, contenant en lui le principe de toute matière, eût la vertu de décomposer un corps en ses diverses parties. Ce moyen général d'analyse, ou *menstruum universale,* qui devait avoir en même temps la vertu de purger le corps de tout principe de maladie et de renouveler la vie, fut appelé la pierre philosophale, *lapis philosophorum*, et ceux qui passaient pour la posséder étaient nommés *adeptes*. Moins était claire l'idée que les alchimistes eux-mêmes se faisaient des phénomènes qui accompagnaient leurs expériences, plus ils cherchaient à envelopper leurs leçons de figures et de comparaisons. Dans la suite, un autre motif encore, l'intention de dérober leurs secrets aux profanes, détermina les alchimistes à employer ce genre de langage. Parmi les héros des premiers temps de l'Égypte, on compte Hermès, fils d'Anubis, auquel on attribue un grand nombre d'ouvrages de chimie, de magie et d'alchimie, mais qui sont d'une date postérieure. (*Voyez* HERMÈS TRISMÉGISTE.) De là vient que la chimie et l'alchimie furent aussi nommées la science hermétique. Il est incontestable que les anciens Égyptiens avaient des connaissances particulières en chimie et en métallurgie, mais il est douteux qu'on doive chercher chez eux l'origine de l'alchimie. Parmi les Grecs, un certain nombre de savants avaient étudié les livres de l'Égypte et étaient initiés à leurs connaissances chimiques. Dans la suite, le goût de la magie, des rêveries théosophiques (*voyez* MAGIE et THÉOSOPHIE), et surtout de l'alchimie, se répandit aussi chez les Romains. Grâce à la tyrannie des empereurs qui persécutaient les vrais savants, la superstition et la fausse philosophie firent de grands progrès. Le luxe des Romains excitait plus que jamais la soif de l'or, et ils se passionnaient pour la science qui promettait de leur en fournir immédiatement et par monceaux. Déjà Caligula avait essayé de faire de l'or avec de l'orpin. Dioclétien, au contraire, ordonna de brûler tous les livres égyptiens qui traitaient de la chimie de l'or et de l'argent. A cette époque, on fit beaucoup d'ouvrages sur l'alchimie, que l'on attribua faussement à des hommes célèbres de l'antiquité. Par exemple, on publia sous le nom de Démocrite et surtout d'Hermès un grand nombre d'écrits qui avaient pour auteurs des moines d'Égypte et d'Alexandrie, ou des anachorètes théosophistes, et qui, sous des allégories, sous des figures mystiques et symboliques, montraient le chemin qui devait conduire à la découverte de la pierre philosophale. Plus tard, les Arabes aussi s'occupèrent de chimie et d'alchimie. C'est au huitième siècle que vécut leur premier chimiste, nommé ordinairement Geber: dans son ouvrage sur l'alchimie, on trouve déjà, entre autres préceptes, ceux qui concernent les préparations du vif-argent. Au moyen

âge, les moines s'occupèrent de l'alchimie, qui cependant, plus tard, fut proscrite par les papes. Néanmoins, même parmi ces derniers, il s'en trouva un, Jean XXII, qui eut du goût pour l'alchimie. Au treizième ou au quatorzième siècle, vivait Raimond Lulle ou Lollius, l'un des alchimistes les plus célèbres. Entre autres contes qu'on a faits à son sujet, on prétendait que, pendant son séjour à Londres, il avait transformé en or, pour le roi Édouard Ier, cinquante mille livres de vif-argent, et que cet or servit à frapper les premiers rosenobles. L'alchimie fut interdite à Venise en 1488. Paracelse (1525) est compté aussi parmi les alchimistes fameux, et, plus tard, Roger Bacon, Basilius Valentinus, et beaucoup d'autres. Cependant, comme la chimie et la philosophie, devenues plus claires, commençaient à répandre leurs principes, et présentaient la solution de plusieurs des phénomènes qui accompagnaient les opérations chimiques, la fureur des rêveries alchimiques tomba peu à peu. Mais beaucoup de savants s'en occupaient encore en secret, et même de grands personnages, comme, par exemple, le duc François-Charles de Lauenbourg (1659), qui avait auprès de lui J. Kunkel de Lœwenstern. — Toutefois, la chimie et même la médecine doivent beaucoup à l'alchimie. Les premières manipulations chimiques ont été faites par les alchimistes avec un soin admirable. C'est encore à leurs travaux et à leur patience que nous sommes redevables de plusieurs découvertes utiles, par exemple, celle de diverses préparations du mercure, du kermès minéral, de la porcelaine, etc. Pour ce qui est de la possibilité de la transformation des métaux, on ne peut pas porter à ce sujet un jugement bien arrêté. Il est vrai que la chimie moderne a prononcé, et qu'en plaçant les métaux parmi les éléments simples, elle a nié la possibilité de transformer en or un autre métal moins précieux, puisqu'un élément ne peut pas se changer en un autre élément. D'ailleurs, la plupart des récits où il est question de la transformation d'un autre métal en or peuvent bien avoir pour base ou la fraude ou l'erreur, bien que plusieurs soient entourés de circonstances, et appuyés de témoignages qui les rendent vraisemblables. Cependant, comme le génie de l'homme ne s'arrête jamais dans ses recherches; que la chimie elle-même présente chaque jour de nouvelles découvertes plus extraordinaires; comme les métaux ne sont plus aux yeux de tous les chimistes que des corps simples, et que plusieurs les regardent comme des corps composés; comme, à l'aide de la pile galvanique, on a été jusqu'à changer le kali en une substance métalloïde, on est forcé d'admettre la possibilité de produire des métaux avec d'autres substances qui en contiennent les principes, et de transformer un métal en un autre métal.—On ne peut pas non plus prendre tous les alchimistes pour des trompeurs. Beaucoup d'entre eux étaient convaincus qu'ils pourraient atteindre leur but, et travaillaient avec une patience admirable, dans toute la franchise et dans toute la pureté de leur âme. (Cette pureté de l'âme est vivement recommandée par les vrais alchimistes, comme une condition essentielle pour le succès de ces sortes de travaux.) D'un autre côté, des théosophistes, des rêveurs de toute espèce, de prétendus magiciens, des ignorants, que la soif de l'or poussait à l'alchimie, sans qu'ils eussent en chimie les connaissances nécessaires, défigurèrent par le mélange de leurs pratiques superstitieuses les expériences chimiques. Beaucoup de charlatans déguisaient leur cupidité sous le manteau de l'alchimie, et escroquaient aux esprits faibles de l'argent et du bien. Plusieurs personnes, même de notre temps, n'ayant pas en chimie de connaissances bien approfondies, se sont laissé séduire par d'anciens ouvrages d'alchimie, se sont engagées dans des travaux de longue durée, ont dépensé des sommes considérables, négligé les affaires de leur état, et se sont ruinées complètement. Jusqu'à présent, la chimie n'est pas encore parvenue à reconnaître, d'après des principes sûrs, les

éléments qui constituent les métaux, les lois d'après lesquelles la nature les produit, leur formation, leur maturation, et, par conséquent, elle ne peut encore ni seconder ni imiter les opérations de la nature. Les divers travaux des alchimistes et la recherche de la pierre philosophale ne sont donc jusqu'à présent que des tâtonnements incertains, confinés par l'ignorance, l'erreur et le charlatanisme, dans un labyrinthe inextricable. (*Voy.* l'*Examen historico-critique de l'alchimie,* par Wiegleb, Weimar, 1777.)

**ALCIBIADE.** Ce Grec célèbre, fils de Clinias et de Dinomaque, naquit à Athènes dans la 82ᵉ olympiade (vers l'an 450 avant Jésus-Christ). Il perdit son père à la bataille de Chéronée, et fut ensuite élevé dans la maison de Périclès, son grand-père maternel. Celui-ci était trop occupé des affaires de l'état pour pouvoir donner à l'éducation de son petit-fils tous les soins qu'aurait exigés la vivacité de son caractère. Alcibiade annonça dès son enfance ce qu'il serait dans la suite. Un jour il jouait aux dés dans la rue avec quelques compagnons de son âge ; un chariot survient; il prie le conducteur d'arrêter, et, sur le refus de celui-ci, il se jette devant la roue, et s'écrie : « Avance maintenant, si tu l'oses! » Il s'essaya avec succès dans tous les genres d'étude et dans tous les exercices gymnastiques. Sa beauté, sa noblesse, le rang de Périclès, son tuteur, lui attirèrent une foule d'amis et d'admirateurs, et donnèrent naissance en même temps à des bruits peu avantageux pour ses mœurs. Socrate lui avait accordé son amitié, et espérait par ce moyen le diriger vers le bien. En effet, il obtint une grande influence sur lui, et, au milieu de sa vie dissipée, il revenait toujours vers le philosophe. Il fit ses premières armes dans l'expédition entreprise contre Potidée, et il y fut blessé ; Socrate, qui combattait à ses côtés, le défendit et l'emmena. A la bataille de Délium, il se distingua dans les rangs de la cavalerie, qui combattit victorieusement ; mais, après la défaite de l'infanterie, il fut obligé de fuir avec le reste de l'armée. Dans sa fuite, il rencontra Socrate, qui se retirait à pied, l'accompagna et veilla à sa sûreté. Tant que vécut le démagogue Cléon, Alcibiade ne se fit connaître que par son luxe et sa prodigalité, sans prendre aucune part aux affaires de l'état. Après la mort de Cléon (422 ans avant J.-C.), Nicias réussit à faire conclure une paix de cinquante ans entre les Athéniens et les Lacédémoniens. Alcibiade, jaloux de l'influence de Nicias, et piqué en même temps de ce que les Lacédémoniens, auxquels il était uni par les liens de l'hospitalité, ne se fussent pas adressés à lui, profita de quelques mésintelligences survenues entre les deux nations pour amener la rupture de la paix. Les Lacédémoniens avaient envoyé des députés à Athènes; Alcibiade les reçut avec beaucoup de démonstrations de bienveillance, et leur conseilla de cacher leurs pouvoirs, afin que les Athéniens ne pussent pas leur dicter des lois. Ils se laissèrent persuader, et, lorsqu'ils furent mandés dans l'assemblée du peuple, ils déclarèrent qu'ils n'avaient pas de pouvoirs. Aussitôt Alcibiade se leva contre eux, leur reprocha leur mauvaise foi, et détermina les Athéniens à une alliance avec les Achéens. Ce fut là l'occasion de la rupture avec Lacédémone. Alcibiade commanda à diverses reprises les flottes athéniennes qui ravageaient le Péloponèse ; mais même alors il ne renonça ni au luxe, ni à la volupté. A son retour, il se livra plus que jamais à toutes sortes d'excès. Un jour qu'il sortait d'une orgie nocturne, en société de quelques amis, il fit le pari de donner un soufflet au riche Hipponichus, et il le lui donna en effet. Cet outrage fit beaucoup de bruit dans la ville; mais Alcibiade se rendit chez l'offensé, et, après avoir dépouillé son vêtement, il l'invita à se venger lui-même à coups de verges. Ce repentir public apaisa Hipponichus; il lui pardonna, et dans la suite il lui donna même en mariage sa fille Hipparète, avec une dot de 10 talents. Mais il ne se corriga pas pour cela de sa légèreté et de sa prodigalité. Celle-ci éclata surtout aux jeux olym-

piques, où il parut dans la lice, non pas avec un char, comme d'autres riches, mais avec sept, et où il remporta les trois premiers prix. On dit qu'il triompha aussi aux jeux isthmiques et aux jeux néméens. Tout cela lui attira la haine d'un grand nombre de ses concitoyens, et il aurait succombé à l'OSTRACISME (*voy.* ce mot), si, de concert avec Nicias et Phéax, qui craignaient le même sort que lui, il n'avait si bien pris ses mesures, qu'il fit condamner à l'exil celui-là même qui comptait le renverser. Peu de temps après, les Athéniens résolurent une expédition contre la Sicile, et le nommèrent général en chef, avec Nicias et Lamachus. Mais, pendant qu'on faisait les préparatifs, les statues de Mercure furent toutes mutilées en une seule nuit. Les ennemis d'Alcibiade firent tomber sur lui le soupçon de ce crime, mais ils différèrent l'accusation. A peine fut-il embarqué qu'ils soulevèrent contre lui les esprits des Athéniens, qui le rappelèrent pour le juger. Alcibiade avait déjà obtenu de brillants succès en Sicile lorsqu'il reçut l'ordre qui le rappelait. Il obéit et s'embarqua; mais, arrivé à Thurium, il descendit à terre pour se cacher. « Comment, Alcibiade, lui disait-on, tu ne te fies donc pas à ta patrie?—Je ne me fierais pas à ma mère, répondit-il, si ma vie était en jeu; elle pourrait par méprise prendre une pierre noire au lieu d'une blanche. » A Athènes, on le condamna à mort. Lorsqu'il en reçut la nouvelle, il s'écria : « J'apprendrai aux Athéniens que je vis encore. » Il passa d'abord à Argos, puis à Sparte, où il sut si bien se plier aux mœurs sévères du pays, que là aussi il devint le favori du peuple. Il réussit donc à engager les Lacédémoniens dans une alliance avec le roi de Perse, et, après l'issue malheureuse de l'expédition des Athéniens contre la Sicile, il les détermina à secourir les habitants de Chios pour les délivrer du joug d'Athènes. Il s'y rendit lui-même. A son arrivée dans l'Asie mineure, il souleva toute l'Ionie contre les Athéniens, auxquels il fit beaucoup de mal. Mais Agis et les premiers personnages de Sparte furent jaloux de ce succès, et ordonnèrent aux généraux qui commandaient en Asie de le faire tuer. Alcibiade découvrit leur projet, et se rendit auprès de Tissapherne, satrape du roi de Perse, qui avait ordre d'agir de concert avec les Lacédémoniens. Là, il changea encore une fois de mœurs, se plongea tout entier dans le luxe de l'Asie, et sut se rendre indispensable au satrape. Comme il ne pouvait plus se fier aux Spartiates, il entreprit de servir sa patrie, et représenta à Tissapherne qu'il serait contraire aux intérêts du grand roi d'épuiser entièrement les Athéniens; qu'il valait bien mieux affaiblir Athènes et Sparte l'une après l'autre. Tissapherne suivit ce conseil, et laissa quelque répit aux Athéniens. Ces derniers avaient alors des forces assez considérables à Samos. Alcibiade fit dire aux généraux que, s'ils promettaient d'arrêter la licence du peuple, et de remettre l'autorité aux mains des grands, il leur concilierait l'amitié de Tissapherne, et empêcherait la jonction de la flotte phénicienne avec la flotte des Lacédémoniens. Ces conditions furent acceptées, et on envoya à Athènes Pisandre, qui fit remettre le gouvernement à un conseil composé de quatre cents personnes; mais, comme les membres de ce conseil ne songeaient pas à rappeler Alcibiade, l'armée de Samos lui déféra le commandement, et le chargea d'aller aussitôt à Athènes pour renverser les tyrans. Cependant il ne voulait pas retourner dans sa patrie avant de lui avoir rendu quelques services. Il attaqua donc la flotte des Lacédémoniens et la battit complètement. A son retour auprès de Tissapherne, ce satrape le fit arrêter à Sardes pour n'être pas soupçonné par le roi de Perse d'avoir pris part à cette expédition; mais Alcibiade trouva moyen de s'échapper, se mit à la tête de l'armée, défit les Lacédémoniens et les Perses près de Cysique, sur terre et sur mer, enleva Cysique, Chalcédoine et Byzance, rendit aux Athéniens l'empire des mers, et retourna enfin dans sa patrie, où il avait été rap-

pelé sur la proposition de Critias. Il y fut reçu avec un enthousiasme universel, parce que les Athéniens avaient considéré son exil comme la source de tous leurs malheurs. Cependant ce triomphe fut de courte durée. On l'envoya de nouveau en Asie avec cent vaisseaux ; mais, comme il ne recevait pas d'argent pour la solde de ses troupes, il se vit contraint d'aller chercher des secours en Carie, et confia le commandement pendant son absence à Antiochus, qui se laissa attirer par Lysandre dans une embuscade, où il perdit la vie avec un grand nombre de ses vaisseaux. Les ennemis d'Alcibiade profitèrent de cet accident pour l'accuser et pour faire nommer d'autres généraux. Alcibiade se rendit à Patyæ dans la Thrace, y rassembla des troupes, et fit la guerre aux peuples libres de cette contrée. Il fit un butin considérable, et assura le repos des villes grecques voisines. La flotte athénienne était alors à Ægos-Potamos. Il avertit les généraux du danger qui les menaçait, leur conseilla d'aller à Sestos, et leur offrit son secours pour forcer le général spartiate Lysandre à une bataille ou à la paix ; mais ils n'écoutèrent pas ces propositions, et furent bientôt complètement battus. Alcibiade, qui craignait le pouvoir des Lacédémoniens, se retira en Bithynie, d'où il voulait passer à la cour du roi de Perse pour l'attirer à la cause de son pays. Cependant les trente tyrans que Lysandre avait établis à Athènes après la conquête de cette ville avaient prié ce général de faire tuer Alcibiade ; mais Lysandre avait refusé de se rendre à ce désir, jusqu'à ce qu'il reçût le même ordre de sa patrie. Il en confia l'exécution à Pharnabaze. Alcibiade se trouvait alors avec Timandra, sa maîtresse, dans un château de Phrygie. Les émissaires de Pharnabaze mirent le feu à sa demeure pendant la nuit, et le tuèrent à coups de flèches, au moment où il venait d'échapper à l'incendie. Timandra lui rendit les honneurs de la sépulture. Ainsi mourut Alcibiade, 404 ans avant J.-C., environ à l'âge de quarante-cinq ans. La nature l'avait orné de ses dons les plus rares ; il possédait à un haut point le talent de séduire et de dominer les hommes, et son éloquence était entraînante, quoiqu'il ne pût prononcer la lettre *r*, et qu'il bégayât. Malheureusement, ces qualités extraordinaires, les circonstances seules en réglèrent l'usage. Il était privé de cette grandeur d'âme qui accompagne toujours la vertu ; mais il avait cette audace qu'inspire la conscience de la supériorité, et qui ne recule devant aucun obstacle, parce qu'elle n'hésite jamais sur le choix des moyens qui peuvent conduire au but. Parmi les auteurs anciens, Plutarque et Cornelius Nepos ont écrit sa vie.

**ALCIDE**, surnom d'Hercule, que, d'après l'explication la plus commune, on fait dériver d'Alcée, son grand-père, père d'Amphitryon.

**ALCIPHRON**, le principal des épistolographes grecs, c'est-à-dire des beaux esprits qui ont composé des lettres. On ne sait rien de sa vie, et l'époque même où il a vécu est incertaine : c'est probablement le deuxième siècle après J. C. Nous avons de lui cent seize lettres dont il a imaginé les sujets, et où son but paraît être de mettre en scène, à la façon de la comédie, des hommes de certaines conditions, de certaines classes bien tranchées, pour leur faire décrire à eux-mêmes leur vie, leurs travaux, leurs actions, leurs pensées et leurs sentiments. Ces lettres se distinguent par la pureté, la clarté et la simplicité du langage et du style. Editions principales : Genève, 1606 ; Leipsik, 1715 ; Leipsik, 1798, par J. A. Wagner.

**ALCMAN**, poète grec, fils d'un esclave spartiate, né à Sardes en Lydie, vers l'an 670 avant Jésus-Christ. Il paraît qu'il passa la plus grande partie de sa vie à Sparte, où il avait obtenu le droit de cité. Welcker a publié en 1815 à Giessen ce qui nous reste de ses hymnes et autres poèmes lyriques, écrits en dialecte dorique.

**ALCMÈNE.** Fille d'Electryon et femme d'Amphitryon. Jupiter en étant devenu amoureux, prit la figure de son

époux pour la tromper. Elle en eut un fils qui devint célèbre sous le nom de Hercule.

**ALCMÉON**, fils d'Amphiaraüs et d'Eriphyle, naquit à Argos. Ayant été élu chef des sept Erigones, il prit d'assaut la ville de Thèbes et la saccagea. Pour venger la mort de son père Amphiaraüs, il tua sa mère Eriphyle par son ordre. Depuis ce parricide, Alcméon fut tourmenté par les furies. Un oracle lui avait prédit qu'il n'en serait délivré que lorsqu'il arriverait dans un pays qui n'aurait point existé au moment où sa mère l'avait maudit. Alcméon trouva enfin le repos dans une île qui venait de se former dans le fleuve Achéloüs. S'y étant fixé, il épousa Callirhoé, la fille de ce fleuve, après avoir répudié sa première femme, Arsinoé, fille du prêtre Phégée. Alcméon ne jouit pas long-temps de sa nouvelle conquête. Sa femme lui ayant demandé le collier d'Hermione, dont il avait fait présent à sa première femme, Alcméon se rendit auprès de Phégée et le lui déroba. Les fils de Phégée furent envoyés à sa poursuite et le tuèrent.

**ALCOOL.** Depuis un temps immémorial, on sait que les sucs de certains fruits donnent, dans des circonstances particulières, des liqueurs plus ou moins analogues au vin, et qui, comme lui, ont la propriété d'enivrer. Toutes ces liqueurs sont susceptibles de donner par la distillation un autre liquide spiritueux qui porte le nom d'*alcool*, *esprit de vin*, ou *eau-de-vie*. Ce liquide a des propriétés qui sont constamment les mêmes; mais il en présente quelques-unes de particulières selon l'espèce de liqueur fermentée d'où on l'a retiré, et qui permettent de distinguer son origine. C'est ainsi que l'eau-de-vie de mélasse ou rhum, celle de cérises noires ou kirch-wasser, celle de grains, se distinguent de l'eau-de-vie de vin. Quelquefois, la saveur particulière des liqueurs alcooliques les fait rechercher pour l'usage domestique, et n'offre rien que d'agréable; d'autres fois, elle présente des inconvénients auxquels l'habitude seule peut rendre indifférents. C'est ainsi que le rhum et le kirchwasser ont une saveur qui est généralement goûtée, tandis que l'eau-de-vie de grains en a une âcre et brûlante, à laquelle beaucoup de personnes ne peuvent s'accoutumer. La première est due à un principe aromatique qui n'a pu en être isolé; celle de l'eau-de-vie de grains l'est, au contraire, à une substance huileuse, dont l'âcreté est telle, que quelques gouttes suffisent pour gâter une pièce de ce liquide. Comme cette huile est moins volatile que l'eau-de-vie, on peut la séparer par des distillations convenables, et enlever presque entièrement à l'eau-de-vie la saveur qu'elle devait à cette substance. L'alcool pur ne diffère de l'eau-de-vie que par la quantité d'eau que celle-ci renferme; cependant, on trouve une très grande différence de saveur entre un mélange d'alcool et d'eau, et de l'eau-de-vie au même degré de force: cela peut tenir à une combinaison plus intime de l'eau et de l'alcool, ou à l'existence d'une petite quantité de substance aromatique que renferme l'eau-de-vie, qui, en raison de sa moindre force, a été obtenue à une plus haute température. — L'alcool pur, que nous prendrons pour exemple des propriétés de ce corps, est un liquide incolore, d'une saveur forte et brûlante, d'une odeur agréable. Il brûle avec la plus grande facilité quand on en approche une lumière, et pourrait donner lieu à des accidents graves si on le transvasait en grande quantité près d'une chandelle allumée: sa flamme ne laisse pas déposer de noir de fumée, comme le font d'autres substances très combustibles. Il est plus léger que l'eau dans le rapport de 791 à 1000. Nous ferons connaître, au mot Densité, la manière de déterminer ces rapports pour tous les corps. On ne peut obtenir directement l'alcool à ce haut degré de force, quand on soumet à la distillation des liqueurs fermentées; dans ce cas, le produit le plus concentré renferme toujours une quantité d'eau assez considérable que l'on ne peut en séparer que par l'action de certains corps qui l'attirent avec beaucoup de force. Ainsi, par

la distillation, au moyen des appareils les plus parfaits que nous possédions maintenant, on ne peut porter directement l'alcool au-delà de 38° de l'aréomètre de Cartier, le plus concentré marquant 45°. En laissant quelque temps en contact cet alcool avec de la chaux vive ou une substance très avide d'eau qu'on nomme *chlorure de calcium* ou *muriate de chaux*, et distillant ensuite à une température très douce, on obtient l'alcool le plus fort. L'alcool bout à une température d'autant moins élevée, qu'il est plus pur; celui qu'on appelle *alcool absolu*, parce qu'il est supposé ne pas renfermer d'eau, bout à 78°, tandis que le point d'ÉBULLITION (*voyez* ce mot) de l'eau est à 100° du thermomètre centigrade. Si on fait chauffer un mélange d'eau et d'alcool, il se séparera d'abord une portion de celui-ci mêlée d'une petite quantité d'eau; à mesure que l'on avancera, la proportion de l'eau deviendra plus grande, et, par conséquent, l'alcool s'affaiblira, de sorte que les dernières portions seront à peine alcooliques. C'est sur ce principe qu'est fondé l'art de la DISTILLATION (*voy.* ce mot). — Si on renferme un mélange d'alcool et d'eau dans un vase dont on ferme l'ouverture avec un morceau de vessie, on trouve, après quelque temps, que la liqueur a acquis de la force : cet effet se continue pendant un certain temps. L'eau, se réduisant en vapeurs, traverse plus facilement la vessie que ne le fait celle d'alcool, et donne lieu à la concentration de la liqueur. Cette singulière propriété, découverte par un chimiste allemand, avait été regardée comme susceptible d'une application utile, mais son effet paraît être trop borné pour qu'elle le soit réellement. — Nous avons dit précédemment que toutes les liqueurs qui ont subi la FERMENTATION (*voy.* ce mot) donnaient, quand on les distillait, de l'alcool dont la nature était toujours la même. Les chimistes sont restés long-temps divisés sur la question de savoir si l'alcool existait dans les liqueurs fermentées, ou s'il se formait dans la distillation : les faits qui ont prouvé l'existence de l'alcool dans le vin sont trop curieux pour que nous ne les rapportions pas ici : ils sont dus à M. Gay-Lussac. En distillant du vin *dans le vide* à une température de 15°, plus de moitié moindre que celle du corps humain, on en obtient de l'alcool qui ne peut se former à une aussi faible température s'il ne l'est déjà, puisque celle de l'atmosphère est très souvent supérieure. En agitant du vin avec de la litarge en poudre fine, on le décolore entièrement. Si on y jette, jusqu'à ce qu'il refuse d'en dissoudre, un sel appelé *carbonate de potasse* bien sec, celui-ci s'empare de l'eau, et l'alcool vient former à la surface une couche plus ou moins épaisse que l'on peut séparer facilement. — Il n'est pas nécessaire que des liqueurs fermentées soient potables pour qu'on puisse en extraire de l'alcool, et par différents procédés, on en prépare très en grand dans le but seul de les soumettre à la distillation, tandis qu'il serait impossible de les faire servir aux usages de la table. — L'alcool, à ses divers degrés de force, est employé à une foule d'usages, soit comme boisson, soit pour la préparation d'un grand nombre de substances utiles dans les arts, ou de médicaments. On en fait une grande consommation pour la fabrication des VERNIS (*voy.* ce mot). Les eaux-de-vie connues sous les nom de rhum, kirch-wasser, ne sont jamais employées que pour la table. Les arts peuvent également faire usage de celles qui sont extraites de toutes les liqueurs fermentées. L'eau-de-vie est habituellement colorée, quoiqu'en sortant des appareils de distillation elle soit absolument incolore; l'usage le veut ainsi, et on la colore artificiellement, soit en la plaçant dans des fûts neufs, dont le bois lui cède une petite quantité de matière colorante, soit en y mêlant un peu de caramel : du reste, cela ne change rien à ses propriétés. Quoique l'usage trop répété des liqueurs alcooliques présente des inconvénients graves pour la santé, il ne résulte pas d'accidents immédiats de leur emploi, tandis que l'alcool concentré pourrait en produire et donner même la mort si on

en avalait une quantité assez considérable. Cet effet est dû à la facilité avec laquelle il s'empare de l'eau : il agit alors sur les tissus animaux en les racornissant. Quand l'alcool est abandonné dans l'air, il en attire l'humidité et perd plus ou moins de sa force ; si on le mêle avec de l'eau, il en résulte un effet semblable ; mais il offre un phénomène singulier, c'est que le mélange occupe plus ou moins de volume que les deux liqueurs réunies, selon ses proportions, et que sa densité varie aussi. — La force des liqueurs alcooliques déterminant leur valeur, il est nécessaire de la connaître exactement pour toutes les transactions commerciales : on se sert pour cet usage d'instruments appelés ARÉOMÈTRES, qui pour l'alcool prennent plutôt le nom d'ALCOOLOMÈTRES. (*Voy.* ce mot). B. GAULTIER DE CLAUBRY.

**ALCOOLOMÈTRE.** (*Voy.* ARÉOMÈTRE.)

**ALCORAN.** (*Voyez* CORAN.)

**ALCUDIA** (DON MANUEL DE GODOY, duc d'), prince de la Paix, favori du roi d'Espagne Charles IV, naquit à Badajoz, en 1764, d'une famille noble, mais pauvre. Sans autre ressource que sa guitare, une jolie voix, une figure agréable et une belle prestance, Manuel Godoy vint avec son frère aîné Louis chercher fortune à Madrid. Un aubergiste lui fit crédit pendant un an et prit en paiement de son mémoire des romances que le jeune Manuel lui chantait après le repas en s'accompagnant de la guitare. Il parvint enfin, en 1787, à entrer dans les gardes du corps. Son frère Louis, à la faveur de son talent musical, fit la connaissance d'une femme de chambre de la reine qui le recommanda vivement à sa maîtresse. La reine apprit de lui que son frère Manuel chantait et jouait de la guitare encore mieux, et fut curieuse de l'entendre. Le roi lui-même parut enthousiasmé de son jeu, et trouva un vif plaisir dans sa conversation. Il y avait dans l'heureux aventurier quelque chose de si séduisant, un si rare talent d'intrigue, une telle facilité d'élocution ; sa conversation était si attrayante, qu'on le vit successivement et rapidement devenir (1788) adjudant de sa compagnie, puis (1791) adjudant-général des gardes du corps et grand'croix de l'ordre de Charles III, lieutenant-général (1792), duc d'Alcudia, major des gardes du corps, premier ministre en remplacement d'Aranda, chevalier de la Toison d'Or ; puis enfin (1795), en recompense du zèle prétendu qu'il avait montré dans la conclusion de la paix avec la France, prince de la Paix (*principe de la Paz*), et grand d'Espagne de première classe, avec une dotation de 50,000 piastres fortes en fonds de terre. Le 19 août 1796, il signa à Saint-Ildefonse un traité d'alliance offensive et défensive avec la république française. En septembre 1797, il épousa dona Maria-Theresa de Bourbon, fille de l'infant don Louis, frère du roi Charles III. Il quitta, il est vrai, le ministère en 1798, mais il fut nommé, la même année, capitaine-général, dignité qui équivaut à celle de maréchal de France. En 1801, il commanda l'armée qui marcha contre le Portugal, et signa le traité de Badajoz, qui, en vertu d'un article secret, lui valut la moitié des 30 millions de francs que le prince de Brésil dut payer. Un décret du 1er octobre 1804 l'éleva à la dignité de généralissime des armées de terre et de mer de l'Espagne. Il eut dès lors une compagnie de gardes du corps à lui, et ses revenus annuels montèrent à 100,000 piastres. En 1807, un autre décret lui donna le titre d'altesse sérénissime, et les pouvoirs les plus illimités dans toute l'étendue de la monarchie espagnole. Godoy n'était cependant arrivé si rapidement au faîte de la puissance que pour en tomber avec plus de rapidité encore. Sa chute fut le résultat d'influences intérieures et extérieures. La puissance toujours croissante de Napoléon portait ombrage au prince de la Paix, comme aux autres chefs des cabinets européens ; en 1806, peu de temps avant la guerre de Prusse, il crut que le moment était venu de détruire la suprématie de la France. Il appela donc la nation espagnole aux armes, et, bien qu'il n'indiquât pas le but

de ces armements, et qu'il prétendit plus tard, après l'issue de la campagne de Prusse, qu'il n'avait voulu prendre que des mesures défensives contre les Barbaresques, Napoléon n'en devina pas moins ses véritables intentions, et dès lors il résolut de détrôner les Bourbons d'Espagne. (*Voyez* l'article Espagne.) Cependant le procès de l'Escurial avait porté à son comble la haine que le peuple avait vouée à l'orgueilleux favori. Godoy vit trop tard l'abîme creusé sous ses pas. La révolte d'Aranjuez (18 mars 1808) déjoua le plan qu'il avait conçu de se réfugier en Amérique avec la famille royale. Le prince de la Paix, qui s'était caché dans un grenier, fut trouvé et maltraité de la manière la plus cruelle; les instances du roi, de la reine et du prince des Asturies purent seules sauver sa tête, par la promesse que la justice aurait à prononcer sur son sort. Les évènements de Bayonne y furent un obstacle. Napoléon, qui voulait se servir de l'influence du prince de la Paix sur l'esprit de Charles IV, obtint son élargissement, et l'appela à Bayonne, où il arriva le 26 avril 1808, et fut le mobile de toutes les actions du roi et de la reine d'Espagne. Depuis cette époque, il résida tantôt à Paris, tantôt à Rome, et continua à jouir de la confiance et de la faveur du roi et de la reine jusqu'à leur mort, arrivée en janvier 1819. Étant tombé malade en 1818, c'était la reine elle-même qui lui donnait les soins que réclamait son état. Il a perdu ses biens-fonds en Espagne; mais en 1818, on estimait encore sa fortune en capitaux, à 5 millions de piastres. Il possédait la plus belle galerie de tableaux de l'Espagne; son palais était le plus somptueux, le plus élégant de Madrid. Il a eu de sa femme, qui en 1808 resta à Tolède avec sa mère, née Ballabriga, et qui, après avoir obtenu, plus tard, une pension sur les biens confisqués de son mari, vécut sous le nom de comtesse de Vinchon, à Paris, où elle mourut en 1828, une fille, mariée aujourd'hui au prince romain Ruspoli. — La haine des Espagnols a entremêlé de beaucoup d'anecdotes apocryphes la vie privée de don Manuel de Godoy. En voici cependant une qui est généralement regardée comme vraie : Un vieil officier, nommé Tudo, cherchait vainement depuis six mois à obtenir une audience du prince de la Paix. Il eut enfin recours à l'intermédiaire de sa fille. Godoy donna aussitôt ordre de les introduire tous deux, et, à la suite de cette entrevue, le père reçut sa nomination aux fonctions de gouverneur du Buen-Retiro, où le prince fit, dans la suite, de fréquentes visites, à l'effet de voir la fille de Tudo. Cette belle personne sut si bien le captiver qu'il l'épousa secrètement. La reine en était instruite; mais personne n'osait en informer le roi, dans la crainte de se compromettre vis-à-vis de son favori. La jalousie que cette union inspira à la reine fut cause du mariage de Godoy avec la fille de don Louis, enfant alors âgée à peine de quinze ans. Ce ne fut que la veille de ce grand évènement dans la vie du prince de la Paix, que la fille du vieux Tudo en fut informée. Son désespoir ne connut plus de bornes : échevelée, elle courut au palais du prince, et parvint jusque dans ses appartements en criant : « Il est mon époux! c'est le père de mes enfants! j'invoque la justice de Dieu et des hommes! » Godoy n'échappa à cette scène terrible qu'en s'esquivant par le jardin. L'infortunée tomba sans connaissance et fut ramenée dans cet état chez elle. Quelques jours après, Godoy se réconcilia avec elle, après lui avoir démontré qu'il avait été forcé d'obéir aux ordres du roi. Lors de la catastrophe du 18 et du 19 mars 1808, madame de Tudo ne fut nullement inquiétée. On dit qu'il a eu deux fils d'une autre jeune personne qu'il a fait nommer comtesse de Castello-Fiel. En février 1829, le prince de la Paix, veuf de Thérèse de Bourbon depuis 1820, a déclaré son mariage avec dona Josephina Tudo. — Le prince de la Paix est un de ces hommes dont on a dit trop de mal pour qu'une foi entière puisse être ajoutée à ses ennemis. Maître absolu de la monarchie espagnole pendant vingt ans, le clergé,

dont il avait voulu diminuer l'influence, sut soulever contre lui les passions populaires. Ferdinand VII, par son odieuse tyrannie, l'a bien vengé depuis des injustices dont il a pu être l'objet de la part de l'opinion publique. En précipitant des marches du trône un insolent favori, on oublia que ce même homme s'était occupé de réformes utiles, qu'il avait sauvé nombre de victimes du tribunal de l'inquisition. Don Manuel Godoy habite aujourd'hui Paris, où il vit dans le plus profond isolement. Les personnes qui ont occasion de le rencontrer remarquent qu'il garde le silence le plus absolu sur tout ce qui le concerne, et qu'il ne parle jamais des hommes même qui lui ont fait le plus de mal. — Son frère, don Louis, premier auteur de sa fortune, mourut en 1801 capitaine-général de l'Estramadure.

**ALCUIN** (ALCUINUS FLACCUS), nommé aussi *Albin*, fut le maître et l'ami de Charlemagne. Il naquit en 732, selon les uns à York, selon les autres à Londres. Élève de Bède et de l'évêque Eckert, deux des savants les plus illustres de son temps, il dut à la protection de ce dernier l'abbaye de Cantorbéry. S'étant arrêté à Parme au retour d'un voyage qu'il avait fait à Rome, il eut occasion de voir Charlemagne, qui s'y trouvait alors. Ce prince conçut pour lui tant d'estime qu'il lui confia, en 782, la direction intellectuelle de son empire. Le premier soin d'Alcuin fut d'établir à la cour une académie qui prit le nom d'*académie palatine*. Chargé de la surveillance de tous les couvents, il y répandit son instruction et ses lumières. Il ouvrit en France plusieurs écoles, et fonda, entre autres, l'abbaye de Saint-Martin. — En 801, il quitta la cour, et se retira à l'abbaye de Saint-Martin, d'où il entretint jusqu'à ses derniers moments une correspondance suivie avec l'empereur. Il mourut en 804. — Alcuin fut un des hommes célèbres de son temps. Il possédait à fond les langues latine, grecque et hébraïque. Outre ses nombreux ouvrages théologiques, il a laissé des traités élémentaires sur la grammaire, la rhétorique et la philosophie. On a aussi de lui quelques essais poétiques qui se ressentent de la barbarie de l'époque. Ses ouvrages furent publiés à Paris en 1617, et à Ratisbonne en 1777, en deux volumes in-folio.

**ALCYON**, ou *martin pêcheur*, ou *oiseau bleu*. Cet oiseau ne pèse qu'une once et demie. Il a six pouces de longueur et dix-huit pouces d'envergure. Comme tous les ictyophages ou mangeurs de poissons, il se multiplie beaucoup, et il pond jusqu'à huit et neuf œufs. Dans tous les lieux où la nature produit des aliments, elle crée en même temps des animaux pour s'en nourrir. Ainsi, elle forma les échassiers et les palmipèdes pour consommer les poissons de mer, les vers et les insectes qui sont enfouis dans la vase des marais; et, comme il restait à purger le lit des rivières, des ruisseaux et des canaux, elle créa l'alcyon. Ce petit oiseau suspend son nid comme un hamac sur les rameaux qui couvrent les rivages, afin d'être à portée de son garde-manger. Il rase la surface des eaux, et il saisit le fretin, dont il se nourrit, lui et sa famille. F. DE N.

**ALDE.** (*Voyez* MANUCE.)

**ALDEGONDE** (PHILIPPE DE MARNIX, seigneur de MONT-SAINTE-ALDEGONDE). Né à Bruxelles en 1538, il fit ses études à Genève. En décembre 1565, il signa avec le comte de Nassau et Henri de Brederode un compromis dont le but principal était de maintenir la paix et d'empêcher l'établissement de l'inquisition dans les Pays-Bas. Cet acte ayant été annulé par la régente Marguerite, Ste-Aldegonde fut obligé de se réfugier en Allemagne avec les orangistes; mais il revint bientôt avec eux dans sa patrie, et les y aida de ses sages conseils. En 1573, les Espagnols le firent prisonnier près de Masslouis; s'étant racheté d'entre leurs mains, il dirigea les affaires de la république, et défendit long-temps Anvers. L'université de Leyde le compte au nombre de ses fondateurs. Il y professa la théologie, et y mourut en 1598.

**ALDEGREVER** (HENRI), ou AL-

DEGRAFF, peintre allemand du seizième siècle, connu aussi sous le nom d'Albert de Westphalie. Il naquit à Soëst en 1502. Plusieurs églises de sa patrie furent ornées des productions de son pinceau. Élève d'Albert Durer, de Nuremberg, il eut les qualités et les défauts de son maître. Ses principaux tableaux se trouvent dans les galeries de Vienne et de Munich. Dans les dernières années de sa vie, il se livra exclusivement à la gravure.

**ALDENHOVEN.** Petite ville entre Juliers et Aix-la-Chapelle, célèbre par la bataille qui se livra dans ses environs le 1er mars 1793, entre les Autrichiens et l'armée française, commandée par Dumouriez. Ce dernier, ayant forcé les Autrichiens de se retirer derrière la Roër, menaçait d'entrer en Hollande. Pour l'en empêcher et délivrer Maëstricht, le prince de Cobourg passa cette rivière, le 1er mars, près de Duren et de Juliers, avec deux colonnes, fortes chacune de vingt mille hommes. La première, formée de l'avant-garde de l'archiduc Charles et de l'aile gauche du prince de Wurtemberg, tourna les retranchements des Français, près d'Eschweiler, et les prirent d'assaut. Les Français, repoussés de cette position, se virent ensuite forcés d'évacuer aussi Aldenhoven. Ils perdirent dans cette affaire six mille hommes, et on leur fit quatre mille prisonniers. Le lendemain, Liége, Aix-la-Chapelle et Maëstricht ayant été délivrées, ils furent poursuivis jusqu'à Nerwinde, où vint les renforcer, le 18, le corps qui devait entrer en Hollande.

**ALDERMAN.** On appelle ainsi en Angleterre le magistrat d'une ville et le chef d'une corporation. Autrefois, on donnait aussi ce nom aux chefs de *shires* ou *comtés*. Le mot *alderman*, qui vient de l'anglo-saxon, répond aux mots *senior* et *major* en usage chez les Francs. Après les conquêtes des Danois, on le remplaça par celui de jarls (eorla), d'où l'on a fait le mot earl ou comte.

**ALDINES** (éditions). On appelle ainsi les éditions sorties des presses des Alde, famille d'imprimeurs célèbre. Elles se recommandent autant aux savants et aux bibliophiles par l'élégance de leur exécution matérielle que par la correction et la pureté des textes. La plupart de ces éditions sont les premières qui aient été faites des classiques grecs et romains; plusieurs même n'ont pas eu depuis de réimpression. Nous citerons entre autres: les *Rhetores græci* et l'*Alexander Aphrodisientis*. D'autres contiennent des textes rectifiés par une savante critique d'écrivains classiques modernes, comme Pétrarque, le Dante, Boccace, etc. Toutes d'ailleurs sont remarquables par la correction scrupuleuse des textes, quoique, sous ce rapport, les éditions grecques soient peut-être inférieures aux éditions latines et italiennes. Ces éditions, celles surtout qui sont sorties des presses d'Alde Manuce le père, font, à plusieurs égards, époque dans les annales de la typographie. Alde Manuce rendit surtout d'importants services à son art par les perfectionnements qu'il apporta dans la fabrication des types. Il fit successivement graver et fondre neuf sortes de caractères grecs et quatorze sortes de caractères romains. Parmi ces derniers, le caractère dit *italique*, dont il se servit pour imprimer (1495) son édition de *Bembus de Ætna*, est un chef-d'œuvre. La cursive latine inventée par Francesco de Bologne satisfait moins aux conditions de la perfection; elle doit sa propagation à Alde Manuce, qui s'en servit pour son édition portative des classiques anciens et modernes in-8° (le premier ouvrage qui parut, 1501, fut Virgile). Elle est trop raide et trop anguleuse, et défectueuse en raison du nombre de lettres attachées les unes aux autres. Alde Manuce avait trois sortes de caractères hébraïques. Il n'était nullement partisan des lettres à arabesques, des vignettes et autres enjolivements, et ne s'en servait jamais. L'*Hypnerotomachia Poliphili* de 1499, in-folio, est la seule édition sortie de ses presses avec de semblables enjolivements et des gravures sur bois. Les papiers sont forts et très blancs. Il fut le premier imprimeur qui eut l'idée de tirer, à part d'une édition

ordinaire, quelques exemplaires sur un papier plus fin ou plus fort. Les *Epistolæ græcæ* furent le premier ouvrage auquel il appliqua ce système. Il fut également le premier à imprimer sur grand papier (1501, édition de Philostrate) et sur papier bleu. Ses impressions sur peau de vélin sont ce qu'il est possible de voir de plus beau dans ce genre. L'encre d'impression dont il se servait était d'une qualité supérieure. Ses prix étaient extrêmement modérés. Son *Aristote* en cinq volumes in-folio ne coûtait que 11 ducats. A sa mort, son imprimerie ne fit que perdre de sa réputation sous la direction de Paul, son fils, et ensuite d'Alde, son petit-fils. Quand, en 1597, elle cessa d'exister, après avoir subsisté un siècle, et livré à la circulation neuf cent-huit éditions, elle ne se distinguait plus en rien des autres imprimeries du pays. Les éditions sorties de cette imprimerie, surtout celles des dernières années du quinzième siècle et des premières années du seizième, ont été de bonne heure très recherchées; aussi les imprimeurs de Lyon et de Florence les ont-ils contrefaites dès l'an 1502. Nous citerons, parmi les plus rares et les plus précieuses celles des *Horæ beatæ Mariæ Virginis* (1497): un exemplaire en a été dernièrement vendu 100 ducats), de *Virgile* (1501), et des *Rhetores græci*, sans parler de celles qui furent faites de 1494 à 1497, et qu'on ne trouve presque plus aujourd'hui. Les plus complètes collections d'*Aldines* qui existent aujourd'hui sont celle de M. Renouard, libraire non moins célèbre que savant distingué de Paris, et celle du grand-duc de Toscane. M. Renouard a publié, en 1825, la seconde édition de sa monographie, si estimée, des productions des Aldes, connue sous le titre de: *Annales de l'imprimerie des Alde*, ou *Histoire des trois Manuce* et de leurs éditions.

**ALDINI** (Antoine), né à Bologne en 1756. Il fit ses premières études dans cette ville, et alla à Rome étudier la jurisprudence, qu'il revint professer dans sa patrie. Lors de la révolution française, ses concitoyens l'envoyèrent à Paris, et il entra ensuite dans le conseil des anciens de la république cisalpine. Membre, en 1801, de la *consulta* de Lyon, et plus tard président du conseil d'état, il se démit bientôt de cette dernière charge pour se soustraire aux tracasseries du vice-président, le comte Melzi. En 1805, Napoléon le nomma ministre-secrétaire d'état en Italie, et lui conféra le titre de comte. Après la chute de ce monarque, il sut, grâce à ses rares talents, s'attirer l'attention et la faveur du gouvernement autrichien. Il mourut à Pavie le 5 octobre 1826. Aldini possédait près de Montmorency un château qu'il avait lui-même fait construire, et où il avait rassemblé tous les arts de l'Italie. Cette charmante habitation fut entièrement dévastée en 1815, lors de la deuxième invasion, et devint ensuite la propriété de la bande noire. Georges Aldini, frère de celui-ci, et professeur de physique à Bologne, est avantageusement connu des savants par ses écrits sur le galvanisme, et par son projet d'établir dans les lagunes de Venise des moulins mus par le flux et le reflux.

**ALDOBRANDINI.** Prince romain, frère du prince Borghèse, et connu dans l'histoire des arts par une peinture à fresque antique que l'on voit dans sa villa. Cette peinture, trouvée sous Clément VIII, près de Sainte-Marie-Majeure, dans l'emplacement où Mécène avait autrefois ses jardins, représente un mariage, et est généralement désignée sous le nom de *mariage Aldobrandini*. Winckelmann a cru y voir le mariage de Thétis et de Pélée, et M. le comte de Bondy celui de Manlius et de Julia. La famille Aldobrandini a fourni plusieurs hommes remarquables, entre autres Thomas et Sylvestre, qui s'étaient déjà distingués à l'âge de seize ans.

**ALE** (prononcez *aile* ou *èle*). Bière anglaise, sans houblon, et très forte. La couleur en est jaunâtre. C'est une excellente boisson quand elle est vieille. Les Anglais en font leurs délices. Le *porter* est moins fort, et a une couleur brun-foncé ou rougeâtre.

**ALEA.** D'après un oracle de Delphes, on célébrait à Alea, ville d'Arcadie, une fête en l'honneur de Bacchus; les femmes s'y déchiraient de coups de fouet, comme dans les fêtes de Diane-Orthia, à Lacédémone.

**ALÉATOIRE,** adjectif qui dans notre langue n'a point de substantif, et se rapporte à tout ce qui dépend d'un évènement incertain, tel qu'un coup de dés; il s'applique, surtout en droit, aux contrats ou conventions dans lesquels, soit les deux parties, soit l'une d'elles, s'en remettent pour l'exercice de leurs droits à un évènement incertain entièrement subordonné au hasard. Dans l'origine de notre législation, les décisions judiciaires elles-mêmes étaient souvent aléatoires; le plaignant avait à soutenir sa plainte, et le prévenu à prouver son innocence par les armes; d'autres fois, le prévenu était soumis à de certaines épreuves, soit du fer, soit du feu, soit de l'eau, qui décidaient de son sort; c'était ce que l'on nommait alors le jugement de Dieu: le hasard faisait les arrêts. Après l'abolition de cette coutume barbare, les décisions judiciaires conservaient encore un caractère aléatoire, tant que les juges furent obligés par la loi de se soumettre au hasard des dépositions de témoins et des tortures corporelles, car, dans l'ancienne législation, le fait attesté par deux témoins, ou avoué pendant l'application de la torture, devenait irrévocable et ne pouvait être répété par le juge, quelle que fût sa conviction personnelle; il a fallu la révolution pour effacer de nos codes toutes ces maximes barbares qui abandonnaient au hasard le sort des jugements. Parmi les conventions, celles qui sont purement aléatoires, et qui dépendent, soit d'un coup de dés, soit d'un jeu du hasard, ont toujours été sévèrement proscrites comme contraires à la morale publique et au bon ordre. Ainsi, la loi ne reconnaît ni les dettes de jeu, ni les paris; et bien que les parties contractantes soient liées à cet égard par une obligation naturelle, puisqu'elles ont volontairement consenti à courir des chances qu'elles réputaient égales, il leur est interdit d'exercer aucune action en justice, soit pour exiger ce qui a été gagné, soit pour redemander ce qui a été payé après avoir été perdu. Les jeux de cartes, les jeux de dés, les jeux de Bourse, sont expressément compris dans cette proscription, qui cependant n'est point générale, car elle ne s'étend pas aux jeux qui tiennent à l'adresse et à l'exercice du corps à cet égard, l'action est ouverte, et peut être poursuivie; mais les tribunaux ont le pouvoir discrétionnaire de régler le montant des condamnations, ou de rejeter entièrement la demande suivant les circonstances. Il y a du reste un assez grand nombre de conventions aléatoires qui sont parfaitement licites et d'un usage habituel : tels sont tous les contrats dans lesquels les parties stipulent sur un évènement incertain qui présente pour chacune d'elles, ou pour l'une d'elles, des chances égales de gain ou de perte, soit que les deux parties consentent également à courir des hasards contraires, comme dans le contrat d'assurance, soit que l'une d'elles cède pour une somme fixe et déterminée des droits réels qui lui sont acquis, mais dont elle ignore l'importance, comme dans la cession d'une créance litigieuse et de droits héréditaires non réglés, ou dans la vente d'un coup de filet. Dans ces sortes de conventions, c'est aux parties à faire respectivement l'évaluation de leurs espérances et des chances qu'elles peuvent avoir à courir; mais une fois le contrat arrêté, quelles que soient leurs stipulations, et quel que soit l'évènement, les parties sont irrévocablement liées, car du moment qu'elles savaient que leurs droits étaient subordonnés à un évènement incertain, l'une d'elles ne peut se plaindre d'avoir été privée d'un bénéfice éventuel qu'elle avait volontairement abandonné pour une chance qui lui avait paru plus certaine : à cet égard, c'est le contrat que les parties ont transcrit qui fait leur loi irrévocable. Outre les conventions générales qui peuvent contenir des dispositions éventuelles, et qui forment

ainsi de véritables contrats aléatoires, les principaux de ces contrats sont : 1° les donations contractuelles, que se font d'ordinaire les époux par leur contrat de mariage, et dont l'effet est subordonné au prédécès de l'un d'eux ; 2° le contrat d'assurance, soit terrestre, soit maritime, par lequel le propriétaire d'une maison ou d'un navire, moyennant une prime qu'il abandonne à l'assureur, se réserve le droit d'exiger de lui le remboursement de la valeur entière de la maison ou du navire qui viendrait à périr dans un temps déterminé ; 3° le prêt à la grosse aventure, qui est un contrat maritime d'une espèce toute particulière, le prêteur qui avance son argent pour la réparation d'un vaisseau en cours de voyage consentant à le perdre dans le cas où le navire n'arriverait pas à sa destination ; 4° enfin, le contrat à rente viagère. Par ce dernier contrat, l'une des parties livre à l'autre un capital déterminé, sous la condition qu'il lui sera annuellement payé, pendant tout le cours de sa vie, une certaine somme ; en sorte que l'une ou l'autre des parties doit bénéficier suivant que la vie du rentier s'éteint ou se prolonge. L'on a reproché à ce contrat de reposer sur une base immorale, et de conduire même quelquefois au crime, plus d'un débiteur ayant cherché à s'affranchir de la nécessité de satisfaire au contrat en accélérant la mort du créancier ; mais il est tellement enraciné dans nos mœurs, et offre de tels avantages au vieillard qui veut assurer son bien-être jusqu'à son dernier jour, qu'il ne pouvait pas être rejeté de notre législation.

**ALECTO.** (*Voyez* EUMÉNIDES.)

**ALECTRIONON**, combats de coqs. Ce fut Thémistocle, dit-on, qui les établit en mémoire de sa victoire sur les Perses. Avant de livrer bataille, il avait tiré un heureux présage du chant d'un coq. D'autres disent qu'ayant vu, avant le combat, deux coqs se battre avec fureur, il les avait fait remarquer à ses soldats, pour les animer par cet exemple.— Ces espèces de jeux se célébraient avec solennité dans le grand théâtre d'Athènes, vers le 20 de boédromion (septembre). On les faisait précéder de prières et de sacrifices. Il paraît, cependant, que ces jeux étaient connus en Grèce avant Thémistocle, ainsi que les combats de cailles et de perdrix, mais que ce général leur donna l'appareil d'une fête religieuse. Lucien dit que tous les jeunes gens en âge de puberté étaient obligés d'assister à ces combats de coqs. Athénée prétend que les coqs sont originaires de Perse, d'où ils vinrent en Grèce.

**ALÉES**, fêtes des Tégéates en l'honneur de Minerve-Aléa. Ce surnom de la déesse venait d'Aléus, dixième roi d'Arcadie et père d'Augé, qui eut d'Hercule un fils nommé Télèphe. Aléus éleva à Minerve un temple, l'un des plus anciens de la Grèce, et dont l'asile était le plus respecté. Les prêtresses qui le desservaient étaient de jeunes filles, qui cessaient de l'être à l'âge de puberté. Ces fêtes avaient lieu en mémoire d'une victoire que les Tégéates avaient remportée sur les Lacédémoniens, dont ils avaient fait un grand nombre de prisonniers. Les alées étaient suivies de jeux. On les nommait aussi *aloties*, *d'aloô*, prendre.

**ALEMBERT** (JEAN-LE-ROND D'), l'un des plus célèbres mathématiciens et littérateur distingué du dix-huitième siècle. Il naquit à Paris, le 16 novembre 1717, de madame de Tencin et du poète Destouches, qui l'exposèrent aussitôt après sa naissance. Le commissaire de police qui vint le ramasser le trouva tellement faible qu'au lieu de le faire transporter aux Enfants-Trouvés, il le confia à la femme d'un vitrier. Il est probable qu'il n'agit en cela que d'après l'ordre même des parents, qui ne cessèrent de prodiguer à l'enfant les soins les plus tendres, quoiqu'ils ne le reconnussent point publiquement pour leur fils. D'Alembert fut mis en pension dès l'âge de quatre ans, et à dix ans ses maîtres déclarèrent qu'ils n'avaient plus rien à lui enseigner. A douze ans, il entra au collége Mazarin, et ses dispositions étonnèrent tellement ses professeurs qu'ils crurent voir en lui un nouveau Pascal. Pendant ses premières études

philosophiques, il écrivit des commentaires sur les épîtres de Saint-Paul. Il quitta bientôt le collége pour étudier le droit, et fut reçu comme avocat ; mais il n'en continua pas moins à se livrer avec ardeur aux mathématiques. Il composa deux mémoires, l'un sur le mouvement des corps solides dans le liquide, l'autre sur le calcul intégral, et les présenta en 1739 à l'académie des sciences, qui, deux ans après, l'admit dans son sein. Plus tard, il publia son *Traité de dynamique* et le *Traité de fluides*. En 1746, il remporta le prix proposé par l'académie de Berlin sur la théorie des vents, et fut nommé membre de cette académie. Parmi les mémoires qu'il lui présenta, deux surtout se font distinguer : celui sur l'analyse pure, et celui sur la vibration des cordes. —D'Alembert prit aussi une part active aux recherches occasionées par les découvertes de Newton sur le mouvement des corps célestes. Pendant que Clairaut et Euler s'occupaient de leurs travaux sur cette matière, il présentait, en 1747, à l'académie, la solution du grand problème qui devait déterminer la perturbation produite par l'attraction mutuelle des planètes dans leur mouvement elliptique, et faire connaître quelle était la nature de ce mouvement, si les planètes suivaient seulement leur gravitation vers le soleil. Il continua ces importants travaux pendant plusieurs années, et publia ses recherches sur le système du monde, sur la précession des équinoxes, sur la résistance des liquides, etc. Son ardeur pour les mathématiques ne lui fit point abandonner les belles-lettres, dans lesquelles il trouvait souvent un délassement plein de charmes. Élu membre de l'académie française, il crut devoir les cultiver avec un nouveau zèle. Son *Introduction à l'Encyclopédie* suffirait seule à sa gloire littéraire. Malgré les persécutions que lui attira cet ouvrage, et l'injuste oubli de son gouvernement, il ne voulut accepter ni les offres de Frédéric II, ni celles de l'impératrice Catherine, qui désirait lui confier l'éducation du prince héréditaire. Les étrangers savaient mieux l'apprécier que ses concitoyens ; et tandis que le roi de France lui refusait une pension qu'il méritait à tant de titres, il en reçut une de Frédéric. D'Alembert avait un cœur excellent ; il était bienfaisant, quoique sans fortune, et sa modestie égalait ses talents. Il évitait la société des grands, ne voulant vivre qu'avec des personnes dont le cœur pût comprendre le sien. La considération dont il jouissait, sa liaison avec Voltaire, et surtout son rare mérite, lui valurent beaucoup d'ennemis. J.-J. Rousseau ne put jamais lui pardonner son article sur Genève. D'Alembert mourut de la pierre, le 29 octobre 1783, âgé de soixante-six ans. Ses œuvres philosophiques, historiques et littéraires, forment dix-huit volumes : on lit surtout avec intérêt sa correspondance avec Frédéric II.

**ALEM-TEJO** ou **ALENTEJO**, province considérable du Portugal, a quarante-quatre lieues de longueur sur une largeur à peu près égale et renferme trois cent quatre-vingt mille habitants. Elle est bornée au nord par l'Estramadure et la Beira, à l'est par l'Estramadure espagnole, au sud par l'Algarve et à l'ouest par l'océan Atlantique. Traversée par une chaîne de montagnes appelée la Serreu de Monchique, laquelle commence dans l'Algarve et va finir en Espagne, après avoir couru au nord nord-est, puis à l'est, elle est arrosée par la Guadiana, le Zadao, l'Ardila, les affluents de l'Évedra et un grand nombre de petites rivières. Son territoire, dans quelques endroits, est montueux et sablonneux, et fertile dans d'autres, mais partout mal cultivé. On y trouve des carrières de marbre et une belle terre dont on fait des vases et d'autres ustensiles qui s'exportent en Espagne. On y récolte du blé, du vin, de l'huile, des oranges, etc. L'Alentejo se divise en huit districts; ce sont ceux d'Évora, capitale de la province ; Béja, Elvas, Portalègre, Ourique, Villa-Viciosa, Crato et Aviz.

**ALENÇON**, chef-lieu du département de l'Orne, sur la Sarthe (treize

mille huit cents habitants). Cette ville possède un collége, une bibliothèque et une société d'émulation. Elle a des fabriques de dentelles, de bas, et des tanneries. Dans les carrières voisines on trouve les brillants connus sous le nom d'alençonnais. Les points d'Alençon, dont la confection emploie plus de trois mille ouvriers, se vendent jusqu'à 120 et 125 fr. l'aune. On fabrique aussi dans cette ville de bonne toile.

**ALEP**, capitale du pachalik du même nom. Un des gouvernements généraux de l'empire ottoman, et qui comprend la partie septentrionale de la Syrie, où se trouve le mont Liban. Sa surface est de cinq cent vingt-deux lieues carrées, et sa population de quatre cent cinquante mille habitants. L'Oronte est la seule rivière importante. Le pays produit du froment, de l'orge, du coton, de l'indigo, du sesame; le mûrier, l'olivier et le figuier croissent dans ses montagnes. Alep est la résidence d'un pacha à trois queues et du patriarche grec; il s'y trouve aussi un évêque jacobite et un évêque maronite. La ville a six lieues de tour, quatorze mille cent trente-sept maisons et deux cent mille habitants, dont vingt-quatre mille chrétiens. Elle renferme cent mosquées, trois églises catholiques et une réformée. On y fabrique la soie et le coton, et son commerce est considérable. Le port d'Alexandrette, petite ville qui contient huit mille habitants, la plupart mahométans, est le centre et le dépôt du commerce de la Perse et de la Méditerranée.

**ALÉSER**, terme d'architecture. C'est augmenter, au moyen d'un outil nommé *alésoir*, l'ouverture qu'une vis, ou tout autre outil, a pratiqué déjà dans une masse en fer.

**ALÉSIA**, capitale des Mandubiens, peuplade gauloise de la Bourgogne actuelle, fut jadis l'une des places de guerre les plus importantes de la Gaule; le siége et la prise de cette ville passent, avec raison, pour un des plus beaux faits d'armes de César. Après six ans d'une guerre acharnée, qui avait mis plus d'une fois l'armée romaine en danger, César crut avoir enfin soumis les Gaulois. Les différents chefs de mérite et de courage qui s'étaient élevés parmi ces peuples avaient été vaincus, proscrits ou assassinés. La constitution générale des Gaules était un obstacle presque invincible à un mouvement général combiné. C'était au moyen des jalousies de peuple à peuple, et du défaut d'unité dans les vues, que César était parvenu, par l'intrigue encore plus que par les armes, à les dompter l'un après l'autre. Se croyant ainsi assuré de sa nouvelle conquête, César alla passer l'hiver dans la Gaule cisalpine, où l'appelaient les troubles de Rome et le besoin d'organiser le parti qui, plus tard, devait le porter au pouvoir. — La situation de l'empire romain, l'imminence d'une guerre civile, allumée par l'ambition de César et de Pompée, étaient connues des Gaulois, et le désir de recouvrer leur liberté agitait leur esprit. Un d'entre eux, Vercingetorix (en gaulois *Fer-cin-Ge-Turich*), osa concevoir le projet de profiter de l'absence de César et des embarras où il devait se trouver, pour soulever ses concitoyens en masse, et se défaire des légions romaines qui étaient concentrées dans les provinces de Sens, Trèves et Langres. — A sa voix, les peuples de l'Orléanais, de l'Auvergne, de Sens, Paris, Tours, l'Anjou, le Maine, le Poitou, le Quercy, le Limousin et l'Armorique prirent les armes, et élurent Vercingetorix pour leur chef. Entrant aussitôt en campagne, le général gaulois réunit les peuples du Berri et du Rouergue à son parti, et se disposa à fermer le passage des Alpes à César. Mais, d'un côté, les mouvements des confédérations sont toujours lents, et, de l'autre, César n'était pas facile à surprendre ni à prévenir. Dès les premiers avis du mouvement des Gaulois, il s'était rendu en hâte dans la province narbonnaise, et, ayant réuni les garnisons de cette province aux nouvelles levées envoyées d'Italie, il se jeta au travers des Cévennes, alors couvertes de neige, et où on ne l'attendait pas, traversa rapidement une

partie de l'Auvergne et de la Bourgogne, et, ayant joint ses légions de Langres, se trouva à la tête de son armée. La guerre prit alors un aspect régulier, et les progrès de la ligue furent arrêtés. La perte successive d'Orléans, de Bourges et de quelques autres villes moins considérables, semblait déjà en présager la dissolution prochaine, lorsque l'échec que César reçut devant Gergovie, dont il fut obligé de lever le siége, ranima les espérances des Gaulois; les Éduens se joignirent à leurs concitoyens. Les provinces de Reims, Trèves et Langres, restèrent seules alliées des Romains, et César se trouva un moment en danger. Mais la jalousie des Éduens, qui voulaient être chefs de la ligue, et qui obéissaient mal volontiers à Vercingetorix, commençait déjà à paralyser l'action commune. — Cependant César, qui avait réuni son armée à Sens, s'était mis en marche pour gagner Langres, afin de rouvrir les communications avec la province romaine. Aux environs de Tonnerre, il fut attaqué par toute la cavalerie gauloise, qui enveloppa son armée. Le combat fut rude, et César pensa même y être pris. Mais enfin la supériorité de la cavalerie mercenaire des Germains, qu'il avait prise à sa solde, lui assura la victoire. Après le combat, Vercingetorix se retira avec toute son armée à Alésia (aujourd'hui Alise, canton de Flavigni, dans la Côte d'Or), et campa aux environs de cette ville. — Cette détermination de Vercingetorix eût été une faute énorme, si elle n'eût été le résultat d'un plan qui aurait réussi, s'il y avait eu deux Vercingetorix en Gaule. Il voulait retenir toute l'armée romaine devant Alise, en la forçant à l'y assiéger, afin de donner le temps à la grande armée, qui devait être levée dans la Gaule, d'arriver et de bloquer elle-même les Romains, afin de les réduire par la famine. De son côté, César sentait parfaitement que le sort de la liberté des Gaules était dans la personne et l'intelligence de Vercingetorix, et ne négligea aucun moyen de l'enfermer et de l'empêcher de lui échapper. — Il compléta rapidement l'investissement d'Alise, autour de laquelle il plaça son armée en vingt-deux quartiers ou camps bien retranchés. Une ligne de contrevallation d'environ quatre lieues de développement, couverte par deux avant-fossés, de fortes palissades ou abattis, des fossés ou trous de loup et des chausse-trappes. Souvent interrompu dans ce travail, par de vigoureuses attaques de Vercingetorix, il parvint cependant à l'achever, et à faire élever du côté de la campagne une ligne de circonvallation pareille. Ces deux ouvrages furent achevés dans quarante jours. César avait soixante mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux. Vercingetorix, qui avait renvoyé sa cavalerie au commencement du siége, restait avec quatre-vingt mille hommes. Mais la famine était dans Alise, et il fut réduit à faire sortir les bouches inutiles, qui, repoussées par les Romains, périrent misérablement entre les deux camps. — La lenteur ordinaire dans les fédérations avait trompé les espérances de Vercingetorix. Non seulement les nations confédérées n'avaient pas réuni tout ce qu'elles avaient d'hommes en état de porter les armes, mais les levées s'étaient faites lentement. Le contingent, qui ne s'élevait qu'à deux cent quarante mille hommes d'infanterie et huit mille chevaux, ne parut devant Alise qu'après deux mois de siége. Commius, qui la commandait, après avoir livré un combat de cavalerie inutile, fit deux tentatives pour forcer les lignes de César. Quoique toutes deux mal conduites, la seconde, combinée avec une attaque de Vercingetorix, fut cependant au moment de réussir. Ce double échec découragea Commius et son armée; la déroute s'y mit et elle se dispersa. Privé de tout espoir de salut, et voulant au moins sauver la troupe qu'il avait avec lui, et faire cesser les maux de sa patrie, Vercingetorix, comme le fit dix-neuf siècles plus tard Napoléon, se dévoua pour sauver ses concitoyens et se livra aux Romains. Tous deux périrent victimes de la cruauté

d'un ennemi qui ne voulait souffrir de courage et de patriotisme chez aucun peuple soumis à sa domination. A Alise périt la liberté gauloise, noyée dans le sang de Vercingetorix.

Le général G. de Vaudoncourt.

**ALÉSOIR.** Outil d'acier, qui sert à agrandir dans un cylindre en fer une ouverture déjà commencée, pour traverser ensuite le cylindre, et le percer dans sa profondeur.

**ALÊTER**, danse grave des Sicyoniens, citée par Athenée, qui ne donne aucun détail. Peut-être avait-elle rapport aux alétides des Athéniens.

**ALÉTIDES**, sacrifices solennels offerts par les Athéniens pour apaiser les mânes d'Érigone, qui avait erré longtemps en cherchant son père Icarus, et qui s'était pendue de désespoir de ne l'avoir pas trouvé. Les filles s'y balançaient sur des escarpolettes en chantant l'*Aletis* ou la vagabonde (*alcô*, errer): ce chant avait été composé par Théodore de Colophon. Quelques-uns ont cru que cette fête était en honneur du roi Témalus, ou d'Égisthe et de Clytemnestre, qui ne le méritaient guère. D'autres pensent qu'elle fut instituée en mémoire d'Érigone, fille d'Égisthe et de Clytemnestre, qui poursuivit Oreste devant l'aréopage après la mort de son père et de sa mère, et qui se pendit de désespoir de n'avoir pu réussir à le faire condamner. Mais cette opinion n'était pas fort suivie. D'autres auteurs prétendent même qu'Érigone épousa Oreste, et en eut Penthilus. Ces fêtes se nommaient aussi *Eores* ou *Eudcipnos*.

**ALEUTIENNES** ou **ALÉOUTIENNES** (îles), groupes d'îles de l'océan Pacifique septentrional, appelées aussi *Iles aux Renards*, à cause du grand nombre de ces animaux que les Russes y trouvèrent lorsqu'ils en firent la découverte au dix-huitième siècle. On ne sait pas positivement le nombre de ces îles, qui s'étendent en forme d'arc depuis le Kamtchatka jusqu'au cap Alaska sur une surface de quatre cent quatre-vingt-deux lieues carrées. Les principales sont Unaschka, dans le voisinage de laquelle s'éleva en 1795 l'île de Bering, qui lança de la fumée jusqu'en 1802; Alton et Kodjak, dont le chef-lieu, Alexandrica, est le siége du gouverneur russe et le principal entrepôt des marchandises. Les îles Aléoutiennes sont hérissées de hautes montagnes et couvertes de neige une grande partie de l'année. Le sol en est généralement aride, et à peine y trouve-t-on quelques arbrisseaux. Elles paraissent n'être que le sommet d'une chaîne de montagnes que des tremblements de terre et des éruptions volcaniques ont fait sortir du sein des eaux. Les naturels ont le teint brun, ils sont d'une taille moyenne, d'un tempérament robuste, et ne manquent pas d'intelligence; ils semblent former une race qui tient des Mongols tartares et des Américains septentrionaux. La polygamie est en usage parmi eux, et, bien que le christianisme leur soit connu, ils n'ont que des idées fort vagues sur la religion. Leurs uniques occupations sont la pêche et la chasse, extrêmement abondantes dans ces contrées. La population des îles Aléoutiennes décroît sensiblement. La petite vérole et le mal vénérien a réduit à six mille le nombre des indigènes; et les employés de la compagnie de commerce russe-américaine les traitent avec tant de barbarie, que le navigateur Krusenstern, qui en fut témoin, crut devoir en informer le gouvernement russe.

**ALEXANDRE-LE-GRAND**, fils de Philippe, roi de Macédoine, naquit à Pella, la première année de la 106e olympiade, 356 ans avant J.-C., la même nuit qu'un incendie consumait le temple de Diane à Éphèse. On a prétendu le faire descendre d'Hercule par son père, et sa mère Olympias, fille de Néoptolème, roi d'Épire, était de la race des Æacides. Philippe lui donna pour gouverneur le vertueux Léonides, parent d'Olympias; mais, moins heureux dans le choix d'un précepteur, il le confia aux soins de l'Acarnanien Lysimaque, qui avait su les gagner tous deux par ses flatteries, et qui se nommait lui-même le Phœnix d'un autre Achille. Heureusement

Alexandre ne resta pas long-temps sous l'influence de cet homme, et il était à peine sorti de l'enfance que son père, voulant lui donner une éducation digne de sa destinée, le remit entre les mains d'Aristote. — Aristote et Alexandre! Jamais l'univers ne produisit à la fois deux si vastes génies. L'un avait déjà reculé les bornes de l'esprit humain, l'autre était destiné à reculer les limites de la civilisation. Ainsi, le premier des philosophes eut pour disciple le premier des conquérants. — Pour mieux effacer de l'âme de son élève l'impression funeste des leçons de Lysimaque, Aristote commença par quitter la cour avec lui, et ce fut près de Mieza, sur les bords du Strymon, dans un lieu solitaire, où l'on voyait encore du temps de Plutarque les pierres qui leur servaient de siéges, qu'il lui fit parcourir tout le cercle des connaissances humaines. Il s'appliqua surtout à instruire son élève dans les sciences nécessaires à un souverain, composa pour lui un traité sur l'art de régner, qui malheureusement n'est point parvenu jusqu'à nous, et, voulant inspirer des vertus guerrières au roi futur d'un peuple entouré d'ennemis, il recommanda à son élève la lecture de l'Iliade, et corrigea de sa main un exemplaire de ce poème immortel dont Alexandre ne se sépara plus. Mais alors la force physique était surtout nécessaire au guerrier; aussi rien ne fut négligé à cet égard pour cultiver les dons qu'Alexandre avait reçus de la nature, et l'on sait comment, à peine sorti de l'enfance, il dompta le fameux Bucéphale, que personne encore n'avait osé monter. Philippe sut apprécier l'enfant qui s'écriait en pleurant sur ses victoires : « Mon père ne me laissera donc rien à faire ! » et, lorsqu'il fut obligé d'aller faire la guerre aux Byzantins, il n'hésita pas à remettre les rênes de l'état entre les mains de son fils, quoiqu'il n'eût pas encore atteint seize ans révolus. Sa confiance ne fut point trompée. Les Médares, sujets de la Macédoine, qui voulurent profiter de son absence pour se révolter, apprirent à leurs dépens qu'il ne fallait point mépriser Alexandre, et quand plus tard la bataille de Chéronée eut fourni à ce jeune prince des ennemis plus dignes de lui, Philippe, témoin des prodiges de son courage, lorsqu'il le vit enfoncer le bataillon sacré des Thébains, ne put s'empêcher de lui dire après la victoire : « Mon fils, cherche un autre royaume; celui que je te laisserai n'est pas assez grand pour toi. » Cependant une querelle domestique ne tarda pas à les séparer. Philippe ayant répudié Olympias pour épouser Cléopâtre, Alexandre défendit les intérêts de sa mère avec si peu de ménagement, qu'un jour, dans sa fureur, son père voulut le tuer. Il s'enfuit en Épire avec Olympias; mais bientôt Philippe consentit à lui pardonner, et Alexandre, étant revenu en Macédoine, scella cette réconciliation en sauvant la vie de son père dans un combat contre les Triballes. Philippe venait de se faire déclarer généralissime des Grecs, et se préparait à porter la guerre en Asie, lorsque l'an 337 avant J.-C. il fut assassiné par Pausanias, un de ses officiers. Alexandre n'avait pas encore vingt ans. Il commença son règne par venger la mort de son père; puis, après avoir affermi la paix intérieure de ses états en exemptant les Macédoniens de toutes charges, excepté celle de fournir des hommes, il ne songea plus qu'à réaliser les projets de son père sur l'Asie, et se rendit à l'isthme de Corinthe, où les députés de la Grèce réunis le reconnurent pour chef, malgré les efforts des Lacédémoniens. Prêt à quitter ses états pour long-temps, le jeune roi commença par en assurer les frontières. Il attaqua les Thraces, les vainquit, et, mettant à profit leur courage, il appela sous ses drapeaux leurs chefs et leurs plus braves soldats. Les Triballes, les Gètes, furent également domptés; il alla porter la guerre jusqu'au-delà du Danube, et Clitus, roi d'Illyrie, se vit forcé d'abandonner son royaume après avoir été complètement défait. Cependant, sur le bruit qu'Alexandre avait péri dans le combat, la plupart des Grecs, mais surtout les Athéniens et les Thébains, excités par les orateurs Lycurgue et Démosthène, se

livrent à des transports de joie, rappellent les exilés, courent aux armes, et quelques officiers macédoniens, surpris dans Thèbes, sont égorgés au milieu de la nuit. La vengeance ne se fit pas attendre. Alexandre, après avoir passé l'Ister et le mont Hémus, traversé la Macédoine et une partie de la Thessalie, franchit les Thermopyles et vint camper sous les murs de Thèbes ; mais il avait trop d'intérêt à ménager les Grecs, il était trop habile politique pour ne pas mettre l'apparence du bon droit de son côté. Il proposa donc aux Thébains une paix honorable, que ceux-ci rejetèrent avec arrogance. Leur aveuglement lui laissait le champ libre ; il en profita. Thèbes, prise d'assaut, fut abandonnée à toute la fureur des soldats ; six mille habitants furent massacrés jusqu'aux pieds des autels, trente mille réduits en esclavage, et la ville rasée tout entière, à l'exception des temples et de la maison où Pindare était né.—Quoiqu'il fût bien aise d'avoir effrayé et contenu la Grèce par ce terrible exemple, le roi de Macédoine ne dédaigna point de s'excuser d'avoir laissé répandre tant de sang ; il en rejeta l'odieux sur ses alliés, les petits peuples de la Béotie, si souvent opprimés par les Thébains, et qui en effet, dans le sac de la ville, s'étaient montrés les plus impitoyables. Pour preuve de sa sincérité, il s'empressa de pardonner aux Athéniens, et par cet acte de clémence il acheva d'assurer sa domination sur toute la Grèce. — Tranquille de ce côté, Alexandre se disposa à porter ses armes en Asie. Un seul hiver lui suffit pour les préparatifs d'une expédition qui devait changer la face du monde, et au printemps suivant, après avoir distribué tous ses biens à ses amis, « ne se réservant que l'espérance », il confia aux soins d'Antipater l'administration de son royaume, et traversa l'Hellespont à la tête de trente mille hommes de pied et de cinq mille chevaux, avec des vivres pour un mois et soixante-dix talents dans sa caisse militaire. La flotte d'Alexandre ne se composait guères que de bâtiments de transport ; les Perses, au contraire, avaient une marine formidable ; mais telle était leur sécurité, qu'ils ne songèrent même pas à lui disputer le passage. Il débarqua donc sans obstacle, et, après avoir fait célébrer des sacrifices et des jeux funèbres sur le tombeau d'Achille, il s'avança vers le Granique. Si l'on eût cru Memnon de Rhodes, le plus habile des généraux de Darius, on eût évité de combattre les Macédoniens ; on se fût contenté de ravager le pays pour les affamer, et leur perte était assurée. Un avis si sage ne fut point écouté ; on voulut anéantir d'un seul coup une bande d'aventuriers. Mais la victoire remportée par Alexandre sur les bords du Granique leur enleva toute l'Asie mineure. L'habileté avec laquelle il profita de ces premières faveurs de la fortune prouve, comme le dit Montesquieu, « que si la victoire lui donna tout, il fit tout aussi pour se procurer la victoire. » Sa flotte, par son infériorité, aurait pu amener une défaite, il se hâta de la renvoyer, puis il se mit à parcourir les pays soumis, non plus en conquérant, mais en prince qui veut par des bienfaits, et surtout en respectant les lois et les croyances des peuples, établir partout une domination durable. En quittant la Grèce, il s'était fait dire par la prêtresse d'Apollon que rien ne pouvait lui résister : à Gordium, il confirma l'oracle en tranchant le nœud gordien, à la solution duquel on attachait l'empire de l'Asie. Sur ces entrefaites, Memnon mourut au moment où à la tête d'une flotte de trois cents voiles, déjà maître de Lesbos et de Chios, il se préparait à détourner l'orage en forçant le roi de Macédoine à venir défendre ses propres états. Cet évènement enleva à Darius le seul général capable de combattre Alexandre ; et ce prince, debarrassé d'un ennemi si dangereux, se disposa à poursuivre dans la haute Asie le cours de ses conquêtes. Darius voulut alors tenter lui-même la fortune, et quitta Suze pour se mettre à la tête de ses troupes. Tandis qu'il marchait à travers l'Assyrie, entouré de toute la pompe du luxe asiatique, Alexandre s'était déjà avancé en Cilicie jusqu'à

Tarse. C'est là qu'une imprudence faillit lui coûter la vie : rapporté mourant dans sa tente pour s'être baigné, couvert de sueur, dans les eaux glacées du Cydnus, il déploya tout l'héroïsme de son caractère, et jamais il ne fut plus grand qu'à l'instant où, présentant d'une main à son médecin Philippe la lettre accusatrice de Parménion, il saisissait de l'autre la coupe qu'on lui disait empoisonnée et l'avalait sans dire un mot. Cette noble confiance fut suivie d'une prompte guérison. A peine rétabli, il se hâta de marcher contre Darius, qu'il trouva campé avec trois cent mille hommes entre Issus et la mer, dans les montagnes de la Cilicie. Là, comme au Granique, la discipline et la tactique militaire l'emportèrent sur le nombre, et Darius, complètement défait, s'enfuit précipitamment, abandonnant ses bagages et ses trésors, et laissant au pouvoir du vainqueur sa mère, sa femme et ses enfants. Alexandre les traita avec une générosité qui serait à peine remarquée dans les mœurs modernes, mais qui était le comble de la vertu et de la magnanimité à cette époque, où, à la guerre, l'on ne connaissait d'autre loi que celle de la victoire. — « Après la bataille d'Issus, dit Montesquieu, Alexandre laissa fuir Darius. Son industrie fut alors de séparer les Perses des côtes de la mer, et de les réduire à abandonner eux-mêmes leur marine, dans laquelle ils étaient supérieurs. » En effet, tout le littoral de la Méditerranée se soumit sans coup férir. Les Tyriens seuls, attachés aux Perses, dont le luxe favorisait leur commerce, fiers surtout de la position de leur ville, qui passait pour inexpugnable, osèrent se défendre et l'arrêtèrent pendant sept mois. Ils furent cruellement punis de leur courageuse résistance, et Gaza, qui voulut les imiter, subit le même sort. Faut-il mentionner ici le supplice de Bétis, gouverneur de cette dernière ville, qui fut, dit-on, attaché par les talons au char d'Alexandre et traîné autour des murs, dans le vain but d'imiter Achille? Au reste, Quinte-Curce seul parle de cette lâche cruauté. C'est aussi vers la même époque que l'historien Josèphe place l'expédition d'Alexandre contre Jérusalem, et l'entrevue de ce prince avec le grand prêtre Jaddus, qui l'apaisa en lui expliquant les prophéties de Daniel. Pour ne pas laisser d'ennemis sur ses derrières au moment de s'enfoncer dans le centre de l'Asie, Alexandre avait besoin de posséder l'Egypte ; il y conduisit son armée, et cette province, lasse du joug de Darius, le reçut comme un libérateur. Fidèle à sa politique, il se hâta d'y rétablir les anciennes coutumes et les cérémonies religieuses abolies par les Perses, et afin d'y laisser un monument durable de ses victoires, il fonda Alexandrie, qui devint en naissant une des premières villes du monde. Maître de l'Égypte, Alexandre, pour mieux s'attacher ses nouveaux sujets, ou peut-être pour ne point laisser son armée se corrompre dans le repos, la conduisit à travers les sables de la Lybie consulter le célèbre oracle d'Ammon, qui le déclara sans hésiter fils de Jupiter. La gloire d'Alexandre n'avait pas besoin de cette généalogie divine. Mais de tels moyens, nous l'avons déjà dit, étaient alors tout puissants pour en imposer au vulgaire. — Après la bataille d'Issus, il s'était emparé des villes maritimes de Syrie et de Phénicie, afin de s'assurer une communication libre avec ses états, et de pouvoir réparer ses pertes. Son séjour en Égypte, loin d'être une faute stratégique, comme l'ont prétendu quelques modernes, était au contraire indispensable pour donner le temps aux recrues macédoniennes de lui arriver, et cela est si vrai que, lorsqu'il se remit en campagne au printemps suivant, Darius, qui commençait à trembler, demanda la paix, lui offrant en échange la main de sa fille, une rançon de 10,000 talents pour les autres princesses, et la cession de toutes les provinces d'Asie depuis l'Hellespont jusqu'à l'Euphrate. Alexandre communiqua la lettre de Darius à ses principaux officiers : « J'accepterais, dit Parménion, si j'étais Alexandre. — Et

moi, répondit Alexandre, si j'étais Parménion. » — Darius, voyant ses offres repoussées avec dédain, ne songea plus qu'à rassembler toutes ses forces pour écraser son ennemi. Presque toutes les nations, depuis le Pont-Euxin jusqu'aux extrémités de l'Orient, se levèrent en masse, et, suivant Diodore de Sicile, Arrien et Plutarque, lorsqu'il parut dans les plaines d'Arbelles, son armée comptait un million de combattants et trois mille chariots armés de faux. Les généraux macédoniens, eux-mêmes, virent avec effroi cette multitude innombrable; Alexandre seul resta sans inquiétude, et le matin même de la bataille qui devait décider du sort de l'Asie, on le trouva plongé dans un profond sommeil. Quelques heures après, Darius prenait la fuite pour la dernière fois, et l'empire des Perses n'existait plus. Suze et Babylone, entrepôts des richesses de l'Orient, s'empressèrent d'ouvrir leurs portes, et bientôt la défaite d'Ariobarzane, qui, à la tête de quarante mille hommes, tenta vainement de défendre les pyles Persides livra aux Macédoniens Persépolis, et toute la Perse. Alexandre triomphait; mais bientôt, selon le jugement de Napoléon, qui se connaissait en grands hommes, « parvenu au zénith de la gloire, la tête lui tourne où le cœur se gâte, et, après avoir commencé avec l'ame de Trajan, il finit avec les mœurs de Néron et le cœur d'Héliogabale. » — Nous allons voir désormais ce prince s'abandonner à ses passions, gigantesques comme son génie, se plonger dans l'ivrognerie et dans la débauche; et, du milieu des festins, ordonner et commettre lui-même le meurtre de ses plus fidèles amis. Au milieu d'une orgie, cédant à un caprice de la courtisane Thaïs, il mit le feu au palais de Persépolis. Ce fut son premier acte de démence. Revenu à lui-même, il en rougit, et se remit à la poursuite de Darius, qui fuyait avec quelques misérables débris de son armée. Ce malheureux prince achevait de se débattre contre la fortune : trahi par ses propres sujets, déposé par le satrape Bessus, il venait d'être assassiné lorsqu'Alexandre l'atteignit enfin sur les frontières de la Bactriane. À la vue du corps mutilé de celui qui commandait naguère à un si vaste empire, Alexandre répandit des larmes toujours faciles et peu méritoires en faveur d'un ennemi vaincu; puis, autant par générosité que par politique, il voulut que les honneurs funèbres lui fussent rendus avec toute la pompe usitée chez les Perses. L'assassin fut puni avec la dernière rigueur. Il reprit ensuite le cours de ses conquêtes; l'Hyrcanie, la Sogdiane, la Bactriane, le pays des Mardes, tombèrent successivement en son pouvoir; il franchit le Caucase et l'Oxus, et, après avoir reculé au nord jusqu'au fleuve Jaxarte les bornes de sa domination, il voulut aller chercher dans leurs déserts les peuples de la Scythie. Mais ces nations guerrières lui opposèrent une résistance qu'il n'avait encore rencontrée nulle part; il sentit tout ce qu'il risquait dans cette conquête à peu près inutile, et il s'empressa de leur accorder la paix lorsqu'elles vinrent la lui demander. — Sur ces entrefaites, des troubles s'étaient élevés à l'autre extrémité de son empire. Agis, roi de Sparte, impatient du joug macédonien, excitait ses compatriotes à le briser; à sa voix, la Grèce entière courut aux armes, mais, vaincu par Antipater, Agis périt dans le combat, et la ligue fut dissoute. Cependant, tandis que la fortune d'Alexandre triomphait même dans les lieux où il n'était pas, une conspiration se tramait dans son propre camp. Philotas, fils de Parménion, y fut impliqué, et, sur des aveux arrachés au milieu des tortures, il fut condamné à mort. Parménion commandait en Médie; Alexandre, craignant son ressentiment, le fit assassiner. Une telle ingratitude envers le plus ancien et le plus fidèle de ses généraux indisposa tous les Macédoniens. « Ils murmuraient tout haut, dit Justin, redoutant le même sort. » Mais ce qui les mécontenta plus encore, ce fut la politique d'Alexandre. Souverain absolu de presque toute l'Asie, ce prince résista à

ceux qui le poussaient à traiter les Perses en esclaves pour ériger les Grecs en maîtres ; il ne songea qu'à unir les deux nations et à détruire toute distinction entre le peuple conquérant et le peuple conquis : entreprise bien digne d'un si vaste génie, si, en adoptant les coutumes des vaincus, il n'eût en même temps adopté leurs vices ! On le vit alors revêtir la tiare des Persans, se former un sérail, s'entourer d'eunuques, et exiger que ses sujets l'adorassent comme un Dieu. Tous ceux qui refusèrent de se plier à ses caprices, ou qui osèrent blesser son orgueil, payèrent leur audace de leur vie, et dans un accès de fureur il tua de sa propre main Clitus, son ami, le frère de sa nourrice, qui lui avait sauvé la vie au passage du Granique. Les remords qu'il en éprouva ne l'empêchèrent pas de faire périr, peu de temps après, un grand nombre de ses officiers, accusés d'une conspiration dont Hermolaüs s'avoua le chef. Le philosophe Callisthène, petit-neveu d'Aristote et son disciple chéri, mais coupable d'avoir montré trop d'attachement aux mœurs grecques, et d'avoir frondé trop ouvertement les ridicules et les caprices du conquérant, fut horriblement mutilé et traîné, dit-on, à la suite de l'armée dans une cage de fer, jusqu'à ce qu'il se fût soustrait lui-même par le poison à ces odieux traitements. Alexandre sentit combien il lui importait de détourner l'attention de son armée de ces tristes scènes ; ou plutôt le vaste empire de Darius étant déjà trop étroit pour lui, il voulut achever promptement la conquête du continent asiatique pour marcher ensuite à celle de l'univers entier. Les Indes étaient alors presqu'entièrement inconnues ; on les supposait le théâtre des exploits d'Hercule et de Bacchus ; il y conduisit son armée. — Nous passerons sur les détails de cette expédition. Qu'y verrions-nous autre chose qu'une série monotone de combats et de victoires ? On aime à suivre pas à pas le conquérant de la Perse, parce que pour parvenir à son but, qui était de fonder un empire durable, et par suite de porter au centre de l'Asie la civilisation grecque, on le voit déployer tout ce que l'esprit humain peut avoir de force et de génie ; mais maintenant ce n'est plus qu'un insensé qui renverse des royaumes, répand des flots de sang, sans compter pour rien la vie de ses soldats, et que le bonheur qui l'accompagna toujours ne saurait justifier. — Porus vaincu, tout le pays entre l'Hydaspe et l'Hyphase fut soumis ; mais, aux rives de ce dernier fleuve, il fallut s'arrêter. Les Macédoniens n'en pouvaient plus, ils refusèrent obstinément d'aller plus loin. Prières, menaces, promesses, tout fut inutile ; pour la première fois, Alexandre est obligé de céder. L'armée regagne l'Hydaspe, qu'elle descend sur plus de deux mille barques jusqu'au confluent de l'Acesines ; là, après avoir encore soumis ou exterminé quelques peuplades indiennes, le roi la divise en deux parties : l'une, sous la conduite de Néarque, se rembarque pour regagner l'Euphrate en longeant le golfe Persique ; avec l'autre, il se dirige vers Babylone à travers les déserts impraticables de la Gédrosie, qu'il choisit de préférence, parce que Cyrus et Sémiramis y avaient perdu leurs armées tout entières ; il y laissa lui-même les trois quarts de la sienne. Peut-être n'était-il pas fâché de sacrifier des soldats sur l'obéissance desquels il ne pouvait plus compter. — De retour dans ses états, Alexandre punit les satrapes prévaricateurs, et réprima partout les désordres que sa longue absence avait fait naître. S'appliquant ensuite tout entier à réunir en un seul tout les différents peuples soumis à sa domination, parce que c'était le meilleur moyen de diminuer l'influence des Grecs, et de ne plus trouver dans ses nouveaux sujets que des instruments aveugles de ses volontés, il épousa Barsine, fille de Darius, maria Éphestion avec la sœur de cette princesse, et le même jour fit célébrer les noces de dix mille Macédoniens avec dix mille Persanes. — A l'aide des Macédoniens, Alexandre avait conquis la Perse : se passer désormais des Macédoniens, et mettre les Perses en état de conquérir le monde entier, tel fut le but de sa politique. —

A cet effet, il fit rassembler de toutes les parties de l'Asie trente mille jeunes gens que l'on nomma épigones, ou successeurs, et auxquels il fit donner le costume, les armes et la discipline des Grecs ; puis, après avoir payé les dettes de ses soldats, il déclara qu'il allait congédier les invalides, et ne garder auprès de lui que les hommes de bonne volonté. Cette mesure, qui constituait un véritable licencîment, mit le comble au mécontentement des Macédoniens ; ils se révoltèrent. Mais le roi, déployant dans cette circonstance toute l'énergie de son caractère, après avoir vainement essayé de les calmer par ses discours, se précipite au milieu des rangs, en arrache les chefs de la rebellion, effraie le reste par leur supplice, et bientôt dix mille vétérans partent pour la Grèce, sous la conduite de Cratère. — Après avoir prodigué à toute son armée d'immenses richesses (environ 180 millions, suivant l'évaluation de Justin), Alexandre se rendait à Babylone, où l'attendaient les députés de presque toutes les nations de la terre, lorsqu'à Ecbatane Ephestion mourut subitement à la suite d'une orgie. La perte de ce favori l'affligea jusqu'au délire ; il s'abandonna à des excès de fureur et de rage inconcevables, et poussa la démence jusqu'à faire mettre en croix le médecin qui n'avait pu guérir son ami. Quel acte pour un disciple d'Aristote ! Les prêtres, toujours dociles à ses ordres, placèrent Ephestion au rang des demi-dieux. Voulant dépenser 10,000 talents (54 millions) pour célébrer sa mort par des jeux funèbres, il fit rassembler de toutes parts des artistes et des musiciens au nombre de plus de trois mille, et ordonna que pour lui construire un immense bûcher, on abattît dix stades (cinq cent-dix toises) des murs de Babylone, qui avaient deux cent coudées de hauteur sur cinquante de largeur. Ainsi les moyens les plus destructifs et les plus extraordinaires se présentent souvent à l'esprit de ces hommes qui, enivrés de leur fortune et jouets de leur propre orgueil, n'ont d'autre règle qu'une volonté absolue. Ce fut encore en l'honneur des mânes d'Ephestion qu'Alexandre, s'il faut en croire Plutarque, extermina la nation tout entière des Cosséens ; horrible hécatombe, qui suffirait pour ternir toute une vie de héros ! — Cependant, retenu par de sinistres présages, effrayé par les jongleries des prêtres chaldéens, le maître de l'Asie errait autour de la capitale de son empire sans oser y entrer, en proie à toutes les incertitudes de la plus vaine superstition. Les philosophes grecs le firent rougir de sa faiblesse ; mais à peine eut-il mis le pied dans Babylone qu'il s'en repentit, s'emporta contre tous ceux qui le lui avaient conseillé, et commença à s'entourer de prêtres et de devins. Le rôle éclatant et terrible qu'Alexandre avait joué sur la scène du monde touchait à sa fin. L'an 324 avant Jésus-Christ, il meurt à l'âge de trente-deux ans, après une maladie de quelques jours, causée par ses excès, au moment où, méditant des projets plus vastes encore que tout ce qu'il venait d'exécuter, il voulait avoir une flotte de mille navires plus forts que les trirèmes, faire creuser des ports et construire des arsenaux, se venger des Arabes, qui avaient refusé de reconnaître ses lois, subjuger ensuite Carthage, la Libye et l'Ibérie ; enfin tout envahir jusqu'aux colonnes d'Hercule. — Peut-être alors se fût-il rencontré avec les Romains. Quelle aurait été l'issue de cette lutte terrible ? Tite-Live en a discuté les chances avec trop de partialité. Le vainqueur des Sammites, Papirius Cursor, aurait pu trouver dans le conquérant de l'Asie un adversaire trop redoutable, et l'historien latin aurait dû se rappeler qu'au temps d'Alexandre les armées romaines, loin d'être invincibles, passaient sous les Fourches-Caudines quatre ans après la mort de ce prince. — En douze années, Alexandre avait élevé un empire plus vaste que celui que les Romains élevèrent en douze siècles, mais ce colosse immense tomba avec lui ; ses généraux, en se partageant ses dépouilles, lui firent, comme il

l'avait prévu, de sanglantes funérailles.

ALEX. TEULET.

**ALEXANDRE-SÉVÈRE.** (M. Aurelius) vingt-septième empereur romain, régna depuis l'an 222 après J. C. jusqu'à l'an 235; il appartientà cette race impériale *syrienne* qui tirait son nom de Julia Domna, épouse de Septime-Sévère, née à Emèse. Cette impératrice remplit de Syriens le conseil de l'empereur, et tous les *Sévères*, dans la suite, furent considérés comme empereurs syriens. Ces princes sont: Caracalla et Geta, puis, après l'usurpateur Macrin, Bassien Héliogabale, enfin Alexandre-Sévère, dont le véritable nom était Bassien, car il n'est connu dans l'histoire que par ses deux surnoms; celui d'*Alexandre*, parce qu'il était né à Arsène, en Syrie, dans un temple consacré à Alexandre-le-Grand; celui de *Sévère*, à cause de sa vertueuse rigidité envers les courtisans, les soldats. Bassien était cousin et peut-être frère de père de l'infâme Héliogabale. Julia Mœsa, sœur de Julia Domna, exilée à Émèse pendant le règne de Macrin, vivait avec ses deux filles Sœmis et Mammée, veuves l'une et l'autre, et qui passaient pour avoir eu des relations intimes avec Caracalla: elles eurent chacune un fils, Bassien Héliogabale, né de Sœmis, et Bassien Alexandre, de Mammée. Proclamé empereur par les légionnaires de Syrie, sous le nom d'Antonin, et comme fils de Caracalla, Héliogabale remplaça Macrin sur le trône; son règne, qui dura trois ans, offrit une suite non interrompue de scènes d'impudicité. Coupable et malheureux prince, qui, à peine sorti de l'enfance, épuisa jusqu'à la lie la coupe des plus monstrueuses voluptés, et périt à vingt-deux ans, déjà vieux de débauche (222)! L'année précédente, à la persuasion de Mœsa, son aïeule, il avait adopté le fils de sa tante Mammée, Bassien Alexandre, alors âgé de douze ans, adoption curieuse d'un enfant par un adolescent. Bientôt, jaloux de l'affection du peuple et de l'armée pour le nouveau César, Héliogobale tenta d'abord de le corrompre en l'associant à ses infâmes plaisirs; n'y pouvant réussir, il essaya de l'empoisonner. La vigilante sollicitude de Mammée écarta le danger. Héliogabale voulut annuler l'adoption; les prétoriens ne le souffrirent pas. Alors, l'année suivante, une seconde sédition le fit périr avec sa mère Sœmis, et il fut tué dans le plus infâme égoût, ce jeune empereur qui, dans ses pressentiments d'une vie courte, avait préparé d'avance, et à tout évènement, des instruments de mort formés d'or, de soie, de pierres précieuses. Il semble, en lisant le règne d'Alexandre-Sévère, dans Lampride, que cet historien se soit complu à représenter l'idéal de la puissance souveraine exercée par un adolescent, au visage aussi beau que son âme était pure, son cœur chaste, son esprit élevé. Le sénat lui conféra en un seul jour tous les pouvoirs impériaux *comme à un vieil empereur*, et lui offrit successivement les titres d'*Antonin* et de *grand*; il les refusa, et Lampride nous donne, dans toute la nudité d'un procès-verbal, la longue discussion qui eut lieu à ce sujet: la modestie du jeune empereur, l'empressement respectueux du sénat, s'y montrent avec tous les caractères de la vérité. « Il recueillit bien plus de gloire, observe cet historien, en refusant des titres étrangers que s'il les eût acceptés: par là, il s'acquit la réputation d'un prince ferme et austère, puisque le sénat entier ne put le persuader, tout jeune qu'il était. » Dans cette pièce officielle, comme il s'en trouve tant chez les auteurs trop dédaignés qui forment le corps de l'*Histoire Auguste*, l'élocution d'Alexandre, d'ailleurs assez peu correcte (et l'on va voir pourquoi), paraît vive, spirituelle, concise; en un mot, telle qu'il convient à un jeune homme assez précoce pour pouvoir parler en homme d'état. Dès sa plus tendre enfance, par les soins de sa mère, princesse d'un grand esprit et d'un grand caractère, il avait été instruit dans les lettres grecques et latines. Il avait eu pour maîtres les plus célèbres rhéteurs de son temps, entre autres, Jules Frontin, Valerius Cordus, Bœbius Macrinus et

Julius Granianus. Il ne fit pourtant pas de grands progrès dans l'éloquence latine, mais il réussit dans les lettres grecques, et composa en vers, dans cette langue, la vie des bons princes. Il témoigna toujours de l'affection aux gens de lettres qui soutenaient encore, sur son déclin, la gloire de la langue romaine. Dans toutes les occasions, il les ménageait; « car il craignait beaucoup, dit Lampride, qu'ils n'écrivissent quelque chose de dur contre lui. Dans cette vue, il leur rendait compte de tout ce qu'il avait fait, tant en public qu'en particulier, exigeant qu'ils le consignassent par écrit. » Le même auteur nous apprend encore qu'Alexandre était très versé dans les mathématiques, peignait très bien, et excellait dans la musique, mais il ne chantait jamais que devant sa famille. Il passait également pour habile dans la vaine science des aruspices et des augures. Ses lectures favorites étaient: le traité des *Offices*, et celui de la *République* de Cicéron. Il lisait aussi la vie d'Alexandre, dont il se proposa d'imiter les vertus, tout en condamnant dans ce prince l'ivrognerie et la cruauté envers ses amis. Il aimait les poètes latins, surtout Virgile, qu'il appelait le Platon des poètes. Assuré de mériter le respect, il rejetait les titres fastueux, les obséquieuses formules. Il défendit qu'on l'appelât *seigneur*, et voulut qu'on lui parlât et qu'on lui écrivît comme on aurait fait à un simple sénateur, en lui conservant seulement le titre d'empereur, *imperator*, que, dans le dernier siècle de la république, prenait tout consul ou proconsul qui s'était distingué à la tête d'une armée. Les entrées chez lui étaient libres, et, à la différence de ses prédécesseurs, il se laissait aborder par tout le monde. Il vivait si familièrement avec ses amis, qu'à table il partageait avec eux le même lit, allait sans façon manger chez eux, et les recevait de même. Il les visitait quand ils étaient malades, de quelque rang qu'ils fussent; il aimait que chacun lui dît librement sa pensée; en sa présence, il voulait que chacun fût assis, et s'informait soigneusement des absents. Sa mère Mammée, et Memmia, son épouse, lui reprochaient sa trop grande affabilité, et lui disaient qu'il affaiblissait ainsi son pouvoir. — « Dites plutôt, répondit-il, que je l'affermis et le rends plus durable. » Bannissant de son costume l'or et les pierres précieuses, dont se couvrait Héliogobale, il portait toujours une toge de lin d'une éclatante blancheur. Il avait tant de vivacité dans les yeux qu'on ne pouvait long-temps soutenir son regard. Pour l'air martial, la vigueur et l'agilité, c'était un vrai soldat, et il passait pour le meilleur lutteur de son temps. Il était doué d'une perspicacité extraordinaire et d'une mémoire prodigieuse: « Sa conversation, dit Lampride, était pleine de charme. C'était le plus aimable des hommes, et le plus aimé, car si quelques-uns lui donnaient le nom de *pieux*, tous le regardaient comme cher et utile à la république. » — A peine monté sur le trône, Alexandre éloigna les juges et tous les employés que l'impur Héliogabale avait tirés de la classe la plus abjecte: il ne voulut conserver dans le palais impérial que les gens absolument nécessaires, supprima toutes les sinécures, et s'engagea par serment à n'en point créer. « C'est un mauvais administrateur, disait-il, qu'un prince qui nourrit, de la substance des habitants des provinces, des hommes inutiles à la république. » Héliogabale avait été l'esclave des eunuques, Alexandre les chassa d'auprès de lui, et le peu qu'il en conserva pour le service des bains destinés aux femmes du palais, fut rabaissé au rang d'esclaves. Il les dépouilla des places lucratives que son prédécesseur leur avait données dans les finances de l'état. L'extrême pureté de mœurs qui distinguait Alexandre Sévère, l'étude spéciale qu'il avait faite de la morale des chrétiens, lui avaient inspiré une juste horreur pour ces êtres dégradés, pour ces ministres spéciaux de toutes les passions d'Héliogabale. Exempt du vice contre nature qui, entre autres estimables empereurs, avait dégradé Trajan et Adrien, il voulut faire une loi pour bannir ceux qui s'y livraient. Il purgea le

sénat et l'ordre équestre des sujets indignes qu'on y avait admis, et ne fit point de sénateurs qu'ils n'eussent le suffrage des premiers hommes de l'état. Jamais il n'introduisit d'affranchi dans l'ordre des chevaliers, qu'il regardait comme le séminaire du sénat. A l'exemple de la communauté chrétienne, qui publiait le nom des prêtres et des évêques avant leur ordination, il promulguait les noms des gouverneurs de provinces, afin que le peuple pût blâmer ou approuver le choix impérial. Il fit rechercher les juges concussionnaires dans toutes les provinces et les bannit. La vue d'un magistrat prévaricateur, si l'on en croit Lampride, produisait sur lui une telle impression qu'il en perdait la voix et rejetait la bile qu'il avait sur l'estomac. Il n'aimait pas les flatteurs : si quelqu'un s'inclinait trop bas en sa présence, ou lui tenait un langage servile, il le chassait, ou, si c'était un homme de trop haut rang pour qu'on pût le congédier ainsi, il ne lui répondait que par de grands éclats de rire. En général, il n'admettait dans sa société que des gens honnêtes et bien famés; de même, il défendit aux femmes d'une réputation équivoque de faire la cour à sa mère et à sa sœur. Il se montra fort sévère pour les courtisans qui trafiquaient de leur crédit. L'histoire cite un homme qu'il fit mettre en croix pour ce délit, puis un autre qu'il fit étouffer au milieu d'un feu de paille, afin, disait-il, *de punir par la fumée celui qui avait vendu de la fumée*. Un de ses secrétaires avait fait un faux exposé d'une affaire au conseil du prince : Alexandre l'exila après lui avoir fait couper les nerfs des doigts, de manière à ce qu'il ne pût plus écrire. Il condamnait à mort les tribuns de légions qui s'étaient enrichis aux dépens du soldat. Dans les différends survenus entre les soldats et les officiers, il punissait ceux-ci sans pitié quand ils étaient coupables. « Du reste, en quatorze années de temps, dit Hérodien, historien peu favorable à Alexandre, il ne répandit pas une seule goutte de sang innocent; et l'on ne nommera pas un seul homme qui, pendant *un si long règne*, ait été condamné, sans qu'on lui ait fait auparavant son procès dans toutes les formes. Quelquefois même, il ne pouvait se résoudre à condamner à mort des gens coupables de fort grands crimes. » Les jurisconsultes compilateurs des lois romaines nous apprennent qu'il abolit presqu'entièrement les recherches pour crimes de lèse-majesté impériale, et ce ne fut pas pour lui une petite affaire que d'arrêter le zèle des juges qui croyaient faire leur cour en appliquant cette législation cruelle. Il fit nombre de lois fort douces, relativement aux droits du peuple et à ceux du fisc ; il destina les impôts que payaient les villes à l'entretien de leurs édifices. il plaça les deniers publics à quatre pour cent, et de ce produit il prêtait sans intérêt, à des particuliers, pour les aider dans leurs affaires; il accorda, pour les attirer à Rome, des indemnités considérables aux négociants. Outre les distributions d'usage qu'il faisait au peuple, il prit des mesures prévoyantes pour diminuer le prix des denrées. Il fit grâce aux habitants de Rome de l'or coronaire qu'ils devaient lui offrir à son avènement, réforma les monnaies, mit un frein aux déprédations des usuriers, métier dont se mêlaient beaucoup de sénateurs, et réduisit les impôts au trentième de ce qu'on les payait sous Héliogabale. L'économie qu'il fit régner dans les dépenses publiques et dans celles de sa cour le mettait encore en état de faire de grandes libéralités, d'ériger de nouveaux monuments et de réparer les anciens. Sa vie simple, frugale et régulière, était une leçon vivante pour les Romains. Afin d'arrêter le luxe, il eut la pensée de distinguer les conditions par les vêtements. Il ne voulait point faire entrer dans le fisc les contributions établies par Caligula sur les lieux de débauche, et consacra ces revenus de la corruption à l'entretien des théâtres et des jeux du cirque. Dans tous ces faits, où trouve-t-on la place de cette avarice dont l'accuse Hérodien? Il est vrai que cet historien fait tomber principalement le reproche sur la mère de l'empereur, qui, dit-il, sous

prétexte d'amasser à son fils des ressources pour l'avenir, employait tous les moyens pour s'emparer du bien des particuliers. — Sous ce prince, les chrétiens cessèrent d'être persécutés, et les juifs conservèrent leurs priviléges. Alexandre avait emprunté à nos livres saints cette maxime : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même*, et il la fit graver sur le frontispice de son palais et de plusieurs édifices publics. Dans son oratoire, on voyait les images de Jésus-Christ et d'Abraham à côté de celles d'Orphée et d'Apollonius de Tyane. Il voulut même bâtir un temple au Christ. « Mais les devins, ajoute Lampride, auteur païen, prévoyant que tout l'empire deviendrait chrétien, et que les autres temples seraient abandonnés, s'opposèrent à l'exécution du projet d'Alexandre-Sévère. »—Tels sont les principaux traits du tableau animé, mais sans ordre, que cet auteur nous trace de la personne d'Alexandre-Sévère. Il nous apprend encore que ce jeune empereur avait la faiblesse de rougir de son origine syrienne, et se composa un arbre généalogique qui le faisait descendre des Metellus. Veut-on connaître les passe-temps par lesquels il se délassait des soins du trône? Il entretenait dans son palais une infinité d'oiseaux de toute espèce, entre autres vingt mille ramiers ; il aimait à faire battre entre elles des perdrix, et à faire jouer de jeunes chiens avec de jeunes cochons. Ces amusements d'enfant convenaient sans doute à son âge, à son ame innocente, mais ils sont fort à remarquer dans la vie d'un prince qui, sans avoir encore de barbe au menton, régnait comme Trajan et parlait comme Marc-Aurèle. Tous les auteurs s'accordent à vanter sa tendre piété pour sa mère, et son attachement fidèle à son épouse ; mais si l'on en croit Hérodien, Alexandre poussa la déférence filiale jusqu'à la faiblesse. Selon lui, l'impérieuse Mammée s'abandonnait contre sa bru à tous les excès d'une jalousie furieuse ; et Alexandre le souffrait. Après l'avoir forcée par ses indignes traitements à s'exiler du palais de son époux, elle fit mourir le père de cette princesse, et la relégua en Afrique. Le silence unanime des autres historiens autorise à révoquer en doute le témoignage d'Hérodien. Toutefois, Alexandre, qui devait le trône à sa mère, et qui régna d'abord sous sa tutelle, avait sans doute pour elle une condescendance dont Mammée put abuser, pour tenir sa bru dans une position secondaire. Réduites ainsi aux proportions de la vraisemblance, ces particularités, évidemment exagérées par Hérodien, nous feraient voir dans Mammée si fière, dans Mammée chrétienne, une autre reine Blanche, tendre mentor de son fils, jalouse de ses affections, tenant la jeune reine Marguerite à une distance respectueuse, et forçant le pieux et docile Louis IX à n'user qu'à la dérobée des privautés que le mariage autorise.—Auguste, si l'on en croit Sénèque, avait fait un consul de Cinna pour le punir d'avoir conspiré contre lui. Alexandre-Sévère se vengea d'une manière analogue d'Ovinius Camillus, sénateur de haute naissance, mais efféminé, dissolu, et qui affectait des prétentions à l'empire. Il le créa César, l'associa à sa puissance, multiplia autour de lui les fatigues et les embarras du trône, et le força ainsi de rentrer dans la vie privée. Moins heureux que Cinna, Ovinius fut plus tard massacré par les troupes, et l'on n'a point imputé cette mort à Alexandre-Sévère, qui, selon le témoignage unanime des historiens, mérita qu'on dit de lui comme de Marc-Aurèle, *qu'il ne fit mourir aucun sénateur*.—Ce prince n'est pas moins intéressant à suivre dans sa conduite politique : « il eut le courage d'être un réformateur à une époque où les vertus étaient plus dangereuses pour un souverain que les vices. » (Heeren.) Il voulut faire revivre les sentiments romains ; souvent il haranguait le peuple, l'appelait quelquefois aux suffrages, et rendit au sénat une grande influence. En un mot, comme tous les bons empereurs de Rome, il affectionna les formes républicaines. Ses ordonnances impériales n'étaient publiées qu'après avoir été adoptées et dis-

cutées par un conseil de vingt ou trente sénateurs. Il adjoignit au préfet de la ville comme conseillers dans les jugements les quatorze inspecteurs de Rome. Voulant que les sénateurs ne pussent être jugés que par leurs pairs, il éleva les préfets du prétoire à la dignité sénatoriale : ce fut une faute ; il ne s'aperçut pas que c'était faire du préfet du prétoire comme un lieutenant-général de l'état. Bientôt, sous de faibles empereurs, le titulaire de cette dignité devint dans l'empire ce que furent en Gaule au temps des Mérovingiens les maires du palais. — Aucun empereur ne montra plus de sollicitude pour le soldat ; jamais les troupes romaines n'avaient été mieux payées, mieux nourries, mieux vêtues ; aux vétérans, il assigna des terres sur les frontières de l'état, et rendit ces concessions héréditaires pour les fils qui voulaient, comme leur père, se consacrer à la défense de l'empire. Il créa une phalange de dix légions à la macédonienne ; il perfectionna la tactique ; mais les troupes étaient moins touchées de ces soins qu'irritées de la discipline rigoureuse à laquelle il voulait les astreindre. Les soldats ne pouvaient souffrir un empereur qui prétendait les soumettre avec lui au sénat. Il avait déjà régné treize ans et promettait de vivre ; depuis treize ans, il n'y avait pas eu de *donativum*, gratification par laquelle les empereurs marquaient leur avènement. « L'empire, dit M. de Châteaubriand, était une ferme que le prince prenait à bail moyennant une somme convenue, mais avec une clause tacite en vertu de laquelle il s'engageait à mourir promptement. » Alexandre-Sévère s'était porté sur les bords du Rhin pour surveiller les mouvements des barbares de la Germanie. Les légions de la Gaule, qui ne le connaissaient que par ses réformes, se rendirent l'instrument de l'ambition du Thrace Maximin. Elles tuèrent Alexandre avec sa mère dans le bourg de Sécila, près de Mayence (l'an 235). — Dans la quatrième année du règne de ce prince, Artaban, dernier rejeton de la race des Arsacides, avait succombé sous les coups d'un soldat de fortune, Artaxerce, chef de la dynastie des Sassanides, et qui fit quitter à ses compatriotes le nom de Parthes pour reprendre celui de Perses (l'an 226). Avec le titre de *grand roi*, Artaxerce affecta le langage des successeurs de Cyrus. Pour toute déclaration de guerre, il ordonna, par une lettre, à l'empereur Alexandre-Sévère d'abandonner l'Égypte et l'Asie, puis il envahit la Mésopotamie et la Syrie. Alexandre, après avoir répondu avec une noble modération, fit avec vigueur ses préparatifs, passa en Orient et sortit vainqueur de cette lutte, qui dura trois ans. C'est du moins ce qui résulte du récit de Lampride, appuyé par les abrégés d'Aurelius Victor, d'Eutrope, de Zonaras, etc. Hérodien seul représente cette expédition comme malheureuse par suite de l'inexpérience d'Alexandre-Sévère et de son défaut de courage. C'est sans doute le langage qui convenait à un historien trop favorable à l'usurpation du farouche Maximin ; mais son récit présente en outre des obscurités et des contradictions. L'opinion de Lampride a prévalu, appuyée qu'elle est par les monuments triomphaux de l'empire. Enfin Artaxerce, pendant le reste de son règne, qui fut de huit ans, n'osa pas même attaquer la Mésopotamie, malgré les guerres intestines qui occupaient les légions de l'empire. La mort prématurée d'Alexandre-Sévère, dont cependant le règne est un des plus longs de l'époque, mit Rome sous le despotisme militaire de Maximin, ce persécuteur cruel du sénat, qu'Alexandre-Sévère avait voulu relever. En admettant que le portrait du fils de Mammée, tracé par Lampride, soit quelque peu flatté, il est toujours glorieux pour ce jeune empereur d'avoir été choisi au temps de Constantin, par un des auteurs de l'histoire impériale, comme type de la vertu romaine, heureusement modifiée par l'accession des plus belles maximes du christianisme. Sous ce rapport, l'on peut mettre la pure et noble figure d'Alexandre-Sévère en regard de l'image auguste et vénérable de Marc-Aurèle, type exclusif des philosophes païens. Ch. du Rozoir.

**ALEXANDRE** (papes de ce nom).— Alexandre Ier, qui régna depuis 109 jusqu'à 119, n'est connu que par l'introduction de l'eau bénite, qu'on lui attribue.

Alexandre II (Anselme de Milan), ancien évêque de Lucques, fut porté, en 1061, au trône pontifical par le parti du fameux Hildebrand (depuis Grégoire VII), tandis que les partisans du roi d'Allemagne et de la noblesse romaine faisaient élire à Bâle l'antipape Honorius II. Celui-ci chassa Alexandre de Rome; mais Hildebrand, qu'on pouvait dès lors regarder comme l'âme du gouvernement papal, prit vivement sa défense et le fit reconnaître au synode de Cologne en 1062. Les Romains eux-mêmes ayant abandonné Honorius en 1063, Alexandre demeura paisible possesseur du saint-siége jusqu'à sa mort, arrivée en 1073. Pendant tout le temps de son pontificat, ce fut Hildebrand qui gouverna réellement en son nom. Aussi les ordonnances de cette époque contre l'investiture par des laïques, contre le mariage des prêtres, et surtout la fameuse bulle contre le divorce de Henri IV, qui cita ce prince en cour de Rome, doivent être exclusivement imputées à Hildebrand, qui se servait du faible Alexandre comme d'un instrument pour exécuter ses plans ambitieux. (*Voyez* Grégoire VII.)

Alexandre III régna depuis 1159 jusqu'en 1181, et combattit avec des succès variés, mais un courage inébranlable, le parti de l'empereur Frédéric Ier et des antipapes Victor III, Pascal III et Calixte III, qui s'élevèrent successivement contre lui. Obligé de se réfugier en France, en 1161, il y demeura à Sens jusqu'à ce que, quatre ans après, en 1165, les querelles survenues entre les Lombards et l'empereur Frédéric, l'appui des princes ecclésiastiques de l'Allemagne, et les vœux unanimes des Romains, lui eurent rouvert les portes de Rome. Son premier soin fut de contracter une étroite alliance avec les villes lombardes. Forcé à fuir de nouveau, en 1167, devant l'armée impériale, il se retira successivement à Bénévent, Anagni et Venise. Mais Frédéric ayant été complètement battu près de Legnano par les Lombards, Alexandre profita de leur victoire pour contraindre ce prince à l'humiliant traité de Vienne, et, après avoir vu l'empereur d'Allemagne réduit à lui baiser les pieds et à lui tenir l'étrier, il rentra dans Rome en triomphateur. Fidèle à marcher sur les traces de Grégoire VII, il fit sentir au roi d'Angleterre Henri II, lors de l'assassinat de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, tout le poids de la puissance pontificale, donna la couronne du Portugal au roi Alphonse II, frappa l'Écosse d'interdit, pour la punir de la désobéissance de son roi, et, jusqu'à sa mort, arrivée en 1181, pendant vingt-deux ans de pontificat, il s'efforça par tous les moyens d'établir la suprématie du saint-siége sur les princes de l'Europe.

Alexandre IV, comte de Segua, né à Anagni, ancien évêque d'Ostie, fut revêtu de la dignité pontificale à une époque peu favorable au saint-siége. Battu par Manfrède de Sicile, impliqué dans les querelles des Guelfes et des Gibelins, méprisé dans ses propres états, ce pape, bien intentionné et pacifique, ne put apaiser les troubles qui désolaient l'Italie, ni par des prières, ni par des excommunications. Il mourut en 1261, après avoir eu à lutter pendant toute la durée de son pontificat contre des ennemis et des malheurs auxquels il n'opposa, ni assez de force, ni assez de dignité. Ce fut Alexandre IV qui, sur la demande de saint Louis, établit en France l'inquisition.

Alexandre V, né à Candie de parents très pauvres, fut obligé de mendier son pain de porte en porte. Un cordelier italien, qui remarqua en lui d'heureuses dispositions, le fit recevoir dans son ordre; il se mit à travailler avec ardeur, et bientôt on le vit briller aux universités d'Oxford et de Paris. Galéas-Visconti le nomma précepteur de son fils, et, après avoir obtenu pour lui les évêchés de Vicence et de Nóvarre, le fit nommer à l'archevêché de Milan. Innocent VII le revêtit de la pourpre, et le nomma son légat en Lombardie. En 1409, Alexandre,

connu jusqu'alors sous le nom de Philarge, fut élu par le concile de Pise. Ses grandes connaissances, la pureté de ses mœurs, et le respect que la sagesse de son administration avait inspiré, l'avaient fait élever au pontificat, dans l'espérance qu'il saurait mettre un terme au schisme d'Occident; mais il ne répondit pas à la haute opinion qu'on avait conçue de lui. Devenu pape après avoir été mendiant, Alexandre n'éleva point son caractère au-dessus de son ancien état, et, par un faux sentiment d'humilité, il fit rentrer les religieux mendiants dans des priviléges qui blessaient les intérêts de l'université de Paris et le décret du concile de Latran. Il eut la faiblesse de se laisser gouverner par le cardinal Cossa, qui le retint à Bologne et finit par l'empoisonner. Alexandre V mourut dans cette ville le 3 mai 1410, après avoir occupé le saint-siége moins d'une année. Il favorisa les lettres, et s'opposa de tout son pouvoir à l'établissement de la secte des flagellants, dont il désapprouvait les honteuses mascarades.

Alexandre VI, deux cent vingt-troisième pape, naquit à Valence, en Espagne, l'an 1431. Godefroi Lenzolio, son père, avait acquis, par les divers emplois qu'il occupait à la cour d'Aragon, une fortune assez brillante pour que le fier Alphonse Borgia, archevêque de cette ville, lui donnât sa sœur Joanna en mariage. Ce prélat, devenu cardinal en 1444 et pape en 1545, permit même à son beau-frère de prendre le nom de Borgia, et Lenzolio le transmit à ses descendants. Cinq enfants naquirent de ce mariage. Rodrigue, dont il est ici question, montra de bonne heure les heureuses et les mauvaises dispositions qui l'élevèrent à la plus haute fortune de son temps, et à une si honteuse célébrité que la satire et l'histoire seraient dans l'impuissance de calomnier ses mœurs et son caractère. Il se distingua si bien dans ses études, qu'à l'âge de dix-huit ans, son père se reposait sur lui du soin de traiter les affaires les plus importantes. Les grands talents qu'il déploya comme avocat lui procurèrent des sommes considérables; mais son inconstance naturelle le détourna de cette profession et le jeta dans le métier des armes, où son penchant à la débauche se manifesta bientôt par de scandaleux éclats. Une veuve et ses deux filles, nouvellement arrivées de Rome, furent à la fois les objets de sa passion déréglée. La mère morte, il mit l'une des filles dans un couvent, et continua à vivre avec l'autre, qui était la célèbre Vanozza. — L'exaltation de son oncle Alphonse Borgia, sous le nom de Calixte III, lui inspira une ambition nouvelle. Il avait alors vingt-quatre ans, et possédait un revenu de 32,000 ducats. Ce pape le fit venir à Rome, ajouta un bénéfice de 12,000 écus à sa fortune, le fit archevêque de Valence dans la même année, le promut au cardinalat en 1456, sous le titre de Saint-Nicolas *in carcere tulliano*, et lui conféra la dignité de vice-chancelier de l'église, à laquelle était encore attaché un revenu de vingt-huit mille écus. Calixte ne voyait que le mérite et la capacité de son neveu, il en ignorait les dérèglements; et Rodrigue, à qui la nature n'avait épargné aucun vice, avait réussi à couvrir du manteau de l'hypocrisie la dissolution de sa vie privée. — La belle Vanozza et ses enfants l'avaient suivi en Italie, mais il les tenait à Venise, loin des yeux de son oncle et de la cour de Rome. Cette séparation lui était pénible. Il avait même hésité à accepter la dignité de cardinal, qui lui imposait cette obligation. Mais l'ambition lui montra le saint-siége en perspective, et cet homme, dévoré de vices, ne parut plus aux yeux du monde que sous les dehors de la piété la plus austère. Vanozza seule était dans le secret de son âme; il se consolait en lui écrivant, et mêlait aux expressions de l'amour le plus tendre et le plus passionné les hautes espérances de son hypocrisie. C'était s'imposer une longue contrainte, car il n'avait que vingt-sept ans à la mort de Calixte III, et quatre papes devaient le précéder encore sur la chaire de saint Pierre. L'histoire ne l'a cité sous les pontificats de Pie II et de Paul II que pour

avoir contribué à l'élection du premier, en désertant le parti du cardinal de Rouen, auquel il avait promis sa voix. Mais la grande part qu'il eut à l'élévation de Sixte IV lui valut, en 1471, l'abbaye de Saint-Jacques, et, l'année suivante, la légation d'Espagne. Il reçut de grands honneurs dans sa patrie; il s'y montra politique habile, et suscita contre Louis XI la ligue des souverains d'Aragon, d'Angleterre et de Bourgogne; mais il n'oublia ni sa fortune, ni ses plaisirs, se replongea dans la débauche la plus effrénée, pour se dédommager des austérités mensongères auxquelles le condamnait le séjour de Rome, et n'eut point de plus sérieuse occupation que de piller les pays où il exerçait ses fonctions de légat. Il n'en retira cependant d'autre fruit que la honte, car la galère où il avait entassé ses richesses périt sur les côtes de l'Italie, et il revint à Rome comme il en était parti, pour cabaler en faveur d'Innocent VIII. — Rodrigue Borgia avait alors cinquante-trois ans, et depuis vingt-sept ans il vivait loin de Vanozza et de ses enfants, qu'il n'allait voir qu'à de longs intervalles, et qu'il aimait avec passion. Son impatience ne put plus se contenir; il les fit venir à Rome sous le chaperon de son intendant, qu'il fit passer pour le mari de sa maîtresse, qu'il baptisa du nom de comte Ferdinand de Castille; et, grâces à cette précaution, l'hypocrite jouit à la fois des plaisirs du vice et des honneurs de la vertu. Sa piété simulée n'aurait point suffi cependant pour le conduire au but de son ambition, si, à la mort d'Innocent VIII, il n'eût pris enfin le parti d'acheter la chaire apostolique. Vingt-deux cardinaux, payés à beaux deniers comptants, ou pourvus d'avance de palais, de légations et de riches bénéfices, le saluèrent enfin du nom d'Alexandre VI, malgré l'opposition des cinq autres, le 2 août 1492. Mais ces mystères du conclave n'étaient pas plus connus du peuple que les dérèglements du nouveau pontife. Sa réputation de sainteté couvrait si bien toutes ces infamies, que la joie et les respects des Romains éclatèrent sur son passage avec une vivacité et une magnificence qui n'avaient pas eu d'exemple. Les princes chrétiens partagèrent cette allégresse, et le félicitèrent par de solennelles ambassades. Le seul Ferdinand, roi de Naples, n'y fut pas trompé; il versa des pleurs à cette nouvelle, prédit de grands désordres à l'église; et Alexandre VI, impatient de justifier cette prédiction, se délivra sur-le-champ de la rude et longue contrainte que son ambition lui avait imposée. Rome apprit en peu de jours que le pape avait une maîtresse et cinq enfants, dont trois au moins étaient nés depuis sa promotion au cardinalat, et qui tous étaient aussi vicieux que leur père. L'infâme ne parut s'être élevé sur la plus haute éminence de la terre chrétienne que pour donner au monde le spectacle de ses vices, et ajouter à ses jouissances le plaisir de braver les mépris de la chrétienté. — Les troubles de la Hongrie et le schisme des hussites occupèrent d'abord sa politique; il poursuivit le projet de croisade que ses prédécesseurs avaient prêchée contre les Turcs, sanctionna l'ordre des minimes, établit quatre cathédrales dans le royaume de Grenade, et adjugea de sa pleine autorité à Ferdinand et Isabelle tous les pays que venait de découvrir Christophe-Colomb. Mais son occupation principale fut l'agrandissement de sa famille, qu'il enrichit par les proscriptions, les empoisonnements, les meurtres et les confiscations les plus odieuses. Les Ursins, les Colonne, les Savelli, le cardinal la Rovère, furent tour à tour les objets de ses persécutions intéressées, et résistèrent par les armes à l'ambition des enfants du pape. Les exactions, la vénalité des charges, étaient encore pour eux des moyens de fortune, et quand les ministres de leur avarice ne trouvaient plus où prendre, la famille papale les détruisait eux-mêmes pour s'approprier le fruit de leurs rapines particulières. L'insatiable Alexandre créait tous les jours de nouveaux emplois, qu'il faisait payer le plus cher qu'il pouvait. Aussi, dit-on de lui :

Vendit Alexander claves, altaria, Christum.
Emerat ille priùs, vendere jure potest.

Ce distique fut appliqué avec deux autres contre une statue mutilée qui était à la porte d'un tailleur facétieux, nommé Pasquino, et devint l'origine des pasquinades. Les simonies, les cruautés et les déportements du pape, accréditèrent promptement cette invention de la vengeance populaire. La statue parla tous les jours, et les flatteurs d'Alexandre VI lui conseillèrent de la jeter dans le Tibre. « Elle se changerait en grenouille, répondit l'impudent pontife, et j'en serais importuné nuit et jour; j'aime mieux une pierre muette. » — L'or ne suffisait point à l'ambition de cette famille; elle était aussi avide de dignités, de fiefs et de titres, que de richesses. Dès la première année de ce pontificat, dans une promotion de douze cardinaux, presque tous espagnols, car ce pape détestait les Italiens, fut compris César Borgia, son second fils, qui lui succéda à l'archevêché de Valence, et fut connu dès lors sous le nom du cardinal Valentin. Mais ce fut sur les fiefs du royaume de Naples que le père de ces brigands jeta son dévolu. Alphonse, duc de Calabre, et fils du roi Ferdinand, lui ayant refusé dona Sancia, sa fille naturelle, pour un de ses enfants, il profita, pour réduire l'orgueil de ce prince, des brigues que formait en Italie l'ambition de Ludovic Sforce. Cet autre assassin régnait dans Milan sous le nom de Jean Galéas, son neveu, et gendre de ce même duc de Calabre; et comme la puissance d'Alphonse était un obstacle à l'usurpation que méditait Ludovic, celui-ci rechercha l'alliance du pape, que venait d'irriter le refus de ce prince. Alexandre VI entra dans cette ligue, et y entraîna la république de Venise. Alphonse s'allia de son côté à la maison de Médicis, aux Colonne, aux Ursins, à la Rovère, à tous les ennemis du pontife, pour renverser à la fois Ludovic et les Borgia. Mais le vieux Ferdinand, menacé par Charles VIII, sentit la nécessité de ne pas se brouiller avec le pape, et rompit les projets de son fils Alphonse pour négocier un accommodement avec la cour de Rome. Ludovic pressentit l'inconstance d'Alexandre VI, dont il connaissait les secrètes pensées, et se tourna vers le roi de France. Charles VIII prétendait au royaume de Naples, comme héritier de la maison d'Anjou, en vertu du testament de Charles IV, neveu du roi René. Fort de l'alliance du perfide Sforce, il pressa sa marche vers l'Italie, et le duc de Calabre, quoique devenu roi de Naples par la mort de son père, se vit forcé par cet incident nouveau à en adopter la politique, de peur que le pape n'ajoutât à ses embarras le refus de l'investiture qu'il était obligé de demander au saint-siége. Alexandre VI ne rougit point d'abuser de la position de ce faible monarque, que la fortune mettait ainsi à sa discrétion. Il lui fit payer mille ducats pour son couronnement, obtint pour son fils Giuffre la main de dona Sancia, avec la principauté de Squillace, le comté de Cariati, le protonotariat de Naples, et une garde de trois cents hommes payés par le trésor d'Alphonse; exigea encore pour le duc de Gandie, son fils aîné, un revenu de 10,000 ducats, avec un commandement dans l'armée napolitaine; et le cardinal Valentin reçut en même temps la promesse des plus riches bénéfices d'un royaume qui était à la merci de son ambition. — Alexandre VI fut moins heureux auprès de la république de Venise; il essaya vainement de la détacher de l'alliance de Ludovic Sforce, qu'il avait cimentée lui-même; et, dans le besoin où il était de chercher des secours contre Charles VIII, il dirigea ses vues vers Bajazet, ce même empereur des Turcs contre lequel il avait tenté de soulever les princes chrétiens. La haine qu'il portait aux Français lui faisait oublier ainsi les intérêts de la religion dont il était le chef. La politique de Bajazet saisit avidement l'espoir de cette étrange alliance, qu'il avait un grand intérêt à ménager. Son frère Zizim, qu'il avait dépouillé de ses états, réfugié d'abord à Rhodes et en France, était alors sous la garde de la cour de Rome,

qui s'en servait pour effrayer le possesseur de la couronne ottomane. Bajazet offrit 300,000 ducats au pape Alexandre s'il voulait le défaire du prince Zizim, et promit un secours de douze mille hommes pour défendre le royaume d'Alphonse. — C'était plus qu'il n'en fallait pour décider les Borgia, mais la rapidité de Charles VIII prévint l'exécution de cette promesse. Le roi de France vint réclamer l'investiture du royaume de Naples, et, sur le refus du pape, sans égard pour ses anathèmes, il entra dans Rome sans combattre, et y fit des actes de souveraineté. Tous les ennemis d'Alexandre VI se réveillèrent : les Colonne, les Ursins, les cardinaux italiens, sollicitèrent tous une élection nouvelle, et l'accusèrent de tous les crimes qui pouvaient justifier sa déposition. Mais le roi de France n'osa pousser jusque là sa vengeance, et le pape, retiré dans le château Saint-Ange, employa ses trésors et son adresse à triompher de ses ennemis. Il séduisit avec un chapeau de cardinal l'ambitieux Briçonnet et l'évêque du Mans, ministres favoris de Charles VIII, lui remit son fils, le cardinal Valentin, comme garant de sa bonne foi, et lui livra le prince Zizim pour lui prouver qu'il rompait avec l'empereur Bajazet. Mais le scélérat avait auparavant empoisonné ce prince pour gagner à la fois l'argent de son frère et l'amitié du roi de France. Il donnait avis en même temps aux Turcs de tous les mouvements de Charles VIII, de toutes les intelligences que ce roi pratiquait dans la Grèce, et il attirait ainsi sur les chrétiens de cette contrée les terribles vengeances du sultan. On porte à cinquante mille le nombre des victimes dont ses délations causèrent la perte. — La conquête de Naples ne coûta pas un coup d'épée à Charles VIII, mais ce roi la perdit avec la même facilité, et trouva sur ses derrières les ennemis qu'Alexandre VI lui avait suscités. Ludovic Sforce, usurpateur du duché de Milan, devint aussi ardent à chasser les Français d'Italie qu'il avait montré d'empressement à les y appeler. Les Vénitiens changèrent comme lui. Le roi de Castille, le roi des Romains, entrèrent dans cette ligue, et le pape dévoila ses mauvais desseins en fuyant de Rome à l'approche des Français qui revenaient de Naples; il somma même Charles VIII de quitter l'Italie dans dix jours avec ses troupes, sous peine d'excommunication. Le jeune roi se moqua de ses menaces; mais il avait trop d'ennemis sur les bras pour se flatter de les vaincre, et il fut forcé, pour regagner ses états, de passer sur le corps des quarante mille combattants qu'ils avaient rassemblés à Fornoue. — Alexandre VI, délivré des Français, reprit le cours de ses trames contre les barons romains, que le duc de Gandie, son fils, poursuivait à outrance, mais il fut battu par les Ursins; et le jeune Ferdinand, fils et successeur du roi Alphonse, fut obligé d'envoyer au secours de Rome le fameux Gonzalve de Cordoue, qui fit payer sa médiation au pape par des mépris dont le pape faisait fort peu de cas. Il s'accommoda cependant avec les Ursins, qui passèrent au service du roi d'Espagne; mais ce roi s'unit vainement au roi de Portugal pour essayer de mettre un terme aux désordres de l'Italie et au dérèglement de la famille pontificale. Le pape reçut leurs ambassadeurs avec colère, et menaça de les faire jeter dans le Tibre; mais il ne put vaincre leur résistance relativement à la principauté de Bénévent, qu'il voulait faire adjuger au duc de Gandie.—La faveur dont jouissait cet aîné de ses fils n'irritait pas seulement les seigneurs qui en étaient les victimes, elle excitait aussi la jalousie du cardinal Valentin, et un autre motif de haine s'élevait entre les deux frères. Lucrèce Borgia, fille unique du pape, et femme de Jean Sforce, seigneur de Pesario, vivait en même temps avec son père et ses deux frères, César et le duc de Gandie. Le cardinal ne put souffrir ce partage; le duc disparut, et quelques jours après on trouva son cadavre dans le Tibre. Alexandre VI en éprouva un chagrin d'autant plus violent qu'il préférait ce fils à tous les autres; il resta

trois jours sans manger, mais il finit par oublier cet assassinat, et célébra le retour du meurtrier, qui s'était réfugié à Naples, par une grande chasse que signalèrent le faste et la débauche la plus immodérée. Rome, disent les historiens du temps, était une caverne de voleurs, un sanctuaire d'iniquité; et Pontanus a consacré les déportements de Lucrèce Borgia et de son père par cette épitaphe :

Hoc tumulo dormit Lucretia nomine, sed re
Thais, Alexandri filia, nupta, nurus.

Cette Messaline faisait ouvertement les honneurs du palais pontifical; elle y rassemblait tout ce que Rome renfermait de femmes impudiques, donnait audience aux cardinaux, maniait toutes les affaires, ouvrait la correspondance de son père, expédiait les brefs, et poussait l'effronterie, ajoute le journal de Burchard, jusqu'à paraître dans la basilique de Saint-Pierre avec ses compagnes de débauche, aux grandes solennités de l'Église. Les hommes les plus recommandables de ces temps d'immoralité prêchaient en vain contre ces désordres; en vain la faculté de théologie de Paris réclamait un concile général pour y mettre un terme. Le prédicateur Savonarole expia sur un bûcher sa généreuse indignation, et la mort de Charles VIII changea les dispositions de la cour et de l'église de France. — Louis XII, son successeur, avait besoin d'Alexandre VI pour faire casser son mariage avec Jeanne la boiteuse, et le pape s'empressa de le satisfaire. Mais cette complaisance ne fut point gratuite. Le cardinal Valentin, ou César Borgia, abdiquant cette dignité pour rentrer dans le monde, reçut du nouveau roi de France le titre de duc de Valentinois, avec un revenu de 20,000 francs et une compagnie de cent lances, qui en valait autant; et Louis XII put épouser à ce prix Anne de Bretagne, malgré les intrigues de Ferdinand et d'Isabelle de Castille, dont les ambassadeurs mirent tout en œuvre pour empêcher le consentement du pape. Ils s'en vengèrent par des emportements et des menaces; mais le fier Alexandre VI leur répondit sur le même ton, et, bravant les reproches de la cour de Madrid, il recommença ses cruautés, ses débauches et ses simonies. Le jubilé de 1500 fut pour lui une ample moisson d'or, et il fallait une forte dose de superstition pour croire aux indulgences que distribuait un pareil monstre. Il colorait cette levée de deniers par la reprise de ses préparatifs de guerre contre les infidèles, mais il n'avait d'autre intention que d'ajouter aux richesses de sa famille. Pendant ce jubilé, le ciel parut vouloir en purger la terre. Une violente tempête renversa l'appartement où il causait avec son fils César, et une forte blessure à la tête fit espérer enfin la vacance du saint-siége. Cette joie du peuple fut de courte durée. Le pape guérit malgré ses soixante-dix ans, et fit tomber sa vengeance sur ceux qui s'étaient réjouis de son malheur. La famille des Cajetani fut cette fois l'objet de ses persécutions; leurs terres furent confisquées et passèrent dans les mains de l'infâme Lucrèce. — L'arrivée de Louis XII et de son armée en Italie servait alors les projets des Borgia, ses alliés, qui ne mettaient plus de bornes à leurs attentats. Chaque soleil éclairait un de leurs assassinats, de leurs empoisonnements ou de leurs pillages. Les seigneurs, les évêques, tout éprouvait la fureur de cette famille, qui engloutissait ainsi les richesses de ses victimes. Alexandre s'était déclaré l'héritier de tous les ecclésiastiques au préjudice de leurs parents, et il était trop impatient de jouir pour laisser à la mort naturelle le soin de le mettre en possession de ces héritages. C'est ainsi que François Borgia, quatrième fils du pape, acquit l'archevêché de Cosenza, dont le poison avait anéanti le titulaire Agnelli. Ce scandale fut poussé si loin que les princes d'Italie défendirent à leurs sujets d'acheter des bénéfices dans la Romagne. Mais les revenus de l'Italie ne suffisaient plus à la rapacité de cette maison. Sous l'éternel prétexte d'une guerre sainte, qui n'arrivait jamais, le pape réclama le dixième de tous les revenus ecclésiastiques de la chrétienté, et imposa sur les juifs une

taxe exorbitante. Les sommes incroyables que lui valurent ces deux bulles furent dévorées par les guerres que César Borgia soutenait contre les ennemis de sa famille. On eut beau multiplier les pamphlets, les remontrances, les satires, les noms d'Antechrist, de Néron, de Caligula, les villes n'en furent pas moins pillées, le patrimoine même de Saint-Pierre n'en fut pas moins aliéné au profit des enfants du pape. — La principauté de Piombino fut la dernière conquête du duc de Valentinois, et le portrait de Vanozza, placée en guise de Vierge dans l'église de Sainte-Marie del popolo, fut la dernière impudence de son père. Un tel homme devait cependant finir, et le ciel lui devait une mort toute particulière, en lui faisant trouver dans ses crimes mêmes, le châtiment de son exécrable vie. Les prodigalités de César Borgia en ayant surpassé les dilapidations, il songea à se débarrasser des trois ou quatre plus riches cardinaux du sacré collége. Le pape sourit à ce nouveau moyen de battre monnaie. Il invita Corneto et ses amis à un souper splendide, qu'il fit préparer dans la *villa* même de ce cardinal, et César Borgia fit apporter du vin empoisonné, en recommandant de n'en servir à personne sans son ordre. Mais le pape et son digne fils étant arrivés par une chaleur extraordinaire, le maître de l'hôtel ou l'un de ses garçons, car l'histoire est incertaine là-dessus, croyant que ce vin n'était ainsi réservé que pour sa qualité supérieure, s'empressa d'en servir aux deux scélérats. L'effet du poison fut rapide. Le pape mourut au bout de quelques heures dans des convulsions horribles, et son fils n'échappa à cette juste mort que parce qu'il avait l'habitude de ne boire que de l'eau rougie. — Ce fut le 18 août 1503 que le monde et la chrétienté furent purgés de ce monstre, après un règne de douze années, qui furent douze siècles pour les peuples qu'il opprimait. Les historiens varient sur les détails de cet empoisonnement, mais le fait et la cause ne sont contestés par personne; et il importe fort peu de remarquer qu'un tel pécheur reçut avec dévotion les sacrements de l'Église. On ne trouve d'ailleurs cette particularité que dans le journal de la maison de Borgia, et la source en est suspecte. César, son fils, quoique luttant contre le poison, eut encore la force de s'emparer du trésor pontifical, et n'annonça la mort de son père qu'après cette expédition domestique. La joie du peuple et du clergé fut inexprimable. Il fallut forcer les moines et les confréries à assister à ses obsèques. Ses parents avaient d'autres soins à prendre pour se soustraire à la juste vengeance des Romains. Le corps fut insulté par les gardes eux-mêmes, qui chassèrent les prêtres, et qui furent cependant forcés de l'exposer dans l'église de Saint-Pierre pour satisfaire la curiosité du peuple, qui voulait contempler les traits de son oppresseur. Cette figure, où la nature avait imprimé une grande majesté, était devenue hideuse par l'effet du poison. Il ne se rencontra point un homme assez hardi pour lui baiser la main suivant l'usage, et, le cercueil s'étant trouvé trop court, les crocheteurs et charpentiers, chargés de l'inhumer, poussèrent la vengeance jusqu'à la profanation, en y faisant entrer le cadavre à grands coups de poing et avec de grands éclats de rire. Il fut enterré à gauche du grand autel, et le poète Sannazar grava ces vers sur son tombeau :

Fortassè nescis cujus hic tumulus siet.
Adsta, viator, ni piget.
Tumulum quem Alexandri vides, haud illius
Magni est; sed hujus qui modo
Libidinosâ sanguinis captus siti,
Tot civitates inclytas,
Tot regna vertit, tot duces letho dedit,
Natos ut impleat suos.
Orbem rapinis, ferro, et igne funditùs
Vastavit, hausit, eruit:
Humana jura, nec minùs cœlestia,
Ipsosque sustulit deos;
Ut scilicet liceret (heu scelus!) patri
Natæ sinum permingere:
Nec execrandis abstinere nuptiis,
Timore sublato semel.

Disons toutefois que la nature avait donné de grands talents à ce monstre : sa pénétration, sa mémoire, son éloquence, étaient remarquables. Personne ne présentait avec plus d'art les questions qu'il

soumettait au jugement des autres, et ne s'accommodait, quand il le voulait, avec plus de facilité à leur caractère ou à leur génie. Grave ou plaisant suivant l'occasion, intrépide dans le danger, passionné pour les plaisirs, mais d'une grande régularité dans les affaires, il s'en occupait sans relâche, sans que la débauche même pût l'en distraire, et marchait droit à son but sans être arrêté ni par les obstacles ni par sa conscience. Rome, sous son règne, n'éprouva jamais de disette. Jamais les soldats ni les ouvriers ne furent privés de leur salaire, et par là s'explique la fidélité que les troupes conservèrent à son fils César Borgia, qui imposait encore aux cardinaux pendant le conclave qui suivit la mort d'Alexandre VI. Mais ce digne fils du tyran ne jouit pas du fruit de ses rapines. Les Ursins, les Colonne, les Malatesta, les la Rovère, le duc d'Urbin, tous les seigneurs dépouillés, rentrèrent dans leurs domaines sous la protection de Gonsalve de Cordoue. L'amitié de Louis XII et le crédit des cardinaux espagnols ne firent que retarder la chute du duc de Valentinois. Le cardinal la Rovère se servit de lui et de sa faction pour monter sur la chaire de saint Pierre. Il alla même jusqu'à lui dire qu'il avait eu les faveurs de Vanozza en même temps qu'Alexandre VI, et qu'il était son véritable père. César Borgia eut la sottise de le croire, et, quelques jours après son exaltation, Jules II, le dépouillant du reste de ses biens, le fit jeter dans un cachot. C'était venger l'Italie et la chrétienté par une lâche ingratitude, mais c'étaient les mœurs de temps, et Jules II était de son siècle. VIENNET.

ALEXANDRE VII, né à Sienne en 1599, de l'illustre famille des Chigi. D'abord nonce en Allemagne, inquisiteur à Malte, vice-légat à Ferrare, évêque d'Imola et cardinal, fut élu pape à la mort d'Innocent X en 1655. Avant cette époque, surtout pendant les négociations relatives à la paix de Munster, il avait fait concevoir de ses talents la plus haute opinion, et la véhémence avec laquelle il déclamait contre les abus et les désordres du clergé pouvait faire croire que l'église aurait en lui un chef d'une grande austérité. Les commencements de son pontificat prouvèrent en effet qu'on ne s'était pas trompé, mais il n'en fut pas toujours de même; devenu prodigue sur la fin de sa vie, il dissipa en dépenses de luxe les deniers de l'église, et ne refusa plus rien aux membres de sa famille, qu'il avait traités d'abord avec une sage réserve. — Le premier acte d'Alexandre VII, en montant sur le trône pontifical, avait été de confirmer par une bulle celle d'Innocent X, qui condamnait les cinq propositions de Jansénius. Cette démarche le brouilla en France avec la sorbonne et le parlement, et, quelques années après, une affaire d'un autre genre, l'insulte faite par la garde corse au duc de Créqui, vint lui causer encore de plus violents embarras. Ce fut en vain qu'il envoya à Paris le cardinal Chigi, son neveu, pour faire des excuses à Louis XIV; qu'il chassa la garde corse et qu'il fit construire devant leur ancienne caserne une pyramide sur laquelle l'outrage et la réparation étaient consignées, il y perdit encore Avignon et le comtat Venaissin, que le grand roi crut devoir confisquer. — Protecteur des sciences et des lettres, qu'il avait cultivées dans sa jeunesse avec quelque succès, Alexandre embellit Rome de nombreux monuments, et dépensa des sommes considérables pour achever le collége de la Sapience. La reine Christine vint se fixer à Rome sous son pontificat. Ce pape ne manquait ni de bonnes intentions ni de vertus morales, mais il est toujours resté au-dessous du rôle dont il s'était chargé, et c'est pour cela que ses contemporains l'ont jugé si sévèrement.

ALEXANDRE VIII, fils de Marc Ottoboni, grand chancelier de la république de Venise, naquit dans cette ville en 1610; il fit ses études à Padoue et à Rome. Tous les papes, depuis Urbain VIII, l'employèrent dans les affaires les plus importantes. Après avoir été nommé successivement évêque de Brescia et de Frascati, puis cardinal, il fut élevé, en 1689,

à la chaire de saint Pierre après la mort d'Innocent XI. Louis XIV lui restitua Avignon et le comtat Venaissin, espérant obtenir en échange le droit de franchise et celui de régale. Mais Alexandre VIII se montra inflexible ; il publia une bulle contre les quatre articles du clergé de France de 1682, et refusa, comme Innocent XI, de reconnaître les prélats qui avaient été de cette assemblée. Au lit de mort, il assembla les cardinaux, et leur exposa avec énergie les motifs qui l'avaient engagé à publier sa bulle contre le clergé gallican. Alexandre VIII mourut en 1691 dans sa quatre-vingt-deuxième année, n'ayant occupé le saint-siége que pendant seize mois. Ennemi des jésuites, il repoussa leur doctrine sur le péché philosophique, ce qui ne l'empêcha pas de condamner les trente-et-un dogmes des jansénistes. Il se montra libéral envers les pauvres et surtout envers ses parents, fournit aux Vénitiens et à l'empereur Léopold des sommes considérables pour faire la guerre aux Turcs, et acheta la magnifique bibliothèque de la reine Christine, qui mourut à Rome sous son pontificat.

**ALEXANDRE NEWSKY**, héros et saint moscovite, né en 1219, était fils du grand prince Jaroslaff. Pour pouvoir mieux défendre l'empire, pressé de toutes parts par des ennemis extérieurs, et surtout par les Mongols, Jaroslaff partit de Nowgorod, et laissa pendant son absence la régence de l'empire à ses deux fils Fédor et Alexandre, dont le premier mourut peu de temps après. Alexandre repoussa avec vigueur plusieurs irruptions de l'ennemi; ce qui n'empêcha pas qu'en 1238, la Russie ne tombât sous le joug des Mongols. Alexandre, prince de Nowgorod, défendit ensuite la frontière occidentale contre les Danois, les Suédois et les chevaliers de l'ordre Teutonique. En 1240, il remporta sur les Suédois une victoire signalée sur les bords de la Néva, victoire qui fut l'origine de son surnom. En 1242, il battit les chevaliers de l'ordre Teutonique sur le lac de Peipus, qui se trouvait alors complètement glacé. Après la mort de son père, arrivée en 1245, Alexandre devint grand prince de Wladimir. Il mourut en 1263. La reconnaissance de la nation russe a perpétué la mémoire de ce héros dans des chansons populaires, et en a même fait un saint. Pierre-le-Grand bâtit en son honneur un magnifique cloître à Saint-Pétersbourg, et fonda l'ordre d'Alexandre-Newsky, en commémoration de ses hauts faits.

**ALEXANDRE I**er, Paulowitsch (c'est-à-dire fils de Paul), né le 23 décembre 1777, empereur et autocrate de toutes les Russies (*voy.* Autocrate), czar de Casan, d'Astrakhan, de Pologne (depuis le 9 juin 1815), de Sibérie et de la Chersonèse Taurique, grand-duc de Finlande et duc de Holstein-Gottorp, monta sur le trône le 24 mars 1801, et fut couronné le 27 septembre de la même année à Moscou. Il avait épousé, le 9 octobre 1793, Élisabeth (appelée, avant son mariage et sa conversion à la foi de l'église grecque, Louise-Marie-Auguste), troisième fille de Charles-Louis, prince héréditaire de Baden, et mourut le 1er décembre 1825 à Taganrog. Une effroyable catastrophe précéda son avènement au trône. Son père, Paul Ier, fut trouvé étranglé dans son appartement. Aucune enquête n'eut lieu pour découvrir les auteurs de cet assassinat ; tout au contraire, les courtisans que la voix publique désignait hautement comme ayant pris la part la plus active à ce forfait, furent comblés des faveurs les plus éclatantes par le nouvel empereur. Pendant tout le règne d'Alexandre, leur crédit fut immense, et tout récemment même, un de ces nobles meurtriers, qui porte encore, dit-on, à la main droite la trace d'une morsure profonde que lui fit en se débattant le malheureux Paul, représentait le cabinet russe dans une des négociations les plus épineuses et les plus importantes dont fassent mention les annales de la diplomatie européenne. Si ce tragique événement s'était passé partout ailleurs qu'en Russie, ce seraient là autant d'indices qui permettraient d'accuser Alexandre de

n'avoir pas été étranger à l'assassinat de son père; mais il ne faut pas perdre de vue que le souverain absolu d'un empire plus étendu que l'Europe entière doit lui-même se résigner à être l'esclave soumis d'une aristocratie forte et puissante, parmi les membres de laquelle le régicide semble une tradition consacrée. Hâtons-nous donc d'absoudre la mémoire d'Alexandre d'un odieux parricide, et considérons l'impunité qu'il accorda aux meurtriers de son père comme une conséquence forcée de sa position, comme l'exécution d'un compromis tacite, en vertu duquel les conjurés consentaient à continuer l'ordre de successibilité. Aussi bien, nous verrons plus tard Alexandre expirer mystérieusement au fond de la Crimée, au milieu de circonstances telles qu'il semble que le poison mit fin à ses jours, et alors encore nous ne verrons aucune recherche juridique ordonnée par son successeur pour éclaircir ce drame terrible : c'est qu'en Russie, lorsque le souverain a encouru la disgrâce de l'aristocratie, on l'étouffe, on l'étrangle ou on l'empoisonne, et tout est dit. — Alexandre reçut une éducation meilleure que celle qu'on donne généralement aux princes. Le suisse La Harpe, qui fut appelé à la diriger, l'éleva dans les principes d'une époque de lumières et de civilisation, et s'appliqua à empêcher qu'aucun préjugé religieux et politique ne vînt fausser un esprit qui annonçait de la rectitude. Catherine, qui dressa elle-même le plan de l'éducation de l'héritier de son trône, recommanda au comte Nicolas Soltikoff, gouverneur du jeune prince, de ne lui faire enseigner ni la poésie, ni la musique, attendu qu'elles faisaient perdre toutes deux trop de temps. Le professeur Krafft donna au jeune prince des leçons de physique expérimentale, et Pallas l'initia à la connaissance de la botanique. A son avènement au trône, Klopstock lui dédia son *Ode à l'humanité*; et un poète anglais l'appela, en vers harmonieux, à se mettre à la tête de la génération nouvelle, en lui prédisant une gloire immortelle s'il savait comprendre ses besoins et les satisfaire. Il terminait en lui disant ambitieusement qu'il écrivait cette prédiction avec une plume arrachée aux ailes du Temps. Sans doute la prédiction du poète ne s'est pas complètement réalisée, mais il y aurait aussi de l'injustice à nier qu'Alexandre soit un des princes modernes à qui l'impartiale et juste postérité fera une belle page de gloire. — L'histoire de son règne peut se partager en trois périodes. La première, époque de paix et de tranquillité, fut entièrement consacrée à l'exécution des glorieux projets de Pierre-le-Grand et de Catherine II, sur les améliorations intérieures réclamées par les véritables intérêts du pays. La seconde période, époque de combats et de tumulte, développa dans les guerres successivement soutenues contre la France, la Suède, la Porte et la Perse, de 1805 à 1814, les forces de l'empire et les sentiments nationaux de la population. La troisième période enfin, qui fut celle de la politique, réalisa le plan que Pierre-le-Grand avait indiqué cent ans auparavant, quand, après avoir battu et dispersé la flotte suédoise sur les côtes des îles d'Aland, il s'était écrié : « La nature n'a créé qu'une seule Russie, elle ne doit pas avoir de rivale » ! Pendant ces trois périodes bien distinctes de son règne, Alexandre fit preuve de modération, d'humanité et d'activité, et sut se concilier l'affection des peuples autant par la noble simplicité de ses manières que par l'affabilité vraiment entraînante de son caractère. Son activité embrassait avec chaleur et énergie tout ce qui se rapportait au bien-être des peuples : aussi la grande pensée d'une alliance toute chrétienne entre les souverains était-elle sortie de son âme pénétrée de sentiments religieux et accessible à toutes les idées élevées. — Nous allons rapidement esquisser l'histoire d'un règne qui serait déjà remarquable alors même qu'il ne tiendrait pas une place si importante dans le récit des grands évènements qui ont agité l'Europe dans les premières années de ce siècle. — On doit dire à la louange d'Alexandre que ce fut lui qui, le

premier, fonda et développa en Russie le plan d'une éducation vraiment nationale ; qu'il améliora considérablement le système d'administration intérieure par la nouvelle organisation qu'il donna au sénat dirigeant dans son ukase de 1802, au conseil de l'empire et au ministère qui fut partagé en huit départements dans l'ukase de 1810; enfin, par l'établissement d'administrations provinciales dans les différents gouvernements de l'empire. Il brisa les fers de l'industrie, jusqu'alors soumise au plus odieux esclavage, et ouvrit au commerce des débouchés importants sur tous les points du monde. Il éleva tout ce qui se rapporte aux institutions et aux établissements militaires du pays à une perfection qu'on n'avait pas même soupçonnée jusqu'alors, et développa de la manière la plus énergique dans son peuple les sentiments de l'union, du courage et de l'amour de la patrie. Partout il traita les hommes en hommes. Enfin, c'est évidemment à lui que la Russie est redevable de se trouver aujourd'hui l'arbitre des destinées de l'Europe et de l'Asie. On peut dire que depuis son règne elle n'a plus eu rien à envier aux pays étrangers sous le rapport de la civilisation et du goût dans les classes supérieures, et du nombre d'hommes éclairés et distingués dans la masse de la population. Les hommes qui ont entouré Alexandre et exercé le plus d'influence sur son esprit furent ou des Russes, parmi lesquels nous citerons le général Yermoloff, et plus tard Araktschéieff et Diébitsch, ou des étrangers, parmi lesquels nous citerons Capo-d'Istria, Pozzo di Borgo, et, de 1807 à 1812, l'ambassadeur français à Pétersbourg, comte Caulaincourt. Alexandre, en moins de vingt-quatre années de règne, fonda ou réorganisa sept grandes universités, celles de Dorpat, Casan, Charkow, Moscou, Wilna, Varsovie et Saint-Pétersbourg ; établit deux cent-quatre gymnases ou séminaires, et créa plus de deux mille écoles primaires. Il contribua plus que tout autre souverain à la propagation de la Bible, par l'appui éclairé et généreux qu'il prêta aux sociétés bibliques (supprimées en 1826), et fonda le lycée d'Odessa, qui est sans contredit l'un des plus beaux établissements d'instruction publique qui existe en Europe. Par un ukase de 1817, il assura des avantages à tout israélite qui embrasserait la foi chrétienne. Cette mesure d'une politique peu éclairée lui fut dictée par les idées religieuses mal digérées qu'il avait puisées dans les entretiens de quelques enthousiastes, dans ceux de la fameuse madame de Krudener entre autres. Il consacra généreusement des sommes considérables de sa propre cassette à l'impression de grands et beaux ouvrages, comme le *Voyage autour du monde*, de Krusenstern ; l'*Histoire de Russie*, de Karamsin, etc. Il acheta des collections considérables d'objets d'arts ou de sciences, telles que la collection des pièces anatomiques de Loder, les trésors minéralogiques de Forster, le cabinet de la princesse Jablonowska et la bibliothèque de Haubold. En 1818, il appela à Saint-Pétersbourg deux orientalistes de Paris, MM. Demange et Charmoy, pour y faire des cours publics des langues arabe, arménienne, turque et persane. La servitude personnelle fut abolie par ses soins en Esthonie, en Livonie et en Courlande depuis 1816, et fut, dans le reste de l'empire, l'objet de restrictions qu'on doit regarder comme un acheminement vers son entière abolition. En 1817, il supprima les mutilations cruelles qui jusqu'alors avaient été l'accompagnement de l'applition de la peine du knout. Dès 1801, il avait aboli le tribunal secret qui connaissait exclusivement des crimes politiques et contraignait le plus souvent par la faim et par la soif les accusés à faire l'aveu des crimes qui leur étaient imputés. Enfin, il mit de sages limites à l'autorité des gouverneurs de province et abolit la confiscation. Mais ce qui rendra surtout le règne d'Alexandre à jamais mémorable en Russie, ce sont les grands et notables progrès qu'il a fait faire au commerce et à l'industrie du pays par l'introduction d'un meilleur système de douane, par l'amélioration des finances publiques,

par une sage économie des deniers de l'état, par la création d'un fond d'amortissement, par l'établissement d'une banque nationale, par la construction de routes et de canaux sans nombre, par la formation d'un port franc à Odessa, etc. Toute la marche politique suivie par le cabinet russe à l'extérieur, de nombreux voyages entrepris autour du monde, l'ambassade envoyée en Perse en 1817, et dont faisait partie le Français Gardanne, initié aux plans de Napoléon sur l'Inde et la Perse, l'envoi de négociateurs chargés d'établir des relations commerciales et politiques avec la Cochinchine et Khiva, les traités d'alliance et de commerce conclus avec le Brésil, les États-Unis, l'Espagne et la Turquie, sont autant de faits qui témoignent de l'élévation de la pensée qui dirigea le cabinet sous le règne de ce prince. — La paix de Tilsitt, fait époque dans l'histoire des institutions militaires de la Russie sous Alexandre. Elle lui ouvrit non seulement la voie de la conquête de la Finlande (en 1809), et des deux embouchures du Danube (en 1812), mais encore elle lui donna le temps de remédier aux imperfections du système militaire suivi jusqu'à ce jour. Il y réussit si bien et avec tant de rapidité, que, dans les campagnes de 1812 à 1814, l'équipement, la discipline et la précision des troupes russes furent généralement admirés à l'étranger. En descendant ainsi dans tous les détails de l'administration, Alexandre s'acquit la confiance illimitée de ses peuples. Il s'en aperçut au moment du danger, et prouva à cette époque qu'il était digne de présider aux destinées d'un grand empire et d'une grande nation. Quand il le fallait, Alexandre savait déployer une inébranlable fermeté. Jamais il ne sacrifia à cette vaine pusillanimité qui ne sait pas oser. C'est ce qui déjoua tous les calculs de Napoléon à Moscou. Il promit à cette époque à son peuple de ne jamais négocier avec Napoléon, tant qu'il occuperait une partie quelconque du territoire. Un fait qui démontrera mieux que tout ce qu'on pourrait dire l'incroyable activité que l'empereur Alexandre sut imprimer à toutes les branches de l'administration, c'est la création qui eut lieu comme par enchantement, en 1813, après la plus terrible campagne d'hiver dont les annales de la guerre aient conservé le souvenir, d'une armée dont la magnifique tenue étonna l'Allemagne, habituée cependant aux prodiges opérés dans ce genre par Napoléon. En 1815, Alexandre, en quelques semaines, mit également en marche une armée de trois cent mille combattants avec deux mille pièces de canon attelées. — Le caractère paisible et religieux d'Alexandre est un des traits remarquables de sa politique. Une amitié vive, et comme on en voit rarement entre des souverains, l'unit au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III ; elle commença en 1802, dans une entrevue que les deux souverains eurent à Memel, et en 1805 fut solennellement scellée sur le tombeau du grand Frédéric. Alexandre vola au secours de son royal ami, quand Napoléon, après avoir humilié l'Autriche, vint demander compte à la Prusse de ses menaces. Il arriva trop tard. Napoléon avait déjà remporté les sanglantes victoires de Iéna et d'Eylau, qui mirent la monarchie prussienne à sa discrétion, quand l'armée russe, renforcée par les débris des corps prussiens écrasés dans les précédentes affaires, vint lui présenter la bataille dans les plaines de Friedland. Ce fut un nouveau et glorieux triomphe de plus pour les armes françaises. Ce fut à la suite de cette bataille qu'eut lieu, sur le Niémen, entre Napoléon et Alexandre une entrevue dans laquelle ils décidèrent que la paix serait rendue à l'Europe. Il paraît qu'à cette époque le don de fascination dont Napoléon était doué à un si haut degré agit sur Alexandre. Il est du moins avéré que dès lors ce prince professa hautement la plus chaude amitié et la plus vive admiration pour l'heureux conquérant. Les deux souverains étaient tombés d'accord dans cette entrevue sur le partage du monde. L'un s'adjugeait l'Orient, l'autre gardait l'Occident. Cependant de nouveaux nuages s'élevèrent bientôt après entre eux. Napoléon se

plaignit avec humeur de quelques modifications faites par l'empereur Alexandre au système continental. Le fait est qu'Alexandre avait pris à cet égard des engagements qu'il ne pouvait pas tenir. La mésintelligence alla toujours en augmentant jusqu'à ce qu'enfin la guerre fut de nouveau déclarée en 1812. On en connaît les désastreuses conséquences pour la France. Alexandre se trouva à cette époque devenu en peu de jours le héros européen. Sa proclamation, en date de Kalisch, du 25 mars 1813, dans laquelle, en appelant aux armes les peuples de l'Allemagne, il leur promettait, au nom des souverains, des constitutions qui assureraient leur liberté et leur indépendance, souleva contre la domination française une nation que ces accents de liberté tirèrent de son apathie. On sait quels nobles sacrifices l'Allemagne fit alors pour son indépendance. Pourquoi faut-il qu'elle en ait été plus tard si mal récompensée! L'histoire, dans sa justice, dira du moins d'Alexandre qu'il fut un vainqueur généreux. Ce fut lui qui, en 1814, insista pour qu'après la prise de Paris les souverains alliés traitassent toujours avec Napoléon de souverain à souverain. A cette époque, il fut l'objet du plus vif enthousiasme de la part des Français, et particulièrement des Parisiens, qui virent bien moins en lui un conquérant étranger qu'un héros pacificateur, et qui admirèrent en lui le conservateur généreux de leurs monuments et de leurs richesses nationales. Il passa en juin de la même année en Angleterre, où il fut reçu avec plus d'enthousiasme encore, et rentra à Saint-Pétersbourg le 25 juillet, où il refusa modestement le surnom de *Béni*, que vint lui offrir le sénat. La neutralité de la Suisse respectée ne prouva pas moins que sa conduite ferme et énergique lors de la rentrée de Napoléon en France, en mars 1815, la constance d'Alexandre dans ses principes politiques. Cette fois, ce fut l'Angleterre qui eut l'honneur de porter le coup mortel au colosse du siècle. Alexandre arriva trop tard avec ses Russes. Paris était déjà au pouvoir des armées alliées; il y fit son entrée le 11 juillet. Mais les temps étaient changés. Les Français de toute opinion avaient compris que c'était bien moins les funérailles de l'empire que celles de la patrie qui avaient été célébrées à Waterloo. Alexandre fut reçu avec une froideur marquée dans une ville où sa vue un an auparavant suffisait pour produire le plus vif enthousiasme. Ce contraste l'affligea : après avoir passé ses troupes en revue, il repartit pour Bruxelles, où il assista au mariage de sa sœur avec le prince d'Orange, et de là se rendit à Varsovie, où il accorda aux Polonais, devenus ses sujets par une décision du congrès de Vienne, une constitution qui eût pu faire leur bonheur si elle avait été franchement exécutée; mais Alexandre, effrayé des progrès des doctrines de liberté en Europe, en redouta la contagion pour ses états, et voulut les arrêter autant que possible partout où ils se manifestaient le plus visiblement. Il fut l'âme des congrès de Troppau et de Laybach. Après avoir appelé de ses vœux l'indépendance de la Grèce, il réprouva formellement l'insurrection qui éclata en 1820 dans ce pays, et qui, après une lutte de dix années, a fini par assurer son indépendance. Il contraria par là l'opinion nationale de son peuple, qui s'intéressait vivement au triomphe de coréligionnaires opprimés par les ennemis constants et naturels de la Russie. Alexandre, dominé par le besoin de rapporter à une vaste organisation révolutionnaire tous les mouvements de perturbation auxquels était en proie l'Europe, déchirée alors en tous sens par des tiraillements intérieurs, ne vit, dans la généreuse levée de boucliers des Hellènes, que l'exécution ponctuelle d'un ordre émané du grand comité directeur de Paris. Il nuisit donc autant qu'il lui fut possible à une cause qui était la sienne, et au triomphe de laquelle se rattachait la réalisation des plans favoris de la politique de Catherine, l'expulsion des Turcs de l'Europe. On dit cependant que dans les derniers temps ses idées s'étaient rectifiées à ce sujet, et qu'il avait com-

mencé à s'apercevoir qu'il avait été dupe d'une vaine fantasmagorie. On ajoute qu'il méditait même d'importantes réformes pour son empire, quand la mort vint brusquement le frapper sur les rives de la mer Noire, à cinq cents lieues de sa capitale, au milieu d'un voyage qu'il avait entrepris dans les provinces méridionales de son empire, conjointement avec l'impératrice, dont la santé délabrée demandait un air moins rude, un soleil moins rare que celui de Saint-Pétersbourg. Cet évènement fut suivi de si étranges résultats (*voy.* Nicolas), qu'il donna lieu aux plus noires suppositions. Nous ne déciderons pas ici si elles furent fondées; nous aimons mieux laisser parler un voyageur qui se trouvait à Taganrog au moment même de cette terrible catastrophe, et qui la décrit en ces termes: — « Le but apparent de ce voyage était de faire passer l'impératrice Élisabeth Alexiewna, alors gravement malade, sous le climat le plus doux de la Russie. Sa vie s'éteignait. Par un retour d'affection, qui n'était plus espéré, le prince, éloigné très long-temps de sa femme, venait de s'en rapprocher. Ce fut là le fait apparent, mais d'autres raisons entraînèrent tout à coup l'empereur à Taganrog. Les raisons étaient purement politiques. Ce voyage devait lui fournir une occasion de visiter les parties méridionales de la Russie, pour lesquelles il projetait d'utiles changements. Disons encore que le prince voulait peut-être prendre à l'écart quelques grandes déterminations... Alexandre avait saisi personnellement des traces de l'agitation qui animait, non point contre son auguste famille, mais contre les priviléges les plus insultants aux races humaines, nombre de ses officiers les plus jeunes, les plus éclairés et les plus énergiques. Anomalie touchante! cette conjuration était excitée par les vues mêmes de l'empereur. Mais, comme il faut procéder légalement dans les réformes, il était impossible qu'Alexandre ne fût pas opposé à ces complots, et qu'il n'en vînt pas à les frapper. L'empereur s'éloignait pour être moins pressé, moins sollicité par la colère de la vieille noblesse au moment où la trame serait dévoilée; il s'éloignait pour pouvoir amortir ses coups.... L'empereur, par ses vues réformatrices, mécontentait depuis plusieurs années la vieille noblesse, celle qui repousse les réformes. Ses vues avaient semé entre lui et sa famille les germes d'une grave dissidence. L'impératrice mère, avec sa forte volonté et cette influence que les années semblaient faire croître, se trouvait, par sa position et ses affections, à la tête du vieux parti. Son caractère était impérieux, étranger à toute modération. Figurez-vous Catherine et ses mœurs, moins ses lumières et sa soif de bruit dans l'Occident. La vieille Marie Fedorowna n'avait du sang de la famille de nos excellents ducs de Montbelliard que ces préférences d'enfants que l'on peut remarquer fréquemment dans les familles nombreuses. L'empereur actuel (Nicolas Ier) était le plus aimé de ses fils. Ce prince a des mœurs douces, de l'instruction, des connaissances; mais ses lumières ne doivent pas influer sur les destinées de la Russie; elles sont trop faibles et trop vagues. Aussi la vieille noblesse, qui le sait, lui a-t-elle ouvert précipitamment, par exclusion, sous l'influence de sa mère, les degrés de ce trône magnifique, mais si souvent ensanglanté, des czars....— Taganrog fut, pendant le voyage, le point principal de la résidence de l'empereur; il y laissa sa femme, qui y soignait sa santé. Différents voyages furent entrepris et achevés; il visita le pays du Don, et séjourna à Tacherkask, la capitale de cette belle province. Il était au moment d'accomplir le voyage d'Astracan, sur les bords de la mer Caspienne, lorsque l'arrivée subite d'un ami particulier, le comte Woronzoff (celui qui a occupé militairement la France jusqu'en 1818), officier général et gouverneur d'Odessa, fit ajourner ce voyage. On s'arrêta, après une conférence de quelques heures, à un second projet de voyage, Woronzoff était venu le présenter, et il avait paru, à tous, urgent de l'exécuter. Il s'agissait

de porter rapidement des consolations aux peuples de Crimée : le comte gouverneur avait fait à l'empereur le tableau des souffrances de ces peuples, et lui avait assuré que sa présence seule calmerait de grands mécontentements près d'éclater. Alexandre partit donc aussitôt, accompagné de ses amis. Ce voyage devait être long : on voyage bien vite en Russie ; les distances, grâce à l'incroyable vitesse des chevaux russes, s'effacent dans ces solitudes sans limite de steppes, de déserts et de forêts, et se franchissent avec la rapidité d'un rêve... L'empereur commença à parcourir la côte méridionale de Crimée ; mais une indisposition, qui eut sa cause dans un froid trop vif, lui donna tout à coup la fièvre, et l'obligea de s'arrêter à la campagne, dans un château du comte Woronzoff. Wyllie, le médecin particulier d'Alexandre, lui fit prendre une potion ; mais ce prince, se trouvant plus mal, donna l'ordre de le ramener immédiatement à Taganrog.... Je le rencontrai à son retour. Il était en voiture et enveloppé dans un manteau gris. Sa figure me parut souffrante et abattue. Avec le retour inattendu de l'empereur, on apprit son indisposition. On cacha d'abord sa gravité ; mais il paraît constant qu'elle fut telle dès le premier moment. L'empereur eut dès lors, dit-on, les plus effroyables soupçons, et refusa positivement les médicaments qui lui furent offerts. On nous dit un jour qu'il avait chassé Wyllie de sa chambre. Il demandait toujours à ses domestiques de l'eau glacée : « Elle me calme, disait-il, tandis que leurs potions m'ont brûlé... » L'Écossais Wyllie refusa toujours de conférer avec les médecins ordinaires de l'impératrice : Strofrenne est le seul qui ait été admis une seule fois, et après mille instances de la souveraine. La maladie d'Alexandre dura à peu près onze jours ; il expira le 13 décembre 1825. Je vis le corps peu d'heures après l'indication officielle de la mort ; la figure était très visiblement changée. Quand, trois jours après, il fallut le montrer au peuple pour le baisement des mains, on lui couvrit le visage avec un voile. La figure était devenue noire. A l'ouverture du cadavre, on avait remarqué qu'un épanchement d'eau avait eu lieu dans le cerveau. Deux jours après l'autopsie, qui avait été immédiate, le corps prit une teinte livide, circonstance rare, et qui resterait à expliquer dans une saison et dans un pays si froids. Des ordres partis de la cour prescrivirent, au départ, de laisser le cercueil fermé jusqu'à Saint-Pétersbourg ; ils furent remplis... Wyllie afficha à la mort d'Alexandre une grande douleur, et s'enferma dans ses appartements, comme un homme dont l'affliction aurait égaré la raison. On le crut fou pendant un moment. Les gens à la vue limitée le croyaient perdu à la cour, mais quand les premières nouvelles de Saint-Pétersbourg arrivèrent, Wyllie partit pour présenter ses hommages au nouveau souverain. Tout ce qu'il avait acquis par tant d'années de calculs et de succès lui était conservé ; il se saisissait d'une dignité nouvelle, celle de premier médecin de l'empereur Nicolas. Woronzoff est gouverneur de la plus belle province du midi de la Russie. »

**ALEXANDRIE** (*Alessandria della paglia*, Alexandrie de la paille), ville et forteresse du Piémont, est située dans une contrée marécageuse au confluent de la Bormida et du Tanaro. Bâtie en 1178 par les Crémonais et les Milanais, elle reçut d'abord le nom de Césarée, mais plus tard on lui donna celui d'Alexandrie en l'honneur du pape Alexandre III, qui y transporta le siége d'un évêché. Sa grandeur et ses richesses s'accrurent de siècle en siècle ; aujourd'hui elle compte trente mille habitants, est la capitale de la province du même nom, a par an deux grandes foires très fréquentées, et forme le centre du commerce entre Gènes, Turin et Milan, clé du passage du Tanaro, de la Bormida et de plusieurs routes importantes. Alexandrie fut souvent la cause de longs combats : c'est ainsi que, prise et assiégée en 1522 par Sforce, duc de Milan, assiégée en vain en 1657 par les Français, sous le commandement du

prince de Conti, elle fut prise en 1707, par le prince Eugène, après une résistance opiniâtre. Enfin, le 16 juin 1800, après la bataille de Marengo, le général autrichien Mélas conclut dans cette ville, avec Bonaparte, un armistice par lequel il lui livra l'Italie supérieure jusqu'au Mincio, avec douze forteresses. Aujourd'hui les fortifications d'Alexandrie se composent d'une ceinture de bastions autour de la ville, d'une citadelle à six bastions, régulièrement fortifiée, d'un grand nombre d'ouvrages extérieurs sur la rive gauche du Tanaro, et d'une tête de pont sur la rive droite de la Bormida : un pont de pierre réunit la ville à la citadelle.

**ALEXANDRIE**, en turc *Scanderoum*, capitale de l'Égypte sous les Ptolémées, fut fondée en 332 avant J.-C. par Alexandre-le-Grand, qui avait conçu le projet d'y établir le siége de son empire, et d'en faire le centre du commerce du monde entier. Cette ville, forte par sa position, et qui comptait jusqu'à cinq ports, dut ses principaux embellissements aux Ptotémées, surtout à Ptolémée Soter et à Ptolémée Philadelphe. Ses premiers habitants étaient un mélange d'Égyptiens et de Grecs, auxquels vinrent successivement se joindre différentes colonies juives, que l'on y transplanta en 336, 320 et 312 avant J.-C. Le plus beau quartier de la ville s'appelait *Bruchion*; il avoisinait le grand port et renfermait des palais magnifiques, entre autres l'académie et le musée, où se trouvait la grande bibliothèque royale composée de quatre cent mille volumes. Pendant le siége qu'Alexandrie soutint contre Jules-César, cette bibliothèque devint la proie des flammes ; elle fut remplacée plus tard par celle de Pergame, dont Antoine fit présent à Cléopâtre. Le musée servait d'habitation à un grand nombre de savants, qui y vivaient en commun, et s'adonnaient aux études ou à l'enseignement ; il fut démoli pendant les dissensions intestines qui désolèrent la ville sous le règne d'Aurélien. La bibliothèque, qui se trouvait dans le temple de Jupiter Sérapis fut conservée jusqu'au temps de Théodose-le-Grand. Ce prince ayant ordonné de renverser les temples païens dans toute l'étendue de l'empire romain, celui de Jupiter Sérapis ne fut point épargné ; une troupe de chrétiens fanatiques, sous la conduite de l'archevêque Théodose, s'en emparèrent à main armée, et le détruisirent de fond en comble ; la bibliothèque fut brûlée, et l'historien Paul Orose, qui vivait vers la fin du quatrième siècle, ne vit plus que les armoires vides. Ainsi ce sont des chrétiens, et non pas, comme on l'a prétendu, les Arabes, sous Omar, qui affligèrent les sciences et les lettres de cette perte irréparable. La bibliothèque d'Alexandrie embrassait la totalité de la littérature grecque et de la littérature romaine, dont il ne nous est parvenu que de faibles débris. — Après la mort de l'empereur Théodose, l'Égypte fit partie de l'empire d'Orient. En 640, les Arabes s'emparèrent d'Alexandrie ; le calife Motawakel y rétablit l'académie et la bibliothèque en 845. Mais, étant tombée au pouvoir des Turcs en 868, elle déchut de plus en plus de son ancienne splendeur. Toutefois, son commerce resta florissant jusque vers la fin du quinzième siècle, époque où les Portugais trouvèrent le chemin des Indes orientales en doublant le cap de Bonne-Espérance. — La ville actuelle n'est point située sur l'emplacement de l'ancienne Alexandrie, dont il ne reste que la colonnade près la porte de Rosette, l'amphithéâtre, la colonne de Pompée et l'obélisque appelée aiguille de Cléopâtre. — La colonne de Pompée a quatre-vingt-huit pieds de haut. Robert Waalpole prétend qu'elle a été élevée en l'honneur de l'empereur Dioclétien par un gouverneur de l'Égypte nommé Pompée. La statue équestre dont cette colonne était surmontée n'existe plus. — Le pacha d'Égypte a fait présent au roi d'Angleterre de l'aiguille de Cléopâtre ; mais elle se trouva trop pesante pour être transportée. On évalue son poids à 400,000 livr. — Alexandrie a maintenant deux citadelles et deux ports : celui de l'ouest, qui est le plus sûr et le plus commode, est fermé aux navires chrétiens. En face de ces deux ports se trouvent la

presqu'île Pharillon et l'île de Pharos avec les débris du phare construit par les Ptolémées. Le fort d'Aboukir est situé sur la pointe septentrionale d'une langue de terre. Alexandrie avait autrefois une population de trois cent mille âmes ; aujourd'hui on n'y compte plus que douze mille habitants et trois mille cent trente-deux maisons. Elle est le siége d'un patriarche. Le canal de Romanich, qui conduit d'Alexandrie au Caire, et qui a dix milles géographiques de long, fut rétabli par le vice-roi Mohammed-Ali-Pacha, et le 26 janvier 1826 il fut livré à la navigation. Ce canal a puissamment contribué à relever le commerce d'Alexandrie, qui comprend maintenant tout celui que les nations européennes font avec l'Égypte. — En 1798, cette ville fut prise par les Français, qui la conservèrent tout le temps qu'ils restèrent en Égypte.

**ALEXANDRIE** (code d'). Ce code, l'un des plus précieux manuscrits du musée britannique, est écrit sur parchemin, en caractères grecs, sans accents et sans esprits : il forme quatre volumes in-folio, qui contiennent la Bible entière, avec les lettres de Clément, évêque de Rome. Dans le Nouveau-Testament, il y a quelques lacunes ; le texte des Évangiles est différent de celui des autres livres. Cyrille Lascaris, patriarche de Constantinople, qui fit présent de ce code au roi Charles I^er en 1628, assure qu'il lui est venu d'Égypte. Il est suffisamment prouvé que le code d'Alexandrie a été écrit dans ce pays, mais on n'est pas certain qu'il vienne d'Alexandrie, quoiqu'il en porte le nom. — J. Ernest Grabe s'en est servi dans son édition de la Bible des septante. Woïde a fait imprimer à Londres, en 1786, la partie qui contient le Nouveau-Testament ; l'Ancien-Testament a été imprimé par Henri-Hervey Baber en 1816. Dès l'année 1098, ce code célèbre faisait partie de la bibliothèque du patriarche d'Alexandrie. Le texte des lettres du Nouveau-Testament est précieux pour la critique ; celui des Évangiles est beaucoup moins exact et moins correct. Les trois premières sections contiennent la Bible dans la traduction des septante ; la quatrième contient le Nouveau-Testament dans la langue originale.

**ALEXANDRIE** (Ecole d'). Sous le règne des Ptolémées, la ville d'Alexandrie devint le sanctuaire des sciences et des lettres. Ptolémée Philadelphe fonda le musée, qu'on regarde à juste titre comme la première académie du monde, ainsi que la fameuse bibliothèque, la plus riche et la plus précieuse de l'antiquité, et qui attira à Alexandrie un grand nombre de savants, de grammairiens et de poètes. Ces grammairiens ne s'occupaient pas simplement de ce que nous appelons grammaire ; ils ne se bornaient pas à éplucher des mots, à disséquer des phrases, mais c'étaient des critiques spirituels, des philologues qui possédaient des connaissances positives. On compte parmi ces grammairiens, Zénodote d'Ephèse, Aristophane de Byzance, Aristarque de Samothrace, Cratès de Malles, Denis de Thrace, Apollonius le sophiste, et Zoïle. Le grand mérite de ces philologues, c'est d'avoir recueilli les monuments de la littérature et de la civilisation des siècles passés, de les avoir soumis à une critique savante et judicieuse, et de les avoir transmis à la postérité. Parmi les poètes, nous remarquerons Apollonius de Rhode, Lycophron, Aratus, Nicandre, Euphorion, Callimaque, Théocrite, Philétas, Phanoclès, Timon le Phliasien, Scymmer, Denis et les sept poètes tragiques que l'on appelait la Pléiade d'Alexandrie. Les poètes de cette école, qu'on désigne communément sous le nom d'école d'Alexandrie, se distinguent par l'élégance, la pureté, la correction savante du style ; ce qui leur manque, c'est le talent, l'esprit créateur qui inspirait les poètes grecs des siècles précédents. Erudits sans âme, philologues laborieux et froids, ils cherchaient à suppléer à l'enthousiasme par l'art et le savoir. Comme ils sentaient très bien qu'ils manquaient d'individualité, et qu'ils étaient trop bons critiques pour ignorer que sans cette qualité il n'est point de véritable poésie, ils se donnèrent un mal infini pour être

originaux. On les voit sans cesse courir, tout inquiets, tout haletants, après le nouveau ; ils combinent de mille manières les divers éléments que leur fournissent d'immenses lectures, et ils n'en retirent que des idées triviales, ou bizarres, ou boursoufflées. Les poètes de l'école d'Alexandrie sont, à peu d'exceptions près, d'habiles tourneurs de vers, des écrivains pleins de science, mais sans verve, sans inspiration. Ce qui caractérise les philosophes de l'école d'Alexandrie, c'est l'amalgame de la philosophie européenne avec celle de l'Orient. On les appelle aussi philosophes éclectiques, parce qu'ils cherchaient à mettre en harmonie les systèmes les plus opposés ; toutefois, le nom d'éclectique n'est pas applicable à tous. Les plus remarquables parmi les philosophes d'Alexandrie sont les néo-platoniciens, qui, abandonnant le scepticisme de la nouvelle académie, cherchèrent à fondre les idées de Platon avec celles des penseurs de l'Orient. Le juif Philo, d'Alexandrie, est un des premiers néo-platoniciens. Dans le premier et le deuxième siècle après Jésus-Christ, on commenta Platon et Aristote : à cette époque appartient Ammonius le péripatéticien, dont Plutarque de Chéronée fut un des disciples. La véritable école néo-platonicienne fut fondée à Alexandrie vers l'année 193 après Jésus-Christ, par Ammonius d'Alexandrie, qui eut pour disciples Plotin et Origène. (*Voy.* l'article NÉO-PLATONICIENS.) Ces philosophes, nés dans l'Orient pour la plupart, sont versés dans la langue et la littérature grecques. C'est dans leurs écrits que l'on remarque plus particulièrement cet amalgame des doctrines de l'Occident avec la philosophie orientale. Leur système eut beaucoup d'influence sur la manière dont la religion chrétiene fut comprise et enseignée en Egypte. Les principaux systèmes gnostiques avaient été fondés à Alexandrie. Les principaux maîtres de l'école des catéchètes s'étaient imbus des principes de cette philosophie; les disputes les plus amères et les plus orageuses agitèrent l'église d'Alexandrie; c'est elle, enfin, qui dans la querelle entre Athanase et les ariens établit le principe de la stabilité en matière de foi religieuse. L'école d'Alexandrie produisit également un grand nombre de mathématiciens, tels que Euclide, le créateur de la géométrie scientifique ; Apollonius de Perga, dans la Pamphylie, qui a laissé un ouvrage sur les sections coniques; Nicomaque, qui, le premier, reduisit l'arithmétique en système ; Eratosthène, auteur des *Catastérismes*; Aratus, auteur d'un poème didactique intitulé : *Phaenomena*; Ménélas, et surtout le géographe Ptolémée, auquel nous devons la *Magna Syntaxis* : ces astronomes appliquèrent les hiéroglyphes à la dénomination des constellations de la sphère boréale, et corrigèrent la théorie du calendrier qui servit plus tard de base au calendrier Julien. Les autres savants de quelque renom qui appartiennent à cette école sont : Hérophile et Erasistratus, anatomiste et naturaliste ; Demosthène Philalèthe, auteur du plus ancien ouvrage qui existe sur la maladie des yeux ; Zopyre et Kratevas. (*Voyez* l'ouvrage de M. Mattei : *Essai historique sur l'école d'Alexandrie*. Paris, 1829, 2 vol., qui a été couronné par l'institut.)

**ALEXANDRIN.** On appelle ainsi en poésie un vers composé de douze syllabes ou de six pieds, et répondant à l'hexamètre des anciens. Ce vers est généralement et même presque exclusivement en usage dans l'épopée et dans la tragédie. Il est essentiellement monotone, et pour être manié avec bonheur exige un grand talent. On appelle aussi l'alexandrin, vers héroïque ou grand vers ; *grand* : parce que la versification n'en admet pas qui ait plus de syllabes ; *héroïque*, parce qu'on s'en sert plus spécialement pour les poèmes épiques, destinés à célébrer les héros. Quant à l'appellation d'*alexandrin*, quelques étymologistes la font dériver d'un roman français de chevalerie du milieu du douzième siècle ou du commencement du treizième, en l'honneur d'Alexandre-le-Grand, roman dans lequel on vit pour la première fois un poète français se servir de cette sorte de vers.

**ALEXIS-PETROWITSCH**, fils aîné du czar Pierre-le-Grand et d'Eudoxie, naquit à Moscou le 18 février 1690. Ce jeune prince se montra constamment opposé aux innovations et aux réformes de son père, qui résolut de le déshériter. Alexis renonça à la couronne, et déclara à son père qu'il avait intention de se faire moine. Pendant le second voyage du czar, Alexis s'évada, en 1717, sous prétexte d'aller réjoindre son père. Il se rendit d'abord à Vienne, ensuite à Naples. Son père lui ayant fait enjoindre de revenir à Pétersbourg, le jeune prince se hâta d'obéir. Toutefois, l'empressement qu'il mit à se soumettre aux volontés de son père ne put désarmer la colère de celui-ci : aux yeux du czar, l'évasion d'Alexis était un crime de lèse-majesté, et il le déshérita solennellement par un ukase daté du 2 février 1718. La découverte d'un complot tramé pour assurer au jeune Alexis la succession du trône paternel causa la perte de tous ceux qui y avaient pris part. Le monarque irrité n'épargna pas même son fils, qu'il fit condamner à mort. L'infortuné jeune homme, à qui l'on annonça presqu'en même temps sa grâce et son arrêt, en éprouva une commotion si violente, qu'il mourut quelques jours après, le 26 juin 1718. Son épouse, Charlotte-Christine-Sophie, princesse de Wolfenbuttel, qu'il traitait souvent de la manière la plus indigne, lui avait donné deux enfants, une fille morte en 1728, et un fils qui monta sur le trône sous le nom de Pierre II. Dutens, dans les *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, t. III, p.196, raconte de quelle manière on découvrit ce jeune prince à Naples. Busching prétend qu'Alexis fut décapité dans la prison par le général Weide, mais son assertion n'est nullement prouvée. L'impératrice Eudoxie, mère d'Alexis, mourut en 1731. La mort d'Alexis-Petrowitsch a fourni à M. Géhé, de Dresde, le sujet d'une tragedie qui a été réprésentée en 1821.

**ALEXIS-COMNÈNE.** *Voyez* COMNÈNE.

**ALFIERI** (VICTOR-VITTORIO, comte d'), né en 1749, à Asti, de parents nobles et riches, reçut dans la maison paternelle l'éducation qu'on donnait alors aux enfants des grandes familles, et qui laissait l'âme et l'intelligence également vides et incultes. Son oncle, qui était en même temps son tuteur, crut devoir le placer à l'académie de Turin, dans l'espoir que ses études y seraient mieux dirigées; mais, d'après la description qu'Alfieri nous a laissée de cet établissement, il était loin de répondre aux vues de son oncle. Alfieri sortit à peu près aussi ignorant qu'il y était entré, et fut fait officier dans un régiment provincial qui ne se réunissait qu'une fois par an, et seulement pour peu de jours. Poussé par un vague désir de voir le monde, Alfieri parcourut l'Italie, la France, l'Angleterre et la Hollande; à peine de retour, l'ennui que lui causait l'étude de la philosophie, qu'il venait d'entreprendre, lui fit faire de nouveaux voyages; il vit, pour ainsi dire, au galop presque tous les pays de l'Europe, sans rien observer, sans rien apprendre. Mais, quoiqu'il n'eût retiré aucun fruit de ses voyages pour son instruction, ils eurent une puissante influence sur son caractère; ils lui furent utiles sous un autre rapport : l'aspect de tant de peuples avilis par le despotisme révolta son âme fière et indépendante, et lui inspira cette haine énergique de la tyrannie, cet ardent et inextinguible amour de la liberté qui forme le caractère distinctif de sa poésie. Quoiqu'il fût encore incertain sur le choix d'une carrière, Alfieri se hâta de quitter le service. Pendant quelque temps, il mena une vie entièrement désœuvrée. Bientôt, une passion violente pour une femme qui n'en était pas digne enchaîna toutes les facultés de ce vigoureux génie. Ayant réussi, après de longs et cruels combats, à briser ces honteux liens, la liberté intellectuelle et morale qu'il venait de reconquérir lui fit sentir d'autant plus vivement le besoin de fournir un aliment à l'activité de son esprit. Un essai dramatique qu'il avait tenté quelques années auparavant dans un moment

d'ennui lui étant tombé par hasard entre les mains, il crut entendre comme une voix intérieure qui lui révélait sa vocation pour la poésie dramatique. Il se mit aussitôt à l'ouvrage. Sa première tragédie obtint un succès qu'elle était loin de mériter. A l'âge de vingt-sept ans, Alfieri prit avec lui-même l'engagement solennel de se consacrer tout entier au théâtre. C'est alors que, mesurant ses forces et ses moyens, son ignorance se montra pour la première fois à ses yeux dans toute son étendue. Il eut le courage de se remettre aux premiers éléments de la grammaire latine, puis il se rendit à Florence pour s'adonner à l'étude du Toscan. A Florence, il fit la connaissance de la comtesse Albany, épouse du prétendant d'Angleterre, née comtesse de Stollberg. Cette femme distinguée lui inspira un attachement aussi pur que passionné; elle méritait d'être aimée par une âme aussi belle, aussi généreuse que celle d'Alfieri. Cet amour, qui ne s'éteignit plus qu'avec sa vie, enflamma de plus en plus son enthousiasme pour la poésie; il s'élança avec une nouvelle ardeur à la conquête du laurier poétique, soutenu par l'espoir d'en faire hommage à la femme qu'il idolâtrait. Pour vivre tout-à-fait indépendant, pour pouvoir consacrer tous ses instants à l'étude et à la composition, il céda sa fortune à sa sœur contre une rente modique. Il vécut alternativement à Rôme et à Florence, et acheva, en moins de sept années, quatorze tragédies. Quand la comtesse Albany se trouva libre par la mort de son époux, les deux amants se réunirent pour ne plus se séparer, et vécurent, soit à Paris, soit en Alsace. Lors des premiers troubles de la révolution, Alfieri quitta la France et se rendit en Angleterre : la baisse des assignats le força de revenir à Paris. Vers la fin d'août 1793, il échappa par la fuite aux massacres du 2 septembre. Il perdit ses livres et la plus grande partie de ses tragédies, qui venaient de paraître chez Didot, en cinq volumes. A cette époque, il se fixa à Florence, où il composa ses satires et ses comédies. Alfieri mourut le 3 octobre 1803. Il est enterré à Florence dans l'église de la Croix. Son tombeau, chef-d'œuvre de Canova, est placé entre celui de Machiavel et celui de Michel-Ange. — Alfieri s'est essayé dans trois genres de poésie : on a de lui vingt-et-une tragédies, six comédies, et une pièce d'un genre particulier intitulé : *Tramélogédie*. Alfieri avait sans contredit un esprit noble, élevé, porté au grand, mais il s'est trompé sur sa véritable vocation. Ce fut par dégoût de l'oisiveté, pour briller, pour faire parler de lui, qu'il devint poète; lui-même ne dissimule pas qu'il aspire à se placer à côté des maîtres immortels du Parnasse italien. S'il n'y réussit pas, il méritait de réussir par l'énergie infatigable avec laquelle il poursuivit l'exécution d'un projet qui était au-dessus de sa force. Indigné de la bassesse et de la corruption de ses contemporains, nourrissant au fond du cœur une haine implacable contre les despotes, son inspiration était toute politique. Il s'était imposé la noble tâche de réveiller l'amour de la liberté dans des cœurs engourdis depuis longtemps sous le poids d'un honteux esclavage, de rendre la force à des âmes dont la crainte avait amolli les ressorts; il crut qu'il était au-dessous de la dignité d'un art destiné à opérer une telle révolution de recourir aux artifices du langage; il dédaigna la parure, l'éclat des images, les attraits de l'harmonie poétique, et chercha à y suppléer par la sublimité des pensées, par une concision énergique, par une austérité mâle et noble, oubliant qu'il ôtait par là à la poésie ses qualités essentielles, ses charmes et sa puissance. Ses tragédies sont raides, tendues; l'économie en est mesquine, ses vers durs et rauques, et cependant Alfieri est le meilleur poète tragique de l'Italie; il a servi de modèle à tous ceux qui ont marché dans la même carrière. Ses comédies ont également une tendance toute politique; on y trouve, en général, peu d'invention; l'intrigue n'offre presqu'aucun intérêt; les caractères sont, comme dans ses tragédies,

des abstractions sans aucune individualité. La meilleure de ses productions dramatiques, c'est une tramélogédie, pièce aussi bizarre que son titre. Alfieri est l'inventeur de ce genre de drame, qui tient le milieu entre la tragédie et l'opéra. Sa tramélogédie, qui porte le titre d'*Abel*, est un chef-d'œuvre d'invention et de style. On doit également à Alfieri un poème épique en quatre chants, quelques odes et satires; des imitations en vers de Térence, de Virgile, et de quelques morceaux d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide et d'Aristophane. Après sa mort, ont paru, son *Misogallo*, que lui inspira sa haine contre les Français, et une autobiographie, qui nous révèle le caractère de cet homme distingué dans toute son individualité. La traduction allemande de ce dernier ouvrage a paru à Leipsik en 1812, un autre à Paris en 1816. L'édition complète de ses œuvres, en trente-sept volumes, a été publiée à Padoue et à Brescia en 1809 et 1810.

**ALFORT**, château dans le département de la Seine, à deux lieues de Paris, contient une école pour l'art vétérinaire et l'agriculture, fondée en 1767, d'après le plan de Bourgelot, avec un jardin botanique, une riche collection d'histoire naturelle, un théâtre zoologique et un cabinet d'anatomie et de pathologie comparées. Le château a vue sur la Seine et sur la Marne, et est situé entre les routes de Champagne et de Bourgogne. Le premier directeur de l'école d'Alfort fut Chabert ; il eut pour successeur Gilbert. Parmi les professeurs célèbres qu'elle a possédés, nous citerons Vicq-d'Azyr, Daubenton, Fourcroy, Flandrin, Girard, Dupuis, et le directeur actuel, M. Huzard. Le jardin botanique est un des plus beaux établissements de ce genre qui existent en Europe. Rien de mieux organisé que les étables destinées à recevoir les animaux malades. Les curieux admirent en outre à Alfort un troupeau de moutons mérinos et de chèvres de Cachemire, un très bel amphithéâtre où les élèves reçoivent leurs leçons, et une machine hydraulique de Perrier, qui fournit en abondance à l'établissement l'eau qui lui est nécessaire.

**ALFRED-LE-GRAND**, sixième roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, né en 849, était le plus jeune des cinq fils d'Ethelwolf. Il succéda en 872 à son frère Ethelred, qui lui avait confié le commandement des troupes et les rênes de l'administration, et dont la mort le laissa à vingt-trois ans maître d'un royaume presqu'entièrement envahi par les Danois. Les premières tentatives d'Alfred pour combattre les oppresseurs de sa patrie ne furent pas heureuses. Accablé par le nombre, abandonné des siens dans leur découragement, réduit à prendre la fuite, il résolut d'attendre dans la plus profonde obscurité le moment favorable de délivrer sa patrie, et se mit au service d'un pâtre. — Un an s'était à peine écoulé, que les Anglais, impatients du joug qui les opprimait, songèrent à reprendre les armes et à profiter des divisions de leurs ennemis. Instruit de ce qui se passait par un ami fidèle, le comte de Devon, Alfred conçoit et exécute le hardi projet de pénétrer dans le camp danois. Sous le costume d'un barde, une harpe à la main, il se mêle parmi les soldats, s'introduit auprès des chefs, gagne leur confiance par l'affabilité de ses manières, assiste à leurs repas et à leurs conseils, et, après avoir pénétré leurs projets et leurs moyens, il revient à la tête d'une poignée de braves porter le carnage et la mort dans ce même camp qu'il charmait naguère par ses accords mélodieux. Ce premier succès fut pour l'Angleterre le signal de la liberté; les Danois sont repoussés de toutes parts, et Alfred, trop habile pour ranimer leur courage en les réduisant au désespoir, renverse leur domination à force de générosité. Tous ceux qui voulurent se soumettre et embrasser le christianisme eurent la permission de rester en Angleterre et de se faire citoyens anglais; les autres purent regagner librement leur pays natal ou originaire sous la conduite d'un chef qu'il leur désigna ; enfin, ceux qui entreprirent de lui résister, battus devant Ro-

chester et chassés de Londres, cherchèrent vainement un refuge sur leurs vaisseaux, où la flotte anglaise, qui, à la voix d'Alfred, sembla surgir des profondeurs de l'océan, acheva de les atteindre et de les anéantir. — Tranquille au dedans, sans crainte du dehors, Alfred ne s'occupe plus que de la civilisation et du bonheur de ses sujets. Il établit en statut fondamental la tenue des parlements, consolide l'institution nationale du jury, divise l'Angleterre en comtés, districts et cantons, fait rédiger un code de lois civiles et pénales où les droits de la justice et ceux de l'humanité sont balancés avec autant de bonheur que de sagesse, achève de former une marine imposante, origine de la suprématie des Anglais sur les mers, et, persuadé que le meilleur moyen de rendre les hommes heureux est de les éclairer, il établit l'université d'Oxford, et y fonde une bibliothèque d'ouvrages qu'il fait venir de Rome, où il avait puisé dans sa jeunesse, sous les yeux du pape Léon IV, ces principes de philosophie et de sagesse qu'il sut appliquer au bonheur de ses sujets. Le meilleur historien de son siècle, et poète remarquable, il encouragea les lettres, protégea les arts, attira les savants à sa cour, et fit sortir la nation anglaise de l'état d'apathie où l'avait plongée le despotisme barbare des Danois. Alfred répétait sans cesse que « les Anglais devaient être aussi libres que leurs pensées. » Il consigna dans son testament cette maxime d'une éternelle sagesse, dont les rois de tous les siècles devraient bien se pénétrer, et il voulut que ses successeurs s'intitulassent à l'avenir : « Roi par la grâce de Dieu, par le consentement des seigneurs et du peuple. » Enlevé trop tôt au bonheur de ses sujets, Alfred mourut en 902 à l'âge de cinquante-trois ans, emportant dans la tombe l'amour et les regrets de la nation tout entière. Jamais prince ne fit tant pour son peuple, et Voltaire l'a bien jugé lorsqu'il a dit, avec autant de force que de vérité : « Je ne sais s'il y a jamais eu sur la terre un homme plus digne des respects de la postérité qu'Alfred-le-Grand. L'histoire, qui d'ailleurs ne lui reproche ni défauts ni faiblesse, le met au premier rang des héros utiles au genre humain, qui, sans ces hommes extraordinaires, eût toujours été semblable aux bêtes farouches. » — Alfred-le-Grand fut enseveli dans le monastère de Winchester, qu'il faisait bâtir quand la mort vint le surprendre.

**ALGARDI**, en français l'ALGARDE, sculpteur, né à Bologne d'une famille considérée. Il se forma sous la direction de Louis Carrache. A l'âge de vingt ans, l'Algarde se rendit à Mantoue, où il s'exerça à mouler en plâtre, d'après les célèbres tableaux de Jules Romain. Ces essais donnèrent une fausse direction à son talent. Le désir de se perfectionner dans son art le conduisit à Venise, et de là à Rome. Le cardinal Ludovisi, auquel il avait été recommandé par le duc de Mantoue, donna de l'occupation au jeune artiste, et lui fit faire la connaissance du Dominiquin. Pour gagner sa vie, Algardi confectionnait des modèles en cire pour les orfèvres, et restaurait les statues endommagées. La statue de sainte Madeleine, qu'il fit pour l'église Saint-Silvestre au mont Quirinal, fonda sa réputation. Bientôt les cardinaux et les princes s'empressèrent de lui commander des ouvrages : la cour de France chercha à l'attirer à Paris, mais Algardi préféra rester à Rome, où il mourut à l'âge de 52 ans, le 10 juin 1654 ; il est enterré à l'église San-Giovanni de Bolognesi. La production la plus célèbre de l'Algarde est un bas-relief en marbre, représentant la fuite d'Attila, qu'on voit à Saint-Pierre au-dessus de l'autel de saint Léon. Les figures, de grandeur naturelle, sont dessinées avec correction et ne manquent point de mouvement ni d'énergie ; toutefois, à travers les nombreuses beautés de cette composition, perce d'une manière trop sensible la tendance qu'avait le talent de l'auteur au pittoresque : il cherchait, comme Bernini, dont au reste il était loin d'avoir les défauts, à peindre pour ainsi dire en marbre. Les enfants d'Algardi ont, en général, plus de vigueur, et sont presque estimés à l'égal

de ceux de Duquesnoy. Sa statue représentant le dieu du sommeil a souvent passé pour un ouvrage de l'antiquité. Il existe un grand nombre de gravures de la fuite d'Attila. La dernière a paru dans la *Storia della scoltura* par *Cicognara*.

**ALGAROTTI** (Francesco, comte d'), auteur italien qui a réuni l'étude des sciences à la culture des arts et des lettres, naquit à Venise le 11 décembre 1712. Il fit ses études à Rome, à Venise et à Bologne; ses progrès dans les mathématiques, l'astronomie, la philosophie et la physique, furent des plus rapides. Il s'adonna plus particulièrement à cette dernière science, ainsi qu'à l'anatomie. Algarotti savait très bien le latin et le grec, et donna toute son attention à la langue toscane. Il visita la France, l'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, la Prusse et toutes les villes importantes de l'Italie. A l'âge de vingt ans, il écrivit à Paris la plus grande partie de son *Neutoniasmo per la donne*, à l'imitation de la *Pluralité des mondes*, de Fontenelle : cet ouvrage commènça sa réputation. Algarotti vécut tour à tour à Paris et à Cirey chez la marquise du Châtelet jusqu'en 1739, où il partit avec lord Baltimore pour Pétersbourg. A son retour, il passa par Rheinberg, où il fut présenté à Frédéric II, qui était alors prince royal. Quand Frédéric fut monté sur le trône, il appela le savant italien à sa cour, et lui conféra le titre de comte, pour lui et ses descendants. Auguste III avait également une haute estime pour Algarotti, il lui donna le titre de conseiller intime. Plus tard, Frédéric II le fit son chambellan et chevalier de l'ordre du mérite. Après avoir vécu alternativement à Dresde et à Berlin, Algarotti retourna dans sa patrie en 1747. Il se rendit d'abord à Venise, ensuite à Bologne, enfin il se fixa à Pise, où il mourut par suite d'une phthisie. Algarotti avait fait lui-même le dessin du tombeau que Frédéric lui fit ériger à Pise. Dans son épitaphe, il est qualifié de rival d'Ovide et de disciple de Newton. Algarotti possédait des connaissances variées et approfondies; en fait de peinture et de sculpture, c'était un des plus grands connaisseurs de l'Europe. Un grand nombre d'artistes se sont formés sous sa direction. Il dessinait très bien et gravait à l'eau forte. Dans ses ouvrages, qui roulent sur un grand nombre de sujets, on trouve des vues neuves, des pensées ingénieuses et brillantes. Ses pensées manquent de chaleur, mais elles sont pleines de grâce et d'élégance : ses lettres sont des modèles de style épistolaire. La dernière édition de ses ouvrages a paru à Venise en dix-sept volumes de 1791 à 1794.

**ALGARVE** ou **ALGARVA**, province la plus méridionale du Portugal, qui formait autrefois le petit royaume des Algarves, est bornée au nord par l'Alemtejo, à l'est par l'Andalousie, dont elle est séparée par la Chauxa et la Guadiana, au sud et à l'ouest par l'océan Atlantique. Cette province, qui a environ trente lieues de long sur huit de large, est divisée en trois districts, et renferme quatre-vingt-seize mille habitants dans seize villes et soixante villages. Traversée du sud au nord-est par la Serra de Monchique, et arrosée par la Guadiana et le Zadao; elle produit des figues, des amandes, des dattes, des olives, et surtout des vins excellents. Les villes principales de la province sont : Tavira, Faro, Silvos et Lagos.

**ALGÈBRE.** On essaierait vainement de donner une idée complète et satisfaisante de la science appelée *algèbre*, au moyen d'une définition. Nous dirons cependant que *l'algèbre est une langue toute particulière aux raisonnements mathématiques, dont les qualités les plus remarquables sont la concision et la simplicité.* — L'algèbre emploie des signes particuliers; ils sont de deux sortes : les uns représentent les quantités sur lesquelles on raisonne; les autres indiquent les diverses manières d'être de ces quantités. A la connaissance des signes, il faut ajouter l'art de les combiner de toutes les manières possibles, et de faire sortir de ces combinaisons les vérités que l'on cherche, les rapports qui peuvent lier les quantités entre elles, etc. En al-

gèbre, on fait usage de dix signes abréviatifs principaux :

1° Des lettres de l'alphabet, soit latin, soit grec : ces lettres représentent à volonté des nombres, des lignes, des figures, des volumes, etc. Leur usage est extrêmement commode, soit pour abréger, soit pour rendre plus facile les raisonnements en général, dont quelques-uns seraient impossibles sans leur emploi.

2° Le signe $+$, qui tient lieu du mot *plus* : on s'en sert pour indiquer l'addition de deux ou plusieurs nombres. Ainsi, au lieu d'écrire 3 *plus* 4 vaut 7, on exprime la même chose de cette manière, $3+4$ vaut 7, et si l'on représente les nombres 3 et 4 par les lettres $a$ et $b$, $a+b$ ($a$ plus $b$) signifiera la même chose que $3+4$.

3° Le signe $-$, lequel tient lieu du mot *moins* : placé entre deux nombres, il indique que le second doit être retranché du premier ; ainsi, $15-6$ s'énonce 15 *moins* 6, ou 15 diminué de 6. $a-b$ se lit *a moins b*, ou le nombre représenté par *a diminué* du nombre représenté par $b$.

4° Le signe qui désigne la multiplication, c'est $\times$ ou un point ($\cdot$) ; on les écrit l'un ou l'autre entre le multiplicande et le multiplicateur ; $3\times 4$ ou $3\cdot 4$, s'énonce 3 *multiplié par* 4. Lorsque les nombres dont on veut indiquer la multiplication sont désignés par des lettres, on ne fait usage d'aucun signe, l'on se contente d'écrire les lettres immédiatement les unes à la suite des autres ; ainsi, *a multiplié par b*, ou $a\times b$, ou enfin $a\cdot b$, s'écrit $ab$ ; $abc$ est la même chose que $a\times b\times c$.

5° Les signes de la division, qui sont deux points que l'on écrit entre le dividende et le diviseur, ou une barre au-dessus et au-dessous de laquelle on écrit le dividende et le diviseur. L'expression 15 *divisé par* 5 s'écrit $15:5$, ou $\frac{15}{5}$. $a:b$ ou $\frac{a}{b}$ se lit *a divisé par b*.

6° Les *coefficients* : ce sont des nombres qui s'écrivent à la gauche d'une quantité représentée par une lettre pour indiquer que celle-ci doit être répétée plusieurs fois. Par exemple, au lieu d'écrire $a+a+a+a$, on écrit $4a$ ; $7ab$ signifie que le produit de $a$ par $b$ doit être pris sept fois. Toute lettre qui n'a pas de coefficient est censée avoir l'unité ; ainsi $a$ est la même chose que $1a$.

7° Les *exposants* : ils indiquent combien de fois un nombre représenté par une lettre doit être multiplié par lui-même. L'expression $a\times a\times a\times a$, ou $a\cdot a\cdot a\cdot a$, s'écrit $a^4$. Si, par exemple, $a$ représentait le nombre 2, $a^4$ représenterait 16, produit de $2\times 2\times 2\times 2$. L'exposant s'écrit à la droite de la lettre, et un peu vers le haut ; il désigne la *puissance* de cette lettre, ou le nombre de fois que la quantité représentée par cette lettre doit être multipliée par elle-même. Toute lettre qui n'a pas d'exposant écrit est censée avoir l'unité ; $a$ est la même chose que $a^1$.

8° Le signe $\sqrt{\ }$, qu'on place au-devant d'un nombre pour indiquer qu'il faut extraire de ce nombre une racine d'un certain degré. Par exemple, $\sqrt[3]{a}$ signifie qu'il faut extraire la racine cubique du nombre représenté par $a$. Si ce nombre était 27, sa racine cubique ou troisième serait 3, parce que $3\times 3\times 3$ produit 27. On appelle *racine* 2ᵉ, 3ᵉ, 4ᵉ... d'un nombre, un autre nombre qui, élevé à la 2ᵉ, 3ᵉ..... puissance, doit produire le nombre proposé. La racine 3ᵉ de 27 ou $\sqrt[3]{27}$ est 3, car $3\times 3\times 3$ produit 27. Quand le chiffre radical ne porte pas de chiffre entre ses deux branches, il indique la racine 2ᵉ. $\sqrt{16}$ signifie qu'il faut extraire la racine 2ᵉ de 16, laquelle est 4, nombre qui, multiplié par lui-même produit 16.

9° Pour indiquer que deux quantités sont égales, on écrit entre elles le signe $=$, qui signifie *égale*, ou *est égal à* ; $a+b=d$, lisez *a* plus *b égale d*.

10° Pour indiquer qu'une quantité est plus grande ou plus petite qu'une autre, on fait usage du signe $>$, qui tient lieu des mots *plus grand que* ou *plus petit que*, suivant que son ouverture est tour-

née vers la gauche ou vers la droite. Par exemple, si l'on veut faire entendre que $b$ est plus petit que $c$, on écrira pour abréger $b < c$ ($b$ plus petit que $c$), ou bien $c > b$ ($c$ plus grand que $b$), c'est-à-dire que l'ouverture du signe est toujours tournée du côté de la plus grande quantité. Tous ces signes ont été inventés ou adoptés pour abréger le discours; sous ce rapport, l'algèbre est la plus concise, la plus étendue, la plus commode de toutes les langues que les hommes aient parlées ou inventées jusqu'ici. On concevra mieux en quoi consistent ses qualités, par les applications suivantes : — *Quels sont les nombres dont la somme est* 62 *et la différence* 14 ? — Il ne faudrait pas un grand effort d'esprit pour répondre tout de suite à cette question, sans le secours de l'algèbre, en raisonnant ainsi : puisque le plus grand des deux nombres surpasse le plus petit de 14, il est évident qu'en retranchant ce dernier nombre de 62, le reste, 48, serait égal au double du plus petit des deux nombres, lequel est nécessairement 24, auquel ajoutant la différence 14, on aurait 38 pour exprimer le plus grand des deux nombres. Un algébriste obtiendrait le même résultat beaucoup plus promptement et avec plus de facilité; il se dirait : représentons par $x$ le plus petit des deux nombres; le plus grand sera $x + 14$. Or, les deux nombres réunis doivent faire 62; donc, $x + x + 14 = 62$ ($x$ plus $x$ plus 14 égalent 62); mais $x + x$ est la même chose que $2x$; donc on peut écrire $2x + 14 = 62$. Or, si $2x$ augmenté de 14 donne 62, il s'ensuit que $2x$ seul vaut 62 moins 14, ou que... $2x = 62 - 14$, ou, en effectuant la soustraction, $2x = 48$; d'où il suit enfin que $x$ est égal à la moitié de 48;

$$x = \frac{48}{2} = 24.$$

*Autre solution.* Soit $x$ le plus grand des deux nombres, le plus petit sera $x - 14$, et l'on aura

$$x + x - 14 = 62;$$

d'où

$$2x = 62 + 14,$$

$$2x = 76; \quad x = \frac{76}{2} = 38,$$

et par conséquent le plus petit nombre représenté par

$$x - 14 = 38 - 14 = 24,$$

*Résumé des deux solutions.*

$$(x + x + 14 = 62) \quad (2x + 14 = 62)$$

$$(2x = 48) \quad \left(x = \frac{48}{2} = 24\right).$$

*Seconde solution*,

$$x + x - 14 = 62; \ (2x - 14 = 62),$$

$$(2x = 76) \quad \left(x = \frac{76}{2} = 38\right).$$

On voit déjà par ces solutions combien les signes algébriques sont propres à faire entrer dans une expression très resserrée les raisonnements que l'on est obligé de faire pour résoudre un problème. La vérité qu'il s'agit de découvrir s'appelle *inconnue*. Dans le problème ci-dessus, l'inconnue est le plus grand et le plus petit des deux nombres, dont la somme est 62, et la différence 14; on est convenu de représenter les inconnues par les dernières lettres de l'alphabet, $x$, $y$, $z$, etc... l'égalité qu'il faut établir pour arriver à la solution demandée s'appelle *équation*; $x + x + 14 = 62$ est une équation. Une équation se compose de deux membres, le *premier* et le *second*; le premier membre est à la gauche du signe $=$, et le second à sa droite. Le premier membre de l'équation ci-dessus est $x + x + 14$, et 62 forme le second. Lorsqu'on transporte une quantité d'un membre dans l'autre, il faut l'écrire dans ce dernier avec un signe contraire à celui qui la précédait dans le membre où elle était d'abord; un exemple en fera concevoir la raison. Soit l'équation $x + 4 = a$. Si nous effaçons 4 du premier membre, celui-ci sera diminué d'autant, et l'égalité sera détruite; pour la rétablir, il faudra diminuer aussi le second membre de 4, ou écrire $a - 4$, et l'équation deviendra $x = a - 4$. La solution que nous ve-

nons de donner du problème exposé ci-dessus lui est toute particulière, c'est-à-dire que s'il en était proposé un tout semblable, il faudrait, pour le résoudre, faire les mêmes raisonnements, et recommencer l'opération. L'algèbre offre cet avantage, que lorsqu'on généralise tous ses moyens, on obtient des solutions qui conviennent à tous les problèmes de même espèce, quelque nombreux qu'ils soient, comme on va le voir par cet exemple. *La somme de deux nombres, dont un surpasse l'autre d'une quantité représentée par* b *est égale à une quantité représentée par* a : *quels sont ces deux nombres?* Soit $x$ le plus petit nombre, $x+b$ représentera le plus grand, et puisque ces deux nombres ajoutés ensemble sont égaux à une quantité représentée par $a$, on a les équations

$$x+x+b=a,$$

$$(2x+b=a) \quad (2x=a-b)$$

$$\left(x=\frac{a-b}{2}\right) \quad \left(x=\frac{a}{2}-\frac{b}{2}\right),$$

et par conséquent $x+b$, ou le plus grand des deux nombres, doit être égal à

$$\left(\frac{a}{2}-\frac{b}{2}+b\right).$$

En effet, si à $x$, premier membre de l'équation

$$x=\frac{a}{2}-\frac{b}{2},$$

on ajoute $+b$, il faut ajouter la même quantité $+b$ au second membre, afin que l'égalité ne soit pas détruite; mais l'équation

$$x+b=\frac{a}{2}-\frac{b}{2}+b$$

est susceptible d'être simplifiée, car dans le second membre nous voyons $-\frac{b}{2}$ ou moins une moitié de $b$ plus $b$ tout entier, ce qui signifie qu'après avoir diminué $\frac{a}{2}$ d'une moitié de $b$, il faut augmenter le reste, de $b$ tout entier, ce qui se réduit à ajouter une demi $b$, ou $+\frac{b}{2}$ à $\frac{a}{2}$, il vient pour nouvelle équation

$$x+b=\frac{a}{2}+\frac{b}{2};$$

Les valeurs des deux nombres cherchés sont représentées, celle du plus petit par

$$x=\frac{a}{2}-\frac{b}{2};$$

celle du plus grand

$$x+b=\frac{a}{2}+\frac{b}{2}.$$

Les expressions $\frac{a}{2}-\frac{b}{2}$ et $\frac{a}{2}+\frac{b}{2}$, auxquelles on est définitivement parvenu dans la solution du problème ci-dessus, s'appellent, en algèbre, des *formules*. Les formules indiquent la manière de répondre sur le champ à toutes les questions de même nature dans lesquelles on fait varier seulement les valeurs numériques des données. la première formule

$$\frac{a}{2}-\frac{b}{2}$$

peut se traduire ainsi. Pour avoir le plus petit des deux nombres, prenez la moitié de la somme $a$ des deux nombres, et de cette moitié retranchez la moitié de la différence $b$. En effet, supposons que la somme donnée soit 46, et la différence 10, mettant 46 à la place de $a$ dans la formule ci-dessus, et 10 à la place de 6, le plus petit nombre égalera

$$\frac{46}{2}-\frac{10}{2}$$

ou

$$\frac{46-10}{2}=\frac{36}{2}=18.$$

La seconde formule nous dit : pour avoir le plus grand des deux nombres, prenez la moitié de la somme $a$, et ajoutez-y la moitié de la différence $b$, cette dernière somme satisfera à la demande. Mettons donc 46 à la place de $a$ et 10 à la place de $b$ dans cette formule, nous aurons : le plus grand nombre égale

$$\frac{46}{2}+\frac{10}{2}=\frac{56}{2}=28.$$

Ces résultats sont exacts, car

$$28+18=46 \quad \text{et} \quad 28-18=10.$$

Quand les quantités qui composent les membres d'une équation sont représentées par des lettres, l'équation s'appelle *littérale*; elle est dite *numérique* lorsque, à l'exception de l'inconnue, elle se compose de quantités représentées par des chiffres ordinaires; $x=a+b$ est une équation littérale; $x=27-8$ une équation numérique. — AUTRE PROBLÈME: *Trouver un nombre dont la moitié et le tiers augmentés de* 5 *fassent* 14. Représentons par $x$ le nombre inconnu, sa moitié sera $\frac{x}{2}$, et son tiers $\frac{x}{3}$. Or, d'après la demande, ces deux parties, augmentées de 5, doivent faire 14; donc nous avons l'équation

$$\frac{x}{2}+\frac{x}{3}+5=14,$$

ou

$$\frac{x}{2}+\frac{x}{3}=14-5=9.$$

Pour simplifier l'opération, il faut faire disparaître les dénominateurs 2 et 3 du premier membre de l'équation, afin de pouvoir ajouter ensemble $\frac{x}{2}$ et $\frac{x}{3}$, ce qui s'obtient en considérant $\frac{x}{2}$ et $\frac{x}{3}$ comme deux fractions qu'il s'agit de réduire au même dénominateur (*voyez* ARITHMÉTIQUE); il viendra

$$\frac{3x}{6}+\frac{2x}{6},$$

ou

$$\frac{5x}{6}=9.$$

Si nous effaçons le dénominateur 6, nous rendrons le premier membre six fois plus grand, mais on rétablira l'égalité en multipliant le second 9, par 6; nous aurons pour nouvelle équation

$$5x=9\times 6=54$$

$$x=\frac{54}{5}=10\frac{4}{5}.$$

Pour nous assurer si $10\frac{4}{5}$ est le nombre satisfaisant, prenons-en la moitié et le tiers; la moitié égale $5\frac{2}{5}$, le tiers $3\frac{3}{5}$, somme de ces deux quantités 9, auquel ajoutant 5, on a la somme 14, qui satisfait à la question. L'arithmétique fournit des règles pour résoudre des questions de ce genre, mais l'algèbre en donne la réponse plus directement et avec plus de facilité. — AUTRE PROBLÈME: *Un père envoie son fils à la chasse, à cette condition qu'il lui donnera* 3 *francs pour chaque pièce de gibier qu'il apportera, et qu'il lui retiendra* 1 *franc pour chaque coup de fusil qui ne portera pas; le fils revient après avoir tiré* 19 *coups, et il reçoit* 9 *francs. Combien a-t-il abattu de pièces de gibier?* Appelons $x$ le nombre de coups heureux; le nombre de coups nuls sera égal à 19, total des coups diminué de $x$, il sera $19-x$; il est évident que si nous connaissions les valeurs de $x$ et de $19-x$, en multipliant la première par 3, et la seconde par 1, puis retranchant ce dernier produit du premier, nous aurions un reste égal à 9 francs; conduisons-nous en conséquence et formons l'équation

$$3x - \text{une fois}\,(19-x)=9.$$

J'ai mis la quantité $19-x$ entre parenthèses pour faire entendre que c'est cette quantité réduite qu'il faut retrancher de $3x$, c'est-à-dire qu'il ne faut pas retrancher 19 tout entier, mais bien 19 diminué de $x$, ce qui revient à retrancher 19, et puis à ajouter $x$, donnant une valeur à $x$, 4, par exemple: dans cette supposition, $19-x$ se réduirait à 15, il faudrait donc retrancher 15 de $3x$. Le résultat serait le même en retranchant 19, et en ajoutant 4 ensuite, ce que vous comprendrez aisément avec un peu d'attention. Puisqu'il faut changer le signe —,

en $+$ qui précède $x$ dans le premier membre de l'équation, celle-ci s'écrira

$$3x-19+x=9,$$

ou

$$4x-19=9;\ 4x=9+19=28;$$

$$x=\frac{28}{4}=7;$$

$x$ représentant le nombre de coups tirés avec succès, sa valeur nous apprend qu'il y en a 7. La quantité des coups nuls étant $19-x$, en mettant 7, valeur de $x$, à sa place, il viendra $19-7=12$ pour les coups improductifs. Pour nous assurer si ces résultats satisfont à la question, multiplions 7 par 3, et 12 par 1, il viendra 21 et 12; retranchant le dernier produit de 21, nous avons pour reste 9, ou 9 francs, résultat conforme à la demande. Les équations qui se sont présentées dans les solutions qui précèdent sont dites du *premier degré* et *à une seule inconnue*. Les équations du premier degré sont celles dont les inconnues n'ont point d'exposant, ou plutôt dont l'exposant est l'unité (page 293); $x=b$ est de ce genre. Les équations du 2^e^, 3^e^, 4^e^... degré ont des inconnues dont les exposants sont les nombres 2, 3, 4... $x^3=b$, $x^4=c$... sont des équations du 3^e^, du 4^e^ degré. Les équations peuvent contenir une, deux, trois, quatre... inconnues. Voilà des exemples d'équations à une, deux, trois, quatre inconnues :

$$x=b,$$
$$x+y=d,$$
$$x+y+z=f,$$
$$x+y+z+v=h.$$

Les lettres $v$, $x$, $y$, $z$, représentent les inconnues. — Problème : *Une personne interrogée sur le nombre de pièces de monnaie qu'elle tient dans les deux mains répond : le nombre de pièces de la main droite est triple de celui des pièces de la main gauche; mais si j'en passe 4 de la main droite dans la main gauche, il y aura autant de pièces dans une main que dans l'autre.* Il y a ici deux inconnues, comme on va le voir par le résultat des raisonnements; il y aura aussi deux équations. En effet, représentons par $x$ les pièces de la main droite, et par $y$ celles de la gauche; il est dit : 1° que la droite tient le triple des pièces de la gauche; il s'ensuit donc cette équation :

$$x=3y.$$

Il est dit 2°, que si l'on passe 4 pièces de la droite dans la gauche, les quantités seront égales de part et d'autre; agissant en conséquence, il viendra

$$x-4=y+4;\quad x=y+8.$$

$y+8$ et $3y$ étant des quantités égales l'une et l'autre à $x$, il est évident qu'elles sont égales entre elles; nous aurons donc la nouvelle équation

$$3y=y+8\quad 2y=8,\quad y=4;$$

mettant 4, valeur de $y$, à la place de ce dernier dans l'équation

$$x=3y,$$

nous aurons $x=12$; le nombre total des pièces de monnaie était donc 16, 12 dans la droite, et 4 dans la gauche. — Si l'on veut se donner la peine de lire attentivement ce qui précède, on se formera, nous osons le croire, une idée satisfaisante des avantages de l'algèbre, et de ce qu'on doit entendre par ce mot. — N'ayant pas l'intention de faire ici un traité, ni même un abrégé de cette science, noes avons passé rapidement de l'explication des signes aux applications que l'on peut en faire aux équations, etc. Cette remarque s'adresse aux personnes qui pourraient nous accuser d'avoir parlé trop superficiellement d'une science aussi importante qne l'algèbre. Nous allons ajouter un mot sur les quantités et les opérations algébriques; plus, une notice sur l'histoire de cette branche des mathématiques. — Les quantités algébriques sont, en général, représentées par des lettres latines ou grecques. On appelle *monome* ou *terme* une quantité algébrique qui est absolument isolée, ou qui n'a aucun rapport avec une autre indiquée par l'un des signes $+$ ou $-$. $2ab^1$ est un monome. On appelle *polynome*, ou quan-

tité à plusieurs termes, toute expression algébrique composée de quantités séparées par les signes + ou —.

$$ab + cd - bsac$$

est un polynome composé de trois termes; le polynome composé de deux termes s'appelle *binome*; s'il en a trois, on l'appelle *trinome* . . . Comme l'arithmétique, l'algèbre a ses quatre opérations fondamentales, *addition*, *soustraction*, *multiplication* et *division*; il y a aussi des fractions algébriques, par exemple

$$\frac{a}{b} \text{ (} a \text{ divisé par } b\text{)},$$

et enfin les équations, instruments dont on fait usage à tout moment.

*Notice historique sur l'invention et les progrès de l'algèbre.*

On a long-temps agité la question de savoir à quelle époque et dans quelle contrée l'algèbre fut inventée; quels sont sur cette matière les plus anciens écrivains; quelle fut la marche de ses progrès, et enfin de quelle manière et dans quel temps cette science s'est répandue en Europe. — C'était une opinion généralement admise dans le dix-septième siècle, que les anciens mathématiciens grecs durent posséder une analyse de la nature de notre algèbre moderne, à l'aide de laquelle ils découvrirent les théorèmes et la solution des problèmes que l'on admire le plus dans leurs ouvrages. Mais on croît qu'ils cachaient soigneusement leurs moyens de recherche, pour ne donner que les résultats obtenus en les accompagnant de démonstrations synthétiques. — Cette opinion ne saurait être admise aujourd'hui. Une plus profonde connaissance des ouvrages des anciens géomètres a prouvé qu'ils avaient une analyse, mais que cette analyse était purement géométrique et essentiellement différente de notre algèbre. — Vers le milieu du quatrième siècle de l'ère chrétienne, dans un temps où la science des mathématiques commença à tomber en décadence, ceux qui la cultivaient, au lieu de produire des ouvrages originaux, se contentèrent de commenter ceux de leurs plus illustres prédécesseurs, et ils y firent des additions importantes. — Tel fut le traité de Diophante sur l'arithmétique, qui originairement se composait de treize livres, mais dont les six premiers seulement, et une partie d'un autre, qui traite des nombres polygones, et qu'on suppose être le treizième, sont parvenus jusqu'à nous. Ce fragment précieux ne nous donne rien qui ressemble à un traité complet sur l'algèbre, c'est plutôt une application de ses doctrines à une classe particulière de questions d'arithmétique qui appartiennent à ce que l'on appelle maintenant l'*analyse indéterminée.* Diophante peut avoir été l'inventeur de l'algèbre chez les Grecs, mais il est plus vraisemblable que les principes de cette science n'étaient pas inconnus de son temps, et que la prenant dans l'état où il la trouva comme la base de ses travaux, il l'enrichit de nouvelles applications. Les élégantes solutions de ce mathématicien montrent qu'il possédait une grande habileté dans la branche particulière dont il s'occupe, et qu'il était bien capable de résoudre les équations déterminées du second degré; probablement ce fut là la plus grande extension donnée à la science chez les Grecs. En effet, dans aucun pays elle ne dépassa ces limites jusqu'à ce qu'elle eût été transportée en Italie lors de la renaissance. La célèbre Hypatia, fille de Théon, composa un commentaire sur l'ouvrage de Diophante. Mais il n'est point parvenu jusqu'à nous, non plus qu'un semblable travail de cette illustre mathématicienne sur les coniques d'Apollonius. — Vers le milieu du seizième siècle, le texte grec des œuvres de Diophante fut découvert à Rome dans la bibliothèque du Vatican, où probablement il avait été apporté lorsque les Turcs s'emparèrent de Constantinople. Une traduction latine fut publiée par Xylander en 1575; et une autre traduction beaucoup plus complète, accompagnée d'un commentaire, fut publiée en 1621 par Bachet de Mézériac,

l'un des plus anciens membres de l'académie française. Bachet était éminemment savant dans l'analyse indéfinie, et par conséquent bien capable de commenter son original; mais le texte de Diophante était tellement altéré, qu'il fut souvent obligé d'en deviner le sens, ou de suppléer ce qui manquait. Quelque temps après, le célèbre mathématicien français Fermat, dans ses additions au commentaire de Bachet sur les ouvrages de l'algébriste grec, y ajouta des notes de la plus haute importance, et son édition, la meilleure de celles qui existent, parut en 1670.—Bien qu'il faille regarder la découverte des ouvrages de Diophante comme un événement important dans l'histoire des mathématiques, cependant ce ne fut point par eux que l'algèbre commença d'être connue en Europe. Il paraît que cette admirable invention, ainsi que les caractères arithmétiques dont nous nous servons aujourd'hui, nous vint des Arabes. Ce qui est certain, c'est qu'ils recueillirent avec soin les ouvrages des mathématiciens grecs, les traduisirent dans leur langue, et cherchèrent à les éclairer par des commentaires. Les Arabes attribuent l'invention de l'algèbre à un de leurs mathématiciens, Mahommed-Ben-Musa ou Moses, nommé aussi Mahommed de Buzana, qui florissait vers le milieu du neuvième siècle. — Quoi qu'il en soit, il est constant que cet écrivain composa un traité sur la matière, car, pendant un temps, il en exista en Europe une traduction italienne qui est perdue aujourd'hui. Heureusement, toutefois, une copie de l'original arabe, dont la date de transcription correspond à l'année 1342, se retrouva dans la bibliothèque Bodléienne à Oxford. Le titre de ce manuscrit prouve l'identité de son auteur avec l'ancien mathématicien arabe; une note marginale, qui déclare plus loin que l'ouvrage est le premier traité sur l'algèbre composé parmi les croyants, vient encore confirmer cette identité. — Une chose remarquable, c'est que les sciences mathématiques firent peu de progrès entre les mains des Arabes. L'algèbre resta chez eux presque dans le même état, depuis leurs premiers écrivains sur cette matière jusqu'à Behundin, l'un des derniers qui vécut entre les années 953 et 1031.—Voyons maintenant comment cette science s'introduisit en Europe.—On a de fortes raisons de croire que nous en sommes en partie redevables à un marchand de Pise nommé Leonardo, qui avait résidé dans sa jeunesse en Barbarie, et que ses affaires de commerce le conduisirent successivement en Egypte, en Syrie, en Grèce et en Sicile; et nous pouvons supposer qu'il dut se familiariser avec les différents systèmes de numération en usage dans ces divers pays. Le système indien lui parut le meilleur de beaucoup. En conséquence, il en fit une étude spéciale, et, joignant à la connaissance qu'il parvint à en acquérir quelques idées qui lui étaient propres, et s'aidant de la géométrie d'Euclide, il composa un traité sur l'arithmétique. A cette époque, l'algèbre n'était considérée que comme une extension de cette science. Elle en était, en effet, la partie la plus élevée, et, sous ce rapport, les deux branches en furent traitées dans l'ouvrage de Leonardo, qui dans le principe parut en 1202, et fut ensuite publié en 1228, après avoir été refondu. Il ne faut pas oublier que cet ouvrage fut composé deux siècles avant l'invention de l'imprimerie, et comme le sujet n'était pas d'un intérêt général, il n'est pas étonnant que cet ouvrage ait été peu connu; aussi demeura-t-il manuscrit, de même que quelques autres traités du même auteur, qui restèrent oubliés jusque vers le milieu du siècle dernier, où on les découvrit à Florence dans la bibliothèque Magliabecchia.—Les connaissances de Leonardo ne s'étendirent guère plus loin que celles des écrivains arabes ses prédécesseurs. Il résolut les équations du premier et du second degré, et il était spécialement versé dans l'analyse de Diophante. Comme il avait aussi de grandes connaissances en géométrie, il les employait pour la démonstration de ses règles algébri-

ques. De même que les mathématiciens arabes, il employait dans ses raisonnements des mots entiers, mode on ne peut plus défavorable au progrès de la science. L'usage des signes et l'art de les combiner, afin de pouvoir embrasser d'un seul coup d'œil une longue suite de raisonnements, est une invention bien postérieure à Leonardo. Entre le temps où vivait cet algébriste et l'invention de l'imprimerie, on cultiva l'algèbre avec une attention particulière. Des professeurs l'enseignèrent publiquement. Plusieurs traités furent composés sur cette partie de la science, et deux ouvrages des algébristes orientaux furent traduits de l'arabe en langue italienne. Le plus ancien livre imprimé sur l'algèbre fut composé par un frère mineur nommé Lucas Paciolus ou Lucas de Burgo. Cet ouvrage, imprimé pour la première fois en 1494, et réimprimé en 1523, avait pour titre : *Summa de Arithmeticâ, Geometriâ, Proportione et Proportionalitâ.* C'était pour le temps où il parut un traité complet d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie, et qui a le mérite particulier de nous avoir conservé les ouvrages de Leonardo, sur les traces duquel il marcha pas à pas. Sous le rapport de la commodité et de la brièveté d'expression, l'analyse algébrique était encore fort imparfaite au temps de Lucas de Burgo. Les seuls signes employés étaient de légères abréviations faites aux mots ou aux noms qui se rencontraient dans la suite des calculs, espèce de tachygraphie qui était bien loin de la perfection du système de signes dont on se sert aujourd'hui. — L'application de l'algèbre était encore à cette époque extrêmement limitée. Les algébristes s'arrêtaient alors à la solution des équations du premier et du second degré, et ils classaient ce second degré en différentes catégories, à chacune desquelles était adaptée un méthode particulière de solution. On ne connaissait point encore cet important résultat de l'analyse, au moyen duquel la résolution de tous les cas d'un problème peut être comprise dans une seule formule, qui elle-même peut être obtenue par la solution d'un seul de ces cas avec un simple changement des signes. On resta si long-temps sans comprendre cette vérité, que le docteur Halley s'étonne de ce qu'une formule d'optique qu'il avait trouvée peut donner, à l'aide d'un simple changement de signes, le foyer des deux rayons convergents et divergents, qu'ils soient réfléchis ou réfractés par un miroir, ou une lentille convexe ou concave, et Molyneux parle de l'universalité de la formule d'Halley comme d'une chose qui tient de la magie. — L'algèbre est indépendante des principes de la géométrie, quoique dans bien des cas ces deux sciences puissent se prêter un secours mutuel. En effet, d'après l'exemple de Leonardo, Lucas de Burgo jugea convenable d'employer les constructions géométriques à prouver la vérité des règles à l'aide desquelles il résolvait les équations du deuxième degré dont il ne comprenait pas complètement la théorie. Il résuma ses méthodes en vers latins qui sont loin de valoir son poème bien connu qui a pour titre : l'*Amour des triangles.* — La science resta presque stationnaire depuis le temps de Leonardo jusqu'à celui de Paciolus, pendant une période de trois siècles. Mais l'invention de la typographie, imprima une grande impulsion à toutes les sciences mathématiques. Jusque là, une imparfaite théorie des équations du deuxième degré était le point le plus avancé où la science fût parvenue. Mais enfin cette barrière fut franchie, et vers l'année 1505, un cas particulier d'équations du troisième degré fut résolu par Scipion Ferreus, professeur de mathématiques à Bologne. C'était un pas important, parce qu'il montrait que la difficulté de résoudre les équations d'un ordre plus élevé, au moins celles du troisième degré, n'était point insurmontable, et qu'une nouvelle route était ouverte à la découverte. A cette époque, ceux qui cultivaient l'algèbre, avaient pour habitude, lorsqu'ils avaient fait un pas, de le cacher soigneusement à leurs contemporains, et de les défier a ré-

soudre des questions d'arithmétique posées de telle sorte que, pour les résoudre, il fallait absolument connaître la nouvelle règle par eux trouvée. Ferreus fit donc un secret de sa découverte. Il la communiqua cependant à un Vénitien nommé Florido, son disciple favori. Vers l'an 1535, celui-ci ayant fixé sa résidence à Venise, défia Tartalea de Brescia, homme d'un grand mérite, à lutter de science en résolvant des problèmes au moyen de l'algèbre. Florido posa ses questions de manière que, pour les résoudre, il fallait connaître la règle que lui avait apprise son maître Ferreus. Mais, cinq ans auparavant, Tartalea avait devancé Ferreus, et il était pour Florido un adversaire trop redoutable. Il accepta donc le défi, et un jour fut désigné, dans lequel chacun d'eux devait proposer à son adversaire trente questions. Avant le jour indiqué, il se remit à travailler les équations du 3e degré, et il découvrit la solution de deux nouveaux cas en sus des deux qu'il avait déjà trouvés. Les questions de Florido furent telles qu'on n'avait besoin, pour les résoudre, que de la règle de Ferreus, tandis qu'au contraire celles de Tartalea ne pouvaient être résolues que par l'une ou l'autre de trois des règles que lui-même avait trouvées, sans pouvoir l'être par la quatrième, qui était aussi connue de Florido. On comprend facilement d'avance l'issue de la lutte; Florido ne put résoudre une seule des questions de son adversaire, tandis que Tartalea résolut toutes les siennes en deux heures. — Le célèbre Cardan était contemporain de Tartalea. Cet homme remarquable, médecin et professeur de mathématiques à Milan, était alors sur le point de terminer l'impression d'un ouvrage sur l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie. Mais, désirant ardemment enrichir son livre des découvertes de Tartalea, qui durent à cette époque fixer l'attention du monde savant en Italie, il s'efforça de tirer de lui la révélation de ses règles. Tartalea résista long-temps aux prières de Cardan; mais enfin, vaincu par ses importunités, et par l'offre qu'il lui fit de jurer sur les saints évangiles, l'honneur d'un gentilhomme, et la foi d'un chrétien, de ne jamais les publier, et de les employer en chiffres, de telle sorte que, même après sa mort, elle ne pussent être intelligibles pour qui que ce fût, il s'aventura, après beaucoup d'hésitation, à lui révéler ses règles pratiques, et il lui en donna la clé en quelques vers italiens, qui étaient eux-mêmes, jusqu'à un certain point, fort énigmatiques : il en retint toutefois la démonstration. Cardan eut bientôt découvert la raison des règles, et même il les perfectionna tellement qu'il se les appropria en quelque sorte. De l'essai imparfait de Tartalea, il déduisit une méthode ingénieuse et systématique pour résoudre toutes les équations du 3e degré, quelles qu'elles soient. Mais, oubliant bientôt la parole sacrée qu'il avait donnée, il publia en 1545 les découvertes de Tartalea combinées avec les siennes, comme supplément à son traité sur l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie, qu'il avait publié six ans auparavant. Cet ouvrage est remarquable pour avoir été le second livre imprimé sur l'algèbre. — L'année suivante, Tartalea publia aussi un ouvrage sur l'algèbre, qu'il dédia à Henri VIII, roi d'Angleterre. — Le pas suivant dans la science de l'algèbre fut la découverte de la méthode pour résoudre les équations du quatrième degré. Un algébriste italien proposa une question qui ne pouvait être résolue par les règles nouvellement inventées. Quelques-uns prétendaient que ce problème ne pouvait être résolu; mais Cardan ne partageait pas cette opinion : il avait un élève nommé Louis Ferrari, jeune homme d'un grand génie, et qui étudiait avec ardeur l'analyse algébrique. Cardan lui confia la solution de cette difficile question, et il ne fut point trompé dans son attente; non-seulement Ferrari résolut le problème, mais encore il trouva une méthode générale pour résoudre les équations du quatrième degré, en la faisant procéder de la solution des équations du troisième degré. — C'était un autre pas important, que n'ont point en-

core dépassé les plus grands efforts de l'analyse moderne. — Un autre mathématicien italien, Bombinelli, ajouta quelques perfectionnements à la science dans un ouvrage publié en 1572. — Vers le milieu du seizième siècle, un mathématicien allemand inventa les signes de l'addition (+), et de la soustraction (—), ainsi que le radical (√). — Le premier traité sur l'algèbre écrit en anglais fut composé par Robert Recorde, médecin et professeur de mathématiques à Cambridge. — Recorde publia un traité d'arithmétique dédié à Édouard VI, et un autre sur l'algèbre intitulé : *the Whetstone of Wit*, etc. Il y introduisit pour la première fois le signe indiquant l'égalité (=). — Enfin, Viete, mathématicien français, un des plus habiles dont cette nation s'enorgueillisse, s'occupa à son tour de l'algèbre, et lui fit faire un pas de géant. — Le premier, il employa des caractères généraux pour représenter les quantités connues et inconnues. Ce pas, qui paraît si simple, eut cependant d'importantes conséquences. On doit aussi regarder Viete comme le premier qui ait appliqué l'algèbre à l'avancement de la géométrie. Les anciens algébristes avaient en effet résolu des problèmes géométriques, mais chaque solution était particulière, tandis que Viete, en introduisant ses signes généraux, produisit des formules générales qui étaient applicables à tous les problèmes de la même espèce. — L'heureuse application de l'algèbre à la géométrie produisit de grandes améliorations ; elle conduisit Viete à la doctrine des sections angulaires, l'une des plus importantes de ses découvertes. Il trouva aussi la théorie des équations algébriques, et il fut le premier qui donna une méthode générale pour les résoudre par approximation. Comme il vécut entre l'année 1540 et l'année 1603, ses ouvrages appartiennent à la dernière période du seizième siècle. Il les fit imprimer à ses frais et les distribua généreusement à ceux qui s'occupaient de la science. — Le mathématicien flamand Albert Gérard étendit la théorie des équations un peu plus loin que Viete, mais il n'approfondit pas entièrement leur composition ; il fut le premier qui introduisit l'usage du signe négatif dans la résolution des problèmes géométriques, et, le premier aussi, il parla des quantités imaginaires, sujet qui cependant ne fut pas bien approfondi, et il en inféra, par induction, que chaque équation a autant d'espèces qu'il y a d'unités dans le nombre qui exprime les degrés. Son algèbre parut en 1629. — Thomas Harriot, mathématicien anglais, né à Oxford en 1560, est auteur de découvertes importantes en algèbre ; le premier, il égala au besoin les équations à zéro, en faisant passer le second membre du même côté que le premier, et en affectant ses termes d'un signe contraire à celui qu'ils avaient ; mais il ne fit pas tout l'usage qu'il pouvait de cette méthode. Le principal service qu'il ait rendu aux mathématiques, c'est d'avoir observé que toutes les équations d'ordre supérieur sont des produits d'équations simples : cette découverte est d'une grande importance. Wallis, mathématicien anglais, a fait l'impossible pour prouver que Harriot fut au-dessus de tous les algébristes de son époque. Sous le rapport de l'invention, les Français, jaloux de la gloire si bien méritée de leur compatriote Viete, prouvent, sans beaucoup de difficultés, que Harriot ne fut en grande partie que son imitateur. (Montucla, *Hist. des mathém.*) La préface que Harriot mit à la tête de ses ouvrages donne un démenti formel aux assertions de Wallis. Au reste, Harriot occupe une des premières places dans le rang secondaire des mathématiciens. — La grande amélioration de Descartes fut l'application de l'algèbre à la théorie des lignes courbes. Comme en géographie nous rapportons chaque point de la surface de la terre à l'équateur et à un méridien déterminé, de même, il rapporta chaque point d'une courbe à quelque ligne donnée par position. Par exemple, dans un cercle, chaque point de la circonférence doit être rapporté à son diamètre. La perpendiculaire pour tout

point dans la courbe, et la distance de cette perpendiculaire du centre ou de l'extrémité du diamètre, sont des lignes qui, bien que variant avec chaque changement de position dans le point duquel la perpendiculaire est tirée, ont cependant entre elles une relation déterminée qui est la même pour tous les points de la courbe, qui dépend de sa nature, et qui cependant sert de signe caractéristique pour la distinguer des autres courbes. — Les relations des lignes tirées dans cette direction peuvent facilement être exprimées en signes algébriques; leur combinaison constitue ce qu'on appelle l'équation de la courbe, et au moyen de l'équation par les procédés algébriques, toutes les propriétés en peuvent être trouvées. — La géométrie de Descartes, ou, comme on doit plutôt la nommer, l'application de l'algèbre à la géométrie, parut pour la première fois en 1637. — Les nouvelles découvertes faites par Viete, Harriot et Descartes, en géométrie et en algèbre, furent saisies avec avidité par les hommes ardents à la poursuite des connaissances réelles. Aussi voyons-nous dans le dix-septième siècle toute une armée d'écrivains sur l'algèbre, ou l'algèbre combinée avec la géomé rie. — Les limites de notre article ne nous permettent pas d'exposer avec détail les titres que chacun d'eux peut avoir à la reconnaissance de la postérité. En effet, en pure algèbre, les nouvelles inventions ne furent pas aussi remarquables que les découvertes faites par les applications à la géométrie, et les nouvelles théories qui naquirent de leur union. Les calculs raffinés de Kepler sur les surfaces formées par la révolution des lignes courbes; la géométrie des indivisibles de Cavalieri, l'arithmétique des infinis de Wallis, et par-dessus tout, la méthode des fluxions de Newton, et le calcul intégral et différentiel de Leibnitz, sont les fruits de cette heureuse union. Toutes ces choses furent incessamment discutées par leurs inventeurs et leurs contemporains, tels que Roberval, Fermat, Huygens, les deux Bernouilli, Herman, Pascal, Barrow, James Gregory, Wren Cotes, Taylor, Halley, de Moivre, Maclaurin, Sterling et quelques autres. — C'est à cette période que notre esquisse de l'Histoire de l'algèbre en Europe doit se terminer, à cause de la multitude d'écrivains qui, d'une manière ou d'une autre, éclairèrent alors et améliorèrent les différentes parties de cette science, soit directement, soit en s'occupant de sciences analogues.

*De l'Algèbre chez les Indiens.*

Depuis la fin du siècle dernier, l'attention des savants s'est attachée à une branche de l'histoire de l'algèbre qui présente un grand intérêt; nous voulons parler du haut degré de perfection que l'étude de l'algèbre avait déjà atteint dans les Indes à une époque extrêmement reculée. — C'est à M. Reuben-Barow que nous sommes redevables des premières notices qui parurent en Europe sur ce point intéressant. Le désir d'éclaircir l'histoire des sciences mathématiques le décida à faire une collection de manuscrits orientaux, dont quelques-uns en langue persane furent léguées à M. Balby, professeur au collége royal militaire, qui, vers l'année 1800, les communiqua à tous ceux que ce sujet pouvait intéresser. — En 1813, M. Édouard Strachey traduisit du persan le *Bija Gannita* ( ou *Vija Ganita*), traité indou sur l'algèbre, et en 1816, le docteur Taylor publia à Bombay une traduction du *Lilavati* faite sur le sanscrit original. Ce dernier ouvrage est un traité sur l'arithmétique et la géométrie, et tous deux ont été faits par un algébriste oriental, Bhascara-Acharya. Enfin, en 1817, parut l'ouvrage intitulé : *Algèbre*, *Arithmétique*, l'*Art des mesures*, traduit du sanscrit de Brahme gupta et Bhascara par Henri Thomas Colebrooke. Cet ouvrage contient quatre traités différents, originairement écrits en vers sanscrits, savoir : le *Vija Ganita*, et le *Livati* de Bhascara Acharya, et les *Ganita d'Haya* et *Cuttacad' Hyaya* de Brahmegupta. Les deux premiers forment la partie préliminaire du

cours d'astronomie de Bhascara, intitulé : *Sidd'hanta Siromani*; et les deux derniers sont le douzième et le dix-huitième chapitres d'un cours s‹…›blable d'astronomie intitulé : *Brahma-Sidd'hanta*. Le temps où écrivait Bhascara est fixé avec la plus grande certitude par son propre témoignagne et d'autres circonstances, vers l'année 1150 de l'ère chrétienne. Les ouvrages de Brahmegupta sont extrêmement rares, et l'époque à laquelle il vécut est très incertaine. — On sait cependant que le traité de Brahmegupta ne fut pas le premier ouvrage écrit sur la matière. Ganessa, astronome et mathématicien distingué, et le plus célèbre des commentateurs de Bhascara, cite un passage d'un auteur beaucoup plus ancien, Arya Bhatta, qui est regardé par d'autres commentateurs comme le chef des anciens écrivains. — Non seulement les Hindous appliquèrent l'algèbre à l'astronomie et à la géométrie, mais réciproquement ils appliquèrent la géométrie à la démonstration des règles algébriques. En effet, ils cultivèrent l'algèbre avec beaucoup d'assiduité et beaucoup plus de succès que la géométrie : l'état peu avancé de leurs connaissances dans cette dernière science et le haut degré de perfection qu'ils avaient atteint en algèbre le prouvent incontestablement. — M. Colebrooke établit une comparaison entre les algébristes indiens et Diophante, et il arrive à conclure que, tout considéré, les premiers ont été plus loin dans la science que ce dernier. Suivant lui, ils ont le mérite d'avoir atteint et même dépassé les découvertes modernes dans la solution des équations du quatrième degré. 2° Les méthodes générales pour la solution des problèmes indéterminés du premier et du second degré, dans lesquelles ils allèrent beaucoup plus loin que Diophante et primèrent les découvertes des algébristes grecs. 3° L'application de l'algèbre aux recherches astronomiques et aux démonstrations géométriques dans lesquelles ils touchèrent aussi quelques matières qui ont été inventées dans les temps modernes.

**ALGER**, grande contrée sur la côte septentrionale de l'Afrique, conquise par une armée française en 1830, a pour capitale la ville du même nom, située sous le 36ᵉ degré de latitude nord, à cent trente-cinq lieues de Toulon. — Cette ville, que le géographe Danville croit être l'ancienne Jol ou Carsaria, résidence de Juba, est fameuse dans l'histoire moderne pour avoir été, pendant plus de trois siècles, et jusqu'au jour où la France en a fait la conquête, le chef-lieu de la piraterie barbaresque, et pour avoir résisté, durant ce long espace de temps, aux attaques dirigées contre elle à diverses époques par les princes chrétiens. — C'est de l'an 1517 que date l'établissement de cette puissance monstrueuse, qui, pendant si longtemps, a désolé le commerce des Européens dans la Méditerranée. Le célèbre pirate Chair-Eddin, plus connu sous le nom de Barberousse, vint s'y établir à cette époque avec quelques aventuriers turcs, et y fonda ce gouvernement singulier, qui pourrait être comparé à celui de Malte, et dans lequel l'autorité despotique du chef (dey) était dévolue par une milice qui, ainsi qu'à Malte, ne se recrutait jamais dans le pays : les habitants, fussent-ils nés d'un père membre lui-même de cette corporation guerrière, ne pouvaient en faire partie. De toutes les provinces de l'empire ottoman, arrivaient continuellement à Alger des aventuriers, la plupart soldats turcs, que leur inconduite, où l'espoir d'une meilleure condition, déterminait à y venir tenter la fortune. Les renégats chrétiens étaient admis dans cette association, mais les Maures, véritables propriétaires du sol, ces Maures, dont les ancêtres avaient conquis l'Espagne, où leur longue domination jeta tant d'éclat, ces descendants des abencerrages et des zegris, si célèbres par leur bravoure chevaleresque, étaient rigoureusement exclus de la milice et de toute part au gouvernement. Quoique moins exposés aux vexations que les juifs, qui formaient une portion véritable de la population d'Alger, ils vivaient dans un état de dépendance et de

soumission voisine de l'esclavage; quelques places de l'administration leur étaient confiées, mais ils ne faisaient jamais partie du divan, dans lequel résidait, sous l'autorité absolue du dey, l'exercice du pouvoir souverain. — L'état d'Alger était divisé en trois provinces nommées beylicks : celle de Tremecen à l'ouest, confinant aux frontières de Maroc, et dont la ville d'Oran était devenue la capitale, depuis que les Espagnols en avaient été expulsés ; celle de Titteri au sud, Médéah (l'ancienne Camida) en était le chef-lieu : cette province s'étend depuis le territoire de la ville d'Alger proprement dit jusqu'au grand désert; celle enfin de Constantine, à l'est, qui comprend tout le pays situé entre la régence de Tunis à l'est, la mer au nord, le grand désert au sud, et le beylick de Titteri à l'ouest. — Chacune de ces provinces était gouvernée par un bey, nommé par le dey, et revêtu d'une autorité absolue, dont il ne lui était jamais demandé compte, pourvu que le tribut qui lui était imposé arrivât régulièrement à Alger. — Un pareil gouvernement avait nécessairement dû produire les conséquences qui lui sont propres ; aussi, cette vaste contrée, que la nature s'est plue à enrichir de ses dons les plus précieux, et où, sous la domination romaine, on avait compté jusqu'à trente-trois villes, était-elle tombée dans un état déplorable sous tous les rapports. La population, réduite à moins d'un million deux cent mille âmes, quoique Schaw et d'autres écrivains la fassent monter beaucoup plus haut, diminuait encore tous les jours, et à peine quelques vallées étaient-elles cultivées à des époques irrégulières par les tribus d'Arabes répandus sur cette grande surface, ou réunis dans un petit nombre de bourgs qui méritent à peine le nom de villages. Le tribut exigé par le dey d'Alger, tout faible qu'il était, ne se recouvrait qu'au moyen des plus cruelles vexations, auxquelles les Arabes cherchaient souvent à se soustraire en se déplaçant. Nulle industrie, nul commerce intérieur ne vivifiait le pays : une petite quantité de produits agricoles, tels que des laines, de la cire et des fruits secs, étaient portés à Alger et à Bone, ports du beylick de Constantine, et ne donnaient même pas lieu à des échanges, car les Arabes, exempts de besoins, ne recevaient que des métaux en paiement de ces denrées. — Il n'eût pas été possible au dey de subvenir aux dépenses du gouvernement et à l'entretien de la milice s'il n'avait eu d'autres ressources que les revenus du pays; aussi la piraterie était-elle une condition inévitable de son existence. C'est la portion considérable qu'il s'attribuait sur les prises maritimes qui alimentait son trésor. Depuis que les puissances européennes, isolant moins leurs intérêts réciproques, prêtaient appui aux états secondaires, et forçaient le dey à se contenter d'un tribut dont elles se dissimulaient l'ignominie en le qualifiant de présent, le déficit, annuellement plus considérable, que ce nouvel état de choses faisait éprouver au dey, le forçait à recourir au trésor amassé depuis trois siècles par ses prédécesseurs. Ce trésor, que la renommée faisait monter à des sommes immenses, n'était plus que d'un peu moins de 50 millions de francs au moment de la conquête ; et une investigation sévère, en prouvant qu'il n'en avait été rien détourné, comme on l'avait dit, a fait connaître la situation de cette puissance, dont la chute ne pouvait être éloignée. La civilisation et les germes de liberté qu'elle apporte toujours avec elle commençaient à s'infiltrer sur cette côte si long-temps inhospitalière : nous en avons remarqué des symptômes dont nous étions loin de soupçonner l'existence. Des Maures, dérogeant à l'usage soigneusement observé pendant trois siècles, avaient voyagé en Europe, et en avaient rapporté des lumières, faibles encore, mais qui avaient produit un adoucissement notable dans quelques familles. Nous avons trouvé à Alger des négociants qui parlaient bien le français, et, à notre grand étonnement, les francs-maçons y ont reconnu des frères. Le

dey, lui-même, ce prince que nous avons vu à Paris, avait subi l'influence de l'époque actuelle. Il comprenait très bien que sa puissance était précaire, et qu'une révolution était inévitable. Tout en résistant à l'attaque sous laquelle il a succombé, il ne se flattait pas d'en triompher entièrement, et son espoir se bornait à reculer la catastrophe, ou à en laisser les chances à son successseur. Tel était, par aperçu, l'état de la régence d'Alger, lorsque les discussions entre le dey et le gouvernement français commencèrent, à l'occasion d'une créance réclamée par lui au nom de quelques négociants algériens. Avant de rapporter les évènements auxquels cette discussion donna lieu, nous signalerons en peu de mots les différentes tentatives faites antérieurement par diverses puissances européennes pour purger la Méditerranée de ce nid de pirates, tentatives qui toutes demeurèrent sans résultat. Nous présenterons ensuite à nos lecteurs un récit rapide des faits dont la conquête d'Alger a été le dénouement, puis nous tracerons un tableau physique et politique de l'état actuel du pays, et nous terminerons par quelques considérations générales sur l'avenir de cette magnifique colonie. En 1536, le pape Paul III, alarmé des fréquentes apparitions des Algériens sur les côtes d'Italie, et particulièrement sur celles du patrimoine de saint Pierre, engagea vivement l'empereur Charles-Quint à prendre la défense de la chrétienté. Cet empereur, dont journellement les provinces méditerranéennes subissaient les mêmes insultes, et à qui, d'ailleurs, plusieurs chefs arabes promettaient leur coopération, ne pouvait se refuser à des réclamations qui tendaient à lui faire tirer vengeance d'affronts et de pertes éprouvées par lui-même, et à donner un royaume de plus au souverain de toutes les Espagnes. Cette expédition, à laquelle présida quelque chose de l'esprit à la fois poétique, chevaleresque et religieux des croisades, est un des épisodes les plus curieux de l'histoire algérienne. — « Mon très cher empereur et fils, écrivait le célèbre Doria à Charles-Quint, ne vous engagez point dans cette entreprise chanceuse et téméraire, sur cette côte battue des vents, sur cette terre aride. »—Mais qu'importaient les prévisions du vénérable amiral? Le pape ayant fulminé une bulle contre les Mahométans: on croyait alors que le succès ne pouvait être douteux. Beaucoup de grandes dames suivirent la cour sur des navires; et, avec les militaires que la flotte emportait vers la côte babaresque, beaucoup de femmes et de filles partirent pour s'établir dans le pays qu'on allait conquérir. — Les forces réelles se composaient d'environ vingt-sept mille hommes. La flotte qui emmenait cette brillante armée avec tout son cortége réunissait cent gros vaisseaux, soixante-dix galères, et cent vaisseaux plus petits: total, deux cent soixante-dix bâtiments. — La traversée ne fut point heureuse. Partie le 15 octobre 1541 des ports de Carthagène, la partie principale de la flotte éprouva une tempête si violente, qu'elle eut de la peine à parvenir à la côte de Majorque, où était fixé le rendez-vous général des troupes. De là aux rivages de l'Afrique, le voyage fut également long et pénible. Enfin pourtant, on arriva et la descente fut opérée dans la baie de Matifou, à trois ou quatre lieues d'Alger. On marcha incontinent sur cette capitale. La terreur y régnait. Huit cents Turcs et de cinq à six mille Maures formaient pour l'instant la seule barrière qu'il fût possible d'opposer à cette nuée d'ennemis. Les autres Turcs étaient en campagne pour lever les tributs sur les Maures et sur les Arabes.—Deux jours s'étaient écoulés depuis le débarquement, et aucune action remarquable n'avait eu lieu, quand tout à coup les vents mugissent avec fureur, et la pluie tombant à torrent inonde le camp des impériaux, qui était placé dans un bas-fond. On ne pouvait plus y faire un pas sans enfoncer dans l'eau jusqu'à mi-jambe. — Le lendemain (28 octobre), au point du jour, les Algériens, qui n'avaient rien souffert de la tempête, firent une sortie, et quoique obligés à la fin de se retirer devant l'armée entière

de l'empereur, ils lui tuèrent un grand nombre de soldats. — Le jour en naissant éclaira un spectacle encore plus lamentable. Les vents arrachaient les vaisseaux de leurs ancres; ceux-ci se brisaient les uns contre les autres, ceux-là heurtaient contre les rochers, échouaient sur le rivage, ou s'abîmaient dans les flots : quinze vaisseaux de guerre et soixante bâtiments de transport périrent en une heure; huit cents hommes furent noyés, et les autres, lorsqu'ils atteignaient la terre à la nage, trouvaient là des Arabes chargés de les massacrer. Les femmes mêmes étaient impitoyablement égorgées par ces fanatiques. — Ainsi, les vivres, les munitions, les moyens de se rembarquer, tout disparaissait à la fois. Heureusement, le 29 au matin, un messager, arrivé sur une barque, annonça que Doria était échappé à cette tempête, la plus terrible qu'il eût vue depuis cinquante ans, et qu'il attendait l'armée impériale sous le cap de Temend-Fouss. Mais le cap était à quatre jours de marche. Le voyage de l'armée, épuisée, presque sans provisions, ralentie par les blessés et les malades qu'elle traînait à sa suite, ne fut guère moins désastreux que l'évènement qui le nécessitait. Les Turcs ne donnèrent point un instant de relâche aux malheureux fugitifs et en tuèrent un grand nombre, tandis que d'autres se noyaient dans des torrents grossis par la pluie, ou mouraient d'inanition, n'ayant d'autre nourriture que des racines, des graines sauvages, et la chair des chevaux que l'empereur faisait tuer et distribuer. — Enfin, l'on toucha à cette pointe tant désirée, et les débris de la brillante armée espagnole quittèrent cette côte funeste avec plus d'empressement encore qu'elle n'en avait mis à s'y rendre. De nouvelles tempêtes assaillirent en route la flotte fugitive, et elle eut de la peine à se rendre au port de Boudjeiah, alors au pouvoir des Espagnols. Là, les chevaliers de Malte reprirent le chemin de leur île avec trois galères à demi brisées, et l'empereur, après avoir été retenu quelque temps dans le port de la ville africaine par des vents contraires, mit à la voile le 16 novembre pour Carthagène, où il arriva le 25 du même mois. — Il était naturel que cet échec, essuyé par les armes de Charles-Quint, ajoutât à l'audace des corsaires algériens, qui jusque vers la fin du dix-septième siècle continuèrent à désoler impunément les côtes de la Méditerranée. En 1663, Louis XIV régnait depuis vingt ans. Animé de cet esprit chevaleresque qui distingue les premiers temps de sa puissance, il songea à laver l'Europe de la tache honteuse que lui imprimait sa condescendance pour les Barbaresques, et résolut de s'emparer d'un lieu à égale distance d'Alger et de Tunis, afin qu'au besoin ses forces pussent se diriger sur l'une ou l'autre de ces villes : en conséquence, une escadre de six vaisseaux partit de Toulon en 1663, sous les ordres du lieutenant-général maritime Paul, et débarqua six mille hommes sur la côte de Djidjéli. La compagnie du bastion de France avait là une factorerie qui pouvait devenir le noyau d'une grande colonisation. On se mit à construire un fort. Mais les Algériens, auxquels ces nouvelles constructions étaient à juste titre suspectes, surprirent la colonie naissante, et chassèrent (1664) les Français de leur position avant même que le fort fût achevé. Les années 1664 et 1665 se passèrent en guerres. Le duc de Beaufort, amiral, remporta sur eux plusieurs victoires, mais ces avantages n'avaient rien de décisif, et les pertes légères que les corsaires souffraient de temps à autre étaient amplement compensées par les riches produits du vol. Les côtes de la Provence et du Languedoc surtout étaient exposées à des déprédations continuelles, presque aussi fatales que celles dont l'Espagne et l'Italie étaient le théâtre. En vain divers traités furent signés entre la régence et le roi de France, d'abord en 1666, puis en 1676. Les corsaires profitaient du prétexte le plus simple pour violer les traités; quelquefois ils venaient, sous pavillon tunisien ou tripolitain, attaquer les navires français. Enfin, Louis XIV se ré-

solut à les intimider par un châtiment exemplaire. — Duquesne fut chargé de cette expédition. Il commença par donner la chasse à des bâtiments tripolitains, qui se réfugièrent dans la rade de Chio : l'amiral les y poursuivit, et, ne pouvant obtenir que le gouverneur de l'île les fît sortir du port, il foudroya la citadelle, les remparts et le château, abattit les murailles et les autres ouvrages du port, et coula à fond quatorze vaisseaux corsaires. — Mais cette victoire n'était que le prélude de ce que la puissance française méditait contre Alger. Il s'agit ici du célèbre bombardement, premier modèle des opérations de ce genre. Bernard Renau d'Éliçagaray, jeune béarnais, dont Colbert avait deviné le haut génie, venait d'inventer (1679) l'art d'appliquer aux vaisseaux les mortiers à bombe. Il osa proposer dans le conseil de bombarder Alger. Chacun se récria et le traita de visionnaire. Toutefois Louis XIV lui permit l'essai de cette nouveauté, et le vieux Duquesne partit à la tête de douze vaisseaux de guerre, quinze galères, trois brûlots et quelques flûtes et tartanes armées en guerre : cinq galiottes à bombes sous les ordres de Renau complétaient cet armement, duquel l'amiral n'attendait aucun succès. Il en fut tout autrement ; et quoique trois cents pièces d'artillerie fissent feu sur les galiottes à bombe, quoique la garnison de la ville eût même essayé une sortie contre les chaloupes armées, une pluie de bombes incendia la capitale des Algériens, mit en cendre leur plus belle mosquée et inspira un tel effroi, que toute la population sortit de la ville et contraignit le dey à relâcher le consul français, qu'il avait mis dans les fers, et à l'envoyer à l'amiral pour traiter de la paix. Duquesne refusa d'entrer en négociation, et continua ses opérations jusqu'à ce que l'approche de la saison des vents le forçât à ramener son escadre à Toulon. — L'année suivante, il mit à la voile dès le commencement de juin, et reparut devant Alger le 26. Les galiottes étaient plus nombreuses et servies par un nouveau corps d'officiers d'artillerie et de bombardiers. Renau, de son côté, avait inventé de nouveaux mortiers qui lançaient les bombes jusqu'à dix-sept cents toises. On répéta les manœuvres de l'année précédente ; sept galiottes décrivaient un cercle autour du môle, et furent hallées sur les ancres d'autant de vaisseaux stationnés derrière elles et destinés à les protéger et à les recueillir. Dans la nuit du 26 au 27 et dans la journée suivante, 220 bombes, toutes de 13 à 15 livres de poudre, tombèrent dans la ville ou dans le môle : une d'elles renversa la maison de Baba-Hassan, gendre du dey Hassan ; une autre fit couler à fond une barque chargée de cent hommes ; presque toutes les batteries furent démontées. La populace poussait des rugissements de fureur contre le gouvernement ; les femmes allèrent trouver Hassan, et portant devant lui la tête de leurs maris, les membres de leurs enfants, demandaient impérieusement la paix. Hassan députa le consul et le vicaire apostolique Levacher ; mais Duquesne ne consentit qu'à une trêve, et encore exigea-t-il que l'on remît à son bord tous les esclaves chrétiens. Le dey en avait déjà rendu cinq cent quarante-six, lorsque, le 3 juillet, il prétendit qu'il lui fallait du temps pour faire revenir ceux qui étaient disséminés dans les campagnes et les villes éloignées de la côte. C'était demander la prolongation de la trêve. L'amiral exigea alors qu'on lui remît plusieurs otages importants pour lui répondre de la fidélité de la régence. Parmi ceux-ci était le fameux renégat Hadji-Hassein, connu sous le nom de Mezzomorto, parce qu'il avait été ramassé à demi mort sur un vaisseau capturé par les Barbaresques. En même temps Duquesne donnait à entendre qu'il ne traiterait de la paix qu'aux trois conditions suivantes : 1° délivrance de tous les esclaves français ou autres ; 2° indemnité égale à la valeur de toutes les prises faites sur la nation française, ou restitution de ces mêmes prises ; 3° députation solennelle du dey à Paris pour demander pardon au roi des hostilités commises sur les vaisseaux français. — A la nou-

velle de ce qu'exigeait le chef de la flotte ennemie, les matelots et les soldats de la milice se soulevèrent, et refusèrent nettement de restituer ce qu'ils avaient pris. Duquesne allait recommencer le bombardement, lorsque Hadji-Hassein obtint de lui son renvoi dans la ville, promettant que par son crédit il ferait consentir la milice aux conditions proposées. Ses intentions étaient toutes différentes. A peine de retour à Alger, il se mit à la tête des séditieux, se déclara en plein divan contre ce qu'il appelait la lâcheté du dey, qui fut tué la nuit suivante en faisant sa ronde, et se fit proclamer par tout le peuple et par les janissaires. Rompre les négociations et arborer le pavillon rouge ne fut ensuite que l'affaire d'un moment. — Duquesne fait recommencer le bombardement; le feu était si violent qu'il éclairait la surface de la mer à plus de deux lieues; le sang coulait dans Alger. Les Turcs, dans le délire de la fureur, à la vue de leur ville embrasée, attachent à la bouche de leurs canons le consul et les captifs français qu'ils ont encore entre les mains. Les membres de ces infortunés étaient portés par les explosions jusque sur les ponts des navires français. Cependant Renau ne cessa de jeter ses bombes dans la capitale : tous les magasins, les palais, les mosquées, s'abîmaient dans les flammes, et pas une maison ne fût restée debout, si enfin les bombes n'eussent été épuisées. Duquesne, à son grand regret, fit voile pour Toulon, laissant devant le port d'Alger une division pour le bloquer, et se proposant de reparaître l'année suivante. Mais tant de pertes avaient abattu l'orgueil des Algériens. Ils sentirent qu'il devenait impossible de les réparer sans quelques années de repos. Hadji-Hassein, informé de la résolution de ses compatriotes, prit la fuite (25 avril 1684). Hadji-Djiafar-Aga-Effendi se rendit à la cour de Versailles, où il demanda au nom du dey, du pacha et du divan, pardon de toutes les insultes que les corsaires avaient multipliées contre le pavillon français, et des atrocités exercées contre les captifs. On convint en même temps de la paix, qui fut signée pour cent ans.—Mais trois ans à peine s'étaient écoulés que les Algériens, oubliant la terrible catastrophe dont ils venaient d'être victimes, violèrent les clauses du traité. La vengeance suivit de près l'attentat. L'année suivante (1688, juin) vit sortir du port de Toulon, sous les ordres du maréchal d'Estrées, une flotte de onze vaisseaux de ligne, de huit galères, de dix galiottes à bombes, et de plusieurs bâtiments légers. Les mêmes atrocités furent renouvelées par les janissaires et les Maures défenseurs de la ville ; leur capitale fut de même réduite en cendres, et forcée à s'humilier devant la France. Une paix nouvelle fut signée le 27 septembre 1689. Celle-ci fut de plus longue durée ; et depuis cette époque jusqu'à ce jour, il n'y eut plus d'hostilités prolongées entre Alger et la France. L'Angleterre, la Hollande, conclurent de même des conventions avec Alger, et s'astreignirent à des redevances décorées de titres plus ou moins aptes à déguiser l'idée honteuse de dépendance qui présidait à la rédaction des traités. Les Danois, sans cesse offensés dans leur commerce par les incursions des pirates, envoyèrent en 1770 une flotte devant la côte barbaresque. Mais leur apparition n'inspira pas grand effroi aux Algériens, puisque pendant huit jours que l'escadre employa ou plutôt perdit à se promener devant la rade et les fortifications, on ne daigna pas lui envoyer des remparts un seul coup de canon. L'expédition entreprise par les Espagnols en 1775 fut plus remarquable. — Jamais armée navale plus brillante n'était sortie depuis un siècle et demi des ports d'Espagne : dix huit mille deux cents hommes d'infanterie, huit cent vingt cavaliers, deux cent quarante dragons, trois mille trois cent quarante marins, formant ensemble vingt-deux mille deux cent soixante hommes, élite des forces de terre et de mer, étaient portés par une flotte de trois cent quarante bâtiments de transport, qu'accompagnaient et protégeaient quarante-quatre bâtiments de guerre. Plus de cent

bouches à feu de campagne et de siége, quatre mille mulets pour le service de l'artillerie, une grande quantité de munitions de guerre, de bouche, d'immenses approvisionnements et matériaux de tout genre, complétaient cet armement. Le général Oreilly commandait en chef toute l'expédition: du 30 juin au 1er juillet les deux divisions de cette brillante armée parurent devant la rade par un vent frais de nord-ouest, et mouillèrent vis-à-vis de l'embouchure de l'Haratch. Le général Oreilly avait pris des mesures si peu efficaces pour le débarquement, que le 7 au soir, après plusieurs tentatives inutiles, les soldats étaient encore à bord de l'escadre. Enfin, le 8, vers quatre heures et demie du matin, le débarquement commença; mais les barques, mal choisies pour une telle opération, et mal disposées par le général, n'agirent qu'avec beaucoup de lenteur: les huit mille hommes amenés par la première débarcation restèrent une heure à attendre qu'une seconde division vînt les appuyer. On eut ensuite le tort de ne point les former en colonnes, et de les faire avancer inconsidérément contre quelques pelotons de Maures qui, tapis derrière des haies d'aloès, et derrière les inégalités du sol, comme derrière autant de parapets inexpugnables, faisaient un feu très meurtrier en se retirant vers le pied des montagnes. L'infanterie légère fut ainsi anéantie.—Vers six heures, Oreilly commanda à l'aile gauche de marcher sur les hauteurs pour s'emparer du château de Charles-Quint, qui commande toute la ville, et dont la prise, en effet, aurait assuré celle de la capitale. Mais après des pertes considérables, et qui auraient pu l'être encore bien plus sans l'intrépidité du chef d'escadre Acton, il fut obligé de renoncer à ce dessein, et de chercher à se retrancher. Le camp, adossé à la mer, et sur la rive gauche de l'Haratch, à trois cents toises environ de l'embouchure, était exposé au feu de deux batteries algériennes, qui, en peu de temps, enlevèrent plus de six cents hommes, et en blessèrent plus de dix-huit cents. Enfin, à dix heures, Oreilly assembla un conseil de guerre dans lequel il fut décidé qu'à quatre heures on se rembarquerait. Le plus grand désordre présida à cette dernière opération.—Les Espagnols se présentèrent encore devant Alger en 1783 et 1784, et bombardèrent inutilement cette ville, comme les Anglais en 1816.—Vers 1793, commença cette fourniture fameuse, dont la dernière guerre a été la suite. La créance à laquelle elle avait donné lieu avait été liquidée en 1819 à la somme de 7 millions de francs. Des Français, créanciers du juif algérien. Bakri, titulaire de la créance, formèrent opposition au paiement. Le dey réclamait avec instance, et, arrêté par le peu de succès de ses réclamations, il saisissait toutes les occasions de témoigner son mécontentement au consul français, M. Deval. Les relations entre les deux gouvernements prirent un caractère d'aigreur qui fit présager une rupture prochaine. En effet, le 23 avril 1828, le consul français s'étant présenté, suivant l'usage, pour offrir ses félicitations au dey, à l'occasion de la grande fête que les musulmans célèbrent, à cette époque de l'année, ce prince lui demanda, d'un ton courroucé, où en était la négociation relative à la créance dont il réclamait le paiement; et sur la réponse évasive du consul, il fit avec l'éventail qu'il tenait à la main, en ce moment, un geste de mépris; on a même prétendu qu'il en avait frappé M. Deval. Il ajouta à cette insulte, faite en présence des autres consuls européens, l'ordre impératif à celui de France de se retirer. Peu de jours après, M. Deval quitta Alger. Le gouvernement français demanda satisfaction au dey, qui, loin de l'accorder, fit détruire par son lieutenant, le bey de Constantine, l'établissement que les Français possédaient à la Calle sur le bord de la mer, à quelques lieues de Bone.—Le gouvernement français, qui n'était pas encore décidé à tenter l'expédition qu'il exécuta deux années après, fit bloquer Alger. Mais ce blocus, qui coûtait à la France près de 7 millions par

an, ne produisit aucun résultat. Il était en effet impossible de stationner constamment sur une côte dangereuse, de sorte que les corsaires algériens, pouvant presque toujours sortir et rentrer librement, continuaient de troubler la navigation de la Méditerranée, au grand détriment de notre commerce. Plusieurs projets furent présentés au ministère qui précéda celui de M. de Polignac; mais il était réservé à ce dernier d'offrir à la France, par la conquête d'Alger, une compensation aux maux que son avènement fit peser sur elle, et d'ennoblir par ce brillant fait d'armes la chute de la branche aînée des Bourbons. — L'expédition, décidée à la fin de 1829, fut poussée avec une vigueur extrême dans les premiers mois de 1830. Le commandement en fut donné au général comte de Bourmont, ministre de la guerre. L'amiral Duperré, marin d'une haute distinction, eut celui de la flotte, et fut chargé de diriger le débarquement. Rien ne fut épargné pour assurer la réussite : trente-cinq mille hommes furent embarqués à Toulon avec tout le matériel nécessaire. La flotte comptait onze vaisseaux de ligne, dix-neuf frégates, et deux cent soixante-quatorze batiments de transport. Elle quitta le port de Toulon en trois divisions, les 25, 26 et 27 mai. Une tempête, rare dans cette saison et dans ces parages, força l'amiral Duperré à jeter l'ancre le 2 juin dans la baie de Palma, île de Majorque, et d'y rester jusqu'au 10; le temps, devenu beau, permit de mettre à la voile et de se diriger sur la baie de Sydi-Ferruch, où, contre l'attente générale, l'amiral Duperré avait résolu d'opérer le débarquement, qui fut opéré si heureusement le 14 du même mois. Les Algériens n'attendaient pas les Français sur ce point de la côte; aussi l'armée trouva-t-elle peu d'obstacles. Le général en chef et l'amiral purent faire toutes les dispositions pour compléter l'œuvre du débarquement, qui eût été troublé par un orage qui survint et dura toute la journée du 17 et une partie de celle du 18, si les Algériens eussent été en force sur ce point. Ce n'est que le 19 qu'ils se montrèrent au nombre de quarante-mille, la plupart Arabes, conduits par les beys de Constantine et de Titteri, sous le commandement d'Ibrahim-Aga, gendre du dey. Une bataille s'engagea; les Algériens, attaqués avec impétuosité, ne purent résister à la bravoure et à la tactique françaises : ils furent entièrement défaits. Cette action a été nommée bataille de Staouli, du nom de l'endroit où Ibrahim-Aga avait établi son camp. Les Français soutinrent dignement dans cette occasion la gloire de leurs armes, et les généraux, en dirigeant habilement leur valeur, prouvèrent qu'ils n'avaient pas oublié l'ancienne réputation que la plupart d'entre eux s'étaient faite dans les guerres passées. — Le général Bourmont aurait pu, dès le 20, marcher sur Alger; mais la grosse artillerie n'était pas encore débarquée, et ce ne fut que le 25 et après plusieurs combats, tous avantageux aux Français, mais sans être décisifs, que l'armée commença son mouvement. Les dispositions durèrent jusqu'au 29, et le 4 juillet les batteries de siége ouvrirent le feu contre le fort de l'Empereur; les Turcs qui le défendaient, l'abandonnèrent après une résistance opiniâtre, et le firent sauter en l'évacuant. — Le dey Hussein, déjà découragé par les défaites successives essuyées par ses troupes depuis le jour du débarquement de l'armée française, fut atterré à la nouvelle de la chute du fort de l'Empereur, qui était réputé imprenable, et dont la possession assura celle de la ville. Cédant aux conseils de la prudence et aux insinuations du consul d'Angleterre, une convention fut arrêtée dans la matinée du 5 juillet, entre lui et le comte de Bourmont. Elle stipulait que le fort de la Casauba (citadelle), les autres forts, le port et toutes les batteries, seraient remis aux troupes françaises, ainsi que toutes les propriétés du gouvernement, y compris le trésor. La fortune particulière du dey et de tous les habitants leur fut conservée : cette clause n'a reçu aucune atteinte alors ni depuis. Plus de mille

cinq cents canons, la plupart de gros calibre, et une quantité considérable de munitions de toute espèce, tombèrent au pouvoir des Français. A part quelques légers désordres, inséparables d'une première occupation, et surtout dans un pays où tout dut paraître étrange aux vainqueurs, la prise de possession ne présenta aucun accident remarquable. Les figures naturellement impassibles des Maures et des Arabes ne laissaient pas paraître l'étonnement extrême dont ils étaient saisis en voyant les Français user d'une modération sur laquelle ils étaient loin de compter. Le dey a dit depuis à Paris, à l'auteur de cet article, que ce qu'il y avait eu de plus suprenant pour lui et les siens, après la conquête, était la générosité des conquérants. Les Musulmans en général, et les Turcs en particulier, quoique leurs mœurs se soient sensiblement adoucies depuis un demi-siècle, ne conçoivent pas encore qu'on puisse prendre une ville sans la piller. Aussi les habitants d'Alger s'attendaient-ils au moins à cette conséquence de la victoire. Ils ont avoué qu'ils y étaient résignés, et que la condition la plus heureuse qu'ils espéraient se bornait à la conservation de la vie. — Immédiatement après l'occupation, le général en chef nomma une commission composée de l'intendant général, du payeur général et d'un officier général, pour reconnaître et prendre possession du trésor de l'état, que la renommée avait tellement grossi, que le comte de Bourmont, trompé comme tout le monde, l'avait évalué dans une de ses dépêches antérieures au double de sa valeur réelle. Les précautions les plus minutieuses furent prises pour que rien n'en fût détourné. On trouva un peu moins de cinquante millions de francs en piastres d'Espagne et en or de différentes monnaies. Les bruits accrédités par l'ignorance des faits, et il faut le dire aussi, par les passions que souleva la révolution de juillet survenue en France peu de jours après que la nouvelle de la prise d'Alger y fut arrivée, donnèrent lieu à d'incroyables exagérations : ce n'était rien moins que des centaines de millions qu'on accusait le général Bourmont, et les personnes qu'il avait chargées de la vérification de ce trésor, d'en avoir soustrait. Le nouveau gouvernement de France, en confiant au général, depuis maréchal Clausel, le commandement de l'armée d'Afrique, le chargea de faire une enquête pour découvrir la vérité. En effet, dès le lendemain de son arrivée à Alger (2 septembre 1830), M. le maréchal Clausel nomma une commission, qui, après les investigations les plus rigoureuses, déclara qu'il était constant que le trésor de la Casauba avait été remis intact dans les caisses de l'armée. Nous avons anticipé sur les évènements, pour ne plus revenir dans cet article sur cette question.—Si la joie qu'éprouvaient les Maures, Turcs et Arabes, habitants d'Alger, de n'éprouver aucun des malheurs auxquels ils étaient résignés d'avance, était troublée par l'humiliation de la défaite, celle des juifs, qui composaient une partie notable de la population de cette ville, était sans mélange. Dès ce jour cessait pour eux l'état d'abjection, et presque d'esclavage, dans lequel ils étaient plongés, et qui était tel qu'on a peine à concevoir que la soif du gain pût être assez forte chez cette nation cupide pour leur faire supporter tant d'outrages. En taxant généralement les Juifs d'Alger de cette avarice qu'on reproche partout à ce peuple, nous devons, pour être justes, faire, comme on peut le faire ailleurs, plusieurs honorables exceptions. Nous citerons à Alger les familles Bakri, Duran, et d'autres dont les noms nous échappent, qui ne le cèdent à aucune maison européenne en loyauté, en civilisation et en instruction. Nous ne doutons pas que le régime nouveau sous lequel la conquête d'Alger les a placés ne fasse sur eux un effet semblable à celui qu'à produit l'égalité sur leurs coreligionnaires, dans ce pays où la loi civile ne fait aucune différence entre les habitants d'une même patrie.—M. de Bourmont était loin de prévoir qu'un autre gouvernement que celui de Charles X allait mettre à profit

la conquête brillante qui venait de lui valoir le bâton de maréchal; toujours titulaire du ministère de la guerre, il songeait déjà à rentrer en France, et se contentait de quelques mesures provisoires d'administration locale, se proposant sans doute d'en faire prendre de définitives à son retour à Paris, lorsque la première nouvelle de la révolution de juillet vint le surprendre, et faire évanouir tous ses projets.—On a dit que M. de Bourmont avait cru possible de rester à la tête de l'armée d'Afrique, et de la conserver à Charles X. Nous avons de fortes raisons de croire qu'il ne s'est jamais flatté de cette chimère. Aussi, contre l'opinion générale de ceux qui, connaissant son caractère aventureux, ignoraient qu'il était aussi doué d'un jugement très sain, il attendit l'arrivée de son successeur, lui remit le commandement, et quitta Alger le 3 septembre. Le dey et les principaux chefs de la milice turque étaient partis d'Alger le 17 juillet avec leurs familles et la plus grande partie de leur fortune. — Ainsi que nous l'avons dit, M. le maréchal Clausel arriva à Alger le 2 septembre; il fut accueilli avec enthousiasme par l'armée, qui était fière de marcher sous les ordres d'un des vieux capitaines de Napoléon, qui a montré dans cette circonstance qu'il ne lui manquait qu'une occasion pour prouver qu'il savait aussi conquérir les palmes civiques. En effet, c'est de l'arrivée de M. le maréchal Clausel à Alger que datera dans l'avenir l'établissement d'une colonie dont les destinées sont immenses. Nous ne retracerons pas ici tout ce qui s'est fait pendant la trop courte administration de M. le maréchal Clausel; les larges bases qu'il a jetées seront durables, malgré les incidents qui en ont suspendu l'effet. — Il n'est plus possible que cette partie de l'Afrique retombe sous le joug des Turcs; et les naturels du pays sont trop peu nombreux et trop divisés entre eux pour y former une puissance constituée et permanente. La richesse du sol, la beauté du climat, seront plus puissantes que les mauvaises mesures. Quelques années suffiront pour qu'une nouvelle population ait pris de la consistance. La civilisation s'étendra, et là, comme partout, le bon sens populaire et l'intérêt individuel agiront avec efficacité, et corrigeront les fautes de l'administration. Il n'est pas impossible d'ailleurs que le gouvernement français s'occupe un jour très sérieusement de cette précieuse possession, dont, ainsi que nous l'avons annoncé, nous allons tracer un aperçu. — Ce que nous disons du territoire d'Alger proprement dit peut s'appliquer aux provinces de Constantine et d'Oran, le sol, le climat, les productions et les mœurs des habitants étant absolument les mêmes. — Les observations faites par M. le maréchal Clausel, à Medeah, lors de sa brillante expédition de l'Atlas, nous ayant fait connaître que cette chaîne célèbre de montagnes renfermait, dans la partie du beylick de Titteri qu'elle parcourt, des vallées élevées, où le climat se rapproche beaucoup de celui des provinces méridionales de la France, on peut en conclure que le même fait géologique se présente dans les beylicks d'Oran et de Constantine, également traversés par l'Atlas. — Le territoire de la régence d'Alger, depuis les frontières de l'état de Tunis à l'est jusqu'aux confins de l'empire de Maroc à l'ouest, est, des bords de la mer jusqu'à la première chaîne de l'Atlas, une plaine souvent très étendue, et coupée par des collines qui, partant de la montagne principale, viennent, en diminuant graduellement de hauteur, se terminer à la mer. Entre ces collines coulent plusieurs rivières plus ou moins considérables, et qui, si ce pays est exploité un jour par un système de colonisation bien entendu, devront servir à la canalisation intérieure ainsi qu'à l'irrigation. Tout le territoire dont nous venons de parler jouit d'un climat superbe, et est presque partout d'une étonnante fertilité. La plus grande partie des plantes tropicales y croissent naturellement, et tout porte à croire que celles dont la culture n'y a pas été es-

sayée y réussiraient fort bien. Les tribus arabes qui l'habitent, beaucoup moins nombreuses qu'on ne le croyait, cultivent de petites portions de terrains en blé, ainsi que des oliviers, qui se reproduisent d'eux-mêmes, de l'huile, dont la qualité serait excellente s'ils apportaient le moindre soin à sa fabrication. L'oranger et le grenadier viennent admirablement bien, et portent des fruits exquis. On peut juger par les productions des jardins d'Alger de ce qu'on pourra tirer de ce pays, lorsqu'aux faveurs dont la nature l'a comblé viendront se joindre les perfectionnements de la culture et de l'industrie. — Les bœufs et les moutons sont communs et se multiplient facilement; les races pourront être améliorées. Il en sera de même des chevaux, dont l'espèce, dans l'estime des connaisseurs, prend son rang immédiatement après la belle race arabe. Le chameau, cette providence du désert, sera d'un grand service aux futurs colons. Il est à remarquer que, malgré la chaleur du climat, le sol, extrêmement abondant en sources, est généralement humide à quelques pouces de la superficie, ce qui entretient une végétation continuelle, et donne au pays un aspect inattendu. Nos observations géologiques sont très incomplètes, car les explorations n'ont encore été ni nombreuses ni faites avec soin. La géographie elle-même est fort inexacte, les renseignements sur lesquels les géographes ont basé leurs descriptions étant fort insuffisants et souvent contradictoires. Lorsque la po session tranquille de la régence d'Alger permettra des expéditions scientifiques dans l'intérieur des terres et entre les différentes chaînes de l'Atlas jusqu'au Bilédulgerid et à la contrée des Mosabys, toutes les erreurs seront restifiées, et une foule de faits nouveaux nous seront révélés. Le vaste territoire compris entre les versants nord et sud de l'Atlas fournira une matière abondante d'observations de toute nature infiniment profitables aux sciences physiques. — Les habitants actuels de la régence d'Alger sont, hors des villes (où résident particulièrement les Maures, que nous croyons être les véritables descendants des anciens Numides, de ceux au moins qui habitaient le territoire compris entre l'Atlas et la Méditerranée), les Arabes kabyles et bédouins, dont l'origine ne nous paraît pas encore bien éclaircie. Sont-ce les anciens Berbères, ou sont-ils venus de l'Arabie proprement dite, vers les temps de l'hégire musulmane. Il y a plusieurs opinions sur ce sujet, dont l'importance n'est que scientifique. Laissant de côté cette discussion d'une utilité secondaire, nous nous contenterons de considérer la population indigène actuelle sous le point de vue de l'avenir qui est promis à ce pays. — Ces Arabes, divisés en tribus plus ou moins nombreuses, n'ont jamais été soumis entièrement par les Turcs, auxquels ils ne payaient que par force le tribut imposé. Réunis dans des villages, si l'on peut donner ce nom à un amas de cabanes, ils changent facilement de résidence, sans s'écarter toutefois de la contrée que leur tribu occupe. On n'a pu encore faire des observations exactes sur les différences qui existent dans les mœurs de ce peuple, entre les diverses tribus. Quelques-unes d'entre elles paraissent plus civilisées; mais toutes ont ce caractère marqué de cupidité qui justifie le proverbe qui a fait du nom d'Arabe l'expression la plus significative pour qualifier une avarice sordide. Des trésors considérables doivent être enfouis par eux, car ils n'achettent presque rien, et quelque médiocre que soit le produit des objets qu'ils apportent aux marchés des villes de la côte, il y a si long-temps qu'ils échangent ce produit contre des métaux, qu'il est certain qu'ils doivent posséder beaucoup d'or et d'argent. Ils sont uniformément vêtus d'une étoffe en laine blanche, très commune; quelques chefs seu lement, et les marabouts, dont nous allons parler tout à l'heure, portent des vêtements un peu plus soignés. — Les marabouts sont des prêtres, dont la profession est d'être saints par droit héréditaire; ils exercent une grande influence

sur les Arabes, et ce n'est qu'en se les conciliant qu'on pourra espérer de soumettre ce pays. M. le maréchal Clausel avait senti toute l'importance de ce fait, et les soins qu'il s'était donnés pour parvenir à se les attacher n'avaient pas été vains. Il avait senti qu'il ne suffisait pas de compter sur la soumission des Maures; nation timide et dégénérée, mais qu'il fallait, ou réduire, ou se concilier les Kabyles. Le premier moyen, sans être aussi difficile à mettre en usage qu'on l'a cru, ne pouvait être employé qu'en faisant de grands sacrifices d'hommes et d'argent. Il dut s'en servir une fois pour montrer qu'il ne dépendait que de lui de le faire. Tel fut le but de l'expédition de l'Atlas, dont le résultat eût été aussi remarquable qu'il fut immense d'abord après le succès, si son système eût continué à être suivi. Mais, après cette démonstration opportune de la puissance française, il voulut rentrer dans des voies plus modérées, et il réussit complètement. Il est pénible d'avoir à rappeler qu'au mois de février 1831, et avec moins de dix mille hommes de troupes françaises, le pays allait être entièrement occupé, et l'administration venait d'être établie sur un pied tellement économique, que le gouvernement français n'aurait eu à charger son budget que d'une somme minime, pour s'assurer la possession et la colonisation immédiate d'une des plus belles contrées du globe, située en quelque sorte à ses portes. D'autres mesures furent prises après le départ du maréchal Clausel; leur résultat a été funeste, et aujourd'hui tout est encore à faire. Cependant il n'y a pas à craindre que la France ne recueille pas un jour le prix du sang de ses enfants, et des avances qu'elle fait. La colonisation n'est plus entravée par l'incertitude de la possession. La force des choses seule fera le reste. Nous formons avec tous les amis de la civilisation les vœux les plus ardents pour que le ministère français, renonçant aux routines et aux préjugés coloniaux dont l'application a été si funeste sur presque tous les points du globe, entre pleinement dans la voie qui lui a été ouverte par la victoire; qu'il ajoute à la gloire de la conquête celle, jusqu'à présent si rare, de la rendre profitable au genre humain. — La France, si son gouvernement met à profit, comme nous l'espérons, les heureuses circonstances qui ont mis en sa possession ce fertile territoire, donnera la première au monde le spectacle de la formation d'une colonie sans esclaves. On peut se flatter, avec vraisemblance, qu'une administration ferme et juste inspirera de la confiance aux naturels, qui déjà, avant la conquête, commençaient à venir travailler les terres dans les environs d'Alger, moyennant une rétribution pécuniaire. La tolérance religieuse contribuera beaucoup à faciliter les relations entre les Européens et les Africains. L'esprit de prosélytisme dont les peuples colonisateurs ont été si long-temps possédés n'entre heureusement plus dans les moyens qu'ils emploient; il est toutefois à craindre que les populations maures et arabes ne répugnent encore long-temps à se mêler avec les chrétiens, dont les mœurs domestiques sont si opposées aux leurs, et ne s'éloignent progressivement jusqu'au-delà de l'Atlas; dans ce cas, et à moins que de nombreuses émigrations européennes ne viennent remplacer ce vide, les progrès de l'agriculture seront plus lents. Quoi qu'il en soit, l'occupation définitive de la régence d'Alger par une nation civilisée commencera pour l'Afrique une nouvelle ère, et aura une grande influence sur les destinées futures de cette partie du monde. J. C....

**ALGER** (géographie). Cette ville, que les Arabes appellent *Al-Djézayr*, est bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une colline, et est défendue d'une manière formidable du côté de la mer; mais du côté de la terre elle est très faible. Le fort l'Empereur, qui, avant la conquête, la dominait et la défendait, était lui-même dominé par une hauteur, sur laquelle se trouve le jardin du consul des Pays-Bas. Les principaux édifices sont le *Seraï* ou palais du dey, appelé *Pa-*

*chali;* il a deux grandes cours entourées de vastes bâtiments, avec des galeries spacieuses soutenues par des colonnes de marbre apportées de Gênes. A son entrée étaient les instruments de supplice, et on y exposait les têtes des rebelles. Le dernier dey habitait la *Qassâbah* (Al-Kassaba), ou citadelle, située sur une éminence, à l'extrémité méridionale de la ville, des fortifications de laquelle elle forme en même temps une partie principale. Viennent ensuite l'*arsenal*, ou chantier de construction : un mur élevé le sépare de la ville ; il communique avec la mer par trois portes ou ouvertures qui servent à lancer les bâtiments ; la *Djami*, ou mosquée principale, et surtout celle qui a été commencée en 1790 par les esclaves chrétiens ; les cinq *qassaryah* ou casernes, autrefois réservées à la milice : ce sont les plus beaux bâtiments de la ville ; le marbre et les fontaines les décorent partout. Les *bagnes*, ou les cinq casernes, qui étaient destinés aux esclaves, sont de grands bâtiments avec de vastes corridors, auxquels on arrive par une cour sombre et sale. C'était là que, couchés sur la paille, les malheureux captifs se reposaient des rigoureux travaux qu'on leur imposait. On doit ajouter les *bazars*, et quelques maisons des plus riches particuliers. Depuis la conquête, Alger a reçu une physionomie toute nouvelle ; les boutiques commencent à y être nombreuses, et quelques-unes même élégantes. Les journaux publiaient dernièrement dans un tableau statistique que l'on comptait déjà dans la nouvelle colonie française douze perruquiers-coiffeurs et six restaurateurs à l'instar de Paris. C'est là, disaient-ils, une preuve de progrès dans les voies de la civilisation. —Le long de la Méditerranée et à l'ouest d'Alger on trouve : Sidi-Ferruch, qui porte aussi le nom espagnol de Torre-Chica (Petite-Tour), baie remarquable par le débarquement opéré en 1830 par l'armée française, une des expéditions navales les plus grandes et les plus mémorables de l'histoire moderne, par le nombre de bâtiments employés dans le transport, et par le talent remarquable avec lequel elle a été conduite ; Scherschêl (*Sersel*, *Sargel*), petite, mais remarquable par l'industrie de ses habitants et par le débris d'anciens édifices. Tenis, jadis capitale d'un petit royaume ; Mostagânym (*Mostagan*) ; Arzêou (*Portus Magnus*), remarquable par de belles *ruines romaines* et des restes de vastes *citernes ;* Ouahrân (*Oran*), avec un double port et peut-être dix mille habitants. C'était la résidence d'un bey qui gouvernait toute la partie occidentale de l'état d'Alger ; elle a appartenu à l'Espagne jusqu'en 1792. Ses fortifications ont été très endommagées par les tremblements de terre. Les vastes *magasins* en pierre de taille construits par les Espagnols existent encore intacts.—A l'est d'Alger, on trouve : Bougie, remarquable par son port, par les mines de fer qu'on exploite dans ses environs, et fameuse surtout par l'*invention des chandelles de cire*, auxquelles elle a donné son nom. Des relations modernes représentent la population des environs de Bougie comme la plus sauvage et la plus dangereuse de toutes celles qui habitent le territoire de la régence d'Alger. Bone ou Bounah (Beled-el-A'neb), avec un port très fréquenté, surtout à l'époque de la pêche du corail : dans ses environs, on voit les ruines de *Hippone*, à laquelle l'épiscopat de saint Augustin donna tant de célébrité. La Calle, naguère encore principal établissement français sur cette côte, et réduite à un amas de ruines depuis 1827. L'île Thabarqah (*Tabarca*), cédée en 1830 à la France par le dey de Tunis : elle est importante par son port, rendez-vous ordinaire des nombreux pêcheurs qu'attire la riche *pêche du corail* qu'on fait dans ses parages.—Dans l'intérieur, à l'est, au sud et à l'ouest d'Alger, on trouve : Qosthanthynah (Constantine, *Cirtha*, et plus tard *Constantina*), résidence d'un bey qui gouverne la partie orientale de cette régence. Quoique bien déchu de son ancienne splendeur, Constantine paraît être encore la plus grande ville de cette partie de l'Afrique. M. Dupré lui accorde

une population de soixante mille âmes, nombre que nous croyons devoir réduire à quarante mille. Le *pont* sur la Roumel ou Soufegmar, bâti par les Romains, et encore bien conservé; les quatre *portes* revêtues de sculptures élégantes, l'*arc de triomphe*, le *bas-relief* près du pont, plusieurs *pierres sépulcrales*, et une grande quantité de *ruines d'autels*, de *bas-reliefs*, d'*aqueducs* et de *colonnes*, rappellent les magnifiques constructions qui décoraient cette ville, autrefois une des plus importantes de l'Afrique; elle a vu naître deux puissants rois de Numidie, Masinissa et Jugurtha; plus tard elle a été la capitale de la Mauritanie Césarienne. Dans la partie supérieure de la ville, le Ouad-el-Kebir sort d'un souterrain et forme une grande *cascade*; ce point, élevé de six cents pieds au-dessus de la plaine, est l'endroit d'où l'on précipite les criminels. Belydah (*Blida*), dans une situation délicieuse. Détruite entièrement, le 2 mars 1825, par un tremblement de terre qui fit périr presque tous ses habitants, elle s'est promptement relevée de ses ruines, grâce à sa position favorable au commerce et à la fertilité de son territoire; on estimait dernièrement à quinze mille ames sa population. Medea, chef-lieu de la province de Titteri, et importante par la fertilité de ses belles campagnes. Callah, petite ville, sale et mal bâtie, sur une montagne, mais remarquable, parce qu'on y fabrique la plus grande partie des *tapis* et des *étoffes de laine* en usage dans cette partie de l'Afrique; les villages qui l'environnent se livrent à la même industrie. Telemsên (*Tremecen*), remarquable par son industrie, sa population et par les débris de plusieurs anciens édifices. C'est encore la ville la plus considérable de la province d'Oran; sa population s'élève peut-être à vingt mille âmes.

**ALGÉSIRAS** (Combat naval d'). — 4 et 9 juillet 1801. — Le contre-amiral Linois, commandant une escadre française composée de trois vaisseaux et d'une petite frégate, venait de donner la chasse aux vaisseaux anglais qui croisaient sur les côtes de Provence, et se présentait devant Gibraltar, lorsque six vaisseaux de guerre anglais vinrent mouiller dans la même rade le 4 juillet 1801. La partie n'était pas égale, et il eût été très imprudent aux Français de s'exposer en pleine mer contre des forces aussi disproportionnées. En conséquence, Linois évita la rencontre des Anglais, et alla mouiller le même jour dans la baie d'Algésiras, sous la protection des batteries dont elle était garnie, ayant eu la précaution d'envoyer, pour les servir, des canonniers de son bord. Le lendemain, les vaisseaux anglais vinrent dans la baie s'embosser à une portée de fusil des vaisseaux français, et le combat s'engagea avec chaleur. La division française était de beaucoup inférieure à l'escadre anglaise; cependant l'avantage de la position compensa celui des forces, et rétablit un peu l'équilibre : le courage fut égal de part et d'autre, et le combat n'en devint que plus terrible; mais la victoire resta fidèle au pavillon français. L'*Annibal*, qui avait eu trois cents hommes de tués, se trouvant amariné par le *Formidable*, monté par le contre-amiral Linois, resta au pouvoir des Français, qui eurent à regretter dans cette journée la perte des capitaines Lalonde et Moncousu, et de cent quatre-vingts soldats. Les Anglais eurent quinze cents hommes tués et trois vaisseaux hors de combat. Le 9 du même mois, l'amiral Moréno, à la tête d'une division composée de cinq vaisseaux et une frégate espagnols, d'un vaisseau et de deux frégates français, se réunit à l'escadre du contre-amiral Linois, et mouilla à Algésiras. Le 12, à une heure après midi, toute la flotte appareilla pour retourner à Cadix. A la nuit tombante, l'escadre anglaise, qui s'était séparée à Gibraltar, fut aperçue au vent, et donna lieu à une méprise qui eut des suites funestes. Comme la nuit était très obscure, et le vent frais, le *Formidable* avec deux vaisseaux espagnols se sépara de l'escadre, et resta en arrière. Deux vaisseaux espagnols, à trois ponts, se prenant pour ennemis, s'attaquèrent avec

fureur, et vinrent à l'abordage; l'un d'eux prit feu, et tous les deux sautèrent. Le *Formidable*, témoin du combat, vit la méprise, et s'éloigna pour n'en être pas victime; en effet, il avait déjà reçu quelques boulets auxquels il se garda bien de riposter. Cependant, l'amiral Moréno, poursuivant sa route avec les trois autres vaisseaux espagnols et les vaisseaux français, se trouvait, à la pointe du jour, à l'ouest de Cadix, et le *Formidable*, ne voyant plus de signaux, faisait voile droit à ce port. Bientôt il reconnut qu'il était sur les côtes d'Espagne, et à portée de l'escadre anglaise. Seul contre trois vaisseaux et une frégate, il ne paraissait pas possible qu'il pût échapper; cependant, voyant que l'équipage et les troupes, fiers de la victoire qu'ils avaient tout récemment remportée à Algésiras, étaient bien décidés à se défendre, il profita de ces dispositions, et leur fit jurer de plutôt s'engloutir que d'amener un pavillon tout couvert de gloire. Le combat s'engage, la frégate reçoit quelques décharges, et s'éloigne. Le *Pompée*, foudroyé par le *Formidable*, est démâté de ses trois mâts, et rasé comme un ponton. Il restait encore deux vaisseaux. Le *Formidable* fait feu de bâbord et de tribord, les oblige de lâcher prise, et ramène son vaisseau victorieux dans le port de Cadix. Le Français est toujours brave, et si l'on examinait le détail de tous les combats qui se sont livrés, depuis vingt-cinq ans surtout, on n'en trouverait peut-être pas un qui ne fût signalé par quelque trait d'héroïsme. Mais, soit que les batailles sur terre ne donnent pas autant d'occasions de se distinguer que les combats sur mer, ou que le théâtre des premières étant plus étendu que le théâtre des secondes, les traits de dévouement et d'intrépidité y soient moins remarquables et moins remarqués, on peut dire que, généralement parlant, il se fait plus d'actions d'éclat sur mer que sur terre. Le combat mémorable du *Formidable* contre l'escadre anglaise en est une preuve assez marquante. En effet, les traits d'héroïsme et de dévouement, parmi les officiers et les soldats se multiplièrent au point qu'on n'eût pas cru qu'ils se battaient pour vaincre l'ennemi, mais pour triompher les uns des autres par le courage et par la gloire. On vit des soldats couverts de blessures continuer de combattre sans songer à faire panser leurs plaies; on en vit d'autres, embarqués sur une chaloupe qui coula bas, se jeter à la nage pour aller servir les batteries qu'on les avait envoyés défendre. Un canonnier, nommé Cazelin, avait vu six de ses camarades tomber à ses côtés, et n'en continuait pas moins le service de sa pièce. Linois donnait des éloges à son intrépidité. Ce brave se contenta de lui répondre : « Fussé-je le dernier, mon général, je continuerai de combattre. »

**ALGHISI, GALEAZZO**, architecte et géomètre du seizième siècle, né à Carpi, a publié un ouvrage sur les fortifications, en trois livres, imprimé avec un grand luxe typographique, à Venise, 1570, in-folio. Tibaldi a gravé, d'après lui, une estampe qui représente un grand palais royal, sous la date de 1566. Plusieurs auteurs ont mis à contribution les œuvres d'Alghisi, qui fut architecte du duc de Ferrare.

**ALGHISI** (Thomas), chirurgien de Florence, né le 17 septembre 1669, étudia l'anatomie sous le célèbre Laurent Bellini, et s'appliqua particulièrement à la lithotomie. Le pape Clément XI l'eut en grande considération, à raison d'une opération de la pierre qu'il fit avec succès à l'un de ses officiers. Il mourut, le 24 septemb. 1713, par un accident (une arme à feu lui éclata entre les mains), regretté des savants, et n'ayant encore publié qu'un *Traité de la lithotomie*, en italien, Florence, 1707, in-4°, fig.; Venise, 1708; et une lettre fort savante : *De' vermi usciti per la verga*, à Valisnieri, des mains duquel il avait reçu le bonnet de docteur en l'université de Padoue.

**ALGISI**, ou ALGHISI (D. Paris-Francesco), fameux compositeur de musique, né à Brescia, vers l'an 1666. Après avoir été organiste dans sa ville natale,

il alla à Venise, où il fit représenter, en 1690, deux opéras : *l'Amor di Curzio per la patria*, et *il Trionfo della continenza*; ce dernier surtout eut un succès si brillant, qu'il fut repris l'année suivante; honneur fort extraordinaire en Italie. La vie austère de ce musicien lui acquit dans sa patrie la réputation d'un saint. Il mourut le 29 mars 1733.

**ALGONQUINS** ou **GRANDS ESQUIMAUX**, tribus sauvages de l'Amérique septentrionale, habitent au nord-ouest de la mer d'Hudson, entre le lac des Esclaves et la mer Polaire, sur les bords du Copper-Mine et du Mackenzie. Petits, trapus et faibles, ces peuples polaires ont le teint plutôt d'un jaune rougeâtre sale que cuivré. Leurs huttes, de forme circulaire, sont couvertes de peaux de daims; on n'y entre qu'en se traînant. Les canaux, formés de peaux de veau marin, naviguent avec vitesse. Ces sauvages travaillent patiemment une pierre grise et poreuse, appelée pierre de Labrador, en forme de cruche et de chaudières très ornées. Ils conservent leurs provisions de bouche dans des outres remplies d'huile de baleine. Ceux qui habitent les bords du fleuve Mackenzie se rasent la tête. Ils se servent de traîneaux tirés par des chiens. Leurs principales occupations sont la chasse et la pêche. Ils sont la plupart catholiques, et vont à Québec remplir leurs devoirs religieux. — Les petits Esquimaux diffèrent des grands par la petitesse de leurs mains et de leurs pieds; tous sont basanés; une figure large, des yeux petits et noirs, un nez aplati, une bouche grande, des lèvres grosses, et des dents assez régulières et blanches, voilà ce qui les caractérise le plus généralement. Leurs cheveux sont noirs, mais quelques-uns se les arrachent; ils laissent croître leur barbe. Les femmes ont le teint plus clair que celui des hommes, et seraient assez bien si elles n'avaient pas l'usage de se tatouer la figure, ce que les hommes ne font pas. Ils portent des espèces de chemises faites avec des peaux d'animaux marins; les femmes ont de plus un autre vêtement en peau d'ours ou de phoque, et un capuchon dont elles se couvrent presque entièrement la tête dans le mauvais temps. Les deux sexes retiennent ces vêtements par une ceinture où pendent soit des dents d'animaux, soit quelque bagatelle achetée des Européens. Leurs chaussures sont des bottes ou des souliers ornés extérieurement de fourrures. Les habitations de ces peuples sont en été de misérables huttes avec un toit en glacis, dans lequel est pratiqué un trou pour donner issue à la fumée; elles sont ordinairement divisées en deux parties : la première contient les ustensiles de ménage, et la seconde les peaux de phoques sur lesquelles on se couche, les armes et d'autres objets d'utilité : en hiver, ils ont des demeures souterraines qui sont éclairées par une lampe, et dont l'entrée étroite se ferme par un morceau de glace. Ils se nourrissent de pêche et de chasse; ils connaissent l'usage de cuire la viande, mais préfèrent la manger crue. La pêche leur procure des phoques, des morses et des baleines; la chasse se fait surtout en été contre les daims, les rennes, les ours noirs et blancs, les loups, les muscs, les renards de divers espèces, les lynx, les martres et autres animaux à fourrures; ils ont de très grands chiens, dont la tête ressemble à celle du renard, et qu'ils dressent à la chasse, ou qu'ils emploient à leurs traîneaux de préférence aux rennes, qui sont aussi du nombre de leurs animaux domestiques. Leurs armes, ainsi que leurs instruments de pêche, sont : l'arc, les flèches, les dards et les lances; leurs canots, faits de bois ou d'os de cétacés, sont petits, très minces, et entièrement recouverts de peaux de phoques; ils ne sont ordinairement montés que par un seul homme; c'est avec de si frêles embarcations qu'ils attaquent les monstrueux poissons de ces parages, et bravent d'énormes glaçons, dont le moindre choc peut les engloutir.

**ALGUAZIL**, des mots arabes *al* (le) et *ghazil* (huissier, archer) est un fonctionnaire de l'ordre de la police en Espagne, qui exerce les mêmes fonctions que celles de la gendarmerie en France.

**ALGUES**, ou *varechs*. Cette famille renferme plusieurs genres nommés bysse, conferve, tremelle, ulve, varech, lichen, hépatique et jungermane. La mer est une grande nourrice du globe, et l'on ne conçoit pas que les races animale et végétale qui couvrent le globe pussent exister sans l'assistance de ces grands réservoirs maritimes. L'océan envoie au secours des habitants des terres fermes, autant pour leur agriculture que pour leur industrie, d'immenses quantités des plantes ci-dessus spécifiées ; et la saison et le mode de leur pêche sont réglés par les ordonnances de la marine. C'est surtout après les tempêtes que ces plantes arrivent sur les côtes, mêlées à beaucoup d'animaux marins, qui sont en partie putréfiés. Les riverains entassent toutes ces matières sur les rivages, les laissent fermenter et les répandent ensuite sur leurs terres comme engrais. Lorsqu'on destine les algues à fabriquer de la soude, on creuse une fosse, au fond de laquelle on place quelques matières combustibles, auxquelles on met le feu. On doit conduire la combustion d'une manière fort lente, et c'est dans les cendres qu'on trouve un alcali de mauvaise qualité. Il y a plus de bénéfice à employer ces plantes à la culture, lorsqu'on les stratifie avec de la terre franche et qu'on les laisse ainsi fermenter et se mélanger. La chaux aide beaucoup à la fermentation de ces plantes, qui sont si fertilisantes que les récoltes qui en proviennent sont souvent versées.

F. DE N.

**ALI**, cousin et gendre du législateur des Arabes, et son quatrième successeur au califat, naquit à la Mecque vers l'an 600 de Jésus-Christ. Quoiqu'il fût issu, comme Mahomet, de la puissante tribu de Koraïsch, et que sa famille fût en possession du gouvernement aristocratique de la Mecque, il se vit obligé, dans sa première jeunesse, de se mettre aux gages d'un maître pour gagner son pain. Mais on voit dans la Bible que jamais la domesticité n'a été un déshonneur chez les nations de l'Orient. Lorsque Mahomet commença sa carrière apostolique, Ali devint un de ses premiers et de ses plus ardents disciples, et mérita par ses services, son courage et son aveugle dévouement, la main de Fathemah ou Fathime, la fille chérie du prophète. A la mort de son beau-père, qui ne laissait point d'héritier mâle, Ali semblait appelé de droit à lui succéder. Il était son plus proche parent, il avait été son secrétaire, son lieutenant, son ami; mais sa jeunesse, son caractère impétueux, et, plus encore, l'influence d'Aïeschah, veuve de Mahomet, et fille d'Abou-Bekr, firent donner la préférence à ce dernier, qui fut le premier calife ou vicaire du fondateur de la religion et de la puissance musulmanes. Après lui, régnèrent Omar et Osman, toujours à l'exclusion d'Ali. Osman ayant été assassiné l'an 656, Ali fut enfin élu calife, quoique ses ennemis l'accusassent d'avoir trempé dans le meurtre de son prédécesseur, et qu'il fût du moins soupçonné de l'avoir faiblement défendu. Trompé par de perfides conseils, Ali commit la faute de destituer la plupart des gouverneurs de province, nommés sous les règnes précédents. Cette imprudence fortifia l'opposition qui s'était toujours manifestée contre lui, et fut la cause de sa perte. Moawiah, gouverneur de Syrie, se déclara le vengeur et le successeur d'Osman. Amrou, privé du gouvernement de l'Égypte, qu'il avait conquise, se prononça pour Moawiah. Ce fut à la Mecque que se forma le premier orage contre Ali. Une armée nombreuse, partie de cette ville, alla s'emparer de Bassora. Le calife quitta Médine et marcha contre les rebelles, qu'il vainquit complètement à Kharibah, dans une bataille que les Arabes ont appelée *la journée du chameau*, parce qu'Aïeschah, l'ennemie personnelle d'Ali, était montée sur un chameau, d'où elle animait ses soldats et ses partisans. Cette victoire ne mit pas fin au schisme qui divisait l'empire musulman. Moawiah prit le titre de calife à Damas, et continua la guerre. Ali, pour l'éviter, employa vainement tous les moyens de conciliation : pendant onze mois, l'avantage fut toujours

pour lui dans quatre-vingt-dix combats que les deux armées se livrèrent sur les confins de la Syrie. Moawiah eut enfin recours à l'artifice : par le conseil d'Amrou, il fit attacher au bout de plusieurs lances des exemplaires du Coran, portés à la tête des troupes par des gens qui criaient : *Voici le livre qui doit terminer nos différends et arrêter l'effusion du sang*. Ce stratagème réussit : les soldats d'Ali, saisis de respect, posèrent les armes. Deux arbitres furent nommés pour vider cette grande querelle : celui d'Ali, homme probe, mais simple, fut la dupe d'Amrou, son collègue. Après de longues conférences, ils convinrent de déposer les deux califes; mais, lorsque cette double déposition eut été publiquement prononcée par le crédule arbitre d'Ali, le rusé Amrou, qui avait à dessein cédé la parole à son collègue, confirma son arrêt contre le légitime calife seulement, et maintint l'élection de l'usurpateur. Cette décision ralluma les troubles, mais elle ne laissa pas d'affaiblir, en le divisant, le parti d'Ali. Des mécontents, des fanatiques, connus sous le nom de kharidjites, se révoltèrent contre lui : il en triompha aisément, sans que l'état de ses affaires en devînt plus avantageux. Moawiah lui enleva l'Egypte et la Syrie. Ali, qui, depuis sa première victoire, avait établi à Koufah le siége de son empire, n'en possédait plus que les provinces orientales. Enfin, trois kharidjites, poussés par un faux zèle de rendre la paix à l'islamisme, s'engagèrent à tuer Ali, Moawiah et Amrou. Ils se dirigèrent, l'un sur Koufah, l'autre sur Damas, et le troisième sur l'Égypte, où résidait Amrou. Le premier seul réussit dans sa criminelle entreprise. Ali fut assassiné dans la mosquée, le 24 janvier 661, dans la soixante-troisième année de son âge, et la cinquième de son règne. Humain et généreux, il avait trop de franchise pour être un habile politique; mais sa valeur était à toute épreuve, et son sabre, *dzoulfékar*, est encore l'objet de la vénération musulmane; surnommé lui-même *Assad-Allah* et *Al-Mortadhi* (le lion de Dieu, l'agréable à Dieu), il est généralement respecté comme un des héros de l'islamisme. Ali était savant, et avait l'esprit cultivé. On a de lui divers recueils de sentences et proverbes, et de poésies, qui ont été traduits en persan, en turc, en latin, en anglais, en français, etc. Son modeste tombeau près de Koufah demeura caché tant que dura la dynastie des ommiades, fondée par Moawiah. On le découvrit sous le règne des Abbassides, et on y érigea un monument somptueux, autour duquel s'est formée depuis la ville de Mesched-Ali. Nous avons fait connaître dans cet article l'origine du grand schisme qui divise les mahométans : on en verra les résultats à l'article ALIDES.

**ALI**, pacha de Janina. Ce dominateur de l'Épire moderne et de presque toute la Hellade naquit à Tepeleni, bourgade de l'Épire, située sur les rives de la Vojutza (Aouz), à vingt-cinq lieues au nord de Janina, vers 1745. Son grand-père Mouctar périt en 1715, dans l'expédition des Turcs contre Corfou, laissant trois fils en bas âge, dont le plus jeune Veli, âgé alors d'environ un an, fut le père d'Ali. L'Épire, à cette époque, n'était point soumise à l'autorité directe d'un visir absolu ; le caractère belliqueux des habitants leur avait fait conserver une espèce d'indépendance. Chaque canton, et souvent chaque ville ou bourgade, formait une espèce de république gouvernée par les riches, qui prenaient le nom d'agas ou beys. Toujours divisés entre eux, les beys désolaient l'Épire par leurs guerres civiles, et ne savaient se réunir que contre les Turcs, à l'autorité desquels ils imposaient des limites. — Véli-Bey, ayant été chassé de Tepeleni par ses frères, fut réduit pendant quelques années à faire le métier de chef d'une troupe de voleurs (klephtes) pour subsister. Il avait environ trente ans, lorsqu'il se trouva assez fort pour reprendre à main armée, l'héritage de son père sur ses frères, qu'il fit périr. Devenu bey de Tepeleni, il chercha à assurer la puissance de sa famille par une alliance, et épousa Khameo, fille du bey de Ko-

nitza, et qui fut mère du fameux Ali. Mais, impliqué dans des guerres malheureuses contre les beys d'Argyro-Kastron, de Premiti, de Kleïssoura, et de Kaminitza, il fut de nouveau dépouillé de presque tout ce qu'il possédait, et mourut de chagrin en 1759, ne laissant à son fils Ali, âgé alors de quatorze ans, qu'une caverne et quelques champs. Ce sont les expressions dont Ali se servait lui-même en parlant de son enfance. — Mais Khameo était une de ces femmes qui ne sont au reste pas rares en Épire, chez qui un courage indomptable remplace les forces physiques. Elle réunit les partisans de son époux, se mit à leur tête, accompagnée de son jeune fils, et continua la guerre. Les succès furent assez remarquables pour forcer les cantons de Karmovo et de Gardiki à se liguer contre elle. Khameo résista, mais étant tombée dans une embuscade elle fut faite prisonnière et conduite à Gardiki avec son fils Ali et sa fille Chaënitza. Les Gardikiotes, s'abandonnant à leur haine sauvage, livrèrent leur prisonnière à des outrages qui devaient un jour être vengés par l'extermination de toute la population. Délivrée avec ses enfants, par le secours d'un marchand grec d'Argyro-Kastron, qui paya leur rançon, portée à 75,000 francs, Khameo déposa les armes et rentra dans l'intérieur du harem. Mais Ali, qu'elle animait encore, en allumant son ambition et excitant sa vengeance, continua la guerre des klephtes. Une suite de mauvais succès l'obligèrent à passer en Eubée, où, s'étant un peu remis, il revint en Épire, s'enrichit par le pillage du canton de Zagori, et s'établit de nouveau à Tepeleni. La continuation de ses brigandages appela enfin l'attention de Kourd, pacha de Berat, qui envoya contre Ali des troupes qui le firent prisonnier. Ses compagnons furent pendus, et leur chef aurait dû l'être; mais sa jeunesse, sa beauté, quelques relations de parenté et les prières de Khameo le sauvèrent. Kourd lui pardonna et le renvoya à Tepeleni, avec l'injonction de ne plus troubler l'ordre public. — Ali tint parole: il s'appliqua à étendre ses relations et à se faire des alliés, et obtint même la fille de Kapelan, pacha de Delvino, Émineh, dont la beauté, les vertus et les infortunes vivent encore dans la mémoire des Épirotes. Ali avait environ vingt-quatre ans lorsqu'il l'épousa. Mais les alliances qu'Ali espérait faire tourner au succès de son ambition ne lui furent d'aucune utilité. Peu de temps après son mariage, son beau-père, Kapelan, séduit par les intrigues de la Russie, refusa de marcher à l'appel du séraskier de Roum-Ili, et fut décapité. Ali espérait lui succéder, mais le pachalik de Delvino fut donné à Ali, bey d'Argyro-Kastron. De même, à la mort de Kourd Pacha, son parent et son protecteur, le sultan donna l'investiture de Bérat à Ibrahim d'Avlona. Cependant ses intrigues et le zèle dont il faisait parade, lui firent obtenir le gouvernement de Thessalie, avec le titre de dervendgi-pacha, ou grand-prévôt des routes. — La manière dont il exerça cet emploi, s'appliquant plutôt à réunir les voleurs sous ses ordres qu'à les détruire, l'enrichit et mit à ses ordres un corps nombreux de soldats féroces et dévoués. Alors il songea à se faire un établissement solide en Épire, et négocia près du ministre de Constantinople le pachalik de Janina, qu'il obtint à prix d'argent en 1786, et où il entra par surprise pendant que les habitants attendaient le retour d'une députation envoyée pour obtenir sa révocation. Dans la guerre qui éclata entre la Russie et la Turquie, en 1787, Ali-Pacha obtint un commandement dans l'armée du grand-visir Jousouf Pacha, et s'y fit une réputation. Mais, toujours attentif aux intérêts de son ambition, et connaissant les projets de la Russie sur la Grèce, il entra secrètement en correspondance avec le prince Potemkin, afin de se préparer au besoin un appui contre son propre gouvernement. — De retour à Janina, il employa les forces qu'il avait réunies sous ses ordres à s'agrandir par des usurpations: ses richesses acquises, et celles qu'il acquérait dans ses expéditions, lui permettaient d'ache-

ter à Constantinople l'impunité, et de faire confirmer la possession de ses conquêtes. Sa première expédition fut contre Kormovo, où il commença la vengeance réclamée par sa mère, en détruisant la ville et faisant égorger les habitants. A la conquête de ce canton, il joignit celle de Konitza, Premiti et Libochovo. Peu après, il acquit encore les districts de Kleïssoura, Paramithia et Margariti, et s'ouvrit ainsi une communication avec la mer. Toute l'Épire était sous sa domination, à l'exception du canton de Delvino, où le pacha se trouvait bloqué dans les montagnes, et de celui de Souli, dont les habitants s'étaient conservés indépendants de la domination ottomane. — L'indépendance de cette tribu épirote ne pouvait convenir à Ali-Pacha, et il chercha, en 1772, à la soumettre par les armes. Il échoua cependant dans cette entreprise, et dans une seconde, qu'il tenta par trahison trois ans après. Il s'en dédommagea en se rendant maître du district de Bosségrad en Romélie; et peu après, la révolte du pacha de Scutari contre le sultan, fournit à Ali, qui fit marcher des troupes contre lui, l'occasion de s'emparer des districts de Dibra, Gheortcha et Achrida. — Peu après, l'occupation de Corfou par la république française, en 1797, fit naître en lui l'espérance de se servir de l'appui de la France pour étendre son autorité. En effet, l'imprudente confiance du général qui commandait à Corfou lui permit de s'emparer des villes de la côte ionienne jusqu'à la Chimara. Cette bonne intelligence permit à Ali de prendre part à la guerre contre Paswend Oglou, et il était au camp du grand-visir, sur les bords du Danube, lorsque la Porte-Ottomane déclara la guerre à la France. Prévoyant que cette dernière puissance allait perdre les sept îles, il se hâta de revenir à Janina, pour profiter des circonstances qui pourraient s'offrir à lui. L'adjudant général Roux lui fut envoyé, sur sa demande, pour négocier avec lui; il le fit arrêter et conduire à Constantinople, et profita de cette perfidie pour attaquer, prendre et détruire Psara, par surprise. Mais il échoua devant Parga, qui resta réunie aux îles Ioniennes, lorsque la Russie la prit sous sa domination. Son crédit augmentant avec sa puissance, il fut décoré, en 1799, du commandement suprême de la Romélie, sous le titre de Roumeli-Valicix; ses deux fils Mouctar et Véli furent investis des pachaliks de Lépante et de Morée. Alors il reprit ses projets contre les Souliotes, et après une guerre sanglante, qui dura trois ans, et dans laquelle les héros de Souli se couvrirent d'une gloire immortelle, ils succombèrent en 1803. Une partie périt; le reste se dispersa dans la Grèce et les sept îles. — Après la réduction de Souli, Ali-Pacha fut encore obligé de faire une campagne contre Pasvend-Oglou; mais s'étant bientôt aperçu que le gouvernement ne l'avait attiré hors de son pays que pour s'en défaire, il se hâta de rentrer à Janina. Ce fut alors, en 1804, qu'il épousa la grecque Vasiliki, qui fut sa compagne fidèle et chérie jusqu'à sa mort; il avait perdu Émineh en 1803. Vasiliki était d'un village appelé Plichivistas, dont les habitants, accusés d'être de faux monnoyeurs, avaient été saisis et pendus par ordre d'Ali. Touché des larmes et de la beauté de la jeune Vasiliki, qui implorait sa pitié pour sa mère et ses sœurs, il la conduisit à Janina et en fit son épouse. — Ali était au sommet de sa puissance, lorsque la paix de Presbourg amena de nouveau dans son voisinage les Français, qui vinrent occuper la Dalmatie. Il songea alors à s'assurer l'appui de cette puissance et obtint en 1805, de l'empereur Napoléon, l'envoi d'un consul général, qui fut M. Pouqueville. La guerre entre la Russie et la Porte et celle qui éclata peu à près, en 1806, entre la France et la Russie, furent pour Ali des évènements d'un heureux augure; et, prompt à se livrer aux illusions de son ambition, il crut pouvoir former l'espérance d'obtenir les îles Ioniennes; il demanda et obtint de Napoléon des canonniers, des munitions et un officier supé-

rieur pour diriger les opérations militaires. L'auteur de cet article fut envoyé pour cet objet à Janina. Mais Napoléon n'était pas assez aveugle pour livrer Corfou à un pacha turc. On se servit d'Ali pour tenir les Russes en échec dans les sept îles et faire ainsi échouer leur projet de débarquement à Naples, de concert avec les Anglais. A la paix de Tilsitt, les îles Ioniennes passèrent à la France. Ali essaya d'obtenir Parga de l'ignorance du nouveau gouverneur de Corfou; l'auteur fit échouer ce dessein. — Depuis ce moment la haine d'Ali-Pacha contre la France parut en toute occasion, quoiqu'il la tînt soigneusement renfermée. Mais il donna un libre cours à celle qu'il portait au pacha Ibrahim de Bérat, beau-père de ses fils. L'ayant attaqué sous un de ces prétextes qui ne manquent jamais, il le dépouilla de ses domaines, et le retint prisonnier à Janina, où Ibrahim mourut dans le dénuement. Selim III, prince juste et éclairé, avait été assassiné, et son successeur, Mahmoud, n'osa punir ce crime qu'en privant les deux fils d'Ali de leurs gouvernements. Ali, ainsi encouragé, acheva la destruction des beys de l'Épire, et accomplit enfin, en 1812, la vengeance qu'il avait vouée aux habitants de Gardiki. Cette ville, qui s'était soumise à lui, fut occupée soudain par ses troupes; les habitants mâles conduits hors de ses murs, et renfermés dans un vaste caravanseraï, y furent égorgés en masse; les femmes, livrées aux outrages de la soldatesque, dépouillées de leurs chevelures et de leurs vêtements, furent vendues au loin. — Les malheurs de notre campagne de Russie permirent à Ali de jeter le masque et d'aider ouvertement les Anglais, déjà maîtres de Zante et de Céphalonie, à se rendre maîtres de Parga et à resserrer Corfou, espérant obtenir une part de nos dépouilles. Les traités de Vienne, en donnant les sept îles à l'Angleterre, trompèrent encore une fois son espoir. Enfin, en 1818, la vénalité lui donna Parga, qui toujours lui avait échappé. Cette malheureuse ville lui fut vendue par le gouverneur de Corfou, Maitland, sous la condition d'une indemnité, dont la moitié fut encore volée aux malheureux habitants, par les commissaires anglais chargés de son évaluation. — Enfin, en 1820, la mesure des méfaits d'Ali étant comblée, ou plutôt le sultan Mahmoud se croyant assez affermi, Ali-Pacha Tepelenti fut mis au ban de l'empire. L'armée envoyée contre lui, facilitée dans sa marche par la défection de tous les chefs des troupes d'Ali, arriva sans combat devant Janina. Les trois fils d'Ali capitulèrent lâchement à Prevesa et Argyro-Kastron. Malgré les désavantages qu'il éprouva dans plusieurs actions, et la désertion d'une partie de ses troupes, Ali se défendit successivement dans les deux châteaux de Janina jusqu'au mois de janvier 1822. Alors, réduit à la dernière extrémité, ne pouvant plus compter que sur sa fidèle épouse Vasiliki, femme digne d'un meilleur sort, dont le courage l'avait soutenu dans le malheur, en même temps que ses vertus le consolaient, Ali fit une dernière tentative pour sauver sa vie, en demandant à capituler, sous la condition qu'on lui ferait grâce, et menaçant de se faire sauter dans son dernier réduit si on le refusait. Chourchid, qui commandait l'armée turque, le trompa par une déclaration signée de tous les chefs, et qui contenait l'engagement demandé. Mais Ali ne se fut pas plutôt livré qu'il fut assassiné le 28 janvier. Ses fils et ses petits-fils, à l'exception d'un, furent décapités à Kutayeh, où ils s'étaient retirés après leur capitulation. Vasiliki fut la seule respectée parmi les femmes d'Ali et de ses fils. Quelques années après, lorsque le petit-fils survivant d'Ali fut nommé pacha de Janina, elle l'y accompagna et jouit des honneurs de pachalisse douairière.

LE G^al G. DE VAUDONCOURT.

**ALIBI**, mot latin qui signifie *ailleurs*. Il s'emploie, en droit criminel, pour justifier que le prévenu n'était point sur le lieu du crime au moment où il a été commis. C'est un moyen de défense péremptoire. Si, en effet, le prévenu parvient à

prouver son alibi par des témoignages irrécusables, l'accusation tombe d'elle-même; le premier soin d'un voleur habile est de se ménager un *alibi*.

**ALIDES** ou ALEWIS, descendant d'Ali. Ce calife laissa une nombreuse postérité; mais c'est par deux de ses fils, Haçan et particulièrement Houçaïn, qu'elle s'est perpétuée. Nés de Fathemah, sa première femme, ils ont seuls transmis à leurs descendants, ou soi-disants tels, leurs prétentions au califat, ou du moins au titre et aux fonctions d'*imam*, ou pontife suprême, attributions spirituelles des califes. Haçan succéda à son père; mais il ne fut reconnu que dans l'Irak et en Arabie, et ne put lutter long-temps contre la fortune et les talents de Moawiah. Au bout de quelques mois, il abdiqua et se retira à Médine, où il mourut en 669, empoisonné, dit-on, par sa femme, que Yézid, fils de son heureux rival, avait séduite. Houçaïn voulut disputer l'empire à Yézid. Appelé par les habitants de Koufah, qui l'avaient proclamé calife, il se rendait dans leur ville avec sa famille et ses amis, lorsqu'attaqué par des forces infiniment supérieures, il périt près de Kerbelah, en 680, ainsi que presque tous les siens, avec un courage et une résignation dignes d'un meilleur sort, et dont les détails sont extrêmement dramatiques. Sa sépulture, située à Meschehd-Houçaïn, petite ville de l'Irak, a été pillée et profanée, il y a trente ans, par les Wahabis. Le nom et le tombeau de Houçaïn ne sont pas en moins grande vénération que ceux de son père parmi les *schyites*. C'est ainsi que sont appelés les musulmans hétérodoxes par les *sunnites* ou orthodoxes. Une fête instituée en commémoration de sa mort entretient, depuis le dixième siècle, le fanatisme des premiers et leur haine contre les seconds. Les Schyites traitent d'usurpateurs les trois premiers califes, ainsi que ceux des maisons d'Ommiah et d'Abbas, et ne reconnaissent que douze imams légitimes pour successeurs de Mahomet, savoir: Ali, Haçan, Houçaïn, et neuf de leurs descendants, dont le dernier, Mahdy, enlevé, disent-ils, miraculeusement, est attendu par eux comme le Messie. Ces opinions, que réprouvent aujourd'hui la plupart des musulmans de Turquie, d'Égypte, d'Afrique, de l'Afga-Nistan, et d'une partie de l'Arabie et de la Tartarie ont eu des sectateurs, à diverses époques, dans ces mêmes contrées. Elles dominent encore, à quelques exceptions près, dans les états mahométans de l'Inde, dans plusieurs tribus arabes, et surtout en Perse. Réhabilitées dans ce royaume par le fondateur de la dynastie des Sofys, elles s'y sont maintenues, quoique la dynastie actuellement régnante professe la doctrine contraire. Outre les douze imams dont nous avons parlé, plusieurs princes de la maison d'Ali ont disputé, les armes à la main, le califat à ceux qui n'en étaient, à leurs yeux, que les usurpateurs. Presque tous ont péri dans les combats ou dans les supplices. Mais, malgré les persécutions et les anathèmes dirigés contre eux, il en est qui sont parvenus à fonder des monarchies temporaires plus ou moins puissantes. Sans parler de dynasties obscures qu'ils ont établies à Koufah et dans les provinces qui bordent la mer Caspienne, nous citerons les *schérifs édrissides*, fondateurs de la ville et du royaume de Fez en Mauritanie; les *hamoudides*, qui régnèrent en Espagne après les ommiades; les *obeïdides* ou *fathemides*, conquérants de l'Afrique et de l'Egypte, et rivaux des califes abbassides, quoique leur généalogie ait toujours été contestée; les *schérifs* de la Mecque, qui, malgré leur illustre origine, se sont rendus vassaux des Turcs Osmanlis; enfin, les *schérifs* qui règnent depuis trois cents ans à la Mecque, etc., etc. Outre ces branches souveraines de la famille d'Ali, il en existe encore, dans tous les pays soumis au joug du Coran, une foule de rejetons jusque dans les plus basses classes de la société, et dont les seules prérogatives sont d'être qualifiés des titres d'*émir*, de *seïd* et de *schérif* (prince, seigneur, noble), et de porter à leur turban une mousseline verte, couleur qu'Ali

avait adoptée, et pour laquelle Mahomet avait eu beaucoup de prédilection.
H. Audiffret.

**ALICANTE**, port sur la Méditerranée dans le royaume de Valence, avec vingt mille habitants et un château fort, qui depuis la guerre de la succession est tombé en ruines. Toutes les nations de l'Europe qui font le commerce maritime ont des consuls à Alicante. On exporte de cette ville un vin fort doux, connu sous le nom de vin d'Alicante, ou bien *vino tinto*, à cause de sa couleur foncée: ce vin s'expédie en grande partie par l'Angleterre. Alicante est l'entrepôt des productions de Valence, et le centre du commerce de l'Espagne avec l'Italie. Cette ville possède quelques établissements scientifiques pour la marine.

**ALIÉNATION MENTALE.** (*Voy.* Folie.)

**ALIEN BILL.** (*Voyez* Étrangers.)

**ALIES.** Fête qui se célébrait à Rhodes, en l'honneur du soleil, le 24 du mois gorpiœus, le boédromion des Athéniens (septembre). Les jeunes gens s'y livraient des combats; le vainqueur recevait une couronne de peuplier. Il y avait aussi des concours de musique. Les Rhodiens prétendaient descendre du soleil, et se nommaient Héliades, d'*hélios*, soleil.

**ALIMENTS.** En droit, on nomme aliments ce qui est nécessaire à la nourriture et à l'entretien d'une personne. La valeur qui représente les aliments est essentiellement variable suivant la position et les besoins de la personne qui les reçoit, et les facultés de celle qui les doit. C'est aux tribunaux qu'il appartient d'apprécier toutes ces circonstances, de décider si la pension alimentaire demandée est vraiment nécessaire, et d'en régler la quotité et la nature. — L'obligation de payer des aliments dérive principalement de la naissance et du mariage; elle naît aussi de services rendus; quelquefois elle est la conséquence d'un fait accidentel; dans d'autres cas enfin, elle est purement volontaire, et c'est alors un contrat de bienfaisance. — Tout individu, à sa naissance, a droit à des aliments, qui doivent lui être fournis par ses parents jusqu'à ce qu'il soit lui-même en état de subvenir à ses besoins, ce qui lui permet bientôt à son tour d'acquitter la dette qu'il a contractée, en rendant à ses parents, dans leur vieillesse, par une juste réciprocité, les soins qu'il a reçus d'eux dans son enfance. Dans l'ordre civil, cette obligation à l'égard des enfants est restreinte aux ascendants légitimes; elle ne s'étend plus, comme autrefois, dans quelques provinces, aux frères et sœurs, oncles ou tantes. A l'enfant naturel, les aliments ne sont dus que par le père ou la mère qui l'ont reconnu légalement; et les enfants incestueux et adultérins ont également droit à des aliments contre leur mère et même contre leur père, lorsqu'il peut être désigné par la justice dans des circonstances assez rares. Le même droit à une pension alimentaire existe au profit des enfants abandonnés; mais, comme alors il ne se trouve personne qui puisse être spécialement tenu de l'acquitter, la charge retombe nécessairement sur la société tout entière, c'est-à-dire sur l'état. Lors donc que le législateur a prescrit que dans chaque commune il fût fait les fonds nécessaires pour nourrir et élever les enfants abandonnés, ce n'est point un acte de pure bienfaisance qu'il a voulu imposer, mais une dette sacrée qu'il a rappelée au pays. — En principe, l'obligation de fournir des aliments est corrélative; d'où il suit que les enfants doivent eux-mêmes des aliments à leurs père et mère et à leurs autres ascendants, et qu'en général l'on est tenu de donner des aliments à tous ceux dont on aurait pu en exiger, sauf le cas où les aliments ne sont accordés par justice qu'à titre de peine. — Par le mariage, les époux, outre l'obligation qu'ils contractent envers les enfants qui doivent naître de leur union, s'engagent à se fournir mutuellement des aliments. Le mariage a également pour effet d'assurer au gendre et à la belle-fille des aliments contre leurs beau-père et belle-mère, comme à ceux-ci contre leur gendre et leur belle-fille;

mais, comme il ne s'agit ici que d'un lien civil, l'obligation cesse à la dissolution du mariage lorsqu'il n'en existe pas d'enfants, ou lorsqu'après cette dissolution avec enfants, la belle-fille, devenue veuve, convole à de secondes noces. — Des services rendus donnent droit aussi à des aliments : c'est ainsi que le donateur qui s'est librement et volontairement dépouillé en faveur d'un donataire qu'il a gratifié de ses biens a le droit incontestable d'exiger une pension alimentaire de celui-ci s'il vient à se trouver dans le besoin. C'est encore d'après le même principe que l'état est tenu de reconnaître par une pension alimentaire les services de ceux qui lui ont consacré leur vie. Une législation toute spéciale règle à cet égard le sort des employés de l'état qui ont acquis, soit dans l'ordre militaire, soit dans l'ordre civil, des droits à une pension de retraite. Il est des cas où celui qui use d'un droit rigoureux ouvert en sa faveur se soumet par là même à des obligations extraordinaires : tel est celui où le créancier, pour avoir le paiement de sa créance, fait incarcérer son débiteur; puisqu'il l'enlève à ses occupations et à ses affaires, il doit nécessairement pourvoir à sa subsistance ; il lui doit des aliments : ce n'est d'ailleurs que l'application de cette maxime, que tout prisonnier doit être nourri. Les aliments dus par l'état aux prisonniers retenus dans l'intérêt public sont réglés administrativement ; mais l'état ne doit rien aux prisonniers détenus par suite de l'exercice de la contrainte par corps dans un intérêt entièrement privé; c'est donc au créancier de payer ces aliments, qui doivent toujours être consignés d'avance. La loi du 17 avril 1832 dispose à cet égard que les consignations doivent être faites par périodes de trente jours, que la somme consignée doit être de 30 fr. à Paris et 25 fr. partout ailleurs pour chaque période, et que le défaut de consignation préalable des aliments emporte la cessation de la contrainte par corps, qui ne peut plus être ultérieurement exercée pour la même dette. — Jusqu'ici, nous avons considéré les aliments qui peuvent être exigés, mais il est des pensions alimentaires qui sont de pure bienfaisance, comme celles qui résultent de la disposition d'un testament; elles participent de la nature de toutes les autres pensions alimentaires, et sont, comme elles, incessibles et insaisissables. — Enfin, il est une classe d'hommes qui, soit par leur faute, soit sans leur faute, en sont réduits à manquer d'aliments; c'est une des plaies vives de notre organisation sociale, car la législation n'a pu encore venir efficacement à leur secours : ceux-là meurent ou mendient ; quant à ceux qui mendient, tout ce que l'on a pu faire jusqu'à présent pour eux est de leur appliquer des lois pénales qui leur donnent asile pour quelques jours dans les prisons, et les renvoient sans aliments à l'expiration de leur peine.

**ALIMPIUS** (saint), moine du couvent des Grottes, à Kief, qui vivait au douzième siècle, est le plus ancien peintre de la Russie. Il avait appris son art des Grecs, et l'exerça au profit de son pays, en peignant gratuitement un grand nombre d'images saintes pour les églises. Ce qu'il y a surtout de remarquable dans ce travail, c'est la fraîcheur du coloris et la durée des couleurs employées par l'artiste, et que le temps n'a pas pu encore détruire.

**ALIMUSIES**, petits mystères célébrés à Alimus, bourg de l'Attique, près d'Athènes. Cérès et Proserpine y avaient un temple.

**ALIQUOTE** (*aliquotus*), se dit d'une quantité qui est contenue dans une autre un certain nombre de fois sans reste; 1, 2, 3, 4, 6 sont des parties aliquotes de 12, car tous ces nombres le divisent sans reste, (*Voy.* Arithmétique.)

**ALIZÉS** (vents), vents d'orient. On nomme spécialement vents alizés les vents réguliers résultant du mouvement de rotation de la terre d'orient en occident, qui, au nord de la ligne, soufflent de la partie nord-est. On distingue sous le nom de vents généraux les vents pro-

duits par la même cause qui, au sud de l'équateur, soufflent de la partie sud-est. (*Voy.* VENT.)

**ALKMAR** (HENRI d'). (*Voyez* REINECK (le renard.)

**ALLAH**, mot arabe qui signifie *Dieu*, créateur de toute la nature, le seul être, dit Mahomet, qui existe par lui-même, auquel aucun autre être ne peut être comparé : c'est de lui que toutes les créatures ont reçu leur existence ; il n'engendre point et n'est point engendré ; il est le maître et seigneur du monde corporel et intellectuel. Dans le Coran, Mahomet recommande l'adoration d'Allah comme le dogme fondamental de sa religion. Le mot Allah est composé de l'article *al* et du mot *elah*, singulier d'*elohim*. *Elah* signifie celui qui est adoré, et qui doit être adoré.

**ALLA BREVE** ; ALLA CAPELLA. Indication d'une mesure à quatre temps que l'on ne bat que par deux, à cause de sa vitesse. Les notes se frappent également en manière de chant d'église. Les antiphonaires gardent un mode d'impression par *brèves*, dont la forme carrée est contemporaine de l'indication *alla breve*. Dans les compositions musicales, cette manière de mesure s'annonce par un *C* barré. Quoiqu'elle se trouve dans la musique profane, on ne s'en sert guère que dans celle d'église, *di capella*, d'où vient l'indication *alla capella*, ou *a capella*. C'est d'ordinaire celle de morceaux ou de phrases à l'*unisson*, lesquelles peuvent être nuancées de fugue et de contrepoint.

**ALLA ZOPPA** (terme de musique), indique la domination de la syncope, excepté aux commencements de mesures.

**ALLAITEMENT**, *lactatus*, alimentation propre à l'enfant pendant les premiers mois qui suivent sa naissance, et pour laquelle il boit, par succion, le lait de sa mère, d'une autre femme ou d'un animal.—*Allaitement maternel.*—En suçant le sein de sa mère, l'enfant *tète*. Pour cela le nouveau-né saisit le mamelon entre ses lèvres, en y appliquant la pointe de sa langue, qu'il tire ensuite en arrière, la transformant ainsi en une sorte de piston, qui fait de sa bouche une pompe aspirante attirant le lait contenu dans la glande mammaire. Indépendamment de cette action de la langue, le jeune enfant presse de ses petites mains le sein maternel pour en exprimer le lait auquel il sert de réservoir. De là ces titillations qui, tout en accélérant la sécrétion du lait, sont agréables à une mère, et lui font trouver un nouveau charme dans l'accomplissement de la fonction la plus douce que lui imposa la nature. Si le sein fournit peu de lait, l'enfant tête sans en rien tirer, ce qui se nomme *téter à vide*, et si la succion continue dans les mêmes circonstances, le sang ne tarde pas à jaillir du mamelon. — On ne doit présenter le sein à un enfant nouveau-né que lorsqu'il est refait des fatigues de l'accouchement. Il indique d'ailleurs lui-même le besoin plus ou moins grand qu'il a de téter en suçant ses mains et en criant. Cependant il doit téter sa mère deux, trois, quatre ou six heures après l'accouchement, attendu que la première quantité de lait sécrété par la glande mammaire est un liquide jaunâtre peu abondant, appelé *colostrum*, dont la propriété est de solliciter doucement les premières selles de l'enfant, et de lui faire rendre par cette voie ce qu'on appelle le *méconium*. Dans les premiers jours, l'enfant tète souvent, mais peu à la fois ; plus tard, il extrait une plus grande quantité à chaque succion, mais il les réitère moins souvent. Doit-on régler un enfant, et ne lui donner à téter qu'un certain nombre de fois dans les vingt-quatre heures ? Non. La mère doit offrir le sein à son enfant toutes les fois qu'il le demande, et si nous voyons des femmes se vanter d'avoir réglé les repas de leurs nourrissons, elles n'y sont parvenues qu'en leur infligeant des privations pour ne pas se soumettre elles-mêmes à celles qu'elles auraient éprouvées en s'abstenant des bals et des soirées, qui leur font oublier le premier comme le plus sacré des devoirs d'une mère. — Quand doit-on donner à l'enfant quelqu'autre nourriture avec le lait, et

à quelle époque doit-on cesser l'allaitement? Rien ne doit être donné que le sein, tant que le lait, par ses qualités nutritives, suffit à la nourriture de l'enfant, ce que l'on reconnaît à son accroissement et à son embonpoint. Dans le cas contraire, on lui fait faire usage de bouillie faite avec de la belle farine de froment et du lait de vache, de diverses panades et de potages au gras. — L'époque à laquelle l'enfant doit abandonner le sein de sa mère semble avoir été marquée naturellement par l'apparition complète des vingt premières dents, qui ont été nommées *dents de lait*, époque à laquelle l'enfant est seulement capable de mastiquer; mais le plus souvent ces dents mettent de la lenteur à sortir des gencives. On attend rarement cette époque, et d'ailleurs la cessation de l'allaitement varie sous l'influence d'une multitude de circonstances. (*Voy.* SEVRAGE.) — *Allaitement par une nourrice étrangère.* — Tout ce qui vient d'être dit plus haut s'applique également à cette manière de faire allaiter les enfants. Les nourrices disent ordinairement qu'un jeune nourrisson *renouvelle le lait*. Cela tient à ce que celui-là ne consommant pas tant de lait dans les premiers temps, les mamelles en sont plus distendues. L'enfant nouveau-né qui est confié à une nourrice étrangère est privé des avantages du *colostrum*, dont j'ai parlé plus haut. Il convient alors d'y suppléer par l'administration d'eau sucrée ou miellée, et par des cuillerées à café de sirop de chicorée, composé et mêlé avec une petite quantité d'eau. Quant aux conditions que doit offrir la *nourrice*, voyez ce mot. — *Allaitement par un animal.* — On choisit de préférence la chèvre, attendu que la bouche de l'enfant s'accommode très bien à la forme des trayons de cet animal, qui se dresse facilement à cet emploi. On doit préférer une chèvre jeune ayant nouvellement mis bas après des portées précédentes. Ceux de ces animaux qui ont déjà rendu de pareils services sont préférables, parce qu'ils y sont dressés. Les chèvres blanches sont également choisies de préférence, parce que leur lait est dépourvu de cette odeur hircine et désagréable qu'a celui des chèvres noires. — Quelques auteurs, et Baldini surtout, attribuaient au lait une influence directe sur le caractère des enfants. Ainsi, disaient-ils, ceux nourris par les chèvres sont plus gais que ceux qui ont sucé le lait de vache. Ils allaient jusqu'à soutenir que le caractère de la nourrice, quelle qu'elle fût, se transmettait avec le lait au nourrisson. Ce liquide, il est vrai, exerce une influence directe sur la constitution et la santé des enfants, et par suite peut agir sur le moral; mais il n'y a pas de transmission plus directe des dispositions morales par le lait. Si cette transmission s'est observée, elle tient plutôt à ce que les enfants ont une tendance continuelle à imiter ce qu'ils voient faire et à se soumettre à l'éducation première, qui exerce sur eux la plus grande influence. (*Voyez* LACTATION et ÉDUCATION.)

HALMA-GRAND.

**ALLÉGE**, terme d'architecture, partie de l'épaisseur du mur qui sert d'appui dans l'embrasure d'une fenêtre. — On nomme allége, en terme de marine, l'embarcation qui sert à alléger, à décharger un vaisseau, ainsi qu'à le charger.

**ALLÉGORIE.** Ce mot vient du latin *allegoria*, dérivé lui-même du grec, où il a pour racines *allos*, qui signifie *autre*, et *agora*, qui veut dire *discours*. L'allégorie, en effet, est la substitution du langage figuré à l'expression propre, d'un discours détourné au discours direct, pour faire comprendre une chose qui demande des ménagements, ou sur laquelle on a dessein, par cet artifice, d'arrêter plus long-temps et plus fortement l'attention de son auditoire. Considérée comme une simple figure de rhétorique, ce n'est donc qu'une métaphore soutenue et continuée, qui est d'un fort bel effet lorsque le sens en est parfaitement clair, et que les rapports, comme l'a dit La Harpe après Quintilien, ne sont ni trop multipliés, ni pris de trop loin. On donne un sens plus étendu à l'allégorie, quand on appelle de ce nom une fiction poétique où des êtres moraux

sont personnifiés. Dans l'un et dans l'autre cas, le voile de l'allégorie doit être artistement tissu, mais transparent, et, comme l'a fort bien dit Lemierre, dans son poème sur la peinture, en personnifiant lui-même cet être de raison :

L'Allégorie habite un palais diaphane.

Mais, en prenant ce mot dans l'acception la plus générale et la plus étendue qu'on puisse lui donner, en remontant à son origine la plus éloignée, on est frappé de son importance et du rôle qu'il joue, non-seulement dans l'économie du langage, mais encore dans les mœurs et dans la civilisation de l'homme. L'allégorie est aussi ancienne que le monde, et, pour nous servir des expressions mêmes d'un des rhéteurs les plus distingués de nos jours, M. Tissot, dans un travail qui est tout à la fois un modèle d'analyse et de critique historique et littéraire, et que nous avons mis principalement à contribution pour notre article : « L'allégorie est la figure universelle par laquelle le genre humain tout entier entra dans l'ordre intellectuel et moral. » Les sens matériels chez l'homme étant frappés avant le sens intellectuel, c'est par les objets extérieurs que ses idées sont éveillées. Il eut la connaissance des premiers avant d'avoir la conscience des autres; le besoin fit bientôt naître les termes nécessaires pour nommer les objets de la vie usuelle, et, quand ce vint aux choses de l'esprit, aux abstractions, aux produits de sa pensée, ne trouvant point de mots pour les exprimer, il les revêtit des formes vivantes, et du nom des objets avec lesquels il était déjà familier, ou dont la vue provoquait en lui ces mouvements intérieurs de son organisation intellectuelle et morale. Le langage primitif de l'homme se trouva donc ainsi composé d'images, et, dans l'enfance des sociétés, l'allégorie, au lieu d'être un voile, comme chez les modernes, fut, au contraire, une clé et un flambeau destinés à éclairer, à expliquer, à rendre sensible enfin ce que le discours ne pouvait encore interpréter d'une manière claire et précise; ce fut, en un mot, une traduction des idées de l'homme par le secours des objets matériels de la nature. De là l'usage constant, chez toutes les nations, de représenter les abstractions par les images des objets corporels; de là les formes symboliques du langage chez les anciens peuples, principalement chez les Égyptiens, de qui Pythagore et d'autres philosophes grecs les empruntèrent pour les adapter à la langue et aux mœurs de leur pays.—Ces formes matérielles du discours, en cédant peu à peu le terrain à d'autres formes plus brèves, plus rapides, plus appropriées enfin à l'ordre intellectuel des idées, cessèrent bientôt d'être employées dans les relations habituelles de la vie, et formèrent une langue à part et mystérieuse, dont l'interprétation souvent arbitraire devint le partage des prêtres, et fut en quelque sorte interdite au vulgaire. De là cette obscurité profonde qui enveloppe encore aujourd'hui pour nous la plupart des usages et des mœurs des anciens, cette ombre qui se projette sur leur histoire, qu'il serait difficile à une distance si éloignée de pouvoir dégager entièrement des voiles dont l'égoïsme et la cupidité l'avaient entourée à dessein. Bacon et Blacwell, chez les Anglais; l'abbé Conti, chez les Italiens; l'abbé Pluche et Court de Gebelin, chez nous; Heyne, et surtout Creutzer, chez les Allemands, se sont appliqués à débrouiller ce chaos, cette série incohérente de fables et d'allégories mythologiques que nous ont laissées les anciens; et le dernier de ces écrivains, principalement, en a fait la base d'une science nouvelle et féconde en résultats pour le philosophe comme pour l'historien.—Ce qui est arrivé jusqu'à nous de ces fables et de ces idées allégoriques, rajeunies par deux peuples célèbres de l'antiquité, les Grecs et les Romains, atteste en même temps la profondeur et la délicatesse de leurs idées. « Jamais les modernes, a dit avec raison Voltaire, ne trouveront d'allégories plus vraies, plus agréables, plus ingénieuses que celles des neuf Muses, de Vénus, des Grâces, de l'Amour, etc., qui seront les délices et l'instruction de tous les siècles. » Il y a

loin de toutes les allégories employées par nos barbares modernes à celles d'Homère, de Virgile et d'Ovide; et, pour compléter une idée du même auteur, s'il y a parmi nous quelques Goths, quelques Vandales qui méprisent les fables anciennes, il faut espérer qu'ils ne feront pas école.— Mais ce n'est pas seulement par rapport à leur grand éloignement que les anciens hiéroglyphes, ou plutôt les allégories des Égyptiens, des Scythes et de quelques autres peuples de l'Asie, nous semblent inférieures à celles de leurs successeurs, c'est surtout par le défaut de relation exacte, et, par conséquent, de clarté, dont elles sont quelquefois entachées. La Harpe, dans son *Cours de littérature*, en cite un exemple qui paraîtra sans doute concluant, et que nous allons rapporter. Darius, roi des Perses, dans son expédition contre les Scythes, s'étant engagé témérairement dans leurs vastes solitudes, y perdit une partie de son armée, et y reçut un ambassadeur qui lui présenta de leur part cinq flèches, un oiseau, une souris, une grenouille, et se retira sans rien dire. Un Persan, qui avait quelque connaissance du caractère et du langage de ce peuple, expliqua ainsi leurs présents : « A moins que vous ne puissiez voler dans les airs comme les oiseaux, ou vous cacher sous la terre comme les souris, ou dans les eaux comme les grenouilles, vous n'échapperez point aux flèches des Scythes. » Il se trouva qu'il avait bien deviné; mais Darius avait interprété cet emblème d'une manière toute différente, et pourtant tout aussi plausible. Il prétendait que c'était un témoignage de la soumission des Scythes, qui lui faisaient hommage des animaux nourris dans les trois éléments, et lui abandonnaient leurs armes.— Les premiers pères de l'église, qui, pour la plupart, étaient platoniciens, empruntèrent de leur maître cet usage des formes allégoriques, dont on peut dire qu'ils ont quelquefois poussé le goût un peu trop loin. Les Écritures offrent elles-mêmes beaucoup d'allégories, parmi lesquelles on distingue celles de Nathan et de Jérémie. — Chez les Grecs, le *Prométhée* d'Eschyle, la comédie de *Plutus*, par Aristophane; la fable d'Hercule entre le Vice et la Vertu, par Prodicus de Céos; la *Psyché* d'Apulée, etc.; chez les Romains, l'invocation de Lucrèce à Vénus, la prédiction de Nérée dans Horace; dans Virgile, la fiction de l'Amour, caché sous les traits d'Ascagne, et bercé sur les genoux de Didon; et, parmi les modernes, les allégories nombreuses répandues dans les poésies du Dante, du Tasse, de Pétrarque et de Filicaja; l'*Ode à la fortune*, de Guidi; *la Fête d'Alexandre*, par Dryden; l'allégorie sur l'homme, par Parnell; l'*Adamastor* du Camoens; divers épisodes de la belle tragédie de Cervantes intitulée *Numance*; celui de la Haine dans l'opéra d'*Armide*; la prophétie de Joad dans *Athalie*; la fable de *l'Amour et* de *la Folie*, de l'inimitable Lafontaine; un grand nombre de passages de la *Henriade*, du *Lutrin* et de *Télémaque*, offrent autant de modèles de l'allégorie de composition et de celle du style, c'est-à-dire de l'allégorie soutenue, qui consiste à personnifier les êtres moraux, qui vit d'images artistement combinées, revêtues de couleurs habilement nuancées, et de la métaphore, qui emploie un langage détourné et des formes étrangères pour arriver à un sens direct et à un but déterminé. Les généralités dans lesquelles nous avons voulu restreindre cet article ne nous permettent point de rapporter *in extenso* aucune de ces allégories. Nous avons dû nous contenter de les signaler à l'attention des lecteurs, dont la mémoire et le goût pourront joindre un grand nombre d'autres exemples à ceux que nous avons cités, en grande partie, sur l'autorité de M. Tissot, juge excellent en cette matière.—Plus on approche des régions du midi, plus on trouve que l'emploi des formes allégoriques s'est conservé dans le langage des peuples qui les habitent, et dont le caractère vif et bouillant est, en même temps, plus expansif, plus démonstratif, et a besoin d'un plus grand nombre d'images pour rendre les idées plus abondantes qu'un sang impatient, et poussé vers le

cerveau avec une plus grande activité, fait naître et succéder rapidement l'une à l'autre dans leur esprit. Aucun peuple, on le sait, n'est plus riche en allégories que les Orientaux. Ce serait ici le cas d'examiner la valeur de l'assertion trop généralement exprimée sur la part presque exclusive qu'on voudrait accorder au despotisme dans cet usage si fréquent et si commun de l'allégorie chez tous les peuples de la terre. Tout ce que nous avons dit dans cet article suffit pour réduire cette assertion à sa juste valeur, en montrant que c'est à la nature même de l'esprit humain, à ses besoins, à son amour de sociabilité, que sont dus principalement l'invention et l'emploi de cette forme expressive du langage. Nous reviendrons sur ce sujet en traitant de l'*apologue* et de la *fable*, dans lesquels l'allégorie joue un si grand rôle.

EDME HÉREAU.

**ALLEGRI** (GREGORIO), chanteur de la chapelle du pape, naquit à Rome en 1590, et mourut dans cette ville en 1640; il était élève de Marini, et il passe encore aujourd'hui en Italie pour un des meilleurs compositeurs de son temps. La plus célèbre de ses productions est un *miserere* que l'on chantait tous les ans le mercredi-saint à quatre heures, dans la chapelle Sixtine, et auquel on attribuait un effet prodigieux. On attachait tant d'importance à cette composition, qu'il était défendu de la copier sous peine d'excommunication. Mozart prit sur lui d'enfreindre cette défense : après l'avoir entendue deux fois, il en fit une copie conforme au manuscrit. En 1771, ce *miserere* fut gravé à Londres; en 1810, il parut à Paris dans la collection des classiques. Le pape en envoya une copie au roi d'Angleterre en 1773.

**ALLEGRO** (terme de musique), indique un mouvement pressé, moins pourtant que *presto*. Pris à la lettre, ce mot d'*allegro* serait le plus souvent absurde en musique, car il annonce de la légèreté, de l'allégresse; or, Othello, dans l'opéra de ce nom, maudit et tue Desdemona dans un *allegro*.

**ALLELU-IA** ou **ALLELU-IAH**, mots hébreux qui signifient *louez le Seigneur!* Saint Jérôme est le premier qui ait introduit le mot *alleluia* dans le service de l'église. Pendant long-temps, on ne l'employait qu'une seule fois l'année dans l'église latine, savoir : le jour de Pâques; mais il était plus en usage dans l'église grecque, où on le chantait dans la pompe funèbre des saints, comme saint Jérôme le témoigne expressément en parlant de celle de sainte Fabiole : cette coutume s'est conservée dans cette église, où l'on chante même l'*alleluia* pendant le carême. Saint Grégoire-le-Grand ordonna qu'on le chanterait de même toute l'année dans l'église latine : ce qui donna lieu à quelques personnes de lui reprocher qu'il était trop attaché aux rites des Grecs. Dans la suite, l'église romaine supprima le chant *alleluia* dans l'office de la messe des morts, aussi bien que depuis la septuagésime jusqu'au graduel de la messe du samedi saint, et elle y substitua ces paroles : *Laus tibi, Domine, rex æternæ gloriæ!* comme on le pratique encore aujourd'hui. Le quatrième concile de Tolède en fit même une loi expresse dans le onzième de ses canons.

**ALLÉLUIA** (terme de botanique). Toute l'Europe septentrionale, la Suisse et l'Allemagne surtout, renferment en abondance, dans les sites les plus ombragés de leurs forêts, cette plante connue encore sous le nom d'*oxalis acetosella, oxalide sûrelle, oxalide oseille, pain de coucou, oseille de bûcheron, oseille à trois feuilles*, etc. — C'est de l'alléluia, qui a une acidité très marquée, due à la présence de l'acide oxalique, qu'on obtient l'oxalate de potasse, connu dans le commerce sous le nom de *sel d'oseille*, dont on fait usage en médecine et dans les arts, et dont tout le monde connaît l'utilité pour ôter les taches d'encre ou de rouille sur les étoffes de fil et de coton. Cent livres de feuilles d'alléluia, récoltées au moment de la floraison, pilées dans un mortier de bois et exprimées dans une toile peu serrée, fournissent un suc qui, abandonné à l'évaporation na-

turelle dans un vase de bois, dépose, au bout de quelques jours, des cristaux de *sel d'oseille*; si on ajoute au suc non encore cristallisé une petite quantité de potasse purifiée, il se fait une nouvelle cristallisation qui, jointe à la première, a pour résultat total cinq à six livres de ce sel. — La culture de l'alléluia est facile : cette plante n'est pas la seule dont on puisse obtenir l'oxalate de potasse ou sel d'oseille. Thomberg annonce que l'*oxalide comprimée* en fournit davantage, et Bosc propose la culture de l'*oxalide corniculée* comme plus riche encore en sel d'oseille. — L'alléluia appartient à la famille des *Géranoïdes*.

**ALLEMAGNE.** Grande contrée située au centre de l'Europe, est bornée à l'est par la Prusse orientale, le grand-duché de Posen, le territoire de la ville libre de Cracovie, la Gallicie, la Hongrie et la Croatie; au sud, par la mer Adriatique, le royaume lombardo-vénitien et la Suisse; à l'ouest, par la France et le royaume des Pays-Bas; au nord, par la mer du Nord, le Danemarck et la mer Baltique. Elle s'étend du vingt-troisième au trente-septième degré de longitude orientale, et du quarante-cinquième au cinquante-cinquième degré de latitude septentrionale; sa superficie est d'environ vingt-mille lieues carrées de France. Elle est traversée par cinq cents fleuves et rivières, parmi lesquels il y en a soixante de navigables. Les plus remarquables de ces fleuves sont le Danube, le Rhin, le Wéser, l'Elbe et l'Oder. (*Voy.* ces mots.) Les lacs les plus importants qu'elle renferme sont ceux de Constance, de Chiem, de Cirenitz, de Traun, de Würm, le lac salé et d'eau douce de Mansfeld, celui de Dümmer, de Ploen, etc. Le sol du sud est montagneux, celui du nord le plus souvent est plat et sablonneux. Du côté de la mer du Nord, l'inclinaison du sol devient toujours plus considérable, et au nord-ouest les habitants ont continuellement à lutter contre les empiètements de la mer. — La chaîne la plus méridionale des montagnes de l'Allemagne s'étendant de l'ouest à l'est est formée par les Alpes tyroliennes, allgowiennes, carinthiennes et juliennes (*tyroler, allgauer, karnischen und julischen Alpen*). La chaîne la plus septentrionale s'étend en courbe de l'est vers l'ouest. Elle commence par les monts *Sudètes*, voisins des monts Carpathes, dont les montagnes des Géants entre la Silésie et la Bohême sont des ramifications; au sud-ouest se trouvent les monts Moraves, au nord-ouest la forêt de Bohême (*Boehmerwald*). A cette dernière montagne se rattachent l'*Erzgebirge* (montagne des Mines), qui s'étend vers le nord, et le *Fichtelgbierge*, s'étendant vers le nord-ouest, qui ont pour ramifications les monts boisés de la Thuringe. La montagne située le plus au nord est le *Hartz*; à l'ouest du *Hartz*, les montagnes dites de *Weser* s'étendent le long du Weser, et forment près de Minden ce qu'on appelle la Porte de Westphalie. Au sud de cette montagne, s'élèvent les montagnes dites de *Sauerland*, la forêt du Wester et le Siebengebirge (*les Sept-Montagnes*) sur le Rhin. Au sud-ouest de la forêt de Thuringe s'élèvent les montagnes dites de *Rhœn*, la montagne dite de *Vogel*, et le *Taurus*, qui s'étend jusqu'au Rhin. Au sud des montagnes dites de *Rhœn* se trouve le *Spessart*, l'*Oderwald*; la forêt Noire, qui s'étend jusqu'au haut Rhin, communique à l'est avec les montagnes dites *Alpes rudes* (*rauhen Alpen*); et s'approche des Alpes *Allgoviennes*. Au-delà du Rhin est le *Donnersberg* (le mont Tonnerre) et le *Hundsrück*, qui touchent aux Vosges et à une partie des Ardennes. Il y a au nord de l'Allemagne beaucoup de landes et de marais. On n'y rencontre de terroirs fertiles que par petites étendues, et seulement le long des grands fleuves. Cependant le sol est en général fertile. Le climat est tempéré et sain; au nord, il est humide et rude, au sud plus sec et plus doux. — La population, forte de trente-quatre millions trois cent mille âmes, est répartie en deux mille trois cent quatre-vingt-dix villes, dont cent ont plus de huit mille habitants, en deux mille trois cent quarante bourgs,

quatre-vingt-huit mille six cent dix-neuf villages, et cent mille hameaux et métairies isolées, et se compose de deux races bien distinctes, la race germanique, qui comprend vingt-sept millions sept cent mille âmes, et la race slave, qui en compte cinq millions trois cent vingt-cinq mille. Il faut y ajouter les juifs, au nombre de deux cent quatre-vingt-dix mille, des Italiens en Illyrie et en Tyrol, au nombre de cent quatre-vingt-huit mille, et des Français et Wallons, au nombre de trois cent mille. Sur ce nombre total d'habitants on compte plus de dix-huit millions de catholiques, douze millions de luthériens et plus de trois millions de réformés, auxquels il faut ajouter vingt-cinq mille Hernhutes, six mille Mennonites, sept cents Grecs, etc. — L'Allemagne comptait dans son sein en 1828 vingt-quatre grandes universités (y compris celles de Munster, de Fürth, d'Inspruck, de Gratz), dans lesquelles enseignent neuf cents professeurs, et que fréquentent annuellement environ treize mille étudiants; chaque année il sort de ces établissements environ trois mille sujets qui remplissent les vides opérés par la mort, dans les différentes administrations publiques, dans le barreau, etc., sur un personnel d'à peu près cent vingt mille individus. Elle a en outre trois cent soixante-un gymnases qui répondent à nos colléges royaux, et un grand nombre d'écoles, de sociétés savantes, etc. On y compte cent cinquante bibliothèques publiques, riches de cinq millions cent treize mille cinq cents volumes; dix mille écrivains composent chaque année de quatre à cinq mille ouvrages nouveaux. Les journaux politiques y sont au nombre de cent environ, et on compte en outre deux cent vingt feuilles non politiques et cent cinquante recueils périodiques. L'Allemagne abonde en toutes sortes de productions naturelles. On trouve dans un grand nombre de localités des bestiaux d'une qualité supérieure; le Holstein et le Mecklembourg se distinguent par leurs excellentes races de chevaux. La race des bêtes à laine a été beaucoup améliorée par des importations de moutons d'Espagne. La Westphalie et la Bavière sont célèbres par leur commerce en porcs. L'Allemagne est d'ailleurs riche en chèvres, ânes, oiseaux de toute espèce et abeilles; sur quelques points on pratique avec succès la culture des vers à soie; et partout on trouve en abondance du poisson et du gibier; dans quelques contrées montagneuses du sud on trouve des loups, des ours, des loups-cerviers, des chamois, des marmottes. L'Allemagne n'est pas moins bien partagée sous le rapport du règne végétal; elle produit en effet toutes les espèces de céréales en quantité suffisante pour sa propre consommation, et même pour l'exportation; de l'épautre et du maïs au sud, et du blé sarasin au nord, des légumes, des herbes potagères, du lin, du chanvre, du tabac, du houblon, de la garance, de la guède, du safran, de l'anis, beaucoup de fruits, et au sud de bonnes châtaignes, des amandes, beaucoup de pêches et d'abricots. La culture de la vigne est très considérable sur le Rhin, en Franconie, sur la Moselle et sur le Necker, en Autriche et en quelques endroits de la Bohême et de la Saxe. Le point le plus septentrional de l'Allemagne où l'on cultive la vigne est Witzenhausen, dans la Hesse électorale. — Les forêts de l'Allemagne renferment des chênes, des hêtres, des sapins, des pins, des pinastres, des bouleaux, etc. Le règne minéral produit un peu d'or (les eaux de quelques fleuves charient du sable aurifère), de l'argent (principalement l'*Erzegebirge* et le Hartz, pour une valeur de 200,000 marcs par an), du vif-argent (en Idrie et dans le duché de Deux-Ponts), de l'étain (en Bohême et en Saxe), du plomb, du cuivre, du fer, de la calamine, du molybdène, du cinabre, du bismuth, de l'arsenic, de l'antimoine, de l'alun, du vitriol, du zinc, du soufre, du salpêtre, du cobalt, du charbon de terre, de la houille brune, du marbre, de la chaux, de l'albâtre, du gypse, de l'asbeste, de l'ardoise, des pierres meulières, du grès, des pierres de taille et des pierres-ponces, du trass, du jaspe, de la calcédoine, du marbre serpentin, du basalte, du granit,

du porphyre, quantité de pierres précieuses, de l'ambre jaune, de l'ocre, de l'argile, d'excellente terre à porcelaine, de l'argile à foulon, de la marne, de la tourbe, du goudron minéral, beaucoup de sel de fontaines salantes, du sel fossile et une grande quantité d'eaux minérales. — Les objets les plus importants de l'industrie allemande sont les toiles, les étoffes de laine, de soie, de cuir, de coton; les dentelles, les tapisseries, le papier, le verre, les miroirs, la porcelaine, la fayence, les ouvrages d'orfévrerie, l'argenterie, le fer et l'acier ouvrés, les armes à feu, les lames d'épées, les instruments de musique, etc., les montres, les vernis, les ouvrages en bois, le vitriol, l'alun, le sucre, le tabac, la bière, l'eau-de-vie, etc. Le commerce se fait par terre et par mer, mais il est entravé à l'intérieur par d'innombrables lignes de douanes. On exporte du bois, des grains (pour dix millions de thalers par an), du vin, de la toile (autrefois pour plus de trente millions de thalers), du fil de lin, de la ferraille, de l'acier et de la quincaillerie de Nuremberg, de la porcelaine, du vernis, du vif-argent, du plomb, du verre, des miroirs, des bestiaux, surtout des chevaux de trait, de la chicorée, des fruits, de la laine, du sel, des minéraux, des grenats de Bohême, de l'ambre jaune, de la viande fumée et salée, des vaisseaux d'argile, du smalte, de la cire, du cuir, des étoffes de laine et de coton, des dentelles, etc. — Les marchandises d'importation sont les vins, les liqueurs, le tabac, les fruits du sud, les drogueries, le sucre, le café, le thé, la soie, le coton, les étoffes fines de laine, de coton et de soie, enfin les objets de mode et la quincaillerie fine. — Les principales villes de commerce maritime situées sur la mer du Nord sont: Hambourg, Altona, Brême et Emden; sur la mer Baltique: Lubeck, Wismar, Rostock, Stralsund, Stettin; et sur la mer Adriatique, Trieste. Les places les plus importantes de commerce intérieur sont, au nord, Leipsick, Brunswick, Magdebourg, Francfort-sur-l'Oder et Breslau; au midi, Francfort-sur-le-Mein, Nuremberg, Augsbourg, Prague, Vienne, et Botzen. — La description la plus intéressante qui ait été encore faite de l'Allemagne, quoique parfois les couleurs en soient un peu vives, est l'ouvrage intitulé: *Lettres d'un Allemand voyageant en Allemagne*. (Stuttgard, 1828, quatre volumes.) La carte géographique de l'Allemagne par Reymann (Berlin, 1825) contient en trois cent quarante-deux feuilles la topographie la plus complète de cette belle contrée.

*Commerce de l'Allemagne.*

La position géographique de l'Allemagne est des plus heureuses. Située au centre de l'Europe, bordée par trois mers, arrosée par tant de belles rivières, l'Allemagne semble avoir été destinée par la nature elle-même à devenir un des états commerçants du premier ordre. Néanmoins, depuis le milieu du dix-septième siècle, époque à laquelle les villes anséatiques, ainsi que Nuremberg et Augsbourg, cessèrent d'être les villes les plus riches et les plus importantes de l'Europe, elle ne tient qu'un rang secondaire parmi les états commerçants; résultat qu'on peut considérer comme la conséquence de sa division territoriale en une foule de petits états. Les médiations et les sécularisations opérées dans ce siècle ont, il est vrai, de beaucoup diminué ces désavantages. Mais aux guerres de la politique a succédé une lutte de coteries économistes qui nuit encore plus au commerce de l'Allemagne que tous les systèmes prohibitifs de plusieurs des états limitrophes. — Le bon temps est passé où les gouvernements allemands contemplaient tranquillement l'industrie et le commerce s'arranger comme bon leur semblait, en se bornant à leur enlever des obstacles, à leur aplanir les voies, et à maintenir dans l'ensemble l'ordre et l'harmonie. — L'aisance et le bien-être de l'Allemagne, surtout de ses provinces méridionales, reposait alors sur son agriculture et la vente des produits de son sol. Les manufactures et les fabriques n'étaient que des rouages accessoires

dans la grande machine. Aujourd'hui que les gouvernements interviennent arbitrairement dans les relations commerciales, et que l'Allemagne est hors d'état d'acquitter le prix de ses besoins, en donnant en échange des productions de son sol ou de son industrie, on pourrait émettre le même vœu que les négociants d'une grande ville commerciale d'Angleterre : répondant à leur ministre des finances, qui leur demandait ce qu'il pourrait faire pour protéger leurs intérêts, ils supplièrent son excellence de ne plus s'en occuper, ni en bien, ni en mal. Aussi, reste-t-il à souhaiter pour la prospérité du commerce de l'Allemagne, que les gouvernements, et surtout leurs ministres des finances, ne se mêlent plus de le faire fleurir. *Qu'ils laissent faire, et* SURTOUT QU'ILS LAISSENT PASSER!!! Pour bien juger la situation commerciale de l'Allemagne, il faut considérer d'abord ce qu'elle pourrait être, et ce qu'elle est; quelles sont les entraves qui ont arrêté ses progrès, et s'il est des moyens de les faire disparaître, ou du moins d'empêcher que la situation actuelle ne s'aggrave encore. L'Allemagne peut trafiquer par terre avec la France, la Suisse, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, la Russie et la Hongrie. Son commerce maritime trouve des débouchés en France, en Espagne, en Portugal, en Angleterre, dans les royaumes du nord, en Italie, en Turquie, en Amérique, et surtout en Angleterre; mais le commerce avec ce dernier pays est plutôt préjudiciable à l'Allemagne qu'il ne lui procure des avantages réels. — Les productions et les marchandises de l'Allemagne susceptibles d'exportation, sont : les blés, le bois, le sel, les lins bruts et fils, les vins, les fruits, les bestiaux, les chevaux et moutons, le beurre et le fromage, les viandes fumées et salées, le miel et la cire, le fer et l'acier ouvrés, le plomb et l'étain, le vif-argent, différents articles d'orfévrerie, le verre et les glaces, le tabac, le colza, les pierres meulières, les eaux minérales, la porcelaine, les chiffons, la potasse, les poêles, les faulx, les horloges en bois, les jouets d'enfant, la poix, le goudron, le noir d'ivoire, les pierres de tuf, brutes ou ciselées. — Les objets, soit de première nécessité, soit purement de luxe, que l'Allemagne tire de l'étranger, consistent en sucre, café, thé, coton, riz, soie et soieries, étoffes de laine, vins étrangers, divers articles en joaillerie et bijouterie, graine de lin et chanvre, tabac et camphre, houblon et plantes oléagineuses, poissons de mer, fromage, bestiaux, chevaux, papiers, draps, pierres à fusil, bois de teinture, indigo et matières médicinales. — En comparant ces objets avec le grand nombre d'articles susceptibles d'exportation, on ne croirait pas, après avoir établi de la manière la plus précise le bilan commercial des pays divers compris sous le nom d'Allemagne, que la différence à son désavantage pût être aussi considérable qu'elle l'est réellement. Il est prouvé cependant que dans ses relations commerciales avec la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Italie et la Turquie, l'Allemagne perd des sommes très considérables. Le commerce avec les états septentrionaux et la Suisse lui offre tantôt des bénéfices, et tantôt les comptes se balancent. Les relations avec l'Espagne et le Portugal sont beaucoup diminuées, et avec l'Amérique elles ne sont pas encore assez importantes pour figurer dans un bilan général. Cette infériorité commerciale de l'Allemagne vis-à-vis de l'étranger, que ne détruit en rien l'observation, d'ailleurs fort juste, que l'Allemagne n'en tirerait point de marchandises si son aisance générale ne le lui permettait pas, a son origine, en partie dans les systèmes prohibitifs de douanes, et en partie dans ces révolutions politiques qui se succèdent depuis quelques années avec tant de rapidité en Europe, et qui toujours réagissent sur le commerce. — L'industrie manufacturière, qui a fait tant de progrès et a été l'objet de tant d'études économiques dans plusieurs pays étrangers, et l'avantage qu'ont ceux-ci de posséder des capitaux plus considérables, sont encore une des causes de cette

infériorité. Ajoutez à cela que l'orgueil de quelques nations mercantiles, des spéculations financières, des monopoles usurpés, et la grande prépondérance maritime d'un peuple étranger, empêchent ou rendent au moins très difficile, à divers points de l'Allemagne, des liaisons directes avec des états étrangers, en forçant ses négociants d'abandonner à des agents intermédiaires une partie de leurs bénéfices. L'Amérique, et plus tard Odessa, ont enlevé aux marchés de l'Allemagne une grande partie des acheteurs qui venaient s'y approvisionner. La France n'a plus besoin de ses matières premières, parce que depuis la révolution de 1789 elle a quintuplé ses produits de toute espèce. L'Espagne ne prend aucun de ses produits depuis que son sol fertile a été rendu au travail productif, et le Portugal, dont les terres restaient jadis incultes ou en jachère, et dont les métiers avaient autrefois été brisés par la factorerie anglaise, manie à présent la charrue et la navette avec des avantages égaux. — Plusieurs gouvernements, sous le prétexte de fonder de nouveaux systèmes de commerce, mais en réalité pour augmenter leur revenu, en agissant contre la liberté du commerce, ne firent qu'agir contre eux-mêmes. Si les trente millions d'hommes qui peuplent les états de la confédération germanique, sur une étendue d'environ vingt mille lieues carrées, avaient un marché libre pour l'importation et l'exportation; si leur guerre mercantile ne s'était dirigée que contre les états étrangers, tels que la Hollande et l'Angleterre, ils se donneraient bientôt ce que l'étranger leur refuse. Mais la confédération germanique, divisée mercantilement et politiquement, couvre à grands frais le pays de légions de douaniers, pour augmenter, aux dépens de la moralité publique, les finances de l'état. — Les limites bornées du marché intérieur dans plusieurs états allemands, son isolement, des impôts souvent disproportionnés, l'importation rendue difficile par la perte de temps et d'argent, ce qui arrête le petit négoce, source bienfaisante du grand commerce, voilà ce qui force les Allemands d'étouffer, pour ainsi dire, au milieu de leur richesse de productions. — La source à laquelle l'industrie des villes de commerce a puisé pendant les longues guerres qui ont ensanglanté l'Europe, est tarie, et son influence actuelle, insuffisante pour faire fleurir le commerce. — A côté des petits états, sans défense, isolés et trop faibles pour soutenir une lutte inégale, sont toujours là prêts à frapper par des systèmes de commerce exclusifs, l'étranger d'abord, puis après les états confédérés du premier ordre. Souvent même ces derniers se montrent plus hostiles aux intérêts généraux de l'Allemagne, que l'étranger, qui du moins est quelquefois disposé à conclure des traités de commerce. Les grands états de la confédération tendent constamment au contraire à en absorber toutes les ressources. — S'il arrivait que pour se garantir d'un conflit avec des états amis, on poussât à l'extrême les mesures de réciprocité contre l'étranger, le commerce allemand serait plutôt anéanti que relevé; car il s'ensuivrait qu'immédiatement la France et l'Angleterre cesseraient d'abandonner à l'Allemagne une partie des bénéfices du transit de leurs productions industrielles dans le nord et à l'est de l'Europe. Le commerce allemand, il est vrai, n'est pas encore tombé au point où on le représente dans quelques brochures récemment publiées; car s'il n'existait, comme elle l'avancent, nulle part en Allemagne qu'un commerce passif, tout l'argent qui circule dans ce pays, et qui ne monte qu'à 500,000,000 de florins, devrait, depuis la paix, déjà être passé en d'autres pays. Ce qui néanmoins est vrai, c'est que la balance du commerce allemand, à l'exception de celui de l'Autriche, serait baissée de bien plus s'il n'existait pas de commerce de transit et de commission. L'Allemagne en est redevable à sa position heureuse, à l'activité et à l'adresse de ses habitants, et aux priviléges accordés à ses foires importantes. Car, située au milieu de tous les états fabricants, tels que l'Angleterre, la

France, les Pays-Bas, la Suisse et l'Italie; entre des pays qui tirent de son sein les matières premières de leurs fabriques, l'Allemagne semblait destinée à être le grand marché de l'Europe. C'est pour cela qu'il est arrivé, surtout dans les temps où le commerce allemand était libre, que des capitaux livrés au commerce de transit ont produit de plus gros intérêts que ceux lancés dans des spéculations sur des productions indigènes. Au moyen du commerce de transit, les Allemands paient une partie des articles de consommation qu'ils achettent de l'étranger. La Bavière, par exemple, gagne ainsi pour la totalité de son revenu la somme annuelle approximative de 1,180,000 florins. Le commerce d'expédition est d'autant plus lucratif pour l'économie nationale de l'Allemagne, qu'il se fait avec des capitaux étrangers. Les foires, fondées dans les siècles reculés, et dans lesquelles la somme de 60,000,000 de florins s'échange annuellement, sont pour le pays d'un avantage particulier. C'est là que se réunissent pour trafiquer des marchands de l'est et de l'ouest, du sud et du nord de l'Europe, surtout aux foires de Francfort-sur-le-Mein et de Leipsik, car la plus grande partie des marchandises étrangères passe par ces villes en Allemagne pour repasser de là en d'autres pays. Le commerce des soieries françaises est presque exclusivement entre les mains des négociants allemands; le commerce forain en marchandises de manufacture anglaise n'est pas moins avantageux à l'Allemagne, dont il augmente singulièrement les revenus. Il résulte encore un autre avantage des foires de l'Allemagne, c'est que les marchands du nord y amènent les marchandises qui, destinées au commerce de transit, passent après en France, dans les Pays-Bas, en Suisse et en Italie. Le jeu des rentes sur l'état, devenu dernièrement une espèce de rage mercantile, contrebalance malheureusement les avantages que l'Allemagne retire du commerce d'expédition et de transit. Le peu de peine qu'il demande, les fortunes souvent si rapides qu'il offre comme amorce aux joueurs, tente les capitalistes de confier aux vicissitudes politiques des empires une partie de leurs ressources. Des capitaux considérables sont ainsi soustraits au labeur, et faute de renouvellement de productions des métiers et arts, le commerce industriel souffre et languit. — On peut, en résumé, dire que les seuls moyens de faire revivre le commerce de l'Allemagne, sont: 1° la liberté complète des relations commerciales dans l'intérieur de la confédération; 2° une économie plus scrupuleuse des deniers publics dans les divers états qui le composent; 3° l'amélioration des routes et des canaux; 4° enfin l'établissement de chambres de commerce, qui n'existent que sur quelques points, et qui sont généralement réclamées.

### *Langue allemande.*

La langue allemande (*deutsche sprache*) est une des branches de la langue germanique primitive. Quelques auteurs écrivent *teutsch*, qu'ils font dériver de *teut*, teuton, mais il est plus exact de le faire dériver de *theut*, *deut*, *diet* (peuple). La langue germanique primitive se divise en trois branches: la branche allemande proprement dite, la branche scandinave, et la branche anglo-saxonne ou anglaise. La division de la langue allemande proprement dite en *haut* et *bas allemand*, lesquels se subdivisent en plusieurs autres dialectes provinciaux, remonte aux temps les plus reculés. Quelque différents que soient les mots et les formes grammaticales de ces idiomes particuliers, il est aisé de reconnaître qu'ils ont une commune origine. Lorsqu'on parle de la langue allemande en général, sans autre dénomination, on entend ordinairement par là l'allemand des écrivains, dont se rapproche le langage des classes instruites de l'Allemagne, plus ou moins exempt de l'accent et des idiotismes du dialecte provincial. La question de savoir où l'on parle l'allemand le plus pur ne peut

guère être résolue avec impartialité, si du moins l'on veut restreindre le domaine de la langue à une seule contrée, comme l'a fait Adelung, par exemple, d'après l'opinion duquel le plus pur allemand est celui que l'on parle dans la haute Saxe, et même seulement à Meissen. Sous la dénomination de langue des écrivains, on entend le langage qui a été développé depuis Luther par les meilleurs auteurs, et admis par la haute société de tous les pays où la langue allemande est en usage. Ainsi, l'on oppose au *bas allemand*, non pas le *pur allemand*, mais *le haut allemand*, comme le fit en 1701 l'habile grammairien *Bœdicker* : « *Le pur allemand*, dit-il, *n'est pas le dialecte d'un seul peuple de l'Allemagne, mais bien celui de tous que le zèle des savants à élevé à cette perfection, et qui est en usage dans toute l'Allemagne.* » Le sud de l'Allemagne, particulièrement les contrées les plus méridionales, les Basses-Alpes, les Carpathes, et les pays plats situés au sud-ouest et à l'est, sont les lieux où la langue est le moins pure de provincialismes, même parmi les classes instruites. Là (dans la haute Souabe, la haute Bavière et l'Autriche), les voyelles sont dures, et les consonnes sifflantes; ici (dans la Westphalie occidentale, le bas Rhin, le Mecklembourg et la Poméranie), elles sont longues, molles et traînantes: différences qui sont dues en grande partie à l'influence du climat. Dans le centre de l'Allemagne, et particulièrement dans la haute Saxe, elle est plus exempte de ces inflexions et plus épurée; mais en se rapprochant des *Riesengebirge* (montagnes des Géants), elle devient tantôt rude, tantôt chantante et monotone, et vers le bas Brandebourg, elle redevient molle et languissante. Dans la basse Saxe méridionale, elle est encore plus pure (Hanôvre, Brunswick, Gœttingue); mais c'est au-delà des frontières de l'Allemagne, dans la Courlande et la Finlande, chez les descendants des anciens colons allemands, qu'elle est parlée dans toute sa pureté, parce qu'aucun provincialisme populaire n'est jamais venu la défigurer. On ne sait rien de certain sur l'origine de la langue allemande; quelques-uns la font dériver de l'indien, d'autres du persan, d'autres encore lui donnent une origine commune avec le grec; Morhof a même été jusqu'à prétendre que le grec est dérivé de l'ancien idiome allemand. (Voy. *Analogie de la langue grecque avec la langue allemande*, par Kanne.) Des recherches faites sur ces deux langues, dit Voss, prouvent qu'elles ont une origine commune, et on découvre même plus de douceur dans la langue teutone, encore dans l'enfance. Les plus vieilles traditions rapportent que des hordes d'anciens Grecs reçurent du nord de la Thrace l'art de cultiver la terre, et les premières idées morales en même temps que le culte de Bacchus; et l'histoire nous montre dans ce pays des Thraces appelé plus tard Scythie une race germaine, les Goths de la mer Noire, qui, bien que séparés de leurs ancêtres depuis plus de mille ans, n'en conservaient pas moins dans les formes du langage une ressemblance frappante avec les Grecs. La langue du sud, favorisée par le commerce, la beauté du climat et la liberté, parvint à un haut degré de perfection. Celle du nord demeura stationnaire, mais elle n'en conserva pas moins au milieu de sa barbarie un caractère plein de force et pur de tout mélange, et resta une langue radicale, la seule qui, parmi les idiomes bâtards de l'Europe asservie, puisse rivaliser avec la langue grecque. — La langue allemande est un idiome pur et radical, c'est-à-dire qu'elle n'est pas essentiellement mêlée à d'autres; c'est ce qui devient évident par la comparaison qu'on en peut faire, et, selon l'observation fort juste d'Adelung, par l'accent qui se trouve dans chaque mot sur la syllabe radicale, tandis que les autres n'en ont pas ou presque point. Malheureusement il ne nous est resté que peu de mots de l'ancienne langue allemande, et ce sont pour la plupart des noms propres; mais ce peu suffit encore pour nous convaincre que la langue possédait déjà toutes les racines dont elle

se compose encore à présent, mais avec un accent approprié aux organes des Allemands de ce temps-là. D'après le témoignage des autres nations, cet accent a dû avoir une expression très rude. Mela dit qu'une bouche romaine pouvait à peine prononcer les mots allemands, et Nazarius assure que les sons qu'ils produisaient excitaient des frissonnements. Vraisemblablement, ils se composaient d'un assemblage de consonnances dures, de fortes aspirations et de voyelles graves. Néanmoins, il ne faut pas croire à la lettre les assertions des Grecs et des Romains, déjà amollis, qui appelaient la langue des Germains rude et barbare, seulement peut-être parce qu'elle leur était étrangère. L'exemple de la langue polonaise actuelle nous prouve que la répétition fréquente des consonnes ne rend pas une langue nécessairement dure, car la foule de consonnes qu'elle contient n'empêche pas qu'elle ne soit douce et sonore dans la prononciation des gens instruits. Du reste, il se pourrait que la langue allemande primitive eût été plus riche en mots servant à désigner des objets sensibles qu'en expressions propres à rendre des idées abstraites, dont les Germains, enfants des forêts, s'occupaient encore fort peu. Les premières traces de littérature allemande se font remarquer chez les Goths, qui, chassés par les Huns vers le milieu du quatrième siècle, vinrent s'établir dans les basses contrées des bords du Danube. On les confond souvent avec les Scandinaves; ils habitaient antérieurement la Mœsie, aujourd'hui la Valachie, et durent vraisemblablement leur civilisation au voisinage des Grecs. Ulfilas, goth distingué (*voy.* ce nom), qui détermina ses compatriotes à embrasser le christianisme, chercha à introduire parmi eux l'art d'écrire vers l'an 360, et traduisit la Bible, après avoir été nommé évêque. La plus grande partie des quatre évangélistes et un fragment de l'Épître aux Romains, traduits par lui, sont parvenus jusqu'à nous. Nous trouvons dans la langue dont il se sert un mélange de haut et bas allemand et de mots étrangers, peut-être thraces, dont les formes grammaticales ne diffèrent pas beaucoup de l'idiome allemand. Une des particularités remarquables de la langue d'Ulfilas est le nombre analogue au *duel* des Grecs; les noms de nombre *ains*, *twai*, *thrins*, etc., montrent déjà la transformation du haut allemand en bas allemand. On y trouve aussi beaucoup de mots anglo-saxons encore usités dans la langue anglaise, mais le haut allemand s'y montre partout comme base fondamentale. L'aurore de la littérature et la formation de la langue ne datent que du huitième siècle, au temps de Charlemagne. Le peu qui parut en littérature avant ce temps (*voy.* Koch, *Abrégé de l'histoire de la littérature allemande*, 1, 18-20) se composait de traductions slaves du latin d'église, où sont imitées servilement la construction et même les inflexions des mots latins. L'idiome en usage était le haut allemand, mais orthographié d'après la prononciation grossière du peuple. Cependant, c'est vers ce temps que parurent les chansons qui, pour la première fois, donnèrent à la langue une tournure poétique. Avec Charlemagne (768 à 1137) commença l'ère des Francs, dans laquelle furent accomplies des choses si grandes et si utiles; car ce n'est pas seulement par ses conquêtes que Charles mérita le surnom de Grand, mais encore par tout ce qu'il fit pour la civilisation. Il donna des noms allemands aux mois et aux vents, entreprit même une grammaire allemande, et fit des efforts incroyables pour l'avancement de la langue, de la poésie et des sciences. Toutefois, les progrès furent lents, et ne se firent remarquer que sous le règne de ses successeurs. La langue ne fit aussi que peu de progrès dans sa formation sous les rois saxons (912 à 1024), sous lesquels fleurirent Labeo et d'autres. Et comme parmi tous les poètes et tous les écrivains de ces temps il ne s'est pas rencontré un écrivain assez fort pour imposer des règles fixes et certaines à la langue, il en résulta un manque d'unité et de régularité sur l'inflexion et la désinence des mots, qui existe encore

aujourd'hui. Il en fut ainsi sous les empereurs francs (1024 à 1136), période dans laquelle on remarque Willeram et surtout l'auteur anonyme d'un panégyrique en vers d'*Anno*, évêque de Cologne, mort en 1075. Ce poème annonce l'approche d'un siècle plus brillant pour la littérature et la poésie, celui des empereurs de la maison de Hohenstaufen, qui comprend aussi l'époque des troubadours. Les changements qui s'opérèrent alors dans la langue sont très remarquables; ils furent occasionnés par la substitution du dialecte de la Souabe à l'idiome franc. Cette nouvelle langue prit donc les formes imparfaites de l'ancienne, et les perfectionna selon les besoins de l'esprit poétique qui dominait alors. Quelques poésies qui nous sont restées de ces temps-là font voir comment la langue franque s'est progressivement fondue dans l'allemand de la Souabe. La difficulté qu'elle offre à la lecture provient des mots sous-entendus ou qui ont reçu une autre signification, ainsi que des inflexions, des dérivations et de la construction qui ont été changées. Peu à peu l'idiome de la Souabe perdit sa supériorité en Allemagne, et presque tous les autres dialectes eurent les mêmes droits. L'association des *meistersænger* ne contribua pas peu à ce résultat. Sans méconnaître ici le prix des descriptions pleines de sentiment d'*Hans Sachs*, on peut dire que la langue y a peu gagné en richesse et en expression. Cette école de poésie ne lui a été favorable que sous le rapport de l'unité et de la régularité. Mais ces qualités de la langue devaient aussi finir par se perdre. Comme la lecture de la Bible était interdite aux laïques, et qu'en justice et en chaire on se servait d'une langue morte étrangère, la langue primitive commença à dégénérer. Cette décadence toutefois fut heureusement arrêtée par Luther, qui traduisit la Bible avec un rare bonheur de style, et en corrigea soigneusement chaque nouvelle édition (les psaumes en eurent jusqu'à sept de 1518 à 1545). Il rendit en termes nobles ce qui était grossièrement exprimé, et mit dans tout leur jour les mouvements d'éloquence qui s'y trouvaient placés sans ordre et sans convenance. Dès ce moment, la langue allemande fut généralement usitée dans les relations usuelles et littéraires. A ce fondateur de la nouvelle syntaxe allemande, succédèrent presque sans interruption des continuateurs de cette noble tâche. D'abord l'énergique Opitz, qui étudia la poésie à l'école des Muses de l'antiquité et des étrangers; le fougueux maître de Haller, Lohenstein, qui, dans son *Arminius et Thusnelda*, ajouta à la richesse de la langue par des expressions pittoresques et des tournures nouvelles; et enfin l'aimable Hagedorn, qui lui fit perdre cette roideur d'école qui lui était particulière, la rendit flexible et propre aux inspirations de la joie et de la sagesse de la vie. Vers la fin du dix-septième siècle, la langue allemande fut gâtée par l'influence de la langue française. Cette influence se fit sentir au plus haut degré vers le milieu du dix-huitième siècle, où la langue française prévalut. (*Voyez* l'ouvrage intitulé : *Tyrannie de la langue et de l'esprit de la France en Europe, depuis le traité de Rastadt*, par Radloff, Munich, 1814.) Le nouveau purisme que Gottsched et son école larmoyante introduisirent témoigna du moins de leur bonne volonté pour une chose qui, en définitive, n'était pas inutile. Mais il est certain que, si l'on n'avait eu que des productions de l'école de Gottsched à mettre en avant, elles auraient justifié le mépris dont le roi Frédéric II faisait profession pour la langue allemande, et qu'il manifesta dans une lettre écrite en français (*de la littérature allemande*, Berlin, 1780). Cette lettre a été réfutée par l'abbé Jérusalem (*sur la langue et la littérature allemandes*, Berlin, 1781); par Jean Mœser, sous le même titre (Osnabruk, 1791); et par Wezel (*sur la langue, les sciences et le goût en Allemagne*, Leipsik, 1781). Cette lettre ne fut pas cependant écrite dans un temps où la langue était en décadence, mais bien à une époque où elle venait, au contraire, d'être élevée d'une

manière incontestable à un rang distingué pour l'expression et la noblesse poétiques, par les productions de Klopstock, de Lessing, de Wieland, d'Engel, et de tant d'autres. Combien la langue allemande ne fit-elle pas encore de progrès sous l'inspiration créatrice d'un Voss, d'un Schlegel ! etc. (*Voyez* sur ce sujet l'excellent ouvrage de Kolbe, intitulé : *Sur la richesse des langues française et allemande, et des ressources qu'elles offrent à la poésie.* (Berlin, deuxième édition, 1819-20, trois vol.) Trois choses caractérisent particulièrement la langue allemande : la flexibilité, qui consiste dans sa force inépuisable, dans le secours des syllabes d'inflexion et de dérivation, ainsi que dans la faculté d'assembler les mots pour en former de nouvelles significations; la richesse, car le nombre des mots dont elle est composée dépasse celui des autres langues vivantes, nombre qui s'accroît encore tous les jours par la liberté dont jouissent les poètes et les prosateurs; enfin, l'universalité, c'est-à-dire le pouvoir d'embrasser l'esprit de toutes les langues cultivées, et de s'approprier ce qu'elles ont de meilleur. Quelle est, en effet, la nation qui ait encore imité les poésies d'Homère et de Virgile avec autant de bonheur que Voss, les dialogues de Platon, comme Schleiermacher; les œuvres dramatiques de Shakespeare et de Calderon, comme Schlegel, Gries et Malsburg; les poèmes de l'Arioste et du Tasse, comme Gries et Streckfuss; le Dante, comme ce dernier, et Kannegiesser; Cervantes, comme Tieck ? Qu'on essaie toujours de transporter dans la langue allemande les formes des langues étrangères, et quel que soit le résultat de ces tentatives, elles n'en prouveront pas moins tout ce dont cette langue est susceptible. Elle serait encore plus riche si les Allemands : n'en avaient pas eux-mêmes resserré les bornes. Il est beaucoup à regretter que le haut allemand soit devenu la langue des écrivains, à l'exclusion du bas allemand; qui sait en effet où auraient conduit les essais d'idylles de Voss en plat allemand, les poèmes de Hebel, ceux de Grubel dans le dialecte de Wurtemberg, et d'autres encore? Un dictionnaire qui comprendrait l'étendue entière des richesses de la langue allemande devrait contenir tous les dialectes, indiquer tous les idiotismes, et expliquer tous les glossaires. On peut toutefois mentionner, en attendant, avec reconnaissance, les services qu'ont rendus en ce genre Adelung, Campe, Fulda, Kinderling, Voigtel, Stosch, Eberhard, etc.; ce sont de bons modèles à suivre. La première grammaire allemande fut composée au seizième siècle par Valentin Ickelsamer, sous le titre de: *Teutsche Grammatica darauss einer von ihm selbs mag lesen lernen*, Grammaire allemande par laquelle on peut apprendre à lire de soi-même. Les grammaires faites au dix-septième siècle par Opitz, Morhof, Schottel, etc., méritent aussi d'être citées. Les nouvelles grammaires les plus justement renommées sont celles d'Adelung, de Heynatz, de Moritz, de Roth, d'Hunerkoch, et de Grimm.

*Ancienne constitution. — Empire — (Deutscher Reich.)*

L'empire d'Allemagne dut son origine au partage de la monarchie des Francs par le traité de Verdun en 843. En 924, il fut agrandi par l'accession de la Lorraine. Le roi Othon-le-Grand réunit en 951 le royaume d'Italie, et en 962 la couronne impériale de Rome à l'empire d'Allemagne, qui fut ensuite appelé le saint empire romain de la nation allemande (*das heilige rœmische Reich deutscher Nation*). Cependant les provinces de l'Italie ne faisaient pas partie de l'empire, mais elles y étaient attachées par les liens de la féodalité, laquelle n'a été entièrement dissoute que de nos jours. La Bohême fut, depuis Othon-le-Grand, regardée comme partie intégrante de l'empire, et elle le fut en réalité jusqu'à sa dissolution. Les rois de Danemarck eux-mêmes reconnurent pendant quelque temps la suzeraineté de l'empire d'Allemagne, à cause de la province de Jutland (948); les rois de Pologne en firent autant, à cause

de la Silésie, depuis les temps d'Othon jusqu'en 1355, et il en fut de même des rois de Hongrie, depuis 1045 jusqu'au règne turbulent de Henri IV. La Prusse se trouva dans les mêmes rapports envers l'empire, comme possession des chevaliers teutoniques, depuis 1230 jusqu'en 1525, ainsi que la Livonie, qui appartenait aux chevaliers de l'Epée, depuis 1205 jusqu'en 1556. Conrad II avait en 1033 réuni à la couronne d'Allemagne le royaume d'Arles, ou de la basse Bourgogne, qui comprenait la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, la Suisse occidentale, la Provence et la Savoie. Mais toutes ces provinces furent successivement perdues, et après 1648, époque où la Suisse et les Pays-Bas-Unis se séparèrent également de l'empire, et furent reconnus comme états indépendants, celui-ci ne garda de toutes ses anciennes possessions féodales que la Savoie, le Montbéliard et l'évêché de Bâle. Il éprouva également des pertes considérables en Allemagne même, dans les guerres continuelles qu'il eut à soutenir contre la France.—Les lois fondamentales de l'empire, par lesquelles furent réglés les rapports de l'empereur envers les états et ceux des états entre eux, ne durent pas leur existence comme dans d'autres pays au pouvoir monarchique du chef de l'empire, mais au régime de consultation établi entre l'empereur et l'empire, c'est-à-dire entre le monarque et les états généraux assemblés en diètes. Outre le droit coutumier de l'empire, qui existait alors, il fut encore établi des réglements fondamentaux, notamment : 1° ceux dits *de la paix perpétuelle* ( ewiger Landfriede ) de 1495, par lesquels tous les défis qui avaient encore été jusqu'alors permis sous certaines conditions furent défendus sous peine du ban imperial (*Reichsacht*) ; des dispositions furent faites également pour établir une chambre suprême impériale ; 2° vinrent ensuite *la bulle d'or* ( *voyez* cet article) de 1356 ; 3° les recès de l'empire, ou les délibérations prises dans les diètes par l'empereur et les états généraux, en tant qu'elles se rapportaient essentiellement à la constitution de l'empire, plutôt qu'au droit privé ; 4° les capitulations (*voyez* cet article) ; 5° le traité de Passau de 1552, ou mieux encore la paix de religion fondée sur ce traité et conclue à la diète d'Augsbourg en 1555, laquelle assura aux états généraux et à la noblesse immédiate de l'empire, qui avaient embrassé la confession d'Augsbourg, le libre exercice de leur religion, et aux sujets le droit d'en changer, et même d'émigrer contre la volonté de leurs souverains ; 6° enfin par la paix de Westphalie (1648), non seulement les droits de souveraineté acquis successivement par les états, furent confirmés, mais la liberté de religion fut aussi accordée aux protestants de la confession réformée. La constitution qui devait régir les différents cercles de l'empire, proposée dès 1438 par l'empereur Albert II, fut établie pour maintenir la paix publique en 1500, lorsque Maximilien Ier et les états divisèrent l'Allemagne en six cercles, qu'on désigna par les noms de franconien, bavarois, souabien, du haut-Rhin, westphalien et saxon, et dont le nombre fut, en 1512, élevé jusqu'à dix par l'adjonction des provinces autrichiennes et de la Bourgogne, ainsi que par la formation de deux nouveaux cercles territoriaux en faveur des quatre électeurs dont la résidence était sur le Rhin et des deux électeurs de Saxe. La Lusace, la Silésie avec Glatz, la Bohême, la Moravie, le Montbéliard, et autres provinces et districts situés dans l'étendue des cercles, n'étaient pas compris dans cette division. Chaque cercle avait un ou deux princes directeurs, l'un ecclésiastique, l'autre séculier. Le prince directeur convoquait l'assemblée des états du cercle, et les affaires étaient administrées en son nom ; c'était aussi à lui qu'étaient adressées les ordonnances impériales. Chaque cercle avait souvent en outre, sous le titre de maréchal-de-camp (*Feldmarschall*), un officier supérieur qui devait pourvoir aux affaires de la guerre, et plusieurs autres employés. Plus tard, on conféra aux cercles, outre le soin de la paix publique (*Land-*

*friede*) et l'inspection des affaires de la guerre qui concernaient le cercle, la présentation des assesseurs à la chambre de justice, l'exécution des décrets du tribunal de l'empire, la direction de l'état monétaire et des douanes, etc., etc. Dans les assemblées des états du cercle, les affaires se décidaient à la majorité des voix, mais les délibérations ne pouvaient pas être contraires aux lois de l'empire. Sous le rapport religieux, on divisa les cercles, après la paix de Westphalie, en cercles catholiques, protestants et mixtes. Au nombre des premiers étaient les cercles autrichien, bavarois et de Bourgogne; au nombre des seconds, les deux cercles saxons; les autres furent mis au nombre des mixtes.—Jusqu'à Charles-le-Gros (qui mourut en 888), la dignité impériale fut héréditaire dans la famille de Charlemagne. Mais, depuis le règne de son successeur, Arnulf, l'Allemagne devint un empire électif, quoiqu'on restât d'abord quelque temps fidèle aux familles qui avaient été une fois élues. Primitivement, les empereurs étaient élus d'ordinaire par tous les états, tant séculiers qu'ecclésiastiques. Mais pendant l'interrègne (1197-1272), les grands dignitaires de l'empire usurpèrent le droit exclusif d'élection. Et dans les réunions électorales de 1338, qui furent confirmées dans la même année par Louis-le-Bavarois et par Charles IV dans la bulle d'or (1356), les électeurs se promirent réciproquement de se maintenir dans ce droit usurpé, par tous les moyens possibles. L'électeur de Mayence convoquait les princes ses collègues pour élire l'empereur. La ville de Francfort-sur-le-Mein était désignée par la bulle d'or pour être le lieu où devait se faire l'élection. Les princes électeurs pouvaient élire, ou par eux-mêmes, ou par des ambassadeurs; mais aucun ne devait amener avec lui une suite de plus de deux cents hommes, dont cinquante seulement pouvaient être armés. On rédigeait d'abord la capitulation, et ensuite on procédait à l'élection. Tous les étrangers, même les princes de l'empire et les ambassadeurs des puissances étrangères, qui ne faisaient pas partie de la suite des princes électeurs, étaient obligés de quitter la ville le jour où l'élection devait se faire. L'élection avait lieu dans une chapelle de l'église Saint-Barthélemy. Le prince électeur de Mayence recueillait les suffrages, après avoir chargé du sien le prince électeur de Saxe. L'élection faite, l'empereur devait prêter serment à la capitulation, ou, en cas d'absence, la faire adopter par serment à ses ambassadeurs pour la jurer ensuite lui-même avant d'être couronné; alors on le proclamait empereur dans l'église même. Dans les premiers temps, le pape était prié de sacrer et de couronner l'empereur. Mais Louis-le-Bavarois décida, en 1338, que l'empereur élu à la majorité des voix était empereur légitime en vertu de cette même élection, et qu'aucun sacre ni couronnement de la part du pape n'étaient nécessaires. Le couronnement avait lieu, comme Charlemagne l'avait institué, d'abord à Aix-la-Chapelle, et plus tard toujours à Francfort-sur-le-Mein. Les insignes et les joyaux de la couronne, dont on se servait pour le couronnement, étaient depuis les temps de Sigismond conservés à Nuremberg et à Aix-la-Chapelle.—Lorsque, plus tard, les empereurs d'Allemagne firent élire leurs successeurs de leur vivant, ces derniers, jusqu'au moment de leur avènement au trône, portèrent le titre de roi des Romains. Le premier roi de cette sorte fut Henri VII, fils de l'empereur Frédéric II, élu en 1220. Le roi des Romains ainsi élu devait même signer une capitulation, mais ne pouvait pas se mêler des affaires du gouvernement du vivant de l'empereur. Outre les grands dignitaires de l'empire, il y avait aussi des *officiers héréditaires* de l'empire, qui étaient investis de leurs dignités par les premiers.—En cas de décès, de minorité ou d'une longue absence de l'empereur, le prince électeur de Saxe était, en vertu de la bulle d'or, désigné comme vicaire de l'empire pour la haute et la basse Saxe et la Westphalie, et le prince électeur du Palatinat pour les

cercles de Franconie, de Souabe et les deux cercles du Rhin. Ils exerçaient, chacun dans le domaine de son vicariat, tous les droits de l'empereur (à l'exception de l'investiture des princes et des trônes, qui devait être faite par l'empereur lui-même); ils recevaient les revenus de l'empire, administraient la justice suprême, et établissaient de même, chacun dans son district, un gouvernement de vicariat qui remplissait les fonctions du conseil aulique de l'empire, et qui, à la mort de l'empereur, cessait d'exercer les siennes. Mais la chambre impériale continuait d'exercer ses fonctions au nom des vicaires de l'empire. Aussi ces vicaires pouvaient-ils convoquer de nouvelles diètes et continuer celles qui étaient déjà commencées. L'Autriche et la Bavière ne reconnaissaient pas ce vicariat de l'empire. En Italie, c'était le duc de Savoie qui en avait à la fois le titre et les attributions. — Les états généraux se composaient des membres immédiats de l'empire qui avaient siége et suffrage aux diètes, et qui étaient ou ecclésiastiques, savoir: les princes électeurs ecclésiastiques, les archevêques et les évêques, les prélats, les abbés, les abbesses, le grand-maître de l'ordre Teutonique et celui de l'ordre de Saint-Jean; ou séculiers, lesquels étaient les princes électeurs séculiers, les ducs, les princes, les landgraves, les margraves, les bourgraves, les comtes et les villes impériales. Après la paix de Westphalie, les états furent aussi divisés en états protestants et en états catholiques. (*Voy.* Corpus catholicorum.) Pour avoir les prérogatives d'un état de l'empire, il fallait posséder une principauté, un comté ou un domaine immédiat, avoir la permission de l'empereur et de l'empire et payer une taxe. La chevalerie immédiate de l'empire (nobles qui ne reconnaissaient pour souverains que l'empereur et l'empire) ne faisait pas partie des états généraux. Elle devait son origine et presque toute son indépendance au grand interrègne. Dans les temps modernes, elle était divisée en cercles de Franconie, de Souabe et du Rhin, et ces cercles étaient subdivisés eux-mêmes en cantons. Chaque cercle avait un capitaine, des conseillers et un syndic, qui terminaient les différends que les chevaliers avaient entre eux. Les appels étaient adressés aux tribunaux de l'empire. Il y avait des assemblées de chevaliers par canton, qui étaient convoquées par les directeurs et les capitaines respectifs. Du reste, la chevalerie immédiate de l'empire avait, comme corps, et par canton, le droit d'envoyer des ambassadeurs, qui avaient le nom de députés. Ces nobles ou chevaliers étaient souverains, mais possédaient des droits très limités; ils ne pouvaient pas, par exemple, faire des levées d'impôts, et n'avaient ordinairement que la juridiction de première instance. En vertu du droit de *bienséance* (Einstandsrecht), les parents les plus rapprochés, et, à leur défaut, chaque membre du canton, ou bien encore le corps entier de la chevalerie, pouvaient racheter pendant la durée de trois années une possession immédiate quelconque, vendue à un étranger. — Dans les temps reculés, les empereurs convoquaient deux fois par an des assemblées ordinaires ou extraordinaires des états de l'empire pour délibérer en commun sur le bien général. Les états, comme corps de l'empire, exerçaient de concert avec l'empereur, tous les droits de majesté, à l'exception de ceux qui étaient réservés à l'empereur. Toutes les affaires dépendantes de la décision de l'empereur et de l'empire ne pouvaient être traitées que dans les diètes. Celles-ci étaient depuis 1663 continuellement tenues à Ratisbonne. Autrefois l'empereur y comparaissait lui-même; plus tard il se fit représenter par son commissaire principal, qui était un des princes de l'empire, et qui était assisté d'un autre commissaire; le prince électeur de Mayence, comme archichancelier de l'empire d'Allemagne, était président de l'assemblée. Les ambassadeurs des états de l'empire présentaient leurs lettres de créance, et au commissaire principal, et au prince électeur de Mayence, auprès duquel devaient aussi se faire lé-

gitimer les ambassadeurs étrangers. En cas d'absence de l'archichancelier, il était remplacé par son envoyé directorial. Tout ce qui était adressé à l'assemblée passait au prince électeur de Mayence, et était dicté par la chancellerie du prince de Mayence, aux autres greffiers, et plus tard distribué, ordinairement imprimé : cela s'appelait la dictée (*die Dictatur*). Les affaires se traitaient dans trois colléges, savoir : 1° le collége des princes électeurs, où le prince électeur de Mayence recueillait les voix, après avoir chargé de la sienne l'électeur de Saxe; 2° le collége des princes, qui se divisait en banc séculier et en banc ecclésiastique : les évêques protestants de Lubeck et d'Osnabruck siégeaient sur un banc placé en travers. Les comtes de l'empire n'avaient pas individuellement voix délibérative dans ce collége, mais ils étaient divisés en bancs des comtés de Wetteravie, de Souabe, de Franconie et de Westphalie, dont chacun n'avait qu'une seule voix (*votum curiatum*). Il en était de même des prélats ou des abbés de l'empire, des prévôts et des abbesses. Ils se divisaient en bancs de Souabe et du Rhin, et ne possédaient en tout que deux voix. Les colléges des princes étaient présidés successivement par l'archevêque de Salzbourg, ou par l'archiduc d'Autriche. 3° Le collége des villes impériales, divisé en bancs du Rhin et de Souabe, était dirigé par la ville impériale où se tenait la diète, et chaque ville impériale n'avait qu'une seule voix. On décidait d'ordinaire à la majorité des voix, excepté dans les affaires de religion ou celles qui étaient du domaine des états isolés de l'empire. Chacun de ces trois colléges délibérait à part. Les colléges des électeurs et des princes se réunissaient ensuite dans une salle, où ils continuaient leurs discussions jusqu'à ce qu'on eut pris une délibération commune. C'est ce qui s'appelait relation et corrélation. Le collége des villes impériales n'y était pas admis; cependant on lui communiquait la délibération, et, soit qu'elle fût ou non approuvée par les villes, on la présentait à l'empereur comme résolution de l'empire. Lorsqu'elle avait acquis force de loi par un décret impérial de ratification ou de confirmation, elle s'appelait arrêt ou conclusion de la diète de l'empire. L'ensemble de toutes les conclusions d'une diète s'appelait recès de l'empire. Lorsqu'il arrivait que l'empereur et les deux colléges n'étaient point d'accord entre eux, l'affaire était remise. Quand les villes impériales n'accédaient pas aux propositions des deux autres colléges, on se bornait à en dresser procès-verbal, mais sans que cela eût d'autres conséquences, malgré les promesses de la paix de Westphalie, qui leur avait assuré également une voix décisive dans la diète. Les conclusions de l'empire, une fois signées, étaient publiées et communiquées aux tribunaux pour qu'elles fussent enregistrées et qu'elles servissent de règles. Beaucoup d'affaires étaient aussi décidées par des convocations ordinaires ou extraordinaires de députations des états de l'empire. L'assemblée avait le droit de faire des lois, de les abolir et de les interpréter, de déclarer la guerre, de conclure la paix, de recevoir et d'envoyer des ambassadeurs, de conclure des alliances et des traités. A l'égard des guerres que l'empire avait à soutenir, et dont la délibération devait être proposée par un décret impérial de commission, on prenait une décision à la pluralité des voix, et les états qui n'avaient pas consenti à la guerre n'en devaient pas moins fournir leur contingent dans une proportion déterminée par les matricules de l'empire. Les matricules étaient des tableaux dressés sous l'autorité de l'empereur et de l'empire, et qui représentaient la situation des différents états et les sommes pour lesquelles chacun d'eux devait contribuer aux dépenses de l'empire. Ces tableaux durent leur origine aux voyages de Rome faits par les empereurs d'une époque antérieure pour se faire sacrer par le pape. Tous les vassaux de l'empire devaient les y accompagner avec leur arrière-vassaux, sous peine de perdre leurs fiefs. La durée de ces

voyages et des services à y faire était fixée à six semaines, que l'on nommait mois romains. Lorsque du temps de Sigismond (1411—1437) l'usage de la poudre à canon devint de plus en plus commun, on commença à entretenir des armées permanentes. Les voyages à Rome étant tombés alors en désuétude, on fixa une somme de 12 florins pour chaque cavalier, et 4 florins pour chaque fantassin que devait fournir un état. Ces subsides, que l'on appelait aussi mois romains, étaient accordés aux empereurs dans les cas extraordinaires, surtout dans les guerres de l'empire. Le droit de conclure la paix après la guerre était, il est vrai, accordé au corps germanique tout entier, et expressément assuré aux états par la paix de Westphalie; cependant les empereurs l'usurpèrent. On détermina donc dans la capitulation de Charles VII (1742) que les empereurs ne pourraient dorénavant conclure pour l'empire des traités préliminaires ou définitifs que dans le cas de nécessité pressante, et de concert avec le collége des princes électeurs. Autrefois les empereurs possédaient le droit de conclure des traités sans y admettre les états, mais Maximilien Ier fut obligé en 1495 de promettre de n'entrer dans aucune alliance désavantageuse à l'empire. Charles-Quint s'engagea aussi à ne contracter aucune alliance sans avoir consulté les princes électeurs, et Ferdinand IV dut, lors de son élection comme roi des Romains en 1653, promettre solennellement de ne consulter les princes électeurs seuls que dans les affaires pressantes seulement; dans tout autre cas, il devait toujours consulter tous les états. Par la paix de Westphalie, le droit de suffrage fut assuré à tous les états à l'égard des alliances à contracter par l'empire. Les ambassadeurs étrangers qui étaient accrédités auprès de l'empire traitaient par mémoires, qu'ils faisaient présenter à l'ambassadeur directorial de Mayence, et que celui-ci communiquait par la *dictée* aux autres états. Quoique les rois et les empereurs de la maison carolingienne et saxonne exerçassent une autorité absolue en matières ecclésiastiques, qu'ils nommassent, déposassent et confirmassent les papes, les archevêques et les évêques, et qu'ils convoquassent des conciles, ces antiques droits furent successivement perdus sous les règnes agités des Henri de Franconie, et les papes limitèrent tellement le pouvoir ecclésiastique des empereurs, qu'il en resta à peine une ombre. Par la paix de Westphalie, l'empire fut encore divisé davantage. Il y eut alors trois églises dominantes. Dans l'église catholique étaient en vigueur la juridiction ecclésiastique que les papes et les évêques avaient usurpée, et les prescriptions du droit canonique. Les princes protestants, de leur côté, abolirent toute espèce de juridiction ecclésiastique, et firent décider les affaires spirituelles de leurs sujets par des synodes institués à cet effet. La chambre impériale et le conseil aulique de l'empire devinrent donc incompétents dans les affaires ecclésiastiques des protestants et des catholiques. A l'égard des empereurs, le pape Grégoire VII, sous le règne de Henri IV (1056-1106), avait révoqué en doute leur droit de nommer les évêques, et, sous Calixte V, Henri V dut renoncer au droit de les nommer et de les investir de l'anneau et de la crosse. Il ne resta plus aux empereurs que celui de conférer les bénéfices vacants, lequel était inhérent à la couronne. Dans le cas où le bien général de l'empire pouvait être compromis, et où, par conséquent, des dispositions convenables de police devenaient nécessaires, l'empereur et les états en exerçaient la juridiction. Le premier règlement général de police date de l'an 1530. Toutefois, les princes possédaient aussi le droit de faire des règlements de police dans leurs provinces, car les différences de mœurs et de civilisation, celle de la constitution politique, étaient sous ce rapport un obstacle permanent à l'existence d'un code général. Lorsque l'usage de l'argent monnayé fut connu en Allemagne, on regarda le droit de monnayer comme appartenant de droit à l'empereur. Charlemagne alla jusqu'à défendre de battre monnaie ailleurs

que dans son palais. Mais, sans se soucier d'obtenir la permission impériale, beaucoup d'états séculiers s'arrogèrent ce droit, et déjà sous Frédéric II (1218-46) le droit de battre monnaie n'était plus disputé aux princes. Charles IV (1349-1378) confirma aux princes électeurs, non-seulement le droit de battre monnaie, mais encore celui d'exploiter les mines, et, par la paix de Westphalie, ce droit, outre leurs autres droits de souveraineté, fut de même assuré à tous les états de l'empire. Cependant l'exercice de ce droit restait soumis à des lois générales, mais jamais les règlemeats faits à ce sujet pour détruire les abus ne furent exécutés comme il était prescrit. Toutes les monnaies nouvellement battues devaient, avant d'être mises en circulation, être éprouvées aux jours fixés pour chaque cercle en vertu des conclusions de l'empire des années 1570 et 1594. Originairement les empereurs exercèrent seuls le droit de douane, en usage dès le neuvième siècle. Sous les empereurs de la maison de Souabe, et pendant l'interrègne, les états usurpèrent ce droit pour l'établir dans leurs possessions, privilége qui fut confirmé aux princes électeurs par la bulle d'or, et à tous les autres états par la paix de Westphalie; on fixa cependant dans les statuts de cette dernière, que toutes les douanes établies par l'autorité privée, et nuisibles au bien général de l'empire, seraient abolies. Dans la capitulation de Charles-Quint, le consentement des princes électeurs pour l'établissement de nouvelles douanes fut érigé en principe, et il fut interdit aux états d'en établir sous les noms de pontonage, de barrières, etc. La paix de Westphalie établit aussi la liberté et la sécurité du commerce et de la navigation dans toutes les provinces de l'empire, sur les fleuves et dans les ports. On laissa les princes maîtres d'établir dans leurs possessions des foires et des marchés; mais les foires de Leipsick, de Brunswick, de Francfort-sur-le-Mein et de Naumbourg, obtinrent des priviléges particuliers de l'empereur. Maximilien I^er^ établit les premières postes dans l'empire, et créa maître général des postes impériales le prince François de Taxis. En 1747, cette charge fut élevée au titre de fief de prince, en ligne mâle, et dépendante de la couronne. — Outre les postes impériales, Ferdinand II (1619-1637) établit dans les états héréditaires des postes seigneuriales, et son exemple fut suivi par la plupart des états les plus considérables, quoique le prince de Taxis s'y opposât. Les revenus de l'empereur (provenant de domaines et de certains droits de régale) étaient autrefois très considérables; mais, pendant l'interrègne, et plus tard, sous les successeurs de Rodolphe I^er^, ils furent, par les usurpations des princes et par la faute des empereurs eux-mêmes, tellement diminués, que ces derniers, pour faire honneur à leur dignité, étaient obligés de recourir aux revenus de leurs états héréditaires. C'était dans la capitale de ces derniers états que l'empereur faisait sa résidence ordinaire. Par *réserves impériales* on comprenait ces droits que les empereurs, sans y admettre les états, exerçaient dans toute l'étendue de l'empire, tels que la suzeraineté, le droit de patronage et de protection de l'église romaine et du siége pontifical (jadis la confirmation des élections papales); le droit d'exclure un compétiteur du trône papal, d'envoyer un commissaire aux élections des évêques et à celles des autres dignitaires ecclésiastiques qui se faisaient dans l'empire; l'exercice du droit de première instance dans tous les chapitres immédiats et dans les chapitres médiats, où l'empereur l'avait possédé dès l'année dite normale de 1624; le droit d'élévation à un plus haut degré de noblesse, celui d'accorder des armoiries, celui de légitimation et de réhabilitation, de décision dans les disputes de préséance, celui de donner des indults, des lettres de répit, etc. C'était en son nom que les universités expédiaient les grades de docteurs, etc. Par ses comtes palatins, il faisait de même nommer des docteurs, des licenciés, des maîtres ès-arts, des bacheliers ès-lettres, des notaires, couronner des poètes, etc,

— La première espèce d'impôts qui fut établie pour les besoins de l'empire fut ( 1427 ) le *denier commun*, qui n'était autre chose que la taille. Peu à peu les états eux-mêmes contribuèrent aux besoins généraux, en en répartissant la contribution sur leurs sujets, ce qui s'appela droit de *sous-collection*. Les mois romains étaient une autre sorte d'impôts généraux. Pour chacun de ces mois, l'empire devait fournir vingt mille hommes d'infanterie et quatre mille de cavalerie, impôt qui, d'après l'évaluation que nous venons de citer, c'est-à-dire à 4 et à 12 florins par homme, s'élevait à la somme de 128,000 florins. Du reste, on laissait les états de l'empire maîtres de fournir des troupes ou de l'argent; et ceux-ci, pour se procurer l'un ou l'autre, se servaient également du droit de *sous-collection*. Les receveurs de ces contributions dans les villes de dépôt, Augsbourg, Francfort-sur-le-Mein, Nuremberg et Leipsik étaient appelés *boursiers*. — Les premiers empereurs exerçaient toutes les juridictions par eux-mêmes ou par les ducs et les comtes qu'ils instituaient à cet effet; mais ceux-ci, durant les longs troubles qui ébranlèrent l'empire, usurpèrent peu à peu la juridiction séculière, comme les évêques, etc., la juridiction ecclésiastique. Dans certaines affaires séculières cependant, les empereurs retinrent le droit de casser et de redresser les sentences des états; quant aux différends des états entre eux, les empereurs les faisaient terminer autrefois par leur cour de justice. Celle-ci ne pouvant nullement réprimer les défis qui continuaient toujours, on établit en 1495 la chambre impériale, et on fonda bientôt après le conseil aulique de l'empire. Outre ces deux cours suprêmes de justice, il y avait encore d'autres tribunaux dits pareillement de l'empire, mais dont la juridiction ne s'étendait que sur certaines provinces. On appelait *Austræge* (arbitres) des juges nommés par la loi ou les traités; ils décidaient en première instance les différends des membres immédiats de l'empire. Ils furent établis en 1437 par l'empereur Albert II, et confirmés par Maximilien en 1495. L'exécution des sentences austrégales devait se faire sur le commandement des tribunaux suprêmes de l'empire, et c'est à eux qu'on appelait des décisions des *austræge*. — Les terres des états étaient, par rapport à l'empereur et à l'empire, ou des fiefs ou des terres allodiales, séculiers ou ecclésiastiques.—Par souveraineté des états, on comprenait depuis la paix de Westphalie la faculté qu'ils avaient d'exercer dans leurs domaines les droits de souveraineté, pourvu que ces droits ne fussent pas limités par les lois de l'empire ou par les traités. Ces droits de souveraineté étaient échus peu à peu aux états, d'abord par les usurpations des grands princes de l'empire, et à la fin généralement, ou par des lois, ou par des traités exprès. L'origine en remonte aux chefs de tribus des peuplades qui se soumirent à l'empire des Francs, mais qui néanmoins maintinrent quelques restes de leur ancienne indépendance. De ce nombre furent, dans le pays des Francs de l'ouest, les ducs de Bretagne et d'Aquitaine; dans celui de l'est, les ducs de Bavière, les princes de Saxe et les ducs de Bohême. Charlemagne chercha, mais en vain, à abolir cette sorte de gouvernement; sous le règne de ses successeurs, plusieurs tribus reconnurent de pareils princes pour leurs chefs, et ceux-ci, à mesure que leur pouvoir grandissait, exerçaient des droits de souveraineté dans des limites plus ou moins larges, ne concédant au roi qu'une suzeraineté très souvent disputée. Les charges de comtes devinrent héréditaires; les ecclésiastiques reçurent des immunités et les priviléges des comtes. Dans les pays limitrophes, dont la possession était périlleuse et douteuse, le roi accordait volontiers des droits plus amples au vaillant défenseur et au conquérant heureux. Le différend qui s'éleva sur le droit d'investiture seconda les princes, qui avaient failli redevenir de simples officiers impériaux sous le règne de Henri III. Les empereurs de la maison des Hohenstaufen détruisirent, il est vrai, la puissance des anciens grands-duchés,

mais ils achetèrent le secours des grands de l'empire, afin de pousser leurs conquêtes chez l'étranger par la concession de droits plus étendus de souveraineté. Après la chute du duc Henri, surnommé *le Lion*, plusieurs souverains, jusqu'alors subordonnés, entrèrent comme ducs dans la première ligne des princes immédiats, et la plupart des comtes, un grand nombre de villes, ainsi que la chevalerie de l'empire, furent immédiatisés, et acquirent des droits de souveraineté. L'interrègne, qui avait duré depuis la destitution de Frédéric II jusqu'à l'élection de Rodolphe, favorisa, et la paix de Westphalie acheva l'établissement définitif de la souveraineté.—Dans beaucoup d'états d'Allemagne, la souveraineté était limitée par certains priviléges qui appartenaient aux états provinciaux, mais qui n'étaient pas partout identiques; il y avait même des états qui n'avaient pas du tout d'états généraux.—Déjà long-temps avant la paix de Westphalie les états de l'empire exerçaient le droit de législation dans leurs terres. Lors de la paix en question, ce droit leur fut confirmé, avec la restriction toutefois qu'ils ne devaient nullement faire de lois contraires à celles de l'empire. Cependant, en ce qui concernait le droit privé, ils pouvaient donner des ordres légaux en désaccord avec ces dernières. Ils eurent de même la juridiction criminelle et civile comme émanant du droit de législation. Relativement aux tribunaux de l'empire, tous les princes électeurs et quelques autres états possédaient le *jus* ou *privilegium de non appellando*, quelques-uns encore le *privilegium electionis fori*. Ni l'empereur ni l'empire ne pouvaient se mêler de l'exercice de la juridiction des différents états, excepté dans les cas de déni de justice. Ils avaient du reste le droit d'accorder des priviléges, celui de faire grâce, etc., etc. C'était d'eux ensuite que dépendait la juridiction attachée aux biens et aux domaines de leurs épouses et de leurs enfants, à ceux de princes apanagés résidant dans leurs états, de même qu'à ceux de plusieurs autres membres immédiats de l'empire. Pour ce qui regarde les affaires ecclésiastiques, ils exerçaient le droit de réforme (*jus reformandi*), et, en vertu des statuts de la paix de Westphalie, ils pouvaient introduire ou tolérer dans leurs terres celui des trois partis religieux qu'ils voulaient. Cependant ils ne pouvaient empiéter en aucune manière sur les droits ecclésiastiques et les possessions de celui de ces partis qui, dans l'année dite normale, c'est-à-dire en 1624 était dominant dans leurs états. Dans le cas où un souverain, quel qu'il fût, n'aurait voulu tolérer aucune des sectes qui se seraient établies dans ses terres après l'année normale, il devait leur concéder le droit d'émigration, et, à cet effet, leur accorder cinq ans si leur établissement remontait à une époque antérieure à la paix de Westphalie, et trois seulement s'ils étaient établis depuis cette paix, ou qu'ils fussent sous l'empire de tout autre règle que celle qui existait pendant l'année normale. En Silésie et dans les états soumis à la maison d'Autriche, l'établissement de la religion ne se réglait pas sur l'année 1624; aussi n'était-elle suivie ni par les réformés, ni par les luthériens. Les princes protestants étaient, sur leur territoire, les chefs de l'église: c'est pour cela qu'ils surveillaient et instituaient le culte, qu'ils nommaient les prêtres, et qu'ils exerçaient toute sorte de juridiction ecclésiastique que l'on confiait à des consistoires, desquels on appelait aux gouvernements, ou mêms aux souverains respectifs. Les princes catholiques de l'empire avaient le même privilége en ce qui regardait leurs sujets protestants, mais les affaires ecclésiastiques de leurs sujets catholiques étaient du ressort des évêques. Beaucoup de princes de l'empire exerçaient aussi le droit de protection sur les églises, les cloîtres, les chapitres et les abbayes, droit qui s'appelait droit de patronage ou de curatelle. En vertu de leur souveraineté, les princes possédaient de même le droit de guerre et de paix, et celui de contracter des alliances. L'histoire de toutes les époques de l'em-

pire d'Allemagne nous donne des exemples d'alliances contractées par des princes entre eux et avec l'étranger; et, quoique les empereurs eussent cherché à restreindre ce droit, à cause de l'abus qui s'en faisait, il fut formellement confirmé par la convention d'Augsbourg en 1555. Cependant, les alliances des princes ne devaient être dirigées, ni contre le chef suprême, ni contre la constitution, ni préjudicier à l'empire. Il fut exigé de même qu'aucun membre de la confédération n'entrerait dans une alliance offensive contre un autre membre, excepté dans le cas de violence, et lorsque la compensation en aurait été refusée par l'auteur pendant trois ans. La paix de Westphalie permit, dans ce cas, au parti offensé de revendiquer son droit par la voie des armes. — Voilà les principes d'une constitution dont on a pu dire beaucoup de bien et beaucoup de mal. Elle ne donna aux Allemands ni force ni unité, et rendit le plus grand peuple de l'Europe l'un des plus faibles. Mais par cela même elle les préserva du malheur d'être un peuple conquérant et oppresseur; de plus, elle les fit parvenir à une généralité, une étendue et une solidité de développement moral et de civilisation telles, qu'ils ne sont peut-être, sous ce rapport, surpassés par aucun autre peuple, et qu'ils l'emportent de beaucoup sur presque tous. La constitution de l'empire n'offrait que peu de moyens d'activité positive, mais elle était à même d'empêcher beaucoup de mal; le morcellement de l'Allemagne rendit seul possible le succès de la réformation, que tout homme de bon sens et tous ceux qui font partie de la confession évangélique peuvent et doivent croire l'événement le plus salutaire des temps modernes. Ce morcellement est une tâche donnée par la Providence aux Allemands pour exercer leurs forces et les développer dans une direction déterminée : de pareilles tâches se présentent également à nos yeux dans l'histoire de chaque autre peuple. Le principe général de la constitution de l'empire était dès le commencement plutôt celui d'une confédération d'états que celui d'un état unique, et il s'est développé de notre temps avec non moins de rapidité que de conséquence. La guerre entreprise contre la France révolutionnaire et les différents traités de paix depuis 1795 ont manifesté le manque total de solidité de cette constitution, et c'est à ces deux causes que l'on doit la réduction des trois cents états différents qui composaient autrefois l'empire d'Allemagne, à trente-neuf masses plus compactes, qui forment aujourd'hui la confédération germanique. La dissolution de l'empire d'Allemagne, opérée le 6 août 1806, fut la décomposition d'une forme qui n'existait plus que de nom et qu'illusoirement. La diète elle-même avait été désorganisée peu de temps auparavant par la sécularisation des domaines ecclésiastiques, et les propositions faites par la députation de l'empire pour sa réorganisation avaient été rejetées par l'empereur. — La confédération du Rhin était fondée sur les mêmes bases que de nos jours la diète germanique (*voyez* ci-après). L'abus que Napoléon avait fait de la première ne fut qu'un mal accidentel, qui n'était point inhérent à la nature même de la constitution, et qui ne pouvait par conséquent avoir de condition de durée.

*Constitution actuelle de l'Allemagne. Confédération germanique.*

Depuis que la souveraineté des états généraux (*Reichstænde*) d'Allemagne était devenue irrévocable, il existait dans la constitution de l'empire un grand conflit interne entre les états généraux de l'empire et l'empereur, chef suprême, et entre les états isolés qui visaient à devenir indépendants des États généraux. En ce qui avait trait à l'administration intérieure, l'Autriche s'était soustraite au gouvernement de l'empire dès le temps de Maximilien I; les provinces saxonnes, par le droit qu'elles avaient de faire leurs propres lois, en avaient fait autant; plus tard, la Prusse, forte des priviléges généraux d'appel qu'elle acquit par la paix de Dresde en 1745, suivit leur exemple. La paix

de Presbourg assura les mêmes exemptions aux nouveaux royaumes de Bavière et de Wurtemberg. On reconnut à cette époque que l'unité de l'Allemagne ne devait et ne pouvait dorénavant exister que dans ses rapports vis-à-vis de l'étranger. La confédération du Rhin fut fondée sur ce principe. Sa défectuosité et son peu de solidité ne tenaient qu'à ce qu'elle ne comprenait pas tous les états de l'Allemagne, à ce qu'elle rendait les alliés vassaux de la France, et à ce que ce vasselage était tout-à-fait anti-national. Cette confédération devenait un leurre par l'exclusion des deux plus grandes puissances d'Allemagne, exclusion qui pouvait à chaque instant dégénérer en une position tout-à-fait hostile, et parce que, par cette implication dans la politique de la France, les intérêts de la nation se trouvaient vivement froissés. La suite a prouvé d'ailleurs que les bases de la confédération étaient bien établies, car, dès que les défaites de Napoléon en Russie eurent brisé le talisman qui avait jusqu'alors protégé l'empire de France, la Bavière et le Wurtemberg seuls assurèrent leur nouvelle souveraineté par les traités de Rielde et de Fulde, conclus avec l'Autriche; les autres états déclarèrent au contraire qu'ils adhèreraient à toute institution commune qu'exigerait la sécurité de l'Allemagne. La plupart des souverains et des hommes d'état chargés de pourvoir au remplacement d'institutions vieillies, par une nouvelle formule d'alliance pour les états allemands, voulurent la rendre sincère et vigoureuse. Ils songèrent même à créer pour les affaires intérieures des états, sinon un gouvernement souverain central, du moins une législation fixe et commune; et à faire disparaître les entraves qui sous tant de rapports séparaient les peuples allemands. Mais on dut bientôt se convaincre que le caractère de l'indépendance avait jeté des racines trop profondes et trop générales pour qu'on pût espérer arriver au but proposé. On fut donc obligé de se contenter de poser les fondements généraux d'une alliance solide des états contre le reste de l'Europe, d'ouvrir une voie de décision amicale pour les affaires intérieures, et de se réserver la possibilité d'une union plus étroite pour l'avenir. Telles sont les bases de la confédération germanique actuelle (constitution du 8 juin 1815), dont le premier et unique but ne fut et ne put être que la garantie mutuelle de l'intégrité du territoire, de l'indépendance nationale et la conservation de la paix à l'intérieur. — Cette constitution est assez compliquée : trente-cinq états d'une étendue fort inégale, et quatre villes libres, tous en possession de droits égaux, ont contracté une alliance. Cette alliance, qui n'est pas une union, ne doit être qu'une fédération comprenant plusieurs états, sans toutefois en composer un état fédératif. Les membres de la confédération sont : 1° l'Autriche, 2° la Prusse, 3° la Bavière, 4° la Saxe, 5° le Hanôvre, 6° le Wurtemberg, 7° Bade, 8° la Hesse électorale, 9° la Hesse rhénane ou Hesse-Darmstadt, 10° le Danemarck, à cause du Holstein et du Lauenbourg, 11° les Pays-Bas, à cause du grand-duché de Luxembourg, 12° Mecklenbourg-Schwerin, 13° Nassau, 14° Saxe-Weimar, 15° Saxe-Gotha, 16° Saxe-Cobourg, 17° Saxe-Meiningen, 18° Saxe-Hildburghausen, 19° Brunswick, 20° Mecklenbourg-Strelitz, 21° Holstein-Oldenbourg, 22° Anhalt-Dessau, 23° Anhalt-Bernbourg, 24° Anhalt-Kœthen, 25° Schwarzbourg-Sondershausen, 26° Schwarzbourg-Rudolstadt, 27° Hohenzollern-Hechingen, 28° Lichtenstein, 29° Hohenzollern-Siegmaringen, 30° Waldeck, 31° Reuss branche aînée, 32° Reuss branche cadette, 33° Schaumbourg-Lippe, 34° Lippe-Detmold, 35° Hesse-Hombourg, 36° la ville libre de Lubeck, 37° la ville libre de Francfort, 38° la ville libre de Brême, 39° la ville libre de Hambourg. Une assemblée permanente d'ambassadeurs, qui siège à Francfort-sur-le-Mein, est tout à la fois l'organe et la représentation de la confédération. Cette assemblée d'ambassadeurs est appelée la *haute diète de la sérénissime confédération germanique*. Elle a un

double caractère, 1° comme assemblée générale, *plein conseil* (*voller Rath*, *plenum*), dans laquelle chaque membre doit avoir au moins *une* voix, et où les grands états en ont plusieurs; savoir, l'Autriche et les cinq royaumes, chacun 4 voix (24); Bade, la Hesse électorale, Hesse-Darmstadt, le Holstein et le Luxembourg, chacun 3 voix (15); le Brunswick, Mecklenbourg-Schwerin et le Nassau, chacun 2 voix (6); de manière qu'avec les 26 autres voix, le plein conseil est composé de 71 voix. Mais comme de nouvelles lois, ou la modification des lois existantes, ou des institutions organiques, ou bien encore la réception de nouveaux membres dans la confédération, et les affaires de religion, ne peuvent être décidées à la simple majorité des voix, il ne reste que le cas de déclaration de guerre ou de ratification d'un traité où cette majorité puisse être de quelque utilité. Du reste, il faut qu'un projet réunisse les deux tiers des voix en plein conseil pour qu'il y soit donné suite. 2° Comme gouvernement fédéral, la confédération agit en forme de petit comité (*enger Rath*); alors les voix des trente-neuf membres de la confédération sont réduites à dix-sept. L'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Hanôvre, le Wurtemberg, le duché de Bade, la Hesse électorale, Hesse-Darmstadt, le Holstein et le Luxembourg ont chacun une voix (11), les autres ont des voix collectives; la maison de Saxe de la branche *Ernestine* possède la douzième; le Brunswick et le Nassau la treizième; Mecklenbourg-Schwerin et Strelitz la quatorzième; l'Oldenbourg, les trois maisons d'Ahalt et les deux maisons de Schwarzbourg la quinzième; les maisons de Hohenzollern, de Lichtenstein, de Lippe, de Schaumbourg-Lippe et de Waldeck la seizième; et les quatre villes libres la dix-septième. Le petit comité a l'initiative et prépare les propositions qui doivent être référées au plein conseil (il n'y a pas de discussion dans cette assemblée: on y vote par oui ou par non); il fait exécuter les décrets de la diète, et veille à tout ce qui concerne la confédération en général; il prend des conclusions à la pluralité des voix, simple, mais absolue, qui est de neuf voix. L'Autriche préside les deux conseils, et en cas de partage a voix prépondérante. Les ambassadeurs sont revêtus de la qualité de mandataires du droit des gens; ils ne sont responsables qu'envers leurs souverains, et c'est pour cela qu'ils votent d'après les instructions de leurs cours, et non pas d'après leur conviction particulière, hors les cas toutefois où ils agissent comme commissaires ou comme référendaires de la diète. Les affaires qui sont du ressort de la diète sont discutées d'office; et les discussions en sont préparées par des communications de la part des gouvernements étrangers, ou par des propositions des membres de la confédération. Les particuliers peuvent également s'adresser à la diète, et reçoivent connaissance des résolutions prises sur leurs réclamations par des extraits des protocoles. Les séances de la diète sont ou familières ou solennelles. Dans le premier cas, ce sont des conférences préalables où l'on ne dresse point de protocoles. Les dernières, si on le juge convenable, sont publiées; sinon on en dresse des protocoles particuliers, qui ne sont imprimés que pour être distribués aux ambassadeurs et aux ministères. Quant aux différends qui surviennent entre les membres de la confédération, la diète cherche à les terminer à l'amiable; en cas de non réussite, elle instruit une procédure, et les parties choisissent le tribunal suprême d'un état confédéré, qui prononce la sentence en qualité d'instance arbitrale. Ce tribunal existe en vertu des décrets du 16 juin 1817 et du 3 août 1820, et plusieurs différends ont déjà été terminés de cette manière. Il est également du ressort du petit comité de la diète, de faire en cas de besoin exécuter ses décrets par la force armée, en vertu de l'ordonnance du 3 août 1820. Plusieurs institutions générales ont été assurées au peuple allemand par la constitution de la confédération germanique, et des droits particuliers ont été garantis à certaines classes, principalement aux an-

ciens membres des états généraux (princes ou comtes qui avaient possédé un vote à l'ancienne diète germanique). C'est à la diète qu'il appartient de veiller à l'accomplissement de ces promesses. Elle a de plus le droit et s'impose l'obligation, en vertu de la garantie des institutions provinciales dont elle s'est chargée, de veiller au maintien de ces institutions, et de terminer à l'amiable, ou par un compromis, les différends qui en pourraient naître. Cependant la diète n'a été chargée de cette garantie que par très peu d'états fédéraux. Le but de la confédération, et l'étendue de la puissance de la diète qui en dérive, de même que sa compétence, peuvent être réduits à ces points capitaux: 1° sécurité extérieure, c'est-à-dire l'indépendance des états fédéraux de la souveraineté étrangère et l'intégrité du territoire fédéral. Les états fédéraux ne peuvent faire la guerre à des puissances étrangères que dans le cas où ils possèdent eux-mêmes hors de la confédération d'autres provinces et royaumes. Si les états fédéraux venaient à être attaqués, la confédération est obligée de les défendre, ce qui entraînerait de fait une guerre fédérale. A cette obligation sont intimement liés le devoir et le droit exprès de la diète (décret de la conférence de Vienne daté du 15 mai 1820, art. 36-47) d'examiner les différends survenus entre les membres de la confédération et des états étrangers, et, en cas de besoin, de rendre justice aux premiers. 2° Sécurité intérieure des états fédéraux entre eux, ou maintien de la paix fédérale. Les états fédéraux ont renoncé à la voie des armes pour se rendre justice eux-mêmes, ils ont préféré avoir recours à la juridiction de la diète. La nature des différends ne changerait rien à ces dispositions; une violation réelle du droit nécessite seule l'intervention de la diète. Elle ne peut, sans avoir été mise en demeure, se mêler de ces différends, hormis le cas où la paix fédérale viendrait à être troublée, car alors elle est obligée d'intervenir d'office, et de maintenir le *statu-quo*. A cet effet, elle charge un membre quelconque de la confédération, qui n'est pas intéressé, et le tribunal suprême de ce même état, de prendre connaissance sommaire de la question, et de rendre une décision. La partie qui se croit lésée par ce jugement de première instance peut en appeler au tribunal arbitral. 3° La paix et la tranquillité publique dans l'intérieur des états isolés de la confédération sont immédiatement du ressort des gouvernements respectifs; mais si un pays se soulève contre son gouvernement, la diète a le droit de venir au secours de celui-ci pour rétablir la tranquillité. Cette intervention a lieu sans invitation préalable, si les troubles deviennent alarmants, ou si plusieurs états sont menacés par des associations et des complots dangereux. Telle fut la cause de l'installation de la chambre d'enquête centrale de Mayence, qui s'est occupée pendant plusieurs années de la recherche de menées révolutionnaires, sans avoir rien découvert d'essentiel. Elle a eu néanmoins le grand avantage de prouver que de tels projets ne devaient être imputés qu'à quelques jeunes gens excusables, non seulement par leur défaut d'expérience, mais bien plus encore par les promesses faites aux peuples par les princes depuis 1806. Il est aussi du devoir et du droit de la diète, après avoir aidé à la suppression des troubles, d'en examiner les causes et de pourvoir à ce que la tranquillité ne soit pas seulement rétablie momentanément, mais à ce qu'elle soit affermie par des mesures d'ordre public. (Décret de Vienne de 1820, art. 27.) Les dispositions particulières de la constitution fédérale (art. 12-19) en sont les parties intégrantes les plus essentielles; les auteurs de cette constitution y ont posé les bases les plus nécessaires et les plus générales de l'ordre public, en promettant *a* des constitutions provinciales (art. 13), établies à présent dans presque tous les états de l'Allemagne, et qui partout ont prouvé leur utilité; *b* la séparation du pouvoir judiciaire administratif et du pouvoir (Constitution fédérale, art. 12, décret de Vienne, art. 36); *c* l'égalité de droits entre les

confessions chrétiennes, et l'amélioration civile de l'état des juifs. *d*. Un code civil général allemand, le droit d'émigrer et de posséder des biens immeubles dans chacun des états de la confédération, la cessation du droit de détraction ( décret de la diète du 23 juin 1817 ); le droit d'entrer au service civil ou militaire de chaque état fédéral; et enfin la garantie des droits des princes et des comtes médiatisés qui avaient autrefois fait partie des états généraux, de même que des droits de l'ancienne noblesse immédiate de l'empire. Ces dispositions générales ont été réglées, d'abord dans l'acte du 8 juin 1815, et ensuite développées dans les décrets des conférences ministérielles du 15 mai 1820 (acceptés comme loi fondamentale de la confédération le 8 juin 1820 ), et dans plusieurs autres décrets et lois de la fédération. — Outre la collection précitée des protocoles, ces décrets et lois de la confédération ont été recueillis dans le *Corpus juris confederationis germanicæ*, par Meyer (Francfort, 1822), et dans le *Corpus juris publici germanici academicum*, par Ad. Michaelis ( Tubingue, 1825). A.-Fr.-G. Crome a écrit une *Exposition géographique et statistique des forces de tous les états faisant partie de la confédération germanique* ( quatre parties. Leipsik, 1820-28).

*Abrégé de l'Histoire de l'Allemagne* (*).

La grande migration des peuples avait commencé, et ses résultats principaux avaient été l'anéantissement de l'empire d'Occident par le germain Odoacre, qui s'était fait roi d'Italie; la conquête de la Gaule par les Francs; et l'établissement d'un royaume qui devait donner une constitution et un chef suprême à l'Allemagne proprement dite, où étaient restés les Saxons, les Frisons, les Thuringiens et les Alamans. Clovis (Chlodwig), le premier roi des Francs, embrassa la religion chrétienne (496), et avec lui commença la race des rois mérovingiens, dont le dernier fut relégué en 752 dans un cloître. Les carolingiens montèrent sur le trône des Francs, et les guerres contre les Allemands, non encore incorporés à l'empire des Francs, devinrent, sous leur règne, chaque jour plus violentes. Les Saxons furent leurs plus redoutables adversaires. Enfin, Charlemagne (768-814) entreprit de mettre fin à ces combats sans cesse renaissants, de forcer les sauvages Saxons à se faire chrétiens, et de les réunir sous son sceptre dans un ensemble politique. Il rencontra, il est vrai, une résistance à laquelle il ne s'était pas attendu; mais Wittekind-le-Grand, duc des Saxons, finit par se soumettre à lui, et par se faire baptiser avec son armée, pour épargner le sang de ses Saxons, que Charlemagne avait fait couler par torrents. Ainsi fut fondée la grande monarchie des Francs, qui comprenait alors la Gaule, l'Italie et l'Allemagne, jusqu'à la mer du Nord. Au reste, on aurait une idée très fausse de cette longue guerre, si l'on croyait que dans ces troubles, toujours renaissants, c'était la nation tout entière qui se levait, comme un seul homme, contre Charlemagne. La partie de la Saxe située sur la rive gauche du Weser se soumit, au contraire, dès la première victoire de ce prince, et ne s'insurgea plus depuis. Mais les délégués de l'autorité de Charles et ses prêtres opprimant le peuple, une grande partie des opprimés se virent forcés par leurs exactions d'émigrer sur la rive droite du Weser pour s'y soustraire. Ils attaquèrent de là les Francs, et ceux de leurs propres compatriotes qui n'avaient pas voulu abandonner leurs foyers. Lorsqu'après de nombreuses défaites, les émigrés de la rive gauche et les habitants de la rive droite du Weser eurent enfin été forcés de reconnaître l'autorité de Charlemagne, et de recevoir ses garnisons, ce furent encore des prêtres et des nobles émigrés qui, sur la rive droite de l'Elbe, renouvelèrent la guerre, la continuèrent pendant longtemps, et contraignirent les paisibles campagnards à y prendre part. Ce ne fut

(*) Voir pour l'histoire des temps primitifs le mot *Germanie*.

qu'après avoir transféré dans la Picardie plusieurs milliers des familles habitant au-delà de l'Elbe, qui s'étaient distinguées par leur ardeur à fomenter des troubles, et après avoir accordé aux autres des terres restées sans possesseurs, que Charlemagne, parvenu à les rendre sédentaires, leur permit de se gouverner eux-mêmes, et eut enfin la paix. Plus tard, l'Allemagne franque devint un empire indépendant, quand les fils de Charlemagne, après des combats sanglants et opiniâtres, se partagèrent l'immense héritage de leur père. C'est ainsi que Louis (l'Allemand) devint, par le traité de Verdun, le premier roi des Allemands (843-76). L'Allemagne eut alors le Rhin pour frontières d'un côté, et posséda, en outre, sur la rive gauche de ce fleuve, Spire, Worms et Mayence, avec leur territoire; non pas tant à cause des habitants que des vignes, dont l'empire d'Orient ne pouvait se passer. Ses autres frontières furent presque les mêmes que celles d'aujourd'hui; et elle conserva sa constitution intérieure, qui était d'origine franque. Du règne de Louis date la création des premiers margraves alors; s'élevèrent les châteaux, considérés, à cette époque, comme des établissements propres à assurer la paix publique, et à défendre le pays contre les invasions des Normands, des Slaves, et principalement des Wendes. Le territoire de l'empire de Louis s'agrandit par l'accession de Cologne, de Trèves, d'Aix-la-Chapelle, d'Utrecht, de Metz, de Strasbourg, de Bâle, et de plusieurs autres districts de la rive gauche du Rhin, qui lui échurent en héritage à la mort de son neveu, Lothaire II. Louis étant mort en 876, ses trois fils, Carloman, Louis-le-Jeune et Charles-le-Gros, se partagèrent ses états. Depuis 884, l'Allemagne eut de nouveau le même souverain que la France, dans la personne de Charles-le-Gros, qui réunit l'empire puissant de son grand-père avec presque les mêmes frontières. Mais le génie de Charlemagne, qui seul avait su contenir cette masse composée de parties si hétérogènes, avait disparu depuis long-temps; et Charles-le-Gros était tombé si bas dans l'opinion de ses peuples, qu'en 887, les Allemands le déclarèrent déchu de la couronne, et élevèrent sur le trône son neveu, Arnulf de Carinthie, fils naturel de Carloman. Après beaucoup de combats sanglants livrés aux Slaves de la Moravie, contre lesquels il avait appelé les Hongrois, établis depuis l'an 889 au pied des monts Krapaks, il plaça sur sa tête la couronne impériale en 896, à la suite d'une victoire remportée sur le duc Berenger de Frioul. En 899, Arnulf mourut, et *Louis-l'Enfant*, son fils, devint, à l'âge de six ans, roi d'Allemagne. Mais ce jeune prince mourut en 911; et, la race des carolingiens s'éteignit avec lui, en Allemagne. Othon-l'Illustre, duc de Saxe, ayant refusé la couronne à cause de son âge avancé, Conrad, duc de Franconie, fut élu, d'après ses conseils, roi des Allemands; et depuis, l'Allemagne se maintint empire électif jusqu'au jour où François II abdiqua la couronne impériale, à la suite de la création de la confédération du Rhin par Napoléon, et où l'empire d'Allemagne fut déclaré dissous. En examinant cette période, qui comprend neuf cent soixante-dix années, nous voyons l'Allemagne plongée pendant long-temps encore dans un état d'anarchie continuelle, sa constitution dominée par l'arbitraire, ses rois, selon le degré de leurs facultés intellectuelles et physiques, plus ou moins à la merci des prêtres, des nobles ou des laïques; la civilisation ne faisant que des progrès fort lents, partout des combats sanglants pour des droits et des devoirs encore mal compris, le peuple opprimé par la féodalité, enfin une lutte non interrompue du pouvoir séculier contre l'orgueilleuse domination des prêtres, jusqu'à ce que l'avènement de Conrad II (1024-39) vienne changer la scène, et jeter quelque éclat au milieu de ces épaisses ténèbres. Ce prince réorganisa le système féodal par une nouvelle loi fondamentale, et par l'établissement des *trèves de Dieu* restreignit, le premier, l'usage atroce du droit du plus fort (*Faut-recht*, mot à mot, *droit du poing*), et

agrandit l'empire par l'accession de la Bourgogne. Que si Henri III (1039-56), successeur de Conrad II, humilia l'orgueil de la cour de Rome par les dépositions successives de trois papes ; en revanche la papauté, qui exerça toujours une si grande influence sur l'Allemagne, et Grégoire VII surtout, acquirent, sous Henri IV (1056-1106), d'autant plus d'influence, que cet empereur était trop faible pour pouvoir opposer une résistance vigoureuse à l'établissement du principe « que tout pouvoir séculier dépend du pouvoir ecclésiastique et du siége pontifical ». On voulait à Rome que le trône d'Allemagne ne fût qu'un fief pontifical, et que le pape fût le juge suprême de l'empereur et le vicaire de l'empire. C'est à ces principes, qui ne jetèrent que de trop bonne heure des racines profondes, qu'il faut attribuer la résolution que prirent les nobles de l'Allemagne, toujours prêts à guerroyer, d'obéir aux exhortations de l'église, et d'aller reconquérir le saint sépulcre en Palestine. Les croisades étaient néanmoins destinées à avancer la civilisation de l'Allemagne, comme celle de l'Europe en général. Les Allemands, dans ces longues migrations, apprirent à connaître le monde réel, et rapportèrent dans leur patrie une grande quantité de notions nouvelles, qui servirent à préparer les grands évènements dont l'Allemagne a été le théâtre jusqu'à nos jours. Ainsi, les premiers ordres de chevalerie, tels que l'ordre de Saint-Jean, l'ordre Teutonique et les chevaliers du Temple, prirent naissance dans ces circonstances solennelles où des hommes, qui allaient s'exposer à tous les dangers, à tous les hasards, se liaient entre eux à la vie et à la mort. L'activité de ces ordres ne demeura pas sans influence sur les évènements qui suivirent de près leur établissement. La part qu'un pieux fanatisme prenait à ces lointaines expéditions fut la matière qui servit de développement à la poésie, et les troubadours du moyen âge seraient moins goûtés aujourd'hui si, dans leurs vers, le tendre combat de cœurs qui se séparent pour voguer vers l'Orient, ne précédait pas le récit des combats terribles livrés aux Sarasins pour la possession du saint sépulcre. Une impulsion nouvelle et puissante fut à cette époque donnée à toutes les parties de la vie sociale ; et il faut placer en première ligne, parmi les agents de la civilisation, le commerce, qui commença alors à transporter en Allemagne les produits du sol et de l'industrie de l'Asie. Tous ces éléments de prospérité rencontrèrent encore trop d'entraves dans la constitution défectueuse de l'empire pour qu'on pût les faire fructifier. Les empereurs, toujours trop occupés, ou par de puissants vassaux, ou par des ennemis extérieurs, ne pouvaient pas consacrer autant d'attention qu'il en aurait fallu aux affaires intérieures. C'est alors qu'on vit se former des associations d'hommes et de villes qui prenaient l'engagement de se secourir et de se garantir mutuellement des attaques des pirates et des brigands. Ainsi s'établit sous le règne de l'empereur Frédéric I^er^ (Barberousse, de 1152-90) la *hanse*, dans la constitution de laquelle nous remarquons les premières idées de la science de la politique commerciale, qu'il était réservé à un autre siècle de créer, bien que Frédéric eût cherché à favoriser le commerce par l'institution de sa *paix publique*, portant que toutes les guerres de suzerain à suzerain seraient précédées d'un défi fait trois jours avant les hostilités. Cette paix publique fut consolidée encore davantage par le quatrième de ses successeurs, Frédéric II (1218-50 ; il prit d'abord le titre de roi de Jérusalem), qui, tout en reconnaissant les droits de souveraineté de chaque état, ordonna qu'à l'avenir un juge serait nommé par l'empereur pour, en son absence, terminer amiablement leurs différends. Les diètes de l'empire, assemblées délibérantes qui s'étaient formées peu à peu, furent imitées par les états isolés de l'Allemagne, en ce qu'ils appelèrent quelquefois également les syndics des villes, les prévôts des cloîtres et les propriétaires terriens à prendre part à des délibérations com-

munes sur d'importantes affaires d'état. Telle fut l'origine des diètes locales qui s'établirent successivement sur tous les points du pays. Frédéric, par la générosité et la grandeur de son caractère, exerça une influence salutaire sur toute l'Allemagne; mais comme ce prince était toujours très occupé en Italie, où il avait à lutter contre le pape, le bien qu'il se proposait de faire fut, ou empêché, ou détruit par les nombreux et puissants ennemis que sa famille (les *Hohenstaufen*) comptait en Allemagne. Ce fut là la cause du long interrègne qui suivit la mort de Frédéric II (1250), ou plutôt qui commença en 1246, lors de l'élection de l'anti-roi, Henri Raspe, landgrave de Thuringe, faite par l'influence du saint-siége. Le fils de Frédéric II, Conrad IV, élu roi dès 1237, fut obligé de combattre les anti-rois, Guillaume de Brabant, Alphonse de Castille et Richard de Cornouailles, et eut tellement à faire pour se maintenir lui-même, qu'il ne put empêcher que dans l'état de confusion où était l'empire tous les contrats ne fussent rompus, que les lois ne fussent impunément outragées et que l'horrible droit du plus fort ne fût exercé de nouveau avec autant d'impudence qu'autrefois, et même par la plus basse noblesse. Celle de la Souabe, de la Franconie et du Rhin obtint par la force son immédiatisation, car il n'y avait pas là de ducs puissants capables d'empêcher les fiers châtelains de se constituer en corporations indépendantes. Presque tout ce que Frédéric II avait fait pour la constitution de l'Allemagne, pour les arts et les sciences, fut ainsi anéanti. Le dernier rejeton des Hohenstaufen, Conradin de Souabe, périt sur l'échafaud en 1268, à Naples, par les ordres de Charles d'Anjou; aussitôt les patriotes et les opprimés cherchèrent avec des yeux inquiets un libérateur qui les mît à l'abri du danger de devenir, au milieu de la confusion qui allait suivre, la proie d'un plus puissant. — C'est alors que la destinée fit monter (en 1272-91) Rodolphe I[er], comte de Habsbourg, sur le trône de l'Allemagne; et la main vigoureuse de ce grand prince réussit bientôt, quoique par des mésures de rigueur, à rétablir l'ordre. Les châteaux, à l'abri desquels la noblesse avait exercé ses brigandages, furent démolis; le droit du plus fort fut presqu'entièrement aboli, et les intérêts des grands et des princes, jusqu'alors toujours prêts à combattre le pouvoir impérial, rattachés au trône par une sage politique. Rodolphe, après avoir vaincu Ottokar, roi des Bohêmes, lui enleva l'Autriche, la Styrie et le Krain, et fonda une dynastie qui occupe encore de nos jours, dans la branche féminine, le trône d'Autriche. Le règne d'Albert d'Autriche, second successeur de Rodolphe (1298-1308) fut signalé par l'insurrection des Suisses. Ce fut sous Henri VII (de Luxembourg, 1308-13) qu'eut lieu la lutte fameuse des guelfes et des gibelins, qui n'était autre chose que la continuation de celle des héritiers des Hohenstaufen contre le pape. Henri se rendit en Italie pour interposer sa médiation, et un nouveau danger menaça la tranquillité intérieure et le maintien des lois en Allemagne. Henri VII ayant été surpris par la mort en Italie, l'empire eut encore une fois le déplorable spectacle de deux rois simultanément élus, Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière, qui se disputèrent entre eux la suprême puissance, et combattirent avec le dernier acharnement. Louis resta vainqueur, et obtint du pape (en 1330-1347) la couronne impériale; mais il ne put empêcher que de nouveaux et violents différends ne s'élevassent entre lui et le saint père, qui frappa d'interdit toute l'Allemagne. A cette époque six des princes électeurs de l'empire (celui de Bohême excepté) formèrent la célèbre union de 1338, destinée à servir de contre-poids à l'intervention papale dans l'élection des rois. Ils convinrent qu'à l'avenir le prince qui réunirait la majorité des voix serait élu roi sans contestation. Charles IV, roi de Bohême, petit-fils de Henri VII, élu roi sous le règne même de Louis (en 1346), se trouva souverain absolu après la mort de l'anti-roi qui lui contesta sa couronne, *Gunter de Schwarzbourg*. Il

augmenta les revenus royaux par l'invention des lettres de noblesse, et donna à l'empire une loi fondamentale dans la célèbre bulle d'or (1356), qui confirmaît le principe électif de la royauté, le droit exclusif d'élection des sept princes électeurs de Mayence, de Trèves, de Cologne, de Bohême, du Palatinat, de Saxe et de Brandebourg, le droit héréditaire de primogéniture dans les provinces électives et leur indivisibilité, le vicariat du Palatinat et de la Saxe, le *jus de non appellando* conféré aux princes électeurs, le cérémonial de l'élection, du couronnement et du sacre ; encore une fois prononçait l'abolition formelle du droit du plus fort. On voit à cette époque l'Allemagne se réveiller pour la science, la liberté et la civilisation. On fonde l'université de Prague, dans laquelle se transplanta l'esprit d'opposition contre les abus de la papauté, apporté d'Angleterre par les disciples de Wiclef. Ces étincelles d'un progrès dans la situation intellectuelle des Allemands n'empêchèrent pas cependant que le désir inné des Allemands de se faire droit les armes à la main, et de se venger sur-le-champ sans attendre les sentences de la justice, ne l'emportât encore long-temps sur les lois. Aussi sous Wenceslas (de 1378 à 1410) qui ressemblait si peu à son père, le terrible droit du plus fort fut-il plus que jamais en usage. Trois anti-rois, Robert du Palatinat, Sigismond, son propre frère, et Jobst de Moravie, furent opposés à Wenceslas. Sigismond ( de 1411 à 1437) se maintint comme roi après la mort de Wenceslas. La période de son règne renferme le concile de Constance, le procès et l'exécution du noble Jean Huss, qui avait fait prévaloir en Bohême les idées de Wiclef, et la guerre des *hussites* en Bohême, en Misnie, en Franconie et en Bavière. La mort vint frapper son successeur, Albert II d'Autriche (1437-1439), et le ravit aux espérances et aux vœux de ses contemporains, au moment où il méditait le plan gigantesque de mettre un terme définitiff au droit du plus fort, et d'établir en six cercles une division plus précise de l'empire. Le règne de Frédéric III (1439-1493) fut encore plus important, non pas à cause de lui, monarque faible et à intelligence commune, mais par le développement des sciences, l'établissement de plusieurs universités et la découverte de l'Amérique, qui donna à l'Allemagne comme au reste de l'Europe de nouvelles forces et une nouvelle activité. Mais le droit du plus fort toujours en vigueur et la tyrannie des nobles, dont l'union formidable des villes de la Souabe est une des meilleures preuves, quoique justifiée peut-être par les circonstances, forment dans ce tableau plus consolant un contraste pénible. Il était devenu plus que jamais, à cette époque, indispensable qu'un prince plein de courage, de vigueur et de lumières, montât sur le trône d'Allemagne. Tel fut le fils de Frédéric, Maximilien Ier (1493-1519). Il remplit en 1495 le désir principal et pressant de toutes les classes de la population, mais surtout des villes, si cruellement opprimées, par l'abolition du droit du plus fort, et par l'établissement de la paix publique. Il fonda en même temps une chambre impériale, et publia un règlement impérial concernant la justice. Il divisa l'Allemagne, d'abord (1500) en six, et plus tard en dix cercles. (*Voyez* Empire d'Allemagne.) Maximilien augmenta la splendeur de la couronne, en prenant le premier le titre d'empereur romain. Il pensa même un instant à monter sur le trône pontifical, et n'en fut empêché que par la rapidité de l'élection que firent les cardinaux après la mort de Jules II. La justice reçut des formes plus déterminées et une nouvelle procédure, au moyen de l'établissement des cours de justice et des diètes provinciales. Dans l'état militaire, les troupes furent divisées en compagnies et en régiments ; de hautes dignités militaires furent créées, et on perfectionna l'artillerie. Le commencement de la réformation (1517) dans l'université de Wittenberg, qui venait d'être fondée, termine la série des évènements du règne de Maximilien, évènements qui devaient avoir tant et de si grands résultats

pour l'Allemagne. Une capitulation fut imposée à son successeur, Charles V, petit-fils de Maximilien, et roi d'Espagne, par les princes électeurs, qui l'érigèrent en loi fondamentale future de l'empire. Il fut obligé de la jurer; mais ce prince, d'un caractère despotique inné, la viola bientôt à chaque pas. La réformation de Martin Luther fit des progrès rapides; la guerre des paysans révoltés sous le commandement de Thomas Munger, causa d'incalculables malheurs. L'alliance du landgrave Philippe de Hesse et de l'électeur de Saxe, en faveur de la réformation, contribua au succès de cette insurrection tout intellectuelle. La protestation solennelle des partisans de la nouvelle doctrine eut lieu en 1529; et après que les princes évangéliques protestants eurent conclu leur ligue de Schmalkalde, en 1530, la guerre du même nom éclata en 1546. La capitulation de Wittenberg décida du sort du malheureux électeur Jean-Frédéric de Saxe, et la branche Ernestine de Saxe, dont il était le chef, perdit la dignité électorale. L'intérim (1548) n'accorda aux protestants que le calice dans la communion et le mariage des prêtres, jusqu'à ce qu'enfin, par le traité de Passau (31 juillet 1452), Charles V, contraint par l'alliance de l'électeur Maurice avec la France et avec les membres de l'union de Schmalkalde, assura enfin aux protestants liberté complète de conscience et égalité civile avec les catholiques. Ce fut sur la base de ce traité que la paix générale de la religion (1555) fut conclue à Augsbourg. Quant à la constitution intérieure de l'Allemagne, Charles proclama, dans sa première diète de Worms, le gouvernement impérial, et renouvela les lois concernant la paix publique et la chambre impériale. On y publia aussi la matricule de l'empire, qui fixa le contingent de l'armée impériale, élevé dans la suite jusqu'au triple et même au quintuple. Charles, fatigué du trône, abdiqua enfin la couronne en 1556, et mourut en 1558, dans un couvent, en Espagne. La capitulation fut revisée lors de l'avènement de Ferdinand I^er^ (frère de Charles V); et on y inséra la paix de religion. A cette époque, le concile de Trente (ouvert en 1545) fut fermé; par là, une barrière insurmontable fut élevée entre les catholiques et les protestants, qui eurent la confession d'Augsbourg pour garantie de leur liberté de conscience. Le saint-siége employa tout pour se conserver un point d'appui en Allemagne, et en trouva les moyens dans les nonciatures continuelles de Vienne, de Bruxelles et de Cologne, et plus tard dans la propagation de l'ordre des jésuites, qui venait d'être fondé (en 1540). Ferdinand publia aussi une organisation de la cour de justice impériale. Le règne de son successeur, Maximilien I^er^ (de 1564 à 1576), est malheureusement célèbre par les discordes religieuses qui éclatèrent entre les protestants, par les controverses auxquelles se livrèrent Mélancthon et Calvin, par l'apparition de la *formula concordiæ* qui mit le comble à la désunion des luthériens et des réformés, et enfin par les querelles de Grumbach. Sous le règne du fils de Maximilien II, Rodolphe II, la guerre désastreuse de trente ans fut préparée peu à peu par l'établissement de l'*union* et de la *ligue;* les utraquistes, en Bohême, reçurent dans la lettre dite de *majesté* la liberté de l'exercice de leur religion, l'université de Prague et le droit d'établir de nouvelles églises et de nouvelles écoles; mais peu de temps après, sous le règne de Mathias (1616), on courut aux armes. Ferdinand II (1619—37), catholique fanatique, était précisément l'homme qu'il fallait pour faire d'une étincelle une flamme dévastatrice. La guerre de trente ans avec toutes ses horreurs commence alors; le sang de l'*union* coule par torrents; Tilly et Wallstein soumettent la plus grande partie de l'empire à la volonté de Ferdinand; on exécute par force, dans quelques endroits, l'*édit de restitution*, en conséquence duquel tous les chapitres, biens, etc., confisqués ou sécularisés par les protestants depuis 1552, devaient être rendus à l'église catholique, tandis que les états

catholiques sont investis du droit de ramener leurs sujets protestants à la religion catholique ou de les forcer à émigrer. Ferdinand croyait avoir atteint le but de ses ardents désirs, lorsque Gustave-Adolphe, roi de Suède, parut, à l'instigation du cardinal Richelieu, en 1630 sur le sol de l'Allemagne pour venger et sauver ses co-religionnaires. Après la mort de ce prince, la France prit parti contre l'Autriche; et le grand-électeur, Frédéric-Guillaume de Brandebourg, embrassa ouvertement, en 1640, la cause des protestants. Banner et Torstenson, Wrangel et Turenne, furent victorieux, et le traité de *Westphalie*, en 1648, rendit, après trente ans d'horreurs, à l'Europe ébranlée la paix qu'elle désirait si instamment, et dont elle avait tant besoin. Avant que le Brandebourg se fût mêlé à la lutte, Ferdinand III, fils de Ferdinand II, était monté sur le trône (1637—1657). Cet empereur, vaincu par la France et par la Suède, fut obligé de se soumettre aux stipulations de cette paix, qui, indépendamment de l'établissement d'un équilibre complet entre les catholiques et les protestants, et de l'octroi de la liberté de conscience et du libre exercice de la religion, excepté dans les pays héréditaires autrichiens, consacra également pour la première fois l'indépendance de la Suisse et des Pays-Bas. On créa pour la maison Palatine de Bavière une huitième dignité électorale, et chaque partie intéressée fut dédommagée. L'un des grands résultats de cette paix, qui consolida la constitution de l'Allemagne, surtout par une séparation bien précise dans les relations du gouvernement général impérial, et qu'on peut, avec toute raison, appeler un acte du droit des gens européens, fut la limitation apportée à l'union anséatique, à laquelle il ne resta plus que Hambourg, Brême et Lubeck, l'établissement d'armées permanentes et d'un système d'impôts plus régulier. Léopold I[er] monta sur le trône en 1657. Sous son règne, la diète devint permanente à partir de 1663. Quelque pacifiques que fussent les intentions de ce prince, il fut impliqué dans plusieurs guerres contre la Turquie et la France, et ne vit pas la fin de celle de la succession d'Espagne. Il créa une neuvième dignité électorale en faveur du duc de Hanôvre. — Pendant ce temps, la Prusse s'était élevée au rang de royaume, et exerçait une influence toujours croissante dans les affaires intérieures de l'Allemagne. L'empereur Joseph I[er] (de 1705 à 1711), fils de Léopold, continua la guerre d'Espagne, et proscrivit les électeurs de Bavière et de Cologne, qui s'étaient attachés à la fortune de la France. Joseph mourut soudainement de la petite vérole, et son frère, Charles VI, lui succéda. La paix d'Utrecht, qui ne tarda pas à être conclue, et la paix de Rastadt et de Bade, fondée sur ses bases principales (en 1714), firent évanouir le projet qu'avait conçu Charles de réunir la couronne d'Espagne à celle d'Allemagne. Il réussit néanmoins à établir la pragmatique sanction, cette célèbre loi de famille qui fixa l'hérédité dans la maison d'Autriche. La paix de Vienne termina en faveur de la Saxe la guerre commencée à l'occasion de l'élection du roi de Pologne (1735), et la paix de Belgrade (1739) mit fin à celle contre les Turcs, en forçant l'Autriche de céder certaines provinces. Avec la mort de Charles VI (1740), la branche masculine de la dynastie de Habsbourg s'éteignit; la fille de Charles VI, Marie-Thérèse, lui succéda dans le gouvernement des provinces héréditaires. Mais l'électeur, Charles-Albert de Bavière, qui plus tard (1742) prit le nom de Charles VII, avec le titre d'empereur d'Allemagne, se déclara contre elle en réclamant quelques provinces autrichiennes. La guerre de succession d'Autriche qui en résulta, et qui dura huit ans, se termina, après la mort de Charles VII (1745), par la paix de Fussen (1745), et par celle d'Aix-la-Chapelle (1748), en faveur de Marie-Thérèse, qui, pendant ce temps-là, avait soutenu les deux guerres de Silésie contre Frédéric-le-Grand. Le 15 septembre 1745, l'époux de Marie-Thérèse fut élu empereur d'Allemagne

sous le nom de François Ier. La paix de Hubertsbourg (1763) finit la guerre de sept ans, si ruineuse pour l'Allemagne. Le fils de François, Joseph II, succéda à son père dans la dignité impériale en 1765. La première chose dont il s'occupa fut une révision conforme aux besoins du temps, de la justice et de la chambre impériale; il abolit ensuite l'ordre des jésuites (1773) dans ses états, d'après l'exemple que d'autres états européens en avaient donné. L'abolition des couvents superflus, l'édit de tolérance du 13 octobre 1781, la liberté de la presse étendue, sont les plus beaux fleurons de la couronne de Joseph II. Les troubles de la Belgique et la guerre renouvelée contre les Turcs inquiétèrent vivement cet excellent empereur vers la fin de son règne. Il mourut le 20 février 1790, avec l'âme déchirée de soucis. Léopold II, frère de Joseph, et jusqu'alors grand-duc de Toscane, qui fut élu empereur le 30 septembre, après que la *capitulation* de l'empire eût été changée, conclut, à la sollicitation de la Prusse, la paix avec la Porte-Ottomane. Ce fut dans la première année de son règne que se forma au-delà du Rhin la tempête qui menaça l'Allemagne de sa ruine. La révolution française éclata. Léopold et Frédéric-Guillaume II roi de Prusse se réunirent à Pilnitz, le 25 août 1791, pour maintenir l'intégrité et la constitution de l'empire germanique et les droits du roi de France, Louis XVI. Mais Léopold ayant été frappé d'une mort soudaine le 1er mars 1792, son fils, l'empereur François II, accéda au traité de Pilnitz, que son père avait conclu avec la Prusse. L'assemblée nationale de France ayant déclaré la guerre à l'Autriche, l'empire d'Allemagne en fit autant le 23 novembre 1792. Mais, quelques années après, la Prusse et plusieurs princes allemands ayant conclu en 1795 des traités de paix séparés avec la nouvelle république, l'Autriche signa, le 17 octobre 1797, la paix de Campo-Formio. Quant à l'empire d'Allemagne, la paix ne fut traitée qu'à Rastadt; mais, avant même que ces négociations eussent amené un résultat, la guerre éclata de nouveau en 1799. La paix de Lunéville (9 février 1801) fixa le Rhin pour limites de la France et de l'Allemagne, qui perdit par ce traité plus de douze cents lieues carrées de territoire et près de quatre millions d'habitants. Le monarque autrichien fonda en 1804 un empire d'Autriche héréditaire dans sa maison, pendant que le premier consul de France, Bonaparte, était, sous le nom de Napoléon Ier, proclamé empereur des Français. Bientôt l'Autriche et la Russie se réunirent de nouveau contre ce voisin qui devenait de jour en jour plus redoutable, mais la paix de Presbourg (26 décembre 1805) éteignit cette guerre, à laquelle trois états de l'empire d'Allemagne, la Bavière, le Wurtemberg et la Bade, avaient participé comme alliés de la France. Dans l'année suivante, seize princes allemands se séparèrent par une déclaration solennelle de la confédération germanique, et formèrent une coalition, dont l'acte constitutif, dressé à Paris le 12 juillet 1806, fut ratifié le 19 juillet à Saint-Cloud, et notifié le 1er août à la diète générale de l'empire à Ratisbonne. Ils se soumirent par cet acte à l'empereur des Français comme leur protecteur, et appelèrent leur alliance la *confédération du Rhin*. Cette démarche décisive en nécessita absolument une seconde. Napoléon avait déclaré, « qu'il regardait cette confédération de princes comme un résultat naturel et nécessaire de la paix de Presbourg; que la diète avait déjà depuis long-temps cessé d'avoir une volonté à elle; que par la réunion du Hanôvre à la Prusse, un électorat avait été supprimé; qu'un roi du nord (la Suède) avait incorporé à ses autres états une province de l'empire; qu'il ne pouvait donc plus reconnaître l'existence de la constitution germanique, mais seulement la pleine et illimitée souveraineté de chacun des princes dont les états composaient l'Allemagne, et qu'il voulait entrer avec eux dans les mêmes relations qu'avec les autres princes indépendants de l'Europe. » En conséquence de cette

déclaration, l'empereur François II abdiqua le 6 août le titre d'empereur d'Allemagne, et déclara les provinces allemandes héréditaires de la maison d'Autriche séparées du corps germanique. Ici commence l'histoire de la *Confédération du Rhin*. ( *Voyez* cet article.) Un an n'était pas encore écoulé depuis la formation de la confédération du Rhin, que ses contingents, unis aux troupes françaises, durent combattre sur la Sale, sur l'Elbe et sur l'Oder contre la Prusse, et ensuite contre les Russes sur la Vistule. Après la paix de Tilsitt, la confédération se vit agrandie par un traité auquel accédèrent onze princes de l'Allemagne du nord. D'anciennes maisons souveraines furent expulsées, et un trône français fut établi en Allemagne. Quatre rois, cinq grands-ducs et vingt-cinq ducs et autres princes, furent embarrassés dans ce nouveau lien. La paix de Vienne (14 octobre 1809) augmenta la puissance et le territoire de la confédération. Les provinces du nord-ouest, ainsi que les villes anséatiques de Hambourg, de Brême et de Lubeck, furent en 1810 réunies à la France. En 1812, Napoléon entreprit sa fatale expédition de Russie; et, à sa requisition, les nombreux contingents des souverains de la confédération du Rhin se joignirent à son immense armée. Mais les princes et les peuples étaient depuis longtemps convaincus qu'ils n'étaient que les instruments de ses projets ambitieux, et que sous son joug militaire on ne devait plus espérer de voir rétablir la justice, la liberté et le bien-être, dont on regrettait de plus en plus l'absence. Cependant on céda à la nécessité, et cent mille Allemands trouvèrent leur tombeau dans les neiges qui couvraient les champs de la Russie. Les Russes poursuivirent leurs avantages jusqu'aux frontières de l'Allemagne; la Prusse s'allia avec eux à Kalisch le 28 février 1813, pour délivrer l'Europe du joug étranger; Lubeck et Hambourg prirent les armes contre leurs oppresseurs; dans toute l'Allemagne, tous les esprits s'exaltèrent par la confiance que le temps de la délivrance était enfin arrivé. Cette confiance s'affermit encore davantage lorsqu'on vit l'Autriche accédér le 10 août à l'alliance contre Napoléon. Bientôt, les chances de la guerre prirent un caractère de plus en plus favorable aux alliés; la Bavière secoua le joug, et, par suite du traité de Ried (8 octobre 1813), elle joignit ses troupes à celles des alliés. Six jours plus tard, la bataille de Leipsik brisa tout-à-fait la domination française en Allemagne; la confédération du Rhin fut détruite. Le roi de Wurtemberg accéda à la grande alliance le 2 novembre, et les autres souverains du sud de l'Allemagne imitèrent son exemple. Après la bataille de Hanau (30 octobre), l'armée française, en pleine déroute, se retira sur le Rhin. Alors tout changea de face en Allemagne. A l'exception de quelques forteresses, la puissance française fut partout anéantie. Le royaume de Westphalie, le grand-duché de Berg disparurent. Partout, les princes expulsés par Napoléon revinrent dans leurs états, reçus par leurs sujets avec joie et cordialité. On fit dans toute l'Allemagne des préparatifs immenses pour maintenir la liberté reconquise; toute la population prit les armes avec un enthousiasme et un courage admirables, afin de combattre pour de l'indépendance nationale. Jamais, depuis les temps des croisades, la nation allemande n'éprouva un enthousiasme aussi universel qu'à cette époque; jamais on ne vit un accord si pur et si touchant entre les princes et les peuples. Les armées des vainqueurs passèrent le Rhin le premier jour de l'année suivante. En peu de temps, toutes les provinces que les Français, depuis 1793, avaient enlevées à l'Allemagne furent reconquises, et les grands évènements de la campagne de 1814 en assurèrent la possession. Le 30 mai 1814, la paix fut conclue à Paris. En conséquence de cette paix, la France rendit toutes les provinces conquises, excepté Montbéliard et quelques autres districts; mais une grande partie de ces provinces ne furent pas réunies aux pays auxquels elles avaient appartenu anciennement; tout le cercle

de Bourgogne et le grand chapitre de Liége furent, par exemple, destinés à renforcer le nouveau royaume des Pays-Bas. A l'égard des affaires intérieures de l'Allemagne, il fut stipulé dans le traité : que les états allemands seraient indépendants mais liés entre eux par un lien fédératif. Ce qui fut exécuté par le congrès de Vienne, ouvert le 1er novembre 1815. — Dans ce congrès, on s'accorda non-seulement sur les relations politiques de l'Allemagne, qui étaient changées, mais on détermina aussi les bases fondamentales du droit politique de la confédération germanique (8 juin 1815). Par ces dispositions, l'Allemagne cessa de former un empire indépendant et possédant un caractère ferme d'unité. Elle se transforma en une fédération d'états, dont les membres, sans être soumis à un état prépondérant quelconque, forment seulement une union entre eux, comme cela s'était déjà pratiqué dans le système de la confédération du Rhin. La substitution à l'ancienne constitution de l'empire d'une union purement fédérale, les maximes émises lors de la réception des membres de la confédération, et les principes proclamés par l'acte fédéral sur les affaires intérieures des états d'Allemagne, trompèrent beaucoup d'espérances. Toutefois, avant même la signature de l'acte fédéral, survint un évènement qui menaça de renverser tout ce qui avait été fait. Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe alluma une nouvelle guerre, dont les résultats furent aussi rapides que favorables pour les alliés; car le traité du 20 novembre 1815 rendit à l'Allemagne, à l'exception de Montbéliard et de quelques enclaves de Lorraine, toutes les terres conquises par les Français depuis la révolution : on fit même une acquisition importante par la possession de Landau et de ses environs. L'ouverture de la diète germanique fut retardée jusqu'au 15 novembre 1816, par les difficultés de la répartition des territoires reconquis. Les lois fondamentales les plus importantes rendues jusqu'à ce jour par la confédération germanique sont : 1° l'acte fédéral du 8 juin 1815; 2° l'acte final de Vienne du 15 mai 1820; 3° l'ordre du jour provisoire de la diète germanique du 14 novembre 1816; 4° le décret sur l'instance austrégale du 16 juin 1817; 5° l'ordre d'exécution de la confédération du 3 août 1820; 6° les vingt-quatre articles de la constitution militaire de la confédération germanique du 12 avril 1821 et du 11 juillet 1822, et enfin la déclaration de juin 1832 qu'on peut considérer comme une déclaration de guerre contre le principe qui a triomphé en France aux 27, 28 et 29 juillet 1830.

Pfister.

*Société créée pour l'étude de l'histoire de l'Allemagne au moyen âge.* — Societas aperiendis fontibus rerum germanicarum medii ævi.

Cette société, l'une des entreprises les plus remarquables de l'Allemagne moderne, tant par l'importance de son but que par l'étendue des moyens qui sont à sa disposition, est formée de la réunion des principaux historiens de l'Allemagne sous la protection immédiate de la diète germanique, et compte dans son sein presque tous les membres de cette assemblée. — Depuis trois siècles, on avait publié une immense quantité de manuscrits pour servir à l'histoire de l'Allemagne. C'étaient des légendes, des lettres, des chroniques, des annales, des registres mortuaires, etc., matériaux précieux, mais sans ordre et sans suite, et où il n'était guère possible de suivre l'histoire de l'Allemagne au moyen âge. Quelques savants, Eckhardt, Gatterer, Rosler, Semler, Krause, Woltmann, Jean de Muller, conçurent l'idée de faire une collection générale et critique de ces documents. Mais cette vaste entreprise se trouva au-dessus de leurs forces; et elle avait été complètement abandonnée, lorsqu'en 1818, le baron de Stein, ancien ministre d'état du roi de Prusse, s'étant retiré des affaires, songea à la remettre à exécution, et fit part de son projet à quelques-uns de ses amis. Certain de leur concours, encouragé

par la diète de Francfort, il réunit une somme suffisante pour couvrir les frais d'impression, et confia au conseiller Dumge le soin d'arrêter définitivement le plan de l'ouvrage, puis le mit sous les yeux de tous les hommes dont les lumières pouvaient lui être utiles. Ainsi se constitua le 20 janvier 1819, à Francfort, une société savante, dans le but de mettre en ordre et de publier tous les documents relatifs à l'histoire de l'Allemagne au moyen âge. Dès le principe, cette société compta au nombre de ses membres les personnages les plus distingués. Outre son fondateur, le baron de Stein, nous citerons parmi ses membres les ministres d'état d'Aretin, de Berkheim, de Plessen, de Wangenheim, le roi de Bavière, le prince de Metternich, le baron de Humboldt, Falk, Goethe, le baron de Gagern, Hormayr, Niebuhr, Ébert, Eichhorn, Hase, Pfister, Saalfeld et Raumer. — On doit attendre d'une telle réunion des résultats d'autant plus importants que la société ne manque pas d'argent, et que toutes les archives, toutes les collections de manuscrits où personne n'avait encore puisé ont été mises à sa disposition. Elle a pris pour devise ces mots : *Sanctus amor patriæ dat animum*. Les auteurs ne se sont pas contentés d'explorer les bibliothèques et les archives de l'Allemagne : le musée britannique, la bibliothèque royale de Paris, celles de Berne, de Saint-Galle, de Strasbourg, presque toutes celles d'Italie, ont été mises par eux à contribution, et leur ont fourni de précieux documents. — L'ouvrage, comme l'indique son titre : *Monumenta historica Germaniæ, ab anno Chsisti* 500 *usquè ad annum* 1500, comprendra depuis la grande invasion jusqu'au quinzième siècle. Il est divisé en cinq parties indépendantes les unes des autres : *scriptores*, *leges*, *diplomata*, *epistolæ*, *antiquitates*, et formera probablement trente ou quarante volumes in-folio. On remarque dans les volumes publiés une exécutiou typographique d'uue grande élégance unie à une rare correction.

*Droit allemand* (jus germanicum).

Les tribus de race germanique, dont la réunion constitua le peuple allemand proprement dit, apportèrent dans cette association nationale de grandes diversités dans leurs éléments de civilisation, et par conséquent dans leurs notions juridiques. Elles y entrèrent en outre à des époques fort éloignées les unes des autres, et dans des circonstances très différentes. Une partie de l'Allemagne occidentale et méridionale, étant devenue province romaine, se trouva sous l'influence puissante de la civilisation de ses maîtres; le nord et l'est furent envahis par des peuplades slaves qui n'adoptèrent qu'avec peine, et long-temps après, la langue et les mœurs allemandes. L'adoption du christianisme fut le premier pas décisif fait vers l'ordre légal ; de son introduction datent ces lois primitives que beaucoup de savants prennent, à tort, pour une simple rédaction de formes juridiques préexistantes, car elles contiennent principalement des règles qui ne furent précisément établies qu'à cette époque. La période de ces législations, que l'on doit considérer en partie comme des capitulations passées entre les conquérants et les vaincus, en partie comme des transactions entre le paganisme et l'ancienne licence d'un côté, et les idées religieuses et juridiques du christianisme de l'autre, quelquefois aussi comme des contrats entre la liberté populaire et le pouvoir royal, entre un corps de guerriers et leur chef, entre les communes libres et les gens du prince, cette période, disons-nous, se continue du cinquième siècle jusqu'au neuvième. Nous signalerons les lois des Visigoths, notamment celles du roi Euric, qui régna de 466 à 484; celles des Francs Saliens écrites vers la fin du cinquième siècle ; celles des Bourguignons, vers 517 ; celles des Francs Ripuaires, entre 511 et 534 ; celles des Bavarois et des Alamans, entre 613 et 638; celles des Frisons, des Saxons, des Angles, rédigées du temps de Charlemagne ; celles des Lombards, de 643 à 724 ; celles des

Anglo-Saxons, à compter d'Athalbert de Kent (entre 501 et 604) jusqu'à la conquête par les Normands en 1066. Quelle que soit, en général, l'homogénéité qu'on remarque entre ces diverses législations, on ne peut cependant conclure avec aucune certitude d'un peuple à l'autre, en ce qui concerne telle ou telle disposition spéciale; et elles ont encore toutes besoin d'un examen historique qui les approfondisse plus séparément qu'on ne l'a fait jusqu'ici. (Le professeur Philipps, à Berlin, est entré dans cette voie par son *Histoire du droit des Anglo-Saxons*, 1825). Viennent après, pour commencer une seconde période, les capitulaires des temps où déjà le pouvoir royal s'était érigé efficacement en pouvoir de l'état; mais, pour pouvoir préciser l'étendue et la durée de l'influence que les capitulaires eurent sur l'Allemagne proprement dite, il faudrait qu'on se livrât à des investigations plus exactes sur ce point que celles que nous possédons. A partir du dixième siècle, l'*état féodal* devint la forme presque générale de la possession terrienne, et même la base du droit public; sans pouvoir toutefois satisfaire ce besoin d'une jurisprudence plus complète et mieux réglée, que les progrès de la population, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, firent éprouver par toute l'Europe occidentale: à tel point que le droit romain, dont bientôt après on recommença l'enseignement dans le nord de l'Italie, attira une foule d'élèves de tous les pays, et vint pénétrer plus ou moins de son esprit toutes les institutions judiciaires. En partie par imitation, en partie par opposition, l'on s'appliqua à recueillir également sous une forme systématique le droit indigène : tel fut l'ouvrage d'Eike (ou Ekkard), de Repkow, appelé plus tard le *Miroir de Saxe* (entre 1215 et 1235), qui donna occasion en Allemagne à tant d'extraits, de suppléments et d'imitations; tandis qu'à la même époque il s'exécutait un travail semblable dans presque tous les pays de l'Europe, depuis Naples, où l'empereur Frédéric II fit composer un code par Pierre-des-Vignes en 1231, jusque dans le nord, où fut rédigé le *droit jutlandais*, sous le roi Woldemar II, en 1240; et tandis qu'une foule de villes allemandes acquéraient des législations particulières, tant par l'usage que par des statuts écrits. L'autorité de la jurisprudence romaine (dont on regardait le droit féodal comme une appendice), s'agrandissant néanmoins de plus en plus, devint générale, et acquit une influence considérable, même dans les affaires publiques. Toutefois, le droit indigène se perpétua dans les tribunaux (ceux des échevins et ceux dits provinciaux), et, malgré des divergences importantes dans les détails, n'en conserva pas moins partout des bases communes, jusqu'à ce qu'enfin, surtout à partir du quinzième siècle, les gouvernements des différents territoires de l'Allemagne déployèrent une activité législative qui, depuis, est toujours allée en croissant. Presque chaque pays eut son règlement d'organisation; celui de la chambre de justice impériale, de 1495, refondu et augmenté plus tard, fut suivi de règlements de procédure provinciaux; le code criminel de Charles V (qui opposa une digue aux plus déplorables abus du pouvoir judiciaire) le fut de règlements sur le même objet dans les divers états. En droit public, on quitta, vers l'époque de la guerre de trente ans, la méthode *romaniste*, et l'on commença à se servir des sources nationales et historiques; ce qui conduisit à ranimer aussi l'étude scientifique du droit privé. C'est au célèbre Conring (mort en 1681), qu'on doit en grande partie ces changements, quoique George Beyer soit le premier qui ait fait des cours spéciaux sur le droit civil allemand, à Wittemberg en 1707. — En parlant aujourd'hui du droit allemand, on ne comprend par là que le *droit privé* de l'Allemagne, en tant qu'il n'a sa source ni dans la jurisprudence romaine, ni dans les lois canoniques, ni dans une législation particulière à tel ou tel état. On a beaucoup discuté la question de savoir jusqu'à quel point il y a un droit alle-

mand commun, effectif et applicable dans les tribunaux. D'abord, on s'était accordé assez promptement à admettre l'existence d'un grand nombre de coutumes et d'institutions qui se seraient développées d'une manière parfaitement harmonique et reconnaissable, de certaines idées fondamentales des Germains en matière de droit, et à composer des systèmes dans ce sens. Mais ces systèmes se trouvaient être fort incertains, et tendaient trop souvent à faire sortir des points généraux et communs de dispositions purement locales et accidentelles. C'est pourquoi d'autres savants ont au contraire nié entièrement qu'il y eut un droit allemand commun véritablement obligatoire, et ont admis seulement qu'on peut en beaucoup de cas expliquer les législations particulières de l'Allemagne, et suppléer à leurs lacunes, d'après des doctrines et des analogies générales. Cette opinion est en résumé celle des hommes qui ont écrit le plus récemment sur ces matières. Toutefois, Eichhorn (*Introduction au droit privé allemand*, 1823, deuxième édition, 1826), préoccupé de la méthode historique, cherche à faire découler les principes dirigeants, qui, dans chaque institution juridique d'origine allemande, doivent servir à expliquer et compléter la jurisprudence positive des états partiels, uniquement de la concordance des plus anciens documents du droit national et des développements qui les ont suivis. Consultez, *Antiquités du droit allemand*, par Jacques Grimm (1828), ouvrage qui expose le contenu de beaucoup de ces documents antérieurs au treizième siècle, et *Principes du droit privé allemand*, par Mittermaier (1823; deuxième édition, 1826).

*Eglise d'Allemagne* (par un protestant.)

Ainsi s'est appelée, par exclusion, jusqu'en 1815 l'église catholique d'Allemagne, parce qu'elle ne reconnaissait point comme église celle des évangéliques, et qu'elle la surpassait de beaucoup en puissance et en richesses, surtout avant les sécularisations amenées par la révolution française. Elle était, même avant la réformation, supérieure par son étendue aux églises nationales des autres royaumes européens, et les surpassait par conséquent par ses propriétés et son autorité. Elle céda par la réformation et à la paix de Westphalie aux gouvernements protestants les archévêchés de Brême et de Magdebourg, les évêchés de Lubeck, de Ratzebourg, Schwerin, Schleswig, Werden, Minden, Halberstadt, Mersebourg, Naumbourg, Misnie, Brandebourg, Havelberg, Kamin et Lébus (Furstenwalde), avec la plupart des chapitres de collégiales, des abbayes et des cloîtres de l'Allemagne septentrionale, et les territoires des évêchés de Metz, de Toul et de Verdun, appartenant à la France. Strasbourg ne continua de faire partie de l'empire que comme évêché. Néanmoins les états des princes ecclésiastiques de l'empire, les électorats de Mayence, de Trèves et de Cologne, l'archevêché de Salzbourg, les évêchés de Bamberg, de Passau, de Wurtzbourg, de Worms, de Spire, de Constance, de Bâle, de Coire, de Freising, de Brixen, de Trente, d'Eichstædt, d'Augsbourg, de Ratisbonne, de Fulde, de Hildesheim, de Paderborn, de Liége, de Munster, d'Osnabruck et de Corvey, l'ordre Teutonique et celui de Saint-Jean, et une foule d'abbayes et de prieurés, formèrent une puissance qui, conjointement avec les archévêchés, évêchés et abbayes qui se trouvaient sous la souveraineté de l'Autriche et sous celle de plusieurs autres états de l'empire, donna aux états catholiques de la diète une majorité prépondérante de voix, et à leur église de la splendeur et de l'autorité. Leurs chapitres offraient à l'ancienne noblesse, qui en était venue au point d'en exclure complètement tous les autres compétiteurs, une foule de prébendes honorables et lucratives, qui pour la plupart ne demandaient aucune peine, et qui liaient ainsi l'ambition et l'intéret des gouvernants à l'église catholique, et maintenaient à la fois à celle-ci son in-

fluence sur les princes et sur les peuples, toutes les fois que les circonstances l'exigeaient. En outre, les états de l'Allemagne du sud et de l'ouest fourmillaient de couvents appartenant aux différents ordres ecclésiastiques, lesquels, possédant des richesses immenses, savaient resserrer par mille moyens les liens de la dépendance du peuple. Lorsqu'on parlait des intérêts de l'église allemande, on n'entendait point par-là les progrès de l'éducation religieuse et de la véritable piété parmi les catholiques allemands, mais seulement la jouissance des biens, des revenus, des priviléges, du pouvoir et des honneurs dont étaient en possession les archevêques et les évêques, les abbés, les prélats, les chanoines et les chevaliers, lesquels, avec les ecclésiastiques séculiers et les moines subordonnés, croyaient constituer l'église allemande. Cette multitude de prêtres, dont le nombre s'élevait à plusieurs milliers, formait une armée toujours prête à combattre pour la défense de ses priviléges, bien disciplinée par les grades de la hiérarchie, et qui, liée par le serment de n'obéir qu'au pape, rattachait à ses intérêts des millions d'hommes dépendants. Les papes avaient pris les mesures convenables depuis l'établissement de l'église chrétienne en Allemagne pour que ce lien se resserrât de plus en plus. L'Allemagne avait reçu en même temps que le christianisme, la liturgie et la discipline de Rome; et, fille soumise de cette église, elle était demeurée l'humble esclave des papes, auxquels l'état embrouillé de la politique en Allemagne pendant le moyen âge, les élections si disputées des empereurs, et les différends continuels de ceux-ci avec les états de l'empire, pendant que, d'un autre côté, les évêques et les prélats usurpaient peu à peu la souveraineté temporelle, fournirent plus que partout ailleurs une occasion favorable pour acquérir une influence prépondérante, transformer en droits leurs usurpations faites au détriment de l'épiscopat et des immunités de l'église allemande, et augmenter enfin sous toutes sortes de prétextes les impôts que les Allemands payaient au siége de Rome. En vain le concile de Bâle essaya de mettre un terme aux abus de l'église et aux perpétuelles tracasseries du pape; le concordat d'Aschafembourg ou de Vienne, conclu par le rusé négociateur Æneas Sylvius, en 1448, entre la nation allemande d'une part, et le pape de l'autre, assura à ce dernier la perception des annates, la confirmation des évêques et des abbés, le droit de patronage des prébendes pendant les mois d'obédience, et autres réserves avantageuses. Ce traité n'en fut pas moins tant de fois et si ouvertement violé par les papes, qu'en 1522 la nation allemande se vit forcée de se plaindre des injustices et des abus dont Rome ne cessait de la rendre victime. Cette plainte ne contenait pas moins de cent griefs. Le concile de Trente n'y apporta aucun remède; au contraire, les papes, sous le prétexte de reconstituer l'église ébranlée par les suites de la grande réformation, et de prévenir de plus grands maux, traitèrent l'Allemagne catholique avec plus de despotisme encore. Pour mieux arriver à leur but, ils se servirent principalement des jésuites, qui se répandirent dans les universités, de concert avec les moines mendiants, tandis que dans les cours, comme confesseurs et conseillers des princes, ils se mêlaient de tout et s'emparaient entièrement de l'éducation de la jeunesse. Ainsi fut systématiquement comprimé cet essor glorieux de la raison vers la culture de la science, qui s'était surtout manifesté au sud de l'Allemagne, et qui dans les dernières années du quinzième siècle et au commencement du seizième avait fait concevoir de si belles espérances. Dès lors, tout moyen de s'éclairer des lumières du protestantisme fut enlevé aux populations qu'on dota de nouvelles superstitions et d'une foule d'institutions établies uniquement dans le but de propager l'erreur, d'aveugler et d'endormir les intelligences, jusqu'à ce qu'elles se pliassent patiemment et sans effort à tous les desseins de la hiérarchie. Outre une ignoble bigoterie et une ignorance crasse, les plus grands vices

et la plus monstrueuse immoralité semblaient être devenus l'apanage de l'église catholique. Tout moyen était bon aux yeux de ses prêtres pour se réconcilier avec elle. Rome dispensait et absolvait pour de l'argent; la morale des jésuites assouplissait les consciences; des indulgences, des pélerinages, des pénitences qu'on exécutait le chapelet à la main, et qu'on devait surtout accompagner des abstinences du carême, force legs pieux et messes de morts, voilà avec quoi on lavait tous les péchés. Il n'y avait que les amis sincères de la vérité et les savants philanthropes pour qui l'église se montrât inexorable. Au lieu de suivre les sages projets de Ferdinand I[er] et de Maximilien II pour l'amélioration de l'église, une manie de prosélytisme poussée au-delà de toutes bornes entraîna leurs successeurs à commettre des cruautés inouïes sur leurs sujets protestants, et la terrible guerre de trente ans fit un moment espérer aux catholiques l'anéantissement du protestantisme. Ils se trompèrent, il est vrai, et la paix de Westphalie vint établir l'égalité entre les deux partis religieux, et affaiblir, par cela même, le catholicisme. En revanche, cette paix, rejetée par le pape, alluma de nouveau le zèle des catholiques en matière de foi, et donna, à leurs yeux, plus d'importance encore, non seulement à leurs priviléges réels, mais en général à toutes les particularités qui les faisaient distinguer des protestants. Ce qui affligeait l'église catholique d'Allemagne, c'étaient moins les pertes qu'elle avait déjà essuyées dans ses possessions, dans le nombre de ses fidèles et dans ses revenus, que l'accroissement énorme et journalier de la puissance du protestantisme. — De là cette manie déplorable de regarder toutes les formes de son culte, quelque bizarres qu'elles fussent, comme autant de priviléges, et de les conserver avec d'autant plus de ténacité qu'elles devenaient l'objet de la satire et du mépris. Pour éviter le danger de l'hérésie, elle n'eut pas honte de jeter et de tenir méthodiquement l'esprit humain dans les ténèbres; puis, pour se montrer encore plus catholique que l'église gallicane, elle se laissa tout-à-fait subjuger par la cour de Rome. Dès le seizième siècle, celle-ci avait établi à Vienne et à Cologne, ainsi qu'elle le fit plus tard à Bruxelles et à Lucerne, des nonces perpétuels en qualité de gouverneurs du pape, avec la mission apparente de veiller à l'exécution des décrets du concile de Trente; mais dans la réalité, pour dominer l'Allemagne d'une manière plus immédiate, et par conséquent plus absolue. Les nonces usurpèrent la juridiction des évêques, surtout en ce qui avait rapport aux dispenses, et accoutumèrent les Allemands à s'adresser immédiatement au siége de Rome dans tous leurs besoins spirituels. Après la paix de Westphalie, le pape parvint même à exiger des évêques qu'ils allassent, tous les cinq ans, chercher auprès de lui des indults, qu'ils payaient fort cher, et en vertu desquels seulement ils pouvaient exercer les droits qu'on leur avait laissés. Les théologiens et les canonistes allemands furent obligés de croire à l'infaillibilité du droit ecclésiastique ultramontain. La prépondérance dans les universités catholiques de ce droit, uniquement inventé pour anéantir tout pouvoir des évêques et pour supprimer toute liberté dans les églises nationales, mit le sceau à l'humiliation de l'église catholique allemande, qui en conséquence offrit jusque vers le milieu du dix-huitième siècle le plus triste tableau Quelques essais tentés pour relever l'état ecclésiastique (nous citerons ici les efforts des bartholomites) n'eurent qu'un très faible succès. Quelques évêques, vraiment dignes de ce nom, ne purent être maîtres chez eux, et les partisans de la doctrine janséniste furent obligés de se cacher. Vainement quelques couvents de bénédictins voulurent rivaliser pour l'étude des sciences historiques avec la célèbre congrégation française de Saint-Maur. Les ouvrages qu'ils publièrent étaient à la fois grossiers et sans goût, comme les sermons des successeurs du célèbre Abraham à Sancta-Clara (*voy.* ce nom); de sorte

que l'histoire littéraire de cette période de l'Allemagne catholique n'offre guère qu'une demi-douzaine de noms qui méritent d'être cités. Les lettres pastorales, portant l'empreinte du vrai christianismé, publiées en 1750 par quelques évêques autrichiens (Trautsohn à Vienne, et de Thun à Gurk) parurent beaucoup trop tôt pour pouvoir être convenablement appréciées. Il en fut de même de la diminution des fêtes, opérée, en 1752, dans les états autrichiens par le célèbre Frédéric-Charles de Schœnborn (plus tard évêque de Bamberg et de Wurtzbourg). — Le goût de la littérature frivole des Français de ce temps ne pouvait pas rester non plus sans influence sur les rangs élevés de la société et sur le clergé. En même temps qu'il insinuait une certaine incrédulité dans l'esprit des gentilshommes qui avaient voyagé, et dans celui des chanoines à l'humeur joviale, il appelait l'attention des hommes d'état et de quelques théologiens sur les défauts de leur église, et sur les progrès des protestants en matière de religion et de sciences. Lorsque des idées saines sur les intérêts les plus sacrés de l'humanité eurent commencé à se faire jour, l'église catholique allemande ne tarda pas à s'en ressentir. Hontheim avait déjà, en 1763, éclairé le public catholique dans un ouvrage fort curieux sur les rapports des églises nationales avec le siége de Rome. Enfin, après la suppression des jésuites, en 1773, on osa apprécier les doctrines de ce livre, qui avait été condamné à Rome. L'amélioration de l'instruction des clercs et des laïques, et la noble émulation qui s'établit pour l'étude des sciences dans les états de l'Autriche, de Mayence, de la Bavière et de la Franconie, frayèrent la voie aux réformes vigoureuses de Joseph II, qui furent aussi favorisées par quelques-uns des coryphées du haut clergé. Les archevêques allemands se réunirent en effet, en 1786; et dans les célèbres *Ponctuations d'Ems*, combattirent ouvertement toutes les usurpations du pape. Quoique leur entreprise ait échoué plus tard par leurs dissensions avec les évêques, et par le pas rétrograde que fit la Bavière vers les anciennes ténèbres, quoique la méchanceté et la superstition aient réussi à déjouer bon nombre des plans de Joseph II, et que l'intérêt des affaires ecclésiastiques se soit bientôt trouvé absorbé par celui qu'excitait la révolution française, les principes du système épiscopal, prononcés en plein public, les opinions libres sur la religion et le culte mises en circulation, n'en jetèrent pas moins des racines profondes dans beaucoup d'esprits, et les lois de tolérance envers les protestants furent maintenues. Tandis que des écrivains spirituels et des curés du nouveau temps portaient tous leurs soins à éclairer les catholiques de l'Allemagne, les défaites successives de ses armées amenaient la paix avec la France, paix qui mit la politique du moment dans la nécessité de confisquer les propriétés de l'église. Un recès des députés de l'empire déclara, en 1803, la sécularisation de tous les états ecclésiastiques de l'Allemagne. Toutes les régales, les domaines, possessions et revenus fonciers, les archevêchés, évêchés, chapitres, abbayes et prieurés immédiats de l'empire, échurent à des princes temporels, en partie protestants, lesquels durent faire des pensions au personnel ecclésiastique existant, ou le doter à proportion de ce qui pouvait être requis pour le service de l'église. Pour constituer de nouveau l'église allemande en vertu de cette conclusion de l'empire, l'ex-prince électeur de Mayence, archichancelier, archevêque et primat de l'empire, fut confirmé et doté comme souverain des débris du territoire de Mayence sur la rive droite du Rhin, ainsi que des domaines de l'évêque de Ratisbonne. L'Allemagne catholique transrhénane, à l'exception des états de l'Autriche et de la Prusse, fut comprise dans la circonscription de son diocèse. Les diocèses qui en faisaient partie avaient encore leurs évêques, ou, à leur défaut, des vicaires généraux, qui les administraient; mais, à cette époque, où chaque moment voyait s'opérer des changements territoriaux, où l'empire lui-même était dissous, où l'archichancelier deve-

nait prince primat de la confédération du Rhin, et où beaucoup de princes, de ducs, grands-ducs et rois, paraissaient et disparaissaient successivement de la scène, cette administration fut beaucoup modifiée par le système territorial, que les princes firent également valoir contre l'église. Les nouveaux souverains sécularisèrent de même alors les domaines et les biens de l'ordre Teutonique, et ceux de l'ordre de Saint-Jean, ainsi que les chapitres et les cloitres, qui ne relevaient pas immédiatement de l'empire; de manière que peu d'années après, à l'exception de l'Autriche, qui, depuis la mort de Joseph II, avait favorisé l'Église, toutes les propriétés et toutes les fondations ecclésiastiques de l'ouest de l'Allemagne passèrent presque sans exception au trésor de l'état, ou furent aliénées à son profit. Les souverains, par suite des armements réitérés qu'ils étaient obligés de faire, ne purent remplir les obligations qu'ils avaient contractées, de constituer de nouvelles dotations aux évêchés et aux chapitres. Personne ne pouvait d'ailleurs les y contraindre, puisque les intentions de Napoléon n'étaient nullement favorables à l'église; que le pape, étranger aux princes protestants, était prisonnier, et que le prince primat, Charles de Dalberg, d'ailleurs partisan zélé d'un catholicisme épuré, était devenu tout-à-fait dépendant du protecteur de la confédération du Rhin. L'église catholique fut donc entièrement abandonnée à tous les inconvénients d'un long provisoire, et la délivrance de l'Allemagne du joug étranger n'eut lieu qu'au profit des princes. Le congrès de Vienne, quoique assiégé par le pape et ses partisans, laissa les choses comme elles étaient, de peur d'empiéter sur les droits des différents souverains. Le seizième article du nouvel acte fédéral commença dans l'histoire du droit ecclésiastique allemand une nouvelle période, car cet article consacra non-seulement l'égalité civile et politique de toutes les sectes religieuses, mais abolit jusqu'aux idées d'église dominante ou tolérée. D'ailleurs, l'arrangement des affaires ecclésiastiques de leurs sujets catholiques fut entièrement abandonné à la discrétion des princes allemands, et devint dès lors l'objet de négociations difficiles avec le pape. La Bavière conclut, en 1817, un concordat formel avec le saint-siége. Quant aux catholiques de la monarchie prussienne, qui composent plus de trois mille deux cents paroisses, le roi de Prusse ne conclut point de concordat, mais seulement une convention verbale. Les archevêques et les évêques, qui, en Bavière, sont nommés par le roi, sont élus en Prusse par les chapitres; les prévôts et les chanoines le sont par le pape pour les places vacantes pendant les mois d'obédience; enfin, les doyens et autres chanoines, et les vicaires, le sont par leurs archevêques et évêques, les premiers, sur une désignation de candidats faite par la volonté du roi, et les derniers, sauf l'approbation du souverain. Les annates, les deniers dits de *confirmation* et de *pallium*, sont, comme en Bavière, accordés au pape, d'après une nouvelle taxation de la chambre apostolique. Ainsi les archevêques doivent payer au saint-siége, pour leur investiture, 1,000 florins d'or; l'évêque de Breslau, 1,166 florins $\frac{2}{3}$; les autres évêques, chacun 666 florins $\frac{2}{3}$, et les autres dignitaires à proportion de l'importance de leurs places. La convention conclue par la Prusse ne dit rien des relations du clergé avec le pape réglées dans le concordat conclu par la Bavière, du rétablissement des couvents, que promet le même concordat, de l'extension de l'influence des évêques sur les affaires matrimoniales et sur l'instruction publique, ainsi que sur les rapports de l'église avec l'état en général. Cependant, la Prusse n'a pas cessé de contrôler l'église en matière de religion; bien plus, elle a soumis le personnel et les affaires ecclésiastiques aux lois dominantes et au patronage de l'état. Les négociations des autres princes allemands, c'est-à-dire du Wurtemberg, de Bade, des deux Hesse, de Nassau, et celles des autres moindres membres de la confédération germanique, y compris les quatre villes libres, amenèrent enfin,

après beaucoup d'hésitations et de délais, en 1821, la conclusion d'une convention provisoire avec le pape, qui, de son côté, donna une bulle dans laquelle le nombre et la circonscription des nouveaux diocèses furent fixés d'après les propositions faites par ces états. A la suite de cette bulle, on établit des évêchés, savoir : pour le Wurtemberg, à Rottembourg sur-le-Necker; pour le duché de Bade et les principautés de Hohenzollern-Sigmaringen et de Hohenzollern-Hechingen, à Fribourg en Brisgau; pour le duché de Hesse-Darmstadt, à Mayence; pour la Hesse électorale, à Fulde; pour le duché de Nassau et pour Francfort sur-le-Mein, à Limbourg sur-la-Lahn. Fribourg fut déclaré siége de l'archevêque de la juridiction duquel doivent ressortir les évêchés nommés ci-dessus. — Tous ces évêchés et leurs chapitres ont été beaucoup moins généreusement dotés par les princes précités que ne l'ont été ceux de la Prusse. Aussi le saint-père s'en est-il plaint dans une note, où il dit que ces dotations sont *troppo meschine*. Le Hanôvre n'a pas encore signé de convention avec le pape. L'évêque d'Hildesheim, le seul de ce royaume, est en même temps l'administrateur de la mission du nord. — Les autres petits états de la confédération se sont réunis, suivant les localités, aux évêchés rétablis que nous venons de citer. — L'ardeur renaissante des papistes et des amis des jésuites ne négligera sans doute rien pour faire reculer de nouveau l'église catholique allemande; mais, nous sommes convaincus que ce sera vainement. La plupart des catholiques sont trop éclairés, et connaissent trop bien leurs intérêts véritables, pour qu'ils puissent se fier à ces ennemis implacables de toute liberté, de toute civilisation et de tout progrès. (*Voyez* l'excellente brochure intitulée : *Les concordats de la Prusse et de la Bavière exposés dans leur vrai jour, comparés au seizième article de l'acte fédéral, et d'après les principes de la sainte-alliance*, par Alexandre Muller, Neustadt sur l'Orla, 1824.)

*Eglise allemande* (par un catholique).

Le christianisme pénétra d'abord dans les parties de la Germanie qui avaient été conquises et civilisées par les Romains, et qui composaient en partie l'ancienne Gaule. Là furent fondés les anciens évêchés de Trèves, de Cologne et de Mayence. On a voulu faire remonter cette fondation jusqu'aux temps des apôtres, supposition qui maintenant ne trouve plus de défenseurs. Mais ce qui prouve évidemment qu'au second siècle il y avait déjà des chrétiens en Allemagne, c'est que saint Irenée et Tertullien invoquent souvent, à l'appui de leurs opinions, celles des églises allemandes. Au troisième siècle, le christianisme était déjà très répandu dans l'Allemagne romaine. L'union des églises des Gaules et d'Allemagne avec l'évêque de Rome, comme chef de l'Église, ne saurait être contestée même pour cette époque; c'est un fait que rendent évident l'envoi des décrets du concile de Lyon, et la déposition de l'évêque Marcian. Lorsque les rois des Francs embrassèrent la religion chrétienne, et qu'ils firent des conquêtes en Allemagne, le christianisme y devint plus répandu. Au sixième siècle, Gallus et Columbanus vinrent comme missionnaires en Allemagne, et convertirent en Souabe et en Bavière beaucoup de païens. Au septième siècle, Rupert, premier évêque de Juvanie (Salzbourg), acheva la conversion des peuples de la Bavière et des peuplades voisines. Willibrand, premier évêque d'Utrecht, convertit les Frisons, les Bataves et les Anglo-Saxons. Au huitième siècle, saint Kilian convertit la Franconie orientale; Egbert, Suibert, Boniface (*voyez* ce nom) et ses compagnons, firent embrasser la religion chrétienne à presque tout le reste de l'Allemagne. Charlemagne convertit les Saxons par la force des armes. Le christianisme était alors, comme aujourd'hui, une condition de civilisation et de progrès, et aucune conquête ne pouvait sans lui avoir de caractère durable. L'é-

tat et l'Église étaient unis dans le royaume des Francs sous une foule de rapports. Les évêques siégeaient dans les diètes auprès des ducs et des comtes, de même que des rois, des ducs et des comtes assistaient souvent aux synodes ecclésiastiques. Charlemagne, tâchant de ramener le clergé et la noblesse à leur primitive destination, détermina, autant que possible, les limites qui devaient séparer les clercs et les laïques; il divisa de même, dans les diètes, les évêques et la haute noblesse en deux chambres. Néanmoins, l'Église germanique ne forma jamais une Église nationale isolée, et fut au contraire toujours intimement liée avec l'Église universelle et avec le Pape qui la représente. L'Église, étant basée sur le sol, dut subir les changements qu'il éprouva et que l'on désigne ordinairement par le nom de système féodal. Les églises possédèrent donc, comme les nobles, des propriétés inféodées; c'est pourquoi les évêques et les abbés, de même que les nobles, recevaient l'investiture de l'empereur comme chef de cet état féodal. Les évêques et les abbés reçurent également de l'empereur l'anneau et la crosse, et l'ancienne coutume, qui voulait que les évêques fussent élus par le clergé, coutume dont l'observation est encore recommandée dans les capitulaires de Charlemagne, tomba peu à peu en désuétude. Ce fut là précisément la cause des divisions qui plus tard éclatèrent entre le Pape et l'empereur. Car, après que l'empereur Henri III eut exercé à Rome une influence prépondérante, une réaction contraire eut lieu sous le règne de Henri IV et de Grégoire VII. L'empereur avait trop mésusé du droit d'investiture, pour que le Pape pût reconnaître plus long-temps un abus qui ne s'était introduit qu'à la faveur de la féodalité. Le pape Grégoire annula et prohiba donc toutes les investitures faites par des laïques. Cette grande querelle sur le droit de l'investiture ne fut terminée que sous Henri II par un traité conclu en 1122 à Worms avec le Pape Calixte II, par lequel l'empereur renonça à la prétention d'investir de l'anneau et de la crosse, et se borna à l'investiture par le sceptre; de telle sorte que l'élection, à laquelle pouvaient assister des commissaires impériaux, ne dut plus se faire que par les chapitres sous la confirmation du Pape. De ce concordat de Calixte date la liberté non contestée d'élection des chapitres. Quand le Saint-Siége l'eut emporté dans la querelle sur l'investiture, son influence alla toujours croissant. Le Pape acquit beaucoup de droits sur les concessions d'usufruit de prébendes allemandes, droits qu'on appela réserves ou annates. L'Allemagne se crut lésée par là; ses griefs furent exposés dans les conciles de Constance et de Bâle. Dans le dernier, on rejeta toutes les réserves qui n'étaient pas contenues dans le *Corpus juris electum*, et on promit de dédommager le Saint-Siége par une autre dotation. En 1448, les princes allemands conclurent à Francfort et Aschaffenbourg un concordat relativement à l'exécution des décrets du concile de Bâle. Ce concordat est appelé *Concordata principum*. La constitution de l'Église catholique dura jusqu'à la réformation. Les droits de souveraineté que les évêchés catholiques avaient successivement acquis furent un appât puissant pour les princes protestants. Beaucoup d'évêchés catholiques disparurent dans la lutte qui s'ensuivit. La condition de réserve de la paix de religion de 1555 rendit à l'Église quelque sécurité. Un des résultats de la réformation fut que, par la paix de Westphalie, les confessions catholique, réformée et luthérienne, eurent les mêmes droits, quoique l'empereur restât le patron de l'église catholique. La sollicitude des protestants alla cependant jusqu'à stipuler que si un prince de leur communion venait à embrasser la religion catholique, il serait tenu d'abandonner à un consistoire indépendant les droits qu'il exerçait avant sa conversion sur l'église protestante. L'Église catholique ne changea point de constitution. Les hautes dignités en étaient toujours, il est vrai, reservées à la noblesse, qui pen-

dant le moyen âge, malgré les efforts constants du Saint-Siége, avait trouvé moyen d'exclure des chapitres tous les roturiers. On vivait en paix avec le Pape, car le protestantisme, devenu si puissant, exigeait de la part des catholiques une union et un attachement sincères à l'Église. Cette paix ne fut troublée que vers 1780, par la querelle dite de *nonciature*, qui éclata entre le Pape et quelques archevêques allemands. Depuis plus de mille ans, l'Église avait reconnu le droit du Pape, de dispenser, en certains cas, des lois générales de l'Église. Les évêques semblaient avoir abandonné le droit d'accorder des dispenses en matière de mariage, avec d'autant plus de soumission au Saint-Siége qu'il leur eût souvent été difficile de résister aux demandes que leur auraient adressées à cet effet des princes puissants. Il était également consacré par l'Église, que c'était directement au Pape qu'on devait en appeler des décisions des évêques. Une résolution quelque peu obscure du concile de Bâle, qui chargea en Allemagne des *judices in partibus* de statuer sur la validité des appels, n'avait pas été exécutée. Les catholiques, contraints d'en appeler au Pape dans une foule de cas, devaient trouver fort incommode l'éloignement où ils se trouvaient de Rome. Ce fut pour faciliter les chrétiens dans la décision de ces cas que le Saint-Siége créa des nonces et des légats chargés à l'étranger de la résolution des cas réservés au Pape et d'accorder des dispenses en matières de mariage, ainsi que de juger les appels; c'est ainsi que depuis plusieurs siècles il y avait toujours eu une nonciature à Cologne. Les évêques allemands, qui étaient en même temps princes souverains, faisant exercer ordinairement la juridiction temporelle et spirituelle par leur tribunal official spirituel, il en résultait l'abus, que des décisions de ces tribunaux officiaux, on en appelait également aux nonciatures dans les affaires purement temporelles, abus qui n'empêchait pas cependant que les nonciatures ne fussent une institution salutaire, qui permettait l'exercice des droits de réserve du pape avec le moins d'inconvénients possible. L'électeur de Bavière demanda en conséquence, en 1785, au Pape, d'établir à Munich une nonciature pour les provinces de son électorat, qui dépendaient autrefois de la nonciature de Cologne. Le Pape y consentit. L'évêque de Salzbourg, dont le diocèse était en partie composé par la Bavière, s'éleva contre l'établissement de cette nonciature. Le Pape, de son côté, déclara que le nonce de Munich ne devait exercer que des priviléges pontificaux, et sans vouloir toutefois restreindre en rien les droits des évêques et des archevêques. Il était évident que la plainte de l'archevêque de Salzbourg n'avait dès lors rien de fondé. Ce prélat se réunit cependant aux archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, qui se plaignirent de concert à l'empereur de la création des nonciatures en général. L'empereur Joseph II, qui venait d'abolir la juridiction du nonce de Vienne, déclara, le 12 octobre 1785, dans une ordonnance, qu'il ne pouvait reconnaître les nonces que comme envoyés du Pape pour des affaires politiques ou directement du ressort du Pape, et qu'il n'entendait nullement concéder à ces nonces l'exercice d'une juridiction en matière spirituelle, ni une judicature quelconque. En même temps, l'empereur engagea les archevêques à maintenir, de concert avec les évêques suffragants, tous leurs priviléges métropolitains et diocésains contre les attaques dont ils pourraient être l'objet, et à ne jamais céder à la cour de Rome, ni à ses nonces, en tout ce qui pourrait préjudicier à leurs droits et au bon ordre. Il termina sa réponse en les assurant de sa protection impériale, et en les renvoyant toutefois aux *concordata nationis germanicæ*. En conséquence les archevêques refusèrent aux nonciatures l'exercice de leurs droits. Comme ils avaient jusqu'alors reçu du Pape, de cinq ans en cinq ans, la permission d'accorder des dispenses au troisième et au quatrième degré de parenté, ils craignirent qu'à l'expiration de leurs derniers pouvoirs quin-

quennaires, on ne les leur retirât, et ordonnèrent à leurs vicaires de ne plus accorder à l'avenir de dispenses, comme ç'avait jusqu'alors été l'usage, *auctoritate delegatâ*, mais *auctoritate ordinariâ*. Cependant les archevêques ne pouvaient pas en rester là; le 25 août 1786, ils se réunirent en congrès aux bains d'Ems, et y arrêtèrent les décisions connues sous le nom de *Ponctuations d'Ems*. Ce fut à cette occasion qu'en 1789 le pape publia une bulle intitulée : *Responsio Pii VI, P. M. ad metropolitanos moguntinum, trevirensem, coloniensem et salisburgensem super nuntiaturis apostolicis.* La guerre de la révolution française ayant éclaté bientôt après, les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne furent chassés de leurs siéges par les armées françaises; et il serait difficile de ne pas voir dans cette catastrophe une leçon terrible, que la Providence divine voulait donner à des prêtres que leur orgueil avait égarés. A la suite du traité de Lunéville eurent lieu, en Allemagne, les sécularisations que régla d'une manière positive la décision suprême de la députation de la diète, en date du 25 février 1803. Les évêchés situés sur la rive gauche du Rhin furent supprimés. Le siége de Mayence fut transféré à Ratisbonne, et sa juridiction métropolitaine étendue aux anciennes provinces ecclésiastiques de Mayence, de Trèves et Cologne, situées sur la rive droite du fleuve, à l'exception des possessions prussiennes. On donna à l'électeur archichancelier une indemnité convenable en territoire. Le reste du pays, autrefois ecclésiastique, fut donné à titre de dédommagement aux princes temporels. Tous les biens des chapitres furent incorporés aux domaines des évêques, et donnés avec les évêchés aux princes auxquels ils avaient été assignés. Il en fut de même des biens des fondations pieuses, abbayes et couvents, dans les anciennes et les nouvelles possessions des souverains allemands; on les abandonna à la libre et pleine disposition de ces souverains pour en appliquer les revenus, soit aux dépenses du culte, soit aux besoins des établissements de charité ou d'instruction publique, soit encore au soulagement de leurs finances, sous la réserve expresse de pourvoir à l'entretien des chapitres conservés, et de faire des pensions aux religieux sécularisés, ou au clergé supprimé. Les diocèses épiscopaux et archiépiscopaux conservèrent la même organisation, jusqu'à ce qu'une nouvelle organisation diocésaine eût pu être arrêtée d'une manière conforme aux lois de l'empire, d'où dépendait aussi par conséquent l'organisation des chapitres futurs. Dans tous les pays, chaque culte devait être protégé contre toute espèce d'insulte, et il fut expressément stipulé que chaque religion aurait la propriété et la tranquille jouissance des biens appartenant à son Église; que conformément aux prescriptions de la paix de Westphalie, il ne serait point touché aux fonds des écoles; que le souverain aurait toutefois le droit de tolérer dans ses états d'autres religions, et de leur accorder pleine et entière jouissance des droits civils. Sans doute, l'intention de l'empire, en privant par nécessité un ordre de ses biens, avait été de conserver d'ailleurs à l'Église sa constitution. Mais les évêques moururent les uns après les autres, et on n'en nomma pas d'autres à cause des désordres du temps. La confédération du Rhin détruisit complètement l'empire germanique, et l'on en vint sérieusement à examiner si aucune des règles de droit admises jusqu'alors avait encore quelque autorité. Le pouvoir illimité que les princes de la confédération du Rhin avaient reçu de Napoléon amena ici comme partout ailleurs une troupe de flatteurs flexibles qui réduisirent en théorie les déplorables faits que produisait la pratique de chaque jour. Quand Napoléon rompit ouvertement avec le Pape, les flatteurs de la puissance n'eurent rien de plus pressé que de se ranger du côté d'un système qui donnait à la puissance temporelle une influence presque illimitée sur l'Église. On remit à la mode l'expression d'évêque souverain, dont on se servit pour dire que le prince

avait le droit de nommer des évêques pour ses états et d'agir conformément aux principes du système territorial inventé autrefois uniquement pour déclarer l'indépendance de l'église protestante. Il ne fut plus question du droit d'élection des chapitres; l'archichancelier lui-même, peu de temps avant la création de la confédération du Rhin, avait arbitrairement désigné le cardinal Fesch pour son successeur.—La confédération fut dissoute, et le Pape délivré de sa captivité. Quoique l'on ne profitât pas de la reprise de possession de la rive gauche du Rhin pour y rétablir le *statu-quo* antérieur aux sécularisations dont nous venons de parler, et qu'au contraire on partageât les domaines de l'archichancelier, on se ressouvint cependant de l'obligation sacrée de restituer à l'Église ses droits et sa forme extérieure. Il sembla un moment que, par l'expulsion de l'usurpateur, le temps des illégalités était désormais fini, qu'une alliance sainte allait réconcilier et réunir les peuples et l'Église, et qu'on cesserait de considérer l'Église d'après le point de vue païen du système territorial, comme une institution faite pour retenir le peuple, et nécessitant cependant la plus scrupuleuse surveillance de la part du pouvoir. Mais ceux-là se trompèrent étrangement qui espérèrent l'établissement d'une église nationale allemande, et qui pensèrent à la création d'un patriarchat, ou tout au moins d'une primatie pour l'Allemagne. A l'empire avait succédé une union d'états plus simple; et sans compter que, depuis la réforme, il était impossible de songer à la création d'une église nationale proprement dite, puisque la diète, dès qu'il s'agissait de matière de religion, se scindait aussitôt en *partes*, cette pensée devenait tout-à-fait chimérique, quand l'empire, après avoir été dissous, n'avait pas été rétabli sur ses antiques bases. Il ne saurait être ici question de l'Autriche, puisque les derniers évènements politiques n'avaient en rien influé sur son église. Parmi les autres états allemands, la Bavière fut la première a conclure avec le Pape un concordat. L'organisation de l'Église jusqu'alors observée y fut formellement consacrée; mais il est à regretter que le Pape se soit laissé persuader de supprimer les antiques droits d'élection de l'Église allemande, et en ait investi le pouvoir royal. Dans les autres parties de l'Allemagne méridionale, l'affaire de Wessemberg (*voyez* CONSTANCE) donna lieu à l'ouverture de négociations auxquelles prirent part les gouvernements protestants du nord de l'Allemagne, à l'exception toutefois de la Prusse, du Hanôvre et de la Saxe. Une commission fut établie à Francfort, chargée d'aviser au mode de rétablir les évêchés. Quand toutes les clauses et réserves présentées par les différents gouvernements eurent été débattues et accueillies, elles formèrent un tout de cent paragraphes, dont on composa une déclaration en langue latine qu'on soumit à l'acceptation du Pape, acceptation qui devait être la condition de l'érection de nouveaux évêchés. Une ambassade fut envoyée dans ce but à Rome. Elle reçut le 10 août 1819, comme réponse, l'exposition des sentiments du Pape. Sa Sainteté renonça de grand cœur à tout ce qui concernait les intérêts pécuniaires du Saint-Siége, mais elle ne put acquiescer à ce qu'on lui demandait de contraire aux principes de l'Église. La déclaration projetée de Francfort n'eut donc pas de suite, et on ne saurait que s'étonner qu'on ait pu penser que le Pape aurait la faiblesse de reconnaître l'asservissement de l'Église par la puissance temporelle. Le cardinal Gonsalvi engagea cependant à la fin de sa note les ambassadeurs à s'occuper avant tout des intérêts spirituels des populations, et de l'établissement de nouveaux siéges et diocèses réclamés par leurs besoins, sauf à s'entendre plus tard à l'amiable sur les autres objets de la déclaration de Francfort. L'ambassade y acquiesça dans sa note verbale du 3 septembre 1819, et, à la suite de négociations assez longues, il fut convenu qu'on établirait des évêchés à Fribourg pour le duché de Bade, à Rothenbourg pour le Wurtemberg, à Mayen-

ce pour le grand-duché de Hesse, à Limbourg pour le Nassau, et à Fulda pour la Hesse-Électorale, et que ces évêchés comprendraient dans leurs juridictions diocésaines plusieurs états isolés de la confédération germanique. La première nomination de ces évêques ne pouvait avoir lieu que d'un commun accord entre les souverains et le Saint-Siége. La Prusse avait depuis long-temps négocié avec le Saint-Siége, relativement aux intérêts spirituels de ses sujets catholiques. Ces négociations ont eu une issue qui satisfit toutes les parties. Les négociations entamées par le gouvernement hanovrien ne sont pas encore terminées. Il s'agit de savoir si, d'après le vœu émis par ce gouvernement, on fondra en un seul les deux évêchés actuellement existants, d'Hildesheim et d'Osnabruck.

*Littérature allemande.*

Guillaume Schlegel a dit qu'il lui semblait que les Allemands n'ont pas même de littérature, et qu'ils ne sont que sur le point d'en avoir une. Mais, en s'exprimant ainsi, ce critique se renfermait dans le sens restreint qu'a en français le mot littérature, sans y comprendre les ouvrages d'érudition et de science, qui cependant n'en font pas moins partie de la littérature d'un peuple. « Si l'on entend par littérature, continue-t-il, une accumulation désordonnée, incohérente, de livres qui ne sont pas animés d'un esprit commun, qui n'offrent pas même entre eux l'unité d'une direction nationale déterminée, dans lesquels les traces et les pressentiments d'un meilleur avenir se perdent presqu'entièrement dans un chaos d'efforts manqués et mal compris, d'absurdités et de pauvretés d'esprit mal déguisées, et de manies baroquement ambitieuses, au lieu d'une poésie déterminée par la nationalité et portée à la perfection dans un nombre considérable d'ouvrages appartenant à tous les genres, alors, sans doute, nous avons une littérature, car on a observé avec raison que les Allemands étaient l'une des principales puissances *écrivantes* de l'Europe. » Comme ces paroles vont jusqu'à nier l'existence d'une unité nationale dans les productions intellectuelles de l'Allemagne, la question de savoir « si les Allemands possèdent une littérature dans ce sens, c'est-à-dire un certain nombre d'ouvrages qui se complètent les uns par les autres, en formant dans leur ensemble une espèce de système, et dans lesquels une nation trouve exposés ses idées et ses sentiments les plus chers », cette question, disons-nous, découle de cette autre, qu'on a tant de fois agitée, savoir : les Allemands ont ils un caractère national? Car la condition que Schlegel ajoute, c'est-à-dire : « que ces écrits satisfassent tellement tous les besoins intellectuels de la nation, qu'après des générations, des siècles entiers, elle y retourne sans cesse avec un nouvel amour», cette condition se modifie puissamment par les phases de civilisation et les destinées que subit une nation; et l'on ne pourrait plus dès lors parler même d'une littérature française en général (ce que Schlegel cependant ne paraît point vouloir admettre), mais tout au plus peut-être d'une littérature française du siècle de Louis XIV. Heureusement, nous nous rappelons à ce propos un autre jugement remarquable sur les Allemands, qui est du frère de l'écrivain précité, de Frédéric Schlegel, qui les compare aux Romains. « Ce qui distingue particulièrement les Allemands de ce dernier peuple, dit-il, c'est un amour plus profond de la liberté; elle ne consiste pas seulement, chez eux, dans un mot, dans une maxime, mais elle y est un sentiment inné. Ils ont pensé trop noblement pour vouloir imposer à toutes les nations leurs propres mœurs et leur caractère; mais ce dernier n'en poussa pas moins racine partout où le sol ne lui fut pas complètement contraire, et l'on vit aussitôt alors un esprit d'honneur et d'amour, de vaillance et de fidélité, s'y développer d'une manière éclatante. Par cette liberté originaire du sol, qui est un trait impérissable dans le caractère de la nation, celle-ci conserva jusque dans les temps de repos et d'inaction apparente quelque chose de plus

primitif et de plus constamment romantique que ce que nous offre même le monde fabuleux de l'Orient. Son enthousiasme fut plus joyeux, plus naïf, plus désintéressé, moins exclusif et moins destructeur, que celui de ces admirables fanatiques qui ont embrasé la terre plus rapidement et plus universellement encore que les Romains. Une probité sentie, qui est plus que la justice de la loi et de l'honneur, une fidélité et une bonté d'âme sincère, inaltérable comme celle de l'enfant, c'est là le fond le plus intime, et, je l'espère, à jamais indestructible, du caractère allemand. » Ces traits, qui se retrouvent dans les ouvrages des Allemands, et qu'il serait très facile d'y faire remarquer, ont dû suffire pour imprimer un cachet d'ensemble à la littérature allemande, et lui assigner un rang à part, quoique sans doute, d'un autre côté, les productions intellectuelles des différentes périodes de la civilisation allemande paraissent souvent présenter aussi peu de ressemblance entre elles que les littératures de nations tout-à-fait différentes. Car ce même esprit de liberté, qui fut si favorable au développement naturel des individualités et des corporations, enfanta aussi cette variété de directions par laquelle la littérature allemande, adoptant et sachant s'approprier les trésors et les résultats des littératures étrangères, s'éleva à un point de vue universel dans toutes les sphères du savoir humain. Là où règne la liberté, elle cherche à pénétrer toutes les faces de la vie, tant intellectuelle que matérielle, et à se trouver à elle-même une base large et profonde. C'est pourquoi aucune nation n'a, comme les Allemands, travaillé avec une ardeur et une solidité égales dans toutes les parties de la science; aucune autre n'a exposé sous des formes développées et logiques des vues si diverses sur la vie humaine; aucune n'a montré une culture d'esprit aussi généralement systématique, et n'a si bien satisfait aux exigences de cet esprit dans toutes les branches des connaissances humaines. N'est-ce pas là un trait caractéristique de la littérature allemande? Et s'il est vrai que cet esprit de liberté ait très souvent dégéneré en arbitraire, en licence, et dans la littérature en manie d'écrire et d'imiter, en confusion, en paradoxes, en dérèglements de tout genre, ne peut-on pas répondre que les autres littératures ne furent garanties des défauts de la littérature allemande que par les directions exclusives qu'elles prirent, et par un attachement stationnaire à des autorités une fois établies. C'est pour cela qu'elles portent un cachet plus particulier, plus national; et peut-être n'est-il pas beaucoup de peuples qui eussent pu se tromper *à la manière des Allemands?* Que si, d'un autre côté, leur esprit spéculatif, que nulle forme ne peut enchaîner, si cet esprit, qui ne peut se détacher de la vie et de ses diverses situations sans les avoir comprises, a été beaucoup plus favorable aux sciences qu'à la poésie et à l'art, ils n'en peuvent pas moins ici encore se demander avec un juste orgueil, s'ils ne possèdent pas des ouvrages poétiques d'une profondeur et d'une intimité de sentiment telles, qu'on ne saurait les rencontrer dans aucune autre nation, et qui surpassent de bien loin tout ce qu'une élégance extérieure de formes peut avoir de séduisant? Enfin, si l'on prétend que, malgré l'originalité incontestable des plus excellentes productions de la littérature allemande (car toute littérature porte avec elle un flot d'ouvrages mauvais qui s'écoule peu à peu), cette littérature elle-même manque néanmoins d'originalité et d'indépendance, qu'on se rappelle au moins avec quelle étonnante vigueur, après tant de guerres terribles qui ont sans cesse ravagé le cœur de l'Allemagne, et scindé souvent les développements de la civilisation, elle s'est toujours rajeunie, elle a toujours refleuri sous une autre forme; et comment, en dépit des obstacles qu'elle trouvait dans la désunion politique de l'Allemagne, elle atteignit dans la dernière moitié du dix-huitième siècle et au commencement du dix neuvième une telle hauteur que l'on peut dire avec le même journal qui renferme

le jugement précité d'Auguste Guillaume Schlegel (*l'Europe*, t. 1, art. 1), «que les productions littéraires les plus importantes, aussi bien dans la poésie que dans les sciences, constituent aujourd'hui en Allemagne un ensemble si varié, si immense, et en même temps si harmonique, que l'on chercherait en vain, non seulement dans les temps modernes, mais même dans l'antiquité, un exemple de cette activité infatigable et de cette influence réciproque, universelle, qui règne dans tous les arts et toutes les sciences dont le but unique, ou principal du moins, est de conduire l'homme au-devant de sa destination divine, et de l'en rendre plus digne.» D'ailleurs, il ne faut pas oublier que chaque littérature dépend aussi des destinées et des actions d'un peuple; c'est en elle que se reflète en quelque sorte la vie nationale; les périodes littéraires réfléchissent comme une image du caractère et de la situation morale du peuple, et, sous ce rapport encore, la littérature allemande ne saurait que former un tout plein d'unité, quelque difficile qu'il puisse être souvent de découvrir les fils qui retiennent les parties de ce immense tissu. La littérature se divise en poésie et en prose; nous traiterons spécialement de chacune de ces divisions dans des articles séparés, nous bornant ici à un exposé succinct de l'ensemble de la littérature du peuple allemand.—Comme la littérature suppose nécessairement des monuments écrits, l'on conçoit pourquoi nous ne pouvons chercher avant l'époque de Charlemagne le commencement de la littérature allemande. Ce ne fut qu'après les temps orageux de la grande migration des peuples, que les rapports sociaux des tribus allemandes devinrent plus stables; leurs habitations se fixèrent alors; des peuples venus d'autres contrées leur communiquèrent de leur civilisation en se mêlant à elles; on rédigea des lois, dont les recueils (surtout ceux des Bourguignons, des Alamans, des Bavarois, des Frisons et des Saxons) font partie des premiers documents de la culture intellectuelle allemande. Le christianisme se propagea de plus en plus au huitième siècle, grâce surtout à la noble activité de saint Boniface. Les premiers maîtres, et en même temps les conservateurs de la civilisation chez les Allemands, furent les ecclésiastiques; les premiers, ils essayèrent d'écrire dans une langue encore rude, et ils choisirent à cet effet l'alphabet latin, qui leur était familier. Ainsi les quatre évangélistes traduits par l'évêque Ulphilas dans l'idiome des Mœso-Goths (vers l'an 360) sont le plus antique monument écrit de la langue germanique. Les Francs établis dans les Gaules fondèrent dès le sixième siècle des écoles dans lesquelles s'instruisirent leurs ecclésiastiques, et qui furent imitées ensuite chez les autres tribus allemandes. Cette éducation, à la vérité, se bornait communément à la lecture, à l'écriture et à un peu de mauvais latin; mais il est remarquable que la langue allemande a été la première de toutes celles de l'Europe moderne à se développer en langue écrite, et qu'elle possède seule des commencements de prose antérieurs à Charlemagne. (Voyez: *Koch's Compendium der deutschen Literatur geschichte*, t. I, 2ᵉ édition, p. 27 et suiv.) Cependant les plus anciens monuments de ce genre ne sont pour la plupart que des traductions de la langue latine, qui, étant pour ainsi dire l'organe de la religion et l'idiome dont les ecclésiastiques, alors seuls dépositaires de toute science, se servaient de préférence pour écrire, retarda considérablement le développement des langues indigènes. Les anciens et précieux mythes résumés dans le chant des Nibelungen (*Niebelungenlied*) et dans le livre des Héros (*Heldenbuch*) n'étaient pas encore recueillis avant Charlemagne. Ils se perpétuaient de bouche en bouche avant cette époque. Il n'y eut donc pas encore de littérature dans le sens que nous avons attaché à ce mot. I. La première période de la littérature dont nous parlons commence à Charlemagne, et elle peut être close à l'époque des empereurs de la maison de Souabe, ou à celle des chanteurs

d'amour (*minnesaenger*), laquelle comprend, d'après les divisions de Koch, l'intervalle de 768 à 1137. Charlemagne fonda un grand nombre d'écoles ecclésiastiques, telles par exemple que celles de Fulde, Corvey, etc., d'où sortirent les savants les plus distingués et les hommes de pratique les plus habiles de ce temps. Il eut à cœur de propager plus généralement la civilisation, et voulut, à cet effet, que les laïques jouissent également des avantages de l'instruction dans les écoles de son vaste empire. Il établit à sa cour, d'après les conseils d'Alcuin, une espèce de société savante à laquelle il prit part lui-même. Il fit recueillir en outre beaucoup de documents sur la langue allemande, surtout des lois et des chants; il fit prêcher en allemand et faire des traductions du latin pour servir à l'enseignement du peuple. Il eût été à désirer que ses successeurs continuassent son ouvrage. Néanmoins, la séparation politique d'avec l'empire franc ne laissa pas d'être très favorable au développement original de la langue et de la civilisation des Allemands. Elles firent les progrès les plus rapides dès l'avènement de la dynastie de Saxe (919), principalemant sous le règne des trois Othons, et après, sous les empereurs de la maison de Franconie (1024). Plusieurs écoles d'évêchés et de cloîtres, dotées de bibliothèques, acquirent de la renommée. Ce fut la période des chroniqueurs Eginhard, Witichind, Dithmar, Lambert, Bruno; ce fut aussi celle des polymathes philosophes, tels qu'Alcuin et Rhaban-Maur (de 776 à 856), et surtout celle des auteurs qui écrivirent en langue allemande, comme Otfried de Weissenbourg, dont la traduction métrique des quatre Évangiles, admirable par sa fidélité et sa concision, peut-être regardée comme le véritable début de la littérature nationale (*voyez* l'article Otfried); comme Notker (abbé Saint-Gall, mort en 1022); Willeram, (abbé d'Ebersberg en Bavière, mort en 1085, etc. (*Voyez* Koch, qui a indiqué les titres de leurs ouvrages, t. 1, p. 23—33), et enfin celle des auteurs du chant en l'honneur de saint Anno.

II. La seconde période de la littérature allemande commence aux empereurs de la maison de Souabe (1138) et continue jusqu'à la réforme de Luther (commencement du seizième siècle). L'Allemagne n'était plus alors le pays sauvage des Germains de Tacite; les marais étaient desséchés, les forêts avaient été éclaircies ou brûlées; l'air et le soleil s'y étaient fait jour; le climat et les habitants s'étaient adoucis. Les relations continuelles des Allemands avec l'Italie et les autres pays de l'Europe par les fréquents voyages qu'ils y faisaient, surtout à Rome à l'occasion du couronnement des empereurs; les mœurs étrangères, qu'on avait appris à connaître par les croisades, et la noble émulation d'égaler ce qu'on avait vu de beau et de louable chez les autres nations, tout cela eut bientôt amené une heureuse révolution dans l'esprit des Allemands. Les mœurs et les manières se polirent par les brillants développements de la chevalerie; la masse des idées s'agrandit, les sentiments se teignirent de couleurs plus nobles, plus intellectuelles, s'il est permis de s'exprimer ainsi, et, comme la langue suit toujours le perfectionnement et les progrès qui s'opèrent dans la manière de penser, la partie la plus avancée de l'Allemagne était ainsi arrivée peu à peu à la possession de tous les éléments nécessaires pour fonder une littérature nationale. L'aurore de celle-ci ne tarda point à paraître, surtout en Alamanie, dénomination qui comprenait la Souabe et une grande partie de la Suisse; et le dialecte *alaman* acquit, comme idiome de la cour impériale, un développement si supérieur à celui de tous les autres, qu'il devint en littérature, comme plus tard le *haut allemand*, la langue universelle de l'Allemagne. Des rayons bienfaisants se répandirent bientôt de ce foyer sur les autres provinces. C'est la période de la poésie chevaleresque et des *minnesaenger*, appelée communément la période de *Souabe*. Les *minnesaenger* furent suivis des

*meistersaenger* (maîtres chanteurs), dont le talent fut moins brillant, et qui annoncent déjà un déclin. Cette poésie romantique, riche de vigueur et d'harmonie, ouvrit l'ère de la véritable littérature nationale. En même temps, l'Allemagne fit preuve d'un amour particulier pour ses institutions et ses mœurs populaires par les recueils de documents, de coutumes et de lois qui furent rédigés avec tant de zèle dès le milieu du treizième siècle, et parmi lesquels nous nommerons le *Miroir de Saxe* et le *Miroir de Souabe*. (*Voyez* l'art. Droit allemand). A dater du onzième siècle, les Allemands s'appliquèrent aussi à l'étude du droit romain, mais malheureusement ils l'introduisirent trop souvent dans des institutions essentiellement indigènes. A côté de la jurisprudence, on cultiva principalement, et avec une religieuse fidélité, l'histoire spéciale des diverses provinces. Tels furent la chronique de l'évêque Otton de Freisingen, et son histoire de Frédéric Ier, les écrits de Henri de Herford, mort en 1370; de Gobelinus Persona (1420), et autres, en latin; la chronique rimée d'Ottocar de Horneck, né vers 1264, le plus ancien ouvrage historique d'une certaine étendue en langue allemande (*Voyez* le livre de F. Schacht, 1821, qui en traite), et les chroniques de Jean de Koenigshofen, de Jean Rothe, Jean Shurnmayer; la chronique de Lubeck par Delmar, et autres en allemand. La chronique universelle, de Sébastien Franke, est la première histoire universelle qu'on rencontre dans cette littérature. Les études philosophiques firent aussi des progrès; auparavant, on s'était borné dans cette science à traduire et à copier des ouvrages des anciens et des Arabes; à l'époque dont nous parlons, elle fut jointe à la théologie et servit à la défense des principes de l'église. Plusieurs Allemands se distinguèrent parmi les philosophes scolastiques dès le treizième siècle. Nous nommerons le dominicain Albert-le-Grand de Lauingen sur le Danube (mort en 1280), qui enseigna la philosophie à Paris et dans plusieurs villes de l'Allemagne, et fit des recherches importantes sur l'histoire naturelle. Le mystique Jean Fauler (mort en 1361) occupe également une place remarquable parmi les écrivains théologiques. Ses successeurs dans le siècle suivant furent Gayler de Kaysersberg à Strasbourg, le sévère et satirique Sébastien Brandt (né en 1458, mort en 1520) et Thomas Murner. Les mathématiques, l'astronomie, la mécanique, furent pareillement cultivées avec ardeur en Allemagne vers la fin de cette période. De là plusieurs des plus importantes inventions. Ce qui avait empêché jusqu'alors le développement de la littérature prosaïque des Allemands, c'était principalement la rareté et la cherté des livres, l'organisation si défectueuse des écoles, et enfin le monopole que les moines et les ecclésiastiques exerçaient dans les sciences. Mais à partir du quatorzième siècle, les institutions d'enseignement supérieur qu'on fonda partout (*voyez* Universités), et dès le quinzième siècle l'invention de l'imprimerie, eurent une influence si décisive sur la marche de la civilisation, qu'il faut dater de là une ère nouvelle pour la littérature. Ce n'est qu'à la faveur de l'imprimerie que put se développer cette littérature savante qui fait la gloire de l'Allemagne et qui repose nécessairement sur la facilité et l'universalité de l'échange des idées et des connaissances. Ces vastes progrès furent d'ailleurs hâtés par la chute de l'empire d'Orient (1453), dont les savants se réfugièrent en Italie et répandirent de là les semences d'une nouvelle civilisation par la propagation du savoir antique. L'esprit de liberté que l'étude des langues anciennes éveilla dans les universités contribua puissamment à la direction que prirent les idées religieuses. Parmi les hommes qui, déjà avant l'époque de la réforme, s'étaient distingués dans ces études, il faut nommer Rod. Agricola (né en 1442, mort en 1485), professeur à l'université de Heidelberg; Conrad Celtès (né en 1459, mort en 1508), le premier poète lauréat qu'ait eu l'Allemagne; l'historien

Jean Trithmius (né en 1462, mort en 1516), et surtout Reuchlin (en latin *Capnio*), professeur à Tubingen (né en 1454, mort en 1525); Ulrich de Hutten (né en 1458, mort en 1523); Mélanchthon, Joachim Camerarius, et le célèbre Érasme, de Rotterdam. Enfin le rétablissement énergique de l'ordre et de la paix dans l'intérieur de l'Allemagne par Maximilien I^er, ce protecteur zélé des arts et des sciences, ainsi que l'affermissement de la constitution de l'empire, et un haut degré d'aisance, vinrent également concourir au développement d'une plus vaste civilisation.

III. *Période de la littérature moderne, depuis la réforme jusqu'à nos jours.* 1° Jusqu'au commencement de la guerre de trente ans (1618). 2° Jusqu'à la fin de la guerre de sept ans (1765). 3° De là, jusqu'à nos jours. — 1° C'est de la Saxe électorale, pays si florissant, que partit l'impulsion immense qui devait mettre en action toutes les forces intellectuelles. Les vives disputes que les partisans de la réformation eurent à soutenir, les portèrent à faire des études profondes tout en exerçant leur talent. A Luther, ce type du caractère de l'époque, qui prêcha avec tant de vigueur l'indépendance de l'esprit à l'égard des formes et des commandements arbitraires, et qui reproduisit dans sa langue les documents du christianisme avec tant de perfection qu'on l'a nommé avec raison le créateur de la prose allemande (quoique les traductions des classiques eussent déjà contribué à former le style), à Luther, disons-nous, se joignit le disciple de Reuchlin, le savant et aimable Mélanchthon, et tandis que le premier agissait plus à la face du monde, en homme politique, son ami travaillait au même but, en silence, par l'amélioration des écoles, et la propagation des saines études. Les princes protestants, surtout les électeurs et les ducs de Saxe, aidèrent aux efforts de ces grands hommes en fondant des institutions d'enseignement, notamment des écoles préparatoires pour les universités (dès le milieu du seizième siècle), et des bibliothèques. Tandis que dans l'Allemagne catholique la science était entravée par des préjugés ecclésiastiques et par les jésuites, la théologie et la philologie se donnaient amicalement la main dans les pays protestants, surtout en Saxe et à Wittenberg, qui était alors le foyer scientifique de l'électorat. Ce ne fut qu'après l'établissement dans l'église protestante d'un dogme plus positif et plus resserré que les études philologiques commencèrent à décliner (depuis le dix-septième siècle), et qu'une théologie scolastique et querelleuse reprit alors le dessus, balancée toutefois par la théosophie et le mysticisme. Mélanchthon avait tâché de remplacer par ses excellents manuels la barbarie de la philosophie de l'école. Ensuite on chercha à se rapprocher de la doctrine primitive des péripatéticiens. Les mystiques s'attachèrent en partie à la cabalistique, dont Reuchlin s'était beaucoup occupé en travaillant sur la littérature hébraïque, en partie à la chimie et à l'astronomie, qui alors n'étaient presque que de l'alchimie et de l'astrologie. A leur tête on rencontre le célèbre Paracelse, V. Weigel, Jacques Bœhme et autres. Les sciences naturelles en général furent cultivées avec distinction en Allemagne dès le seizième siècle. Il faut nommer ici avant tous le fameux métallurgiste George Agricola (de Meissen), et Conrad Gessner (mort en 1565), le père de l'histoire naturelle. Théophraste Paracelse, que nous venons de citer, imprima une nouvelle direction à la chimie (depuis 1526), l'appliqua avec bonheur à la médecine, et inventa plusieurs remèdes chimiques importants, tels que les préparations mercurielles et les opiats. La médecine fit quelques progrès, ainsi que les mathématiques et la mécanique. Albert Durer écrivit même en langue allemande un ouvrage sur la perspective, et l'astronomie cite avec orgueil Copernic et Tycho-Brahe; Kepler vint après eux. La jurisprudence éprouva un changement dans la méthode d'enseigner le droit romain; elle s'augmenta en outre

du droit ecclésiastique protestant ; et le droit public de l'Allemagne commença à être discuté dans les travaux qu'on fit sur diverses lois de l'empire. La législation s'introduisit peu à peu dans le droit civil, et Charles-Quint fit composer un code criminel qui porte son nom (*Carolina*). Dans le champ de l'histoire, dont le style eut de la peine à se former, la chronique de Carion, écrite en allemand (1532), excita un intérêt général ; elle fut même traduite en plusieurs langues ; l'histoire universelle de Sleidanus, en latin, fut plus applaudie encore. Mais ce fut l'histoire spéciale des provinces que cultivèrent le plus grand nombre des écrivains. Dès le milieu du seizième siècle, on s'appliqua à recueillir les chroniques et les documents du moyen âge; on commença aussi à étudier l'histoire étrangère, et les *centuriateurs* de Magdebourg firent preuve de zèle et d'exactitude. L'histoire littéraire fut créée, pour ainsi dire, par Conrad Gessner. En 1564, parut le premier catalogue des livres de la foire de Francfort. Les relations personnelles entre les savants étaient devenues plus fréquentes et plus intimes par l'établissement de sociétés savantes, et par des correspondances. — 2° La guerre de trente ans menaça de détruire toute civilisation ; cependant les savants, bien qu'enveloppés dans les malheurs publics, et privés pour la plupart de tout appui et de leur existence pécuniaire, purent encore, dans une profonde et indigente retraite, se consoler par les jouissances de la littérature. La langue et la poésie allemandes fleurirent même et se perfectionnèrent, durant cette période désastreuse, par le talent des poètes dits de l'école silésienne : tels que Martin Opitz (1597 à 1639), Flemming, André Gryphius, et autres, et par l'établissement de plusieurs sociétés littéraires (celle de l'ordre des Palmes, dite la Féconde ; celles de l'ordre des Cygnes, de l'ordre des Fleurs des bergers de la Pegnitz, etc., qui datent de ces temps. La paix de Westphalie (1648) n'en fut pas moins un bienfait immense pour l'Allemagne épuisée. Dans les divers états, surtout dans ceux de la réforme, les princes se disputèrent à l'envi la gloire de protéger la liberté des études et le développement de la pensée, au point qu'il serait difficile de la retrouver aussi large, aussi puissante chez aucun autre peuple ; là, point de capitale qui s'érigeât en tribunal des progrès intellectuels. La liberté de l'esprit fut notablement protégée et favorisée en Prusse, puissance qui commençait alors à surgir. On se mit à philosopher sur des sciences séparées, par exemple, sur l'histoire, la jurisprudence, et on vit bientôt cette manière d'étudier exercer une influence heureuse sur la culture de l'histoire et des sciences accessoires, de même que sur celle du droit des gens et du droit privé. Hermann Conring, Samuel Puffendorf sont de grands noms qui doivent être cités ici, de même qu'Othon Guerricke, qui brille à la tête des physiciens allemands. Dans la théologie, domina le dogmatisme le plus absolu, contre lequel le piétisme de Spener et de quelques autres hommes pieux exerça un contre-poids salutaire. — La littérature allemande avait toujours été tellement entravée par les circonstances, qu'à cette époque même la prose n'avait pas encore su acquérir une certaine indépendance. On sentit néanmoins alors le besoin d'une grammaire (*voyez* LANGUE ALLEMANDE), et quelques savants, principalement le célèbre Daniel-Georges Morhof (mort en 1691) et Juste-Georges Schottel, s'efforcèrent d'y satisfaire ; aussi la langue allemande fut-elle employée depuis Charles Thomassius à des discours purement scientifiques ; mais elle restait toujours mêlée de mots étrangers, et surtout de mots latins et français. Quand l'influence politique de la France s'accrut, la manie d'entremêler l'allemand de mots français et de prendre les étrangers pour modèles augmenta encore. Le plus grand génie qui apparut alors parmi les Allemands, Leibnitz lui-même (1646-1716), aimait mieux s'exprimer en français que dans sa langue maternelle. De quelle imimportance ne furent donc pas les efforts

de Chrétien de Wolf pour faire parler en allemand à la philosophie un langage intelligible. Cette philosophie fut cultivée par d'innombrables partisans, et critiquée par d'autres, par exemple, par Crusius ; lutte qui contribua puissamment à seconder en Allemagne la formation d'une méthode plus sage de penser et d'écrire. L'académie des sciences de Berlin, fondée sous les auspices de Leibnitz, effectua de grandes découvertes dans les sciences mathématiques et naturelles. Partout des sociétés et des réunions littéraires se formèrent. La librairie commença à devenir une branche importante de commerce, et des instituts critiques s'élevèrent comme autant de tribunaux en faveur des sciences et des arts. La dégénérescence du système de Wolf dans ses applications aux sciences amena bientôt un vain amour des belles-lettres. Les Allemands semblèrent alors vouloir acquérir ce qui leur manquait encore, c'est-à-dire la pureté et le goût dans leur langue maternelle. Alexandre Baumgarten, le fondateur de l'æsthétique, et Gottsched (1700-1766), le puriste, qui voulait introduire le goût français d'une poésie et d'une prose souples, mais sans génie, furent les grands promoteurs de cette révolution intellectuelle. L'école de Gottsched (appelée celle de Leipsik) fut puissamment combattue par celle de Zurich, qui avait pour chefs Bodmer et Breitinger. Haller, Hagedorn, Gellert, J. E. Schlegel donnèrent à leur langue maternelle de l'élan, de la facilité et de la grâce. En même temps, la vigueur du génie allemand fut dirigée vers l'étude de l'antiquité classique par des philologues et des archéologues (Jean-Mathieu Gesner, Jean-David Michaélis, Jean-Antoine Ernesti, Christ, et d'autres), surtout depuis la fondation de l'université de Gœttingue. — 3° Tous ces efforts portèrent leurs fruits quand vint la troisième époque du siècle dont nous parlons, par les soins de Lessing, de Klopstock, de Winckelmann, de Heyne, des deux Stolberg, de Herder, de Wieland, de Voss, de Schiller et de Gœthe, noms illustres, qui doivent inspirer du respect à toute nation civilisée. — Le premier de ces savants, Lessing, doué d'un esprit vaste et d'une rare sagacité, combattit puissamment le goût français, qui était à la mode, et fonda une excellente école de critique. Frédéric Schlegel (dans le traité que nous venons de citer) dit de lui avec raison : « Son génie, sa sagacité, sa dialectique et sa spirituelle polémique, tout ce qui lui appartient et constitue son domaine littéraire, resteront pour nous comme un exemple digne d'être imité tant que durera l'état actuel de la littérature. » — L'enthousiasme de Winkelmann pour l'antiquité et l'art, déposé dans un ouvrage immortel, et jeté comme le résultat énorme d'une philosophie sublime au milieu de la corruption et de la pauvreté du monde littéraire d'alors, est devenu parmi les Allemands le modèle de ce qu'il y a de meilleur et de plus noble. Klopstock éleva la langue et la poésie allemandes par ses ouvrages vraiment immortels à une hauteur et à une abondance de développement qui sont caractéristiques, et qu'on avait crues impossibles jusqu'à lui. La littérature anglaise, par son immense influence sur l'Allemagne, coopéra puissamment à ce résultat. C'est surtout la traduction de l'esprit-géant, de Shakespeare, qui donna l'impulsion première. Les connaissances humaines dans lesquelles les Allemands se distinguèrent le plus à cette époque, furent : 1° la théologie (depuis Michaélis et Ernesti, Mosheim, Reinhard, Schleiermacher, de Wette) ; 2° et surtout la philosophie métaphysique (*voy.* article PHILOSOPHIE ALLEMANDE), qui fut poussée si avant par les idées de François-Henri Jacobi, par celles de Kant, de Fichte, de Schelling, etc. ; 3° la philologie (qu'on se souvienne des travaux de Heyne, Wolf, Hermann, Bockh, etc.) ; 4° l'histoire, dans laquelle il nous suffira de citer les immortels travaux de Jean Muller, Woltmann, Schrockh, Schmidt, Eichhorn, Heeren, Zchocke, Manso, Dohm, Niebuhr, Luden, Pfister, etc.) ; 5° la mythologie (Voss, Creuzer, Kanne,

Ramler, Gœrres); 6° et enfin la critique. — Les esprits originaux que l'Allemagne produisit à cette époque sont sans nombre; aucun peuple n'en saurait citer une aussi grande quantité; chez aucune nation la littérature n'a composé un ensemble d'une aussi vaste étendue. On reproche cependant, et peut-être non sans quelque raison, à la littérature moderne, de négliger trop souvent la forme pour le fond et de passer d'un extrême à l'autre. En général, la science pure prédomine chez les Allemands sur l'art de l'exposition. Chez eux, la solidité et la profondeur de l'esprit ne s'accordent guère avec l'art de traiter légèrement un sujet. Nous renvoyons les lecteurs à l'ouvrage de madame de Staël sur l'Allemagne, et au jugement d'un Anglais sur la littérature allemande, dans le cinquante-deuxième numéro de l'*Edinburgh Review*, pour connaître les opinions particulières de deux étrangers sur cette littérature. — Essayer d'apprécier l'époque la plus récente de la littérature allemande, est une entreprise périlleuse. Car, quelque brillantes ou insignifiantes d'ailleurs qu'aient été ses productions, nous les avons vues de nos propres yeux il n'y a pas long-temps, et nous nous trouvons encore plus ou moins sous leur influence. Nous bornant donc à ce qui s'est offert à nous comme direction prédominante dans le monde littéraire pendant ces dernières années, nous nous contenterons de ne donner que notre opinion personnelle, et nous le ferons avec la ferme intention de n'offenser aucun amour-propre. Ainsi, n'oubliant pas que toute littérature réfléchit jusqu'à un certain point son époque, nous admettrons d'abord que les évènements des derniers temps ne sont pas restés sans influence sur la littérature. Les littérateurs à venir, à moins que tout ne nous trompe dans nos prévisions, devront, à dater de l'année 1818, époque de la délivrance du joug étranger, commencer une nouvelle époque dans l'histoire littéraire du peuple allemand. C'est pour cette raison que nous remontons à cette époque pour chercher l'origine des fils qui ont, pendant le cours de ces quelques années, formé la contexture bizarre de la littérature du jour. De même que le malheur fait rentrer l'individu en lui-même, ainsi les peuples allemands, pendant qu'ils gémissaient sous un joug insupportable, apprirent à se connaître et à voir ce que leur situation avait d'insuffisant, mieux qu'ils n'auraient pu le faire dans une suite non interrompue d'années de bonheur. Ce fut alors que ce besoin, vaguement senti, d'une amélioration de leur sort, les réunit tous dans un même désir d'abord, et ensuite dans un même enthousiasme, lorsque l'heure de la délivrance eut sonné. Mais, dès que le joug fut secoué, et qu'on se demanda, et ce qu'on avait réellement voulu, et ce qu'on avait acquis, on s'aperçut que, quelque accord qu'on eût mis à souhaiter un changement, néanmoins, cet accord n'existait plus quant à la nature de ce changement, et qu'en fait même d'améliorations les opinions étaient les plus opposées. Il résulta de là, que, pendant que les uns voulaient faire disparaître toutes les entraves de l'esprit, les autres lui commandaient, au contraire, de fléchir aveuglément sous le sceptre du positif, et que, pendant que les uns évoquaient l'esprit d'un système qui avait péri, les autres cherchaient à réaliser quelque chose de nouveau, et à formuler ce qui n'était encore que vaguement pressenti. Enfin, il arriva que, tandis que, d'un côté, on raillait jusqu'à l'effronterie tout ce qui se rattache à la religion, de l'autre, la superstition édifiait de nouveaux autels à ses idoles. Il est donc naturel de penser que ce désaccord dans les opinions a dû laisser son empreinte sur le caractère de la littérature, et lui donner une allure décidée; or, ce caractère et cette allure ne pouvaient être que ceux d'une polémique vive et animée. Tous les efforts qu'on a faits pour empêcher, à l'aide de la plus odieuse censure, l'expression haute et franche de l'opinion, ont échoué devant l'enthousiasme de la pensée, et devant la conviction profonde qu'on s'était faite,

que penser n'était point un privilége, mais bien un droit appartenant à tout le monde; qu'en un mot, ce droit imprescriptible ne tenait pas seulement à la science, mais à la vie, et devait, par conséquent, plutôt se transmettre avec celle-ci qu'avec la première. Toutefois, un des caractères particuliers de cette époque fut que toute la littérature prit une direction pratique, et qu'elle s'efforça toujours de fixer l'idée par le fait. Après avoir ainsi établi le point de vue de la hauteur duquel l'état actuel de la littérature allemande s'offre à nous dans son ensemble malgré la diversité de ses directions, nous allons passer en revue chacune de ses branches en particulier, et montrer dans un aperçu rapide ce qu'on a fait, en nous bornant toutefois à ce qu'il y a eu de plus remarquable. —Dans la *théologie*, la lutte entre le rationalisme et le surnaturalisme a continué avec non moins de vivacité, et les essais de médiation que quelques écrivains ont tentés (tels que Auguste-Louis Kohler et Frédéric-Auguste Klein) n'ont amené aucun résultat digne de remarque. Néanmoins, cette lutte n'avait point franchi les limites de l'école, tandis que hors de ces limites, le mysticisme et le fanatisme échauffaient les esprits, et qu'on était obligé de leur opposer une résistance sérieuse.—Nous rappellerons ici à la mémoire de nos lecteurs les écrits qui furent échangés sur les thèses de Harms et les cures merveilleuses du prince de Hohenlohe, et qui ne constituent pas moins de vingt traités, grands ou petits. Il ne peut échapper à l'œil de l'observateur impartial, que cette tendance d'une grande partie des contemporains vers le mysticisme a eu elle-même quelque chose de louable, malgré les aberrations grossières d'un sentiment mal dirigé, et qu'il y avait toujours du mérite à en signaler les effets, bien que d'une manière obscurément mystique, comme l'a fait Ewald dans ses lettres *sur le mysticisme ancien et le mysticisme moderne*. Un autre lutte d'opinions, soulevée au commencement de la réunion des deux églises protestantes, a fini, à ce qu'il paraît, d'une manière paisible, et le *Dogme de la foi chrétienne*, ouvrage dans lequel Schleiermacher a exposé, pour la première fois, les doctrines de l'église évangélique sans interprétation dogmatique, a dû y mettre le sceau. D'un autre côté, tous les auteurs clairvoyants protestants se sentaient appelés à redoubler de vigilance pour combattre la puissance du catholicisme, qui allait croissant de plus en plus. Pour atteindre ce but, on insista de plusieurs côtés sur la nécessité de réformer l'église protestante (par exemple, Schuderoff, Greiling et d'autres), et, sous ce rapport, il y eut beaucoup de bonnes choses d'effectuées. Pendant que quelques-uns prenaient ainsi soin de l'extérieur de l'église, d'autres cherchaient à en perfectionner la science. Dans le champ de l'exégèse, travaillèrent avec succès Gesenius, Bretschneider, Umbreit, Justi et Winer. La théologie pratique ne resta pas non plus sans culture, et des modèles d'éloquence sacrée sortirent des méditations des Ammon, des Draesecke, des Schuderoff, des Tzschirner, etc. etc. — A l'instar de la théologie, la *jurisprudence* subit l'influence du temps. Non seulement plusieurs questions de droit de la plus haute importance, telles que celles de la contrefaçon des livres, de la liberté de la presse, de la navigation des fleuves, furent soulevées et fortement discutées, mais encore l'esprit du siècle commença à demander la réforme complète de l'organisation judiciaire, et notamment, comme base de la liberté civile, la participation du peuple aux affaires politiques, et la publicité de l'administration de la justice. Ici comme ailleurs, le combat entre les partisans de l'ordre de choses établi et les novateurs ne tarda pas à s'engager, et le vieux défaut des Allemands, d'écrire longtemps avant d'agir, se manifesta encore en cette occasion. Parmi les écrits importants publiés à ce sujet, nous signalerons l'ouvrage de Feuerbach intitulé : *Considérations sur la publicité de l'administration de la justice* (1821). Cependant, la méthode *historique* dans le droit civil ne manqua pas non plus de partisants.

Les travaux de Savigny, Hugo, Eichhorn, Goeschen et autres, lui donnèrent un grand éclat, et la mirent en vogue, et si elle fut employée trop souvent à faire l'éloge de tout ce qui était ancien, et à perpétuer un certain pédantisme, on ne saurait méconnaître, néanmoins, qu'elle n'ait conduit à une intelligence plus profonde des anciennes législations encore existantes, et à faciliter la tâche d'en séparer les parties qui ne conviennent plus à l'époque actuelle. Le développement législatif du droit criminel fit en même temps de grands progrès, par les écrits de Kleinschrod, de Feuerbach, de Grolmann, et de Mittermaier. Un grand nombre de manuels d'encyclopédie et de méthodologie, parmi lesquels on distingue ceux de Hugo, de Falck et de Wening, vinrent en outre faciliter l'étude de la jurisprudence. — La philosophie, qui ne s'était fatiguée que trop long-temps à renverser d'anciens systèmes, et à en produire de nouveaux, obéit à la voix du siècle et sortit des bornes de l'école pour entrer dans la réalité, après avoir trouvé des objets dignes de son activité dans l'état et l'église. Le formalisme sans vie d'une école antérieure avait depuis long-temps cessé de suffire, et les artifices de la dialectique ne purent plus convenir à une époque qui n'avait appris à apprécier la spéculation que dans son rapport immédiat avec la vie. (*Voir* l'article Philosophie allemande.) Un plus grand succès fut le partage des écrits qui, dans le champ de la *politique*, et dans un langage dégagé des formes de l'école, quoique rédigés en général sous l'influence des idées du moment, combattaient un parti quelconque. Quoique beaucoup de ces écrits aient dû troubler ou révolter l'esprit non préoccupé, et quoiqu'il y en ait très peu qui aient survécu à l'époque qui les vit naître, ils ont tous néanmoins, sans exception, le mérite d'avoir contribué à cette lutte perpétuelle entre les opinions opposées, sans laquelle, d'après notre conviction, rien de grand ne saurait prospérer. Qu'on se rappelle la Science de la restauration par Ch. L. de Haller, écrivain qui avait la prétention d'exterminer une erreur fondamentale politique de deux cents ans, comme il l'appelait, et cette foule de répliques foudroyantes de Krug, Tzschirner, Troxler et autres, dans lesquelles les idées libérales combattirent avec tant de supériorité les partisans du système rétrograde. Plus il était facile dans une telle querelle de perdre de vue la chose essentielle et d'oublier *l'ensemble dans les détails*, plus il était désirable que l'idée de l'État dans tous ses rapports fût reprise et exposée. Cette exposition nous a été offerte par Ch. L. Zachariæ *dans ses quarante livres de l'État*.—Tandis qu'on s'efforçait d'approfondir les sources de l'histoire d'Allemagne, d'autres monuments de l'antiquité allemande étaient explorés avec un zèle actif. Luden et Pfister, dans leurs *Histoires des Allemands*, ont commencé à nous rendre à ce sujet de grands services. Pendant que Frédéric Saalfeld nous dépeignait avec circonspection l'époque contemporaine, le moyen âge, souvent trop abaissé, et dont quelques écrivains désirèrent imprudemment le retour, trouva, dans Henri Luden, un écrivain qui le représenta sous ses véritables couleurs. L'histoire générale fut traitée par Luden, Frédéric Chrétien Schlosser et Charles de Rottek. Wilken réussit à jeter un nouveau jour sur la période des croisades. L'histoire ancienne ne fut pas non plus négligée; E. Ritter et Frédéric de Raumer s'y sont fait une réputation méritée. Celle de l'ancienne Grèce fut éclaircie dans plusieurs points essentiels, par Charles Othon Muller et Frédéric Kortum; et Guillaume Wachsmuth a su nous offrir, même après Niebuhr, quelque chose de très remarquable sur l'histoire primitive des Grecs et des Romains. — La discussion sur la mythologie des anciens peuples, qui avait déjà commencé depuis quelque temps, et sur le terrain de laquelle le génie de Creuzer avait ouvert de nouvelles voies, cette discussion, dans laquelle beaucoup de personnes n'ont vu autre chose que la vieille lutte du mysticisme contre le sens commun, a été continuée (espérons que ce sera dans les in-

térêts de la science) par Creutzer, Mœser, Ritter, Voss, Hermann, Othon Muller, Lobeck, Baur et plusieurs autres. Il a été reconnu, toutefois, qu'on avait dans quelques occasions poussé trop loin la manie de rapporter tout ce qui regarde la Grèce à une certaine sagesse primitive d'origine indienne. Les romans ingénieux composés à ce sujet n'ont pas pu long-temps soutenir les investigations d'une critique impartiale. — Les sciences purement philologiques, auxquelles les Allemands se sont toujours livrés avec amour, ne furent pas négligées pendant qu'on se livrait à ces recherches. Nous rappelons à la mémoire de nos lecteurs les éditions d'auteurs anciens par *Ast* (Platon), *Poppo* (Thucydide), *Bœckh* (Pindare), *Hermann* (Sophocle), *Lobeck* (Phrynichus), *Bothe* (Horace, d'après Féa), *Bekker* (orateurs attiques), *Schafer*, etc.; les traductions de *Thiersch* (Pindare), de *F. Henri Voss* (Aristophane), de *Knebel* (Lucrèce), de *Schwab*, *Osiander* et *Tafel* (tous les prosateurs et poëtes classiques Grecs et Romains); les travaux lexicographiques de *Jean-Georges Schneider*, *Passow*, *Lunemann* et de plusieurs autres; la grande entreprise de l'académie de Berlin, le *Corpus inscriptionum græcarum*, rédigé par *Bœckh*; l'excellente grammaire latine de Charles-Louis Schneider, etc. La littérature indienne, qui, il y a peu de temps encore, n'était connue que par des traductions, a été cultivée avec éclat par Auguste-Guillaume Schlegel, F.-G.-L. Kosegarten, Othon Frank, François Bopp et L. Dursch. Enfin les travaux de Gesenius, Hammer et Gœrres dans les langues orientales ont doté la littérature allemande d'une foule d'ouvrages critiques et historiques d'une haute importance.

*Poésie allemande.*

C'est aussi dans leur poésie que le caractère des Allemands se manifeste par une profondeur pleine d'esprit et de sentiment, qui s'exprime dans un langage riche, énergique, harmonieux et susceptible de toutes les formes. Son origine, plus ancienne, comme partout ailleurs, que celle de la prose, date de ces temps où les autres langues modernes, ou n'existaient pas encore, ou n'avaient pas encore émigré en Europe, ou étaient ensevelies dans une nuit profonde. Nous adopterons, comme dans l'article sur la *littérature allemande* qu'on vient de lire, la division de trois époques distinctes pour l'histoire de la poésie.

I. Les chants des anciens poëtes germains, dont parle Tacite, et appelés vulgairement, quoique improprement, chants des Bardes, ont péri. Ils remplaçaient, auprès d'un peuple ignorant dans l'art d'écrire, les annales et les chroniques, et servaient à perpétuer la mémoire des héros et des princes. On a conjecturé, mais il n'est cependant pas prouvé, que ce furent ces chants que Charlemagne fit recueillir et mettre par écrit. Mais on n'a rien conservé de ces vénérables monuments, à moins qu'on ne veuille y comprendre le fragment du chant d'Hildebrand, que les frères Grimm ont publié d'après un manuscrit de Cassel (Cassel, 1812). Après l'époque de l'introduction du christianisme en Allemagne, et principalement depuis Charlemagne, la poésie allemande ne nous présente presque que des versions et des paraphrases tirées de la Bible : la plus grande partie de ces poésies n'ont de valeur que comme monuments de la langue. L'*Harmonie des Evangiles*, par Ottfried, écrite en petites strophes rimées de quatre lignes, et qui date du temps de Louis-le-Germanique, est le plus remarquable de tous ces poëmes. Le premier poëme allemand célèbre la victoire remportée en 881 sur les Normands par Louis III, roi des Francs de l'ouest, et l'on a conservé des temps de l'empereur Henri IV un hymne en dialecte du Bas-Rhin en l'honneur de saint Anno, archevêque de Cologne, et gouverneur de cet empereur. Tous les autres poëmes que nous avons cités sont écrits en haut allemand, et surtout en dialecte de Franconie.

II. Le règne des empereurs de la maison de Hohenstaufen occupe la première

partie de cette époque, qui fut la période vraiment florissante de la poésie romantique chevaleresque et des chants des troubadours, nommée communément dans l'histoire de la poésie l'*âge de Souabe*, tant à cause du règne des empereurs de la maison de Souabe, que parce que la plupart et les plus distingués des poètes de cette période étaient d'origine alamanne, et que l'idiome de Souabe, alors le plus cultivé et le plus riche, était devenu le langage général de la poésie. Le bien-être croissant de l'Allemagne, les progrès de sa civilisation, la connaissance plus exacte de l'Italie et de la France, principalement de la Provence, terre si éminemment poétique; les croisades, qui donnèrent à l'esprit chevaleresque des Allemands un essor enthousiaste et romantique; le noble patronage accordé aux arts par la maison de Hohenstaufen, et d'autres circonstances favorables, contribuèrent au développement rapide et magnifique de la poésie de cette époque. Les empereurs et les princes allemands répétaient eux-mêmes les chants des troubadours; ils charmaient leurs cours par les chansons des poètes indigènes ou étrangers, et des concours poétiques (la guerre de Wurtzbourg) formaient une agréable diversion aux tournois. — L'exemple donné par les princes fut suivi par les chevaliers, et la poésie entra de cette manière comme substance essentielle dans la vie et les mœurs des classes supérieures. L'ère des *minnesænger*, ce qui veut dire chanteurs de l'amour, commence par Henri de Veldeck (1170), et l'on connaît les noms de près de trois cents poètes qui, pendant ce court espace de temps, ont chanté l'amour, les femmes, l'honneur et les ordres chevaleresques. Une collection de ces chansons, faite en 1313 par le chevalier Rudiger de Manessa, natif de Zurich, en contient cent quarante (publiées par Bodmer et Breitinger, Zurich, 1758-59, deux volumes in-4°). Nous citerons comme les plus célèbres : Wolfram d'Eschenbach, Walther von der Vogelweide, Henri d'Ofterdingen, Hartmann von der Aue, Ulrich de Lichtenstein, Godefroi de Strasbourg, et l'un des derniers, Conrad de Wurzbourg. La plupart des troubadours (en allemand *minnesænger*) se sont bornés à chanter l'amour et leurs maîtresses dans des vers pleins de charme, de tendresse, de profondeur et de chaleur, mais qui, quoique empreints d'un enthousiasme romantique, ne sont pas exempts d'une sensualité qui les dépare. Plusieurs d'entre eux ont écrit de grands poèmes épiques d'après des matériaux fournis par l'histoire de la patrie ou de l'étranger. Ces traditions, tirées de l'histoire de la patrie, empruntées en partie à l'histoire ancienne païenne, appartiennent aux orages et aux expéditions de la grande migration des peuples. Attila, roi des Huns (Etzel) et Théodoric, roi des Goths (Dietrich de Berne), en sont les héros principaux, et ceux dont l'origine historique peut être le plus sûrement démontrée. Les poèmes de cette sphère de traditions sont : la grande épopée nationale, *le Nibelungenlied*, œuvre d'un poète inconnu, mais digne d'une gloire éternelle, qui florissait à la plus belle époque de la poésie chevaleresque; et les poèmes contenus dans le *Livre des héros*, ouvrage de différents poètes. — Les sujets étrangers sont pour la plus grande partie d'origine provençale, du nord de la France, ou de l'ancienne Bretagne; ce sont, par exemple, les traditions de Charlemagne et de ses paladins, de la Table ronde du roi Arthur et du *sang royal*, c'est-à-dire du plat dans lequel notre Sauveur fit la sainte cène, et qui, quelques jours plus tard, reçut son sang. — Parmi les poèmes de ce genre de composition, on distingue principalement : le *Margrave de Narbonne*, par Wolfram d'Eschenbach; ensuite *Titurel* et *Parcival*, du même auteur; *Tristan*, par Godefroi de Strasbourg; *Iwain*, par Hartmann von der Aue, etc. On traita aussi la fable et l'histoire ancienne, mais dans le goût chevaleresque moderne. On compte au nombre de ces poésies *Fneidt*, par Henri de Veldeck, et la *Guerre de Troie*,

par Conrad de Wurtzbourg. — Avec Rodolphe de Habsbourg, et l'époque orageuse du droit du plus fort qui le suivit, commença en Allemagne la décadence de la chevalerie proprement dite, ainsi que de cette poésie qui lui fut particulière et qui ne saurait en être séparée. — Nous devons à la période où les chants des troubadours et la poésie chevaleresque se modifièrent en *Meistergesang* ( chants des maîtres ) et en poésie bourgeoise quelques poèmes didactiques et satiriques remarquables, parmi lesquels nous citerons principalement le *Coursier*, par Hugo d'Irymberg ( vers 1300 ), et les fables de Boner, intitulées la *Pierre précieuse* (vers 1324). La poésie épique se changea alors en chroniques rimées, et les vieux poèmes chevaleresques en livres populaires prosaïques. La poésie, qui avait été jusqu'alors du domaine des classes les plus éclairées et surtout des chevaliers, resta dès lors, grâce à la restriction à laquelle la soumettaient les règles et les lois des corps de métiers, renfermée dans les écoles des *Meistersænger* (maîtres chanteurs ). Les écoles se perfectionnèrent vers le milieu du quatorzième siècle, principalement à Nuremberg , Strasbourg et Mayence, comme institutions intermédiaires entre les académies et les corps de métiers. Néanmoins, nous devons à ces institutions un Hans Sachs, qui fleurit longtemps après qu'un Hans Rosenblut et un Hans Folz eussent jeté les premiers fondements du théâtre allemand dans leurs *Jeux du carnaval*. En général, dans cette autre moitié de la seconde époque, il n'y eut qu'un genre de poésie traité avec un succès décidé; et il ne manqua pas d'influencer la grande révolution intellectuelle, qui amena enfin la réformation : ce fut le genre moral satirique. Nous citerons entre autres *Reinecke Fuchs*, de Henri d'Alkmar; le célèbre *Vaisseau des fous* (Narrenschiff), de Sébastien Brandt; l'*Exorcisme des fous*, et le *Corps de métiers des grelots* ( Narrenbeschwœrung und Schellenzunft), de Thomas Murner; le *Batrachomyomachos*, de Rolenhagen, et Jean Fischart, le Rabelais de l'Allemagne. — On remarque dans le siècle des *Meistersænger* une disposition extrêmement prononcée pour le comique et la satire, une verve de gaîté qu'on ne retrouve plus parmi les Allemands à aucune autre époque; elle se manifeste sous la forme particulière de plaisanteries pleines de bonhomie, et pourtant de cette verdeur qui était le propre de la nation. Comme représentant fidèle de cette disposition populaire, nous devons citer l'*Espiègle* (Eulenspiegel). — A cette époque doivent être rapportés, comme nous avons déjà eu l'occasion de le remarquer, les essais originaux de la littérature dramatique des Allemands ( depuis le milieu du quinzième siècle ), dont nous sommes redevables à l'école des *Meistersænger* de Nuremberg. Avant ce temps, on n'avait connu que les mystères, des pièces de la Bible traitées dramatiquement, et presque toujours écrites en latin. Hans Folz, barbier de son état, Rosenblut et autres, introduisirent les *Jeux du carnaval*. Hans Sachs l'emporte sur eux, Hans Sachs, si plein de génie, esprit si inventif (1494-1576), peut-être le poète le plus facile après l'espagnol Lopez de Véga, et auquel Wieland et Gœthe, eux-mêmes, n'ont pas dédaigné d'élever un monument. D'autres drames populaires, comme *Faust*, par exemple, ne furent pas imprimés. Ces essais dramatiques semblent avoir été préparés par les chansons populaires allemandes, à la composition desquelles on s'était adonné de plus en plus dans le treizième siècle. Ces poèmes, par la diversité des matières ( ils se rapportent à toutes les classes, à toutes les opinions et à toutes les situations de la vie d'alors ), par leur caractère sensuel, actif, et par leur liberté, leur fraîcheur et leur gaîté sans bornes, sont une apparition tout-à-fait neuve dans ce genre. Ils ne sont pas cependant, comme d'autres poèmes lyriques, par exemple, les beaux chats guerriers de Veit Weber ( 1476 ), les produits de l'école des *Meistersænger*. Au quatorzième et au quinzième siècle, composer des vers et de la musique était devenu un besoin

pour le peuple allemand. C'est ce qui donna naissance à une poésie populaire répandue dans toutes les classes, et qui finit par faire disparaître en quelque façon les poésies sans esprit et purement mécaniques des *Meistersænger*.—Au dix-septième siècle, l'érudition toujours croissante, et la ruine du bien-être matériel, leur nuisirent sensiblement. A cette époque (quinzième et seizième siècle), les poèmes épiques commencèrent aussi à devenir allégoriques et historiques, comme le *Teuerdank*, de Melchior Pfinzing, qui prend pour héros Maximilien Ier; et à subir la forme prosaïque, ce qui produisit ce que nous appelons à présent le *roman*. Les grands poèmes romantiques avaient déjà donné naissance à de moindres poèmes, comme les romances et les ballades. Ils engendrèrent également les livres populaires allemands : la *Mélusine, Magalone* et beaucoup d'autres qui ont fait les délices du peuple jusqu'à nos jours. Il y en a quelques-uns d'originaux, comme le célèbre conte intitulé : l'*Espiègle Till*.

III. Dans la troisième époque de la poésie allemande, apparaît à nos yeux l'héroïque figure du grand Luther, de ce poète dont les paroles sont des batailles. Une ère nouvelle commença, lorsque l'époque romantique eut disparu; c'est de ce temps que date la poésie moderne, à la tête de laquelle nous voyons le respectable *Martin Opitz* de Boberfeld (né à Buntlau en 1579, mort en 1639), contemporain de ce qu'en poésie l'on appelle l'école silésienne. Rodolphe Weckherlin fut son énergique précurseur (1584-1651). L'épopée nationale allemande était tombée dans l'oubli depuis que la vie politique et civile s'était développée en opposition complète à celle des anciens temps chevaleresques. Le poète se trouvant donc borné presque exclusivement à la poésie lyrique, les savants lui montrèrent les modèles de l'antiquité classique. Les Allemands commencèrent dès lors dans leur poésie à prendre pour modèles des classiques, ou ceux que l'on croyait tels, principalement les Français et les Hollandais, et la manie d'imitation fut poussée jusqu'à imiter des imitateurs. La période pendant laquelle dura cette gallomanie nous montre la poésie allemande dans son plus grand avilissement; elle se compose de la première moitié du dix-huitième siècle. Pendant cette période, beaucoup d'Allemands composèrent leurs poésies en latin, Jacques Balde, par exemple (1603-1662). Plusieurs poètes de distinction, qui ont écrit leurs compositions en allemand, nous ont également laissé des vers latins; tels sont : Paul Flemming, Dach et plusieurs autres. Opitz, en admettant la quantité pour les syllabes au lieu de les compter, et en établissant un style poétique à part, devint le père de la poésie moderne allemande; son talent poétique fut assez fécond pour animer et enrichir la poésie allemande; sa manière fut caractéristique. Ses poèmes lyriques sont ce qu'il a composé de meilleur. Au nombre de ses ingénieux successeurs, parmi lesquels il y en a beaucoup qui sont connus par des poésies ascétiques, doivent être comptés Paul Flemming (1606-1640), Simon Dach (1605-1659), A. Tscherning (1611-1659), Paul Gerhard (1606-1616), Frédéric de Logau (1604-1655), A. Gryphius (1616-1646), Jean Rist (1607-1667), Georges-Philippe Harsdorfer et Jean Klai, fondateur de l'ordre des Fleurs. A cette même époque remonte la fondation d'une foule de sociétés poétiques, telles, par exemple, que la société fructifiante (*die fruchtbringende*), établie en 1616 par le prince Louis d'Anhalt, celle de l'ordre des Fleurs des bergers de la Pegnitz, établie en 1644 à Nuremberg, et qui existe encore sous le même nom aujourd'hui, et une foule d'autres, dont l'existence prouve les efforts communs faits pour constituer un centre assuré à la langue et à la poésie. Cependant l'esprit de la plupart de ces sociétés dégénéra en un purisme tout-à-fait mesquin et en affectation. L'importance politique de l'Allemagne ayant été de beaucoup diminuée depuis la guerre de trente ans par la supériorité de la France, la poésie allemande retomba de toute la hauteur à laquelle elle état parvenue,

tandis qu'on s'efforçait de la perfectionner par l'imitation affectée des étrangers. C''est vers ce but que se dirigèrent les travaux de Chr. Hoffmann de Hoffmanns-Waldau (1618 1679), poète plein d'esprit, mais manquant de sentimentalité, qui cherchait à introduire la manière de Marino et des poètes du même genre. Il fut admiré de ses contemporains. Mais la poésie s'était déjà avilie au point de n'être plus qu'un objet de parure sans valeur réelle, et un masque mensonger. Elle ne consistait plus qu'en une fade dorure de tableaux faits pour recéler la fausseté et le vide du cœur, et on y remplaça le sentiment par une sensibilité af-affectée, doucereuse, insupportable. C'est dans cette fausse direction que vint aussi échouer le grand talent poétique de *Daniel Gaspard de Lohenstein* (1635-1683.) Cependant, on ne peut nier que ce poète n'ait eu beaucoup de feu, et qu'il n'ait possédé à un haut degré le maniement de sa langue. On ne saurait, toutefois, excuser sa manière de surcharger ses sujets, l'enflure de son style, sa manie d'aller à la recherche des antithèses, et enfin son absurde prédilection pour le sophisme. S'il avait existé de ce temps-là un théâtre national allemand, il est probable que son talent dramatique se serait également développé d'une manière plus satisfaisante. Son roman d'Arminius et de Thusnelda, qui repose sur des idées patriotiques, réunit à la vigueur la plus rare les preuves les plus tranchées de la dégénérescence d'une époque préoccupée d'illusions à l'égard de la littérature étrangère. Ses imitateurs se perdirent dans une enflure boursoufflée, et dans une pitoyable sensiblerie; de ce nombre furent Henri Anselme de Ziegler (1663-1697), auteur de *Asiatische Banise*; Barthold Feind, et plusieurs autres. Ce que produisit de meilleur la poésie de cette époque, ce sont les chansons spirituelles que nous devons à la plupart des poètes que nous venons de citer. — Cette forme, ou plutôt cette difformité de la poésie dura jusque vers le milieu du dix-huitième siècle. Quelques critiques pourtant, tels que Dwernicke, la combattirent avec esprit. — Nous voici arrivés à une époque de poésie cyclique fade et sans nerf. On ne concevrait guère comment on a pu trouver du goût aux poésies du baron de Canitz (1654-1699), de Neukirch, de Besser, etc., si l'on ne connaissait pas à quel petit nombre d'objets se trouvait alors bornée la direction que prit la culture intellectuelle des Allemands. Il n'y eut réellement que Gunther, poète plein de génie, qui ne périt point dans le vide de son temps. Mais bientôt cet état de marasme de la poésie cessa dans un combat soutenu long-temps avec le dernier acharnement par Gottsched, et ses nombreux sectateurs, partisans de la prétendue pureté et des sensibleries larmoyantes de la poésie française, et par les suisses Bodmer et Breitinger, défenseurs des modèles de l'antiquité classique et des Anglais. La victoire finit par rester du côté de Bodmer et Bretinger, grâces aux poésies pleines de vigueur et fécondes en idées d'Albert Haller, qui, pendant le combat, vint au secours de ses compatriotes. L'école de Gottsched se recruta par contre de l'association qui se forma à Leipsik entre de jeunes poètes et des auteurs dont quelques-uns doivent être appelés les précurseurs de l'âge d'or de la poésie allemande, tels que J. A. Cramer, par exemple (mort en 1788), Ch. Furchtegatt Gellert (mort en 1769), G. Guillaume Rabener (mort en 1770), Fr. Guillaume Gleim (mort en 1803), Ch. Fr. de Kleist (mort en 1759), J. P. Uz (mort en 1796), Fr. Guillaume Zacharie (mort en 1777), Frédéric de Hagedorn (mort en 1755), et Salomon Gessner (mort en 1788), qui se distinguèrent tous par l'harmonie et la facilité de leur style poétique; et enfin Wieland fit ce qu'on avait cru impossible jusqu'alors par la pureté pleine d'esprit et de grâces *à la française* qu'il donna à la poésie allemande. Mais l'homme qui à cette époque exerça la plus grande influence fut, sans contredit, Fr. G. Klopstock, créateur d'une nouvelle langue poétique, et fonda-

teur de la prosodie formée d'après celle de l'antiquité classique, et qui dans ses poésies immortelles s'éleva, quant à l'essor, à la profondeur et à la sublimité, infiniment au-dessus de tout ce que l'Allemagne avait jusqu'alors admiré. A la même époque, Théophile Ephraïm Lessing, le premier critique vraiment allemand qu'on eût encore vu, exerçait un pouvoir absolu sur presque toutes les branches des arts et des sciences, et surtout sur le théâtre. La transplantation du génie de Shakespeare, qui eut lieu à cette époque pour la première fois sur le sol germanique, détermina la direction que suivirent dès lors les plus grands esprits de l'Allemagne; et la pléiade poétique de Gœttingue, composée de Bürger, Holty, Voss, Stolberg, etc., imprima plus d'énergie encore à la muse en lui faisant moduler les anciennes chansons populaires allemandes et anglaises. En général, l'esprit allemand, nourri de ce que l'ancien et le nouveau mondes avaient produit de meilleur dans les arts et les sciences, se jeta avec beaucoup de succès dans toutes les directions, sans toutefois perdre pour cela son centre national. Aucun genre de poésie ne fut négligé, et on en inventa même de nouveaux, par exemple, l'épopée champêtre. — Pour désigner le plus haut degré de perfection qu'atteignit la littérature poétique allemande, il suffira de citer les noms de Herder, de Gœthe et de Schiller. Si l'on passe en revue tout ce que ces trois héros de la poésie ont créé et effectué de sublime, on pourra être tenté de croire qu'en eux se trouve personnifiée l'histoire de grandes époques. La richesse et la flexibilité de la langue allemande atteignirent durant cette période leur dernier degré de perfection par les brillantes imitations qu'on fit des œuvres poétiques étrangères de presque toutes les langues connues de l'ancien et du nouveau monde. Les noms de Voss, d'Auguste Guillaume Schlegel, de Gries, de Streckfuss et de Kannegiesser, rappelent les plus brillantes productions dans ce genre. Les bornes de cet aperçu ne nous permettent pas d'examiner en détail tout ce que la poésie allemande a produit dans chaque genre en particulier jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. Nous renvoyons pour cela les lecteurs aux articles biographiques de ce dictionnaire qui y ont rapport. La décadence de la puissance et de la constitution de l'Allemagne, pendant qu'un empire voisin s'élevait par la victoire, et menaçait de l'anéantir, ne pouvait pas rester sans influence sur la direction de la poésie, et sur l'art et la science en général. L'Allemagne, ébranlée du dehors et au dedans, se voyant attaquée dans sa nationalité la plus profonde, se réfugia d'un présent accablant et vexatoire dans l'excellente antiquité de son peuple, et chercha du soulagement et de la résignation dans les traditions et dans les chants qui retraçaient en témoins vivants ces âges depuis si longtemps écoulés. D'autres répétèrent les échos du moyen âge romantique de l'Italie, de l'Espagne et du nord; ainsi se forma l'école nouvelle romantique, qui dégénéra souvent, il est vrai, en une certaine manie d'antiquité, qui répondait assez mal au présent, et en une minauderie et une fadeur tout-à-fait italiennes, mais qui, néanmoins, dès son origine, et en général, a servi à élargir, à fortifier et à purifier le goût. Parmi les romantiques modernes brillent surtout comme critiques les frères Schlegel et L. Tieck. Les apparitions les plus remarquables de la poésie allemande la plus récente ont été directement ou indirectement influencées par la révolution qui s'opéra dans le goût, et qui fut produite par les hommes que nous venons de nommer. Quant aux productions de l'esprit tout-à-fait originales de cette époque, il n'y a guère que celle de Jean-Paul Richter qui soient dignes d'être signalées dans un aperçu général de la poésie allemande.—On ne peut nier, en considérant l'état de cette poésie au commencement de notre siècle, qu'elle ne se soit arrêtée en quelque façon dans sa marche; on voit qu'elle se contente de continuer à bâtir sur d'anciennes bases, et qu'elle s'efforce d'alonger des fils déjà détachés. De plus, la manie, de jour en

jour plus forte, pour les productions de l'étranger, celle de réduire toutes les sciences en recueils encyclopédiques, et celle enfin des compilations anthologiques de tout ce que l'ancien et le nouveau monde ont produit, nous montrent assez qu'elle s'est épuisée. Aussi, se demande-t-on aujourd'hui avec raison : que nous adviendra-t-il à présent en poésie? Quelques efforts dignes d'approbation ont été faits, il est vrai, et nous serions injustes si nous refusions d'admettre qu'il en est sorti beaucoup d'œuvres qui méritent la reconnaissance des amis des lettres, et qui peuvent, jusqu'à un certain point, survivre à notre temps; mais qu'un aveuglement d'amour-propre ne nous fasse pas nier non plus des défauts bien essentiels dans ces productions, et gardons-nous de vouloir trouver quelque chose de sublime là où l'œil non préoccupé, qui s'efforce néanmoins de recueillir ce qu'il y a de meilleur, ne voit que des productions imparfaites et souvent blâmables. Il y a des époques dans l'histoire littéraire de tous les peuples où leur force productrice nous paraît presque morte, et où cette activité de l'esprit qui se manifeste par des productions originales est regardée comme expirée. Dans des temps pareils, la force intellectuelle s'exerce d'ordinaire à reproduire sous d'autres formes ce qui existe déjà ; on l'examine et on le crible, quelquefois on l'arrange conformément au goût du temps ; ce qui a vieilli, ce qu'on connaît moins, on le tire de son obscurité, on le commente, on le refond; mais tout, le vieux et le neuf, devient l'objet d'un jugement critique. On doit mettre au nombre de ces époques celle où nous vivons, et que caractérisent les efforts encyclopédiques, la propagation et la réduction des ouvrages classiques en de grandes collections publiées en petit format et à bon marché, la manie de traduire, etc., etc. L'esprit de l'homme ne peut et ne veut jamais se reposer : s'il n'est plus capable de créer quelque chose de nouveau, il veut au moins conserver ce qui existe déjà, et, en l'examinant, en le passant au crible, essayer de faire encore du nouveau. Cela dure tant que l'on n'a pas tout-à-fait perdu le sentiment de ce qu'il y a de meilleur. Nous nous en rapportons, pour toute preuve, à des faits connus de l'histoire antérieure allemande. Nous ne déciderons pas la question de savoir si une pareille époque nous attend incessamment, ou si elle est déjà arrivée, mais il n'est que trop vrai qu'il faut aujourd'hui une grande force de résistance pour la détourner de nous longtemps encore, si toutefois cela est possible. Les prôneurs de notre époque nous renvoient à cette quantité de productions poétiques qui, chaque année, pour le plaisir de la multitude des gens oisifs de l'Allemagne septentrionale et méridionale, sont publiées et offertes en journaux littéraires et en almanachs. Mais qu'il en resterait donc peu de choses réelles et caractéristiques, si on en faisait un examen tant soit peu rigoureux! Combien il y aurait peu de chose capable de nous inspirer un enthousiasme pareil à celui qu'on a vu au temps qui vient de s'écouler! Et qu'on ne vienne point faire injure aux lecteurs en disant, « qu'ils ne veulent pas autre chose, qu'ils ne souhaitent plus que des jouissances faciles et passagères, et qu'ils répugnent à la chaîne du vrai beau ». Avec quel amour, au contraire, le public des lecteurs n'a-t-il pas salué chaque nouvelle apparition qui présentait quelque chose au-dessus de la plus simple pauvreté! Quel accueil empressé les premiers essais de Muller et le testament spirituel d'Ernest Schulze n'ont-ils pas obtenu? On croyait y voir les heureux indices d'une meilleure époque, et on les accueillit, tant est répandu le sentiment de l'insuffisance de ce que nous offre le présent, et tant est grand le désir de voir produire quelque chose de plus digne que toutes ces fadeurs dont on nous accable journellement! C'est de là probablement qu'est venue au plus grand nombre cette ardeur avec laquelle on recherche ce qui est depuis long-temps oublié, on réunit ce qui est dispersé, on rend à la vie ce qui a péri. Tout ce qui reste encore d'inconnu

en ancienne poésie allemande est découvert sans relâche et publié; des chansons populaires, qui, comme voix significative des jours passés, méritent toute estime, sont recueillies avec beaucoup de peine (nous citerons pour exemples les collections faites par Meinert, Schottky et Ziska); de vieilles traditions et de vieux contes qui, souvent, recèlent à eux seuls la poésie d'une époque entière, sont sauvés d'une perte sûre (telles sont les collections des frères Grimm); des œuvres poétiques, tombées presque dans l'oubli, sont rendues, avec un certain choix, accessibles au public par des éditions nouvelles (poèmes de Flemming, publiés par Gustave Schwab; poètes bibliques du dix-septième siècle, par Guillaume Muller; Godefroi de Strasbourg, par Hagen; le *livre des Héros*, par Hagen et Primisser; Hans Sachs, par Busching; Hutten, par Munch, etc., etc.); et même quelquefois des poésies modernes, par une juste appréciation de leur valeur, sont réunies dans des collections complètes, et de nouveau mises en circulation. Sous ce rapport donc, il faut l'avouer, le présent nous donne satisfaction pleine et entière. Il n'y a pas trop long-temps, que l'Allemagne trouvait suffisants quelques instituts critiques distingués. A présent, non seulement nous voyons le nombre de ces instituts critiques proprement dits doublé et triplé, mais encore des suppléments critiques sont ajoutés en feuilles volantes à des journaux qui ne servent qu'à un amusement frivole, et qui s'étaient jusque là contentés d'annonces ou de quelques critiques superficielles sur les théâtres. Cette manie de se faire jugeur en est venue à un point tel que nous pourrons dans peu de temps nous vanter d'avoir des feuilles de critique pour les réunions où l'on prend le thé, pour les cafés, pour les cercles de conversation, pour les cabinets d'étude des savants, et même pour les tavernes. — Il n'est pas nécessaire de rechercher ici si l'occasion, ainsi multipliée, de s'ériger en juge devant tout le monde, ne fût-on même doué que de facultés médiocres, a été ou sera dorénavant favorable à la critique; nous ne dissimulerons pas toutefois que nous nous sommes souvent pris à regretter le temps où les hommes vraiment supérieurs portaient seuls la parole, époque où les critiques savaient au moins ce qu'ils voulaient. Il y aurait là de quoi nous confirmer dans la croyance que la poésie allemande incline vers sa fin. Cependant, beaucoup de productions louables, de l'époque la plus récente, contribuent à ranimer notre courage et notre espoir; Arrivons donc immédiatement à l'examen de ce qui, dans les ouvrages poétiques les plus modernes, offre réellement du bon, et de ce qui fait concevoir de grandes espérances. Il nous est cependant impossible de nous attacher à développer ici et à juger des productions isolées, et nous devons plutôt esquisser à grands traits, et d'une manière légère, ce qui s'est présenté à nous comme caractéristique dans les efforts qu'a faits l'époque la plus récente. — D'autres ont déjà remarqué avant nous de quelle manière la poésie du jour incline de préférence vers l'élément lyrique. En nous rappelant la dernière époque, si éminemment fertile en évènements et comme telle pouvant bien être capable de forcer l'esprit à se replier sur lui-même et à chercher un appui et du repos au centre même de ses sensations contre la prédominance des impressions extérieures, nous croyons avoir trouvé là une des causes principales par lesquelles nous en sommes venus à ce point, quoiqu'il y en ait d'autres qui y aient coopéré. En effet, nous ne nions pas que cette direction n'ait été déjà préparée par une époque antérieure de la littérature allemande, et nous concédons qu'il est plus facile de composer une chanson qui soit sans faute, que des poésies épiques ou dramatiques qui puissent être sans blâme; mais on conviendra aussi sans doute avec nous que la médiocrité devient de plus en plus le caractère dominant des productions poétiques. De l'harmonie sans idées, ou quelques idées bien communes sans aucune harmonie, une phraséologie toujours usée, voilà le caractère de la majeure

partie des productions lyriques du jour, qu'on peut appeler éphémères, dans la véritable et entière acception du mot. Les bornes de cet article ne nous permettent pas de rechercher en détail s'il n'y a pas quelque autre circonstance encore qui puisse être également assignée comme cause de cette décadence, telle qu'une certaine crainte de ce qu'on a peut-être d'une manière trop absolue décrié sous le nom de poésie de réflexion. Cependant nous serions ingrats si, en examinant ce que l'époque nous présente de moins satisfaisant, nous voulions passer sous silence ce qu'elle a produit de vraiment beau. Qu'il nous suffise donc d'avoir rappelé à nos lecteurs que l'immortel Gœthe, à qui une plate pseudo-critique ne disputera sans doute jamais le premier rang parmi les poètes, ne s'est point tu dans ces derniers temps, et qu'il a prouvé de nouveau, dans son *Westæstlichen Diwan*, avec quelle facilité il savait se plier au caractère de toutes les époques et de toutes les zônes; qu'il suffise de rappeler aussi que Louis Tieck a agréablement surpris tous les amis de la véritable chanson par une collection complète de ses poèmes; que l'illustre Uhland, que nous mettons au nombre de nos meilleurs poètes, a détruit le préjugé qui portait à croire que ce n'était plus chose possible que de mériter et de ceindre une nouvelle couronne de laurier; que Guillaume Muller, dans ses chansons sur les Grecs, si pleines d'enthousiasme, a dignement célébré la glorieuse résurrection d'un peuple qui avait gémi trop long-temps sous un joug abominable, et que beaucoup d'autres poètes (comme Tiedge, Helmina de Chézi, le comte de Lœben, Frédéric Ruckert, Frédéric Kind, Gustave Schwab, Maximilien de Schenkendorf et le comte de Platen) nous ont gratifiés d'une quantité de belles et estimables productions, soit dans des collections complètes, soit isolément, dans des feuilles littéraires. — L'état actuel de la poésie épique est moins satisfaisant. *La Rose enchantée*, et *Cécile* d'Ernest Schulze, de même que *Corona*, par Fouqué, n'appartiennent déjà plus à l'époque la plus récente, et cependant nous pouvons et nous devons les citer ici, rien de nouveau dans ce genre n'ayant paru depuis. On s'aperçoit enfin, à ce qu'il semble, que l'épopée dite homérique, qui a ses racines dans les traditions, et par conséquent dans la vie intellectuelle la plus intime des peuples, ne peut plus réussir dans un siècle historiquement éclairé. On pourrait toutefois être surpris de ce que ces essais aient trouvé si peu d'imitateurs dans l'épopée romantique, tandis que le genre lyrique est tellement en vogue, si la difficulté de cette sorte de poésie et l'incontestable antipathie du public pour des poèmes d'un peu d'étendue, et peut-être aussi l'aversion des poètes eux-mêmes pour des ouvrages dont l'exécution exige des années, n'expliquaient assez cette espèce de phénomène. — Nous passerons sous silence un genre qui avait été long-temps avec raison l'un des plus favorisés, mais qui, à présent, injustement négligé, n'est plus cultivé que par un petit nombre de nos meilleurs poètes : nous parlons du *roman*. Ce qui a été produit dans ce genre par Schiller, Frédéric Laun, Frédéric Jacobs, Clauren, van der Velde, Hoffmann, Fouqué et Spindler, a été de tout temps apprécié; cependant il nous semble que depuis quelque temps la manie des nouvelles, ou des contes en forme de nouvelles, s'est emparée des meilleurs esprits, puisque Gœthe lui-même, dans ses *Années de voyages* (Wanderjahre), comme s'il voulait à toute force parodier cette manie caractéristique de notre époque, interrompt souvent la marche de ce roman pour, quand il le croit convenable, insérer un charmant conte de ce genre. Quelle qu'en soit la première cause, qu'elle vienne des limites trop étroites qui sont prescrites au poète narratif par les almanachs, ou qu'elle résulte de la grande facilité qu'offre ce genre pour gagner de l'argent, ou encore de cette prédilection sincère qui dans un homme d'un talent réel se nomme disposition, il est

certain du moins qu'il y aurait de quoi nous réjouir de ce changement de direction, si chaque année nous apportait quelques contes tels que les dernières nouvelles de Tieck, intitulées *les Images*, et *la Vie d'un poète*, qui ont paru dans l'Almanach d'Uranie en 1826. Cependant nous ne devons qu'applaudir à ce que le comte de Lœben, H. de Chézy, d'Arnim, F. Horn, F. Kindi, Alexis et d'autres, nous ont offert de louable, et quelquefois même d'excellent dans ce genre. Nous avons même lieu d'espérer qu'une certaine platitude et cette fadeur que l'on reconnait encore dans cette sorte de productions, disparaîtront peu à peu, à mesure que l'on continuera de se former le goût par l'étude des romans de Walter-Scott. — De tous les genres de poésie, aucun n'a été dans ces derniers temps cultivé avec autant d'ardeur que le *genre dramatique*, principalement la tragédie et le drame sérieux; nous sommes même presque tentés de croire que tout jeune poète ne pense guère pouvoir réclamer ce nom qu'après avoir composé une ou plusieurs tragédies. Soit que les circonstances y aient contribué, soit que l'on ait enfin reconnu la haute importance poétique de ce genre, ou que notre époque elle-même ait agité le poignard tragique avec plus de succès que la plupart de ses poètes, on ne peut nier qu'il n'y ait eu aussi beaucoup de motifs impurs dans cette direction suivie par la poésie, que les poètes dramatiques d'une période antérieure ne soupçonnaient même pas. La représentation théâtrale d'un ouvrage a pour le poète un attrait si séduisant, quoique la plupart des théâtres allemands de nos jours n'aient à disposer que de bien faibles moyens, les applaudissements de la foule, si l'on parvient à les obtenir, ce qui souvent n'arrive qu'à l'aide des acteurs et des décorateurs, offent tant d'appât, la perspective des avantages pécuniaires est si engageante, que l'on ne doit pas s'étonner si do jeunes poètes, préférant être à leur aise et flattés par le monde, se livrent à un genre qu'ils ne sont que trop rarement capables de bien remplir. C'est de là que proviennent tant d'essais informes, et le vide déplorable des répertoires, malgré la prodigieuse fertilité des poètes dramatiques. On trouve dans presque tous ces essais une bonne versification et une certaine pureté de langage, mais malheureusement ces choses indispensablement requises ne sont regardées que trop souvent comme les équivalents de la poésie elle-même par les poètes et le public; de manière que l'on attache un grand prix à la pureté et à la souplesse de l'expression, et que l'on se contente d'avoir trouvé par-ci par-là une image agréable qui cache le vide réel. Aussi combien presque toutes ces productions nous apparaissent pauvres de vraie poésie, de vie intérieure, de perfection dramatique! — Que les jeunes poètes dramatiques allemands étudient Shakespeare et Calderon, et ils apprendront qu'un véritable ouvrage de l'art ne peut être produit que par une liaison intime de la matière et de la forme! Qu'ils suivent les traces de Houwald, de Werner, de Grillpazzer, de Kind, de Raupach, d'OEhlenschlaeger, d'Immermann, de Robert, de Platen et de Kleist! — Si dans le genre tragique nous n'avons rencontré que très peu de productions satisfaisantes, combien ne trouverons-nous pas à critiquer davantage si nous jetons un coup d'œil sur la comédie moderne allemande. Les meilleures comédies d'une époque antérieure ont vieilli pour la plupart, et les nouvelles ne sauraient nous convenir; de manière que Kotzebue, ce poète si souvent blâmé, et non sans raison, est encore le seul que nous puissions citer, et aucun de ses successeurs ne nous donne lieu de croire qu'il soit de long-temps remplacé. — Dans un temps où nous voyons tant d'opinions ennemies et tant d'efforts malheureux, la satire ne pouvait manquer d'être cultivée avec succès, et nous nous en réjouirions si entre des mains perfides elle n'était devenue un poignard menaçant. La satire qui ne s'occupe que des choses vient toujours à propos, mais il n'en est pas de même de la satire purement personnelle, qui ne sert que l'ambition et l'amour-propre

blessés ou exagérés du poète. Nous ne croyons pas devoir citer ici des noms; mais nous souhaitons de toute notre âme que cette branche de la poésie rentre enfin dans la voie du temps passé. — La moderne et belle littérature de l'Allemagne souffre beaucoup d'une certaine prédilection qui existe dans le public pour tout ce qui est étranger, prédilection qui devient de jour en jour plus grande et plus frivole. L'état actuel de la poésie a fait tourner les yeux surtout vers l'Angleterre, où Byron, Walter-Scott et Thomas Moore ont créé d'un manière brillante une nouvelle ère poétique. L'intérêt que les Allemands ont pris à ce qu'il y a de vraiment grand et de nouveau dans la littérature d'une nation qui est liée à la leur sous beaucoup de rapports, n'a par lui-même rien de blâmable, mais il a dégénéré bientôt, par ce qu'on a poussé beaucoup trop loin le prix qu'on aurait dû y attacher. On ne s'est pas contenté des chefs-d'œuvre, on a introduit encore, et au préjudice des poésies originales allemandes, tout ce qu'il y avait de médiocre; on en a fait des contrefaçons, des traductions et imitations. Cette anglomanie étant bientôt devenue la mode dominante, et ayant aussi gagné le public par les romans de Walter-Scott, il est naturel que l'esprit mercantile des libraires et des auteurs en ait tiré profit. La chose a été portée à un tel point dans ces derniers temps, qu'il y a en Allemagne plusieurs fabriques de traductions dans le sens strict de cette expression. Les faits parlent trop clairement pour que nous croyions nécessaire d'ajouter autre chose à ce qui précède et de citer des noms. Il en a été de même de la littérature musquée et de boudoir des Français; mais, comme elle est moins riche et moins intéressante que celle des Anglais, force a été d'en venir à traduire et à recueillir en petits formats tous les vieux classiques. Les vieux héros de la poésie, Cervantes et Shakespeare, ont eux-mêmes été condamnés à subir ce sort. — Nous ne croyons cependant pas devoir passer sous silence ce que dans les dernières années la littérature allemande a reçu de l'étranger en traductions, et il convient surtout de mentionner ici la charmante traduction du Dante par Streckfuss. Louis Tieck s'est occupé de revoir et de compléter la traduction de Shakespeare par Auguste-Guillaume Schlegel. Enfin l'horizon poétique allemand a été dignement étendu par des traductions de chants populaires étrangers. Nous citerons ceux que Talvi a empruntés à la Servie, Guillaume Muller à la nouvelle Grèce, d'après le recueil de Fauriel, et Rhésa à la Lithuanie.

### *Prose allemande.*

Nous ajouterons les remarques suivantes à ce que nous en avons déjà dit dans l'article *littérature allemande*. La prose allemande fut long-temps entravée par la domination exclusive des langues étrangères, c'est-à-dire latine et romane, domination qui l'empêcha d'arriver au degré de perfection dont chaque langue n'est susceptible que comme langage des écrivains. Nous trouvons les premières traces de sa culture dans les traductions faites depuis le onzième siècle. Un champ plus vaste s'ouvrit pour elle, du moment où l'on commença à prêcher en allemand (car l'éloquence de la chaire est presque le seul genre d'éloquence publique des modernes), et où l'on écrivit des écrits polémiques (*). Plus tard, elle prit un nouveau développement lorsqu'on cultiva et enseigna les sciences en langue allemande (depuis Thomasius, 1694). Et c'est pour cela que l'exposition didactique est restée la dominante dans la prose allemande. Le genre historique et narratif est ensuite celui qui a été le plus cultivé par les Allemands. La première chronique universelle écrite en allemand fut celle de Steinhorel (Ulm, 1473). Il suffira de ne nommer ici que les plus spirituels des prosateurs modernes, dont les ouvrages peuvent être appelés classiques. Nous citerons comme créateurs pro-

(*) Il est remarquable que plusieurs prédicateurs allemands ont en même temps été des satiriques de talent, comme Kaysersberg, Murner, etc.

prement dits de la prose moderne allemande : *Lessing*, le grand théologien *Laurence Mosheim*, père de l'éloquence moderne de la chaire (né en 1694, mort en 1755), et ses successeurs : *Jérusalem*, *André Cramer*, *Spalding*, *Zollikofer*, *Teller*, *Sturm*, *Reinhard*, *Sack*, *Hanstein*, *Ribbeck*, *Stolz*, *Loffler*, *Schleiermacher*, *Niemeyer*, *Ammon*, *Marezoll*, *Schatter*, *Veillodter*, *Harms*, *Draeseke*, *Krummacher*, *Tzschirner*, *Schuderoff*, ensuite *Winckelmann* (mort en 1768), *Juste Mœser* (mort en 1794), *Helf-Pierre Sturz* (mort en 1799), *Dusch*, *Jean-Gaspard Lavater* (mort en 1801), *Heinse*, *Georges Forster*, *Lichtenberg*, *Zimmermann*, *Engel* (mort en 1802), *Moriz*, *Sulzer* (mort en 1779), *Thomas Abbt* (mort en 1776), *Garve* (mort en 1798), *Moïse Mendelssohn* (mort en 1786), *Musæus*, *Wieland*, *Herder*, et surtout *Gœthe*, *Thummel*, *Klinger*, *F. P. Miller*, *Kotzebue*, les frères *Schlegel*, principalement *Auguste-Guillaume Schlegel*; dans l'histoire ; *Spittler*, *Heeren*, *Eichhorn*, *Jean Muller*, *Jean L. Voigt*, *Possélt*, *Schiller*, *Woltmann*, *Plank*, *Luden*, *Pœlitz*; dans l'exposition philosophique : *Kant*, *Heidenreich*, *Fichte* (ses discours adressés à la nation allemande sont des chefs-d'œuvre d'éloquence énergique), *Schelling*, *Frédéric-Henri Jacobi*, *Steffens* (auteur de l'ouvrage intitulé : *sur le temps présent*), *Koppen*, *Mathias Claudius* (écrivain éminemment populaire), *Voss*, *E.-M. Arndt*, *Gœrres* et plusieurs autres ; dans le genre oratoire proprement dit : *Gerike*, *Niemeyer*, *Jacobs*, *Delbruck*; dans l'exposition de sujets scientifiques particuliers : *Feuerbach*, *Zachariæ*; dans la description de la nature : le baron de *Humboldt*, et enfin *Matthisson*.

### *Philosophie allemande.*

Il était nécessaire que la prose allemande eût acquis un certain degré de perfection pour que la philosophie allemande jetât quelque éclat. Tant que les Allemands écrivirent de préférence leurs ouvrages philosophiques en latin, ils s'attachèrent à la philosophie dominante, par exemple à celle des scolastiques, ou bien ils la combattirent à partir du quinzième siècle, et, à l'aide de leurs vastes connaisances dans les humanités, ils répandirent, comme Philippe Melanchthon, de meilleures opinions philosophiques, puisées aux sources pures de l'antiquité classique. La philosophie allemande proprement dite se distingue autant par sa tendance non interrompue à former des systèmes et à déduire des conséquences scientifiques de principes simples, mais larges, que par sa direction cosmopolite. Elle commence vers la fin du dix-septième siècle avec Leibnitz (*voyez* ce nom), le premier génie philosophique qu'ait produit l'Allemagne. La doctrine de Leibnitz sur les idées innées, sa monadologie et sa théodicée, sa tendance vers un principe suprême, occupèrent tous les esprits spéculatifs de son temps. Il fonda le réalisme rationnel, opposé au sensualisme de Locke, et qui s'attache à faire remonter par la démonstration toute la science philosophique à des vérités nécessaires et innées de la raison. Wolf appliqua ces idées à la forme démonstrative du système dominant à l'époque du règne de Fréderic-le-Grand. Il présenta les sciences philosophiques dans un ensemble clair et encyclopédique ; mais le principal défaut de sa philosophie fut qu'il croyait ne pouvoir trouver la vérité que par des définitions et des démonstrations (méthode démonstrative). Ses élèves innombrables poussèrent cette manie de formules au-delà de toute limite. Wolf trouva dans Ch.-A. Crucius (depuis 1747) et dans J.-G. Daries des adversaires redoutables, plus cependant dans les détails que dans l'ensemble. Toutefois, parmi ses partisans, il y a plusieurs philosophes qui ont perfectionné quelques sciences particulières, la logique surtout : par exemple, Lambert, Ploucquet, Reimarus, Baumgarten, etc. (*voy.* ces noms). Vint ensuite (1760-80) l'éclectisme philosophique. Quelques philosophes s'attachèrent à Descartes, qui

a fait de la séparation du corps et de l'esprit un des caractères fondamentaux de la philosophie moderne; d'autres suivirent les recherches psychologiques de Locke, de Féder, de Garve, etc. Excité par le scepticisme de Hume et par l'*Essai sur l'entendement* de Locke, l'esprit profond d'Emmanuel Kant chercha enfin depuis 1780 à fixer les bornes de l'entendement humain contre les dogmatiques, et, tout en supposant des notions psychologiques, à examiner la manière dont procède la raison dans le raisonnement. Il arriva à ce résultat : que l'entendement humain ne va pas au-delà de la conscience et de la vision, et qu'il n'existe point de connaissance du surnaturel; mais que la raison pratique, qui commande catégoriquement, nous persuade ce que la raison spéculative ne peut pas démontrer. Reinhold voulut resserrer cette critique dans une théorie de l'imagination, tentative que Schulze combattit avec succès par les armes du scepticisme. Quoique la différence de la pensée et de l'être fût démontrée dans toute son évidence, par cette doctrine, la critique de Kant fit naître parmi les Allemands le goût d'une méthode de philosophie plus libre. C'est par Kant que commence (1780) la philosophie la plus récente, qui est la seconde période de la philosophie allemande proprement dite. Fichte, penseur profond et hardi, voyant que la philosophie de Kant s'arrêtait à moitié chemin vers l'idéalisme, exposa avec les plus rigoureuses conséquences un système d'idéalisme à lui, dans lequel il cherche à faire dériver toute science et toute vérité d'un seul principe, le *moi*. Adhérant à la doctrine de la subjectivité de Kant, Fichte a fait du *moi*, sujet de la conscience, l'activité absolue produisant aussi l'objet; ce qui, à proprement parler, détruisait la réalité des objets. De la philosophie de Fichte naquit celle de Schelling, qui fonda un nouveau système en opposant directement à la philosophie idéale subjective un idéalisme objectif, ou en d'autres termes une philosophie naturelle, dans laquelle on s'élève de la nature jusqu'au *moi*, de même que l'on procède du moi à la nature dans la philosophie idéale opposée. Schelling chercha à unir ces deux faces de la philosophie par la doctrine de l'identité, qu'il forma plus tard. Dans cette dernière, l'absolu est admis comme l'identité de la pensée et de l'être, et l'intuition intellectuelle comme la connaissance de cette identité. Disciple de Schelling, Hégel (*voyez* ce nom) a cherché à établir un idéalisme absolu dans une méthode strictement dialectique, en considérant l'idée absolue, comme étant la raison se comprenant comme l'absolu, dans son développement nécessaire, et en la représentant dans son *existence en elle-même* (la logique), dans son *existence dans l'autre* (la philosophie naturelle), et enfin dans son *retour en elle-même* (la philosophie de l'esprit). Les systèmes que nous venons de citer doivent être regardés comme une série continue d'opinions et de points de vue philosophiques. Beaucoup d'autres systèmes et opinions philosophiques se développèrent, soit en opposition à ceux que nous venons d'exposer, soit en s'attachant à un de ces systèmes dont ils rectifiaient l'idée fondamentale, ou bien qu'ils présentaient dans une forme plus parfaite. C'est ce qu'on peut dire de la nouvelle doctrine de la raison pure par Fries, et du synthétisme transcendental de Krug, où l'on trouve, liées en forme systématique, toutes les doctrines principales de la critique de Kant. Bardili chercha de même à rendre l'absolu la base de toute philosophie. Il le trouva dans la pensée, et c'est pour cela qu'il voulut rendre la logique la source des connaissances réelles. J.-J. Wagner et Eschenmayer cherchèrent, ou à rectifier la doctrine de Schelling, ou à la perfectionner. Du nombre des esprits profonds dont la philosophie a un caractère tout particulier, et qui développèrent leurs opinions en opposition avec celles des philosophes précités, sont Jacobi (doctrine du sentiment et de la foi), Kœppen et plusieurs de ses disciples; viennent ensuite Bouterweck, par son rationalisme,

fondé sur la croyance à la raison; Platner et Schulze, par leur scepticisme conditionnel, et Herbart, par ses fragments métaphysiques pleins de perspicacité, qui paraissent, pour la plus grande partie, comme des essais critiques sur les différents systèmes. La plupart de ces opinions que nous venons de citer appartiennent, si on les considère du moins sous le point de vue de leur perfectionnement, aux vingt premières années de notre siècle. Une circonstance bien digne de remarque, c'est que les travaux des Allemands dans les sciences philosophiques aient été poussées à cette époque avec d'autant plus de profondeur et d'étendue, que les plus grands évènements politiques se succédaient avec une rapidité plus étonnante, et qu'un homme devenu l'arbitre des destinées de l'Europe tenait enchaînée dans ses mains l'indépendance politique de l'Allemagne. Les évènements non moins mémorables qui brisèrent l'empire de ce conquérant, et les efforts des états isolés et désormais affranchis du joug de l'étranger, pour recommencer une nouvelle vie politique indépendante, semblent cependant coïncider avec des apparitions tout-à-fait opposées dans la sphère de la philosophie allemande. On remarque, d'un côté, aujourd'hui qu'aucune des opinions philosophiques que nous avons citées n'est généralement dominante, et que la plupart de ceux qui s'occupent du perfectionnement et de la propagation des doctrines philosophiques adhèrent, ou à une des opinions exposées plus haut, et qui ont été produites par la période récente de la philosophie allemande, ou à une opinion quelconque de l'ancienne philosophie; qu'ils les développent et les perfectionnent, d'après la forme et le contenu, dans l'ensemble et dans le détail, par la critique ou la dogmatique, et qu'ils formulent, d'après ces principes, des théories isolées, par exemple en morale et en æsthétique, ou qu'ils cherchent à corriger la base fondamentale psychologique supposée par Kant, et à fonder la philosophie sur la psychologie empirique, comme a fait dernièrement le philosophe Beneke. En effet, la direction psychologique et anthropologique des philosophes allemands a été depuis peu très vivement attaquée par le principe opposé de la spéculation arbitraire, comme on peut le voir dans les écrits nombreux sur l'anthropologie et sur la psychologie qui ont paru dans les dernières années. A cette direction psychologique, se rattachent la manière d'envisager la philosophie sous le rapport historique, et l'étude continuelle de l'histoire de la philosophie. Il est naturel, en effet, que la diversité et la lutte des opinions spéculatives engagent l'esprit humain à récapituler ce qui existait déjà, à se livrer à des considérations sur la connexité des opinions contemporaines, ou se succédant les unes aux autres, ainsi que sur les progrès qui ont lieu dans le développement de la science. Mais il en résulte aussi très facilement une certaine tiédeur une certaine indolence, quand on n'envisage la philosophie que sous son rapport historique, surtout à défaut d'une certaine perspicacité de l'esprit. On serait alors tenté de croire qu'une science, sur les principes de laquelle on n'est pas encore d'accord, n'a guère de valeur et de vérité réelles. Cette opinion s'est en effet, de nouveau, très répandue dans le public, et loin qu'on puisse le nier, il est peut-être prouvé par l'état actuel de la littérature philosophique que les études scientifiques tendent décidément plutôt vers le positif et l'historique que vers les différents systèmes de la philosophie. On pourrait même ajouter, à l'égard de ces systèmes, qu'il est survenu un découragement et une indifférence qui ne favorisent que la critique et l'application des idées philosophiques développées à la culture de certaines sciences isolées; ce qui se fait sentir principalement dans les sciences naturelles, dans la médecine, la jurisprudence et la théologie. Beaucoup de gens ont, tantôt spirituellement, tantôt platement, blâmé les vicissitudes des

systèmes de la philosophie allemande. Mais il est certain que l'on ne peut juger sainement de la vérité d'une opinion vaste, et que l'on ne peut reconnaître clairement l'erreur que quand elle s'est manifestée sous la forme d'un système conséquent. Voilà ce que l'esprit profond des Allemands s'est efforcé de faire. Plus il existe de systèmes, plus ils diffèrent entre eux, et plus la pénétration du penseur devient étendue. Aussi, quel profit les philosophes allemands n'ont-ils pas tiré de ces différents systèmes, et combien les inconvénients étaient comparativement d'une moindre importance! Il faut ajouter que non seulement les sciences philosophiques isolées, mais en général toutes les sciences, ont été poussées à un degré plus élevé par cet esprit purement philosophique, et qu'aucune autre nation ne les a représentées comme un ensemble unique et organique; qu'il n'est aucune connaissance humaine que les Allemands n'aient scientifiquement élaborée, bien que quelquefois l'application des systèmes dominants à ces sciences ait produit des singularités ridicules, des extravagances et un pédantisme nauséabond; enfin, qu'aucune nation moderne n'a exercé une telle influence sur la culture scientifique de l'Europe entière. Ce qui produit un effet tout-à-fait opposé, c'est la tendance *encyclopédique* qui domine depuis peu, tendance qui commence à s'introduire également dans la philosophie, et qui, par sa popularité insinuante, favorise beaucoup les notions superficielles. — Parmi ceux qui s'appellent philosophes, il s'en trouve beaucoup à présent que leur activité, poussée vers la sphère pratique, et la crise où se trouvent momentanément les états de l'ancien monde, invitent à descendre de la région abstraite où ils vivaient autrefois, dans la réalité, pour mettre en pratique leurs théories, souvent sans la connaissance indispensable des conditions données, auxquelles elles doivent être appliquées. Il y en a enfin un grand nombre qui rejettent aussi cette activité pratique de la philosophie que nécessite l'importance des affaires publiques, et qui cherchent à mettre la philosophie en harmonie avec les dogmes théologiques. Voilà pourquoi on entend à présent plus souvent qu'autrefois proclamer les différences des philosophies chrétienne, non chrétienne et païenne; d'autres encore, désespérant de toute recherche philosophique, se laissent entraîner à la dévotion, et se jettent dans les bras d'une foi aveugle. Telles sont les différentes opinions qui dominent aujourd'hui la philosophie en Allemagne. L'état actuel de la critique allemande n'est pas d'ailleurs trop favorable aux progrès de la philosophie, car, dans la plupart des feuilles littéraires domine l'esprit de parti le plus furieux, et il y a maintenant moins une lutte d'opinions que de personnes. Toutes les feuilles consacrées à la critique se pourvoient d'un vigoureux braillard qui sans cesse tient la parole au nom et au profit de sa coterie. On écrit beaucoup, mais en revanche on lit si peu, que les critiques, ces hommes qui, par état, doivent beaucoup lire, parviennent très rarement à approfondir les écrits qu'ils se chargent de censurer. On chercherait donc en vain dans la plupart des journaux littéraires allemands une critique profonde et consciencieuse. Des plaisanteries ou des observations bien sèches, voilà ce qui en tient lieu. En général, on attache à présent plus d'importance à écrire qu'à faire des recherches; voilà pourquoi on observe maintenant tant de notions superficielles et mal digérées, même dans la philosophie; de là proviennent, principalement dans les écrits pratiques philosophiques, par exemple dans cette masse immense de brochures sur la politique dont la littérature est actuellement inondée, les intrigues des auteurs pour diriger l'opinion publique, et cette manie de faire parler l'esprit du temps dans des phrases cent fois rebattues. Mais partout où les recherches profondes n'ont pas rencontré un vif intérêt et cet examen consciencieux qui leur est dû, elles se sont perdues peu à peu, la science ne

prospérant que par l'énergique activité réciproque des esprits. L'état actuel des études académiques est aussi défavorable que la critique et le commerce littéraire en général à la culture profonde de la philosophie. Presque toujours manquant de maturité, doués, il est vrai, d'une masse de notions grammaticales, historiques et linguistiques, que l'on appelle philologie, mais nullement, ou très insuffisamment préparés à l'étude de la philosophie, la plupart des étudiants entrent dans les auditoires philosophiques, se hâtent de suivre un cours de logique, de psychologie ou de droit naturel, pour arriver le plus tôt possible aux sciences qu'il leur faut cultiver par état; surtout comme on ne fait pas subir d'examens sur les sciences philosophiques dans la plupart des états allemands, et que la logique et le droit naturel sont pour ainsi dire les seules notions philosophiques sur lesquelles les examinateurs interrogent. — Il faut avouer d'ailleurs que beaucoup de professeurs n'apportent pas à l'exercice de leurs fonctions tout le zèle nécessaire, et favorisent cette manière si légère d'étudier. On termine maintenant en moins d'un an, y compris de fort longues vacances, toutes les études philosophiques. Le moyen après cela qu'on étudie avec conscience et profondeur! — De ce que nous venons de dire, il résulte qu'il est urgent d'apporter plus d'attention aux études philosophiques dans les gymnases et dans les universités, si on ne veut pas laisser périr peu à peu la base la plus noble de toute culture de l'esprit humain. SCHWAB.

*Peinture allemande.*

L'invasion des Romains sur les bords du Rhin et du Danube opéra un grand changement dans les mœurs des peuples allemands. Ce fut à ces conquérants qu'ils durent le goût des arts. L'école de Byzance dominait sur les provinces du Rhin, ainsi que dans tout l'Occident; sa sombre aridité orientale ne s'éclaircit point avant le treizième siècle; mais, dès lors, un sentiment plus gai de la nature perça dans toutes les productions de l'art. L'art plastique précéda la peinture en Allemagne comme ailleurs, mais de très peu de temps. — Si nous jetons les yeux sur les différentes contrées de l'Allemagne à cette époque, nous verrons qu'en Autriche ce fut particulièrement l'abbé Réginhald, fondateur du couvent de Murr, en l'an 900, qui fit naître le goût pour cet art. Il fut imité par saint Thiémon, de Salzbourg, et surtout par Gisela, reine de Hongrie, et épouse de saint Étienne. Louis-le-Pieux reçut en présent de l'empereur de Byzance des objets d'art très précieux. Les princes de Silésie et de Moravie étaient liés d'amitié avec les empereurs grecs. Saint Méthodius, qui, en 863, fut envoyé prêcher l'Évangile dans le pays des Slaves, est représenté comme un peintre habile, qui faisait servir son art à propager la foi chrétienne. Les premiers évêques silésiens furent des Italiens, qui employèrent avec succès les images de piété pour seconder l'action du christianisme. Dans l'église de sainte Élisabeth et dans celle de sainte Barbe à Breslau, on trouve encore de nos jours des tableaux extrêmement remarquables, qui datent de cette époque. Mais le plus célèbre monument de ce genre est la table peinte dite de sainte Hedwige dans l'église des Bernardins de Breslau; sur cette table, sont représentés, dans trente-deux carrés, autant de traits différents de la vie de sainte Hedwige. L'empereur Charles IV surtout appela beaucoup de peintres habiles en Bohême, où il se forma, dès 1348, une confrérie de peintres. En 1450, une très importante école de peinture commença à fleurir à Breslau, avant même celle de Nuremberg. En Bavière, le duc Théodore II chercha à propager davantage la religion chrétienne par saint Rupert, qu'il fit venir dans ce dessein, en 696, de Worms. Ici, comme partout ailleurs, l'introduction de la peinture marcha de front avec celle du christianisme. Ce fut dans les couvents des Bénédictins qu'on cultiva les beaux arts avec le plus d'ardeur. Alfred et Ariram, qui avaient été moines de Saint-Emmerau, sont cités

comme les plus grands artistes bavarois de ce temps. Wernher de Tegernsée se distingua surtout par ses charmantes peintures sur verre. Parmi les peintres du quinzième siècle, on distingue surtout, en Bavière, Gleissmyller, Maier, Machselkircher, Futerer et Zawnback. — En Franconie, nous trouvons les premiers vestiges de l'art au temps de saint Bruno, qui, en 1042, fit rebâtir de fond en comble la cathédrale de Wurtzbourg. L'empereur Henri II et son épouse, sainte Cunégonde, protégèrent beaucoup les artistes. Dans le cloître de Heilsbronn, on trouve encore plusieurs tableaux du temps de saint Othon, évêque de Bamberg, mort en 1139. Nous devons citer de préférence la ville de Nuremberg, comme le lieu où fut portée au plus haut degré de perfection la sculpture en bois, travail si minutieux, si pénible, art qui demande tant de goût, tant d'études. Les antiques peintures qui se trouvent dans l'église de sainte Marie et dans celle de saint Sébalde de cette ville sont très curieuses. Les peintres de Nuremberg les plus anciens sont : Jean Traut, Kulenbach, Jean Baeuerlein et Michel Wohlgemuth. Il y avait en outre dans cette ville beaucoup d'excellents peintres sur verre et en miniature.— Dans la Souabe, ce fut le couvent de Hirschau qui, le premier, devint célèbre par l'abondance de ses précieux objets d'art. Un très grand nombre de cloîtres et d'églises favorisèrent les développements de l'art ; on y enrichit de miniatures délicieuses une foule de manuscrits et de missels. A Augsbourg, à Ulm, à Noerdlingen, il y eut de bonne heure des artistes, dans la véritable acception de ce mot. Charlemagne fit du Haut-Rhin le siége de toute culture intellectuelle, et, par conséquent, des beaux arts. Les villes de Mayence, de Trèves, et surtout celle de Cologne, furent à cette époque leurs premiers asiles. On peut dire que la période de 1153 à 1350 fut décisive pour l'art, de même que pour la poésie et la langue des Allemands. Alors florissait à Cologne la plus ancienne école de peinture allemande, de beaucoup supérieure à celle de Nuremberg quant à la pureté du style et à la suavité de ses créations. La plupart de ses tableaux sont peints sur du bois, qu'on recouvrait en premier lieu d'une couche de blanc de doreur, et ensuite d'une toile, sur laquelle on étendait une nouvelle couche de ce blanc, du bol et un fond d'or. L'éclat des couleurs se conservait sur cette préparation avec une solidité qui nous étonne encore aujourd'hui. Le plus célèbre ouvrage de l'art de cette époque est le tableau d'autel qui se trouve dans la cathédrale de Cologne, dont on ne connaît pas précisément l'auteur, et qu'on attribue, tantôt à un certain Guillaume de Cologne, tantôt à Pierre Calf. Les collections de Wallraff, de Boissérée (*voyez* ce nom), et celle de Bettendorf, contiennent les plus précieuses créations de cette période de la peinture. Frédéric Schlégel est le premier qui appela l'attention publique sur ces productions de l'art. Francfort fut surtout renommé par ses excellents peintres sur verre. C'est dans cette même période que florissait le plus poétique de tous les anciens artistes de l'Allemagne, Hemmelink, dont les ouvrages sont remplis de pensées hardies et chaleureuses. Dans la Hesse et la Thuringe, le comte Louis II, qui avait fait bâtir le château de Wartbourg, fut le premier protecteur de l'art. L'antique église de sainte Élisabeth de Marbourg contient encore aujourd'hui beaucoup de monuments qui remontent à une haute antiquité. En Saxe, ce fut Henri Ier qui protégea le premier les arts du dessin et la sculpture. C'est non seulement dans les églises et dans les cloîtres, mais aussi dans les manuscrits ornés de petits tableaux, sur les chasubles et les ornements d'autels brodés par des religieuses, qu'il faut rechercher les productions de ces temps reculés. Dans la Basse-Saxe et en Westphalie, fleurirent aussi, à cette époque, des artistes distingués, principalement dans les abbayes de Corvey, de Minden, de Hildesheim et d'Osnabruck. Il est presque incroyable combien l'Allemagne renferme encore de tous côtés

de monuments de l'art de cette ancienne époque. Si autrefois on en faisait peu de cas, avouons cependant qu'aujourd'hui on est tombé dans l'extrême opposé, c'est-à-dire qu'on les apprécie au-delà de ce qu'ils valent réellement. — Une autre période très importante pour l'art allemand fut celle où vécut (de 1471-1528) Albert Durer, artiste supérieur, qui mérita l'estime de Raphaël lui-même. Durer se perfectionna dans son art à l'école de Wohlgemuth, et plus tard par un voyage qu'il fit dans l'intérieur de l'Allemagne, dans les Pays-Bas et en Italie. Martin Schœn s'était alors déjà acquis un grand nom; on peut l'appeler avec raison le Pérugino des Allemands; ses ouvrages ont beaucoup de ressemblance avec ceux de cet artiste: ces deux maîtres, liés d'une amitié étroite, entretenaient une correspondance suivie. Les tableaux de Lucas Kranach (né en 1470, mort en 1553) intéressent surtout, parce qu'il avait l'art de faire entrer dans ses compositions les portraits des personnages les plus distingués de son temps.—Beaucoup de peintres habiles ont appartenu à la famille de Holbein: le plus célèbre de tous fut *Hans Holbein* (né en 1495, mort en 1554). On peut, à juste titre, le surnommer le Léonard Vinci de l'Allemagne. On peut encore nommer Altdorfer, Beham, Bink, Penz, Burgkmaier, Scheuffelin, Grunewald, Schœn, Springinklee, Schoreel, Lucas de Leyde, Heemskerk, Fussli, Jean de Mabuse, Satermann, Goltzius, François Floris, François Frank, Christophe Schwarz, Rottenhammer, et surtout Adam Elzheimer, comme les artistes les plus distingués de l'école allemande du seizième siècle. La plupart de ces peintres furent en même temps sculpteurs. Leurs idées étaient souvent très poétiques, mais quelquefois trop profondément allégoriques. Quelque minutieuse que fût leur manière d'exécution, ils manquaient presque tous de ce goût élevé dans le beau, qui se manifeste dans le choix des belles formes, de même que dans l'exactitude du dessin. Au dix-septième siècle et dans la première moitié du dix-huitième, l'art est allé en déclinant de plus en plus en Allemagne. L'école de peinture allemande était morte avec Albert Durer et Hans Holbein. Il faut en rechercher la cause dans la réformation et dans la guerre de trente ans. Mengs ne peut nullement être regardé comme le restaurateur de l'art, du moins relativement à l'Allemagne. Son principe plastique était tout-à-fait opposé à la nature de la peinture en général, mais surtout à l'esprit de l'école allemande. Il n'y a que les Français qui aient suivi ses traces, en ce qu'ils commencèrent dès lors à façonner théâtralement les antiques, comme ils l'avaient fait auparavant à l'égard de Sophocle et d'Euripide. Mengs a du moins le mérite d'avoir inspiré le goût d'une plus grande pureté de style. Sa gravité sévère fut moins suivie par ses disciples et ses imitateurs; la plupart de ceux-là inclinèrent vers une légèreté, une variété de couleurs qui très souvent dégénère en faiblesse. Pour les compositions agréables et gracieuses, nous citerons ici Maron, Unterberger, OEser, et Angélique Kauffmann. Guillaume Tischbein, natif de la Hesse, qui, après avoir séjourné long-temps à Naples, est établi aujourd'hui à Eutin, est un des plus remarquables artistes modernes. Son goût est pur, son style noble, son imagination éminemment créatrice et poétique; il sait, dans ses esquisses ingénieuses, donner à la nature animée ou inanimée le langage et la physionomie qui lui sont propres. Ses vignettes pour les poèmes d'Homère sont célèbres. Fuger a fondé une excellente école de peinture, en sa qualité de directeur de l'académie de Vienne: un goût pur du beau, et un vrai style idéal, sont les principales qualités qui distinguent sa manière. Ses dessins pour le Messie de Klopstock sont généralement connus. Hetsch, de Stuttgard, est non seulement lui-même un artiste d'une rare habileté, mais il a aussi formé le talent d'une foule de jeunes gens. Wachter, de la même ville, se distingue par son style simple, pieux et souvent grandiose. Son tableau de

Job est pensé et exécuté d'une manière vraiment noble. On pourrait nommer cet artiste le Garofalo de l'Allemagne. Gerhard de Kuégelgen, autrefois professeur à l'académie des arts de Dresde, et mort assassiné en 1820, fut un des plus profonds artistes de l'Allemagne moderne; ses idées sont bien et profondément méditées; son exécution réunit la force et la grâce de l'école italienne à l'étude et au charme des couleurs de l'école flamande. Ses portraits sont aussi exactement vrais que ses tableaux historiques sont importants et accomplis. Le professeur Hartmann, de Dresde est un des artistes les plus savants de l'époque. Son *Enée*, son *Hector*, etc., sont aussi parfaits sous le rapport du dessin et de la composition que son tableau d'Eros et Anteros, son Erlkœnig, etc., etc., le sont sous le rapport poétique. Ses derniers ouvrages sont pleins d'esprit et d'une noble hardiesse; mais on dirait qu'ils ont la tendance, peut-être un peu trop prononcée, d'imiter l'italien Michel-Ange Buonarotti. Ses portraits sont d'une ressemblance vraiment extraordinaire. Le professeur Matthæi excelle aussi dans les portraits, surtout dans les têtes d'homme, et il a déjà prouvé par plusieurs tableaux historiques qu'il est bon dessinateur, et qu'il connaît à fond toutes les parties techniques de l'art. Dernièrement, le professeur Rosler, dans des tableaux de l'histoire de Saxe, s'est montré artiste philosophe, et marchant dans la bonne route. Le professeur Seydelmann, mort depuis peu, était peut-être le seul capable d'exécuter avec autant d'exactitude et d'habileté de grands dessins à la sépia. Graff, dont la perte est également récente, était un des peintres de portraits les plus distingués de l'époque. Le professeur Weitsch, de Berlin, est aussi habile sous le rapport de l'exécution que sous celui de l'invention. Wach, de Berlin, et Schnitzer, de Stuttgard, sont des peintres distingués de portraits d'histoire. On doit la même justice à Mummel et Nahl, de Cassel. Retzsch de Dresde, inventeur ingénieur de petites scènes romantiques, est aussi peintre de portraits; ses esquisses et ses vignettes pour les poésies de Shakespeare sont charmantes. Vogel (*voyez* ce nom) était un délicieux peintre d'enfants; ses compositions étaient d'une douceur et d'une exactitude pleine de charmes. Son fils, aujourd'hui professeur à Dresde, est un excellent peintre de portraits; il a composé cependant, pendant son long séjour à Rome, des tableaux historiques, dans lesquels on voit moins briller la manière des anciens maîtres, que son originalité, inspirée par celle des anciens, et soutenue par une profonde étude de leurs ouvrages. Nous mentionnerons ici les plafonds qu'il a peints au nouveau château de Pilnitz depuis 1821. Toutefois, beaucoup de jeunes artistes allemands se sont laissé entraîner, dans ces derniers temps, vers la manière ancienne, qui les détourne de la voie de la nature et de l'art véritable. Ce goût rétrograde a reçu, pour ainsi dire, sa première impulsion de la piété mystique de beaucoup de poètes et d'auteurs. Les frères Riepenhausen, de Gœttingue, qui depuis plus de dix ans séjournent à Rome, inclinaient beaucoup autrefois vers ce genre délaissé; cependant ils sont rentrés depuis plusieurs années dans une bien meilleure voie, dans celle de l'école de Raphaël. Overbeck, Cornelius, Schadaw Junior, tous artistes pleins de talents et de sentiments profonds, ont également suivi cette route. Cependant, dans les ouvrages qu'ils ont produits en dernier lieu, il y a tant d'esprit et de vigueur, que nous pouvons aisément entrevoir qu'ils vont entrer dans une route qui leur sera propre. Parmi les jeunes artistes qui se perfectionnent à Rome, on distingue surtout les peintres d'histoire Veit, de Berlin, et Nake, de Dresde. On conçoit aussi les plus brillantes espérances de Jules Schnorr, de Leipsik, dont les peintures à la fresque dans la villa Massimi à Rome, exécutées d'après l'Arioste, font le plus grand honneur au nom allemand. Feu Runge, dont les hiéroglyphes et les arabesques ont tant de charme et tant de poésie, était doué

d'un faire plein de douceur. Dans le genre du paysage, on distingue surtout Philippe Hackert, Reinhard, Mechau, Klengel, Wihle, Veith, Zingg, l'ingénieux Rhode, qui habite à Rome; le spirituel tyrolien Koch, Steinkopf de Stuttgard; Dahl, Dorner, Catel à Rome, Rébel et autres, enfin Kunz à Carlsruhe, excellent peintre d'animaux et de paysages. L'ingénieux Friedrich, de Dresde, s'est créé à lui seul un nouveau genre; il a su donner une expression religieuse et mystique à ses paysages. Lui aussi dédaigne souvent les règles de l'art; cependant il a ce grand avantage, qu'il ne reçoit d'inspiration que d'une imagination souvent sombre, mais toujours sublime et originale, et de ne pas imiter les anciens maîtres allemands. Nous renvoyons les lecteurs curieux de connaître plus à fond l'école allemande à *l'Histoire des arts du dessin en Allemagne et dans les Pays-Bas*, par Fiorillo, et aux brochures de Gœthe *sur l'art et sur l'antiquité*.

### *Musique allemande.*

Les Allemands ont de tout temps montré beaucoup de disposition et de goût pour le chant. Tacite parle avec éloge de leurs chants guerriers. Il paraît même que pour leur culte, ils se servaient déjà de son temps d'instruments à vent. Quand ils eurent embrassé la religion chrétienne, leur goût pour la musique s'augmenta; ils introduisirent les chants latins dans leurs églises, et devinrent bientôt célèbres parmi les chrétiens par la pureté de leur chant et leur habileté à se servir des instruments à vent, principalement des cornets à bouquin, trompes, cors de chasse et trompettes. La musique vocale et instrumentale forma de bonne heure une partie essentielle de l'instruction donnée dans les écoles, et fut cultivée avec soin dans les cloîtres. Jean, moine de Fulda, disciple de Rhaban, a, dit-on, perfectionné le chant harmonique en Allemagne. Notker Labeo de Saint-Galle (dans le huitième siècle) fut le premier Allemand qui écrivit sur la musique, et composa des *sequentias missales*. L'invention des notes, auxquelles on avait suppléé autrefois par la tablature, fut introduite par des évêques au onzième siècle. Franco de Cologne perfectionna la théorie et les signes du chant rhythmique. On reçut plus tard d'Italie la théorie du contre-point. A dater du douzième siècle, la musique devint l'unique occupation des troubadours, et plus tard celle des maîtres-chanteurs, *meistersænger*. Au quatorzième et au quinzième siècle, on perfectionna l'harmonie, surtout en France et en Angleterre, grâce à l'invention des orgues et à leur introduction dans le culte religieux. Cependant nous trouvons aussi au quinzième siècle, parmi les Allemands, des musiciens distingués dans l'art du contre-point: par exemple, Jacques Obrecht, Jean Bonadies, etc. On établit dans les cathédrales des chanteries et des écoles de chant. Vers 1470, Bernhard, artiste allemand, inventa le clavecin à pédales. Luther rétablit le chant d'église dans sa simplicité primitive (*voyez* l'Essai de Mortimer *sur le chant d'église au temps de la réformation*), devint très fort sur le plain-chant, et favorisa l'étude de la musique dans les villes, et surtout dans les écoles. Il s'est conservé dans quelques chansons populaires des mélodies très touchantes de cette époque et de celle des *meistersænger*. La danse allemande (la valse), qui porte si bien l'empreinte de la gaieté des Allemands, semble originaire de cette époque. Avant la guerre de trente ans, la musique fut l'objet des encouragements les plus nobles de la part de la cour impériale de Vienne, des électeurs de Bavière et des évêques; ils avaient des chœurs de chanteurs et d'instrumentistes pour le spirituel et pour le profane. L'électeur de Bavière avait le célèbre Rolandus Lassus (*Orlando Lasso*) pour maître de chapelle. Mais cette longue guerre détruisit beaucoup d'excellents germes que l'amour de cet art eût naturellement développés. Ce fut alors surtout qu'on perfectionna la marche allemande, proprement dite, qui

caractérise avec une solennité sublime la démarche mesurée, mais ferme, des Allemands. La musique ne tarda pas à revivre après la guerre de trente ans, principalement à la cour de l'empereur Léopold, dont le goût pour cet art se transmit à ses successeurs. C'est là que, depuis le dix-huitième siècle, se forma la manière qu'en musique on appelle *style de la chambre et de concert*, quoique le style ecclésiastique eût encore la préférence. Charles VI avait le plus nombreux orchestre qu'on eût encore vu; Fuchs et Caldara furent ses maîtres de chapelle. La musique allemande se montra là, pour la première fois, dans toute son originalité, et s'est rendue depuis de plus en plus indépendante de la musique italienne. « Une profondeur sans pédanterie, dit Schubart dans son *Æsthétique de la musique*, un coloris toujours riant, une grande simplicité dans les instruments à vent, voilà le caractère de l'école de Vienne. » Mais sous Marie Thérèse, qui avait pour maître de chapelle le célèbre Wagenseil, la musique s'éleva à un bien plus haut degré de perfection: c'est ainsi que fut préparée en Autriche la brillante période de la musique allemande, amenée et parcourue plus tard avec tant de gloire par les Gluck, les Mozart et les Haydn, et qui s'est conservée jusqu'à nos jours; le perfectionnement des instruments y contribua aussi beaucoup. Nous voyons dans l'histoire que la musique vocale fleurit de bonne heure en Saxe, et que les Italiens appelaient Saxons tous les musiciens allemands. A Dresde se formèrent, sous les rois de Pologne, un nouveau style et une excellente chapelle. Le maître de chapelle Schütz mit en musique, avec beaucoup de succès, le poème de Daphné par Opitz. Hasse, Sébastien Bach, Handel, Homilius, Hiller, Naumann, Schweitzer, Benda, Wolf, Marie de Weber et autres, ont rendu le nom saxon célèbre en musique. L'école de Berlin fut principalement fondée par Frédéric-le-Grand; Graun (saxon) devint son maître de chapelle. De grands instrumentistes, tels que Quanz, le maître de flûte de Frédéric, et François Benda, perfectionnèrent la musique de concert et de la chambre. Aussi, de grands théoriciens, tels que Marpurg et Kirnberger, sortirent-ils de cette école. A cette époque, vivait aussi à Berlin Schulz, délicieux compositeur de chansons. A tous ces grands talents ont succédé les Fasch, les Reichardt, les Himmel, les Weber, les Zelter, etc., dont quelques-uns font encore de nos jours la gloire de la musique allemande. La musique ne fut pas cultivée avec moins de succès en Bavière, dans les autres cours de l'Allemagne, et dans les grandes villes de commerce. Des compositeurs, tels que Vogler, Winter, Romberg, Spohr, Poissl, doivent être mis au rang des premiers musiciens de l'Allemagne. Le style théâtral éleva la musique à son plus haut degré de perfection. Mais, d'un autre côté, depuis que le style théâtral et la musique de concert se sont perfectionnés, le style d'église est devenu de plus en plus mondain. Le mal, sous ce rapport, en est venu à un point tel que force a été tout récemment d'en revenir aux anciennes compositions. La musique allemande, qui a développé en harmonies grandioses et profondes son caractère romantique, semble avoir atteint son apogée vers la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième. La profondeur de son harmonie, la richesse de son instrumentation et la plénitude de sa mélodie font l'admiration des Italiens et des Français.

*Virtuoses allemands.*

Dans ces derniers temps, le goût a dégénéré en une harmonie surchargée d'ornements qui écrasent le chant. Pour être original, on s'est fait singulier et bizarre; ce changement date principalement de Beethoven et de Cherubini.—La musique instrumentale ayant eu de tout temps en Allemagne le dessus sur la musique vocale, dans laquelle excellent les Italiens, surtout par la supériorité de leur méthode, il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui, dans une grande partie de ce pays, et sur-

tout dans les endroits où la musique a particulièrement été étudiée jusqu'à présent, les opinions se soient partagées en fait de musique. Deux partis se sont formés dont l'un admire jusqu'à l'adoration, et la musique d'opéra italienne moderne, et Rossini, son chef, tandis que l'autre ne réserve et ne veut réserver ses hommages qu'aux compositions vraiment nationales, et à celles qui s'en rapprochent. C'est surtout dans l'Allemagne méridionale, et dans les lieux où vécurent les grands maîtres de l'art, c'est-à-dire à Munich et à Vienne, que les deux partis se combattent encore avec le plus d'acharnement. C'est là toutefois que la victoire semble devoir se prononcer en faveur de la musique italienne, par la raison qu'elle y est introduite par des Italiens, virtuoses dans l'art du chant, et qu'elle s'y recommande d'ailleurs puissamment par une méthode qui satisfait à toutes les règles de l'art. — Mais il devra, ce nous semble, en être autrement dans l'Allemagne septentrionale, principalement à Berlin et à Leipsik, où le parti allemand proprement dit, est encore, jusqu'à présent, le parti prédominant; à Berlin surtout, où le goût des compositions de Gluck et de Spontini empêchera probablement long-temps encore que l'école italienne moderne n'ait le dessus. Un fait qui contribue à donner plus de poids à l'opinion du premier de ces deux partis, c'est qu'il y a peu de chanteurs allemands de mérite qui n'aient adopté la méthode italienne. Au milieu de ces circonstances toutes favorables à la musique italienne, l'opéra allemand ne pourrait donc espérer de conserver son indépendance qu'autant que d'habiles compositeurs s'appliqueraient, à la manière de Ch. M. de Weber, à y introduire l'harmonie d'origine essentiellement allemande, dont le caractère se retrouve surtout dans la chanson populaire, et opposeraient ainsi à toutes ces nouveautés éblouissantes dont l'Italie abonde, des œuvres riches en originalité nationale, dans lesquelles le chant allemand viendrait développer toutes les ressources de la poésie. Mais comment cet espoir ne nous abandonnerait-il pas lorsque nous voyons des compositeurs allemands, tels que Meyerbeer, se livrer tout-à-fait au goût étranger, et un aveugle esprit de parti travailler sans relâche à avilir par ses sarcasmes et ses dédains tout ce qui en musique est conçu dans un sens ou un esprit national. D'un autre côté, les directeurs, les chanteurs et le public exercent une grande influence sur la musique dramatique. Les directeurs osent très rarement mettre en scène les productions des jeunes musiciens dont les noms sont encore inconnus du public, et demandent ordinairement qu'un opéra ait déjà fait fortune sur les théâtres du premier ordre. Ces derniers, à leur tour, sont également dirigés d'une manière peu favorable aux jeunes compositeurs; ils croient ne devoir représenter que les pièces classiques, ou bien, agissant sous l'influence d'un goût borné, et quelquefois aussi sous celle d'une odieuse jalousie pour le talent naissant, ils s'attachent à écarter impitoyablement tout ce qui n'est point conforme à leurs opinions. Quant à l'exécution mélismatique, les chanteurs allemands s'attachent principalement à ce qu'ils ont directement ou indirectement saisi de la méthode italienne; ils ne demandent que de la musique italienne, ou bien ils surchargent la musique allemande de *fioriture* qui lui sont tout-à-fait étrangères. Nous remarquerons de plus ici en passant que l'Allemagne possède actuellement très peu de voix bonnes et pures; qu'elle manque non seulement de bonnes hautes-tailles et de haut-dessus, mais aussi de basses graves; en revanche, on rencontre très souvent de bons *mezzo-soprano*, et la plupart des hautes-tailles et des basses sont des barytons. Nous n'avons nullement l'intention de rechercher ici la cause de ce fait, mais il nous semble démontré que la manière de couvrir les voix par le bruit assourdissant de l'instrumentation, que certains compositeurs français et allemands ont aujourd'hui poussée si loin, et la méthode de chant généralement à la mode aujourd'hui, ne sont guère favorables au déploiement naturel de la voix.

— Une bonne troupe de chanteurs de théâtre est chose fort rare aujourd'hui, quoique certaines directions de premier ordre dépensent à cela des sommes énormes; et quand on parvient à en former une comme à Vienne et à Munich, par exemple, pour l'opéra italien, et à Berlin pour la musique de Gluck et de Spontini, elle ne laisse pas toujours que d'offrir des vides bien sensibles. Le public a aussi des exigences et des opinions qui nuisent singulièrement à l'opéra allemand. Ceux qui viennent au théâtre peuvent se diviser en deux classes : les amateurs de musique, les vrais connaisseurs, et ceux qui ne voient dans la musique qu'un agrément de plus ajouté à une pièce. Les premiers attachent peu d'importance au texte de l'ouvrage et au jeu des acteurs, mais ils prétendent que tout le monde doit se laisser électriser comme eux par une symphonie mise en voix; une habile exécution musicale leur fait oublier les plus plates absurdités dans l'action, ou les empêche d'y prendre garde : c'est le plus petit nombre. Les autres, qui sont bien plus nombreux, veulent que l'action soit rapide, et qu'on leur chatouille agréablement les oreilles. Ils exigent dans l'action la plus grande vraisemblance, et ils oublient qu'il ne faut pas même y songer dès qu'on parle d'opéra, l'imitation de la vie réelle, telle qu'elle est, n'étant nullement possible dans les représentations musicales.— En jetant un coup d'œil sur la musique d'église, nous devons avant tout remarquer que le règne de la musique profane lui a porté beaucoup de préjudice. Nous ne trouvons que très rarement le style pur d'église dans les compositions qui paraissent aujourd'hui. Cela provient du désir qu'ont les compositeurs de briller à toute force par la pompe de leur instrumentation, et par une apparence de grande science, et ensuite, de l'abolition des anciennes écoles de musique sacrée. Dans l'Allemagne catholique, où il y avait autrefois beaucoup de chapelles salariées par des évêques, et où la musique faisait une partie plus essentielle de l'office que dans l'Allemagne protestante, la musique d'église est tombée encore plus bas que dans cette dernière. Dans les églises de l'une, on entend avec étonnement des mélodies de théâtre les plus mondaines et les plus frivoles, tandis que dans les temples de l'autre on serait tenté de demander moins de gravité et de dignité, ce qui cependant n'empêche pas qu'on ne surcharge très souvent la musique par une instrumentation excessive, et qu'on ne rende souvent extrêmement difficile la tâche des exécutants. Le service divin des protestants ne laisse à la musique qu'un espace très restreint, et ils n'ont pas encore songé à lier plus intimement la musique à la liturgie. Le nombre des grandes compositions, telles que les oratorios, les cantates, etc., diminue donc de jour en jour; néanmoins, les ouvrages de Frédéric Schneider (son *Jugement dernier*, ses *Messes vocales*), ceux de Godefroi, de Schicht, de Seyfried, de Fesca et autres, ont montré qu'il y a encore des hommes qui connaissent et suivent la bonne route. — Quant à la musique de concert, elle se caractérise d'ordinaire par des morceaux dans lesquels on s'efforce de faire ressortir les ressources de chaque instrument. Ces efforts ont non seulement élevé de nos jours le talent de nos virtuoses au plus haut degré de perfection, mais ils ont amené aussi au faîte du perfectionnement la musique instrumentale en général. Il n'y a pas un instrument, quel qu'il soit, dans le maniement duquel les Allemands ne se soient acquis le titre de virtuoses; il n'y a pas jusqu'à la trompe, le violoncelle et l'harmonica, qui n'aient dû se prêter en dernier lieu à ce qu'il y a de plus étonnant et de plus admirable. — Le piano-forte a été dans ces derniers temps le plus cultivé de tous les instruments, et nous en devons rechercher les causes, principalement dans la nature de cet instrument, qui a été beaucoup perfectionné par André Stein, Streicher, Graff, Lauterer, Schiedmayer, etc., etc.; ensuite, dans le plus facile mécanisme de l'instrument, et enfin dans l'abondance des bonnes ou du moins des brillantes

compositions auxquelles il a donné lieu. A Vienne, surtout, on rencontre une foule d'amateurs qui ailleurs pourraient briller comme virtuoses. — Le violon nous offre aussi de grands virtuoses, mais, en général, les instruments d'orchestre trouvent en Allemagne beaucoup moins d'amateurs, parce que le travail qu'ils exigent est loin d'obtenir sa récompense aussitôt que celui qu'on consacre au piano-forte. — La clarinette est à présent préférée à tous les autres instruments à vent; cependant, la flûte, aux sons tendres et doux, ne sera jamais aussi complètement abandonnée que le hautbois. Le basson a été, ce nous semble, de même un peu négligé; il est très rare de rencontrer sur cet instrument des talents qui méritent le titre de virtuoses. — Le cor a été perfectionné par Stœlzl; cependant, il est à souhaiter qu'on ne fasse point subir aux instruments de cuivre de changements qui puissent altérer leur son naturel. L'orgue, cet instrument sublime, n'est pas encore tout-à-fait abandonné par les grands artistes ; mais, dans ces derniers temps, il a été joué d'une manière moins conforme aux règles de l'art, et les meilleurs organistes manquent souvent d'occasion pour faire valoir toute la puissance et la plénitude caractéristique de leur instrument ou bien n'ont pas à leur disposition de bonnes orgues, parce que les meilleures sont celles qui ont été fabriquées par d'anciens artistes, et que des facteurs d'orgue modernes, bien que jouissant d'une certaine réputation, ne trouvent que rarement de l'occupation, et manquent par conséquent d'encouragement. Le nombre des instruments a été de nos jours beaucoup augmenté par de nouvelles inventions, mais il n'y en a que très peu (par exemple, le terpodion) qui aient répondu au besoin général des amateurs de musique. — La guitare a été presque entièrement abandonnée dès qu'on s'est aperçu de sa défectuosité, mais on néglige avec tort la harpe, qui probablement sera peu cultivée tant que les meilleurs instruments de ce genre n'arriveront aux Allemands que de l'étranger. — Si nous avons parlé en premier lieu des instruments et de leur pratique, c'est qu'ils ont eu une influence immense sur le genre le plus élevé de la musique instrumentale, c'est-à-dire sur la grande symphonie. Les compositeurs de cette sorte de musique, et les plus célèbres, appartiennent incontestablement à la nation allemande, et ont porté les orchestres à un haut degré de perfection par le grand rôle qu'ils ont fait jouer aux instruments dans leurs symphonies. En effet, la chose fut poussée à ce point, que les orchestres se sont vus obligés d'exécuter ce qu'autrefois on n'aurait osé demander qu'aux virtuoses; ils ont pu manier les masses de tons que leur offrait des partitions ainsi constituées, comme un virtuose manie son piano-forte lorsqu'il y exécute des fantaisies, avec la rapidité du vol. L'immortel Beethoven et quelques autres ont composé des ouvrages que nul n'a surpassés dans ce genre. En exécutant de pareilles compositions, les orchestres allemands ont acquis un haut degré de perfection; nous voyons même des orchestres d'amateurs exécuter ce qu'il y a de plus difficile, et ce qu'on aurait cru autrefois insurmontable. Mais les œuvres gigantesques de Beethoven semblent décourager ses successeurs. Ces dernières années ont été en effet peu fertiles en compositions de cette espèce. — L'Allemagne, surtout celle du nord, est extrêmement riche en compositions de chansons, mais ce n'est que très rarement que les compositeurs montrent du goût poétique, et souvent un accompagnement difficile, suivi d'accords complets et de beaucoup de modulations, vient encore ajouter à ce défaut, et altérer le caractère de la chanson. La musique militaire et celle de bal n'ont en ce moment presque plus rien qui les caractérise, et ce n'est qu'après avoir successivement emprunté à tous les caractères de l'étranger (français, écossais, polonais, russes, etc., etc.), qu'elles cherchent aujourd'hui à satisfaire la mode par des mutilations de mélodies d'opéra. — Dans la théorie de la musique, surtout dans la

théorie de l'harmonie, on a fait des essais, qui méritent d'être signalés, pour donner aussi à cette branche de la science la forme systématique que l'on souhaitait depuis long-temps. Nous citerons l'excellente théorie de la composition musicale par Godefroi Weber. Logier s'est signalé aussi par son excellente méthode d'enseignement musical, basée sur une théorie très simple de l'harmonie. De même que la théorie de la musique, la critique musicale a acquis aujourd'hui plus de vigueur et plus d'esprit ; le Journal de musique de Leipsik, le seul qui existait autrefois, a été de nos jours infiniment surpassé par la Gazette de musique de Berlin, rédigée par Marx. Reste encore à mentionner le journal appelé *Sainte-Cécile*, dans lequel ont paru, par exemple, les recherches de Godefroi Weber sur l'authenticité du fameux ouvrage de Mozart intitulé *Requiem*. — Nous ajouterons encore que depuis les trente dernières années les librairies de musique se sont beaucoup augmentées en Allemagne ; Leipsik seul en a une huitaine, et quatre d'entre elles doivent être mises au nombre des plus vastes librairies de musique que l'on connaisse.

*Théâtre allemand.*

Des représentations improvisées du genre des marionnettes, qui remontent peut-être au treizième siècle, voilà l'origne du théâtre allemand. Les divertissements et les mascarades du carnaval y donnaient lieu. Des histoires bibliques dramatiquement exposées et appelées *mystères*, des espèces de proverbes en action, dits *moralités*, qu'on représentait alors surtout dans les couvents, telles furent les premières pièces de ce théâtre. Depuis le milieu du quinzième siècle, nous voyons ces sortes de pièces, particulièrement celles du genre comique, traitées par Hans Rosenblüt, dit *Schnepperer* (les premiers jeux de carnaval qui aient été imprimés), et par Hans Folz ; et au seizième siècle par le fertile Hans Sachs et par Ayrer. (*Voyez* POÉSIE ALLEMANDE.) Il est probable qu'elles étaient représentées, surtout dans les villes impériales, par des amateurs, ou par ces troupes nomades dites des joueurs de carnaval (*Fastnachtspieler*, qui ont beaucoup d'analogie avec les *proverbiers* (spruchsprecher) du temps des *meistersænger*. Les traductions des anciens, de Térence par exemple, qui parurent alors, n'exercèrent aucune influence sur les masses, et ne furent même pas représentées. Des divertissements mimiques continuèrent à former, avec les pièces proprement dites, le fond du répertoire. Au dix-septième siècle, le théâtre allemand ne fit point de progrès. Les poètes se bornèrent à traduire les théâtres étrangers, et à donner ainsi à la scène allemande un ensemble plus régulier. Après Martin Opitz, qui composa quelques opéras à l'imitation des Italiens, par exemple, la *Daphné* de Rinuccini, les comédies mêlées d'ariettes et les farces chantées devinrent plus fréquentes. Nous trouvons déjà au commencement de ce siècle des troupes de comédiens régulièrement organisées, qui, par la représentation de pièces traduites des théâtres étrangers, cherchaient à lutter contre les joueurs de mystères et de carnaval ; car il n'y avait pas encore alors de pièces originales. Les théâtres étrangers étant beaucoup plus avancés que le théâtre allemand, ces troupes de comédiens tendirent chaque jour davantage à s'ériger en corps de métier. Des traductions de Guarini introduisirent le genre dit pastoral. André Gryphius (né à Grossglogau en 1616, mort en 1664) composa dans ce genre beaucoup de pièces pour le théâtre. Son style est souvent ridiculement ampoulé, mais il a de l'imagination, et au total on peut dire de lui qu'il a rendu des services au théâtre, sous le rapport de l'exposition dramatique et du développement des caractères. Les drames de Lohenstein, ampoulés au-delà de toute expression, n'étaient guère propres à la scène ; ils obtinrent cependant de grands succès, et n'exercèrent malheureusement qu'une trop grande influence sur le théâtre allemand et sur le goût du public. C'est de cette épo-

que que datent les grandes pièces héroïques, imitées le plus souvent du français et de l'espagnol, où le pathos le plus comique se débitait à grands tiraillements de poumons, au milieu d'horribles grincements de dents, de torsions de bras et de jambes, et d'une effroyable consommation de papier doré et d'autres oripeaux. Iffland décrit d'une manière piquante le théâtre de cette époque dans son *Essai sur la tragédie* (Almanach théâtral de 1807.) Il dépeint en ces termes la déclamation des acteurs dans ces pièces héroïques et leurs mœurs hors du théâtre : « Ils avaient la bouche tellement pleine de leurs tirades, qu'il leur était impossible de prononcer un seul mot comme les autres hommes; et leurs regards erraient toujours au milieu des nuages.... Plus la société s'opiniâtrait à refuser à l'acteur ses droits civils, et plus celui-ci portait la tête haute à la manière de Jean-sans-Terre. Il était très rare qu'on le vît hors du théâtre sans une énorme rapière fièrement suspendue à son côté.... En leur qualité de héros grecs ou assyriens, ils réunisaient dans leur costume le présent au passé. » Un personnage inévitable dans ces sortes de pièces héroïques, c'était une espèce de niais, appelé d'abord *Courksen*, puis *Pickelhering*, et enfin *Hanswurst*. En 1669, parut imprimée une traduction du Polyeucte de Corneille, qui fut représentée par une troupe ambulante dirigée par un certain maître Veltheim, lequel improvisait aussi des ballets et des parades à l'italienne. D'un autre côté, on traduisit et représenta fréquemment les pièces de Molière. Mais les acteurs ne purent pas perfectionner leur art, et à cause des errements suivis par les poètes de l'époque, et à cause de la lutte constante qu'ils avaient à soutenir contre l'église. Ils trouvèrent toutefois des protecteurs et des défenseurs, et les troupes devinrent de plus en plus communes, en même temps qu'il s'opérait une classification de rôles plus précise. Pendant les trente premières années du dix-huitième siècle, ces pièces héroïques n'en continuèrent pas moins à composer avec des opéras (du genre de ceux du fertile Hunold dit Menantes) le fond du répertoire, avec les parades improvisées, qui, en raison des licences que pouvaient prendre les interlocuteurs, étaient souvent beaucoup plus goûtées du public que tout autre espèce de représentations scéniques. En 1708, un certain Stranitzky fit jouer à Vienne, où jusqu'alors on n'avait représenté que des pièces italiennes, une comédie allemande. Il employa dans cette pièce le dialecte comique de la Bavière et du pays de Salzbourg, et transforma l'Arlequin, qui dans les pièces italiennes était le comique obligé et par excellence, en Hanswurst allemand. La comédie et le personnage furent beaucoup goûtés du public de Vienne. Jeanne Neuber, née Weissenborn, est célèbre dans l'histoire du théâtre allemand; elle cumulait à cette époque les fonctions d'actrice et de directrice de troupe; et traduisait en outre avec assez de bonheur des pièces des théâtres étrangers. Elle joua d'abord à Weissenfels et à Leipsik, puis à Hambourg et dans toutes les contrées de l'Allemagne. Gotsched (*voyez* ce nom), exerça sur elle beaucoup d'influence. Il la détermina à représenter les pièces que lui et ses amis traduisaient du français, ainsi que sa grande tragédie de *Caton mourant*, et se donna beaucoup de peine pour substituer une fort plate correction de diction à la boursouflure de la déclamation d'alors. Au milieu de cette complète absence de toute originalité, il était impossible de voir naître un théâtre national. On eût effacé les dernières traces de véritable force comique avec le Hanswurst, solennellement enterré en 1757 à Leipsik, si ce caractère n'était pas, en dépit de tous les efforts, revenu sur la scène sous une autre forme, et n'avait pas trouvé de puissants défenseurs. On vit aussi paraître à cette époque quelques poètes dramatiques doués de talents plus véritables, comme Élie Schlegel, Gellert, Cronegk, Kruger, Brawe, etc.; mais aucun d'eux ne put se défendre de sacrifier au goût français. Le théâtre allemand ne gagna à

leurs travaux que d'acquérir plus de régularité dans sa forme. Lessing, par sa critique et ses pièces de théâtre, rendit de bien plus grands services à l'art théâtral et dramatique des Allemands. Il détrôna le goût français, et appela l'attention publique sur les chefs-d'œuvre du théâtre anglais. Il introduisit en même temps la tragédie bourgeoise, et essaya même d'abolir l'usage de la versification dans le drame, tâche dans laquelle il fut secondé par Engel. Sa *Miss Sara Sampson* fut le modèle de pièces d'un nouvel ordre. Sa comédie *Minne de Barnhelm* est une composition plus importante, et son *Émilie Galotti* fut un pas immense fait vers le perfectionnement de la tragédie. Ces tentatives trouvèrent naturellement une foule d'imitateurs, et les tableaux de famille ainsi que la comédie larmoyante devinrent bientôt à l'ordre du jour. ( Engel, Stéphanie, Junger, Hubert, Schrœder, Grossmann, Wezel, Babo, Hagemeister, et surtout Lenz, cet auteur si original, exploitèrent ce genre. ) Il en résulta cependant un changement avantageux à l'art théâtral. L'apparition des tragédies bourgeoises, dit Iffland, dans son ouvrage précité, comme *Miss Sara Sampson*, le *Père de Famille* de Diderot, embarrassa d'abord singulièrement les troupes de comédiens habituées à jouer les pièces héroïques. Les acteurs reconnurent avec effroi qu'il fallait faire parler naturellement les personnages qui y étaient exposés, et que le poète empruntait à la nature et non à l'imagination. Toutes les tentatives faites pour unir l'enflure au naturel échouèrent honteusement. Cette révolution dans l'art fut au reste secondée par l'apparition de quelques artistes véritables qui, pour la première fois, firent entendre sur les planches le langage de la nature et de la sensibilité. Dès que les Allemands eurent commencé à étudier les poètes dramatiques anglais, ceux-ci exercèrent une puissante influence sur le théâtre allemand. Schrœder est le premier qui fit jouer des pièces de Shakespeare arrangées par lui. La tragédie bourgeoise ne tarda pas cependant à dégénérer en drame larmoyant. A cette époque de sensiblerie, dit Iffland, tout le monde pleurait au théâtre ; on se souciait peu d'étudier un caractère; pourvu qu'on penchât la tête vers la terre, qu'on soupirât sans cesse, qu'on jetât les yeux vers le ciel, et qu'on prît des attitudes de désespoir, et surtout qu'on versât des torrents de larmes, on était grand acteur. Gœthe et Schiller eux-mêmes payèrent aussi un tribut à cette mode, mais ils rompirent d'une manière éclatante avec ce système erroné. Inspiré par l'esprit géant du poète anglais, Gœthe, dans son *Gœtz de Berlichingen*, agrandit le domaine de la scène allemande, et combattit puissamment le genre larmoyant, qui jusqu'alors en avait eu l'exclusive possession. Mais alors arriva l'inévitable nuée d'imitateurs, qui eurent bientôt précipité le théâtre allemand dans un autre extrême. On ne vit plus, de tous côtés, pendant un certain temps, que des pièces de chevalerie qui n'avaient, ainsi que le remarque Schlegel, rien d'historique que les noms et les costumes des personnages, rien de la chevalerie que les casques, les écus et les longues épées, rien du vieux temps de l'Allemagne que la grossièreté du langage, et où les pensées étaient aussi communes que modernes. Dans la comédie, Iffland a fait école pour l'urbanité du langage et l'art du dialogue. Kotzebue vise trop aux coups de théâtre et à l'effet; on ne saurait toutefois lui refuser la connaissance du théâtre, une grande entente de la scène, une rare facilité de dialogue, et beaucoup d'esprit. Les évnèements politiques des dernières années ont influé de la manière la plus malheureuse sur le théâtre allemand, qui maintenant en est réduit le plus souvent à des traductions du français, de l'anglais et de l'espagnol. Le mal en est venu à ce point, qu'il n'y a pas de si méchant vaudeville représenté à Paris qui ne fasse le tour de l'Allemagne, et qui n'y obtienne l'honneur de plusieurs traductions et imitations.

*Poètes dramatiques allemands.*

En jetant les yeux sur la nomenclature des poètes dramatiques allemands de notre époque, on serait tenté de croire que la poésie dramatique allemande est aujourd'hui dans toute sa splendeur, tandis qu'en réalité, jamais au contraire l'Allemagne ne s'est trouvée aussi dépourvue de poètes dramatiques, dans la véritable acception du mot. L'almanach des théâtres, publié par Lembert, en 1828, donne en dix pages les noms de deux cent quatre-vingt-sept poètes dramatiques vivants. Parmi ces noms se trouvent sans doute ceux de plusieurs auteurs très recommandables en d'autres genres de littérature, mais la critique la plus généreuse n'y trouverait que très peu de vrais poètes dramatiques. Car écrire pour le théâtre, ou présenter un sujet quelconque sous la forme de dialogues ou de monologues, ne saurait constituer la qualité de poète dramatique, quand bien même celui qui veut s'arroger ce titre ne manquerait pas de talents. Parmi les poètes tragiques nous trouvons en première ligne le baron d'Auffenberg, Fouqué, Grillparzer, Houwald, Klingemann, Mullner, Raupach, Reinbeck, Soden, Uhland, Zimmerman et Werner, dont les poésies excitèrent quelquefois, quoique pour peu de temps, l'attention du public. Mullner, Grillparzer, Uhland, Werner, Raupach et Houwald, sont incontestablement les premiers d'entre ces rivaux. On sait, du reste, que la voie dans laquelle Werner, Mullner et Grillparzer sont entrés a été frayée par l'immortel Schiller dans sa *Fiancée de Messine*, pièce qui, si on ne l'envisage que sous le rapport de la poésie, est un chef-d'œuvre. Mais comme tragédie allemande, ce n'est qu'un hors-d'œuvre; et on peut affirmer que sans cette composition, dont la base repose sur une opinion peu louable de la destinée, nous n'aurions jamais vu paraître *Le 24 et le 29 Février*, *la Faute*, *l'Aïeule*, etc. Mais, quoiqu'on ne puisse pas disculper entièrement ce grand poète d'avoir induit en erreur les poètes qui lui ont succédé il n'est cependant jamais tombé dans les aberrations absurdes auxquelles ces derniers se sont livrés. Schiller, qui faisait tout pour s'élever au zénith de l'art, pouvait bien errer une fois, il est vrai; mais un esprit tel que le sien ne pouvait jamais s'égarer tout-à-fait dans le labyrinthe d'une absurde prédestination mahométane, et d'un fatalisme juif. Cette gloire était réservée à d'autres écrivains; aussi les esprits philosophiques, et les hommes qui possédaient un jugement sain, virent-ils avec étonnement et avec indignation abuser d'une manière révoltante de l'art divin, destiné à nous représenter, par la citation des actions les plus élevées ce qu'il y a de plus grand et de plus noble dans le cours de la vie. De criminels et de scélérats accomplis, de méprisables malfaiteurs, des poètes ont fait autant de héros: selon eux, la destinée de plusieurs générations dépend de la légèreté d'une femme, et la Divinité, qui est l'essence de la justice la plus pure, se change sous leur plume en un démon plein de fiel et de rancune, en un être enfin aussi terrible que le Jehovah des Juifs lançant sa foudre lorsqu'il est offensé. On trouverait étonnant qu'un tel genre de poésie pût faire fortune même pour quelque temps, si l'on ignorait que cette époque, où le mauvais goût se manifestait, était en désaccord avec elle-même. Toutefois, ces sortes de productions disparaissaient à mesure qu'elles apparaissaient, et si des chefs-d'œuvre de ce genre, comme *la Faute*, *l'Aïeule*, etc., ont déjà subi ce sort, combien peu de temps a-t-il fallu pour faire oublier des compositions inspirées par l'imitation de ces œuvres, comme le *Fait*, par Thérèse d'Artner, etc. Quoi qu'il en soit, comme tant d'autres choses éphémères, le goût des poésies de ce genre est passé; ceux même qui s'en étaient fait les coryphées ont renoncé complètement depuis à la poésie dramatique, comme Mullner, ou ont adopté un autre genre, quoiqu'il ne soit pas toujours des meilleurs, comme Werner

et Grillparzer, qui ont composé depuis *la Mère des Maccabées* et *la Toison d'Or*. Presque aucun des poètes modernes n'a, au reste, entrepris de suivre les traces de Gœthe et de Schiller, qui, l'un dans son *Gœtz de Berlichingen* et l'autre dans son *Wallenstein*, avaient débuté avec tant de succès en créant un théâtre vraiment national. Nous ne saurions guère citer que le poète Uhland, qui, par le peu qu'il a composé dans ce genre, se soit distingué et ait montré ce qu'il pourrait faire en continuant ses efforts. Klingemann et Fouqué s'y sont aussi essayés; mais ils n'ont pu jusqu'à présent réussir. Tandis que le premier dans ses tragédies s'efforcait de produire de l'effet en faisant tenir des discours pompeux à ses personnages, et qu'il motivait toute l'action en suivant cette donnée; l'autre, croyant se rendre tout-à-fait allemand, s'enfonçait tellement dans le moyen âge, que les Allemands eux-mêmes n'ont pu rien comprendre à ses nébuleuses compositions. La muse de Raupach se fraya un chemin différent, et, ne s'égarant ni dans les labyrinthes du fatalisme, ni dans les ténèbres du moyen âge, ce poète a traité dignement des sujets historiques, mais dans son style il vise trop à la pompe de la déclamation. Trop souvent chez lui les idées tiennent lieu d'actions. C'est aussi là le défaut d'Houwald, poète dont la réputation date de ces dernières années. En général, ce défaut se fait sentir dans la plupart des productions des poètes allemands modernes, où l'on remarque assez l'influence de la destinée, mais non pas de cette destinée *qui élève l'homme quand elle l'écrase*. Le comte Jules de Soden fait partie des poètes dramatiques d'une période antérieure. Quelques-unes de ses pièces, composées pendant les orages des révolutions et des guerres, sont encore quelquefois représentées; mais le public étant dégoûté du genre, son *Jules de Sassen*, etc., ne produit plus le même effet qu'il y a quelques dixaines d'années; ce qui, du reste, n'est pas étonnant, car le modèle de cette tragédie, *Cabale et Amour*, par Schiller, se soutient à peine sur les répertoires à l'aide du grand nom de son auteur. Il en est de même de l'*Abellino* de Zschokke, pièce qui faisait autrefois tant d'argent, comme avaient fait auparavant *les Brigands*, sans lesquels *le Grand Bandit* ne serait jamais sorti des coulisses, tant il est vrai que ce qui porte la couleur de l'époque finit par déteindre avec le temps, et qu'il n'y a de vraiment stable que ce que produit un esprit profond avec liberté et indépendance. Reinbeck et Auffenberg sont du nombre des poètes dramatiques les plus productifs, quoiqu'ils ne soient pas toujours les plus heureux. Tous deux ont traité différens sujets historiques avec beaucoup de goût. et Auffenberg a parfaitement compris l'idée sublime qui doit régner dans le drame élevé. Immermann dans ses tragédies a fait preuve de plus de génie que tous ses rivaux, et c'est à cause de cela peut-être qu'elles conviennent moins à l'état actuel du théâtre allemand et au goût du public. Ce poète s'est proposé le plus haut terme de l'imitation; il a été jusqu'à vouloir imiter l'inimitable Shakespeare. Il en est de même des essais dramatiques du comte de Platen. E. de Schenk, G. Waiblinger, A. de Maltitz, E. Arnd, F. de Heyden, se sont aussi essayés dans le drame sérieux. La comédie, presque abandonnée depuis la mort de Kotzebue, est encore moins cultivée que la tragédie. Les noms de Weissenthurn, de Steigentesch et de Schmidt sont presque les seuls qui aient quelque réputation et dont les pièces jouissent de quelque popularité. Il est donc à regretter que Mullner (mort en 1829) ait cessé à la fois de composer des tragédies et des comédies, car c'est de tous les poètes comiques modernes celui qui avait le tact le plus exquis et le plus grand talent, quoiqu'il n'ait pas eu celui de l'invention. Un autre genre de poésie dramatique, qui ne tient ni du drame bourgeois, ni du drame élevé proprement dit, et qu'on nomme drame pittoresque, a été créé par Kind: Gerle, Deinhardstein et autres, s'en sont occupés depuis. — Nous ne termi-

nerons pas cet aperçu rapide et critique sans citer ici les noms des poètes comiques aujourd'hui le plus en réputation. En voici la liste : A. Angely, à Berlin; Bæuerle, à Vienne; de Biedenfeld, à Vienne; Clauren (son véritable nom est *Heun*), à Berlin; Castelli, Mathieu de Collin, Contessa d'Einsiedel, à Weimar (ce dernier a arrangé quelques comédies de Térence pour le théâtre allemand); Gehe, à Dresde; Aloys Gleich, à Vienne; Thomas Hell (qui a arrangé et traduit beaucoup de comédies de Picard et d'autres étrangers), et Herklots, à Berlin; de Holbein, à Hanôvre; Holm, de Holtei (éditeur d'un almanach dramatique), Feitteles, à Brunn; Immermann, Charles Klahr, à Misnie; Kratter, à Lemberg; Kruffner, à Vienne; de Kurlander, à Vienne; Lebrun, à Hambourg (éditeur de l'almanach de Kotzebue); Lembert, à Vienne; Gustave Linden, à Berlin, Mahlmann, à Leipsik, de Maltitz, à Berlin; Meisl, à Vienne; Michel Beer, à Berlin; OEhlenschlæger, qui, quoique Danois, publie ses drames en danois et en allemand, et par conséquent doit être mis au nombre des poètes dramatiques allemands, et qui d'ailleurs tient parmi eux le premier rang; le comte de Platen; de Poissl, à Vienne; Raupach, le comte de Riesch, à Vienne; Rochlitz, Schall, à Breslau; G. de Scheitz, à Dresde; de Seyfried, à Vienne; de Thumb, à Stuttgard; Topfer, acteur; Vogel, à Vienne; J. de Voss, à Berlin; Weichselbaumer, à Bamberg; madame de Weissenthurn, actrice à Vienne; West, à Vienne; P.-A. Wolff, régisseur du théâtre de Berlin et célèbre acteur mort en 1828. Tous ces poètes ont écrit ou traduit une grande quantité de drames, de comédies, d'opéras, etc. La plupart de leurs compositions ont été applaudies par le public, qui apprécie volontiers et presque toujours sans partialité ce qui mérite de l'être. Il faut convenir cependant que, depuis que Gœthe a cessé de prêter ses talents à la poésie dramatique, et depuis que la mort a ravi à Melpomène l'immortel Schiller, la poésie dramatique n'a fait que déchoir de la hauteur où ils l'avaient placée de concert avec Lessing et quelques autres. Il en est de même des drames dits de *conversation*, depuis la mort d'Iffland, de Kotzebue et de Junger. Ces trois poètes comiques n'ont pas encore trouvé plus de successeurs que les grands tragiques dont nous venons de parler.

*Artistes dramatiques allemands.*

Pour qui considère le nombre de troupes d'acteurs fixes ou ambulantes qui existent en Allemagne, il est évident qu'il y en a beaucoup plus que de musiciens et de peintres. Cependant, en réfléchissant aux nombreuses qualités nécessaires pour faire un comédien, on trouve que parmi ce grand nombre d'acteurs, il n'y a que très peu de véritables artistes. A la suite d'une vie orageuse, quelquefois même effrénée, sans connaissance aucune de la littérature, et surtout des ouvrages poétiques dont ils doivent nous faire admirer les beautés, un grand nombre d'entre eux ne paraissent sur la scène que pour la rendre le théâtre de leur propre vanité; ils se croient plus d'habileté et de talent qu'ils n'en ont réellement, et ne s'en prennent qu'au sort lorsqu'ils ne parviennent pas à faire goûter les rôles qui leur plaisent. La poésie, si nécessaire au comédien, et des études préparatoires, sont choses inconnues à la majeure partie d'entre eux. Tout dépend donc de leur individualité : si celle-ci répond à une certaine branche de l'art, si enfin dans la réalité ou sur la scène ils ont fait provision suffisante de ce qu'ils se sont approprié par un instinct obscur d'imitation, leur carrière d'acteur est décidée, et s'ils ne brillent pas comme premiers talents, ils sont du moins applaudis à côté d'eux. Ce genre d'acteurs, qui est le plus nombreux, a pour lui le principe de représentation naturelle dominant en général sur les théâtres allemands. C'est ce qui fait qu'on en est venu à ce que les costumes et les décorations soient la chose principale, et que jouer un rôle ne veut

guère dire autre chose que changer d'habits. Car le public en général, qui ne veut, dans un spectacle, être séduit que par la variété des choses qu'il voit et qu'il entend, ne saisit des caractères que les traits les plus saillants, ceux qui sont indispensables pour constituer l'action. Son imagination se trouve satisfaite par un léger aspect de la réalité, et à l'aide d'un costume brillant et bien caractérisé, pour lequel on n'a pas épargné les frais. Il suffit d'un mouvement fait avec justesse, et de quelque peu de déclamation, pour faire ressortir les belles images et pour faire croire au public qu'on lui a réellement représenté un caractère. En effet, depuis que l'art des décorateurs et des costumiers s'est élevé jusqu'à la plus parfaite illusion, celui des comédiens a faibli chaque jour davantage. Il serait très facile de s'en convaincre, si on voulait essayer de représenter quelques ouvrages sans costumes et sans décorations. Dans la tragédie, par exemple, on trouverait que la plus grande partie des acteurs ne sont que des déclamateurs en costume. Dans le drame de conversation, où le costume seconde moins l'illusion, la faiblesse et l'incapacité sont plus sensibles lorsqu'il s'agit de créer un caractère d'après la donnée du poète et de le développer en s'identifiant successivement avec lui. La comédie ne consiste guère à présent qu'en pièces de conversation, et là où elle devient burlesque, nous voyons que c'est au costume seul des acteurs qu'il faut en attribuer presque tout le mérite. Mais au milieu de cette tourbe d'imitateurs, ne brillent que davantage ceux qui, se sentant la véritable vocation du talent, et les moyens de représenter les caractères tels qu'ils avaient été créés par la poésie, ont, à l'aide d'un esprit poétique inné, perfectionné les qualités dont la nature les avait doués. Parmi les acteurs les plus renommés au théâtre allemand actuel, et qui méritent véritablement le titre d'artistes, nous citerons MM. Wolff à Berlin, Devrient, Esslair et madame Sophie Schrœder. Les deux premiers de ces artistes l'emportent par la science et l'étude de leur art; les deux autres sont supérieurs par l'abondance de leurs facultés naturelles. Madame Wolff excelle dans la représentation idéale mesurée, qui s'approche de l'antique; l'art d'Esslair et de madame Schrœder triomphe lorsqu'il s'agit de caractères héroïques bien marqués, Devrient se distingue par son invention mimique et son genre bien soutenu de représenter les grands caractères roturiers et les originaux comiques. Viennent après les grands artistes que nous venons de nommer : madame Crelinger à Berlin, mademoiselle Lindner à Francfort-sur-le-Mein, madame Neumann à Carlsruhe, le célèbre comique Wurm à Carlsruhe, madame Brède et Urban à Munich, Rhode et Seydelmann à Stuttgard. Dans l'article *musique allemande*, nous avons parlé de la position des chanteurs ; il ne nous reste donc qu'à citer ici les noms des chanteurs et des cantatrices les plus distingués. Les plus célèbres cantatrices sont : madame Becker à Hambourg, madame Bender à Saint-Pétersbourg, madame Canzi-Wallbach à Stuttgard, madame Devrient, fille aînée de la célèbre actrice Schrœder, à Dresde ; et madame Devrient, née Bohler cadette, à Hambourg ; madame Eberwein à Weimar, madame Grunbaum à Vienne, madame Kraus-Wranizky à Vienne, madame Kruger-Hochenbrenner à Darmstadt, madame Metzner à Kœnigsberg, madame Milder-Hauptmann à Berlin; madame Neumann-Sessi à Leipsik, mademoiselle Schechner à Munich, madame Schutz à Londres, madame Seidler-Wranizky à Berlin, madame Sigl-Vespermann à Munich, madame Sontag-Rossi à Londres et à Paris, mademoiselle Haus à Stuttgard. En chanteurs nous ne citerons parmi les hautes-tailles que Hambuch à Stuttgard, Haitzinger à Carlsruhe, Cunike à Berlin, Bader à Berlin, Jæger à Stuttgard, Klengel, Lœhle à Munich, Jules Miller à Amsterdam, Vetter à Darmstadt, Weichselbaum à Manheim, Wild à Cassel, et parmi les basses-contre : Dobler à Francfort-sur-le-Mein, Krebs à Stuttgard, Pillwitz à Brême,

Sehring à Carlsruhe, Siebert à Carlsruhe, Spitzeder à Berlin, Stromeier à Weimar; Hæser à Stuttgard; Mittermaier à Munich.

*Critique allemande.*

La littérature fut le développement de l'esprit national. Le peuple allemand s'était laissé imposer par les classes supérieures sa constitution politique et civile, mais la vie intellectuelle, il se la créa lui-même. A la vérité, ce furent des grands seigneurs, des nobles, qui fondèrent la *Société fructifiante*, mais cette réunion, qui ne visait à rien moins qu'à imprimer une direction nouvelle à la littérature allemande, se fût bientôt endormie dans son insouciance dédaigneuse, si elle n'avait compté des roturiers parmi ses membres. Le morcellement du territoire allemand en une foule d'états isolés empêcha qu'il ne s'y formât un tribunal suprême en fait de littérature, tel qu'était autrefois l'académie française. Jamais les exigences de l'esprit de cour ne firent une loi aux écrivains allemands de s'astreindre à certaines formes préconisées, de lier l'enthousiasme poétique aux précieuses et timides allures d'une conversation de salon. Quant aux universités, elles n'exercèrent aucune influence sur la marche de la littérature nationale. Il était libre à chacun de suivre les inspirations de son génie : depuis Opitz, les poètes chantaient sur les tons les plus opposés, sans qu'il existât entre eux la moindre hostilité, fondée sur la différence des doctrines littéraires. La paix profonde qui régnait sur le Parnasse allemand ne dura pas. Environ cent ans après Opitz, quelques esprits hardis et indépendants conçurent le projet de réformer la littérature de leur pays; la feuille périodique que Bodmer et Breitinger fondèrent en 1721 tira la critique de l'apathie où elle avait langui jusque-là en Allemagne. Bodmer et Breitinger s'étaient formés par la lecture des écrivains anglais; ils avaient surtout étudié Milton : le *Paradis perdu* de ce grand poète leur avait fourni les principes d'une poétique nouvelle, qu'ils appliquèrent aux productions de leurs compatriotes. S'attachant plutôt à la pensée qu'à la forme, ces deux écrivains montrèrent dans leur polémique autant de profondeur que de sagacité, et une impartialité toute républicaine. A la tête de leurs adversaires, se trouvait Gotsched, professeur à Leipsik : il était grand partisan de la littérature française, et s'attachait à introduire dans la composition littéraire une clarté triviale, un ton de familiarité froide et maniérée. On ne saurait lui contester une diction pure, une versification facile et harmonieuse; mais trop souvent, à force de soigner les détails du style, il négligeait la pensée; son plus grand défaut, c'est peut-être de n'avoir eu aucun égard au caractère, aux besoins de sa nation. La lutte acharnée qui s'établit entre les deux partis occasionna dans la littérature allemande un mouvement qui la fit avancer avec rapidité dans la voie du perfectionnement. Les poésies de Haller, écrites d'un style nerveux, plein de pensées, et le *Messie* de Klopstock (en 1748), firent également époque dans l'histoire littéraire de l'Allemagne. Quelque temps après, parut Lessing, le plus grand critique qu'ait eu ce pays, qui en a eu un si grand nombre : personne avant lui n'avait montré une individualité si indépendante, si complète. Jugeant toutes les nations avec la même impartialité, ne se laissant point arrêter par de vaines convenances, écrivain aussi courageux que savant, il alliait une rare sagacité à un goût exquis, et présentait les résultats de ses recherches consciencieuses sous les formes les plus saillantes et les plus spirituelles. Ses productions originales donnèrent une autorité nouvelle à ses ouvrages critiques. Nicolaï, libraire qui vivait à Berlin du temps de Lessing, et qui fonda plusieurs journaux littéraires, ne doit point être oublié ici. Il n'avait pas précisément du génie, ni même un talent bien distingué : ses connaissances étaient assez bornées ; mais il était doué d'un sens droit, d'un jugement sain et d'une franchise intré-

pide. Les *Lettres sur la Littérature* sont le plus remarquable des journaux fondés par Nicolaï. Il comptait au nombre de ses collaborateurs Lessing, Mendelsohn, Abbt, Sulzer, etc. — *Les Lettres sur la Littérature* donnaient des analyses d'ouvrages, et des articles d'une certaine étendue, dans lesquels on approfondissait les points les plus intéressants de l'æsthétique. Ce journal se faisait remarquer par l'originalité des vues et par une critique franche, sévère, parfois même acerbe et blessante. La *Bibliothèque des Belles-Lettres*, que Klotz, professeur à Halle, publiait depuis 1768, attaqua le journal de Nicolaï, mais elle eut peu de succès; sa polémique violente et injurieuse témoignait trop ouvertement de l'intention de l'éditeur, de se faire un parti à tout prix. La dialectique serrée et vigoureuse de Lessing eût bientôt discrédité Klotz aux yeux du public. En 1767, parurent les *Forêts critiques* de Herder : on y trouve peut-être des aperçus plus nouveaux et plus originaux que dans *les Lettres sur la Littérature;* mais, quelque puissant, quelque élevé que fut le jugement de Herder, il était souvent emporté par la fougue d'une imagination brûlante : sa critique ne reposait pas toujours sur des idées bien claires, bien nettes. Les ouvrages critiques de Hume, traduits par Meinhard, eurent également une influence assez marquée sur le développement littéraire de cette époque. Wieland, par la publication de son *Mercure allemand*, essaya de remettre en honneur l'étude de la littérature française, que les journaux allemands dont nous venons de parler s'étaient attachés à déprécier. C'est à ses efforts qu'il faut attribuer l'urbanité, le ton décent et posé qui distingua, plus tard, la critique allemande, notamment dans la *Gazette générale de Littérature*, qui parut depuis 1785 à Iéna. Dès 1790, le système de Kant faillit produire en Allemagne une révolution complète dans les principes fondamentaux de la critique. D'après Kant, le goût en littérature est indépendant du sentiment, et se restreint à l'impression sensuelle occasionnée par la beauté des formes; Schiller, lui-même, avait adopté cette doctrine; il l'avait développée dans un poème intitulé : l'*Empire des formes*. L'æsthétique de Kant n'eut qu'une autorité passagère, parce qu'elle n'était point fondée sur la nature. Le public la goûta fort peu; Herder en démontra la fausseté dans un écrit intitulé : *Calligone*. Dans l'*Athénée*, fondé par Guillaume et Frédéric Schlegel, se révèle une tendance entièrement opposée aux doctrines prosaïques de Kant. Les deux célèbres écrivains y déploient une hardiesse de vues, une puissance de réflexion, une indépendance impartiale, qui rappellent souvent la manière de Lessing. Ils s'étaient beaucoup occupés du moyen âge; les études qu'ils avaient faites de cette époque, où le catholicisme et la chevalerie étaient dans toute leur vigueur, avaient laissé dans leur esprit les traces d'un mysticisme romantique qui leur fit beaucoup d'ennemis. Le *Freimuthige* (le Sincère), fondé par Kotzebue en 1803, fut un des organes les plus remarquables des adversaires de Schlegel, qui trouvèrent des partisans très actifs dans les rédacteurs de la *Gazette pour le monde élégant*.

*Ordre des Chevaliers allemands*, ou *ordre Teutonique*.

Cet ordre ecclésiastique fut établi en 1190 par le duc Frédéric de Souabe, à l'époque du siége d'Accon, pendant une croisade en Terre-Sainte. Il fut nommé ordre allemand, parce qu'on n'y admettait que des Allemands, qui, d'ailleurs, étaient tenus de faire preuve de bonne noblesse. Ils reçurent une règle semblable à celle des templiers, mais qui fut perfectionnée par leur noble grand-maître, Hermann de Salza. Le but originaire de l'ordre fut de défendre la religion chrétienne contre les infidèles, et de soigner les malades dans la Terre-Sainte. L'ordre ayant été consacré à la sainte Vierge Marie, les chevaliers s'appelaient aussi Frères de la maison allemande (teu-

tonique) de Notre-Dame de Jérusalem, ou *Mariens*. L'habit de l'ordre consistait en un uniforme noir et un manteau blanc, sur lequel on portait une croix noire à bords d'argent. Le grand-maître, c'est-à-dire le chef de cet ordre, habita en premier lieu à Jérusalem, et quand la Terre-Sainte eut été reconquise par les Turcs, d'abord à Venise, puis à Marbourg (depuis 1297). L'ordre fit peu à peu des conquêtes importantes, et acquit de grandes richesses. Il était à l'apogée de sa puissance et de sa splendeur vers le commencement du quinzième siècle. Alors sa domination s'étendait depuis l'Oder jusqu'au golfe de Finlande, et ses revenus annuels étaient évalués à 800,000 marcs d'argent. Mais il ne tarda pas à tomber en décadence par la débauche, les dilapidations et la discorde. Vers 1226, les Polonais appelèrent les chevaliers allemands à leur secours contre les Prussiens, qui furent forcés, en 1229, après une guerre de cinquante-trois ans, de reconnaître la souveraineté de l'ordre, et d'embrasser la religion chrétienne. Ce fut l'ordre Teutonique qui germanisa les terres slaves qui baignent la mer Baltique, surtout depuis sa fusion avec l'ordre des frères de l'*Épée* de Livonie opérée en 1237. En 1309, le grand-maître vint s'établir à Marienbourg, en Prusse (*voy*. Marienbourg). Mais le despotisme que l'ordre exerça plus tard sur ses sujets était si oppressif et si humiliant que toute la Prusse supérieure, pour s'y soustraire, reconnut la suzeraineté de la Pologne au quinzième siècle. L'ordre fut également obligé de reconnaître la suzeraineté de la Pologne sur la Prusse inférieure: en cherchant à s'y soustraire, il eut à soutenir une guerre qui finit par lui faire perdre la Prusse inférieure, concédée, en 1525, à titre de duché héréditaire et sous la suzeraineté de la Pologne, à Albert, margrave de Brandebourg, qui était en ce temps-là grand-maître de l'ordre. Le grand-maître résida depuis 1527 à Mergentheim, en Souabe, qui, de nos jours, fait partie du royaume de Wurtemberg, et fut considéré comme prince ecclésiastique de l'empire. Les onze bailliages (provinces) de cet ordre, situés en différents états, étaient divisés en des commanderies présidées par un commandeur provincial : ils comprenaient un total de soixante lieues carrées, avec quatre-vingt-huit mille habitants. La province de Mergentheim avait quinze lieues carrées, et trente-deux mille habitants. Par la paix de Presbourg (1805), l'empereur d'Autriche fut investi de la dignité, des droits et des revenus de grand-maître de l'ordre Teutonique; mais Napoléon supprima complètement l'ordre en 1809, lors de la guerre qu'il eut à cette époque à soutenir contre l'Autriche. Les biens de l'ordre furent, par le décret impérial qui l'abolissait, dévolus aux princes dans les états desquels ils étaient situés. — Néanmoins, l'archiduc Antoine d'Autriche prend encore aujourd'hui le titre de grand-maître de l'ordre Teutonique dans l'empire d'Autriche.

### *Manufactures de l'Allemagne.*

Dans ces derniers temps, les Allemands ont manufacturé beaucoup de produits naturels de leur sol et des pays étrangers, et les ont exportés dans les différents états de l'Europe et jusqu'en Amérique. L'Allemagne peut d'ailleurs se vanter d'avoir vu établir dans son sein les premières manufactures qui aient existé en Europe. Quelques-unes de ses villes manufacturières, entre autres Nuremberg et Augsbourg, étaient, dès le quinzième et le seizième siècle, célèbres par leurs produits sur les marchés anglais et français. Mais leur industrie était encore loin d'atteindre à ce degré de perfection auquel la fabrication parvint dans les états prussiens sous le règne de Frédéric-le-Grand. La liberté du commerce fut alors d'un immense avantage pour les fabricants allemands, parce que leurs spéculations commerciales ne souffraient aucune entrave à l'intérieur, et que la concurrence contre laquelle ils avaient à lutter n'était que très faible. Malgré plusieurs guerres désastreuses, la prospérité de l'Allema-

gne s'est graduellement augmentée jusqu'à l'époque où l'Angleterre, enrichie par suite des priviléges de son commerce avec le Portugal, exerça sur elle, ainsi que sur les autres états européens, une prépondérance incontestable. La France et l'Espagne, favorisées qu'elles étaient par leur situation géographique, ont pu seules rivaliser avec elle; l'Allemagne au contraire a dû éprouver dans cette lutte commerciale des pertes d'autant plus considérables que l'Angleterre employa bientôt des mesures prohibitives propres à ruiner complètement ses rivaux. Ces mesures employées par l'Angleterre pour conserver ses débouchés commerciaux portèrent à un haut degré l'animosité des autres états. L'Allemagne, à l'exception de l'Autriche et de la Prusse, dut prévoir le prochain et complet anéantissement de son industrie manufacturière, jusqu'à l'époque où Napoléon établit le système continental pour détruire toutes les branches de l'industrie anglaise. C'est alors que les manufactures allemandes semblèrent appelées à une espèce de renaissance, et, malgré le peu de durée de cette prospérité, elle eut bientôt atteint un degré plus élevé qu'on n'aurait jamais pu espérer. Les intéressés à ce système de commerce, qui excluait la concurrence de l'Angleterre, prétendaient que l'âge d'or était venu pour l'industrie, et il n'y eut alors qu'un très petit nombre de fabricants qui portèrent des regards de prudence dans l'avenir pour juger de la stabilité de leur prospérité du moment. La prudence, qui forme un des traits du caractère des Allemands, leur fut d'une grande utilité dans cette circonstance; car sans elle on eût vu un bien plus grand nombre de spéculateurs se livrer à des entreprises hasardées, et finir par retomber beaucoup plus bas qu'ils n'étaient partis, lorsqu'après la cessation du système continental, l'Angleterre rentra en concurrence commerciale avec l'Allemagne, et regagna sur elle ses débouchés à l'étranger. Quant à l'industrie manufacturière de l'Allemagne, il faut convenir qu'elle languit maintenant plus que jamais. Les fabriques de toiles de la Silésie livraient chaque année, au commencement de ce siècle, pour environ 60 millions de francs de produits à la consommation; aujourd'hui elles n'en livrent plus que pour une valeur de 3 millions, parce qu'elles ont à lutter, même en Allemagne, contre la concurrence de celles de l'Irlande. En 1814, l'Angleterre achetait encore quarante cinq mille neuf cent vingt-six quintaux de fil de lin; aujourd'hui elle n'en achette plus que six mille, parce qu'elle est parvenue à fabriquer des cotonnades qui peuvent tenir lieu de toile. Les Anglais se sont d'ailleurs emparés d'un des principaux objets de l'industrie allemande, la fabrication des étoffes de laine, pour lesquelles l'Allemagne pourrait parfaitement se passer de l'étranger. L'Autriche seule a su maintenir l'activité et la prospérité de ses manufactures de draps par les sages réglements de douanes qu'elle a su établir; la Bavière, au contraire, s'est vue obligée de les laisser dépérir. Comme l'Angleterre a fait les plus grands sacrifices pour accaparer cette branche de l'industrie, l'Allemagne n'a pu soutenir contre elle la concurrence; de sorte qu'elle perd annuellement par là de grandes sommes d'argent, qui passent en Angleterre, en France et en Belgique. Il est vrai que les droits établis en Angleterre depuis 1815 sur les laines allemandes brutes en ont de beaucoup diminué l'exportation; mais les fabricants n'y ont rien gagné, puisqu'il ne leur reste que les matières premières, ou plus chères, ou moins bonnes. Cependant la fabrication des étoffes de laine, qui en peu de temps s'était beaucoup répandue, est tombée bien plus bas encore, parce que les Anglais reçoivent la matière de première main, et la travaillent à moins de frais à l'aide de leurs machines. De tous les états allemands, la Saxe est celui qui ait su le mieux se maintenir sous ce rapport; les produits de ses manufactures de laine ont atteint le degré de perfection de ceux de l'Angleterre. Il n'y a que les fabrications des cuirs et des tabacs qui n'aient pas fait de pas rétrogrades depuis 1813. Quant aux objets fabriqués en

cuir, en acier, en cuivre, en or et en argent, en bois et en paille, les Allemands y réussissent en général assez bien pour n'avoir pas besoin de recourir à l'étranger, et cependant ils dépensent encore annuellement d'assez grandes sommes pour ces objets, sans pouvoir donner en échange le superflu de leurs productions dans les autres genres de fabrication. La France leur vend pour 14,000,000 de francs d'étoffes de soie. La vente des produits des fabriques et des manufactures allemandes serait bien plus diminuée encore sans l'activité des villes maritimes, qui emploient leurs capitaux à les acheter de la main des fabricants mêmes, pour les transporter dans les marchés les plus favorables de l'étranger. Dans des années de stagnation complète des affaires et de malaise général, elles ont expédié plusieurs millions en argent comptant dans les manufactures de la Silésie, de la Bohême, etc., pour les soutenir et les préserver d'une ruine totale. Il est d'autant plus curieux de connaître les raisons du dépérissement de l'industrie des fabriques et des manufactures de l'Allemagne et de la prépondérance croissante des autres états, que sa population ne manque ni de ressources, ni d'industrie, ni d'activité. Nous allons les indiquer. Les unes tiennent à la nature des évènements politique, et des circonstances qui en sont résultées; les autres, à la concurrence commerciale des autres pays. En premier lieu, une stagnation générale des affaires étant survenue en Europe, l'Allemagne a dû en souffrir pour sa part; ensuite, la fabrication a partout de beaucoup dépassé les besoins de la consommation. La cessation de la guerre a dû arrêter l'élan de la fabrication des articles qu'elle consomme. Beaucoup d'objets des manufactures allemandes, entre autres la quincaillerie fine de Nuremberg, ont perdu la vogue dont ils étaient l'objet, quand un goût nouveau et une mode nouvelle ont cessé de les rechercher. En second lieu, la concurrence des autres pays l'a emporté sur le commerce de l'Allemagne par les motifs suivants : 1° les capitalistes étrangers ayant placé une grande partie de leurs capitaux dans le commerce, il en est résulté pour les fabricants étrangers une grande facilité de se procurer des fonds à des intérêts minimes, et par suite la faculté pour eux d'offrir les marchandises à un plus bas prix ; ceci s'applique plus particulièrement à l'Angleterre; 2° la réduction subie par les salaires des ouvriers en Angleterre; 3° le développement et le perfectionnement des machines en Angleterre; 4° l'application plus étendue du grand principe d'économie politique de la division du travail ; 5° les efforts faits par les gouvernements des autres pays pour assurer sur les marchés de l'intérieur des débouchés aux produits de leurs fabriques et de leurs manufactures; 6° les encouragements donnés en Angleterre à l'exportation par les droits de *draw-back*, ou restitution des droits de dix pour cent payés à l'entrée des matières premières, et un excellent système de prohibition d'importation et d'exportation; enfin la prudente diminution de la fabrication dans des temps de malaise, et l'exportation forcée de ses produits malgré une perte de plusieurs millions; 7° l'établissement de sociétés particulières, formées dans le but de venir au secours de l'industrie manufacturière du pays, à l'instar de celles de Manchester, qui achettent de grandes masses de marchandises au prix de fabrique, et les mettent en loterie, à la charge, de la part des gagnants, de les exporter; ce qui explique comment les marchandises anglaises se vendent souvent à si bas prix aux marchés de Hambourg, de Leipsik et de Francfort; 8° les mesures de prohibition et les systèmes de douanes des autres pays, surtout de la France, qui sont excessivement défavorables au commerce allemand; la France refusant à l'Allemagne l'entrée et même le transit de quelque objet que ce soit de ses manufactures; 9° les gouvernements allemands eux-mêmes qui, par des défenses d'importation ou d'exportation entravent et prohibent sur les marchés nationaux la vente d'objets fabriqués dans

le pays. Les obstacles que des évènements récents ont mis à la prospérité de l'industrie manufacturière de l'Allemagne ne peuvent être surmontés qu'à l'aide d'autres évènements plus favorables. Quant à la funeste influence de circonstances non fortuites, mais soigneusement préparées par des mains ennemies, il sera possible de les écarter peu à peu. Pour atteindre ce but, il faut que la quantité de billets d'état et la masse d'emprunts publics soit diminuée, que les gouvernements allemands s'occupent avec plus de sollicitude des intérêts du commerce, et rendent plus difficile l'importation des produits dont l'Allemagne abonde. Alors les capitalistes n'hésiteront pas à confier de nouveau leur fortune à l'industrie manufacturière. Il faudrait aussi accorder plus de liberté à la fabrication, réprimer l'usure, diminuer le prix des objets indispensables à l'existence des ouvriers par une heureuse concurrence, afin de pouvoir réduire leur salaire. Il faudrait donner plus d'importance aux marchés du pays, et une plus parfaite division aux travaux. D'ailleurs, l'exemple que donneraient les gouvernements en venant au secours de l'industrie nationale ne manquerait pas d'être imité par de nombreuses associations particulières. Le principal moyen de la faire fleurir sera toujours d'accorder plus de liberté au commerce à l'intérieur de l'Allemagne, et d'aviser à trouver de sages moyens de mettre ses produits en état de soutenir la concurrence avec ceux de l'étranger. Tout en voulant atteindre ce but, on a donné dans une fausse voie en multipliant les lois de douanes et les mesures prohibitives envers toutes les nations, en attendant qu'elles reconnussent en principe la nécessité d'une liberté de commerce européenne. D'après ce système, l'Allemagne devait avoir le monopole de son commerce. Nous n'hésitons pas à dire que cette idée ne pourra jamais être réalisée, et que les petits états de la confédération germanique n'ont jamais sérieusement songé à donner une si grande extension à leurs lois commerciales. Si cet état de choses durait assez long-temps il entraînerait les suites les plus fâcheuses pour les fabriques et le commerce. Le commerce de transit serait anéanti, et celui de l'intérieur dégénèrerait en commerce de détail. L'influence que les foires exercent sur la prospérité du pays, le perfectionnement et la vivification de l'industrie allemande, serait anéantie ; car il est évident que les foires présentent aux fabricants de la manière la plus sensible les derniers progrès faits dans les différents genres d'industrie. Les exigences des fabricants sont en opposition directe et palpable avec celles des négociants, et forment ainsi deux extrêmes que nous allons signaler. L'intérêt des premiers exige que l'achat et la vente d'objets fabriqués à l'étranger soient prohibés, et qu'ils en aient le monopole : ce qui ruinerait l'exportation en même temps que l'importation. Les négociants, au contraire, et plus particulièrement ceux qui se livrent au commerce de transit, réclament une liberté entière, sans égard aux douanes des pays étrangers. Du côté de ces derniers sont les consommateurs, jaloux d'avoir le plus grand choix au plus bas prix possible. Ici il faut encore suivre un juste milieu, qui consiste, selon nous, en une liberté entière du commerce de l'industrie à l'intérieur de l'Allemagne, combiné avec un système de prohibition modifié envers l'étranger, qui ferait un bien plus grand effet, s'il était adopté généralement, que ne le feraient plusieurs systèmes pareils diversement imaginés et maintenus tout à la fois. Nous allons donner plus de développement à ce principe. Il ne faut pas s'attendre à ce que les princes de l'Allemagne adhèrent tous à une liberté entière du commerce de l'industrie, car les lois de douanes que l'Autriche et la Prusse ont établies favorisent trop sensiblement leur intérêt, et se prêtent en même temps trop facilement à une stricte exécution par l'étendue et la position géographique de ces deux pays, pour pouvoir espérer autre chose que quelques modifications peu importantes. D'un autre côté, le Hanôvre n'adoptera

jamais un système de prohibition envers l'Angleterre. Les états de l'est et du sud de la confédération germanique sont dans une position tout-à-fait différente. Comme l'étendue de leur territoire est trop petite pour présenter à leurs fabricants assez de débouchés, il est dans la nature des choses qu'ils demandent l'abolition de toute mesure prohibitive qui entrave, si même elle ne rend pas impossible, la vente de leurs produits. Au premier coup d'œil il paraîtrait facile de satisfaire à ces besoins si naturels, mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut pour cela surmonter d'innombrables obstacles. De plus grandes difficultés viennent encore se présenter lorsqu'il s'agit de modifier le système de prohibitions envers l'étranger, car il est à craindre qu'en ouvrant une trop grande porte à l'importation, l'industrie des fabriques et des manufactures ne se voie subordonnée au commerce; que dans le cas contraire, en n'accordant pas des libertés assez larges, elle ne continue à dominer celui-ci, lorsque tous les deux devraient être coordonnés et avoir un égal poids dans la balance. Quelques difficultés que présente la solution de ce problème, nous n'en désespérons nullement; mais il faut pour cela que les pays allemands composent un état fédératif commercial avec un seul et même système de douanes fondé sur une base large. Les deux extrêmes que nous avons signalés plus haut seraient également dangereux. Il ne faudrait donc ni forcer les étrangers à ouvrir leurs marchés à l'industrie allemande, ni rompre tout commerce avec eux. Ajoutons encore que ces états devront ne pas faire fleurir de force le commerce de certaines branches de l'industrie qui faisaient du tort à la vente des productions indigènes, et n'empêcher la consommation des produits étrangers qu'autant qu'on saurait le faire sans porter un coup fatal à la richesse nationale. Enfin, il faudrait éloigner toutes les causes qui s'opposent à l'utilisation des matières premières brutes fournies par le sol. Le moyen le plus efficace pour parvenir à ce but serait sans doute de prohiber l'importation des produits de l'industrie étrangère, que l'Allemagne peut remplacer par d'autres objets de ses propres manufactures, et qui, quoique n'étant pas de la même nature, ne laisseraient pas de se prêter au même usage. Un exemple rendra plus claire notre pensée : les Allemands dépensent annuellement plusieurs millions pour l'achat d'étoffes de soie et de laine de France et d'Angleterre. Ils pourraient facilement s'en tenir à leurs étoffes de lin et de laine. De fortes contributions exigées pour l'importation des premières faciliteraient la concurrence de ces dernières. Nous pouvons donc dire en général qu'un système de douanes qui répondrait à nos vœux devrait être basé sur des mesures tout-à-fait opposées à celles qui sont maintenant en vigueur, et qui ne sont prises que dans l'intérêt des finances publiques; qu'il faudrait que ces mesures fussent de nature à engager les états voisins à conclure des traités de commerce, et à entamer des négociations, ce qui leur a été jusqu'à présent impossible. Dès que les états du centre et du sud de l'Allemagne auront pu s'entendre pour établir un seul système commercial, la France ne manquera pas de faire avec eux et à son avantage le commerce de transit et d'expédition. De semblables mesures prohibitives modifiées seraient avantageuses à l'intérêt financier de la confédération sans tourner au préjudice de la nation. Il importerait de ne pas passer la ligne au-delà de laquelle ce commerce fléchirait sous le poids des impôts. Quant aux produits de l'étranger qui satisfont aux premiers besoins de la vie, ou qui sont indispensables à la fabrication des matières indigènes, il faudrait les dégager d'impositions ou ne les en frapper que très modérément. Par compensation, les autres produits de l'étranger qui ne sont pas de première nécessité seraient soumis à des droits plus élevés, en proportion qu'on pourrait plus facilement s'en passer. Les mêmes raisons qui règleraient les mesures à prendre à l'égard des productions brutes s'appliqueraient éga-

lement aux objets fabriqués. Quant à l'importation, il faudrait avoir égard au poids spécifique proportionné à la valeur des marchandises, à leur état brut ou plus ou moins fabriqué, à leur destination, qui est de satisfaire, soit aux besoins du peuple, soit au luxe des riches. Quant à l'exportation, il faudrait calculer jusqu'à quel point l'étranger pourrait s'en passer. Un pareil système de douanes ne serait nullement préjudiciable aux finances de la confédération, puisque la consommation d'articles étrangers augmenterait le chiffre des recettes; que les frais de douanes seraient diminués, et qu'on pourrait établir sur les frontières une surveillance plus sévère qu'on n'a pu le faire dans ces états isolés les uns des autres par des lois de douanes si diverses.

*Médecine allemande.*

Dans les efforts et la direction littéraires de l'homme isolé, comme dans la culture de la science chez un peuple, se réfléchissent fidèlement toutes les particularités de l'esprit et du caractère national. Il ne sera donc jamais difficile à un penseur de reconstruire le caractère intellectuel d'une nation, en examinant la manière dont cette nation aura cultivé la philosophie, la théologie, la médecine, etc.; et, de cette intime relation, dans laquelle se trouve l'histoire nationale du développement de la science, comparée avec celle de l'esprit humain, résultera pour lui une étude pleine d'intérêt et d'attrait. En essayant donc de développer la partie caractéristique de l'état le plus récent de la médecine allemande, il devra être important de rechercher jusqu'à quel point le caractère national du peuple allemand se retrouve dans le mode qu'il a adopté pour étudier et pratiquer l'art médical. Ce qui caractérise surtout l'esprit des Allemands, c'est une extrême propension à la spéculation. Comme la raison froide est le principe prédominant dans leurs âmes, ils cherchent à tout saisir et à tout comprendre à l'aide de cette raison. Aussi, n'est-ce pas, selon nous, une figure poétique sans importance et sans signification, que celle de Faust, de ce métaphysicien qui veut sonder l'infini, devenue le sujet favori de la poésie populaire des Allemands. C'est précisément pour cela qu'il est peu de peuples qui puissent montrer un si grand nombre de systèmes philosophiques; et qu'en médecine aucune nation ne penche non plus autant que les Allemands vers l'esprit de système, circonstance qui frappe les yeux dès qu'on s'occupe de l'état de la médecine en Allemagne. Que si l'on ne peut refuser d'un côté aux Allemands la gloire d'avoir apporté plus de clarté que les autres nations dans beaucoup de problèmes de la philosophie médicale; que s'ils ont, dans leurs systèmes, développé, séparé et réuni beaucoup de choses qui, sans leurs recherches théoriques, seraient restées long-temps encore voilées au sens purement pratique, de l'autre, on ne saurait nier que cette manie de systèmes est parfois tombée dans le ridicule. N'y a-t-il pas dans la littérature médicale allemande un système de médecine qui débute ainsi : « La vie oscille entre deux points extrêmes. » Et un autre qui commence par ce ridicule précepte : « Il faut construire la nature. » Quand la spéculation se perd ainsi dans des hauteurs où la tête lui tourne, comme c'est ici le cas, elle devient extravagance; et malheureusement, outre le préjudice grave porté au sens commun, cette extravagance dénature bien des efforts d'ailleurs dignes d'éloge, faits dans le domaine de la médecine allemande. L'application que quelques médecins spéculatifs jusqu'à l'excès ont faite de la soi-disant philosophie naturelle à la science médicale, celle qu'ils en font encore tous les jours, quoique plus rarement; ensuite l'étude de la nosologie physique, et la pratique du soi-disant magnétisme animal, qui n'est nulle part cultivée avec plus de prédilection que dans quelques écoles de l'Allemagne, servent à confirmer cette vérité; car, bien que nous ne méconnaissions nullement tout ce qu'il y a de spirituel et d'excellent dans la phi-

losophie naturelle, personne toutefois, à moins d'être tout-à-fait aveuglé par l'esprit de parti, ne pourra nier que pour la médecine proprement dite, pour celle qui se fait au lit du malade, cette philosophie, qui joue si souvent avec des chimères, lorsqu'elle devrait examiner et observer, et dans laquelle il n'arrive que trop souvent que des rêves fantastiques tiennent lieu de recherches métaphysiques; cette philosophie, disons-nous, ne peut être mise en pratique qu'avec beaucoup de précautions et de restrictions. Que l'irritabilité et la sensibilité soient dans les livres et même au lit du malade, regardées comme forces primitives de la vie et comme les axes sur lesquels tourne toute la pathologie, rien de mieux tant que la maladie elle-même ne demande pas d'autres indications que celles de rehausser ici cette sensibilité, et de diminuer là cette irritabilité; mais que doit-on penser lorsqu'on entend le professeur répéter à ses disciples, du haut de sa chaire, que la raison est située tout près du pôle de l'hydrogène, apophthegme que l'auteur de cet article a eu l'occasion d'entendre lui-même dans une des plus célèbres universités d'Allemagne. Ne serait-on vraiment pas tenté de rire de ces aberrations, s'il ne s'agissait ici de l'art qui a pour but la vie de l'homme, s'il n'était aussi question de l'honneur de la science! Car la conséquence nécessaire qu'ont amenée ces extravagances a été que l'étranger, qui connaît si peu la langue et la science des Allemands, est porté aujourd'hui à croire que toute la république des savants allemands ne vit et ne se meut que dans les nuages de cette philosophie mystico-poétique, et, pour nous en tenir à notre thême, que la médecine allemande en est venue au point que ce n'est plus la peine de s'occuper de ce que font les médecins allemands. Qu'on lise ce que les meilleurs journaux francais et anglais leur reprochent sous ce rapport, qu'on condamne, si l'on veut, le ton tranchant des étrangers, mais aussi, pour l'honneur de la médecine allemande, qu'on ne témoigne plus tant d'indifférence à l'égard de ces ultra-théoristes et de ces extravagants, et que l'étranger voie ce que la partie la plus nombreuse et la plus saine des médecins allemands pense et dit de cette malheureuse tendance. Nous parlerons aussi de la nosologie psychique pour confirmer notre assertion, et à cet égard nous ne craignons pas que personne vienne nous contredire. Pendant que les Français et les Anglais cherchaient à jeter quelque lumière sur le sombre champ des maladies de l'esprit dans les vastes hôpitaux de leurs capitales, à l'aide du flambeau de l'anatomie pathologique, l'Allemand, toujours philosophant, prit son essor vers les régions de la métaphysique, persuadé que là seulement il découvrirait la clé de cette terrible énigme. C'est ce qui fait qu'on voit en Allemagne les gens de l'art et les profanes porter hardiment des jugements si étranges sur les maladies de l'âme. La médecine psychique allemande nous offre cependant des noms comme ceux de Reil, Hoffbauer, Greding, Newel, Horn, Nasse, Heinroth, que nous pouvons sans crainte mettre en comparaison avec les plus célèbres médecins étrangers. —Que pourrions-nous dire enfin sur le thême si usé du magnétisme animal? Nous jugeons inutile de nous étendre sur ce sujet, mais toutes les opinions s'accorderont sans doute à reconnaître que c'est en Allemagne que le magnétisme animal a été de nouveau pratiqué comme il ne l'avait été nulle autre part, pas même en France, alors même qu'on serait tenté de nier la connexité de ce fait avec le penchant de la médecine allemande vers la physique excentrique. — Nous avons commencé par le côté défavorable de la médecine allemande, nous allons maintenant l'examiner sous son autre face, dont l'éclat, nous l'espérons du moins, suffira pour effacer l'impression désavantageuse du précédent tableau. Il y a long-temps qu'à l'étranger on a coutume de dire la *savante Allemagne*. Si la profondeur et l'érudition sont en général le caractère de la science allemande, elles caractérisent

de même, par excellence, la médecine allemande. Dans aucun autre pays de la terre, l'érudition ne compte autant d'écoles qu'en Allemagne, qui, depuis l'origine des universités jusqu'à nos jours, en présente aujourd'hui, à elle seule, quarante-quatre, pendant que tout le reste de l'Europe n'en compte que quatre-vingts. Toutefois, si la louable rivalité de beaucoup d'universités et d'états allemands n'a réellement pas peu contribué à accélérer les progrès des sciences, il ne faut pas perdre de vue non plus que précisément ce partage en beaucoup de foyers de culture scientifique empêcha l'existence d'une certaine unité dans l'art et la pratique de la médecine allemande. C'est pour cela qu'il est peut-être même impossible de rassembler tous les médecins allemands dans un aperçu tel que celui-ci, à moins de juger superficiellement et avec cette ignorance dont a fait récemment preuve un célèbre praticien français, dans une appréciation de la médecine allemande. C'est cette profondeur allemande qui force les écrivains allemands à acquérir cette espèce d'universalité du savoir, par laquelle ils surpassent de beaucoup ceux de toutes les autres nations. Il ne suffit pas en effet au médecin allemand d'avoir réfléchi et d'avoir observé, il veut même savoir ce que d'autres avant lui ont pensé et observé; il doit démontrer à son public qu'il connait tout. C'est la raison pour laquelle les ouvrages médicaux qui paraissent en Allemagne sont devenus un répertoire général de la littérature médicale européenne, et même à présent américaine; pendant que les Anglais et les Français n'ignorent que trop souvent jusqu'à leur propre littérature nationale. On ne peut pas nier cependant qu'on a fait un grand abus de cette tendance si excellente en elle-même. Les citations fréquentes, multipliées même jusqu'à l'excès, dont les auteurs allemands parent leurs ouvrages, ont porté les étrangers à croire que leur propre littérature est plus riche, et que celle des Allemands ne consiste guère qu'en compilations plus ou moins bien digérées; jugement qui serait mieux fondé et plus vrai s'il se bornait à la plus récente littérature des journaux allemands. Après avoir avoué l'abus qu'on fait de l'universalité allemande, nous ne devons pas passer sous silence un autre abus, qui est très caractéristique dans la littérature moderne médicale, nous voulons parler de la manie des traductions. Nous ne descendrons pas à rechercher les motifs qui dirigent la plupart des fabricans de traductions qui existent aujourd'hui en Allemagne; il nous suffira d'avoir signalé ce fait et de faire remarquer que notre littérature est journellement inondée d'un déluge de livres et de brochures traduits des langues étrangères, au milieu duquel il serait difficile de choisir ce qu'il peut y avoir de vraiment bon et utile; et, de plus, que notre littérature se dégrade par là aux yeux des autres nations, qui, tous les jours, voient faire l'honneur d'une et même de plusieurs traductions à une foule d'ouvrages morts chez elles en naissant. Nous ne terminerons cependant pas ces considérations rapides sur la direction profonde, universelle de l'esprit allemand, sans citer les excellents ouvrages publiés par des auteurs allemands sur la bibliographie médicale, science qui est presque inconnue de l'étranger. Mais nous ne devons pas non plus oublier de mentionner les grands et beaux travaux des Haller, des Ploucquet, des Blumenbach, des Puchelt, des Burdach, des Wildburg, etc., savants dont les noms demeureront entourés d'une brillante auréole de gloire, tant qu'il y aura une littérature allemande. — Nous allons maintenant étendre nos observations aux différentes branches de la médecine, autant du moins que le permettent les limites de cet ouvrage. On ne saurait nier qu'en ce qui regarde l'*anatomie*, l'Allemagne était autrefois inférieure aux Italiens, aux Hollandais, aux Anglais et aux Français dans l'étude de cette science; mais depuis le grand Haller, l'anatomie allemande nous montre des hommes tels que Lieberkuhn, J.-F. Meckel senior, Wris-

berg, Ph.-Fr. Meckel junior, Mayer, Walter, Sœmmering, Loder, Gall (pour l'anatomie du cerveau), et d'autres encore, qui se sont distingués par de grandes et belles découvertes. Depuis le milieu du siècle passé, une prédilection pour l'anatomie comparée et pathologique s'est également manifestée en Allemagne, et les résultats des travaux entrepris dans la dernière de ces branches de la science anatomique peuvent hardiment être comparés à ceux qu'ont obtenus les Anglais et les Français. Quant à l'anatomie comparée, les Allemands peuvent revendiquer comme leur appartenant la gloire du premier anatomiste français, de Georges Cuvier, puisqu'il est l'élève de Kielmayer, et par conséquent de l'école allemande. Les deux nations s'accordent à rendre hommage aux beaux travaux récemment exécutés dans ces deux sciences par Blumenbach, Sœmmering, J.-F. Meckel junior, Rudolphi, Tiedemann, Treviranus, etc. L'Allemagne n'a pas moins de droits de s'enorgueillir de sa *physiologie*, fondée par Haller, qui établit pour condition première de la vie l'irritabilité (qu'il ne faut pas prendre pour l'irritabilité de l'école de Schelling), et long-temps avant que la physiologie française cherchât à s'enrichir par des vivisections, comme elle le fait dans ce moment-ci. Blumenbach, Arnemann, Humboldt, Gruithuisen et autres expérimentaient en Allemagne. Il résulte très naturellement du caractère intellectuel national des Allemands, qu'aucune nation n'a autant qu'eux perfectionné comme doctrine la pathologie générale, qui ne pouvait être inventée et exposée que par un esprit systématique. Le grand nombre de manuels et d'écrits publiés sur la pathologie générale prouve déjà cette prédilection des Allemands pour cette branche de la science, en comparaison des autres nations; Gaut, Brandes, Rose, Hufeland, Conradi et plusieurs autres, ont déployé leur génie fécond. Quant à la médecine pratique plus proprement dite, ce sont encore à nos yeux les Allemands qui l'emportent sur les autres nations, quoiqu'ils s'attachent trop aux systèmes, qui cependant existent plus en théorie qu'en pratique. Les Allemands ont la gloire d'être les observateurs les plus fidèlement appliqués auprès du lit des malades, et leur thérapeutique tient toujours le juste milieu entre celle des Anglais et des Français. Nous ne remonterons pas aux premières années du siècle passé, où ont écrit et observé Werlhof, de Haen, Auenbrugger, R.-A. Vogel, S.-G. Vogel, Stork, Stoll, etc., dont les ouvrages demeureront classiques, quels que soient les systèmes qui surviennent plus tard. Lentin a observé et décrit avec exactitude la goutte et le rhumatisme, et a traité avec un rare bonheur les maladies des mineurs; Lafontaine et Schlegel sont encore de nos jours les seuls qui puissent être nommés pour le traitement de la plique; les ouvrages de Pierre Frank, une des gloires de l'Allemagne, sont étudiés par toutes les nations de l'Europe, de même qu'elles imitent sa manière de pratiquer la science; Horn et Hufeland ont déposé dans leurs écrits les faits pratiques les plus remarquables; Stutz a indiqué une méthode pour la guérison du spasme tonique, qui est généralement regardée comme la meillure; Marcus s'est fait un nom dans le traitement de l'esquinancie, de la toux asthmatique, du typhus, et Hildebrand s'est adonné avec non moins de succès au traitement de cette espèce de fièvre; l'excellent ouvrage d'Albers sur le *croup* a été couronné, même par le tribunal scientifique suprême de la France, et se trouve à l'égard des travaux si célébrés de Royer-Collard et de Jurine, dans la même position que le grand ouvrage de Kreysing sur les maladies du cœur; à l'égard des traités classiques étrangers de Testa, Corvisart, Sénac et Burns, c'est-à-dire, qu'ils sont tous sur la même ligne. Reuss chercha à approfondir avec beaucoup de sagacité, la nature des exanthèmes, et Autenrieth se distingua dans cette partie de la science sous le rapport pratique, et traita la gale avec beaucoup de succès, de même

que Stieglitz la fièvre scarlatine. Le système de guérison de Stieglitz, système fondé tout-à-fait sur la nature, est devenu depuis général; aussi cette maladie, qui faisait jadis tant de ravages, a-t-elle beaucoup perdu de sa gravité, de manière que cette méthode curative peut jusqu'à un certain point être mise en parallèleavec l'immortelle invention de Jenner. Nous croyons avoir suffisamment indiqué l'état actuel de la médecine pratique allemande. Quant à la partie thérapeutique de cette science, il serait difficile d'émettre et de formuler un jugement général. Nous croyons pouvoir dire toutefois, que la thérapeutique des médecins allemands est en quelque façon polypharmaceutique, circonstance qui est une conséquence nécessaire du système suivi dans les universités. Les médecins allemands y entendent recommander, vanter tant de remèdes des Anglais, des Français, etc., qu'il doit leur venir naturellement l'idée d'en essayer dans des cas donnés. Nous ajouterons que, dans les dix dernières années, les meilleurs médecins ont en général suivi la méthode antiphlogistique; on nous excusera, sans doute, si nous passons sous silence l'homœopathie et les cures merveilleuses.

**ALLEMAGNE** (mer d'), située entre la Grande-Bretagne, la Hollande, l'Allemagne, le Danemarck et la Norwége, a reçu aussi le nom de *mer du Nord*, en raison de sa situation par rapport à l'Allemagne et à la Hollande. Les Danois l'appellent par la raison analogue la mer d'Ouest, de même qu'ils nomment la Baltique mer d'Est. On évalue à environ seize mille lieues carrées la superficie de la mer d'Allemagne, qui est soumise au phénomène du flux et du reflux, dont les effets se font plus particulièrement sentir sur les côtes de Hollande et d'Angleterre, parce que c'est là l'endroit où cette mer est le plus resserrée. Ses eaux sont plus salées que celles de la Baltique, et offrent fréquemment le phénomène de la phosphorescence, dont les causes seront détaillées à l'article *Mollusques*. L'anglais Robert Stephenson a publié une description du lit de la mer d'Allemagne, basée sur un très grand nombre de sondages faits avec le plus grand soin. Il en résulte que la profondeur de cette mer va toujours en augmentant du sud au nord, à l'exception de quelques bancs de sable qu'on rencontre de loin en loin.

**ALLEMANDE.** Une espèce de danse fort gaie, originaire d'Allemagne. C'est aussi un air de danse à deux mesures d'une expression vive et gaie, et qui a quelque ressemblance avec notre tambourin.

**ALLEU**, terme de droit ancien, est toujours joint au mot *franc*, et désigne un fonds de terre exempt de droits seigneuriaux. *Allodial*, *allodialité* indiquent l'état et la qualité de ce qui est en *franc-alleu*, c'est-à-dire libre de service, de ventes, de tous droits féodaux. Ils tirent leur origine de la basse latinité, *allodium* suivant Ducange, et *allocatio* suivant Barbazan, qui cite à l'appui de son opinion un passage rapporté par Ducange lui-même. Par la substitution du *c* au *d*, on en aurait fait *allodatio*, action de placer, constituer, accorder, etc. Roquefort (*Dict. étymol.*) fait venir le mot *alleu* du grec *eleutheros*, libre, maître de soi, Millin et Clavier d'*a* privatif et de *lodum* ou *lodium*, lods, ventes, ou de *leudis* et d'*a* privatif, dont on a fait *aleudis*, non vassal.

**ALLIA** (bataille de l'). La ville de Clusium (aujourd'hui Chiusi, en Toscane), étant assiégée par les Gaulois senonais, qui étaient venus s'établir deux cents ans auparavant sur les bords de l'Adriatique, envoya demander du secours aux Romains. Ceux-ci envoyèrent d'abord au chef des Gaulois une ambassade composée de trois jeunes gens de la famille des Fabiens pour l'engager à lever le siége. Ce chef est appelé Brennus dans l'histoire; mais *Brenn* ou *Brennin* est en gaulois un titre qui signifie prince ou roi. Le Brenn des Gaulois s'étant refusé à la demande des Romains, les ambassadeurs réclamèrent et obtinrent la permission d'entrer dans la ville, sous prétexte de conférer avec les habitants. Mais, par une violation coupable du droit des gens, ils tentèrent de

profiter de l'espèce de suspension d'armes causée par leur présence pour surprendre les Gaulois, et se mirent eux-mêmes à la tête d'une sortie à laquelle ils exictèrent les habitauts. La sortie fut repoussée; mais les Gaulois, justement indignés, levèrent le siége, et envoyèrent une députation à Rome demander satisfaction de cette violation du droit des gens. — Non-seulement elle leur fut refusée, mais les Romains poussèrent l'insulte jusqu'à nommer les trois Fabiens au nombre des magistrats supérieurs appelés alors tribuns militaires. A cette nouvelle, les Gaulois se mirent en marche contre Rome, et les Romains, de leur côté, levèrent en hâte une armée de quarante mille hommes. — Les armées se rencontrèrent à quatre lieues de Rome, sur les bords d'une petite rivière appelée Allia, les Romains ayant le Tibre à gauche, et les Gaulois l'ayant à droite. Autant les Fabiens avaient été ambassadeurs arrogants et sans foi, autant ils furent généraux ineptes et sans courage. Ils déployèrent leur armée sur une seule ligne, jetant un corps détaché à droite sur la colline. Le Brenn des Gaulois profita subitement de cette faute. L'élite de ses troupes culbuta le détachement, et se rabattant à droite, roula devant elle l'armée romaine sur son centre et sa gauche. L'attaque impétueuse des Gaulois et leur aspect terrible jetèrent l'épouvante parmi les Romains, qui fuirent presque sans combattre. Toute leur gauche se jeta au travers du Tibre, et ce qui ne se noya pas se sauva à Véies, sans penser à Rome; la droite s'enfuit à Rome, et courut s'enfermer dans la citadelle sans fermer même les portes de la ville. — Les Gaulois, étonnés de ne plus voir d'armée, s'arrêtèrent deux jours sur le champ de bataille. Pendant ce temps, la population de Rome s'enfuit, se dispersant dans les villes environnantes; il n'y resta que les malades et quelques vieillards. Le troisième jour, les Gaulois entrèrent dans Rome déserte. Nous ne reviendrons pas sur le compte des sénateurs, qui se firent tuer sur leurs chaises curules, et de la barbe de Papirius. Le commencement de l'histoire de Tite-Live sent un peu les Mille et une Nuits. — Le capitole fut assiégé. Après un assaut inutile contre un rocher escarpé, les Gaulois convertirent le siége en un blocus qui dura sept mois. Alors les assiégés, manquant de vivres, furent obligés de capituler, et achetèrent la levée du blocus et la retraite des Gaulois, au prix, dit-on, de 1000 livres pesant d'or (trois cent quarante kilogrammes environ). Ici Tite-Live place l'épisode de l'épée de Brennus, jetée outre les poids dans la balance, et qui a donné naissance à une sentence : Malheur aux vaincus, et l'aventure merveilleuse de Camille, qui se trouve tout-à-coup, et comme par enchantement, sur les lieux avec une armée, qui reprend l'or, et bat les Gaulois. — La vérité est que l'or fut payé et emporté par les Gaulois. Polybe, qui écrivit à Rome, et sous les yeux des plus grands personnages de la république, qui lui fournirent des matériaux, dit nettement : « Que le départ des Gaulois fut acheté au prix de 1,000 livres d'or. » (p. 1 et p. 2.) Orose (p. 2, cap. 19) en dit autant. Suétone, dans la vie de Tibère (cap. 3), dit que Drusus rapporta de la Gaule l'or donné autrefois aux Senonais, qui assiégeaient le Capitole, et qui ne leur avait pas été enlevé, comme on le disait, par Camille. Tite-Live lui-même (liv. x, cap. 16) revient à cette version. G. de Vaudoncourt.

**ALLIAGES.** Quand deux ou un plus grand nombre de métaux sont combinés ensemble, ils forment un composé qui porte le nom d'alliage; les anciens chimistes en ont cependant adopté un particulier pour les alliages de mercure, qu'ils nommaient *amalgames* : ce nom a été conservé. Ainsi on dit alliage de cuivre et d'étain, de plomb et de bismuth, etc., et amalgame d'étain, de bismuth, etc. — Il existe un grand nombre d'alliages remarquables par leurs propriétés, et dont plusieurs sont très importants par leurs usages dans les arts : l'étendue que nous devons consacrer à cet article ne nous permettra pas de parler de tous les allia-

ges qui présentent de l'intérêt, nous nous occuperons seulement de ceux qui sont employés à quelques usages. — La plupart des alliages peuvent être obtenus en fondant ensemble les métaux qui les composent; mais, dans quelques cas, des difficultés se présentent, soit par le peu d'affinité de ces corps les uns pour les autres, soit par leur grande différence de fusibilité, soit par celle de leur densité. Sous ce dernier rapport, il arrive même souvent que l'alliage étant complètement opéré lorsqu'on le coule, ou qu'on le laisse refroidir dans les vases où il a été préparé, il se sépare en plusieurs couches qui renferment des proportions très différentes, ce qui offre fréquemment des inconvénients très graves auxquels on ne peut obvier que par beaucoup de précautions. — On peut citer à cet égard un fait remarquable : lors de l'érection de la colonne de la place Vendôme, des canons pris dans nos campagnes d'Allemagne furent livrés au fondeur, qui fut obligé, par son traité, à fournir des pièces moulées à un titre déterminé; la colonne achevée, des essais faits sur quelques parties donnèrent une quantité d'étain beaucoup plus grande que celle que devait renfermer l'alliage. Le fondeur fut poursuivi par le gouvernement. Une commission de chimistes, ayant analysé un grand nombre d'échantillons pris dans les diverses parties de la colonne, trouva que la proportion moyenne de cuivre était bien celle que devait renfermer l'alliage, mais les uns contenaient beaucoup trop de cuivre, les autres beaucoup trop d'étain, parce que les alliages n'avaient pas été coulés avec tous les soins nécessaires : si on s'était borné à analyser quelques échantillons, le fondeur eût certainement été condamné. —La plupart des métaux étant fondus ou rougis en contact avec l'air en absorbent une portion d'oxygène, et se convertissent en oxydes, qui forment à la surface une couche plus ou moins épaisse; cette couche s'augmente d'autant plus que l'action de l'air et de la chaleur est plus long-temps continuée : le plus ordinairement, les alliages éprouvent plus facilement cette altération que les métaux qui les composent, et s'ils sont formés de deux métaux inégalement oxydables, celui qui l'est le plus, ou qui l'est seul, peut être entièrement séparé par sa transformation en oxyde. C'est sur ce procédé qu'est fondé, par exemple, la séparation de l'argent d'avec le plomb, et c'est encore par son application que dans la révolution, lorsqu'on détruisait les églises et qu'on fondait les cloches pour en faire des canons, on sépara le cuivre plus ou moins pur de l'étain qui y était combiné. — Quelques alliages sont même si combustibles qu'ils brûlent aussitôt qu'ils sont chauffés jusqu'au rouge. — Le point de fusion des alliages est souvent très différent de celui des métaux qu'ils contiennent, nous en donnerons pour exemple l'alliage fusible de d'Arcet, dont nous parlerons plus tard. — Les métaux, en se combinant ensemble, produisent quelquefois un degré de froid considérable : ainsi, en mêlant cent dix-huit parties d'étain et deux cent une de plomb, tous les deux en limaille, deux cent quatre-vingt-quatre de bismuth en poudre fine, et mille six cent seize de mercure, à une température de dix-huit degrés, la température s'abaisse jusqu'à dix degrés au-dessous de zéro. Nous allons nous occuper en particulier des alliages les plus utiles ou les plus remarquables. — *Soudure des plombiers*. Quand on veut réunir deux pièces de plomb, il faut se servir d'un alliage plus fusible que le plomb lui-même; on le prépare en combinant ensemble deux parties de plomb et une d'étain : cet alliage s'oxyde facilement quand on le chauffe un peu fortement dans l'air. — *Alliage combustible*. Trois parties de plomb et une d'étain forment une combinaison si combustible, qu'en la chauffant jusqu'à une chaleur rouge, elle brûle comme de l'amadou jusqu'à ce qu'elle soit entièrement oxydée : il en résulte une poudre grise, qui, sous le nom de potée d'étain, sert à polir les glaces.—*Alliage propre à faire des miroirs ou d'autres objets très polis*. On l'obtient

en fondant dix-neuf parties de plomb et vingt-neuf d'étain; en Suède, on en fabrique ce qu'on appelle des *diamants de Fahlun*. Pour cela, on soude ensemble, par leurs extrémités, plusieurs bouts de tubes de verre, qu'on taille en forme de brillants, et qu'on plonge dans l'alliage fondu et bien écumé; il s'y attache une couche très mince de métal, qui présente un grand éclat. On peut aussi faire avec cet alliage des miroirs très beaux en y plongeant des segments de verre, ou une lentille encadrée dans un morceau de liége. Malheureusement on ne peut y toucher ni les essuyer sans les rayer. — *Alliage des caractères d'imprimerie.* Il est formé de quatre-vingts parties de plomb et vingt d'antimoine environ; plus dur que le plomb, il prend mieux les formes délicates qu'on lui donne, et ne s'écrase pas sous la pression comme le ferait ce métal; l'œil de la lettre peut conserver toute sa pureté. — Un alliage des mêmes métaux sert aussi à fabriquer les robinets de fontaine. — *Alliage du plomb de chasse.* Pour donner à ce plomb plus de dureté et la propriété de prendre des formes plus régulièrement sphériques, on le combine avec une petite quantité d'*arsenic*. A l'article PLOMB DE CHASSE, nous ferons connaître la manière de le préparer et de le couler. — *Alliage de plomb et d'argent.* (*Voy.* ARGENT.) — *Alliages d'étain et de cuivre.* Il en existe plusieurs, qui sont très employés dans les arts; nous en parlerons successivement: 1° *Alliage des cloches.* Il se compose essentiellement de soixante-dix-huit parties environ de cuivre et vingt-deux d'étain; cet alliage est cassant, à grain fin, très sonore, et cette propriété le rend utile. Les cloches renferment cependant toujours de petites quantités d'autres métaux. A l'article CLOCHES, nous ferons connaître les procédés mis en usage pour les fondre. — Les *tymbales* employées dans la musique militaire, et les *tamtams*, qui produisent un effet si remarquable dans un orchestre, sont fabriqués avec le même alliage. Nous indiquerons au mot TYMBALES les procédés pour le préparer. — 2° *Alliage des canons.* Sa composition la plus ordinaire est de cent parties de cuivre et onze d'étain environ, mais on y fait entrer aussi de petites quantités d'autres métaux, qui ajoutent quelque chose aux propriétés de l'alliage primitif, dans lequel on recherche particulièrement la dureté et la résistance au choc. Au mot CANON, nous indiquerons sa préparation et la manière de le couler. Nous ferons seulement ici une observation générale relativement aux alliages de cuivre et d'étain, c'est que si on ne prend pas beaucoup de précautions pour les rendre homogènes dans la coulée, la différence de densité des deux métaux donne lieu à la formation de plusieurs couches qui présentent des compositions, et par suite des propriétés très différentes, comme le prouve l'exemple que nous avons cité précédemment. — *Alliage de zinc et de cuivre.* En diverses proportions, ces deux métaux forment des composés très employés: 1° *Laiton.* Cet alliage, dont les proportions varient depuis quarante à soixante parties de cuivre sur cent, a une couleur jaune, un grain fin; il se tire facilement à la filière, et donne des fils connus sous le nom de *fils d'archal*, employés, par exemple, pour les communications de sonnettes dans l'intérieur des appartements; on en fait au laminoir des feuilles assez minces; cet alliage se tourne bien; aussi en fait-on un grand usage pour la fabrication des chandeliers: il reçoit très bien le moleté. On le dore et on l'argente aussi très facilement; aussi forme-t-il la base de tous les objets en *bronze doré*, comme pendules, candelabres, etc. Au mot BRONZE, nous présenterons, avec quelques détails, les procédés relatifs à cet art important. 2° *Chrysocalque, similor.* Il se compose de cent parties de cuivre et de huit, neuf ou douze de zinc; il est d'un jaune d'or, très facile à travailler, et prend un beau poli. On en fait beaucoup de bijoux. — Le zinc étant volatil, si on le chauffe jusqu'au rouge avec du cuivre pour obtenir le laiton, une grande portion se perd avant que l'alliage

soit opéré; aussi obtient-on peu de laiton par la combinaison directe des deux métaux. On se sert le plus ordinairement d'un mélange d'un oxyde naturel de zinc qu'on nomme *calamine*, que l'on mêle avec du cuivre et du charbon, et qu'on élève à une haute température dans des creusets : le charbon enlève l'oxygène à la calamine, et le zinc réduit se combine avec le cuivre. Comme une portion de zinc se volatilise toujours, et que dans l'air il brûle avec une belle lumière blanc-bleuâtre, l'ouverture des fourneaux où l'on fabrique le laiton donne toujours passage à une grande quantité de cette flamme, qui produit en même temps des flocons abondants d'une matière blanche très légère qui se répand dans l'atelier : c'est un spectacle curieux dans l'obscurité; cet effet est toujours obtenu, même quand on fond de petites préparations de laiton dans un creuset. — *Alliage de cuivre et d'arsenic.* En se combinant avec un dixième environ de son poids d'arsenic, le cuivre prend beaucoup de dureté et un grain très fin, et devient susceptible de recevoir un superbe poli : on se sert de cet alliage pour fabriquer les miroirs de télescope. — *Alliages de cuivre et d'argent ou d'or.* Ils servent à fabriquer toutes les monnaies, les bijoux, l'argenterie, etc.; on les fait toujours directement. La loi règle les titres de la manière suivante : or de monnaie, trois cents millièmes; or de bijoux, neuf cent vingt millièmes, huit cent quarante millièmes et sept cent cinquante millièmes, ou, en d'autres termes, sur mille parties il y existe cent, quatre-vingts, cent-soixante ou deux cent cinquante de cuivre. — La monnaie d'argent est au titre de neuf cent cinquante millièmes, et les ouvrages d'orfévrerie présentent ceux de neuf cent cinquante millièmes et huit cents millièmes. La monnaie de billon, qui chaque jour sort du commerce, n'était qu'au titre de deux cents millièmes. — La différence de densité du cuivre, de l'argent et de l'or, oblige à de grandes précautions pour obtenir dans un lingot des alliages bien homogènes. — Au mot Essais, nous ferons connaître les procédés employés pour déterminer les quantités d'or et d'argent qu'ils renferment. — L'or combiné à l'argent dans le rapport de sept cent huit contre deux cent quatre-vingt douze donne un alliage qu'on a appelé *or vert*, très employé dans la bijouterie. — Pour souder des pièces d'argent ou d'or, on se sert d'un alliage à trois cents ou quatre cents millièmes, qui est plus fusible que les métaux purs. — On trouve depuis quelques années en assez grande quantité, dans le commerce, un alliage qui renferme essentiellement du cuivre et du nickel; il porte différents noms : celui de *Maillechort* est le plus connu en France. Cet alliage a une couleur blanche un peu jaunâtre; il prend un beau poli; on s'en sert pour fabriquer beaucoup d'objets de vaisselle et de bijouterie; il est peu attaquable par les acides; on peut s'en servir sans inconvénient pour les usages culinaires, pourvu qu'on en prenne les mêmes soins que des vases en argent, qui contiennent aussi du cuivre, comme nous l'avons dit précédemment. — *Alliage fusible.* Le bismuth fond à deux cent cinquante-six degrés du thermomètre centigrade, le plomb à deux cent soixante, et l'étain à deux cent dix : quand on allie ensemble huit du premier, cinq de plomb et trois d'étain, on obtient un composé qui fond à quatre-vingt dix-huit degrés environ. Cette facile fusibilité permet de le faire servir à différents usages importants. On l'emploie pour clicher des médailles et couler des figures qui peuvent avoir une grande perfection. Les dentistes s'en servent avec avantage pour plomber les dents cariées d'une manière beaucoup plus durable que par l'emploi d'une feuille de plomb. On se sert quelquefois aussi de cuillers à café fabriquées avec cet alliage pour attraper des personnes qui sont surprises de les voir se fondre dans leur main lorsqu'elles veulent s'en servir pour remuer du thé ou du café qui leur est servi. Cet alliage, composé d'autres proportions, sert à fabriquer les Rondel-

LES FUSIBLES (*voy.* ce mot), employées pour préserver les chaudières à vapeur du danger d'une explosion. — *Amalgames.* — En s'unissant à beaucoup de métaux, le mercure forme des amalgames utiles, et qui, toujours plus fusibles que ces métaux, sont toujours mous ou liquides quand ils renferment un excès de mercure. Nous ne citerons que les amalgames utiles. — *Amalgame d'étain.* C'est par son moyen que l'on étame les glaces; nous parlerons de ses usages au mot GLACES. — *Amalgame de bismuth.* On le forme très facilement en fondant une partie de bismuth à la plus douce chaleur possible, y versant quatre parties de mercure et agitant avec une tige de fer. Si on introduit cet alliage dans de petits vases en verre bien secs, et qu'après l'avoir liquéfié par la chaleur, on le promène sur toutes les parois, l'amalgame s'y attache et procure un tain très brillant; c'est par ce moyen que l'on prépare un grand nombre de petits objets qui sont recherchés par les habitants des campagnes.—*Amalgame d'or:* il sert à dorer le BRONZE (*voy.* ce mot).

H. GAULTIER DE CLAUBRY.

**ALLIANCE**, ligue formée par deux ou plusieurs puissances. Il y a des alliances offensives et défensives : l'alliance offensive se conclut dans l'intention d'attaquer un ennemi commun; dans l'alliance défensive, les parties contractantes s'engagent à se prêter mutuellement secours contre les agressions extérieures. Très souvent les alliances se font dans ce double but. Relativement aux droits et aux obligations des alliés entre eux, et à leur position vis-à-vis de l'ennemi, on distingue trois sortes d'alliances: par la première, que l'on appelle *société de guerre*, *alliance pour faire la guerre en commun*, les puissances contractantes s'engagent à faire la guerre chacune avec toutes ses forces réunies. L'*alliance auxiliaire* n'oblige les alliés qu'à fournir chacun un nombre de troupes déterminé, en sorte que l'une des puissances est considérée comme puissance principale, et l'autre comme puissance secondaire. Les traités par lesquels une des puissances contracte seulement l'engagement de fournir des troupes contre le paiement d'une certaine somme, ou à les mettre à la solde d'une autre puissance, sans prendre directement part à la guerre, ou à fournir de simples secours pécuniaires, s'appellent *traités de subsides*.

**ALLIER** (département de l'), région du centre de la France, formé de presque tout le Bourbonnais, est borné au nord par les départements de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher; à l'est par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire; au sud par les départements du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'ouest par ce dernier département et celui du Cher. On évalue sa superficie à cinq cent quatre vingt mille neuf cent quatre-dix-sept arpents métriques, et sa population à deux cent quatre-vingt-six mille trois cent soixante-dix-sept habitants. Divisé en quatre arrondissements communaux, vingt-six cantons, et trois cent quarante-sept communes, il fait partie de la quinzième division militaire, de la neuvième conservation forestière, ressortit de la cour royale de Riom, et de l'académie de Clermont; paie 1,313,955 francs de contribution foncière, sur un revenu territorial de 13,139,000 francs, et envoie quatre députés à la législature. Le département de l'Allier renferme des sources minérales célèbres, des houillères, des mines de fer et des usines; engraisse des bestiaux, élève des chevaux vigoureux, expédie, à Paris même, les plus beaux poissons de ses rivières et de ses étangs, livre à notre marine des bois de chêne propres aux constructions navales, cultive quelques branches d'industrie en utilisant son acier pour la coutellerie, ses soies pour la fabrication des galons, ses grès pour les meules, et ses terres pour la faïence; mais, stationnaire dans l'agriculture, il ne tire pas des terres grasses qui garnissent ses vallées et du sol sablonneux qui couvre ses roches granitiques tout le parti désirable, bien qu'il récolte des grains et des vins au-delà de ses besoins. Dans certaines parties cepen-

dant, grâce au zèle et aux sacrifices de quelques grands propriétaires, parmi lesquels nous aimons à citer M. Victor de Tracy, le département de l'Allier fait d'heureux efforts pour améliorer son agriculture, et bientôt sans doute il pourra marcher de pair avec nos départements les plus avancés. — Les principales villes du département de l'Allier sont : *Moulins*, chef-lieu du département (*Voyez* MOULINS); *Souvigny*, ville de deux mille sept cents habitants, dont l'église gothique servait autrefois de sépulture aux princes de Bourbon; *Bourbon-l'Archambaut*, situé dans une belle et riche vallée, qui possède des eaux thermales assez estimées, une église ornée des plus beaux vitraux, et trois tours magnifiques, restes du château des princes de Bourbon. Dans la partie orientale, *Lapalisse*, sur la Besbre, chef-lieu de sous-préfecture; au bord de l'Allier, *Cusset*, entourée de murailles qui lui donnent l'aspect d'une place forte; *Vichy*, ville de quatre mille habitants, dont les environs offrent les sites les plus pittoresques, et des sources minérales fréquentées chaque année par une société brillante et nombreuse; *Gannat*, chef-lieu de canton et résidence d'un sous-préfet; *Saint-Pourçain*, dans une riante vallée où se tient tous les ans, vers la fin d'août, une foire de bestiaux célèbre dans le pays; enfin, *Mont-Luçon*, entouré de murailles flanquées de tours, aux portes duquel se trouve le fameux bourg de *Néris-les-Bains*, qui n'a peut-être point changé de nom depuis l'époque où, saccagé sous Constantin II, il fut restauré par Julien, et qui se peuple, comme au temps des Romains, de malades atteints de rhumatismes ou d'affections cutanées. Plusieurs beaux débris antiques, un amphithéâtre et les restes d'un castrum prouvent que Néris était une ville considérable lorsqu'elle fut dévastée par Clovis, et plus tard par les Normands. — L'Allier, l'*Elaver* des anciens, qui se jette dans la Loire à une lieue à l'ouest de Nevers, traverse le département du sud au nord.

**ALLIGATOR**, crocodile d'Amérique, ou caïman : il a le museau obtus et les pieds de derrière demi palmés; sa longueur dépasse rarement vingt pieds. On le trouve dans toutes les contrées basses de l'Amérique. (*Voyez* CROCODILE).

**ALLITÉRATION** (terme de rhétorique), répétition des mêmes consonnes ou de syllabes qui ont le même son. Quelquefois il en résulte ce qu'on appelle cacophonie; dans certains cas, cette répétition des mêmes lettres produit l'harmonie imitative, dont on a beaucoup abusé de nos jours, et qui, chez certains versificateurs, est dégénérée en un jeu frivole et puéril. Parmi les exemples d'allitérations les plus connus, nous citerons ce vers de Virgile, qui rend si bien le galop du cheval :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

et cet autre vers du même poète :

Luctantes ventos tempestatesque sonoras,

dans lequel l'accumulation des *s* peint en quelque sorte à l'oreille les efforts des vents qui cherchent à briser leurs chaînes. Dans ce vers d'Andromaque :

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?

le sifflement de serpents est assez bien rendu. Bürger, dans ses poésies, offre de fréquents exemples d'harmonie imitative. On a blâmé avec raison, dans sa Lenore, le *hurre*, *hurre*, *hop*, *hop*, *hop*, mais on ne saurait imaginer rien de plus doux, de plus caressant que les vers suivants :

Wonne weht von Thal und Hügel
    Weht von Flur und Wiesenplan
Weht vom glatten Wasserspiegel
    Wonne weht mit weichem Flügel
Des Piloten Wangen an.

**ALLIX** (JACQUES-ALEXANDRE-FRANÇOIS), lieutenant-général, membre de l'académie de Gœttingue, né le 21 septembre 1776 à Percy en Normandie. Il servit d'abord dans l'armée du Nord, comme élève d'artillerie, se distingua au siége de Luxembourg, et fut fait colonel à vingt ans. Au passage du Saint-Bernard, à la prise de Vérone, et pendant la campagne de Saint-Domingue, il déploya autant de bravoure que de talent, mais comme il n'avait pris aucune part à la ré-

volution du 18 brumaire, il n'obtint aucun avancement. Au mois d'octobre 1808, il passa au service du roi de Westphalie, en qualité de général de brigade, et fut promu au grade de général de division le 15 avril 1812. Ce ne fut qu'alors que Napoléon lui accorda la croix de la Légion-d'Honneur. Parmi les Français qui cherchaient à cette époque à faire fortune en Allemagne, le général Allix se faisait remarquer par ses talents et ses connaissances. Nous rendons justice au zèle et à l'activité avec lesquelles il dirigea l'organisation de l'artillerie et les travaux périlleux dont la surveillance lui était confiée, mais il y avait quelquefois dans sa conduite une ardeur hautaine et offensante. Après la retraite de Russie, il fit tous ses efforts pour défendre le royaume contre Tchernichef; il ramena dans sa capitale le roi, qui avait été obligé de prendre la fuite. Pour prix de ce service, Jérôme lui assigna une pension de 6,000 francs sur sa cassette, et le nomma comte de Freudenthal, titre qu'il n'a jamais pris. La mesure vexatoire par laquelle il chercha, de concert avec Malthus, à s'opposer à la dissolution de l'état, les rendirent tous les deux odieux au peuple. A son retour en France, Allix fut employé en qualité de général de brigade. Il se signala pendant la campagne de 1814; le 18 février, il défendit la forêt de Fontainebleau, et le 26 du même mois la ville de Sens, avec peu de troupes. Quelque temps après, Napoléon le réintégra dans son grade de lieutenant-général. Après l'abdication de l'empereur, le général Allix vécut au sein de sa famille. Au mois de mars 1815, il rejoignit Napoléon à Auxerre, et prit le commandement du département de l'Yonne. Lors de la bataille de Waterloo, il se trouvait à Lille en qualité de président d'une commission militaire. Après la bataille, il prit le commandement d'une division, fit fortifier Saint-Denis et suivit enfin l'armée sur la Loire. L'ordonnance du 24 juillet 1815 l'obligea à s'expatrier. Ce fut pendant son séjour en Allemagne qu'il écrivit le fameux ouvrage dans lequel il établit un système du monde opposé à celui de Newton; il explique les mouvements des corps célestes par la décomposition des gaz de leurs atmosphères. Cet ouvrage n'a point obtenu le suffrage de Laplace, mais il est traduit en anglais, en allemand et en italien. La traduction allemande est de Murhard, la traduction italienne de Compagnoni. En 1819, le roi permit au général Allix de revenir en France; il est rétabli dans le cadre des officiers généraux.

**ALLOBROGES.** Nom d'un ancien peuple de la Gaule narbonnaise, qui occupait tout le pays situé entre Genève et le Rhône, appelé depuis *Savoie* et *Dauphiné*. Ces deux provinces ont depuis fait partie de l'ancien royaume et du duché de Bourgogne. La Savoie devint une principauté ducale, le Dauphiné fut donné par Humbert II à Philippe de Valois par acte du 30 mars 1349. Il a depuis fait partie du royaume de France. L'héritier présomptif de la couronne prenait le titre de dauphin : c'était la seule condition imposée par l'acte de donation. Le roi de Sardaigne, duc de Savoie, eut la témérité de se mettre en état d'hostilité contre la France en 1792. Les Savoisiens qui se trouvaient à Paris avaient, dès le commencement de la révolution, manifesté les sympathies qui depuis longtemps unissaient les deux peuples. Ils avaient offert à l'assemblée nationale un don patriotique, qui avait été accepté. Ils formèrent ensuite un club, qu'ils nommèrent d'abord *Club des Allobroges*, et ensuite *Club des patriotes étrangers*. L'armée française s'empara de la Savoie en 1792. Ce fut la première expédition et la première victoire de la guerre d'indépendance. Les patriotes savoisiens à Paris demandèrent et obtinrent de l'assemblée nationale, l'autorisation de former la légion des *Allobroges* : cette légion partagea les dangers et la gloire du 10 août. Les Savoisiens, par leurs relations, leurs mœurs, leur langage, leurs besoins, étaient Français de fait. Une partie de leur population vivait en France, elle s'y livrait, surtout pendant la saison rigoureuse, à un genre d'industrie

qui lui était propre. Le gouvernement piémontais exerçait en Savoie une dictature absolue, et depuis le séjour des émigrés français à Chambéry, il accablait les habitants de mauvais traitements ; il alla même jusqu'à faire charger des groupes de citoyens paisibles par les troupes sardes. Cette conduite, aussi impolitique qu'injuste et brutale, rendit plus insupportable la domination du roi de Sardaigne. Les Savoisiens s'insurgèrent : libres d'exprimer leurs vœux depuis la défaite de l'armée sarde, ils avaient nommé des députés, qui se constituèrent en assemblée nationale, et le 29 octobre 1792, cette assemblée arrêta à l'unanimité la réunion de la Savoie à la France. Cette assemblée avait, par un décret formel, substitué le nom *Allobroges* au nom de Savoisien. La convention nationale, sur le rapport de Grégoire, et après une discusson approfondie, décréta le 27 novembre 1792 la réunion de la Savoie à la France ; ce pays forma le quatre-vingt-quatrième département. Il n'en a été démembré que par l'acte des Bourbons et des puissances alliées en 1814. Ce pays est rentré sous la domination du roi de Sardaigne. La *légion des Allobroges* occupe une place honorable dans l'histoire militaire de la France républicaine. Elle se composait d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, comme d'autres légions organisées à la même époque. Tous ces corps et les anciens régiments ont été dissous et réunis en bataillons et en demi-brigades en 1793.

**ALLOCATION**, en latin *allocatio*, du mot *locus*, lieu. Terme de commerce et de finance. Action de porter un article en compte, de passer, d'approuver une dépense, de la mettre en son lieu et place. Les allocations du budget devraient être l'objet d'une constante et vive sollicitude de la part des mandataires de tout pays constitutionnel, la bonne distribution des dépenses important au bien-être de l'état en général, autant qu'aux intérêts des contribuables en particulier.

**ALLOCUTION**, du latin *allocutio*, ait de *loqui*, parler, dérivé lui-même du grec *logos*, discours. On appelle de ce nom un discours vif, court et pressé, adressé par un orateur à la foule, par un général à ses troupes au moment d'un combat. Une allocution est moins qu'une harangue. Les allocutions de César et celles de Napoléon à leurs soldats sont surtout célèbres. Par extension, les numismates et les antiquaires appellent *allocution* une médaille, un bas-relief, représentant un chef, un général, au moment de l'action oratoire.

**ALLONYME.** *Voy.* ANONYME.

**ALLOPATHIE**, est opposé à homœopathie. (*Voyez* ce dernier mot.)

**ALLORI** (ALEXANDRE), plus connu sous le nom de *Bronzino*, neveu et disciple de Bronzino, est un peintre de l'école florentine. Il s'était proposé Michel-Ange pour modèle ; il se livra plus particulièrement à l'étude de l'anatomie. On lui doit un traité d'anatomie à l'usage des peintres. Il était né à Florence en 1535 ; il mourut en 1607. — Son fils, Christophe, ne suivit point la marche de son père, et sortit de chez lui pour étudier sous la direction de Grégoire Pagani. La plupart de ses productions sont des paysages ; il peignit aussi beaucoup de portraits, surtout pour la galerie de Florence. Son tableau de Judith, ses copies de la Madeleine du Corrége, jouissent d'une grande célébrité. Il mourut en 1621.

**ALLRUNNES.** Les anciens Germains donnèrent le nom d'Allrunnes (*Allronnen*) à certaines femmes qu'ils regardaient comme des espèces de prophétesses. On les appelait aussi *Drouhdes* et *Trouthes*. C'étaient les compagnes des anciens sages qui portaient le même nom. Par la suite, les moines et les ecclésiastiques les regardèrent comme des magiciennes, des sorcières : un grand nombre d'entre elles furent brûlées vivantes. Selon une tradition populaire qui n'est pas entièrement éteinte, les allrunnes sont des racines de forme humaine qui ne croissent que dans le lieu des exécutions publiques. Certaines personnes privilégiées peuvent seules les trouver, à certaines heures, et sous plusieurs conditions assez

difficiles à remplir. Entre autres vertus surnaturelles que les allrunnes communiquent à ceux qui en sont possesseurs, la faculté de découvrir les trésors cachés n'est pas la moins importante.

**ALLUSION.** Ce mot est dérivé du latin *allusio ;* il a pour racine le verbe *ludere*, qui signifie *jouer.* C'est une figure de rhétorique, employée pour désigner la convenance et le rapport d'une personne ou d'une chose à une autre ; elle consiste assez souvent dans l'application personnelle d'un trait de louange ou de blâme. « C'est une balle, a dit avec esprit et justesse M. Dupaty, qui, détournée de la ligne droite, frappe sur un corps étranger et arrive au but par ricochet. » L'allusion est, en petit, ce qu'est l'allégorie en grand; celle-ci est un miroir, une glace fidèle, dont l'autre, en quelque sorte, n'est qu'un fragment. L'emploi de ces deux figures exige beaucoup de justesse et de clarté. Quand on fait allusion, par exemple, à l'histoire ou à la fable, il faut que le trait qu'on a en vue soit assez connu pour qu'il puisse être compris sans effort. Ainsi, quand Voltaire dit dans la *Henriade* (chap. VII):

> Ton roi, jeune Biron, te sauve enfin la vie ;
> Il t'arrache, sanglant, aux fureurs des soldats
> Dont les coups redoublés achevaient ton trépas.
> Tu vis, songe du moins à lui rester fidèle.

il faisait allusion à la conspiration dont le maréchal Biron se rendit coupable plus tard. — Le théâtre d'Eschyle, d'Euripide et d'Aristophane, beaucoup plus libre que le nôtre, fourmille d'allusions aux évènements et aux hommes de l'époque, allusions beaucoup moins fréquentes et surtout moins directes chez nous, et contre lesquelles la décence et les convenances sociales, qui ont fait de si heureux progrès dans nos mœurs, réclameraient, à défaut de la censure. Cette arme serait d'autant plus dangereuse en des temps politiques qu'employée tour à tour par les partis, elle ne pourrait qu'exciter leurs passions et ferait bientôt dégénérer les jeux de la scène en une arène sanglante. — Quelquefois, cependant, au lieu d'être un trait de lâcheté, de basse envie, de mauvais vouloir ou de coupable légèreté, l'allusion dramatique peut être, au contraire, un acte de courage et de vertu ; telle est celle que renfermait un hémistiche, devenu célèbre, de la tragédie de *Caius Gracchus*, par Joseph Chénier, représentée au commencement de la terreur, hémistiche attribué souvent, depuis, par erreur, à l'*Ami des lois,* comédie de M. Laya, représentée dans le même temps et inspirée par le même esprit. « Passionné pour les mœurs républicaines, dit M. Arnault dans sa notice sur ce poète patriote, Chénier tendait de tous ses efforts à les substituer en France aux mœurs monarchiques ; mais il n'était pas de ceux qui voulaient qu'on décimât la société pour la revivifier, et que, pour le faire croître, on arrosât avec du sang l'arbre de la liberté. *Des lois, et non du sang !* avait-il fait dire à son tribun. Ce sublime élan lui fut imputé à crime. Un des bourreaux qui régnaient alors, interrompant l'acteur au moment où il prononçait cet hémistiche, osa ordonner qu'on intervertît l'ordre de ces paroles, et que d'un principe de philantropie et d'organisation sociale on fît une maxime de meurtre et d'anarchie : *Du sang, et non des lois!* s'écria-t-il ; et c'était un législateur ! »— Très souvent l'allusion, fidèle à son étymologie, n'offre qu'un simple *jeu* de mots. C'était un véritable jeu de mots, par exemple, qu'on avait prêté à Molière, en lui faisant dire aux spectateurs accourus en foule pour voir la deuxième représentation de son *Tartufe :* « Monsieur le président ne veut pas qu'on *le* joue. » Il eût été indigne du caractère de ce poète de se permettre en public une aussi grossière injure envers un homme dont toutes les vertus ne pouvaient être effacées à ses yeux par une mesure qui avait été prise par le parlement en corps, et non par M. Lamoignon seul. Nous avions toujours douté de l'authenticité de cette anecdote répétée dans tous les recueils d'*Ana*, et c'est avec bien du plaisir que nous l'avons vue formellement démentie par un écrivain moderne qui a

fait des recherches fort curieuses et fort consciencieuses sur ce grand homme. (Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière.*) — Une allusion, d'un autre genre, et qui renferme une louange aussi fine que délicate, est celle-ci, que mademoiselle de Scudéri employa dans un impromptu qu'elle fit en voyant le prince de Condé cultiver de ses mains les fleurs de son jardin à Vincennes :

En voyant ces œillets, qu'un illustre guerrier
Arrosa de la main qui gagna des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissait des murailles,
Et ne t'étonne pas que Mars soit jardinier.

Mais le maître, en fait d'allusions, est Lafontaine, que la nature de son esprit et le genre de littérature qu'il cultivait appelait à faire un emploi fréquent de cette figure. On trouve çà et là répandus dans ses fables mille traits qui tous ont un rapport plus ou moins direct à quelque particuliarité de mœurs, de caractère, d'usages, de conditions ou de langage, toujours parfaitement appropriés à la circonstance dans laquelle il les met en lumière. « Il a fondé parmi les animaux, dit La Harpe, des monarchies et des républiques. Il en a composé un monde nouveau, beaucoup plus moral que celui de Platon.... Il en a réglé les rangs.... Il a transporté chez eux tous les titres et tout l'appareil de nos dignités. Il donne au roi lion un Louvre, une cour des pairs, un sceau royal, des officiers, des courtisans, des médecins.... Jamais il ne manque à ce qu'il doit aux puissances qu'il a établies ; c'est toujours *nos seigneurs les ours, nos seigneurs les chevaux*, *sultan léopard, dom coursier*, *et les parents du loup*, *gros messieurs qui l'ont fait apprendre à lire.* » Et tous les traits, toutes les allusions à l'espèce humaine qui ressortent de ces assimilations, de ces comparaisons aussi fines, aussi justes et aussi profondes qu'elles sont en apparence naïves, se font d'autant mieux comprendre et s'insinuent d'autant mieux dans tous les esprits qu'ils portent avec eux un cachet de bonhomie dont on ne se défie point, qu'ils n'ont ni la morgue pédantesque d'une leçon sévère, ni l'ironie sanglante de la satire, dont notre vanité et notre orgueil se révolteraient également.

Edme Héreau.

**ALLUVION** (droit d'), droit qu'ont les riverains de s'approprier le terrain qui s'est formé par alluvion dans les limites de leurs propriétés. Les alluvions se forment, soit lorsqu'un fleuve détache une partie de ses rives et les transporte à un autre rivage, soit lorsque le cours du fleuve venant à se ralentir, il s'élève des îles dans son sein par suite de dépôts : les îles ainsi que le terrain que le cours laisse à sec en se retirant étaient ordinairement réservés aux suzerains par les lois de l'état.

**ALMAGESTE**, de l'arabe *al*, et du grec *megistos*, très grand, superlatif de *megas*, le grand ouvrage, l'ouvrage par excellence. On appelle de ce nom un recueil d'observations astronomiques et de problèmes géométriques, composé par Ptolémée vers l'an 140.

**ALMANACH.** C'est le nom vulgaire des calendriers et de tout ouvrage périodique ayant en tête ou à leur fin un calendrier. Suivant les grammairiens, ce mot vient de l'arabe *al* (excellent), et *manah* (compte). Scaliger et d'autres le font dériver du grec, *manakos* (le cours du mois) et de la particule arabe *al*. D'autres prétendent qu'il vient du saxon *al monght*, contracté de *al-moonheld*, qui, en vieil allemand, signifie *contenant toutes les lunes*. Une autre opinion, qui ne manque pas d'une certaine probabilité, attribue l'origine de ce mot au travail d'un moine nommé Guinklan, qui vivait en Bretagne au troisième siècle, et qui composait tous les ans un petit ouvrage sur le cours du soleil et de la lune, et dont il faisait prendre de nombreuses copies. Cet opuscule avait pour titre : *Diagonon al manah Guinklan*, mots celtiques qui veulent dire : *Prophéties du moine Guinklan.* Par abréviation, on nomma par la suite ce livre le *Moine*, ou l'*OEuvre du moine.* Le mot celtique *manah* a passé dans la langue russe, où le mot moine se

rend par celui de *monakh*. Gohins, enfin, veut que ce mot vienne de *almanha*, mot qui, dans les langue orientales, signifie *étrennes*, parce que les astronomes, en Orient, sont dans l'usage d'offrir un livre d'éphémérides à leur prince au commencement de chaque année. Cette coutume est passée en France : le Bureau des longitudes présente tous les ans un almanach au roi. Les almanachs modernes répondent à ce que les Romains appelaient *fastes*. — Les almanachs les plus importants qui se publient en France, sont : l'*Almanach royal*, la *Connaissance des temps* et l'*Annuaire du Bureau des longitudes;* l'Almanach royal parut pour la première fois en 1679; alors, il ne contenait, outre quelques prédictions et les phases de la lune, que le départ des courriers, les fêtes du palais, les principales foires du royaume, et les villes où l'on battait monnaie ; il parut sous cette forme jusqu'en 1697, époque où son auteur, Laurent Houry, libraire de Paris, eut l'idée d'y joindre des notices statistiques et la liste des principaux dignitaires et fonctionnaires de l'état. Louis XIV, singulièrement flatté de cette longue énumération des titres et dignités dont étaient revêtus les seigneurs de sa cour, si riche en classifications nobiliaires de tout genre, renouvela en 1699 le privilége de cet almanach, qui, dès lors, fut exclusivement connu sous le titre d'*Almanach royal*, et contint les naissances des princes, les noms des personnages importants dans le clergé, la robe, l'épée, etc. — Les différents gouvernements étrangers imitèrent successivement l'exemple donné par Louis XIV, et dès la fin du dix-septième siècle, il n'y eut pas de si petit prince de l'empire d'Allemagne qui n'eût aussi son *Almanach royal* imprimé avec privilége et autorisation dans sa résidence. L'almanach royal de Prusse date de 1700; celui de Saxe, de 1728 ; celui d'Angleterre, *Royal calender* de 1730.—La *Connaissance des temps* parut pour la première fois en 1679: ce fut M. Picard, habile astronome, qui en fut le premier auteur. Cet almanach est calculé trois ans à l'avance; il sert à faire tous les autres, il est spécialement destiné aux astronomes et aux navigateurs. C'est au moyen des tables qu'il contient que ces derniers calculent souvent les longitudes en mer.

**ALMANDINE** ou **ALBANDINE**, en latin, *albandina*, pierre précieuse des anciens, qui tenait du rubis de l'améthyste.

**ALMANZA** (bataille d'), gagnée par Derwick, commandant les armées françaises contre celles d'Espagne, en 1707.

**ALMANZOR**, nom qui s'est introduit dans nos romans et sur nos théâtres. C'est une altération du mot arabe *Al-Mansour* (le Victorieux). Ce surnom a été donné à plusieurs khalifes, sultans, rois et princes, plus ou moins fameux dans les fastes de divers états musulmans. Nous allons citer les plus remarquables de ces personnages. — *Al-Mansour* (*Abou-Djafar Abd'allah*), deuxième khalife de la race des abbassides, succéda, l'an 754, à son frère Aboul Abbas al-Saffah, qui n'avait régné que quatre ans, et il affermit sa dynastie en exterminant celle des ommiades, dont un rejeton, réfugié en Afrique, établit en Espagne une puissante et brillante monarchie. Al-Mansour, en 762, fonda Bagdad sur la rive occidentale du Tigre, avec les ruines de Séleucie et de Ctésiphon, qui avaient occupé les deux bords de ce fleuve. Bagdad devint la capitale de l'empire musulman, et fut pendant près de six siècles le foyer des lumières, qui, plus tard, se répandirent en Europe. Al-Mansour y attira les savants de tous les pays. La protection et les encouragements qu'il y accorda aux lettres et aux sciences fut imitée et surpassée par plusieurs de ses successeurs, principalement par son petit-fils, Haroun Al-Raschid, et par son arrière petit-fils, Al-Mamoun. Ce khalife se déshonora par son avarice et par sa cruelle ingratitude envers son oncle Abd'Allah et le grand capitaine Abou-Moslem, qui avaient le plus contribué à établir la domination des abbassides. Al-Mansour les fit périr l'un et l'autre, et s'empara de

leurs richesses : il mourut lui-même en 775. — *Al-Mansour (Abou-Thaher Ismaël)*, troisième khalife fathémide d'Afrique, succéda en 946 à son père Kaïm. Il commença la conquête de l'Egypte sur les khalifes abbassides, et y fonda une ville qui porte son nom (Al-Mansourah) improprement appelée *la Massoure* par les historiens des croisades, et fameuse par la bataille où Saint-Louis fut fait prisonnier. Le khalife Al-Mansour mourut à Mohadiah en 953, et eut pour successeur son fils, Moezz-Ledin-Allah, qui acheva la conquête de l'Egypte, où il transféra sa résidence. — *Al-Mansour* (*Mohammed Al-Moaferi* surnommé), l'un des plus grands capitaines qu'ait produits l'Espagne musulmane, reçut de ses propres soldats ce surnom glorieux. Né dans les environs d'Algéziras en 939, et page du khalife Al-Hakem II, il fut ensuite secrétaire et intendant de la sultane favorite, dont le crédit l'éleva au poste éminent de *hadjeb* (grand chambellan), et à la tutelle de son fils Hescham II. Sous ce faible prince, dont le règne ne fut qu'une longue minorité, Al-Mansour eut seul en maniement les affaires civiles et militaires, et les dirigea avec autant d'habileté que de courage. A des talents supérieurs, il joignait les qualités les plus propres à se concilier la bienveillance de tous les dépositaires du pouvoir. Il remporta plusieurs victoires sur les chrétiens, enleva Barcelone au comte Borel, prit et détruisit Saint-Jacques de Compostelle, porta ses armes en Afrique, où il rendit tributaires tous les princes musulmans, et les obligea de faire prononcer son nom dans la Khothbah ou prière publique, après celui du khalife d'Espagne. Ayant livré une bataille sanglante aux rois de Léon, de Navarre, et au comte de Castille, à Calatanasar, sur les bords du Douero, il y perdit tant de monde, quoique resté maître du champ de bataille, que le chagrin d'avoir, pour la première fois, éprouvé un pareil échec, irrita ses blessures, et lui causa la mort, le 10 août 1002, à Médina-Cœli. Al-Mansour avait glorieusement gouverné l'Espagne plus de vingt-cinq ans; mais, en éclipsant son souverain, il avilit le khalifat, et prépara la chute de la dynastie des ommiades. Son palais était, en quelque sorte, une académie où il encourageait et récompensait les arts, les lettres et les sciences, qu'il cultivait lui-même avec succès. Sa postérité régna depuis à Valence. — *Al-Mansour (Aboul-Cacem)*, troisième prince de la dynastie des zaïrides ou sanhadjites, succéda, l'an 984, à son père, Yousouf Balkin, sur le trône de l'Afrique septentrionale, de la Sicile et de la Sardaigne. Quoiqu'on ait loué sa valeur et sa générosité, il perdit les royaumes de Fez et de Sedjelmesse, et commit des actes de cruauté inouïe, jusqu'au point d'arracher lui-même et de dévorer le cœur d'un gouverneur de province qui s'était révolté : il mourut en 996. — *Al-Mansour (Abou-Yousouf Yacoub)*, le plus heureux, le plus puissant, le plus grand et le meilleur de tous les princes de la dynastie des al-mohades, succéda, l'an 1184, à son père Yousouf, blessé mortellement au siége de Santarem en Portugal. Il ramena son armée en Afrique, où il employa quelques années à apaiser divers troubles excités par des princes de sa famille, et par une invasion à Tunis d'un roi des îles Baléares, de la race des almoravides. Tandis qu'il triomphait de ces rebelles, les princes chrétiens d'Espagne avaient obtenu quelques avantages sur les généraux d'Al-Mansour. Ceux-ci avaient déjà repris plusieurs places en Portugal, lorsque ce monarque débarqua à Algéziras, en 1194, pour venger la mort de son père et répondre à une lettre insultante qu'il avait reçue du roi de Castille, Alphonse III. Il remporta sur ce prince, l'année suivante, la victoire d'Al-Arcos, près de Calatrava, l'une des plus mémorables que les musulmans aient gagnées sur les chrétiens. Dans une seconde campagne, il s'empara de plusieurs places, mais il ne put prendre Tolède, et revint à Séville, où il signala son séjour par d'utiles et somptueux monuments, dont il décora cette ville et autres lieux de l'Espagne. De retour en

Afrique, il y acheva la fondation de plusieurs places, Almansourah, Alcassar-Kebir et Rabbah. On reproche à Yacoub Al-Mansour, prince éclairé, juste et pieux, d'avoir violé la capitulation qu'il avait accordée au gouverneur rebelle de Maroc, et d'avoir laissé son corps sans sépulture, en disant : qu'*on n'est pas tenu de garder sa parole à un homme qui a violé ses serments*, et *que le cadavre d'un traître n'exhale aucune mauvaise odeur*. Toutefois, la honte ou le regret d'avoir terni sa réputation par cet acte de perfidie détermina ce monarque à se renfermer dans son palais et à charger des soins du gouvernement son fils Mohammed Al-Nasser, qu'il avait fait reconnaître pour son successeur. Il mourut dans sa retraite, soit à Maroc, soit à Salé, l'an 1199, âgé d'environ quarante ans, après en avoir régné près de quinze. L'obscurité qui enveloppa la dernière époque de sa vie a fourni matière à une prétendue disparition et à des aventures romanesques racontées dans une *Vie d'Almansor*. Les états de ce prince s'étendaient depuis Maroc jusqu'à Tripoli, et comprenaient la moitié de la péninsule espagnole; il portait les titres de khalife et d'*émir al-moumenin* (prince des fidèles); aussi ne reconnaissait-il point la suprématie des khalifes abbassides de Bagdad. Avec lui s'éteignit la grandeur des al-mohades, dont la décadence commença sous son fils Mohammed.

H. Audiffret.

**ALMEIDA**. Une des plus importantes forteresses du Portugal, dans la province de Beira, près de la frontière espagnole; elle est située sur la Coa; sa population est de deux mille sept cent cinquante habitants. En 1762, les Espagnols s'en emparèrent, après avoir essuyé de grandes pertes; à la paix, la place fut rendue aux Portugais. En 1813, à l'époque où le maréchal Ney se disposait à pénétrer dans le Portugal, le général anglais Coco défendit Alméida contre le maréchal Masséna, depuis le 24 juin jusqu'au 27 août, où il fut obligé de capituler. Lorsque Masséna quitta le Portugal, l'évacuation d'Alméida lui coûta un combat meurtrier de trois jours contre Wellington à Fuentes d'Onoro. A la suite de cette action, le général Brenier fit sauter les fortifications d'Alméida, et se fraya un passage à travers les assiégeants. Les Anglais ont rétabli depuis les fortifications d'Alméida.

**AL-MOHADES.** (*Voyez* Al-mowahides.)

**AL-MORAVIDES** ou Al-Morabides, puissante dynastie qui a régné sur une grande partie de l'Afrique et de l'Espagne. Ce nom, emprunté aux Espagnols, dérive du mot arabe *Al-morabethoun*, pluriel de *morabeth* ou *marabouth*, qui signifie sentinelle, et, par extension, ceux qui veillent à la gloire de Dieu et de la religion. On l'a donné depuis aux cénobites musulmans d'Afrique, et c'est par allusion à ces farouches solitaires que nous disons d'un homme dur et sauvage : *C'est un vilain marabout*, et qu'on a donné ce nom à des cafetières ou coquemars de forme grossière et massive qui nous arrivent du Levant. — Les premiers al-moravides étaient des Arabes qui, venus originairement de l'Yemen en Syrie, passèrent ensuite en Égypte, puis en Lybie, et s'avancèrent jusque dans la Mauritanie Tingitane, où, pour ne pas se mêler avec les indigènes, ils s'établirent dans le désert de Sahrah, y formèrent plusieurs tribus, et finirent par y oublier presque entièrement les dogmes et les rites de l'islamisme. Vers le milieu du onzième siècle, l'un d'eux, Djauher, entreprit de ramener ses compatriotes à la pureté de la foi musulmane. De retour du pélerinage de la Meckke et de Médine, il prit avec lui à Kaïrowan, un docteur berber, nommé Abd'Allah-Ibn-Yasin, et l'associa à ses travaux apostoliques. Ils persuadèrent aisément aux Lamthouniens, l'une des principales tribus du désert, d'adopter la prière, le jeûne et l'aumône, prescrits par le Coran. Mais quand ils voulurent les détourner du vol, du meurtre et de l'adultère, ils se firent chasser. Plus heureux parmi les autres tribus, non seulement ils les soumirent à leur doctrine,

mais ils les déterminèrent à la propager par les armes. Abd'allah refusa le commandement, parce qu'il était dépourvu de talents militaires ; Djauher s'en excusa par modestie et désintéressement. Les deux réformateurs des Berbers l'offrirent alors à Abou-Bekr-Ibn-Omar, chef des Lamthouniens, à condition qu'il embrasserait la réforme, et que, par son exemple et son autorité, il convertirait les tribus récalcitrantes. Leur espoir ne fut pas trompé : une foule de gens ignorants et grossiers embrassèrent l'islamisme et s'appliquèrent avec succès à l'étude du droit écrit et sacré. Djauher, jaloux du crédit de son collègue, et regrettant d'avoir cédé le pouvoir à Abou-Bekr, entreprit de s'en ressaisir ; il échoua, fut condamné à mort dans une assemblée générale, et subit son supplice avec une résignation exemplaire. — Nous avons suivi Aboulfeda et d'Herbelot ; mais Casiri, et surtout Dombay, dans son histoire allemande des rois de la Mauritanie, donnent des détails différents et bien plus circonstanciés sur l'origine des al-moravides et l'étymologie de leur nom. Il suffit de dire ici qu'Abd'allah-Ibn-Yasin conserva toujours la prépondérance comme chef suprême de la religion, et dépositaire des aumônes et des tributs ; que les princes auxquels il confia successivement la conduite des affaires de la guerre et de la politique lui étaient entièrement dévoués, et que tel était son ascendant sur ces généraux, qu'un jour il fustigea l'un d'eux de sa propre main, avant même de lui avoir dit que c'était en punition de ce qu'il avait compromis la sûreté de son armée et de l'état, en s'exposant personnellement dans un combat, au lieu de s'être borné à diriger et à encourager ses troupes. C'est de la défaite et de la mort du roi Masoud, de la tribu des Zenates, et de la prise de Sedjelmesse, sa capitale, l'an 448 de l'hégire (1056 de J.-C.), que date le commencement de la dynastie des al-moravides ; on les a aussi nommés *al-molathemin* (voilés), parce qu'ayant fait combattre leurs femmes dans un cas pressant, ils s'étaient, comme elles, couvert le visage, afin que l'ennemi ne pût distinguer les deux sexes. Abd'allah était maître du désert, de Sous et d'Aghmat, dont il avait fait sa capitale, lorsque, blessé dans une bataille contre la tribu des Bergavates, il mourut vers l'an 451 (105[illegible]), après avoir confirmé l'élection de son successeur.—Abou-Bekr-Ibn-Omar fut reconnu en qualité d'*émir al moslemin* (prince des musulmans); il poursuivit ses conquêtes, reprit Tedla et Sedjdmesse ; mais des troubles survenus dans le Sahrah le déterminèrent à confier le gouvernement de la Mauritanie en 462 (1070) à son neveu Yousouf-Ibn-Taschfyn, pour aller combattre les rebelles. Il soumit toutes les tribus du désert, et étendit sa domination jusque sur la montagne d'Or en Nigritie. Il périt, en 1087, blessé par une flèche empoisonnée. — Yousouf-Ibn-Taschfyn, le plus célèbre et le plus puissant prince de la dynastie des al-moravides, en est généralement regardé comme le fondateur, et l'on fait même commencer son règne à l'année 1070. Trois ans auparavant, il avait jeté les fondements de Maroc, et travaillé lui-même à la construction de la plus ancienne mosquée de cette ville, où il établit sa résidence royale. Il prit Fez en 1069, et mit fin à la dynastie des Zenutes ou Zeïrides, qui avaient régné cent ans sur la Mauritanie. Yousouf assiégeait Tanger et Ceuta, lorsqu'il fut invité par Motemed-Ben-Abad, roi de Séville, à secourir les princes musulmans d'Espagne, qui, divisés entre eux, étaient hors d'état de résister aux chrétiens. Il différa de se rendre à ses desirs, jusqu'à ce qu'il eut affermi sa puissance en Afrique, et comme la possession de Tanger et de Ceuta lui était nécessaire pour traverser le détroit, il se fit aider par la flotte du roi de Séville pour s'emparer de ces deux places, en 1078 et 1084. Dans cet intervalle, il poussa ses conquêtes jusqu'à Tremecen, Oran et Alger. Cependant la prise de Tolède, par Alphonse, roi de Castille, et l'arrivée du roi de Séville à Ceuta, décidèrent Yousouf à passer en Espagne. Après s'être fait céder Algéziras par ce prince, il y débarqua en

1086 avec une armée brillante, à laquelle se joignirent les troupes de Séville, de Murcie, de Grenade, de Valence, et de Badajoz, et il remporta près de cette dernière ville la fameuse victoire de Zaleka sur les chrétiens. Il retourna aussitôt après en Afrique, laissant des troupes en Espagne pour y aider les princes musulmans; mais la désunion qui continuait de régner entre eux, et les instances du roi de Séville, qui n'aspirait qu'à réunir sous sa domination tous ces petits états, excitèrent l'ambition de Yousouf, et le rendirent peu délicat sur le choix des moyens de la satisfaire. Il revint dans la péninsule en 1090, et, dans l'espace de douze ans, il s'empara, par trahison et par la force des armes, de Malaga, de Grenade, de Murcie, de Cordoue, de Séville, d'Almeria, de Badajoz, de Valence, en un mot de tout ce qui restait aux musulmans dans la péninsule, à l'exception du royaume de Saragosse. Il retint dans les fers les rois de Grenade et de Séville, et fit périr celui de Badajoz; il revint pour la dernière fois en Espagne en 1103, et, charmé de la beauté de ses nouveaux états, il en visita toutes les provinces; mais, affaibli par son grand âge et par les fatigues de la guerre, il se fit transporter à Maroc, où il mourut, âgé de cent années lunaires, l'an 1106.—Avec un physique grêle et mesquin, et un costume peu imposant, Yousouf possédait toutes les qualités d'un conquérant et d'un grand monarque: le courage, l'activité, la prudence, la fermeté, la tempérance et la libéralité. Mais l'histoire sévère lui reproche justement plusieurs traits de perfidie et de cruauté. Au faîte de la puissance, il reconnut toujours la suprématie des khalifes de Bagdad. Le règne de Yousouf apparut comme un brillant météore, qui s'évanouit sous ses deux successeurs. — Ali, son second fils, fut reconnu pour souverain en Afrique et en Espagne. Son frère aîné, Temim, qui gouvernait l'Espagne, obtint plusieurs avantages sur les chrétiens. Ali, lui-même, enleva au roi de Castille plusieurs places dans le royaume de Tolède, et s'empara de Coïmbre, et de quelques autres villes de Portugal. Ses généraux lui soumirent temporairement Saragosse et les îles Baléares. Ce furent les derniers succès de ce prince. La révolte de Mohammed-al-Mohdy, qui le retint en Afrique pendant les vingt-deux dernières années de son règne, y ébranla la puissance des al-moravides. La mort de son frère Temim l'obligea d'envoyer en Espagne son propre fils, Taschfyn, dont la valeur y soutint pendant douze ans la gloire des al-moravides. Mais ce jeune prince, rappelé à Maroc par son père, qui luttait vainement contre la fortune des al-mohades, n'éprouva aussi que des revers. Le chagrin qu'éprouva le roi son père de l'issue malheureuse d'une guerre qu'il soutenait depuis si long-temps contre les rebelles, le conduisit au tombeau, l'an 1143, après un règne de trente-sept ans. Ali fut un prince juste et clément, mais il manquait des talents et de la fermeté si nécessaires aux monarques dans des circonstances difficiles. — Taschfyn fut encore plus malheureux que son père. Pendant que les al-mohades lui enlevaient, les unes après les autres, les provinces de la Mauritanie, ses états en Espagne étaient en proie à l'anarchie, aux révoltes, et aux invasions des princes chrétiens. Forcé de laisser la défense de Maroc à son jeune fils Ibrahim, et celle de Fez à son frère Jahia, Taschfyn, au moyen des secours qu'il reçut de Budjié et de Sedjelmesse, tenta un dernier effort. Vaincu près de Tremecen, il se jeta dans cette place; mais, informé qu'Oran était menacé, il vola à la défense de cette ville, d'où il espérait pouvoir faire voile pour l'Espagne. Il y fut assiégé, et, ayant fait une sortie, il tomba avec son cheval dans un précipice ou dans la mer, et sa tête fut portée au vainqueur. L'année suivante (1146), Maroc fut pris, et son fils Ibrahim tomba entre les mains d'Abd'el-Moumen, qui le fit périr. En lui finit la dynastie des al-moravides, qui fut remplacée par celle des al-mohades.

**AL-MOWAHIDES**, ou plus vulgairement **AL-MOHADES**, dérive du mot arabe *al-mowahedoun*, qui signifie *uni-*

*taires, ceux qui ne reconnaissent qu'un dieu.* C'est le nom d'une puissante dynastie, qui a régné sur toute l'Afrique septentrionale (l'Égypte exceptée), et sur la moitié de l'Espagne. Elle eut pour fondateur un fanatique nommé Mohammed-Ben Toumert, né dans les environs de Sous, en Mauritanie, et qui se disait issu de Mahomet par Ali et Houçaïn. Après avoir étudié la philosophie et la théologie à Bagdad, il revint dans sa patrie, prêchant dans les villages, et s'arrêta dans un bourg près de Tremecen, où il se lia avec Abd'el-Moumen, qu'il associa depuis à son apostolat. Couvert de haillons, il déclamait contre les idolâtres et contre les chrétiens, auxquels il reprochait le dogme de la trinité ; il s'érigeait en réformateur des mœurs, comme des doctrines religieuses, brisant partout les instruments de musique et renversant le vin. De Fez il osa venir à Maroc, pour y propager ses principes séditieux, reprocher au roi Ali ses défauts et disputer publiquement avec les docteurs de Maroc, qu'il confondit par son éloquence. Mais, comme il s'attribuait le don de prophétie, et qu'il prédisait la chute prochaine de la dynastie régnante (les al-moravides), le visir, démêlant les vues ambitieuses de Ben-Toumert, conseilla au roi de le faire périr ou de s'assurer de sa personne ; mais Ali, par un acte impolitique de clémence, se contenta de l'exiler. Retiré sur une montagne, ce fanatique prit le nom d'*Al-Mohady* (directeur), se donnant ainsi pour le douzième des imans réputés légitimes par les schyites. (*Voyez* Ali.) La valeur personnelle n'est pas moins nécessaire que l'éloquence à un chef de parti ; elle manquait à Mohady. Le chef de ses disciples, Abd'el-Moumen, possédait cette qualité. C'est de l'an de l'hégire 515 (1121 de J.-C.), que date le commencement de la puissance des almohades. Ses progrès furent si prompts que le roi de Maroc en prit enfin l'alarme, mais la défaite de son armée accrut la force et l'audace des rebelles ; des tribus entières accoururent dans le camp de Mohady. Craignant que dans cette multitude d'hommes, il ne se trouvât des traîtres, il ne se borna plus aux fonctions d'apôtre, il osa imiter Dieu. A la suite d'une revue générale de son armée, il fit passer à sa gauche, comme enfants de l'enfer, ceux qui lui parurent suspects, et ordonna qu'on les précipitât dans un ravin. Quant aux autres, il les fit placer à sa droite et leur donna le nom d'*al-mowahedoun*. Après avoir conquis les provinces voisines de l'Atlas, et celles du midi jusqu'à Aghmat, il se crut en état d'attaquer le roi de Maroc jusque dans sa capitale. Mais son armée fut mise en déroute, et l'un de ses deux premiers généraux fut tué. Mohady était mourant lorsqu'il apprit ce revers; il remercia Dieu de lui avoir conservé Abd'el-Moumen, et il expira après avoir déclaré ce dernier émir des fidèles et l'avoir fait reconnaître pour son successeur. Un seul trait donnera une idée de la fourberie machiavélique de cet ambitieux. Persuadé qu'il avait besoin de prestiges pour affermir sa puissance, il fit enterrer vivants, après une bataille, quelques-uns de ses sectateurs, en leur laissant de l'air au moyen d'un tuyau. Il leur avait préalablement dicté la réponse qu'ils avaient à faire lorsqu'on les interrogerait, et leur avait promis de brillantes récompenses s'ils exécutaient ponctuellement ses ordres. Il conduisit alors sur le champ de bataille les chefs des tribus et de l'armée, et leur dit d'interroger leurs frères morts, sur la réalité de ses prédictions et de son crédit auprès de Dieu. Les hommes cachés répondirent aussitôt: « Nous jouissons des récompenses célestes pour avoir embrassé et propagé par les armes la doctrine de l'unité de Dieu : combattez donc, à notre exemple, les al-moravides, et comptez sur les promesses de notre maître. » A peine ces faux oracles avaient fini leur rôle, que Mohady, pour prévenir leur indiscrétion, les fit étouffer en bouchant le tuyau. — Abd'el-Moumen, fondateur de la dynastie héréditaire des Al-Mohades, commence son règne en 524 (1129). Retiré à Tynnamal,

il s'occupa d'abord à maintenir la concorde et la discipline parmi ses partisans, et à gagner leur affection. Fils d'un potier d'étain, il avait fait sa propre éducation, et ne manquait pas d'instruction. Il poussa sans relâche la guerre contre les rois de Maroc, Ali et Taschfyn. Maître d'Oran par la mort de ce dernier, il conquit Tremecen, Fez, Tanger et Maroc, et mit fin à la dynastie des al-moravides en 1146, en faisant périr le dernier rejeton de la branche régnante; l'an 1152, il ajouta à son empire les royaumes d'Alger et de Budgie, qu'il enleva aux Kammadides; reprit Mehadyah, dont Roger, roi de Sicile, s'était emparé depuis douze ans; se rendit maître de Tunis, et poussa ses conquêtes jusqu'à Barkah. Dans cet intervalle, ses généraux lui soumettaient l'Espagne musulmane, et des députés de Séville et de Cordoue venaient lui rendre hommage. Maître de toute l'Afrique septentrionale, il fit placer des pierres milliaires pour connaître les bornes de son empire; et, ayant retenu pour lui le tiers des montagnes, des vallées, des lacs et des rivières, il partagea le reste entre les tribus qui lui devaient une contribution annuelle. Un tel cadastre, inusité jusqu'alors, et sur une aussi vaste surface de terrain, fait supposer d'assez grandes connaisances géométriques chez les agents qui en furent chargés; et pourtant Abd'el-Moumen, peu d'années auparavant, avait publié un édit bien digne d'un barbare: il ordonnait de brûler tous les livres regardés comme inutiles, et de n'enseigner à la jeunesse que le Coran et les choses relatives à la religion. L'an 1160, il se rendit à Tanger, où il s'embarqua pour visiter la nouvelle ville qu'il venait de fonder de l'autre côté du détroit. Il lui donna le nom de *Djebal-Fethah* (montagne de la victoire); mais celui du premier conquérant musulman de l'Espagne a prévalu, et on le retrouve dans Gibraltar, délivé par altération de *Djebal-Tarik* montagne de Tarik). Abd'el-Moumen séjourna quelques mois dans cette ville; mais il ne pénétra pas plus loin dans la péninsule, où ses généraux reconquirent une partie du Portugal. De retour à Maroc, il y ordonna les préparatifs de guerre les plus formidables, et il se disposait à repasser en Espagne pour y faire, en personne, la guerre aux princes chrétiens, lorsqu'il mourut l'an 1163, après avoir régné trente-trois ans en Afrique, et quinze ou seize en Espagne. Il dut son bonheur à ses talents, et, sauf les crimes politiques qu'il commit pour consolider sa puissance, il se montra digne du trône. Roi et khalife, Abd'el-Moumen réunissait le pouvoir temporel et religieux, ne reconnaissant la suprématie ni des Abbassides de Bagdad, ni des fathemides d'Égypte. De là le schisme qui divisa les musulmans d'Afrique et d'Espagne, et dont les rois de Castille, d'Aragon et de Portugal profitèrent, en favorisant le parti opposé à la domination des al-mohades. — Yousouf II, fils et successeur de son père, marcha sur ses traces, sans imiter sa cruauté. Il se distingua par plusieurs actes de clémence, pardonna généreusement à deux de ses frères, qui avaient refusé de le reconnaître, l'un à Cordoue, l'autre à Budgie, et ne prit le titre d'émir des fidèles que lorsqu'ils se furent soumis. Il apaisa la révolte d'un faux prophète qui avait fait soulever les tribus de Sanhadjah et de Gomara. Secondé par ses frères, il étouffa tous les ferments de discorde dans les diverses parties de son empire. En Espagne, Mohammed-Ben Mandenisah, roi de Valence et de Murcie, résistait aux al-mohades, avec le secours des chrétiens; vaincu l'an 1165, par un frère de Yousouf, il perdit Valence en 1172, et mourut la même année à Maïorque, où il s'était retiré. Le monarque africain, en épousant leur sœur, deux ans après, obtint des frères de cette princesse la cession d'Alicante, Murcie, Carthagène et autres places que leur père avait possédées. Yousouf obtint de grands succès contre les chrétiens, enleva Tarragone et ravagea la Catalogne. Pendant un séjour de quelques années à Séville, il y fonda plusieurs monuments somptueux, et il fit achever Gibraltar. Il périt malheureusement dans une expédition

en Portugal, l'an 1184, après un règne fortuné de vingt-deux ans. — YACOUB-AL-MANSOUR, son fils, maintint la gloire des al-mohades, et mourut l'an 1199. On peut voir ce que nous avons dit de ce prince à la fin de l'article ALMANZOR. — MOHAMMED AL-NASSER LEDIN'ALLAH, fils et successeur de Yacoub, monta sur le trône après son père. Ce prince, dont les historiens orientaux font des portraits tout-à-fait contradictoires, tant au moral qu'au physique, paraît avoir eu pour principal défaut un caractère faible et irrésolu, qui le rendit le jouet de ses ministres. Après avoir enlevé Mehadiah et plusieurs provinces d'Afrique à Yahia, l'un des derniers rejetons de la race des al-moravides, et avoir forcé ce prince vaincu à se retirer dans le Sahrah, il envoya d'Alger une puissante flotte qui s'empara des îles Baléares, dont le dernier roi, Ali, frère de Yahia, fut pris dans Maïorque, et mis à mort. Ce dernier revers des al-moravides fut aussi le dernier triomphe des al-mohades. Alphonse VIII, roi de Castille, fatigua les musulmans d'Espagne par ses incursions et ses ravages. Mohammed ambitionna la gloire d'être leur vengeur et d'éclipser ses prédécesseurs. A sa voix, six cent mille hommes accourent de toutes les parties de l'Afrique. Il débarque à Tarifa en 1210. La chrétienté s'alarme. Alphonse IX, roi de Léon, vient à Séville se soumettre au khalife; mais les rois de Castille, de Navarre et d'Aragon, secondés par les secours que Rodrigue, archevêque de Tolède, leur procure de France et d'Italie, s'emparent de Calatrava. Le gouverneur, qui, abandonné à ses propres forces, ne s'était rendu qu'à l'extrémité, fut arrêté et mis à mort par ordre de Mohammed. Cette injuste et impolitique sévérité excita un tel mécontentement dans l'armée, qu'il fallut en licencier une partie. Mohammed s'était faiblement dédommagé par la prise de Zurita, qui lui coûta des pertes énormes, lorsqu'il rencontra l'armée chrétienne dans les plaines de Tolosa, en 1212. Là se donna la fameuse bataille qui assura pour jamais aux chrétiens la prépondérance sur les musulmans. Mohammed y laissa, dit-on, cent cinquante ou deux cent mille hommes, et fut contraint de prendre la fuite. Honteux de sa défaite, il s'en vengea à Séville sur les chefs des troupes andalousiennes, qui avaient lâché le pied, et il alla se plonger dans les délices de son palais de Maroc, où il mourut l'année suivante. — YOUSOUF II AL-MOSTANSER BILLAH était encore enfant lorsqu'il succéda à son père, en 1213. Son règne ne fut qu'une minorité de dix ans. Les princes ses oncles, les visirs, les scheiks des al-mohades, s'emparèrent du pouvoir, et formèrent une sorte de gouvernement oligarchique. Yousouf ne quitta jamais sa capitale, et sortit rarement de son palais, où il s'amusait à faire multiplier des bestiaux. Il fut tué par une vache en 1224. Sous ce faible prince, l'ambition désunit les princes du sang, l'autorité souveraine s'affaiblit, les gouverneurs des provinces préparèrent leur indépendance, les chrétiens obtinrent des succès plus nombreux et plus importants en Espagne, et la puissance des al-mohades marcha rapidement vers sa décadence. — A un enfant succéda un vieillard, son grand oncle ABD'AL WAHED Ier, au nom duquel les grands comptaient rester maîtres des affaires; mais les musulmans espagnols refusèrent de le reconnaître. Abd'allah al-Adel, fils d'Almansour, et gouverneur de Murcie, se fit proclamer roi, et fut secondé par son frère, Édris, gouverneur de Séville. Gagnés par les promesses d'Al-Adel, ou intimidés par ses menaces, les chefs de Maroc déposèrent et étranglèrent ce vieux mannequin au bout de huit mois. — A peine ABD' ALLAH AL-ADEL eut-il été reconnu souverain à Maroc, que son exemple devint contagieux en Espagne. Deux princes du sang lui refusèrent le serment, l'un à Valence, l'autre à Cordoue et Jaën. Ce dernier, soutenu par le roi de Castille, auquel il céda quelques places, vainquit le prince Édris, frère du khalife. Celui-ci, laissant à son frère le soin de défendre l'Espagne, se rendit à Maroc. L'ingrat Édris se ré-

volta aussitôt, et usurpa la souveraineté dans une partie de l'Espagne. Sur les ordres qu'il expédia en Afrique, on voulut forcer Al-Adel d'abdiquer; mais il résista, et fut étranglé en 1227. — Yahia Al-Mostasem, frère de Yousouf II, fut mis sur le trône de Maroc à l'âge de seize ans. Sous son règne précaire, l'anarchie fit des progrès rapides en Afrique et dans la Péninsule. Yahia lutta avec divers succès contre son oncle Édris et contre Al-Raschid, successeur de ce prince; il perdit et recouvra Maroc, et fut tué par ses soldats en 1235. — Édris Ier Al-Mamoun, proclamé à Séville en 1227, était un prince renommé pour ses talents et sa bravoure, mais il parvenait au trône dans les circonstances les plus difficiles. La disette, l'anarchie et la guerre civile conspiraient à la fois pour dissoudre l'empire des al-mohades. Tunis et les provinces orientales tombaient au pouvoir des hafsides, qui de gouverneurs en devinrent souverains. Les merinides jetaient les fondements de leur puissance en Mauritanie, où ils devaient bientôt régner. Enfin, en Espagne, Abou-Zéïd, prince du sang des al-mohades, était chassé du royaume de Valence, par un descendant de Mardenisch, et Mohammed Ben-Houd, issu des anciens rois de Saragosse, formait un nouveau royaume à Murcie, Grenade, etc. Édris, vaincu par ce dernier, et prévoyant que l'Espagne allait lui échapper, voulut du moins conserver la Mauritanie. Reconnu seulement à Tanger et à Ceuta, il obtint de Ferdinand III, roi de Castille, un corps de douze mille hommes, moyennant un traité par lequel il cédait plusieurs places à ce prince, et il s'obligeait à faire construire une église à Maroc, où les chrétiens auraient le libre exercice de leur religion et l'usage des cloches; à livrer les chrétiens qui apostasieraient, et à laisser aux musulmans la liberté de se faire baptiser, etc. Avec ce corps d'auxiliaires, joint à ses troupes d'élite, Édris s'embarqua en 1229, vainquit son neveu Yahia, et entra dans Maroc. Quoiqu'il eût été le principal auteur de la déposition et de la mort de son frère Al-Adel, il tira une cruelle vengeance des princes et des scheikhs qui avaient été les instruments de son ambition, et se montra si sanguinaire qu'on le surnomma le *Hedjadj* du Magreb. Afin d'attirer dans son parti les musulmans de toutes les sectes, il déclara publiquement que Mohadi, fondateur de celle des al-mohades, avait été un imposteur, et abolit tous les changements faits par lui aux dogmes de l'islamisme, et renonça au titre de khalife. Les progrès de la révolte en Espagne, et surtout celle de l'un de ses frères, qui s'y retira après avoir livré Ceuta au roi de Murcie, firent tant d'impression sur Edris, qu'il fut frappé d'apoplexie en 1232, au moment où, abandonnant le siége de Ceuta, il partait pour reprendre Maroc, dont Yahia s'était emparé. — Abd'-Al-Wahed II, Al-Raschid, fils et successeur d'Edris Al-Mamoun, vainquit Yahia, et rentra dans Maroc. Une révolte le força de se retirer à Sedjelmesse, et fit momentanément triompher le parti de son rival; mais il prit sa revanche, et la tête de Yahia, qui lui fut apportée, assura la tranquillité de son règne en Afrique. Il était reconnu à Ceuta et à Séville, et il se noya par accident dans une fontaine de son jardin, en 1242. — Ali II Al-Saïd, son frère, ne régna que sur une partie de la Mauritanie. Aboubeckr, quatrième prince des merinides, en possédait les provinces septentrionales, que le roi de Maroc fut obligé de lui céder pour obtenir sa soumission et son tribut. Un autre rebelle jetait les fondements du royaume d'Alger et de Temelsen. Ali vint l'assiéger dans Tagerart; mais, s'étant imprudemment avancé avec son visir pour reconnaître les fortifications de la place, il fut surpris et tué en 1248 : son armée leva le siége en désordre. — Omar Al-Mourtada, prince du sang des al-mohades, monta sur le trône de Maroc, à défaut d'héritiers directs. Ses états ne s'étendaient que depuis Salé jusqu'à Sous. Les merinides possédaient déjà tout le royaume de Fez. Omar, ayant osé les attaquer, fut vaincu en 1255, et revint à Maroc, où il régna jus-

qu'en 1266. La révolte de son parent, Edris, l'ayant alors forcé d'en sortir, il se réfugia chez le gouverneur d'Azamor, son gendre, qui le livra à son ennemi, par ordre duquel il fut mis à mort. — Edris II Abou-Dabbous, quatorzième et dernier prince de la dynastie des almohades, fut reconnu roi de Maroc, par le secours du roi de Fez, Yacoub, de la race des merinides, auquel il s'était engagé de céder la moitié des provinces dont il allait se rendre maître; mais ayant manqué à sa promesse, et congédié insolemment l'envoyé de ce prince, il attira sur lui la juste vengeance de Yacoub. Edris osa lui livrer bataille et y fut tué en 1268. En lui finit la dynastie des Almohades, qui avait régné cent quarante-huit ans en Afrique, et environ quatre-vingts en Espagne. H. Audiffret.

**ALOI,** du latin *ad legem* (selon la loi), titre de l'or et de l'argent. Une monnaie est de *bon aloi* quand la matière est au titre de l'ordonnance; elle est de *bas* ou de *mauvais aloi* quand elle n'a pas le titre qu'elle devrait avoir. Par extension, *aloi* indique aussi la qualité d'une chose ou d'une personne : on dit une marchandise de *bon* ou de *mauvais aloi*, et un *homme de bas aloi*, pour un homme d'une extraction, d'une condition, d'une profession vile et méprisable.

**ALOÉES,** ou **AIRÉENNES**, fête en l'honneur de Cérès et de Bacchus. Elle durait plusieurs jours. On la célébrait, selon les uns, au mois de *poséidon* (décembre); selon d'autres, au mois *hécatombéon* (juillet). Il y avait un jour, suivant Corsini, où il n'était permis qu'à des prêtresses d'exercer les fonctions sacrées. On portait à Éleusis les prémices des aires et de la vendange, suivant que la fête avait lieu en juillet ou en décembre; car il paraît qu'il y en avait deux. C'était probablement dans cette fête qu'on chantait les iules, ou démétrales, dont il est parlé dans Athénée.

**ALOÈS,** genre de plantes de la famille des liliacées, dont on connaît beaucoup d'espèces, toutes remarquables par la forme de leurs feuilles ou la beauté des fleurs. — Le suc d'aloès est employé en médecine dans beaucoup de circonstances, non qu'il soit, comme des médecins l'ont pensé anciennement, et surtout Paracelse, une panacée universelle. Ce suc pourrait s'obtenir vraisemblablement de tous les aloès, et on sait positivement qu'il s'obtient d'égale qualité de l'aloès ordinaire, de l'aloès des Indes et de l'aloès succotrin : ce dernier se cultive en Amérique. — Les Cochinchinois obtiennent de l'aloès perfolié une fécule d'une saveur agréable, dont ils font usage comme aliment, et avec laquelle ils préparent un mets délicat, en y joignant du sucre et des viandes. Ce. Tollard aîné.

**ALOÈS-PITTE.** La plante anciennement connue en botanique, et connue encore actuellement de la plupart des gens du monde sous ce nom, a été réunie au genre *agave*. (*Voyez* Agave.)

**ALOÏDE,** plante vulnéraire, dont la feuille ressemble à celle de l'aloès, ce qu'indique son étymologie grecque d'*aloè*, aloès, et *eïdos*, forme, ressemblance.

**ALOÏDES.** Fiers de leur force, Otus et Ephialte, fameux géants, fils de Neptune et Iphimédie, entreprirent de détrôner Jupiter, et, pour y parvenir, entassèrent Ossa et Pélion sur l'Olympe. Mars, ayant voulu s'opposer à leurs projets, fut blessé par eux, et retenu prisonnier dans une tour d'airain. Jupiter les foudroya et les précipita dans le Tartare, selon Homère; Pindare les fait tuer à Naxos par Apollon, et Pausanias dit qu'on leur éleva un tombeau à Anthédon en Béotie. Le surnom d'*Aloïdes* leur vint de ce qu'ils furent élevés par le géant *Aloeüs* ou *Aloüs*, fils de Titan et de la Terre, qui régna sur l'Asopie, et qui avait épousé leur mère Iphimédie.

**ALOPÉUS.** Il y a eu deux diplomates russes de ce nom. Maximilien Alopéus, conseiller intime de l'empereur de toutes les Russies, naquit le 21 janvier 1748 à Wiborg, en Finlande, où son père était archidiacre. Il fit ses études à Abo, puis à Gœttingue, pendant les années 1767 et 1768. A l'âge de vingt ans, il fut employé au département des affaires étrangères à Péters-

bourg. Le chancelier de l'empire comte Ostermann, le nomma directeur de la chancellerie. Alopéus conserva cette place sous le ministère du comte Panin. En 1783, il fut envoyé comme ministre de Russie à la cour d'Holstein Eutin. Catherine II le chargea de plusieurs missions fort délicates, dont il s'acquitta avec habileté. Ce fut par ses mains que passa la correspondance privée du grand-duc Paul avec Frédéric-le-Grand. En 1790, il fut nommé ambassadeur à Berlin, où il resta jusqu'en 1796, puis il passa au cercle de Basse-Saxe en qualité d'envoyé de Russie, puis en la même qualité près de la diète de Ratisbonne. En 1802 il fut choisi une seconde fois par sa cour pour l'ambassade de Berlin. En 1806, il fut envoyé auprès du roi de Suède pour l'engager à retirer ses troupes du duché de Lauenbourg. Il reçut une mission diplomatique pour Londres. Ce fut là le terme de sa carrière diplomatique. Pour rétablir sa santé, il vécut quelque temps dans l'Allemagne méridionale, et en dernier lieu à Francfort, où il mourut le 16 mai 1822. Alopéus a dû sa fortune uniquement à ses talents, à son activité et à la fermeté de son caractère. Il laisse des mémoires dont l'impression est vivement désirée.

**ALOPÉUS** (David), frère cadet du précédent, élevé à l'académie militaire de Stuttgard, fut ministre de Russie auprès du roi de Suède, Gustave IV. Ayant engagé ce monarque, en 1807, à donner son adhésion au système continental, Gustave, informé que les troupes russes envahissaient la Fionie, le fit arrêter, et fit mettre ses papiers sous scellé. L'empereur Alexandre, pour dédommager Alopéus, le nomma chambellan, et plus tard conseiller intime, lui fit présent d'une terre du revenu de cinq mille roubles, et le décora de la croix de Saint-André de première classe. Alopéus signa le traité de paix avec la Suède en 1809. En 1811, il fut envoyé, en qualité de ministre de Russie, à la cour du roi de Wurtemberg. Pendant la campagne de 1814 et 1815, il fut nommé membre de l'administration centrale des alliés et gouverneur général de la Lorraine. Plus tard, la cour de Russie l'envoya en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Berlin.

**ALOUATE**, singe américain de la famille des *hurleurs*; les alouates se rapprochent beaucoup des *sapajous*, mais ils sont plus grands; ils s'en distinguent surtout par la capacité de leur poitrine: c'est à cette conformité qu'il faut attribuer l'effroyable énergie de leurs hurlements. Marcgrave dit que ces singes se réunissent par troupes dans les bois, que l'un d'entre eux prononce une sorte de discours d'une voix haute et précipitée, auquel la troupe répond par des hurlements affreux. Les cris des alouates tiennent beaucoup du grognement du cochon. Ces animaux sont farouches, et, lorsqu'on les attaque, ils se réunissent et s'arment de branches d'arbres pour se défendre; ils sont très lestes, et, ce qui est bien remarquable, ils ont l'instinct de panser leurs blessures avec certaines feuilles qu'ils mâchent avant de les appliquer.—Les femelles ne donnent le jour qu'à un petit à la fois; elles le portent sur leur dos; ces petits n'abandonnent jamais leur mère, pas même lorsqu'on l'a tuée.—La chair des alouates est bonne à manger, car ils sont frugivores.

**ALOUETTE.** Cet oiseau, très commun en France, est couvert d'un plumage mêlé de noir, de gris, de roux et de blanc sale; on prétend que toutes ces teintes s'affaiblissent à mesure que l'oiseau vieillit, tellement que les alouettes blanches ne sont que des alouettes très vieilles.—La longueur de l'alouette est d'environ six pouces; ses ailes étendues en ont douze. Le mâle est un peu plus gros que la femelle; il s'en distingue par un collier noir et par la longueur de l'ongle postérieur.—Le chant de l'alouette est très perçant et très agréable: c'est un attribut particulier au mâle.—La femelle pond ordinairement quatre ou cinq œufs dans un nid construit à terre avec des brins d'herbe sèche. L'incubation dure une quinzaine de jours.—L'alouette fait deux couvées par été dans nos climats, et jusqu'à trois dans les pays chauds.—Ces

oiseaux se nourrissent de graines et d'insectes; ils sont susceptibles d'une sorte d'éducation : on a vu à Paris une alouette qui sifflait sept airs différents. C'est en octobre qu'il faut prendre les mâles dont on veut perfectionner le chant dans l'état de captivité. L'alouette vit de neuf à dix ans, et même, dit-on, jusqu'à vingt-quatre.—Il se consomme à Paris, tous les hivers, beaucoup d'alouettes, sous le nom de *mauviettes*: c'est un mets sain et délicat.—*Chasse de l'alouette*. Le commencement de l'hiver est le temps le plus productif pour la chasse des alouettes, parce qu'alors elles sont plus charnues et plus grasses que dans toute autre saison. —Il est plusieurs manières de prendre les alouettes: la principale, la *chasse au miroir*, se fait au moyen de miroirs qui sont mis en mouvement par un ressort et un engrenage, et auxquels on attache une alouette vivante, appelée *moquette* en termes de chasseurs, afin d'attirer les autres. Quand les alouettes sont réunies en assez grande quantité autour du miroir, on les abat d'un coup de fusil, ou bien on les prend avec des *nappes*, ou filets de huit à neuf toises de long sur une dixaine de pieds de haut, avec des mailles d'un pouce de large qui ont la figure de losanges. —On chasse aussi les alouettes au *traîneau*: c'est un filet long de dix toises, et large de vingt pieds, que deux hommes tiennent développé au moyen de deux perches, et dont on laisse traîner le bord inférieur, garni ordinairement d'épines; on l'abat sur le gibier. Cette chasse se fait ordinairement de nuit, et elle est des plus abondantes, surtout en octobre et en novembre.—La chasse à la *tonnelle-murée* se fait avec un filet qui se compose d'une bourse maillée, semblable à un entonnoir, dont l'ouverture a au moins dix pieds de haut, et que l'on tend au moyen de piquets; on place auprès des *moquettes* pour attirer les alouettes, que les oiseleurs y poussent en jetant un chapeau. Cette chasse se fait après le coucher du soleil.—On prend encore les alouettes avec des *collets*, des *gluaux*, etc.

**ALPACA.** Ce quadrupède ne se trouve qu'en Amérique; il est du genre des lamas, vigognes, guanaques et huèques. Il est couvert d'une épaisse toison, dont les poils, raides et soyeux, ont jusqu'à un pied de long. Sa couleur est d'un jaune marron, nuancé de noir; le dessous du ventre et le dedans des cuisses sont blancs. Cet animal est, en apparence, fort lourd, ce qu'il faut attribuer à la masse de poils dont il est couvert, car l'alpaca est, de sa nature, très alerte et très léger. Celui qui vit en ce moment au Jardin-des-Plantes est fort doux; il se laisse conduire où l'on veut, il manifeste même de l'attachement pour ses gardiens. Il galoppe plutôt qu'il ne court. L'alpaca se croise avec le lama et la vigogne. On assure que sa toison n'a guère moins de finesse et d'élasticité que celle des chèvres de Cachemire. (*Voyez* LAMA.)

**ALPES.** *Ailp*, *alb*, est un nom gaulois générique, qui signifie *hauteur, masse élevée*, et qui s'appliquait à toutes les hautes chaînes de montagnes. Aussi le retrouve-t-on dans tous les pays autrefois habités par des Gaulois, depuis les frontières actuelles de la France jusqu'à la naissance des montagnes de la Macédoine. La chaîne qui porte le nom d'Alpes commence à la mer, auprès de Nice, court au nord jusqu'au Valais, se dirige à l'est jusqu'aux sources de la Save, redescend au sud et le long de la Dalmatie, qu'elle sépare de la Servie, et où elle se termine, après avoir parcouru un espace de plus de quatre cents lieues. La base de leur formation est composée de roches granitoïdes, intercalées de roches schisteuses, micacées, etc.; elles sont en général abondantes en cuivre, fer et plomb; il y a peu d'or, quoique les Romains eussent autrefois des mines de ce métal aux sources de la Sesia. La partie supérieure des Alpes, au-dessus de trois mille cinq cents mètres d'élévation, est occupée par des glaciers perpétuels. La partie inférieure, jusqu'à deux mille mètres, est assez généralement boisée; il y croît des sapins, des melèzes, des ifs, des hêtres et des chênes; au-dessous de mille mètres, on trouve les châtaigniers, les cerisiers, les

noyers, et, sur le versant méridional, la vigne. Les plus hauts pics sont le mont Blanc et le mont Rosa, d'environ quatre mille huit cents mètres; le Finsterhorn, quatre mille trois cents; l'Oertlos, quatre mille; le Schreckhorn, quatre mille; le Wetterhorn et l'Iseran, trois mille huit cents; le mont Genèvre et le grand mont Saint-Bernard, trois mille six cents; le mont Corvin, trois mille quatre cents. Les Alpes se divisent de la manière suivante: 1° *Alpes maritimes*, de la mer au mont Viso. 2° *Alpes cottiennes*, du mont-Viso au mont Cenis. Ce nom leur vient d'un roitelet appelé Cotius, à qui l'empereur Auguste laissa un petit district dans le Dauphiné. 3° *Alpes graïennes*, du mont Cenis au mont Blanc. On les a mal à propos appelées grecques, par un équivoque né du mot *Graius*. Leur nom signifie Alpes rocailleuses, de *kraig* ou *craig*, qui, en gaulois signifie rochers. 4° *Alpes pennines*, ou Pics élevés, du mot gaulois *benn* ou *penn*, qui signifie sommet, pointe élevée, entre le mont Blanc et le mont Saint-Gothard. 5° *Alpes lépontiques*, ainsi nommées des Lépontiens, qui habitaient les environs du lac Majeur et du lac de Côme, s'étendent entre le mont Saint-Gothard et le mont Bernina, aux sources de l'Adda et de l'Eisach. 6° *Alpes rétiques*, et non rhétiques, qui traversaient le pays des Rettiens (en gaulois *Raith* ou *Ratena*, montagnards), qui sont les mêmes que les Etrusques, du mont Bernina jusqu'au mont Hoch-Kreutz, aux sources de la Drave. 7° *Alpes noriques*, *carniques* ou *juliennes*, entre le mont Hoch-Kreutz et Adelsberg, près de Laybach. Les deux premiers noms leur viennent des contrées qu'elles séparaient: au nord, la Norique, ou Gaule orientale (*nor* ou *noir*, orient); au sud, la Carnie, ou extrême Gaule (*karn*, coin, extrémité). Le troisième leur vient des colonies de Jules-César et d'Auguste, établies à *Julium carnicum* (Zuglio), *Forum Julii* (Cividad) et *Emona jusia* (Laybach), et qui étaient attribuées à la tribu Julia. 8° *Alpes liburniques* ou *illyriques*, qui s'étendent en Illyrie entre la Liburnie et la Panonnie anciennes, d'Adelsberg jusqu'à la Servie. Leur prolongation s'étendait, sous les noms de Scodrus, Boreas et Hemus jusqu'à la mer Noire: c'est aujourd'hui le Balkan. De la chaîne principale des Alpes partent les chaînes secondaires suivantes. 1° *Alpes suisses* ou *bernoises*, qui du mont Saint-Gothard viennent reprendre le Jura. 2° Les *Alpes stiriennes*, qui se détachent de la chaîne principale vers le mont Hoch-Kreutz, et s'étendent sous le nom de *Tauren* entre la Muhr et la Drave. Ce nom (en gaulois *tor*, *tour*, *tuir*, haut, élevé) est correspondant à celui d'Alpes. 3° Les *Alpes grises* ou des *Grisons*, qui s'étendent du mont Saint-Gothard entre le Rhin et l'Inn. Les montagnes du Wurtemberg, entre le Danube, le Rhin et le Neckar, connues sous le nom de montagnes de la forêt Noire, s'appellent aussi Alpes (en allemand *Rauhe Alb*, ou Alpes sauvages). Les Romains l'appelaient le mont Abnoba. Ce nom, qui doit être écrit *Albnoba*, est gaulois, et signifie Alpes noires ou obscures (*Alb noibh*.)

G^al DE VAUDONCOURT.

*Mœurs des habitants.* — Dans les stériles et sombres contrées des Alpes, on voit un spectacle admirable, l'homme aux prises avec la nature, luttant contre toutes ses sévérités, et triomphant de ses rigueurs à force d'industrie et de patience. — C'est en vain qu'un territoire rebelle n'offre à ses travaux que des plans abruptes et des pentes escarpées, il construira en pierre sèche et en quartiers de roche des murs de soutènement pour conserver le maigre terreau que peut fournir le sol, et, si les débordements l'emportent, il ira chercher cet élément au fond de la vallée, il le portera à la hotte, et le rétablira sur la place qu'il occupait. C'est ainsi que le montagnard crée un sol fertile au sein de l'aridité et qu'il moissonne dans les abîmes. — Un précipice le sépare du courant d'une fontaine; quelques sapins creux, suspendus dans les airs, conduiront chez lui ces eaux salutaires, et pourvoiront aux besoins de sa maison, de ses étables, de

ses jardins, de ses prairies; elles donneront le mouvement à quelques petites usines qu'il aura construites lui-même, et la machine dispendieuse élevée à Marly par un grand roi sera surpassée par l'industrie du simple montagnard. C'est en vain qu'un hiver de six mois déploie contre lui toute son âpreté; renfermé dans son étable, sous un chaume couvert de vingt pieds de neige qui le rendent imperméable à l'air, il n'en sentira pas les atteintes; il vivra au milieu de ses troupeaux, dans une douce température échauffée par plusieurs centaines de bouches de chaleur. Il vivra du lait de ses brebis, se nourrira de la chair de ses moutons, se couvrira de leur toison. Pour communiquer, durant l'hiver, avec les diverses parties de son établissement, il franchira les neiges, porté sur de larges raquettes, ou bien il creusera sous elles de longues et froides galeries. Il sait glisser à volonté sur des pentes escarpées, ou s'y rendre immobile avec des crampons. C'est avec leur secours qu'il laboure, qu'il sème, qu'il fauche ou qu'il moissonne. — S'il aperçoit sur la cime des monts un arbre nécessaire à ses constructions, il s'y rend seul; il attaque avec la hache un hêtre séculaire, immense, au pied duquel il est à peine visible. Il dirige la chute de ce colosse vers une pente glacée, sur laquelle il le fait glisser jusqu'à sa demeure, après l'avoir dépouillé de ses branches. Retenu le plus souvent dans son étable, il s'y instruit, se civilise, enseigne ses enfants et ses serviteurs; il tient école pour eux. Professeur, le plus élevé et le plus inaccessible qu'il y ait sur le globe, il ne craint pas que l'université le précipite du haut de sa chaire, qu'elle lui prescrive un mode exclusif d'enseignement, qu'elle mesure à son aune les intelligences, et qu'elle lui dise : Tu t'arrêteras là. Il n'est pas agrégé, il ne veut pas l'être; il n'est professeur royal, ni impérial; il est lui-même. Il n'y a là ni fanatique, ni espion lettré, ni inspecteur affilié pour le dénoncer. On n'y connaît point ce régime violent qui limite nos facultés et échelonne leurs œuvres. Si, durant l'hiver, un enfant souffrant et morfondu se présente à la porte de son manoir, il ne le renvoie pas en lui disant : Que le ciel vous bénisse! au contraire, il le reçoit, l'accueille, et lui dit : Mets-toi ici à l'abri, mange, étudie, travaille, et il ne le renverra à ses parents que lorsque la mauvaise saison sera passée. — Telle est la vie du pasteur du Queyras durant l'hiver. Mais lorsque la grive, messagère des beaux jours, annonce par son ramage le retour du printemps; lorsque les auricalaires, les pensées éperonnées, étalent leurs jeunes corolles sur la verdure naissante, que les béliers, agités par la saison, bondissent dans l'étable, et que les abeilles essaient dans les airs leurs ailes encore engourdies, il prend part à l'allégresse universelle. Il salue cette Providence qui rend sa parure à la terre, ses ailes à l'insecte, sa voix à l'oiseau, le sentiment d'une existence nouvelle à l'homme, et à la nature entière une jeunesse éternelle. Il compte les agneaux nés dans son étable durant l'hiver, il pèse les laines que ses enfants et ses serviteurs ont filées; il mesure les draps qu'ils ont fabriqués, les osiers qu'ils ont façonnés en paniers et en corbeilles; il reconnaît que sa fortune s'est accrue, et que son industrie a triomphé de l'inclémence de l'air et de l'âpreté de la saison. — Alors il fait sortir son troupeau; il monte avec lui sur le premier étage de la montagne, qui est déblayé de neige; il y trouve une autre maison, ou plutôt un abri de printemps, dans lequel il s'établit. A mesure que les neiges fondent, il monte sur des plateaux plus élevés, jusqu'à ce qu'il arrive au pied du glacier qui forme la limite de son domaine. C'est ainsi que chaque année, et suivant la saison, il visite ses diverses maisons, et y fait ses quatre voyages. Monarque pastoral, il a son Rambouillet, son Compiègne, son Fontainebleau, ses équipages et ses fourgons. Au lieu de traîner à sa suite une cour avide, il pousse devant lui un troupeau utile. Il ne craint pas l'envahissement de ses voisins. Des glaciers et des déserts le défen-

dent contre l'ambition des bergers limitrophes. Il ne contracte pas avec eux une sainte alliance pour empêcher les béliers de bêler. — Lorsque ce berger descendra à la ville, vous le reconnaîtrez à son habit antique à collet droit et à parements fendus, à ses trois vestes, à sa culotte courte, à ses bas de laine bruns, à sa perruque de laine couverte d'un petit chapeau à trois cornes, à sa chaussure ferrée, à sa taille haute et ferme, à sa voix élevée, à son genou inflexible. — En le voyant, vous direz : voilà un homme, un homme de nature primitive, comme les rochers qui l'ont vu naître. — Que si ses affaires de pâturage, d'affouage, de parcours ou de prise d'eau, l'appellent à l'audience de monsieur le préfet, il pourra bien glisser sur le parquet de son excellence, parce qu'il n'a pas pensé que le parquet d'un appartement dût ressembler à un glacier, et qu'il ne s'est pas muni de ses crampons; mais si ses jambes fléchissent, sa langue ne trébuche pas. Il expose simplement le fait; il dit le droit, il cite les arrêts. Il sait le fond et la forme, il entend le pétitoire et le possessoire, il connaît la procédure. Il a employé ses hivers dans l'étude des sept codes; il vous citera le livre, le chapitre, l'article et même le commentaire. Si vous accordez ce qu'il vient vous demander, il ne vous remerciera pas, parce qu'il pense que la justice administrative est une dette dont l'administré est le créancier, et le magistrat le débiteur. Que si vous ne l'écoutez pas, que si vous ne le comprenez pas, quoique son affaire soit claire et son langage naturel; que si vous le renvoyez à votre commis pour vous faire, suivant l'usage, un rapport compendieux sur un point fort simple, il se retirera sans voir votre commis, sans se plaindre, sans murmurer un seul mot. Il ne reviendra pas, vous ne le reverrez plus; il vous méprisera comme on méprise un débiteur qui demande un ajournement, ou qui fait banqueroute à la dette sacrée de la justice. — Si l'on veut connaître à fond l'histoire, les antiquités, la géographie, la géologie des Alpes, on ne peut se dispenser de recourir au savant ouvrage qu'a publié sur cette matière monsieur le baron Ladoucette, ancien préfet de ce département, avant qu'il fût transféré avec le même titre dans la Moselle, département sur le compte duquel il a obtenu les renseignements les plus exacts avec tout le zèle qui distingue cet habile et laborieux magistrat. FRANÇAIS (DE NANTES.)

**ALPES** ( département des Hautes-), composé d'une portion du haut Dauphiné et de la Provence; ce département est borné au nord par la Savoie et l'Isère; à l'est par la Savoie; au sud par le département des Basses-Alpes, et à l'ouest par ceux de la Drôme et de l'Isère. Sa snperficie, qui comprend cinq cent quarante-cinq mille deux cent quatre-vingt-treize arpents métriques, et cent vingt-trois mille trois cent vingt-neuf habitants, se divise en trois arrondissements communaux : *Gap*, *Embrun*, *Briançon;* vingt-quatre cantons et cent quatre-vingt-neuf communes. Ce département est arrosé par la Durance, la Baune, le Drac et une foule de ruisseaux. Couvert de montagnes boisées, dont le sol et les productions sont à peu près les mêmes que celles de la partie montagneuse du département des Basses-Alpes, il donne peu de céréales, mais on y élève des mulets, beaucoup de gros et de menu bétail, et l'on rencontre dans ses forêts, abondantes en gibier, des sangliers, des loups-cerviers, et même quelques ours. Quoique pauvres, les habitants du département des Hautes-Alpes sont généralement industrieux; tous les ans aux approches de l'hiver, ceux que les tanneries et quelques fabriques de toiles ne peuvent pas occuper émigrent et se répandent, au nombre de quatre mille environ, dans les départements voisins, où ils font le métier de colporteurs, peigneurs de chanvres, bergers, cultivateurs, mégissiers, rémouleurs, etc. Une chose remarquable, c'est que parmi ces émigrants se trouvent un certain nombre d'individus qui se consacrent à l'enseignement primaire. Le département des Hautes-Alpes renferme, pour son éten-

due, un assez grand nombre de villes; les principales sont : *Gap*, chef-lieu du département (*voyez* Gap); *Saint-Bonnet*, patrie du duc de Lesdiguières; *Serres*, ville charmante sur les bords de la Buech; *Embrun*, sur la rive droite de la Durance, chef-lieu d'arrondissement, siége d'un évêché, dont le palais, qui la domine, est le plus bel édifice après la cathédrale, que l'on attribue à Charlemagne; *Briançon*, la ville la plus élevée de France. Appelée *Brigantio* sous la domination romaine, elle prenait rang parmi les cités du second ordre : aujourd'hui, elle est si peu peuplée et si mal bâtie, qu'elle ne mérite une mention que par sa position inexpugnable. Elle est défendue par sept forts, qui commandent aux vallées par lesquelles on peut l'approcher. La Durance, torrent fougueux, coule au fond d'un précipice de cent soixante-dix pieds de profondeur, qui la sépare des principaux travaux faits en partie dans le roc : un pont d'une seule arche de cent vingt pieds d'ouverture, jeté sur cet abîme, sert à communiquer de la forteresse à la ville. Le département des Hautes-Alpes fait partie de la septième division militaire et de la treizième conservation forestière; il ressortit de la cour royale et de l'académie de Grenoble, paie 500,783 francs de contribution foncière, sur un revenu territorial de 5,134,000 francs, et envoie deux députés à la législature.

**ALPES** (département des Basses-), l'un de nos départements frontières, formé d'une partie de la Provence, est borné au nord par le département des Hautes-Alpes; à l'est, par le Piémont; au sud, par les départements du Var et des Bouches-du-Rhône; enfin, à l'ouest, par ceux de Vaucluse et de la Drôme. On évalue sa superficie à sept cent vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit arpents métriques, et sa population à cent cinquante-trois mille soixante-trois habitants. Il est divisé en cinq arrondissements communaux (*Digne*, *Barcelonnette*, *Castellane*, *Forcalquier*, *Sisteron*), trente cantons, deux cent soixante communes; fait partie de la huitième division militaire, de la dix-neuvième conservation forestière; ressortit de la cour royale et de l'académie d'Aix, paie 609,755 fr. de contributions foncières sur un revenu territorial de 7,745,000 fr., et envoie deux députés à la législature.— Arrosé par la Durance, le Var, l'Asse, la Bleone, et une foule de ruisseaux, le département des Basses-Alpes se divise en deux parties : l'une, très montagneuse, et couverte de neiges pendant une grande partie de l'année; l'autre, qui est généralement très fertile, et qui comprend la vallée de Barcelonnette et les environs. On y récolte du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, des vins, parmi lesquels celui des Mées est très estimé; des amandes, des oranges, des citrons, et d'autres excellents fruits. Non moins riches en productions naturelles, ses montagnes et ses vallées renferment des chamois, des marmottes, des bécassines, quelques perdrix blanches, des plantes et des insectes rares; on y trouve aussi des truffes, de la manne, du chiendent, de l'ambre jaune, de la houille, des sources salées, des eaux thermales et minérales, du marbre, du granit, de la pierre à plâtre et du soufre. Les habitants, tout à la fois pasteurs, laboureurs et industriels, élèvent de nombreux troupeaux, de gros et de menu bétail; nourrissent des vers à soie, des abeilles qui donnent un miel très estimé, et fabriquent des draps, des articles de bonneterie et de coutellerie, dont une partie est exportée dans les départements voisins par une émigration annuelle de colporteurs.—Les principales villes du département sont *Digne*, chef lieu du département (*voyez* Digne), près de laquelle se trouve le village de *Champtercier*, qui a vu naître Gassendi, astronome philosophe, digne émule de Descartes; *Castellane*, connue aujourd'hui par ses fruits et ses pruneaux, et que les Romains nommaient *Salinæ*, à cause des sources salines qui se trouvent dans ses environs; *Colmars*, petite ville sans importance, mais près de laquelle on voit une fontaine intermit-

tente, dont l'eau coule et tarit de sept en sept minutes; *Barcelonnette*, qui donne son nom à la riche vallée au milieu de laquelle elle est située, bâtie en 1230, sur l'emplacement d'une ancienne cité romaine, par le comte Raymond Bérenger, qui l'appela *Barcelonnette*, en mémoire de ses ancêtres, originaires de Barcelone; sur la frontière occidentale du département, au confluent du Buech et de la Durance, *Sisteron*, dont le nom latin, *Segustero*, d'origine celtique, annonce l'antiquité. C'est la patrie d'Albertet, poète provençal du treizième siècle, qui, plus malheureux que Pétrarque, mourut d'amour pour la belle marquise Laure de Malespine. « Entre cette ville et Digne, dit Malte-Brun, les pauvres gens de la campagne conservent un singulier usage: l'hiver, ils enveloppent les morts avec un linceul, les mettent sur les toits et les couvrent de neige ». *Forcalquier*, ville dans l'emplacement où Claude-Tibère Néron, envoyé par César dans la Gaule narbonnaise, fonda une ville qu'il nomma *Forum Neronis*. La ville moderne, chef-lieu de sous-préfecture, mais sale et mal bâtie, s'élève sur le sommet d'un rocher qui domine les ruines d'un vieux château. Le département des Basses-Alpes abonde en monuments antiques: près de Sisteron, on lit sur un rocher une inscription portant que Dardanus et Neva Gallia, sa femme, ont établi à *Theopolis*, aujourd'hui le village de *Theoun*, l'usage des voûtes. Au village de *Céreste*, à cinq lieues de Forcalquier, on voit un pont attribué à César, et un édifice appelé la tour d'*Ænobarbus*. On remarque encore près de la petite ville de *Riez* des restes de temples antiques.

**ALPES** (routes des), le plus durable monument de sa puissance et de sa politique qu'ait élevé Napoléon: elles consistent en quatre voies pratiquées à travers les Alpes, et servent aux communications de la Savoie, de la France et du pays de Vaux avec l'Italie. La première de ces routes conduit par le sommet du mont Cenis, élevé de cinq mille huit cents soixante-dix-neuf pieds au-dessus du niveau de la mer, de la Savoie en Piémont, en passant par Lanslebourg et Suze. Autrefois, les voyageurs étaient obligés de franchir les hauteurs les plus escarpées à dos de mulet ou en chaise à porteurs. Mais en 1805, Napoléon y fit construire en zig-zag une route pour les voitures, qui a neuf lieues de long sur vingt-cinq pieds de largeur. Elle est praticable aux voitures même en hiver. En 1815, seize mille voitures et trente-quatre mille neuf cents mulets passèrent sur cette route. La seconde conduit à travers le Simplon, élevé de dix mille trois cents vingt-sept pieds, du pays de Vaud en Piémont par Glus et Domo d'Ossola. Cette route, que Napoléon fit construire de 1801 à 1805, est la seule par laquelle on puisse de la Suisse traverser les Alpes; elle a quatorze lieues de long, et vingt-cinq pieds de largeur. La pente en est partout presque insensible; aussi est-elle praticable aux voitures même les plus pesamment chargées. Elle passe cependant par-dessus d'affreux précipices au fond desquels vont s'ensevelir avec un fracas épouvantable de nombreux torrents, et traverse six masses de rochers, dans lesquelles on a pratiqué des galeries longues de plusieurs centaines de pieds, et éclairées de distance en distance par des ouvertures. En sortant de ces galeries, on entre dans de délicieuses vallées d'où l'œil découvre de noires forêts de sapins, les glaciers et de hautes montagnes de neige, dont l'éblouissant éclat tranche vivement sur le bleu d'azur du ciel qu'elles semblent menacer. Des ponts hardis sont jetés çà et là entre deux montagnes, au-dessus de précipices dont la vue glace le cœur. Le côté qui regarde l'Italie est plus pittoresque que celui qui regarde la Suisse: différence qui provient sans doute de ce que les rochers y sont plus escarpés et plus heurtés. C'est du côté de l'Italie qu'est située la grande galerie, longue de six cent quatre-vingt-trois pieds et entièrement taillée dans le granit, appelée *Frissinone*, d'après le torrent qui y forme une admirable cascade. La route commence à un quart de

lieue de Brieg, et traverse le pont de Saltina. Au-delà du village de Rud, on arrive par une belle forêt de sapins à la première galerie, et de là à Persal, en passant sur un pont de quatre-vingts pieds de long. C'est là que commencent les précipices et les endroits périlleux à cause des fréquentes avalanches; aussi la route y décrit-elle de nombreuses sinuosités. On cesse d'apercevoir des arbres à la galerie des glaciers, et la route s'élève ensuite à mille trente-trois toises au-dessus du lac Majeur, ou environ six mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Au point culminant de la route est situé un hospice pour les voyageurs, un bureau de péage pour les droits de chaussée, et à droite dans l'éloignement l'ancien hôpital. A une demi-lieue plus loin on trouve le village de Simplon, élevé de quatre mille cinq cent quarante-huit pieds au-dessus du niveau de la mer. La route suit le cours de la Veriola, petite rivière, jusqu'à Domo d'Ossola. A Gunt on trouve une auberge; à un quart de lieue plus loin, cesse le territoire vaudois, dont une petite chapelle marque la limite, et commence le territoire italien, dont le premier village s'appelle Saint-Marco. Des avalanches et des masses de rochers détachées par les pluies endommagent souvent la route, dont les réparations exigeraient, chaque année, des dépenses considérables, que les gouvernements suisse et sarde n'ont pas jusqu'à ce jour voulu entreprendre. Oster-Wald a représenté dans un bel ouvrage les vues pitoresques de la route du Simplon. (*Voyez* SIMPLON.)—Une troisième route conduit par le mont Genèvre, élevé de six mille pieds au-dessus du niveau de la mer, à la frontière de France et de Piémont; à cinq lieues environ de Briançon, forteresse sur la frontière du Dauphiné, département des Hautes-Alpes. —Nous citerons encore, parmi les autres routes remarquables des Alpes: 1° celle du Saint-Gothard, qui conduit du canton d'Uri au canton du Tessin; mais, comme elle est très difficile, et même dangereuse en de certains endroits, notamment au pont du Diable et à la descente de l'Airolo, on ne peut y transporter les marchandises qui vont de Suisse en Italie que sur des bêtes de somme. Cette route s'élève à une hauteur de huit mille deux cent soixante-quatre pieds; on y remarque, à une élévation de six mille trois cent soixante-sept pieds, un hospice de capucins. 2° La route du Grand-Saint-Bernard (*Voy.* ce mot), qui conduit du lac de Genève en Italie, et qui est la plus directe pour aller de Genève à Turin et à Gènes, n'est point praticable aux voitures, et ne sert qu'aux piétons et aux bêtes de somme. Il est question, pour abréger la distance, de construire une route praticable aux voitures, conduisant du pays de Vaud à Gènes. 3° La grande route d'Inspruck en Italie, qui traverse dans le Tyrol le mont Brenner, haut de six mille soixante-trois pieds. 4° La nouvelle route militaire, construite en 1821 par le gouvernement autrichien, et qui est la plus élevée de l'Europe, conduit de Bormio dans la Valteline à travers le *Braglio* et le *Stilfser-Joch*, haut de huit mille quatre cent pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle est en communication avec la précitée. 5° et 6° La route de Bellinzona à Coire, à travers le Bernardin, et celle qui traverse le Splugen, praticable aux voitures depuis 1823; la première conduisant au lac de Lugano, la seconde au lac de Côme.

**ALPHA et OMÉGA**, commencement et fin. Aussi Dieu est-il appelé l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, dans l'Apocalypse de saint Jean, chap. 1, 8. Car, dans l'alphabet grec, qui commence par A (alpha), ce n'est pas le Z, mais bien un ô (Ω, oméga) qui est la dernière lettre. Dans une ancienne chanson, moitié allemande et moitié latine, intitulée: *In dulci jubilo*, une des strophes finit par: *Alpha es et* Ω (tu es l'alpha et l'oméga). Autrefois les prédicateurs, les médecins et quelques autres professions, avaient la coutume de commencer par α/ω, leurs minutes, ordonnances et mémoires. Aujourd'hui encore une foule de

gens ne commencent jamais une lettre sans tracer au haut de la première ligne une croix. Ces habitudes ont leur source dans des idées religieuses, qu'il ne nous appartient pas d'apprécier.

**ALPHABET.** (*Voy.* Écriture.)

**ALPHÉE**, l'un des plus grands fleuves de la Grèce, qui prend sa source non loin de celle de l'Eurotas, dans l'Arcadie; il passe près d'Olympie, et se jette dans la mer Ionienne. Dans la mythologie, Alphée est fils de l'Ocean et de sa sœur Thétis; il devint successivement amoureux de Diane et de l'une de ses suivantes, la nymphe Aréthuse: Diane, pour la dérober à ses transports, changea cette nymphe en fontaine, et métamorphosa Alphée lui-même en fleuve; mais elle ne put empêcher leurs eaux de s'unir. Ce qui a donné lieu à cette fable, c'est sans doute que l'Alphée, dans un endroit de son cours, se perd sous terre: d'après la fable, il reparaît en Sicile, où il se joint aux eaux d'Aréthuse.

**ALPHITE.** L'Alphite était de la farine d'orge grillée, dont on faisait des gâteaux, servant en grande partie à la nourriture du peuple chez les Grecs. On faisait sécher l'orge, en le répandant à terre par petits tas.—C'était aussi une espèce de danse qu'Athénée a mise au rang de celles qui étaient gaies, mais sur laquelle il ne donne aucun détail. Peut-être cette danse imitait-elle les mouvements des femmes qui répandaient ainsi cet orge; comme dans le *mactrismos*, on en voyait qui avaient l'air de pétrir le pain. Ces femmes s'amusaient peut-être à distribuer cette alphite par compartiments, ou en faisant des tours et des détours qui pouvaient donner lieu à quelque figure de danse. Cette danse, et plusieurs autres que cite Athénée, ressemblaient probablement à celle des Abruzzes, nommée la *Spallata*, où les femmes imitent une partie de ce qui fait habituellement l'objet de leurs occupations de ménage. On les voit, entre autres choses, imiter les mouvements des blanchisseuses. Cette province et plusieurs autres du royaume de Naples, la Calabre surtout, ont conservé beaucoup des usages des anciens.

**ALPHONSE III**, roi de Léon et des Asturies, surnommé le Grand, avait dix-huit ans lorsqu'il succéda à son père Ordogno, dans l'année 866. (Selon quelques historiens, Alphonse lui succéda dès l'an 862, et n'était âgé que de quatorze ans quand il monta sur le trône.) Après avoir réduit par la force les seigneurs de son royaume, qui étaient jaloux de voir la dignité royale devenir héréditaire dans une famille, il tourna ses armes contre les ennemis du dehors, et illustra son règne par plus de trente campagnes et par de nombreuses victoires remportées sur les Maures. Il passa le Douero, renversa les murs de Coïmbre, pénétra jusque sur les bords du Tage et dans l'Estramadure, agrandit ses états d'une partie du Portugal et de la vieille Castille, et repeupla Burgos. Tant d'exploits glorieux ne ramènerent point la tranquillité dans son royaume. Alphonse eut même la douleur de voir son propre fils se mettre à la tête des mécontents, et lui disputer la couronne sous l'apparence du bien public. Alphonse fondit sur l'armée de son fils, le fit prisonnier, et le garda dans une étroite captivité au château de Gauson. Quelque temps après, la reine dona Ximena forma une ligue puissante en faveur de son fils, don Garcia, et arma même ses deux autres fils contre le roi. Une guerre sanglante bouleversa le royaume, jusqu'à ce que Alphonse, vaincu par ses enfants, abdiqua la couronne, et la plaça lui-même sur la tête de son fils. Pour ne point rester dans l'inaction, il marcha contre les Maures en qualité de lieutenant de son propre fils, les défit et revint chargé de leurs dépouilles. Après cette expédition il mourut à Zamora en 912, âgé de soixante-quatre ans. On lui attribue une chronique, qui finit à Ordogno, son père, et remonte à Wamba, roi visigoth, vers la fin du septième siècle.

**ALPHONSE X**, roi de Léon et de Castille, surnommé l'*Astronome*, ou le *Philosophe*, succéda à son père, Ferdi-

nand-le-Saint, en 1252. Son amour pour les sciences et la justice, le surnom de *Sabio* (le Sage) qu'il portait, donnaient à ses sujets l'espoir d'un règne tranquille et heureux, mais ils furent trompés dans leur attente : Alphonse ne fut aimé ni de sa famille, ni de ses sujets, ni de ses voisins; mais son savoir et son éloquence lui avaient acquis une si haute réputation dans toute l'Europe, qu'en 1257 plusieurs princes de l'Allemagne favorisèrent ses prétentions au trône impérial. Rodolphe de Hapsbourg l'emporta sur lui; le pape Grégoire lui refusa non seulement la couronne impériale, mais ne lui accorda pas même le duché de Souabe, auquel il avait des droits par sa mère Béatrice, fille du roi Philippe I$^{er}$, duc de Souabe. Cependant ses propres états étaient menacés à la fois par les intrigues des grands, et par les armes des Maures. Il défit ces derniers dans une bataille sanglante, en 1263, leur enleva Xérès, Medina-Sidonia, San-Lucar, et une partie des Algarves, et réunit la Murcie à la Castille. Le cours de ses victoires fut interrompu par une nouvelle révolte, à la tête de laquelle se trouvait son fils don Sanche, qui le détrôna, en 1782, après trois ans de guerre civile. Alphonse appela les Maures à son secours, et mourut de chagrin à Séville, en 1284, après avoir fait de vains efforts pour remonter sur son trône.—Alphonse était le prince le plus instruit de son siècle. Il s'acquit une gloire éternelle en donnant à ses sujets une collection de lois appelées *las Partidas*. Dans ce code se trouvent entre autres les paroles suivantes, remarquables pour le temps où elles furent écrites : « Le despote arrache l'arbre, le sage monarque ne fait que l'émonder. » C'est aussi à Alphonse que l'Europe doit les tables astronomiques appelées, d'après lui, *tables alphonsines*. Il fit écrire la première histoire générale de l'Espagne en langue castillane, et traduire la Bible. En général, il contribua puissamment au renouvellement des études, et, pour y parvenir, il augmenta le nombre des professeurs de l'université de Salamanque, et lui accorda de nouveaux privilèges. Mais, sans la prudence et la fermeté, la science est inutile aux monarques.

**ALPISTE**, plante originaire des Canaries, où ses semences ont servi anciennement à la nourriture des habitants de ces îles; elles ont encore aujourd'hui la même destination dans quelques parties de l'Espagne, où elles se mangent en bouillie, mais leur emploi le plus fréquent s'applique à la nourriture des oiseaux domestiques, surtout des oiseaux d'agrément, tels que le serin, etc. — On cultive dans quelques circonstances l'alpiste comme fourrage vert, très hâtif; cette plante, en effet, naît, vit et meurt en trois mois. Ce fourrage plaît beaucoup aux animaux. — L'alpiste est encore connu sous le nom de *phalaride des Canaries*. Il fait partie de la famille des graminées.

**ALSACE**, grande et belle province de France, qui comprend aujourd'hui les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Elle est bornée à l'ouest par les Vosges, qui la séparent de la Lorraine, au sud-ouest par les principautés de Porentrui et de Montbéliard, au sud par le canton de Bâle, à l'est par le Rhin, qui la sépare du Brisgau et de l'Ortenau, et au nord par la Bavière rhénane et l'évêché de Spire. Son étendue est d'environ quarante-six lieues du midi au septentrion, et de huit à douze de l'orient à l'occident. Population, quatre cent quarante cinq mille âmes, répartie dans soixante onze villes et bourgs, et plus de mille villages et hameaux. — L'Alsace était l'ancienne patrie des Triboques, des Séquaniens, des Rauraques et des Médiomatrices. Ce ne fut qu'au septième siècle que Argentorat, sa capitale, prit le nom de Strasbourg. Conquise sur les Celtes par les Romains, elle passa sous la domination des Allemands, et devint un des trophées de la victoire que Clovis remporta sur eux à Tolbiac en 496. Incorporée au royaume d'Austrasie, ce fut dès lors qu'elle prit le nom d'*Alsace*, latinisé du nom tudesque *Elsass*, qui dérive d'*Ill*, en langue celte *Ell* ou *Hell*, ri-

vière qui arrose une partie de cette province. Frédégaire, dont la chronique se termine à l'année 641, est le plus ancien historien dans lequel on trouve le nom d'*Alsatia*, orthographié aussi dans des monuments postérieurs *Elisatia*, *Alisatia*, *Helisatia*, *Helisacia* et *Alsacia*.— Gouvernement. Les rois francs avaient formé de l'Allemagne et de l'Alsace une seule province, dont ils confièrent le commandement et l'administration à un duc. Mais, vers le milieu du septième siècle, l'Alsace fut séparée de l'Allemagne, et forma dès lors un gouvernement ducal, ou de premier ordre. Le premier gouverneur fut le duc Gundon, vers 650. Ses successeurs, Boniface en 656, Adalric, par contraction Athic, en 662; Adelbert, en 690, et Luftfruid, en 712. Extinction de la dignité ducale en Alsace dans la personne de Luitfrid, en 730. Elle est rétablie 867 par Lothaire, roi de Lorraine, en faveur de Hugues, son fils naturel, qui en est dépouillé en 870 par Louis, roi de Germanie. Réunion de l'Alsace au royaume de Lorraine en 895, puis au royaume de Germanie en 925. Cette dernière époque fut celle de la réunion du duché de l'Alsace à celui de Souabe, gouvernés par un même chef. Voici la liste de ces derniers ducs : Burchard Ier en 925, Herman Ier en 926, Ludolphe en 949, Burchard II en 954, Otton en 973, Conrad Ier en 982, Herman II en 997, Herman III en 1004, Ernest Ier en 1012, Ernest II en 1015, Herman IV en 1030, Conrad II en 1031, Henri Ier en 1039, Otton II en 1045, Otton III en 1047 et Rodolphe de Rhinfelden en 1057. Ces vingt-deux ducs étaient des officiers amovibles et révocables à la volonté des rois francs, puis des empereurs d'Allemagne. Leurs successeurs, dont nous allons parler, furent héréditaires, possesseurs de l'Alsace et souverains dans leur gouvernement. Leurs noms suivent : Frédéric Ier de Hohenstauffen en 1080, Frédéric II en 1105, Frédéric III en 1147, Frédéric IV en 1152, Frédéric V en 1169, Conrad III en 1191, Philippe en 1199, Frédéric VI en 1208, Henri II en 1219, Conrad IV en 1235, et en 1254, Conrad V ou Conradin, que Charles d'Anjou fit périr à Naples sur un échafaud le 29 octobre 1268. Ce prince infortuné n'avait que dix-sept ans. Il fut le dernier duc d'Alsace, et le dernier rejeton de l'illustre maison de Hohenstauffen, qui depuis l'année 1138, avait porté six fois la couronne impériale.—Lors de l'établissement du gouvernement ducal en Alsace, deux comtes provinciaux (landgraves) furent adjoints aux ducs pour administrer la justice et les deniers publics. Peu à peu ces simples magistratures devinrent aussi héréditaires, et à l'extinction des ducs, les comtes ou landgraves étaient déjà en possession des droits régaliens. Le landgraviat supérieur ou haute Alsace (Sundgau), qui parait être le *pagus suggentensis*, dont parle Frédégaire sous l'an 595, avait pour capitale Colmar. Strasbourg l'était du landgraviat inférieur ou Basse-Alsace (Nordgau). Rodebert, qui vivait en 673, est le premier connu des comtes bénéficiaires de la Haute-Alsace. Ce comté devint héréditaire dans la maison de Habsbourg à partir d'Otton II, comte d'Alsace en 1090. Ses descendants, archiducs d'Autriche, rois de Bohême et de Hongrie et empereurs d'Allemagne, ont porté le titre de landgraves d'Alsace jusqu'à la paix de Munster, en 1648, qui assura à la France la possession des deux landgraviats de haute et basse Alsace. Ce dernier comté fut possédé presque héréditairement dès l'origine, quoiqu'à titre bénéficiaire, par les descendants d'Étichon, successeur, en 670, du comte Adelbert, son frère, et fils du duc Adalric ou Athic. Hugues V, comte d'Alsace et d'Égisheim, en 1078, fut le dernier de cette race. La maison de Metz donna trois comtes, dont le dernier fut Godefroi II, mort sans postérité en 1178. La maison de Werd, qui en reçut l'investiture en 1192, de l'empereur Henri, a gouverné la Basse-Alsace jusqu'en 1359. Un traité, ratifié en 1362, la transporta aux évêques de Strasbourg, qui depuis ce temps ajoutent à leurs titres

celui de landgraves d'Alsace. — Un siècle avant l'extinction de la dignité ducale en Alsace, les empereurs d'Allemagne faisaient gouverner en leur nom les terres immédiates qu'ils possédaient dans cette province, par des officiers nommés landvogts, espèce de préfets toujours choisis parmi les plus grandes familles. Hézel était pourvu de cette charge en 1123. Nos rois l'ont conservée après la cession de l'Alsace à la France, et le duc de Choiseul en était titulaire en 1780. Ensisheim était le chef-lieu des possessions autrichiennes dans cette province. — Ce fut une importante conquête que celle de ce formidable boulevard, que nous opposait depuis tant de siècles la maison d'Autriche. Un peuple belliqueux, qui avait toujours eu les armes à la main pour soutenir des guerres privées et des intérêts souvent contraires à son indépendance, accueillit avec transport sa réunion à la grande famille française. La bravoure héréditaire des Alsaciens et leur attachement à la France, leur ancienne patrie, sont des garants plus sûrs pour la défense de nos frontières que les nombreuses places fortes qu'ils peuvent opposer à l'ennemi. Celles-ci sont, entre autres : Belfort, Colmar, Haguenau, Huningue, Lauterbourg, Neuf-Brisach, la Petite-Pierre, Saverne, Schelestadt, Strasbourg et Weissembourg. Les principales rivières qui arrosent ce pays sont : le Rhin, l'Ill, la Brusche, la Mossig, la Sorr, la Sauvel, l'Hasel, la Selzbach, la Lauter et la Queiche. Ces eaux et les nombreuses et belles forêts qui couvrent l'Alsace, ainsi que les mines qui y abondent, ont concouru à rendre cette province une des plus florissantes du royaume, sous le rapport du commerce et de l'industrie.

**ALTAÏ**, chaîne de montagnes qui se rattache aux monts Ourals, et forme la limite méridionale de la Sibérie, qu'elle sépare de la Chine. Les Chinois l'appellent *Altaï-Aline*, ou Montagne d'or. Elle se divise en deux chaînes principales, le grand et le petit Altaï. La partie qui est enclavée dans la frontière russe se subdivise en six branches, parmi lesquelles sont les monts Kolivans ; leur point le plus élevé a sept mille cent quatre-vingt-quatre pieds, selon M. Ledebour, dont le voyage a été publié en 1829 à Berlin. En 1725, les Russes ont établi pour la première fois des usines et des forges dans l'Altaï, pour y travailler les métaux ; mais on n'a guère commencé à l'exploiter régulièrement qu'en 1747. Le possesseur du premier établissement de ce genre fut le célèbre Demidof, qui choisit pour l'asseoir le village de Kolivan, sur la rivière de Belaïa ; de là toutes les mines de l'Altaï ont pris la dénomination de cette localité, qui ne possède plus d'usines aujourd'hui. L'entretien des mines de Kolivan coûte annuellement au gouvernement la somme de 1,200,000 roubles. De 1726 à 1783, il avait déjà retiré de cette exploitation vingt-cinq mille huit cent-soixante-dix-neuf pouds d'argent aurifère, soixante mille cent quatre-vingt-dix de plomb, et cinquante-neuf mille huit cent douze de cuivre. A la fin de l'année, 1825 la somme totale des produits de l'Altaï, en argent aurifère, s'élevait à soixante quatre mille sept cent-soixante-dix-sept pouds vingt-deux livres trois quarts. L'Altaï fourni encore du jaspe, du porphyre, des agates, etc., que l'on travaille dans une manufacture établie sur la Belaïa, et dont les produits appartiennent au gouvernement, qui a trouvé un moyen assez facile d'avoir des ouvriers dans ce triste pays, au moyen des corvées, auxquelles sont assujettis les habitants, au nombre de quatre-vingt-sept mille. Indépendamment de ces ouvriers forcés, qui coupent et charrient le bois, et auxquels il n'est accordé que 3 kopeks par journée pour salaire, on lève tous les ans un certain nombre de recrues, ou conscrits, pour travailler dans l'intérieur des mines ; le service de ces recrues dure quarante ans, en sorte que l'état, qui pourvoie d'ailleurs à leur entretien pendant tout ce temps, ne les affranchit que quand ils sont vieux et infirmes. E. H.

**ALTDORFER** (Albert), peintre et

graveur célèbre, né à Altorf, en Bavière, en 1488, mourut en 1538 à Ratisbonne, où il passa la plus grande partie de sa vie. Les plus célèbres de ses grandes compositions sont *la défaite de Darius par Alexandre*, qui se trouve à Paris, et une *naissance du Sauveur*, qui se trouve actuellement dans la galerie de Vienne. Ces deux tableaux sont d'un grand fini d'exécution, et remarquables par l'expression variée des personnages. Comme graveur, Altdorfer appartient aux artistes de second rang; on l'appelle aussi quelquefois en allemand le *petit Durer*, parce que sa manière se rapproche de celle de ce grand artiste. Dartsch et Heinuker ont donné un catalogue de ses gravures.

**ALTENBOURG**, duché saxon, dans l'ancien Osterland : la principauté de Reuss-Géra le partage en deux parties. Ce duché est un des pays les plus riches et les plus florissants de l'Allemagne; il a vingt-trois milles et demi géographiques carrés, avec cent huit mille habitants, qui vivent des produits de leurs champs, et de l'éducation des bestiaux. Les états du duché d'Altembourg se composent du comité du corps des chevaliers et des députés des villes. Sa capitale est Altenbourg, ville régulièrement bâtie sur la Pleisse; elle a douze cent soixante-dix-neuf maisons, avec onze mille cinq cents habitants. Jusqu'en 1308, Altenbourg faisait partie des villes impériales. Son vieux château, situé sur un rocher, est remarquable par l'évènement que l'on appelle en Allemagne l'Enlèvement des Princes. (*Voyez* Kunz de *Kaufungen.*) La ville d'Altenbourg possède un collége fondé en 1703, un chapitre de chanoinesses fondé en 1705, quelques établissements philantropiques, de belles promenades, des manufactures de laines, de cuir, de tabac, de gants; elle fait un grand commerce de laine et de grains, de lettres de change, d'expédition, et de transit.

**ALTENSTEIN** (baron Stein d'), ministre des cultes à la cour de Prusse, né en 1760, en Franconie, après avoir achevé ses études, fut employé dans les bureaux du ministre Hardenberg, qu'il suivit plus tard à Berlin. Il était conseiller intime au département des finances, lorsque la guerre éclata entre la France et la Prusse. Par la suite, il fut envoyé à Kœnigsberg, où Hardenberg l'attacha, en qualité de conseiller d'état, à une commission chargée de préparer la réorganisation du royaume. Le baron d'Altenstein joignait à de vastes connaissances un esprit judicieux et indépendant. Il sentait qu'il était de l'intérêt du gouvernement de satisfaire aux exigences de l'époque; grâce à ses efforts, beaucoup d'abus furent réformés; il insista surtout sur la nécessité d'abolir les priviléges de la noblesse. Après le retour de la cour à Berlin, l'activité de M. d'Altenstein embrassa successivement différentes branches de l'administration. Lors de la grande révolution qui se fit en Allemagne, en 1813, le baron d'Altenstein fut chargé principalement de l'administration de l'intérieur; en 1815, il accompagna le chancelier Hardenberg à Paris; en 1818, il fut un des trois commissaires qui parcoururent les provinces rhénanes et la Westphalie, pour prendre des renseignements sur les anciennes constitutions de ces pays. De retour de cette mission, il fut nommé, la même année, ministre des cultes. Dans ce poste élevé, il a rendu de grands services à l'état et aux sciences, notamment par la création de l'université de Berne. Les universités, les colléges et en général tous les établissements littéraires ont particulièrement fixé son attention : si l'instruction publique se trouve portée aujourd'hui à un si haut degré de développement dans la Prusse, c'est particulièrement aux soins éclairés de ce ministre philanthrope qu'elle en est redevable.

**ALTENSTEIN.** Domaine de la cour de Saxe-Meiningen, qui depuis 1798 y séjourne pendant l'été. Il est situé sur le versant sud-ouest de la forêt de Thuringe. C'est à Altenstein et à Altenberga, dans la principauté de Gotha, que prêcha saint Boniface, l'apôtre des Allemands, de 725 à 727. A six cents pas du

château, l'électeur Maurice de Saxe fit enlever Luther le 4 mai 1525, pour le soustraire aux poursuites de ses ennemis. Aux environs se trouve un vieux hêtre sous lequel Luther se reposa des fatigues de la route. Le château d'Altenstein devint la proie des flammes en 1733 : on en voit encore les ruines sur les terrasses du jardin. Le château du duc a reçu de grands embellissements depuis 1798. Le duc Georges a fait construire la chapelle gothique, le chalet avec la cascade qui alimente un étang où se trouvent des truites; la rotonde chinoise, le monument de la duchesse Charlotte Amélie, le *hohle Stein* et le pont du diable. Le *hohle Stein* renferme un souterrain à l'entrée duquel on a suspendu une harpe éolienne. Toute la contrée est un jardin naturel embelli par l'art. A un quart de lieu de ce château, près des bains de Lubenstein, se trouve la grotte de Lubenstein, la plus belle qu'il y ait en Allemagne. Elle fut découverte en 1759 par des ouvriers qui étaient occupés à jeter les fondements d'une chaussée : elle est haute et vaste; le sol en est sec; la couleur de la voûte est noirâtre; dans l'intérieur de la grotte se trouve un étang, qui forme une chute si rapide que les eaux, en sortant du souterrain, font aller un moulin.

**ALTENZELLE** (l'ancienne abbaye d'), sur la Mulde de Freïberg, fut fondée par Othon-le-Riche, margrave de Misnie, qui y fit venir, en 1175, des moines du couvent de Pforta. Les moines d'Altenzelle se distinguèrent en tout temps par le zèle infatigable avec lequel ils cultivèrent les sciences et les lettres. L'école attachée à cette abbaye avait acquis une haute réputation dès le quatorzième siècle, et doit être regardée comme un des plus anciens établissements scientifiques de la Saxe. Parmi les hommes remarquables qui illustrèrent l'abbaye d'Altenzelle, il faut citer en première ligne un de ses abbés, Martin Lochau (1493 à 1522), sous l'administration duquel la bibliothèque d'Altenzelle devint la plus riche et la plus importante de toute la Saxe. En 1347, le margrave Frédéric-le-Sérieux fit construire dans l'enceinte de l'abbaye une chapelle, où furent enterrés les membres de la famille régnante depuis Othon-le-Riche jusqu'à Frédéric-le-Sévère. L'abbaye ayant été sécularisée en 1544, l'église, ainsi que la chapelle construite par le margrave Frédéric, fut soigneusement entretenue. La foudre étant tombée sur ces deux édifices en 1590, ils devinrent la proie des flammes. L'électeur Frédéric-Auguste fit rebâtir la chapelle en 1787. Au milieu des caveaux, qui sont entourés d'un parc magnifique, s'élève un monument en marbre portant des inscriptions latines qui indiquent les noms des membres de la famille des margraves de Misnie, dont les cendres ont été recueillies dans cinq urnes.

**ALTERA PARS PETRI**, ou *secunda Petri* ou *Rami*, terme qu'on employait jadis dans les argumentations de l'école pour désigner le jugement. On disait d'un homme borné : il lui manque l'*altera pars Petri*. Les uns pensent que cette locution venait de ce que dans la logique de Pierre Ramée (*Petrus Ramus*, célèbre réformateur de la philosophie scolastique à Paris, qui fut victime, en 1572, de la Saint-Barthélemi), cet auteur divisa son travail en deux parties, la première traitant de l'invention, *de inventione*, et la seconde du jugement, *de judicio*. De là l'habitude de désigner le jugement par l'expression d'*altera pars Rami*. D'autres lui donnent une étymologie différente. Ils la tirent de l'inscription placée sur son tombeau, et qui était ainsi conçue : «*Hic jacet Petrus Ramus, vir magnæ memoriæ* (ici repose Pierre Ramée, homme d'une grande mémoire, qui savait beaucoup de choses), *expectans judicium* (attendant le jugement). Ce mot peut se traduire par *jugement dernier*, et par *jugement*, faculté de l'âme qui fait apprécier les choses. On pouvait donc entendre par là qu'avec beaucoup de science Pierre Ramée avait manqué de jugement.

**ALTER EGO**, formule de style de la chancellerie du royaume des deux Siciles,

par laquelle le roi confie à un vicaire général de l'empire, ou, en d'autres termes, à un mandataire, le complet exercice de tous les droits et prérogatives de la royauté, et en fait ainsi un autre lui-même. Ce cas s'est présenté à Naples lors de l'insurrection de Monteforte, où le feu roi, mort en 1830, fut nommé par son père Ferdinand, le 6 juillet 1820, *alter ego*. En France, l'expression usitée en pareille ocurrence est celle de *lieutenant-général du royaume*.

**ALTERNE ET AMPLEXICAULE**, en botanique, se dit, dans le premier cas, des feuilles opposées alternativement des deux côtés d'une branche ou d'une tige, et, dans le second cas, lorsque la feuille embrasse à sa base la totalité de la tige.

**ALTESSE.** (*Voyez* TITRES.)

**ALTHÉA**, du grec *Althaïa*. C'est le nom scientifique de la guimauve, plante originaire de la Syrie, et dont les fleurs ressemblent à celles du liseron. On en compte quinze espèces, dont la plus intéressante, la guimauve officinale, croît naturellement dans les lieux frais, sur le bord des rivières, et fleurit en été. Elle contient dans toutes ses parties un mucilage qui lui donne à un haut degré ce principe émollient pour lequel on la recherche. Prise en décoction, ou appliquée à l'extérieur, elle relâche, distend les fibres et apaise les douleurs. Elle est d'un usage si général que sa culture n'est point sans importance. Elle se propage de graines qu'on sème au printemps. On regarde comme la meilleure la guimauve de Narbonne (A. *narbonensis*), qui fleurit en septembre, a des feuilles velues, et dont la tige a de sept à huit pieds.

**ALTHÉE**, femme d'OEnée, roi de Calydon, eut plusieurs enfants, dont Méléagre fut le plus célèbre. A la naissance de ce prince, les Parques ayant déclaré que sa vie ne se prolongerait pas au-delà d'un tison qui brûlait alors dans le foyer, Althée l'éteignit aussitôt, et le serra précieusement; Méléagre ayant tué son oncle, Althée jeta de colère le fatal tison au feu, et se tua ensuite de désespoir pour ne pas survivre à son fils. (*Met.* VIII, *fab.* 4.)

**ALTHORP** (vicomte d'), fils aîné du comte Spencer, naquit en Angleterre en 1781. Il occupe depuis 1831 le poste de chancelier de l'échiquier. Il entra de bonne heure dans la carrière politique, à laquelle il s'était préparé par d'excellentes études, et s'y montra toujours le défenseur des principes populaires, et mérita le nom de libéral déclaré, que lui avaient valu sa conduite et son caractère. C'est en 1807, pendant que son père était ministre de l'intérieur, qu'il fut revêtu, ainsi que le marquis de Lansdown, de la dignité de lord de la trésorerie. Il n'a jamais fait preuve d'éloquence dans le parlement, bien qu'il y ait long-temps été regardé comme le chef des wighs; mais dans la discussion, il domine par la puissance de ses arguments, toujours dictés par la saine raison, par un jugement éclairé et un tact exquis. D'un ton grave et plein de dignité, il développe à la tribune ses opinions, ses vues, toujours empreintes du puissant intérêt qu'il porte au bien-être du peuple. Le profond silence qui règne dans le parlement aussitôt qu'il commence à parler prouve combien on attache d'importance à son opinion. Ses courtes observations sur le peu de confiance que méritait le ministère Wellington contribuèrent puissamment à la chute de ce ministère. Dans la question de la réforme, Lord Althorp, sir J. Graham et lord Brougham, furent les seuls membres du cabinet qui voulussent une réforme complète, et qui se soient opposés aux modifications proposées par leurs collègues, dont le résultat eût été de laisser l'aristocratie en possession du pouvoir dans les chambres.

**ALTONA**, après Copenhague, la ville la plus considérable du royaume de Danemarck, est située sur l'Elbe, dans le duché de Holstein, à un quart de lieue au-dessous de Hambourg, et n'est séparée du Hambourgberg, faubourg de Hambourg, que par un petit ruisseau qu'on appelle maintenant le fossé de la ville. La ville compte plus de vingt-trois mille

habitants (sur ce nombre il y a environ deux mille quatre cents juifs allemands et portugais, qui ont acquis le droit de bourgeoisie, et ont un grand rabbin, de la juridiction spirituelle duquel ressortissent tous les juifs, même ceux de Hambourg, établis depuis l'Elbe jusqu'au petit Belt, à l'exception de ceux de Gluckstad), et environ deux mille deux cent trente maisons. Altona est construit en amphithéâtre du côté de l'Elbe. L'église luthérienne, l'hôtel-de-ville et l'hospice des orphelins sont les monuments les plus remarquables de la ville. La plus belle partie d'Altona s'appelle Palmaille; c'est une longue et large rue bordée des deux côtés d'habitations élégantes; au milieu se trouve une promenade garnie d'arbres. Les fabriques d'Altona sont peu importantes, à l'exception des raffineries de sucre et des savonneries. La pêche de la baleine et du hareng occupe un grand nombre de bras. Le commerce est très florissant, quoique la ville n'ait ni un bon port ni canaux qui facilitent le transport des marchandises. Mais, comme Hambourg commerce avec les contrées les plus éloignées, les négociants d'Altona ont l'avantage immense de pouvoir affréter de compte à demi des vaisseaux qu'ils ne pourraient pas souvent affréter avec leurs propres ressources. Le commerce d'Altona possède cependant soixante-dix gros bâtiments. Le gouvernement danois, jaloux de contribuer à la prospérité de cette ville, lui a accordé les privilèges les plus étendus et les faveurs les plus grandes. Il est peu d'endroits au monde où règne une si grande tolérance de toutes les sectes et de toutes les religions. En 1500, Altona n'était qu'un petit village habité par des pêcheurs qui n'avaient pas même d'église, et étaient obligés d'aller à Hambourg pour entendre l'office divin. En 1604, Altona reçut les priviléges de bourg; en 1664, sous le règne du roi de Danemarck, Frédéric III, il fut érigé en ville. En 1713, le général suédois Stienbock l'incendia complètement, à l'exception de trois églises et de trente maisons. Depuis cette catastrophe, Altona, sorti promptement de ses ruines, a vu sa prospérité s'accroître de jour en jour, grâce surtout à la guerre d'Amérique et à celle de la révolution française, qui imprimèrent une activité extraordinaire à ses expéditions commerciales. En 1814, Altona faillit éprouver de la part des Français le même sort qu'un siècle auparavant de la part des Suédois. Il nuisait en effet considérablement à la défense de Hambourg, qu'occupait alors un corps français commandé par le maréchal Davoust. L'habileté du président comte de Blücher, gouverneur de la ville pour le roi de Danemarck, qui sut constamment s'interposer entre Benningsen, général en chef russe, et Davoust, épargna à Altona une si terrible catastrophe. — Il n'y a pas longtemps encore qu'il régnait une vive inimitié entre les habitants de Hambourg et ceux d'Altona; on donne même au nom de cette dernière ville l'étymologie suivante, tirée du plat allemand, langage du bas peuple à Hambourg, comme dans le reste de l'Allemagne: *Al to na* (All zu nahe), ce qui signifie *beaucoup trop près*. Le fait est qu'on peut dire que Hambourg et Altona ne font qu'une seule et même ville; et les Hambourgeois se croyaient jadis lésés dans leurs intérêts commerciaux par ce voisinage, qui, quelquefois, ne laissa pas que de leur être fort incommode, en raison des prétentions que les rois de Danemarck élevaient, relativement à la suzeraineté du territoire de Hambourg.

**ALTRANSTADT** (paix d'), conclue le 24 septembre 1706 entre Charles XII, roi de Suède, et Auguste II, roi de Pologne.—A la suite de plusieurs victoires remportées par Charles sur les Saxons, pendant la guerre du nord en Pologne, où Auguste s'efforça de conquérir la Livonie, la diète de Varsovie déposa ce dernier en 1704, et élut en sa place pour roi Stanislas Lekzynski. Toutefois, comme Auguste, soutenu par son allié le czar Pierre de Russie, s'obstinait à continuer la guerre contre les Suédois en Pologne, Charles pénétra en Saxe par la Silésie, occupa cet

électorat, et établit son quartier-général le 29 septembre à Altranstadt, village paroissial de la Saxe aujourd'hui prussienne, et qui est situé entre Leipsik et Mersebourg. Charles avait choisi cette place à cause de sa proximité de Lutzen, endroit où Gustave-Adolphe fut tué ; le conseiller privé baron d'Imhof et le référendaire privé Pfingsten, plénipotentiaires d'Auguste II, traitèrent de la paix à Bischofswerda le 12 septembre, et la signèrent le 24 à Altranstadt. Auguste renonça à la Pologne et à la Lithuanie, mais conserva le titre de roi, se sépara de la coalition formée contre la Suède, coalition dont le tsar était le chef ; livra le livonien J. R. de Patkul à la Suède, le 8 avril 1707 ; accorda aux Suédois des quartiers d'hiver en Saxe, s'engagea enfin à n'opérer aucun changement dans les affaires ecclésiastiques au préjudice de l'église évangélique. Auguste ne voulait pas d'abord souscrire à ces conditions; il transmit néanmoins un blanc-seing au référendaire privé Pfingsten, dans l'espoir que celui-ci parviendrait à faire modifier les articles qu'imposait Charles XII; mais le roi ayant persisté, Pfingsten fut obligé de les approuver et de remplir le blanc-seing par la ratification de la paix. Celle-ci ne fut cependant publiée que le 26 novembre, parce qu'Auguste, alors en Pologne, et en quelque sorte sous la dépendance des Russes, se vit forcé de la tenir secrète, et d'appuyer une attaque des troupes de cette nation contre le général suédois Chandenfeld, même après la conclusion de la paix, à Kalisch, le 29 octobre 1706. Il retourna à Dresde le 19 janvier 1707. Le vainqueur traita l'électorat bien durement, et ne quitta la Saxe qu'en septembre 1707, après avoir conclu avec la Prusse l'alliance d'Altranstadt, le 16 août 1707, et avec l'empereur Joseph I^er^ la convention d'Altranstadt, le 22 août et 1^er^ septembre 1707. Au moyen de ces deux traités, il assura aux protestants en Silésie, non seulement le libre exercice de leur religion, mais il leur fit encore restituer cent dix-huit églises et écoles qui leur avaient été enlevées. Après la défaite de Charles à Pultava, le 8 août 1709, Auguste déclara la paix d'Altranstadt non valable, sous le prétexte qu'Imhof et Pfingstein avaient abusé du blanc-seig, et outrepassé leur pouvoir. Le premier fut condamné à une détention perpétuelle, et le dernier condamné à mort, peine qui fut commuée en une détention dans la forteresse de Kœnigstein. Sur l'invitation de quelques grands, Auguste retourna en Pologne, reprit possession du trône, et renouvela son alliance avec le tsar.

**ALUN** (en latin, *alumen*). On donne ce nom à un sel très anciennement connu, et appelé par les minéralogistes *alumine sulfatée alcaline*. Autrefois on le connaissait sous les dénominations de *alumine vitriolée, vitriol d'argile, vitriol d'alumine*, etc. Aujourd'hui les chimistes lui imposent des noms qui diffèrent suivant sa composition, car il n'est pas toujours formé des mêmes éléments : ainsi, tantôt c'est un *sulfate acide d'alumine et de potasse*, tantôt un *sulfate acide d'alumine et d'ammoniaque*, tantôt enfin, et c'est ce qui a lieu le plus souvent, un *sulfate acide d'alumine, de potasse et d'ammoniaque*. — Ce sel, qui se cristallise en octaèdres réguliers, transparents, incolores et légèrement efflorescents, est inodore, d'une saveur d'abord douceâtre, puis très styptique; il rougit la teinture de tournesol; il est susceptible d'éprouver la fusion aqueuse et, si l'on continue à le chauffer ensuite, de perdre en entier son eau de cristallisation, et même de se décomposer par une chaleur plus élevée. Il se dissout dans l'eau, mais beaucoup plus facilement à chaud qu'à froid. Lorsqu'on le chauffe jusqu'au rouge avec le charbon, il fournit le produit connu sous le nom de *pyrophore de Homberg*. (*Voyez* ce mot.) — L'alun ne se trouve guère tout formé dans la nature qu'aux environs des volcans; on l'obtient, soit en le retirant des mines où il existe à cet état, comme cela se fait en Italie, à la solfatare de Pouzzols, près de Naples, et à la Tolfa, dans les états du pape, à quatre lieues nord-est de Civita-Vecchia;

soit en soumettant à diverses manipulations les schistes alumineux, soit enfin en traitant directement l'argile par l'acide sulfurique, et ajoutant un peu de potasse ou d'ammoniaque, ainsi qu'on le pratique à Javelle près Paris, et à Montpellier.— On distingue dans le commerce plusieurs sortes d'alun, en raison des diverses origines de ce sel : par exemple, l'*alun d'Angleterre*, l'*alun de Brunswick*, l'*alun de fabrique*, l'*alun de glace*, l'*alun de Liége*, l'*alun de roche*, l'*alun de Rome*, et l'*alun du Levant*. Il est employé comme mordant dans les opérations de teinture et de mégisserie, et pour donner plus de solidité au cuir et au suif; il empêche le papier de boire, et rend presqu'incombustible le bois imprégné de sa dissolution dans l'eau. Sa base terreuse, ou l'alumine, sert d'excipient aux matières colorées que l'on connaît sous le nom de *laques*. En médecine, l'alun est mis en usage comme astringent. — ALUN BLEU. Nom donné dans quelques pays au *sulfate de cuivre*.—ALUN CALCINÉ. C'est l'alun qui a été privé, par la chaleur, de toute son eau de cristallisation, et qui se présente alors sous forme de masses boursoufflées, légères, blanches, opaques, et peu cohérentes. Il est d'usage en chirurgie comme cathérétique. — ALUN JAUNE. C'est une sorte d'alun qui existe en Sibérie, près de la Mana, et que le naturaliste Pallas relate dans ses *Voyages* sous le nom de *beurre de pierre*. ALUN LIQUIDE. Nom donné à un alun natif, sous forme fluide, qui distille d'une caverne de l'île de Milo, et dont la saveur, beaucoup plus âcre que celle de l'alun commun, est d'une stypticité presque corrosive.

P. L. COTTEREAU.

**ALUSIS**, ALUSION, colliers tressés de fils d'or, suivant Hesychius. Pollux en parle souvent. On a trouvé à Pompeï et dans les tombeaux des rois d'Égypte plusieurs colliers qui étaient sans doute des alusis.

**ALUTA**, chaussure des anciens. Ce nom désigna d'abord une peau de chèvre souple et douce, ordinairement noire ou blanche. On s'en servait pour faire des chaussures; elle remplaça les cuirs et les peaux crues qu'on employait dans les commencements de Rome. Cette peau était apparemment aussi douce et aussi fine que nos peaux de gant, puisqu'Ovide, dans son *Art d'aimer*, la recommande parmi les cosmétiques propres à conserver la douceur et la fraîcheur de la peau du visage. Il paraît qu'on la préparait avec de l'alun, *aluminata*, et que de là vint le nom d'*aluta*, appliqué à la peau et à la chaussure. Cette chaussure renfermait tout le pied et montait même au-dessus, où elle faisait des plis. Souvent elle allait jusqu'au milieu de la jambe. C'étaient des espèces de bottines ou brodequins, car on laçait l'*aluta* par devant avec des bandelettes, le quartier montant très haut, couvrant le derrière et en partie les côtés de la jambe. On croit que cette chaussure, très usitée à Rome, venait des Gaules, où les généraux et les soldats romains en garnison la portaient habituellement. L'*aluta* des chevaliers romains était ordinairement noire, celle des femmes était très légère, très fine, et d'un blanc de neige. On voit dans Juvénal que souvent on l'ornait sur le coude-pied ou aux chevilles, de lunules ou petites plaques rondes en ivoire ou en métal. Quand l'*aluta* était très large et ne prenait pas la forme du pied, on la nommait *aluta laxior*. On a cru reconnaître cette *aluta* dans des chaussures de rois barbares ou de soldats de la colonne trajane.

**ALVENSLEBEN**, famille noble luthérienne, dont plusieurs membres sont aujourd'hui comtes, et dont les principales propriétés sont situées dans les districts de Magdebourg et de l'ancienne Marche. Elle tire son origine de Richard d'Alvensleben, ministre épiscopal de Halberstadt à Alvensleben (1175-1185). Cette famille se divise en plusieurs branches, et compte parmi ses membres quelques hommes de grand mérite, entre autres le comte Philippe-Charles, fils du président du conseil de guerre à Hanôvre. Ce dernier, né en 1745, étudia à Halle le droit, et devint référendaire dans la cham-

bre de guerre et domaines à Berlin; en 1775, il fut nommé ambassadeur extraordinaire auprès de la cour de Saxe, et en 1787 auprès de celle de Versailles; en 1788 il fut envoyé près de la république des états-unis des Pays-Bas, et en 1789 en Angleterre. Appelé au ministère des affaires étrangères en 1790, il y acquit par son activité la réputation d'un homme d'affaires et celle d'homme d'état. Il mourut en 1802. — L'ouvrage de S.-W. Wohlbrück, conseiller de guerre du roi de Prusse, intitulé : *Notions historiques sur la famille d'Alvensleben* (Berlin, 1819), donne en même temps des détails intéressants sur l'histoire de la noblesse allemande en général.

**ALXINGER** (Jean-Baptiste d'), né en 1755 à Vienne, où il est mort en 1797, étudia sous le célèbre antiquaire Eckhel, et prit tellement goût à la lecture des anciens, qu'il ne cessa plus dès lors de s'en occuper. La mort de ses parents l'ayant mis en possession d'une fortune considérable, il ne fit usage de la dignité de docteur et de son titre d'avocat à la cour que pour concilier et arranger gratuitement les différends de tous ceux qui s'adressaient à lui. La collection de ses poèmes, publiée à Halle en 1780, à Leipsic en 1784, et à Klagenfurt en 1788, le fit connaître avantageusement. On trouve dans ses poésies une imagination ardente, un sentiment noble et un style léger et agréable. Ce sont : *Daolin de Mayence*, poème chevaleresque en douze chants (1787); *Bliomberis*, également en douze chants (1791), et deux poèmes critiques, où il se montre l'imitateur de Wieland. Sa traduction en vers de *Numa Pompilius*, de Florian, ne fut pas aussi heureuse. De nouvelles éditions de *Daolin* et de *Bliomberis* ont paru à Leipsik, l'une en 1797, l'autre en 1802. Ses œuvres complètes ont été publiées à Vienne en 1794, puis enfin en 1812. Cette dernière édition, qui est la meilleure et la plus complète, a dix volumes.

**AMADÉISTES.** (*Voy.* Franciscains.)

**AMADIS.** Nom célèbre dans la poésie chevaleresque. On distingue quatre individus de ce nom et de la même famille :

Amadis des Gaules, généralement surnommé, d'après ses armoiries, le *chevalier du lion*, mais connu dans ses excursions du désert sous celui du *beau brun.*

Amadis de la Grèce, arrière petit-fils d'Amadis des Gaules.

Amadis de l'Étoile, arrière petit-fils d'Amadis de la Grèce.

Amadis de Trébisonde, descendant de Roger de la Grèce, surnommé le *Bien-Aimé.* — L'histoire de ces héros, qui sont pour l'Espagne à peu près ce que furent Charlemagne avec ses douze pairs pour la France, et le roi Arthur avec sa Table-Ronde pour l'Angleterre, parcourt neuf races; mais leur origine, tant historique que poétique, est enveloppée d'une telle obscurité qu'on ne sait pas même s'ils la tirent de l'Espagne, du Portugal ou de la France. Le roman d'Amadis contient dans l'original espagnol treize livres, et l'on sait que Cervantes, dans sa fameuse revue de la bibliothèque de don Quichotte, fait grâce aux quatre premiers, comme étant la première, mais aussi la seule et meilleure composition de ce genre que l'Espagne ait produite; quant aux autres, il les condamne au feu. Ces quatre premiers livres contiennent les aventures du véritable Amadis des Gaules. Quelques-uns désignent comme leur auteur le Portugais Pasco Lobeira, qui vécut au commencement du quatorzième siècle; d'autres supposent qu'ils avaient été composés par une dame portugaise inconnue; d'autres encore les attribuent à l'infant don Pedro, fils de Jean Ier de Portugal. Le comte de Tressan a cherché à faire accréditer l'opinion que l'honneur de l'invention est due à un troubadour français de l'école de Rusticien de Puice, auteur de presque tous les romans de la Table-Ronde, écrits du temps de Philippe-Auguste (de 1180 à 1223). Nous ne saurions nous ranger à cette dernière opinion, tant qu'elle ne sera pas confirmée par une collation critique des plus anciens manuscrits. On donne comme l'auteur du cinquième livre, renfermant les aventures d'Esplandian,

fils aîné d'Amadis, Garcias Ordonnez de Montalbo, réviseur de l'ancienne édition; le sixième livre, par Pelage de Ribera, contient les exploits du chevalier Florisando; le septième, ceux d'un inconnu, et le huitième, par F. Diaz, les exploits de Lisnart; le neuvième et le dixième les hauts faits de Florisel, l'Amadis de la Grèce, et du chevalier Anaxante; les onzième et douzième, les expéditions chevaleresques de Rogel et d'Agésilas; le treizième, celles de Silvio de la Silva. C'est là que s'arrête l'original espagnol. Vinrent ensuite les traductions françaises, qui, depuis la version de Nicolas d'Herberay, seigneur des Essars (en 1540), portèrent ce roman jusqu'à vingt-quatre livres. Le quatorzième et le dix-septième contiennent les exploits de Sphéramont et d'Amadis de l'Étoile; enfin, le dix-huitième jusqu'au vingt-quatrième, les aventures des autres descendants d'Amadis des Gaules et d'Amadis de Trébisonde. Les diverses parties de ce poëme, qu'on trouve rarement en entier, n'ont pas toutes le même mérite. Bouterwek dit avec raison des quatre premiers livres : « Ce tableau si grandiose de l'héroïsme et de la fidélité, où la récompense accordée par l'amour n'est, il est vrai, pas toujours sévèrement mesurée, mais où rien cependant ne blesse l'oreille la plus chaste, ce tableau, peint avec les couleurs de l'enthousiasme et de l'exaltation, mais présenté avec une naïveté véridique et le goût le plus pur, mérita de son temps les hommages qu'on lui rendit encore beaucoup de siècles après. » Les livres qui suivent n'ont pas le même mérite æsthétique qui distingue les quatre premiers livres. Parmi les nouvelles imitations allemandes de ce roman, ou mieux de ce cycle de romans, il n'en est pas une qui vaille la peine d'être citée; car le nouvel Amadis de Wieland n'a rien de commun avec ces anciens Amadis que le titre et le nombre d'aventures que court le héros du roman. M. Creusé-Delessert, préfet de l'Hérault en 1819, a entrepris d'offrir à ses compatriotes cette trilogie mythologique sous une nouvelle forme. — En 1812 a paru la deuxième édition de son premier volume, *les Chevaliers de la Table-Ronde*, en vingt chants; le deuxième volume, *Amadis des Gaules*, également en vingt chants, a été publié en 1813.

**AMADOU** (en latin, *igniarium*, *fomes*). On appelle ainsi une substance végétale spongieuse, souple, destinée à prendre feu par le seul contact d'une étincelle, et qui se prépare ordinairement avec différentes espèces du genre bolet, particulièrement avec celle qui porte le nom d'*amadouvier*. Pour amener à l'état d'amadou ce bolet, qui est de consistance demi-ligneuse, on le dépouille de son écorce, dont la dureté est beaucoup plus considérable, puis on le coupe en morceaux plats de différentes épaisseurs, qu'on fait d'abord tremper dans l'eau, et qu'on bat ensuite sur un billot de bois avec un maillet de fer, en ayant soin de les frotter de temps en temps entre les mains, pour en détacher les fibres ligneuses réduites en parcelles par la percussion. Lorsque les morceaux sont devenus excessivement souples et doux au toucher, on les fait sécher. Le bolet ainsi préparé se nomme *agaric des chirurgiens*, et est employé pour arrêter les hémorragies produites par les ouvertures de petits vaisseaux, par exemple, celles qui suivent l'application des sangsues. Pour le convertir en amadou, on le fait alors macérer, ou même bouillir, à deux ou trois reprises, dans un soluté aqueux de nitrate de potasse (sel de nitre), ou de chlorate de potasse, après quoi on le fait sécher, et on le bat de nouveau sur le billot; enfin, on le serre dans un endroit sec et où il puisse être à l'abri du contact de l'air humide. — Le genre bolet n'est pas seul en possession de fournir la substance dont nous nous occupons : toutes les matières végétales de structure celluleuse, tenaces et douées de la propriété de se feutrer, peuvent servir également à fabriquer de l'amadou; et en effet, on a employé à cet objet la base de quelques espèces du genre *vesse-loup*, arrivées à leur parfaite maturité, telles que la *vesse protée*, la *vesse cise-*

*lee*, la *vesse gigantesque*, etc. On en fait en diverses contrées avec quelques fleurs de la famille des composées ; ainsi en Espagne, on en prépare avec de l'*atractylide gummifère*, de la *gnaphale d'Italie*, et de l'*échinope* à feuilles âpres. Au Mexique, on en fait avec le duvet de l'*andromachia igniaria*, et, à l'Ile-de-France, avec le liber du *ficus terebrata*. Enfin, il n'est pas rare de voir les gens de la campagne préparer une sorte d'amadou en faisant brûler du vieux linge, et l'étouffant avant qu'il soit entièrement consumé.

**AMAIGRISSEMENT** ( *maigreur*, *émaciation*, dont les derniers degrés sont la *consomption* et le *marasme*). On désigne par ce mot la diminution graduelle qui s'effectue dans le volume du corps, par déperdition successive du tissu graisseux, et probablement des autres éléments constitutifs des divers organes. — L'amaigrissement diffère de l'*atrophie*, en ce que celle-ci n'affecte qu'une partie circonscrite de l'économie. L'amaigrissement peut dépendre de circonstances physiologiques, ou dériver de causes morbides, ce qu'il importe beaucoup de distinguer. C'est ainsi que l'embonpoint, chez les enfants, disparaît par le fait de l'accroissement du corps, et que l'affaissement des tissus est un résultat naturel de la vieillesse. La chaleur et la sécheresse de l'atmosphère produisent l'amaigrissement chez les individus qui passent du nord dans les contrées méridionales, ou même par le simple changement des saisons. L'alimentation insuffisante est la cause la plus directe de l'amaigrissement; on a constaté que l'usage prolongé des acides produit ce résultat, observation dont la coquetterie s'est imprudemment emparée, au risque de graves accidents, dont les exemples ne sont pas rares. Les exercices violents et répétés, les professions pénibles, les habitudes vicieuses, et surtout l'abus des plaisirs vénériens; les travaux intellectuels prolongés, les passions concentrées, comme l'ambition, la haine, la jalousie, chez ces individus dont l'*âme consume son enveloppe*, telles sont les causes physiologiques accidentelles de l'amaigrissement. Il existe en outre des causes permanentes, c'est ainsi que certains individus sont naturellement de constitution sèche, quel que soit du reste leur genre de vie : la maigreur est l'apanage ordinaire des tempéraments dits *nerveux* et *bilieux*. Un préjugé vulgaire fait envisager la maigreur constitutionnelle comme une garantie de la santé, erreur démontrée par la susceptibilité de ces individus à contracter des irritations locales. On a pu voir il y a quelque temps à Paris, un homme objet d'une triste curiosité, et qu'on désignait sous le nom de *squelette vivant*. Ce malheureux, mort dernièrement en Angleterre, à l'âge de vingt-deux ans, jouissait, dit-on, d'une parfaite santé, bien que son corps fût presque diaphane; le fait est qu'il était en proie à une lésion chronique des intestins, au point que son estomac ne pouvait admettre et digérer qu'une demi-tasse de bouillon par jour. — Les causes morbides de l'amaigrissement comprennent presque toutes les maladies; cependant on peut établir une échelle des degrés d'influence exercée par les divers organes, selon que ceux-ci ont des connexions plus ou moins directes avec la nutrition : c'est ainsi que les maladies des organes de la digestion et de la respiration, qui fournissent les aliments à la vie, amènent plus directement la maigreur que celles des viscères qui président à la circulation et aux sensations. Les maladies qui entraînent des évacuations abondantes, telles que le choléra, la suette, la dysenterie, produisent un amaigrissement rapide. Quant aux moyens de remédier à l'amaigrissement, on les trouvera dans les circonstances opposées aux causes que nous avons énumérées, et dans le traitement rationnel des maladies qui peuvent le produire. (*Voyez* Atrophie, Obésité.) Forget.

**AMALGAME.** (*Voyez* Alliage.)

**AMALGAMATION.** (*Voy.* Argent.)

**AMALTHÉE**, selon la fable, est le nom d'une chèvre de Crète qui allaita Jupiter lorsque sa mère l'eut caché dans

cette île pour le dérober aux poursuites de Saturne. Jupiter, en reconnaissance de ce bon office, la plaça dans le ciel avec ses deux chevreaux, et donna une de ses cornes aux nymphes qui avaient pris soin de son enfance, en y attachant la vertu de produire ce qu'elles désireraient. C'est la corne d'abondance célébrée par les poètes. (Ovid. *Fast.* v, v. 113.) Il faut reconnaître sous cette fiction les soins qu'eut de Jupiter la fille de Mélisseus, roi de Crète, qui le nourrit avec du lait de chèvre. — La sibylle de Cumes, nommée Hiérophile ou Démophile, portait également le nom d'Amalthée. — C'est aussi le titre d'un excellent recueil, ou Musée de la mythologie, de l'art et des monuments des arts du dessin chez les anciens, publié en Allemagne par le professeur Boettinger, et dont il a paru trois volumes de 1824 à 1825.

**AMALUNGEN** (*Amelungen*), trois frères dans le chant des *Nibelungen* : Walamir, Widimir et Théodomir, regardés comme les héros les plus braves et les plus estimés du roi des Huns, Etzel ou Attila. Walamir et Théodomir (appelé dans le *livre des héros* Ditmar) perdidirent, selon Jornandez, en 458, une bataille contre l'empereur Léon, à la suite de laquelle Théodomir envoya son fils Théodoric, alors âgé de sept ans, devenu plus tard roi des Ostrogoths, au vainqueur à Constantinople, comme gage de la paix. C'est là la véritable histoire ; mais le chantre des *Nibelungen* presenta ce Théodoric comme compagnon d'armes du roi Etzel, qui l'a tellement pris en affection, que pour la moitié de son empire il ne voudrait pas se passer de lui.

**AMAN** (l'Amalécite), descendant du roi Agag, qui était contemporain de Saül, est célèbre dans l'Écriture par son impiété et son orgueil. Devenu le favori d'Assuérus roi de Perse, élevé par ce prince au-dessus de tous les grands de la cour, il fut ordonné que tous ceux qui se présenteraient sur son passage fléchiraient le genou devant lui. Le juif Mardochée, qui avait rendu au roi Assuérus un grand service par la découverte d'un complot formé contre sa personne, ayant refusé de se prosterner devant son ministre, devint l'objet de la haine d'Aman, qui, voulant étendre sa vengeance sur toute la race juive, surprit à la religion d'Assuérus un édit secret, envoyé aux gouverneurs des provinces, et qui condamnait les individus de cette secte à être exterminés dans tout le royaume, à un jour marqué. Esther, épouse d'Assuérus, et juive de naissance, parvint à faire révoquer ce cruel et injuste édit, en implorant la grâce de ses compatriotes, et en dévoilant au roi le véritable motif de la conduite d'Aman. — Le roi, se rappelant le service que lui avait rendu Mardochée, le fit venir en présence de son ministre, ordonnant à ce dernier de lui rendre hommage et de lui céder toutes ses dignités, de le revêtir lui-même des insignes de la grandeur, et de le conduire en triomphe par toute la ville. A ce supplice moral, déjà bien assez grand pour un homme du caractère d'Aman, Assuérus en joignit un autre, et le premier ministre disgracié fut pendu à une potence de cinquante coudées de haut, qu'il avait fait dresser pour Mardochée. La condamnation de ses dix enfants suivit la sienne ; ses biens furent confisqués, et une fête fut même instituée en l'honneur de cette punition, plus cruelle encore que juste.

**AMANDIER**, *amygdalus communis*, d'Asie. Arbre de moyenne grandeur, à racines pivotantes, dont les fleurs précèdent les feuilles et paraissent en mars, ce qui les expose quelquefois à être gelées. Il aime la chaleur et se plaît dans les terres légères et pierreuses ; les terres fortes lui sont nuisibles, à moins qu'il n'ait été greffé sur prunier. On le multiplie par semence, comme l'abricotier. Il y en a plusieurs variétés, dont on peut faire trois divisions. La première fournit les amandes douces, qu'on distingue en grosses, petites, à coque dure ; amande princesse ou des dames, amande sultane, et amande pistache, toutes trois à coque tendre. On classe dans la deuxième les amandes amères, dans lesquelles on en trouve de petites, de moyennes et

de grosses, à coque plus ou moins dure. La troisième division comprend l'amandier-pêcher, espèce d'hybride du pêcher et de l'amandier. — Les amandes amères sont un poison pour les volatiles, dont le contre-poison est l'huile d'amandes douces.

**AMARANTE,** du latin *amaranthus*, fait du grec *amaranton*, composé d'*a* privatif, et de *mairainô*, se faner, se flétrir. C'est une fleur d'automne, d'un rouge pourpré, qui conserve, étant cueillie, sa couleur et sa fraîcheur. De là les poètes en ont fait le symbole de l'immortalité. C'est une des fleurs qu'ils ont aujourd'hui à disputer dans le concours des *Jeux floraux*, à Toulouse, dont la fondation appartient à Clémence Isaure, et remonte au quinzième siècle. L'amarante d'or est le prix de l'ode.

**AMARRE, AMARRER, AMARRAGE,** termes de marine, dérivés du latin *mare*, *maris*, mer. L'amarre est un câble, une corde, destinée à attacher un vaisseau, une barque, au rivage. Les *amarres* d'un vaisseau sont tous les câbles par lesquels un vaisseau est retenu au bord. On peut *amarrer* un vaisseau de diverses manières, avec quatre amarres de l'avant, ou en patte d'oie avec trois câbles de l'avant : dans ces deux cas, on évite, c'est-à-dire que le vaisseau se répand sur son câble à l'appel de l'ancre, dans la direction de la force qui sollicite ce mouvement. On amarre à quatre amarres, dont deux par devant, et deux par derrière, ou avec une croupière frappée sur le câble de derrière : dans ces deux cas, on n'évite pas. Enfin, on peut amarrer avec une embossure : c'est une manœuvre militaire. *L'amarrage*, ou action d'amarrer, est la jonction, l'union de deux objets par le moyen d'une corde à deux bouts, qui entourent les objets en sens opposé l'un de l'autre, et viennent ensuite nouer ensemble.

**AMARYNTHE,** bourg de l'île d'Eubée, près d'Érétrie, où l'on rendait un culte particulier à Diane; de là on avait fini par comprendre toute l'île sous cette dénomination. De là aussi le nom d'*amarynthies*, ou *amarysies*, qui était celui des fêtes et des jeux célébrés en l'honneur de cette déesse.

**AMATHONTE** (Limisso), ville de l'île de Chypre, sur la côte méridionale, d'abord habitée par les Phéniciens, puis par les Grecs, et qui reçut son nom d'Amathus, fils d'Hercule. Elle avait été consacrée à Vénus par les habitants, qui lui avaient érigé un temple superbe. Des étrangers, dit la Fable, lui ayant été sacrifiés par eux, cette déesse, pour leur témoigner l'horreur que lui inspirait un pareil culte, les métamorphosa en taureaux.

**AMATI,** ancienne famille de Crémonne, qui fabriqua dans le seizième et le dix-septième siècle des violons, qu'on regarde encore de nos jours comme les meilleurs, à cause de leur son plein, et qu'on paie fort cher.

**AMAURY I,** roi de Jérusalem, succéda à son frère Baudouin III en 1165, et régna jusqu'à sa mort, arrivée en 1173, et dans la trente-huitième année de son âge. Dès le commencement de son règne, il eut à soutenir une guerre contre le khalife d'Égypte, qui avait envoyé une armée en Palestine dans le but de se soustraire au tribut auquel il était engagé envers les rois de Jérusalem; mais des troubles survenus en Égypte forcèrent bientôt le khalife, non seulement à retirer ses troupes, mais encore à solliciter l'alliance d'Amaury contre Nour-Eddin, sultan d'Alep, qui avait pris le parti des mécontents. Amaury, dont le secours fut très utile au khalife en cette occasion, revint chez lui comblé de richesses, et de gloire, après avoir fait triompher la cause de son allié. Mais, doué d'un génie actif et entreprenant, il n'avait pu voir la prospérité de l'Égypte, la fertilité de son sol, sa nombreuse population et la faiblesse de son gouvernement, sans éprouver le regret de la laisser en d'autres mains que les siennes. Il forma le projet de s'en emparer, et fit entrer dans ses vues le grand-maître des chevaliers de de Saint-Jean, auquel il promit de céder

la ville de Bilbéis, et l'empereur de Constantinople, dont il avait épousé la nièce, après avoir répudié sa première femme, Agnès de Courtenai. Cette expédition fut d'abord heureuse, et ses progrès alarmèrent assez le khalife pour qu'il s'empressât d'acheter la retraite des chrétiens par l'offre de sommes considérables. Amaury, toujours disposé, dit un historien, à vendre la paix ou la guerre, consentit à des négociations, que le khalife eut l'art de faire traîner en longueur jusqu'à la conclusion d'une alliance avec ce même sultan d'Alep, contre lequel il avait imploré naguère le secours d'Amaury. Celui-ci, ne pouvant résister aux forces combinées de ces deux adversaires, fut obligé d'abandonner une conquête qui s'était présentée d'abord sous de si favorables auspices, et revint dans son royaume avec la honte qui suit toujours l'injustice, surtout quand elle n'est point couronnée du succès. Il eut pour successeur, comme il avait eu pour rival dans ses projets, le sultan d'Alep, qui finit par s'emparer de l'Égypte; et le petit royaume de Jérusalem, entouré et menacé à son tour de tous les côtés, eut bientôt dans le fameux Saladin, qui recueillit l'immense héritage de Nour-Eddin, un ennemi dont Amaury avait préparé en quelque sorte les succès, et contre les forces duquel tout son courage fut impuissant. Il mourut néanmoins avant de voir la sujétion et la honte de Jérusalem, laissant ce triste héritage à son fils, Baudouin IV.

**AMAZONES,** du grec α, privatif, et de *mazos*, mamelle. Une tradition ancienne, qui semble reposer sur un fait historique, parle d'une tribu de femmes qui ne souffrit aucun homme au milieu d'elles, fit la guerre sous le commandement de sa reine, et forma longtemps un état redoutable. Elles n'eurent de commerce avec les hommes des peuplades voisines que pour ne pas laisser éteindre leur race. Elles leur envoyaient tous les enfants mâles auxquels elles donnaient le jour, et ne gardaient que les filles, qu'elles élevaient dans le métier de la guerre, en leur brûlant le sein droit pour qu'il ne les gênât pas à tirer des flèches. Ceci leur fit donner le nom d'*Amazones* (privées de sein). Les anciens font mention de trois peuples d'Amazones : 1° les Amazones africaines, qui, après avoir fait de grandes conquêtes sous le règne de leur reine Myrina, furent exterminées par Hercule; 2° les Amazones asiatiques, de toutes les autres les plus célèbres, habitèrent le Pont, autour du fleuve Thermodon. On dit qu'elles portèrent la guerre dans toute l'Asie, et construisirent Éphèse. Leur reine Hippolyte fut tuée par Hercule. Elles firent une invasion dans l'Attique du temps de Thésée. Elles allèrent au secours de Troie, sous le règne de la reine Penthésilée, fille de Mars et d'Orithie. L'an 330 avant J.-C., la reine Thalestris rendit une visite à Alexandre de Macédoine; bientôt après leur race se perd dans l'histoire. 3° Les Amazones scythes, branche des Amazones asiatiques, firent d'abord la guerre aux Scythes leurs voisins, puis se marièrent avec eux, et pénétrèrent plus avant dans la Sarmatie, où elles partagèrent avec leurs maris les fatigues de la chasse et de la guerre. Les anciens géographes donnèrent aussi le nom de *pays des Amazones* à un grand district de terre situé dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, parce que les premiers voyageurs qui arrivèrent dans cette contrée prétendent y avoir trouvé un peuple d'Amazones. La géographie moderne a rectifié cette erreur, et le pays des Amazones n'existe plus sous cette dénomination que dans quelques anciennes cartes, qui donnent ce nom à une partie du Brésil et du Pérou. —Le fleuve des Amazones, plus correctement Maranhon, qui arrose et fertilise ce pays, comme le Nil le fait en Égypte, est le plus grand fleuve du monde. (*Voy.* Amérique méridionale.) Orelhan, qui l'a découvert le premier, rencontra en montant ce fleuve une multitude de femmes armées sur ses bords, qui faisaient la guerre à leurs voisins, ce qui donna lieu à la dénomination du fleuve et du pays.

**AMBARVALIES**, Amburbiales ou Amburbies, fêtes romaines qui se célébraient au mois de juillet : la première avait lieu dans les familles, à l'honneur de Cérès ; on implorait la protection de cette déesse, en purifiant les champs, au moment de couper la moisson, et par des libations de lait, de vin et de miel. On en offrait aussi à Junon, à Janus et à Mars. C'étaient les seuls sacrifices à Cérès où il était permis de se servir de vin. On promenait autour des blés une truie pleine ou une génisse, précédée d'un homme couronné d'une branche de chêne, et qui dansait en chantant, à la louange de Cérès, des hymnes auxquelles toute la famille répondait par de grands cris. La victime se nommait *præcidanea*, qui précède la coupe des blés. On donnait aussi ce nom aux victimes immolées la veille des grandes fêtes. Ovide et Varron disent que les porcs furent les premiers animaux sacrifiés par les Romains. C'était aussi la victime d'usage dans les traités et pour les mariages. Les œufs servaient encore dans les purifications des champs et dans toutes les autres. Les ambarvalies se renouvelaient après la moisson ; on offrait à Cérès les premiers fruits de la saison. Il y en avait de publiques pour la prospérité des terres de la république : elles se célébraient dans l'enceinte de Rome. Suivant Strabon, on allait en procession jusqu'au sixième mille, premières limites du territoire de ces Romains qui devinrent les maîtres du monde. On priait les dieux de détourner les maux qui auraient pu affliger la république ; on sacrifiait à Cérès un porc, une brebis, un taureau. Ces sacrifices se nommaient *suovetaurilies*. Caton recommande aux pères de famille de faire célébrer avec soin les ambarvalies, pour attirer sur leurs terres la bénédiction des dieux. Virgile (Géorg., liv. 1, vers 338.) fait la même rcommandation en décrivant ainsi ces fêtes :

Imprimis venerare deos, atque annua magnæ
Sacra refer Cereri, lætis operatus in herbis,
Extremæ sub casum hiemis, jam vere sereno :
Tunc agni pingues, tunc mollissima vina,
Tunc somni dulces, densæque in montibus umbræ,
Cuncta tibi Cererem pubes agrestis adoret,
Cui tu lacte favos, et miti dilue Baccho,
Ter que novas circum felix eat hostia fruges :
Omnis quam chorus et socii comitentur ovantes,
Et Cererem clamore vocent in tecta...

Les cérémonies des amburbiales différaient peu de celles des ambarvalies. On faisait le tour des murs de la ville, en les purifiant par le soufre et l'encens. Le collége des douze frères nommés Ambarvales, ou Arvales, présidait cette fête. C'étaient des prêtres très respectés et dont les fonctions étaient à vie. Leur nom et celui de la solennité viennent d'*arva*, champs ; d'*urbs*, ville, et d'*ambire*, se promener autour. Aulu-Gelle et Pline rapportent qu'Acca Laurentia, nourrice de Romulus, avait douze enfants mâles et qu'elle en perdit un que Romulus voulut remplacer, en se faisant adopter par Acca, et en regardant comme ses frères les enfants de sa nourrice. — Les Grecs avaient aussi des espèces d'amburbiales qu'Épiménide, de Crète institua. On y abandonnait deux brebis, l'une blanche et l'autre noire : un homme les suivait et les immolait à l'endroit où elles se couchaient. Cette fête et ces cérémonies avaient quelque rapport avec celles du sacrifice du bouc émissaire chez les Hébreux. Les Gaulois purifiaient leurs villes en sacrifiant hors des murs un homme qu'on avait nourri à ce dessein. On offrait aussi de pareils sacrifices en Grèce pour le même objet. Le malheureux que l'on dévouait était appelé *anathema*, objet consacré.

**AMBASSADEUR.** (*Voyez* Envoyé.)

**AMBERG**, autrefois capitale du haut Palatinat, est située sur le Vils, dans le district de Regen, en Bavière, au milieu de nombreuses forges. Cette ville, qui est bien bâtie, est environnée d'une double muraille flanquée de soixante-dix tours, et renferme sept cent douze maisons, sept mille huit cent soixante habitants environ, une cour d'appel pour le district de Regen, une chambre de finances, un tribunal des forêts, un bureau de poste, un gymnase, un séminaire pour former des instituteurs, une

école pour les sages-femmes, et une bibliothèque. La manufacture d'armes fournit tous les ans de dix à douze mille armes de la meilleure qualité. Les anciens ouvrages de fortification servent à présent de promenades.

**AMBERGER** (Christophe), peintre allemand du seizième siècle, né à Nuremberg, s'établit dans la suite à Augsbourg, où il fit, en 1530, le portrait de l'empereur Charles V, qui le récompensa généreusement, et en fit grand cas. Ce portrait se trouve à présent dans la galerie royale de Berlin. Ce peintre a représenté l'histoire de Joseph en douze tableaux sur toile à l'aquarelle, et que Sandrart regarde comme son chef-d'œuvre. Son pinceau eut la vigueur de celui de Holbein aîné, son contemporain, dont il copia plusieurs portraits. Il s'était aussi occupé de la gravure en bois.

**AMBIGU, AMBIGU - COMIQUE.** Ce mot, qui signifie douteux, incertain, équivoque, est employé substantivement pour désigner les repas qui ne sont ni déjeûné, ni diné, ni soupé, parce qu'on y sert tous les mets à la fois. C'est par un motif à peu près semblable qu'un théâtre de Paris, sur lequel ont paru des marionnettes, des enfants, des adultes, et où l'on a représenté des comédies, des proverbes, des parades, des opéras comiques, des vaudevilles, des pantomimes, des drames et des mélodrames, a reçu le nom d'*Ambigu-Comique*, qu'on aurait pu également donner à bien d'autres spectacles. C'est à Audinot père que ce théâtre doit sa fondation. Né de parents pauvres dans les environs de Nancy, Nicolas-Médard Audinot garda les vaches dans sa jeunesse. Le désir de faire fortune le détermina à venir à Paris, où il apprit chez son frère l'état de perruquier. Au nombre de ses pratiques était un acteur de l'ancien Opéra-Comique, qui lui ayant trouvé de la voix, le mit en état d'apprendre un rôle, et d'y débuter, vers l'année 1758. Il fut assez mal accueilli; mais on s'accoutuma à le voir, et il fut reçu pour y jouer les paysans et les rôles à tablier; il y créa ceux de *Blaise le savetier*, Omar dans le *Cadi dupé*, Marcel dans *le Maréchal ferrant*, Martin dans *le Tonnelier*, dont on lui attribua les paroles et la musique. Lorsqu'en janvier 1762, l'Opéra-Comique fut réuni à la Comédie-Italienne, Audinot eut l'honneur d'être un des cinq ou six acteurs qui furent seuls conservés: doué d'une figure rubiconde, d'un physique robuste, il imitait au naturel la grossièreté des mœurs de la populace. L'avant-dernier prince de Conti l'ayant pris en amitié et à son service, il quitta la comédie italienne au bout de trois mois, et joua dans la troupe de Versailles, à l'Ile-Adam et à Bordeaux. La nécessité d'avoir un acteur pour doubler Caillot fit rappeler Audinot sur la scène italienne; il y reparut le 3 janvier 1764, et fut reçu avec transport. Mais ses prétentions exagérées et ses goûts crapuleux l'ayant fait congédier trois ans après, il eut recours à son protecteur, et obtint la direction de la troupe de Versailles. Avec les fonds que lui avança le prince de Conti, et les secours d'Arnoult, ancien menuisier, homme d'esprit et industrieux, qu'il avait connu chez son Mécène, il établit à la foire de Saint-Germain, en 1769, un spectacle de marionnettes, où il fit jouer une pantomime intitulée: *Les Comédiens de bois*, qui attira tout Paris. C'était un acte de vengeance d'Audinot; chacune de ses bamboches offrait la caricature très ressemblante de l'un des principaux acteurs et actrices de la comédie italienne. Le gentilhomme de la chambre, distribuant les grâces, était représenté par Polichinel. Malgré l'autorisation qu'Audinot avait obtenue l'année précédente, du lieutenant général de police Sartines, les trois grands spectacles de Paris s'étaient coalisés contre lui, sous prétexte de maintenir leurs privilèges respectifs: l'Opéra lui interdit le chant, les danses et un orchestre; les comédiens français lui défendirent la déclamation, et la Comédie-Italienne lui prohiba les ariettes et les vaudevilles. Pour ne point heurter ces puissances dramatiques, il avait imaginé ces acteurs de bois, ce qui fit cesser

les plaintes, sans remplir ses vues, parce que sa loge ne pouvait contenir qu'environ quatre cents personnes, et le prix des places les plus chères n'étant que de 24 sous, les recettes n'allaient guère qu'à 300 francs. Il ne laissa pas néanmoins de faire d'assez gros bénéfices dans cette entreprise pour être en état, la même année, de faire bâtir une salle sur le boulevard du Temple. On lui permit de joindre à ses marionnettes un nain âgé de quinze ans et haut de dix-huit pouces, qui imitait parfaitement les lazzis du célèbre Carlin. Il y ajouta encore sa fille Eulalie, qui, à l'âge de sept ou huit ans, venait de déployer à Versailles, et dans des soirées particulières, un talent précoce pour le chant, la danse et la déclamation, et deux autres enfants, les sœurs Colombe, qui se distinguèrent depuis à la Comédie-Italienne, l'une comme cantatrice, l'autre par son jeu piquant et sa tournure agaçante. L'ouverture de ce théâtre eut lieu le 9 juillet, et la foule continua de s'y porter, quoique la gêne imposée à l'entrepreneur, relativement à ses critiques des autres spectacles, dût ôter beaucoup de l'intérêt du sien. Les succès d'Audinot lui suscitèrent un rival qui, dès le mois d'octobre, établit près du Louvre une nouvelle salle, où il osait parodier le grand parodiste des autres théâtres. Ce spectacle ne put se soutenir. Audinot, craignant pour le sien le même sort, obtint la permission de substituer à ses acteurs de bois une troupe de petits enfants qu'il dressait pour la danse et la comédie, et qui, par leurs grâces naïves, ne pouvaient manquer d'intéresser le public. La nouvelle salle ouvrit, en avril 1770, par la pantomime d'*Acis et Galathée*, et une pièce de marionnettes, *le Retour de Polichinel de l'autre monde*. Audinot donna à son théâtre le nom d'Ambigu-Comique, et mit sur le rideau d'avant-scène ce calembour latin : *sicut infantes audi nos*. Des annonces étaient distribuées à tous les passants pour exciter leur curiosité. Deux auteurs disgraciés comme lui du Théâtre-Italien, Moline et Pleinchêne, lui consacrèrent le fruit de leurs veilles. Comme les scènes épisodiques et les petites comédies qu'ils lui donnèrent, grâce à la jalouse susceptibilité des grands spectacles, contenaient plus de gravelures que de morale, les filles s'y portaient en foule, et y attiraient les oisifs, les provinciaux et les libertins. Les femmes de la cour même ne dédaignaient pas de s'y montrer. Les succès de l'entrepreneur surpassèrent bientôt ceux qu'avait naguère obtenus le singe de Nicolet. Audinot donnait aussi des pantomimes historiques et romanesques de sa composition, genre de pièces peu connu alors dans la capitale, et des ballets arrangés par Ferrère. La vogue dont il jouissait éveilla l'envie. Un arrêt du conseil, en novembre 1771, le réduisant à sa première institution de spectacle populaire, lui interdit les danses, et diminua son orchestre. La défense ayant été bientôt levée par le crédit de M. de Sartines, Audinot agrandit sa salle en 1772. Les marionnettes y parurent pour la dernière fois dans *le Testament de Polichinel*. En 1775, l'Écluse ayant établi le théâtre des Variétés-Amusantes à côté de l'Ambigu, cette concurrence excita l'émulation d'Audinot. Il s'associa avec Arnoult, perfectionna ses pantomimes, et gagna tellement les bontés du public, que les trois grands spectacles en prirent de nouveau l'alarme. Pour apaiser l'Opéra, il s'engagea, par un traité du 1er mai 1780, à lui payer 12 fr. par représentation de jour, et 6 fr. pour chacune de celles de nuit, et à ne faire exécuter sur son théâtre aucun air de ballet ou d'opéra qui n'eût au moins dix ans d'ancienneté. Quant aux deux autres spectacles, il stipula avec eux qu'aucune pièce dialoguée ou chantante ne serait jouée à l'Ambigu, sans avoir été dégradée ou décomposée par un comédien français ou italien. Cette censure maladroite ne tourna qu'à l'avantage d'Audinot ; car les ouvrages ainsi mutilés en devenaient meilleurs. D'autres charges pesaient encore sur l'entrepreneur : outre le quart des recettes pour les pauvres, il était en dé-

boursé de 800,000 fr. pour diverses salles qu'il avait été obligé d'élever depuis son premier établissement. Malgré ces vexations, il prospérait de plus en plus, quoiqu'il en fût peu digne par ses qualités sociales, et moins encore par sa moralité. En 1776, la chambre civile du Châtelet l'avait condamné à être blâmé pour avoir séduit une femme à l'aide de noms supposés, et il avait jugé prudent de ne point appeler de cette sentence trop indulgente. Toujours persécuté par l'Académie-Royale de musique, il consentit, par un nouveau sacrifice, le 23 août 1784, à lui payer le dixième de chaque représentation, le quart pour les pauvres déduit. Mais le 15 septembre, l'administration de ce théâtre, retirant à Audinot et à Arnoult le privilége de l'Ambigu-Comique, le céda, avec un bail de quinze ans, à partir du 1er janvier 1785, aux sieurs Gaillard et Dorfeuille, fondateurs du théâtre des Variétés au Palais-Royal. Audinot fit sa clôture par *les Adieux de l'Ambigu-Comique*, de Gabiot de Salins, son souffleur, pièce qui fit beaucoup de sensation, et où l'on remarqua ce vers, auquel il ne manquait que d'être vrai :

A l'or de l'intrigant l'honnête homme vendu.

Il parut à cette occasion une foule de mémoires qui amusèrent quelque temps la capitale. Nicolet, qui, se trouvant dans la même catégorie qu'Audinot, aurait dû faire cause commune avec lui, se joignit à ses ennemis, et fit publier, par un auteur forain, Parisau, ci-devant répétiteur de l'Ambigu, un mémoire qu'on appela le coup de pied de l'âne. Expulsé de son théâtre, Audinot en prit un au bois de Boulogne, où il fit exécuter *le Barbier de Séville* avec la musique de Paisiello, qu'on ne put entendre que plus tard à Paris, par suite des discussions de rivalité entre l'Académie-Royale de musique et la Comédie-Italienne. Enfin, par l'entremise de M. de Sartines, Audinot et Arnoult traitèrent, le 14 octobre 1785, avec les priviégiés pour la rétrocession de leur bail, et rouvrirent l'Ambigu-Comique le 27. Dans un prologue, *l'Impromptu du moment*, Gabiot avait très bien exprimé la joie des acteurs de ce spectacle, de se revoir sous leurs anciens directeurs, et la reconnaissance de ceux-ci pour le public, dont l'affluence les dédommageait des tracasseries qu'ils avaient éprouvées. En 1786, ils firent reconstruire entièrement leur salle dans la forme où elle est restée jusqu'à l'incendie qui l'a consumée en 1827. Ils passèrent tout le temps de la reconstruction, tant aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent qu'aux salles des Variétés-Amusantes et des Élèves de l'Opéra. L'inauguration du nouveau théâtre se fit le 30 septembre 1786, par un prologue de Gabiot, *l'Emménagement*. L'administration sociale d'Audinot et Arnoult continua de réussir jusqu'à la révolution. Elle en ressentit les contre-coups, en raison de la multiplicité des théâtres que cette époque vit éclore, et du mauvais goût qui s'y introduisit. Les enfants qui, originairement et depuis, avaient formé la troupe de l'Ambigu, étaient devenus hommes, et plusieurs l'avaient quitté, entre autres, Mayeur de Saint-Paul, acteur et auteur spirituel, qu'Audinot n'avait pas su conserver; Bordier, qui, ayant passé aux Variétés du Palais-Royal, était allé se faire pendre à Rouen en 1789; Michot et Damas, qui se sont distingués sur la scène française; la fameuse Julie Diancourt, qui jouait la pantomime avec tant d'âme et de vérité, et qui partit pour Marseille en 1790, avec le danseur Bithmer; enfin, mesdemoiselles Chevigny et Miller, célèbres danseuses de l'Opéra, surtout la seconde, plus connue sous le nom de madame Gardel. L'Ambigu était regardé comme une pépinière de talents supérieurs. Il avait donné l'exemple de ce luxe de décors et de costumes qui depuis a plus contribué aux succès dramatiques que l'esprit des auteurs. Il avait le premier naturalisé la pantomime, genre auquel il devait principalement sa richesse, sa gloire, et l'honneur de réunir des spectateurs de meilleure compagnie. *La Belle au bois dormant*, *les quatre fils Aymon*, *Dorothée*, *le Vétéran*, *l'Héroïne*

*américaine*, *le Baron de Trenck*, *le Capitaine Cook*, *le Masque de fer*, *Hercule et Omphale*, *la Forêt Noire*, et tant d'autres, lui formaient un abondant répertoire, que variaient agréablement de jolies comédies, telles que *la Musicomanie*, *Frontin*, *Quaker*, *la Matinée du Comédien de Persépolis*, *le Marchand d'espoir*, *les Deux frères*, *l'Orgueilleuse*, etc. Audinot avait conservé Talon et sa femme, acteurs pleins de naturel; Magne-Saint-Aubin, auteur de pièces épisodiques, où il jouait plusieurs rôles comiques. Il avait acquis Dorvigny, le père des *Janot* et d'une foule de proverbes dramatiques; Thiémet, qui s'est rendu fameux par ses scènes de ventriloque, etc. Mais tout cela ne put le sauver de quelques malencontres. La discorde se mit entre lui et Arnoult, dont les manières dures et grossières repoussaient les auteurs. En 1795, les deux associés se séparèrent et cédèrent le restant de leur bail, qui était d'environ cinq ans, à quelques acteurs de leur théâtre, dont Picandevin était le chef. Sous cette direction, l'Ambigu marcha rapidement vers sa décadence, malgré la vogue momentanée qu'obtinrent *les Diableries*, et deux pièces de Cuvelier, l'*Enfant du malheur*, pantomime, et, *C'est le diable*, ou *la Bohémienne*, pantomime dialoguée, ou premier mélodrame qui ait paru sur les boulevards. Le genre, le titre même de ces pièces monstrueuses, fut bientôt imité sur les autres petits théâtres. Les romans d'Anne Radcliff avaient mis à la mode les spectres et les revenants. L'Ambigu, qui, pour soutenir la concurrence dans ce genre, avait renoncé aux pièces comiques, qui variaient le spectacle d'Audinot, acheva de s'écraser et fut forcé de fermer sur la fin de 1799. Le bail d'Audinot finit au 1er janvier 1800. Resté seul propriétaire de la salle, il la loua à une nouvelle administration, qui se soutint à peine quelques mois, quoiqu'elle eût eu le bon esprit de revenir au genre comique. Enfin, un acteur qui s'était fait une grande réputation à la Gaîté, par le rôle de *madame Angot*, Labenette-Corsse, ancien directeur du théâtre des Variétés à Bordeaux, traita, la même année, de l'entreprise de l'Ambigu avec Audinot, qui mourut le 21 mai 1801. Corsse montra ce que peuvent le bon ordre et l'activité, réunis aux talents et aux connaissances administratives. Avec des acteurs médiocres, mais jeunes et dociles, et un répertoire où les pièces à machines ne furent qu'accessoires, il releva l'Ambigu de ses ruines, lui rendit les beaux jours de l'administration d'Audinot et le soutint durant quinze ans dans un état constant et brillant de prospérité. Les ouvrages les plus remarquables qu'il y fit représenter furent : *Madame Angot au sérail de Constantinople*, *Nourjahad et Chérédin*, *la Bataille de Pultava*, *Dago*, la *Femme à deux maris*, le *Jugement de Salomon*, *Hariadan Barberousse*, *Monsieur Botte*, etc. On y joua aussi des opéras comiques et des vaudevilles. Corsse cessa de paraître sur la scène en 1808, et mourut en décembre 1815, laissant, dit-on, trois à quatre millions de fortune. Audinot fils, propriétaire de l'Ambigu, en devint le directeur. Il prit d'abord pour associée madame Puisaye, qui l'avait été de Corsse. En 1823, il forma une nouvelle société avec M. Franconi jeune, et en 1825 avec M. Senepart. Il mourut le 14 juin 1826, à quarante-huit ans, et un an après, jour pour jour, son théâtre fut détruit par le feu. Malgré le succès des *Maccabées*, de *Calas*, des *Mexicains*, de *Thérèse*, malgré le zèle d'Audinot, son administration ne fut pas heureuse. Depuis le décret impérial de 1807, l'Ambigu n'avait eu d'autre rival que le théâtre de la Gaîté. La restauration avait ressuscité le théâtre de la porte Saint-Martin, et autorisé l'établissement de plusieurs autres spectacles. Le public, d'ailleurs, était blasé. La vogue d'un ouvrage dramatique en couvrait à peine les frais. Ce fut dans ces circonstances que madame la veuve Audinot et M. Senepart firent bâtir le nouveau théâtre de l'Ambigu sur un plan plus vaste, et par conséquent beaucoup plus dispendieux que celui de l'ancien.

L'ouverture en eut lieu le 7 juin 1828; mais, dès l'année suivante, l'entreprise passa dans les mains de M. Tourneminе. Elle a encore changé depuis la révolution de juillet 1830, qui, en rendant la liberté aux théâtres, en affranchissant les spectacles secondaires de l'indemnité qu'ils payaient à l'Opéra, en augmenta le nombre, et compléta leur décadence et leur désorganisation. L'Ambigu paraît être un de ceux qui se sont le plus ressentis de cette révolution. Il a été fermé plus d'une fois. F. Audiffret.

**AMBITION**, du latin *ambitio*, que l'on fait venir d'*ambire*. C'est la passion des grandes ames, le désir des choses nobles et utiles à l'humanité; c'est aussi, et bien plus fréquemment par malheur, la passion de l'égoïste, le désir immodéré de ceux qui cherchent à s'élever, à acquérir des dignités, des richesses, et qui sont peu scrupuleux sur les moyens d'arriver à leur but; la passion, en un mot, que Voltaire a peinte dans ces deux vers de la *Henriade* (livre VII):

L'Ambition sanglante, inquiète, égarée,
De trônes, de tombeaux, d'esclaves entourée.

Les Romains avaient élevé un temple à l'Ambition; ils la représentaient avec des ailes et les pieds nus, pour exprimer l'étendue de ses desseins, et la promptitude avec laquelle elle veut les exécuter, et pour désigner en même temps les fatigues et les humiliations auxquelles l'ambitieux est exposé dans la poursuite de ses projets. C'était embrasser les deux points de vue morale de cette allégorie, et présenter à la fois l'ambition comme vertu et comme vice. Les modernes, chez qui cette passion s'est manifestée trop souvent sous ce dernier aspect seul, l'ont représentée sous la figure d'une femme, qui a pour coiffure des plumes de paon, et qui tient un sceptre élevé. (Cette expression heureuse de l'art moderne est due au célèbre graveur J. Bernard, qui vivait au dix-septième siècle.) « Ce qui cause les révoltes, dit Fénelon dans *Télemaque*, dans ce livre qui devrait être le manuel de tous les rois, c'est l'ambition et l'inquiétude des grands d'un état, quand on ne sait pas les tenir dans le devoir, et qu'on a laissé leurs passions s'étendre sans bornes. » Voilà pour les monarchies; voici maintenant pour les républiques: « La plus grande passion de ceux qui ont les premières places dans un état populaire n'est pas le désir du gain ou de l'accroissement de leurs revenus, mais une impatience de s'agrandir, et de se fonder, s'il se pouvait, une souveraine puissance sur la ruine de celle du peuple. » Ici c'est Théophraste qui parle, et qui a pour interprète Labruyère. Quant à ceux qui, dans la guerre, préfèrent leur vaine ambition à la sûreté de la cause commune, disons encore avec Fénelon qu'ils méritent des châtiments bien plutôt que des récompenses. L'histoire, malheureusement, est pleine du récit des hauts faits qui ont illustré la carrière de mille héros dont les triomphes ont coûté la fortune et le sang de populations entières. Quelques pages à peine consacrées à rappeler le souvenir des Las-Casas, des Vincent de Paule, des Monthyon et des La Rochefoucauld, reposent l'esprit et l'ame, également fatigués à la vue d'un spectacle si affligeant, comme ces oasis au milieu des déserts, qui viennent rendre la confiance et le courage au voyageur. Il est fâcheux pour le bien de l'humanité que l'ambition ne porte pas son reproche avec elle, comme d'autres passions grossières et honteuses, et qu'elle se présente au contraire avec cette apparence ou ce prétexte du bien public, qui la fait trop souvent excuser. Elle naît la plupart du temps d'une manière lente et insensible dans le cœur de l'homme, presque toujours accompagnée dans l'origine de vues plus ou moins désintéressées; mais à mesure qu'elle s'y développe et qu'elle trouve des facilités à se satisfaire, elle s'empreint d'égoïsme, et bientôt elle ne cherche plus qu'à tout rapporter à elle-même. C'est l'histoire de tous les conquérants des temps anciens et des temps modernes. L'ambitieux, arrivé à ce point, ne fait point le bien pour le bien, n'évite pas le mal par principe, mais il fait l'un et l'autre selon l'occasion, l'un

ou l'autre suivant le besoin qu'il croit en avoir pour l'exécution de ses projets. Dès lors il court en aveugle à sa perte; dès lors on peut prévoir que la fortune le trahira tôt ou tard, et que ses contemporains, ingrats envers sa mémoire, ne lui tiendront même pas compte de ce qu'il aura fait pour eux, tandis qu'ils lui imputeront jusqu'aux fautes qu'il n'aura pas dépendu de lui d'éviter, jusqu'aux malheurs qu'il aura voulu vainement leur épargner. La postérité commencera pour lui de son vivant, mais injuste et cruelle; et, nouveau Prométhée, ce sera le vautour qui lui déchirera les flancs sur son rocher.

Edme Héreau.

**AMBOINE.** (*Voyez* Moluques.)

**AMBOISE** (conjuration d'). Cet événement fut le prélude et la cause des guerres civiles qui ont ensanglanté la France pendant plus de cinquante ans. L'ambition effrénée des Guises ne tendait à rien moins qu'au trône : il ne leur manquait que le titre de roi. Le cardinal de Lorraine aspirait à la tiare. La conjuration d'Amboise n'eut pour but que d'arracher le jeune roi, François II, et la reine mère, Catherine de Médicis, à la domination des Guises; de s'assurer des deux frères, et de ramener le roi et sa famille à Paris. — Barri de La Renaudie, dit Laforêt, noble périgourdin, fut le chef de cette conjuration. Homme de génie, d'audace et de courage, il avait toutes les qualités qui caractérisent un chef de parti. La conjuration fit de rapides progrès et compta de nombreux partisans dans la capitale et dans toutes les provinces. Le prince de Condé, chef du parti de la réforme, n'avait pas osé se mettre ostensiblement à la tête des conjurés, dont il partageait les opinions et les vœux. Une grande partie de la noblesse, et tous les protestants, et même les catholiques, à qui la tyrannie était également insupportable, se rallièrent aux conjurés. Tout semblait leur promettre un succès assuré. Une première réunion eut lieu à Nantes (1560). La Renaudie y exposa franchement son plan; il rappela tous les crimes des Guises, la nécessité d'affranchir le roi et la France de leur tyrannie. Il insista sur le danger qui menaçait la vie du roi, que les Guises tenaient en chartre privée. « Nous ne pouvons pas, dit-il en terminant, sans manquer à ce que nous devons au prince, à la France, à notre fidélité, à notre religion, hésiter à exposer nos vies et nos biens pour détourner les maux qui menacent le monarque, et éloigner de la cour les Guises, qui lui tendent des embûches et à toute la famille royale. Or, afin que vous ne croyiez pas que vous agissez en cela contre votre conscience, je veux bien protester le premier, et prendre Dieu à témoin, que je ne penserai, ne dirai, ni ne ferai jamais rien contre le roi, contre la reine sa mère, contre les princes ses frères, ni contre ceux de leur sang; qu'au contraire, je défendrai leur majesté et leur dignité et en même temps l'autorité des lois et la liberté de la patrie, contre la tyrannie de quelques étrangers. » — Tous les conjurés présents adhérèrent par serment à cette profession de foi politique. Il fut convenu qu'un grand nombre de citoyens, sans armes et non suspects, se rendraient à la cour, présenteraient au roi une requête pour réclamer la *liberté de conscience*; qu'en même temps, un corps de cavaliers choisis se rendrait à Blois, où était le roi; que leur entrée dans la ville serait protégée par d'autres, conjurés et qu'on présenterait au roi une seconde requête contre les Guises, et que si ces princes refusaient de s'éloigner de la cour, et de rendre compte de leur administration, on aurait recours à la voie des armes; que le prince de Condé, qui jusque là avait voulu qu'on tût son nom, se mettrait à la tête des conjurés. Le 15 mars (1560) fut fixé pour l'exécution. — Avant de se séparer, les conjurés indiquèrent les provinces dans lesquelles chacun d'eux devait agir. — Le complot fut révélé aux Guises par d'Avenelles, avocat à Paris. Ils se transportèrent de Blois à Amboise avec le roi. D'Avenelles continua ses relations avec les conjurés, et sur ses indications plusieurs furent arrêtés. On soupçonnai

les trois Châtillons, Coligni, Dandelot et le cardinal Odet, leur frère, d'être de la conjuration. Les Guises redoutaient leur influence ; ils déterminèrent la reine mère à les inviter à se rendre à Amboise pour les consulter ; ils s'y rendirent. Coligni appuya la proposition d'une amnistie, demandée par le chancelier Olivier, et la garantie de la liberté de conscience. Cette proposition fut convertie en édit. Mais ce n'était qu'un piége. Les Guises ne voulaient que gagner du temps, et ils se hâtèrent de lever et de réunir une grande quantité de troupes. Les conjurés ne s'abusèrent point sur leur situation, et firent aussi leurs dispositions pour se rendre maîtres d'Amboise. La Renaudie devait se rendre, la veille de l'exécution, à Noisai, village voisin d'Amboise. Castelnau et Mazère devaient le rejoindre ; d'autres rendez-vous avaient été assignés, aux autres conjurés. Les Guises, instruits de tout par d'Avenelles, ne donnèrent point à ces divers détachements le temps de se réunir. Ils avaient disposé leurs troupes par petites colonnes, et firent attaquer et prendre les conjurés isolément. Castelnau fut arrêté et pris à Noisai, les autres ailleurs. La Renaudie fut rencontré dans la forêt de Château-Renard par Pardaillan, et tué d'un coup de pistolet par le valet de ce seigneur. Tous les conjurés montrèrent le plus grand courage dans les attaques et sur les échafauds. Vainement les chanceliers Olivier, l'Hôpital et d'autres magistrats recommandables, s'opposèrent à ces nombreuses exécutions. Les Guises répondaient qu'il fallait un grand exemple, et que la *sûreté de la personne du roi* exigeait la plus impitoyable sévérité. — Castelnau, entendant prononcer le jugement qui le déclarait criminel de lèse-majesté, s'écria : « Je suis innocent de ce crime; je n'ai point à me reprocher d'avoir attenté à la personne du roi, de la reine, sa mère, de la jeune reine (*Marie Stuart*), des fils de France, ni des princes du sang... Si c'est un crime de lèse-majesté d'avoir pris les armes contre des étrangers, infracteurs de nos lois et usurpateurs de l'autorité souveraine, qu'on les déclara donc rois. C'est à ceux qui me survivront à prendre garde qu'ils ne ravissent la couronne aux princes du sang royal. La mort va me délivrer de cette crainte; je ne dois plus tourner mes pensées que vers une meilleure vie. » — Après sa mort, on trouva dans ses bottines le plan d'une conspiration contre les Guises, et une protestation des conjurés, portant que la personne du roi leur serait toujours *sainte* et *respectable*. — Tous les condamnés firent la même déclaration sous la hache des bourreaux. Villemongey, trempant ses mains dans le sang de ses compagnons, dont les cadavres encore palpitants couvraient l'échafaud, et les élevant vers le ciel : « Voilà, dit-il, voilà, ô Dieu très bon et tout puissant, le sang innocent de ceux qui sont à vous, et dont vous ne laisserez pas la mort impunie. » — Nul doute que la conjuration d'Amboise ne fût dirigée que contre les Guises seuls; les évènements ultérieurs ont prouvé que les conjurés ne s'étaient point trompés : leurs sinistres prévisions se sont réalisées. Le roi François II mourut empoisonné peu de temps après la conjuration d'Amboise : il n'avait régné que dix-sept mois. Charles IX mourut empoisonné à Vincennes sept mois après la Saint-Barthélemi. Henri III, dernier des Valois, fit assassiner à Blois, pendant la tenue des états, le chef de la maison de Guise, et périt lui-même sous le poignard d'un moine, au nom de cette sainte alliance ou ligue, dont l'héritier des Guises (Mayenne) était le chef. Les massacres d'Amboise, de Vassi et de la Saint-Barthélemi ont eu pour prétexte l'intérêt de la dynastie régnante et de la religion, et pour cause réelle l'ambition d'une famille étrangère, qui fit périr par le poison et le poignard tous les princes de cette dynastie. Que de malheurs, que de crimes eussent été prévenus par le succès de la conjuration d'Amboise!

**AMBOISE** (Georges, cardinal d'), né en 1460, au château de Chaumont-sur-Loire, frère de Charles d'Amboise de

Chaumont, grand-maître-amiral et maréchal de France, célèbre par ses exploits en Italie, et d'Aymeri d'Amboise, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1503, fut successivement évêque de Montauban, archevêque de Narbonne, puis de Rouen en 1498, cardinal, principal ministre de Louis XII en 1499, jusqu'à sa mort, arrivée à Lyon le 25 mai 1510. Après Suger, le cardinal d'Amboise fut peut-être le seul ministre à qui les Français aient décerné le titre de *père du peuple*. Ce fut la sage et paternelle administration de Georges d'Amboise qui environna d'une si grande vénération la mémoire de Louis XII. Les conquêtes du Milanais, de Naples et de Gênes, et les succès continuellement balancés de la France en Italie, épuisaient ses trésors, et moissonnaient l'élite de ses guerriers. Georges d'Amboise sut satisfaire à tous les besoins, non seulement sans recourir à de nouveaux impôts, mais encore sans revenir sur ceux qu'il avait diminués à son avènement aux affaires. A la mort d'Alexandre VI, le peuple romain et les cardinaux inclinaient à lui donner la tiare; mais, pour ôter tout prétexte d'influence au choix du conclave, il fit sortir de Rome les troupes françaises qui s'y trouvaient, et le cardinal Julien de la Rovère, qui lui donna ce conseil, se fit élire à sa place. Nommé légat (ambassadeur) du saint-siège près le roi de France, Georges d'Amboise s'acquitta de cette mission et de celle de premier ministre de Louis XII, sans qu'aucune des deux cours ait jamais eu le moindre reproche à lui faire. Cette confiance illimitée des souverains était poussée jusqu'à l'idolâtrie par le peuple français, qui a toujours compté ce prélat, sinon pour un de ses plus grands hommes d'état, du moins pour l'un de ses ministres qui ont montré le plus de sagesse, de prudence, de véritable philantropie, et qui, non contents d'une vaine pénétration de toutes les réformes utiles, ont possédé le plus éminemment cette persévérance et ce courage d'exécution qui sont aussi de la gloire quand le bonheur public en est le prix. Les restes du cardinal furent transférés dans l'église cathédrale de Rouen, où l'on voit encore son tombeau. On sait que Louis XVIII, dans les inquiétudes et les embarras de son règne, disait souvent : Que n'ai-je pour me seconder un abbé Suger ou un cardinal d'Amboise!

**AMBRE**, *s. m.* (en lat. *ambarum*, du mot arabe *ambar*). On a donné, en français, ce nom à plusieurs substances très différentes, en ajoutant, pour chacune d'elles, une épithète servant à les distinguer. Ainsi, on a appelé *ambre blanc*, tantôt une espèce de succin de couleur blanche transparente, tantôt la cétine ou blanc de baleine; *ambre jaune*, le succin; *ambre liquide*, le styrax liquide; *ambre noir*, quelquefois le jayet, d'autres fois le ladanum; enfin *ambre gris*, la substance toute particulière qui va seule faire l'objet de cet article. Pour les autres, *voyez* CÉTINE, JAYET, LADANUM, STYRAX LIQUIDE, et SUCCIN.—L'ambre gris est une matière solide, opaque, en masses irrégulières, de forme globuleuse, d'une consistance analogue à celle de la cire, à cassure grenue ou offrant des couches concentriques; d'une couleur gris-noirâtre, veinée de taches blanc-jaunâtres; d'une saveur fade et grasse; d'une odeur forte et suave, lorsqu'on le chauffe ou qu'on le frotte; d'un poids spécifique plus léger que celui de l'eau; susceptible de se ramollir, de se fondre, de se volatiliser par l'action de la chaleur, et de s'enflammer par le contact d'un corps en ignition; insoluble dans l'eau; soluble en partie dans l'alcool, l'éther et les huiles; formant une espèce de savon avec les alcalis caustiques. — Des opinions très nombreuses ont été émises sur l'origine de cette substance. Ce serait sortir du cadre qui nous est tracé que d'entrer dans les détails qu'exigerait l'exposé de chacune d'elles; il nous suffira de dire qu'aujourd'hui on s'accorde généralement à considérer l'ambre gris comme un bézoard ou concrétion morbide formée dans les intestins, et particulièrement le cœcum, de certains cétacés, notamment le *cachalot macrocéphale*,

le même qui fournit le blanc de baleine. En effet, les pêcheurs baleiniers en ont assez souvent trouvé dans le ventre des cachalots qui sont maigres, engourdis et languissants. Cette matière, soit lorsqu'elle est contenue dans les intestins de ces animaux, soit au moment où elle est rejetée au dehors, est très mollasse, et se rapporte tout-à-fait, pour la couleur et l'odeur, aux excréments naturels des baleines; mais, exposée à l'air, elle ne tarde pas à perdre ces qualités désagréables, et à revêtir les propriétés que nous avons indiquées plus haut. — L'ambre gris se trouve ordinairement dans la mer ou sur les rivages qu'elle baigne, spécialement aux environs de Madagascar, de Sumatra, des Moluques, et sur les côtes du Japon, de la Chine, de Coromandel, d'Afrique et du Brésil; on en a même rencontré dans le golfe de Gascogne. Le poids des boules d'ambre varie depuis quelques onces jusqu'à deux cents livres et plus; mais les masses les plus grosses ne peuvent guère avoir été produites par un seul cachalot; il est plus probable que, liquides d'abord, elles se sont ensuite réunies et agglutinées. — L'ambre gris offre presque toujours des fragments de becs de sèches, des portions de coquilles et d'autres corps étrangers qui en altèrent la pureté. En outre, il est sujet à de fréquentes sophistications, comme touts les substances d'un prix élevé. Ses propriétés médicamenteuses sont celles de toutes les substances aromatiques en général, c'est-à-dire qu'il est excitant et anti-spasmodique; cependant, de nos jours, il est bien peu usité en médecine. On s'en sert beaucoup au contraire dans la préparation des parfums; son odeur suave se développant par son mélange avec les autres matières odorantes, on le fait entrer dans un grand nombre de cosmétiques.

P. L. Cotterbau.

**AMBROISE** (saint), célèbre père de l'église, né vers l'an 340, probablement à Trèves, où résidait d'ordinaire son père, préfet des Gaules. On regarda comme un heureux présage ce qui lui arriva étant encore au berceau : un essaim d'abeilles lui couvrit le visage pendant qu'il dormit dans la cour du château. Sa nourrice, étant accourue, vit avec étonnement que les abeilles entrèrent dans la bouche de l'enfant, en sortirent, et s'élevèrent dans les airs sans lui avoir fait le moindre mal. Son père, se rappelant peut-être un pareil miracle qu'on raconte de Platon, cònsidéra cet évènement comme le pronostic d'une haute destination. Il reçut une éducation conforme à son rang. Les maîtres les plus habiles de Rome, où sa famille s'était retirée après la mort de son père, formèrent son esprit et son cœur. Ambroise et son frère Satyrus, après avoir terminé leurs études, se rendirent à Milan, où ils embrassèrent la carrière du droit. Ambroise s'y distingua tellement que Valentinien le nomma gouverneur de la Ligurie. Sa douceur, sa sagesse lui gagnèrent l'estime et l'amour des peuples, que les troubles provoqués par l'arianisme avait ruinés. Aussi le siége épiscopal de Milan étant devenu vacant, Ambroise fut proclamé à l'unanimité évêque par les catholiques et les partisans d'Arius. Il refusa longtemps, mais inutilement, d'accepter une dignité qui lui semblait un fardeau trop pesant; il s'enfuit pendant la nuit, et se croyait sur le chemin de Pavie, lorsqu'il se retrouva contre son attente aux portes de Milan. Il céda enfin, reçut le baptême (n'étant alors que catéchumène), et huit jours après fut sacré évêque. L'église célèbre encore aujourd'hui (le 7 décembre) cet évènement. Ambroise acquit dans sa nouvelle dignité la vénération générale. Il mourut en 397. Doux, humain, tolérant, sensible et modeste, il ne fit usage de sa considération que pour le bonheur de ses concitoyens et le bien de l'église catholique. Ses écrits (la meilleure édition est celle des bénédictins, en 2 volumes in-fol., 1686-90) portent le cachet de son caractère. On distingue parmi eux les deux traités des *Devoirs* et de la *Virginité*. On lui attribua aussi l'hymne ambroisienne, ou le *Te Deum*; mais il a été prouvé par un profond examen criti-

que qu'il est dû à un auteur inconnu. Il est néanmoins certain qu'Ambroise avait réformé le chant de l'église d'occident; il y introduisit peut-être le cantique antiphonique. On lui attribue encore à tort le commentaire latin sur les treize lettres de l'apôtre saint Paul, connu sous le nom d'*Ambroisiaste*, ou de *Pseudo-Ambroise*.

**AMBROISIE,** *ambrosie*, du grec *ambrosia*, fait d'α privatif, et de *brotos*, mortel. C'était la nourriture des dieux, selon la fable, et elle rendait immortels, comme eux, tous ceux qui en mangeaient. Il paraît que cette substance, dont la composition et l'essence sont restées inconnues, avait encore d'autres propriétés, car Apollon s'en servit pour préserver de la corruption le corps de Sarpédon, tué au siége de Troie, et Vénus, pour guérir les blesures d'Enée.—L'*ambroisie*; de nos jours, est une plante annuelle d'une odeur aromatique, qui tient le milieu entre les immortelles et les tanaisies.

**AMBULANCE,** dérivé du latin *ambulare*, marcher, est un système de secours pour les soldats blessés sur le champ de bataille et pour les autres malades, *à la suite des armées*. L'organisation des ambulances est une création philanthropique de la civilisation moderne, dont les meilleurs perfectionnements appartiennent à la France, et datent des glorieuses campagnes de l'empire. Ce n'est pas que les anciens aient totalement négligé les moyens de conserver des défenseurs à la patrie : on trouve dans l'histoire grecque et romaine quelques traces de chirurgie militaire ; Machaon et Podalyre ont inspiré le chantre de Troie ; mais il y a loin de cet art grossier qui consistait à extraire des flèches et à couvrir les blessures de certaines plantes décorées de vertus diverses et occultes, à cette savante organisation du service de santé moderne ; il y a loin de ces lieurs de plaie (*vulnerum deligatores*), recevant les blessés sous la tente, à nos braves chirurgiens portant des secours au courage malheureux, jusque sous le feu de l'ennemi. Ce n'est que sous l'empereur Léon VI, vers la fin du neuvième siècle, qu'on trouve des traces d'organisation spéciale pour le transport des blessés. Avant cette époque, et même postérieurement, les blessés étaient relevés et transportés par les autres combattants. La découverte de la poudre à canon dut rendre plus sensible le besoin de secours immédiats ; cependant, la chirurgie militaire demeura longtemps négligée, et nous voyons encore à la fin du seizième siècle le sort des blessés abandonné à l'ignorance des charlatans que la cupidité appelait à la suite des armées, ou aux soins bénévoles des chirurgiens que les seigneurs amenaient à leur suite. Ce ne fut que sous Henri IV que le service de santé des armées françaises reçut une apparence d'organisation qui éprouva des perfectionnements successifs, jusqu'à l'époque où la France eut à lutter contre l'Europe entière. — Deux éléments servent de base à l'établissement des ambulances, ce sont les approvisionnements et le personnel. Les premiers, au début de la campagne, doivent être calculés abstraction faite des secours qu'on peut espérer rencontrer sur le théâtre de la guerre ; ils doivent être basés sur le nombre des troupes et sur la quantité probable des blessés à venir, qu'on évalue, en général, à un quart du personnel de l'armée. Une partie du matériel, destinée aux secours sur le champ de bataille, doit être légère, portative et mobile, comme les corps de troupes eux-mêmes ; l'autre partie, ou de réserve, est destinée à l'entretien de la première, et à l'établissement des hôpitaux temporaires, qu'on peut être obligé de créer dans des lieux dépourvus de ressources. Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de faire l'énumération de tous les objets de détail dont les ambulances doivent être pourvues ; nous dirons, en général, qu'il faut savoir allier l'abondance à la simplicité des secours. —Le personnel des ambulances se compose de l'administration militaire des hôpitaux, à laquelle appartiennent les

infirmiers ou soldats d'ambulance, puis des officiers de santé de tous grades, médecins, chirurgiens, pharmaciens, qui doivent posséder des notions suffisantes pour se suppléer les uns les autres, et dont le nombre varie selon la force des corps d'armée. Grâce aux heureuses innovations apportées par Percy et Larrey dans le service des ambulances, les officiers de santé à cheval, suivis de légers caissons transportant les objets de pansement, accompagnent les combattants, pénètrent dans les lignes, relèvent et pansent les blessés à l'instant où ils sont frappés, et les transportent aux ambulances centrales établies à l'abri du feu de l'ennemi. Les chevaux et les mulets de bât remplacent les caissons dans les pays de montagnes. — Lorsque les corps d'armée marchent en avant, les blessés des ambulances sont déposés dans des hôpitaux temporaires établis et desservis par des officiers de santé détachés du service de l'armée. FORGET.

**AME.** Transportons notre pensée à ces temps magnifiques où la parole de Jéhovah peuplait l'espace de mondes radieux, où la terre se couvrait de fleurs et de fruits, où le soleil dorait de ses feux les vallons naissants, où mille animaux, sortis du néant, foulaient la verdure des premières forêts, se jouaient dans les ondes de l'océan, essayaient leurs ailes dans les plaines de l'air. C'est alors que du sein de sa toute-puissance Dieu tira celui pour qui tant de choses étaient faites. Le lion et l'éléphant reconnurent leur maître; la terre reçut l'ordre de pourvoir à ses besoins. Animal, il était le plus beau des animaux; intelligence, il fut l'image de Dieu. — Plus on étudie les secrets de l'âme, plus on est confondu par le cachet de grandeur que lui imprima l'Éternel. Emprisonnée dans un corps de boue, soumise, depuis la chute de l'homme, aux arrogants besoins de cet esclave, cette âme a calculé les distances des astres, découvert les lois qui régissent l'univers, forcé Dieu dans les retranchements de son immensité. Des blocs de rochers, façonnés en colonnes, dessinés en chapiteaux légers, élevèrent jusqu'au ciel la pensée de Michel-Ange. Une toile et des couleurs devinrent sous les doigts de Raphaël des figures aériennes que l'on dirait rêvées par les anges; des signes gravés sur l'écorce ou le papier excitèrent d'âge en âge mille sensations délicieuses. La pensée de l'homme a conquis le secret de se survivre à elle-même : elle obéit à sa destinée, qui la pousse à l'immortalité, même sur la terre. — A l'exception de quelques insensés orgueilleux, qui, pour se faire un nom, risquèrent le bonheur du genre humain, peut-être encore de deux ou trois peuplades sauvages reculées jusqu'à l'instinct des brutes, toutes les nations ont reconnu dans l'homme une substance indépendante du corps, et source de la volonté et de l'intelligence. Il a fallu le travail des siècles et les lumières d'une religion dégagée des sens pour faire entrer l'homme plus avant dans les mystères de son âme. L'antiquité ne fit que les effleurer. Elle concevait l'existence de l'âme, mais qu'était-ce? une matière plus subtile que le corps, un feu invisible et impalpable. La réponse devait être faite par ces philosophes de l'Évangile, qui, plus sublimes, quoique plus simples que ceux du Portique, montraient pour garants de leurs paroles, d'une main le ciel, de l'autre les autels de l'erreur que la croix de leur maître avait brisés. — Sorti des langes du polythéisme, l'esprit humain se comprit lui-même. Il vit avec clarté que la matière, quelque subtile qu'elle soit, n'est qu'une esclave brute et inerte; qu'il n'y a nulle analogie possible entre les phénomènes de l'âme et les phénomènes des corps. Comment des atomes pourraient-ils représenter l'idée du juste et de l'injuste? former dans mon imagination le tableau d'une ville, d'une partie du monde? On ne peut, sans une répugnance horrible, supposer qu'une pierre juge et sente. Cependant, entre une pierre et une âme matérielle, il n'y aurait d'autre différence que celle qui existe entre le fer et l'air. Ce seraient deux corps variés par l'espèce, mais semblables par

toutes les propriétés qui sont l'essence de la matière. Ainsi, l'âme serait composée de molécules et d'atomes, qui tous auraient de l'étendue, un côté droit, un côté gauche. Ses opérations seraient de même nature, par exemple, qu'une feuille ou des fruits sortant d'un arbre; un jugement aurait une forme et des parties; un acte de la volonté, de l'étendue, de l'épaisseur : supposition intolérable, qui occupe de grands philosophes, et qui fait sourire les gens simples. On a donc conclu que l'âme est une substance absolument immatérielle, puisqu'elle ne peut avoir aucune des propriétés que l'on remarque dans tous les corps. — Mais les bêtes pensent? je le sais, et n'ignore point que cette question a fait du bruit dans l'école. Elle me paraît jugée par un seul mot. Dieu ne peut pas ordonner que deux et deux fassent cinq; Dieu ne peut ordonner non plus que la matière pense, puisque la pensée est, de sa nature, simple et immatérielle. Donc tout être qui pense, fût-il un ciron, ne peut penser par son corps. Donc les bêtes ont une âme. Mais, à cela près de son immatérialité, est-elle semblable à la nôtre? Si ceci mérite une réponse, je ne ferai que celle de Cicéron : « Il n'y a point d'opinion si absurde qui ne soit défendue par quelques philosophes. » — De là nous passons à un mystère dont l'Éternel s'est réservé le secret. L'homme peut comprendre que son corps est soumis à une substance plus parfaite, qui agit sur cette matière brute, comme Dieu agit sur l'univers. Mais quels sont les liens qui unissent si intimement deux substances si dissemblables? l'homme l'ignorera toujours. Son âme existe, son âme est simple et de la même nature que Dieu. Mais, après lui avoir permis d'atteindre à ces vérités, l'Éternel a posé son doigt. « Tu n'iras pas plus loin. » L'orgueilleux qui veut avancer éprouve le même éblouissement que l'imprudent voyageur qui se penche au bord d'un abîme. — Tous les actes de volonté et d'intelligence viennent de l'âme. Pourquoi donc un enfant sortant du sein de sa mère est-il incapable de les former? est-ce parce que son corps est faible? mais qu'importe le corps, ce n'est pas lui qui veut, ni qui comprend. Non, mais il sert d'instrument à l'âme qui veut et qui comprend. Pour que l'âme juge la grandeur d'une maison, il faut que les yeux la voient; pour qu'elle comprenne la beauté d'un concert, il faut que l'oreille l'entende. Il faut donc que les nerfs qui communiquent des yeux et de l'oreille au cerveau aient acquis le degré de force convenable; il faut que le cerveau lui-même, si nécessaire aux opérations de l'âme, atteigne la perfection qui lui est propre. L'âme n'est point altérée par le mauvais état de l'instrument; elle attend qu'il puisse servir, elle est condamnée jusque là à une véritable inertie. Ainsi le brouillard qui cache le soleil ne lui ôte réellement ni son foyer de lumière ni sa chaleur : à mesure qu'il se dissipe, cet astre se montre aux yeux et les éblouit bientôt de toute sa gloire. — On comprendra, en suivant le même raisonnement, pourquoi une chute sur la tête, une fièvre cérébrale, peuvent déranger les facultés intellectuelles. L'harmonie entre l'âme et le corps doit être parfaite. Si dans une horloge, une roue se brise, l'aiguille ne pourra plus marquer les heures. Donc, si telle partie du cerveau qui servait à l'âme pour exercer la mémoire se dérange, jusqu'à ce que l'ordre renaisse, l'âme restera inerte sous le rapport de la mémoire. — La nomenclature que les philosophes ont faite des facultés et des opérations de l'esprit fait tomber souvent dans des idées fausses. Regardons l'âme comme un être simple qui prend le nom d'intelligence quand il combine des rapports, de jugement quand il tire des conclusions, de volonté quand il se détermine. La mémoire est comme un vaste réservoir où s'entassent les idées. C'est à elle qu'est due principalement cette perfection de l'esprit qui vient avec les années. L'âme ne s'accroît pas dans le sens des corps. Mais, comme elle n'est jamais en repos, qu'elle est dévorée d'un impérieux besoin d'activité, chaque jour

lui apporte de nouvelles richesses. Ces richesses, conservées pas la mémoire, la mènent à d'autres comme les degrés d'une échelle. Aussi, indépendamment du cerveau, dont le plus ou moins d'intensité nuit à ses opérations, elle se fortifie elle-même. Si un enfant naissait avec des organes perfectionnés, il n'est pas douteux qu'il serait immensément loin d'un homme de trente ans, car il n'aurait aucune idée acquise. — Ce serait peut-être ici l'occasion d'entrer dans la grande querelle des sensations et des idées; mais ces questions seront traitées à part dans cet ouvrage. Il en est une tout autrement importante, défendue courageusement par les uns, attaquée violemment par les autres, question sublime, honorable pour ses défenseurs, couvrant ses adversaires de honte, source de tout ordre et de toute justice, l'immortalité de l'âme. L'homme est-il jeté sur la terre pour y accomplir les destins d'une brute, manger et mourir? Doit-il être le jouet de la force, se nourrir de pleurs, sans aucun espoir de consolation? Les lois sont-elles des inventions faites pour assurer le repos des riches, et condamner l'immense majorité du genre humain à la misère et à l'esclavage? Dieu n'est-il plus un être souverainement juste, mais un tyran capricieux qui s'est joué de ses créatures, et leur a promis ce qu'il ne veut pas tenir? Toutes ces questions, et bien d'autres, seront résolues affirmativement si vous niez que l'âme soit immortelle. Quel intérêt ont donc certains hommes pour détruire la base de toute vérité, de toute vertu, de tout bonheur? Pourquoi Dieu, qui créa l'âme à son image, et l'on s'en aperçoit, à part les lumières de l'Écriture, l'anéantirait-il après la séparation du corps pour faire plaisir aux philosophes? Un être si immense, disent-ils, le créateur de tant de millions de mondes, ne peut s'abaisser jusqu'à une créature aussi chétive que l'homme. Que lui fait la petitesse de nos corps? Quand ils auraient la grandeur du soleil, est-ce par la taille que Dieu nous juge? Une seule âme lui est plus précieuse que les mondes dont il a semé l'espace, car cette âme peut le comprendre et l'aimer. Ceux-ci ne font que raconter sa gloire et ne la sentent pas. — Homme, si Dieu t'a créé; s'il a gravé sur ta face l'empreinte de la majesté et de la puissance; si, parmi tant d'animaux, les uns sont tes amis, d'autres tes nourriciers, presque tous tes esclaves; si le printemps vient tous les ans fleurir tes jardins, l'été mûrir tes fruits, l'automne emplir tes celliers, n'outrage point l'auteur de tant de bienfaits. C'est lui qui donna tant de grâces au sourire de ta compagne, c'est lui qui mit entre tes yeux et la verdure des champs l'harmonie la plus douce, et tu veux qu'après avoir versé sur toi les trésors de sa bonté et de sa puissance, il te regarde comme ces vils animaux qu'il a créés par milliers pour ton service. Ah! pourquoi Dieu anéantirait-il mon âme, quand son immortalité importe à sa gloire! Ne lui a-t-il pas donné l'idée d'un bonheur qu'elle n'atteindra pas sur la terre? Ne lui fait-il pas éprouver après chaque désir satisfait un ennui, une lassitude, qui semblent dire: Tu es fais pour d'autres destins et d'autres plaisirs? N'a-t-il pas attaché un charme indicible à la pensée de cette éternité après laquelle je soupire? et il m'aurait trompé! il me séduirait par un vain fantôme! il aurait inscrit dans mon cœur l'obligation d'être vertueux, quand cette vertu difficile, pratiquée par mille sacrifices, resterait absolument sans récompense! Non, non, ou l'âme est immortelle, ou Dieu n'est pas. Je préfère me réfugier dans le gouffre épouvantable de l'athéisme, que de croire à un Dieu inconséquent, perfide et menteur. — Que les hommes sont étranges en fait d'inconséquences! Ces fameux raisonneurs, qui décident dans leur sagesse que l'ame meurt avec le corps, ne veulent point renoncer à parler d'honneur et de vertu. Ils ne voient pas qu'être vertueux sans croire à l'immortalité de l'âme, c'est le comble de l'absurdité et de la sottise. En quoi consiste la vertu? — A remplir ses devoirs. — Quels sont ces devoirs? — De faire du bien aux hommes. — Pourquoi

ferais-je du bien aux hommes? — Pour qu'ils m'en fassent. — Et s'ils ne m'en font pas? — Vous jouirez d'une bonne conscience. — Qu'est-ce que la conscience? — Répondez, docteurs, si l'âme n'est pas immortelle, qu'est-ce que la conscience? qu'est-ce que le juste, l'injuste? Des mots sonores, vides de sens. Il n'est pour le matérialiste qu'un seul code, son égoïsme. Il se ment à lui-même s'il ne le pousse pas à ses dernières conséquences. Il n'y a de lois pour lui que celles qui l'obligent par la crainte du glaive. Mais ce n'est pas à son cœur qu'elles commandent, c'est à sa lâcheté. — L'immortalité de l'âme, seule sanction possible de toute idée religieuse, est au fond de toutes les grandes époques de l'histoire. Au contraire, dès que cette croyance s'affaiblit, vous êtes certain qu'un état tombe en décadence. Je n'irai pas loin chercher des preuves. Considérez l'état de la France depuis Louis XV : c'est une vaste scène qui vous offre, ici un sardanapale endormi sur le sein d'une prostituée, là des femmes sorties des repaires infects de la débauche publique, étalant au haut du trône l'insolence du vice, et plus loin, une rage passionnée contre la vertu, contre la raison, contre tout ce qu'il y a de grand dans l'homme : un roi jugé comme malfaiteur par quelques athées que trente millions d'hommes laissaient faire; des massacres organisés dans toutes les villes avec l'audace d'un sang-froid qui eût étonné Néron; la pudeur des femmes mise à l'encan sur les places; l'ignorance et l'abrutissement décrétés comme fondements d'une éducation nationale; enfin, un tel renversement dans l'ordre social, qu'auprès de ces temps d'horreur, ceux de Domitien et de Commode semblent l'âge d'or. A aucune époque, la croyance de Dieu et de l'immortalité de l'âme n'a paru plus affaiblie; à aucune époque, vous ne voyez la nature humaine plus dégradée. Il reparut, après ces tempêtes affreuses, des hommes que le ciel suscite quand il veut sauver les hommes. La muse divine de Châteaubriand soupira des accents qui rendirent à l'âme la conscience de ses destinées. Un nouveau père de l'église, aussi simple dans sa modestie que sublime dans son talent, La Menais, vint s'asseoir sur les ruines du siècle, et apprendre à ses concitoyens avilis le vrai secret de leurs misères. Inspiré par Dieu et par son cœur, Lamartine fit entendre de délicieuses mélodies, et sembla ravir aux anges leur poésie céleste. Guidée par ces grands hommes, une génération s'est formée, qui sent le besoin de combler les vides du cœur, et qui, aussi grande et aussi belle que ses doctrines, rendra peut-être à sa patrie l'antique éclat de sa gloire. — Matérialistes, je ne vous dis plus qu'un mot : Pourquoi vous plaisez-vous à désenchanter la vie? que vous ont fait les millions d'infortunés qui pleurent sur la terre, pour leur ôter le seul espoir qui sèche les larmes? Vous-mêmes, vous que je plains comme des insensés, pourquoi renoncer volontairement à un bonheur plus réel que vos vains plaisirs? Enfants d'Adam, comme nous, vous laissez parfois vos sueurs sur le triste héritage du premier père. Pélerins sur la terre, vous cherchez vainement à fuir ses épines. Pour celui qui voit un but, après cette route tortueuse, quel repos dans son cœur! quelle consolation céleste! Demain finira son voyage, demain, débarrassée de ses entraves, son âme ira se rejoindre à l'auteur de son immortalité! L'incrédule marche aussi, mais, après avoir cueilli quelques fleurs, il arrive de force à deux abîmes, l'un est celui du néant, l'autre celui d'une vengeance aussi terrible que la main dont elle part est puissante. Dans lequel doit-il tomber? LOYAU D'AMBOISE.

**AME** ( maladies de l' ). *Voyez* FOLIE.

**AMÉLIE** ( LOUISE-AUGUSTE-WILHELMINE DE MECKLENBOURG-STRELITZ ), reine de Prusse, née le 10 mars 1776 à Hanôvre, mariée le 20 avril 1793 au prince de Prusse, depuis roi sous le nom de Frédéric-Guillaume III, morte le 19 juillet 1810, à l'âge de trente-cinq ans. — La beauté, les grâces, l'esprit, l'instruction de la jeune Amélie, en avaient fait dès l'âge de dix-sept ans une de ces créatures

de prédilection qui, dans quelque rang qu'elles se trouvent, exercent sur les autres un ascendant plus puissant que celui de la naissance et de la grandeur. Elle n'eût point occupé un trône, qu'elle n'en aurait pas moins été une de ces femmes remarquables qui, aux touchantes qualités de leur sexe, joignent cette décision, cette énergie, qui, dans les rangs inférieurs de la société, sont ordinairement le partage des hommes, mais que, depuis quelques générations, la plupart des rois et des princes de l'Europe ont l'extrême galanterie de laisser aux femmes de leur sang : témoin l'époux de la grande Marie-Thérèse, témoin ses gendres de Naples et de Versailles. Assez bon soldat, assez honnête homme, Frédéric-Guillaume III, tout comme Louis XVI à l'égard de Marie-Antoinette, n'avait pas en lui l'étoffe nécessaire pour primer dans le ménage et sur le trône avec une compagne aussi richement dotée, tant au physique qu'au moral, que l'était Amélie-Wilhelmine. Voyant d'ailleurs l'enthousiasme, tout voisin de l'adoration, que les Prussiens avaient pour leur jeune reine, il dut se laisser gouverner par celle qui savait entourer sa vie des plus séduisants prestiges. Vive, passionnée, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, féodale et chevaleresque dans ses affections, dans ses haines, dans ses manières de voir, Amélie devait d'instinct abominer la révolution française, et son glorieux héritier, Napoléon. Lui, de son côté, ne voyait de place pour les femmes que dans leur ménage, dans leur boudoir tout au plus, et détestait celles qui se mêlaient de régiments, d'intrigues de cours et de tracasseries politiques. Il y avait donc antipathie bien décidée entre l'empereur des Français et la reine de Prusse ; elle ne trouva pas plus grâce devant lui que madame de Staël, reine aussi, mais d'une coterie puissante, et qui lui a survécu. Ces deux ennemies n'ont pas laissé de lui faire du tort en Europe, car, dans nos sociétés de décrépitude, de charlatanisme et d'intrigue, il est, même pour un conquérant, tels auxiliaires en jupe et en cornette qui font bien autant que des armées. Ces sentiments réciproques d'Amélie et de Napoléon servent à expliquer leur conduite ; et si lors de la rupture de 1806 entre la Prusse et la France, la princesse se montra emportée, téméraire, inconséquente, le héros de Friedland ne se piqua nullement de courtoisie, et manqua envers elle aux plus simples convenances. Il paraît prouvé que, sans sa femme, Frédéric-Guillaume serait, en 1805, resté fidèle aux traités faits avec la France. Sans doute, la politique aventureuse de la reine avait pour elle l'opinion publique en Prusse; mais, quand on s'arroge un rôle dans l'état, il faut savoir s'élever au-dessus des illusions du moment. On a beaucoup parlé des motifs peu diplomatiques qui, lors du traité secret signé à Postdam par Alexandre, auraient amené des entrevues mystérieuses entre l'autocrate et la reine : ces propos acquièrent sans doute quelque vraisemblance, lorsque, dans sa pensée, on met ces deux nobles et séduisantes figures à côté de l'insignifiant visage d'un tiers fort intéressé dans cette affaire. Mais c'est précisément parce que la chose était si facile à supposer, qu'il faut se défier de la médisance. Quoi qu'il en soit, les caricatures et les libelles ne firent pas faute; mais aucuns ne furent plus sanglants que les bulletins de la campagne de 1806. A quoi pensait Napoléon, de souffrir que des phrases effrontées se glissassent dans ces feuilles consacrées à l'héroïsme français; dans ces légères, mais immortelles chroniques destinées à être lues par toutes les nations, à passer dans toutes les mains, à impressionner tous les esprits, tous les âges? Vainqueur, c'était peu généreux ; chef d'un grand peuple, c'était peu moral. Voici comme le 17ᵉ bulletin décrit une de ces indécentes caricatures. « On y voit, dit le rédacteur, le bel empereur de Russie ; près de lui, la reine ; et de l'autre côté le roi, qui lève la main sur le tombeau de Frédéric. La reine elle-même, drapée d'un schall, à peu près comme les gravures de Londres représentent lady Hamilton, appuie la main sur son cœur, et

a l'air de regarder l'empereur de Russie. » D'autres bulletins comparent cette princesse à Armide, mettant le feu à son palais, ou bien ils font l'inventaire de son boudoir. A ces traits, on ne reconnait pas la serre puissante de l'aigle qui pensa étouffer les deux aiglons prussiens, et qui, en définitive, ne s'en abstint que par pure générosité. Mais insulter ainsi la femme, pour ensuite se montrer magnanime envers le mari, c'était manquer à la fois de politique et de savoir-vivre. Il lui eût été facile de prendre un ton plus digne pour blâmer la reine de Prusse, qui, dans le fond, était coupable d'avoir poussé son époux à la guerre. A l'ouverture de la campagne de 1806, elle voulut suivre le quartier-général, où sa présence excita parmi les troupes un enthousiasme de parade qui ne tint pas contre les masses et l'impétuosité françaises. Après la défaite d'Iéna, elle arriva fugitive à Berlin, d'où elle était partie quelques jours auparavant, ne rêvant que gloire et que triomphes. A Custrin, elle rejoignit son mari, qui fuyait comme elle, et ne le quitta plus. Avant et après la bataille d'Eylau, l'empereur Napoléon, pour détacher le roi de Prusse de l'alliance d'Alexandre, lui offrit des conditions avantageuses; Frédéric-Guillaume, toujours inspiré par la reine, refusa, et le désastre de Friedland vint donner aux époux une nouvelle leçon dont la Prusse paya tous les frais. A cette dernière catastrophe, le courage d'Amélie ne se démentit pas. Faut-il la suivre aux entrevues de Tilsitt, où, selon le *Mémorial de Sainte-Hélène*, elle se montra grande comédienne et habile coquette, où, au dire des écrivains de Prusse, elle déploya beaucoup de convenance, de grâce et de dignité? Le lecteur, curieux de ces sortes d'anecdotes, trouvera dans les mémoires et les publications du temps toutes les pièces du procès qu'on a fait, d'un côté à la courtoisie de Napoléon, de l'autre à la fidélité conjugale de la reine de Prusse : question, au reste, qui a perdu une partie de son intérêt, puisque Amélie, Napoléon, Alexandre, dorment aujourd'hui dans la tombe, et que Frédéric-Guillaume, qu'on croyait inconsolable, a pris une autre compagne pour partager, sinon son trône, du moins son lit. Mais quelques mots encore sur les deux dernières années de cette jeune reine, sitôt moissonnée. De retour à Memel, triste capitale des états démembrés de son mari, Amélie n'était plus cette jeune Allemande, vive, folâtre, entourée de tous les prestiges de la grandeur, du plaisir et de la coquetterie; c'était désormais une épouse attentive, une mère dévouée, une reine majestueuse de résignation. La religion et l'étude lui offrirent alors de nobles consolations, et l'auteur du *Wilhelm Meister*, production philosophique pleine de génie, Goëthe, rappelait avec orgueil qu'elle avait puisé dans la lecture de ce livre de nouveaux motifs de courage et de réconfort. Depuis la catastrophe de 1806, la santé d'Amélie était languissante. Au mois de juin 1810, comme elle se rendait chez le duc son père, au château de Hohenzorch, elle fut attaquée d'une fièvre qui l'emporta au bout d'un mois. Un simple monument élevé sur la lisière d'une forêt atteste au voyageur la place où elle ressentit les premières atteintes de son mal. Frédéric-Guillaume lui a fait élever un royal monument; mais, ce qui vaut mieux, il est resté d'Amélie, parmi les Prussiens, un souvenir tendre et doux, comme peuvent le nourrir les bonnes et indulgentes ames germaniques : eh! pourquoi non? les Prussiens avaient vu sa résignation dans le malheur; ils savaient que l'enthousiasme national était chez leur reine une passion profonde, et ils lui avaient pardonné ses erreurs. CH. DUROZOIR.

FIN DU PREMIER VOLUME.

# TABLE DES MATIÈRES.

## A.

# TABLE.

## TABLE.

# TABLE.



FIN DE LA TABLE.

*Errata.* Page 40 1re col. ligne 46 : au lieu de *à l'ouest,* lisez *à l'est*; pag. 137 1re col. ligne 9 : au lieu de *Gaudème* lisez *Gaudence*.

# RÉPERTOIRE

DES

# CONNAISSANCES USUELLES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BÉTHUNE,
RUE PALATINE, N. 5.

# DICTIONNAIRE

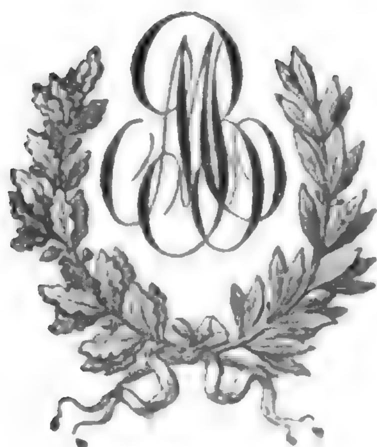
DE LA

# CONVERSATION

ET DE LA LECTURE.

Celui qui voit tout abrège tout.
MONTESQUIEU.

TOME II.



PARIS.

BELIN-MANDAR, LIBRAIRE,

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 55.

—

MDCCCXXXII.

# DICTIONNAIRE

DE

# LA CONVERSATION

ET DE LA LECTURE.

## A

**AMÉLIE** (ANNE), duchesse de Saxe-Weimar, née le 24 octobre 1739, fille du duc Charles de Brunswick Wolfenbuttel. Cette princesse fut, pendant la dernière moitié du dix-huitième siècle, le centre et l'ame d'une cour qui ressembla, sous plusieurs rapports, à celle du duc de Ferrare; cour embellie par la présence du Tasse et de l'Arioste. Ce fut Amélie seule qui accorda aux savants une protection qu'ils cherchèrent en vain auprès des autres souverains de l'Allemagne. Mais ses droits à la reconnaissance générale ne se bornent pas seulement à l'appui qu'elle prêta aux artistes, ni au jugement éclairé qu'elle porta sur leurs ouvrages. Veuve, à l'âge de dix-neuf ans, du duc Ernest-Auguste Constantin, qu'elle perdit en 1758, après deux années de mariage, elle sut, par une sage administration, faire oublier les tristes suites de la guerre de sept ans, épargner des sommes considérables sans opprimer ses sujets, et les garantir de la famine qui désola la Saxe en 1773. Mais à peine eut-elle remédié à ces besoins urgents, qu'elle tourna ses regards sur les objets qui peuvent seuls ennoblir la vie. Elle fonda de nouveaux établissements pour l'instruction du peuple, et perfectionna ceux qui existaient déjà. Elle nomma Wieland gouverneur de son fils, depuis grand-duc, et attira à Weimar les hommes les plus distingués, tels que Herder, Gœthe, Seckendorf, Knebel, Bœtinger, Bode, et Musæus. Schiller ne s'y associa que dans les dernières années. Ce ne furent que les rares qualités de l'esprit et du cœur de cette princesse qui rassemblèrent à Weimar plus d'hommes de mérite qu'on n'en eût pu trouver réunis dans le plus grand état contemporain. Ce qui prouve que son caractère personnel y contribua encore plus que son rang et son pouvoir, c'est que cette société choisie lui resta, même après qu'elle eut remis, en 1775, le gouvernement entre les mains de son fils. Son château à Weimar, et ses maisons de plaisance à Tieffurth et Ettersbourg étaient constamment le rendez-vous de tous les savants et voyageurs de mérite. Un voyage qu'elle fit avec Gœthe en Italie augmenta encore son goût pour les arts. C'est ainsi qu'en héritant des grandes qualités et de l'amour des sciences qui distinguèrent de tout temps la maison de Brunswick, elle illustra son nom, et acquit la gloire d'avoir honoré et encouragé les plus célèbres auteurs contemporains de l'Allemagne. Les évènements du 14 octobre 1806

avaient brisé son cœur, et elle mourut le 10 avril 1807.

**AMÉLIE**, reine des Français. (*Voy.* Marie-Amélie.)

**AMEN**, mot hébreux qui exprime une *affirmation*, telle que : *oui*, *assurément*, *vraiment*, et qui a passé du langage religieux des juifs dans celui des chrétiens. Les juifs, dans leurs synagogues, confirment par ce mot la bénédiction prononcée à la fin de la cérémonie religieuse. Dans les réunions des premiers chrétiens aussi, l'assemblée terminait avec cette formule la prière récitée par le plus ancien de la communauté ou l'instituteur. Encore aujourd'hui on clôt les sermons par ce mot, qui, pourtant, ne saurait correspondre à sa vraie signification qu'autant que la fin du sermon renferme une vérité générale, une exhortation ou un souhait. Si le sermon se terminait au contraire par une menace, on inclinerait difficilement à donner à ce mot une autre signification que celle-ci : *Le sermon est fini.* Feu Morus, de Leipsick, ne terminait jamais, ou du moins bien rarement, ses sermons par ce mot. On se sert aussi de ce terme dans la vie ordinaire pour confirmer une chose ; on dit, par exemple : *oui* et *amen*, c'est-à-dire : *c'est entendu*, *c'est une chose arrêtée.* Lorsqu'il s'agit de l'*amen* d'un compositeur, on comprend par là le terme mis en musique par lequel le chœur répond à la prière ou à la bénédiction que le prêtre vient de chanter à l'autel.

**AMÉNAGEMENT.** C'est l'art de déterminer l'âge auquel on doit exploiter les bois. Si les diverses essences prenaient un accroissement égal chaque année, le calcul serait fort simple ; mais cet accroissement est progressif. Les arbres opèrent leur croissance du dehors en dedans, et ils se couvrent chaque année d'une nouvelle épiderme qui devient successivement écorce, liber, aubier. Il en résulte que le volume de chaque couche annuelle qui enveloppe la tige s'accroît à mesure que l'arbre grossit en avançant en âge, et que le poids et le volume de chacune de ces enveloppes doivent être calculés suivant le carré du diamètre des tiges. Ainsi une tige de trois pouces d'épaisseur obtient une couche de neuf pouces, tandis qu'une tige de six pouces, âgée de douze ans, est couverte par une autre couche qui a trente-six pouces de solidité. Les arbres croissent donc d'autant plus que leur âge est plus élevé, jusqu'au moment où ils arrivent au *maximum* de leur grosseur. — Pour déterminer avec précision la valeur de chaque pousse annuelle, on a pris le parti de peser chacune de ces pousses, et l'on a trouvé qu'elles suivaient une échelle ascendante, suivant le carré du diamètre des tiges. Mais ce moyen nécessitant un abattage et offrant beaucoup de difficultés, feu M. Depertuis (le praticien le plus estimé et le plus judicieux entre tous ceux qui ont traité des forêts) trouva plus expédient de prendre pour base la longueur des jets de chaque année. Il divisa les bois en cinq classes, en commençant par les mauvais sols qui ne produisent, en quinze ou vingt ans, qu'un taillis de six à neuf pieds, et il conseilla de le couper à cet âge, où il cesse de croître. Quant aux sols qui, à vingt-cinq ans, produisent un taillis de quarante à cinquante pieds, et qui croissent encore, il conseilla de le couper à quarante ou cinquante ans. Le terme moyen entre les deux extrêmes est de vingt-cinq à trente ans ; c'est à cet âge qu'on devrait exploiter les bois de première qualité, et, en conséquence, celui qui possède un taillis de mille arpents ne devrait couper chaque année que trente-trois ou quarante arpents. Comme il est prouvé que, de vingt à trente, le bois donne un produit double de celui qu'il a acquis durant les vingt premières années, on est assuré de trouver pour un taillis de trente ans un prix double de celui qu'on obtiendrait à vingt. — La jeunesse des bois est d'un à vingt ans, leur virilité de vingt à cent ; la pesanteur des bois accroît avec leur âge, et le degré de chaleur qu'ils procurent se calcule suivant leur poids. Vingt et une cordes d'un taillis de vingt-cinq ans, produites par un arpent, entretiennent le feu

aussi long-temps que vingt-cinq cordes d'un taillis de quinze à vingt ans. Dans les taillis de quinze ans on ne trouve pas de bois de moule; dans les taillis de vingt ans, on en trouve fort peu. On n'obtient la valeur la plus haute qu'à vingt-cinq ou trente ans. Si l'on ne coupait les taillis qu'à cet âge, il y aurait en France beaucoup plus de bois, et conséquemment une diminution sensible dans leur valeur vénale. La serpe, employée journellement, est l'ennemie la plus mortelle de la prospérité des bois. — M. Noirot, de Dijon, qui a appliqué avec beaucoup de bonheur la géométrie à la science forestière, a établi dans une échelle de progression que les futaies sur taillis, mêlées de bois blancs et de bois durs, donnent à la cinquième année une valeur de vingt-cinq, et à la dixième une valeur de cent; en sorte que la valeur a quadruplé en cinq ans. A la vingtième année, on obtient une valeur de quatre cents, à la trentième de neuf cents, à la quarantième de seize cents. En sorte que de dix à vingt ans leur valeur a quadruplé; de vingt à trente ans, a plus que doublé; et de trente à quarante, un peu moins que doublé.—M. Lucotte, inspecteur près la conservation de Dijon, a publié une table de progression des valeurs en argent des bois-taillis, suivant leur âge et les prix du pays, et il a trouvé qu'un hectare de taillis vaut à six ans 60 fr. par an, à dix ans 162 fr., à quinze ans 344 fr., à vingt ans 525 fr., à trente ans 1,030 francs, à trente-cinq ans 1,200 francs, à quarante ans 1,600 francs. Ces deux échelles se contrôlent et se fortifient l'une par l'autre.—On doit à M. Lucotte un troisième tableau sur la production de chaque essence de bois, duquel il résulte les faits suivants. A dix ans le chêne vaut 100 francs l'hectare, le charme 80 francs, le tremble 120 francs, le bouleau 125 fr. A vingt ans, le chêne vaut 400 francs, le charme 320 francs, le tremble 500 francs, le bouleau 600 francs. A trente ans, le chêne vaut 900 francs, le charme 650 francs, le bouleau 700 francs. A quarante ans, le chêne vaut 1,600 francs, le charme 1,000 francs, le tremble 1,100 francs, le bouleau 900 francs. A cinquante ans, le chêne vaut 2,500 francs, le charme 1,650 francs, le tremble 2,100 francs, le bouleau 900 francs. A soixante ans, le chêne vaut 3,600 francs, le charme 2,000 francs, le tremble 2,100 francs, le bouleau mort. FRANÇAIS (DE NANTES).

**AMENDE**, du latin *emenda*, fait de *menda*, correction, est une peine pécuniaire imposée par la justice pour les petits délits, les délits correctionnels. L'application et l'emploi des amendes ont plus d'importance qu'on ne le croit communément, et mériteraient bien d'appeler l'attention du législateur pour l'abus qu'on peut en faire. — *L'amende honorable* est une peine infamante, qui consiste à reconnaître publiquement son crime, à en demander pardon; au figuré, c'est une espèce de réparation d'honneur.

**AMENDER** (agriculture). On doit distinguer les amendements, les engrais et les fumiers : amender, c'est corriger le sol, c'est-à-dire produire un mélange des diverses espèces de terre propres à la culture, car un seul élément est infertile. Engraisser la terre, c'est y déposer des principes fertilisants. La fumer, c'est y déposer des débris de végétaux et d'animaux, fermentants ou fermentés. Tout fumier est engrais, mais tout engrais n'est pas fumier. —Les engrais et fumiers agissent de différentes manières; les uns mécaniquement en allégeant les terres fortes, ou en donnant de la consistance aux terres légères; d'autres agissent chimiquement en fournissant aux végétaux les principes nourriciers qu'ils doivent s'assimiler. Plusieurs d'entre eux remplissent ces deux indications à la fois. Les trois règnes de la nature entrent dans la composition des engrais : les minéraux, les animaux et les végétaux. Les premiers sont essentiellement stimulants, et on ne laisse pas que de fumer les terres marnées ou plâtrées. Les deux autres, susceptibles de décomposition, nourrissent essentiellement la végétation. Un végétal décomposé ne produit autre chose que l'hydrogène, l'oxygène, l'azote et le carbone. L'animal décomposé produit,

outre ces éléments, le phosphore, l'urée, le mucus et la graisse. — Les engrais agissant comme médicaments, il faut bien connaître la portée ou tempérament du sol qu'on veut engraisser ou fumer, à l'exemple du médecin, qui doit connaître la force ou la faiblesse du sujet qu'il traite. L'animal décomposé fournissant beaucoup de matières excitantes, on a le plus grand tort d'enterrer au pied des arbres des bêtes mortes. Il faut, à la vérité, les ensevelir, et au bout d'une année retirer ces cadavres avec toutes les terres dans lesquelles elles ont été enfouies, et les répandre avec ménagement sur les fumiers. — Les matières salines, considérées si long-temps comme propres à la végétation, n'ont d'effets sensibles que lorsque les sols sont à base terreuse, d'une nature déliquescente et facilement décomposable. Alors ils ont la faculté de soutirer de l'atmosphère les vapeurs qui circulent, de les retenir et de les conserver pour humecter les racines. Les fumiers de toute espèce, portant avec eux une humidité visqueuse, participent à la propriété des sels déliquescents. Les marnes attirent et fixent sur la terre les fluides aériens. Les engrais agissent comme font les levains sur les pâtes, et il n'y a pas un boulanger qui ne sache qu'il faut beaucoup plus de levain dans les temps froids que dans les temps chauds. L'eau étant un composé de gaz hydrogène et oxygène, lorsqu'elle monte dans les tissus végétaux, elle se décompose, échauffe la plante avec l'oxygène et le carbone que l'eau entraîne avec elle, et elle dégorge l'oxygène par les feuilles. Les poissons, qui décomposent l'eau pour en tirer de l'air et pour respirer, opèrent par leurs branchies ce que font les végétaux par leur texture. — Les choux, raves, et en général toutes les crucifères, qui exigent beaucoup d'engrais, renferment une grande partie de matières gazeuses, hépathiques et hydrogènes. Il est démontré que la silice et différents sels dissous dans l'eau passent dans la circulation, et y entraînent l'acide carbonique. — La bonne qualité des fumiers dépend de la qualité et de la quantité de nourriture que l'on donne aux bêtes qui le forment. Il est certain qu'un cheval de labour, nourri avec quinze livres d'avoine et vingt livres de foin chaque jour produit des sécrétions infiniment plus grasses et plus abondantes que les chevaux nourris à la paille. — On distingue les fumiers en fumiers chauds et en fumiers froids, en fumiers longs et en fumiers consommés. On nomme communément fumier froid celui que produit la litière des vaches, à cause de la viscosité de leurs excréments, qui retardent la végétation. On donne beaucoup moins de litière aux vaches qu'aux chevaux; il en résulte que le fumier est composé en plus grande partie de leurs déjections, et il convient aux terres sèches, parce qu'il conserve l'eau des pluies, et dure plus long-temps en terre. On confond ordinairement ensemble tous les fumiers des écuries et des étables, mais s'il y a dans un domaine des terres siliceuses et des terres argileuses, il faut réserver le fumier de vache pour les premières, et le fumier de cheval pour les dernières. Les fumiers de litière diffèrent entre eux suivant que l'on emploie des pailles de froment, de seigle ou d'avoine. Il est prouvé que la paille d'avoine fournit infiniment plus de silice que celle de froment. — Le fumier de cheval est appelé chaud, mais il fait pousser dans les champs une grande quantité de mauvaises herbes produites par les graines que ces animaux ont avalées sans les digérer. L'âne mange plus lentement, digère mieux, et fournit de meilleur fumier. Après le fumier des colombiers, des poulaillers et des lapinières, le fumier le plus chaud est celui des bêtes à laine. Cette race est celle qui, relativement à son volume et à celui de sa nourriture, fournit le plus de principes fertilisants, et la brebis en fournit plus que le mouton. On a tort de laisser le fumier de mouton dans les bergeries pour procurer de la chaleur à un animal qui n'est déjà que trop vêtu, et qui ne craint rien tant que la chaleur. Un cochon nourri d'orge, de glands, de pom-

mes de terre ou de farine, doit fournir un fumier plus abondant en carbone que celui qui est nourri de choux, de raves, de fougère et de petit lait. — Une vache qui pâture, et à qui l'on donne cent cinquante bottes de litière, doit fournir par an en fumier six chariots attelés de quatre chevaux, et dix lorsqu'elle reste toute l'année à l'étable. Un cheval à qui l'on donne une ou deux bottes de litière par jour doit produire six ou sept chariots de fumier. — En sol de moyenne qualité, il faut dans une exploitation bien réglée une tête et demie de gros bétail et trois têtes de petit pour un arpent, et huit à dix charrettes de fumier par chaque arpent de blé. On ne devrait porter le fumier sur les terres qu'au moment de l'enterrer. Un pied cube de fumier consommé, c'est-à-dire une forte hottée par toise ou trente-six pieds carrés, est le maximum pour la culture des blés dans les sols les plus maigres; mais on se trouve assez heureux lorsqu'on peut en fournir la moitié. Le fumier fabriqué avec des plantes avant leur floraison est meilleur que celui fait avec des pailles sèches; et lorsque l'on nourrit au vert les animaux, ils fournissent beaucoup plus de fumier. — Le fumier frais doit être employé long-temps avant les semailles, parce qu'il faut qu'il se décompose pour produire son effet. Le fumier consommé ou terreau doit être répandu la veille même des semailles, mais il ne dure pas aussi long-temps que le fumier long; il y a même des cantons où l'on ne répand le fumier que lorsque les blés entrent en végétation, c'est-à-dire au printemps. Répandre le fumier sur les terres emblavées protège les céréales contre les gelées, et prépare une meilleure récolte pour l'année suivante. Le fumier, transporté sur la terre, doit être enterré sur-le-champ, à deux ou trois pouces seulement de profondeur, parce que les racines du blé ne s'étendent pas plus avant. — Le fumier consommé donne la première année des produits abondants; mais il n'agit pas durant la seconde, tandis que le fumier frais agit pendant deux ou trois années. S'il était possible, il faudrait réduire en terreau le fumier long, parce que ce n'est que sous cette forme qu'il peut entourer et féconder le collet des racines. Le transport en est beaucoup moins long et moins coûteux; le fumier frais convient aux terres sèches, parce qu'il conserve long-temps l'eau des pluies. Les terreaux se dissolvent facilement en une sorte de mucilage qui est la nourriture des plantes. — La chaux vive en poudre et en petite quantité accélère la décomposition du fumier, et rend soluble le terreau qui ne l'est pas encore. Quand on est pressé d'avoir du fumier, il faut le saupoudrer de chaux éteinte à l'air, et le répandre lorsqu'il est frais, car il prendrait feu s'il était sec. Dans les Hautes-Alpes, on répand de la terre dans les étables, écuries et bergeries, et l'on enlève ces terres aussitôt qu'elles sont saturées d'urine. — Durant l'été, il convient d'arroser le fumier avec des lavages de cuisine, ou avec des eaux chargées de matières animales et végétales; lorsque le fumier abrité n'a pas assez d'eau pour se décomposer, il peut se chancir. Si vous voulez du terreau, couvrez-le par une croûte de chaux ou de plâtre qui empêche l'évaporation des gaz. Il y a un grand inconvénient à laisser les cochons soulever le fumier, parce que en le soulevant, et en se vautrant, ils en empêchent la fermentation, qui ne peut s'opérer que dans le repos. La chair des porcs qu'on laisse vaguer en liberté au milieu des immondices acquiert une mauvaise qualité. — Il faudrait réserver dans une cour un coin particulier destiné à recevoir les épluchures des grains et graines des jardins, les balayures des granges et des greniers, les grattures des places où l'on donne à manger aux volailles. Un tel fumier, si nuisible aux terres arables, serait fort utile dans les prairies. Beaucoup de fermiers pensent qu'il ne faut que de la paille pour faire un bon fumier; ils se trompent: ce sont les engrais animaux qui activent le plus la végétation. Dans les cantons où les pailles sont rares et le sol maigre, on devrait semer des

plantes pour les enfouir à la charrue avant qu'elles soient en graine. — Le premier amendement, c'est le labour, parce qu'il donne à l'air atmosphérique la possibilité de s'introduire dans l'intervalle des molécules terreuses. Les terres fortes ou argileuses ont besoin d'être divisées par des plâtras, graviers, sables, marnes et craies; les terres légères, par des argiles, parce que leur porosité est telle que les pluies passent à travers comme dans un crible. Les arrosements ou irrigations, quand on peut en disposer, font bien sur ces sortes de terres lorsque la saison est chaude. Lorsque le temps est disposé à l'orage et que l'électricité abonde, il y a une augmentation d'activité dans la fermentation. L'air n'agit pas seulement sur les racines, mais beaucoup plus sur les feuilles dont la surface inférieure est absorbante, et la surface supérieure exhalante. Il n'y a pas une feuille d'arbre qui ne renferme un mystère impénétrable. Les labours à la charrue sont moins productifs que ceux faits à la fourche, à la pioche ou à la bêche. L'entassement des terres en petits cônes pendant l'hiver, et leur dispersion au printemps, est une opération fort utile. — L'eau réduite à l'état de glace rend au dégel les terres meubles, et susceptibles de se mieux façonner à l'époque du printemps. Les neiges amendent aussi la terre en empêchant l'évaporation des gaz, si nécessaires à la végétation. Les trèfles, vesces, pois, et toutes les plantes qui ont beaucoup de feuillage, conservent la fraîcheur du sol pendant l'été. L'épierrement est généralement un amendement; cependant dans les terres légères et chaudes, les pierres plates empêchent l'évaporation; et dans les terres fortes, elles forment des vides qui permettent à l'eau de s'écouler. — Dans la Sologne, on laisse croître dans les landes les fougères, les ajoncs, les genêts, les bruyères; on les étale sur les chemins, on les fait pourrir dans les écuries, dans les cours; on les entasse pour les faire fermenter, et on les porte sur les terres. Dans le Jura, on creuse des trous, des fosses pour y rassembler les eaux pluviales, dans lesquelles on fait décomposer les matières végétales. Les gazons décomposés produisent un excellent fumier. En bon terrain, sur cinq années vous devez en employer trois en prairies artificielles, et pendant les deux autres vous ferez une bonne récolte de céréales avec une légère fumure. — Le plâtre et la marne stérilisent les champs quand ils contiennent de la magnésie. Pour acquérir une certitude sur ce point, on mêle les matières suspectes avec du nitre, on les lave à grande eau, on verse sur ce mélange une dissolution de soude ou de potasse; les alcalis s'emparent de l'acide nitrique qui se trouve combiné avec la magnésie, et celle-ci est réduite à l'état de terreau. — La grande culture a de grandes obligations à l'horticulture. Celle-ci est, en quelque sorte, l'avant-garde de l'autre, parce qu'elle fait ses essais en petit. On lui doit de nous avoir appris le labour en planches et par rangées, l'alternat et la rotation des récoltes, et comment on peut obtenir sur la même planche plusieurs récoltes en une seule année; enfin, nous lui devons l'invention des composts, dont les jardiniers ont eu de tout temps l'habitude. On les compose avec des substances prises dans les trois règnes, et principalement avec les débris végétaux qu'offrent les plantes quand on en a retiré les parties comestibles. On ramasse des terres sur les ados des fossés, dans les mares, les ruisseaux et les étangs; on jette par dessus le tan, la suie, les cendres, les charrées, les lies et marcs de vin et de cidre, les balayures, les poussiers de tourbe, les feuilles d'arbre, enfin toutes les matières végétales et animales dont on peut disposer. Toutes les couches alternatives de ces matières se pénètrent mutuellement, et forment par leur réunion un engrais plus actif que chacun de ses composants pris en particulier. La chaux éteinte y est nécessaire pour accélérer la fermentation. Ils doivent être couverts d'une couche impénétrable aux gaz qui en émaneraient; il est nécessaire que les composts aient des dimensions fixes. Trop élevés, les couches supérieures pèsent sur les cou-

ches inférieures, et nuisent à la fermentation; trop bas, ils éprouvent trop facilement les variations de la température. Les couches ne doivent pas être moindres de six pouces, ni plus épaisses que douze à quinze, et dans les longues sècheresses, ils doivent être arrosés avec de l'eau de fumier; et, comme ils contiennent des principes volatiles, on ne doit les porter sur les terres qu'au moment du labour. — Le terreau peut être privé, par des lotions répétées, de sa portion soluble, et conséquemment de cette partie émulsive qui est l'aliment des plantes; mais exposé de nouveau à l'air, il reprend sa faculté dissolvante en s'emparant de l'hydrogène et du carbone répandus dans l'atmosphère. Les engrais d'animaux sont les meilleurs, parce qu'ils renferment le plus de parties nutritives sous le moindre volume. — La santé des bestiaux exige que l'on change souvent les litières, et quant aux urines, elles doivent être recueillies dans des fosses bétonnées ou cimentées, et transportées sur les terres au moment du semis. Cet engrais fait périr les mousses, les lichens, et déterminent une végétation rapide.— Voici ce qu'on fait en Flandre pour les gadoues : les fermiers font construire à quelque distance de la ferme des caves citernées ou pavées, avec une voûte composée en briques. Pendant la saison morte, ils envoient leurs voitures à la ville pour enlever les vidanges, et ils les renferment dans ces caves; ils y ajoutent les tourteaux ou marcs des graines oléagineuses. Quand on emploie particulièrement ces marcs, cela ne peut être que pour des cultures lucratives, parce que cette matière est fort chère. — On prétend que la poudrette agit moins promptement que la gadoue, mais elle offre l'avantage de tenir les blés nets et purgés de toutes mauvaises herbes. — Les vases des mares et des ruisseaux sont composées des débris de substances organiques qui développent dans leur fermentation beaucoup de gaz hydro-sulfuriques, que l'on neutralise par un mélange de chaux. — Le colombin ou fiente de pigeon se vend en Flandre, pays d'une culture perfectionnée, cent francs la voiture, qui suffit à deux arpents. — Les ergots, les poils et pieds de mouton, les chiffons de laine ou de soie, peuvent être comptés dans la nomenclature des engrais; ils se décomposent fort lentement, et conséquemment ils développent leurs vertus fertilisantes plus long-temps. — Les résidus de peaux et de tendons préparés à la chaux, et qui composent le marc de la colle forte, forment un engrais très puissant, et ils se vendent à Paris douze francs la voiture attelée d'un seul cheval. — Les déchets des os de tabletier, ainsi que leurs râpures, forment un engrais durable dans les vignes et les pépinières. — Les cendres de bois et de tourbe agissent par le carbonate de potasse qu'elles contiennent. On les répand sur des prés, dont elles activent la végétation. Les cendres de houille ne doivent être considérées que comme des matières propres à diviser les terres compactes. — Quant au sel marin, il ne peut agir que comme excitant les forces végétatives, comme il le fait dans l'économie animale. Il aide cependant à la végétation des plantes marines, mais il nuit à la prospérité des céréales. — Le muriate de chaux en solution versé en petite quantité sur la surface d'un terrain sec planté en pommes de terre les fait prospérer; employé à grande dose, il les fait périr. On a l'expérience que les bourraches, pariétaires et orties viennent bien sur les terres salpêtrées. — Un agriculteur doit étudier la portée de chacune de ses pièces de terre, savoir ce qui y convient et ce qui y nuit; son expérience est le meilleur des guides. Cependant, celui dont l'expérience s'éclaire par une sage théorie est nécessairement plus sûr de réussir que celui qui n'est que praticien. Français (de Nantes).

**AMENDEMENT**, en *morale*, signifie correction, modification, amélioration, changement en mieux dans la conduite d'une personne. — Sous le régime constitutionnel, ce mot a reçu une acception nouvelle : il signifie, en *style*

*parlementaire*, modification d'une proposition principale. — Amender un projet de loi, c'est en étendre ou en restreindre l'application à des cas non prévus par le projet. On appelle sous-amendement une nouvelle modification proposée à l'amendement même. — Les mots *amender* et *sous-amender* ont la même origine et la même acception.

**AMÉRIC-VESPUCE** (*V.* Vespuce).

**AMÉRIQUE**, quatrième partie du monde, ou Nouveau-Monde, découverte et visitée pour la première fois par Christophe Colomb, en 1492, est située dans l'hémisphère occidental de notre globe, et se compose de deux continents réunis par l'isthme de Panama, qui, suivant leur position, prennent les noms d'Amérique septentrionale et d'Amérique méridionale. L'isthme de Panama est formé par une chaîne de rochers élevés, qui, semblable à une digue immense, sépare l'Océan, et s'élève au fond du grand golfe Atlantique, comme les restes gigantesques d'un monde détruit. Au milieu de ce golfe, formé par les côtes des deux grandes presqu'îles du Nouveau-Monde, s'élèvent les îles des Antilles, ou Indes occidentales. Au nord, le sol de l'Amérique se perd sous les glaces, vers le quatre-vingtième degré de latitude nord. L'Amérique méridionale se termine au cinquante-quatrième degré de latitude sud, où elle est séparée de la Terre-de-Feu par le détroit de Magellan. Le cap Horn forme l'extrémité méridionale de la Terre-de-Feu. A l'ouest, le cap du Prince-de-Galles, à l'extrémité de la presqu'île d'Alaschka, sous le deux cent neuvième degré de longitude, et le cap brésilien de Saint-Roch, à l'est, sous le trois cent quarante-et-unième degré de longitude, forment ses deux limites occidentale et orientale. La superficie de cette partie du monde est évaluée à un million deux cent cinquante mille lieues carrées. — Sous le nom d'Amérique du nord, on entend toute la région comprise entre la mer glaciale et l'isthme de Panama, et sous le nom de Groënland, les pays situés entre la partie nord-ouest de la baie de Baffin, le détroit de Lancastre, le Spitzberg, et la terre de Baffin. L'Amérique anglaise septentrionale comprend le haut et le bas Canada, le New-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, les Iles du Prince-Édouard, le cap Breton, Terre-Neuve et le Labrador, les îles Bermudes et la Nouvelle-Galles. L'Amérique russe se compose de la langue de terre formant la presqu'île d'Alaschka. Les terres des côtes, connues sous le nom de Nouvelle-Géorgie, Californie, Nouvel-Hanôvre et New-Cornwallis, sont habitées par des Indiens indépendants, vivant sous l'autorité de leurs tays ou chefs. Les États-Unis, au nombre de ving-cinq et leurs cinq territoires, comprennent le Maryland, la Virginie, New-York, la Pensilvanie, Delaware, la Caroline du nord, New-Jersey, la Louisiane, ou Nouvelle-Orléans, le Massachussetts, le Connecticut, la Caroline du sud, Rhode-Island, la Colombia, l'Ohio, la Géorgie, le Tennessée, le Kentucky, New-Hampshire, Maine, Vermont, Illinois, Missouri, Arcansas, Indiana, Alabama, Missisipi, Michigan, le territoire du nord-ouest, l'Oregan et les Florides. — Les républiques du Mexique et de Guatemala, sont les derniers états de l'Amérique du nord. L'Amérique du sud, cette seconde moitié du grand continent de l'hémisphère occidental, a été dotée de telles richesses naturelles, les règnes animal et végétal y ont atteint un tel degré de grandeur, les espèces y sont si nombreuses, si variées, et quelques-unes parviennent à des proportions si colossales, que l'Amérique du nord, avec la haute civilisation de la plupart de ses peuples et les progrès de leur existence politique, peut à peine rivaliser avec elle. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur ces monts dont les pics se perdent dans les nuages, ces forêts vierges remplies d'arbres gigantesques, peuplées de troupes innombrables de singes, de colibris et de perroquets, ces immenses savanes, ces pampas à perte de vue, et ces grands fleuves semblables à des mers. Ici, la nature tout entière, animée ou ina-

nimée, porte le cachet de la grandeur, et revêt un caractère de majesté et des formes colossales que l'on chercherait en vain dans tout autre partie du globe. Ce qui distingue surtout le nouveau continent de l'ancien, c'est l'aspect particulier de sa surface, qui est encore moins remarquable par l'élévation prodigieuse de ses montagnes que par les contrastes singuliers que présentent leurs bases, que rien ne semble lier aux pays de l'intérieur, tantôt s'abaissant au-dessous du niveau des contrées voisines, tantôt se terminant en côtes escarpées, offrant ici la fertilité la plus grande, et plus loin l'aridité des déserts. Tandis que l'Amérique du nord, en exceptant le Mexique et Guatemala, présente l'aspect d'une riante plaine entourée des deux côtés par des chaînes de montagnes, l'Amérique méridionale, au contraire, forme un grand triangle sillonné en tous sens par de hautes chaînes de montagnes et par des fleuves nombreux. La plateau fertile de *Llano del Pullal*, élevé de huit mille sept cents pieds au-dessus du niveau de la mer, célèbre par ses richesses en produits médicinaux, tels que le quinquina, l'ipécacuanha et autres, est le seul qui interrompe la longue suite des sommets toujours couverts de neige des Cordilières ou Andes, au milieu desquels le feu souterrain qu'elle recèlent se fraie un passage, tant au Pérou qu'à Quito, au Mexique et à Guatemala. Cette chaîne de montagnes traverse dans la direction du pôle tout le triangle de l'Amérique méridionale, depuis les caps Froward et Pilarez, au détroit de Magellan, jusqu'à l'isthme de Panama. Le sol s'élève insensiblement depuis la côte de l'océan Atlantique jusqu'aux montagnes qui forment la côte ouest sur la mer Pacifique, et qui, semblables à un mur énorme, s'y terminent en rochers escarpés. Les monts Chiquitos, dont les deux versants sont égaux, partent de la côte ouest du golfe d'Arica, et se dirigent vers l'est en traversant le Brésil; deux vastes plaines s'étendent à leurs bases, la plaine de la Plata ou les Pampas, et la plaine du pays des Amazones, l'une offrant de riches prairies, la seconde couverte de bois. Plus au nord, sur la côte de la mer Caraïbe, s'élèvent les monts Caracas, renfermant la plaine de l'Orénoque, vaste et fertile savane intérieure, d'une superficie de quatre-vingt-trois mille trois cent trente lieues carrées. On pourra se former une idée des proportions gigantesques de l'Amérique, si aux trois grands fleuves de l'Amérique du sud, l'Orénoque, le Maraguon, ou rivière des Amazones, la Plata et tous leurs affluents, on ajoute les fleuves du nord, tels que le Mississipi, l'Ohio, le fleuve de Cook, le Rio del Norte et le Missouri. Les Montagnes Pierreuses (*Rocky-Mountains*) et les quatre lignes parallèles de montagnes nommées monts du Laurier, du nord, montagnes Bleues et monts Alleghany, qui portent le nom commun d'Apalaches, sont à l'état physique de l'Amérique du nord ce que sont les Andes à celle du sud. Outre les fleuves cités plus haut, l'Amérique du nord est arrosée par le Saint-Laurent, le Makenzie, la rivière de Cuivre et leurs affluents, ainsi que par les lacs Michigan, Huron, Erié, Ontario, Athapescow, Nicaragua, Chapala, des Assinipoils, des Esclaves et de Winnipic. —L'Amérique du sud doit sa fertilité aux inondations de l'Uruguay, du Parana, du San-Francesco, Colorado, Pilcomayo, de la rivière Vermeille, du fleuve de la Madeleine, qui tous forment de magnifiques cascades. Aux lacs de l'Amérique du nord, on peut opposer pour celle du sud les lacs dont les noms suivent, quoique toutefois, moins importants, tels que ceux d'Ybera, de Zapatosa, de Maracaïbo, de Parima (El-Dorado), de Xaraes, de Patos, de Chincaychocha, de Parime, de Merurr, de Villa-Rica, de Lauri, de Titicaca, ainsi que les riches étangs salés de Ponrogo. Le climat de l'Amérique du sud est beaucoup plus froid que dans tout autre contrée sous la même latitude. La plupart des montagnes de la zône torride y sont couvertes d'une neige éternelle. Humboldt a fixé à quatorze mille sept cents soixante-douze pieds la

ligne où commence la neige sous l'équateur. — D'après la division politique actuelle de l'Amérique du sud, on y compte les états suivants : 1° l'empire du Brésil; 2° la Guiane, divisée en *française*, *anglaise* et *hollandaise* (Surinam); 3° la république de Colombie, au centre, qui a cessé d'exister en 1831, et a donné naissance à trois nouvelles républiques indépendantes, Venezuela, Nouvelle-Grenade et de l'Equateur; 4° la république du Pérou; 5° la république du Chili; 6° la république de Bolivia; 7° le Paraguay, sous la domination d'un dictateur absolu; 8° la république Argentine, état fédératif, composé de treize petites républiques, dont les délégués se réunissent au Rio de la Plata; 9° la république des Araucos; 10° la Banda-Orientale ou république Cisplatine; 11° le pays des Patagons, composé de la pointe aride qui termine l'Amérique du sud au détroit de Magellan, et des îles qui l'environnent : cette contrée comprend la nouvelle Géorgie ou Géorgie méridionale, dont les rochers, au milieu de l'été, sont couverts de neige presque jusqu'au niveau de la mer; la terre de Sandwich, les îles de Saunders et de Lichtmess, les nouvelles Shettland, groupe de cinq îles découvertes en 1819 par le capitaine anglais Smith, qui en prit possession au nom du roi d'Angleterre, et les Orcades australes, découvertes en 1822, par le capitaine anglais James Weddel, ainsi que le cap Dundas. qui ne présentent, comme la plus grande partie de ces contrées arides, que des montagnes élevant au-dessus de l'océan leurs pics dépouillés. — Les îles les plus importantes de l'Amérique sont : les grandes Antilles, comprenant Cuba, la Jamaïque, Haïti (Saint-Domingue ou Hispaniola), Porto-Rico; et les petites Antilles ou îles Caraïbes, qui se composent des suivantes : 1° les îles Virginie au nombre de soixante environ, dont trois appartiennent au Danemark, Saint-Thomas, Sainte-Croix, Saint-Jean; quatre à la Grande-Bretagne; Virgingorda, Spanishtown, Tortola, Anegada; l'Espagne possède les îles du Passage ou îles des Serpents; 2° Saint-Eustache; 3° Saint Martin; 4° Anguilla; 5° Saint-Barthélemi appartient à la Suède; 6° Saint-Christophe ou Saint-Ritts; 7° Newis; 8° Montserrat; 9° Antigoa; 10° la Guadeloupe; 11° Saint-Domingue; 12° la Martinique; 13° Sainte-Lucie; 14° à 16° les Barbades avec les Grenadilles; 17° Tabago; 18° la Trinité; 19° Sainte-Marguerite; 20° Curaçao; les îles Bahama ou Lucayes, au nombre d'environ sept cents, séparées du continent par le canal de Bahama, appartenant à l'Angleterre; les îles Orlow, découvertes en 1804, près du cap Horn, par Krusenstern; les îles désertes de Falkland ou de Pepy, nommées aussi îles Malouines. La Terre-de-Feu (*Terra-del-Fuego*), séparée de la Patagonie par le détroit de Magellan, se compose de onze grandes îles et de plus de vingt petites, habitées par la peuplade des Pescherahs, qui s'élève à peine à deux mille ames; la Terre-des-États, séparée de la Terre-de-Feu par le détroit de Lemaire; les îles du Nouvel-An, sur la côte sud-ouest de la Terre-de-Feu; les îles de Guajaneco, de Masa-Fuero, l'archipel de Chiloé, composé d'une grande île et de vingt-quatre petites, et l'île de Juan-Fernandez (où séjourna de 1705 à 1709 Alexandre Selkirk, connu sous le nom de Robinson Crusoé), situées sur les côtes du Chili, et d'une navigation dangereuse; les îles désertes Gallapagos, appartenant à la Colombie; les îles Thompson, près des Florides; les îles de Richmond et Long-Island sur les côtes de l'état de New-York; l'Archipel du Roi-Georges III, les archipels du Duc-d'York et du Prince-de-Galles, composés d'une quantité innombrable de petites îles; les Bermudes ou îles Somers, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le New-Brunswick (autrefois l'Acadie); l'île du Prince-Édouard (autrefois Saint-Jean), et le cap Breton. — Les productions du continent américain sont remarquables par leurs variétés, leur nombre, et quelques-unes par leurs formes extraordinaires. Le principe vital s'y déploie dans toute sa vigueur, en parcourant, dans le règne végétal, le

règne animal et chez les diverses races d'hommes qui l'habitent, une chaîne immense admirablement graduée. Depuis la mousse dont se nourrit le renne dans les terres polaires, jusqu'au cierge-pascal, qui s'élève à deux cents pieds, au cactus collossal, et aux arbres gigantesques des forêts vierges; depuis les Eskimaux, qui habitent le Nord, et les Pescherahs du Sud, jusqu'au Caraïbe et au Patagon élancé; depuis la structure admirable des termites jusqu'au tapir et au jaguar du Brésil, depuis les brillants papillons du Pérou jusqu'au guacumago aux riches couleurs, et au géant des oiseaux de proie, le condor cheveiu; enfin, depuis le crapaud de Surinam jusqu'au caïman et à l'alligator, la nature a fait preuve d'une telle fécondité et d'une variété si prodigieuse dans les organisations qu'elle a créées qu'il n'appartient qu'à la plume d'un Humboldt d'en entreprendre la description, et que le pinceau d'un Spix ou d'un Martius pourrait seul les reproduire. (*Voy.* le magnifique ouvrage publié par Humboldt, avec l'aide de Bonpland, intitulé : *Nova genera et species plantarum, quas in peregrinatione ad plagam æquinoctialem orb is novi colegerunt*, Paris, 1816, in-folio, et les dessins non encore terminés de Martius, des palmiers, des oiseaux, des reptiles, etc.) Le savant ouvrage d'Eschwege donne une description détaillée des richesses minéralogiques et des diamants que renferme le sol mystérieux de ce continent, surtout l'Amérique du sud. Ces productions, comme celles du règne animal et du règne végétal, sont également empreintes de ce caractère particulier qui distingue tous les produits de l'Amérique. Au lieu des torrents de lave et de bitume enflammé, qui, lors des éruptions, sillonnent les flancs des volcans de l'Europe méridionale, les cratères des pics volcaniques des Andes vomissent des torrents de soufre liquide, ou d'un limon semblable à du charbon détrempé, auquel est souvent mêlée une immense quantité de poissons, et, tandis que la pluie est presque inconnue dans les montagnes de l'Afrique et de l'Asie, un beau jour est une rareté dans les Cordilières, au Pérou, et dans la Colombie occidentale; sur les côtes, au contraire, il ne pleut presque jamais, et un orage est sans exemple. Sur les bords de la rivière des Amazones, les habitants comptent régulièrement dix mois de pluie par année. Dans les plaines voisines de l'embouchure de l'Orénoque, pendant la saison sèche de l'année, l'herbe desséchée par le soleil se réduit en poussière, le sol s'ouvre de toutes parts et forme d'énormes crevasses, tandis que des tourbillons de vents élèvent des nuages de poussière, semblables aux trombes du grand océan. Quelques palmiers isolés résistent seuls à l'ouragan; le crocodile même et le serpent d'Amrou, épouvantés, demeurent immobiles dans leur limon desséché, jusqu'à ce que la pluie vienne les rappeler à la vie. L'Amérique seule possède les espèces suivantes d'animaux, telles que l'alcos (chien sauvage), le lama, le guanaco, la vigogne (de la famille des moutons), le tajassu, le tapir, le jaguar, le vampire ou alligator. Aucun pays ne peut lutter avec elle pour la richesse et le nombre de ses plantes médicinales, ses bois de teinture et d'ébénisterie. — Bien que descendue de deux races principales, l'espèce humaine en Amérique offre les caractères les plus variés et les plus originaux. La première de ces deux races comprend les peuples qui habitent les régions les plus septentrionales, et désignés ordinairement sous la dénomination commune d'Eskimaux; on peut y joindre aussi les Pescherahs, faible peuplade encore placée aux degrés les plus inférieurs de la civilisation, et portant l'empreinte qu'on ne peut méconnaître de la nature sauvage qui les environne, et qui éteint sous les neiges de la zône glaciale tout sentiment noble et généreux. La seconde race se compose des Indiens, les véritables habitants primitifs de l'Amérique, d'une constitution musculaire remarquable, à cheveux plats et rudes, l'os frontal d'une dépression extraordinaire, les pommettes saillantes, le nez aquilin, les yeux longs et biens fendus, le vi-

sage large sans être aplati. La couleur des habitants varie, suivant la latitude qu'ils habitent, du jaune de rouille au rouge de brique, et du brun cannelle au gris de cuivre. D'après Vater (*Recherches sur la population de l'Amérique, par les habitants de l'ancien continent*, Leipsick, 1810) et Dauxion-Lavayssé, il paraît vraisemblable que la plus grande partie des habitants, sortis de l'Asie dans les temps les plus reculés, appartenaient à la race mongole, qui, par suite des changements de climat, et de manière de vivre, s'est peu à peu modifiée telle que nous la voyons maintenant. Depuis Christophe Colomb, une foule d'Européens de toutes les nations y ont émigré, et s'y sont établis, tels qu'Espagnols, Portugais, Anglais, Suisses, Allemands, Hollandais, Danois, Suédois et Russes; les Juifs même sont venus s'y établir. Outre ces émigrés volontaires, la détestable soif de l'or a transplanté sur le sol américain une quantité innombrable d'esclaves africains. Sur une population totale de trente-cinq millions d'âmes, les naturels forment à peine la moitié; les émigrés composent l'autre moitié. Le nombre des esclaves seuls, des nègres nés en Amérique et des mulâtres, est estimé à 5,500,000. Le nombre des différentes langues ou dialectes parlés en Amérique est extrêmement nombreux, eu égard à la faible population d'un aussi vaste continent. L'Espagnol Lopez en compte 1,500. Mais M. de Humboldt a rapporté les différents idiomes, dont les plus usités sont les langues aztique ou mexicaine, peruvienne et caraïbe, aux deux langues mères de Toltèque et des Apalaches. Les naturels de l'Amérique du sud, ou Indiens indépendants, que les chrétiens refusèrent pendant long-temps de considérer comme de véritables hommes, sont les Chipewayns, sur la côte sud du lac des Esclaves; les Indiens à côtes de chien; au nord de ce lac, les Indiens cuivrés, sur les bords de la rivière de Cuivre; les Indiens querelleurs, à l'embouchure du Makenzie, au sud des précédents; les Indiens de Nathana, sur le même fleuve, encore plus au sud; les Indiens de l'intérieur sur la côte orientale de ce fleuve, au sud des Indiens de Nathana; les Indiens de Biber, au nord du lac des Esclaves; les Indiens de Strong-Bon, sur la côte occidentale du Mackenzie; les Indiens habitants des montagnes, les Indiens du nord jusqu'à Churchill, les Knisteaux, habitant les contrées situées entre les *Montagnes Pierreuses* et le lac Winnipic; les Indiens à peau rouge, sur le Nelson supérieur; les Indiens au pied noir, entre le Nelson et le fleuve du *Cerf rouge*: les Indiens des cataractes, sur le Sainte-Marie et le Haut-Missouri; les Kottonahows, aux sources de l'Askow; les Chippeways, dans le voisinage du lac Supérieur, auxquels appartiennent les tribus des Nepesangs, Ottawes, Iroquois-Chippeways, Muscogulges, et Messisangs; les Algonquins, sur les bords du Saint-Laurent, dans la Nouvelle-Écosse; les Mohikans, d'où descendent dix tribus différentes; les Iroquois, sur les lacs Érié et Ontario, dont font partie les Hurons, les Mohawks, les Onéides, les Sénécas, les Cayougs, les Onondags et les Tuscaroras; les Nadovessies, sur la côte occidentale du Missisipi; les Osages, sur le fleuve de ce nom; les Ottogames et les Sakis, sur la côte orientale du Mississipi; les Arrapahays, sur le Kansas; les Sious, sur le Missouri et le Mississipi; les Apaches et une foule de tribus de la même origine. Dans les Indes occidentales, la race caraïbe est la plus nombreuse. Parmi les peuples primitifs de l'Amérique méridionale, on doit mettre en première ligne la grande race des Péruviens cuivrés, dont l'état actuel d'abaissement est dû au fanatisme et à la perfidie des Espagnols. Ceux qui extérieurement professent la religion chrétienne se nomment *fideles*, ceux qui au contraire suivent encore la religion des Incas sont appelés *barbaros*. Outre les Péruviens, les races les plus nombreuses sont: les Botokoudes, les Patagons, et les habitants de la Terre-de-Feu. La plus grande partie de

la population de l'Amérique méridionale se compose de tous les mélanges résultant des alliances des Européens, des Indiens, des nègres et de leurs descendants. Les Espagnols comptent onze gradations différentes provenant de ces alliances : les métis, issus d'un Européen et d'une Indienne ; les quarterons, d'un Européen et d'une métis ; les octavons, d'un Européen et d'une quarterone ; les *pulchueles*, d'un Européen et d'une octavone. (Les enfants d'un Européen et d'une pulchueles sont considérés comme Espagnols) ; les mulâtres, d'un Européen et d'une négresse ; les *quinterones*, d'un Européen et d'une mulâtresse ; les saltatras, d'un quarteron et d'une Européenne ; les calpan-mulâtres, d'un mulâtre et d'une indienne ; les chinos, d'un calpan-mulâtre et d'une indienne ; les zambos ou zambajos, tous les enfants provenant des alliances entre nègres et Indiennes. On donne le nom de créoles ou creollos à tous les habitants issus de parents européens unis légalement. Tous ces peuples et leurs différents mélanges ne sont pas encore entièrement sortis de leur état de barbarie primitive. Toutefois la plupart d'entre eux, surtout dans l'Amérique du nord et dans les Antilles, ont fait des progrès remarquables vers la civilisation. — C'est au célèbre génois *Cristoforo Colombo* (Christophe Colomb, ou Colon, comme il se fit appeler plus tard en Espagne), qu'appartient incontestablement la gloire d'avoir, le premier, fait connaître l'Amérique. Après une longue et dangereuse navigation, il découvrit, le 7 octobre 1492, l'île de Guanahani, une des îles Bahama, qu'il nomma *San-Salvador*, en mémoire du secours que lui avait offert cette île au milieu de sa détresse. Il pénétra ensuite jusqu'à Cuba et Hispaniola ou Saint-Domingue, aujourd'hui Haïti. Mais la première découverte de l'Amérique (en ne considérant toujours l'Atlantis de Platon que comme une peinture allégorique des mœurs et des formes des gouvernements de son temps) remonte jusqu'aux temps obscurs du moyen âge. Des Normands, dès l'an 895, partis de l'Islande, découvrirent la terre pôlaire du Groënland. En 982, des Islandais, sous Éric-le-Roux, allèrent porter la religion chrétienne dans les contrées environnées de glaces de la côte orientale. Les découvertes se succédèrent ensuite en grand nombre. L'Islandais Biærn découvrit, en 1001, vers le sud-est, le Winland. Plus tard, les frères Nicolo et Antonio Zeni entreprirent, de 1388 à 1390, un voyage dans la partie septentrionale de l'océan Atlantique, et furent poussés vers la mystérieuse Frieslanda (vraisemblablement l'île de Féroë). De là, ils visitèrent une partie de l'Amérique du nord, qu'ils nommèrent Drogno (maintenant Nouvelle-Écosse). Dans un second voyage, entrepris en 1495, Colomb découvrit les îles Caraïbes, et en 1496 Porto-Rico et la Jamaïque. A la même époque, le vénitien Giovanni Caboto découvrait les côtes du Labrador. Sébastien Cabot, au service de la Grande-Bretagne, visita, en 1497, l'île de Terre-Neuve. Un an après, Colomb entreprit son troisième voyage, et découvrit l'île de la Trinité, l'embouchure de l'Orénoque et le continent de l'Amérique méridionale. Malgré les fatigues et les dangers que coûta à Christophe Colomb la découverte du Nouveau-Monde, il ne fut pas assez heureux pour lui donner son nom : cet honneur fut usurpé par l'ambitieux Florentin Amerigo Vespucci (Améric-Vespuce), qui était alors aux grandes Indes, et qui ne visita qu'en 1501 les côtes du Brésil, découvertes par le Portugais Pedro Alvarez Cabral. Colomb, après avoir, en 1502, visité, dans un quatrième voyage, les côtes de Honduras, et l'isthme de Panama, vint terminer dans une douloureuse captivité sa glorieuse carrière. On doit à l'intrépide Gaspard de Corto-Réal l'exploration de Terre-Neuve. Dès 1500, les Français Jean Denis et Comart, avaient reconnu cette île, et Yames Pinzon et Diaz de Solis avaient visité le Yucatan. Les Florides furent découvertes en 1512 par Ponce de Léon. Trois ans plus tard, Jean Grijalva abor-

da sur les côtes de la Nouvelle-Espagne (Mexique), dont Fernand Cortez fit la conquête de 1519 à 1520. L'extrémité sud du continent américain fut visitée pour la première fois par le Portugais Hernandez Magalhaëns, qui, le premier, franchit le détroit qui porte son nom, et fit le tour du monde. Pizarre parut en 1526 au Pérou, dont il finit par s'emparer en 1531. Tandis que Sébastien Cabot découvrait le Paraguay, et que les négociants augsbourgeois Welser prenaient possession de Venezuela, Bezerra et Grijalva abordaient en 1533 sur les côtes de la Californie, explorée plus tard avec plus de soin par les Espagnols Gusman et d'Ulloa. En même temps, Jacques Cartier découvrait le Canada et l'embouchure du fleuve S.-Laurent, Diego de Almagro visitait le Chili, et Pedro de Mendoza les pays situés sur les bords de la rivière de la Plata. Quatre ans après, Fernando de Soto conquit les Florides, Orellana remonta le Maragnon, et les Espagnols, poussés par la soif de l'or, étendirent leurs recherches jusqu'à la côte nord-ouest et au cap Mendocina. Ce ne fut que vingt ans plus tard que le moine Andr. Urdanietta découvrit le détroit de Behring, et que le Grec Fucas (Apostolos Valerianos) trouva la route qui, par le détroit de la Reine-Charlotte, conduit dans la mer Pacifique. Si l'on excepte la colonie fondée au Canada par le Français Roberval, la gloire des premières notions géographiques sur l'Amérique appartient aux Espagnols et aux Portugais. La découverte du Spitzberg, en 1596, est due à deux Hollandais, Jak. Van Heemskerk et Joh. Corn. Ryp. Ce ne fut que lorsque la route par Archangel eut été découverte, et eut ainsi frayé à la navigation une communication par l'est avec l'Amérique, que les Anglais s'éveillèrent enfin; deux petits vaisseaux de cette nation, d'après les ordres de la grande Élisabeth, et sous le commandement de Walter Raleigh, cinglèrent vers l'Amérique, et prirent possession, en 1584, du pays situé au nord du détroit de Pamlico, qu'ils nommèrent Virginie, en l'honneur de la reine vierge d'Angleterre. Dès l'année suivante, Richard Greenville y conduisit une colonie de 107 Anglais, qui, cédant bientôt aux difficultés et aux obstacles qu'ils rencontrèrent, revinrent dans leur patrie en 1586 sur les vaisseaux de François Drake, qui, dans son voyage autour du monde, venait de découvrir Cayenne, les côtes de la Guiane, les îles voisines du détroit de Magellan. Les premières colonies anglaises en Amérique qui aient eu quelque succès s'établirent de 1603 à 1625. L'exploration des baies d'Hudson et de Baffin appartiennent aux dix premières années du dix-septième siècle; elles immortalisent les navigateurs courageux dont elles portent les noms. Le détroit de Davis doit aussi son nom au navigateur qui le franchit le premier. Restaient encore à visiter dans l'Amérique du nord les contrées intérieures et les terres polaires du nord-ouest et du nord-est. Ces deux lacunes furent remplies dans le cours du dix-huitième siècle, et au commencement du dix-neuvième par Mackenzie, Lewis, Clarke, Weld, Long, Pike, Volney, Dundas, Cochrane, Beltrami, Wilson, Flint, Hardy, Ashley, Giraud, Storr, Siddons, Ward et Hearne pour les terres intérieures, et par Cook, Behring, Phipps (lord Mulgrave), Scoresby Ross, Buchan, Wrangel, Anjou, Parry, Lyon, Franklin, Richardson, Beechey et Graah pour les terres polaires. — Les notions les plus certaines sur l'Amérique méridionale sont dues, outre les Portugais et Espagnols déjà cités, aux voyageurs suivants : Diego de Noxas, Garcia de Lerma, Diego de Ordez, Juan de Ayoba, Domingo de Irala, Juan de Goray, qui fonda Chaco; Jacques Lemaire, qui, en 1615, découvrit le détroit qui porte son nom; Mascardi, qui, le premier, fit connaître la race des Indiens Cesares; Samuel Fritz et La Condamine, qui, par leurs relations et les cartes qu'ils dressèrent du fleuve des Amazones, jetèrent quelques lumières sur la topographie de l'intérieur; mais c'est avant tout aux missions des jésuites et des franciscains que la géographie doit ses plus nom-

breux documents, par leurs explorations pendant les XVII et XVIIIe siècles dans le Paraguay, à Santa-Cruz de la Sierra et chez les Chiquitos. — Nous croyons inutile de rappeler ici les nombreux travaux entrepris dans le commencement du dix-neuvième siècle par des voyageurs et des savants, tels que Humboldt, Bonpland, Brakenridge, Heckewelder, Kunitz, Henderson, le prince de Neuwied, Saint-Hilaire, Temple, Hamilton, Spix et Martius, Pohl, Mikan et Natterer, Eschwege, Basile Hall, Caldcleugh, Mollien, Stuart Cochrane, Langsdorf, Gosselmann, Stevenson, Head, Miers, Broctor, Rengger et Beauchamps, Hamilton, King et Pringle Stockes, et tant d'autres. Le capitaine Louis-Antoine Guédon, envoyé, en 1825, par la maison de commerce Baron et compagnie de Dieppe, dans la baie de Baffin pour la pêche de la baleine, découvrit l'île de Dieppe, échappée aux recherches de Ross et de Parry, et le détroit nommé détroit de Guédon, voisin de la passe du Prince-Régent. Les renseignements précieux publiés par Mollien et Hamilton, sur la Colombie, maintenant divisée en trois petites républiques; l'ouvrage de Beauchamp et du jeune Suisse Rodolphe Rengger, sur le Paraguay, renferment la meilleure relation qu'on ait eue jusqu'ici sur ce pays et son dictateur despote, le docteur Francia, mais surtout les notices remarquables des deux frères Anglais Miers et Head, ont puissamment contribué à calmer les illusions et l'esprit de vertige qui s'étaient emparés des Anglais, leurs compatriotes, relativement aux immenses trésors dont ils supposaient que l'Amérique méridionale était remplie. L'attrait des métaux précieux (*auri et argenti sacra fames*), ce grand mobile des hommes, a donné naissance à sept compagnies des mines en Angleterre, deux dans l'Amérique du nord et une en Allemagne, dont les frais, qui s'élèvent à plus de 80,000,000 de francs, ne sont pas encore couverts. Probablement les actionnaires de ces compagnies durent rester dans la position des infirmes de la piscine de Bethesda, attendant qu'un ange vînt agiter sur eux la verge sacrée, jusqu'à ce que les agents, revenus enfin de leurs explorations, vinssent unanimement constater (quelque diverses que fussent d'ailleurs les voies suivies et les opinions des voyageurs) deux points importants, savoir : que l'évaluation des masses d'or et d'argent était trop forte, et celle des frais d'exploitation trop faible. Edmond Temple, parti, en 1825, en qualité de secrétaire de la compagnie des mines du Pérou, avec le directeur de cette compagnie le général Paroissien, l'inspecteur des mines baron de Czettritz, et l'élève des mines Scrivener, a publié les nombreuses et nouvelles observations qu'il y fit pendent un séjour de trois ans. D'après l'évaluation faite par lui, en 1826, les mines du Potose, de Portugaletta et de Chayanta, exploitées depuis deux cent cinquante ans, avaient dû produire cent soixante-dix-sept mille cent vingt-sept marcs d'argent fin. Andrews, qui, en 1825, partit de Buenos-Ayres, et se rendit à Bolivia et au Chili, en traversant les provinces intérieures de la Plata, comme agent de la Compagnie des mines de l'Amérique du sud, chercha aussi dans l'ouvrage qu'il publia à Londres en 1829 à détruire la confiance qu'on accordait à ces entreprises. Les voyageurs anglais, et surtout le savant Miers, signalèrent, parmi leurs observations sur l'exploitation des mines par les compagnies, cette circonstance importante, que les naturels du pays, dont les besoins étaient peu nombreux et la manière de vivre si simple, pouvaient exploiter les mines de la manière la plus économique, tandis que les dépenses causées par les ouvriers européens devaient nécessairement en réduire considérablement les produits. — Le savant Pentland rectifia l'erreur commise depuis long-temps, qui faisait regarder le Chimboraço comme la montagne la plus élevée de l'Amérique méridionale. Il prouva, par des mesures trigonométriques rigoureuses, que le Nevado (montagne de neige) de Socata,

(vingt-trois mille six cents quarante-quatre pieds au-dessus du niveau de la mer) et l'Illimain, dans la province la Paz de la république de Bolivia (vingt-deux mille sept cents six pieds au-dessus du niveau de la mer), lui étaient supérieurs. Parmi les voyageurs qui, dans les dernières années, ont le plus contribué aux progrès des notions géographiques de l'Amérique du sud, on doit compter Redhead, les ingénieurs anglais King et Pringle Stockes, qui visitèrent les côtes de la Patagonie, et franchirent le détroit de Magellan, objet de terreur de tous les navigateurs; mais on doit surtout citer le français Parchappe, qui pendant douze ans n'a cessé de parcourir les provinces intérieures et méridionales de cette immense péninsule. Ses découvertes, qui ne sont pas encore publiées, jetteront un nouveau jour sur le cours de l'Urugay et des autres fleuves du territoire de Parana; sur la langue de terre de Corrientes, sur la province d'entre Rio ou pays situé entre les deux grands fleuves qui forment le Rio de la Plata. Il reconnut l'erreur qui avait fait jusqu'ici quadrupler la véritable longueur du lac Ibéra dans la direction de l'est à l'ouest; il reconnut aussi que l'opinion sur les inondations n'était pas fondée, et recueillit en même temps une foule de détails topographiques précieux; il est aussi parvenu à déterminer le cours d'une partie du *Rio Colorado* et du *Rio Negro*, et a remplacé par des données positives une foule de détails inexacts que contenaient jusqu'ici les cartes sur ces deux fleuves. On attend avec une vive impatience la publication des travaux importants de ce voyageur, qui réunit la persévérance à une grande instruction. L'obscurité qui avait jusqu'à ce jour régné sur les notions géographiques de la côte orientale du Groënland, et que le jeune Scoresby avait éclaircie sur quelques points par ses découvertes en 1822, vient d'être en partie dissipée par les recherches d'un capitaine de frégate danois nommé Graah. Ce voyageur, qui déjà, en 1823 et 1824, avait exploré la côte occidentale, partit de nouveau en 1830 sur l'ordre de son gouvernement, traversa le détroit qui sépare la Terre-Ferme, à l'endroit où est situé Staalenhuk, de l'île de *Sermensog*, côtoya la côte orientale du Groënland, et s'avança bien au-delà de cette partie de la côte où l'on prétendait qu'il devait exister une ancienne colonie irlandaise, dont il n'a pu découvrir la moindre trace. Il en conclut que cette colonie n'a pas été établie à l'est de Staalenhuk, mais bien dans la partie sud ouest du Groënland, au-delà de *Julia-Nenahad*, opinion exprimée déjà quarante ans auparavant par Eggers. Il est toutefois un fait qui semble contredire cette opinion, c'est que les habitants de la côte orientale, par leur taille, leur constitution, les traits du visage et la couleur de la peau, diffèrent entièrement des Eskimaux, et se rapprochent au contraire beaucoup des Européens. Leur nombre paraît diminuer, et Graah n'a trouvé que six cents individus sur toute la côte, du soixantième au soixante-cinquième degré de latitude. La côte orientale est encore plus stérile que l'occidentale, et n'est réellement qu'une montagne de glace plus ou moins aplanie. Le missionnaire catholique Vicenzo Bizzozero, de Toscane, partit, en 1829, du haut Canada, traversa la Nouvelle-Orléans, et parcourut ces plaines délicieuses qui sont connues sous le nom d'Attakapas (c'est-à-dire anthropophages, de ses premiers habitants), où il trouva, sous un climat aussi doux que celui de Naples, de nombreuses plantations de mûriers et la culture de la soie dans un état florissant. La population actuelle de ces contrées se compose de Français, de Suisses et d'Italiens. Le prince Paul de Wurtemberg a fait, en 1830, un voyage de découvertes dans les contrées de l'est, au-delà des chaînes de montagnes; c'est à lui que l'on doit la meilleure carte de la Louisiane. Indépendamment des relations de découvertes publiées par les voyageurs, les principaux ouvrages sur l'Amérique sont : *The American universal Geography*, par Jedidiah Morse; *Geographical and historical dic-*

*tionary of America*, par de Alcedo et G. A. Thompson (Londres, 1812, cinq volumes); l'Atlas de Carey et Lea (Philadelphie, 1822, in-folio, traduit en français et augmenté par M. Buchon, publié à Paris en 1825); Nouveau tableau de l'Amérique, par Maltebrun, traduit en Allemand par E. W. de Greipel, et publié à Leipsik en 1819. — Sur l'Amérique du nord : Recherches sur la situation politique des états de l'Amérique du nord, par Fr. Schmidt (Stuttgard, 1822, deux volumes); *Account of the United-States of North America*, par Warden; les États-Unis de l'Amérique septentrionale, par Siddons (Stuttgard, 1827, deux volumes); Statistique de l'Amérique, par Lips (Francfort-sur-le-Mein, 1828). — Sur le Mexique, les Indes occidentales et l'Amérique du sud : *Spanish America*, etc., par Bonnicastle (Londres, 1818, 2 volumes); Recherches sur l'état politique de la Nouvelle-Espagne, par Alex. de Humboldt (Tubingue, 1809 et 1812, trois volumes); Histoire du Mexique, par Clavigero; *Mexico in the year* 1827, par Ward (deux volumes); les Indes occidentales et le continent de l'Amérique du sud (Hambourg, 1818, deux volumes); *The Geography, history and statistics of America and the West-Indies*, etc., par Carey et Lea (Londres, 1823); Essai politique sur l'île de Cuba, par Humboldt (Paris, 1826, deux volumes); *Atlantis*, par Rivinus (Leipsick, 1826, deux volumes); le Brésil et le Nouveau-Monde, par Eschwege (Brunswick, 1830, deux volumes); *De republik Columbia of Tafereel van der zelver tegenwordigen toestand*, etc., Amst. 1822, *Columbia, its present stale*, etc., par Hall (Lond., 1824); *Noticia sobre la geografia politica de Colombia*, par Awista (Bogota, 1825); Columbus par Ræding, etc.

**AMÉRIQUE** CENTRALE. *La république des États-Unis de l'Amérique centrale* s'établit sans effusion de sang, lorsque la confédération de Guatemala, San-Salvador, etc., etc., se déclara, le 21 septembre 1821, indépendante de l'Espagne, puis se sépara, le 10 juillet 1823, des États-Unis du Mexique, en se donnant, comme état fédératif indépendant, une constitution semblable à celle des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale. Guatemala avait établi un gouvernement provisoire dès le 15 septembre 1821. La déclaration d'indépendance de la république est datée du 1er juillet 1823. Les intérêts politiques et commerciaux de la république des Etats-Unis de l'Amérique centrale sont complètement différents de ceux de la Colombie et du Mexique, qui forment ses limites au sud et au nord. Son territoire, qui s'étend depuis le 8° 46′ jusqu'au 17° 51′ de latitude septentrionale, est situé entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, et est traversé par la chaîne élevée des Andes. 23 rivières navigables l'arrosent : sur ce nombre, il y en a 12 qui viennent se jeter dans l'Atlantique, et 11 dans l'océan Pacifique. La république se compose de 5 provinces, à savoir : Guatemala, la plus considérable de toutes; Nicaragua, Honduras, San-Salvador et Costarica, qui comprennent environ 15,000 lieues carrées, avec une population de 1,970,000 habitants, répartis dans 12 villes de premier ordre, 21 moindres, et plus de 700 bourgs, sans compter les villages des peuplades aborigènes demeurées indépendantes. Le gouvernement se compose d'un président, d'un vice-président et de 11 sénateurs formant la chambre haute, et d'une chambre des députés. La religion catholique est dominante; tout autre culte est prohibé. L'esclavage a été aboli. La république de l'Amérique centrale suit en matières de commerce des principes bien plus libéraux que les autres états qui ont surgi dans ces derniers temps dans le Nouveau-Monde. Les Espagnols et tous les étrangers y jouissent des mêmes droits que les nationaux; seulement une loi d'exception rendue le 7 juillet 1828 a défendu tout commerce avec l'Espagne et même l'introduction des marchandises espagnoles. Les Anglais et les Américains du nord exploitent avec d'immenses avantages le commerce de ce pays, dont les propriétaires terriens possèdent de grands

capitaux en or et argent. On construit en ce moment sur l'océan Pacifique une nouvelle ville appelée *Puerto-Libertad*, qui doit être le port de mer de Guatemala. Les revenus de la république s'élevaient à 6,000,000 de francs, et sa dette à 60.— La capitale, Guatemala, et la province du même nom, dont Cortès fit prendre possession en 1523 par Christoval de Olid, et en 1524 par Alvarado, est ainsi appelée du mot *Guanhtemali*, de la langue des Aztèques, qui veut dire *bois mort*. C'est ainsi que les naturels appellent le bois de campêche. Cortès fonda les villes de Guatemala et de San-Salvador. Il n'est pas de colonie espagnole qui ait coûté moins de sang à la métropole; il est vrai qu'elle n'eut, dans aucune autre, un missionnaire qu'on puise même de loin comparer au vertueux Las-Casas. Le sol, qui porte de nombreuses traces de volcanisation, est extrêmement fertile. Il fournit la meilleure espèce d'indigo qu'on connaisse dans le commerce; il s'en exporte annuellement pour 10,000,000 de francs. Le magnifique lac de Nicaragua, qui a plus de 200 lieues carrées de superficie, peut devenir d'une haute importance pour le commerce, parce qu'il communique avec l'océan Atlantique par le San-Juan, qui est constamment navigable, et qu'il fournit de l'eau au canal projeté pour unir l'Atlantique à l'océan Pacifique. Il y a sur ses rives plusieurs volcans. La population aborigène a beaucoup diminué. Les ruines de *Huehuetlapallan* (*voy.* ce mot) sont d'un immense intérêt pour le voyageur explorateur. Les Indiens convertis à la foi chrétienne sont appelés *ladisios*; les autres, *barbaros* ou *bravos*. Deux contrées (Taguz-Galpa et Tola-Galpa) qui font partie de l'Union, et que les Européens ne purent jamais soumettre, sont habitées par les Moscos ou mosquitos, et autres peuplades indépendantes. La *Côte de Mosquito*, qui tire son nom de cette peuplade, presqu'au cap de *Gracias à Dios*, a été déclarée en 1824, par le congrès colombien, partie intégrante de la Colombie. Un aventurier écossais, nommé Mac-Grégor, bien connu à Paris par les dupes qu'il a faites en vendant d'immenses étendues de terrain situés dans sa prétendue principauté, avait, de son autorité privée, fait d'une partie de cette côte, appelée la terre des *Poyais* (*voyez* ce mot), un état indépendant dont il se disait le chef : il prenait le titre de cacique des Poyais. Un écrivain né à Guatemala, Domingo Juarros, a publié une description exacte et complète de sa patrie, qui a été traduite en anglais par Baily, sous le titre de *Statistical and commercial history of Guatimala*. On peut, en outre, consulter l'Histoire de Guatemala avant et après la conquête, par D. Francia de Fuentes. En 1828, une sanglante guerre civile entre l'état de Guatemala et de San-Salvador a désolé ce beau pays.

AMÉRIQUE méridionale. C'est la partie méridionale du Nouveau-Monde, découverte en 1497, par Améric Vespuce. On pourrait la considérer comme l'Amérique proprement dite, car ce fut elle qui reçut spécialement le nom d'Amérique, qu'on n'a donné depuis que par extension à toutes les terres du nouveau continent. Elle forme un vaste triangle dont la pointe la plus alongée se dirige vers le midi, et, en y comprenant la Terre-de-Feu et l'île des États, elle s'étend entre le onzième degré de latitude septentrionale et le cinquante-cinquième degré trente minutes de latitude méridionale, et depuis le dix-huitième degré jusqu'au soixante-troizième degré de longitude occidentale. Ce continent, dont on estime l'étendue à environ six cent mille lieues carrées, communique avec l'Amérique septentrionale par l'isthme de Panama. Cet isthme est une longue crête de rochers, dont l'élévation est d'environ cent quatre-vingt-douze mètres, et qui dans sa moindre largeur, compte à peine vingt lieues; il sert de digue aux flots de l'Atlantique, qui feraient sans lui irruption dans la mer Pacifique, dont les eaux sont moins élevées d'environ six mètres. Le sol de l'Amérique méridionale, à partir des côtes baignées par l'Atlantique, s'élève graduellement en avançant à l'ouest; vers

les bords de l'Orénoque, et au milieu des vastes solitudes auxqu'elles on a donné le nom de *Llanos*, l'élévation devient brusque, rapide, et ne s'arrête qu'au sommet de ces montagnes colossales dont le versant occidental semble descendre à pic dans les flots de la mer Pacifique : en effet, il est rare que leur base soit éloignée des côtes de plus de trente lieues. Ces montagnes, appelées Andes, du mot péruvien *Antis*, cuivre, ou Cordilières, de l'espagnol *cordel*, corde, s'étendent dans toute la longueur de l'Amérique méridionale depuis le cap Froward et la pointe Saint-Isidore, qui s'avancent dans le détroit de Magellan, jusqu'à l'isthme de Panama, où elles s'abaissent tout à coup. La vallée de Quito, située à 2,278 mètres au-dessus du niveau de la mer, au milieu des rochers qui hérissent la pente occidentale des Andes, est souvent bouleversée par d'effrayants tremblements de terre : l'un des plus terribles fut celui de 1797. M. de Humboldt, qui était alors au sommet du Pichincha, à une hauteur de quatre mille six cents soixante-cinq mètres, compta dix-huit secousses en trente minutes. — Le sol qui est à la base des Andes est presque partout crevassé par les irruptions des feux intérieurs qu'il recouvre ; on y rencontre des plaines brûlantes qui exhalent le soufre, et des collines d'où s'échappent des nuages de fumée ; d'immenses volcans, dont les principaux sont au nombre de vingt-six, s'élancent de ce foyer perpétuel de combustion, mais au lieu de vomir de la lave et de la pierre-ponce, comme les volcans d'Europe, ils ne rejettent que de l'hydrogène sulfuré, du carbonate d'alumine, et quelquefois des masses considérables de poissons. Vers le midi, surtout dans les contrées arrosées par la Plata, de vastes plaines renferment des couches de sel et de salpêtre ; aussi, après les pluies, le sol est couvert d'efflorescences blanchâtres, et les eaux contractent une saveur saline bien prononcée ; au nord de l'équateur, on trouve fréquemment dans les anfractuosités des rochers des masses de platine. Toutes ces circonstances réunies établissent une immense différence entre la surface terrestre des deux continents qui partagent le globe, et cette différence s'étend aux êtres organisés, qui non seulement sont dissemblables dans les deux mondes, mais qui subissent de notables changements lorsqu'on les transplante de l'ancien dans le nouveau. — Une chaîne de montagnes secondaires se détache des Andes vers le golfe d'Arica, au Pérou, et serpente à travers le Brésil jusqu'au cap Saint-Roch, qui s'avance dans l'Atlantique. Ces montagnes appelées *Chiquitos*, séparent les deux grands bassins où coulent, au nord le Maragnon (rivière des Amazones) et ses affluents, au sud la Plata et toutes les eaux qui s'y rendent : ce dernier bassin, composé de plaines immenses appelées *pampas*, est formé de magnifiques prairies où les herbes acquièrent une hauteur extraordinaire, tandis que l'autre, celui du Maragnon, est couvert de forêts impénétrables. Au nord, s'élance, solitaire, le pic de Guyana, tandis que dans l'ouest, la montagne de Mei recèle dans des vallées ignorées les sources de l'Orénoque, qui communique au Maragnon par le Cassiquiare et le Rio-Negro ; à l'est, sont les monts Tamucaraques, et enfin, vers l'isthme de Panama, le long de la mer des Caraïbes, sont les montagnes de Caracas, où s'élève le mont Sylla, qui a, dit-on, deux mille six cent quarante-deux mètres de hauteur. Au milieu de ces différents groupes, s'étend une immense prairie ou savane (*Savannah*), aussi appelée plaine de l'Orénoque, enceinte comme une grande île par l'Océan à l'est, le Maragnon au sud, Rio-Negro à l'ouest, et l'Orénoque avec ses cataractes (*randales*) au nord : on estime qu'elle a plus de quatre-vingt mille lieues carrées. — L'Orénoque se jette dans la mer par quarante-neuf bouches qui forment un grand nombre d'îles, lesquelles pendant la saison des pluies sont couvertes de vingt-cinq à quarante décimètres d'eau, ce qui ne les empêche pas d'être habitées par une tri-

2.

bu d'indigènes. Le Maragnon, formé de l'Ucayle et du Tunguragua, qui naissent au pied du Chimboraço, reçoit dans son cours les eaux de plus de soixante rivières, telles que le Madeira, le Tocantin aux nombreuses cataractes, le Paro, le Rio-Negro, etc. Après un cours de plus de mille lieues, le Maragnon se perd dans l'Atlantique par une bouche qui a près de vingt-cinq lieues de largeur, et la masse de ses eaux est si considérable, que même à plusieurs lieues en mer le navigateur reconnaît son voisinage par la douceur des eaux. Sur les bords septentrionaux de ce fleuve, on trouve une vaste lande dont on estime l'étendue à environ vingt-trois mille lieues carrées; et son point le plus élevé n'est pas à soixante mètres au-dessus du niveau de la mer; au sud-est se trouve la contrée la plus marécageuse de toute l'Amérique. Au Brésil et dans les pays méridionaux, trois grandes rivières, le Paraguay, le Parana et l'Uruguay, se réunissent et forment La Plata, ou fleuve d'Argent. Le Paraguay, qui coule du nord au sud, se grossit des eaux du Cuyaba, du Xéguy, du Pilcomayo, du Vermejo, etc. Le Xéguy reçoit l'Aguarey, remarquable par une cataracte de cent vingt mètres de hauteur, située sous le vingt-troisième degré vingt-huit minutes de latitude. Le Pilcomayo forme à cinquante lieues de son embouchure une île immense; son confluent est dans les environs de la ville de l'Ascension, capitale du Paraguay. Le Parana, la plus considérable des trois rivières qui forment la Plata, est remarquable par ses cataractes; nous citerons celle qui est dans le voisinage des ruines de Guaira; ses eaux qui coulent paisiblement dans un lit de trois mille sept cent soixante-dix mètres de large, s'engouffrent tout à coup en bouillonnant dans une gorge à pente rapide, qui n'a pas six cents pieds de largeur. Un lac, ou pour mieux dire un vaste marais, situé à l'est du Parana, donne naissance à quatre petites rivières, dont deux lui apportent le tribut de leurs eaux, tandis que les deux autres vont se perdre dans l'Uruguay: cette communication naturelle entre le Parana et l'Uruguay à excité l'étonnement des géologues. L'Uruguay est la moins considérable des trois branches de la Plata: elle a sa source dans les montagnes du Brésil. Toutes ces rivières sont sujettes à des débordements périodiques qui établissent une grande fertilité. La Plata se jette dans l'Océan vers le trente-cinquième degré de latitude, par une embouchure qui a environ trente-cinq lieues de large. Nous citerons encore parmi les nombreux cours d'eau de l'Amérique méridionale trois grands fleuves, la Sainte-Madeleine, qui arrose les régions voisines de l'isthme de Panama; le San-Francisco, au Brésil, et le Collorado, dans le Tucuman et la Patagonie. — Les plateaux de l'Amérique méridionale sont beaucoup moins importants que ceux du continent septentrional de l'Amérique: les plus étendus ont à peine quarante lieues de circonférence, et leur élévation est entre deux mille six cents et deux mille huit cents mètres; de profondes vallées les séparent, et ils offrent un sol aride, couvert de quelques palmiers chétifs, et souvent dépourvu d'eau. Parmi les plaines basses, la plus considérable est celle des *Llanos*, qui s'étend des montagnes riveraines de Caracas jusqu'au delta que forment les bouches de l'Orénoque, et delà aux forêts de la Guiane. Pendant la saison des pluies, cette plaine, qui a plus de 20,000 lieues carrées, offre le tableau d'une immense prairie à demi submergée et couverte d'une magnifique forêt; mais lorsque les chaleurs arrivent la verdure disparaît, la terre, rapidement desséchée, se fend, et le moindre soufle élève des nuées de poussière qui obscurcissent l'horizon. Le boa, le crocodile lui-même, cédant à cette dévorante chaleur, restent immobiles, étendus sur la grève, et comme tout le reste de la nature, ils semblent être frappés de mort, jusqu'au moment où les nuages amoncelés viennent verser les flots d'une pluie vivifiante sur cette terre de désolation. — L'aspect de la nature, l'examen du

sol, dans la Guiane surtout, ont fait penser à plusieurs savants que le continent américain n'avait été abandonné par les flots de l'Océan qu'à une époque bien postérieure à celle où l'ancien monde a dû être vivifié par les rayons solaires. — Le climat de l'Amérique méridionale est généralement moins brûlant que celui des zônes de même latitude dans l'ancien monde; la plupart de ses hautes montagnes sont couvertes de neiges éternelles même sous l'équateur, où M. de Humboldt fixe la limite inférieure des neiges à 4,600 mètres, tandis qu'en Afrique elle est à 4,800. Au Pérou et dans la Nouvelle-Grenade, il pleut presque toute l'année sur les Cordilières, tandis que sur le littoral de la mer on connaît à peine les orages et les pluies. Ailleurs, ce sont les émanations d'un sol marécageux qui tempèrent la chaleur, et les bassins du Maragnon et de l'Orénoque sont arrosés par des pluies qui durent dix mois de l'année : c'est à cette circonstance que la Guiane doit son insalubrité. Dans le pays des Patagons, ou terres Magellaniques (contrée à laquelle on donne une étendue de 37,250 lieues carrées), l'air est froid et le ciel presque toujours surchargé de nuages, sur les côtes, où les tempêtes déploient leur fureur dévastatrice, ou bien un brouillard épais semble tout plonger dans une nuit éternelle. Si l'on s'avance vers le détroit de Magellan, la nature se montre encore plus sauvage : ce sont de profondes vallées où règne un air glacial, ou bien des montagnes nues et colossales que l'été même ne peut débarrasser de leur manteau de neige ; du moins tel est le récit des nombreux voyageurs qui ont visité le groupe d'îles qui termine l'Amérique vers le pôle austral, et qui a reçu le nom de Terre-de-Feu. (On estime que cette contrée a environ 2,500 lieues carrées.) La nature du sol et l'influence du climat exerçant une grande puissance sur les produits organisés, l'observateur sera entraîné à des conclusions bien éloignées des idées que nous transmet la tradition, par l'examen de l'homme et des animaux qui appartiennent à l'Amérique ; mais la végétation des tropiques est en quelque sorte encore plus curieuse, et on ne pourra mieux l'étudier que dans l'ouvrage de MM. de Humbolt et Bonpland, intitulé : *Nova genera et species plantarum, quas in peregrinatione ad plagam æquinoctialem orbis novi collegerunt* (Paris, 1816.) — Parmi les végétaux indigènes de cette vaste contrée, nous citerons la pomme de terre, *solanum tuberosum*, dont le savant espagnol José Pavon, dans sa *Flora peruviana*, place le pays natal aux environs de Lima, dans le Chili, et même dans les forêts de Santa-Fé-de-Bogota : ce tubercule y vient sans culture, et les indigènes, qui l'ont transporté dans l'intérieur des terres, l'appellent *papas*. On a déjà classé quatorze variétés du quinquina ou arbre de Chine, qui ne se trouve qu'entre le deuxième et le sixième degré de latitude australe ; il fournit annuellement douze à quatorze mille quintaux de son écorce pour les besoins de l'Europe ; le cacaotier, la vanille, le maïs, sont encore des plantes indigènes, et il serait trop long d'énumérer ici les innombrables végétaux que l'Amérique fournit à la médecine et à l'art de la teinture. Parmi les végétaux résineux, l'*arakatscha* offre dans sa racine une nourriture farineuse et d'une saveur agréable ; le *palmier-cirier* croît non loin et au nord de l'équateur, dans un petit district qui a de quinze à vingt lieues de circonférence ; il atteint une hauteur de cent soixante à cent quatre-vingts pieds. Quatre-vingt-sept variétés du palmier, cet arbre si riche, si utile et si beau, offrent dans toutes les forêts les trésors de leurs précieux fruits (du vin, de l'huile, de la cire, de la farine, du sucre, des sels). Enfin, les orchides, si belles, si variées, s'y montrent sous deux cent quarante-quatre espèces différentes. Dans la contrée qui avoisine la cataracte Tequendama, près de Santa-Fé-de-Bogota, la nature semble avoir réuni tout ce qu'elle a de plus curieux, de plus rare en végétaux et en animaux ; les forêts sont impénétrables à l'homme,

tant les herbes y sont fortes et les arbres multipliés. Au Chili, c'est le cocotier, le cèdre, l'encens, les plantes médicinales. Au Brésil, dont un bois utile à la teinture porte le nom, plus de quatre-vingts espèces de végétaux ligneux entrent dans les objets d'échange réclamés par l'Europe. Les marécages de l'Orénoque donnent le *gaïac* et la gomme élastique; la Guiane, toutes les productions du golfe du Mexique, sans aucune précaution de culture; la Guiane française, celle des Moluques et des îles de la mer Pacifique. Au Brésil, le thé est cultivé avec succès, et au fond des forêts de Venezuela, on vient de découvrir un végétal analogue à la cochenille. — Le règne animal n'est pas moins riche : le lama, le guanaco, la vigogne, remplacent nos troupeaux, tandis que le tapir et le tajassu tiennent lieu du porc, si utile pour la nourriture de l'homme; le jaguar (espèce de tigre ou de panthère) est presque de la taille et de la force du léopard, et il se montre très redoutable pour les troupeaux. Dans les fleuves, l'alligator (crocodile américain), qui souvent atteint seize pieds de longueur, a établi son redoutable empire. Les oiseaux, parés du plus brillant plumage, depuis le puissant condor, qui habite les hautes régions, jusqu'au gracieux colibri, peuplent les plaines et les vallées. La pêche de la baleine est riche et productive dans les parages de l'île de Sainte-Catherine, qui dépend de l'empire du Brésil. Les rivières de la Guiane sont tellement encombrées de manatis (vaches marines), que la navigation en est souvent gênée, et rien n'est abondant comme la pêche sur les côtes du Chili. Nous citerons encore les alcos (chiens sauvages), le tuju, qui ressemble au casoar, et qui peuple les *pampas*; les anguilles électriques des *llanos* et les pingouins des îles Malouines. Dans les plaines herbues qu'arrosent les divers bras de la Plata, et jusque dans la vallée où coule le Madeira, on voit errer des milliers de chevaux et d'immenses troupeaux; dans la province brésilienne de Rio-Grande, ces derniers sont si nombreux, qu'on fait la chasse dans le seul but d'avoir des peaux; on peut juger par ce fait combien le climat a été favorable à la propagation des animaux transportés en Amérique par les Européens. Malheureusement d'affreux reptiles viennent enlaidir de leur présence cet immense paradis; on les rencontre surtout sur les hauts plateaux et sur les versants des Cordilières; tels sont le serpent à sonnettes et l'*amaru*, ou serpent d'idole; le serpent d'aboma, qu'on trouve en Guiane, n'est pas venimeux, mais sa taille est effrayante, car il est de la grosseur d'un homme, et souvent sa longueur dépasse vingt-cinq pieds. Des millepieds monstrueux, des scorpions, des crapauds (surtout l'horrible *rana pipa* de l'Orénoque), des lézards, sont en guerre continuelle avec d'énormes fourmis, et on doit regretter qu'une destruction complète et réciproque ne soit pas le résultat de cette antipathie naturelle. La Guiane est riche en brillants papillons; et, dans toutes les forêts, le lumineux porte-lanterne sert à guider le voyageur égaré. — Le règne minéral, dont la richesse a éveillé l'avidité de l'Europe, est très varié en matières précieuses. Le Brésil fournit des diamants plus volumineux, mais moins riches que ceux de l'Asie; la recherche en est surtout fructueuse dans les montagnes de Cujabo et dans les capitaineries de Minas-Geraès et de Matto-Grosso, où l'on évalue le produit annuel du diamant à 60,000 carats, et celui de l'or monnayé ou en lingots à environ 28,000,000 de fr. La capitainerie de Saint-Vincent renferme des mines d'or, mais la plus forte partie du minerai fourni par ce canton est obtenue par le lavage du sable des rivières. Pour que le prix des diamants ne subisse pas une trop forte dépréciation par une excessive abondance, il est défendu aux adjudicataires des mines d'y employer plus de six cents nègres, et ils n'en peuvent vendre le produit qu'à l'inspecteur-général des mines qui réside à Rio-Janeiro. Le fer, l'étain, le plomb, le mercure, etc., sont abondants au Brésil,

mais dédaignés. Un phénomène qui mérite d'être cité est la fameuse montagne magnétique nommée *di Pietade*, aux environs de Sabara. Sur une couche d'ardoise argileuse s'élève une masse d'aimant, qui est haute de 350 toises, et qui exerce sur l'aiguille électrique une influence qui attire l'attention des savants, Dans la Nouvelle-Grenade et au Pérou on exploite de nombreuses mines d'or, surtout aux environs de Santa-Fé et dans la province de Quito; les rivières du district de Caracas sont toutes aurifères; les mines de Choco et de Barbacoas fournissent du platine; l'argent est excessivement abondant dans les contrées septentrionales du Pérou; toutefois les mines de Potosi commencent à perdre de leurs richesses, tandis que celles d'Arica sont toujours aussi productives qu'autrefois. Le Pérou offre encore du mercure et du sel, la province de Lima du cuivre et de l'étain, qui sont envoyés en Europe. En 1790, la monnaie royale de Lima fondit ou monnaya 534,000 marcs d'argent et 5,380 marcs d'or. Toutes les montagnes du Chili recèlent de l'or, et toutes les rivières sont aurifères; mais la plupart des mines sont creusées sur les sommets glacés des Cordilières, ce qui rend leur exploitation extrêmement difficile. Le cuivre est d'une excellente qualité et fort abondant : on peut en estimer à 26,000 quintaux l'exploitation annuelle. Les mines des contrées qui avoisinent la Plata sont de peu d'importance. — La physionomie et les mœurs des Américains du sud offrent des singularités bien intéressantes. Parmi les peuples qui occupaient le pied des Andes à l'époque de la découverte, le plus nombreux et le plus puissant était les Péruviens au teint cuivré. Fiers et courageux jadis, ils sont maintenant méconnaissables, et cette dégradation est due au joug avilissant et inhumain des Espagnols. Ceux qui ont embrassé la religion catholique sont appelés *fideles*, ceux au contraire qui ont refusé d'abandonner le culte des *incas* sont nommés *barbaros*. Ces derniers, écrasés par d'énormes impôts, arrachés à leurs occupations et enlevés à leurs familles pour être jetés dans les mines, étaient voués dès leur naissance au travail des mines et déclarés incapables d'exercer aucune fonction publique : c'était la loi qui les frappait de cette double réprobation. Les Péruviens soumis à cet affreux esclavage dégénérèrent rapidement, et ces hommes qui, à l'époque de la découverte, étaient supérieurs à leurs vainqueurs en énergie, et je dirais presque en lumières et en civilisation, ont pour descendants des êtres bruts, stupides et paresseux. Selon une tradition du pays, voici quelle est leur histoire. A une époque qu'on paraît pouvoir fixer au XII[e] siècle, deux individus au teint blanc, *Manco-Capak* et *Mama-Ocllo*, sa femme, vinrent s'établir parmi les tribus péruviennes; ils se disaient enfants du soleil et donnèrent des lois, réglèrent le culte et enseignèrent l'agriculture et l'art de filer et de tisser. Manco fonda Cusco, et ses successeurs, au nombre de 17, et sous le titre d'*incas*, gouvernèrent en répandant parmi le peuple la civilisation, l'instruction et les dogmes du sabéïsme. Les prêtres du roi de Cusco surent dresser un méridien, calculer le moment des solstices, et par des intercalations sagement calculées ils convertirent l'année lunaire en année solaire. Les connaissances astronomiques de ces temps reculés ont laissé des traces, malgré les révolutions politiques et l'esclavage, car les tribus sauvages de la province de Parama ne sont pas étrangers au grand art d'observer les astres. Des ruines telles que celles du palais des incas à Cusco et à Quito, la chaussée creusée à travers les rochers des Andes, et qui, tracée au cordeau, se dirige vers Cusco en franchissant le sommet du Paramo, élevé de 4,300 mètres (monument bien supérieur à la voie Appienne); les pyramides et autres monuments non moins remarquables, donnent une haute idée des arts chez les anciens Péruviens. La langue des incas est celle qui est le plus usitée, même aujourd'hui, à Quito et à Lima; elle est nommée *quitschuan*, et l'aversion des peuplades péruviennes

pour la langue castillane est si forte, que les prêtres espagnols, pour établir et garder leur influence, ont été obligés d'apprendre le langage que les naturels s'obstinaient à préférer. Cette langue est sonore et flexible; on sent qu'elle s'est formée par un long usage, mais elle est privée des consonnes *b*, *d*, *f*, *g*, *r*. Dans le Chili, les habitants des montagnes sont grands et vigoureux. Les Patagons, qui vivent sur le versant oriental des Andes, sont des tribus nomades; ils se montrent ennemis prononcés des Espagnols, qui redoutent surtout les Puelches et les Araucaniens. Au Paraguay et dans le Tucuman, les jésuites ont fondé de nombreux établissements agricoles parmi les peuplades sauvages qui vivent au milieu des forêts: c'est surtout chez les Guaranis que les missionnaires ont eu du succès, et on porte à plus de deux cent mille le nombre des convertis devenus agriculteurs. Les ennemis les plus implacables des Espagnols sont des tribus indiennes qui ont adopté l'usage du cheval, et qui le manient avec une dextérité surprenante: tels sont les Abipons, les Mocobis, les Tobas, etc. Les indigènes de la Patagonie, tels que les Puelches, les Moluches, les Tuelches, etc., sont adroits cavaliers, et ennemis implacables; ils manient la fronde avec une rare habileté, et sont d'une haute stature, sans pour cela être des géants, comme l'ont prétendu quelques voyageurs. Les Pecherahs, qui habitent la Terre-de-Feu, sont à peu près au nombre de 2,000: gais, officieux, mais stupides, ils occupent les derniers degrés de l'échelle humaine. Au Brésil les peuples originaires sont les Topinambas, qui habitent les rives du Tocantin; les Ouetakapos, les Moxos, etc.; les Portugais les emploient pour ramer, et c'est le seul travail auquel on ait pu les habituer. Remplis de haine pour leurs maîtres, aimant leur liberté par-dessus toutes choses, ils évitent les colonies européennes et ne respectent pas les voyageurs, ce qui rend les communications difficiles et périlleuses entre les ports et l'intérieur du pays. Les mêmes dangers se rencontrent dans toutes les contrées de l'Amérique du sud, ce qui nuit beaucoup au commerce. Les indigènes de la Guiane sont les Caraïbes et les Maipures; les Omegans occupent les bords du Parima, lac dont les bords sont taillés dans le talc, qui brille au soleil comme l'or et l'argent; c'est sans doute à cette circonstance qu'on doit la fable de l'*El-Dorado*. Outre les Européens (Espagnols, Français, Portugais, Anglais, Hollandais), dont les mariages avec des Indiennes ont produit les *métis*, il y a encore dans l'Amérique méridionale des juifs et un grand nombre d'Africains, qui, la plupart, sont esclaves. Les juifs, dans la Guiane hollandaise, jouissent de quelques droits politiques et ont de grandes propriétés. La ville juive de Savannah, située à 17 lieues de Paramaribo, n'est habitée que par des juifs portugais. Durs avec leurs esclaves, ils ont forcé un grand nombre de nègres à fuir leurs mauvais traitements, et ces fugitifs, réunis en bandes, sortent fréquemment des forêts impénétrables qui leur servent de refuge pour venir piller et ravager les plantations. On ne doit pas confondre ces nègres *marons* avec les nègres libres qui résident dans la colonie d'Occa et sur la rivière de Saramacca; ils sont au nombre d'environ 5,000, et reconnus comme nation indépendante. Le gouvernement hollandais leur paie chaque année une espèce de redevance, sous la condition de ne recevoir parmi eux aucun nègre fugitif, et d'avoir un chef nommé par le gouverneur de la colonie. — On évalue à 12 millions la population de l'Amérique du sud, dont 1 million environ se compose d'Indiens indépendants, répandus sur toute la surface de ce continent, mais principalement dans le centre et vers le midi: la contrée où il y en a le moins est la république de Colombie. Ces tribus indépendantes parlent toutes un dialecte différent, mais la langue des Guaranis paraît être comprise par presque tous les Indiens. Leurs chefs, dont l'autorité est loin d'être absolue, se nomment *caciques*; chez les Araucaniens, qui se sont surnommés eux-mêmes Moluches, ce qui

signifie guerrier, le chef est appelé *Toqui*. La plupart de ces tribus s'occupent de chasse ou de pêche, mais quelques-unes préfèrent subsister du butin qu'elles enlèvent à leurs voisins. La culture des champs et les travaux domestiques sont généralement abandonnés aux femmes.

### *Etat politique de l'Amérique méridionale.*

Depuis que les colonies espagnoles se sont déclarées indépendantes, l'Amérique du sud est divisée de la manière suivante : 1° Empire du Brésil ; 2° Guiane, partagée entre la France, l'Angleterre et la Hollande ; 3° République de Colombie, y compris les îles Galopagos ; 4° République du Pérou ; 5° République du Chili, non compris le pays d'Arauco ; 6° République de Bolivia ; 7° Le Paraguay ; 8° Les États-Unis de Rio-de-la-Plata, ou République Argentine ; 9° Monte-Video et la Banda-Orientale (Cisplatina) ; 10° la pointe du continent américain, depuis le quarante-deuxième degré de latitude australe, jusques et y compris les terres du détroit de Magellan. — Considérée sous le rapport historique, l'Amérique méridionale se présente sous cinq sections différentes.

Amérique portugaise. (*Voyez* Brésil.)

Amérique française. Elle se compose de la partie de la Guiane qui est située entre le Maroni et l'Oyapok ; à l'ouest, elle est limitée par la Guiane hollandaise, au nord par l'Océan, à l'est et au sud par les possessions portugaises ; son étendue est de 7,620 lieues carrées, et l'on estime sa population à 85,000 habitants, parmi lesquels on ne compte pas les Indiens sauvages. Ce pays est fertile, brûlant et humide ; il n'est nullement favorable à l'espèce humaine, qui ne peut résister aux émanations pestilentielles de ses marécages, et cependant il abonde en productions précieuses et nutritives. Le café de la Guiane est très estimé (café de Cayenne) ; cinquante plantations y sont en plein rapport, et on remarque surtout celle de Gabriel, où l'on cultive le giroflier depuis peu de temps : le cannellier et le sagou y prospèrent. Cayenne, qui a douze cents habitants, Sinnamari et Saint-Paul, sont les points les plus importants de cette colonie.

Amérique hollandaise. Elle se compose d'une partie de la Guiane : la colonie de Surinam en est le point le plus important. Cet établissement est un monument de la constance et de la ténacité laborieuse des Hollandais. C'était un vaste marais hérissé d'arbres et peuplé de reptiles. Des digues commencèrent par arrêter l'invasion des eaux, que chaque débordement périodique des rivières y apportait, et des saignées, des canaux, donnèrent de l'écoulement à celles qui étaient stagnantes ; on défricha ensuite, et bientôt un riant jardin, orné de maisons commodes et de quelques édifices de bon goût, offrit son aspect enchanteur à l'œil étonné du voyageur. Il y a dans cette colonie une mission de frères moraves occupés à convertir les Indiens et les nègres. La Guiane hollandaise a une étendue de 5,000.

Amérique anglaise. C'est une troisième portion de la Guiane. Elle se compose des colonies de Démérary, d'Esséquébo et Berbice, qui appartenaient, avant 1814, à la Hollande, et qui furent cédées à l'Angleterre à cette époque. Esséquébo avait 16,187 esclaves, et produisait annuellement 18,000,000 de livre de sucre, 855,000 gallons de rhum, 900,000 livres de café et 500,000 livres de coton. Démérary comptait 47,032 esclaves, et son produit était 13,000,000 de livres de sucre, 7,000,000 de livres de café, 6,000,000 de livres de coton et 750,000 gallons de rhum. Berbice, avec 22,223 esclaves, ne produit que peu de sucre, mais on y récolte 8,000,000 ½ de livres de café, 1,200,000 livres de coton et 600,000 gallons de rhum. La Guiane anglaise a une étendue de 3,500 lieues carrées, et une population de 158,000 ames, dont 15,000 blancs, 19,000 hommes de couleur, et 65,000 esclaves, etc. Le chef-lieu militaire est le fort Nassau, situé sur la Berbice. L'administration est réu-

nie à Stabroek. Neu-Middelbourg n'est pas sans quelque importance.

Amérique espagnole. Les rapports qui existaient et qui existent encore entre les possessions espagnoles, dans les deux Amériques, nous forcent à faire entrer le Mexique et les autres colonies du nord dans le tableau que nous allons tracer de l'Amérique espagnole avant 1810, époque ou commença la guerre de l'indépendance. Les contrées de l'Amérique qui furent, en 1519, incorporées par Charles V à la monarchie espagnole, ont, selon le géographe Morse (*American geography*), trois cents quatre-vingt-douze mille sept cents quatre-vingt-six lieues carrées d'étendue. On évalue la population à dix-sept millions ainsi divisés : quatre dixièmes Espagnols et créoles, deux dixièmes d'origine mixte (métis, mulâtres, etc.), trois dixièmes Américains originaires ou Indiens (*fideles* s'ils sont soumis aux espagnols, *Indios bravos* ou *barbaros* s'ils ne sont pas soumis), un dixième nègres, qui sont plutôt traités comme domestiques que comme esclaves. Ces différentes classes se distinguaient avant la révolution par la différence de leurs droits : les Espagnols et les créoles étaient partout les maîtres, et pour être admis dans les fonctions publiques un peu importantes, il fallait être *capeton*, c'est-à-dire blanc de couleur et né en Espagne. La classe la plus opprimée était celle des Indiens, surtout au Pérou, où elle était soumise à la *mita* (corvée des mines). Jusqu'en 1810, le pouvoir législatif resta concentré dans la personne du roi d'Espagne, qui le faisait exercer par le grand conseil des Indes, établi à Madrid; le pouvoir exécutif était confié à quatre vice-rois et à cinq capitaines généraux, qui étaient tous indépendans les uns des autres. Le revenu annuel et total du fisc s'élevait à cent quatre-vingt-huit millions, y compris le produit des mines, dont le rapport brut était annuellement de deux cent quatorze millions. L'Espagne s'était réservé le privilége du commerce exclusif de toutes ses colonies; elle y importait annuellement pour trois cents millions de marchandises et n'en exportait que pour deux cents millions de produits agricoles et de matières premières. — Des neuf gouvernements généraux dans lesquels toutes les colonies espagnoles étaient réparties avant la révolution, deux appartiennent à l'Amérique du Nord, la Nouvelle-Espagne et Guatemala, qui se composent de hautes et vastes plaines coupées par les Cordilières.

*Nouvelle-Espagne.*

Ce gouvernement, qui, avec tout le nouveau Mexique et une partie de l'ancien, comprenait encore la Californie, était le plus considérable de tous; son étendue, d'après Humboldt, était de soixante-onze mille lieues carrées, habitées par sept millions cinq cent cinquante mille ames. On estimait son revenu annuel à quarante millions de florins, y compris onze millions produits par les mines. Trente-six districts, situés dans les montagnes, renfermaient cinq cents mines, dont on extrayait au-delà de quarante-quatre millions de florins en or et en argent. L'exportation allait au-delà de cinquante-six millions.

*Guatemala.*

Cette capitainerie, située sous les tropiques, et au milieu duquel se trouve le lac de Nicaragua (de sept cent quarante lieues carrées), jouit d'un climat peu sain. Il touche par l'isthme de Panama à l'Amérique méridionale. On y compte un million et demi d'habitants sur une superficie de vingt-cinq mille huit cent trente lieues carrées; son importance consiste dans la pêche des perles à l'isthme de Panama, dans l'exploitation des mines et dans ses productions, telles que cochenille, indigo, sucre, etc.

*La Havane.*

Cette capitainerie comprenait Cuba, les Antilles et les Florides, ces dernières cédées en 1820 aux États-Unis, et formant une presqu'île de l'Amérique septentrionale, six mille huit cent soixante-quinze

lieues carrées, six cent quatre-vingt-douze mille habitants.

*Porto-Rico.*

Ce gouvernement se composait de l'île de Porto-Rico, de l'île des Vierges et de la partie espagnole de Saint-Domingue, trois mille trois cent soixante lieues carrées, quatre cent trente-neuf mille habitants. — Les cinq autres gouvernements sont, dans l'Amérique méridionale:

*Royaume de la Nouvelle-Grenade.*

Cette vaste province, située sous les tropiques, est fréquemment dévastée par des tremblements de terre et des ouragans; elle touche Caracas et les possessions brésiliennes à l'est, le Maragnon et le Pérou au sud; la mer Pacifique la limite à l'ouest, Guatemala et la mer des Caraïbes au nord. Elle produit avec une richesse et une abondance étonnante toutes les productions des tropiques ainsi que celles de l'Europe; on y trouve des chevaux et des mulets excellents; sel, mercure, platine; ses mines d'or sont les plus riches de toutes les colonies espagnoles, leur produit étant de 18,000 marcs d'or, équivalant à 5,250,000 florins. Etendue, cent huit mille lieues carrées; population, deux millions d'habitants. Les premiers Espagnols qui s'établirent dans la Nouvelle-Grenade, furent Odéja et Nicuessa en 1510; Quesada et Benalcazar en firent la conquête en 1536; un capitaine général y fut envoyé en 1547, et un vice-roi en 1718. Les cours suprêmes ou audiences royales étaient à Santa-Fé et à Quito; le vice-roi, le siége archiépiscopal et toutes les autorités supérieures résidaient dans la capitale, Santa-Fé-de-Bogota, qui fut fondée en 1538, dans une plaine élevée de deux mille sept cent trente mètres au-dessus du niveau de la mer, par le 4e degré six minutes de latitude septentrionale. On y compte trente mille âmes, et depuis 1610 elle possède une université. Dans son voisinage on trouve la célèbre cataracte de Tequendama, où la Funza, ou rivière de Bogota, se perd dans un abîme qui a près de six cents pieds de profondeur, pour reparaître ensuite et se jeter dans le fleuve de Sainte-Madeleine, sous le nom de Rio-Meta. Les habitants de Quito et de Munscas, à l'époque de la conquête, avaient atteint un degré d'instruction et de civilisation presque égal à celui qui étonna tant les Européens au Pérou et au Mexique. Leur tradition suppose qu'un homme au teint pâle, à la barbe vénérable, vêtu de longs habits, nommé Bochica, et se disant fils du soleil, vint leur enseigner l'agriculture et leur donner des lois; il régla la divison du temps et fonda une théocratie à peu près semblable à celle du dalaïlama. On raconte aussi que la plaine où est bâtie Bogota formait un grand lac, mais que Bochica, remarquant qu'il y régnait un printemps éternel, brisa un rocher de son bras puissant, et ouvrit ainsi un chemin aux eaux, qui s'écoulèrent par la cataracte de Tequendama. — La Nouvelle-Grenade était divisée en seize provinces: celle de Veragua, chef-lieu Saint-Jago, appartient à l'Amérique septentrionale, et elle forme la contrée appelée Terre-Ferme, avec Panama et le Darien, où se trouvent les villes de Panama, de Santa-Cruz de Cana et de Porto-Cabello. A l'ouest, se trouve la province de Carthagène, dont la capitale, qui porte le même nom, fut fondée par Pedro de Herredia, en 1533, sur une petite baie de la mer des Caraïbes; le port est très sûr, la ville est fortifiée et compte vingt-cinq mille habitants. Le fleuve de Sainte-Madeleine sépare la province de Carthagène de celle de Santa-Marta; la ville du même nom date de 1554, et a un port bien fortifié. Le cacao est la production la plus estimée de cette contrée, où l'on trouve, en se dirigeant vers Maracaïbo une peuplade indigène et indépendante, qui fait une hardie contrebande avec les smogleurs du golfe du Mexique. Plus à l'est, se trouve la contrée de Merida, hérissée de haute montagnes, et Saint-Jean de Los-Llanos. Si nous nous dirigeons vers le centre, nous trouverons de hautes montagnes et moins de culture: c'est An-

tioquia et Choco, riches en or et en platine; le district de Santa-Fé est bien cultivé, celui de Quito jouit d'un printemps éternel; malheureusement un volcan colossal, le Pichincha, y porte fréquemment le ravage par ses effroyables convulsions. Le 4 février 1797, 40,000 personnes furent englouties dans un espace de 50 lieues de long sur 30 de large, qui fut complètement bouleversé. — Sous le règne de Louis XV, des mathématiciens français et espagnols vinrent mesurer à Quito un degré du méridien. Cette province, outre sa capitale, a plusieurs villes importantes, telles que: Saint-Michel de Ibarra, avec 10,000 habitants; Otabalo, 15,000; Latacunga, 12,000; Rio-Bamba, 20,000; Guayaquil, avec un bon port sur la mer Pacifique et 10,000 habitants; Cuença, 20,000 habitants, etc., Les autres provinces de la Grenade sont: Jean de Bracamoros, Mainas, Popayan, Tacames, etc. C'est dans cette dernière province que se trouvent les fameuses mines d'émeraudes.

*Caracas* (*Voyez* Caracas, Colombie et Venezuela.).

Cette capitainerie comprenait la Nouvelle-Andalousie ou Cumana, Barcelona, Venezuela ou Caracas proprement dit, Coro, Maracaïbo, Varinas, et la Guiane, avec l'île Sainte-Marguerite. Cette contrée jouit d'un printemps continuel, et elle a l'immense avantage d'avoir peu de ces insectes venimeux qui rendent en quelque sorte inhabitables quelques cantons voisins; une chaîne de montagnes serpente le long des côtes, et d'immenses plaines ou *llanos* s'étendent dans l'intérieur. Sa superficie est d'environ 38,740 lieues carrées, et sans le canton de la Guiane, 21,600, sur lesquelles on compte environ 1,000,000 d'habitants. Ceux-ci se composent de 350,000 Espagnols et créoles, 350,000 hommes de couleur, 250,000 nègres et environ 50,000 Indiens *fideles*. Le nombre des *barbaros* est estimé à 128,000 individus, qui habitent l'intérieur des terres : ce sont les Ottomaques, qui, dit-on, font entrer au nombre de leurs aliments une espèce de terre argileuse, les Caraïbes et les Arovaques. Cette colonie n'a ni or ni argent, mais en compensation elle fournit tout ce que les Indes occidentales ont de plus précieux : tabac, le meilleur qu'on connaisse (plus de 1,000,000 de quintaux); cacao (120,000 quintaux); café, coton et indigo d'une qualité supérieure. Une des sources des richesses de ce pays sont aussi ses nombreux bestiaux, et le commerce y fut long-temps très actif à cause de la contrebande qui se faisait avec l'île anglaise de la Trinité. Ses côtes, en général fort escarpées, sont baignées par la mer des Caraïbes; à l'est, au sud et à l'ouest, il confine avec la Nouvelle-Grenade, le Pérou et la Guiane. Il fut découvert en 1493 par Christophe-Colomb, conquis et colonisé par les Espagnols, régi ensuite par la famille Welser, d'Augsbourg, qui, en 1528, le reçut de Charles-Quint, en nantissement d'une somme qu'elle avait à réclamer; mais des plaintes s'étant élevées sur la manière dont elle administrait, le roi d'Espagne nomma un capitaine général qui la remplaca dans l'exercice du pouvoir souverain. Caracas, ville capitale, qui porte le nom d'une peuplade indigène, fut bâtie en 1567 (10° 30′ 15″ de latitude nord) par Diego de Losada. Avant le désastreux tremblement de terre de 1812, qui fit périr 12,000 personnes, elle renfermait 50,000 âmes. Son port est La Guayra (il en est éloigné de 2 lieues), bien fortifiée et peuplée de 8,000 habitants. Plusieurs fleuves et de nombreuses rivières, qui se perdent dans l'Orénoque, tels que l'Apure, le Cassiaquiare, etc., portent la fertilité dans cette contrée; près de la ville de Valencia, dans une des plus belles contrées de l'univers, on voit un lac où se rendent plus de vingt rivières, et qui, cependant, ne déborde jamais, quoiqu'on ne connaisse aucune issue pour ses eaux. Après Caracas, les villes les plus importantes sont : Cumana, port fortifié, 17,000 habitants; Barcelona, 14,000 h.; Coro, situé sur une langue de terre qui

forme le golfe de Maracaïbo, 10,000 h.; Porto-Cabello, 8,000 habit.; Maracaïbo, avec 24,000 habit., dont l'industrie est la construction des vaisseaux. Dans l'intérieur des terres, on trouve Tocuyo, 10,200 hab.; Barquisimeto, avec 11,300 habit.; Varinas, 6,000 habit.; San-Fernando-sur-Apure, 6,000 hab., et autres. Les vastes solitudes de la Guiane sont à peu près inconnues : arrosées par le Maroni, qui les divise en inférieures et en supérieures, elles sont fertiles et riches en troupeaux; quelques cantons ont des plantations où l'on cultive le tabac, le coton et l'indigo. Les tribus qui habitent ces solitudes sont belliqueuses, et l'une d'elles, les Caraïbes, se montre très cruelle; la capitale de la Guiane espagnole est Saint-Thomas ou Angustura, qui s'élève près des rives de l'Orénoque, à 80 lieues environ des côtes de l'Atlantique. L'île Sainte-Marguerite, célèbre lors de sa découverte, par la richesse des produits de la pêche des perles, est importante par sa position; elle a 80 lieues de long sur environ 30 de large : l'Ascension, ville principale, est sans aucune importance, mais on y trouve trois excellents ports. Elle joua un rôle important dans les premiers temps de la révolution, et avait reçu le surnom de Nouvelle-Sparte. On y comptait, avant 1810, plus de 16,000 habitants.

*Pérou.—Chili.* (*Voyez* ces mots.)

Cette capitainerie, qui s'étend le long de la mer Pacifique, est assise sur le flanc occidental des Andes : c'est l'un des plus beaux pays de l'univers, mais malheureusement il est fréquemment tourmenté par des tremblements de terre. Peu de mois s'écoulent sans commotions. Cependant leur violence semble décroître, car depuis 1520 on ne compte que cinq de ces grands bouleversements qui laissent des traces séculaires. Découvert par Almagro en 1535, ce fut en 1557 que les Espagnols y firent leurs premiers établissements : les naturels défendirent leur indépendance avec ténacité, et ce ne fut que lentement qu'ils abandonnèrent les côtes, pour se retirer dans les montagnes. Cette bande étroite, resserrée entre la mer et les Andes, n'a pas soixante-dix lieues dans sa plus grande largeur; mais plus de cent vingt fleuves y répandent la fertilité, et fournissent d'immenses ressources à son commerce. Le Chili possède de nombreuses sources d'eaux minérales. Ses mines, au nombre de plus de mille, fournissent du plomb, du fer, de l'étain, du cuivre, de l'or (plus de douze mille marcs par an), de l'argent (au moins trente mille marcs). Les habitants sont braves, grands et bien faits; ils sont doués d'intelligence et très industrieux; ils passent pour les hommes les plus généreux, les plus obligeants et les plus hospitaliers de toute l'Amérique du sud; la classe dominante est celle des créoles. Le tiers de tout le revenu foncier, qu'on estime à 30,000,000 de piastres, appartient au clergé; la langue dominante est l'espagnole; cependant, vers l'Arauco, il est resté quelques traces du langage que parlaient les indigènes. Parmi trente-six races d'animaux qui appartiennent spécialement à cette contrée, nous citerons la vigogne, qui habite les sommets des Andes; on se sert de cette espèce de brebis comme d'une bête de somme; le guanuco est le chameau américain; le puda, espèce de chèvre sauvage, s'est habitué à la présence de l'homme; le guemul, qui a quelque rapport avec l'âne ou le cheval, habite des montagnes inaccessibles; le vizcacha rappelle à la fois le renard et le lapin, son poil est employé en chapellerie; le pagi ressemble au lion, le culpe au loup, etc. Les chevaux, les ânes, les mulets, le gros bétail, les cochons, les chèvres, les chiens, les chats, et autres animaux domestiques de l'Europe, s'y sont multipliés rapidement, et, ce qui est remarquable, ils ont acquis une taille beaucoup plus grande que celle qu'ils atteignent dans l'ancien continent. Les forêts sont remplies d'oiseaux magnifiques, et nulle côte, nulle rivière, ne sont plus fournies en poissons que celles du Chili. Partout on voit briller le porte-lanterne, et les plus riches papillons ri-

valisent d'éclat et de nuances avec les fleurs autour desquelles ils voltigent. Des abeilles sauvages déposent partout de riches amas de cire et de miel ; on n'est tourmenté ni par les moustiques ni par les cousins ; et si on rencontre parfois quelques serpents, des scorpions ou d'énormes araignées, on a peu de chose à redouter de leur désagréable présence. Le commerce du Chili avec l'Europe et le Pérou a beaucoup diminué depuis le siècle dernier ; mais, en compensation, celui avec Buenos-Ayres a pris une grande extension. On estimait l'importation totale du Pérou et du Chili à 11,000,000 ½ de piastres par an, l'exportation des produits de l'agriculture à 4, et celle de l'or et de l'argent à 8. Les mines les plus riches se trouvent dans les provinces de Copiapo et de Coquimbo : cette dernière province est riche en vin, en olives et en fruits de l'Europe. Les villes de Copiapo et de Coquimbo sont assez considérables : l'une et l'autre ont un bon port. Dans le canton de Quillota, on trouve la ville importante de Valparaiso (33° de lat. sud), qui avait 12,000 habitants avant le tremblement de terre de 1822 ; elle est le centre du commerce qui se fait avec le Pérou. La capitale de cette contrée, Sant-Iago, a 40,000 habitants. Dans le voisinage de Melipilla, on trouvee le champ de bataille où le général San-Martin vainquit les Espagnols, et décida l'indépendance du Chili. Talcahuano, ou la Conception, offre une rade excellente aux navires qui viennent de Buenos-Ayres. La frontière qui borde le pays d'Arauco est protégée par plusieurs petits forts. Les côtes du Chili sont hérissées d'îles, désertes pour la plupart, lesquelles sont fréquentées par les marins qui viennent d'Angleterre et des États-Unis pour la pêche de la baleine. L'Archipel de Chiloé, dont la ville principale est Castro ( 42° 40′ lat. sud), est peuplée par d'excellents marins. Le pays d'Arauco, occupé par des peuplades indépendantes, braves et intelligentes, mais adonnées aux liqueurs fortes, s'étend jusqu'au-delà du 40e degré de lat. mér. Les Araucaniens sont polygames.

*Rio de la Plata* ou *Buenos-Ayres*.

La vice-royauté de Rio de la Plata étendait son autorité sur les provinces de Buenos-Ayres, du Paraguay et de la Plata (*voyez* ces mots) : c'était l'une des plus vastes et des plus riches contrées du Nouveau-Monde. Au nord, elle touchait aux déserts où coulent les affluents du Maragnon ; à l'est, le Brésil et l'océan Atlantique lui servaient de limites, la Patagonie au sud, le Chili et le Pérou à l'ouest ; on fixait son étendue à 92,000 lieues carrées, habitées par 1,000,000 ½ d'Espagnols, de créoles et d'Indiens *fidèles ;* on est peu d'accord sur le nombre des *bravos* ou *barbaros*. Ce pays se compose de plaines basses, coupées par quelques chaînes de collines, dont les plus élevées n'excèdent pas 100 toises. Sur la rive droite de la Plata, sont les contrées appelées les *Pampas ;* sur la rive gauche, s'étendent d'immenses prairies peu boisées, surtout dans la Banda-Orientale. Au nord et à l'ouest, entre le 15e et le 20e degré de lat. mérid., s'élèvent en amphithéâtre les montagnes forestières qui se détachent des Andes, vers Chiquitos au Pérou, et qui vont se réunir aux chaînes de Matto-Grosso au Brésil. Le premier qui aborda dans ce pays (1515) est Diaz de Solis ; en 1526, Sébastien Cabot, qui était au service d'Espagne, remonta le fleuve de la Plata, et visita le Paraguay. Il donna au fleuve qu'il parcourait le nom de Rio de la Plata (fleuve d'argent), parce que les Indiens, surtout les Guaranis, lui apportèrent beaucoup d'argent ; il supposa l'existence de riches mines ; mais les Indiens possédaient ce riche métal par des échanges faits avec les peuplades du Pérou. Ce ne fut qu'en 1553 que l'Espagne envoya Pedro de Mendoza pour prendre possession du pays, et y fonder une colonie : c'est alors que Buenos-Ayres fut bâtie. Long-temps cette colonie dépendit administrativement du Pérou, quoiqu'elle eût son capitaine général, et ce n'est qu'en 1788 qu'elle fut érigée en vice-royauté. A l'époque où le monopole du gouvernement espagnol ne permettait à la flotte

marchande de Cadix de se rendre qu'une seule fois par an à Buenos-Ayres, le commerce de cette ville eût été peu de chose si la contrebande ne fût venue le vivifier un peu. L'Espagne sentit bientôt la nécessité de modifier son système commercial, et des vaisseaux munis de lettres de franchise purent, de divers ports, se rendre dans le Rio-de-la-Plata. Le nombre des navires, d'abord peu important, s'accrut rapidement, et en 1797 il avait été de 170, lorsque la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne vint menacer Buenos-Ayres d'une ruine complète. Diverses provinces du Pérou (Potosi, Chayanta, Porco, Ocuro, Chucuito, La Paz et Carangas), situées à l'est des Andes, ayant été réunies à la vice-royauté de la Plata, Buenos-Ayres, qui, primitivement, n'avait été qu'une colonie agricole, se trouva enrichie par la possession de mines nombreuses et productives. Le revenu annuel de la couronne s'éleva alors à 2,200 marcs d'or et à 414,000 marcs d'argent; on ne peut estimer ce que la contrebande faisait passer en Europe et au Pérou. Dans le gouvernement de Buenos-Ayres, la ville de ce nom, qui est maintenant la capitale de la nouvelle république de la Plata (*voyez* ce mot), comptait 60,000 habitants avant la révolution : cette population est riche, pleine d'urbanité, et elle a montré beaucoup d'énergie dans les troubles politiques. Monte-Video, sur la rive orientale de la Plata, est le meilleur port de cette contrée; sa population s'est élevée à vingt mille habitants; elle fut occupée en 1816 par les Portugais. Santa-Fé, à l'embouchure du Salado dans la Plata, est l'entrepôt du thé ou herbe du Paraguay, qui s'expédie pour le Pérou. Maldonado, bon port, est à l'entrée et sur la rive gauche du fleuve. La colonie *del Sacramento* fut fondée par les Portugais en 1678, et détruite par les Espagnols : c'est maintenant un établissement qui n'est remarquable que par un assez bon port. Au nord de ce gouvernement, sont les Indiens Abipons, libres et belliqueux; au nord se trouvent les Patagons. Le gouvernement de Buenos-Ayres a neuf mille quatre cents lieues carrées, et cent soixante-dix-sept mille habitants. Le gouvernement de Las-Charcas ou de Potosi, colonisé par Pizarre en 1533, a pour capitale Chucuisaca ou La Plata, avec dix-huit mille habitants; on y trouve aussi la célèbre Potosi, fondée en 1547, et qui de cent soixante mille habitants qu'elle avait en 1611, en compte à peine trente mille aujourd'hui. Les trois cents mines de la montagne conique appelée Hatun-Potosi (mille trois cent soixante-quinze mètres de hauteur, et cinq lieues de circonférence à sa base) produisent encore annuellement cinq à six cent mille marcs d'argent. Plusieurs sources d'eaux minérales chaudes sont fréquentées par les malades. Sur la crête des montagnes, vers le Pérou, est Porco, vingt-deux mille habitants. Le Rio-Grande arrose le canton fertile et bien cultivé de Cochabamba, surnommé le grenier du Pérou; la ville principale est Oropesa. La Paz est une ville bien construite; elle fait un grand commerce de thé du Paraguay : vingt mille habitants. Non loin du lac de Titicaca, auprès de la ville de Tiahanuaco (dix-sept degrés dix-sept minutes latitude sud), on trouve plusieurs pyramides, et des figures colossales qui ont excité la curiosité des savants; elles sont en pierre, et on croit qu'elles sont plus anciennes que la période des Incas. C'est auprès de ce lac de Titicaca, que Manco-Capak se manifesta aux Péruviens. Les Incas ses successeurs avaient bâti un temple magnifique sur une île du lac; il était consacré au soleil, et on y accourait de toutes parts en pèlerinage. A l'arrivée des Espagnols, les prêtres le détruisirent, et ils précipitèrent dans le lac toutes les richesses qu'il possédait. On voit encore un pont construit en jonc, large de quatre-vingt à cent aunes; il date du règne du cinquième des Incas : il est porté par des câbles faits en jonc et dans le genre de nos ponts suspendus. Jusqu'à l'époque de la révolution, la contrée, à peu près déserte, d'Acatama, située à l'ouest des Andes, a dépendu de Buenos-Ayres. Enclavée au nord par la

province péruvienne d'Arica, au sud par le Chili, elle est baignée par la mer Pacifique : sa seule importance consiste dans la pêche. Au nord du lac Titicaca, on trouve le canton d'Apolabamba, où les moines franciscains avaient fondé comme missionnaires une colonie importante; dans le pays de Santa-Cruz de la Sierra et de Chiquitos, les jésuites avaient, à la fin du dix-septième siècle, formé des établissements si sagement organisés, qu'aujourd'hui encore ils sont florissants. Les bords du fleuve Beni ont aussi des établissements de ce genre; mais c'est en vain qu'on essaya d'en fonder dans le pays montueux où coule le Pilcomayo; Chacos et Mosos ont échappé à toute civilisation, et les tribus nomades qui les parcourent ont conservé leur caractère farouche avec leur indépendance. Le gouvernement du Paraguay (*voyez* ce mot) avoisine au nord le lac brésilien de Xarayes, à l'ouest Chacos, Chiquitos et le Tucuman; à l'est, le Parana le sépare du Brésil, et au sud, il touche aux Missions de Guayra, Buenos-Ayres. L'Ascension (vingt-quatre degrés quarante-sept minutes de latitude sud), ville principale, fut fondée par Jean de Salinas; mais la conquête du pays ne fut complètement achevée que par Irala. Les habitants de cette contrée furent traités en esclaves jusqu'en 1656, que le gouvernement espagnol en abandonna la direction aux jésuites. Le gouvernement de Tucuman, où coulent le Rio-Grande ou Vermejo, le Salado, le Dulce et le Quarto, touche au nord-est le canton de Charcas, à l'ouest celui d'Atacama, au sud Cujo; au sud-ouest les Pampas, et les contrées occupées par les montagnards indépendants et nomades du Chili. On traverse le Tucuman pour se rendre de Buenos-Ayres à Potosi et à Lima. Découverte en 1543 par Diego de Roxas, cette contrée fut conquise en 1549 par Jean Nunez de Prado; elle a beaucoup d'analogie avec le Paraguay, et est très riche en blés et en fruits; on en exporte beaucoup de bois de charpente et de construction; ses forêts fournissent de la cire et du miel. Les jésuites avaient fondé dans cette province de grands établissements; ils avaient formé une milice forte de 24,000 hommes, composée d'Indiens : cette milice était employée à repousser les invasions des Chacos, peuplade qu'on n'avait pu amener à la civilisation. Après l'expulsion des jésuites, dix de ces missions ou établissements passèrent sous la direction des franciscains. Le Tucuman compte, y compris les Indiens convertis, plus de 100;000 habitants; la capitale est San-Miguel de Tucuman (36° 49′ de latitude sud). Cordova et Salta font avec le Pérou un commerce assez considérable, dont les mulets sont l'article le plus important. — Le gouvernement de Cujo ou Mendoza est borné au nord par le Tucuman, à l'est par les Pampas, au sud par la Patagonie, et à l'ouest par les Andes, qui le séparent du Chili; il fut conquis en 1565 par Pedro Castello; on le traverse pour aller de Buenos-Ayres au Chili. Il produit d'excellent vin, et tous les fruits, ainsi que les blés d'Europe, y parviennent à maturité plus tôt qu'au Chili; en général, on y retrouve à peu près même climat, même sol, et mêmes productions qu'au Paraguay, au Tucuman, et à Buenos-Ayres. L'absence de bras a fait négliger la recherche des mines. On a découvert dans ce gouvernement des monuments très anciens, qui, comme ceux des environs du lac Titicaca, paraissent être antérieurs à la domination des Incas; le plus remarquable est un obélisque haut de 145 à 150 pieds, sur lequel sont gravés des caractères qui rappellent les hiéroglyphes. Dans le voisinage de la ville de Mendoza (33° 35′ latitude sud), qui a 6,000 habitants, on exploite quelques mines d'argent. — La couronne d'Espagne possédait encore dans l'Amérique méridionale, plusieurs îles importantes : les îles de Juan Fernandez (33° 40′ latitude sud), situées à 180 lieues ouest des côtes du Chili; elles sont au nombre de trois, très fertiles, quoique couvertes de rochers. Découvertes en 1563 par l'Espagnol Juan Fernandez, ce ne fut qu'en 1750 que le gou-

vernement en prit possession et les fit fortifier. L'Écossais Alex. Selkirch, abandonné par le vaisseau qu'il montait, y vécut seul pendant longues années, et ce sont ses aventures qui ont donné naissance à l'histoire de Robinson-Crusoé. L'île San-Lorenzo est en face de Callao, d'où l'on peut attaquer Lima avec succès. Les Lobos et autres rochers, situés sur les côtes du Pérou, furent long-temps le lieu de refuge de hardis pirates connus sous le nom de *boucaniers*. L'île Puna, dans le golfe de Guayaquil (côtes de la Nouvelle-Grenade), qui joue un rôle important dans l'histoire de la conquête du Pérou. Gorgona est sur les mêmes côtes, et dans l'ouest sont les Gallapagos, ou île des Tortues. Sur les côtes du Nord, non loin de Carthagène, on trouve l'île Baru, longue de 26 lieues et large de 16, fertile et bien peuplée. Vers la côte de Caracca sont dix îles, parmi lesquelles se distinguent Tortuga, Salada et Margarita; on y voit aussi de nombreux rochers. La pêche des perles fut d'une haute importance dans ces parages jusqu'au milieu du 17e siècle. Les bouches de l'Orénoque sont formées par plusieurs îles qu'habite une peuplade appelée les Guarounoes. L'île Lobos, à l'embouchure de la Plata, est visitée par les chasseurs de loups-marins. A l'ouest du détroit de Magellan, on rencontre le groupe des Malouines, ou îles Falkland. Les Espagols y avaient élevé un fort autour duquel se groupèrent quelques cabanes; on y envoyait les criminels qui avaient été condamnés à Buenos-Ayres ou au Pérou. — La meilleure carte de l'Amérique méridionale est celle de Faden, en quatre feuilles, Londres, 1807. Les *Voyages dans l'Amérique méridionale*, par Azara, sont importants à consulter; 4 vol. et atlas, Paris, 1809. On trouvera d'excellents renseignements dans le *Voyage autour du Monde*, de 1816 à 1819, par Camille de Roquefeuille, 2 vol., Paris, 1823; *Spanish America*, avec 2 cartes et un tableau des hauteurs des montagnes, par Bonny Castle, Londres, 1819: c'est un excellent guide géographique et historique. Consultez encore: *Historical, chronological, and geographical American atlas*, in-fo, Philadelphie, 1822; *Atlas d'Amérique*, par M. Buchon, in fo, Paris; *Journey across the Pampas and among the Andes* (en 1824 et années suivantes), par Head, Londres, 1826: ce voyageur avait été chargé d'examiner les mines de la Plata et du Chili, et son rapport n'est pas avantageux. L'*Atlantis*, par Rivinus (2 vol., Leipsick, 1826), et les *Travels in Chili and Plata* (Londres, 1826, 2 vol.), de John Miers, sont aussi remplis de bons renseignements. Enfin, nous rappellerons les ouvrages de M. de Humboldt, et nous recommanderons le 19e vol. du *Manuel complet de géographie moderne* (Weimar, 1827), où l'on trouvera une description géographique de la Guiane et du Brésil, avec un coup d'œil sur l'Amérique du sud, par M. F. Ch. F. Gutsmuths.

*Révolution de l'Amérique méridionale et du Mexique.*

C'est à Saint-Domingue, qu'à la fin du quinzième siècle, le despotisme espagnol établit son empire, et c'est de là qu'il étendit ses conquêtes dévastatrices sur le Pérou et au Mexique, dont il changea les florissantes contrées en de vastes déserts: par une singulière coïncidence, c'est de la même île qu'est parti le premier cri de liberté, répété depuis sur les bords de l'Orénoque et de la Plata, et que les échos ont porté au sommet des Andes, dans les Pampas et jusque sur les rochers de la mer Pacifique. Le système colonial (*voy.* COLONIES) de l'Espagne était depuis des siècles l'objet de la haine universelle (1); le commerce des provinces entre elles et celui avec l'étranger étaient ou complètement prohibés ou restreints à un petit nombre de marchandises et de vaisseaux; la vente forcée des produits

(1) On peut consulter à ce sujet un rapport secret (Noticias secretas de America) adressé à Ferdinand IV, et rédigé par Jean et Antonio d'Ulloa, ingénieurs espagnols, qui en 1735 accompagnèrent La Condamine, Bouguer et Godin au Pérou. Ce rapport, trouvé dans les archives de Madrid, a été publié à Londres (1826), en 4 volumes, et à Tubingue en 1827.

espagnols aux Indiens était une extorsion dont le despotisme oriental même n'avait pas eu la pensée; toute industrie était sacrifiée à l'importation espagnole; dans l'administration civile comme dans l'organisation militaire, tout était livré à l'arbitraire; le peuple était écrasé, pressuré par l'insatiable avidité des capetons, qui seuls avaient droit aux hauts emplois; la partialité la plus révoltante dictait les arrêts des tribunaux : en fallait-il plus pour exciter les haines et préparer à une légitime révolte? A côté de ces actes du plus affreux despotisme, diverses circonstances concouraient en silence à l'explosion prochaine de la liberté : le clergé, dont les hauts dignitaires seuls avaient intérêt à voir régner le despotisme de la mère patrie, était en majorité composé d'indigènes réduits à la plus médiocre condition; ils se vengeaient de l'état où on les tenait en entretenant le peuple dans une hostilité sourde que la force seule empêchait d'éclater; les écrits de Montesquieu, ceux plus entraînants de Raynal, faisaient fermenter quelques têtes, et des idées de liberté étaient semées par de jeunes enthousiastes ou par de courageux aventuriers, qui, ne pouvant réussir dans la mère patrie, enchaînés qu'ils étaient par les préjugés de la vieille Europe, entrevoyaient un avenir dans l'émancipation de la jeune Amérique. Tout se préparait donc en silence pour la naissance de la liberté. — Dès l'année 1750, une tentative avait été faite : un nommé Léon, né aux Canaries, avait ourdi une conspiration à Caracas, et il avait payé de sa tête sa témérité. En 1780, une insurrection éclata au Pérou : Tapac-Amaru fut proclamé inca par le peuple, et ce ne fut qu'au bout de trois années que l'Espagne put étouffer cet incendie de liberté. Amaru périt sur l'échafaud. Caracas fut encore en 1797 le foyer d'une conspiration ourdie par des créoles et quelques Espagnols, mais elle fut découverte, et ses chefs Gual et Espanna, furent obligés de se cacher : le dernier fut pendu dans la suite à la Guayra. Ce fut à cette époque (26 juin 1797) que le gouverneur de la Trinité (*Trinidad*) publia au nom du ministre anglais Dundas un manifeste dans lequel il engageait les Américains à opposer la résistance aux vexations de l'Espagne; il les appelait à la conquête de la liberté du commerce, et leur promettait des secours de tout genre au nom de sa majesté britannique, dont le plus vif désir était, dit ce document, de fonder et affermir l'indépendance du peuple américain. L'Angleterre resta fidèle à cette pensée, car, plus tard, deux expéditions destinées à porter la liberté dans l'Amérique du sud sortirent de ses ports: l'une, sous les ordres de Miranda, se rendit à Venezuela en 1806; l'autre alla faire une tentative contre Bueros-Ayres en 1807, mais toutes deux eurent le malheur d'échouer. Ces tentatives entretenaient l'espoir de la liberté, et leur peu de succès, loin de faire naître le découragement, donna aux Américains une nouvelle ardeur pour l'indépendance. Lorsque la famille des Bourbons, en abdiquant à Bayonne, en 1808, remit la couronne des Espagnes et des Indes à la disposition de Napoléon, tous les capitaines généraux et les vice-rois, à l'exception de celui du Mexique, s'empressèrent de donner leur adhésion au nouvel ordre de choses; le peuple, au contraire, s'y montra opposé et brûla les proclamations qui avaient été faites en sa faveur; quelques hommes peu clairvoyants virent dans cette opposition une vieille habitude d'esclavage, et cependant c'était le réveil de la liberté, car, en restant fidèle à un pouvoir qui n'existait plus, on devait bientôt être conduit à l'indépendance. Des agents français et les partisans de Joseph firent en vain les plus séduisantes promesses; partout on leur répondit : *Vive Ferdinand!* Liniers, gouverneur de Buenos-Ayres, essaya inutilement d'entraîner les esprits; son exemple ne séduisit personne. En juillet 1808, le peuple de Caracas proclama solennellement Ferdinand VII, et Xavier Élio, gouverneur de Monte-Video, établit une junte, qui fut bientôt après

confirmée par la junte souveraine que les Espagnols avaient instituée à Séville pour résister à Napoléon. — Cet établissement d'une junte sur le sol américain était un acte d'une haute importance : il est probable qu'il y eut une profonde pensée d'avenir dans cet acte, qui ne tarda pas à être apprécié dans toutes ses conséquences par les hommes d'état de la mère patrie. L'exemple donné par Monte-Video fut rapidement imité, et des juntes se formèrent au Mexique, à Caracas et dans plusieurs autres provinces. Toutes ces juntes s'empressèrent de se soumettre à la junte souveraine de Séville, mais les gouverneurs, loin de faire comme Élio, les poursuivirent avec acharnement ; celle de Quito fut brutalement dispersée par le vice-roi de Santa-Fé-de-Bogota, et en août 1810, trois cents patriotes qu'on avait plongés dans les cachots furent égorgés au mépris d'une amnistie et de promesses solennelles. Cet acte de barbarie prépara une séparation que les succès de Napoléon vinrent précipiter. Séville venait de tomber au pouvoir des Français ; la conquête et la soumission de l'Espagne paraissaient inévitables : pour ne pas être entraînée à subir son sort, l'Amérique résolut d'être libre. La junte de Caracas se déclara la première; elle décréta un gouvernement national et indépendant, destitua, comme suspect, le gouverneur et les fonctionnaires publics, s'attribua avec le titre (19 avril 1810) l'autorité de *junte suprême* : toutefois, elle gouverna au nom de Ferdinand VII. Les districts de Guiane, de Coro et de Maracaïbo, continuèrent à reconnaître la régence, qui s'était enfermée dans Cadix ; mais à Buenos-Ayres (le 25 mai), à Santa-Fé-de-Bogota (le 29 juillet) et au Chili (18 septembre), on imita Caracas. Au Mexique, le vice-roi, soutenu par l'aristocratie espagnole, essaya d'arrêter le mouvement et de maintenir l'autorité des cortès; mais sa résistance fit naître la révolte, et elle éclata à Dolores, près de Guanaxuato, en septembre 1810. Le gouvernement de Cadix, par ses mesures impolitiques, envenima une querelle qui peut-être eût pu se terminer par une transaction avantageuse aux intérêts commerciaux des deux parties; mais, fidèle à cette maxime, qu'il faut montrer le fouet à l'esclave, il envoya des troupes à Caracas, à Vera-Cruz et à Monte-Video, pour réduire par la force ces provinces, dont il déclara les côtes en état de blocus. A ces mesures coërcitives se joignirent d'injustes et atroces procédés. Les cortès de Cadix ne dissimulaient ni la haine ni le mépris qu'ils éprouvaient pour tout ce qui n'était pas pur sang espagnol. Au mois d'octobre 1810, par exemple, ils avaient déclaré l'égalité civile de tous les sujets de la couronne d'Espagne et des Indes; les Américains se trouvèrent donc relevés de l'ilotisme où ils avaient végété; ils devaient être représentés comme les habitants de la péninsule par un député pour cinquante mille ames. Cette égalité ne pouvait convenir à l'orgueil castillan, et on s'empressa de détruire ce qu'un beau mouvement d'enthousiasme avait créé. On prétexta que l'Amérique aurait plus de représentants que la mère patrie; on déclara que cet état de choses ne pouvait subsister, et on décréta que ceux dont le sang avait une origine américaine ne pourraient être ni citoyens, ni représentants, ni représentés. Tandis que ces actes portaient l'irritation dans tous les cœurs, des mesures de violence y faisaient naître la soif de la vengeance. Les généraux espagnols mettaient à mort tous les prisonniers, violaient toutes les conventions, se faisaient un jeu de la foi des traités. Collega au Mexique, Monteverde à Caracas, Goyénèche au Pérou, furent de véritables bourreaux, et quand on sut que leur conduite était à Cadix un objet d'éloge, on n'hésita plus, et l'indépendance fut proclamée (1811). Cependant la politique de l'Angleterre, que nous avons vue favorable à l'indépendance américaine, avait changé de direction. Dès le milieu de 1810 (29 juin), lord Liverpool exprima le désir de voir les juntes américaines se soumettre, et après une année d'efforts pour arriver à ce résultat, le gouvernement britannique offrit son ar-

bitrage. L'occasion de tout pacifier se présentait encore, et ce furent les cortès qui la firent manquer par leur refus de consentir au libre échange des marchandises entre l'Angleterre et l'Amérique. Ce nouvel acte de partialité révoltante confirma les juntes dans leur mission de liberté. Cependant, malgré leur déclaration d'indépendance, elles continuèrent encore long-temps à se servir du nom de Ferdinand VII, et quand ce prince remonta sur son trône, Caracas et Buenos-Ayres seules avaient complètement renoncé à lui. Au surplus, il se hâta de rompre lui-même le peu de liens qui pouvaient encore rattacher l'Amérique à sa couronne. Après avoir désavoué l'œuvre des cortès, persécuté tous les libéraux qui avaient sauvé l'Espagne, il se tourna vers l'Amérique, et lui cria : A genoux! Aux plaintes les plus justes, aux griefs les plus légitimes, il opposa un ordre de désarmement pur et simple (juin 1814), et comme on ne se hâtait pas d'obéir, il envoya dans le Nouveau-Monde, pour y signifier ses volontés, l'inquisiteur Torrès, escorté par dix mille hommes commandés par Morillo, qui a effacé la sanglante renommée des Pizarre et des Cortez, et même du duc d'Albe. Le destin des batailles décida dès lors de l'avenir de l'Amérique. Plus de dix années d'incertitude composèrent cette seconde période de l'indépendance américaine. Long-temps le succès fut douteux, mais la liberté ne pouvait succomber sous les coups du despotisme. En 1817, Ferdinand eut un retour vers les moyens pacifiques, mais il était trop tard, et ce fut sans aucun succès qu'il accorda une amnistie générale à la province de Caracas. En 1820, il ne fut pas plus heureux dans les négociations entamées avec le Chili et la Plata, et au moment où ses propositions étaient rejetées, Bolivar, vainqueur sur l'Orénoque, forçait Morillo à reconnaître la république de Colombie (Venezuela et la Nouvelle-Grenade), en signant avec elle un armistice de six mois. Lorsque par suite des évènements de l'île de Léon les cortès furent de nouveau convoquées (1822), et lorsqu'on connut en Espagne les victoires de San-Martin, qui avait affranchi le Pérou, et les actes qui déclaraient l'indépendance définitive du Mexique, alors la mère patrie songea franchement à entrer dans un nouveau système politique : on décréta l'indépendance des provinces espagnoles des deux continents d'Amérique, à la condition que Ferdinand serait reconnu chef de l'union espagnole-américaine. Tous les deux ans il devait y avoir un congrès fédéral à Madrid ; mais l'élan était donné, et le peuple américain ne pouvait plus retourner à la soumission, quelque dégagée qu'elle fût de ce qui pouvait rappeler son ancien esclavage. La lutte continua ; elle fut horrible de la part de l'Espagne, et trop souvent les représailles entraînèrent les Américains dans des excès que la plume se refuse à retracer. Lorsque l'Espagne, partout battue, fut réduite à l'inaction, elle chercha, à l'aide des moines et des aristocrates qui sont restés parmi les républicains, à ressaisir sa proie ; ses intrigues ont réussi à faire quelques victimes, mais elles n'ont pas eu plus de résultats que ses expéditions lancées en 1827 sur les côtes de Colombie et du Mexique. C'est donc en vain que pour faire parade d'une puissance qu'elle n'a plus, elle laisse pourrir quelques vieux vaisseaux dans les ports de Cuba, seul débris qui lui reste de ses immenses possessions. Les divers états formés dans les colonies espagnoles ont été reconnus par les États-Unis du nord, et depuis par l'Angleterre et par la France. Des traités de commerce ont été signés par leurs ambassadeurs, et leur existence politique est aujourd'hui à l'abri de toute contestation. Malheureusement il y a peu d'union parmi les différentes classes qui composent la population. Les passions sont vives et exaltées, les finances délabrées et tout crédit tué par des guerres civiles sans cesse renaissantes. Le génie de Bolivar avait conçu le plan d'unir toutes les nouvelles républiques par un lien fédéral qui les eût mises à même de ne redouter aucune attaque de la part de l'Europe.

Un congrès américain fut réuni en 1826, à Panama, et toute l'Amérique libre, même les États-Unis du nord, y envoyèrent leurs représentants, mais on ne put s'entendre, et on se sépara sans avoir rien décidé. Il est à craindre que le créole espagnol, encore imbu de tant de préjugés, ne soit pas mûr pour la liberté républicaine. Les dictatures au contraire ont amené d'heureux résultats, et la mort si rapide du plus grand homme de l'Amérique du sud, de Bolivar, qui a cessé de vivre avant qu'on sût s'il serait le César ou le Washington de sa patrie, a ranimé des dissensions intestines que son bras puissant aurait sans doute rapidement étouffées. Espérons toutefois de l'avenir. Les guerres civiles ruinent les états, mais elles retrempent les esprits, et des sauveurs surgiront peut-être un jour du sein du désordre. Au moment où nous traçons ces lignes, on annonce que l'Espagne vient de se décider à reconnaître l'indépendance américaine, moyennant quelques conditions pécuniaires : cet acte, s'il se réalise, aurait des conséquences immenses sur l'avenir politique du Nouveau-Monde, et sur la prospérité commerciale de l'ancien. Les colonies qui sont restées dépendantes de l'Europe dans l'Amérique méridonale, telles que les Antilles et Cayenne, sont, surtout les premières, tourmentées par une agitation qui fait craindre une prochaine explosion : dans ces îles, ce sont les populations nègres qui veulent leur indépendance, et Saint-Domingue (ou Haïti) est pour elles un exemple qu'elles brûlent d'imiter. Les gouvernements dont dépendent ces différentes îles, surtout l'Angleterre et la France, auraient voulu amener une amélioration graduelle dans le sort des esclaves, mais les propriétaires opposent une résistance opiniâtre : ils prétendent que toute modification amènerait une explosion qui les livrerait à la discrétion de leurs nègres, et entraînerait la perte des colonies. Que l'obstination des colons l'emporte ou bien que les gouvernements parviennent à faire l'essai d'une émancipation progressive, peu importe, une insurrection est inévitable ; on a attendu trop tard pour préparer les nègres à la liberté : tous les efforts doivent tendre à préserver, au jour décisif, les colons de l'assassinat et de l'incendie qui les menacent. En 1823, des mouvements insurrectionnels éclatèrent à la Havane, à la Jamaïque (ils se sont renouvelés en 1831), à la Martinique et à Démérary, et quoiqu'ils aient été habilement étouffés, la lutte est sourde, mais réelle, entre les blancs et les hommes de couleur. Les Antilles danoises sont les colonies dont l'avenir est le plus certain ; le gouvernement a su satisfaire les nègres par une émancipation graduelle commencée à une époque où les essais étaient encore sans dangers. Depuis la fin de 1830, l'esclavage a disparu, et tout nègre jouit du droit de propriété. L'Espagne a jugé le danger si imminent, qu'elle a augmenté de 6,000 hommes la garnison de Cuba, où une force maritime imposante est toujours réunie. Cet appareil militaire est, dit-on, une menace pour les nouvelles républiques ; mais c'est trop peu pour un tel but et trop pour garder la colonie en temps ordinaire : dès lors, le motif est facile à apprécier. Dans les îles anglaises, l'excès de zèle chez quelques missionnaires avait causé une grande fermentation parmi les nègres. Quelques citations des lois mêlées à des sermons philantropiques avaient fait croire aux esclaves que leurs maîtres leur laissaient leurs chaînes malgré l'existence d'un bill du parlement qui prononçait leur affranchissement. Quelques essais de révolte furent tentés. Un nommé Smith fut condamné à mort ; gracié par le roi, il mourut dans sa prison. Par suite d'un traité, l'indépendance de la partie française de Saint-Domingue a été reconnue par la France (17 avril 1825). Par ce traité, le président de la république haïtienne s'engageait à payer à la France une indemnité de 150 millions, dont le premier cinquième fut réalisé au moyen d'un emprunt contracté à Paris. Des relations commerciales et diplomatiques furent régulièrement établies par la présence d'un chargé d'affai-

res et de plusieurs consuls. Les bâtiments français jouissaient de l'avantage de ne payer à l'entrée et à la sortie des ports d'Haïti que la moitié du péage qui était imposé aux navires des autres pays. Soit impossibilité, soit mauvais vouloir, la république n'a fait aucun paiement sur les 120,000,000 qui restent à payer aux anciens propriétaires colons, et elle n'a pas même fait honneur aux engagements contractés pour son emprunt. Ces circonstances ont amené de nouvelles négociations. Haïti a montré peu de bonne volonté. On négocie toujours, mais ce n'est pas sans quelque aigreur, et les relations commerciales en souffrent nécessairement. En 1829, l'Espagne fit sommer le président Boyer de lui remettre la portion de l'île qui avait dépendu de la couronne de Castille. Cette fanfaronnade diplomatique ne pouvait avoir aucun succès. — Après ce tableau général de l'affranchissement de l'Amérique espagnole, nous croyons devoir placer un aperçu des évènements particuliers à chaque état de nouvelle formation. Nous allons donc passer à la narration des faits qui se rapportent à chacune des contrées suivantes : Colombie, Buenos-Ayres, Banda-Orientale, Paraguay, Chili, Pérou, Haut-Pérou ou Bolivia, Mexique, Guatemala ou Amérique centrale, Brésil. Il est juste de donner quelque attention à cette poignée d'hommes courageux, qui, au milieu de ces vastes déserts, ont fait preuve de tant d'héroïsme.

1. *Colombie.*

Le berceau de la liberté de la république de Colombie (Caracas, Venezuela, Nouvelle-Grenade), fut la ville de Caracas et l'île Margarita (Marguerite). Les fréquentes relations, malgré les lois prohibitives, de ces deux pays avec les Anglais de la Trinité, les Hollandais de Curaçao et les Américains des États-Unis, avaient éveillé d'assez bonne heure des idées d'indépendance parmi les classes où l'instruction avait fait quelques progrès. Dès l'époque où M. Humboldt visita ces contrées, on put prévoir l'émancipation, car on remarquait chez le peuple même une admiration réfléchie pour Washington et Franklin, fondateurs de l'Union du nord. Ce fut Miranda qui le premier arbora le drapeau de la liberté sur le sol de l'Amérique du sud, vers la fin de 1810. Un congrès se forma dans le Venezuela, et le 5 juillet 1811, il adopta la constitution des États-Unis du nord, proclama l'indépendance des sept états unis de Caracas, Cumana Varinas, Barcelone, Mérida, Truxillo et Margarita. Christoval de Mendoza fut élu président. Miranda, qui était général en chef, protesta contre la constitution fédérative ; il fonda un club patriotique et se maintint dans une position indépendante dans la ville de Valencia, dont il s'était emparé le 13 août, et qui était destinée à devenir le siége du congrès de la Nouvelle-Grenade. Le 26 mars 1812, un affreux tremblement de terre changea en un monceau de ruines Caracas, la Guayra et plusieurs autres villes ; plus de 20,000 personnes périrent, et l'armée fut décimée : une quantité immense de munitions de guerre fut perdue dans cet affreux désastre. Le congrès de Caracas se réfugia à Valencia, et le 26 avril 1812, Miranda fut revêtu de la dictature. Cependant les prêtres, mécontents des principes démocratiques de la constitution, la déclarèrent contraire à la religion et lancèrent l'anathème : ils portèrent ainsi le découragement parmi le peuple, chez lequel le fanatisme religieux était puissant. D'un autre côté, le papier-monnaie était tombé en discrédit, ce qui diminuait les ressources des patriotes. Dans cette position critique des patriotes, la trahison vint encore au secours des Espagnols ; elle leur livra Porto-Cabello, et l'armée royaliste, commandée par Monteverde, s'avança avec rapidité contre les indépendants, dont les rangs s'éclaircissaient par la désertion. Miranda, malgré son courage, ne put résister : le conseil exécutif de Venezuela l'autorisa à traiter, et le 26 août, une capitulation fut conclue. Miranda s'engagea à rendre aux Espagnols Guayra, Caracas, Barcelo-

ne et Cumana, mais il stipula en faveur du pays le droit d'émigration et l'établissement de la constitution donnée par les cortès à l'Espagne. A peine ce traité fut-il signé qu'il fut violé par Monteverde : Miranda (*voyez* ce mot) fut arrêté et envoyé prisonnier en Espagne. Ce manque de foi ralluma la guerre ; les Américains, indignés, reprirent les armes ; le jeune Marino se mit à la tête des mécontents de Cumana ; il s'empara de Maturin et repoussa Monteverde lui-même (avril 1813), qui accourut pour arrêter sa levée de boucliers. A peu près à la même époque, Simon Bolivar délivrait Venezuela et Caracas ; il entra le 4 août dans cette dernière ville et s'y maintint jusqu'en juillet 1814 ; mais à cette époque, les Espagnols, qui s'étaient créé une armée de 70,000 hommes, en donnant la liberté aux esclaves, reprirent la supériorité, et Bolivar s'embarqua pour Carthagène. Maturin était encore occupé par les patriotes ; Rivas et Bermudès y montrèrent et courage et talent, mais, bientôt accablés par les forces réunies des généraux royalistes Moralès et Bovès, ils furent vaincus le 5 décembre 1814. Le brave et infortuné Rivas, fait prisonnier, fut sur-le-champ fusillé. Bermudès se retira avec les débris de ses troupes à l'île Margarita, où se rendaient de tous côtés de nombreux réfugiés, ce qui permit bientôt d'en expulser complètement les Espagnols, tandis que les contrebandiers armaient de nombreux corsaires, qui furent bientôt la terreur de l'ennemi. Au mois d'avril 1815, Pueblo Morillo, envoyé par Ferdinand VII, avec 10,000 hommes, parut dans le golfe du Mexique, et débarqua bientôt à Santa-Martha, sur les côtes de la Nouvelle-Grenade. En vain Bolivar, Marino et l'Écossais Mac-Gregor réunirent leurs forces, rien ne put arrêter le général espagnol, que favorisa bientôt encore la mésintelligence qui s'éleva entre Bolivar et Castillo. Margarita fut conquise et l'importante place de Carthagène tomba entre les mains de Morillo (5 décembre) après un long siége. Le gouverneur patriote ne se rendit que lorsque la faim eut fait périr 3,000 hommes de sa garnison. — Les provinces de la Nouvelle-Grenade, Antioquia, Popayan, Pamplona, Tunja, Socorro et Carthagène, réunies par un lien fédératif en 1811, s'étaient proclamées indépendantes sous le titre d'États-Unis de la Nouvelle-Grenade. Elles avaient confié le commandement de leur armée au général Nurino, qui lutta long-temps avec des alternatives de victoires et de défaites. Après la prise de Quito, où les Espagnols fusillèrent un homme sur cinq, de la garnison, la guerre fut marquée chaque jour par les plus sanglantes exécutions; Nurino lui-même, fait prisonnier, fut exécuté par le vainqueur (juin 1814). Bolivar prit alors le commandement ; il s'empara de Santa-Fé-de-Bogota, qui devint le siége du gouvernement de la nouvelle république. Mais les dissensions des indépendants paralysèrent bientôt leurs succès et préparèrent les succès de Morillo. Ce général, après la prise de Carthagène, dirigea 3,000 hommes, commandés par son lieutenant Moralès, sur Caracas ; il envoya le général Calzada dans les provinces de Pamplona et de Tunja ; une de ses divisions parcourut Antioquia et Popayan, et lui, avec le gros de l'armée, pénétra dans les provinces de l'intérieur, en suivant les bords du fleuve de la Madeleine. L'Espagne crut avoir repris son ascendant : plusieurs victoires se succédèrent et l'armée de la Nouvelle-Grenade fut totalement défaite à la bataille de Cachiri. Le congrès se trouva dispersé ; les généraux Cervier et Ricante se retirèrent dans les llanos, où ils formèrent, des débris de l'armée, des bandes de guérillas, qui firent beaucoup de mal aux Espagnols. En juin 1816, Santa-Fé-de-Bogota, après une vigoureuse résistance, ouvrit ses portes à Morillo, qui célébra son triomphe en faisant pendre ou fusiller plus de 600 personnes. Au nombre de ces victimes se trouvèrent les célèbres botanistes Caldas et Lozano, le chimiste Cabal, et un grand nombre de personnages distingués, dont les femmes furent condam-

nées au bannissement. A Cumana, une demoiselle qui appartenait à une famille estimée fut condamnée, pour avoir montré une opinion favorable aux patriotes, à être promenée sur un âne par la ville, et à recevoir à chaque carrefour un certain nombre de coups de fouets sur le dos nu : cette infortunée se donna la mort de désespoir. — Cependant la fortune se lassa d'être contraire aux patriotes. Bolivar et Mac-Gregor reparurent avec une armée dans le Venezuela ; Barcelone fut occupée par eux le 13 septembre 1816. L'amiral Brion, qui était parvenu à créer enfin une marine, sans laquelle les républicains ne pouvaient espérer que des succès partiels, se rendit maître des côtes, et au même moment l'espagnol Moralès était battu près de Juncal par le général Piar. Enfin, une nouvelle victoire, remportée dans les plaines de Barcelone (28 octobre), par Mac-Gregor, fit revivre la république de Venezuela. On vit paraître alors dans les rangs des patriotes un homme remarquable, qui vint stimuler leur courage par son zèle et son activité. C'était Joseph Cortès de Madariaga. Il avait été membre des cortès de Cadix et envoyé à Ceuta par les ordres du roi Ferdinand. Grâce aux soins de lord Camelford, auquel il avait rendu d'importants services, il fut rendu à la liberté, et se rendit en Amérique ; ce fut lui qui organisa le gouvernement de l'île Margarita, si importante pour les patriotes, et si gênante pour les royalistes, à cause de ses nombreux et hardis corsaires. Madariaga fut non seulement un administrateur actif, mais il sut fréquemment apaiser les discordes qui s'élevaient entre les géneraux républicains. En février 1817, Bolivar et les autres chefs parvinrent à chasser les Espagnols des provinces de Guyana et de Cumana : les deux capitales seules ne purent être délivrées. Merida, Varinas, Truxillo, reprirent aussi leur indépendance. En juillet, Morillo fit une tentative sur l'île Margarita : en cette occasion, on vit les femmes prendre les armes, et un piquet de 60 Espagnols qui fut enlevé par elles leur valut un glorieux triomphe. En septembre, Morillo dut renoncer à son entreprise après avoir éprouvé des pertes immenses. Au même moment, les troupes qu'il avait laissées sur l'Orénoque furent à peu près détruites par la réunion des forces de Bolivar, Piar, Marino et Paez. La discorde était le seul auxiliaire que les Espagnols eussent en Amérique ; aussi, chaque fois qu'elle se glissait au camp des patriotes, Morillo rappelait la fortune à lui. Pendant une longue querelle qui s'éleva entre Bolivar et les autres généraux, l'habile lieutenant de Ferdinand VII parvint à réunir une armée de 7000 hommes; à leur tête, il gagna plus d'un combat et essuya plus d'une défaite, et il tint la fortune indécise jusqu'au moment où Bolivar fut nommé généralissime et président de la république. A dater de cette époque, les Espagnols, ne pouvant tenir la campagne, furent réduits à se renfermer dans les villes fortifiées, et leur général donna un grand signe de détresse en offrant une amnistie générale, que le souvenir de sa mauvaise foi et de sa cruauté aurait seul fait rejeter, quand bien même le patriotisme n'eût pas fait battre tous les cœurs. Un seul homme voulut en profiter ; on aperçut des traces de trahison dans sa conduite, et il mourut sur l'échafaud, à Angustura : c'était le général Piar, mulâtre de Curaçao. Les généraux républicains Bermudès, Paez, Torrès et Zarraza continuèrent une guerre de partisans : en novembre, une manœuvre audacieuse de Paez engagea près de Nutria une bataille où la victoire le favorisa ; à la fin de 1817, les patriotes avaient rétabli leurs communications, et elles s'étendaient du centre de la Nouvelle-Grenade aux bouches de l'Orénoque ; sur ce fleuve, ils occupaient San-Fernando de Apure ; cinq provinces de la Nouvelle-Grenade étaient en pleine insurrection ; le golfe de Paria et plusieurs ports étaient libres, et les troupes régulières formaient une armée de 10,000 hommes ; l'amiral Brion commandait sur l'Orénoque une flottille de 15 canonnières armées de pièces de 18. Mo-

rillo n'osait se hasarder hors des villes, mais il occupait les points importants de Caracas, Valencia, Cumana, Barcelona, Carthagena, Santa-Fé et Santa-Martha, et n'attendait que les nouveaux renforts que lui envoyait l'Espagne pour reprendre l'offensive. Cependant la république améliorait avec rapidité son organisation; elle confiait (le 10 nov. 1817) la direction des affaires intérieures à un conseil d'état (consejo supremo de la nacion), dont le siége était à Angustura, et elle décrétait l'égalité politique des hommes de toutes les classes, de toutes les origines et de toutes les couleurs; l'un de ses agents en Angleterre, homme d'action et plein de zèle, Lopez-Mendez, recrutait de nombreux volontaires et parvenait à expédier des armes et des munitions de guerre, dont le manque total avait plus d'une fois paralysé les opérations des patriotes. Toutefois, avant l'arrivée de ces secours, les Espagnols avaient repris tous leurs avantages. Les derniers jours de 1817 et les premiers mois de 1818 furent fatals à la liberté : au 18 mai, les généraux Bolivar, Paez, Zaraza et autres, attaqués par Morillos, Moralès, Lopez, etc., avaient perdu douze batailles rangées où l'acharnement le plus exalté avait disputé le succès, car plus de 10,000 hommes des deux partis étaient restés sur les champs de bataille. Bolivar, contre lequel les Espagnols réunirent alors toutes leurs forces, fut obligé de céder à l'ascendant de ses ennemis : il se démit du commandement militaire, qui fut remis à Paez. Celui-ci eut sous ses ordres Marino et Arismendi, qui se chargea de défendre l'île Margarita. Bermudès eut mission de protéger les bouches de l'Orénoque, et Brion croisa sur la côte de Caracas. C'est alors que les secours envoyés d'Angleterre par Lopez-Mendez arrivèrent en Amérique; ils se composaient de 5000 soldats et 3000 matelots, dont un grand nombre fut moissonné par la fatigue, les privations et le climat. Un second convoi, amené par le général d'Evereux et recruté en Irlande, eut un succès plus heureux, et rendit la supériorité aux armes des indépendants. Morillo se vit bientôt réduit à la possession de quelques cantons du littoral, et le vice-roi Samana se trouva, vers la fin de 1818, trop faible, dans la Nouvelle-Grenade, pour lutter contre l'insurrection, qui s'y était ranimée sous la direction du général Santander. Mac-Grégor, avec son audace habituelle, débarqua sur les côtes de Panama et enleva Porto-Bello par surprise (10 avril 1819), mais, surpris à son tour, tout son corps d'armée fut détruit et lui seul échappa comme par miracle. Bolivar, après avoir, comme dictateur, veillé à l'administration de la république, reparut comme général, et dès lors il marcha de succès en succès; au commencement de 1819, son armée se composait de 5000 hommes d'infanterie et 2500 cavaliers, tous hommes soumis à la discipline et bien aguerris; il avait en outre la milice à cheval des Llanos et 4000 soldats recrutés en Europe. Après plusieurs combats acharnés, il parvint à pénétrer dans les montagnes de la Nouvelle-Grenade et à faire sa jonction avec Santander, qui venait de battre le vice-roi Samana. Dans l'est, Marino et Urdaneta n'étaient pas moins heureux, et ils enlevèrent la province et la ville de Barcelone aux troupes royales. La hardiesse de Bolivar, secondée par sa prudence, décida la conquête de la Nouvelle-Grenade, et eut une grande influence sur l'avenir de l'Amérique; en juin 1819, il franchit le Paramo de Chita, élevé de 3800 mètres, passage excessivement dangereux et regardé depuis des siècles comme impraticable. Cette audacieuse manœuvre déjoua tous les plans des Espagnols, et le 7 août ils furent battus d'une manière décisive à Boyaca : trois jours après, Bolivar entrait dans Santa-Fé-de-Bogota. De cette époque date l'existence positive de la république de Colombie. Morillo se trouvait réduit aux villes de Caracas, de Carthagène, de Santa-Marta, de Rio, de La Hacha et de quelques autres points peu importants des côtes. Le 20 novembre 1818, Bolivar avait publié à Angustura un manifeste par lequel la république de

Venezuela proclamait son indépendance politique et déclarait qu'ayant renoncé à tout lien d'union avec l'Espagne, elle ne traiterait jamais avec cet état sur un autre pied que celui de puissance à puissance. Le 15 février 1819, le congrès se réunit et reçut dans son sein 5 députés de la Nouvelle-Grenade; Bolivar, qui était depuis long-temps directeur suprême du pouvoir exécutif, fut élu président; M. Zea (*voy.* ce nom) fut porté à la vice-présidence; le citoyen Roscio eut les voix pour la chambre représentative, et Manuel Palacio (mort à la fin de 1819), homme plein de mérite, eut la direction des affaires étrangères. Bolivar soumit au congrès un projet de constitution, calqué sur la charte anglaise : la liberté de la presse et l'institution du jury y figuraient en première ligne. Ce projet, ayant reçu l'approbation des législateurs, fut adopté comme constitution, et promulgué dans le courant de l'été 1819. Le 17 décembre suivant, la réunion de Venezuela et de la Nouvelle-Grenade fut décrétée, et le 25 l'existence politique de ce nouvel état fut proclamée sous le nom de *république de Colombie*. Il fut immédiatement reconnu par les États-Unis du nord. La Nouvelle-Grenade perdit dès lors le nom qu'elle devait au joug de l'Espagne; elle prit le nom de Cundina-Marca, et Santa-Fé-de-Bogota ne fut plus appelée que Bogota. Le congrès général de la république de Colombie se réunit le 1er janvier 1821 pour rédiger une constitution définitive. Une dernière tentative de Morillo pour rappeler à lui la fortune ayant été repoussée par les victoires de Bolivar, le général espagnol fut obligé de signer à Truxillo (26 novembre 1820) un armistice de six mois, par lequel il reconnaissait provisoirement la république; il s'embarqua immédiatement pour l'Espagne. La Torre, seul, continua la guerre; mais il fut écrasé par Bolivar à la bataille décisive de Calabozo (24 juin 1831); et bientôt après Maracaïbo et Porto-Cabello, que Morales défendait, ayant été obligés de se rendre (mai 1823) à l'amiral Brion, la Colombie se trouva complètement débarrassée de ses ennemis. — Dès l'année 1821, la jeune république défendit la traite des nègres, et ordonna l'affranchissement des esclaves qui avaient rendus des services à la patrie dans la lutte contre l'Espagne. Tous les enfants d'esclaves nés après la première déclaration d'indépendance furent déclarés libres; les maîtres de leurs parents durent pourvoir à leur existence jusqu'à leur 18e année. Les étrangers, à dater du 21 février 1821, furent exclus du service de la république. Bolivar, qui était président et généralissime des armées de terre et de mer, se démit en 1826 de ses hautes fonctions; il fut sur-le-champ réélu (14 mars). Le général Santander, porté à la vice-présidence, resta à ce poste jusqu'en 1828. Le congrès créa une décoration militaire, dite l'Ordre du Libérateur; elle fut distribuée aux officiers et aux soldats de la première légion colombienne et aux vainqueurs de Calabozo. La dette publique des diverses provinces de l'Union fut reconnue et garantie par le congrès (13 juillet 1821); mais les emprunts contractés en Angleterre par le vice-président Zéa (mort à Bath, 1823) furent déclarés non obligatoires. Le 2 octobre 1824 un traité de commerce et de navigation fut conclue avec les États-Unis du nord. Le pape, sans avoir reconnu l'existence de la république, voulut diriger les affaires ecclésiastiques de la Colombie; le congrès dut maintenir son intervention souveraine, et declara (28 juillet 1825) que les membres du clergé qui obéiraient à Rome sans avoir égard aux ordres du gouvernement seraient livrés aux tribunaux, et jugés en vertu de la loi *lex de patronato*. Cette mesure énergique rendit le pape plus facile, et il consentit à traiter (février 1826), avec M Texada, l'envoyé de la république. En 1825, M. Hurtado, ambassadeur colombien, fut admis dans les rangs du corps diplomatique; bientôt après, M. Al. Cockburn, envoyé de l'Angleterre, arriva à Bogota. Un traité de navigation et de commerce fut conclu, et l'une de ses clauses fit rendre au congrès une loi qui défendait la traite des

esclaves sous peine de mort. Les armateurs colombiens avaient armé de nombreux corsaires qui désolaient le commerce espagnol ; mais la marine de l'état se réduisait à peu près à zéro. On acheta donc à la Suède un vaisseau de ligne, et on hâta la construction de deux vaisseaux de 60 et de trois frégates, qui étaient sur le chantier. Pour favoriser l'exploitation des mines, et donner plus d'extension à l'agriculture, on traça des routes et on s'occupa activement d'attirer des colons dont l'activité et l'industrie étaient indispensables pour couvrir de riches moissons les fertiles contrées que la guerre avait converties en déserts. Sir James Mackintosh, membre du parlement anglais, s'occupa beaucoup de ce genre de colonisation, et il procura ainsi aux sujets de la Grande-Bretagne des avantages dont ne jouissent pas les autres étrangers qui viennent s'établir en Colombie. C'est une société anglaise qui tenta de dessécher le lac de Guatavita, dit le lac d'Or, situé à 7 lieues de Bogota, et dans lequel on prétend que les Indiens jetèrent les trésors déposés dans leurs temples, lors de l'arrivée des Espagnols. Cette tentative fut sans succès. Le 2 février 1825, Bolivar, comme président de la république colombienne, invita toutes les nations de l'Amérique à se réunir en congrès général ; l'isthme de Panama et la fin de l'année furent indiqués comme lieu et époque de réunion. Ce congrès avait le double but de lier entre eux tous les états qui avaient secoué le joug de l'Espagne, par une alliance défensive et perpétuelle, et de convenir d'un système général de navigation et de commerce, qui repoussât les prétentions maritimes et coloniales de l'Europe, ainsi que les projets d'intervention. Cette assemblée fut sans résultat. Le génie de Bolivar ne pouvait être encore compris par ses contemporains, et les discordes civiles absorbaient tous les esprits. Bolivar ayant été forcé d'aller au Pérou, où sa présence était nécessaire pour mettre fin aux troubles qui avaient succédé à la guerre de l'indépendance, le général Paez profita de son absence pour se révolter contre le gouvernement de Bogota, dirigé par Santander. Bolivar, ou le *Libérateur*, car c'est le seul nom qu'on lui donnât en Amérique, Bolivar revint en Colombie, et Paez se soumit ; mais le parti de ce général, composé d'hommes riches et puissants, ne cessa d'accuser le Libérateur d'aspirer au trône, et pour répondre à leurs accusations, Bolivar se démit de la dictature (6 février 1827). La majorité de la nation se prononça contre cette retraite : de tous côtes on accourut supplier le Libérateur de ne pas abandonner la république, et il reprit les rênes de l'état, après avoir prêté de nouveau serment à la constitution établie. Il partit ensuite pour soumettre la province de Guayaquil, qui s'était soulevée, et qui ne put long-temps résister à ses armes. Pendant que ceci se passait en Colombie, le Pérou, qui devait sa liberté à Bolivar, renversait la constitution dont celui-ci l'avait dotée. Le Libérateur ne put parvenir à rétablir l'ordre et les institutions qui étaient son ouvrage, et tandis qu'il s'occupait de cette contrée, un orage se formait de nouveau contre lui en Colombie. Santander s'était mis à la tête des républicains purs, qui ne voulaient pas de la dictature, et qui profitaient adroitement du mécontentement excité par le désordre qui s'était glissé dans l'administration à la faveur des dissensions dont la république avait été le théâtre. Pour ramener l'ordre et l'union, Bolivar, qui donna tant de preuves d'amour pour la liberté, et qui, je pense, n'usa de la dictature que parce qu'il reconnut qu'avec la république il ne pourrait rien fonder de stable, Bolivar, dis-je, convoqua une convention nationale ; elle devait délibérer sur les formes qu'on donnerait définitivement à la république, et elle se réunit à Ocagna en avril 1828, sous la présidence de Castillo, ami de Bolivar. La majorité se déclara pour la constitution établie et offrit de nouveau la dictature à celui qui jusqu'alors n'en avait usé que pour le bien de la patrie. La minorité protesta et se retira de l'assemblée. Bolivar accepta le pouvoir qu'on lui of-

frait, et mit une grande activité à réformer les abus. Il s'occupa aussi de l'armée, qui avait été réduite à moins de 10,000 hommes, et dont il porta le chiffre à 40,000, soit pour repousser les tentatives des républicains absolus, soit pour faire tête à l'Espagne, si elle cherchait à profiter des chances que lui offrirait la guerre civile. Il fut aussi obligé d'augmenter les impôts : le parti qui lui était opposé en a fait un grave sujet de reproche, mais la nécessité et le salut de l'état, qui l'avaient forcé à adopter cette mesure, le justifièrent aux yeux des hommes de bonne foi. Santander, qui avait été vice-président, s'étant compromis dans les intrigues du parti républicain, fut traduit devant un conseil de guerre, et condamné à mort comme conspirateur. Cette peine fut convertie en exil, et il se retira en France (1829). Le Pérou, auquel la Colombie déclara la guerre (août 1828), fut forcé à signer la paix, et le général Cordova, qui leva l'étendard de la révolte, fut rapidement écrasé. Cependant la misère du peuple allait en augmentant et l'acrimonie des partis ne permettait à aucune amélioration de porter ses fruits. Bolivar voulut donc faire encore une fois un appel à la nation, et il convoqua un nouveau congrès. L'époque de la réunion de cette assemblée approchait, quand la province de Venezuela (*voy.* ce mot) déclara vouloir se séparer de la Colombie (décemb. 1829), et former un état indépendant; Cumana et Valencia adhérèrent à sa déclaration, et le général Paez fut mis à la tête de cette dissidence. Dans cette circonstance, Bolivar, maître absolu d'une armée qui lui était dévouée, et chef d'un parti puissant et nombreux, donna encore une preuve nouvelle de son dévouement à la patrie. Pour répondre aux perpétuelles accusations d'ambition et d'usurpation dont il était l'objet, il abdiqua le pouvoir suprême (20 janvier 1830); mais on se crut perdu, et on vint de nouveau déposer la dictature à ses pieds, avec des instances et des motifs qui ne lui permirent pas de refuser. Cependant les négociations entamées pour rétablir l'union rompues par la scission de Venezuela, et de nouvelles discordes s'étant élevées, le Libérateur prit le parti d'abandonner définitivement un pouvoir qu'il ne pouvait plus exercer pour le bien de son pays. Il abdiqua donc de nouveau, quitta Bogota, et il allait s'éloigner d'une retraite où les vœux de ses concitoyens venaient encore le chercher, quand il fut enlevé par une maladie rapide, qui lui permit peu de songer aux malheurs futurs d'un pays qui lui devait la liberté, et où cependant il avait fait tant d'ingrats. (*Voy.* Bolivar). Sa mort ne rendit pas le calme à la république : depuis deux ans, cette belle contrée est livrée à la guerre civile. Venezuela persiste dans son indépendance, et quoique la constitution ait été modifiée suivant le vœu des républicains purs, le bonheur et l'union ont fui pour long-temps de la Colombie.

*Union de la Plata ou république Argentine.*

Cette république s'est formée dans l'ancienne colonie espagnole de Buenos-Ayres (*voyez* Rio-de-La-Plata); elle se constitua en 1819. Parmi les possessions espagnoles, il n'en était aucune qui fût plus opprimée que celle-ci, et où il y eût autant de blancs et si peu d'hommes de couleur; aussi elle montra une grande énergie et beaucoup de persévérance, une fois qu'elle fut décidée à fonder son indépendance. L'Espagne, de son côté, sentit bientôt que ses efforts seraient sans résultats, parce qu'elle savait que les rives de la Plata étaient de toute l'Amérique la contrée où il y avait le plus de lumières et de civilisation. Le mouvement éclata à Buenos-Ayres le 25 mai 1810; la population de cette ville connaissait sa puissance depuis le succès avec lequel elle avait repoussé les Anglais en 1806 et 1807. Linières, que sa valeur avait élevé aux hautes fonctions de vice-roi, commandait à Buenos-Ayres lorsque l'insurrection éclata. Son devouement au roi Joseph Napoléon fit qu'on le destitua. Remplacé par Élio, on s'aperçut bientôt que celui-ci favorisait la cause de Ferdi-

nand, et à son tour il fut chassé et se retira à Monte-Videó; une junte dirigea les affaires et gouverna dans les intérêts du peuple en conservant dans tous ses actes le nom de Ferdinand VII. A cette époque, le Chili, qui s'était aussi prononcé en faveur de la liberté, envoya des troupes au secours de Buenos-Ayres, et l'insurrection des provinces du midi du Pérou, dont le foyer était à la Paz, s'étant rapidement étendue, les patriotes parvinrent à battre Linières, qui avait trouvé de nombreux partisans dans les provinces, où il gardait la supériorité à l'aide d'une armée considérable. Ce général, vivement poursuivi par les forces réunies du Chili et de Buenos-Ayres, fut enfin abandonné par ses soldats, fait prisonnier et fusillé avec ses principaux partisans. Dès cette époque, la cause de l'Espagne fut totalement perdue; mais les créoles, au lieu de s'occuper à fonder solidement la liberté, se divisèrent aussitôt après la victoire : en vain toutes les provinces adhérèrent à l'Union, longtemps on ne put s'entendre sur les formes constitutives. Un congrès, réuni enfin à Buenos-Ayres, remit le pouvoir exécutif entre les mains d'une régence composée de trois membres; mais les Espagnols ayant obtenu des succès dans le haut Pérou, on craignit qu'ils ne tentassent de s'avancer vers les rives de la Plata, et on jugea nécessaire de concentrer l'autorité dans une seule main. G. Pozadas fut donc élu (1814) directeur suprême de la république. Un conseil de sept membres le seconda dans ses fonctions, mais ce conseil resta soumis au directeur suprême, et, de cette façon, le pouvoir exécutif fut constitué avec force et unité.

Élio s'était jusqu'alors maintenu à Monte-Video; des secours lui étant arrivés d'Espagne, on jugea prudent d'en finir avec lui : il fut donc vivement pressé. Après une défense opiniâtre, les attaques dirigées par le colonel Alvear le forcèrent à capituler (1814); la garnison devait être libre de retourner en Espagne, mais les généraux royalistes, qui faisaient la guerre au Pérou, ayant obtenu des avantages en violant des traités et des capitulations, Buenos-Ayres crut devoir user de représailles et constituer la garnison de Monte-Video prisonnière de guerre. A peine ce succès était-il obtenu, que de nouveaux désordres vinrent troubler la république. Artigas (*voyez* ce mot), qui commandait dans la Banda-Orientale, qui s'étend sur la rive gauche de la Plata, se déclara indépendant, défit l'armée de Buenos-Ayres, et s'empara de Monte-Video. Le gouvernement du Brésil, soit qu'il espérât étendre ses possessions jusqu'à la Plata, soit qu'il craignît réellement le voisinage de l'insurrection, intervint dans la querelle entre Monte-Video et Buenos-Ayres : une armée portugaise commandée par le général Lecor débarqua à Maldonado (23 octobre 1816), et s'empara de Monte-Video, au mois de janvier suivant. Le Paragay était pendant ce temps-là le théâtre d'une autre révolution : le docteur Francia s'y empara du pouvoir et se sépara complètement de l'union de Buenos-Ayres. Cette république, qui devait compter quatorze provinces, se trouva ainsi réduite à six. Elle aurait pu encore être forte et florissante si elle n'eût pas été déchirée par des luttes intestines; mais deux partis acharnés, les fédéralistes et les unitaires, versèrent des flots de sang avant de déposer les armes, et l'épuisement seul amena des instants de paix entre ces deux opinions. Un nouveau congrès, dont les membres avaient été élus par le peuple, se réunit à Tucuman le 25 mars 1816, et Martin Pueyrredon, nommé directeur de la république, parvint à rétablir l'ordre momentanément. — Le 19 juillet suivant, l'indépendance complète et définitive de l'Union de la Plata fut proclamée par le congrès, et celui-ci, après avoir déclaré Buenos-Ayres le siége du gouvernement, publia un manifeste fort bien fait, où il exposait les griefs de la colonie contre l'Espagne. Ce document, intitulé : *Manifestacion historica y politica de la revolucion de la America*, contient 28 chefs d'accusations capitales (25 octobre 1816). La ré-

publique prit alors le titre de Provinces-Unies de l'Amérique méridionale, et une constitution provisoire (*reglamento provisorio*) fut promulguée le 3 décembre 1817. En vertu de cette constitution, un nouveau congrès souverain ouvrit ses sessions le 25 février 1819. Pueyrredon y rendit compte de son administration, et il fit preuve d'une modestie et d'un patriotisme bien rares dans les nouveaux états de l'Amérique. « La position où se trouve la jeune république, disait-il, exige impérieusement deux choses nécessaires à son repos : l'une est que vous votiez promptement une constitution définitive ; l'autre est que vous me donniez un successeur qui posséde des connaissances militaires plus élevées que les miennes. Je descendrai avec joie du poste difficile que vous m'avez confié, et je prouverai à mes concitoyens qu'il est plus difficile de commander que d'obéir. » Une constitution calquée sur celle des États-Unis du nord, et basée sur le plein exercice de toutes les libertés, fut promulguée le 25 mai, et Pueyrredon s'étant formellement opposé à sa réélection, le général Rondeau obtint les suffrages de la majorité. Le noble exemple donné par Pueyrredon ne fit aucune impression sur ses compatriotes : à peine la république fut-elle définitivement constituée, que la désunion reparut, et à l'ancienne querelle des fédéralistes et des unitaires vinrent se joindre les rivalités et les combats des partisans de Carrera, d'Alvear, etc. Cependant on apprit bientôt qu'une expédition importante se préparait dans le port de Cadix. L'intérêt commun calma un instant toutes les passions. On conclut des armistices avec Francia et le Paraguay, Artigas et Montevideo ; les troupes chiliennes, commandées pas San-Martin, renoncèrent à une attaque contre le Pérou, et restèrent sur les rives de la Plata. Mais a peine sut-on que les forces de l'Espagne s'étaient dirigées vers le golfe du Mexique, que la discorde reparut aux murs de Buenos-Ayres. San-Martin, sans égard pour les représentations du directeur, qui sentait combien il avait besoin d'être appuyé par une force imposante, partit pour le Pérou ; les fédéralistes s'insurgèrent, et ils battirent l'armée de l'Union, commandée par Belgrano ; ce succès fit passer le pouvoir entre leurs mains, et en septembre 1820, ils placèrent à la tête du gouvernement le colonel Rodriguez. Celui-ci eut long-temps à lutter, mais, vivement secondé par Ribadavia, qui avait rempli au nom de la république plusieurs missions diplomatiques en Europe, et qu'on nomma (fin de 1821) premier secrétaire d'état, il parvint à se maintenir à son poste, et à calmer un moment les dissensions de la république. Les provinces passèrent alors du système unitaire au fédéralisme ; chacune d'elles se constitua un gouvernement, et le seul lien qui les unit un peu entre elles fut la nécessité de prendre des mesures communes contre une invasion que voudrait tenter l'Espagne. Un congrès général fut en conséquence réuni à Buenos-Ayres ; il s'ouvrit le 1er mars 1822, en présence des ambassadeurs de tous les états américains ; des traités d'alliance furent contractés ; on aplanit les différends qui divisaient plusieurs états de l'union fédérative, prête à en venir aux mains, et une amnistie générale fut décrétée. Les états qui composaient alors la fédération étaient au nombre de quinze : c'étaient Buenos-Ayres, Cordova, Corrientes, Catamarca, Mendoza (Cuyo), Missions, Banda, Rioja, Salta, Sant-Iago, Santa-Fé, San-Juan, San-Luis, Tucuman et Tarija. La population ne comptait pas au-delà de 600,000 ames. — Une administration active et vigoureuse, dirigée par Ribadavia, d'abord ministre des affaires étrangères, puis élu directeur, répara bientôt les désastres de la guerre civile : dès l'année 1823, les revenus du trésor excédaient les dépenses, et les mesures commerciales adoptées étaient si sages, que les produits de la douane furent la meilleure source ou s'alimentait le trésor. Le 3 mars 1823, un traité d'alliance fut conclu avec la Colombie ; le 4 juillet suivant, Ribadavia signait avec les commissaires de l'Espa-

gne un armistice de 18 mois; il s'engageait à amener un rapprochement entre la mère patrie et les colonies, pourvu que l'Espagne admît pour base des négociations l'indépendance des diverses républiques; en échange, celles-ci devaient payer 100 millions, nécessaires pour soutenir la lutte dont le système représentatif allait être l'objet en Espagne : mais la dispersion des cortès par l'intervention française mit fin à ces négociations, que les talents de Ribadavia eussent probablement conduites à un bon résultat. D'autres traités furent conclus et l'Angleterre envoya un consul à Buenos-Ayres (1824), dont la prospérité commerciale s'augmentait de jour en jour. Ses rapports étaient immenses : à l'ouest ils s'étendaient en Chine, à l'est jusqu'au fond de l'Allemagne. Cette ville, devenue l'entrepôt de toute l'Amérique du sud, se vit bientôt peuplée de négociants de toutes les contrées, d'Anglais surtout qui y possédaient pour plusieurs millions sterling de marchandises. Cette prospérité décida l'Angleterre, toujours prompte quand l'intérêt de son commerce le réclame, à signer un traité d'alliance, de commerce et de navigation avec la république (19 février 1825). Ce traité ne fut pas d'abord ratifié par la république, mais néanmoins ils servit de base à des rapports qui furent réciproquement avantageux. Au mois de mai 1824, à l'ouverture de la quatrième session du congrès, Ribadavia abdiqua les fonctions de directeur de la république, et resta inébranlable dans sa résolution; il consentit cependant à se charger d'une mission diplomatique en Angleterre. Le congrès nomma directeur provisoire le général Las Heras, qui s'adjoignit H. Garcia comme ministre des affaires étrangères, et de l'administration de la guerre. La traite des esclaves fut déclarée piraterie et punie de mort par la 5e législature du congrès (décembre 1825), qui s'occupa enfin de la loi fondamentale de la république fédérale. Cette constitution nouvelle, promulguée le 23 janvier 1825, tout en déclarant la religion catholique religion de l'état, permit l'exercice des cultes dissidents, et bientôt, en vertu de cet acte de tolérance, unique alors dans l'Amérique espagnole, une église protestante anglaise fut ouverte à Buenos-Ayres, le 25 septembre 1825, dans l'ancien hospice des jésuites. La querelle qui existait entre Buenos-Ayres et le Brésil, à cause de la possession de Monte-Video et de la Banda-Orientale, amena une guerre active entre les deux états: l'escadre brésilienne vint établir le blocus de la Plata, et cette mesure porta un tel préjudice aux rapports commerciaux, que l'Angleterre se hâta d'offrir sa médiation : des difficultés nombreuses rendirent longtemps cette médiation sans effet; mais enfin, après un combat qui, quoique douteux, ne put forcer les Brésiliens à lever le blocus, on parvint à s'entendre; un accord fut signé (27 août 1828). Monte-Video et la Banda furent évacués par les Brésiliens, mais cette ville et cette contrée restèrent indépendantes de la république de la Plata. Dans le courant de 1828, le parti unitaire, dont la ville de Buenos-Ayres est le foyer, parvint, au moyen de l'armée qui avait été formée pour résister aux Brésiliens, à triompher des fédéralistes; les provinces s'armèrent en faveur de ces derniers, et une longue lutte s'engagea. Lavalle, qui occupait Buenos-Ayres, et le général Paz, qui était dans la province de San-Luis, luttèrent longtemps; mais les fédéralistes Rosas et Quiroga l'emportèrent pour être bientôt vaincus à leur tour et redevenir enfin triomphants : c'est ainsi que depuis plusieurs années cette belle et riche contrée passe alternativement d'un système à un autre, sans qu'on puisse prévoir la fin d'une lutte toujours sanglante, et mortelle pour la prospérité. — Il est un épisode de cette guerre civile qui doit être consigné ici : Buenos-Ayres, assiégé par les fédéralistes, arma tous ses habitants; on voulut forcer les étrangers, à combattre et ceux-ci refusèrent, les uns en vertu des traités, les autres d'après les usages établis dans la plupart des colonies. Les Français s'appuyaient sur une convention que le gouvernement de Buenos-

Ayres refusa de reconnaître; la voix du consul fut méconnue; il se retira à Monte-Video, et ceux de nos compatriotes qui ne voulurent pas prendre les armes furent jetés en prison. Le commandant de la croisière française dans ces parages, M. de Venancourt, averti de ce qui se passait, entra dans les eaux de la Plata et demanda une réparation; celle qu'on lui offrit n'étant pas satisfaisante, dans la nuit du 21 au 22 mai 1829, il enleva l'escadrille de la république, composée de 5 à 6 bricks et goëlettes. Après ce hardi coup de main, Buenos-Ayres jugea prudent de céder, et le 26, on signa une convention qui mit les Français à l'abri de toute vexation, et étendit leurs priviléges. — De tous les états fédérés de l'Union, Buénos-Ayres est celui qui a le plus d'importance. La Banda-Orientale et Monte-Video (Missions et Cisplatina) ont été déclarées, le 25 octobre 1825, partie intégrante de l'Union. Le général Rondeau y commande depuis janvier 1829.—Buenos-Ayres est l'état qui a fait le plus de sacrifices pour fonder l'indépendance. Ses corsaires allaient croiser jusque sur la rade de Cadix, et firent un tort immense au commerce espagnol. Buenos-Ayres voulut exercer une influence proportionnée à ses services, et ce fut la jalousie que cette influence inspira aux autres états qui fit naître l'interminable querelle des unitaires et des fédéralistes. Il n'y a ni noblesse ni clergé à Buenos-Ayres, et les prêtres, soumis à l'autorité civile, sont obligés de lire publiquement et en chaire tous les actes, écrits périodiques, proclamations, que le gouvernement leur envoie. Le congrès a ordonné la traduction, et l'impression à un grand nombre d'exemplaires de tous les bons ouvrages qui ont fait l'éducation politique des Américains du nord, et il est probable que cette salutaire mesure, en donnant aux esprits une bonne direction, mettra fin à toute querelle politique. Les établissements d'instruction publique sont très multipliés dans cet état, et il est rare de trouver un habitant de Buénos-Ayres qui ne sache pas lire et écrire. Les sociétés scientifiques sont nombreuses. Le gouvernement s'est conservé la direction des travaux des routes et des ports, ainsi que de tout ce qui a rapport à la fondation de quatre villes nouvelles, assises dans les positions les plus avantageuses pour les rapports commerciaux et les développements agricoles. — On consultera avec profit un ouvrage intitulé : *Reports on the present state of the United-Provinces of South-America, drawn up by M. Rodney and Graham, with documents and notes.* Lond., 1819. (*Voy.* LA PLATA.)

3. *Monte-Video.*

La république militaire du général Artigas (*voyez* ce nom) se composait, en 1820, des provinces appelées Banda-Orientale et Entre-Rios. Ce sont de vastes plaines couvertes de magnifiques pâturages, et situées à l'est du Rio et de la Plata. On estime qu'elles ont 200 lieues du nord au sud, et 180 de l'est à l'ouest. Artigas, qui avait été élu protecteur et général des armées de ces provinces, constituées en état indépendant, fit longtemps la guerre aux Portugais-Brésiliens qui s'étaient emparés de Monte-Video; mais il fut vaincu et obligé de renoncer à établir le chef-lieu de son gouvernement dans cette importante cité. Ce fut alors à la Purification, au milieu des terres, qu'il fixa sa résidence. Après une longue guerre contre Buenos Ayres, il dut céder aux forces de cette république, et se réfugier au Paraguay. En 1829, il était à la tête d'une vaste culture de tabac aux environs de l'Ascencion. — Animé par un amour illimité de l'indépendance, Artigas avait renoncé à toutes les jouissances de la vie, sacrifié santé et repos pour se faire le chef de peuplades nomades et pauvres, chez lesquelles il avait reconnu le même désir d'indépendance qui le dominait. Il devint bientôt l'idole de ceux auxquels il commandait, et ses soldats, quoiqu'ils fussent à peu près nus, et qu'ils n'eussent pour toute nourriture et pour toute jouissance, qu'un peu de viande, quelques feuilles

de yerva (sorte de thé) et du tabac, observaient la discipline la plus sévère, et supportaient sans murmures les plus rudes fatigues. Le jour du combat était leur jour de fête, et ils mouraient pour leur cause avec une stoïcité, une fermeté qui rappelle quelques-unes de ces belles pages où Cooper a si bien décrit l'héroïsme de la vie sauvage. Tous les ports situés sous la domination d'Artigas jouissaient du droit de franchise; comme chef suprême, sa justice était prompte, sévère, mais impartiale; il ne négligea jamais l'occasion d'ouvrir des écoles, car il sentait le besoin d'introduire la civilisation parmi des hommes que l'ignorance avait plongés dans la brutalité et l'immoralité. — On estime à 50,000 ames la population des deux provinces; mais en 1828, Entre-Rios fut réunie à l'union de la Plata, et la Banda seule, avec Monte-Video, continua à former une république indépendante.

4. *Paraguai.*

**Le Paraguay se composait jadis de vastes contrées qui s'étendent de Monte-Video aux frontières du haut Pérou; il est nécessaire de faire connaître ici la division nouvelle qui a été la suite de l'indépendance, et d'établir la position de la contrée qui est l'objet de cet article. Le Paraguay des jésuites s'étendait sur la rive gauche et à l'est du Parana, et sur les bords de l'Uruguay et de l'Ibicuy; c'était le bas Paraguay, et il fut occupé, ou plutôt parcouru par les bandes que commandait Artigas. Le Paraguay septentrional, situé au-delà du Rio-Ipanes et montagnes de Maracayu, est inculte et à peu près désert : c'est un pays en quelque sorte abandonné, car que signifie la terre sans les bras qui peuvent la rendre fertile. Le haut Paraguay, situé au sud du précédent, au nord du bas Paraguay, borné à l'est par le Brésil, à l'ouest par la province de Salta, est celui dont nous allons nous occuper, et que quelques voyageurs ont appelé tantôt république de Santa-Fé, tantôt dictature du Paraguay. Cette contrée est d'une admirable fertilité : on peut la nommer le jardin de l'Amérique;** elle est formée d'une vaste plaine à laquelle les uns donnent 11,500 lieues carrées d'étendue, les autres à peine 9000. Le Paraguay et le Parana l'arrosent de leurs eaux, et lui serviront un jour de débouché pour les nombreux produits de sa riche culture. En 1809, les habitants du Paraguay conférèrent à Gaspard Francia, jurisconsulte estimé, et l'un de leurs concitoyens, un pouvoir provisoire dont il devait se servir pour fonder un gouvernement stable et propre à faire le bonheur public. Cet homme extraordinaire jugea que le despotisme était le seul moyen de faire le bonheur de ses concitoyens. Il transforma son pouvoir provisoire en dictature, donna une constitution patriarchale, où l'on retrouve des traces des anciennes institutions établies par les jésuites, et parvint à faire régner le bonheur autour de lui. Il est très vrai que les habitants du Paraguay sont soumis au despotime, mais la tranquillité, l'abondance, règnent au milieu d'eux : étrangers depuis 1810 aux guerres qui ont ravagé les républiques leurs voisines, reconnus comme peuple indépendant par le Brésil, ils se sont en quelque sorte cloîtrés, et nul murmure, nulle tentative n'est venue troubler cet isolement volontaire. En 1810, Francia se forma un conseil, et il voulut qu'il fût composé de 42 membres élus par le peuple; mais en échange de cet acte de souveraineté, il exigea pour l'avenir une obéissance aveugle; il est vrai de dire qu'il paraît n'en avoir usé que pour le bonheur public. Pendant les 9 premières années de son gouvernement, il exigea que nulle lettre ne sortît du pays sans lui avoir été communiquée; mais les lois assurent à tous les citoyens une égalité absolue; et, pour ne blesser aucune vanité, le dictateur vit avec une simplicité qui flatte ceux qu'il peut appeler à juste titre ses sujets. La population, qui s'élève environ à 600,000 ames, partie créole, partie Indiens, était divisée jadis en missions que les moines dirigeaient, mais elle est affranchie de ce joug ecclésiastique, car depuis 1825 tous les ordres

monacaux ont été supprimés. Les Européens qui mettent le pied sur le sol du Paraguay subissent aussitôt une sorte de captivité : M. Bonpland (*voyez* ce mot), naturaliste célèbre, long-temps retenu par Francia, n'a obtenu sa liberté qu'à la fin de 1829; douze Anglais qui avaient aussi eu le malheur de tomber entre les mains du dictateur ne furent relâchés en 1825 que par suite des menaces énergiques du consul d'Angleterre à Buenos-Ayres, et le docteur Rengger, médecin suisse, serait encore loin de sa patrie, s'il n'avait eu recours à une adroite évasion. La ville de l'Assomption est la capitale de cet état; elle est bâtie sur les bords du Paraguay, non loin du confluent du Pilcomayo (25° latit. sud; 60° long. ouest). On y compte 16,000 habitants. Le Paraguay est le seul pays de l'Amérique, et peut-être du monde, qui n'ait pas de dettes; le directeur et les membres du conseil ne reçoivent aucun traitement; les produits du commerce et de l'agriculture suffisent à tous les besoins. La production la plus importante est le thé dit du Paraguay : l'arbuste sur lequel on le récolte, et dont l'exportation est défendue sous les peines les plus sévères, est nommé *arvore de mate* ou *da congonha*. Selon M. Aug. de Saint-Hilaire, c'est *l'ilex mate*, et il diffère essentiellement du *Cossine Paragua*. Les feuilles de cet arbuste d'abord torréfiées, puis pulvérisées, sont ensuite jetées dans l'eau : on aspire cette eau au moyen de petits tubes en argent, et on laisse évaporer l'humidité; le résidu est ce thé, qui est un objet de luxe et presque un besoin pour toute la population de l'Amérique méridionale. Le Brésil est la seule contrée qui ait pu établir des rapports commerciaux avec le Paraguay; on prétend cependant qu'en 1825 des navires qui appartenaient aux sujets du docteur Francia vinrent trafiquer dans les ports de l'Angleterre. En 1825, Bolivar invita le dictateur à se faire représenter au congrès général qui devait se réunir à Panama; mais celui-ci refusa positivement. En effet, il avait placé le Paraguay dans une position qui n'avait rien de commun avec les intérêts politiques des autres états de l'Amérique. (*Voy.* PARAGUAY.)

### 5. *Chili.*

C'est le 10 septembre 1810 que le Chili commença à lutter contre le joug de l'Espagne, et ce n'est que le 1er janvier 1818 qu'il proclama son indépendance. Dans les premiers temps de l'insurrection, un congrès fut assemblé pour donner une direction ferme à la marche des affaires; mais deux partis, celui des Carrera et celui des Larrain, se disputèrent le pouvoir et rendirent à peu près inutiles les travaux de l'assemblée. Les Carrera, républicains ardents, l'emportèrent bientôt sur leurs adversaires, mais une opposition armée leur contesta le pouvoir, et le vice-roi de Lima profita de cette circonstance pour tenter une invasion dans le Chili (1813). Il obtint d'abord quelques succès, et à la bataille de Raucaqua (2 octobre 1814), il porta aux Carrera un coup qui leur fut fatal. En effet, affaiblis et discrédités par leurs revers dans l'esprit du peuple, ils furent vivement pressés par les Larrain, qui parvinrent enfin à s'emparer du pouvoir. Le premier acte de ceux-ci fut de placer à la tête de l'armée nationale un vaillant officier, O'Higgins, qui battit les Espagnols et les força à entrer en négociation. Un traité fut signé; le Chili reconnaissait le gouvernement des cortès, mais il devait être représenté dans l'assemblée des mandataires de la nation par un certain nombre de députés. Le vice-roi de Lima n'avait pas encore rectifié ce traité quand des secours lui furent envoyés : il changea dès lors de langage et rompit toute négociation. On recourut aux armes, et O'Higgins fut complètement défait. Les Espagnols s'emparèrent alors des places les plus importantes et déportèrent les principaux chefs des indépendants dans l'île déserte de Juan Fernandez. Cependant les débris de l'armée chilienne s'étaient réfugiés au-delà des Andes, à Mendoza, province du Cujo, sous la protection de la république de Buenos-Ayres. Celle-ci mit à la disposition des Chiliens

deux mille hommes de bonnes troupes, dont le général San-Martin prit le commandement. Après avoir reconnu les différents passages que lui ouvraient les Andes, San-Martin en choisit un qui plaçait, s'il était possible de l'effectuer, les Espagnols dans la position la plus critique; il réussit complètement, et le 17 février 1817, la bataille de Chacabuco vint rendre l'indépendance au Chili. Les Espagnols furent complètement battus, et leur général tomba au pouvoir du vainqueur. Les Carrera n'avaient pu encore relever leur parti, et San-Martin, qui remarqua plus de talent, d'unité et de force chez les Larrain, se déclara en faveur de ces derniers. O'Higgins, avec lequel il était uni d'amitié, contribua peut-être aussi à le convaincre en lui faisant remarquer que le Mexique et Venezuela n'avaient dû leurs désastres qu'à la marche peu certaine de leurs assemblées représentatives. De concert, ils déclarèrent donc qu'ils pensaient que l'établissement d'une constitution républicaine devait être ajournée jusqu'au moment où les dangers de la patrie seraient passés, et ils insistèrent pour que le pouvoir fût constitué avec force et unité. Le congrès, favorable à cet avis, nomma O'Higgins directeur suprême, et celui-ci se hâta d'organiser la force publique. Bientôt l'armée de terre compta 8,400 hommes de troupes régulières, l'escadre 30 bâtiments de guerre. En 1818, les revenus publics s'élevèrent à 2,177,967 dollars. Les Carrera, profitant de quelques jalousies excitées par les hautes fonctions d'O'Higgins, tentèrent un mouvement démocratique; ils échouèrent et furent condamnés, mais ils avaient trouvé leur salut dans la fuite. Les deux frères Carrera, qui étaient le plus compromis, s'étant retirés sur le territoire de l'Union de la Plata, ourdirent, en 1818, une conspiration pour séparer la province de Cujo, de l'Union; ils furent arrêtés par le gouverneur Lizuraga et traduits devant les tribunaux; il fut prouvé que leur but était de s'emparer du pouvoir; ils furent condamnés à mort, et sur-le-champ exécutés. Un troisième frère Carrera se retira aux États-Unis du nord. Cependant les Espagnols occupaient encore Talcahuano (la Conception), et même en 1818 le général Osorio tenta une nouvelle invasion avec des forces qui rendaient son attaque dangereuse. Le plan de San-Martin, généralissime des armées chiliennes, était d'attirer Osorio dans la plaine; il y réussit, mais pendant une courte absence qu'il fut obligé de faire, son armée fut surprise, et perdit toute son artillerie. San-Martin accourut pour rallier ses corps: avec une rapidité extraordinaire, il appela ses réserves, et offrit la bataille aux Espagnols étonnés. C'était dans la plaine de Maipo; la bataille fut décisive (5 avril 1818) (1), et après un second combat livré près de Santa-Fé, les Espagnols abandonnèrent le Chili (1819), et se retirèrent dans le pays d'Araucau. Les habitants de Sant-Iago donnèrent pendant cette campagne une grande preuve de leur patriotisme; ils abandonnèrent à l'état toute leur argenterie, et déclarèrent que tant que la patrie serait en danger, nul d'entre eux ne se servirait d'ustensiles d'argent. Une colonne placée à l'entrée principale de la ville a été érigée pour perpétuer le souvenir de cet acte de désintéressement; après l'inscription qui le raconte, on lit: « Étrangers qui venez fouler le sol de la patrie, et vous, nations de l'univers, répondez: un tel peuple peut-il être subjugué? » — Ce monument et cette inscription seraient peut-être ridicules en Europe; il n'en est pas de même en Amérique. On doit juger la grandeur des sacrifices par les goûts, les mœurs et les habitudes de ceux qui les font. — Après avoir chassé l'ennemi de chez eux, les Chiliens songèrent à délivrer leurs voisins, et ils préparèrent une expédition pour le Pérou. L'Espagne, de son côté, avait envoyé de Cadix 1,200 hommes destinés pour Lima; mais l'équipage de la Maria-Isabella, qui portait une partie

(1) Le général espagnol Ordonnez et 59 officiers, faits prisonniers dans cette bataille, furent fusillés le 8 février 1819; à la suite d'une tentative qu'ils firent pour s'emparer de Saint-Louis, où ils étaient en captivité.

de ce renfort, se révolta, se dirigea sur Valparaiso et se réunit aux indépendants. Une autre circonstance vint favoriser ceux-ci : lord Cochrane, qui avait quitté l'Angleterre avec un vaisseau de ligne dans l'intention d'offrir ses services aux Américains, accepta les offres que lui fit le gouvernement du Chili (avril 1819), et à la tête d'une escadre forte de 9 bâtiments de guerre de 60 à 76 canons, il se disposa à chasser le pavillon espagnol de tous les parages qui s'étendent de l'archipel de Chiloé au golfe de Guayaquil. Son premier soin fut d'assurer avec quatre frégates le strict blocus de Callao et de quelques autres points où pouvaient débarquer les secours venant d'Espagne. San-Martin, de son côté, s'était mis en marche ponr attaquer Lima, mais il fut bientôt obligé de suspendre sa marche; on savait que l'Espagne préparait une grande expédition. Buénos-Ayres jugea donc prudent de réunir ses forces et de rappeler San-Martin et les troupes qui l'avaient aidé à conquérir le Chili. Lord Cochrane attaqua Callao (port de Lima), et échoua complètement, mais cet échec fut compensé par la prise d'un riche convoi espagnol, qui chercha vainement un asile dans un des ports du Pérou. L'expédition préparée par l'Espagne ayant été sans résultat, le général San-Martin repassa les Andes, et vint concerter une nouvelle expédition contre le Pérou. Au mois d'octobre 1820, lord Cochrane prit à bord de la flotte 4,800 hommes et un parc d'artillerie composé de 30 pièces; le débarquement s'opéra à 60 lieues de Lima. San-Martin marcha avec rapidité, et, activement secondé par les Péruviens, il se trouva bientôt maître de Lima, de Callao et des principales places et provinces du Pérou. Tandis que la république triomphait à l'extérieur, des agitations se préparaient dans son sein. Les mécontents, et où n'en trouve-t-on pas? réunis aux républicains purs, débris du parti Carrera, profitant d'un instant d'irritation causé par un système de douanes, qui peut-être était oppressif, organisèrent un mouvement qui renversa O'Higgins (28 janv. 1823), et ôta le commandement à lord Cochrane et au général San-Martin. L'amiral passa au service du Brésil, et San-Martin rentra dans la vie privée. Le général Roman Freyre était à la tête du parti vainqueur; il prononça la dissolution du congrès, et en convoqua un nouvean. O'Higgins fut accusé, ainsi que San-Martin, d'avoir voulu ressaisir le pouvoir : on les jeta en prison. Freyre, élu directeur de la république par les juntes provinciales, et confirmé par le nouveau congrès (août), soumit aux délibérations des représentations du peuple une constitutions plus libérale que celle qui avait été décrétée pendant qu'O'Higgins gouvernait : les modifications les plus importantes apportées par la nouvelle loi dans le système du gouvernement étaient relatives au pouvoir exécutif, qui, dès ce moment, perdit beaucoup de sa force et de son unité. Le premier soin du nouveau directeur fut de donner des secours aux Péruviens, et ensuite il négocia un traité d'alliance avec Bolivar (oct. 1823.) Une expédition fut dirigée contre Chiloé; mais les Espagnols, commandés par le général Quintanilla, la repoussèrent avec succès (avr. 1824), et les Chiliens éprouvèrent des pertes considérables, ce qui les mit hors d'état d'envoyer à Bolivar les secours stipulés dans le traité d'alliance, et excita le mécontentement du dictateur de la Colombie. Le général Freyre ne tarda pas à se repentir d'avoir donné une nouvelle constitution, et il reconnut que les esprits n'étaient pas mûrs, et que les mœurs n'étaient pas préparées pour le degré de liberté qu'il avait voulu donner aux Chiliens. De graves désordres éclatèrent, et le directeur se trouva si dégoûté d'un pouvoir qu'on méconnaissait malgré ses excellentes intentions, qu'il offrit sa démission au sénat, se réservant seulement le commandement en chef de l'armée. Le sénat ne voulut point accepter sa démission, et proposa le changement des articles de la constitution qui paraissaient vicieux; mais, les ministres ayant déclaré que la constitution tout entière était à refaire, et le sénat n'ayant

pas le droit de la changer complètement, on tomba dans une anarchie complète. Elle fut toutefois de courte durée : Fuentacilla fut nommé directeur provisoire par le peuple, et une assemblée générale fut convoquée. Dans cette réunion, ce fut le général Freyre qui obtint la majorité des suffrages ; la nouvelle constitution fut abolie et le sénat dissous (29 juill. 1824). Une commission fut nommée pour revoir l'ancienne constitution (de 1818), et c'est ici que chacun put apprécier combien O'Higgins et San-Martin avaient eu de sages prévisions. Freyre, qu'on estimait généralement à cause de sa fermeté et de son désintéressement, reprit le pouvoir, et réprima vigoureusement quelques insurrections qui furent tentées par les mécontents, à Sant-Iago, à Valparaiso et autres lieux. Il convoqua un congrès national en sept. 1825, et continua à gouverner avec fermeté, grâce au retour qu'on avait fait vers l'ancienne constitution. La source principale de tous les désordres publics était le fanatisme du clergé : dirigé dans ses intrigues par le vicaire apostolique Jean Muzzi, il travaillait au renversement des institutions républicaines avec un acharnement si prononcé, que les États-Unis et l'Angleterre portèrent plainte au directeur de la république, et firent sentir que la prospérité de l'état et des relations commerciales exigeaient des mesures sévères, afin de réprimer les menées d'une corporation aussi turbulente. Ces représentations et un redoublement d'intrigues décidèrent le gouvernement à sévir, et, dans les derniers mois de 1824, il décréta : 1° que les biens ecclésiastiques seraient confisqués au profit de la république, qui, désormais, serait chargée de salarier le clergé ; 2° que les moines étaient libres de quitter leurs couvents ; 3° que l'état paierait une pension à tout moine qui ne pourrait être placé d'une manière convenable à son état ; 4° qu'il ne pourrait plus y avoir qu'un seul couvent par chaque ordre. Le prélat délégué par le pape pour administrer les affaires ecclésistiques reçut en même temps l'ordre de quitter le territoire de la république. — Le 29 oct. 1824, un affreux tremblement de terre bouleversa une grande partie du Chili, et ruina complètement la ville de Copiapo : c'était la seconde catastrophe de ce genre en deux ans, car, du 14 au 19 nov. 1822, Valparaiso avait été presque entièrement détruit, et Sant-Jago avait beaucoup souffert. — Vers la fin de 1825, une nouvelle expédition fut dirigée contre Chiloé : plus heureuse que la première, elle soumit cette île importante, d'où les Espagnols inquiétaient les côtes de la république. En 1827, une constitution fédérative provisoire fut adoptée, et A. Pinto élu président (5 mai). Une insurrection éclata en juillet 1829 : le général Priéto était à la tête de ce mouvement, qui avait pour but le changement de la constitution. Le président Pinto abandonna le pouvoir, et le vice-président Vienna fut choisi pour le remplacer. Mais cette élection fut la source de nouveaux désordres : la province de la Conception, où s'était retiré le général Priéto, protesta et prit les armes (décemb.). La république ne fit pas dans cette position critique un vain appel au patriotisme de l'ancien président Freyre : il abandonna avec peine, il est vrai, la retraite où il vivait, et il fut assez heureux pour battre les rebelles et rendre la paix à sa patrie. De nouvelles agitations ont cependant troublé depuis cette époque le repos du Chili ; mais, en général, les commotions populaires sont peu sanglantes, et il en résulte plus d'intrigues que de combats. — Parmi les populations de cette république, on remarque que les tribus indiennes adoptent la civilisation avec une rapidité étonnante : elles ont fait plus de progrès depuis les 20 années de l'indépendance qu'elles n'en avaient fait pendant les siècles de l'esclavage espagnol. Avant fort peu de temps, elles seront en état de réclamer leurs droits de citoyen. Les nègres esclaves, au nombre d'environ 40,000, sont plus civilisés au Chili qu'au Brésil, et surtout ils y sont mieux traités : on les admet dans les rangs de l'armée. La suppression de la *mite*, ou

corvée des mines, a fait suspendre les exploitations, et le trésor public a perdu ainsi une des meilleurs branches de son revenu : ce sont des étrangers, des Anglais surtout, qui, aujourd'hui, s'occupent seuls des riches mines d'or et d'argent du Chili.

6. *Pérou.*

Ce n'est qu'en 1815 que l'esprit d'indépendance commença à agiter la viceroyauté du Perou. Le prêtre Mugnecas leva le premier l'étendard de la liberté dans la province d'Arequipa ; en avril 1816, il tomba au pouvoir des Espagnols, et il fut exécuté avec 12 autres patriotes, qui moururent tous avec courage. Les mécontents, réfugiés dans les montagnes, s'organisèrent en guérillas; mais bientôt les républiques de Buénos-Ayres et du Chili les mirent en état de tenir la campagne. C'est au général San-Martin surtout que le Pérou dut son indépendance; ce brave et zélé patriote avait senti que tant que les Espagnols seraient puissants à Lima les jeunes républiques auraient toujours à trembler pour leur liberté, et il travailla à détruire leur ennemi avec une constance qui fut couronnée du plus heureux succès. En novembre 1820, les efforts réciproques furent portés à leur plus haut degré ; on combattit sur terre et sur mer avec des succès long-temps balancés. Les troupes du Chili et les Péruviens formaient une armée de 10,000 hommes; les Espagnols, au nombre d'environ 15,000, obéissaient au capitaine général Laserna, successeur du vice-roi Pezuela, destitué par l'armée. San-Martin étant parvenu à surprendre et à détruire, près de Lima, une division espagnole, que le courage du général Riccaforte ne put sauver (23 mai 1821), la fortune se déclara pour les indépendants; Lima capitala le 8 juillet; des provinces jusqu'alors paisibles s'insurgèrent, et le 15 l'indépendance de la nouvelle république fut solennellement proclamée. Le 19 septembre, Callao capitula, et pendant ce temps, les généraux espagnols Laserna et Canterac, poursuivis par une division de l'armée indépendante, se réfugièrent avec 3,000 hommes dans les montagnes du haut Pérou, où ils occupèrent Cusco. San-Martin s'occupa de l'organisation administrative de la nouvelle république, et il accepta le titre de *protecteur*. Lord Cochrane quitta le commandement des forces navales du Pérou et du Chili à la suite de quelques démêlés avec San-Martin, et il fut remplacé par l'amiral colombien Blanco. En mars 1822, le protecteur convoqua un congrès général où ses partisans se trouvèrent en majorité, et bientôt après parut une constitution qui ne satisfit pas généralement : on lui reprochait quelques dispositions un peu trop monarchiques. Cependant le peuple seul, par ses représentants, exerçait le pouvoir législatif ; le pouvoir exécutif, qui dans aucun cas ne pouvait être conféré à vie, ne nommait aux emplois que sur la présentation de candidats faite par le sénat. Peut-être aurait-on bientôt reconnu qu'il y avait exagération à se prononcer contre cette constitution, lorsqu'une imprudence ou peut-être un acte calculé du protecteur vint jeter la défiance dans tous les esprits : ce fut la fondation de l'Ordre du Soleil, dont les membres étaient revêtus de prérogatives héréditaires ; on ne douta plus des intentions de San-Martin, et on se prépara à déjouer un nouveau 18 brumaire. Cependant les hommes impartiaux ne pouvaient nier que chacun de ces actes du protecteur était bien plus dans l'intérêt de l'indépendance nationale que dans ceux d'une future royauté. Dans une entrevue qui eut lieu entre Bolivar et San-Martin, une alliance offensive et défensive fut contractée entre le Pérou et la Colombie. Le protecteur, attaqué de maladies graves, affligé de voir qu'on lui prêtait des projets ambitieux qui étaient loin de sa pensée, abdiqua ses hautes fonctions et renonça à la carrière politique pour se retirer au Chili (1823). Le marquis Ortaglo de Truxillo fut alors placé à la tête de la république sous le titre de *directeur suprême du Pérou*. Mais les partis, enchaînés jusqu'à

ce jour par la main ferme du protecteur, s'agitèrent, et les Espagnols du haut Pérou firent des progrès : la voix publique prononça le nom de San-Martin, et celui-ci quitta sa retraite pour conserver la liberté à des ingrats qui l'avaient accusé de vouloir la leur ravir. Toutefois il ne voulut pas s'engager à rester long-temps au pouvoir, et il se retira aussitôt que la tranquillité fut rétablie. José de Lamare prit alors la direction des affaires, le marquis de Torretagle fut nommé gouverneur de Lima; Montéagudo, secrétaire d'état, n'exerça pas long-temps ses fonctions, car il fut banni pour sa mauvaise gestion. Cependant l'Espagnol Laserna avait de nouveau réorganisé et augmenté ses forces, quitté les montagnes et reparu dans les provinces républicaines : dès le 20 janvier 1823, il avait remporté une importante victoire à Moqueyna, et ses progrès avaient augmenté depuis le mauvais succès d'une tentative des patriotes, dont les forces navales échouèrent devant Arica. Les Espagnols devinrent redoutables à cette époque, non seulement pour le Pérou, mais pour toute l'Amérique : si l'union se fût maintenue entre les généraux qui les commandaient, ceux-ci auraient non seulement conservé la vice-royauté du Pérou à l'Espagne, mais ils auraient pu attendre le moment où la guerre civile leur eût rendu facile la conquête de Buenos-Ayres, du Chili et de la Colombie. Ces généraux étaient Laserna, qui commandait en chef; Valdez, Canterac et Olanetta. Les trois premiers avaient combattu contre les armées de Napoléon de 1808 à 1814. Quand Ferdinand remonta sur le trône, il les trouva trop libéraux, et il les éloigna de sa personne : bientôt après ils demandèrent à servir en Amérique, afin d'éviter les persécutions auxquelles leurs opinions les exposaient. Laserna, lieutenant-colonel d'artillerie dans l'armée de Palafox, avait contribué à la belle défense de Saragosse. Prisonnier en France pendant une année, il y perfectionna son éducation politique. Quand l'Espagne prépara sa grande expédition pour l'Amérique, il se présenta au comte de l'Abisbal comme volontaire, et bientôt après il fut fait à l'étonnement de tous, général en chef. Il se montra riche en bonnes intentions et prodigue d'activité et de courage; mais il nuisit à la cause qu'il défendait par de continuelles hésitations. Canterac, fils d'un pauvre gentilhomme des environs de Bordeaux, entra, très jeune encore, au service de l'Espagne. Il était fort instruit, d'un caractère entreprenant, peu sociable, et passait pour ambitieux. Valdez, élève de Ballesteros, avait esprit, courage et activité; mais il était avide de richesses et dévoré d'ambition. Olanetta, hidalgo biscayen, habitait l'Amérique depuis son enfance : après avoir cherché la fortune dans l'exploitation des mines, il voulut essayer de la gloire, et, pour avoir moins de rivaux, il se déclara en faveur de la métropole. Battu presque continuellement, la cour de Madrid lui tint compte de son dévouement, et il devint général. La fortune se délara alors en sa faveur; il battit le général Sucre (1824), fit une capture qui le rendit maître de richesses immenses. Quand les trois généraux ci-dessus nommés crurent amener la pacification des colonies en leur accordant le régime constitutionnel décrété en Espagne, Olanetta se déclara en faveur de l'absolutisme pur. Battu par Canterac, il se réfugia dans le haut Pérou, et y organisa de nombreuses guérillas, et fit, au nom de Ferdinand VII, une guerre active aux généraux espagnols constitutionnels. Il se jetta, à la fin de sa carrière, dans les rangs des indépendants, et mourut sur un champ de bataille, en combattant sous les drapeaux du général Sucre. Sa scission et ses combats contre Laserna furent très avantageux à la cause de l'indépendance. — Après le combat du 20 janvier 1823, et le désastre d'Arica, un mouvement populaire éclata à Lima, et l'ancien ministre de la police, Riva-Aguero, fut placé à la tête du pouvoir exécutif. En vertu du traité contracté par San-Martin et Bolivar, il réclama les secours de la Colombie. Cette république, fidèle à ses

engagements, envoya le général Sucre et 3,000 Colombiens; mais ils ne purent arriver à temps pour empêcher l'occupation de Lima, où Canterac entra le 19 juin à la tête de 7,000 hommes. Ici une nouvelle complication vint mettre la république à deux doigts de sa perte. Le général Santa-Cruz déclara que le salut de la patrie dépendait de la retraite de Riva-Agüero, et demanda la dictature pour le général Sucre. Celui-ci refusa d'accepter ces fonctions, fit tous ses efforts pour ramener l'union, et essaya de calmer les esprits par la crainte de l'ennemi : il déclara qu'il quitterait le territoire de la république si toutes les dissensions ne cessaient pas à l'instant. La menace fut sans effet; le congrès et l'armée se divisèrent, et deux directeurs, deux armées, deux sénats, luttèrent en intrigues, en proscriptions, en combats. Le nouveau président, Torretagle, siégeait à Callao, et Riva-Aguero à Truxillo. Cependant, Sucre et Santa-Cruz réunirent leurs armées, et, restant étrangers aux disputes de pouvoir, ils marchèrent pour combattre les Espagnols. Canterac se vit obligé d'évacuer Lima (16 juillet), et se retira sur Cusco, suivi par l'un de ses généraux, tandis que l'autre battait Olanetta à Tampullo (25 août). Le 1er septembre, Bolivar débarqua à Callao avec 3,000 hommes; il fut reçu à Lima à la fois comme un souverain et un libérateur, et le congrès lui accorda plein pouvoir pour mettre fin à la scission qui affaiblissait la république. Bolivar essaya les voies conciliatrices, et en cette occasion il écrivit à Riva-Aguero une lettre où, en parlant de Bonaparte et d'Iturbide, qui, après avoir consolidé la liberté, la confisquèrent à leur profit, il montrait des sentiments qui ne peuvent se concilier avec le projet qu'on lui a supposé de vouloir marcher sur leurs traces. Cette lettre était accompagnée de propositions avantageuses, auxquelles Aguero fit une réponse évasive. Bolivar se disposa alors à agir : revêtu par le congrès péruvien (octobre 1823) des titres de capitaine général, de protecteur de la république, de directeur suprême du département de la guerre et de libérateur, il se mit en marche pour Truxillo, où Riva-Aguero avait réuni toutes ses forces. Celui-ci fit d'abord bonne contenance, parce qu'il avait vu son parti se renforcer de tous les envieux que les hautes fonctions de Bolivar avaient suscités; mais l'envie est rarement la compagne du courage, et à l'approche du Libérateur l'armée d'Aguero se débanda, et celui-ci fut obligé de se rendre à discrétion (25 novembre 1823). Il fut déposé dans les prisons de Guayaquil. Tandis que ces évènements se passaient dans le nord-ouest, les royalistes reprenaient l'avantage dans le sud. Santa-Cruz, s'étant trop avancé à la poursuite de Laserna, fut battu en diverses rencontres par Valdès et Olanetta sur les bords du Desaguadero, les 13 et 15 septembre, et, trahi par plusieurs de ses officiers supérieurs, c'est avec peine qu'il échappa, protégé par une partie de sa cavalerie. Le congrès publia, le 20 novembre, une constitution qui devait régir la république aussitôt que la dictature du Libérateur aurait cessé. Celui-ci, après le désastre de l'armée de Santa-Cruz, se tint sur la défensive, et il lui fallut beaucoup de talent pour arrêter les progrès des Espagnols; il avait à peine 10 à 12,000 hommes, répandus sur un territoire de 4 à 500 lieues, et il ne trouvait que peu d'aide de la part des habitants, chez lesquels une basse jalousie contre les Colombiens éteignait le patriotisme. Les royalistes avaient 20,000 hommes, et les Péruviens composaient la masse de cette armée. Une circonstance vint favoriser Bolivar. Olanetta, qui s'était proclamé le chef des absolutistes, guerroyait à la fois et contre les indépendants et contre les Espagnols constitutionnels. Cette position singulière empêcha Laserna de marcher sur Lima, et sauva peut-être la république. Au commencement de 1824, cependant, les Espagnols se décidèrent à frapper un coup décisif et ils furent encouragés par la position critique où se trouva Bolivar, qui perdit Callao par la révolte de la garni-

son et par les efforts d'une faction qui semblait préférer l'esclavage espagnol à une liberté conquise par Bolivar sur les Colombiens, tant il est vrai que l'esprit de parti et la jalousie étouffent l'honneur et le patriotisme. Laserna marcha sur Lima, Valdez occupa la province d'Arequipa, et Olanetta s'empara de Potosi. Bolivar obtint la continuation de sa dictature, et évacua Lima pour se réunir aux renforts qui lui arrivaient de Colombie : Canterac entra à Lima, et on vit le marquis de Torretagle, qui avait été président de la république et le chef de la faction opposée à Bolivar, se réunir aux Espagnols et accepter le poste de gouverneur civil. Laserna abandonna après ce succès le poste de vice-roi. Il avait été partisan des cortès ; quand il apprit que Cadix avait ouvert ses portes à Ferdinand et aux Français, il remit le commandement en chef à Canterac, et cessa ses fonctions, qu'un décret de Ferdinand lui avait ôtées. Cet événement, qui devait mettre fin aux combats qu'Olanetta livrait aux constitutionnels, envenima au contraire la querelle, parce que cet ambitieux prétendit au titre de généralissime. Tandis qu'il se faisait battre par Canterac, les indépendants se fortifièrent, et bientôt ils reparurent en vainqueurs. On a prétendu qu'Olanetta s'entendait avec Bolivar pour tirer la guerre en longueur et ainsi prolonger la dictature, et ce bruit parut confirmé quand on vit depuis Olanetta se joindre aux indépendants ; il n'en était rien : l'ambition d'un seul homme suffit pour expliquer un concours de circonstances dont le Libérateur sut profiter. Bolivar, retiré à Truxillo, avait reçu ses renforts et attiré à lui tout ce que la république avait de forces disponibles. Il fut secondé dans l'organisation de son armée par José Carrion, qu'il avait nommé ministre. Le général Sucre prit le commandement de l'infanterie ; la cavalerie fut confiée au général Nicochea, et Santa-Cruz devint chef de l'état-major-général de l'armée. Par des manœuvres habiles, le Libérateur attira Canterac dans la plaine de Junin, où il les battit le 6 août 1824, malgré les efforts de la cavalerie espagnole, qui s'était fait une brillante renommée. Le 26, Lima ouvrit ses portes, mais l'Espagnol Rodil parvint à se jeter dans la forteresse de Callao. Bolivar s'arrêta à Lima pour attendre des troupes qui lui arrivaient de Panama ; pendant ce repos, Canterac fit sa jonction avec Valdez, et tomba avec 12,000 hommes sur le général Sucre (le 3 décembre à Matara), qui eut beaucoup de peine à opérer sa retraite vers Ayacucho, où il prit une position avantageuse. Là, avec son armée, qui était réduite à 5780 hommes, il attendit l'ennemi, qui en comptait 9810. Le 9 décembre, les armées en présence se livrèrent une sanglante bataille, et l'avenir de l'Amérique du sud fut décidé. Les Colombiens, auxquels Sucre avait donné pour chefs secondaires le jeune Cordoba et Lara, remportèrent la victoire la plus complète. Laserna et Valdez, grièvement blessés, furent faits prisonniers avec six autres généraux ; 2600 Espagnols furent tués, blessés ou prisonniers. Canterac signa, sur le champ de bataille même, une capitulation par laquelle ses troupes mirent bas les armes. C'est ainsi qu'un seul combat délivra tout le Pérou. Les indépendants perdirent dans cette brillante affaire : 1 général, 8 officiers et 300 soldats, tués ou blessés. Rodil refusa de se rendre et conserva le port et la forteresse de Callao, et Laserna, Canterac et Valdez s'embarquèrent pour l'Espagne. Bolivar ordonna qu'une colonne triomphale serait érigée sur le champ de bataille d'Ayacucho ; le buste d'Antonio Sucre la surmonte et on y voit gravés les noms de tous les corps qui combattirent.—Olanetta rassembla les débris des troupes royales, dont il forma une armée de 7000 hommes, et se maintint dans les montagnes de Potosi ; mais en 1825 il fut vaincu à son tour, et la puissance espagnole fut anéantie en Amérique. Le 10 février 1825, Bolivar déposa la dictature, mais, sur les instances du congrès, qui lui représenta que la constitution n'était pas encore solidement établie, il la reprit pour un an ; mais il organisa un

conseil de régence présidé par le général Lamar, et il lui confia la direction de l'administration. La guerre qui se préparait entre le Brésil et l'Union de la Plata exigea la présence d'un corps d'observation sur la frontière de ces deux états, et ce fut le général Sucre qui alla en prendre le commandement. — Lorsque Callao, dont le port étroitement bloqué par l'amiral Guise, qui commandait la flotte péruvienne et chilienne, fut forcé de se rendre par famine (22 janv. 1826), et quand le gouvernement du Pérou se trouva complètement organisé (10 février 1826), Bolivar retourna dans la Colombie. Le congrès fit frapper une médaille en l'honneur du Libérateur *(Libertador)*, et décida que sa statue équestre serait érigée dans la capitale. Cependant la séparation de Bolivia, Pérou supérieur, du Pérou proprement dit, et l'influence de la Colombie, causaient un mécontentement général, et furent la source d'une révolution qui éclata le 26 janvier 1827. Le Pérou attaqua dans l'année 1828 la république de Bolivia, et Bolivar déclara la guerre au Pérou. La lutte s'établit alors comme dans les autres états de l'Amérique du sud, entre les partisans d'une constitution centrale et ceux d'une constitution fédérative. Le congrès réuni le 31 août 1830 élut Gamara pour président; des protestations s'élevèrent contre cette élection; le parti de Bolivar combattit le parti de Lamar, et depuis cette époque, sans que la guerre civile ait positivement éclaté, c'est une suite continuelle d'intrigues qui nuisent à la prospérité du pays. — Quand on considère que le Pérou, avec ses ports nombreux, est en quelque sorte le cœur du corps politique que forme l'Amérique affranchie, on conçoit les efforts que la Colombie, Buenos-Ayres et le Chili ont faits pour assurer son indépendance. — On doit consulter pour plus de détails les *Mémoires du général Miller* (Londres, 2 vol., 1829). Miller a combattu pendant dix années dans les rangs des républicains, soit à Buenos-Ayres, soit au Chili, soit au Pérou.

7. *Haut-Pérou* (*Peru alta*), appelé *Bolivia* depuis 1825. (*Voyez* ce mot.)

**C'est une république dont la population est de 1,030,000, et qui fut fondée par les généraux colombiens Bolivar et Sucre, après la destruction de l'armée espagnole d'Olanetta. Sa constitution a été calquée sur celle de la Colombie, et elle date du 25 août 1826. En 1828, les habitants de la province de Chuquisaca s'y révoltèrent; la jalousie des Péruviens, qui ne pouvaient pardonner aux Colombiens de les avoir aidés à conquérir leur liberté, était le vrai motif de cette levée de boucliers, dont on chercha avec soin à dissimuler le motif véritable. Le président de la république, Ant. J. Sucre, grand-maréchal d'Ayacucho, les soumit; mais, ayant été grièvement blessé le 16 avril, il plaça, le 18, à la tête du pouvoir exécutif, le général J. M. Peres de Urdinea, qui, jusqu'alors, avait été ministre de la guerre. Celui-ci se prépara à repousser les Péruviens, qui avaient envoyé, en haine des Colombiens, 4,000 hommes sous les ordres de Gamara; mais il fut obligé de signer, le 6 juillet, un traité en vertu duquel il se démit du pouvoir, le 3 août, et convoqua le congrès de Chuquisaca: il se retira ensuite du territoire de la république, emmenant avec lui les troupes colombiennes. Le général Santa-Cruz fut élu président de la république, et la vice-présidence fut donnée au général Velasco.**

8. *Mexique* ou *Nouvelle-Espagne*.

**Cette colonie, la plus importante de l'Amérique espagnole, fut la plus lente à se prononcer en faveur de la liberté. Le peuple, ainsi que M. de Humboldt le dépeint, est sans énergie et dominé par les prêtres: aussi ce sont des ecclésiastiques qui ont commencé et continué la révolution. En 1809, il se forma, au nom de Ferdinand VII, une régence qui refusa de reconnaitre la junte de Séville. Le vice-roi, Jose Iturnigaray, se déclara pour l'indépendance, convoqua une junte pour se démettre du pouvoir, et se dé-**

vouer au service de la nation; mais il fut vivement attaqué par le parti espagnol, déclaré traître, livré, ainsi que tous les libéraux, aux persécutions les plus violentes, persécutions qui firent enfin éclater une insurrection générale. Un prêtre de la ville de Dolores, don Miguel Hidalgo, homme de talent, qui avait su se concilier l'amour de ses compatriotes par ses soins pour leur instruction, prépara un mouvement insurrectionnel, qui devait éclater le 1er nov. 1810, dans toutes les provinces; mais, ses projets ayant été decouverts, dès le 14 septemb. il prit les armes, et l'étincelle partie de Guanaxuato se répandit rapidement, car bientôt 100,000 hommes se trouvèrent réunis. Ils adoptèrent l'ancien drapeau des empereurs du Mexique, et y joignirent l'image de la Vierge de la Guadeloupe, qui est en vénération dans le pays. Hidalgo marcha sur Mexico, et tout semblait lui en promettre la conquête, lorsque, contre toute attente, le manque d'armes et de munitions le força à la retraite. Venegas refusa toute proposition d'accommodement, soit de la part d'Hidalgo, soit de la part d'une junte, qui s'était formée à Sultepec; et Colleja, qui commandait en chef les armées de l'Espagne, profita de l'irrésolution des Mexicains pour les forcer à accepter bataille près du pont de Calderon, position où ils ne pouvaient profiter de l'avantage de leur supériorité numérique; il furent complètement battus, et Hidalgo, fait prisonnier, le 21 mars 1811, avec 1,500 officiers, mourut sur l'échafaud à Chiguaga le 27 juillet suivant. La révolution parut terminée; mais les vainqueurs abusèrent de la victoire: ils dévastèrent les champs, incendièrent les villages, massacrèrent des milliers d'hommes; on profana les églises, on immola les prêtres, et on livra les femmes à la brutalité d'une soldatesque effrénée. Tant d'excès devaient ranimer le courage des amis de la liberté; le jurisconsulte Rayon, et les prêtres Licenga, Matamoros-Torrès, Mier et Morelos, réunirent les mécontents, et les organisèrent en guérillas; le courage le plus intrépide les animait, car ils ne combattaient jamais qu'à l'arme blanche. Morelos, cependant, l'homme le plus remarquable de ces chefs, parvint à réunir 3,000 fusils ramassés sur les champs de bataille en plus de vingt rencontres; il s'empara d'Acapulco, et coupa la communication entre la Vera-Cruz et Mexico; mais, en 1815, il eut le sort d'Hidalgo : tombé entre les mains des Espagnols, il fut fusillé à Mexico le 22 décemb., et Matamoros eut bientôt après la même destinée. Colleja prit la ville de Zitiquaro, où siégeait une junte au nom de Ferdinand VII; il détruisit la ville de fond en comble. Les Mexicains ne perdirent pas courage; il regagnèrent du terrain pied à pied, et enfin s'emparèrent d'un port sur le golfe du Mexique, ce qui les mit en rapport avec les Etats-Unis du nord, ou leur cause fut plaidée avec succès par le général Toledo. Ils reçurent des armes et des officiers expérimentés; de nombreux volontaires leur arrivèrent de Boston, de New-York et de Baltimore. Un congrès général, assemblé à Purnaran, a 67 lieues de Mexico, prit la direction des affaires de la république, qui dès le 28 juin 1815, 6e année de l'indépendance mexicaine, adopta une constitution démocratique. Au nord, le général républicain Peire obtint de nombreux succès, tandis que dans le sud Vittoria assiégeait Cordova et Orizana, ce qui coupait les communications entre Mexico et Vera-Cruz. En septembre 1816, les indépendants étaient maitres des provinces de Guadalajara, Texas, Matagorda, Puebla, etc., de manière que la domination espagnole était réduite aux provinces de Mexico et de Vera-Cruz. Cependant, le nouveau vice-roi, don Juan Apodaca, fit de si bonnes dispositions qu'il reprit l'avantage; il sut même, par un système conciliateur et modéré, s'attirer la confiance du peuple, et le général Feran, qui commandait une partie de ses forces, profitant habilement des dissensions qui divisaient les républicains, parvint, en 1816, à disperser le congrès. Enfin parut le jeune et téméraire Mina, ancien capi-

taine de guérillas dans la guerre de l'indépendance de l'Espagne. Exilé de sa patrie, il arriva avec des officiers expérimentés, des munitions et une presse d'imprimerie; le 24 avril 1817, il opéra sa jonction avec un petit parti d'indépendants près de Soto-la-Marina. Bientôt il vit accourir dans son camp tous les amis de l'indépendance, et il fut vainqueur à Poetillos le 15 juin, et bientôt après à San-Felipe. Cependant, vivement pressé par le général royaliste Pascal de Linan, il dut se renfermer dans les forteresses de Sombrero-Oz-Conanja et San-Grégorio. Trois cents des siens, parmi lesquels se trouvaient 72 officiers étrangers, furent surpris et fusillés. A la fin d'août, Mina perdit les seuls points fortifiés qui lui restaient ; avec 600 hommes, débris de son armée, il opéra une retraite hardie qui trompa son ennemi ; mais le 27 octobre il fut surpris dans le défilé de Venedita par le colonel espagnol Orrantia, avec 25 des siens, parmi lesquels se trouvaient les deux Herrera. Conduit à Mexico, il y eut le sort des héros de la liberté qui l'avaient précédé dans cette ville : on le fusilla le 13 novembre. Sa mort fut suivie d'une amnistie générale, dont la plupart des chefs indépendants, déterminés par la position désespérée des affaires, se hâtèrent de profiter. Le père Torrès fut le seul qui osa continuer la lutte, et en 1818, il commença à obtenir des succès, ce qui, bientôt après, encouragea diverses provinces à se former un gouvernement indépendant sous la protection des chefs de guérillas. Ici vinrent échouer tous les efforts d'Apodaca, car l'éloignement, l'absence de routes bien tracées, la pauvreté même des habitants, rendaient illusoire la puissance du gouvernement espagnol, et l'amour de la liberté, jetant de profondes racines dans les esprits, rendait impossible le retour de l'ancienne domination. Les corps détachés envoyés de Mexico furent ou détruits par les bandes du brave Vittoria ou forcés à se renfermer dans les villes. Le clergé inférieur, composé en majorité d'indigènes, était favorable aux indépendants, auxquels il ne manquait que des armes et un chef pour donner une direction unique à leurs efforts, et ce ne fut qu'au commencement de 1821 qu'on put espérer un tel résultat. En effet, don J. F. Thespalacios, qui avait pris le titre de lieutenant général du Mexique, et qui commandait un corps considérable, parvint à installer une junte suprême dans la province de Texas. Cependant, les ressources qu'on pouvait trouver dans un pays à peu près désert et éloigné de 300 lieues espagnoles de Mexico, étaient bien faibles. En février 1821, un colonel de l'armée royale, Augustin Iturbide (*voyez* ce mot) se déclara inopinément, et pour ainsi dire aux portes de Mexico, en faveur des indépendants. Après avoir vainement et itérativement réclamé auprès du vice-roi une amélioration dans l'état politique de la Nouvelle-Espagne, il conduisit son régiment à Iguala vers les bandes de Guerreiro et de Vittoria. Son exemple entraîna bientôt d'autres chefs de l'armée espagnole, qui vinrent se réunir à lui. Il fut nommé généralissime, et proclama, le 24 février, que la Nouvelle-Espagne voulait être indépendante de la mère patrie, mais qu'elle reconnaîtrait pour empereur, à la place de Ferdinand VII, un infant qui résiderait à Mexico, et gouvernerait en se conformant à une constitution monarchique qui serait rédigée par les cortès. Le vice-roi Apodaca, comte de Venadito, et toutes les autorités de la capitale, rejetèrent les propositions d'Iturbide; cependant les troupes dont il disposait furent paralysées par l'adresse avec laquelle les indépendants évitèrent un engagement décisif, et pendant cette temporisation, l'élan du peuple se ranima en faveur de l'indépendance. Apodaca abandonna tout le pays ouvert et se renferma dans les places fortes. Dès le mois de mai Iturbide avait complètement occupé les districts de Guanaxuato, Puebla, Tlascala et Mechoacan, dont le chef-lieu, nommé Valladolid, se hâta de lui ouvrir ses portes. Lorsque la province de Vera-Cruz fut entièrement occupée par les indépendants, les officiers de l'armée royale,

voyant Mexico privé de communications avec toutes ses places fortes, déclarèrent qu'ils cessaient de reconnaître l'autorité d'Apodaca, et ils nommèrent à sa place Fr. Novella, qui, vu la position des deux partis, devait être, comme son prédécesseur, impuissant pour ramener des chances favorables au parti royaliste. L'embarras et la confusion ne faisaient qu'augmenter lorsque O'Donojou, envoyé par Ferdinand VII, arriva, avec le titre de capitaine général, à la Vera-Cruz, qui était vivement serrée par l'armée indépendante. O'Donojou, voyant la cause royale à peu près perdue et réduite à la possession de la Vera-Cruz, de Mexico, d'Acapulco et de Pirotès, se décida à traiter avec les indépendants. Le 24 août, il signa donc à Cordova une convention par laquelle il admettait les conditions de la proclamation du 24 février, et reconnaissait, sauf confirmation de la couronne, l'empire du Mexique dans la personne de Ferdinand VII ou de tout autre membre de la maison royale. Une junte provisoire, dont O'Donojou devait être membre, fut créée pour gouverner l'empire, mais Novella refusa d'évacuer Mexico, et d'abandonner le titre de cpaitaine général, déclarant qu'O'Donojou, par sa transaction avec les *rebelles*, s'était rendu indigne des hautes fonctions que lui avait confiées le roi; cependant il reconnut bientôt que toute résistance était inutile, car Iturbide évita avec prudence une bataille générale, renforça sa position, diminua les ressources de son ennemi, et gagna la confiance des habitants, et même celle des hautes classes de la capitale. Novella fut donc à son tour obligé de traiter, et le 27 septembre une capitulation, qui lui accordait, à lui et à ses troupes, la liberté de passer en Espagne, ouvrit les portes de Mexico à Iturbide. Une junte suprême fut instituée; elle jura le traité de Cordova et nomma une régence, à la tête de laquelle Iturbide fut placé avec le titre de président et de généralissime des armées impériales de terre et de mer; O'Donojou en fit aussi partie, mais après sa mort (8 octobre), Iturbide y domina tellement que sa puissance commença à exciter la défiance. Lorsqu'on apprit que les cortès de Madrid avaient (le 12 février 1822) rejeté le traité de Cordova, un parti nombreux se déclara pour qu'Iturbide prît la couronne; la province de Guatemala se prononça en faveur du gouvernement républicain; enfin, un troisième parti, composé de mécontents, ne voulut point se séparer de la mère patrie. Cependant Vera-Cruz s'était rendu (26 octobre 1821), et la garnison s'étant retirée dans la forteresse imprenable de St.-Jean d'Ulloa, qui domine la ville et le port, les habitants furent obligés de lui payer mensuellement 16,000 dollars. A l'exception de cette forteresse, qui tint jusqu'au 22 novembre 1825, et qui ne se rendit que par famine, tout le territoire du Mexique était purgé de troupes espagnoles. Mais la guerre civile avait dévasté les champs et interrompu l'exploitation des mines à un tel point que les revenus publics, qui avaient produit jusqu'à 28 millions, ne s'élevèrent en 1820 qu'à 8 millions, et en 1821, au plus, à 4. L'argent disparut de plus en plus de la circulation, et il devint impossible de payer la solde de l'armée. Dans cette position critique, le président Iturbide ouvrit tous les ports du Mexique (déc. 1821) au commerce étranger sous la seule condition de payer un droit de 25 p. 100. C'est à dater de cette époque que commencèrent les relations de la compagnie des Indes occidentales, de Elberfeld, avec le Mexique. Depuis les renseignements fournis par M. de Humboldt, et qui vont jusqu'en 1803, le commerce du Mexique a pris une grande extension; en 1819, l'importation se monta à une valeur de 32 millions de piastres et l'exportation à 44 millions. — Le congrès mexicain, composé de 191 députés, élus par 242 départ., et convoqué par Iturbide, fut ouvert le 28 fév. 1822. On y décida que dans le cas où aucun prince de la maison royale d'Espagne n'accepterait la couronne impériale du Mexique, elle serait donnée à un indigène. Guate-

mala, où s'était réuni, le 1er mars, un congrès particulier, la péninsule de Yucatan, ainsi que Campêche, dont la régence résidait à Mérida, refusèrent de se réunir à l'empire du Mexique. — Le parti d'Iturbide était puissant, surtout dans l'armée; la garde le proclama empereur le 17 mai, et l'opposition de quelques membres isolés dut s'effacer devant l'assentiment populaire. Iturbide fut donc élu empereur héréditaire du Mexique, sous le nom d'Augustin Ier, par 67 membres du congrès, qui ne comptaient plus alors que 82 députés (20 mai). Le 21, il prêta serment à la constitution que le congrès devait rédiger, et jura obéissance à la constitution des cortès, qui devait, en attendant, régir le Mexique. Une forte opposition se forma promptement; plusieurs députés, mécontents du choix du souverain, avaient quitté le congrès avant l'élection, et les régences de Fagoaga, Orbegaso et Odoardo avaient pris la fuite. Plusieurs anciens officiers se retirèrent également dans les provinces où le général Vittoria s'était déclaré contre le nouveau pouvoir. Iturbide chercha à se soutenir en se plaçant au-dessus des lois; il prononça la dissolution du congrès, mesure qui n'eut pour résultat que de faire naître plusieurs conspirations. Ayant essayé de soumettre la république de Guatemala, son expédition échoua complètement, et bientôt après, la majeure partie de l'artillerie, destinée à réduire Saint-Jean d'Ulloa, étant tombée aux mains de Vittoria, l'insurrection républicaine fit des progrès rapides. Pressé de toutes parts, Iturbide, après avoir acquis la certitude que sa personne serait respectée, abdiqua le 19 mars 1823, et rentra dans la vie privée. On établit un gouvernement républicain, et le congrès fut convoqué. Un revenu annuel de 25,000 piastres fut accordé à Iturbide; 8,000 piastres étaient réversibles sur sa veuve : mais il devait se retirer en Italie. Il sembarqua donc à Antigoa, le 11 mai, pour se rendre à Livourne. Le Mexique fut alors gouverné par une régence composée du maréchal Bravo, du général Negretto, l'un et l'autre créoles, et du général Vittoria, Espagnol. (Le père de Bravo ayant été fait prisonnier, le fils offrit en échange 300 Espagnols, qui étaient tombés en son pouvoir; le vice-roi fit fusiller le père de Bravo, et celui-ci, néanmoins, rendit la liberté à ses prisonniers.) Le 16 déc., le congrès rédigea une nouvelle constitution, qui fut acceptée par toutes les régences provinciales, et le général Vittoria, l'un des premiers chefs de l'insurrection, fut proclamé président de la république. Cependant Iturbide reparut au Mexique; mais son expédition fut sans succès, et il paya de sa vie, le 19 juillet 1824, son imprudente tentative. — Le 5 octobre 1824, le pouvoir exécutif rendit compte de sa gestion, et le 29 déc., le congrès se sépara après avoir déclare la clôture de la session. En juillet 1825, la province de Chiapa se rattacha à l'union mexicaine. — De nouvelles agitations vinrent troubler le Mexique pendant les années 1827, et suivantes : telles furent les intrigues du moine Arenas, qui agissait pour le compte de la mère patrie; le renvoi de tous les individus nés en Espagne; la ruine du parti des Escosesos (août 1828) par les Yorkinos, et la déportation des généraux Bravo et Barragan, avec 50 de leurs partisans; la tentative infructueuse des Espagnols en juillet 1829; les diverses révolutions qui se succédèrent lorsque les Escosesos Santa-Anna, Bravo et Bustamente reparurent au Mexique et rendirent à leur parti toute sa puissance; enfin, la lutte entre Guerreiro, partisan du système central, et ceux qui soutenaient l'organisation fédérale, parmi lesquels se fit remarquer Bustamente. Ce dernier est aujourd'hui président de la république, et il lutte avec désavantage contre un parti qui ne tardera pas sans doute à lui enlever le pouvoir. — L'ambassadeur des États-Unis, Poinsett, qui avait favorisé la naissance du parti des Yorkinos, s'attira l'animadversion générale, et quitta Mexico le 3 janv. 1830, et depuis lors il exista une mésintelligence entre les États-Unis et l'état du Texas.

Les Escosesos (Écossais), et les Yorkinos (Yorkins), se nommaient ainsi de deux loges maçonniques fondées par les chefs, et qui étaient de vrais clubs politiques. — Divers traités de commerce ont été contractés depuis quelques années, avec la France en 1828, avec le Danemarck et le Hanôvre en 1829, etc.

9. *Guatemala* ou *Amérique centrale* (*voyez* ce mot.)

Le congrès de l'Union de Guatemala, dont l'origine remonte au 5 mars 1825, a composé le gouvernement de cet état d'un sénat de 12 membres et d'une chambre des représentants où siègent 42 députés. Le pouvoir exécutif est confié à un président élu pour 3 ans; celui-ci nomme 3 ministres à son choix, mais son conseil est élu par le peuple. La religion catholique romaine est la religion de l'état. Les capetons ont été dépouillés de toutes les injustes prérogatives dont ils jouissaient pendant la domination de l'Espagne. D'après une loi, tout étranger qui vient s'établir dans la république reçoit, avec les droits de citoyen, des terres qui sont affranchies de tout impôt pendant 20 ans. Tout esclave qui touche le sol de l'Union devient libre à l'instant. — La cochenille, qui ne se recueillait jadis que dans la province mexicaine d'Oaxaca, est maintenant d'un excellent produit pour Guatemala; l'exploitation annuelle des mines d'or fournit au trésor environ 1,000 marcs. Cette république a contracté en Angleterre un emprunt de 1,428,571 livres sterling. Le projet de réunir l'Atlantique à la mer Pacifique par un canal (1) qui traverserait le lac de Nicaragua a été revêtu de l'approbation du gouvernement; mais l'exécution en a été suspendue faute de capitaux. La guerre civile a presque constamment dévasté cette république de 1827 jusqu'à nos jours. Une mesure qui cependant calma un instant l'agitation fut le bannissement (11 juillet 1829) de l'archevêque de Guatemala, des moines franciscains et dominicains, et d'un grand nombre de partisans de l'aristocratie espagnole. Mais d'autres causes de désunion s'élevèrent bientôt entre les différents états, et une guerre civile sans cesse renaissante, où ont successivement figuré Morazan, Mariano, Beltramna et le colonel Dominguez, privent cette riche contrée de la prospérité qui est naturelle à sa position centrale, et le résultat nécessaire des ports qu'elle possède sur les deux océans. Depuis 1830, D. Herrera est président de la république, et G. Roches, vice-président. — Nous avons dit que les Florides avaient été cédées par Ferdinand VII aux États-Unis du nord, par le traité de Washington, signé le 22 fév. 1819. La partie espagnole de Saint-Domingue a été déclarée par le président Boyer partie intégrante de la république d'Haïti. (*Voyez* ce mot.) De ces immenses possessions en Amérique, il ne reste donc à l'Espagne que Porto-Rico et Cuba, où les propriétaires d'esclaves, les capitalistes, qui sont nombreux, et appuyés par une force armée considérable, ont su étouffer toutes les tentatives en faveur de la liberté. — L'indépendance de l'Amérique n'a pas seulement enlevé à l'Espagne d'immenses possessions territoriales, mais elle a encore ruiné son commerce, qui, depuis long-temps, est totalement exclu des ports des Américains indépendants. La piraterie est venue aussi augmenter ses pertes. Et souvent l'Europe l'a rendue responsable des attaques et des prises faites par les nombreux corsaires qui sortaient des ports de l'île Margarita, et venaient jusque sur nos côtes enlever les navires marchands. Les États-Unis du nord furent obligés, pour protéger leur commerce, d'occuper, au mois de déc. 1817, l'île Amelia, voisine des Florides, parce que les pirates y trouvaient refuge et presque protection de la part des Mexicains qui étaient sous le commandement du commodore Aury. En 1822, le gouvernement britannique, après s'être fait donner par les cortès

(1) Un projet semblable a été approuvé au Mexique et dans la Colombie. Le Mexique veut établir son canal à travers l'Isthme de Tehuantepeo, et la Colombie dans le Darien.

d'Espagne une indemnité de 80,000,000 de réales pour les pertes causées à son commerce par les pirates qui se couvraient du pavillon espagnol, envoya une force navale imposante à la Havane, afin de nettoyer le golfe du Mexique. — En 1823, aucune puissance européenne n'avait encore reconnu les républiques américaines; le Portugal seul, à cause de Rio-Janeiro, s'était mis en communication avec Buenos-Ayres et le Chili; mais, dès 1822, les États-Unis du nord établirent avec elles des rapports diplomatiques réguliers. L'Angleterre, en 1817, avait défendu à ses sujets toute transaction, toute communication qui pourraient favoriser la guerre que les colonies espagnoles soutenaient contre la mère patrie; mais on n'avait pu empêcher les rapports commerciaux; et, en 1825, les intérêts pécuniaires entre la Grande-Bretagne et l'Amérique indépendante furent tellement importants que Canning crut devoir traiter avec le Mexique et plusieurs autres états. Depuis cette époque, l'Angleterre, entrant en concurrence avec les États-Unis du nord, s'est ouvert un débouché immense pour les produits de son industrie. On estime à 26,800,000 liv. sterl. le capital engagé par l'Angleterre dans les nouvelles républiques, savoir : dans le commerce 5,000,000, dans l'exploitation des mines 4,800,000, dans les emprunts 17,000,000. En mai 1830, les capitalistes anglais qui avaient placés leurs fonds dans les emprunts, voyant que l'état politique incertain où se trouvaient les nouvelles républiques nuisait au paiement exact des intérêts, et compromettait le capital, firent des démarches auprès de leur gouvernement pour que celui-ci décidât l'Espagne à reconnaître l'indépendance américaine. On espère aujourd'hui que la nouvelle direction politique amenée par la crise où s'est trouvée l'Espagne pendant la maladie de Ferdinand VII (septembre 1832) décidera une question dont la solution est importante pour la prospérité commerciale des deux mondes. On tomberait dans une grave erreur si l'on s'imaginait que les divers états formés dans l'Amérique espagnole parviendront promptement à ce haut degré de puissance et de prospérité qui est aujourd'hui le partage des États-Unis du nord. Des communications longues et difficiles d'une part, de l'autre l'ignorance, la bigoterie, l'apathie, sont des obstacles qui arrêteront long-temps, ou du moins rendront excessivement lents les progrès des lumières et de l'industrie, qui, seules, font la prospérité des nations. Vingt années de révolution ont donné un peu plus de libéralité aux idées, et ont renversé l'inquisition; mais vingt années encore seraient insuffisantes pour déraciner le préjugé de l'intolérance religieuse; et que d'autres préjugés à détruire!

10. *Brésil.*

Le Brésil seul a conservé en Amérique les formes monarchiques dans son gouvernement; cependant, en 1820, il a obtenu une constitution assez libérale, qui a établi le système représentatif avec toutes ses conséquences. Toutefois, l'esprit républicain couve dans quelques provinces du nord, et s'il a été étranger aux évènements qui ont forcé don Pedro Ier a abdiquer, en 1831, en faveur de son fils, il n'est pas douteux qu'il cherchera à profiter des troubles qui naissent trop fréquemment d'une minorité; ses premiers essais au surplus n'ont pas été heureux, car la majorité des chambres vient de se déclarer, dit-on (1832), en faveur des principes monarchiques.—En résumé, si le bonheur du peuple est le but que doit avoir tout mouvement politique, il faut avouer que l'indépendance n'a pas encore produit tous les bienfaits qu'on en doit espérer. Les nouveaux états, obérés dans leurs finances, entravés dans leurs vues d'amélioration par des guerres civiles sans cesse renaissantes, gênés dans leurs intentions de liberté par les jalousies et les rivalités des castes, ainsi que par l'asservissement du peuple au joug des moines, sans puissance d'action sur des populations dispersées dans de vastes dé-

serts, sans grande expérience, ces nouveaux états, disons-nous, consacrent par leur existence un principe précieux, mais ils laissent beaucoup à désirer dans les résultats matériels. L'avenir seul, et un avenir trop éloigné, fera jouir l'Amérique des bienfaits de l'émancipation. — Les ouvrages qui contiennent des renseignements historiques sur la révolution américaine sont nombreux : nous nous bornerons à citer ici les plus importants et les plus riches en documents : *Historia de la revolucion de Mexico*, par José Guerra ; *Historical sketch of the United-Provinces of South-America, and appended to his history of Buenos-Ayres, Paraguay and Tucuman*, par Gr. Funes ; l'excellent discours prononcé au congrès de Washington, en 1818, par le représentant Clay (voyez *Journal améric.*, octobre 1818, nº 35) ; *The outlines of the revolut. in spanish America, by a South-American*, Lond. 1820. L'auteur de cet écrit a été témoin oculaire de presque tout ce qu'il rapporte. — *Memoirs of the mexican revolut., including a narrative of the expedition of Xavier Mina* (Philadel., 1820) ; *Histoire de la révolution de l'Amérique méridionale et du Mexique*, etc., par Dufey, Paris, 1826 ; *Memoirs of gener. Miller ; Historia general de la revolucion moderna hispano-americana*, par Torrento, Madrid, 1829, 3 vol. ; *Travels in South-America, etc.*, par Caldeleugh, Londres, 1825 ; *Historical and descript. narrat. of* 20 *years residence, in South-America*, par Stevenson. Cet ouvrage, rédigé par le secrétaire de lord Cochrane, vice-amiral du Chili, est précieux par ses détails sur le Chili, le Pérou, l'Araucanie et la Colombie. — *Voyages au Chili, au Pérou et au Mexique, en* 1820, 1821 et 1822, entrepris par ordre du gouvernement britannique, par le capitaine Hall (en anglais, in-4º, 1826) ; *A Voy. from Chili to Brazil, in* 1823, Londres, 1824, in-4º ; *Lettres sur le Paraguay*, par Grandsire, avec une introduction d'Alex. Humboldt, 1823 et 1824 ; *Cochrane's travels in Colombia, in* 1823 *et* 1824, Lond. 1825 ; *Vrai système de l'Europe relativement à l'Amérique et à la Grèce*, par M. de Pradt, et l'*Europe après le congrès d'Aix-la-Chapelle*, par le même, in-8º, Paris. — On trouve dans le *Quarterly Rewieuw*, nº 34, un excellent parallèle entre les guerres d'indépendance qui ont affranchi les deux Amériques. — Il existe de nombreuses cartes de l'Amérique méridionale, mais celle qui donne avec le plus d'exactitude les nouvelles limites des différents états est la carte publiée à Munich, en 1825, par les voyageurs Spitz et Martius.

**AMÉRIQUE** SEPTENTRIONALE. La plus grande moitié du Nouveau-Monde. (*Voy.* plus haut l'article AMÉRIQUE.) C'est un continent triangulaire qui s'avance fort avant dans les régions arctiques, et est situé entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique. Elle contient environ 345,000 lieues carrées de 15 au degré, avec une population de près de 20,000,000 d'âmes. Elle renferme des lacs immenses, liés entre eux par un vaste système de canalisation, que vivifie la navigation à la vapeur. L'Amérique du nord est jointe à l'Amérique méridionale par l'isthme de Panama, dont la moindre largeur est de 14 lieues de 15 au degré. Peut-être est-il réservé à l'esprit essentiellement hardi qui est le résultat de la liberté, de réussir à y opérer ce que l'étroite jalousie d'une métropole monopolisante n'avait jamais voulu tenter, c'est-à-dire de séparer les deux grandes presqu'îles du Nouveau-Monde, et de réunir l'Atlantique à l'océan Pacifique ; colossale entreprise, qui rendrait dorénavant superflue une circumnavigation de plus de 2,000 lieues par le cap Horn, si fécond en tempêtes. Il suffirait pour arriver à un si magnifique résultat, d'amener les eaux du lac de Nicaragua, situé par le 12ᵉ degré de latitude nord, dans celles d'une petite rivière qui se jette dans la mer du sud, et de canaliser une plaine de 12 lieues. La question de savoir si l'Amérique septentrionale ne fait qu'un continent avec le monde polaire, c'est-à-dire si un détroit

sépare par le 80e degré le Groënland de l'Amérique, et s'il y a au nord-ouest un passage qui conduise dans la mer polaire, a été l'objet d'un examen attentif depuis 1818 jusqu'à 1826 de la part de quelques navigateurs anglais; et dès 1771 jusqu'à 1827, elle n'a cessé d'être l'objet des explorations de nombreux voyageurs par terre. (*V.* Arctique. [*Expéditions au pôle.*] —) Le danois Behring fut le premier qui, en 1741, traversa avec deux navires russes le détroit, large de 10 lieues, qui sépare sous le cercle polaire l'Asie de l'Amérique septentrionale. La côte de l'ouest fut plus tard explorée par les deux anglais Cook et Vancouver, qui s'assurèrent que, malgré le grand nombre de baies qui se trouvent au sud du détroit de Behring, il n'y a pas de passage par l'est de la mer Pacifique dans la mer Atlantique. Le major Pike, qui, en 1805, remonta, par ordre du gouvernement des États-Unis, le cours du Missisipi jusqu'à sa source, et les capitaines Lewis et Clarke, qui, de 1805 à 1808, examinèrent sur une étendue de 9,000 milles anglais le cours entier du Missouri et du Colombia, ont exploré minutieusement l'intérieur de l'Amérique septentrionale. Ils pénétrèrent par le milieu des déserts des *Montagnes-Pierreuses* jusqu'aux rivages de la mer Pacifique, résultat déjà obtenu en 1793 par l'Anglais Mackenzie. On trouve dans l'Amérique septentrionale des golfes considérables, tels que les baies de Baffin et de Hudson (*voy.* ces noms), ainsi que le golfe du Mexique à l'est, et la mer Vermeille (*mar Vermejo*) à l'ouest, avec une foule presque innombrable de baies, et environ 200 lacs intérieurs, parmi lesquels se trouvent les plus considérables que l'on connaisse, tels que le lac Supérieur, ceux de Michigan, des Hurons, d'Érié et d'Ontario, renfermant 4,300 lieues carrées; ensuite le lac des Esclaves, celui de Winnipic, etc. Le fleuve St.-Laurent, navigable sur une étendue de 600 lieues est alimenté par les eaux des cinq immenses lacs que nous venons de citer, et se jette dans l'Atlantique. Les autres fleuves, tels que le Missouri, navigable sur une étendue de 569 lieues; l'Ohio, navigable sur une étendue de 200 lieues, et 40 autres, se jettent tous dans le Missisipi, dont les eaux parcourent une étendue de 1,200 milles, et qui est le canal le plus important du commerce de l'Amérique septentrionale. De moindres rivières littorales se jettent, à travers de nombreuses cataractes et d'immenses forêts, soit dans la mer Pacifique, comme la Colombia, le Rio-Grande de Los Apostolos, etc., etc.; soit dans l'Atlantique, comme le Connecticut, la Delaware, le Hudson, le Savannah, etc., etc, etc., ou dans la mer Glaciale, comme le fleuve des Mines de cuivre et le Mackenzie, ou encore dans les lacs intérieurs, par exemple: quarante dans le vaste lac Supérieur (large de 1,800 lieues carrées), ou dans le golfe du Mexique, comme le Colorado, le Rio-Bravo, et beaucoup d'autres. Cette quantité de fleuves, de même que les forêts immenses qui autrefois couvraient toute l'Amérique septentrionale, expliquent l'humidité et la rigueur extrême de la température de cette partie du monde. C'est là la cause pour laquelle il y pleut en général une fois plus que dans les contrées de l'Ancien-Monde qui se trouvent sous le même degré de latitude, et pour laquelle la rosée retombe la nuit par grosses gouttes des feuilles des arbres; c'est encore là la raison qui fait que le renne, qu'on ne trouve en Europe qu'au 60e degré, est rencontré en Amérique dès le 42e, et l'ours blanc, qui chez nous autres Européens habite la zône glaciale, se trouve dans l'Amérique septentrionale sous le 53e degré; c'est pour cela, qu'aux États-Unis la vigne ne prospère que depuis peu, qu'on cesse de la cultiver dès la Pensilvanie, et que dans les provinces orientales de l'Amérique septentrionale toute végétation disparaît dès le 60e degré. Il est probable que c'est cette absence de la chaleur qui a tant retardé les progrès de la civilisation parmi les habitants aborigènes. — Il est probable que les nations américaines, désignées génériquement sous le nom d'*Indiens*, sont dans les provinces occidentales origi-

naires des Tartares et d'autres peuples de l'Asie du Nord; on est du moins porté à le supposer par la conformité des langues, des mœurs et des usages des peuples de l'Asie septentrionale avec ceux de l'Amérique du nord; on remarque la même conformité jusque dans les animaux qui peuplent ces deux continents. Parmi ces peuples, les Illinois et les Blenilenopes, aujourd'hui à peu près exterminés, ont la prétention d'être des races aborigènes. Les Osages surpassent, sous le rapport de la beauté des formes, toutes les autres tribus. Les Acansas, subdivisés en une foule de branches, ont avec ces derniers une origine commune. Tous ces peuples primitifs vivaient de la chasse lors des premières colonisations européennes, et mènent généralement encore de nos jours le même genre de vie, continuellement en proie à des guerres intestines. Aucune de ces peuplades n'était nomade. Dans toute cette immense étendue de territoire, il n'y avait qu'un seul peuple, les Mexicains ou bien *Toltekas*, qui pût prétendre à un certain degré de civilisation. Il fut subjugué en 1518 par les Espagnols (*voyez* CORTEZ), et obligé plus tard d'embrasser la religion chrétienne. Cependant on a découvert dans les pays qu'arrosent le Missisipi et l'Ohio des monuments d'une civilisation plus avancée et plus ancienne: par exemple des remparts en terre formant des ouvrages réguliers de fortification, des cônes pyramidaux en terre, des fontaines bâties en briques, et d'autres vestiges d'une civilisation antérieure, dont on a perdu même la tradition, ainsi que des squelettes humains, qui ont dû appartenir à une race gigantesque et aujourd'hui tout-à-fait inconnue. — La civilisation moderne de l'Amérique septentrionale est d'origine espagnole et britannique; plus tard, des Allemands et des Français s'y établirent en assez grand nombre, par exemple dans le Canada et la Louisiane. (*Voyez* ÉTATS-UNIS.) Les premières colonies furent fondées par Walter-Raleigh en 1586, dans la partie de la côte atlantique à laquelle il donna le nom de *Virginie*, en l'honneur de la reine vierge Elisabeth; cependant cette colonie ne prospéra que depuis 1607, époque où la ville de James-Town fut bâtie. (*Voyez* PENN.) La civilisation européenne, qui a naguère transformé toute la côte orientale en un état indépendant et libre, et qui, au moyen des lois et du commerce, rattache, par des nœuds de plus en plus étroits, les provinces du nord et la nation britannique, commence à gagner du terrain à l'ouest, grace à un vaste et excellent système de routes, de canaux, de ports commerciaux et militaires, et de voyages entrepris pour faire de nouvelles découvertes dans les forêts et les landes de l'intérieur de l'Amérique septentrionale; et colonise même avec succès les côtes occidentales du continent. On s'est mis à étudier avec plus de soin les peuplades primitives et libres de l'Amérique septentrionale, sous le rapport de leurs langues, de leurs mœurs et de leurs usages, afin de réussir à les familiariser avec la manière de vivre des Européens. Les nations aborigènes qui se sont le mieux prêtées à ces tentatives de civilisation sont les Creeks et les Chérokees, chez lesquels on trouve déjà des habitations commodes, élégantes même. Ils portent des habits et il n'est même pas rare de trouver parmi eux des individus riches, aimant et recherchant les commodités et les jouissances des Européens. — La côte du nord-ouest de l'Amérique septentrionale est devenue depuis peu l'objet de négociations importantes, par les progrès de la colonisation et les intérêts divergents de la politique commerciale européenne. Lorsque les États-Unis eurent acheté, en 1803, du gouvernement français, la Louisiane, le congrès s'occupa activement d'explorer à fond la partie occidentale de cette province. Il fonda, surtout depuis 1811, à cause du commerce lucratif des pelleteries, des colonies sur la Colombia (*voy.* ce mot), où le sol offrait des avantages non moins importants pour l'agriculture que pour la navigation et le commerce. Mais des Anglais et des Russes

s'étaient déjà également établis dans le même but sur la côte du nord-ouest de l'Amérique. Lors de la dernière guerre qu'ils eurent avec les États-Unis, en 1813, les Anglais s'emparèrent de la colonie américaine établie sur la Colombia, et depuis cette époque, la compagnie anglaise du nord-ouest du Canada y fit avec succès le commerce si lucratif des pelleteries. Après la conclusion du traité de Gand, en 1814, la Grande-Bretagne restitua cette colonie aux États-Unis. Les Anglais possèdent encore cependant sur cette côte le détroit de Noutka, découvert par Cook en 1778 (situé par le 49e degré 56' de latitude nord). Ils y faisaient, dès l'an 1789, le trafic des pelleteries et la pêche. L'Espagne avait voulu s'y opposer par la force des armes, mais elle dut céder, par le traité de l'Escurial, daté du 28 octobre 1790, le détroit de Noutka à la Grande-Bretagne, et cette puissance en prit formellement possession en 1795. Dans la suite (en 1816), les deux compagnies anglaises réunies du nord-ouest et de la baie de Hudson y établirent des postes de chasseurs, en colonisant en même temps la partie de la côte que François Drake avait visitée le premier en 1578, sous le 48e degré de latitude nord, appelée par lui *Nouvelle-Albion*, et dont il avait pris possession au nom de la reine Élisabeth d'Angleterre, mais qui n'a été explorée de plus près que par Vancouver en 1795. Lorsque les États-Unis étendirent leur droit de propriété sur la Louisiane jusqu'à la Nouvelle-Albion (au nord de la Californie), les Anglais semblèrent ne vouloir plus prétendre, sous le nom de *Nouvelle-Calédonie* ou *Calédonie occidentale*, qu'à la possession de cette partie de la côte qui, autrefois, était nommée la *Nouvelle-Géorgie*. Les établissements qu'ils y ont formés n'ont cependant eu aucun succès. En revanche, leurs colonies fondées dans la baie de Honduras, à Blewfields, dans le pays des Indiens Mosquitos et à Balise, ont prospéré d'une manière vraiment surprenante. Le point le plus important sur cette côte est la ville de San-Fernando d'Omoa, fondée en 1751 par les Espagnols, et dont le port, grand et sûr, est un entrepôt commode pour le commerce important qui se fait avec Guatemala. Aussi, les Anglais s'y sont-ils établis pour y abattre du bois et échanger des marchandises anglaises contre les produits du pays. Pendant que les Anglais s'établissaient ainsi au sud et les Américains au nord de la Californie, les Russes s'étendaient dans le nord le long de cette côte, où ils avaient découvert, en 1741, le pays situé entre le 60e et le 56e degré de latitude septentrionale. Le marchand Baranof, directeur de la compagnie russe de commerce de pelleteries, fonda, en 1792, la ville de *Nouvelle Arkhangel* (très petite ville d'environ 1000 habitants, située par le 57e degré de latitude nord), qui est le centre de leurs colonies. De cet établissement, les Russes allaient pêcher la loutre de mer jusque sur les côtes de la Californie, où ils établirent, par le 78e degré, un poste militaire, le fort de Bodggo ; de sorte qu'entre les deux établissements de leur nation se trouvaient des colonies américaines et anglaises. Des différends ayant éclaté à ce sujet entre les trois nations, l'empereur de Russie publia au mois de septembre 1821 un ukase par lequel il déclara toute la côte de l'Amérique occidentale, depuis le 51 degré de latitude jusqu'au détroit de Behring, territoire russe, et tous les Indiens insulaires du sud jusqu'au 51e degré de latitude nord, sujets de l'empire. Il fut défendu, par le même ukase, aux navires de toutes nations, de trafiquer avec les habitants de cette côte ou de s'en approcher d'une distance de 100 lieues marines. Les États-Unis faisaient valoir en revanche leurs droits sur le territoire qui arrose la Colombia, et les Anglais sur la Calédonie occidentale. La côte du nord-ouest de l'Amérique septentrionale devint donc l'objet de transactions politiques très importantes à Saint-Pétersbourg. Le gouvernement espagnol n'y participa point, quoiqu'il eût pu faire valoir les prétentions les plus solides sur toute la côte de la Californie jus-

qu'au 58e degré de latitude nord, excepté le détroit Noutka, qu'il avait cédé en vertu d'un traité. Ce fut un Espagnol nommé Cabrillo qui découvrit le premier cette côte en 1543, et ses droits sur ce pays avaient été reconnus à différentes époques en 1588, 1642 et 1774. (*Voyez* Schœll, *Traités de paix*, 4e volume, pag. 112 et suiv.) Le président des États-Unis proclama au contraire, au nom du congrès, le droit exclusif de sa nation a posséder le territoire de Colombia, nonobstant les prétentions de la Russie, de l'Angleterre et de l'Espagne, attendu, disait-il, que les États-Unis avaient fait explorer les premiers ces contrées à l'intérieur, et qu'ils avaient acheté du gouvernement français en même temps que la Louisiane espagnole le droit de propriété sur la rivière découverte en Louisiane par les Français, rivière que les Américains appellent Colombia, et qu'en conséquence de ce droit, ils avaient pris possession de toute la province, sous le nom de district de la Louisiane Orégan (qui renferme, selon Carey, 15,896 lieues carrées géographiques). Ce district forme presque entièrement le bassin de la Colombia, dont le bras septentrional reçoit la plus grande partie des fleuves de la Nouvelle-Calédonie ou Calédonie de l'ouest, et dont le bras méridional recueille beaucoup de fleuves de la Nouvelle-Californie. Les négociations de M. Middleton, ambassadeur des Etats-Unis à Pétersbourg, au sujet de l'ukase que nous venons de citer, amenèrent enfin un traité (Pétersbourg, 17 avril 1824) d'après lequel les deux parties interessées se sont réciproquement reconnu le droit de naviguer et de pêcher dans la mer du sud, d'aborder sur tous les points de la côte occidentale qui ne sont pas encore occupés, et de trafiquer avec les habitants indigènes. Le 54e degré 50′ de latitude nord forme la ligne de démarcation; les états américains ne peuvent pas fonder d'établissements au nord de cette ligne, ni les Russes au sud. Les deux parties ont, pendant six ans, le droit réciproque d'entrer dans tous les ports, baies, etc., communs pour y pêcher, et de trafiquer avec les indigènes: est seul excepté le commerce des armes à feu et des boissons enivrantes. Un traité fut également conclu en 1825 avec les Anglais, par rapport à ces vastes districts habités par des sauvages, et un nouveau lien fut de cette manière resserré entre les deux mondes.

*Liste des différentes contrées de l'Amérique septentrionale.*

I. A l'extrémité la plus septentrionale se trouvent, au-delà du cercle polaire, des terres situées sur les côtes de la baie de Baffin, constamment couvertes de glace et de neige, et encore en partie inconnues aujourd'hui, les îles de Groënland, du Spitzberg (*voyez* ce mot), et la côte septentrionale découverte en 1819, habitée par un peuple qui n'avait aucune connaissance du reste de la terre, et qui différait des Esquimaux, même par son langage. Ce fut le capitaine Parry qui en 1819 découvrit ce pays arctique, en explorant la côte orientale, autrement dite la terre du Prince-Guillaume, située entre les baies de Hudson et de Baffin. Il pénétra de là par le détroit de Lancastre dans la mer Glaciale, où il découvrit plusieurs îles; dans l'île de Melville (75e degré de latitude), celle qui est la plus occidentale, il passa l'hiver dans le *Port d'hiver*. Quatre des îles découvertes par lui ont reçu le nom de Nouvelle-Géorgie. Les terres au sud du détroit de Lancastre furent examinées par Parry en 1821-23, principalement la *baie de Repulse*, le détroit du Prince-Régent, la presqu'île de Melleville et autres parties de ce vaste désert de glace et de neige (74°-62′ de latitude). Il reconnut que l'île de Cumberland est jointe comme presqu'île à la terre du nord, et qu'ainsi il n'y a pas de détroit de Cumberland. — II. Les terres habitées par les Esquimaux (*voyez* ce nom), situées sur la baie de Hudson, et qui, comme cette baie, sont réclamées par les Anglais à titre de propriétés anglaises et soumises au gouverneur anglais résidant à Québeck. Sur la côte orientale est situé le Labrador (*voy.*

**ce nom). — Sur la côte du sud et de l'ouest, la Nouvelle-Galles (23,500 lieues carrées), partagée par le fleuve Churchill en Nouvelle-Galles du sud et du nord, et abondant en animaux fournissant des pelleteries, comme les castors, et en poissons.** On y trouve des forêts et quelques baies bonnes à manger. Ce n'est que vers le sud que les herbes potagères peuvent prospérer. On y trouve du plomb, du fer, du cuivre, de l'asbeste, du marbre, du charbon de terre, etc. Dans l'intérieur du pays, à l'ouest de la Nouvelle-Galles jusque dans la mer Glaciale se trouvent entre autres le lac des Esclaves (1,400 lieues carrées), le fleuve des mines de cuivre et celui de Mackenzie. — III. Les terres sur la côte occidentale (depuis le port et la mission de San-Francisco, par 38° 10', jusqu'au cap Nord, par 70° 45' de latitude nord, 32,000 lieues carrées), bordent la mer Glaciale, le grand océan, les provinces espagnoles et les États-Unis. C'est là que le Mississipi et le Missouri prennent leurs sources. Une foule de lacs unis les uns aux autres par des fleuves y facilitent le commerce des pelleteries. Le traité de commerce conclu le 12 octobre 1818 par les États-Unis avec la Grande-Bretagne a fixé les frontières respectives des deux peuples, de telle sorte que le parallèle formé par le 49e degré à l'ouest du Mississipi, depuis le lac des Forêts (Woodlake) jusqu'aux Montagnes-Pierreuses (*Rocky-Mountains*), sépare le territoire des États-Unis de celui de l'Angleterre, et que le territoire situé au-delà de ces montagnes, jusque dans l'océan Pacifique, est ouvert pendant 10 ans aux commerçants des deux nations. — Les habitants primitifs de l'intérieur du pays sont plusieurs tribus nomades soumises à des caciques, par exemple les Chipewais, Nadovessies, Missouriens, Knisteneaux, au sud; les Indiens-Cuivrés, la nation des Querelleurs, les Indiens-Lièvres, les Indiens-Castors, etc., etc., au nord, qui sont en général pêcheurs et chasseurs. Les contrées du midi ont des forêts de chênes, de cèdres, d'érables et d'autres espèces de bois. On y trouve des élans, **des rennes, des taureaux sauvages, des bœufs, des chevaux, des chèvres, des moutons sauvages, beaucoup de bêtes à fourrure. Il y croît aussi des légumes d'Europe. Ces contrées fournissent en outre du fer, du cuivre, du plomb, de la couperose, etc.** Les anses et les îles de la côte nord-ouest, sur une étendue de 800 lieues, depuis le cap Mendocino, par 40° jusqu'au cap des Glaces, sont habitées par des sauvages qui vivent de la chasse et de la pêche. C'est là que les Russes, les Anglais et les Américains se sont établis pour le commerce des pelleteries, et surtout pour celui des loutres de mer, bien qu'il soit aujourd'hui moins productif. *A*. Les établissements russes au détroit de Norfolk, dont les frontières s'étendent, d'après le traité du 17 avril 1824, et d'après le traité entre la Russie et l'Angleterre du 28 février 1825, jusqu'à 54° 50' de latitude septentrionale, ou l'extrémité méridionale de l'île russe du Prince-de-Galles, contiennent la colonie de Nouvel-Arkhangel (*voyez* ce mot), la presqu'île d'Alaschka et l'île de Kodjak avec le siége du gouvernement; Alexandrie et Saint-Paul font encore partie de l'Amérique russe. *B*. Les colonies américaines, situées depuis le 38e deg. 10' vers le nord jusqu'au 54e deg. 50' de latitude, ont leur centre près de la rivière Colombia. *C*. Les colonies britanniques, à la Nouvelle-Albion et au détroit de Noutka, sont limitées par la vaste île de Vancouver (ainsi nommée d'après le navigateur célèbre qui a exploré ces côtes), d'une superficie de 1,000 lieues carrées; par les îles de la Reine-Charlotte, du Prince-de-Galles et du Roi-Georges III. Le gouvernement mexicain réclame la souveraineté de cette même côte, depuis le 38e deg. 10' vers le sud. — IV. L'Amérique britannique du nord (le Labrador et la Nouvelle-Galles exceptés), d'une étendue de 40,000 lieues carrées, contient huit gouvernements : *a*, celui de Terre-Neuve ; *b*, celui du Prince-Edouard, île de 100 lieues carrées, située dans le golfe Saint-Laurent, capitale Charlottestown : les Français y possèdent, pour la pêche, les îles

Saint-Pierre et Miquelon; *c* et *d*, ceux de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, qui forment ce qu'on appelle l'Acadie; *e*, celui du cap Breton, île, quoique stérile, très importante pour la pêche de la morue, devant le golfe de Saint-Laurent; elle a une superficie de 112 lieues carrées, avec 3,000 habitants; *f* et *g*, le Canada anglais (42° 30′ — 52° latitude septentrionale), pays fertile, mais froid, sur le fleuve Saint-Laurent et les 5 lacs, contenant d'immenses forêts, qui fournissent non seulement du bois pour la construction des navires, mais aussi du sucre d'érable. Les Français, qui le découvrirent, colonisèrent ce pays, et en furent maîtres jusqu'à la paix de Paris, conclue en 1763. Il est divisé en deux gouvernements: le Canada inférieur (capitale Québec), qui contient 6,800 lieues carrées, avec 358,000 habitants, et le Canada supérieur, qui contient 4,700 lieues carrées, avec 151,100 habitants. Les habitants vivent sous l'empire d'une constitution libérale, modelée sur la constitution anglaise. Les différends si vifs qui, en 1827, avaient éclaté entre le parlement canadien et le gouverneur anglais Dalhousie, provenaient de ce que le premier se croyait lésé dans ses droits et ses priviléges par le second. Les habitants du Canada inférieur sont, en général, d'origine française, et ceux du Canada supérieur d'origine anglaise. Les habitants aborigènes sont les Nigopeniens, les Algonquins, les Hurons et les Iroquois, autrement nommés les Six-Nations. Les Anglais ont établi parmi eux des factoreries et des forts pour protéger l'important commerce de pelleterie qu'ils y font. La capitale du bas Canada est Québec, celle du Canada supérieur est York, bâtie sur le lac Ontario. Montréal et Kingston sont les principaux entrepôts du commerce des pelleteries, pour lequel le rhum est un article d'échange important. C'est avec cette liqueur qu'on détermine les sauvages à conclure des marchés qui leur sont désavantageux, et c'est pour cela que la démoralisation va toujours croissant parmi eux. *h*, le gouvernement des îles Bermudes, au nombre d'environ 800, appelées aussi îles d'Été ou Diaboliques): elles sont situées par 32° 5′, 32° 50′ de latitude méridionale; mais il n'y en a que huit de peuplées. Elles comprennent 45 lieues carrées et 11,000 habitants, dont 4,900 nègres. Le cèdre des Bermudes fournit le meilleur bois pour les constructions navales. L'île Saint-Georges, dont la capitale porte le même nom, est le siége du gouvernement.—V. Les Etats-Unis, avec les Florides, qu'ils ont acquises depuis l'an 1819, et où on trouve encore beaucoup de tribus amies des Américains, ou se livrant à l'agriculture, ou sauvages et belliqueuses, par exemple, au sud, les Seminoles, les Creeks, les Chactaws, les Cherokees. — VI. Enfin, l'Amérique espagnole, que nous a si bien fait connaître M. Alex. de Humboldt, qui se prolongeait au nord jusqu'à la mission de San-Francisco, près les côtes de Santa-Cruz, et comprenait *a*, la vice-royauté de la Nouvelle-Espagne (*voyez* Mexique), dont dépendait le Nouveau-Mexique (capitale, Santa-Fé, sur le Rio-del-Norte), et la presqu'île de Californie; *b*, la capitainerie générale de Guatemala, dont dépendait l'isthme de Darien ou de Panama. Le sol en est fertile et couvert de nombreux troupeaux. On y récolte du blé, du maïs, du sucre, du coton, du cacao et de l'indigo. Les Anglais possèdent sur la côte de Mosquito (avec la ville de Balize), ainsi que dans l'ancien Mexique, dans la province de Yucatan, dans la baie de Honduras, des colonies d'où ils tirent les plus belles espèces de bois, par exemple le bois de Campêche. — Outre les anciens recueils de voyages qui se rapportent aux peuples de l'Amérique du nord (par exemple le recueil important publié par Isaac Weld, Londres, 1799), on peut encore consulter les relations extrêmement intéressantes données par Adair, sous le titre de: *History of the american Indians*, par Sam. Farmar Tarvis; sous celui de: *On the religion, etc., of the indian tribes* (New-York, 1820); *Détails sur l'histoire, les mœurs et les usages des peuples indiens*,

par le prêtre Heckewelder traduits de l'anglais, et augmentés par Carver, Loskiel., Long, Volney, Hesse et Schulze (Gœttingue, 1821); *Journal of travels into the arkasan territory*, 1819 (Philadelphie, 1821), publié par le naturaliste américain Jos. Nuttall; *Sketches of Upper-Canada* (2 vol.), par John Howison, dans son son *Voyage du lieutenant de la marine anglaise Fitzgerald de Roos, aux États-Unis et au Canada, en* 1826 (Londres, 1827); *Récits sur les anciens habitants de l'Amérique du nord et leurs monuments*, recueillis par Fréd.-Guill. Assall, capitaine du génie de l'état de Pensylvanie, édités par le professeur Mone (avec un atlas composé de 12 lithographies, Heidelberg, 1827); *Geography, history and statistik of America*, etc., par Carey et Lea (Londres, 1824); *Sketches of the manners and customs of the nordamerican Indians*, par Buchanan (Londres, 1824); *Account of an expedition from Pittsburgh to the Rocky-Mountains*, par Edwin James (Londres, 1823, 3 vol., avec des cartes et des gravures); *Five years residence in the Canada, including a tour through the United-States of America, in* 1823, par Talbot (Londres, 1824, 2 vol.); *Voyage autour du monde, de* 1817-1819, par le capitaine français Roquefeuil (Paris, 1824, 2 vol.); *Pilgrimage*, par Beltrami (Londres, 1828, 2 vol.); l'*Atlas manuel de l'Amérique*, par Spehr (9 vol. in-fol., Brunswick, 1827).

Amérique septentrionale (États-Unis d'). *Voyez* États-Unis.

**AMHERST** (William Pitt, comte d'), héritier de son oncle, le général baron Amherst de Holmesdale, qui commanda deux fois en chef les forces de terre de la Grande-Bretagne, et reçut en 1776 le titre de baron, qu'il transmit à sa mort, en 1797, à son neveu, qui fut lui-même créé comte en 1826. Élevé à l'école du ministre Pitt, lord Amherst se conduisit dans tous les emplois qui lui furent confiés d'après les principes les plus rigoureux du torisme. Peu après son retour d'une mission diplomatique dans la haute Italie, la compagnie des Indes, reconnaissant la nécessité d'envoyer une ambassade à la Chine pour mettre un terme aux difficultés et aux entraves que le commerce anglais avait sans cesse à combattre dans ce pays, choisit lord Amherst pour son ambassadeur, et celui-ci quitta l'Angleterre en 1816, accompagné d'une suite nombreuse. Pendant ce voyage, lord Amherst eut une entrevue avec le baronnet Georges-Thomas Staunton, qui, profondément versé dans toutes les relations politiques de l'Orient, lui démontra toute la difficulté de la mission qu'il avait à remplir. En effet, le gouvernement anglais n'aurait pu choisir un moment plus inopportun pour une semblable entreprise. Non seulement la Chine était alors agitée par des dissensions intestines, mais l'empereur était lui-même violemment irrité contre les Européens, par suite d'un attentat à sa propre vie, dont on accusait les missionnaires, et pour lequel un évêque catholique avait déjà été exécuté. La suite ne justifia que trop les craintes que l'état des choses faisait naître pour le succès de l'ambassade. Les officiers chinois affectèrent la plus grande hauteur avec l'ambassadeur, et avant même qu'il fût arrivé dans le lieu de résidence de la cour, ils demandèrent que dans une fête qu'ils voulaient lui donner, il se soumît à certaines formalités d'étiquette comme si l'empereur était présent. Lord Amherst ne crut pas que cette demande pût se concilier avec la dignité du souverain qu'il représentait. Cependant, les mandarins cédèrent et lui permirent de se rapprocher de la cour; mais l'empereur, irrité de la condescendance des mandarins, exigea l'exécution des premières demandes. Afin de ne pas faire échouer par ces formalités le but important de son voyage, lord Amherst annonça qu'il consentirait à rendre les hommages exigés, si l'on voulait lui déclarer par écrit que cette cérémonie ne pourrait en aucune manière porter atteinte à la dignité de son souverain, et qu'en outre, tout ambassadeur chinois qui viendrait à l'avenir à la cour

du roi d'Angleterre se soumettrait à rendre hommage au roi d'après le cérémonial tartare. Toutes les offres de l'ambassadeur furent repoussées avec mépris par les Chinois, et il ne lui resta plus d'autre parti à prendre que de s'en retourner sans avoir atteint le but de son voyage. A peine était-il parti que l'empereur, dans un édit impérial, rejeta la faute sur ses mandarins, qui, disait-il, ne l'avaient pas suffisamment informé de ce qui s'était passé. A son retour, lord Amherst fit naufrage, mais parvint toutefois heureusement à Batavia avec la grande chaloupe du vaisseau. Il eut à Sainte-Hélène un long entretien avec Napoléon, et revint en Angleterre en 1817, sans avoir été plus heureux dans sa mission que ne l'avait été, vingt-trois ans auparavant, lord Macartney, dans une circonstance semblable. Sa nomination au poste important de gouverneur général des Indes orientales, qui eut lieu bientôt après, prouve qu'il sut faire apprécier les difficultés qui s'étaient opposées à la réussite de sa mission. Il sut, dans ce nouveau poste, que les entraves suscitées par la compagnie des Indes rendaient extrêmement difficile, s'acquitter de ses fonctions à la grande satisfaction du ministère, bien que des gens, tant en Angleterre que dans les Indes, l'accusassent d'une trop grande sévérité. Ces plaintes étant parvenues à Canning, il dit : « Il me parait aussi incroyable que lord Amherst soit devenu un tyran, que si quelqu'un venait me dire que son séjour dans les Indes l'aurait changé en tigre. » Lorsque lord Bentink fut nommé en 1828 pour lui succéder, lord Amherst revint en Angleterre, où il occupe depuis cette époque, à la cour, le poste de chambellan.

**AMIANTHE** (lat., *Amianthus*, de *a* privatif, et de *miainein*, gâter, c'est-à-dire, incorruptible). On appelle ainsi une variété de l'asbeste, l'*asbeste flexible* d'Haüy. Cette substance, à laquelle on a encore donné, en raison de ses propriétés ou de ses usages, les noms de *byssus minéral*, *lin fossile*, *lin minéral*, *lin incombustible*, *lin des funérailles*, etc., est de nature pierreuse, et formée, suivant le chimiste Chenevix, de silice, de magnésie et d'un peu de chaux, d'alumine et de fer : elle est disposée en filaments très déliés et très souples, d'un aspect soyeux, d'une couleur ordinairement blanche et nacrée, quelquefois grise, brune, verte ou noire. Soumise à l'action du feu, elle paraît s'y embraser; néanmoins, elle en est retirée sans avoir éprouvé de perte sensible, et, de l'état d'incandescence, elle repasse bientôt à la teinte qui lui est naturelle. — L'amianthe, que sa structure particulière a fait confondre parfois avec l'*alun de plume*, a été jadis employée en médecine comme moyen topique contre la gale et la paralysie, mais depuis longtemps elle a cessé de figurer comme médicament. Dans les arts, au contraire, elle est d'un usage assez fréquent. Ainsi, c'est avec elle que l'on garnit l'intérieur de ces petits flacons qui contiennent l'acide sulfurique destiné à enflammer les allumettes oxygénées; dans certains pays, elle sert à fabriquer de la poterie légère et des fourneaux très solides. Mais son emploi le plus curieux est sous forme de tissu. L'art de filer et de tisser cette matière était déjà connu dans l'antiquité. Pline fait mention de linge, usité pour le service des tables, que l'on nettoyait en le jetant au feu, et de tuniques d'amianthe dans lesquelles on brûlait les corps de personnages distingués, afin de pouvoir obtenir leurs cendres sans aucun mélange avec celles provenant du bois dont le bûcher était composé. Il paraît même que les anciens étaient parvenus à fabriquer des tissus de cette nature d'une dimension assez grande; on en a la preuve dans un morceau de toile d'amianthe de 5 pieds 8 pouces sur environ 5 pieds, que l'on trouva en 1702 à Rome, dans une urne cinéraire, et que le pape Clément XI fit déposer dans la bibliothèque du Vatican, où il est encore. On en faisait aussi des mèches pour les lampes sépulcrales, et de nos jours on s'en est servi également pour la fabrication

des veilleuses. Les tissus d'amianthe sont loin assurément d'avoir la finesse des toiles ordinaires; cependant, au commencement de ce siècle, madame Perpenti, de Côme, est arrivée, à l'aide de procédés très simples, à fabriquer avec cette pierre des toiles assez fines, des dentelles grossières et du papier; voici en peu de mots sa manière d'opérer. — L'amianthe est débarrassée par le lavage des matières terreuses qu'elle contient; puis, lorsqu'elle est parfaitement sèche, elle est partagée en petites touffes qui sont grattées et frottées légèrement; elle est alors tirée par ses deux extrémités, et, par cette dernière manipulation, on voit se développer un grand nombre de fils extrêmement fins, qui offrent une particularité très remarquable, c'est une longueur de 5 à 10 fois plus considérable que celle du morceau dont ils sont extraits. Ceux de ces fils qui sont les plus déliés et les plus étendus sont travaillés sur un peigne à 3 rangées d'aiguilles, de la même manière qu'on le ferait si l'on avait à préparer de la soie ou du lin, et l'on s'en sert ensuite pour la fabrication des divers tissus. — Les fils les plus courts et les débris, réduits en pâte, comme cela se fait avec les chiffons, sont, après une addition d'une quantité convenable de colle ou de gomme, convertis en un papier qui pourrait devenir bien précieux pour la conservation des annales des sciences et des arts, car il est incombustible; et, en écrivant dessus avec une encre composée de manganèse et de sulfure de fer, la couleur des caractères tracés serait pareillement en état de résister à l'action du feu. La bibliothèque de l'institut de France possède un ouvrage imprimé en 1807, à Milan, sur du papier de cette espèce, fabriqué par l'auteur du procédé. — L'amianthe se trouve dans les fentes des rochers qui renferment de la magnésie; on la rencontre surtout dans les Pyrénées, en Corse, en Savoie, en Sibérie, au Brésil, etc.; la plus belle vient de la Tarentaise, et cependant les tissus fabriqués en Sibérie sont ceux qui peuvent le mieux soutenir la comparaison avec les toiles de nature végétale.

P. L. Cotterеau.

**AMIENS** (Samarobriga). Ville de France sur la Somme, à 30 lieues nord de Paris, ancienne capitale de la Picardie, maintenant chef-lieu du département de la Somme, siége de préfecture, bourse, tribunal de 1re instance et de commerce, collége royal, bibliothèque, salle de spectacle, etc. Cette ville, agréablement située sur la Somme et dans un pays très fertile, est l'entrepôt général des produits et de tout le commerce du département. Colbert y établit des manufactures considérables de draps, casimir, velours, moquettes, étoffes de laine, toile, indiennes, tapis et toiles peintes. Amiens possède de beaux édifices; la nef de la cathédrale passe pour un chef-d'œuvre. Cette ville, patrie du maréchal d'Estrées, de Voiture, de Ducange, de Gresset, etc., compte 41,000 habitants. (*Voy.* Somme.)

**AMIENS** (paix d'), signée le 27 mars 1823 par Joseph Bonaparte, le marquis de Cornwallis, le chevalier Azara et Schimmelpennink. En 1800, à l'époque où l'Angleterre se vit abandonnée de tous ses alliés du continent, et où l'empereur Paul de Russie, mécontent de ce que l'île de Malte ne fût point rendue à l'ordre, dont il était le grand-maître, décida la Prusse, le Danemark et la Suède, à rétablir la neutralité armée du nord, à cette époque, disons-nous, Pitt mit un embargo sur les vaisseaux de ces trois dernières puissances, qui, de leur côté, fermèrent le continent européen au commerce anglais, ce qui assura dans le parlement la majorité à la partie opposée au ministère. Cette circonstance, jointe au refus du roi d'approuver l'émancipation de l'Irlande catholique, fut cause que le ministère de Pitt tomba, et que l'orateur Addington remplaça Pitt en qualité de premier lord de l'échiquier. Le nouveau ministère dans lequel Hawkesbury était chargé des affaires étrangères, entama de suite des négociations de paix. Les préliminaires furent signés à Londres le 1er octobre 1801, ainsi

que la paix définitive à Amiens, le 27 mars 1802, entre la Grande-Bretagne, la France, l'Espagne et la république batave. L'Angleterre conserva de ses conquêtes l'île de Ceylan et celle de la Trinité, et les ports du cap de Bonne-Espérance lui restèrent ouverts. La France rentra en possession de ses colonies, et eut l'Araowari, dans la Guiane, pour frontière du côté du Brésil; la république des Sept-Iles fut reconnue; Malte retourna sous la dépendance de l'ordre; l'Espagne et la république batave rentrèrent en possession de toutes leurs colonies, à l'exception de celles de Ceylan et de la Trinité; les Français devaient évacuer Rome, Naples et l'île d'Elbe. La maison d'Orange devait être dédommagée, et enfin l'intégrité de la Porte, telle qu'elle était avant la guerre, fut reconnue. Ces considérations engagèrent le sultan Selim à accéder formellement, le 13 mai 1802, au traité d'Amiens. Mais cette paix fut bientôt désapprouvée en Angleterre, où on s'inquiétait de voir le premier consul préparer une grande expédition contre Saint-Domingue, et vouloir établir dans tous les ports d'Irlande des consulats français. D'un autre côté, l'Angleterre refusait d'évacuer Malte et l'Egypte, sous le prétexte que la France menaçait ce dernier pays, ce que le rapport précipité de Sébastiani sur sa mission en Egypte rendait assez probable. Le 10 mai 1803, la cour de Londres présenta son ultimatum pour concilier tous les nouveaux différends entre les deux états; elle demanda une indemnité pour le roi de Sardaigne, la cession de l'île Lampeduse et l'évacuation des républiques batave et helvétique. Ces conditions ayant été refusées par le gouvernement français, la cour de St.-James déclara de nouveau, le 18 mai 1803, la guerre à la France.

**AMICULUM**, espèce de manteau particulier aux femmes, quoique l'on trouve ce mot employé pour la chlamyde et le *paludamentum*. Les Romains le nommaient aussi *ricinium*; les Grecs le désignaient sous les noms de *cyclas*, d'*anaboladion*, d'*ampechonion*, d'*encyclion*. Ce manteau était formé de deux pièces carrées beaucoup plus larges que le corps, cousues des deux côtés par le bas jusqu'à une certaine hauteur, et fixées dans le haut sur les épaules par deux fibules ou agrafes. Ce n'était en général qu'un mantelet qui ne descendait qu'à mi-corps, et dont les coins étaient garnis de glands. Quelquefois cependant il était très long sur les côtés ou par derrière. Comme on le ramenait alors sur la tête, il pouvait servir de voile; ou bien on s'en enveloppait, comme de la *palla* ou du *peplus*. On mettait ordinairement l'amiculum sans ceinture. Il s'ajuste très bien avec la tunique dans les figures antiques; comme il est détaché et flottant, il y forme de fort jolis plis. Les peintures d'Herculanum offrent des cyclades de couleurs différentes de celles du reste des vêtements; les bords en sont ornés de différentes manières. Alexandre-Sévère défendit aux princesses de sa famille de porter des cyclades où il entrât plus de six onces d'or dans la broderie.

**AMILCAR**, surnommé *Barca*, général carthaginois, plus célèbre peut-être pour avoir donné le jour à Annibal que par ses exploits, naquit à Carthage d'une famille qui prétendait descendre des anciens rois de Tyr. La dix-huitième année de la première guerre punique, ses compatriotes lui conférent, malgré sa jeunesse, le commandement de leur armée en Sicile, où ils avaient peine à se maintenir. Amilcar, avant de se rendre à sa destination, dirigea sa flotte vers l'Italie, dont il ravagea les côtes, passa en Sicile chargé de butin, battit les alliés des Romains et reprit sur eux-mêmes l'avantage, qu'il conserva pendant cinq ans; mais l'amiral carthaginois Hannon ayant perdu une grande bataille navale contre le consul Lutatius, l'an 242 avant J.-C., les Carthaginois se virent contraints de proposer la paix. Amilcar, chargé des négociations, signa avec indignation un traité qui mettait sa patrie sous la dépendance de Rome. Obligé de repasser en Afrique, il défit

les Mercenaires et les Numides coalisés contre Carthage, dont ils faisaient déjà le siége; il prit Utique et Hippone, et rétablit le calme et la prépondérance de sa patrie dans toute l'Afrique. Peu de temps après, ses concitoyens, dont il avait gagné la confiance par ses talents et son activité, l'envoyèrent en Espagne à la tête d'une armée. C'est en partant pour cette expédition qu'il fit jurer à son fils Annibal, âgé de neuf ans, une haine éternelle aux Romains. Pendant les neuf ans qu'il commanda en Espagne, Amilcar soumit plusieurs peuples, enrichit sa patrie de leurs dépouilles, et fonda Barcelone; enfin, l'an 228 avant J.-C., il fut tué à la tête de ses troupes, dans une bataille qu'il livrait aux Vectons, peuple de la Lusitanie (Portugal).

**AMIOT** (le père), jésuite français, né en 1718 à Toulon, fut missionnaire à Pékin, et contribua beaucoup à mieux faire connaître la Chine. C'est à lui que nous devons les notions les plus étendues sur les antiquités, l'histoire, la langue et les arts des Chinois. Il arriva en 1750 à Macao, d'où il se rendit l'année suivante, par ordre de l'empereur, à Pékin, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée en 1794. Une étude persévérante le rendit familier avec les langues chinoise et tartare; ce qui lui facilita les moyens d'étudier les sources mêmes pour connaître la Chine à fond. La plupart de ses travaux, qui sont d'un grand prix, et qui traitent de l'écriture, de la tactique et de la musique des Chinois, ainsi qu'une biographie de Confucius, et une grammaire de la langue tartare-mantchou, se trouvent dans les « *Mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts des Chinois* », dont le 10e volume indique en 14 colonnes la part qu'il a prise à la confection des 10 premiers volumes. Il écrivit en outre les *Éloges de Moukden*, publiés par de Guignes, et le *Dictionnaire tatare-mantchou-français*, publié par Langlès.

**AMIRAL**, du grec *améras*, fait de êmyr chef, dérivé d'*amar*, commander. C'est le commandant d'une flotte, d'une escadre, et, par extension, on donne aussi ce nom au vaisseau qu'il monte. Le *grand-amiral* est le chef suprême des forces navales d'un état. L'*amiral* de France est un des grands officiers de la couronne: cette charge fut supprimée en janvier 1627, rétablie en 1669, et supprimée de nouveau et définitivement en 1758. L'amiral, aujourd'hui, est le chef apparent de toute la marine, mais son autorité se borne au contreseing de quelques ordonnances. On lui a laissé les honneurs de cette charge, dit M. Grandpré (*Répertoire de la marine*), en lui en retirant les pouvoirs. Le *vice-amiral* et le *contre-amiral* sont les 2 et 3e grades d'officiers généraux de la marine. Dans la tactique, le vice-amiral est à l'avant-garde et le contre-amiral à l'arrière-garde.—La marine commerçante ne connaît d'autre amiral que le vaisseau d'avant-garde dans les ports militaires. Ce n'est quelquefois qu'une espèce de ponton sur lequel on arbore un pavillon carré, ou *pavillon amiral*.

**AMIRAUTÉ**, s'entend également de la charge d'amiral, de sa juridiction et du siége où s'exerce cette juridiction. En Angleterre, on appelle ainsi l'administration générale de la marine. C'était autrefois en France une juridiction spéciale attachée au service de mer, et qui jugeait des contestations de la marine et du commerce. Il a été créé, en 1824, un conseil d'amirauté. Ce conseil est présidé par le ministre de la marine et composé de trois officiers généraux militaires et de deux officiers civils; ils sont amovibles, et c'est là un grave inconvénient, nous dirons même un vice, de cette belle et utile institution.

**AMIS** (île des). C'est un groupe d'îles de l'océan Pacifique méridional, au nombre d'environ 150, qui sont situées près du tropique du capricorne, et sont appelées *Tonga* par les habitants. Elles tiennent leur nom du capitaine Cook, qui les visita en 1773; mais elles avaient été découvertes dès l'année 1643, par le capitaine hollandais Tasman. Sur ce nombre de 150, il n'y en a guère qu'une tren-

taine qui soient habitées et cultivées avec soin. Le sol, dans la plupart, se trouve à 80 pieds au-dessus du niveau de la mer, et le climat y est, en général, assez agréable; malheureusement on y éprouve d'assez fréquents tremblements de terre. Les habitants sont soumis à l'empire de mille superstitions du paganisme, et la polygamie est inhérente à leurs mœurs. Les classes élevées y paraissent croire à l'immortalité de l'âme. Ils pratiquent la bonne foi entre eux, mais ne se font nul scrupule de tromper l'étranger, et les voyageurs modernes s'accordent à dire que le capitaine Cook les a représentés sous des couleurs trop favorables.

**AMITIÉ.** Si le véritable amour se compose du désir né chez l'homme de satisfaire un besoin de l'âme, en même temps qu'il obéit à une loi de son organisation physique en cherchant l'attrait d'un plaisir auquel la nature a voulu attacher la condition de durée et de reproduction pour tous les êtres animés, on peut dire de l'amitié qu'elle est la plus belle et la plus pure moitié de l'amour. Aristote définit fort bien l'amitié *une ame dans deux corps*. Les Grecs et les Romains en avaient fait une divinité allégorique. Chez les premiers (Noël, *Dict. de la Fable*), ses statues étaient vêtues d'une robe agrafée, avaient la tête nue et la poitrine découverte jusqu'à l'endroit du cœur, où elle portait la main droite, embrassant de la gauche un ormeau sec, autour duquel croissait une vigne chargée de raisins. Les derniers la représentaient comme une belle fille, vêtue d'une robe blanche, la gorge à moitié nue, couronnée de myrthe et de fleurs de grenadier entrelacées, avec ces mots sur le front : *Hiver et Été*. La frange de sa tunique portait ces deux autres : *La mort et la vie*. De la main droite elle montrait son côté ouvert jusqu'au cœur; on y lisait ces mots : *De près et de loin*. Les modernes ont peint l'Amitié de plusieurs autres manières encore, tantôt avec les pieds nus pour prouver qu'il n'est point d'incommodité qu'un véritable ami ne brave pour le service de son ami; tantôt tenant à la main deux cœurs enchaînés et la tête ceinte d'une couronne de fleurs de grenadier, dont la couleur de feu, qui ne change point, est le symbole de l'ardeur et de la constance qui la distinguent; tantôt enfin ayant à ses pieds un chien, image de la fidélité. C'était, au moyen de divers emblèmes ingénieux, exprimer la durée d'un sentiment que rien ne peut affaiblir, quand il est bien réel, mais qui veut des cœurs purs pour naître et se développer. Voltaire a dit avec une grande raison : « Les méchants n'ont que des complices; les voluptueux ont des compagnons de débauche; les intéressés ont des associés; les politiques assemblent des factieux; le commun des hommes oisifs a des liaisons; les princes ont des courtisans; les hommes vertueux ont seuls des amis. » En effet, si l'estime peut se rencontrer sans l'amitié, l'amitié ne peut jamais aller sans l'estime. Voltaire a dit encore ailleurs (*Henriade*, chant VIII) :

> Amitié, don du ciel, plaisir des grandes ames,
> Amitié, que les rois, ces illustres ingrats,
> Sont assez malheureux pour ne connaître pas.

Mais on aurait tort d'en conclure, d'une manière absolue, qu'il voulût faire entendre par là que la vertu ne peut pas siéger sur le trône, ou même que les rois sont toujours des ingrats; il n'a pas prétendu, non plus, borner son exception à l'exemple de Henri IV. Sans doute il pensait comme nous, que si les rois n'ont point d'amis, c'est que l'amitié veut naître entre égaux, et que les égaux des rois sont bien plus souvent disposés à être leurs ennemis, ou du moins leurs concurrents, que leurs amis.—L'amitié, en quelque sorte, était un point de religion et de législation pour les anciens, pour les Grecs surtout, qui avaient su la faire servir à la défense de la patrie; c'est ce lien, bien plus que celui de la discipline, par exemple, qui unissait de cœur et d'intention les 300 jeunes guerriers dont se composait la cohorte thébaine que Philippe détruisit tout entière à la bataille de Chéronée. Il est vrai qu'on a quelquefois accusé les Grecs d'avoir dé-

coré du saint nom d'amitié une passion honteuse qui substituait un sexe à un autre dans des relations dont les plaisirs des sens étaient le but bien plus que ceux de l'âme et de l'esprit. Trop de monuments témoignent de cet écart des mœurs pour qu'on réussisse à le nier entièrement; mais, comme l'a dit Voltaire, si ce vice était malheureusement toléré par les mœurs, il ne faut pas pour cela imputer à la loi des abus indignes.—L'amitié, chez les modernes, si elle est devenue plus rare, y a repris aussi toute sa pureté. Aux exemples fameux de l'antiquité, nous pourrions opposer ceux que notre histoire s'est plue à enregistrer, et qui ont surgi surtout à cette époque où il n'y a pas eu de trop de toutes les vertus pour expier aux yeux de l'Europe les crimes et les horreurs de nos désordres civils. Mais, pour nous reporter à des temps moins pénibles à rappeler, qui ne connaît l'amitié qui unissait Montaigne et La Boétie : « Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, disait le premier, long-temps encore après la perte du second, je sens que cela ne peut s'exprimer qu'en répondant : parce que c'estait lui, parce que c'estait moi... Les plaisirs mesme, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte; nous étions à moitié de tout; il me semble que je lui dérobe sa part! » Un exemple d'amitié moins connu peut-être, et qui ne mérite pas moins d'être proposé comme tel, est celui que nous ont laissé Dubreuil et Pechméja. On demandait à ce dernier quelle était sa fortune. Aussi bon, aussi simple que Lafontaine, Pechméja répondit : « Je n'ai que douze cents livres, mais Dubreuil est riche. » Ce dernier, peu de jours avant de mourir, lui disait : « Pourquoi laisse-t-on entrer tant de personnes dans ma chambre? ma maladie est contagieuse, il ne devrait y avoir ici que toi. » — On a demandé si l'amitié peut naître entre deux sexes différents, sans qu'un autre sentiment vienne bientôt l'effacer et prendre sa place. Des exemples ont été cités par ceux qui soutenaient l'affirmative, entre autres celui de Lafontaine et de madame La Sablière; mais une pareille liaison n'est réellement possible que lorsque le trouble des sens n'agite plus notre âme. On goûte alors, comme l'a dit avec beaucoup de justesse un moraliste moderne, un sentiment d'autant plus enchanteur « que la différence des sexes, qu'on ne peut entièrement oublier, rend l'amitié plus tendre, lui donne quelque chose de touchant et de vague, et pour ainsi dire un charme idéal. » Nous ne conseillerons jamais à deux jeunes cœurs, d'un sexe différent, de s'abandonner à l'attrait trompeur d'une amitié qui ne peut jamais être bien désintéressée dans un âge où les sens exercent tout leur empire et reçoivent une nouvelle force, une nouvelle énergie, des sacrifices même que la raison et le devoir parviennent à leur imposer pendant quelque temps. Que de St.-Preux et que d'Héloïse ont faits et font encore chaque jour cette coupable quiétude et cette fatale confiance que l'on ne saurait assez blâmer chez ceux qui, par nature ou par devoir, sont chargés de veiller sur les relations qui peuvent s'établir entre les deux sexes! — Quant à l'amitié entre femmes, c'est sans doute encore la plus rare de toutes, quoiqu'on pût en citer quelques exemples. Les intérêts de l'amour, l'empire disputé de la beauté, la jalousie des conquêtes, sont autant d'obstacles qu'augmentent la mauvaise direction de leur éducation et l'importance trop grande que nous autres hommes attachons aux charmes de leur extérieur, à l'exclusion presque totale des qualités de l'esprit et du cœur. Si les femmes n'avaient à disputer auprès de nous que de ces dernières, elles ne voudraient pas négliger celle de toutes les vertus qui donne aux autres tout son charme, l'aimable indulgence, d'où naît l'amitié. C'est là en effet la base, sinon de cette amitié sublime dont les temps antiques nous offrent de si beaux exemples, et qui vivait surtout de sacrifices, du moins de l'amitié telle que l'ont faite le relâchement et la facilité de nos mœurs. Heureux qui peut dire aujourd'hui, avec

Marmontel : « J'appelle amis ceux qui aiment à me voir, qui, disposés à me pardonner mes faiblesses, à les dissimuler aux yeux d'autrui, me traitent absent avec ménagement, présent avec franchise. » C'est à ces conditions humaines que doit se borner de nos jours l'exigence de l'amitié.—Il est des hommes qui prétendent que l'amitié n'existe point; nous les plaignons du fond du cœur, ainsi que ceux qui prodiguent indifféremment un bien qui cesse, par cela même, d'avoir du prix. C'est à ces derniers, sans doute, que faisait allusion Chamfort, quand il disait : « J'ai mes amis qui m'aiment, mes amis qui ne se soucient pas de moi, et mes amis qui me détestent. » C'est pour les premiers que Lafontaine a écrit sa fable des *Deux Pigeons*; c'est aussi à eux que pensait madame de Sévigné lorsqu'elle disait qu'*il ne faut pas laisser croître l'herbe sur le chemin de l'amitié*. Ajoutons que *l'amitié est comme les vieux titres, la date la rend précieuse*, et terminons en laissant pour règle à la jeunesse que *le moyen de faire des amis qu'on puisse garder long-temps, c'est d'être long-temps à les faire.*

Edme Héreau.

**AMMAN**, est une dignité dans la Suisse et dans la haute Allemagne, qui correspond à celle de bailli, de prévôt et de maire. Le grand-prévôt d'une province est nommé *landamman*.

**AMMIEN-MARCELLIN**, historien latin, né à Antioche, dans le IVe siècle, et mort à Rome en 390, fit long-temps la guerre sous Constance, Julien et Valens. Après la mort de ce dernier, il quitta le service, et se retira à Rome, où il écrivit une histoire romaine en 31 livres, dont nous n'avons que les 18 derniers. Il annonce lui-même dans son épilogue qu'elle commençait à la mort de Domitien, et se terminait à la mort de Valens. Écrivant dans une langue qui n'était pas la sienne, le style d'Ammien-Marcellin n'est pas exempt de reproches; mais la pensée et l'expression en sont naïves et annoncent la bonne foi. Son impartialité envers les chrétiens, livrés alors à l'ambition et à l'avarice de leurs prêtres, est un puissant argument en faveur des louanges qu'il donne à l'empereur Julien, si lâchement calomnié par le fanatisme chrétien. — Sa description de la Germanie ancienne est celle d'un témoin oculaire, ce qui ajoute beaucoup à son prix; il est fâcheux néanmoins qu'elle porte l'empreinte des préjugés et de l'ignorance de son temps, dont on retrouve des traces dans l'origine fabuleuse qu'il attribue aux Bourguignons. Il avait aussi écrit un ouvrage en langue grecque sur les historiens et les orateurs de la Grèce, dont il reste un fragment, qui parle de Thucydide. La meilleure édition d'Ammien est celle dite *variorum*, avec les notes de Wagner. (Leips., 1808, 3 v. in-8°.)

**AMMON** ou **HAMMON**. Dieu lybien. Quelques-uns le font passer pour fils de Triton; d'autres rapportent qu'on l'avait trouvé dans une forêt, où, sauf une brebis, l'on ne rencontra pas un seul être vivant, et le regardaient par cette raison comme le fils de Jupiter et de cette brebis. D'autres disent encore qu'il avait été trouvé enfant et jouant dans le sable, entre Carthage et Cyrène, par des pâtres auxquels il avait prédit leur sort pendant qu'il était assis sur le sable; mais une fois que ces bergers l'auraient relevé, il serait resté muet. Enfin il y en a d'autres qui nous donnent la fable suivante : Un jour Bacchus, dans son expédition aux Indes, épuisé de soif et de chaleur, invoqua le secours de Jupiter, près de Xerolybia. Il se montra alors un bélier, qui, après avoir gratté dans le sable, en aurait fait sortir une fontaine, et aurait disparu aussitôt après. Bacchus, ayant reconnu que ce bélier n'était autre que Jupiter lui-même, lui aurait rendu un culte divin et élevé un temple. Selon Diodore de Sicile, Ammon aurait été roi de Lybie, Rhéa, sœur de Saturne, sa femme, et Amalthée, son amante, avec laquelle il aurait engendré Bacchus qui lui construisit ce fameux temple où *Ammon* transmettait ses oracles, non par des paroles, mais par des signes de son prêtre. Il était représenté dans ce

temple sous la figure d'un bélier, et selon l'opinion de quelques autres, sous celle d'un homme avec la tête ou les cornes d'un bélier. Alexandre, en visitant ce temple fut déclaré par les prêtres, fils du dieu Ammon. (*Voyez* sur cet ancien *ammonium*, dans l'oasis de Sirvah, les articles OASIS et MÉROË.

**AMMON.** Fête athénienne, dont on ne connaît pas les cérémonies. Les Grecs avaient fait Ammon de l'*Ammon* des Égyptiens, le Jupiter lybien, dont la statue avait une tête de bélier. Le temple de ce dieu à Thèbes, en Égypte, était très renommé. Suivant Eustathe, les Égyptiens venaient tous les ans y chercher la statue d'Ammon et celle de douze autres dieux; ils parcouraient la Lybie, et célébraient pendant douze jours des fêtes en leur honneur. Selon Diodore de Sicile, ils emportaient même le tabernacle de bois doré dans lequel le dieu était renfermé. Les Grecs nommaient ces tabernacles *pastoi*, et ceux qui les portaient dans ces fêtes, *pastophores*. D'après la Chronique de Paros, la fête *Ammon* fut célébrée en Grèce pour la première fois sous le règne de Thésée. Il est probable que c'était en l'honneur du même Jupiter lybien, et qu'elle avait pour objet le culte du soleil, désigné par ce nom allégorique.

**AMMON,** né, ainsi que son frère Moab, du commerce incestueux de Loth avec ses filles, fut le père d'un grand peuple connu sous le nom d'Ammonites, comme son frère fut la souche des Moabites.

**AMMONIAC, AMMONIAQUE,** (lat. *ammoniacus*, du grec *ammos*, sable.) On donnait autrefois cette épithète à un sel appelé aujourd'hui *hydrochlorate d'ammoniaque*. — On la donne encore à un gaz et à un suc gommo-résineux, le *gaz ammoniac* et la *gomme ammoniaque*.

**AMMONIAQUE** (lat. *ammonia*). On appelle ainsi l'*alcali volatil* des anciens chimistes, et cela parce que c'est principalement en décomposant le sel ammoniac qu'on l'obtient. Elle est, au moment de son extraction, sous forme gazeuse, et prend alors le nom de *gaz ammoniac* ou *ammoniacal*: à cet état, elle est transparente, incolore, d'une odeur piquante, très désagréable et suffocante, d'une saveur urineuse, âcre et caustique; d'une pesanteur spécifique beaucoup moindre que celle de l'air; elle verdit le sirop de violettes; soumise à une température élevée, elle se réduit en deux éléments, l'hydrogène et l'azote (3 parties du premier et 1 du second), dont elle est composée. Si on fait passer dans l'eau un courant de ce gaz, il s'en dissout une énorme quantité, car le liquide peut en absorber 430 fois son volume, et l'on a pour produit l'*ammoniaque liquide*, qu'il suffit de chauffer pour priver du gaz, auquel elle doit ses propriétés : aussi doit-on la conserver dans des flacons bien hermétiquement bouchés et placés dans un lieu frais.—L'ammoniaque, que l'on prépare en chauffant, dans des chaudières ou dans des cylindres de fonte, un mélange de chaux éteinte et d'hydro-chlorate ou de sulfate d'ammoniaque, et en recueillant le gaz dégagé dans des tourilles de grès ou de plomb contenant de l'eau, est employée en médecine tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. On la fait prendre à très petite dose, car elle est très délétère, comme un puissant excitant diffusible; mais son emploi de cette manière exige de grandes précautions, et veut être dirigé par un praticien exercé. Extérieurement, on s'en sert pour cautériser les piqûres des insectes, les morsures des reptiles, dont les mâchoires sont armées de crochets à venin, et celles des animaux enragés, etc. Quelquefois on fait respirer les vapeurs qu'elle exhale aux personnes tombées en syncope; cependant son administration de cette manière peut occasioner de graves accidents. On en obtient de meilleurs résultats en l'appliquant, mélangée avec un corps gras, comme rubéfiant ou vésicant, selon la quantité qu'on a fait entrer dans le mélange. — Ses usages dans les arts sont très nombreux : ainsi elle sert en teinture à tourner ou à aviver une couleur; on l'emploie pour dissoudre le carmin,

pour délayer l'écaille d'ablettes (*essence d'Orient*) et l'empêcher de noircir, pour nettoyer les objets métalliques noircis par le gaz acide hydro-sulfurique (hydrogène sulfuré) pour dégraisser les chapeaux et les étoffes dont la couleur n'est pas susceptible d'être altérée par elle, etc. P.-L. COTTEREAU.

**AMMONIENS**, ancien peuple d'Afrique, qui habitait l'Ammonie, contrée de la Lybie, où était situé le temple de Jupiter-Ammon. — C'est aussi le nom d'une petite nation qui était voisine de celle des Homérites, la plus puissante de toutes celles de l'Arabie-Heureuse.

**AMMONITES**, descendants d'Ammon, fils né du commerce de Loth avec sa seconde fille. Ils habitaient à l'est de la demi-tribu de Manassé, et furent continuellement en guerre avec les Israélites, jusqu'à ce que Joad les eut détruits entièrement.

**AMMONIUS.** Il y a eu dans l'antiquité trois philosophes de ce nom, qui tous les trois appartiennent à l'école d'Alexandrie. Le plus ancien est un philosophe péripatéticien, ou plutôt éclectique, du Ier siècle de l'ère vulgaire; c'est le maître de Plutarque. Ammonius Saccas, qui vivait vers l'an 193 après J.-C., est le fondateur de la philosophie néo-platonicienne. (*Voy.* ALEXANDRIE.) Un troisième Ammonius, fils d'Hermès, disciple de Proclus et maître de Simplicius, vivait du Ve au VIe siècle. C'était également un philosophe néo-platonicien.

**AMNISTIE.** Ce mot vient du grec; il signifie pardon, rémission entière de la peine assurée à celui qui s'est rendu coupable d'un délit ou d'un crime, sous la condition toutefois qu'il rentrera dans le devoir, soit instantanément, soit à une époque plus éloignée qui lui est fixée. C'est ainsi que de temps à autre les déserteurs sont rappelés à leurs drapeaux sous garantie d'une amnistie entière. De même, lorsqu'il éclate une insurrection dans une province ou dans un pays, et qu'il est impossible de punir tous les coupables d'après la rigueur des lois, on publie une amnistie, dont on n'excepte que les chefs et les meneurs. Après de grandes secousses politiques, l'oubli du passé est une des bases de la paix; mais trop souvent la fureur des partis a eu recours aux amnisties pour mieux s'assurer ses vengeances. L'amnistie accordée en 1570 aux huguenots fut suivie, en 1572, de la Saint-Barthélemi, où l'on vit un roi de France ordonner lui-même le massacre d'une partie de ses sujets. Parmi les amnisties célèbres dans l'histoire, nous citerons celle qui fut accordée par le traité de Passau. La campagne de l'électeur Maurice de Saxe y est qualifiée de simple exercice militaire. Par le traité de Munster, il fut également accordé une amnistie pleine et entière, dont l'exécution trouva de grands obstacles, comme il ne pouvait en être autrement après une lutte qui avait duré 30 ans. Charles II, après son rétablissement sur le trône d'Angleterre, publia une amnistie générale, sans aucune restriction; le parlement en excepta les régicides, c'est à dire les juges de Charles Ier. La révolution française est riche en amnisties. Le parti victorieux promettait à ses adversaires l'entier oubli du passé en le réclamant pour lui. Après la première restauration, il n'était guère possible au nouveau gouvernement d'accorder une amnistie entière; il se borna à déclarer (article 11 de la charte constitutionnelle) que nul ne pouvait être poursuivi pour opinions politiques. Malgré son abdication, Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, considéra tous ceux qui avaient coopéré au renversement du trône impérial, en 1814, comme criminels d'état, et leur accorda une amnistie pleine et entière, dont il n'excepta que treize des plus compromis, tels que MM. le prince de Talleyrand, le duc de Dalberg, Bourrienne, etc. A la seconde restauration, l'amnistie en faveur de ceux qui avaient pris part à l'usurpation de Napoléon ne fut publiée que le 12 janvier 1816. Ney, Labédoyère, Lavalette, Bertrand, Rovigo et d'autres personnages de marque en furent exceptés. L'ordonnance du 24 juillet 1815 les avait placés sous le coup d'une enquête judi-

claire. Les régicides et les membres de la famille Bonaparte furent chassés de France. Le roi se réservait en outre la faculté de bannir du royaume, dans l'espace de deux mois, le maréchal Soult, Bassano, Vandamne, Carnot, Hullin, Merlin, etc.

**AMORETTI** (l'abbé Charles), né à Onéglia, dans le Milanais, en 1740, et mort dans la capitale de cet état en 1816, fut un des conservateurs de la bibliothèque ambroisienne, et rendit, comme minéralogiste surtout, de très grands services à sa patrie. Outre les nombreux mémoires et opuscules sur cet objet spécial de ses études que l'abbé Amoretti a donnés aux divers recueils scientifiques et littéraires de l'Italie, il a publié, en langue italienne, un *Voyage de Milan aux trois lacs de Côme, de Lugano, et Majeur* (Milan, 1805, in-4°): cet ouvrage renferme une description exacte et curieuse de toutes les substances minérales qui se trouvent dans les lieux que l'auteur a explorés. La même année a vu paraître un autre ouvrage de lui, en langue française, sous le titre de *Guide des étrangers dans Milan et les environs de cette ville*. On lui doit encore une édition du *Premier voyage autour du monde*, par Pigafetta, avec des notes et des éclaircissements (Milan, 1800, in-4°), ouvrage traduit depuis en français et réimprimé à Paris en 1801, in-8°; et celle du *Voyage de Ferrer Maldonado à l'océan Atlantique Pacifique, par le nord-ouest* (Milan, 1811, in-4°), dont la traduction française a paru à Plaisance en 1812; enfin le *Codice diplomatico Sant-Ambrosiano*, qui est une continuation de la collection des chartes des VIII[e] et IX[e] siècles par le père Fimigalli.

**AMORGIS.** Robe de femme en étoffe légère, tissue de lin. Cette étoffe, suivant Pollux, venait de l'île d'Amorgos. L'Amorgis était de couleur olive ou plutôt d'huile jaune verdâtre. On donnait le nom d'*amorgê* au marc d'huile ou à de l'huile trouble. Le byssus se nommait aussi *amorgos*, et l'*amorgis* était proprement le lin : peut-être désignait-il celui de la plus belle qualité; cependant Pausanias paraît ne pas confondre le *byssus* avec le lin, car, en parlant des Éléens, dont le territoire était le seul de la Grèce qui produisît le *byssus*, il dit qu'ils semaient le lin et le *byssus* dans les terrains qui leur étaient propres.

**AMORTISSEMENT.** (*Voy.* Dette publique.)

**AMORTISSEMENT** (lettres d'). Les anciennes constitutions du royaume interdisaient aux communautés religieuses de posséder des biens-fonds, parce que les communautés ne mourant pas, elles auraient acquis avec le temps une puissance d'autant plus formidable qu'elles eussent été affranchies du droit de mutation, l'un des plus considérables de ceux qui frappaient la propriété. Cependant la munificence des rois et la piété des grands rendit le clergé possesseur. Mais pour y mettre de justes bornes et prévenir toutes réclamations de la part des donateurs ou de leurs héritiers, le roi saint Louis statua qu'à l'avenir toute donation faite aux églises et communautés, ou acquisition de biens-fonds à leur profit, ne pourrait être valable qu'après qu'elles auraient payé une somme proportionnée au droit de mutation, et obtenu des patentes royales qu'on nomma dès lors, *lettres d'amortissement*.

**AMOS** (le prophète). C'était un berger des environs de Jérusalem, sous les règnes d'Osias roi de Juda, et de Jéroboam, roi d'Israël. — Sa prophétie contient des tableaux très animés de la corruption qui régnait de son temps parmi les Israélites et des menaces contre les adorateurs des faux dieux. Son style est clair, pur et harmonieux; ses images sont fréquemment empruntées à la vie champêtre. On doit ranger Amos au nomdre des meilleurs écrivains de la littérature hébraïque.

**AMOUR**, en latin *Amor*, en grec *Eros*. Dans la mythologie d'Hésiode et d'Orphée, Eros était le plus ancien des dieux; c'est lui qui imprima le premier mouvement au chaos, et en fit sortir les ténèbres qui produisirent l'éther et le jour. Sous ce symbole, on désignait l'idée su-

blime de l'amour créateur, qui anime et féconde l'univers. Chez les poètes des siècles suivants, *Amor* est le fils de Mars et de Vénus, c'est le dieu de l'amour, le plus beau parmi les immortels : on le représente sous la figure d'un enfant armé de flèches et d'un carquois, quelquefois avec un bandeau sur les yeux. Souvent aussi c'est un jeune homme à la fleur de l'âge, comme dans l'histoire de Psyché. — Les Grecs établissaient une différence marquée entre l'*Amour* et *Cupidon*; ils appelaient le premier *imeros* et le second *eros* : l'un, doux et modéré, inspirait les sages; l'autre, emporté et violent, possédait les fous. C'est ce dernier qui a donné lieu de dire que Jupiter, prévoyant les maux qu'il devait causer, voulut obliger Vénus à s'en défaire. Pour le dérober à la poursuite et à la colère du maître des dieux, celle-ci cacha son fils dans les bois, où il suça le lait des bêtes féroces. Aussitôt qu'il put manier l'arc, il s'en fit une défense, employa le cyprès à faire des flèches, et se mit à essayer sur les animaux les traits qu'il destinait aux hommes. (*Voyez* CUPIDON.)

**AMOUR,** sentiment de plaisir, le plus universel dans la nature parmi tous les êtres organisés, et qui, se développant au plus haut degré de leur vie, préside à leur reproduction, crée, enrichit, renouvelle sans cesse la scène du monde. C'est une flamme qui consume l'existence pour la transmettre à d'autres êtres. — *Aimer* n'est que la contraction du verbe *animer*; l'amour est la manifestation de l'*âme* ou du principe qui vivifie. Les minéraux, tous les corps inanimés et inorganiques, peuvent bien manifester des affinités, des attractions chimiques, entre leurs éléments moléculaires; les seuls êtres organisés peuvent aimer, parce que seuls ils se reproduisent. Les plantes, comme les animaux, possédant des sexes, montrent cette invincible pente à s'unir pour se propager : c'est un besoin instinctif, spontané ou rendu impérieux par l'attrait des voluptés. — Nous avons à cet égard exposé la loi d'après laquelle l'amour se déploie et s'exalte dans toute l'échelle des êtres vivants. Ainsi, les végétaux et les animaux *agames* ou sans sexe apparent et connu, tels que des *zoophytes*, des *algues*, ne se reproduisent guère que par des bourgeons, des boutures, ou prolongements de parties, lesquels se détachent d'une tige maternelle. Ce mode de génération, n'étant qu'une extension de l'accroissement ou de la nutrition, ne suppose, n'exige point dans ces êtres le sentiment de l'amour, même chez ceux qui présentent, comme les polypes, hydres, etc., des traces de sensibilité. — D'autres êtres, les *cryptogames*, tels que les mousses, les fougères, parmi les plantes, et plusieurs helminthes ou vers, chez les animaux, décelant à peine quelques organes sexuels indistincts sur le même individu, se reproduisent avec cette froide insensibilité qui ne constitue qu'un acte machinal ou purement organique. — Parmi les végétaux et les animaux *hermaphrodites*, c'est-à-dire qui réunissent sur le même individu les parties sexuelles mâles et femelles, le sentiment de l'amour doit rester toujours imparfait. En effet, par le rapprochement continuel des sexes, et d'après cette facilité de satisfaire à la loi de la reproduction, tout désir est assouvi aussitôt qu'il naît. La plante hermaphrodite voit le lit nuptial de ses fleurs devenir l'innocent théâtre de ses pudiques jouissances. Cependant beaucoup d'espèces de fleurs manifestent, dans leurs étamines surtout, des mouvements spontanés vers le pistil pour l'acte de la fécondation. Plusieurs auteurs ont présumé que ces organes si délicats n'étaient pas exempts, peut-être, d'une exquise impression de plaisir, s'il est vrai que l'irritabilité des fibres végétales comme des animales dérive d'une obscure sensibilité. — Mais à mesure que la séparation des sexes se prononce davantage sur deux individus différents, éloignés, le besoin du concours reproductif devient d'autant plus vif ou plus enflammé, par cela seul qu'il est plus rare et plus difficile. Par cette combinaison même, les sexes disjoints, aspirant à se réunir, ne pouvaient atteindre ce but

de leurs désirs qu'au moyen de la locomotion (à moins que la nature ne prît soin de disperser par les vents le pollen fécondateur du mâle sur les pieds des plantes femelles, comme ce fait s'opère chez les végétaux dioïques). — Indépendamment de la locomotion chez les animaux à sexes séparés, il fallait des sens pour se reconnaître en chaque espèce. De là tous les appareils de la sensibilité qui distinguent les animaux les plus parfaits. De là tous les modes de l'amour et de ses jouissances. — On comprend ainsi comment les races les plus sensibles dans le règne animal sont les plus agitées de la passion de l'amour, surtout par l'éloignement, la difficulté des rapprochements entre les sexes. Chez les insectes, et d'autres animaux articulés des classes inférieures, la vie est courte, l'amour n'a qu'une rapide et unique époque; c'est plutôt un instinct spontané qui attire ces êtres, et la mort succède aux jouissances, chez les mâles principalement. Les animaux vertébrés à sang froid ont des amours languissantes et prolongées, ou qui s'attachent plutôt à des œufs, comme chez les poissons, qu'aux femelles elles-mêmes. Les reptiles ont des accouplements pendant des jours entiers, ainsi que la plupart des mollusques, dont les uns sont androgynes et s'unissent dans des accouplements réciproques, et dont les autres ne présentent qu'un sexe. Bien que l'antiquité ingénieuse ait fait naître *Aphrodite* de l'écume des ondes, et consacré les coquillages marins, si féconds, si variés dans leurs modes de reproduction, à cette mère des amours, la froideur de leur sensibilité semble éteindre, sous une bave épaisse, leurs voluptés.—Chez les êtres d'un sang ardent, tels que les oiseaux, l'amour brille de tout son éclat; il s'échauffe de tous les feux qu'entretient en eux leur vaste appareil respiratoire, mais, excepté chez les pigeons, les perroquets et la famille des picoïdes, les autres races volages ne considèrent point la polygamie comme un cas pendable. C'est cependant chez les espèces qui se marient en quelque sorte, comme les colombes, que se voient les attentions délicates du mâle pour la femelle et pour couver à son tour; le sentiment s'exalte dans le regret du veuvage, et la maternité tire de l'amour sa plus tendre mélancolie :

> Qualis populeâ mœrens philomela sub umbrâ
> Amissos queritur fœtus, etc.

Les mammifères, moins ardents sans doute, portent plus loin toutefois les sentiments amoureux, parce qu'il se joint aux délices maternelles l'allaitement, ou des contacts sensitifs plus multipliés. Déjà paraissent des liaisons sociales entre les sexes et une jeune famille; déjà s'enlacent les individus par mille agaceries et les jeux de la coquetterie chez certaines femelles, comme on voit des préférences, des jalousies, susciter des querelles entre les mâles. L'amour enfin tient une plus grande place dans le drame de leur existence et revient à des époques plus fréquentes, surtout chez les espèces les mieux nourries. — On peut remercier la nature d'avoir créé l'espèce humaine pour l'amour au-delà de toutes les autres races d'animaux. Indépendamment de la nudité de sa peau, qui lui donne un contact universel et une exquise sensibilité, l'homme est impressionnable surtout par le cœur et par l'esprit : il admire la beauté, il s'émeut au charme de la voix et du chant, il s'enivre de toutes les jouissances morales, comme de toutes les émotions physiques; sa sociabilité, les rapports multipliés du langage, la variété des passions et des intérêts qui en émanent, les liens de consanguinité de sa famille, tout en fait l'être le plus aimant ou le plus tendre s'il écoute les impressions de sa nature, mais aussi le plus déchiré dans ses affections et dans ses regrets—Ainsi, l'étendue de son système nerveux sensitif est une source inépuisable et de voluptés et de douleurs, par une sorte de contrepoids inévitable.—L'amour devient donc le tourment comme les délices de l'existence humaine. Il captive la vie entière de la femme, soit comme vierge encore, défendant son cœur contre les tempêtes des passions, soit comme épouse, soit comme mère inquiète pour ses enfans.

Heureuse encore dans ses peines, si elles servent sa tendresse, une mère est tout sacrifice, et elle devient l'être le plus sublime de la création. Car le propre de l'amour est de s'immoler; il vit dans ce qu'il adore; porté au plus haut degré, c'est moins l'union des corps que celle des âmes en une seule, confusion nécessaire pour la transfusion de la vie dans un nouvel être. Selon la belle fable de Platon, dans l'origine, les deux sexes réunis vivaient satisfaits; depuis que Jupiter les divisa, chacun aspire à ressaisir ce qui lui manque, afin de reconstituer cette unité primordiale qui forme l'espèce complète. De même, en physique, chaque aimant, chaque pile électrique, présente deux pôles opposés et cependant nécessaires l'un à l'autre pour établir l'équilibre et l'unité. La polarisation est la plus forte, à mesure qu'elle devient plus considérable. — C'est ainsi que l'amour s'exalte et s'enflamme par les difficultés, et se nourrit de contrastes. Les individus trop analogues entre eux luttent ou sont rivaux, tandis que l'attraction naît des contraires entre l'homme et la femme. L'harmonie du mariage résulte de qualités concordantes, quoique diverses, comme celle des voix dans un concert. De même en chimie, les corps de nature la plus contrastante, tels que l'acide et l'alcali, constituent les combinaisons les plus intimes.—On peut dire que tout l'univers est ainsi soumis à la loi de l'amour et de la haine, ou de l'attraction et de la répulsion : loi de polarité dans les grandes masses anorganiques, ainsi que dans les molécules imperceptibles; loi de reproduction et de destruction dans la nature organisée, loi de société et de ruine dans le monde moral et intellectuel; ce qui constitue le cercle éternel des destinées, *circulus œterni motûs*.

*Axiomes sur l'amour.*

La femme aime plus que l'homme, parce qu'elle fait plus de sacrifices. — L'amour pur ou désintéressé est la plus noble fiction des belles ames. C'est la privation de l'égoïsme.—La femme aime ou hait; l'homme admire ou méprise. — Vouloir jouir est souvent ne point aimer. —L'amour se déflore par la seule publicité, le mystère lui conserve sa virginité. — L'amour vrai rend chastes les jouissances; c'est une vertu plus qu'une passion.—L'héroïsme est un excessif amour, qui fait immoler sa vie. Il aspire à la mort. — L'amour physique tue l'amour divin.—Plus on a de courage, plus on est capable d'amour; la lâcheté ne sait point aimer. — L'amour précipite les générations. — La femme aime avec son cœur, l'homme avec son esprit. — Les bêtes aiment trop, les gens d'esprit trop peu. — L'amour, qui donne de l'esprit aux filles, en ôte aux hommes. — Un sot ne doit point prétendre à l'amour. — Les ames molles aiment tout le monde, les tendres n'aiment bien qu'une seule personne. — L'amour et l'avarice s'excluent l'un l'autre. — La jeunesse aime trop fortement, la vieillesse trop faiblement.—La *cruauté* d'une femme ajoute encore à ses charmes.

VIREY.

**AMOURS DES PLANTES.** La nature ne manifeste dans aucun de ses ouvrages autant d'intelligence que dans l'appareil fécondateur des plantes. Elle forma le tissu et la contexture des hautes tiges des arbres de nos forêts dans sa toute-puissance, et elle créa les fleurs dans son amour. C'est de toutes les parties celle qu'elle a le plus soignée. Sans la fécondation, tout eût été fini avec la première génération; mais en imprimant à chaque individu le pouvoir incompréhensible de se reproduire, elle l'a associé en quelque sorte à son immortalité. L'individu qui périt proclame l'existence de l'être puissant qui le détruit pour le recommencer; l'individu qui se reproduit proclame l'être éternel qui veut que tout change et que rien ne s'anéantisse. — Dieu a voulu que la reproduction végétale fût réglée par les lois analogues à celles qui président à des existences plus élevées : *nuptiæ omnibus manifestæ apertè celebrantur* (Linnée). — Dans chaque plante complète, la nature a placé un lit nuptial. Elle a teint les ri-

deaux (la corolle) de mille couleurs brillantes, et elle en a pénétré la substance des odeurs les plus suaves, afin que les époux, *mariti*, dans l'ivresse de ses parfums, soient avec plus de véhémence portés à se reproduire. Elle a placé l'épouse (le pistil) au centre et sur la circonférence, et à des distances convenables elle a placé les maris (étamines). L'une est la suite de la substance médullaire de la plante, les autres sont le prolongement du liber : en sorte qu'il résulte de cette disposition (comme on le remarque également dans l'autre règne) que la femelle exerce une influence plus directe sur l'organisation intérieure du fétus et le mâle sur ses formes extérieures. — Les époux sont des filets élastiques dont l'extrémité supérieure est ornée d'une capsule ou boîte à ressort appelée *anthère*. Cette boîte est pleine d'une poussière nommée *pollen*. — L'épouse est un tube plus ou moins alongé, et qui est couronné d'un stigmate d'une nature spongieuse et quelquefois humide. Au-dessous d'elle est placé l'ovaire, et dans l'ovaire est le fétus emmaillotté dans un duvet. — Cet appareil est le plus souvent renfermé dans un calice.— L'anthère est une boîte à charnière qui s'ouvre brusquement. Le stigmate est très irritable, et à la loupe on découvre qu'il est percé de plusieurs ouvertures. Le pollen est composé de globules offrant des angles divers, suivant l'espèce. — Lorsque la dilatation de l'air, devenu plus chaud, anime la nature, les oiseaux font leurs nids, et les sucs nourriciers forment les bourgeons. Toutes les extrémités végétales se tuméfient et éclatent. La maison nuptiale s'élève, le lit se prépare, les rideaux se forment, se colorent et s'embaument; la plante s'ouvre à l'amour. Le stigmate exhale une odeur pénétrante, ainsi qu'on le remarque plus particulièrement dans celui du crocus. Ce parfum irrite les étamines et les jette dans un état d'orgasme (*Aurà seminalis*, Linn., Phil. bot.). Suivant les diverses espèces, ils affectent autour du stigmate des mouvements d'ondulation, de flexion ou de crispation. Ils s'approchent ; leurs boîtes s'ouvrent, se vident, et ils viennent reprendre leur première position. Le pollen reçu par le stigmate descend par le pistil sur l'ovaire et le féconde. L'embryon se forme, la sève le nourrit, le soleil l'échauffe, et les zéphyrs le bercent. — Bientôt il prend un accroissement tel qu'il brise les parois de l'ovaire ; le cordon ombilical se rompt, il tombe au pied de sa mère, et il conserve, comme on le voit dans plusieurs espèces, la cicatricule du lien par lequel il lui adhérait. S'il est né sur une colline, il porte sur sa tête une aigrette qui l'emporte dans les airs ; s'il est né au bord des eaux, il a une forme naviculaire, il s'embarque et navigue jusqu'à ce qu'il trouve un rivage où il puisse former un établissement favorable. Dans quelques autres espèces, il est armé de pointes, de crochets, d'hameçons, avec lesquels il s'attache aux feuilles, aux bêtes et à tout ce qui a du mouvement. A cette époque de l'année, la terre est tapissée, les eaux sont couvertes, et les airs remplis de millions d'orphelins, qui, séparés de leurs mères, s'attachent à tous les êtres qui peuvent les secourir dans le développement de leur existence naissante. — Qu'il me soit permis de faire ici une pause afin d'admirer cette bonne nature qui a accordé aux fleurs dioïques, ou ayant des sexes séparés sur des tiges diverses, une plus grande quantité de pollen qu'aux fleurs hermaphrodites, dont les sexes rapprochés ont moins de pertes à essuyer; et pour l'attention qu'elle a eue de mettre en poussières impalpables ces esprits générateurs que les vents emportent, et de donner à chacune de ces poussières des angles variés toujours correspondants aux ouvertures dont les stigmates des mêmes espèces sont percés. — Sans cette dernière précaution, tous les genres se seraient mêlés, et la nature n'eût fait que des hybrides. Ces esprits passent au printemps sur des millions de stigmates sans pouvoir rien produire, jusqu'à ce qu'ils rencontrent l'espèce avec laquelle ils sont en affinité par la correspondance

de leurs angles saillants avec les angles rentrants. Dans l'analyse chimique, ces poussières donnent un gluten, ou une sorte de matière animalisée, comme si la nature, en les destinant à être l'élément de la reproduction, eût voulu les porter à un degré plus élevé dans l'échelle des êtres. La nature, prévoyant que la plus grande partie de ces poussières serait perdue, les a prodiguées ; on a compté jusqu'à 60,000 grains dans l'*hybiscus syriacus*. — Dans les fraxinelles, chacune des 10 étamines, l'une après l'autre, entre en communication avec le stigmate, et, après s'être baissée sur lui, elle s'élève pour faire place à une autre. Dans les nicotianes, comme dans la plupart des monoïques, l'épouse est plus exigeante, elle appelle la coopération simultanée de tous ses maris, et elle donne naissance à 30 ou 40,000 enfants. — On peut dire qu'il y a dans la partie femelle des plantes une sensation qui ressemble à la pudeur. Les mâles attaquent, et les femelles attendent; mais celles-ci, comme dans le règne voisin, sont pourvues d'une odeur stimulante qui irrite le mâle, et l'élève à ce degré d'énergie où l'excès de vie se déborde pour se transmettre. Le *lilium pomponium* et le *fagus-castanus* trahissent leur véhémence par l'odeur qu'ils exhalent au printemps. — C'est par exception que la *parnassie* des marais et quelques autres espèces du règne végétal donnent à leurs stigmates un mouvement qui ressemble à la nymphomanie. Ce luxe semble inutile à leur fécondation. Mais on voit tout de suite pourquoi, dans les *passiflora*, les *nigella*, les *epilobium*, les *scrofulaires*, les femelles font les avances aux mâles. Ceux-ci ne pouvant s'élever jusqu'à elles, il faut bien qu'elles se baissent jusqu'à eux : ce sont des épouses qui compatissent à la faiblesse de leurs maris. Dans quelques autres familles végétales, il y a quelque chose de plus ingénieux encore. L'organe mâle se trouve placé au-dessous de l'organe femelle, au lieu de le dominer. Les fritillaires-méléagres, les campanules, les ancholies, eussent été condamnées à une stérilité éternelle, si, au moment de la floraison, la nature n'eût eu l'attention de retourner sens dessus dessous le lit nuptial, mouvement qui donne aux maris la position supérieure qui leur convient ; et après la fécondation, le lit se retourne et les époux regardent la terre. — Dans les germandrées, ce sont les rideaux du lit qui ont reçu l'élasticité nécessaire pour rapprocher les époux. Les nénuphars, les potamots, les morènes, qui ont leurs racines au fond des eaux, n'auraient jamais pu se reproduire s'ils n'eussent été portés sur des pédoncules élastiques qui leur permettent de s'alonger et de se raccourir, suivant la hauteur de l'eau, sur la surface de laquelle ils viennent s'épanouir et se reproduire. Le mâle du *valisniera spiralis* est encore au fond des eaux, lorsque sa femelle étale tous ses charmes à la surface. Elle agit sur lui avec une telle puissance, qu'il brise sa tige, s'élance du fond des eaux, vient s'épanouir et mourir sur son épouse. Léandre, traversant à la nage un bras de mer, ne fut pas entraîné par une passion plus vive. — La polygamie est l'état habituel dans le règne végétal. Elle s'est établie par la nature même des choses, qui a créé un nombre de mâles infiniment supérieur à celui des femelles. On remarque cependant plusieurs monogames, tels sont les hippuris, les callitriches, les charus, les zanichellis. Ces chastes épouses vivent dans les eaux de fontaine, comme si la nature avait voulu par des bains froids tempérer des ardeurs qui ne peuvent être satisfaites. La plupart des autres espèces ont depuis deux jusqu'à plus de cent maris. L'épouse entretient une sorte de harem au centre duquel elle règne durant une saison. — Les femelles végétales vengent les femelles humaines condamnées au sérail dans une partie de l'Asie ; et comme il y a des sultanes favorites, elles ont de même des maris de tailles diverses, et pour lesquels elles manifestent des préférences marquées. C'est sur ce point-là même que le grand Linnée a fondé une des divisions de son système : *Certi mariti reliquis*

*præferuntur.* Dans d'autres espèces, les maris sont égaux en taille et conséquemment en droits, et c'est là encore une des divisions adoptées par le père de la botanique : *Mariti propinqui et cognati sunt.* —Le grand, l'immortel Linnée n'a vu que des stigmates et des anthères; Jusssieu, plus circonspect, a commencé par les cotylédons avant d'arriver aux parties sexuelles, et il a établi sur la présence, l'absence ou le nombre des premiers, une méthode qui a tempéré la violence d'un système qui exerce toujours sur les objets qu'il veut classer une sorte de tyrannie. Il a pris ensuite pour base de la subdivision des familles cotylédones les positions diverses des maris; il les a classés en périgynes, hypogynes et épigynes; et tous ceux qui n'ont pu être compris sous une de ces trois dénominations ont été rangés dans la cryptogamie. —Dans un grand nombre d'espèces, les sexes sont séparés, quelques-uns sur des tiges et d'autres sur des individus divers : *Mariti et fœminæ distinctis thalamis gaudent* (Linnée). Les femelles de ces fleurs, comme les femmes des marins, sont réduites à attendre les vents favorables. — Lorsque la réunion a eu lieu, et que la fécondation est opérée, les maris jettent leurs rideaux par la fenêtre: c'est la chute des fleurs. Lorsque les embryons sont développés, ils jettent leurs enfants : c'est la chute des graines. Enfin, quand la terre, resserrée par le froid, ne fournit plus aucun aliment, les plantes jettent leurs estomacs : c'est la chute des feuilles. — D'après les observations du savant Desfontaines, on est obligé de convenir que la sensibilité qui existe dans tous leurs organes est beaucoup plus exquise dans ceux qui caractérisent leur sexe. L'*amaryllis formosissima*, l'*oxalis sensitiva*, l'*onoblea sensibilis*, l'*averrhoa-carumbola*, les *berberis*, se distinguent parmi les fleurs les plus sentimentales. Les mimoses, arrosées avec une infusion d'opium, se calment comme une petite maîtresse avec des gouttes anodines. Un sainfoin, l'*hedisarum girans*, brûlé sur les bords du Gange par l'ardeur du soleil, se rafraîchit par les mouvements qu'il donne à deux de ses feuilles; placé dans un lieu plus frais, il laisse reposer son éventail. Une dionée qui a reçu d'un instinct qui lui est particulier le surnom de *muscipula* ou de gobe-mouche, attire des mouches par le miel répandu sur son sein, qui, étant touché, se contracte, et perce de mille dards l'insecte qui a osé le toucher. Les *berberis*, les *opuntia*, les *stachys*, affectent des mouvements convulsifs quand on les touche. Les semi-flosculeuses s'ouvrent et se ferment à des heures réglées, et, suivant la latitude sous laquelle elles fleurissent, elles avancent ou retardent l'heure de leur réveil. Les *draba* et les *triennalis* se penchent aussitôt que la nuit arrive. Les plantes héliotropiques affectent de tourner toujours leur disque vers le soleil. Les tremelles, qui n'ont que l'apparence d'un ligament végétal; les mucors imperceptibles, qui s'attachent à la manière des oxydes sur les matières qu'ils rencontrent, ont une vie, un instinct et des habitudes qui sont réglés par des lois éternelles, semblables à celles qui président aux destinées de plus grands animaux.

Ingentes animos augusto in corpore versant.

Au printemps, les airs sont remplis de poussières fécondantes qui cherchent à se fixer sur des organes qui s'ouvrent pour les recevoir; et alors combien d'instincts se développent! combien d'espérances trompées! combien de maris absents et de vierges stériles! Si chaque fleur racontait l'été les aventures de son printemps, on croirait lire un roman.

Si les arbres parlaient, il ferait bel ouïr.
La Fontaine.

On peut remarquer dans les fleurs le développement successif des phénomènes suivants. D'abord la construction de la maison conjugale, la sûreté de ses abris et le décors de toutes ses parties, la création du lit nuptial, l'apparition des deux époux dans leur état de candeur naturelle, le développement de leur puberté marqué par des signes sensibles, leurs

jeux, d'abord innocents, qui deviennent des agaceries; leurs mouvements, qui deviennent des provocations marquées; l'exhalaison des parfums dont toute la maison est embaumée, la réunion des époux, la conception, l'incubation, l'enfantement, la langueur du nœud conjugal et sa dissolution. — Dans un parterre fleuri, on naît, on joue, on aime, on se reproduit, et on meurt; c'est absolument comme chez nous.

Sic virgo dùm intacta manet, tum cura suis, sed
Quùm castum amisit polluto corpore florem,
Nec pueris jucunda manet, nec cara puellis.
*Cat., carm. nupt.*

Le comte Français (de Nantes).

**AMOUR CONJUGAL.** De toutes les affections d'où l'homme tire le peu de bonheur dont il jouit sur la terre, il n'en est point qui ait été aussi diversement jugée que celle qui porte le nom d'*amour conjugal*. Objet à la fois de piquantes et cruelles railleries, de sombres et flétrissantes accusations, de scepticisme et d'enthousiasme, tantôt considéré comme le gage trompeur d'un vil marché, d'un contrat où le cœur n'a nulle part; tantôt comme une œuvre du ciel, le fondement de l'état social, la base de toute félicité sur la terre, l'amour conjugal, préconisé par les uns, méconnu par les autres, s'est vu tour à tour revêtu et dépouillé de son plus auguste caractère, de ses plus doux attributs. Il faut peut-être chercher la cause de cette diversité de jugements dans l'habitude où l'on est de confondre, assez mal à propos, l'amour conjugal avec le mariage proprement dit, la partie poétique et morale avec le matériel, le positif; le dieu avec le temple; et l'on en est venu jusqu'à nier l'existence du premier quand on a trouvé le second délabré ou désert. — L'amour, tel que le conçoivent les jeunes cœurs, peut-il exister dans le mariage? Madame de Staël, qui a fait de cette question le sujet de si belles pages, le croit, et elle déplore, avec son talent et sa chaleur d'ame ordinaires, la perte de cette illusion; perte qui suit les premiers mois du mariage, et qui gâte si cruellement le bonheur des époux. Mais ne serait-ce pas faute de connaître le véritable caractère de l'amour conjugal, que naissent d'aussi fréquents, d'aussi douloureux mécomptes? — L'amour qui préside au mariage n'est point cette passion impétueuse, mutine, subjugante, qui naît dans l'effervescence des sens, s'appaise avec eux, et se consume par sa propre violence; ce n'est pas cette passion terrible, redoutable, que l'antiquité représente tantôt sous les traits d'un enfant aveugle, agitant dans ses mains une torche ardente ou des traits acérés, et tantôt sous ceux aussi d'un enfant qui porte au dos des ailes d'aigle, et dont les mains puissantes soumettent un lion; la nature vive et capricieuse de ce jeune dieu ne saurait se plier à aucun joug, fût-il de fleurs; ses fortes ailes sont faites pour s'agiter dans l'espace; il périrait sous les saintes entraves du lien conjugal. Il est un autre amour, qui, parmi les pénates domestiques, a établi sa résidence; c'est un bel adolescent pareil à celui que les anciens révéraient sous le nom d'*Agathodæmon* : ses mains sont désarmées, et ses épaules dépourvues d'ailes, car il est d'une nature stable et paisible; des regards célestes, de douces paroles, un indulgent sourire, telles sont ses armes et ses attraits. Son front tranquille et pur ne se pare, ni des roses que le temps flétrit, ni du bandeau qui rend l'amour aveugle et jaloux; toujours jeune de cette divine jeunesse, attribut des habitants du ciel, il est l'ange qui accompagne les deux pélerins à travers le voyage qu'on appelle la vie; sérieux comme la sagesse, il fuit l'éclat et redoute le bruit; ses plaisirs sont discrets, ses joies silencieuses comme toutes celles qui naissent des impressions profondes. C'est lui qui accueille les jeunes époux dans la demeure nuptiale. Malheur à eux, si, trop préoccupés du frivole et impétueux enfant qu'ils espèrent fixer à leurs côtés, ils méconnaissent la sainte divinité du lieu! avec les mois de miel, le volage et cruel enfant s'envolera, et avec lui tout espoir d'être heureux. Mais si l'autel de l'amour conjugal a reçu tout d'abord le pur en-

cens et les saintes prières du jeune couple, la joie, la paix, le bonheur, doux cortège de l'amour conjugal, accourront dans ce sanctuaire, s'y fixeront pour long-temps, et peut-être pour toujours. Docile aux inspirations de ce bon génie, le jeune homme saura vaincre avec courage une mauvaise fortune et s'imposer les travaux nécessaires pour assurer l'existence ou le bien-être de sa compagne. L'amour conjugal enseignera à celle-ci l'art précieux et difficile de plaire chaque jour à son époux, en cultivant ses talents, son esprit, en variant sa parure, en établissant dans sa demeure l'ordre et la propreté qui embellissent le plus humble réduit : bientôt, et par les soins de l'amour conjugal, cette communauté d'intérêts, ces rapports étroits entre les époux, cette solidarité de toutes leurs actions, qui fait que leur front pâlit ou s'illumine mutuellement de la honte ou de la gloire de l'un et de l'autre, tout concourt à unir leurs cœurs des mille liens d'une mystérieuse sympathie, qu'un sentiment plus auguste et commun à tous deux, l'amour des enfants, vient encore fortifier.—Ce tableau n'est peut-être pas celui que le lien conjugal offre en général dans le monde ; au surplus, nous peignons l'amour et non le mariage : sans doute il reste dans ce contrat quelque chose de la barbarie des anciennes lois, mais c'est une charte à réviser et non à renverser. Peut-être aussi nous alléguera-t-on en exemple, le théâtre, qui depuis quelque temps ne s'alimente que des malheurs ou des forfaits de l'état conjugal. Toutefois, cette triste et noire manie, qui produit aujourd'hui tant de monstruosités, et fait de la scène française une école de scandale, ne pourrait-elle être considérée plutôt comme l'étrange délire du talent, que comme une affligeante réalité?... En effet, et nous nous plaisons à le croire, si le dérèglement des mœurs conjugales était tel que le disent nos auteurs du jour, la fréquence et la vulgarité de ces déportements suffiraient pour ôter tout intérêt à leurs odieuses peintures ; et le succès de tel ou tel drame ne serait peut-être pas si grand si le sujet en était aussi commun et aussi général qu'on nous l'assure. — Cependant, qu'il nous soit permis de le dire ici, quoi que ce soit à la louange des femmes, ce sont elles qui apportent le plus de conscience et de dévouement dans les relations conjugales, relations où, de leur côté, sont bien des amertumes, bien des épines, de bien cuisants soucis... Mais si, comme l'a dit Mme de Staël : « l'être le plus noble est celui qui à le plus de devoirs à remplir, » sous ce rapport notre tâche est belle, et nous ne manquons pas de courage pour l'accomplir. *Sois fidèle à ton époux dans la vie comme dans la mort!* dit le prêtre de Brahma à la jeune Indienne, et cette injonction lui fait suivre, pieuse et chaste, son époux au tombeau, à travers les horreurs d'une mort ardente et cruelle. *Femme, sois soumise à ton mari!* dit l'apôtre à la chrétienne, et cette seule parole la rend, non l'esclave, mais la compagne fidèle, patiente et dévouée de son mari, pendant la plus longue vie.—Nous nous abstiendrons de chercher chez les nations lointaines ou dans les fastes de l'antiquité des exemples à l'appui de cette assertion ; notre patrie, à laquelle nulle sorte de gloire n'a manqué, peut avec orgueil citer ses propres enfants, ces femmes magnanimes qui, à toutes les époques de notre histoire, ont mérité comme épouses les honneurs de la célébrité. Les noms des *Roland*, des *Lefort*, des *Lavalette*, et de cette foule nombreuse d'héroïnes de tout âge, de tout rang, répétés chaque jour à nos filles avec une tendre émotion, feront de celles-ci de généreuses épouses, et ces noms glorieux attesteront dans la postérité que les descendantes de ces illustres Gauloises, dont les anciens ont vanté les vertus conjugales, n'ont pas dégénéré de leurs mères.

ÉLISE VOÏART.

**AMOUR MATERNEL.** L'amour maternel est un rayon de cette intelligence céleste répandue dans tout l'univers, et qui, depuis l'homme, va en décroissant et s'affaiblissant jusqu'aux der-

nières limites de la création animée. En descendant ainsi la longue chaîne des êtres, on trouve, amour éclairé, sentiment généreux, passion forte, instinct perfectionné, instinct plus obscur, impulsion sourde, inappréciable, enfin, absence totale de toute sensation de ce genre ; et, d'après les lueurs plus ou moins vives de cette flamme divine, on pourrait établir avec certitude le degré plus ou moins éminent d'intelligence chez les races diverses où elles se rencontrent. — En effet, les animaux complètement dépourvus de ce sublime instinct sont d'une nature tout-à-fait inerte; tels sont les mollusques, testacés, ou autres, chez lesquels la vie est pour ainsi dire passive : les poissons, sorte de création qui semble incomplète, puisqu'un grand nombre d'espèces n'offre qu'une moitié d'individus, les poissons n'ont aucune idée de l'instinct maternel; leurs femelles jettent au hasard leurs œufs sur la surface des eaux, et abandonnent au soleil le soin de les faire éclore. On ne peut m'opposer la tendresse de la baleine pour son petit ni celle des phoques pour leur progéniture, tendresse, du reste, égale à leur intelligence, car ce ne sont pas des poissons. — Si parmi les myriades animées dont se compose le règne des insectes, on remarque les soins que les fourmis prennent de leurs œufs, qu'elles transportent à grande peine dans les temps d'orage ou dans les révolutions de leurs républiques, ceux non moins tendres des abeilles et de toutes les familles des mouches armées qui nourrissent leurs petits de miel et les défendent avec tant de courage, on verra également que l'instinct qui les porte à faire ces choses est proportionné à l'intelligence qu'elles montrent d'ailleurs, et que cette dernière n'est peut-être qu'une maternelle inspiration. — Chez les oiseaux, ce sentiment est déjà mieux développé: quoi de plus délicieux à observer que les soins du rossignol, de la fauvette, du serin, et de tous les oiseaux chanteurs pour leur jeune famille! Et remarquez que les nids les mieux faits, les habitudes maternelles les mieux observées, se trouvent chez les races les plus intelligentes; les quadrupèdes, à leur tour, nous offrent les mêmes rapports : en commençant par les plus sauvages et les plus féroces jusqu'aux plus faibles, aux plus doux, partout l'amour des parents est égal chez eux au courage, à la ruse, aux autres qualités qui leur sont propres ; on pourrait même ajouter que la civilisation, en développant chez quelques espèces l'intelligence, accroît encore le sentiment maternel. Nous aurions de curieux exemples à citer à l'appui de cette hypothèse, mais les bornes de cet article s'y opposent. — Si les animaux, chacun selon leur portion d'intelligence, répondent si bien aux vues du Créateur, que sera donc l'amour de la famille dans l'homme, qui, placé aux sommités de l'échelle des êtres, réunit en lui tous les instincts, tous les sentiments, toute l'intelligence des autres créatures! L'amour maternel, cette intelligence des femmes, source pour elles des plus hautes vertus, des plus saints devoirs, des plus pures jouissances, brille ici dans toute sa splendeur : c'est aux femmes que Dieu a confié le soin d'alimenter la vie, et, dociles aux lois de l'Éternel, elles accomplissent fidèlement leur auguste mission. « Qu'avec une sombre misanthropie, dit le profond et judicieux auteur de l'*Essai sur l'instinct, l'intelligence et la vie*, M. le baron Massias, le naturaliste latin nous représente le nouveau-né, jeté comme un vil fardeau sur la terre, nu, faible, sans armes, le plus misérable des animaux, déplorant le funeste bienfait qu'il vient de recevoir, et saluant la lumière par des pleurs et des gémissements : à ces peintures rembrunies, à ces sinistres accusations, que répond la nature? Je lui ai donné une mère.... En elle il a reçu tout ce qui lui manque, tout ce qu'une prodigue bienveillance aurait pu lui départir. Dépendant de tout ce qui l'environne, les plus tendres soins l'empêcheront de sentir sa dépendance. Ses besoins, ses désirs sont devinés et prévenus avant d'être formés. Les douces

étreintes, un regard plus tendre que celui de l'amour, lui apprennent qu'il n'est pas délaissé; le sein qui le réchauffe est animé d'un instinct vital qui reconnaît son nourrisson. Son premier cri fut un signal de vie et de prière, son premier sourire est un signe de reconnaissance et de bonheur; le sourire, il le vit errer sur les lèvres maternelles; il étudie dans leurs mouvements le mécanisme des sens; ses yeux venant au secours d'une ouïe encore peu intelligente, il prononce enfin le nom de son père, dont le cœur bat de tendresse et d'orgueil; chaque jour il étendra ses moyens de relation, aidé de ce premier moyen de perfectionnement et de sociabilité, organe de l'intelligence, et apanage exclusif de la race humaine. » — Amour maternel! à ce nom, qui ne se sent profondément ému! tendres soins, douces caresses, sages conseils de nos mères, ce nom seul éveille dans nos ames votre cher souvenir! quel homme, si courbé qu'il soit sous le fardeau de l'existence, ne sent son cœur se dilater à la pensée de la mère qui le nourrit, qui soigna son enfance! Instinct, sentiment, passion, amour maternel, vous réunissez et surpassez en force, en puissance, en durée toutes les autres affections du cœur de l'homme; c'est dans vos bras caressants que Dieu à déposé le tendre espoir du genre humain; un berceau est votre autel, le gynécée votre temple; c'est là que vous régnez sans partage. Que sont pour vous les joies du monde et les gloires de la vie! Attentif, recueilli, patient, infatigable, vous veillez dans ces lieux, séjour de paix, de vertu, de poésie; de jeunes fronts pleins d'innocence fleurissent sous vos baisers, et les douleurs s'endorment aux doux accents de votre voix. Mais sous quel aspect plus touchant encore je vous vois apparaître, quand, mesurant vos soins à l'âge, aux besoins des tendres objets de tant de sollicitude, vous dressez ces jeunes ames à l'amour du bien, et qu'avec une patience, une mansuétude inépuisable, vous semez sur ce sol mouvant et peu profond encore, vous cultivez chaque jour, à chaque heure, à chaque instant, et sans jamais vous lasser, les précieuses semences de la vertu, plantes délicates et frêles, que menace sans cesse le souffle dévorant des passions, et les orages du cœur! Le temps marche, avec l'enfant que vous avez nourri, vous devenez son guide; c'est alors qu'une sagesse non révélée, mais instinctive, vous apprend ce qu'il faut dire, ce qu'il faut craindre, ce qu'il faut éviter; vous formez de vos mains soigneuses le cœur du jeune homme, vous lui inculquez ces notions de modération, de courage, de prudence, qui, plus tard, deviendront de la vertu; vous pétrissez de tendresse, de piété, de patience et d'amour celui de la jeune fille, lui donnez le sentiment des devoirs sérieux et doux qu'elle est appelée à remplir un jour. Bien plus! ô vous, le plus généreux, le plus constant, le plus merveilleux des amours! cette première tâche est-elle remplie, on vous voit souvent rajeunir, et, comme le phénix, renaître de vos cendres pour recommencer, en faveur d'orphelins délaissés, la longue série des soucis maternels, et prodiguer de nouveau cette tendresse dont l'instinct en vous est impérissable!

Élise Voïart.

**AMOUR FILIAL.** Quand l'homme, ce roi de la création, examine avec attention et impartialité la place qu'il tient sur la terre parmi les autres races animées qui l'entourent, il éprouve une juste humiliation en reconnaissant que les animaux partagent avec lui la plupart des vertus et des passions dont il est également fier. Il est cependant une vertu dont il est seul doué, un sentiment qui lui est propre, un instinct à la fois de l'âme et des sens qui le distingue, en fait un être à part, et par lequel Dieu semble avoir voulu marquer sa suprématie sur toutes les autres créatures; cet instinct, ce sentiment, cette vertu, est l'amour filial. En effet, passé l'époque des premiers besoins de l'existence, l'animal oublie et méconnaît complètement ses parents. Il n'en est pas de même de l'homme : dans une période d'obscures sensations, il a cédé,

comme la brute, à de secrètes et machinales impulsions; mais à mesure que la sphère de ses idées s'étend, le sentiment grandit, se développe avec la raison, et devient enfin chez lui amour, piété, vertu. L'amour filial est notre premier code moral et religieux : c'est lui qui nous fait faire le doux apprentissage de nos devoirs envers Dieu et envers la patrie, en présentant à nos yeux, l'un comme un père, juge et rémunérateur suprême qu'il faut craindre et adorer, l'autre comme une mère pleine de sagesse et d'amour, qu'on doit vénérer, défendre et chérir. Du mélange de ces divers sentiments, naît cette affection un peu craintive, mais passionnée; cette profonde gratitude, cette soumission respectueuse, mais tendre, que les anciens révéraient sous le nom de *piété*, et dont le véritable amour filial offre en effet tous les saints caractères. — Moïse, en voulant réformer les mœurs de sa nation et lui donner des lois, mit au premier rang de ces dernières ce précepte sacré : *Honore ton père et ta mère*, et bientôt, sur cette sainte injonction, faite de la part de Dieu même, s'établissent les fondements du pouvoir paternel et royal, qui, à l'avenir, régira les peuples. Cette suprématie naturelle, d'abord subie par l'homme enfant, plein d'ignorance et de besoins, et plus tard consentie et déférée par lui aux auteurs de ses jours, comme un hommage rendu à la sagesse et à l'expérience, semble avoir servi de base à la royauté. Dans l'enfance des peuples, le roi, le chef, est toujours un guerrier ou un vieillard. A la suite du gouvernement d'un seul, vinrent les dominations collectives, mais toujours fondées sur le régime paternel, ce qu'attestent les titres d'*anciens*, de *pères conscrits*, de *sénateurs* des anciennes républiques, tandis que ceux des chefs des diverses théocraties qui ont dominé le monde, ainsi que ceux des ordres religieux qui en dérivent, en rappelant les différents degrés de la hiérarchie de la famille, prouvent leur commune origine avec elle. — Le législateur hébreu avait placé l'amour filial au premier rang de nos obligations. Le sage des sages, et dans des temps aussi reculés, Confucius, établit sur ce puissant mobile le code moral qui régit encore aujourd'hui la Chine. L'un des cinq kings, ou livres divins qui renferment les préceptes religieux, moraux et politiques du vieil empire, contient, dans les plus grands détails, les devoirs des enfants envers leurs pères. L'illustre philosophe qui les a rédigés et commentés appelle ces devoirs les *grands*, les *fondamentaux*, et peut-être en effet est-ce à l'observance constante et rigoureuse des saints préceptes de l'amour filial, aux sentiments de respect, de reconnaissance, sur lesquels ils sont fondés, que cette antique nation doit la sagesse de ses lois, sa haute civilisation et sa longue prospérité. Là, cette affection, qui partout ailleurs est mise au rang des vertus secondaires et relatives, revêt quelque chose de sérieux et prend tout le caractère d'un culte. L'homme, par un instinct céleste, et qui tient peut-être au secret de ses destinées futures, tend toujours à s'élancer dans l'avenir. Il place dans cet avenir ses espérances, ses jouissances même. Il travaille sans relâche à édifier des monuments, à fonder des institutions durables pour assurer à son nom, à sa race, une illustration dans l'avenir. Il oublie de vivre pour satisfaire cet impérieux besoin, et se *survivre* est le mot qu'il a inventé pour peindre ce penchant passionné et mystérieux. Chez le peuple dont nous parlons, l'amour filial, à l'inverse de tous les autres sentiments naturels au cœur de l'homme, se plaît à remonter le fleuve de la vie, et, comme cette touchante fiction d'une naïve croyance par laquelle une ame pieuse croit pouvoir appliquer à un être cher, mais encore retenu dans un lieu d'expiation, les mérites d'une vie pleine de privations et de sacrifices, à la Chine le fils d'un homme obscur peut, par ses talents, ses vertus ou ses actions d'éclats, illustrer un père déjà dans la tombe, et chez lui l'ambition, aussi noble que touchante, a pour but d'anoblir ses ancêtres. — L'amour filial, en inspirant de telles vertus à des hommes cé-

lèbres par leur sagesse et leur piété, répand les mêmes influences sur les familles où il est révéré. C'est là que règnent la concorde et la paix. Plutarque nous a conservé le souvenir de l'union et de la piété filiale qui caractérisait la famille des *Eliens*, à Rome, dont soixante membres reconnaissaient pour chef Ælius Tubero, le gendre de Paul-Émile. En nous racontant les actions des grands hommes de l'antiquité, le vieillard de Chéronée s'est plu à nous peindre d'une manière touchante l'amour filial d'Alexandre pour sa mère, celui d'Épaminondas pour la sienne; et les noms de Cléobis et Byton, du pieux Énée, de Coriolan et de tant d'autres, ont offert d'âge en âge des modèles à la vénération de la jeunesse; mais si parmi tant de noms célèbres, il en est peu qui aient été portés par des femmes, accusons-en plutôt les mœurs de ces temps antiques, qui défendaient aux femmes toute publicité, comme contraire aux vertus qu'elles devaient posséder. En revanche, nous pouvons réclamer aujourd'hui pour elles une honorable égalité dans tout ce qui tient au dévouement filial, et même de nos jours elles ont héroïquement dépassé leurs modèles. Disons aussi, et ceci à la louange de nos mères, que, dans le siècle dernier, l'amour filial était entretenu dans l'âme des enfants avec un soin presque religieux par les parents eux-mêmes. Loin de céder à ce penchant impérieux et doux, qui nous porte à prodiguer nos caresses à des objets aimés, les parents de l'autre siècle s'imposaient une réserve pleine de dignité, ils évitaient une familiarité trop grande, et cette espèce d'austérité, que de nos jours on a beaucoup blâmée, tout en entretenant un autre sentiment non moins honorable, celui du respect pour la vieillesse, ne nuisait point à la tendresse réciproque des parents et des enfants. Il faudra voir si notre âge lèguera à la vénération de la postérité des noms entourés d'une aussi brillante auréole que ceux des nombreuses victimes de notre première révolution : et pourtant ces filles héroïques, qui, pour sauver leurs pères, se dévouèrent aux fureurs des bourreaux, ces nobles victimes de l'amour filial, à la tête desquelles brille la tendre et magnanime Sombreuil, avaient été élevées dans ces mœurs austères contre lesquelles s'élève aujourd'hui tant de blâme. — Quoi qu'il en soit, si l'amour filial ne produit point de nos jours ces touchantes merveilles, si cette douce divinité, propice à l'enfance, chère à la jeunesse, et à laquelle l'âge mûr doit encore quelques douceurs, reçoit de nous un culte plus secret et des honneurs moins éclatants, il n'en faut pas conclure qu'elle ait perdu parmi nous son empire, et qu'il soit besoin d'aller jusqu'en Chine pour voir l'amour filial dignement honoré. Aux sommités de notre état social, il est un couple révéré : huit nobles rejetons, tous divers en beauté, en grâces, en talents, l'entourent et le décorent comme une vivante couronne. C'est là que l'amour filial offre un spectacle ravissant. Dans nos fêtes, dans nos publiques solennités, tous les yeux se portent avec attendrissement, avec amour, sur l'illustre famille, et chacun, dans le tendre et respectueux dévouement dont l'auguste couple est l'objet, croit voir des gages futurs pour le bonheur et la prospérité publics. Mais, sans chercher des exemples dans ces régions élevées, regardons dans nos campagnes, dans nos villes, autour de l'humble foyer de ces chastes familles qui vivent dans le travail et la pauvreté, que de tendres fils, que de filles dévouées consacrent le fruit de leurs travaux à soutenir un père infirme, une mère qui ne peut plus travailler!... Combien d'autres, dans un rang plus élevé, charment par leurs talents, leur gaîté, la douceur de leur caractère, une mère souffrante, un père accablé de soucis! Dans ce moment, sur nos vaisseaux, dans nos armées, il est plus d'un cœur qui bat à la pensée d'une mère inquiète, d'un père qu'un succès enivrera de joie et d'orgueil; et de tous les lauriers qui vont se cueillir, l'amour filial recevra peut-être les plus glorieux et les plus doux!

Élise Voïart.

**AMOUR DE DIEU.** Voici l'amour le plus pur et le plus désintéressé, qui se présente avec son cortége de voluptés aussi fraîches qu'un sourire de jeune vierge, aussi pures qu'un soleil de printemps. Vous ne lui verrez point ce front cicatrisé par les soucis, ces joues sillonnées de larmes amères, qui sont l'ordinaire apanage d'un autre amour. Étranger dans le séjour des hommes, foulant d'un pied dédaigneux leurs joies vagabondes et mensongères, c'est un ange qui s'élance dans les cieux sur les ailes de l'espérance. Il s'abîme dans la contemplation d'un Dieu plus aimable encore que puissant, il converse avec les hôtes du ciel, il entonne avec eux l'hosanna qui retentit aux pieds du trois fois saint. Il a bien aussi des pleurs, mais qui ne fatiguent ni l'âme ni les yeux; ses tristesses sont pleines de douceur, et ses mélancolies sublimes. Heureux celui que Dieu a appelé à l'aimer. Heureuse l'âme dans laquelle il a fait luire quelques-uns de ses rayons! c'est un sort préférable à la possession des trônes qui passent, de la gloire, vaine fumée qui remplit le cœur pour un instant, et s'en échappe, en y laissant des regrets et des épines. — Le vide de nos âmes est immense, et la plupart de nos passions s'y abîment après un instant de règne. L'amitié n'a de beaux jours que dans ses prémices; l'amour puisé dans les yeux d'une femme s'arrête tout à coup, comme un torrent séché dans sa source; l'ambition se dévore elle-même: plus elle est heureuse, plus tôt elle arrive au néant des choses humaines. Voulez-vous connaître une passion qui embrase toutes les puissances de l'âme, sans jamais s'affaiblir, ni par le temps, ni par la jouissance? demandez-en le secret à ces vierges qui ont mis l'amour de Dieu entre elles et le monde. C'est pour elles que la vie est une vallée de fleurs et non de larmes. Peu leur importent les tempêtes qui grondent parmi les enfants des hommes; pour ces chastes colombes de la solitude, l'existence n'a point d'orages, la mort n'a point d'aiguillon. — J'ai assisté, il y a quelques années, à un spectacle qui laissera de longues traces dans ma mémoire. J'étais allé visiter l'abbaye de Meillerai, asile où la prière s'était refugiée, entourée de bois silencieux, de lacs bleus et mélancoliques, et d'où naguères elle se retira, chassée par des barbares et des impies. Le second jour que je passais dans ce lieu de paix et d'amour, on vint m'avertir qu'un des religieux touchait à sa dernière heure. Je suivis la communauté qui allait entourer son lit de mort. Couché sur la cendre, sur cette cendre qui lui rappelait les vanités auxquelles il disait adieu, on eût dit un bienheureux qui s'entretient avec l'Éternel. Que la mort était belle sur ses lèvres, s'endormant dans le sourire, et sur son front vénérable, empreint de la paix du Seigneur! « Mon fils, lui dit l'abbé, voici le pasteur et le troupeau qui viennent prendre congé de vous comme d'une brebis qui les quitte pour de meilleurs pâturages. Vous quittez les larmes et la fumée, vous allez vous rejoindre à celui que vous avez toujours aimé. Dites à ceux de nos frères qui n'ont point encore grandi dans la pénitence combien est douce la joie d'une telle mort. » Après avoir dit ces mots, il se mit à genoux auprès du mourant, et celui-ci, rompant pour la première fois le silence religieux du cloître: « O compagnons de ma solitude, dit-il, je vais quitter le désert où j'ai laissé la trace de mes pleurs. Voici vingt années que je les offre à Dieu, dans cet asile dont les austérités m'ont paru plus douces que les voluptés de ma première vie. De quel œil je considère ce monde qui fut cher à ma jeunesse, et dont les molles séductions expirent au bord de mon tombeau. Quand même j'aurais joui de ses grandeurs et de l'illusion de ses amours, le jour est venu que leur ombre ne me cacherait plus l'abîme de la mort, abîme qui me paraîtrait plein de terreurs, et que j'envisage maintenant comme un port tranquille où Dieu va récompenser son serviteur! O mes frères, qu'il est doux d'avoir pleuré aux pieds du sanctuaire! qu'il est doux d'avoir caché sa vie à l'om-

bre du Seigneur! » — Il était beau ce vieillard, se jouant doucement avec la mort, et parlant de l'amour de Dieu en face d'un sépulcre. Eh quel tableau offraient les religieux, entourant en silence le lit du défunt! O divin Lesueur, quand tes pinceaux révélaient au monde les mystérieuses voluptés du cloître, tu n'avais point rêvé tes figures célestes! Je les retrouvais sous mes yeux, sublimes de religion et d'espérance, belles d'un calme délicieux que le siècle ignore et qui venge le ciel de nos mépris. Au signal de leur père, ces fils de la solitude levèrent vers le ciel les yeux qu'ils tenaient fixés vers le mourant. L'un d'eux, blanchi dans la prière, dit les premières paroles du *Magnificat*, et tous le répétèrent en chœur. Arrivé à ce verset si consolant : *Esurientes implevit bonis*, le vieillard, qui le murmurait encore, ferma les yeux, et s'endormit dans le Seigneur. Et moi, je pensais que la philosophie se trompe quand elle prétend que la religion n'a que des joies sèches et arides, et que l'amour de Dieu n'est qu'une illusion.— Croit-on, maintenant, que cette passion soit l'aliment des esprits simples ou faibles? je la montrerais tenant la plume de saint Augustin, présidant à ces pages brûlantes qui nous charment encore dans ce siècle de dessèchement et de philosophie, armant d'une sublime ardeur l'âme d'Ambroise, élevant ce grand homme au-dessus de ses amitiés, au-dessus de la majesté du trône; plus tard, donnant à la voix de Bernard l'éclat de la foudre, faisant couler, partout où paraît cet ami du torrent et de la prière, des fleuves de larmes; en un mot, servant de flambeau aux plus grandes conquêtes du génie. Car, n'en doutez pas, sans leur amour passionné pour Dieu, Bossuet n'eût été qu'un homme, Newton qu'un géomètre. Mais l'amour de Dieu porte naturellement aux hautes pensées, aux conceptions vastes. Il fit de Bossuet une gloire devant laquelle pâlissent toutes les gloires, de Newton un demi-dieu, chargé de révéler à la terre le secret des œuvres de son maître. — Me serait-il permis, en traitant une pareille matière, d'oublier le plus aimable et le plus aimant des hommes! Ame trop belle pour s'attacher à la terre, Fénelon y passait comme un voyageur qui a les yeux fixés vers le terme. Il aimait Dieu avec plus de candeur qu'une vierge n'aime son fiancé, avec plus de charmes qu'une mère n'aime l'enfant qui vient de sortir de son sein. Une femme dont l'accent persuadait ses ennemis mêmes, Mme Guyon, avait cru, dans ses pieuses rêveries, que l'amour de Dieu devait être soumis aux mêmes lois que ceux des hommes: si ses yeux se levaient vers le ciel, il fallait qu'en même temps ses lèvres soupirassent la volupté. Bossuet, qu'effrayaient toutes les nouveautés, fulmina contre Mme Guyon, de cette même voix qui attérait le protestantisme et qui écrasait l'impiété. Fénelon combattit, car les illusions d'un tel amour lui étaient chères. Quelque forme qu'il prît, l'amour de Dieu lui paraissait une passion céleste. Mais bientôt, à celle de Bossuet se mêlèrent d'autres voix savantes et vénérées. On vit dans les doctrines de Mme Guyon une transformation du quiétisme, qui faisait alors beaucoup plus de bruit qu'il n'en ferait parmi nous. Simple comme la colombe et doux comme elle, Fénelon se repentit d'avoir favorisé ce qui pouvait donner naissance à des erreurs. Il condamna sa protégée, mais il n'en continua pas moins d'aimer le seul être qui fût digne d'une âme comme la sienne, ce Dieu qui nous a aimés jusqu'à livrer son fils pour nous, qui, descendu sur la terre, n'y donna que des leçons d'amour, et qui répétait souvent à ses disciples : Aimez-moi comme je vous aime. LOYAU D'AMBOISE.

**AMOUR-PROPRE.** Pour donner une définition précise de ce mot, la difficulté consiste à rester dans les vraies limites : on est toujours tenté de lui payer plus qu'on ne lui doit. Locke, en nous conseillant de définir, nous ferait tomber dans un cercle à perte de vue de définitions, car il faut définir les termes de la définition; c'est donc l'émotion qu'il produit plus généralement dans la conscience de tous

les esprits qu'il s'agit pour nous de préciser dans cet article. En conséquence, nous laisserons de côté la remarque de Hume sur l'espèce de non-sens produit par l'alliance forcée de ces deux expressions, *amour* et *propre*, que l'usage à visiblement dénaturées par un amalgame; procédé très commun, du reste, et dont on peut tirer un argument contre la stérilité des idiomes. Nous acceptons l'usage de cette locution comme un fait qui nous oblige; nous prenons ce mot tel quel, comme le seul du vocabulaire qui tienne, en attendant mieux, la place de ce sentiment assez déplorablement baptisé. Il faut de prime-abord considérer l'amour-propre comme un ressort d'activité qui ne se développe que dans le monde, et qui se rouille dans la solitude. Le capucin doit en avoir : c'est un objet de luxe chez le trapiste. L'amour-propre n'est jamais purement personnel; il demande un théâtre, un auditoire, de l'action au dehors, des juges; il demande surtout des ménagements, des transactions, des bravos; Robinson ne pouvait avoir d'amour-propre dans son île. L'amour-propre n'a pas besoin d'être sociable, mais il est éminemment social. Par sa pente naturelle, il va du simple au composé : comme les petites sources en se réunissant forment de proche en proche les ruisseaux, les rivières et les fleuves, l'amour-propre que nous concevons à l'égard de chacune de nos qualités peut s'évaluer, par suite de leur union intime et de la joie que nous éprouvons naturellement d'en posséder un certain nombre, en vanité, en ostentation et en orgueil : nous ne le suivrons pas jusqu'à la mer. Il nous suffit de le déclarer à son origine le producteur le plus énergique des petites qualités et des petits défauts, de le regarder comme l'agent qui travaille le moins pour la gloire et le plus pour la gloriole. On peut en médire, mais il faut bien se donner de garde de le calomnier, d'autant que le catéchisme dressé par l'ordre de monseigneur François de Harlay, et approuvé par M. Christophe de Beaumont pour être seul enseigné dans son diocèse, ne formule expressément aucun anathème contre l'amour-propre : il n'est pas exclu du paradis; peut-être faudrait-il feuilleter les cathéchismes des autres diocèses, mais cela demanderait beaucoup de temps pour avancer fort peu la question; les conciles n'en parlent pas. De fait, l'amour-propre ne se tient pas dans les étroites limites de la personnalité; au besoin, il se prend de belle passion pour les choses extérieures qui procèdent du hasard, des préjugés, du poste que nous tenons sur les divers échelons de la famille, du monde, ou de la société; d'une caste, d'une corporation, d'une profession, d'un pays. Ainsi, on se félicite des enfants de sa femme, et c'est quelquefois aller au-delà du hibou vis-à-vis de l'aigle, dans la fable de La Fontaine; on étale sa richesse, quelle qu'en soit la source; on fait valoir ses titres bien ou mal acquis; une domesticité de palais semble à certains fort honorable : une clé de chambellan n'a plus l'air d'un cordon de portier; le soldat ressent l'amour-propre du drapeau devant le prêtre qui, cependant, juge sa chasuble bien supérieure aux épaulettes; le bedeau de la métropole doit avoir beaucoup plus d'amour-propre que le bedeau d'une simple paroisse. L'amour-propre procède par cascade, de la ville au bourg, du village au hameau; la livrée du laquais le met dans sa propre estime fort au-dessus de l'artisan qui n'a qu'une veste : c'est naturel, et c'est petit. L'amour-propre est petit, la vanité est fière, l'orgueil seul est grand. L'amour-propre ne demanderait pas mieux que de devenir de l'orgueil, mais l'orgueil ne redescend jamais si bas; c'est que l'orgueil est plus enclin à marcher vers la folie, et l'amour-propre à se maintenir dans le bon sens. Celui-ci peut tomber dans l'imbécillité; l'orgueil incline à l'extravagance. L'amour-propre jalouse l'orgueil, qui le méprise. Dans leurs excès, il ne faut que des lumières à l'amour-propre, il faut des douches à l'orgueil. Ils vivent mal ensemble. Quelquefois l'amour-propre est le surplus délicat de la justice qu'on aime à se rendre, de celle que l'on aime à

rendre aux siens, à l'exercice naturel de ses facultés, à son état, à sa nation. Le suisse de Saint-Germain-l'Auxerrois disait : Nous avons prêché hier un fier sermon. L'agent de police dit sans doute à son ami : Nous aurons la majorité dans les chambres. C'est de l'amour-propre. Le vaudeville a long-temps vécu des contributions qu'il prélevait sur l'amour-propre national : après l'empire, les couplets sentaient la poudre; on payait en bruit de bravos ce reste de fumée; le parterre se croyait encore au champ de bataille, et sous le lustre on battait des mains au soleil d'Austerlitz. Lorsque les vaudevillistes ont dépassé trop brutalement ce surplus délicat de la justice que toutes les nations aiment à se rendre, le genre est tombé. Mais on a vite comblé cette lacune. Des auteurs de nos jours ont exploité quelque temps en commun un fonds social d'encens, au profit de leur amitié mutuelle, et mis l'amour-propre en régie; chacun des actionnaires de l'entreprise recevait tant pour cent d'éloges par année, en guise de sa quote-part, relativement à sa première mise de bon devoûment. Le mot est né de la chose : c'était de la *camaraderie*. Puis, la société est tombée en faillite, d'abord par les différends des associés sur la répartition des dividendes, et surtout par le refus du public de solder métalliquement les bons à vue tirés trop fréquemment sur sa crédulité. La librairie souffre encore de cette catastrophe. Maintenant l'éloge est épuisé, usé jusqu'à la corde. On sera bientôt réduit à ne faire que d'excellents ouvrages, qui réussiront tout seuls, ou des affiches qui les annonceront aux curieux purement et simplement. L'amour-propre littéraire en pâtira, par suite de ses propensions irrésistibles en faveur du charlatanisme, le plus intrépide de ses auxiliaires. Sur ce terrain, comme sur tous les autres, si l'amour-propre se plaît aux conseils, c'est lorsqu'il les donne, il ne les écoute guères lorsqu'il les reçoit. L'amour-propre a son courage, habituellement dommageable; il a ses pusillanimités, qui lui tiennent lieu d'habileté politique. — C'est par amour-propre qu'un poltron se rend avec des épées jusque sur le seuil du traiteur de la porte Maillot, et modère ensuite, après le duel, remplacé par une indigestion, l'usage trop délibéré de sa langue. L'amour-propre offre donc sa bonne part et sa mauvaise part. En bonne part, il polit les manières, il tend à faire prendre un niveau vers les hauteurs, à mériter l'égalité qui honore, à fuir les occasions de s'abaisser, à ne laisser aucune prise défavorable au jugement du monde; il entend même ce mot de *monde* dans l'acception la plus restreinte; c'est ce qui le caractérise : pour lui, le monde, c'est le voisin, c'est le quartier, c'est l'arrondissement. Mais, par cela même, l'amour-propre enseigne les vertus pacifiques, les goûts qui ne font pas montrer au doigt, les raffinements subtils de la civilisation vulgaire, et l'esprit d'ordre, avec ses conséquences immédiates de maintien, de pudeur, d'élégance. Sous ce point de vue, c'est un civilisateur puissant, car il imprime un mouvement ascensionnel à tout le monde à la fois. Il propage l'éducation dans les familles, l'amour du bien-être extérieur qui fait considérer, l'esprit de déférence qui donne le ton. En mauvaise part, au contraire, l'amour-propre est la clé de tous les vices : il donne accès à l'oisiveté par le mépris du travail des mains, par une obstination de respect envers l'importance que l'on s'attribue; il fait rougir à l'aspect du faste que l'on n'a pas, du loisir que les autres se procurent; enfin, il pousse à l'émulation du dérangement, d'après le modèle des affinités vicieuses que l'on se propose en comparaison. Dans les corridors et au préau de Bicêtre, l'amour-propre est de se vanter de la récidive : le forçat qui ne fait qu'un faux dans sa vie est vu avec dédain par les hautes notabilités du bagne, et le dévaliseur de diligences n'admet pas un méchant voleur de carrefour dans sa société, à moins que ce dernier n'annonce de meilleures dispositions pour l'avenir, et ne révèle des inclinations moins roturières. La fameuse répartie : *Sont-ce là des clous!* naïveté

d'escroc qui a volé un sac d'écus, est la base de l'étiquette dans les prisons, et du degré de considération que les élus du carcan ont l'un pour l'autre. L'aristocratie est partout : les gens déclassés de la société par la loi copient le monde au rebours; là, on tend à s'améliorer aussi, mais par le vice; on se pousse de proche en proche vers une perfection dont le dernier terme atteint l'échafaud. L'amour-propre ne se dépense pas en mauvaise part que dans ces seuls lieux, il se rencontre pareillement dans le défi, plus innocent pour la société, puisqu'il ne préjudicie qu'à l'individu, des forces physiques, des ressources que l'on tient d'une forte constitution : on a vu des héros d'amour-propre qui portaient des charges à rompre sous le poids, des buveurs très glorieux de ne rouler sous la table qu'une minute après les autres, et c'est peut-être à cette occasion que Voltaire, qui ne reste pas à demi comme nous sur le chapitre des allusions, a donné de l'amour-propre une définition qui ne saurait trouver sa place ici, mais qui revient à dire que, quelque plaisir qu'on trouve dans ce sentiment, il faut le cacher. D'après ce jugement de Voltaire, il faudrait donner tort au mendiant espagnol, qui refuse un avis en tendant son bonnet à l'aumône; il faudrait surtout blâmer le franciscain, qui s'écrie à la cour de Madrid : « Je ne suis qu'un pauvre moine, il est vrai, messeigneurs, mais je tiens tous les jours votre Dieu dans ma main et votre reine à mes genoux. » De pareils traits ont quelque chose de précieux. Molière, dans l'intérêt de son génie comique, n'eût pas été, sur ce point, de l'avis du philosophe de Ferney. C'est l'amour-propre qui fait parler tant de sots devant les gens d'esprit, et taire tant de gens d'esprit devant les sots. Chez l'homme bien élevé, l'amour-propre devient un moniteur exquis, par lequel il est préservé d'une inconvenance, de même que le goût met de la mesure dans ses paroles. Dans la conversation, l'amour-propre déploie au profit de l'observateur ces milliers de nuances plus riches que la gamme des couleurs, qui donnent l'énigme des caractères, le moyen de les saisir en flagrant délit, et, comme le dit indifféremment Le Sage, par leur faible ou par leur fort. Il alimente ces éternelles remarques des jeunes femmes sur la petitesse de leurs pieds et sur la grandeur de leurs yeux; il les tient au miroir, même pour étudier le désespoir et pour verser des larmes; c'est par son secours qu'elles analysent leurs perfections avec une constance qui ne se lasse jamais : tellement que, pour la moins favorisée, il y a toujours quelque indemnité particulière dont elle peut remercier la Providence. L'amour-propre est essentiellement flatteur, et personne n'échangerait le sien contre celui d'un autre, de peur d'y perdre. C'est un dédommagement dont la nature n'est avare envers personne, afin de nous consoler généreusement de tous les autres torts qu'elle a pu nous faire dans la répartition très inégale de ses libéralités. Le duc de Roquelaure reçut des compliments en échange d'un malicieux coup de pied, parce qu'il assura vivement à l'imbécille, au moment où celui-ci lui fit face, que, grace à l'élégance de sa tournure, on pouvait, à toute force, le prendre pour un gentilhomme de ses amis, l'un des mieux bâtis de la cour de Louis XIV. La sensation la plus vive en ce cas efface l'autre. Le compliment escamote la douleur, et c'est ce qui rend l'amour-propre plus vigilant que la sensibilité même, car il se loge à la surface de l'épiderme. Législativement et diplomatiquement on en a profité. L'usage des seconds pour les duels n'a pas survécu à l'ordonnance qui en flétrissait la coutume : le suicide ayant gagné les jeunes filles comme une monomanie dans une des îles de la Grèce, cette épidémie d'une autre espèce cessa tout à coup ses ravages dès qu'il fut arrêté par les anciens qu'on exposerait nues les vierges grecques qui se donneraient la mort. Que la plus folle des deux passe la première, s'écria Charles-Quint dans une dispute d'étiquette. L'anecdote du diamant de saint Vincent de Paule, remis dix fois en gage pour conserver la va-

leur du prêt au profit des orphelins autant de fois qu'on s'obstinerait à vouloir lui restituer cette bague, est une preuve attendrissante et ingénieuse du parti qu'on peut tirer de l'amour-propre. On retrouve l'équivalent de ce trait dans la vie de saint Ambroise s'élevant contre le faste des cours au milieu de la famine qui désolait l'empire, lorsqu'il osa dire à l'impératrice, au milieu du temple : « Votre seul anneau, madame, suffirait pour arracher cette province à la mort. » L'histoire fourmille de traits semblables ; il ne faut que feuilleter et lire. Ce qui distingue expressément l'amour-propre de l'amour de soi, c'est qu'il détermine quelquefois des hostilités contre son propre repos. Nous ne sommes qu'à moitié de l'avis des auteurs païens, qui prétendent que l'amour-propre se mêla presque généralement des martyres, et que de tel saint à tel saint, il en fut tout au plns comme de Miltiade à Thémistocle ; mais les fakirs de l'Inde, qui vivent assis sur des siéges garnis de clous, se sont assurément déterminés à cette vie beaucoup plus par le sentiment de l'amour-propre que par celui de l'amour de soi. L'amour de soi, comme l'amour-propre, n'inspire pas l'obstination des procès avec la presque certitude de perdre : il ne fait pas germer les contrariétés mesquines de la jalousie pour des bagatelles et des gens qui n'en valent pas la peine : les fièvres de l'amour-propre sont au contraire fréquentes ; il va même jusqu'à croire que l'on s'occupe très volontiers de lui, parce qu'il prend lui-même cette fatigue. Il prête sa préoccupation aux autres, et c'est pour cela qu'il est démesuré chez un auteur, car il se multiplie en raison des exemplaires de son ouvrage. Rien n'étant plus élastique que cette matière, nous ferions volontiers des portraits de contemporains, sous la rubrique un peu surannée d'*Ariste*, de *Cléanthe*, de *Valère* ; mais, outre que ces collections ont le malheur de pécher, premièrement par le choix, qui n'est jamais assez rigoureusement bien fait, ensuite par les lacunes, en ce que l'on ne peut dire tout, nous ne prétendons décourager personne. Quelques découvertes que l'on ait faites dans le pays de l'amour-propre, a dit La Rochefoucault, il y reste encore bien des terres inconnues. Les proportions d'une encyclopédie suffiraient à peine pour indiquer les principaux filons de cette mine, et nous n'avons pas l'amour-propre de la vouloir épuiser. De sorte qu'après avoir étudié à la loupe les petites qualités de ce défaut, et les petits défauts de cette qualité, nous dirons, pour terminer tout à la fois par une maxime et par un conseil, que l'amour-propre nous semble surtout une saillie de l'égoïsme à laquelle un peu de pudeur sied aussi bien qu'à la coquetterie. A. Bruker.

**AMOUR DE LA PATRIE.** (*Voyez* Patrie.)

**AMOUR DU PROCHAIN.** (*Voyez* Charité.)

**AMPÈRE**, mathématicien, né à Lyon en 1775, commença par professer à l'école centrale du Rhône. Ses goûts le portèrent à l'étude de la botanique, de la chimie et de la physique, dans laquelle il se distingua par les idées ingénieuses qui présidaient à tous ses travaux. Lors de la création de l'université, il y fut nommé inspecteur général. La première classe de l'institut, maintenant l'académie des sciences, l'admit dans sa section de mécanique pendant plusieurs années, et, professeur d'analyse mathématiques à l'école polytechnique, il fut, par suite de combinaisons dans l'organisation de la maison, obligé de quitter sa place d'inspecteur général, et appelé à celle de professeur de physique au collége de France. Les fonctions d'inspecteur général des études lui furent rendues, et il continua à les exercer. La société royale de Londres le compte au nombre de ses membres. La nature de cet ouvrage ne nous permet pas de faire connaître les travaux mathématiques de ce savant académicien, qu'ils ont placé dans un rang très élevé, mais dont les sujets sont au-dessus de la portée de tous ceux qui ne se sont pas spécialement occupés de cette branche des sciences. —

La théorie atomistique a singulièrement coopéré à l'avancement de la chimie, lorsqu'elle a été renfermée dans de justes bornes. M. Ampère a écrit sur ce sujet des mémoires fort intéressants, dans lesquels il a présenté sur la forme et la disposition des atomes des corps, des idées dignes d'un grand intérêt. — On lui doit une classification chimique extrêmement remarquable, et dans laquelle il a le premier cherché et disposé les corps simples en familles naturelles. Cette classification a été adoptée par M. Beudant dans son *Traité de minéralogie:* quoique on puisse lui reprocher peut-être de trop donner aux caractères physiques, elle n'en restera pas moins comme un monument important dans l'histoire de la science. La nomenclature qu'il a suivie dans cette classification se fait remarquer par l'emploi de noms tirés du grec, qui sont d'une extrême harmonie. Lorsqu'un savant physicien danois, OErstedt, eut ouvert une nouvelle carrière aux physiciens, en découvrant l'électro-magnétisme, M. Ampère fut un des premiers à s'occuper, en France, de cet important objet, et c'est en grande partie à ses ingénieuses recherches que l'on doit ce que cette branche si féconde de la science présente déjà d'intérêt. Par de nombreuses et importantes expériences, il est parvenu à en fonder la théorie et les appareils qu'il a imaginés sont une des acquisitions les plus intéressantes que la physique ait faites en ce genre. — Une des choses qui frappent le plus dans les travaux de M. Ampère, ce sont ses ingénieuses idées sur une foule de sujets; aussi, son cours de physique au collége de France présente-t-il un intérêt tout particulier pour ceux qui s'adonnent à l'étude de cette science.

**AMPHIARAUS**, fils d'Oiclée, selon d'autres d'Apollon et d'Hypermnestre. Les dieux l'avaient doué du don de divination: comme il savait qu'il devait périr dans la guerre de Thèbes, il s'était caché; trahi par Eriphyle, sœur d'Adraste, roi d'Argos, qu'il avait épousée, il fut forcé de prendre part à l'expédition de Polynice, et s'y distingua par sa valeur. Dans une défaite qu'essuyèrent les assiégeants, la terre s'ouvrit sous Amphiaraüs et l'engloutit avec son char. Après sa mort, on célébra, à Oropus, des fêtes en son honneur, qu'on appelait *Amphiarea;* non loin de cette ville, se trouvait un temple qui lui était consacré et qui avait un oracle. Son fils Alcméon vengea sa mort.

**AMPHIBIE.** Souvent, dans le monde, on qualifie d'être *amphibie* celui qui passant d'une opinion à l'autre, d'une condition à un état opposé, cherche à se soustraire à leurs charges; mais en jouant ce double rôle, ou nageant entre deux eaux, chaque parti répudie pour l'ordinaire quiconque n'est d'aucun bord. — Ce terme, dérivé de deux mots grecs, *amphi*, des deux côtés, doublement, et *bios*, vie, existence, désigne, en effet, une *double vie* et s'applique à certains genres d'animaux aquatiques qu'on croit capables d'exister à peu près également sous les eaux ou dans l'air, à leur gré. Pour cet effet, il faudrait qu'ils possédassent en même temps et un appareil pulmonaire afin d'aspirer l'air atmosphérique, et des branchies pour respirer l'eau; il serait nécessaire pareillement que le mode de circulation du sang se prêtât à cette double fonction. — La plupart des animaux auxquels on attribue la qualité d'amphibies ne le sont réellement pas; cependant il en existe de véritables, et de plus tous les animaux aspirant l'air ont commencé à l'état fétal par respirer un liquide tel que celui de l'amnios. C'est ainsi que les larves de plusieurs insectes, comme des cousins, des libellules, des phryganes, des éphémères, etc., portent des feuillets branchiaux pour vivre sous l'eau pendant leur premier âge, puis elles s'en dépouillent et viennent respirer l'air par leurs trachées, de même que les autres insectes aériens. Tout le monde sait aussi que les têtards de grenouilles et les larves des salamandres ont de véritables branchies aquatiques, dans la première période de leur existence correspondant à l'état de fétus, mais que

leurs poumons ne se développent dans leur cavité thorachique qu'ensuite et à mesure que leurs branchies s'atrophient. Ce changement dans le mode respiratoire ne s'opère que par la déviation de la circulation, lorsque les artères branchiales s'obstruent et les artères pulmonaires obtiennent plus d'accroissement par un autre balancement dans les forces organiques. Alors, privée de l'activité de ses branchies, la larve s'accoutume à recevoir de l'air, et elle sort des eaux pour prendre la vie terrestre. Les lois curieuses de ces transformations ne se bornent point à ces seuls appareils, le système digestif éprouve également ses métamorphoses, puisque telle espèce qui vivait de substances végétales sous les eaux ne subsistera désormais que d'aliments animaux, ou *vice versâ*. C'est à cette époque aussi de mutation que ces insectes développent des ailes, et que la jeune grenouille, perdant sa queue natatoire de poisson, voit grandir ses pattes pour sauter gaîment dans les prairies. Ces animaux ne sont donc point absolument amphibies, en même temps, car après leur métamorphose, ils périraient sous l'eau, comme avant ils mouraient hors de ce liquide. — Cependant, il est d'autres espèces qu'on peut considérer comme réellement amphibies. On connaît plusieurs crabes de mer qui se peuvent tenir sous l'eau qu'ils respirent, au moyen de leurs branchies; puis ils sortent en longues bandes sur la grève sablonneuse et s'avancent dans les terres pour quêter leur proie : tels sont les tourlouroux et autres gécarcins. De même, plusieurs mollusques univalves, les bulimes et planorbes, quoique aquatiques, respirent l'air à la surface des eaux. Chez eux, on observe en effet, au lieu de branchies, une bourse pulmonaire tapissée d'un lacis de vaisseaux rampants qui s'imprègnent d'air atmosphérique. La cavité renfermant les branchies des crabes terrestres est tapissée d'une membrane vasculaire semblable, et faisant l'office des vésicules pulmonaires. On peut donc dire que ces espèces de crustacés ont en même temps des branchies contenues dans un poumon, et qu'ils sont de vrais amphibies. — Linnée avait formé de la classe des reptiles sa classe des amphibies, et même il y avait joint des poissons cartilagineux qui, comme les raies, les squales, portent, au lieu de branchies mobiles, des bourses fixes avec des ouvertures aux côtés du cou. Ces poissons ne meurent pas de suite hors de l'eau, non plus que les anguilles et d'autres espèces; l'air humide entretient quelque temps leurs organes respiratoires. Mais quoique les tortues, les lézards aquatiques, les serpents d'eau, les salamandres et tritons, puissent plonger long-temps, ces animaux n'ont que des poumons pour respirer l'air. Les sirènes, l'axolotl, les tritons, comme les larves de salamandres, portent des houpes branchiales, pour respirer l'eau; leurs poumons, ou ne se développent jamais parfaitement chez les uns, ou ne jouent que plus tard leur rôle. On peut toutefois les considérer comme de vraies amphibies; il y a des preuves que les poumons et les branchies, existant simultanément, peuvent permettre à l'animal de respirer l'air et l'eau. — Ce même titre a été donné à plusieurs mammifères aquatiques, autres que les cétacés, par exemple aux phoques, aux manatis et vaches marines, etc. Ces gros et huileux animaux habitent les rivages des fleuves et des mers; ils peuvent plonger pendant long-temps, mais ils n'ont jamais que des poumons. Tout ce qui peut contribuer à suspendre quelques minutes leur respiration, ce sont de vastes sinus veineux et plusieurs méandres ou lacis de vaisseaux appartenant au système de la veine cave. Pendant que la respiration est arrêtée dans l'action de plonger, le sang veineux, au lieu d'aborder dans la cavité droite du cœur pour être lancé dans le poumon, se détourne et s'amasse dans ces sinus veineux; il ne reprend son cours qu'au moment où l'animal relève la tête hors des ondes. Ce mécanisme de la circulation veineuse a été pareillement remarqué chez les oiseaux aquatiques, tels que des pingouins,

plongeons, et même les cygnes, oies et canards. Peut-être que cette accumulation du sang veineux, ou le ralentissement de la circulation qui en résulte, contribue à la production de la graisse, si abondante chez la plupart de ces animaux plongeurs. Elle sert également à les défendre contre l'action délayante de l'eau et allège le poids de leur corps. — On peut dire de plusieurs plantes aquatiques qu'elles sont *amphibies* : souvent une partie de leur tige ou de leur feuillage reste submergé, tandis que leurs sommités et surtout leurs fleurs sortent de l'eau afin d'accomplir leur reproduction. Cependant le pollen des anthères, chez les fleurs aquatiques, est visqueux ou gluant, afin de n'être pas enlevé par le lavage. D'ailleurs, la fécondation ne s'opère qu'à l'abri de l'eau, comme on l'observe dans le nénuphar, les *potamogéton*, etc. J.-J. Virey.

**AMPHIBIOLITHES.** Pétrifications contenant des parties d'animaux amphibies; et sous ce dernier nom l'on comprend les espèces de reptiles qui fréquentent les eaux. — ..ien à cet égard n'attirerait l'attention si l'on n'avait pas cité comme débris d'un *homme témoin du déluge* (homo diluvii testis) et *contemplateur de Dieu*, une amphibiolithe. Le suisse Scheuchzer décrivit, en 1726, dans les *Transactions philosophiques*, cette pétrification trouvée entre des schistes calcaires à OEningen, dans le duché de Bade. L'examen plus attentif de ce fossile, long de trois pieds, montra bientôt que ce n'étaient point les *reliques* d'un homme antédiluvien. Un autre suisse, Jean Gessner, crut y reconnaître les ossements et la tête d'un poisson (le scheid, *silurus glanis*), mais le savant Cuvier, en comparant les formes de ces os fossiles avec ceux d'autres squelettes, a jugé que ce prétendu homme appartenait à une grande espèce de salamandre ou de *protée* gigantesque, fort analogue aux amphibies connus des naturalistes sous le nom de *sirène* et d'*axolotl*. C'est donc une amphibiolithe qui a des rapports avec celle de Maëstricht, rapportée au muséum d'histoire naturelle de Paris, par Faujas-St.-Fond. — Nous dirons à l'article des *anthropolithes* s'il y a de véritables hommes fossiles trouvés jusqu'à présent. — A l'égard des amphibiolithes nouvellement découvertes, ce sont la plupart de grands sauriens de la famille des crocodiles ; tels que des gavials trouvés sur les côtes de Normandie, et désignés par M. Geoffroy-St.-Hilaire, sous les noms génériques de *teleosaurus* et de *steneosaurus*. D'autres ont également été trouvés à l'état fossile, en Angleterre, par M. Conybeare. La forme des ossements de leur crâne diffère en quelques points de celle des crânes des gavials actuellement connus. Néanmoins, M. Geoffroy est porté à croire que ceux-ci descendent de ces anciens animaux perdus. — D'autres reptiles de taille gigantesque ont été trouvés à l'état fossile et constituent les amphibiolithes telles que le *geosaurus*, par Sœmmering, le *megalosaurus* de Buckland, l'*iguanodon* de Mantell, etc. L'animal fossile de Maëstricht, que Faujas avait rendu fameux, paraît aussi appartenir aux iguanes, sous le nom de *mosasaurus*. — Les *ichthyosaurus* à grosse tête, le *plesiosaurus* à tête petite sur un long col de serpent, se rapprochaient de l'organisation des poissons. Les Recherches de l'illustre Cuvier sur les ossements fossiles, 2e édit., donnent des renseignements multipliés sur ces amphibiolites. J.-J. Virey.

**AMPHIBOLOGIE,** du grec *amphibolos*, ambigu, dérivé d'*amphi*, des deux côtés, *ballô*, jeter, et *logos*, parole. C'est un vice du discours, rendu obscur et ambigu par le choix d'une ou de plusieurs expressions qui présentent un double sens, qui peuvent être prises en deux sens opposés. C'était le défaut, ou, si l'on veut, la qualité des oracles, qui, grace à cette disposition, pouvaient toujours s'interpréter après l'évènement en faveur de l'évènement même, et se trouvaient ainsi vérifiés.

**AMPHICTYON,** fils de Deucalion et de Pyrrha, obtint l'orient dans le partage de états de son père, régna aux

Thermopyles, et, après la mort de Cranaus, vers l'an 1497 avant J.-C., s'empara de l'Attique, où il exerça pendant 10 ans sa domination. Selon Justin, c'est à lui qu'Athènes dut son nom, et c'est par lui qu'elle fut consacrée à Minerve. Il a donné le sien à l'*amphictyonie*, ou conseil des *amphictyons*, assemblée générale de la Grèce, composée de douze députés représentant autant de peuples confédérés du nord de cette contrée, qui se réunissaient deux fois l'année, au printemps à Delphes, et en automne près des Thermopyles, pour décider de la paix ou de la guerre, et dont les décrets étaient respectés à l'égal des ordres divins. — *Amphictyonis* était un surnom qui avait été donné à Cérès, d'un temple élevé à l'endroit où s'assemblaient les amphictyons, et qui lui était consacré.

**AMPHIGOURI.** (*Voyez* Amusements de l'esprit.)

**AMPHIMACRE**, des mots grecs *amphi*, autour, des deux côtés, et *makros*, long; pied de vers grec et latin, composé d'une brève entre deux longues. (*Voy.* Rhythme).

**AMPHION**, prince thébain, fils de Jupiter et d'Antiope. Etant devenu roi de Thèbes après la mort de Lycus, il donna une nouvelle splendeur à cette ville et y fit fleurir les arts. Il s'était occupé lui-même avec succès de la musique, et Mercure, dit la fable, lui avait fait don d'une lyre d'or, avec laquelle il bâtit les murs de Thèbes, ce qu'expriment très heureusement ces deux vers de Boileau :

> Aux accords d'Amphion les pierres se mouvaient,
> Et sur les murs thébains en ordre s'élevaient.

Sans doute il faut entendre par là qu'Amphion se reposait par la musique des soins donnés à l'empire, ou même qu'il se délassait ainsi tout en surveillant les travaux qu'il faisait exécuter pour entourer de murs la ville de Thèbes, qui jusque là avait été ouverte de tous côtés. —Amphion ayant épousé Niobé, fille de Tantale, en eut 14 enfants, qui furent tous tués à coups de flèches par Apollon et par Diane. Après cette perte cruelle, il se donna la mort, que, suivant d'autres, il reçut dans une sédition de la main des Spartes, qui, mécontents de son gouvernement, mirent Laïus à sa place.

**AMPHISBÈNE.** Les dictionnaires donnent à ce mot la définition de *serpent à deux têtes*, définition entièrement fausse, comme l'observe fort bien M. Ch. Nodier dans son *Examen critique des dictionnaires*. Il n'y a point de serpent à deux têtes. Les amphisbènes tirent leur nom de ce que leur queue et leur tête se confondent par la dimension, et de ce qu'on leur a attribué la propriété fort douteuse de se diriger dans tous les sens, ce qu'expriment suffisamment les racines grecques de ce nom, *amphi* et *bainô*, je marche.

**AMPHISCIENS**, du grec *amphi*, autour, et de *skia*, ombre; peuples de la zône torride, ainsi nommés parce que, selon les saisons de l'année, ils ont leur ombre tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ou vers le sud, ou vers le nord.

**AMPHITHEATRE**, fait du grec, de la proposition *amphi*, tout autour, et du mot *théatron*, théâtre, qui a lui-même pour racine le verbe *théaomai*, regarder, contempler. C'était chez les anciens un grand édifice, de forme ronde ou ovale, destiné aux combats des gladiateurs, des bêtes féroces, et aux représentations dramatiques. Le premier amphitéâtre que l'on vit à Rome fut celui de Jules César, qui fut construit l'an 707 de Rome; il était de bois et ne servit que pour la circonstance qui l'avait fait élever. En 728 fut érigé par les ordres d'Auguste le premier amphitéâtre de pierre; mais le plus célèbre de tous fut celui que commença Vespasien, et qui fut inauguré par Titus, l'an de Rome 833 (80 de Jésus-Christ). Ce bâtiment colossal avait 1612 pieds de circonférence et 80 arcades; il pouvait contenir 120 mille spectateurs. Ses ruines sont connues aujourd'hui sous le nom de Colisée. On voit aussi à Nîmes les ruines d'un amphitéâtre romain qui attestent la grandeur et la solidité des constructions romaines. La place ovale réservée au milieu de ces vastes édifices servait aux combats et

s'appelait arène, parce qu'elle était couverte d'un sable fin (*arena*); elle était ceinte, dans toute sa circonférence, d'un large mur, haut de 12 à 15 pieds. Le premier rang de siéges élevé sur ce mur s'appelait *podium;* à partir de ce lieu, trois autres rangs de siéges s'élevaient en gradins jusqu'au sommet de l'édifice, et étaient coupés par des allées circulaires nommées *præcinctiones* ou *baltei* (baudriers), dont elles affectaient la forme. Des escaliers pratiqués de distance en distance entre ces étages s'appelaient *scalæ* (échelles), et l'espace compris entre eux *cuneus* (coin), à cause de leur forme angulaire. Autour de l'arène étaient des voûtes (*caveæ*) peu élevées, dans lesquelles se tenaient les gladiateurs et étaient enfermées les bêtes féroces qui devaient combattre, ou retenue l'eau qui devait changer l'arène en un lac pour les naumachies, ou joûtes navales. Une porte particulière nommée *libitinensis* (porte de mort) servait à enlever les gladiateurs qui étaient mis hors de combat, et celles par où entraient et sortaient les spectateurs étaient pratiquées dans le mur extérieur, et avaient la désignation de *vomitaria.* L'amphitéâtre était découvert, mais, quand on avait à préserver l'assemblée de la pluie ou d'une chaleur excessive, on tendait au-dessus d'elle un ciel composé de toiles et quelquefois même d'étoffes de soie et de pourpre brochées d'or. On ne se plaçait point, du reste, indistinctement dans l'amphitéâtre : chaque condition avait son quartier, *cuneus,* et des maîtres de cérémonies (*designatores*) étaient chargés d'assigner à chacun sa place. Celle des ambassadeurs étrangers était marquée dans l'endroit appelé *podium*, où était élevé le trône de l'empereur. Derrière les sénateurs, qui occupaient ensuite les premières places, étaient les chevaliers, sur 14 rangs; puis venait le peuple, qui s'asseyait sur des degrés de pierre. — Chez les modernes, l'amphitéâtre est un lieu élevé vis-à-vis de la scène, et, en termes de médecine ou d'anatomie, un lieu où le professeur donne ses leçons, fait ses démonstrations, et où les élèves cherchent, au moyen du scalpel, à surprendre les secrets de la vie dans des veines, des artères et des membres où elle ne circule plus. — Un amphitéâtre, en style de jardin, est une décoration de gazon formée de gradins et destinée à recevoir des vases de fleurs.

**AMPHITRITE**, fille de l'Océan et de Thétys, selon d'autres de Nerée et de Doris. Neptune en étant devenu épris, elle se cacha pour se dérober à ses poursuites. Un dauphin que le dieu avait envoyé à sa recherche la lui ramena : pour prix de ce service, il fut placé parmi les constellations. En sa qualité de reine des mers, on la représente sur une conque traînée par des tritons et accompagnée des néréides, ou bien à cheval sur un dauphin, un trident à la main.

**AMPHITRYON**, fils d'Alcée roi de Tirynthe, et petit-fils de Persée, épousa la querelle d'Électryon, son oncle, roi de Mycènes, contre les Théléboëns, qui avaient tué ses fils, et devint son gendre, à condition de n'accomplir le mariage qu'après être revenu vainqueur. Pendant son absence, Jupiter prit ses traits pour se présenter aux yeux d'Alcmène, et à son retour, Amphitryon apprit qu'il avait eu le maître des dieux pour rival, et que sa femme donnerait le jour au grand Hercule. Plus tard, ayant tué par malheur Électryon, il fut obligé de fuir sa patrie, se retira à Thèbes, avec Alcmène, auprès de Laïus, et aida les Thébains dans leurs expéditions contre les Chalcidiens. Il finit par périr dans une guerre entreprise contre les Orchoméniens, de concert avec Hercule, qu'il avait adopté et reconnu pour son fils. — Plaute, chez les Latins, et Molière chez les Français, ont fait de l'infortune maritale arrivée à Amphitryon le sujet de deux comédies, dont la seconde n'est en quelque sorte que l'imitation de la première, mais une de ces imitations qui ont fait dire de Molière et de Lafontaine, qu'imiter comme ils l'ont fait si souvent, c'est créer.

**AMPLEXICAULE.** (*Voy.* ALTERNE).

**AMPLIFICATION**, du latin *ampli-*

*ficatio*, fait d'*amplus*, ample, vaste, étendu. C'est, en termes de rhétorique, le développement d'un sujet que traite un auteur, un orateur, ou qu'on donne à traiter à un écolier. Ce mot se prend aussi, en mauvaise part, pour exagération. En termes d'optique, c'est l'augmentation des diamètres d'un objet vu dans un télescope, dans une lunette. — « On prétend, dit Voltaire, que c'est une belle figure de rhétorique; peut-être devrait-on plutôt l'appeler un défaut. Quand on dit tout ce qu'on doit dire, on n'amplifie pas, et, quand on l'a dit, si on amplifie, on dit trop. » Il ajoute, avec raison, qu'au lieu de donner des prix, dans les colléges, aux élèves qui font le mieux les amplifications sur un sujet indiqué, il faudrait plutôt couronner celui qui aurait resserré ses idées, ses pensées, dans le moins de mots possible, sans leur ôter la clarté, à laquelle viendraient alors se joindre plus souvent la force et l'énergie. « L'amplification, la déclamation, l'exagération, dit-il plus loin, furent de tout temps les défauts des Grecs, excepté de Démosthène et d'Aristote. » Parmi nous, comme du temps de Voltaire, la plupart des oraisons funèbres, des discours d'apparat, des harangues dans de certaines cérémonies, ajoutons, des discours de nos deux chambres, sont des amplifications fatigantes et inutiles, des lieux communs cent et cent fois répétés. Règle générale, celui qui possède le mieux un sujet n'est pas toujours celui qui peut le mieux le développer et l'étendre, mais celui certainement qui saura le mieux le résumer.

**AMPUTATION**, opération chirurgicale, dont le but est d'enlever une partie du corps frappée de lésion incurable: ainsi l'on ampute le sein, les parties de la génération, affectés de cancer, etc.; mais ce mot s'entend plus particulièrement de l'ablation partielle des membres. On ampute ceux-ci dans la *continuité* ou dans la *contiguïté* des os : ce dernier mode reçoit plus spécialement le nom de *désarticulation*. Tantôt on fait aux parties molles une incision *circulaire* ou *ovalaire;* tantôt on pratique des *lambeaux* aux dépens des chairs. — L'idée de retrancher artificiellement un membre malade fut vraisemblablement suggérée par l'arrachement accidentel de certaines parties, ou par la séparation qui s'opère spontanément dans les cas de gangrène. Cependant les anciens pratiquaient peu ce genre d'opérations, soit qu'ils reculassent devant la nécessité d'infliger de telles mutilations, soit plutôt qu'ils redoutassent les hémorragies, qu'ils ne savaient maîtriser que par des moyens insuffisants ou barbares. On trouve pourtant dans l'ouvrage de Celse des préceptes judicieux, dont s'éloignent peu les procédés usités aujourd'hui; mais l'invention de la ligature des artères, attribuée à Ambroise Paré, fit faire un pas immense à cette partie de l'art chirurgical, perfectionnée depuis par un grand nombre de praticiens. Les préceptes les plus généraux pour la pratique des amputations sont les suivants: 1° conserver au membre le plus de longueur possible, sauf quelques exceptions; 2° ménager assez de parties molles pour recouvrir l'extrémité de l'os, divisée ou mise à nu; 3° lier ou tordre exactement tous les vaisseaux qui pourraient occasioner des hémorragies; 4° rapprocher les chairs divisées, de manière à obtenir une réunion prompte et un moignon régulier. De plus amples détails seraient superflus pour les gens du monde, ou insuffisants pour les hommes de l'art. FORGET.

**AMSTERDAM**, une des plus grandes villes commerciales de l'Europe, n'était au commencement du XII<sup></sup>e siècle qu'un village de pêcheurs, appartenant aux seigneurs d'Amstel; vers le milieu du même siècle, Amsterdam devint une petite bourgade et reçut les priviléges et le rang de ville. En 1296, Gysbrecht van Amstel ayant pris part à l'assassinat du comte Floris de Hollande, les *Kennemur*, voisins d'Amsterdam, s'emparèrent de cette ville, et en chassèrent les seigneurs d'Amstel. Dès lors, la ville d'Amsterdam fit partie du comté de Hollande : ce fut là le commencement de

sa prospérité, qui prit un nouvel accroissement lorsqu'elle eut secoué le joug de la domination espagnole. En peu de temps, elle devint le centre du commerce des Pays-Bas. Anvers étant tombé de nouveau au pouvoir du roi d'Espagne en 1585, le commerce immense que faisait cette ville reflua sur Amsterdam, dont la population augmenta tellement qu'il fallut construire de nouveaux quartiers: en 1622, on y comptait plus de 100 mille habitants. Amsterdam avait atteint un si haut degré de puissance et de richesses, que la jalousie de ses voisins en prit ombrage. En 1587, Leicester chercha à s'en emparer par trahison, et le prince Guillaume l'attaqua à l'improviste en 1650; mais ces deux tentatives échouèrent, grace à la vigilance des bourguemestres Hooft et Bicker. Les bourguemestres d'Amsterdam acquirent bientôt un tel ascendant dans l'assemblée des états-généraux, que pendant la plus grande partie du XVIII[e] siècle ils y tinrent tête aux stathouders. Ce fut le temps de sa plus grande splendeur: par ses immenses richesses, Amsterdam éclipsait à cette époque toutes les autres villes de l'Europe. C'était l'entrepôt des productions de l'orient et de l'occident: son port était continuellement encombré de vaisseaux, au point que les mâts empêchaient d'apercevoir les clochers de la ville. La probité et l'économie des habitants contribuèrent puissamment à étendre et à consolider son commerce, auquel les localités n'étaient pas toutes également favorables. Les bas-fonds de Pampous obligeaient les grands vaisseaux à se débarrasser d'une partie de leur cargaison avant d'entrer dans le port. De plus, on ne pouvait sortir du Zuyderzée qu'avec de certains vents. Enfin, les intérêts commerciaux d'Amsterdam furent souvent compromis par les guerres qu'elle eut à soutenir contre ses voisins. En 1653, lors de la guerre avec l'Angleterre, son commerce était tellement déchu, que plus de 4,000 maisons étaient inhabitées, et que l'herbe avait poussé, dit-on, dans la Bourse. Après ces courts intervalles de stagnation, les affaires reprenaient bientôt leur première activité. Même dans les temps orageux de 1780 à 1794, le commerce d'Amsterdam resta dans l'état le plus florissant, à l'exception des années 1781 et 1782, où la Hollande fut impliquée dans la guerre d'Amérique. A partir de 1795, cette grande cité déchut de plus en plus de son ancienne prospérité. L'évènement qui lui porta le plus de préjudice fut l'union intime de la Hollande avec l'empire français, formée par l'avènement au trône de Hollande de Louis Bonaparte, union qui mettait forcément la Hollande dans un état d'hostilité avec les puissances ennemies de la France. Louis Bonaparte, en fixant sa résidence à Amsterdam, ouvrit quelques nouveaux débouchés à l'industrie de cette ville; mais ces avantages furent contrebalancés par les inconvénients qu'entraînèrent les mesures prises pour préserver le commerce de la Hollande de son entière ruine. Le nouveau roi montra peu de rigueur dans l'exécution des décrets de son frère, conduite qui irrita l'empereur de plus en plus contre la Hollande. La réunion définitive de la Hollande à la France porta le dernier coup à la prospérité d'Amsterdam. Depuis 1813, le commerce de cette ville a pris un nouvel essor: les immenses capitaux des grandes maisons de cette place, la prudence et l'exactitude que l'on y apporte dans le traitement des affaires, les courtiers habiles qui s'y trouvent en grand nombre, enfin, une foule d'établissements offrant toutes sortes de garanties et de facilité, y attirent constamment les commandes et commissions de toutes les parties de l'Europe. — En 1732, Amsterdam comptait 26,385 maisons, non compris les édifices publics; toutefois, il faut remarquer que les maisons n'y ont ordinairement que de 3 à 4 fenêtres de face, et que chaque maison n'est habitée que par une seule famille. En 1796, le nombre des habitants était de 217,000; en 1808 de 208,000, parmi lesquels il y avait 20,000 juifs. En 1820, la population n'était plus que de 180

mille habitants, dont 90 mille réformés et 30 mille luthériens : le reste était catholique. D'après tous les recensements, le nombre des hommes est à celui des femmes comme 4 à 5. En 1817, le nombre des indigents et des pauvres monta à 39 mille. Le terrain sur lequel se trouve l'emplacement d'Amsterdam étant très bas, la plus grande partie de la ville est bâtie sur pilotis. On y compte 290 ponts. D'innombrables clochers dominent la ville dans toute son étendue, et lui donnent un aspect imposant et majestueux, surtout du côté du port. On jouit également d'un beau coup d'œil du haut du pont de l'Amstel, qui a 660 pieds de long, et à l'avenue de Muiden. Autrefois, Amsterdam était une place forte; elle brava Louis XIV lui-même. En 1787, il suffit d'une armée prussienne assez faible pour l'obliger à capituler. Au point où l'art de la guerre est parvenu de nos jours, Amsterdam ne peut guère se défendre que par l'inondation de ses environs. On prétend que dans les derniers temps du règne de Louis Bonaparte, on avait conçu le projet de fortifier Amsterdam. Du côté de la mer, la place est protégée par l'écluse de Halwegen, du côté de l'est par le fort de Naarden. Parmi les édifices publics, il faut citer l'ancien hôtel de ville. Ce magnifique palais fut commencé par Jacques van Kampen, lors du traité de Munster, qui assurait l'indépendance des Pays-Bas, et fut terminé en 1655. Huygens et Vondel ont célébré dans leurs vers la splendeur de ce magnifique palais. Sous l'hôtel de ville se trouve un caveau dans lequel on conserve le trésor de la banque d'Amsterdam : ce vaste bâtiment est assis sur 13,659 pilotis; il a 282 pieds de long, 235 pieds de large et 116 de haut ; le clocher s'élève de 211 pieds au-dessus du faîte. Les peintres et les statuaires néerlandais du XVII[e] siècle ont orné l'intérieur du bâtiment de leur chefs-d'œuvre. Le patriotisme des Hollandais se trouva vivement blessé lorsque Louis Bonaparte choisit ce palais pour le lieu de sa résidence ; ils virent avec une indignation profonde ces vénérables salles, où les anciens de la commune tenaient autrefois leurs réunions, envahies par des courtisans et des valets de chambre. La salle du trône est, sans contredit, la plus belle de ce genre qui existe en Europe. Les autorités municipales se rassemblent aujourd'hui à l'hôtel dit la *Cour des princes*. La Bourse, qui fut commencée en 1608 et terminée en 1613, a 250 pieds de long sur 140 pieds de large. Cet édifice repose sur 5 arches, sous lesquelles l'Amstel se jette dans les eaux de Damrack. Le palais dit *Trippenhaus* est aujourd'hui le sanctuaire des beaux-arts : la société *Felix-Meritis*, fondée par les principaux négociants, et qui a pour but d'encourager la culture des sciences et des arts; la société *Doctrina et amicitia*, celle dite *Tot nut van't alegemeen*, l'excellent musée de lectures, les théâtres allemands, hollandais et français, le jardin dit *Hortus medicus*, qui appartient à l'Athénée, les célèbres écoles latines, enfin, un grand nombre de poésies nationales, témoignent de l'aptitude des Hollandais pour les lettres et les sciences, et de l'intérêt qu'ils prennent à tout ce qui peut hâter la culture intellectuelle et morale de l'homme. Amsterdam possède en outre une grande quantité d'églises, d'hôpitaux, de maisons de refuge et de correction, une école de navigation, des sociétés philanthropiques, etc. L'église dite *Église-Neuve de la Digue* est une des plus belles et des plus magnifiques que l'on puisse voir : l'orgue et la chaire sont des chefs-d'œuvres ; on y voit les tombeaux de l'amiral Ruyter, du vaillant van Galen et du célèbre poète Vondel. C'est aussi dans cette église que le roi de Hollande actuel reçut les hommages de ses sujets au mois de mars 1814, et que fut sanctionnée la nouvelle loi fondamentale qui, après tant d'orages, assurait l'existence politique de la Hollande, remise en question par les évènements de 1830-32. Dans l'église *Oude-Kerk* se trouvent les tombeaux de Heemsherk, de van der Zaan, de Zwerts et de van der Hulst, célèbres marins ; le clocher

de la Westerkerck (église de l'ouest) est remarquable par la beauté de ses proportions.—Parmi les désagréments qu'offre le séjour d'Amsterdam, il faut compter surtout l'humidité de l'atmosphère et les miasmes fétides qui s'exhalent parfois en été des grachter (marais), le manque d'eau potable et l'incommodité des maisons hautes et étroites. Le nouveau canal, qui s'étend du port jusqu'à l'extrémité septentrionale de la Hollande, et qui a 26 pieds de profondeur, est de la plus haute importance pour cette ville. Désormais les vaisseaux de toute dimension pourront entrer dans le port, sans avoir besoin de se débarrasser d'une partie de leur cargaison : les difficultés que présentait la sortie ou l'entrée du Zuyderzée quand les vents étaient contraires, ne pourront plus entraver la navigation, et les expéditions de marchandises se feront plus promptement et à moins de frais. Ce canal, qui se prolonge depuis Amsterdam jusqu'à Nieuw-Diep, passe par les villes de Pumerend et d'Alkmaac; il a 14 lieues de long et 26 pieds de profondeur : sa moindre largeur est de 120 pieds. Ce canal a 4 écluses à Sas, et deux écluses de passage, où les vaisseaux de ligne peuvent passer; deux grands bateaux à vapeur remorquent les bâtiments marchands en deux jours. On a une excellente description topographique et médicale de la ville d'Amsterdam, sous le titre de : *Proeve eenr geneeskunde plaatsbeschrigving der stad Amsterdam* (Amsterdam 1820, 4 vol.).

**AMULETTE**, s. f. Ce mot vient d'*amoliri*, éloigner; il désigne un objet quelconque auquel la crédulité ou la superstition attribue la puissance d'écarter les dangers ou les maladies. Il semble que la nature humaine se prête merveilleusement en tout pays à la confiance dans ces objets de culte ou de vénération, et il n'est donné qu'à peu d'esprits de se dégager complètement d'une pareille faiblesse. — Les peuples sauvages américains, ou les nègres, ou les insulaires de la mer du Sud, ont leurs amulettes, consistant ordinairement en quelques pierres taillées et polies, en un morceau d'or, un fruit sec, une représentation grossière d'homme, de divinité, ou d'une figure obscène, ou dans certains caractères magiques ou mystiques. Les fétiches, les grigris des nègres, les manitous des sauvages du nord de l'Amérique, la plupart des dieux de l'ancien paganisme, ceux que le lamisme et le bouddhisme, dans les Indes, le Thibet, la Tartarie, proposent à l'adoration des peuples, les animaux sacrés de l'antique Egypte, et mille autres objets que les curieux amassent dans leurs collections, sont aussi de véritables préservatifs. Tous les peuples ont donc usé d'amulettes; c'est un phénomène observé sur tout le globe. Si le grand lama envoie des sachets de ses excréments aux potentats de l'Asie, qui les portent avec respect en amulettes, ailleurs on en peut citer d'autres espèces : la poudre de crapaud, la râpure de crâne humain, l'ongle d'élan, des araignées, etc., portés en sachets, ont guéri, dit-on, des fièvres ou d'autres maladies. Eh! pourquoi non, si l'on avait une foi vive? Le mot *abracadabra*, décomposé, a pu agir sur l'imagination, et l'on a lu dans Montaigne comment il s'y prit avec un anneau prétendu constellé pour guérir un paysan nouvellement marié qui se croyait ensorcelé : on lui avait *noué l'aiguillette*, selon la superstition de ce temps. Un Turc attache à la doublure de son doliman des versets du Coran, et le juif se munit prudemment en voyage de *phylactères* ou maximes de l'Ancien-Testament contre les voleurs. De peur que les chiens ne soient atteints de la rage, on les marque au front d'un fer rouge qui représente le cornet de saint Hubert. Un derviche, un marabout, délivre, moyennant finance, à un Arabe, ou un Turc, telle sentence du Coran propre à faire réussir ses projets : si ceux-ci manquent, c'est la faute de l'homme pour avoir oublié quelque pratique ou simagrée, la relique est toujours infaillible par elle-même; et une petite image de saint Nicolas peut garantir un soldat russe du trépas. — Les médecins, qui, plus que

tous les autres hommes, ont besoin de soutenir l'imagination des malades contre un grand nombre d'affections, usaient jadis de certaines prescriptions, préservatifs, ou de talismans : les religions ne dédaignent pas ces pratiques, et la foi est capable de transporter des montagnes. Si vous détrompez tel esprit faible des vertus d'un sachet de son apothicaire, la fièvre va le reprendre, et vous pouvez n'avoir aucun autre procédé pour retremper des ames abattues par la crainte ou le désespoir. — Pensez-vous communiquer autrement de la vigueur et du caractère à telle constitution débile, épuisée de souffrances et de chagrins? Si tel talisman, par lui-même insignifiant, possède, aux yeux d'un hypochondriaque ou d'une femme délicate, des propriétés victorieuses que nul autre médicament ne saurait égaler, vous vous privez d'un agent tout puissant, vous coupez la racine de l'espérance et de la guérison. — Il y a, il y aura toujours des esprits faibles : pour eux, les amulettes seront nécessaires, ou plus efficaces, du moins, que tout autre remède. C'est le charme de l'impuissance et le secret des esprits supérieurs; ils opèrent avec prestige, non moins que les charlatans. Mahomet fit ainsi des miracles. Le magnétisme animal a ses amulettes : *possunt quia posse videntur.* Combien de maladies morales ou mentales ne sauraient être guéries que par des moyens superstitieux? On enlève à la médecine son plus puissant levier en détrompant de la vertu de plusieurs remèdes. — On demande s'il est utile que les hommes soient trompés pour leur avantage. Sans doute, si cet avantage ne peut être obtenu par une autre voie, sur la multitude, toujours ignorante, toujours la proie des superstitions. Les charlatans, soit politiques, soit religieux ou autres, peuvent en profiter, nous le savons; voilà l'unique danger de ces pratiques, et ce qui les fait répudier comme trop suspectes d'abus! Cependant tout est *amulette*, comme papiers, monnaie, signes représentatifs de puissance, de croyances, de supériorités morales, etc., parmi nous. On a besoin de foi en quelque chose pour vivre heureux : le désenchantement de tout serait la mort, comme la perte de toute espérance. Pour les hommes du monde, une amulette n'est plus qu'une amulette. J. J. Virey.

**AMURATH.** La Porte Ottomane a eu quatre sultans de ce nom, savoir : Amurath Ier ( nommé Lamorabaquin par les occidentaux ), fils du sultan Orkan. Il parvint à l'empire en 761 de l'hégire (1360 de J.-C.), à l'âge de 41 ans, institua la fameuse milice des janissaires, et se rendit la terreur des princes grecs et chrétiens par son ambition et son activité infatigable dans ses projets de conquêtes. La plus importante fut celle d'Andrinople, où il transféra le siége de son empire. Les peuples voisins de l'Albanie et de la Macédoine, alarmés des progrès d'Amurath, formèrent une ligue pour la défense de leur liberté, mais cette ligue fut anéantie dans une seule bataille que leur livra ce sultan l'an 791 de l'hégire (1389 de J.-C. ) dans les plaines de Cassovie. Comme il contemplait sur le champ de bataille, au milieu des flatteries de ses courtisans, les sanglants trophées de sa victoire, un soldat servien, près d'expirer de ses blessures, ranima ses forces, et, s'élançant sur Amurath, lui porta un coup mortel. — Amurath II, fils et successeur, en 824 ( 1421 de J.-C.), de Mahomet Ier, se vit disputer l'empire par un imposteur qui, se faisant passer pour Mustapha, fils de Bajazet, était parvenu à s'emparer de presque toute la Turquie d'Europe. Mais le manque de foi de cet aventurier envers les Grecs, ses alliés, le précipita du faîte de ses prospérités, et Amurath le fit pendre. Celui-ci attaqua vainement Constantinople, mais il fut plus heureux dans ses guerres contre les Vénitiens, auxquels il prit Thessalonique en 1429, et contre les Serviens, qu'il subjugua malgré les exploits du fameux Huniade, vaivode de Transylvanie, leur général, qui défendit avec tant de gloire et de succès la ville de Belgrade contre l'armée d'Amurath. La violation par les chrétiens d'une trêve de dix ans,

qu'il avait conclue avec Ladislas, roi de Hongrie, fut le prélude d'une guerre terrible et d'une grande bataille livrée à Varne le 10 novembre 1444, et dans laquelle Ladislas périt sous les coups des janissaires, en combattant corps à corps Amurath, qu'il avait rencontré dans la mêlée. Par un caprice que le défaut de réflexion a fait prendre pour un acte de sagesse, Amurath descend du trône en 1445, et remet aux mains inexercées d'un fils de 15 ans les rênes de l'empire. Le désordre et la confusion que le jeune Mahomet II ne sut pas réprimer (lui qui plus tard fit trembler toute la chrétienté), et les dangers extérieurs qui menaçaient l'état, forcent Amurath à sortir de sa retraite et à ressaisir le pouvoir souverain après moins de quatre mois d'abdication. Une révolte des janissaires, qui venaient de dévaster Andrinople, fut comprimée par sa présence. Mais il fut moins heureux dans son expédition contre le fameux Scanderberg, prince d'Epire et d'Albanie, qui avait secoué le joug de la Porte. Deux fois (1447-1448), à la tête de 100,000 hommes, Amurath se flatta de réduire Kroya, capitale de l'Albanie. 4,000 hommes de garnison lui firent subir deux fois la honte de renoncer à cette entreprise. Quelques succès partiels, que lui vendit chèrement Huniade, ne le dédommagèrent point de cette guerre malheureuse. Il mourut à l'âge de 49 ans, le 9 février 1451. — Amurath III, fils aîné de Sélim II, annonça son avènement, en 1574, par le massacre de ses cinq frères. Ce prince était très belliqueux, quoiqu'il ne fît jamais la guerre en personne ; ses armées reconquirent Tauris avec trois provinces sur les Persans, subjuguèrent les Maronites du mont Liban, et le rendirent maître de l'importante place de Raab. Amurath III mourut le 17 janvier 1595, détesté de ses sujets, et universellement méprisé pour sa cruauté et ses débauches. — Amurath IV, né en 1609, empereur des Turcs en 1623. A peine âgé de 15 ans, et dans les conjonctures les plus difficiles, il trouva dans l'énergie de son caractère une ressource non moins puissante que celle des armes pour se faire redouter de ses ennemis et de ses sujets rebelles. La conquête de la Babylonie, qu'il entreprit sur les Persans en 1624 et 1631, et qu'il consomma en 1638, lui eût acquis une gloire durable si le ressentiment de ses premiers revers ne lui eût fait souiller sa victoire, après le troisième siége de Bagdad, en ordonnant le massacre de 30,000 Persans qui avaient mis bas les armes, ainsi que de toute la population, sans distinction de sexe ni d'âge. Ce fut le premier sultan qui osa porter le mépris pour les préjugés de son peuple jusqu'à autoriser par un édit l'usage du vin. Cette manière de justifier les honteux excès qu'il faisait de cette boisson avec ses favoris excita l'indignation générale, et au bout de deux ans il eut du moins la prudence de révoquer son édit. Cependant, malgré ses vices et sa cruauté, et quoique sa mort, arrivée le 8 février 1640, à 31 ans, fût causée par un de ses excès d'ivresse, il fut regretté de ses sujets, par la terreur salutaire que son seul nom inspirait aux concussionnaires et aux prévaricateurs, et par les soins infatigables qu'il donnait à son gouvernement et à l'administration de la justice. Ce fut lui qui introduisit l'usage, observé par ses successeurs, d'aller tous les vendredis à la mosquée pour se faire voir au peuple.

**AMUSEMENTS DE L'ESPRIT.** Nous comprenons sous ce titre tout ce que les Romains entendaient par leur *Nugœ difficiles*, riens difficiles, bagatelles difficiles ; mais nous attachons à cette partie de la littérature plus d'importance et de gravité que n'en comporte la définition latine. Nous avouons même que nous sommes vivement blessés de l'espèce de dédain qu'elle affiche pour ces exercices intéressants de l'intelligence humaine ; blessés au cœur, parce que nous avons passé toute notre jeunesse à les méditer, et qu'il est cruel de voir frapper de *nihilité* les objets de nos études les plus consciencieuses ; blessés, parce que nous trouvons dans l'exploitation de la littérature contemporaine une

foule de branches auxquelles la définition s'adapterait bien plus merveilleusement qu'à nos *acrostiches*, à nos *logogriphes*, à nos *énigmes* bien-aimées, et qu'il est dur de voir le mépris tomber sur des têtes chéries lorsqu'il y a pour lui large place ailleurs. — Hélas! nous n'ignorons pas que ces jeux de l'esprit sont tombés dans l'outrage et l'oubli : la charade du *Mercure* passe inaperçue et les yeux baissés, sans exciter ni disputes ni controverses ; l'acrostiche ne se réveille que sous la plume de l'écolier qui fête les vertus de son père, de son aïeul ou de son pédagogue ; le calembourg est tombé dans l'héritage d'*Odry*, et le *Corsaire* lutte en vain chaque jour contre l'indifférence du siècle, siècle impie, qui a laissé mourir une seconde fois M. de Bièvre, qui rirait au nez du Sphinx, et qui n'aurait pas un Œdipe, si le Sphinx revenait avec une énigme et la peste! A peine nous reste-t-il en France quelques héritiers de ces merveilles qui se perdent, hommes rares, obscurs et modestes, que vous coudoyez dans la rue sans les voir, et que vous ne saluez pas. Jeune homme! c'est par cette indifférence coupable que s'explique la décadence littéraire vers laquelle nous marchons à grands pas ; c'est elle qui me donne le secret des horreurs dont le drame et le roman nous inondent. Le règne du simple et du vrai s'est évanoui avec celui de l'acrostiche et du rébus. Tout se lie, tout se tient : dès que le rire se fit prier, les larmes devinrent difficiles ; dès que ces *riens* charmants cessèrent d'amuser le public, le public ne pleura plus à Racine. Nous livrons à l'examen de nos lecteurs cette proposition, qui semble paradoxale, que le temps et l'espace ne nous permettent pas de développer. Notre but est de raconter les caprices gracieux de cette littérature innocente et candide : nous nous réservons cependant le droit de démontrer dans le courant de cet article la haute supériorité de ces futilités apparentes sur les chefs-d'œuvres de notre grave et sérieuse époque. Las de meurtres, d'incestes et d'adultères, nous voulons qu'à notre récit, vous pleuriez avec nous les jours où l'esprit humain, se plaisant à d'aimables tours de force, se ployait à toutes les folies de l'art, souple comme Mazurier, habile comme madame Saqui sur le fil d'archal ou la corde roide. — Nous débutons par l'*acrostiche*.

L'*acrostiche* est une petite pièce de vers disposés de manière que les premières lettres de chacun, réunies dans le même ordre que les vers mêmes, forment la devise, la sentence ou le nom que le poète a choisi pour sujet de son poème et pour règle de son mécanisme. Voici pour exemple un acrostiche composé à la louange de *Bonnefin*, et dont le nom, travesti en grec, est Aristote :

A ssez de poètes frivoles,
R imant sans l'aveu d'Apollon,
I ront te fatiguer de leurs vaines paroles
S ans que j'aille en grossir l'ennuyeux escadron.
T u verras mon respect t'honorer du silence
O ù l'on se tient devant les rois :
T on mérite en dit plus que toute l'éloquence,
E t ton nom seul, plus que ma voix.

Cela n'est-il pas charmant et plein de graces ? Si vous voulez un exemple plus simple, rappelez-vous le conseil particulier qui gouvernait Charles II d'Angleterre. On l'appelait la *cabale*, parce que les lettres initiales des noms des cinq personnes qui le composaient formaient le mot *cabal* : c'étaient *Cliffort*, *Ashley*, *Bukingam*, *Arlington* et *Lauderdale*. — C'est à la renaissance des lettres, sous le règne de François I^er^, que nos poètes mirent l'*acrostiche* en honneur ; cet honneur dura jusque bien avant dans le siècle de Louis XIV : il était de toute justice que cette ingénieuse poésie vînt briller au milieu de l'éclat même de la littérature, après avoir présidé à sa renaissance. Voici une délicieuse pièce de vers qui fut faite pour Louis XIV, après la victoire remportée en 1693 par M. de Catinat, et qui réunit à elle seule les charmes du *sonnet*, de l'*acrostiche* et des rimes, avec un *écho* qui continue le sens de chaque vers. — On appelle *sonnet-acrostiche* celui où chaque vers commence par une des lettres qui fait le sujet de la pièce.

| SONNET. | ÉCHO. |
|---|---|
| Le bruit de ta grandeur, dont n'approche personne, | sonne; |
| On sait le triste état où sont tes ennemis | mis: |
| Voudraient-ils s'élever, bien qu'ils soient terrassés | assez? |
| Ils connaîtront toujours ta victoire immortelle | telle. |
| Superbes alliés, vous suivrez les exemples | amples |
| D'Alger et des Génois, implorant d'un pardon | don. |
| En vain toute l'Europe oppose ses efforts | forts. |
| | |
| Bataillons sont forcés et villes entreprises | prises. |
| Oque par tant d'exploits vous serez embellis | lys! |
| Votre gloire en tout lieu du combat de Marsaille | aille! |
| Rendant la ligue entière après tant de combats | bas! |
| Belge, tu marcheras pareil à la Savoie | voie: |
| On te voit tout tremblant sous un tel souverain | Rhin: |
| Nous te verrons aussi sous un roi si célèbre, | Ebre. |

Nous avons bien aujourd'hui quelques poésies qui ne manquent pas de mérite : mais on ne fait plus d'acrostiches!

*Anagramme.* — Ce mot est formé du grec *ana*, en arrière, et de *gramma*, lettre, c'est-à-dire lettre transposée ou prise à rebours. Ainsi, l'*anagramme* de *logica* est *caligo*, celle de *Lorraine* est alérion, et l'on dit que c'est pour cela que la maison de Lorraine porte des alérions dans ses armes. C'est Calvin qui fut l'inventeur de l'*anagramme* en France. A la tête de ses *Institutions*, imprimées à Strasbourg en 1539, il prit le nom d'*Alcuinus*, qui est l'anagramme de Calvinus. On trouve aussi dans Rabelais plusieurs exemples d'*anagrammes* : mais ce fut Daurat, poète français, qui mit le genre en honneur, sous le règne de Charles IX. — On a accusé les anciens de n'avoir pas cultivé l'anagramme : c'est une infâme calomnie qui doit retomber sur les modernes. Lycophron, qui vivait du temps de Ptolémée-Philadelphe, quelques cents ans avant la naissance de J.-C., a obtenu des succès éclatants dans l'*anagramme*, et nous les citerions avec joie, s'ils ne compromettaient pas quelques dames de Philadelphie, près desquelles ils valurent au poète des succès plus éclatants encore. — Que manque-t-il à la gloire de l'anagramme? Lorsque Pilate, interrogeant J.-C., lui fit cette question : *Quid est veritas?* J.-C. répondit : *Est vir qui adest.* C'est une anagramme parfaite. Belle est encore celle qu'on a imaginée sur le meurtrier de Henri III, *frère Jacques Clément*, et qui porte : *C'est l'enfer qui m'a créé.* — Le *vers rétrograde* est aussi une espèce d'anagramme. On trouve dans une vieille Bible, en marge de l'endroit où la Genèse parle du sacrifice de Caïn et d'Abel, ce vers hexamètre, que l'on met dans la bouche du dernier,

Sacrum pingue dabo, nec macrum sacrificabo.

Caïn répond, en retournant ce vers, qui devient pentamètre :

Sacrificabo macrum, nec dabo pingue sacrum.

*Amphigouri.* — C'est une espèce de poème burlesque dont les mots ne présentent que des idées sans ordre, comme une foule de poèmes sérieux. Les amphigouris de Scarron sont célèbres, celui surtout qui commence par ce vers :

Un jour qu'il faisait nuit, je dormais éveillé, etc.

*Burlesque.* — C'est encore Scarron qui est le roi du genre. C'est une poésie qui travestit les choses les plus nobles et les plus sérieuses en plaisanteries bouffonnes, et il arrive souvent que les choses nobles et sérieuses y gagnent beaucoup. Rien n'est plus moral d'ailleurs, rien n'est plus philosophique que le *burles-*

*que* : il nous fait voir que tous les objets ont deux faces, il prouve que le sublime touche au ridicule, la grandeur à la petitesse : un poème burlesque vaut tout un long discours de Bossuet ou de Massillon sur les vanités humaines. Quoi que l'on pense de ce genre, c'est peut-être celui de tous qui demande le plus de verve, de saillie et d'originalité : il est au poème ce que la parodie est au drame, et dans le *burlesque* comme dans la parodie, rien de plat, rien de forcé, rien de froid n'est supportable, par la raison que de tous les personnages, le plus ennuyeux est celui d'un mauvais bouffon.

*Charade.* — C'est une espèce de logogriphe qui consiste dans la simple division d'un mot en deux ou plusieurs parties, suivant l'ordre des syllabes, de manière que chaque partie soit un mot exprimant un sens complet ; et l'on propose alors de deviner le mot entier et ses parties, en définissant successivement chacune des parties et le tout.

Quatre membres font tout mon bien,
Mon dernier vaut mon tout et mon tout ne vaut rien.

C'est *zéro*, composé de quatre lettres, dont la dernière 0 vaut zéro, qui est le tout, et ce tout ou zéro ne vaut rien. N'est-ce pas gracieux?... Et celle-ci : — *Ma première se sert de ma seconde pour manger mon tout.* — C'est *chiendent*, et c'est charmant!... Voici quatre petits vers qui réunissent les grâces de la charade au mordant de l'épigramme.

Pradon, pompeusement monté sur mon premier,
Offrait pour mon second son œuvre dramatique.
Mais on prétend que la critique
En retour de ses vers, lui donnait mon entier.

Le mot est *chardon*. Pauvre Pradon, victime à la fois de l'épigramme et de la charade! Aussi, comme il s'en vengeait sur Racine et sur son parterre! — J'ajouterai quelques lignes qui prouveront à mes contemporains qu'ils valent moins que leurs ancêtres, que l'esprit humain se détériore, et que la loi du progrès est une chimère. Voici le fait : — Le 1er avril 1760, tout Paris fut en émoi. On se cherchait, on s'interrogeait avec inquiétude, on se quittait avec douleur ; c'était un deuil général, une calamité publique. Qu'était-ce donc? C'est que la charade du *Mercure* était introuvable, c'est que les plus habiles s'y brisaient le front : que d'amour-propre furent froissés, que de vanités durent souffrir! Avec quelle anxiété n'attendit-on pas le numéro suivant, qui devait livrer ce mot à la curiosité des salons! Il parut enfin, mais, horreur! la charade n'avait pas de mot : c'était un piège, un guet-apens tendu par le *Mercure* à la bonne foi de ses abonnés. L'indignation fut à son comble : on assure qu'un marquis se déclara le chevalier du public outragé, et se fit tuer en duel par un rédacteur du *Mercure*. Hélas! que nous sommes loin de cette fraîcheur de sensations, et de ce haut sentiment de dignité!

*Calembourg*, *quolibet*, *coq-à-l'âne*. — Tous ces jeux de l'esprit sont de la même famille. Nous sommes obligés de convenir que Voltaire, à son retour à Paris, fut blessé du calembourg, dont on abusait en sa présence. Il le regardait comme le fléau de la bonne conversation, comme l'éteignoir de l'esprit. Il avait engagé madame Dudeffant à se liguer avec lui contre son despotisme : « Ne souffrons pas, lui disait-il, qu'un tyran si bête usurpe l'empire du monde. » Cependant nous avons surpris le grand homme en flagrant délit, Voltaire a fait un calembourg : une dame lui parlant de son voyage d'Angleterre, lui dit : — Comment avez-vous trouvé la chaire anglaise? — Très fraîche et très blanche, répondit-il... Il est vrai qu'il entrait alors dans sa quatre-vingt-troisième année, et qu'il ne devait plus s'y connaître, le grand homme! M. de Bièvre fut le dieu du calembourg. Il nous a laissé un recueil de bons mots, et une admirable tragédie en cinq actes, dont chaque vers est lardé d'un calembourg. Cette œuvre sublime se nomme Vercingétorix; on prétend qu'elle sera représentée cet hiver au Théâtre-Français. C'est pour cela que nous n'en parlons pas. — Le Christ, qui fit un *anagramme* en répondant à Pilate, fit un *calembourg* en s'adressant à saint Pierre,

lorsqu'il lui dit : *Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église.* Nous sommes convaincu que Voltaire ne proscrivait les calembourgs que parce que Jésus en avait fait un. L'esprit de parti est injuste.

*Énigme.* — L'énigme était chez les anciens une sentence mystérieuse, une proposition qui se cachait sous des termes obscurs et le plus souvent contradictoires en apparence. Parmi les modernes, c'est un petit ouvrage ordinairement en vers, où, sans nommer une chose, on la décrit par ses causes, ses effets et ses propriétés, mais sous des termes et des idées équivoques, pour exciter l'esprit à la découvrir. — L'énigme remonte à l'antiquité la plus reculée : les rois d'Orient, qui entendaient la gloire bien mieux que les rois d'aujourd'hui, la faisaient consister à résoudre des énigmes. C'était chez eux l'usage, pour éprouver leur sagacité, de se présenter ou de s'envoyer les uns aux autres des énigmes, et d'y attacher des peines et des récompenses. Le XVII[e] siècle habilla les énigmes avec plus d'art, de finesse et de goût, qu'elles ne l'avaient été en Asie : on les soumit, comme tous les autres poèmes, à des lois et à des règles étroites, dont le père Menestrier a publié un traité fort intéressant, que vous connaissez tous. C'est en vain qu'on a usé de sévérité contre cette espèce de jeu d'esprit : il n'est aucun exercice qui puisse contribuer plus avantageusement à augmenter la souplesse, la vivacité, la force naturelle de l'organe de la pensée, et bien qu'on puisse peut-être faire un meilleur usage de son intelligence. Lisez, par exemple, cette jolie énigme de La Mothe :

J'ai vu, j'en suis témoin croyable,
Un jeune enfant armé d'un fer vainqueur,
Le bandeau sur les yeux, tenter l'assaut d'un cœur
Aussi peu sensible qu'aimable.
Bientôt après, le front élevé dans les airs,
L'enfant, tout fier de sa victoire,
D'une voix triomphante en célébrait la gloire,
Et semblait pour témoin vouloir tout l'univers.
Quel est donc cet enfant dont j'admirais l'audace?

Vous qui ne doutez de rien, monsieur, vous vous écriez aussitôt : parbleu! c'est l'*amour*, et vous êtes tout fier de votre pénétration : eh bien! pas du tout, ça n'est pas plus l'amour que vous et moi ; M. de La Mothe nous le dit lui-même :

Ce n'était pas l'amour, cela vous embarrasse.

Certainement, cela vous embarrasse, et beaucoup. Eh bien! passez quelques jours dans la méditation, et vous devinerez enfin que ce jeune enfant était *un ramoneur* : n'est-ce pas admirable? Écoutez encore celle-ci :

Je suis le frère de mon père.
Aux monstres des forêts d'abord abandonné,
J'en fus préservé par ma mère,
Et reçu dans son sein, bientôt je lui donnai
Un enfant à la fois et mon fils et mon frère,
Qui doit lui-même, s'il prospère,
Rendre à son tour fécond le sein dont il est né.

Il s'agit du mot *gland* : vous ne l'eussiez pas deviné; ni moi non plus, bien que j'en fasse mon état. Cependant, lorsque cette énigme parut, elle fut très blâmée, comme étant trop claire et trop facile : un enfant de six ans la devina sans aucun effort. Vous voyez bien, monsieur, que l'intelligence humaine marche en se rétrécissant, comme la peau de chagrin de M. de Balzac. — Une énigme se nomme en latin *griphus*, ou plutôt en grec γριφος ; c'est le nom d'une énigme sur la chose. On a ensuite imaginé d'en faire une sur le mot, et on l'a nommée λογογριφος.

*Logogriphe.* — C'est une énigme qui donne à deviner, non pas une chose, mais un mot, par l'analyse du mot lui-même. — Quelquefois, dans le logogriphe, on aide à la lettre en désignant la chose, et alors, il tient de l'énigme, comme celui-ci par exemple :

Je fais presque en tous lieux le tourment de l'enfance.
Est-on jeune, on m'oublie ; est-on vieux, on m'encense.
Je porte dans mon sein mon ennemi mortel ;
Il veut m'anéantir, et mon malheur est tel
Qu'en le perdant je perds presque toute existence.
Déjà de mes dix pieds huit sont en sa puissance ;
Mais il m'en reste deux qui, dans le même sens,
L'un à l'autre accolés, seront pris pour deux cens.

Le mot est *catéchisme*, qui renferme *athéisme* ; et les deux *cc*, qui, en chiffres romains, expriment le nombre deux cents. — La langue latine se prête mieux à la décomposition, qui est l'artifice du logogriphe.

Si quid dat pars prima mei, pars altera rodit.
( Do-mus. )

Nil erimus, totas si vis existere partes ;
Omnia (scinde caput), lector amice, sumus.
(S-omnia.)

Primum tolle pedem, tibi fient omnia fausta ;
Inversum, quid sim dicere nemo potest.
(N-omen.)

Vous riez de l'importance que j'attache à ces jeux de l'esprit ; vous n'osez vous y intéresser, jaloux que vous êtes de ne pas compromettre votre gravité. Écoutez, vous connaissez, sans doute, feu M. de La Condamine ; c'est lui qui mesura la méridienne de Quito, sur les sommets des Cordilières, suivit le cours de la rivière des Amazones, depuis sa source jusqu'à son embouchure, par mille lieues de pays déserts, et qui escalada les murs du jardin du sérail, au plus grand risque de sa vie. Eh bien ! monsieur, ce La Condamine a passé des nuits laborieuses sur des énigmes et sur des logogriphes dont les mots lui avaient échappé. Ouvrez, monsieur, le *Mercure* de 1758, vous y trouverez la *Poétique du Logogriphe* : La Condamine en est l'auteur. Voyez avec quelle indignation il se déchaîne contre les modernes qui ont avili ce genre et fait tomber dans le mépris ce qui était en honneur chez les anciens. Voyez avec quelle piété il rappelle les logogriphes ingénieux du père Porée, son régent de rhétorique ; lisez surtout, monsieur, l'admirable logogriphe latin de sa façon, qu'il ajoute à la théorie de l'art, et que nous ne citons pas par galanterie pour les dames. Enfin, monsieur, si ces augustes suffrages ne suffisaient pas pour vous convaincre, songez à la gloire dont se couvrit Œdipe en devinant l'énigme du Sphinx, et au nom que se fit Ésope par celle qu'il composa pour le roi Nectanebo. — Nous avons parlé du père Porée à propos de La Condamine : rien n'est ingénieux comme l'un de ses logogriphes, dont le mot est *muscipula*. Le père Porée y trouvait *mus*, *musca*, *mula*, *lupa*, etc. Habile homme, qui faisait d'une souricière l'arche de Noé ! — Disons quelques mots des *symboles*, des *devises* et des *emblèmes*.

Le *symbole* est un signe relatif à l'objet dont on veut réveiller l'idée ; cette relation est tantôt réelle, tantôt fictive et de convention. La faucille est le symbole des moissons ; la balance est le symbole de la justice.

La *devise* est l'expression simple ou figurée du caractère, du génie, de la conduite habituelle d'une personne, d'une famille, d'une nation, d'un corps politique, militaire, civil, littéraire. Tantôt elle ne s'énonce que par des mots, comme celle du chevalier Bayard : *Sans peur et sans reproche* ; tantôt elle joint à ces mots une figure allégorique dont elle exprime le rapport, comme celle du prince Eugène, un aigle regardant le soleil, avec ces mots : *Natus ad sublimia* ; ou comme celle de Maximilien de Bethune, un aigle portant la foudre, avec ces mots : *Quò jussa jovis*. — La *devise* est une invention de la chevalerie. Ce fut d'abord la marque distinctive de l'armure des chevaliers : c'était sur leur écu ou sur leur cuirasse que leur devise était tracée. Le comte Thesoro l'appelle la philosophie du gentilhomme, la métaphore militaire, le langage des héros. En France, en Espagne, en Italie, elle brilla dans les tournois. Elle fut l'ornement des fêtes de Louis XIV et l'expression des trois sentiments qui animaient cette cour, la vertu guerrière, la galanterie et le culte pour le monarque. Dans ces fêtes, la devise de Louis XIV était le soleil, avec ces mots : *Nec cesso, nec erro*, ou bien : *Nec pluribus impar*. Celles des courtisans répondaient à celles du roi : par exemple, le duc de Sully avait un miroir ardent exposé au soleil, avec ces mots : *Ardeo ubi aspicior*. Celle du duc de Beaufort, amiral de France, était la lune, avec ces mots : *Soli paret et imperat undis*. La devise du cardinal Richelieu était un aigle planant dans l'air, et au-dessous, des serpents qui se dressaient contre elle, avec ces mots : *Non deserit alta*. — Nous avons regretté les beaux jours des énigmes et des acrostiches, nous regrettons plus amèrement encore le temps favorable aux devises : temps de succès et d'enthousiasme, où l'on avait le courage de parler bien de

soi, parce qu'on était résolu de faire encore mieux. On ne prend plus de devise aujourd'hui, parce qu'on craindrait d'engager sa parole. — Pour la devise de galanterie, elle tenait plutôt du bel esprit que du sentiment : ainsi, un amant malheureux prenait pour image un alambic sur un fourneau, avec ces paroles : *De mon feu mes larmes*.

L'*emblème* est un petit tableau qui exprime allégoriquement une pensée morale ou politique, comme lorsqu'on a fait de la Fortune une femme svelte et légère, un pied en l'air, touchant à peine du bout de l'autre pied un point d'une roue ou d'un globe, et tenant dans ses mains un voile enflé par le vent. Lorsque le rapport de l'image à l'idée n'est pas assez sensible, on l'indique par quelques mots, et c'est ce qu'on appelle un *Lemme*. — L'emblème ne diffère de l'énigme que parce qu'il est moins obscur, et de l'apologue, qu'en ce qu'il est moins développé. — Les anciens appelaient *emblèmes* les ornements qu'on ajoutait aux vases, aux lambris, aux colonnes, et qui pouvaient s'en détacher. Cicéron reproche à Verrès d'avoir enlevé les emblèmes des vases qu'il avait trouvés en Sicile. C'étaient des festons, des guirlandes, des bas-reliefs en or et en argent. Chez les anciens, on donnait aussi le nom de *symbole* à l'étiquette des vases, à l'empreinte des monnaies, aux mots de ralliement dans les guerres civiles. C'est l'usage des symboles qui, transmis d'âge en âge, a donné lieu aux armoiries : cette institution, l'une des plus dégradées par la sottise et par la vanité, était peut-être l'une des plus précieuses à conserver dans l'esprit de son origine ; car le symbole, comme la devise, était communément l'expression du caractère de celui qui en décorait ses armes, et un engagement public de ne le démentir jamais. Cet usage est très vieux. A la guerre de Thèbes, chaque chef avait sur ses armes un symbole ; les nations eurent aussi leur symbole particulier : les Athéniens, l'oiseau de Minerve ; les Thébains, l'image du Sphinx ; les Perses, celui du soleil ; les Suisses ont des ours, les Belges des lions, les Anglais des léopards, etc.

*Rébus*. — C'est l'expression figurée d'une pensée par une suite d'images d'objets dont les noms rappellent des mots ou des syllabes, images entremêlées de chiffres, de syllabes et de mots selon le besoin, et le tout disposé souvent de manière que l'arrangement même y a son effet particulier. — Quelquefois de simples lettres mises en ligne et prononcées par leurs noms alphabétiques font un *rébus* : G, A, C, O, B, I, A, L. La suite des noms de ces lettres fait entendre ces mots : *J'ai assez obéi à elle*... Ingénieuse et sublime exclamation d'un amant, lassé du joug de sa maîtresse ! — Quelquefois la disposition de certaines syllabes, mises les unes sur les autres, ou les unes sous les autres, ou les unes entre les autres, fait tout le mystère du *rébus*, qui s'explique par les prépositions *sur*, *sous*, *entre*, etc.

Pir vent venir
Un vient d'un

*Un* sous *pir vient* sous *vent d'un* sous *venir*, c'est-à-dire, un soupir vient souvent d'un souvenir. — Dans quelques *rébus*, on joint aux mots la peinture de certains objets, afin qu'en nommant ces objets on fasse entendre les mots qu'on n'écrit pas. C'est cette espèce de rébus qu'on trouve encore sur quelques écrans, sur des assiettes, et sur le papier qui enveloppe les bonbons du premier de l'an : manière adroite de flatter le goût et de développer l'intelligence des enfants. — Les clercs de la Bazoche faisaient, tous les ans, au carnaval, certains libelles qu'ils appelaient : *De rebus quæ geruntur* ; c'étaient des espèces de satires où l'impudence se cachait un peu sous le voile de l'équivoque et de l'expression grotesque qui constitue la nature de cet amusement de l'esprit ; le peuple, qui entendait dire en latin *de rebus*, croyait que c'étaient en français *des rebuts*. Telle est l'origine du *rébus* ; elle n'est pas noble, mais il en est de plus honteuses. — Les anciens et les modernes ont soumis la versification à des caprices non moins

intéressants que ceux que vous venez de lire. Nous allons en citer quelques exemples : — Les Latins appelaient *anadiplosis* des pièces où la syllabe finale de chaque vers est la même que la syllabe initiale du vers suivant ; en voici un exemple tiré d'Ausone :

Res hominum fragiles alit, et regit, atque premit sors :
Sors dubia æternùmque labans, quam blanda fovet spes,
Spes nullo finita ævo, cui terminus est mors ;
Mors avida, etc., etc.

Nous avons déjà parlé des vers rétrogrades : ce sont ceux qui, lus à rebours, donnent un sens. Le poète Du Bellay, l'Ovide de la cour de François I$^{er}$, a fait le distique suivant contre l'empereur Charles-Quint :

Cæsareum tibi sit felici sidere nomen,
Carole, nec fatum sit tibi Cæsareum.

Il faut lire, en retournant ce distique :

Cæsareum tibi sit fatum, nec, Carole, nomen
Sidere felici sit tibi Cæsareum.

*Vers macaroniques.* — C'est une espèce de poésie burlesque, qui consiste en un mélange de mots de différentes langues, avec des mots du langage vulgaire, latinisés et travestis en burlesque. On croit que ce mot nous vient des Italiens, chez lesquels *macarone* signifie un homme grossier et rustique. J'aime mieux, pour l'honneur de la poésie macaronique, faire venir son nom des macarons d'Italie, à *macaronibus*, qui sont des morceaux de pâte faits de farine non blutée, de fromage, d'amandes douces, de sucre et de blancs d'œufs : ce mélange d'ingrédients aura fait donner le même nom à ce genre de poésie bizarre, dans la composition duquel entrent des mots français, italiens, espagnols, anglais, etc. — On attribue l'invention de ces sortes de vers à Théophile Folengo, de Mantoue, moine bénédictin, qui florissait vers l'an 1520. Le premier Français qui ait réussi en ce genre se nommait dans un style burlesque, *Antonio de Arma provencalis de Bragardissimâ villâ de Soleriis*. Il nous a donné deux poëmes, l'un, *de Arte dansandi*, l'autre, *de guerrâ neapolitanâ, romanâ, et genuensi*. Je les ai lus tous les deux, et je puis assurer qu'on y trouve de forts belles choses, que ne désavouerait pas la Muse de Virgile. — L'Allemagne et les Pays-Bas ont eu un assez grand nombre de poëmes *macaroniques* : nous sommes obligés d'avouer, à la honte de la littérature anglaise, qu'elle n'a pas un pauvre petit poëme *macaronique*.

*Vers numéraux.* — Pour fixer dans la mémoire la date des grands événements, on a imaginé ces vers. On sait que chez les Romains, I, vaut un ; V, 5 ; X, 10 ; L, 50 ; C, 100 ; D, 500 ; et M, mille. Ces lettres sont en conséquence appelées *numérales*, et on ne compte qu'elles dans les *vers numéraux*. — Quand François I$^{er}$ fut fait prisonnier à Pavie, on fit ce *vers numéral* :

Regia succumbunt pugnacis lilia Galli.

En additionnant les lettres numérales, et en n'oubliant pas que les U sont considérés comme V, on voit que cet événement appartient à l'année 1525.

*Vers entrelardés.* — Un exemple expliquera mieux ce genre de poésie qu'une définition. On lisait au réfectoire des jacobins, à Beaune :

Fratres benè veneritis
Bien las aux pieds comme aux genoux :
Sititis et esuritis,
C'est la manière d'entre nous.

Seez-vous ici de par Dieu,
Comedentes et bibentes,
Selon la pauvreté du lieu
Quem dederunt nobis gentes.

*Tautogrammes.* — On appelle ainsi des vers ou des poëmes dont tous les mots commencent par la même lettre. Un Allemand nommé *Placentius* a composé un poëme de 350 vers, intitulé *Pugna Porcorum*, dont tous les mots commencent par un P : c'est un chef-d'œuvre de grace et de poésie ; on peut en juger par le début :

Plaudite, porcelli, porcorum pigra propago
Progreditur : plures porci pinguedine pleni
Pugnantes pergunt, pecudum pars prodigiosa
Perturbat pede, etc.

Un autre Allemand, *Christianus Pierius*, a fait un poëme de plus de 1,000 vers dont tous les mots commencent par la lettre C. Le sujet est *Christus crucifixus*.

Du temps de Charles-le-Chauve, on fit également un long *tautogramme* en C, à l'honneur des chauves. Il a souvent charmé mes longues soirées d'hiver.

*Écho.* — Sorte de poésie dont le dernier mot ou les dernières syllabes forment en rime un sens qui répond à chaque vers :

Nos yeux par ton éclat sont si fort éblouis,
Louis,
Que lorsque ton canon, qui tout le monde étonne,
Tonne, etc.

Cela s'appelle un *écho*. Nous n'en sommes pas les inventeurs; les anciens poètes grecs et latins les ont imaginés, et la richesse, ainsi que la prosodie de leur langue, s'y prêtait avec moins d'affectation. Lisez la pièce de *Gauradas*, dans le livre IV, chap. 10, de l'*Anthologie*. On trouve plusieurs *échos* dans le poème moderne *de la Sainte-Baume*, *du Carme provençal*. Parmi les exemples plus récents, nous citerons un charmant vaudeville de Panard, dont voici un couplet :

Maître d'un joli jardinet,
Lucas y fait
Peu d'ouvrage :
Et quand quelqu'un veut se mêler
D'y travailler,
Il fait rage,
N'a-t-il pas, ce *butor*,
*Tort*,
Quand il nous prive
D'un bien que ce *balourd*
*Lourd*
Si mal cultive?

Les *échos* ont fait les délices de la cour de François I[er], de Henri II et des successeurs de Ronsard. Un grand poète, Victor Hugo, s'essaya avec bonheur dans ce genre, un jour, sans doute, qu'il était las d'être sublime. Mais il n'a rien fait qui approche d'un dialogue composé par Joachim du Bellay, entre un amant qui interroge l'*Écho*, et les réponses de cette nymphe, et pour lequel nous renvoyons le lecteur aux œuvres complètes de l'auteur.— Non contente de parler à l'esprit et au cœur, la poésie a voulu peindre aux yeux; elle s'est moulée en croix, façonnée en lozanges, coulée en verres et en bouteilles. Il était impossible de pousser plus loin la complaisance, et il y aurait de l'ingratitude à ne pas lui en savoir quelque gré. Voyez, par exemple, que de clarté, de précision, d'images animées et poétiques, dans la pièce suivante, en dépit des embarras de la difficulté vaincue.

Trepida
Fragilis
Reaque
Hominis
Anima,
Necis in avida barathra, sceleris onere ruerat.
Pia remedia reperiet amor : obit homo Deus!
Macula luitur : hominis anima cruce redimitur.
Solita
Spolia
Repetit
Rutilus
Coluber :
Rabidus
Inhiat,
Gemitat,
Ululat ;
Locaque
Picea,
Olida
Spatia
Peragrat
Vacuus.
At homo
Supera
Poterit
Ut amet
Petere
Solyma,
Sedet ubi Deus,
Dominus ubi facilior
Bona retribuit inopibus ; ubi
Tenuia leviaque, crucis ope, cumulat
Merita ; neque gravia strepere tonitrua patitur.

La poésie française s'est essayée dans ce genre avec beaucoup de succès. Panard, que nous venons de citer, a fait une chanson en lozange, qui a bien douze couplets, dont voici le premier :

Tes
Attraits
Pour jamais,
Belle Eloire,
M'ont su séduire
Sous ton doux empire :
Content quand je te vois,
Mon ardeur pour toi
Est extrême.
De même
Aime-
Moi.

Le même Panard a fait deux couplets fort délicats, l'un sur la bouteille, l'autre sur le verre. Nous les livrons ci-après, en regard l'un de l'autre, à la curiosité de nos lecteurs.

Que mon
Flacon
Me semble bon!
Sans lui
L'ennui
Me nuit,
Me suit.
Je sens
Mes sens
Mourants,
Pesants.
Quand je la tiens,
Dieux! que je suis bien!
Que son aspect est agréable!
Que je fais cas de ses divins présents!
C'est de son sein fécond, c'est de ses heureux flancs
Que coule ce nectar si doux, si délectable,
Qui rend tous les esprits, tous les cœurs satisfaits.
Cher objet de mes vœux, tu fais toute ma gloire.
Tant que mon cœur vivra, de tes charmants bienfaits
Il saura conserver la fidèle mémoire.
Ma muse à te louer se consacre à jamais.
Tantôt dans un caveau, tantôt sous une treille,
Ma lyre, de ma voix accompagnant le son,
Répètera cent fois cette aimable chanson:
Règne sans fin, ma charmante bouteille;
Règne sans cesse, mon cher flacon.

Nous ne pouvons rien trouver sur la terre
Qui soit si bon, ni si beau que le verre:
Du tendre amour berceau charmant,
C'est toi, champêtre fougère,
C'est toi qui sers à faire
L'heureux instrument
Où souvent pétille,
Mousse et brille
Le jus qui rend
Gai, riant,
Content.
Quelle douceur!
Il porte au cœur!
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne,
Qu'on l'entonne
Tôt,
Tôt,
Tôt,
Qu'on m'en donne,
Vite et comme il faut.
L'on y voit, sur ses flots chéris,
Nager l'allégresse et les ris.

*Rime.* — Nous devons tenir compte de différents usages de la rime, que nos anciens poètes avaient imaginés, et qu'ils regardaient, avec raison, comme merveilleux. — La *rime annexée*, *concatenée*, *enchaînée*, n'est autre chose que l'*anadiplosis* des Latins. Elle consiste à commencer un vers par la dernière syllabe du vers précédent, ou par une partie considérable du dernier mot, ou par le dernier mot tout entier.

Dieu gard' ma maîtresse et *régente*,
*Gente* de corps et de *façon*;
*Son* cœur tient le mien dans sa *tente*,
*Tant* et plus d'un ardent frisson.

*Rime bâtelée.* — C'est le nom qu'on donnait autrefois aux vers dont la fin rimait avec le repos du vers suivant. Voici un exemple de Clément Marot:

Quand Neptunus, puissant dieu de la *mer*,
Cessa d'*armer* caraques et galées,
Les Gallicans bien le durent *aimer*
Et récla*mer* ses grands ondes salées.

*Rime brisée.* — Cette rime consistait à construire des vers de façon que les repos des vers rimassent entre eux, et qu'en les brisant, ils fissent d'autres vers. Lisez Octavien de Saint-Gelais, qui a fait en ce genre des choses fort remarquables.

*Rime couronnée.* — La rime était *couronnée* lorsqu'elle se présentait deux fois à la fin de chaque vers.

Ma blanche Colom*belle*, *belle*,
Souvent je vais p*riant*, *criant*:
Mais dessous la cor*delle d'elle*
Me jette un œil f*riand*, *riant*,
En me conso*mmant* et *sommant*.

*Rime emperière.* — C'était le nom de celle qui, au bout du vers, frappait l'oreille jusqu'à trois fois.

Bénins lecteurs, très dilig*ens gens*, gens.
Preux en gré mes impar*faits* faits, faits.

*Rime équivoque.* — Clément Marot se servait souvent de cette gentillesse, qui veut que les dernières syllabes de chaque vers soient reprises en une autre signification au commencement ou à la fin du vers qui suit.

En m'ébattant, je fais rondeaux en *rime*,
Et en *rimant* bien souvent je *m'enrime*.
Bref, c'est pitié entre nous *rimailleurs*;
Car vous trouvez assez de *rime ailleurs*.
Et, quand vous plait, mieux que moi *rimassez*,
Des biens avez, et de la *rime assez*.

Nous pensons que le lecteur est parfaitement de l'avis du dernier vers, et nous lui faisons grace du reste. — Nous lui faisons grace aussi des bouts-rimés, des sonnets, des triolets, des rôlets, et de mille autres vers bizarres qui font le plus grand

honneur à l'esprit humain, mais que nous sommes obligés de garder dans le secret de notre admiration, faute d'espace et de loisir. Résumons-nous donc : que vous reste-t-il de ce petit morceau de littérature qui vient de passer sous vos yeux ? des impressions douces, joyeuses, riantes, sans amertume aucune pour le cœur qui les a reçues. Comparez-les avec celles que vous puisez chaque jour dans la littérature actuelle, et dites-moi si vous ne préférez pas à ses sensations âpres, rudes et violentes, celles que je viens de vous faire éprouver. Dans l'espoir de jeter du ridicule sur ces futilités brillantes, on a raconté souvent la manière dont Alexandre récompensa ce cocher qui avait appris, après bien des soins et des peines, à tourner un char sur la tranche d'un écu. Que fit-il ? Il le lui donna... C'est qu'en vérité Alexandre-le-Grand ne pouvait pas trouver de cadeau plus riche à lui faire. J. S.

**AMUSEMENTS DES SCIENCES.** — Sous ce titre, nous avons réuni quelques problèmes relatifs à l'arithmétique, la géométrie, la mécanique, la physique, et la chimie.

AMUSEMENTS D'ARITHMÉTIQUE.

*Multiplier par les doigts.* — Pour que cette opération puisse se faire aisément, il faut que les deux nombres à multiplier l'un par l'autre ne soient pas plus forts que 20 ou 30; la manière d'opérer consiste à représenter le multiplicande, par exemple, par les doigts de la main droite et le multiplicateur par ceux de la main gauche : s'il vous est demandé de multiplier 9 par 7, fermez les doigts des deux mains, puis dites : pour que 9 égale 10, il s'en faut de 1; levez un doigt de la main droite, ouvrez-en trois aussi de la main gauche, parce que le multiplicateur 7 est plus petit que 10, de trois; cela fait, vous aurez quatre doigts fermés dans la main droite, et deux dans la gauche, chacun de ces six doigts fermés représentera une *dixaine*, et tous ensemble six dixaines ou 60 ; multipliez le doigt levé de la main droite par les trois doigts aussi levés de la main gauche, en disant : 3 fois 1 donnent 3 ; ajoutez ce dernier produit à 60, et la somme 63 sera le produit de 9 multiplié par 7 ; ce qui est vrai. Les produits de tous les nombres compris entre 5 et 10 inclusivement s'obtiennent de la même manière.

*Cas où l'un des nombres à multiplier est plus fort et l'autre plus faible que* 10. — Soit 13 à multiplier par 8 : ajoutez 3, excédant de 13 sur 10 à 8, la somme 11 représentera 11 dixaines ou 110 ; multipliez 2, différence de 8 à 10, par 3, différence de 10 à 13, et retranchez le produit 6 de 110, le reste, 104, sera le produit exact de 8 multiplié par 13.

*Cas où les deux nombres sont l'un et l'autre plus forts que* 10. — Soit 17 à multiplier par 14 : ajoutez les différences 4 et 7, les unités de la somme 11 vaudront 110 ; à ce nombre ajoutez 10 fois 10 ou 100, vous aurez 210 ; à cette dernière somme ajoutez 28, produit des différences 4 et 7, le total 238 sera le produit de 14 multipliant 17. Ces exemples suffisent pour faire concevoir la manière d'opérer dans tous les cas possibles. Lorsqu'on sera un peu exercé, l'on conviendra que cette méthode est très expéditive, très sûre et fort commode dans bien des cas ; il est surprenant qu'elle ne soit pas plus connue.

— Un capitaine de vaisseau, assailli par une tempête, se voit dans la nécessité de jeter à la mer la moitié de son équipage, qui se compose de 30 personnes : comment s'y prendra-t-il pour faire tomber le sort sur les personnes pour lesquelles il a moins d'affection que pour les autres ? Il les rangera en cercle comme il suit :

*aabâaaabbbbbaab*

*bbabbbaabbabaaa*

Les *a* représentent les personnes favorisées, et les *b* celles qui doivent périr. Puis le capitaine établira cette condition : à partir de la personne *â*, vers la droite, et comptant par 9, toute personne

sur laquelle tombera ce nombre sortira du cercle, et sera jetée à la mer, en comptant circulairement et rejetant toujours la neuvième personne : on voit par la figure ci-dessus que le sort tombera sur les quinze *b*.

— Un berger interrogé sur le nombre de bêtes qui composent son troupeau répond : Les beliers forment le 7e, les moutons la $\frac{1}{2}$, les brebis le $\frac{1}{4}$, et j'ai de plus trois agneaux. On connaîtra le nombre de bêtes en cherchant le nombre dont $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{7}$, plus 3, fassent ce nombre lui-même, ce qui est facile par la règle dite de *fausse position*, ou par une équation ; en effet, appelons $x$ ce nombre inconnu, nous formerons l'équation

$$\tfrac{1}{2}x + \tfrac{1}{4}x + \tfrac{1}{7}x + 3 = x$$

$$\text{ou } \tfrac{50}{56}x = x - 3;\ \tfrac{25}{28}x = x - 3.$$

La dernière opération fait voir que 3 sont égaux à $\frac{1}{28}$ de $x$, donc le troupeau se composait de 28 bêtes.

— Une marchande d'œufs, après avoir vendu d'abord la moitié de ceux qu'elle avait, plus la moitié d'un à une personne ; ensuite la moitié de ceux qu'elle avait, plus la moitié d'un à une seconde personne ; puis enfin la moitié de ceux qui restaient, plus la moitié d'un à une autre personne, se trouve en avoir 8 de reste, combien en avait-elle en arrivant au marché, et comment a-t-elle pu les vendre ainsi sans en casser ? La solution de ce problème n'est pas bien difficile : en effet, si la marchande n'avait vendu en dernier lieu que la moitié de ses œufs, non compris la moitié d'un, il lui en resterait 8 et demi, donc elle en avait 17 après la seconde vente, qui, augmentés d'une $\frac{1}{2}$, indiquent qu'après la première vente elle en avait 2 fois 17 $\frac{1}{2}$ ou 35 ; ce dernier nombre, augmenté d'une $\frac{1}{2}$, apprend qu'en entrant au marché la vendeuse avait 71 œufs. — Ce problème peut être présenté de plusieurs autres manières : par exemple, on peut demander quel était le nombre de sous qu'avait un homme avant de faire successivement l'aumône à trois pauvres, en leur donnant à chacun la moitié des sous qu'il avait, plus la moitié d'un, sans réduire les sous en liards ou centimes.

— La grande aiguille d'une montre est sur midi, celle des heures sur trois heures, quelle heure sera-t-il quand la première de ces aiguilles passera sur l'autre ? Ce problème peut être transformé ainsi : Un voyageur qui fait 12 lieues par jour part d'une certaine ville, quinze jours après un autre voyageur qui fait une lieue dans le même temps : à quelle distance du lieu de départ se trouveront-ils ensemble ? On sait que l'aiguille des minutes va douze fois plus vite que celle des heures : divisez donc l'avance 15 qu'a la petite aiguille par 11, quantité que l'autre gagne sur elle par minute, et multipliez le quotient 1 $\frac{4}{11}$ par 12, le produit 16 $\frac{4}{11}$ ; vous apprendrez que la grande aiguille passera sur l'autre à 16 minutes $\frac{4}{11}$ de minutes après midi.

— Un homme se présente chez un aubergiste, et il demande 4 litres de vin ; l'aubergiste n'a point de mesures, mais il a trois cruches contenant, la première, 8 litres, la deuxième 5 litres et la troisième 3 litres ; on demande de quelle manière s'y prendra l'aubergiste pour mesurer exactement les 4 litres au moyen des trois cruches. Il y parviendra en transvasant le vin comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

| 8 lit. | 5 lit. | 3 lit. |
|---|---|---|
| 3 | 5 | 0 |
| 3 | 2 | 3 |
| 6 | 2 | 0 |
| 6 | 0 | 2 |
| 1 | 5 | 2 |
| 1 | 4 | 3 |

C'est-à-dire qu'ayant rempli la cruche de 8 litres, il remplira celle de 5, et ne versera rien dans celle de 3, ce qui est indiqué par les chiffres 3, 5, 0, qui sont immédiatement au-dessous de la barre ; les autres rangées de chiffres indiquent les transvasements successifs qui ont lieu avant d'arriver à celui après lequel il se trouve 4 litres dans une cruche, qui est celle de 5 litres.

— On a distribué 100 pièces de mon-

naie en ligne droite, elles sont espacées de 10 mètres, combien ferait de chemin celui qui les rapporterait toutes dans une bourse placée au commencement de la file, en allant chercher d'abord la première, puis la seconde, puis la troisième, et ainsi de suite jusqu'à la dernière? Pour aller chercher la première, cette personne sera obligée de parcourir 20 mètres, 10 pour aller de la bourse à la pièce, et 10 pour revenir; pour aller chercher la deuxième, elle parcourra 40 mètres, 20 pour aller et 20 pour revenir; pour la troisième, le chemin à faire sera de 60 mètres, 30 pour aller et 30 pour revenir. Les quantités de chemin à parcourir seront exprimées par cette progression arithmétique, 20, 40, 60, 80, 100, 120... 2,000, qui est de cent termes, dont le premier est 20 et le dernier 2,000; pour en faire la somme, il faut, suivant la règle, ajouter le premier et le dernier terme, et multiplier la somme 2020 par 50. Le produit 101,000 exprimera en mètres le chemin qu'il faudra faire pour ramasser les 100 pièces de monnaie, lequel équivaut à 10 myriamètres ou à 20 lieues moyennes.

— Un particulier fait creuser un puits à un maçon, à condition qu'il lui paiera 2 fr. pour le 1er mètre de profondeur, 4 pour le 2e, 6 pour le 3e, 8 pour le 4e, et ainsi de suite; on trouve l'eau, et l'on s'arrête au 23e mètre: combien est-il dû au maçon. — En continuant la progression 2 4 6 8 10....., on trouvera que le 23e et dernier terme sera de 46 fr., auxquels ajoutant le 1er terme 2 fr., on aura 48, que l'on multipliera par 11 $\frac{1}{2}$, moitié de 23, nombre des termes de la progression; ou bien l'on multipliera 23 par 24, moitié de 48: le produit indiquera que le salaire du maçon doit se monter à 552 fr.

— On a un cadenas à combinaisons, composé de 8 molettes, chacune desquelles porte 10 lettres, on demande combien il faudrait de temps à un voleur pour trouver infailliblement le secret de ce cadenas, en accordant qu'il ferait prendre aux molettes 300,000 dispositions différentes par an? — Multipliez 10, le nombre des lettres du cadenas, 8 fois par lui-même, vous aurez 100,000,000 pour exprimer toutes les combinaisons dont le cadenas est susceptible: divisez 100,000,000 par 300,000, le quotient 333 $\frac{1}{3}$ vous apprend qu'il serait possible que le voleur employât 333 ans 4 mois pour trouver le secret *du cadenas*. (*Voy*. COMBINAISONS.)

— Deux personnes jouent à *croix* ou *pile*, combien y a-t-il à parier que l'une d'elles ne gagnera pas 5 fois de suite? — Le nombre de chances est ici 2; multipliez ce nombre 5 fois par lui-même, il viendra 32 au dernier produit, lequel indique qu'au jeu de *croix* ou *pile*, 5 coups peuvent arriver de 32 manières différentes: il y a donc 31 à parier contre 1 que le joueur ne gagnera pas 5 fois de suite.

— Un joueur de roulette se propose de laisser sa mise pendant 11 coups sans rien retirer; il demande combien de mises il prélèvera si le jeu le favorise pendant ces 11 coups? Si c'est sur les chances simples que le joueur spécule, la question revient à celle-ci: combien de figures différentes 2 choses combinées 11 à 11 peuvent-elles former? pour le savoir, multipliez 211 fois par lui-même, le dernier produit 2,048 indique le nombre de mises que le joueur recevra, s'il gagne, c'est-à-dire que s'il place 2 fr., il recevra 2,048 fois cette somme, ou 4,096 fr.

— Un joueur demande s'il est possible de gagner au jeu public de *trente-quarante*, on lui prouve qu'un peu plus tôt un peu plus tard il doit y perdre tout son argent; il demande alors combien de temps il lui faudra pour perdre 50,000 fr., en exposant la même somme de 10 fr. 200 fois par jour. — On lui fait observer que la banque s'est réservé un point de carte qui paraît terme moyen tous les 38 coups, et qui lui donne le droit de prendre la moitié des mises qui se trouvent en ce moment sur le tapis, de telle sorte que sur 76 pièces, il en revient une de droit à la banque, indépendamment des chances du hasard, ou, ce qui revient au même, une mise exposée sur le tapis, perd, par ce seul fait, le 76e de sa valeur (environ 1 et $\frac{1}{4}$ pr 100). Notre joueur, exposant par jour 200 fois

10 ou 2,000 fr., la banque doit prélever sur cette somme, à raison de 1 fr. 25 c. p[r] 100, 25 fr.; en divisant 50,000 par 25, on trouve que le joueur, sans éprouver de chances malheureuses, aura tout perdu en 2,000 jours, ou en moins de 5 ans 6 mois. — De ces développements, il résulte qu'une pièce de 5 fr., mise sur le tapis du *trente-quarante*, perd à l'instant environ 5 liards.

— Trois personnes ont un certain nombre de pièces de 5 francs : si la première en donne à chacune des deux autres autant qu'elles en ont chacune, et qu'après ce partage la seconde en donne aux deux autres autant qu'elles en ont chacune, et qu'enfin après ce dernier partage la troisième en donne à chacune des deux autres autant qu'elles en ont, elles se trouvent avoir chacune huit pièces. Combien en avaient-elles chacune avant le partage? Il est aisé de voir que la troisième personne avait seize pièces après le second partage, huit après le premier : elle en avait donc primitivement quatre; la seconde personne en avait quatre après son partage, ainsi que la première, à laquelle elle en avait donné deux, et huit à la troisième; elle en avait donc quatorze avant son partage, dont elle avait reçu sept au premier partage : elle en avait donc sept primitivement, et la première personne treize.

— Un homme voulant faire l'aumône à un certain nombre de pauvres qu'il rencontre trouve qu'il lui manquerait un sou s'il en donnait trois à chacun, et qu'au contraire il en aurait trois de reste s'il ne leur en donnait que deux. Combien avait-il de sous, et quel était le nombre des pauvres? — S'il avait un sou de plus il en aurait quatre de reste, si chaque pauvre en recevait deux au lieu de trois; le nombre des pauvres est donc quatre, et celui des sous onze. — Ce problème sera un peu plus difficile si l'on prend des nombres plus élevés et qui diffèrent entre eux d'une quantité un peu considérable.

AMUSEMENTS DE GÉOMÉTRIE.

*Mesurer la hauteur d'un arbre, d'une tour, par la longueur de son ombre.* — Les ombres des objets qui se trouvent dans un même lieu sont entre elles dans la même proportion que les hauteurs de ces objets. Par là nous voulons faire entendre que si la hauteur d'un arbre est, par exemple, double de celle d'un autre arbre situé auprès, la longueur de son ombre, à toute heure de la journée, sera aussi le double de la longueur de l'ombre du petit arbre. Donc, pour mesurer la hauteur d'une tour, par exemple, au moyen de son ombre, plantez auprès un piquet dont la hauteur en mètres, décimètres, vous soit connue; évaluez aussi en mètres, décimètres, la longueur de son ombre; évaluez encore de la même manière, et tout de suite, la longueur de l'ombre de la tour, puis établissez cette proportion : ombre du piquet *est à* sa hauteur *comme* ombre de la tour *est à* sa hauteur. Supposons que la hauteur du piquet soit de 9 décimètres, et que son ombre en ait 8; supposons encore que l'ombre de la tour ait 7 mètres ou 70 décimètres, on mettra ces nombres en proportion, et l'on aura :

$$8 \text{ est à } 9 \text{ comme } 70 \text{ est à } x,$$

laquelle donne

$$x = 9 \times \frac{70}{8} = \frac{630}{8} = 78\tfrac{1}{4}$$

AMUSEMENTS DE MÉCANIQUE.

*Manière de reconnaître si une bille de billard est bien centrée.* — La matière dont sont faites les billes de billard n'est jamais parfaitement homogène, c'est-à-dire qu'elles pèsent toujours plus ou moins, plus d'un côté que de l'autre; aussi ne vont-elles jamais bien droit; surtout quand on les touche doucement; pour s'assurer jusqu'à quel point une bille est mal centrée, il faut prendre un vase un peu profond, et, l'ayant rempli d'eau pure, poser doucement la bille sur la surface de cette eau; comme l'ivoire est spécifiquement plus pesant que ce liquide, la bille ira au fond du vase; on marquera d'une manière quelconque le point de sa surface, qui sera tourné en haut, puis on

la retirera du vase, et lorsque l'eau aura repris son repos, on posera de nouveau la bille dessus, ayant soin de tourner en bas le point de sa surface qu'on aura noté; si elle est mal centrée, elle se retournera en descendant dans l'eau, et ira s'asseoir au fond du vase comme la première fois, si, au contraire, elle était, par extraordinaire, bien centrée, elle irait toujours s'asseoir sur la partie de sa surface qu'on aurait tournée en bas en la plaçant sur l'eau. Cette expérience indique le moyen de corriger, du moins en grande partie, ce défaut, en fixant dans l'intérieur de la bille une masse de plomb suffisante pour ramener le centre de gravité au centre de la boule. Un amateur ou un tourneur adroit en viendrait certainement à bout. Il est assez étonnant que cela n'ait pas encore été tenté.

*Faire tenir une dame (* pion*) sur une table inclinée.* — Percez un trou sur le côté de la dame, remplissez-le de plomb et bouchez-le; la dame, placée debout sur une table inclinée, ne roulera point vers le bas, et si on l'y pousse elle s'arrêtera, pourvu que l'impulsion ne soit pas trop forte. Ce phénomène est aisé à concevoir.

— Lorsqu'on tire de l'eau d'un puits profond au moyen de deux seaux, il arrive que lorsqu'un des deux seaux est plein, et au plus bas, celui qui tire la corde ou la chaîne pour le monter a à soulever le poids de la chaîne, outre le poids du seau et celui de l'eau qu'il contient: quel moyen employer pour remédier à cet inconvénient? Il est fort simple: il suffit de prendre une chaîne double en longueur, de joindre les deux bouts de manière qu'elle représente la figure d'un chapelet, puis on attache les deux seaux à deux points diamétralement opposés de cette chaîne, qui, se faisant constamment équilibre à elle-même, n'ajoute rien au poids des seaux, soit qu'ils montent, soit qu'ils descendent. M. Loriot est l'auteur de ce procédé aussi simple qu'ingénieux.

AMUSEMENTS DE PHYSIQUE.

*Allumer du feu avec un morceau de glace (eau gelée.)* — L'expérience et la théorie enseignent qu'en recevant les rayons du soleil à travers un verre de forme lenticulaire, on les concentre sur un point où ils allument, brûlent les corps combustibles qu'on y expose. On peut répéter cette expérience en taillant un morceau de glace en lentille; si cette lentille est d'une grandeur convenable, bien polie, et sans soufflures, elle aura la propriété de concentrer les rayons solaires, et d'allumer de la poudre, etc.

*Moyen de faire de la glace en été.* — Dans un baquet en bois, de grandeur convenable, on jette parties égales de nitrate d'ammoniaque, de sous-carbonate de soude et d'eau; un vase de fer-blanc ou d'étain rempli d'eau au tiers, est plongé au milieu du baquet; au bout d'une heure ou deux on jette un nouveau mélange dans ce vase, au milieu duquel on place un autre vase contenant l'eau ou les autres substances que l'on veut faire geler; au bout de trois heures l'opération est faite.

*Chauffer une chambre, faire la cuisine.... sans feu et presque sans frais.* — Tout le monde sait qu'en frottant deux corps l'un contre l'autre il se produit de la chaleur; les sauvages allument du feu en faisant tourner rapidement un morceau de bois contre un autre, phénomène que nous reproduisons facilement au moyen du tour. M. de Rumford répéta cette expérience avec toutes les précautions désirables: il enferma un canon de métal dans un vase contenant 8 litres et demi d'eau; dans le canon, tournait un piston métallique à frottement et avec une vitesse d'un demi-tour par seconde, la pression était de 4,500 kilog.; au bout de 2 heures et demie, l'eau entra en ébullition et se maintint à ce degré de chaleur. — Il suit de ces observations, que si l'on faisait usage d'un semblable appareil entretenu en mouvement par un moulin à vent, il ferait bouillir une chaudière dont la vapeur échaufferait une chambre. Dans le même appareil, on pourrait faire cuire des aliments, etc., etc.

*Vider un étang, un lac sans rompre la digue ou creuser de tranchée.* — Ce moyen, qui est bien connu, mais qui n'est pas assez souvent mis en pratique, consiste à placer un siphon sur la digue qui retient l'étang, de manière qu'une de ces branches plonge dans l'étang, et que l'autre, qui doit être la plus longue, pende en dehors de la digue; on remplit l'instrument d'eau après avoir bouché ses orifices; après quoi on les débouche, et toute l'eau de l'étang s'écoule par le siphon, pourvu que la digue n'ait pas plus d'une trentaine de pieds d'élévation.

*Horloge à eau.* — Cette machine, qui est abandonnée depuis l'invention des horloges à roues, est fort simple, point coûteuse, et elle pourrait encore rendre des services. — Pour en faire une, prenez un vase de terre, de verre, de la capacité de 8 ou 10 litres, plus ou moins; percez vers son fond un très petit trou. Sur un flotteur, n'importe de quelle nature, fixez une règle, laquelle puisse couler librement dans un trou pratiqué dans le bout de planche qui servira de couvercle au vase. Ce vase étant plein d'eau sans ordures, vous poserez le flotteur sur sa surface, et le couvercle, ayant reçu la règle dans son ouverture, couvrira le tout. Après quoi vous ferez une marque sur le point de la règle qui sera tout contre le couvercle, et ayant ouvert le petit trou dont le fond du vase sera percé, vous mesurerez, au moyen d'une montre bien réglée, la rapidité de l'écoulement de l'eau qui sortira du vase, et vous ferez, d'heure en heure, de quart d'heure en quart d'heure, des marques sur la règle, attendu que celle-ci descendra dans le vase à mesure que l'écoulement de l'eau s'effectuera. Il n'est pas besoin de dire qu'il faudra numéroter les marques que l'on fera sur la règle pour distinguer les heures. Au surplus, en voilà assez pour faire comprendre le principe de cette machine; nous ajouterons seulement qu'il sera bon de répandre au fond du vase une couche de charbon pilé de quelques pouces d'épais; l'eau, étant obligée de traverser cette couche, s'y filtrera avant d'arriver au petit trou, de façon que ce dernier sera moins exposé aux engorgements.

*Fontaine de Héron.* — Cette machine, ainsi appelée du nom de son inventeur, mathématicien d'Alexandrie, est fort ingénieuse, et le jeu en est très curieux: tâchons d'en faire concevoir le principe. Pour nous faire comprendre plus aisément, nous supposerons que le lecteur aura à sa disposition une planche et trois bouteilles de terre et quelques tubes, n'importe de quelle matière. Cela convenu, il pratiquera une ouverture au fond de deux bouteilles qu'il placera l'une sur l'autre, de manière que le goulot de celle qui sera inférieure sera reçu dans l'ouverture pratiquée dans le fond de celle qui sera au-dessus; ces deux bouteilles ainsi assemblées seront fixées vers le haut d'une planche placée debout contre une muraille; la troisième bouteille, dont le fond ne sera pas percé, occupera le bas de la même planche. Un tube d'une longueur et d'une grosseur convenables fera communiquer la bouteille supérieure avec la bouteille inférieure, ce qui sera facile en le faisant passer par le goulot de cette dernière, et à travers la bouteille intermédiaire, mais il sera indispensable que l'orifice inférieure de ce tube s'ouvre à quelques lignes du fond de la bouteille, qui sera au bas de la planche; son orifice supérieure ne s'élèvera que de très peu de chose au-dessus du fond de la bouteille la plus élevée. Un autre tube fera communiquer la bouteille inférieure avec la bouteille intermédiaire, et il s'ouvrira vers le goulot dans chacune de ces bouteilles. Un troisième tube, s'ouvrant vers le fond de la bouteille intermédiaire, traversera la bouteille supérieure et s'élèvera dans son goulot. Tous ces tubes seront mastiqués avec soin, afin que l'eau puisse couler d'une bouteille à l'autre sans perte. Voici le jeu de cet appareil: on versera de l'eau dans la bouteille supérieure par le goulot et on la remplira; cette eau descendra par le tube de communication dans la bouteille inférieure, l'air contenu dans celle-ci montera dans la

bouteille intermédiaire, qu'on aura remplie d'eau auparavant; cette eau, pressée par l'air, jaillira par le tube, dont un orifice s'ouvrira dans le goulot de la bouteille supérieure, et le jet continuera tant qu'il y aura de l'air dans la bouteille inférieure. Pour mieux concevoir l'explication qui précède, on fera bien de la lire le crayon à la main et de tracer des figures conformes aux indications.

*Fontaine de commandement.* — Au sommet d'une colonne creuse, est fixé un vase portant vers le bas, et tout autour, un certain nombre de robinets dont les orifices sont très petits : supposez que le vase soit plein d'eau, elle ne coulera point au dehors, quoique les robinets soient ouverts, mais si, par une disposition facile à imaginer, l'air peut s'introduire dans le vase par la colonne creuse dont la base occupe le centre d'un petit bassin, l'écoulement s'établira infailliblement; il cessera un peu après que l'eau écoulée se sera élevée dans le bassin qui porte la colonne un peu au-dessus de l'ouverture pratiquée vers le bas de celle-ci, et par laquelle s'introduit l'air qui se rend dans le vase fixé à son sommet. Or, le bassin est aussi muni d'un robinet dont l'orifice est moindre que la forme de tous les robinets qui sont autour du vase supérieur. Cependant, quand l'écoulement des robinets de ce dernier a cessé, le bassin inférieur se vide, et l'eau, descendant au-dessous de l'ouverture qui est au bas de la colonne creuse, une nouvelle quantité d'air se rend au-dessus de l'eau contenue dans le vase supérieur; il y fait ressort, et l'écoulement recommence. Cet appareil peut être construit sans frais avec des vases de terre et quelques tubes de verre; l'instant du commandement est indiqué par l'abaissement de l'eau du bassin inférieur au-dessous de l'ouverture de la colonne creuse. — On peut encore faire une fontaine de commandement au moyen d'un siphon (*voyez* ce mot): soit par exemple un ruisseau qui remplit un petit étang, dont l'eau est retenue par une digue dans laquelle est engagé un siphon dont une des branches, la plus courte, plonge dans l'étang et l'autre pend en dehors de la digue; quand l'eau de l'étang se sera élevée au-dessus du coude du siphon, l'écoulement s'établira dans ce dernier instrument, et il durera tant qu'il y aura de l'eau dans l'étang, puis il cessera jusqu'à ce que ce dernier ait été rempli de nouveau. Il est facile de concevoir un appareil construit sur ces principes qui donnerait de l'eau à des intervalles de temps à peu près égaux; voilà pourquoi on appelle aussi ces sortes d'écoulements des *fontaines intermittentes.*

*Coupe de Tantale.* — Figurez-vous deux coupes soudées par leurs bords, placées l'une dans l'autre, de manière qu'il règne un certain espace vide entre elles; dans cet espace est placé un siphon (*voy.* ce mot), dont un des orifices communique avec le fond de la coupe intérieure, et l'autre avec le fond de la coupe extérieure : il est aisé de masquer ces orifices. Lorsqu'on verse un liquide dans la coupe intérieure, il s'y maintient, pourvu qu'on ne dépasse pas une certaine hauteur. Alors on présente la coupe à une personne, et l'on fait en sorte qu'elle la porte à sa bouche en l'inclinant d'un certain côté, celui vers lequel se trouve le coude du siphon; le liquide atteint ce point de l'instrument, l'écoulement s'établit et la coupe se vide par le pied, quoi que fasse la personne qui la tient.

*Faire monter un liquide dans un vase au moyen du feu, sans machine.*— Faites brûler un peu de papier dans un verre à boire, et au moment où la flamme le remplira, renversez-le subitement sur une assiette qui contiendra une petite quantité d'eau; le feu s'éteindra à l'instant, et l'eau montera dans le verre renversé. La raison de ce phénomène n'est pas difficile à donner : la flamme du papier raréfie et dilate l'air qu'il contenait d'abord, au point qu'il n'en reste qu'une petite portion dans le verre quand on le renverse; le feu s'éteint, n'étant plus alimenté par l'air extérieur, le verre se refroidit, l'air qu'il contient se contracte, et il se forme un vide que l'eau, pressée par le poids de l'atmosphère, va remplir.

*Mesurer les distances au moyen du son.* — Lorsqu'on observe de loin le marteau d'une horloge publique au moment où il frappe sur la cloche, on remarque que le coup est frappé un instant avant que l'on ait entendu le son de la cloche ; le phénomène est bien plus sensible si pendant la nuit on regarde vers un canon que l'on tire à quelques milliers de toises du lieu où l'on se trouve ; on aperçoit la lumière de l'amorce quelques secondes avant d'entendre l'explosion de l'arme. Des expériences ont été faites pour constater la vitesse du son ; elles ont appris que généralement le son se propage avec une vitesse de 1,100 à 1,2000 pieds par seconde : ainsi donc, il est possible d'évaluer les distances au moyen du son : qu'un vaisseau en mer, par exemple, tire un coup de canon au moyen d'une montre à secondes, on calculera le temps qui s'écoulera depuis l'instant qu'on aura aperçu la fumée de l'amorce jusqu'au moment où l'on entendra le coup, et l'on comptera autant de fois 1,150 toises qu'il se sera écoulé de secondes. — Lorsque le son est transmis par l'air enfermé dans un canal, comme une suite de tuyaux, il conserve la même intensité dans toute l'étendue du conduit. M. Biot en a fait l'expérience dans une suite de tuyaux de fontaine qui avait environ 500 toises de long ; une personne qui parlait même à voix basse à l'une des extrémités de ce conduit était entendue par ceux qui avaient l'oreille placée à l'autre orifice. Il est des circonstances où il serait intéressant et avantageux de mettre à profit ces propriétés du son ; on pourrait même en abuser au moyen de tuyaux convenablement disposés ; un maître pourrait transmettre de vive voix ses ordres dans toutes les pièces de son logement, même dans des corps de bâtiments, comme cuisine, écuries, qui en seraient éloignées de plusieurs centaines de mètres. (*Voyez* Son).

AMUSEMENTS DE CHIMIE.

*Manière de faire ressortir les écritures décolorées par le temps.* — Appliquez légèrement sur les caractères une décoction de noix de galles, dans laquelle vous aurez mis une petite quantité de vinaigre.

*Moyen de donner promptement aux eaux-de-vie et aux liqueurs les qualités qu'elles acquièrent en vieillisant.* — Versez dans l'eau-de-vie quelques gouttes d'ammoniaque liquide, ou bien placez les bouteilles pendant 48 heures dans un bain de glace.

*Moyen de reconnaître si une étoffe de laine contient du coton.* — Placez un petit morceau de l'étoffe, après l'avoir effilé, dans une capsule de porcelaine : si ce morceau pèse un gramme, on en met deux de potasse caustique dans la capsule et dix grammes d'eau ; on fait bouillir le tout, que l'on remue de temps en temps, avec un tube de verre, et l'on ajoute de l'eau à mesure qu'elle s'évapore ; au bout d'un quart d'heure la laine est dissoute, et le coton, s'il y en a, se dépose au fond du vase.

**AMUSETTE**, pièce de canon qui lançait des boulets d'une livre, et dont on se servait dans les guerres de montagnes. On peut la transporter et la faire manœuvrer très facilement et avec beaucoup de prestesse. Le maréchal de Saxe s'en servait souvent, le comte Lipp Buckeburg y fit faire quelques améliorations importantes et les introduisit dans l'armée portugaise : chaque peloton avait une amusette qui était servie par cinq hommes. Le duc de Saxe-Weimar munit également ses chasseurs d'amusettes en 1798. Aujourd'hui, on ne s'en sert plus chez aucune nation.

**AMYOT** (Jacques), naquit à Melun le 30 octobre 1513. Son père était mercier, et si peu favorisé des dons de la fortune, qu'il ne put faire donner à son fils qu'une instruction élémentaire. Le jeune Amyot partit pour Paris avec seize sous dans sa bourse. Une dame l'y chargea de conduire ses fils au collége ; sa mère, Marguerite-des-Amours, lui envoyait chaque semaine un pain par les bateliers de Melun. L'étude était sa passion, l'occupation de tous ses instants ; il passait

les nuits à travailler et les jours à suivre les cours de grec, de latin, de mathématiques, sous les plus habiles professeurs. Il partit ensuite pour aller étudier le droit civil à Bourges, avec un jeune Parisien son ami, qui depuis fut une des illustrations du barreau de la capitale. L'abbé de St.-Ambroise lui confia l'éducation de ses neveux, et lui fit obtenir une chaire de grec dans l'université de Bourges. Il fit ensuite l'éducation du fils de Rochetel de Sacy, beau-frère de Morvilliers. Amyot, heureux du présent, ne songeait pas à son avenir.—Bourges était sa patrie d'adoption. Les soins qu'il donnait à ses élèves, les travaux du professorat, ne l'empêchèrent point de se livrer à ses études favorites, et à la traduction des auteurs grecs; et son début dans le monde littéraire fut la traduction de *Théagène et Chariclée*. Il publia ensuite une partie des *Hommes illustres* de Plutarque, qu'il dédia à François Ier. Ce prince l'engagea à continuer cette importante traduction, et lui donna l'abbaye de Bellosane.—Amyot désirait depuis long-temps aller en Italie pour y consulter les manuscrits de la bibliothèque du Vatican; Morvilliers, ambassadeur à Venise, l'emmena avec lui, et lui fournit tous les moyens de faire ses savantes investigations. — Odet de Selves et le cardinal de Tournon, ce dernier résident à Rome, le chargèrent de présenter au concile de Trente une énergique protestation contre les prétentions de la cour de Rome, et la puissance universelle, illimitée du pape. Avant son départ de Paris, Amyot s'était chargé de remettre au pape cette lettre singulière de Lhôpital, qui est devenue historique. Amyot n'était plus un homme ordinaire, il avait pris rang parmi les savants et les hommes d'état de l'époque. — Son élévation fut rapide, mais, toujours simple dans ses mœurs et dans ses goûts, toujours modeste, il ne fut pas ébloui par l'éclat de ses succès. — Il obtint les emplois les plus importants sans avoir jamais eu la pensée d'en solliciter aucun. — Une circonstance tout-à-fait imprévue lui donna entrée dans le palais des rois. — Henri II avait été visiter Marguerite de Valois dans son duché de Berri. Amyot, que ses ennemis accusaient d'hérésie, avait été obligé de chercher un asile chez un seigneur retiré dans ses terres. Amyot, par reconnaissance et par goût, donnait des leçons aux fils de son noble ami. — Le roi s'arrêta dans ce château; il était accompagné de Lhôpital, alors chancelier de la duchesse. Amyot présenta au prince des vers grecs de sa composition. — C'est du grec, dit le roi, à d'autres; et il remit le papier à Lhôpital, à qui cette langue était familière. La réponse de Lhôpital fut un hommage aux talents du savant et spirituel helléniste. Henri II ne l'oublia point, et bientôt Amyot fut appelé à la cour et nommé précepteur des fils du roi. Il acheva sa traduction des hommes illustres de Plutarque, et la dédia au roi Henri II. — Celle des œuvres morales ne fut terminée que sous Charles IX, auquel il la dédia en 1560. — Ce prince et ses frères ont toujours appelé Amyot leur *maître*. — Dès le lendemain de son avènement, Charles nomma Amyot son grand-aumônier, son conseiller d'état et conservateur de l'université de Paris. — La reine s'opposa vivement à la nomination d'Amyot à la grande-aumônerie. — Le jeune roi, pour la première fois peut-être, résista aux volontés de sa mère. — Elle fit venir Amyot pour obtenir son désistement.—Et, dès qu'elle l'aperçut: « J'ai » fait, lui dit-elle, bouquer les Guises » et les Châtillons, les connétables et les » chanceliers, les rois de Navarre et les » princes de Condé, et je vous ai en tête, » petit prestolet! » — Amyot assura vainement la reine mère qu'il avait refusé cette dignité. — Il ne put l'apaiser par sa tranquille résignation. « Si vous acceptez, ajouta-t-elle, vous ne vivrez pas vingt-quatre heures. » — Amyot insista de nouveau auprès de Charles pour lui faire accepter sa démission. Charles fut inflexible. — Amyot cessa de paraître à la cour; le roi le fit chercher, mais inutilement. — La reine-mère fut obligée de céder. — Elle en fit elle-même prévenir

Amyot. — Charles lui donna, en 1570, les abbayes de Roche, près Auxerre, et de St.-Corneille à Compiègne, et enfin l'évêché d'Auxerre. L'étude était pour lui plus qu'une distraction, c'était un besoin. — Il composa, à la sollicitation de la duchesse de Savoie, les vies d'Epaminondas et de Scipion, qui manquaient aux œuvres de Plutarque. Il a traduit *Daphnis* et *Chloé*, de Longus, sept livres de Diodore de Sicile, et quelques tragédies grecques. Amyot était trop instruit, trop vertueux, pour n'être pas tolérant. Les ligueurs l'accusèrent de favoriser les protestants de son diocèse, et d'hérésie. Amyot hérétique! il l'était comme tous les illustres citoyens de l'époque, comme Jean de Monluc, évêque de Valence, Marilhac, archevêque de Vienne; comme le docteur Claude d'Espeure; comme l'éloquent Duferier, le docte Ramus. Les ligueurs les confondaient tous dans la même accusation. — Amyot et Lhôpital n'échappèrent au massacre de la St.-Barthélemi que par les mesures de prudence prises pour leur sûreté par Charles IX. — Ce fait, pour n'être pas vraisemblable, n'en est pas moins vrai; il est démontré par des documents irrécusables qu'avant le jour fixé pour l'extermination des huguenots et de tous ceux qui les protégeaient Charles IX avait envoyé une garde de sûreté à Lhôpital, retiré à sa campagne du Vignay, près Étampes, et qu'il fit prévenir Amyot du danger qui le menaçait. Amyot était alors à Auxerre. — Il ne reparut à la cour que sous le règne de Henri III, à de rares intervalles, et lorsque ses devoirs comme grand-aumônier l'y obligeaient. Il logeait aux Quinze-Vingts. Henri III fonda l'ordre du Saint-Esprit et prêta lui-même, entre les mains d'Amyot, serment, en qualité de grand-maître, dans l'église des Grands-Augustins; il conféra cet ordre à Amyot, et, par une clause spéciale des statuts, il affecta cette décoration à la charge de grand-aumônier, et dispensa ceux qui succèderaient à Amyot dans cette charge, de faire preuve de noblesse. — Amyot rendit un grand service aux lettres, en déterminant Henri III, en 1575, à former une bibliothèque d'ouvrages grecs et latins. — Il eut souvent recours à cette riche collection pour perfectionner ses ouvrages. — Ce fut la principale occupation de sa vieillesse, à Paris et dans son diocèse. Il avait assisté aux états de Blois. Sa vie avait été souvent en danger. — Un jeune ligueur, Férous, du village d'Égriselle, près Auxerre, lui porta le pistolet sur la poitrine, sur la place de la cathédrale. Un émissaire du gardien des cordeliers, tenant à la main une hallebarde, criait aux ligueurs qui l'environnaient: « Courage, soudards, messire Jacques Amyot » est un méchant homme, pire que Henri » de Valois. Il a menacé de faire pendre » notre maître Trahy; mais il lui cuira. » — Ce Trahy était un prédicateur fanatique et l'un des plus dangereux ligueurs de l'Auxerrois. — Amyot s'était contenté d'inviter le théologal à dire à maître Trahy, « qu'il se comportât plus modes» tement en ses prédications, de peur » qu'il ne lui en arrivât mal et aux siens. » — Les ligueurs étaient nombreux et turbulents dans son diocèse, et ne cessèrent de le poursuivre avec le plus brutal acharnement. Sa sûreté exigeait qu'il s'éloignât de son diocèse, et tel était sans doute le but des ligueurs; mais Amyot, tenait plus à ses devoirs qu'à la vie, et, dès 1589, il renonça à la charge qui l'appelait à la cour, et ne sortit plus de son diocèse. Il ne conserva de ses grands bénéfices que l'abbaye de St.-Corneille, à Compiègne. Il visitait souvent le collége d'Auxerre, qu'il avait fait bâtir, et qu'il avait doté à ses dépens. — Il mourut à Auxerre, le 6 février 1593. — Les ouvrages d'Amyot l'ont placé au premier rang des auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, si fécond en écrivains illustres dans tous les genres. — Avant cette époque, la France ne comptait que des historiens, aujourd'hui oubliés pour la plupart, et beaucoup de romanciers qu'on ne lit plus depuis long-temps. — Mais les noms de *Charon*, *Lhôpital*, *Montaigne*, *La Boëtie*, *Bodin*, *De Thou*, ont, par l'im-

portance et l'originalité de leurs écrits, donné à ce siècle un caractère qui lui est propre. — Ils ont créé une langue nouvelle, à la fois énergique, naïve et riche d'expression. La *République de Bodin*, le *Traité de la servitude volontaire de La Boëtie*, ont posé les principes de notre droit politique. Montaigne et Charon sont encore les maîtres et les modèles des moralistes, et Plutarque n'a jamais eu de plus fidèle interprète qu'Amyot.

**ANA**, recueil d'anecdotes relatives aux hommes qui se sont fait remarquer par la vivacité de leurs réparties, ou par une tournure d'esprit original et bizarre: les *Conversations de table* de Luther, les *Anecdotes sur le grand roi*, sont des recueils de ce genre. Les Grecs avaient anssi des *ana*, quoique sous un titre différent. Les *Memorabilia* de Xénophon, les *Vies des philosophes*, par Diogène de Laërte, les *Nuits attiques* d'Aulugelle, sont pleins de mots ingénieux et piquants, et de maximes frappantes. Quintilien rapporte qu'un affranchi avait recueilli tous les propos facétieux de son maître; un affranchi de Mécène avait également noté les bons mots de ce spirituel protecteur des Muses. Les *Scaligeriana* sont la première compilation de ce genre qui ait paru après la renaissance des lettres. La littérature française est riche en *anas*. Nous citerons les *Menagiana*, *Huetiana*, *Bonapartiana*, *Bievriana*, *Brunetiana*, *Pradtiana*. On a aussi des *Parisiana*, *Revolutiana*, *Ivrogniana*. — Le premier, revu par La Monnoye, est le seul, de l'avis de Voltaire, dans lequel on trouve des choses instructives. Le plus mauvais de tous les *anas*, celui qui mérite le plus, selon le même auteur, d'être mis au rang des mensonges imprimés, et surtout des mensonges insipides, est le *Segraisiana*. Il fut compilé par un copiste de Segrais, son domestique, et imprimé long-temps après la mort du maître.

**ANABAPTISTES**, ou *rebaptisants*, d'*ana*, derechef, et *baptismos*, immersion, baptême; secte d'hérétiques qui pensent qu'il ne faut pas baptiser les enfants avant l'âge de discrétion, ou qu'à cet âge on doit leur réitérer le baptême, parce que, selon eux, ces enfants doivent être en état de rendre raison de leur foi, pour recevoir validement ce sacrement. Cette secte prit naissance en Allemagne vers l'an 1525, et se développa particulièrement en Westphalie. On ne sait pas au juste quel en fut le premier promoteur: les uns croient que ce fut Carlostad, d'autres Zuingle; mais l'opinion la plus commune est que cette secte doit son origine à Thomas Muncer, de Zwickau, ville de Misnie et à Nicolas Storchon Pélargue, de Stolberg en Saxe, qui avaient été tous deux disciples de Luther, dont ils s'étaient séparés depuis, sous prétexte que sa doctrine n'était pas assez parfaite, qu'il n'avait que préparé les voies à la réformation, et que, pour parvenir à établir la véritable religion du Christ, il fallait que la révélation vînt à l'appui de la lettre morte de l'Écriture. — Peu d'années après leur apparition, c'est-à-dire en 1534, les anabaptistes se trouvèrent assez puissants pour s'emparer de Munster, qui leur fut repris l'année suivante par l'évêque. C'est vers ce temps que Calvin écrivit contre eux son traité. Les anabaptistes fondaient leur doctrine sur cette parole du Christ: « Quiconque croira et sera baptisé sera sauvé. » (*Marc*, c. XVI, v. 16). Ils ajoutaient que les adultes seuls sont capables d'avoir la foi actuelle, et ils en concluaient qu'il n'y a qu'eux aussi qui doivent recevoir le baptême, et, observant qu'il n'y a aucun passage dans le Nouveau-Testament où le baptême des enfants soit expressément ordonné, ils en inféraient qu'on devait le réitérer à ceux qui l'avaient reçu avant l'âge de raison. Calvin opposait: 1° Origène, qui fait mention du baptême des enfants; 2° l'auteur des Questions, attribuées à saint Justin; 3° un concile tenu en Afrique, lequel, au rapport de saint Cyprien, ordonnait qu'on baptisât les enfants aussitôt qu'ils seraient nés. Ainsi Calvin, dit l'abbé Bergier (*Dict. de Théol.*), après avoir décrié la tradition, était forcé d'y revenir; mais lui et ses sectateurs avaient

appris à leurs adversaires à la mépriser. D'ailleurs, Calvin, en soutenant la validité et l'utilité du baptême des enfants, contredisait son propre système, puisque, selon lui, toute la vertu des sacrements consiste à exciter la foi.

**ANACALYPTÉRIES.** On nommait ainsi, chez les Grecs, le troisième jour qui suivait les noces, parce que la nouvelle mariée pouvait ôter son voile, et se faire voir à tout le monde. Elle recevait de son mari et de ses amis des présents nommés *anacalypteria*, en reconnaissance de la faveur qu'elle accordait en ôtant son voile. Ce mot vient d'*anacluptein*, dévoiler, et la *calyptra* était un voile des femmes grecques qu'on voit à beaucoup de statues. Les Alexandrins nommaient ces fêtes *théaretra*. Les *théogamies* étaient les mêmes fêtes du mariage de Pluton et de Proserpine.

**ANACHARSIS,** le jeune, l'un des sept sages de la Grèce; il était fils de Gnurus, roi de Scythie. Il voyagea dans les pays civilisés de l'Europe, dans le but de s'instruire et de cultiver son esprit. Du temps de Solon, il vint à Athènes. De retour dans sa patrie, Anacharsis chercha à y introduire les mœurs et le culte de la Grèce; ce qui lui valut l'inimitié du roi son frère et la mort. — On cite d'Anacharsis un grand nombre de traits et de paroles remarquables. Il comparait les lois aux toiles d'araignées, qui ne prennent que les mouches. Il s'étonnait de ce que dans le gouvernement d'Athènes les sages ne faisaient que proposer, tandis que les fous décidaient. Il disait que la langue est ce que les hommes ont de meilleur et de plus méchant, jugement que Planude, dans sa vie d'Ésope, met dans la bouche de l'esclave phrygien.

**ANACHORÈTE,** d'*anachoreta*, fait d'*anachôreô*, je me retire, composé d'*ana*, en arrière, et de *chôreô*, je vais. On appelle ainsi un ermite, un solitaire, un homme retiré du monde par motif de religion, qui vit seul, afin de ne s'occuper que de Dieu, auquel il s'est voué tout entier. Ce genre de vie a toujours été connu dans l'Orient. Saint Jean-Baptiste, dès son enfance, se retira dans le désert et y vécut jusqu'à l'âge de 30 ans; mais saint Paul de Thèbes en Egypte est regardé comme le premier ermite ou anachorète du christianisme. Il se retira dans le désert de la Thébaïde l'an 250, pendant la persécution de Dèce et de Valérien; bientôt il y fut suivi par saint Antoine et par d'autres, qui vécurent en commun et furent nommés *cénobites* (de *koinos*, commun, et de *bios*, vie). Cet exemple fut suivi même par des femmes : quelques-unes s'enfoncèrent dans les déserts pour éviter les dangers du siècle; d'autres se renfermèrent dans des cloîtres pour y vivre ensemble sous une même règle. Ce fut là l'origine de l'état monastique.

**ANACHRONISME,** d'*ana*, au-dessus, et *chronos*, temps ou durée de temps. On entend généralement par ce mot toute erreur de date contre la chronologie; mais l'étymologie de ce mot en restreint la signification à l'erreur qui place un fait avant sa venue. M. Charles Nodier, dans son *Examen critique des Dictionnaires*, se plaint de cette définition, et demande comment on nommera la faute qui consisterait à placer un fait dans un temps postérieur à celui où il est arrivé. Il ne pouvait point ignorer cependant qu'il y a une expression pour rendre ce sens; c'est *parachronisme*, fait de *para*, au-delà, et de *chronos*. — *Prochronisme*, fait de *pro*, avant, et de *chronos*, a la même signification que anachronisme; enfin, il existe un mot pour rendre en général une erreur en chronologie, c'est *métachronisme*, dont la tête (*meta*) est une préposition qui marque simplement le déplacement.

**ANACLET.** L'un des deux papes de ce nom, mourut de la mort des martyrs, en 92 : c'est tout ce que l'histoire nous apprend de certain sur ce pontife. L'autre était petit-fils d'un juif baptisé. Il s'appelait d'abord Pierre de Léon. Il fut successivement moine à l'abbaye de Cluni, cardinal et légat du pape en France et en Angleterre. En 1130, il fut élu pape

en opposition au pape Innocent II. Rome, Milan et la Sicile étaient pour Anaclet. C'est de lui que Roger de Sicile obtint le titre de roi. Anaclet se maintint contre l'empereur Lothaire II, et mourut en 1138.

**ANACOLUTHE**, terme de grammaire et de réthorique. Vice de construction qui a lieu toutes les fois qu'une préposition n'est point dans une connexion logique avec celle qui précède, ou lorsque l'on omet une proposition qui est la conséquence nécessaire d'une autre. Cette faute se rencontre assez souvent dans les longues périodes. Elle est quelquefois la suite de l'exaltation passionnée de l'écrivain, et dans ce cas elle fait beauté. Il y a des anacoluthes qui sont particuliers à certaines langues.

**ANACRÉON**, célèbre poète lyrique grec, naquit à Téos, en Ionie, et florissait vers la fin du v^e^ siècle avant J.-C. Platon le fait descendre d'une famille des plus illustres, et place même le dernier roi d'Athènes, Codrus, au rang de ses ancêtres. Polycrate, tyran de Samos, et Hipparque, fils de Pisistrate, tyran d'Athènes, l'eurent successivement à leur cour. Quelques auteurs rapportent au sujet de sa liaison avec le premier une anecdote qui prouverait qu'elle n'a pu être aussi intime qu'on l'a prétendu. On veut qu'ayant reçu de lui une somme assez considérable, sous la condition d'habiter le palais du tyran, Anacréon soit allé, le lendemain même de ce traité, reporter l'argent qu'il avait accepté si légèrement, en le conjurant de lui rendre sa liberté, et avec elle ses chansons et sa gaîté. C'est ce trait que Lafontaine a mis depuis en action dans sa fable du *Savetier et du Financier*. Après la chute d'Hipparque, Anacréon revint à Téos, qu'il quitta de nouveau lors de la révolte de l'Ionie contre Darius, pour se retirer à Abdère, où il mourut à l'âge de 85 ans, comme il avait vécu, c'est-à-dire au milieu des délices de la table, suffoqué par un pepin de raisin qui s'était arrêté dans son gosier. Téos honora sa mémoire et on lui éleva dans la citadelle d'Athènes une statue où il était représenté sous la figure d'un vieillard qui chante dans l'ivresse. On le représente aussi couronné de roses et tenant le luth dont il tirait des sons divins, d'où viennent les expressions, consacrées par nos poètes modernes, de *luth d'Anacréon*, de *voix d'Anacréon*, pour exprimer sa manière et celle de ses imitateurs. Enfants du plaisir et de l'amour, ses chants respirent une douceur et une grace qui ont rendu son nom à jamais célèbre, et auxquelles sont trop souvent restés étrangers nos faiseurs d'*odes* et de *vers* dits *anacréontiques*. Cela tient surtout, sans doute, à cette observation, à cette distinction, qu'Anacréon n'est point un auteur qui écrit, mais un convive aimable qui s'abandonne à la gaîté de sa verve, tandis que la plupart de ses successeurs composent à froid et dans leur cabinet des chants dont tout le mérite est souvent dans l'à-propos et dans le sentiment qui doit les inspirer. — Les œuvres d'Anacréon ont paru pour la première fois à Paris, en 1554, par les soins d'Henri-Etienne, qui les avait colligées sur deux manuscrits que le hasard avait fait tomber entre ses mains, et qui ne nous ont pas été conservés. L'édition la plus généralement estimée est celle qui a été donnée par Brunck, à Strasbourg, en 1786 (in-16), et dont M. de St-Victor a reproduit le texte en regard de sa traduction, publiée en 1810 (in-8°).

**ANACYCLIQUE**, terme de littérature ancienne, se disait de quatre ou six vers latins, dont les mots des deux ou trois premiers se retrouvaient dans les derniers, mais placés en sens inverse, le premier devenant le dernier.

**ANADEMATA, ANADESME.** On donnait en général ce nom, chez les Grecs, à toutes les bandelettes ou à tous les liens qui servaient à contenir ou à orner la chevelure. D'après l'épithète qu'Homère applique au dernier, qui faisait partie de la coiffure d'Andromaque, il paraîtrait que c'était une bandelette tressée ou une natte.

**ANADYOMÈNE.** Surnom de Vénus,

qui rappelle la naissance de cette déesse sortie du sein des mers. Apelles avait représenté dans un de ses tableaux le moment où Vénus s'élève du milieu des eaux. Selon quelques auteurs, c'est Compaspe, la maîtresse d'Alexandre, qui servit de modèle au peintre; d'autres prétendent que ce fut la célèbre Phryné. On raconte qu'aux fêtes de Neptune cette courtisane se dépouilla de ses vêtements devant toute l'assemblée, et se baigna dans la mer pour donner au peintre l'aspect d'une Vénus sortant de la mer. Ce tableau fut apporté à Rome sous Auguste. Parmi les poètes qui ont célébré les beautés des chefs d'œuvre d'Apelles, Antipater de Sidon est celui qui en a fait la description la plus animée. Voici la traduction de ses vers, qui se trouvent dans l'Anthologie : « Voyez l'œuvre admirable créée par le pinceau d'Apelles! Voyez la belle Cypris s'élevant du sein des flots pourprés! Elle porte la main à sa chevelure, d'où l'eau ruisselle, et presse l'onde écumeuse de ses boucles humides. Pallas elle-même et l'orgueilleuse épouse de Jupiter disent en la voyant : « Maintenant nous ne te disputons plus le prix » de la beauté. »

**ANAGOGIE.** C'est l'interprétation figurée d'un fait ou d'un texte de la Bible, pour signifier les choses du ciel. Dans ce sens, les biens temporels promis aux observateurs de la Loi sont l'emblème des biens éternels réservés à la vertu dans la vie future.

**ANAGRAMME.** (*Voyez* AMUSEMENTS DE L'ESPRIT.)

**ANALECTES,** du grec *analektos*, participe du verbe *analégô, analégein*, cueillir, rassembler. On appelle ainsi des fragments choisis d'un auteur, ou une collection de morceaux de divers auteurs.— C'était aussi chez les anciens le nom des esclaves chargés de desservir les tables et de recueillir les restes du repas.

**ANALEME,** du grec *analemma*, hauteur, fait du verbe *analambanô*, prendre d'en haut. On appelle ainsi la projection orthographique de tous les cercles de la sphère sur la colure des solstices, ou sur une surface plane, et l'opération graphique qui sert à trouver la hauteur du soleil à toute heure.

**ANALOGIE,** du verbe grec *analogizômai*, comparer, indique généralement le rapport que plusieurs choses ont les unes avec les autres, quoiqu'elles soient différentes d'ailleurs par les qualités qui caractérisent plus particulièrement leur espèce. En mathémiques, l'analogie est un rapport exact et rigoureux; en grammaire, c'est un rapport entre plusieurs acceptions d'un même mot, ou un rapport de mots dans leur formation. — On appelle *analogues*, en histoire naturelle, tous les individus de la même espèce.

**ANALYSE,** du grec *analusis*, dissolution, résolution, fait d'*ana*, derechef et de *luô*, dissoudre. C'est la réduction, la décomposition d'un corps, d'une chose, dans ses principes, ses éléments; en grammaire, c'est la méthode par laquelle on décompose une phrase pour trouver les rapports que ses diverses parties ont entre elles, méthode par laquelle on fait subir à tous les mots d'une phrase l'application des définitions grammaticales, et celle des différentes règles d'accord et de régime; en littérature, c'est l'extrait, le résumé d'un discours, d'une dissertation; en mathématiques, c'est l'art de résoudre les problèmes par l'algèbre, méthode par laquelle on cherche une vérité inconnue. — *Analyse chimique* (voy. ci-après). — En général, il y a cette différence entre l'*analyse* et la *synthèse* (*voyez* ce mot), que la première remonte des conséquences aux principes, des effets aux causes, tandis que la seconde, au contraire, va des principes aux conséquences et des causes aux effets.

**ANALYSE CHIMIQUE.** Le nombre immense de substances qui se rencontrent dans la nature est formé par la combinaison d'un nombre très limité de substances simples, c'est-à-dire, d'où l'on ne peut séparer que des parties de mêmes espèces, mais qui, par la variété de proportions dans lesquelles elles se réunissent, présentent un nombre immense de

combinaisons possibles. Pour en donner une idée, il nous suffira de dire que la plupart des substances végétales sont des compositions de trois corps simples; l'oxygène, l'hydrogène et le carbone, et que la plus grande partie des matières animales renferment ces mêmes corps, plus de l'azot. — Le but que se proposent les chimistes en soumettant un corps à leurs recherches, est de déterminer sa nature, et c'est par l'analyse qu'ils y parviennent. Ainsi, vient-on à découvrir dans une localité une substance nouvelle, ses caractères minéralogiques peuvent déjà la rapprocher d'autres substances connus, ou porter à croire qu'elle est d'une nature particulière, mais c'est par l'analyse chimique seulement que l'on peut déterminer très exactement sa composition. Les arts et l'agriculture tirent tous les jours un grand parti de semblables travaux, qui leur procurent ou des moyens nouveaux ou des substances qu'il était quelquefois difficile d'obtenir, ou dont le prix était trop élevé pour qu'on pût en faire usage. Nous ne citerons que quelques exemples. L'agriculture se sert avec beaucoup d'avantage, dans quelques circonstances, de marnes pour amender divers terrains; il existe deux espèces de marnes qui ne peuvent être employées dans ces mêmes circonstances, et dont l'usage pourrait même devenir très préjudiciable, si on les substituait l'une à l'autre. La marne argileuse nuirait dans une terre forte, tandis qu'elle serait utile dans un terrain léger, et inversement une marne calcaire pourrait devenir nuisible dans une terre légère, et amenderait favorablement une terre forte. Des personnes qui ne savaient pas distinguer la nature d'une marne qu'elles trouvaient dans un terrain, connaissant l'avantage que l'on avait tiré de l'emploi de cette substance, ont souvent employé l'une pour l'autre. et ont ainsi obtenu de très mauvais résultats. Si elles eussent fait analyser ces substances par un chimiste, elles auraient évité des fautes qui, non seulement conduisent immédiatement à des pertes, mais souvent aussi dégoûtent d'autres personnes de tenter des améliorations. — Autre exemple. On trouve dans un pays des apparences de charbon de terre; sur de simples indications, on fait quelquefois des dépenses considérables pour obtenir une exploitation régulière, mais le combustible donne, en brûlant, une quantité de cendres qui ne permet pas d'en tirer un bon parti, ou du souffre qui lui communique de mauvaises qualités; l'analyse aurait pu éclairer sur sa valeur et faire éviter de grandes pertes. — Dans un pays ou l'on exploite des mines, on en rencontre une nouvelle variété; si on la mêle avec celle que l'on traite habituellement, elle peut détériorer les produits par quelques mélanges qu'elle renferme; un essai aurait pu suffire pour connaître sa nature, et ne pas s'exposer aux inconvénients d'une mauvaise fabrication. — Le commerce livre des produits destinés à divers usages, soit pour les arts, soit pour la médecine ou l'économie domestique; ils peuvent être altérés par vétusté ou par mélange de substances étrangères. C'est encore à l'analyse chimique à faire connaître leur nature, et souvent elle peut préserver de pertes considérables et d'accidents les plus graves. — L'analyse chimique est donc d'une utilité incontestable dans une foule de circonstances, et les exemples que nous avons cités suffiront pour en bien convaincre tous ceux qui pourraient trouver quelque avantage dans son emploi; mais elle exige des connaissances particulières et très étendues.

Gaultier de Claubry.

**ANAMELECH.** Un dieu des samaritains (le même peut-être que Moloch), en l'honneur duquel on brûlait des enfants.

**ANAMORPHOSE** (du grec *ana*, de nouveau, derechef, et *morphosis*, formation, fait de *morphê*, peinture ou dessin qui représente des objets différents suivant les points où l'œil du spectateur est placé. (*Voyez* Perspective.)

**ANANAS**, plante vivace, introduite en Europe, en 1690, de l'Amérique méridionale, où elle est abondamment cultivée pour son fruit, qui, réunissant tout

à la fois le parfum de la fraise, de la pêche, de la pomme de reinette et de la framboise, est, sans contredit, le plus délicieux de tous les fruits. — Non moins remarquable par la beauté et l'élégance de son feuillage que par l'ensemble de la plante entière, l'ananas qui a accompli toutes les périodes de son accroissement se compose d'un faisceau de feuilles radicales, belles, longues, très nombreuses, divergentes, raides, creusées en gouttières, ordinairement de couleur verte ou glauque, quelquefois rouge-violette ou rose, longues de trois pieds, larges de deux ou trois pouces, et ordinairement armées à leurs bords d'épines plus ou moins prononcées. — Du centre de ce premier groupe de feuilles naît une tige droite, charnue, robuste, qui s'élève à la hauteur de deux pieds, et se termine par un second et beaucoup plus petit faisceau de feuilles : ce second groupe de feuilles est appelé la couronne. —Entre ces deux faisceaux, sur la tige, et immédiatement sous la couronne, il naît une grande quantité de fleurs sessiles bleues, très rapprochées, serrées et agglomérées, dont les ovaires se soudent ensemble à mesure que la floraison cesse, transforment ainsi, et au fur et à mesure que la floraison s'achève, cette agglomération de fleurs bleuâtres en une masse ayant, selon les variétés de l'ananas, la forme conique, pyramidale, ovale ou globulaire, de couleur ordinairement jaune ou de diverses autres couleurs; contenant une pulpe blanchâtre, sucrée, consistante, de la plus agréable acidité, du goût le plus exquis, de l'odeur la plus suave, appelée le fruit de l'ananas. Ce fruit, qui est du poids de six à douze livres, et qui a depuis huit jusqu'à quinze pouces de longueur sur six à dix de diamètre dans les contrées intertropicales, n'avait pendant long-temps pu être obtenu parmi nous d'un poids ni d'un volume aussi considérable, ni d'aussi bonne qualité que dans son pays originaire. Mais en ce moment, les amateurs et les cultivateurs de la France et de l'Angleterre sont parvenus à surmonter toutes les difficultés à cet égard et obtiennent d'aussi beaux et d'aussi bons fruits d'ananas à Paris et à Londres que ceux des terres les plus fertiles de l'Amérique méridionale, où l'ananas est un objet de grande culture; bien plus, la multiplication de l'ananas par les graines que contient son fruit et semées depuis plusieurs années en Angleterre, et tout-à-fait dans ces derniers temps en France par MM. Massey, Boursault, Grison, Lemon et David, a donné naissance à de nouvelles variétés déjà très distinctes par leurs feuilles, et qui, devant nécessairement présenter des différences dans leurs fruits, promettent ainsi d'inévitables conquêtes, peut-être inconnues en Amérique même, où l'habitude de multiplier l'ananas par ses semences est tombée en désuétude, au rapport des voyageurs; oubli funeste, au moins dans beaucoup de circonstances, de l'une des lois de multiplication les plus importantes et les plus conformes au procédé de la nature, et qui, pour ne citer qu'un exemple qui sera compris par tous les esprits, avait affaibli tellement la constitution et la qualité de la pomme de terre, qu'elle eût peut-être disparu ou été rejetée de nos campagnes si la semaison de ses graines n'eût été faite et n'eût ainsi rendu à cette plante, si digne d'intérêt, toute sa force et ses qualités; cette semaison a eu en outre l'avantage de produire un grand nombre de variétés nouvelles de pommes de terre, la plupart meilleures que les anciennes. — La multiplication de l'ananas par ses graines fera époque, elle commence une espèce de naturalisation de cette plante en Europe, et fait espérer des modifications utiles dans sa culture et dans ses produits. — Les variétés de l'ananas le plus anciennement cultivées et successivement signalées comme les meilleures, par Rosier, Dumont de Coursel, Thouin, Dutour et Bosc, sont l'*ananas jaune*, de forme pyramidale, d'un jaune d'or en dedans et en dehors, peu acide, d'un parfum très prononcé; — L'*ananas pain de sucre*, dont le fruit, plus gros que le précédent, est pointu à son sommet; — L'*ananas pom-*

*me de reinette*, ayant le fruit ovale, petit, d'un jaune tirant sur le vert, réunissant la saveur de la pomme de reinette au parfum du fruit du cognassier, mais d'une maturité plus tardive que les variétés précédentes;—L'*ananas blanc*, dont le fruit est ovale et de couleur blanche, et dont l'acidité est fortement prononcée; — L'*ananas sans épines*, dont les feuilles n'ont pas ou ont très peu d'épines, et dont le fruit est plus petit et moins odorant que celui des autres ananas; — L'*ananas du mont Sérat*, à fruit presque vert à l'extérieur et d'un jaune d'or intérieurement, et qui surpasse tous les autres ananas par sa qualité.—Telles étaient les espèces d'ananas lorsqu'il était cultivé exclusivement en serres dites *serres à ananas*, dans de grands pots, connus sous le nom de *pots à ananas*; mais ayant été soumis à de nouveaux procédés de culture en pleine terre, sous châssis, dans des bâches et coffres à melons, afin d'avoir plus tôt et plus facilement des fruits, on a obtenu un grand nombre de sous-variétés, parmi lesquelles l'une des meilleures est celle dite *providentialis*, que j'ai fait venir d'Angleterre en 1807, et introduite dans mes cultures à Paris, et qui existait dès ce temps-là chez M. Boursault. A peu près dans le même temps, d'autres sous-variétés sont venues de l'Angleterre, de Russie et de l'Allemagne, ou ont été obtenues en France, et notamment par MM. Massey, Boursault, Grison, Lemon, David, Temponet, Fontaine, etc. Ainsi, plus de 70 sous-variétés, ou comme on dit espèces jardinières, provenant des variétés principales que nous avons indiquées, existent actuellement, mais non encore assez observées pour être nommées et classées définitivement. Parmi ces conquêtes, dont plusieurs annoncent une culture plus facile, moins dispendieuse et de plus beaux fruits, nous signalons à l'attention des amateurs, deux sous-variétés de l'ananas *providentialis*, obtenues en Russie, et connues sous les noms de *reine* et de *roi*, remarquables par leurs feuilles courtes, larges et épaisses, et de la grosseur de leurs fruits, de couleur d'or; l'ananas *bracteata*, dont les feuilles rougeâtres sont beaucoup plus longues que celles d'aucun autre ananas, et dont les bractées, d'un rouge ardent, font le plus bel effet, et non moins digne d'attention par son fruit, qui est très recherché et l'un des meilleurs; l'ananas de Cayenne, à feuilles sans épines et à fruit très gros; l'ananas d'Enville, l'ananas Riplex, l'un et l'autre à très gros fruit; l'ananas de Java à fruit violet, l'ananas de Java à fruit aurore, l'ananas de Java à fruit blanc, l'ananas de la Martinique à fruit très hâtif, l'ananas globba à très gros fruit, l'ananas poli blanc, sans épines; l'ananas poli jaune, très peu épineux; l'ananas aurore, l'ananas *magna*, l'ananas *gigantea* ou Walbeck, l'ananas à fruit rouge, l'ananas jaune, à feuilles panachées, l'ananas à fruit noir de la Jamaïque, l'ananas *vix spinosa*, l'ananas *viridis*, l'ananas *rotunda*, l'ananas *coccinea*, l'ananas demi-épineux rouge, l'ananas de St-Domingue, l'ananas *serotina*, qui tous donnent d'heureuses espérances et promettent d'augmenter utilement nos richesses géoponiques. — On multiplie l'ananas par graines, œilletons et couronnes, les graines seront semées dans la terre de bruyère en pots, et les pots placés sur une couche dont l'intérieur ait 30 à 36 degrés de chaleur; le pot sera couvert d'une cloche, elle-même couverte d'un abri léger quelconque, qui puisse modérer l'action trop vive de la lumière et des rayons solaires; la graine étant petite ne sera recouverte que de quelques lignes de terre. — Les œilletons et couronnes seront plantés en pots ou en pleine terre, sous châssis, dans un lit de terre composé ainsi qu'il suit: terre franche, une partie; terre de bruyère, trois parties; terreau, une partie, et ce lit fait sur une couche de 30 à 36 degrés de chaleur. Il est indifférent que cette couche soit faite de tan, de litière, de feuilles, de mousse ou de tout autre matière, pourvu qu'elle produise 30 ou 40 degrés de chaleur: plus la couche sera réchauffée ou renouvelée sou-

vent, plus elle approchera d'une chaleur constante et égale de 36 degrés, plus il montera d'ananas à fruit; il en monte à fruit au 14e mois, au 15e, et même beaucoup plus tôt; mais si on n'est pas pressé d'obtenir des fruits, on peut ne pas réchauffer ni renouveler les couches, les ananas y viennent également très bien à une chaleur de 10 à 12 degrés et au dessous; ils ne donneront pas de fruits, mais ceux-ci ne seront que retardés, et dès qu'on voudra les mettre à fruit, on leur procurera une température de 30 à 40 degrés de chaleur à leurs racines. Comme à cette époque il leur faut plus de nourriture, on les placera dans une terre composée ainsi qu'il suit : terre franche, trois parties ; terreau consommé, une partie ; terre de bruyère, une partie. — La tige de l'ananas ne produit ordinairement qu'un fruit et qu'une couronne; cependant il arrive quelquefois qu'un ananas cultivé en pleine terre de couche, ou dont les racines sorties du pot ont vécu aux dépens de la terre de couche, produit jusqu'à 8 à 10 petits fruits, placés immédiatement sous le fruit principal, et surmontés d'autant de petites couronnes. Un ananas dans cet état est une plante superbe et du coup d'œil le plus riche. Quelquefois ce phénomène se produit à la partie inférieure de la tige, tout près du collet des racines, d'où l'on voit sortir une multitude de petits ananas, surmontés d'autant de très petites couronnes, sans que ce luxe de production ait nui au développement du fruit principal. — Dans l'ancienne méthode de culture des ananas, on disposait les choses de manière à n'obtenir le fruit qu'à la 3e ou 4e année, afin de l'obtenir plus volumineux. Cette méthode peut-être modifiée sans inconvénient. De plus grands détails rentrant dans le domaine de l'horticulture pratique, je dois m'abstenir de les mentionner ici, mais je répète que l'ananas peut se cultiver beaucoup plus facilement qu'on ne l'a pensé, que c'est une plante très rustique, qui se conserve sans mourir dans toute localité où il ne gèle pas, qui végète et profite en racines et en feuilles, pourvu que les racines plongent dans une chaleur de 8 à 10 degrés, et qui donne son fruit dans toutes les circonstances où ses racines sont en contact avec 30 à 40 degrés de chaleur ; d'où il est évident qu'on peut, en donnant 30 à 40 degrés de chaleur à l'ananas, en obtenir le fruit à toutes époques, même la première année, et qu'en ne lui procurant que 8 à 10 degrés de chaleur on le retarde autant de temps que l'on veut. —L'ananas est essentiellement une plante de culture sous verre, et doit en toute saison être placé le plus près possible des vitreaux, soit qu'on le cultive en serre chaude, en demi-serre, en bâche, dans de grands châssis dits à ananas, ou dans des coffres à melons. Ce soin de placer l'ananas le plus près possible des châssis vitrés est surtout indispensable quand il est en fleurs et que le fruit s'avance vers la maturité; à cette dernière époque, il faut être aussi prodigue d'arrosements que de chaleur, et il n'est pas moins important, pour avoir de beaux fruits, de placer les ananas à une grande distance et dans le volume d'air le plus considérable possible. — Les graines d'ananas obtenues et semées par MM. Massey et Grison proviennent de l'ananas *gigantea* ou Walbeck, qui est très grand et extrêmement épineux; d'un assez grand nombre de graines de cet ananas semées, il est né trois ananas seulement, dont l'un est entièrement sans épines, et non moins différent des deux autres par son port et son feuillage; l'ananas Walbeck est lui-même né de graine en Angleterre. Le savant Dutour, qui a habité long-temps à St-Domingue, rapporte, dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Déterville, que l'ananas se multiplie à St-Domingue par graines, par œilletons et couronnes; ainsi le succès de l'ananas n'est pas une nouveauté; néanmoins ce sera toujours un procédé de reproduction difficile parmi nous, puisque, ne pouvant procurer à l'ananas une intensité de lumière aussi forte, quels que soient nos procédés de culture, que celle qu'il reçoit dans son pays natal, ses semence

sont presque toutes infertiles en Europe, et surtout dans le nord de l'Europe. — La société d'horticulture de Londres possède la plus belle collection d'ananas qui soit connue : ayant demandé des ananas partout, elle reçut 450 individus sous autant de noms différents, qui, examinés avec soin, ont été réduits à 40 bonnes espèces, qui rentrent dans celles que nous avons indiquées. — L'ananas commande l'attention sous les doubles rapports de la beauté de la plante entière et de la propriété alimentaire de son fruit. —Déjà le fruit est plus abondant qu'il ne le fut jamais, et nous touchons à une époque où il le sera beaucoup plus. — Actuellement on le cultive en Russie, dans toute l'Allemagne, la France et l'Angleterre en pleine terre de couche, dans les serres et les bâches, et plusieurs cultivateurs, et notamment M. Fontaine, en France, ont obtenu des fruits d'ananas en pleine terre de couche, à l'air libre, sans vitrage, mais nous ne pouvons terminer sans répéter que quel que soit le procédé de culture qu'on adopte, un ananas ne peut produire de fruit que sur une couche réglée entre 30 à 36 degrés de chaleur, à peu près comme moyen certain de voir monter les ananas à fruit. On pourrait néanmoins étendre la proportion entre 25 et 45 degrés, mais la règle est moins certaine. Les ananas sont quelquefois attaqués par la cochenille des serres, ou pou d'ananas, qui se loge à l'aisselle des feuilles. On fait cesser les ravages de cet insecte en le touchant avec de l'huile. — Les agronomes qui ont le mieux écrit sur l'ananas sont Rosier, Dumont de Coursel, Dutour, Thouin et M. Poiteau, qui, ayant écrit tout récemment sur cette plante, a surpassé de beaucoup ses devanciers.

C. Tollard, aîné.

**ANAPALÉ**, ancienne danse lacédémonienne ; les enfants l'exécutaient nus. C'était un exercice gymnastique, une espèce de lutte plutôt qu'une danse. Toutes les danses des Lacédémoniens avaient pour but de donner au corps de la force et de la souplesse ; on peut dire qu'elles étaient chez eux le prélude des combats.

**ANAPESTE**, du grec *anapaistos*, dérivé d'*anapaiô*, frapper à contre-temps. C'est un vers grec et latin, composé de deux brèves et d'une longue, ou d'un dactyle renversé, ainsi nommé parce qu'en chantant cette espèce de vers on frappait la terre d'une manière contraire à celle dont on battait la mesure pour les poésies où dominait le dactyle.

**ANAPHORE**, d'*ana* et de *phérô*, je porte, est une figure de rhétorique qui consiste dans la répétition du même mot au commencement des phrases, ou des membres d'une période.

**ANARCHIE**, du grec *anarchia*, fait d'*a* privatif et d'*arché*, gouvernement, exprime la situation d'un état sans chef, sans gouvernement, dans lequel il existe un extrême désordre et une confusion générale de tous les pouvoirs. Ce mot peut être considéré comme synonyme de trouble, dissension, guerre civile : en effet, ce sont là d'ordinaire les produits ou les symptômes de l'anarchie. Quant à la cause de celle-ci, il faut la chercher uniquement dans la violence qui prétend substituer un état de choses à un autre sans préparation, sans intermédiaire suffisant, et qui souvent même pousse à la destruction de celui qui existe sans avoir rien à mettre à la place. Dans ces moments de crise, juste punition de cet amour du changement ou de cet esprit d'impatience qui ne sait pas attendre du temps et de la raison les progrès et les améliorations dont toutes les institutions humaines sont susceptibles, les esprits généreux ou qui ne furent qu'égarés s'arrêtent d'ordinaire, effrayés de l'extension, de l'interprétation forcée qu'on a donnée à leurs conseils, à l'expression de leurs vœux ou aux plaintes que leur patriotisme élevait contre les dépositaires de l'autorité ; les bons citoyens gémissent et se retirent des affaires, la statue de la liberté est voilée, la licence prend sa place, et la patrie est livrée aux factions et aux ambitieux, qui se disputent le pouvoir. Les uns s'appuient sur de vaines théories, sur des utopies impraticables, les autres

sur la force brutale; ceux-ci sur la corruption des masses, ceux-là sur l'étranger, et tous ne cherchent que la satisfaction de leur amour-propre ou de leur cupidité, aux dépens du repos et des intérêts de la majorité. L'esprit d'insubordination et de fermentation, pour lequel le peuple a toujours plus ou moins de penchant, habilement exploité par les partis, qui ne parlent alors que de sa puissance et de ses droits, détourne de l'obéissance et de la soumission aux lois cette tourbe qui, dans tous les états et principalement dans les grandes villes, n'a ni droits, ni propriétés, souvent aussi ni domicile, ni industrie, et qui ne peut subsister que par un travail pénible et assidu. Elle devient l'arme terrible de qui veut s'en servir, et de son sein s'élèvent ces clubs, ces sociétés secrètes et désorganisatrices, dont on a dit, avec tant de raison, que presque toujours elles se composent de fanatiques qui obéissent à des fripons.—On a prétendu que, semblable à ces fleuves qui, dans leurs débordements, fertilisent leurs rives lorsqu'ils ne les ont pas emportées, l'anarchie produisait quelquefois le bonheur et la liberté; mais, c'est une grande erreur. Elle produit bien plus sûrement le despotisme; et l'on a vu souvent les peuples qui s'étaient révoltés contre quelques abus de pouvoir de leurs chefs, fatigués enfin de troubles et de dissensions, courber d'eux-mêmes la tête sous le joug et présenter leurs mains aux fers pour se délivrer de leurs propres fureurs. Il serait plus juste de dire qu'après une époque d'anarchie, la moindre apparence d'ordre est un bienfait, comme après un temps d'orage le moindre rayon de soleil vient réjouir et ranimer la nature entière. On compare alors l'état où l'on se trouve avec celui dont on vient d'être délivré, et rarement on fait remonter cette comparaison à l'état dont on jouissait antérieurement, dans la crainte quelquefois d'avoir à s'accuser soi-même de tout ce qu'on a perdu. Règle générale : on peut juger du plus ou du moins de torts d'un gouvernement contre lequel une nation s'est insurgée par le plus ou le moins de durée de cette insurrection ou de l'anarchie qu'elle a produite. Les factions réussissent quelquefois à tromper un peuple sur ses propres intérêts et à lui persuader qu'il a des raisons de se plaindre de son sort et de l'administration de ceux qui le gouvernent; mais il reconnaît bientôt son erreur, et quand il s'aperçoit qu'il n'a fait que perdre au change et que ceux qui l'ont conseillé ne l'ont fait que dans l'intérêt de leur propre ambition, malheur à eux s'ils ne s'empressent de répondre à ses exigences toujours croissantes! — Comme les révolutions, l'anarchie se dévore elle-même, et la plupart du temps les états qu'elle a tourmentés retombent après la crise où elle les a jetés dans l'apathie et le découragement le plus complet, semblables à ces malades que la fièvre laisse, en les quittant, dans un état d'abattement et de prostration totale de leurs forces.— Quant aux *doctrines anarchiques*, dont les partis font un texte d'accusation qu'ils se renvoient mutuellement, le germe en existe souvent dans des éléments opposés : tout ce qui tend à établir des distinctions injustes ou trop marquées entre les droits des citoyens, à constituer des priviléges pour les uns au détriment des autres, à substituer enfin le régime du bon plaisir à l'administration équitable et éclairée des intérêts généraux, pousse au mécontentement des masses, et par conséquent à la destruction du pouvoir et à l'anarchie, autant que les idées trop absolues de perfectionnement et les projets ambitieux de ceux qui veulent faire servir la ruine des autres à leur propre élévation. Puissent ceux qui sont appelés à gouverner par le choix de leurs concitoyens se défier des abus de pouvoir, où il est si facile de se laisser entraîner! puissent les peuples se défier à leur tour de ce penchant funeste qui nous fait si souvent quitter le bien dans l'espoir d'un mieux chimérique! puissent surtout les uns et les autres se défier de leurs flatteurs et travailler d'un commun accord, par des améliorations graduées et successives, à éviter ces causes de mécontentement et

d'anarchie où les libertés publiques, bien plus encore que l'ordre, sont en péril! Qu'ils s'efforcent enfin de diminuer de plus en plus la masse de ceux qui n'ont rien à perdre dans les révolutions, et celles-ci, pour le bonheur de l'humanité, ne seront plus de ces insurrections violentes et à main armée qui laissent de longues traces après elles, mais simplement de ces changements dans les mœurs et dans les institutions qui s'accomplissent sans effort, sans secousse et du consentement de tous, en exécution de la loi du progrès, qui a été donnée pour but à l'homme par la divinité. EDME HÉREAU.

**ANASTASE.** Il y a eu 4 *papes* de ce nom. Le premier, élu en 398 ou 399, succéda à Sirice, réconcilia les deux églises d'orient et d'occident, et mourut en 492, après avoir occupé le saint-siége pendant un peu plus de 3 ans, laissant à ses successeurs l'exemple d'une vie sans reproche. — ANASTASE II, élu le 28 nov. 496, eut à combattre l'arianisme, que protégeait l'empereur d'Orient, Anastase Ier, et mourut deux après ans son avènement. — ANASTASE III, élu en 911, après Sergius III, n'occupa également le saint-siège que l'espace de deux années. — ANASTASE IV, élu le 9 juillet 1153, après Eugène III, et dans un âge déjà très avancé, ne resta qu'un an et 5 mois sur le siége de saint Pierre. C'était, dit Fleury, un vieillard de grande vertu et de grande expérience dans les affaires de la cour de Rom.

**ANASTASE.** Il y a deux *empereurs d'Orient* de ce nom. — ANASTASE Ier occupait un poste obscur près de l'empereur Zénon, celui de *silenciaire* ou officier chargé de faire observer le silence dans le palais, dont le surnom lui en est resté, lorsque ce prince, détesté de ses sujets, perdit la vie, l'an 491; sa veuve, Ariadne, que la plupart des historiens accusent du meurtre de son époux, fit franchir à son favori l'espace qui le séparait du trône. Anastase était alors âgé de 61 ans; il était presque chauve, avait un œil noir et l'autre bleu, d'où il avait été surnommé *Dicore*, et l'on ne pourrait guère attribuer qu'aux qualités de son esprit une élévation à laquelle travaillèrent d'ailleurs, de concert avec Ariadne, le sénat, le peuple et l'armée, que le frère de Zénon, seul prétendant au trône, s'était aliénés. Cet amour du peuple, qu'il paraît, en effet, avoir mérité dans les premiers temps de son règne, ne lui fut pas long-temps conservé; il le perdit par sa violence et son avarice, persécuta les catholiques, eut à soutenir plusieurs guerres contre les Perses et les Bulgares, et mourut frappé de la foudre, à l'âge de 88 ans, laissant le trône à Justin. On lui doit l'abolition des spectacles où des hommes étaient obligés de combattre contre les bêtes féroces. — ANASTASE II, élu empereur en 713, avait été secrétaire de l'empereur Philippe Bardane. En 715, il fut forcé par Théodore III d'abdiquer et de prendre l'habit religieux. Ayant tenté, 4 ans après, de ressaisir le trône, où siégeait alors Léon l'Isaurien, il fut livré par des traîtres et eut la tête tranchée. — L'histoire compte encore plusieurs hommes distingués de ce nom. 1° Un patriarche d'Antioche, qui vivait en 561, se signala par son zèle ardent contre les hérétiques, et traduisit en grec le *Pastoral* de saint Grégoire; 2° un patriarche de Constantinople, lâche complaisant de l'empereur Constantin-Copronyme, qui ne lui en fit pas moins crever les yeux; 3° Anastase dit le *Sinaïte*, moine du mont Sinaï, qui se signala vers l'an 678 par son zèle contre certaines sectes d'hérétiques; 4° Anastase dit le *Bibliothécaire*, abbé, et bibliothécaire de l'église romaine, qui vivait dans le IXe siècle, et qui assista en 869 au 8e concile de Constantinople, dont il traduisit les *actes* en latin; 5° enfin, Olivier de Saint-Anastase, moine du XVIIe siècle, prédicateur célèbre, mort en 1674, et dont plusieurs ouvrages mystiques ont été imprimés (Anvers, 1659-1669).

**ANATHÈME**, en grec *anathêma*, fait d'*anatithêmi*, vouer, consacrer, était employé par les anciens pour désigner les objets consacrés aux dieux et

suspendus à leurs autels; c'était aussi la victime expiatoire dévouée aux dieux infernaux. C'est dans ce dernier sens que l'église entend ce mot, puisqu'elle en a fait le synonyme d'exécration, de malédiction. Ainsi l'église dit *anathème* aux hérétiques, et plusieurs décrets ou canons des conciles sont conçus en ces termes : Si quelqu'un avance ou soutient telle erreur, qu'il soit *anathème*, ce qui s'explique par ceux-ci : qu'il soit retranché de la communion des fidèles, qu'il soit regardé comme hors de la voie du salut, rejeté du sein de l'église et en état de damnation. On sent combien les hommes ont pu abuser de ce droit, qui est quelquefois sorti de la juridiction ecclésiastique. On lit dans l'abbé Lebeuf (tom. III, pag. 449) que Charles V ayant fait bâtir le collége de Maître-Gervais, dit aussi *Notre-Dame de Bayeux*, et l'ayant consacré à l'étude de l'*astrologie*, il fit confirmer cette fondation par le pape Urbain V et lancer l'anathème contre ceux qui oseraient enlever de ce collége les livres et instruments qu'il y avait placés. C'était mettre sous la protection de l'église une science vaine et impie, que plusieurs conciles avaient condamnée comme telle, et intervertir l'ordre de la juridiction ecclésiastique en appelant ses foudres au secours d'une institution contre laquelle elles auraient dû être au contraire dirigées. Ce fait et bien d'autres semblables doivent être renvoyés à la série innombrable des *abus de pouvoir*, et doivent faire sentir le danger d'armer les hommes d'une trop grande autorité.

**ANATOCISME.** C'est en droit l'acte par lequel le créancier exige de son débiteur le paiement des intérêts produits par les intérêts de la somme prêtée. — Autrefois ce contrat était considéré comme usuraire, et la législation le proscrivait formellement ; l'ordonnance du mois de mars 1679 faisait défense expresse aux négociants, marchands et tous autres, de prendre l'intérêt de l'intérêt, sous quelque prétexte que ce fût, et spécialement de comprendre l'intérêt avec le principal dans les lettres ou billets de change ou autres actes. Cette défense existe bien encore dans la législation nouvelle, en ce sens que toute convention qui tend à faire payer au débiteur un intérêt au-dessus du taux légal doit être réduite, cependant l'anatocisme est autorisé par l'art. 1154 du code civil lorsqu'il s'agit d'intérêts échus et dus au moins pour une année entière ; alors les intérêts des intérêts peuvent être exigés, mais seulement en vertu, soit d'une convention spéciale, soit d'une demande judiciaire.

**ANATOMIE**, étymologiquement synonyme de *dissection*. L'anatomie est la science de la composition des êtres organisés, dont elle isole les éléments, afin de les étudier sous tous les rapports, nombre, forme, situation, connexions, structure ; elle embrasse en un mot toutes les qualités apparentes des produits des règnes organisés. — Il existe donc une anatomie *végétale*, et une anatomie *animale*, dont celle de *l'homme* fait partie. On donne le nom d'anatomie *comparée* à celle qui s'occupe de l'organisation des divers animaux étudiés comparativement. L'anatomie *philosophique* est celle qui pénètre dans l'étude des lois primodiales de l'organisation envisagée dans l'ensemble des êtres. On appelle anatomie *générale* celle qui s'occupe de la structure et des propriétés des tissus élémentaires ; l'anatomie *microscopique* en fait partie. L'anatomie *descriptive* est celle qui détermine la configuration des organes ; une de ses applications les plus utiles est désignée sous le nom d'anatomie *des régions* ; enfin, on entend par anathomie *pathologique* celle qui a pour objet l'étude des altérations diverses que les maladies impriment à la structure des organes.

ANATOMIE DESCRIPTIVE. L'origine de l'anatomie, comme celle de la plupart des sciences d'observation, se perd dans la nuit des temps, et se confond avec l'époque où l'homme, après avoir pourvu à ses premiers besoins, dut jeter un regard scrutateur sur lui-même et sur les objets dont il était environné. Les formes extérieures furent d'abord

étudiées ; l'anatomie des organes profonds dans l'espèce humaine resta longtemps ignorée, à cause de la vénération que la plupart des peuples professent pour la dépouille mortelle de l'homme. Les corps des animaux furent la source où l'on puisa d'abord des analogies souvent trompeuses. Aristote, ce génie colossal, qui créa l'histoire naturelle, Hippocrate lui-même, père de la médecine, ne connurent la structure de l'homme que par celle des animaux, à part la composition du squelette. On rapporte qu'Hérophile et Erasistrate, de l'école d'Alexandrie, environ 3 siècles avant l'ère chrétienne, furent les premiers qui disséquèrent des cadavres humains. A Rome, Marinus et Rufus firent faire quelques progrès à l'anatomie; Galien déduisit la structure de l'homme de celle du singe, et demeura, pendant 12 siècles, la seule autorité en anatomie comme en médecine. — Ce n'est qu'au commencement du XIVe siècle que Mondini disséqua publiquement des cadavres humains. L'idole de Galien, ébranlée, est enfin renversée par Vésale, au seizième siècle. Dès lors l'anatomie fait de rapides progrès, et bientôt la découverte de la circulation par Harvey (1619), et celle des vaisseaux chilifères par Aselli (1622), répandent une immense clarté sur l'anatomie physiologique, qui s'enrichit encore des belles injections de Ruysch et de l'application du microscope à l'étude des tissus. — Il nous devient impossible de suivre les progrès de détail de l'anatomie, depuis l'époque où Winslow, créant une méthode descriptive exacte et lumineuse, ouvrit la carrière à cette foule d'anatomistes distingués, parmi lesquels nous ne pouvons que signaler Albinus, Haller, Sœmmering, Scarpa, et notre illustre Bichat, de l'école duquel sont sorties toutes les illustrations anatomiques de l'époque actuelle. — On sent que dans un ouvrage tel que celui-ci, l'on ne peut établir qu'une idée très superficielle d'une science qui remplit des volumes; nous devons nous borner à la simple énumération des éléments de l'organisme. — Le corps est composé de parties solides et de parties liquides, ou humeurs. Les parties solides sont dures ou molles; les premières sont constituées par les os et les cartilages, qui, joints aux ligaments, constituent le squelette, dont l'étude comprend l'*ostéologie* et la *syndesmologie*. Les parties molles sont les muscles (*myologie*), les vaisseaux, artériels, veineux, lymphatiques (*angiologie*); les nerfs (*névrologie*), les viscères (*splanchnologie*). L'ensemble des organes qui concourent à une même fonction prend le nom d'*appareil*. Les organes, chacun en particulier, sont composés d'un certain nombre de tissus élémentaires, disséminés dans les diverses parties du corps, et dont chacun, envisagé dans son ensemble, prend le nom de *système* : tels sont les systèmes *cellulaire*, *vasculaire*, subdivisé en *artériel*, *veineux*, *capillaire*, *lymphatique*; *musculaire*, *animal* et *organique*; *nerveux*, *animal* et *organique*; *muqueux*, *cutané*, *osseux*, *cartilagineux*, *ligamenteux*; *épidermique*, systèmes qu'on peut réduire à trois tissus générateurs : *cellulaire*, *musculaire* et *nerveux*. Les humeurs sont le *sang* (artériel et veineux), la *lymphe*, le *chyle*, la *salive*, la *bile*, l'*urine*, le *sperme*, etc. — Chacun de ces éléments anatomiques pourra trouver sa place dans l'ordre alphabétique.

Anatomie pathologique. Consistant, comme nous l'avons dit, dans l'étude des altérations que les maladies font subir à la structure des organes, cette partie de la science est intimement liée à la médecine, dont elle est en quelque sorte le flambeau. Bien qu'elle ait été l'objet principal des premières investigations anatomiques, l'anatomie pathologique est fondée sur l'anatomie normale, car il est indispensable de connaître l'état naturel d'un organe pour pouvoir en apprécier les altérations. Cependant les théories hypothétiques, qui successivement ont dominé dans la science, détournèrent long-temps les observateurs de la recherche des faits positifs : tant que les maladies furent attribuées à l'altération des humeurs ou aux aberrations de principes abstraits,

tels que la force vitale, les médecins se payèrent de mots, et le hasard seul présida aux découvertes de l'anatomie pathologique. D'un autre côté, tant que l'anatomie humaine ne put être cultivée, les médecins furent obligés de s'en tenir à l'étude des symptômes, dont la simple observation fit découvrir à quelques hommes de génie des vérités sanctionnées depuis par l'ouverture des cadavres. Jusqu'au XIV^e siècle, l'anatomie pathologique ne consista que dans la connaissance empirique de quelques faits isolés; mais Vésale, au XVI^e siècle, en sentit l'importance, et recommanda l'ouverture des cadavres comme le seul moyen d'arriver à la connaissance précise des causes des maladies. Depuis lors, les progrès furent immenses; de laborieux compilateurs recueillirent les faits épars : tels furent Thomas Bartholin, Schenck, Théophile Bonnet, dont les travaux fournirent matière aux ouvrages plus méthodiques de Morgagni, Lieutaud, Portal, Sandifort, etc. Cependant les progrès de la physiologie se réfléchissaient sur toutes les branches de la médecine, et l'influence de Haller, puis celle de Bichat, furent ressenties par les auteurs modernes, qui, non contents de recueillir et de coordonner des faits, cherchèrent à pénétrer dans l'essence même et dans le mode de production des lésions anatomiques. Tel est l'esprit qui domine dans les ouvrages de Baillie, Meckel, Laënnec, Cruveilher, Lobstein et Andral. Les principes sur lesquels sont basées les classifications de ces divers auteurs sont trop variés pour qu'il nous soit possible de les retracer ici.

ANATOMIE COMPARÉE. Les anciens, qui ne disséquaient que des animaux, ne faisaient, à vrai dire, que de l'anatomie comparée; néanmoins, cette science, érigée en système, date réellement d'Aristote, dont l'*Histoire des animaux* est encore un modèle d'observation et de philosophie anatomiques. Érasistrate, Galien et quelques autres fécondèrent l'anatomie comparée au profit de l'anatomie humaine. Pendant les ténèbres du moyen âge, cette science subit le sort de toutes les autres, et renaquit avec l'anatomie descriptive, au XIV^e siècle. Elle eut d'abord pour but d'éclaire la physiologie de l'homme; ce ne fut qu'au XVII^e siècle que Marc-Aurèle Séverin conçut l'idée d'en faire une science isolée. Dans sa *Zootomia Democritea*, il compara les animaux entre eux et déduisit ce principe tant fécondé par les travaux des modernes, que les parties dont se composent les divers animaux ne diffèrent que par les proportions : telle est la base de la théorie des *analogues* de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Swammerdam soumit à la dissection jusqu'aux plus petits insectes : sa *Biblia naturæ* est un chef-d'œuvre de patience et d'adresse; nous citerons l'anatomie du pou, dont il décrivit les nerfs, le cerveau et tous les viscères. Il fit connaître les métamorphoses des insectes et décrivit leur mode de respiration par des trachées. Réaumur découvrit une multitude des merveilles de la vie de ces mêmes insectes. Duverney contribua surtout à répandre le goût de l'anatomie comparée en France. Le microscope, entre les mains de Néedham, Rédi, Leeuwenhoëk, révéla une nature nouvelle au-delà de la nature visible. D'infatigables compilateurs s'occupèrent de réunir les faits épars dont la *Bibliothèque* de Manget offre un précieux recueil. On n'étudiait plus l'anatomie comparée par nécessité, mais par curiosité et par goût. L'opposition de Boerhaave faillit lui devenir funeste, mais l'autorité de Haller la réhabilita. Rai et Klein songèrent les premiers à la soumettre à une méthode de classification analogue à celles déjà créés par les botanistes. Buffon et Daubenton en firent une partie inséparable de l'étude de l'histoire naturelle générale. L'esprit généralisateur de Vicq-d'Azir y porta de vives lumières. Nous ne pouvons énumérer tous les hommes qui concoururent à ses progrès; nous nous bornerons à citer G. Hunter, Pallas, Blumembach, Camper; mais aucun de ces grands observateurs ne peut rivaliser

avec notre Georges Cuvier : ses *Leçons d'anatomie comparée* ouvrirent une ère nouvelle et donnèrent un essor prodigieux à l'anatomie comparée, dont MM. de Blainville, Duméril et Geoffroy-St.-Hilaire tiennent aujourd'hui le sceptre en France.

Anatomie végétale. (*Voy.* Botanique.)

Anatomiques (préparations). Art de conserver les pièces d'anatomie normale ou pathologique. Cette partie de l'art de l'anatomiste est du plus haut intérêt, son but étant de soustraire à la destruction les objets dont la préparation est difficile, et dont l'étude ne peut être faite que sur les pièces naturelles, ou de perpétuer des cas rares dont la simple description ne donnerait qu'une idée imparfaite, en un mot, de suppléer le cadavre. — Cet art a subi des perfectionnements en rapport avec les progrès de l'anatomie, qui en est l'objet, et de la chimie, qui en est le moyen. On cite les belles injections de Ruysch, anatomiste hollandais, qui, vers la fin du XVIIe siècle, trouva le moyen de conserver à la mort les apparences de la vie, au point que Pierre-le-Grand baisa, dit-on, le cadavre d'un enfant qui semblait lui sourire. Faisant la part de l'exagération, nous devons regretter qu'un si beau secret soit perdu. Parmi les modernes, MM. Chaussier, Duméril, Breschet, J. Cloquet, se sont particulièrement occupés de cet objet — Lorsqu'on veut ne conserver des pièces d'anatomie que pendant un temps limité, le plus simple et le meilleur moyen est de les plonger dans de l'alcool à 22 degrés ; mais nous devons plus particulièrement nous occuper ici des procédés relatifs à la conservation indéfinie et la plus longue possible. La première condition qui se présente est relative au choix du sujet : ainsi, pour la préparation du squelette, on préfère, en général, les cadavres d'individus grêles, secs et d'un âge avancé ; pour les nerfs et les vaisseaux, on choisit des sujets jeunes, des femmes maigres surtout ; on conçoit que les individus de formes athlétiques, adonnés pendant leur vie aux exercices du corps, offriront un système musculaire mieux dessiné, etc. Par rapport au temps qui convient pour faire ces préparations, le froid vif et l'extrême chaleur, avec sécheresse de l'atmosphère, seront favorables à la conservation des tissus exposés à la putréfaction. — Les procédés de conservation nécessitent certaines dispositions préliminaires, telles que la *dissection* des pièces à conserver, les *injections* détersives ou conservatrices, l'*insufflation*, les *lavages* purificateurs ou conservateurs, la *macération*, qui n'est qu'un lavage prolongé, et qui quelquefois a pour but de dissoudre, au moyen de certains ingrédients, les parties environnant les tissus qu'on veut isoler ; c'est ainsi qu'un organe mou, dont les vaisseaux sont injectés de matière solide, plongé dans une solution d'acide hydro-chlorique, se trouve bientôt réduit à son squelette vasculaire : cette opération a reçu le nom de *corrosion*. Les moyens sus-énoncés peuvent servir au *dégraissage*, qu'on obtient plus particulièrement par des lotions alcalines ; on maintient les parties isolées ou distendues au moyen de l'insufflation, ou du tamponnement avec du crin, de la laine ou même du plâtre pour les organes creux ; on fixe les muscles, les nerfs, les vaisseaux, avec des rouleaux de carte, des bâtonnets, des épingles, etc. — La *dessiccation* est un moyen de conservation puissant et général ; souvent on la fait précéder de l'immersion dans l'alcool, les huiles, les dissolutions de sels métalliques ou alcalins ; le *tannage* et la *saturation de sublimé corrosif* sont les moyens de dessiccation les plus avantageux. La dessiccation simple s'opère à l'air libre, à l'étuve, au bain de sable, au moyen des poudres absorbantes, etc. : l'étuve à 45 ou 55 degrés est le meilleur procédé. — La pièce anatomique, convenablement préparée et desséchée, doit être préservée de l'humidité et des insectes, qu'on éloigne au moyen du sublimé corrosif, de l'arsenic et du camphre, tandis qu'on prévient les effets de l'humidité au moyen des vernis gras, ou à l'alcool ; le vernis

d'huile de lin cuite avec de la litharge est celui qui parait mériter la préférence : avant de l'appliquer, ce qui se fait à l'aide d'un pinceau, il faut que la pièce soit exactement desséchée. La préparation ainsi terminée, on la dispose sur une base, dans un cadre, sous un bocal, etc. — Ces préparations sèches sont beaucoup plus longues et plus difficiles à faire que celles qui consistent à conserver les pièces d'anatomie dans des liquides, tels que l'alcool simple ou chargé de sels, les solutions aqueuses et salines, les huiles, les acides. Dans tous les cas, avant d'immerger les tissus, il convient de les soumettre au lavage ; ensuite on les place dans des vases de verre à large ouverture, suspendus dans le liquide conservateur, soit au moyen d'un fil passé dans un anneau fixé au couvercle, soit à l'aide de supports convenablement disposés. Le moyen le plus convenable est une ampoule de verre qui surnage, et à laquelle la pièce est suspendue. Les vases sont bouchés et lutés avec soin pour prévenir l'évaporation des liquides. — L'esprit de cet ouvrage nous interdit d'entrer dans les détails relatifs à la préparation et conservation de chaque organe ou tissu en particulier. Il est une sorte de préparation en grand qui a reçu les noms d'EMBAUMEMENT, MOMIFICATION. (*Voy.* ces mots.) FORGET.

**ANAXAGORAS,** ou ANAXAGORE, philosophe de la secte ionienne, naquit à Clazomène, la première année de la 70e olympiade, 500 ans avant J.-C. Fils de parents puissants et riches, il renonça aux honneurs et à la fortune pour se livrer entièrement à l'étude des sciences et de la philosophie. Il prit d'abord des leçons d'Anaximène, et, après une absence de 20 années, consacrées à visiter l'Egypte et les autres pays où les lumières avaient pénétré, il vint s'établir à Athènes, où il ouvrit la première école de philosophie, et eut pour disciples et pour amis Périclès, Euripide et, selon quelques-uns, Socrate. L'étude approfondie qu'il avait faite de la nature, ses connaissances en astronomie et en physique, qui ne dépassaient pas cependant de beaucoup celles des philosophes de son temps, et au moyen desquelles il s'attachait à expliquer d'une manière naturelle les phénomènes que le peuple regardait comme un effet de la colère des dieux, tels que les éclipses et les tremblements de terre, le firent accuser d'impiété et condamner à mort par les Athéniens, la seconde année de la 87e olympiade. Périclès, qui régnait alors, eut beaucoup de peine à le soustraire à cette sentence ; il sortit d'Athènes et alla s'établir à Lampsaque, où il mourut trois ans après, à l'âge de 72 ans. On institua en l'honneur de sa mémoire des jeux nommés *Anaxagories*. — L'histoire a conservé le souvenir de quatre autres personnages du même nom : 1° d'un des premiers rois d'Argos, fils d'Argus, sous le règne duquel s'introduisit le culte de Bacchus ; 2° d'un statuaire, natif d'Égine, qui florissait vers l'an 475 avant J.C. ; 3° d'un orateur, disciple de Socrate ; 4° d'un grammairien du IIIe siècle, disciple de Zénodote.

**ANAXIMANDRE,** fils de Praxiades, disciple de l'école Ionienne de Thalès, né à Milet vers la 42e olympiade (620 avant J.-C.). Il fit des mathématiques sa principale étude. Il découvrit le premier, ou du moins enseigna l'inclinaison de l'ecliptique et précisa plus exactement les solstices et les équinoxes au moyen d'un gnomon dont il fit l'essai à Lacédémone. Il se servit de figures pour rendre les propositions géométriques plus compréhensibles, et fut le premier qui imagina de projeter les contours de la terre et des mers sur une sphère. Il composa même une sphère céleste pour faciliter l'intelligence de son système, mais ces démonstrations ne sont pas rigoureusement exactes. Comme philosophe, le matérialisme fut l'objet de ses spéculations. Il considère l'infini comme le principe de toutes choses, dont tout procède et vers lequel tout revient, sans préciser la nature de cette éternel et inaltérable principe, dont les parties se meuvent et dont le tout est immuable. Selon lui, le nombre des mondes est infini ; le

ciel se compose de chaleur et de froid, les étoiles d'air et de feu ; le soleil est placé au plus haut du ciel, et d'une circonférence 28 fois plus grande que la terre; il a la forme d'un cylindre d'où s'échappe des torrents de feu : si l'ouverture se bouche, il apparaît obscurci. La lune est de la même forme et 19 fois aussi grande que la terre ; son obliquité produit les différentes phases et son entier renversement la nouvelle lune; les éclairs et le tonnerre sont produits par l'effet du vent comprimé dans les nuages. La terre a aussi la forme d'un cylindre, et se soutient en flottant au milieu de l'espace. Anaximandre mourut vers la 58e olympiade (l'an 556 avant J.-C.), âgé de 64 ans.

**ANAXIMÈNE** de Milet, florissait vers la 56e olympiade (556 avant J.-C.). Il était disciple d'Anaximandre, des principes duquel il s'écarte. Cependant il regarde l'air comme le principe de toutes choses, principe divin, infini, sans cesse en mouvement. D'après lui, le cercle extérieur du ciel se compose de terre, les étoiles sont des corps terrestres mêlés de matière ignée; le soleil, dont le cours seul produit les saisons, est plat comme un disque. Il assigne à la terre la même forme. Diogène d'Apollonie continua et agrandit son système.

**ANAXIMÈNE** de Lampsaque, fils d'Aristoclès, fut disciple de Diogène et précepteur d'Alexandre-le-Grand, auprès de qui il intervint en faveur de ses compatriotes, dont celui-ci avait résolu la perte, pour les punir de lui avoir fait une résistance longue et opiniâtre dans le siége de leur ville, qu'il avait entrepris en personne à la tête de son armée. En le voyant venir à lui, le vainqueur, irrité, devinant quel était l'objet de sa mission, jura de ne point lui accorder la grace qu'il lui demanderait, ce qu'entendant Anaximène, il eut l'heureuse idée de retourner sur-le-champ sa proposition et de le prier de lui accorder la destruction de Lampsaque, et d'en réduire les habitants en esclavage, et par cette feinte préserva cette ville de sa perte, et ses compatriotes du carnage dont ils étaient menacés. Anaximène avait écrit la vie de Philippe et d'Alexandre, avec une histoire de la Grèce en 12 volumes; mais ces ouvrages ont été perdus.

**ANAXYRIDES,** nom donné aux pantalons larges, longs et plissés qu'on voit sur les monuments grecs et romains, aux Phrygiens, aux Perses et autres peuples de l'Orient. Ils descendent jusqu'à la cheville et souvent ils sont fixés autour de la jambe par des cordons. Il y a des anaxyrides tout d'une pièce avec le vêtement intérieur qui forme une espèce de gilet. Des figures phrygiennes en portent de très singulières. Elles ont dans toute la longueur des cuisses et des jambes des ouvertures sur le devant, lesquelles sont garnies de petites agrafes ou boutons. Les prêtres des Hébreux portaient des anaxyrides en toile de lin rouge, piquée avec soin.

**ANCÊTRES.** (*Voyez* Aïeux).

**ANCHE,** embouchure de quelques instruments à vent, languette de roseau ou petit canal de métal, de bois ou de corne, qu'on adapte à des instruments à vent, tels que la clarinette, la flûte, le hautbois, le basson, etc. Morin, dans son *Dictionnaire étymologique*, dérive ce mot du verbe *agchô*, qui se prononce *anchô*, et qui signifie serrer la gorge, parce qu'il exprime parfaitement, dit-il, le mouvement que fait faire à son gosier celui qui, tenant l'anche serrée entre ses lèvres, veut la faire sonner. — On appelle aussi de ce nom le conduit par lequel la farine tombe dans la huche.

**ANCHISE,** fils de Capys et arrière-petit-fils de Tros. Vénus, ravie de sa beauté, lui apparut sur le mont Ida (d'autres disent Simoïs), sous la forme d'une bergère phrygienne, se livra à ses embrassements et lui donna Énée. Celui-ci sauva le vieillard de l'incendie de Troie, en le portant sur ses épaules jusqu'aux vaisseaux. Il mourut pendant son voyage en Sicile. D'autres disent qu'il fut frappé de la foudre par Jupiter, parce qu'étant ivre, il avait divulgué le secret de ses intimités avec Vénus.

**ANCHOIS**, petit poisson fort connu, de couleur brune, verdâtre sur le dos et nacrée sous le ventre ; il a tout au plus six pouces de long ; ses écailles tombent si facilement, que l'on croit qu'il en est dépourvu.— Les anchois vivent en troupes dans toutes les mers de l'Europe; c'est au printemps qu'ils se rendent sur les côtes pour frayer; on en prend d'immenses quantités, surtout dans la Méditerranée. L'obscurité de la nuit est très favorable à cette pêche, qui se pratique de la manière suivante : les pêcheurs portent à deux lieues au large des réchauds dans lesquels ils font un feu vif et clair avec des nœuds de sapin ; les anchois, attirés par la lumière, se rendent en foule autour du réchaud; les pêcheurs les enveloppent au moyen d'un immense filet; ils éteignent le feu et battent l'eau ; le poisson, épouvanté, fuit de tous côtés et se prend dans les mailles du filet. — Pour saler les anchois, les pêcheurs leur coupent d'abord la tête, qui passe pour être naturellement amère, puis ils les vident, les lavent et les disposent par couches dans des barils avec du sel. Les Provençaux colorent ce sel avec des terres ocreuses; ils prétendent aussi qu'il est avantageux de faire toujours servir la même saumure. Les pêcheurs du nord changent la saumure jusqu'à trois fois ; aussi les anchois qu'ils préparent sont-ils moins âcres que ceux qui viennent du midi. Quoi qu'il en soit, ces derniers sont préférés par les gourmets.— La chair des anchois excite l'appétit et hâte la digestion.

**ANCIENS ET MODERNES.** Si l'on consultait l'histoire pour savoir ce qui, sur la terre, mérite le nom d'ancien, on ferait un traité curieux sans doute, mais la pensée se trouverait bientôt arrêtée par un obstacle invincible. En effet, suivant toutes les apparences, l'origine du monde et son antiquité resteront couvertes d'un voile que nous ne lèverons jamais. Peut être le monde est-il très vieux, peut-être n'est-il encore arrivé qu'à la jeunesse, et sa vie n'est-elle qu'un faible commencement, si nous l'opposons à la durée qu'il doit avoir; mais en remontant aussi loin que possible dans le passé, pour chercher des termes de comparaison avec le présent, ce serait une grande et admirable question à débattre, que celle de la supériorité morale entre les hommes d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. Quelles vastes connaissances, quel profond savoir, quelle absence de passions, quelle indépendance d'esprit, que de lumières et de jugement demanderait un tel examen ! Et, malgré tous ces avantages, il manquerait encore au juge de la race humaine des documents nécessaires : comment savoir ce qu'était l'homme en sortant des mains de la nature, ce qu'il a gagné dans les premiers rapports de l'état social ? Comment suivre le développement de ses passions, comment reconnaître si ses nouveaux besoins, en accroissant l'énergie et le nombre de ses désirs, n'ont pas fait naître en lui des penchants et des vices qu'il n'avait pas d'abord ? La civilisation, parvenue à un certain point, a dû produire des changements immenses; mais que d'anneaux manquent à la chaîne des observations, depuis la naissance du monde jusqu'à l'époque actuelle ! Combien de peuples et d'empires ont péri, dont nous ne savons rien ! et pour ceux que nous connaissons, sommes-nous sûrs de la vérité des faits ? — La tradition nous apprend sur les Égyptiens, par exemple, les choses les plus contradictoires : d'un côté, des exemples de la plus haute sagesse, des rois gouvernés par des lois immuables et jugés après leur mort comme dans un pays libre où il n'y aurait de majesté que celle du peuple ; de l'autre, une théocratie dominatrice, des prêtres souverains, des fourberies sacrées, enfin un culte emblématique qui cachait des vérités utiles et générales, des allusions aux plus magnifiques créations, aux plus nobles bienfaits de la nature, mais en dégradant la Divinité par les plus viles images : cependant on s'accorde à donner le nom de sage à l'Égypte. Comment pourrions-nous motiver cet éloge unanime ? Comment surtout pourrions nous établir,

sous le rapport de la bonté morale, un parallèle entre les adorateurs d'Osiris et tel autre peuple moderne? On a dit, on répète souvent dans notre siècle, que le christianisme a singulièrement amélioré la condition humaine; de cette observation, que je regarde comme vraie, résulte la conséquence nécessaire d'un perfectionnement moral; cependant il est plus d'une chose à considérer avant de pouvoir adopter cette opinion en connaissance de cause. Quelle était, par exemple, la situation morale des peuples auxquels les coupables conquêtes de l'Espagne ont porté la désolation, la guerre et la religion chrétienne? Les héritiers des nouveaux croyants sont-ils meilleurs, plus doux, plus hospitaliers, moins adonnés aux vices, moins emportés par la violence des passions que ne l'étaient leurs pères? Les chrétiens du Mexique et du Pérou, soumis naguère encore aux représentants d'un prince étranger, avaient-ils plus de bonheur et par conséquent plus de vertus que les idolâtres gouvernés par des caciques nés au milieu de leurs sujets? Portons nos regards sur un autre peuple. La Chine a possédé, dans Confucius et dans d'autres philosophes comme lui, des hommes plus simples de doctrine, aussi purs de mœurs et peut-être plus utiles à l'humanité que tous les sages de la Grèce. Ces hommes supérieurs ont, ainsi que les Solon et les Pythagore, appliqué la morale à l'art de gouverner; ainsi que Fénelon, ils ont voulu former d'abord le cœur des rois. D'après la tradition, il n'aurait existé dans aucun pays autant de vertueux princes que dans la patrie de Tien-Long. Depuis des siècles, les Chinois s'abstiennent de cette grande folie, ou plutôt de cette exécrable fureur qu'on appelle la guerre; pour eux, la gloire ne consiste pas à tuer des hommes, mais à en multiplier le nombre et à les nourrir. Nous devons être curieux de rechercher les effets du concours de tant d'heureuses circonstances. Qu'est devenu le peuple chinois régi par des Socrates couronnés, par des lois dont on vante la sagesse, par des mœurs immuables, que n'altère point le commerce contagieux des autres peuples? Assurément voilà un grand sujet de méditation, et ce point de comparaison mérite d'autant plus de réflexion, que la religion chrétienne n'a pas pu pousser de profondes racines dans la terre des Chinois. Ici s'élèveraient les plus graves et les plus curieuses considérations; mais nous serions encore arrêtés par le défaut d'éléments nécessaires à la conviction. L'Europe ne connaît guère mieux la Chine que tel ou tel peuple qui n'est plus, que les Carthaginois, par exemple, dont la jalousie de Rome a détruit toutes les annales. Laissons de côté une question qui demande d'ailleurs tant de connaissances que nous n'avons point, et renfermons-nous dans ce procès des anciens et des modernes, qui, après avoir fait tant de bruit dans le XVII<sup>e</sup> siècle, tomba tout à coup, comme la guerre acharnée des abeilles dans le 4e livre des *Géorgiques* (*pulveris exigui jactu*). — Notre indigence en fait de données positives sur l'histoire savante et littéraire des différents peuples nous force de nous circonscrire entre les Grecs et les Romains, les seuls que nous puissions mettre en présence des peuples modernes. Mais d'abord il faut séparer la question de la supériorité en deux parties bien distinctes, et mettre d'un côté les sciences, de l'autre les arts et les lettres. On peut et on doit penser que le monde a connu beaucoup de choses que les lacunes de son histoire nous empêchent de mettre au rang de ses connaissances acquises; nous ne faisons souvent que retrouver des inventions dont le souvenir a péri au milieu des bouleversements de la terre; mais en nous arrêtant aux deux peuples qui ont été des modèles pour tous les peuples européens, il nous sera impossible de ne pas reconnaître la supériorité des modernes sur les anciens. La seule histoire de l'astronomie nous montre une suite de conquêtes qui atteste des progrès non interrompus; l'univers est cent fois plus grand pour nous que pour les Grecs et les Romains, et malgré nos découvertes récentes sur les connaissances astronomiques de l'Égypte.

Newton, comparé aux astronomes antiques, ressemble presqu'à un dieu qui a expliqué l'existence du monde, que tant d'ingénieuses et subtiles hypothèses avaient couverte de nouvelles obscurités. La chimie est une science toute moderne; la physique a fait des progrès immenses ainsi que les mathématiques. L'antiquité n'a point eu d'Euler, de La Grange et d'Haüy. L'art de la navigation, dans lequel les modernes ont déployé toutes les sortes de génie, attesterait seul une supériorité immense sur les anciens. Sous le rapport des sciences en général, ils étaient des enfants, et les modernes sont des hommes. Le monde des sciences était étroit pour les anciens comme le monde terrestre et le monde céleste, que les découvertes des modernes ont tant agrandis. Rien de plus judicieux que les réflexions de Marmontel sur la question qui nous occupe sous le rapport des arts. « Le parallèle de Perrault, pour la partie des arts, est celui d'un homme éclairé, mais présumant trop de ses forces, ou plutôt se livrant trop à l'adulation. Vainement des modernes répètent après lui qu'on peut ajouter aux beautés de l'architecture ancienne, ce prodige n'est point encore arrivé pour nous; on a donné aux édifices plus de grace et de commodité; c'est le fait de l'expérience : mais plus d'élégance de majesté, non sans doute. Le génie est resté du côté des Grecs. » Témoin la statuaire, dans laquelle nos plus belles productions ne peuvent soutenir un moment la comparaison avec leurs chefs-d'œuvre. Mais par quelle progression d'idées, par quelle suite de réflexions, par quelles inspirations heureuses les Grecs ont-ils pu métamorphoser les monstres divinisés de l'Égypte en des êtres surnaturels, faits à l'image de l'homme, et cependant doués d'une beauté suprême, dont les formes variées devinrent le type de chacun des dieux qu'Athènes avait adoptés? Quelle distance du bœuf Apis à Jupiter, d'Isis à Vénus! Et comment a-t-elle été franchie? Plus heureuse que sa sœur, la peinture moderne n'ayant point à redouter l'apparition des merveilles antiques, peut révoquer en doute la supériorité des Zeuxis et des Protogène. Les écoles italienne, flamande et française ont à présenter une galerie immense de productions, qui, multipliées par la gravure, feront encore l'admiration du monde, même lorsque la main du temps aura effacé les couleurs et détruit jusqu'à la toile où le génie a imprimé ses traces. Il nous est donc permis de penser que Raphaël et Michel-Ange, Rubens et le Dominiquin, Salvator-Rosa et Vernet, sont des hommes divins que l'antiquité n'a point égalés; nous pouvons surtout croire qu'elle n'a jamais possédé de peintre philosophe comme le Poussin. — Si l'on examine la question sous le rapport unique des lettres, elle n'est pas sans difficultés, parce qu'il faut, pour la résoudre, tenir la balance égale entre des avantages qui demandent la plus sérieuse attention. Les caractères distinctifs de l'école grecque sont la naïveté, la simplicité, la grandeur sans effort, et l'imagination. Jupiter ébranlant le monde en fronçant les sourcils, ce même dieu souriant à Vénus avec une grace particulière, et parfumant l'Olympe d'une odeur d'ambroisie exhalée de sa chevelure immortelle, voilà l'image parfaite du génie vrai, brillant des Grecs, presque toujours guidé par la nature. Mais leur bon sens avait ses éclipses, leur goût délicat ses moments de rusticité. Amis des fables, ils les ont parfois admises sans aucun discernement; les déclamations ne sont pas rares chez eux, et il n'y a pas d'excuses pour certaines grossièretés qu'ils se permettent sans scrupule. Les reproches d'Admète aux auteurs de ses jours, les injures d'Hippolyte contre toutes les femmes, blesseront éternellement la raison. — Les Romains, longtemps étrangers aux lettres, ont tout emprunté des Grecs, et ne sont le plus souvent qu'une pâle contre-épreuve d'un original riche de couleurs et d'harmonie. On dirait que le second de ces peuples avait des sens et des facultés qui manquaient au premier; jamais la gravité romaine, même alors que la mollesse des mœurs

avait détendu les esprits, et occupé les ames des douces images de la volupté, n'a pu saisir ce mélange de naturel et d'imagination, de vrai et d'idéal, cette délicatesse et cet enjouement qui éclatent partout dans les Grecs. Virgile et Horace lui-même ont quelque chose de sévère et de sombre à côté des scènes riantes que le touchant Euripide a placées dans les chœurs de ses tragédies. Naturellement durs, et accoutumés à souffrir sans se plaindre, descendant du Brutus qui sacrifia ses fils à la patrie, détrônant les rois avec indifférence, renversant un empire sans être émus un moment par le bruit de sa chute, la pitié leur était presque étrangère : aussi ne trouve-t-on pas sur leur théâtre les profondes douleurs d'Hécube, de Priam, de Clytemnestre, le désepoir d'Andromaque, les tendres regrets de Polyxène et d'Iphigénie, les larmes d'Oreste enfant, qui prie pour qu'on ne donne pas la mort à sa sœur, et enfin ce dévoûment pour la patrie qui se mêle aux plus douces affections du cœur, et même à l'amour de la vie, sentiment naturel à tous les âges, et surtout à la jeunesse. Térence avait cependant arraché quelques larmes aux farouches enfants de Romulus; Virgile, né avec une ame mélancolique, vint les attendrir sur Andromaque, sur Nisus et Euryale, sur Lausus et Pallas, mais bien plus encore sur le jeune Marcellus, les délices de la cour d'Auguste et l'espérance du peuple. Euripide a une sensibilité plus profonde que celle de Virgile, mais les pressentiments et les douleurs d'Évandre sont sans modèle dans toutes les tragédies de l'auteur d'Hécube. Virgile n'avait ni le génie ni le bon sens d'Homère; en prenant l'Iliade et l'Odyssée pour en former un seul poème, il n'a fait qu'une composition défectueuse, dont la première partie écrase la seconde. Les plus grandes beautés de Virgile sont des fautes aux yeux de la raison, mais cependant qui oserait faire le vœu presque impie que ces fautes n'eussent pas été commises? Si Homère a des scènes plus grandes que les scènes du second livre de l'Énéide, où trouver chez lui une tragédie semblable à celle de la mort du peuple troyen? tout y est beau, vrai, simple, et pourtant magnifique. La terreur et la pitié ne sauraient aller plus loin, et les impressions qu'elles produisent ne sont pas achetées, comme dans Euripide, par des suppositions invraisemblables, ou affaiblies par une succession trop rapide de mouvements qui se balancent et s'effacent. La pièce marche dans un ordre admirable, et l'intérêt s'accroît jusqu'au dénoûment. Aussi, tout poète dramatique qui voudra méditer le second livre de l'Énéide est assuré de faire des progrès dans son art. — Homère n'a pu même soupçonner l'admirable peinture des amours de Didon; mais d'Homère à Apollonius, le temps avait amené des changements de mœurs, qui ont produit le tableau de la passion de Médée pour Jason; cette peinture des combats de l'innocence et de la pudeur contre l'attrait irrésistible du premier amour, est d'une fraîcheur et d'une grace que n'a point la veuve de Sichée. Si le caractère de son héros a défendu à Virgile des ornements qui manquent à son épisode, ce qu'il ajoute au poète grec, et surtout l'éloquence de la passion, mettent l'imitateur bien au-dessus de l'original. L'auteur de l'Énéide mutile l'Iliade; quelquefois il l'imite d'une manière peu judicieuse, mais il la corrige souvent avec bonheur. Homère gardera toujours le premier rang; mais, sans s'élever à la même hauteur que lui, Virgile aura la gloire d'avoir donné plus d'une fois de la raison à son maître; et l'Énéide, quoique inférieure à l'Iliade, et même à l'Odyssée, sous beaucoup de rapports, n'en marque pas moins un progrès de l'esprit humain. — Il n'y a point de tragédie latine; quant à la comédie, le seul Aristophane représente la Grèce entière, puisque Ménandre et ses rivaux nous manquent; Aristophane avait un beau génie que Platon n'a pas manqué de reconnaître; il a souvent élevé très haut le ton et le but de la comédie, il a eu de belles intentions politiques; on trouve chez lui des chœurs d'une admirable poésie, des peintures vraies du cœur humain, des traits de la plus mordante

satire ; mais il est souvent d'une obscénité, d'une saleté qui donnent un singulier démenti à la réputation du peuple athénien en fait de délicatesse et de goût. Sur les plus vils treteaux, on n'oserait pas, chez nous, débiter en plein air les infamies que les Grecs souffraient sur le théâtre du majestueux Sophocle. Aristophane, avec ses qualités comme avec ses défauts, ne saurait balancer Plaute et Térence ; mais les ouvrages de ces deux poètes, et surtout du second d'entre eux, attestent partout une imitation qui était presque un plagiat ; ce fait, et le mot si connu, de César, *dimidiate Menander*, appliqué à Térence, disent assez qu'il faut bien que Rome cède la palme à Athènes. Il en est de même pour le genre cultivé par Catulle, Tibulle et Properce ; de leur propre aveu, Sapho, Simonide, Alcée, Philetas, leur étaient supérieurs. Je doute pourtant, d'après leur manière de sentir l'amour, qu'aucun de ces poètes ait uni, comme le chantre de Lesbie, la vivacité de l'esprit, la fleur de la politesse, et la grace du badinage à l'éloquence, à la plus douce sensibilité. On peut penser encore que la tendresse, le charme et la mélancolie de Tibulle, présents particuliers de la nature à ce frère de Virgile en poésie, n'avaient rien dû à la Grèce; quant à Properce, quelques-unes de ses compositions respirent une force, une grandeur et une gravité que je n'ai trouvées dans aucun écrivain grec. Chaulieu, Bertin et Parny n'ont pas possédé le don de la poésie au même degré que ces hommes fameux, mais l'amant d'Éléonore a des accents qui vivront à jamais dans les cœurs. Le Brun était insensible au mérite de Parny, mais Parny a été bien vengé par les élégies du rival ambitieux de Pindare.— Les femmes, chez les Grecs, ont cultivé le genre érotique et d'autres genres encore; malheureusement, le temps n'a conservé aucun des ouvrages qui fondaient leur renommée ; toute l'antiquité atteste que les modernes ont fait à cet égard une perte immense. Sapho, dont nous ne possédons que quelques vers, reste à jamais comme un grand nom. Chez nous, après madame Deshoulières, qui fut poète deux ou trois fois dans sa vie, mais poète sans les dons sacrés, des femmes ont paru avec éclat dans la carrière. A leur tête paraît madame Dufresnoi : élève de Tibulle et de Properce, nourrie d'Horace et de Virgile, dont elle possédait la langue, formée à l'école du XVII<sup>e</sup> siècle, elle est d'une rare correction, d'une élégance classique, d'un goût pur et délicat. Un écrivain célèbre lui accordait la gloire d'être la première femme en France qui eût vraiment connu, et pratiqué avec talent l'art si difficile de la versification ; mais, trop sévère et trop châtiée, on peut lui reprocher d'écrire souvent comme un homme habile, et pas assez comme une femme, qui doit toujours conserver le cachet de son sexe; elle manque de mollesse et d'abandon, ce qui ne l'empêche pas de devenir éloquente quand elle se laisse entraîner aux impressions d'un cœur ardent et sensible. — Jalouse de bonne heure d'inscrire aussi son nom parmi les femmes douées du talent de la poésie, mademoiselle Delphine Gay (aujourd'hui madame de Girardin) a montré dès son début de singuliers contrastes : des inspirations fraîches comme la première jeunesse, et des sentiments d'un autre âge qui ne pouvaient être que devinés : là, c'était un enfant qui semblait jouer avec l'amour comme avec un dieu inconnu ; ici, on eût dit qu'elle avait déjà éprouvé ces délices mêlées d'amertume dont parle Catulle avec tant de regrets ; un peu plus tard, et pourtant elle était bien jeune encore, mademoiselle Delphine Gay osa même lever le voile qui cachait les naissantes émotions de son cœur virginal ; mais, indulgentes malgré leur réputation de sévérité, les Muses accordèrent sans peine à leur élève le pardon de ces indiscrétions pleines de charme et de grace. Mademoiselle Gay se distingue aussi par la fermeté du trait, par la précision, par l'élégance et par le talent du style ; elle travaille avec chaleur, avec un certain enthousiasme qui vient de la passion de la célébrité, mais on voit qu'elle travaille, et l'on voudrait ne jamais apercevoir la force des

efforts dans une femme. Cependant, elle a des moments d'abandon où il lui arrive quelquefois de faire vibrer les cordes sensibles du cœur. Il y a de l'avenir dans mademoiselle Gay, si elle cultive son talent avec un soin religieux, surtout si elle prend des conseils sévères et éclairés, qu'elle est capable d'entendre et de mettre à profit. Espérons beaucoup d'elle, puisque les flatteurs et l'idolâtrie des salons n'ont pu triompher de son bon sens naturel. Madame Desbordes-Valmore est toujours femme et uniquement femme en poésie : c'est là son trait distinctif. Avant elle, nous n'avions pas encore trouvé dans les vers des émules de Corinne et de Sapho ces traits imprévus, ces naïvetés spirituelles, ces mystères à demi révélés, cet abandon plein de charme, cette douce fantaisie, qui donnent tant de prix, de piquant et d'originalité aux paroles et aux lettres des femmes possédées du démon de l'amour, et, pour comble de bonheur, on croit entendre une voix de femme dans la mélodie de ses vers.—Sans répudier le sujet inépuisable de l'amour, le domaine de son sexe, une autre femme de notre temps puise aussi ses sujets dans un autre ordre d'idées. La pureté, la candeur, le calme d'une ame sereine, l'élévation des sentiments, une vive intelligence appuyée sur un riche fond de bon sens, qui est une supériorité, une fantaisie rêveuse, une mélancolie naturelle, et mêlée de quelques regrets qui ne sont pas sans amertume, sur les vaines promesses de bonheur avec lesquelles le monde social abuse les cœurs crédules et confiants, de secrètes voluptés d'artiste, l'espoir d'un monde meilleur sans cesse entrevu des yeux d'un ardent désir, voilà Mme Tastu. Femme, mère et poète, elle chante les délices de l'amour maternel, le berceau de l'enfance, la fuite rapide des années, les souvenirs de la jeunesse, les impressions religieuses, les dons mystérieux de la poésie ; ses élégies ont un cachet d'innocence et de pureté qui en fait le premier attrait. Un jour on l'appellera la Muse chaste; c'est le plus beau nom qu'une femme puisse porter. — Ce nom, les Anglais le donnent déjà, ou peuvent le donner à madame Félicia Hemans, leur compatriote, qui n'a jamais mis dans ses écrits que des pensées que des femmes puissent approuver tout haut, que les hommes ne craignent pas de louer devant elles. La gravité calme, l'onction, le tour religieux des idées, la pureté sans tache, la nationalité exaltée, l'amour de la patrie, mais tendre comme les affections de la famille, sont les caractères de la poésie de Mme Hémans ; son talent se distingue par une profonde connaissance de la valeur des mots de sa langue maternelle, par la pureté, par l'élégance, par une grace mélancolique et d'un charme inexprimable. Le style de madame Hémans est tellement et si exclusivement anglais, que ses ouvrages deviennent presque intraduisibles : à l'abri de cette difficulté, ils resteront dans toute leur beauté native, sans être profanés par de malhabiles interprètes. — Miss Landon, douée d'une ame tendre, d'une imagination mobile et d'une vive sensibilité, cultive la poésie avec un rare succès. On trouve dans cette jeune poète les affections de famille, le sentiment passionné de la gloire et de tous les genres de gloire, la gamme tout entière des émotions qui peuvent vibrer dans une ame artiste, agiter une vie littéraire, le vide de la gloire et du succès, l'amour enfin, l'amour pur, dévoué, fidèle, mais malheureux, payé d'indifférence, brisé par l'inconstance et détruit par la mort. La peinture des passions est toute la poésie de miss Landon; elles ont mis leur cachet à toutes ses créations empreintes de toutes les espèces d'intérêt. On ne peut lire ses ouvrages sans les mouiller de quelques larmes et désirer d'être aimé par une femme si propre à sentir les plus doux rapports des cœurs et à prendre sa part des plus vives douleurs d'un être sensible. — Pour disputer le prix du poème lyrique, Horace reste seul en présence de Pindare; mais ce que nous possédons du chantre des jeux olympiques ne saurait égaler la seule pièce qui commence par *Qualem ministrum fulminis alitem*, ode où le génie, l'histoire, les mœurs et le caractère de Rome sont tout entiers.

Si Montesquieu eût reçu de la nature le génie de la poésie, voilà comment il aurait peint la maîtresse du monde. Mais quoique les Romains eussent pour les Grecs un respect superstitieux, qui a pu faire illusion à leur raison, nous devons en croire le jugement d'Horace sur les maîtres dont il se fait le disciple respectueux, en marquant un intervalle immense entre eux et lui. Quant à la poésie philosophique, Horace est unique dans l'antiquité, par le mélange exquis de raison, d'esprit, de grâce et d'urbanité qui distingue ses épîtres. Horace est le Lucien de la poésie, mais avec plus de retenue, de mesure et de goût. — On pourrait caractériser l'ouvrage de Lucrèce en disant que c'est un poème écrit par un Romain qui a mis dans ses vers la rudesse et l'austérité de son pays avec la richesse d'ornements et les graces d'une imagination d'Athènes, mais non pas la perfection du style de ses maîtres. On peut comparer l'ouvrage de Lucrèce à un bloc du plus beau marbre, dont la partie supérieure est un dieu de la main de Phidias, et le reste une masse à peine dégrossie ou grossièrement taillée par le ciseau. Chez les modernes, on ne trouve dans le poème philosophique rien d'aussi élevé que l'ouvrage de Lucrèce, rien d'aussi achevé que les *Géorgiques* de Virgile. Toutefois, si Delille n'est pas un poète du premier ordre comme Lucrèce, s'il n'a pas comme lui un vol d'aigle, il remplace par le luxe des couleurs, par les richesses et la variété du style, par une foule de beautés différentes, ce qui lui manque de haute et profonde inspiration. Son poème de l'imagination, transmis à notre âge par les anciens, serait l'objet des plus magnifiques éloges. Les *Saisons* de Thompson étincellent de poésie dans les descriptions, de charme dans la peinture des sentiments : le patriotisme de l'auteur, qui ne loue que les grandes vertus, et les grands services rendus à la liberté, nous inspire une bien plus vive sympathie que le patriotisme de Virgile, qui profane la sainte poésie par l'éloge de César et d'Auguste, et n'ose pas accuser Sylla. — Ovide est encore plus un poète grec que Lucrèce ; ses *Métamorphoses* forment une suite d'enchantements semblables à ceux d'Armide, et paraissent n'avoir coûté pas plus d'efforts que les prodiges enfantés par l'amante de Renaud. Le mérite de la composition, les rapprochements ingénieux, l'art des transitions, la variété des tons et des accents, le talent de récréer l'esprit et de toucher le cœur, de communiquer tantôt un intérêt doux à un sujet, tantôt de le rendre entièrement dramatique, se réunissent pour faire de cet ouvrage un ouvrage unique en littérature. Les modernes n'ont pas et ne sauraient avoir d'Ovide, mais ils ont un Arioste, et le *Roland furieux* surpasse souvent les métamorphoses pour la variété, les richesses poétiques, et l'art d'attacher le lecteur, même en lui causant de fréquentes impatiences, en interrompant des récits et des scènes qui occupaient toute son attention. L'ouvrage de l'Arioste n'est pas seulement digne d'entrer en parallèle avec les Métamorphoses, il rivalise souvent avec l'*Iliade*, et offre dans son ensemble le modèle de l'épopée héroïque et de l'épopée comique, réunies dans une même composition. — Nous avons perdu les ouvrages de Lucile, mais Horace et Juvénal, qui se ressemblent si peu, sont dans la satire des modèles que l'on n'a point égalés. Le second de ces poètes se distingue comme Tacite par un genre de beautés fortes et sublimes, inconnues à l'école grecque. N'omettons pas de remarquer que le peintre de Tibère a fait avec la seule vérité une satire de l'homme bien autrement énergique et profonde que les portraits enfantés par la colère de Juvénal, qui sent le rhéteur et nous laisse douter quelquefois de sa conviction. Après avoir lu Tacite, on ne trouve plus d'hyperboles dans Juvénal. — Malgré Tite-Live, Salluste et Tacite, quelques critiques pourraient hésiter à refuser la supériorité historique à Hérodote, à Thucydide et Xénophon. Toutefois, les décades de Tite-Live nous déroulent un vaste tableau dont la ma-

gnificence impose. Même en gardant des superstitions, la raison a fait bien des progrès dans les récits de l'écrivain qu'Auguste appelait le Pompéien. Sauf deux déclamations ambitieuses et parasites, Salluste parle plus en homme d'état que ses maîtres; sa narration est un modèle de rapidité concise sans recherche et sans obscurité. Pour Tacite, Racine lui a marqué sa place, en le surnommant le plus grand des peintres du cœur humain. Ni le siècle d'Homère ni celui de Périclès n'auraient pu enfanter un Tacite : il fallait qu'il vînt un Auguste, un Tibère, un Néron, un Domitien, une Agrippine et un Germanicus, pour que nous eussions de nouvelles annales de l'homme. — Fénelon donnait le prix de l'éloquence à Démosthènes; je n'appellerai point du jugement d'une si imposante autorité : oui, Démosthènes est à mes yeux le prince de l'éloquence, et notre tribune nationale doit surtout tâcher d'emprunter au vainqueur d'Eschine sa vigueur, sa concision, son bon sens, sa pressante argumentation, sa puissance dramatique, et l'autorité souveraine de sa parole. Démosthènes était vraiment fait pour régir un peuple à la tribune. Suivons plutôt l'école de Démosthènes que celle de Cicéron; nous servirons mieux les intérêts de la cause sacrée, en consultant le premier plutôt que le second de ces modèles. Mais la Grèce entière a-t-elle eu un aussi beau génie que l'orateur de Rome? Combien de renommées représente Cicéron! combien il renfermait en lui seul de dons, de facultés, de connaissances et de lumières qui manquaient à Démosthènes! S'il n'a point l'audace homérique et la simplicité du prince des orateurs, s'il joue souvent avec la parole, qui ressemble à la foudre dans les mains de Démosthènes, combien il est plus riche, plus fécond, surtout plus touchant! Il a fait comme Virgile pour Homère, il a souvent donné plus d'ame à l'éloquence : quelles larmes ne nous arrache-t-il pas sur la mort de Gavius! Que sa parole est puissante en faisant tomber des mains de César l'arrêt de mort de Ligarius! Qu'il se montre terrible contre Antoine, le lieutenant, l'ami, le vengeur de César! Avec quel plaisir nous retrouvons dans les dialogues philosophiques les plus grands hommes de la république causant ensemble des plus grandes choses de l'univers : la vertu, la patrie et les dieux! Rome a dû Cicéron à la Grèce antique; mais celle-ci n'a point produit de Cicéron dans son sein. — La littérature des modernes est d'abord une littérature d'imitation, et souvent il leur est arrivé de traduire des copies au lieu d'imiter des originaux, c'est-à-dire d'imiter des Romains élèves des Grecs. Nul doute qu'il n'eût mieux valu consulter avant tout la nature, mais au moins fallait-il interroger les maîtres avant d'écouter leurs disciples. Commençons par nous accoutumer au grand Homère, ensuite nous viendrons à Virgile. Si Voltaire eût cherché ses inspirations dans l'Iliade, élevé par le commerce du génie, il en aurait approché davantage. — En prenant Virgile pour modèle, il se condamnait d'avance à une conception sans grandeur : aussi a-t-il singulièrement rabaissé l'épopée, que le chantre du peuple romain avait déjà fait descendre des hauteurs où Homère l'avait placée. Par une autre suite de cette préférence irréfléchie, son style, toujours digne, toujours noble et clair, mais aussi trop uniforme, manque entièrement de cette naïveté qui donne tant de relief au sublime, et la seule qualité dont le plus parfait des poètes n'avait pu dérober le secret à la Grèce. Toutefois, l'épopée de Voltaire renferme des beautés qui sont à la fois de lui et de son siècle. Jamais il n'offense le bon sens; et sa raison, plus haute que son génie, embrasse une horizon bien plus vaste que celui des poètes anciens. Ce sont presque toujours des vérités qu'il exprime et qu'il revêt des plus riches couleurs, mérite d'autant plus remarquable, que le vrai est bien plus difficile à orner que les fictions. Au reste, si Voltaire, plus convaincu que l'épopée n'est qu'une grande tragédie, était aussi dramatique dans la Henriade que dans Méro-

pe ou dans Alzire, son ouvrage, réchauffé par l'intérêt des scènes, compterait un plus grand nombre de lecteurs. — Le Tasse, par un privilége rare, n'a cessé de créer en imitant toujours; souvent on trouve en lui le génie d'Homère et l'ame de Virgile. Son Renaud, comparé au fils de Thétis, n'est qu'un mortel issu d'un dieu; le vertueux Godefroi n'égale pas le magnanime Hector, mais qu'il serait heureux qu'Énée ressemblât au chef des croisés! Virgile avait eu une inspiration admirable en choisissant Hector pour être, sous un autre nom, le héros d'une épopée. Le Tasse, héritier de cette pensée, l'a rendue avec la chaleur et la liberté qui se communiquent naturellement à une création originale; mais il n'a emprunté aux anciens ni Soliman ni Tancrède; son Argant paraît plus terrible que les Ajax, et Clorinde plus touchante que Camille ou Penthésilée; lui seul a pu créer la modeste Herminie. Des mœurs nouvelles, d'autres croyances, et surtout une autre religion, ont ouvert au Tasse une source de beautés à laquelle le Dante seul avait puisé avant lui. Ce Dante, auquel la raison a droit d'adresser tant de reproches, ce poète, qui défigure en lui la noble image du génie, comme le vice efface sur le front de l'homme l'empreinte de la Divinité, nous offre cependant, dans son monstrueux ouvrage, des beautés magnifiques et simples qui dépassent celles de l'antique. Il a mérité plus d'une fois qu'on le mît à côté d'Homère, qu'il représente comme le père et le souverain de tous les poètes du monde. Quelques vers du Dante font un tableau plus complet et plus magnifique que l'ode entière d'Horace sur la Fortune. Le champ des pleurs dans l'Enéide n'est qu'une faible esquisse auprès de l'épisode de Françoise de Rimini, chef-d'œuvre de passion et de naïveté, qui laisse un éternel souvenir au lecteur. Il n'y a point d'Ugolin dans les enfers des païens, il n'y a point de Béatrix dans leur olympe. Le Dante a puni, de leur vivant, tous les vices couronnés, même ceux qui cachaient leur front sous la tiare; Virgile a fait l'apothéose d'Auguste; il ose mettre le premier des Césars en face du premier des Brutus, c'est-à-dire un corrupteur plus coupable que Tarquin, auprès du vengeur de la patrie, un bourreau de Rome à côté du vertueux Camille, libérateur de ses ingrats concitoyens : faute qui ne blesse pas moins le bon sens que la morale. Aurait-on jamais pensé qu'un écrivain dont la muse paraît plus d'une fois en délire pût donner des leçons de raison, de justice et de vraie philosophie au sage Virgile? Le Tasse a beaucoup profité dans le commerce du Dante; mais en évitant ses fautes, il n'a pas toujours égalé ses beautés. Le génie a des créations qui lui appartiennent à jamais; une fois qu'il y a mis son empreinte, personne ne peut les lui dérober; elles passent à la postérité encore plus sûrement que le nom des sculpteurs gravé par eux sur la base de leurs chefs-d'œuvre. — Le génie de Milton ressemble tour à tour à ses personnages, les uns des anges de lumière, les autres des esprits de ténèbres. Jamais aucun poète ne s'éleva si haut pour tomber si bas. Les cieux de sa création font pâlir la magnificence d'Homère; son enfer est sublime, son pandémonium, d'abord si riche de création, finit par être la honte de l'esprit humain. Mais que deviennent le Prométhée d'Eschyle, le Canapée d'Euripide, le Mézence ou le Salmonée de Virgile auprès de Satan, qui retient dans toute sa personne quelque chose des splendeurs du soleil, et porte sur son front une image de la beauté des cieux avec les traces de la foudre, le souvenir de sa grandeur avec l'humiliation de sa chute, la rage, le désespoir, et pourtant la constance produite et soutenue par une haine immortelle? Peut-on comparer Prométhée, étendu, enchaîné sur le rocher de la vengence et recevant la mort avec joie, à l'archange rebelle, debout devant le fils de Dieu armé de la puissance de son père? De même la fiction du géant Adamastor de la *Lusiade* a une grandeur dont le Polyphème d'Homère et de Virgile ne saurait donner une idée. Ainsi, d'âge en

âge, les poètes puisent à la fois dans leurs souvenirs ou dans leur imagination des inspirations nouvelles. Si nous cherchons un autre genre de beautés pour élément de comparaison entre Virgile, le Tasse et Milton, ne serait-ce pas profaner l'innocence d'Adam et d'Ève que de comparer la grotte de Didon avec le berceau de leur hymen, et d'opposer les plaisirs d'Angélique et de Médor, et tous les enchantements des jardins d'Armide, aux délices du séjour que Dieu lui-même a préparé pour un amour dont la terre n'a jamais vu de modèle! Faudrait-il conclure de ces éloges que le *Paradis perdu* l'emporte sur les poèmes d'Homère et de Virgile? Non sans doute; mais la vérité ordonne de dire que l'aveugle d'Albion a surpassé plus d'une fois les anciens, et que son génie, semblable à celui des astronomes qui reculent chaque jour les limites du ciel, a trouvé, dans le domaine de l'imagination, une région inconnue aux deux maîtres de l'épopée. Ainsi donc, au lieu d'enfermer l'esprit humain dans un cercle tracé par les siècles passés, il faut, au contraire, lui montrer les conquêtes qu'il a faites et l'exciter à en essayer de nouvelles. — La *Messiade* de Klopstock n'est pas au même rang que les sublimes créations de l'antiquité, mais on commettrait une injustice littéraire si l'on ne reconnaissait pas dans ce poème des inspirations d'un beau génie, des traits d'éloquence et des peintures qui ne se trouvent dans aucune littérature connue. La réponse de Marie, qui, au moment ou Porcia vient lui rendre l'espérance, s'écrie : Mon fils a résolu de mourir, etc..., *il meurt!* l'agonie du Christ, le mélange de la majesté divine empreinte sur son front avec les souffrances de l'homme, la tendre et profonde pitié de l'ange Eloa, témoin céleste de la mort du Dieu qui s'immole à l'humanité, attestent le talent supérieur d'un grand peintre. Un seul trait fera juger combien Klopstock élève quelquefois les plus belles conceptions de ses modèles. Il n'y a rien de plus dramatique que l'apparition d'Hector couvert des nombreuses blessures qu'il a reçues en face des remparts de sa patrie; mais voyons l'imitation de génie que le poète allemand a faite de ce passage. Dans un hymne chanté par Eloa sur les souffrances du Christ, prêt à boire le calice de la mort, on lit ces paroles : « Avec quels transports d'allégresse te verront alors sur ton trône tous ceux que tu auras réconciliés! Avec quel respect leurs yeux avides se plairont à chercher où à contempler ces plaies brillantes dant tu seras couvert, ces plaies sacrées, gage d'un amour qui t'a porté à mourir pour le genre humain! » Assurément Klopstock a trouvé dans un sujet chrétien, dans les croyances qu'il suppose, une image plus grande que celle de Virgile; et le Christ portant jusque dans le séjour de la gloire immortelle les traces de son sacrifice offre, comme fiction, un caractère plus idéal que l'ombre d'Hector, sanglant et déchiré par la lance du cruel Achille. L'auteur de la *Messiade* a donc ajouté aussi aux beautés de l'antique, et par conséquent on ne peut lui retirer un tribut d'admiration.—Non seulement les Grecs ont crée le théâtre, mais après l'avoir créé, ils l'ont enrichi d'une beauté suprême; depuis deux mille ans, nous n'avons pu surpasser ou égaler par exemple, ni l'exposition de l'OEdipe de Sophocle, ni les imprécations de ce malheureux père contre deux fils ingrats, ni l'amour d'Antigone, qui le console de l'exil, de la misère et des remords, la plus grande des infortunes humaines. Aucun tragique moderne n'a encore porté la terreur aussi loin qu'Eschyle; aucun n'a remué les cœurs aussi profondément qu'Euripide. Celui qui a trouvé dans son âmes des expressions pour toutes les douleurs d'Hécube, veuve de Priam et du trône, esclave d'Ulysse, mère désolée de Pâris, d'Hector, d'Astyanax, sa fidèle image; de Polyxène, de Cassandre et de Polidore, l'auteur fécond qui a représenté tour à tour le désespoir de Clytemnestre, les plaintes d'Iphigénie, regrettant de mourir si jeune, la tendresse d'Alceste, les déchirements du cœur d'Andromaque, est à jamais le poète et le

peintre de la pitié. Il faut donner un autre éloge aux Grecs : plus près que nous de la nature, ils en sont plus fidèles interprètes. Leur théâtre abonde en beautés naïves que Corneille n'a point senties, que Racine n'a point osé transporter sur notre scène, et que Voltaire, encore plus timide sous ce rapport, ne fut pas même tenté d'imiter, malgré l'heureux essai que le poète son modèle et l'objet de ses prédilections en avait fait dans le rôle de Joas. Non seulement les Grecs ont cet avantage sur les Français, ils l'ont encore sur les autres peuples modernes, parce que ceux-ci, en voulant être vrais et simples, tombent quelquefois dans de honteuses trivialités, ou dans un faux semblant de naturel. Euripide offrait déjà la trace des vices que l'école allemande a singulièrement exagérés. Euripide a un charme particulier dont on a peine à le défendre; mais ce n'est point un modèle que l'on puisse imiter sans précaution. Au contraire, la raison ne court aucun risque dans le commerce de Sophocle, sage disciple du grand Homère, et, comme lui, naïf et simple dans Philoctète, majestueux dans Œdipe, touchant dans Antigone, et aussi tendre dans les caresses paternelles d'Œdipe à sa fille, que sublime dans les adieux de ce prince à la terre, adieux que Ducis a exprimés en deux vers immortels, comme tous les traits où le génie poétique a mis son empreinte :

J'irai, du Cythéron m'élançant vers les cieux,
Sur les malheurs de l'homme interroger les dieux.

On peut regarder la tragédie dans Sophocle comme le délassement le plus digne de la raison et de la vertu; elle est plus innocente et non moins instructive qu'un entretien de Socrate avec ses disciples. Œdipe invoquant la foudre qui doit le ravir au ciel, rend à la croyance de l'immortalité de l'ame un témoignage non moins éclatant que les paroles du fils de Sophronisque prêt à boire la cigüe. — Mais si nous devons avouer les Grecs pour nos maîtres, leurs élèves n'ont-ils pas eu aussi du génie? Quel ami de la gloire nationale voudrait échanger Cinna contre la plus belle des tragédies antiques? Que peut-on mettre au-dessus des quatre premiers actes des Horaces? Leur père, semblable au premier des Brutus, n'est-il pas une création neuve? L'amour de la patrie dans ce vieux romain ressemble-t-il en rien à cette même passion dans un Athénien ou même dans un Spartiate? Polyeucte et Sévère, Sertorius et Pompée, Chimène, Pauline et Cornélie, n'appartiennent qu'à nous; et si la tyrannie de nos règles dramatiques nous est justement reprochée par nos rivaux, de combien de beautés n'a-t-elle pas enrichi notre théâtre en nous forçant de lutter contre des difficultés terribles! De combien de défauts ces difficultés même ne nous ont-elles pas préservés! Supprimez dans Racine les amours d'idylle, les peintures d'une passion empruntée à la cour de Louis XIV, il ne sera encore ni aussi grand que Corneille, ni aussi tragique qu'Euripide; mais quel bon sens! quel goût! quelle élégance! quelle pureté! quel éloignement pour toute espèce d'excès! Comment ne pas admirer surtout la sage ordonnance de ses pièces, la variété des scènes, la gradation de l'intérêt et une singulière prévoyance de l'esprit à préparer les situations et à motiver les effets! et cette profonde intelligence des passions, et ce talent de peindre tantôt les orages, tantôt les plus secrets mouvements qu'ils excitent au-dedans de nous! et ce talent de les faire éclater par des actions ou par des paroles qui ont tant d'éloquence! Sous le rapport de la composition, comme pour la peinture des passions, Racine me paraît être une des plus utiles études que puisse faire un ami des lettres qui veut pénétrer les mystères de l'art dramatique. Depuis la mort de Racine, sa Phèdre n'a cessé d'être sur le théâtre le modèle de toutes les femmes coupables que l'amour conduit au crime et au remords, et tous les imitateurs n'ont fait que défigurer cette admirable création. Cependant, malgré tant de justes éloges, nous pencherions à croire qu'il y a plus encore à profiter avec Corneille qu'avec l'auteur d'Iphigénie. Corneille avait conçu la

tragédie avec plus de grandeur et plus d'originalité; il avait senti le besoin de la variété pour combattre la monotonie du genre tragique. On trouve chez lui les commencements de Rome et la puissance d'Auguste, le vieil Horace et Galba, les derniers soupirs d'Annibal et la mort de Pompée, Siphax et Attila, le monde romain et le monde des Barbares. Pourquoi faut-il que la critique ait à reprendre dans l'auteur d'Heraclius des défauts impardonnables, des fautes cent fois plus graves que celles dans lesquelles les anciens sont tombés, des mœurs fausses, des intrigues embarrassées, des déclamations de rhéteur, les recherches d'un esprit subtil, une métaphysique de sentiment digne d'une thèse d'amour, un style souvent barbare, quoique par intervalles il convienne mieux à la tragédie que l'élégance continue de Racine? Voltaire, tantôt admirateur enthousiaste, tantôt critique passionné, dit que les belles pièces de Corneille et les touchantes tragédies de Racine l'emportent autant sur les tragédies de Sophocle et d'Euripide, que ces deux Grecs l'emportent sur les ébauches de Thespis. Il n'y eut jamais une exagération plus singulière, mais elle annonce un profond sentiment de la justice qui est due à notre théâtre. — C'est Voltaire et non pas Racine qu'il faut appeler l'Euripide français : tous deux affectent dans la tragédie des ornements ambitieux, tous deux sont enclins aux déclamations; tous deux font entrer de force la philosophie sur la scène; tous deux multiplient les incidents, pressent les évènements les uns sur les autres; tous deux, ayant un but particulier, violent la vérité des mœurs, et sont infidèles dans la peinture des caractères, mais tous deux ont un charme particulier, tous deux nous arrachent de brûlantes larmes, tous deux vont puiser la pitié à une source plus profonde, tous deux déchirent les cœurs. L'auteur d'Alzire, moins faute de génie que faute de cette conscience littéraire qui devrait être un juge inexorable pour un écrivain ambitieux de vivre dans la mémoire des siècles, n'a point avancé l'art de la composition, mais il a fait faire des progrès à l'action théâtrale et à la pitié tragique. Il ne joue jamais autour du cœur, comme on peut le reprocher à Racine; il y entre et le remue tout entier. Dans le cours de sa longue carrière, Voltaire a désiré ressembler à Racine en le surpassant, mais il a bien plus approché de l'auteur de Cinna que de son rival. Brutus est une tragédie conçue avec l'ame, avec le bon sens, avec la gravité de Corneille, écrite avec le style de Racine, toujours distingué par la plus rare élégance, mais devenu plus mâle, plus ferme et plus romain. Corneille, Racine et Voltaire sont encore un progrès du génie tragique, et Crébillon lui-même pourrait dire aux admirateurs de ces trois grands poètes : « Ne me dédaignez pas, j'ai fait Électre et Zénobie. » Les étrangers, surtout les Anglais, rabaissent le théâtre français; de notre côté, nous traitons leur divin Shakespeare avec fort peu de respect. La vérité n'est point dans ces deux extrêmes. Les étrangers auraient tort de ne point reconnaître sur notre scène tant de beautés marquées au coin de la nature et approuvées par la raison; mais que nous commettons d'injustices envers Shakespeare! A entendre Voltaire et ses échos irréfléchis, l'auteur d'Hamlet serait un fou qui aurait eu des éclairs de génie; mais, à l'examen, on trouve en lui un génie qui tombe en des accès de délire. Eschyle, Sophocle, Euripide, Corneille, Racine et Voltaire, n'ont pas même entrevu une foule de beautés répandues dans le premier des tragiques anglais. Ses pièces, désordonnées dans l'ensemble, ses pièces, dont le sujet n'a point de cadre, parce qu'elles embrassent une suite d'époques indéterminées, et qu'elles suivent le cours d'une histoire, au lieu d'y choisir une action grande et simple, offrent les plus savantes combinaisons, les plus habiles contrastes. Elles supposent une profonde étude du cœur humain, et un rare talent pour y surprendre et en arracher les mouvements secrets. Corneille a fait souvent des Romains à sa guise; Shakespeare les a peints d'après nature,

témoins Cassius et Brutus. Personne, excepté lui, n'aurait osé représenter sur la scène Cléopâtre telle qu'elle était, voluptueuse, livrée à la mollesse, plongée dans la débauche, pleine de ruses et de tromperies, ayant les mœurs d'une courtisane, les artifices de la coquetterie, des lâchetés dans le cœur, le désir de plaire à Auguste, après avoir pleuré amèrement Antoine, et pourtant le caractère d'une reine douée d'assez de constance pour éviter, par la mort, la honte d'être traînée en triomphe par le vainqueur dans les murs de Rome. La Cordelia du *Roi Léar* est une seconde Antigone; Desdemona et Juliette ne ressemblent à aucune autre amante; lady Macbeth est une création d'un ordre supérieur. Nous n'avons sur la scène antique ou moderne aucun caractère semblable à celui de la tendre et généreuse Hélène, dans la pièce intitulée: *Tout est bien*. Le mépris sur parole que beaucoup de personnes ont pour Shakespeare est un scandale et peut-être un malheur littéraire. Même après Ducis, qui en a tiré d'admirables scènes, un écrivain doué d'une raison plus éclairée peut trouver encore la mine la plus féconde dans Shakespeare. Ce poète, avec tous ses défauts, qu'il est si facile de connaître et d'éviter, ne mérite pas le même rang que les anciens, mais il les a surpassés dans plus d'une circonstance, et notre Corneille lui-même aurait quelquefois des efforts à faire pour atteindre à la hauteur de ce géant dramatique. Il y a surtout dans Shakespeare une connaissance de la nature qui fait de ses ouvrages, médités par le bon sens, une des plus utiles leçons qu'un grand poète puisse donner. Shakespeare, imité par des insensés, produira des monstres; mais il peut, il doit féconder un génie, et contribuer à reculer bornes de l'art pour les modernes. — Les Allemands ont un théâtre d'emprunt et un théâtre national. Dans le premier, ils sont restés inférieurs à leurs modèles, parce qu'ils les ont traduits servilement; dans le second, ils ont produit des compositions vraiment originales. Jeanne d'Arc, Marie Stuart, heureusement transportées sur notre théâtre par M. Lebrun, Guillaume Tell et don Carlos, offrent de nouvelles sources d'admiration et de plaisir pour le goût et la raison. La duchesse d'Éboli, conduite au crime par une passion cruellement déçue pour don Carlos; la femme de Philippe II, aimant le fils de ce prince, est bien plus intéressante que Phèdre, parce qu'elle donne les conseils de la vertu la plus haute à celui pour lequel elle sacrifierait sa vie; le caractère du *Démon du midi* si habilement tracé, le rôle tout-à-fait neuf du marquis de Posa, méritent toute l'estime des connaisseurs. Les Allemands ont agrandi la scène en cherchant à y ramener la nature. Parmi eux, quelques-uns, tels que le vénérable auteur de *Wèrther*, ont hasardé une confusion des genres que la raison ne regardera jamais que comme une débauche d'esprit, mais le sage Sophocle serait étonné des découvertes que lui ferait faire le théâtre de Gœthe et de Schiller. — Dans la comédie, Molière est un effort de la raison humaine; il domine seul sur toute la scène de Thalie. Observateur plus profond que Montaigne, plus philosophe que Lucrèce ou Bayle, plus éclairé que Bossuet, plus vrai que Racine dans les mœurs, ce grand moraliste du théâtre l'emporte autant sur les modernes que sur les anciens. La France possède dans Regnard et dans plusieurs autres écrivains la monnaie de Molière; mais cette monnaie est encore d'un prix assez élevé. En Espagne, Lopez de Vega, Guillen de Castro et Caldéron, mais surtout le premier, ont eu des éclairs de génie, des idées heureuses, des traits d'imagination, des caractères bien dessinés; la raison et l'art leur manquent presque toujours. La comédie d'intrigue semble née en Espagne; ce genre prit racine en Italie, lorsqu'on se fut lassé des farces prétendues pieuses, telles que le *Mariage de la Vierge*, qui ne donnait son consentement qu'après cette convention avec Joseph: « Nous aurons deux chambres et deux lits. » Enfin, le cardinal Bibbiena produisit la première comédie ita-

lienne dans la *Calandra*. L'Arioste et Machiavel vinrent ensuite, et eurent pour successeur Goldoni, le véritable restaurateur de l'art comique au-delà des Alpes. Une licence effrénée met la comédie anglaise autant au-dessous de la nôtre sous le rapport moral, qu'elle en est loin par le génie. Shakespeare, heureux sur les deux scènes, comme notre Corneille; Dryden, éloquent traducteur de Virgile; Cibber, Congrève, Shéridan, le chevalier Jean Vanburg, Fielding, si grand peintre dans *Tom-Jones*, au lieu d'égaler Molière, sont à peine des demi-Regnard. Dans le genre pastoral, les modernes ne sont guères que des imitateurs réduits, comme Virgile avant eux, à copier des tableaux d'une nature qu'ils n'ont pas vue. Nous n'avons pas de bergers qui chantent leurs amours avec gracé, nous ne pouvons avoir des églogues ou des bucoliques, tout au plus comptons-nous quelques idylles agréables Les poésies de Gesner ne sont que des idylles dont les actions imaginaires n'appartiennent ni à la campagne, ni à la ville; Théocrite au contraire a reproduit avec originalité des mœurs réelles; le pays, les personnages, les mœurs, les actions, le langage, tout est vrai dans les compositions du maître de la poésie pastorale. Théocrite nous a donné des tableaux de nature, Gesner des portraits de fantaisie. Pour la pureté des sentiments, pour la moralité de la passion, le poète allemand mérite la palme, mais pour l'art et la vérité, il reste à une grande distance du poète grec. Un jeune homme parmi nous, André Chénier, arraché par une mort cruelle au culte des Muses, semble avoir retrouvé l'idylle antique, non pas élevée jusqu'à la hauteur héroïque ou lyrique que Théocrite lui a donnée quelquefois, mais pleine des graces naïves qui respirent dans quelques-unes de ses riantes compositions. — Pour l'ode, les Grecs, même en supposant que l'Europe eût le bonheur de retrouver toutes les créations de leur génie, auraient peine à produire des beautés rivales de celles de quelques poèmes lyriques de la Bible. La sublimité de Moïse, d'Isaïe, de Job, n'avait probablement été atteinte par aucun poète profane. On peut présumer du moins cette vérité en comparant les plus beaux chœurs d'Eschyle, qui sont vraiment des odes, avec telle composition des prophètes. Où trouver dans ses inspirations les plus hardies quelque chose qui approche de la chute épouvantable du tyran Assur, précipité du faîte du pouvoir suprême dans l'abîme éternel, où les rois ses pareils viennent insulter à son orgueil si cruellement puni, à sa splendeur éclipsée, à son désastre cent fois plus grand que ses anciennes prospérités. — Il n'a pas été donné davantage aux modernes, et même à Jean-Baptiste Rousseau, d'égaler les poètes sacrés, dont nous devons cependant le reconnaître comme un glorieux émule. Jean-Baptiste a puisé de belles inspirations aux sources bibliques. Il s'élève très haut quelquefois sur les ailes des prophètes, mais, abandonné par eux, il ne se soutient pas long-temps dans les régions du sublime, et retombe dans la région moyenne, son élément naturel. Il n'a su emprunter aux lyriques sacrés ni leur variété de tons, ni leur naturel, ni le mouvement dramatique qui donne la vie et l'intérêt à leur poésie. Cependant, les chœurs d'*Athalie* et d'*Esther* étaient devant ses yeux. Il ne sait pas être populaire au besoin, en empruntant quelque chose au langage naïf ou énergiquement figuré du peuple. Sous ce rapport, la Bible lui donnait des leçons qui ont été perdues pour lui. Il n'a pas mieux compris les chœurs des tragédies grecques; on dirait qu'il n'avait jamais lu Eschyle et cette belle composition de l'anathème prononcé par le vertueux poète contre la coupable Hélène, souveraine encore par la beauté, même après son crime, dans le palais et dans les souvenirs de Ménélas, et devenue, de reine adorée qu'elle était, une affreuse euménide pour la Grèce et pour l'Asie. Le grand défaut de notre poésie lyrique, c'est de n'avoir puisé ses inspirations ni dans l'amour de la patrie, ni dans l'enthousiasme de la liberté. Voilà comment l'ode

manque chez nous des deux grands caractères qui la rendaient dramatique et passionnée chez les anciens ; voilà aussi pourquoi elle n'enfante plus de merveilles en échauffant les ames. La poésie lyrique n'est nationale ni dans Malherbe, ni dans Jean-Baptiste, ni dans Lefranc de Pompignan, qui eut après lui quelques bonnes fortunes en poésie. Élève des anciens, émule des trois modernes que je viens de citer, Lebrun-Pindare a senti et réparé la faute de ses devanciers. On ne peut nier que le chantre de Buffon, l'auteur du dithyrambe consacré au naufrage sublime du vaisseau *le Vengeur*, ne paraisse quelquefois assis sur le trépied d'Apollon ; il y a dans son *exegi monumentum* quelque chose de plus grand que celui d'Horace, et une espèce d'enthousiasme qui rappelle la Sibylle du 6e livre de l'*Énéide*. Heureux si une raison plus haute, une instruction plus étendue, une sensibilité plus vraie, eussent secondé en lui les dispositions de la nature, la constance du travail et le talent de manier la langue des Muses. Lebrun a inscrit à jamais son nom sur le frontispice de notre Panthéon littéraire, mais ce nom n'est pas, et ne sera jamais populaire. — La France de nos jours possède un poète éminemment national et populaire : tout le monde aussitôt va nommer Béranger. On lit Béranger dans la chaumière comme dans les palais. Béranger a un ami partout où se trouve un Français qui ait combattu en Asie, en Afrique, en Europe et sur notre propre territoire, pour la cause sacrée de l'indépendance. Béranger, quoique préparé par la méditation, et déjà éprouvé par des succès, ignorait peut-être son avenir, lorsqu'il entendit résonner dans l'air une voix puissante qui lui disait : « Viens consoler mes malheurs, et célébrer ma gloire, dont on voudrait étouffer le souvenir. » Cette voix était celle de la patrie ; il l'entendit, et devint un nouvel homme. Aucune époque de notre histoire ne vit une pareille sympathie entre le peuple et un poète ; jamais le chant lyrique n'éveilla tant d'échos dans le cœur d'un si grand nombre d'hommes réunis sous le même ciel. — Inspiré par l'amour, la mélancolie et la religion, M. de Lamartine, que je m'honore d'avoir compté parmi mes auditeurs les plus assidus au collége de France, s'est fait une place à part, une place unique sur notre Parnasse. c'est un Byron croyant, qui semble n'avoir goûté le bonheur qu'en tremblant toujours de le perdre, et qui demande avec ferveur à la religion d'adoucir l'amertume que l'on trouve comme de la lie au fond de la coupe des voluptés. De même que Châteaubriand, il a cru appaiser avec la foi les orages de ses passions, et remplir avec Dieu le vide immense d'un cœur malade et affamé d'une nourriture nouvelle. En jetant un regard sur son siècle, après une révolution de quarante années, dont chacune a dévoré plus d'existences que ne l'eût fait un siècle d'autrefois, il a cru voir que les peuples étaient poursuivis d'une dévorante inquiétude, tourmentés du besoin d'un céleste avenir, et il a essayé de remettre la terre en commerce avec le ciel. Telle est la cause du succès toujours croissant de ses *Méditations* religieuses et passionnées. La lyre de ce poète a trouvé des sons et des accents que personne avant lui n'avait tirés d'une lyre française ; la musique n'en est pas exempte de monotonie, mais elle vous jette dans une sorte d'ivresse rêveuse pareille à celle qui montre aux orientaux le ciel, l'amour et les houris. — Il entrait dans la destinée de Bonaparte de créer des poètes après sa mort, comme il a créé des héros pendant sa vie. Ce grand homme porte bonheur à tous ceux qui le prennent pour sujet de leurs travaux ; on sait combien de hautes inspirations lui doivent nos jeunes lyriques. A leur tête, se fait remarquer M. Victor Hugo, ambitieux de la gloire de fonder une école, indépendant de toute règle antérieure à lui, mais esclave de ses propres systèmes, dont il sera peut-être la victime. Ce jeune réformateur, tantôt plane dans le ciel, tantôt rampe sur la terre : on dirait du Satan de Milton, réduit à subir une indigne métamor-

phose, en descendant du trône; il porte sur le front le sceau de la poésie, dont il a été marqué profondément à sa naissance; mais pourquoi profaner, ainsi qu'il le fait, les dons les plus précieux? M. Victor Hugo peut obtenir et conserver un rang élevé sur notre horizon littéraire, il peut tomber à jamais comme Ronsard: c'est à lui de choisir. — Moins hardi, moins impétueux, ayant moins le diable au corps, mais plus élégant, plus châtié, plus soutenu, surtout plus fidèle au caractère de notre langue et aux lois du goût, Casimir Delavigne, hardi sans témérité, novateur sans folle licence, cherchant à concilier le respect du passé avec les exigences du présent, s'est aussi emparé des voix de la renommée. *Waterloo*, *les Adieux de la liberté à Parthenope*, et plusieurs autres chants dignes de mémoire, ont accru la popularité littéraire de l'auteur du *Paria* et des *Vêpres siciliennes*, mon généreux élève, qui a d'ailleurs sur tous ses rivaux de gloire d'avoir obtenu les faveurs de Melpomène sans perdre les bonnes graces de Thalie. — En Italie, en Angleterre, en Allemagne, quelques odes de Pétrarque, de Guidi, de Filicaia, de Monti, la *Fête d'Alexandre*, par Dryden, plusieurs chants guerriers de la Prusse, sous Frédéric II, les hymnes des Grecs modernes, traduits par M. Fauriel, et imités par M. Népomucène Lemercier; les *Cris d'insurrection*, de Kœrner, le Tyrtée des peuples du Danube et du Rhin armés contre nous, sur la foi trompeuse des serments de liberté prononcés par les rois; les chœurs de Manzoni, respirent un noble enthousiasme ou l'ardent amour de la patrie, en égalant, ou même en surpassant quelquefois les plus belles inspirations des lyriques de l'antiquité. — Les romans font la partie brillante des modernes; on y trouve à la fois la tragédie et la comédie, et, dans ces deux genres, une peinture du cœur humain qui étonne et instruit le lecteur. Les romans ont leur Tacite et leur Molière: aussi, la lecture de ces ouvrages, frivoles en apparence, dangereux peut-être pour la jeunesse et pour des ames encore peu affermies dans certaines règles qui doivent diriger la conduite de la vie, est, pour la raison, pour le talent, pour les esprits portés à l'observation, une lecture plus profitable que celle des philosophes les plus éclairés. On fait de rapides progrès dans la connaissance de la morale quand on la voit jaillir du choc des passions, toujours punies de leurs fautes par des conséquences inévitables. Des femmes modernes ont placé leurs noms à côté de ceux de Lesage, de Michel Cervantes, de Bernardin de Saint-Pierre, de Rousseau et de Richardson, l'immortel auteur de Clarisse. N'oublions pas ici une perte récente et douloureuse de l'Europe littéraire, le célèbre Walter-Scott, qui a tant agrandi et fécondé le domaine du roman. Bien loin que les anciens aient aucune renommée à opposer à celles que je viens de citer, ils ne pourraient pas même entrer en parallèle avec les femmes qui ont fait de si vives peintures des passions dans leurs ouvrages. Madame de Lafayette, madame Cottin, madame de Tencin, madame de Staël, madame de Souza et l'auteur d'*Indiana* n'ont point de modèles chez les anciens. La principale cause de la supériorité des romans modernes est dans d'autres mœurs et dans une autre religion. — Parmi les nations européennes, les Anglais et les Français seuls ont possédé des orateurs éloquents; mais Démosthènes et Cicéron n'ont point encore trouvé d'égaux. Cependant, lord Chatam et son fils, Burke et Fox, Casalès et Barnave, Vergniaud et Mirabeau, ont prononcé à la tribune des discours d'hommes d'état où la plus haute raison s'unit à la plus imposante éloquence. De tous ces hommes, Mirabeau seul donne une idée de Démosthènes. Bossuet lui ressemble encore davantage, et peut-être la parole humaine ne s'est-elle jamais exprimée avec autant d'empire dans aucune langue. Pourquoi faut-il qu'un talent si prodigieux ait été quelquefois profané par la défense aveugle des plus funestes erreurs, et que la morale ait le droit de demander à l'orateur sacré un compte sévère de ses magnifiques mensonges en faveur des rois

et des grands de la terre, qu'il se plaît souvent à frapper avec les foudres évangéliques? Elle n'a rien à pardonner à l'orateur qui commença l'oraison funèbre de Louis XIV par ces mots : « Dieu seul est grand, mes frères. » Il est glorieux pour notre patrie de posséder, outre le Télémaque, qui est un présent du génie à l'humanité, ce Petit-Carême, qui devrait être le bréviaire des rois. Si le législateur des chrétiens eût voulu affecter la gloire de l'éloquence, on peut penser qu'il aurait parlé comme Massillon, avec le même charme, la même onction, et un peu plus de simplicité. Le Christ, comme le sage de La Fontaine, était ménager du temps et des paroles. La religion chrétienne a fait Bossuet et Massillon, l'antiquité ne pouvait rien produire qui leur ressemblât. — C'est une grave question de savoir si Hume, Robertson, Machiavel, Gravina, Voltaire, peuvent balancer les titres des historiens grecs et romains; mais on peut assurer du moins que les écrits des premiers renferment bien plus de lumières et doivent devenir bien plus utiles à l'humanité que ceux des seconds. Voltaire a porté dans l'histoire un esprit de critique et une raison qui ne tendent à rien moins qu'au glorieux succès de détrôner l'erreur et de faire triompher la raison dans l'univers. Voltaire a réformé presque tous les jugements portés par les siècles passés, et même par ses contemporains, sur les choses humaines. Son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, malgré des imperfections de détail et des inégalités, renferme tout un code de philosophie à l'usage du genre humain; l'ouvrage de Voltaire se répandra partout et contribuera singulièrement aux progrès de la raison générale.—Dans la philosophie rationnelle, dans la philosophie morale, dans les sciences politiques, les modernes ont à citer Clarke, Bacon, Montaigne, Pascal, Bossuet, Fénelon, Voltaire, Kant, et toute l'école allemande, Reid et ses rivaux, Buffon, J.-J. Rousseau, Machiavel, Montesquieu, et une foule d'autres. Héritiers des lumières de tant de siècles, placés avec le fanal de leur génie sur la route des lumières et dans des temps de liberté pour la pensée, ils sont, ils doivent être par la nature même des choses autant au-dessus de leurs immortels prédécesseurs que la civilisation actuelle est au-dessus de la civilisation d'autrefois. En élevant ainsi les renommées modernes, nous ne rabaissons nullement les renommées anciennes : nous ne faisons que signaler une conséquence de la marche progressive de l'humanité. Les grands hommes qu'elle honore aujourd'hui, sans oublier le culte de ceux des autres âges, ont marché avec elle ou l'ont dévancée; voilà le secret de leur supériorité : si le monde était resté stationnaire dans son ignorance, il n'aurait pu ni les entendre ni les suivre, et leur génie se serait arrêté lui-même, découragé par la certitude de ne pas trouver d'écho au milieu d'une société immobile et morte à l'intelligence. — Après ce tableau rapide, je suis bien loin d'avoir tout dit sur la question soulevée jadis par Perrault, et débattue par Lamotte et Fontenelle contre Racine et Boileau, mais je crois avoir mis sous les yeux des lecteurs une grande partie des pièces du procès, et je laisse au public le soin de prononcer un arrêt en connaissance de cause.

P.-F. Tissot.

**ANCILES** (fête des) ou boucliers sacrés conservés au nombre de douze dans le temple de Mars, et auxquels la destinée de Rome était attachée. Le 1er de mars, jour de la fête, les Saliens, prêtres du dieu de la guerre, choisis dans les familles les plus distinguées, sortaient en pompe, du temple, vêtus d'une tunique rouge ou de plusieurs couleurs, couverts de casques et de cuirasses d'airain, et armés des *anciles*, qu'ils portaient en triomphe au Capitole. Ils traversaient le forum et toute la ville au son des flûtes et formaient des danses guerrières, en frappant les boucliers sacrés avec leurs épées courtes. C'est du mot *salire*, danser, que leur venait le nom de Saliens. Pendant cette fête, qui, suivant Polybe, durait 30 jours, les Saliens se donnaient des repas somptueux et délicats, d'où vient le proverbe *dapes*

*saliares*, pour exprimer la bonne chère. Dans leurs chants, les prêtres invoquaient tous les dieux, excepté Vénus, qu'il était défendu de nommer. Par la suite, on mêla à ces chants les noms des empereurs. Germanicus eut l'honneur d'y être nommé. Le collège des Saliens jouissait à Rome de la plus haute considération. Ap. Claudius, Scipion l'Africain, Vespasien, Titus et d'autres empereurs regardèrent comme une faveur d'y être admis. Le dernier jour des *Anciles*, on célébrait les *Mamurales*, en l'honneur de Veturius Mamurus, à qui Numa avait fait faire 11 boucliers pareils à celui qui était tombé du ciel, afin qu'on ne le distinguât pas des autres, si on eût voulu l'enlever. Cet ouvrier, ne songeant qu'à la gloire, refusa le salaire de son travail. Son nom était aussi chanté dans les hymnes. Ce jour était peut-être encore consacré à Mars, que les anciens Romains surnommaient *Mamers*. Il eût été d'un mauvais augure de livrer bataille, de tracer un camp, de se marier ou d'entreprendre un voyage ou quelqu'affaire importante avant que les boucliers sacrés fussent replacés dans le temple de Mars ; ce qui se faisait avec des cérémonies et des paroles mystérieuses. Jusqu'à ce jour-là, il était défendu à la femme du *flamen dialis*, ou prêtre de Jupiter, de prendre soin de sa chevelure.

**ANCILLON** (Jean-Pierre-Frédéric), aujourd'hui ministre des affaires étrangères en Prusse, né à Berlin le 30 avril 1766, descend d'une famille honorable de Metz qui émigra de France à l'époque de l'édit de Nantes. — Le grand-père de M. Ancillon, mort à Berlin en 1715, est entre autres l'auteur d'une histoire de l'*Établissement des Français réfugiés dans les états de Brandebourg* (Berlin, 1690), et des *Mélanges critiques de littérature* (3 vol. Bâle, 1698). — Son père, Louis-Frédéric Ancillon, ministre de l'église réformée à Berlin, homme savant et de beaucoup d'esprit, donna à son fils, doué d'une vive imagination, une éducation capable de développer son esprit précoce; il le destina à l'état ecclésiastique, mais, après ses études de théologie et d'éloquence religieuse, il porta toute son assiduité à la connaissance de l'histoire, qu'il explora avec un rare bonheur et une grande persévérance. — Après que ses études furent achevées, il voyagea en Suisse et arriva en France à l'époque de la révolution ; il y fit, entre autres, la connaissance de Mirabeau. — De retour à Berlin, il obtint les suffrages et la protection du prince Henri, frère du grand Frédéric; il dut ce bonheur à une singulière circonstance. Un jour M. Ancillon prononçait un discours pour la célébration d'un mariage à Rheinsberg ; le frère du grand Frédéric vint dans l'église, et, charmé de l'éloquence et de l'élocution facile du jeune ministre, il l'attacha à sa cour. Dès ce moment, il fréquenta la société spirituelle et distinguée du prince Henri. — Peu après, il fut nommé ministre à l'église française réformée de Berlin, et professeur d'histoire à l'académie militaire. Ses prédications le rendirent bientôt célèbre ; et Frédéric-Guillaume II, qui jusque là s'était laissé conduire par les illuminés et les rêveries de la superstition, prit un grand intérêt aux prédications aussi éloquentes qu'éclairées de M. Ancillon. — Il entra dans le monde comme historien, sous les auspices de son cousin M. de Gentz, si célèbre comme publiciste et homme d'état, à cette époque au service de Prusse, et dont le cabinet d'Autriche et tout l'ancien système politique de l'Europe ont à regretter aujourd'hui la perte irréparable.—Ses premiers écrits parurent dans le journal politique de M. de Gentz, sous le titre d'*Essais historiques sur la première révolution belge, contre Philippe II,* que M. de Gentz fit précéder d'une introduction dans laquelle il recommandait son parent. — En 1801, il publia ses *Mélanges de littérature et de philosophie* (2 vol.), qui, ainsi que ses nouveaux *Essais de politique* (Berlin, 1824, 2 vol.), prouvent son esprit pénétrant et sa sagacité profonde. — En 1803, parut son *Tableau des révolutions dans les systèmes politiques de l'Europe depuis le* XV<sup></sup>e *siècle* (4 vol., 1824). Cet ou-

vrage important, et qui n'est point achevé, se fait remarquer par une connaissance profonde des caractères historiques, par un style brillant et l'esprit de justesse avec lequel il a saisi les diverses nuances des intérêts politiques aux différentes époques. — La commission de l'institut de France, dans son rapport sur les progrés de l'historiographie, en 1810, fait l'éloge le plus flatteur de M. Ancillon, en le nommant le digne successeur du grand Leibnitz, « montrant par son exemple que le but de la vraie philosophie est de multiplier et non de détruire les vérités; qu'elle tire sa principale force de l'alliance des sentiments avec les principes, et que c'est parmi les ames élevées qu'elle aime à chercher ses premiers adeptes. » — A cette époque, M. Ancillon, nommé membre de l'académie de Berlin et historiographe, abandonna l'état ecclésiastique. — Après la paix de Tilsitt, il fut chargé de l'éducation du prince héréditaire par le fameux M. le baron de Stein, alors premier ministre. Là commence sa carrière politique, qui ne le fit cependant pas renoncer à écrire, car il publia, en 1810, l'éloge de M. Mérian, de l'académie, et l'éloge funèbre de la reine de Prusse, brochure qui fut défendue en France pour ses allusions à la monarchie universelle de Napoléon. — Quoique d'origine française, M. Ancillon se montra en tout digne de l'hospitalité que ses ancêtres reçurent en Brandebourg; il prit une part très active dans la coalition qui amena la chute du grand capitaine. — En 1814, M. Ancillon accompagna son illustre élève à Paris; à son retour à Berlin, l'éducation du prince terminée, il fut nommé chef de la division politique au ministère des affaires étrangères. Depuis ce moment, et sous les deux ministres des affaires étrangères, le prince de Hardenberg et le comte de Bernstorff, il exerça une grande influence sur le cabinet de Berlin. Il était seul l'auteur de toutes les notes diplomatiques adressées aux grandes puissances. — Il fut membre d'une commission chargée de rédiger les bases d'une constitution. — Ses derniers ouvrages, écrits, comme les précédents, avec un grand talent, sont : *Sur la souveraineté et la constitution de l'état* (1816); *la Science d'état* (1824); *de la Foi et de la Science dans la philosophie*; *de l'Esprit des constitutions de l'état et de leur influence sur la législation* (1825); *Méditation des opinions* (1828). Il est considéré en Allemagne comme l'ame et le protecteur du parti modéré.

**ANCKARSWARD.** La famille suédoise de ce nom descend d'un propriétaire de mines du Westmanland, nommé Jean Coswa, dont le fils, Michel Anckarsward, encore vivant, naquit en 1742. Déjà au service lors de la guerre de sept ans, dans laquelle il servit en qualité de sergent, ce dernier devint ensuite constable, puis porte-étendard; et trouvant enfin l'occasion de se faire distinguer par ses chefs, il fut, en 1772, élevé à la noblesse, n'étant encore que lieutenant, et devint le chef de la souche des Anckarsward. Il fut nommé colonel en 1788, au commencement de la guerre contre la Russie, et commandant de la division finnoise de la flotte royale. Anckarsward rendit, pendant le cours de cette guerre, des services tellement importants à sa patrie, que le roi lui témoigna, par une lettre de sa main, toute sa satisfaction et sa reconnaissance. Au moment où la guerre éclata, la flotte fut, par ses soins, équipée en trois semaines, et dans le même espace de temps Sweaborg fortifié par de nouveaux ouvrages et approvisionné de munitions de toute espèce. Il commanda lui-même une division de la flotte et traça le plan de campagne de 1790, qui fournit au roi les moyens de s'approcher avec sa flotte jusqu'à 9 milles de Pétersbourg; ce fut encore à ses savantes dispositions que l'on dut la glorieuse victoire de Svensksund. Depuis cette époque, il parvint successivement à tous les honneurs : créé baron en 1805, il devint, en 1809, comte, maréchal de la diète, lieutenant-général et chevalier de l'ordre des Séraphins. — Son fils aîné, baron Charles-Henri, né en 1782 embrassa la carrière militaire, et entra

avec le grade de lieutenant dans la garde royale. Il avança rapidement, et il avait déjà le grade de colonel et d'aide-de-camp du prince royal lorsque s'ouvrit la campagne de 1813 contre la France. Ce moment décida de toute sa vie. Tout à coup il quitta le service et se retira dans ses terres, où il vécut en simple particulier. La cause de cette retraite n'est point un secret, il en fut souvent question dans les journaux de cette époque, ainsi que dans les discussions de la chambre noble de Suède. Au commencement de la campagne, le prince reçut une lettre signée d'Anckarsward, dans laquelle il blâmait, en termes énergiques, la fausse politique que l'on suivait en se déclarant contre la France, et en s'unissant à la Russie, ennemie naturelle de la Suède. Cette mesure, disait Anckarsward, est blâmée par le peuple et par l'armée tout entière, et en sa qualité de noble suédois, il prenait la liberté de signaler ce mécontentement au prince royal, général en chef. Aussitôt que le prince eut reçu cette lettre, inconvenante sans doute, mais certes dictée par une bonne intention, il fit demander au colonel sa démission. Depuis ce moment le mécontentement et la haine s'emparèrent de l'esprit aigri d'Anckarsward. Il manifesta cette disposition dès la diète suivante, où il se plaça dans les rangs de l'opposition. Anckarsward, d'un extérieur remarquable, possède une éloquence chaleureuse, que l'on retrouve également dans ses écrits improvisés. Avec de tels avantages, il eût certainement brillé comme orateur, s'il avait possédé au même degré les autres qualités essentielles à l'orateur, telles qu'une instruction plus solide, une connaissance plus étendue de l'histoire, des vues plus profondes et une imagination moins ardente. Emporté par la jeunesse, l'impétuosité et la force de ses passions, il dépassa souvent les bornes des convenances, et bien que dans la diète suivante, à laquelle il assista toujours, il sut mieux se contenir, il ne put jamais tempérer l'amertume de ses reproches, ni son inimitié rancuneuse. Le comte de Schwerin avait été long-temps le chef de l'opposition dans la chambre de la noblesse, mais lorsqu'il la vit prendre ce caractère de haine, de blâme continuel et de chicane, il se retira, et depuis 1823 on doit regarder Anckarsward comme étant à la tête de l'opposition de la noblesse. On se tromperait si l'on se représentait cette opposition formant comme en Angleterre un seul parti dont les membres seraient étroitement unis entre eux. Moins habiles que les wighs, les membres de l'opposition suédoise n'ont aucun plan arrêté, et souvent divisés entre eux sur la marche à suivre, ils n'ont de commun avec l'opposition anglaise que ce principe constant de considérer tout acte du gouvernement comme dangereux et contraire aux intérêts de la nation. Ainsi Anckarsward vota plusieurs fois avec les ministres et souvent dans des questions importantes, ce qui lui valut d'amères reproches des membres de son parti. On en eut un exemple entre autres lors de la discussion sur la liberté de fabrication de l'eau-de-vie. S'étant rangé du côté du ministère, il fut accusé par le journal l'*Argus* de s'être laissé, en sa qualité de propriétaire foncier, guider par des intérêts personnels. Dans une autre circonstance, au contraire, tandis que le lieutenant-colonel Hierta soutenait avec le gouvernement l'utilité de l'achèvement du canal de Gotha, Anckarsward et l'*Argus* voulaient qu'on abandonnât cette entreprise presque entièrement terminée, la représentant comme inutile et dangereuse. Si l'opposition manquait de système et d'unité, son chef était dépourvu de fermaté et de persévérance. Lors de la dernière diète, Anckarsward s'étant mis sur les rangs pour la présidence du comité de la constitution, un autre candidat lui fut préféré, et on le nomma à la présidence d'un comité inférieur, quoique également important; mais il refusa ce poste, et encourut de nouveau le blâme de l'*Argus*; mais l'orage éclata contre lui, lorsqu'au milieu des discussions les plus importantes de la diète, il déclara qu'il se reti-

rait, regardant désormais toute opposition comme inutile et sans objet. Un écrit publié en 1831, sous le titre *Du ministère et de l'opposition*, vint encore accroître le mécontentement de l'opposition contre Anckarsward. Cet écrit tendait à prouver que quelques chefs de l'opposition de la chambre haute n'étaient que des aristocrates déguisés, qui étaient d'accord avec le ministère pour détruire les libertés publiques. L'*Argus* alla plus loin, et chercha dans de longs articles à établir les preuves de cette accusation; il insista surtout sur la présence d'Anckarsward, vers la fin de la diète, aux soirées du comte de Brahe, et s'appuya de cette circonstance pour l'accuser d'avoir abandonné la cause de la liberté et d'ambitionner une place dans le conseil. Anckarsward et d'autres membres de l'opposition répondirent; les journaux prirent part à la querelle; une confusion générale s'en suivit, tant parmi les membres de l'opposition que parmi les journalistes, et une polémique des plus vives s'établit entre tous. Depuis ce moment, la lutte s'est envenimée de plus en plus; Anckarsward s'est engagé à publier sa profession de foi politique ainsi que toute sa vie publique, et l'*Argus* l'a invité à ne pas omettre ses relations avec le comte de Brahe.

**ANCONE**, capitale de la délégation et de l'ancienne marche d'Ancône, située dans le golfe de Venise, est le siége d'un évêché, et possède 17,330 habitants, dont 5,000 juifs, avec un beau port, renommé, ainsi que la ville elle-même, par les plus anciens auteurs. Trajan le fit entourer de quais en marbre. En mémoire de ce bienfait, les habitants reconnaissants lui érigèrent sur le môle un arc-de-triomphe en marbre blanc. En 1732, Ancône fut déclarée port libre, et, malgré la vase dont il est souvent embourbé, ce port n'en est pas moins fréquenté tous les ans par 1100 vaisseaux. Le commerce y est considérable, et les manufactures sont dans un état très florissant. Il existe aussi un très beau lazaret. Ancône est une forteresse connue de temps immémorial, qui fut conquise et détruite plusieurs fois par les Romains, les Goths, les Lombards et les Sarasins; elle s'éleva du milieu de ses ruines, et par ses propres forces, au rang de république. En 1532, le pape s'en empara par ruse, et l'incorpora aux états de l'église, avec les domaines qui en dépendaient. En 1799, Ancône fut assiégée par les Russes, les Autrichiens et les Turcs, et prise malgré la belle défense du géné- Meunier. Cette affaire fut remarquable en ce que le drapeau russe, arboré sur le rempart d'Ancône, en fut arraché par les soldats autrichiens, ce qui donna lieu à la mésintelligence de l'empereur Paul avec les alliés. Depuis 1815, il ne reste d'autres fortifications que celle de la citadelle.

**ANCRE**, ANCRAGE, en latin *anchora*, en grec *agkura*, dérivé d'*agkulos*, courbé, crochu, est un instrument très connu, dont la forme est indiquée par son étymologie même. L'une de ses deux extrémités se divise en deux courbes dont l'effet est de s'enfoncer sur le fond, et de retenir les vaisseaux au mouillage par le moyen d'un câble. Dans les anciennes ancres, les deux bras formaient un arc de cercle, aujourd'hui chaque bras fait la corde d'un arc de 60°. Les ancres coûtent de 13 à 15 sous la livre.—*Jeter l'ancre* est une expression de haut style; le marin dit *mouiller*. —*Être à l'ancre*, c'est donc *être au mouillage*, retenu par une ou plusieurs ancres. — On dit *jeter un pied d'ancre* pour dire qu'on mouille pour un instant une ancre légère; *laisser tomber une ancre*, pour exprimer qu'on mouille provisoirement où l'on est, en attendant le vent ou la marée. — L'*ancrage* est à la fois le lieu où l'on peut ancrer, et le droit que l'on paie pour ancrer. Pour qu'un ancrage soit bon, il faut que le fond soit bien net, et à l'abri des vents du large. Le droit d'ancrage est le droit établi dans les ports et rades, et auquel sont soumis les vaisseaux qui viennent y mouiller. On joint assez ordinairement à ce droit celui qui est destiné à l'entretien des phares voisins.

**ANCRE** ( Concino - Concini , plus connu sous le nom de maréchal d' ),

gentilhomme florentin, né à Penna, fils du gouverneur de François de Médicis, avait eu une grande influence dans le gouvernement de son pays, et s'était acquis la réputation d'habile homme d'état. — Il avait suivi en France Marie de Médicis, seconde femme de Henri IV. Il épousa Éléonora Dori, dite Galigaï, confidente et favorite de la reine. — Il s'avança rapidement : il obtint presque en même-temps la charge de premier maître-d'hôtel et de premier écuyer de la reine, acheta le marquisat d'Ancre, dont il prit immédiatement le titre. Il connaissait le plus sûr moyen de parvenir à la cour : le roi et la reine n'avaient point de secret pour lui; Henri IV était infidèle et jaloux; la reine, prude et galante, avait besoin de couvrir d'un voile impénétrable ses secrètes inclinations; Concini était le discret médiateur de leurs querelles conjugales. — Dans la position avantageuse qu'il s'était faite, Concini pouvait prétendre à tout, et ne laissa échapper aucune occasion de s'élever et de s'enrichir. Il avait fait des preuves de courage à l'affaire du Catelet et au siége de Clermont. Habile écuyer, danseur gracieux, causeur aimable, joueur hardi, il possédait tout ce qu'il faut pour plaire et pour intéresser dans une cour plus occupée des plaisirs que des affaires. — La mort de Henri IV ne changea rien à sa situation; son influence sur le gouvernement s'accrut; la régence de Marie de Médicis ouvrait une voie plus large à son ambition. — Il se fit donner l'un des plus beaux gouvernements de France, celui de Normandie, et, sans avoir entrée au conseil, il dirigea les ministres. Richelieu, qui n'était alors que l'obscur évêque de Luçon, s'attacha comme une ombre à l'heureux favori; il montrait pour les deux époux le plus ardent dévoûment; son respect allait jusqu'à l'enthousiasme. — Le chevalier de Luynes, encore moins connu que Richelieu, se distinguait par une plus humble servilité parmi les courtisans des favoris de la reine régente. — Cette princesse fit nommer Concini maréchal de France, et personne à la cour n'en fut étonné. — Il eût dépendu du nouveau maréchal d'être premier ministre, il resta en dehors du conseil pour exciter moins d'envie : cette politique n'était pas d'un homme ordinaire. — Mais à la cour on n'a point d'amis, on n'a que des rivaux, et des rivaux sans foi, sans souvenir et sans pitié. — Luynes oublia qu'il devait au maréchal d'Ancre son existence politique; il lui fut facile d'obtenir sur le fils l'empire que le maréchal avait sur la mère. — Le fils était roi et le pouvoir de la reine régente touchait à son terme. — Luynes fut bientôt élevé à la première dignité de la couronne; il se fit donner par Louis XIII l'épée de connétable. Il n'eut plus qu'une pensée, qu'un but, la perte de celui à qui il devait tout. — C'était peu de faire disgracier le maréchal d'Ancre, il voulait sa mort et son immense fortune, qu'on évaluait à un million de revenus. — Cependant le maréchal d'Ancre avait pris des précautions pour son avenir. — Il avait fait fortifier les places de son gouvernement. Il avait même le projet de se retirer dans son pays et d'y transporter ses richesses. — Il eût peut-être exécuté ce dessein, s'il n'eût eu l'ambition de s'allier à la famille de Vendôme : il aspirait à la main de l'héritière de cette maison et espérait faire casser son mariage avec Éléonora : celle-ci l'avait pénétré et le desservit de tout son pouvoir. — Le maréchal resta donc à la cour. — Montalto, médecin juif, avait empêché une rupture entre les deux époux, mais après sa mort le maréchal resta seul contre ses ennemis, qui le signalèrent à l'opinion comme l'auteur de tous les maux qui accablaient la France. — Luynes obtint de Louis XIII l'ordre de le faire assassiner. — Vitry, capitaine des gardes, fut chargé de l'exécution, et le 24 avril 1617, le maréchal d'Ancre tomba percé de coups de poignard sur le pont-levis du Louvre. — Son corps avait été enlevé et enterré secrètement dans l'église de St.-Germain-l'Auxerrois. — Mais, dès le lendemain, il fut déterré par une multitude ivre de fureur et de vin, traîné sur une claie dans les rues

de Paris et jeté à la voirie. — Le maréchal laissait un fils âgé de dix ans. — Ce malheureux enfant errait éploré dans les appartements du Louvre. Partout il était repoussé avec la plus impitoyable brutalité. — Un seul courtisan hasarda quelques paroles en sa faveur à la jeune reine Anne d'Autriche. — Cette princesse le fait venir... on lui dit que cet enfant dansait avec grace, et sur l'ordre de la reine des musiciens sont appelés, et l'orphelin en pleurs fut obligé de danser. — La reine lui fit donner un peu de confitures. Ce seul trait peint la sensibilité de la reine et les mœurs de la cour de Louis XIII. — On n'est plus étonné de voir le capitaine Vitry, encore tout couvert du sang de la victime, récompensé par le *bâton de maréchal de France*, et le favori Luynes mis en possession de l'opulente succession de sa victime.

**ANCRE** (Éléonora Dori Galigaï, marquise d'), épouse du précédent. Fille d'un menuisier et de la nourrice de Marie de Médicis, née à Florence. Elle suivit en France cette princesse, mariée à Henri IV en 1601. Concini, qui avait aussi accompagné Marie de Médicis, était retourné en Italie après les cérémonies du mariage. — Éléonora, qui l'aimait, se pressa de revenir; ils se marièrent peu après son retour.— L'amour n'avait sans doute, du moins de la part de Concini, aucune part à cette union : Éléonora était la plus laide femme de la cour. Mais elle avait autant d'esprit que d'ambition. Simple femme de chambre de la reine, elle se vit bientôt l'égale des dames les plus qualifiées; toute la cour était à ses pieds; son mari avait été nommé grand-maître de la garde-robe et premier écuyer de la reine. La caméristé Éléonora, l'humble Concini, avaient acheté le marquisat d'Ancre et en avaient pris le titre. — Ils croyaient peut-être en quittant leur premier nom avoir fait oublier ce qu'ils étaient. — Concini avait dit qu'il voulait savoir jusqu'où pouvait aller la fortune d'un particulier, son élévation surpassa ses espérances. — Sa chute fut une épouvantable catastrophe. Les deux époux suivaient un plan de fortune bien combiné et habilement conduit. — Henri IV n'avait eu en se remariant d'autre but que de se donner des héritiers légitimes.— Marie de Médicis était plus belle que ses maîtresses.— Gabrielle d'Estrées, à qui il montrait les portraits de l'infante et de Marie, lorsque Henri négociait ces deux alliances, avait dit : « Je ne crains pas l'Espagnole, mais je redoute la Florentine.» —Henri lui-même, et quelques années après son mariage, disait que si Marie n'eût pas été sa femme, il eût donné tout ce qu'il possédait pour l'avoir pour maîtresse. Il ne se piquait pas de constance, et de toutes ses maîtresses, Gabrielle fut la seule qui conserva sur lui le même empire. — Elle avait plus d'ambition que d'amour et s'inquiétait peu de ses nombreuses infidélités.— Concini était le confident de ses amours et s'était rendu nécessaire par son adresse et ses complaisances. — Éléonora disposait de la reine; Marie était jalouse; Henri ne lui fournissait que trop souvent l'occasion de brouilleries domestiques; aussi étaient-ils presque toujours en querelle. — Éléonora et son mari avaient basé leur plan d'élévation et de fortune sur la mésintelligence du roi et de la reine. — Heureux père, il dépendait de Henri d'être heureux époux. Les leçons de l'expérience et du malheur n'avaient apporté aucun changement dans son goût effréné pour les femmes, le jeu et la chasse; ses passions s'étaient accrues avec l'âge.— Les Concini n'avaient nul besoin d'aigrir les deux époux, ils pouvaient sans danger pour leurs communs intérêts, jouer le rôle de médiateurs. — Concini, devenu marquis d'Ancre, obtint bientôt la première dignité militaire, le bâton de maréchal de France. Une si haute fortune les éblouit, et leur vanité allait jusqu'à l'insolence. La mort de Henri IV vint ajouter encore à leurs prétentions et à leur orgueil. Éléonora pouvait tout sur Marie de Médicis, et Marie de Médicis était régente. — Éléonora régnait au Louvre, elle ne se contraignait pas même à l'égard du jeune roi. — Un jour qu'il

s'amusait à de petits jeux dans son appartement, placé au-dessus de celui de la maréchale, elle lui fit dire : « Qu'il fit moins de bruit, qu'elle avait la migraine. » Louis XIII lui fit répondre : « Que si sa chambre était exposée au bruit, Paris était assez grand pour qu'elle pût en trouver un autre. » Louis XIII n'oublia jamais ce trait d'insolence de la favorite de sa mère. Le châtiment se fit attendre, mais il fut terrible. Marie de Médicis défendit sa favorite contre son fils lui-même, et c'est à ces querelles intérieures qu'il faut attribuer l'antipathie de Louis XIII pour sa mère; il fut plus qu'injuste à son égard, il fut barbare et laissa périr dans l'abandon et la misère, et sur une terre étrangère, celle qui lui avait donné le jour, la veuve de Henri IV. Il n'osa rien tenter contre Éléonora et son époux tant que sa mère resta à la cour. — Il la força de s'en éloigner et profita de son absence pour se défaire du maréchal d'Ancre par un assassinat. Ce crime fut conseillé par Luynes, exécuté par Vitry, son capitaine des gardes, et l'assassin récompensé par le *bâton de maréchal*. — Avant ce terrible évènement, Éléonora avait rompu avec son époux : tourmentée par des vapeurs, elle était devenue insupportable à tout ce qui l'entourait. — Elle savait que son mari comptait sur sa mort prochaine, et qu'il était décidé à faire casser son mariage, si elle pouvait survivre au mal qui la dévorait. Elle savait qu'il aspirait à un autre hymen et ne prétendait à rien moins qu'à s'allier à l'une des plus illustres maisons de France. — Il était maréchal, gouverneur d'une grande province, sa fortune était immense, il ne pouvait éprouver un refus. — Accablée de douleur et dévorée de jalousie, elle ne tenait plus à la vie que par le sentiment de ses souffrances : elle perdit la raison. Son rêve de bonheur se termina par un coup de foudre. — Pour la première fois, Marie de Médicis avait pu consentir à se séparer d'elle; elle n'hésita pas à la sacrifier aux ombrageuses exigences de Louis XIII et de son favori. — Concini a péri sous le fer d'un assassin, et Éléonora apprend la mort de son époux par l'assassin lui-même, par le baron de Vitry, qui vint l'arrêter dans le Louvre pour la conduire à la Bastille. — On ne lui permit pas même d'embrasser sa fille et son fils; elle ne devait plus les revoir. — Éléonora n'avait plus qu'un espoir : élevée avec la reine Marie, nourrie du même lait, sa compagne inséparable depuis le berceau, confidente de tous ses secrets, elle comptait sur sa puissante protection contre ses ennemis. Marie l'avait tant aimée ! Éléonora verra bientôt s'évanouir cette dernière illusion. — A la première nouvelle de la mort du maréchal d'Ancre, *Laplace* demandait à la reine Marie quel moyen on pourrait employer pour annoncer à sa veuve le fatal évènement : « J'ai bien autre chose à quoi penser, répondit la reine Marie ; si on ne peut lui dire cette nouvelle, qu'on la lui chante. » — Cette princesse, sollicitée de protéger Éléonora, qu'on venait de conduire à la Bastille, répondit encore : « Je suis assez embarrassée de moi seule : qu'on ne me parle plus de ces gens-là ; je les ai avertis du malheur où ils se sont précipités. Que ne suivaient-ils mes avis ! » — Mais si ce n'était par pitié pour celle que dans son enfance elle appelait sa sœur, la reine Marie devait par raison protéger cette infortunée. Ne devait-elle pas craindre que dans un accès de désespoir Éléonora ne voulût racheter sa vie par d'importantes révélations. — L'assassin de Henri était bien connu, mais qui avait armé sa main? on l'ignorait, on n'avait à cet égard que des soupçons, mais ces soupçons ne s'arrêtaient pas au duc d'Épernon, et n'épargnaient pas la reine mère. — On rappelait de graves circonstances qui avaient précédé et suivi l'évènement, et la direction donnée à la procédure instruite contre Éléonora prouve encore que l'on comptait obtenir de cette favorite des aveux décisifs. — Éléonora était « accusée de judaïsme, d'avoir sacrifié un coq suivant le rit de la synagogue ; de magie, de sortilège, d'avoir ensorcelé la reine, d'avoir fait venir d'Italie des moines, de

s'être enfermée secrètement avec eux pour des opérations de magie. » — Elle ne répondit aux questions qui lui furent adressées sur cette absurde inculpation qu'avec l'accent de l'indignation et du mépris, et quant au reproche d'avoir ensorcelé la reine mère et aux moyens qu'elle aurait employés pour y parvenir, elle répondit « n'avoir employé que le pouvoir ordinaire et naturel qu'a un génie supérieur sur un esprit médiocre. » — Interrogée sur la mort de Henri IV, elle s'expliqua sur toutes les questions avec une fermeté et une précision qui étonnèrent ses juges. On lui demanda « d'où elle avait reçu avis d'avertir le roi de se garder du péril; pourquoi elle avait dit avant l'évènement qu'il arriverait bientôt de grands changements dans le royaume; pourquoi elle avait empêché de rechercher les auteurs de l'assassinat. » —Elle satisfit à toutes ces interpellations en niant certaines circonstances, en expliquant les autres de manière à écarter tout soupçon contre elle-même, contre la reine mère, qu'on voulait impliquer dans cette affaire.— Éléonora fit preuve d'une grande générosité et d'un grand dévoûment pour sa bienfaitrice; elle avait ainsi expié tous les torts de sa vie. — Il fallut écarter du procès tout ce qu'il avait de grave et de sérieux, et les juges s'arrêtèrent à ce qu'il avait d'absurde. — Éléonora fut condamnée, pour faits de judaïsme, de sortilège et de magie, qu'on qualifia de crime de lèse-majesté divine et humaine, à être décapitée sur la place de Grève, son corps brûlé et les cendres jetées au vent. Elle voulut se couvrir de ses coiffes pendant la lecture de l'arrêt; on la contraignit de l'entendre le visage découvert. — Elle tomba dans l'abattement et le désespoir. Elle put pleurer. Cette crise passée, elle reprit tout son courage. — A la vue de la foule qui se pressait sur son passage, de la conciergerie à la Grève, elle dit : « *Que de monde pour voir périr une malheureuse!* » — La foule était morne et silencieuse. — A la haine avait succédé la pitié, et Éléonora ne fut point abattue à l'aspect de l'échafaud et du bûcher; elle ne montra ni audace, ni frayeur. — C'était la tranquille résignation d'une âme forte cédant à sa destinée. — Elle subit son arrêt le 8 juillet 1617. — Elle avait survécu à sa fille, qui mourut peu de temps après l'assassinat du maréchal. — Cette mort prématurée ne parut point naturelle. — Son fils fut dégradé de noblesse et se retira à Florence : une rente de quatorze mille écus, dont le capital avait été placé dans cette ville par son père, fut l'unique débris qu'il recueillit de son immense fortune. — Le frère de Galigaï, archevêque de Tours et abbé de Marmoûtiers, se démit de ces deux grands bénéfices et alla finir ses jours en Italie. — Luynes ne jouit pas long-temps de la riche succession de sa victime et de la faveur de Louis XIII. Il mourut le 16 décembre 1621, après la levée du siége de Montauban. — Ses parents et cette foule de courtisans qui naguères l'obsédaient de leurs hommages avaient disparu; ses domestiques même l'abandonnèrent; il ne resta près du corps qu'un valet et un aumônier, qui le roulèrent dans un tapis; et les conducteurs du convoi, en attendant l'instant du départ, jouaient aux cartes sur le cercueil. — Les derniers jours de ce favori avaient été une longue et douloureuse agonie, et ses funérailles une fête. Éléonora sur l'échafaud avait obtenu des regrets et les larmes de la pitié.

**ANDALOUSIE**, ou VANDALUSIA, province méridionale d'Espagne, qui comprend les trois provinces de Séville, Cordoue et Jaën, présente dans sa plus grande étendue 100 lieues de long sur 65 de large, et compte un million d'habitants. Elle est bornée au N. par l'Estramadure et la Manche, dont elle est séparée par la Sierra-Morena; à l'E., par les provinces de Murcie et de Grenade; au S., par cette dernière et par le détroit de Gibraltar, et à l'O. par le Portugal. Sa capitale est Séville. Arrosée par le Guadalquivir, qui la traverse dans toute sa longueur, et par la Guadiana, qui la sépare du Portugal, l'Andalousie est la plus

fertile province de l'Espagne. On y récolte du blé, de l'orge, toutes sortes de légumes d'une excellente qualité, du coton, de la soie, du sucre, du miel, des huiles, des vins délicieux, des oranges, des citrons, des fruits, etc. On y trouve des mines de fer, d'aimant, d'argent, de plomb et de cuivre, et on y élève des chevaux qui égalent en beauté les coursiers arabes, dont ils sont originaires; de magnifiques taureaux, et des mérinos, dont les riches toisons produiraient entre les mains de tout autre peuple d'immenses richesses. En effet, malgré tant d'avantages, les habitants de l'Andalousie sont en général très pauvres, parce que l'industrie, autrefois si florissante dans cette province, y est maintenant presque nulle. Les seules fabriques un peu importantes que l'on y rencontre sont dirigées par des Anglais et des Irlandais.

**ANDANTE**, ANDANTINO. Placé en tête d'un œuvre musicale, ce mot *andante* commanderait à l'exécution la grace, le *laisser-aller* (*andare*), si la conduite d'un orchestre et le génie d'une œuvre pouvait dépendre d'un mot, d'un titre. — Ici, comme dans tous les cas d'indications italiennes, il faut bien se rappeler que le sens des mots subit la loi du temps, des lieux et des mœurs.— *Andantino*, diminutif d'*andante*, imprime à la mesure une certaine régularité qui tient de la raideur plutôt que de la gravité. — On aurait tort, toutefois, de prendre cette définition à la lettre, car *andantino* se trouve dans le même opéra en tête de vingt morceaux d'un génie tout différent. C'est, du reste, le destin de toutes les indications italiennes.

**ANDERLONI** (Pietro), né le 12 octobre 1784 à Santa-Eufemia dans le Bressan. Entraîné par l'exemple de son frère aîné, Faustino, actuellement à Paris, se consacra à un art dont il est maintenant un des maîtres les plus estimés. Décidé, dès l'âge de 12 ans, à suivre la carrière de son frère, il fit toutes les études préliminaires qui devaient préparer ses succès. Il étudia l'architecture sous Paolo Palazzi, puis, encore indécis entre la peinture et la gravure, il se décida pour cette dernière, d'après les conseils de son frère, qui le fit travailler avec lui aux planches du *Traité de l'anévrisme* de Scarpa, et lui fit acquérir par là cette facilité de burin qui le rend surtout remarquable. A l'âge de vingt ans, Anderloni, déjà plus avancé que beaucoup d'autres, qui n'ont plus de progrès à espérer, entra dans l'atelier de Longhi, et travailla 9 ans sous ce maître célèbre. — Il grava pendant ce temps plusieurs ouvrages que son maître trouva tellement remarquables qu'il les jugea dignes de porter son nom afin de prouver la part qu'il y avait prise par ses conseils. Le jeune artiste était tellement pénétré de la nécessité de l'étude, que, malgré ses rapides succès, qui lui avaient valu deux fois le prix au grand concours, il n'en continua pas moins à travailler, tant d'après l'antique que d'après nature. Lorsqu'il crut enfin ne plus pouvoir douter du degré de supériorité de son talent, il publia des ouvrages sous son propre nom. Sans parler des portraits d'Appiani, Longhi, Canova, et Pierre-le-Grand, qui tous ont leur mérite particulier, nous rappellerons aux amis des arts son Moïse et la fille de Jethro, d'après le Poussin; sa Vierge, d'après Raphaël, de la galerie de Vienne), et son principal ouvrage, la femme adultère du Titien, qui est un des ornements de toutes les collections. Sa longue étude des ouvrages qu'il a gravés lui a fait acquérir cette connaissance profonde de ses modèles qui donne un si grand prix à son burin. Anderloni se rendit une seconde fois à Rome en 1824, et y fit un assez long séjour, qu'il employa à dessiner l'Héliodore et l'Attila des loges du Vatican, qu'il grave en ce moment. Les épreuves du premier confirment l'opinion émise si souvent par Longhi, qu'Anderloni laissait Volpato bien loin en arrière. — A la mort de Longhi, arrivée le 2 janv. 1831, Anderloni fut appelé à le remplacer comme directeur de l'école de gravure de Milan, où ses qualités personnelles lui ont acquis l'affection de ses élèves.

Anderloni est membre de plusieurs académies. — Faustino Anderloni, presqu'entièrement occupé à graver des planches d'ouvrages scientifiques, vit dans une étroite liaison avec son beau-frère Garavaglia; les ouvrages de Faustino les plus connus sont le portrait de Herder, et la Madeleine, d'après le Corrége.

**ANDES** ou *Cordilières*. On appelle de ce nom une chaîne immense de montagnes qui s'étend du nord au sud dans toute la longueur de l'Amérique méridionale. Ce sont, avec celles du Thibet, les plus hautes de toute la terre, et leur sommet reste toujours couvert de neige, même dans la partie qui se trouve au milieu de la zône torride: les plus remarquables de ces monts sont le *Chimboraço*, dont la hauteur est de 2,357 toises au-dessus du niveau de la mer; l'*Antisanna*, qui en a 2,991; le *Cotopaxi* 2,952, le *Corazon* 2,470, l'*Inizza* 2,717, le *Cayembé-Urcu* 3,030, le *Capac-Urcu* 2,732 et le *Sangay* 2,680. Ces montagnes renferment 26 volcans, et la plupart sont très fertiles à leur base. Les Andes se prolongent sous le nom de Montagnes-Pierreuses (*Rocky-Mountains*) à travers l'Amérique septentrionale jusqu'à la mer Glaciale. Ainsi, elles parcourent les deux Amériques dans toute leur longueur, c'est-à-dire dans une étendue d'environ 1,700 lieues. (*Voy*. AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.)

**ANDRADA**, nom d'une ancienne famille célèbre dans les fastes littéraires du Portugal et dans les derniers évènements politiques du Brésil. Le jésuite *Antoine de Andrada*, mort le 19 mars 1634 à Goa, où il était provincial de son ordre, fonda une mission au Thibet, et publia, sous le titre de *Novo descubrimento dos reynos de Thibet*, une description de ce pays qui fut traduite en plusieurs langues. Cet ouvrage fut refait et publié à Paris en 1795, sous le titre de *Voyage au Thibet fait en* 1625 *et* 1626, *par le père d'Andrada*, *et en* 1774, 1783 *et* 1785, *par Boyle Turner, etc.* — *Hyacinthe Freyre de Andrada*, mort le 13 mai 1657, est cité comme patriote et comme écrivain distingué; il doit surtout sa réputation à sa biographie intitulée: *Vida de don Joao*, *quarto vicerey da India*, qui a été traduite en plusieurs langues (Lisbon., 1651 in-fol., Paris, 1759). — Les trois frères *Joseph Boniface*, *Antoine Charles* et *Martin François d'Andrada et Silva*, ont joué des rôles importants dans les évènements qui ont amené l'indépendance du Brésil, et l'accession de don Pedro au trône de cet empire Nés à Santos, dans la province brésilienne de San-Paolo, d'une famille ancienne et respectée, ils furent tous trois envoyés à l'université de Coïmbre. L'aîné, *Boniface*, se destina à la jurisprudence et à l'histoire naturelle. Il parvint dans ces deux sciences au degré de docteur. *Antoine Charles* eut le même succès dans la jurisprudence et la philosophie, ainsi que son frère *Martin François* dans les mathématiques. Nommé membre correspondant de l'académie des sciences de Lisbonne, *J. Boniface* fut choisi par elle pour parcourir l'Europe aux frais de l'état et y étudier la métallurgie, la minéralogie, la chimie et les autres branches de l'histoire naturelle. Après avoir visité la France, les Pays-Bas, la Hollande, l'Allemagne, la Bohême, le Tyrol, l'Italie, la Hongrie, la Prusse, le Danemarck, la Suède, la Norwège, et s'être lié avec les hommes les plus distingués de ces pays, tels que: Fourcroy, d'Arcet, Lesage, Duhamel, Desfontaines, Jussieu, Brongniart et Werner, il revint en Portugal, où il occupa plusieurs postes importants. Il fonda une chaire de métallurgie à Coïmbre et une de chimie à Lisbonne. Lors de l'invasion des Français en Portugal, il se distingua en se mettant à la tête des braves citoyens qui repoussèrent les armées étrangères. Après tant de travaux et une vie si agitée, le repos était nécessaire; aussi obtint-il en 1819 la permission de retourner dans sa patrie. A son passage à Rio-Janeiro, le roi Jean VI fit d'inutiles efforts pour le retenir près de lui; Boniface insista pour retourner dans sa ville natale chercher le repos qu'il désirait de-

puis long-temps. Charles-Antoine occupait un emploi administratif dans la ville d'Olinda, près de Fernambouc, lorsqu'il fut compromis dans la révolution de 1817. Accusé d'avoir pris part au mouvement, il fut jeté dans les prisons de Bahia, où pendant quatre ans il eut à supporter tous les maux de la misère et de la captivité la plus dure. Les juges, qui le haïssaient, n'osèrent cependant pas condamner à mort un homme environné, comme lui, de l'estime générale. Enfin, après que la constitution eut été proclamée en Portugal, le 20 mars 1820, il fut, avec ses compagnons de captivité, déclaré innocent et mis en liberté. Le choix de ses concitoyens l'appela à les représenter aux cortès de Lisbonne. Avant son départ de Rio-Janeiro, l'indépendant Andrada dit au prince don Pedro, que depuis assez long-temps le Brésil avait été colonie, qu'il réclamait l'égalité des droits avec le Portugal, et une représentation nationale. Il défendit devant les cortès mêmes le principe de l'indépendance avec une telle force, que l'assemblée le reconnut comme son premier orateur. — Un jour qu'il s'élevait avec chaleur contre les adversaires de l'émancipation du Brésil, les auditeurs de la tribune publique l'ayant interrompu par des menaces, il leur dit d'une voix forte : « Sachez que lorsque le peuple nomme ses représentants, il use de sa toute-puissance, mais que par cela même il s'engage à écouter leurs discussions avec calme et à obéir à leurs décisions sans murmures; je vous ordonne de vous taire. » Le silence se rétablit. Lors de la prestation de serment à la constitution portugaise, Charles d'Andrada déclara qu'en sa qualité de de député brésilien, il ne pouvait souscrire à un acte contraire aux intérêts de sa patrie, et demanda ses passeports. Martin-François avait déjà occupé plusieurs emplois scientifiques, tant en Portugal qu'au Brésil, surtout dans la minéralogie, et s'était acquis l'estime générale par ses travaux, lorsque parvint au Brésil le décret des cortès du 29 septembre 1821, qui rappelait le prince don Pedro en Europe. On vit alors se manifester avec plus de violence que jamais le désir de l'indépendance, surtout dans la province de San-Paolo et dans la ville de ce nom, place de commerce importante, comptant 32,000 habitants, et où les lumières ont fait plus de progrés que dans toute autre partie du Brésil. Boniface et Martin d'Andrada, entourés de l'estime de leurs concitoyens, se mirent à la tête du peuple de San-Paolo, et dirigèrent le mouvement. Boniface, en sa qualité de vice-président du conseil municipal, rédigea une adresse au prince (le 24 décembre 1821), pour lui demander de rester au Brésil. Elle fut remise au prince à Rio-Janeiro, le 1er janvier 1822, par une députation de la ville de San-Paolo, ayant à sa tête Boniface d'Andrada : *Il devait*, y disait-on, *se confier à l'amour et à la fidélité de ses Brésiliens et de ses Paulistes*. Enfin, le 9 janvier 1822, une députation du sénat de Rio-Janeiro, conduite par Pereira, ayant remis au prince un manifeste par lequel on lui faisait connaître qu'aussitôt son départ le Brésil proclamerait son indépendance, don Pedro annonça sa résolution de rester au Brésil. Le 11 janvier, pressé par le général portugais Georges d'Avilez, qui employait la force et la ruse pour l'obliger à partir, et se voyant abandonné par ses ministres, qui favorisaient les desseins de d'Avilez, don Pedro, auquel le ministre de la marine seul, Manuel-Antoine Farinha, était resté fidèle, réclama l'appui du peuple brésilien. Le 16 janvier, un nouveau ministère fut nommé, à la tête duquel fut placé Joseph-Boniface d'Andrada e Sylva, l'aîné des trois frères, en qualité de ministre de l'intérieur, de la justice, et des affaires étrangères. Le 17 janvier, Ignace d'Andrada, père des précédents, entra dans Rio à la tête d'une députation de la ville de San-Paolo. Le prince le reçut avec de vifs témoignages d'estime et d'affection ; la princesse Léopoldine d'Autriche présenta au vieillard sa fille Maria da Gloria, et lui dit en la mettant dans ses bras : « Elle est votre compatriote, elle réclame vos services ;

je vous demande vos conseils ; le Brésil et mon époux savent apprécier vos intentions et votre dévoûment à la patrie. » Le vénérable Andrada voulut servir sa patrie gratuitement. Il ne demanda aucun emploi. Boniface, son fils, accepta le ministère. Il eut à lutter à la fois contre des ennemis déclarés et des ennemis secrets. Un parti s'agitait dans l'intérêt du Portugal, un autre s'efforcait d'arriver à la tête des affaires. Quelques provinces voulurent se séparer de Rio-Janéiro, et levèrent l'étendard de la révolte. Le prince, aidé de l'habile et fidèle d'Andrada, parvint à contenir les divers partis dans les limites de la soumission ; mais la séparation du Portugal était toujours l'objet important pour le Brésil, et la famille d'Andrada la réclamait vivement. Le prince régent nomma Martin-François d'Andrada ministre des finances ; la séparation fut décidée. On vit alors absolutistes, constitutionnels, démocrates et républicains, se disputer sur la forme du nouvel état. Le 5 juin 1822, don Pedro convoqua un congrès général ; le 1er août, il publia le manifeste d'indépendance, et le 25 septembre, il prit le titre d'empereur constitutionnel, et défenseur du Brésil. La proclamation solennelle eut lieu le 12 octobre. Cette premiere base de la nouvelle constitution commença la lutte contre le parti républicain, qui s'appuya sur les sociétés secrètes. Les Andrada cherchèrent à concilier les principes exclusifs de l'esprit de parti en préparant une constitution libérale à l'instar de la constitution anglaise. Ils cherchèrent, par des mesures vigoureuses, à dompter les passions ; de nombreuses arrestations eurent lieu ; elles excitèrent le mécontentement. Les ennemis des Andrada surent profiter de cet état de choses pour tromper l'opinion publique sur les intentions des deux frères ; ils parvinrent à faire croire à leurs calomnies et à leur enlever la confiance du jeune souverain. Les frères Andrada donnèrent leur démission, que don Pedro accepta le 25 octobre ; mais le peuple murmura, et lorsque l'empereur parut le 30 octobre sur la place de la Constitution, il entendit la véritable expression de l'opinion publique. Il se rendit aussitôt à la maison de campagne de l'aîné des Andrada ; le peuple l'y suivit en foule, mais déjà une autre portion du peuple venait à sa rencontre, portant Boniface en triomphe. Don Pedro sort de sa voiture, et se jette dans les bras du ministre ; il l'accompagne à sa demeure, et lui remet lui-même la pétition des citoyens et des fonctionnaires qui demandaient le rappel des deux frères au ministère. Le soir, l'empereur parut au théâtre avec ses deux ministres, où ils furent accueillis tous trois par les acclamations du peuple. A la nouvelle de la fondation de l'empire brésilien, Antoine-Charles, frère des deux ministres, s'enfuit de Lisbonne, et accourut à Rio-Janeiro. Il fut élu membre de l'assemblée constituante, et chargé par elle de formuler le serment qui assurait à don Pedro et à sa dynastie le trône constitutionnel du Brésil. — On peut juger par ce qui précède de quelle importance étaient les services rendus par les frères Andrada à la cause de l'affranchissement du Brésil et leur participation au choix de don Pedro comme empereur constitutionnel. Le couronnement eut lieu le 1er décembre 1822, et le premier ministre, Andrada, fut, un des premiers, décoré de l'ordre institué dans cette solennité. Les deux ministres, ainsi que leur frère, en qualité de députés, siégèrent et votèrent dans l'assemblée des représentants, ouverte le 3 mai 1823. Ils persistèrent à réclamer la prohibition des sociétés secrètes, et le gouvernement fit arrêter un grand nombre de républicains inquiets ou dangereux. Le parti ministériel semblait alors pouvoir compter sur une majorité imposante aux cortès, mais l'empereur s'étant brisé une côte dans une chute de cheval qu'il fit le 1er juillet 1823, il fut obligé de renoncer pour quelque temps aux affaires, et les ennemis des Andrada surent profiter de cet évènement pour prévenir de nouveau le monarque contre les ministres et leur système d'administration. Une feuille hebdomadaire de Rio-Janeiro, *Malagueta*, publia les attaques

les plus violentes contre les ministres. — Lorsque les Andrada virent que leurs adversaires triomphaient, et que les personnes arrêtées étaient toutes acquittées par les tribunaux, ils offrirent leur démission, qui fut acceptée le 17 juillet. L'empereur se trouvait embarrassé, il perdait dans Boniface d'Andrada un sage conseiller et un ami fidèle. Les cortès, cependant, poursuivaient leurs travaux avec activité ; un projet de constitution où la monarchie trouvait sa puissance trop restreinte avait été arrêté ; la presse, qui attaquait avec violence les partis portugais et européen, avait été prise par les cortès sous leur protection. Les nouveaux ministres, accusés de mesures militaires dangereuses pour la liberté, furent, sur la demande de Charles d'Andrada, mandés à la barre, et enfin, le 11 novembre 1833, l'assemblée s'était déclarée en permanence, lorsque l'empereur, irrité, fit investir la salle des séances par les troupes, et des officiers vinrent au milieu de l'assemblée prononcer au nom de l'empereur la dissolution des cortès. Plusieurs députés qui avaient protesté contre cette violence, et entre autres les frères Andrada, regardés comme chefs de l'opposition, furent arrêtés le 21 novembre, et déportés en Europe. Le parti militaire portugais venait de faire triompher au Brésil le système monarchique, et le 11 décembre, don Pedro présenta à l'approbation d'une nouvelle assemblée un projet de constitution rédigé par les ministres. En vain l'empereur chercha-t-il dans un manifeste du 16 novembre à justifier cet acte de violence, en accusant une faction d'avoir cherché à jeter l'anarchie et la discorde parmi les cortès, la confiance avait disparu pour toujours ; soupçonné d'aspirer à la puissance absolue, on ne vit plus en lui qu'un natif portugais, le dernier qui fût au Brésil. Les trois frères Andrada arrivèrent à Vigo le 24 février 1824 sur le vaisseau *Luçonia*; ils s'embarquèrent aussitôt pour le Hâvre, et de là se rendirent à Bordeaux, où ils se fixèrent. Depuis cette époque, ils sont rentrés dans la vie privée. Entièrement livrés à l'étude des sciences, étrangers désormais à toute ambition politique, ils ont perdu toute influence sur les partis qui divisent leur patrie, sans cesser de jouir de l'estime de leurs concitoyens. Depuis, il leur a été permis de rentrer au Brésil, et don Joseph obtint même de nouvelles preuves de l'estime et de la confiance de l'empereur. Mais à cette époque, la lutte des partis avait déjà ébranlé le trône de don Pedro. La haine des Brésiliens contre tout ce qui était portugais fut encore irritée par l'intérêt que prenait l'empereur à la couronne de Portugal, qu'il voulait placer sur la tête de sa fille, et au mois de mars 1831, le parti populaire, dans une émeute sanglante, essaya ses forces contre les *aulismos* et les *lusitanismos* (parti de la cour et parti portugais). Toutefois, pendant cette émeute, qui dura du 11 au 15 mars, le parti constitutionnel et les troupes parvinrent à repousser et à contenir la jeunesse républicaine et la population mulâtre, qu'on avait excitée; mais l'empereur ayant nommé le 5 avril un ministère impopulaire, un soulèvement général eut lieu. Les troupes posèrent les armes, et le 7 avril l'empereur abdiqua formellement en faveur de son fils, don Pedro II, et s'embarqua pour l'Europe sur une frégate anglaise. La chambre des députés établit une régence. On vit en ce moment don Joseph-Boniface reparaître pour un instant sur la scène politique. L'empereur, avant son départ, l'avait nommé gouverneur et tuteur de son fils, don Pedro II, par un message adressé à l'assemblée législative, conçu en ces termes : « Hauts et très dignes sénateurs, et représentants de la nation, je vous informe qu'en vertu du droit qui m'est attribué par le chapitre V, art. 150, de la constitution, j'ai, le 6 de ce mois, nommé le vraiment honorable et très patriotique citoyen José Bonifacio de Andrada e Silva, mon fidèle ami, tuteur de mon fils chéri. Messieurs, si je ne vous ai pas fait cette communication plus tôt, lorsque la haute assemblée générale commença ses travaux importants, c'est qu'il fallait nécessairement consulter mon ami, et attendre son consentement, que

je regarde comme une nouvelle preuve de son amitié pour moi. C'est à moi, maintenant, comme père, et comme ami de ma patrie adoptive et de tous les Brésiliens, pour qui mon attachement m'a fait renoncer pour toujours à deux couronnes, l'une héréditaire, l'autre qui m'était offerte, à réclamer de la haute assemblée la confirmation de mon choix. J'attends cela d'elle, sûr qu'elle n'oubliera pas les services que mon cœur m'a porté à rendre au Brésil, et qu'en agissant ainsi, la haute assemblée voudra me rendre moins pénible le souvenir douloureux qui me suit en me séparant de mon fils chéri et du pays que j'honore. A bord du vaisseau anglais *Warspite*, le 8 avril 1831, et la 10e année de l'indépendance de l'empire. » La chambre des députés ayant refusé de reconnaître Andrada en cette qualité, celui ci publia dans les feuilles publiques la protestation qui suit : « *Protestation à la nation brésilienne et au monde entier.* J. B. d'Andrada e Silva croit de son honneur et de son devoir de déclarer à la face du Brésil et du monde entier que, par une décision arbitraire de la majorité de la chambre des députés, qui refuse à don Pedro d'Alcantara le droit de nommer un uteur à son fils (décision que le soussigné, malgré la source dont elle émane, regarde comme injuste et illégale, attendu que les droits d'un père ne dérivent pas des institutions humaines, mais de cette loi morale que Dieu a placée dans le cœur de l'homme), il lui est interdit de satisfaire à son devoir et à l'honneur, et de tenir la parole donnée à l'ex-empereur, de se charger de la tutelle des malheureux orphelins qui lui avaient été confiés. Par les motifs qu'il vient d'exprimer, le soussigné se déclare dispensé de remplir la promesse qu'il avait faite, puisque la nomination paternelle a été regardée comme sans valeur ; nomination que le soussigné avait acceptée par attachement, et par reconnaissance pour la confiance honorable que l'ex-empereur avait placée en lui. Écrit le 17 juin 1831. » Cette protestation ainsi que la lettre de don Pedro aux cortès du Brésil caractérisent leurs auteurs et l'époque à laquelle ils appartiennent : c'est ce motif qui nous a décidés à les rapporter textuellement.

**ANDRÉ** (Chrétien-Jean), né à Hildburghausen, le 20 mars 1763. Il fut d'abord conseiller-économiste du comté de Salm à Brunn, et depuis 1821, conseiller aulique du royaume de Vurtemberg, honorablement connu par les publications de l'*Hesperus*, et du calendrier national autrichien, et plus encore par ses importants écrits sur l'éducation du peuple. Il se voua à l'enseignement, et fut un des plus fermes soutiens de l'institution Salzmann, qu'il releva, en 1785, par les bons offices qu'il lui rendit, et les élèves qu'il lui procura. De 1788 à 98, il se distingua comme écrivain sur l'enseignement et l'éducation. On estime principalement : *Promenades utiles pour chaque jour de l'année* (en 10 parties, 3e édition), qu'il publia en collaboration, d'abord avec Bechstein, et plus tard avec Blasche ; un excellent livre classique : *Bibliothèque abrégée des connaissances utiles* (120 cahiers), dont la continuation fut interrompue par la nomination de l'auteur à l'emploi de directeur de l'école protestante de Brunn en Moravie, et par l'apparition d'un édit prohibitif, qui défendait à tout sujet de l'empereur de rien faire imprimer, même en dehors des états autrichiens, sans l'approbation de la censure de Vienne. Il conçut dans ce temps-là le plan *de l'Indicateur de l'empire*, actuellement *Indicateur général des Allemands*, ouvrage qu'il entreprit à Gotha, il y a maintenant 30 ans, en société avec le conseiller Becker, et dont il laissa bientôt la direction à ce dernier. De 1800 à 1805, André contribua beaucoup aux progrès des lumières dans les états autrichiens par son *Journal patriotique*, la première, et long-temps la seule feuille nationale, depuis la période joséphinienne, et dont les entraves de la censure empêchèrent la continuation. Il prouva le désir qu'il avait de propager les connaissances scientifiques, entre autres, par la publication, en 1802, d'un *ABC*, ou *Introduction élémentaire à la minéralo-*

gie, et par l'établissement de plus de 100 cabinets minéralogiques, au moyen desquels il facilita l'étude de cette science en Autriche. Une décision de l'autorité supérieure lui fournit l'occasion de contribuer comme écrivain aux progrès de ses concitoyens, en lui accordant la place de premier censeur aux deux conditions qu'il avait prescrites, savoir : qu'il exercerait cet emploi libéralement, et qu'il aurait sans contrôle l'usage illimité de la littérature étrangère. On sait qu'il existe en Autriche une loi en vertu de laquelle aucun livre venant du dehors ne peut être délivré au propriétaire, qui, de plus, en a payé les frais et les impôts, avant d'avoir passé à l'inspection du *comité de révision pour la librairie*, qui décide si l'ouvrage sera autorisé en totalité ou en partie, ou s'il sera refusé : dans ce dernier cas, le propriétaire est obligé de le renvoyer sans l'avoir vu. André consacra dès lors son talent d'écrivain aux études du premier ordre en général, et à l'économie politique en particulier, pour lesquelles il publia, depuis 1809, l'*Hesperus*, journal encyclopédique, continué avec l'approbation des connaisseurs, et les *Nouvelles d'économie*. Ces deux ouvrages, qui contenaient beaucoup d'articles originaux des meilleurs auteurs, furent recherchés dans toute l'Allemagne. En 1810, il fut prié d'écrire un calendrier; il eut occasion, par là, de contribuer à l'amélioration progressive de la classe moyenne en Autriche, ainsi que le prouve l'immense succès obtenu pendant le cours de 14 années par son *Calendrier national*, qui fut enrichi, sur les derniers temps, d'articles statistiques fort importants. Il a été publié une nouvelle édition des dernières années sous le titre de *Hausbuch* (Manuel des familles); de nouvelles circonstances l'ont engagé à transformer ce calendrier en un livre populaire pour les états de l'Allemagne. André écrivit aussi avec succès sur la géographie et la statistique. Les journaux de Vienne mentionnèrent même avec éloge son ouvrage sur *les états impériaux* (publié en 1813, par Bertuch, à Weimar, en 15 vol., sous le titre de *Lænder und Volkerkunde*). En 1812, André perdit, non par sa faute, mais par des considérations supérieures, le privilège qui lui avait été accordé en 1806. Il se vit alors arrêté dans le cours de ses travaux littéraires, et entra dès lors au service du roi de Vurtemberg (en 1821). Il fut nommé conseiller aulique le 4 mai de la même année. Le roi lui conféra le droit de bourgeoisie, et lui assura toute protection pour ses travaux, qui avaient pour but la propagation des connaissances utiles. On réunit pour lui la place de secrétaire général de l'association économique à celle de rédacteur du journal encyclopédique, *l'Hesperus*, qu'il avait transporté dans sa nouvelle patrie. Nous ferons remarquer aussi qu'il fut, pendant 20 ans, l'âme de l'association royale de Moravie, pour les progrès de l'agriculture, jusqu'en 1820, qu'il donna sa démission de la place de secrétaire de cette institution. Il contribua enfin à la fondation du *Franzens-Museum*.

**ANDRÉ** (saint), frère de saint Pierre, premier disciple de Jésus-Christ. Les deux frères étaient pêcheurs : ils renoncèrent à leur profession pour suivre le Rédempteur. On n'a aucune certitude sur le sort de saint André après la mort du Christ : l'opinion la plus générale est qu'il fut crucifié à Patras, en Achaïe. Les Russes le vénèrent comme l'apôtre qui leur apporta l'Évangile, et les Écossais comme le patron de leur pays. Dans les premiers temps de l'église, on lui attribua faussement un Évangile. Les actes qui portent son nom ne sont également pas de lui.—Deux autres saints sont connus sous ce même nom. Le premier, né à Avelino, dans le royaume de Naples, en 1556, et mort dans la capitale de ce royaume, en 1608, fut canonisé en 1712 par le pape Clément XI. On a de lui des *Œuvres théologiques et morales*, et des *Lettres*, qui ont été recueillies, les premières en 5 vol., les autres en 2 vol. in-4°, de 1732 à 1734.—Le second, qui était archevêque de Crète, et qui est mort, en 720, dans un monastère de Jérusalem, où il s'était

retiré, a laissé quelques ouvrages, publiés par le père Combefis, avec ceux de saint Amphiloque (1644, in-folio).

**ANDRÉ.** La Hongrie a eu trois rois de ce nom, qui ont occupé le trône, le premier, de 1047 à 1061; le deuxième, de 1205 à 1235; le troisième, en 1290, et dont le règne a été tourmenté par des troubles presque continuels.—Un autre, André de Hongrie, second fils de Caribert, ayant épousé, à l'âge de 7 ans, sa cousine Jeanne I[re], reine de Naples, périt en 1345, âgé seulement de 19 ans, en voulant s'emparer de l'autorité, que la reine prétendait garder pour elle seule, et qu'elle est accusée cependant par les historiens d'avoir partagée avec un autre de ses cousins, Louis de Tarente.

**ANDRÉ** (le père Yves-Marie), né en 1675, à Châteaulin, en Basse-Bretagne, jésuite et professeur de mathématiques à Caen, de 1726 à 1759, est mort dans cette ville en 1764. Son *Essai sur le beau*, imprimé pour la première fois en 1741 (in-12) est digne d'un disciple de Platon. Il ne contenait alors que les quatre premiers discours; Formey le fit réimprimer à Amsterdam, en 1758, avec un discours préliminaire, et deux discours auxquels le père André était complètement étranger. L'auteur se plaint de cette addition dans la préface qu'il avait préparée pour ses œuvres, publiées deux ans après sa mort, en 1766, et en 3 vol. in-12, par les soins de l'abbé Guyot. Cette édition contient les 10 traités ou discours, dont voici les titres: 1° le beau en général, et en particulier le beau visible; 2° le beau dans les mœurs; 3° le beau dans les ouvrages d'esprit; 4° le beau musical; 5° sur le *Modus*; 6° sur le *Decorum*; 7° sur les graces; 8° sur l'amour du beau; 9° et 10° sur l'amour désintéressé.

**ANDRÉ** (le père). [*Voyez* Chrysologue.]

**ANDRÉ** (le petit père). [*Voy.* Boullanger.]

**ANDRÉ** (Charles), né à Langres, en 1722, et perruquier à Paris, fut le prête-nom de Dampierre, l'un des régisseurs de l'impôt sur les cartes; d'autres disent de Pâris de Maizieux, qui mit sur son compte, en 1757, le *Tremblement de terre de Lisbonne*, tragédie en 5 actes et en vers, dont la 1[re] édit., in-8°, qui porte la fausse date de 1755, est ornée d'une grosse perruque, et dédiée *à l'illustre et célèbre poète, M. de Voltaire*, que l'auteur appelle *monsieur et cher confrère*. Cette farce, qui n'avait jamais été représentée, et qui était entièrement oubliée, fut exhumée en 1805, et représentée sur un théâtre des boulevards, où elle eut 80 représentations.

**ANDRÉA** (Jean-Valentin), l'un des écrivains allemands les plus distingués de son temps, né dans le Wurtemberg, en 1586. Après avoir fait ses études à Tubingue, visité la France et l'Italie, il fut successivement revêtu de plusieurs emplois religieux, et mourut en 1654. Surintendant général, et abbé d'Adelsberg, profondément affligé de voir les principes de la religion chrétienne servir d'aliment aux vaines discussisns de la théologie, et la science en proie à la vanité, il s'occupa sans relâche des moyens de ramener l'une et l'autre à leur véritable destination, la morale et la bienfaisance. On ne sait pas au juste s'il fut le fondateur ou seulement le régénérateur de l'ordre des Rose-croix (*voyez* ce mot), mais on ne peut lui contester une certaine tendance au mysticisme. Quoi qu'il en soit, Andréa était sans contredit un homme d'esprit et de courage, qui joignait à une érudition peu commune un zèle brûlant pour le bien et la vérité, qui resta fidèle à la vertu toute sa vie, et poursuivit le vice dans tous les rangs de la société, tantôt sous le manteau de la plaisanterie, et tantôt par une extrême sévérité, et les sarcasmes les plus amers. Herder a fidèlement dépeint son caractère. Il a beaucoup écrit, et le plus souvent dans un langage singulier. Ses ouvrages décellent partout une grande force d'invention et d'imagination, un sentiment profond, un jugement pénétrant, un génie poétique, bien que peu cultivé, et des connaissances étendues. Ce qu'il a écrit en allemand est adressé aux femmes,

aux enfants et à ses amis. Ses ouvrages scientifiques et réguliers sont écrits en latin : il est surtout heureux dans les oppositions, les similitudes, les aphorismes et les saillies. Herder et Sontag ont traduit plusieurs extraits de sa *Mythologia christiana*. Le premier a donné aussi des essais de ses *Geistlichen Kurzweil*, ou Récréations religieuses, dans ses *Feuilles détachées* (5ᵉ vol.) Les *Poésies d'Andréa*, traduites par Sontag, ont été publiées par lui-même, à Leipsick, en 1786. La *Biographie d'Andréa, écrite par lui-même*, a paru à Winterthur, en 1799.

**ANDRÉOSSY** (François), né à Paris en 1633 et mort en 1688, mathématicien et ingénieur, est regardé comme le premier auteur du canal de Languedoc. Son arrière-petit-fils, le général Andréossy (*voyez* ci-après), a publié à ce sujet diverses pièces dans son *Histoire du canal du Midi*; l'*Histoire du Languedoc* par M. de Caraman traite aussi de cette question, qui se trouve approfondie dans l'*Histoire du corps du génie*, par M. Allent. On doit aussi à cet ingénieur une carte du canal de Languedoc (3 feuilles in-folio, 1669).

**ANDRÉOSSY** (Antoine-François, comte), général français, arrière petit-fils du précédent, né à Castelnaudari le 6 mars 1761, et mort à Montauban, le 16 septembre 1828, était lieutenant d'artillerie en 1781, et se distingua en cette qualité au siége de Mantoue dans le commandement d'une chaloupe canonnière, et plus tard, lors de l'expédition de l'Égypte, époque à laquelle il se fit connaître par plusieurs écrits sur les mathématiques, et devint membre de l'institut national du Caire. Après le traité d'Amiens, il fut nommé ambassadeur à Londres, ensuite à Vienne, puis enfin à Constantinople. En 1814, le roi le rappela de ce poste. Pendant les cents-jours, il reprit du service sous Napoléon. Il était devenu membre aussi de l'académie des sciences. Outre son *Histoire du canal du Midi*, on lui doit plusieurs autres ouvrages importants, parmi lesquels nous citerons particulièrement un *Voyage à l'embouchure de la mer Noire*; un *Essai sur le tir des projectiles creux*; un *Mémoire sur la direction générale des subsistances militaires*, et un autre sur les *Marchés Ouvrard*.

**ANDRIEUX** (Bertrand), graveur en médailles, né à Bordeaux en 1761, et mort à Paris en 1822, est regardé comme le restaurateur de cet art, qui était déchu depuis le règne de Louis XIV. Il a laissé un grand nombre de productions qui sont considérées par les connaisseurs comme autant de chefs-d'œuvre, et dont le cabinet des médailles et la bibliothèque du roi se sont enrichis. La typographie lui doit aussi plusieurs modèles de billets de banque de France.

**ANDRIEUX** (François-Guillaume-Jean-Stanislas), l'un des quarante de l'académie française, né à Strasbourg, le 6 mai 1759, et non à Melun et en 1755, comme l'ont dit à tort quelques biographes, après avoir fini ses études à l'âge de dix-sept ans, fut placé par ses parents chez un procureur, où il s'appliqua sérieusement à l'étude du droit et de la jurisprudence. Il avait prêté son serment d'avocat en 1781, et se préparait à soutenir sa thèse de docteur, lorsqu'on lui proposa de l'attacher au duc d'Uzès en qualité de secrétaire. Il accepta, mais bientôt, sentant que cette existence précaire ne pouvait lui convenir, il se remit en stage à la fin de 1785, et allait être inscrit en 1789 au tableau des avocats, lorsque l'ordre fut dissous par les événements de la révolution. Devenu successivement chef de bureau à la liquidation générale, juge en la cour de cassation, député au corps législatif et membre du tribunat, il a porté dans ces différents emplois de l'exactitude, du zèle, de l'intelligence, l'amour de ses devoirs, et, comme il le dit lui-même, la volonté constante de faire le bien. Il a rempli des fonctions importantes, qu'il n'avait souvent ni désirées ni demandées, et qu'il n'a point regrettées, et il en est sorti aussi pauvre qu'il y était entré, n'ayant pas cru qu'il lui fût permis d'en faire des moyens de fortune et d'a-

vancement. Voué depuis entièrement à l'étude des lettres, qui lui avaient valu déjà de doux loisirs, et à la France un conteur et un poète dramatique de premier ordre, il a professé pendant douze ans la grammaire et les belles-lettres à l'école polytechique, et, sur la présentation du collége royal, de l'académie française et du ministre de l'intérieur, il a été nommé par le roi en 1814 à la chaire de littérature française du collége royal, où de nombreux auditeurs n'ont cessé jusqu'aujourd'hui d'applaudir à ce choix. A sa jolie comédie des *Étourdis*, qui a opéré en France le retour du bon goût et sur la scène celui du vrai comique, il faut ajouter *Anaximandre*, la *Suite du Menteur*, *Molière avec ses amis*, le *Trésor*, le *Vieux fat*, la *Comédienne* et le *Manteau*, qui se trouvent avec quelques autres ouvrages dramatiques; une *Notice sur la vie et les ouvrages de Collin d'Harleville*, une *Dissertation sur le Prométhée enchaîné d'Eschyle*, des *Fables*, des *Contes* et des *Poésies fugitives*, dans le recueil de ses œuvres, publiées en 1823, en 6 vol. in-18. — La muse aimable de M. Andrieux semble être inspirée par les Graces, qu'il a si bien peintes dans sa comédie d'*Anaximandre*. On peut dire que cet hommage lui a porté bonheur et qu'elles l'ont pris sous sa protection. C'est un de nos auteurs modernes qui ont le mieux paré de tous les charmes de l'esprit les conseils de la raison, qui ont une double force quand ils sortent de la bouche d'un homme qui joint l'exemple au précepte. M. Andrieux est un de ces hommes dont l'éloquence douce et persuasive doit leur faire appliquer le *vir bonus dicendi peritus*, et il a eu le bonheur de voir entrer dans sa famille un homme que les lettres et le barreau revendiquent également comme un citoyen courageux et éclairé, qui a gardé sa réputation et l'estime de tous les partis dans un temps difficile, où l'une et l'autre ont manqué à la fortune et à l'élévation trop subite de tant d'hommes sortis de notre révolution, dont ils ont si scandaleusement, depuis, renié tous les principes, après avoir mis ses conséquences à profit pour eux et pour les leurs. (*Voyez* Beaville.)

**ANDRINOPLE**, par corruption d'*Adrianopolis* (en turc *Edrené*), seconde capitale de l'empire des Osmanlis, située dans l'ancienne Thrace, aujourd'hui la Roumélie, sur les rives de l'Hebrus, aujourd'hui le Maritza, fleuve navigable. Sur l'emplacement qu'elle occupe se trouvait autrefois Uscudama, petite bourgade sans importance, habitée par les Besses, peuplade thrace. L'empereur Adrien fonda sur la rive droite de l'Hebrus la ville qui porte encore aujourd'hui son nom, et en fit la capitale de la province d'Hæmimontana. Construite en amphithéâtre, on y jouit d'un coup d'œil magnifique sur l'immense plaine que traverse le fleuve, et qui est resserrée entre deux chaînes de montagnes. Au ɪᴠᵉ siècle, elle était fortifiée avec art, et résista avec succès aux assauts des Goths victorieux, mais qui ignoraient l'art d'assiéger les places. Les écrivains byzantins, pour lui donner une antique origine grecque, l'appelaient *Orestea* ou *Orestias*; ils disent qu'elle est éloignée de Constantinople de cinq jours de marche. Le sultan turc Amurath s'en empara en 1360; depuis, elle fut pendant près d'un siècle, c'est-à-dire jusqu'à la prise de Constantinople (1453), le siége du monarque turc. Elle a 16,000 maisons et 100,000 habitants, dont 30,000 Grecs, avec un archevêque, et renferme un palais impérial, 40 mosquées, dont les plus magnifiques sont celles de Sélim II et d'Amurath II, et 22 bains, avec de beaux aqueducs et d'importantes fabriques de soieries.

**ANDRINOPLE** (prise d', 20 août; paix d', 14 septembre 1829). Cet évènement décida la question appelée en diplomatie turco-russe, restée indécise depuis la paix de Bukarest (1812) et la convention d'Akjermann (*voyez* ce mot), et en même temps la question gréco-européenne. Il consolida de nouveau la prépondérance russe dans l'est de l'Europe et dans l'Asie centrale, et ajouta à son influence toujours croissante sur le divan

de Constantinople. Aucun général russe ou allemand n'avait encore, dans les nombreuses guerres entreprises jusque là contre la Porte, réussi à pénétrer dans les plaines d'Andrinople, où s'était tant de fois décidé le sort du monde au temps du Bas-Empire. Cette gloire était réservée à l'Allemand Diebitsch, général en chef de l'armée russe. Varna étant tombée dès le 11 octobre 1828 au pouvoir des Russes, et le grand visir Reschid-Pacha ayant été complètement battu le 11 juin suivant par le général en chef russe, celui-ci conduisit son armée triomphante à Kioupricoli, où il effectua le passage du Balkan (*voyez* ce mot); puis il s'empara de Mesembica (23 juillet) et emporta d'assaut, le surlendemain, Aïdos. Maître du port de Sizebol (Sozopolis, la célèbre Apollonia des anciens), d'Akhioli, de Bourgas et de Karnabat, il couvrit sa position au pied du Balkan, et assura ses arrivages par mer. Le 3 août suivant, le général Rudiger s'empara de Jamboli (Jambol), qui devait servir à défendre et maintenir la ligne de communication du grand-visir, tenu en échec à Schumla par le général Krassowski, avec Andrinople. Les approvisionnements considérables en vivres et munitions qui y tombèrent entre les mains des Russes facilitèrent leur marche à travers un pays complètement dévasté. Diebitsch partit le 6 août d'Aïdos, à la tête de 50,000 hommes; les troupes turques n'essayèrent nulle part de faire résistance. Le 12, le séraskier Halil fut défait à Sliwno, et cette ville emportée. Le 19 août, on vit les colonnes russes déboucher en bon ordre des hauteurs de Bujuck-Derbent (c'est-à-dire le grand défilé du mont Strandscha), pour venir camper sous les murs de la seconde ville de l'empire des Osmanlis. Andrinople, bâtie sur sept collines et entourée de murailles, est très propre à être défendue; mais les batteries turques n'étaient pas encore terminées, et la garnison (forte de 10,000 hommes d'infanterie, et de 1,000 hommes de cavalerie, non compris 12,000 habitants musulmans armés et organisés en garde nationale), n'osa point s'engager dans une bataille, bien qu'en cas de défaite, trois grandes routes lui restassent ouvertes pour opérer sa retraite. Le séraskier Halil-Pacha, le commandant Méhemet-Pacha et les autorités d'Andrinople firent proposer une capitulation à Diebitsch, qui répondit : « Livrez-moi tout ce qui, dans Andrinople, est propriété du gouvernement ottoman, et toutes les armes; à cette condition, les troupes turques et leurs chefs pourront se retirer dans leurs foyers, excepté cependant dans la direction de Constantinople. Je vous accorde 14 heures pour vous décider. » Le 20 août au matin, l'armée russe, partagée en deux colonnes, s'avançait pour donner l'assaut, lorsque deux heures avant l'expiration du délai accordé, les députés de la ville vinrent faire leur soumission au général en chef. Les soldats turcs mirent bas les armes, et les Russes entrèrent dans Andrinople au milieu des cris de joie des habitants. Depuis l'année 1360, qu'elle avait été prise par le sultan Amurath I^er, et érigée en capitale de l'empire ottoman, cette ville n'avait jamais vu d'ennemis sous ses murs. La prise d'Andrinople eut lieu sans effusion de sang, et ne fut suivie d'aucun désordre. Les trophées conquis dans cette journée par l'armée russe furent 56 pièces de canons, 25 étendards, 5 queues de cheval, plusieurs milliers de fusils et d'immenses approvisionnements en vivres et munitions. La garnison turque d'Andrinople se débanda et se dispersa. Dans le cours de cette guerre, la Porte avait perdu plus de 2,000 bouches à feu et 200,000 fusils. Elle avait en outre éprouvé des pertes immenses en étalons et en cavales, qui, transportés en Russie, ont servi à l'amélioration des races chevalines de ce pays. Le vainqueur des Balkans établit son quartier-général dans le palais impérial d'Eski-Seraï, et maintint en fonctions toutes les autorités constituées. Les 100,000 habitants de la ville, turcs et chrétiens, continuèrent à vaquer paisiblement à leurs affaires. Ceux des provin-

ces accoururent en foule, et pour la première fois peut-être livrèrent sans murmurer leurs armes à une administration régulière européenne. L'exacte discipline observée par l'armée russe inspira une confiance générale, car, à l'exception des fourrages, qu'elle fut obligée de se procurer par voie de réquisitions, elle paya au comptant tous les objets nécessaires à sa consommation. Cette modération à l'égard des Musulmans désarmés et le maintien exact de l'ordre public produisirent une profonde impression sur les turcs, même à Constantinople. Le peuple de cette capitale n'appelait plus l'empereur de Russie que le sage sultan. Cette disposition de l'esprit public ne contribua pas peu à faciliter la conclusion de la paix. Aussitôt après la prise d'Andrinople, les Russes s'assurèrent de la route qui conduit de cette ville à Stamboul (Constantinople). Il n'y a entre les deux points que 5 ou 6 jours de marche. Le 6e corps occupa la route de Kirkhilissa. Cette ville de commerce fortifiée, qui compte 40 églises et une population de 16,000 ames, située sur le versant méridional du mont Strandscha, à 40 lieues de Constantinople et 22 d'Andrinople, fut emportée le même jour 20 août par le lieutenant-général Budberg après une légère affaire d'avant-poste. Presque en même temps, l'amiral Greigh, en débarquant des troupes sur la côte, s'était emparé sans grande résistance des villes fortifiées de Wassilisko (2 août), Agathopolis (Agtebol, 5 août), Iniada (19 août) et Midia (29 août). Par là l'armée russe se trouvait maîtresse de toutes les côtes de la mer Noire jusqu'au Bosphore. Le 21 août, le général Budberg partit de Kirkhilissa pour Araba-Bourgas, à 34 lieues de Constantinople, d'où la route qui conduit à la capitale passe par Tschorli et Silivria. Une autre division, aux ordres du général Siewers, occupa Demotiko, ville de 8,000 ames, et prit la route du golfe d'Enos pour se mettre en communication avec la flotte russe, de 18 voiles, commandée par l'amiral Heyden, qui croisait en vue des Dardanelles aux environs de Ténédos. Le 26 août, Enos se rendit par capitulation au général Siewers. Le général menaçait en outre Rodosto, port important et bien fortifié sur la mer de Marmara, et dont la population n'est pas moindre de 40,000 ames. Enfin, le 6 septembre, le 2e corps, aux ordres de Pahlen, occupa la ville de Visa et poussa ses avant-postes jusqu'à Saraï. A deux jours de marche de Constantinople, les avant-postes du 6e corps, établi à Araba-Bourgas, s'étendaient jusqu'à Kalistran et Tschorli. Ainsi, les deux grandes routes qui conduisent d'Andrinople à Constantinople l'une par Kirkhilissa, l'autre par Araba-Bourgas, se trouvaient au pouvoir des Russes, dont le flanc gauche était couvert par la mer Noire, et le flanc droit par Enos et Rodosto. Toutes les opérations de la marine russe avaient été placées sous le contrôle du général en chef de l'armée de terre. La prise d'Erzeroum en Asie ouvrait en même temps aux Russes la route de Trébizonde. Une proclamation du sultan, en date du 29 juillet, qui appelait tous les fidèles Musulmans agés de moins de 60 ans à venir se ranger sous l'étendard sacré (*sandschack scherif*), demeura sans exécution. Le découragement général paralysait les efforts du gouvernement, et les continuelles conspirations ourdies par les janissaires, qui n'avaient été que partiellement anéantis en 1826, mettaient le sultan dans la nécessité de recourir fréquemment à de sanglantes exécutions. Craignant lui-même pour sa sûreté personnelle, ce prince avait établi sa résidence au milieu de son camp de Ramis-Tschifflick, où il avait réuni 20,000 hommes de troupes régulières. En même temps, il faisait activement travailler aux fortifications d'Ejub (faubourg de Constantinople), sous la direction d'un ingénieur anglais. De son côté, toutefois, le général en chef russe n'osait avec ses 50,000 hommes risquer une attaque contre Constantinople, ville qui compte 80,000 hommes en état de porter les armes. La lutte du désespoir, dernière ressource des Musulmans, et plus encore l'intervention des puissance

étrangères, pouvait amener une dangereuse complication dans les négociations dont la sagesse et la générosité de l'empereur Nicolas cherchaient à hâter la conclusion. Aussi bien, la petite guerre sur la rive gauche du haut Danube, où la forteresse Giurgevo continuait à opposer une résistance opiniâtre, durait toujours; le siége de Schumla n'avait commencé que le 31 août, et entre Philippole et Sophia se trouvait le corps d'armée du pacha de Scutari, accouru à marches forcées du Danube. D'un autre côté, le sultan, pressé de toutes parts, montrait moins d'éloignement pour la Russie; la chute d'Andrinople avait singulièrement humilié son orgueil, et il se fiait plus à la générosité personnelle de l'empereur Nicolas qu'aux secours incertains d'une puissance européenne lointaine. Les choses en étaient à ce point, quand le roi de Prusse offrit sa médiation aux puissances belligérantes. Son ambassadeur extraordinaire à Constantinople, M. de Muffling, reçut l'ordre de faire au divan les premières propositions d'accommodement. Il persuada à la Porte de consentir à faire partir immédiatement pour le quartier-général russe des plénipotentiaires chargés d'entamer des négociations; il fut secondé dans cette négociation par les ambassadeurs de France et d'Angleterre. Le grand visir reçut du sultan l'ordre d'envoyer des plénipotentiaires au quartier-général russe pour y traiter de la paix, et de son côté le général Diebitsch déclara, dès le 24 août, qu'il était prêt à signer les préliminaires de la paix. En conséquence, dès le 28 août, arrivèrent du camp du grand visir à Andrinople, deux plénipotentiaires turcs, le defterdar Mehmed-Zadik-Effendi et Aboul-Kadis-Bey, du corps des uhlémas. Le général en chef russe donna aussitôt ordre sur toute la ligne à ses troupes de faire halte; mesure qui contribua puissamment au maintien de l'ordre public dans la capitale, où l'approche des Russes avait causé une fermentation qui était bien près de la sédition. Les conférences s'ouvrirent le 1er septembre: les plénipotentiaires russes étaient le conseiller privé comte F. de Pahlen, et l'adjudant général comte Alexis Orloff. Les préliminaires de la paix furent signés le 4: le seul point sur lequel les plénipotentiaires turcs hésitèrent fut l'article des indemnités que s'adjugeait la Russie pour les frais de la guerre. Ils déclarèrent que, n'étant pas pourvus de pouvoirs suffisants, ils étaient obligés d'en référer à leur gouvernement, et demandèrent à cet effet un délai de cinq jours. Tout en l'accordant, Diebitsch fit faire quelques mouvements à son avant-garde. A cette nouvelle, la consternation la plus grande se répandit à Constantinople. Le sultan lui-même, effrayé de la fermentation générale des esprits, fit une démarche personnelle auprès des ambassadeurs étrangers, pour les engager à prier Diebitsch de suspendre son mouvement. Les plénipotentiaires turcs à Andrinople reçurent de leur cour carte blanche pour la conclusion du traité, qui fut définitivement signé le 14 septembre. Les conditions de ce traité, basées sur celles de la convention d'Akjermann, comprenaient et résolvaient toutes les questions agitées en orient depuis 1812. Les principautés de Valachie et de Moldavie étaient de fait arrachées à la Porte-Ottomane, et placées sous la dépendance de la Russie, qui en même-temps assurait à ses co-religionnaires Serviens une position indépendante, fondait l'existence politique de la Grèce, ce berceau de la civilisation européenne, ouvrait à toutes les nations la navigation du Bosphore et des Dardanelles; et qui enfin obtenait d'immenses avantages pour son commerce et sa politique. Les Russes ne repassèrent complètement le Danube qu'en 1830, quand la Porte eut effectué le paiement de la plus grande partie des sommes fixées pour indemniser le gouvernement russe des frais de la guerre. Depuis ce temps, l'influence de la Russie sur le divan a toujours été en croissant, et en 1831, les malheureux Polonais ne purent pas plus réussir à détacher la Porte des intérêts de la Russie, que dé-

terminer les grandes puissances européennes à les assister dans la généreuse lutte qu'ils avaient entreprise contre le despotisme moscovite.

**ANDROGYNE**, d'*andros*, génitif d'*aner*, homme, et de *gunê*, femme. D'après la fable, la race des premiers hommes fut ainsi nommée, parce que les mêmes individus réunissaient les deux sexes. Confiants dans leur force extraordinaire, ils osèrent déclarer la guerre aux dieux. Jupiter voulait les exterminer, mais il se contenta de les séparer en deux corps pour les affaiblir. — Androgyne est le synonyme, l'équivalent d'hermaphrodite.

**ANDROGYNE** (animal), se dit de celui qui présente sur un même individu les deux sexes, comme l'*hermaphrodite*, mais à la différence du premier, les animaux et les végétaux hermaphrodites se suffisent eux seuls pour se reproduire : tels sont la plupart des végétaux et les huîtres, les autres animaux bivalves, etc. (*Voyez* HERMAPHRODITE ou SEXE.)—Les androgynes parmi les mollusques univales, *limaçons* et *limaces*, *buccins*, *cornets*, *bulimes*, *cyprées*, ou les *vers de terre*, les *sangsues*, ont besoin du concours réciproque de leur semblable, car leurs sexes sont trop éloignés sur le même individu. — Ainsi, en leur accordant les deux sexes, la nature n'a pas permis qu'ils en usassent à leur gré. Garantie de ses propres abus, elle a voulu le consentement mutuel d'un autre individu de même espèce. L'union est donc subordonnée à la coopération d'une autre volonté, ce qui est encore un obstacle, et quoique représentant seul l'espèce, chaque individu, isolé sur le globe, ne serait pas capable de la perpétuer. — L'hermaphrodisme complet, sans la nécessité du concours d'un autre individu, était, au contraire, de nécessité dans la plupart des plantes, puisqu'elles sont privées de la faculté locomotrice ; et leur insensibilité les mettait à l'abri des excès.

VIREY.

**ANDROIDE** (du grec *aner*, *aneros*, homme, et de *eidos*, forme), est un automate à figure humaine, et qui imite plus ou moins bien les mouvements, les actions de l'homme. Les androïdes les plus parfaits et les plus célèbres furent, sans comparaison, le flûteur et le joueur de tambourin de Vaucanson. Voici, d'après un mémoire publié par l'auteur lui-même en 1738, une idée du premier de ces automates. Il présentait à l'extérieur la figure d'un homme assis sur un bout de rocher soutenu par un piédestal de 4 pieds et demi de haut sur 3 et demi de large. On dit que le flûteur qui se voit au jardin des Tuileries fit naître à Vaucanson l'idée de son androïde. Le fond du piédestal était occupé par six soufflets de 2 pieds et demi de long sur six pouces de large ; un arbre d'acier et coudé en six endroits, et mis en mouvement par un rouage, faisait jouer alternativement les six soufflets ; 3 autres soufflets fixés vers le haut du bâti fonctionnaient en même temps que les six premiers. Ces neuf soufflets poussaient trois à trois leur vent dans trois tuyaux différents et séparés ; trois de ces soufflets étaient chargés d'un poids de 4 livres, trois autres étaient chargés de 2 livres, enfin, les trois derniers n'étaient chargés que de leur panneau. Les trois tuyaux transmettaient leur vent dans trois petits réservoirs placés dans la poitrine de la figure : ces trois réservoirs communiquaient entre eux et formaient, au besoin, un seul réservoir, d'où le vent se rendait par le gosier dans une cavité qui se terminait par deux espèces de petites lèvres qui reposaient sur les trous de la flûte ; ces lèvres s'ouvraient, se rapprochaient, avançaient, reculaient, suivant le genre de sons que la flûte devait produire. Dans la cavité de la bouche, était encore une petite languette mobile, qui, par son jeu, pouvait ouvrir ou fermer au vent le passage que lui laissaient les lèvres de la statue. Un cylindre de 2 pieds et demi de long et de 64 pouces de circonférence, noté à la manière de ceux qu'on voit dans les serinettes, était mu par un rouage particulier ; un clavier de quinze touches traînait au-dessus du cylindre ;

de ces quinze touches, sept, au moyen de chaînes, de leviers disposés dans les bras et les mains de la figure, faisaient mouvoir des doigts garnis de peau, afin de mieux boucher les trous de la flûte; une touche donnait le mouvement à la langue, quatre touches étaient affectées aux mouvements des lèvres : une les ouvrait, une seconde les fermait, une troisième les avançait, et enfin, la quatrième les tirait en arrière; les trois dernières touches répondaient chacune à un des trois groupes de soufflets, de façon que la force du vent augmentait ou diminuait dans la bouche, suivant que le ton devait monter ou descendre. Le groupe des soufflets chargés de leur panneau seulement fournissait le vent de la première octave d'en bas; les soufflets chargés de 2 livres donnaient la seconde octave, et ceux qui étaient pressés par 4 livres, la troisième. Les lames de cuivre du cylindre qui soulevaient les touches étaient de diverses longueurs, soit pour tenir les doigts élevés plus ou moins longtemps, diminuer ou augmenter l'ouverture de la bouche, etc.... En un mot, le mécanisme était si bien ordonné, qu'il n'y avait pas de son de flûte que l'androïde ne pût rendre; aussi jouait-il de cet instrument avec autant de justesse que le plus habile musicien. Ce que l'on doit principalement admirer dans cette composition, c'est la simplicité et la fécondité des moyens : des soufflets diversement chargés donnent toutes les forces de vent désirables; quatre touches impriment aux lèvres les mouvements nécessaires; une seule touche fait jouer une langue et frappe les sons. Cette dernière difficulté était grande; on ne pouvait pas la vaincre plus heureusement. Le flûteur de Vaucanson passa en Allemagne; nous ne pouvons dire s'il existe ni où il se trouve aujourd'hui : nous en avons vu des imitations qu'on montrait pour de l'argent, mais elles étaient si imparfaites, qu'il serait absurde de s'en occuper. Si quelque chose doit étonner, c'est que des facteurs d'orgues habiles n'aient pas mis à profit les idées de Vaucanson. Un orgue dont le clavier ferait sonner le *forté* et le *piano*, frapperait les sons, etc., serait un admirable instrument. Vaucanson a mis sur la voie les artistes qui voudraient atteindre ce but. — Le joueur de tambourin représentait un berger planté tout droit sur un piédestal; il jouait une vingtaine d'airs sur une flûte à trois trous, le plus ingrat et le plus faux des instruments, par la difficulté de boucher les trous au degré convenable, et pour faire varier la force du vent, car le *si* d'en haut est produit par un effort de poitrine égal à 56 livres, tandis qu'une once fait parler la première note, qui est le *mi;* enfin, le joueur automate donnait des coups de langue jusque dans les doubles croches, difficulté insurmontable pour les joueurs de tambourin. — La figure jouait du flageolet d'une main, de l'autre elle tenait une baguette dont elle frappait sur un tambour, donnant des coups doubles, simples, faisant des roulements variés, et accommodés aux airs qu'elle jouait de l'autre main. Tous ces mouvements ne pouvaient être produits que par des combinaisons infinies de leviers, tous mus avec assez de justesse pour suivre l'air. (*Voy.* AUTOMATE.)

**ANDROMAQUE** (myth.), fille d'Éétion, roi de Thèbes en Cilicie, et femme d'Hector, fils de Priam, est connue par sa tendresse conjugale et maternelle. Après la mort d'Hector et de son fils Astyanax, elle échut en partage, lors de la prise de Troie, à Pyrrhus, qui était l'auteur de tous ses malheurs, dont elle eut trois fils. En ayant été répudiée, elle épousa en troisièmes noces Hélénus, frère de son premier mari, avec lequel elle régna en Épire, et dont elle eut un nouveau fils.

**ANDROMAQUE** (littérature). Le caractère d'Andromaque est une création d'Homère. Voici comment le poète amène ce personnage sur la scène. Au VI^e livre de l'Iliade, Hector, sur un avis du devin Hélénus, son frère, quitte un moment le théâtre des combats, pour venir ordonner à Hécube d'aller, avec les femmes troyennes, implorer Minerve. En sortant du palais de Priam, il entre dans sa pro-

pre maison, et demande Andromaque. On lui répond, qu'effrayée par la nouvelle de la défaite des Troyens, elle a volé sur la plus haute tour de la ville comme une femme désespérée. Hector s'éloigne promptement, et arrive aux portes Scées; déjà elles allaient s'ouvrir devant ses pas, lorsque Andromaque accourt au-devant de lui, suivie d'Astyanax et de sa fidèle nourrice. Hector regarde son fils avec un sourire, mais sans proférer une parole. Andromaque saisit la main d'Hector, et cherche à l'attendrir. Elle a vu presque toute sa famille immolée par le cruel Achille; sa mère a succombé sous les flèches de Diane. « Hector, dit-elle après cette triste énumération, je retrouve en toi mon père, ma vénérable mère et mes frères; tu es tout pour moi, ô mon fidèle époux! prends pitié d'Andromaque, et reste dans cette tour, si tu ne veux pas laisser ta femme veuve et ton fils orphelin. » On connaît la noble réponse d'Hector, et la scène où le jeune Astyanax, effrayé par le panache qui brille sur le casque paternel, se rejette en arrière, et se cache dans le sein de sa nourrice en poussant un cri d'effroi. Hector pose à terre le casque étincelant, il embrasse son fils bien-aimé, le balance dans ses bras, demande aux dieux des vertus héroïques pour cet enfant, et le remet aux mains d'une épouse chérie, qui pleure et sourit à la fois. Il la regarde avec une tendre pitié; il la flatte de la main, et s'efforce de lui rendre le courage avec des paroles pleines de raison. Il part; Andromaque, réduite au silence, reprend le chemin de sa demeure; mais elle se retourne à chaque pas, et verse un torrent de larmes. Arrivée au palais d'Hector, sa présence renouvelle le deuil des femmes qui la servaient. Hector vivant est pleuré par elles comme s'il n'était déjà plus. Tout le génie d'Homère respire dans ce premier tableau. Voilà le poète tel que nous le connaissons, héroïque et simple, plein de grandeur et de naïveté, capable de prendre tous les tons de la nature, ne craignant ni de placer un enfant dans la sévère épopée, ni de mêler les caresses d'un époux et d'un père aux adieux magnanimes du héros qui sait immoler ses affections les plus chères à la voix de la patrie et du devoir.—Au XXII<sup>e</sup> chant de l'Iliade, Hector a cessé de vivre; tous les Troyens le pleurent et se désespèrent, comme si la ville, consumée par les flammes, était près de tomber... A peine le vieux Priam peut-il sortir des portes pour aller redemander le corps d'Hector à son meurtrier. Andromaque ne sait rien encore. Retirée au fond de son palais, elle formait le double tissu d'une robe éclatante, et avait ordonné à ses femmes de préparer un bain pour le retour du héros. Tout à coup des plaintes et des gémissements arrivent jusqu'à elle; un tremblement parcourt ses membres; la navette échappe de ses mains. « Accourez, dit-elle à ses femmes; suivez-moi, je veux voir ce qui se passe. J'ai entendu les cris de la vénérable Hécube. Mon cœur palpite et s'élance comme s'il voulait sortir de mon sein; mes genoux glacés se raidissent sous moi : sans doute quelque malheur menace le fils de Priam. Dieux, éloignez de moi ces funestes paroles! mais je tremble qu'Achille n'ait fermé la retraite au redoutable Hector, et dompté cette audace guerrière qui l'entraînait toujours hors des rangs pour combattre seul nos plus fiers ennemis. »—Elle dit, et, suivie de ses femmes, le cœur palpitant d'effroi, elle se précipite comme une bacchante hors du palais, monte au sommet de la tour, et porte au loin ses regards. O dieux! elle aperçoit son époux indignement traîné sur la poussière, emporté par de rapides coursiers vers les vaisseaux des Grecs. A cet aspect, une nuit semblable à celle de l'Érèbe couvre ses yeux; elle tombe à la renverse, et semble rendre les derniers soupirs..... Ce n'est qu'après un long espace de temps que son cœur peut trouver des paroles. Elle nous fait verser des larmes; mais son discours, trop plein de réflexions, est, si l'on ose parler ainsi, le discours de la seconde douleur et non celui de la première; il ne devait contenir que des

cris déchirants. L'art a mieux imité la nature dans les plaintes que cette femme inconsolable adresse à son époux étendu sur le char de son père, et ramené au milieu du peuple d'Ilion; cependant, on pourrait encore désirer une plus vive expression des mouvements d'une ame profondément touchée.—Telle est l'Andromaque d'Homère; voyons ce qu'elle est devenue dans Euripide. Ilion tombe en ruines; les Troyennes captives sont entraînées vers le camp des Grecs; Andromaque, couverte du voile des esclaves, s'avance sur un char étranger, entourée des armes d'Hector, et des dépouilles de la Phrygie. Hécube l'aperçoit; les deux infortunées ne peuvent long-temps s'entretenir que par des exclamations de douleur. Hécube, qui vient de perdre Cassandre, se désespère à la nouvelle de la mort de Polyxène, qu'on lui annonce encore. Andromaque envie le sort de cette jeune princesse. Euripide s'égare ici en une longue narration, où plusieurs traits paraissent déplacés, tandis que d'autres blessent toutes les bienséances. On ne conçoit pas non plus que, dans un pareil moment, Hécube conseille à la veuve d'Hector de s'efforcer de toucher le cœur de Pyrrhus, son nouveau maître; il y a là de quoi révolter la vertu et la douleur. Andromaque ne répond pas, mais à l'instant même on vient lui apprendre qu'Astyanax doit être précipité du haut des tours d'Ilion. « O mon fils! s'écrie-t-elle, doux objet de ma tendresse, tu vas périr par des mains ennemies, tu vas abandonner ta mère désolée! la vertu de ton père, qui fut le salut de tant d'autres, te donnera la mort. Funeste hymen! ô sainte couche nuptiale! quand j'entrai dans le palais d'Hector, c'était pour donner un maître à l'Asie, et non une victime aux Grecs. Mon fils, tu pleures; tu sens tous les maux qu'on te prépare. Pourquoi me retenir avec tes mains? pourquoi t'attacher à ma robe, et te réfugier vers moi comme un oiseau sous les aîles de sa mère? Hector ne sortira pas de la terre, armé de sa glorieuse lance, pour être ton libérateur. Tu seras précipité par une main sans pitié; tu vas perdre la vie d'une manière cruelle. Doux fardeau de mes bras caressants, enfant chéri, dont j'aime à respirer la douce haleine, c'est donc en vain que ce sein t'a nourri de son lait; en vain j'ai supporté pour toi les peines et les inquiétudes maternelles. Viens, pour la dernière fois, du moins, viens caresser ta mère, unir ta bouche à la sienne. Grecs, plus féroces que les Barbares, de quel droit faites-vous périr cette victime innocente? Race odieuse de Tyndare, non, tu n'es pas la fille de Jupiter : un mauvais génie fut ton père; la discorde, le meurtre et la mort, tous les maux que la terre enfante, voilà les auteurs de ta naissance. Mais jamais Jupiter n'a pu produire ce fléau destructeur des Grecs et des Troyens. Péris, femme adultère, dont la beauté funeste a causé la honte et la perte de la Phrygie. — Cruels, prenez mon fils, précipitez-le, si vous voulez le précipiter; dévorez ses chairs palpitantes, puisque les dieux nous ont abandonnés, et que je ne puis écarter la mort de sa tête... Cachez à tous les regards une mère éperdue; jetez-moi dans un coin de quelque vaisseau; que je parte pour ce vil hyménée sous les auspices de la mort d'un fils. » Astyanax est enlevé par Talthybius. Au 5e acte, ce hérault revient annoncer à Hécube le départ de la flotte des Grecs et celui de Pyrrhus : « Sur ses pas, dit-il, j'ai vu marcher Andromaque; elle m'a fait verser bien des larmes, au moment où, près de quitter la terre, elle pleurait sa patrie en invoquant le tombeau de son époux; elle vous prie de rendre les derniers devoirs à cet enfant qui vient d'être précipité du haut des tours, et d'ensevelir avec lui le bouclier d'Hector, si long-temps la terreur des Grecs; elle ne veut pas le rendre témoin du déplorable hymen que va célébrer la mère de ce mort; l'Andromaque d'Astyanax ne veut pas que ce bouclier lui rappelle toutes ses douleurs. » — La pièce d'Euripide qui porte le nom d'Andromaque nous représente cette princesse dans une situation nouvelle. La veuve d'Hector a subi l'hymen de Pyrrhus

et donné un fils à son maître. « Mon cœur, dit-elle, accablé de tant d'infortunes, s'était flatté de l'espérance de trouver dans cet enfant une consolation et un appui; mais depuis que mon maître a dédaigné la couche d'une esclave, Hermione, sa nouvelle épouse, ne cesse de m'accabler des plus sanglants outrages, et veut me faire mourir. » Pour échapper à un sort si cruel, Andromaque est venue chercher un asile dans un temple consacré à Thétis et voisin du palais. Elle a envoyé en secret Molossus dans une retraite écartée, de peur qu'Hermione et Ménélas ne tournent leur rage contre lui en l'absence de Pyrrhus. A peine a-t-elle ouvert la scène par l'exposition de ces nouvelles infortunes, qu'un esclave vient lui annoncer que la retraite de Molossus est découverte, et qu'on va le faire périr. Hermione survient, elle ordonne, comme reine, à Andromaque, de sortir du temple. Ici, entre les deux rivales, l'une possédée des furies de l'orgueil et de la jalousie, l'autre pleine de douceur, de modestie, de dignité dans l'infortune, s'engage une lutte où beaucoup de choses ne nous conviendraient pas, et doivent blesser le goût du tous les lecteurs éclairés. Sauf une légère inconvenance sur la passion de l'amour dans les femmes, Andromaque détruit avec un rare bonheur l'objection de la jalouse Hermione contre ce qu'elle appelle les femmes barbares : mais comment écouterions-nous ce qui suit, même dans la peinture de mœurs qui ne sont pas les nôtres? « O cher Hector, j'aimais à cause de toi celles pour qui Vénus t'inspirait quelque faiblesse; plus d'une fois, j'ai présenté mon sein à leurs enfants, pour ne te causer aucun déplaisir. C'est ainsi que la complaisance et la vertu me conciliaient le cœur de mon époux; mais vous, au contraire, vous ne pouvez souffrir *qu'une goutte de rosée s'attache au vôtre.* » Notre scène aurait-elle raison, aurait-elle tort d'admettre ces détails naïfs si conformes au génie de l'antiquité? Je ne décide pas dans cette question, mais je sais qu'ils vont au cœur, qu'ils inspirent la plus tendre estime pour les douces vertus d'Andromaque, que Sophocle ne les aurait pas rejetés, lui, toujours vrai, toujours simple, et pourtant noble et majestueux. — Andromaque, résistant aux violences d'Hermione, a refusé de sortir du temple de Thétis : pour l'en arracher, Ménélas la menace d'immoler à ses yeux son fils Molossus : « Choisis, lui dit-il, de mourir toi-même, ou de voir ton fils expier tes crimes envers Hermione. » Il y a peut-être trop d'injures dans le premier essor de la colère d'Andromaque : Euripide lui a prêté, on ne sait pourquoi, des traits contre son propre sexe; mais que l'expression de sa douleur devient déchirante! « Cet enfant me restait seul, cet enfant, l'œil de ma vie; les cruels le feront mourir parce que telle est leur volonté! Mais je ne le laisserai pas périr pour sauver les restes d'une misérable existence. Mon unique espoir est de le conserver, et il y aurait de la honte à ne pas vouloir mourir pour un fils : me voilà; j'abandonne l'autel tutélaire; je suis entre les mains et à la merci de mes deux maîtres; qu'ils enchaînent, qu'ils frappent, qu'ils déchirent leur victime! Mon fils, ta mère descend chez Pluton pour sauver tes jours; si tu évites la mort, souviens-toi de ta mère et de ses douleurs à ton sujet; dis à ton père, au milieu de ses tendres caresses, dis-lui, en versant des larmes, en baisant ses mains, ce que j'ai fait pour lui. Hélas! nos enfants sont notre ame et notre vie. » — Le sacrifice d'Andromaque est inutile; Ménélas lui annonce que Molossus doit être livré à Hermione. Le désespoir qui s'empare de la malheureuse mère éclate de nouveau par des reproches où elle reprend toute la dignité de la veuve d'Hector. « O guerrier terrible contre une femme, dit-elle, tu vas m'immoler; frappe, car je te quitterai, toi et ta fille, sans que ma langue s'abaisse à vous caresser par ses paroles. Tu es grand à Sparte par ta naissance, j'étais plus grande à Troie. Si tu me vois dans l'adversité, cesse de triompher; tu peux y tomber à ton tour. » — Dans l'acte suivant, Molossus paraît avec Andromaque;

tous deux sont chargés de chaînes : « O mon fils, mon cher fils! dit-elle, tu vas donc reposer à jamais sur mon sein glacé! ta mort va réunir sous la tombe et le fils et la mère! » Sur ces entrefaites, Ménélas arrive, et leur prononce la sentence fatale: « Allez habiter les sombres demeures; vous sortez l'un et l'autre d'une ville ennemie des Grecs. » A ces mots, le cœur de la mère se brise; elle crie à son fils : « Jette-toi aux pieds d'un maître, embrasse ses genoux, ô mon fils! » L'enfant obéit à sa mère, et dit, avec l'accent de son âge: « O bon Ménélas, ô bon prince! faites-moi grâce de la mort! » — Ménélas est inflexible. Pélée arrive; il prend la défense des deux victimes, et réussit à les sauver par son autorité. « Viens, dit-il à Molossus, viens, cher enfant, marche sous mes ailes; et vous aussi, femme malheureuse! après avoir essuyé une cruelle tempête, vous entrez enfin dans le port. » Andromaque lui répond : « O vieillard! puissent les dieux répandre leurs bienfaits sur vous et sur les vôtres, sur le libérateur de mon fils et de sa mère! Mais prenez garde aux desseins de nos ennemis : ils se sont peut-être cachés dans quelque lieu solitaire de la route pour m'enlever par la force : un vieillard, une femme faible et tremblante, un enfant sans défense! faites attention à toutes ces choses, pour que notre fuite ne nous conduise pas au malheur de tomber dans les mains d'Hermione. » Pélée rassure Andromaque, et la scène finit par l'éloge du prince vertueux qui, après avoir été le digne compagnon d'Hercule au premier siége de Troie, vient prêter l'appui de sa couronne au malheur et à la vertu. — Dans Homère, Andromaque est l'épouse, la veuve d'Hector et la mère d'Astyanax. Fidèle à ces trois caractères, elle les soutient tour à tour avec une égale vérité. L'Andromaque de la pièce des *Troyennes* est encore plus malheureuse et plus touchante. Après le trépas d'Hector, elle craignait la servitude, maintenant elle en porte les marques; elle est captive. Cependant, ne croyez pas que cette infortunée ne trouve des larmes que pour elle-même : Polyxène vient d'être immolée sur le tombeau d'Achille, Andromaque descend du char qui l'emmène pour offrir son tribut de regrets à la dernière fille de Priam. — Il faut blâmer ici avec la dernière sévérité deux fautes d'Euripide : il prête à Andromaque le langage paisible d'une femme qui se familiarise avec l'idée d'appartenir au meurtrier d'Hector; il pousse même l'oubli des convenances jusqu'à profaner un si beau caractère par une réflexion que la licence de Plaute ou de Regnard oserait à peine attribuer à un personnage subalterne de la comédie. La femme qui concevrait de telles pensées, dans une si triste circonstance, serait indigne de regretter Hector, et de préférer le destin de Polyxène à la nécessité de vivre dans l'esclavage; elle consentirait à porter sa chaîne, et s'accommoderait au temps comme les vertus vulgaires. Pour connaître le cœur humain, il faut saisir ce qui en sort au moment où il doit être touché par un sentiment profond; alors les premières paroles trahissent à son insu l'état intérieur de la personne qui les laisse échapper; il est surtout bien facile de reconnaître ainsi les mensonges de la douleur. — Euripide se relève noblement des reproches qu'il vient de mériter. Homère n'a rien d'aussi tendre que les regrets, les larmes d'Andromaque sur son fils, de plus déchirant que son désespoir; Andromaque est vraiment mère; on sent que les Grecs lui arrachent les entrailles en arrachant Astyanax. Aucun écrivain n'eût oublié de montrer Andromaque saluant une dernière fois sa patrie et la tombe de son époux, au moment du départ d'Ilion; mais peut-être fallait-il avoir l'âme d'Euripide pour imaginer le renvoi du bouclier d'Hector par l'épouse que le destin fait passer sous les lois de Pyrrhus : il y a là une si haute idée des saintes lois de l'hymen, une pudeur si vertueuse, un si grand respect pour la gloire d'Hector, et une dernière preuve d'amour, que nous ne saurions trop admirer. — Plût à Dieu qu'Euripide eût laissé un voile étendu sur la seconde union d'Andromaque! nous ne voudrions

pas la voir dans le palais de Néoptolème, et surtout dans son lit. Esclave, réduite aux plus durs emplois, elle nous affligerait moins que condamnée à un nouvel amour. Jugez combien elle est ravalée devant nous par l'abandon de Pyrrhus, puisque le nom sacré de mère, qui a fait sa gloire, est devenu pour elle un sujet de honte à nos yeux. Non, Euripide ne devait pas profaner ainsi sur la scène l'Andromaque d'Homère, et la plus noble image de la vertu. Toutefois l'amour de la patrie, le nom d'Hector, toujours présent à sa pensée, ont un charme qui nous ferait encore illusion, sans les scènes où la fille d'Hélène, jalouse et emportée comme une femme vulgaire, vient disputer le cœur de Pyrrhus à une esclave. Remarquez du moins qu'Andromaque ne prétend rien de l'époux d'Hermione, et qu'elle ne parle que d'Hector. Disons aussi, en passant, que M. de Châteaubriand a eu tort d'attribuer à l'Andromaque d'Euripide un caractère d'ambition qui détruit l'amour maternel : on ne trouverait pas même une trace de cette faute dans toute la pièce grecque. Andromaque conserve sans orgueil le noble sentiment de son ancienne fortune. Captive, résignée, mais toujours Andromaque, elle pleure Ilion, la sainte couche nuptiale et son Hector ; voilà tout. Il est un nom qu'Andromaque ne prononce jamais ici, c'est celui d'Astyanax. Une réflexion judicieuse, ou plutôt un sentiment exquis, a inspiré cette réserve au poète. C'est une de ces choses senties que l'écrivain trouve dans son cœur. — Mais nous intéresserons-nous à Molosus? oui, parce qu'il est enfant, dévoué à la mort, et qu'Andromaque est sa mère. A ce nom, nous avons tout oublié ; nous ne voyons plus que de nouveaux malheurs et le dédévouement d'Andromaque. Nous sommes d'autant plus touchés de ses larmes, que nous la plaignons de la perte qu'elle a faite et de celle qui la menace. Dans tout ce qu'elle dit sur Molossus, nous mêlons malgré nous le souvenir d'Astyanax. Veuve d'Hector, femme de Pyrrhus, deux fois privée d'un fils par une mort cruelle, quelle destinée! — Voilà les deux modèles de Virgile ; il est intéressant de juger comment ce poète saura nous attendrir sur Andromaque, qui n'est plus au milieu du deuil de Troie et sur le tombeau d'Hector comme dans l'Iliade, ou en présence d'un fils prêt à périr comme dans les deux pièces du rival de Sophocle (les *Troyennes* et *Andromaque*). Fidèle à la tradition d'Euripide, Virgile, a cependant retenu d'Homère la pensée qu'Hector doit occuper toute la vie d'Andromaque. Vainement le sort la donne à Pyrrhus, vainement le fils d'Achille la transmet comme une esclave à Hélénus, son esclave couronné ; elle n'a point cessé d'être l'Andromaque d'Hector. Pouvez-vous en douter? écoutez Virgile en vous rappelant qu'Énée arrive en Épire et se rend au palais d'Hélénus. — « En avant de la ville, dans un bosquet sacré, sur les rives d'un faux Simoïs, Andromaque offrait en ce moment le festin solennel des morts et de tristes présents aux cendres d'un époux ; elle appelait les mânes d'Hector à un tombeau de verdure, monument vide, hélas! qu'elle lui avait consacré entre deux autels, cause et témoin de ses larmes. » — Vit-on jamais une situation plus habilement préparée, un personnage plus dignement appelé sur la scène! Pénélope en pleurs au souvenir d'Ulysse, la jeune Alceste couronnant de myrtes les bustes de son époux avant de mourir pour lui, Cornélie tenant entre ses mains l'urne qui contient les cendres de Pompée, excitent-elles plus d'intérêt qu'Andromaque fidèle aux cendres d'Hector? Et comme les détails sont touchants! Ce n'est point un monument qu'elle a élevé, c'est un simple tombeau de gazon semblable à ceux des guerriers ensevelis dans les plaines de Troie ; elle réunit dans la modeste enceinte qui le renferme le culte de la patrie, le respect des morts et la religion du premier amour. Le tombeau dit qu'Hector fut un mortel ; les autels annoncent qu'Andromaque en a fait un dieu qu'elle implore sans pouvoir cesser de le pleurer. Poursuivons avec le

poète.—« Dès qu'elle me voit approcher, et que, dans le délire de son étonnement, elle reconnaît autour d'elle des armes troyennes, effrayée de ce prodige inouï, tout son corps se raidit, ses yeux restent immobiles; la chaleur l'abandonne, elle tombe, et ce n'est qu'après un long intervalle qu'elle laisse échapper ces paroles : « Est-ce bien vous que je vois? venez-vous en personne m'apporter des nouvelles? Vivez-vous encore, ô fils d'une déesse? ou, si la douce lumière vous a quitté, en quels lieux est Hector? » Elle dit, et, baignée de larmes, elle remplit les airs de ses gémissements. » — Sophocle ne fait pas évanouir ainsi Électre qui retrouve son frère, mais la reconnaissance a déjà été préparée. Électre a déjà levé quelques voiles; sa joie peut trouver des paroles lorsque l'anneau de son père lui donne la conviction qu'Oreste est devant elle. Andromaque n'a rien su des Troyens depuis la ruine d'Ilion. Leur aspect produit sur elle l'effet d'un coup de foudre; elle pourrait mourir de son saisissement sans qu'on en fût étonné. Ses questions tiennent encore de l'égarement; le nuage qui couvre ses pensées semble être aussi répandu sur ses yeux. Elle ressemble à Eurydice qui ne voit plus Orphée qu'à travers un voile de ténèbres. Comme le doute entre la vie et la mort d'Énée est motivé par la vraisemblance! et ce trait sublime, ce cri de l'amour conjugal, *Hector ubi est?* pourquoi nous ravit-il d'admiration en même temps qu'il nous arrache des larmes? C'est que, bien qu'inattendu, il appartient à la situation; c'est qu'il sort du cœur d'une femme que nous venons de voir au tombeau d'Hector. Que de choses renfermées dans cette simple question : *Hector ubi est?* « Vous étiez l'ami, le compagnon, l'émule d'Hector. Sans doute vous venez de sa part : si vous avez perdu comme lui la lumière du jour, où avez-vous laissé mon Hector? Les dieux ont-ils récompensé dignement sa vertu? Habite-t-il le séjour des Champs-Elysées avec son vénérable père, avec Hécube, avec Cassandre et Polyxène, qui m'ont tant aimée? Que vous a-t-il dit pour Andromaque? » La critique m'objectera peut-être que le poète n'a point pensé à ces développements. Il y a si bien pensé qu'ils sont tous dans l'exposition de la scène. Le cœur d'Andromaque, rempli d'Ilion, du Simoïs, de Priam, d'Hécube et d'Astyanax, exprime ses souvenirs par le nom d'Hector, qui les renferme tous. D'ailleurs, consultons la vie commune : que de choses une femme ne nous fait-elle pas entendre en même temps par quelques paroles! et combien l'accent de sa voix ajoute encore au sens de ce qu'elle laisse échapper! Les femmes sont des poètes : la nature a fait pour elles une langue particulière, pleine de créations soudaines, qui révèlent quelquefois une foule de pensées par des expressions de génie. — Nous avons retenu les questions d'Andromaque, voyons les réponses d'Énée. « Je vis, je traîne mes jours au milieu de toutes les extrémités des choses humaines; n'en doutez pas, je suis vraiment Énée; mais vous, précipitée du rang d'épouse d'un guerrier si grand, quel asile le sort vous a-t-il offert? quelle fortune assez digne de vos vertus est venue vous chercher dans votre malheur? Andromaque, gardez-vous l'hymen d'Hector ou de Pyrrhus? » En général, le prince troyen n'est pas heureux dans les questions qu'il adresse aux femmes. Il ne connaissait pas le cœur de Didon, il ne lit pas mieux dans celui d'Andromaque. Énée sait ce qu'il demande; sa dernière question est un coup de poignard qu'il devait épargner à la veuve d'Hector, dont tout attestait la religieuse douleur; voyez l'effet de cette question sur Andromaque. « Elle baisse les yeux, reprend le poète, et d'une voix presque éteinte: « Heureuse entre ses sœurs, la fille de Priam, qui, condamnée à mourir sur la tombe d'un ennemi, en face des remparts d'Ilion, n'a pas subi l'outrage d'être adjugée par le sort comme une partie du butin, et de toucher en captive le lit d'un vainqueur et d'un maître! Mais nous, après l'embrasement de notre patrie, traînée de mers en mers, il nous a fallu supporter tout l'orgueil du rejeton d'Achille, et,

soumise à l'amour d'un jeune et superbe ennemi, nous avons, pour comble de malheur, enfanté dans l'esclavage. Bientôt Pyrrhus, poursuivant à Lacédémone l'hymen de la petite fille de Léda, me transmit esclave à son esclave, Hélénus. A peine il m'abandonne, qu'Oreste, enflammé d'un violent amour pour l'épouse qu'on lui enlevait, et tourmenté par les furies de ses crimes, le surprend sans défense et l'égorge aux pieds des autels. A la mort de Néoptolème, une partie de ses états tombe au pouvoir d'Hélénus, qui, leur donnant le nom du Troyen Chaon, appelle Chaonie toutes les contrées soumises à ses lois, et bâtit sur cette colline une autre Pergame et une autre citadelle d'Ilion. Mais vous, quels vents ou quels destins ont dirigé votre course? Quel dieu vous a poussé vers ces rivages sans vous instruire de notre destinée? Et le jeune Ascagne survit-il à ses malheurs? Jouit-il de la lumière des cieux? Il s'élevait déjà lorsque Troie... Ce tendre enfant a-t-il quelque souvenir de la mère qu'il a perdue? S'enflamme-t-il déjà du désir de montrer en lui l'héritier du mâle courage d'Énée son père, et de son oncle Hector? » — Une faible prose offre à peine une image de ce morceau empreint de toute l'éloquence du cœur; il a perdu malgré moi la divine mélodie des vers de Virgile; mais les pensées suffisent encore pour faire sentir le prix de la composition, et la parfaite convenance des paroles du personnage avec sa situation. Les Grecs du temps de la république, malgré leur patriotisme exclusif, malgré les insultes qu'ils aimaient à prodiguer aux Barbares, n'ont pas refusé leur admiration aux femmes troyennes : comme Iphigénie, victime volontaire de la gloire de son pays, les filles de Priam aiment leur patrie, craignent l'esclavage et non la mort; mais ces vertus n'ont point de faste, elles se montrent comme des présents de la nature, ou des fruits de l'éducation qui les a inspirées dès le berceau. Toutefois Cassandre est sublime dans le délire qui lui fait embrasser l'hymen d'Agamemnon, comme une occasion de venger Hector, Priam et sa patrie. Polyxène ne l'est pas moins, lorsqu'à genoux sur le tombeau d'Achille, et présentant son sein au glaive de Pyrrhus, elle s'écrie : « Grecs destructeurs de mon pays, je veux, je veux mourir. » Andromaque appartient à cette famille héroïque : ainsi que ses sœurs, elle aurait voulu recevoir le trépas sur les ruines fumantes d'Ilion; mais elle parle comme il convient à son infortune, et n'en est que plus touchante, parce que sa vénérable douleur nous fait sentir que chaque jour de sa vie, depuis la mort d'Hector, elle a éprouvé l'amertume du regret qu'elle exprime. Quel prix pouvait avoir l'existence pour l'inconsolable épouse qui pleure encore auprès d'un tombeau, après sept années de deuil! Remarquons ici la force des expressions, *Tetigit captiva cubile!* Andromaque, semblable à la chaste Pénélope, dont aucun mortel, excepté Ulysse, n'avait pu seulement entrevoir la couche nuptiale, Andromaque, non seulement toucher le lit d'un maître, mais le toucher en captive, c'est-à-dire en esclave condamnée à le partager! quel pénible aveu! avec quelle pudeur il est préparé! La victime du sort s'accuse elle-même en secret quand tout le monde l'absout; elle se reproche le crime de la fortune; elle a des remords de son malheur. Quand la vertu a été abaissée même par la violence, quand elle est tombée du rang qui lui est dû, il semble qu'elle s'applique à s'humilier pour se punir. Andromaque, se reprochant sa seconde maternité, se plaît à descendre du trône, pour se représenter comme une esclave livrée à un autre esclave par un maître dégoûté d'elle. Cependant, Hélénus est un frère d'Hector : il occupait un rang dans l'armée; il a reçu des dieux la science de l'avenir; il était l'oracle des Troyens; il aime sa patrie; ses vertus le rendent digne d'Andromaque, si quelqu'un méritait l'honneur de succéder au grand Hector. — Virgile voulait d'abord qu'Andromaque ne fût à nos yeux que la veuve d'Hector, il veut maintenant nous montrer en elle la mère d'Astyanax. Les ques-

tions d'Andromaque sur le jeune Ascagne sont d'une femme dont le cœur murmure en secret : Astyanax, Astyanax! Enfin, pour achever l'éloge de tant de perfections, il faut faire ici une remarque essentielle. Hector est le premier nom sorti du cœur d'Andromaque; Hector est le dernier mot qu'elle prononce.....Au moment des adieux d'Énée, Andromaque, émule de la magnificence d'Hélénus, apporte au jeune Ascagne un manteau de Phrygie et des tissus précieux, et lui parle ainsi, avec un accent que le seul Racine a pu retrouver après 2,000 ans : « Accepte ces faibles dons; garde-les, cher enfant, comme un ouvrage de mes mains, et qu'ils attestent à ton cœur l'éternel amour d'Andromaque, de l'épouse d'Hector. Prends ces derniers présents de ta famille, ô toi! la seule image qui me reste de mon Astyanax! Oui, voilà ses yeux, voilà ses mains, voilà les traits de sa figure; maintenant il serait de ton âge, et toucherait aussi à l'adolescence. » — Depuis le commencement du petit drame jusqu'à la fin, pas un mot, pas un trait qui ne concoure à l'intention du poète. Andromaque sort plus grande et plus touchante que jamais de la cruelle épreuve qu'elle avait à subir, et Virgile a triomphé en maître des difficultés qu'il s'était imposées avec la conscience de ses forces. Voilà sans doute l'ouvrage d'un art accompli et marqué partout au sceau de la nature. — Il doit suffire à la gloire de Sénèque, que l'on trouve en lui des traits qui ne sont ni dans Euripide ni dans Virgile, et les deux scènes dans lesquelles Andromaque cache son fils dans le tombeau d'Hector, pour le dérober à la rage des Grecs, et se voit ensuite forcée de le livrer elle-même au perfide et cruel Ulysse, seraient belles sur tous les théâtres du monde. Il est encore à remarquer que cet écrivain, d'un goût si peu sûr, mais parfois d'un beau génie, a respecté le caractère d'Andromaque; elle ne vit que pour obéir à la volonté d'Hector, qui lui a ordonné de se dévouer au salut de leur Astyanax. — La divine Andromaque de Racine, fidèle aux ordres d'un époux, mère du seul Astyanax, a conservé, sans alternative, toute la beauté morale de son caractère. Le sort lui a épargné le plus cruel des outrages; elle est captive, mais non pas esclave; elle ne lève pas au ciel des mains chargées de chaînes. A la vérité, l'amour de Pyrrhus, qui, d'ailleurs, est tout-à-fait contraire aux mœurs de l'antiquité, profane en quelque sorte la vénérable douleur de la veuve d'Hector. Le spectateur judicieux éprouve quelque peine à la voir paraître d'abord pour entendre une déclaration semblable à celle de Louis XIV, enflammé tout à coup par la résistance inattendue d'une femme de sa cour. Il y a dans la scène entière une disparate entre le génie antique et les sacrifices imposés à Racine par la tyrannie *des petits-maîtres* : on est fâché d'entendre Andromaque répondre à Pyrrhus comme la triste La Vallière au monarque qui venait la poursuivre jusque dans le cloître où elle s'était retirée pour prier et verser des larmes; on souffre encore plus de voir le judicieux Racine prêter quelquefois à une princesse troyenne le langage d'une dame de la cour de Louis XIII, qui parle du pouvoir de ses yeux. Après ce tribut payé au mauvais goût, pas une dissonance dans le rôle d'Andromaque. — Sans paraître offensée du discours de Pyrrhus, sans déployer ce faste de vertu trop commun dans les femmes de Corneille, Andromaque nous fait sentir, dès les premières paroles, qu'il n'y a de place pour personne dans un cœur rempli d'Hector et d'Astyanax. Ces noms sacrés sont toute sa réponse à une passion qu'elle ne veut pas entendre : l'espérance même de voir Ilion se relever ne peut toucher cette ame, qui a désespéré de la fortune de la patrie, le jour où Troie a perdu son défenseur. Au lieu d'un trône avec Pyrrhus, elle ne veut qu'un exil avec le fils d'Hector. L'ombre de son époux, toujours présente, est un obstacle invincible entre elle et le rejeton d'Achille. Telle est l'idée que le poète a voulu graver dans notre esprit, en prêtant à Andromaque les tendres et touchantes inspirations qui

terminent son entretien avec Pyrrhus. Nous avons vu dans Euripide Andromaque réduite à rougir des reproches d'une indigne rivale; Racine, loin de l'avilir ainsi, l'ennoblit à nos yeux, et nous arrache des larmes en la précipitant aux pieds d'Hermione. C'est l'amour maternel qui la porte à implorer l'orgueilleuse et jalouse fille d'Hélène, à qui elle répète, avec un surcroît de douleur et de sacrifice, ce qu'elle a dit à Pyrrhus: « Laissez-moi le cacher dans quelque île déserte. » Je ne voudrais pas assurer que les premières paroles d'Andromaque à Hermione fussent conformes à la nature dans une telle situation. Andromaque, qui veut sauver son fils, commence avec raison par rassurer la jalousie qui cause la fureur d'Hermione; mais ses expressions ne sont pas sans quelque fadeur; elles déparent l'admirable prière où l'amour maternel trouve en lui-même une si touchante éloquence. — Hermione repousse avec une insultante ironie les supplications d'Andromaque. Au sortir d'une épreuve si cruelle, les nouveaux périls d'Astyanax la réduisent à embrasser les genoux de Pyrrhus. Non moins malheureuse que Priam, elle voit le glaive levé sur la tête d'un fils, et s'élance pour détourner le coup fatal. Cette situation est déchirante; Racine a eu la prudence de n'y pas mêler un seul mot d'amour. Nous avons oublié l'Épire; il semble que nous soyions encore à Troie, et qu'Andromaque, à genoux sur la tombe d'Hector, invoque le fils du magnanime Achille pour Astyanax, que les Grecs veulent immoler. Homère et la nature ont inspiré la seconde prière d'Andromaque. Pyrrhus en est attendri, et consent encore à sauver Astyanax, mais il renouvelle avec plus de force que jamais sa résolution de l'abandonner aux Grecs, si Andromaque ne consent à l'hymen qu'il demande: Pyrrhus est déterminé à couronner la mère ou à perdre le fils. Andromaque, restée seule avec Céphise, qui cherche à ébranler les résolutions de sa maîtresse au nom d'Astyanax, nous ramène encore à Troie, où son cœur habite toujours. Hector traîné sans honneur sur la poussière, Priam égorgé aux pieds des autels, le palais des rois souillé de sang et de carnage, sont les seules images qui occupent sa pensée; c'est par ces souvenirs qu'elle écarte avec horreur l'hymen de Pyrrhus; c'est devant eux qu'elle renouvelle le serment de fidélité aux mânes d'Hector. A peine a-t-elle prononcé ce serment, que la mort prochaine dont Astyanax est de nouveau menacé la jette dans les plus cruelles alarmes. Au milieu de l'orage que la douleur élève dans son âme, un projet lui est inspiré par le ciel, ou plutôt par Hector: elle épousera Pyrrhus pour conserver les jours d'Astyanax, et, en quittant les autels, elle s'immolera sur la tombe de son premier époux. Enfin, avant de sortir de la scène pour n'y plus reparaître, la victime innocente et volontaire fait ses adieux à la vie, qu'elle quitte sans regret, puisqu'elle rachette par sa mort des jours si précieux; à Céphise, dépositaire de l'espoir des Troyens; à un fils dont elle demande un souvenir pour prix de son amour, et non pas de son sacrifice. Dans Euripide, elle dit à Molossus: « Raconte à ton père ce que j'ai fait pour toi. » Dans Racine, elle s'oublie elle-même, contente d'une larme d'Astyanax, répandue en secret sur sa cendre. La naïveté d'Homère, la majesté de Sophocle, la tendresse d'Euripide, la mélancolie de Virgile, sont empreintes dans la personne d'Andromaque, telle que Racine nous l'a faite. Elle est à la fois antique et moderne, et, sauf quelques taches faciles à effacer, ces deux caractères s'unissent sans se nuire. On retrouve Iphigénie, Polyxène, Alceste et Didon dans le caractère d'Andromaque épouse et mère. Ce n'est pas que Racine se soit dit froidement à lui-même: J'emprunterai telle chose à Homère, telle autre chose à Virgile, mais, nourri, pénétré de l'antique, ses souvenirs se sont mêlés aux inspirations de son propre génie, et voilà comment il a produit un modèle accompli. P.-F. Tissot.

**ANDROMÈDE,** fille de Céphée, roi

d'Ethiopie et de Cassiopée. La mère et la fille étaient d'une rare beauté. La première ayant osé prétendre que sa fille surpassait en beauté les Néréïdes, et même la reine des dieux, les déesses offensées demandèrent vengeance à leur père, qui, après avoir inondé les états de Céphée, suscita un affreux monstre marin qui manaçait de tout détruire. L'oracle, consulté, répondit que la colère de Neptune ne serait appaisée que lorsque Céphée aurait livré sa fille en proie au monstre. Les Ethiopiens le forcèrent à exécuter la volonté du dieu, et l'innocente Andromède fut liée à un rocher et exposée au monstre. Persée, qui revenait sur le cheval Pégase de son expédition contre les Gorgones, aperçut Andromède, fut ému d'amour et de pitié, et s'engagea à tuer le monstre si l'on voulait lui donner la main de la princesse. Le père promit et tint parole, Persée ayant pétrifié le monstre avec la tête de Méduse. En mémoire des hauts faits de Persée, Pallas changea Andromède en constellation.

**ANDRONIC.** (*Voyez* Comnène et Paléologue.)

**ANE.** Si la chèvre est la vache de la pauvre femme, l'âne est la monture du pauvre homme, et il ne fait jamais de dommage. Cependant les habitants de la campagne ne cessent de le frapper, en alléguant que cette bête est la bête du bon Dieu, et qui n'a été créée et mise au monde que pour travailler et pour souffrir, et quand vous leur demandez pourquoi ils la frappent si brutalement, ils vous répondent : C'est l'usage. — Dégrader de sa noblesse originelle une race entière d'animaux, l'accabler de coups et de misère et lui reprocher les vices que nous lui avons donnés en la tenant dans une servitude avilissante, c'est là sans doute une chose odieuse, et que l'on peut observer ailleurs que chez les ânes; mais offrir en spectacle ceux qu'on a dégradés et mutilés, les livrer à la risée publique, aux railleries et aux coups d'une multitude effrénée, est une infamie plus grande encore. Voyez, vous dit-on, combien ces bêtes sont abjectes, indociles, exténuées, rogneuses. J'en conviens; mais qui est-ce qui les a faites ainsi, si ce n'est vous-mêmes? Sortez du lieu où vous les tenez en esclavage; allez dans leur patrie originelle, examinez l'âne du désert livré à l'état naturel, ou retenu dans les liens d'une domesticité honorable et soigneuse; voyez sa taille élevée, sa tête haute, son poil doux et luisant, ses yeux pleins de feu, ses allures vives et pourtant assurées, son attitude fière et non dépourvue d'une certaine grace, voilà l'âne de la nature. Osez actuellement lui comparer votre baudet, tel que votre avarice et votre dureté nous l'ont fait. — Les guerriers arabes font leurs tournées et leurs patrouilles montés sur des ânes, et ils ne se servent de chevaux qu'à la guerre, ou les jours de parade. On compte jusqu'à 40,000 de ces serviteurs dans la seule ville du Caire; ils y servent pour parcourir la ville, comme les carrosses de place en Europe. Les plus belles Circassiennes, revêtues de leur voile, ne dédaignent pas ces montures. Quoiqu'ils aient les jambes infiniment plus courtes que les dromadaires, ils trottent aussi vite qu'eux. Dans les îles de Malte et de Sardaigne, où l'on a conservé et élevé avec soin des races pures, l'âne est souvent le rival heureux du cheval. On connaît de réputation les ânes d'Arcadie; les poètes n'ont pas cru déplacées les fleurs qu'ils ont jetées sur eux. Dans l'île de Maduré, où la transmigration des ames est reçue comme dogme, on rend à l'âne une sorte de culte. La croyance religieuse de ces insulaires est que les ames des héros morts au service de leur patrie vont animer le corps de ces quadrupèdes. Les théologiens du pays n'ont pu imaginer pour les ames des grands hommes de plus nobles asiles que des corps d'ânes. — Ce qui, dans la préoccupation de nos esprits, porte un véritable préjudice à l'âne, c'est que nous ne voulons jamais le considérer tout simplement comme un âne. Nous sommes toujours, et à notre insu, portés à le comparer au cheval. Il en diffère par une tête plus

grosse, des yeux plus écartés l'un de l'autre, des lèvres plus épaisses, une queue plus plate, moins longue, plus dépouillée ; par des oreilles plus longues, et par une voix qui passe un peu trop subitement d'une octave à l'autre. Ce n'est que par ces accessoires, et non par aucune disposition intérieure et organique que l'âne diffère du cheval ; et ce qui prouve mieux qu'aucun discours la fraternité des deux races, c'est que le cheval étalon regarde les ânesses avec amour, et que les juments, abandonnant la fierté de leur rang, ne se dérobent point aux empressements d'un animal à longues oreilles, comme ces châtelaines des temps chevaleresques, qui se dépouillaient de leurs vertugadins quand le vilain paraissait. — Une fatalité malheureuse semble s'appesantir sur l'âne, parce que, dans l'échelle des quadrupèdes, il est le second et non pas le premier, et il participe au sort de ceux qui ne sont à la cour qu'en seconde ligne, et qui sont plus gênés et plus malheureux que ceux qui occupent les dernières places. Mais on se garde bien de maltraiter ces courtisans, parce qu'ils sont les seconds, et l'on accable de coups les ânes, parce qu'ils ne sont pas les premiers. — L'âne n'est pas un enfant bâtard, il porte un sang pur, et sa noblesse est aussi ancienne que celle des coursiers les plus fameux. Les Égyptiens lui en voulaient beaucoup, parce qu'ils accusaient les juifs de l'adorer. Cette haine passa des hommes aux bêtes, et, comme entre toutes les sectes il n'en est aucune qui abhorre plus les juifs que la secte chrétienne, il est possible que ce préjugé, transmis de siècle en siècle, nous inspire de l'aversion pour la bête maudite, moins en qualité d'hommes qu'en qualité de chrétiens, et il faut que cette aversion soit bien puissante, puisque la croix de la rédemption qu'elle porte sur son dos n'a pu l'effacer. — Les païens dédiaient l'âne à Priape, comme dieu des cyniques, et l'on ne peut s'empêcher de convenir qu'il y a des rapports entre le dieu et la bête. Mais pourquoi dédier l'âne à Silène, quand on sait qu'il est le plus sobre des animaux ? La peinture, inspirée par la religion, a vengé cet animal ; il est entré comme partie intégrante dans le domaine des beaux-arts ; il ne figure pas seulement dans le genre et dans le paysage, il appartient à l'histoire, et pour donner du prix à un Téniers ou à un Dominiquin, il n'est rien tel qu'un âne. — Donnez à l'âne la même éducation et les mêmes soins qu'au cheval, et j'ose assurer qu'il le surpassera de beaucoup, parce qu'il apporte en naissant de plus hautes dispositions. Le jeune ânon est plein d'esprit, de gaîté, de gentillesse, et même de grace. Si vous paraissez dans votre basse-cour, un instinct secret l'avertit que vous êtes son maître, et il quitte le pis de sa nourrice pour venir vous rendre hommage. Si vous êtes à table dans votre château, et qu'il en trouve la porte ouverte, il vient en homme de bonne compagnie se placer à vos côtés, et ce qu'il demande, ce n'est pas une auge ou un râtelier, c'est un couvert. Avec l'âge il perd sa gaîté, il devient méditatif, mais ce qu'il perd en gentillesse il le gagne en profondeur. Nous avons vu à Paris un âne savant qui résolvait les équations du quatrième degré comme s'il avait eu l'ambition d'être admis à l'école polytechnique. Lorsqu'on dit de tel académicien qu'il est un âne, on n'entend pas parler de l'âne ignorant du village, mais de l'âne savant de la ville. — Quant aux affections domestiques et aux vertus morales, nul n'en est plus que lui doué libéralement. On a vu des ânesses mourir de chagrin parce qu'on leur avait enlevé leur ânon. D'autres affrontent les incendies, et vont se réunir dans l'étable à leur enfant qui périt dans les flammes. Comme il a l'oreille fine et le flaire excellent, il retrouve et reconnaît son maître au milieu d'une foire ou dans une ville habitée par une population nombreuse. Il le flaire, il le sent et court à lui quoiqu'il l'ait souvent excédé de coups. Si l'âne est rétif, c'est qu'on le blesse dans les habitudes qu'on lui a données étant jeune, et qu'il ne comprend pas le caprice qui porte son

maître à s'en écarter; s'il se couche sur le ventre quand on le charge trop, c'est qu'il n'a que ce moyen de vous faire comprendre que vous l'accablez. Il ne peut pas dire, comme Epictète à son maître : J'ai l'honneur de vous prévenir que si vous continuez de frapper aussi fort, vous allez me casser la jambe ; mais il exprime la même chose dans un autre langage et à sa manière. Si le mâle est lascif, c'est que sa femelle entre en chaleur huit jours après la mise bas et s'y maintient presque toute l'année. Cette pauvre bête, qui dans l'état sauvage ou dans l'état d'une domesticité tolérable vit au-delà de trente ans, vit à peine chez nous douze à quinze ans; et à cet âge on traite le mâle de vieux grison et la femelle de vieille bourrique; les coups et les mépris ne leur manquent pas à tous deux. C'est ainsi qu'un peuple civilisé traite ses vieux serviteurs. — L'âne vit presque de rien, et il sert tout le jour. Le paysan qui a sa vache et son âne se trouve ainsi placé entre sa nourrice et sa monture. Il porte l'engrais de son étable et la litière qu'il a fécondée sur le champ du pauvre homme; il en rapporte les récoltes diverses dans ses granges, il va et vient sans cesse, porte le grain au moulin, les fruits au marché, le bois à la maison, ainsi que les glanées durant la moisson, les paquets de foin durant la fénaison, le chaume des jachères, les joncs des marais et les mauvaises herbes qui croissent le long des chemins. Soit que vous lui mettiez la selle, le bât, les crochets, les hottes, les paniers, les échelles, il ne se refuse à rien, si ce n'est au mors, contre lequel il a une grande répugnance. Lorsqu'il est en route, il ne vous demande d'autre grace que celle de le laisser brouter chemin faisant quelques sommités de chardons, quelques boutures de saule, quelques bourgeons d'ormes ou de peupliers, ou bien de boire une gorgée dans l'eau trouble qu'il fait jaillir sous ses pieds ; et si vous lui permettez de se rouler un instant sur le gazon, vous aurez contribué au premier de ses plaisirs, à la plus suave des voluptés qui lui soit permise dans ce bas monde. Voilà comme il passe son temps à la campagne. Mais à la ville d'autres devoirs l'appellent. Dès les premiers jours de mai, vous voyez de grand matin le pavé de Paris couvert d'ânesses, pharmaciennes agrégées, qui vont frapper à la porte de tous les malades. Elles permettent à la chèvre de se mêler avec elles, et il est aujourd'hui bien établi que les docteurs de la faculté, tout fourrés qu'ils sont d'hermine, ont moins de succès que ces nouveaux officiers de santé, revêtus de peaux d'âne ou de chèvre.—Gardons-nous donc de juger l'âne comme une bête maudite de Dieu, parce que Dieu, lors de la création, ne maudit aucun de ses ouvrages, et parce que les vices qu'il peut avoir proviennent, non du Créateur, mais de nous-mêmes. Nous ne pouvons pas plus juger l'âne sur ceux que nous voyons et que nous accablons, que nous ne pouvons juger les paisibles habitants du Sénégal sur les nègres de la Jamaïque. On devrait mettre au carcan ceux qui maltraitent les ânes, et pendre ceux qui taillent les nègres. — Dieu a créé l'âne libre, sobre, patient, laborieux, fidèle; l'homme a fait les baudets rétifs, indociles, vindicatifs; il leur a donné ses vices, et il ne leur a emprunté aucune de leurs vertus.

Français (de Nantes.)

**ANESSE** (lait d'). Ce lait n'est en réputation en France que depuis François Ier, et voici comment l'usage s'en est introduit : ce monarque se trouvait très faible et très incommodé; les médecins ne purent le rétablir. On parla au roi d'un juif de Constantinople qui avait la réputation d'être très habile médecin. François Ier ordonna à son ambassadeur en Turquie de faire venir à Paris ce docteur israélite, quoi qu'il pût en coûter. Le médecin juif arriva, et n'ordonna pour tout remède que du lait d'ânesse. Ce remède doux réussit très bien au roi, et tous les courtisans des deux sexes s'empressèrent de suivre le même régime, pour peu qu'ils crussent en avoir besoin. Un malade guéri par l'usage de cette nourriture saine et restaurante crut devoir expri-

mer sa reconnaissance par le quatrain suivant :

Par sa bonté, par sa substance,
D'une ânesse le lait m'a rendu la santé ;
Et je dois plus, en cette circonstance,
Aux ânes qu'à la faculté.

(*Voyez* le mot Lait.)

**ANES** (fête des), était une représentation de la fuite de la vierge Marie en Egypte. On croit que cette fête est originaire de Vérone en Italie. La tradition disait que l'âne qui avait porté notre Seigneur à son entrée à Jérusalem n'avait pas voulu vivre en cette ville après la passion de son divin écuyer; qu'il avait marché sur la mer, aussi endurcie que sa corne; qu'il avait pris son chemin par Chypre, Rhodes, Candie, Malte et la Sicile, et que de là il avait mis pied à terre à Aquilée, et s'était établi à Vérone, où il vécut très long-temps. Les prétendues reliques de cet âne étaient conservées à Vérone, sous la garde d'un couvent de moines. C'est dans cette ville, dit-on, que la *fête des ânes* fut établie; de là elle se répandit dans les différents diocèses de la naïve chrétienté du moyen âge. En France, on la célébra d'abord à Beauvais. On choisissait une jeune fille bien apparentée, la plus belle qui se pût trouver; on la faisait monter sur un âne richement enharnaché; on lui mettait entre les bras un joli enfant : elle figurait ainsi la Vierge et le divin enfant qui, du fond d'une crèche, avait sauvé le monde. Dans cet état, suivie de l'évêque et du clergé, elle marchait en procession depuis la cathédrale jusqu'à une autre église, entrait dans le sanctuaire avec sa modeste monture, allait se placer près de l'autel, du côté de l'Evangile, et aussitôt la messe commençait. L'*Introït*, le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, tout ce que le chœur chante était terminé par ce refrain : *hihan*; *hihan*. La prose exaltait les belles qualités de l'animal. Elle avait été composée, à ce que l'on croit, par Pierre de Corbeil, moine et archevêque de Sens. On y remarquait ce passage :

Orientis partibus
Adventavit asinus
Pulcher et fortissimus.

Chaque strophe finissait par cette invitation :

Lez, sire asne, car chantez,
Belle bouche rechignez ;
Vous aurez du foin assez
Ou de l'avoine à plantez.

On l'exhortait enfin, en faisant devant lui une génuflexion, à oublier son ancienne nourriture, et le dur chardon, pour répéter *amen*, *amen* à sa manière. Le prêtre, au lieu de l'*Ite missa est*, chantait trois fois *Hihan*, *hihan*, *hihan*, et le peuple répétait *hihan*. Ainsi se terminait le saint sacrifice, puis l'âne, la jeune fille et son cortége retournaient dans le même ordre au lieu du départ de la cérémonie. On peut consulter Ducange, si l'on veut avoir de plus amples détails. Ch. D.r.r.

**ANECDOTE** (en grec *Anecdoton*), ce qui n'a pas encore été publié, mis au jour. Nous attachons ordinairement à ce mot l'idée d'un récit court et amusant, d'un trait remarquable ou spirituel, d'un évènement extraordinaire ou ridicule, connu ou non connu, publié ou non publié; de là est venue l'obligation d'y ajouter le mot *inédite* quand on veut exprimer l'idée que rendait seule la première acception du mot *anecdote*. La définition de cette idée est d'autant plus difficile qu'elle comprend beaucoup de choses différentes : souvent le mot *anecdote* est pris comme synonyme d'*ana*. (*Voy*. ce mot.) Lorsqu'une anecdote contient des détails inconnus sur un évènement intéressant, ou sur la vie d'une personne remarquable, ou lorsqu'elle prend une tournure spirituelle, elle peut amuser en société; mais cela dépend aussi de la manière dont elle est racontée, et surtout si elle l'est à propos; en pareil cas, il peut arriver qu'une anecdote déjà racontée plusieurs fois fasse une impression encore plus agréable. On appelle par plaisanterie *colporteur d'anecdotes* celui qui, à la moindre occasion, vous importune de toutes celles que sa mémoire lui fournit; et *chasseurs d'anecdotes*, particulièrement les voyageurs qui mêlent à leurs descriptions toutes

sortes de récits mensongers ou insignifiants.

**ANÉMOGRAPHIE**, ANÉMOMÈTRE, ANÉMOSCOPE. Le premier de ces mots, dérivé du grec *anémos*, vent, et *graphô*, j'écris, est le nom de la science ou de la description des vents. Les deux derniers, qui ont également pour racine principale *anémos*, à laquelle l'on joint celle de *métron*, mesure, et l'autre le verbe *scopéô*, j'explore, sont les noms de deux instruments qui servent, le premier à mesurer la vitesse et la force du vent, le second à indiquer sa direction. La force du vent se connaît par la vitesse ou le temps qu'il met à parcourir un espace donné, et réciproquement sa vitesse peut se connaître par la force avec laquelle il pousse un corps qui est opposé perpendiculairement à sa direction. C'est sur ce double principe qu'est fondée la construction de l'anémomètre. Plusieurs auteurs se sont occupés de cette partie de la physique, si intéressante pour la navigation. Mariotte, Huygens, Bélidor et Bouguer ont dressé des tables où les degrés de force des vents qui frappent une surface d'une grandeur déterminée sont comparés avec une suite régulière de poids d'égale impulsion. Le premier de ces auteurs avait commencé ses expériences sur la vitesse du vent au moyen d'une plume lancée dans l'air, et dont il calculait la marche par l'espace qu'elle avait parcouru dans un temps donné; mais on sent combien cette méthode était imparfaite. Le *Journal de physique* de juin 1780 donne la description d'un anémomètre de M. Breguin : « C'est une espèce de moulin à vent, avec six ailes renfermées dans une cage, composée de douze volets fixes, mais inclinés de 30 degrés. L'axe qui porte les ailes est vertical et tourne au centre des douze volets. Ce premier axe porte une roue horizontale, qui s'engraine dans une seconde roue perpendiculaire, dont l'axe est horizontal. Ce second axe est garni d'un ressort fort élastique, dont un bout est attaché à l'axe et l'autre à un piton à vis. Ce ressort donne à cet axe, de même qu'à celui des ailes, la liberté de faire une révolution, jamais plus, et il doit être d'une force telle que le vent le plus fort qui tourne les ailes ne le sera pas assez pour lui faire achever la révolution entière. A l'extrémité de l'axe horizontal, est une aiguille qui fait ses révolutions sur un cadran où sont tracés les différents degrés de force du vent. Pour exprimer ces degrés, on place sur l'axe horizontal une autre roue, qui porte un cordon auquel est suspendu un bassin que l'on charge à volonté de différents poids. Ces poids font tourner l'index en raison de leur quantité jusqu'à la révolution entière; le ressort se tend en proportion, et l'on marque sur le cadran les degrés par les poids dont on s'est servi successivement; par ce moyen, on a une table assez exacte des degrés de force ou de vitesse du vent. » — On en construit de fort ingénieux au moyen d'une tringle mobile, surmontée extérieurement d'un pavillon. Cette tringle passe à travers le toit et vient aboutir dans la chambre où l'on veut faire l'observation, et au plafond de laquelle on a placé une rose des vents. Lorsque le vent fait tourner le pavillon et la tringle, un indicateur adapté à cette dernière marque la direction du courant d'air. — Les anciens connaissaient des machines propres à prédire les directions et les changements de vent, comme il paraît par Vitruve. Otto de Guericke, physicien allemand, qui vivait vers le milieu du XVII^e^ siècle, en avait imaginé une à laquelle il donna le nom d'*anémoscope*. C'était une petite figure de bois qui montait ou descendait dans un tube de verre, suivant les variations de l'atmosphère; mais c'était plutôt, comme on voit, un baromètre qu'un véritable anémoscope. La plus simple, la plus ancienne et la plus commode de toutes les machines destinées à remplir l'objet de cet instrument est sans contredit la *girouette*, qui indique sûrement, lorsqu'elle est bien construite, les variations du vent, et par conséquent sa direction.

**ANÉMONE**. L'anémone dite ané-

mone des fleuristes ou des jardins est une des plus belles fleurs. La nature a déployé avec générosité sur elle les couleurs les plus vives et les plus variées; elle est très recherchée et se voit dans tous les jardins, dont elle est un des plus beaux ornements, présentant d'un coup d'œil, dans un petit espace, plus de 300 variétés, toutes à fleurs doubles, de formes, nuances et couleurs différentes; cette plante se distingue aussi par la beauté de ses feuilles et l'élégance de sa tige, svelte, droite et élevée.—Linnée faisant mention d'une *anemone coronaria* et d'une *anemone hortensis* dont les descriptions, quoique différentes, peuvent se rapporter à l'anémone des fleuristes considérée dans les variations de feuillage que celle-ci présente, on ne sait pas rigoureusement à laquelle des deux premières appartient réellement l'anémone des jardins. Je cultive les collections d'anémone depuis long-temps, et de nombreuses observations me portent à croire, d'accord avec plusieurs observateurs, que l'*anemone hortensis* et l'*anemone coronaria* de Linnée sont la même plante, sont une conquête de l'une sur l'autre, ou plutôt l'une et l'autre des conquêtes ou espèces jardinières obtenues au moyen des modifications que la culture fait subir si souvent et si facilement aux plantes. Ce qu'on lit dans l'abbé Rosier, que l'*anemone hortensis* est indigène à l'Italie; que l'*anemone coronaria* croît aux environs de Constantinople, et que les anémones à fleurs doubles proviennent de l'une et de l'autre, vient à l'appui de cette opinion, et ce qu'on a dit de Bachelier, qui aurait apporté de l'Italie en Europe l'anémone des jardins, prouverait seulement que ce voyageur a apporté une plante où son analogie existait, de même qu'après la défaite de Mithridate Lucullus apporta à Rome des cerises dont l'espèce primordiale existait en Italie, et que des voyageurs apportèrent au XIV[e] siècle, d'Espagne en Normandie, des pommes dont l'espèce sauvage, moins perfectionnée, à la vérité, existait dans les forêts de la France. — D'après ces considérations, il paraît difficile d'affirmer que l'une ou l'autre des anémones *coronaria* ou *hortensis* soit le type ou espèce primordiale de l'autre; il est au contraire vraisemblable que ce type est inconnu ou perdu. On sait que plusieurs plantes ont disparu de la surface du globe, et qu'il ne nous reste d'elles que des variétés obtenues par la culture : le blé en fournit un exemple, car on ne connaît pas le blé sauvage; on n'en rencontre en aucun lieu de la terre à l'état de nature, croissant et se reproduisant sans culture et sans le secours de l'homme; son type primitif est perdu, sans doute parce que le sol où il croissait naturellement s'est abîmé dans les entrailles de la terre, ou a été envahi par l'océan. Si le blé et l'anémone primitifs sont perdus, il nous reste dans la postérité de l'anémone une fleur vraisemblablement plus belle et certainement plus variée en couleurs que son type, et dans le blé cultivé une richesse alimentaire plus grande que dans le blé à l'état de nature, juste récompense des travaux attachés à l'agriculture et à l'horticulture. — Le grand nombre de variétés de l'anémone, qui s'élèvent, comme nous l'avons dit, à plus de 300 sortes, autant que le vif intérêt que cette belle fleur inspira toujours aux amateurs, et la nécessité de faire régner l'ordre au sein d'une telle abondance, ont donné lieu à diverses divisions et sous-divisions, mais plus particulièrement à la classification suivante :

Anémones dénommées;
Anémones 1[er] émail;
Anémones 2[e] émail;
Anémones 3[e] émail;
Anémones-pavots.

Les anémones dénommées ont toutes un nom particulier; elles doivent posséder les attributions qui constituent *une belle anémone*, et dont les principales sont *un feuillage épais et d'un beau vert, une tige haute, ferme et droite, une fleur ayant trois pouces de largeur et des couleurs franches*; on les place séparément, espèce par espèce, avec des étiquettes indicatives du nom de chacune

d'elles ou avec des numéros qui correspondent à une liste, elle-même numérotée, qu'il faut conserver avec soin pour visiter souvent la collection, en vérifier les fleurs et jeter les variétés dégénérées. — Les anémones 1er émail se composent des plantes extraites des anémones dénommées choisies de manière à produire le plus beau coup d'œil ; il doit s'y trouver beaucoup de fleurs cramoisies et rouges, de rouges panachées de blanc, et de pourpres, d'agates panachées de rouge et de blanc. Cette division ne tolère rien d'inférieur; elle est connue aussi sous les noms d'anémones 1er ordre, 1re beauté, 1er mélange et 1er assortiment. — Les anémones 2e émail se composent des bleu-clair mêlé de blanc ; des bleues, et des couleurs pourpres extraites des anémones dénommées auxquelles on adjoint les doubles emplois du premier émail.— Les anémones 3e émail admettent les couleurs bizarres prises dans les anémones dénommées et les doubles emplois du 2e émail et souvent du 1er émail. — Les anémones-pavots sont les anémones à fleurs simples, que plusieurs amateurs recherchent à cause de la richesse des couleurs et du bel effet qu'elles font plantées en massif; elles sont aussi cultivées dans le seul but d'en recueillir les graines, qu'on sème pour obtenir des variétés nouvelles. — L'anémone double se multiplie par ses pattes (racines), qu'on plante en automne et qu'on couvre pendant les froids de l'hiver, ou bien, et c'est l'usage le plus général, au printemps, dans une terre franche, très substantielle, mêlée de terreau consommé. — L'anémone simple se multiplie par ses pattes (racines), comme la précédente, et par la semaison de ses graines au printemps, à l'ombre, dans une terre très douce, avec la précaution de ne couvrir les semences que d'une couche très légère de terre, car la graine d'anémone est très petite. — On peut conserver les pattes d'anémones 15 ou 20 mois sans les planter. — On cultive encore les anémones en arbre, œil de paon, pulsatille, hépatique, etc. C. Tollard, aîné.

**ANÉVRISME**, du grec *aneurusma*, dérivé de la préposition *ana* et d'*eurunô*, je dilate, fait lui-même d'*eurus*, grand, large, est une maladie propre au *cœur* et aux *artères*, dans laquelle il y a augmentation des cavités de ces organes. — Anévrisme du coeur. On a donné ce nom à une affection de cet organe qui offre une augmentation générale ou partielle dans son volume, avec amincissemet ou épaississement des parois de ses cavités. Il a été assez difficile pour les médecins d'établir, d'après le volume naturel du cœur, quelles étaient les dimensions précises qu'il devait avoir pour être jugé plus gros ou plus petit que dans l'état normal. Cependant, on admet assez généralement avec Laënnec, qui s'est occupé exclusivement de cette affection, que cet organe est dans un état de maladie ou pathologique, lorsqu'il est plus gros ou plus petit que le poing de l'individu. — Les causes en sont très nombreuses. Lancisi à vu cette maladie du cœur se reproduire dans une famille pendant quatre générations successives. Du reste, la majorité des médecins attribuent cette maladie chez les personnes qui en sont affectées, à l'abus des aliments échauffants, des liqueurs alcooliques, du café, des vins, aux exercices violents, aux cris, au chant, à la déclamation. Les veilles prolongées, les émotions vives de l'ame, soit agréables ou pénibles, et qui, comme on le sait, augmentent avec tant d'intensité les battements du cœur, peuvent la produire également. Aussi remarque-t-on que les anévrismes sont beaucoup plus fréquents chez les adultes que dans la vieillesse. Dans les premiers temps où cette maladie se développe chez un individu, il éprouve de légères palpitations et des étouffements passagers qui augmentent de temps à autre et surtout pendant la marche, après les écarts de régime ou l'action de monter un escalier. Les lèvres et les pommettes se colorent et paraissent sillonnées de vaisseaux sanguins. Au bout d'une ou de plusieurs années, les palpitations, qui, dans les premiers temps, ne se développaient que sous

l'influence d'un exercice violent, deviennent habituelles et faciles à apprécier par le médecin, soit par la vue, les côtes s'en trouvant soulevées, soit par l'ouïe, ou par le toucher de cette partie de la poitrine connue sous le nom de région cardiaque, parce qu'elle répond au cœur. Tantôt ces battements sont forts, d'autres fois obscurs, et le plus fréquemment réguliers. Le pouls offre dans ses pulsations les mêmes modifications. La face acquiert une teinte rouge bleuâtre; les yeux sont larmoyants; le malade n'est tranquille qu'autant que sa tête et sa poitrine sont élevées. Le sommeil devient inquiet, impossible quelquefois, ou s'il a lieu, il est entrecoupé de songes pénibles et accablants. Enfin, lorsque la maladie est parvenu à son plus haut degré d'intensité, l'oppression devient de plus en plus forte, ce qui fait éprouver au malade un besoin continuel de changer de place. Enfin, la suffocation est tellement vive, que l'individu sent arriver sa fin prochaine, et expire au milieu des angoisses qui l'oppriment. Cette mort est déterminée par la dilatation du cœur, qui ne peut plus suffire à la circulation. Cependant elle est quelquefois le résultat de la rupture de cet organe, comme l'a observé M. Rostan. Dans ce cas, la mort est subite, et le médecin ne peut la reconnaître que lorsque le malade à cessé de vivre. Cette affection, arrivée à un certain degré de développement, est toujours funeste. Ce n'est que dans les commencements que le médecin peut en arrêter les progrès et même la faire disparaître, par le repos physique et moral, par la diète, les applications de glace sur la région du cœur et les saignées générales et locales méthodiquement employées. — ANÉVRISME DES ARTÈRES. Ils sont formés par la dilatation partielle d'un tube arteriel, ou par l'issue du sang échappé d'une artère blessée par un corps vulnérant quelconque. D'où il résulte que ces anévrismes sont distingués en *spontanés* et en *traumatiques* (qui résultent d'une blessure). *Anévrismes spontanés*. — Ce sont ceux qui n'étant point causés par une blessure, offrent une simple dilatation sur le trajet d'un tube artériel. Indépendamment des causes appréciables seulement pour le médecin qui peuvent donner naissance à cette maladie, ce sont les contusions des artères, les exercices violents, l'usage immodéré du vin et des liqueurs alcooliques, l'abus des plaisirs vénériens, la maladie vénérienne, etc. On reconnait cette affection aux caractères suivants : tumeur plus ou moins arrondie située sur le trajet d'une artère, souple, rénitente, disparaissant quand on la comprime, et reparaissant aussitôt qu'on cesse la pression, faisant ressentir au doigt qui la palpe des pulsations semblables en tout à celles qui résultent du toucher d'une artère. Si on comprime entre le cœur et la tumeur, celle-ci disparaît, et quant au volume et quant aux pulsations. — *Anévrismes traumatiques ou faux*. Ils sont dus à une blessure faite à une artère par un corps vulnérant quelconque. Il en résulte extravasation du sang au-dessous de la peau ou dans les parties environnantes. La région qui correspond à cette blessure acquiert une couleur livide, il se développe des battements peu sensibles et une espèce de bruissement sous le doigt. Les anévrismes faux ont encore été distingués : en *faux primitif*, qui se développe à l'instant où l'artère est percée, et en *faux consécutif*, qui ne se forme que lentement après la blessure de l'artère; enfin on a donné le nom d'*anévrisme variqueux* à l'ouverture d'une artère dont le sang passe dans une veine qui lui est adossée, et qui a été piquée par le même instrument, comme cela arrive à la suite de l'opération de la saignée pratiquée par des personnes peu versées dans l'étude de l'anatomie humaine. — Les moyens employés pour guérir les anévrismes, qui peuvent compromettre les jours des personnes qui en sont affectées, sont les saignées, qui, diminuant la masse totale du sang, s'opposent au développement de ces tumeurs. Cette guérison s'obtient par l'application de la glace et de la neige, et la compression entre le cœur et la tumeur, par laquelle on s'oppose à l'accès du

sang dans cette dernière; mais de tous les moyens employés jusqu'à ce jour, celui qui est le plus avantageux est la *ligature*, qui consiste en un petit ruban de fil ciré dont on lie l'artère. Par ce moyen, la cavité du tube artériel disparaît, la ligature tombe par la suppuration des parties, la cicatrisation s'opère et la tumeur disparaît. (*Voyez* Coeur, Artère et Ligature.) Halma-grand.

**ANFOSSI** (Pascal), né à Naples en 1729, reçut des leçons de violon au conservatoire de Naples, et étudia la composition sous Sacchini et Piccini; ce dernier lui témoigna de l'amitié, et lui fit obtenir la première place, en 1771, au théâtre *delle Dame* à Rome. Comme il n'en fut guère plus heureux, Piccini lui fit obtenir, l'année suivante, un autre engagement; et comme son sort était toujours le même, il lui procura un troisième engagement. Cette fois, Anfossi fut plus heureux. L'*Inconnue persécutée* fut accueillie en 1773 avec succès, ainsi que la *Finta giardiniera*, qu'il donna l'année suivante, avec *il Geloso di cimento*. Son *Olympiade*, qu'il donna en 1776, tomba complètement, et les désagréments que le compositeur éprouva dans cette circonstance l'obligèrent à quitter Rome. Il traversa l'Italie, et arriva en France avec le titre de professeur au conservatoire de Venise. Il fit représenter à l'Académie-Royale de musique son *Inconnue persécutée*, mais cette gracieuse et délicate partition n'obtint pas le succès qu'elle méritait. Il passa alors en Angleterre (1783), où il fut nommé directeur de la musique du théâtre italien. Il revint à Rome en 1787, et y fit représenter plusieurs ouvrages qui lui firent oublier ses infortunes d'autrefois, et lui méritèrent l'estime dont il jouit jusqu'à sa mort, en 1795. Il y a dans la musique d'Anfossi beaucoup de réminiscences de Sacchini et de Piccini, à l'école desquels il se forma le style. Mais il se distingue particulièrement par le goût, le sentiment musical, et l'art de développer ses idées. Plusieurs finales de ses opéras sont des modèles en ce genre. Sa fécondité prouve qu'il travaillait avec facilité. Nous mentionnerons encore l'*Avaro*, *il Curioso impertinente*, *i Viaggiatori felici*, qui sont au rang des meilleures productions dans le genre comique. Il a en outre composé plusieurs *oratorio* et *Psaumes*, dont Métastase a fait le poème.

**ANGE** (Chateau de Saint-), à Rome. Vieil édifice de forme circulaire tranformé en citadelle par le pape Alexandre VI, depuis la fin du xv$^{e}$ siècle; on y arrive par un pont jeté sur le Tibre. L'empereur Adrien avait construit ce palais pour lui servir de tombeau, de là son nom latin de *Moles Adriana*. Cet édifice était tout entouré de statues; une d'entre elles, connue sous la désignation de *Faune endormi*, fut trouvée sous le pontificat d'Urbain VII enfouie dans les fossés du château, et a été depuis placée dans le palais Barberini. La tombe de l'empereur était tout en porphyre. Innocent III décida qu'elle lui servirait après sa mort, et on l'admire aujourd'hui dans l'église de Saint-Jean de Latran. Crescentius se retrancha en l'an 985 contre l'empereur Othon III dans la *Moles Adriana*, qui depuis porta le nom de *Turris Crescentii*. La dénomination actuelle de château de Saint-Ange provient d'une statue d'ange en bronze, d'après le modèle de Pierre Verschaffelt, de Gand, que le pape Benoît XIV fit placer sur le faîte de l'édifice.

**ANGE** (Michel-) Buonarotti, de l'ancienne maison des comtes de Canossa, né en 1474 à Caprée, et mort à Rome en 1564. Son étonnant génie se révéla par des ouvrages de peinture, de sculpture, d'architecture et de poésie à la fois. Domenico de Grillandajo fut son premier maître dans l'art de dessiner et de peindre. Deux ans après il entra à l'école des Arts, récemment établie par Laurent de Médicis, et profita si bien des leçons du sculpteur Bertoldo, qu'à l'âge de 16 ans il copia en marbre une tête de satyre, au grand étonnement de tous les connaisseurs. Comme peintre, il ne fut pas moins remarquable; il eut l'honneur de concourir avec le grand Léonard

de Vinci à l'exécution des peintures historiques pour l'embellissement de la salle du conseil à Florence. C'est à cette occasion qu'il conçut ce fameux carton dont malheureusement il ne reste que quelques parties représentant une scène de la guerre de Pise, l'une des créations de Michel-Ange les plus estimées des connaisseurs. Cependant il fut appelé à Rome par le pape Jules II, qui le chargea de l'exécution d'un mausolée pour lui. Ce travail fut interrompu deux fois, d'abord par suite de circonstances où la fierté de l'artiste se trouva blessée, ensuite par la jalousie de ses rivaux Bramante et Julien de Sangallo. Ces derniers persuadèrent au pape de charger Michel-Ange des peintures à fresque qu'il voulait faire exécuter sur la voûte de la chapelle Sixtine, espérant l'embarrasser par un genre de travail dans lequel il ne s'était pas encore essayé, et lui faire perdre la faveur du prince. Michel-Ange, après s'en être vainement défendu, exécuta en vingt mois un travail qui fit l'admiration de tous les vrais connaisseurs, malgré le court espace de temps laissé à l'artiste pour l'accomplissement de son œuvre, et dans lequel la grandeur de ce génie original se montre dans toute sa force, plus que dans aucune autre de ses productions. Au moment où Michel-Ange se disposait à reprendre le travail de son mausolée, le pape Jules vint à mourir, et, sur l'ordre de son successeur, le pape Léon, qui mourut bientôt après, il se rendit à Florence pour entreprendre la construction de la façade de la bibliothèque St.-Laurent. Sous Adrien VI, il fit les fameuses statues de Moïse et du Christ pour le tombeau du pape Jules. Cette dernière fut placée plus tard dans l'église de la Minerve à Rome. Clément VII rappela Michel-Ange à Rome, et le chargea de l'achèvement de la nouvelle sacristie et de la bibliothèque St.-Laurent à Florence. Après les évènements orageux qui survinrent, il fut également chargé d'ajouter aux peintures qu'il avait exécutées dans la chapelle Sixtine celle du *Jugement dernier*. Agé de 60 ans, il n'entreprit qu'à contre-cœur ce dernier travail, qui pouvait nuire à sa réputation. Doué par la nature d'une grande profondeur de pensée, il s'était inspiré à la lecture des admirables descriptions du Dante, et par l'étude non interrompue de l'anatomie il avait acquis une connaissance intime des plus secrets mouvements des muscles. Il chercha à se frayer une route nouvelle par son travail, et s'efforça de surpasser ses prédécesseurs, au nombre desquels se trouve en première ligne Luca Signoretti, par la force des contours, la hardiesse des mouvements et l'horrible de l'expression. Il acheva en 1541 un tableau dont la composition est tout-à-fait manquée, sans dignité dans l'ensemble, sans noblesse dans les détails, mais où se révèle partout une grande expérience de l'art, ce qui le rend plus utile à l'étude des artistes qu'agréable au goût et au sentiment des amateurs. Il reproduit avec un rare talent dans ce tableau les différentes positions du corps, les diverses perceptions de l'ame et les emportements de la passion : ce qui fait de cet ouvrage un trésor inépuisable d'étude et de méditation. Les deux derniers tableaux remarquables de Michel-Ange sont la *chute de saint Paul* et le *crucifiement de saint Pierre* dans la chapelle Saint-Paul. En sculpture, il fit une *descente de croix*, quatre figures d'un seul bloc de marbre. On dit de son Cupidon en marbre, qu'il est une imitation perfectionnée d'un autre Cupidon qu'il avait fait auparavant, et qu'il avait enterré après lui avoir cassé un bras, dans l'espérance de le faire passer un jour pour un morceau d'antiquité. Ce Cupidon perfectionné est de grandeur naturelle. Sa statue de Bacchus est comparée, par Raphaël, aux chefs-d'œuvre de Phidias et de Praxitèle. Michel-Ange entreprit encore en 1546 l'achèvement de l'église Saint-Pierre. Il en corrigea le plan, choisit la forme d'une croix grecque, élargit la tribune et les bas-côtés, appuya la coupole sur un mur solide, et fit construire une des faces d'après le modèle du portique du Panthéon. Il ne survécut pas à l'exécution de son plan, auquel on

fit quelques changements après sa mort. Il entreprit en outre différentes constructions, telles que celles du Capitole, du palais Farnèse, et autres. Ses monuments d'architecture se distinguent aussi par la grandeur et la hardiesse, mais on reconnaît son imagination vagabonde et déréglée dans les ornements et les détails, souvent trop surchargés, qu'il préférait aux ornements simples. Ses poésies, qu'il considérait seulement comme un passe-temps et un jeu de son imagination, renferment des preuves incontestables d'un grand talent. Elles ont été publiées ensemble et séparément. Voyez Michel-Ange comme poète dans *Beitrag zur it. poesie.* ( Addition à la poésie italienne, 1, ch. 1810.) Ses ouvrages en prose, *lectures*, *discours*, etc., se trouvent dans le recueil « *Prose florentine* », et ses letttres dans *Bottari*, « *lettere pittoriche*. » ( Voy. *Vita di Michel-Angelo B.*, *scritta da Ascanio Convivi, suo discipolo.*) ( Rome 1553 ; Florence 1746.) La plus nouvelle fut publiée à Pise en 1823, avec des notes, par *Cav. de Rossi.*

**ANGÉLIQUE.** L'angélique cultivée, dite angélique archangélique, *angelica archangelica,* a une tige robuste, droite, qui s'élève à la hauteur de six pieds, et qui s'accompagne d'un feuillage épais, nombreux, et du plus beau vert ; elle serait une de nos belles plantes d'ornement, si ses propriétés médicinales et alimentaires ne l'eussent appelée à de plus importantes destinations. Odorante et légèrement amère dans ses racines, ses feuilles, sa tige et ses semences, cette plante est cordiale, stomachique, carminative, emménagogue et anti-vermineuse ; on en prépare une eau distillée, un extrait, une poudre et une conserve, que les médecins prescrivent encore, mais dont ils firent autrefois un emploi plus fréquent. — Considérée comme aliment, les tiges de l'angélique font partie de la nourriture des Lapons, des Samoïèdes, des Kamtschadales et autres peuples du nord, qui les mangent crues ou cuites avec des viandes et du poisson ; en France, on confit les tiges pour l'usage de la table. — Originaire des montagnes des Alpes et des Pyrénées, l'angélique est d'une culture très facile ; néanmoins, il lui faut une terre de première qualité pour en obtenir de fortes tiges, et c'est dans le Poitou surtout qu'on parvient à ce résultat. — On multiplie l'angélique au moyen de ses graines, qu'il faut semer immédiatement après la maturité, en un lieu ombragé, et dans une terre très meuble et mêlée de terreau. On repique le jeune plant en pépinière la première année, et l'année suivante on le met à demeure pour en obtenir les parties de la plante dont on a besoin, et surtout les tiges, pour soi ou pour les confiseurs, qui en font un emploi considérable. — L'angélique a perdu beaucoup de son importance depuis les progrès de la chimie médicale, qui ont donné la juste mesure de ses propriétés ; cependant, cette plante, étant réellement magnifique, d'un beau port et du plus bel effet, odoriférante dans toutes ses parties, sollicite par cela même, et à cause de sa réputation et de sa célébrité, une place, non seulement dans le jardin médicinal, mais dans le jardin potager et celui d'agrément. L'angélique est une plante vivace de la famille des ombellifères. C. Tollard aîné.

**ANGELONI** (Louis comte d'), né à Frossinone, savant estimé, qui vivait à Paris, où il publia, en 1818, *Dell' Italia uscente del septembre, del* 1818, *Raggionamenti IV*, *dedicati all' italica nazione*, 2 vol. Il fit paraître, en 1814, une brochure en faveur de l'union italienne, que le roi de Prusse accueillit favorablement, pendant qu'à Milan le libraire Stella était arrêté pour avoir mis cet ouvrage en vente. Lorsque les Italiens (comme le dit l'auteur) n'eurent plus de patrie, il résolut de donner suite à son ouvrage. Il a de l'aversion, non pas seulement contre l'Autriche, mais bien contre tout gouvernement étranger. Son exposition de l'état ancien et actuel de l'Italie, sous le rapport social et scientifique, est un ouvrage intéressant ; la relation détaillée de l'issue infructueuse qu'eut, en 1814, la députa-

tion de Lombardie, auprès des alliés et de leurs ministres, pour en obtenir la réintégration promise, est également digne d'être mentionnée. Lord Castlereagh appelait naïvement *opere d'imbecillità* les promesses faites aux Italiens, dans les proclamations de 1813.

**ANGERS**, chef-lieu du département de Maine-et-Loire, est situé dans une plaine, un peu au-dessous du confluent de la Mayenne et de la Sarthe, à 22 lieues et demie de Nantes et à 86 lieues S.-O. de Paris. C'est la patrie de Ménage et du médecin Bernier, auquel on doit des voyages curieux. Toutes les maisons y sont recouvertes en ardoises, d'où lui est venu son nom, tiré d'un mot celtique qui signifie noir, *la ville noire*: car non seulement les toits sont recouverts en ardoises, mais plusieurs maisons sont entièrement construites avec cette pierre; il en est de même de murs entourant d'immenses propriétés. Ces pierres donnent à la ville, surtout quand on y arrive de Nantes, en remontant la Loire, un caractère étrange, qui est loin de déplaire, mais qui rend un peu triste et sévère l'aspect de cette ville. — Angers a de beaux boulevards, des maisons récemment construites, sinon avec beaucoup de goût, du moins avec un étalage de luxe peu commun : les pilastres corinthiens y sont prodigués avec profusion, et y flanquent avec ambition, ou plutôt avec prétention, les angles de plus d'un édifice ordinaire, décoré en outre d'autres ornements. — La cathédrale d'Angers est très remarquable : elle porte le nom de Saint-Maurice, saint guerrier. Aussi le portail de l'église est-il orné de statues de chevaliers : ces chevaliers sont les anciens comtes d'Angers, qui, dans le bon vieux temps, se faisaient sculpter pour décorer leur église, et faire admirer à tout venant la beauté de leurs armes gothiques, et la grace de leur tenue chevaleresque.

**ANGES**, dérivé du grec *aggelos*, qui signifie *messager* ou *envoyé*. C'est le nom de cette substance spirituelle et intelligente, qui tient le premier rang entre les créatures de Dieu, de ces êtres qui, chez tous les peuples, et dans tous les temps, ont été reconnus comme des intermédiaires entre l'homme et la Divinité. On n'a pas été si bien d'accord sur la nature des anges que sur leur existence. Saint Clément d'Alexandrie a cru que les anges avaient un *corps*; c'est aussi l'opinion d'Origène, de Cesaire, de Jean de Thessalonique, de Tertullien, et de quelques modernes, entre autres de M. Kératry (*Inductions physiologiques*). Saint Athanase, saint Cyrille, saint Chrysostôme, au contraire, les regardent comme de purs esprits, et ce sentiment, émis par le concile de Latran, en 1225, a depuis été adopté par toute l'église, qui ne rend de culte qu'aux trois anges *Michel*, *Raphaël* et *Gabriel*. Le même concile décide, en outre, que tous les anges avaient été créés bons, et que quelques-uns seulement avaient déchu après leur révolte, doctrine opposée à celle du *manichéisme*. — Les auteurs ecclésiastiques divisent les anges en trois hiérarchies, et chaque hiérarchie en trois ordres. La première comprend les *séraphins*, les *chérubins* et les *trônes*; la seconde, les *dominations*, les *vertus* et les *puissances*; la troisième et dernière, les *principautés*, les *archanges* et les *anges*. Voici maintenant leurs divers attributs, d'après Denys l'Aréopagite. Les *séraphins* excellent par leur amour, les *chérubins* par leur silence; c'est sur les *trônes* que règne la majesté divine; les *dominations* ont pouvoir sur les hommes; les *vertus* renferment la force des miracles; les *puissances* s'opposent aux démons; les *principautés* veillent sur les empires; enfin, les *archanges* et les *anges* sont les messagers de Dieu, avec cette seule différence entre eux que les missions les plus importantes sont réservées aux premiers. Les *anges*, qui tiennent ainsi le dernier rang dans la hiérarchie, sont spécialement attachés aux hommes, et forment la chaîne divine qui unit la créature à son Créateur; selon Origène, chaque chrétien, à l'instant du baptême, reçoit un ange

gardien, qui, d'après saint Jérôme, est donné à l'homme au moment même de sa naissance. — Les humains, qui, par une profanation coupable, ont souvent transporté sur la terre les choses du ciel, et, quelquefois, ont supposé leurs faiblesses et leurs erreurs chez les créatures célestes, ont appliqué cette acception toute divine à des choses toutes terrestres. La tendresse d'une mère, qui qualifie de ce nom un enfant chéri, eût été sans doute excusable; mais les poètes et les amants l'ont étendue à un sentiment moins épuré. On a appelé autrefois des *manches d'anges* certaines manches de femmes fort larges, qui n'allaient qu'à la moitié des bras, parce qu'on habille ainsi les anges quand on les peint. Sous Philippe de Valois, on avait donné ce nom à une espèce de monnaie d'or fin, pesant 5 deniers 16 grains. Dans les commencements de l'empire d'Occident, on appelait ainsi le principal étendard de l'armée, qui se portait devant l'empereur. En termes d'artillerie, c'est un boulet de canon fendu en deux, dont les deux moitiés sont attachées par une chaîne ou une barre de fer, et dont on fait usage principalement sur mer pour désemparer les vaisseaux. Ange est aussi le nom d'un poisson de mer (*squatina*), qui ressemble à la raie, mais qui est un peu plus gros et a la chair plus dure; c'est enfin celui d'une des îles Mariannes (*angelonesus*), qui s'appelle en langue du pays Aguignan.

**ANGIOSPERME**, se dit des fleurs labiées, dont les semences sont enfoncées dans un péricarpe.

**ANGLE**, en latin *angulus*, en grec *agkulos*. On appelle de ce nom l'espace compris entre deux lignes droites qui se rencontrent en un point, lequel prend le nom de *sommet de l'angle*; ces deux lignes sont ses *côtés*. Si l'on admet que les deux branches d'un compas représentent grossièrement deux lignes droites qui se rencontrent au centre de la charnière, le compas, étant plus ou moins ouvert, représentera un angle qui aura son sommet au centre de la charnière, et dont les côtés seront les branches du compas. La grandeur d'un angle ne dépend point de la longueur de ses côtés, mais bien de leur écartement. — Un angle formé par des lignes droites s'appelle angle *rectiligne*. L'angle est *curviligne* lorsque ses côtés sont des lignes courbes. Il y a des angles dont les côtés sont des plans : les feuillets d'un livre ouvert, qui figurent des plans, sont de ce genre. — On appelle *angles solides* ceux qui sont formés par un certain nombre de plans qui concourent tous en un même point : le toit d'un clocher, qui se termine en pointe, représente un angle solide, toutes les fois que le clocher n'est pas une tour ronde. — Parmi les angles en général, on distingue principalement l'*angle droit* : c'est celui que représente l'instrument connu sous le nom d'*équerre*; deux règles qui sont assemblées exactement en croix forment quatre angles droits. Un angle dont l'ouverture est moindre que celle d'un droit s'appelle *angle aigu* (pointu). L'angle est dit *obtus* (émoussé) quand son ouverture est plus grande que celle d'un droit. (*Voyez* Géométrie.)

**ANGLE FACIAL.** C'est une opinion reçue chez tous les hommes que l'intelligence d'un animal dépend du volume de son cerveau. Camper et les anatomistes modernes ont proposé un moyen fort simple pour évaluer ce volume. Il consiste dans l'observation de l'ouverture d'un angle formé par deux lignes imaginaires tirées, l'une du point le plus saillant du front, au bord des dents incisives supérieures; l'autre, de ce dernier point, et passant par le conduit auriculaire : cet angle s'appelle *facial*. Plus l'angle facial est aigu, plus le cerveau de l'animal est censé petit. Cette vérité est confirmée par un grand nombre d'observations. L'homme, le plus intelligent des êtres créés, est aussi celui qui, toutes proportions gardées, a reçu de la nature le cerveau le plus volumineux, ou, pour parler autrement, l'homme est de tous les animaux celui dont l'angle facial est le plus grand. L'ouverture de cet angle diminue à mesure qu'on s'éloigne de l'hom-

me et qu'on s'approche des animaux qui occupent les derniers degrés de l'échelle. Chez les reptiles et les poissons, la tête est formée presqu'en totalité par deux mâchoires horizontales; aussi la capacité du crâne de ces animaux est-elle fort petite, ainsi que leur intelligence. — Les artistes de la Grèce, qui, comme on sait, étaient doués au plus haut degré du sentiment du beau et des convenances, ont donné à leurs têtes de dieux un angle facial très ouvert, et qui approche en général de l'angle droit (de l'équerre). Les Européens étant, sous beaucoup de rapports, les plus habiles des hommes, ont aussi l'angle facial plus ouvert que les autres peuples, comme on le voit par les rapports qui suivent : l'*Apollon du Belvédère* a un peu plus de 90°; dans les plus belles têtes des Européens, on trouve de 80 à 85°; chez les individus de la race mongole, 75°; chez les nègres, de 70 à 72°, l'orang-outang a 67°, le sapajou 65°, les jeunes mandrilles 42°, les chiens mâtins 41°, le cheval 23°. Ce dernier chiffre indiquerait que le cheval doit être un des animaux les plus stupides, et néanmoins il est doué de beaucoup d'intelligence; d'où il faut conclure que l'angle facial est un moyen peu fidèle pour évaluer le volume du cerveau dans les animaux : les anatomistes en donnent pour raison le grand développement des sinus frontaux (cavités dans l'os du front), qui, recevant une partie du cerveau, ne permettent pas quelquefois de juger exactement de son volume.—On doit à M. Cuvier une règle qui semble plus exacte : elle consiste à comparer l'étendue interne du crâne à celle de la face, en mesurant comparativement les aires de leurs cavités dans une coupe verticale et longitudinale de la tête. — Il résulte, d'après ce procédé, que, dans l'Européen, l'aire de la coupe du crâne est quadruple de celle de la face, en n'y comprenant point la mâchoire inférieure : dans le nègre, l'aire de la face augmente au moins d'un cinquième; dans les sapajous, elle n'est que la moitié de celle du crâne; enfin, dans les animaux, les solipèdes, les rongeurs, l'aire de la coupe du crâne est plus grande que l'aire de la face.

**ANGLES, ANGLO-SAXONS.** Les Angles étaient une petite peuplade germanique qui habitait, il y a XIV siècles, à la droite de l'Elbe, dans le Holstein. Leur invasion de l'île britanique, dans laquelle ils s'établirent, et qui porte leur nom, leur donne une importance à laquelle ils ne seraient point arrivés s'ils étaient restés mêlés aux autres Germains. — Tacite est le premier géographe qui nomme les *Angles* (*Mor. Germ.* cap. 40.); il les représente comme formant, avec quatre autres peuplades, au nombre desquelles sont les *Deuringes* ou *Thuringes* et les *Varnes*, *Varins*, *Varles ou Hérules*, une ligue qui possédait en commun le temple de *Hertha* (Jore ou la Terre), situé dans l'île de Rügen. Ptolémée est le premier qui fasse mension des *Saxons*, qu'il place à la base du Jutland, où selon Tacite étaient les *Fosi*. — Malgré la différence apparente des mœurs, les *Saxons* et les *Fosi* étaient le même peuple, appelé Saxons par les Germains et Fosaide par les Kimres ou Belges. M. Desroches, dans son *Histoire des Pays-Bas*, rapporte deux vers franco-teutons, qui indiquent que le nom de Saxons était dérivé de celui des épées-poignards qu'ils portaient, et qui en germain s'appelaient sachsen (1). Ce nom était donc purement épithétique, et paraît avoir été celui de la ligue des cinq peuples dont parle Tacite, et qui appartenaient à la tribu suevèque, de même que celui de Franc appartenait à une ligue formée de peuplades de la tribu allemanique ou slavonne. Le nom kymre de l'épée-poignard, appelée sachs en germanique, était *Foss*. Cette seconde étymologie explique comment Tacite a pu appeler Fosi ceux que Ptolémée nomme Saxons. — Au commencement du v[e] siècle, les Bretons, tourmentés par les incursions continuelles

(1) Ces deux vers sont:

Von den Mezzern also Wahsin,
Wurden sic geheisen Sachsin.

A cause des couteaux qu'ils portaient, ils furent appelés Saxons.

des Calédoniens et des Pictes, habitants du pays appelé depuis Écosse, furent abandonnés par les Romains, qui, sous la domination des lâches enfants de Théodose, ne pouvaient plus se défendre eux-mêmes. Alors leur roi Vortigern appela à son secours les Anglo-Saxons, qui le délivrèrent des Pictes, et à qui il permit d'habiter l'île de Tanet, à l'embouchure de la Tamise. D'autres colonies saxonnes vinrent successivement s'établir sur les côtes, et bientôt ces nouveaux hôtes se trouvèrent assez forts pour conspirer contre leurs alliés, les attaquer par surprise et les chasser successivement de l'intérieur de l'île. Une partie des Bretons se retirèrent dans l'Armorique, qui prit le nom de Bretagne; le restant s'établit dans le pays de Galles. Au commencement de la conquête, les Saxons se divisèrent en sept petits royaumes indépendants, qui, au milieu du IX^e^ siècle se trouvèrent tous réunis sous la domination d'Egbert. — Les Saxons furent long-temps troublés dans la possession de l'Angleterre par les Bretons-Kymres d'un côté, et de l'autre par les Danois, Germains comme eux, et qui cherchaient des établissements hors de la Scandinavie. Alfred-le-Grand fut détrôné par eux au X^e^ siècle. Suénon-Canut (Knudd) et un autre roi danois régnèrent dans le XI^e^ siècle sur la Bretagne, appelée alors Angleterre. Peu après, le dernier souverain de la dynastie anglo-saxonne, Harald II, ayant été vaincu et tué par Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie, en 1087, la couronne d'Angleterre passa à une dynastie normande, également d'origine scandinave, ou germano-suévèque.

G. DE VAUDONCOURT.

**ANGLESEA** (HENRI-WILLIAM PAGET, comte d'UXBRIDGE, marquis d'), officier de cavalerie, Anglais, fut élevé à la dignité de marquis pour prix de la grande bravoure dont il avait fait preuve à la bataille de Waterloo, où il eut la jambe emportée par un boulet de canon. Il avait servi antérieurement en Portugal et en Espagne, en qualité de lieutenant-général, sous les ordres de Wellington; en plusieurs occasions il s'était fait remarquer dans les guerres de la Péninsule par son sang-froid et son habileté. A son retour en Angleterre, au mois d'août 1815, les magistrats et la bourgeoisie de Lichtfield le conduisirent en triomphe à l'Hôtel-de-Ville, où on lui offrit une épée d'honneur. Le marquis d'Anglesea est membre de la chambre haute. Dans le procès de la reine, il vota pour le bill de condamnation. Le monde s'est beaucoup occupé de sa malheureuse liaison avec lady Charlotte Wellesley, belle-sœur de Wellington, et qu'il épousa après son divorce. Le marquis d'Anglesea fut pendant quelque temps vice-roi d'Irlande; mais Wellington, dont il ne partageait point les vues, le rappela en 1828.

**ANGLETERRE**, partie méridionale de la GRANDE-BRETAGNE. (*V.* ce mot.) Elle comprend l'Angleterre proprement dite, la principauté de Galles, l'île de Man et les îles sur les côtes de Normandie, ensemble 2770 milles carrés de 15 au degré. La mer qui l'environne présente une multitude de golfes, de baies, de criques et de ports. On y compte cinquante rivières navigables, dont les principales sont la Tamise qui prend ce nom à Hentley sur les limites du Berkshire, et qui jusque là s'appelle l'Isis; le Trent, qui, après sa réunion avec l'Ouse, reçoit le nom de Humber; la Severn et la Mersey. Une grande quantité de CANAUX (*voy.* ce mot) ont été établis pour les relations intérieurs du pays. L'Angleterre ne renferme pas beaucoup de lacs; presque tous se trouvent dans la partie septentrionale. Le plus grand lac est celui de Winander, qui offre des sites charmants, surtout dans la plus grande de ses îles. Un paysage encore plus délicieux est celui du lac de Derwent, environné de belles prairies et de rochers escarpés. On trouve aussi en quelques endroits des marais et des tourbières, particulièrement dans le comté de Lincoln. Le sol est en partie uni, en partie montagneux. Sur les côtes méridionales on trouve des collines assez basses; sur les côtes sud-ouest des montagnes cal-

caires; dans les provinces du nord-est, comme les comtés de Norfolk et de Lincoln, le sol, qui s'élève à peine au-dessus du niveau de la mer, est très marécageux. A partir du sud-ouest jusque vers les côtes occidentales, l'Angleterre offre des montagnes de plus en plus élevées. Les hauteurs plus ou moins considérables gagnent le milieu des terres, et s'appellent les montagnes de Cornouailles. Cette chaîne se dirige vers le nord, se partage en plusieurs branches, et s'étend jusque vers les côtes occidentales. Elle traverse les comtés occidentaux, et se termine aux montagnes du pays de Galles, dont la plus élevée, le Snowdon, est de 3,456 pieds au-dessus du niveau de la mer. La principale chaîne de montagnes de l'Angleterre est le Peak, qui traverse les comtés de Derby, de Lancaster et d'York; elle présente, surtout dans le comté de Derby, des paysages d'une beauté ravissante, et des grottes remarquables, dont la plus fameuse, celle de Castleton, est tapissée des plus belles stalactites. Dans la grotte de Bonwen, qui a 150 pieds de profondeur, on découvre des os et des cornes d'animaux anté-diluviens. Les plus hautes montagnes de la chaîne du Peak, qui abondent en merveilles de la nature, sont celles de Wharn, qui a 4,050 pieds d'élévation, et celle de Ingleborough, qui en a 3,987. Cette chaîne s'étend jusqu'au mont Cheviot, qui forme la frontière d'Écosse. Le climat de l'Angleterre est humide et variable; on y jouit rarement d'un ciel serein, et cependant il n'est point insalubre. Dans peu de contrées les hommes parviennent à un âge aussi avancé, et atteignent une aussi haute stature qu'en Angleterre. Le chaud et le froid y sont très modérés, et l'hiver est plus doux que dans tout autre pays situé à une latitude égale et même inférieure. Les gelées durent rarement plus de 24 heures. La neige disparaît en peu de jours, et pendant toute l'année les troupeaux peuvent parquer en plein air. En résumé, la terre est très fertile; elle est propre à la culture des céréales, à la nourriture des bestiaux, et présente la plus riche verdure Il existe cependant encore 7,000,000 d'acres de bruyères et de landes incultes. Ses produits sont d'excellents bestiaux, les plus beaux et les plus vigoureux que présente peut-être aucun autre endroit du monde : ces bestiaux consistent surtout en très bons chevaux et en moutons, dont la toison approche le plus de la belle laine d'Espagne. On y trouve des porcs en quantité, des chiens d'une race grande et forte, beaucoup de volaille, et principalement des oies, qui pèsent jusqu'à 30 livres. Il y a aussi une grande abondance de poissons, d'huîtres et de homards. On n'y rencontre presque point de quadrupèdes carnassiers et très peu d'oiseaux de proie. On y cultive du blé, beaucoup de froment, peu de seigle, d'excellent orge, des légumes exquis, du lin, très peu de chanvre et une assez grande quantité de houblon, de safran, de réglisse, de rhubarbe, de fruits du plus gros volume, mais aqueux. Au lieu du vin, qu'on ne saurait obtenir à cause des pluies fréquentes, et de la constante rareté du soleil, on prépare de la bière et du cidre. La disette du bois de chauffage est suppléée par la richesse des mines de charbon de terre, mais on ne manque pas de bois de charpente; aucun pays de l'Europe ne fournit une aussi grande abondance ni une aussi bonne qualité d'étain. L'Angleterre produit de plus en grande quantité du plomb et du cuivre, beaucoup de fer, de la plombagine, du crayon noir ou graphite, de l'arsenic, du zinc, de l'antimoine, du cobalt, de la calamine, la meilleure terre à foulon, de la terre à porcelaine, de la terre à potier, de la terre de pipe, du sel, qui ne suffit cependant pas aux besoins; d'excellente pierre à bâtir, du soufre, du vitriol, de l'alun, des ardoises, de la craie, de l'albâtre, du porphyre, du marbre, des pierres à feu et des eaux minérales. On compte dans l'Angleterre proprement dite environ 12,000,000 d'ames, et dans le pays de Galles 760,000. — Les Anglais (descendants des anciens Angles et des Saxons) sont une race d'hommes belle et vigoureuse, dont la langue, née du plat-

allemand, offre un mélange de toutes sortes de mots latins, frisons, français et bas-bretons. Les Gallois sont les restes des anciens Bretons, qui se sont maintenus presque sans mélange dans le pays de Galles et dans l'île de Man. Ils se distinguent par leur hospitalité, leur cordialité et leur sociabilité, des Anglais proprement dits, qui sont froids, réservés et insociables; mais ils sont ignorants, superstitieux et pauvres. Leur langage est l'ancien *kymric*, que parlent encore les habitants de la Bretagne : cependant le patois de l'île de Mona ou de Man est un dialecte de l'Irlandais, mêlé seulement de beaucoup de mots anglais, normands et italiens. Le kymric diffère au contraire du dialecte irlandais ou celtique, ou de la langue erse, en ce qu'il présente beaucoup plus de racines allemandes. Les îles normandes sont peuplées de Français qui parlent un français corrompu. — La religion dominante en Angleterre est celle de la haute église Anglicane (*voyez* ce mot): la famille régnante et les principaux employés de l'état doivent la professer. Toutes les autres croyances jouissent d'une entière tolérance. On y voit par conséquent des catholiques, des luthériens, des indépendants, des arminiens, des ariens, des sociniens, des quakers, des méthodistes, des mennonites, des hernutes et des juifs. — La moitié des habitants vit du travail des fabriques, de la richesse et des dépenses des grands. Le commerce des colonies et des autres pays, l'opulence des manufacturiers, les machines, appliquées à tous les genres de métiers pour épargner des millions de bras, et vendre les produits aux étrangers à un moindre prix que l'on ne pourrait les obtenir partout ailleurs, ont élevé l'industrie au plus haut degré de perfection et de progrès. Les produits annuels des manufactures, sans compter les étoffes grossières, sont de plus de 114,000,000 de livres sterling, et présentent un bénéfice net de 27,000,000 de livres sterling. Les fabriques les plus importantes sont celles des tissus de coton, où l'on emploie chaque année 197,000,000 pesant de cette matière; celles des étoffes de laine, auxquelles ne peut suffire l'immense quantité de laine recueillie dans l'intérieur du pays; enfin, les fabriques de cuir, de fer, d'acier, de fil d'archal, de cuivre, d'étain, de porcelaine et de faïence, de verre, de soie, de toile, de lin et de papier. Les cuirs et les aciers ne trouvent peut-être dans aucun autre pays du monde rien qui les égale en bonté et en beauté. On y fabrique dans la même perfection les navires en fer, les voitures en fer et les ponts en fer ; les plus belles plumes d'acier, les chaînes de montre ou d'horloge et les meilleurs instruments pour les mathématiques, la chirurgie, l'optique et la physique. Les ouvrages en fonte de fer, les grandes fabriques d'acier fondu et les fabriques de fer laminé jouissent d'une réputation méritée. Les quincailleries de Birmingham sont les plus recherchées dans la Grande-Bretagne et au dehors. Parmi les fabriques de porcelaine, celles de Wedgwood (*voyez* ce mot) sont les plus renommées. L'art de la verrerie y est poussé au plus haut degré, surtout pour les objets de luxe en cristal. Les raffineries de sucre, les brasseries et les distilleries d'eau-de-vie sont aussi très florissantes. Des ports placés dans les situations les plus avantageuses fournissent à tous les besoins du commerce et de l'industrie. La grande Banque de Londres (*voyez* ce mot), beaucoup de banques dans les provinces, les sociétés d'assurance, que l'on trouve dans toutes les grandes villes, favorisent les rapports avec presque toutes les nations commerçantes. De toutes les sociétés de commerce, celle des Indes-Orientales est la plus importante. Cependant, depuis la paix, les fabriques ont baissé au grand détriment de la classe ouvrière. Londres fait à lui seul presque un tiers de tout le commerce de l'Angleterre ; viennent ensuite Liverpool, Bristol, Hull, etc. — L'Angleterre proprement dite se divise en quarante *shires* ou comtés; le pays de Galles forme douze autres comtés. Il faut y ajouter l'île de Man et les îles normandes situées dans la Manche, qui ont une superficie de 23 mil-

les carrés de 15 au degré et 53,000 habit.; ces îles, qui se nomment Jersey, Guernsey, Sarke et Alderney (en français Aurigny), sont les seules possessions qui restent à l'Angleterre de ses anciennes conquêtes en France. — Le sol de la vieille Angleterre renferme tous les germes de la force, de la richesse et de la grandeur de l'empire britannique. Toutes les dépendances de ce royaume, telles que le pays de Galles, l'Irlande et l'Écosse, ont des institutions qui leur permettent de participer à la prospérité de l'Angleterre, et ces contrées jouissaient déjà de grands priviléges avant de faire partie intégrante du Royaume-Uni—Si l'on examine l'histoire du génie du peuple anglais, on voit l'esprit du gouvernement des anciens Saxons percer dans les mœurs et dans l'administration; partout on retrouve quelques vestiges du caractère des anciens Bretons, qui ont lutté contre la force et la rudesse des Danois, et l'esprit chevaleresque des Normands. On dirait que les vaincus ont à leur tour subjugué leurs vainqueurs. Le caractère dominant est l'esprit de liberté et d'association, qui tourne vers un but commun toutes les facultés du peuple. Non seulement l'Angleterre lui doit son bien-être et sa puissance, mais il a jeté de profondes racines au dehors dans toutes les possessions britanniques. L'Angleterre est toujours le point central vers lequel se dirigent tous ces rameaux sortis du tronc de la mère-patrie. Ses colonies sont devenues des états indépendants où se sont propagés les principes des institutions anglaises, et si l'édifice primitif de ces mêmes institutions venait à s'écrouler dans la métropole, l'esprit en subsisterait encore dans les colonies de l'ancien et du nouveau monde. — La révolution française n'est en réalité qu'une répétition de ce qui s'est passé jadis en Angleterre. Les Anglais ont éprouvé beaucoup de ces vicissitudes que les Français ont essuyées, tantôt en voulant obtenir les résultats de la révolution, tantôt en combattant ses principes. — Cependant les institutions les plus importantes de la Grande-Bretagne ont été les fruits, non de la guerre, mais de la paix; elles remontent aux temps les plus reculés. Les luttes intestines que le peuple a soutenues contre le roi Jean, contre Henri III, Charles I<sup>er</sup> et Jacques II, les ont affermies au lieu de les ébranler. C'est pour cela que l'on voit de toutes parts des traces de la rouille et de la grossièreté des temps anciens; on y répugne à toute espèce d'innovation, et l'on supporte volontiers les inconvénients les plus graves, les abus et les injustices les plus révoltants, plutôt que de mettre la main à l'œuvre pour une amélioration dont, au milieu des séductions de la nouveauté, on n'entrevoit pas bien clairement le résultat final. Ainsi, pour ne point toucher aux bases du vieil édifice social, les Anglais se sont pendant long-temps résignés à souffrir une représentation nationale dont le système électoral touchait presque à l'absurde, des lois de procédure tellement incohérentes que la justice, dans les causes purement civiles, était presque un mot vide de sens; un code pénal dans lequel on voit partout les traces de la colère et de l'exaspération occasionnées par des inquiétudes politiques, et dont les dispostions étaient appliquées par l'arbitraire, l'esprit de parti et les préjugés les plus barbares; un système de lois civiles dans lequel la propriété foncière est surchargée de tant d'entraves, qu'il n'est point de jurisconsulte qui puisse en toute sûreté répondre que la forme la plus ordinaire pour la transmission des biens *(common recovery)* se trouvera à l'abri des détours de la chicane. Et cependant, si l'édifice semble prêt à fléchir, ce n'est point dans ses murailles principales, ni dans ses piliers (qui sont assis sur des fondements inébranlables), c'est plutôt dans les distributions intérieures. L'exclusion de la masse du peuple de toute participation à la propriété foncière, l'excès de la pauvreté et l'excès de l'opulence sont précisément ce qui tend depuis un temps immémorial à établir un équilibre plus naturel. La portion influente des propriétaires de biens-fonds et

des créanciers de l'état est d'ailleurs bien convaincue qu'en soutenant le gouvernement elle défend ses propres intérêts. Ici l'on reconnaît ce que Montesquieu a très bien observé lorsqu'il déclara que la modération est la vertu cardinale de l'aristocratie; la modération est, en effet, le principe fondamental de la politique de l'Angleterre. Diminuer toutes les charges publiques, améliorer la situation du peuple par de bons traitements, tandis que des moyens violents le pousseraient au désespoir, ainsi que l'avouent les organes ministériels lorsqu'ils peignent l'état de la nation *(state of the nation)*, tel est le but que le ministère se propose sans cesse. Dans la capitale, on est parvenu jusqu'à un certain point à l'atteindre, mais il n'en est point ainsi pour l'Irlande, qui se trouve dans une position déplorable et presque sans remède. Dans ce dernier pays, il faudrait une réforme radicale et non point ces petites concessions, ces légers sacrifices que sait faire l'aristocratie anglaise en renonçant à une partie de ses bénéfices, par exemple lorsqu'elle diminue le taux des fermages. Même dans la politique extérieure, la modération est la gloire de l'Angleterre. Après s'être trouvée pendant trente années à la tête de toutes les coalitions contre la révolution française, et avoir dans cette lutte terrible employé et épuisé toutes les ressources du peuple, l'Angleterre a renoncé à recueillir tout le fruit de ses privations et de sa victoire; elle s'est retirée dans le lointain lorsque le principe révolutionnaire qu'elle voulait combattre s'est affaibli; elle a laissé aux autres puissances le soin de décider des intérêts de l'Europe; elle n'a point non plus empêché des mesures que son gouvernement condamnait ouvertement; elle s'est tenue dans une stricte neutralité. Lorsque pour la première fois, en 1825 et 1826, les évènements d'Amérique et de Portugal prirent un caractère grave, elle ne cessa point de rester neutre et dans une inaction complète; cependant, quelque soit le sort que lui réserve la Providence, il est certain que l'Angleterre par sa conduite passive et par l'exemple de ses institutions, continuera d'exercer une plus grande influence sur le sort des états, qu'elle ne le pourrait par la seule force des armes et par la puissance matérielle. — A présent, jetons un coup d'œil sur chacune de ses institutions, et voyons quelle est leur forme actuelle.

### I. *Population, classes de citoyens, noblesse.*

L'empire britannique, en 1828, contenait 88,000 milles carrés géographiques, et 137 millions d'habitants, dont 5,555 milles carrés et 22,290,000 habitants sont en Europe. Ainsi, par sa seule population européenne, ce royaume occupe déjà un des premiers rangs dans les états d'Europe. En 1828, on comptait en Angleterre 12,422,700 habitants, en Écosse 2,113 mille, en Irlande 6,950,000, à Gibraltar, Helgoland et Malte 110,300; plus, pour les armées de terre et de mer, six cent quarante mille cinq cents hommes. Déjà Lowe, dans son ouvrage intitulé: *Present state of England*, publié à Londres en 1822, avait estimé la totalité de la population de l'Angleterre et de l'Irlande à 21,500,000 ames. De là résulte que l'empire britannique occupe la quatrième place en Europe, après la Russie, qui a 47 millions d'habitants; l'Autriche, qui en a 32 millions et demi, et la France, 32 millions. Mais, si l'on compte ses sujets hors d'Europe, lesquels, d'après Colquhoun (*Treatise of the wealth, power and ressources of the british empire*, 1813, in-4°), comprennent 42 millions d'habitants libres, et 576,346 nègres esclaves, ou, si l'on compte avec Hamilton, une population de 83 millions d'habitants, sans parler des vassaux qui existent dans les pays tributaires, il faudra lui assigner le premier rang. Sous le rapport de l'agglomération de la population, les montagnes de l'Écosse, pays très rude, sont encore au-dessous de la Turquie, puisque celle-ci renferme, par chaque mille carré anglais, 50 habitants, lorsque l'Écosse n'en a que 30; on en trou-

ve 23 dans la Russie d'Europe; de 90 à 170 en Allemagne; 150 en France; dans la basse Italie, de 150 à 154, dans la haute Italie 219. Mais l'Angleterre proprement dite, qui a 232 habitants par mille carré, et l'Irlande, qui en a 237, ne sont surpassés que par la Hollande, où on en compte 362; la Flandre, où l'on en compte 420, et la Flandre orientale, où il s'en trouve jusqu'à 554. Cependant, si l'on considère le sort des 22 millions d'habitants qui occupent la mère-patrie, aucun autre peuple ne pourra soutenir avec eux la comparaison. — Déduction faite de tout ce qui est obtenu en Angleterre et en Écosse par des cotisations volontaires, le taux moyen des charges publiques par année en Angleterre est de 63 shellings par tête, et de 11 shellings seulement en Irlande; tandis qu'en Russie on paie annuellement par tête 9 shellings trois quarts, en Autriche 12 shellings, en Prusse 13 shellings, en France 24 shellings. On se tromperait si l'on attribuait la plus grande partie de la rentrée des impôts au commerce et aux colonies. Si l'on prend avec Colquhoun et Lowe pour base de la richesse nationale un capital de 2,200 millions de livres sterling, on trouve 1,400 millions pour la propriété foncière et les travaux d'agriculture, tandis qu'il n'y a que 300 millions sterling de capitaux placés dans le commerce. Il faut compter, il est vrai, 400 millions pour la valeur des maisons d'habitation et d'autres édifices occupés en grande partie pour les besoins du commerce, mais la plus grande partie consiste en constructions rurales. Le capital employé à l'exploitation des mines est de 65 millions; les canaux, les grandes routes et les forêts représentent une importance de 45 millions. Le capital du commerce et des manufactures est donc, par rapport à celui de l'agriculture, comme 3 à 14. Colquhoun portait le produit annuel, pour 1812, à 430 millions, dans lesquels celui des terres et des mines entre pour 228 millions, c'est-à-dire plus de moitié; la part du commerce et des manufactures s'élève à environ 204 millions. Au contraire, sous le rapport du nombre de familles employées à ces deux genres d'industrie, si l'on en croit les calculs de Colquhoun, le commerce et les manufactures ont l'avantage; ils occupent les bras d'environ 7 millions d'individus, et l'agriculture n'en emploie que six millions. Dans l'Irlande, où la population n'est pas heureuse, la plupart des bras sont consacrés à l'agriculture, et par conséquent celle-ci doit faire vivre le plus grand nombre d'individus. — Jamais le commerce et les manufactures ne se sont élevés à un haut degré de prospérité sans que la nation ait déployé des forces extraordinaires, et l'Angleterre doit jusqu'ici ce développement au concours des circonstances les plus heureuses dans sa situation intérieure. Il faut encore remarquer deux choses à ce sujet, les bonnes dispositions de la noblesse d'Angleterre, et la grande liberté qui est assurée à tous comme à chacun par la constitution de l'état: grace au bon esprit des nobles, on évite aisément les dissensions intestines, ou du moins elles sont promptement appaisées; grace à la liberté, il y a une tendance générale des esprits vers un but commun, qui est l'amélioration de la chose publique. On a coutume de regarder cette disposition comme un trait original du caractère anglais, mais les mêmes circonstances produiraient les mêmes fruits partout où elles auraient une libre carrière pour se développer. — Il y a en Angleterre *trois classes de citoyens* comme dans la plupart des autres pays: 1° les seigneurs, ou la noblesse titrée (*nobility*); 2° les chevaliers, formant la classe inférieure (*gentry*); 3° enfin la classe des bourgeois (*commonalty*). Les ecclésiastiques ne forment point une classe à part, ils se confondent, suivant leurs différents degrés hiérarchiques, dans les trois autres. — Les lois et les mœurs en Angleterre ne reconnaissent cependant que deux classes, la noblesse, qui comprend seulement les nobles titrés, et les *commoners*, ou bourgeois, qui se composent, tant des roturiers que de la petite noblesse. Ces différences de conditions ne pro-

duisent aucune scission dans les rapports du peuple. En effet, les familles nobles tendent toujours à se fondre dans la bourgeoisie, parce que le privilége de la naissance ne passe jamais qu'à l'aîné des fils. D'un autre côté, la voie des premiers emplois et des dignités de l'état n'est ouverte, au moins d'une manière légale, qu'au mérite, et il y a des branches importantes de fonctions publiques dont l'accès est permis de fait à tout le monde. La noblesse ne jouit d'aucun de ces priviléges qui peuvent justement blesser des individus non nobles, ou choquer les lois de l'égalité; la position des citoyens de toutes les classes est si bien tracée par la constitution, que chacun a besoin du secours des autres; les grands n'obtiennent la partie la plus belle et la plus lucrative des emplois publics que par la faveur et la confiance des classes subalternes. La petite noblesse, qui, dans beaucoup de contrées, se trouve, par l'intérêt particulier de sa situation et les avantages qui lui sont accordés, dans un état continuel d'hostilité contre le peuple, n'est, en Angleterre, ni de droit, ni de fait, séparée de la bourgeoisie : elle est partout confondue avec la classe roturière. Si elle s'élève par son travail, son bonheur, sa science ou son talent, au-dessus de la masse commune, elle ne le doit ni à ses parchemins ni à la faveur des hommes, mais seulement au mérite particulier de ses membres, à un destin propice, ou à la droiture des voies qu'ils ont suivies. Jamais les Anglais n'ont songé à faire dépendre de la naissance les principales dignités ecclésiastiques, comme en Allemagne les canonicats ou les évêchés. Jamais on n'a vu les nobles de ce pays se révolter contre la nature au point d'exiger, sous peine de déroger, que leurs mères soient aussi d'un sang noble, sous peine de ne pouvoir succéder à certains biens de famille ou à certaines dignités. On a vu dans le dernier siècle, en Angleterre, deux femmes monter sur le trône, la reine Marie et la reine Anne; leur mère Anna Hyde I^re, femme de Jacques II, épousée secrètement par lui en 1659, et reconnue en 1661, était la fille d'un simple avocat, le célèbre Édouard Hyde, qui devint ensuite grand chancelier et comte de Clarendon. Plus tard, de pareils exemples se sont offerts, même dans la famille royale, et ces mésalliances ont été facilitées par la singularité des lois écossaises, lesquelles prononcent des peines contre tout mariage secret et conclu sans le consentement des père et mère, et qui, cependant, considèrent comme valables de tels mariages une fois qu'ils ont été célébrés. (*Voyez* GRETNA-GREEN.) — Aucune exception d'impôt, aucune inégalité devant la loi, ne fait des nobles un objet de rivalité pour les autres citoyens; seulement les lords sont dispensés de quelques services de commune. Leur droit de n'être jugé que par la chambre haute en matière criminelle ne porte aucun ombrage, parce que cette juridiction n'est pas moins sévère que les autres, et que les frais en sont beaucoup plus dispendieux. L'éducation de la noblesse repose sur le principe que l'on remarque dans toute la législation et la constitution de l'Angleterre : c'est un ferme attachement aux anciennes institutions, attachement qui n'exclut pas la possibilité des améliorations, mais qui les fait attendre de la lenteur du temps.—La noblesse anglaise diffère sous beaucoup de rapports de ce qu'elle était sous les Anglo-Saxons. Ceux-ci ne connaissaient point, à proprement parler, la noblesse héréditaire dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui. Les *athelinge*, première classe des grands seigneurs, ne comprenaient que les membres de la famille royale, et l'on ne donnait guère ce titre qu'aux fils ou petits-fils de rois. Les archevêques, par suite de leur puissance spirituelle, avaient le même rang, les mêmes redevances, les mêmes droits que les seigneurs terriens; le pays était divisé en arrondissements appelés *shires*, et depuis comtés, à la tête desquels se trouvait un *caldorman* (sénateur, ainsi appelé du mot danois *corl*); mais ce n'était qu'un fonctionnaire nommé par le roi, et qui ne transmettait point sa place à ses héritiers. Parmi les hommes libres, les officiers de la couronne ou

serviteurs du roi (*thanes*) jouissaient de droits particuliers, mais leur charge n'était point héréditaire. Le simple cultivateur (*ceorl*) pouvait aussi y parvenir lorsqu'il possédait cinq hydes, lorsqu'il avait bâti une église, un clocher, un château; qu'il occupait un siége comme juge dans le bourg, et qu'il assistait à toutes les assemblées générales convoquées par le roi. Un négociant obtenait la dignité de *thane* dès qu'il avait fait à ses frais trois voyages sur mer, et quiconque avait seulement obtenu des armoiries de chevalier, afin d'accompagner le roi d'un manoir à un autre, avait le droit de devenir *thane* sans être possesseur de biens-fonds. Les paysans libres, ou colons, que l'on appelait *ceorls, cotsetz, bovarii, bowers, bare*, ressemblaient, sous beaucoup de rapports, aux paysans allemands; mais il y avait des esclaves attachés au service personnel, aussi bien qu'à la glèbe, sous les noms saxons de *theowmen* ou d'*esne*, et sous le nom danois de *thraels*. C'était la masse du peuple dans laquelle les différences étaient d'autant plus tranchées que chacun pouvait passer de l'état d'esclave à celui d'homme libre, et d'homme libre devenir thane, et ensuite *ealdorman* ou comte. Vers la fin de la période anglo-saxonne, toutes ces dignités, toutes ces différences de conditions se sont sans doute fort rapprochées de la forme héréditaire, et la conquête des Normands a confirmé le principe de successibilité en s'appuyant sur la tendance et l'esprit du temps. Dès lors les charges des comtés devinrent héréditaires ou féodales, mais ce ne furent plus de simples dignités. Sous le roi Jean, les *earls*, ou comtes, ne formaient que la première classe des barons; ils avaient de grandes propriétés, mais aucune fonction proprement dite. Ces attributions passèrent à ceux qui n'occupaient jusqu'alors que des places secondaires dans les comtés, tels que les shériffs, sous-shériffs, les juges et les inspecteurs des paroisses. D'après le système de féodalité introduit par les Normands, tout propriétaire devait foi et hommage au roi; le principe de l'hérédité prévalut partout, les évêchés eux-mêmes, et les investitures d'abbayes devinrent le partage exclusif des barons. Le service militaire exigé des possesseurs de biens-fonds donna naissance à la chevalerie. Il y eut dans la noblesse deux classes, celle des comtes et celle des barons, qui eurent le droit d'entrer en personne au parlement, tandis que les chevaliers ne pouvaient s'y faire représenter que par des délégués. On ne pouvait attendre qu'au milieu de pareils changements le nombre des grands domaines diminuât, et que le nombre des simples propriétaires augmentât. Cependant, la bourgeoisie, surtout dans la ville de Londres, devint si puissante, et la multitude des simples francs-tenanciers (*freeholders*) s'accrut tellement qu'il ne fut plus possible de résister à leur influence. L'insurrection du peuple contre l'oppression des barons, sous Richard II (en 1381), quand s'éleva un cri général contre l'esclavage de la glèbe, ne fut qu'une petite anticipation. Deux cents ans ne s'étaient pas écoulés, qu'il ne restait plus aucune trace de servitude (*villenage*); les propriétaires de toutes les classes, même les francs-tenanciers, appelés *freeholders*, concoururent à l'élection des membres du parlement; ceux-là seulement qui n'avaient aucun droit sur le sol, les simples fermiers et les engagistes (*copyholders*), qui pouvaient, au moyen du remboursement du prix d'acquisition, être évincés à la volonté des anciens propriétaires, se virent seuls exclus des élections, depuis la nouvelle réforme parlementaire. — Aux deux classes de nobles on ajouta depuis trois degrés de plus. Édouard III, à l'époque glorieuse de ses conquêtes, créa, en 1337, son fils aîné duc de Cornouailles, et en 1362 il institua pour ses fils puînés les duchés de Clarence et de Lancastre. Richard II ne se borna pas à nommer ses jeunes oncles ducs d'Yorck et de Glocester, il nomma duc d'Irlande son favori, Robert de Vère. Depuis ce temps, la dignité de duc est restée en Angleterre le premier degré de la haute noblesse. Lancastre est seul un véritable duché, par

suite de l'érection en apanage du comté de ce nom par Édouard III en faveur de son quatrième fils, Jean de Gand, avec des prérogatives réelles. Quoique depuis 1461 ce fief ait été réuni à la couronne, l'organisation particulière de ce comté est restée la même. A partir de cette époque, le titre de duc est entré dans beaucoup de familles, mais les disputes sanglantes pour la couronne entre les maisons d'Yorck et de Lancastre, et les nombreuses confiscations pour crimes d'état, en ont fait disparaître la plus grande partie. Deux titres de duc seulement remontent au-delà du règne de Charles II ; le duché de Norfolk créé en 1483 et celui du Somerset en 1546. Charles II ne conféra cette dignité qu'à ses enfants naturels. Dans les temps modernes, depuis Georges III, le gouvernement anglais semblait avoir adopté pour règle de ne donner ce titre qu'aux princes de la famille royale, mais les exploits de Wellington lui ont valu une exception, et il est le seul institué depuis 1766. On compte actuellement treize ducs anglais, huit ducs écossais, dont deux appartiennent en même temps à l'Angleterre, et un duc irlandais. La plupart des ducs ont en même temps des titres de marquisats, de comtés, de vicomtés et de baronnie, de même que généralement en Angleterre les titres les plus élevés comprennent d'autres titres inférieurs. Entre les ducs et les comtes, Richard II a placé la dignité de marquis, et il a nommé marquis de Dublin le Robert de Vère dont nous venons de parler. Cette dignité n'est pas commune ; il n'y avait dans toute l'Angleterre, en 1789, qu'un seul marquis, on en compte maintenant dix-sept ; il y en a trois en Ecosse, douze en Irlande. Les ducs et les marquis sont qualifiés princes en style de chancellerie. Après eux viennent les comtes, dont le titre est le plus ancien de tous. Le titre de vicomte a commencé sous Henri VI, et on ne l'a jamais prodigué. Il existe maintenant en Angleterre vingt-deux vicomtes, quatre en Écosse, cinquante-deux en Irlande. Les comtes sont au nombre de cent en Angleterre, de trente-neuf en Écosse, et en Irlande de soixante-quatorze. Il y a cent trente-quatre barons en Angleterre, vingt-trois en Écosse, soixante-quatorze en Irlande. Il y a de plus d'autres barons, tel que le baron de l'échiquier, le baron des Cinq ports, etc., qui ne comptent point dans la haute noblesse, et ne siègent point au parlement, leur titre n'étant pas héréditaire. Chacun des membres de la haute noblesse a le titre de lord ou seigneur, et il est pair du royaume, et baron du parlement (*baron of parliament*). Le maire de Londres n'est appelé lord que pendant la durée de ses fonctions. Les archevêques et les évêques jouissent personnellement du rang et des droits de la haute noblesse. Leur prérogative la plus précieuse est de siéger dans la chambre haute du parlement ; le même privilége est accordé à tous les pairs d'Angleterre ; les pairs d'Écosse et d'Irlande ne peuvent y être représentés que par des députations de seize pairs écossais et de vingt-huit pairs irlandais. Toutes ces dignités passent à l'aîné des fils. Pendant la vie du père, les aînés, qui n'ont, en style de chancellerie, que le titre d'écuyers, prennent le second titre du père, et s'il n'en a pas d'autre, par exemple s'il n'est que baron, on les appelle seulement lords. Les autres priviléges de la haute noblesse sont très insignifiants. Dans les affaires criminelles, ils sont traduits devant la chambre des lords, mais dans les affaires civiles, ils sont justiciables des tribunaux ordinaires. Lorsqu'ils siègent comme juges, ils ne prêtent point serment, mais ils le prêtent comme témoins. La calomnie contre les nobles, qualifiée dans les anciens statuts de *scandalum magnatum*, est menacée de peines particulières, mais dans la pratique, on ne fait point usage de cette loi. En 1813, on comptait 564 familles de nobles (en y comprenant les six archevêques et les 42 évêques). La totalité des revenus de la haute noblesse laïque se monte, d'après Colquhoun, à cinq millions de livres sterling, et les revenus des prélats sont de 240,000 livres sterling.— La noblesse inférieure (*gentry*) se com-

pose, dans l'acception vulgaire du mot, de tous ceux qui ne vivent point du travail de leurs mains ou d'un petit commerce, mais dans le sens légal elle comprend : 1° tous ceux qui sont d'extraction noble, particulièrement tous les fils cadets des lords et leur postérité ; 2° tous ceux qui jouissent de la noblesse personnelle par leurs fonctions ou leurs dignités. Cette noblesse n'obtient jamais de priviléges particuliers, ce n'est par conséquent qu'une classe éminente dans la bourgeoisie. C'est ainsi qu'en France un simple titre, par exemple celui de *secrétaire du roi*, ne donnait d'autre droit que celui de *vivre noblement*, mais ne conférait point les prérogatives de la noblesse de race. L'état de simple *gentleman* ne donne droit à aucun autre titre que celui de maître (*master*), qu'on ne refuse à personne, mais il existe un degré un peu plus élevé, celui des *esquires* (écuyers, *armigeri, scutiferi*). Ils ont le droit, sans être chevaliers, d'avoir les armes réservées à la noblesse. On pouvait autrefois obtenir des armoiries par de simples lettres du roi, mais cet usage est depuis long-temps aboli. Tous les fonctionnaires, à partir du grade de juge de paix et les docteurs ès-lois pris parmi les *barristers* (membres du barreau), ont le droit de faire précéder leurs noms du titre d'*esquire* (écuyer), et jamais aucun d'eux n'oublie d'ajouter à sa signature l'abréviation *esq*. Les fils aînés des chevaliers et les fils puinés des pairs tiennent de leur naissance le titre d'écuyer, et le transmettent par succession à leurs enfants mâles. Tous les nobles étrangers, même les pairs d'Irlande, ne sont reconnus en Angleterre que comme simples écuyers. — La classe des chevaliers, *knights* (*v.* ce mot), forme le dégré de noblesse suivant. A cette classe appartiennent les baronnets, dont le titre est transmissible par succession. Le roi Jacques Ier les institua en 1611, lorsqu'il eut besoin d'argent pour faire une campagne contre les révoltés d'Irlande. Il se trouva cent personnes qui donnèrent chacune 1,000 livres sterling, pour obtenir comme seule récompense l'honneur de faire précéder leurs noms du mot *sir*, et de mettre dans leurs armoiries le signe distinctif de la province d'Ulster (une main sanglante). A cela se sont bornés tous leurs avantages; mais on y a attaché d'autant plus de prix que ce titre est purement honorifique, et qu'il rappelle des services personnels ou les souvenirs glorieux des ancêtres. Tous les services rendus dans les sciences et dans les carrières civile ou militaire, sont récompensés par le titre de baronnet. Voilà pourquoi leur nombre s'est élevé à 851. Le nombre des chevaliers et des écuyers est, suivant Colquhoun, de 1,100, et celui des *gentlemen*, vivant seulement de leurs revenus, se monte à 35,000 pères de famille. La différence entre ces diverses classes de noblesse inférieure, en partie personnelle et en partie due à des emplois ou à une certaine fortune, et la bourgeoisie (*commonalty*), est si petite, que Blackstone, dans ses célèbres Commentaires sur le droit anglais, s'est rangé lui-même dans la classe des bourgeois. Cependant on appelle bourgeois, dans le sens le plus restreint, d'abord tous les propriétaires dont les biens rapportent un revenu annuel d'au moins 40 shellings, et qui sont qualifiés *yeomen* par tous les marchands, ouvriers et journaliers (*tradesmen*, *artificers, labourers*). Ils font comme partout la masse la plus considérable du peuple, mais nulle part on ne voit l'extrême misère et l'extrême opulence présenter un contraste plus frappant par leur rapprochement qu'en Angleterre. Le gain annuel d'une famille dans les classes les plus pauvres s'élève à 45 livres sterling, et dans les villes à 48 livres sterling. — Cette quotité de la population est de 7 millions et demi sur 18. Cependant un bon tiers de cette masse, c'est-à-dire 1,548,000 individus, n'a pas même les objets les plus nécessaires à la vie, et reçoit des paroisses, à titre d'aumône, les trois cinquièmes des sommes indispensables à son existence. La taxe des pauvres a produit en Angleterre et dans le pays des Galles, du 6 mars 1827 au 5 mars 1828, la somme de 7,715,055 li-

vres sterling. Une cinquième partie de la nation, formée des employés de divers degrés, des médecins, des hommes de loi, des instituteurs de toute espèce, des capitalistes, des nobles, de riches et toute la classe des pauvres, ne contribue en rien à cette nouvelle taxe, et cependant perçoit, les uns à titre d'honoraires, les autres à titre de secours, un bon tiers de son produit. Le nombre des principales familles est, suivant Colquhoun, de 3 millions et demi, savoir : famille royale, 12 ; haute noblesse, 564 ; *gentry*, 56,861 ; employés civils, 21,500 ; militaires de terre et de mer, 222,500 ; ecclésiastiques, 19,000 ; hommes de loi, 19,000 ; médecins, chirurgiens et apothicaires, 18,000 ; agriculteurs, 1,302,000 (dans lesquels il faut comprendre 70,000 moyens propriétaires, 210,000 petits propriétaires et 280,000 fermiers) ; ouvriers, fabricants et manufacturiers, 1,506,774. Le revenu moyen d'une famille de la classe intermédiaire (les médecins, les avocats, les employés d'un ordre secondaire) s'élève de 3 à 400 livres sterling. Les hauts fonctionnaires et les riches propriétaires fonciers jouissent, d'après un taux moyen, de 800 à 1,000 livres sterling de revenu ; les baronnets, de 3,500 livres sterling, et les nobles titrés, de 10,000 livres st. Ces données cependant sont sujettes à beaucoup d'erreurs, et ne peuvent servir à l'évaluation du revenu des classes supérieures. M. Thelluson, à qui son aïeul a transmis un capital de 30,000,000 st. égalera, avec un million ½ st. de revenu annuel, la fortune de 430 baronnets ou de 150 lords. La conséquence de cette grande disproportion entre la pauvreté et la richesse fait que la situation des petits propriétaires va toujours en s'empirant, et que tous les biens-fonds tendent à se concentrer en peu de mains ; de même dans le commerce et les manufactures, la misère des simples journaliers s'élève au-dessus de tout calcul ; leur position devient de plus en plus difficile, et par suite leur état de misère s'accroît sans cesse. Tel est l'abîme vers lequel l'Angleterre fait chaque jour des pas de plus en plus rapides. Les affaires publiques de l'Irlande sont à cet égard une leçon effrayante. Le mal deviendra sans remède si l'aristocratie des grands propriétaires n'a pas assez de prévoyance et de courage pour en arrêter les progrès par quelque sacrifice extraordinaire, par exemple, l'établissement de la taxe sur les revenus (*income tax*). Les moyens en ont été déjà indiqués par plusieurs publicistes habiles de l'Angleterre. Voici les titres de leurs ouvrages : *Diminution d'une partie des dettes de l'état, au moyen d'une taxe extraordinaire sur les revenus*, par Hatzfield ; *Établissement de colonies de pauvres irlandais sur des terres abandonnées, mais susceptibles de culture*, par Owen. Cet auteur propose des établissements coloniaux et autres institutions fort simples pour l'amélioration de la propriété ; les moyens consistent d'un côté à faire cesser les formalités gênantes qui mettent des restrictions à la transmission de la propriété, et d'un autre côté à engager les grands propriétaires à affermer leurs terres moyennant de faibles redevances, ce qui assurerait l'existence de toute la classe des laboureurs. Ce dernier moyen s'accorderait parfaitement avec les anciennes lois d'Angleterre, qui défendaient à tout propriétaire de renvoyer ses paysans des domaines qu'il possédait. On trouve une preuve de la bonne volonté des anciens propriétaires à cet égard dans l'établissement sur leurs biens des *copyholders*, espèce d'*engagistes* que l'on ne pouvait déposséder pendant leur vie, et qui, dans la plupart des cas, transmettaient ce droit à leurs héritiers. Pour mieux établir ce genre de possession, on avait entièrement supprimé la condition des propriétaires libres qui possédaient en vertu du droit féodal, bien qu'ils fussent assujettis à un service militaire ou à un service de cour (*knight-service, grand sergeantry*), et qui étaient encore astreints à divers droits ou redevances (*free-socage, villein-socage*). A ces propriétaires libres ont succédé les francs-tenanciers (*freeholders*). Charles II a converti tous les droits seigneu-

riaux en un droit libre de mutation (*free-socage* et *common-socage*); tous les droits et services féodaux, à l'exception de ceux de l'église (*frank-almoigne*) et des droits de la couronne, ont été supprimés. Les cultivateurs sujets à la corvée (*villeins*), dont nous avons dit que les *copyholders* tiraient leur origine, étaient considérés comme hommes libres, sauf la nécessité des prestations féodales. C'est ce qu'on voit encore très clairement par l'institution de trois espèces différentes de tribunaux pour prononcer sur les droits féodaux et censitaires; bien que ces trois sortes d'actions se poursuivent très rarement, le droit subsiste encore. Dans les causes civiles, les francs-tenanciers composent, comme jurés, sous la présidence du seigneur ou de son délégué, le tribunal appelé cour du baron (*court-baron at common law*, *baron's court*, *freeholder's court*). Quand il s'agit de *tenures* ou prestations seigneuriales, c'est le seigneur lui-même qui est le juge, et prononce suivant la coutume locale; c'est pourquoi son tribunal s'appelle cour des coutumes (*customary-court*). Ce tribunal s'assemble toutes les trois ou quatre semaines; il tenait autrefois ses séances dans le château du seigneur. Dans les causes criminelles, tous les vassaux du seigneur, les francs-tenanciers et les paysans sujets à redevance tiennent deux ou trois fois par an cour de justice (*court-leet*, et en anglo-saxon *folk-right*). Ils y rendent la justice au nom du roi, sous la présidence du délégué du seigneur, *steward*, lequel à cet effet doit être un jurisconsulte. Les accusations de félonie et de trahison doivent être portées devant le juge royal. Un jury prononce sur les faits, et le juge applique la peine d'après les lois en vigueur. On voit par là que l'autorité et la justice seigneuriale ont présenté en Angleterre beaucoup moins que dans tant d'autres pays un contraste entre la liberté populaire et le caractère original de la juridiction féodale, qui faisait des seigneurs les juges et les surveillants des hommes libres. Voilà pourquoi les vestiges de la féodalité s'y sont conservés avec plus de pureté que partout ailleurs. C'est ce qui a contribué à faire des Anglais une nation grande et puissante, quoique ces débris du régime seigneurial soient une tache dans leurs institutions.

## II. *Constitution de l'état.*

On a tort de dire avec Montesquieu, bien que cela ait été souvent répété, que la force de la constitution anglaise vient de la séparation exacte des trois pouvoirs, la puissance exécutive, la puissance judiciaire et la puissance législative; car, indépendamment de la part très considérable et même essentielle que prend le parlement dans les affaires de l'administration civile et dans la dispensation de la justice (notamment la chambre des communes, qui exerce un contrôle réel et continu sur le gouvernement de l'état et sur une foule d'objets d'administration locale, tels que les grandes routes, les ponts, les canaux et autres travaux publics, la formation des majorats et les divorces, qui sont réglés par ce qu'on appelle des *bills privés*) la chambre des lords jouit éminemment du pouvoir judiciaire, puisqu'elle est la première cour de justice de la nation. Le roi lui-même, dans son conseil privé, dans son conseil de cabinet, qui en est une émanation, a des attributions législatives aussi bien que judiciaires. D'un autre côté, les trois principales cours du royaume ont une autorité analogue à celle des préteurs romains; leurs décisions obtiennent en quelque sorte force de loi. De là résulte que les trois branches des pouvoirs de l'état, en Angleterre, empiètent tellement l'une sur l'autre, qu'aucune d'elles n'a un organe constant. Il n'est pas vrai non plus que les attributions du roi et des deux chambres du parlement présentent un mélange de monarchie, d'aristocratie et de démocratie. Le parlement est au contraire entièrement aristocratique, si l'on excepte quelques votes, qui, peut être d'après les vues particulières de certains membres isolés, se prononcent en faveur de la masse du

peuple, et se conforment à l'esprit public. Après tout, la chambre basse elle-même ne présente qu'un rassemblement des grands propriétaires, et la chambre haute offre le même spectacle, seulement sous un autre forme, et sa composition est fondée sur l'aristocratie de la naissance. Les vœux du peuple ne trouvent donc ni dans l'une ni dans l'autre chambre aucun organe régulier et nécessaire. Les droits essentiels du peuple et la suprématie des lois, base nécessaire de la liberté civile, sont toutefois assurés par d'autres institutions, et la conservation de ces institutions est garantie par ces deux circonstances : d'un côté, l'aristocratie elle-même profite des droits populaires pour résister à la tendance du pouvoir vers la domination absolue ; d'un autre côté, elle aurait à craindre que le peuple, si l'on voulait lui retirer les droits qu'il regarde comme protecteurs, savoir : le jugement par jury, la faculté de tenir des assemblées et la liberté de la presse, non seulement ne les retînt par force, mais ne voulût gagner beaucoup au delà. — L'autorité royale présente encore les traces de son origine de l'antique Germanie. Les rois, outre le commandement des armées et le droit de faire la paix ou la guerre, sont les hauts suzerains féodaux ; ils sont législateurs, car les résolutions du parlement ne sont que des suppliques, et le monarque peut les rejeter par cette formule : *Le roi s'avisera*. Les rois sont aussi devenus de véritables juges, car pendant long-temps les juges de Westminster furent tout-à-fait dans la dépendance de la couronne, qui pouvait toujours les destituer ; et le prince, par une fiction légale, est encore censé siéger au milieu des tribunaux. Cependant la puissance royale est restreinte par une multitude de statuts et de coutumes. Les attributions du parlement ne reconnaissent d'autre limite que l'impossibilité physique, et plus d'une fois il a su, dans les temps de troubles, se saisir d'une autorité qui l'a emporté sur la puissance royale ; cependant on ne peut rien faire dans ce pays contre l'opinion publique bien décidée. Les Anglais n'ont donc pas tort de dire qu'il y a dans leur constitution trois choses dont on ne saurait avec exactitude définir la nature et l'étendue, savoir : les prerogatives de la couronne, l'autorité du parlement et la liberté du peuple. La constitution anglo-saxonne est encore ici le principe de la constitution actuelle : bien qu'elle ait été modifiée lors de la conquête de Guillaume Ier, en 1066, elle a souffert peu de changements dans les choses essentielles. Les principales altérations ont porté sur la tendance universelle au système féodal, une plus grande étendue des droits seigneuriaux, et l'introduction du droit normand, qui a influé sur la composition des cours de justice et sur celle des autorités administratives ; mais on a conservé les parties substantielles de l'antique constitution : par exemple le pouvoir législatif de la nation exercé par les deux chambres ; le *wittena-gemote*, ou l'assemblée des sages, représentée par l'évêque et les grands ; l'assemblée générale du peuple, dite *mickel-gemote* ; le droit accordé aux citoyens de n'être jugés que par leurs pairs, dans les cours dites *du baron* et les cours ordinaires, sous la présidence du seigneur, et dans les cours des comtés et des shériffs, pour l'expédition des affaires criminelles, au moyen des assises et du jugement par jury ; enfin le droit exclusif des pairs du royaume, d'être jugés par la chambre haute, sont encore une confirmation de cette règle. A quoi nous devons ajouter que ce qu'il y avait d'exorbitant dans le régime féodal a été adouci par les lettres d'affranchissement du roi Henri III (1).

A. *Le Roi*. (Voyez *le Traité de Chitty, sur la loi des prérogatives de la couronne et les devoirs et droits relatifs*

(1) Les actes qui forment la constitution de l'empire britannique sont, 1° l'ancienne lettre d'affranchissement de Henri I (*Charta libertatum*) [voy. le mot *charte*] ; 2° *magna charta*, la grande charte (voy. ce mot) ; 3° la pétition des droits (voy. ce mot) ; 4° le bill d'*habeas corpus* (voy. ce mot) ; 5° la déclaration des droits, et, de plus, la capitulation que Guillaume III a été tenu d'accepter en 1689 pour monter sur le trône ; 6° les actes de succession de 1701 et 1705 ; 7° l'acte d'union de l'Écosse en 1707 ; 8° l'acte d'union ode 'Irlande en 1801.

*des sujets.* Londres, 1820). La couronne est héréditaire d'après des lois spéciales, que le parlement a le pouvoir de changer. La couronne passe, dans l'ordre de primogéniture, d'abord aux enfants mâles, et à leur défaut à l'aînée des filles, ou à l'aînée des petites-filles, qui descend du dernier roi par la branche masculine. Dans le cas de manque absolu de descendants, le collatéral le plus proche du dernier roi est appelé au trône sans distinction des frères germains, consanguins ou utérins. Il faut seulement que le nouveau roi descende de l'héritier immédiat de la couronne. On suit exactement l'ordre de la ligne, de sorte que la descendance féminine dans une branche aînée est préférée aux enfants mâles de la branche cadette; mais, entre frère et sœur, la succession est toujours dévolue au fils. La couronne passe immédiatement à l'héritier légitime sans qu'il ait besoin d'une mise en possession formelle. Il n'y a point d'intervalle, et l'on admet en Angleterre, comme en France, ces deux principes, que *le roi ne meurt pas*, et que *le mort saisit le vif.* Voilà pourquoi le règne de Charles II n'a pas été compté de l'époque de sa restauration, mais de l'année de la mort de Charles Ier. La majorité des rois commence à l'âge de 18 ans; la régence, pendant la minorité, est réglée par le testament du dernier roi, et s'il n'en a pas fait, par un acte du parlement. Depuis Édouard III, l'héritier présomptif est investi de plein droit du duché de Cornouailles, et on lui expédie dans des lettres-patentes le titre de prince de Galles. Le couronnement du roi est fait dans l'abbaye de Westminster, par l'archevêque de Cantorbéry; c'est l'archevêque d'York qui couronne la reine. — Pour l'entretien du roi, des grands officiers de l'état et de sa couronne, et de ses autres officiers et serviteurs, le parlement, en 1820, a fait une modification à LA LISTE CIVILE. (*Voyez* ce mot.) A l'exception de deux grands officiers héréditaires, les autres sont nommés à volonté par le roi. Ce sont : 1° le lord grand chancelier (*lord high chancellor*), qui est en même temps garde du grand sceau (*keaper of the great seal*); 2° le lord grand trésorier (*lord high treasurer*), qui est président de la chambre de la trésorerie. Cette chambre, depuis Georges Ier, est composée de cinq commissaires, qui ont le titre de lords de la trésorerie, et dont le premier a les fonctions éminentes de premier ministre. 3° Le président du conseil privé (*lord president of the privy counsel*); 4° le lord du sceau privé (*lord of privy seal*), lequel appose le petit sceau sur tous les privilèges royaux, concessions, et autres actes, qu'on peut revêtir aussi du grand sceau, si cela est nécessaire; 5° le grand chambellan (*lord high chamberlain*); 6° le grand maréchal (*lord great marshall*), lequel exerce en même temps une haute juridiction dans les causes relatives à la généalogie. Cet emploi appartient par droit d'hérédité aux ducs de Norfolk; mais, comme ils n'ont pas cessé d'être catholiques, ils se sont fait, jusque dans les derniers temps, remplacer par un lieutenant. 7° Le grand amiral (*lord high admiral*), ou grand juge dans toutes les affaires qui concernent la navigation sur la mer et les rivières. Cet emploi est maintenant attribué à des commissaires présidés par le premier lord de l'amirauté. — F Écosse, malgré la réunion, il existe enc des grands officiers de la couronne c l'état. — Le roi, en Angleterre, est c ne faire qu'un avec tous ses ascendan descendants; on le regarde comme ay: en soi une corporation (*a sole corpor tion*). Le parlement a fait usage de so pouvoir de changer la succession au trône pendant les longs débats entre les maisons d'York et de Lancastre; mais la circonstance la plus remarquable où il l'ait exercé, a été la révolution de 1688, par laquelle Jacques II et la postérité issue de son second mariage ont été exclus du trône. Plus tard, l'acte d'arrangement (*act of settlement*) de 1700, a limité la succession au trône dans la postérité de la princesse Sophie, la plus jeune fille de la princesse Élisabeth, électrice palatine, fille du roi Jacques Ier, d'Angleterre. — La puissance du roi est fondée sur les

lois; elle repose légalement sur un contrat intervenu entre lui et le peuple. Quoique Jacques Ier et ses deux fils eussent fortement à cœur de tenir leur domination du droit divin, on le leur a toujours contesté; et le roi Guillaume III, la reine Marie et la reine Anne, sont montés sur le trône par suite d'une déclaration expresse de la souveraineté nationale, et en vertu d'un contrat intervenu entre eux et la nation.—Toutefois, et surtout depuis la restauration, il a été reconnu en principe que dans l'état aucun pouvoir ne peut l'emporter sur l'autorité royale, que les actes du roi ne sont soumis à aucun contrôle, et que le roi est au-dessus de toute responsabilité personnelle. Aussi le premier principe du droit public anglais est que *le roi ne peut mal faire*. Tels sont les moyens par lesquels on est parvenu à contenir le gouvernement dans des limites légales, et à l'aide d'un système fort ingénieux. Premièrement, toutes les actions du monarque sont expliquées dans un sens conforme à la loi; et ce qui serait contraire à la loi est présumé ne pas entrer dans les intentions du prince. Secondement, la violation manifeste des lois n'est point attribuée au roi lui-même, mais à ses conseillers. Ceux-ci, aussi bien que tous ceux qui exécutent un ordre illégal, peuvent être dénoncés et poursuivis, sans qu'il soit besoin pour cela d'un ordre du roi. Ce système de responsabilité est une des colonnes les plus solides de la liberté anglaise et la condition substantielle de toute constitution dans quelque pays que ce soit; mais nulle part il n'est mis en pratique d'une manière plus complète, nulle part le respect pour le monarque ne s'allie aussi bien qu'en Angleterre à la sûreté des citoyens. D'après ces deux principes, si la religion du monarque venait à être surprise, et s'il faisait des actes contraires aux lois, par exemple, en accordant quelque grace au préjudice des intérêts des tiers, on trouverait un remède convenable dans cette restriction, qui ne permet pas au monarque d'arrêter dans les procès le cours de la justice, ni de porter atteinte aux droits des particuliers. Troisièmement, le parlement et les tribunaux ont la faculté de discuter librement un tel acte du gouvernement; de plus, le parlement, et même chacun des membres de la chambre haute, peuvent adresser au roi des remontrances. Chaque pair du royaume est considéré comme le conseiller né du monarque; à ce titre, il peut lui demander une audience particulière, et lui communiquer sa manière de voir sur les affaires qui intéressent le bonheur du peuple. Les lois anglaises n'ont prévu aucun moyen de s'opposer aux intentions que pourrait avoir le monarque de fouler aux pieds la constitution, puisque le principe que le *roi ne peut avoir de mauvaises intentions* repousse la possibilité d'une semblable hypothèse. On regarde comme une chose reconnue, et dont l'application a été faite du temps de Jacques II, qu'une tentative directe et décidée contre la constitution est une abdication du pouvoir. Ainsi, la question de savoir quelle peine entraînerait une attaque violente contre la constitution du pays est restée sans solution ou précédent.—« Si cependant, continue le loyal Blackstone (*Commentaires*, tom. Ier, §. 245), les lois et l'histoire se taisent, il ne nous convient pas de porter nous-mêmes de jugement à cet égard; et nous devons laisser aux générations futures le soin de faire usage, lorsque le cas s'en présentera, des moyens de pourvoir aux nécessités du moment, et aux avantages de tous. La société éprouve en effet des besoins essentiels d'une telle nature, qu'aucune influence d'aucun climat, d'aucune époque, d'aucune constitution, d'aucun acte quelconques, ne saurait, soit anéantir, soit affaiblir ses droits de satisfaire à de pareilles exigences. »— Quatrièmement, les particuliers ont contre les abus de pouvoir la ressource efficace de l'*Habeas corpus*. (*Voy*. ce mot.) Ils peuvent porter plainte contre les fonctionnaires, adresser des pétitions au parlement, et enfin user de la liberté de la presse. Cependant, il n'y a point de tribunal qui puisse connaître d'actions personnelles

contre le roi : il ne reste qu'une seule voie, c'est de s'adresser au lord chancelier, qui, après l'examen de la réclamation, peut conseiller au roi d'y faire droit. Pour les actions réelles ou immobilières contre le roi, il y a une forme spéciale de procédure, qui doit être dirigée à la cour de chancellerie. On y expose que le roi s'est mis induement en possession du fonds contesté, et ce qu'il y a de remarquable, c'est que le roi n'est jamais condamné; l'arrêt ordonne seulement la restitution au demandeur, sauf la conservation des droits du seigneur roi (*Amoveantur manus domini regis, et restituatur petenti possessio, salvo jure domini regis*). Pour éviter les mauvais effets de l'exécution, l'arrêt lui-même tient lieu de la mise en possession. Tels sont en général les rapports de la puissance royale vis-à-vis du parlement et de la nation. Il n'y a pas d'autres règles pour les colonies, parce que le principe fondamental du droit est que partout où s'étend la domination de l'empire britannique, les lois anglaises sont obligatoires comme lois du pays. Quant à l'exercice de la puissance royale, considérée comme intermédiaire entre la force publique et la liberté individuelle, le roi et le ministère ont à peine la possibilité de dépasser les limites fixées. Le roi n'est que le protecteur de l'ordre légal; il ne saurait intervenir dans l'exécution des actes privés. Il ne saurait conférer à aucun fonctionnaire plus d'autorité que la loi ne lui en donne, et tous les actes concernant les relations juridiques des citoyens sont nuls et de nul effet, s'ils ne sont point émanés des tribunaux. Le droit de grace du roi est lui-même fort restreint. Il ne peut ni porter atteinte aux droits d'un simple citoyen, ni arrêter le cours d'une information criminelle commencée, s'il s'agit d'un procès intenté par la chambre des communes contre un grand fonctionnaire de l'état. Après le jugement prononcé, le roi peut faire remise de la peine en tout ou en partie, mais il ne peut relever les fonctionnaires de l'incapacité qui résulte contre eux de leur condamnation pour certains délits, notamment pour abus de pouvoir. C'est pour cette raison qu'il n'y a pas d'exemple que le roi ait accordé de grace lorsqu'il s'est agi d'une plainte contre la violation de l'*Habeas corpus*. Les concessions que l'on regarderait comme portant préjudice à une commune ne peuvent être mises à exécution que lorsque les réclamations ont cessé. Telle serait la concession d'une usine sur une rivière, si l'on se plaignait des entraves que cet établissement porte à la navigation. Il est surtout reconnu que les tribunaux considèreraient comme nulles des lettres de grace ou de concession qu'ils déclareraient avoir été surprises sur un faux exposé.—Les genres de crimes pour lesquels des graces peuvent être accordées sont forts restreints, parce qu'il ne faut pas accorder très légèrement grâce à un malfaiteur véritablement dangereux. Aussi, ne trouve-t-on point, dans les recueils de jurisprudence, de grace accordée à un assassin par préméditation. (*Voyez* plus bas le paragraphe : *Réforme des lois pénales d'Angleterre.*) Il n'y a pas longtemps que les rois d'Angleterre s'étaient imposé la loi de ne point faire de grace à ceux qui fabriqueraient de fausses lettres de change ou de faux billets de banque; ils étaient irrémissiblement condamnés à mort. On s'est relâché de cette rigueur dans ces derniers temps, et la peine de mort elle-même a été beaucoup restreinte en matière de faux par une loi de 1831.

B. *Parlement.* L'époque de sa première convocation remonte à la période anglosaxonne; mais dans les premiers temps de la période normande, il reçut aussi du système féodal une forme particulière. Les vassaux immédiats de la couronne se réunissaient à la cour trois fois par an, à Noël, à Pâques et à la Pentecôte. Sous Henri III, l'usurpateur Simon de Montfort, comte de Leicester, eut recours comme dernier refuge à une assemblée générale du peuple. Il convoqua, en 1265, deux députés de l'ordre de la chevalerie dans chaque comté, et deux députés de chaque cité

royale ou de chaque bourg. C'était une innovation et non point le résultat d'un ancien usage; mais elle n'en fut pas moins confirmée par Henri III, lorsque, après la bataille d'Evesham, il eut recouvré la liberté et la couronne. (*Voy.* plus bas le paragraphe : *Histoire d'Angleterre.*) Les différents ordres se réunissaient souvent en une seule assemblée, mais lorsqu'il s'agissait d'affaires graves, ils délibéraient séparément et rendaient cependant au roi leur réponse en commun. Ce fut pour la première fois, sous Edouard II, de 1327 à 1377, que l'on vit la séparation des deux chambres devenir une institution permanente : l'une des chambres comprenait les prélats et les lords laïcs, l'autre se composait des députés des comtés et des bourgs; les archevêques et les évêques y prenaient part en vertu de leur dignité ecclésiastique. Après la conquête des Normands, leurs biens furent pour la première fois assujettis au régime féodal, et à toutes les prestations qui en dérivaient. Avant Henri VIII, 27 abbés mitrés et deux prieurs faisaient partie des lords ecclésiastiques, mais la suppression des couvents les fit disparaître. Les pairs laïcs n'ont pas toujours été de droit membres du parlement : il fallait qu'ils y fussent appelés par la volonté du roi, mais peu à peu la pairie et la qualité de membre de la chambre haute sont devenues inséparables et comme synonymes. Le roi a cependant le droit d'augmenter le nombre des lords toutes les fois qu'il le juge convenable, quoiqu'il ne lui soit plus possible de retirer la dignité à un lord une fois qu'il l'a nommé, même sous prétexte que ce lord se serait mis, par sa mauvaise conduite, dans l'impossibilité de soutenir la dignité de son rang. — Sous le règne de Georges Ier, un bill passé dans la chambre haute limitait à un certain nombre les pairs que le roi pouvait créer; mais la chambre des communes refusa sa sanction à ce bill, parce qu'elle y vit une tendance aristocratique. Aucun roi n'a fait un usage aussi fréquent de cette faculté que Georges III. De 1760 à 1820, il a été nommé 2 ducs, 16 marquis, 47 comtes, 17 vicomtes et 106 barons, seulement en Angleterre, et non compris les titres des pairs écossais et irlandais. Aussi, à la fin de ce règne, en février 1820, le nombre des pairs du royaume s'élevait à 291. Il n'y en avait que 106 sous Jacques Ier, et 154 en 1673. Par l'union de l'Ecosse et de l'Irlande, la chambre haute s'est accrue de 16 pairs écossais et de 28 pairs irlandais, et de 4 évêques irlandais (les 4 archevêques et les 18 évêque irlandais alternent pour siéger dans le parlement). De là est résulté que la totalité de la chambre haute se composait, en 1820, de 2 archevêques et de 22 évêques anglais : ainsi, sur 363 lords, il y avait 24 prélats. Au moyen de l'introduction des pairs catholiques en 1829, ce nombre a été porté à 400. — La chambre des communes (avant le bill de réforme voté dans la dernière session du parlement 1832) consistait en 658 membres, savoir, 513 pour l'Angleterre et le pays de Galles, 45 pour l'Ecosse et 100 pour l'Irlande; mais la répartition de ses membres était très inégale, sous le rapport de la population et sous celui de la propriété. Les comtés eux-mêmes présentaient à ce sujet une extrême inégalité : le comté d'York compte 1 million d'habitants, celui de Rutland seulement 20,000; cependant l'un n'envoyait comme l'autre que deux députés pris parmi les propriétaires fonciers. Chacun des 12 comtés du pays de Galles et des 33 comtés d'Ecosse élisait un député; cependant 6 petits comtés écossais avaient été réunis pour les élections, de telle manière que Caithness et Bute, Clackmannan et Kinross, Cromarty et Nairn, nommaient ensemble un député. Les 32 comtés d'Irlande envoyaient chacun deux députés au parlement. Avant le bill de réforme de 1832, on n'admettait comme électeurs que les francs-tenanciers dont la propriété rapportait par année un revenu de 40 shell. et au dessus. Leur nombre variait selon les comtés. Dans celui d'York, il y avait 16,000 électeurs; dans d'autres comtés,

la propriété foncière était concentrée dans un petit nombre de familles qui nommaient à elles seuls l'un des députés ou même les deux députés du comté. La conséquence de cet état de choses était que 11,000 personnes environ nommaient la moitié de la représentation de l'Angleterre et du pays de Galles. En Ecosse, les 30 députés des comtés étaient élus seulement par 2,767 possesseurs de biens-fonds. Il n'y avait guère que les vassaux immédiats de la couronne qui fussent électeurs : on n'en trouvait dans aucun comté plus de 200 ; dans la plupart il y en avait tout au plus une centaine ; dans le comté de Clackmannan, seulement 16, dans celui de Nairn 208, dans celui de Peeble 34, dans le Sutherland 35 ; en Irlande on a été obligé de prendre de simples fermiers comme électeurs à vie, parce que les propriétaires de biens-fonds étaient trop peu nombreux. Le bill d'émancipation du 13 avril 1829 a élevé pour l'Irlande le cens électoral de 40 shellings à 10 livres sterling de revenu, et le nouveau bill de réforme à 12 livres. — Quoique sur les 92 députés des 40 comtés anglais et des 12 comtés du pays de Galles, il y en eût environ 46 exclusivement nommés par de grands propriétaires isolés et conséquemment pris parmi les membres de la haute noblesse, on considérait cependant ces membres, appelés *chevaliers des comtés*, (*knights of shires*) comme ceux qui avaient le plus d'indépendance dans le parlement. Le système d'élection était encore plus vicieux pour les députés des villes, dont 405 étaient choisis en Angleterre, 12 dans le pays de Galles, 15 en Ecosse et 35 en Irlande. C'est le hasard seul qui avait décidé de ce mode d'organisation. Dans l'origine, tous les lieux auxquels l'autorité royale avait accordé les immunités conférées aux bourgs (*boroughs*), les chefs-lieux des provinces et les villes pourvues d'évêchés, nommaient des députés, parce que ces bourgs ou villes relevaient immédiatement du roi. Mais ces localités cherchaient à s'affranchir autant qu'elles le pouvaient d'un honneur que l'on considérait plutôt comme une servitude et une charge dispendieuse que comme un droit et un avantage réel. Voilà pourquoi plusieurs endroits ont perdu leur titre de bourgs, et quelques-uns n'ont pu le recouvrer qu'avec peine. Charles II a usé, en faveur de Newark, de l'ancien droit réservé au monarque de conférer le titre de bourg par la création d'un nouveau privilége ; mais cette faculté a cessé d'appartenir à la couronne, et les nouvelles villes n'ont plus obtenu cette faveur. A l'époque de l'avènement de Henri VIII au trône, le nombre des députés des villes s'élevait jusqu'à 269. Par l'établissement de nouveaux droits électoraux au profit de certaines localités, on y ajouta, jusqu'en 1678, 180 autres membres : l'incorporation du pays de Galles en introduisit 12, et la réunion des anciens comtés palatins de Chester et de Durham en ajouta 4 autres. Cependant une grande partie de ces bourgs (le mot anglais *borough* n'a aucun terme analogue dans notre langue) étaient tombés dans un dépérissement presque total ; voilà pourquoi on les appellait *bourgs pourris* (*voyez* ce mot), en anglais *rotten boroughs*. Le droit de nommer les membres du parlement s'y est trouvé l'apanage d'un petit nombre d'électeurs et quelquefois d'une seule famille. Par exemple à *Old-Sarum*, où il ne reste plus que les ruines d'un ancien château, avant le bill de réforme, les droits d'élection étaient exercés par 7 possesseurs de certaines terres, et ces propriétaires étaient dans la dépendance du comte de Caledon. Même dans beaucoup de grandes villes, les électeurs étaient peu nombreux, parce qu'ils devaient être francs-tenanciers ou possesseurs d'une certaine espèce de domaine relevant des bourgs (*bourgage-tenures*). Ainsi, à Plymouth, qui compte 60,000 habitants, il n'y avait que 230 électeurs ; à Harwich 17,000 habitants et 32 électeurs, à Portsmouth 45,000 habitants et 100 électeurs, à Bath 32,000 habitants et 18 électeurs, à Bristol 106,000 habitants, et seulement 50 électeurs, etc. ; encore ces électeurs si peu nombreux se

trouvaient-ils placés sous l'influence des principales familles d'Angleterre. Il arrivait de cette manière qu'environ 12 grandes familles disposaient à elles seules de 100 places dans le parlement. Les comtes Mount Edgecombe et Fitz-William, le duc de Devonshire, le duc de Bedford, et la famille Pelham, en nommaient chacun 6; le duc de Newcastle, le comte de Chichester et le lord Iarborough en nommaient 15; le duc de Norfolk et le comte de Lonsdale 10. Quant au petit nombre d'élections laissées à des hommes vraiment indépendants, il s'en faisait dans la pratique et en dépit de toutes les lois un commerce scandaleux. Le prix des suffrages et les entremetteurs étaient généralement connus. Dans un bourg de peu d'étendue, une nomination au parlement coûtait d'ordinaire 5,000 livres st. En revanche, les villes les plus opulentes, telles que Manchester, peuplée de 165,000 habitants; Birmingham de 118,500, Leeds de 90,000, Sheffield de 45,000, et un grand nombre de cités qui renferment de 10 à 40,000 habitants, n'avaient pas la moindre part à la représentation. Il ne faut donc pas s'étonner qu'une meilleure répartition, c'est-à-dire *la réforme parlementaire*, ait été appelée par les vœux universels du peuple. On conçoit qu'avec ce système électoral, rien n'était plus facile au ministère que de prendre des mesures contraires à l'opinion publique, ainsi qu'au bien-être du royaume, et d'y persister pendant long-temps. L'Angleterre doit surtout le fardeau de sa dette publique à l'opiniâtreté avec laquelle on a lutté contre la révolution d'Amérique et contre la révolution française. Il est facile de juger les motifs qui se sont opposés si long-temps à cette réforme salutaire; les obstacles ne venaient plus dans ces derniers temps de la couronne même, mais de l'aristocratie dominante, qui voyait son influence prête à s'affaiblir par la réforme. Le parti ministériel et l'opposition sont moins en dissidence sur les principes en général que sur certains faits particuliers; et dans l'esprit du peuple, l'opposition est encore fort éloignée de pouvoir être dangereuse aux ministres dans le parlement.—Le parlement n'est pas constamment assemblé; cette permanence ne ferait peut être que nuire à sa considération; c'est dans le pouvoir royal, comme le seul vraiment durable, que réside le droit de le convoquer et de le dissoudre. Il ne peut jamais s'écouler plus de sept années sans convocation du parlement ou sans dissolution de la chambre des communes. La convocation se fait par des lettres royales adressées individuellement à chacun des lords, et par des ordres adressés aux comtés et aux villes pour élire leurs députés. — Les séances du parlement sont tenues actuellement dans l'ancien palais des rois à Westminster; chacune des chambres y occupe un local particulier. L'ouverture de la première séance est faite par le roi lui-même, qui s'y rend en grand appareil et prononce un discours dans la chambre haute en présence de la chambre des communes, dont les membres y sont appelés; chacune des chambres lui répond ensuite par une adresse délibérée et rédigée par écrit. Avant l'émancipation des catholiques en 1829, les membres du parlement étaient tenus de prêter le serment dit de suprématie *(oath of supremacy)*, institué par Henri VIII, lequel reconnaît le roi comme chef de l'église anglicane. Ils prêtaient aussi le serment du *test*. (*Voyez* ce mot.) Les membres de la chambre des communes sont encore tenus de prêter le serment de fidélité au roi *(oath of allegiance)*. La chambre basse nomme, avant de s'occuper des affaires, l'orateur *(speaker)* qui doit la présider; elle forme aussi des comités de cinq membres, dont l'un est chargé de veiller sur les droits de la chambre, un sur les doléances du peuple, un d'examiner les élections contestées, un de soutenir les intérêts du commerce, et le dernier de s'occuper des affaires ecclésiastiques. La chambre haute est présidée par le lord grand chancelier. Chaque membre du parlement a le droit de faire les propositions de loi qu'il juge convenable. (*Voyez* Bill.) Les membres de la

chambre des communes qui s'absentent perdent leurs voix ; cependant les lords peuvent se faire représenter par des fondés de pouvoirs (*proxies*). Le parlement prend aussi une part essentielle à l'administration intérieure et à la dispensation de la justice. Comme la chambre des communes dispose exclusivement de tous les subsides, c'est à elle que l'on soumet toutes les affaires de finances, et il n'y a point d'objet sur lequel les deux chambres ne soient appelées à délibérer, soit à l'occasion de pétitions ou de doléances, soit par suite d'une motion de leurs membres. — La chambre haute est toujours la première cour de justice de la nation, comme l'ancienne cour des barons, d'où sont sortis les trois grands juges de Westminster. Dans les causes civiles, elle remplit les fonctions de cour supérieure et de cassation. Les demandes en nullité des arrêts rendus par les cours supérieures d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande sont portées à la chambre des lords. Les appels et les demandes en nullité (*writs of error*), contre les arrêts des cours de justice des îles de Man, de Jersey, de Guernesey et des colonies, sont portées devant le roi en son conseil privé. Dans les causes criminelles, les lords sont réunis comme juges ou jurés sous la présidence du lord grand intendant (*lord high steward*) ; cette cour s'assemble toutes les fois qu'un lord est mis en jugement. La dignité du *lord high steward* était autrefois héréditaire ; aujourd'hui on ne l'érige que temporairement et pour le jugement de chaque affaire spéciale. Lorsque le parlement est assemblé, lorsque le roi est, comme on dit, en parlement (*the king in parliament*), la cour des lords se réunit sans qu'il soit besoin de nommer un *lord high steward*. Il n'est point de personne qui ne puisse être traduite devant la chambre haute, lorsque la chambre des communes se porte accusatrice. On y observe toutes les formes des procès criminels, et l'arrêt ne peut être rendu qu'à la majorité de douze voix de lords. Ces sortes de causes sont plaidées avec la plus grande solennité, mais elles sont en même-temps longues et ruineuses en frais. On a vu, de notre temps, trois grands procès criminels de cette nature, celui du gouverneur général des Indes orientales, Warren-Hastings (*voyez* ce mot), qui était accusé de concussion et d'actes de cruautés ; celui du ministre de la guerre Dundas, vicomte de Melville, accusé de malversation dans son administration; celui du duc d'York, à qui l'on imputait d'avoir, en sa qualité de généralissime, vendu des brevets d'officier. Ce dernier procès n'arriva point jusqu'à une mise formelle en accusation ; les deux autres se terminèrent par un acquittement. Cependant, le procès contre Hastings a duré sept années consécutives, et les frais énormes que l'accusé a dû faire pour sa justification ont été regardés comme une peine suffisante pour les irrégularités de sa gestion. — Les actes de cette cour suprême reçoivent des noms différents selon la gravité des peines qui sont infligées. On les appelle *bill of attainder*, dans le cas où la peine de mort est appliquée, et *bill of pains and penalties* s'il s'agit de simples délits entraînant des peines moindres. La même cause peut être successivement portée de l'une à l'autre chambre ; le procès de la feue reine, femme de Georges IV, a commencé dans la chambre des lords. On n'est pas contraint aux formes ordinaires de procédure, mais on ne peut appliquer que les lois pénales en vigueur, et lorsque les deux chambres ont prononcé, la sanction royale est encore nécessaire. Anna Howard, femme de Henri VIII ; l'un des ministres de Charles I^er^, Thomas Wentford, comte de Strafford, et d'autres personnages illustres, ont été jugés de cette manière.

C. *Libertés du peuple.*

La liberté est revendiquée par tous les Anglais comme un droit de naissance (*birth-right*) ; chacun d'eux n'en parle qu'avec orgueil et enthousiasme ; c'est la source de leur ferme attachement à la constitution et au roi, et cependant cette liberté ne consiste pas en autre chose

que dans la sûreté légale que tout gouvernement promet aux citoyens. Personne ne peut souffrir dans sa personne, subir des peines corporelles quelconques, ni être atteint dans sa liberté ou dans ses biens, si ce n'est à la suite d'une procédure régulière devant un tribunal compétent et en vertu de lois conformes à la constitution. Ce qui est remarquable dans la constitution anglaise, ce n'est pas la reconnaissance formelle de ces droits, qui se trouve partout depuis la grande charte (*magna charta*), jusqu'au bill des droits (*bill of rights*) de Guillaume III; ce sont les moyens que cette même constitution fournit à chacun de faire valoir ses droits lorsque les circonstances le réclament. Ces moyens se présentent sous les trois catégories principales que voici : 1° c'est une maxime universellement reçue dans le droit public d'Angleterre, que nul ne peut être empêché, par un ordre quelconque, de faire ce que les lois existantes ne défendent pas. Les citoyens ne sont pas non plus soumis sans réserve au gouvernement, c'est-à-dire à toute la hiérarchie des fonctionnaires; ils ne doivent obéissance qu'à des ordres conformes aux lois constitutionnelles. 2° La séparation stricte des fonctionnaires publics et du peuple prévient les excès de pouvoir des uns et l'oppression de l'autre; de plus, la forme du gouvernement (*voyez* le paragraphe qui suit) laisse une foule d'affaires administratives à la libre administration de la nation. Au nombre de ces institutions se trouvent celles des juges de paix, des jurés, du grand jury (ou jury d'accusation), l'organisation municipale, et avant tout le droit de se réunir pour délibérer sur les affaires qui intéressent chaque commune; 3° les meilleures garanties de cette liberté individuelle sont la responsabilité des fonctionnaires (*voy.* plus bas), et la protection accordée par l'*Habeas corpus* contre des arrestations arbitraires. Toutefois, la clé de la voûte, le véritable palladium de la souveraineté des lois, que le jurisconsulte anglais Bracton a démontré, il y a plus de 600 ans, dans son traité *De legibus et consuetudinibus Angliæ*, publié dans l'intervalle de 1262 à 1268, être le but véritable de toutes les institutions politiques, c'est la liberté de la presse. (*Voir* Hallam, *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*, 3e édition, 1829, deux vol. in-4°).

### III. *Forme du gouvernement.*

On trouve encore dans l'organisation administrative intérieure de l'Angleterre moderne de nombreux vestiges de ce qu'elle était dans les temps anciens. Ce qui s'est perdu de l'organisation des communes sous les Anglo-Saxons n'a pas été autant aboli par les lois ou détruit par des institutions d'un autre genre qu'effacé par la centralisation. Cette forme de gouvernement a principalement dépendu des deux points suivants : de la manière dont se sont comportés les organes de la puissance publique, et des rapports sous lesquels ils se sont présentés, soit vis-à-vis les uns des autres, soit vis-à-vis du peuple. Sous ces deux aspects, l'Angleterre présente une grande originalité. Il en est résulté, d'une part, qu'une grande partie du pouvoir, qui dans les autres pays découle du point central de la puissance publique, a été laissée en Angleterre au peuple lui-même; et que, d'un autre côté, le pouvoir hiérarchique des autorités constituées s'est fondé sur une certaine indépendance de chacun des fonctionnaires publics, lequel tire un droit particulier de la responsabilité propre attachée à son emploi.

#### A. *Organisation.*

A la tête du gouvernement se place naturellement le roi, comme chef de l'état, ayant droit de faire la paix ou la guerre, et comme réunissant les pouvoirs civils et religieux, avec les ministres, les secrétaires d'état et les membres du conseil privé, le parlement, les hauts fonctionnaires et les cours de justice. — Le roi est le seigneur universel du pays et le suzerain général et nécessaire (*lord Paramount*), de telle sorte que s'il voulait af-

franchir une terre de ce droit de suzeraineté, la disposition serait nulle de plein droit. Il est la source de toute justice (*fons justitiæ*).—Le droit patrimonial de rendre la justice est inconnu dans ce pays, si ce n'est que le possesseur d'un bien noble (*lord of the manour*) peut connaître de certaines petites causes, dans le jugement desquelles il a pour assesseurs des francs-tenanciers. Le roi est de plus le protecteur né de tous les pupiles et orphelins (*parens patriæ*), et pendant sa tutèle il a droit de jouir des revenus. Il est enfin la source de toutes les dignités, de tous les honneurs, de toutes les prérogatives (*fons honoris*). Déjà avant le règne de Henri VIII, disent les théologiens anglicans, l'église d'Angleterre reconnaissait le roi pour son chef; c'est pourquoi les statuts ou *canons* que font les gens d'église dans la *Convocation*, espèce de parlement ecclésiastique, doivent être approuvés par le monarque, qui nomme aussi tous les archevêques et évêques, quoique sous la forme d'une simple recommandation aux chapitres. Il est le conservateur suprême de la paix, et tous les délits ou actes de félonie sont considérés comme attentatoires à la paix du roi, ou du moins à la dignité et aux droits du prince. La paix, la guerre et tous les traités avec les puissances étrangères dépendent de lui seul, en tant qu'il n'a pas besoin des subsides de la nation. Il dispose de la plupart des emplois; cependant il ne peut ni en diminuer ni en augmenter les attributions. — Le *ministère* se prend dans un sens large et dans un sens étroit. Dans le sens le plus étroit, on entend par là le cabinet, qui se compose des secrétaires d'état de l'intérieur, des affaires étrangères, de la guerre et des colonies, et du chancelier de l'échiquier, qui est le ministre des finances. Ce sont les quatre principaux départements ministériels. Le lord chancelier est à la vérité étroitement lié à l'administration de la justice, à la tête de laquelle il se trouve placé; il nomme tous les juges de paix et beaucoup d'autres fonctionnaires de l'ordre judiciaire; mais le véritable ministre de la justice et de la police est le secrétaire d'état de l'intérieur. C'est par lui que se font les nominations des juges, la confirmation ou l'adoucissement des jugements criminels, et que sont accordées toutes les graces; le maintien de la sûreté et de la tranquillité publiques repose sur lui.— Dans le sens le plus large, on considère encore, comme faisant partie du ministère une foule d'autres charges, telles que celles de grand chambellan, de directeur général des postes, de procureur général de la couronne, etc. Tous les ministres sont nommés et destitués à volonté par le roi; et c'est la règle, lorsqu'un ministre est renversé par le parti qui lui est opposé, que même les emplois subalternes soient occupés par les partisans du nouveau ministre. — Le conseil privé (*privy counsel*) se compose des princes de la famille royale, des ministres et d'autres personnes nommées par le roi. Leurs fonctions sont à vie; il est d'usage que les ministres disgraciés en deviennent membres, mais le conseil ne s'assemble que quand il est convoqué pour des affaires spéciales. On compte maintenant 152 conseillers privés. Les deux archevêques, les grands officiers de la couronne et l'orateur ou président de la chambre des communes sont, d'après le droit de leur naissance ou de leurs places, membres du conseil privé. Le roi peut les révoquer à volonté; ils perdent leurs places à sa mort; cependant, en vertu d'une loi de 1708, ils doivent conserver encore leurs fonctions dans le collége pendant six mois, à moins que le nouveau roi ne les casse avant ce terme. Chaque année on en dresse une nouvelle liste, et ceux qui y sont maintenus appartiennent au conseil privé. — Dans la plupart des affaires, le conseil privé n'a que voix consultative, mais dans les matières coloniales les attributions judiciaires lui sont dévolues; il juge en première instance les causes qui concernent les intérêts communs des provinces; mais il prononce d'une manière suprême sur l'appel des jugements rendus par les cours des dépendances de

l'Angleterre, telles que les îles de Man, de Jersey et de Guernesey. — L'*administration inférieure* est fondée sur l'organisation des anciens comités germaniques. Tous les hommes libres (on ne saurait traduire autrement l'expression de *freemen* encore en usage aujourd'hui) se réunissent en décuries (les paroisses et seigneuries), en centuries et en comtés. Chacune de ces divisions a une administration communale, des institutions et une organisation judiciaire et militaire qui lui sont particulières. L'Angleterre est partagée en 40 comtés ou *shires*, et le pays de Galles en douze comtés. Quelques-uns, tels que Chester, Durham, Pembroke, Hexam (actuellement confondus dans le Northumberland) et Lancastre, portaient autrefois le titre de comtés palatins, parce que leurs comtes jouissaient de droits royaux semblables à ceux des anciens ducs d'Allemagne (*duces palatini*), et des grands vassaux de Normandie, Bretagne, Bourgogne et Guienne, en France. Les possesseurs de ces fiefs avaient sous leurs ordres de hauts fonctionnaires qui leur étaient propres, et ils réunissaient tous les droits régaliens; voilà pourquoi il ne prenaient aucune part aux discussions du parlement. Durham subsiste encore, et son évêque est le suzerain du comté. Toutefois, ces prérogatives ont été beaucoup restreintes depuis Henri VIII. On trouve aussi à Chester et à Lancastre beaucoup de traces de la constitution palatine; de plus, douze villes, qui étaient le siége d'anciens évêchés, et cinq autres, ont le privilége de former un comté (*county corporate*), et ce comté est administré par leurs magistrats.—L'autorité des anciens comtes ayant disparu, les *sheriffs* (*voyez* ce mot), qui étaient autrefois les lieutenants des comtes (*vice-comites*), ont pris leur place, et sont maintenant les premiers fonctionnaires de la province, quoique subordonnés au lord lieutenant : c'est ainsi qu'on nomme depuis Charles II le commandant de la milice, lequel est ordinairement choisi parmi les plus riches lords du comté. Lorsque l'ancien comte (*comes*, et en anglais *count*, d'après le terme normand) était au choix du roi, le shérif était élu par le peuple; mais, depuis, cette nomination appartient au monarque. Le roi n'a cependant pas, à cet égard, une liberté entière; un shérif choisi, nommé de propre mouvement, serait appelé par dérision : *pocket-sheriff*, et l'on tiendrait cette nomination pour irrégulière; elle n'a lieu que sur une liste de candidats dressée tous les ans par le grand chancelier et d'autres membres de la haute administration. Le shérif peut se faire remplacer par des substituts, qu'on nomme sous-shériffs, et il nomme des baillis (*bailiffs*) pour les subdivision du comté, mais il est tenu de répondre d'eux. — Le second fonctionnaire du comté est le *coroner* (*coronator*), dont la mission a spécialement pour objet de faire des enquêtes sur les faits qui peuvent donner lieu à une action publique. Le grand juge du banc du roi (*lord chief justice of the king's bench*) est le premier *coroner* du royaume, et peut en exercer les fontions partout où il le juge convenable. Il y a maintenant dans chaque comté de quatre à six *coroners*; ils sont choisis à vie par le peuple. Leur charge a toutefois perdu beaucoup de sa considération; elle n'est plus guères donnée comme récompense qu'à des personnes de peu d'importance. Aussitôt que l'on a fait la découverte d'un cadavre, qu'une personne a été frappée de mort subite, ou est décédée en prison, le *coroner*, accompagné de quatre à six jurés, va recueillir dans le voisinage des informations sur les causes de la mort, et il en dresse sur parchemin un procès-verbal, qu'il transmet au grand juge ou au magistrat tenant les assises du lieu le plus voisin. Le *coroner* a aussi droit d'informer sur les naufrages et la découverte des trésors, afin d'assurer les droits du roi et les redevances qui lui sont dues.—De tous ces magistrats d'Angleterre, ceux qui jouent le rôle le plus important, ce sont sans contredit les

*juges de paix* (*voyez* ce mot), que l'on qualifie de *custodes*, ou *conservatores pacis*. C'est dans leurs mains que repose la police, et ils sont une branche encore importante du pouvoir. Le premier juge de paix du royaume est le roi; la plupart des hauts fonctionnaires, tels que le lord chancelier, le chancelier de l'échiquier, le lord maréchal, le lord grand constable, et les douze juges principaux, ont, par leur charge, le droit d'exercer la justice de paix dans tout le royaume; les shérifs et les coroners remplissent les mêmes fonctions dans tout le comté, et les magistrats inférieurs en sont chargés chacun dans leur ressort. Il y avait aussi très anciennement des juges de paix proprement dits; ils étaient dans l'origine, et jusqu'à Édouard III, choisis par les tribunaux du comté; mais leur nomination appartient au roi. Ils portaient sous Édouard III le nom de juges de paix, et il leur donna, en 1351, le droit de juger les simples délits ou félonies. On n'en comptait d'abord que deux ou trois par comté, mais leur nombre s'est toujours accru avec le temps, et aujourd'hui il est illimité. Pour être juge de paix, il suffit de résider dans le comté, et de posséder en biens-fonds un revenu annuel de 100 livres sterling. Le grand chancelier expédie de temps en temps des lettres-patentes portant nomination de cinq ou six cents juges de paix par comté. Ils ne sont cependant pas tenus d'exercer réellement leur charge; ceux qui le désirent peuvent se faire donner, par le secrétaire de la couronne, près la cour de chancellerie, un diplôme, qualifié de *dedimus potestatem*; ils prêtent le serment général et un serment particulier, et peuvent ensuite entrer en fonctions. Le nombre des juges de paix s'élevait en 1796 à 2,251 pour l'Angleterre, 305 pour le pays de Galles, et 1,463 pour l'Écosse. Certaines affaires peuvent être portées et terminées devant un seul juge de paix; d'autres exigent qu'il y ait deux juges, et quelques-unes nécessitent le concours de tous les juges de paix du comté; ils s'assemblent à chaque trimestre, et tiennent un tribunal duquel dépend la cour des archives (*court of record*). Autrefois, on faisait parmi ce grand nombre de juges de paix le choix de plusieurs magistrats, devant l'un desquels devaient être spécialement portées des causes d'une nature particulière; on les appelait les *quorum*, à cause du mot qui commence le premier article des lettres de leur institution : *quorum aliquem vestrûm*, A. B. C. D. *unum esse volumus*; cette distinction a cessé peu à peu. L'étendue des attributions de chaque juge de paix dépend des termes dans lesquels est expédiée leur commission. La formule essentielle, qui subsiste encore, date de l'année 1592; mais leur pouvoir s'est agrandi par plusieurs statuts, et il est arrivé très loin. Le meilleur traité pour l'exercice des devoirs de cette place est celui de Burn, intitulé *Justice of the peace*; il a eu depuis 1755, jusqu'à présent, 23 éditions. — Ils sont les conservateurs de la paix publique, parce qu'ils doivent prendre la première connaissance de tous les délits, saisir les prévenus, les rendre à la liberté, ou les envoyer en prison pour la continuation des poursuites. Ils prononcent, avec l'assistance d'un jury, sur l'envahissement par violence des propriétés, et rétablissent le possesseur légitime dans ses droits. Ils punissent ou éloignent du comté les mendiants et les vagabonds, mais ils viennent au secours des pauvres, éclaircissent les questions de paternité, et prennent soin des enfants nés d'un commerce illégitime. Ils veillent partout au maintien du bon ordre et à l'exécution des lois; c'est à eux qu'il faut s'adresser pour l'établissement des nouvelles hôtelleries et des tavernes à bière et à eaux-de-vie, et ils ont droit de retirer cette permission en cas d'abus. Les assemblées populaires et les réunions de plus de dix personnes pour rédiger des pétitions doivent être surveillées par deux juges de paix. Ils remplissent toutes les fonctions de l'administration inférieure et de la direction de la police, et dans leurs sessions trimestrielles, ils remplissent les fonctions

de l'ordre administratif ou judiciaire le plus élevé. On convoque à ces sessions le shérif, les coroners, le premier constable, les administrateurs de la paroisse, les inspecteurs des pauvres et tous les juges de paix : cependant, il n'y vient qu'une faible partie de ces derniers, de 12 à 40 tout au plus. Il y a un juge de paix conservateur des actes (*custos rotulorum*), ainsi qualifié par le roi dans ses lettres d'institution : c'est ordinairement l'un des principaux personnages du comté. Le président (*chairman*) est élu par les autres juges de paix. — On s'occupe dans ces sessions, des dépenses générales de la province pour l'entretien des routes, des ponts, des prisons, des tribunaux. Les salaires des gens de justice, etc., sont fixés et répartis entre les paroisses; on y nomme les inspecteurs des pauvres, les administrateurs des paroisses et les autres employés. Les petits délits, les larcins et filouteries, les plaintes pour voies de fait, injures et menaces, etc., sont jugés avec l'intervention d'un grand jury, et l'on y porte les appels des ordonnances rendues par un seul juge de paix. Cette institution est considérée en Angleterre et au dehors comme la plus précieuse que possède le royaume. Le grand juge Coke disait, du temps de Jacques Ier : « La charge de juge de paix bien remplie n'a rien de comparable dans toute la chrétienté. » Ces fonctions sont tout-à-fait gratuites; les juges de paix abandonnent ordinairement leurs honoraires à leurs secrétaires : ce n'est qu'à Londres et à Westminster que l'on est obligé de les rétribuer. Une telle institution fournit aux personnes bienfaisantes une carrière honorable et des moyens de se rendre utiles; elle réunit toutes les classes, toutes les conditions du peuple; les hommes du rang le plus élevé s'honorent de leur assiduité à remplir ces emplois. D'un autre côté, le grand nombre de juges de paix, qui ont tous un pouvoir égal dans tout le comté, est cause que l'on ne commettrait pas aisément une injustice par mauvaise humeur ou par caprice, uniquement pour faire sentir son pouvoir. Aussi toutes les personnes des classes élevées se trouvent forcées par suite de cette institution d'étudier les lois de leurs pays; on épargne par là cette profusion d'écritures dont les suppôts de la chicane accablent les plaideurs dans les autres pays. La nation se gouverne ainsi elle-même par la plus naturelle de toutes les aristocraties, l'aristocratie intellectuelle, résultat d'une bonne éducation. — Le dernier degré des fonctions judiciaires est la place de *constable* (*voyez* ce mot): elle offre beaucoup d'analogie avec les emplois des divers agents de police dans d'autres pays. A l'exception des employés soldés de la police, on voit encore là le caractère général des institutions anglaises, qui est de rapporter à la commune la source de toute autorité. Ce caractère consiste aussi à tempérer la force de la monarchie par la démocratie, et à augmenter ainsi la puissance et la grandeur de la nation.

B. *Responsabilité des agents du pouvoir.*

Le principe de cette responsabilité est de régler tellement par la loi les fonctions et les devoirs de tout agent de l'administration, que ces devoirs et ces fonctions ne puissent être changés, augmentés ou restreints que par d'autres lois. Chaque fonctionnaire, depuis le premier jusqu'au dernier, reçoit ses attributions et son autorité de la loi et non de la volonté d'un chef, et c'est surtout envers la commune qu'il est responsable de l'emploi légal de son pouvoir. De là résulte que si l'on a à se plaindre d'un acte d'illégalité, on n'a pas besoin de s'adresser à un fonctionnaire d'un ordre supérieur; on poursuit l'action en responsabilité immédiatement contre le subalterne; ce qui est plus facile que si on avait à lutter contre un grand seigneur ou un homme puissant, à l'égard duquel la responsabilité ne serait qu'un vain mot, ou le résultat de l'esprit de parti. Quiconque croit avoir à se plaindre d'un fonctionnaire public (par exemple dans le cas d'un emprisonnement arbitraire) intente contre lui une action en dom-

mages et intérêts, sans qu'il soit besoin d'obtenir l'autorisation d'aucun autre pouvoir. Dans beaucoup de circonstances, les dommages et intérêts sont fixés par la loi, tels que le double ou le triple de la somme induement payée, ... les autres, l'indemnité est fixée par un jury, suivant les faits particuliers. Les abus d'autorité entraînent de plus une peine plus ou moins grave, qui dans beaucoup de cas ne saurait être modérée par la clémence royale. Le roi par exemple ne peut remettre les indemnités pécuniaires accordées à l'offensé, au plaignant ou au dénonciateur. Le détenu qui a été transféré sans motif prévu par la loi dans une autre prison, a une action contre le signataire aussi bien que contre l'exécuteur d'un pareil ordre. Si un prisonnier ne reçoit pas six heures après l'avoir demandé une copie fidèle du mandat d'arrestation, il obtient une indemnité de 100 livres sterling. Le lord chancelier, ou celui qui le remplace, pourrait être condamné à 500 livres sterling de dommages et intérêts, s'il refusait un mandat d'*Habeas corpus*. Pour mieux assurer le châtiment, il est des circonstances où la loi donne le droit de poursuivre le redressement des torts, non seulement à l'offensé, mais même à un tiers. Il y a aussi des peines pécuniaires contre ceux qui accepteraient un emploi sans posséder les qualités nécessaires, sans remplir les conditions légales, ou qui l'exerceraient sans avoir prêté serment. Si l'on prend place au parlement sans être possesseur de la fortune réglée par la loi, on est puni de 500 livres sterling d'amende. La même peine est prononcée contre tout shérif qui manquerait à ses devoirs dans les élections du parlement. L'esprit de la constitution anglaise est surtout que dans tous les cas la justice ne fasse aucune acception des personnes. Même dans les temps de troubles, où l'on a coutume de suspendre l'*Habeas corpus*, les ministres ne sont pas à l'abri des demandes en dommages et intérêts et des punitions qu'ils ont pu encourir; il faut, après que la suspension est expirée, qu'ils se mettent à couvert contre toute réclamation par une loi qui leur accorde un bill d'indemnité (*indemnity bill*), et le parlement ne le leur accorderait pas s'ils avaient abusé de la suspension de l'*Habeas corpus* pour faire arrêter d'autres individus que les hommes vraiment dangereux. — La pierre angulaire de ce système de responsabilité est le droit de la chambre des communes de mettre en accusation les grands fonctionnaires de l'état eux-mêmes. Quelque fondées que puissent être certaines objections contre l'institution du jury, on ne peut nier que le jugement par jurés, auquel ne peuvent concourir les employés du gouvernement, et au moyen duquel le peuple lui-même a au contraire le droit de prononcer sur la gestion de ces mêmes employés, ne contribue pas peu à fortifier le système de responsabilité des agents du pouvoir : ainsi se trouve transporté dans le gouvernement l'autorité de la commune. — On se tromperait beaucoup si l'on croyait que par de telles institutions les agents du gouvernement se voient exposés à tant de plaintes et de dégoûts qu'ils ne peuvent exercer leurs fonctions avec la fermeté et l'indépendance désirables. Ces plaintes sont d'autant plus rares que les fonctionnaires, sachant à quelle responsabilité ils s'exposent, évitent d'y donner prise. D'ailleurs, s'il ne s'agit que d'un simple déni de justice de la part des juges de paix, sans qu'ils aient donné lieu de supposer qu'il y ait de leur part vengeance particulière, corruption, animosité ou forfaiture, le tribunal supérieur ordonne à la vérité la réparation du préjudice, mais ne prononce point de peine. La vérité, la droiture et la loyauté sont tout ce que l'on recherche.

C. *Organisation municipale.*

Tout ce qui intéresse les affaires publiques des communes est plutôt abandonné à la libre volonté des citoyens que soumis au contrôle de l'administration supérieure. Sans doute il en résulte beaucoup d'émulation, parce qu'il est dans la nature

humaine que chacun préfère et cherche à faire prévaloir ses propres idées. Le gouvernement a donc raison de laisser une large carrière au droit des communes de s'administrer elles-mêmes. Mais une condition essentielle, c'est que les citoyens puissent s'assembler pour demander les institutions qui leur conviennent. Aussi en Angleterre n'exige-t-on autre chose que l'agrément d'un juge de paix, qui fixe le temps et le lieu de la réunion. Ce droit de présenter des doléances a été seulement modifié par un acte du parlement de 1820 ; mais il n'y a été porté aucune altération essentielle. Le législateur a voulu que les propriétaires du comté vinssent sans armes à ces assemblées, et que les shérifs, les juges de paix et les maires n'en fussent point exclus. Moyennant l'observation de ces règles, les réunions ne sauraient être empêchées, quelque nombreuses qu'elles puissent être.

IV. *Législation civile et pénale ; organisation judiciaire et jurisprudence.* (Comparez plus bas le paragraphe : *Réforme des lois pénales.*)

Sous le rapport du droit privé, dans lequel on peut comprendre aussi par extension la législation criminelle, les îles britanniques ne se distinguent pas moins que sous le rapport du droit public. On voit encore ici un édifice qui s'est achevé et s'est agrandi plus tôt que dans les autres nations de l'Europe ; mais lorsque le reste de l'Europe n'a cessé de perfectionner son organisation judiciaire, on voit en Angleterre, non seulement beaucoup de traces des temps anciens, mais des pratiques extrêmement surannées. Quoique la science du droit ait eu en Angleterre les mêmes développements que dans les autres états ; quoique l'ancien droit y ait depuis long-temps disparu, et que dans le nouveau droit, introduit depuis onze siècles, on ne puisse méconnaître l'influence considérable des lois romaines ; cependant on y remarque encore les deux principaux traits originaires et caractéristiques de la législation anglaise. D'une part, le droit romain n'y a jamais obtenu réellement et universellement force de loi, si ce n'est dans les affaires ecclésiastiques, dans ce qui concerne les mariages, les testaments et la cour de l'amirauté, et encore avec d'importantes restrictions. D'autre part, la législation positive, qui n'est jamais venue du gouvernement tout seul, est allée beaucoup moins loin que dans les autres pays. Il n'y a point en Angleterre de loi civile ou pénale de quelque importance, point d'ordonnance de police, d'administration judiciaire ou de procédure, comparables à ce qu'on voit depuis quinze ans dans les petits états d'Allemagne, où l'on s'est efforcé de descendre dans les détails les plus minutieux. Le caractère propre de ce système de droit est par conséquent de laisser beaucoup à la discrétion des juges ; il y a seulement quelques points importants où le texte de la loi est exprès ; encore ces modifications se sont-elles presque toujours introduites par la pratique dans les rapports des citoyens entre eux, et non par des dispositions législatives. C'est surtout ce qui est arrivé sous le règne d'Édouard Ier (de 1272 à 1303), que les Anglais ont coutume par cette raison d'appeler leur Justinien. De là résulte que le système du droit anglais repose sur un double principe, le droit commun (*common law*), c'est celui qui se développe en théorie et en pratique dans les cours de justice, et le droit statutaire (*statute-law*), qui consiste dans des lois formelles votées par le parlement, et la plupart récentes. C'est par suite d'une supposition erronée que l'on a fondé cette distinction sur la différence des nations, qu'on a prétendu que le droit commun était d'origine anglo-saxonne ; et qu'après la conquête des Normands il n'aurait été en vigueur que pour les anciens habitants du pays, tandis que le droit statutaire n'aurait été fait que pour les Danois, et ensuite pour les vassaux normands-français de Guillaume Ier. On ne trouve aucune trace de cette distinction ; le droit féodal normand-français était au contraire après la conquête

le droit universel du pays; les vassaux anglais y étaient eux-mêmes soumis. Lorsque Guillaume II et Henri Ier retirèrent au peuple une partie de ses anciennes libertés sous les Saxons (concession que les chroniques du temps attribuent aux lois d'Édouard-le-Confesseur), les seigneurs normands en usurpèrent aussi une partie. Au reste, comme on l'a déjà remarqué, la portion essentielle des institutions anglo-saxonnes subsista; elles revêtirent seulement les formes et le langage usité en Normandie. La cour, le parlement, les tribunaux parlèrent longtemps français. Sous Edouard III (de 1327 à 1377), le latin devint la langue judiciaire; c'était à la vérité un latin barbare, mais technique, et fort expressif. Cela dura jusqu'en 1730, époque où, par une loi (4e année du règne de Georges II, chapitre 26), la langue anglaise y fut introduite. C'est pour cela qu'encore de nos jours toutes les formules judiciaires (*writs*) tirent leur nom des premiers mots latins. Les changements qui, par la suite des temps, ont été opérés dans les institutions les plus importantes doivent être principalement attribués à l'organisation judiciaire, qui se modèle sur les usages de la cour et sur les formes suivies dans le duché de Normandie. Ces formes différaient surtout des usages saxons en ce que la puissance judiciaire chez les Saxons appartenaient aux communes, particulièrement aux assemblées des comtés, sous la présidence de l'évêque et du comte, tandis qu'après la conquête elle devint une émanation de l'autorité royale. La justice était rendue par les barons dans les tribunaux inférieurs, mais par les officiers du roi dans les cours supérieures. Les causes civiles et criminelles les plus importantes furent enlevées aux tribunaux des comtés, précisément comme en France, à la même époque, les procès appelés *cas royaux* furent retirés aux tribunaux ordinaires sous prétexte que dans les unes il s'agissait des droits féodaux de la couronne, et dans les autres de la dignité royale — L'ancienne cour du roi (*aula regis*) se composait des grands officiers du roi; il y avait un grand justicier (*justitiarius capitalis*), lequel avait un pouvoir égal aux justiciers d'Aragon, et pouvait même juger les procès du roi, ce qui devint la cause que bientôt l'emploi fut supprimé. Après cela se formèrent trois tribunaux permanents composés de conseillers versés dans l'étude des lois. La première de ces cours de justice, la cour des plaids communs (*common pleas*, *curia communium placitorum*), fut promise par le roi Jean dans la grande charte, en 1215, pour le jugement des causes civiles dans lesquelles les sujets plaidaient les uns contre les autres. On assigna à cette cour un siége permanent. Les atteintes portées à la paix publique et les délits graves considérés comme félonie ou violation des devoirs de foi et hommage envers le souverain furent dévolus à une autre cour supérieure, qualifiée de *cour du banc du roi ou de la reine* (*court of king's* ou *queen's bench*). On l'appelait ainsi parce que dans l'origine elle était présidée par le roi, assis sur un banc élevé. Cette cour est encore aujourd'hui attachée, à proprement parler, au siége du gouvernement, et son ressort est plus élevé que celui de la cour des plaids communs. Enfin, pour les causes concernant les droits et redevances dus au roi, la cour de l'échiquier (*court of exchequer*, *curia scaccarii*). — Chacune de ces cours est composée d'un grand juge (*chief justice*) et de trois conseillers. Ces derniers ont dans l'exercice de leurs fonctions judiciaires le titre de baron, et le président celui de haut baron (*chief baron*). Ces douze juges forment un collége qui, entre autres attributions, statuent sur les causes douteuses. A cette cour appartient encore le chancelier de l'échiquier (*chancelor of the exchequer*), qui remplit les fonctions de ministre des finances. On appelle des jugements de la cour des plaids communs à la cour du banc du roi, et des jugements de celle-ci à la cour de la chambre de l'échiquier (*court of exchequer chamber*), où siégent le lord chancelier, le chancelier de l'échiquier et les membres

des deux autres cours. Dans tous les cas, on a un dernier recours à la chambre des lords. A côté, et jusqu'à un certain point au-dessus de ces tribunaux, est la cour de chancellerie (*court of chancery*); on y compte indépendamment du lord chancelier un vice-chancelier et 12 conseillers, maîtres de chancellerie (*masters of chancery*). A la juridiction du chancelier appartiennent exclusivement les causes qui intéressent personnellement le roi ou le domaine royal, les contributions dans les faillites, les tutèles et les jugements sur requêtes : ces affaires ne sont point décidées d'après le texte rigoureux des lois, mais d'après l'arbitrage du juge. Dans la suite des temps, les autres cours ont aussi obtenu la faculté de prononcer comme cours d'équité (*court of equity*), de même que la cour de chancellerie s'est peu à peu immiscée dans la décision de causes purement judiciaires; seulement on ne pourrait jamais faire aucune preuve par témoins devant la cour de chancellerie, parce qu'elle ne peut juger avec l'assistance de jurés ; ces sortes de causes sont renvoyées à la cour du banc du roi. Bien que dans le principe la compétence de chacune de ces cours ait été resserrée dans certaines limites, toute affaire civile peut maintenant, d'après le choix des parties, être portée indifféremment devant chacune des trois cours de justice. Cependant, on se sert pour cela d'une sorte de fiction de droit : ainsi, par exemple, pour amener une cause devant la cour des *common pleas*, on suppose que le défendeur est dans la prison de la maréchaussée ( *marshallsea* ), ou qu'il y est devenu le débiteur du demandeur par une atteinte portée à la paix publique. S'agit-il d'établir la compétence de la cour de l'échiquier, le demandeur expose qu'il est lui-même débiteur du roi, ou qu'il serait en état de payer si son débiteur à lui-même n'y mettait pas obstacle en retenant les fonds qui lui reviennent. La connaissance des affaires ecclésiastiques, les constitutions relatives aux mariages et aux déplacements, quand il s'agit d'objets mobiliers, appartient à la cour épiscopale. Les causes concernant le commerce maritime, les captures sur mer, les assurances de navires, etc., sont portées à la cour de l'amirauté. Il y a de plus une multitude de tribunaux subalternes pour certaines causes et certaines localités, telles que les comtés palatins de Chester, de Durham, et de Lancastre ; le tribunal des mines (*stannaries*) dans la province de Cornouailles, et un grand nombre de tribunaux de police à Londres. Cependant, les trois cours supérieures dont nous venons de parler, et qui siègent à Westminster, ont la suprématie sur tous les autres tribunaux, et exercent avec un grand nombre d'entre eux la même juridiction. Comme il était difficile de faire plaider à Londres les procès des provinces éloignées, on a commencé déjà, sous Henri II (de 1154 à 1189), à y envoyer les juges en circuit. Cette institution a donné naissance à la tenue des assises dans les comtés. (*Voyez* le mot ASSISES.) Depuis ce temps, les douze juges parcourent deux fois par année tous les comtés de l'Angleterre, et ils y exercent cinq sortes d'attributions : 1° comme juges de paix ; 2° en qualité de commissaires pour faire des enquêtes et prononcer des jugements en matière criminelle (*oyer and terminer*); 3° pour vider les prisons (*goal delivery*), en expédiant toutes les affaires criminelles pendantes ; 4° pour connaître des affaires relatives à la levée de l'impôt foncier ( *accises* ), et 5° pour statuer sur toutes les causes pendantes devant les trois cours supérieures, pourvu cependant que le juge de circuit soit arrivé dans le comté avant que l'affaire soit en état d'être jugée par l'une de ces cours ; c'est ce qu'on appelle *nisi prius*. — M. Cottu, dans son *Traité de l'administration de la justice criminelle en Angleterre*, est un des auteurs qui ont le mieux démontré combien les assises ont d'importance pour maintenir le droit public d'Angleterre ( *voyez* JURY ), n'eussent-elles d'autre avantage que d'offrir la réunion de toutes les notabilités du comté. Cependant, si l'on

considère ce système de jurisprudence en lui-même, malgré cette complication que nous venons de montrer dans l'organisation judiciaire, au milieu des vieilles traditions, des bizarreries et du défaut sensible d'une bonne administration civile de la justice, il y a du moins une grande simplicité et beaucoup de fixité dans les principes du droit. Pour mieux assurer cette invariabilité et cette persévérance dans les maximes de la jurisprudence, on a établi des cours d'archives (*courts of record*) qui sont liées par leurs propres décisions, au point que jamais on ne pourrait s'en écarter sans encourir une nullité. De là résulte qu'une procédure peut offrir de tels détours et de telles complications qu'on ne puisse la terminer qu'en approfondissant la jurisprudence anglaise dans presque toutes ses parties. —Voilà de quoi se compose le droit commun de l'Angleterre. A la vérité, aucun tribunal ne peut jamais s'élever directement contre le texte d'une loi expresse, mais on trouve des moyens de l'éluder et de l'anéantir par des interprétations de dispositions, par des distinctions subtiles, et principalement par des fictions et des chicanes nouvellement inventées. Cette partie du droit ne résultait pas dans l'origine de simples coutumes; on a conservé à ce sujet les lois écrites des temps anciens. Cependant, bientôt après la conquête des Normands, le droit romain, grace à ses formes systématiques, et à ses principes fondés sur une saine philosophie, a été introduit aussi en Angleterre; ce sont les ecclésiastiques qui l'ont surtout fait connaître. (Lanfranc, abbé du Bec, et ensuite archevêque de Cantorbery; Vacarius, etc. ) Ils l'ont appliqué avec succès aux règles du droit national, et au moyen de ses formes scientifiques et de ses principes généraux, ils en ont tiré le plus grand avantage pour confirmer le droit du pays. L'Angleterre a eu plus tôt qu'aucune autre partie de l'Europe un code de droit national. Ranulphe de Granville avait déjà écrit en 1189 son livre *De legibus et consuetudinibus Angliæ*. L'ouvrage de Bracton, qui, sous le même titre, renferme un système de droit très développé, remonte au règne d'Henri III. — Les lois d'Édouard I<sup>er</sup> ont complété le triomphe du droit national, et, à l'exemple de saint Louis, roi de France, il a établi un meilleur ordre dans les tribunaux. Les jurisconsultes qui florissaient à cette époque, Britton, Fleta, Hengham, l'auteur du *Miroir de la chevalerie*, etc., contiennent la plus grande partie du droit encore en vigueur, et ils ont marqué le point d'où est sorti le droit commun. Ce droit, ainsi qu'on vient de le voir, consiste entièrement dans les décisions des cours de justice, qu'on a, dès les temps les plus anciens, recueillies avec un soin extrême. La première collection officielle date d'Édouard II (de 1307 à 1327), à quoi il faut ajouter les anciens registres annuels des tribunaux, et plus tard les recherches particulières des jurisconsultes. Ces collections augmentent de dix en dix ans en nombre et en volumes. Jusqu'à la fin du règne de Georges III, on ne comptait pas moins de 256 arrétistes (*reporters*), dont les recueils formaient chacun une grande rangée de volumes. L'étude du droit est devenue d'autant plus compliquée que, jusqu'à ces derniers temps, les deux universités d'Angleterre ne s'occupèrent nullement de cette branche d'instruction. En effet, les universités ayant tout-à-fait la forme ecclésiastique, on n'y enseignait que le droit romain, qui est demeuré appliqué aux affaires de l'église et dans les tribunaux ecclésiastiques. Peut-être par ce moyen les lois romaines auraient-elles fini par dominer généralement en Angleterre, si une circonstance heureuse ne fût venue au secours du droit national. On a vu plus haut que, dans la grande charte, le roi Jean avait institué une cour supérieure ou permanente à Westminster; les jurisconsultes qui y siégeaient formèrent une sorte de société savante; ils conçurent bientôt la pensée d'établir un enseignement public, et de conférer à leurs élèves en droit des grades correspondants à ceux de l'académie, tel que le grade de *barrister* (bachelier ou

licencié), et de docteur, ou *sergent ès-lois* (*serviens ad legem, eques legum, doctor*). (*Voyez* BARREAU.)—Les jeunes gens se réunirent dans des habitations communes, savoir, dans les hôtels situés près de la chancellerie (*inns of chancery*), pour se former à la théorie, et dans les hôtels situés près des tribunaux (*inns of court*), pour se dresser à la pratique. Il est resté de ces établissements des fondations et des associations qui ne sont plus qu'une pure forme; mais enfin, nul ne peut se faire recevoir avocat, s'il n'a pas fait son stage comme membre des quatre hôtelleries, ou *inns* de la cour (*inner temple*, *middle temple*, *Lincoln's inn* et *Gray's inn*). L'enseignement du droit y a depuis long-temps cessé, mais il y a eu des fondations particulières au moyen desquelles des chaires de droit commun anglais ont été créées en 1758 à Oxford, par Charles Viner (mort en 1756, auteur d'un grand répertoire du droit anglais, publié de 1741 à 1751, 24 vol. in-folio), et en 1800 à Cambridge par Georges Downing. Ce sir Georges Downing était mort en 1719. Le procès pour l'exécution de son testament, qui a duré jusqu'en 1800, est une preuve des difficultés de la procédure anglaise. — Le premier professeur de l'institution fondée par Viner à Oxford fut le célèbre sir William Blackstone (*voy.* ce nom), dont les *Commentaires sur le droit anglais* sont encore l'ouvrage le plus important en cette matière, et se distinguent par le sentiment de philosophie pratique qui y règne d'un bout à l'autre. L'éditeur le plus récent des *Commentaires* de Blackstone fut Édouard Christian, professeur à Cambridge, et après lui son fils William. — Au reste, la littérature juriste de l'Angleterre n'est pas riche en traités systématiques. Les principaux ouvrages en ce genre sont des recueils d'arrêts rendus dans des causes particulières. Les *Institutions de lord Coke* (du temps de Jacques I^er^) sont encore aujourd'hui un excellent ouvrage : cependant, il ne faut pas le juger d'après son titre. Le livre le plus important est un commentaire sur le *Traité des Tenures* de Littleton. (Sir Thomas Littleton était en 1742 un des juges de la cour des *common pleas*.) Il n'y a guère sur le droit public positif que des recherches d'historiens et d'antiquaires (on y remarque cependant une tendance presque continuelle à la pratique) : ces traités sont ceux de Selden, Madox, Brady, Celtys, Spelmann, Nathan Bacon, etc. — Le droit commun d'Angleterre embrasse tout ce que ce mot indique, non seulement le droit civil, mais encore le droit criminel. Il n'est pas possible de fixer l'esprit sous ces deux rapports avec moins de paroles, et cependant avec plus de précision. Nous avons déjà fait remarquer que le système de la propriété est fondé sur le système féodal. Bien que sous Charles II on ait aboli toutes les prestations en nature à l'exception de quelques services de cour, par exemple, envers la couronne, on y trouve cependant, surtout en matière de succession, des traces encore visibles des principes féodaux. Une grande anomalie est l'entière liberté laissée aux Anglais de disposer de leur fortune par testament. Au XIII^e^ siècle, on ne pouvait en aucune manière léguer les biens-fonds, et l'on ne pouvait tester que pour un tiers seulement de la fortune mobilière, mais le clergé aidant on est arrivé peu à peu à ce point que la loi ne fixe pas même de portion réservée ou légitimaire pour les enfants, et ne reconnaît plus les anciens fiefs lignagers. Au reste, la propriété est grevée d'un si grand nombre d'entraves, et la transmission d'une main à l'autre en est si difficile, que pour une pareille opération l'on invoque souvent en vain tout l'art des meilleurs praticiens. — Le droit criminel est fondé sur ce principe, que tous les crimes et délits sont commis envers le roi comme le premier seigneur suzerain, et le conservateur de la paix publique. Les principaux, tels que le meurtre, l'incendie, le vol, la filouterie, l'escroquerie, sont considérés comme des félonies, c'est-à-dire comme des atteintes portées à l'hommage-lige; les moindres

sont réputés des offenses envers le roi (*misdemeanors*). Le crime de haute trahison est distingué de la félonie par l'extrême gravité et la complication des peines, tandis que dans les règles ordinaires la simple félonie n'est point punie de mort. Les amendes, la prison, le fouet, sont les châtiments réservés aux délits moins graves. La peine de mort, prodiguée dans le code pénal anglais, était adoucie par le bénéfice de clergie (*benefit of clergy*) en faveur des ecclésiastiques; mais insensiblement cette faveur s'est étendue à toutes les classes; la peine de mort est souvent commuée en une peine plus douce, et surtout dans la déportation à Botany-Bay, soit parce que le monarque use du droit de grace, soit parce que les jurés trouvent moyen de modifier le caractère du crime, en disant, par exemple, que la valeur de l'objet dérobé, au lieu de s'élever à 40 shell., comme l'exige la loi pour déployer toutes ses rigueurs, n'est que de 39 shell. — Lorsque l'on considère que la loi positive est rarement entrée dans le système du droit commun, et que les changements opérés dans cette législation ont été plutôt la suite des variations dans la manière de vivre du peuple qu'ils ne les ont eux-mêmes amenées, on serait tenté de voir dans ce fait un éloge du droit statutaire (*statute-law*). Il est facile de se convaincre que ces modifications partielles ne peuvent fonder rien de solide, et ne servent qu'à ajouter à la bizarrerie du système. On n'ose point porter un remède aux vices les plus choquants, de peur de détruire l'ensemble. Cependant, des additions et des changements isolés ne peuvent qu'empirer le mal, car, pour entretenir l'harmonie dans une législation, il faut l'embrasser étroitement dans son ensemble et dans ses détails, afin de tout ramener à des principes nouveaux et plus simples. Ce n'est donc pas sans raison que l'on a fait à la législation positive d'Angleterre le reproche double et contradictoire d'être trop arriérée par rapport à l'esprit du siècle, et de pécher par trop de timidité et par trop de précipitation. On n'ose point faire disparaître les imperfections les plus criantes, abréger les lenteurs de la procédure dans les affaires civiles, et surtout simplifier les lois qui règlent la transmission des propriétés foncières; on n'ose pas non plus effacer de la loi pénale des dispositions barbares, ou qui ne sont plus d'accord avec les mœurs de notre époque, et cependant on adopte à chaque session du parlement une multitude de dispositions isolées sans aucun rapport avec le passé ni avec l'avenir; ces innovations se font avec une légèreté qui approche de l'étourderie : c'est pour cela que les volumes du recueil des lois parlementaires grossissent d'année en année; la pratique aussi bien que la théorie scientifique et la jurisprudence des arrêts deviennent de plus en plus difficiles. La langue des lois, comme celle des tribunaux, est tellement abondante, diffuse et remplie de tautologie ou de pléonasmes, qu'à force de vouloir être clair et précis on devient inintelligible, et que l'on omet les choses les plus essentielles. Au lieu d'un seul corps de lois, il existe une multitude d'ordonnances locales et partielles qui se sont répandues peu à peu dans tout le pays; enfin, au lieu de considérer un sujet sous toutes ses faces, on est réduit à passer sans transition d'un sujet à un autre : ce n'est plus qu'une masse indigeste de lois, et non l'ensemble d'une législation que l'on étudie. Ainsi, pour conduire une procédure dans une affaire relative au recouvrement d'une créance, il faut consulter cinquante ordonnances différentes; pour connaître le droit complet sur les mutations de propriétés, il faut en étudier 82. Il y en a 106 sur l'entretien des pauvres, 50 sur la chasse, 35 sur l'épidémie des bestiaux, 113 sur la pêche, etc., et jamais aucun de ces règlements n'a entièrement abrogé les ordonnances plus anciennes. — La collection des lois du parlement (*statutes at large*), commencée par Ruffhead en 1763, et qui s'est continuée tous les ans, renferme depuis la charte du roi Jean jusqu'en 1786, 32 forts volumes in-4°. Une autre

édition très compacte par Tomlins et Raithby comprend depuis 1215 jusqu'à 1817 seize volumes in-4°; une édition soignée par Pakering forme depuis 1215 jusqu'à 1796, 23 volumes, et depuis 1796 jusqu'en 1817, 34 autres volumes. Le recueil pratique et officiel des statuts commencés en 1810, qui comprend tous les anciens statuts, et est imprimé aux frais du parlement sous la surveillance de MM. Tomlins et Taunton, présente pour les années écoulées de 1216 à 1509, 3 volumes in-folio. De là résulte que le besoin d'une nouvelle rédaction, tant du droit commun contenu dans les livres de lois que dans les statuts, pour en faire une législation qui présente de l'ensemble et de la cohérence, en d'autres termes le besoin de refondre tout l'ancien droit en un nouveau code, s'est fait sentir aussi vivement en Angleterre que dans les autres pays. Les jurisconsultes les plus distingués, sir Samuel Romilly, John Macintosh et autres, se sont depuis quelques années occupés avec activité, particulièrement de l'amélioration des lois criminelles, et M. Peel, quand il était ministre, avait nommé une commission pour se livrer à ce travail. Les commissaires n'ont pensé qu'à adoucir certaines parties de la législation criminelle, et à ne plus infliger la peine de mort aux délits qui ne comportent pas un châtiment aussi terrible. — Blackstone se plaignait déjà de ce que les lois anglaises ne comptaient pas moins de 160 cas distincts de félonie, lesquels étaient exclus du bénéfice de clergie, ou emportaient la peine capitale, et plusieurs de ces cas sont on ne peut plus étranges. C'est, par exemple, une félonie capitale que de se promener déguisé et armé dans une forêt, sur un grand chemin, etc. Dans la même catégorie sont compris, l'action d'abattre par méchanceté ou par vengeance des arbres dans un jardin ou dans un parc, l'action de tuer ou mutiler des bestiaux ou des moutons, le recel des condamnés qui reviennent avant l'expiration du temps de l'endroit où ils ont été transportés; la même peine serait infligée à quiconque se montrerait travesti dans les ateliers de la monnaie, etc. La plupart des vols et des escroqueries à l'aide de faux étaient aussi punis de mort, en sorte que l'on voyait marcher de front la plus grande sévérité dans les lois et une extrême indulgence en faveur des accusés dans le débat public et oral, et dans le jugement par jurés. Cette indulgence n'est cependant la plupart du temps qu'une apparence trompeuse. Sans doute, l'institution qui veut qu'aucune condamnation ne soit prononcée que sur le *verdict* ou constatation du fait par 12 hommes tirés du peuple qui doivent prononcer à l'unanimité, est une institution protectrice; elle empêche, du moins, que le gouvernement ne puisse envoyer qui que ce soit au supplice s'il n'est point reconnu coupable aux yeux de l'opinion; mais où peut être pour l'innocent la garantie contre le jugement aveugle et passionné de cette opinion dont les 12 jurés sont les organes, contre l'influence du juge, qui, après l'audition publique des témoins, résume leurs dépositions d'après sa manière de voir personnelle. D'un autre côté, on voit trop souvent les coupables échapper au châtiment qu'ils ont mérité, grace à un extérieur étudié, à leur modestie apparente, à leur calme affecté, et enfin aux émotions théâtrales que sait produire leur avocat. — On ne met jamais les fers à aucun des accusés sur le sol libre de l'Angleterre; les prisonniers sont traités avec tant de douceur, qu'on ne les interroge même pas dans les débats publics sur les circonstances de l'affaire, pour ne point les forcer à se rendre leurs propres dénonciateurs. Il n'y a pas non plus de règle tracée pour la conscience des jurés; le jury prononce d'après les aperçus que lui ont donnés les débats : or, il peut puiser dans les éléments les plus éloignés la conviction sur la manifestation de laquelle le juge applique ensuite la peine capitale. Malheur à l'accusé qui n'aurait pas les moyens suffisants pour payer un défenseur ou faire venir à ses frais de quelque lieu éloigné les témoins de son innocence! « Nous craignons fort, est-il dit à

ce sujet dans la *Revue d'Edimbourg*, que ce principe de l'instruction criminelle en Angleterre n'ait coûté la vie à beaucoup d'innocents. » On ne saurait, sans les délibérations les plus mûres, transporter de semblables institutions dans les pays étrangers. — Jérémie Bentham a tracé un tableau effrayant des frais énormes et de l'incertitude de la procédure en Angleterre dans son traité intitulé : *La Vérité contre Ashurst*, Londres, 1823. Voyez aussi les *Principes fondamentaux des communes*, et les *Eclaircissements sur la constitution d'Angleterre*, par le docteur Beschorner, Leipsik, 1820, 2 vol.

*Histoire d'Angleterre jusqu'en* 1833.

(Voyez Grande-Bretagne.)

*Église d'Angleterre.*

(Voyez Anglicane et Emancipation.)

*Réforme opérée récemment dans les lois anglaises.*

Jusqu'en 1789, et même encore après cette époque, les Anglais montraient avec orgueil leur patrie comme le seul pays de l'univers où les hommes jouissaient avec plénitude de cette liberté et de cette égalité politique dont ils sont si avides. Si quelques profonds penseurs, tels que Hume, Fox et autres, parlaient d'améliorations politiques, ils n'étaient pas compris; on les traitait de révolutionnaires, et on les accusait de vouloir tromper et séduire le peuple par d'insidieuses promesses de réforme. On ne niait pas toutefois qu'il n'y eût quelques imperfections; on convenait d'un peu de dureté dans les lois criminelles; on reconnaissait de la confusion dans la législation sur les propriétés, confusion qui était telle que le meilleur légiste n'osait affirmer que son client jouirait en paix de la propriété qu'il venait d'acheter, malgré le soin apporté dans la rédaction du contrat; on avouait que la distribution de la justice était lente et coûteuse, et que les élections parlementaires étaient entachées de quelques vices; mais, qu'est-ce que tout cela? s'écriaient les admirateurs de la vieille constitution britannique, « c'est un peu de rouille qui rehausse ce qu'elle a de beau et de précieux. » Peut-être y avait-il quelque chose de juste dans l'admiration enthousiate de ces partisans de la constitution : car, il est vrai de dire qu'elle avait suffi au bonheur du peuple pendant des siècles, et jusqu'à l'époque où l'industrie manufacturière, se renfermant dans de justes limites, avait trouvé un débouché avantageux dans toute l'Europe, et donné des résultats qui avaient établi égalité entre les ressources des classes laborieuses et les impôts exigés par l'état; mais cet état prospère avait cessé : l'industrie avait produit d'une manière toujours croissante; les débouchés n'étaient plus aussi productifs; les impôts s'étaient augmentés, et dès lors le peuple fut dépouillé d'un bien-être qui se réfugia chez les seuls propriétaires fonciers. Ce changement date de la guerre entreprise par Pitt contre la France, guerre qui eut bien moins pour but de combattre les principes de la révolution que de détruire pour plusieurs siècles la puissance d'un rival dangereux. Ici, le résultat fut tout opposé au but : la France apprit à connaître toute l'étendue de ses ressources, et la vieille Albion perdit le bien-être dont elle était si fière. Les machines, favorables à l'industrie en temps ordinaire, devinrent en quelque sorte un fléau; elles produisirent au-delà des besoins, et quand l'encombrement fut complet, l'ouvrier se trouva sans pain. En vain chercha-t-on un remède dans les exportations, tous les ports de l'Europe se fermèrent sous l'ascendant de Napoléon, et la crise fut à son terme. Le caractère et la manière de vivre du peuple anglais s'altérèrent d'une manière notable pendant la longue période qui s'écoula de 1789 à 1814 : une masse immense d'ouvriers était à la charge du fabricant et du commerçant; ceux-ci voyaient de leur côté s'approcher l'époque où, à leur tour, la misère les atteindrait, et, dans ce conflit, l'égoïsme et l'économie parcimonieuse vinrent remplacer cette générosité et cette libéra-

lité qui jusqu'alors avaient fait la base du caractère national.— Les intérêts de la dette de l'état augmentèrent les impôts d'une manière si excessive, que le recouvrement en devint presque impossible, et ce fut à peu près en vain qu'on eut recours à divers moyens pour en diminuer la masse. Cependant, on se trouva bientôt placé, et, depuis quelque temps, on reste dans un défilé dangereux : d'un côté, se présente la calamiteuse banqueroute, et de l'autre la suspension des paiements nécessaires au service publique ; quelques voix ont parlé d'économie, ont indiqué des allocations à suprimer ; mais on leur a prouvé que l'existence de nombreux individus serait compromise, et tout est resté dans le *statu-quo*, tandis que la misère publique va toujours s'augmentant. — On sent qu'au point où en sont les choses, la réforme parlementaire peut seule amener des améliorations matérielles et un soulagement direct et positif. Mais, parmi les hommes même dévoués à la réforme, on trouve de l'hésitation ; on sait qu'une seule pierre changée à l'édifice constitutionnel entraînera la nécessité d'une entière reconstruction ; et, malgré l'urgence, un vieux reste de respect, nous dirions presque de reconnaissance, fait reculer les plus hardis démolisseurs. Cependant, des hommes d'état judicieux et soutenus par l'amour de la patrie combattent avec courage ce préjugé favorable aux gothiques institutions, et leurs efforts auraient été, il y a long-temps, couronnés par le succès, s'ils n'avaient eu de puissants ennemis à combattre : d'une part, la paresse, la routine, qui, dans la crainte d'être forcée à quelques efforts d'esprit, et à un nouveau travail, se plaît dans l'ornière dès long temps tracée ; de l'autre, l'égoïsme des privilégiés, tous membres de l'aristocratie et grands propriétaires terriens, tous profitant des abus au détriment du peuple.—On sent que les voix généreuses des amis du pays ont dû être long-temps étouffées ; on traita leurs projets de folies philantropiques ; on rejeta leurs demandes comme des réclamations sans importance. C'est ainsi que long-temps fut repoussée la proposition du généreux Wilberforce sur la traite des nègres ; c'est ainsi qu'on accueillit les améliorations apportées dans la législation criminelle par le courageux sir Samuel Romilly, qui effaça du code pénal anglais des dispositions tellement dures, tellement exagérées, qu'avant peu on voudra les reléguer dans le domaine de l'impossible.— Enfin, un dernier obstacle est encore venu jusqu'à ce jour détruire toute possibilité d'amélioration politique. Quand les réformes étaient adoptées par la chambre des communes, elles étaient repoussées par la chambre des lords, conservatrice née de tous les abus et de tous les préjugés qui sont favorables à l'aristocratie. On a vu, dans une circonstance récente, que l'opinion de cette chambre, essentiellement stationnaire, n'a cédé qu'à une démonstration populaire qui menaçait de faire table rase. —C'est à l'immortel Canning que l'Angleterre devra les premiers pas que le pouvoir ait osé faire dans la carrière des réformes législatives : lord Liverpool et sir Robert Peel faisaient avec lui partie du ministère et le secondèrent ; la volonté ferme de Canning, l'expérience de Liverpool, les profondes connaissances en jurisprudence de Peel purent seules vaincre la résistance que l'intérêt privé et le préjugé opposaient à leurs vues d'amélioration ; mais, dès les premiers pas, ils furent tenus en échec par une seule question, celle de savoir si on procèderait par une série de lois isolées et successives, ou si l'on ferait des codes qui embrasseraient l'ensemble de chaque partie. — On peut fixer à l'année 1825 l'époque du commencement de la réforme en Angleterre. Lord Liverpool, premier lord de la trésorerie, était président du conseil des ministres ; lord Eldon, grand chancelier ; Canning, secrétaire d'état des affaires étrangères, et orateur de la chambre des communes ; sir Robert Peel, secrétaire d'état au département de l'intérieur, et dans les at-

tributions duquel était une partie de l'administration de la justice; Robinson (lord Goderich) aux finances; lord Wellington était chef supérieur de l'artillerie, et avait dans ses attributions tout ce qui était relatif à l'armée. Il est vrai de dire que, parmi tous ces ministres, il n'en était pas un qui voulût une réforme large et complète; plusieurs même, et parmi eux nous citerons lord Wellington, s'opposaient à tout changement; lord Eldon, le grand chancelier, devait aussi, par position encore bien plus que par caractère, redouter une réforme judiciaire, qui aurait eu pour premier résultat d'enlever à ses lucratives fonctions une partie de leurs immenses et abusifs revenus; aussi, tant qu'il fit partie du ministère, on ne put songer à aucune amélioration importante, et ce fut avec beaucoup de peine qu'on obtint la création d'un vice-chancelier, qui vînt partager le poids immense des affaires du département de la justice. Un seul homme, quelque actif qu'il fût, ne pouvait tout expédier en temps utile, et il s'éleva une clameur si universelle contre les lenteurs de la cour de chancellerie, qu'on n'osa résister plus long-temps au mécontentement public. Les faillites, et tout ce qui a rapport aux tutèles, faisaient naître aussi de nombreuses réclamations à cause des abus qui s'étaient introduits dans les taxes, et des sommes énormes qu'il fallait consigner. L'un des plus énergiques antagonistes de ces abus était Cooper, qui, depuis, publia deux ouvrages importants contre le grand chancelier : l'un, *Lettres sur la cour de chancellerie*; l'autre, *Brief account of the most important proceedings in parliament relative to the defects in the administration of justice, in the court of chancery* (London, 1828). Lord Brougham (grand chancelier actuel) prononça, le 5 février 1827, un important discours qui dura plus de cinq heures, et dans lequel il signala tous les vices de la législation anglaise, ainsi que tous les abus et toutes les lenteurs qui s'y étaient introduits. Ce discours provoqua une pétition, présentée au roi le 29 févr. suivant, et dans laquelle on demandait la formation d'une commission chargée de préparer des améliorations. Sir Robert Peel, tant qu'il resta au ministère, porta tous ses soins vers les lois financières et criminelles : sa tâche était difficile, car, dans ces deux branches de la législation, ce n'était pas une révision qui pouvait suffire, mais une refonte générale, qu'on réclamait de toutes parts. La difficulté d'aborder cette refonte générale fit cependant qu'on se borna, comme par le passé, à des ordonnances sur des parties isolées, et nullement liées entre elles par un système de réforme générale. Et, en effet, il est difficile de faire un code général et homogène avec les discussions législatives, ou des amendements sont intercalés tout à coup et dérangent fréquemment l'uniformité et la concordance du tout. En France, la perfection des codes fut l'ouvrage de la discussion longue et méditée du conseil d'état, qui offrit aux chambres législatives un travail élaboré avec calme et réflexion, et aussi parfait que possible. On doit se rappeler que la suppression du tribunat fut en partie provoquée par les modifications qu'il voulait introduire dans l'ensemble des projets de lois qui lui étaient soumis. En général, une législation ne peut être uniforme et bien liée dans toutes ses parties que lorsqu'elle est préparée par une seule volonté, et que le même ministère qui la présente à la discussion veille à son principe d'unité et parvient à la compléter. — La collection la plus concise des actes du parlement (par Tomlins et Raithby) formait, en 1827, 19 vol. in-4°; l'époque qui s'est écoulée depuis Jean jusqu'à la mort de Georges II (1215-1760) occupe 5 vol. ½. Les 67 autres années ont rempli les autres volumes, c.-à-d. 13 vol. ½. Dans les derniers temps, les actes du parlement qui concernaient les points généraux de la législation, et qui étaient votés dans l'année, se montaient quelquefois à 140. Ce n'est donc pas à tort qu'on accusa le parlement d'agir avec une légèreté cou-

pable; un exemple en est cité par Miller (*An inquiry into the present state of the statute and criminal law of England, London*, 1821) : c'est la loi de 1812, sur l'altération du texte des livres d'église, loi qui condamne le coupable à 14 années de déportation, et qui donne la moitié de l'amende au dénonciateur et le reste aux pauvres du diocèse. Une des conséquences du système qui se borne, suivant les besoins du moment, à faire des lois qui n'embrassent qu'une partie isolée, est qu'on ne peut abolir les lois antérieures, dont les dispositions fondamentales restent toujours en vigueur; il en résulte des contradictions et des inconséquences sans nombre, et, de plus, certaines dispositions vieillies par le temps, et surtout par les progrès des lumières, deviennent inexécutables; en un mot, même depuis les nouvelles réformes, il est telle partie peu importante de la législation anglaise qui, seule, userait la vie tout entière d'un homme qui voudrait la connaître à fond, et surtout mettre en ordre et en concordance tous les actes qui la composent. On a évité cet inconvénient dans la nouvelle organisation des douanes entreprise par Peel en 1825 (acte du parlement du 5 juillet 1825); 387 anciennes lois furent abrogées, et celles qui les ont remplacées, au nombre de deux, pouvaient, à elles seules, passer pour des codes, car l'une se composait de 54 paragraphes et l'autre de 144; sous la même date, on abolit toutes les anciennes dispositions relatives à la contrebande, et elles furent remplacées par une loi en 107 articles : des peines sévères y sont infligées, et la mort est prononcée dans plusieurs cas. On a aussi renouvelé le tarif des douanes, révisé les règlements relatifs au commerce avec les colonies et les ordonnances qui régissent tout ce qui a rapport aux prérogatives, à la propriété, à la vente, etc., des navires anglais; enfin, on a fait un nouveau règlement pour les pilotes, et modifié les droits d'octroi. — Les lois criminelles exigeaient aussi une réforme : comme toutes les autres parties de la législation anglaise, elles offraient de fréquents exemples de lois faites dans une circonstance spéciale, et cependant restées en vigueur malgré l'impossibilité morale de les appliquer; c'est ainsi, par exemple, qu'une loi punissait de mort quiconque était trouvé masqué dans un bois ou sur une grande route, et qu'une autre appliquait la même peine à tout individu qui abattrait un arbre. Ces dispositions, faites pour des temps de troubles, étaient restées en vigueur après le retour de l'ordre, parce que personne n'avait pensé qu'elles pourraient être appliquées, et cependant il vint une circonstance où l'on dut se repentir de cette coupable négligence. Sous le ministère de lord Sidmouth (Addington), un homme fut condamné à mort et exécuté pour avoir abattu un arbre. La stupeur publique fut grande, et elle redoubla encore à la lecture des considérants du jugement; on y motivait la rigueur de l'arrêt sur ce que le condamné était un homme dangereux, un agitateur : ainsi, le délit et la peine étaient sans liaison, sans connexion; c'était un véritable assassinat politique. Déjà, cependant, quelques essais avaient été faits pour enlever à la législation ce caractère de dureté, nous dirions presque de cruauté, qui choquait tous les esprits sages; dès 1808, sur la proposition de sir Samuel Romilly, on cessa d'appliquer la peine de mort aux voleurs qui exerçaient leur industrie sur les poches; mais ses efforts et ceux de l'honorable Mackintosch, qui lui succéda dans la mission de réclamer l'amélioration des lois pénales, échouèrent dans la tentative de faire supprimer totalement la peine de mort en matière de vol; on les combattit constamment en leur répondant que la mesure qu'ils demandaient n'aurait pour but que d'augmenter le nombre des vols et des escroqueries. Il fallut cependant faire une concession à l'esprit du siècle, quoique la masse de la nation se montrât encore rebelle aux sentiments d'humanité; on ordonna donc une enquête, et on se livra à de longues recherches pour savoir

approximativement quel était le nombre des voleurs qui restaient impunis parce que les parties lésées reculaient devant une dénonciation qui entraînait la peine capitale ; quel était celui des coupables absous par le jury, qui préféraient un acquittement injuste à une condamnation inique ; enfin, on examina si les délits et les crimes qui n'étaient plus punis par la mort depuis les réformes avaient diminué ou augmenté. C'est ainsi que le ministre Peel, un homme habile, parvint à atteindre en partie le but de la réforme : au lieu de fronder de vieux préjugés, il les trompa, et il introduisit de notables changements, en ne parlant que de mise en ordre, que de classement, que de l'abrogation de mesures tombées en désuétude. La première loi qui fut réformée est celle sur le jury (22 juin 1825) : 64 dispositions législatives, dont la plus ancienne remontait au règne de Henri III, et à l'année 1244, et qui toutes appartenaient à ces temps reculés, furent abrogées ; le nouveau code, composé de 63 articles, traite des conditions nécessaires pour être juré, du mode de leur nomination, des amendes pour les refus, etc. ; mais l'institution primitive a été maintenue, sauf toutefois qu'il a été établi que la couronne ne pourrait exercer le droit de récusation sur un seul juré sans motifs bien établis, tandis que l'accusé peut en récuser 20 sans donner aucun motif. L'année suivante, un acte du 26 mai 1826 apporta des changements dans la procédure criminelle ; sa marche fut rendue uniforme et dégagée de formalités inutiles et bizarres qui la ralentissaient ; composé de 32 paragraphes, il statua sur la complicité, que jusqu'alors on n'avait pu que rarement punir, lorsque le principal coupable n'était pas sous la main de la justice ; il régla la compétence, et déclara que la poursuite d'un crime ou d'un délit ne pourrait plus être entravée par des irrégularités de nom ou autres (1) dans les actes de la procédure, irrégularités que le tribunal saisi de l'affaire est apte aujourd'hui à rectifier. Les lois du 21 juin 1827 furent les dernières améliorations effectuées par sir Robert Peel, qui dès le 12 avril, avait quitté le ministère ; elles portèrent le tranchant de la réforme au cœur même de l'ancienne législation pénale ; des lois qui dataient de 1824 furent abrogées ; il est vrai de dire qu'il y en eût aussi de récemment adoptées (en 1826) qui eurent le même sort ; on avait reconnu qu'elles ne pouvaient concorder avec les nouvelles dispositions. Les différentes parties de ces lois établissaient des peines plus sagement graduées pour le vol et la violation de la propreté, et adoucissaient l'emprisonnement, qui était la conséquence de condamnations pour dommages et intérêts ; une pénalité spéciale pour le clergé enleva aux ecclésiastiques des priviléges que les principes du siècle ne pouvaient plus admettre ; il fut établi par une autre disposition que tout prévenu qui refuserait de répondre devant les juges serait censé plaider sa non-culpabilité. La pénalité du vol, qui serait encore regardée comme cruelle partout ailleurs qu'en Angleterre, a cependant été considérablement adoucie : la mort y figure encore, et les cas où elle n'est plus appliquée entraînent, au gré des juges, depuis 2 ans de prison jusqu'à 7 années de déportation : l'arrêt peut y adjoindre à volonté la fustigation ou les travaux publics. Le vol sur les grandes routes, l'extorsion à l'aide de menaces, le sacrilége, le vol avec effraction dans une maison habitée, le vol sur un navire naufragé, le vol d'un cheval, d'un bœuf, d'une vache, d'un veau, d'une brebis, etc., entraînent encore la peine de mort. Les attentats à la propriété par l'incendie sont punis avec une grande rigueur, et plusieurs cas entraînent la peine capitale ; il en est de même pour le bris des machines et la dévastation des usines, ainsi que pour ceux qui cau-

(1) Un individu, par exemple, avait été pris en flagrant delit de vol. Le magistrat qui avait dressé le procès-verbal du délit avait spécifié que l'objet volé était un *cheval* ; l'accusé ne réclama pas, et laissa aller la procédure. Quand tout fut terminé, il prouva que l'objet volé était une *jument*, et il échappa au châtiment.

sent le naufrage des navires à l'aide de faux signaux. Le recueil de ces nouvelles lois, connu sous le nom de *Peel's act*, a été publié par Fidd Pratt et Archbald; on y a joint une autre loi fort importante (de juin 1828), votée sous le ministère de lord Goderich, et appelée *Lansdown's-act*, du nom du ministre qui l'avait présentée au parlement. Cette dernière loi, composée de 38 paragraphes, établit les peines pour meurtre, assassinat, sodomie, viol, rapt, bigamie, et autres crimes contre les personnes. Elle est beaucoup plus douce que les 57 lois anciennes qu'elle a remplacées: le rapt et la bigamie, par exemple, ne sont plus punis de la mort. Un acte du 23 juillet s'occupe du crime de faux; la sévérité y domine, car il condamne à la peine capitale ceux qui contrefont le sceau royal, les *banknotes*, les quittances du trésor, les lettres de change, etc.—Le 5 oct. 1831, le parlement vota de nouveaux règlements sur la chasse, dont la législation était aussi confuse que peu appropriée au temps où nous vivons. En Angleterre, le droit de chasser et de posséder du grand gibier sur ses terres n'est pas attaché à la propriété, mais est une des prérogatives du rang et des richesses. Un brevet royal, qui s'acquiert moyennant quelques livres sterling, et qui doit être renouvelé et payé chaque année, donne seul le droit de porter fusil et de posséder chiens, filets, panneaux et autres ustensiles de chasse. Mais même avec ce brevet, on ne peut chasser ni les fêtes, ni les dimanches, ni la nuit, ni pendant les époques où les règlements de police rurale interdisent les plaisirs de la chasse. Les contraventions étaient punies par des amendes énormes, et même par des peines plus graves; un lièvre tué pendant la nuit entrainait une amende de 25 livres sterling pour la première fois, de 30 pour la seconde et de 50 pour la troisième. On a dans ces derniers temps adouci la rigueur de ces amendes, et mis en ordre et en concordance divers règlements qui étaient en quelque sorte contradictoires. — Après la réforme des lois criminelles, la chose dont on s'est le plus occupé est l'organisation et les attributions des tribunaux et de leurs membres. Depuis le grand chancelier, dont les fonctions étaient si multipliées et qui nommait à un si grand nombre de places, jusqu'au simple juge de village, toutes les charges judiciaires ont subi des modifications. Par la loi du 5 juillet 1825, la vente des places de judicature a été supprimée, et de nombreux priviléges, qui étaient l'apanage des membres des tribunaux de premier rang, ont été détruits: c'est ainsi qu'ont disparu ces droits appelés *épices*, et qui occasionaient tant d'abus; on les a remplacés en augmentant les traitements, ce qui est plus convenable à l'indépendance et à la dignité du juge. Tant que le lord Eldon fut grand chancelier, il fut impossible, ainsi que nous l'avons déjà dit, de toucher aux attributions de sa place, mais son successeur, lord Brougham, se montra dans des dispositions tout opposées, car on l'accuse au contraire d'avoir, par un désir excessif de réforme, sacrifié plusieurs prérogatives importantes; nous avouons que nous n'appuierons ni l'accusation ni ne partagerons le regret, car dans toute la conduite du grand chancelier nous n'apercevons que patriotisme et désintéressement. C'est ainsi qu'il a supprimé une sinécure qui était à sa nomination et qui rapportait 10,000 livres sterling: lord Eldon y avait nommé son fils. Lord Brougham a encore renoncé à un grand nombre d'avantages pécuniaires qui étaient attachés à ses fonctions, mais qu'on trouvait abusifs et onéreux pour le peuple. Il abandonna aux évêques la nomination des cures, qui avait été pour quelques-uns de ses prédécesseurs une source abondante de revenus, et il détacha de ses fonctions la surveillance des faillites. Une loi du 20 octobre 1831 confia la direction de ces dernières à un tribunal (*court of bankrupcy*), composé d'un président, de quatre juges, de six commissaires et d'un certain nombre d'employés inférieurs. Nous ne nous ar-

rêterons pas ici à donner des détails sur cette nouvelle institution, et nous nous bornerons à rappeler que, dès le 2 mai 1825, les faillites avaient été l'objet d'une nouvelle disposition législative qui se compose de 136 paragraphes. — Toutes ces améliorations législatives, quelle que soit leur importance, ne sont cependant que les préludes d'une vaste réforme qui sera la conséquence nécessaire de ces premiers essais, et de la révolution qui s'opère dans les idées politiques de la nation, et même dans les rapports sociaux. Déjà deux pas importants ont été faits dans cette dangereuse carrière, l'émancipation (*voy.* ce mot) et la réforme parlementaire (*voy.* ce mot). Une partie peu nombreuse de la nation, mais qui jusqu'à nos jours avait conservé une grande influence, voudrait à tout prix arrêter ce mouvement, et l'on a vu lors du vote du bill de réforme qu'elle n'aurait reculé ni devant l'emploi de la force ni devant un mouvement révolutionnaire, si elle avait pu compter sur un demi-succès; mais pour avoir trop long-temps tardé à faire à l'esprit du siècle des concessions nécessaires, elle a donné l'impulsion à un mouvement qu'on peut dès aujourd'hui qualifier de révolutionnaire, et dont l'homme le plus expérimenté ne saurait prévoir le terme. — La résistance des tories a donné de la force à un parti qui jusqu'alors avait été sans importance, celui des réformateurs radicaux. Cependant le ministère habile de lord Grey semble devoir faire triompher la modération et un système calme et progressif de réforme. Au moment où nous terminons cet article, les premières élections faites en vertu du bill de réforme parlementaire s'opèrent avec ordre, et les nouvelles qu'on reçoit de toutes parts font prévoir que la majorité sera favorable aux vues du ministère, qui s'est prononcé pour une marche réformatrice exempte de ces mouvements violents et trop rapides qui blessent toujours de nombreux intérêts individuels, et mettent souvent en danger le vaisseau de l'état. Les leçons de l'histoire ne seront pas perdues pour l'Angleterre.

*Beaux arts.*

L'Angleterre, si riche sous tant d'autres rapports, est vraiment pauvre en cette partie. La divine étincelle qui seule peut animer les vrais artistes semble s'être éteinte dans le climat humide de l'empire britannique. On ne cite aucun peintre anglais, aucun statuaire, aucun graveur sur pierre ou sur métaux, aucun compositeur de musique appartenant à cette nation, parmi les grands artistes dont l'Europe se glorifie. Ce n'est que vers le milieu du siècle dernier qu'on a vu une espèce d'école de peinture se former à Londres, sous la direction de Reynolds, mais il n'en est guère sorti que des compositions maniérées, aussi défectueuses sous le rapport de l'invention que sous celui du coloris. Les ouvrages des élèves même les plus distingués de cette école, les West, les Westall, les Opie, etc., auraient-ils pu lutter contre deux des principaux peintres du continent? Les dessinateurs anglais réussissent surtout quand ils renoncent à la beauté idéale pour se jeter dans l'imitation de la nature commune. Telles sont les piquantes productions d'Hogarth (*voyez* ce nom). C'est aussi là très certainement ce qui fait que la sculpture y est encore au-dessous de la peinture, parce qu'elle s'approche beaucoup plus de l'idéal que d'une imitation servile. — Il y a très peu de médailles anglaises que l'on puisse regarder comme des chefs-d'œuvre. — Les Anglais se distinguent encore moins dans l'art de la composition musicale; et il n'est arrivé à aucun de leurs musiciens de se faire un nom en pays étranger. Il n'est pas en revanche de pays au monde où l'on excelle davantage dans tout ce qui se rattache aux arts mécaniques, dans tout ce qui exige un esprit calculateur, mais où l'imagination ne joue qu'un rôle subordonné. — Les architectes anglais Inigo Jones et Christophe Wren se sont acquis une grande et juste célébrité. Les travaux des graveurs en taille-douce et sur bois, relativement à la partie technique, sont toujours restés inimitables;

la mémoire des Sharp, des Strung, des Halloway, vivra long-temps. Les opticiens, les mécaniciens, et tous ceux qui travaillent les métaux sur le continent, se trouvent fort honorés lorsque l'on met en parallèle les produits de leur industrie avec ceux de l'industrie des îles britanniques.

*Littérature.*

C'est une vérité incontestable que la langue d'un peuple renferme le système de ses mœurs et de ses habitudes : au milieu des développements nécessaires de son histoire, la langue prend toujours le caractère des temps. Si nous considérons l'histoire de la langue anglaise, nous voyons que les îles britanniques ayant été peuplées dans l'origine par les Celtes, on y parla d'abord le dialecte celtique ou gallois. Après la conquête de Jules César, un grand nombre de termes pris dans l'idiome des Romains y furent introduits; mais 400 ans après l'ère chrétienne, lorsque les Écossais et les Pictes se furent établis de vive force dans la partie septentrionale, et qu'ayant appelé à leur secours les Saxons, ils se furent de plus en plus affermis, on vit pendant une période de 350 ans la langue saxonne prédominer. Les Danois y apportèrent ensuite leur idiome, et enfin sous Guillaume-le-Conquérant, on y introduisit quantité de mots allemands ou français : voilà pourquoi la langue anglaise présente un mélange d'ancien celtique et de latin, d'anglo-saxon, de danois et de mots normands ou français. — La vie primitive de chaque peuple présente toujours une période fabuleuse, dans laquelle l'imagination embellit ou dénature les traditions historiques. On appelle cette époque mythologique, et l'on voit alors les mythes ou idées religieuses devenir inséparables de l'histoire telle que nous l'entendons dans l'acception commune du terme. C'est un certain espace de temps livré au domaine des fictions, et dans lequel on chercherait vainement à démêler la véritable histoire. C'est sans doute une source féconde d'erreurs; cependant on ne peut nier que les mythes, pris isolément et considérés en eux-mêmes, font naître de grandes idées et renferment des enseignements utiles. C'est ainsi que l'histoire du roi Arthur, des chevaliers de la Table-Ronde et de l'enchanteur Merlin, ouvre à l'imagination la plus riante carrière, et que nous trouvons dans ces fables un sens profond et des leçons instructives. — Les avantages que l'Angleterre a obtenus par la suite dans le champ de la scholastique doivent être moins attribués à sa littérature nationale qu'au développement général des connaissances humaines en Europe. La littérature nationale de l'Angleterre commence par des chroniques et des romances ou des ballades, dans un langage cadencé. Il faut y ajouter les premiers essais de la poésie héroïque, qui était cultivée par la partie normande de la nation, par celle qui composait particulièrement les hautes classes et présentait le plus grand nombre de personnes instruites, jusqu'à ce qu'insensiblement les éléments anglo-saxons et franco-normands, qui avaient déjà une origine germanique commune, se fussent confondus et dévoloppés ensemble. Les ballades chantées par des menestrels ambulants appartiennent au contraire à la nationalité anglo-saxonne; ce genre florissait surtout en Ecosse et sur la limite septentrionale de l'Angleterre.—Ces deux branches de poésie ont été cultivées jusqu'au XII^e siècle, et celle des ballades, perpétuée dans les chants populaires, forme en quelque sorte l'âge d'or de la littérature anglaise. Pour fixer le point de départ de la littérature savante de l'Angleterre, à proprement parler, autant qu'il est possible de l'assigner d'après les manuscrits, nous prenons l'époque où un négociant nommé William Caxton, de retour d'un long voyage, introduisit le premier l'imprimerie en Angleterre, et fit ses premiers essais à Westminster vers 1474. Peu de temps auparavant, Chaucer avait jeté les fondements de la poésie anglaise, ou du moins lui avait donné de nouvelles formes en s'approchant le plus possible

des règles de l'art. La prose elle-même commença à se fixer à cette époque; ainsi, nous pouvons faire partir du même point le commencement de la poésie et de l'éloquence en Angleterre. — Caxton fit d'abord connaître, par les procédés de l'imprimerie, des mythes religieux fondés sur la tradition générale du nord, qui fait descendre des Troyens les Francs aussi bien que les Saxons; et s'il a publié des traductions des ouvrages classiques dans un temps où la littérature classique en Angleterre était encore dans l'enfance, ne lui doit-on pas une reconnaissance sincère pour une pareille entreprise, quelle que soit l'imperfection des résultats auxquels il est parvenu? C'est en quelque sorte une aurore naissante qui est devenue de plus en plus claire et lumineuse sous le règne des Tudor; car les ouvrages classiques ont les premiers propagé les lumières dans ce pays comme dans tous les autres. — Avant de parcourir en détail les monuments de la littérature anglaise, et en ne jetant d'abord qu'un coup d'œil sur son ensemble, nous remarquons encore ici le grand avantage de la situation insulaire de ce pays et les effets de cet amour de la liberté, de cet orgueil national, qui n'ont fait que s'affermir de siècle en siècle au milieu des luttes les plus opiniâtres; nous y retrouvons aussi les traces de cet esprit républicain que le roi Alfred-le-Grand a encouragé et fortifié par la division du pays en comtés, par les élections dans les assemblées populaires et par l'institution du jury. — Les temps modernes nous offrent quelque analogie avec les temps anciens dans la propagation de l'esprit d'association, dans l'impulsion générale des sciences vers l'amélioration de la manière de vivre, dans le goût des théories et des spéculations qui en a été la suite. — Nous retrouvons encore la même analogie dans l'établissement des universités, d'où sont sortis de nombreux étudiants, et enfin dans l'apparition de ces hommes de génie qui, personnifiant en quelque sorte l'esprit de liberté, caractère dominant de la nation elle-même, l'ont, sous une foule de rapports, préservée de la corruption du goût. — On distingue trois époques dans l'histoire de la littérature anglaise. Malgré la part considérable que plusieurs monarques éclairés ont eue aux progrès des sciences et des lettres, soit par des institutions ou par la protection qu'ils leur ont accordée, on voit que l'impulsion est partie de la nation elle-même et des bienfaits inappréciables de la liberté dont elle jouit. — La première époque, celle de la maison Tudor, depuis 1485 jusqu'en 1603, comprend les règnes de Henri VII et de Henri VIII, qui fut un théologien scolastique, un adversaire de Luther et un poète; d'Édouard VI, qui améliora l'église anglicane, de Marie, princesse catholique et quelque peu fanatique, et de la savante Élisabeth. — La seconde époque, qui s'étend de 1603 jusqu'en 1702, embrasse les règnes des Stuarts, de Jacques I^er^, prince savant, grand prosateur et rhéteur; de l'infortuné Charles I^er^, qui fut infatigable dans sa protection accordée aux sciences; le gouvernement du farouche Cromwell, le règne de Charles II, qui, malgré son indolence, fut le fondateur de la société royale des sciences; de Jacques II et de Guillaume III, qui fonda une riche bibliothèque. La troisième époque commence au règne de la reine Anne et s'étend jusqu'à nos jours. — Nous traiterons avec quelques détails du caractère de la littérature moderne, puisqu'elle est plus près de nous et qu'elle a plus de charmes pour nous par ses rapports avec le goût dominant. Si nous jetons d'abord un coup d'œil sur la dernière moitié du XVIII^e^ siècle, nous voyons les sciences et les arts dans la situation la plus déplorable, et même plusieurs branches des sciences, surtout l'histoire naturelle, presque entièrement incultes. On voit seulement çà et là quelques noms brillants soutenir l'honneur de la littérature. Ils remontent au temps de la reine Anne : ce sont les Johnson, les Hume, les Robertson, les Gibbon, les Burke : mais on peut assurer sans trop déprécier la gloire qu'ils ont acquise, qu'aucun d'eux ne fut un écri-

vain véritablement populaire dans le sens de ce mot, tel qu'on peut l'appliquer à Shakespeare, Bacon et Milton. Mais une circonstance fort remarquable et l'un des traits caractéristiques de cette époque, c'est la perfection du style, même dans les ouvrages de sciences. C'est le meilleur héritage que les écrivains de ce temps aient pu transmettre à leurs successeurs. — Nous ne trouvons à cette même époque aucun nom éclatant dans les beaux arts, tandis que dans la poésie Thomson, Akenside, Penrose, Gray et Goldsmith se sont distingués par le plus beau talent et les plus belles inspirations. — Quoique l'on cherche les meilleurs modèles de cette époque sous le règne de la reine Anne, qu'on présente comme l'âge d'or de la poésie anglaise, les écrits des poètes que nous venons de citer décellent un changement dans le goût, et l'esprit de la vieille poésie nationale commence à diminuer la hardiesse de son vol en obéissant à des formes plus contraintes. Ce qui a long-temps nui en Angleterre à l'originalité de la poésie a été sans doute la critique, dont l'influence s'est toujours fait sentir de plus en plus jusqu'à l'époque actuelle. On se convaincra aisément de cette vérité sans même qu'on soit obligé de consulter les différents ouvrages qui ont paru sur le goût dans la littérature ou les collections de journaux qui ont le même objet. Plus on lira les œuvres des poètes modernes, les plus distingués et les plus populaires, plus on sentira combien ils sont loin d'égaler Shakespeare en génie, en profondeur, et surtout dans la richesse et l'abondance des images. — Aussi, pendant la période dont nous parlons, la littérature, pour prendre son essor, a-t-elle profité des circonstances qui résultaient de la situation du peuple anglais, des améliorations sociales et politiques, et même de l'augmentation de la prospérité publique, ainsi que du rôle que l'Angleterre a été appelée à jouer dans les affaires de l'Europe. Ces conjonctures ont été on ne peut plus propices à la culture et au développement des lettres. — Les deux universités d'Angleterre ont conservé leur forme antique ; le seul progrès que l'on ait pu remarquer à Oxford et à Cambridge a été dans un plus grand zèle pour l'étude des sciences naturelles, et dans quelques perfectionnements des méthodes d'enseignement. Chacune de ces universités a maintenu son ancien caractère, et y est restée fidèle, à tel point, qu'à Oxford on voit aujourd'hui fleurir surtout la littérature classique, tandis qu'à Cambridge, on s'occupe de préférence des mathématiques. Cette différence du but que l'on se propose dans les deux universités est si bien connue dans toute la Grande-Bretagne, qu'on y assure généralement qu'à Oxford, où il n'est pas nécessaire de soutenir un examen sur les mathématiques pour obtenir les degrés académiques, on ne formerait pas un seul bon professeur pour l'enseignement des sciences exactes. En revanche, on est persuadé qu'il ne se trouverait pas à Cambridge un seul théologien capable de soutenir une thèse sur la version grecque de la Bible. Ce qui a maintenu cette direction vicieuse, comme tant d'autres abus, en Angleterre, c'est évidemment l'intérêt de l'aristocratie et du clergé anglican, dont les membres jouissent exclusivement des dignités académiques. Si ces dignités étaient distribuées d'une manière plus conforme à l'esprit des temps modernes, si ce n'étaient pas de riches *sinécures*, l'enseignement atteindrait toute la perfection dont il est susceptible. Cela est d'autant plus étonnant, que de 1816 à 1818, le parlement a ordonné une enquête solennelle sur l'instruction des enfants des classes pauvres dans la capitale. Plus tard, une institution a été fondée sous la présidence de M. Brougham ; on a créé plusieurs colléges et diverses écoles. La chambre des lords, qui avait aussi reconnu des abus dans l'enseignement des classes supérieures, avait aussi cherché à y porter remède. Toutefois, il est facile de reconnaître à un examen impartial que pour le haut enseignement dans les universités d'Angleterre, les inconvénients l'emportent sur les avantages. —

Des sociétés savantes, pour la propagation des sciences et des arts, se sont formées, soit par les libéralités du gouvernement, soit par les soins et les fondations d'hommes éclairés. Ces sociétés rendent les plus grands services, et se perfectionnent de jour en jour. La société royale de Londres, présidée depuis la mort du célèbre Banks, par le chimiste Davy, mort lui-même en 1829, publie, chaque année, ses mémoires, sous le nom de *Transactions philosophiques*. Une société de la même nature s'est établie en Écosse : elle se compose de deux classes, celle de physique et de littérature, et, depuis 1821, elle avait pour président le célèbre Walter-Scott. De toutes les associations scientifiques récemment formées, nous ne citerons que les plus importantes : la société d'histoire naturelle de Werner, à Édimbourg ; la société géologique, la société des curieux de la nature, à Cambridge, fondée en 1820 ; les sociétés d'horticulture de Londres et d'Édimbourg, la société d'histoire naturelle de Glasgow, fondée en 1809 ; la société entomologique, la société d'architecture de Londres. Toutes ces sociétés publient les recueils de leurs travaux. Il faut y ajouter la société astronomique, établie à Londres en 1820, et la société royale littéraire, fondée en 1821, dont le but est de favoriser la littérature par des distributions de prix. La plus grande partie de ces associations utiles ont été fondées à Londres depuis le commencement de ce siècle, sans compter beaucoup d'établissements où l'on fait des lectures publiques sur différents objets relatifs aux sciences. Le plus ancien de ces établissements est l'Institution royale, formée en 1800, qui publie, depuis 1818, un recueil périodique fort estimé, sous le titre de *Journal des sciences, de la littérature et des arts*, sous la direction du chimiste Brande. Ce recueil est d'autant plus remarquable que le célèbre chimiste Humphry-Davy y a fait insérer ses leçons de 1806, où se trouvent consignées ses découvertes les plus importantes pour la science. On a formé, en 1817, sur le même plan, l'*Institution de Londres*, et la société royale de littérature, qui a fondé des médailles et des prix annuels.—Un grand nombre de recueils périodiques sont consacrés à toutes les parties des sciences, et c'est surtout dans cette troisième époque qu'on a vu s'établir dans les journaux une polémique et une critique auxquelles jusqu'alors rien ne pouvait se comparer. Les plus anciens de ces ouvrages sont le *Monthly Review*, qui a commencé en 1749, et le *Critical Review*, qui a commencé en 1765. A une époque plus rapprochée de nous, on a vu naître, en 1802, *la Revue d'Édimbourg*, qui se tire à 12,000 exemplaires, et qui a trouvé une rivale redoutable dans la *Revue trimestrielle* (*Quarterly Review*), publiée à Londres pour la première fois en 1809. Les auteurs de ces nouveaux recueils, à l'exemple de ceux des journaux plus anciens, tels que le *Monthly Review*, et le *Critical Review*, se sont voués chacun à un de ces partis politiques qui exercent la plus grande influence sur la littérature. Les deux recueils modernes se distinguent des anciens sous une foule de rapports, et surtout par l'objet qu'ils se proposent. Les ouvrages dont ils rendent comptent ne sont souvent qu'un prétexte à des discussions plus développées. Ils font aussi des excursions sur le domaine des sciences, mais toujours dans un style élégant, et avec une hardiesse dont on ne se faisait pas autrefois idée. Le *Quarterly Review* a suivi tout-à-fait le plan de ses prédécesseurs, et partage avec l'*Edimburgh Review* la faveur du public. Cependant, les deux concurrents obéissent à des principes politiques fort opposés ; le journal écossais appartient au parti des wighs, et le journal de Londres à celui des tories. Le *Quarterly Review* a plus de rudesse que son adversaire, et surtout plus d'indépendance dans son langage et ses opinions.—A ces deux recueils influents, s'est joint, en 1822, un écrit périodique fondé sous les auspices des savants professeurs de Cam-

bridge. Il est intitulé *Cambridge quarterly Review*.— Parmi les autres ouvrages du même genre, nous remarquerons encore le *British Review*, qui paraît aussi quatre fois par année, et qui contient souvent de bonnes choses; le *British Critic*, rédigé par des écrivains orthodoxes de l'église épiscopale; et *l'Eclectic Review*, qui soutient avec modération les principes des dissidents protestants. Le *Retrospective Review* a pour objet de ramener l'attention sur des ouvrages anciens, et injustement oubliés, qui ont paru depuis la restauration des sciences.— On a fait paraître à Londres, depuis 1817, la *Gazette littéraire*, sur un tout autre plan : c'est un journal hebdomadaire rempli d'excellents morceaux de critique, de nouvelles littéraires et de dissertations intéressantes ; mais il est fortement attaché au parti tory. On en a fait, en 1822, pour le fond et même pour la forme extérieure, une imitation sous le titre de *London Musæum*. C'est aussi en 1822 qu'a paru le *Monthly Censor*, journal qui paraît une fois par mois, et qui, ne se bornant point à la littérature anglaise, contient aussi des extraits relatifs à la littérature étrangère. Celle-ci est particulièrement exploitée par deux recueils trimestriels : le *Foreign Review and continental miscellany* (Revue étrangère, et mélanges de la littérature du continent), qui a paru à Londres, chez Black, depuis 1828; et le *Quarterly foreign Review*, qui paraît également à Londres, chez Treuttell et Wurtz. Les recueils de mélanges connus sous le titre de *Magasins* ont joué un grand rôle dans l'histoire de la littérature anglaise ; ils ont ouvert la marche à des améliorations de toutes sortes et à la propagation des diverses branches de connaissances. Avant 1731, presque tous les écrits périodiques avaient la politique pour objet. Le plus ancien de tous les *Magasins* anglais est le *Gentleman's Magazine*. La publication n'en a point été interrompue, et l'on y trouve des morceaux précieux sur les antiquités de la Grande-Bretagne. Il est consacré, ainsi que la plupart des écrits modernes, à l'analyse des ouvrages nouveaux. Nous citerons encore les titres de plusieurs recueils de mélanges : le *Monthly Magazine*, créé en 1796 par Priestley, Price, Nees, Ackin, Morgan, Godwin, Holcrof, a été continué depuis plusieurs années par sir Richard Philipps : il a une couleur politique et religieuse, mais n'est pas très répandu parmi les partisans des principes libéraux ; le *New Monthly Magazine*, qui a paru pour la première fois en 1814, dans un esprit opposé, mais depuis 1821 sous la direction du poète Thomas Campbell, est composé dans le sens libéral et a beaucoup gagné par le mérite de la rédaction. A la place de l'ancien Magasin écossais (*Scotch Magazine*), on a vu paraître un ouvrage bien supérieur, sous le titre de *Edimburgh Magazine and literary Magazine*. L'*Edimburgh Magazine*, par Blackwood, se distingue par une excellente critique littéraire, et professe les principes du parti tory. Le *London Magazine* avait eu beaucoup de succès sous la direction de John Scott, qui a été malheureusement tué en duel d'un coup de pistolet par un des rédacteurs subalternes du *Blackwood's Magazine*. Enfin, a paru, en 1822, le *Brighton Magazine*, où se trouvent de très bons extraits des discours prononcés au parlement. — Parmi les écrits périodiques qui s'occupent de toutes sortes d'objets en général, il faut compter l'*Annual Register*, qui paraît chaque année depuis 1758. Il renferme l'histoire complète de la politique et de la littérature ; depuis 1790, Stackdale l'a continué sur le même plan. Valpy fait paraître par cahier le *Pamphleteer*, excellent recueil de poésies fugitives et de mélanges en prose. — Il y a aussi bon nombre de journaux exclusivement réservés aux sciences : tel est le *Classical journal*, consacré depuis 1810 à la littérature biblique et orientale. On y a réimprimé plusieurs traités anciens de philologie, soit nationaux, soit étrangers. *L'Asiatic*

*journal* s'occupe depuis 1816 des affaires de l'Inde et de la littérature de l'Orient. Indépendamment du *Quarterly journal*, dont nous avons déjà parlé, et que Brewster et Jameson publient tous les trois mois, un très bon ouvrage, sous le titre de *Edimburgh philosophical journal*, traite principalement de l'histoire naturelle, de l'astronomie, de la mécanique et de la géographie. Le *Philosophical journal* de Tilloch, les *Annales de philosophie* ou Magasin de chimie, minéralogie, mécanique, histoire naturelle, agriculture et arts par Thomson, ont eu long-temps la même destination, ainsi que le *Botanical Magazine*, que continue encore le docteur Sims. — Si nous considérons les journaux périodiques consacrés à la théologie, nous sommes surpris du ton de modération et de douceur qui règne dans *l'Observateur chrétien* (*Christian Observer*), et qu'on chercherait vainement dans les écrits des dissidents; mais tel est l'esprit de l'église dominante, et c'est peut-être aussi l'effet de sa confiance dans le peu de danger de la voir ébranlée. *Le Monthly Repertory* a succédé à l'ancien *Magasin des dissidents protestants*; la rédaction en est mieux soignée, et sa doctrine se rapproche davantage de celle des unitaires. L'*Evangelical Magazine*, qui jadis était extrêmement répandu, et qui était soutenu par les dissidents protestants de toutes les sectes, est depuis quelque temps passé sous la direction de Burder, et il se recommande par de très bonnes relations des missionnaires. Un recueil fait dans le même esprit et pareillement estimé, est le *New evangelical Magazine*, dont la partie littéraire est mieux soignée. Le *Christian Instructor* ou *Congregational Magazine* est rédigé dans les principes des indépendants; il contient des extraits biographiques, des prédications, des dissertations et des jugements sur les ouvrages nouveaux. Le *Methodist Magazine* est presque entièrement livré aux sectateurs de Wesley; son succès véritablement sans exemple ne doit pas étonner d'après l'accroissement du nombre des méthodistes en Angleterre. Il y en avait déjà en 1817 plus de cent soixante mille. — Nous devons comprendre aussi les bibliothèques publiques parmi les moyens d'encouragement pour la littérature. Nous ne connaissons pas à la vérité de nouvel établissement en ce genre, mais en 1818 le *Musée britannique* de Londres a reçu un grand accroissement par l'achat que le gouvernement a fait en 1818, moyennant 13,500 livres sterling, de la collection rare de feu le docteur Burney. Cette collection renfermait 14 mille volumes imprimés; on y distinguait surtout le recueil des auteurs dramatiques de la Grèce, qui a dû coûter de fortes sommes, car chaque pièce de théâtre est reliée séparément; il y a souvent deux exemplaires de chaque édition et quelquefois des impressions les plus rares. Elle se composait aussi d'un grand nombre de manuscrits, tels que celui de l'Iliade qui a appartenu à Stawnley; d'autres manuscrits des xe et xiie siècles contenant les orateurs de la Grèce, et la version grecque de l'Ancien-Testament. Une autre partie fort précieuse de cette bibliothèque consiste dans une collection unique de gazettes politiques depuis 1603 jusqu'à nos jours, et formant 7,000 volumes. Le musée britannique s'est encore enrichi récemment de la bibliothèque de Georges III; mais de tous les bienfaits qu'a pu recevoir la littérature, le plus inestimable a été la liberté de la presse, dont elle a joui depuis 1694, et qui n'a pas été interrompue. C'est un palladium que nul n'oserait attaquer de vive force. Les paroles prononcées par Mackintosh dans son célèbre plaidoyer pour Peltier, accusé en 1803 devant la cour du banc du roi, de calomnie contre le premier consul Bonaparte, ont acquis après 30 années une nouvelle force au milieu des circonstances les plus étonnantes qui se sont succédé pendant cet espace de temps. « Il existe, disait Mackintosh, un asile inviolable contre l'arbitraire; il y a encore un lieu en Europe où l'homme peut parler librement et d'après les

lumières de sa raison sur les affaires les plus importantes qui touchent à l'organisation sociale; il existe un lieu où il peut exprimer avec hardiesse son opinion sur les actes des tyrans les plus puissants et les plus farouches : la presse anglaise est encore libre; la constitution de nos pères veille sur elle; le courage et les bras des Anglais sont prêts à la défendre, et nous ne hasardons rien en disant que si la presse succombait, ce serait au milieu des ruines de l'empire britannique. » Cet orateur avait bien raison : si la presse, que les Anglais nomment avec raison le rempart de leurs libertés, n'était point protégée par des lois spéciales, qui nulle part ne mettent plus de sévérité pour en empêcher les abus; si elle n'était point protégée par le jury, choisi d'une manière toute spéciale, afin de garantir l'impartialité de ses verdicts; si, en un mot, toutes ces garanties légales manquaient, on verrait les cœurs et les bras des Anglais se réunir pour la défense de cette précieuse conquête; les dépositaires du pouvoir seraient arrêtés par l'opinion publique et par la crainte du danger d'exciter le mécontentement du peuple en touchant à un pareil rempart. — Après ces considérations générales, nous allons jeter un coup d'œil sur les différentes parties dont se compose la littérature anglaise.

### *Philologie.*

Comme nous l'avons déjà remarqué, l'étude des écrivains classiques de la Grèce et de Rome et l'étude de leur langue étaient le principal but de l'éducation chez les Anglais. Long-temps auparavant, le goût de ces auteurs s'était éveillé en Italie. Ce furent surtout les écrivains grecs que, vers 1490, William Groeyn, John Collet, Thomas Linacre et William Lilly, firent connaître en Angleterre. Cependant, les premiers germes des études philologiques furent développés sept années plus tard à Oxford par Erasme, de Rotterdam. Il se livra avec ardeur à cette tâche, malgré tous les obstacles et les inquiétudes que lui suscitèrent les scrupules des ecclésiastiques et la tiédeur des élèves. Lorsque ces dégoûts l'eurent forcé de quitter l'Angleterre, deux hommes laborieux et de talent, William Montjoy et Thomas Gray, le déterminèrent à y revenir. Il fut accueilli par plusieurs personnages de distinction, mais ne trouva point l'appui qui lui aurait été nécessaire pour obtenir un succès durable. Le clergé ne montrait plus d'opposition, mais à la fin du XVIe siècle on n'avait d'autre secours que le dictionnaire grec de Crispin, dont Grant avait fait une seconde édition, et quelques traductions des auteurs classiques. A la vérité, les écrivains en prose s'efforçaient déjà à cette époque d'imiter les anciens modèles, mais on ne les connaissait pas assez pour se hasarder avec sûreté dans cette route. Enfin, on apprit à connaître les mœurs des anciens Grecs, et surtout des anciens Romains, sans pour cela se familiariser avec leur langue. Les traductions en vers de plusieurs classiques grecs et latins, par Pope, Dryden, et d'autres poètes, ne firent même pas faire un grand pas aux études philologiques; cependant ces ouvrages contribuèrent à répandre dans la masse du public le goût de la littérature classique. Robertson Hill, en 1676, fit paraître un trésor ou dictionnaire de la langue grecque. Thomas Holyacke, en 1677, jeta les fondements d'un dictionnaire latin, et quelques années plus tard, en 1693, Frédéric Goudman fit paraître le dictionnaire de Cambridge. On s'était jusqu'alors peu occupé de la langue hébraïque; ce goût et celui des autres langues orientales s'éveilla tout à coup au XVIIe siècle. Bedwell, Édouard Pococke, Alexandre Huisch, Samuel Clarke, Thomas Hyde, Dudley-Loft, Walton, et d'autres savants, tels que John Lightfoot, John Selden, Thomas Goodwin, John Spencer, John et Richard Pearson et Antoine Scattergood, firent des recherches et des commentaires sur les antiquités arabes. William Beveridge composa une grammaire syriaque; Robert Huntington s'occupa de la langue samaritaine; Greaves, Castle-Hyde, publièrent des grammaires, des dictionnaires et d'au-

tres livres élémentaires en langue persanne; Edouard Bernard fit paraître les alphabeths de vingt neuf langues. — Au XVIIIe siècle, Richard Dawes, Thomas Burgess, se sont occupés des poètes grecs, et Michel Waltaire des dialectes de la Grèce. John Toup a fait un travail sur les grammairiens et les lexicographes grecs. Richard Bentley est regardé comme le prince de la critique par ses combinaisons ingénieuses et profondes, par la richesse de ses connaissances, et par sa logique vigoureuse; Markland et John Taylor se sont aussi distingués dans la haute critique. Barter, Bentley, Cunningham, Gatacker, Gale, Hudson, Creech, Rowe, Simson, Gregory, Wakefield, Daves, Zach, Pearce, Hearne, Wasse, Barner, Clarke, Upton, Mangey, Heath, Musgrave, Tyrwhitt, ont publié des éditions de classiques. Vers la fin du siècle, l'ingénieux Porson (*voyez* ce nom), collaborateur de Bentley, s'est livré aux mêmes travaux. Les noms les plus célèbres des temps modernes sont : Butler, éditeur d'Eschyle; le docteur Burney, éditeur des poètes; Blomfield (*voyez* ce nom), Barker, éditeur des grammairiens et des lexicographes; Gaisford, Dobree, Monk, Elmsley, Kidd, et le paradoxal Payne Knight. On a fait depuis long-temps à la méthode d'étudier la littérature classique en usage dans les écoles supérieures d'Angleterre le reproche de ne pas laisser assez de liberté à l'esprit, et de s'attacher à des détails minutieux; c'est ainsi que dans la littérature grecque on s'occupe avec trop de soin de la prosodie et de préceptes purement grammaticaux. Les savants d'Angleterre ont fait à leur tour aux critiques allemands, français, hollandais et italiens, un reproche tout contraire. Le temps apprendra lequel de ces reproches est fondé. Tandis que dans les universités d'Angleterre la langue grecque est cultivée de préférence, et la langue latine mise jusqu'à un certain point de côté (c'est probablement à cette circonstance qu'il faut attribuer la mauvaise réputation des latinistes de ces universités), le contraire a lieu dans les universités d'Écosse. La raison en est dans le défaut d'unité de l'enseignement. En Angleterre, la connaissance du grec est indispensable pour prendre les degrés en théologie; il y a d'ailleurs dans les meilleures universités écossaises une méthode très vicieuse pour l'enseignement des langues mortes. On n'y trouve rien de comparable aux ressources que présentent les écoles allemandes pour l'étude de la philologie; cependant on a vu dernièrement en Écosse, où Gregory s'est particulièrement distingué parmi les bons latinistes, se manifester beaucoup de goût pour l'étude de la langue grecque. On a publié en 1821 les leçons posthumes d'Andrew Dalzel, professeur de littérature grecque à Édimbourg, sur les anciens auteurs grecs, et son ouvrage intitulé : *Collectanea græca majora* (Édimbourg, 1802 et années suivantes). C'est le professeur Young, de Glasgow, qui a mis le premier ces ouvrages au jour. — Au nombre des meilleures publications dans le domaine de la littérature grecque, nous devons mentionner la nouvelle édition du dictionnaire grec d'Henri-Étienne, entreprise par Valpy (*voyez* ces deux noms). Cependant, il ne faudrait pas y chercher le témoignage le plus favorable de l'état présent des études classiques en Angleterre. Le même éditeur a commencé en 1819 une collection de classiques, dédiée au régent (*Regent's classics*). Cette collection brille comme ouvrage de luxe, mais non par la critique. — Jamieson (*voyez* ce nom), dans son *Hermes scythicus* (1814), a publié des recherches sur l'affinité des langues grecque, latine et gothique. La langue hébraïque a été exploitée avec ardeur et avec goût au commencement du XVIIIe siècle par Lowth et Kennicott, l'arabe par Channing, White, Jones, Dow, Gladwin, Davy, Sulivan, Gaudin, Nott, Ouseley, Champion, Scott. Les langues orientales mortes et vivantes sont devenues surtout l'objet d'études assidues; cette branche d'instruction a reçu un nouveau prix et un intérêt pratique de

la multiplicité des voyages, et, dans ces derniers temps, des missions qui se sont établies. Swinton a fait des recherches infatigables sur la langue phénicienne et celle de Palmyre; Wilkins et Wirde se sont occupés du copte, William et Georges Whiston de l'arménien. Holwel, Jones (*voy.* ce nom), Wilford, Leyden, etc., ont étudié la langue de l'Indostan et ses dialectes. La société de Calcutta a amassé sous ce rapport un trésor de connaissances dont on appréciera un jour tout le prix. La langue hébraïque a inspiré dans ces derniers temps peu de travaux que l'on puisse comparer à ceux de Lowth et de Kennicott. L'ouvrage le plus remarquable en ce genre est une Bible hébraïque commencée par Boothroyd en 1810, et terminée en 1816, d'après le texte de Kennicott, avec des notes. En revanche, on s'est attaché avec plus d'ardeur aux autres langues orientales; les relations politiques de l'Angleterre l'exigeaient et en fournissaient les moyens; aussi, depuis une vingtaine d'années, les travaux des érudits anglais en ce genre sont-ils devenus un des plus brillants fleurons de la couronne littéraire de la Grande-Bretagne. Charles Wilkins est le premier Européen qui ait étudié à fond le sanscrit, et fait connaître en occident la littérature sanscrite. La grammaire qu'il a rédigée (Londres 1808) se distingue, par la clarté de ses principes, des autres ouvrages qui l'avaient précédée, savoir la grammaire saraswata écrite en sanscrit par Colbrooke, et imprimée à Calcutta, et la grammaire de la langue bengali vulgaire par Carey. Masden a donné en 1812 un excellent dictionnaire et une grammaire de la langue malaise. Morrison (*V.* ce nom) est l'auteur d'une grammaire chinoise (Serampore, 1815, in-4°), et a donné ensuite un dictionnaire chinois. Lockert a fait deux traités élémentaires sur la syntaxe arabe (Calcutta, 1814, in-4°); Gladwin, en 1801, Rousseau, en 1805, et Lumsden, avec encore plus de succès, ont donné des grammaires persannes. Wilkins a ajouté au dictionnaire persan-arabe-anglais de Richardson de nombreux articles et des améliorations considérables (1806, in-4°). Pour la langue commune de l'Indostan, on doit consulter les grammaires et les dictionnaires de Gilchrist, de Hadley (1809), et de Shakespeare (1813 et 1817). Carey (1805) s'est occupé du dialecte bengali. Une foule de dissertations excellentes sur la langue et la littérature indienne, surtout celles de Colbrooke, l'un de ceux qui ont le mieux connu la langue et les mœurs des Indous, ont enrichi les *Recherches asiatiques*, recueil commencé à Calcutta, 1799, et réimprimé en Angleterre; on y trouve aussi les fruits de l'érudition du célèbre William Jones. On doit encore aux travaux de cette société et à l'activité de son président, John Anstruther, beaucoup de traductions du sanscrit et des autres idiomes de l'Orient. Les premiers ouvrages imprimés en caractères indous sont sortis des presses de Calcutta et de Serampore. Le marquis de Wellesley, père de Wellington, et ancien gouverneur de l'Inde, a fait tous ses efforts pour faciliter dans la Grande-Bretagne l'étude des langues orientales. Il a fondé et richement doté le collège des Indes orientales (*East-India college*) à Hertford. Les jeunes gens qui se destinent au service de la compagnie des Indes y reçoivent, avec l'enseignement ordinaire sur l'histoire et la statistique, les premiers éléments des langues orientales, et ils vont ensuite se perfectionner dans l'établissement du fort William à Calcutta. — Il était naturel, lorsqu'une nation se trouvait ainsi obligée par les besoins de son commerce et de ses relations politiques à ne point négliger l'étude des langues étrangères, et lorsque la langue anglaise était cultivée et perfectionnée par tant d'hommes d'état, de poètes et d'historiens, qu'elle gagnât beaucoup en énergie, en clarté et en souplesse. Mais depuis quelque temps, le mélange et l'influence de la langue française s'y sont fait sentir. Le langage du monde s'est raffiné, et l'on y chercherait vainement la rudesse énergique et l'originalité de ces anciens auteurs, entre lesquels Shakespeare a jeté un si vif éclat.

—Parmi les grammairiens et les lexicographes qui se sont spécialement occupés de la langue anglaise, brillent les noms de Lowth, Th. Sheridan, John Walker, et avant eux tous, çelui de Samuel Johnson (*V.* ce nom). Nous trouvons comme écrivains plus récents, Nares, Horne-Took, Crabb, Edmond Malone, John Todd, Hazlitt, Allen, Grant, Lewis, James, Adams, etc. Ils ont fait ce que d'anciens auteurs, Hickes, Wanley, Lye, Price, Somner, Benson, Thwaites, etc., avaient fait pour les anciennes langues du nord et même pour l'anglo-saxon. Le dialecte particulier de la basse Écosse a été éclairci par le Dictionnaire étymologique de J. Jamieson (Édimbourg, 1808, in-4°), par l'abrégé, augmenté de plusieurs articles, publié à Édimbourg en 1818; par différents recueils d'anciennes poésies écossaises, notamment celui de Sibbald, et enfin par des glossaires fort estimés. Vallamey a fait des recherches sur l'ancien dialecte irlandais; Conellan et O'Reilly (1821) ont fait porter leurs travaux sur le dialecte irlandais moderne. Richard a donné une grammaire galloise et un dictionnaire de la même langue. Les modifications que la langue de la métropole a subies dans ses anciennes colonies, devenues des états libres, ont été exposées par l'Américain Pickering, dans son traité sur les mots et les locutions propres aux habitants des États-Unis.

*Antiquités.*

Si nous portons nos regards sur les progrès que l'étude des antiquités classiques a faits de notre temps en Angleterre, nous trouvons des matériaux du plus grand prix dans l'ouvrage que W. Hamilton, secrétaire d'ambassade de lord Elgin, a publiés dans la première partie de ses recherches sur différentes contrées de la Turquie (*Ægyptiaca*, 1809), matériaux qui ajoutent beaucoup aux richesses déjà amassées par Denon. Marsh (*voyez* ce nom) a décrit les premiers siècles de la Grèce (*Horæ pelasgicæ*, 1815). La société des *Dilettanti* a publié en 1809 des *specimen*, tirés des différentes collections qui avaient déjà paru en Angleterre, contenant d'anciens monuments de sculpture des Égyptiens, des Étrusques, des Grecs et des Romains. Les estampes, très bien gravées, sont accompagnées d'un texte. L'année 1817 a vu paraître un ouvrage du même genre sur des antiquités inédites de l'Attique, les ruines du temple d'Éleusis, de Rhamnus, de Sunium, etc. Leake, à qui l'on doit de précieuses recherches sur la Grèce (1814), a donné une topographie de l'ancienne Athènes, Gell une topographie de l'ancienne Troie (1802), et un ouvrage sur les antiquités d'Ithaque. L'ouvrage de Stuart et de Revelt sur les antiquités d'Athènes (1816) a été complété après eux par Wooden, 4 vol. Trois tomes des *Antiquités d'Ionie* ont paru jusqu'à 1822. Combe a décrit (1812 à 1815), les anciens monuments en marbre ainsi que les vases en terre cuite (1816), qui se trouvent dans le musée britannique, et en 1814 les monnaies antiques de la même collection. Les marbres de lord Elgin (*voyez* ce nom) ont été gravés en 1816. Moses a fait paraître en 1815 une collection de vases, d'autels, de trépieds antiques, etc. Les antiquités d'Herculanum ont été expliquées dans les traités archéologiques et philologiques de Drummond et Walpole (*Herculanensia*, 1810).

*Théologie.*

Nous avons vu dans les autres sciences les mœurs politiques de l'Angleterre exercer une influence remarquable sur la contexture de la langue. Quant à la théologie, c'est la forme extérieure, ou, si on peut l'appeler ainsi, la pratique du culte, c'est-à-dire l'organisation même de l'église, qui, à l'aide d'une multitude d'autres circonstances accessoires, en a façonné le langage bien plus que la méthode même suivie dans les études. Ainsi, Henri VIII, qui s'était déclaré le défenseur de la foi par son écrit sur *les sept sacrements* contre Luther, essaya de se séparer du pape et de lui enlever son influence sur les affaires spirituelles; mais en cela

il était resté fidèle à ce sentiment d'égoïsme qui est le trait caractéristique de la nation, et comme il agissait isolément, l'ouvrage s'avança avec beaucoup plus de lenteur, et l'éducation théologique de la nation fut moins avancée et moins féconde en résultats qu'elle ne l'eût été par le concours de travaux communs. A l'exemple d'Édouard VI, il supprima un grand nombre de couvents; cependant il restait encore dans l'avenir un obstacle imminent et absolument insurmontable. En effet, lorsque Marie, fille de Henri VIII, cette reine enthousiaste et fanatique, fut montée sur le trône, elle amena une réaction terrible: les bûchers s'allumèrent, le sang coula; un grand nombre d'Anglais, ne pouvant supporter la contrainte que l'on voulait imposer aux consciences, émigrèrent en pays étranger, et, après la mort de cette reine, reparurent enrichis et fortifiés de connaissances nouvelles sous le règne d'Élisabeth. Si d'un côté la noblesse s'abaissait, de l'autre, le peuple gagnait en bien-être et en richesse par ses succès dans l'agriculture, le commerce, la navigation, et par ses victoires sur les Espagnols. L'esprit de liberté qui anime les Anglais s'est développé dans les sectes des puritains, des épiscopaux, et plus tard des méthodistes; une telle disposition, unie à des opinions dirigées vers la politique, ne pouvait faire naître aucun des avantages attachés à l'étude paisible et modeste de la connaissance de Dieu. Il est facile de concevoir d'après cela que ce genre d'étude chez les Anglais soit demeuré circonscrit dans des limites qui ne lui ont point permis d'arriver à sa maturité. Aussi ne compte-t-on que deux branches d'écrits théologiques, et encore sont-ils réunis par un lien commun, celui de la philologie. Une première classe d'écrivains s'est occupée de l'*étude des Pères* et de l'*histoire de l'Église*: on remarque parmi eux John-Fell, Beveridge, Wharton, Durell, Cave, Usher, Bingham. La seconde classe est celle des commentateurs; là se sont distingués Poole, Pococke et plusieurs autres littérateurs que nous avons déjà cités plus haut. Jacques I^er^ fit travailler quarante-sept savants à la fameuse Bible royale. On s'est d'autant moins attaché aux dogmes considérés comme la base de la croyance et de la vie chrétienne, que l'on perdait de tous côtés le goût de se livrer à la partie théorique de la science. Bien plus, Hobbes et Cherburg avaient déjà répandu le déisme par des écrits que combattirent John-Templer, Édouard, comte de Clarendon, et William-Howel. Au XVIII^e^ siècle Tindal, Tolland, Collins, Woolston, Morgan, Chubb, Shaftesbury, Bolingbroke, furent des déistes déclarés; ils trouvèrent des adversaires dans Chandler, John-Butler et Lardner, qui se firent les champions du christianisme. La lutte a continué des deux côtés jusqu'à ces derniers temps; les disputes élevées par les dissidents et les écrits sur les preuves du christianisme sont le sujet le plus fécond des dissertations théologiques. Non seulement l'orgueil s'allie mal avec le christianisme, mais il y a entre eux une antipathie évidente; cette disposition, jointe à la fierté nationale, est une preuve de plus que la modestie est une des vertus qui manquent le plus aux Anglais. Malgré les efforts de Simon Patrick, Lowth, Clarke, Hammand, Pyle, Whitby, Doddridges, Locke, etc., la science des commentateurs n'a pas jeté de profondes racines. Dans le cours du XVIII^e^ siècle, John-Mill et son antagoniste Whitby ont publié les premières variantes. Kennicott en a publié ensuite d'après les manuscrits masorétiques. Grabe s'en est servi pour son édition de la version des Septante, et Robert Holmes pour son Apparat critique. Cependant, les Anglais brillaient en ce genre lorsque les Allemands n'avaient pas même les premiers éléments de cette science, à laquelle ils se sont livrés plus tard avec cette rapidité, cette profondeur et cette pénétration qui recommandent tous leurs travaux scientifiques. Parmi les écrivains modernes de l'église anglicane, on cite le savant Herbert-Marsh, maintenant évêque de Petersborough. Lorsqu'il

enseignait la théologie à Cambridge, il s'occupait d'un travail sur les Institutes théologiques d'Eichorn et de considérations générales sur la science de la théologie; mais dernièrement il a occasionné un grand scandale en renvoyant, du clergé de son diocèse tous les prêtres qu'il jugeait imbus des doctrines de Calvin. Parmi les principaux prédicateurs, on compte les évêques Porteus et Horsley, dont les sermons ont été réunis. Grace au nombre toujours croissant des dissidents, on ne devait pas manquer de controverses. Ce sont surtout les méthodistes qui ont été ardents à la dispute, et l'on ne saurait méconnaître que cette opposition, en tirant l'église dominante de son ancienne apathie, a eu des résultats avantageux, du moins pour la pratique du christianisme, et a servi à entretenir l'amour de la science. Nous consacrerons un article particulier à la *société biblique*, qui a ajouté à ses services une entreprise littéraire fort remarquable, celle de la traduction de la Bible dans les différentes langues étrangères à l'Europe. Le recueil le plus précieux des travaux des missions, entreprises presque toutes par des dissidents et principalement par des méthodistes, est celui de Buchanan sur les missions dans les Indes. L'église presbytérienne a trouvé un habile historien dans Cook; il a publié en 1811 l'histoire de la réforme en Écosse. Crookshank, dans son histoire imprimée en 1812, a embrassé l'intervalle de la réforme jusqu'à la révolution. Mac-Érie, dans la vie du réformateur Knox, publiée en 1812, a tracé une image digne et fidèle de cet homme trop méconnu; il a en outre écrit une histoire des progrès et de la chute de la réforme en Italie au XVIe siècle.

*Jurisprudence.*

L'empire britannique présente cette merveille, que la plupart des législations, tant de l'antiquité que des temps modernes, y sont à la fois en vigueur. Les lois de Witschnou et de Mahomet décident les procès civils des Indous et des Mogols, et pour juger les appels portés devant la cour du banc du roi à Londres, des jugements rendus par les tribunaux de l'Indoustan, il faut consulter tantôt le Koran, tantôt les Puranas. Les lois de Justinien sont la base des décisions rendues par les cours consistoriales de la vieille Angleterre, dans les causes relatives aux mariages et aux testaments; par la cour de l'amirauté, dans les procès concernant le commerce maritime et la navigation; et enfin par les tribunaux des îles ioniennes. On vit encore à Jersey et à Guernesey sous l'empire des anciens statuts de Rollon, duc de Normandie, lorsqu'on ne les connaît même plus à Rouen. Le Canada est toujours soumis aux lois qui régissaient la France avant la révolution de 1789; et les ordonnances que rendait saint Louis sous le chêne de Vincennes sont encore la règle des fermages de domaines le long du golfe Saint-Laurent. Dans l'hémisphère opposé, à l'île Maurice, jadis l'île de France, on est encore sous l'empire du code Napoléon (1). Les alcades et les corrégidors prononcent d'après le droit espagnol dans les anciennes colonies espagnoles des Indes occidentales qui appartiennent à l'Angleterre. Les landrostes appliquent, au cap de Bonne-Espérance et dans d'autres anciennes colonies hollandaises les lois de l'ancienne république des provinces-unies des Pays-Bas; enfin, dans l'île de Man on se conforme aux règlements des anciens rois de mer scandinaves. Au milieu de cette quantité prodigieuse de lois, on doit s'attendre à une fécondité non moindre dans les ouvrages de jurisprudence, mais sous ce rapport les écrivains anglais se montrent fidèles à leur ancien caractère, ils ne font guère autre chose, ainsi que la plupart des jurisconsultes de leur nation, que commenter les monuments du droit pour les besoins de la pratique, sans se jeter dans des abstractions de pure théorie. Les travaux les plus importants sont ceux des jurisconsultes

(1) On a dernièrement, à la cour du banc du roi, interprété d'une manière opposée à la jurisprudence des cours et tribunaux de France, l'article 1384 sur la garantie due par les locataires au propriétaire d'une maison incendiée.

sultes qui, d'après une décision de la chambre des communes, ont fait une édition des anciennes ordonnances. Hale est l'auteur d'une Histoire de l'ancien droit anglais (*common law*). Une nouvelle édition en a été donnée avec des améliorations par Runnington en 1820. Christian a publié en 1809 une édition des *Commentaires de Blackstone*. Tomlins a fait paraître une collection complète des statuts jusqu'à l'avant-dernier règne, celui de Georges III. Il a facilité les recherches dans cette masse de lois, par la publication des registres de Raithby et de Ruffhead. Chitty a donné en 1813 une édition nouvelle et augmentée du code de commerce par Beawes; il a composé en 1816 un ouvrage original sur les codes de la chasse et de la pêche. Williams est l'auteur d'excellentes institutions pour les juges de paix (1812). Il a publié en 1816 un dictionnaire fort utile des mots usités dans la langue du droit. On doit à Ludlow-Holt une exposition des lois sur la calomnie (*Libel-Law*), avec une très bonne histoire de ces lois, l'examen des changements successifs qu'elles ont subis, et un choix des causes les plus remarquables en ce genre. Un savant commentaire de ces lois, qui sont la base des décisions en matières de délits de la presse, se trouve dans le recueil très soigné que Ridgway a donné des plaidoyers du célèbre Erskine. La révision du code pénal anglais a été la principale occupation du spirituel et noble Samuel Romilly. Il avait entrepris de purger cette masse confuse de lois pénales éparses, de la rouille de la barbarie ancienne et nouvelle, et des contradictions choquantes qui se présentent sans cesse entre le texte des lois et la pratique; mais, ainsi qu'on le voit par ses discours au parlement réunis dans une édition de 1820, par divers écrits spéciaux et par ses remarques sur le code pénal anglais en 1810, il n'a pu parvenir à atteindre ce but. Les tentatives réitérées qu'il n'avait cessé de faire depuis l'année 1810 ont enfin obtenu ce résultat, qu'en vertu d'une résolution du parlement, ces lois ont été renvoyées à l'examen d'une commission dont l'excellent rapport (*Report from the select committee on criminal laws*, Londres 1819), a été jusqu'à un certain point la continuation des travaux de Romilly.

*Médecine et chirurgie.*

L'art de la médecine se renferme aussi dans la pratique; on l'enseigne dans les deux universités d'Oxford et de Cambridge avec les principes généraux de la philologie, des mathématiques et de la logique. Cette branche des sciences en Angleterre n'a pas manqué plus que les autres de fortes têtes qui, surtout en anatomie, ont fait les plus importantes découvertes. Sous Charles Ier, Harvey a fait des expériences décisives pour démontrer la circulation du sang. Warthon a fait, en 1651, un traité sur toutes les espèces de glandes; il a démontré les glandes salivaires. On doit à Clopton-Haver un traité sur les glandes mucilagineuses, à François Clisson un traité de l'*irritabilité*. Bidloo a donné des figures du corps humain avec le texte de Cowper; Sydenham, en sa qualité d'anti-phlogisticien, a mêlé beaucoup d'hypothèses dans la pratique. Hunter et Cruikshank ont été de grands médecins. La ville d'Edimbourg a la première eu un cours complet de médecine. Les plus habiles anatomistes furent les deux Monro. On cite parmi les praticiens, Mead, Huxham, Pringle, Haberden, Baker, Darwin, Brown, Jenner, qui a découvert la vaccine, et Currie. L'art du chirurgien a été séparé pour la première fois du métier de barbier en 1745. Aux cours de chirurgie déjà publiés se joignent les savantes leçons de Cheselden, Poll, Nourse, Sharp, Hunter, Bell, etc. En 1763, Smellie s'était fait une réputation dans l'art de l'accouchement, et Aitken a donné en 1789 un traité sur la même matière. — Nous avons, à l'article *Médecine allemande* (*voyez* ALLEMAGNE), essayé de démontrer comment la culture des sciences chez chaque peuple dépend du caractère national de ce même peuple, et encore de ses idées

philosophiques, lesquelles découlent en grande partie du caractère national. Une nouvelle preuve de la vérité de ce principe nous est fournie par la considération de la marche qu'a suivie chez les Anglais la science de la médecine. Les traits distinctifs du caractère national se retrouvent jusque dans la médecine anglaise. La liberté est avant tout l'élément dans lequel se meuvent les Anglais, aussi remarquons-nous dans ce grand royaume une liberté illimitée, tant pour l'enseignement que pour l'exercice de la médecine. Le gouvernement, il est vrai, a établi des chaires officielles à Oxford, Edimbourg, Glasgow, Dublin, et dans d'autres villes; cependant, personne n'est forcé d'en suivre les cours. On peut, pour son argent, être admis élève dans un hôpital et y recevoir son instruction; pour devenir aide-pharmacien ou apothicaire, il n'est besoin que d'avoir suivi quelques leçons spéciales pour cet art, et fixées par des règlements récents; on peut aussi facilement être reçu chirurgien dans la marine ou dans l'armée. Tout cela n'empêche pas ceux qui ont acquis par d'autres moyen la théorie ou la pratique, de se présenter à la confiance du public pour l'exercice de la médecine. Aussi, les docteurs gradés ne prennent-ils guère rang dans la pratique qu'après les apothicaires, les simples chirurgiens et les charlatans qui ont trouvé moyen de se faire recevoir dans les collèges. Il résulte de là qu'on ne saurait trouver dans l'art de la médecine en Angleterre cette unité si remarquable qui existe en France. A quoi il faut ajouter que les établissements publics de santé ne sont pas, comme sur le continent, sous l'inspection du gouvernement. En effet, l'administration anglaise n'a pas la sotte prétention de se meler de tout, elle s'en raporte sagement aux intérêts particuliers et à la sollicitude des citoyens, et ne songe point à tout concentrer vers un but commun. Mais comme la liberté si vantée des Anglais est contrebalancée par l'influence d'une aristocratie qui dans aucun pays du monde n'est si puissante ni si formidable, nous trouvons aussi en Angleterre une aristocratie médicale. Sans l'appui de cette aristocratie, on ne saurait obtenir de succès, et si l'on manque de protections, on éprouve des chicanes sans nombre pour être reçu dans un collège de médecine, ou même pour faire consigner le résultat de ses travaux et de ses opérations dans les archives de la société de médecine et de chirurgie (*Medical and chirurgical Transactions*). Nous laissons aux lecteurs instruits à décider de quelle influence peut être une pareille aristocratie sur la culture de la science. Un effet encore plus sensible est produit par la tendance du caractère anglais vers les expériences pratiques. Le système qui règne encore de nos jours en Angleterre est l'empirisme de Locke, système que l'on peut réduire à cette maxime : « La science ne saurait naître que de l'expérience, de même que toutes nos idées dérivent des sensations, car il n'y a point d'idées innées. » Une pareille philosophie exerce nécessairement un grand empire sur la médecine; elle repose sur le dédain le plus complet de toutes les hypothèses reçues, et de toutes les théories. Cette tendance aux observations pratiques est profondément enracinée dans la tête des Anglais, dont l'éternelle devise est *cui bono?* Il est facile de juger que chez eux l'art de la médecine se réduit à de purs tâtonnements. Lorsque nous définissons ainsi le trait caractéristique de la médecine anglaise, nous pouvons nous appuyer sur un passage d'un écrit d'Harvey. Il invitait les médecins à sortir enfin de l'empirisme, afin d'arriver à des résultats utiles, et il les engageait à observer la physiologie et la pathologie sur les corps vivants, aussi bien que l'anatomie pathologique sur les cadavres. A cette école philosophique se sont formés Harvey, Highmore, Clisson, Warthon, Willis, Lower, Ridley, Cowper, Douglas, Cheselden, Monro, J. et W. Hunter, Cruikshank, J. Bell, Darwin et autres, qui ont fait de belles découvertes sur la nature et l'organisation du corps humain. Parmi ceux qui ont acquis le mérite pra-

tique le plus incontestable, on cite Sydenham, regardé comme un second Hippocrate, Hurham, Fothergill, Cullen, Brown, Armstrong, Batheman, Scudamore, Willan, etc. A ces grands médecins anglais, vient se joindre l'allemand Jenner, inventeur de la vaccine.—Voilà, si nous ne nous trompons, les caractères les plus distinctifs et les plus saillants de la médecine anglaise, et nous les retrouverions à la fois dans l'ensemble et dans les détails. Les titres mêmes de la plupart des traités de médecine semblent justifier cette devise générale, *cui bono?* Les médecins anglais rejettent ces fondements logiques et systématiques de l'instruction, auxquels sur le continent on attache, au contraire, tant de prix. Dans la plupart de leurs traités de médecine, les diverses maladies sont décrites comme au hasard, sans ordre et sans méthode. Des ouvrages pareils à ceux des grands praticiens français et allemands seraient de peu d'utilité en Angleterre, où l'on ne sait guère traiter les maladies que par des saignées copieuses et des remèdes que prescrit d'avance une aveugle routine. Ces ouvrages ne traversent guère le détroit; et, d'ailleurs, les docteurs anglais ignorent le plus souvent les langues dans lesquelles ils sont écrits.—La thérapeutique de la médecine anglaise est fondée sur les mêmes principes, et elle est presque l'opposé de la méthode française. Les Anglais sont énergiques et décidés dans tout ce qu'ils entreprennent; le tempérament d'hommes qui vivent de viande et de bière forte est naturellement robuste; aussi, dans leurs maladies, ont-ils recours aux médicaments les plus violents, qu'ils prennent à grande dose, tels que le calomel, l'opium, le jalap, sans parler de fréquentes saignées. On peut attribuer à une pareille méthode les effroyables désorganisations pathologiques dont les Anglais offrent tant d'exemples. Il n'y a pas moins d'énergie et de hardiesse dans l'art chirurgical, qui occuperait, en Angleterre, le premier rang, si l'on ne considérait que la dextérité, l'habileté et la promptitude dans les opérations. Parmi les chirurgiens qui se sont distingués et qui ont effacé la gloire des plus habiles médecins, nous nommerons, parmi les anciens, Bell, Cheselden, Pott, et parmi les modernes, Abernethy, Alanson, C. Bell, Brodie, Astley, Cooper, Home, Howship, Lawrence, Travers, etc. Reconnaissons toutefois que la médecine anglaise s'est occupée, plus que toute autre, du soin des maladies qui affligent les diverses parties du monde. Un peuple de marins, à qui tous les climats sont en quelque sorte familiers, ne pouvait s'empêcher d'observer, dans les contrées les plus lointaines, les différentes maladies. On trouve particulièrement des observations de cette espèce dans les ouvrages de Lund, Rollo, Clars, Jackson et Hillary.

*Mathématiques et astronomie.*

Les Anglais se sont particulièrement adonnés, à cause de leur utilité dans la navigation, à l'étude de ces sciences. Thomas Harriet est l'auteur d'un traité sur les équations algébriques, publié en 1579, mais fort imparfait, et qui produisit très peu de sensation. En 1614, John Nepper fit connaître les logarithmes, qu'en 1624 Henry Briggs perfectionna. Smile fonda à Oxford en 1622 une chaire pour la géométrie; Cortler en créa une pour la mécanique, où les mathématiques sont particulièrement devenues le fondement de toutes les études. Leslie donna un traité de géométrie, d'analyse géométrique et de trigonométrie. Barrow, qui avait étudié à fond la géométrie grecque et donné une édition des mathématiciens de la Grèce, développa en 1622 les premiers principes de l'analyse de l'infini. Il fut le précurseur de Newton, qui découvrit en 1669 la théorie du calcul infinitésimal ou calcul des fluxions. —Wren, architecte de l'église de Saint-Paul, s'est distingué dans la mécanique pratique par plusieurs découvertes. Gregory, Barrow, Newton, se sont illustrés dans l'optique. Halley, en 1675, a observé à l'île Sainte-Hélène la longitude et la latitude des étoiles circumpolaires de

l'hémisphère austral. Hook avait deviné l'attraction newtonienne ; Flamsteed connaissait 2,866 étoiles fixes. Vince a écrit sur l'astronomie et la gravitation. Cependant, il est à remarquer que plus la navigation et les fabriques se sont perfectionnées, plus on a négligé la théorie et principalement les hautes mathématiques. Mac-Laurin est considéré comme le premier algébriste anglais. Clarke a écrit sur les découvertes maritimes. Smith, en 1738, Bradley en 1762 écrivirent sur l'optique. Wollaston a donné un catalogue des étoiles. Maskelyne a rendu de grands services dans l'astronomie pratique. Bartow et Roberston étaient de célèbres théoriciens pour les constructions maritimes. On a fondé en 1792 une société pour ce genre de constructions, lorsque la France menaçait l'Angleterre. C'est au reste un fait bien remarquable que, dans la liste des savants auxquels depuis 60 ans les hautes mathématiques ont eu tant d'obligations, on ne trouve le nom d'aucun Anglais, et que la patrie de Newton ait gardé un long silence, lorsque tant de grandes questions s'agitaient, lorsque l'on voyait chez ses voisins les Lagrange et les Laplace donner à la science des développements qu'elle n'avait plus eus depuis Leibnitz et Newton. Une des raisons de cet état stationnaire ou de cette marche rétrogade de la science se trouve dans la préférence donnée à la méthode synthétique des anciens géomètres sur la pure analyse. Mais il faut pourtant tenir compte de l'état actuel de l'enseignement public dans les universités : dans l'une, où il n'y a pas long-temps qu'on a abandonné comme vicieuses les doctrines d'Aristote, on ne s'est jamais occupé des mathématiques ; dans l'autre, cette partie de l'enseignement a été dirigée de la manière la plus mesquine, et l'on s'est abandonné à une aveugle routine. Cependant il ne faut pas dissimuler que depuis quelques années, le goût des mathématiques s'est réveillé et a fait des progrès. Mais dans l'application des mathématiques, les Anglais marchent d'un pas égal avec les autres peuples qui ont cultivé cette science. L'astronomie pratique compte plusieurs noms fameux, à la tête desquels sont ceux de Maskelyne et de Pond ; la partie théorique, développée par Vince en 1814, à été aussi cultivée par d'autres. Dans l'optique, Herschel, Wollaston, Dalton et surtout Brewster ont fait d'importantes découvertes sur la polarisation de la lumière. La mécanique, dont on n'a vu nulle part les applications s'élever aussi haut qu'en Angleterre, a trouvé d'excellents ouvriers dans Robison en 1804 et Olinthus Gregory en 1815.

*Sciences naturelles.*

Une chaire d'histoire naturelle fut créée à Oxford en 1518, et deux ans auparavant on y trouvait déjà un jardin botanique. Turner en 1550 et John Gérard en 1597 ont écrit sur les plantes, mais ce n'est qu'en 1605 que François Bacon de Verulam a publié le premier de véritables travaux sur l'histoire naturelle, et cela dans le goût anglais. Malheureusement, ainsi que Gœthe le fait remarquer, Bacon, ne consultant pas assez l'expérience, se jetait dans le vague et les illusions de l'empirisme, et il dédaignait tellement l'esprit de méthode qu'on eût dit que le désordre et le chaos étaient son véritable élément. La science souffrait nécessairement beaucoup d'une pareille manière de procéder. Aussi les maximes établies par Bacon trouvèrent-elles dans Bodley un ardent contradicteur. Son contemporain William Gilbert s'est particulièrement occupé du magnétisme, et il a fait de précieuses découvertes, particulièrement celle de l'électricité du verre. William Barlow a suivi la même carrière. La société des *invisibles*, établie à Londres et à Oxford en 1645, a pris l'histoire naturelle pour objet de ses recherches. Suivant le témoignage de Gœthe, cette société a rendu beaucoup de services ; mais elle rejetait toute espèce d'autorité, puisqu'elle avait pris pour devise : *Nullius in verba* ; cependant, adoptant le système de Bacon, elle séparait trop la théorie de la pratique, et entassait les hypothèses sans aucune méthode ration-

nelle et sans égard pour l'expérience. — Robert Boyle, Hook, Isaac Newton, ont approfondi les secrets de la nature, tout en y mêlant peut-être des systèmes imaginaires. Halley a fait une foule d'expériences sur la déclinaison de l'aiguille magnétique; John Woodward s'est aussi particulièrement distingué. Dauby a établi à Oxford, en 1632, un jardin botanique. Cradescant père et fils y ont fondé en 1662 un cabinet d'histoire naturelle, et William Courton a créé une autre institution de ce genre. John Parkinson a, en 1629, décrit 3,800 plantes, et l'année d'après Thomas Jonhson a dressé le catalogue des plantes d'Angleterre. La *Flore britannique* de William Horn, en 1650, a été augmentée plus tard par John Hill. On a vu se consacrer aussi à la botanique Robert Morison et John Ray, en 1690. Thomas Millington a découvert la vertu fécondante de la poussière des étamines, et fondé le système confirmé et développé plus tard par Nehem, Grew et Samuel Morland. Dans la zoologie, on cite particulièrement les ouvrages de Walther Charlton (de 1668 à 1671), de François Willoughby (mort en 1672), de John Ray (né en 1628, mort en 1705). Au XVIIIe siècle, Wilson a enseigné l'art d'accumuler l'électricité; Watson et Franklin ont découvert l'électricité positive et négative. Cavendish (*voyez* ce nom) a fait aussi dans cette partie des découvertes capitales, mais c'est surtout par la découverte de l'oxygène en 1776, qu'il est devenu le véritable père de la chimie antiphlogistique, dont les Français revendiquent la gloire. Craford a donné une nouvelle théorie de la chaleur animale. Cependant toutes ces découvertes étaient demeurées subordonnées à l'empirisme. C'est ainsi qu'Étienne Haler a enseigné la manière de rendre l'eau de mer potable, en la distillant à la flamme d'une lampe pour la purger des fluides aériformes qu'elle tient en dissolution; il a aussi imaginé des ventilateurs pour les salles de spectacle, les vaisseaux de guerre et les prisons. Dans la chimie, William Higgins s'est prononcé pour le système antiphlogistique. Kirwan, Priestley, Hatchet et Davy, l'un des plus ingénieux chimistes modernes, se sont montrés infatigables dans leurs expériences. Au nombre des auteurs qui ont écrit sur l'histoire naturelle, nous mentionnerons John Hill, John François Miller. Élisabeth Blackwell a fait, en 1741, un traité de botanique. La méthode de Linnée s'est introduite avec lenteur. John Hill a ouvert en 1756 la carrière dans laquelle il a été suivie par John Miller. Enfin, Smith acheta le cabinet de Linnée, et fonda la société linnéenne. Aiton, conservateur du jardin royal de Kew, cultivait comme amateur les plus belles plantes exotiques; il s'est acquis beaucoup de réputation par sa description par classes des végétaux cultivés dans le jardin des plantes, qu'il dirigeait. Curtis est l'auteur d'un magasin botanique; Georges Edwards a publié, de 1743 à 1751, une histoire naturelle des oiseaux; Thomas Pennant a donné, de 1763 à 1783, une zoologie complète, et John Latham un système naturel de tous les oiseaux. Adams a écrit sur les animalcules infusoires, dont il a fait connaître 359 espèces; John Ellis a décrit les coraux et les zoophytes; Thomas Mertyn a publié une conchyliologie, A. Trembley une histoire naturelle de Madère et des Barbades; Lawson une histoire naturelle des deux Carolines. A mesure que l'étude des hautes mathématiques s'affaiblissait, les sciences naturelles trouvaient de plus zélés sectateurs. Il y a 50 ans, trois Anglais, Black, Cavendish et Priestley, avaient, par leurs étonnantes découvertes, posé les bases de la nouvelle chimie, fondée par l'immortel Lavoisier. De même on a vu de nos jours le savant Humphry-Davy donner à la science une direction tout-à-fait nouvelle. C'est lui qui, au moyen d'une forte batterie galvanique, est parvenu, en 1806, à opérer la décomposition des alcalis et des terres, et qui est arrivé à cette importante découverte, que ce sont des substances métalliques oxydées. Lui et ses compatriotes, Dalton, Leslie (par

ses précieuses recherches sur la nature de la chaleur en 1804), Brandes, Thomson, Brewster, ont, depuis ce temps, agrandi le domaine de la science par des découvertes ou des éclaircissements. Chez un peuple qui, par sa vocation naturelle, a toujours donné la préférence à ce qui est d'utilité pratique sur les objets de pure spéculation, dans un pays manufacturier, où l'on travaille sans relâche à économiser les frais et les bras des hommes, l'application de la chimie aux arts et métiers ne pouvait pas rester en arrière. — L'histoire naturelle a été si long-temps négligée dans plusieurs de ses parties, que les Anglais étaient demeurés inférieurs aux Français et aux Allemands. Ils sont encore arriérés dans ce qui concerne les méthodes générales de la botanique, bien que le sol de la patrie ne cesse d'être livré à une culture opiniâtre, et que par la facilité des communications maritimes, les jardins botaniques anglais puissent recevoir les plantes exotiques les plus rares, et les propager sur le continent. On a publié, de 1797 à 1808, en 5 vol. in-4°, la description de ces jardins, avec une multitude de planches supérieurement gravées par Andrews. Un ouvrage des plus précieux pour la science est l'*English Botanick* de Sowerby, ornée de 2592 planches: la collection, terminée en 1814, comprend 36 vol. Nous citerons encore la continuation de l'excellente Flore de Londres (*Flora Londinensis*) de Curtis, par Hooker; la Flore britannique de Smith, 1800 et 1804, en 4 volumes; la Flore d'Ecosse, par Hooker, en 1821; les Cryptogames d'Écosse par Greville en 1820; les Cryptogames de la Grande-Bretagne par Dikson en 1804; les Mousses d'Irlande par Turner en 1804.—Dans la zoologie, nous signalerons les Quadrupèdes et les Oiseaux d'Angleterre par Bewick (1811 à 1816), les ouvrages de Donovan sur les poissons de la Grande-Bretagne (1808), les insectes (1809), les coquilles (1810), et la description des oiseaux britanniques par Graves (1816). Beaucoup de voyageurs enrichissaient alors l'histoire des animaux par la découverte de genres et d'espèces originaires des contrées hors d'Europe. La minéralogie et la géognosie (ou géologie, suivant le terme employé habituellement par les naturalistes anglais), sont des sciences toutes nouvelles en Angleterre; elles tirent leur origine de l'Écosse; on ne s'en est occupé que depuis peu de temps en Angleterre, et c'est surtout grace au zèle et à l'activité de la société géologique. On a fondé à Oxford et Cambridge des chaires spéciales pour cette science. Cependant, il est des géologues anglais, et surtout Buckland d'Oxford, qui, dans leurs écrits, se sont strictement conformés à ce qu'enseignent les livres de Moïse. Parmi les minéralogistes écossais, nous distinguons Jameson d'Édimbourg (*voy.* ce nom), qui, pendant plusieurs années, s'est montré le plus actif parmi eux. Dans l'école fondée par lui, on a suivi long-temps les principes de Werner, quoiqu'il se fût d'abord prononcé contre la géognosie de Freyberg. Cependant on a vu dernièrement l'école d'Édimbourg adopter en partie les doctrines de la cristallographie de Haüy et le système de Mohs, que Jameson connaissait déjà. Ce même Jameson, Hibbert et Macculloch, se sont principalement occupés de la géognosie de l'Écosse et des îles, et l'on doit encore à Macculloch une bonne carte géologique de l'Écosse. Parmi les minéralogistes anglais, nous citerons aussi Clarke et Daubeny d'Oxford. Conybeare a composé en 1822 une géologie de l'Angleterre, Smith une carte géologique d'Angleterre et du pays de Galles. La théorie de Hutton sur la composition du globe par les effets réunis de l'eau et du feu a été produite en 1802 par Playfair sous une forme scientifique. Quoiqu'elle n'ait point fait de partisans, il est toutefois vrai de dire que les géologues anglais modernes appartiennent plutôt à la doctrine des vulcaniens qu'à la doctrine des neptuniens. Macculloch, Hall et G. Mackenzie, auteur d'un voyage géologique en Islande, sont tout-à-fait vulcaniens. Parkinson, en 1804 et 1822,

et Buckland en 1823, ont écrit sur les fossiles contenant des débris organiques.

*Philosophie.*

Cette science, qui saisit le monde dans sa partie idéale, est naturellement celle de toutes qui prête le mieux à la diversité des principes. A Oxford règne la scholastique, à Cambridge le néo-platonisme. La philosophie a été mêlée à la théologie par Thomas Gale en 1677, et à la prétendue science cabalistique par Henris Moore (décédé en 1687). Cudworth est à la fois néo-platonicien et chrétien. Nous avons parlé plus haut de la direction donnée à la philosophie par Bacon. Hobbes s'est particulièrement livré à la science du droit et à la politique ; il eut à la fin pour adversaires Algernon Sydney et James Harrington. Tous ces philosophes tendaient à l'empirisme, et Locke (*voy.* ce nom) vint fort à propos en 1690. Pendant plus d'un siècle, il a imprimé la direction qu'ont suivie ses compatriotes dans l'art d'approfondir les connaissances humaines et dans la philosophie spéculative. Il a affermi les fondements de la philosophie expérimentale avec d'autant plus de succès, que plus d'un penseur lui en avait déjà frayé la route. La nation anglaise, en qui l'esprit philosophique est habituel, ne s'y était jamais plus livrée que dans le XVIII^e siècle, lorsqu'à défaut de fermes principes, et par l'affermissement de la raison dans le cercle des expériences, on s'enfonçait dans le matérialisme et le scepticisme. L'école de Locke rétablit alors la métaphysique dans la dignité qu'on avait méconnue. L'Écossais Thomas Reid s'est élevé contre le scepticisme de Hume dans son *Essai sur les lois de l'entendement humain et sur l'activité de l'ame.* Il résulte de cet aperçu que tous les penseurs qui se sont occupés en Angleterre jusqu'à nos jours de philosophie spéculative appartiennent à l'une ou à l'autre des deux écoles à la tête desquelles sont Locke et Reid. Le système de ce dernier s'est propagé tout récemment, et surtout en Ecosse, sous le nom de métaphysique écossaise. Le principal chef de cette doctrine a été un homme de génie, Dugald Stewart, ancien professeur à Edimbourg. En 1812, il a publié une nouvelle édition revue et corrigée de l'*Essai* de Reid sur les facultés de l'ame, avec une notice biographique. Il a en même temps exposé ses propres principes dans de très bons ouvrages, intitulés l'un, *Eléments de la philosophie de l'ame*, et l'autre, *Essais philosophiques.* Les métaphysiciens anglais suivent la plupart les principes de Hartley, disciple de Locke, lequel combine toutes les facultés de l'ame avec les lois de la production des idées. La philosophie de Kant n'a presque point trouvé de partisans en Angleterre. Quant à la philosophie morale, on ne s'est point de nos jours, comme on l'avait fait au commencement du XVIII^e siècle avec si peu de succès, élevé aux principes les plus élevés de la morale, mais on s'est aussi renfermé dans le cercle de l'expérience ; Palay et Gisborne en ont donné l'exemple. La philosophie du goût, que les Anglais appellent la *philosophie du criticisme*, n'a point été transportée hors de ce cercle par Knight, Alison et Beattie, qui ont écrit sur la nature et les principes du goût. Seulement Stewart a approfondi cette matière dans les *Essais philosophiques*, dont nous venons de parler, et dans les chapitres qui traitent particulièrement du goût, du beau et du sublime. (*Voy.* les œuvres complètes de Thomas Reid, chef de l'école écossaise, traduites de l'anglais, par Th. Jouffroy ; Paris, 1829, 6 volumes.)

*Historiens.*

Les Anglais, surtout lorsqu'il s'agit de leur propre pays, considèrent l'histoire dans un sens étroit, et comme l'organisme de l'état. L'intérêt des affections patriotiques, et l'on pourrait dire l'orgueil national, perce dans leurs meilleurs historiens. Raphaël Holinshead a compilé en 1577 et 1587 les chroniques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Harrison, en 1587, a tiré de plusieurs documents écrits une histoire d'Angleterre. Com-

melin et, après lui, Henri Smile et William Camden ont recueilli les historiens anglais du moyen âge. Walter-Raleigh avait commencé en 1614 une histoire universelle du monde, mais cet ouvrage, froidement accueilli, n'a pas été continué. Usher a fait paraître en 1650 les annales des temps anciens et modernes; Edouard Simson a publié en 1652 une autre chronique et les annales de Thomas Pierre Robinson. Marsham, en 1649 et 1672, s'est distingué dans la chronologie; on ne pourrait en dire autant de Newton. Les sources de l'histoire anglaise ont été recueillies par Royer, Twysden, Selden, Fell et Gale. Cave a dressé en 1674 des tableaux synoptiques de l'histoire d'Angleterre, et une histoire littéraire des écrivains ecclésiastiques. Warton a donné, sous le titre d'*Anglia sacra*, des notices sur tous les évêques et archevêques d'Angleterre. Les *Hommes célèbres d'Angleterre*, par Fuller, et l'*Athenæ oxonienses*, de Wood, ne sont point des ouvrages à dédaigner. Dans cette classe, il faut encore ranger Beveridge, Warton, Durel, Usher, qui ont éclairci et commenté les histoires d'assemblées ecclésiastiques, des lois, des usages et des antiquités de l'église. En 1730, une société de gens de lettres a composé l'histoire universelle dont Guthrie et Gray ont publié un extrait de 1764 à 1767. Ferguson et Goldsmith ont fait des histoires romaines; ce dernier, Gillies et Mitford se sont occupés de l'histoire grecque. Gibbon a donné l'histoire de la chute de l'empire romain. Robertson a écrit l'histoire de Charles-Quint, et celle de la découverte de l'Amérique. L'orgueil empêche les Anglais de se plaire à l'histoire des nations étrangères modernes. Ce n'est guère que sous le règne menaçant de Napoléon qu'ils ont commencé à regarder autour d'eux. Rymer (mort en 1714), Manning, Astle, Fenn, Lodge, Morgan, Howard, Harley, Sommer, Macki, ont recueilli des matériaux pour l'histoire intérieure; Leroy a décrit les anciennes guerres des Romains dans la Grande-Bretagne. Though, Carle et Smollett ont mis en œuvre cette histoire encore grossière; ils ont été de beaucoup surpassés par Hume, mais la richesse l'ayant rendu paresseux, il n'a continué son histoire d'Angleterre que jusqu'au règne de Guillaume III. Dans ces derniers temps, les mémoires de Dalrymple sur la Grande-Bretagne, les histoires d'Angleterre par Cunningham, Turner et Lingard, n'ont point été des ouvrages sans importance. —Les ouvrages à consulter pour la biographie sont la *Biographia britannica*, le *Plutarque anglais* et la *Vie des poètes anglais*, par Johnson, la *Biographie* de Masson, l'*Annual obituary*, ou Nécrologie annuelle de Gray, etc. Burney et Hawkins ont fait l'histoire de la musique. Fanner, Granger, Berrenhout, ont écrit la vie de savants des trois royaumes. Mackenzie a composé l'histoire des savants d'Écosse, Irving celle de ses poètes. On a de plus l'Histoire d'Irlande par Campbell, l'Histoire des vicissitudes de l'art de guérir, par Aikin, et celle des progrès de la botanique, par Pultney. Les auteurs héraldiques sont : Bolton, Gillim, Gore. Evelyn a écrit sur la numismatique; Camsden et Purchas-Harcour ont tracé la géographie intérieure. L'Angleterre est riche surtout en historiens de voyages autour du monde, et de découvertes, tels que Herbert, Gage, Brown, Jesselyn, Fryer, Burnet, Ovington, Maundrel, Waser, Smith. L'Histoire du commerce d'Anderson et de Macpherson est très estimée. Moll, Jeffery, Faden, Dury, La Rochette, Kitchin, Dalrymple, Rennel, Arrowsmith, sont les auteurs des meilleurs cartes. En revanche, on a beaucoup négligé la géographie des pays étrangers. L'excellent ouvrage de Busching n'y est presque pas connu. Parmi les innombrables auteurs de voyages, nous nommerons Churchill, Campbell, Streens, Dalrymple, Hawkesworth, le commodore Byron, Wallis, Carteret, Cook, Mulgrave, Portlock, Dixon, Vancouver, Ed. Clarke, Parry (*V*. ces deux derniers noms). Pennant a décrit la statistique intérieure de l'Angleterre; Stewart,

Smith, Price, se sont occupés de l'économie politique. — On ne voit pas aujourd'hui paraître un seul ouvrage que l'on puisse réputer classique; cependant beaucoup d'ingénieux et de laborieux écrivains se sont distingués par leurs recherches critiques, et par le soin qu'ils ont pris d'amasser des matériaux pour les historiens à venir. Avant de quitter ce sujet, faisons ici une remarque, c'est qu'il ne faut point chercher les causes de la stérilité de l'histoire dans la disette de sujets dignes d'y figurer, car les annales de la Grande-Bretagne, depuis la révolution de 1688, époque de l'affermissement complet de la constitution et de la grande extension du commerce britannique, offrent une grande richesse de matériaux historiques. La véritable raison en est plutôt que depuis un assez grand nombre d'années les hommes doués de l'imagination la plus brillante se sont livrés de préférence à la poésie, à l'art oratoire, ou à la politique. Cependant, les évènements mémorables des trente dernières années, qui, en opérant de nombreux changements dans la situation présente, ont jeté les fondements de tant de révolutions nouvelles pour l'avenir, ont stimulé le zèle d'écrivains laborieux. Parmi les compilations où l'on a réuni les documents les plus curieux, nous citerons le *Record committee*, c'est-à-dire le recueil préparé par un comité d'après une résolution de la chambre des communes. On y a réuni tout ce qui se trouvait dans les archives de la Grande-Bretagne, de relatif aux affaires de la nation et au droit public. Il a paru aussi de 1807 à 1811, en quinze volumes in-4°, une collection des anciennes chroniques d'Angleterre. C'est ainsi que l'on a commencé à rassembler les anciens écrits historiques sur l'Ecosse, et à les imprimer en vieux langage écossais. On s'est aussi occupé sans relâche de l'histoire particulière de chaque province. Un grand nombre de comtés et de villes importantes ont eu leurs annales. Leurs antiquités, et particulièrement les plus célèbres cathédrales, ont été décrites dans des ouvrages de luxe; la société royale des antiquaires a entrepris plusieurs de ces publications. Lodge a complété en vingt livraisons une collection dont la troisième édition est de 1829. Elle contient les portraits gravés en taille-douce des hommes et des femmes les plus célèbres de la Grande-Bretagne, d'après les meilleures peintures originales. Il y a des ouvrages du même genre sur les antiquités d'Écosse, notamment ceux de Chalmers et de Walter Scott (sur les antiquités des contrés formant la frontière de l'Écosse et de l'Angleterre). L'histoire d'Angleterre par Hume a été magnifiquement réimprimée par Bowyer en 1805; elle forme dix volumes in-f°. Belsham, dans son Histoire de la Grande-Bretagne depuis la révolution jusqu'à la paix d'Amiens (1806, 12 volumes), a continué le chef-d'œuvre de Hume à l'endroit où son travail se trouvait interrompu; il va plus loin que la première continuation de Smollett, mais on lui reproche de s'être laissé entraîner par l'esprit de parti. Le supplément donné par Laing en 1804 à l'histoire de la Grande-Bretagne jusqu'à Édouard VI, par Henri, peut être regardé comme précieux pour connaître les progrès de la civilisation. L'Histoire d'Angleterre depuis l'avènement de Georges III au trône jusqu'à la paix d'Amiens, par Adolphus, est un recueil fort utile de faits, mais il ne peut servir qu'à ceux qui s'occupent de recherches historiques. Turner, dans son Histoire des Anglo-Saxons (1807) et dans son Histoire d'Angleterre depuis la conquête des Normands jusqu'à Henri V (1814 à 1815), a éclairci beaucoup de faits sur la période de la monarchie anglo-saxonne. L'Histoire d'Angleterre par Lingard (6 volumes in-4°, 2e édition, 1823, et 14 volumes in-8°, 1828), est accusée de partialité pour les catholiques romains, mais ce n'en est pas moins un bon ouvrage. Fox, dans son Histoire des premières années du règne de Jacques II (1818), a laissé un fragment précieux pour la discussion des trois principes fondamentaux de la liberté constitutionnelle, et qui contient aussi quelques

passages remarquables; mais cette production ne saurait tenir un haut rang parmi les compositions historiques. Les écrits de famille de la maison des Stuarts, envoyés en Angleterre, ont servi à Clarke en 1816 pour tracer la vie de Jacques II, et l'on peut encore en tirer parti pour d'autres recherches. Millar, Moore, lord Russel (1823) et Hallam (*Histoire constitutionnelle de l'Angleterre*, 3 volumes 1829), ont écrit sur la constitution de l'état. Ces derniers temps n'ont produit pour l'histoire d'Écosse qu'un faible contingent de productions, qui consistent, soit dans la relation des évènements d'une époque donnée, soit dans les mémoires de certains personnages. Pinkerton s'est efforcé de jeter quelque lumière sur la période antérieure au XII[e] siècle, et il a présenté à cet égard des aperçus judicieux. La 3[e] édition de son excellent ouvrage a paru en 1819; mais le profond Malcolm-Laing l'a surpassé dans son Histoire d'Écosse depuis l'avènement de Jacques II au trône d'Angleterre jusqu'à la réunion des deux royaumes. Le premier volume contient des recherches critiques sur la part que la reine Marie Stuart était accusée d'avoir prise au meurtre de son époux. L'insurrection de 1745 a été racontée par Home en 1802 d'une manière qui n'est pas tout-à-fait exempte de partialité. Stewart, en 1822, a donné des éclaircissements aussi nouveaux qu'intéressants sur l'histoire et les usages des anciens montagnards écossais et sur les dispositions favorables qu'ils ont montrées pour l'entreprise de Charles Édouard. (*V.* ce nom.) A l'ouvrage de Home, il faut joindre celui de Smollett. L'histoire d'Irlande n'a point trouvé de dignes interprètes: ni Gordon, ni Plowden, qui ont entrepris de l'écrire, n'y ont obtenu un véritable succès. En revanche, on doit regarder comme très estimable l'*Histoire des lois de proscription contre les catholiques irlandais*, par Parnell (1808). L'histoire de ce pays n'est encore qu'un masse informe qui attend un homme de génie pour en débrouiller le chaos et lui donner, en quelque sorte, la vie. L'Allemagne possède quelques ouvrages excellents, où l'histoire générale est divisée ou résumée en tableaux; ils sont très rares en Angleterre, à cause de la différence de goût qui préside aux livres d'éducation. Nous ne saurions guère indiquer une seule de ces compilations. L'*Histoire du moyen âge*, par Hallam, si l'on en excepte quelques passages notables, ne peut soutenir elle-même la comparaison avec les ouvrages allemands du même genre. Gillies a donné en 1807 la continuation de son histoire de la Grèce, dans un tableau de l'histoire du monde depuis Alexandre jusqu'à Auguste. De nouveaux états se sont élevés, et les renseignements qui peuvent servir un jour à en écrire l'histoire sont épars, ou dans les gazettes ou dans des mémoires particuliers. Il faut distinguer les Mémoires de lord John-Russel, sur les affaires d'Europe, depuis la paix d'Utrecht (Londres 1824, in-4°; autre édition de deux volumes en 1829). Parmi les meilleurs matériaux pour l'histoire des temps modernes, se trouve l'ouvrage de Southey sur la guerre avec l'Espagne et le Portugal (1822). Le même auteur avait de 1810 à 1819 donné une Histoire du Brésil. Cavanah-Murphy, en 1816, a fait, de concert avec Gillies, Shakespeare et Horne, un ouvrage capital sur la domination des Mahométans en Espagne; il a fait aussi une excellente histoire de l'architecture arabe. L'histoire de l'empire des Anglais dans les Indes n'a point encore trouvé d'écrivain digne d'une pareille tâche; mais, outre les excellents documents que renferme l'*Asiatic annual register* (1799 à 1807), on peut trouver encore d'utiles matériaux dans l'*Histoire de l'Inde* (1811) par Malcolm, à qui l'on doit aussi une bonne histoire de Perse (1815). — Nous avons déjà fait observer que les historiens anglais ont principalement porté l'activité de leur recherches sur les détails. Cet esprit, qui a présidé à leurs entreprises littéraires, se fait particulièrement reconnaître dans la multitude des biographies. Le nombre de nos contemporains dont on écrit l'histoire est si prodigieux, qu'on ne

peut concevoir qu'il se soit rencontré à la fois tant de personnages dignes de cet honneur. Il n'est pas d'homme un peu fameux qui n'ait son biographe. Les plus remarquables entre ces écrivains sont Coxe, auteur des *Souvenirs du duc de Marlborough*, fort utile pour apprécier l'histoire de l'époque ; Stewart, qui a composé la Vie de l'historien Robertson (1801), et la Vie du philosophe Thomas Reid (1803); Ritchie, auteur de la Vie de David Hume (1807), et D'Israélis, Vie et caractère de Charles I[er] (2 vol. 1828). La biographie des savants célèbres se renferme presque entièrement dans des considérations sur l'histoire de la littérature.

*Géographes et statisticiens.*

Bien que les Anglais aient, dans les temps modernes, rendu de grands services à la géographie, cependant les ouvrages relatifs à cette science publiés par eux consistent surtout en relations de voyages. On n'y a rien vu paraître de nos jours, comme aux époques antérieures, qui puisse lutter avec les ouvrages publiés dans d'autres pays, tels que les géographies de Mentelle et de Malte-Brun ; celles de Pinkerton (1801) et de Playfair (1808 à 1814), de même que les ouvrages usuels en ce genre, ne sauraient soutenir la comparaison. Les meilleurs livres sont le dictionnaire géographique universel sous le titre de *Edimburgh gazetteer* (1818 à 1822), 6 vol., et le dictionnaire géographique de l'Inde par Hamilton. L'infatigable Rennel a jeté le plus grand jour sur la géographie ancienne par son commentaire sur la retraite des Dix mille (1816), et par son système de la géographie d'Hérodote. Vincent a aussi rendu de grands services à la science par son ouvrage sur le commerce des anciens avec l'Inde (1821). On n'a rien négligé pour connaître dans ses moindres détails l'intérieur de l'Angleterre ; presque toutes les parties du royaume ont été l'objet de descriptions topographiques. Telles sont les *Beautés de l'Angleterre et du pays de Galles*, contenant la description de tous les comtés de ces deux pays, par Britton, Brayley et autres, en 25 vol., 1801 à 1816, et la *Magna Britannia* de Lyson, dont on a commencé la publication en 1806. On pourrait citer beaucoup d'autres ouvrages sur des comtés isolés. La société d'agriculture a fait paraître, de 1813 à 1816, en 60 vol., un ouvrage important intitulé *Considérations nouvelles sur l'état de l'agriculture dans les différents comtés*. Pendant les guerres de la révolution et de l'empire, lorsqu'une grande partie du continent était fermée aux Anglais, ces intrépides amateurs de voyages, les différents sites de la Grande-Bretagne, et surtout les paysages pittoresques du Westmoreland et du pays de Galles, ont été le sujet des descriptions d'une multitude de voyageurs. — Parmi les ouvrages de statistique les plus récents, on doit distinguer l'ouvrage de Lowe sur la situation de l'Angleterre. La statistique de l'Ecosse est connue, grâce à de laborieux écrivains, Simlair, Chalmers et Playfair ; et pour connaître dans tous leurs détails les montagnes de ce pays, il faut lire les mémoires de la société des montagnes d'Écosse (*Transactions of the highland society*). On a sur l'Irlande des tableaux statistiques dressés par Newenham (1808) et Wakefield (1812). — Parmi les relations des voyages les plus modernes entrepris par des Anglais, on cite le voyage dans le royaume de Kaboul par Elphinstone (1815, traduit en français par M. Breton en 1817); le voyage de Pottinger dans le Beludchistan et le Sind (1816), la description des îles Lou-Tschou, par Hall 1817, et la relation par l'évêque Heber d'un voyage dans les hautes provinces de l'Inde (1824 : la 3[e] édition a paru à Londres en 1828, 3 vol.). Ces différentes relations ont le mérite d'avoir fourni les premiers renseignements sur des contrées du globe à peine connues. Nous indiquerons un plus grand nombre d'autres écrits à l'article VOYAGES. Pinkerton a donné, en 1808 et années suivantes, 17 vol. in-4°, un recueil général des

voyages. La dernière partie (1814) contient une histoire littéraire des voyages.

*Politique.*

L'Angleterre s'est toujours montrée digne de son ancienne renommée par ses idées libérales sur les formes du gouvernement et sur les relations qui doivent exister entre le pouvoir et le peuple. Elle n'a cessé de proclamer ces principes dans les luttes énergiques où il s'agissait de sauver la liberté civile. Nous avons fait remarquer ailleurs l'influence du grand mouvement excité en Europe par la révolution française. Cette influence s'est principalement fait sentir dans la science de la politique. Quoique pendant cet intervalle, l'Angleterre, où l'on avait, long-temps et avec succès, combattu, soit par la parole, soit par les armes, les principes du droit divin des rois et de l'obéissance passive des peuples, ait vu des hommes d'un grand mérite et animés des meilleures intentions combattre également pendant quelque temps le dogme diamétralement opposé, on arriva, malgré cette contradiction, du moins à ce résultat, que les principes fondamentaux de la science politique furent de plus en plus approfondis. — De là un grand nombre d'écrits, tels que les recherches de l'ingénieux Malthus sur la population et sur les lois relatives à l'importation des grains; le traité de Thornton sur le papier de crédit de la Grande-Bretagne (1802), les recherches de Ricardo sur l'économie politique et les impôts (1819). Will et Macculloch ont suivi les principes de Ricardo. —

*Poésie.*

Ce que nous avons dit jusqu'à présent suffit pour démontrer qu'un peuple qui a pris de si haut la vie publique et la science de la civilisation a dû se livrer à la poésie avec un caractère particulier, et arriver à un degré de profondeur qu'aucune autre nation ne pouvait égaler. Le comique, que les Anglais appellent *humour*, a dans ce pays un caractère qui lui est propre; aussi la poésie anglaise est-elle pleine d'originalité. Un coup d'œil sur l'histoire de cette poésie démontrera la justesse de la proposition. Percy, Ellis et Ritson ont recueilli ce qui restait de l'ancienne poésie romantique. Henri VIII lui-même a fait des vers et surtout des sonnets; ainsi, il n'est pas étonnant qu'avant 1547, Hofton, Wyar et Surrey aient écrit des vers. Borde et Heywood ont composé en 1556 des épigrammes et des couplets. Sackville a fait une description de la vie poétique. Charles Tye est allé jusqu'à mettre l'histoire des apôtres en vers. Les premiers essais, modelés sur la poésie provençale, étaient grossiers. Chaucer, qu'on nomme le père de la poésie anglaise (mort en 1400), composait avec génie des poèmes d'après les modèles que lui fournissait la France, mais il n'était point populaire. Il n'y a point eu de chansonniers jusqu'à Spenser et Waller dans la dernière moitié du XVIe siècle et la première du XVIIe. L'Idylle, genre dans lequel ils se sont exercés, brille par la tendresse et par la mélodie du langage. Spenser était, comme l'Arioste, fertile en inventions, et portait la débauche d'esprit jusqu'à l'extravagance; c'est lui qui a imaginé les stances de neuf vers, auxquelles on a donné son nom. Vers le même temps vivait Shakespeare, dont le génie gigantesque n'a pas seulement fait époque dans le théâtre anglais, mais s'est aussi exercé dans d'autres genres de poésies, notamment dans la poésie lyrique, avec plus de talent qu'aucun de ses contemporains. Dans l'intervalle de temps qui sépare Shakespeare et Milton, nous voyons une foule de versificateurs, mais pas un seul grand poète. Il est juste cependant de faire une exception en faveur du mélancolique et sensible Cowley. Milton, l'auteur du *Paradis perdu*, s'est montré dans tous ses ouvrages le miroir des idées du temps où il vivait, mais tour à tour il leur empruntait ou leur rendait. Son épopée religieuse, pleine de force lyrique et de chaleur, comme la *Messiade* de Klopstock, mais qui se jette souvent dans le ton dogmatique, est demeurée un chef-d'œuvre inimitable

dans la poésie anglaise, quoique dans son ensemble elle ne puisse satisfaire à toutes les exigences de la critique. Après Milton est venu Dryden, placé aussi à la tête d'une école nouvelle de poètes dont la verve a été moins hardie, et qui se sont particulièrement laissé influencer par le goût français. La poésie de Dryden excelle dans la narration et dans la satire; elle est fine, délicate, attrayante, parfois piquante et mordante; ses vers et son langage sont presque toujours harmonieux et doux. Pope, successeur de Dryden, était doué à peu près du même genre d'esprit : grace à sa manière spirituelle et correcte, on a vu, depuis le temps de la reine Anne, s'effacer l'ancien goût national des Anglais. Les plus remarquables de ses contemporains sont l'élégant Addison, qui s'est acquis plus de réputation par sa prose que par ses vers; Prior, dont les compositions étincellent de verve et de comique; Gay, auteur de fables charmantes; Thomson, peintre de la nature dans son poème délicieux des *Saisons;* Swift, qui a exhalé dans ses vers son humeur satirique et indépendante; et plus tard le profond, le sensible et solennel Young, qui dans le pathétique religieux, dégénère souvent en enflure. Nous ne devons pas oublier non plus Allan Ramsay et Bruce, auteurs de jolies chansons populaires écossaises. Depuis le milieu jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, on a vu refleurir Akenside, poète didactique et philosophe; Gray, auteur d'élégies; l'ingénieux Goldsmith, Armstrong, médecin jovial, et les poètes cyniques Penrose et Burns. Dans la période de transition jusqu'à l'époque actuelle, qui a donné une empreinte particulière aux productions poétiques, nous voyons Glover, auteur de Léonidas, le profond observateur Cowper (*voyez* ce nom) et le poète des champs, Bloomfield. Lorsqu'on examine l'ensemble de ces travaux poétiques, et que l'on prend, dans un intervalle de 60 à 70 ans, depuis le milieu du règne d'Élisabeth jusqu'à la restauration de Charles II, des noms brillants, comme ceux de Shakspeare, Spenser, Sidney et tant d'autres, on serait tenté de croire que ces ouvrages de géants n'ont pu être exécutés que chez un peuple parvenu au plus haut point de la civilisation. On croirait que les temps étaient si heureux qu'on se livrait exclusivement à l'ambition d'agrandir le cercle des connaissances humaines; qu'aucune règle, aucune entrave ne comprimait le génie, et que le mouvement imprimé aux esprits ne tendait qu'à s'affranchir des liens du catholicisme. Cependant, les guerres civiles, éclatant dans toute leur fureur, ne faisaient que retremper les esprits et échauffer les imaginations. Bientôt après le goût français se glissa dans la littérature de l'Angleterre, avec ses susceptibilités et ses délicatesses; le style maniéré, guindé et brillant l'emporta sur le style naturel, perfectionné par les études classiques. Le roi et ses courtisans recevaient de leurs communications avec la cour de France le goût des choses mondaines, du langage poli et du bel esprit, et perdirent leur admiration pour les pensées sérieuses et profondes. La satire et les sophismes succédèrent aux traits d'une imagination délicate; une déclamation artificielle remplaça l'éloquence inspirée par le sentiment. Shakespeare, dans son vaste génie, embrassait l'universalité des choses, et Dryden parlait en historien. On ne vit plus que des personnalités et des obscénités révoltantes, comme nous en offrent certaines parodies des ouvrages de Shakespeare et de Milton. Dryden était sans contredit, de son temps, le plus grand poète de l'Angleterre. Maniant sa langue avec plus d'habileté qu'aucun écrivain, s'il avait pu trouver de meilleurs modèles dans son propre pays, s'il avait pu s'affranchir du joug des partis politiques, résister aux exemples que lui donnaient et la cour et le théâtre, il aurait fondé une école impérissable. Addison fut l'imitateur le plus remarquable du goût antique. La timidité et la contrainte de son style, le soin qu'il prend de ne pas s'écarter des sentiers battus, trahissent en lui le défaut de sensibilité et d'énergie;

on ne reconnaîtrait pas en lui un compatriote de Shakespeare. Pope a infiniment plus de génie, de goût et de vivacité, mais, on l'a déjà dit, il fut satirique, moraliste, esprit-fort, bon juge en matière des beaux-arts, mais il ne fut jamais poète. Il manquait en effet d'imagination et ignorait la chaleur des passions. Du moins il connaissait le langage des intérêts politiques et celui des cours. De telles dispositions ne pouvaient que réussir sous la reine Anne, et depuis elles auraient eu plus de succès encore. Thomson a obtenu quelque chose de la popularité dont jouissaient les anciens poètes, et, malgré la pesanteur de son style, il s'est fait beaucoup d'admirateurs. Young, réunissant les deux genres de style, celui des anciens temps et celui que les Anglais sont allés chercher dans les modèles étrangers, n'avait pas précisément de la sensibilité ni de la passion, mais une imagination très riche. Cependant, au lieu de s'abandonner à de faciles écarts, à des images riantes, il se jetait trop souvent dans d'insipides épigrammes ou dans des exagérations faites de sang-froid. Il voulait écrire comme Pope, lorsque la nature lui avait plutôt donné de la ressemblance avec Cowley et Shakespeare; aussi manqua-t-il fréquemment de force et de naturel. Akenside et Gray imitèrent les anciens auteurs; Collins et Goldsmith créèrent très peu; Cowper secoua enfin les chaînes du goût français; il écrivit de nouveau avec une entière liberté dans l'ancien esprit anglais; la poésie de l'écossais *Burns* est de même tout-à-fait dans le genre national. A l'époque où ces deux poètes quittèrent la scène du monde, ils eurent pour successeurs les auteurs de ballades, qui constituent de nos jours le fond de la poésie anglaise. On est revenu même en Angleterre à l'ancienne poésie nationale, qui était tout-à-fait dans le genre romantique, mêlée de tournures allemandes et de pensées dans le goût allemand. Coleridge, par exemple, s'éloigne fort peu dans ses écrits du caractère de la pensée germanique. Wordsworth, un des modernes auteurs de ballades, a pris pour devise : *Neque te ut miretur turba labores.* « Ne travaille pour mériter l'admiration de la foule. » — Les auteurs de l'*Edimburgh Review* et du *Quarterly Review* ont fait la remarque que dans l'espace de vingt années l'esprit de critique lui-même s'est épuré, et a rempli avec impartialité et conscience la tâche qu'il s'imposait toutes les fois que l'esprit de parti ne l'a point aveuglé. Les critiques anglais remontent à l'époque où l'un d'eux, le célèbre Pope, tenait le sceptre de la poésie; on a vu ensuite parmi eux des poètes distingués, tels que Wordsworth, Coleridge, Southey, et plus tard Wilson. Le nom d'*école des lacs* (*lake scool*), a été donné à cette école, parce qu'elle s'occupait de préférence à décrire dans ses chants les sites enchanteurs des lacs du Westmoreland. Après ces observations préliminaires, parlons un peu des traits propres à chacun de ces poètes. William Wordsworth (*v.* son article BIOGRAPHIQUE et le mot BALLADE) a livré au public, en 1798, ses premières productions; il s'est conformé au goût de la critique dominante, il s'est distingué dans ses premiers essais par ses efforts pour ne pas s'écarter de la simplicité dans la pensée et dans l'expression; mais, malgré tous les avantages d'une verve féconde et inspiratrice, d'une imagination peu commune, et de beaucoup de sensibilité, il est trop souvent tombé dans le vague. — Walter Scott (*voy.* ce mot), ce chantre de l'antiquité, a excellé dans la poésie narrative; il a fondé sa réputation par sa ballade des anciens troubadours (1805), composée dans l'esprit des anciennes romances. Il y a fait preuve d'une étonnante fidélité dans la description des mœurs, des usages et de la manière de vivre du moyen âge, dans la peinture des caractères, dans le tableau des révolutions et dans la description des paysages. On ne peut opposer à ce grand poète que l'auteur même des romans auxquels Walter-Scott, par un bizarre caprice, refusait de donner son nom, quoique la notoriété publique ne se fût pas méprise sur ce point. Nul auteur

anglais ne s'est montré plus habile historien, et n'a eu comme écrivain plus de force, malgré les négligences inséparables de la rapidité de ses compositions. — Byron ( *voyez* ce nom ) a montré un génie poétique tout différent de celui de Walter-Scott. Il le surpasse par l'énergie ; il se rapproche plus du goût de nos temps modernes, mais il se livre trop fréquemment à l'emportement des passions et à des inspirations brusques et sauvages, qui détruisent cette harmonie sans laquelle les ouvrages de l'imagination ne peuvent obtenir un succès durable. La plus grande partie de sa gloire est due sans contredit à ses narrations poétiques, et l'on doit citer avant tout Childe-Harold (1812), si remarquable par la richesse de l'imagination qui l'a dicté et par la chaleur entraînante du style. Cependant, au milieu de ces efforts d'une belle imagination et du sentiment qui l'animait, Byron manquait de ce coup d'œil calme nécessaire pour mesurer l'étendue de sa route ; il ne s'élançait point dans une sphère élevée : il semblait tout rapporter à lui-même. Thomas Campbell, qui s'est fait connaître en 1798 par les *Délices de l'espérance*, et plus avantageusement encore en 1809 par son poème narratif de *Gertrude de Wyoming*, est de tous les poètes modernes celui qui a le plus soigné sa diction ; mais comme il craignait de se livrer à trop d'entraînement, il est souvent froid et compassé. En revanche, il se distingue par la haute harmonie de sa versification, par la suavité de ses tableaux d'une vie paisible, et surtout par l'imagination et le sentiment qui ont inspiré ses poésies fugitives. — Robert Southey ( *voy.* ce nom ) est, après Walter-Scott, un des poètes narratifs les plus féconds ; il peint avec bonheur les scènes riantes et tranquilles de la nature, mais quelquefois ses couleurs sont trop bigarrées ; on peut lui reprocher plus de faux bel esprit et d'écarts du bon goût qu'à aucun des poètes modernes. Ces défauts se rencontrent surtout dans sa *Vision du jugement dernier* en vers hexamètres (1822). — J.-J. Coleridge ( *voy.* ce nom ) s'est abandonné quelquefois comme Southey, à qui d'ailleurs il est supérieur pour le génie poétique, à des écarts aventureux, et à un esprit folâtre, gâtant ainsi un talent très distingué, surtout lorsqu'il s'agit de présenter des images terribles et de pénétrer dans les plus profonds replis du cœur humain. — John Wilson, excellent poète, s'est beaucoup rapproché de la manière de Wordsworth dans ses poèmes narratifs et descriptifs, tels que l'*Ile des Palmes* ( 1816 ) et la *Ville de la peste* ( 1816 ). Il prend de préférence comme son modèle ses inspirations dans les sentiments populaires et dans les délices de la solitude. Lorsqu'il veut traiter des sujets d'un nature plus gaie, ou peindre des sentiments plus délicats, il lui arrive souvent de se méprendre sur la simplicité et la force des expressions. — Thomas Moore ( *voy.* ce nom ) est un Irlandais. Il avait déjà, par sa traduction libre d'Anacréon (1803), et par ses épîtres et ses odes (1806 ), montré une rare délicatesse de sentiments et de pensées et une mélodie exquise dans sa versification. Plus tard, il sut éviter le reproche qu'on avait fait avec raison aux premières odes de sa jeunesse de présenter des tableaux peu modestes ; ses charmantes chansons populaires irlandaises sont exemptes de pareilles taches ; dans son poème narratif, *Lalla Rookh* ( 1818 ), il a pris un vol élevé vers la manière orientale, mais on y trouve trop de clinquant, trop de prétention à l'esprit, trop d'images bizarres, et il ne parle pas assez au cœur. — Georges Crabbe ( *voy.* ce nom ) ne laisse pas, il est vrai, d'être un peu maniéré dans ses descriptions, mais il est le peintre le plus fidèle, le plus animé de la nature, l'observateur le plus fin du cœur humain et de ses penchants les plus secrets : son langage est simple et clair toutes les fois qu'il ne descend pas à des peintures trop minutieuses. — Parmi les autres poètes de notre époque, nous citerons Samuel Roger, banquier à Londres, auteur d'un poème didactique sur les *Plaisirs de la mémoire*, publié en

Italie : la diction en est d'une simplicité enchanteresse. Leigh-Hunt, écrivain rempli d'imagination et de profondeur, mais qui vise quelquefois trop à l'effet, est surtout connu par son poème de *Rimini* (1816). Bary-Cornwall est un poète qui donne les plus belles espérances; il s'est distingué en 1828 par son poème intitulé : *Histoire sicilienne*. Percy Bisshe Shelley (mort en 1822) a montré un grand talent au milieu de quelques bizarreries, notamment dans son poème de la *Révolte d'Islam*. Bernard Barton et Wiffen, tous deux quakers, ont réussi dans la poésie lyrique; le dernier a fait une traduction de la *Jérusalem délivrée* en stances de neuf vers. James Montgommery, dans ses poèmes didactiques et religieux, s'est rapproché du genre de l'élégie. Clare et Hogg ont célébré les beautés de la nature. — Enfin, nous ne devons pas oublier les auteurs de romans, qui semblent s'efforcer d'imiter en partie la manière d'Horace Walpole dans ses compositions romantiques : telle est Anne Radcliffe; d'autres, comme lady Morgan, affectent une tendance patriotique; d'autres, à l'exemple de Marie Edgeworth, se plaisent dans les peintures des scènes et des caractères de famille. Nous ne parlerons pas d'une foule d'imitations de Walter-Scott, qui, par son roman de *Waverley*, publié sous le voile de l'anonyme, a ouvert une carrière brillante dans le champ de la littérature. Près de Walter-Scott marchent comme ses rivaux, deux Américains : l'un est Washington-Irving, qui approche le plus de son genre d'esprit, et est cependant toujours original; l'autre est Cooper, qui, en puisant ses sujets dans l'histoire des États-Unis, conserve cependant la forme des romans anglais.

*Théâtre.*

Nous devons jeter d'abord un coup d'œil sur la poésie dramatique et ses progrès, avant de l'examiner dans son ensemble et dans ses productions les plus éminentes. Nous suivrons du plus près possible la route que nous a tracée A. W. Schlegel dans ses ingénieuses leçons sur la *littérature dramatique*. En Angleterre, comme dans les autres pays, le théâtre est né de la religion, et a choisi ses premiers sujets dans l'histoire sainte. Il existe encore quelques vestiges de compositions de ce genre, qui remontaient au temps des Romains; c'est ce que dans le pays de Galles on appelle *interludes* ou *intermèdes*. Les *Moralités* et les *Mystères* ont été les plus anciennes représentations théâtrales. Le *Miracle de sainte Catherine* passe pour la première de toutes. Sous Henri VIII, la première comédie représentée eut pour titre *Every Man* (chaque homme); on donna ensuite *Hycke-Scorns* et l'*Interlude*; et sous Édouard VI, la pièce intitulée *Justy Juventus* ainsi que quelques tragi-comédies. On joua en 1551 l'*Aiguille de la mère Gurton*, par J. Still, pièce dans laquelle, au milieu de farces ignobles, on trouve beaucoup de traits comiques. On tenta, à la même époque, de faibles essais dans la forme de la tragédie antique. *Forrex* et *Porrex*, ou la tragédie de *Gorbodue*, que l'on jouait dans le commencement du règne d'Élisabeth, et la tragédie de *Mustapha*, sont des compositions dépourvues d'esprit. La *Tragédie Espagnole* fut la première pièce sérieuse, mais sans régularité et remplie d'une emphase ridicule. Lilly a traité d'une manière assez agréable le sujet de *Compaspe*. *Edouard II*, par Marlow, est dépourvue d'art, mais les mœurs du temps y sont retracées avec fidélité et simplicité; les autres productions dramatiques du même auteur sont d'une hardiesse presque sauvage. Parmi les autres prédécesseurs et contemporains de Shakespeare, nous nommerons Robert Green, Heywood, Decker, Rowley, Peal, etc. — L'ancien théâtre anglais possédait à la vérité des machines, mais point de décorations proprement dites. On se contentait de suspendre des tapisseries à quelque distance des murailles. Au fond de la salle, se trouvait une autre scène élevée au-dessus de la première. On jouait en plein jour; le parterre était exposé aux

inclémences de l'air. Les costumes ne consistaient guères qu'en plumets sur les chapeaux et en nœuds de rubans sur les souliers. Des enfants étaient chargés des rôles de femmes. Il n'y avait point de musique dans les entr'actes. Voilà l'état où Shakespeare trouva le théâtre. On ne peut cependant affirmer que ses contemporains fussent des hommes grossiers. Le gouvernement d'Élisabeth mit l'Angleterre sur le pied le plus respectable par la prospérité du commerce et de la marine. On se livra à l'étude des auteurs anciens, et l'on connut aussi les meilleurs ouvrages italiens et espagnols. L'esprit de la société était hardi, courageux, énergique, moqueur, et l'on peut juger par plusieurs passages de Shakespeare de la politesse du ton qui régnait à la cour. En effet, un poète peut bien à pas de géant s'élever au-dessus de son siècle et développer les germes du génie lorsqu'ils étaient profondément ensevelis, mais il ne saurait se dégager entièrement de l'esprit de ses contemporains. Shakespeare ne s'est pas seulement distingué comme poète dramatique, il a encore su conquérir l'estime et la vénération universelle. Ce fait, joint à l'accueil brillant qu'obtinrent ses ouvrages malgré l'insuffisance des moyens matériels de représentation, prouverait encore que son siècle n'avait pas tant de rudesse. Ce n'est pas ici le lieu de nous occuper de l'incontestable supériorité de cet auteur, et encore moins de réfuter plusieurs préjugés qui se sont établis à son sujet. Son génie puissant et original tient au caractère de l'époque et de l'histoire particulière du temps. Nous nous bornerons à remarquer en peu de mots, que les œuvres de Shakespeare révèlent une connaissance parfaite du monde et du cœur humain. De là cette harmonie qui fait le principal mérite de ces mêmes productions. Les caractères qu'il a tracés sont bien conçus et vrais dans tous leurs développements. L'individualisme était en quelque sorte inné en lui, et l'on ne saurait sous ce rapport lui comparer aucun des auteurs modernes. Outre les trente-quatre pièces qu'on reconnaît généralement être de Shakespeare, il y en a encore plusieurs qui révèlent plus ou moins son talent. Il est à peu près certain qu'il en est l'auteur, et Tieck les a réunies à l'édition complète de ses œuvres. Schlegel met dans ce nombre *Périclès, prince de Tyr*; l'*Enfant prodigue de Londres, Thomas lord Cromwell*, *sir John Oldcastle*, et une *Tragédie dans le Yorkshire*. Il paraît que Shakespeare a laissé beaucoup de matériaux qu'il n'a pas eu le temps de mettre en œuvre. Il n'est pas étonnant, à en juger par ses principaux ouvrages, qu'il ait donné le ton à la poésie dramatique de son pays, et que nul n'ait pu encore l'atteindre. On a vu, au contraire, des hommes de talent se conformer au goût et aux préjugés dominants. Tels sont les contemporains et les successeurs de Shakespeare, parmi lesquels il occupe le point central. Plusieurs d'entre eux ne sont que de purs imitateurs. Chapman, traducteur d'Homère, n'a pas écrit sans talent comique *les Larmes de la veuve*. Heywood a composé sans beaucoup d'art, mais avec fidélité, une tragédie bourgeoise, intitulée *la Femme tuée à force d'avoir voulu lui faire du bien*, et deux cent vingt autres pièces. Ben-Johnson, fort estimé de Shakespeare, qui le protégeait et l'encourageait, prétendait pouvoir s'élever au-dessus de son maître, parce qu'il avait plus d'instruction scolastique. Il travaillait ses sujets avec soin et en se conformant aux règles de la critique, mais il manquait d'ame et de pathétique; on le voit trop bien par ses tragédies de *Catilina* et de *Séjan*. Il réussit mieux dans la comédie, quoique ses plaisanteries fussent lourdes, qu'il imitât le genre des anciens satiriques de Rome, et qu'on y remarquât tantôt le vide, tantôt l'invraisemblance des intrigues et une prolixité complétement dénuée de méthode. Beaumont et Fletcher, qui du vivant de Shakespeare avaient déjà composé 50 pièces de théâtre, ont constamment marché sur ses traces. Leur imagination est féconde, leur diction facile et souple. Ils excellaient aussi dans le comique, et leur

style n'était pas dépourvu de naturel, mais chez eux la licence allait jusqu'à l'obscénité. *Les deux nobles cousins*, *le Chevalier du pilon brûlant*, *la Fidèle Bergère*, sont des pièces que Schlegel a jugées en maître. Massinger et Shirley ont avec eux beaucoup de rapports. Dans cette série d'anciens poètes, on remarque une sorte de rudesse, un naturel porté à l'excès; il en résulte beaucoup de diffusion et de désordre dans le dialogue, où l'on voit une grande prédilection pour les jeux de mots. Leur style est presque toujours poli et correct, mais parfois il y règne de la contrainte et de l'obscurité; souvent il vise trop au laconisme. Cependant les images les plus heureuses y abondent, et l'on ne saurait y méconnaître une naïveté et une élégance qui lui donnent un agréable coloris.—De 1647 à 1660, les théâtres furent fermés par ordre des puritains. Sous Charles II, le ton de la cour s'introduisit au théâtre comme dans les beaux-arts. Ce ton était celui d'une frivolité licencieuse. Des femmes même, telles que miss Behn et mistriss Centlivre ont payé leur tribut à ce mauvais goût. Davenant introduisit l'opéra et perfectionna les décorations. Dryden est resté long-temps le favori du public. Le spirituel duc de Buckingham a très bien relevé ses défauts dans une pièce intitulée: *la Répétition* (*the Rehearsal*). Il eut pour premier imitateur Otway, qui mourut littéralement de faim. Sa *Venise sauvée* et son *Orphelin* présentent de très belles situations; elles ne manquent point de profondeur dans les sentiments ni de vérité dans les caractères; mais il y a une foule d'inconvenances et de défauts dans la composition. Wicherley et Congrève se sont ensuite fait connaître, et ils ont aussi légué à leurs successeurs dans la comédie le goût de situations ou de colloques plus ou moins immodestes et l'oubli de l'élégance dans le style. Après eux sont venus Farquhar, Vanbrugh, Cibber, Steele, etc. Sous la reine Anne, la comédie devint plus décente, mais en même temps plus timide. Colman (*voy.* ce nom) a excellé dans les tableaux de mœurs. Garrick a refait les pièces de Shakespeare d'après des vues étroites, que l'on pourrait considérer comme dominées par la vanité et par des sentiments personnels. Il a aussi travaillé pour le théâtre. Les comédies de Foote fourmillent en général de négligences dans le plan et dans la diction, mais les caractères sont originaux et individualisés d'une manière piquante. Cumberland a le ton du monde et le langage de la bonne société, mais il est superficiel et sans ame. Sheridan possédait un vrai talent comique. Si nous ajoutons à ces poètes quelques auteurs tragiques, nous aurons complété l'histoire du théâtre. Nicolas Rowe, auteur de *Jane Shore*, mourut en 1718. C'était un grand admirateur de Shakespeare. Son style est noble et touchant. Le *Caton* d'Addison est une composition froide et *à la française*, où l'on ne trouve rien de romain. Thomson est très correct, mais meilleur à la lecture qu'à la représentation. Young s'est distingué dans ce genre de littérature. Lillo a donné, dans un style élégant et fleuri, des scènes de la vie domestique et bourgeoise. Moore, l'auteur du *Joueur*, traça avec force ses caractères et a des situations attachantes. Les pièces de Brooke respirent un langage passionné, mais souvent déclamatoire. Caron-Hill a de la régularité et de la correction, mais il ne va point au cœur. Dans ces derniers temps, l'art dramatique semble aussi en Angleterre, marcher de plus en plus vers la décadence. Le goût dominant pour la vie domestique, les affaires d'intérêt et surtout pour le commerce, aurait pu favoriser en Angleterre le développement de l'art dramatique, si les orages politiques n'y avaient point mis obstacle. Le retour aux anciennes ballades avait été le retour à la vérité, à la simplicité, à l'énergie, dont on s'était trop long-temps écarté par l'asservissement aux formes étrangères. Il aurait fallu que la même révolution s'opérât dans le drame, mais l'étincelle du feu sacré, qui est venue animer d'autres écrivains, ne s'est point communiquée

aux poètes dramatiques; ils sont restés enchaînés par la routine de l'époque. En reportant nos regards sur le passé, nous reconnaissons que depuis plus d'un siècle le règne de l'art dramatique a presque entièrement cessé en Angleterre, car on ne saurait compter pour rien les essais informes de Dryden et d'Otway, et les œuvres encore plus défectueuses d'Addison, de Thomson et de Johnson. Les tragédies de Congrève, d'Young, de Home, sont presque les seules du dernier siècle dont on ait conservé la mémoire, mais on y reconnaît pourtant les traces d'une époque de faiblesse et de décadence, où l'on n'appréciait même pas Shakespeare. Enfin on est revenu aux anciennes sources. De nouvelles éditions de Massinger, de Beaumont et Fletcher (1812), de Fond (1811) et d'autres contemporains de ce père du théâtre anglais, ont satisfait au besoin qui s'était réveillé, et il a paru une multitude innombrable de tragédies dans lesquelles on se piquait d'imiter les anciens modèles. Une écossaise, Johanna Baillie, a ouvert la marche avec un talent marqué pour la poésie. Depuis 1802, elle a publié des tragédies dont chacune est consacrée au développement d'une passion particulière. Elle a suivi dans ses comédies ce même plan, qui n'a d'autre effet que d'imposer à l'auteur une pénible contrainte, et de ne pas lui permettre de traiter ses sujets avec toute la liberté et la facilité désirables. De là encore cette malheureuse tentative de mêler dans la tragédie le style des anciens poètes nationaux avec la manière des anciens classiques. De pareilles imitations de l'ancien théâtre anglais ont été faites, non sans mérite, par Coleridge, dans *les Remords de la conscience*; par Mathurin, dans *Bertram* et *Manuel*; par Cornwal, dans *Mirandole*; par Milman, dans *Fascio*, *la Chute de Jérusalem*, etc.; par John Tobin, dans *Honey-Moon* (la lune de miel). Cependant ces auteurs, et l'Écossaise Johanna Baillie, auraient dû ne pas perdre de vue que l'on n'atteint jamais son modèle tant que l'on reste servile imitateur, qu'il ne s'agit pas tant de se conformer à la lettre des productions de ses devanciers qu'à leur esprit, et de ne pas écrire comme les anciens écriraient aujourd'hui, mais comme les modernes imitateurs auraient écrit eux-mêmes s'ils eussent vécu deux cents ans plus tôt. Voilà pourquoi l'on trouve dans ces ouvrages tant de gêne et de contrainte. — Nous devons comprendre aussi lord Byron et Walter-Scott dans ce catalogue des auteurs dramatiques modernes. Byron a donné d'abord, en 1817, sa tragédie de *Manfred*, et, dans les années suivantes, *Falieri*, *Sardanapale* et *les deux Foscari*. En 1822, il a fait paraître *Caïn* et *Werner*, mais il manque des qualités indispensables, l'effet théâtral et la variété des caractères. Walter-Scott, dans *Halidon-Hill* (1822), a justifié cette ancienne observation, que les meilleurs narrateurs ne sont presque jamais propres au théâtre. Si maintenant on considère la route par laquelle les anciens auteurs sont parvenus à tant de succès, on doit croire à l'avancement plutôt qu'à la rétrogadation de l'art dramatique; mais en attendant, des remèdes efficaces sont nécessaires pour remonter au point où l'on se trouvait du temps de Farquhar et de Vanbrugh. — Un écrivain allemand, Tieck, dans ses feuilles dramaturgiques, a fait d'ingénieuses remarques sur la situation actuelle du théâtre anglais. (*Voyez* aussi à l'article LONDRES le paragraphe sur les théâtres.)

*Prose.*

La prose, chez les écrivains anglais, est encore jeune; elle a commencé par des traductions de la Bible et des classiques. On cite parmi les contemporains d'Henry VIII et d'Élisabeth, Walter-Raleigh, Habington (mort en 1654) et Drummond comme historiens, Joseph Hall comme prédicateur pendant les discordes civiles. La prose, grace à des occasions plus fréquentes de s'exercer, a beaucoup gagné en souplesse et en fermeté; déjà, dans le dialogue de ses drames, Schakespeare avait montré une perfection au-dessus de l'époque où il vivait. Il

nous suffira de nommer comme prosateurs, Milton, Cowley, Bacon, si plein d'érudition et de profondeur; le dialecticien Hobbes et Algernon Sidney, le père de l'éloquence politique. Vers la fin du XVII^e et au commencement du XVIII^e siècle, la prose est toujours devenue de plus en plus claire et raffinée, et c'est surtout dans l'éloquence parlementaire qu'elle a acquis une haute importance pour les affaires de l'état. A cette époque appartiennent le prédicateur Tillotson, Temple, d'un esprit si original comme écrivain politique; le philosophe Locke, le classique Shaftesbury et l'historien Gilbert Burnet. La prose élégante des journaux quotidiens et hebdomadaires s'est beaucoup formée depuis Steele et Addison. Dans la période suivante, nous trouvons Swift, Goldsmith, et le célèbre romancier Richardson, Fielding, Smollet, un peu plus tard Sterne, qui, sous le nom d'Yorick, a publié des compositions si piquantes et si bouffonnes; le simple et clair Chesterfield, le philosophe moraliste Home, le cicéronien Hard, le savant Johnson, le moraliste philosophe Adam Smith, Franklin, et Burcke, célèbre orateur du parlement. Nous ne citerons parmi les autres orateurs parlementaires que Robert Walpole, William Pitt, depuis comte Chatam, William Pitt son second fils, Fox, Shéridan, etc. (*Voyez* plus haut le paragraphe intitulé *Histoire*).

*Peinture et musique en Angleterre.*

(*Voyez* le paragraphe sur les *beaux-arts.*)

*Chevaux anglais* (Blood-Horses, *chevaux de race et de pur sang*).

Cette race de chevaux n'est pas indigène en Angleterre: on l'a perfectionnée par le croisement avec des étalons venus du nord de l'Afrique, de l'Arabie et de la Perse. Les propriétaires, encouragés par des prix du gouvernement, rivalisent à qui obtiendra les plus beaux chevaux, et les paris pour les courses de chevaux sont dans ce pays des fêtes nationales. (*V.* Courses de chevaux.) — L'accroissement énorme de valeur qu'obtiennent les chevaux vainqueurs dans les courses, à cause de l'orgueil que l'on met à les posséder, est un grand encouragement pour la production et l'éducation des coursiers. On paie 10, 20, 60 et jusqu'à 100 guinées pour obtenir le produit d'une belle jument poulinière, en la faisant saillir par un étalon fameux. Et comme ce bénéfice peut se renouveler trente à quarante fois dans l'année, il en résulte que l'étalon ne peut être acheté trop cher. D'autres spéculent sur les prix remportés à la course. C'est ainsi que le propriétaire de l'*Éclipse* a gagné, avec ce cheval, 50,000 guinées. Tel cheval que son maître a payé 2 à 3,000 guinées lui en rapporte par an de 10 à 12,000. Dans les pays étrangers, les chevaux anglais sont très recherchés, et cela contribue encore à en perfectionner la race. Cependant l'exportation des étalons est prohibée; si l'on en voit arriver de temps en temps sur le continent, ce n'est que par contrebande, ou bien ce sont des chevaux de deuxième ou de troisième qualité, et par le croisement, ainsi qu'on l'a vu en Normandie, ils ne servent qu'à détériorer la race indigène. — Au reste, la production des chevaux est également florissante dans toutes les parties de l'Angleterre; on n'y fait aucune différence entre les chevaux des diverses provinces; cependant, il y a deux races que l'on ne saurait croiser avec avantage, et tout-à-fait distinctes de la troisième race améliorée, et qui constitue les chevaux anglais proprement dits. — La première espèce semble aborigène en Angleterre, elle a de 4 pieds à 4 pieds 4 ou 5 pouces de hauteur; elle est robuste, elle a la tête petite, le cou épais, et les jambes extrêmement déliées. Ces chevaux viennent sans aucun soin dans les montagnes de Cornouailles, du Devonshire, du pays de Galles et de l'Écosse. Ce sont des animaux infatigables et d'un pied sûr dans les montagnes. — La seconde race comprend les chevaux de trait et de charge, musculeux, forts, bien conformés; il y a tout lieu de croire que cette race, origi-

naire de Flandre, s'est perfectionnée par l'éducation.—La plus précieuse de toutes les races est la troisième ; on l'a perfectionnée par toutes sortes de moyens, afin de faire des chevaux de chasse, de selle, de voiture et de cavalerie. Les plus beaux chevaux, par l'élégance de leurs formes et la justesse de leurs proportions, sont les *race-horse*, ou chevaux de course. Ils tirent leur origine du croisement d'un superbe étalon arabe avec une jument anglaise de pur sang ou même d'une jument arabe. Le croisement y a opéré des variétés infinies. Ces coursiers ont communément 4 pieds et de 7 à 10 pouces, une tête forte et unie, de grands yeux, de longues oreilles, le cou un peu long, la poitrine élevée, mais étroite, le ventre peu proéminent, les articulations des jambes très fortes, les reins droits, les cuisses alongées et musculeuses. Ils se distinguent encore par la beauté de leurs proportions, leurs formes robustes, la finesse de leur peau, sous laquelle se dessinent fortement les muscles et les veines : au lieu d'étrilles, on se sert de brosses dures pour les nettoyer, et jamais un poil ne dépasse les autres. La couleur la plus générale est un rouge brun foncé, avec des étoiles sur la tête et des taches blanches aux pieds. Au moyen de l'inclinaison sensible du train de devant et de la situation presque horizontale du dos, ils présentent un angle plus ouvert que les autres races : cette structure est on ne peut plus favorable à la rapidité de la course. Ces chevaux sont aussi plus commodes pour les cavaliers, mais on ne s'en sert que pour les paris, ils n'y sont guère bons que pendant 18 mois ou deux ans ; on les emploie alors comme étalons, et lorsqu'ils ne peuvent plus servir à autre chose, on les emploie au service des voitures. Après les chevaux de course, viennent les chevaux de chasse (*hunters*, *hunting horses*), que l'on paie de 120 à 300 guinées, selon qu'ils peuvent courir avec plus ou moins de facilité et de rapidité sur un terrain inégal, et qu'ils peuvent sauter les haies et les fossés. On les obtient par le croisement d'une jument normande et d'une étalon de course; mais souvent on y réussit mieux par l'éducation que par le mélange des races. On a coutume de prendre pour chevaux de selle, non les plus beaux chevaux, mais les plus sûrs et les plus commodes. Ceux de ces animaux qui ne peuvent plus servir pour la chasse ou pour la promenade sont livrés aux maîtres de postes, ou aux entrepreneurs de diligences. On emploie comme limoniers les chevaux de trait les plus vigoureux. Il y a encore des chevaux nains appelés *ponies* ou *galloways*, que l'on emploie pour la selle, ou que l'on attelle seuls à un léger tilbury. C'est une race dégénérée provenant des chevaux de labour : ils marchent très vite, et ont le pas très doux, et ils servent d'ordinaire aux femmes et aux enfants.

*Possessions anglaises dans les Indes orientales.*

Une compagnie de simples négociants possède dans l'Indostan, sous la protection de la couronne d'Angleterre, un empire cinq fois aussi étendu que la Grande-Bretagne. Les statisticiens de Calcutta appellent maintenant ces possessions empire d'orient. En l'année 1600, on vit cent un négociants de Londres s'associer pour le commerce des Indes orientales, avec un capital d'environ 800,000 francs, qui bientôt fut doublé, et ils mirent en mer quatre vaisseaux. Le gain fut si énorme, que le capital ne tarda pas à dépasser 16,000,000 de fr. Grace à la protection de quelques princes indiens, la compagnie put établir des factoreries dans plusieurs lieux des Indes orientales. En 1643, on lui céda la ville de Madras, où elle bâtit le fort Saint-Georges. Ce fut le premier point fortifié que les Anglais obtinrent dans ce pays. En 1698, ils achetèrent dans le Bengal un vaste territoire où se trouve actuellement la ville de Calcutta. Deux autres compagnies, qui s'étaient formées en 1689 pour le commerce des Indes orientales, réunirent en 1718 leurs fonds à ceux de la première association. A cette époque, les possessions de la compagnie se composaient des tro is

présidences de Calcutta, de Madras et de Bombai sur la terre ferme, et d'une quatrième, celle de Bencoulen, dans l'île de Sumatra. Dans l'origine, la compagnie s'était proposé, par ces établissements, plutôt de procurer de la sécurité à ses relations commerciales, que de faire des acquisitions de territoire; mais, au milieu du XVIII^e siècle, l'empire du Grand-Mogol se trouva extrêmement affaibli par des dissensions intérieures et par les invasions des Persans, des Afghans et des Marattes. Les Français voulaient exclure les autres Européens des Indes orientales; la compagnie se vit obligée de repousser la force par la force. Lord Clive accabla les Français avec des forces supérieures, et s'empara de tout le Bengal. Depuis 1792, la compagnie des Indes orientales n'a cessé d'étendre sa domination par la politique la plus astucieuse. On promit aux petits princes de l'intérieur la protection de troupes permanentes, moyennant un tribut annuel. Ce fut un moyen d'empêcher ces princes amis de faire d'autres alliances, et de leur ôter toute possibilité de se défendre par eux-mêmes. On commença par soumettre les ennemis de ces princes alliés, et l'on eut ensuite l'ingratitude d'asservir les alliés eux-mêmes. Alors on leur imposa des augmentations de tributs; on leur fit céder des portions de territoire ou des lieux fortifiés; l'on finit par ne rien leur laisser. Le redoutable Hyder-Ali fut vaincu. Le 4 mai 1799, Tippou-Saheb périt sur les remparts de Seringapatnam; son fils et cette capitale tombèrent au pouvoir de l'armée anglaise. On s'occupa ensuite d'affaiblir la puissance des Marattes. En 1818, et dans le cours des années suivantes, les principaux chefs marattes et leurs états furent, les uns soumis, les autres anéantis; de sorte que depuis 1823, la compagnie des Indes orientales ne connaît plus de puissance qui puisse la mettre en danger. — Le gouverneur général, lord Cornwallis, a beaucoup agrandi et affermi les possessions anglaises, telles que les avait laissées Warren-Hastings. Il eut pour successeurs en 1793 sir John Shore et ensuite lord Teignmouth, en 1803 le marquis Wellesley; lord Cornwallis reprit le même gouvernement en 1805; sir J. Barlow lui succéda jusqu'à la paix avec Row-Holkar. Les autres gouverneurs ont été en 1807 lord Minto; de 1813 à 1823 le marquis Hastings, lord Moira; jusqu'en 1827 lord Amherst, et depuis, lord William Cavendish-Bentinck. — Maintenant, les possessions anglaises dans les Indes orientales comprennent la plus belle partie de la presqu'île en-deçà du Gange, une partie de la presqu'île de Malacca, vis-à-vis Bencoulen, qui y a été réunie en 1825, une partie du pays des Birmans (*voy.* INDES), qui a été détachée en 1826 de la côte de la presqu'île au-delà du Gange, et plusieurs îles. Le tout comprend 53,000 lieues carrées et 123 millions d'habitants, dont 25,800 milles carrés et 83 millions d'habitants sont immédiatement sous le gouvernement de la compagnie; le reste appartient à des princes tributaires. Ce territoire est partagé entre les trois présidences de Calcutta (*voy.* BENGAL à l'art. INDES), de Madras et de Bombai. Les revenus surpassent annuellement 28 millions de livres sterling, mais les dépenses sont de près de 29 millions de livres sterling. Le capital actif de la compagnie est de plus de 49 millions de livres sterling, et le passif d'environ 40 millions. Les forces militaires de la compagnie s'élèvent à 213,000 hommes, dont 22,540 de troupes européennes. Les milices intérieures au service de la compagnie sont formées de naturels. On les appelle *cipayes*. Ils sont armés et exercés à l'européenne, et par suite, les troupes de tous les autres états indiens ont adopté la discipline et la tactique d'Europe. Le gouverneur général, qui siège à Calcutta, est le chef suprême de tous les officiers civils et militaires, non seulement dans la présidence de Calcutta, mais encore dans les autres gouvernements particuliers de l'Inde. Il a presque l'autorité d'un roi, mais il est responsable de ses actes devant le parlement d'Angleterre. Le gouverneur général, ainsi que les gouverneurs de chaque

présidence, a un conseil composé de quatre membres. Les naturels anglais et leurs descendants sont jugés d'après les lois anglaises; les Indous et les autres natifs sont jugés d'après leurs propres lois et par leurs propres juges. En 1828, on ne comptait dans toutes les provinces des Indes orientales que 40,000 Anglais. Depuis qu'au mois d'avril 1823, le gouverneur général a mis des entraves à la liberté de la presse, on a dénoncé en Angleterre plusieurs autres abus de pouvoir qui tendent à restreindre la liberté des Anglais, et à empêcher la civilisation des naturels. La religion, les mœurs, les usages, la division par castes des Indous ont été respectés par le gouvernement britannique. — Outre ces domaines de la compagnie des Indes orientales, la couronne possède l'île de Ceylan. (*Voy.* ce mot.) Voir l'*Histoire politique de l'Inde*, de 1784 à 1823, par sir John Malcolm, gouverneur de Bombai en 1827, 2 vol., Londres, 1826; l'*Histoire de l'Inde britannique*, par James Mills, 6 vol., 3e édition, Londres, 1828, et *le Gazettier* ou *Dictionnaire géographique des Indes orientales*, par Hamilton, 2 vol., 2e édition, Londres, 1828.

*Langue anglaise.*

Il ne reste guère dans la Grande-Bretagne de traces de l'ancien langage gallois (*voy.* Galles) ou des Celtes (*voy.* Ossian). L'histoire de la langue anglaise commence avec les Anglo-Saxons, qui, en 450, ont commencé à s'établir dans la Grande-Bretagne. On la divise en trois époques. — 1° La période anglo-saxonne, de 450 à 780. Lorsqu'en 570 Augustin arriva de Rome, il apporta avec la religion chrétienne le germe des sciences et des arts, et l'alphabet romain, qui devint bientôt l'écriture courante. Suivant Warton (*Histoire de la poésie anglaise*), il ne reste de la langue de ce temps qu'un seul monument : une petite pièce de vers de Caedmon, laquelle se trouve dans la traduction, par Alfred, de l'*Histoire de l'eglise de Beda*. — 2° La période danoise et saxonne a commencé lors de l'invasion des Danois en 780. Les Danois se sont d'autant plus facilement unis aux Anglo-Saxons, que les deux langues avaient beaucoup de rapports. Ce qu'on nomme communément anglo-saxon est, à proprement parler, un mélange de danois et d'anglo-saxon; il en reste encore plusieurs monuments, savoir, les manuscrits du roi Alfred, deux traductions littérales des quatre évangélistes, et la bizarre paraphrase en vers de la Genèse, par Caedmon. — 3° La période normande-saxonne a commencé en 1066, lors de l'invasion des Normands. La langue normande-saxonne, selon Warton, était un jargon barbare, irrégulier et dur. La base en était le saxon et le danois, qui, depuis, a été mêlé de mots français. L'idiome saxon, présentant beaucoup de régularité, était cultivé par les poètes et les théologiens. Son mélange avec le danois lui prêtait beaucoup de clarté, de force et d'harmonie; mais Guillaume-le-Conquérant et son armée apportèrent un français mélangé d'allemand, de gallois et de latin corrompu. — 4° La période française et saxonne a pris naissance au commencement du XIIIe siècle. La langue danoise et saxonne, qui s'était augmentée de termes normands, acquit une multitude d'expressions françaises modernes; il s'y mêla aussi des mots latins, et de cette manière se forma peu à peu la langue anglaise telle qu'on la parle aujourd'hui. Les progrès les plus remarquables ont eu lieu dans la seconde moitié du XIVe siècle, lorsque la langue, se trouvant trop pauvre eu égard à l'augmentation des idées, continua de s'enrichir de plus en plus d'emprunts faits à la langue française. C'est dans Chaucer, le père de la poésie anglaise moderne, que ce changement est le plus remarquable; aussi lui en a-t-on fait quelquefois l'honneur. Ainsi la langue anglaise s'est formée d'un mélange d'ancien breton, de latin, d'anglo-saxon, d'ancien allemand, de danois, de termes normands et de français moderne. Les relations religieuses que l'Angleterre a eues pendant un certain temps avec l'Italie y ont introduit des mots ita-

liens; la propagation des arts et des sciences y a amené toutes sortes de termes techniques dérivés du grec; enfin il était naturel que le commerce y fit entrer une multitude de termes étrangers; aussi l'idiome anglais est-il un des plus mélangés qui existe. On le parle dans la plus grande partie de l'Angleterre, et dans la portion de l'Écosse qui se compose de plaines, mais dans les contrées montagneuses de l'Écosse, dans l'Irlande et dans les provinces anglaises de Galles et de Cornouailles, on parle encore une langue qui ressemble à l'ancien breton. Les dialectes sont très différents, tantôt selon les pays, et tantôt selon le plus ou moins d'instruction des habitants. La langue parlée la plus pure est la langue écrite, et c'est ce qu'on appelle proprement la langue anglaise. Les poètes, les orateurs et les écrivains de toute espèce l'ont tellement perfectionnée qu'elle est devenue un des idiomes les plus savants de l'Europe. Elle est riche, non seulement par le nombre des expressions, mais encore par la force significative des mots. — On regarde communément comme l'âge d'or de la langue anglaise le gouvernement de la reine Anne, à la fin du XVII^e^ siècle et au commencement du XVIII^e^, époque où Swift, Addison et Steele ont particulièrement fixé la prose anglaise. — Sans être aussi rude que le hollandais ou aussi efféminé que le français, l'anglais est aussi clair que le latin; il a presque autant que le grec la facilité de faire des mots composés, et la seule chose qu'il ne puisse atteindre, c'est l'universalité de la langue allemande. Samuel Johnson, en publiant vers 1745 la première édition de son dictionnaire, a rendu les plus grands services à l'étude de cette langue. Bien que son ouvrage ne soit pas sans défauts, dans la partie étymologique et dans la définition des différents termes, on peut le regarder comme complet. Il a beaucoup gagné sous ces derniers rapports dans la nouvelle édition de Todd. Les grammaires anglaises les plus estimées sont celles de Murray, d'Allen et de Grant. De même qu'on se dispute en Italie pour savoir si c'est à Rome ou à Florence que l'on parle le meilleur italien, et que l'on a élevé la question de savoir si c'est à Paris, à Orléans, ou même à Blois, que l'on parle le meilleur français, les habitants de Londres et de Dublin revendiquent la meilleure prononciation : la majorité des suffrages est en faveur de Dublin.

**ANGLICANE** (église), qu'on appelle aussi église épiscopale, religion dominante en Angleterre et en Irlande. Le dogme fondamental sur lequel elle repose est que Dieu a institué lui-même les évêques, et que l'église doit être dirigée uniquement par eux. A la suite d'une querelle qui s'était élevée entre Henri VIII et le saint-siége, au sujet de son mariage avec sa belle-sœur Anne de Bouleyn, pour laquelle il avait abandonné sa première femme, ce roi se proclama chef de l'église anglicane. Il n'en resta pas moins catholique très zélé, et ne changea presque rien aux doctrines de Rome, se bornant à séculariser les moines. Sous son règne et sous Édouard VI, son successeur, la réformation commença à se répandre en Angleterre, mais elle n'y fut entièrement consolidée que sous Élisabeth; c'est à cette reine que l'Angleterre doit sa constitution religieuse, telle qu'elle existe encore aujourd'hui. Élisabeth et ses successeurs laissèrent la direction de l'église entre les mains des prélats, cette disposition étant plus favorable à la puissance souveraine que la constitution toute républicaine des presbytériens. Ce qui distingue essentiellement l'église épiscopale de l'église réformée de Génève, c'est que dans celle-ci ce sont les anciens (*presbyter*, ancien) qui exercent l'autorité suprême, tandis que l'église anglicane est régie par les prélats. De là vient que les Anglais qui suivent la confession réformée d'Augsbourg sont appelés *presbytériens*; on les désigne aussi par le nom de *puritains*, parce que leur croyance est entièrement *pure*, sans mélange de catholicisme, tandis que l'église épiscopale à conservé beaucoup de rites en usage dans l'église

romaine. Les sectes religieuses furent, dans la Grande-Bretagne, l'origine de différents partis politiques, dont les querelles troublèrent plus d'une fois la tranquillité du pays. Une secte particulière de puritains s'appelle les *indépendants;* ils ne reconnaissent ni évêques ni anciens. C'est avec l'appui des indépendants que Cromwell renversa Charles Ier. Après de longs débats, les presbytériens obtinrent, sous Guillaume III, la liberté entière de conscience, qui leur fut accordée par l'*act of toleration* (acte de tolérance). Depuis cette époque, l'église anglicane est l'église dominante en Angleterre et en Irlande; en Écosse, les presbytériens sont en majorité. Toutes les autres sectes sont tolérées dans les îles britanniques; on les désigne sous le nom de *non-conformistes* et de *dissenters*, par opposition aux épiscopaux.

**ANGOLA**, royaume d'Afrique, composé des provinces de Loanda, Finso, Ilamba, Ikollo, Ensaka, Massingan, Embaca et Cobamba; gouvernées par des chefs ou sovases qui reçoivent leur autorité du roi. Saint-Martin de Loanda, bâtie sur une colline au bord de la mer, est la capitale de ce royaume, que bornent les revières de Danda et de Coanza. Les Portugais y ont fondé des établissements dès le milieu du XVIe siècle, pour la pêche des perles et coquillages, et la traite des esclaves. Le roi d'Angola fait sa résidence dans un rocher presque inaccessible qui a sept lieues d'étendue, vaste entrepôt de ses trésors, de ses munitions et de ses vivres et fourrages, pour plusieurs années, qui le met à l'abri de toute surprise de ses ennemis.

**ANGORA**, est un sandjac, ou une province de la Turquie asiatique, couverte de vastes et fertiles plaines, arrosée par le Sakaria et l'Alhaur. Le chef-lieu de cettre province, qui porte le même nom, et qui est l'*Ancyra* des anciens, possède un très beau château antique, sur le sommet d'un rocher à pic, avec un grand nombre de bâtiments en briques, des rues larges et pavées en dalles de granit, et de jolies mosquées. Les portes et les murs de tous les édifices y sont construits des restes d'anciens monuments, dont on voit les ruines éparses du côté de la porte de Smyrne. Non loin de cette porte, sont deux figures de lion, de grandeur naturelle, et dans la ville, on voit les restes d'un temple d'Auguste, en marbre blanc, où on lit la célèbre inscription en l'honneur de ce prince, gravée sur six colonnes : on le nomme le *monument d'Ancyre*. Cette ville, capitale de la Galatie, sous Néron, fut nommée *Antonine* sous le règne de Caracalla. Les Sarrasins la prirent sous Héraclius, et en 1422, Tamerlan s'en empara après avoir vaincu et pris Bajazet. — Cette ville est renommée par ses fabriques de camelots de diverses couleurs, faits avec le poil de chèvres dont l'espèce est particulière au pays, et dont la finesse est égale à celle de la soie. Les chats et les lapins d'Angora se distinguent également par leur fourrure, des animaux de la même espèce originaires de nos pays. Les premiers sont connus dans nos climats, où l'espèce en a été importée depuis long-temps, et où le peuple les nomme *angolas*, au lieu d'*angoras*, confondant ainsi leur origine, et faisant venir d'Afrique ce qui nous vient de l'Asie.

**ANGOULÊME**, ancienne ville de France, située au sommet d'une montagne au pied de laquelle coule la Charente, est le chef-lieu du département de ce nom, et était autrefois la capitale de l'Angoumois. Elle fut ruinée par les Normands dans le IXe siècle et rebâtie dans le 10e. Dans le 16e, elle eut beaucoup à souffrir des guerres de religion. François Ier l'érigea en duché pour sa mère en 1815; Louis XIV en fit l'apanage du duc de Berri, qui mourut en 1714, et depuis, les princes de la maison royale l'ont conservée. Angoulême est à 119 lieues S. O. de Paris et 24 S. O. de Bordeaux, au commerce duquel elle sert d'entrepôt. Sa population est de 15,000 habitants. Elle a des fabriques de serge, de siamoise, de faïence, de draps, de bougie; des papeteries, des distilleries d'eau-de-vie, des raffineries de sucre, des ma-

nufactures d'armes, des fonderies de canon, des forges, etc.; mais son principal commerce se fait en grains, vins, eaux-de-vie, chanvre et lin. C'est la patrie de Balzac, de Saint-Gelais, de Marguerite-de-Valois, de l'ingénieur Montalembert et de l'infâme Ravaillac.

**ANGOULÊME** (duc et duchesse d'). Marie-Thérèse, cette femme que Frédéric II empêcha seul d'être le plus grand roi de son époque, avait, comme toutes les ames douées de génie, une vive impatience du présent, une ardente curiosité de l'avenir. Cette disposition de l'esprit, qui se manifeste dans les hommes à idées puissantes par de hardies prévisions des évènements futurs et par d'audacieuses entreprises pour les dominer, a presque toujours chez les femmes un côté superstitieux qui leur fait rechercher la rencontre et l'entretien des sorciers et des diseurs de bonne aventure. Il en fut du moins ainsi pour Marie-Thérèse, qui donna dans sa cour un asile à ce Gassner, que la singularité de ses opinions et la témérité de ses prophéties avaient fait exiler de partout. Aussi, il arriva qu'un jour, lui présentant sa belle enfant, que toute sa cour saluait déjà, elle demanda à ce Gassner quel serait l'avenir de cette jeune vie. Cette question n'eut rien de grave ni d'inquiet, car au moment où l'impératrice interrogeait Gassner, elle endormait l'enfant sur ses genoux, lui souriait doucement, et la couvrait de ses caresses de reine et de mère : puissance doublement inviolable et sainte, dont il semblait alors que la protection dût être inattaquable. Marie-Thérèse fit donc cette question comme par habitude, sans douter de la réponse, et les yeux baissés sur son enfant. Le silence de Gassner les lui fit relever, et lorsqu'elle vit la pâleur de l'illuminé, elle devint pâle à son tour et répéta sa question d'une voix altérée. « Il est des croix pour toutes les épaules, » répondit Gassner. Cette réponse fit sourire ceux qui l'écoutaient, et ne troubla même qu'un moment le cœur d'une mère, car c'était folie de prédire des malheurs à Marie-Antoinette, fille de Marie-Thérèse. Il semblait véritablement alors que ce fût folie, et plus tard, lorsque Marie-Antoinette échangea son haut titre d'archiduchesse d'Autriche pour celui de dauphine de France ; plus tard encore, lorsqu'elle monta sur le trône où s'étaient assis Henri IV et Louis XIV, et lorsqu'après huit ans d'une union stérile elle mit au monde cette nouvelle Marie-Thérèse, cette fille que le peuple français salua d'acclamations aussi unanimes que si on lui avait annoncé la naissance d'un homme ; à toutes ces époques, sans doute celui qui eût rappelé les sinistres prophéties de Gassner eût passé pour un fou ou pour un méchant. Et cependant, déjà à cette époque tous les malheurs de Marie-Antoinette fermentaient en germe au fond de la nation française, et la croix que lui avait annoncée le proscrit illuminé était le seul héritage qu'elle eût à laisser à sa fille. Bien que madame la duchesse d'Angoulême vive encore, quoiqu'il paraisse difficile aux partis qui nous divisent qu'un écrivain n'ait ni haine ni flatterie pour une proscription deux fois rennaissante, qui n'est pas dépouillée d'espérance, cependant, nous tâcherons d'être vrai, et nous laisserons à l'histoire le soin de justifier nos opinions. — Ce qu'il faut dire avant tout, c'est que cet héritage de malheur, cette croix que madame d'Angoulême a reçue de sa malheureuse mère, fut peut-être plus lourde à porter que le martyre de Marie-Antoinette. Sans doute il lui manque ces effets dramatiques qui frappent les vulgaires imaginations et séduisent la frivole pitié de nos femmes. En effet, qu'y a-t-il de plus intéressant à imaginer que ceci : une reine dont le palais est envahi par des hommes en guenilles, une mère cachant ses enfants aux couteaux de mégères qui l'insultent, une femme qui, parmi ces figures hideuses, décrépites et salies de boue, se trouve être jeune, noble et belle ? A ces tableaux qui se peignent d'eux-mêmes dans la pensée, qui contrastent si vivement à l'œil, les pleurs viennent aisément. Et puis, Marie-Antoinette tombe d'un trône dans une prison, où ses cheveux blanchissent en une heure ; d'un trône sur un écha-

faud, où s'abat sa tête royale ; et ces mots, trône et prison, qui se rapprochent et se heurtent confusément pour écrire son histoire, brisent le cœur et laissent l'esprit sans force pour juger si tous ces malheurs ont été inévitables. Pendant ce temps, une autre infortune s'attaque à une autre vie, mais effacée par de si ardents malheurs ; elle brûle en paix sa victime sans qu'on s'occupe d'en avoir pitié. — En effet, au compte de la sensibilité humaine, les jours de douleur ne doivent pas durer à celui qui n'a pas eu le temps d'être heureux. Et parce que la fille de Marie-Antoinette fut si vite prise et si jeune au collet par le malheur, pour lutter toute sa vie avec lui, qu'elle n'eut point le loisir d'être une jeune princesse enviée et espérée par tous les souverains de l'Europe ; parce qu'elle ne put entendre sonner l'heure de s'asseoir sur un trône, d'y commander avec toutes les pompes du pouvoir, d'y accueillir les vaniteux hommages des plus hauts seigneurs du royaume ; parcequ'elle fut renversée avant l'âge où elle eût pu être adorée, à cause qu'elle était reine, et peut-être aussi à cause qu'elle était belle ; pour tout ce bonheur qu'elle n'a pas eu, on lui disputera le malheur qu'elle a, et parce que cette antithèse de haut et de bas, de joie et de peine, manquera à son histoire, elle demeurera sans effet, et n'entrera pas dans les émotions faciles dont s'affecte le commun des ames. Cependant, à le considérer de sang-froid, on rencontre peu d'existences aussi constamment persécutées et aussi patiemment supportées que celle de madame d'Angoulême. Une prison, le Temple, fut le premier asile de cette princesse, car ce fut à l'âge où l'on commence à comprendre, à l'âge où un palais eût pu lui paraître beau, à l'âge où chaque nom n'arrive plus à l'esprit comme un son, mais comme un fait, qu'elle entra dans la prison de sa mère. Dans cette prison, il y eut pour elle comme pour toute sa famille d'odieux gardiens, de féroces menaces. Sans doute toutes ces infortunes n'allèrent pas aboutir à l'échafaud, et en cela, il y en a qui pensent que madame d'Angoulême fut moins à plaindre que sa mère. Mais depuis ce 10 août, où elle devint prisonnière, jusqu'au jour où elle remplaça la captivité par l'exil, que d'agonies répétées elle souffrit pour la mort de chaque tête de sa famille ! Et d'abord, ce fut pour son père, longuement et solennellement jugé et condamné avec ce terrible appel nominal, qui le balança, aux yeux de la France et de sa fille, entre la vie et la mort, pendant l'évocation de sept cent trente-six noms ; or, pendant le temps qu'il fallait à l'expression de ces sept cent trente-six votes, dont le plus court demandait au moins une minute, dont quelques-uns durèrent plus d'une heure, n'est-ce donc rien, même pour celui qui ne meurt pas, d'être ainsi frappé au cœur sept cent trente-six fois par un *oui* ou par un *non* qui tue ou donne la vie, pour arriver, après une lente et effroyable supputation, à une majorité de cinq voix, qui jette une tête de roi et de père sur l'échafaud. Une majorité de cinq voix ! accident déplorable ! dérision cruelle ! vaisseau qui sombre à une toise du port ! Et puis, quand elle eut bien pleuré sur ce malheur, la malheureuse princesse, lorsque pour s'éviter d'en craindre de nouveaux sans raison, elle chercha une raison à celui qu'elle avait souffert ; lorsqu'elle eut long-temps considéré que son père était roi, que, de droit ou de fait, le peuple avait pu lui demander compte de son gouvernement, et qu'à tort ou à raison, il avait pu ne pas en être content, et s'autoriser à le frapper sous ce prétexte, elle se tourna confiante vers sa mère, en se disant : Celle-ci du moins est une femme qui ne leur devait rien, qui n'a pu ni les blesser ni les atteindre, à qui ils n'ont pas de crime à faire de ses actions ; et elle vit sa mère assise sur un tabouret, accusée par Fouquier-Tinville et Hébert, et jugée par Herman ! Si dans le procès de Louis XVI, les subtilités politiques et les hautes questions de droit qui s'y agitèrent avaient dépassé son intelligence trop jeune, dans les débats où succomba Marie-Antoinette, l'horreur des accusations dépassa de beaucoup ce qu'elle pouvait se figurer de la férocité

humaine. Mais qu'importe qu'elle ne comprît pas la trahison reprochée à Louis XVI ou l'inceste dont les tricotteuses elles-mêmes défendirent Marie-Antoinette ? toujours est-il que le supplice était le résultat de toute accusation, et peut-être dut-elle penser, tout enfant qu'elle fût, que l'échafaud était sa destinée inévitable, lorsqu'elle y vit monter madame Elisabeth, sainte Elisabeth de France, dont la vertu éprouvée valait bien pour la défendre sa jeune et impuissante innocence ? Ces trois morts successives finirent de grands malheurs et commencèrent ceux de madame d'Angoulême, et sans doute elle dut frémir d'être assez jeune pour ne pas pouvoir être accusée et livrée à la hache, lorsqu'elle apprit comment le cordonnier Simon tuait son frère, qui mourut près d'elle avec l'épine du dos cariée, parce que son instituteur trouvait plaisant d'insulter le fils des rois comme le font les marquis aux laquais de comédie. A de pareils malheurs, il ne faut pas de chute royale pour être profonds, il ne faut pas de contrastes pour être sentis. Harengère ou princesse, commencer par voir tuer son père, sa mère, sa tante et son frère, et attendre, c'est atteindre trop vite les limites les plus reculées de la souffrance, c'est avoir droit de plainte, sinon de représailles, pour tout le reste d'une vie, si longue qu'elle devienne. — A cette époque, la trahison de Dumouriez sauva la vie à madame, car il est assez facile de prévoir ce que fût devenue la malheureuse fille de Louis XVI si on n'avait eu besoin de sa tête pour racheter celles de Beurnonville, Lamarque, Camus et Bancal, que Dumouriez avait livrées à Clairfayt. Avant de sortir du Temple, elle écrivit sur ses murs ces mots tout chrétiens : « O mon Dieu, pardonnez à ceux qui ont fait mourir mes parents ! » et elle quitta la France. Ainsi, l'exil fut le premier bonheur de cette jeune princesse. Ce fut à Vienne qu'elle commença à rencontrer des regards amis. A Vienne, on pensa à la marier à un archiduc, mais, soit ménagement pour cette hardie république qui s'était assez bien défendue pour faire craindre qu'elle n'attaquât, soit peut-être que cette union ne parût pas assez profitable à une cour qui s'est fait du mariage de ses princes une ressource politique, ces velléités d'hymen avec l'infortune n'eurent pas de suite, et la petite-fille de Marie-Thérèse alla rejoindre à Mittau le chef de sa famille. Là, elle épousa le duc d'Angoulême, son cousin. Si ce mariage ne fut pas d'une haute politique, il fut à coup sûr d'une heureuse dignité. Déjà les secours que les Bourbons exilés avaient été demander à leurs frères en royauté ne leur venaient plus que tardifs et incomplets, si même ils ne leur étaient refusés. Louis XVIII comprit qu'il ne pouvait demander pour sa nièce un mari à la bienfaisance étrangère ; il voulut que celui qui portait toutes les espérances d'avenir de sa famille prît aussi le fardeau, et peut-être un jour la consolation de tous les malheurs soufferts, et il confia la fille de Marie-Antoinette à l'héritier le plus probable du trône de France. En cela, madame d'Angoulême échappa à l'un de ces contrats diplomatiques sur lesquels on met un mariage en guise de cachet, et si elle n'eut pas à suivre l'une de ces vives inclinations qui, dans le cours ordinaire de la vie, déterminent le cœur, du moins elle trouva quelqu'intelligence de ses peines dans un prince qui avait subi l'exil comme elle, et, à défaut d'amour, leurs ames sympathisèrent par le malheur et s'unirent dans leurs espérances. — Avant d'aller plus loin, disons quelques mots de M. d'Angoulême. Né loin du trône où les malheurs de la famille semblèrent devoir l'appeler ensuite, jusqu'à l'époque où il épousa sa cousine, sa vie s'était bornée à la raide éducation d'un fils de France, à avoir dit un mot aimable à M. de Suffren, dont les courtisans pussent faire extase ; il avait accompagné son père dans son émigration, il avait appris à Turin les mathématiques d'une manière assez passable pour sembler surprenante dans un prince de ce temps-là, et, dans le commandement d'un petit corps d'émigrés, il avait montré un peu de

ce courage des Bourbons, que, depuis Henri IV, les Condé semblaient avoir gardé pour eux ; mais rien n'avait percé au-delà d'une obéissance facile aux intérêts de sa famille, rien de personnellement hardi, rien d'aventureux, rien de ce qui fait gagner un bâton de maréchal quand on est né sous-lieutenant, rien de ce qui fait ressaisir un trône quand on l'a laissé échapper. Ce n'est pas qu'il ait manqué d'appuis à la famille déchue à cette époque. Si le prétendant avait eu la moitié des ressources qui furent à la disposition d'un Bourbon qui ne se présenta pas, les Stuarts seraient peut-être encore sur le trône d'Angleterre. Après ce que nous avons dit de madame d'Angoulême, ce jugement sur son mari doit nous être permis. Pour une femme, le malheur est une destinée à laquelle il suffit qu'elle se soumette avec dignité pour être à la hauteur de son rôle ; pour un homme, c'est un ennemi avec lequel il doit se battre le front haut et la main haute, et tant pis pour lui s'il est vaincu. — A partir de cette époque, la vie de madame d'Angoulême, la vie de son mari, et des débris de sa famille, s'agite et tremble au souffle de Napoléon. Le mouvement que cet homme imprima à son époque est si puissant, que, bien qu'ils paraissent éloignés de l'orbite de son action, ils n'en subissent pas moins des perturbations dans leur existence à chacun de ses mouvements. Ainsi, la fortune de Napoléon ramène Louis XVIII et sa nièce de Mittau à Varsovie : triste voyage, commencé le 21 janvier, sous un souvenir de mort ; nouvelle épreuve où le malheur quitta sa dignité pour s'attaquer misérablement à madame d'Angoulême, passa de l'ame au corps, et infligea le froid et la faim à l'orpheline de Louis XVI et de Marie-Thérèse : basse misère, qu'on a honte de rencontrer dans cette puissante infortune ! Puis, le roi de Prusse voulut s'essayer à être maître chez lui, et bientôt après il transmettait humblement aux Bourbons le désir qu'avait le vrai maître de son royaume de ne plus les voir à Varsovie. Alexandre leur rouvre les portes de Mittau, croyant son empire de cinquante millions d'hommes assez vaste pour y offrir un asile à trois exilés. Quelques années se passent, et l'empereur de toutes les Russies faisait dire tout bas à l'oreille de Louis XVIII que sa présence sur le continent offusquait les yeux de cet homme, qui, d'un coup d'œil, voyait à la fois le monde entier et chaque point de tout ce monde. Enfin, Louis XVIII, fatigué de ces servilités dont les ricochets lui arrivaient à chaque défaite, alla demander asile à l'Angleterre. Il le trouva, cet asile honorable en 1809, dans ce pays qui seul échappa à la dévorante conquête de Napoléon, parce qu'il est le plus habile et le plus égoïste de tous, et peut-être aussi parce que l'on n'a pas encore inventé le moyen de construire des ponts de sept lieues. — Là, à Hartwell, la duchesse d'Angoulême garda une retraite absolue, et ne montra qu'une fois à la curiosité de la cour cette mauvaise fortune si singulièrement calquée sur celle des rois que l'aïeul de son protecteur avait chassés du trône. A la paisible possession de la couronne d'Angleterre par la maison de Hanôvre, la duchesse dut s'alarmer sans doute pour ses prétentions, elle dut comprendre que la prescription est le droit le plus fort de la société, que c'est justement qu'on l'a nommée la patronne du genre humain, et que toute usurpation y trouve son titre, champ, ou royaume. Mais la fortune de celui qui les avait éloignés de leur héritage ne dura pas assez long-temps pour pousser de profondes racines au sol de France ; elle remplit si rapidement sa course, et, partie de si bas, elle atteignit si vite son apogée et son déclin, qu'elle n'eut pas le temps de mûrir une légitimité éclose pourtant aux rayons du soleil d'Austerlitz. Napoléon fut vaincu, et, quoi qu'en aient pu dire les flatteurs d'alors, la France fut vaincue encore plus que lui. Ce fut donc en mettant le pied sur la couronne militaire de la France, dont les cendres étaient brûlantes, que les Bourbons atteignirent leur vieille couronne : ce fut là leur premier tort ou leur premier malheur. Qu'ils aient ensuite bien ou mal érigé l'édifice de leur pouvoir, c'est

ce qu'il faudrait discuter plus longuement que nous ne pouvons le faire; ce qu'il y a d'assuré, c'est que la base était fausse, et que rien de solide n'a pu s'y établir. Alors, fut dit un mot dont les phraseurs politiques firent grand bruit, et qui eut beaucoup de succès à ce moment où le gouvernement par le cœur était une rage pour tout le monde. Chacun des princes revenus avait eu son à-propos admirable et plein d'effusion; les amis d'alors les répétaient si haut et si souvent, que ce bourdonnement de convention couvrait le bruit des déchirements de la France, livrée par lambeaux à la peur étrangère. Louis XVIII eut beaucoup de ces bonheurs, M. le comte d'Artois en trouva quelques-uns de passables, et il n'est pas jusqu'à M. le duc d'Angoulême qui n'ait à revendiquer le sien. Celui de madame d'Angoulême fut noble et beau, et peut-être il eût été grand si on avait voulu le laisser à sa douleur de fille et de sœur, et ne pas en faire un axiome de politique. C'est une grande faute, c'est une de ces sottises auxquelles sont sujets tous les pouvoirs qui commencent, de vouloir résumer leurs pensées, leur avenir dans une *sentimentalerie. Union et oubli*, avait dit madame d'Angoulême; pour elle, pour elle seule, cette conduite était généreuse et convenante, d'appeler l'union et de promettre l'oubli; et cela, parce que nous devons supposer qu'elle demeurait parfaitement étrangère à l'impulsion des affaires de l'état. Mais pour ceux qui gouvernaient pour elle-même, si sa voix de douleur devait se faire entendre parmi les conseillers du trône, ce n'était pas oubli qu'il fallait dire, c'était souvenir. Souvenir d'un peuple qui avait dévoré la royauté, le clergé et la noblesse, parce que ces trois pouvoirs le pressaient insupportablement; souvenir de cette nation qui avait fait une qualification de son nom, et qui avait donné à ses enfants droit de dire tête haute : « Je suis français, » comme autrefois on disait : « Je suis gentilhomme; » Souvenir de cette propriété nationale, qui, comme le trône de Napoléon, n'avait pas encore sa prescription, et qu'on laissait incertaine, flottante et alarmée; souvenir de cette égalité à s'élever que la république et l'empire avaient fait entrer dans les droits et les habitudes du peuple; souvenir de cette constituante et de cette convention, qui avaient soumis audacieusement tous les faits, toutes les idées, toutes les existences, même celle de Dieu, au régime des discussions parlementaires et publiques. Voilà les souvenirs qu'il fallait garder, afin de n'être pas en désharmonie avec la France, afin de ne pas être rejeté par elle comme une matière hétérogène, à sa première ébullition. Mais les cris de quelques milliers de femmes, mais le respect qu'imposa à toute la population la vue de madame la duchesse d'Angoulême, furent pris pour cette confiance de la nation en la bonne foi et la force de ceux qui règlent ses destinées, et qui fait le véritable amour du peuple, amour égoïste, qui ne tient compte que des vertus qui le servent, amour qui eût sauvé Napoléon, et ne l'eût pas délaissé, même dans le malheur, si la nation eût toujours été convaincue, comme elle le fut quelque temps, que rien ne pouvait le séparer d'elle, et qu'il n'avait pas une pensée personnelle. Mais ce sentiment de méfiance, qu'on jeta si adroitement parmi les autres revers de Napoléon, s'établit de prime-abord entre les Bourbons et la France. Jamais on n'avait accusé l'empereur d'avoir un autre trésor que celui de son peuple, il y puisait modestement et avec ordre; il eût pu le faire plus largement qu'on n'en eût point pris d'ombrage, parce qu'on savait qu'il faisait bourse commune avec la nation; dès les premiers temps, les Bourbons furent accusés de thésauriser à part, d'amasser à l'étranger. Ce n'était que ce que la nation leur avait alloué sans doute, n'importe, ce soupçon sépara les intérêts pécuniaires, et puis ceux de gloire et de puissance le furent bientôt, et le 20 mars arriva. — A cette grande époque, il y avait un rôle digne à jouer pour toute cette famille, forte de deux vieillards que l'adversité avait dû rendre expérimentés, et de deux

hommes assez jeunes pour tirer le sabre contre un homme et six cents soldats. Une femme, madame d'Angoulême, fut seule à la hauteur de sa nouvelle infortune; elle seule fit un effort pour relever cette royauté, qui s'en alla, honteuse et fuyarde, redemander à l'étranger une seconde invasion du pays, une nouvelle humiliation à se faire reprocher un jour. M. le duc d'Angoulême ne manqua pas sans doute à ce courage vulgaire qui consiste à jeter sa poitrine devant une balle, mais ce n'est pas avec un pareil enjeu qu'on gagne une couronne, et il y a longtemps qu'en France cette vertu n'est plus estimée que cinq sous par jour. Aussi, il arriva que M. le duc d'Angoulême fut vaincu et attrappé par le moindre des généraux de Bonaparte, et renvoyé si humainement à l'étranger, que c'était pour en mourir de honte. Pendant ce temps, madame d'Angoulême, que la nouvelle du débarquement de Napoléon avait surprise à Bordeaux, y tentait une résistance qui paraissait devoir trouver un grand auxiliaire dans les opinions exaltées des habitants. Population, troupes, sympathie, obéissance, elle invoqua tout pour la défense de cette royauté perdue. Agissant de sa personne, parlant de sa personne, elle fit plus qu'une femme ne pourrait faire, moins que n'eût dû faire un homme. — Un général d'une renommée secondaire et d'un mérite de premier ordre avait été envoyé à l'encontre de madame d'Angoulême. Cet homme, qui a plus fait la guerre d'Espagne que tous les maréchaux dont elle a fait la gloire, le général Clausel, fut, pour madame la duchesse d'Angoulême, un adversaire trop supérieur pour qu'il y eût chance pour cette princesse. En cette circonstance comme en beaucoup d'autres, les opinions de la famille des Bourbons la perdirent. L'aspect des victoires et de la guerre de Napoléon avait persuadé aux exilés d'Hartwell que tous les hommes qui faisaient mouvoir ce grand empire étaient des rouages insensibles et seulement habilement engrenés; que celui qui avait commandé un régiment n'entendait pas à autre chose, et qu'un général de division de l'empire était un soldat qui avait la voix plus forte qu'un autre. Voilà tout. Dans cette confiance, madame d'Angoulême compta numériquement les soldats qui étaient autour d'elle, les volontaires royaux qui juraient de vaincre ou de mourir, et elle attendit de pied ferme le général Clausel, qui s'avançait à petites journées, seul dans sa voiture, et qui ne prit qu'à quelques postes de Bordeaux une escorte de trois ou quatre gendarmes pour ne pas être une seconde fois arrêté comme il l'avait été à Angoulême. — Mais à ce moment fut commise cette faute qui les perdit alors, et qui les a perdus depuis. On s'était posé en principe politique que l'armée était essentiellement obéissante, et qu'il n'y avait que des ordres à lui donner. On trancha en conséquence du commandement, et l'on ne fut pas peu surpris de trouver que l'opinion du soldat entrait pour quelque chose dans son obéissance, et puis il arriva que ces hommes rentrés ou attachés à la suite des Bourbons établirent la séparation d'une façon stupide entre la force militaire et madame d'Angoulême. Dans les conseils qui eurent lieu, ce ne fut envers le général Decaen et les autres officiers supérieurs, que des propos comme ceux-ci : *vos* soldats obéiront-ils? Le mauvais esprit de *votre* armée nous fait craindre une trahison : et puis, dès que ces officiers étaint partis, c'était : « Les hordes de rebelles nous abandonnent ; les pillards de Buonaparte sont des traîtres ; » et tous ces propos, qu'on croyait bien enfermés dans les salons de la préfecture, s'en allaient retentir dans les casernes. Faut-il donc tant s'étonner que lorsque madame d'Angoulême se rendit aux casernes, elle ait trouvé un accueil si froid. Elle ne savait pas qu'elle était coupable aux yeux de ses soldats de toutes les sottises de son entourage. Pendant le peu de jours que durèrent ces tentatives de résistance, un homme, devenu depuis d'une haute importance, M. de Martignac, fut à plusieurs fois député vers le général Clausel. Il le trouva à Cubzac avec quelques

hommes, et sans autre armée que celle qu'on voulait lui opposer. Il fit prier madame d'Angoulême de vouloir bien se retirer. Il s'offrit à entrer dans la ville seul, et à l'accompagner jusqu'au vaisseau qu'elle choisirait. Cette invitation parut une dérision à MM. les grands soutiens de madame d'Angoulême ; ils parlèrent de l'enthousiasme de la ville et de l'obéissance à laquelle on saurait bien forcer la troupe de ligne. Une anecdote assez curieuse eut lieu à cette époque ; elle montre combien il y avait plus de connaissance des hommes dans les généraux si soldatesquement méprisés de Napoléon, que dans les politiques dorés ou bourgeois de toute la ville de Bordeaux. — M. de Martignac, étonné de la tranquille assurance avec laquelle le général Clausel faisait solliciter madame d'Angoulême de sortir de Bordeaux, celui-ci lui répondit qu'il ne l'y croyait pas en sûreté. M. de Martignac regarda autour de lui, et en voyant une cinquantaine d'hommes tout au plus qui accompagnaient le général Clausel, il se prit à sourire. Le général lui renouvela sa demande avec instance, le suppliant de pourvoir au salut de madame la duchesse. M. de Martignac lui demanda enfin pourquoi il paraissait si pressé ; le général lui répondit : « C'est que vous êtes aveugles et sourds, et que vous ne voyez ni n'entendez rien de ce qui s'agite sous vos yeux et à vos oreilles ! Cependant, de ce côté de la Garonne, il me semble, moi, que je vois et que j'entends l'orage qui vous menace. » M. de Martignac sourit encore. « Vous en doutez, dit le général, eh bien ! suivez-moi. » Ils descendirent tous deux sur le bord de la Garonne ; par ordre du général, un sapeur coupa une longue branche de saule ; un soldat y attacha son mouchoir de couleur, et, comme par enchantement, un vaste drapeau tricolore se hissa au haut du château Trompette et domina tout Bordeaux. Voilà ce que ne comprirent jamais les Bourbons, qu'il y a une sympathie qu'il faut acquérir à tout prix, voilà le sentiment sur lequel avait compté le général Clausel, et qui fit qu'il entra seul dans Bordeaux pendant que madame d'Angoulême s'embarquait au milieu d'une foule de courtisans qui parlaient de mourir pour elle. — Depuis ce départ, depuis cet exil, un second départ, un second exil sont venus affliger cette princesse infortunée, absente de Paris lorsque les ordonnances de juillet furent rendues. On ne peut lui en imputer la moindre part, et cependant, pour être vrai dans cette circonstance, il faut dire que peut-être de tous les membres de la famille royale, madame d'Angoulême fut toujours la plus impopulaire. D'où pouvait venir cette disposition fâcheuse contre une femme à qui l'on ne refusait aucune vertu ? En effet, au dire de toutes les personnes attachées au service de madame la duchesse d'Angoulême, il est difficile de rencontrer dans la vie intérieure une bienveillance plus soutenue qu'en elle, et une égalité de caractère plus complète. Bien plus, elle seule, de toute cette famille, obtenait de ceux qui la voyaient jusqu'au fond de la vie intime, ce respect qu'il faut à toute position élevée, et que s'attire seule la dignité sans morgue. Et cependant, il faut le répéter encore, de toutes les personnes de la famille, madame d'Angoulême fut la plus redoutée. Ceci est un de ces secrets de l'antipathie des nations, aussi inexplicables que ceux des antipathies physiques. Était-ce que l'on ne put pardonner à madame d'Angoulême d'être peut-être la seule à avoir raison contre la France, et, supposait-on que sa religion, si zélée qu'elle fût, n'eût pu lui inculquer au cœur l'oubli complet des injures ? mais madame de Berri, blessée au cœur plus récemment et d'une façon si cruelle, acquit, malgré le ressentiment qu'on pouvait lui supposer, une assez large part d'affection populaire ; et même en cette circonstance, où madame d'Angoulême semblait la moins intéressée, car il y avait autour du cercueil du duc de Berri les larmes d'un père, d'une épouse et d'un frère avant les siennes, dans cette triste circonstance, dis-je, on supposa que sa douleur se nour-

rirait plus qu'aucune autre de haine, et enfanterait quelque vengeance. —Cependant, à son arrivée en France, les transports avaient éclaté, on l'avait reçue avec des marques d'amour qui affectaient presque du repentir, et depuis cette époque jusqu'à celle de son second départ, sa tentative à Bordeaux fut, pour ainsi dire, son seul acte politique. Quel motif caché produisait donc cette cruelle méfiance? Ce n'est pas ce que fit madame d'Angoulême, sans doute, mais c'est plutôt ce qu'elle ne fit pas, qui amena ce résultat. C'est de ne pas avoir arrêté sa voiture, simple et sans gardes, à la porte d'un magasin, d'un bazar; c'est de ne pas s'être montrée souvent à un spectacle ou à un concert; de ne pas avoir disputé à quelque bourgeois un tableau du salon; de ne pas s'être passionnée pour un livre ou une musique; c'est enfin pour ne pas avoir aimé, pour ne s'être pas amusée et occupée de ce qu'aime, et de ce qui amuse et occupe le peuple français. En effet, le duc d'Angoulême fait la guerre d'Espagne, guerre impopulaire si jamais il en fut; il la termine, quelle qu'elle soit, sinon d'une façon conforme à nos vœux politiques, du moins d'une manière satisfaisante pour nos armes, et, de cette guerre impopulaire, le duc d'Angoulême revient populaire autant qu'il peut l'être, parce que les Français aiment la guerre avant tout, et qu'avant tout ils aiment à être vainqueurs, n'importe comment. — Il arriva donc que le peuple, ne voyant pas à madame d'Angoulême ses affections et ses préférences, lui en supposa de toutes contraires. Le progrès effrayant des prétentions ecclésiastiques lui fut surtout attribué. De tous ceux qui contribuèrent par leur imprudence à amener le renversement de la branche aînée des Bourbons, le clergé est le plus coupable. Il heurtait de front une nation qui s'était désaccoutumée d'eux, et, au lieu de renouveler la foi par la persuasion, il tira l'épée spirituelle contre une nation qui ne demandait pas mieux que de se battre, même contre Dieu. Ce qui manqua à madame d'Angoulême, c'est cette affabilité alerte et le sourire sur les lèvres, qui se permet souvent une impolitesse, et la répare par une familiarité. La bienveillante réception de cette princesse, grave, austère et mêlée de tristesse, semblait un ressentiment invincible de ses douleurs, et on ne lui pardonna pas d'en faire souvenir ceux qui voulaient les avoir oubliés, et ceux qui ne les avaient pas vus. Était-ce la faute de madame la duchesse d'Angoulême, qui se taisait? était-ce la faute de la nation, toute renouvelée, depuis les exécutions de 93? Ce n'était la faute de personne; mais entre madame d'Angoulême et le peuple français, il en était comme entre deux hommes dont l'un a profondément offensé l'autre; il se peut que l'intérêt, la politique, ou le hasard les rapprochent et les forcent de vivre ensemble, il n'en restera pas moins l'injure entre eux, et, quelque mine qu'ils se fassent, ils ne pourront jamais se regarder qu'à travers un souvenir pénible. Pour qu'il n'en fût pas ainsi, il eût fallu que madame d'Angoulême, facile, étourdie, aimant le plaisir, courant le spectacle, les bals, attestât par mille actions légères, par une conduite inconsidérée, qu'il ne lui restait plus rien au cœur de triste ni d'amer: une faiblesse, et peut-être elle était adorée des Français. Sans doute, c'est un malheur que l'antipathie d'un peuple, mais c'est aussi une haute consolation que la vertu.

JULES JANIN.

**ANGOUMOIS**, province de France, comprise aujourd'hui dans le département de la Charente, et bornée au nord par le Poitou, à l'est par le Périgord, au sud et à l'ouest par la Saintonge. Elle tire son nom d'Angoulême, sa capitale, bâtie sur le sommet d'une montagne environnée de rochers, près de la rive gauche de la Charente. D'autres rivières moins considérables, telles que la Touvre, la Tardoire, la Baudiac et la Sonne, arrosent ce pays, dont on évalue à 200 lieues carrées la superficie. — Du temps de César, l'Angoumois était habité par les Agésinates. Sous Honorius, ce pays fut compris dans la seconde Aquitaine.

Les Wisigoths en firent la conquête sur les Romains, et il passa ensuite sous la domination des Français par suite de la bataille de Vouillé. — Le poète Ausone, mort vers l'année 394, est le premier qui fasse mention de la ville d'Angoulême. Il la nomme *Inculisma*. Elle est désignée *civitas Eccolismensium* dans la notice des Gaules dressée vers la même époque. Dans les monuments postérieurs, elle est nommée *Engolisma*. C'était le siége d'un des plus anciens évêchés et le séjour ordinaire des comtes, d'abord gouverneurs, ensuite souverains du pays. Turpion, investi de ce comté en 839 par Louis-le-Débonnaire, et tué dans un combat contre les Normands le 4 octob. 863, est le premier comte bénéficiaire d'Angoulême. Émenon, son frère et son successeur, ne lui ayant survécu que 3 ans, Charles-le-Chauve donna l'investiture de l'Angoumois et du Périgord à un seigneur puissant nommé Wlgrin, son parent, qui fut père d'Alduin Ier, comte d'Angoulême en 886. Guillaume Ier, son fils et son successeur en 916, fut surnommé Taillefer (*Sector ferri*), à la suite d'une bataille livrée aux Normands, dans laquelle, armé d'une épée appelée *curto*, fabriquée par l'artiste Walander, il avait fendu d'un seul coup et jusqu'à la ceinture Storis, chef de ces barbares. (*Voy.* la Chronique d'Adémar de Chabanais, publiée dans le tome VIII du *Recueil des historiens de France*, p. 235.) Telle fut l'origine du nom de Taillefer adopté par sa postérité. Un fait qui n'est pas moins extraordinaire, et dont toutes les chroniques rendent témoignage, c'est que la force prodigieuse de ce comte et sa valeur ont passé comme son héritage à tous ses descendants. Arnaud Mauzer, son fils naturel (il n'en eut pas de légitimes) reconquit l'héritage de son père sur les enfants d'Arnaud Bouration, comte de Périgord, qui en avaient pris possession. Guillaume Taillefer II succéda en 987. Il eut deux fils, Alduin II et Geofroi Taillefer, comtes d'Angoulême en 1028 et 1032. Les enfants du 1er furent exclus de sa succession par Geofroi. Retirés dans les biens d'Alaaz de Fronsac, leur mère, en Périgord, ils y ont donné origine à la maison de Taillefer. Foulques Taillefer, fils de Geofroi, fut comte d'Angoulême en 1048, Guillaume Taillefer III en 1089, Wlgrin Taillefer II en 1120, Guillaume Taillefer IV en 1140, Wlgrin Taillefer III en 1178, mort en 1180; Mathilde, sa fille, avec ses oncles Guillaume V et Adémar en 1181. En eux s'éteignit l'ancienne maison d'Angoulême, presque entièrement dépouillée par l'Angleterre, contre laquelle elle avait soulevé presque tous les grands vassaux de la Guienne, à l'instigation du roi Philippe-Auguste. — Hugues X de Lusignan, comte de la Marche, mari d'Isabelle d'Angoulême, fille du comte Aimar, hérita du comte d'Angoulême en 1201, et fut le fondateur de cette seconde race, laquelle s'est éteinte en 1303 dans son arrière-petit-fils Hugues XIII de Lusignan. Cependant Guy de Lusignan, son frère, s'empara de son héritage, dont il avait été expressément privé par le testament de Hugues XIII pour lui avoir fait la guerre. Le roi Philippe-le-Bel, ayant à venger ce grief et à punir la défection de Guy de Lusignan, venait de livrer Cognac et Merpins aux Anglais, confisqua sur lui les comtés de la Marche et d'Angoulême. Ce dernier comté (érigé en duché au mois de fév. 1515) devint successivement l'apanage des princes suivants : Louis d'Orléans, Jean d'Orlans, son fils, en 1407; Charles d'Orléans fils de Jean, en 1467; Louise de Savoie, sa veuve, mère du roi François Ier, morte en 1531; Diane de France, fille naturelle du roi Henri II en 1582; Charles de Valois, fils naturel de Charles IX en 1619; Louis-Emmanuel de Valois, son fils, en 1650, et Marie-Françoise, fille de Louis-Emmanuel, son héritière en 1653, alors mariée avec Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, morte sans postérité le 4 mai 1696, époque de la réunion définitive du duché d'Angoulême à la couronne. — Blaurac, Aubeterre, Montberon, La Rochefoucauld, Ruffec, Verteuil, Chabanais, La

Valette, Cognac et Châteauneuf, sont autant de villes, la plupart peu considérables, de l'Angoumois. — Angoulême est la patrie de Balzac et de Du Tillet.

**ANGUIER** (François et Michel), sculpteurs. François naquit à Eu, en 1604. Il eut d'abord pour maître Carron, d'Abbeville, sculpteur et architecte. Il vint ensuite à Paris, dans l'atelier de Simon Guillain, qui avait alors une nombreuse école, et qui jouissait d'une grande réputation. François Anguier alla bientôt voyager en Angleterre et en Italie. Pendant le séjour qu'il fit à Rome, il se lia étroitement avec Le Poussin, Stella et Dufresnoi. A son retour en France, Louis XIII le logea au Louvre et le chargea de la garde des antiques et de travaux importants. Parmi ceux qu'il exécuta, on citait le *tombeau du cardinal de Berulle*, dans l'église de l'Oratoire, rue Saint-Honoré; une *statue de Henri duc de Rohan-Chabot*, dans celle des Célestins; *le mausolée de Henri duc de Montmorenci*, décapité à Toulouse, en 1632, dans l'église des religieuses de la Visitation, à Moulins. Aux pieds du duc était sa femme Marie-Félicie des Ursins, en partie voilée. Aux côtés du monument, les statues d'*Hercule* ou de la *Valeur*, de la *Libéralité*, de la *Noblesse* et de la *Piété*, rappelaient les belles qualités de Montmorenci. Anguier orna aussi de statues le *mausolée de la famille de Thou*, à Saint-André-des-Arcs, et le *tombeau du commandeur de Souvré*, qui était à Saint-Jean-de-Latran. On regardait comme le meilleur de ses ouvrages le *monument à la mémoire de Henri Ier, duc de Longueville*, descendant du comte de Dunois, fils naturel du duc d'Orléans assassiné en 1407, à Paris. Ce monument, élevé dans l'église des Célestins, se composait d'un obélisque et de quatre statues. En 1651, il fit le modèle d'une *statue de Louis XIII*, qui fut coulée en bronze pour la ville de Narbonne, et pour Reims *deux anges en argent* qui portent la tête de saint Remi. — Michel Anguier, son frère, né en 1612, dans la même ville d'Eu, fut aussi l'élève de Guillain; mais, animé du désir d'étudier les grands maîtres, il partit bientôt pour l'Italie. Il se consacra, pendant 10 ans qu'il passa à Rome, à l'étude de l'antique, et travailla aux sculptures de la basilique de Saint-Pierre et à celle de Saint-Jean des Florentins. Michel revint en France avec un talent supérieur à celui de son frère. En 1651, il fit pour lui, en terre cuite, deux statues destinées au mausolée du duc Henri de Montmorenci. Anne d'Autriche le chargea de la décoration des appartements du Louvre, et d'une grande partie des sculptures du Val-de-Grâce. Il exécuta entre autres le groupe de la Nativité, qui passe pour son chef d'œuvre. Michel fut reçu en 1668 à l'académie, dont il devint recteur en 1671; en 1674, il termina, d'après les dessins de Lebrun, les bas-reliefs de la porte Saint-Denis, commencés par Girardon, qui avait étudié sous lui et son frère. Ces bas-reliefs, composés avec chaleur, et qui offrent de très belles parties, sont la *Hollande* et le *Rhin*, grandes figures; le *Passage du Rhin*, la *Prise de Maëstricht*, un *Lion qui terrasse un sanglier*. Michel fit de grands travaux pour plusieurs églises de Paris. On avait de lui une apparition de Jésus-Christ à Saint-Denis, dans la chapelle basse de Saint-Denis de la Chartre, église détruite en 1810; des statues de saint Jean et de saint Benoît pour les Filles-Dieu; un crucifix en marbre de sept pieds de haut pour la Sorbonne; et un en bois pour Saint-Roch. Ces deux derniers ouvrages ne passaient pas pour ses meilleures productions. Michel Anguier mourut en en 1686. Il fut aidé dans plusieurs de ses travaux par Vanclève, qui avait étudié sous François Anguier, et qui fut employé aux sculptures de Versailles, de Marly, de Trianon et de plusieurs églises de Paris.

**ANGUSTICLAVE, LATICLAVE.** Avant de parler de ces vêtements, il convient de dire un mot du *clavus*, qui leur avait donné son nom. Les Romains entendaient par *clavi* des bandes d'étoffe de couleurs différentes du fond, appli-

quées sur les vêtements, soit comme ornements, soit comme marques distinctives. C'était ce que les Grecs appelaient *paryphœ*. C'était sur la tunique, vêtement qu'on portait le plus habituellement à Rome, qu'on appliquait ces *clavi*, non pour la rendre plus agréable à la vue, mais seulement pour établir une distinction de classes parmi les Romains. Mais ces divisions légales n'étaient pas nombreuses. Il n'y avait que l'angusticlave et le laticlave. Le premier était orné de deux bandes étroites de pourpre placées sur le devant de la tunique; elles partaient des épaules et allaient jusqu'au bas. Le laticlave n'avait qu'une bande sur la poitrine. C'était la tunique distinctive des sénateurs. Il n'était permis qu'à eux de la porter. Tout le reste des Romains, même les chevaliers, étaient vêtus de l'angusticlave. Le laticlave se portait sous la toge, sans ceinture, mais on le ceignait avec le manteau militaire ou *penula*. Aussi reprochait-on à César, comme sénateur, d'avoir une ceinture sur son laticlave, et à Mécène, préfet de Rome, de n'en pas avoir sous la *penula*, et de ce qu'il donnait le mot d'ordre en habit civil. On ornait de *clavi* d'autres vêtements. Il y avait des serviettes et des nappes qui en avaient. La *penula* n'était même qu'une lacerne bordée de claves. L'angusticlave à bandes de pourpre était en usage en Grèce chez les gens riches. Les autres portaient des tuniques à bandes blanches. A Sparte, les bandes de pourpre étaient interdites. L'angusticlave à Tarente était d'étoffe légère transparente. Les Grecs appelaient le laticlave *mesoporphyra*, ou orné de pourpre sur le milieu.

**ANHALT** (duché d'), est, comme presque tous les états de l'Allemagne, composé de plusieurs petits territoires. La maison d'Anhalt eut jadis pour première possession la petite ville de Ballenstedt, et ses membres prenaient le titre de seigneurs de Ballenstedt. En 1031, le comte Esico, seigneur de Ballenstedt, hérita de sa mère Hilda, issue des margraves de l'est, les biens considérables qu'elle possédait entre l'Elbe et la Saale. Ce fut l'origine de la fortune de cette maison, dont le chef prit le titre de prince vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Ce ne fut qu'en 1807, que les princes d'Anhalt prirent le titre de duc. La maison d'Anhalt est aujourd'hui divisée en trois branches, *Anhalt-Dessau*, *Anhalt-Kœthen et Anhalt-Berneburg*. Elle fait partie de la confédération germanique, dans les assemblées de laquelle elle a la quinzième voix. Les possessions des trois branches de la maison d'Anhalt se composent d'environ 75 lieues carrées, avec 135,000 habitants. (*Voy.* DESSAU, KOETHEN et BERNEBURG.)

**ANHINGA.** Cet oiseau habite les contrées les plus chaudes et les mieux arrosées des deux continents. Les anhingas ont des membranes aux pieds comme les canards, et cependant ils perchent sur les arbres élevés et y établissent leurs nids. Ils ne marchent jamais sur la terre, et s'ils quittent les arbres, c'est pour se jeter à l'eau. Ce qui rend ces oiseaux fort remarquables, c'est leur cou long et grêle et la petitesse de leur tête, ce qui leur donne l'apparence d'un serpent enté sur le corps d'un oiseau, d'autant plus qu'ils impriment à ce cou des mouvements parfaitement semblables à ceux d'une couleuvre. — Les anhingas se nourrissent de poisson. Leur peau est très épaisse et leur chair a un goût d'huile qui la rend désagréable.

**ANI**, genre d'oiseau de l'ordre des pies. Les anis vivent dans les climats les plus chauds du nouveau continent; ils sont si faibles qu'ils ne peuvent soutenir le vent; les ouragans en font périr un grand nombre. Leur naturel est très pacifique et très aimant; le même nid sert à plusieurs femelles à la fois; les dernières venues l'agrandissent pendant que les autres couvent leurs œufs. Quand les petits sont éclos, ils reçoivent indistinctement des soins de toutes les mères; les frères restent toujours unis, soit en volant soit en se reposant. L'amour, la jalousie, la faim, rien n'est capable de troubler l'admirable accord qui règne sans

cesse parmi eux. Ces oiseaux sont, dans toute la force du terme, de véritables saint-simoniens : les mâles aident les femelles à construire les nids, à faire des provisions, etc., etc., sans s'inquiéter si les petits qui doivent en profiter sont engendrés par eux-mêmes ou par leurs voisins.

**ANICH** (Pierre), paysan du Tyrol, astronome et géographe, né en 1723 à Oberporfess près d'Inspruck. Pendant les vingt-huit premières années de sa vie, il laboura les champs à l'exemple de son père ; mais, dès sa première jeunesse, il avait montré beaucoup de goût pour les sciences. Les jésuites d'Inspruck, ayant remarqué ses heureuses dispositions, lui donnèrent des leçons de mécanique et de mathématiques. Ces leçons suffirent pour le mettre à même de construire un globe céleste, un globe terrestre et divers instruments de mathématiques. Le jésuite qui avait été son maître, le recommanda à l'impératrice Marie-Thérèse, qui chargea Anich de dresser une carte du Tyrol septentrional. La superstition de ses compatriotes rendit ce travail fort difficile, et plus d'une fois Anich faillit y perdre la vie. Enfin, la carte fut achevée, mais on la trouva trop grande à Vienne, et Anich reçut l'ordre de la réduire sur neuf feuilles. Il fut forcé de la recommencer : quoiqu'il s'appliquât avec beaucoup d'assiduité à ce nouveau travail, il mourut avant de l'avoir achevé, le 1er septembre 1766. La carte parut enfin en 1774, sous le titre : *Tyrolis geographicè delineata à Petro Anich et Blasio Hueres, curante dyn Weinhast.*

**ANIL** (*voy.* Indigo.)

**ANIMAL.** Au premier aspect, rien ne semble plus facile que de définir l'animal : être organisé, individuel, qui se meut et qui sent, veut ou se détermine. — Certes, un quadrupède, un oiseau, un reptile, un poisson, un insecte, etc., sont bien évidemment des animaux ; ils se meuvent, ils sont sensibles et jouissent d'une sphère d'activité spontanée, quoiqu'en divers degrés ; mais un colimaçon, une huître, un vermisseau, sont beaucoup moins sensibles, moins animaux. Enfin, on rencontre dans les eaux une foule d'êtres ambigus et de formes assez bizarres, par exemple des oursins et des étoiles de mer, des anémones et orties marines, même de petits êtres habitant dans les coraux, et ces produits microscopiques qui fourmillent dans les infusions aqueuses. On y découvre un mouvement spontané, qui paraît dépendre d'une volonté pour se détourner des obstacles ; on y reconnaît à peine les indices d'une sensibilité plus ou moins obscure. Sont-ce encore des animaux ? En suivant notre principe, que *la seule sensibilité constitue l'essence de l'animalité*, ils sont donc animaux s'ils sentent. — Mais en poussant nos recherches plus loin, nous trouverons d'autres êtres qui se meuvent comme s'ils sentaient. Ainsi, la plante sensitive (*mimosa pudica*) ferme son feuillage, plie ses rameaux lorsqu'on la touche. Une dame anglaise a trouvé, près des rives du Gange, une espèce de sainfoin (*hedysarum girans*) dont les petites feuilles s'agitent continuellement d'elles seules, lorsqu'il fait chaud, comme pour s'éventer. D'autres plantes manifestent aussi quelques mouvements quand on touche certaines parties, telles que leurs étamines, dans le *biophytum (averrhoa carambola)*, *l'oxalis sensitiva*, plusieurs *cassia*, etc. Cependant ce sont évidemment des plantes par leur conformation. D'autres productions, telles que des conferves, des tremelles, des *chara*, paraissent jouir de quelque mobilité ; on connaît surtout le mouvement spontané des oscillaires (*oscillatoires* de Vaucher), espèces de conferves qui s'agitent, non quand on les touche, mais d'elles seules, dans les temps chauds. Différentes plantes d'ailleurs exécutent des mouvements très apparents, qu'on attribue à l'irritabilité, c'est-à-dire à la contraction de leurs fibres. Il y a des feuilles et des fleurs qui se closent, soit par l'absence de la lumière, soit par des contacts qui les blessent, les directions des tiges, des racines, des feuilles, le déploiement de certaines parties, surtout des organes de reproduc-

tion, et leurs fonctions manifestent chez ces êtres des actes de vie analogues à ceux des animaux. — Mais où cesse le végétal et où commence l'animal? Dans cet examen, il s'agit d'abord de déterminer si le *mouvement* est le caractère distinctif de l'animalité, ce qui ne saurait être, puisque tant de plantes en offrent des preuves. Ensuite il faut considérer ce qu'est la *sensibilité* en elle-même : c'est la faculté d'éprouver du plaisir et de la douleur. Peut-on dire de ces plantes qui se meuvent à quelque occasion qu'elles ressentent du plaisir et de la douleur, qu'elles ont la conscience de ces impressions? Rien ne le démontre. Il n'est permis qu'aux poètes de placer des dryades dans les chênes et de prêter une ame à Narcisse s'admirant dans le cristal des fontaines. — Si les plantes sentaient, elles devraient avoir la *volonté* de rechercher le plaisir et de fuir la douleur. Il serait cruel d'admettre que la nature aurait créé un être sensible et immobile, c'est-à-dire exposé sans défense à toutes les causes de douleur, sans pouvoir chercher son bien. Un tel être ne pourrait subsister, ou il serait bientôt détruit. Plus un être vivant se montre sensible, plus il a de mobilité, car l'huître inerte végète sur son banc, tandis que l'oiseau si ardent et sensible est aussi la plus mobile des créatures; et parmi l'espèce humaine, il y a plus de mobilité dans les organisations à mesure qu'elles jouissent d'une sensibilité plus active. — Les causes du mouvement des plantes paraissent donc fort différentes de celles de la sensibilité animale. Le végétal n'a point de volonté; il n'agit qu'en automate et ne se meut qu'autant que le déploiement de son organisation ou les circonstances de sa vie le forcent. L'animal, au contraire, si imparfait qu'il soit, étant sensible dans ses diverses parties charnues, veut ou aspire à son bien, et fuit le mal. — Si l'on convient généralement que les plantes ne sentent pas, quoiqu'il soit difficile d'expliquer comment plusieurs d'entre elles se replient lorsqu'on les touche, tous les animaux ont-ils la *sensibilité*? Si cela n'est point douteux pour les espèces les plus perfectionnées dont le système nerveux est apparent, comme dans tous les vertébrés et chez les mollusques, les crustacés, les insectes, les vers, comment sentiront les zoophytes sans système nerveux apparent? Ils manquent d'une tête, d'un cerveau ou centre sensitif, comme en ont les précédents, mais ils palpent, ils éprouvent les impressions du tact; leur chair est contractile ou irritable, comme l'est encore la queue du lézard récemment séparée du tronc. Ainsi l'influence du cerveau n'est point indispensable pour constituer la sensibilité dite organique. Il suffit qu'il puisse exister des molécules nerveuses très fines pour animer les tissus. Ce n'est pas la conscience ni la connaissance d'une impression qui détermine la contraction des organes animaux, mais le sentiment local suffit pour opérer involontairement même des mouvements musculaires. Un zoophyte peut donc sentir un contact, sans cerveau, quoiqu'il ne puisse pas connaître les rapports ni les juger. — On doit donc convenir que la *sensibilité* est l'essence de l'animalité, et non pas seulement l'*irritabilité* des fibres, comme l'ont dit Haller et ses sectateurs, puisque les végétaux possèdent celle-ci, et qu'elle est indispensable à tout être vivant. Aucune fonction d'organe, en effet, ne pourrait s'exécuter, dès l'état de graine ou d'œuf et d'embryon, sans le jeu de cette irritabilité mise en action dès la naissance. — L'animal est un être actif, la plante un corps passif. Aucune plante ne peut sortir d'elle-même du sol dans lequel elle a pris naissance; l'animal change de place, les espèces les plus sédentaires ont pu s'étendre ailleurs. Une plante, étant insensible, ne peut pas se mouvoir, car comment agir lorsqu'on n'a ni sens pour se diriger, ni instinct pour guider ses actions, ni faculté de connaître? Ne pouvant, comme l'animal, chercher au loin sa nourriture, il faut qu'elle la trouve autour d'elle; il faut que ses organes de nutrition soient placés à l'extérieur. Afin de se trouver en contact plus immédiat

avec l'aliment, il faut que ses racines s'étendent sous terre, ses feuilles dans les airs, et que la matière alimentaire pénètre ou soit absorbée par tous les pores. — Tout au contraire, l'animal étant sensible, jouissant de la faculté de se mouvoir, et ayant des sens, il peut distinguer ce qui lui convient de ce qui lui est nuisible; il n'a donc pas besoin que l'aliment vienne le trouver; il faut au contraire qu'il aille le saisir. Si les organes digestifs de l'animal eussent été placés à sa circonférence comme dans les plantes, ils l'eussent empêché de se mouvoir : il n'eût pas pu recevoir une assez grande quantité de nourriture à la fois. Il aurait fallu d'ailleurs qu'il fût plongé au milieu de ses aliments pour les absorber de tout côté, ainsi que les plantes, ce qui était incompatible avec la mobilité et la sensibilité, et ces deux fonctions de la vie extérieure n'eussent pas pu s'exécuter. La nature a donc dû placer à l'intérieur du corps des animaux leurs viscères digestifs, et à l'extérieur les organes des sens et de la locomotion. — Ainsi la position centrale des organes de nutrition chez les animaux et extérieure chez les végétaux constitue encore une différence capitale. On a dit en effet que l'animal, à cet égard, était une plante retournée. Les racines suçantes des végétaux sont plantées dans la terre, celles des animaux sont dans leurs viscères intérieurs et leur estomac. Cet arrangement diminuant l'étendue des organes digestifs chez les animaux, il doit être compensé par la qualité plus substantielle des matières nutritives. On observe aussi que les animaux prennent des aliments beaucoup plus riches en parties restaurantes, sous un petit volume, afin de se mouvoir plus facilement. Les carnivores surtout ayant besoin d'une agilité extrême, leurs aliments de chair contiennent beaucoup de matière nutritive, proportionnellement à leur masse. Ce sont aussi les animaux les plus perfectionnés dans leur classe. Leur organisation est plus sensible, leur substance mieux élaborée; ils jouissent au plus haut degré des qualités essentielles à tout animal. Leur vie est plus énergique, leur intelligence en général plus étendue. Il en est ainsi des autres espèces qui se substantent d'aliments très nutritifs, de graines ou semences, d'œufs, de matières très élaborées, tandis que les races d'animaux herbivores ont besoin de vastes intestins pour contenir une grande masse d'aliments végétaux peu substantiels; aussi les ruminants et autres espèces lourdes et stupides traînent leur grosse panse et de larges intestins. Donc, à mesure que les organes de la vie végétative acquièrent de la prépondérance dans l'économie animale, les organes de la vie sensitive se dégradent et s'affaiblissent. — Le tissu des végétaux, formé d'éléments plus simples, même chez les arbres ornés des parties les plus diverses, n'est guère composé que de fibres entrelacées de lamelles celluleuses, constituant des rayons médullaires et des trachées. Toute la complication organique se manifeste au dehors, ce qui fait que l'anatomie végétale interne se réduit à peu de chose. On ne peut trouver que dans les organes extérieurs des caractères suffisants pour leur classification (excepté la division générale en végétaux celluleux acotylédones, et en monocotylédones endogènes, et en dicotylédones exogènes, ou formés de couches concentriques superposées). — Parmi les animaux, la complication des organes est bien plus considérable, surtout à l'intérieur. Aussi leur anatomie fournit des caractères excellents pour leur distribution méthodique. — Formé à l'intérieur d'organes pour ainsi dire végétatifs et peu sensibles (tels que ceux de la nutrition), l'animal est au contraire revêtu d'organes sensibles et mobiles ou éminemment animalisés. Or, les animaux ne diffèrent guère entre eux que par cette écorce d'animalité, moins parfaite à mesure qu'on descend, depuis l'homme jusqu'à l'animalcule microscopique. Dans ces dernières classes, on ne trouve même que les parties les plus essentielles de la vie végétative, et quelques indices légers d'animalité. — On peut évaluer ainsi combien un être se montre plus *animal* qu'un autre, ou s'é-

loigné le plus de l'état végétal. Plus cette enveloppe d'animalité sera considérable dans un être, plus il sera élevé dans l'échelle de l'animalité. L'homme, par sa nature, est plus éloigné des végétaux que tout le reste du règne animal. — L'essence de l'animalité consistant dans l'appareil nerveux sensitif principalement, tout animal jouit d'un ou plusieurs sens. Le toucher est commun à toutes les espèces d'animaux, depuis l'homme jusqu'à l'animalcule microscopique. Comme le goût est une modification ou espèce de toucher plus intime, qu'il est nécessaire pour connaître la nature des aliments, les distinguer du poison, il paraît être aussi généralement répandu que le toucher dans tout le règne animal. Les autres sens sont moins fréquents; ainsi l'odorat, qui existe encore chez les insectes, ne paraît pas connu des mollusques, des vers, des zoophytes. L'ouïe, qu'on retrouve chez les crustacés encore, et peut-être parmi d'autres articulés, n'a point d'organes connus dans toute la foule des animaux inférieurs, ni même de la plupart des mollusques. Enfin, beaucoup d'animaux de presque toutes les classes, excepté des oiseaux et des poissons, manquent d'organes de la vue. Enfin, le *sensorium commune*, qui recueille toutes les sensations particulières et les peut comparer, ou un vrai cerveau, qui est l'organe central de la volonté et de l'intelligence, ne se trouve que chez les animaux céphalés, et surtout dans la grande division des vertébrés. — Une autre différence entre l'animul et le végétal est que le premier absorbe par la respiration (au moyen de poumons ou par des branchies aquatiques, ou par des trachées, etc.) l'oxygène de l'air atmosphérique, ou celui dissous dans les eaux, chez les races aquatiques. C'est le stimulant indispensable de sa vie. Plus l'animal respire, plus il présente d'intensité dans son existence, ou de vivacité et de chaleur, comme le prouvent les oiseaux, les espèces à sang chaud, comparées à celles dont le sang est froid, ou qui respirent moins. Le végétal, au contraire, absorbe l'acide carbonique de l'air ou celui qui se trouve dissous dans les eaux; il rejette beaucoup d'oxygène, surtout à la lumière, pour s'emparer, soit du carbone, soit aussi de l'hydrogène de l'eau; tandis que les animaux rejettent du gaz acide carbonique formé ou développé dans l'hématose, par la séparation d'une portion du carbone de leurs aliments. Donc, les végétaux restituent à l'air atmosphérique l'oxygène qu'y puisent les animaux. La respiration de ceux-ci est une combustion; le procédé des plantes est une désoxydation. C'est ainsi que s'établit une circulation générale dans les divers éléments de notre globe. — Enfin, les animaux présentent tous une organisation spéciale; tous sont pourvus d'une bouche ou orifice qui reçoit les aliments, et d'un estomac pour les recevoir. On a considéré plusieurs animalcules infusoires comme agastriques ou sans estomac. Cependant les observations modernes d'Ehrenberg, qui a coloré ces animalcules, prouvent qu'ils ont des cavités absorbantes. Plusieurs zoophytes n'ont pas seulement une bouche, mais beaucoup de suçoirs, comme les rhizostomes ou les astomes; il est même des espèces d'animaux parenchymateux, qui n'ont point d'orifice buccal connu, et qui ne vivent peut-être que par absorption des liquides nutritifs dans lesquels ils se trouvent; tels sont des vers et des productions corralligènes fixées dans un lieu natal. Mais à ces diversités près, l'animal se nourrit par le centre, et développe ses facultés à l'extérieur. La plante, au contraire, se nourrit par la circonférence; elle se détruit d'abord par le centre, en sorte que les animaux, au contraire, se décomposent plutôt par la circonférence. Ainsi, les organes nutritifs, chez les uns comme chez les autres, restent toujours les derniers vivants. — L'animal, d'après toutes ces considérations, peut donc être défini : *un corps organisé, sensible, volontairement mobile, qui est pourvu d'un organe central de digestion.* — Une autre loi remarquable est que les organes sexuels ou de production tombent chaque année dans

les végétaux, tandis qu'ils persistent chez les animaux pendant toute leur vie. — Dans tous les êtres organisés, les parties les plus éminemment compliquées ou douées de plus de perfection sont placées surtout vers les régions supérieures ou antérieures de l'individu : tels sont les organes de la fructification et de la floraison chez les plantes ; et chez la plupart des animaux, au contraire, ce sont le cerveau et la moelle épinière, ou les principaux troncs nerveux. On peut dire que ces appareils d'organes impriment le mouvement à toute la machine, ou qu'ils en sont la portion la plus délicate, la mieux élaborée. — Est-ce la chaleur ou le soleil qui déterminent plus de vitalité ou de perfection organique aux parties des animaux et des végétaux le plus immédiatement soumises à leur influence ? Nous pourrions offrir plusieurs inductions en faveur de cette opinion. — Chez les végétaux, le *maximum* de leur élaboration vitale aboutit à la génération, à fleurir et fructifier. Ils présentent leurs fleurs et leurs fruits avec orgueil, pour ainsi dire, comme ce qu'ils ont de plus parfait. C'est là leur tête et leur visage ; ils n'ont pour langage et pour action principale qu'à faire l'amour. — Chez les animaux, au contraire, ce sont le cerveau, le système nerveux et les principaux sens qui se rassemblent à la tête et au-devant de l'individu, avec sa bouche. L'animal semble donc demander surtout à sentir, à connaître, à se nourrir, tandis que ses organes sexuels sont reculés ordinairement à une extrémité opposée et dérobés même à la vue. Si les végétaux font parade de leurs amours, les animaux les soustraient le plus souvent dans l'ombre du mystère, et avec pudeur chez plusieurs espèces. Ils ne vivent pas tout entiers pour la reproduction, comme les végétaux, quoique avec des organes sexuels permanents ; mais ils ont des époques de rut ou de chaleur. Ainsi la nature a créé l'animal plus spécialement pour sentir, exercer une vie active par le moyen du système nerveux ; elle a formé le végétal au contraire pour fleurir et fructifier. — Plus un animal deviendra sensible, nerveux, intelligent, plus il sera parfait ; tel est l'homme surtout. Plus un végétal déploiera ses facultés propagatrices, ou produira des fruits abondants et savoureux, plus il atteindra le faîte de la perfection qui lui est propre. C'est donc seconder le vœu de la nature, suivre la route de ses impulsions les plus nobles, accomplir ses volontés, remplir enfin ses propres destinées sur la terre que d'accroître dans l'homme et dans les animaux domestiques, par l'éducation, les facultés intellectuelles, la sensibilité et toutes les qualités qui perfectionnent les êtres. Eh ! ne portons-nous pas notre admiration et le tribut de notre estime au vrai mérite, à tout ce qui s'élève à des facultés ou des vertus plus achevées ou sublimes, soit chez l'homme, soit dans les autres êtres animés ! Nous tracerons encore un autre caractère distinctif entre la plante et l'animal, à l'égard de leur station. D'ordinaire, la plante s'élève verticalement, parce qu'elle est enracinée dans le sol ; l'animal, ou du moins la plupart des animaux, se posent horizontalement, parce qu'ils marchent, volent, rampent ou nagent. Ils ont des membres : quêtant leur pâture, les brutes devaient se placer perpendiculairement au sol qui la fournit, tandis que la plante élève vers le ciel ses rameaux de feuillage et de fleurs pour recevoir les influences bienfaisantes de la lumière et de l'air. — Il en résulte encore que la structure de la plante devra présenter des formes circulaires, rayonnantes, en émanant d'un centre. Telles sont la plupart des fleurs régulières (et les irrégulières ne sont telles que par l'inégal accroissement de quelque partie, ou l'avortement de quelque autre). Les animaux, au contraire, prendront presque tous des formes symétriques, ou seront composés de deux moitiés pareilles, accollées dans leur longueur. Cet accollement est si réel, dans l'homme lui-même, que souvent une moitié du corps tombe malade, ou hémiplégique, et l'autre reste saine. Cet accollement s'est opéré par entrecroisement, puisque les lé-

sions d'un côté du cerveau se font sentir aux nerfs des membres du côté opposé, et l'on voit les nerfs optiques se croiser manifestement, chez les poissons surtout. Ce qui devient non moins remarquable est que la forme rayonnante chez les plantes rassemble les deux sexes sur le même individu, savoir la partie femelle au centre médullaire, et les organes mâles dans la partie ligneuse et corticale qui l'environne. Les animaux de formes circulaires ne montrent point de sexes distincts, à la vérité, mais ils doivent être constitués de ces deux genres, puisqu'ils sont hermaphrodites, et se reproduisent d'eux seuls sans accouplement. L'hermaphrodisme, chez tous les êtres organisés, concourt avec la forme rayonnante, de telle sorte qu'on n'a jamais trouvé de zoophyte présentant des sexes séparés. Ces deux éléments de reproduction semblent donc être tellement fondus et pétris ensemble dans l'organisation des radiaires, que toutes leurs parties ont la faculté de reproduire des individus semblables à eux, des bourgeons à la manière des végétaux hermaphrodites. — Il n'en est point ainsi des animaux symétriques. Les plus réguliers (les vertébrés, les articulés) portent toujours leurs sexes séparément, un sur chaque individu ; mais les animaux irréguliers, les turbinés, ou même les bivalves (rarement réguliers), sont hermaphrodites. Donc, la loi de symétrie des organes doubles correspond exactement à celle de la division des sexes chez les animaux. Parmi les plantes, comme elles n'offrent jamais que des formes plus ou moins circulaires ou rayonnantes, l'hermaphrodisme est la loi générale; le petit nombre de végétaux dioïques que l'on observe ne doivent cette unité d'un sexe sur la même tige qu'à l'avortement de l'autre sexe; l'un s'enrichit aux dépens de l'autre, qu'il absorbe. En effet, ces végétaux deviennent quelquefois d'eux-mêmes monoïques, par une abondante nourriture ou la culture, comme dans les saules, les genevriers, etc. Ceux-ci sont parfois mâles une année et femelles une autre. — Ainsi, la loi constante de la dioïcité des sexes appartient spécialement aux animaux symétriques, mais l'hermaphrodisme ou l'état monoïque, aux plantes et aux animaux de forme rayonnante comme elles. — Tels sont donc les caractères qui distinguent l'animal de tous les autres êtres, qui en font une créature toute spéciale et comme un centre d'action. Par sa mobilité et sa sensibilité, l'animal entre en communication avec notre univers ; il réfléchit comme un miroir, dans ses sensations et ses idées (chez l'homme, chef et roi de toute l'animalité), toute la nature ; il emploie à sa vie presque tous les éléments ; il parcourt toute la surface du globe ; l'un sillonne les ondes, l'autre fend les airs ou bondit sur la terre. — La progression toujours croissante des facultés intellectuelles des animaux, ainsi que la complication de leur structure organique, à mesure qu'on remonte l'échelle des espèces de ce règne, est l'acte le plus merveilleux de la puissance créatrice et intelligente qui gouverne le monde. Qui ne voit, en effet, se développer successivement dans les moindres espèces de vers, d'insectes, un système nerveux simple, ensuite divisé en nœuds ou ganglions en même nombre que les articulations de l'animal, ou épars chez les mollusques, en masses faiblement associées, puis recevoir une forme plus symétrique dans e canal osseux des vertèbres et le crâne des poissons ; enfin grossir de plus en plus, se renfler en cerveau, à mesure qu'on remonte, par les reptiles, les oiseaux, à la classe des mammifères ; recevoir enfin son plus vaste développement au sommet de l'échelle organique, à la tête du premier des êtres, à l'homme, fleur terminale du grand arbre de la vie. — Et à mesure que s'accroît ce système nerveux, qu'il se déploie dans l'intérieur des animaux progressivement plus compliqués, il projette à la circonférence du corps des prolongements ou rameaux pour ouvrir de nouveaux sens, de nouvelles portes de communication avec l'univers extérieur. Aussi, à mesure que les animaux obtiennent un plus grand nombre de sens et un système nerveux céré-

bral plus compliqué, la sphère de leurs sensations perçues, des idées qui en résultent, s'étend et s'amplifie. Les plus simples animaux végètent en eux-mêmes par l'instinct, d'autres plus compliqués s'épanouissent davantage; l'homme produit sa sensibilité presque toute au dehors. Il pousse l'étendue de ses recherches ou de sa curiosité au-delà des astres et à l'infinité des espaces et des temps. Quelques pas au-delà, il voudrait s'élancer jusqu'à la suprême intelligence d'un Dieu. — Chaque animal a donc son propre monde intellectuel en harmonie avec ses organes et ses facultés. Il ne voit pas l'univers d'une égale dimension ni sous le même aspect qu'une autre créature plus ou moins accomplie que lui. Il s'avance sur la voie de l'humanité, de même que les éléments intellectuels de l'homme existent déjà ébauchés dans des êtres inférieurs à nous. Ainsi, chaque espèce d'animal s'établit, par son propre arbitre, la mesure et la règle de tout ce qui l'environne. J.-J. Virey.

**ANIMAL** (règne). Les végétaux et les animaux se rapprochent tellement entre eux par leurs espèces les plus simples, ou par leur origine, que plusieurs naturalistes sont embarrassés de poser la limite qui les sépare. — Partant d'un point si rapproché, qu'ils paraissent se confondre, ils s'écartent ensuite par leurs races les plus perfectionnées : ainsi, personne ne confondra un arbre avec un mammifère, mais souvent le plus habile naturaliste peut à peine distinguer certaines algues ou des fucus, de quelques sertulaires et cératophytes ou productions coralligènes dues à des polypes. Il y a des *uredo*, des puccinies, des conferves, qui paraissent venir d'animalcules infusoires ou se transformer en ceux-ci. Mais à mesure qu'on remonte l'échelle de l'organisme, chaque règne s'écarte de l'autre par des caractères de plus en plus distinctifs. Traçons les tableaux des analogies et des différences entre le règne animal et le végétal, dans la première tribu :

**CORPS ORGANISÉS. — PREMIÈRE TRIBU.**

| SENSIBLES ou ANIMAUX. | INSENSIBLES ou VÉGÉTAUX. |
|---|---|
| ANIMAUX-PLANTES OU ZOOPHYTES, SANS ORGANES SEXUELS DISTINCTS. | PLANTES ACOTYLÉDONES, AGAMES ET CRYPTOGAMES. |
| *Pulpeux* | *Plantes cellulaires.* |
| Infusoires, | Moisissures, byssus, conferves, |
| Éponges et madrépores, | Champignons, |
| Cératophytes et coraux. | Algues et lichens. |
| *Gélatineux.* | *Plantes vasculaires.* |
| Radiaires (polypes et hydres), | Mousses, |
| Échinodermes, | Hépatiques, |
| Ascidies sociales. | Fougères et rhizospermes. |

Après ces deux classes d'êtres simples et primitifs, qui, selon certains auteurs, constitueraient le *règne chaotique* ou de *formations équivoques*, peut-être *spontanées*, chez les races les moins compliquées, il naît un ordre de productions plus perfectionnées et se multipliant d'après la loi de la *génération univoque*. Tels sont les *phanérogames*, végétaux et animaux. Cependant le rapprochement des sexes, ou l'hermaphrodisme, domine encore parmi les races les moins perfec-

tionnées d'animaux. Leur séparation, ou la *dioïcité* chez les végétaux, semble n'être qu'une exception. — Le second tableau comprend les corps organisés, déjà plus élevés en composition, mais cependant encore inférieurs aux plus perfectionnés.

## DEUXIÈME TRIBU.

| ANIMAUX A SYSTÈME NERVEUX, GANGLIONIQUE OU SYMPATHIQUE. | VÉGÉTAUX MONOCOTYLÉDONES (A UNE SEULE FEUILLE SÉMINALE) ENDOGÈNES. |
|---|---|
| Vers intestinaux,<br>Vers annélides extérieurs.<br>*Insectes :* Diptères,<br>Lépidoptères,<br>Hyménoptères,<br>Névroptères,<br>Orthoptères,<br>Hémiptères,<br>Coléoptères,<br>Aptères.<br>Les arachnides,<br>Les crustacés,<br>Les cirrhopodes.<br>*Mollusques :* Helminthides,<br>Acéphales,<br>Bivalves,<br>Univalves,<br>Céphalopodes. | Joncacées,<br>Cypéroïdées,<br>Graminées.<br>Aroïdées.<br>Palmiers.<br>Liliacées,<br>Iridées,<br>Asphodélées, etc.<br>Scitaminées,<br>Orchidées.<br>Hydrocharidées, etc. |

Dans la série de ces animaux, les *mollusques* présentent une organisation interne plus avancée que celle des *insectes :* ainsi les mollusques offrent un cœur, des branchies respiratoires, un foie, un système circulatoire assez complet, toutes choses qui manquent à l'insecte; mais celui-ci possède dans sa structure extérieure, ses membres, ses organes des sens et du mouvement, des moyens d'executer une multitude d'opérations instinctives très surprenantes, ou merveilleuses, que ne peut faire le lent et baveux mollusque, privé de membres pour l'ordinaire. — Il s'ensuit que les insectes peuvent, par leurs facultés, être rapprochés des animaux supérieurs, tandis que les mollusques demeurent rattachés aux races aquatiques les plus stupides. D'ailleurs, les insectes, comme presque tous les autres animaux articulés, ont des sexes séparés; les mollusques, pour la plupart, les portent réunis; ainsi les créatures aquatiques, hermaphrodites ou androgynes, sont moins industrieuses, moins actives que les races terrestres ou aériennes d'insectes, bien que la structure organique reste, dans leur intérieur, plus simple. — C'est, en effet, une remarque générale, en histoire naturelle, que tous les animaux respirant une plus grande abondance d'oxygène à l'aide de poumons, que les espèces pourvues de branchies pour l'eau, ont un système nerveux plus développé et des organes des sens plus capables d'impressions vives que ces dernières. Les mammifères et les oiseaux dont la vie est aquatique sont pareillement plus stupides que les autres espèces aériennes des mêmes classes.

## TROISIÈME TRIBU.

| ANIMAUX A DOUBLE SYSTÈME NERVEUX (LE GANGLIONIQUE ET LE CÉRÉBRAL) VERTÉBRÉS. | VÉGÉTAUX POLYCOTYLÉDONES OU DICOTYLÉDONES EXOGÈNES. |
|---|---|
| *Poissons :* Acanthoptérygiens, | Aristolochiées, |
| Malacoptérygiens, | Amaranthacées, |
| Branchiostèges, | Chicoracées, |
| Chondroptérygiens. | Corymbifères, |
| *Reptiles :* Batraciens, | Dipsacées, |
| Ophidiens, | Crucifères, |
| Sauriens, | Ombellifères, etc. |
| Chéloniens. | |
| *Oiseaux :* Palmipèdes, | Malvacées, |
| Scolopaces, | Renonculacées. |
| Gallinacés, | Solanées, |
| Oisillons, | Apocynées, |
| Picoïdes, | Rubiacées, etc. |
| Rapaces, | |
| Grimpeurs. | |
| | Myrtoïdes, |
| *Mammifères :* Cétacés et amphibies, | Hypéricées, |
| Pachydermes, | Vignes, |
| Ruminants, | Rosacées, |
| Rongeurs, | Légumineuses, |
| Marsupiaux, | Amantacées, |
| Carnivores, | Cucurbitacées, |
| Grimpeurs ou primates. | Térébinthacées, |
| Homme. | Conifères, etc. |

Les plantes dicotylédones correspondent aux animaux vertébrés; mais les familles herbacées, à courte existence, se rapportent mieux aux vertébrés à sang froid, tandis que les arbustes ou arbres peuvent être analogues aux vertébrés à sang chaud. — Comme les éléments constitutifs de la matière animale sont plus nombreux que ceux composant le tissu végétal, il doit en résulter que le nombre et la variété des espèces animales seront plus considérables que celles du règne végétal. On sait aussi que la structure de l'organisme animal est plus compliquée que celle des matériaux des plantes. — La dispersion des races d'animaux sur le globe est un résultat de leur faculté locomotrice. Toutefois, chaque famille ou chaque espèce conserve son habitation native. Ainsi Buffon a fait voir qu'aucun des mammifères, ni même des oiseaux, entre les tropiques, n'était commun à l'ancien et au nouveau monde. Il en est de même pour les reptiles et les insectes. Quoique les poissons puissent traverser les mers en tout sens, cependant, chaque famille ou tribu affectionne certains parages ou telle température. Il y a des poissons accoutumés à des mers glaciales, et d'autres à l'océan des tropiques. De même, la Nouvelle-Hollande, Madagascar, Bornéo, Java, présentent des espèces

d'animaux et de plantes uniquement propres à ces contrées, et qui y sont autochtones, ou formées dès l'origine.—Les grands animaux herbivores habitent où la terre est riche en productions végétales, comme sous les tropiques. Là se multiplient aussi les grands carnivores. Les petits animaux, la menue racaille, pour ainsi parler, des rongeurs, des rats, des loirs, espèces dormeuses et hibernantes, vont se tapir dans leurs grottes souterraines sous les zônes froides. Le nombre des animaux à sang froid diminue beaucoup parmi les terres glacées ou voisines des pôles; au contraire, le règne animal brille de toute sa fécondité, de l'éclat de ses couleurs, de l'énergie de ses facultés sous les cieux brûlants des tropiques. Les oiseaux aquatiques et les autres animaux de l'océan peuplent abondamment toutes les contrées maritimes, à cause de l'uniformité de la température des eaux. Les races d'animaux les plus grasses fréquentent de préférence les climats froids; la graisse et l'huile les défendent contre la rigueur des hivers. — Si l'homme et plusieurs animaux rendus domestiques sont cosmopolites, d'autres espèces ne peuvent se perpétuer que sous certaines conditions de vie : ainsi les singes, les perroquets, etc., ne subsisteraient pas à l'état sauvage hors des régions chaudes des tropiques, comme l'ours polaire, le renne et d'autres espèces septentrionales, périssent sous des cieux ardents. — Il y a de même une foule de poissons et de coquillages qui ne supportent que l'eau douce des fleuves ou des lacs, tandis que d'autres n'aiment que les eaux salées de l'océan. — D'ailleurs, certaines nourritures étant appropriées à chaque espèce, tel insecte ne trouverait pas ailleurs le genre de végétal qu'il dévore, et le ver à soie amène partout avec lui la culture du mûrier. Le fourmilier est approprié aux lieux où se multiplient des fourmis. — Il y a donc appropriation des espèces les unes par rapport aux autres, comme les animaux sont entés, pour ainsi parler, sur le règne végétal. Telle sorte de dents, telle disposition des estomacs, tel genre de griffe ou de pied est correspondant avec tel genre de fruits ou de graines : ainsi le *bec-croisé* (*loxia enucleator*) se trouve constitué pour vivre dans les forêts d'arbres conifères, comme tel cormoran, ou oiseau nageur, pour pêcher le poisson.—Ces rapports entre les êtres manifestent un dessein, une prévision, dans les productions naturelles, non moins que l'œil et l'oreille sont en relation merveilleuse avec la lumière et les ondes sonores de l'air. J. J. VIREY.

**ANIMALE** (chaleur), se dit de la température que présente le corps des animaux, et qui les fait même résister jusqu'à certain point à la congélation dans les saisons rigoureuses et sous les climats froids. — Tous les animaux et même les végétaux, soit par l'action de leur organisme, qui entretient un certain développement du calorique, à cause des frottements, soit par l'effet des combinaisons chimiques ou vitales, conservent plus long-temps la fluidité de leurs humeurs par un grand froid que les mêmes substances à l'état de mort, ou hors du corps vivant. On a vu des thermomètres, dans le cœur d'un arbre, marquer encore quelques degrés au-dessus de zéro dans les gelées d'hiver. On sait que des salamandres et des poissons pris dans la glace n'ont pas été totalement congelés et ont pu être rendus à la vie. — Toutefois, les animaux à sang froid, c'est-à-dire tous les vers, les insectes, les crustacés, les mollusques, et même les poissons, les reptiles, n'offrent guère plus de chaleur que celle du milieu dans lequel ils subsistent. Aussi la plupart éprouvant le froid actif de l'hiver, s'engourdissent et passent presque à l'état de mort. Dans cette saison au contraire les oiseaux et les mammifères (à peu d'exceptions près) ont un sang chaud, ardent, et leur corps présente au tact une chaleur qui s'élève de 32 à 36 degrés (Réaumur et centigrades). — La différence de cette température est surtout attribuée à l'acte de la respiration. Bien qu'on ait contesté dans ces derniers temps que les poumons soient le foyer unique de la chaleur animale,

n'en est pas moins évident que ce sont les animaux doués de poumons celluleux qui reçoivent abondamment du sang, par une circulation complète, qui développent le plus de chaleur animale. Sans doute le grand développement du système nerveux peut aussi concourir à la calorification, et il y en a des preuves, puisque les membres paralysés et insensibles deviennent froids, mais la source du calorique est d'autant plus abondante que l'animal jouit d'une respiration plus étendue. Les oiseaux en offrent la preuve. Ainsi, plus un animal respire largement ou absorbe de l'oxygène atmosphérique, plus il est, pour ainsi parler, en combustion flagrante, plus il jouit d'activité vitale, d'une grande intensité d'existence, de force et de mobilité. Les oiseaux sont en général ardents en amour. très pétulants et actifs; leur vie est longue, leur digestion rapide, leur croissance prompte; ils ont des passions et une sensibilité très remarquables. Au contraire, les poumons lâches ou vésiculeux des reptiles, qui ne reçoivent qu'une portion du sang veineux de l'animal, absorbent peu d'oxygène; ces animaux sont la plupart lents et engourdis; il faut qu'ils se réchauffent au soleil pour vivre pleinement ou pour se livrer à leurs amours. — Les mammifères hibernants, ou qui s'engourdissent par la froidure, tels que les loirs, les marmottes, les porc-épics, etc., n'entrent dans cette torpeur qu'autant que leur respiration s'affaiblit, s'éteint, et ne fournit plus la source ardente de la chaleur animale. — Cela est si remarquable que les habitants des pays chauds ne présentent pas plus de chaleur animale que les hommes des climats froids. On voit, au contraire, ceux-ci, respirant un air dense et riche en oxygène, manifester une vigueur et une activité plus forte, avoir un appétit plus vif, et leur ardeur amoureuse ou guerrière n'est point engourdie. — Tous ces faits concourent donc à la démonstration que la respiration est la principale source de la chaleur animale, et que celle-ci augmente ou diminue en raison de cette fonction parmi tous les animaux. Les mouvements de l'organisme s'accroissent pareillement, et concourent à développer aussi de la chaleur animale. — Celle-ci passe pour plus salutaire que la chaleur factice pour vivifier un jeune être. Cependant, on fait éclore des poulets dans un four au moyen d'une chaleur factice, et il n'est pas besoin d'éventrer un cheval et de placer un malade dans son abdomen, comme le faisait, dit-on, César Borgia, fils naturel du pape Alexandre VI, pour se réchauffer après qu'on l'avait empoisonné. Toutes ces immolations cruelles des animaux pour les appliquer chauds n'ont rien de plus efficace qu'une douce chaleur. Il est vrai, seulement, que les émanations de chairs fraîches, soit dans les boucheries, soit dans les cuisines, etc., peuvent contribuer à entretenir l'embonpoint; les pores absorbent en effet des vapeurs nutritives. — La nutrition est encore une source de chaleur, car, après avoir été bien repu, le corps reprend de la vigueur et de l'action. Certaines boissons stimulantes, comme des spiritueux, raniment promptement la chaleur animale en augmentant le jeu des organes internes. Chacun sait combien le mouvement musculaire développe de chaleur; au contraire, le repos, le sommeil, la langueur des fonctions, causent le refroidissement. J.-J. Virey.

**ANIMALE** ( matière ). Le tissu des animaux diffère de celui des plantes, et la nature de leurs fibres présente en chacun de ces règnes un caractère particulier. L'animal a de la chair, la plante n'a qu'une organisation fibreuse ou celluleuse, moins souple, moins extensible, peu ou point contractile. Cette différence tient à un mode particulier d'assimilation des nourritures chez les animaux et à leur élaboration organique. — La plante, en effet, subsiste d'éléments plus simples que ne fait l'animal; elle peut vivre d'eau, d'air, de carbone divisé ou du détritus des matières organiques, fumier, terreau, etc. Elle est donc formée de principes peu compliqués. L'analyse chimique n'y rencontre d'ordinaire que trois élé-

ments, le *carbone*, l'*hydrogène* et l'*oxygène*; elle n'offre que peu, ou souvent point d'azote dans sa composition. Prenant les plus simples éléments de la nature, le végétal ne leur imprime qu'un premier degré de combinaison; aussi ne parvient-il qu'à une organisation peu complexe. L'animal, au contraire, tire sa première nourriture des plantes ( sinon d'autres animaux ); il peut donc pousser la composition plus loin par le mouvement organique et les combinaisons de la vie. Aussi, la chimie trouve dans les tissus animaux, outre les trois principes communs aux végétaux, de l'azote en abondance, ou même du phosphore et d'autres éléments combinés. Il paraît que c'est au moyen de la respiration ou de l'air atmosphérique que le simple herbivore, tel que le bœuf, s'incorpore l'azote qui constitue, à proprement parler, la chair, la matière animalisée. C'est en dépouillant cette chair d'azote (en la faisant macérer dans l'acide nitrique), qu'elle retourne à l'état végétal. — Il faut observer cependant que plusieurs végétaux naissent comme les *byssus*, certains champignons, des sphéries, etc., sur des matières animales. Les engrais animalisés, les terrains saturés de débris d'animaux excitent le développement rapide de beaucoup de plantes. Il est plusieurs de celles-ci, comme les *crucifères*, les *champignons*, etc., qui contiennent abondamment de l'azote, et il paraît bien que les végétaux riches en nitre, comme les *helianthus*, les *solanum*, etc., s'emparent d'une portion azotée des terrains où ils croissent. Mais on peut en conclure, au contraire, que la matière azotée des engrais n'entre qu'imparfaitement dans l'économie végétale, puisqu'elle sert plutôt à la production du salpêtre, tandis que les animaux absorbent l'azote et l'assimilent abondamment. Les végétaux ne prennent donc les éléments des engrais que disgrégés, ou les décomposent, s'ils sont trop animalisés. Ainsi, les végétaux simplifient la nourriture à leur niveau, tandis que les animaux la surcomposent pour l'élever à leur état de complication. Cependant, le tissu végétal possède déjà l'irritabilité ou plutôt l'excitabilité, outre celle que manifestent beaucoup d'étamines. Les plantes ont des maladies, des ulcères, des feuilles mortifiées et d'autres trop excitées, crispées par certains stimulus; les végétaux les plus excitables devancent les autres en feuillaison, en floraison, etc. Les piqûres des cynips et autres insectes, et le venin qu'ils injectent dans la plaie d'un arbre, produisent des galles, des afflux de sève. S'il existe une différence, elle n'est que dans la seule sensibilité qu'éprouve l'animal, tandis que la plante manifeste une irritabilité seulement organique. La *chair* a une vie plus développée dans ses facultés que n'en a le *bois* ou le tissu végétal, et cette différence tient probablement à la nature chimique plus compliquée de la chair que ne l'est le ligneux; celui-ci manque en effet du principe animalisant, mal à propos nommé *azote* ou sans vie. — Ainsi, la plante ne vivant que d'éléments faiblement élaborés, sa vie et ses organes sont peu compliqués, ont peu de propriétés spéciales, mais l'animal, se nourrissant des substances déjà préparées par la végétation, élève la combinaison organique plus haut, lui imprime des qualités plus actives, la *contractilité musculaire*, la *sensibilité nerveuse*. A cet égard, les carnivores, prenant des nourritures d'une composition plus élevée encore, portent plus loin leurs facultés actives et énergiques, que ne le peuvent faire les espèces simplement herbivores. — S'il résulte de cette gradation une vitalité plus intense, la substance animale, plus compliquée dans ses éléments, sera aussi plus susceptible de destruction, de putréfaction. Car plus les combinaisons restent simples, comme dans les minéraux à composés binaires, plus elles sont durables; elles se relâchent à mesure qu'elles sont constituées d'éléments plus nombreux chez les corps organisés, et par là, moins bien unis ou plus dissociables. — Ces faits portent à penser que la nature a dû atteindre son faîte d'élaboration organique en créant les animaux et l'homme, dont la

structure et les éléments sont si corruptibles. Un degré au-delà, de composition ou de perfection, ne paraît pas possible dans l'ordre de notre nature actuelle. L'arbre de la vie, en produisant l'espèce humaine, est parvenu à son faîte; il a fleuri sur cette terre, du moins en élevant ses matériaux organisables à leur point le plus éminent, jusqu'à créer la sensibilité et la faculté intellectuelle dans les centres nerveux, pendant l'état de vie. J. J. Virey.

**ANIMALE** (vie). La vie se distingue en deux genres, 1° la vie végétative, interne, primordiale, dite organique par Bichat; 2° la vie externe, sensitive, ou animale, qui n'appartient en effet qu'aux animaux, tandis que la vie organique ou végétative est commune à tous les êtres organisés, et la seule qui puisse convenir aux plantes. — Ainsi, la *vie végétative* étant essentielle à tout être, préside sans cesse à son organisation, à sa nutrition, à l'élaboration des aliments et à l'accroissement, comme à toutes les excrétions et expulsions ou renouvellements des parties, enfin à la reproduction des individus. Cette vie végétative ne peut point être suspendue (à moins que le froid, l'engourdissement, etc., n'arrêtent le mouvement vital dans l'œuf, la graine ou l'embryon, ou dans la plante et l'animal torpide, pendant l'hiver). Elle persiste pendant le sommeil; sa diminution cause l'atrophie, la vieillesse, tandis que son développement fait la vigueur du jeune âge. — Au contraire, la *vie animale* n'agit que pendant l'état de veille des animaux uniquement; elle consiste dans la mobilité musculaire ou contractilité des fibres, et surtout dans la sensibilité, la faculté d'être impressionné, soit physiquement par les organes des sens extérieurs, soit moralement par les émotions internes des passions, des sentiments, des idées.— L'animal dormant n'exerce alors que les facultés végétatives internes : on peut dire en ce sens, avec Buffon, que la plante ressemble à un animal dormant; mais l'animal éveillé est un végétal, plus la sensibilité; la mobilité n'en devient qu'une conséquence, puisque nous avons vu le mouvement suivre l'état de la sensibilité.—Le corps de l'animal est composé de deux ordres d'organes : les *internes*; ceux de la nutrition et de l'assimilation (ainsi que la circulation et la respiration) exercent des fonctions non interrompues, de même que les excrétions : ce sont les fonctions végétatives. Les organes *extérieurs*, ou qui revêtent les précédents, sont situés à la circonférence et leur servent d'enveloppe. Tels sont le *système musculaire*, charnu, instrument de mobilité avec le *squelette osseux*, et l'appareil *nerveux sensitif*, sorte d'arbre, dont le bulbe renfermé forme le cerveau; la tige est l'épine dorsale (ou *rachis*), et dont les branches ou rameaux nerveux se répartissent dans les organes des sens et tous les membres, pour leur communiquer le sentiment et la vie. — Mais ces fonctions extérieures de sensibilité nerveuse et de mobilité musculaire, qui mettent en rapport l'animal, par ses sens et ses mouvements, avec le monde externe, ne peuvent s'exercer sans relâche. Elles s'épuisent chaque jour; leur fatigue, leur intermission nécessaire cause le sommeil, repos réparateur des forces animales. L'homme ou l'animal endormi perdent en ces instants la sensibilité et le mouvement, rentrent dans la seule vie interne ou organique; ils ne sont donc plus animaux, ce sont momentanément des plantes. — Il est donc certain que l'étendue des fonctions sensitives et motrices composant la vie externe donnera la mesure du degré de l'animalité; elle indiquera combien un animal est supérieur à un autre. C'est ainsi que l'homme jouissant au plus haut point d'un vaste système nerveux, d'un cerveau considérable et d'une sensibilité exquise, obtient le premier rang parmi tous les animaux. A mesure, au contraire, que l'appareil nerveux est moindre en étendue, comme en puissance, dans la série des animaux, ceux-ci descendent dans une échelle inférieure; ils ont moins de qualités intellectuelles et sensitives; leur appareil musculaire ou locomoteur présente moins

d'activité ou d'énergie; enfin, ils sont moins animaux, jusque là que les derniers, dans cette dégradation, se rapprochent des plantes et sont nommés *zoophytes* ou animaux végétants. — En recherchant donc les parties les plus essentielles à la vie animale, nous les trouvons dans le système nerveux; les nerfs étant les premiers organes du sentiment, ils sont la racine de l'animalité, la trame première, le germe de l'animal : sentir, c'est avoir des nerfs, c'est être animal; plus le système nerveux est développé ou perfectionné, plus on est sensible, plus on est élevé dans l'échelle de l'animalité. C'est donc sur les formes et l'étendue du système nerveux que doivent être établies les premières, les plus profondes divisions du règne animal. Les corps organisés insensibles sont les plantes; les êtres organisés sensibles sont des animaux. — Les qualités distinctives de la vie animale consistent donc dans la *sensibilité nerveuse* et la mobilité musculaire ou l'*irritabilité*, ou dans la pulpe médullaire et la fibre contractile. Ces éléments organiques prennent, pour l'ordinaire, des formes symétriques ou doubles chez les animaux, leur donnent des sens et des membres appropriés au monde extérieur et à leur destination sur ce globe. Par eux, l'animal se dirige ou se gouverne; leurs fonctions s'usent et se réparent avec une intermittence journalière. La chaleur les exalte, mais les épuise; le froid les restreint et les engourdit. La volonté ou les désirs, les instincts, les dirigent. — Au contraire, la vie végétative ou purement interne des organes de digestion, de circulation, de nutrition, etc., n'est point soumise à la volonté, elle agit spontanément et sans suspension ni repos. Ses organes sont irréguliers pour la plupart, et centraux ou renfermés au-dedans du corps. Tels sont les viscères abdominaux et thorachiques, et ceux de la cavité du bassin, car les organes sexuels et leurs fonctions appartiennent plutôt à la vie végétative qu'à la vie animale. — L'instinct domine la vie végétative, la volonté ou les fonctions cérébrales impriment l'action à la vie animale. Dans la veille, celle-ci prend l'empire ou la supériorité; mais pendant le sommeil, la vie végétative acquiert plus de prépondérance. J.-J. VIREY.

**ANIMALES** (fonctions). Ce sont celles qui caractérisent surtout la vie animale, et qui n'appartiennent qu'aux animaux. Or, le propre de l'animalité consistant dans les facultés de sentir et de se mouvoir, ou dans la sensibilité *nerveuse* et la *contractilité* musculaire, il s'ensuit que les fonctions animales seront celles propres à l'appareil nerveux et au système locomoteur. Celui-ci est formé de la chair des muscles et du squelette osseux; son jeu est fondé sur une mécanique très ingénieuse de cordes fibreuses ou charnues, ou tendineuses, soutenues et fixées par des points d'appui qui sont les os vertébrés (ou les coques calcaires des crustacés, des coquillages, à l'extérieur de ces animaux, ou l'enveloppe cornée des insectes). — Les fonctions sensoriales sont ou extérieures, comme celles de nos cinq sens, ou internes, comme celles des appétits, des désirs ou des passions, et celles du centre cérébral, qui peuvent réagir sur l'économie, comme on en voit des exemples dans les effets des passions et de l'imagination. — Les fonctions animales sont intermittentes ou interrompues par le sommeil (car celles qui s'exercent encore dans les songes sont dues à des réveils partiels du centre cérébral). — Dans l'acception commune, on désigne souvent comme fonctions animales celles qui émeuvent surtout les brutes : tels sont les appétits de nourriture ou de propagation; néanmoins, ces fonctions appartenant à tout être organisé et aux végétaux même, puisqu'ils aspirent à se nourrir et à se reproduire, ce sont plus réellement des fonctions organiques. (*V.* plus haut VIE ANIMALE.) La première fonction de tout individu vivant est la *nutrition*, ce qui comprend les actions subséquentes et pour ainsi dire de détail, telles que la *mastication* pour plusieurs animaux, la *succion* pour d'autres et l'*absorption* chez les plantes; ensuite

la *digestion* stomacale, intestinale, la *chylification* ou la séparation des molécules nutritives de la masse d'aliments pris. Le chyle versé dans le sang ou dans le liquide qui en tient lieu, comme la sève du végétal, il s'opère une autre fonction, celle de la circulation sanguine dans l'animal, séveuse dans la plante, enfin l'*hématose* ou l'élaboration du liquide réparateur de l'économie. Mais bien que cette circulation soit complète dans plusieurs espèces (celles à sang chaud) elle n'est que partielle dans les races plus imparfaites. De même la sève dans les arbres ne présente point une circulation régulière, ni même un mouvement permanent, ou égal, puisque le froid et la chaleur en font varier l'action, de même que le froid suspend la circulation chez les animaux qui s'engourdissent en hiver. — A la suite de cette distribution du sang ou de la sève, s'opère l'assimilation ou la réparation des organes; enfin s'exécutent dans des appareils particuliers nommés glandes les *sécrétions* de liqueurs spéciales, bile, lait, urine, salives, etc., les *excrétions*, qui rejettent le superflu ou les parties nuisibles à l'économie, et celles qui s'usent par le mouvement de la vie. C'est le détritus des organes (*Voy.* ORGANISATION).

J.-J. VIREY.

**ANIMALES** (plantes). Comme il y a des animaux fort analogues aux végétaux, qu'on a nommés *zoophytes* pour exprimer ces ressemblances, il existe aussi des plantes analogues aux animaux, ce qui n'est point la même chose; car les zoophytes sont plus animaux que végétaux, et les plantes animales ont bien réellement une prédominance de caractères végétaux. — Les naturalistes, en effet, remarquent entre les classes les plus inférieures de ces deux règnes organiques, des rapports assez intimes pour qu'ils paraissent se confondre parfois. Ainsi, parmi les cryptogames, les *algues*, les *conferves*, les *champignons*, les *lichens*, les *tremelles*, etc., sont des plantes qui se rapprochent beaucoup des zoophytes, des polypes, des infusoires, etc. Il y a des formes semblables entre les cératophytes, les corallines et les fucus ou autres thalassiophytes. On ne sait pas même toujours où finit l'animal et où commence le végétal. Les gradations sont parfois imperceptibles, comme l'ont observé Buffon, Bonnet et autres savants. — Ainsi, Lamouroux a décrit des fucus des genres halymède, galaxaure, lyagore, qui ressemblent à des corallines des genres flabellaire et polyphyle de Lamarck. Ainsi, Girod-Chantrans considère les conferves, les byssus, les tremelles comme des polypiers, car ses oscillatoires ont des mouvements qui paraissent spontanés; d'autres conferves se multiplient par boutures, par des divisions, de même que certains polypes. Bory-Saint-Vincent établit un règne à part de ces êtres particuliers, qu'il qualifie de *psychodiaire*, et auquel on peut adjoindre les nostoch de Vaucher, les diatomes de Fries, etc. On a cru voir, en effet, des conferves se résoudre en animalcules infusoires et des infusoires se réunir pour reformer à leur tour des conferves, comme les zoocarpées, les baccillaires, etc. Outre ces observations, déjà des recherches d'Ingenhouss sur la matière verte de Priestley formée dans l'eau croupissante, celles de G.-R. Treviranus, de Trentepohl, de Gaillon et d'Edwards sur de petites conferves, etc., avaient montré dans les filaments de ces végétations, des animalcules infusoires ressemblant aux enchélides, aux cyclidies de Müller. Les mouvements remarqués dans les ulves, dans le céramion, se rapportent à ceux des cercaires, des baccillaires, selon Nitzsch. Enfin, pour compléter le parallèle, ces plantes animales et les champignons donnent à l'analyse chimique des produits tout aussi animalisés, car elles contiennent de l'azote, non moins que les éponges, les corallines et cératophytes. — De tous ces faits, plusieurs naturalistes célèbres, outre ceux que nous venons de citer, ont pensé qu'on ne pouvait pas admettre de limite entre le végétal et l'animal, dans leurs races les plus simples ou les plus inférieures. Telle est aussi l'opinion de

Pallas, de Darwin, de Smellie, de Blainville, de G.-R. Treviranus. On a donc cru devoir établir un règne intermédiaire, composé des champignons, des algues, des zoophytes, et autres agames ou cryptogames, entre les animaux et les végétaux plus parfaits. — Toutefois, en suivant la série de ces deux grands règnes, on voit les zoophytes s'élever aux animaux, et les lichens, les algues, se rattacher aux végétaux. Il y a donc véritablement un point où ils se séparent, quoiqu'on ne puisse peut-être pas le déterminer exactement. Il n'en reste pas moins démontré pour les naturalistes que la matière organique dans les êtres les plus simples revêt de grandes analogies de forme et de composition, en sorte qu'on peut dire qu'il y a mélange, union, soudure de deux règnes, et que l'un et l'autre se confondent dans un invisible chaos, ou se dérobent à nos investigations par leur petitesse, par les incertitudes de leur génération et de leur développement. (*Voyez* Zoophytes.) J.-J. Virey.

**ANIMAUX** ( classification des ). La nature nous présente trois grandes formes ou principales divisions dans le système nerveux du règne animal. La première, analogue aux végétaux acotylédones ou simplement cellulaires, est celle des animaux appelés *zoophytes* ou *animaux-plantes;* ce sont les plus simples de tous: leur tissu organique est pulpeux et très mou; il est plus ou moins diaphane; on n'y aperçoit presque aucune fibre musculaire, quoiqu'il soit très contractile en tout sens. Son caractère fondamental de vie consiste dans l'extrême division des molécules nerveuses chez ces animaux. Parmi eux, il n'y a point de système nerveux, à proprement parler, si ce n'est dans quelques échinodermes et radiaires, où il semble exister quelques rayons nerveux peu apparents; chaque portion de leur corps a sa molécule nerveuse, et sa vie animale particulière; il n'y a nul centre commun de vitalité; il est également disséminé en toutes les parties. Voilà pourquoi ces animaux, divisés et mutilés, se régénèrent et se complètent facilement; car, chaque molécule de leur corps semble avoir son existence propre, outre celle du corps entier. — On conçoit que la génération doit être fort simple dans cette tribu de productions vivantes; elle n'est, en effet, qu'une simple bouture, une sorte de tige qui se sépare de la souche maternelle dans la plupart des espèces; quelques-unes produisent aussi des œufs, ou plutôt des bourgeons qui se développent à la manière de ceux des végétaux. Les zoophytes n'ont aucun sexe, et se suffisent seuls pour se reproduire : ils ressemblent ainsi aux végétaux agames. Plusieurs genres s'enveloppent d'un tissu spongieux, comme les éponges, les flustres (*eschara*), ou forment une tige, soit cornée, soit crétacée, comme les antipathes, les coraux, ou construisent des polypiers, comme les madrépores, tubipores, etc.; ou se couvrent d'une cuirasse testacée : tels sont les oursins, les étoiles de mer, etc.; enfin, d'autres sont nus, comme les polypes d'eau douce, les anémones de mer, etc. On remarque dans presque toutes les espèces une forme rayonnante et circulaire, avec des espèces de bras non articulés, qu'on nomme tentacules. La bouche est placée au centre de l'animal, et quelquefois il existe plusieurs bouches et divers suçoirs. Plusieurs genres n'ont qu'un orifice unique pour recevoir leur nourriture et rejeter leurs excréments; nuls viscères, excepté quelques poches ou cavités et cœcums, en certaines espèces; point de cœur ni de vaisseaux artériels ou veineux : ainsi, nulle circulation véritable, nul organe apparent de respiration et de génération. Ces animaux sont tous aquatiques; ce sont les *cryptogames du règne animal.* On ne peut pas commencer l'histoire des êtres vivants par des corps plus simples. — La *seconde tribu des animaux* nous présente une plus grande complication d'organes et une vie plus étendue, plus relative aux objets extérieurs; car chez les zoophytes, et surtout chez les plantes, la vie paraît être renfermée ou concentrée dans l'individu; mais à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des animaux, la vie

se développe et sort de l'intérieur du corps, pour s'épanouir au dehors et se répandre sur tous les objets environnants; semblable au soleil du matin, qui, montant peu à peu sur l'horizon, remplace successivement les ténèbres de la nuit par l'éclatante lumière du jour. La vie des plantes est obscure comme la nuit; celle des zoophytes est dans le crépuscule du matin, celle des autres animaux ressemble au jour dans ses différents états de lumière; mais la vie de l'homme resplendit sur toute la nature, comme le soleil au midi de sa course. L'individu de chaque espèce d'être organisé passe de même par différents états, depuis l'époque de sa première existence jusqu'au midi de sa vie; ensuite il rétrograde par une route parallèle à celle qu'il a suivie, et se trouve au soir de ses jours dans un état analogue à celui de son matin. Et ne voyons-nous pas chaque jour la plante, l'animal et l'homme s'élever par nuances du sein du néant au sommet de leur vie, puis redescendre peu à peu vers leur tombeau? La vie des substances organisées est une roue qui tourne sans cesse, et qui porte les uns au faîte, en même temps qu'elle abaisse les autres; tout naît et décline à son tour. L'homme, qui est à la tête de tous les êtres vivants, commence, dès le sein maternel, par un état de végétation; il devient ensuite zoophyte, pour ainsi dire, puis ver, mollusque, poisson, reptile, quadrupède, enfin homme. Chaque être monte ainsi à son rang naturel par degrés successifs; telle est la marche constante de la nature, qui ne fait jamais de saut brusque: elle lie toutes ses opérations par un fil commun et général. Nous distinguerons donc la seconde division animale par la présence d'un système nerveux, épars dans le corps des individus et s'étendant surtout dans la cavité intestinale par de nombreuses ramifications. Chez toutes ces espèces, les troncs nerveux passent sous le ventre, et sont pourvus d'un grand nombre de ganglions ou de nœuds qui fournissent des branches à différents organes. Ce qu'on nomme cerveau dans ces animaux n'est qu'un ou plusieurs ganglions placés au-dessus de l'œsophage. Deux branches nerveuses, sortant de ces ganglions comme un collier, entourent l'œsophage et se réunissent en dessous pour distribuer des nerfs à tout le corps. Ce système nerveux se trouve dans les vers (excepté les intestinaux), et dans les helminthides, les insectes, les crustacés, où il prend la forme d'un chapelet ou d'une suite de nœuds; mais il présente des masses ganglionaires éparses dans les coquillages et les mollusques nus; quoiqu'il varie beaucoup dans ses formes, il porte toujours ces caractères généraux. La vie n'a point un centre unique dans ces animaux; c'est pourquoi ils ne périssent pas lorsqu'on leur enlève quelque partie importante. Plusieurs espèces reproduisent même de nouveaux organes en remplacement de ceux qu'ils ont perdus. Ainsi, les vers, les limaçons, repoussent une autre tête lorsqu'on la coupe; ce qui prouve qu'ils n'ont pas un véritable cerveau. Les insectes et les vers annélides ont un ganglion nerveux à chacune de leurs articulations; aussi, jouissent-elles, pour la plupart, d'une vie particulière. Il paraît même que chaque articulation du ver solitaire, appelé cucurbitain, peut subsister d'elle-même. Le système nerveux ganglionique, c'est-à-dire, composé de nœuds qui sont comme autant de petits cerveaux, distingue donc particulièrement les animaux invertébrés à sang blanc (excepté les zoophytes, qui n'ont aussi aucune espèce de sang). Les vers et la plupart des insectes ne possèdent point un véritable cœur; mais on trouve chez plusieurs quelques vaisseaux dans lesquels circule plus ou moins une liqueur nutritive; ils ont communément pour organe respiratoire des trachées ou des tuyaux à parois élastiques très ramifiés, et communiquant avec l'air extérieur par des trous ou des stigmates. Les crustacés et les mollusques, ou coquillages, sont pourvus d'un cœur, d'un foie et de branchies ou lames, sur lesquelles rampe une multitude de vaisseaux sanguins. Cet appareil d'organes ne va jamais l'un sans

l'autre; la présence du cœur paraît exiger celle du foie et des branchies, ou des poumons. Les organes de génération sont quelquefois réunis dans les mêmes individus parmi les mollusques, les helminthides et les cirrhipèdes. — Enfin, la *troisième division des animaux* comprend tous ceux qui ont, premièrement, un système nerveux à ganglions, qu'on appelle sympathique, pour les fonctions de la vie interne; ensuite un autre système nerveux, dont le principal tronc est renfermé dans des cavités osseuses; tel est le cerveau et la moelle épinière pour les fonctions de la vie extérieure. Ces animaux sont les plus parfaits de tous; ils jouissent en général de leurs cinq sens, et la tête n'en porte jamais moins de quatre chez eux; ils ont un cœur, un sang rouge, un foie, des poumons ou des branchies, et des organes de génération toujours séparés en deux sexes sur différents individus. Une charpente osseuse, articulée, symétrique, donne de la solidité aux diverses parties du corps. Ces animaux sont les *poissons*, les *reptiles* (*quadrupèdes ovipares* et *serpents*), les *oiseaux* et les *mammifères*, ou *quadrupèdes vivipares* et *cétacés*. L'homme appartient à cette même division. Elle peut se partager en deux ordres : 1° des animaux à double système nerveux, qui ont le sang froid et respirent peu: tels sont les poissons et les reptiles; 2° des animaux à sang chaud, comme l'homme, les autres mammifères et les oiseaux. — On reconnaît facilement que l'étendue et la complication des systèmes nerveux donnent la mesure de la perfection vitale, et qu'ils offrent trois grandes différences dans tout le règne animal; qu'on peut enfin descendre du plus au moins parfait des ordres, suivant cette échelle. A mesure que les systèmes nerveux se dégradent, on voit l'intelligence s'éteindre proportionnellement et les organes se simplifier, se décomposer peu à peu pour arriver enfin au dernier terme de la vie sensitive. Ce moyen me semble plus précis et plus instructif que les autres méthodes. La division générale des animaux par Linnæus ne pouvait pas être parfaite de son temps. Les naturalistes modernes ayant divisé les animaux en vertébrés et en invertébrés, cette division, bien que juste, ne donne pas la mesure de la vie sensitive ou animale, qui tient à l'action nerveuse et non pas au squelette. — Nous avons conservé notre division du règne animal, fondée sur les formes du système nerveux, telle que nous l'avons établie le premier en 1803, sans changements essentiels. En 1812, le savant Cuvier, suivant le même principe, a distribué le règne animal en quatre embranchements. (*Annal. du Mus. d'Hist. nat.*, tom. XIX<sup>e</sup>, et son *Règne animal,* an 1817.) — Notre division ternaire, aussi adoptée par le célèbre Lamarck, offre des analogies avec celles du règne végétal dans la méthode naturelle. Ainsi : 1° les zoophytes se rapprochent extrêmement des plantes acotylédones ou des cryptogames, qui passent, en quelques genres, pour des *plantes animales*, comme les zoophytes sont des *animaux plantes*. Comme elles, ils ont un simple tissu celluleux et manquent d'organes sexuels; il n'y a ni moelle dans ces plantes, ni nerfs dans ces animaux. Tous vivent plus par imbibition de leurs tissus, que par des vaisseaux ou par digestion. Ils se reproduisent souvent de bouture ou par bourgeonnement. 2° Les animaux à système nerveux unique, ganglionaire, sont analogues aux plantes monocotylédones, dites *endogènes* ou *endorhizes* par les botanistes, car ces espèces se développent plus par l'intérieur que par l'extérieur; elles sont aussi la plupart articulées comme les graminées. Il n'y a point de squelette osseux intérieur chez ces animaux, ni de ligneux intérieur chez ces plantes. Elles ont leur circonférence plus solide que l'intérieur, dont les fibres végétales sont entremêlées de moelle (chez les palmiers, les graminées), comme l'intérieur des insectes, des mollusques, est plus mou que leur enveloppe. 3° Les animaux à deux ordres de nerfs ont pour analogues les végétaux dicotylédones, appelés aussi *exogènes* et *exorhizes*, parce qu'ils se développent

par l'extérieur. Ces animaux présentent une charpente osseuse et un système nerveux renfermé à son origine dans une boîte cranienne et un canal osseux (l'encéphale et la moelle épinière). Les végétaux de cette tribu se distinguent par un tissu ligneux plus ou moins solide, et par une moelle centrale renfermée dans son canal. Ils s'accroissent par des couches successives, comme les animaux vertébrés déploient leurs membres, sortes de branches, et leurs organes des sens à l'extérieur. — La division du règne animal en quatre embranchements, par le célèbre Cuvier, est la suivante :

1° Les ANIMAUX VERTÉBRÉS (*animalia vertebrata*), tels que l'homme et les espèces qui lui ressemblent le plus, ont le cerveau et le tronc principal du système nerveux renfermés dans une enveloppe osseuse, se composant du crâne et des vertèbres; à cette charpente osseuse s'articulent des côtes, et au plus, quatre membres ou extrémités; un système musculaire revêt les os qu'il fait agir, et les viscères nutritifs sont renfermés dans la cavité ventrale. Tous ont un sang rouge, un cœur musculaire, une bouche à deux mâchoires horizontales, des organes distincts de la vue, de l'ouïe, de l'odorat et du goût, placés à la région antérieure de la tête; des sexes toujours séparés; jamais plus de quatre membres quand ils existent et une distribution à peu près semblable du système nerveux. Tels sont l'homme, les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons.

2° Les ANIMAUX MOLLUSQUES (*animalia mollusca*) n'ont point de squelette; leurs muscles sont attachés à la peau, enveloppe générale, molle et contractile, dans laquelle se produisent, en beaucoup d'espèces, des coquilles ou corps pierreux formés par concrétion et addition superposée. Leur système nerveux se compose de diverses masses éparses (ganglions), réunies par des filets nerveux, dont les principales, placées sur l'œsophage, tiennent lieu de cerveau. On ne trouve plus guère, outre le sens du toucher, commun à tous les animaux, que celui du goût, quelquefois la vue, et plus rarement l'ouïe (dans la famille des céphalopodes seulement). Leurs systèmes de digestion, des sécrétions, se trouvent presque aussi compliqués que chez les animaux vertébrés; la circulation a son système complet, et il y a des organes particuliers pour la respiration. Telles sont les familles des céphalopodes (sèches et poulpes), des ptéropodes, des gastéropodes, des acéphales, des brachiopodes et des cirrhopodes.

3° Les ANIMAUX ARTICULÉS (*animalia articulata*) : leur système nerveux consiste en un double cordon régnant de la tête à l'anus et le long du ventre, portant des nœuds ou ganglions, d'espace en espace (correspondant aux divisions du corps de l'animal). Le premier des ganglions, placé sur l'œsophage, et nommé le cerveau, n'est guère plus considérable que les autres. Tous ces animaux ont, ou des plis ou des segments du corps, une peau plus ou moins solide, quelquefois cornée, à laquelle s'attachent des muscles intérieurs. Il y a souvent des membres articulés, et en plus grand nombre que chez les vertébrés; mais en d'autres espèces il n'y en a point. Plusieurs de ces animaux ont des vaisseaux fermés, d'autres se nourrissent par imbibition; les premiers respirent par des organes spéciaux ou branchies; les derniers ont des trachées ou vaisseaux aériens dispersés dans tout le corps. On ne trouve l'ouïe que dans une seule famille (les crustacés); le goût et la vue sont assez généralement répandus; les mâchoires, quand elles existent, sont toujours placées latéralement. — Telles sont les familles des crustacés, arachnides et autres aptères sans métamorphoses, puis les autres ordres d'insectes à transformation (coléoptères, hémiptères, etc.), et enfin les vers.

4° Les ANIMAUX RAYONNANTS (*animalia radiata*), ou zoophytes, sont formés sur un plan tout différent des précédents; car, au lieu d'avoir leurs organes des sens et du mouvement placés aux deux côtés d'un axe, symétriquement, ils les ont autour d'un centre; ce qui leur donne

la forme et la disposition circulaire des fleurs, des végétaux. Ils ne possèdent aussi ni organes de sens particuliers, ni systèmes de nerfs distincts; quelques-uns (les échinodermes) ont à peine des vestiges de circulation et des organes respiratoires placés presque toujours à la surface du corps. La plupart n'ont qu'un sac qui sert également d'entrée pour les aliments et d'issue pour les excréments; enfin, les dernières familles ne montrent qu'une cellulosité pulpeuse, homogène, contractile et sensible. Tels sont les échinodermes, les radiaires proprement dits, les polypes groupés et coralligènes, les infusoires, etc. — Quels que soient les systèmes de classification des animaux établis jusqu'à ce jour, les plus philosophiques ou les plus naturels sont ceux qui distribuent la série des créatures d'après leur perfection successive et leur développement organique. Il importe peu, sans doute, de commencer par l'homme en descendant jusqu'à l'animalcule microscopique, ou de suivre la gradation inverse, quand on est d'accord sur les principes généraux, savoir, que la nature s'avance nécessairement du simple au composé, et qu'elle n'a pas dû commencer par notre espèce avant tous les autres êtres, animaux et végétaux. On sent, au contraire, que nous n'eussions pas pu subsister et nous nourrir seuls sans eux. D'après la Genèse même, l'homme a été formé le dernier, comme le complément et le faîte du grand édifice de la création. — Il ne serait donc pas exact de représenter le règne animal comme émanant de l'homme, dont la noble figure aurait été d'abord dégradée en singe difforme, puis en ignoble quadrupède; transformée en oiseau, ensuite rabaissée au reptile, au poisson; elle descendrait successivement l'échelle de la perfection, ou se dévalerait jusqu'aux plus vils et plus imparfaits des êtres, perdant peu à peu ses sens, ses membres, se réduisant enfin à l'état de polype, d'animalcule privé de tout organe, excepté de la faculté de digérer. Telle est la fausse idée qu'on a établie en supposant que le règne animal se dégrade par des *décurtations successives*, comme s'exprimait Linnée, et telle est pourtant la marche qui semble la plus commode à suivre. En effet, apercevant de haut toute la série des êtres, nous commençons naturellement par nous et nos voisins, comme un roi environné des princes et des premiers seigneurs de l'état ne descend que par le moyen de ces intermédiaires aux classes graduellement inférieures et aux plus subalternes de son empire. — On se tromperait, toutefois, si l'on croyait pouvoir disposer tout le règne animal et le végétal suivant une série non interrompue de perfectionnements graduels, par les nuances les plus imperceptibles. Il existe, au contraire, de grandes lacunes, des interruptions, soit que nous ne connaissions pas tous les anneaux qui rattachent entre eux les êtres créés, soit que les révolutions du globe aient détruit une foule de races intermédiaires dont on rencontre des vestiges parmi tant de débris fossiles, soit plutôt que le grand arbre de la vie n'ait pas poussé une tige unique, mais bien un grand nombre de rameaux plus ou moins divergents, et toutefois conservant entre eux des adhérences fraternelles. — En effet, si l'on descend, sans trop d'efforts, de la structure du mammifère à celle de l'oiseau, et de là au reptile, au poisson, parce que tous ces vertébrés sont constitués sur un module commun, la chaîne au-delà est brusquement interrompue: ni les mollusques, ni les crustacés et les insectes, bien moins encore les animaux rayonnés ou les zoophytes, ne se rattacheront aux vertébrés. Voilà donc la série des articulés et celle des radiaires, qui, quoique sortant du même tronc de l'animalité, composent autant de souches diverses. Néanmoins, l'une étant plus compliquée que l'autre, ou élevant l'organisme à un plus haut degré, il en résulte, au total, une plus grande perfection de l'animalité ou des assises superposées, des rangs d'anoblissements, depuis l'animalcule microscopique, jusqu'au trône de l'humanité.

## TABLEAU DE CLASSIFICATION DES ANIMAUX.

| | | | |
|---|---|---|---|
| ANIMAUX | A 2 systèmes nerveux, le *cérébral* et le *sympathique*. | A sang chaud. . . . . . | Homme et mammifères, Oiseaux. |
| | | A sang froid. . . . . . | Reptiles, Poissons. |
| | Ayant un système nerveux ganglionaire ou *sympathique*, entourant l'œsophage. | Ayant un cœur et une circulation branchiale. | Mollusques et coquillages, Helminthides, Cirrhipèdes, Crustacés. |
| | | Privés de cœur, ayant des trachées pour l'air ou l'eau. | Arachnides, Insectes, Vers annélides et intestinaux. |
| | A molécules nerveuses : les zoophytes. | Ascidiens agrégés . . . | Pyrasomes, botryles, |
| | | Rayonnés . . . . . . . | Echinodermes, Polypes et hydres. |
| | | Coralligènes. . . . . . | Coraux et cératophytes, Madrépores et éponges. |
| | | Microscopiques. . . . . | Infusoires. |

Dans le règne animal, comme dans les classifications végétales, on place toujours au dernier rang les espèces les plus simples, les tribus imparfaites, presque toujours aquatiques. Il semble, en effet, que l'empire des eaux soit la grande matrice dans laquelle s'élabore en secret toute organisation, toute vie. C'est pour exprimer cette vérité que la Fable inventa l'allégorie de la naissance de Vénus, productrice de l'écume du vieux Saturne, répandue dans les ondes de l'océan. — On s'élève ensuite par gradation jusqu'au faîte de la composition organique, qui se termine à l'homme. Mais, quoique d'un degré fort supérieur au végétal, l'animalité ne commence point là où se termine le plus haut point d'élaboration végétale. Au contraire, les animaux les moins composés ne s'associent qu'avec les plus simples végétations ; chaque règne poursuit donc sa propre série. — Il serait donc plus naturel, ou plus philosophique, de commencer les classifications de ces êtres dans l'ordre même de leur développement, en s'élevant du simple au composé. C'est ainsi qu'on suivrait la marche de la vraie création ou production. Cette méthode serait en même temps plus instructive ; toute autre n'est que le résultat de quelque système arbitraire ou d'une combinaison artificielle de l'esprit. — C'est ainsi que l'on distingue le système sexuel proposé par Linnée pour les plantes, des méthodes qui rapprochent les végétaux selon leurs affinités naturelles, ou leurs rapports de famille et de parenté. Il en doit être de même des méthodes zoologiques, bien que ce genre de classification présente des difficultés à ceux qui veulent s'initier dans la science de l'histoire naturelle. J. J. Virey.

**ANIS,** *pimpinella anisum*, selon Linnée, qui classe cette plante dans la

*pentandrie digynie*. Tournefort la place dans la 1re section de sa 7e classe, qui comprend les herbes à fleurs rosacées, en ombelle, soutenues par des rayons, dont le calice devient un fruit composé de deux petites semences cannelées, et il la désigne par cette phrase : *apium anisum dictum, semine suave olente majori*. Elle réussit assez bien dans nos provinces méridionales, mais sa culture en grand a lieu en Espagne, et surtout aux Échelles du Levant. Elle demande une terre légère, sablonneuse, et malgré cela bien amendée, enfin une exposition très chaude. — La semence seule de l'anis est employée en médecine; elle est réputée carminative, stomachique et apéritive : par conséquent, elle échauffe un peu, réveille faiblement les forces vitales, favorise la digestion, lorsque l'estomac est faible; quant à la propriété *carminative*, nous devons prévenir qu'elle a conduit à un abus pernicieux dans certains cas : quand il y a tendance à l'inflammation, et surtout lorsque l'inflammation est déjà établie, il vaut beaucoup mieux employer les boissons délayantes. Ses propriétés les plus certaines sont d'augmenter sensiblement chez les nourrices et les femelles des animaux la quantité de lait qui leur est nécessaire, et dont cette semence facilite en même temps la digestion chez les enfants. On l'emploie aussi pour aider l'expectoration des matières muqueuses dans l'asthme humide et dans la toux catarrhale ancienne, et, sous forme de cataplasmes, elle peut contribuer à la résolution des tumeurs inflammatoires.

**ANJOU**, *Pagus Andegavensis*, ou *Adicavensis ager* ou *tractus*, ancienne province de France, composant en grande partie, dans la nouvelle division administrative, les départements de Maine-et-Loire et de la Sarthe, a pour bornes au nord le Maine, à l'est la Touraine, au sud-est le Saumurois, au sud le Poitou, et à l'ouest la Bretagne. Son étendue est 30 lieues de longueur sur 20 de largeur. On y compte environ 37 forêts et jusqu'à 49 rivières. Les seules navigables sont la Loire, la Vienne, la Toué, la Mayenne, le Loir et la Sarthe. Angers, capitale de cette province, que les Romains appelaient *Juliomagus*, est assis sur les deux rives de la Mayenne, un peu au-dessous de la jonction du Loir et de la Sarthe à cette rivière. C'était le siége du gouvernement militaire de la province, d'une sénéchaussée, d'un évêché suffragant de Tours, de deux commanderies de l'ordre de Malte, d'une université fondée par saint Louis et de plusieurs académies. Le château d'Angers, bâti sur un roc escarpé, où l'on faisait parvenir les approvisionnements à l'aide d'une machine, était anciennement une des plus fortes places du royaume. Les autres villes de cette province sont : Baugé, Brissac (ancien duché-pairie), Château-Gontier, le Lude, Duretal, la Flèche, où Henri IV fit bâtir un magnifique château; Rillé, le Pont-de-Cé, où le marquis de Créquy battit, le 7 juin 1620, l'armée de la reine mère, Marie de Médicis; Trèves, Pouancé, Champtoceaux, Chollet, Doué, Ingrande, Craon, première baronnie d'Anjou; Châteauneuf, Candé, Vihiers, Montrevaux, Beaufort-en-Vallée, le Lion-d'Angers, Ségré, Beaupréau, Chalonne, Longué, Montfaucon, Chemillé, Saint-Aubin du Pont-de-Cé, Saint-Aubin-de-Pouancé, Saint-Florent-le-Vieil, Sainte-Maurille, Saumur, Montsoraux, Montreuil-Bellay et Fontevrault, où le bienheureux Robert d'Arbrisselles fonda, vers l'an 1099, une célèbre abbaye de filles chef d'ordre.—*Histoire*.—Du temps de César, l'Anjou était habité par les *Andes* ou *Andegavi*, qui ont donné leur nom à cette province. A peine ce conquérant eut-il soumis ces peuples qu'ils tentèrent de secouer le joug des Romains. Mais ayant échoué dans le siége de Poitiers, leur armée fut détruite au passage de la Loire par Fabius, lieutenant de César. Lors de l'irruption des barbares dans les provinces de l'empire, sous Honorius, l'Anjou faisait partie de la 3e Lyonnaise. Les Visigoths et ensuite les Francs s'établirent dans une partie de ce pays. Ægidius, chef de la milice romaine dans les Gaules, appela à son se-

cours Odoacre, roi des Saxons, auquel le comte Paul, successeur d'Ægidius, céda les îles de la Loire ainsi que la ville d'Angers, pour gage de sa fidélité et de ses services. Odoacre y fit cantonner son armée, mais ce fut pour peu de temps, car le roi Childéric, à la tête des Francs, tailla en pièces les Romains et les Saxons, tua de sa propre main le comte Paul, et incorpora l'Anjou à son empire. — Sous les Carlovingiens, cette province fut divisée en deux comtés. Le comté d'Outre-Maine, ou la Marche Angevine, situé au-delà de la rivière de Maine ou Mayenne, avait Châteauneuf pour capitale; Angers était celle de l'autre comté d'Anjou, formé du territoire en-deçà de la même rivière. En 850, le roi Charles-le-Chauve donna le comté d'Outre-Maine à Robert-le-Fort, pour le défendre contre les Bretons et les Normands. Tué par ces barbares à Brisserte, en 866, Robert eut pour successeur dans ce département et dans le duché de France, Eudes, son fils, qui parvint ensuite à la couronne. — Ingelger, fils de Tertulle, sénéchal du Gâtinois, et petit-fils de Torquat, paysan qui vivait de la chasse et de fruits sauvages, ayant continué les services signalés de son père contre les Barbares, reçut du roi Charles-le-Chauve, vers l'an 870, l'investiture du comté d'Anjou d'en-deçà de la Mayenne. Adèle, comtesse de Gâtinois, que le roi Louis-le-Bègue lui fit épouser en 878, acheva d'élever ce fondateur d'une race nouvelle au niveau des princes les plus puissants de France. Cet exemple et une foule d'autres, consacrés par l'histoire, prouvent que dans tous les temps les premières distinctions de l'état ont été la récompense de la valeur et des services, et non pas, comme on le croit trop vulgairement, le privilége exclusif de la naissance. Les descendants d'Ingelger se sont montrés dignes de la fortune que leur avait léguée leur père. Foulques I^er^, son fils et son successeur en 888, réunit en un seul gouvernement les deux comtés d'Anjou. Foulques II, comte d'Anjou en 938, son fils, devait être un prince bien téméraire ou bien puissant, s'il osa, comme on l'assure, en répondant à une raillerie du roi Louis-d'Outremer, lui dire : qu'*un roi sans lettres était un âne couronné*. Ce langage n'était pas celui d'un courtisan. Les successeurs de Foulques II ne le furent pas d'avantage. Geoffroi I^er^, son fils, comte d'Anjou en 959, était plus communément nommé Grisegonelle (de la couleur de sa tunique). Othon, roi de Germanie ayant pénétré jusqu'au cœur de la France, assiégeait Montmorenci et menaçait la capitale. Dans ce péril extrême, Grisegonelle vole au secours du roi Lothaire, attaque et met en déroute l'armée d'Othon, qu'il poursuit l'épée dans les reins jusque dans les Ardennes, et là, désespérant d'anéantir les débris de cette armée, plus habile que la sienne à la course, il proposa un duel en champ clos au roi de Germanie, qui ne jugea pas à propos d'accepter. Un service si mémorable méritait une récompense signalée. Grisegonelle la reçut du roi Lothaire, par l'inféodation, pour lui et ses successeurs, au comté d'Anjou, de la charge de sénéchal de France, alors la première dignité militaire de la couronne. En 980, le comte d'Anjou paya, par une défaite sanglante, un complot de Conan-le-Tort, comte de Rennes, qui voulait envahir par surprise une partie de ses états, et conquit la ville et le territoire de Loudun sur Guillaume Fier-à-Bras, comte de Poitiers, en 985. Foulques III, surnommé Nerra ou le Noir, prince qui ternit la plus rare valeur par la violence et la fourberie, succéda à Geoffroi I^er^ son père en 987. Il fut heureux dans toutes ses guerres contre ses voisins. Sa puissance était si redoutable, que le roi Robert n'osa pas tirer vengeance du meurtre de Hugues de Beauvais, son favori, que Foulques fit poignarder à la chasse sous les yeux même du monarque. Les abbayes de Beaulieu, de Saint-Nicolas et du Ronceray d'Angers, doivent leur fondation aux remords de ce prince sanguinaire. Les fréquents pélerinages qu'il fit à la Terre-Sainte pour les apaiser, lui ont fait donner le surnom de *jérosolymitain*. Au

retour de son dernier voyage, il mourut à Metz le 21 juin 1040, laissant ses états à Geoffroi II, surnommé Martel, son fils. Celui-ci les accrut de la ville de Tours et d'une partie de la Touraine, que lui donna Henri Ier roi de France. Son ingratitude envers ce monarque ne lui porta pas bonheur, car il fut battu par les troupes royales et par le duc de Normandie, contre lequel il espérait venger l'affront de ses premiers revers, auxquels le duc avait contribué. Cette levée de boucliers lui coûta les villes d'Alençon et de Domfront. La guerre opiniâtre qu'il fit ensuite à Thibaut, comte de Blois, eut des succès plus variés, sans qu'il en tirât plus d'avantages. Ce comte, qui fut le dernier de la race d'Ingelger, fut aussi le seul à qui la fortune se montra aussi constamment contraire. Il finit ses jours en l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, le 14 novembre 1060. — *Comtes d'Anjou de la maison de Château-Landon* (Seconde race). Ermengarde d'Anjou, fille de Foulques-Nerra, avait été mariée à Geoffroi-Ferréol, comte de Château-Landon ou du Gâtinois. Elle en eut deux fils, Geoffroi III et Foulques IV-le-Richain, à qui le partage des états du comte Geoffroi-Martel, leur oncle, mit les armes à la main l'un contre l'autre, jusqu'à ce que Foulques-le-Richain eût dépouillé entièrement son frère, à l'instigation de la fameuse Bertrade de Montfort, qui des bras de Foulques était passée, par un enlèvement concertée dans ceux du roi Philippe. Le comte d'Anjou déclara la guerre, en 1103, à Geoffroi IV son propre fils, issu d'un premier mariage de Foulques avec Ermengarde de Bourbon-l'Archambaud, qu'il voulait priver de ses avantages au profit de Foulques V, issu de Bertrade de Montfort. Le succès ne couronna pas cette odieuse iniquité. Les triomphes de Geoffroi le réconcilièrent avec son père, qui perdit en lui son plus ferme appui, lorsqu'il fut tué au siége de Condé en 1106. Foulques V, dit le Jeune, comte d'Anjou en 1109, s'illustra par la bataille rangée qu'il gagna sous les murs d'Alençon, en 1118, contre le roi d'Angleterre et les comtes de Blois. Ce comte déploya une grande magnificence dans un voyage qu'il fit à la Terre-Sainte en 1120. Plus tard, il contribua à chasser les impériaux de la Champagne, et commanda l'avant-garde de l'armée française dans l'expédition de Louis-le-Gros en Auvergne. En 1129, Foulques passa à la Terre-Sainte, où, veuf d'Eremburge, comtesse du Maine, il épousa en secondes noces Mélissende, fille aînée de Baudouin II, roi de Jérusalem, et fut crée comte de Ptolémaïde et de Tyr. Deux ans après, il succéda à son beau-père sur le trône de Jérusalem, régna jusqu'en 1144 avec gloire, et laissa ce trône à ses fils issus de ce second lit, Baudoin III et Amauri. Le premier, dont Albéric fait le plus grand éloge, en disant qu'il surpassait tous les princes de son temps par la majesté de sa personne, la culture et la vivacité de son esprit, et l'élévation de ses sentiments, eut deux fois la douleur de voir sa propre mère intriguer contre lui auprès des princes musulmans. Mais il déjoua ces mauvais desseins, et s'empara d'Ascalon et de Césarée. Il mourut sans enfants dans la fleur de l'âge en 1162. Amauri Ier, son frère et son successeur au trône de Jérusalem, eut continuellement les armes à la main contre les califes d'Égypte et les sultans de Damas. En mourant, il laissa Baudouin IV, son fils, en présence d'un ennemi redoutable, de Saladin, qui, maître de la Syrie et de l'Égypte, travaillait avec une ardeur infatigable à chasser les chrétiens de la Palestine. Deux victoires remportées par Baudoin dans les plaines de Rames et de Tibériade, en 1177 et 1182, ne firent que ralentir les progrès de Saladin. Baudouin, attaqué de la lèpre, vit encore les dissensions intestines se joindre à toutes les peines physiques et morales dont il était accablé. Ce prince étant mort célibataire le 16 mars 1186, ce fut Baudouin de Montferrat, fils de Sibylle d'Anjou, sa sœur, veuve de Guillaume de Montferrat, qui lui succéda au trône de Jérusalem, et ce dernier, après un an de règne, eut pour successeur Gui de Lusignan, son beau-père. — Geoffroi V, dit

Plantagenet (d'une plante de genet dont il ombrageait son casque), surnom que sa race a immortalisé dans l'histoire, fils aîné de Foulques V, et d'Eremburge du Maine, succéda à son père dans le comté d'Anjou en 1129. Comme mari de Mathilde d'Angleterre, fille du roi Henri Ier, il se porta pour héritier de ce monarque en 1135. Mais, prévenu par Étienne, comte de Boulogne, qui se fit reconnaître roi d'Angleterre, et par Thibaud, comte de Blois, que les Normands appelèrent pour les gouverner, il se vit forcé de recourir aux armes pour conquérir son héritage. A sa mort, en 1151, il était possesseur de la Normandie. La couronne d'Angleterre fut ressaisie par Henri II, son fils, qui se fit couronner à Westminster le 19 décembre 1154. La postérité de celui-ci a régné 331 ans, et à donné 14 rois, savoir : Henri II en 1154, Richard-Cœur-de-Lion, en 1189; Jean-sans-Terre en 1199, sur lequel Philippe-Auguste confisqua la Normandie, l'Anjou, le Maine et ses autres possessions situées entre la Loire et la Seine, en 1203, au sujet du meurtre du jeune Arthur, que Jean-sans-Terre, son oncle, avait assassiné de sa propre main; Henri III en 1216. Sous le règne de ce prince, la noblesse anglaise, dédaignant l'idiome natal, ne se servait familièrement que de la langue française. Édouard Ier (IV) en 1272, Édouard II (V), surnommé de Caernarvon, en 1307, Édouard III (VI) en 1327, Richard II, fils du célèbre prince Noir (le prince de Galles), 1377; Henri IV en 1399, Henri V, dit de Montmouth, en 1413; Henri VI en 1422, Édouard IV (VII) en 1461 : ce fut le premier roi de la branche d'Yorck; Édouard V (VIII) en 1483, et Richard III, tué en 1485, à la bataille de Bosworth, contre Henri Tudor, comte de Richemont, proclamé roi par ses troupes victorieuses. — *Comtes*, puis *ducs d'Anjou de la maison de France* (Troisième race). Elle a pour fondateur Charles de France, dernier des fils de Louis VIII et de Blanche de Castille. Le roi saint Louis, son frère, lui donna l'investiture des comtés d'Anjou et du Maine, le 27 mai 1246. Ce fut un prince d'un courage et d'une résolution extraordinaire, mais cette qualité, la seule qu'il eût peut-être, était éclipsée par son avidité et son caractère despotique et féroce. Mainfroi, usurpateur, sur son neveu Conradin, du trône de Sicile, n'ayant pas voulu payer le tribut exigé par le saint-siége pour la reconnaissance et la consécration de son usurpation, Urbain IV prêcha contre lui une croisade, et proclama Charles d'Anjou roi de Sicile le 28 juin 1265. Celui-ci livra bataille à Mainfroi près de Bénévent le 26 février 1266, et resta seul possesseur du trône par sa victoire et la mort de son rival. Les impôts exorbitants dont il accabla la Sicile, sans autre nécessité que le besoin d'assouvir sa cupidité insatiable, déterminèrent la nation à secouer le joug insupportable que Rome lui imposait. Ses vœux se tournèrent vers Conradin, fils de l'empereur Conrad, prince âgé seulement de 16 ans, mais qui donnait les plus belles espérances. Bataille de Tagliacozzo, le 23 août 1268. Conradin la perd et cherche son salut dans la fuite. Reconnu par un pêcheur, il est livré à Charles d'Anjou, qui souille à jamais sa mémoire en faisant périr ce prince sur un échafaud dressé sur le rivage de Naples, le 29 octobre de la même année. En 1277, Marie, princesse d'Antioche, transporte à Charles d'Anjou ses droits sur la couronne de Jérusalem. C'est depuis cette époque que les rois de Sicile se qualifient aussi rois de Jérusalem. Cependant les taxes multipliées dont Charles d'Anjou continuait à surcharger le peuple, et son impassible dureté dans les temps calamiteux, avaient porté au plus haut degré l'exaspération publique. Un outrage fait à une jeune femme de Palerme au moment où elle entrait à l'église, le lendemain de Pâques, 30 mars 1282, fut le signal du massacre des Français dit des *vêpres siciliennes*. Charles ne fut doint abattu par cette insurrection générale. Il leva des armées de terre et de mer, et combattit long-temps avec des succès variés. Pierre, roi d'Aragon, gendre de Mainfroi, avait

21.

pris en main la cause insurrectionnelle, Charles d'Anjou lui proposa un combat en champ clos de 100 chevaliers de chaque nation, qu'ils commanderaient en personne. Ce défi accepté, on fit à Bordeaux de somptueux préparatifs pour le combat, mais Charles d'Anjou et ses chevaliers furent les seuls qui comparurent au rendez-vous le 1er juin 1283. A son retour de Provence en Italie, Charles apprit le désastre de sa flotte et la prise du prince de Salerne, son fils, par Roger de Loria, le 5 juin 1284. Il survécut peu à cet évènement, étant mort à Foggia, le 7 janvier 1285. Naples est redevable à ce prince de sa magnificence et de ses nombreux embellissements. Que n'a-t-il légué que ce seul souvenir à l'histoire! La maison d'Aragon resta en possession du trône de Sicile. Charles II d'Anjou, fils de Charles Ier, remis en liberté en 1288, prend le titre de roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, et se fait chérir du peuple par ses grandes qualités. L'amirante Roger de Loria abandonne la maison d'Aragon pour s'attacher au service de Charles. Mais la guerre qu'ils portèrent en Sicile n'eut pas une issue heureuse. Par un traité du 19 août 1302, Charles d'Anjou reconnaît Frédéric d'Aragon, sous le titre de *roi de Trinacrie*, et conserve celui de roi de Sicile, qu'il transmet à ses descendants. Ce prince accompli meurt à Casanova, près de Naples, le 5 mai 1309, laissant, de Marie de Hongrie, sa femme, plusieurs fils, entre autres, Charles-Martel, roi de Hongrie, père de Charobert, roi de Hongrie, et celui-ci du roi Louis Ier, son successeur en 1342, dont la fille, nommée Marie, fut couronnée reine de Hongrie, dans Albe-Royale, en 1382, sous le titre de *Roi-Marie*, et depuis femme de Sigismond, marquis de Brandebourg, qui en resta veuf en 1392. Robert, roi de Sicile, aïeul de la reine Jeanne Ire, que Charles de Durazzo dont elle avait révoqué l'adoption, pour lui substituer Louis Ier d'Anjou, fit étrangler le 22 mai 1382, Philippe, prince de Tarente, roi titulaire de Constantinople; Jean, auteur de la branche de Durazzo, qui régna en Sicile concurremment avec la seconde maison d'Anjou depuis 1382 jusqu'en 1414, date de son extinction. L'aînée des filles de Charles II fut Margueritte. Elle porta en dot, en 1290, les comtés d'Anjou et du Maine à Charles, comte de Valois, fils puîné du roi Philippe-le-Hardi. Ces provinces passèrent au roi Philippe de Valois, issu de leur mariage, puis au roi Jean, qui, en 1356, en investit Louis Ier, son second fils, souche de la *deuxième maison d'Anjou*. — Louis Ier, créé duc d'Anjou et pair de France au mois d'octobre 1360, lieutenant du roi en Languedoc et en Dauphiné, régent du royaume pendant la minorité du roi Charles VI, son neveu, racheta, par d'éminents services rendus à la France durant la guerre contre les Anglais dans les provinces méridionales, le juste reproche qu'on lui avait fait d'avoir épuisé le trésor pour se mettre en état de prendre possession du royaume de Naples, que la reine Jeanne Ire lui avait transmis en l'adoptant pour son héritier, par lettres du 29 juin 1380. Une armée florissante qu'il conduit de Provence dans ce royaume, au mois d'octobre 1382, est détruite par des maladies contagieuses, sans pouvoir livrer un combat à Charles de Durazzo, son compétiteur. Le duc Louis Ier d'Anjou meurt de chagrin à Biseglia, près de Bari, le 20 septembre 1384. Louis II, son fils, lui succède dans le duché d'Anjou et les comtés du Maine et de Provence. Il se rend maître de Naples en 1390, mais Ladislas, fils de Charles de Durazzo, le force de revenir en Provence en 1399. Rappelé par les Napolitains en 1409, Louis II gagne sur Ladislas la bataille de Ponte-Corvo, en 1411. L'instabilité de ce peuple le ramène encore en France, et il meurt à Angers le 29 avril 1417. Louis III, son fils aîné, poussa vivement la guerre pour recouvrer son royaume. Il fut même adopté, en 1423, par la reine Jeanne II, fille de Charles III de Durazzo, mais il meurt à Cosence, le 15 novembre 1434, au moment où la prospérité de ses armes promettait de couronner ses desseins. Son frère, René

d'Anjou, à qui l'histoire a conservé avec un respect religieux le surnom de *bon roi René*, que lui donnaient ses contemporains, lui succéda dans ses états et dans ses droits au trône de Sicile. Ce prince, né le 13 janvier 1409 (*n. st.*), avait été appelé par les états de Lorraine, en 1413, à succéder au duc Charles-le-Hardi, dont Isabelle de Lorraine, sa femme, était la fille aînée. Mais Ferri de Lorraine, comte de Vaudemont, frère de Charles, prétendit que la Lorraine était régie selon la loi salique. Aucun antécédent ne jetait du jour sur cette question, que débattaient, sans pouvoir s'entendre, les plus habiles jurisconsultes. Elle fut décidée par les armes. Le duc de Bourgogne envoie l'élite de ses soldats à Ferri de Vaudemont. Le brave Barbazan, à la tête d'un corps d'élite de l'armée française, vient prendre le commandement de celle de René d'Anjou. Barbazan ravageait le comté de Vaudemont et pressait vivement le siège de la capitale, lorsque René, contre l'avis du général français, lui ordonne d'abandonner cette entreprise pour marcher au-devant de son rival. Bataille de Bulligneville sur la Meuse, le 2 juillet 1431. Une batterie masquée, manœuvre jusqu'alors inconnue, jette la confusion dans l'armée lorraine. Elle est mise en déroute, et René est fait prisonnier. Il l'était encore lorsqu'au droit de son frère, et par l'adoption de la reine Jeanne II, il fut appelé au trône de Naples en 1435. Une rançon de deux cent mille écus lui ayant procuré la liberté en 1436, il établit un conseil de régence en Lorraine, et part pour Naples en 1438. Il combat pendant trois ans avec succès Alfonse d'Aragon, son compétiteur. Mais celui-ci s'empare de Naples par surprise en 1442, et René est contraint de chercher son salut sur deux galères génoises qui le conduisent en Italie, d'où il revient dans son comté de Provence, puis en Lorraine. La fortune, qui trompa si souvent ce prince, vint lui offrir une nouvelle couronne en 1465, celle d'Aragon, à laquelle l'appelèrent les Catalans, au droit d'Yolande d'Aragon, sa mère. Jean, duc de Lorraine, fils de René, passe en Catalogne, dont il prend les principales places sur les rois Ferdinand et Jean II. Il n'avait plus qu'un pas à faire pour se rendre maître de l'Aragon, lorsqu'une fièvre ardente l'enleva à Barcelonne le 13 décembre 1470. Le roi René, qui, depuis la conférence de Châlons (1445), avait quitté la Lorraine, partageant son séjour entre Paris, Angers et Aix en Provence, mourut en cette dernière ville le 10 juillet 1480. Isabelle de Lorraine lui avait donné entre autres enfants, Jean, duc de Calabre et de Lorraine, l'un des grands capitaines de son temps, mort, comme nous l'avons dit, en 1470, ne laissant de son mariage avec Marie de Bourbon qu'un fils, Nicolas, duc de Lorraine, mort à Nancy le 24 juillet 1473, sans avoir été marié. Yolande d'Anjou, mariée à Ferri II de Lorraine, comte de Vaudemont, auquel elle porta les droits de sa maison sur le royaume de Naples et le comté de Provence, et Margueritte d'Anjou, femme de Henri VI roi d'Angleterre. Cette seconde maison d'Anjou fut éteinte en ligne légitime, en 1481, dans la personne de Charles d'Anjou, roi titulaire de Naples, de Sicile et de Jérusalem, comte du Maine, fils de Charles d'Anjou, comte du Maine, frère du roi René. Dès l'année 1474, le roi Louis XI s'était en quelque sorte saisi du duché d'Anjou, en mettant garnison dans la capitale. Il le réunit définitivement à la couronne en 1480, malgré les réclamations de René II, duc de Lorraine, petit-fils du roi René, par Yolande d'Anjou, sa mère. Depuis cette époque l'Anjou ne fut plus qu'un titre d'apanage réservé aux fils puînés de nos rois. Les quatre fils du roi Henri II ont porté successivement ce titre, ainsi que deux fils de Louis XIV (morts jeunes). Philippe V roi d'Espagne, et Louis XV étaient titrés ducs d'Anjou avant leur avènement au trône. Le second fils de Louis XV, mort en bas âge en 1733, fut le dernier prince français qui porta ce titre. L.

**ANKARSTROEM** (Jean-Jacques) l'assassin de Gustave III, fut d'abord page à la cour de Suède, et plus tard en

seigne dans la garde. Son père était lieutenant-colonel et chevalier de l'ordre du Glaive. Le jeune Ankarstrœm avait un caractère sombre et passionné ; les mesures par lesquelles Gustave III avait détruit la puissance du sénat l'avait vivement irrité contre ce monarque. A ce motif de haine vint se mêler plus tard un ressentiment particulier à l'occasion d'un procès que l'intervention personnelle du roi lui fit perdre. En 1783, Ankarstroem donna sa démission, se maria et se retira à la campagne : il revint à Stokholm en 1790. Il se ligua dans cette ville avec les comtes de Horn et Ribbing, les barons de Bielke et de Pechlin, etc. La mort de Gustave fut résolue. Ankarstroem demanda à porter le coup. Ribbing et Horn lui ayant disputé ce dangereux honneur, on tira au sort : ce fut Ankarstroem qui l'emporta. Le roi venait de convoquer la diète à Gifle ; les conjurés s'y rendirent, mais ils ne se présenta aucune occasion d'exécuter leur affreux projet. Les décisions de la diète enflammèrent leur tête de plus en plus. Quelque temps après, le roi revint dans la capitale. Les conjurés ayant été informés que le 15 mars le roi se rendrait au bal masqué, l'exécution de l'assassinat qu'ils avaient projeté fut différée jusqu'à ce jour. Ankarstroem tira un coup de pistolet sur le roi, dans la salle du bal, et le blessa mortellement. L'assassin fut arrêté et fit l'aveu de son crime, mais il refusa de faire connaître ses complices. Le 29 avril, Ankarstroem fut condamné à mort et à être battu de verges pendant plusieurs jours. Il était alors âgé de 31 ans. On le traîna à l'échafaud sur une charrette. Son courage ne l'abandonna pas un instant ; il paraissait glorieux de l'attentat infâme qu'il venait de commettre. Les comtes Horn et Ribbing et le lieutenant-colonel Liljehorn, ses complices, furent bannis du royaume.

**ANNABERG**, ville de Saxe, située dans l'Erzgebirge, près du Bilberg, a été fondée par le duc Albert en 1496, elle a 644 maisons, avec 4,000 habitants, qui long-temps ont vécu presque exclusivement du produit des mines ; mais insensiblement la fabrication de dentelles a pris la place de cette branche d'industrie, devenue beaucoup moins lucrative.

**ANNALES.** Ce sont à proprement parler les documents de l'histoire. On ne peut guère écrire celle des faits contemporains, les jugements risqueraient de ne point porter à un assez haut degré ce caractère d'impartialité qui doit être le cachet de tout récit historique. Mais, si l'on est mieux placé pour juger des choses à une certaine distance, si l'on apprécie mieux un fait, un évènement auquel on n'a point pris part, et loin de l'impression du moment ou de l'exaltation des passions, il faut reconnaître aussi que l'on serait souvent fort embarrassé si l'on n'avait point sur ce fait des documents écrits laissés par des témoins, et s'il fallait s'en rapporter à la tradition orale, qui s'altère si facilement. Il est donc reconnu généralement aujourd'hui sur cette matière, qui a été long-temps l'objet d'une controverse chez les anciens et chez les modernes, que la différence la plus essentielle qui existe entre les *annales* et l'*histoire*, c'est que les premières sont destinées à recueillir les matériaux, l'autre à les mettre en œuvre. L'annaliste enregistre les faits sans s'attacher à autre chose qu'à l'exactitude et à l'ordre chronologique ; l'historien les revêt de formes, les accompagne de réflexions, et les fait passer au creuset de la critique. — Les plus anciennes annales sont celles de la Chine ; elles remontent jusqu'au règne de Fohi, l'an 3,331 avant l'ère chrétienne, où plusieurs siècles avant le déluge. Les fameux marbres du comte d'Arundel, découverts dans l'île de Paros, au commencement du XVIII[e] siècle, contenaient les Annales des Athéniens. Chez les Romains, les *fastes*, après avoir été consacrés à des objets purement religieux, devinrent, dans les mains mêmes des pontifes, les véritables annales de la republique, et furent appelés *Annales maximi*. Ces annales servirent à l'histoire de Rome, qu'on écrivit pour la première fois 500 ans après sa fondation. Les Chal-

déens inscrivaient leurs observations astronomiques sur des briques cuites; les Péruviens, qui ne connaissaient point l'écriture, enregistraient les faits de leur histoire au moyen de *quipos;* les Mexicains se servaient encore pour le même objet de peaux d'animaux, ou d'écorces d'arbres, sur lesquelles ils figuraient la représentation des objets dont ils voulaient transmettre le souvenir. Les premiers rudiments de l'histoire des peuples modernes sont dans les écrits des moines du moyen âge, qui ont été nos premiers annalistes. Nous citerons pour la France *Grégoire de Tours*, pour l'Allemagne *Adam de Brême*, *Nestor* pour la Russie, et pour le Nord *Saxo Grammaticus.*

**ANNAM.** Empire de l'Asie, situé dans l'est de la presqu'île au-delà du Gange, comprend les pays connus sous les noms de Tonkin et de Cochinchine, le Laos, le Camboge et le Tsiampa. Il s'étend de 8° 45′ à 23° 1′ de latitude septentrionale et de 97° 45′ à 106° 58′ de longitude orientale. Sa longueur est de 370 lieues et sa largeur de 150; sa surface de 39,375 lieues carrées. Il est borné au nord par la Chine, dont un vaste désert sablonneux le sépare, à l'est et au sud par la mer de Chine, au sud-ouest par le golfe de Siam et à l'ouest par le royaume de ce nom. Sa population est estimée à 23 millions d'habitants; les premiers sont venus de la Chine, vers l'an 1368. Les Annamitains sont de taille médiocre, ont le visage large, et cependant pas aussi aplati que celui des Chinois, auxquels d'ailleurs ils ressemblent beaucoup. La langue de l'Annam est composée en partie de mots chinois et en partie de mots dont les racines diffèrent entièrement de celle de la Chine. La religion du pays est le bouddhisme; chaque ville ou village a son génie tutélaire, qui souvent, comme dans l'ancienne Égypte, n'est qu'un vil animal. On y célèbre avec pompe le premier jour de l'année lunaire, et le monarque y honore l'agriculture, comme à la Chine, en labourant ce jour-là un champ. Les Annamitains sont loin, sous le rapport des sciences, des Chinois et des Japonais, dont ils ne sont que les copistes. Cependant, ils ont des écoles publiques où l'on donne des leçons de morale, d'économie politique et rurale, d'art militaire, d'éloquence et de poésie. Il serait à désirer, on le voit, que certaines contrées de l'Europe civilisée fussent aussi avancées sur ce point que cette partie éloignée de l'Asie, dont la forme de gouvernement est d'ailleurs despotique. L'empire d'Annam est divisé en six provinces, subdivisées en arrondissements, en cantons et en communes; les lois y ont pour base fondamentale, comme à la Chine, l'autorité paternelle et l'obéissance filiale. Le droit d'aînesse y est reconnu, et les filles n'ont qu'une petite portion de l'héritage paternel. Tout homme parvenu à sa dix-huitième année y est sujet à un service militaire qui, en temps de paix, n'est que de huit mois. L'armée de terre des Annamitains se monte à 150,000 hommes d'infanterie seule: exercée selon la tactique européenne, elle a souvent battu les Chinois; l'armée navale est de 120,000 hommes. Les revenus de l'Annam, dont le chiffre est inconnu, doivent être considérables, puisqu'ils se composent du huitième de toutes les récoltes, d'un droit de 10 p. % sur les marchandises qui entrent dans l'empire, et du produit des mines; la majeure partie des contributions s'y paie en nature. Son commerce extérieur a peu d'importance, mais celui de l'intérieur a beaucoup d'activité et se fait surtout au moyen des rivières et des canaux, une seule grande route, qui mène de la capitale du Tonkin (Bak-Kinh) à celle de la Cochinchine (Sin-Hoé ou Hoé-Fou), étant praticable par les voitures. Les femmes des Annamitains ne sont pas enfermées, mais elles sont sujettes à la polygamie, et nulle d'elles ne s'arroge la qualité d'épouse; la stérilité est déshonorante pour elles; le seul consentement des parents est nécessaire pour le mariage, qui n'est point béni par les ministres de la religion.

**ANNA PERENNA** (fête d'). On la célébrait à Rome, le 15 mars, jour des

ides, au milieu des jeux et des plaisirs les plus bruyants. Le vin y coulait à grands flots ; on dressait sur les bords du Tibre des tentes ou des cabanes de feuillage et de roseaux ; on s'attaquait par de mauvaises plaisanteries. On offrait aussi aux dieux des sacrifices publics et particuliers pour obtenir une année heureuse. On se souhaitait l'un à l'autre, dit Ovide, autant d'années qu'on viderait de coupes de vin, et il ajoute plaisamment que certains buveurs auraient pu procurer à leurs amis une vie aussi longue que celle de Nestor ou de la Sybille. On formait des danses légères et très vives autour d'un cratère plein de vin. De jeunes filles chantaient des chansons fort peu décentes qui rappelaient une aventure galante des dieux. Mars aimait Minerve, qui résistait à ses désirs ; il crut pouvoir intéresser à son amour Anna Perenna, admise depuis peu parmi les immortels. Il la pria de parler en sa faveur à la sage Minerve. Anna promit ses bons offices, mais Anna était éprise de Mars, et le rôle dont elle se chargeait ne lui convenait guères. Elle assura le dieu que Minerve était enfin touchée de son amour et elle lui assigna un rendez-vous, de sa part; Mars y court et croit toucher au moment du bonheur ; mais quel est son étonnement et son dépit, quand, au lieu d'y trouver Minerve, il reconnaît Anna, qui, se cachant le visage avec ses mains, feint une aimable pudeur et ne paraît céder qu'avec peine aux feux de son amant ! Elle ne recueillit pourtant pas le fruit de sa ruse. Mars, honteux, dit-on, d'avoir été trompé, accueillit très mal, pour le moment du moins, la nouvelle déesse. — Cette fête tombant au jour où César fut tué, fut célébrée à une autre époque sous les empereurs. Suivant les uns, elle était en l'honneur d'Anna, sœur de Didon ; suivant d'autres, en mémoire d'une vieille femme qui avait fourni des vivres au peuple, quand il se retira sur le mont Aventin. D'autres pensent qu'Anna est la même que Io ou la lune, qu'on appela Anna, parce qu'elle règle le cours de l'année. Varron place Anna Perenna parmi les divinités champêtres, avec Cérès et Palès. Il y avait à Argos, il y a encore en Chine, une fête semblable, qu'on célèbre à peu près à la même époque, ce qui semble prouver qu'elle avait pour but de célébrer le renouvellement de l'année.

**ANNATES.** Revenus annuels que le pape prélève sur chaque prébende dont il donne l'investiture. Le concile de Bâle avait ôté aux souverains pontifes le droit d'annates, qui leur fut rendu par les *concordata germanica*. Ce droit date du XIVe siècle. Il existe dans la chancellerie de la cour pontificale de Rome une taxe générale des revenus de toutes les prébendes. — Ce fut Jean XXII qui introduisit les *Annates* en France, vers 1320. Boniface IX confirma ce droit à toute sa postérité par une sentence décrétale. Clément VII ordonna que la moitié du revenu de tous les bénéfices de France seraient réservés au siége papal et à l'entretien des cardinaux. Une ordonnance de Charles VI, de l'an 1385, abolit pour la première fois cette coutume, qui fut à plusieurs fois remise en vigueur, puisque saint Louis, par l'article 5 de la célèbre pragmatique, prononça contre elle une abolition qui fut renouvelée par un arrêt du parlement, le 11 septembre 1406. Des lettres-patentes l'avaient rétablie en 1562 et elle avait subsisté jusqu'à l'époque de la révolution française, lorsque les lois des 11 août et 21 septembre 1789 vinrent prononcer l'abolition définitive de ce droit en France.

**ANNE D'ANGLETERRE,** dernier rejeton de la maison de Stuart qui ait occupé le trône, naquit à Twickenham, près de Londres, en 1664, quatre ans après que son oncle, Charles II, était remonté sur le trône sanglant de Charles Ier. Anne était la seconde fille issue du premier mariage de Jacques II, alors duc d'York, avec Anne Hyde, fille du célèbre Clarendon, son père, qui ne s'était point encore convertie au catholicisme. A cette époque, Anne fut élevée dans les principes de l'église anglicane ; en 1681, elle épousa le prince Georges, frère de Chré-

tien V, roi de Dannemark. Le parti qui excitait le prince d'Orange à détrôner son beau-père ayant triomphé en 1688, Anne, la fille chérie de Jacques II, eût vivement désiré accompagner son père. Mais lord Churchill (Marlborough) la força en quelque sorte à embrasser le parti du vainqueur. Sa sœur Marie, et son époux Guillaume III, étant morts sans héritiers, Anne fut proclamée reine en 1702. Ses talents étaient médiocres, et bien au-dessous de la grandeur des évènements qui signalèrent son règne ; elle fut dominée par le comte Marlborough et sa femme. Les tories voyaient avec plaisir le sceptre aux mains d'une fille de Jacques II, espérant que bientôt un descendant mâle de la famille des Stuarts serait appelé sur le trône. Ce qui lui concilia les wighs, ce fut la fermeté avec laquelle, fidèle à la triple alliance, elle défendit la liberté de l'Europe contre l'ambition de Louis XIV, et s'opposa constamment à la réunion des deux couronnes de France et d'Espagne dans la même maison. C'est sous son règne que les Anglais s'emparèrent de Gibraltar, seul conquête importante qu'ils aient faite dans le cours de la guerre de succession, qui dura 11 ans. Anne réunit l'Écosse et l'Angleterre sous la dénomination de Grande-Bretagne, et quoiqu'elle nourrît en secret le désir de voir sa famille rétablie sur le trône, la succession à la couronne n'en fut pas moins dévolue à la maison de Hanôvre. Jacques III tenta vainement une descente en Écosse. La bonne reine Anne se vit même contrainte de signer une proclamation par laquelle la tête de son frère était mise à prix. De 17 enfants qu'elle avait mis au monde, elle n'en avait conservé aucun. Veuve à l'âge de 44 ans, elle se refusa au vœu du parlement, qui la suppliait de conclure un nouveau mariage. Elle ne songeait qu'à mettre le gouvernement tout entier entre les mains des tories, qui avaient la majorité dans les trois royaumes. La duchesse de Marlborough perdit son influence. Godolphin, Sunderland, Sommers, Devonshire, Walpole, furent remplacés par Harley (comte d'Oxford), Bolingbroke, Rochester, Buckingham, Georges Granville, Simon Harcourt. Le parlement fut dissous, la paix fut résolue ; Marlborough perdit tous ses emplois, et se vit exilé de la cour. Malgré toutes les mesures qu'elle avait prises contre son frère, il paraît que la reine n'avait pas renoncé à l'espoir de lui assurer la succession ; mais l'inimitié qui existait entre Oxford et Bolingbroke ne lui permit pas d'exécuter ce projet. Par suite du chagrin qu'elle en ressentit, elle tomba dans un état de faiblesse et de léthargie ; elle mourut le 20 juillet 1714. A son lit de mort, elle s'écria : O mon frère! que je te plains! Ces paroles révèlent tout le secret de sa vie. Le règne de la reine Anne, illustré par des guerres heureuses, fut l'âge d'or de la littérature anglaise.

**ANNE D'AUTRICHE**, fille de Philippe III, roi d'Espagne, née le 22 septembre 1601, cinq jours avant Louis XIII, qu'elle épousa à Bordeaux le 9 novembre 1615. Ce mariage projeté sous Henri IV, et contre son gré, n'avait pu avoir lieu ; mais à peine eut-il fermé les yeux, que sa veuve, Marie de Médicis, renoua les négociations pour une double union entre l'héritier du trône et l'infante, et le frère de l'infante, depuis Philippe IV, avec Élisabeth de France. — Cette double alliance réussit par les intrigues de Concini et de sa femme. Madame de Motteville, après avoir tracé le plus brillant portrait de cette princessse, de la beauté de ses formes, de ses traits, de la blancheur éblouissante de son teint, ajoute : « Elle était grande, et avait la mine haute sans être fière ; elle avait dans l'air du visage de grands charmes, et sa beauté imprimait dans le cœur de ceux qui la voyaient une tendresse toujours accompagnée de vénération et de respect. » — Avec tous ses agréments, elle ne se fit point aimer du roi son époux ; elle fut toujours liée avec les mécontents, et rendit suspecte son affection pour le roi d'Espagne, son frère, en ne lui écrivant qu'en cachette, et par l'entremise de gens souvent ennemis de l'état. — Étran-

gère au progrès de la civilisation européenne dans le XVIe siècle, l'Espagne avait conservé les mœurs chevaleresques du moyen âge. La jeune épouse de Louis XIII, dévote et galante, croyant que les femmes étaient faites pour être adorées et servies par les hommes, ne rebuta point ceux qui osèrent se déclarer ses amants. — Le vieux duc de Bellegarde lui adressa ses hommages; elle accueillit avec une bienveillance marquée ceux du duc de Montmorency. Cet amour platonique se révéla quand elle sut que le duc portait ailleurs ses vœux; elle ne put dissimuler son dépit jaloux. — Buckingham, moins circonspect et plus heureux, ne respecta pas même les convenances. On sait qu'il resta auprès du lit de la reine, malgré les instances de la dame d'honneur, qui vainement voulut l'expulser, en lui rappelant les exigences de l'étiquette. On sait aussi que cette entrevue fut suivie de plusieurs autres. Le duc, près de s'embarquer à Calais avec la future épouse de Charles Ier, laissa là cette princesse, et sous prétexte d'une mission diplomatique urgente qu'il avait à remplir auprès de la reine mère, revint à Amiens, et se présenta devant Anne d'Autriche : ils se promenèrent seuls dans un jardin, s'éloignèrent peu à peu de la suite de la reine, et disparurent bientôt tous deux au détour d'une allée. Leur suite s'était arrêtée, *par respect*, et quand la reine reparut, elle adressa quelques reproches à Buckingham, mais sa colère ne parut point naturelle. — Louis XIII n'en fut point dupe; il chassa de la cour *de Pange*, écuyer de la reine, et toutes les personnes qui l'avaient accompagnée dans cette promenade. Il cessa dès lors toute communication intime avec Anne; mais avant cet événement, cette séparation avait déjà eu lieu de fait. — La jalousie du roi avait éclaté en 1622, lorsque, après une chute accidentelle, la reine fit une fausse couche. — Anne eût été fidèle sans doute, si elle avait trouvé dans son époux ces soins délicats, ces prévenances de tous les instants, auxquelles les femmes attachent tant de prix. Louis XIII n'avait qu'une passion, la chasse. S'il parut s'attacher quelque temps à madame d'Hautefort, ce fut plutôt par désœuvrement que par amour. Il affectait la scrupuleuse chasteté d'un cénobite, et son intimité avec Louise de la Fayette fut tout aussi innocente. Ce fut sans doute pour échapper au ridicule que Louise de la Fayette se fit religieuse. aux Visitandines de Chaillot. De graves historiens étrangers, Hume et Nani, ont affirmé qu'Anne était devenue mère en 1726, et que le prisonnier mystérieux connu sous le nom du Masque de Fer était né des amours d'Anne d'Autriche et du duc de Buckingham. C'est aussi la solution la plus probable de ce problème historique. (*Voyez* MASQUE DE FER.) — On citait aussi parmi les amants d'Anne le marquis de Gesvres, le cardinal de Richelieu, et enfin le cardinal Mazarin. Les deux premiers n'avaient pas été heureux. Richelieu cependant devait sa haute fortune politique à la reine, et l'on attribua au dépit d'un amour rebuté l'acharnement avec lequel il persécuta cette princesse. Mais cette extrême bienveillance que d'abord il avait obtenue et qui lui ouvrit l'entrée au conseil, n'était peut-être que l'effet de la faveur du maréchal d'Ancre et de sa femme, auxquels Richelieu, alors courtisan inaperçu, témoignait le plus humble et le plus servile dévouement. Parvenu à son but, et maître absolu, sous le nom d'un roi sans caractère et sans énergie, la politique seule et son intérêt l'avaient pu déterminer à éloigner Anne d'Autriche et ses entours, pour n'avoir pas toujours à combattre une influence rivale. Cette influence surtout pouvait être redoutable depuis que Louise de la Fayette, alors retirée dans son couvent, avait, avec autant d'adresse que de bonheur, rapproché les deux époux, qui, depuis 22 ans, vivaient séparés. Cette réconciliation ne peut s'expliquer que par l'ascendant absolu de mademoiselle de la Fayette sur le plus crédule des princes. Soit réalité, soit calomnie, le nom d'Anne d'Autriche se trouvait compromis dans toutes les con-

spirations contre le roi ou son premier ministre. Livrée à deux favoris également cupides et habiles, Anne ne fit que des imprudences. Elle avait eu connaissance de la conjuration de Cinq-Mars. Richelieu ne laissait échapper aucune occasion d'entretenir la mésintelligence entre les deux époux ; mais il n'avait nul intérêt politique à contrarier le projet de Louise de la Fayettte : on a prétendu même que tout avait été concerté entre elle et le premier ministre. — Louis XIII avait été visiter au couvent de Chaillot Louise de la Fayette, qui l'y retint quatre heures ; il était trop tard pour aller coucher à Vincennes ou à Saint-Germain, elle détermina le roi à passer la nuit au Louvre. Il n'y trouva qu'un lit : c'était celui de la reine. Louis céda à la nécessité, et c'est à ce rapprochement des deux époux que l'on attribue la naissance de Louis XIV ; deux ans plus tard, Anne accoucha d'un autre fils. Louis XIII mourut quelques années après. Ses dernières dispositions pour la régence établissaient un conseil, sans lequel la régente ne pouvait agir. Ce testament fut cassé par le parlement, et la régente fut souveraine absolue. L'habitude d'être gouvernée la rendait incapable d'agir seule, et son nouveau favori, Mazarin, régna sous son nom.—Les premiers jours de la régence furent signalés par de folles prodigalités. Anne jetait à pleines mains l'or et les emplois. Les demandes les plus extravagantes furent accueillies : un solliciteur obtint un brevet pour mettre un impôt sur la messe. Le trésor fut bientôt épuisé, et la curée des emplois consommée. Toute la France se souleva contre la nomination d'un favori étranger. La guerre de la fronde éclata ; jamais régence n'avait été plus orageuse. Anne, qui, avec une inconcevable légèreté, avait sacrifié sans regret, sans le moindre signe de pitié ses plus fidèles serviteurs, s'associa à tous les dangers de Mazarin : l'expulsion de ce favori hors de la France, sa proscription, ne purent la détacher de lui. Pour lui, elle exposa sa vie, son avenir, l'avenir de ses enfants et le trône de la France. Mazarin avait le secret de leur naissance, et peut-être était plus que le confident de celle du dernier né : il se conduisait avec la reine moins en favori qu'en maître. On remarqua dans sa correspondance avec cette princesse, pendant la conférence de Bayonne, un ton de familiarité et d'abandon qui suppose la plus étroite intimité. On ne peut expliquer autrement l'ascendant absolu de Mazarin sur Anne d'Autriche. — Anne d'Autriche, dans ses dernières années, se livra tout entière aux pratiques de la plus minutieuse dévotion. Après une vie si agitée, elle espérait obtenir quelques instants de repos. Elle exigeait du roi son fils une régularité de mœurs dont elle ne lui avait pas donné l'exemple, et ses exigences troublèrent souvent la paix domestique. Toute la cour semblait conjurée contre cette princesse : elle avait hérité de toute la haine que l'on portait à Mazarin. Elle était tombée malade des fatigues du carême en 1663, ou plutôt d'une imprudence qu'elle fit pendant les jours gras. Elle voulut accompagner la jeune reine au bal que donnait *Monsieur* (duc d'Orléans) ; elle s'y rendit masquée, et couverte d'une mante de taffetas noir à l'espagnole : on ne pouvait être admis à ce bal qu'avec un déguisement. Les dévotes jetèrent les hauts cris contre la conduite mondaine de la reine mère, et les jeûnes, les austérités qu'elle s'imposa pendant le carême, ne purent désarmer leur malignité. — Au commencement de l'été suivant, il lui survint au sein une petite glande qu'elle négligea, et qui bientôt dégénéra en cancer. L'ignorance des médecins, qui appliquèrent des remèdes contraires, acheva d'envenimer le mal, et le 27 mai 1665, elle fut attaquée d'une fièvre violente, et un érésypèle lui couvrit la moitié du corps : on désespéra de sa vie. Elle demanda elle-même les derniers sacrements. Au cancer se joignit un abcès au bras, qui lui causait des douleurs aiguës et continuelles. Tandis qu'elle portait dans son sein le germe d'une mort prochaine et inévitable, tandis qu'elle se voyait tomber en lambeaux

elle apportait le même soin à sa toilette, et son corps n'était qu'une plaie. Quelle situation pour une femme si passionnée pour la parure qu'on ne pouvait trouver de batiste assez fine pour elle! Elle avait été à cet égard d'une coquetterie si minutieuse, que Mazarin lui disait que si elle allait en enfer, son unique supplice serait d'être couchée dans des draps de toile de Hollande. — Le 4 août, se trouvant mieux, elle fut transportée de Saint-Germain au Val-de-Grace, qu'elle avait fondé et richement doté. Les médecins exigèrent, pour leur convenance, qu'elle fût transférée au Louvre : ce fut là que la gangrène parut. Son corps fut déchiqueté à coups de rasoir. Au milieu de ces douloureuses opérations, on l'entendit répéter souvent : « Les autres ne pourrissent qu'après leur mort; pour moi, je suis condamnée à pourrir pendant ma vie. » Le 16 janvier 1666, un autre érésypèle parut et rentra. Le 19, elle perdit elle-même toute espérance, et regardant ses mains naguère si blanches et si belles, elle dit à l'archevêque d'Auch, qui lui avait annoncé sa fin prochaine : « Ma main enfle, il est temps de partir. » Elle mourut le 20 du même mois, entre 5 et 6 heures du matin. — Anne d'Autriche encouragea les lettres et les arts. Elle avait donné à Mayret une gratification de 10,000 écus; elle autorisa la publication de deux volumes de lettres du cardinal de Richelieu, que le libraire Benoît n'avait osé éditer sans son autorisation. Passionnée pour les parfums et les fleurs, elle avait une antipathie insurmontable pour les roses, qu'elle ne pouvait souffrir, même en peinture. Elle avait contribué à la réputation et à la fortune de Mignard, qu'elle avait chargé de peindre la coupole du dôme du Val-de-Grace et toutes les fresques de ce beau monument. Anne, inconstante et passionnée, aimait avec toute l'ardeur d'une Espagnole : elle n'avait que la sensibilité du moment. Ses défauts et ses malheurs furent les conséquences de son éducation et des préjugés de l'époque. Dans une condition privée, Anne eût pu faire le bonheur d'un époux, mais le sien lui avait été imposé. Elle vivait au milieu d'une cour dévote et corrompue : elle n'avait pu échapper à la contagion. Elle fut plus malheureuse que coupable, et les tourments de sa longue agonie expièrent les fautes et les écarts de sa jeunesse. Dufey (de l'Yonne).

**ANNE IVANOVNA**, impératrice de Russie, née en 1693. Elle était fille d'Ivan, frère aîné de Pierre-le-Grand. Après la mort du duc de Courlande, son premier mari; elle monta sur le trône des tsars par suite d'une intrigue digne d'être rapportée. Pierre II, fils de l'infortuné Alexis, était mort à l'âge de seize ans; les jeunes princes Ivan et Basile Dolgorouky avaient gouverné sous la direction du vieux chancelier Ostermann. Celui-ci, se flattant de conserver son influence sous le règne d'une reine à laquelle il avait appris à lire, employa tout son crédit pour faire passer la couronne sur la tête de la duchesse de Courlande. Ostermann gagna les sénateurs et les grands, qui étaient rassemblés à Moscou. Grace à son intrigue, Anne fut préférée aux filles de Pierre-le-Grand. Quand le prince Dolgorouky, qui avait été chargé de l'instruire du choix de la nation, entra chez l'impératrice, il aperçut un homme mal vêtu, auquel il fit signe de s'éloigner; celui-ci ne paraissant pas très disposé à obéir, le prince le prit par le bras pour le mettre à la porte; Anne s'y opposa : c'était Jean Ernest de Biren, qui bientôt gouverna la Russie en despote sous la protection de sa souveraine. Anne avait d'abord promis d'éloigner son favori de sa cour, et de restreindre la puissance absolue des tsars. Dès qu'elle fut sur le trône elle refusa d'accomplir sa promesse, et se fit proclamer *souverain autocrate* de toutes les Russies. Dès lors, Biren ne mit plus de bornes à son ambition et à ses cruautés. Les Dolgorouky furent les premières victimes de ses fureurs : les uns furent exilés, les autres périrent sur l'échafaud; leurs amis partagèrent leur sort, malgré les prières et les larmes de l'impératrice. Anne fit nommer son favori duc de Courlande, et en mourant elle

lui laissa la régence de l'empire pendant la minorité du prince Ivan de Brunswick. Elle mourut en 1740.

**ANNEAU DE SATURNE.** C'est le cercle ou la ceinture lumineuse qui entoure la planète de ce nom. La découverte en est due à Huyghens. Après avoir long-temps observé cette planète, il aperçut deux bras ou deux pointes qui en sortaient en droite ligne; il reconnut ensuite que ces deux bras formaient une anse, et, parce qu'après de continuelles observations, il aperçut toujours la même figure, il en conclut que Saturne était environné d'un *anneau* solide et permanent. Il est opaque, plat et fort mince, en même temps que circulaire, et se fait voir sous l'apparence d'une ellipse dont le petit axe varie de grandeur selon les temps et les lieux d'où on l'observe, et qui s'aplatit de plus en plus jusqu'à disparaître en totalité à certaines époques.

**ANNEAU DU PECHEUR.** On appelle de ce nom l'anneau dont on a coutume de sceller les brefs apostoliques, parce qu'on suppose que saint Pierre, qui était pêcheur, en a le premier introduit l'usage, et que les papes l'adoptèrent. Ce sceau porte d'ailleurs l'image du chef de l'église.

**ANNEAUX,** BAGUES, BRACELETS et ORNEMENTS DE JAMBES. Tout prouve l'antiquité des anneaux. Si dans l'origine ils furent un signe de servitude ou de lien, comme le prouve la fable de Jupiter imposant à Prométhée l'obligation de porter au doigt un anneau de métal, pour lui rappeler qu'il l'avait enchaîné sur le Caucase, ils devinrent dans la suite un des ornements des deux sexes les plus usités et les plus variés. Dans l'histoire des Hébreux, il est question de bagues et de boucles d'oreilles; elles font partie des bijoux précieux dont ils se dépouillent, et qu'ils font fondre pour en former le veau d'or. Avant cette époque, le roi d'Égypte, lorsque Joseph y était en crédit, lui remit son anneau comme signe de la puissance qu'il lui confiait. Plusieurs des bagues égyptiennes qui sont aujourd'hui au Musée remontent au roi Mœris. Il est probable que l'usage des anneaux passa des peuples orientaux aux Grecs; mais cet usage n'était pas encore très répandu du temps d'Homère et d'Hésiode, car on ne trouve dans ces poètes aucun des mots qui désignent quelque partie des bagues. Par conséquent l'histoire de l'anneau de Prométhée n'avait pas cours de leur temps, et ne fut inventée que depuis.— Les Grecs appelaient en général toutes les bagues *dactylioi*, c'est-à-dire ornements des doigts. Le nom de *sphragis*, qu'on donnait à la partie gravée indiquait qu'elle servait de sceau ou de cachet; celle où la pierre était enchâssée avait reçu des Grecs le nom de *sphendonê*, fronde, soit à cause de sa forme, soit à cause de son emploi; les Romains l'appelaient *funda* et *palea*, qui avaient le même sens. Ils nommaient l'anneau *ungulus*, parce que d'abord on le plaçait près de l'ongle, à la première phalange. Ce mot leur venait des Osques ou Etrusques, qui leur avaient fait connaître avec les anneaux, les faisceaux des licteurs, la trabée, les chaises curules et une partie de leurs vêtements. Les mots *annulus* et *anellus*, d'où nous avons tiré celui d'anneau, viennent de l'ancien mot latin *anus* ou *annus*, cercle, dont ils sont les diminutifs. Le dernier a été appliqué aussi à la révolution du soleil, dans le cours ou cercle de l'année. Les Grecs et les Romains désignaient aussi par le mot *symbolon* l'anneau qui servait de bague ou de cachet pour sceller les écrits ou les objets qu'on voulait tenir secrets, ou dans des contrats, des affaires, et même des parties de plaisir où chacun contribuait pour sa part, et qu'on nommait *symbolê*. Car alors on se donnait mutuellement ses anneaux, comme garantie de ses engagements. Les Romains nommaient encore les anneaux *condalus*, *condalium*, mots qui paraissent dérivés du grec *condylos*, ayant la même signification, et désignant aussi les articulations des phalanges des doigts. — Tous les peuples ont porté des bagues en toute sorte de matières, et en ont multiplié les orne-

ments à l'infini. Chez quelques-uns, il n'était pas libre à chacun d'en porter à sa fantaisie; les règlements avaient déterminé la matière des anneaux pour chaque rang de la société; pendant longtemps les sénateurs romains mêmes n'en eurent pas en or; on n'en donnait qu'aux ambassadeurs, pour qu'ils s'attirassent plus de considération dans les pays étrangers, où les personnes d'un haut rang avaient l'habitude d'en porter. Dans les premiers temps, on accordait ces anneaux d'or pour des services rendus à la république, et alors on ne s'en paraît qu'en public; ceux qui avaient obtenu cette distinction ne portaient chez eux qu'une bague de fer comme le reste des citoyens. Les triomphateurs mêmes, au-dessus de la tête desquels on tenait une couronne d'or, n'avaient au doigt qu'une bague de fer, comme leurs esclaves. C'est en mémoire de cette antique simplicité que du temps de Pline on donnait à sa femme en se mariant une bague de même métal, sans ornement et sans pierre, et elle n'en avait pas d'autre; mais Tertullien et Isidore, évêque de Séville, disent que de leur temps l'anneau de mariage était en or; les hommes ne portaient pas alors plus de deux bagues. — L'anneau d'or au quatrième doigt indiquait un chevalier romain, et distinguait du peuple le second ordre, comme le laticlave désignait le sénateur. Le peuple n'avait que des anneaux de fer, mais il les ornait de petites pierres communes, telles que des agates, des cornalines unies, souvent aussi de pâte de verre coloré, imitant les pierres fines, ou portant l'empreinte de pierres gravées. Mais le luxe, en s'accroissant, multiplia cet ornement. On chargea d'anneaux, non seulement tous les doigts des mains, mais même ceux des pieds. La matière et le travail en devinrent très riches. On fit un grand emploi de pierres gravées. La recherche alla même jusqu'à avoir des bagues dont le poids était calculé selon les saisons. Parmi ces bagues affectées à chaque moitié de l'année, et que Juvénal appelle *aurum semestre, aurum æstivum, annuli semestres*, celles qui étaient taillées dans une seule pierre, telle que la sardoine, la cornaline, le cristal de roche, devaient être regardées comme des anneaux d'été et comme plus frais; les élégantes de Rome, qui tenaient à toutes les recherches et à toutes les jouissances du luxe, se servaient, dans les chaleurs de l'été, de grosses boules de cristal pour se raffraîchir les mains. Les bagues qui, comme certaines boucles d'oreilles, étaient creuses, et faites d'une lame d'or très mince, étaient probablement des bagues d'été. C'étaient les seules que le flamine de Jupiter eût la permission de porter. Celles qui étaient solides et taillées dans un lingot d'or lui étaient interdites. On en trouve de très pesantes, qui étaient certainement des anneaux d'hiver. Ceux qu'on offrait à ses parents ou à ses amis le jour anniversaire de leur naissance portaient des signes symboliques ou des vœux pour leur bonheur. Il y en avaient aussi à secret où l'on renfermait du poison : ceux de Démosthènes et d'Annibal étaient de ce genre.—Les bracelets furent en usage en Égypte à une époque très reculée. Ils étaient de différentes couleurs; il y en avait beaucoup en or bien travaillé, et où on enchâssait des pierres fines de diverses espèces, et des émaux de couleurs très fines et très vives. Plusieurs de ces bracelets remontent à une époque qui précède de plusieurs siècles les plus anciens monuments grecs. Les bracelets furent plus tard en usage que les bagues chez les Grecs. Ce fut sans doute le costume dorien qui donna l'idée de cette élégante parure. Les brillantes solennités d'Olympie purent inspirer aux belles Éléennes l'envie de se distinguer par ce nouveau genre d'ornement, que les autres femmes grecques ne tardèrent pas sans doute d'imiter. L'invention et l'usage des bracelets n'ont dû avoir lieu que chez les peuples qui avaient les bras nus. Les Grecs, tenant en grande partie leurs costumes de l'Ionie et de l'Orient, et portant des tuniques à manches longues, ne durent avoir l'idée de se parer de bracelets que quand ils abandonnèrent leur ancienne manière de se

vêtir. —Mais les Égyptiens et les Grecs, qui étaient habitués à avoir les jambes nues, durent chercher à les orner comme les autres parties du corps. Aussi mettaient-ils un grand luxe dans leur chaussure; ils entouraient la partie inférieure des jambes, au-dessus des chevilles, d'anneaux d'or finement travaillés, souvent enrichis de perles, de pierres gravées, et d'émaux; mais ces ornements ne furent probablement en usage chez les Grecs qu'après Homère et Hésiode, car ces deux poètes n'en parlent point; ils les auront empruntés des Égyptiens et des Orientaux.

**ANNÉE**, dans l'étendue ordinaire de sa signification, est le cycle ou l'assemblage de plusieurs mois, et communément de douze. — En général, c'est une période ou espace de temps qui se mesure par la révolution de quelque corps céleste dans son orbite : ainsi, le temps dans lequel les étoiles fixes font leur révolution est la grande année, qui comprend 25,920 de nos années vulgaires. L'espace de temps dans lequel Jupiter, Saturne, le soleil, la lune, terminent la leur et retournent au même point du zodiaque, est respectivement appelé année de Jupiter, année de Saturne, année solaire ou lunaire. Enfin, le nom d'*année* a été donné à toutes sortes de périodes servant à mesurer le temps : aussi, chez certains peuples, qui comptaient par saisons, trouve-t-on des années de trois, de quatre et de six mois. Quelques-uns même appelèrent *année* la révolution que fait la terre sur elle-même en 24 heures, c'est ainsi du moins qu'on explique les quatre cent cinquante mille ans d'antiquité dont se vantaient les Babyloniens. — L'année solaire, et surtout dans le principe, l'année lunaire, ayant servi à régler l'immense majorité des calendriers, c'est de celles-là seules que nous nous occuperons. Nous commencerons par donner des notions exactes sur ces deux années, en expliquant les différents termes par lesquels les astronomes les ont distinguées; nous dirons ensuite quel usage en ont fait les principaux peuples anciens et modernes, et nous terminerons notre article en indiquant l'époque à laquelle chacun d'eux commençait ou commence son année. — La véritable année, celle qui règle le cours des saisons, est l'*année solaire;* elle comprend l'espace de temps dans lequel le soleil parcourt ou paraît parcourir les douze signes du zodiaque, c'est-à-dire les 365 jours 5 heures 49 minutes qui forment l'*année fixe*. On nomme par opposition *année civile* celle que l'on compose pour les usages civils d'un nombre de jours à peu près égal à l'année fixe; elle est chez nous de 365 jours, que l'on porte à 366 dans les années bissextiles, qui reviennent à des époques régulières, pour effacer, autant que possible, la différence provenant des 5 heures 49 minutes, dont il n'est pas tenu compte dans l'année vulgaire de 365 jours. Cette dénomination de *bissextile* vient de ce que dans le calendrier romain, le jour formé au bout de quatre ans par ces 5 heures 49 minutes, était placé après le 24 de février, qui était le sixième des calendes de mars. Or, comme ce jour, ainsi répété, était appelé en conséquence *bis sexta calendas*, l'année où ce jour était ajouté fut aussi appelée *bis sextus*, que nous avons traduit par *bissextile*. Chez nous cependant, le jour intercalaire n'est plus regardé comme la répétition du 24 février, si ce n'est pour les fêtes de l'église; mais il est ajouté à la fin de ce mois et en est le vingt-neuvième. —Les astronomes appellent *année tropique* le temps qui s'écoule entre deux équinoxes de printemps ou d'automne; *année sydérale*, le temps que le soleil met à faire sa révolution apparente autour de la terre pour revenir à la même étoile, ou plutôt c'est le temps que la terre met à revenir au même point du ciel. Il y a entre ces deux années une légère différence causée par la rétrogradation annuelle de l'équinoxe, dont on tient compte dans les calculs astronomiques. — L'*année julienne* est l'année du calendrier romain, réformé par Jules César. Cette année supposait l'année astronomique de 365 jours 6 heures; elle surpassait, par conséquent, la

vraie année solaire d'environ 11 minutes, ce qui a occasionné la correction grégorienne. L'*année grégorienne* n'est donc que l'année julienne corrigée par la suppression de trois bissextiles en quatre siècles. — Bien que le soleil fût le seul régulateur de la longueur de l'année par rapport aux saisons, cependant on ne s'en servit point d'abord : le mois lunaire, dont la révolution est plus prompte, et qui frappe tous les yeux, devint l'élément de la première période ou de la première année chez presque tous les peuples du monde. Mais il y a deux espèces de mois ou de révolution lunaire, savoir : 1° la révolution périodique, qui est de 27 jours 7 heures 43 minutes 4 secondes. C'est à peu près le temps que la lune emploie à faire sa révolution autour de la terre, par rapport aux points équinoxiaux. 2° Le mois synodique, qui est le temps que cette planète emploie à retourner vers le soleil à chaque conjonction ; ce mois, intervalle de deux nouvelles lunes, dont il présente toutes les phases, se compose de 29 jours 12 heures 44 minutes 3 secondes. C'est le seul dont on se soit constamment servi pour mesurer les années lunaires. Or, comme ce mois est d'environ 29 jours et demi, on a été obligé de supposer les mois lunaires civils de 29 et de 30 jours alternativement ; ainsi, le mois synodique étant de deux espèces, astronomique et civil, il a fallu distinguer aussi deux espèces d'année lunaire, l'une astronomique, l'autre civile. — L'année astronomique lunaire est composée de douze mois synodiques lunaires, et contient, par conséquent, 354 jours 8 heures 48 minutes 35 secondes. L'année lunaire civile est ou *commune* ou *embolismique*. L'année lunaire *commune* est de douze mois lunaires civils, c'est-à-dire de 354 jours. L'année *embolismique* ou *intercalaire* est de treize mois lunaires civils et de 384 jours. On voit donc que l'année lunaire commune de 354 jours est plus courte de 11 jours au moins que l'année solaire. Or, les calendriers de la plupart des peuples de l'antiquité étant réglés par la lune, tandis que les saisons l'étaient par l'autre, il en résultait, après un petit nombre d'années, des inconvénients tels que, par exemple, l'on voyait arriver en hiver les fêtes et les mois qui, dans l'institution primitive, appartenaient à l'été. C'est en traitant le mot *calendrier*, que nous développerons les divers systèmes inventés par les astronomes pour remédier à cet inconvénient, en comblant le déficit, et les efforts qu'ils firent constamment chez tous les peuples pour ramener l'année lunaire à l'année solaire. Nous nous contenterons ici d'exposer succinctement les diverses espèces d'années adoptées par les différentes nations. — Les Égyptiens connurent dès la plus haute antiquité la véritable longueur de l'année solaire pour leur climat ; et les savants pensent qu'à une époque reculée, cette longueur était réellement pour le méridien de Thèbes, de 365 jours et un quart. Cette connaissance ne fut jamais étrangère au collége des prêtres, qui régla l'année civile ainsi qu'il suit : elle était composée de 365 jours, divisés en 12 mois de 30 jours chacun, suivis de 5 jours complémentaires. Les noms de ces mois étaient : 1er *Thôt*, 2e *Paophi*, 3e *Athir*, 4e *Choïac*, 5e *Tybi*, 6e *Mechir*, 7e *Phamenoth*, 8e *Pharmouthi*, 9e *Pachôn*, 10e *Payni*, 11e *Epiphi*, 12e *Mesori*, et les jours *Epagomènes*. Il résultait de l'année égyptienne ainsi réglée une perte ou rétrogradation d'un quart de jour à peu près tous les ans sur l'année solaire, et d'un jour entier tous les quatre ans. Les prêtres égyptiens ne l'ignoraient pas, mais ils voulaient ainsi établir une période sainte, qui, dans une révolution fixe, ferait successivement passer la même fête par tous les jours de l'année ; cela arrivait en effet dans l'espace de 1,461 années de 365 jours, qui ont la même durée que 1,460 années de 365 jours et quart. L'année de 365 jours se nommait *vague*, et l'autre se nommait *fixe*. Cette année vague civile fut en usage en Egypte jusqu'au règne d'Auguste. On a dressé les tables de ses concordances avec l'année fixe, et l'on sait que le 1er thot ou premier jour de l'année vague égyp-

tienne répondait, l'an 744 avant J.-C., au 25 février julien, et ce fut de même pour les trois années suivantes 743, 742 et 741; en 740, le 1^er^ thot tomba au 24 février, et ainsi de suite. Auguste arrêta cette année vague, la rendit fixe, attacha le 1^er^ thot au 29 août julien, admit l'intercalation bissextile au moyen d'un 6^e^ épagomène tous les quatre ans, mais inséré à la fin de la 3^e^ année de chaque période de quatre ans; de sorte que l'année égyptienne commençait le 30 août julien dans chacune des années bissextiles juliennes. Tels sont les deux états successifs du calendrier égyptien.—Les Juifs avaient une année religieuse et une année civile, également divisées en 12 mois, portant le même nom; mais la première commençait vers l'équinoxe du printemps; à cette époque, et le 16 du premier mois, ils devaient offrir à Dieu des épis d'orge mûr; l'année civile commençait vers l'équinoxe d'automne. Les 12 mois de ces deux années se nommaient : 1^er^ *Nisan* ou *Abib*, 2^e^ *Jiar* ou *Ziv*, 3^e^ *Siban*, 4^e^ *Thammouz*, 5^e^ *Ab*, 6^e^ *Eloul*, 7^e^ *Tischri* ou *Aïlanhim*, 8^e^ *Markhesvan* ou *Boul*, 9^e^ *Kasler*, 10^e^ *Tebeth*, 11^e^ *Schebeth*, 12^e^ *Adar*. L'année était lunaire ou de 354 jours, et ces mois étaient alternativement *caves* et *pleins*, c'est-à-dire de 29 et de 30 jours. L'année était donc en retard tous les ans de 11 jours sur l'année solaire; cette rétrogradation ne tardant pas à faire recommencer l'année trop tôt relativement à la maturité de l'orge, les Juifs ajoutaient alors un mois de plus ou *adar* second, de 30 jours, pour compenser ce retard. Il y avait d'ailleurs peu d'ordre dans le calendrier des anciens Juifs; c'est pourquoi les passages de la Bible qui s'y rapportent ont offert jusqu'ici aux critiques d'insolubles difficultés. —Les Athéniens eurent d'abord une année lunaire de 354 jours, divisée en 12 mois successivement caves et pleins, et dans l'ordre suivant : 1^er^ *Gamelion*, 2^e^ *Antestherion*, 3^e^ *Elaphebolion*, 4^e^ *Munychion*, 5^e^ *Thargelion*, 6^e^ *Scirrophorion*, 7^e^ *Hecatombæon*, 8^e^ *Metagitnion*, 9^e^ *Boëdromion*, 10^e^ *Mœmacterion*, 11^e^ *Pyanepsion*, 12^e^ *Posideon*. Lorsqu'on se fut aperçu de la rétrogradation de cette année lunaire sur le retour périodique des saisons, on consulta l'oracle, qui ordonna de régler les mois sur la lune et l'année sur le soleil. On adopta donc une intercalation d'un mois de 30 jours, et pour la rendre aussi exacte que possible, on arrêta que cette intercalation aurait lieu trois fois en huit ans; et, en effet, huit années de 354 jours avec trois mois intercalaires de 30 jours, sont égales à huit années de 365 jours et quart, ou 2,922 jours. Par ce procédé, on ramenait le 1^er^ jour, le 1^er^ mois et la 1^re^ année de chaque olympiade ou période de quatre ans, et surtout de huit ans vers la nouvelle lune qui suivait le solstice d'été. Ainsi chaque *octaéride* recommençait vers cette lune, et le calendrier athénien suivait toutes les variations qu'entraînait sa singulière composition. Il faut remarquer cependant que le calendrier civil des Athéniens ne fut ainsi définitivement arrêté que 430 ans avant J.-C.; c'est depuis cette époque que le mois *hecatombæon*, le 7^e^ de l'ordre primitif, devint le 1^er^ du calendrier olympique; mais le mois *posideon second* resta le mois intercalaire, comme pour le temps où gamélion était le premier avant que l'année civile eût été réglée sur les olympiades. — Les Lacédémoniens, les Macédoniens et les autres peuples de la Grèce eurent aussi un calendrier particulier. Après les conquêtes d'Alexandre, les noms des mois macédoniens furent imposés à plusieurs nations ou villes de l'Asie, à la Syrie, Éphèse, Anthioche, Gaza, Smyrne, Tyr et Sidon. Voici les noms de ces mois : 1^er^ *Dius*, 2^e^ *Appellæus*, 3^e^ *Andynæus*, 4^e^ *Peritrus*, 5^e^ *Dystrus*, 6^e^ *Xanthicus*, 7^e^ *Artemisius*, 8^e^ *Dæsius*, 9^e^ *Panemus*, 10^e^ *Loüs*, 11^e^ *Gorpiæus*, 12^e^ *Hyperberetæus*. Les Ptolémées, en Égypte, se servirent aussi du calendrier macédonien en même temps que du calendrier égyptien, comme le prouve l'inscription de Rosette, datée du 18 mechyr égyptien, concourant avec le 4 xanthique macédonien. Enfin, les astronomes grecs avaient

une année solaire à leur usage, aux mois de laquelle ils donnaient les noms des douze signes du zodiaque. — Il paraît, d'après des témoignages assez authentiques et anciens, que dès le commencement historique de Rome, le calendrier fut et dut être le même que ceux des Albins, des Sabins et des autres peuples italiotes, assez mal réglé, si l'on s'en rapporte à Censorin. Le nombre des mois n'était que de 10, et ceux des jours de 304, ainsi repartis : mars, 31 ; avril, 30 ; mai, 31; juin, 30 ; quintilis (ou 5e), 31 ; sextilis, 30 ; septembre, 30 ; octobre, 31; novembre, 30 ; décembre, 30. C'est ainsi que Numa trouva le calendrier de Rome à son avènement. Il entreprit de le réformer; il le fit, selon l'année lunaire, de 355 jours, en y ajoutant au commencement le mois de janvier, de 29 jours, et à la fin celui de février, de 28 jours, ne laissant 31 jours qu'aux anciens mois de mars, mai, quintilis et octobre, et fixant tous les autres à 29. Numa, voulant aussi mettre son année lunaire en rapport avec l'année solaire, fixa pour chaque intervalle de 4 ans, une intercalation de 22 jours la 2e année, et une autre de 23 jours à la 4e année. Ce petit mois, placé après février, se nommait *mercedonius*. Il en résultait une série de 1,465 jours pour ces quatre années, et cependant quatre années de 365 jours et quart ne contiennent que 1,461 jours. Il y avait donc une superfétation de quatre jours, qui était une cause très grave de désordre, à moins qu'on ne suppose que cette erreur provienne des écrivains qui nous l'ont transmise, en faisant l'année de Numa de 355 jours au lieu de 354, comme elle était partout ailleurs. En l'an IV de Rome, le mois de février fut placé immédiatement après janvier, selon le témoignage d'Ovide. L'autorité sur les intercalations appartenait au collége des pontifes : c'était le bureau des longitudes de l'époque ; ils rédigeaient le calendrier pour chaque année, décidaient arbitrairement parfois du nombre des jours qu'elle compterait, et ce droit était entre leurs mains, jusqu'à un certain point, un grand moyen d'administration ; car ils allongeaient ou accourcissaient la durée des magistratures en réglant celle de l'année ; ils favorisaient ou vexaient par le même moyen les fermiers des revenus de l'état. Le désordre des mois, relativement aux saisons et aux récoltes, fut porté à l'extrême ; un équinoxe du printemps arriva avant le 16 mai du calendrier, et Cicéron priait Atticus de s'opposer à ce que l'année de son proconsulat en Cilicie fût prolongée par une intercalation. Jules César, en réglant le calendrier, mit fin à cette confusion. C'est de cette réformation, à laquelle il donna son nom, que naquit l'*année julienne*, laquelle passa des Romains dans l'église chrétienne. Mais l'année julienne était loin de concorder parfaitement avec les véritables mouvements des corps célestes, et après que les chrétiens l'eurent adoptée, il en résulta une perturbation dans l'ordre des fêtes par rapport aux saisons, qui nécessita la réforme opérée en 1581 par Grégoire XIII, réforme que nous expliquerons en son lieu en traitant le mot *calendrier*. Il nous suffira de dire ici, qu'en vertu d'une bulle de 1581, le lendemain du 4 octobre de l'année suivante 1582, porta le quantième du 15 octobre, et ainsi de suite ; par ce moyen, le 11 mars suivant se trouva le 21, et l'équinoxe fut rétabli sur le calendrier à sa date primitive. Cependant, les protestants et les églises grecques refusèrent de retrancher les 10 jours, ce qui fit appliquer à leur année la dénomination de *vieux style*, tandis que l'on appelait *nouveau style* l'année rétablie. — Disons maintenant quelques mots sur l'année en usage chez les peuples modernes qui ne sont pas chrétiens. — L'année arabe ou turque est une année lunaire composée de 12 mois, qui sont alternativement de 30 et de 29 jours ; quelquefois aussi elle contient 13 mois. En voici les noms : 1er *Muharram*, de 30 jours ; 2e *Saphar*, 29 ; 3e *Rabia*, 30 ; 4e *second Rabia*, 29 ; 5e *Jomada*, 30 ; 6e *second Jomada*, 29 ; 7e *Rajab*, 30 ; 8e *Shaaban*, 29 ; 9e *Samadan*, 30 ; 10e *Shawal*, 29 ; 11e *Dulkaadah*, 30 ; 12e

*Dulheggia*, 29, et de 30 dans les années hyperhémères ou embolismiques. On ajoute un jour intercalaire à chaque 2e, 5e, 7e, 10e, 13e, 15e, 18e, 21e, 24e, 26e, 29e année d'un cycle de 30 ans. Les années embolismiques sont de 355 jours; les années communes, de 354.— L'année des Juifs modernes est pareillement une année lunaire de 12 mois dans les années communes, et de 13 dans les années embolismiques, lesquelles sont la 13e, 6e, 8e, 11e, 14e, 17e et 19e du cycle de 19 ans. Voici les noms de ces mois et leur durée : 1er *Tisri*, 30 jours; 2e *Marchesvan*, 29; 3e *Cisleu*, 30; 4e *Tebeth*, 29; 5e *Schebeth*, 30; 6e *Adar*, 29; 7e *Veadar*, dans les années embolismiques, 30; 8e *Nisan*, 30; 9e *Jiar*, 29; 10e *Sivan*, 29; 11e *Thamuz*, 29; 12e *Ab*, 30; 13e *Elul*, 29.— C'est ainsi que l'année a été successivement constituée chez les différents peuples, et l'on peut se faire une idée de tous les efforts, de tous les travaux qui ont été nécessaires pour faire concorder les diverses périodes adoptées dans le principe avec la véritable année qui règle les saisons. Un point non moins intéressant nous reste encore à traiter, c'est d'indiquer les différentes époques auxquelles les peuples tant anciens que modernes ont successivement placé le commencement de l'année.

*Commencement de l'année. — Peuples anciens.*

Les Égyptiens, les Chaldéens, les Perses, les Syriens, les Phéniciens, les Carthaginois, commençaient l'année à l'équinoxe d'automne. C'était aussi à cette époque que les Juifs commençaient leur année civile, bien que leur année ecclésiastique commençât à l'équinoxe du printemps. La première datait du 1er de tisri (22 septembre, 1er vendémiaire); la deuxième, du 1er de nisan (22 mars, 1er germinal). — Le commencement de l'année des Grecs se trouvait au solstice d'hiver avant Méthon (c'est-à-dire vers le 22 décembre, 1er nivose), et au solstice d'été depuis Méthon (c'est-à-dire vers le 3 juillet, 13 ou 14 messidor). — Celle des Romains commençait à l'équinoxe du printemps lors de Romulus, au solstice d'hiver depuis Numa.— Les anciens peuples du nord commençaient leur année au solstice d'hiver. Ces peuples, connus sous le nom de Scandinaves, et depuis distingués en Cimbres, Teutons, etc., avaient une année lunaire subdivisée selon les saisons. Pour l'accorder avec l'année solaire, ils intercalaient un mois toutes les fois que les chefs des druides leur en démontraient la nécessité. Leurs mois étaient divisés en semaines. Les mois et les jours portaient le nom de leurs instruments aratoires ou de leurs occupations rurales. Dans leur comput, au lieu de *jour*, ils employaient le mot *nuit*.

*Peuples modernes.*

Les Mahométans ne commencent point leur année à une époque déterminée. Les Siamois la commencent au solstice d'hiver : chez ces peuples, et la plupart de ceux qui habitent les Indes orientales, l'année est lunaire et commence au premier quartier de la lune la plus proche du mois de décembre; elle se divise en 22 mois de 29 et de 30 jours, et le mois en semaines de 7 jours. — L'année chez les Péruviens commençait au solstice d'hiver, et à l'équinoxe du printemps chez les Mexicains. L'année des premiers était lunaire et divisée en quatre parties égales, portant le nom de leur quatre principales fêtes instituées en l'honneur des quatre divinités allégoriques des saisons. Les seconds avaient une année de 360 jours, et 5 complémentaires. Elle était divisée en 18 mois de 20 jours, et, comme les nations européennes, ils avaient, dit-on, leur année bissextile. —Les Anglais commencent au solstice d'hiver (21 décembre) leur année civile. Jusqu'en 1752, ils commencèrent leur année légale à l'équinoxe du printemps (21 mars); mais à cette époque un bill la reporta au solstice d'hiver. — Les Espagnols, les Portugais, les Hollandais, les Allemands, commencent également au solstice d'hiver. — Le commencement de l'année a varié plusieurs fois en France. Selon Gré-

goire de Tours et Fredégaire, il paraît que les écrivains des premiers siècles de la monarchie ont quelquefois daté de la Saint-Martin. Cependant, en général, on peut dire que l'année commençait sous la première race au 1er mai. C'était le jour où l'on passait les troupes en revue. Le gouvernement était alors tout militaire, et les premiers monarques des Francs étaient plutôt leurs chefs que leurs rois. — Sous la seconde race, l'année commença au solstice d'hiver, c'est-à-dire à Noël; c'était l'année des clercs, les seuls alors qui sussent lire. — Sous la troisième race, l'usage de commencer l'année à Pâques prévalut sur tous les autres, quoique le moindre de ses inconvénients fût de donner à chaque année un nombre inégal de jours; les limites de cette inégalité n'étant pas moins de 33 jours, le comput par la pâque faisait commencer l'année près de 3 ou 4 mois après l'usage actuel. La confusion était grande sur ce point, non seulement d'état à état, mais pour nous-mêmes de province à province. L'autorité royale intervint enfin, et un édit de Charles IX, du mois de janvier 1563, confirmé par la déclaration du même roi donnée le 4 août suivant à Roussillon en Dauphiné, ordonna que tous les actes publics seraient datés en commençant l'année au 1er janvier. Cette mesure, malgré son évidente utilité, trouva cependant dans le parlement de Paris une violente opposition, et fit naître des débats sur lesquels nos lecteurs nous sauront sans doute gré de leur donner quelques détails, puisqu'il s'agit d'un point qui règle aujourd'hui notre comput. Le parlement fit donc des remontrances sur l'édit de Paris du mois de janvier 1563, lequel n'était que le complément de l'ordonnance d'Orléans, donnée sur les cahiers présentés par les états tenus dans cette ville. Ces remontrances furent l'occasion de la déclaration datée de Roussillon, au mois d'août 1564, sous le contre-scel de laquelle l'édit fut mis, ce qui a fait confondre l'édit avec la déclaration, même par de savants écrivains. L'article 39 de l'édit s'exprime ainsi : « Voulons et ordonnons qu'en tous les actes, registres, instruments, contrats, édits, lettres tant patentes que missives et toutes écritures privées, l'année commence dorénavant et soit comptée du premier jour du mois de janvier. » Ainsi, ce fut par l'édit de Paris de 1563, que le changement fut ordonné. Il aurait dû être adopté au 1er janvier 1564; mais il n'en fut pas ainsi : le parlement, qui tenait aux anciennes coutumes, fit des remontrances et n'enregistra pas l'édit. Cette formalité ne fut remplie que le 22 décembre 1564, par suite de la déclaration du Roussillon. L'année 1564 finit donc avec le 31 décembre, et l'année 1565 dut commencer le lendemain, 1er janvier. Mais le roi seul se conforma à cette manière de compter, qui ne fut admise dans les actes que par ses secrétaires et les secrétaires d'état; le parlement, au contraire, continua l'ancien usage, à la faveur de ses remontrances, et il en résulta que des actes royaux datés du mois de janvier 1565, furent enregistrés à la date du mois de janvier 1564. Ainsi, pour l'intervalle qui s'est écoulé de 1565 à 1566, l'année des actes royaux commença avec le 1er janvier 1565, tandis que les actes du parlement ont seulement commencé l'année 1565 à Pâques ou au 22 avril de la même année. Il en résulte que, pour les édits et déclarations, l'année 1564, de Pâques au 31 décembre, ne fut que de neuf mois environ; mais depuis le 1er janvier 1565, l'année, pour tous les actes, fut d'un 1er janvier à l'autre. Cependant, le parlement continuant de commencer l'année à Pâques, une déclaration du roi, du 10 juillet 1566, prescrivit l'exécution de l'édit de 1563 : le parlement l'enregistra le 23 juillet, se réservant encore de faire des remontrances; mais une nouvelle déclaration du roi du 11 décembre même année, enregistrée le 23 décembre, du commandement très exprès du roi, fit enfin cesser l'opposition du parlement, et le 1er janvier suivant, 1567, fut adopté par cette cour souveraine pour le commencement de l'année. Ainsi, pour le parlement, l'année 1566, qu'il avait

commencée à Pâques, ne fut composée que de 8 mois et 17 jours. On voit par cet exposé combien il fut difficile, même pour l'autorité royale, d'établir une règle définitive dans un point de l'administration publique aussi important que l'est la supputation du temps pour l'ordre civil. Aussi, plus tard, fallut-il tout le pouvoir dictatorial de la convention pour faire adopter instantanément dans toute la France le calendrier républicain, qui n'a eu que quelques années d'existence. Nous discuterons au mot *calendrier* les avantages et les inconvénients de ce nouveau système, nous contentant de dire ici, par rapport à l'année qu'il avait admise, que cette année était composée de 365 jours divisés en 12 mois de 30 jours, et suivis de 5 jours complémentaires. Un 6e complémentaire, ajouté périodiquement, faisait les années sextiles. Le mois était divisé en trois décades de dix jours chacune. Ce calendrier a subsisté moins de quatorze ans. Sa quatorzième année, commencée le 23 septembre 1805, finit le 31 décembre suivant, qui répondait au 10 nivose an XIV. Un sénatus-consulte, du 21 fructidor an XIII, rétablit le calendrier grégorien, à compter du 1er janvier suivant, 1806. — Ainsi, en résumé, plaçant vers 420 l'origine de la monarchie française, on peut dire que l'année a commencé en France, au 1er mai, depuis le premier établissement des Francs jusqu'à l'avènement de la deuxième race, de 420 à 752, pendant 332 ans. — A Noël, sous la seconde race, depuis 752 jusqu'à Hugues Capet (752—987), pendant 285 ans. — A Pâques, depuis 987 jusqu'à l'ordonnance de Charles IX (987—1563), pendant 580 ans. — Au 1er janvier, depuis 1563 jusqu'à l'établissement du calendrier républicain en 1792, pendant 229 ans. — Au 1er vendémiaire, depuis l'établissement de ce calendrier jusqu'au sénatus-consulte du 21 fructidor an XIII, qui rétablit le calendrier grégorien, pendant 13 ans. A. T.

**ANNÉE CLIMATÉRIQUE,** ou CLIMACTÉRIQUE, selon l'étymologie grecque de *climax*, échelle, degré. Une vieille croyance, ou, si l'on veut, la crédulité a fait admettre des époques, des révolutions dans la vie humaine amenant de fatales péripéties et souvent de mortelles catastrophes, par l'inévitable marche des fonctions de l'organisme. — D'anciens philosophes, Pythagore surtout, avaient crû reconnaître la puissance de certains nombres dans le mouvement de la vie de l'homme, des animaux et des plantes. Ainsi, tel nombre de jours présidait au développement des graines et des œufs. Par exemple : 3 fois 7 jours où 21, sont nécessaires pour couver l'œuf de la poule et d'autres oiseaux jusqu'à l'éclosion du poulet; 4 fois 7 jours ou 28 sont la période lunaire, laquelle préside ou correspond à la menstruation; les stades des maladies aiguës parcourent des périodes septenaires pour leurs crises; selon Hippocrate et Galien, la croissance des animaux et des plantes est subordonnée à une marche régulière qui compte les années, les mois ou les jours compris entre certaines divisions fixes, qui déterminent leurs amours, leurs reproductions, l'état fétal, les métamorphoses de leur durée. — Il y a du vrai dans cette observation : la vie des corps organisés, soumise au mouvement régulier du jour et de la nuit, à la révolution des saisons et de l'année, se coordonne nécessairemene à ces périodes; une foule de plantes et d'animaux subissent des phases tellement constantes qu'ils naissent ou périssent fatalement à certaines époques. — De même, il y a des durées déterminées pour certaines opérations. Ainsi la gestation des femelles a ses limites naturelles en chaque espèce, correspondant, jusqu'à certain point, avec leur existence. — Pareillement, le développement de la dentition, de la puberté; l'éruption du flux cataménial, la sortie des dents de sagesse, celle de la barbe, etc., quoique plus ou moins avancés selon la chaleur des climats, dans l'espèce humaine, reconnaissent différentes époques naturelles. On les a rapportées à des périodes septenaires, suivant le système pythagoricien (qui admettait 7 astres mobiles, 7 jours pour la semaine,

etc.) : ainsi, à 7 ans, fin de l'enfance et de la première dentition ; à 14 ans, puberté, émission des règles chez les femmes ; à 21 ans, éruption de la barbe, nubilité ; à 28 ans, terme de la croissance générale, à 35 ans, le plus haut point de la vigueur; entre deux âges, à 42 ans, commence la décroissance ; plusieurs femmes sont sur le retour ; bientôt se dérange leur menstruation ; à 49 ans, perte, chez les femmes, de la faculté de concevoir ; à 56 ans, commence la vieillesse : les cheveux blanchissent ou tombent par canitie; enfin l'age de 63 ans est, selon les mêmes auteurs, la grande année climatérique, parce qu'elle se compose de 9 septenaires. Or, si le 7e septenaire procure la mort de la faculté générative chez les femmes, le 9e, plus puissant, menacera la vie, ébranlera toutes les constitutions, car, outre la période septenaire, on en admet aussi une autre climatérique novennaire qui lui correspond ou qui la supplée, puisque 3 fois 9 donnent 27 et 4 fois 7 donnent 28. Il y a donc rapport de voisinage et concours d'action. —Delà ces opinions de semaines, de neuvaines, présidant à nos existences. Beaucoup de personnes timides, qui se frappent l'esprit de pareilles croyances, éprouvent alors, à ces époques, des inquiétudes qui les rendent malades, ce qu'on ne manque point ensuite d'attribuer à l'époque climatérique. — Depuis que ces croyances se sont évanouies, comme étant des superstitions médicales, on n'a point observé que les maladies ni la mortalité fussent plus fréquentes aux époques climatériques : ainsi, des recherches modernes de M. de Châteauneuf ont fait voir que l'âge de retour chez les femmes, quoique accompagné de la cessation ou de l'irrégularité de leur menstruation, n'en faisait point périr un plus grand nombre que les autres âges. Les hommes ne meurent pas plus dans la 63e que dans les autres années voisines de leur vieillesse; mais ce dernier âge est une cause naturelle d'une plus forte proportion de mortalité. — La vie humaine, dans ses développements réguliers, n'est pas soumise à des secousses violentes; elle s'écoule par des nuances insensibles ; aussi les époques climatériques, ou n'existent pas, ou n'agissent pas. Les animaux et les plantes sont plus influencés par le cercle régulier des saisons, des jours et des années, dans leurs nourritures, leurs périodes de rut, ou de génération, de défloresccnce, les mûes, etc. La durée de leur existence est plus limitée, tandis que l'homme peut conserver ou prolonger la sienne par les secours de la vie civilisée, et de l'état social, du vêtement, de l'habitation, etc.

J. J. Virey.

**ANNIBAL.** Annibal, qu'on peut à juste titre surnommer le Grand, naquit à Carthage, vers l'an 241 avant l'ère chrétienne. Son père, Amilcar, surnommé Barcas, avait été le dernier général employé par les Carthaginois dans la première guerre punique, à la défense de la Sicile. Il y déploya des talents militaires d'un ordre supérieur ; mais les Carthaginois ayant perdu le reste de leur marine dans un combat naval aux îles Ægates, la fortune de Rome l'emporta, et Amilcar reçut du sénat de Carthage l'ordre de demander la paix et les pouvoirs pour la négocier. Il fallut céder la Sicile, et le fier Amilcar ne pardonna jamais aux Romains de l'avoir forcé à signer la spoliation de sa patrie. De retour en Afrique, il sauva son pays en réduisant les troupes mercenaires, qui s'étaient révoltées. Toujours occupé du désir de venger Carthage et de réparer ses pertes, il proposa à ses concitoyens de se dédommager de la perte de la Sicile, et en même temps de se créer une armée formidable, en étendant leurs conquêtes en Espagne : la confiance qu'il avait méritée fit adopter son projet, et il fut chargé de l'exécuter. Son fils, Annibal, qui n'avait alors que 9 ans, demanda avec instance de l'accompagner. Amilcar, charmé de le voir dans des dispositions aussi heureuses, lui accorda ce qu'il demandait, mais il lui fit auparavant prêter sur les autels le serment d'être, aussitôt qu'il le pourrait, l'ennemi des Romains.

Jamais serment ne fut mieux rempli. — Après 9 ans de commandement et de triomphes, Amilcar perdit la vie dans un combat, au sein de la victoire, et Annibal retourna à Carthage. Le soin de la conquête de l'Espagne fut confié à Asdrubal, gendre d'Amilcar, qui s'en acquitta avec gloire. Après 5 ans de guerre, Annibal ayant atteint environ 23 ans, son beau-frère songea à le former au commandement et à le mettre en état de lui succéder. Il demanda donc et obtint qu'Annibal fût envoyé en Espagne. Trois ans plus tard Asdrubal ayant été assassiné par un esclave dont il avait fait mourir le maître, Annibal prit le commandement de l'armée. Il employa le restant de cette campagne et les deux suivantes à soumettre le restant de l'Espagne jusqu'à l'Ebre, excepté la seule ville de Sagonte, alliée des Romains et comprise dans les traités entre Rome et Carthage. — Annibal se voyant à la tête d'une armée nombreuse et aguerrie, et pouvant compter sur les ressources de l'Espagne soumise, songea dès lors à attaquer Rome. Le prétexte d'allumer une guerre fut facilement trouvé. La rivalité excitait souvent des dissensions entre les Sagontins et leurs voisins. Annibal en profita pour allumer une guerre entre ces peuples et les Turdetains, soumis à Carthage, et parut lui-même sous les murs de Sagonte, comme auxiliaire de ses alliés. Il savait bien que les Romains voudraient secourir leurs alliés; mais il espérait prendre Sagonte avant qu'elle pût être secourue par les armes ou les négociations. Alors il atteignait son but, en rendant la guerre inévitable, et en ôtant aux Romains leur dernier allié en Espagne. En effet, les Romains perdirent du temps en envoyant à Annibal une ambassade qui ne fut pas reçue. Cette ambassade passa à Carthage, où, malgré les efforts du sénateur Hannon, qui voulait qu'on maintînt la paix, elle n'obtint qu'une réponse évasive, sous le prétexte que les Sagontins avaient eux-mêmes attaqué. Pendant ces voyages inutiles, Sagonte fut prise et détruite. Alors les Romains envoyèrent à Carthage une seconde ambassade, qui, n'ayant pu obtenir de satisfaction, déclara la guerre aux Carthaginois. Les ambassadeurs passèrent, à leur retour, en Espagne et dans les Gaules, afin d'y conclure des alliances; mais leurs efforts furent inutiles, et Rome resta seule dans la lutte qui se préparait, et qui la mit à deux doigts de sa perte. — L'an 216 avant l'ère chrétienne, 535e de la fondation de Rome, Annibal quitta l'Espagne pour aller attaquer l'Italie en passant les Pyrénées et les Alpes. Ayant envoyé en Afrique une armée de 15,000 hommes et laissé en Espagne deux armées, l'une de 15,000 hommes, sous son frère Asdrubal, et l'autre de 11,000 hommes, sous les ordres de Hannon, il lui restait 50,000 hommes d'infanterie et 9,000 chevaux, de troupes exercées dans les combats, et avec lesquelles il passa les Pyrénées. Les Romains, aveuglés sur le danger qui les menaçait, ne prirent pour leur défense que des mesures peu proportionnées. Une armée de 25,000 hommes, sous l'un des consuls, Sempronius, fut chargée de passer en Sicile, et de porter la guerre en Afrique; une de 15,000 hommes, sous le préteur Manlius, fut chargée de la défense de la Gaule-Cisalpine. L'autre consul, Scipion, n'eut que 25,000 hommes pour s'opposer à Annibal, et passer en Espagne, où l'on croyait encore le trouver. — Mais toutes ces mesures de défense avaient été prises avec trop de lenteur, et lorsque Scipion arriva à Marseille, Annibal était déjà sur les rives du Rhône, dont il força le passage. Ayant appris, par une reconnaissance, que Scipion était arrivé à Marseille, et d'un autre côté ayant reçu une ambassade des Gaulois-Cisalpins, qui l'appelaient, il se décida a éviter une bataille et à passer les Alpes plus loin de la mer. Ayant donc remonté le Rhône jusque vers Valence, et terminé, par arbitrage, une guerre civile des Allobroges, il revint à la Drôme, qu'il remonta, pour gagner le vallon de la Durance, vers Gap. Il remonta ensuite la Durance, continuellement harcelé par les montagnards, passa le mont

Genèvre et le col de Sestrières, après des difficultés et des dangers de toute espèce, et arriva en Italie par la vallée de Pragesas. Il y avait cinq mois et demi qu'il était parti de Carthagène, et il n'avait plus que 20,000 hommes d'infanterie africaine et espagnole, et 6,000 chevaux. Scipion, de son côté, lorsque Annibal lui eut ainsi échappé, envoya son frère en Espagne avec ses légions et revint en personne à Pise. Ayant appelé à lui les légions des deux préteurs qui se trouvaient en Étrurie, il vint camper d'abord à Plaisance, où il apprit qu'Annibal s'avançait par la rive gauche du Pô. Scipion s'avança au-devant de l'ennemi jusqu'au-delà de Pavie. La première rencontre des deux armées eut lieu près du Tesin et de Vigevano, dans un combat où la supériorité de la cavalerie d'Annibal lui donna la victoire. Scipion, battu et blessé, repassa le Tesin et le Pô, et vint camper d'abord vers la Stradella, et ensuite, à l'approche d'Annibal, il se retira dans une forte position, près de Plaisance, pour y attendre son collègue Sempronius, qui avait été rappelé en Italie. — Ce dernier, étant arrivé avec ses légions, se décida à livrer une bataille, malgré l'avis de Scipion, qui voulait réduire l'ennemi en lui faisant consommer ses ressources en Ligurie. Annibal la désirait par des motifs contraires, et excitait à dessein la présomption de Sempronius. Enfin, ce consul, entraîné par son impatience, passa la Trebbie, et présenta le combat, qu'Annibal accepta. Le soldat romain, encore à jeun et ayant passé la Trebbie à gué, à la fin de novembre, était engourdi et affaibli. Annibal, au contraire, avait fait reposer ses troupes devant de grands feux ; à cet avantage et à celui de la supériorité de sa cavalerie, il joignait encore celui d'une embuscade préparée sur les derrières de l'armée romaine. Le résultat de la bataille fut ce qu'il devait être. L'armée consulaire, enveloppée par ses ailes, fut complètement défaite. Dix mille hommes du centre purent seuls percer la ligne ennemie, et se retirer à Plaisance, où les fuyards se rejoignirent en assez petit nombre. Après cette bataille, les Romains se retirèrent en Étrurie, et Annibal prit ses quartiers d'hiver en Ligurie. — La campagne suivante ne fut pas moins désastreuse pour les Romains. Le nouveau consul, Flaminius, s'étant emparé du commandement de toute l'armée consulaire, était venu se poster à Arezzo. Annibal, voulant éviter le passage de l'Apennin devant un ennemi nombreux, se dirigea par les marais de l'Arno pour entrer en Étrurie, et, à la vue du camp romain, se dirigea vers Chiusi et Rome. Flaminius se hâta de lui courir sus, et tomba ainsi dans l'embuscade que lui avait tendue Annibal sur les bords du lac Thrasimène ou de Pérouse. Le consul et presque toute l'armée y périrent ; mais Annibal n'osa pas encore marcher sur Rome, craignant d'être renfermé entre la garnison de cette ville et la nouvelle armée de l'autre consul, qui arrivait de Rimini. Il passa dans la Marche d'Ancône, où il reposa ses troupes. — Les Romains levèrent de nouvelles troupes, et nommèrent à la dictature le célèbre Fabius Maximus. Celui-ci, averti par les désastres passés, adopta le système d'une guerre de position, qui lui fit donner le surnom de *temporiseur*. Ce genre de guerre ennuya les Romains, autant qu'ils fatiguait Annibal, et la cabale des imprudents profita d'un avantage remporté pendant l'absence de Fabius, pour partager l'autorité entre lui et son général de cavalerie Minucius. Ce dernier ne tarda pas à se mettre dans un danger d'où Fabius le retira, et eut le bon esprit de renoncer au commandement. La guerre continua selon la méthode de Fabius, et Annibal resta acculé en Apulie. — La troisième année de la guerre fut marquée par le plus grand désastre qu'eussent éprouvé les Romains depuis la bataille de l'Allia. Ils avaient doublé la force des armées consulaires, et toutes deux, réunies au nombre de seize légions, ou 80,000 hommes, vinrent camper vers Canova et devant Cannes, occupée par Annibal, dont l'armée était de 32,000 hommes d'infanterie et 10,000 chevaux. Le consul Æmi-

lius voulait suivre le système de guerre de Fabius; son collègue Varron voulait au contraire combattre à tout prix. Le commandement étant alternatif, Varron profita d'un jour qui lui appartenait et présenta la bataille. Annibal la désirait et s'y était préparé. Il suppléa à l'infériorité du nombre par les ressources de la tactique. Ses dispositions furent telles que l'armée romaine se refoulant sur son centre, s'y trouva entassée en désordre, tandis que les ailes étaient enveloppées et tournées par l'infanterie d'élite d'Annibal et sa nombreuse cavalerie. La défaite fut sanglante et complète. 70,000 Romains furent tués ou pris. Le consul Æmilius périt en combattant; Varron se sauva avec quelques cavaliers. Le résultat de cette bataille fit soulever presque toute l'Italie contre Rome, et livra à Annibal la riche Capoue; mais il était au sommet du bonheur et il ne put dépasser la limite tracée par la fortune. La constance héroïque des Romains lui opposa de nouvelles armées, et Marcellus fut le sauveur de la patrie, en battant devant Nole le vainqueur de Cannes. On a reproché à Annibal de n'avoir pas marché sur Rome, et d'avoir perdu son armée dans les délices de Capoue : le premier reproche est injuste, Annibal était trop faible pour attaquer une ville comme Rome, devant laquelle il risquait d'être enveloppé; le second est une amplification de rhéteur. Une armée de vétérans bien disciplinée ne se perd pas dans un quartier d'hiver. — Pendant les cinq campagnes suivantes, la fortune cessa de favoriser autant les opérations d'Annibal. D'un côté, la constance inébranlable des Romains, leur faisant trouver ou créer des ressources après chaque échec, renouvelait sans cesse les travaux et les difficultés d'Annibal. De l'autre, les généraux romains se formaient à son système de guerre, et il rencontra enfin des rivaux dignes de lui, les Fabius, Marcellus, Fulvius, Claudius Nero et enfin Scipion, son vainqueur. Les évènements de la campagne furent variés. Annibal se vit peu à peu acculé dans la Lucanie et le Bruttium (Calabre), où il s'était assuré une base par la prise de Tarente; mais il reperdit successivement Capoue, Tarente et la plupart des places de l'Apulie. Les Romains achevèrent la conquête de la Sicile, et continrent la Gaule-Cisalpine. En Espagne, où ils avaient éprouvé un grand revers la septième année de la guerre, par la défaite et la mort des deux Scipions, le jeune général qu'ils y envoyèrent, Scipion, surnommé depuis l'*Africain*, fils et neveu de ceux qui avaient péri, rétablit leurs affaires. Annibal ayant encore lutté pendant trois ans sans presque pouvoir sortir de la Lucanie et de l'Apulie, obtint du sénat de Carthage que son frère Asdrubal, qui luttait avec désavantage contre Scipion en Espagne, vînt le joindre, par terre, en Italie. Asdrubal arriva sur les rives du Pô, la 12ᵉ année de la guerre, avec une armée que les renforts que lui fournirent les Liguriens et les Gaulois-Cisalpins portèrent à 50,000 hommes; de là il se mit en mouvement le long de l'Adriatique pour joindre Annibal. Le sénat romain envoya audevant de lui Livius, un des consuls, tandis que l'autre, qui était Claudius Nero, combattait Annibal en Lucanie. Ce dernier venait de battre le vainqueur de Cannes en se servant de ses propres ruses, lorsque deux Numides, pris avec des lettres d'Asdrubal à son frère, lui apprirent que le premier avait dépassé Rimini, s'avançant vers Ancône. Le consul Nero forma alors un projet téméraire en apparence, mais dont la conception, aussi sage que hardie, témoigne la haute capacité de celui qui en fut l'auteur. Ce fut d'aller rapidement joindre son collègue Livius, avec environ 7,000 hommes d'élite, afin d'attaquer et défaire Asdrubal, avant que son frère eût reçu de nouvelles dépêches de lui. Ayant pris toutes les précautions de prudence pour couvrir sa marche et ordonné au lieutenant qu'il laissait à la tête de son armée de se tenir renfermé dans son camp retranché, Nero se mit en marche, et ayant, au moyen des relais de chariots préparés sur la route, fait faire à ses troupes 18

lieues par jour, il arriva le septième jour à Fano, de Canosa, d'où il était parti. Asdrubal, forcé de recevoir une bataille sur les bords du Métaure, y éprouva un désastre équivalent à celui des Romains à Cannes. Ne voulant pas survivre à la destruction de son armée, qui y périt presque entière, il chercha et trouva la mort dans les rangs ennemis. — Depuis ce désastre, Annibal ne put plus quitter la Calabre; mais il s'y soutint encore quatre ans, contre la puissance de Rome, par la seule force de son génie et du courage qu'il sut inspirer à ses troupes. — Cependant Scipion, ayant achevé la conquête de l'Espagne, et ayant été nommé consul, obtint, malgré l'opposition envieuse de Fabius, la permission d'aller porter la guerre en Afrique. Il avait conçu que c'était le meilleur moyen de délivrer l'Italie de la présence d'Annibal. En effet, les succès qu'il obtint en Afrique mirent bientôt Carthage en danger et obligèrent le sénat de cette ville à rappeler Annibal. Ce vieil ennemi des Romains retarda tant qu'il put l'exécution de cet ordre. Un autre de ses frères, Magon, était débarqué en Ligurie, et ayant rallié les habitants de la vallée du Pô, pouvait faire une puissante diversion en sa faveur; mais Magon ayant été vaincu, et son armée dispersée, Annibal fut obligé de quitter l'Italie, la seizième année depuis son passage des Alpes, pour venir défendre sa patrie. A Zama, où les armées romaine et carthaginoise se rencontrèrent, le génie d'Annibal succomba devant celui de Scipion. Carthage vaincue reçut la loi du vainqueur. — Annibal, rentré dans sa patrie, la servit utilement dans quelques guerres qu'elle eut à soutenir en Afrique, et parvint à la magistrature suprême; mais sa haine contre les Romains, encore accrue par sa propre défaite, ne lui permit pas de s'abstenir de chercher à leur faire le mal qu'il pourrait. Lorsque le roi de Syrie, Antiochus, se disposa à faire la guerre aux Romains, Annibal entra en correspondance avec lui. Le sénat de Rome, en étant averti, s'en plaignit à Carthage, et Annibal, craignant d'être livré, s'enfuit secrètement, et se retira près d'Antiochus. Il prit une part active à la guerre qui éclata entre le roi de Syrie et les Romains. Mais Antiochus, vaincu à Magnésie, perdit le courage de prolonger sa défense, et sollicita des Romains une paix que sa pusillanimité rendit humiliante pour lui. Une des conditions était celle de livrer Annibal, considéré comme le promoteur de la guerre; mais Annibal eut encore une fois le bonheur d'échapper au danger qui le menaçait, et chercha un asile près de Prusias, roi de Bithynie, à qui il rendit des services signalés, dans une guerre contre Eumène, roi de Pergame, allié des Romains. — La haine des Romains le poursuivit jusque là, et ils envoyèrent une ambassade, pour se plaindre de ce qu'on l'avait accueilli en Bithynie. Annibal, connaissant le caractère lâche et abject de Prusias, voulut encore essayer de se sauver; mais il était déjà trop bien gardé. Ce grand homme, voyant qu'il ne pouvait plus échapper à la destinée cruelle qui le poursuivait, eut alors recours au poison qu'il tenait toujours préparé, et se donna la mort, l'an 181 avant l'ère chrétienne, à l'âge de 60 ans. — Comme homme de guerre, Annibal peut être classé dans le nombre des généraux du plus grand mérite qu'ait produits l'antiquité. Jusqu'à lui, on ne trouve qu'Alexandre et Pyrrhus qui puissent lui être comparés. Ses campagnes d'Italie seront toujours un modèle pour les hommes de guerre, par la manière dont il tira parti des ressources en tout genre qu'il savait trouver dans les pays qu'il occupait. — On lui a reproché la cruauté et la perfidie. Ce reproche, fait par ses plus cruels ennemis, par ceux qui, lorsqu'il ne pouvait plus leur être dangereux, n'ont pas su le laisser mourir en paix, est trop suspect pour qu'on doive croire qu'il ait été vraiment mérité. Annibal était un chef vigilant, infatigable, sobre, continent, sachant acquérir la confiance et l'amour de ses troupes; d'une grande perspicacité et d'une promptitude de conception qui ne le

laissait jamais sans ressources. Il fit voir, comme souverain magistrat, qu'il était un administrateur habile et intègre. Au milieu des camps, il cultiva les lettres avec quelque succès.

G[al] DE VAUDONCOURT.

**ANNIVERSAIRE**, d'*annus*, année, et de *verto*, je tourne : ce qui se fait tous les ans, ou l'an révolu. Ce mot s'applique généralement au jour consacré à perpétuer la mémoire d'un fait accompli à jour pareil dans une année antérieure. Chez nos ancêtres, les jours anniversaires étaient ceux où les martyres des saints étaient annuellement célébrés dans l'église, ou ceux consacrés, à la fin de chaque année, à prier pour les âmes des parents et amis trépassés. Les solennités de *Noël*, de l'*Épiphanie*, de *Pâques*, de l'*Ascension*, de la *Pentecôte*, se rattachent au jour même de l'année où fut accompli le mystère qu'elles célèbrent. Chez les Juifs, la *Pâque* rappelait la sortie d'Égypte ; la *Pentecôte*, la promulgation de la loi ; le *Purim*, ou *la fête des Sorts*, le triomphe d'Ester sur Amman. Le calendrier n'est, à proprement parler, qu'une série d'*anniversaires*.

**ANNON.** Archevêque de Cologne, d'une basse extraction, mort en 1075, fut chancelier de l'empereur Henri III, et tuteur de l'empire pendant la minorité d'Henri IV. Il déploya dans ces deux postes élevés beaucoup de fermeté et de prudence ; aux qualités de l'homme d'état, il joignit toutes les vertus d'un père de l'église. Il administra son archevêché avec une sollicitude paternelle, réforma les nombreux abus qui s'étaient introduits dans les couvents, fonda et dota un grand nombre d'églises et d'établissements religieux. Annon fut canonisé après sa mort. Il nous reste un hymne composée en son honneur : c'est le seul monument littéraire du XI[e] siècle qui mérite quelque attention.

**ANNONCIADE** (Ordre militaire de l'), en Sardaigne, institué en 1362 par Amédée VI, comte de Savoie, en l'honneur du mystère du Rosaire, et consacré à la Vierge par le duc Amédée VIII, vers l'an 1434. Ce fut ce prince, élu pape au concile de Bâle sous le nom de Félix V, qui donna à cet ordre de chevalerie le nom d'ordre de l'Annonciade, en commémoration du mystère de l'Incarnation. La première promotion faite par le fondateur fut de 14 chevaliers. L'admission dans cet ordre exige toujours la réunion de la nobilité constatée par preuves aux services distingués dans les armes. Le collier de l'ordre est une chaîne d'or de quinze nœuds ou lacs d'amour, entremêlé de quinze roses, sept blanches, sept rouges, et la dernière, en bas, blanche et rouge ; avec les quatre lettres antiques d'or F, E, R, T (*fortitudo ejus Rhodum tenuit*), rappelant les exploits du comte Amédée IV, aïeul du fondateur, au siége de Rhodes par les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Au bas du collier est suspendu un médaillon à l'image de la Vierge.

**ANNONAI**, ville très ancienne du Vivarais en France, aujourd'hui chef-lieu de canton, avec un tribunal de commerce, une chambre consultative des manufactures ; est avantageusement située au pied d'une chaîne de montagnes, près du confluent de la Cance et de la Deume, dans le département de l'Ardèche. Elle est à 7 lieues N. O. de Tournon, et sa population est de 9,000 habitants. Elle a de nombreuses et belles papeteries dont les produits sont renommés. On y remarque l'obélisque élevé à Mongolfier, inventeur des aérostats, dont elle était la patrie. Le premier pont en fil de fer qui ait été établi en France l'a été près de cette ville. C'est aussi la patrie de Boissy-d'Anglas, l'un des plus beaux caractères de nos temps modernes. (*Voyez* ce nom.)

**ANNOTATEUR, ANNOTATION.** On appelle annotation un commentaire succinct, une remarque, une observation faite sur un livre, sur un écrit, pour en éclaircir quelques passages, ou pour en tirer quelques inductions, quelques conséquences. L'*annotateur* est le savant qui se livre à cette sorte de recherches ou de travaux. Ronsard et Mal-

herbe ont eu pour annotateurs Richelet, Muret et Ménage. — L'*annotation*, en termes de droit ou de palais, est une saisie ou un exploit pour la saisie et la confiscation des biens d'un absent.

**ANNUITÉS,** terme de commerce. On appelle ainsi une rente annuelle, le remboursement annuel d'une partie du capital ajouté aux intérêts, ou le profit annuel fait sur des opérations de finance. Les actions de la banque d'Angleterre porte le titre spécial d'annuités. (*Annuity.*)

**ANOBLIR,** ENNOBLIR. Ces deux mots, que l'on confond trop souvent, n'ont pas la même signification. Le premier ne se dit que des personnes; le second s'applique plus particulièrement aux choses. Le premier ne s'emploie jamais qu'au propre, le second qu'au figuré. *Anoblir* un homme, c'est lui conférer une distinction qu'il n'avait pas, la noblesse. *Ennoblir* un sujet, une chose, c'est lui donner plus de relief, plus d'éclat, plus de noblesse qu'elle n'en avait d'abord. Des parchemins achetés par la fortune ou la faveur ont *anobli* bien des familles, mais il n'y a que les sentiments élevés et les grandes inspirations qui *ennoblissent.*

**ANOBLISSEMENT,** concession en vertu de laquelle un simple citoyen est élevé au rang des nobles. Avant l'établissement du régime féodal, tous ceux qui portaient les armes pour la défense commune étaient nobles, soit qu'ils descendissent des Francs, soit que leur origine fût gauloise ou romaine, la distinction des castes ayant été respectée par les vainqueurs chez les peuples soumis à leur domination. La noblesse alors, c'étaient la franchise, la liberté de la propriété et de la personne. Les descendants d'un serf affranchi par grace ou par fortune étaient nobles à la troisième génération. Saint Louis fit revivre l'esprit de cet antique usage dans ses institutions, lorsqu'en 1270, il statua que les plébéiens possesseurs de fiefs jouiraient de la noblesse transmissible à la *tierce foi*, c'est-à-dire à la troisième mutation de possesseurs. Aux anoblissements par l'affranchissement des personnes ont succédé ceux par l'investiture des fiefs, et à ces derniers successivement les anoblissements utérins, c'est-à-dire d'enfants qui héritaient de la noblesse de leurs mères; ceux par lettres-patentes (dont les plus anciennes sont de 1270), par finance, par l'exercice des armes (c'étaient les plus honorables, et cependant ils n'étaient que personnels) dans la milice des francs-archers. Par l'édit de novembre 1750, Louis XV conféra la noblesse au premier degré à tous les officiers généraux, et anoblit aussi transmissiblement tout officier décoré de l'ordre de Saint-Louis, dont le père et l'aïeul avaient été décorés du même ordre); les anoblissements par charge, comme les notaires et secrétaires du roi, les magistratures et offices des cours souveraines de Paris, Dombes, Grenoble, Metz, Besançon, Dôle, Flandre, Nantes, Montpellier, Blois, Bordeaux, Rouen, Douai; de la cour des monnaies et du Châtelet de Paris, des bureaux des finances de cette ville et des autres généralités; enfin, les anoblissements municipaux, attribués aux charges consulaires des villes de Paris, Lyon, Toulouse, Bourges, La Rochelle, Poitiers, Angoulême, Saint-Jean-d'Angély, Saint-Maixent, Tours, Niort, Angers, Péronne, Nantes, Cognac et Abbeville. Il y a eu même quelques exemples d'anoblissements par force: on cite entre autre Richard Graindorge, fameux marchand de bœufs du pays d'Auge, en Normandie, que l'on contraignit, en 1577, à raison de sa fortune, à accepter des lettres-patentes de noblesse, et à payer 3,000 livres au trésor. — Dans l'origine, et jusqu'au règne de Louis XI, les anoblissements pour services rendus dans les armes et dans la magistrature ont été une mesure sage ou plutôt une nécessité politique. La noblesse, formant un corps particulièrement voué à la défense de la patrie, n'aurait eu qu'une existence passagère, si ses rangs n'eussent été constamment ouverts à toutes les notabilités, à toutes les illustrations

nationales. C'est la funeste profusion des priviléges qui en a amené l'avilissement, et qui les a rendus odieux au peuple, en l'accablant de charges excessives et insupportables. Si la noblesse eût toujours été la distinction exclusive des actions d'éclat ou des vertus et des hautes capacités civiles; si dans la dispensation d'une récompense héréditaire si éminente, nos rois n'eussent pas mis dans la même balance les exploits d'un général d'armée, à côté d'une année de services de cloche rendus par un échevin de Paris, un jurat de Bordeaux, ou un capitoul de Toulouse; s'ils n'eussent pas fait de leur propre autorité ce trafic honteux de lettres d'anoblissement et d'armoiries, vendues en quelques sorte à bureaux ouverts, comme on vend des drogues ou de la vieille friperie, la noblesse française aurait conservé son lustre, et la monarchie son plus bel ornement et son plus ferme appui. Ces ignobles et ridicules profanations étaient bien faites pour justifier l'éloignement des anciennes familles militaires envers ces anoblis de fabrique et de faux aloi, qui tiraient toute leur existence et leur illustration des écus, bien ou mal acquis, qu'ils avaient comptés au trésor, ou d'une dégoûtante manipulation de charges vénales, financières et administratives. Mais l'ancienne noblesse a poussé trop loin la ligne de démarcation qui la sépare des anoblis sans considération, en se créant un caractère d'indélébilité et d'imprescriptibilité chimérique, qui n'existe pas plus pour elle que pour la noblesse nouvelle. De ce qu'on ne peut pas découvrir l'origine d'une famille, on ne peut pas conclure que sa noblesse soit sans principes. C'est comme si la difficulté de trouver l'acte de naissance de quelqu'un faisait supposer qu'il a existé de toute éternité. Les familles d'ancienne chevalerie ont eu leurs commencements comme les autres; seulement elles ont quitté un peu plus tôt la charrue, et ont porté plus longtemps l'épée. Les fondateurs de ces anciennes races n'ont pas tous arboré avec un juste orgueil la bannière de leur origine. Il y a eu dans la fortune de beaucoup d'entre eux de la faveur comme dans tous les temps, et de ces hasards heureux dont on profite sans jamais les avouer. En voici un exemple curieux, consacré par une ancienne chronique. — Guillaume VII (IX), comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, et Ébles, vicomte de Ventadour, liés d'une étroite amitié, mais rivaux de gloire, soit dans les exercices chevaleresques, soit dans la culture de la poésie provençale, s'efforçaient mutuellement de se surpasser en toutes choses. Un jour, Ebles de Ventadour se présente inopinément à la cour du duc, dans le temps qu'il était à table. On lui prépara aussitôt un superbe dîner, mais avec un peu de lenteur. Ebles voyant le repas qu'on lui servait après celui du duc: « Monseigneur, lui dit-il, ce n'était pas la peine de faire tant de dépense pour un si petit vicomte. » Quelques jours après, Ebles prend congé de lui, et revient dans ses terres. Le duc, espérant le trouver en défaut, le suit de près, et paraît au château de Ventadour, au moment du dîner du vicomte, avec cent chevaliers à sa suite. Ebles, sans se déconcerter, lui fait promptement donner à laver, tandis que ses gens enlèvent avec promptitude tout ce qui se trouve de gelines et d'autres volatiles dans le château. A leur retour, ils servirent une si grande abondance de mets qu'on eût dit que c'étaient les noces de quelque prince. Le soir, ce fut un nouveau spectacle. A l'insu d'Ebles, un paysan arrive dans la cour du château, conduisant un char traîné par des bœufs, et se met à crier : « Que les gens du comte de Poitiers approchent, et voient comment se livre la cire à la cour du seigneur de Ventadour. » En disant ces mots, il monte sur son char, et avec une cognée il coupe les cercles d'une grande tonne d'où sortent et tombent à terre des formes de toute grandeur et sans nombre de la cire la plus pure. Le paysan, ne daignant pas les ramasser, s'en retourne avec son char à Maumont. Le comte-duc, étonné de cette magnificence, donna de grands éloges à la générosité du vicomte.

Pour le paysan, Ebles lui fit présent et à ses enfants, de la manse de Maumont, et ceux-ci, dans la suite, furent élevés au rang de chevaliers. (*Voyez* la *Chronique* de Geoffroi, prieur du Vigeois, qui écrivait en 1180, p. 322.) Telle fut l'origine de l'illustre maison de Maumont, en Limousin, alliée aux plus grandes familles de cette province, et considérée avec raison comme d'ancienne chevalerie, quoique le principe de sa noblesse fût connu.

LAINÉ.

**ANODIN** ou **ANODYN**, *adj.*, *anodynus* (de *a privatif*, et de *oduné*, douleur.) On donne ce nom à tout ce qui calme ou fait cesser la douleur, et comme cette dernière peut tenir à un grand nombre de causes très diverses, il est facile de concevoir que cette qualité doit se retrouver dans une série très grande de substances différentes. Cependant, en médecine, on appelle plus spécialement *remèdes anodins*, l'opium et ses préparations, ainsi que les autres narcotiques, tels que la belladone, la jusquiame, la laitue vireuse, etc. Mais on doit considérer encore comme méritant ce titre avec autant de justesse, les médicaments émollients ou adoucissants, par exemple, les gélatineux, les mucilagieux, les amylacés, les corps gras, etc. P. L. C.

**ANOMALIE**, du grec *anômalia*, fait d'*a* privatif et de *homalos*, égal, pareil, semblable, désigne en général une irrégularité, soit dans la grammaire ou dans les langues, soit dans les maladies, soit enfin dans le règne végétal; mais on l'emploie aussi pour désigner la distance angulaire d'une planète à son aphélie ou à son apogée. — *Anomale* se dit en particulier de fleurs dont la forme ne peut entrer dans les nomenclatures végétales.

**ANOMÉENS.** (*Voyez* ARIENS.)

**ANONYME**, d'*a* privatif et d'*onuma*, nom; qui n'a point de nom, ou qui le cache. On appelle un ouvrage *anonyme* celui qui paraît sans nom d'auteur, dont l'auteur est inconnu; *allonyme* ou *pseudonyme*, celui qui est publié sous un nom étranger, un nom *autre* (*allos*) que celui de son véritable auteur, un *faux* (*pseudos*) nom, qualifications que reçoivent eux-mêmes les auteurs de pareils ouvrages. Il y a aussi des *polyonymes* (de *polus*, plusieurs), c'est-à-dire des auteurs qui sont connus sous plusieurs noms, qui ont publié des ouvrages sous des noms divers. Feu M. Barbier a publié de 1806 à 1808 un *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, composés, traduits et publiés en français et en latin, avec les noms des auteurs, dont il a paru une nouvelle édition plus complète de 1822 à 1825 (Paris, Barrois; 4 vol. in-8°).

**ANOPLOTHERIUM**, mammifère fossile du genre des pachydernes, dont il n'existe plus d'analogues vivants. M. Cuvier en a déterminé la grandeur et les caractères d'après des squelettes trouvés dans les carrières à plâtre des environs de Paris. — Les anoplotheriums avaient le pied fendu en deux doigts comme les ruminants; leurs dents, au nombre de 44, offraient 6 incisives, 2 canines et 14 molaires à chaque mâchoire. Ces diverses dents avaient la même hauteur dans chaque rang, ce qui ne se voit que dans l'homme. — On distingue plusieurs espèces d'anoplotheriums: le *commun*, de la taille d'un anon, avec la forme basse de la loutre, dont la queue avait 22 vertèbres. Celle du kanguroo seul en approche pour la longueur et la grosseur; cet animal avait deux côtes de moins que le cochon; à en juger par la forme de ses dents et le peu de longueur de ses jambes, il était herbivore, se tenait habituellement sur le bord des eaux, dans lesquelles il nageait et plongeait; son poil vraisemblablement était court et lisse comme celui de la loutre. — *L'Anoplotherium moyen* était de la taille et de la forme d'une gazelle (sorte de chèvre), plus haut sur jambes et plus leste que le précédent; il devait se tenir dans des lieux moins humides, où il broutait les sommités des herbes, les jeunes pousses des arbrisseaux, etc. — On voit des squelettes de cet animal au cabinet d'histoire naturelle.

**ANORGANIQUE**, se dit par opposi-

tion au mot *organique*. On appelle aussi *inorganique* une substance qui n'est point organisée. — Les matières *anorganiques* sont toutes celles du règne minéral, comme les métaux, les pierres et terres, les sels, ou généralement les éléments comburés, les oxydes, les acides, etc. Plusieurs sont même incapables d'entrer dans les corps organisés et tendent à les détruire. Il est certains matériaux inorganiques qui ont été ou qui deviennent capables d'entrer dans l'organisation, comme le carbone, l'hydrogène, l'azote, etc., ou l'air et l'eau. Mais un métal, un oxyde terreux, comme la chaux, quoiqu'entrant dans quelques tissus des animaux ou des végétaux, ou circulant dans leurs liquides, et s'y combinant diversement, ne reçoivent point eux-mêmes pour cela la vie, l'organisation. Ils restent d'une nature anorganique.

J. J. Virey.

**ANQUETIL** (Louis-Pierre), né en 1723 à Paris, où il est mort le 6 sept. 1808, dans sa 84e année, avait fait ses études au collége de Mazarin, et était entré à l'âge de 17 ans dans la congrégation de Sainte-Geneviève. Nommé directeur du séminaire de Reims, il y conçut l'idée de son premier ouvrage, c'est-à-dire de l'histoire même de cette ville, qu'il publia en 1757, en 3 vol. in-12, et qui ne va que jusqu'à l'année 1657; elle devait avoir un quatrième vol., qui n'a point paru. Débarrassée des redites et des superfluités dont ses prédécesseurs l'avaient surchargée, cette histoire donna la mesure des travaux qui devaient sortir un jour de la plume d'Anquetil. Nommé, en 1759, prieur de l'abbaye de la Roë, en Anjou, il fut peu après envoyé en qualité de directeur au collége de Senlis pour y ranimer les études et y composa l'*Esprit de la ligue*, dont la première édition, en tête de laquelle se trouvait une notice raisonnée due à la plume de l'abbé Saint-Léger, parut en 1767 sous le voile de l'anonyme. (La dernière édition est de 1823; 4 vol. in-18; Paris, Delongchamp.) Enfermé à Saint-Lazare, pendant le règne de la terreur, il s'y occupa de son *Histoire universelle* (1re édit. 1805, 14 vol. in-12), dont il a paru, de 1819 à 1826, une nouvelle édition, en 13 vol. in-8°, continuée par M. Gallois jusqu'au traité de paix du 20 nov. 1815. (Paris, Janet et Cotelle.) Elu membre de la seconde classe de l'Institut, lors de sa formation, il fut ensuite attaché au ministère des relations extérieures, et composa ses *Motifs des traités de paix* (1797, in-8°). Tels sont les principaux écrits d'un homme dont la vie a été entièrement vouée aux études historiques. Il était sobre, d'une humeur égale et douce, et travaillait régulièrement 10 heures par jour. Au moment où la mort l'enleva, il méditait encore les plus vastes entreprises littéraires, et disait, la veille même de cet évènement, à un de ses amis: « Venez voir un homme qui meurt tout plein de vie. »

**ANQUETIL-DUPERRON** (Abraham-Hyacinthe), frère du précédent, et l'un des hommes les plus érudits qu'ait produits le XVIIIe siècle, né à Paris le 7 déc. 1731, y est mort le 17 janv. 1805. Voué dès sa plus tendre jeunesse aux études orientales, et surtout à celle de l'hébreu, de l'arabe et du persan, les sollicitations de M. de Caylus, évêque d'Auxerre, auprès de qui il avait été appelé, ne purent l'engager à entrer dans les ordres, et il revint à Paris, où l'abbé Salier, qui avait la garde des manuscrits de la bibliothèque du roi, lui fit obtenir par le gouvernement une modique pension pour l'encourager à continuer l'étude des langues orientales et lui facilita, en 1754, le passage sur un bâtiment du roi pour aller explorer l'Inde, où il arriva le 10 août de l'année suivante. Après bien des aventures et des obstacles, après avoir visité successivement Pondichéry et Chandernagor, il se rendit à Surate et là, à force de persévérance et de soumission, il parvint à triompher des scrupules de quelques *destours* (prêtres parses) du Guzarate, et acquit par leur secours une connaissance assez étendue du zend et du pehlevy pour traduire le

*Vendidadsadé* et quelques autres ouvrages écrits dans ces deux langues. La prise de Pondichéry le força à revenir en France, où il arriva, après avoir passé par Londres, au commencement de l'année 1762, riche de 180 manuscrits, et obtint, par les soins de l'abbé Barthélemy, le titre d'interprète à la bibliothèque du roi pour les langues orientales, et fut reçu à l'académie des Belles-Lettres en 1763. Il publia ensuite, en 1771, et en 3 vol. in-4°, sous le titre de *Zend-Avesta* le recueil des livres sacrés des Parses, dont les deux plus anciens morceaux sont le *Vendidad* et le *Zeschin*, qui contiennent, à ce qu'on croit, des fragments des ouvrages de Zoroastre, et il joignit une vie de ce philosophe, avec la relation de ses propres voyages dans l'Inde. « Une immense érudition, a dit un biographe moderne, la connaissance de presque toutes les langues de l'Europe et une activité infatigable étaient unis chez Anquetil à l'amour sincère de la vérité, à une saine philosophie, à un rare désintéressement, enfin à toutes les qualités les plus éminentes du cœur. On se rappellera toujours avec un sentiment d'admiration qu'il refusa 30,000 livres que les Anglais lui offraient de son manuscrit de la traduction du *Zend-Avesta*, afin de le conserver à sa patrie.

**ANSELME** (saint), mort archevêque de Cantorbéry, le 20 avril 1109, était né à Aoste en Piémont, en 1033. Il paraît avoir puisé dans la conversation de sa mère Ermenberge les dispositions pieuses qui décidèrent sa vocation. Son père Gondulfe, après avoir passé sa vie au milieu du monde, la termina sous l'habit monastique. Mais il s'était auparavant opposé avec force au désir persévérant d'Anselme d'entrer dans la vie religieuse. Celui-ci, fuyant les persécutions de son père, s'expatria et parcourut pendant trois ans la Bourgogne et la France. Il s'arrêta au couvent du Bec, de l'ordre de Saint-Benoît, dont l'abbé se nommait Herluin. Séduit par la sagesse de l'illustre Lanfranc, qui fut bientôt prieur de cette même abbaye, il obtint la permission de Maurilius, évêque de Rouen, et prit l'habit à l'âge de vingt-sept ans. Lanfranc étant devenu abbé du couvent de Caen, Anselme l'y suivit en qualité de prieur et fit apprécier dans ses nouvelles fonctions une douceur et une solidité de caractère dont la réputation se répandit bientôt en Normandie, en Flandre et en France. Après la mort d'Herluin, les vœux des moines du Bec l'appelèrent à la tête de leur abbaye. Il céda, non sans quelqu'hésitation, à leurs désirs, et s'adonna particulièrement à la contemplation, à l'éducation, à l'avertissement et à la correction des moines. — Lanfranc était alors archevêque de Cantorbéry. Anselme, venu en Angleterre pour l'y voir, fréquenta les moines de cette abbaye célèbre. Dans une des conversations qu'il eut avec Lanfranc, et qui nous a été conservée, on trouve cette phrase remarquable, et qui semble appartenir à un autre siècle, par l'indépendance qui la caractérise : *Le Christ étant la vérité et la justice, celui qui meurt pour la vérité et pour la justice, meurt pour le Christ.* Partout, dans ce voyage, il fit admirer la sagesse des exhortations qu'il adressait à tous les âges, à tous les sexes, à toutes les conditions. Guillaume-le-Conquérant, lui-même, qui vivait encore, semblait oublier auprès du pieux abbé sa sévérité et sa froideur habituelles. Ainsi se disposaient d'avance les voies qui devaient l'élever à son tour au premier siège de l'Angleterre. — Guillaume mourut en 1087, et Lanfranc en 1089. Guillaume-le-Roux succéda au Conquérant. Étant tombé malade, il appela à l'archevêché de Cantorbery, en 1093, Anselme, dont il connaissait déjà la franchise et la sévérité. Dans ce temps, le clergé était partagé entre l'antipape Guibert (Clément III) et Urbain II : tandis que Guillaume affectait d'hésiter entre les deux pontifes, afin de jouir plus librement du revenu des évêchés vacants, Anselme, avec tout le clergé de Normandie, avait reconnu le pape Urbain. Il en prévint le roi avant son élection. Néanmoins, quand celui-ci ap-

prit que l'archevêque sollicitait d'Urbain le pallium, il entra en fureur, et lui reprocha de manquer à son serment de fidélité. La fermeté d'Anselme le fit cependant changer de conduite. Il envoya clandestinement un messager à Rome, et reconnut, sans être sollicité, l'autorité d'Urbain. Puis, s'étant fait remettre en particulier le pallium, après quelques tentatives pour le vendre, il finit par l'envoyer à l'archevêque. Toutefois, malgré cette apparente réconciliation, Guillaume recommença à persécuter Anselme, et celui-ci, autorisé par ce prince, et, après lui avoir donné sa bénédiction, se retira à Rome. — De retour en Angleterre, après la mort de Guillaume, il joua un rôle important dans la guerre qui venait d'éclater entre Henri Ier et Robert, duc de Normandie, son frère. C'est surtout à son influence qu'on dut l'accommodement qui la termina. Le voisinage des deux armées ayant réveillé l'esprit de révolte des barons anglo-normands, Anselme harangua les troupes sur les devoirs de la fidélité, ramena du camp de Robert beaucoup de déserteurs, raffermit la loyauté chancelante des autres, et menaça les envahisseurs d'une sentence d'excommunication.— Mais bientôt la résistance d'Anselme dans la querelle des investitures fit oublier à Henri le service que celui-ci lui avait rendu. On sait que par une tendance naturelle, ou plutôt par une suite nécessaire du système féodal, les princes avaient assimilé la tenure des propriétés du clergé à celle des laïques, et s'étaient attribué le droit d'approuver l'élection du prélat, exigeant de l'élu la cérémonie de l'hommage. Plus tard même, ils usurpèrent fréquemment la nomination, et prétendirent investir l'homme de leur choix par l'anneau et la crosse, insignes de la juridiction ecclésiastique. En vain, les conciles de Nicée (787) et de Constantinople (869) avaient condamné cette coutume; Grégoire VII fut obligé d'en renouveler la défense en 1067, soutint lui-même en faveur du pouvoir pontifical une lutte terrible, et légua à ses successeurs un long héritage de querelles et de guerres. Anselme, pendant son séjour en Italie, avait assisté aux conciles de Bari et de Rome, dans lesquels on avait renouvelé la sentence d'excommunication contre les coupables, et il ne cacha point à Henri Ier la résolution où il était de conserver intacte la discipline ecclésiastique. Henri se contint, il est vrai, tant qu'il eut besoin de l'influence d'Anselme contre son frère, mais aussitôt qu'il se crut hors de danger, il recommença ses attaques contre lui. Anselme partit à la requête du roi pour l'Italie, afin de soumettre au pontife toute la controverse entre Henri et lui. A son retour, ayant reçu l'ordre du prince de rester en exil, s'il n'était disposé à se soumettre à son bon plaisir, il demeura trois ans en France, jusqu'à ce que, par une menace d'excommunication, Pascal II forçât le roi d'Angleterre à une réconciliation. Le prélat et le monarque se revirent à l'abbaye du Bec, et comme l'hommage et la fidélité étaient des devoirs civils, on convint qu'ils seraient exigés de chaque ecclésiastique avant de le mettre en possession de son bénéfice. L'anneau et la crosse étant considérés comme les marques d'une dignité spirituelle à laquelle le roi reconnaissait n'avoir aucun droit, on supprima la collation de ces emblèmes.—Si Anselme a joué un rôle important dans l'histoire de son époque, la place qu'il occupe dans la série des travaux de l'esprit est cependant plus remarquable, parce qu'elle lui appartient plus en propre. Quand on parcourt les écrits des philosophes du moyen âge depuis la renaissance jusqu'aux méditations de ce prélat, on est frappé de la supériorité qu'il a montrée dans les deux fragments intitulés *monologium* et *proslogium*. Il a exposé ses idées sous une forme et par des arguments qui paraissent avoir été oubliés avant lui, depuis saint Augustin, et qui n'ont reparu plus tard que dans les Méditations de Descartes. Nous en présenterons ici un résumé très succinct. Il s'élève de la contemplation de chaque chose bonne ou belle en particulier, à la conception d'une bonté et d'une beauté une et suprême, de laquelle

découle nécessairement tout ce qui est bon ou beau dans l'individu. Il prouve, par des raisonnements précis et serrés, mais quelquefois un peu subtils, en se fondant surtout sur la nature de l'idée elle-même, que nous ne concevons pas le bien le plus particulier sans remonter, par une loi de notre esprit, à un bien général, universel, dout la communication ou l'émanation crée et constitue toutes les choses individuellement bonnes. Portant bientôt l'abstraction plus loin encore, il établit que de la simple possibilité de concevoir Dieu, ou plutôt d'attacher un sens à ce mot, l'existence réelle de Dieu suit rigoureusement. Car si l'on conçoit Dieu comme un être souverainement parfait, et qu'on n'admette cependant pas la réalité de son existence, il arrivera que celui qui ajoutera à cette conception de Dieu l'idée d'une existence réelle, aura conçu un être supérieur au premier, car l'existence est aussi une partie de la perfection. Lors donc que nous concevons Dieu comme un être souverainement parfait, nous le concevons nécessairement comme existant, et sa réalité est établie pour nous au même titre que ses autres qualités. C'est là exactement l'argument qui plusieurs siècles plus tard a fait la gloire de Descartes. On peut s'en assurer par la lecture des Méditations du philosophe français.—Tous les écrits d'Anselme sont loin d'avoir l'importance de ceux que nous venons d'analyser. Ses ouvrages de théologie sont plus savants que profonds, et l'on y trouve trop fréquemment le caractère de subtilité propre à son siècle. Il reste de lui un assez grand nombre d'homélies qui respirent une véritable et douce piété. Ses lettres, dont plusieurs ne sont pas indifférentes pour l'histoire, révèlent aussi le caractère de profonde méditation et de religieuse mélancolie qui distingue en particulier le *proslogium*. Ce spiritualisme exalté fait comprendre comment Anselme se rangea toujours, dans cette guerre de l'esprit chrétien contre la force brutale, dans le parti des pontifes contre les rois, et pourquoi il eut une influence décisive sur l'établissement du célibat ecclésiastique au sinode de Westminster, en 1102; la vie monastique semble avoir été pour lui l'état le plus naturel. — Les auteurs où l'on peut puiser des détails sur saint Anselme sont : Eadmer, moine de Canterbury, qui vécut avec lui, et écrivit sa vie; Jean de Salisbury et Guillaume de Malmesbury, *De gestis pontificum Angl.* — Il y a plusieurs éditions de ses ouvrages (Nuremberg, 1491, in-f°; Paris, in-f°, par D. Gabriel Gerberon, 1675, réimprimée en 1721; Venise, 2 vol. in-f°, 1744. Beaucoup de manuscrits de ses ouvrages sont répandus dans diverses bibliothèques.

**ANSGAR**, ou ANSCHAR, surnommé l'*Apôtre du nord*, pour avoir introduit la religion chrétienne en Danemarck et en Suède, naquit l'an 800 en Picardie. Elevé dans le séminaire de l'abbaye de Corvey, il se fit bénédictin en 813, et fut attaché en 820 à cet établissement en qualité de professeur. Par ordre de Louis-le-Débonnaire, il se rendit, en 826, avec Audibert, à la suite de quelques princes danois baptisés, dans le Danemarck, où il parvint, en 830, à convertir le roi, avec la plus grande partie de la nation, après avoir essuyé d'abord dans ce royaume beaucoup de persécutions. En 831, il établit à Hambourg une métropole dont il fut le premier archevêque. Pour consolider le christianisme, il y fonda aussi un couvent destiné à devenir une pépinière de missionnaires, et en institua un autre à Ramesloh, dans le district de Saterlande, où, en 845, il avait trouvé un asile lorsque des Danois et des Normands étaient venus porter à Hambourg le pillage et la désolation. Le peu de sûreté que cette ville lui offrait l'avait engagé à transférer, en 847, le siége de l'archevêché à Brême, où sa mémoire est conservée par le nom d'une cathédrale. A cette même époque, il entreprit de nouveaux voyages de mission dans le Danemarck, pour regagner à la foi chrétienne le roi Eric I^er^, et se rendit ensuite, avec des recommandations de ce prince, en Suède, où il réussit à baptiser beaucoup de monde, avec la

permission du roi Olaus. En 858, il parvint à convertir le successeur d'Eric. Il mourut en 865, avec la gloire d'avoir fait, sinon les premières tentatives, du moins les plus fructueuses, pour propager la religion chrétienne dans le nord. Ses contemporains vantent sa prudence, la pureté de son zèle pour la religion, ainsi que l'intégrité de sa vie. L'église catholique l'a canonisé. Ansgar a composé la vie de Willegade, et la sienne a été écrite par son successeur Rembert : ces deux biographies ont été traduites de l'original latin, avec des remarques, par Carst. Misegaes. (Brême, 1826.)

**ANSON** (Georges), dont le nom brille dans les annales de la marine anglaise, naquit en 1697, à Shuckborough dans le Staffordshire, puis entra de bonne heure au service. Il servit en 1716 comme lieutenant en second sous Jean Norris dans l'expédition de la mer Baltique, et dans les années 1717 et 1718 sous Georges Byng contre les Espagnols. En 1739, à l'époque où le ministère regardait une rupture avec l'Espagne comme inévitable, Anson fut nommé commandant d'une flotte qui devait se rendre dans la mer du Sud, pour agir contre le commerce et les colonies de cette nation. Cet armement ne consistait qu'en cinq grands et trois petits vaisseaux qui portaient 1,400 hommes. Anson quitta l'Angleterre avec cette escadre le 18 septembre 1740; mais en sortant du détroit de *Le Maire*, il fut assailli par des tempêtes si violentes, qu'il ne put doubler le cap Horn qu'au bout de trois mois. Séparé de ses autres vaisseaux, il atteignit seul l'île de Juan-Fernandez, où le joignirent enfin trois de ses bâtiments réduits à l'état le plus pitoyable. Mais à peine l'équipage fut-il remis un peu de ses fatigues, qu'Anson mit de nouveau à la voile en abandonnant celui de ses vaisseaux qui avait le plus souffert, fit un grand nombre de prises, et s'empara de la ville de Payta qu'il incendia. Après avoir cherché en vain à rencontrer le gallion chargé du produit annuel de Manille, il se vit obligé de brûler, non seulement une grande partie du butin qu'il avait fait, mais aussi de mettre le feu à ses autres vaisseaux, pour pouvoir équiper convenablement le *Centurion*, le seul bâtiment qui lui restât, et avec lequel il se refugia à Tinian (une des îles des Larrons), mais qu'un violent ouragan lui enleva bientôt après. Anson fit agrandir un petit bâtiment qu'il avait trouvé dans l'île, et partit, après quelques semaines de repos, pour Macao, où il forma le projet hardi de s'emparer du gallion d'Acapulco. Pour mieux réussir, il fit répandre partout le bruit qu'il retournait en Europe; puis se dirigea vers les Philippines, et s'établit en croisière à la hauteur du cap du Saint-Esprit. Enfin, après un mois d'attente, le gallion parut, et se fiant à sa supériorité, ce fut lui qui engagea le combat. Cependant la bravoure des Anglais l'emporta, et le gallion, chargé d'une valeur montant à 400,000 livres sterling, tomba au pouvoir d'Anson ; il faut remarquer que le butin fait antérieurement dépassait la somme de 600,000 livres sterling. Anson retourna à Macao avec ces richesses, vendit sa prise et défendit avec énergie les droits de son pavillon contre le gouvernement chinois, à Canton. De cette ville, il fit voile pour l'Europe, et après avoir passé le canal au milieu de la flotte française, sans en avoir été aperçu, il arriva à Spithead le 15 juin 1744, après une absence de trois ans et neuf mois. Ce voyage dangereux fut d'une grande utilité pour la géographie, et particulièrement pour les connaissances nautiques; car Anson explora plus exactement des mers et côtes jusqu'alors peu connues. La seule chose qu'on puisse reprocher à la description de ce voyage, faite sous les yeux d'Anson lui-même, c'est qu'elle se borne à rapporter les résultats obtenus sans avoir un but scientifique. Anson fut nommé successivement contre-amiral du pavillon blanc, vice-amiral du pavillon bleu, et membre du parlement. La victoire qu'il remporta en 1747 sur l'amiral français Jonquière, près du cap Finisterre, lui valut la pairie et le rang de vice-amiral d'Angleterre. Le roi l'éleva

à la dignité de baron de Soberton, et quatre ans plus tard à celle de premier lord de l'amirauté. En 1758, il commanda la flotte devant Brest, seconda le débarquement effectué par les Anglais près de Saint-Malo et de Cherbourg, et recueillit sur ses vaisseaux les troupes après qu'elles eurent été repoussées. En 1761, il fut promu à la dignité d'amiral et de commandant en chef de la flotte qui devait conduire la reine en Angleterre. Il mourut sans laisser d'enfants en 1762 dans sa terre de Moor-Parck.

**ANSPACH** ( *Onolzbach* ), autrefois résidence des margraves d'Anspach-Baireuth, aujourd'hui capitale du district bavarois de Rezat, et siége des tribunaux du district, comme, par exemple, du tribunal d'appel, etc. Elle renferme 1,016 maisons, 13,500 habitants, un beau château, un collége et plusieurs fabriques. Dans le jardin du château, on voit un monument élevé en l'honneur du poète Uz, né à Anspach et mort en cette ville, l'an 1796. Les établissements du conseiller privé de Lenz, un des écrivains les plus spirituels de l'époque, méritent de fixer l'attention. Le dernier margrave, Charles-Alexandre, céda, le 2 décembre 1791, cette principauté ( de 60 lieues carrées et 300,000 habitants ), et celle de Baireuth, que sa famille avait obtenue en 1709 par héritage, à son héritier feudataire Charles-Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse. Son épouse fut lady Craven ( *V.* son article). Le roi de Prusse abandonna, en 1806, à la France, Anspach, qui fut donné à la Bavière, et reçut en échange Juliers et Berg; par le traité de paix de Tilsitt, la Prusse céda aussi Baireuth à la France, qui le réunit à la Bavière en 1809.

**ANTANACLASE**, fait du grec *anti*, contre, et *anaklasis*, répétition, est une figure de rhétorique ou la répétition d'un mot employé dans un sens différent, et toujours dans une autre partie de la phrase, exemple : *veniam ad vos, si mihi senatus det veniam.*

**ANTAR**, ANDAR, célèbre prince arabe, qui vivait au milieu du VI$^e$ siècle, et un de leurs sept premiers poètes, dont les poèmes couronnés et brodés en or sur de la soie, furent attachés à la porte de la Caaba. Il dépeint dans ses *Moallaca* ses exploits guerriers et son amour pour Abla. L'édition la plus complète de ce poème est de Menil ( Leyde, 1816, 4 ). Hartmann l'a donné en allemand, d'après l'édition de Jones, et l'a publié sous le titre de *Pléiades rayonnantes du ciel poétique arabe* ( Munster, 1802 ). Asmai, célèbre grammairien et théologien de la cour d'Aroun-al-Raschid, réunit le premier, au commencement du IX$^e$ siècle, les traditions héroïques des anciens Arabes, et les rattacha au nom et aux exploits d'Antar. C'est à Jones que nous devons la connaissance plus exacte de ce roman aussi curieux qu'intéressant. Hammer, dans ses *Mines de l'Orient* (1812), décrivit ensuite l'exemplaire complet de ce roman, tel qu'il se trouve à la bibliothèque imperiale de Vienne, et indépendamment duquel il y en a encore 6 en Europe. Ce roman nous donne le tableau le plus parfait des coutumes, des usages, des idées, des opinions et des superstitions des anciens Arabes avant la venue du prophète, et la fidélité de ce tableau se peint encore aujourd'hui dans beaucoup de traits que nous offrent les Bédoins modernes. Le style de ce roman est le plus pur arabe, et passe par conséquent pour classique. Une prose poétique y fait quelquefois place à une pure poésie. Cet ouvrage est du reste si intéressant que les connaisseurs le préfèrent aux *Mille et une nuits*. Hamilton, secrétaire de l'ambassade britannique à Constantinople, l'a traduit en anglais (*Antar a Bedoueen romance, translated from the arabic by* BERRIK HAMILTON, Londres, 1819, 4 vol.). Une traduction française a paru depuis à Paris, et M. de Hammer en a promis une version allemande.

**ANTARCTIQUE** (pôle). C'est ainsi qu'on appelle l'espace de terre situé à 23° 1/2 autour du pôle méridional, par opposition à la zône du nord, appelée *arctique*, du nom de la constellation

*arctos* ( l'ours ) (*voy.* ZONE). On croyait jusqu'ici qu'il n'y avait pas de terre habitable sous cette zône, et que l'océan s'étendait jusqu'au 60ᵉ degré de latitude sud. Cook s'approcha du pôle jusqu'au 60ᵉ degré, mais il fut repoussé par des masses de glaces et des tempêtes. Un pêcheur de baleines découvrit, en 1820, vers le sud du cap Horn, sous la latitude du 61ᵉ degré, une ile de 200 milles anglais de longueur, qu'il nomma la *Nouvelle-Schettland*. Plusieurs Anglais et Russes ont depuis poussé plus en avant du pôle antarctique (*voyez* TERRES AUSTRALES). Le plus grand obstacle d'atteindre jamais le pôle du sud ne semble pas consister dans le froid, mais dans la grande quantité d'îles et de bas-fonds, qui sont cause que la glace ne se fond qu'à la longue sur les bancs de sable dans les baies étroites.—Comme le nombre de baleines, si long-temps à l'abri de toute poursuite, est très grand dans cette région froide, et que l'huile de baleine, dont le prix monte toujours, est très recherchée, on peut espérer que le hasard finira par conduire des marins se livrant à la pêche de la baleine, à de nouvelles découvertes dans les régions antarctiques.

**ANTÉCÉDENT.** En termes de logique, c'est la première proposition d'un *enthymème*, ou d'un argument qui n'a que deux membres : *antecedens prior propositio enthymematis*. En termes de palais, on dit : il y a deux jugements *antécédents*, pour dire *précédents*. On s'en sert aussi en théologie; on dit, par exemple : Si la volonté est portée au bien par une nécessité *antécédente*, la liberté n'est qu'une chimère, puisque la volonté ne peut plus choisir. *Antécédent* est quelquefois pris aussi dans le sens et comme synonyme d'exemples.

**ANTECHRIST.** Dans les derniers siècles qui précédèrent la naissance du Christ, les Juifs associèrent à leur idée du Messie, envoyé pour assurer le bonheur de leur nation, celle d'un Anti-Messie, et qui devait faire beaucoup de mal avant la venue du vrai Messie. Les écritures du *Nouveau-Testament* font mention de l'Antechrist comme d'un ou de plusieurs faux prophètes qui se feraient passer pour le vrai Christ, pour tromper le monde, et ce n'est que dans l'Apocalypse qu'il est représenté comme un puissant souverain ennemi du christianisme. Les chrétiens conservèrent dans les premiers siècles cette croyance d'un ennemi redoutable de l'église, dont la venue s'annoncerait par les persécutions que l'église aurait à subir, et qui précèderait le retour du vrai Christ, espéré par les chiliastes. Cette opinion adoptée pendant long-temps avec les diverses interprétations qu'en avaient données les pères de l'église, et avec la croyance du règne de 1000 ans, qui devait succéder aux persécutions endurées sous le règne de l'Antechrist, cette opinion, disons-nous, resta accréditée jusqu'à ce que l'année 1000 se fût écoulée sans avoir vu réaliser les prophéties annoncées pour cette époque. Cette circonstance refroidit le fanatisme des chiliastes. Il est vrai que l'interprétation de l'Apocalypse donnait toujours lieu à de nouveaux calculs en faveur de l'apparition de l'Antechrist ; mais au moyen âge, les ennemis qui surgirent, soit individuellement, soit en différentes sectes, contre la hiérarchie catholique romaine, appliquèrent bientôt de préférence cette dénomination d'Antechrist au pape, que les vaudois, les wiclefites, les hussites, et jusqu'à Luther et ses sectateurs, accusèrent de s'être élevé au-dessus et contre le Christ. Les catholiques, de leur côté, donnèrent ce titre à Luther et aux autres réformateurs. C'est ainsi que l'idée d'Antechrist, comme symbole d'un ennemi dangereux de la véritable église, se perpétua sous différentes formes, sans reprendre cependant l'autorité absolue qu'elle avait usurpée anciennement. Le nom de l'Antechrist fut souvent donné à Napoléon pendant les années où il imprimait la terreur à l'Europe. Aujourd'hui les ennemis des lumières voient l'Antechrist dans l'usage indépendant de la raison, qui repousse à jamais les vues et les prétentions de l'obscurantisme. Cependant ne pourrait-on pas

à bon droit regarder l'obscurantisme comme l'ennemi le plus actif, travaillant sans relâche contre le bonheur de l'humanité, si intimement lié à la cause du Christ? Heureusement celle-ci porte en elle-même la garantie de sa victoire, et l'ennemi du genre humain finira tôt ou tard par être écrasé. Parmi les Juifs, il s'est aussi conservé depuis la destruction de Jérusalem par Titus, la singulière prophétie d'une lutte qui doit avoir lieu entre le vrai Messie et l'Anti-Messie, nommé *Armillus*, lutte d'où le premier sortira victorieux, mais après que les Juifs auront beaucoup souffert.

**ANTÉDILUVIENS** (*antè*, avant, *diluvium*, déluge). Ce nom appartiendrait à tous les êtres qui ont vécu avant le déluge, mais quelques naturalistes ont proposé avec raison de n'appliquer cette dénomination qu'aux plantes et aux animaux qui ont existé avant les changements qu'a successivement éprouvés la surface du globe, et qui n'ont plus d'analogues dans la nature vivante, qui sont enfin des *animaux perdus*. Par *déluge*, on entend vulgairement l'inondation extraordinaire dont il est fait mention dans l'Écriture. L'observation a fait reconnaître que le globe a été bouleversé à plusieurs reprises, que la mer a dû occuper d'abord toute sa surface, qu'elle s'est retirée de certains pays pour revenir les occuper, et cela, deux, trois fois de suite. Voici comment on explique les diverses catastrophes qui ont déplacé l'océan, soulevé les montagnes, détruit des races entières d'animaux, formé des bancs de pierre, de craie, etc. L'analogie et l'observation nous portent à croire qu'à une époque très reculée, le globe que nous habitons éprouva un degré de chaleur si élevé, que toutes les matières qui le composent furent converties en vapeurs, de façon que notre planète présentait un globe immense de vapeurs semblables aux étoiles que l'on appelle *nébuleuses* (c'est l'opinion de La Place).— Comme il est de la nature du calorique d'abandonner les corps chauds pour se porter vers ceux qui sont plus froids, les vapeurs qui formaient d'abord notre sphère se rapprochèrent par le refroidissement et formèrent successivement des pierres, des métaux, etc., suivant le degré de température auquel ces matières passent naturellement de l'état de vapeur à l'état liquide, et de ce dernier à l'état solide, c'est-à-dire que le fer, par exemple, étant plus difficile à fondre que le plomb, les vapeurs ferrugineuses se solidifièrent plus tôt que celles de ce dernier métal. Des matières solidifiées il se forma une croûte solide, d'abord fort mince ; cette croûte enveloppa les autres matières qui étaient encore à l'état liquide, comme la coquille d'un œuf enveloppe le blanc et le jaune. Cependant, l'air, les eaux, et autres matières qui se tiennent à l'état fluide et liquide à des températures plus basses que la chaleur à laquelle fondent et se volatilisent les minéraux, continuèrent à former une immense atmosphère autour de la planète ; enfin, les eaux tombèrent sur sa surface quand leur température fut descendue au-dessous de 100° centigrades (chaleur de l'eau bouillante), et formèrent un océan continu sur la croûte solide. Cette opinion est fort ancienne, on la trouve exprimée, plus ou moins exactement, dans la Bible et dans plusieurs poètes de l'antiquité ·

In principio... Spiritus Dei ferebatur super aquas.
(*Genesis*, lib. I.)

Antè mare et terras, et quod tegit omnia cœlum,
Unus erat toto naturæ vultus in orbe,
Nec adhuc...... brachia longo
Margine terrarum porrexerat Amphitrite.
. . . . . . . . . . . . . .
Omnia pontus erant, deerant quoque littora ponto.
(Ovid. *Metamorphoseon*, lib. I.)

Namque canebat uti......
......... tener mundi concreverit orbis,
Tùm durare solum et discludere Nerea ponto,
Cœperit...... (Virg., *Eclogâ sextâ*.)

—L'océan couvrit d'abord toute la surface du globe, parce que la croûte solide étant encore trop mince pour maîtriser les mouvements des matières liquides qu'elle enveloppait, elle était plutôt portée par ces matières ; elle en prenait la forme, celle d'une sphère, car toute matière à l'état liquide abandonnée à elle-même prend spontanément la forme d'une boule (*voyez* TERRE) ; la croûte solide ayant, par l'effet du refroidissement des

matières qui étaient immédiatement au-dessous d'elle, pris plus d'épaisseur et de consistance, résista par conséquent davantage aux mouvements des matières liquides; il en résulta des déchirements, des boursoufflures qui s'élevèrent au-dessus des eaux, et produisirent des montagnes, des îles. Cette lutte, s'il est permis de parler ainsi, entre la croûte solide et les matières liquides de l'intérieur du globe dut continuer pendant une longue suite de siècles; elle n'est pas encore finie, si, comme on a toute raison de le croire, c'est à cette lutte qu'il faut attribuer les volcans, les tremblements de terre, les sources d'eaux chaudes, etc. — Au moyen de cette hypothèse, on explique sans peine la destruction subite de diverses générations d'animaux, la formation des bancs de pierre, de craie..., qui les ont enveloppés, et qui en ont conservé les débris jusqu'à nos jours; pourquoi les eaux occupèrent les continents et même le sommet des hautes montagnes. Figurez-vous en effet que le sol de Paris, occupé d'abord par la mer, fut soulevé par la fermentation des matières en fusion qui étaient dessous: des plantes, des animaux, purent croître et vivre sur sa surface. Après un laps de temps, une autre catastrophe abîma le terrain de nouveau; tous les animaux qu'il portait périrent à l'instant et furent enveloppés par les couches que la mer forma dessus. Les mêmes évènements se renouvelèrent un certain nombre de fois, car MM. Cuvier et Brongniart ont reconnu que le sol de Paris a été deux fois occupé alternativement par la mer et les eaux douces, ce qui est prouvé par les débris de productions marines, fluviatiles et terrestres que l'on trouve alternativement quand on creuse à une profondeur suffisante. Une chose bien digne de remarque, c'est que plus les couches dans lesquelles on trouve des animaux perdus sont éloignées de la surface actuelle de la terre, plus ces animaux diffèrent par la forme et les dimensions de ceux qui vivent de nos jours; l'organisation de ces animaux est aussi plus imparfaite; il en est de même des végétaux. Ceux au contraire qui se trouvent dans deux couches consécutives, sans être tout-à-fait les mêmes, ont beaucoup de rapports entre eux. Les cerfs, les bœufs... que l'on trouve dans des marais, des tourbières, etc. ne diffèrent pas sensiblement des cerfs de nos jours; seulement leurs squelettes ont des proportions plus grandes; enfin, il y a des races d'animaux qui ont vécu sous des latitudes où elles ne pourraient subsister aujourd'hui : on trouve en Europe, par exemple, des ossements d'hippopotames, de crocodiles, d'éléphants..., animaux, qui, comme on sait, habitent naturellement et ne se reproduisent que dans les régions brûlantes de l'Afrique et de l'Asie. — On n'a pas encore donné une bonne explication de ce phénomène. De toutes les matières qui entrent dans la composition des corps des animaux, il n'y a guère que les os et les coquilles qui se soient conservés dans le sein de la terre: les chairs, les cartilages, les parties cornées, les sabots, les ongles, les écailles des tortues, les becs des oiseaux, ont été décomposés ou absorbés par les matières pierreuses qui les enveloppent. Les débris organiques que l'on trouve dans les couches les plus profondes appartiennent à la classe des *polypiers*, des *orthocères*, des *tribolithes*; le genre des végétaux est plus difficile à déterminer, attendu qu'ils ont perdu les organes de la fructification; on présume que les premiers végétaux avaient beaucoup de rapports avec les roseaux, les fougères. — Dans l'âge suivant, il s'en forma une quantité prodigieuse dont le très grand nombre appartient au genre aquatique; on croit avec quelque fondement que des débris de ces végétaux se sont formés ces immenses dépôts de houille dont la richesse est inépuisable. Telle était alors la vigueur de la végétation, due sans doute à la chaleur qui émanait de l'intérieur de la terre, qu'on trouve des débris de fougère qui avaient dû s'élever de 60 à 80 pieds.—Les animaux que l'on trouve ensuite sont des *mollusques* enfermés dans des coquilles univalves (d'une seule

pièce) et bivalves (de deux pièces), comme orthocères, cornes d'ammon, où on trouve de ces derniers qui ont jusqu'à 6 pieds de diamètre. Parmi les bivalves, on distingue des huîtres, des moules, quelques tribolites. Cet âge vit naître aussi des poissons vertébrés dont quelques-uns ont des rapports avec le hareng, le brochet. — Un grand nombre de reptiles à taille gigantesque suivent les poissons vertébrés, parmi lesquels se font remarquer le *monitor*, le *megalosaurus*, long de 30 à 60 pieds sur 4 de hauteur : Cuvier a reconnu, à la forme de ses dents, qu'il devait être très vorace ; le *pterodactylus*, *l'ichtyosaurus* (poisson-lézard), pourvu de deux yeux énormes qui, suivant Cuvier, lui donnaient la faculté de voir dans les ténèbres ; le *plesiosaurus*, dont le cou avait 35 vertèbres (*voy.* tous ces mots, et CABINET D'HISTOIRE NATURELLE DU JARDIN DES PLANTES). On trouve dans les mêmes couches des débris d'oiseaux qui tous ont dû appartenir au genre nageur et aquatique. — Dans la période suivante, les règnes animal et végétal prirent un grand développement : on compte jusqu'à 600 espèces de coquilles, dont une dixaine au plus subsiste encore dans les mers; plus de cinquante espèces de poissons dont un grand nombre vit encore ; enfin, c'est dans cette période que paraissent les premiers mammifères, tels que *phoques*, *lamantins*, *dauphins*, *baleines*, etc. : tous ces animaux diffèrent plus ou moins de leurs analogues vivants. — Les pachydermes, comme tapirs, rhinocéros, hippopotames, anoplotheriums, palæotheriums, suivent de près les mammifères marins. — Les mastodoutes, les mégatherimus, les mammouth, les mégalouix, se trouvent à peu de profondeur. Ces animaux avaient beaucoup de rapports avec les éléphants, dont ils différaient par leur taille plus alongée, par le poil qui les couvrait. Les mastodontes habitaient le nord de l'Amérique, et les mammouths celui de l'Asie (*voy.* ces mots). — Des bœufs, des cerfs, des ours gigantesques, furent contemporains des mammouths ou les suivirent de fort près; on trouve leurs restes dans des tourbières ou des terrains d'alluvion. Les carnivores parurent en grand nombre au milieu des mammifères terrestres. On trouve dans certaines cavernes de l'Allemagne et du midi de la France un grand nombre d'ossements d'ours, d'hyène, de chat, de chien, mêlés à des restes de bœuf, de cerf, de cheval : jusqu'ici, on n'a pu rendre raison de cette réunion d'animaux si peu disposés à vivre ensemble dans un même lieu. Il résulte des observations qui précèdent, que les plantes et les mollusques ont été les premiers corps organisés dont il se soit conservé des débris ; vinrent ensuite les poissons vertébrés, puis les reptiles marins, qui sont suivis des mammifères marins, suivis des oiseaux terrestres et des mammifères herbivores ; presqu'en même temps parurent les carnassiers. Cette suite de créations de poissons, de reptiles, de mammifères, est conforme au récit de la Genèse : *Dixit autem Deus : Producant aquæ reptile animæ viventis, et volatile super terram sub firmamento cœli. Creavitque Deus cete grandia, et fecit Deus bestias terræ, et jumenta et omne reptile terræ.* La création de l'homme et des singes est postérieure à celle de tous les animaux fossiles. On n'a jamais trouvé de squelettes humains fossiles : celui qu'on voit au cabinet d'histoire naturelle, et qui a été apporté de la Guadeloupe, est si moderne, que ses os n'ont pas encore perdu tous leurs principes animaux; d'ailleurs, s'il y avait eu des hommes contemporains des dernières catastrophes qui ont changé la face du monde, on retrouverait, non seulement quelques-uns de leurs débris, mais encore des ruines de leurs habitations, des fragments de vases, d'armes, de meubles, etc. ; aussi, croit-on que l'origine de l'espèce humaine ne remonte pas au-delà de 6,000 ans, comme le dit l'Écriture : tel est le sentiment de M. Cuvier : « Je pense, dit-il avec MM. Duluc et Dolomieu, que s'il y a quelque chose de constant en géologie, c'est que la surface de notre globe a été victime d'une grande et subite révolution, dont

la date ne peut remonter beaucoup au-delà de 5 ou 6,000 ans ; que c'est depuis cette époque seulement, que nos sociétés ont repris une marche progressive, qu'elles ont formé des établissements, élevé des monuments, etc. T

**ANTÉE**, géant, fils de Neptune et de Géa (la Terre), qui habitait une grotte en Lybie, et forçait tout nouvel arrivant à le combattre : tant qu'il touchait le sol de la terre, sa mère lui donnait toujours de nouvelles forces ; aussi terrassait-il ceux qu'il défiait, dont il rangeait les têtes autour de sa demeure. Mais Hercule, provoqué au combat par le géant, s'étant aperçu du charme qui rendait Antée invincible, le serra dans ses bras et l'étouffa en l'enlevant dans les airs.

**ANTENNE**, *Antennæ*. En termes de marins, c'est la pièce de bois suspendue à une poulie, qui croise le mât à angles droits, et à laquelle la voile est attachée. Cette voile elle-même prend le nom d'*antenne* sur la Méditerranée et de *vergue* sur l'océan. L'antenne est flexible et beaucoup plus longue que le mât qui la porte; son plus grand diamètre est au tiers de sa longueur. Les antennes servent à pousser le navire en avant, ce qu'exprime l'étymologie de ce mot *(antè)*. On appelle *antennes de beille* les voiles que l'on garde en réserve sur le bâtiment pour remplacer celles qui se rompent ou s'usent. On appelle encore de ce nom un rang transversal de fûtailles arrimées (placées, affermies) dans la cale d'un vaisseau. — En termes d'histoire naturelle, les *antennes* sont les appendices ou filets creux, mobiles, articulés, au nombre de deux en général, et vulgairement nommés *cornes*, que certains insectes ou certains crustacés ont sur la tête, et qui ont servi à établir divers groupes et genres dans les vastes classes d'animaux qu'elles caractérisent. Les antennes ont été considérées par quelques auteurs comme l'organe de l'ouïe, par les autres comme un supplément du tact. Quelques insectes, en effet, les portent en avant comme pour discerner les objets. Il est des ordres et des espèces où les antennes des mâles sont différentes de celles des femelles et servent à discerner le sexe à la première vue. Leur forme est très variée : il y en a de très longues et de très courtes, d'aiguës et d'obtuses; les unes sont terminées en scie ou par un bouton, les autres en massue, d'autres enfin sont munies de feuillets mobiles comme les branches d'un évantail.

**ANTENOR**, prince troyen, nous est représenté par Homère comme un vieillard prudent. Il logea Ulysse et Ménélas pendant leur ambassade à Troie, accompagna Priam au champ de bataille lorsque celui-ci s'y rendit pour y traiter de la paix, et après le combat d'Hector et d'Ajax, proposa, mais inutilement, de rendre Hélène à son époux. Toutes ces circonstances ont fait regarder Antenor comme ami des Grecs, et ont accrédité l'opinion qu'il avait trahi les Troyens en procurant aux Grecs le *Palladium*, en donnant du haut de la muraille, avec une lanterne, le signal de l'assaut, et en ouvrant lui-même le fameux cheval. Il est vrai que sa maison fut respectée pendant le pillage, mais ce fait s'explique par les droits d'hospitalité établis entre lui et Ménélas. Il fut sauvé de la même manière qu'Énée, et devint comme ce dernier la souche d'une nouvelle dynastie ; mais les anciens ne sont pas d'accord sur ce point. La tradition la plus connue est celle que Virgile a adoptée : ce poète rapporte qu'Antenor se rendit avec ses fils en Thrace ; d'où il alla avec les Hénètes en Italie, où il doit avoir fondé la province hénétique sur la mer Adriatique, en construisant la ville de Patavium (Padoue).

**ANTEROS**, est, dans la mythologie, le dieu de l'amour mutuel. Une fable plus moderne raconte qu'Éros, dieu de l'amour, n'avait grandi qu'après la naissance de son frère Antéros, fils de Mars et de Vénus. Charmante fiction, qui doit montrer que l'amour demande à être payé de retour ! Quelques interprètes modernes sont au contraire de l'avis qu'Antéros est une divinité ennemie de l'amour, en un mot l'*Antipathie*.

**ANTES** (les) sont une branche des peuples slaves qui, dans le VI$^e$ siècle, occupait sous ce nom le pays compris entre le Dniester et le Dnieper. L'invasion des Huns délivra les Antes du joug des Goths et la mort d'Attila de celui des Huns. Pressés par les Mogols, ils s'arrêtèrent sur les bords du Danube, mais dans le X$^e$ siècle ils furent en partie extirpés, en partie chassés des bords de ce fleuve par les Avares, les Bulgares et les Magyares ou Hongrois. Ce fut alors que leur nom se perdit. Il est probable que les Antes, après ces désastres, se portèrent sur les bords du Dnieper et de la Volkhova, ou ils fondèrent les villes de Kief et de Novogorod.

**ANTHÈRE** (l'), est une espèce de boîte ou capsule remplie de poussière fécondante et portée ordinairement par le filet des étamines. (*Voy.* AMOUR DES PLANTES).

**ANTHOLOGIE,** du grec *anthologia*, fait d'*anthos*, fleur, et *légô*, je cueille. On entend par cette dénomination, qui équivaut à celle de *bouquet de fleurs*, tout recueil choisi de pièces, de morceaux de poésie, de divers genres et de différents auteurs, dont les Grecs ont donné le premier exemple, dû à Méléagre de Syrie, qui vivait vers l'an 60 avant Jésus-Christ, mais qui chez eux cependant se bornait presqu'à deux genres, l'épigramme et l'inscription. Après lui, Philippe de Thessalonique, probablement du temps d'Auguste ou de Trajan, Diogenianus d'Héraclée, Strato de Sardes, tous deux contemporains d'Adrien, et Agathias, qui vivait au VI$^e$ siècle, suivirent cet exemple. Mais ces premières collections ont été perdues pour nous. Tout ce qui nous reste en ce genre se réduit à deux collections plus modernes : l'une est du X$^e$ siècle et de Constantin Céphalas, qui profita singulièrement du travail de ses devanciers et surtout de celui d'Agathias; l'autre est de Maxime Planude, de Constantinople, moine du XIV$^e$ siècle; mais le choix que cet auteur fit des morceaux de l'Anthologie de Céphalas est si mauvais qu'il gâta plutôt les recueils existants qu'il ne les enrichit. Il se compose de 7 livres qui, à l'exception du 5 et du 7$^e$, ont plusieurs subdivisions et se rangent par ordre alphabétique. Il ne s'accorde qu'en quelques parties avec l'Anthologie de Céphalas, qui s'est conservée dans un seul exemplaire porté de Heidelberg à Rome et de là à Paris, mais qui est retourné à la bibliothèque de Heidelberg. L'édition la plus moderne et la plus complète est celle de Jacobs (Leipsick, 1813) en 4 vol. Celle de Brunck, publiée sous le titre d'*Analecta* (Strasb. 1772, 3 vol.), et une autre du même avec un commentaire de Jacobs (Leips. 1794), en 13 vol., offrent un choix de l'Anthologie de Planude et de celle de Constantin. — Il existe une anthologie latine, recueillie par Jos. Scaliger, Lindenbruch et autres latinistes, et dont la meilleure édition est due à Pierre Burmann jeune (Amsterd. 1759 et 1773; 2 vol. in-4°). La littérature orientale est fort riche en anthologies, parmi lesquelles nous citerons le *Hamasah.*

**ANTRACITE.** (*Voyez* HOUILLE.)

**ANTHROPOGÉNÉSIE.** Mot composé d'*anthrôpos*, homme, et *génésis*, génération : c'est donc tout ce qui concerne la production de l'espèce humaine.

VIREY.

**ANTHROPOGNOSIE.** Cette expression a été employée pour désigner tout ce qui a rapport à la connaissance de l'homme, surtout à sa constitution physique, son anatomie, etc.

**ANTHROPOLITHES,** ou *hommes fossiles et leurs débris*. L'espèce humaine a-t-elle, comme une foule de grands animaux, des débris fossiles qui remontent à une haute antiquité dans des couches plus ou moins profondes de terrains diluviens ? D'où venons-nous sur ce globe ? — Les anciens ne doutaient point que les premiers humains ne fussent des êtres gigantesques, dont les ossements enfouis dans le sol se révèlent quelquefois dans des fouilles à notre admiration :

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepultis.

Nos ancêtres, selon eux, étaient ces Ti-

tans, fils audacieux de la Terre, chantés par Hésiode. Ainsi, le squelette d'Antée, vu par Sertorius, vers Tanger, avait 60 coudées; selon Plutarque, celui d'Orion, trouvé à l'île de Candie, portait 46 coudées; d'après Pline, celui d'Oreste, plus moderne, n'avait que 7 coudées (12 pieds 3 pouces). En 1615, on crut découvrir le squelette du roi Teutobochus, haut de 25 pieds, mais plus tard, on reconnut que c'étaient des os d'éléphant fossile. On peut en dire autant des prétendus ossements du fameux Roland ou du géant Ferragut, etc. — Mais, sans s'arrêter à ces récits fabuleux, les naturalistes modernes, qui ont voulu approfondir cette question, doutent de l'existence de véritables anthropolithes, et les restes de squelette appartenant à l'homme trouvés épars en divers terrains n'ont point paru jusqu'ici véritablement fossiles ni d'une haute antiquité. Ainsi, ni le fossile trouvé en 1583, en faisant sauter un rocher près d'Aix en Provence, ni les prétendus ossements découverts en 1760, dans ce même voisinage, ni ceux rapportés en 1779, n'appartiennent à l'espèce humaine; ce sont des restes de tortues, comme l'ont reconnu Lamanon et Cuvier. On pourrait citer bien des ossements fossiles observés, soit à Cérigo (ancienne Cythère), soit dans les brèches de la Dalmatie, soit dans des marnes alluviales, et ailleurs, par Donati, Germar, Razoumovsky, de Schlotheim, Sternberg, et d'autres auteurs, qui les ont considérés comme humains. Mais cette conclusion est loin d'avoir été démontrée. Nous avons cité à l'article *Amphibiolithes* le prétendu homme témoin du déluge, de Scheuchzer. Ce n'est, d'après Cuvier, qu'une grande espèce de salamandre de 3 pieds de longueur, renfermée dans les feuillets d'un schiste d'Œningue (duché de Bade). — Une autre anthropolithe célèbre dans ces derniers temps, et figurée à la suite du *Discours sur les révolutions du globe*, de Cuvier, est celle apportée de la Guadeloupe, par F. Alex. Cochrane. Elle contient en effet les ossements de deux *galibis*, anciens habitants de cette île volcanique, englobés dans une masse coquillère d'un banc maritime, on l'a trouvée à la Basse-Terre, dans un parage situé sous le vent. Le banc qui les incruste forme des blocs situés au-dessous de la haute mer. C'est un empâtement de débris calcaires ou de coquillages marins plus ou moins compactes, qui avait enveloppé dans son état de mollesse les ossements de ces insulaires; mais si l'on considère que ce tuf calcaire est de formation moderne, et que l'île a dû probablement son existence à un volcan, on ne peut guère en conclure que ces squelettes remontent à une antiquité primordiale du globe. — Les débris d'ossements humains recueillis dans des cavernes à Bise et en d'autres lieux de nos départements méridionaux, par MM. Marcel de Serres, Tournal, Christol, etc., étaient, parmi des terrains d'alluvion, postérieurs à l'époque secondaire ou diluviale des géologues; ils sont donc plutôt contemporains de la période tertiaire, ou des terrains voisins de nos couches modernes. En effet, on rencontre aussi dans ces débris des restes d'animaux de même date, et qu'on ne peut point considérer comme de vrais fossiles. On y reconnaît jusqu'à des fragments de vases ou poteries, qui décellent déjà un certain degré de civilisation établi à cette époque. — Cependant il y a des ossements humains gisant dans des marnes qui peuvent remonter à des époques plus ou moins reculées. Ce qui ajouterait un nouveau poids à cette conjecture, c'est que des crânes rapportés, soit de ces gisements marneux, soit de cavités, en Antriche, présentent une forme particulière. Ils diffèrent des crânes des Allemands actuels et de ceux des races teutoniques, ou slaves, qu'on sait, d'après l'histoire, avoir habité ces contrées, par un aplatissement de l'os coronal. Cette modification se rapproche de la conformation des crânes que certains peuples de l'Amérique méridionale donnent aux têtes de leurs enfants par la compression. Est-ce qu'une semblable coutume aurait existé jadis chez les sauvages habitants des fo-

rêts de la Germanie? ou bien une race d'hommes à front plat aurait-elle vécu en Europe? Ne peut-on pas aussi conjecturer que, parmi les âges primitifs de brutalité dans laquelle végétait le genre humain, l'organe de la pensée, non exercé, ne se développait guère, et qu'un large ou grand front est le produit d'un longue civilisation? — Nous ne parlerons point du prétendu homme fossile transporté des carrières de Fontainebleau à Paris, et sur lequel on a longuement disserté. Personne n'ignore aujourd'hui qu'il s'agissait d'une fortuite analogie avec la forme humaine. — Mais s'il n'a point été véritablement trouvé de squelette humain fossile en nos climats, peut-on en conclure que sous les températures plus douces et parmi les terrains habités de toute antiquité de l'Inde et de la Chine, on ne rencontrerait aucun témoignage fossile de notre espèce? Les traditions historiques y remontent à plus de soixante siècles, quoique enveloppées de ténèbres fabuleuses: on peut donc espérer d'y découvrir de véritables anthropolithes.

Virey.

**ANTHROPOLOGIE.** C'est l'histoire de l'homme, ou de tout ce qui le concerne au physique, ou même au moral. Les traités d'anthropologie cependant sont consacrés, pour la plupart à la description de l'organisme humain, à son anatomie et à sa physiologie. D'autres comprennent son histoire naturelle. Les premiers peuvent être désignés sous le nom d'*anthropographie*, comme présentant les conformations, la situation locale des parties du corps, etc. On qualifie aussi d'*anthropotomie*, les traités de dissection du corps humain. Virey.

**ANTHROPOMORPHISME.** Terme composé d'*anthrôpos*, homme, et de *morphê*, forme. Les êtres anthropomorphes, en histoire naturelle, sont de prétendus *hommes marins*, des *sirènes*, dont Jonston et d'autres auteurs crédules ont tracé des figures bizarres. Certaines pétrifications de crustacés offrent aussi des traces d'anthropomorphoses. Enfin les singes peuvent être considérés comme anthropomorphes. — En *philosophie* et dans les *systèmes religieux*, l'opinion qui attribue à Dieu les formes humaines est l'une des erreurs les plus répandues et les plus vulgaires. Presque toutes les divinités, chez les différentes nations du globe, sont représentées sous le type le plus parfait de l'humanité ou bien avec des attributs de force et de grandeur supérieure à notre espèce. Chaque peuple donne même à ses dieux ses propres traits; il y a des dieux nègres, des dieux à figure mongole ou mexicaine, comme des dieux grecs et égyptiens, par leur conformation. — *Dieu a fait l'homme à son image,* dit la Genèse; et l'homme le lui rend bien, a-t-on répondu. Les poètes représentent les dieux passionnés, jaloux, vindicatifs, par un anthropomorphisme moral. Nous rapportons toutes nos conceptions à celles de la Divinité, ou, si l'on veut, nous déifions notre nature, en l'agrandissant et en l'embellissant au gré de notre imagination. — Origène et les premiers pères de l'église, qui firent Dieu incorporel, un esprit pur, un *verbe*, comme les platoniciens, passaient pour hérétiques, et cependant avaient seuls la véritable idée de la puissance suprême ou de l'intelligence qui gouverne le monde — De là vint la proscription des *images* par les iconoclastes, puisque les représentations de la Divinité profanaient, en quelque manière, sa sublime invisibilité, par des formes grossières. De même, les mahométans ne représentent point Dieu, puisqu'il n'a rien de matériel. — Il ne s'ensuit pas, de ce qu'il est impossible de représenter la suprême intelligence, que ce soit une négation de la Divinité, lorsque mille preuves démontrent l'existence de cette toute-puissance dérobée à nos sens. (*Voy.* Athéisme.) J.-J. Virey.

**ANTHROPOPHAGE,** ou *mangeur d'hommes.* Quoique certaines espèces d'animaux carnivores s'entre-dévorent, comme les araignées, et que le loup mange du loup, cependant la nature irait contre sa propre conservation, si elle inspirait l'instinct de se nourrir de son propre sang. On citera les appétits dé-

pravés des lapines et d'autres femelles qui ont dévoré leurs petits, mais il paraît que ces animaux ne les mangent que sous l'influence de la terreur ou du désespoir qu'on ne les enlève. Le vieux sauvage dit à son fils aussi : Mange-moi, plutôt que de m'abandonner à nos ennemis; et du moins, que mon corps serve à te nourrir; tes entrailles seront mon tombeau. Parmi les insectes, les jeunes cochenilles vivent aux dépens de leur mère, comme le fétus absorbe le sang maternel : nous naissons donc anthropophages. — Quelques voyageurs, Dampier, Atkins, ont douté de l'existence de peuples anthropophages, et n'en ont pas vu d'exemples ; cependant le plus grand nombre des navigateurs et les plus dignes de confiance attestent des faits tellement circonstanciés d'anthropophagie, que cette affreuse coutume est aujourd'hui une vérité constante. La Nouvelle-Zélande et d'autres îles de la Polynésie en offrent encore des témoignages récents et journaliers. Les îles de la Sonde et quelques autres de l'océan Indien, au milieu même des traces de la civilisation, se portent à cette barbarie, non par besoin de subsistances, mais par ressentiment, orgueil de vengeance. Les chefs mangent des individus de races inférieures. — Que la nécessité de vivre sur un vaisseau affamé, comme dans l'horrible naufrage de la *Méduse*, contraigne les passagers à s'entre-manger, ce n'est pas une atrocité sans excuse. Qu'il en soit ainsi dans les guerres, lorsque des soldats faméliques ne trouvent rien pour subsister, que les corps des ennemis tués, ou même ceux de leur propre nation, dans les déserts de la Tartarie ou parmi les vastes solitudes américaines, l'anthropophagie se comprend. Pline, Strabon, Porphyre, en accusent ainsi les anciens Scythes. Hérodote, Arrien, l'affirment de plusieurs peuples de l'Inde. Tite-Live prétend qu'Annibal voulait accoutumer ses troupes à se contenter, au besoin, des cadavres de leurs ennemis, en Italie. Les sièges des villes de l'antique Jérusalem, comme de Paris, de Sancerre, etc., ont pu forcer des parents à dévorer leurs enfants, comme on l'a dit des Esquimaux, des Gaspésiens et autres habitants des régions polaires durant leurs affreux hivers. On se croit au festin de Lycaon, mais pourtant on est pressé d'absoudre de si funestes situations. — Nous trouvons malheureusement d'autres preuves de l'existence de l'anthropophagie chez une foule de nations placées au sein de l'abondance des nourritures, soit dans l'Afrique, soit dans les deux Indes, sous des climats également fertiles. Nous en citerions une multitude d'exemples, s'ils étaient moins connus. On les attribue, soit à l'excès de la vengeance, parmi ces hommes féroces, soit à la gourmandise. — Cette dernière opinion peut paraître d'abord invraisemblable, néanmoins des faits l'établissent. Ainsi les Battas de Sumatra disaient à Marsden (*History of Sumatra*, p. 501 et sq.) que la plante des pieds et la paume des mains, grillées, étaient un manger délicat, parce qu'il y a beaucoup de parties tendineuses, comme dans les pieds des jeunes chameaux. Galien rapporte (*De alimentor. facultat.*, etc.) qu'au temps de l'empereur Commode, des Romains, raffinés dans le luxe de la gourmandise, allèrent jusqu'à goûter de la chair humaine. Vedius Pollion faisait engraisser les murènes de ses viviers de la chair des esclaves qu'il condamnait à périr. Les Cannibales ont témoigné que la chair humaine a une saveur supérieure à celle des animaux (Meiners, *Diff. hist. acad. Gotting. nov.* tom. 8, p. 36). Le P. Labat dit que les Caraïbes préfèrent celle du blanc à celle du nègre. Léonard Fioravanti, médecin italien, s'était imaginé que cette horrible coutume avait pu engendrer la maladie vénérienne, opinion réfutée par Astruc. — Reste donc pour principale cause de l'anthropophagie, la vengeance. Des peuplades abandonnées à toute leur indépendance et leurs passions, sans lois, sur une terre inculte ou qui n'offre qu'une rare subsistance, payée par les sueurs et les fatigues, ont des mœurs cruelles,

Chaque individu se regarde comme roi et ne reconnaît d'autre empire que celui de la violence; s'égalant aux animaux des forêts qu'il immole à ses besoins, il croit avoir le même droit sur la vie de son semblable. Il fonde ses titres sur la loi de la réciprocité, et ne doit aucune générosité à quiconque menace son existence. — Ainsi la haine d'un ennemi, la soif de la vengeance pour son orgueil humilié, le besoin de nourriture souvent, l'ignorance et la férocité réunis, surmontèrent facilement le sentiment de répugnance qui dut s'élever au cœur de l'homme, la première fois qu'il approcha de sa bouche la chair palpitante de son semblable. Mais il suffit que cette coutume soit contractée, pour que les représailles la propagent. — Il faudrait rappeler ici tous les tourments que se plaît à multiplier un barbare vainqueur pour venger son orgueil en immolant son prisonnier. Il faudrait réciter ici ces hymnes de mort, entonnées, dit-on, par les Cannibales, dans leurs festins, où ils se repaissent de lambeaux vivants, sans faire fléchir le courage de leur victime. Ces tableaux atroces présentent néanmoins un air d'héroïsme et une grandeur inflexible qui nous étonnent. Ils ne sont peut-être point exagérés, si l'on considère l'énergie des sentiments de ces barbarbares. Maintenant, à la Nouvelle-Zélande, la victime est immolée à l'improviste, ou par derrière: c'est un progrès d'humanité. — A l'anthropophagie se rattache manifestement l'usage des sacrifices humains. Les premiers dieux étaient représentés comme des ogres qui ne pouvaient être appaisés que par le sang. Toutes les nations connues ont été, soit anthropophages dans l'origine (Pelloutier l'a prouvé pour les peuples celtes, et Cluvérius pour les Germains), soit adonnées aux sacrifices humains. Moloch, chez les Carthaginois, Theutatès parmi les nations germaniques, les sacrifices d'Iphigénie et de la fille de Jephté sont connus. Gensius a démontré, d'après beaucoup de témoignages, que tous les peuples de la terre ont immolé des victimes humaines. Ils croyaient leurs dieux anthropophages, et leur servaient, pour les rendre propices, ce grand festin d'honneur. Les bûchers de l'inquisition semblent, sous d'autres noms, une pareille consécration à la Divinité.

> Esse deos timor fecit, quo nempè remoto,
> Templa ruent antiqua, neque erit Juppiter ullus.

Enfin, pour compléter l'idée de l'anthropophagie, il faut rappeler ces dépravations criminelles, ou plutôt maladives du goût qui portent des femmes faibles, des personnes nerveuses, la plupart aliénées, à des actes forcenés d'anthropophagie. Si l'on a vu des femelles d'animaux devorer leur progéniture, il n'est pas sans preuve que des mères, dans un délire subit et sans doute involontaire, ont massacré, ont mangé leurs enfants. Il y a des hommes entraînés aussi par des frénésies détestables, à ces actions meurtrières, à ces repas dénaturés. La médecine légale, et les annales des tribunaux ont recueilli de sanglantes pages sur des crimes de ce genre. On accusait, vers la fin du XVIII^e siècle, des Bohêmes de se livrer à ces abominables repas, et plus de cent de ces misérables furent exécutés en Autriche en 1783. Les temps de révolution, qui brisent tous les freins, ont offert des atrocités du même genre. Ainsi Gruner, Georget, etc., ont retracé l'histoire d'anthropophages et de criminels qui étaient évidemment des maniaques furieux. On a même cité cette coutume comme héréditaire dans une famille en Ecosse. Il faut toutefois se défier de l'exagération. VIREY.

**ANTI-APHRODISIAQUE**, ou ANTAPHRODISIAQUE, ou ANTAPHRODITIQUE, *antaphrodisiacus*, *antaphroditicus*, *antivenereus* (de *anti*, contre, et *aphrodité*, Vénus). On appelle ainsi les diverses substances que l'on a crues propres à amortir les désirs vénériens, et parmi les médicaments que l'on a décorés de ce titre, figurent au premier rang l'agnus-castus, le camphre, le nénuphar : ce dernier surtout a joui, comme tel, d'une très grande réputation, et il était, dit-on, d'un fréquent usage autrefois dans les communautés

religieuses. Mais, aujourd'hui, ces propriétés ont été appréciées à leur juste valeur, et l'on sait que les seuls anti-aphrodisiaques réels sont le travail, des aliments peu abondants et de nature végétale, l'éloignement des sujets d'un autre sexe, et, dans certains cas particuliers, les bains tièdes prolongés et les émissions sanguines. P. L. C.

**ANTICHRÈSE**, contrat par lequel le débiteur, pour parvenir à sa libération, donne en gage à son créancier l'immeuble qui lui appartient, afin que celui-ci se paie avec les fruits que produit cet immeuble. — Par ce contrat, le créancier n'acquiert sur l'immeuble aucun autre droit qu'un simple droit de jouissance, d'où il suit que, quel que soit le temps qu'ait duré l'antichrèse, il ne peut acquérir par prescription, par la raison que nul ne peut prescrire contre son titre; le créancier auquel un immeuble a été remis par antichrèse a le droit de le conserver jusqu'à ce que sa créance soit éteinte; du reste, et précisément parce qu'il n'est point propriétaire, il est tenu de veiller à la conservation des privilèges et hypothèques qu'il peut avoir sur l'immeuble. Les dispositions des art. 2,085 à 2,091 du code civil sont consacrés à ce contrat.

**ANTIDOTE,** *antidotus* (de *anti*, contre, et *de didônai,* donner). Autrefois on désignait par cette dénomination toutes les substances médicamenteuses, tous les composés pharmaceutiques employés pour combattre les maladies de l'homme. Mais, de nos jours, on en a restreint beaucoup la signification, et on ne s'en sert plus que pour désigner les remèdes qui jouissent de la propriété de neutraliser les venins et les poisons. Les anciens admettaient un grand nombre de ces remèdes particuliers, dont les vertus, complètement illusoires, se sont éclipsées lorsque les expérimentateurs modernes en ont fait l'objet de leurs investigations. En revanche, les progrès de la chimie nous ont fait découvrir quelques antidotes véritables, c'est-à-dire susceptibles de décomposer certains poisons, ou de se combiner avec eux de manière à donner naissance à un nouveau produit qui n'exerce aucune action délétère sur l'économie : ainsi, l'albumine (le blanc d'œuf) contre le sublimé corrosif ou deuto-chlorure de mercure, le sel de cuisine (hydrochlorate de soude) contre le nitrate d'argent, les acides contre les poisons alcalins, les alcalis faibles (la magnésie surtout) contre les acides, le chlore contre l'acide prussique, etc. Cependant, comme ces divers contre-poisons agissent d'une manière purement chimique, il en résulte qu'ils ne peuvent être utiles que lorsqu'ils sont administrés immédiatement ou du moins très peu de temps après l'introduction de la substance vénéneuse dans les organes digestifs. S'il en est autrement, leur efficacité disparaît, c'est à d'autres moyens qu'il faut alors recourir, moyens dont les détails sont étrangers au sujet de cet article, et qui doivent être prescrits par un médecin, selon les indications qui se présentent. P. L. C.

**ANTIENNE.** En grec, *antiphônon*, d'*anti*, contre, et de *phônê*, voix, chant. On appelle ainsi le verset préliminaire qu'on chante avant les psaumes. Dans l'origine, on appelait de ce mot les psaumes et les hymnes ; on les chantait à deux chœurs, qui se répondaient alternativement. On donne aussi ce nom à quelques prières particulières que l'église romaine chante en l'honneur de la sainte Vierge, et qui sont suivies d'un verset et d'une oraison, telles que le *Salve, Regina; Regina cœli.* — Au figuré, on appelle *antienne* une mauvaise nouvelle, et plus souvent un radotage, une répétition fastidieuse.

**ANTIGONE**, née du mariage incestueux d'Œdipe et de Jocaste, porta, quoique innocente, la malédiction qui pesait sur sa famille. (*Voyez* son histoire à l'article Étéocle et Œdipe.) Sophocle a illustré la mémoire d'Antigone en choisissant sa mort pour sujet d'une tragédie dont les Athéniens furent si satisfaits qu'ils récompensèrent l'auteur en lui donnant le gouvernement de Samos.

**ANTIGONUS,** fut un des généraux d'Alexandre, qui lui confia, après ses

premières conquêtes en Asie, les gouvernements de la Lycie et de la Phrygie. Antigonus, quoiqu'il n'eût à sa disposition que des forces peu imposantes, sut néanmoins défendre ces dernières provinces, et conquérir même celle de Lycaonie. Lorsque, après la mort d'Alexandre, ses généraux partagèrent entre eux les dépouilles de ce grand conquérant, Antigonus reçut la grande Phrygie, la Lycie et la Pamphylie. Perdiccas, qui chercha à réunir sous sa domination tous les états d'Alexandre, et qui redoutait l'activité d'Antigonus, l'accusa d'avoir enfreint les ordres du roi. Antigonus, devinant les desseins de Perdiccas, s'embarqua secrètement pour l'Europe, se rendit auprès de Craterus et d'Antipater, qui déclarèrent conjointement avec Ptolémée la guerre à Perdiccas, que ses propres soldats assassinèrent. Toutefois, comme Eumène, général de Perdiccas en Asie, avait encore un parti puissant, Antigonus continua seul à lui faire la guerre; il le vainquit et le fit exécuter. C'est ainsi qu'Antigonus devint en peu de temps maître de presque toute l'Asie, car Seleucus, qui régnait en Syrie, et qui avait tenté de lui résister, fut vaincu et obligé de chercher un asile chez Ptolémée. Antigonus s'empara aussi de la plus grande partie des trésors d'Alexandre entassés à Ecbatane et à Suse, et refusa d'en rendre compte à Cassandre et à Lysimaque. Il alla encore plus loin, il déclara la guerre au premier pour venger, à ce qu'il disait, la mort d'Olympias, et délivrer le jeune Alexandre, qui était, avec sa mère Roxane, à Amphipolis. Tous les généraux, révoltés contre l'ambition démesurée d'Antigonus, se coalisèrent contre lui. Ptolémée et Seleucus pénétrèrent en Syrie, où ils battirent Démétrius, fils d'Antigonus; Cassandre, de son côté, attaqua l'Asie-Mineure; Seleucus reprit Babylone. A peine Antigonus eut-il appris ces évènements, qu'il retourna sur ses pas, et força Ptolémée d'abandonner ses conquêtes, et enleva de nouveau Babylone à Seleucus. Sur ces entrefaites, Antigonus, Ptolémée, Lysimaque et Cassandre conclurent un traité de paix d'après lequel chacun d'entre eux devait rester maître des pays qu'il possédait alors, jusqu'à la majorité du jeune Alexandre, qui portait déjà le titre de roi. Mais Cassandre ayant fait assassiner le jeune roi et sa mère, la guerre s'alluma de nouveau entre les concurrents. Antigonus s'arrogea alors le titre de roi, mais dut renoncer à la conquête de l'Égypte, parce qu'une partie de sa flotte avait été détruite par les tempêtes, et que Ptolémée sut déjouer toute invasion continentale. Bientôt après, le jeune Démétrius chassa Cassandre de toute la Grèce. Celui-ci implora le secours de Lysimaque, qui se rendit, avec une force imposante, en Asie, où Seleucus se réunit à lui. La bataille s'engagea (en 301 av. J.-C.) près d'Ipsus en Phrygie, où Antigonus, âgé de 84 ans, perdit la vie.

**ANTILLES**, ou INDES OCCIDENTALES. C'est le nom général sous lequel on désigne les îles du golfe du Mexique, qui forment une espèce de demi-cercle, lequel s'étend depuis le 10ᵉ jusqu'au 27ᵉ degré de latit. nord, et depuis le 61ᵉ jusqu'au 87ᵉ degré de longit. ouest, et qui ont été découvertes par Christophe-Colomb en 1492. Les pluies fréquentes et abondantes auxquelles ces îles sont exposées font qu'elles n'éprouvent point cette chaleur insupportable à laquelle leur position, sous la zône torride, paraîtrait devoir les condamner; mais ces pluies, qui rafraîchissent et humectent la terre, causent trop souvent aussi d'affreux désastres dans ces contrées, en ce qu'elles sont ordinairement accompagnées d'ouragans, produits par les *vents alisés*, qui dominent partout sous les tropiques, détruisent en un moment l'espérance des cultivateurs, et ont fait appeler celles qui sont plus à l'est *îles du vent* et celles qui sont plus à l'ouest, *îles sous le vent*. Ces ouragans, mêlés de pluie et de tonnerre, sont accompagnés d'un gonflement de la mer, et quelquefois d'un tremblement de terre. Les rivières s'enflent en un moment, et tout le plat-pays se trouve sub-

mergé. L'air, fortement imprégné d'humidité, couvre de rouille tous les métaux susceptibles de s'oxyder, et cette humidité continue souvent sous un ciel enflammé, qui fait vivre en quelque sorte les habitants dans un bain de vapeurs, et rend le séjour de la partie basse de ces îles désagréable, malsain, et même dangereux pour un Européen. — Les principales productions des Antilles sont le sucre, le café et le rhum. Un champ de cannes, au mois de novembre, époque de leur floraison, offre le coup d'œil le plus ravissant; la hauteur des tiges, qui varie de 3 à 8 pieds et plus, caractérise la différence de sol ou de culture. — La population totale des Antilles est estimée à 2,400,000 habitants, parmi lesquels sont des Européens d'origine, des Américains civilisés, qui professent le christianisme, et des nègres transportés d'Afrique en Amérique, qui sont ou chrétiens ou païens. — Les Antilles se divisent en grandes et en petites: la première classe comprend *Cuba*, la *Jamaïque*, *Saint-Domingue* et *Porto-Rico* (*V.* ces mots); la seconde classe comprend les autres petites îles, appelées aussi *Caraïbes* (*Voy.* ce mot). — La dénomination d'*Indes occidentales* a été donnée aux Antilles parce qu'elles sont à l'ouest des Indes orientales ou Grandes-Indes. — On nomme *créole* tout habitant né dans les Antilles, de quelque couleur qu'il soit; le blanc de race pure a une prééminence soutenue par les lois et les préjugés. L'Européen est le plus recherché dans les alliances de famille. Un teint un peu plus foncé que celui de nos habitants du midi caractérise les créoles. Ils sont souples, bien faits, doués de pénétration et d'une imagination ardente, mais inconstants dans leurs goûts et trop enclins à se livrer à la fougue de leurs passions. Les femmes créoles sont remarquables par la blancheur et la délicatesse de leurs traits, une taille svelte et un certain *laisser-aller*, une certaine indolence qui plaît chez elles lorsqu'elle paraîtrait peut-être un défaut ailleurs. Timides et froides avec les étrangers, fières avec leurs inférieurs et familières avec leurs égaux, elles sont charmantes dans l'intimité, et, quoique coquettes, susceptibles d'un vif attachement, qu'elles portent quelquefois jusqu'à une excessive jalousie. Elles sont d'ailleurs épouses tendres et bonnes mères. — On donne le nom de gens de couleur aux individus qui ne sont ni blancs, ni noirs purs, mais qui proviennent du mélange de l'un et l'autre sang. Il est de notoriété que la race noire, soit innée, soit transportée dans les Antilles, est très inférieure à la race blanche sous le rapport des facultés intellectuelles. Le nègre, patient et craintif, bon, docile et sobre, est naturellement grossier, paresseux, souvent opiniâtre et intraitable; mais l'amélioration qui s'est introduite dans le régime que l'on observait à leur égard a déjà opéré chez eux un changement avantageux, qui tend à faire triompher le bon principe sur le mauvais et à les rendre à leurs bonnes qualités naturelles, dont les mauvais traitements ne pouvaient que les éloigner. On a remarqué qu'ils ne peuvent guère travailler que pendant l'espace de quinze ans, et que leur population décroît en temps ordinaire d'un 15^e^; mais il faut attendre également une amélioration physique dans leur condition, de la même cause qui commence à produire chez eux une amélioration morale.

**ANTILOGIE**, d'*anti*, contre, et de *logos*, discours; contradiction de mots ou de passages dans un auteur. Tirinus a fait un grand *indice* (index) des antilogies apparentes de la *Bible*, des passages qui semblent le plus se contredire, et qu'il a cherché à concilier et à expliquer dans ses commentaires sur ce livre sacré.

**ANTILOPE**, genre de mammifères de la famille des ruminants et de la section des ruminants à cornes creuses entourant un noyau osseux, solide, dont les espèces sont nombreuses, et la plupart remarquables par leur légèreté à la course, et qui se rangent entres les chèvres et les cerfs. Les contrées méridionales

de l'Afrique, et surtout le Cap de Bonne-Espérance, en offrent une grande quantité, dont les plus remarquables sont le *condoma*, qui se distingue par la longueur de ses cornes; le *gnou*, qui rassemble les formes du poulain et d'une jeune vache, et les *gazelles*, dont les yeux doux et brillants sont le sujet fréquent de comparaisons amoureuses chez les poètes orientaux. Les *isars* des Alpes et des Pyrénées sont classés aussi parmi les Antilopes.

**ANTILOQUE**, fils de Nestor et d'Anaxibie, selon d'autres d'Eurydice; le plus jeune des héros de l'armée grecque qui firent le siège de Troie; à une beauté mâle, à la vigueur et à la souplesse des membres, il joignait la valeur la plus brillante. L'amitié qu'Achille avait pour Antiloque fut cause qu'on le choisit pour annoncer à ce héros la mort de Patrocle. Antiloque tua de sa main un grand nombre de guerriers troyens: un jour il eut même la gloire d'arracher Neptune du milieu de la mêlée. Enfin, il succomba en défendant son vieux père, qui, serré de près par Memnon, avait appelé son fils à son secours; c'est ce qui lui fit donner le surnom de *Philopator*.

**ANTI-LUTHÉRIENS.** (*Voyez* Luthériens.

**ANTIMOINE**, s. m., *stibium*, *antimonium* ( de *anti*, contre, et *monos* seul ). Un moine qui se livrait à l'étude de la chimie ayant obtenu un produit nouveau en soumettant le minerai d'antimoine à diverses manipulations, l'essaya d'abord sur des cochons, et observa que ces animaux, après avoir été purgés, arrivèrent bientôt à un état de santé et de vigueur remarquables. Il crut donc posséder en cette préparation un moyen puissant de prévenir les maladies, et il ne balança pas à l'administrer comme prophylactique à tous les frères de son couvent. Mais l'évènement trompa ses espérances, car beaucoup de religieux moururent victimes du remède, et ceux qui résistèrent à son action en furent gravement incommodés. Telle est, dit-on, l'origine du mot *antimoine*; mais l'authenticité de cette aventure est loin d'être prouvée.— L'antimoine est un métal très abondamment répandu dans la nature, où il se trouve sous quatre états différents : 1° *natif* (en Suède, en France, dans le Hartz, au Mexique, etc.); 2° *combiné avec l'oxygène* (en Bohême, en Hongrie, en Transylvanie, en Sibérie, en France, en Espagne); 3° *uni au soufre* (en France, en Hongrie, en Thuringe, en Saxe, en Transylvanie, en Souabe, en Angleterre, en Espagne, en Sardaigne, en Sicile, en Sibérie, au Mexique, etc.); 4° *combiné à la fois avec l'oxygène et le soufre* (en France, en Toscane, en Saxe, en Hongrie, en Transylvanie, etc.). C'est de l'antimoine sulfuré qu'on extrait le métal pur pour les besoins des arts, au moyen du grillage, puis de la calcination avec le tartre brut ou avec un mélange de charbon, de sciure de bois et de sous-carbonate de soude. Mais, à l'exception de celui qui provient de la mine du département de l'Allier, l'antimoine obtenu par ce procédé n'est pas dans un état de pureté parfaite : un des premiers chimistes de notre époque, M. Sérullas, dont les sciences déplorent la perte récente et prématurée, a prouvé, par des expériences exactes, qu'il contient un peu d'arsenic. Ce dernier métal se rencontre même dans les diverses préparations antimoniales; deux seules en sont exemptes, ce sont celles connues sous les noms de tartrate de potasse et d'antimoine (*émétique*, *tartre stibié*), et chlorure d'antimoine (*beurre d'antimoine*). Dans le commerce, où il se présente sous forme de pains orbiculaires qui offrent à leur surface une sorte de cristallisation, dont on a comparé la forme à celle des feuilles de fougère, il est, en outre, fort souvent altéré par trois autres métaux, le fer, le plomb et le cuivre. — Lorsqu'il a été préparé dans les laboratoires de chimie, avec tout le soin convenable, et qu'il est complètement isolé de tout corps étranger, il se distingue par les propriétés suivantes: couleur blanche très légèrement bleuâtre, éclatante; texture lamelleuse; susceptible de cristalliser; cassant et facile à

pulvériser ; répandant une odeur sensible lorsqu'on le frotte entre les doigts ; d'une pesanteur spécifique de 6,702 à 6,712 ; entrant en fusion un peu au-dessous de la chaleur rouge ( à + 432° centigrades environ ), mais ne se volatilisant point dans cette circonstance, à moins qu'il ne soit chauffé avec le contact de l'air, et, dans ce cas, il passe à l'état d'oxyde ; perdant son brillant métallique par l'exposition à l'action de l'atmosphère ; sans action sur l'eau à la température ordinaire. — Ce métal, qui était connu des anciens, car Hippocrate, Dioscoride, Pline et Galien en font mention, est un de ceux que les alchimistes ont le plus travaillé pour arriver à la découverte de la chimère qu'ils poursuivaient avec tant d'ardeur, la pierre philosophale. Son usage en médecine, abandonné depuis l'époque où il avait été conseillé à l'extérieur seulement, par les grands praticiens de l'antiquité, fut repris enfin dans le courant du xv<sup>e</sup> siècle, et avec plus de hardiesse, car alors on en préconisa l'administration à l'intérieur ; mais les propriétés énergiques et vénéneuses des préparations qui furent employées lui suscitèrent une foule d'ennemis parmi les médecins ; la faculté de Paris le condamna, et cette décision engagea le parlement à rendre, en 1566, un arrêt qui défendit de s'en servir. Plusieurs médecins n'ayant pas voulu se soumettre à cette ordonnance, et ayant continué de le prescrire, furent mis en jugement et dégradés ; on cite, entre autres, Besnier et Paulmier de Caen. Cependant, comme il n'est rien de stable ici-bas, et particulièrement dans la manière de penser des hommes, un siècle ne s'était pas encore écoulé que déjà l'on était revenu sur le compte de l'antimoine. La faculté de Paris, assemblée de nouveau pour délibérer sur le même sujet, approuva son emploi, le 29 mars 1666, et, le 10 du mois suivant, le parlement rendit un second arrêt qui abrogea le premier. — De nos jours, l'antimoine à l'état de métal n'est plus usité en médecine ; mais quelques-unes des nombreuses préparations dont il fait la base le sont encore : ce sont l'*émétique*, le *kermès minéral* ( sulfure d'antimoine hydraté ), le *beurre d'antimoine* ( chlorure d'antimoine), l'*antimoine diaphorétique* (antimoniate de potasse), le *sulfure d'antimoine*, le *vin antimonié*, la *poudre de James*, etc., etc. — Dans les arts, on l'allie avec les métaux mous pour leur donner de la dureté, de la roideur et de l'élasticité : ainsi, on le fait entrer dans la composition des miroirs de télescopes et dans celle du métal des cloches ; on le mêle avec quatre parties de plomb embron pour former les caractères servant à l'imprimerie typographique ; on l'unit à l'étain pour lui procurer la dureté qui lui manque, etc., etc. P.-L. COTTEREAU.

**ANTINOMIE.** Contradiction entre deux lois ou opposition aux lois. Kant appelle antinomie la contradiction qui existe entre les lois de la raison pure, contradiction qui se manifeste lorsque nous transportons dans le monde extérieur les principes qui régissent le monde intellectuel, ou lorsque nous sommes obligés d'admettre, soit des faits, soit des idées dont nous ne pouvons nous rendre compte, tels que la création du monde, l'éternité, l'infini, etc.

**ANTINOMISME**, contradiction aux lois. Les réformateurs de Wittenberg entendaient par antinomisme la dépréciation de la loi morale, et surtout de la loi de Moïse, que Jean Agricola avait tentée dans la vue de faire ressortir davantage l'influence salutaire que l'Évangile avait exercée sur l'amélioration morale de l'homme.

**ANTINOUS.** La passion que l'empereur Adrien avait conçue pour ce jeune Bithynien a donné à son nom une honteuse célébrité. Antinoüs se noya dans le Nil : on ne sait s'il était las de se prêter aux infâmes voluptés de son maître, ou s'il s'immola pour conserver ses jours. Adrien fut inconsolable de sa mort ; il lui fit ériger des temples et des statues, donna son nom à un astre qui venait d'être découvert, et ordonna que son favori fût adoré comme un dieu dans toute l'étendue de l'empire. Les artistes les plus

célèbres s'empressèrent de reproduire l'image d'Antinoüs. Parmi les statues qui le représentent, deux surtout sont des chefs d'œuvre. L'une, qui fut trouvée dans les bains d'Adrien, est au Belvédère du Vatican; l'autre, qui ornait autrefois la villa de cet empereur, se voit aujourd'hui à Tivoli. Selon quelques archéologues, la première serait un Mercure, et l'autre représenterait Antinoüs en Mercure. Dans toutes les statues d'Antinoüs, dit Winkelmann, le visage a quelque chose de mélancolique; les yeux sont grands et parfaitement dessinés; le profil est légèrement incliné; autour de la bouche et du menton règne une expression de beauté vraiment idéale.

**ANTIOCHE** (princes latins d'). Les croisés s'étant rendus maîtres de cette ville, en 1098, elle devint la capitale d'une principauté qui s'étendait au septentrion, depuis Tarse jusqu'à l'embouchure du Cydne, en se terminant, au midi, à la rivière qui coule entre Tortose et Tripoli. Marc Boëmond, fils de Robert Guiscard, à la prudence ou à l'adresse duquel les croisés durent cette conquête, devint le premier prince latin d'Antioche. Il accompagna l'armée des croisés lorsqu'elle se mit en marche pour Jérusalem, le 18 mars 1099. Mais, arrivé à Laodicée, il s'excusa d'aller plus loin, alléguant que sa présence était nécessaire dans sa nouvelle capitale, dont la conservation lui tenait plus au cœur que la conquête de Jérusalem. Boëmond souffrait impatiemment que Raimond, comte de Toulouse, un des chefs croisés qui avaient fait la conquête de Laodicée pendant le siège d'Antioche, l'eût remise à l'empereur grec; il tenta de la lui enlever. Mais n'ayant pas réussi dans cette entreprise, il fit une espèce de paix avec Raimond. — Au mois d'août 1101, un Arménien, nommé Gabriel, vint trouver Boëmond, et lui offrit la ville de Mélitine, dont il était seigneur. Le prince d'Antioche se mit aussitôt en marche pour aller prendre possession de cette place; mais sur sa route il fut fait prisonnier par Doniman, l'un des émirs de cette contrée. L'empereur Alexis, dont Boëmond était le plus redoutable ennemi, offrit 260 mille besans d'or à cet émir, s'il voulait lui livrer son prisonnier. Kilidge-Arslan, sultan d'Icore, instruit de cette proposition, manda à l'émir qu'il comptait avoir la moitié de la somme, attendu qu'il avait toujours partagé avec lui le butin comme les dangers. Doniman resta long-temps indécis; à la fin, Boëmond le tira lui-même d'embarras, en lui assurant pour sa rançon 130 mille besans, et le secours des croisés contre ses ennemis. Doniman accepta l'offre; le prince d'Antioche fut remis en liberté après deux ans de captivité. — En rentrant dans Antioche, en 1103, ce prince trouva son état considérablement augmenté par la valeur de Tancrède, son cousin, qui l'avait gouverné pendant son absence. Alexis lui redemanda ses nouvelles conquêtes, et même la ville d'Antioche, alléguant le traité que les croisés, en passant à Constantinople, avaient fait avec lui. Boëmond répondit que les croisés avaient emporté cette place et les autres sans le secours des Grecs; que par conséquent l'empereur n'avait rien à y prétendre. Cette réponse devint le signal de la guerre; elle se fit sur terre et sur mer. Boëmond, qui n'avait point de marine, employa les vaisseaux des Pisans. Dans un combat livré près de Gnide, ces vaisseaux furent presqu'entièrement détruits par la flotte des Grecs. Au printemps suivant, Boëmond obtint des Génois une nouvelle flotte, qui n'eut d'autre avantage que de débarquer des troupes près d'Antioche. — Cependant, l'armée de terre des Grecs faisait de grands progrès dans la pricipauté; Boëmond, ne se trouvant pas en force pour les arrêter, prit le parti d'aller en occident demander du secours. Mais la route de terre lui était fermée, et il n'avait pas assez de vaisseaux pour assurer son passage par mer; il fit publier qu'il était mort, et qu'on devait transporter son corps en Europe. On l'embarqua, enfermé dans un cercueil percé de plusieurs trous pour pouvoir respirer, et l'équipage en deuil passa tranquillement, à la

vue de la flotte impériale, déjà prévenue de la mort de ce redoutable ennemi des Grecs. Arrivé à Corfou, Boëmond fit savoir à l'empereur qu'il était ressuscité, et qu'Alexis s'en apercevrait bientôt. Il passa en Italie, et se rendit en France au commencement de 1106. Il épousa à Chartres Constance, fille du roi Philippe Ier, et femme séparée de Hugues, comte de Champagne. Il alla trouver ensuite les rois d'Espagne pour solliciter un supplément au secours qu'il avait obtenu en France. Sur sa route, il s'arrêta à Saint-Léonard de Noaillé, en Limousin, pour y faire ses dévotions. Il offrit au saint des chaînes d'argent du poids des chaînes de fer qu'il avait portées dans sa prison chez les Sarrasins. De retour en Italie, en 1107, il s'embarqua pour la Grèce, où il alla faire le siège de Duras; il y resta près d'un an, et y perdit une partie de son armée, l'autre partie étant en mauvais état. Boëmond fut réduit à demander la paix, mais il ne l'obtint qu'à des conditions qui humilièrent sa fierté. Il retourna en Italie pour rassembler de nouvelles forces capables de réparer le mauvais succès de son expédition. Lorsqu'il était près de se rembarquer pour la Grèce, il tomba malade à Canose, où il mourut à la fin de février 1111. Boëmond eut de sa femme, qu'on qualifiait reine, comme toutes les filles de France, deux fils, Jean, mort en bas âge avant son père, et Boëmond II. — Ce prince, né en 1107, succéda à son père, sous la tutelle de sa mère, et sous la régence de Tancrède, prince de Galilée, qui gouverna sagement, mais trop peu de temps, les états de son pupille. Tancrède mourut le 6 décembre 1112. Son neveu, Roger, fils de Richard, sénéchal de la Pouille, et mari d'Hodierne, sœur de Baudouin II, roi de Jérusalem, le remplaça dans le même emploi. Roger, se voyant attaqué en 1119 par une armée de Turcs et d'Arabes, conduite par Doldequin, sultan de Damas, appela à son secours le roi de Jérusalem, Josselin de Courtenai, comte d'Édesse, et Pons, comte de Tripoli. Il marcha avec eux contre les infidèles, et gagna une première victoire; mais il périt ensuite en poursuivant ses ennemi dans une retraite qu'ils avaient feinte. — Pendant ce temps, le jeune Boëmond était élevé sous les yeux de sa mère, à Tarente, dans la Pouille. Le roi de Jérusalem, regardant la principauté d'Antioche comme vacante, s'en empara et la réunit à son royaume; mais Boëmond, devenu en âge de faire valoir ses droits, se rendit en Syrie, vers l'an 1126, et réclama la succession de son père. Le roi de Jérusalem, pour concilier les intérêts de Boëmond avec les siens, lui donna sa fille Alix en mariage, et l'investit de la principauté d'Antioche. Le jeune prince servit son beau-père avec zèle. En 1130, il unit ses forces avec celles des comtes d'Édesse et de Tripoli, et marcha contre Damas, que les confédérés avaient dessein de surprendre; mais leurs gens s'étant débandés, pour faire le pillage dans la campagne, ils furent eux-mêmes surpris par le sultan et mis en fuite avec une perte considérable. L'année suivante, Boëmond porta la guerre en Arménie; après avoir signalé sa valeur au siège de Caphardà, il engagea témérairement une bataille contre Redwan, sultan d'Alep, qui soutenait les Arméniens, et fut tué près d'Athareb, dans un lieu dit le *Pré des manteaux*; il n'était âgé que de 24 ans. — Cette perte causa des regrets mérités. Boëmond, suivant Guillaume de Tyr, était un prince accompli pour les qualités du corps et de l'esprit. Son corps fut trouvé sans tête et inhumé au monastère de Notre-Dame, près du Saint-Sépulcre. Sa veuve, dont il laissa une fille nommée Constance, voulut prendre la régence d'Antioche; mais son père, Bauduoin, la chassa, et s'empara une seconde fois de la principauté. Alix fit ses efforts pour s'y rétablir; elle se lia, pour cet effet, avec Pons, comte de Tripoli, et Josselin le jeune, comte d'Édesse; Foulques d'Anjou, gendre du roi Baudouin, et son successeur désigné, défit le comte de Tripoli, et prit possession de la principauté d'Antioche, dont il donna le gouvernement à Renaud Mansuer, seigneur de Margat.

Mais, plus équitable que Baudouin, auquel il succéda la même année, il ne se regarda que comme régent des états de la jeune Constance, et lorsqu'elle sortit de l'enfance, il pensa à les lui rendre et à la marier. — Il appela en Syrie Raimond, fils puîné de Guillaume VII, comte de Poitiers, et de Philippe de Toulouse. Raimond avait dans Roger, duc de la Pouille, un rival qui prétendait succéder à Boëmond, par droit de parenté. Ce prince, informé de la préférence qu'on donnait à Raimond, lui fit tendre des embûches dans toutes les villes maritimes de la Pouille; il espérait, s'il pouvait le prendre, venir à bout de gagner, avec la rançon qu'il en tirerait, des suffrages pour le supplanter. Raimond, se défiant des piéges que Roger lui préparait, se déguisa en simple pélerin, marchant tantôt à pied, tantôt sur un mauvais cheval, et faisant aller les gens de sa suite au loin, devant et derrière lui, par petits pelotons. Il traversa ainsi l'Italie sans être reconnu, et aborda sans danger au port d'Antioche. Il y fut reçu avec de grandes démonstrations de joie par ceux qui l'avaient appelé. Mais Alix, veuve de Boëmond, était dans cette ville. Après en avoir été chassée par le roi Baudouin, elle s'était retirée à Laodicée, qui faisait partie de son douaire; puis, au moyen des intelligences qu'elle s'était ménagées dans Antioche, elle y était revenue et avait pris en main le timon des affaires, bien résolue à ne pas s'en dessaisir. Le patriarche Raoul était à la tête de son parti. Raimond, pour le gagner, fut obligé de lui prêter serment de fidélité; par ce moyen, il fut conduit dans la cathédrale, où le mariage projeté se fit avec une grande solennité. Guillaume de Tyr dit que ce prince était de la taille la plus avantageuse, beau de visage et parfaitement pris dans toutes les parties de son corps. — L'empereur grec, Jean Comnène, qui se regardait comme suzerain de la principauté d'Antioche, trouva fort mauvais qu'on en eût disposé sans son avis en faveur d'un prince étranger. Il fit pendant un an des préparatifs de guerre, et passa l'Hellespont, en 1137, à la tête d'une armée formidable; il entra dans la Cilicie, qu'il subjugua sans peine, et vint mettre le siége devant Antioche. Raimond fit une assez longue résistance; ensuite, par le conseil des seigneurs qui étaient de son parti, il alla trouver l'empereur dans son camp, lui fit hommage d'Antioche, s'engagea même à la lui abandonner en toute propriété s'il pouvait le rendre maître de Césarée, d'Alep et de leurs dépendances. L'empereur, satisfait, donna à Raimond l'investiture de la principauté, fit arborer son pavillon sur la plus haute tour d'Antioche, et ramena son armée en Cilicie, en quartier d'hiver. Au printemps suivant, il revint, comme il l'avait promis, pour faire le siége de Césarée. Raimond et le comte d'Édesse lui amenèrent des troupes, mais au lieu de seconder ses efforts, ils passèrent leur temps à jouer et à se divertir. L'empereur, indigné de cette conduite, traita avec les assiégés pour une somme considérable qu'ils lui offrirent, leva le siége, et se rendit avec ses fils et son armée à Antioche, où il fit son entrée à cheval, accompagné du prince et du comte, qui marchaient à pied, tenant les rênes du cheval. Pendant le séjour qu'il y fit, Jean Comnène s'avisa d'exiger de Raimond qu'il lui livrât le château pour y mettre une garnison. Cette demande excita une sédition qu'il ne put apaiser qu'en se désistant et en sortant de la ville. Raimond et le comte d'Édesse allèrent le trouver dans son camp pour lui faire des excuses, qu'il reçut, du moins en apparence, après quoi il reprit la route de Constantinople. — En 1142, Raimond, voyant son pays ravagé par les Turcs, sollicita des secours de l'empereur grec. Jean revint en force dans la Syrie. Le 25 septembre, il assiégea les infidèles dans une ville que Guillaume de Tyr appelle Guast. Lorsqu'il était près de prendre la place, il manda à Raimond que, suivant leurs conventions, il eût à lui livrer, à son retour, sa capitale avec le château; Raimond se tira d'affaire en lui envoyant le patriarche et les principaux de la ville.

qui lui déclarèrent que Raimond n'avait pu, de son propre mouvement, lui soumettre une souveraineté qui appartenait à sa femme, et que si les deux époux persistaient à maintenir le traité, les habitants étaient disposés à les chasser l'un et l'autre, et à se donner un nouveau maître. Sur cette déclaration, l'empereur ravagea les environs d'Antioche, et ramena ensuite son armée en Cilicie, où il mourut au mois d'avril de l'année suivante. Son successeur, Manuel Comnène, résolut de le venger. Il fit partir, en 1144, une flotte et une armée de terre, et remporta plusieurs victoires sur Raimond, qui se vit réduit à aller demander la paix à Constantinople. Manuel ne voulut le voir qu'après qu'il aurait fait une sorte d'amende honorable sur le tombeau de son père; il l'admit ensuite à son audience, et reçut son serment de fidélité. — En 1148, Raimond reçut à Antioche Louis le-Jeune, roi de France, avec son épouse Éléonore, nièce du prince. La réception fut magnifique; mais Raimond n'ayant pu engager Louis à lui donner du secours pour se rendre maître de Césarée et d'Alep, ils se séparèrent mécontents l'un de l'autre. L'année suivante, Raimond fut tué le 27 juin, dans une bataille qu'il avait imprudemment livrée à Noureddin, sultan d'Alep. On l'a accusé, peut-être sans fondement, d'avoir été le principal auteur de la trahison des chrétiens de Syrie, qui obligea les croisés de lever le siége de Damas. — Constance, après la mort de Raimond, resta en possession de la principauté d'Antioche, comme propriétaire et comme tutrice de Boëmond, son fils. L'empereur Manuel lui fit demander sa main pour le césar Roger, veuf alors de la princesse Marie Comnène, fille de l'empereur Jean; mais Constance préféra Renaud de Châtillon, seigneur de Crac et de Montréal, dans l'Arabie-Pétrée. — Un des premiers soins de Renaud, devenu prince régent d'Antioche, fut de se concilier les Pisans, qui étaient alors puissants sur mer. Il leur accorda un terrein près du pont de Laodicée, pour y construire une maison vis-à-vis celle du temple, et une autre dans Antioche même, avec exemption de la moitié des péages dans toutes ses terres. Il travailla aussi à se ménager l'amitié de l'empereur Manuel, qui l'employa contre Thoros, prince d'Arménie, qu'il défit. Mais Manuel ne lui ayant pas donné la récompense qu'il lui avait promise, Renaud alla faire une descente dans l'île de Chypre, où il battit les troupes impériales et fit d'affreux ravages. L'empereur ne laissa pas impuni cet acte d'hostilité; il avait levé une armée pour entrer dans l'Arménie, il en changea la destination, et la conduisit dans la principauté d'Antioche. Renaud, ne se trouvant pas en force contre un monarque si puissant, vint au-devant de lui, en Cilicie, dans l'état le plus humilié, la tête et les pieds nus, les bras découverts jusqu'au cou, la corde au cou, et suivi du peuple d'Antioche; il obtint ainsi son pardon. Guillaume de Tyr donne à entendre que Renaud fut réduit à faire cette bassesse par la crainte du patriarche, qui, pour se venger des mauvais traitements que ce prince lui avait fait éprouver quelque temps auparavant, avait promis à Manuel de le livrer entre ses mains avec la place. L'empereur fit son entrée dans Antioche, où il fut reçu avec un grand appareil; il en partit après que Renaud lui eut fait hommage, le laissant ainsi possesseur de ses états. Mais Renaud, en demeurant soumis à l'empire, ne resta pas en paix avec les Sarrasins. Il fit contre eux diverses entreprises, dans la dernière desquelles il fut fait prisonnier, le 23 novembre 1160, près de Marésie, par Mégredin, gouverneur d'Alep. Sa captivité dura 16 années, au bout desquelles il recouvra la liberté moyennant une forte rançon. — Son épouse, Constance, étant morte, Boëmond III succéda à sa mère dans la principauté d'Antioche, en 1163. Ce prince s'étant joint au comte de Tripoli, au prince d'Arménie et à d'autres seigneurs, tous marchèrent ensemble, à la tête de leurs troupes, au secours du château de Harenc, assiégé par l'atabeck Noureddin. A la vue d'une si belle

armée, l'atabeck, qui venait d'être battu dans le comté de Tripoli, leva le siège et se retira plutôt que de s'exposer à une nouvelle défaite. Les confédérés l'attaquèrent en désordre, dans sa retraite, et l'ayant obligé de faire volte-face, ils furent bientôt mis en déroute, et devinrent le jouet, dit Guillaume de Tyr, de ceux dont, quelques moments auparavant, ils avaient été la terreur. Boëmond, le comte de Tripoli, Josselin, le fils du comte d'Édesse, et grand nombre d'autres seigneurs, furent faits prisonniers et conduits au château d'Alep. La prise d'Harenc et de la plupart des places qui appartenaient à Boëmond fut la suite de ce désastre. L'année suivante, ce prince recouvra sa liberté par les soins du roi de Jérusalem. — En 1183, le prince d'Antioche, qui ne se piquait pas d'une rigoureuse probité, ayant attiré dans sa capitale Rupin, prince d'Arménie, sous prétexte d'une entrevue, l'arrêta prisonnier contre le droit des gens, et exigea de lui l'hommage pour prix de sa liberté ; sur son refus, il rentra en Arménie, où il se rendit maître de plusieurs places. Mais Léon, frère ou cousin de Rupin, le repoussa à son tour, et Boëmond fut obligé de relâcher son prisonnier. — En 1187, après la prise de Jérusalem, le prince d'Antioche et son peuple se déshonorèrent par un trait de barbarie dont il n'y avait point d'exemple parmi les infidèles. Saladin avait renvoyé un grand nombre de prisonniers, à la prière de leurs femmes, qui se voyaient exposées à périr de misère avec leurs petits enfants. Ils furent conduits sur les terres d'Antioche par une escorte que leur donna ce prince. Au lieu d'y être accueillis comme des frères, ils trouvèrent les portes de la ville fermées. On fit plus, on les chassa du territoire, on les poursuivit les armes à la main ; on leur enleva jusqu'à leurs habits, et, sans respecter ni l'âge, ni le sexe, on laissa nus, dans les campagnes, les hommes, les femmes et les filles. Une de ces femmes, se voyant arracher le peu de vivres dont elle nourrissait son enfant, qu'elle tenait dans ses bras, se jeta de désespoir dans la mer, en accablant de malédictions Boëmond et ses sujets. En 1188, Saladin entra dans la principauté d'Antioche, où il prit jusqu'à 25 villes, sans oser pourtant attaquer la capitale. D'autres prétendent qu'il en fit le siége, mais qu'il le leva moyennant une somme d'argent que le patriarche lui offrit. La mort de l'empereur Frédéric I^er^, arrivée en Cilicie le 10 juin 1190, jeta un grand deuil parmi les chrétiens de Syrie. Boëmond, à la nouvelle de cet événement, partit avec le patriarche pour aller trouver Frédéric, fils de ce prince, et l'amena avec son armée dans Antioche, où le duc allemand fut reçu avec solennité. Frédéric, de l'avis de Boëmond, y séjourna jusqu'à l'arrivée du marquis de Montferrat, qui faisait alors le siège d'Acre. L'année suivante, Boëmond s'embarqua avec le roi de Jérusalem pour aller en Chypre, au-devant de Richard, roi d'Angleterre, qui venait de conquérir cette île sur le despote Isaac Comnène. Richard, après avoir fait lier Isaac avec des chaînes d'argent, le remit à Boëmond, pour le conduire à Tripoli. Des démêlés s'étant élevés en 1194 entre le prince d'Antioche et le roi d'Arménie, le premier eut recours à la même supercherie dont il avait usé envers son prédécesseur ; il tenta de le surprendre dans une conférence qu'il lui fit proposer. Mais il fut pris lui-même au piége, et conduit prisonnier en Arménie. Sa délivrance lui coûta cher ; il ne l'obtint qu'à des conditions dures et humiliantes. Cependant il y eut entre les deux princes une réconciliation sincère : le fils aîné de Boëmond épousa la nièce de Léon, et ce fils aîné étant mort en 1199, Boëmond désigna pour son successeur Rupin, né de ce mariage, et lui fit prêter serment par ses sujets. Boëmond, second fils du prince d'Antioche et régent de Tripoli, en prit occasion de se révolter. Il déclara la guerre à son père et le chassa d'Antioche avec le secours des templiers et des hospitaliers. Mais il fut bientôt abandonné par ses alliés, et son père fut rétabli par leurs soins. Boëmond III, se réunit ensuite aux autres princes du royaume de Jérusalem, pour donner un

successeur au roi Henri, mort deux ans auparavant. L'élection se fit en faveur d'Amauri de Lusignan. Boëmond en donna avis à la ville d'Antioche, par le moyen d'une colombe. Ce prince mourut en 1201 ; il avait épousé trois femmes, qu'il répudia successivement. Boëmond IV, régent du comté de Tripoli, surnommé le *Borgne*, parce qu'il perdit un œil dans une affaire près du mont Liban, fils de Boëmond et d'Orgueilleuse, fille du seigneur de Harenc, s'empara de la principauté d'Antioche, après le décès de son père, au préjudice de Raimond-Rupin, son pupille et son neveu. Léon, roi d'Arménie, lui enleva Antioche, le 11 novembre 1203 ; mais, trois jours après, cette ville fut reprise. En 1204, Marie, comtesse de Flandre, étant venue à Acre pour y joindre Baudouin, son époux, Boëmond lui apprit que Baudouin venait d'être élu empereur de Constantinople, et lui fit hommage de sa principauté, comme d'une dépendance d'un ancien fief de l'empire. Il espérait, par cet acte de soumission, s'assurer l'appui du nouvel empereur : mais l'évènement ne répondit pas à ses vues. Léon, d'intelligence avec le patriarche et les bourgeois d'Antioche, se rendit maître une seconde fois de la ville, en 1205. Raimond-Rupin, qui l'accompagnait, fut investi de la principauté par le patriarche, auquel il fit hommage-lige. Il reçut ensuite l'hommage de toute la noblesse du pays, et resta possesseur d'Antioche environ 3 ans. Mais, en 1208, une sédition excitée par le patriarche, qui voulait probablement remettre la place au roi d'Arménie, donna occasion à Boëmond d'y rentrer. Il avait toujours conservé la citadelle. A la faveur du tumulte, il pénétra dans la ville avec sa garnison, vint facilement à bout des bourgeois, arrêta le patriarche et le jeta dans une prison, où il lui fit souffrir plusieurs tourments. — Boëmond demeura maître d'Antioche jusqu'en 1216, que Raimond-Rupin y rentra par la trahison du sénéchal de cette principauté. Trois ans après, Boëmond la reprit, au moyen des intelligences qu'il avait pratiquées avec Guillaume Farabel, l'un des premiers de la ville. Mais il se comporta avec tant de hauteur et de violence envers les habitants d'Antioche et les hospitaliers, à qui le légat avait confié la garde du château, qu'il s'attira les censures ecclésiastiques. Ce ne fut qu'en 1226 qu'il fut absous. On ignore ce qu'il fit depuis jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin de 1233.—Boëmond V, son fils, lui succéda dans les états d'Antioche et de Tripoli. Les Karisuriens étant venus, en 1244, fondre sur la Syrie, obligèrent ce prince à se rendre leur tributaire. Il eut ensuite la guerre avec Ayton I^er^, roi d'Arménie. Cette guerre fut longue et vive. Saint Louis, étant venu en Palestine, en 1250, ménagea une trève entre ces deux princes. Boëmond mourut l'année suivante. — Boëmond VI, son fils, fut reconnu prince d'Antioche, comte de Tripoli et seigneur de Tortose. Comme il n'était âgé que de 14 ans, sa mère se fit adjuger le bail de la principauté. Mais elle s'acquitta mal de cet emploi. Elle vint, en 1253, avec son fils, trouver le roi saint Louis, à Jaffa. Boëmond fut reçu chevalier par ce prince. Il lui présenta ensuite une requête que Joinville rapporte, et par laquelle il suppliait le roi d'engager sa mère à lui donner de l'argent pour aller secourir *ses gens*, qui étaient *dans la cité.* Saint Louis obtint pour lui *grants deniers*, et Boëmond, en reconnaissance, *écartella ses armes, qui sont vermeilles, avec celles de France*. Mais il ne soutint pas tout-à-fait les grandes espérances qu'il avait données dans son bas âge. Étant venu à Acre, en 1257, avec la reine de Chypre sa sœur, il prit imprudemment parti pour les Vénitiens contre les Génois. Par-là, il entretint des dissensions qui entraînèrent la ruine des affaires de Terre-Sainte. En 1268, il perdit Antioche, qui fut emportée d'assaut le 29 mai, par le sultan Bibars. On dit que le vainqueur emmena 100 mille captifs de cette ville, et qu'il fit massacrer sur la place 17 mille habitants. Boëmond était alors à Tripoli, qu'il venait de défendre

contre ce même Bibars. Ce fut par une lettre pleine de railleries cruelles, écrite par le sultan lui-même, qu'il apprit cette nouvelle. Il ne survécut que six ans à cette perte, et finit ses jours à Tripoli, le 20 mars 1274. — Boëmond VII succéda en bas âge à son père, sous la tutelle de Sibylle et de l'évêque de Tortose. Il établit sa résidence à Tripoli, et en fit hommage à Charles Ier, roide Sicile et de Jérusalem, entre les mains du bailli d'Acre. Son caractère pétulant et indiscret lui attira de grands démêlés avec les templiers; il en eut aussi avec l'évêque de Tripoli, qu'il obligea d'abandonner la Terre-Sainte. En 1287, il perdit Laodicée ou Ladikia, que Taranttrai, général de Kelaoun, sultan d'Egypte, prit et rasa. Il mourut le 19 octobre suivant, sans postérité. Avec lui finirent les princes latins d'Antioche (*Voy.* les articles *Patriaches d'Antioche*, *rois d'Arménie*, *comtes de Tripoli*, *rois latins et de Chypre*. TH. DELBARE.

**ANTIOCHE** (patriarches latins d'). Deux ans après la prise d'Antioche par les croisés, Bernard, né à Valence en Dauphiné, et évêque d'Artésie, en Syrie, fut transféré sur le siége de cette métropole. Il avait d'abord été chapelain d'Aimar, évêque du Puy, mort en 1098, dans la ville d'Antioche. En 1108, Bernard devait céder sa place à un patriarche grec, suivant une des clauses du traité que Boëmond conclut au mois de septembre de cette année, avec l'empereur Alexis Comnène. Cette clause portait formellement qu'il n'y aurait plus désormais de patriarche latin à Antioche, et qu'on y recevrait celui que S. M. I. tirerait du clergé de Constantinople, pour être élevé à cette dignité; mais cet article du traité n'eut jamais d'exécution, et la capitale de la Syrie continua d'avoir des patriarches latins, tant qu'elle fut sous la puissance des Francs. En 1113, Bernard se plaignit au pape Pascal II de ce qu'à la demande du roi Baudouin il avait soumis au patriarche de Jérusalem tout ce que ce prince avait conquis en Syrie et en Palestine. Le pape avoua dans sa réponse qu'il avait été surpris. Après la mort du prince Roger, arrivée en 1117, le patriarche Bernard, en homme prévoyant, dit l'historien Gautier, le chancelier, appela auprès de lui les Francs, et, s'appuyant sur la force de Dieu et sur les secours de son clergé, prit des mesures pour prévenir toute trahison, et se chargea lui-même de la garde d'Antioche; il ne cessa d'exercer partout la vigilance la plus active, et mit ainsi la ville à l'abri des tentatives de toute espèce d'ennemis, jusqu'au moment où il la remit entre les mains de Baudouin, roi de Jérusalem. Bernard mourut en 1135, dans la 36e année de son pontificat. Guillaume de Tyr dit que c'était un prélat simple et craignant Dieu. Orderic Vital l'accuse d'avarice et de hauteur, ce qui le fit, dit-il, haïr de son peuple. Ces deux jugements ne s'accordent guère avec celui de Gautier, qui représente Bernard avec un grand caractère et beaucoup d'habileté. — Raoul, né à Domfront, en Normandie, et évêque de Mamistre ou Mopsuète, en Cilicie, fut élu tumultuairement pour lui succéder. Ce prélat, accoutumé à manier les armes et à vivre magnifiquement, traita son clergé avec hauteur et dureté. Comme il vit presque tous les esprits soulevés contre lui, il mit dans ses intérêts la princesse Alix, veuve de Boëmond II, en lui promettant de lui faire épouser Raimond, fils du comte de Poitiers; mais le fourbe travaillait en même temps avec ses amis à donner ce prince à la jeune Constance, fille d'Alix. Pour tenir Raimond dans sa dépendance, il exigea de lui le serment de fidélité, comme à son suzerain, avant de célébrer le mariage qui devait lui procurer la principauté d'Antioche. Son arrogance alla si loin qu'il se crut égal du pape, parce que saint Pierre avait été évêque d'Antioche, avant de l'être de Rome. Cette arrogance le rendit bientôt insupportable à Raimond lui-même, qui se joignit aux chanoines et aux principaux de la ville, pour le déférer au saint-siége. Raoul se rendit à Rome et en rapporta un ordre aux parties de vivre en paix;

jusqu'à l'arrivée d'un légat. Pierre, archevêque de Lyon, fut envoyé en 1139, pour examiner les plaintes et prononcer un jugement; mais étant allé d'abord à Jérusalem, pour y faire ses dévotions, il mourut subitement sur la route de cette ville à Antioche, le 29 mai de la même année. Les adversaires du patriarche, consternés de cet évènement, ne virent point d'autre parti à prendre que de recourir à sa clémence; mais Raoul, croyant avoir regagné la protection du prince, voulut avoir un jugement, et fit une seconde fois le voyage de Rome, pour obtenir un nouveau légat. Albéric, évêque d'Ostie, vint en cette qualité sur les lieux, en 1141; il y tint le dernier novembre un concile où Raoul fut déposé. Le prince d'Antioche fit renfermer ce patriarche dans un monastère. Après quelques mois de captivité, Raoul s'échappa de sa prison, retourna à Rome, fit sa paix avec le saint-siége, reprit le chemin de Syrie, et mourut de poison sur la route. Guillaume de Tyr, toujours favorable au clergé, fait l'éloge de Raoul, sans néanmoins dissimuler ses défauts. — Aimeri, gentilhomme limousin, homme sans lettres et d'une vie peu régulière, succéda au patriarche Raoul, au mois d'avril 1142. Ce fut Armoin, son oncle, capitaine du château d'Antioche, qui, prodiguant des sommes immenses aux évêques du patriarchat, obtint cette élection. Aimeri s'étant vainement opposé, en 1152, au mariage de Constance, veuve du prince Raimond, avec Renaud de Châtillon, encourut l'inimitié de ce dernier. La rupture alla si loin que Renaud fit arrêter le prélat en 1154, et l'enferma dans une étroite prison, où il fut inhumainement traité. Cinname dit que c'était pour avoir ses trésors. Baudouin III, roi de Jérusalem, informé de ce traitement, dépêcha l'évêque d'Acre avec son chancelier vers Renaud, pour lui en faire des reproches, et l'obliger de remettre Aimeri en liberté; ce qui fut exécuté. Aimeri suivit ces députés à Jérusalem, où il demeura quelques années. Le motif de cette retraite, suivant le même auteur Cinname, fut l'engagement que Rainaud avait pris avec l'empereur Manuel de recevoir un patriarche grec de sa main pour le substituer au patriarche latin; mais ce traité n'eut pas plus d'effet que celui de Boëmond I^er avec l'empereur Alexis. Aimeri résidait encore à Jérusalem en 1157, où il fit la cérémonie des épousailles du roi avec Marie Comnène, le nouveau patriarche de Jérusalem, Amauri, n'étant pas encore sacré. En 1180, Aimeri eut un autre différend aussi sérieux que le précédent avec Boëmond III, au sujet du mariage que ce prince contracta avec Théodora Comnène, du vivant de sa première femme. Le prélat ayant employé les censures contre Boëmond, celui-ci ne garda plus de mesures. Il lui déclara la guerre, et alla l'attaquer dans un château qui appartenait à son église. Aimeri se défendit avec valeur et succès. Les hostilités durèrent 3 ans avec tant de fureur que le royaume de Jérusalem était menacé d'une ruine totale, car il était alors attaqué d'un autre côté par le redoutable Saladin. Les grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple, s'étant portés pour médiateurs, vinrent enfin à bout de réconcilier le patriarche avec le prince. — En 1183, Aimeri eut le bonheur de réunir à l'église catholique le patriarche des maronites avec une partie de ses ouailles. M. Assemani prétend que ce fut moins un retour à l'église catholique, dont ils ne furent, selon lui, jamais séparés par l'hérésie des monothélithes, qu'on leur impute communément, qu'un renouvellement d'union; mais Eutychius, patriarche d'Alexandrie, Guillaume, archevêque de Tyr, et Jacques de Vitry, assurent le contraire; quoiqu'il en soit, les maronites ont persévéré depuis ce temps dans leur attachement à l'église romaine. En 1187, après la funeste bataille de Tibériade, et pendant le siége de Jérusalem qui la suivit, le patriarche Aimeri envoya deux évêques en Occident avec des lettres aux princes chrétiens, pour les conjurer de venir au secours de la Terre-Sainte. Benoît de Péterborough nous a

conservé celle qu'il écrivit au roi d'Angleterre. Ce monarque, dans sa réponse, adressée aux patriarches de Jérusalem et d'Antioche et au prince de cette dernière ville, les exhorte à prendre courage et leur promet des renforts si considérables qu'ils passeront tout ce qu'ils pourraient imaginer. Il s'engage même à aller en personne en Palestine; mais toutes ces belles promesses furent sans effet. Aimeri mourut au mois de septembre de cette année 1187. Raoul II fut, à ce que l'on croit, le successeur d'Aimeri. L'histoire ne fournit rien sur sa personne. Si ce patriarche exista, il mourut au plus tard en 1201. Pierre Ier occupait le siége d'Antioche dans cette année. Il fut arrêté en 1205, et mis en prison par Boëmond, comte de Tripoli, pour avoir investi de la principauté d'Antioche Rupin, neveu de ce prince, et petit-fils de Léon, roi d'Arménie, après avoir reçu son hommage. Il mourut dans les fers au commencement de l'an 1208. Le pape Innocent III l'appelle un prélat d'heureuse mémoire, qui avait souffert pour la justice persécution jusqu'à la mort. — Pierre II, natif d'Amalfi, de la maison des comtes de Patra ou Prata, docteur de l'école de Paris, fut élu vers le mois de septembre 1208, pour remplir le siége d'Antioche. Il avait déjà refusé l'archevêché de Thessalonique, auquel le pape Innocent III l'avait nommé. Ce pontife le contraignit d'accepter le patriachat d'Antioche. Pierre partit le 16 mai 1209. Il est souvent fait mention de lui dans les lettres d'Innocent III, et toujours avec éloge. En 1215, il envoya un député au concile de Latran, où ses infirmités l'empêchèrent de se rendre en personne. Il mourut le 23 mars 1219. Peu de temps avant sa mort, il avait été nommé cardinal de Sainte-Croix de Jérusalem par le pape Honorius III. On trouve dans Balsamon une réponse à la question que ce patriarche lui avait faite, savoir, s'il pouvait accorder aux abbesses la permission d'entendre les confessions de leurs filles. Balsamon, fondé sur l'autorité de saint Basile, qui, dans ses *Petites règles*, accorde cette permission aux abbesses, pourvu qu'elles soient accompagnées d'un prêtre, répond affirmativement. Nous voyons aussi qu'en Occident, sainte Fare, abbesse de Farmoûtiers, au VIIe siècle, recevait les confessions de ses religieuses. — Rainier, Toscan de nation, vice-chancelier de l'église romaine, fut nommé par le pape Honorius III, et sacré par lui à Viterbe, le 18 novembre 1219. Deux sujets avaient été nommés avant lui à la dignité de patriarche, depuis la mort de Pierre II. Le premier était Pélage, cardinal d'Albane, que les chanoines d'Antioche avaient eux-mêmes choisi. Sur son refus, le pape lui avait substitué Pierre de Capoue; mais peu de temps après, l'ayant fait cardinal, il mit à sa place Rainier, dont il s'agit. Ce dernier mourut dans son église en 1226. — Albert, évêque de Brescia, fut transféré sur sur son siége. Grégoire IX le chargea, en 1234, de la légation qu'il avait retirée au patriarche de Jérusalem, lui ordonnant de travailler avec les maîtres du Temple et de l'Hôpital à ramener la noblesse du royaume de Jérusalem et les citoyens d'Acre à l'obéissance de l'empereur Frédéric II. Albert, de retour en Italie, en 1235, fut envoyé par Grégoire en Lombardie, pour appaiser les troubles et disposer les peuples à une nouvelle croisade. Albert assista au concile de Lyon, tenu en 1245; il mourut en France l'année suivante, et fut enterré à Cîteaux. — Chrétien, de l'ordre des frères prêcheurs, fut le dernier patriarche latin d'Antioche. Il est douteux s'il fut le successeur immédiat d'Albert. Aucun monument ancien ne parle cependant d'un Robert Élie, dominicain, d'abord évêque de Reggio, ensuite de Brescia, qu'Onuphre, le P. Échart et le P. Lequien placent entre Albert et Chrétien. Les Musulmans s'étant rendus maîtres, le 29 mai 1268, de la ville d'Antioche, massacrèrent le patriarche Chrétien dans l'église des dominicains de cette ville, où il s'était retiré. TH. DELBARE.

**ANTIOCHUS**. Il y a eu quinze rois, ou princes de Syrie, et trois rois de Comagène de ce nom, qui a été porté en

outre par des princes, des capitaines, des hommes de lettres et des artistes de divers pays. — Parmi les premiers, on distingue les suivants : 1° Antiochus Ier, fils aîné de Séleucus, premier roi de Syrie et de Babylone, qui lui succéda l'an 280 avant J.-C., et mourut l'an 260, après un règne de dix-neuf ans. Il reçut le surnom de *Soter*, c'est-à-dire *sauveur*, pour avoir préservé ses états d'une irruption des Gaulois. Épris des appas de Stratonice, sa belle-mère, il avait manqué périr d'une maladie de langueur dans sa jeunesse ; mais Érasistrate, médecin de la cour, ayant deviné la cause de son mal, Séleucus consentit, pour sauver son fils, à lui céder l'objet de ses désirs.

2° Antiochus II, surnommé *Théos*, ou *dieu*, nom que lui donnèrent les Milésiens, parce qu'il les avait délivrés de la tyrannie de Timarque, succéda en 261 à son père, Antiochus-Soter, et reprit avec aussi peu de succès que lui la guerre que les Babyloniens avaient entreprise contre Ptolémée-Philadelphe, roi d'Égypte. Forcé de répudier Laodice pour épouser Bérénice, fille de ce dernier, il périt empoisonné par les mains de sa première femme, l'an 246 avant J.-C.

3° Antiochus, surnommé *Hiérax*, c'est-à-dire *oiseau de proie*, à cause de la dureté de ses mœurs, était fils du précédent et de Laodice; il tenta de disputer le trône à son frère aîné, Séleucus II, où Céraunus, contre lequel, aidé des Gaulois, il remporta d'abord quelques avantages, qu'il perdit bientôt par la défection de ses alliés. Il périt malheureusement, en tâchant de s'échapper des mains de Ptolémée, dont il était devenu le prisonnier.

4° Antiochus-le-Grand, succéda, l'an 223 avant J.-C., à son frère Séleucus II, reprit sur Ptolémée la Syrie, qui avait été enlevée à ses prédécesseurs, et la lui rendit ensuite en formant alliance avec lui et en lui donnant en mariage sa fille Cléopâtre. Ayant voulu ensuite tenter la conquête de l'Asie-Mineure et de la Grèce, celles-ci lui opposèrent les armes triomphantes des Romains, et il fut bientôt obligé d'implorer de ces derniers une paix qu'il n'obtint qu'à des conditions fort dures. Ils le reléguèrent au-delà du mont Taurus, et l'obligèrent à leur payer chaque année un tribut de deux mille talents. Son trésor ne pouvant suffire pour remplir sa promesse, il résolut de piller le temple de Jupiter-Bélus, dans la Susiane; mais les habitants de cette contrée, irrités d'un tel sacrilège, le tuèrent avec toute sa suite, l'an 187 avant J.-C. Il avait régné 36 ans. Il faut justifier l'histoire de lui avoir donné le surnom de *grand*, qu'il mérita moins par ses victoires que par sa clémence, sa libéralité et sa justice, dont nous rapporterons un seul trait bien remarquable, surtout pour l'époque. Ennemi du pouvoir arbitraire, il fit publier un édit qui défendait de lui obéir toutes les fois que ses ordres seraient contraires aux lois, déclarant qu'il ne tenait son pouvoir que d'elles, et qu'il ne voulait régner que par elles. Moins grand dans l'adversité que dans les succès, il se renia pour ainsi dire lui-même, et sa fin malheureuse dut faire regretter à ses sujets qu'il n'eût pas borné son ambition à protéger les lettres et les arts, qu'il avait pris en grande affection dès les commencements de son règne.

5° Le fils aîné d'Antiochus-le-Grand, étant mort avant son père, et le second, Séleucus-Philopator, n'ayant régné que fort peu de temps, Antiochus-Épiphane, ou l'*illustre*, monta sur le trône l'an 175, et, profitant de l'enfance de Ptolémée-Philométor, qui venait de succéder à son père Ptolémée-Épiphane, il pénétra en Égypte, où il s'empara de Memphis et de la personne même du roi. Mais bientôt les Romains le forcèrent de renoncer à sa conquête. Sous son règne, les Juifs s'étant révoltés, il marcha contre Jérusalem, déposa le grand-prêtre Onias, profana le temple par le sacrifice qu'il y offrit à Jupiter, fit enlever tous les vases sacrés et égorger, dit-on, 80,000 habitants de cette malheureuse ville. Le vieillard Éléazar et les sept frères Macchabées périrent avec leur mère, dans les supplices les plus affreux. Quel-

ques contemporains de cet impie, qui mourut épuisé de débauches, lui donnèrent le surnom d'*Épimane*, ou *le furieux*, qui lui convenait bien mieux sans doute que celui d'*Épiphane*, où l'on serait tenté de voir une erreur historique.

6° Antiochus-Eupator, c'est-à-dire *né d'un père illustre*, avait à peine neuf ans lorsqu'il succéda, l'an 164, à Antiochus-Épiphane, et mourut après dix-huit mois de règne, par les ordres de son cousin Démétrius-Soter, qui s'était rendu maître de la Syrie.

7° Antiochus-Sidètes, ou *le chasseur*, fils de ce dernier, monta sur le trône l'an 139 avant J.-C., après avoir chassé de Syrie l'usurpateur Triphon; après avoir soumis de nouveau les Juifs, avoir remporté d'abord des succès sur Phraates, roi des Parthes, et s'être emparé de Babylone, il fut vaincu à son tour par ce dernier, et périt les armes à la main, l'an 130. Ce prince avait de grandes vertus, ternies malheureusement par son intempérance. Ennemi de la flatterie, il souffrait les vérités les plus dures. S'étant un jour égaré à la chasse, il se réfugia dans la cabane d'un laboureur, auquel il demanda ce qu'on pensait de son gouvernement : « Notre roi est juste, mais il a des ministres qui le trompent, » lui répondit celui-ci. Le lendemain, ses gardes arrivèrent : reconnaissant alors le roi, le paysan tremblait déjà pour les suites de son indiscrétion ; mais le roi, le rassurant, lui dit : « Je te dois des remercîments, et tu seras récompensé dignement, car tu m'as révélé des vérités utiles, que je n'avais jamais entendues à ma cour. »

8° Antiochus-Grypus, surnommé ainsi à cause de la forme de son nez (aquilin), fils de Démétrius-Nicanor et de Cléopâtre, fut élevé sur le trône l'an 123, au détriment de ses frères et par les intrigues de sa mère, qui espérait régner en son nom ; mais bientôt, rougissant de la dépendance où elle prétendait le retenir, il voulut secouer le joug, et ressaisit l'autorité après avoir forcé sa mère à prendre un breuvage empoisonné, qu'elle lui avait destiné. Corneille a fait de cet évènement le sujet d'une de ses plus belles tragédies. Il périt assassiné par un de ses sujets.

9° Antiochus le Cyzicénien ou de *Cyzique*, qui avait disputé le trône à son frère Grypus, et l'avait obligé à le partager avec lui, régna seul après sa mort, et s'endormit sur le trône. Tandis qu'il oubliait au sein des plaisirs les devoirs de la royauté, son neveu Séleucus leva une armée considérable et vint lui livrer un combat, où le roi périt de ses propres mains, pour ne pas rester au pouvoir de son ennemi. Mécanicien ingénieux, il inventa plusieurs machines de guerre et cultiva les arts avec succès. La religion n'était à ses yeux qu'un frein inventé pour contenir le vulgaire. On raconte de lui qu'il poussa ce mépris au point de faire enlever du temple de Jupiter la statue d'or massif de ce dieu, haute de quinze coudées, qu'il fit remplacer par une autre faite d'un vil métal, et recouverte d'une feuille d'or si artistement posée, que le peuple ne s'aperçut point de la supercherie.

10° Antiochus-Eusèbe, ou *le Pieux*, ainsi surnommé par ironie, pour avoir épousé la veuve de son père Antiochus le Cyzicénien, ne régna que deux ans, de 93 à 91, et périt des mains de Philippe et de Démétrius, fils de Grypus.

11° Enfin, Antiochus l'Asiatique, fils du précédent, et qui avait été élevé au fond de l'Asie, fut dépouillé de ses états, l'an 65 avant J.-C., par Pompée, qui réduisit la Syrie en province romaine, et fut le dernier de la race des Antiochus, éteinte avec lui.

**ANTIOPE,** fille de Nyctée, roi de Thèbes, ou, d'après Homère, du fleuve Asopus. Sa beauté l'avait rendue célèbre dans toute la Grèce. Épopée, roi de Sicyone, enleva cette princesse et l'épousa. Lycus ayant succédé à Nyctée, auquel il avait promis de punir sa fille, tua Épopée, et conduisit Antiope à Thèbes, où il la remit entre les mains de Dircé sa femme, qui lui fit subir les plus cruels traitements. Antiope trouva moyen de s'évader ; ses fils la vengèrent.

**ANTIPAPES.** On appelle de ce nom

tous ceux qui, à différentes époques, ont formé un schisme dans l'église en opposant leur autorité à celle du pape et en prétendant se faire reconnaître pour souverains pontifes au préjudice de celui qui avait été légalement investi par l'église de cette dignité. On en a compté pendant l'espace de douze siècles vingt-huit, en tête desquels figure Novatien, prêtre romain, qui s'éleva, dans le III[e] siècle, contre le pape Corneille, et dont le dernier fut Amédée VIII, duc de Savoie, qui, choisi dans le concile de Bâle, en 1439, lutta successivement jusqu'à l'année 1449, sous le nom de Félix V, contre Eugène IV et Nicolas V. (*V.* SCHISMES.)

**ANTIPATER**, général et ami intime de Philippe de Macédoine. Alexandre, au moment de se mettre en marche pour passer en Asie, le nomma gouverneur de la Macédoine. Dans ce poste important, il déploya beaucoup de zèle et d'habileté. Memnon, gouverneur de la Thrace, s'étant révolté, Antipater le réduisit à l'obéissance; il défit également les Spartiates, qui avaient tenté de secouer le joug de la Macédoine. Malgré ces services signalés, Olympias, épouse de Philippe, parvint à le rendre suspect à Alexandre, qui le manda auprès de lui et envoya Cratère à sa place. Alexandre étant mort avant que ces dispositions eussent été exécutées, Antipater obtint le gouvernement de la Macédoine et de la Grèce, et fut nommé tuteur de l'enfant dont Roxane, la veuve d'Alexandre, était enceinte. Quelque temps après, il eut à combattre les différentes nations de la Grèce qui s'étaient liguées dans le dessein de recouvrer leur indépendance. Vaincu d'abord, Antipater parvint, aidé de Cratère, à réduire les rebelles. Cette guerre fut suivie d'une autre contre Perdiccas, qui ne fut pas moins heureuse. Antipater mourut l'an 317 avant Jésus-Christ, à un âge très avancé, après avoir confié la tutelle du jeune roi à Polysperchon. L'accusation que quelques historiens ont portée contre Antipater, d'avoir empoisonné Alexandre, est entièrement dépourvue de preuves.

**ANTIPATHIE** des mots *anti*, contre, et *pathos*, passion, ou affliction. C'est l'opposé de la *sympathie*, ou une aversion irréfléchie, une répugnance naturelle pour des personnes ou des animaux, ou des objets quelconques. — Les antipathies physiques peuvent naître entre des personnes dont les tempéraments, les âges, les humeurs, sont trop contraires. L'impétueux et le lent, le sensible et l'apathique, le sombre et l'enjoué, la vieillesse et l'enfance, le sanguin léger et le mélancolique profond ne peuvent sympathiser, puisque ce qui plaît à l'un contrecarre singulièrement les goûts de l'autre. Les caractères et les complexions semblables, tout au contraire, se rapprochent avec plaisir : *simile simili gaudet.* — Il y a pourtant des oppositions qui s'harmonient ensemble, comme les deux sexes, ou l'enfant et le père, ou le faible avec le fort, mais alors il y a coïncidence, union. L'inférieur se subordonne au supérieur. — La lutte n'existe donc qu'entre des oppositions égales ou résistantes, avec débat ou haine. Ainsi, la nature a créé des inimitiés entre pareils, comme entre des races d'animaux. Les carnivores entre eux, rivaux pour la chasse, se combattent ou se fuient. Les herbivores, plus doux, et trouvant une pâture facile, se rapprochent souvent en troupes. L'égoïste, l'orgueilleux, le despote, sont ou doivent vivre seuls; ils deviennent antipathiques pour tout le monde. Les complexions généreuses, expansives, aimantes, sont sympathiques et attirent partout l'amitié, ou elles provoquent l'amour. — Ces faits sont faciles à comprendre. D'autres antipathies sont moins explicables :

> Odi et amo : quarè id faciam fortassè requiris,
> Nescio, sed fieri sentio et excrucior.

Pourquoi telle femme belle vous déplaît-elle à côté de cette autre laide, qui sait pourtant vous enchanter? La grace a-t-elle plus de pouvoir que la beauté? Chaque homme porte-t-il en son cœur un modèle, une image de la personne qui lui convient le mieux? Devine-t-on le caractère, la manière de sentir de telle ou telle femme, par rapport au nôtre? On peut se trom-

per sans doute, mais *il est des nœuds secrets, il est des sympathies dont les ames se laissent piquer par ce je ne sais quoi qu'on ne peut expliquer.* Les antipathies spontanées naissent également de raisons contraires inexpliquées. — Entre les sexes, deux complexions trop semblables, par exemple, une femme hommasse, et un homme très mâle, ne s'accorderont jamais, chacun voudra dominer; deux époux également mous et apathiques ne sympathiseront pas davantage : il faut pour se plaire l'un à l'autre une harmonie d'opposition. Ce qui ferait antipathie si le sexe était le même devient sympathie entre homme et femme. — Des antipathies naissent facilement par association d'idées : ainsi, telle personne, tel aliment, vous ont causé du mal, vous leur gardez rancune. Le cheval se souvient de l'homme qui l'a blessé. La vue, l'odeur seule d'une substance qui vous à nui vous cause une aversion parfois insurmontable. Un chat vous a effrayé pendant la nuit, vous détesterez les chats. Souvent on ne se rend pas compte des causes primitives de son aversion, et alors l'antipathie semble un phénomène bizarre. Quelques personnes ne peuvent supporter le miel, ou l'odeur du lis et de la tubéreuse, sans doute pour en avoir été incommodées. Chacun pourrait ainsi raconter ses répugnances. Descartes aimait les femmes qui louchaient, parce qu'il avait été bien soigné dans son enfance par une femme louche. — D'ailleurs, il y a des aversions naturelles pour du fromage fort, de l'ail ou des oignons, etc. L'estomac repousse certaines nourritures ou ne les digère pas. Ce sont des idiosyncrasies, une sensibilité particulière pour ou contre des objets doués de propriétés nuisibles ou salutaires à telle espèce de constitution. Chacun de nos sens usurpe aussi, sur les matériaux de ses sensations, un empire spécial; il exerce son choix. Tel nez préfère une odeur que déteste un autre nez. Le toucher du satin ou du velours, si moelleux, chatouille désagréablement les nerfs blasés de certains individus. Telle couleur paraît triste à des yeux qui en réjouit d'autres. *Des goûts et des couleurs on ne doit disputer.* — Que le lièvre haïsse le chien, il est sa victime; mais que le furet prenne en aversion la peau même du lapin, c'est une antipathie tyrannique dont la différence d'organisation et d'instinct pourrait seul rendre compte. La nature inspire donc ainsi des haines; le bourreau se plaît à déchirer un être innocent et timide. L'antipathie entre les races carnivores et les humbles frugivores date depuis le commencement du monde. On a même prétendu que certains végétaux étaient aussi antipathiques à d'autres, ou les empêchaient de croître dans leur voisinage. Il n'en est rien; mais plusieurs sortes de plantes nuisent au développement de quelques autres, ou s'y opposent. Des champignons parasites causent quelquefois la mort des herbes sur lesquelles ils naissent. — Y a-t-il des antipathies entre les substances inanimées et minérales? Il paraît contradictoire d'at ribuer un sentiment à ce qui est dépourvu de toute sensibilité, à moins qu'on n'accorde avec Thomas Campanella la faculté de sentir à toute matière. On peut dire, toutefois, que si l'huile et l'eau sont immiscibles, si le mercure ne peut s'amalgamer au fer, lorsqu'il s'attache à l'or et à l'argent, etc., il y a entre les corps minéraux des affinités, et, par une raison contraire. des antipathies. Les deux pôles similaires d'un aimant se repoussent ainsi que les électricités de même nature, tandis que les contraires s'attirent, ou *s'aiment* pour ainsi dire. C'est par cet innocent artifice qu'avec un aimant on peut attirer ou repousser des figures factices de poissons, de canards, comme le pratiquent des jongleurs devant la foule ébahie. — Bref, si toute la nature est soumise aux deux grandes lois de l'*attraction* et de la *répulsion*, qui se traduisent en *amour* et en *haine* chez les êtres animés, toute chose reconnaitra l'empire des sympathies et des antipathies. J. J. VIREY.

**ANTIPHLOGISTIQUE** (théorie). Les idées extraordinaires que s'étaient

faites les alchimistes de la nature d'un grand nombre de corps, les explications que la théorie de Stalh donnait des phénomènes de la combustion, et qui sont tellement en opposition avec les faits bien observés que là où elle admettait une déperdition de substance il y a augmentation de poids et combinaison avec un nouveau corps, où elle supposait qu'un des composants se dégageait, étaient tellement admises, que les premières expériences faites dans le but de l'ébranler excitèrent un soulèvement général des esprits, et que long-temps encore il fallut lutter contre une opposition presque unanime des savants pour faire admettre les faits sur lesquels est fondée la théorie antiphlogistique. C'est aux travaux de l'illustre Lavoisier qu'est due cette théorie, aussi remarquable par sa simplicité que par la généralité de son application ; elle est fondée sur l'action que l'oxygène exerce dans la combustion, et quoique les travaux des chimistes et les découvertes qui ont été faites dans cette importante partie des sciences aient apporté beaucoup de modifications, elle subsiste dans son ensemble, et restera probablement très long-temps comme un des monuments les plus remarquables élevé par l'esprit humain.—Stalh admettait dans la combustion un corps insaisissable, qu'il appelait *phlogistique*, se séparant du corps qui brûlait, et donnant lieu au phénomène de feu que l'on observe dans cette action : si cette idée eût été exacte, le corps devait perdre de son poids, ou au moins ne point en acquérir, en supposant le phlogistique impondérable. Cependant si on pèse un corps avant et après la combustion, on trouve qu'il a augmenté de poids dans cette action particulière, et dès lors il faut bien admettre qu'une substance quelconque s'est fixée sur la matière brûlée ; car, malgré toutes les arguties imaginées par les partisans du phlogistique, un esprit raisonnable ne peut autrement se rendre compte des faits. Ainsi, quand on chauffe 100 parties de plomb, en enlevant à chaque fois qu'elle se forme la croûte qui se produit à la surface, on trouve que la masse pèse à peu près 106 parties. — Lavoisier ayant fait l'analyse de l'air, et y ayant prouvé la présence de 20 0/0 environ d'*oxygène*, appelé alors *air vital*, et ayant fait voir en même temps que ce gaz disparaissait dans la combustion et se combinait avec le corps combustible, fut conduit à généraliser cet important phénomène, et admit que l'oxygène était le principe de toute combustion. Tous les faits qu'il découvrit vinrent se coordonner à côté de ce premier fait, et ainsi fut fondée une théorie qui se distinguait par la nouveauté des phénomènes, l'immensité des recherches et les brillants résultats qui ne laissèrent bientôt plus de ressource aux arguments des phlogisticiens. Le monde savant l'adopta, et les découvertes innombrables qui en furent les conséquences attestent ce que put le génie d'un homme qui consacra une grande fortune et toute son existence à la culture d'une science dont il n'eut pas le bonheur de suivre long-temps la marche : sa tête tomba sur l'échafaud ! GAULTIER DE CLAUBRY.

**ANTIPHRASE.** (*Voy.* PHRASE.)

**ANTIPODES**, d'*anti* et de *pous*, *podos*, pied, terme relatif qui s'applique aux habitants du globe diamétralement opposés les uns aux autres par leur position géographique. Les antipodes ont les jours et les nuits de même longueur, et les mêmes saisons, mais dans des temps différents et alternativement. Les Antipodes de Paris sont dans le grand Océan, au sud-est de la Nouvelle-Zélande. — Du langage direct, on a transporté ce mot dans le langage figuré, et il s'entend de l'incompatibilité, de l'éloignement, de l'aversion qu'on a pour une chose ou pour une personne. On dit d'un homme qui a des sentiments directement opposés à la raison que c'est l'antipode du bon sens. On dit encore qu'on voudrait qu'un homme fût aux antipodes, pour exprimer le désir qu'on aurait de le savoir bien loin.

**ANTIQUAIRE**, *antiquarius*, *antiquitatis studiosus*. On donnait autrefois ce nom à ceux qui faisaient des scholies ou des notes sur les auteurs, et qui prou-

vaient par-là une grande connaissance de l'origine et de l'antiquité des choses; c'étaient des espèces d'*annotateurs*. On avait étendu cette qualification aux *copistes*, nommés aussi *libraires (calligraphi-librarii)*, qui transcrivaient les vieux livres. Les Romains désignaient plus spécialement sous ce nom les savants qui, nourris du style et des bons exemples des auteurs anciens, s'appliquaient à en perpétuer le goût et les bonnes traditions par leurs recherches et leurs écrits; quelques-uns, restreignant cette étude à la langue et à la grammaire, et recherchant avec affectation les vieux mots, les expressions surannées et tombées en désuétude, pour les faire revivre et les remettre en lumière, au mépris des nouvelles, firent prendre en mauvaise part une qualification qui jusque là n'avait été qu'honorable. C'est ce que produit presque toujours l'abus des meilleures choses. Il y avait enfin anciennement dans les villes les plus considérables de la Grèce et de l'Italie des personnes de distinction nommées *antiquaires*, dont la charge était de faire voir aux étrangers ce qu'il y avait de curieux, et de leur expliquer les inscriptions anciennes et les vieux monuments; ils ont échangé depuis cette qualification contre celle de *Cicerone*.—Aujourd'hui, on appelle du nom d'*antiquaire* celui qui s'occupe de la recherche et de l'étude des monuments qui nous restent de l'antiquité, des coutumes des anciens, des vieux livres, des vieilles images, des médailles, et généralement de tout ce qui peut donner quelque connaissance, quelque lumière sur l'antiquité. Parmi les savants qui se sont le plus distingués dans cette étude, on doit citer en première ligne les Winckelmann, les Caylus, les Montfaucon, les Barthélemy, etc. Mais, comme les anciens, les modernes ont vu aussi prostituer cette qualification à des hommes qui ne la méritaient pas, et qui l'ont même rendue parfois ridicule; tels sont ces individus qui, sans avoir fait les études préparatoires nécessaires pour se livrer à une recherche hérissée de difficultés, prennent pour l'amour de l'antique la triste manie de recueillir sans ordre et sans choix une foule de débris, souvent apocryphes, dont ils forment à grands frais de prétendues collections; enfin, ceux qui joignent le désir d'un gain sordide à cette prétention, qui, sans cela, ne serait qu'un ridicule. C'est ainsi qu'on a vu de nos jours la dénomination d'hommes de lettres devenir la qualité de ceux qui n'en ont aucune à revendiquer, et la qualification d'*artiste* usurpée par les barbouilleurs.

**ANTIQUE.** Ce mot vient du latin *antiquus*, que Guichard dérive avec assez de probabilité du mot hébreu *atak*, qui signifie devenir vieux ou ancien. Ce qualificatif se rattachait et se rattache encore à tout ce qui nous est resté des temps anciens, ou de ceux qui ont précédé le moyen âge; mais, insensiblement, et par forme d'ellipse, ce mot est devenu un véritable substantif (du genre féminin), et l'on comprend aujourd'hui sous la dénomination d'*antiques* les statues, les médailles des temps anciens qui sont parvenues jusqu'à nous; il y a au Louvre une *salle des antiques*, où sont spécialement réunis les chefs-d'œuvre de la statuaire des anciens. Cette qualification d'*antique* est réservée spécialement aux ouvrages de peinture, de sculpture et d'architecture, qui datent du temps des anciens Grecs et Romains, depuis Alexandre-le-Grand jusqu'à l'empereur Phocas, et à l'invasion des Barbares. Par opposition, on a quelquefois appelé *antiques modernes* les églises et autres bâtiments gothiques, pour les distinguer de ceux des Grecs et des Romains; mais ce sont là de ces mots que leur opposition bien marquée ne devrait jamais permettre de rapprocher, sous peine de présenter à l'esprit un sens faux ou ridicule, et il vaut mieux appliquer la dénomination plus simple et plus exacte de monuments du moyen âge à tous ceux qui ne remontent pas au-delà de cette époque. Par une autre opposition, plus rationnelle et plus raisonnable, au mot *antique*, lequel se prend

toujours en bonne part, et pour indiquer les choses de prix, on a opposé celui d'*antiquaille*, pour désigner les vieilleries qui n'ont aucune valeur. Les véritables antiquaires s'occupent de la recherche et de l'étude des premières; les secondes sont du domaine des faux savants et des brocanteurs, dont nous avons parlé dans l'article précédent.

**ANTIQUITÉ,** *antiquitas*. On entend par ce mot les temps passés, les siècles les plus reculés, et l'on y joint d'ordinaire l'épithète de haute, savante, noble, respectable ou glorieuse, qui toutes prouvent dans quelle vénération elle est aux yeux des modernes, qui, quelquefois aussi, l'ont accusée, non sans raison, d'être obscure, fabuleuse et mensongère. Les Romains l'avaient personnifiée, et ils la représentaient vêtue à la grecque, couronnée de laurier, assise sur un trône soutenu par les génies des beaux-arts et environné par les Graces, tenant d'une main les poèmes d'Homère et de Virgile, regardés par eux comme les plus beaux monuments de l'esprit humain, et montrant de l'autre les médaillons des plus grands génies d'Athènes et de Rome, appendus au temple de Mémoire. Ce temple réunissait les trois ordres grecs, et l'on voyait au pied du trône les plus beaux morceaux de sculpture qui restent de l'antiquité, tels que la Vénus, l'Apollon, l'Hercule, le Laocoon, etc. On concevra ce culte pour l'antiquité, si l'on réfléchit qu'en effet, à l'exception de quelques découvertes importantes, faites par les modernes dans les sciences d'application, il est peu de créations honorables pour l'esprit humain dont on ne retrouve l'origine chez les Grecs et chez les Égyptiens, dont les Romains eux-mêmes n'ont guère été dans plus d'un genre que les pâles imitateurs. C'est ce sentiment de la priorité des anciens qui a dicté cette boutade spirituelle d'un poète :

> Dis-je une chose assez belle,
> L'Antiquité, toute en émoi,
> Répond : Je l'ai dite avant toi.
> C'est une plaisante donzelle !
> Que ne venait-elle après moi,
> J'aurais dit la chose avant elle.

Nous traiterons de l'antiquité, comme science, à l'article ARCHÉOLOGIE, et nous renverrons à l'article ANCIENS ET MODERNES les lecteurs qui seraient curieux de connaître toutes les pièces d'un procès qui ne nous paraît pas encore définitivement jugé, mais qui ne peut manquer de l'être un jour au profit de ceux qui l'instruisent.

**ANTISEPTIQUES.** On appelle de ce nom les remèdes employés contre la putréfaction. Les anciens les cherchaient parmi les toniques et les aromatiques; les modernes, suivant une méthode plus rationnelle, les ont demandés à la chimie. La poudre de charbon de bois avait été jusqu'ici celui des agents chimiques le plus usité en médecine; mais le *chlorure de chaux*, dû à M. Labarraque, et qui d'abord n'avait été employé que pour les besoins des arts, a reçu récemment des applications fort utiles et fort heureuses dans plusieurs maladies, et principalement dans les cas d'affection charbonneuse.

**ANTISPASMODIQUES,** ANTISPASMATIQUES ou ANTISPASMIQUES. On appelle ainsi les remèdes qui ont la propriété de ramener à l'état normal la sensibilité nerveuse et la contractilité musculaire exaltées, et qu'on emploie principalement pour combattre les convulsions : tels sont surtout, parmi l'immense quantité de médicaments qu'on pourrait ranger dans cette classe, et qu'il serait trop long d'énumérer ici, les gommes résines fétides, l'*assa fœtida*, le *galbanum*, la thériaque, l'esprit de succin, le camphre, le musc, le castoreum, l'ambre gris, les éthers sulfurique, nitrique, muriatique, acétique, etc., et dans les végétaux plus ou moins pourvus d'huile essentielle, la valériane, la menthe, la mélisse, les fleurs de tilleul et d'oranger, etc. La médecine physiologique, plus sévère aujourd'hui dans ses observations et surtout plus simple dans sa thérapeutique, a fait perdre aux antispasmodiques une grande partie de la confiance qu'ils avaient usurpée, et avec eux les inconvénients dont l'emploi des

premiers, dans l'ordre de ceux que nous avons cités, n'était pas toujours exempt.

**ANTISYPHILITIQUES.** ( *Voyez* SYPHILIS. )

**ANTISTHÈNE**, fondateur de la secte cynique, né à Athènes, vers la deuxième année de la 89e olympiade ( 423 ans av. J.-C. ). Il reçut d'abord des leçons du sophiste Gorgias, et exerça la profession de rhéteur. Quand il eut entendu Socrate, il renonça à l'éloquence pour se livrer tout entier à l'étude de la philosophie. C'est dans les principes de Socrate qu'Antisthène puisa cet ardent amour de la vertu, cette haine énergique, implacable, du vice, deux qualités qui distinguent l'école cynique. Il fit consister la vertu dans les privations, dans tout ce qui nous met à l'abri des influences extérieures, dans le mépris des richesses, des dignités, de la volupté, et même de la science; il voulut restreindre l'esprit et le corps au *strict nécessaire*. Il n'hésita pas à paraître en public la besace sur le dos et un bâton à la main, comme un mendiant. Platon sut très bien démêler les motifs de cette humilité apparente : « Je vois, lui disait-il, ta vanité à travers les trous de ton manteau. » Antisthène trouva beaucoup d'imitateurs; le plus fameux de ses disciples fut Diogène. Si Diogène l'emporta sur son maître par la vivacité de son esprit, par la causticité originale de ses saillies, Antisthène montra plus de dignité dans sa conduite. Le premier, il osa poursuivre les accusateurs de Socrate; il causa l'exil de l'un et la mort de l'autre; toutefois, l'abbé Barthélemy a révoqué ce fait en doute. Antisthène était d'un commerce agréable; Xénophon en fait l'éloge dans *le Banquet*. Après la mort de Socrate, une philosophie s'établit dans le Cynosarque, gymnase d'Athènes. C'est d'après ce lieu que la secte a été nommée cynique, à ce que l'on prétend. Les apophtegmes d'Antisthène sont connus : ce philosophe avait composé un grand nombre d'ouvrages qui ont été perdus. Les lettres qu'on lui attribue sont supposées. On ignore l'époque de sa mort.

**ANTITHÈSE**, en grec *antithesis*, fait d'*anti*, contre, et *tithêmi*, poser, établir, placer, est une figure de rhétorique qui consiste dans l'opposition des pensées ou des mots dans le discours. On s'en sert heureusement et à propos lorsqu'on veut réveiller l'attention de son lecteur et de son auditoire, en le frappant par un trait inattendu, qui saisit l'imagination, et par un rapprochement d'images différentes, qui, comme l'a fort bien fait observer un auteur, produit sur les esprits le même effet que le contraste des sons graves et doux dans la musique, des lumières et des ombres dans la peinture. Cette figure est d'un grand secours dans l'éloquence et dans la poésie, mais il faut qu'elle soit amenée naturellement et sans effort; il faut en user avec habileté, et craindre de la faire dégénérer en jeux de mots puérils, qui ont fait dire à Molière, dans *le Misanthrope*, à propos du sonnet d'Oronte :

> Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure,
> Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.

S'il faut en croire les biographes et les historiens du théâtre, c'était une leçon un peu forte que Molière donnait ici au public qui assistait à la représentation de son chef-d'œuvre, et qui avait d'abord témoigné son approbation et sa sympathie pour les pensées fausses, les idées exagérées, et tout ce clinquant de mots et de phrases que l'auteur avait semées à dessein dans ce sonnet pour mieux les frapper ensuite de réprobation. Honteux de s'être laissé prendre au piége, les spectateurs voulurent faire payer cette surprise à Molière par la froideur avec laquelle ils accueillirent un ouvrage qui devait faire plus tard l'admiration et la gloire de la France. Il devrait y avoir ici réciprocité entre les auteurs et le public, qui sont destinés à agir l'un sur l'autre, à faire l'éducation l'un de l'autre, et ce serait une question qui pourrait nous entraîner trop loin, et qui du reste trouvera sa place ailleurs dans notre ouvrage, que de rechercher la part plus ou moins grande d'influence qu'ont eue les auteurs et le public dans la corruption du goût

que l'on remarque aujourd'hui en France, où les écrivains qui se laissent le plus aller à abuser de l'antithèse paraissent être aussi ceux qui obtiennent le plus de succès. En attendant, nous ne croyons pouvoir mieux terminer notre article, qu'en citant un exemple de l'emploi heureux de cette figure, que nous offre J.-B. Rousseau dans sa peinture du Temps :

Ce vieillard qui, d'un vol agile,
Fuit sans jamais être arrêté,
Le Temps, cette image mobile
De l'immobile éternité,
A peine du sein des ténèbres
Fait éclore des faits célèbres,
Qu'il les replonge dans la nuit :
Auteur de tout ce qui doit être,
Il détruit tout ce qu'il fait naître
A mesure qu'il le produit.

**ANTITRINITAIRES.** On appelle de ce nom tous ceux qui nient la Sainte-Trinité, et qui ne veulent point reconnaître trois personnes en Dieu. Les disciples de Paul de Samosate et les photiniens, qui n'admettaient point la distinction des trois personnes divines; les ariens, qui niaient la divinité du Verbe; les macédoniens, qui contestaient celle du Saint-Esprit, étaient tous des *antitrinitaires*. dénomination sous laquelle on entend principalement aujourd'hui les sociniens, que l'on appelle aussi *unitaires*.

**ANTOINE** ( saint ), surnommé le Grand, né l'an 251 de J.-C., à Côme, près d'Héraclée, ville de la Haute-Égypte. En 285 ce saint personnage se retira dans la solitude, puis se livra tout entier aux pratiques de la dévotion. Vers l'année 305, quelques ermites des environs vinrent habiter avec lui : ce fut là l'origine de la vie monastique. En 311, il se rendit à Alexandrie, où les chrétiens étaient en butte aux plus cruelles persécutions. Saint Antoine espérait obtenir la couronne du martyre. Trompé dans son espoir, il retourna auprès de ses saints compagnons. Par la suite, il céda la direction du monastère qu'il avait fondé à Saint-Pacôme, et s'enfonça plus avant dans les déserts, où il mourut en 356. Il était constamment vêtu d'un cilice et s'abstenait du bain. Quant aux tentations qu'il eut à subir, à ses luttes avec le démon, et aux miracles qui lui furent attribués, selon le rapport de saint Athanase, qui a fait sa biographie, pas n'est besoin de dire que ce ne sont point autant d'articles de foi. Toute la conduite de saint Antoine annonce que ses facultés étaient subordonnées à l'action d'une imagination ardente. Il n'est nullement prouvé que les sept lettres et les autres ouvrages ascétiques, ainsi que la règle de saint Antoine, qu'on lui attrbue, soient de lui. Quoique dans le fait, il n'ait jamais fondé d'ordre, les moines schismatiques de l'église d'Orient, tels que les moines arméniens, jacobites, etc., prétendent qu'ils font partie de l'ordre de Saint-Antoine. Ce saint est très vénéré dans l'église catholique. Au moyen âge, c'était à lui qu'avaient recours les personnes attaquées de la maladie affreuse connue sous le nom de feu de Saint-Antoine. Gaston, riche gentilhomme qui avait fait un pélerinage au prieuré des bénédictins, près de Vienne, où se trouvaient ses reliques, et qui avait obtenu par l'intercession de ce saint la guérison de son fils, fonda par reconnaissance un hôpital pour les pauvres attaqués de cette maladie.

**ANTOINE** (Marc). Quand la république romaine éprouva sourdement le besoin de se centraliser dans la main d'un homme, Jules-César se trouva là pour l'asservir, et Antoine fut son second dans le travail de son élévation. Après César, le chemin à la dictature était fait pour Antoine, si l'ambition eût été la première de toutes ses passions, mais le pouvoir pour lui n'était pas un but, c'était un moyen. — Né en un temps normal, Antoine, selon toute apparence, eût été un homme d'un esprit distingué, qui peut-être eût accepté quelque place d'édile, qui eût employé sa vie le plus joyeusement qu'il aurait pu, sans se soucier autrement de se mêler aux intérêts politiques; venu dans un temps où la société était sous ses pieds, en travail d'une rénovation de forme, il fut obligé de sortir de ce désintéressement naturel qu'il avait pour les choses du gouvernement. Jeté à

la suite de César, il arriva presque sans le vouloir tout près de la suprême domination de l'univers; mais dans le maniement du pouvoir, il ne vit jamais que le moyen de se procurer un plus vaste horizon de jouissance, et un beau jour que lui et Octave avaient mis sur jeu l'empire du monde, ayant vu Cléopâtre qui passait, il laissa la partie gagnée à son adversaire et s'en fut souper et coucher avec elle, comme dit Plutarque, sans plus s'occuper du lendemain. — A le bien prendre, cependant, Antoine n'était pas un débauché ordinaire, et, le moment venu du courage et des privations, il savait, aussi bien que personne, supporter les plus dures extrémités; mais c'était toujours en vue d'un calcul de bien-être ultérieur, pour retourner avec plus de sécurité à sa vie douce et élégante, qu'il acceptait le malheur avec cette résignation. Antoine est pour nous sa conséquence évidente. Son principe, que nous croyons plein de vérité, à savoir, qu'il n'y a jamais d'entière et de complète dans un homme qu'une seule passion, cette passion, inévitablement, imprègne, et modifie sa vie tout entière : ensuite, elle est active ou passive, active dans César et dans Octave, qui, à force de constance et d'ambition, arrivent à l'empire du monde; passive dans Antoine, qui, par l'amour du plaisir, se laisse ravir la position où il avait été élevé et conduire à une fin misérable. — Ceci posé, l'histoire, selon nous, quand elle écrit la vie d'un homme, afin de la livrer en exemple et en enseignement aux générations qui suivent, ne devrait guère nous rendre compte que des phases de cette passion dominante qui a fait sa destinée. — L'histoire d'Antoine, à proprement parler, c'est l'histoire de sa liaison avec Cléopâtre; c'est là que son individualité se montre tout entière, là que sa vie prend son vrai chemin, là qu'elle se dénoue. — Tant que César est vivant, Antoine, qui dès sa jeunesse a embrassé son parti, n'est qu'une figure secondaire auprès de la sienne; il l'aide dans ses entreprises militaires, contribue puissamment à la perte de Pompée et à la victoire de Pharsale, lui sert une fois de compère dans une mascarade de royauté manquée, que le dictateur, ennuyé de la modestie de son titre, avait essayée. Après la mort de César, engagé par une sorte d'amour-propre à recueillir sa succession politique, il entre à son compte, en quelque sorte, dans la vie publique, et commence par obtenir vengeance du meurtre de son patron. Après de longs débats avec Octave, qui réclamait, à titre de neveu, l'empire de l'univers, comme il eût reclamé une maison de campagne ou un mobilier, il finit par partager avec lui la terre conquise, et passe en Orient, où il rencontre Cléopâtre et s'éprend d'elle. A dater de ce moment, elle est pour lui l'occasion d'une suite non interrompue de folles dilapidations, de démarches funestes, de coupables négligences de ses intérêts et de sa gloire, jusqu'à ce que la bataille d'Actium étant perdue complètement, sa nature voluptueuse prit le dessus et le jeta dans l'oubli de l'avenir, le faisant vivre au jour le jour et ne lui laissant d'autre désir que celui de rentrer dans la vie privée et d'être un simple particulier, pourvu qu'en même temps il demeurât l'amant de Cléopâtre. — Octave, sans grand danger, eût pu lui accorder les conditions, mais il ne le trouva pas prudent, et la tête d'Antoine fut mise par lui à prix. Alors, la vie de ce second maître du monde tourna tout-à-fait en roman; alors, non pas parce qu'il vit sa victoire complètement éclipsée par celle d'Octave, mais parce qu'on lui dit que Cléopâtre avait mis fin à ses jours, comme un Pyrame près de sa Thisbé, il se précipita sur son épée; puis, comme le coup a été mal donné, qu'il lui demeure un reste de vie et qu'il apprend que Cléopâtre est encore vivante, il se fait hisser par-dessus le mur du tombeau où elle s'était réfugiée, et meurt dans ses bras. Lui mort, le roman est si bien noué, que force est de continuer, que tout le monde veut savoir ce que devient Cléopâtre; alors survient l'histoire de l'aspic, que celle-ci avait fait cacher sous

des fruits, et qui lui donna la mort par sa morsure, et fut le sujet de tant de vers et de tant de tableaux. — C'est par Cléopâtre, par l'amour qu'il eut pour elle, par les sacrifices qu'il lui fit, qu'Antoine occupa le plus de place dans le souvenir de la postérité ; cela fut sa vie en propre. Le reste du temps, il fut, ou le satellite de l'astre de César, ou l'associé d'Octave et de Lépide. Ne possédant jamais rien à lui seul dans la carrière de l'ambition, dans celle du plaisir il fut au fond de tout. Sa prodigalité, son luxe et ses fêtes ont eu assez d'étrangeté et d'éclat pour que l'historien n'ait pas dédaigné d'en faire le compte et de nous le présenter. Antoine fut moins un grand homme qu'un grand *viveur*, si on osait le dire, mais il entendait le plaisir sur une échelle grandiose et magnifique, ayant la moitié de l'empire romain pour entretenir ses maîtresses et sa table, donnant au dessert, quand il était ivre, des provinces à ses convives, et pouvant confirmer la donation quand il était à jeun.

Ch. Rabou.

**ANTOINE DE PADOUE** (saint), né le 15 août 1195, à Lisbonne, d'une famille noble. Il fut un des plus célèbres disciples de saint François d'Assises, et un propagateur zélé de l'ordre des franciscains, dans lequel il était entré en 1220. S'étant embarqué pour l'Afrique, où il espérait conquérir la palme du martyre, il fut jeté par des vents contraires sur les côtes de l'Italie. Saint Antoine prêcha successivement à Montpellier, à Toulouse, à Bologne et à Padoue; partout il obtint le plus grand succès. Il mourut dans cette dernière ville, le 13 juin 1231. Les légendes qu'on a faites sur saint Antoine sont remplies de contes puérils, mais elles s'accordent toutes à exalter son talent de prédicateur. Ses sermons, au dire des légendaires, émurent jusqu'aux poissons. Saint Antoine de Padoue est un des saints le plus en crédit en Italie et dans le Portugal. Grégoire IX le canonisa en en 1232. A Padoue, on a construit en son honneur une église magnifique; on y voit son tombeau, qui passe pour un chef-d'œuvre de la statuaire.

**ANTOINETTE** (Marie). La régence était finie depuis long-temps. Elle nous avait laissé Louis XV, et le règne décrépit du vieux monarque s'avançait; la cour n'avait conservé de Louis XIV que la magnificence sans bornes et l'insupportable étiquette ; le peuple, qui ne vit pas d'étiquette, mourait de faim, de banqueroute et de misère. Cependant madame Dubarry régnait. Epuisée par ses ministres, enivrée par ses philosophes, blasée par les maîtresses de son roi, comme son roi lui-même, la France se laissait mourir et lisait Voltaire. Louis, petit-fils du monarque, venait de devenir dauphin par la mort de son père. « Pauvre France! un roi de 55 ans, et un dauphin de 11! » s'écria Louis XV lorsqu'il vit pour la première fois son petit-fils en habit de deuil; et cependant c'était encore trop dire, car depuis long-temps la France n'avait plus de roi; depuis long-temps elle gémissait sans rien demander, car elle ne savait plus ce qui lui manquait. Or ce qui lui manquait, c'était un roi sans maîtresse, c'était une reine légitime. Ce besoin d'une halte après le vice, le duc de Choiseuil le devina, le vieux roi était trop occupé de ses plaisirs pour penser à marier son héritier; lui ministre s'en chargea : il jeta les yeux sur cette vieille maison d'Autriche, qui avait fourni déjà tant de reines à la France. Plus belle que jamais alors par elle-même, et par ses alliances, cette maison d'Autriche était bien propre à donner encore une reine à la France; c'est pourquoi le duc de Choiseuil s'adressa à elle encore une fois, et le besoin était pressant. Cela était si beau, être reine de France, que l'Autriche nous accorda la nouvelle dauphine avec reconnaissance. Marie-Antoinette-Josèphine-Jeanne, reine de France, née à Vienne le 2 novembre 1755, de Marie-Thérèse d'Autriche et de l'empereur François I^er^, dit adieu à son pays natal, et, remarquez-le bien, car nous ne devons rien oublier de ses malheurs, cet adieu n'eut rien de pénible pour elle,

puisqu'elle n'avait que des espérances de bonheur et de joie, non pas comme cette autre Marie, reine aussi, elle qui, en quittant la France pour aller prendre possession de son royaume, savait quelle consolation elle avait à espérer. — En entrant à Strasbourg, Marie-Antoinette s'écria: Fasse le ciel que ce soit la dernière fois que je voie cette ville! Vous saurez bientôt si elle eut à regretter ce souhait 20 ans plus tard. A sa présence, un vieil instinct avait rassemblé sur son passage le peuple français, habitué à voir entrer ses reines par cette porte de la France, à les saluer par des acclamations de joie et de bonheur. L'habitude n'en était pas encore perdue, et les acclamations ne manquèrent pas à Marie-Antoinette. Jusqu'à Versailles, elle triompha; jusqu'à Versailles ses illusions l'accompagnèrent, et cependant à Versailles il y eut aussi des réjouissances, mais ces réjouissances n'étaient plus que des lambeaux de la magnificence de Louis XIV. Le vieux roi reçut la dauphine, belle et majestueuse, avec un sourire de volupté usée, qui effraya madame Dubarry. La favorite fit payer bien cher ce sourire à la dauphine: elle alla se placer à côté d'elle à son banquet de noces. Je vous laisse à penser quel fut l'effroi de la fille de l'Autriche quand elle se vit coudoyée par la courtisane, elle qui avait été élevée si pure dans les bras de sa mère, entre Métastase et le vieux Gluck! Elle comprit alors que sa seule ressource était dans la retraite et le silence; elle eut le bonheur de trouver son époux disposé à l'y suivre. C'est ainsi qu'au foyer même de la corruption elle réussit à s'en tenir éloignée, et qu'elle parvint à s'en garantir jusqu'à la mort du roi Louis XV. — Alors elle commença à accomplir sa destinée, elle devint reine. Honteux de son innocence et de sa vertu, les courtisans qui avaient prêté la main aux débauches du règne précédent ne purent soutenir sa présence, et leur retraite de la cour fut le seul hommage qu'ils étaient capables de lui rendre. C'est alors, lorsqu'il lui fallut prendre possession de son trône, qu'elle commença à regretter son souhait de Strasbourg; la succession de Louis XV, ce roi égoïste enterré sous la monarchie, avait été acceptée sous bénéfice d'inventaire par Louis XVI et Marie-Antoinette. Vous savez les efforts que fit la reine pour se soustraire à l'étiquette de la cour; vous savez combien la nation lui en voulut pour ses efforts; vous savez comment la femme fut calomniée aux dépens de la reine. En vain Marie-Antoinette s'efforça-t-elle de couvrir par ses bienfaits les injures des libellistes les plus infâmes. Le peuple recevait ses dons, et demandait ensuite vengeance contre sa bienfaitrice; pour comble de malheur, elle venait de perdre son premier fils. Vint ensuite l'histoire du fameux collier acheté par ce cardinal imbécile qui fit peser l'odieux soupçon d'escroquerie sur la tête la plus pure de l'Europe. Une fois cette accusation intentée, les diffamateurs ne se gênèrent plus, la reine devint le but de toutes les clameurs; on rejeta sur elle le déficit dans les finances, qui avaient été employées à payer les débauches du précédent règne, et vous jugerez assez de l'aveuglement des esprits quand vous saurez que la France crut à toutes ces inculpations, devenues ridicules à force d'être atroces. Vous ne vous étonnerez plus alors des attentats du 5 et 6 octobre. Déguisés en femmes ou en hommes du peuple, des débauchés, des espions, des assassins, courent à Versailles pour renverser une dynastie de 800 ans. Cette fois la royauté s'était déplacée, elle passait du roi au peuple, du palais à la rue: le peuple, sous les fenêtres du château, crie: à Paris! à Paris! A ces cris, qui sont des ordres, la reine est contrainte de paraître sur son balcon. Pauvre mère! elle avait gardé une dernière ressource, elle croyait que le meilleur moyen d'apaiser les séditieux était de leur présenter les enfants qu'elle élevait pour le bonheur de la France, et le peuple refusa de les voir. Avec une majestueuse résignation, l'héritière de la pourpre romaine brava toute seule la fureur de ses sujets, forcés malgré eux de l'applaudir. Cette matinée fut le commencement de son long martyre,

car, dès lors, elle fut préparée à tout souffrir. — La famille royale revint à Paris, escortée par la plus vile populace; au devant de la voiture royale, des assassins brandissaient au bout de leurs piques les têtes des gardes du corps massacrés et demandaient celle de la reine. Jourdan le coupe-tête conduisait le cortège, la hache sur l'épaule et le visage rouge du sang dont il l'avait frotté ; enfin, après 7 heures de marche, on arrive à Paris, et là pas encore de repos ; ce n'est qu'après avoir essuyé les harangues les plus outrageantes, que la reine put entrer aux Tuileries et donner à ses enfants le morceau de pain qu'ils lui demandaient depuis le matin. La nuit dut être féconde en terribles souvenirs et en présages sinistres pour cette malheureuse famille : aucun présage cependant ne pouvait être à la hauteur des dangers qui la menaçaient. Une fois tombée aux mains du peuple, la famille royale fut exposée à tous les outrages et à toutes les persécutions; un petit nombre d'amis fidèles vinrent encore essuyer ses larmes et la consoler sur le déclin de sa puissance. La reine, dévouée à ses enfants, oubliait ses peines auprès d'eux. Le caractère de cette princesse se raidissait contre son destin; il était écrit là haut que ses vertus devaient s'élever à la hauteur de son infortune: les injures les plus grossières lui étaient prodiguées chaque jour, chaque jour une populace égarée faisait entendre sous ses fenêtres d'épouvantables vociférations. Ces dernières années de la captivité de la reine dans le château des Tuileries se passèrent dans les larmes : bientôt les outrages devinrent si violents que la famille songea à se soustraire à l'orage qui devait bientôt éclater. La reine consentit à suivre Louis XVI à Varennes: fatal voyage, qui devait encore coûter bien des larmes! Dénoncée et poursuivie, la famille royale fut arrêtée et conduite à Paris: le voyage dura 8 jours. Barnave se trouvait dans la voiture de la famille royale, et jouait avec les boucles des cheveux du dauphin; il fut vivement touché des vertus de cette famille infortunée, et témoigna à la reine le regret que tous les Français ne fussent pas témoins de leur résignation: « J'ai toujours été ce que vous me voyez, lui répondit cette princesse; les circonstances seules ont changé. » ☛ Cette princesse ne démentit pas la noblesse de son caractère dans la journée du 20 juin 1792: tandis que le roi était entouré d'assassins, elle était auprès de lui, portant ses deux enfants dans ses bras, et résolue de mourir avec lui; elle vit même défiler toute cette vile populace; un de ces misérables s'approcha et lui dit insolemment: Vous avez eu peur? « Non, monsieur, lui dit-elle, j'ai souffert seulement d'être séparée du roi lorsqu'il était en danger. » Ce fut à cette époque que cette princesse refusa de se réfugier dans sa première patrie: son dévouement au roi et à ses enfants lui faisaient mépriser les dangers. Lors de la catastrophe du 10 août, elle refusa avec dignité de se réfugier au sein de l'assemblée; elle entendit des hommes demander sa tête à grands cris; mais le danger qui menaçait le roi et ses enfants l'occupait uniquement. « Ma place est auprès du roi, disait cette princesse; ma sœur ne doit pas être la seule à lui servir de rempart. » Tel était encore son ascendant, qu'à sa vue Santerre demeura interdit. La journée du lendemain semblait annoncer de nouveaux désastres; mais la reine était à son poste. « Eh quoi! maman, lui disait le dauphin, est-ce qu'hier n'est pas encore fini? — Malheureux enfant! lui répondit la reine en le serrant dans ses bras, hier ne doit jamais finir pour nous. » Ce fut après cette fatale journée qu'elle consentit à suivre le roi au sein de l'assemblée, craignant par sa résistance de l'exposer à de plus grands dangers. La reine fut enfermée avec la famille royale dans la loge du *Logographe*, et le 14 août les augustes captifs furent livrés à Santerre. La reine se trouva dénuée de tout, et se vit obligée de raccommoder ses vêtements et ceux du roi; elle s'occupa de ce travail pendant une grande partie de la nuit. C'était un spectacle touchant que

de voir cette femme, fille, mère et femme de roi, réduite à ce degré de misère et d'infortune: ce genre de vie, auquel, la royale captive n'était pas accoutumée, altéra sa santé; être réunie à son époux, à ses enfants, était au moins pour elle une douce consolation dans ses peines; consolation qui ne fut pas de longue durée! La coupe n'était pas épuisée jusqu'à la lie! il fut décidé que la reine serait séparée du roi. Le 3 septembre, et comme une transition sanglante à ce nouvel acte de cruauté, on porta sous ses fenêtres la tête de la princesse de Lamballe, son amie. La reine, à cette vue, sentit son courage l'abandonner, elle tomba évanouie. Quelques jours après, la cruelle séparation qu'on lui avait fait pressentir fut définitivement arrêtée; il ne fut plus permis à cette princesse de voir le roi qu'à l'heure de ses repas. Vainement, ses enfants dans ses bras, elle se jeta aux pieds des gardes municipaux, en les suppliant de leur accorder cette seule consolation de tous leurs maux. Vint ensuite le procès du roi. Dès lors, la convention nationale décréta que la reine serait de nouveau séparée de son mari. Ce fut le 20 janvier 1792 que la reine obtint de ses bourreaux la grace de voir encore son époux, pour lui dire un éternel adieu. Qu'il fut déchirant ce spectacle! qu'ils furent cruels ces derniers moments passés dans les regrets et la douleur! Ce fut la dernière fois que la reine vit le roi: ce jour était la veille du 21 janvier. Elle rentra dans son cachot au milieu des insultes des gardes municipaux. Mais au moins, veuve d'un roi assassiné, elle n'eut plus de témoins de ses souffrances et put donner un libre cours à ses larmes. Ce jour, le 21 janvier, solennelle époque que la reine a entendue sonner à ses oreilles, accablée de douleur et de fatigue, elle n'eut pas même la force de déshabiller son fils et de lui donner ses soins affectueux et accoutumés; elle se jeta sur son lit toute vêtue. Elle dut être terrible, cette nuit passée dans l'attente d'un si grand malheur; on entendit cette princesse trembler de froid, et ses sanglots et sa douleur émurent ses gardiens. On vint à 6 heures dans son appartement lui demander un livre pour la messe du roi; elle crut encore qu'il lui serait permis de le voir une dernière fois, mais cette dernière faveur lui fut impitoyablement refusée. Un profond accablement s'empara alors de son ame; bientôt le roulement des tambours lui apprit que le crime était consommé; la populace vint encore, par ses cris, insulter à son malheur. La reine demanda des habits de deuil pour elle et pour ses enfants; elle demanda à voir Cléry, qui avait reçu les dernières paroles de son époux; toute espèce de communication lui fut défendue, et l'on s'empara des objets que la tendresse de Louis XVI avait fait remettre à la reine: c'étaient des cheveux de toute la famille royale et son anneau de mariage. Plus tard, ces cheveux et cet anneau furent une pièce d'accusation. Quelque temps après l'attentat du 21 janvier, le dauphin fut enlevé à sa mère: c'était le coup le plus mortel qu'on pût porter à son cœur. Ce séjour de douleur n'avait pas encore offert un spectacle aussi déchirant: « Donnez-moi la mort, plutôt que de me séparer de mon enfant! » s'écriait cette princesse, et elle écartait de ses mains les municipaux chargés de cet ordre cruel, et qui proféraient contre elle les plus horribles imprécations : cette scène dura plus d'une heure; enfin, se résignant à son malheur, elle l'embrassa pour la dernière fois. Quelques jours auparavant, un plan d'évasion avait été formé, mais la reine avait refusé de se sauver, préférant partager les malheurs et la captivité de ses enfants: elle n'existait que pour eux, eux seuls offraient un adoucissement à ses peines; elle oubliait en les voyant tout ce qu'elle avait souffert. Le 5 septembre, Barère décrète le supplice prochain de Marie-Antoinette. Elle fut arrachée à sa fille et à sa belle-sœur, et transportée à la Conciergerie, plongée dans un cachot humide et malsain. Du moins dans ces derniers temps de captivité, des serviteurs encore

fidèles lui donnèrent des preuves de dévouement. Le chevalier de Rougeville, n'écoutant que son zèle et son dévouement au malheur, lui fit passer une lettre au péril de sa vie. L'administrateur de sa prison paya de sa tête cette lettre parvenue. Cette fois encore la captivité de Marie-Antoinette devint plus étroite. Des gardiens furent placés près d'elle dans son appartement, et la reine de France ne pouvait échapper aux regards de ses persécuteurs; elle changeait de vêtements accroupie derrière un paravent, pour garantir sa pudeur de leurs insultes. Le concierge et sa femme apportèrent quelques adoucissements à ses maux. Cette malheureuse princesse passait les journées dans les larmes, occupée à prier Dieu pour ses enfants et sa belle-sœur, et résignée au sort qu'elle attendait depuis long-temps. Enfin, elle fut mise en jugement à son tour. Le 3 septembre, elle subit son premier interrogatoire; le 11 du même mois, le comité de salut public envoya les pièces du procès à l'accusateur public, et le lendemain elle fut interrogée dans une salle basse où les rayons du jour ne pouvaient pénétrer, afin qu'elle ne vît pas le visage de ses accusateurs. Sans doute ils eussent tremblé de la voir, et la voix leur eût manqué pour la condamner. « C'est vous, lui dit le président, qui avez trompé le peuple. — Le ciel m'est témoin que ce n'est ni moi ni mon époux, qui l'ont trompé; nous n'avons jamais désiré que le bonheur de la France; il fut l'objet de tous mes vœux : d'autres ne l'ont pas voulu ainsi. » Le 14 octobre, elle parut devant le tribunal : la fille des Césars, la reine de France, fut jugée par un perruquier, un peintre, un menuisier et un recors. Fouquier-Tinville fut son accusateur. « A l'instar des Frédégonde et des Brunéhaut, lui dit-il, vous avez été la sangsue du peuple français. » On l'accusa d'avoir excité la guerre civile, d'avoir appelé les étrangers en France, et cette accusation, assemblage d'iniquités et de mensonge, fut couronnée par la monstrueuse déposition d'Hébert : « Vous avez attenté à la pudeur de votre fils », s'écria-t-il. A ce dernier coup porté à la tendresse d'une mère, la reine se leva, et prononça avec calme et noblesse ces paroles mémorables : « Je n'ai pas daigné répondre aux chefs d'accusation intentés contre moi; mais ici la nature se refuse à une pareille accusation; j'en appelle ici à toutes les mères! » Ce mouvement sublime produisit une grande sensation; le président s'en aperçut et passa à d'autres questions, dont le ridicule surpassa l'atrocité des premières dépositions. — L'auguste victime, pendant trois jours et trois nuits que dura son procès, ne prit aucun repos : atteinte d'une violente maladie, et éprouvant au milieu d'une discussion une soif ardente, on lui refusa même un verre d'eau. La postérité ne croira pas à de pareilles atrocités. Elle fut sublime dans son procès et à la hauteur de sa grande infortune; toutes ses réponses furent simples, précises et empreintes de cette noblesse et de cette dignité qui ne l'abandonnèrent jamais dans ces derniers moments. Personne ne se présenta pour la défendre. MM. Tronçon-Ducoudray et Chauveau-Lagarde furent nommés pour remplir ce devoir périlleux; ils s'en acquittèrent avec courage. Marie-Antoinette fut condamnée à mort le 16 octobre 1793; elle entendit son arrêt sans effroi, et, rentrée dans son cachot, elle écrivit à madame Élisabeth la lettre touchante où sa belle ame et son inquiétude pour ses enfants se déploient tout entières. — Le jour de sa mort, elle demanda un confesseur; on lui envoya un prêtre constitutionnel. — Voilà, lui dit cet homme, le moment de demander à Dieu le pardon de vos crimes. « De mes crimes, répondit la reine, je n'en ai pas commis; qu'il me pardonne mes fautes. » A onze heures du matin, elle sortit de la conciergerie vêtue de blanc, c'était une robe que lui avait prêtée une actrice de la Comédie-Française, prisonnière comme elle. A la vue de la charrette fatale, la reine témoigna quelque étonnement de n'être pas conduite au lieu du supplice dans une voiture fermée, puis elle monta dans le tombereau; elle était placée entre un

prêtre et l'exécuteur ; elle avait elle-même coupé ses cheveux dès le matin avant de partir ; elle recueillit pour ce dernier moment toute la force de son ame ; elle parut aux yeux du peuple calme et tranquille. Son dernier vœu était de mourir comme Louis XVI, avec la même fermeté et le même courage. Aux jours de sa grande puissance, elle n'avait pas déployé autant de majesté. La garde nationale escortait la fatale voiture : l'armée révolutionnaire suivait, et un infâme histrion exhortait le peuple à applaudir à la justice nationale. Sans doute le peuple français voudrait effacer de son histoire ce jour infâme, pendant lequel les habitants de Paris surpassèrent en cruauté tous les peuples de la terre. On prit le chemin le plus long ; on la fit passer par les rues les plus habitées pour l'exposer aux plus grands outrages. Au moment où elle passa devant Saint-Roch, les marches étaient couvertes de spectateurs qui applaudirent avec fureur à la vue de cette femme infortunée ; ils firent arrêter la charrette pour mieux contempler les traits courageux de leur victime et pour mieux insulter à son malheur. A ce dernier outrage, la reine leva les épaules devant ce vil peuple et lui tourna le dos. A la vue de l'échafaud, en tournant la rue Royale, le vent fit tomber un petit bonnet qu'elle portait sur sa tête et laissa voir ses cheveux devenus gris par la douleur. Elle porta ses derniers regards pleins de souvenirs sur le palais des Tuileries : elle monta d'un pas ferme et assuré sur l'échafaud, et son courage ne se démentit pas un seul instant. Ses derniers moments furent dignes de sa vie tout entière. Sa tête fut présentée à la populace au bout d'une pique, et l'on entendit les cris de *vive la république!* Ses restes, déposés d'abord au cimetière de la Magdeleine, furent transportés plus tard à Saint-Denis. Ainsi finit cette grande infortune. A l'aspect de pareilles douleurs, l'âme se tait et regarde avec un étonnement stupide ces évènements que nul homme ne peut comprendre et devant lesquels Bossuet lui-même eût reculé. J. Janin.

**ANTONIANS** (Silvio), cardinal, né à Rome, en 1540, d'un marchand de drap et d'étoffes de laine, montra dès son enfance les plus grandes dispositions pour les lettres, la poésie, la musique, et surtout pour les improvisations, qui lui valurent à 10 ans le surnom de *petit poète* (*il poetino*). On rapporte des choses étonnantes de ce talent qui le fit rechercher du cardinal Jean-Ange de Médicis, dont il devint le protégé, et qui se souvint de lui lorsqu'il fut élu pape sous le nom de Pie IV, en 1554. Il fut nommé à cette époque secrétaire du cardinal Charles Borromée, avec qui il se rendit à Milan, où il rédigea les actes du concile. Revenu à Rome, il devint successivement professeur de belles-lettres au collège de la Sapience, membre, puis président (à l'âge de 20 ans) de l'académie du Vatican, instituée par Borromée, secrétaire du sacré collège en 1567, enfin cardinal, et y mourut le 15 août 1603.

**ANTONELLE** (Pierre-Antoine, marquis d'), né en 1747, à Arles, en Provence, où il est mort en 1817, était officier d'un régiment d'artillerie au moment de la révolution, époque à laquelle il quitta le service militaire pour entrer dans le service civil. Nommé maire d'Arles en 1791, il prit une part très active aux troubles d'Avignon. Élu député cette même année à l'assemblée législative, il y signala son exaltation. Exclu en 1793 de la Société des jacobins, comme noble, il fut néanmoins élu juré du tribunal révolutionnaire, où il vota la mort de Marie-Antoinette et celle des girondins. Enfermé lui-même au Luxembourg, il en sortit au 9 thermidor, et devint à cette époque un des collaborateurs du journal des *Hommes libres*. Accusé de complicité dans la conspiration de Babeuf, il fut arrêté, traduit devant la cour de Vendôme et acquitté. Il quitta alors la scène politique, et ne se remontra plus sous le consulat et sous l'empire ; mais sous la restauration, en 1814, il fit paraître un écrit dans lequel il soutenait qu'il ne pouvait y avoir de liberté sans la maison

de Bourbon. Il a laissé plusieurs autres écrits de circonstance, dont le plus remarquable est son *Catéchisme du tiers-état* (1789, in-8°).

**ANTONIN-LE-PIEUX** ( Titus-Aurelius-Fulvius), né l'an 86 avant J.-C. à Lavinium, près de Rome, d'une famille originaire de Nîmes. Son père, Aurélius-Fulvius, avait été revêtu du consulat. Antonin fut élévé à la même dignité en 120. Il se trouva au nombre des quatre personnages consulaires entre lesquels Adrien partagea la magistrature suprême de l'Italie. Plus tard, il passa en Asie, en qualité de proconsul. De retour à Rome, Antonin s'affermit de plus en plus dans les bonnes graces de l'empereur Adrien. Il avait épousé Faustine, fille d'Annius Verus. Cette femme impudique, dont il sut habilement cacher la honteuse conduite aux yeux du monde, lui donna quatre enfants. Ils moururent tous en bas âge, à l'exception de Faustine, qui devint par la suite l'épouse de Marc-Aurèle. En 138, Antonin fut adopté par Adrien; cette même année il monta sur le trône. L'empire jouit pendant son règne d'une longue paix. Sobre et économe dans sa vie privée, toujours disposé à soulager les malheureux, Antonin fut le père du peuple. Il se plaisait à répéter ces belles paroles de Scipion : « J'aime mieux conserver la vie d'un seul citoyen que de faire périr mille ennemis. » L'ordre qu'il avait introduit dans l'administration des fonds de l'état le mit à même de diminuer les impôts. Antonin protégea les chrétiens; il fit la guerre en Bretagne, où il étendit les limites de l'empire romain. Pour arrêter les incursions des Pictes et des Brigantes, il fit construire un mur au nord de celui qui avait été élevé par Adrien. Le sénat lui déféra le nom de *Pius*, qu'il avait mérité par les honneurs qu'il avait rendus à la mémoire de l'empereur Adrien, son père adoptif. Pendant le cours de son règne, l'empire fut dévasté en différents lieux par des incendies, des inondations et des tremblements de terre : les libéralités du généreux monarque adoucirent en partie ces malheurs. Antonin mourut l'an 161, dans la 23e année de son règne. Ses cendres furent déposées dans le tombeau d'Adrien. Le sénat consacra à sa mémoire une colonne qui existe encore aujourd'hui : elle est connue sous le nom de *colonne antonine*. A sa mort, tout l'empire fut plongé dans le deuil : ses successeurs prirent tous le nom d'Antonin. Cet empereur fut presque le seul de tous les souverains de Rome qui, pour parvenir au trône et pour s'y maintenir, put se passer du secours du bourreau.

**ANTONIN-LE-PHILOSOPHE** (Annius-Vérus), plus connu sous le nom de Marc-Aurèle, né l'an 121 après J.-C., monta sur le trône en 161, après la mort d'Antonin, son père adoptif. Il s'associa de son propre mouvement Lucius Verus, qu'il créa césar et auguste, et auquel il donna sa fille Lucilla en mariage. Il reçut des leçons de Sextus, neveu de Plutarque, du rhéteur athénien Hérode, et du célèbre jurisconsulte Volusius Mecianus : il goûta surtout les principes de la philosophie stoïcienne. Pendant que ses généraux Statius Priscus, Avidius Cassius, Marcius-Verus et Fronto battaient les Parthes, s'emparaient de l'Arménie, de Babylone et de la Médie, et détruisaient Séleucie, grande et magnifique ville, située sur le Tigre, Marc-Aurèle portait toute son attention sur la Germanie et sur Rome. Des inondations fréquentes, la peste et la famine exerçaient de grands ravages dans cette ville. Marc-Aurèle chercha à tempérer autant que possible les suites de ces calamités. L'Allemagne était en proie aux incursions des Quades et des Marcomans; Marc-Aurèle les repoussa. Au milieu de ces guerres, il ne perdit point de vue les affaires de l'intérieur, s'attachant surtout à introduire des améliorations importantes dans l'administration de la justice. La guerre contre les Parthes étant terminée, les deux empereurs eurent les honneurs du triomphe, et prirent le surnom de Parthicus. Bientôt après éclata une peste épouvantable, dont l'armée d'Orient avait infecté toutes les provinces par lesquelles

elle avait passé. A ce fléau se joignirent de nouveaux tremblements de terre, des inondations et la révolte simultanée de tous les Barbares qui habitaient les frontières de l'empire, depuis les Gaules jusqu'à la mer Noire. Les deux empereurs se rendirent pendant l'hiver à Aquilée; au printemps suivant, ils marchèrent contre les Marcomans. Lucius-Vérus mourut en 169, la première année de cette guerre, qui dura huit ans. En 174, l'ennemi pénétra en Italie, et comme le trésor de l'état était épuisé, Marc-Aurèle se vit forcé de vendre les meubles de ses palais. Les Romains restèrent vainqueurs dans les campagnes suivantes. Un jour que l'armée romaine était renfermée près de Gran, dans le pays des Quades, et se trouvait en danger de mourir de soif, il s'éleva tout à coup un orage affreux; une pluie abondante vint rafraîchir les Romains. Les Quades furent battus et demandèrent la paix, ainsi que les Marcomans et les autres nations barbares. La révolte d'Avidius Cassius, gouverneur de la Syrie, qui s'était emparé de l'Égypte et des provinces en-deçà du Taurus, arrêta Marc-Aurèle dans le cours de ses victoires: mais avant que son armée eût atteint l'Asie, Cassius avait été assassiné par ses propres soldats. Marc-Aurèle pardonna à tous ses complices. De retour à Rome, il reçut une seconde fois les honneurs du triomphe. Bientôt les incursions des Barbares le forcèrent à se porter de nouveau en Allemagne. Quelques victoires éclatantes, remportées sur les Marcomans, signalèrent les dernières années de son règne. Il tomba malade à Sirmium et mourut à Vindobona (Vienne en Autriche), à l'âge de 59 ans, après en avoir régné 19. Les meilleures éditions des *Réflexions morales* de Marc-Aurèle sont celles de Casaubon (Londres, 1643), de Morus (Leipsik, 1775) et de Schulz, 1802). Elles ont été traduites en allemand par Schulz et Kuhne. Stanhope les a traduites en latin, Dacier et Joly en français. On a encore de Marc-Aurèle une correspondance avec Fronto, découverte par M. Maï dans la bibliothèque du Vatican, et publiées à Rome en 1819.— Marc-Aurèle fut un des meilleurs empereurs de Rome: toutefois, sa philosophie et la noblesse de son caractère ne l'empêchèrent pas d'exciter contre les chrétiens la cinquième persécution générale.

**ANTONINE** (colonne). Cette imitation de la colonne trajane est un des monuments les plus remarquables et des mieux conservés de l'ancienne Rome. On croit généralement que l'empereur Marc-Aurèle la fit ériger en l'honneur d'Antonin-le-Pieux, son beau-père.—Ce monument, restauré par Fontana, sous le pontificat de Sixte-Quint, a, dans son état actuel, 140 pieds de haut, dont 25 pour le stylobate, 12 pour la statue de saint Paul qui le couronne, et 12 pour le piédestal sur lequel cette statue repose. Le fût, dont le diamètre est de 11 pieds, est composé de 19 blocs de marbre blanc, dans la masse desquels on a creusé un escalier, composé en tout de 190 marches; l'extérieur de cette colonne est orné de bas-reliefs, qui forment 20 spires autour du fût; ils représentent les victoires que Marc-Aurèle remporta sur les Marcomans. Ces bas-reliefs, dont la disposition est imitée de ceux de la colonne trajane, leur sont de beaucoup inférieurs pour l'entente et la pureté de l'exécution. On leur reproche d'être trop saillants, d'où résulte un air de pesanteur et de confusion qui déplaît à la vue, et toutefois, la colonne antonine, soit pour la grandeur de la masse, l'excellence des matériaux, la difficulté de l'exécution, est un monument digne de la grandeur des Romains. —Cette colonne est dorique par les caractères de la base et du chapiteau, mais elle est corinthienne par ses proportions, puisque son fût a 10 fois son diamètre de hauteur. (*Voyez* COLONNE TRAJANE.)—On a trouvé, sur le mont *Citerio*, une colonne rompue, dont le fût, d'un seul morceau de granit, avait 45 pieds de haut; on lisait sur son piédestal:

DIVO ANTONINO AUG. PIO,
ANTONINUS AUGUSTUS, ET
VERUS AUGUSTUS FILII.

D'après cette inscription, les antiquaires pensent que la véritable colonne érigée en l'honneur d'Antonin-le-Pieux est celle-ci, et que la copie de la colonne trajane fut érigée en l'honneur de Marc Aurèle, puisque ses victoires sont sculptées sur son fût.

**ANTONOMASE**, d'*anti*, pour, au lieu de, et d'*onuma*, nom; trope par lequel on substitue au nom propre d'une personne une qualité qui la distingue, comme quand on dit: *le fils d'Aphrodite*, au lieu de dire l'amour. C'est également par antonomase qu'on dit d'un homme que c'est un Cicéron, pour indiquer qu'il est éloquent: dans ce cas, on substitue le nom propre au nom commun.

**ANTRAIGUES** ( Emmanuel-Louis-Henri Launay, comte d'). Cet homme d'état devenu célèbre dans le cours de la révolution, naquit dans le Vivarais. L'abbé Maury, qui dirigea son éducation, s'attacha surtout à développer ses talents oratoires. Le premier et le plus remarquable de ses écrits est le fameux *Mémoire sur les états généraux, leurs droits et la manière de les convoquer*. L'auteur y révèle un esprit fougueux, élevé, une éloquence passionnée, mais plus brillante que solide. Il y condamne hardiment tous les états monarchiques; mais ce qui surtout fit le succès de cet écrit, tout-à-fait en harmonie avec l'exaltation républicaine du temps, ce fut l'énergie audacieuse avec laquelle d'Antraigues y fait l'apologie de la révolte. Élu député aux états-généraux, il défendit les priviléges de la noblesse, et fut un de ceux qui s'opposèrent avec le plus de véhémence à la réunion des trois ordres; il vota pour la déclaration des droits de l'homme, et en même temps il déclara qu'il considérait le *veto* comme un appui indispensable de la monarchie. En 1790, il quitta les états généraux, envoya son *serment de citoyen* par écrit avec quelques restrictions. Ayant été accusé de fomenter des discordes civiles, il se disculpa publiquement, et se rendit successivement à Vienne et à St-Pétersbourg, chargé de négociations et d'affaires diplomatiques. Dès cette époque, il fut un des plus ardents défenseurs du principe monarchique et des Bourbons. Le cabinet de Saint-Pétersbourg l'ayant envoyé en Italie, d'Antraigues fut arrêté à Milan par ordre du général Bonaparte. Sa femme, ancienne actrice de l'Opéra, qui avait été célèbre sous le nom de mademoiselle de Saint-Huberti, lui fournit les moyens de s'évader de sa prison. Il retourna à Vienne, d'où il passa en Russie. En 1803, l'empereur Alexandre le nomma conseiller d'état. Plus tard, ce monarque l'envoya à Dresde. C'est dans cette ville que d'Antraigues publia son fameux ouvrage contre Napoléon, intitulé : *Fragment du dix-huitième livre de Polybe, trouvé au mont Athos*. De retour en Russie, il trouva moyen de connaître les articles secrets du traité de Tilsitt. Aussitôt il se mit en route pour l'Angleterre, et fit part de son secret au cabinet de Londres. Bientôt d'Antraigues acquit un tel ascendant sur le ministère anglais, que Canning, dans toutes les affaires qui concernaient la France, ne faisait rien sans le consulter. D'Antraigues entretenait avec toutes les cours des relations diplomatiques, et passa pour un des plus habiles politiques du temps. Malgré les nombreux services qu'il avait rendus aux Bourbons, il ne réussit jamais à gagner la confiance entière de Louis XVIII. En 1813, il fut assassiné avec sa femme dans un village près de Londres, par sa domestique Lorenza, italienne, qui se brûla la cervelle aussitôt après avoir commis ce crime.

**ANUBIS**, une des principales divinités des Égyptiens. Dans les commencements, on l'adorait sous la figure d'un chien, plus tard on le représenta sous une forme humaine avec une tête de chien, d'où lui vint le nom de *Kynokephalos* (tête de chien). D'après la fable, Anubis est fils d'Osiris et de Nephthys. Sa mère l'ayant exposé, parce qu'elle craignait le courroux de Typhon, l'épouse d'Osiris parvint à découvrir l'enfant à l'aide de ses chiens, le fit élever, et eut en lui un fidèle gardien. D'après Diodore, Anubis accompagna Osiris dans

ses expéditions guerrières, la tête ornée d'un casque recouvert d'une peau de chien : c'est pourquoi il fut représenté sous la forme de cet animal. — Dans la mythologie astronomique des Égyptiens, Anubis était le septième parmi les hauts dieux de la première classe : son nom est synonyme de Mercure. Il était regardé comme le dieu de la chasse et le gardien des dieux. Les Grecs le confondirent plus tard avec Hermès.

**ANUS.** Terme de médecine et d'histoire naturelle, ouverture extérieure et terminale du dernier intestin, destinée à donner passage aux parties de la nutrition que l'économie animale ne s'est pas appropriées. Tous les animaux sont pourvus de cet appareil, à l'exception des radiaires, des polypes et des microscopiques, chez lesquels il n'existe qu'une seule et même ouverture pour recevoir les aliments et pour rejeter ceux qui n'ont pas été absorbés par la digestion. La place de l'anus est constante et toujours la même dans les animaux vertébrés, mais elle varie dans les autres classes, et se trouve, par exemple, chez les limaçons, au côté gauche du corps, et près de l'orifice ou du trou qui sert à la respiration.

**ANVERS** (la province d'), bornée au nord par le Brabant septentrional, à l'est par cette même province et par celle du Limbourg, au sud par le Brabant méridional, et à l'ouest par la Flandre orientale et la Zélande, a 15 lieues de long sur 12 de large et 130 lieues carrées, et est arrosée par l'Escaut, la grande et la petite Nèthe, la Dyle et le Rupel. Sa surface est généralement unie, sans rochers ni montagnes, si ce n'est à l'est, où l'on rencontre quelques petites élévations. La température y est variable, et l'air, en général, y est humide ; le sol, peu fertile par lui-même, répond cependant aux soins du laboureur et produit en assez grande abondance du blé, des fourrages, des légumes, du lin, des fruits et de la garance. Il fournit du bois, et surtout de la tourbe. Les chevaux de cette province sont estimés, ainsi que son bétail, et l'on y entretient beaucoup d'abeilles dans les bruyères. Son industrie et son commerce, auxquels le port d'Anvers donne un grand avantage, consistent principalement en manufactures de toiles de toute espèce, mousseline, dentelles, basins, futaines, flanelles, soieries, rubans et fils, raffineries de sel et de sucre, faïence, etc. Sa population est de 298,192 habitants. Avant la révolution de septembre 1830, qui a séparé la Belgique du royaume des Pays-Bas, ses états provinciaux se composaient de 60 membres, dont 15 choisis par l'ordre équestre, 24 par l'ordre des villes et 21 par l'ordre des campagnes, et ils nommaient 5 membres à la 2e chambre des états-généraux.

**ANVERS**, ou ANTWERPEN *(Antuerpia)*, chef-lieu de la province du même nom, est une grande et belle ville, située dans une plaine, sur la rive droite de l'Escaut, et dont la population, qui s'est élevée jadis jusqu'à 100,000 habitants, et qui n'était en 1805 que de 62,000, doit être remontée aujourd'hui de 70 à 80 mille habitants. Anvers est deux fois plus grand qu'il ne faut pour contenir sa population. Il n'y a que les rez-de-chaussée et les premier et second étages d'habités généralement. Tout le reste est vide. Beaucoup de maisons sont encore bâties à la mode espagnole, ayant pignon sur rue, en bois, avec des fenêtres à petits carreaux. Les mœurs tiennent beaucoup aussi des mœurs espagnoles. Les femmes se piquent de dévotion, ce qui n'exclut pas la galanterie. La société est divisée en deux, comme partout : le commerce d'une part, la noblesse et haute bourgeoisie de l'autre. On se mêle et l'on se confond peu, on se jalouse, on s'épie, on s'attaque, et ce sont deux camps fort distincts, ayant des opinions, même politiques, souvent opposées. On aime passionnément les arts à Anvers ; on aime la musique et la peinture par-dessus tout. Les chœurs, dans les églises, sont très remarquables, et les galeries des particuliers et des artistes, comme aussi des marchands, renferment des tableaux du plus grand prix. Les Anversoises sont très jolies, bien faites, spirituelles, et ce

qui ajoute à leur mérite, elles ont une réputation de douceur et de bonté qui leur est véritablement bien acquise. Les femmes riches vivent très retirées. Leurs maisons ont peu de jour sur la rue, et toutes les fenêtres, au moins les basses, sont garnies de grilles et de barreaux de fer. A ces fenêtres, il y a des miroirs (ou espions) qui sont placés de manière à ce que les objets extérieurs viennent se réfléchir dans les glaces du salon ou des chambres, et font que sans quitter sa chaise on a le spectale du tableau mouvant du dehors. Cette presque réclusion cesse au temps du carnaval. Cette époque à Anvers est ordinairement très bruyante ; on se venge dans ces semaines de plaisir de la réserve qu'on a montrée durant le reste de l'année. Les fêtes de Noël, celles de Pâques, toutes les grandes fêtes enfin sont marquées par des cérémonies qui amènent dans les temples toutes les beautés de la ville, et qui font aussi que les jeunes gens viennent fort scrupuleusement s'y grouper. Le port d'Anvers, qui a en même temps un chantier de construction, établi au temps de la possession de cette ville par la France et sous l'administration du préfet maritime Malouet, peut contenir jusqu'à mille vaisseaux, et, par le moyen de nombreux canaux, les bâtiments vont déposer leur cargaison dans chaque localité de la ville. L'Escaut y a 1,600 pieds de large et une grande profondeur. Cette ville possède, en outre, des édifices publics très remarquables, vingt-deux places, des rues larges et régulières, de superbes faubourgs et de belles promenades, une académie des beaux-arts, un athénée, un grand collége, un musée, une bibliothèque, un jardin botanique, un grand hôpital, plusieurs hospices et un arsenal considérable. On y remarque encore la bourse, le théâtre, la magnifique place de Meer, le ci-devant palais impérial, la maison anséatique, le bagne, les quais, la cale d'embarcation pour le passage du fleuve, depuis la ville jusqu'à la tête de Flandre, et surtout la citadelle, qui a eu depuis la fin du XVIe siècle à soutenir plusieurs siéges, sur les plus importants desquels le lecteur aimera sans doute à trouver ici quelques détails.

*Siége de* 1584 *à* 1585.

En juillet 1584, le duc Alexandre de Parme, commandant général des forces espagnoles dans les Pays-Bas, se présenta devant la ville d'Anvers pour en faire le siége. Son corps d'armée, réduit à 12,000 hommes et 1,700 chevaux, ne lui permettait pas une attaque de vive force. Il se décida à investir la place et à l'affamer. Ce projet était gigantesque et rebuta les plus valeureux officiers de son conseil. L'instinct du génie conduisait le duc de Parme; il persista malgré les dangers et les difficultés : le succès couronna son audace. — Pour couper les vivres aux assiégés, il fallait se rendre maître de la navigation de l'Escaut. Il y parvint du côté du midi en s'emparant de Termonde, et en armant de forts les rives du fleuve depuis ce point jusqu'à Anvers. Gand était déjà tombé en son pouvoir. Du côté du nord, pour empêcher la flotte hollandaise de ravitailler la ville, il était indispensable de s'emparer des forts de Liefkenshoek et de Lillo, destinés à protéger le passage de cette flotte. Le premier de ces forts fut emporté; le second résista à toutes les attaques. Un seul moyen restait : il fallait couper le fleuve par une digue, c'est-à-dire construire un pont de 2,400 pieds de long sur un fleuve profond de 60 pieds en tout temps, et de 72 en marée haute. Un ingénieur italien, Barroccio, exécuta cet ouvrage immense. Les plus hauts mâts de vaisseaux, plantés dans la rivière, liés avec des poutres, réunis à la base par d'énormes amas de pierres, furent bientôt en état de supporter un plancher solide, garni de parapets, et où huit hommes pouvaient marcher de front. Cette construction, partant des deux rives et s'appuyant sur les forts Sainte-Marie et Saint-Philippe, devait se réunir dans le milieu du fleuve pour ne former qu'une seule masse et barrer le passage. — Mais la nature opposait des obstacles presque insurmonta-

bles à son achèvement, et il restait une ouverture de 1,100 pieds à fermer. L'art le plus ingénieux vainquit cette difficulté. Des bateaux, joints ensemble par des chaînes et par des crochets solides et fortement ancrés, remplirent l'espace vide. Les deux jetées se terminaient en deux carrés longs garnis d'artillerie : 90 bouches à feu hérissaient les forts, les jetées et ces deux réduits ; 30 barques énormes les protégeaient, et une flotte de 40 navires était prête à répondre à la première attaque.—Les assiégés regardèrent d'abord ces travaux avec dédain. Mais l'estacade résista à la rapidité des eaux et les glaces de l'hiver ne purent l'entamer. La ville, privée de secours, ressentait les premières atteintes de la famine ; il fallait ou capituler ou détruire l'ouvrage des assiégeants. Un ingénieur italien, Giambelli, opposa son génie au génie de son compatriote.—Le 4 av. 1585, à l'entrée de la nuit, le duc de Parme et son armée virent avec consternation trois vastes machines flottantes descendre la rivière. Un grand nombre d'autres plus petites les suivaient ; toutes étaient en feu. Une masse de lumière se réflétait au loin sur l'Escaut, sur toute la contrée d'alentour, sur les troupes, les armures, les flottes, les batteries des forts, qu'elle éclairait comme en plein jour. Cette flotte incendiaire portait droit contre l'estacade et menaçait de l'anéantir. Une horrible explosion se fit entendre, puis une seconde. Deux machines avaient éclaté, il ne restait plus de traces d'un travail de neuf mois, qui avait coûté des trésors ! Le fleuve était couvert de débris d'hommes ; 800 soldats avaient péri, consumés, noyés ou mis en pièces. Malgré ce succès, la flotte de Zélande ne vint pas au secours de la ville. Les assiégeants, après avoir tenté inutilement de couper les digues pour inonder le pays entre Lillo et Anvers, capitulèrent enfin, et le 16 août 1585, après 14 mois de siége, le gouverneur, Ph. de Sainte-Aldégonde, vaincu, mais immortalisé, rendit la place aux Espagnols. Voir pour plus de détails la belle histoire de Schiller.

*Siége de* 1746.

En 1746, le maréchal de Saxe, après s'être emparé de la ville et des forts du Bas-Escaut, fit le siége en règle de la citadelle.—La tranchée fut ouverte dans la nuit du 25 au 26 mai. La parallèle avait sa droite appuyée au chemin couvert de la porte Saint-Georges, et la gauche débordait le bastion gauche de l'attaque. La seconde nuit, on établit une seconde parallèle et quatre batteries, deux de canons et deux de mortiers. Les batteries tirèrent aussitôt et sans discontinuer sur la place. Pendant la troisième et la quatrième nuit, on poussa les travaux le long des glacis. Le feu de la place ne cessa pas contre les batteries de l'assiégeant. La cinquième nuit les sapes furent portées jusqu'aux palissades, et les batteries des assiégés avaient beaucoup diminué leur feu. Dans la sixième nuit, du 30 au 31, les ennemis ayant abandonné le chemin couvert, les Français commencèrent le couronnement sous un feu terrible, et ils travaillaient à établir trois batteries de brèche, lorsque le gouverneur, M. de Piza, fit arborer le drapeau blanc. Le 1er juin, la capitulation fut signée et la garnison obtint les honneurs de la guerre. Pendant toutes ces opérations extérieures, et quoique les Français occupassent Anvers, il ne fut pas tiré un coup de fusil ni de la ville sur la citadelle, ni de celle-ci sur la ville.

*Siége de* 1792.

Le 18 novembre 1792, l'avant-garde de l'armée française se présente devant Anvers, qui lui ouvre ses portes. Le général Lamarlière envoie au gouverneur de la citadelle une sommation ; il lui offre les honneurs de la guerre. Le gouverneur répond qu'il se défendra jusqu'à la dernière extrémité ; quant aux menaces qui lui sont faites dans le cas où il tirerait sur la ville, il réplique qu'il se défendra partout où on l'attaquera. Le 20, le général Labourdonnaye, pour éviter la lenteur du passage des troupes par l'Escaut et le Rupel, arrive par la chaussée de Malines avec 12,000 hommes devant Anvers, et campe à Berchem.

Le 22, dans un conseil de guerre, il est décidé que pour ménager les habitants de la ville on n'attaquera pas le côté de la citadelle qui regarde l'esplanade, quoiqu'il soit évidemment le plus faible, et que l'attaque sera dirigée extérieurement sur le front attenant à la communication gauche de la ville à la citadelle. — Le 23, on désigne l'emplacement des batteries. Dans la nuit du 25 au 26, la tranchée est ouverte par 1,800 travailleurs avec tout le succès possible; les assiégés, se laissent dérober ce travail et ne songent à l'inquiéter ni par leur feu ni par des sorties, quoique le bruit des pioches sur la terre gelée soit assez fort pour attirer leur attention. On développe ensuite la parallèle; du côté de Kiel, elle s'avance à moins de 150 toises de la palissade de la citadelle. L'eau gagne les travailleurs, qui ne peuvent donner à la tranchée que 18 pouces de profondeur, et parent à cet inconvénient à l'aide du parapet et en forçant les déblais. Un brouillard épais a dérobé ce travail aux assiégés, qui ne l'aperçoivent qu'au matin. Ils dirigent alors un feu vif contre les travailleurs. — Le général Miranda remplace le général Labourdonnaye. Le passage de l'artillerie à Boom éprouve des lenteurs; un officier est envoyé pour en presser la marche. Le 27 à midi, le feu de la citadelle cesse. Une corrsespondance interceptée par Miranda et renvoyée au commandant de la citadelle fournit à celui-ci l'occasion d'entrer en pourparlers; en effet, il demande la permission d'envoyer prendre les ordres du duc de Saxe-Teschen relativement à la citadelle; il promet de ne plus tirer jusqu'à la réponse. Cette réponse ne vient pas; à 7 heures du soir le feu de la citadelle recommence. Le 28 dans la nuit, quoique contrariés fortement par les eaux, les assiégeants avancent les batteries; l'assiégé redouble son feu. Miranda fait démasquer successivement les batteries à mesure de leur construction. Les canonniers français font des prodiges d'adresse; le feu de la place cesse à quatre heures. Les bombes et les obus des assiégeants mettent le feu aux casernes de la citadelle et à l'arsenal. A 4 heures et demie le général français fait proposer au gouverneur de lui envoyer un officier de la garnison pour traiter d'une capitulation. Cette proposition est agréée, et le capitaine Devaux signe, à six heures du soir, les conditions de la reddition de la citadelle. — Le 30, la garnison, forte de 1,100 hommes, sort de la citadelle, ayant à sa tête le colonel Molitor, commandant autrichien, et se rend prisonnière de guerre.

*Siége de* 1832.

Par suite des difficultés qui s'étaient élevées entre la Belgique et la Hollande, après la séparation de ces deux états en 1830, et sur les résolutions de la conférence de Londres, les troupes françaises avaient déjà été obligées d'intervenir, et étaient entrées en 1831 en Belgique, d'où elles étaient ressorties peu de temps après. Au mois de novembre 1832, elles se virent forcées d'y revenir pour faire exécuter par la force les conditions du traité qui avait été imposé au roi Guillaume par la conférence, l'Angleterre et la France ayant résolu d'en venir aux mesures coërcitives, contre l'emploi desquelles les autres puissances ne protestèrent qu'assez mollement. L'armée française, sous le commandement du maréchal Gérard, ayant sous ses ordres les jeunes ducs d'Orléans et de Nemours, vint mettre le siége devant la citadelle d'Anvers, défendue par une garnison d'environ 6,000 hommes, sous les ordres du baron Chassé. La tranchée, ouverte le 29 novembre, fut fermée le 23 décembre par la capitulation de la place. Ainsi, la résistance opiniâtre des Hollandais derrière des fossés et des murs avait retenu pendant 24 jours et 25 nuits les soldats français dans la tranchée, avec la pluie, la boue et le froid, parmi des travaux et des périls continuels, sous le feu de la place. Dans ce siége mémorable, il fut ouvert 14,000 mètres de tranchée; il fut tiré 63,000 coups d'artillerie, et il fut pris aux Hollandais, par capitulation, 5,000 soldats de diverses armes, dont 185 officiers. Les Français

eurent 687 blessés et 108 morts. Le roi de Hollande ayant refusé de ratifier la capitulation signée par le général Chassé, et de remettre les forts de Lillo et de Liefkenshoek, comme le demandait la conférence, la garnison hollandaise, à laquelle le maréchal Gérard avait offert la liberté sur parole, et à la condition de ne point porter les armes contre la France et ses alliés, jusqu'à la conclusion d'arrangements entre la Belgique et la Hollande, ayant refusé de souscrire à cette offre, dut être considérée comme prisonnière de guerre et fut dirigée comme telle sur Saint-Omer. En même temps, et pour montrer qu'elle ne voulait point imposer par sa présence, et jeter son épée dans la balance des négociations, l'armée française, qui avait opéré la reddition de la citadelle d'Anvers, pour laquelle elle était entrée en campagne, quitta la Belgique le 29 décembre, un mois juste après avoir ouvert la tranchée devant la place, et reprit ses cantonnements sur les frontières de France, pour se tenir prête à rentrer en campagne au premier signal.

**ANVILLE** (Jean-Baptiste Bourguignon d'), géographe célèbre, né à Paris en 1697, où il est mort en 1782, à l'âge de 84 ans, manifesta de bonne heure son goût pour la science qu'il a enrichie de tant de travaux, et pour laquelle ce goût se convertit bientôt en une véritable passion. Il dirigea de lui-même toutes ses études vers ce point unique, et il entreprit principalement la lecture des poètes et des historiens grecs et latins dans le but de rechercher et de déterminer la place que les villes dont ils parlent occupaient sur le globe et de fixer les limites de tous ces vastes empires dont il ne reste de traces que dans leurs écrits. Un des objets les plus importants de ses investigations fut de déterminer la longueur des mesures itinéraires des anciens et de les comparer avec celles des modernes. Les *Memoires* qu'il a laissés sur cette partie et qui traitent des mesures itinéraires des Romains, des Grecs et des Chinois, sont un des plus beaux monuments géographiques que l'on possède, et c'est à ces premiers et importants travaux, qui forment la base de toute la géographie ancienne, que d'Anville dut principalement les succès qui couronnèrent tous ses ouvrages. Ses cartes, dont le nombre s'élève à plus de deux cents, sont un modèle d'exactitude, surtout celles qu'il a publiées sur l'Égypte et sur la Grèce, et plusieurs auteurs, entre autres M. de Choiseul, dans son *Voyage pittoresque de la Grèce*, lui ont rendu à ce sujet un hommage éclatant. Les Anglais eux-mêmes, qui sont en général si peu disposés à reconnaître la supériorité d'aucun autre peuple dans les sciences, ont fait du géographe français le plus bel éloge qu'aucun savant puisse ambitionner, en nommant leur meilleur géographe, le major Rennel, le d'*Anville de l'Angleterre*. D'Anville ne s'est pas borné pour ses cartes à une simple publication, il les a, la plupart du temps, accompagnées de Mémoires qui font preuve de la profondeur de son érudition et de la solidité de son jugement; mais le style n'en est pas assez soigné, assez littéraire; il manque en général de lucidité, et ces défauts, ou si l'on veut cette absence de qualités indispensables dans les écrits que l'on veut mettre à la portée du grand nombre, ont renfermé ces mémoires dans le cercle restreint de ceux qui se livrent plus généralement aux études arides de la géographie. L'éloge de d'Anville a été fait par Condorcet et par M. Dacier, et la notice de ses ouvrages a été publiée en 1802, par MM. Barbié du Bocage et de Manne, qui avaient formé le projet de donner une édition complète de d'Anville en 6 vol. in-4°. A la mort de monsieur de Manne, l'impression de deux volumes était presque achevée à l'imprimerie royale. L'édition en est continuée maintenant par les soins de sa veuve. Ces deux forts volumes, que l'éditeur a enrichis de notes relatives aux noms propres et aux positions des lieux, contiennent, 1° les *Connaissances générales* et les *Mesures itinéraires*, et 2° la *Géographie ancienne*; ce qui forme une partie essentielle des œuvres de d'Anville et un ouvrage complet,

**AOD**, ou **EHUD**, juge d'Israël, qui vivait de 1325 à 1305 avant J.-C. et qui était fils de Géra, voulant délivrer le peuple Juif de la tyrannie d'Eglon, roi des Moabites, feignit d'avoir un secret important à confier à ce prince, et l'assassina. Rassemblant ensuite les Israélites, il tomba à l'improviste sur les ennemis et leur tua dix mille hommes. Les censeurs de l'Histoire-Sainte ont observé à ce sujet qu'*Aod* se rendit coupable en cette circonstance d'un régicide, et que c'est un très mauvais exemple à proposer à tout un peuple mécontent de son souverain. L'abbé Bergier, dans son *Dictionnaire de théologie*, repousse ce reproche en disant que les Israélites n'avaient point librement reconnu Eglon pour leur roi. « On nomme *régicide*, dit-il, un sujet qui tue son propre roi, et non celui qui tue un roi ennemi pour mettre en liberté ses compatriotes. Chez les anciens peuples, on croyait généralement que la fourberie était permise contre les ennemis de l'état. Mutius Scævola ne fut point accusé de régicide pour avoir voulu tuer par surprise Porsenna, qui assiégeait Rome. » Nous regrettons de voir les ministres d'une religion de paix et de charité s'appuyer sur l'histoire des païens et sur une morale profane pour justifier des actes répréhensibles aux yeux de Dieu; la guerre, le meurtre et la fourberie appartiennent malheureusement aux choses de ce monde et sont peut-être même inséparables de notre imparfaite humanité, mais certes elles ne sont point d'essence divine, et cet exemple doit montrer le danger qu'il y a pour ceux qui ne devraient s'occuper que des choses du ciel à se mêler de celles de la terre. Ils ne peuvent le faire sans dépouiller une partie de leur caractère sacré de douceur et de charité, pour adopter les erreurs et les passions humaines. Nous aimons mieux la seconde moitié de la justification de l'abbé Bergier, que voici : « Lorsque l'Écriture dit que Dieu suscita un libérateur à son peuple, elle n'enseigne point que Dieu lui inspira le mensonge et le meurtre qu'il commit; une action citée comme un trait de courage n'est pas louée pour cela comme un acte de justice. Souvenons-nous toujours que c'est l'Évangile qui a donné aux nations chrétiennes les vraies notions du droit des gens et du droit politique, soit en paix, soit en guerre. » Rappeler les hommes à la religion du Christ, c'est mériter l'assentiment universel.

**AONIDES.** C'est le surnom des Muses, tiré des monts Aoniens, où elles étaient particulièrement honorées et d'où la Béotie elle-même est souvent nommée Aonie.

**AORASIE.** Les anciens étaient persuadés que lorsque les dieux venaient parmi les hommes, ou conversaient avec eux, leur divinité ne se manifestait jamais en face, et même qu'ils restaient invisibles pour ces derniers jusqu'au moment où ils se retiraient et se faisaient voir alors par derrière. C'est ainsi que Neptune, dans Homère (*Iliade*), après avoir parlé aux deux Ajax sous la figure de Calchas, n'est reconnu d'eux qu'à sa démarche au moment où il les quitte. De là le mot d'*aorasie*, ou invisibilité, d'*a* privatif, et de *oraô*, je vois.

**AORISTE**, terme de grammaire grecque, qui répond au prétérit défini de la langue française. Les Grecs avaient deux *aoristes*; les Latins ne connaissaient point ce terme, dont nous avons fait, à l'exemple des Grecs, une délicatesse de notre langue, en le substituant au simple passé, quand il s'agit d'un temps concret, d'une époque dont il ne reste rien; utile nuance, comme l'observe M. Ch. Nodier, dans son *Examen critique des dictionnaires*, que nous avons long-temps négligée, comme les Latins, et qui était à peine déterminée du temps de Corneille. Voici un exemple de l'emploi de l'*aoriste*, critiqué à tort par Voltaire, dans la scène 3e du 4e acte du *Cid*.

Nous *partîmes* cinq cents; mais, par un prompt renfort,
Nous nous *vîmes* trois mille en arrivant au port.

L'*aoriste*, dit M. Nodier, est fort bien employé ici, puisqu'il s'agit de la veille.

**AORTE**, du grec *aortê*, vaisseau, vase. C'est le nom que porte la grande

artère qui sort du ventricule gauche du cœur pour porter le sang dans tout le corps.

**AOUT**, le 6e mois de l'année romaine, qui commençait par le mois de mars; il fut appelé à cause de cela *mensis sextilis*, jusqu'à l'époque où l'empereur Auguste lui donna son propre nom, l'an 8 avant Jésus-Christ, pour rappeler à la mémoire plusieurs évènements heureux, qui lui étaient arrivés dans ce mois. — D'Auguste nous avons fait, par corruption, *août*, et c'est chez nous le huitième mois de l'année. — Août s'entend aussi de la récolte, de la moisson des blés et autres grains, quoiqu'elle commence en plusieurs endroits dès le mois de juillet. De là, on dit, au figuré, qu'un homme a fait son *août* dans une affaire, dans une commission, pour faire entendre qu'il y a fait une bonne récolte, qu'il y a beaucoup gagné; expression qui a été remplacée par celle-ci : *faire ses orges*, qui est plus en usage aujourd'hui, et qui a certainement la même origine.

**AOUT** (journée du 10-). Cette journée, l'une des plus sanglantes de la première révolution française, fut elle-même une révolution nouvelle, qui remit tous les pouvoirs entre les mains des jacobins. C'est là que commencent les excès qui ternissent si malheureusement cette belle époque de notre histoire; mais les actes d'un gouvernement qui semblait alors conspirer sa perte la rendaient inévitable. En effet, la fuite de Louis XVI, le *veto* dont il crut devoir frapper les décrets de l'assemblée législative qui ordonnaient la vente des biens des émigrés, et condamnaient à la déportation les prêtres réfractaires, en achevant d'indisposer les masses contre l'autorité royale, amenèrent la journée du 20 juin. Cette énergique manifestation de la volonté du peuple n'ayant obtenu aucun résultat, le roi persistant à maintenir son *veto*, devenu la source d'une fermentation générale, les contre-révolutionnaires relevèrent la tête, et, regardant déjà comme accomplis tous les rêves de leur imagination, ils accoururent à Paris de toutes les parties de la France, publiant leur projet d'enlever Louis XVI pour commencer la guerre civile. D'un autre côté, l'indignation des patriotes se manifestait par les pétitions nombreuses qui, de tous les départements, arrivaient dans les bureaux du corps législatif pour demander la déchéance de Louis XVI; la révolution et la contre-révolution se retrouvaient en présence; tous les symptômes d'un orage prochain et terrible se manifestaient à Paris. Les constitutionnels tentèrent vainement de conjurer l'orage en appelant le général Lafayette, mais le sage patriotisme du général n'était déjà plus compris, il n'avait plus assez d'influence pour maîtriser les idées révolutionnaires, et après avoir vainement demandé au corps législatif le maintien de la constitution et la punition de ceux qui l'avaient violée le 20 juin en insultant le chef du pouvoir exécutif, il se rendit aux instances de ses amis, et se hâta de quitter la capitale. Le moment de la crise approchait, les préparatifs de l'attaque du château se faisaient publiquement dans les premiers jours d'août. Le 9, le maire de Paris, Pétion, vint annoncer à l'assemblée nationale qu'il était instruit que le tocsin devait sonner à minuit, et qu'il n'avait pas en son pouvoir de moyens suffisants pour arrêter un mouvement populaire qui s'annonçait de la manière la plus alarmante : l'assemblée passa à l'ordre du jour. Cependant on avait fait au château quelques préparatifs de défense; le poste de la garde nationale avait été fortifié; on avait fait venir de Courbevoie le régiment des gardes suisses, et une foule de royalistes remplissaient les appartements. A minuit le tocsin et la générale se faisaient entendre. A ce signal, les sections de Paris se rassemblent; elles commencent par destituer le conseil de la commune, qu'elles remplacent par une municipalité révolutionnaire, composée de cinq commissaires de chaque section. Ce nouveau conseil s'installe sur-le-champ; le procureur de la commune, Manuel, et le maire,

Pétion, sont conservés dans leurs places; un comité d'exécution pour centraliser le mouvement insurrectionnel est nommé immédiatement, et Santerre proclamé commandant provisoire de l'armée parisienne. Pendant la nuit, le château des Tuileries avait été investi par des forces considérables, à la tête desquelles se trouvait le bataillon des Marseillais. Cependant on ne pouvait point encore se prononcer sur les dispositions de la multitude; quelques bataillons paraissaient décidés à défendre le château, au lieu de l'attaquer, et l'on croyait assez généralement que l'insurrection se bornerait, comme celle du 20 juin, à une pétition armée. Le conseil du roi était resté assemblé toute la nuit. Ce prince descendit dans le jardin à cinq heures du matin, accompagné de la reine, de ses deux enfants et de quelques officiers généraux; il passa en revue les postes qui s'y trouvaient, et ne remonta que vers sept heures. Le rassemblement populaire avait prodigieusement augmenté. Les bataillons couvraient la place du Carrousel et les rues voisines. Leurs canons, en batterie à la porte de la cour royale, étaient dirigés contre le château. Dans cette extrémité, le conseil du roi, pensant que l'unique moyen d'arrêter l'effusion du sang prêt à couler était d'engager l'assemblée nationale à envoyer au château quelques-uns de ses membres pour diriger les opérations du pouvoir exécutif, lui députa le ministre de la justice Joly. Mais, bien que l'assemblée se fût réunie dans le lieu de ses séances dès le moment où la générale appelait tous les citoyens à leur poste, elle fut obligée de passer à l'ordre du jour, parce qu'elle ne se trouvait point en nombre pour délibérer. A huit heures, le directoire du département entra dans la salle du conseil. Rœderer, qui portait la parole, déclara au roi et à la reine que le danger était extrême, que la famille royale serait infailliblement égorgée si elle ne prenait le parti de se réfugier dans le sein de l'assemblée nationale. Marie-Antoinette s'éleva avec force contre cette proposition, qu'elle traitait de déshonorante; mais Rœderer lui ayant répondu : « Vous voulez donc, madame, vous rendre coupable de la mort du roi, de vos deux enfants, de vous-même, et de toutes les personnes qui sont dans le château? » personne n'osa appuyer l'avis de la reine, et à neuf heures le roi sortit du château, accompagné de la famille royale, des ministres et de quelques généraux. Un détachement de grenadiers suisses et de grenadiers de la garde nationale lui servait d'escorte. En entrant dans la salle de l'assemblée, le roi se plaça dans un fauteuil à côté du président, ses ministres sur les siéges destinés aux administrateurs, et sa famille dans la tribune des journalistes. Le roi dit : « Je suis venu ici pour éviter un grand crime qui allait se commettre; je pense que je ne saurais être plus en sûreté qu'au milieu des représentants de la nation. — Vous pouvez, sire, lui répondit Vergniaud, qui occupait le fauteuil en l'absence du président, compter sur la fermeté de l'assemblée nationale; ses membres ont juré de mourir en soutenant les droits du peuple et ceux des autorités constituées. » Sur l'observation d'un député, que l'acte constitutionnel interdisait au corps législatif toute délibération en présence du roi, Louis XVI se retira dans la tribune avec sa famille. — Cependant le roi était à peine entré dans l'assemblée que les premiers coups de feu se firent entendre. Quels furent les agresseurs? il est difficile de le dire. Les Suisses, rangés en bataille devant la porte du château, repoussèrent d'abord les premiers bataillons qui entrèrent dans la cour royale; mais à chaque instant les assaillants recevaient de nouveaux renforts, et bientôt ceux qui s'étaient chargés de la défense intérieure, se voyant entourés d'un rassemblement armé de plus de cent mille hommes, furent saisis d'une terreur panique, et, ne songeant qu'à leur propre sûreté, s'enfuirent l'un après l'autre par la grande galerie, occupée aujourd'hui par le Musée, et qui joint le pavillon de l'Infante au vieux Louvre. Les Suisses,

abandonnés à eux-mêmes, ne tardèrent pas à être forcés de toutes parts. Ce ne fut alors qu'une horrible boucherie. Vainement ils cherchèrent leur salut dans la fuite; les corridors, les caves, les combles, les écuries, les greniers leur servaient momentanément d'asile, mais bientôt ils étaient découverts et égorgés sans pitié. Le feu, qui avait commencé à neuf heures et demie, cessa tout-à-fait à midi : le massacre dura jusqu'à deux heures. Le peuple, maître du château, exerçait sa vengeance sur tous les individus qu'il renfermait. Les huissiers de la chambre, les suisses des portes, et jusqu'aux personnes employées dans les cuisines, tout fut également massacré; le sang ruisselait partout, sous les toits, dans les caves et dans les appartements intérieurs. On pense qu'il périt dans cette journée environ 5,000 hommes. — Le triomphe du parti révolutionnaire ne fut pas moins complet dans l'assemblée que sur la place publique. La plus grande partie des membres du côté droit, craignant d'être égorgés par la multitude, ne s'étaient pas rendus à leur poste. Le président n'osa remplir ses fonctions; le fauteuil fut occupé successivement le 10 août par trois députés de la Gironde, Guadet, Gensonné et Vergniaud. Toute la matinée, les députations se succédèrent, demandant la déchéance du roi d'une manière à ne pas être refusées. Aussi, l'assemblée adopta-t-elle à l'unanimité et sans discussion le décret célèbre proposé par Vergniaud, décret qui changea entièrement la face de la révolution française, et d'après lequel l'assemblée législative, considérant en substance que les maux de l'état étaient parvenus à leur comble; que ces maux dérivaient principalement des défiances inspirées par la conduite du chef du gouvernement dans une guerre entreprise en son nom contre l'indépendance nationale; que ces défiances avaient provoqué, des diverses parties de l'empire, un vœu tendant à la révocation de l'autorité déléguée à Louis XVI; que néanmoins le corps législatif ne voulait ni ne devait agrandir la sienne par aucune usurpation, déclara que le peuple français était invité à former une convention nationale, et suspendit provisoirement de ses fonctions le chef du pouvoir exécutif jusqu'à ce que la convention nationale eût prononcé. — Tel fut le résultat de la journée du 10 août; trois jours après, la France était sous le joug de la terrible convention, et Louis XVI et sa famille languissaient au Temple.

**APANAGE**, *apanagium*, fait de *panagium*, provision, substance. Espèce de dot, terres ou revenus qu'on donne à des cadets de famille, ou à des princes d'une maison régnante, où le droit d'aînesse est en vigueur, pour qu'ils puissent vivre d'une manière conforme à leur dignité. L'apanage n'est point une *légitime* dans le sens romain; il consiste aujourd'hui, pour la plupart du temps, en argent, ou dans l'usufruit d'un château, avec droit de chasse et autres. Son étendue se règle sur l'étendue du pays et l'état de ses finances. Les apanages n'ont été connus que fort tard en France, sous les rois de la troisième race. Auparavant, les fils de prince puînés partageaient également avec leur frère aîné.

**APELLES.** Célèbre peintre de l'antiquité, était fils de Pythias; né selon les uns à Cos, et selon d'autres à Colophon, il reçut le droit de bourgeoisie à Éphèse : c'est pour cela qu'on le surnomme quelquefois l'*Ephésien*. Éphorus d'Éphèse fut son premier maître, mais la réputation de l'école sicyonienne le détermina plus tard à prendre des leçons chez Pamphile à Sicyone, et il composa plusieurs chefs-d'œuvre avec les élèves de ce maître. Sous le règne de Philippe, Apelles se rendit en Macédoine; là s'établit entre lui et ce grand roi cette intimité qui a donné lieu à beaucoup d'anecdotes. — On raconte que pendant son séjour à Rhodes Apelles alla visiter l'atelier de Protogènes; celui-ci étant absent, il traça sur une table un contour avec le pinceau. A son retour, Protogènes reconnut la main de maître d'Apelles; il s'appliqua à le surpasser par un contour plus beau et plus exact tracé dans le pre-

mier. Apelles revint et en traça un plus exact encore dans les deux premiers. Le peintre de Rhodes s'avoua vaincu. Plus tard, cette table fut envoyée à Rome pour orner le palais des Césars, mais elle disparut dans un incendie. — Le plus célèbre tableau d'Apelles, *Alexandre tenant la foudre*, se trouvait dans le temple d'Éphèse. La mort paraît avoir surpris l'artiste à Cos, où il avait commencé une Vénus que personne n'osa achever. La grace était la qualité distinctive du talent d'Apelles; elle respirait dans toutes ses compositions, qui étaient pleines en même temps de vie et de poésie; c'est avec raison qu'on avait surnommé l'art dans lequel il excellait: *ars apellea*. Pline assure qu'Apelles n'employait dans la peinture que quatre couleurs qu'il combinait et harmoniait admirablement au moyen d'un vernis que lui-même avait composé et dont le secret a été perdu. Apelles se livrait avec tant de zèle à son art qu'il ne passait pas un jour sans toucher son pinceau; ce qui donna lieu au proverbe: *Nullus dies sine lineâ*. Pour atteindre plus sûrement la perfection, il exposait ses ouvrages aux yeux des passants, et, caché derrière un rideau, il recueillait leurs critiques pour en faire son profit. Un jour, un cordonnier ayant trouvé qu'il manquait quelque chose à une sandale, le peintre profita de son observation, et le lendemain le tableau reparut avec la correction indiquée; mais celui-ci, fier de son succès, ayant voulu faire de nouvelles critiques, Apelles, se montrant aussitôt, lui adressa ces mots, que les fables de Phèdre ont rendus proverbe: *Ne sutor ultrà crepidam*. Il était devenu éperdument amoureux, en la peignant, de la maîtresse d'Alexandre, qui consentit à la lui donner pour femme. Accusé plus tard, en Égypte, d'avoir conspiré contre la vie de Ptolémée, il allait périr si le véritable coupable ne se fût pas fait connaître; c'est en mémoire de cet évènement qu'il peignit, en revenant à Éphèse, son tableau de *la Calomnie*, qui fut son dernier ouvrage. Il ne mit son nom qu'à trois de ses ouvrages: *Alexandre tonnant*, *Vénus endormie*, et *Vénus Anadyomène* (ou *Vénus sortant de la mer*.)

**APENNINS.** C'est le nom générique de la chaîne de montagnes qui court dans toute la longueur de l'Italie, et sépare les versants d'eau qui se rendent dans la mer Adriatique, de ceux qui se rendent dans la Méditerranée. Le nom d'Apennins, qui appartient plus particulièrement aux montagnes qui séparent la Toscane de la vallée du Pô et de l'Ombrie, a été plus que probablement donné par les Ombriens et les Étrusques à la chaîne qui, dans le pays qu'ils occupaient, avait sa continuation aux Alpes. En effet, *alp-beannin*, qui signifie en gaulois petites Alpes ou petites chaînes de montagnes, est un nom parfaitement approprié aux Apennins, beaucoup moins élevés que les Alpes, et dont la plus grande hauteur atteint à peine 2,000 mètres. — La première partie de la chaîne des Apennins, qui s'étend des environs de Nice aux sources de la Magra, vers Pontremoli, au nord de la Ligurie, porte le nom d'*Alpes Liguriennes*. Ce n'est que géographiquement qu'on l'appelle Apennin. — Des sources de la Magra, l'Apennin continue à se diriger à l'est, jusqu'aux sources du Tibre, qu'il enveloppe. De là il se dirige au S. S. E. et au sud, enveloppant tous les versants du Tibre, jusqu'au lac Turin ou lac d'Albe. Un pic assez élevé, qui domine Albe et Aquila, porte le nom d'Ombilic de l'Italie. — Après avoir couronné les sources du Gorigliano et du Vulturne, l'Apennin courbe un peu au sud, pour se rapprocher de la Méditerranée, jusqu'aux environs de Bovino et des sources de l'Ofanto. Là il se sépare en deux branches. — La principale descend au S. S. O. jusque vers Reggio de Calabre, où elle se termine en apparence. Mais cette interruption n'est qu'une dépression, qui donne passage au canal de Messine; la chaîne se relève et reparaît en Sicile. — La seconde branche s'étend à l'est, à la rive droite de l'Ofanto jusqu'un peu après Venise; de là elle tourne au sud-est et se dirige en s'abaissant successivement vers le cap Sainte-Marie-de-

Leuca. Là, une dépression plus longue est couverte par le canal de Corfou, qui joint l'Adriatique à la mer Ionienne. La chaîne se relève aux monts Acrocérauniens, et va rejoindre l'Œta, l'Ossa et l'Olympe, à l'est, et le mont Scondisque, suite des Alpes au nord, d'où il paraît que la plaine du Pô et celles de l'Adriatique, sont un grand bassin primitif, où la mer s'est introduite par la dépression formée entre Otrante et l'Acrocronie. Les montagnes de la Toscane, qui passent au sud de Florence, et s'étendent à l'est de Sienne, par Radicofani, d'où elles vont en s'abaissant jusqu'au Tibre, un peu au nord de Rome, dépendent également de l'Apennin. La coupure qui les en sépare à Fégline et Incisa, a été faite par la main des hommes pour donner passage aux eaux qui formaient un lac entre Orezzo et Cortone. Cette coupure a donné à l'Arno son cours actuel.

G. DE VAUDONCOURT.

**APENS** (guet-), et non *guet-à-pend*, comme l'écrivent quelques personnes; dessein formé, prémédité, pour nuire, et par suite, embûche dressée pour assassiner ou faire un outrage. Cette expression vient du vieux mot *appenser*, aujourd'hui inusité, qui signifiait faire quelque chose après y avoir bien pensé.

**APEPSIE**, du grec *apepsis*, fait d'*a* privatif et de *pepsis*, digestion; maladie dont le diagnostic et le caractère sont dans l'impossibilité qu'on éprouve à digérer les aliments.

**APERITIFS**, du latin *aperire*, ouvrir, terme de médecine, qui se disait autrefois des remèdes que l'on croyait propres à ouvrir les pores, dilater les vaisseaux engorgés et faciliter le passage et l'écoulement des humeurs, s'emploie aujourd'hui dans un sens plus restreint, et sert à désigner les médicaments propres à favoriser les sécrétions biliaire et urinaire, ainsi que l'évacuation des menstrues. Les apéritifs employés le plus fréquemment sont les sels neutres et acidulés, qui ont la propriété purgative et diurétique, tels que les sulfates de potasse et de soude, le tartrate de soude, les tartrates acidulés, nitrate et acétate de potasse; viennent ensuite le savon, le fiel de bœuf, la rhubarbe et différents végétaux amers et aromatiques, tels que les chicoracées, l'aunée, l'ache, le fenouil, le persil, l'asperge et le petit houx; enfin, le fer, ses oxydes et ses sels.

**APÉTALE** se dit de plantes dont la fleur est dépourvue de pétales, comme dans les graminées, et l'on donne le nom d'aphyle aux plantes dépourvues de feuilles, comme la prêle.

**APHÉLIE**, fait du grec *aph'*, pour *apo*, loin, et d'*hélios*, soleil. C'est le point de l'orbite d'une planète où elle se trouve à sa distance la plus éloignée du soleil. — Par opposition, on appelle son point le plus rapproché *périhélie*, de *péri*, auprès. — Enfin, la *parhélie* est l'image du soleil réfléchie dans un nuage.

**APHONIE**, d'*a* privatif et de *phônê*, voix; on appelle ainsi l'extinction de voix qui survient par le vice des organes destinés à cette fonction.

**APHORISME**, du grec *aphorismos*, fait d'*aphorizô*, séparer, définir, et d'*oros*, limite; sentence, proposition brève et concise dans laquelle on expose un principe de doctrine. On connaît les aphorismes d'Hippocrate. De là l'expression de *style aphoristique*, c'est-à-dire l'art d'écrire par phrases détachées, lesquelles contiennent un sens logique.

**APHRODISIAQUES.** On appelle ainsi en médecine les moyens usités pour rétablir les forces épuisées par l'usage immodéré des plaisirs de l'amour. Un grand nombre de substances, la plupart aromatiques, excitantes ou toniques, sont employées à cet usage, mais ne doivent l'être que sur l'indication d'un homme de l'art, pour ne point porter dans l'économie animale le désordre et une excitation dangereuse, qui seraient bientôt suivis des maladies les plus graves, et même de la mort, comme on l'a vu trop souvent chez des individus qui n'avaient demandé à ces remèdes que des forces passagères et factices pour en faire un nouvel abus.

**APHRODISIES.** On appelait ainsi

dans l'antiquité des fêtes en l'honneur de Vénus Aphrodite (*voyez* ci-après), établies dans la plupart des villes de la Grèce, et principalement à Cypre ou Chypre, Amathonte, Paphos et Corinthe. Les initiés offraient à la déesse une pièce de monnaie, *velut prostibuli pretium*, ce qui indique assez que le sacrifice n'était point fait à Vénus pudique. Athénée cependant rapporte que dans la dernière de ces villes, les honnêtes femmes célébraient aussi les *aphrodisies* sans se mêler pour cela aux courtisanes, que cette fête semblait surtout intéresser partout ailleurs.

**APHRODITE**, fait du grec *aphros*, écume, était le surnom de Vénus, qu'on disait sortie de la mer, sans doute parce que son culte fut emprunté par les Grecs aux Phéniciens, qui l'apportèrent par mer, lorsqu'ils conduisirent leurs colonies dans les îles de la Méditerranée, et y introduisirent leur commerce et leur religion. — On appelait aussi de ce nom une danse voluptueuse dont parlent Arnobe, saint Augustin et saint Jérôme, et par laquelle on représentait les aventures galantes de cette déesse, et *aphrodisies*, les fêtes qui lui étaient consacrées, et qu'on célébrait dans plusieurs provinces de la Grèce, principalement dans l'île de Chypre, la première où les Phéniciens aient abordé.

**APHTHES**, du grec *aphthai*, dérivé d'*aphthô*, j'enflamme; ce sont de petits ulcères qui naissent dans la surface intérieure de la bouche, et qui causent une douleur cuisante, semblable à celle que pourrait occasioner un charbon brûlant. Ces ulcères ne sont ni profonds ni étendus; ils sont d'ordinaire d'une couleur blanchâtre, et s'attachent principalement au palais, aux gencives, aux côtés ou à la racine de la langue. Les enfants, surtout ceux qui sont à la mamelle, sont fort sujets aux aphthes, lorsque le lait de leur nourrice est vicié, ou que leur estomac ne peut le digérer. Dans un âge plus avancé, les aphthes viennent d'humeurs séreuses et âcres, qui regorgent dans le corps, et surtout dans l'estomac, et elles annoncent en général de la fatigue, de l'échauffement et une mauvaise digestion. Un liniment de miel rosat et d'huile de vitriol mêlés ensemble est un bon remède contre les aphthes, qu'on est obligé quelquefois de toucher avec la pierre infernale, quand ils sont trop persistants; mais ce n'est ici qu'un remède externe et local, et l'on doit surtout s'attacher à combattre la cause de ces affections, qui peuvent devenir assez graves lorsqu'elles sont négligées.

**APICIUS** (M. Gabius), célèbre gastronome contemporain d'Auguste et de Tibère. Il avait la table la plus somptueuse de Rome, et révéla son génie pour l'art culinaire par l'invention de nouveaux mets. Quand il eut perdu sa fortune, qui s'élevait à 100 millions de sesterces, environ 20 millions de francs de notre monnaie, il s'empoisonna pour ne pas mourir de faim, comme il le craignait. Il y a eu encore deux autres Apicius à Rome, mais le livre culinaire *de Arte coquinariâ*, publié sous le nom d'Apicius, ne vient d'aucun de ces trois; on le doit à un certain Cœlius, qui se donna le surnom d'Apicius. On a donné une édition de l'ouvrage d'Apicius à Amsterdam (1709, in-12).

**APIS.** Nom d'un taureau adoré par les Égyptiens à Memphis. Selon la croyance populaire, la vache qui l'enfantait avait été fécondée par un rayon du ciel ou de la lune. Il devait être tout noir, avoir un triangle blanc sur le front, une tache blanche de la forme d'un croissant sur le côté droit, et sous la langue une espèce de nœud semblable à un escarbot. Quand ils avaient réussi à trouver cet animal si rare, les Égyptiens le nourrissaient pendant 4 mois dans un édifice dont la façade regardait l'orient; et à l'époque de la nouvelle lune on le transportait en grande cérémonie, sur un char magnifique, à Héliopolis, où il était encore nourri pendant 40 jours par les prêtres et les femmes, qui se présentaient devant lui dans l'attitude la plus inconvenante. Cette époque expirée, personne ne pouvait plus l'approcher. Les prêtres le trans-

portaient d'Héliopolis à Memphis, où on lui érigeait un temple et deux chapelles avec une grande cour pour se promener. On lui croyait le don de prédire l'avenir, don commun aux jeunes garçons qui l'entouraient. Ces prédictions étaient favorables ou funestes suivant qu'il entrait dans une chapelle ou dans l'autre. Sa fête était célébrée annuellement pendant sept jours, quand le Nil commençait à croître. On jetait dans le fleuve un vase d'or, et on pensait que cette fête apprivoisait les crocodiles pendant tout le temps de sa durée. Malgré l'adoration dont il était l'objet, ce taureau ne pouvait vivre plus de 25 ans, et la raison en existait dans la théologie astronomique des Égyptiens. On l'ensevelissait dans un puits; cependant Belzoni prétend avoir trouvé un tombeau du bœuf Apis dans les montagnes de la haute Égypte. Il y rencontra un sarcophage en albâtre à colonnes, transparent et sonore (qui se trouve aujourd'hui au musée britannique), orné en dedans et en dehors d'hiéroglyphes et de figures incrustées. Dans l'intérieur se trouvait le corps d'un taureau embaumé avec de l'asphalte. — La mort d'Apis était le sujet d'un deuil général, qui durait jusqu'à ce que les prêtres lui eussent trouvé un successeur, et la difficulté de rencontrer un bœuf exactement semblable permet de croire qu'ils avaient plus d'une fois recours à la fraude.

**APLYSIES**, genre de mollusques gastéropodes, nus, que les pêcheurs de la Méditerranée nomment *lièvres de mer*, et qui ressemblent beaucoup aux limaces. Leur corps varie beaucoup, et leur conformation leur donne la faculté de prendre subitement une multitude de formes. Les aplysies sont androgynes (des deux sexes), et quand elles sont inquiétées, surtout lorsqu'on les place dans l'eau douce, elles répandent en abondance une humeur rouge, qui paraît transsuder de leur peau, et dont la couleur est si foncée, qu'une seule aplysie peut teindre un seau d'eau. Cuvier pense que cette liqueur est la pourpre des anciens.

**APNÉE**, d'*a* privatif, et de *pneô*, je respire; état dans lequel la respiration paraît abolie, ou devient si petite, si rare et si tardive, qu'il semble que les malades ne respirent plus et soient privés de la vie, ce qui arrive dans l'hystérie, la syncope, l'apoplexie et la léthargie.

**APOCALYPSE**, du grec *apokalupsis*, révélation, fait d'*apo*, et de *kaluptô*, voiler, cacher. C'est le nom d'un livre du Nouveau-Testament, contenant les révélations faites à saint Jean l'évangéliste dans l'île de Pathmos. Justin, le martyr, qui écrivait vers l'an 270 de notre ère, est le premier qui ait parlé de l'Apocalypse. « Chaque communion chrétienne, dit Voltaire, s'est attribué les prophéties contenues dans ce livre; les Anglais y ont trouvé les révolutions de la Grande-Bretagne; les luthériens, les troubles d'Allemagne; les réformés de France, le règne de Charles IX et la régence de Catherine de Médicis... Bossuet et Newton ont commenté tous deux l'Apocalypse... L'un et l'autre donnèrent prise à leurs ennemis par leurs commentaires. » — L'Apocalypse est divisée en trois parties: la première et la plus courte contient une instruction adressée aux évêques de l'Asie mineure; la seconde renferme la description des persécutions que l'église devait souffrir de la part des Juifs, des hérétiques et des empereurs romains, ainsi que les vengeances que Dieu devait exercer contre les persécuteurs, contre l'empire romain et la ville de Rome, désignée, dit-on, sous le nom de Babylone; enfin, dans la dernière partie, on trouve décrit le bonheur de l'église triomphante.

**APOCATASTASE**, rétablissement de l'état primitif, exécution des promesses, dans le style des apôtres. On nomme *discussions apocatastiques*, celles qui, dans le commencement du siècle dernier, furent suscitées à Jean-Guillaume Peters, à cause de son opinion religieuse, que tout retournait à son état primitif à une certaine époque, et que le coupable, à force de prières et d'expiations, pouvait être délivré des châtiments qu'il souffrait dans l'enfer. Peters a nommé *retour de tou-*

*tes choses* le système de l'apocatastase.

**A-POCO,** terme de mépris, emprunté de l'italien, *uomo da poco*, homme *de peu*, de rien, malhabile, inepte.

**APOCOPE,** du grec *apokopê*, fait d'*apokoptô*, je coupe, je sépare, je retranche, composé d'*apo* et de *koptô*. En termes de grammaire, c'est une figure par laquelle on retranche quelque chose à la fin d'un mot, comme on écrit, par exemple, en latin, *negotî* pour *negotii*, et en français, je *doi*, je *voi*, pour je *dois*, et je *vois*, quand on y est obligé pour la rime. Ce n'est, à proprement parler, dans ce dernier cas, qu'une licence, dont il faut user fort sobrement. En chirurgie, l'apocope (*Abscissio*) est une espèce de fracture ou de coupure, dans laquelle la pièce de l'os est séparée et enlevée; cette fraction s'appelle aussi apothrause (*apothrausis.*)

**APOCRISIAIRE,** ou Apocrisaire, du grec *apokrisarios*, fait d'*apokrisis*, réponse. Les envoyés, les agents, puis les chanceliers des princes, ont porté autrefois ce nom, qui était spécialement la qualité attribuée au député du pape, qui résidait de sa part à Constantinople pour y recevoir ses ordres et lui transmettre les réponses de la Porte. L'apocrisiaire remplissait les fonctions des nonces ordinaires du pape auprès des princes catholiques; c'étaient d'ordinaire des diacres, qui ne prenaient rang qu'après les évêques. Saint Grégoire était apocrisiaire du pape Pélage à Constantinople. Du temps de Charlemagne, on appelait apocrisiaire le grand aumônier de France.

**APOCRYPHE,** d'*apokruphos*, secret, formé d'*apo*, et de *krupto,* je cache. On entend par *livre apocryphe* celui dont l'autorité est suspecte et falsifiée, parce que le véritable auteur cherche à se cacher et n'est pas connu. Par rapport à la Bible, on entend par livres apocryphes, ceux auxquels on ne reconnaît pas une origine divine, et dont le contenu n'est pas considéré comme une règle de croyance religieuse infaillible, quoique un pareil ouvrage ne soit pas entièrement faux et que l'auteur en soit connu. Ces livres sont en opposition avec ceux qu'on nomme *canoniques*, qu'on attribue à une origine divine, et dont le contenu est la base d'une croyance infaillible. La Bible étant divisée en Nouveau et Ancien-Testament, il existe des livres apocryphes et canoniques de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Les livres apocryphes de l'Ancien-Testament se trouvent ordinairement à la fin de la Bible, tandis qu'on omet entièrement ceux du Nouveau-Testament. On les trouve dans les éditions de Fabricius, « *Cod. apogryph.* » (Hambourg, 1719, 2 volumes.)

**APOCYN,** ou **ASCLÉPIADE,** plante textile, originaire de Syrie, dont la tige a deux ou trois pieds de hauteur; ses feuilles sont ovales, terminées en fer de lance et cotonneuses en dessus, et ses fleurs affectent la forme d'une cloche. Elle porte un fruit léger, qui s'ouvre au moment de sa maturité et laisse à découvert un flocon soyeux qui enveloppe ses graines. C'est l'aigrette de ce fruit qui fournit ce coton ou cette ouate si légère, que M. la Rouvière est parvenu le premier à carder en 1760, en la tenant dans un sac et en l'exposant à la vapeur de l'eau chaude. Cette plante, dont le produit prend assez bien la teinture, a été naturalisée en France, surtout dans la Bretagne et dans le bas Poitou, et on l'emploie avec quelque avantage pour la fabrication des chapeaux, de la bonneterie, du velours, des molletons, de la flanelle et d'une espèce de satin qui imite celui de l'Inde; mais elle sert surtout à ouater les couvertures, les pelisses, les mantelets, et pour cet usage on la prépare en couches ou nappes bien égales, dont on enduit légèrement la surface de gomme pour mieux la fixer.

**APODES,** d'*a* privatif et de *pous*, *podos*, pieds; nom de certains oiseaux qui ont les pieds fort courts, de poissons sans nageoires, et de larves sans pattes de quelques insectes. Les anciens donnaient aussi ce nom à une marmite sans pieds.

**APOGÉE,** d'*apo*, loin, et de *gê*, terre. C'est le point de l'orbite d'une planète, d'une comète, d'un satellite, le plus éloi-

gné de la terre. (*Voyez* ASTRONOMIE.)

**APOLLINAIRES** (jeux), qui se célébraient à Rome dans le grand Cirque, en l'honneur d'Apollon. Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'institution de ces jeux. Les uns l'attribuent à l'occasion d'une peste. Macrobe n'est pas de cette opinion : il raconte que les ennemis vinrent tout à coup attaquer les Romains, pendant qu'ils célébraient les jeux apollinaires : les Romains marchèrent au combat, et Apollon vint à leur secours ; une grêle de flèches tomba du ciel sur les ennemis et les mit en fuite. Mais ces jeux étaient donc institués avant cette attaque imprévue ? Macrobe ajoute que, suivant une autre opinion, ils furent établis pour invoquer Apollon, le dieu de la chaleur, pendant le temps où elle se fait le plus craindre. On dit qu'ils eurent lieu pour la première fois l'an 542 de Rome, d'après les prédictions du devin Marcius et celles des oracles sibyllins. Le préteur C. Rufus fut le premier qui les célébra. On lui donna le surnom de Sibylla, qui se changea depuis en celui de Sylla. Pendant quelques années, ces jeux n'eurent point d'objet fixe ; mais en 546, le préteur P. Licinus Varus les consacra à perpétuité, à l'occasion d'une peste. On les célébrait tous les ans, le 5 juillet. Le peuple y assistait couronné de laurier. Les décemvirs les présidaient et sacrifiaient à Apollon, avec les rites grecs, un bœuf et deux chèvres blanches, et à Latone une génisse. Ces victimes avaient les cornes dorées ; chacun fournissait de l'argent selon ses moyens. Des jeunes gens, se tenant par la main, chantaient des hymnes en l'honneur du dieu, et des jeunes filles célébraient Diane. Les femmes les plus distinguées de la ville adressaient leurs vœux aux dieux et mangeaient dans le vestibule de leurs maisons, laissant les portes ouvertes à tout le monde.

**APOLLINARISME.** Dans l'histoire des dogmes chrétiens, ce mot exprime l'opinion que le verbe de Dieu a remplacé dans Jésus-Christ l'ame pensante, et que la divinité s'est unie en lui de corps et d'ame. L'auteur de ce système, Apollinaire, fut, depuis l'année 362 jusqu'en 382, évêque de Laodicée en Syrie, et le plus ardent ennemi des ariens. Il jouissait d'une grande estime comme homme et savant, et était au nombre des auteurs les plus distingués de son époque. Les anciens historiens ecclésiastiques prétendent qu'à l'époque où l'empereur Julien défendit aux chrétiens l'étude des classiques grecs, il en composa, de concert avec son père qui enseignait la langue grecque, quelques imitations, telles que des poésies héroïques et des tragédies, dont les sujets sont empruntés à l'Ancien-Testament ; ils ajoutent même qu'il arrangea le Nouveau-Testament, en dialogues platoniciens ; mais tous ces écrits ont péri. Ce ne fut qu'en 371 que son opinion fut publiquement connue ; à partir de 375, elle fut condamnée comme hérésie par plusieurs synodes, et entre autres en 381, à Constantinople, par le concile. Pendant ce temps-là, Apollinaire formait une nouvelle secte à Antioche, et établissait Vitalis évêque de ses partisans. Ceux-ci se répandirent en Syrie, et dans les pays voisins, fondèrent plusieurs communes avec des évêques, et s'établirent même à Constantinople ; mais après la mort d'Apollinaire, il se forma entre eux deux partis, dont les uns, les valentiniens, restèrent fidèles aux dogmes d'Apollinaire, et les autres, les polémiens, embrassèrent l'opinion que Dieu et le corps de Jésus-Christ était une seule substance, qu'il fallait donc adorer la chair : de là ils reçurent le nom de sarcolâtres, anthropolâtres, synusiastes, parce qu'ils adoptaient un mélange des deux natures dans Jésus-Christ.

**APOLLODORE**, fils d'Asclépiade, grammairien athénien, en l'an 140 avant Jésus-Christ, étudia la philosophie sous Panetius, et la grammaire sous Aristarque. Il composa un ouvrage sur les divinités, un commentaire sur les poèmes d'Homère et une histoire en vers. L'ouvrage mythologique que nous possédons de lui sous le titre de *Bibliothèque* ne paraît être qu'un extrait du grand ouvrage d'Apollodore. Mais il n'est pas moins important sous le rapport de l'histoire

des dieux et des héros. Les meilleures éditions sont celles de Heyne (Gœttingue, 1803), et de Clavier (1805, Paris), avec une traduction française. — Apollodore est aussi le nom d'un fameux architecte qui a bâti le *forum Trajani*.

**APOLLODORE**, savant médecin et naturaliste de l'antiquité, naquit à Lemnos, environ un siècle avant Jésus-Christ. Il florissait sous les règnes de Ptolémée Soter et de Lagus. Le scholiaste de Nicandre rapporte qu'il écrivit sur les planter, et Pline dit qu'il a vanté le suc des choux et des raiforts comme un remède contre les champignons vénéneux. Il paraît que c'est le même qui a écrit un traité sur les animaux venimeux, et on suppose que c'est de son ouvrage que Gallien a tiré la composition d'un antidote contre la vipère.

**APOLLON**, fils de Jupiter et de Latone, dieu du jour, des arts, des lettres et de la médecine, le plus beau et le plus aimable des dieux. Il avait reçu de Jupiter le don de prophétie, et ses oracles étaient les plus célèbres et les plus accrédités de toute la Grèce. Latone, poursuivie par le courroux de Junon, se réfugia dans l'île flottante de Délos, que Neptune rendit stable en sa faveur, et là elle mit au monde Apollon et Diane. Junon, toujours enflammée de jalousie, suscita contre elle et ses enfants le serpent Python; mais Apollon, peu de temps après sa naissance, le perça de ses traits, d'où lui vient le surnom de *Pythien*. Plusieurs années après, ce dieu, furieux de la perte de son fils Esculape, foudroyé par Jupiter, tua les cyclopes qui forgeaient la foudre. Le maître des dieux, irrité de cette audace, le bannit du ciel. Apollon, réduit à la condition de simple mortel, se réfugia chez Admète, roi de Thessalie, qui lui confia le soin de ses troupeaux, ce qui le fit adorer depuis comme le dieu des bergers. Pendant son séjour sur la terre, Mercure lui ayant volé son arc et ses flèches, il fut réduit pour vivre à se mettre au service de Laomédon, et releva avec Neptune les murailles de Troie. Laomédon lui ayant refusé le salaire convenu, Apollon se vengea de l'ingratitude et de la perfidie de ce prince en frappant son peuple d'une peste cruelle. Les malheurs d'Apollon finirent par fléchir le courroux de Jupiter, qui le rappela dans le ciel, où il fut chargé de conduire le char du soleil. Apollon brûla souvent d'amour pour de simples mortelles: il poursuivit Daphné; mais cette nymphe, pour éviter ses poursuites, invoqua le fleuve Pénée, son père, qui la changea en laurier. Comme dieu des arts, Apollon présidait aux concerts des muses et habitait avec elles les monts Parnasse, Hélicon et Pierius, les bords de la fontaine d'Hippocrène et les rives du Permesse.

**APOLLONICON.** C'est le nom donné par les organistes Flight et Robson à un grand orgue à cylindre joué par plusieurs musiciens à la fois, au moyen de cinq claviers adaptés les uns à côté des autres. On le dit pareil au panharmonika de Maelzel, produisant un son majestueux et remarquable par la variété du jeu. (*Voy.* Niemeyer dans ses *voyages*). Avant ce temps, le facteur Roller, de Hesse-Darmstadt, inventa un instrument à deux claviers qui peut se jouer comme pianoforte, et auquel est adapté un automate. Cet instrument, nommé *apollonion*, est décrit dans le journal musical de Leipsik.

**APOLLONIUS**, né à Perga, en Pamphilie, fut un des quatre savants (Euclide, Archimède, Apollonius et Diophante) que nous devons regarder comme les créateurs des sciences mathématiques. Il vécut vers l'an 240 avant Jésus-Christ, et étudia les mathématiques à Alexandrie sous les élèves d'Euclide. De tous ses ouvrages, le plus remarquable est celui qui traite des *Sections coniques* (Oxford, édition de 1710), dont il étendit le système par de nouvelles inventions et de belles explications. — Apollonius, de Rhodes, poète épique grec, était né, suivant les uns, à Alexandrie, suivant d'autres, à Naucratie, en l'an 230 avant Jésus-Christ. Mais, poursuivi par la jalousie des autres savants de son pays, il se rendit à Rhodes, où il enseigna la rhétorique, et acquit par ses ouvrages une si grande

réputation, que les Rhodiens lui accordèrent le droit de cité. Il retourna à Alexandrie pour remplacer Eratosthènes dans la direction de la bibliothèque de cette ville. De tous les ouvrages qu'il composa, il ne nous reste qu'un poème intitulé : l'*Argonautique*, dont le mérite est très médiocre, quoique l'auteur ait mis un soin extrême à le faire, et dont M. Caussin, professeur au collége de France, a donné une traduction en prose. On y trouve cependant quelques épisodes très remarquables, tels que les *Amours de Médée*. Les meilleures éditions originales de ce poème sont de Brunck (Strasbourg, 1780, et Leipsik, 1810). Weichert a publié la vie et les œuvres d'Apollonius à Meissen, en Saxe, en 1821. — Apollonius, de Tyane en Capadoce, né au commencement de l'ère chrétienne, fut un sectateur de la philosophie de Pythagore. Il étudia la grammaire, la rhétorique et la philosophie auprès du phénicien Euthydème, et le système de Pythagore sous Euxines d'Héraclée. Un penchant irrésistible le porta vers le système de Pythagore, dont il suivit les dogmes les plus austères. Il se rendit à Argos, où Esculape avait un temple et opérait des miracles en faveur des malades qui s'y présentaient. Fidèle aux principes de Pythagore, il s'abstenait de toute nourriture animale, de vin, ne vivait que de fruits et de plantes, laissait croître ses cheveux, et n'avait pour vêtements que des étoffes faites des feuilles de plantes. Les prêtres l'initièrent à leurs mystères; on ajoute même qu'Esculape lui enseigna son art; mais on ne dit pas qu'il ait jamais tenté lui-même d'exercer l'art de guérir. Il forma une école de philosophie, et fit vœu de ne pas parler pendant cinq ans. Il visita aussi la Pamphilie, la Cilicie, Antioche, Ephèse et d'autres villes. De là il alla à Babylone et dans les Indes pour étudier les dogmes des bramines, et il fit ce voyage tout seul, ses disciples ayant refusé de l'accompagner. Il n'eut pour compagnon de voyage qu'un certain Damis, qu'il rencontra en route, et qui le prit pour une divinité. A Babylone, il conversa avec les mages, et de là il se rendit, comblé de présents, à Taxella, où régnait Phraorte, roi des Indes, qui lui donna des recommandations pour les premiers bramines. Après un séjour de plusieurs mois, il revint à Babylone, et de là il alla dans plusieurs villes ioniennes. Sa réputation le précéda partout, et les habitants de toutes les villes lui présentèrent leurs félicitations et hommages. Il prêchait publiquement contre la corruption des nations, et leur représentait, d'après le système de Pythagore, l'avantage de la communauté des biens. On prétend qu'il avait prédit aux Ephésiens la peste et le tremblement de terre qui survinrent peu de temps après. Il passa une nuit au tombeau d'Achille, et raconta avoir eu une conversation avec l'ombre de ce héros. A Lesbos, il discuta avec les prêtres d'Orphée, qui, le regardant comme un sorcier, lui refusèrent l'entrée du temple, mais la lui accordèrent quelques années plus tard. A Athènes, il recommanda au peuple des prières, des sacrifices et des études pour l'amélioration des mœurs publiques. Enfin il arriva à Rome quand Néron venait d'en exiler tous les mages; et, quoique cet ordre le concernât, il n'hésita pas à entrer dans la ville avec huit de ses disciples. Mais son séjour y fut de courte durée. Un historien raconte qu'il ressuscita une jeune femme, et qu'aussitôt il fut banni de Rome. Il visita l'Espagne, la Grèce, l'Egypte, où Vespasien l'employa pour consolider son autorité et le consulta comme un oracle. De là il fit un voyage en Éthiopie, et fut très bien accueilli par Titus, qui lui demanda ses avis sur l'administration du pays. A l'avènement de Domitien, il fut accusé d'avoir excité une révolte en Egypte en faveur de Nerva; il se présenta volontairement devant le tribunal et fut acquitté. Il retourna en Grèce, et s'établit enfin à Ephèse, où il ouvrit une école pythagoricienne, et mourut centenaire. Il ne reste de ses écrits que son *Apologie* à Domitien, et plusieurs *Lettres*, publiées (au nombre de 84) par Commelin, en 1601. Sa *vie*, écrite en

grec par Philostrate, a été traduite en français (Berlin, 1774, 4 vol. in-12), et Legrand d'Aussy en a publié une autre en 2 vol. in-8°.

**APOLOGÉTIQUE**, d'*apologia*, fait d'*apo*, et de *logos*, discours, lettre; qui contient une apologie ou justification. Le discours de Tertullien en faveur des chrétiens est célèbre et mérite de l'être en effet par la force et la suite des raisonnements et l'énergie entraînante du style. Quoiqu'une foule d'apologies aient été écrites depuis Justin et autres en faveur du christianisme, l'apologétique ne se forma pourtant, comme science théologique, que dans le XVIII^e siècle. On entend par ce mot le développement scientifique des motifs en faveur de l'essence divine du christianisme, et elle diffère de la polémique, qui n'a pour but que de défendre une secte religieuse contre une autre. Après Hugo Grotius, les meilleurs apologistes modernes sont Less, Noesselt et Reinhard. C'est à ces sources qu'a puisé Beda-Mayr, le meilleur apologiste catholique qu'ait eu l'Allemagne. Châteaubriand, dans son *Génie du Christianisme*, ouvrage plus littéraire qu'apologétique, a su présenter sous un jour tout nouveau et tout poétique les sublimes vérités de la religion. L'ouvrage apologétique moderne le plus profond est sans contredit celui de M. Frayssinous. On parle avec éloges du livre danois intitulé : *Kristelig Apologetik* publié à Copenhague par Muller.

**APOLOGIE** ( *voir* ci-dessus pour l'étymologie de ce mot ), défense d'un accusé. Comme les jugements des anciens étaient publics, l'accusation et la défense avaient lieu publiquement et avec audition de témoins. Les plaidoyers judiciaires se faisaient souvent par écrit, tels que les plaidoyers (ou apologies) de Platon et de Xénophon en faveur de Socrate. Plus tard, les rhéteurs composèrent des apologies, et en firent composer à leurs disciples pour les exercer. Les apologies de Libanius sont de ce genre. Les orateurs et philosophes convertis au christianisme donnèrent ensuite le nom d'*apologies* aux écrits qu'ils composaient pour défendre la religion du Christ, contre les objections et les accusations des philosophes païens.

**APOLOGUE.** ( *Voyez* FABLE. )

**APONÉVROSE**, du grec *aponeûrosis*, fait d'*apo* et de *neûron*, nerf. C'est le nom qu'on donne aux extrémités nerveuses des muscles, appelées autrement tendons, et dont la substance, qui tient l'intermédiaire entre celle de la chair et celle des nerfs, se rapproche davantage, tantôt de l'une et tantôt de l'autre. — L'*aponévrographie* ( d'*apo* et de *graphô*, je décris) est la description des aponévroses ), l'*aponévrologie* (d'*apo* et de *logos*, discours), un traité sur les aponévroses, et l'*aponévrotomie* (d'*apo* et de *tomê*, incision), la dissection des nerfs.

**APOPHTHEGME**, fait d'*apo*, très bien, et de *phtheggomai*, parler, est une maxime ou sentence brièvement conçue et exprimée, telles que les maximes des sept sages.

**APOPHYSE**, du grec *apophusis*, fait d'*apo* et de *phuomai*, naître, sortir, est, en anatomie ou dans le règne animal, une éminence, une protubérance, une excroissance des os : telles sont celles des vertèbres, de l'omoplate, des os du bras, de la cuisse, etc. — L'*apophyse mamillaire* ou *mastoïde* ( de *mastos*, mamelle ) est située à la partie postérieure de l'os temporal. — On appelle aussi *apophyses mamillaires* les nerfs olfactoires ou olfactifs, qui sont le principal organe de l'odorat, et qui aboutissent à la partie supérieure du nez. — *Apophyse* se dit aussi d'une excroissance dans le règne végétal.

**APOPLEXIE**, *apoplexia*, de *apoplectein*, frapper, abattre. Affection ainsi appelée, parce que les individus qui en sont frappés tombent comme les victimes que l'on immole. Elle est déterminée par l'affluence d'une grande quantité de sang vers le cerveau, qui comprime celui-ci, le suspend dans toutes ses fonctions et entraîne la mort, quelquefois avec la rapidité de la foudre. Elle a été définie par M. Rochoux : une hémorhagie du

l'encéphale, par rupture, avec altération plus ou moins profonde de sa substance. Les attaques en sont quelquefois précédées par de fortes douleurs de tête; les veines du cou se tuméfient; il y a des vertiges, des éblouissements, des palpitations, des frémissements, une espèce de refroidissement dans les membres; le sommeil devient profond avec stupeur et affaiblissement de la mémoire; cependant, l'apoplexie peut survenir sans avoir été précédée par aucun de ces symptômes, et M. Rochoux, aux recherches duquel on doit beaucoup pour la connaissance de cette maladie, rapporte que, sur 63 apoplectiques observés par lui, 9 seulement présentèrent quelques-uns de ces symptômes précurseurs.—Les caractères les plus tranchés qui accompagnent l'apoplexie sont les suivants : la face présente l'empreinte d'une stupeur remarquable; elle est ordinairement bouffie, quelquefois pâle, le plus fréquemment verdâtre, jaune, livide ou d'une teinte violette très foncée. Les pupilles sont immobiles et fixes. Si l'on passe devant elles la lumière d'une chandelle, ces ouvertures ne se resserrent point comme dans l'état naturel. Ce moyen est d'ailleurs efficace pour distinguer certaines supercheries auxquelles ont recours quelquefois les malheureux, afin d'exciter la commisération de leurs semblables. Il n'est pas rare, en effet, de rencontrer des individus tombés dans la rue ou chez eux, cherchant à simuler une attaque d'apoplexie. Il devient facile de reconnaître la fraude en employant le moyen que je viens de signaler plus haut, relativement à l'immobilité des ouvertures pupillaires.—Dans une attaque d'apoplexie, il y a toujours immobilité plus ou moins complète, et cependant, lorsque le malade reprend ses sens, il se rappelle la plupart des choses qui se sont passées autour de lui pendant la durée de l'accès. A la suite de ces attaques, on observe la paralysie des yeux, du larynx, de la langue, d'un bras, d'une jambe, d'un côté du corps ou de tous les membres à la fois. La moitié de la face peut l'être également, d'où résulte que l'air chassé de la poitrine gonfle la joue paralysée à chaque expiration, en produisant un bruit analogue à celui que font les fumeurs en chassant la fumée de leur bouche; de là, l'expression de *fumer la pipe*, employée par les auteurs pour caractériser ce phénomène, qui, du reste, est regardé par M. Landré-Bauvais comme d'un fort mauvais augure. Ces différentes espèces de paralysies sont déterminées par la compression du cerveau produite par le sang épanché dans le crâne. Toujours la paralysie est opposée à la portion comprimée du cerveau. Ainsi, dans le cas où il y a paralysie de tout le côté gauche, par exemple, il y a épanchement, et, par conséquent, compression du côté droit du cerveau, et *vice versâ*.—Quand on a l'occasion d'ouvrir la tête de personnes mortes à la suite de cette affection, on trouve une grande quantité de sang épanché dans le crâne; les vaisseaux de la périphérie du cerveau sont considérablement injectés, la substance encéphalique, coupée par tranches, laisse écouler du sang plus ou moins liquide, présente des espèces de cavernes, et la partie correspondant au côté où a lieu l'épanchement est sensiblement ramollie. L'apoplexie ne doit pas être confondue avec l'épilepsie, les affections comateuses, le coup de sang, la fièvre cérébrale, l'hystérie, l'asphyxie et la syncope.—Les causes de l'apoplexie se rattachent à l'individu ou à l'hygiène: c'est principalement de 40 à 60 ans qu'on l'observe; le tempérament sanguin y prédispose, ainsi que la grosseur démesurée d'une tête supportée sur un cou très court. Elle est plus commune en hiver, dans les saisons froides et humides, pendant les pluies abondantes et la chaleur humide après un froid très sec. La gourmandise et l'ivrognerie, une vie molle et oisive, et l'absence de tout exercice y prédisposent. Ponsart disait qu'il y a plus de moines et de financiers apoplectiques que de paysans. Voici des relevés dus à M. Rochoux et faits sur 63 apoplectiques de 10 ans en 10 ans.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Apoplectiques de 20 à 30 ans | 2 | Report. | 50 |
| 30 à 40 | 8 | 70 à 80 | 12 |
| 40 à 50 | 7 | 80 à 90 | 1 |
| 50 à 60 | 10 | | 63 |
| 60 à 70 | 23 | | |
| | 50 | | |

Quant au tempérament, voici un autre relevé du même nombre d'apoplectiques.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tempéraments *sanguins* | D'embonpoint ordinaire. | 14 | 22 |
| | Gros, gras et pléthoriques. | 7 | |
| | Maigres | 1 | |
| *Sanguins bilieux* | D'embonpoint ordinaire. | 10 | 20 |
| | Gros, gras et pléthoriques. | 1 | |
| | Maigres | 9 | |
| *Bilieux* | D'embonpoint ordinaire. | 2 | 5 |
| | Gros, gras et pléthoriques. | 0 | |
| | Maigres | 3 | |
| *Lymphatico-sanguins.* | D'embonpoint ordinaire. | 4 | 16 |
| | Gros, gras et pléthoriques. | 2 | |
| | Maigres | 10 | |
| | | | 63 |

| | | |
|---|---|---|
| Apoplexies observées pendant chaque saison de l'année sur le nombre de 63. | Printemps | 15 |
| | Eté | 14 |
| | Automne | 18 |
| | Hiver | 16 |
| | | 63 |

Les causes qui donnent naissance à l'apoplexie se composent d'abord de la continuité de l'action de celles signalées plus haut. Les médecins regardent encore généralement comme pouvant déterminer l'apoplexie, les indigestions, le coït, surtout chez les vieillards, les affections profondes et vives de l'âme, la colère, les efforts de l'accouchement, une forte et vive impression du froid, etc. — Le traitement de cette maladie consiste à combattre l'hémorhagie, à détruire la tendance qu'elle aurait de se reproduire, et à faciliter l'absorption du sang épanché dans le crâne. C'est pour remplir ces indications que les médecins recourent à l'emploi des saignées générales, soit au bras, au pied, ou au cou; qu'ils les rendent plus efficaces par les évacuations sanguines locales, par l'application de glace sur la tête, aidée des boissons délayantes et légèrement laxatives, moyens qu'il ne suffit point de connaître, mais qui doivent être convenablement employés d'après des règles qui ressortent de l'expérience, résultant d'une observation longue et bien dirigée.

Halma-Grand.

**APOSIOPÈSE**, fait d'*apo* et de *siopaô*, se taire, ou passer sous silence, terme de poétique ou de rhétorique, synonyme de réticence ou ellipse, qui consiste à interrompre le sens d'une phrase à dessein ou par l'effet d'une extrême agitation: par exemple, le *quos ego* de Neptune dans Virgile. Le lecteur ou l'auditeur est chargé de suppléer au sens véritable, en le complétant dans sa pensée. Cette figure était appelée *reticentia* chez les Romains.

**APOSIS**, d'*a* privatif et de *posis*, soif; terme de médecine: diminution de la soif.

**APOSITIE**, fait d'*apô* et de *sitos*,

vivres, signifie dégoût, aversion pour les aliments; ce qui s'exprime aussi par le mot *anorexie*.

**APOSTAT**, *en religion*, se dit d'une personne qui fait abandon de la vraie religion pour en adopter une fausse. — Il se disait d'un moine qui désertait d'un ordre religieux dans lequel il avait fait profession, et qu'il quittait sans dispense légitime. — *En politique*, ce même mot a été adopté dans la langue des partis, et il se dit d'un homme qui déserte les rangs d'une opinion pour suivre une autre bannière. L'une et l'autre apostasie supposent toujours des motifs intéressés. L'apostasie religieuse a toujours été considérée par les sectateurs de la religion abjurée comme un crime irrémissible, et qui assurait au coupable les peines de l'enfer. Chaque religion, chaque secte a eu ses apostats; et tel était damné par ses anciens co-religionnaires, qui se voyait préconisé par les adhérents de sa nouvelle croyance. Aux yeux des chrétiens, Julien fut un *apostat*; il en est de même de Henri VIII, de Luther, de Mélanchton, de Calvin. — Aux yeux des calvinistes, Henri IV, après sa seconde abjuration, Henri IV disant: *Paris vaut bien une messe*, était un *apostat*. Il avait déjà eu l'avantage de mériter plusieurs fois ce titre dans les deux sectes; car à la Saint-Barthélemi, quand Charles IX, ce rude convertisseur, qui coupait d'un seul revers d'épée le cou aux ânes, vint lui dire: *mort ou messe*, Henri de Navarre dit une première fois: *la vie vaut bien une messe*, et il se fit catholique. *Apostat! apostat!* disaient les calvinistes. Six mois après, le Navarrois s'échappa de la cour et abjura la messe. *Apostat!* et *relaps*, qui pis est, s'écrièrent tous les catholiques du royaume; puis Rome, faisant chorus, excommunia ce digne fils d'Antoine de Bourbon, qui mourut sans pouvoir se rendre compte s'il était catholique ou protestant; juste milieu en religion, assez curieux à remarquer dans le chef d'une royale maison, qui n'a pas toujours très bien su ce qu'elle voulait. Pour en finir sur Henri IV, voilà de compte fait, aux yeux des catholiques comme à ceux des protestants, deux *apostasies* et deux conversions, qui, multipliées les unes par les autres, donnent aux yeux de celui qui n'est ni catholique ni protestant, quatre apostasies ou quatre conversions, comme il vous plaira d'appeler la chose. — L'église catholique n'est pas la seule qui soit possédée de l'esprit de prosélytisme; les protestants n'en sont point exempts, et chez eux c'est une inconséquence de plus. A l'instar des catholiques, calvinistes et luthériens font grand bruit de quelque maigre brebis qu'ils pensent conquérir sur le *loup dévorant* (c'est-à-dire sur la croyance rivale), et faire entrer au sacré bercail. Sottise de part et d'autre; car il en est des conversions de bon aloi comme des femmes de bien: on n'en doit pas parler. Il faut que tout se passe entre l'homme et Dieu: indiscret donc le pasteur qui en fait une ovation, un triomphe pour la paroisse ou pour le synode. Par cette publicité, d'ailleurs, on manque toujours le but qu'on se propose, car le monde se venge de cet éclat en supposant, à tort ou à droit, des motifs humains à la conversion. L'histoire le prouve. Qu'on me dise, en effet, quel bien a fait au catholicisme l'abjuration de Henri IV à Saint-Denis? les protestants en sont-ils moins demeurés fermes dans leur croyance? Aussi des guerres de religion ont été la grande affaire d'intérieur pour le successeur immédiat du premier roi Bourbon, ce Louis XIII, qui laissait à d'autres le soin d'occuper et son trône et peut-être sa couche royale. Une conversion, pour être pure, pour mériter de n'être pas flétrie du nom d'*apostasie*, a besoin d'être dégagée de tout intérêt humain: intérêt de crainte, c'est une lâcheté, excusable sans doute en présence de ces terribles mots *mort ou messe*; et l'amant de Gabrielle avait peu de vocation pour le martyre: intérêt d'argent et d'ambition, c'est un marché tout comme un autre, et celui qui l'a conclu a dû mettre la déconsidération publique dans un des plateaux de la balance. Après celle de Henri IV, il est une autre *apostasie* historique,

c'est celle de la fille du héros luthérien, de Christine, enfant bizarre du grand Gustave-Adolphe. Teinte du sang d'un valet qui la servait au lit, elle s'est faite catholique pour vivre libre à Rome : cela n'a été dans sa vie qu'un scandale de plus. Au temps de Louis XIV, les princesses protestantes qui entraient dans la famille royale de France commençaient par abjurer; cette *apostasie*, pour ainsi dire diplomatique, ne tirait pas à conséquence : c'était l'usage, c'était d'étiquette; on n'en soufflait mot. Témoin madame Henriette d'Angleterre, première femme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, laquelle mourut empoisonnée par le giton de son époux, crime atroce, si commun dans les royales familles, et qui n'eut d'autre suite qu'un beau mouvement oratoire de Bossuet; témoin encore la seconde femme de ce même duc, cette grosse bavaroise, qui fut mère du régent; mais pour celle-ci la conversion n'alla pas jusqu'au for intérieur, et elle resta toujours au fond du cœur fort bonne protestante. Aussi, pour se garantir de la contagion de l'hérésie, son époux ne manquait-il jamais de se munir d'un chapelet bénit quand il s'approchait d'elle. — Il importe sans doute assez peu à la religion, ce grand intérêt d'une autre vie, intérêt immortel comme l'éternité, que Turenne soit mort catholique ou protestant : peut-être y eut-il chez lui conversion véritable; mais j'aimerais mieux que le bâton de maréchal n'eût pas été là pour gâter le mérite de l'acte religieux. Si du moins toutes ces conversions de choix avaient entraîné les masses, on pourrait politiquement y applaudir; mais la révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades, la proscription de 200,000 Français allant à l'étranger importer leurs capitaux, leur industrie, leur haine contre la maison de Bourbon, sont là pour prouver le contraire. Entendez les calvinistes, ils vous diront que c'est une *apostasie*, qui, à Louis XIV vieilli, usé par les plaisirs et par la gloire, donna une épouse, un despote, dans la complaisante veuve du sale et maladif Scarron. Sous le règne de Louis XIV et de Louis XV, on a vu beaucoup de moines défroqués déserter le couvent et la France, puis, joignant au titre de *prêtre apostat* celui de *catholique apostat*, se faire calvinistes ou luthériens, épouser des cuisinières ou faire pis, fouetter le cahier et distiller le libelle en Belgique, pour avoir du pain : voilà quel était leur lot. Là, brillait en vérité le prosélytisme des réformés, qui, sous ce rapport, n'ont rien à reprocher au catholicisme. Parlerai-je de ces *apostasies* qui se faisaient en Savoie pour une dixaine d'écus, véritable tour d'école buissonnière dont J.-J. Rousseau a fait confidence au public dans ses *Confessions!* ce n'est pas la peine d'en parler : autant s'en faisait et s'en fait encore aujourd'hui dans la dévote et indulgente Italie. Ces conversions, ces *apostasies*, qui ne tirent pas à conséquence, sont un moyen de demander l'aumône, de se faire ouvrir la crédence et la caisse de bons moines, qui, sans être dupes de ce trafic, croient, avec la foi du charbonnier, que la Providence permet ces choses-là pour nourrir quelques pauvres hères, qui, tandis qu'ils se convertissent, laissent du moins la grande route libre au voyageur. De nos jours, où l'on a vu, où l'on voit tant de choses, d'éclatantes abjurations ont trouvé leur place sous la restauration; mais l'église musquée de Charles X les a seules appelées des conversions. Le public, indifférent, a été assez peu charitable pour n'y voir que des *apostasies*; et sous ce rapport, il a fait *chorus* avec les hébraïsants et les chrétiens dissidents, qui criaient au scandale, à la déception, mais à tort, car personne n'y fut trompé, et le scandale cesse là où commence le ridicule. Toutefois, un sentiment d'indignation que je ne puis maîtriser me force à jeter quelques lignes d'exécration contre l'infâme apostat qui, après avoir renié le dieu de Moïse pour parvenir à la cour, a vendu sa protectrice pour un de ces tas d'or dont les gouvernements les plus avares sont toujours prodigues quand il s'agit de payer une bassesse. A un Deutz, comme à tous ses pareils, tout honnête homme est en

droit de rejeter cet anathème qu'un éloquent Israélite adressait à l'infâme valet d'une princesse accoutumée à placer aussi mal sa confiance que son espoir. Attacher la moindre importance à de pareils changements, soit pour attaquer, soit pour défendre une communion, ce serait se montrer mauvais logicien «Vous n'appartenez à aucun culte : vous avez abjuré la foi de vos pères et vous n'êtes plus catholique; aucune religion ne vous veut et vous ne pouvez en invoquer aucune.» Voulez-vous savoir combien, en fait de religion, les hommes pèsent peu en comparaison des choses, prenons l'exemple de Julien, l'*apostat* par excellence, par antonomase. Ses vertus, ses talents, son esprit, sa bonne foi, ne sont point contestées. Eh bien! quel service a rendu au paganisme l'abjuration de Julien? aucun! elle n'a servi qu'à rendre plus vive la haine des chrétiens contre les gentils, qu'à précipiter la ruine du vieil édifice dont Jupiter Capitolin était la pierre angulaire. Julien a eu le tort, le moins pardonnable à un souverain, celui de n'être pas de son siècle : il a voulu se mettre en travers du torrent, et le torrent l'a emporté. En voulant ne voir dans le *Nazaréen* que le chef d'une nouvelle secte politique, Julien n'a point converti ceux qui le croyaient Dieu le fils, et il a grandi l'importance humaine du Christ aux yeux même des chrétiens. Aussi, est-ce avec raison qu'au moment de la mort, à ce point de l'éternité où les illusions du monde se laissent voir à nu aux yeux du moribond, Julien a pu s'écrier sans miracle : *Tu as vaincu, Nazaréen!* Cela n'ôte rien aux vertus réelles de Julien, ni ne l'empêche d'avoir été un prince aimable, valeureux, fort original surtout; et pour le réhabiliter, Voltaire, dans son article *apostat*, n'avait pas besoin de retourner contre le christianisme des arguments pris seulement d'un seul côté de la médaille. Trop souvent, pour faire la guerre aux religions, qu'il a jugées légèrement, Voltaire s'est servi de ces arguments dont aujourd'hui un catéchiste, même fort ordinaire, dédaignerait de se servir pour combattre l'incrédulité. Refusons donc à Julien, en dépit de son apologiste, la gloire d'avoir été un de ces génies faits pour dominer leur siècle, et déplorons en lui cette fausse direction d'idées qui a fait perdre au monde romain le fruit de toutes ses belles qualités. Était-ce après le règne de Constantin qu'un empereur romain devait perdre son temps à ranimer les cendres refroidies des vieux sanctuaires, à réveiller les oracles muets, à relever les idoles couchées dans la poussière! Il devait, de l'héritage de Constantin, conserver le rôle de chrétien, à peu près comme Auguste, de l'héritage de César, osa assumer sur lui le rôle de général, lui qui n'avait jamais été qu'un soldat poltron. Homme de politique et d'actualité, Auguste, s'il fût venu au monde du temps des Scipion, aurait aussi été rendre grace aux dieux dans le Capitole; à Bysance, il se fût signé devant le *labarum*. Sans doute le christianisme, qui ne put convertir au moral ni Constantin, ni Clovis, n'eût pas fait du cruel Octave un moins méchant homme; mais dans un monarque politiquement assorti à son siècle, l'homme privé est bien peu de chose. Un pays où ont régné les Louis-le-Débonnaire, les Charles VI, les Charles VIII, les Louis XVI, sait ce qu'il en coûte d'avoir un roi bon homme : il finit toujours par être un bon homme de roi. — De l'empereur Julien, descendons à ces moines ou prêtres *apostats* qui allaient jeter le froc dans les Pays-Bas ou sur les bords de la Tamise. Citerons-nous le capucin Norberg, qui a tant écrit contre les gens de son ancienne robe, et qui en a dit des choses qu'un prêtre seul pouvait savoir et dire avec tant d'acrimonie. Plus honorable est le nom du prêtre Le Vassor, qui a écrit une longue histoire de Louis XIII, réputée libelle dans le temps, et qui, aujourd'hui qu'on a tant de mémoires, peut passer pour la vérité exprimée seulement avec une âpre franchise. Et ce bon et touchant abbé Prévost, ce libertin sensible, qui s'est peint si naïvement dans son Desgrieux, n'avait-il pas été jé-

suite? N'a-t-il pas *apostasie* son ordre, puis la prêtrise, pour se marier et revenir ensuite au giron catholique? Enfin, l'auteur de lettres qui scandaliseraient sous la plume même d'un homme, madame Dunoyer, ne fut-elle pas aussi une *apostate*, ignoble conquête du calvinisme sur le catholicisme, qui alors ne perdait plus même une jolie pécheresse. Au moment de l'expulsion des jésuites, ce sont des prêtres *apostats* qui ont le plus cruellement flagellé les compagnons d'Ignace. Dans les années le plus salement corrompues du règne de Louis XV, c'étaient des prêtres *apostats* qui partageaient avec les Chevrier, les Lamorlière et autres chevaliers d'industrie la gloire honteuse d'enfanter des livres obscènes, écrits avec un talent qui faisait tant de prosélytes au culte du vice et de la débauche. — Nous avons vu pendant notre grande révolution ce qu'ont été les prêtres qui avaient *apostasié*. De nos jours, un prêtre *apostat* est devenu le diplomate obligé de tous les gouvernements de France depuis le directoire jusqu'au *juste-milieu*: homme étonnant par la portée de son esprit, heureux surtout d'être venu dans un siècle peu croyant, car s'il fût né au temps de la maréchale d'Ancre, on n'eût voulu expliquer que par la sorcellerie un pacte si constamment immuable avec tant de fortunes et de grandeurs diverses. Le nom de cet homme si fameux présente une merveilleuse transition pour passer de l'*apostasie religieuse* à l'*apostasie politique*.—Apostasie politique, acception nouvelle du mot; mais la chose est déjà ancienne : dans tous les siècles, sous tous les gouvernements, il y a eu des *apostats politiques*, et il y en aura toujours, mais ils foisonnent dans les temps de révolution. Ouvrons l'histoire des papes, et nous verrons que, pendant les querelles du sacerdoce et de l'empire, maint homme d'état et d'église, qui, simple cardinal, s'était montré l'adhérent de la cause impériale, changeait de note du jour au lendemain, du moment qu'il avait ceint la tiare, et se montrait l'héritier de la politique envahissante des Grégoire VII et des Innocent. Autant on en peut dire de maints héritiers présomptifs des trônes: princes royaux, ou dauphins, ils paraissaient assez accessibles aux vœux des peuples et jusqu'à un certain point ennemis du despotisme paternel; rois, ils font tout comme avait fait leur père. Et ces simples citoyens, qui sont arrivés à leur tour au pouvoir suprême, quels hommes de popularité, d'opposition même avant? quels parvenus de despotisme après! Antécédents, opinions personnelles, ils ont tout *apostasié*; et bien peu ont mérité la gloire de Guillaume III, qui, venu après l'opiniâtre et dévot Jacques II, s'est du moins conduit de sorte à valoir un peu mieux que son prédécesseur. Mais descendons de ces hauteurs du trône, où les idées de morale ne sont pas sans doute les mêmes que pour le commun des mortels, et cherchons ailleurs les *apostats politiques*. Les partis donnent assez légèrement cette qualification, sans songer peut-être à en scruter la valeur réelle. Qu'est-ce qu'un *apostat politique*? est-ce la même chose que ces *protées*, que ces *girouettes* qu'il a plu à des auteurs malins de classer par ordre alphabétique dans des dictionnaires volumineux? Sans doute, les *apostats politiques* sont de la même famille, mais l'idée qu'on attache à ce mot a quelque chose de plus grave et de plus profond. Un *apostat politique* est un homme toujours odieux; un *protée* peut n'être qu'un homme vil, mais l'*apostat* est aussi redoutable qu'il est à mépriser : une *girouette* n'est guère que ridicule. *Les girouettes* forment cette race moutonnière pour laquelle, en politique, tout est, depuis 40 ans, *sempre bene*. Dans nos assemblées délibérantes, ce sont les gens que, lors de notre première révolution, on appelait le *marais*, la *plaine*, la *faction des dîneurs*; puis, sous la restauration, le *centre*, le *ventre*, gens toujours prêts à dîner chez les ministres, car les truffes n'ont pas plus d'opinions que les écus. Disciplinés d'avance pour former une majorité au pouvoir en exercice, pour voter toutes les adresses, pour concéder toutes les lois d'exception, dans les as-

semblées électorales, ce sont ces honnêtes gens qui consultent le voisin avant de déposer leur scrutin et qui nomment pieusement les candidats de la faction dominante en disant l'*ordre établi*; ce sont ces juges inamovibles qui, depuis 40 ans, viennent chaque année protester de leur inviolable fidélité à l'autorité qui règne au premier janvier, mais qui n'y sera peut-être plus au 31 décembre; ce sont les chantres de toutes les paroisses, les gardes civiques de toutes les cités, de toutes les banlieues, etc. Ces gens-là n'ont jamais demandé qu'à vivre, à palper leur traitement, à débiter leurs *oremus*, à vendre leurs chandelles et leurs épices. Au milieu de toutes ces métamorphoses, le fond, chez eux, n'a jamais changé; leur sordide intérêt, vu sottement, avec des yeux de taupe, voilà quel a été l'unique mobile de toutes leurs transfigurations. Parmi cet immense troupeau, il se rencontre quelques habiles, quelques hommes à savoir-faire, gens qui ne désertent jamais un parti qu'à bon escient, qui calculent froidement toutes les chances, tout le *doit* et *avoir* d'une *apostasie*; qui ne se placent jamais dans un parti sans avoir l'œil fixé sur celui qui doit prédominer après. Ils ne croient à la vertu, à l'honneur, que sous bénéfice d'inventaire; cherchez un peu, et vous les trouverez parmi les hommes d'état, les députés, les pairs, les hauts commis, les historiens, les poètes, les journalistes et les philosophes. Longue en serait la litanie. Juvénal, Molière, Platon, Tacite, qu'êtes-vous devenus? Qu'avez-vous fait de vous-mêmes? Voilà les *vrais apostats*, d'autant moins excusables qu'ils ont plus de discernement, de talent, de génie. Au reste, en étalant l'or de leurs broderies neuves, en comptant celui de leur coffre-fort, ils se moquent bien des sifflets du public :

...... populus me sibilat, at mihi plaudo.

Et sont persuadés, tant ils ont bonne opinion de l'humanité, la jugeant par eux-mêmes, qu'on ne les blâme que par envie. Les doyens de cette tourbe ont prêté tous les serments, porté le bonnet rouge, changé le titre de citoyen contre un majorat de comte ou de baron, adoré l'Être-Suprême sous Robespierre, brûlé le cierge à leurs paroisses sous Louis XVIII, porté la bannière de saint Joseph sous Charles X, chanté la *Marseillaise* aux fenêtres du Palais Royal en 1830. Les adeptes plus jeunes de l'*apostasie* politique ont sans doute, chronologiquement parlant, moins de *chevrons caméléoniques* à montrer que leur chef de file, mais leur début promet assez. Ces *apostats*, à quelque coterie, à quelque club, à quelque salon, à quelque génération qu'ils appartiennent, sont et seront à tout jamais les mêmes au fond, quoique toujours divers à l'extérieur; le ciel les a créés pour tirer seuls profit des révolutions qu'ils n'ont pas faites, pour dire *amen* à tous les pouvoirs.—D'autres hommes également assez changeants dans leurs allures, mais qui dans leur for intérieur n'en varient pas d'avantage, sont nés pour être de l'opposition; ils sont toujours en désaccord avec l'autorité, et cela sans calcul, sans intérêt personnel à la chose, par la seule impulsion d'un esprit trop léger, ou trop conséquent, trop mobile ou trop invinciblement attaché à de nobles théories : vrais antipodes des *apostats* du pouvoir, ils se placent toujours dans une position hostile à son égard; c'est là leur vocation. Si parfois ils servent l'autorité, c'est par leur conscience à remplir des fonctions de civisme et de dévouement; plus souvent, c'est par la sévérité d'avertissements dont jamais elle ne leur sait gré, tout en ne dédaignant pas d'en profiter. Ces hommes, quand ils ont du courage et du talent, ce qui n'est pas rare avec un esprit indépendant, peuvent être utiles à l'état, mais rarement à eux-mêmes : car, c'est par la complaisance, la servilité et l'appui des coteries que s'obtiennent les faveurs des gouvernants, et que coule le Pactole du budget. Sous l'antique monarchie, la domesticité chez les seigneurs était la source des grandeurs et de la fortune, aujourd'hui c'est presque toujours l'*apostasie politique* venant à propos.

Ch. du Rosoir.

**APOSTÈME**, ou *apostume*, du grec *aposthêma*; abcès, tumeur contre nature, qui vient à quelque partie du corps, qui est causée par quelque humeur corrompue et qui aboutit souvent à une suppuration.

**APOSTILLE**, du latin *positum*, mis, placé ; annotation ou renvoi qu'on fait à la marge d'un écrit pour le commenter, le critiquer, l'éclaircir.—En termes de palais, ce sont les notes que les arbitres mettent à la marge d'un mémoire ou d'un compte.—L'*apostille* est encore une recommandation mise à la marge d'une pétition, et c'est dans ce sens que ce mot s'emploie aujourd'hui le plus fréquemment. Ajoutons que l'emploi de la chose elle-même est devenu beaucoup trop fréquent de nos jours, et qu'elle a dégénéré en une espèce d'abus, par la trop grande facilité avec laquelle on l'obtient, et qui ne peut d'ailleurs qu'en affaiblir le prix.

**APOSTOILE.** C'était ainsi qu'on appelait autrefois le pape ; on trouve ce mot dans nos vieux auteurs et dans la Bible de Guyot.

**APOSTOLAT**, dignité ou ministère d'apôtre. Anciennement l'épiscopat, en général, était appelé *apostolat* : c'était le titre honoraire ; on le trouve encore attribué aux évêques dans le sixième et le septième siècle. Depuis, on ne l'a plus donné qu'au souverain pontife.

**APOSTOLINS.** C'étaient des religieux dont l'ordre prit naissance au XIVe siècle, à Milan, en Italie. Ils avaient reçu ce nom pour la raison qu'ils faisaient profession d'imiter la vie des apôtres et celle des premiers fidèles.

**APOSTOLIQUE**, tout ce qui vient des apôtres ou y a rapport. On appelle *écrits apostoliques* ceux composés par les apôtres ; l'église chrétienne primitive se nommait église apostolique parce que les apôtres la dirigeaient et que l'esprit des apôtres continuait à les animer. Ainsi le siége romain a été surnommé *siége apostolique* parce que l'apôtre saint Pierre l'a fondé. — On appelle à Rome *chambre apostolique* l'autorité chargée de l'administration des revenus du pape. —La *bénédiction apostolique* est celle que distribue le pape en qualité de successeur de saint Pierre.—Le *symbole apostolique* est un résumé sommaire de la religion chrétienne ; il porte ce nom parce que l'enseignement des apôtres y est contenu en trois articles. Ce symbole apostolique se trouve déjà dans les œuvres de saint Ambroise, qui vivait au commencement du IVe siècle. Selon Tertullien, la mission des pasteurs, pour être légitime, doit venir des apôtres par une succession non interrompue ; toute mission qui ne vient pas d'eux ne peut venir de J.-C., ne peut donner aucune autorité, aucun pouvoir. Le titre d'*apostolique* est donc un des cacactères distinctifs de la véritable église, parce qu'elle fait profession d'être attachée à la doctrine des apôtres ; que ses pasteurs, par une succession constante, tiennent leur mission de ces premiers envoyés de J.-C. Dans la primitive église, on nomma *apostoliques* et les églises qui avaient été fondées par les apôtres, et les évêques de ces églises, parce qu'ils étaient successeurs des apôtres ; le nombre se bornait à quatre, Rome, Alexandrie, Antioche et Jérusalem, les seules qui eussent eu des apôtres pour évêques. Dans la suite, les autres églises prirent le titre d'*apostoliques*, mais seulement à cause de la conformité de leur doctrine avec celle des églises qui étaient apostoliques par leur fondation, et parce que tous les évêques se disaient successeurs des apôtres.

**APOSTROPHE**, du grec *apostrophê*, détour, fait d'*apo* et de *stréphô*, je tourne ; figure de rhétorique à laquelle les anciens ont donné cette dénomination parce que l'orateur qui s'en servait se détournait du juge pour adreser la parole au plaignant ou à l'accusé. Par cette figure, on se rapprochait de la forme du dialogue. —On entend aussi par là, dans un sens plus restreint, l'allocution qu'on adresse à un absent comme s'il était présent, ou à un être non animé ou privé de sensibilité, comme s'il avait de la vie et de la sensibilité. L'apostrophe ne s'emploie que comme grand mouvement ora-

toire, dans des moments d'inspiration ou d'émotion. — C'est ainsi qu'on appelle encore un signe de l'écriture qui ressemble à une virgule, et s'emploie pour indiquer la suppression d'une voyelle devant une autre. — C'est enfin, en termes vulgaires, le synonyme de soufflet ou coup sur la figure.

**APOTACTITES,** APOTACTIQUES ou RENONÇANTS. C'est le nom d'une secte d'anciens hérétiques qui renonçaient à tous leurs biens, et voulaient imposer à tous les chrétiens l'obligation de les imiter, pour suivre l'exemple des apôtres et des premiers fidèles.

**APOTHÉOSE,** du grec *apothéôsis*, fait d'*apo* et de *théos*, dieu. C'est l'action de déifier ou de placer un homme au rang des dieux. L'apothéose était fondée chez les anciens sur l'opinion religieuse que les hommes illustres étaient admis au ciel après leur mort; c'était un dogme que Pythagore avait puisé chez les Chaldéens. Cette cérémonie remonte à la plus haute antiquité, et il est très probable que les dieux les plus célèbres de la Grèce ne sont que des hommes divinisés. Les apothéoses les plus célèbres de la Grèce furent celles de Brasidas, général lacédémonien, et d'Ephestion, ami d'Alexandre. — Hérodien, au commencement du livre IV de son Histoire, en parlant de celle de Sévère, fait une description exacte et curieuse des cérémonies qui s'observaient dans les apothéoses des empereurs. Voici ce qu'il en dit : « Après que le corps du défunt avait été brûlé avec les solennités ordinaires, on mettait dans le vestibule du palais, sur un grand lit d'ivoire, couvert de drap d'or, une image de cire qui le représentait parfaitement, mais à laquelle on donnait néanmoins un air de langueur et de maladie. Pendant presque tout le jour le sénat se tenait rangé et assis au côté gauche du lit avec des robes de deuil. Les dames les plus élevées par la qualité étaient au côté droit, vêtues de robes blanches toutes simples et sans ornements. Cela durait sept jours de suite, pendant lesquels les médecins, s'approchant de temps en temps du lit pour considérer le *malade*, dressaient en quelque sorte le bulletin de sa santé, jusqu'au moment où ils venaient déclarer au peuple que l'empereur avait cessé de vivre. Alors de jeunes chevaliers romains et d'autres jeunes seigneurs du premier rang chargeaient sur leurs épaules ce lit de parade, et, passant par la rue sacrée (*via sacra*), ils le portaient au vieux marché, où les magistrats avaient coutume de se démettre de leurs charges. Là, il était placé entre deux espèces d'amphithéâtres, et l'on chantait à l'entour des hymnes composés en l'honneur du défunt sur des airs lugubres; après quoi on portait le lit hors de la ville, au Champ-de-Mars, au milieu duquel avait été dressé un pavillon de bois, de forme carrée, rempli de matières combustibles, revêtu de drap d'or et orné de figures d'ivoire et de diverses peintures. Au-dessus de cet édifice, on en élevait plusieurs autres semblables au premier pour la forme et la décoration, mais plus petits, et allant toujours en diminuant; on plaçait le lit de parade dans le second de ces édifices, dont les portes restaient ouvertes, et on jetait tout à l'entour une grande quantité d'aromates, de parfums, de fruits et d'herbes odoriférantes. Après quoi les chevaliers exécutaient à l'entour une cavalcade à pas mesurés, et suivis de chariots dont les conducteurs étaient revêtus de robes de pourpre, et portaient les représentations ou les images des plus grands capitaines romains ainsi que des plus illustres parents. Cette cérémonie étant achevée, le nouvel empereur s'approchait du catafalque avec une torche à la main, et en même temps, on y mettait le feu de tous côtés, en sorte que les aromates et les autres matières combustibles prenaient tout d'un coup. On lâchait aussitôt du faîte de cet édifice un aigle qui, s'envolant dans l'air avec la flamme, allait porter au ciel l'ame de l'empereur, comme les Romains le croyaient. Dès lors il était mis au rang des dieux. C'est de là que les médailles qui représentent des *apothéoses* ont le plus souvent un autel sur lequel il y a du

feu, ou bien un aigle qui prend son essor pour s'élever en l'air; quelquefois aussi il y a deux aigles, quelquefois encore l'empereur y est représenté assis sur l'aigle qui l'enlève au ciel. » Donat, *De Urbe Româ*, III, 4, décrit une pierre qui représente l'apothéose de Titus. Il y a dans le trésor de la Sainte-Chapelle de Paris une très belle agate orientale, d'une grandeur extraordinaire, qui représente l'apothéose d'Auguste, selon quelques-uns, et selon d'autres, de Commode. On se servait de l'aigle dans l'apothéose d'un homme, et du paon dans celle d'une femme. Cette cérémonie cessa d'être en usage quand le christianisme devint dominant, et à cette occasion l'abbé Bergier fait la réflexion suivante : « Si les païens n'avaient placé au rang des dieux ou des objets de leur culte que les hommes recommandables par leurs vertus et par leurs bienfaits, cette cérémonie, qui attestait la croyance de l'immortalité de l'ame, aurait été du moins une leçon pour les mœurs. Mais accorder les honneurs divins à des personnages aussi vicieux et aussi méchants que l'ont été la plupart des empereurs, c'était un outrage sanglant fait à la majesté divine et la plus mauvaise instruction que l'on pût donner aux peuples; il en résultait que ce n'est pas la vertu qui conduit l'homme au bonheur éternel. Cet abus démontre jusqu'à quel point l'idée de la Divinité était dégradée chez les païens. »—On peut citer quelques exemples de rois et d'empereurs qui voulurent être divinisés de leur vivant. Alexandre envoya l'ordre à toutes les républiques de la Grèce de reconnaître sa divinité, à quoi les Lacédémoniens répondirent par ce décret remarquable : *Puisque Alexandre veut être dieu, qu'il le soit*. En Sicile on éleva un temple à Verrès, et il exigea de grosses sommes pour fournir aux frais des sacrifices qu'on lui offrait. Caligula ne se contenta pas d'être dieu, il voulut jouer tour à tour le rôle de tous les dieux, jusqu'à celui de la déesse des amours, et il prit pour collègue dans son sacerdoce son propre cheval, digne pontife d'un tel dieu. Cicéron lui-même, dit-on, ne fut pas exempt de cette superstition; il parle, dans plusieurs de ses lettres à Atticus, du temple qu'il veut élever à sa chère Tullia, mais nous pensons qu'il ne faut pas prendre ce vœu à la lettre, et qu'il n'est question ici que de cette métaphore commune à tous les poètes et à tous les amants. Ce culte, dans tous les cas, eût été plus pur sans doute que celui d'Adrien, mettant Antinoüs, son mignon, au rang des dieux; de Néron, divinisant son singe et sa maîtresse Poppée, après l'avoir tuée d'un coup de pied; et de Caracalla, qui, après avoir assassiné son frère Geta, lui accorda les mêmes honneurs, en prononçant ce cruel jeu de mots : *Sit divus, dùm non sit vivus*; Qu'il soit dieu, pourvu qu'il soit mort.

**APOTHICAIRE,** en latin *apothecarius*, dérivé du grec *apothékê*, boutique, magasin. On les appelait autrefois les cuisiniers de la médecine. Nicolas Lange a composé un gros volume contre les apothicaires, sur leur peu de science et sur leur charlatanisme. Cependant, il paraît qu'ils étaient astreints à certaines règles et à un certain noviciat; on ne pouvait être aspirant à cette profession, et admis comme tel chez un maître, qu'après avoir subi un examen grammatical, et avoir fait preuve d'aptitude pour la nouvelle profession qu'on voulait embrasser. Après quatre ans d'apprentissage, et après avoir servi les maîtres pendant six ans, et s'être muni de certificats, l'aspirant était présenté au bureau de l'ordre, subissait d'abord un premier interrogatoire devant les gardes et neuf autres maîtres choisis par eux, puis un second, appelé l'*acte des herbes*, et qui roulait plus spécialement sur la connaissance des simples, après quoi il devait faire un chef-d'œuvre de cinq compositions. A Paris, le corps des maîtres apothicaires était joint à celui des épiciers et droguistes. Tandis que Bartholin se plaignait qu'il y eût trop d'apothicaires en Danemarck, quoiqu'il n'y en eût que trois à Copenhague et quatre seulement dans tout le reste du royaume, lesquels étaient obligés pour vivre de se

livrer en outre à quelque autre trafic, on en comptait 1,300 dans la seule ville de Londres. Les *pharmaciens* de nos jours (*V.* ce mot) sont plus généralement instruits et font même d'assez bonnes études; mais leur profession, grace aux améliorations modernes introduites dans l'art de la médecine, est devenue assez peu lucrative, et la plupart d'entre eux sont obligés, pour soutenir leur état dans le monde, de s'industrier et d'inventer quelque remède spécial ou quelque panacée, auxquels les médecins accordent peut-être quelquefois trop facilement leur approbation. —La cherté des drogues que l'on vend dans les apothicaireries ou pharmacies a fait passer en proverbe le terme de *mémoire d'apothicaire* pour tous ceux où les fournisseurs ont étendu démesurément leurs prix. On appelle aussi vulgairement *boutique d'apothicaire* tout individu qui a la manie de se droguer à tout propos et à la moindre indisposition.

**APOTRE**, en latin *apostolus*, du grec *apostolos*, fait d'*apostellô*, j'envoie. C'était le nom qualificatif des douze disciples du Christ, *envoyés* par lui pour la propagation de sa foi et pour prêcher son Évangile par toute la terre. Voici leurs noms : 1° Simon, qui est appelé Pierre dans l'Évangile; 2° André, son frère; 3° Jacques, fils de Zébédée; 4° Jean, son frère; 5° et 6° Philippe et Barthélemi; 7° et 8° Thomas et Matthieu le *Publicain*, 9° Jacques, fils d'Alphée; 10° Thaddée; 11° Simon le *Chananéen*; 12° Judas *Iscariote*, qui trahit le Christ, et dont Mathias prit la place.

**APOTRES**, frères, *ordre des apôtres*. C'est ainsi que Ghérard Sagarelli de Parme appelait un ordre non soumis à la vie claustrale, qu'il fonda lui-même à l'imitation du vêtement, de la pauvreté et de la vie nomade des apôtres de Jésus, en 1260. Ils parcouraient à pied l'Italie, la Suisse et la France en mendiant et en prêchant, annonçaient la venue du *jugement dernier* et d'un temps meilleur, se faisaient suivre de femmes comme autrefois les apôtres; mais on les soupçonnait d'entretenir avec elles un commerce illicite. Cette société ne reçut point la sanction du pape; Honoré IV en prononça même la suppression en 1286. Quoique poursuivis par les inquisiteurs, ces apôtres n'en continuèrent pas moins à se livrer à leur mission, et Sagarelli ayant été brûlé comme hérétique en 1300, ils se choisirent un autre chef, Dolcino, de Milan, homme d'esprit, qui consola par ses prédictions les membres restants de cette société, laquelle s'accrut au nombre de 1,400. En 1304, poursuivis avec acharnement, ils furent obligés de soutenir une guerre défensive dans des camps retranchés; forcés de s'abandonner au brigandage, ils oublièrent bientôt leur vocation primitive, dévastèrent le territoire de Milan et furent enfin défaits et presqu'anéantis en 1307 par les troupes épiscopales sur le mont Zebello, près Vercelli. Dolcino périt dans les flammes. Plus tard, des débris de cette société furent rencontrés dans la Lombardie et dans le midi de la France jusqu'en 1368. Leur hérésie consistait en imprécations contre le pape et le clergé.

**APOZÈME**, du grec *apozêma*, fait d'*apozéô*, bouillir; potion composée d'une décoction des racines, des bois, des semences, des écorces des végétaux indiqués pour l'espèce, et une infusion de leurs feuilles et de leurs fleurs. Les semences aromatiques ne doivent pas bouillir. On ajoute à ces décoctions ou infusions du sirop ou du sucre, quelquefois des substances animales et des préparations chimiques. Il y a des apozèmes cordiaux, apéritifs, diurétiques, pectoraux, anodins, rafraîchissants, etc. Les apozèmes ont presqu'entièrement disparu aujourd'hui de l'usage de la médecine, qui les a remplacés par de simples tisanes, qui produisent autant d'effet dans la plupart des cas où ils étaient employés.

**APPARAT**, du latin *apparatus*, est le synonyme d'éclat, ostentation, pompe extérieure, et indique une préparation à une action solennelle, publique, préméditée. — Dans un sens plus restreint, on a donné ce nom à des dictionnaires

ou commentaires, en usage dans les classes et dans les études. L'*Apparat sur Cicéron* est une espèce de concordance ou de recueil de phrases cicéroniennes ; l'*Apparat sacré* de Possevin, jésuite de Mantoue, un recueil de toutes sortes d'auteurs ecclésiastiques, imprimé en 1611, en 3 volumes. On a aussi appelé *apparat* la glose d'Accurse sur le Digeste et le Code. Enfin, l'*Apparat royal* était un dictionnaire français-latin en usage dans les classes, il y a une vingtaine d'années, et dont le nom a été remplacé depuis par le terme général de *dictionnaire*.

**APPARAUX**, terme de marine, qui se dit des agrès d'un vaisseau et de toutes les choses qu'on prépare pour faire un voyage par mer, même de l'artillerie. Toutefois, on ne comprend sous cette dénomination ni l'équipage ni les vivres. Un vaisseau, après le combat, est ordinairement dégarni de la plupart de ses apparaux.

**APPAREIL.** Dans son sens le plus général, ce mot est synonyme d'apparat, dont nous avons donné plus haut la signification. — En termes d'*anatomie*, l'*appareil* est l'assemblage des organes, des vaisseaux, des viscères, et il reçoit des qualifications diverses selon ces diverses applications, que le lecteur doit chercher à leur ordre respectif. — En termes de *chirurgie*, il se dit des linges et des médicaments nécessaires pour panser une plaie ; on appelle *premier appareil* les premiers soins donnés ainsi à un blessé, et l'on a coutume de dire qu'on ne saurait juger de la disposition d'une plaie ou d'une blessure qu'après avoir levé ce premier appareil. — On appelait aussi autrefois, en chirurgie, le grand, le haut et le petit *appareil*, trois différentes méthodes d'extraire la pierre de la vessie. Le *haut appareil*, pratiqué pour la première fois par un nommé de Franco, consistait dans une incision faite au-dessus du pénil et à côté de la ligne blanche; on ouvrait ensuite le fond de la vessie, par où on extrayait la pierre. Le *grand appareil*, inventé par Jean de Romanis, médecin de Crémone, environ vers l'an 1520, se pratiquait en introduisant une sonde creuse dans la vessie, en faisant ensuite l'incision au périnée et en passant la pointe du bistouri dans la cannelure de la sonde. Le *petit appareil*, dont l'invention est due à Celse, consistait à introduire l'index et le doigt du milieu dans le fondement, aussi avant qu'il était possible, pour les placer au-delà de la pierre et approcher celle-ci du col de la vessie. Ensuite on faisait une incision au périnée par-dessus la pierre, et l'on avait alors toute facilité pour l'extraire. Ces moyens ont tous été abandonnés et remplacés dans la chirurgie moderne par des moyens plus sûrs et surtout moins dangereux, tels que la *lithotritie*, etc., dont nous traiterons à leur ordre. — On se sert aussi d'*appareils* en jardinage, où la chose et le mot ont été empruntés à l'art de la chirurgie. L'expérience a démontré que toute plaie faite à un arbre, à sa tige, à ses grosses branches ou à ses racines, lui nuisait beaucoup si on la laissait exposée à l'action de l'air, du soleil, des pluies. On emploie pour la couvrir la bouse de vache, fraîche ou vieille, du terreau ou de la terre détrempée par l'eau ; l'une ou l'autre de ces matières compose tout l'appareil, que l'on applique sur la plaie et que l'on maintient avec un chiffon ; l'osier tient lieu de bandage. On peut lui substituer la paille, la filasse, le jonc, et la seule attention à avoir, c'est que cette espèce de ligature n'endommage pas l'écorce de la branche ou du tronc lorsqu'ils viennent à grossir. « Les anciens, et même quelques modernes, qui ont écrit sur la taille des arbres, dit l'abbé Rozier, ont beaucoup vanté les appareils gras, mais ils produisent le même effet sur l'arbre que sur l'homme, c'est-à-dire qu'ils bouchent les pores et empêchent la transpiration et la sève ; » il conseille, pour cette raison, de s'en abstenir et de se borner au simple appareil que nous venons de décrire. — En termes de *maçonnerie*, l'*appareil* est la hauteur d'une pierre ou son épaisseur entre deux lits. On taille dans les carrières des pierres de grand ou de *haut*

*appareil*, et d'autres de *bas appareil*, pour dire d'une plus grande ou d'une moindre épaisseur. Toutes les pierres d'un même lit doivent être d'un même appareil. — En *architecture*, l'*appareil* est l'art de tracer avec exactitude et de disposer les pierres ou marbres selon leur convenance et leur relation avec telle ou telle partie d'un édifice ou d'un monument. — En termes de *marine*, l'*appareil* est une complication de moyens mécaniques combinés pour multiplier les forces, c'est la totalité des préparatifs pour le départ ou pour une manœuvre. L'APPAREILLAGE est l'action de mise en œuvre de ces moyens, de ces préparatifs; il désigne aussi l'état d'un vaisseau qui vient de lever l'ancre et qui manœuvre pour mettre le vent dans ses voiles et faire route. APPAREILLER est proprement *mettre à la voile*; c'est le chef-d'œuvre de la manœuvre, ce qu'il y a de plus compliqué, de plus difficile, de plus varié dans l'art de conduire un vaisseau; c'est enfin tout ce qui constitue l'action de livrer le vaisseau à l'impulsion de ses voiles et de son gouvernail, en quittant le mouillage ou le port. *Appareiller une voile*, c'est la déployer, l'étendre et la présenter au vent; *appareiller une ancre*, c'est la préparer à une chute prompte au fond de la mer. Enfin, il y a des appareils spéciaux pour le *gaz*, des appareils à *vapeur*, des appareils de *distillation*, de *chauffage* et de *fabrication*, dont nous traiterons à chacun des articles qu'ils concernent plus particulièrement. — APPAREILLEUR est le nom, la qualification de celui qui a la direction de tous les moyens que nous venons d'indiquer, dans leurs diverses acceptions; mais il ne faut pas confondre avec ce mot, qui se prend alors en bonne part, celui d'APPAREILLEUSE, pris toujours en mauvaise part, et par lequel on désigne toute femme qui s'occupe à nouer des intrigues et des commerces d'amour, et que les anciens flétrissaient du nom de *meretrix*.

**APPARENCE**, fait du latin *parere*, dérive lui-même du grec *paréomi*, paraître, se présenter. L'apparence est la surface extérieure des choses, ce qui, d'abord, frappe les yeux, ce que les anciens appelaient enfin *species*. Les stoïciens tenaient que les qualités des corps qui frappent nos sens n'étaient que des *apparences*. On dit communément et malheureusement aussi avec quelque *apparence* de raison, que l'on risque souvent d'être trompé lorsque l'on juge sur les *apparences* à la cour, et que, dans le monde, on récompense plutôt les *apparences* du mérite que le mérite lui-même. — Quelquefois, et par extension, on donne à ce mot la signification opposée à celle de réalité, et l'on en fait presque le synonyme de *faux*, *feint* et *simulé*. Ainsi, l'on dit des hypocrites, qu'ils trompent sous de belles *apparences* de piété, de dévotion; de la vérité, qu'elle ne fait pas tant de bien dans le monde que ses *apparences* y font de mal. On dit aussi des couleurs, qui sont de simples réflexions de lumière et n'ont aucune réalité, que ce sont de simples *apparences*. — Ce mot se prend souvent pour l'équivalent de *reste*, *marque*, *vestige* : on dit, dans ce sens, d'un peuple qui est tombé totalement sous le joug du despotisme, qu'il n'a plus aucune *apparence* de liberté; d'une femme que l'âge où les infirmités ont totalement changée, qu'elle n'a plus aucune *apparence* de beauté. — *Apparence* s'emploie encore pour *conjecture*, *vraisemblance*, quand on dit, par exemple, que le temps est fort couvert et qu'il y a *apparence* de pluie, ou qu'il n'y a aucune *apparence* de vérité dans le récit d'un voyageur. — On dit enfin qu'il faut *sauver les apparences*, pour dire qu'il ne faut point donner de scandale, qu'il faut au moins conserver les dehors de l'honnêteté, de la pudeur, ou de la probité. — En *optique*, on appelle *apparence simple* ou *directe*, la vue d'un objet en ligne directe, sans réflexion ou réfraction. — Les *apparences célestes*, en *astronomie*, sont les phénomènes qui ont été observés, les découvertes qui ont été faites dans les mouvements du ciel et des astres. Les astronomes ont coutume de distinguer la

véritable place d'un astre de celle qu'il nous paraît occuper, en disant que celle-ci est *apparente*. Ils disent aussi qu'un mouvement est *apparent* quand il n'a pas lieu réellement, mais que le mouvement de la terre le fait supposer ; c'est ainsi que le soleil a un mouvement annuel apparent. L'*horizon apparent* est le grand cercle qui termine notre vue et qui est formé par la rencontre de la terre avec la voûte céleste ; il dépend de l'élévation du spectateur, et doit être distingué de l'horizon rationnel, qui est un plan passant par le centre de la terre et perpendiculaire au rayon mené vers le spectateur. Le *diamètre apparent d'un astre* est la quantité angulaire sous laquelle nous l'évaluons : ce diamètre varie en raison inverse de la distance. Enfin, la *distance apparente de deux astres* est le nombre de degrés de l'arc de grand cercle qui les joint.

**APPARITEUR,** d'*apparere*, être présent. C'était chez les Romains un mot générique appliqué aux délégués des juges, qui étaient auprès d'eux pour recevoir et faire exécuter leurs ordres ; on comprenait sous cette dénomination les scribes, les interprètes, les licteurs, etc. ; c'était à peu près ce que sont les sergents et les huissiers de tribunal, en France, où le mot d'*appariteur* n'a guère été en usage que pour signifier dans l'université, ou, dans les facultés, les bedeaux qui portaient des masses devant le recteur, et, dans les cours ecclésiastiques, des espèces de sergents qui avaient le même office.

**APPARTEMENT,** *ædium pars*, du verbe latin *partior*, je partage, je divise. On entend par ce mot une division plus ou moins grande d'un édifice, d'une maison, partagée en plusieurs chambres distribuées plus ou moins convenablement pour loger une famille ou plusieurs familles ; en un mot, une disposition et une suite de pièces nécessaires pour rendre une habitation commode selon le rang, la fortune ou la profession de celui qui l'occupe. Chez les peuples de l'antiquité, où chaque particulier des classes élevées avait sa maison, son habitation entière et complète à lui, comme on le voit en beaucoup d'endroits dans plusieurs pays du nord, à Londres, et dans certains quartiers de Paris, cette habitation était généralement divisée en deux parties : l'*andronitide*, ou appartement des hommes, sur le devant de la maison, et le *gynécée*, ou appartement des femmes, qui était situé dans la partie la plus retirée. Au rez-de-chaussée sur la rue, ou au premier étage, était l'*hospitium* ou appartement des étrangers. Cette disposition a été conservée par les Grecs modernes, en Egypte, en Italie, et a été suivie également par la plupart des peuples du nord, en Allemagne, en Russie, etc., où les maisons des nobles et des grands sont autant de palais somptueux destinés surtout aux jouissances du luxe, au fêtes, aux réceptions d'apparat, et où les commodités intérieures et de la famille sont quelquefois sacrifiées à cette exigence du rang et de la représentation. Chez les modernes, et principalement dans les grandes villes, l'accroissement de la population, le prix excessif des terrains, et surtout le goût de la vie intérieure, de la vie de famille, qui est revenu et qui pénètre chaque jour plus avant dans nos mœurs, les appartements vastes et élevés ont presque complètement disparu pour faire place à une distribution plus sage, plus économique, plus appropriée enfin à nos besoins, mais où le défaut contraire des proportions, c'est-à-dire l'exiguité, se fait peut-être trop sentir. (*V*. pour plus de développements l'article ARCHITECTURE).

**APPAS,** *attraits*, *charmes*, synonymes. Les *appas* tiennent aux formes ; les *attraits* doivent à l'esprit la plupart de leurs agréments ; il n'existe point de *charmes* qui ne prennent leur source dans l'amabilité du caractère. — Ces mots s'emploient également au figuré. « La vertu, dit l'abbé Girard, a des *attraits* que les plus vicieux ne peuvent s'empêcher de sentir ; les biens de ce monde ont des *appas* qui font que la cupidité triomphe souvent du devoir ; le plaisir a des *charmes* qui le font recher-

cher partout, dans la vie retirée comme dans le grand monde ».

**APPAT**, terme de chasse et de pêche, fait de *pastus*, pâture : c'est l'objet, l'amorce, la substance dont on se sert pour faire tomber un animal dans un piége, *ad pastum alliciens*, qui attire à la pâture. « La nature, dit M. Bory de Saint-Vincent, a donné à ces mêmes animaux que l'homme trompe avec des appâts l'instinct d'employer aux mêmes fins certaines portions de leur corps. Les pics, par exemple, dont la langue rétractile et gluante tente l'appétit de plusieurs petits insectes, insinuent cette langue dans les fourmilières ou dans les troncs d'arbres, d'où ils la retirent chargée de proie. Beaucoup de poissons, entre autres celui qu'on a nommé par excellence le pêcheur, *lophius piscatorius*, se cachent dans la vase, où, en agitant des barbillons voisins de leur bouche, et qui ont l'apparence de vers, ils attirent, par ces appâts naturels, les poissons plus petits, dont ils se nourrissent. » — Ce mot s'emploie également en morale, dans un sens figuré, l'*appât des richesses*, *l'appât trompeur des vanités humaines*.

Quittez ces vains plaisirs dont l'appât vous abuse.
BOILEAU.

**APPEL**, en législation, est le recours exercé devant une juridiction supérieure, pour faire réformer un jugement, un arrêt rendu en premier ressort. — L'acte qui saisit la juridiction supérieure de cette demande ou de ce recours est désigné sous le nom d'*acte d'appel*. — L'*appel incident* est celui qui survient en second dans une affaire où l'une des parties a déjà formé son recours. — Nous renvoyons les lecteurs à l'article ABUS du 1er volume de notre dictionnaire pour l'*appel comme d'abus*, et à l'article ORGANISATION JUDICIAIRE, pour les *tribunaux d'appel*, et la forme des divers appels en *matière civile*, *matière correctionnelle*, etc. — *Appel* est synonyme de cartel, quand il s'agit d'une provocation faite par un individu à un autre pour vider une querelle par le sort des armes. — L'*appel militaire* est celui qui se fait par l'entremise d'un sous-officier à certaines heures de la journée, et surtout de la nuit, pour s'assurer que tous les soldats composant une troupe sont à leur poste, et où chacun d'eux doit répondre personnellement à son nom. — *Appel*, en termes d'escrime, est une feinte ou un temps faux qui se fait hors de mesure, à dessein d'obliger son adversaire à attaquer la partie que l'on découvre, pour mieux le surprendre à son tour, ou le faire s'enferrer lui-même dans sa trop grande précipitation.

**APPELANTS.** C'est le nom qu'on a donné aux évêques et autres ecclésiastiques qui avaient interjeté appel au futur concile de la bulle *Unigenitus*, donnée par le pape Clément XI et portant condamnation du livre du P. Quesnel intitulé : *Réflexions morales sur le Nouveau-Testament*.

**APPELIUS** (JEAN-HENRI), ministre des finances dans les Pays-Bas, était né à Middelbourg en Zélande ; son père y avait été curé, et lui-même notaire. Cet homme, qui s'était élevé si rapidement des plus bas emplois aux premières dignités, cet homme, qui fut conservé par tous les gouvernements qui se succédèrent pendant 30 ans dans les Pays-Bas, ne manque pas de détracteurs. Le système qu'il avait adopté, d'augmenter les impôts directs, résultat des besoins de l'état, excita parmi les grands propriétaires un mécontentement général, ceux-ci étant peu disposés à voir le sol grevé de tant d'impôts onéreux. Il en fut de même de ses projets sur le commerce, dont ils compromettaient tout-à-fait les intérêts. L'impôt sur le sol était, dans les Pays-Bas, plus faible que partout ailleurs. L'essai que tenta Appelius de porter les droits sur les successions plus haut qu'ils ne l'étaient en France, fut vivement combattu en 1815 par l'aristocratie de la chambre des députés néerlandais, comme nuisible aux intérêts de la propriété ; et quand, plus tard, il voulut augmenter les impôts sur le commerce, le peuple de Rotterdam, en 1819, se porta à beaucoup d'excès contre l'au-

teur de ce projet. Il mourut à La Haie en avril 1828, à l'âge de 61 ans. Il eut pour successeur Van Teest van Oudriaan.

**APPENDICE**, *appendix*, du verbe *pendere*, *appendere*, pendre, suspendre, être pendu, suspendu, attaché. — En termes de dogmatique, c'est une chose qui dépend d'une autre, qui en est comme une suite nécessaire. — En termes de grammaire et de belles-lettres, ce sont des annotations, des explications, sous forme d'additions, et séparées de l'ouvrage qu'elles sont destinées à éclaircir, et dont elles sont une dépendance nécessaire. — En termes d'anatomie et de médecine, il se dit particulièrement des membranes, des parties additionnelles à la structure d'un organe. Il y a des appendices membraneux de diverses figures dans la plupart des parties intérieures du corps. Le cœcum a un appendice en forme de ver oblong, fait de la jonction des trois ligaments du colon, qui est plus grand chez les enfants nouveau-nés que chez les adultes.—En botanique, on appelle *appendice* l'espèce de prolongement qui accompagne le pétiole presque jusqu'à son insertion sur la tige ou sur les rameaux.

**APPENZEL**, l'un des 22 cantons suisses. Ce canton, de tous côtés enclavé dans celui de Saint-Gal, compte, sur une superficie de 20 lieues carrées, 55,000 habitants dans huit bourgs et villages, mais pas une seule ville. Il est entièrement composé de montagnes, d'où on tire des pierres et différents minéraux, et qui offrent de magnifiques pâturages où l'on élève une grande quantité de gros et de menu bétail. Le bourg d'Appenzel, chef-lieu du canton, est situé dans une vallée fertile sur la Sitter. Il possède un hôtel-de-ville, un arsenal, des fabriques de toiles, des blanchisseries, et compte 3,000 habitants. Le gouvernement du canton d'Appenzel est entièrement démocratique.

**APPÉTIT**, du latin *appetere*, désirer, exprime le désir de satisfaire les besoins de l'estomac; on s'en sert en médecine pour exprimer le désir de la procréation, mais on y ajoute alors le mot *vénérien*. — L'appétit diffère de la faim, en ce que l'un est un sentiment agréable, tandis que l'autre est pénible, puisqu'il demande avec force ce qu'on lui avait refusé pendant un certain temps. Le premier exprime le plaisir qu'on éprouve à prendre de la nourriture, le second est le besoin. L'appétit consiste dans une excitation des épanouissements nerveux du système nutritif, dans une sécrétion abondante de la salive, et même un souvenir des aliments qu'on a eu du plaisir à prendre antérieurement. Il a son siége dans le système des ganglions, et présente une sensation particulière à tous les êtres. On le satisfait moins vite que la faim, car le plaisir de prendre la nourriture existe encore quand le besoin a cessé. Ainsi que toutes les autres sensations de l'organisme, l'appétit peut se présenter sous un caractère maladif; souvent il est troublé, il peut disparaître entièrement, ou il existe à l'état d'exagération et se nomme fringale (*cynorexia*), boulimie (*voy.* ce mot). Quand on ne satisfait point à ce besoin, on voit survenir des évanouissements, et cependant la nourriture est aussitôt rendue par des vomissements ou des garderobes. L'appétit existe dans un état de maladie quand il exige des aliments préparés avec certaines épices, qu'il produit les envies des femmes enceintes ou qu'il demande des substances qui ne sont pas au rang des aliments, telles que de la chaux, de la craie, de la viande crue, des insectes et même des excréments. On a remarqué que dans ces différents états maladifs, nommés, *pica analacia*, *cissa* ou *kitta*, les individus malades éprouvent quelquefois une espèce d'attraction vers ce qui leur est salutaire : ainsi on voit des enfants, atteints d'aigreurs stomachiques, avaler de la chaux, de la craie; des bilieux prendre des aliments acides. Il faut chercher ce vice de l'appétit dans un dérangement du système nerveux, produit par d'autres maladies.

**APPIANI** (André), peintre, né à Milan le 23 mai 1754, descend d'une famille noble, mais pauvre. Dès sa plus

tendre enfance il montra un goût extrême pour la peinture. Sa pauvreté l'obligeait à travailler aux décorations de plusieurs théâtres, et il en employait le salaire à fréquenter les écoles de dessin et d'anatomie. Le long séjour qu'il fit à Parme, à Bologne et à Florence, lui permit d'étudier les ouvrages des grands maîtres et de se créer un genre particulier. Trois fois il visita Rome, afin de se pénétrer du secret que possédait Raphaël dans ses peintures à fresque, secret presque entièrement perdu. Bientôt il surpassa dans cette partie de la peinture tous les artistes vivants de l'Italie, et déploya tout son talent dans la coupole de l'église Sainte-Marie de Celse à Milan, ainsi que dans les peintures des plafonds et des murs dont il orna la maison de plaisance du gouverneur archiduc Ferdinand en 1795. Bonaparte le nomma peintre impérial, le décora de l'ordre de la Légion-d'Honneur et de la Couronne-de-Fer, et le nomma membre de l'institut des sciences et des arts en Italie. Appiani fit par la suite les portraits de la famille impériale, de plusieurs généraux et ministres. Ses plus beaux ouvrages sont les plafonds du Palais-Royal de Milan, des allégories de la vie de Napoléon, et son Apollon entouré des Muses dans la villa Bonaparte. Dans presque tous les palais de Milan, on trouve des fresques de ce grand artiste. La chute de Napoléon lui fut très défavorable, et il mourut le 8 novemb. 1817, dans une position peu fortunée.

**APPIANUS**, ou APPIEN, historien grec, né à Alexandrie, fut le gouverneur du trésor impérial à Rome sous Trajan, Adrien et Antonin. Il composa une histoire romaine en 24 livres, qui remontait à la fondation de Rome et se terminait à la naissance d'Auguste. Il ne nous reste plus que la moitié de cet ouvrage dont le mérite est très inégal, selon que les sources auxquelles puisait le compilateur étaient bonnes ou mauvaises. La première édition grecque d'Appien parut à Paris chez H. Étienne, en 1551; la meilleure est celle que Schweighæuser a publiée à Leipsik et à Strasbourg, en 1785, en trois vol. in-8°, grec et latin.

**APPIENNE** (voie). C'est la route la plus ancienne et la plus connue qui conduit de Rome à Capoue. Elle fut commencée par *Appius Claudius Crassus Cæcus*, quand il était censeur, 313 ans avant J.-C., et plus tard elle fut continuée jusqu'à Brundisium. Elle était construite en pierres larges, dures, hexagones, emboîtées les unes dans les autres. On voit encore aujourd'hui près de Terracine des restes de cette admirable construction, qui a subsisté près de 900 ans dans toute son intégrité.

**APPIUS** (Claudius Crassinus), de l'illustre famille patricienne des Claudes, fut à peine parvenu au consulat, l'an 451 avant J.-C., que, bien qu'aussi fier et aussi aristocrate que ses ancêtres, il appuya, à la grande surprise du sénat, et pour se ménager la faveur populaire, le projet de loi proposé par le tribun Terentillus ou Terentius, à l'effet d'opérer un changement dans la forme du gouvernement. A la place des magistrats ordinaires, on nomma des *décemvirs* (dix-hommes), chargés de rédiger un code (appelé par la suite *Loi des douze tables*), et d'exercer pendant un an la suprême puissance. Appius fut élu décemvir, et quand à l'expiration de l'année le décemvirat fut prolongé encore d'un an, lui seul de ses collègues fut réélu, grace à son influence sur les chefs du peuple. Son plan était de ne plus se dessaisir de la puissance, et il se ligua avec ses collègues pour le faire réussir. Les Èques et les Sabins firent alors une incursion sur le territoire de la république. Aussitôt les décemvirs levèrent des troupes, et marchèrent à la rencontre de l'ennemi. Appius et Oppius, seuls des décemvirs, restèrent à Rome avec deux légions, à l'effet de maintenir l'autorité déjà illégalement accrue de leurs collègues; mais un évènement inattendu amena leur ruine. Appius éprouvait une violente passion pour la fille de Virginius, plébéien considéré, qui se trouvait à l'armée. Appius, marié et patricien, ne pouvait légitime-

ment posséder la fille de Virginius, fiancée à l'ancien tribun Icilius. La séduction ne lui ayant pas réussi, il chargea un de ses clients, nommé Claudius, de s'adjoindre quelques complices, et d'enlever de vive force Virginie, au milieu de l'école publique, sous prétexte qu'elle était la fille d'une de ses esclaves. Le peuple força Claudius de relâcher sa victime; mais celui-ci la cita aussitôt devant le tribunal d'Appius, qui ordonna que la prétendue esclave serait provisoirement rendue à son maître. Numitorius, oncle de Virginie, et Icilius, son fiancé, dévoilèrent alors au peuple les criminels desseins d'Appius. Une emeute terrible s'ensuivit, et le décemvir fut contraint de laisser Virginie entre les mains de ses parents, et remit au lendemain à prononcer son jugement. Virginius, prévenu par son frère et par Icilius, se présenta dans le forum vêtu de deuil, ainsi que sa fille. Il donna des preuves certaines de sa paternité; mais, Appius, plein de confiance dans le nombre de ses soldats, ordonna à Claudius de reprendre son esclave. Alors Virginius demanda au décemvir la permission d'interroger en sa présence la nourrice de Virginie, pour avoir au moins, disait-il, la consolation d'être détrompé. Appius y consentit. Alors ce père infortuné embrassa sa fille, et, saisissant le couteau d'un boucher voisin, il le lui plongea dans le sein en s'écriant : « Virginie, va rejoindre, pure et libre, ta mère et tes aïeux. » Appius ordonna d'arrêter le meurtrier; mais il s'enfuit. Les sénateurs Valérius et Horatius, ennemis du décemvirat, appelèrent à la vengeance le peuple, que la vue du cadavre avait déjà mis en fureur. Appius ne réussit à appaiser la sédition qu'en convoquant le sénat. Mais Virginius, de retour au camp, raconta ce qui lui était arrivé, et l'armée, exaspérée, reprit le chemin de Rome en criant vengeance. Les décemvirs comprirent que leur puissance était désormais anéantie; ils l'abdiquèrent. Aussitôt le sénat décréta le rétablissement du tribunat et du consulat (l'an 305 de Rome, et 449 avant J.-C.). Tite-Live dit qu'Appius se tua dans sa prison; Denis d'Halicarnasse prétend que les tribuns le firent étrangler.

**APPIUS** (Claudius), élu censeur l'an de Rome 442, commença ses fonctions par humilier le sénat. On n'y avait reçu jusqu'alors que des patriciens ou les plébéiens les plus considérés; il y introduisit des fils d'affranchis. Il s'immortalisa par la construction de la voie appienne. (*Voyez* ce mot.)

**APPOGIATURE**, terme de musique, emprunté à la langue italienne (*appogiatura*), et qui signifie un agrément qui se fait dans le chant, en appuyant la voix sur la note qui précède en dessus celle de l'harmonie. C'est ce qu'anciennement on appelait *petites notes*, *notes perlées*, *ports de voix*, avec cette différence cependant, que ces derniers se faisaient presque toujours en dessous.

**APPRENTI, APPRENTISSAGE.** L'apprenti est, à proprement parler, celui qui apprend un métier quelconque sous un maître auquel il s'est engagé pour un temps prescrit, à de certaines conditions. Par extension, on appelle *apprenti* celui qui est encore novice dans les sciences ou dans les arts. On a dit avec raison que ce sont les demi-savants et les *apprentis* qui sont les plus hardis à parler et à juger de ce qu'il y a de plus profond dans les sciences. On rapporte qu'un apprenti-peintre, ne pouvant rendre convenablement sur la toile les charmes et les traits d'Hélène, s'avisa de mettre beaucoup d'or à son tableau; ce qui fit dire à son maître qu'il l'avait faite riche, n'ayant pu la faire belle.— L'*apprentissage* peut-être divisé en deux parties : la partie théorique, qui concerne l'étude et la connaissance des matériaux et des instruments qui conviennent plus spécialement à l'exercice d'un métier; l'autre, purement pratique, a pour but d'acquérir par l'exercice l'adresse et l'habileté nécessaires au maniement, à l'emploi de ces instruments, et à l'exécution des travaux qu'ils peuvent concourir à opérer, à confectionner.

— Des règlements fixaient autrefois le nombre d'apprentis que pouvait avoir un maître; souvent ceux-ci ne pouvaient en avoir qu'un seul, dont la condition était rendue encore plus dure par les redevances annuelles qu'il était obligé de payer au profit de la communauté. Ces dispositions et d'autres semblables, inhérentes au système des *jurandes* et des *maîtrises* (*voyez* ces mots), instituées dans le but de perpétuer les bonnes pratiques des arts et métiers, en ont longtemps arrêté l'essor, et étaient aussi nuisibles aux intérêts de l'industrie qu'elles étaient contraires à la loi naturelle. Depuis l'abolition de ces entraves, l'autorité n'intervient dans les contrats entre les maîtres et les apprentis que pour en garantir l'exécution d'après la lettre et dans les bornes de la loi, qui est égale pour tous. Les progrès nombreux et journaliers de l'industrie témoignent des avantages qu'elle a trouvés dans cette liberté, qui ne peut qu'amener les mêmes résultats partout où elle est bien réglée.

**APPROVISIONNEMENT.** (*Voyez* Greniers d'abondance, Magasins de réserve et Subsistances militaires.)

**APPULSE.** On appelle ainsi en astronomie le passage de la lune auprès d'une étoile; l'observation en profite pour déterminer les lieux de la lune, les erreurs des tables et les longitudes des stations, au moyen d'un instrument nommé *micromètre*.

**A PRIORI**, expression adverbiale, terme de logique; *argument*, *conclusion à priori*, c'est-à-dire de ce qui précède, de l'antécédent, d'un principe, d'une proposition admise. — *A posteriori* se dit de la proposition contraire.

**APSIDES** ou ABSIDES. On appelle ainsi les deux points de l'orbite d'un astre, savoir, le plus rapproché du soleil, ou *périhélie*, et le plus éloigné, ou *aphélie*. (*Voyez* ce mot.) La ligne des apsides ne reste pas fixe dans l'espace; par un effet de l'attraction des planètes les unes vers les autres, cette ligne prend un mouvement de rotation très lent dans le plan de l'orbite; ce qu'explique le nom d'*absides*, dérivé du grec *hapsides*, qui signifie voûte, arc, courbure.

**APTÈRES**, d'*a* privatif, et de *pteron*, aile. On appelle de ce nom les insectes qui n'ont point d'ailes. Les aptérodicères (de *dis*, deux fois, et *kéras*, corne), sont ceux qui, sans avoir d'ailes, sont pourvus de deux antennes.

**APULÉE**, philosophe platonicien, descendant de Plutarque par sa mère, naquit à Madaure, en Afrique, au IIe siècle, vers la fin du règne d'Adrien, et vint se fixer à Rome, où il suivit le barreau, après avoir fait ses premières études à Carthage, et avoir séjourné quelque temps à Athènes, où il se familiarisa avec les lettres grecques, les arts libéraux, et principalement la doctrine de Platon. Mais, dévoré d'un désir insatiable de connaissances et de lumières, il se remit bientôt à voyager, parcourut de nouveau la Grèce, se fit initier à tous les mystères, et avait dissipé presque entièrement son patrimoine, lorsque, de retour à Rome, il fit le dernier sacrifice des biens qui lui restaient pour se faire admettre au nombre des prêtres d'Osiris. Heureusement pour lui, un fort beau mariage vint quelque temps après rétablir ses affaires: une riche veuve, nommée *Pudentilla*, lui offrit sa main et sa fortune. Les parents de cette veuve, frustrés dans l'espoir qu'ils avaient conçu d'hériter un jour de ses grands biens, intentèrent un procès au philosophe, l'accusant d'avoir employé la magie pour se faire aimer, et le dénoncèrent à Claudius Maximus, proconsul d'Afrique. Apulée plaida lui-même sa cause, et prononça devant ses juges une apologie qui se trouve parmi ses œuvres, et dont le résultat fut un triomphe pour lui, et un sujet de honte pour ses ennemis, contre lesquels il retourna l'accusation de cupidité, sous laquelle ils avaient voulu le faire succomber. Sorti de cette lutte avec honneur, il mena dans sa patrie une vie heureuse et tranquille, livré tout entier aux charmes de l'étude, et composa une foule d'ouvrages, dont le plus grand nombre roulent sur la philosophie pla-

tonicienne, qu'il avait adoptée. La plus célèbre de ses œuvres, qui ont eu plus de quarante éditions, est sa *Métamorphose de l'âne d'or*, en 11 livres, imitée du grec de Lucius de Patras, composée dans le genre des fables milésiennes, et dans laquelle se trouve le fameux épisode de Psyché, que tous les arts, à l'envi, ont mis à contribution. La meilleure édition de cette fable est celle de Leyde (1786, in-4°, *cum notis var*). Le style d'Apulée est entaché d'une affectation, d'une recherche et d'un néologisme qui quelquefois devient une beauté, et qui s'explique par un souvenir du langage punique, et par les peines infinies avec lesquelles, de son propre aveu, il apprit lui-même et sans maître, cette langue latine dans laquelle il devait s'illustrer un jour.

**APULIE.** Le territoire de cette province d'Italie, connue aujourd'hui sous le nom de *Puglia* (Pouille) ou *Apulia*, comprenait celui de deux des trois peuples de l'ancienne *Iapygie* : les *Dauniens* et les *Peucétiens* ; le troisième, les *Messapiens*, habitait la Péninsule, occupée par la terre d'Otrante et le district de Tarente. — Les Iapyges étaient des Pélasges, les plus anciens habitants des côtes de l'Italie, où ils portaient le nom de Vénètes et de Liburnes, sur l'Adriatique; de Tyrrhéniens, au nord du Tibre, de Sicules, OEnotriens, Morgètes, Peucétiens, au sud du Tibre, dans la Campanie et les deux Calabres. Plus tard, des colonies grecques vinrent s'établir sur les côtes de l'Iapygie, au sud et à l'est. Les Osques, poussés au sud par les Ombriens, expulsés eux-mêmes des plaines du Pô par les Étrusques, pénétrèrent aussi dans l'Iapygie, et se mêlèrent avec les Dauniens et les Peucétiens. C'est ce nouveau peuple qui a porté plus particulièrement le nom d'Apuliens, qu'on trouve dans les géographes latins, et que les Grecs n'ont pas connus. Ce nom appartient évidemment à la langue italique ou osque. Quant à son origine, on pourrait peut-être l'établir par des inductions tirées de la numismatique. Les médailles de l'Apulie portent très souvent l'empreinte d'un bœuf ou taureau tombant et ayant devant lui une plante ; au-dessous est écrit : *Pouli*. Il existe en effet dans les pâturages des plaines de la Pouille une plante assez forte, qui s'appelle encore aujourd'hui *Pouli*, et qui est un poison pour les bœufs. Il serait donc probable que cette plante, qu'on ne trouve pas dans les autres contrées d'Italie, eût donné son nom au pays où elle croît et au peuple qui l'habite. — La Pouille montagneuse, l'ancienne Peucétie, à la droite de l'Ofanto, est peu fertile. La plaine de la Pouille ou l'ancienne Daunie, entre l'Ofanto et le mont Gargano, produit du blé, du vin et de l'huile pour la consommation des habitants; mais sa richesse principale consiste dans le commerce des laines. De nombreux troupeaux de moutons y paissent pendant l'hiver, et la quittent au mois de mai, après la tonte, pour passer dans les montagnes de l'Abruzze. A cette époque, qui est aussi celle des moissons, le vent du sud-est, ou sirocco (le vulturnus des Latins), commence à souffler. Sa violence s'accroît si rapidement, qu'en peu de jours les pâturages riants de la plaine sont desséchés et convertis en un désert sableux, d'où s'élèvent des nuages de poussière très incommodes aux voyageurs. Le même vent apporte aussi, sur la côte de l'Adriatique, jusqu'au nord du mont Gargano, une innombrable quantité de cailles et de tourterelles; ces oiseaux y arrivent si fatigués qu'on peut les prendre à la main. Après quelques jours de repos, la plupart reprennent leur vol vers le nord. — Après la destruction de l'empire d'Occident, et l'invasion des Lombards, la Pouille et la Calabre restèrent aux empereurs grecs. Charlemagne ni ses successeurs ne purent les réunir à leur empire. A la fin du xe siècle, quelques chevaliers français, partis des côtes de Normandie, au retour d'un pèlerinage à Jérusalem, ayant abordé à Salerne, délivrèrent cette ville au moment de tomber au pouvoir des mahométans. Ils s'établirent dans le pays, et, suivi bientôt par quelques autres Normands qui vinrent les joindre, ils fondèrent ou

plutôt rétablirent la ville d'Aversa (1030). Quelques années plus tard, les fils de Tancrède de Hauteville, près de Coutances, passèrent en Italie avec quelques autres aventuriers. D'abord auxiliaires du gouverneur grec de la Pouille et de Calabre, ils finirent par se brouiller avec lui, et par le chasser de la Pouille, dont un des Hauteville, Guillaume-Fier-à-Bras, se fit comte (1041). Ses frères et leurs descendants firent successivement la conquête de la Calabre, de l'Abruzze, de la Sicile et de Capoue. En 1085, ils possédaient tout ce qui compose aujourd'hui le royaume de Naples, mais sous le titre de ducs de Pouille et de Sicile et de comtes de Capoue. Ils ne prirent qu'en 1130 le titre de roi de Sicile et de Pouille. Roger fut le premier. — Naples ne leur appartint que plus tard.

G. DE VAUDONCOURT.

**AQUARELLE,** peinture sur papier, dans laquelle on emploie des couleurs délayées à l'eau et légèrement gommées. Il y a peu d'années encore, les ressources de ce genre de peinture étaient très bornées, et l'on se contentait de dessins à peine colorés. Les aquarelles de Nicole, représentant généralement des vues de Rome, ont joui malgré cela d'une grande faveur. Lorsque vint la mode des soirées d'artistes, chaque amateur voulut avoir un album où il recueillait les caprices échappés à leur pinceau : c'étaient des pochades ordinairement faites à la sépia, et que l'on nommait *bouts de chandelle*. Peu à peu les albums prirent plus d'importance, et les dessins furent plus soignés et souvent payés des prix fort élevés. L'on s'empara de l'aquarelle, que l'on avait oubliée; les Anglais instituèrent une société d'aquarellistes, qui eut ses expositions périodiques. Dès lors ce genre de peinture eut des succès rapides et marcha de front avec les tableaux de genre; les matériaux se perfectionnèrent, les artistes, encouragés, s'en occupèrent; plusieurs s'y adonnèrent spécialement et lui firent faire d'immenses progrès. L'anglais Bonnington fut un de ceux qui importèrent l'aquarelle en France et nous firent connaître tout le parti qu'on en pouvait tirer. L'on fit venir d'Angleterre des couleurs plus délicates et plus brillantes, préparées avec plus de soin. Le plus renommé parmi les fabricants était alors Newmann. Les aquarellistes anglais atteignirent un haut degré de perfection, les paysagistes surtout surent y trouver des ressources immenses. — Cette peinture se distingue particulièrement par une grande fraîcheur et une finesse de tons admirable, que la peinture à l'huile atteint avec peine. Autrefois, pour obtenir les lumières, on laissait paraître le blanc du papier ; c'était une difficulté qui entravait l'imagination de l'artiste, c'était presque un métier qu'il fallait apprendre. La nécessité de concevoir et de produire d'un seul jet fermait cette carrière à celui qui ne possédait pas un talent facile. Mais bientôt on trouva le moyen d'enlever les clairs. On donna de la transparence aux tons en employant la gomme arabique comme vernis, et l'on produisit alors des ouvrages d'un grand mérite. — L'on doit un juste tribut d'éloges aux amateurs qui encouragèrent ce nouveau genre de talent. Il existe un grand nombre d'albums et de collections renfermant des œuvres capitales ; quelques-uns de ces albums sont d'une valeur de plus de 80,000 francs On citait parmi les plus remarquables la collection de M. Coutan, vendue à la mort de cet amateur : plusieurs aquarelles s'y élevèrent à des prix considérables, et deux dessins de Paul Delaroche y furent payés 1,100 et 1,900 francs. Parmi les artistes les plus distingués dans ce genre, on cite Bonnington, Alfred et Tony Johannot, Deveria, Paul de la Roche, Charlet, Bellanger, Jules Jollivet et madame Haudebour Lescot pour les figures, Jules Coignet, Hubert, Siméon pour les paysages.

C.....E.

**AQUA TINTA.** (*Voyez* GRAVURE.)

**AQUA TOFANA.** C'est le nom d'une préparation vénéneuse qui a fait beaucoup de bruit à Naples vers la fin du XVII^e^ et au commencement du XVIII^e^ siècle, mais sur laquelle on a débité plusieurs

versions opposées. C'était, dit-on, un liquide limpide et transparent, inodore, insipide, qui devait ses propriétés toxiques à l'arsenic (acide arsenieux) : cette dernière substance y était associée à d'autres corps qui avaient pour objet de la masquer et d'empêcher de la reconnaitre à une époque où la chimie, encore peu avancée dans l'art des analyses, pouvait facilement être mise en défaut. Quoi qu'il en ait été, il paraît que cinq à six gouttes de ce poison suffisaient pour tuer un individu. Cependant les effets étaient loin d'être rapides; la mort n'arrivait qu'avec lenteur, et sans être précédée ou accompagnée de ces symptômes terribles que l'on observe après l'ingestion des composés arsenicaux, tels que les douleurs, l'inflammation des organes digestifs, les accidents nerveux, etc. Il ne survenait pas même de fièvre : les forces vitales diminuaient insensiblement; on éprouvait un dégoût de l'existence que rien ne pouvait vaincre ; l'appétit disparaissait complètement; une soif ardente se faisait sentir incessamment; enfin une consomption générale se déclarait bientôt, après quoi la vie s'éteignait. On a prétendu que l'instant de la mort pouvait être annoncé à l'avance; mais aujourd'hui que les longues et savantes recherches de notre célèbre professeur Orfila ont donné à la toxicologie un degré de certitude presque mathématique, on sait qu'une pareille prétention est une absurdité. Si les opinions diffèrent sur la nature de ce poison, il n'en fut pas de même sur son origine; car on s'accorde généralement à en attribuer l'invention à une sicilienne nommée *Tofana*. Du reste, sur tout ce qui regarde cette femme, on a peu de renseignements, et ils sont contradictoires. Ainsi, Lobat rapporte qu'après avoir empoisonné plusieurs centaines de personnes, elle fut reconnue coupable, et qu'ayant cherché un refuge dans l'un de ces asiles que la piété mal entendue de nos aïeux avait ouverts aux criminels, elle y fut étranglée malgré les usages du temps. Au contraire, si l'on en croit Keyssler, elle languissait encore en 1730 dans un cachot où on l'avait plongée lors de la découverte de ses atrocités. P. L. Cottereau.

**AQUAVIVA**, né dans le royaume de Naples en 1543, et mort en 1615, général des *jésuites*. (*Voyez* ce dernier mot.)

**AQUEDUC** (*aquæ ductus*, conduite d'eau). On appelle ainsi tout canal, tout ouvrage destiné à faciliter le passage d'un cours d'eau d'un lieu à un autre ; mais on donne plus particulièrement ce nom à ces constructions en pierres de taille, en briques, etc., sur lesquelles les eaux coulent librement à travers des montagnes, des vallées, des rivières, etc. Quand il s'agit de franchir une vallée, le canal conducteur de l'eau est supporté par un ou plusieurs rangs d'arcades construites les unes au-dessus des autres, dont la hauteur totale est égale à celle des collines qui forment la vallée. — Quand le canal doit traverser une montagne, on pratique au-dessous de celle-ci une galerie voûtée s'il en est besoin. Il est peu d'aqueducs qui ne soient en partie apparents, et en partie souterrains. — Les Romains ont surpassé tous les peuples anciens et modernes dans la construction de leurs aqueducs ; ils commencèrent à en bâtir vers l'an 441 de la fondation de leur ville. Sous l'empire de Néron, il en existait déjà sept qui fournissaient 13,594 pouces d'eau (13,594 tuyaux d'un pouce de diamètre). — Les aqueducs portaient en général les noms de ceux qui les avaient fait construire, ou celui des eaux qu'ils conduisaient. — Sous les empereurs, la longueur totale des aqueducs de Rome était évaluée à 94 lieues de 25 au degré, et ils fournissaient plus de 40,000 pouces d'eau. Les papes ont successivement fait restaurer quelques-uns de ces aqueducs, et la quantité d'eau qu'ils amènent est encore si considérable, que de toutes les villes de l'Europe, Rome est la mieux pourvue de ce liquide. — Parmi les aqueducs antiques, on remarque l'*aqua virginalis*, construit par Agrippa : sa longueur était de 14,105 pas romains,

dont 700 en arcades; il était décoré de 400 colonnes et de 300 statues; il alimentait 708 bassins; restauré par les papes Nicolas V et Pie IV, il fournit encore 3,280 pouces d'eau. L'*Aqua Claudia*, construit par Claude, était en belle pierre de taille; sa longueur était de quarante-six milles, dont plus de dix étaient formés d'arcades, élevées quelquefois de 100 pieds et plus. — Les Romains construisaient aussi de ces sortes d'ouvrages dans les pays qu'ils avaient conquis: le plus remarquable de tous est celui qu'on appelle le *Pont-du-Gard*. Il existe encore presque en entier; on a des raisons pour croire qu'il fut construit par Agrippa, gendre d'Auguste. Élevé sur le Gardon, il recevait les eaux des fontaines d'*Airain* et d'*Eur*, pour les conduire aux bains de Nîmes. — Cet aqueduc, bâti en très belles pierres de taille sans mortier, se compose de trois rangs d'arcades; le plus inférieur, dont la longueur est de 798 pieds, en a 6 de 70 pieds de large, sur 60 de hauteur, mesurés sous clé. Le second rang est formé de 11 arcades; il a 60 pieds de haut et 800 de long. Enfin, le troisième rang a 818 pieds de long sur 24 de haut; il se compose de 35 arcades. — Sur ce dernier rang est construit le canal ou l'aqueduc proprement dit; il a 4 pieds de large et 5 de haut dans œuvre; il est couvert de dalles de 11 pieds de long, 3 de large et 1 d'épais; l'intérieur de ce canal est couvert d'un enduit, d'une couche de beton de 3 pouces d'épais, imprimés au bol rouge. La hauteur totale du monument est de 155 pieds. — L'aqueduc de Ségovie en Espagne tient aussi un rang distingué parmi les monuments de l'antiquité; il en reste encore 159 arcades, toutes en grandes pierres de taille posées sans ciment; la hauteur du monument, formé de deux rangs d'arcades, est de 102 pieds. Ce magnifique édifice traverse la ville et passe fièrement sur les maisons qui sont dans le fond de la vallée. — L'aqueduc de Metz, dont les superbes restes se voient à 2 lieues de cette ville, est digne de figurer aussi à côté des plus belles constructions de ce genre. — Parmi les aqueducs modernes, il en est peu que l'on puisse comparer aux anciens. Exceptons-en celui du palais de *Caserte* (royaume de Naples), construit par Van-Vitelli; il amène des eaux au palais, de neuf lieues. Vers *Monte di Garzano*, il traverse une vallée dont la profondeur a nécessité un pont composé de trois rangs d'arcades de 1618 pieds de long, et d'une hauteur totale de 178. — Les ouvrages souterrains de cet aqueduc ne sont pas moins étonnants; il a fallu percer cinq galeries dans les montagnes, la première de 1,100 toises de long dans le tuf, la seconde de 950 toises dans le roc vif, la troisième et la quatrième de 350 toises, partie dans la terre grasse, partie dans le roc, et la cinquième de 230 toises dans la montagne de Caserte. — L'aqueduc de *Maintenon*, s'il eût été terminé, aurait pu rivaliser avec ceux des anciens, et n'aurait pas eu d'égal parmi les modernes: il devait avoir trois rangs d'arcades superposées, dont la hauteur totale aurait été de 220 pieds; l'étage supérieur aurait eu 2,560 toises de long. Cette immense construction était destinée à conduire à Versailles les eaux de la rivière d'Eure; le canal aurait eu 40,000 toises de long; le rang inférieur d'arcades qui fut construit avait déjà 450 toises de long, et 90 pieds de haut; et il n'était percé que de 48 ouvertures. On dit que cette partie de la construction coûta 22 millions. — La ville de Montpellier fit bâtir, sur la fin du XVII^e siècle, un fort bel aqueduc composé de deux rangs d'arcades. T—E.

**AQUILÉE** ou AGLAR, ville de la Haute-Italie, située aux bords de l'Adriatique et sur le Timave. Du temps des empereurs romains, son commerce était très florissant. Sous Marc-Aurèle, cette ville devint la première forteresse de l'empire, et le boulevard de l'Italie contre les excursions des Barbares. La richesse de ses habitants lui valut le surnom de *Roma secunda* (seconde Rome). Elle fut détruite par Attila; les habitants se réfugièrent dans les îlots où, par la

suite, fut bâtie la ville de Venise. Aquilée a été pendant quelque temps le siége d'un patriarche, dont le diocèse fut divisé en deux archevêchés, celui d'Udine et celui de Gœrtz (plus tard de Laibach). Aujourd'hui Aquilée est une ville de peu d'importance, qui fait partie du royaume d'Illyrie : elle a 1,500 habitants, qui se nourrissent du produit de la pêche. Les étrangers la visitent fréquemment pour voir les antiquités romaines.

**AQUITAINE**, pays célèbre dans l'histoire de l'ancienne Gaule, dont il formait originairement l'une des trois grandes divisions (la Celtique, la Belgique et l'Aquitanique). Les Romains, selon Pline, ont donné le nom d'*Aquitania* (*tania*, en grec, dont est dérivé *stan* en persan, signifie *pays*) à ce vaste pays qui s'étendait de la Loire aux Pyrénées, à raison du grand nombre de rivières dont il est arrosé et de sources d'eaux minérales qu'on y trouve. — Les Aquitains ont été l'un des peuples de la Gaule qui ont fait payer le plus chèrement aux Romains la conquête de leur territoire. Leurs défaites mêmes étaient redoutables, tant leur caractère belliqueux grandissait en quelque sorte, à travers les épreuves de la fortune. L'an 675 de Rome (80 ans avant Jésus-Christ), Lucius Manilius Nepos, gouverneur de la province romaine appelée depuis Gaule Narbonnaise, entreprend de les réduire. Valerius Præconius, qui commande son avant-garde, est mis dans une déroute complète, et lui-même, battu avec le reste de son armée, ne trouve de salut que dans une fuite précipitée, abandonnant aux vainqueurs tous ses bagages. Les Aquitains auraient pu disputer long-temps leur liberté à la grande nation, si la politique romaine ne les eût divisés pour les vaincre. Crassus, lieutenant de César, acheva de les réduire en 698 de Rome (57 ans avant Jésus-Christ). — L'Aquitaine, renfermée à cette première époque entre la Garonne, l'Océan et les Pyrénées, reçut en accroissement de territoire, dans la nouvelle division des Gaules faite par César, en 727 de Rome (27 ans avant Jésus-Christ), le Velay, le Gévaudan et l'Albigeois, démembré de la Gaule Celtique, nommée depuis ce partage Gaule Lyonnaise. Vers le milieu du IVe siècle de l'ère vulgaire, la province d'Aquitaine fut divisée en deux parties. Peu après elle subit une nouvelle subdivision, car lors du dénombrement des provinces romaines fait par Honorius au commencement du siècle suivant, il existait trois Aquitaines. La *Première Aquitaine*, bornée au nord par la 4e Lyonnaise, au sud par la 1re Nabonnaise et par la Viennoise, à l'ouest par la seconde Aquitaine, et au nord-ouest par la 3e Lyonnaise, comptait 84 lieues de longueur sur 40 dans sa plus grande largeur, estimées 2,304 lieues carrées. Bourges était sa métropole. Ses autres chefs-lieux étaient Clermont en Auvergne, *Aquæ Nisinæ* (Bourbon-Lancy), Cahors, Javoux, Alby, Limoges, Rodez et *Ruessio Vellavorum* (Saint-Paulien). La *Seconde Aquitaine* avait pour bornes au nord la 3e Lyonnaise, au sud la Novempopulanie, à l'est la première Aquitaine, à l'ouest l'Océan Aquitanique. Sa surface, de 63 lieues de longueur sur 40 de largeur, était évaluée à 1745 lieues carrées. Bordeaux était sa métropole, et ses autres chefs-lieux Angoulême, Rions, Balisac, Castelnau de Médoc, Agen, Périgueux, Poitiers, Saintes et Saucatz. La *Troisième Aquitaine* ou Novempopulanie était bornée au nord par la seconde Aquitaine, au sud par les Pyrénées, à l'est par la première Narbonnaise, et à l'ouest par l'Océan Aquitanique. Elle avait pour métropole Eauze ; ses autres chefs-lieux étaient Auch, Lescar, Tarbes, *Glycerius Consorannorum* (Saint-Lizier), *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand de Comminges), Lectoure, Dax, Aire et Bazas. Le territoire de cette province embrassait 40 lieues, soit en longueur, soit en largeur, ce qui lui donnait à peu près 1600 lieues carrées de superficie. — En 419, l'empereur Honorius céda la plus grande partie des deux dernières Aquitaines, avec Toulouse, à Wallia, roi des Visi-

goths, en reconnaissance des services rendus par ce prince, dans la guerre d'Espagne contre les Alains, les Suèves et les Vandales. Les Visigoths, profitant de la faiblesse et de la décadence de l'empire, envahissent l'Aquitaine Première en 469 et 470. L'empereur Julius Nepos les confirme dans la souveraineté de cette conquête en 475. A l'exemple des Romains, les rois visigoths instituent des ducs ou gouverneurs généraux pour administrer en leur nom la justice et commander les armées dans l'Aquitaine. Le premier de ces chefs fut Victorius, chassé de Clermont en Auvergne, pour ses exactions et ses débauches, et lapidé à Rome, en 493, par le peuple, dont il avait payé l'hospitalité par les plus coupables débordements. — L'Aquitaine ne demeura qu'environ 35 ans sous la domination des Visigoths : la bataille de Vouillé, près Poitiers, où périt leur roi Alaric, la fit passer sous celle des Francs en 507. Après la mort de Clovis, cette riche conquête fût partagée par ses deux fils Thierri et Childebert, roi d'Austrasie et de Neustrie. De là les dénominations d'*Aquitaine Austrasienne*, ou *Orientale*, et d'*Aquitaine Neustrienne*, ou *Occidentale*, gouvernées au nom des rois francs par des ducs et des comtes ou consuls amovibles. Cet ordre de choses dura jusqu'en 613. Clotaire II, qui dès lors réunit sous son sceptre toutes les parties de la monarchie française, disposa, en 622, du royaume d'Austrasie, en faveur de Dagobert, son fils aîné. Celui-ci, par un traité fait avec son frère Charibert, qui n'avait eu aucune part dans la succession paternelle, lui céda le Toulousain, le Quercy, l'Agénais, le Poitou, le Périgord et la Novempopulanie, ou Gascogne. — *Royaume d'Aquitaine*. Charibert établit le siége de son empire à Toulouse, ancienne capitale des Visigoths. De Gisèle, son épouse, fille d'Amand, duc des Gascons, il laissa trois fils, Childéric ou Hildéric, Boggis et Bertrand. Le premier, appelé au trône en 631, à l'âge de 3 ou 4 ans, périt presque aussitôt après d'une mort violente. L'empressement que montra Dagobert à réunir l'Aquitaine à ses états au préjudice des deux frères de Childéric, a laissé planer sur sa mémoire le soupçon de n'avoir pas été étranger au meurtre du jeune prince, son neveu. Le duc de Gascogne prit les armes pour faire valoir les droits de ses petits-fils. Ses succès furent rapides contre les troupes qui occupaient l'Aquitaine; mais ils ne compensèrent pas la perte de Poitiers, que Dagobert fit raser en 636. Tout ce qu'Amand put obtenir par le traité de Clichy, qui mit fin à cette guerre, ce fut de faire assurer à Boggis et à Bertrand la possession héréditaire de l'Aquitaine neustrienne, sous la réserve expresse pour Dagobert et ses successeurs de la souveraineté et d'un tribut annuel. Tel fut le premier exemple d'un apanage *donné* à des princes du sang de France, sous la condition de foi et hommage envers la couronne. Ce traité, imposé par la force à des mineurs injustement dépouillés, cessa d'être respecté du moment que la cause qui l'avait dicté se montra impuissante à le défendre.—Boggis et Bertrand, ducs d'Aquitaine en 637. Le premier fut père du fameux Eudes ou Odon et le second de saint Hubert, disciple, puis successeur de saint Lambert sur le siége de Maëstricht, qu'il transféra à Liége. Eudes ou Odon succéda à son père en 688, et réunit toute l'Aquitaine neustrienne par la cession qu'Hubert, son cousin-germain, lui fit de ses droits sur ce duché. Il s'affranchit de la dépendance des maîres du palais d'Austrasie et de Neustrie, qui s'étaient substitués à l'autorité des rois, soutint la guerre contre Pepin d'Héristal, et conquit l'Aquitaine austrasienne, qui confinait aux états des Visigoths. La domination d'Eudes s'étendait alors sur le Languedoc, la Septimanie, la Gascogne, et généralement sur tous les pays situés entre la Loire, l'Océan, les Pyrénées et le Rhône, et même au-delà de ce fleuve. Ce prince politique et guerrier ne laissa échapper aucune occasion de ressaisir et consolider dans ses mains tous les attributs de

la souveraineté absolue exercée par ses pères sur l'Aquitaine, et quoique la fortune ne sourît pas toujours à ses desseins, il fut assez supérieur aux évènements pour faire reconnaître et respecter son indépendance par les rois et les ducs de France, leurs tuteurs souverains. L'expédition qu'il entreprit en 718, pour rétablir Chilpéric II, roi de Neustrie, dans la plénitude de son pouvoir, fut sans gloire et sans succès. Charles-Martel défit entre Reims et Soissons ces deux princes, qui se réfugièrent en Aquitaine, où Chilpéric emporta tous les trésors de la Neustrie. Charles, qui sentait le besoin de couvrir son ambition par une ombre de respect et d'égards pour le pouvoir monarchique, fit demander Chilpéric au duc d'Aquitaine, en lui offrant son amitié et son alliance, ou, en cas de refus, la guerre. Eudes, que l'apparition des Maures d'Espagne inquiétait pour ses frontières, accepta un traité qui replaca Chilpéric nominativement sur le trône (719). Toute son attention se porta alors sur Al-Samah, nouvel émir d'Espagne pour le calife Omar II. Ce chef expérimenté des Arabes, déjà maître de la Septimanie, poussait vigoureusement le siége de Toulouse. Eudes vole au secours de cette place, enveloppe l'armée des infidèles et en fait un horrible carnage. — Cet évènement mémorable eut lieu le 11 mai 721. Al-Samah périt sur le champ de bataille, et la Septimanie fut entièrement délivrée. Cependant Eudes ne cessa pas d'avoir les armes à la main pour défendre l'intégrité de son territoire contre la puissance, tous les jours plus formidable, des Sarrasins. Connaissant les projets d'Abou-Neza, leur général, et la haine qu'il portait à l'émir ou vice-roi Abdel-Rahman (le fameux Abdérame), il sut habilement alimenter cette animosité par le crédit de Lampagie, sa fille, princesse célèbre par sa beauté et ses malheurs, qui était tombée au pouvoir du général maure, ou plutôt qu'Eudes lui avait donnée en mariage. Lampagie avait un empire absolu sur le cœur d'Abou-Neza, qu'elle disposait à embrasser le christianisme. Elle employa tout son crédit à détourner les malheurs qui menaçaient sa famille et sa patrie. Aussi, dans le temps qu'Abdérame méditait sa terrible incursion en France, vit-on avec étonnement Abou-Neza, son général, conclure une trève avec les chrétiens, et un traité d'alliance avec le duc d'Aquitaine. La prudence d'Abdérame déjoua et punit presque aussitôt cette trahison. Des soldats déterminés, qu'il envoya secrètement sur la frontière, assiégèrent inopinément Abou-Neza dans un château de la Cerdagne. Celui-ci opposa à cette surprise la vigueur et le sang-froid du plus mâle courage. La présence de la princesse d'Aquitaine et les périls qui l'environnaient semblaient multiplier ce guerrier intrépide contre les ennemis qui l'assaillaient. Il eût fait expier à un plus grand nombre la témérité de leur entreprise, si le manque d'eau ne l'eût forcé d'abandonner la place pour mettre en sûreté la vie de Lampagie. Atteint au milieu des bois, Abou-Neza périt percé de plusieurs coups de lance. Sa tête fut portée à Abdérame, qui, sans doute moins touché du rang et des malheurs de la princesse d'Aquitaine que frappé de son éclatante beauté, l'envoya à Damas, pour y orner le sérail du calife. Eudes ne tarda pas à voir fondre sur sa tête l'orage qu'il avait vainement tenté de conjurer. Abdérame, à la tête d'une innombrable armée, parcourut victorieusement l'Aquitaine, dont il soumit toutes les places, anéantit l'armée qu'Eudes voulut lui opposer au passage de la Dordogne, et s'avança jusqu'à Tours, sa dernière conquête, marquant sa course rapide par des dévastations et des cruautés inouïes. Charles-Martel, dont Eudes avait imploré le secours, délivra la France et l'Aquitaine du joug des Arabes par l'éclatante victoire qu'il remporta sur Abdérame près de la Loire le 7 octobre 732. Le duc d'Aquitaine, rentré en possession de ses états, demeura fidèle à la reconnaissance qu'il devait au duc des Français, et vécut avec lui en bonne intelligence jusqu'à sa mort (735). Quoique

rien n'atteste que ce prince ait jamais porté le titre de roi, que lui donnent plusieurs historiens nationaux et étrangers, ce titre, ou le sens de souveraineté qu'il exprime, est néanmoins justifié par les chartes d'Aquitaine promulguées de son temps, puisqu'elles sont datées des années de son règne. (En 1731, la couronne de ce prince fut trouvée dans les ruines d'un couvent de l'île de Ré, où il avait été inhumé. Elle était de cuivre doré, et garnie de pierreries, dont la principale était une turquoise. Le cercle était surmonté de quatre fleurons en forme de fleurs de lis, alternés par autant de triangles renversés.) Eudes laissa trois fils, Hunald ou Hunold, dont nous parlerons ci-après; Hatton, qui eut le Poitou et quelques autres provinces en apanage; il porta aussi le titre de duc d'Aquitaine; et Remistan, que Pepin fit périr à Saintes en 768. — A peine Hunald a-t-il succédé à son père qu'il se voit disputer par Charles-Martel la souveraineté sur son héritage. Ce n'était pas au nom des rois de France que l'ambitieux d'Héristal réclamait la sujétion d'un prince du sang royal, c'était en son nom propre, et pour assurer à sa race le pouvoir suprême que Pepin, son père, avait arraché aux débiles mains des Mérovingiens. Hunald et ses enfants protestèrent toute leur vie contre cette usurpation d'une famille étrangère; mais la force leur imposa des traités contraires à leurs droits, dont la violation précipita leur ruine. — Guerre de Hunald contre Charles-Martel (735), contre Carloman et Pepin (741-744). — Dans la dernière, Hunald passa la Loire et ravage tout le pays jusqu'à Chartres, qu'il brûla après l'avoir livrée au pillage. Odilon, duc de Bavière, allié d'Hunald, fut moins heureux contre les princes français en Allemagne. En 745, Hunald abdiqua le pouvoir ducal et alla s'enfermer dans un monastère, qu'Eudes, son père, avait fondé dans l'île de Ré. Le remords d'une action dénaturée le porta à cet acte expiatoire. Il avait attiré à sa cour son frère Hatton, et lui avait fait crever les yeux, soit par ambition, soit par haine. — Waifre succéda à Hunald, son père, dans le duché d'Aquitaine, et dans son implacable inimitié contre les Carlovingiens, il rendit long-temps à Pepin tous les maux d'une guerre cruelle, dont son refus de vassalité envers le roi des Français fut toujours le prétexte. Il succomba enfin dans cette lutte trop inégale. Pepin, qui avait payé par un supplice ignominieux la versatilité de Remistan, oncle de Waifre, tantôt adhérent de Pepin, tantôt rallié à son neveu, fit assassiner celui-ci le 2 juin 768, et réunit l'Aquitaine à la France. (Waifre laissait un fils, nommé Loup, auquel Charlemagne, qui avait succédé à Pepin en 768, donna seulement la Gascogne pour la tenir en fief héréditaire sous la mouvance de la couronne. De Loup sont descendues les premières maisons des ducs de Gascogne, qui ont gouverné jusqu'en 819; des rois de Navarre, qui ont régné jusqu'en 1076; des rois de Castille, éteints en 1109; des rois d'Aragon et des vicomtes de Béarn, éteints en 1134, derniers rejetons du sang de Clovis.) — La mort tragique de Waifre et de Remistan vint réveiller l'ambition d'Hunald dans sa retraite. Son âge et ses malheurs n'avaient point abattu son courage, que retrempa la soif de la vengeance. Il déposa l'habit monastique, parcourut les provinces méridionales, chercha à intéresser ses amis, ses alliés, ses peuples, à la cause de sa famille, qu'il espérait relever avec leur concours; mais Charlemagne, informé de l'activité de ses démarches, parut tout à coup en Aquitaine à la tête d'une nombreuse armée. Hunald n'eut que le temps de chercher un asile chez son neveu, Loup, duc de Gascogne, qui le livra sur une sommation impérieuse du roi de France. Celui-ci, moins barbare que son père, respecta la vie d'un prince qu'il avait dépouillé, et lui permit, après quelques années de captivité, d'aller, selon son vœu, terminer ses jours à Rome dans un cloître. Des souvenirs de grandeur et des rêves de fortune suivirent le vieillard en Italie. Il se rendit à la cour de Didier, roi des Lombards, y souffla le

feu de la guerre funeste qui précipita du trône ce monarque, et périt en 774, assommé par le peuple de Pavie, qu'il cherchait à exciter par son exemple à repousser toute proposition de capitulation faite par Charlemagne, qui s'empara enfin de cette ville après 8 mois de siège. — Les chroniques de cette époque, et celle de la fin du x^e siècle, représentent les Aquitains comme le peuple le plus vain, le plus léger, le plus dissolu et le plus recherché dans son habillement. Ils portaient un pourpoint court et rond, sur une chemise à manches larges et pendantes, de grandes braies, de petites bottines éperonnées et un javelot à la main. L'élégance de ce costume, et le soin qu'ils avaient de se raser la barbe et une partie de la tête, les faisaient comparer à des baladins. Aussi leur a-t-on reproché, dès le règne de Robert, d'avoir beaucoup contribué à la corruption des peuples de la France et de la Bourgogne par leurs mœurs dépravées et la fatuité de leur caractère et de leurs usages. — *Rois carlovingiens d'Aquitaine*. En 778, Charlemagne, au retour de son expédition d'Espagne, rétablit le royaume d'Aquitaine en faveur de son fils Louis (surnommé depuis le Débonnaire), qui venait de naître. Il délégua à quinze comtes l'administration civile et politique des diverses provinces de ce royaume, et les subordonna à l'autorité d'un duc dont le titre fut attribué pendant toute l'existence du nouvel état aux comtes de Toulouse, et partagé depuis par les comtes de Poitiers. Louis, encore enfant, fut proclamé solennellement à Toulouse en 781. Le règne de ce prince fut marqué par la conquête de Lérida, Barcelonne, Pampelune et Tortose sur les Maures d'Espagne, en 799, 801, 806 et 811. Pepin I^er succéda à son père au trône d'Aquitaine, lorsque celui-ci parvint à l'empire, et fut proclamé solennellement en 817, dans la diète d'Aix-la-Chapelle. Il dompta les Gascons en 816, contribua, en 824, à la soumission des Bretons. Dissensions dans la famille de Louis-le-Débonnaire. D'un second et tardif mariage de cet empereur avec Judith, était né, en 823, Charles, surnommé depuis *le Chauve*. Louis voulut revenir sur le partage de ses états, dont il avait fait jurer solennellement le maintien aux grands de la monarchie, en 817. Ses fils du premier lit, Lothaire, Pepin et Louis s'y opposèrent, et prirent les armes en 830. Cette guerre sacrilège empoisonna les dernières années de l'empereur, et couvrit d'un opprobre éternel les trois fils dénaturés qui osèrent deux fois précipiter leur père du trône. Pepin, moins coupable que ses frères, chercha plus tard à réparer ses torts. Il se réconcilia avec l'impératrice Judith, et embrassa les intérêts de Charles-le-Chauve. Pepin I^er mourut le 13 décembre 838. Indépendamment des trois anciennes Aquitaines, ses états s'étendaient jusqu'à l'embouchure de la Somme, et la partie de l'Anjou et de la Tourraine, située sur la rive gauche de la Loire lui était soumise. — Pepin II, proclamé roi en 839, par quelques grands d'Aquitaine, ne succéda pas immédiatement à son père. L'empereur Louis-le-Débonnaire plaça sur le trône son jeune fils Charles. Cette double élection occasionna 25 ans de troubles sanglants et d'anarchie. Dans cette période, on voit l'Aquitaine reconnaître pour rois Charles-le-Chauve, de 839 à 845; Pepin, de 845 à 848; Charles, de 848 à 850; Pepin, de 850 à 852; Charles, en 852; Pepin, en 853 et 854; Charles, fils de Charles-le-Chauve, en 855; et Pepin, de 856 à 865. L'inconstance des Aquitains fut la principale cause de ces révolutions successives. A partir de l'année 845, le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois furent séparés de l'Aquitaine, et le reste de ce royaume dut reconnaître la suzeraineté de la France. Pepin II fut peu scrupuleux sur le choix de ses alliances. Pour se maintenir sur le trône, il appela successivement les Normands et les Sarrasins, qui firent de si grands ravages dans les provinces méridionales. Il avait repris les armes depuis 7 ans contre Charles-le-Chauve, lorsque la trahison le livra à ce monarque en 865. Il mourut peu

de temps après à Senlis, enfermé dans une étroite prison. Charles, fils de Charles-le-Chauve, succéda à Pepin II sur la demande des Aquitains, qui l'avaient déjà appelé en 855 pour les gouverner. Il mourut le 29 septembre 866, et eut pour successeur, en 867, son frère Louis-le-Bègue, qui, parvenu au trône de France, en 877, réunit irrévocablement le royaume d'Aquitaine à la monarchie française. — *Ducs d'Aquitaine*. Par le traité de 845, les provinces de Poitou, de Saintonge et d'Angoumois, séparées du royaume d'Aquitaine, furent érigées en duché du même nom. Rainulfe Ier, comte de Poitou, en reçut l'investiture de Charles-le-Chauve. Ce fut ce duc qui, plus tard, livra au roi de France Pepin II, roi d'Aquitaine. Il rendit de plus honorables services dans les guerres contre les Normands, et y trouva une mort glorieuse, en 867. Bernard, marquis de Gothie, fils de Bernard Ier, comte de Poitiers, succéda à Rainulfe. La violence et la tyrannie de son administration le firent excommunier par le concile de Troyes, en 878, et dépouiller de ses dignités par Louis-le-Bègue. Rainulfe II, son fils et son successeur en 880, osa usurper le pouvoir souverain, et prendre le titre de roi d'Aquitaine. Déposé par Eudes, roi de France, Rainulfe se confédéra avec plusieurs grands; et se maintint jusqu'en 892, qu'Eudes le fit empoisonner. Guillaume Ier, comte d'Auvergne, fut nommé duc d'Aquitaine par ce roi, en 893. Il eut pour successeur, en 918, Guillaume II, qui battit les Normands en Aquitaine, en 923, et refusa de reconnaître Raoul pour roi de France. Acfred, son frère et son successeur, en 926, au duché d'Aquitaine, mourut, comme lui sans enfants, en 928.—Ebles, comte de Poitiers, fils naturel de Rainulfe II, fut investi du duché d'Aquitaine par le roi Charles-le-Simple. En 932, il en fut dépouillé par le roi Raoul, qui le conféra à Raimond-Pons, comte de Toulouse, mort en 950. Guillaume III, surnommé Tête-d'Étoupe, fils d'Ebles, avait néanmoins obtenu du roi le comté de Poitiers. Les services qu'il rendit à Louis-d'Outremer dans ses guerres contre Hugues-le-Grand, duc de France, lui valurent, en 951, l'investiture du duché d'Aquitaine, qui, depuis cette époque, est resté, avec le comté de Poitiers, dans sa famille. Il fut père de Guillaume VII, surnommé Fier-à-Bras, mort en 994. Guillaume V, surnommé le Grand, son fils et son successeur, épousa Brisque, dite Sancie, héritière du duché de Gascogne, et par ce mariage il réunit à son duché la Novempopulanie, ou province ecclésiastique d'Auch, les comtés particuliers de Bordeaux et d'Agen, avec l'entière suzeraineté sur le reste de la province ecclésiastique de Bordeaux ou d'Aquitaine II, et sur le comté d'Auvergne. (Les comtes de Toulouse continuèrent à jouir de l'autorité ducale, comme possesseurs de la plupart des pays qui composaient l'Aquitaine Ire, ou province ecclésiastique de Bourges, savoir, l'Albigeois, le Rouergue, le Quercy, le Velay, le Gévaudan, et encore à raison de la possession du marquisat de Gothie ou de Septimanie.) Quatre fils du duc Guillaume V se succédèrent dans ses états. Guillaume VI, dit le Gros, gouverna depuis 1029 jusqu'en 1038; Eudes ou Odon, une seule année; Guillaume VII, depuis 1039 jusqu'en 1058, et Guillaume VIII depuis cette dernière époque jusqu'en 1087. Le duc Guillaume IX, son fils, plus célèbre par sa vie licencieuse et son talent à célébrer l'amour et les aventures chevaleresques, que par ses expéditions guerrières à la Terre-Sainte, où la fortune lui fit subir ses plus rudes épreuves, laissa entre autres enfants Guillaume X, duc d'Aquitaine, en 1127. Ce prince gouverna dix ans, et mourut le 9 avril 1137, le dernier duc d'Aquitaine de sa race (nous aurons occasion de rappeler les souvenirs historiques qui se rattachent à cette famille à l'article POITOU).—Éléonore, duchesse d'Aquitaine, fille aînée et héritière de Guillaume X, épousa à Bordeaux, le 22 juillet 1137, le roi Louis-le-Jeune, qui la fit en même temps couronner reine de France. Le 8 août suivant, Louis-le-Jeune fut proclamé duc d'Aquitaine à

Poitiers. L'inconduite de cette princesse excita un scandale qui détermina le roi, contre l'avis de Suger, à faire dissoudre son mariage (1152). Éléonore transmit presque aussitôt son héritage avec sa main à Henri d'Anjou, duc de Normandie, fils de Geoffroi Plantagenet. Les grands d'Aquitaine ne subirent pas sans répugnance et sans regret ce changement de domination; aussi vit-on les Aquitains se révolter plusieurs fois contre Henri et le fameux Richard-Cœur-de-Lion, son fils, depuis roi d'Angleterre, qui, parvenu au duché d'Aquitaine, en 1169, en rendit hommage au roi de France, le 6 janvier 1171. Du consentement d'Éléonore, Richard transmit, en 1196, à Othon de Brunswick l'usufruit du duché d'Aquitaine et du comté de Poitiers. Othon, élu roi des Romains en 1198, vendit ses domaines de France au roi d'Angleterre. A la mort de Richard-Cœur-de-Lion (1199), la duchesse-reine Éléonore rentra en possession de l'Aquitaine, qu'elle gouverna de concert avec le roi Jean-sans-Terre, son fils. Ce fut sur ce dernier, et pour crimes de parricide et de félonie, que Philippe-Auguste confisqua, en 1204, le duché d'Aquitaine, qu'il réunit à la couronne de France. Mais la possession de cette riche province engagea une longue guerre entre le roi Louis VIII et saint Louis avec l'Angleterre. Un traité de l'année 1259 rétablit Henri III, roi d'Angleterre, dans la possession d'une grande partie de l'Aquitaine, y compris le Limosin, le Périgord, le Quercy et l'Agénais, sous la souveraineté de la France. Ce fut à partir de cette époque qu'on commenca à substituer le nom de *Guienne* à celui d'*Aquitaine*, et à distinguer la Guienne propre, ou septentrionale, de la Gascogne. Cette province de Guienne, que saint Louis, en la cédant, avait réduite aux trois sénéchaussées de Bazas, de Bordeaux et des Landes, ne doit plus être considérée que comme un démembrement de l'ancienne Aquitaine. Le nom même de celle-ci ne rappelait plus dans l'histoire que sa splendeur éclipsée, lorsque Louis XV voulut le faire revivre dans l'un de ses petits-fils, Xavier-Marie-Joseph de France, qu'il nomma duc d'Aquitaine à sa naissance, et qui mourut à dix ans et demi, le 22 février 1764. Ce nom d'*Aquitaine* n'a plus été porté jusqu'à la première révolution que par un grand-prieuré de l'ordre de Malte, qui comprenait trente commanderies. — La Guienne propre, comprenant le Bordelais, le Bazadais, l'Agénais, le Quercy, le Rouergue et le Périgord, est bornée au nord par la Saintonge, l'Angoumois, la Marche-Poitevine, le Limosin et l'Auvergne; au sud par le pays des Landes, le Condomois, la Lomagne, le pays de Rivière-Verdun; à l'est et au sud-est par le Languedoc, et à l'ouest par l'Océan. Elle a 72 lieues de longueur sur 36 de largeur, évaluées à 1,300 lieues carrées. Les principales rivières qui l'arrosent sont la Garonne, la Gironde, la Dordogne, le Lot, l'Ile, le Drot, le Tarn et l'Aveyron. C'est une des plus riches et des plus fertiles provinces de France. Des guerres malheureuses et le funeste traité de Bretigny (1361) nous enlevèrent la souveraineté sur la Guienne. Le fameux prince de Galles eut beaucoup de peine à y contenir les peuples sous le joug de l'Angleterre. A la suite d'une révolte, en 1368, la guerre recommença entre les deux couronnes. Charles V confisqua la Guienne. Mais les Anglais n'en furent entièrement expulsés qu'en 1453, sous le règne de Charles VII. Ce duché fut donné en apanage, en 1469, à Charles de France, duc de Berry, frère de Louis XI, en échange de la Normandie. Ce prince étant mort de poison, en 1474, la Guienne fut alors irrévocablement réunie à la couronne, dont elle n'a jamais été séparée depuis. On a observé que le dernier duc de Guienne (Charles) a été le dernier fils de France qui ait joui des droits régaliens dans son apanage. LAINÉ.

**ARABES** (langue, littérature et philosophie des). Nous n'avons que des données fort incomplètes sur les commencements de la culture intellectuelle des Arabes. Le courage, la valeur brillante, avide d'aventures et de gloire, la fierté

chevaleresque, qui distinguent cette nation, nous autorisent à croire que, dès les premiers temps de son existence, la poésie a été en honneur chez elle. Les nomades, qui, sous la conduite de leurs scheiks, erraient au milieu des paysages enchanteurs de l'Arabie-Heureuse, possédaient toutes les qualités qui favorisent le développement de la poésie naturelle, une imagination vive et une sensibilité exquise. S'il était rigoureusement établi, et de façon à ne laisser aucun doute, que le livre de Job est d'origine arabe, nous pourrions fixer avec quelque certitude les caractères distinctifs de la poésie arabe : nous trouvons dans Job des images grandioses, des métaphores pleines de hardiesse, des descriptions et des tableaux pittoresques, tout cela entremêlé de sentences et d'enigmes, que l'on remarque également dans les poésies de la reine de Saba. Le livre de Job prouverait de plus l'ancienneté de la philosophie chez les Arabes; on y rencontre aussi quelques traces de connaissances physiques et astronomiques; que si les Arabes eux-mêmes avouent que leur nation est restée ignorante pendant tout le temps qui a précédé la venue de Mahomet, il ne faut point en conclure qu'il y ait eu chez elle absence complète de développement intellectuel. La nation arabe s'est toujours fait remarquer par la vivacité de son esprit; elle s'est particulièrement distinguée par des productions poétiques pleines de verve. A la foire de la Mecque, il y avait des réunions où les poètes les plus distingués faisaient assaut de talent : les poèmes auxquels on décernait le prix étaient écrits en lettres d'or sur des feuilles de byssus (*modababath*, doré), et on les suspendait dans la Caaba, à la Mecque (*moallakath*, suspendu). La collection des *moallakath* contient sept poèmes de sept auteurs différents : *Amralkeis*, *Tharasah*, *Zoheir*, *Lebid*, *Anthara*, *Amru-Ben-Kalthun* et *Hareth*. Ces poèmes, écrits d'un style surchargé d'images, de maximes et de sentences, révèlent dans leurs auteurs une imagination puissante et hardie, une sensibilité profonde, qui éclate surtout dans le langage énergique et passionné qu'ils prêtent à l'amour et à la vengeance. Avec Mahomet commence l'époque la plus brillante de l'histoire des Arabes. Peu de temps après son apparition commença également l'âge d'or de leur littérature. Le *Koran*, qui contient la doctrine de ce prophète, est écrit en vers. Othman, le troisième calife après Mahomet, revit le *Koran* et le publia : dès lors la langue écrite des Arabes fut fixée, et leur littérature et leur caractère national reçurent une direction nouvelle. Les Arabes, placés aux confins de l'Afrique et de l'Asie, semblaient appelés plutôt à s'enrichir par le commerce qu'à devenir un peuple conquérant : néanmoins Mahomet réussit à réduire l'Arabie entière sous son obéissance, lui donna une constitution moitié politique et moitié militaire, et sut enflammer par le fanatisme le courage naturel de ses compatriotes. Comme il était mort sans descendant mâle (en 632), ses partisans choisirent un calife (successeur), et bientôt l'esprit de conquête s'empara des Arabes. Ils se répandirent en Afrique et en Europe avec la rapidité d'un torrent : 80 ans après la mort de Mahomet, l'empire de cette nation s'étendait depuis l'Egypte jusqu'aux Indes, de Lisbonne à Samarkand. Pendant toute cette période, les Arabes étaient sous la domination absolue du fanatisme guerrier, et le germe frêle et délicat des lettres ne pouvait fructifier dans des intelligences agitées sans cesse par des passions sanguinaires, distraites par la vie tumultueuse des camps. Le temps et le commerce avec des nations policées adoucirent insensiblement cette âpreté de mœurs, cette humeur farouche et grossière que les Arabes avaient contractées pendant une longue suite de combats. Sous le règne des califes abassides (750), les sciences et les lettres commencèrent à prospérer. Le calife *Haroun-al-Raschid*, qui régna depuis 786 jusqu'en 808, appela les savants de tous les pays à sa cour, et récompensa leurs travaux avec une munificence vraiment

royale. Par son ordre, les ouvrages des meilleurs auteurs grecs furent traduits en arabe. *Al-Mamoun*, un de ses successeurs, offrit à l'empereur de Constantinople 100 quintaux d'or et une paix perpétuelle, à condition qu'il enverrait le philosophe Philon pour quelque temps à sa cour. Ce calife fonda d'excellentes écoles à Bagdad, Bassora, Bachara, Koufa; il établit des bibliothèques à Alexandrie, à Bagdad et à Kahira. La dynastie des Ommiades favorisa également le développement des sciences et des arts. Cordoue était une université tout aussi importante pour l'Europe que Bagdad pour l'Asie. A une époque où les Muses ne trouvaient nulle part d'encouragement, ni même d'asile, les Arabes s'occupaient à recueillir le dépôt des connaissances que nous avait léguées l'antiquité, et à les répandre dans trois parties du monde. Au commencement du x[e] siècle, on se rendait de toutes les contrées de l'Europe en Espagne pour y étudier la médecine et les mathématiques sous des professeurs arabes. Outre l'académie de Cordoue, il y avait en Espagne 14 universités et 5 bibliothèques arabes, sans compter les colléges et les écoles élémentaires. Casiri rapporte les noms de 17 savants arabes en Espagne, qui ont entrepris des voyages scientifiques. Les Arabes ont cultivé avec succès l'histoire, la géographie, la philosophie, la physique, les mathématiques; ils ont fait faire des progrès à l'arithmétique, à la géométrie, à l'astronomie : beaucoup de termes scientifiques tirés de l'arabe, tels que *almanach*, *algèbre*, *alcool*, *azimuth*, *zénith*, *nadir*, ainsi que les chiffres dont nous nous servons, attestent l'influence que ce peuple a exercée sur la civilisation de l'Europe. Au moyen âge, les Arabes enrichirent les sciences géographiques par d'importantes découvertes. Ils s'avancèrent jusqu'au Niger et au Sénégal; leurs explorations du côté de l'est de l'Afrique s'étendirent jusqu'au cap *Corrientès*. Dès leurs premières conquêtes, les généraux arabes avaient reçu ordre du calife de faire lever des cartes des pays qu'ils avaient soumis. Les Arabes connaissaient une grande partie de l'Asie, ils avaient même quelques renseignements sur la grande Tartarie, la Russie méridionale, la Chine et l'Indostan. Au nombre de leurs géographes les plus distingués il faut compter : *Al-Marun*, *Abu-Ischak*, *Sherif-Edrisi*, *Nasser-Eddin*, *Ebn-Haukal*, *Abulfeda*, *Ulugh-Begh-Abdollatif*, etc. Les ouvrages d'*Albufeda* et d'*Edrisi* peuvent encore être consultés avec fruit. Les Arabes eurent dès le huitième siècle un grand nombre d'historiens dont les ouvrages ont été trop négligés jusqu'à présent. Le plus ancien d'entre eux que nous connaissions est *Hesham-Ibn-Muhamed-Ibn-Schoaib-Alkhekebi*; il florissait vers 818. *Abulfeda* a composé une Histoire universelle qui va jusqu'à l'année 1315. La philosophie des Arabes est d'origine grecque; elle se rattache principalement aux doctrines d'Aristote, qu'ils répandirent en Espagne, d'où elles se propagèrent dans les autres contrées de l'Europe occidentale. C'est des Arabes que nous vient la philosophie scolastique; ils s'occupaient principalement de dialectique et de métaphysique. Parmi les écrivains arabes qui traitent de la philosophie, on remarque *Alfarabi*; *Avicenna*, auteur d'une Logique, d'un Traité de physique, d'un Traité de métaphysique et d'un Commentaire sur Aristote. *Ibn-Bajah*, penseur profond et original; *Algazel*, dont les écrits tendent à prouver la fausseté et l'inutilité de tous les systèmes philosophiques. *Averroès* a laissé un commentaire très estimé sur Aristote, et une paraphrase de la République de Platon. La plupart des philosophes arabes étaient en même temps médecins. Ils ont rendu de grands services aux sciences médicales et physiques, qui étaient enseignées avec beaucoup de succès dans les universités de Cordoue, de Bagdad, d'Ispahan, d'Alexandrie, etc. Comme le Coran défend les dissections cadavériques, l'anatomie ne put faire de grands progrès chez les Arabes; en revanche, ils possédaient de vastes connaissances en thérapeutie et en botanique,

et on peut les considérer comme les inventeurs de la chimie ; on attribue à *Dscheber* la découverte d'une médecine universelle. Les meilleurs auteurs arabes qui ont écrit sur la médecine sont *Aharum*, auteur d'une Monographie de la petite-vérole, *Iahiah-Ibn-Serapion*, *Jacob-Ibn-Ishak-Alkendi*, *Jean Mesve*, *Rhazès*, *Almanzor*, *Ali-Ibn-Abbas*, *Avicenna*, auteur du *Canon de la médecine*, qui passa long-temps pour le meilleur guide dans l'étude des sciences médicales ; *Averroes*, auquel on doit un *Système dialectique* de la médecine, etc. On ne saurait contester aux Arabes la gloire d'avoir ranimé l'étude de la médecine en Europe. S'ils furent moins heureux dans leurs travaux sur la physique, cela provient de ce que, pour mettre les principes d'Aristote en harmonie avec les préceptes du Coran, ils traitaient la physique d'après les principes de la métaphysique. Quant aux sciences mathématiques, les Arabes en simplifièrent l'étude, et les enrichirent de découvertes importantes. Ils furent les premiers qui firent usage de chiffres ; ils introduisirent dans l'arithmétique le système de numération que nous suivons encore aujourd'hui ; dans la trigonométrie, ils substituèrent les sinus aux cordes, ils simplifièrent les opérations trigonométriques des Grecs, et donnèrent plus d'étendue et plus d'utilité aux calculs algébriques. Au nombre des écrivains arabes qui ont hâté les progrès des sciences mathématiques, il faut ranger *Mohammed Ben-Musa*, *Thébit Ben-Khorrah*, *Alhazen*, auteur d'un Traité d'optique ; *Nasser-Eddin*, auquel on doit une traduction des Éléments de géométrie d'Euclide ; *Dscheber-Ben-Afla*, qui a écrit un Commentaire sur la trigonométrie de Ptolémée. L'astronomie est une des sciences qui doivent les plus grands perfectionnements aux Arabes : il y avait un observatoire célèbre à Bagdad, un autre se trouvait à Cordoue. Dès l'année 812, Alhazin et Sergius avaient traduit l'Almageste de Ptolémée, le premier traité complet d'astronomie qui ait été écrit ; au dixième siècle, l'astronome Albaten observa le mouvement de l'aphélie ; *Mohammed-Ben-Dscheber Albateni* calcula l'inclinaison de l'écliptique et compléta la théorie du soleil ; *Almansor* composa des Tables astronomiques qui renferment des observations sur l'inclinaison de l'écliptique ; *Alpetragius* a laissé une Théorie des planètes. On doit aux Arabes la division de la terre en sept climats, la détermination de quelques mesures géographiques, etc. Le rapide développement des sciences exactes n'arrêta point chez les Arabes l'essor de leurs facultés poétiques. Abu-Temam recueillit en 830 la grande *Hamasah*, anthologie en 10 livres ; et *Bochteri* en 880 la petite *Hamasah*, continuation de la première. Les sept poèmes de *Mohallekut* méritent également d'être cités. A une époque plus reculée, la poésie arabe commença insensiblement à perdre son caractère oriental ; elle dégénéra en un mysticisme nébuleux, plein d'images hyperboliques, et la langue se corrompit peu à peu. Les élégies de *Motenebni* se distinguent par une grande pureté de diction, par une sensibilité douce et gracieuse. *Abu-Ismaël-Tograi*, visir de Bagdad, a composé des élégies et des chansons; *Ithiel-Hariri* est auteur des Aventures d'un chevalier errant. On doit à *Abu-Dschaafar Ibn-Tophail* un roman philosophique d'un haut intérêt, intitulé l'*Homme de la nature*. *La Vie d'Antar* est un roman héroïque dont l'auteur s'appelle *Admai*; on en récite quelquefois des fragments dans les cafés d'Alep. Les Arabes se sont exercés dans tous les genres de poésie, le drame excepté ; ils ont inventé la romance, petit poème dans lequel se peint vivement l'esprit chevaleresque et aventureux de cette nation. En général, les Arabes ont exercé une influence puissante sur la poésie moderne de l'Europe ; l'esprit romantique qui caractérise les productions poétiques du moyen âge émane en grande partie des poètes arabes. C'est à eux que nous devons les contes des fées, les enchanteurs, l'exaltation chevaleresque, et peut-être aussi la rime. — D'après ce rapide exposé des

services éminents que la nation arabe a rendus à la marche de la civilisation pendant le moyen âge, on comprendra facilement que l'étude de la langue arabe est de la plus haute importance pour les philosophes, les historiens et les littérateurs. Elle est un des nombreux dialectes sémitiques, parmi lesquels elle se fait remarquer par son ancienneté, la souplesse et l'abondance de ses formes. Les conquêtes des Arabes dans la Sicile et en Espagne répandirent leur langue en Europe, d'où elle disparut après l'expulsion des Maures. Postel fut le premier en France qui remit l'étude de cette langue en vogue; on s'en occupa beaucoup dans les Pays-Bas au XV^e siècle: aujourd'hui la France, l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande possèdent un grand nombre de savants philologues qui cultivent avec succès l'étude de la langue et de la littérature arabe. Les monuments d'architecture arabe en Espagne et dans la Sicile méritent de fixer l'attention des voyageurs. (Consultez *Architecture arabe*, par Coste, Paris, 1823.)

**ARABESQUES** ou MORESQUES, ornements de sculpture, peinture et architecture, formés de rinceaux, de feuillages, de figures de plantes, d'animaux et même d'êtres imaginaires. Chez les mahométans, les *moresques* ne contiennent jamais de figures d'animaux, attendu que la loi de Mahomet défend expressément toute image ou figure d'êtres animés.

**ARABIE.** Grande presqu'île située entre le 52e et le 76e deg. de longitude et les 12e et 30e deg. de latitude nord. Sa superficie est de 46,778 milles géographiques carrés, et sa population de 12,000,000 d'habitants. Les indigènes l'appellent tantôt Arabiah, tantôt Al-Dschesira-al-Arab; les Turcs et les Persans, Arabistan. Cette presqu'île est située entre le golfe Arabique et le golfe Persique; elle est bornée au nord par les grands déserts d'Irak et de Dschesira, au sud par la mer d'Arabie ou golfe d'Oman; au nord-ouest elle touche à l'Afrique par l'isthme de Suez. Ptolémée la divise en trois régions: l'Arabie-Déserte, l'Arabie-Heureuse, et l'Arabie-Pétrée, ainsi appelée d'après l'ancienne ville de Petra, qui était l'entrepôt du commerce entre les Romains et les Perses. Aujourd'hui l'Arabie est divisée en cinq provinces, qui sont: 1° le pays d'Yémen (3,240 milles géographiques carrés, avec 3 millions d'habitants) qui est gouverné par le calife ou l'iman d'Yémen, qui a sa résidence à Szanna. Aden, l'ancienne capitale, n'est aujourd'hui qu'un monceau de ruines. La ville de Moka est située sur le détroit de Bab-el-Mandeb (la porte funèbre). Depuis l'année 1818, le calife d'Yémen paie au vice-roi d'Égypte un tribut annuel consistant en 2,000 quintaux de café. 2° La province d'Oman, sous l'iman de Maskate, port de mer avec 60,000 habitants; l'île de Sokotora appartient également à l'iman de Maskate. 3° La province de Lachsa ou Hadsiar, avec quelques ports de mer qui servent de repaire aux pirates: sur les côtes on pêche des perles. 4° Les provinces de Nedsched et d'Iémana, la patrie des Wahabites, dont la capitale est Derrejeh: ces deux provinces, qui forment l'Arabie centrale, sont mieux connues que le reste de l'Arabie, grace à l'ouvrage de M. Mengin, intitulé: *Histoire d'Égypte sous Mohammed-Ali*, et à la carte publiée par M. Jomard en 1823. 5° La province de Hedschas, qui s'étend le long de la partie supérieure du golfe Arabique; c'est dans cette province que se trouvent la Mecque et Médine; près de la vallée de Moïse on voit les ruines de Petra et de Jerrasch, dont MM. de Laborde fils et Linant ont publié une description en 1828. Dschidda, port de mer avec 5,000 habitants, est le siége d'un pacha turc, mais le gouvernement n'en est pas moins entre les mains du shérif de la Mecque. Dans les déserts de la Syrie se trouvent les ruines de Palmyre. Le long des côtes occidentales de l'Arabie s'étendent de hautes chaînes de montagnes, qui sont une ramification des montagnes primitives de l'Asie orientale, et se rattachent à celles de la Syrie: parmi ces montagnes, nous citerons le Sinaï et le mont Horeb. L'Arabie n'a qu'un petit nombre

de rivières; elles ne se forment que par les eaux qui s'amassent à la suite de grosses pluies, et vont rarement jusqu'à la mer; la rivière la plus considérable est l'Aftan, qui prend sa source non loin des côtes. La limite nord est formée en partie par l'Euphrate. L'Arabie réunit les climats les plus opposés: il y a des contrées où il pleut six mois de suite, d'autres où la rosée tient lieu de pluie pendant des années entières; sur les hauteurs, il fait un froid excessif, tandis que les plaines sont desséchées par le soleil le plus ardent. A des vents humides succède tout à coup le samum, qui dessèche, qui brûle, et qui peut quelquefois causer la mort, comme l'harmattan et le chamsin en Afrique. Le sol est composé de landes, de déserts sablonneux et de fertiles et opulentes campagnes. Les principales productions de l'Arabie sont: le froment, le millet, le riz, le café, la manne, la canne à sucre, le coton, les fruits méridionaux, le séné, la gomme, l'aloès, la myrrhe, le tabac, les bois odoriférants, du baume, etc.; les mines fournissent des pierres précieuses, du fer et beaucoup d'autres métaux, mais point d'or. Les animaux qu'on trouve dans ce pays sont: le cheval, qui y est excellent; le mulet, l'âne, le chameau, le buffle, les bêtes à cornes, la chèvre, le lion, l'hyène, la gazelle, le renard, le singe, le pélican, l'autruche, la cigale, le scorpion, etc. —La plupart des habitants de l'Arabie sont indigènes; ils ont une langue particulière et suivent la religion mahométane; leurs mœurs et usages offrent quelque intérêt. Comme dans les temps les plus reculés, les Arabes mènent encore aujourd'hui la vie patriarchale; ils s'occupent d'agriculture et se nourissent du produit de leurs troupeaux. Les Arabes sont passionnés pour la liberté; aussi se trouvent-ils heureux dans leurs déserts, où rien n'entrave cet ardent amour de l'indépendance, qui forme le caractère distinctif de leur nation. « Que la paix soit avec toi, » telle est la formule de salut la plus usitée parmi eux. Lorsqu'un étranger se présente dans la demeure d'un Arabe, celui-ci lui dit: « Sois le bien-venu; de quoi as-tu besoin? » Le voyageur qui a reçu l'hospitalité dans une maison dit à son hôte en le quittant: « Que Dieu vous le rende. » Les Arabes vivent en partie de brigandages, qu'ils n'exercent jamais au préjudice de l'hospitalité. Ils sont bien faits, vigoureux, adroits dans les exercices du corps, d'humeur belliqueuse; une éducation qui les endurcit au travail et aux fatigues, la propreté et la tempérance, les mettent à l'abri des maladies. Les Arabes s'appellent aussi Bédouins, du mot arabe *Bédévi*, fils du désert: c'étaient les *Arabes sieninitæ* des anciens. Ils diffèrent beaucoup par leur genre de vie des Maures, qui habitent dans des maisons et s'adonnent exclusivement à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Outre les indigènes, on trouve en Arabie des chrétiens, des juifs, des Turcs et des Banians. — Dans l'antiquité, l'Arabie était le siége principal du commerce des Phéniciens avec l'Asie. Aujourd'hui le commerce de l'Arabie est tout entier entre les mains des étrangers; le commerce par terre se fait au moyen des caravanes. Les Maures ont des universités où l'on enseigne l'astronomie, ou plutôt l'astrologie, la médecine et la philosophie; ils s'occupent aussi d'histoire et de poésie; les Bédouins sont plongés dans la plus profonde ignorance. — La constitution politique des Arabes est très simple: leurs chefs s'appellent *grands émirs*, *émirs* et *scheiks*, les juges *cadis*. L'empereur de Turquie se dit souverain de l'Arabie, mais l'Arabe, libre dans ses solitudes inaccessibles, se rit des vains ordres du sultan de Constantinople, et n'obéit que lorsque cela lui plaît. — L'histoire des Arabes est enveloppée d'obscurités, et comme elle n'a que peu de liaison avec l'histoire des autres peuples, elle n'offre pas un grand intérêt. Les Arabes actuels appellent leurs ancêtres *Bajadites* (les perdus); ils rapportent leur origine soit à Joktan ou Kahtan, soit à Ismaël; les descendants du premier s'appellent de préférence Arabes, les autres sont appelés *Mostarabe*. *Arabe* signifie habitant du couchant, et en effet, ils ha-

bitent les régions les plus occidentales de l'Asie. En Europe et en Afrique, ils s'appelèrent *Sarrasins*, habitants du Levant-Levantins. Les plus anciens historiens arabes ne comprennent sous le nom d'Arabie que le pays d'Yémen; selon eux, la région Hégiaz, ou l'Arabie-Pétrée, appartient en partie à l'Égypte, et en partie à la Syrie; quant au reste du pays, ils le désignent sous la dénomination de désert de la Syrie. Les princes (Tobbai) de ce pays descendent tous de la tribu Kahtan, à laquelle appartenait également la race des Homeyrites, qui régna dans l'Yémen pendant 2,000 ans. Les habitants de l'Yémen et d'une partie du désert demeuraient dans des villes et labouraient leurs champs; ils faisaient aussi le commerce avec les Indes orientales, la Perse, la Syrie et l'Abyssinie. Ils envoyèrent beaucoup de colonies dans ce dernier pays, dont toute la population est probablement d'origine arabe; le reste de la nation menait la vie nomade. Dans les temps d'ignorance, ainsi que les Arabes appellent l'époque antérieure à Mahomet, ils adoraient les astres; chaque tribu avait choisi une constellation à laquelle elle rendait des honneurs particuliers. Pendant des milliers d'années, cette nation belliqueuse, protégée par ses déserts et les mers qui l'entourent, défendit avec un courage invincible sa liberté, sa croyance et ses mœurs contre les conquérants venus de l'Asie. L'Arabie a résisté aux rois les plus puissants de Babylone et d'Assyrie, de l'Égypte et de la Perse. Vaincus par Alexandre, les Arabes profitèrent de la désunion qui éclata entre ses successeurs pour recouvrer leur indépendance. Les chefs des provinces les plus septentrionales étendirent les limites de leur domination jusque dans la Chaldée, qui depuis fut appelée Irak-Arabeh. La tribu Hareth pénétra en Syrie, et s'établit dans le pays de Gassan, ce qui lui fit donner le nom de Gassanides. 300 ans après la mort d'Alexandre, les Romains reculèrent les bornes de l'empire jusqu'aux régions septentrionales de l'Arabie. Ce pays ne fut jamais une province romaine; néanmoins, quelques chefs arabes se trouvaient, à certains égards, dans la dépendance des empereurs romains et étaient regardés comme leurs lieutenants. Les homeyrites, dans l'Yémen, surent mieux défendre leur indépendance: une expédition que les Romains firent contre eux du temps d'Auguste échoua complètement. A mesure que l'empire romain s'affaiblissait, la nation arabe, d'un caractère si guerrier, et qui était si jalouse de son indépendance, sentit de plus en plus le besoin de s'affranchir entièrement de la domination étrangère: réunies en un seul corps politique, les nombreuses tribus qui habitent la péninsule arabique eussent facilement brisé leurs fers, mais, divisées et isolées comme elles l'étaient, elles eurent à soutenir des luttes longues et opiniâtres, pendant lesquelles le pays de Nedschd (Arabie centrale) fut le théâtre des plus brillants exploits, qui font le sujet d'un grand nombre de poésies nationales. Dès les premiers temps de l'église, la religion chrétienne trouva des partisans en Arabie. Toutefois, on ne put abolir complètement le culte des astres. La résistance que les Arabes opposèrent au despotisme de Rome fut cause que les hérétiques, qui avaient été exilés de l'empire d'Orient, se réfugièrent auprès d'eux, surtout les monophysites et les nestoriens. Depuis la destruction de Jérusalem, il y avait également beaucoup de Juifs en Arabie; ils y firent même des prosélytes. Le dernier roi de la race homeyrite s'était converti au judaïsme: les persécutions qu'il exerça contre les chrétiens l'impliquèrent dans une guerre avec le roi d'Éthiopie et lui firent perdre la couronne et la vie. C'est à l'indifférence qu'une si grande variété de sectes, existant simultanément dans le même pays, avait fait naître peu à peu dans les esprits, qu'il faut attribuer les progrès rapides de la religion de Mahomet. Ce prophète donna à sa nation une importance qu'elle n'avait point eue avant lui et avec lui commença une ère nouvelle dans l'histoire de l'Arabie. (*Voyez* dans ce diction-

naire les mots Maure, Calife, Califat.)

**ARABIQUES.** Secte d'hérétiques qui prit naissance en Arabie au IIIe siècle. Ils enseignaient que l'âme mourait et ressuscitait avec le corps. Origène les convainquit d'erreur. Ce qui donna lieu à l'origine de cette secte, ce fut l'opinion généralement répandue alors que l'âme était une substance matérielle.

**ARABLE,** en latin *arabilis*, fait du verbe *arare*, dérivé lui-même du grec *aroô*, labourer. On appelle ainsi toute terre labourable, propre au labour. *Voyez* Terres, Terrains.

**ARACACHA** ou **ARAKATSCHA**, genre de plante de la famille des ombellifères, qui comprend deux espèces selon MM. Hooker et Decandole, botanistes célèbres, l'aracacha moschata et l'aracacha esculenta, qui diffèrent si peu, que plusieurs autres botanistes non moins recommandables, et notamment M. Guillemin, pensent que l'aracacha esculenta n'est qu'une variété de l'aracacha moschata. Nous écrivons ici pour les hommes du monde, pour un ordre de lecteurs qui désirent des faits constatés et non pas de longues recherches et des démonstrations techniques de botanique. Sans entrer donc dans l'examen d'une question qui serait sans intérêt pour le plus grand nombre, nous nous bornerons à rapporter au genre aracacha ce qui a été observé ou écrit sur les deux plantes dont se compose en ce moment ce genre, parce que ces deux plantes vivent sous les mêmes conditions et sont alimentaires au même degré, et que d'ailleurs les renseignements qui nous ont été transmis sur l'aracacha par des cultivateurs et des botanistes de la France et de diverses parties de l'Europe nous confirment de plus en plus dans l'opinion que nous eûmes d'abord, qu'il n'existe encore qu'une espèce d'aracacha, qui est l'*aracacha moschata* ou aracacha sauvage; que la plante indiquée sous le nom d'*aracacha esculenta* n'est que l'espèce primitive, ou aracacha moschata perfectionnée par la culture; qu'elle n'est qu'une variété conquise par l'art agricole, à laquelle on peut rapporter dès à présent comme sous-variétés un aracacha dont les racines sont blanches, un autre dont les racines sont rouges, un troisième dont les racines sont violettes, un quatrième dont les racines sont jaunes : ainsi, la monographie du genre aracacha se compose, selon nous, d'une espèce, d'une variété et de quatre sous-variétés. — L'aracacha est originaire de l'Amérique méridionale, où elle est abondamment cultivée comme plante alimentaire par ses racines, qui, au rapport des voyageurs, ont la forme et le volume d'une corne de vache, mais qui parviennent à une grosseur beaucoup plus considérable au rapport des écrivains; ses tiges s'élèvent à la hauteur de deux pieds à peu près, ses feuilles sont pinnatifides et dentées en scie, ses fleurs en ombelles et ses fruits en urne. Elle a quelque ressemblance avec la carotte par ses fleurs, avec l'ache par son feuillage, et avec l'angélique par son port, quoique beaucoup moins élevée que cette dernière, qui a 4 à 5 pieds, tandis que l'aracacha n'a que 24 ou 30 pouces. À l'époque toute récente de l'introduction de l'aracacha en Europe, tous les ouvrages périodiques d'agriculture et d'horticulture en parlèrent avec éloge, comme d'une plante susceptible de réussir en Europe et d'entrer en concurrence avec la pomme de terre, qu'on sait être originaire de la même contrée; l'ardeur fut telle, que ces éloges ayant été répétés par les feuilles publiques, qui sont lues par tout le monde, on parla avec un désir et une curiosité empressés d'une plante qui se présentait aux Européens en concurrence avec la pomme de terre, comme pour rendre hommage à cette dernière et la venger des dédains qui l'accueillirent à son entrée en Europe, et de l'ingratitude qui suivit ses premiers bienfaits; ingratitude signalée avec force par Parmentier, qui l'a flétrie et battue de toutes parts, et a fait ainsi triompher la pomme de terre, devenue par la persévérance de ce philanthrope un objet de culture générale dans l'Europe entière, et bientôt, peut-être, dans tous les continents; mais, il faut le répéter, l'aracacha

ne nous paraît pas de nature à justifier toutes les promesses qu'on a faites en son nom, et cependant il faut l'accueillir avec d'autant plus d'empressement que les racines nourrissantes de la famille des ombellifères ne sont pas assez abondantes, considérées dans la prééminence de certaines qualités, secondaires à la vérité, qui leur sont propres, sur les racines alimentaires des autres familles. Il est certain qu'aucune plante de la famille des ombellifères, soit la carotte, le panais, le céleri-rave le persil à grosses racines et autres de cette famille, ni la plante qui nous occupe sans doute, qui est également une ombellifère, n'étant pas aussi riche en fécule et autres principes alimentaires pour l'homme et les animaux, ni d'une application aussi étendue dans les arts que la pomme de terre, cette dernière dominera toujours l'aracacha. — L'aracacha serait, au rapport de l'un de ses historiens, d'une culture aussi étendue et d'un emploi aussi fréquent dans la Colombie que la pomme de terre l'est parmi nous. L'aracacha est un aliment très sain pour tous les tempéraments et pour tous les âges; cette racine est d'une cuisson facile et s'accommode comme la pomme de terre. D'une saveur agréable et d'une digestion facile, on en prépare un mets délicat et léger, tout à la fois alimentaire et médicamenteux, qui réussit toujours aux convalescents, et dont les bons effets se signalent surtout chez les personnes faibles et malades de la poitrine et dans celles d'une complexion délicate, ainsi qu'en témoigne le docteur Vergas, médecin très distingué. L'aracacha se multiplie par ses racines, qu'on coupe en morceaux, de manière que chacun de ceux-ci ait un œil ou bourgeon; ces morceaux se plantent comme les pommes de terre, à la même époque, et demandent les mêmes soins et la même terre, mais plus celle-ci sera profonde et généreuse, plus les racines d'aracacha seront fortes, sans néanmoins avoir rien perdu de leur saveur. On multiplie rarement, même dans sa patrie, l'aracacha par ses graines, dont cette plante produit au reste une très petite quantité, habituée qu'elle est à se reproduire par racines. Néanmoins, comme elle n'a pas entièrement perdu la faculté de donner des semences, on pourrait s'en procurer d'Amérique, qu'on sèmerait en Europe, et ce serait le procédé le plus certain pour y naturaliser cette plante et en obtenir de nouvelles variétés. — L'Angleterre est la partie de l'Europe où il a été fait le plus d'essais sur l'aracacha, le seul pays, peut-être où les circonstances aient permis de suivre des expériences sur un certain nombre d'individus, et il paraît que toutes les tentatives de naturalisation sont jusqu'à présent restées sans succès. Mais cette plante paraît plus propre aux parties méridionales de l'Europe et de la France qu'au climat de l'Angleterre, et d'ailleurs il y aurait peu de générosité et de prudence à affirmer qu'une plante cultivée dans un pot en serre ou même momentanément en pleine terre dans un jardin, n'ait pas d'abord répondu aux espérances qu'on en a eues, car si on nous apportait en ce moment la pomme de terre et le haricot, et qu'on annonçât que l'un et l'autre sont extrêmement sensibles au moindre froid, ainsi qu'ils le sont réellement, il n'est pas un cultivateur qui ne s'empressât de les mettre en serre chaude, où il n'obtiendrait certainement pas un résultat qui le mît sur la voie des immenses avantages que ces plantes nous procurent, actuellement qu'elles sont cultivées en pleine terre, entre la cessation et la reprise des gelées. Je pourrais faire d'autres citations prises non seulement dans les plantes herbacées, mais encore dans les arbres de haute stature. Qui ne sait que le *sophora japonica* (dont les premières semences furent apportées en France en 1734 par le père Dincarville), semé, élevé et conservé en serre chaude pendant vingt années, parce que, venant d'un pays chaud, on n'osait le mettre en plein air, ayant enfin été risqué et essayé en pleine terre, y est resté, n'y gèle jamais, et fait aujourd'hui, ainsi que ses nombreux descendants, partie de nos plus robustes et plus grands arbres d'aligne-

ment, et même des arbres forestiers exotiques naturalisés dans nos forêts. — La culture de l'aracacha doit commencer par l'Espagne, l'Italie, Alger et le midi de la France, et ensuite de proche en proche vers le nord, comme on l'a fait pour l'arachyde, qu'il ne faut pas confondre, comme plusieurs l'ont fait, avec l'aracacha, ces deux plantes étant on ne peut plus dissemblables sous tous les rapports. Les botanistes se sont beaucoup occupés de l'aracacha : M. Kunth l'a décrite et figurée sous le nom de *conium moschatum*, et la description qu'en donne cet auteur paraît se rapporter à l'aracacha sauvage, que nous avons considéré au commencement de cet article comme étant le type de tous les autres aracachas, et auquel il nous paraît juste de rapporter l'aracacha décrit par M. Bancrost, cultivé et observé par lui dans le jardin de botaniqne de la Jamaïque, ainsi que le *conium-aracacha* décrit par M. Hooker. Néanmoins, M. Decandole, que nous ne combattrons pas, trouve des motifs suffisants pour faire deux espèces de cette plante, l'*aracacha moschata* et l'*aracacha esculenta*. Le premier auteur qui ait parlé de cette plante est Alcedo, qui l'a mentionnée dans son dictionnaire historico-géographique des Indes occidentales. M. Guillemin a inséré une note détaillée et très savante sur l'aracacha dans les *Annales de Fromont*. Il faut rapporter à l'aracacha le saccaracha de MM. de Humboldt et Bonpland, l'*apio* des colons espagnols, l'arakatscha des Américains et l'aracacha-xanthorriza. Il est évident que le nom le plus ancien de la plante qui nous occupe est *arakatscha*, dont *saccaracha* est un diminutif. M. Hooker a eu une idée heureuse en remplaçant ces noms d'une consonnance désagréable par celui déjà moins dur d'*aracacha*, adopté par MM. Bancrost et Decandole ; mais l'idée de M. Hooker eût été plus heureuse encore en adoptant le mot entièrement adouci et beaucoup plus euphonique d'*aracacia*, que je pensais avoir été adopté par M. Decandole, jusqu'à ce moment, que je vois le contraire, à l'occasion du genre aracacha institué par cet illustre botaniste.

C. Tollard, aîné.

**ARACHNÉ,** fille d'Idmon, teinturier en pourpre à Colophon, ville de l'Ionie, avait appris de Pallas l'art de tisser : elle s'enorgueillit tellement de l'habileté qu'elle avait acquise par les leçons de la déesse, qu'elle osa lui disputer la gloire de travailler mieux qu'elle en tapisserie. Le défi fut accepté. L'ouvrage d'Arachné, qui représentait les amours des dieux de l'Olympe, était d'une beauté parfaite. Minerve en ressentit un violent dépit ; elle lacéra le travail de sa rivale et lui jeta sa navette à la tête. Arachné se pendit de désespoir. La déesse la métamorphosa en araignée.

**ARACHNIDES.** Les animaux compris sous cette dénomination forment la septième classe de la méthode de M. de Lamarck, et se divise en trois ordres : 1° les antennées trachéales; 2° les exantennées trachéales; 3° les exantennées branchiales. « Les arachnides, dit M. Bory de St-Vincent, ne doivent pas seulement intéresser le naturaliste; elles méritent encore l'attention des gens du monde par la variété et la singularité de leurs mœurs et de leur industrie, qui semblent beaucoup plus perfectionnées que ne le feraient supposer leurs formes bizarres et repoussantes. La tête et le thorax ne sont point distingués chez eux par un cou ; nulle séparation n'indique de différence entre la partie qu'on suppose le centre de l'entendement et celle qui contient les organes de la respiration. Un gros corps, un ventre souvent énorme, ou des séries d'anneaux articulés, se rattachent à la partie antérieure de l'animal. Mais au milieu des caractères communs à toutes les arachnides se mêlent des aberrations telles que leur anomalie semble porter sur les parties les plus essentielles à la vie. Les unes ont des antennes, dont le rôle est extrêmement important chez les insectes, tandis que d'autres en sont dépourvues; ici la bouche est compliquée et armée de moyens puissants d'attaque, tandis qu'elle existe à peine

autre part et qu'elle consiste en un simple suçoir imparfait; là un sac à peine organisé compose l'ensemble d'un être imperceptible, tandis qu'ailleurs des parties fort distinctes, s'attachant à la suite les unes des autres, paraissent être autant de foyers de sensations différentes. Une partie des arachnides respirent à l'aide de poumons véritables, une autre ne respire que par des trachées. Il en est chez lesquelles la respiration est parfaitement distincte, d'autres qui ne présentent aucune trace de circulation. Les moins compliquées sont parasites, peut-être même privées de sexe et misérablement attachées aux corps d'autres animaux, qu'elles épuisent par leurs piqûres; les mieux organisées vivent de leurs propres ressources, et, quelque horribles qu'elles soient par leur aspect, elles acquièrent une sorte de dignité animale, due à leur indépendance, à leur industrie, à leur courage, à leurs ruses, et peut-être même à leurs moyens de nuire.—Les insectes n'ont jamais que six pattes dans leur état parfait, quelles que soient les phases de leur existence; les arachnides en ont davantage; et le nombre de ces membres, toujours articulés, devient quelquefois si considérable qu'il a mérité à plusieurs d'entre elles le nom de *mille-pieds*. Plusieurs de ces pattes ou des articles qui les supportent par paire, se développent successivement, et repoussent, comme dans les crustacés, quand elles ont été coupées. C'est une sorte d'avantage dont ne jouissent point les insectes, que la nature, du reste, a dédommagés en leur donnant des ailes, dont les arachnides sont toujours privées.—Il est des arachnides qui ne présentent pas même la moindre trace d'yeux; il en est, au contraire, qui en ont un grand nombre; aucune n'est aquatique, à proprement parler, car, parmi les espèces qui fréquentent les eaux, il n'en est pas une qui puisse y respirer et qui ne s'enveloppe à la surface, ou dans la profondeur des marais, d'une portion d'air, qui forme autour de l'animal une atmosphère respirable, visible comme une bulle d'air moulée sur la forme de l'être qui s'en revêt. —La classe des arachnides se compose de petites familles qui paraissent être autant d'embranchements indicatifs d'organisations plus développées, par lesquelles ces animaux s'élèvent ou s'abaissent vers d'autres classes. La plupart sont carnassières, peu se nourrissent de substances végétales; beaucoup sont venimeuses et leurs piqûres ou morsures causent des accidents quelquefois fort graves, mais presque toujours en proportion avec la taille de l'animal. Terrestres, ou suspendues dans les airs aux tissus qu'elles savent y filer, un grand nombre d'entre elles fuient la lumière, et toutes, solitaires et farouches, justifient par leur mauvais naturel l'horreur qu'inspire leur figure.

**ARACHNOÏDE**, d'*arachnê*, araignée, et d'*eidos*, ressemblance, se disait autrefois de la capsule du cristallin et de celle de l'humeur vitrée, que l'on supposait être enveloppée immédiatement d'une tunique déliée comme une toile d'araignée; aujourd'hui, l'on entend par ce mot la seconde des méninges ou des trois enveloppes membraneuses du cerveau, laquelle est séreuse, extrêmement mince, transparente et polie, est placée entre les deux centres, qui sont la *dure-mère* et la *pie-mère*, et qui pénètre dans l'intérieur du cerveau par une ouverture située à la partie postérieure de celui-ci, sous le corps calleux. — L'arachnoïde enveloppe, protège le cerveau et favorise les mouvements légers imprimés à cet organe par le sang. — L'inflammation de cette membrane donne lieu à une espèce de phlegmasie dont les principaux symptômes sont l'afflux du sang vers le cerveau, puis le délire, et qui a reçu de son siége le nom d'ARACHNOÏDITE; on emploie pour sa guérison, la saignée du pied, l'application des sangsues aux tempes ou derrière les oreilles, et celle de la glace sur la tête.

**ARACHNOLOGIE** ou ARANÉOLOGIE, l'art de prédire les variations de la température d'après le travail et les mouvements des araignées. Pline en dit quelques mots dans son histoire naturelle.

Vers la fin du siècle dernier, M. Quatremère Disjouval s'est beaucoup occupé des pronostics aranéologiques : il a publié à Paris, en 1787, un mémoire sur cette question.

**ARACHYDE.** Je dois commencer par un fragment extrait de ce que j'ai écrit sur cette plante dans mon *Traité des végétaux qui composent l'agriculture française*, publié il y a plus de 20 ans, et dont l'édition est entièrement épuisée. — « L'arachyde est abondamment cultivée dans tous les établissements européens qui existent entre les deux tropiques, où les peuples mangent ses semences sous diverses formes : fraîches, immédiatement après leur récolte, et dans cet état leur saveur à beaucoup d'analogie avec celle de l'amande ; ils les mangent encore cuites sous les cendres et dans l'eau, et grillées comme des châtaignes. — Cette plante, connue depuis long-temps des botanistes sous le nom d'*arachys hypogæa*, ne l'est des agriculteurs que depuis peu d'années. Les Espagnols ont reconnu d'abord ses avantages, et elle est devenue parmi eux un objet sérieux de culture, mais moins pour en manger les semences que pour en faire de l'huile, qui a la qualité de celle d'olive, et une pâte qu'ils mêlent au cacao pour faire du chocolat. — Les agriculteurs français, attentifs à saisir toute occasion de faire une nouvelle conquête à l'agriculture, se sont empressés d'accueillir l'arachyde, et des cultures de cette plante ayant été pratiquées dans le midi, elle s'y est naturalisée et s'y reproduit comme en Afrique sa patrie, et comme dans les divers pays ou ses avantages ont déterminé sa culture ; des essais déjà multipliés sur plusieurs points de la France indiquent qu'elle y prospère et qu'elle produit 80 et même 100 pour un. — L'arachyde produit en France une huile limpide, inodore, claire, moins grasse que l'huile d'olive la plus fine, et sa qualité est égale à la meilleure huile d'Aix : tel fut le jugement que la société d'agriculture de Paris en porta dans un festin ou ses membres s'étaient réunis, et dans lequel l'huile d'arachyde fut offerte pure, en salade, et assaisonnant un mets de poisson. — En Espagne, on en fait non seulement de l'huile et du savon, mais on la fait entrer, en outre, dans la fabrication du chocolat et dans la confection du pain. — L'arachyde ne doit être confiée à la terre que lorsque celle-ci est échauffée, et la meilleure règle à suivre est d'agir pour la semaison ou plantation de l'arachyde comme pour les haricots. — On choisit, autant que les localités le permettent, une terre sablonneuse, légère, et cependant de bonne qualité, située au midi, après l'avoir préparée par des labours ; on met les semences à la distance de 12 à 15 pouces, 2 à 3 dans une petite fossette, et de manière qu'elle se trouvent recouvertes d'un pouce ou deux de terre ; lorsqu'elles ont acquis une certaine force, on les butte pour en augmenter le produit, comme on le fait pour les pommes de terre ; néanmoins, le soin de mettre de la terre au pied de la tige est inconnue aux îles de France, où on sème l'arachyde à la volée. — L'arachyde présente une singularité très remarquable : à mesure que les gousses succèdent aux fleurs, elles se courbent vers la terre et y entrent pour y achever la maturité de la gousse, qui, à cause de sa forme et du lieu où elle mûrit, a été appelée pistache de terre. » — Tels étaient, il y a une vingtaine d'années, les faits connus sur l'arachyde. — Ces faits ont été confirmés depuis par de nouvelles et nombreuses expériences en diverses localités. M. Darimajou a obtenu, dans le département des Landes, terme moyen, 40 gousses au moins sur chaque individu d'arachyde (la gousse contient 2 à 3 semences) ; les semences récoltées par cet agronome ont donné moitié de leur poids en huile propre à tous les usages de la table et supérieure à l'huile d'olive. MM. Borda et Pons ont obtenu, sur d'autres points, les mêmes résultats ainsi qu'un grand nombre de proprietaires. — Cultivée par MM. de Lafabrie, Berthe et Broussonet, aux environs de Montpellier, et par d'autres zélateurs de l'agriculture, à Turin, à

Toulouse, à Toulon, l'arachyde a toujours donné les mêmes produits. M. Louis Berlèse a cultivé avec un succès complet l'arachyde dans l'Italie septentrionale, et a fait avec ses semences une huile qu'il annonce être aussi délicate que celle d'amande douce ; il en a mangé crues et cuites, et grillées; il en a fait faire de bon pain en y mêlant un tiers de maïs. MM. Payen et Henry ont obtenu de la semence d'arachyde plus de la moitié de son poids en huile de première qualité, et ont ainsi confirmé à Paris les résultats obtenus en Espagne et dans le midi de la France : ces savants, poussant leurs recherches plus loin qu'aucun de leurs devanciers, ont, en outre, découvert dans le marc de cette huile du gluten, une matière albumineuse et une matière azotée abondantes, qui expliquent les propriétés nutritives de ce marc et l'importance de son adjonction à la pâte du pain et à celle du chocolat. — Je n'ai pas besoin de dire que l'arachyde est une des plus précieuses importations à faire à Alger, si elle n'y est déjà naturalisée. Toutes les parties de l'arachyde sont mangées avec avidité par les animaux; néanmoins, l'objet le plus spécial de sa culture en France est d'obtenir de l'huile, ainsi que cela a lieu en Espagne et au Pérou, où il s'en fait d'immenses cultures pour cet objet et pour adjoindre ses semences au cacao dans la fabrication du chocolat. — L'arachyde fut introduite du Pérou en Espagne, il y a une cinquantaine d'années, par l'archevêque de Valence, et confiée aux soins des chanoines Valamier et don François Tabarès de Ulloa, qui, l'ayant cultivée avec un grand succès, déterminèrent ainsi le mouvement rapide et non interrompu depuis, de sa culture dans toutes les parties de l'Espagne, même les plus septentrionales. Quinze ans après, Gilbert, membre du conseil d'agriculture, envoyé par le gouvernement français en Espagne, à la recherche des mérinos, dont il était chargé de faire des achats en bêtes d'élite pour naturaliser en France cette importante toison, reçut de don Ulloa des semences d'arachyde qu'il fit passer à Paris à M. Tessier, qui les partagea entre divers cultivateurs. A peu près dans ce temps-là, l'ambassadeur de France en Espagne faisait aussi parvenir des semences d'arachyde à M. Méchin, alors préfet du département des Landes, où cet administrateur la fit cultiver, et d'où cette plante s'est étendue et multipliée de proche en proche en France. — Don Ulloa est le premier qui ai écrit sur l'arachyde. Viennent ensuite, en Italie MM. Nocca, professeur à l'université de Pavie, et Bodard, savant français, qui habitait alors en ce pays. En France, MM. Tessier, Thouin, Cossigny, Sonnini, Berlèse, Payen, Henry, Grange, Valet, Mérat et Deslongchamps ; en Angleterre, MM. Watson et Browring. — L'arachyde est de la famille des légumineuses.

C. Tollard, aîné.

**ARACK, ARRACK** ou RACK. Les Indiens donnent ce nom, qui dans leur langue signifie tout ce qui est fort ou distillé, à toute liqueur spiritueuse, à tout esprit d'eau-de-vie ; nous ne l'appliquons en Europe qu'à celle qui se fabrique chez eux avec un mélange de riz, de sucre de canne et de noix de coco, ou qui n'est souvent qu'une simple distillation de jus de cocotier, qu'on fait couler par incision. Ce jus, qui s'appelle *toddi*, est par lui-même une liqueur assez agréable, et qui, dans sa fraîcheur et sa nouveauté, a des propriétés légèrement purgatives ; en vieillissant, il devient capiteux. Les Anglais font un grand usage de l'arack dans la composition de leur *punch* ; celui de Goa passe pour le meilleur, quoique celui de Batavia soit plus fort.

**ARAGON.** Le royaume d'Aragon était autrefois la seconde des deux grandes divisions de l'Espagne; il comprenait le royaume d'Aragon, proprement dit, Valence, Majorque et la principauté de Catalogne. Jusqu'à l'époque du mariage de Ferdinand-le-Catholique avec l'Infante Isabelle de Castille, l'Aragon formait un royaume entièrement séparé de la Castille. Outre les quatre provinces que nous venons de nommer, il comprenait la Sicile et la Sardaigne. Après la mort de

Ferdinand, l'Aragon fut réuni à la Castille, mais les provinces de ce royaume gardaient leurs anciens priviléges, leurs franchises et leurs lois, qu'ils ne perdirent que sous les Bourbons, pour avoir montré un attachement trop zélé à la maison d'Autriche pendant la guerre de succession. La province d'Aragon porte encore aujourd'hui le titre de royaume.

**ARAIGNÉE,** *aranea* (dérivé, selon les uns, de *aere natus*, né de l'air; selon les autres, du mot hébreu *arag*, qui signifie *filer*), genre d'animaux appartenant à la classe des Arachnides, et que, d'après MM. Latreille *(Règne animal)* et Duméril (*Considérations sur les insectes*), nous caractériserons de la manière suivante : pieds, au nombre de huit; tête confondue avec le thorax; abdomen pediculé, arrondi à l'extrémité; mâchoires en crochets, portant près de leur base des palpes formés de cinq articles. Les araignées ont six ou huit yeux placés sur le devant et sur les côtés du thorax; les palpes sont filiformes dans les femelles, mais dans les mâles ils sont renflés, et portent à leur extrémité l'organe copulateur, qui est presque toujours renfermé dans une petite excavation; les organes sexuels des femelles s'ouvrent, au contraire, sous le milieu du ventre; les pattes, qui sont attachées au thorax, sont plus alongées dans les mâles, et terminées dans les deux sexes par des ongles courbés; l'abdomen est joint au thorax par un filet court; il est terminé par six mamelons, quatre extérieurs, plus grands, deux autres intermédiaires, plus petits, et qui ne deviennent souvent visibles qu'au moyen d'une forte compression. Ces mamelons donnent issue à une liqueur qui, par le contact de l'air, se concrète de manière à former ces fils soyeux, d'une grande ténuité, que tout le monde connaît, et qui servent aux araignées, soit à envelopper leurs œufs, soit à tapisser leur demeure, soit à se suspendre, soit enfin à ourdir les toiles, ou plutôt les filets continuellement tendus dans l'air, à l'aide desquels elles prennent les insectes dont elles font leur nourriture. Tous les animaux de ce genre, en effet, sont éminemment carnassiers; ils se nourrissent d'insectes qu'ils ne font, en général, que sucer; le plus grand nombre s'en emparent en les arrêtant dans leurs toiles; mais il en est aussi beaucoup qui ne filent pas de toiles, et prennent leur proie de vive force, en se précipitant sur elle à l'improviste. Parmi ces derniers, le plus grand nombre, avant de s'élancer, prend la précaution de fixer un fil à quelque corps solide; ce fil les soutient au besoin, et leur permet de regagner promptement leur retraite, en s'y cramponnant pour remonter. Ces flocons blancs et soyeux que l'on voit voltiger dans l'air, et que l'on nomme vulgairement *fils de la Vierge*, sont produits par des araignées de diverses espèces. La voracité de ces animaux est telle que ceux de la même espèce s'attaquent souvent entre eux, et le plus fort dévore le plus faible; c'est à la crainte d'un semblable sort que l'on attribue la circonspection singulière avec laquelle le mâle s'approche de la femelle dans le moment des amours; il rôde long-temps autour d'elle, pour s'assurer de ses dispositions, s'avance avec défiance, tant qu'il n'est pas sûr qu'elle veuille se prêter à ses caresses, puis enfin, quand elle lui paraît déterminée à les recevoir, arrive brusquement près d'elle et lui applique alternativement sur le dessous du ventre l'extrémité de chacun de ses palpes, qu'il retire promptement, pour recommencer après quelques instants de repos. Il suffit d'un accouplement pour féconder plusieurs pontes, même d'une année à l'autre. Il n'y en a ordinairement qu'une seule chaque année: elle a lieu dans nos climats vers la fin de l'été : les œufs éclosent, soit vers la fin de l'automne, soit au printemps suivant. Toutes les araignées les enveloppent, au moment de la ponte, d'une couche de soie blanche en forme de coque. Les unes les abandonnent ensuite, les autres continuent à les surveiller, et s'occupent, au moment de l'éclosion, de l'éducation de leurs petits; il en est même qui portent continuellement leurs

œufs enveloppés dans une coque ronde, et on les voit souvent traîner cette coque après elles, au moyen d'un fil qui la tient attachée à leur partie postérieure. Les jeunes araignées vivent d'abord en société, à leur sortie de l'œuf, mais elles ne tardent pas à se séparer, pour ne plus se reconnaître. Elles subissent plusieurs mues dans leur jeune âge, et leur vie est plus ou moins longue, suivant les espèces : dans un grand nombre, elle ne s'étend pas au-delà d'une année, mais il en est aussi beaucoup qui vivent plusieurs années. La plupart de ces dernières passent l'hiver dans un état d'engourdissement, renfermées dans des trous ou cachées sous des pierres; quelques-unes même se forment, pour cette saison, une coque de soie qui leur sert de retraite.— Les araignées sont très susceptibles de s'apprivoiser. Un fabricant d'étoffes, qui avait entrepris de fabriquer des bas avec leur soie (et qui, dit-on, y réussit), en nourrissait un grand nombre, qui s'approchaient de lui, lorsqu'il entrait dans la chambre où elles étaient. Pelisson, renfermé à la Bastille, avait tellement familiarisé une araignée, établie sur le bord du soupirail qui éclairait sa prison, qu'elle accourait au son de la musette, et qu'à un certain signal, elle quittait aussi sa toile pour venir chercher une mouche. Une autre particularité curieuse que présentent ces animaux, c'est la force reproductrice en vertu de laquelle ils réparent, comme on s'en est assuré par des expériences bien suivies, les membres qu'ils ont perdus. — Ce genre, extrêmement nombreux en espèces, a été subdivisé par les naturalistes modernes en un très grand nombre de sections ou sous-genres, distingués par des caractères spéciaux. La nature de cet ouvrage ne nous permettant pas d'entrer ici dans tous ces détails, nous nous bornerons à faire connaître quelques-unes des espèces les plus intéressantes. Telles sont : — L'*araignée diadème*, qui se trouve communément dans nos jardins ; elle est longue de quatre lignes; elle se reconnaît à son abdomen ovale, alongé, rougeâtre, brunâtre ou noirâtre, offrant une ligne longitudinale, de points jaunes ou blancs, coupée dans sa longueur par trois lignes transversales semblables. Sa toile est très grande, et présente un plan orbiculaire et vertical, formé d'un fil tourné en spirale, et croisé par d'autres fils qui partent en rayonnant du centre commun. Pour fabriquer cette toile, l'araignée commence par faire sortir de ses mamelons une goutte de liqueur qu'elle applique sur un arbre, puis continue de filer en s'éloignant, et forme ainsi un long fil, au bout duquel elle se suspend ; le vent ne tarde pas à la porter vers un arbre voisin, où elle applique l'autre bout de son fil; cela fait, elle retourne au milieu de ce fil, où elle en attache un second, dont elle colle l'autre extrémité à quelques branches, dans le voisinage du premier, et ainsi de suite. La toile achevée, elle se forme, à l'une des extrémités supérieures, entre des feuilles rapprochées, une petite loge, où elle se tient habituellement, et dont elle ne sort guère que le matin et le soir, ou bien pour s'emparer des insectes qui viennent à tomber dans ses filets. Elle s'accouple en été, et pond, dans les derniers jours de l'automne, des œufs qui éclosent au printemps suivant. — *L'araignée domestique*. C'est l'araignée ordinaire des maisons, que tout le monde connaît, et qui se distingue à son abdomen ovale, noirâtre, avec deux lignes longitudinales de taches fauves sur le milieu du dos. Elle construit, dans l'intérieur de nos habitations, aux angles des murs, sur les haies, aux bords des chemins, une toile très grande, à peu près horizontale, et à la partie supérieure de laquelle est une espèce de tube où elle se tient sans faire de mouvement. Pour faire cette toile, elle applique une goutte de sa liqueur en un point, s'éloigne en filant et va coller à un autre point le bout de son fil; elle revient ensuite sur ce premier fil, pour en coller un second à côté de l'endroit d'où elle est partie, retourne sur ses pas pour en faire autant à

l'autre bout, et continue cette manœuvre jusqu'à ce qu'elle en ait posé une assez grande quantité dans cette direction; après quoi, elle en place qui croisent les premiers, et comme tous ces fils sont gluants, ils se collent les uns aux autres, et forment une toile assez résistante. — *L'araignée aquatique*, longue d'environ cinq lignes, le mâle plus gros que la femelle, tout le corps brun, avec une tache oblongue, plus brune, à la partie supérieure du dos, et quatre points enfoncés au milieu de cette tache. Ce curieux animal vit dans l'eau, quoiqu'il respire l'air; il nage dans une position renversée, et son abdomen est alors enveloppé d'une bulle d'air, qui lui donne l'apparence d'un petit globule argentin très brillant. On voit souvent cette araignée venir se placer à la superficie de l'eau, et s'y tenir comme suspendue, en élevant au-dessus de la surface l'extrémité postérieure de son corps. Nul doute que ce ne soit pour respirer, et pour se former cette bulle d'air dont elle entoure son abdomen, sur lequel se trouvent, comme dans toutes les arachnides, les orifices des organes respiratoires. Il reste seulement à savoir par quel procédé elle fait adhérer cette petite masse d'air à la surface de son corps. Une autre singularité de cet animal, c'est la faculté qu'il a de se construire, au fond de l'eau, une retraite aérienne où il respire librement, vit en sûreté et trouve un berceau pour sa jeune famille. Cette retraite est semblable pour la forme et la grandeur à la moitié de la coque d'un œuf de pigeon coupé en travers. Elle est entièrement remplie d'air, et parfaitement close, à l'exception de sa partie inférieure, où est une ouverture assez grande, qui donne entrée et sortie à l'animal. Les parois de cette espèce de cloche sont minces, et d'un tissu de soie blanche, forte et serrée. Un grand nombre de fils irréguliers la fixent aux tiges des plantes ou à d'autres corps. Quelquefois la partie supérieure est hors de l'eau, mais le plus souvent elle y est entièrement plongée. L'araignée s'y tient tranquillement, la tête ordinairement en bas, situation qui lui permet de voir ce qui se passe, de guetter sa proie, et de s'échapper au moindre danger. Il est facile de concevoir comment l'araignée aquatique remplit sa cloche d'air. Dans le principe, l'eau en occupe toute la capacité: pour y substituer de l'air, l'animal va plusieurs fois successivement à la surface de l'eau, se charge à chaque voyage d'une bulle d'air, la transporte dans son habitation, et déplace en l'y abandonnant un volume égal d'eau, qui sort par l'ouverture inférieure; c'est ainsi qu'il parvient à expulser toute l'eau de sa cellule. Cette espèce se trouve en Europe, et en particulier aux environs de Paris, dans les mares de Gentilly, par exemple. — La *tarentule*, ainsi nommée de la ville de Tarente, en Italie, aux environs de laquelle elle est commune, longue d'environ un pouce, noire, avec le dessous de l'abdomen rouge, traversé dans son milieu par une bande noire. Cette espèce est du nombre de celles qui ne tendent pas de toile: elle habite à terre, et se fait, dans un terrain sec, un trou vertical de quelques pouces de profondeur, et de quatre à huit lignes de diamètre, dont elle consolide les parois en les garnissant d'une toile soyeuse. C'est de là qu'elle s'élance sur les insectes qui s'approchent de sa demeure; elle les entraîne dans son trou, et les dévore presque entièrement. Elle traîne continuellement ses œufs avec elle; et lorsque les petits sont éclos, ils grimpent sur le dos de leur mère, ce qui la rend difforme et méconnaissable au premier coup d'œil. L'hiver, elle se retire dans sa petite tanière, dont elle a la précaution de boucher l'entrée. Elle y meurt ou s'y engourdit, et n'en sort que dans les premiers beaux jours du printemps. Ce qui a fait la grande célébrité de cette araignée, c'est son prétendu venin qui, d'après une croyance populaire, produit une maladie nommée *tarentisme*, dont les symptômes consisteraient en un besoin instinctif de chanter, des ris ou des pleurs immodérés et sans motifs, une somnolence léthargique. On ajoute

que cette affection ne peut se guérir qu'autant que la personne mordue par la tarentule, excitée à la danse par les sons de la musique, saute jusqu'à ce qu'elle tombe épuisée de fatigue et baignée de sueur. On a même été jusqu'à *noter* les airs qu'il convenait de jouer en cette circonstance. Toute l'histoire de cette maladie ne mérite aucune croyance, et doit être reléguée parmi ces erreurs que l'ignorance entretient et que le charlatanisme exploite chez les peuples qui ont à la fois l'imagination vive et l'esprit peu éclairé. — La *tarentule du midi de la France*, qui n'est pas plus venimeuse que la précédente, et dont la manière de vivre est la même, s'en distingue par la taille plus petite, son abdomen tout noir en dessous, rouge seulement sur les bords. — Les animaux désignés autrefois sous les noms d'*araignée maçonne*, *araignée aviculaire*, ne font plus partie du genre *araignée*, tel que nous l'avons ci-dessus caractérisé. Il en sera question au mot Mygale. D-l.

**ARAL.** Après la mer Caspienne, le lac Aral, appelé aussi *mer d'Aral*, ou *mer des Aigles*, est le plus grand de l'Asie. Il est situé dans les steppes des Turcomans, des Kirguises, etc. ; il a 45 milles géographiques de long sur 30 de large : sa superficie est de 1,124 milles, et l'eau de ce lac est salée comme celle de tous les lacs qui n'ont pas d'écoulement. L'Aral reçoit l'Amu (l'*Oxus* des anciens), le Sir (*Iaxartes*). Les Tartares le nomment *Aral-Denguiss* à cause de la quantité d'îles situées dans sa partie méridionale : il nourrit une grande quantité de poissons, surtout des esturgeons et des veaux-marins. Ses rives sont sablonneuses et n'ont pas de ports. Il paraît que ses eaux, n'ayant point d'issue, ne diminuent que par l'évaporisation. Le niveau du lac est très bas ; tout à l'entour se trouvent un grand nombre de petits lacs et de sources. Il est probable que l'Aral communiquait autrefois avec la mer Caspienne ; il n'y a entre les deux lacs qu'une distance d'environ 20 milles géographiques.

**ARANDA** (Don Pedro Pablo Abaraca de Bolea, comte d'), né d'une famille illustre du royaume d'Aragon, le 21 décembre 1718, embrassa d'abord la carrière des armes. La sagacité, la pénétration dont il fit preuve en plusieurs occasions engagea le roi Charles III à l'envoyer en qualité d'ambassadeur à la cour d'Auguste III, roi de Pologne, où il resta sept ans ; à son retour, il fut nommé capitaine général de Valence ; en 1765, le roi le rappela à la suite d'une émeute qui venait d'éclater à Madrid et l'éleva à la dignité de président du conseil de Castille. Aranda réussit à rétablir l'ordre ; il contribua puissamment à l'expulsion des jésuites. La cour de Rome parvint néanmoins à éloigner Aranda de Madrid ; il fut nommé ambassadeur à Paris. Aranda passa neuf années dans cette capitale, retourna à Madrid, et vécut dans une sorte de disgrace. En 1792, la reine le nomma ministre à la place de Florida-Blanca. Quelques mois plus tard, il fut remplacé par don Manuel Godoy. Aranda resta président du conseil d'état ; s'étant expliqué un jour avec une franchise assez rude sur la guerre contre la France, il fut exilé en Aragon, où il mourut : il laissa une veuve sans enfants. Madrid lui doit de grandes améliorations dans les établissements de santé et de salubrité publique et la réforme de nombreux abus.

**ARANJUEZ**, château de plaisance à environ 8 lieues françaises de Madrid, dans la province de Tolède : une chaussée, qui peut rivaliser avec ce que les Romains ont fait de plus beau dans ce genre, y conduit. On prétend que les frais de cette construction s'élevèrent à 3,000,000 de réaux par lieue. Le château d'Aranjuez est situé dans une vallée délicieuse, arrosée par le Tage, qui y reçoit le Xarama. Les jardins sont magnifiques : il y a des allées formées par des ormeaux qui ont près de 500 ans. La cour habite Aranjuez depuis Pâques jusqu'à la fin de juin : la population, qui est de 2,600 habitants pendant le reste de l'année, s'élève à cette époque à 8,000. Le château et les jardins d'Aranjuez furent construits par Philippe II. La ville est bâtie dans le

goût hollandais : elle a des rues larges, tirées au cordeau, qui se coupent à angles droits. On voit au château de belles glaces qui viennent de la fabrique de Saint-Ildefonse, de superbes escaliers de marbre et beaucoup d'ouvrages d'art; l'église et le couvent possèdent de fort beaux tableaux de l'école espagnole et de l'école italienne. Aux environs d'Aranjuez, il y a une source d'eau minérale, qui fournit une espèce de sel de Glauber.

**ARAPILES** (bataille des). [*Voyez* SALAMANQUE.]

**ARARAT**, montagnes de l'Arménie; la chaîne de l'Ararat s'élève au milieu d'une vaste plaine, et se rattache par des hauteurs peu considérables au Taurus; le sommet de l'Ararat est couvert de neiges éternelles; il a la forme d'un pain de sucre à deux pointes; avec ses rochers hérissés, ses crevasses, ses flancs rapides, entrecoupés de nombreux abîmes, il offre un aspect effrayant. Le point le plus élevé s'appelle Mazis : il a 16,000 pieds de haut; c'est là que, selon la Bible, s'arrêta l'arche de Noé.

**ARATUS**, né à Sicyone, dans le Péloponèse, vers l'an 275 avant J.-C., était à peine âgé de 20 ans, lorsque, sous le regne de Nicoclès, il forma le projet d'affranchir sa patrie des tyrans, et, après avoir réussi, la fit entrer dans la ligue achéenne, qui était encore très faible à cette époque, et dont il devint le chef. L'an 244, après s'être emparé par ruse de l'Acrocorinthe, citadelle gardée par Antigone, et qui était l'une des clés du Péloponèse, il fit entrer dans cette ligue les Corinthiens, puis les Mégariens, les Épidauriens et les Trézéniens. Après la mort de Démétrius, fils d'Antigone, les villes de Mégalopolis, Argos, Hermione, Phliasie, et beaucoup d'autres, firent à leur tour leur soumission, et la confédération achéenne se trouva ainsi au plus haut degré de sa puissance. Battu plus tard par Cléomènes, roi des Lacédémoniens, il fut obligé de céder son autorité et le commandement de la ligue à Antigone-Doson, tuteur de Philippe, qui lui témoigna beaucoup de considération, et gouverna la Grèce d'après ses conseils. Philippe, étant devenu roi à son tour, s'était laissé d'abord prévenir contre Aratus; il lui avait ensuite rendu sa confiance. Mais la bonne intelligence ne subsista pas long-temps entre eux, et Philippe, qui trouvait dans Aratus un censeur sévère de ses mœurs, le fit empoisonner. Le poison était lent, et Aratus ne succomba point sur-le-champ. Un de ses esclaves, qui avait toute sa confiance, ayant remarqué un jour qu'il venait de cracher du sang, en reçut cette réponse : « C'est le prix de l'amitié de Philippe »; ce qui prouve qu'il ne s'abusait point sur l'auteur de ce crime. Il mourut bientôt après, dans un âge avancé. Les Achéens lui rendirent de grands honneurs, et le firent enterrer dans la ville de Sicyone, distinction qu'on n'accordait qu'aux héros. Plutôt homme d'état que grand général, il avait écrit des mémoires, que Polybe cite avec éloge, et avait composé une *Histoire de la ligue achéenne.*

**ARATUS**, poète grec de Soles, en Cilicie, naquit environ 277 ans avant J.-C., et fut contemporain de Théocrite. Lié d'une étroite amitié avec le roi de Macédoine, Antigone-Gonatas, ce fut à sa prière qu'il composa son *Poème sur l'astronomie*, qui a eu pour commentateurs les hommes les plus savants de la Grèce, tels qu'Hipparque, Ératosthènes et Théon, et pour traducteur Cicéron, dont la traduction, qui ne nous est parvenue qu'incomplète, a été restituée en partie par Hugues Grotius, réimprimée et traduite en français par Pingré, à la suite des *Astronomiques* de Manilius (Paris, 1786, 2 vol. in-8°). Les autres ouvrages d'Aratus ont été perdus.

**ARAUCANS**, ou ARAUCANIENS, nation de 400,000 ames environ, dans la partie méridionale du Chili. Jusqu'à présent, elle a su maintenir son indépendance contre les Espagnols. Le pays qu'habitent les Araucans a près de 4,000 milles d'Allemagne en superficie. Il est borné au nord par le fleuve *Bio-Bio*, au

sud par le *Guallacalay*, à l'est par les Andes, à l'ouest par l'océan Pacifique. Les Araucans vivent du produit de leurs champs et de leurs troupeaux. Ils ont pour vêtements une chemise de laine et un manteau de la même étoffe; les femmes s'enveloppent également dans des manteaux; leurs robes sont longues et traînantes. La polygamie est en usage chez cette nation; la forme du gouvernement est aristocratique. Les affaires de l'état sont dirigées par un des quatre *toquis* (haute noblesse) : s'il se montre indigne de son emploi, les ulmènes (petite noblesse) choisissent un autre toqui. Le général en chef nomme lui-même son lieutenant, qui choisit à son tour le sien. Dans les discussions sur une loi nouvelle, chaque Araucan a voix consultative; mais son avis n'est pas obligatoire pour le pouvoir exécutif. Jusqu'en 1551, les Araucans ne combattaient qu'à pied; aujourd'hui ils ont une cavalerie nombreuse. Les armes dont ils se servent le plus communément sont la lance et la massue; ils savent aussi manier les armes à feu; ils s'élancent au combat en poussant des cris effroyables.

**ARBALÈTE**, en latin *arcubalista*, fait d'*arcus*, arc, et de *balista*, dérivé du verbe grec *ballô*, je lance, était une arme composée d'un arc d'acier monté sur un fût en bois, d'une corde et d'une fourchette, qui servait à tirer des balles et de gros traits, et dont l'invention est attribuée aux Phéniciens. La première fois qu'il en est question dans les guerres de France, c'est sous Louis-le-Gros; le second concile de Latran, tenu sous son fils et son successeur, Louis-le-Jeune, proscrivit, sous peine d'anathème, cette invention meurtrière; mais bientôt l'usage en fut rétabli, d'abord en Angleterre, par Richard *Cœur-de-Lion*, puis en France, par Philippe-Auguste, dans les armées duquel les arbalétriers rendirent de grands services, notamment à la bataille de Bouvines, livrée en 1214. Les gendarmes arbalétriers ont été anciennement ce que sont devenus depuis les *chevau-légers*; ils ont eu un *grand-maître* : Matthieu de Beaune l'était sous saint Louis, et le dernier qui ait été investi de cette qualité est Aymard de Prie, mort en 1534. La suppression de cette milice ne date pas néanmoins de cette époque, car on la retrouve en grande activité sous le règne de François Ier, où ce prince avait, parmi ses gardes, à la bataille de Marignan, une compagnie de 200 arbalétriers, qui fit, dit-on, merveille. Brantôme parle dans ses *Mémoires* de la journée de la Bicoque, en 1522, où il y avait dans l'armée un seul arbalétrier, « mais si adroit que Jean de Cardonne, capitaine espagnol, ayant ouvert la visière de son armet pour respirer, l'arbalétrier tira sa flèche avec tant de justesse qu'il lui donna dans le visage, et le tua. »

**ARBÈLES** (bataille d'). Après la bataille d'Issus, Alexandre-le-Grand, au lieu de suivre le roi de Perse, Darius, au centre de ses états, s'appliqua d'abord à s'assurer les fruits de cette première victoire et à consolider sa position. Il songea donc à se rendre maître de Tyr et de l'Égypte, afin de ne laisser aucun ennemi derrière lui et de n'avoir rien à craindre pour ses communications et sa retraite en cas de revers. Il employa à ces expéditions l'an 331 avant l'ère chrétienne. Ayant établi sa domination sur l'Asie-Mineure, la Syrie, la Phénicie et l'Égypte, il se mit en marche avec son armée au printemps suivant, pour entrer en Perse, où Darius s'était retiré et l'attendait. Alexandre arriva sans obstacle au mois de juin à Thapsacus, où il passa l'Euphrate sur deux ponts. Les troupes persanes chargées de défendre le fleuve s'enfuirent à son approche. De là il remonta pendant quelques jours l'Euphrate, jusqu'à ce qu'étant averti que Darius l'attendait sur les bords du Tigre avec une puissante armée, il se dirigea vers ce fleuve; mais la défense du Tigre avait pareillement été abandonnée : Alexandre passa ce fleuve, et donna quelques jours de repos à son armée. Ayant remis son armée en mouvement, il lui fit descendre le Tigre, laissant les montagnes de la Sogdiane à gauche. Après quatre

jours de marche, il rencontra enfin un corps de mille chevaux, envoyé pour le reconnaître, et qu'il fit attaquer et disperser. Là, il apprit que Darius était campé près du Gaugamela, sur le fleuve Bumadus, non loin de la ville d'Arbèles. L'armée persane venait d'être renforcée par les troupes des provinces orientales, qu'avait amenées Bessus. Arrien en élève le nombre à un million d'hommes de pied, 40 mille chevaux, deux cents chariots à faulx et quinze éléphants. Quinte-Curce le porte à 600 mille hommes d'infanterie et 145 mille chevaux. Il y a évidemment de l'exagération dans l'un et l'autre de ces nombres. Le seul calcul admissible, est que l'armée persane était beaucoup plus nombreuse que celle des Macédoniens. — Alexandre, n'étant plus éloigné de l'ennemi que d'environ trois lieues, crut devoir donner encore quatre jours de repos à son armée. Il fit fortifier un camp, afin d'y laisser les bagages et les malades, et de ne joindre l'ennemi qu'avec les combattants. La nuit du quatrième jour, il se mit en marche avec les troupes qui devaient combattre, et au point du jour, étant arrivé à des collines situées à moitié chemin des deux camps, il aperçut l'ennemi. Il fit halte où il se trouvait, et délibéra avec ses généraux sur ce qu'il devait faire. D'après l'avis de Parménion, il fut résolu qu'on camperait où l'on était, et qu'on emploierait la journée à reconnaître le terrain et la position de l'ennemi. Darius, de son côté, ayant vu approcher les Macédoniens, rangea son armée en bataille, et la tint sous les armes toute la journée et la nuit suivante; ce qui fatigua beaucoup les troupes et ralentit leur ardeur. L'armée persane était disposée de la manière suivante. Au centre, où se tenait Darius, étaient les gardes à pied et à cheval, les Grecs qui étaient à sa solde et quelques corps d'élite. A la gauche les Perses, à pied et à cheval, les Susiens et les Cadusiens. A la droite, les Syriens, les Assyriens, les Mèdes, les Hyrcaniens et autres riverains de la mer Caspienne. Tous ces peuples étaient rangés en gros carrés, d'une grande profondeur, et malgré cela la plaine n'aurait pas pu contenir toute l'armée, si quelques nations, comme les Lexiens, les Babyloniens, les Sitacéniens et les riverains de la mer Rouge n'eussent été placés en seconde ligne derrière les autres. L'aile gauche était renforcée par la cavalerie persane et une partie de celle des Bactriens. Devant cette aile était le restant des Bactriens, au nombre de mille chevaux, et un corps léger de Scythes, couverts par cent chariots à faulx. Devant l'aile droite était la cavalerie arménienne et cappadocienne avec cinquante chariots à faulx. Cinquante chariots et les éléphants étaient devant le centre. L'armée appuyait sa gauche à quelques collines et sa droite au fleuve Bumadus. — Alexandre sortit de son camp au point du jour, et se rangea en bataille à quelques distances de l'ennemi. Son ordre de bataille, cité par les tacticiens grecs comme un chef-d'œuvre et un modèle à suivre pour assurer la victoire à un petit nombre sur un grand, mérite, pour ce motif, d'être rapporté avec quelques détails. L'armée macédonienne était forte d'un peu plus de 50 mille hommes d'infanterie et de 7 mille chevaux. Loin de pouvoir diminuer la profondeur de l'ordre de bataille en usage chez les Grecs, et qui plaçait l'infanterie sur seize, Alexandre était plutôt dans la nécessité de l'augmenter, afin de pouvoir résister au choc des masses de cent hommes de profondeur qu'il avait devant lui. Il ne pouvait donc pas éviter d'être *débordé* par l'ennemi. Il chercha à ne l'être que par une aile, en dirigeant son attaque en ordre oblique sur une des ailes de l'ennemi, et ce fut l'aile gauche qu'il choisit, parce que la droite des Perses était appuyée à une rivière. L'infanterie pesamment armée des Macédoniens formait deux grandes phalanges ou huit sections. Il en plaça six au centre en première ligne, et remplaça, à la droite du centre, les deux sections manquantes par deux de l'infanterie de seconde classe, appelée *peltaste*. Cette première ligne était sur seize rangs. Les deux sections de phalangistes et les

deux de peltastes qui lui restaient furent rangées également au centre, en seconde ligne et sur huit rangs, pour égaler le front de la première. A l'aile droite, par laquelle il voulait engager le combat, il plaça d'abord, sur le même front que l'infanterie, le corps de deux mille chevaux d'élite, appelé les *amis du roi;* et à la droite de cette cavalerie, un corps de troupes légères, étrangères et macédoniennes. En avant de sa droite, il forma une seconde ligne des deux corps de cavalerie légère, des éclaireurs et des Péoniens. Enfin, en avant encore, il forma une troisième ligne d'un corps de cavalerie étrangère, commandé par Ménidas, un de ses meilleurs généraux. Cette disposition avait pour but, si la plus avancée était menacée d'être tournée, de pouvoir, sans la dégarnir, disposer d'un corps pour s'opposer au mouvement de l'ennemi. A l'aile gauche, Alexandre plaça environ deux mille chevaux thessaliens. Mais, comme il réservait cette aile, qui devait nécessairement être débordée, il prit, pour la couvrir de flanc, la disposition suivante : il plaça à l'extrême gauche, un peu en avant du front, un corps de cavalerie grecque auxiliaire, qu'il fit soutenir, en seconde ligne, par un corps d'infanterie légère thrace, appuyant, par sa droite, à la cavalerie thessalienne, et appuyé à sa gauche par la cavalerie des Odryses.—Alexandre prit en personne le commandement de la droite, et donna celui de la gauche à Parménion, le plus expérimenté de ses généraux. S'étant avancé en ordre de bataille, à quelque distance, il s'aperçut que sa droite était encore presque en face du centre de l'armée ennemie. Ne voulant pas heurter de front ces troupes d'élite, il fit faire un mouvement de flanc à droite à son armée, afin de gagner l'aile gauche ennemie. Darius alors ordonna à la cavalerie scythe, qui était à la gauche, de charger la droite de la colonne d'Alexandre afin de l'empêcher de se prolonger. Alexandre lui opposa Ménidas avec la cavalerie grecque auxiliaire. Le combat s'alluma vivement, et les Bactriens étant venus au secours des Scythes, Alexandre fut obligé d'engager la cavalerie péonienne. En même temps, les Perses lâchèrent leurs chariots à faulx ; mais l'infanterie légère des Agriens suffit pour les disperser et les mettre hors de combat. Dans ce moment Darius fit faire un mouvement en avant à la ligne d'infanterie, pour attaquer les Macédoniens dans leur mouvement de flanc et l'arrêter ainsi ; la cavalerie persane, qui était en ligne, essaya également de gagner la tête de la colonne d'Alexandre et de la déborder. Mais les Scythes et les Bactriens avaient été battus, et la cavalerie grecque et péonienne d'Alexandre culbuta également les Perses. Ces divers mouvements avaient jeté quelque désordre dans l'infanterie de la gauche des Perses et y avait ouvert des lacunes. Alexandre en profita. Ayant fait former rapidement en colonne les deux mille chevaux macédoniens, qui n'avaient pas encore donné, et se faisant suivre par les sections de droite de la phalange, également en colonne, il se porta par un à-gauche sur la ligne ennemie qui était entr'ouverte et flottante, et l'enfonça. Se rabattant ensuite à gauche, il refoula toute la gauche des Perses sur le centre. Tout fut renversé et mis en fuite. Darius lui-même perdit la tête et quitta le champ de bataille en hâte. Mais la bataille n'était qu'à moitié gagnée; l'aile droite des Perses, non seulement n'avait rien souffert, mais elle était dans une situation avantageuse. Les Grecs auxiliaires de la gauche des Macédoniens, vivement pressés par la cavalerie arménienne, résistaient à peine. Parménion, ayant besoin de la cavalerie thessalienne pour appuyer la phalange menacée de front par les masses de la droite ennemie, ne pouvait soutenir sa cavalerie auxiliaire que par quelques détachements d'infanterie légère. Le mouvement en avant des Perses ayant obligé Parménion à cesser de suivre le mouvement général à droite, pour faire front, Simmias, qui commandait les sections de la phalange qui suivaient Alexandre, fut obligé d'en faire autant, et le roi resta à la poursuite avec sa seule cavalerie et

son infanterie légère. Mais Simmias ne put faire halte assez tôt pour qu'il ne restât pas de lacunes entre les sections de droite et de gauche. Les troupes persanes, refoulées sur leur centre par Alexandre et tournées par la cavalerie péonienne, se jetèrent sur ces lacunes, percèrent la ligne et parvinrent jusqu'aux bagages, qu'elles pillèrent, sans songer à autre chose. Parménion profita en habile homme de cette faute grossière, et, ayant fait faire demi-tour à sa seconde ligne, il dispersa les pillards et les força à évacuer le champ de bataille. Pendant ce temps, le désordre de la gauche et du centre des Perses commençait à ébranler leur droite. Parménion profita de cette disposition incertaine, pour détacher une partie de ses Thessaliens au secours de la cavalerie grecque. La cavalerie arménienne fut battue, et la déroute se mit dans le reste des troupes persanes. Cependant Alexandre, que Parménion avait fait avertir du danger qu'il courait, était revenu en hâte sur le champ de bataille, avec la cavalerie macédonienne. A peu de distance de la ligne de Parménion, il rencontra toute la masse des fuyards de l'armée persane, qui, se voyant barrer le chemin, se jetèrent, avec la fureur du désespoir, sur ses escadrons. Alexandre fut un moment en grand danger, et ne s'en tira qu'en s'appliquant à éviter la foule et la laissant s'écouler. Dès ce moment, la déroute des Perses fut générale, et Alexandre se remit à leur poursuite, en se faisant suivre par Parménion et la phalange. La poursuite dura sans interruption jusqu'au Lycus, où Alexandre arriva à la nuit et fit camper ses troupes pour leur donner un peu de repos. Le lendemain,i l arriva à Arbèles, où il prit les trésors et les bagages de Darius. Le roi de Perse s'était enfui sans s'arrêter, se dirigeant vers la Médie. La journée d'Arbèles assura à Alexandre la possession de la Perse. — Il y a sans doute dans les récits de cette bataille, tels que nous les ont laissés Quinte-Curce et Arrien, d'après les mémoires de Ptolémée et des autres compagnons d'Alexandre, quelques embellissements, mais ils n'en sont pas moins intéressants, parce qu'ils servent à nous donner une idée précise de la tactique des Grecs et des différentes applications de ses grands principes.

Le général G. de Vaudoncourt.

**ARBITRAGE,** Arbitre, Arbitrateur. On appelle arbitre (arbiter), en *matière* de droit, tout individu nommé par le magistrat, ou choisi volontairement par les parties divisées d'intérêt, qui consentent à s'en rapporter à lui sur ce qui fait l'objet de leurs contestations. On ne peut choisir pour arbitres que des personnes majeures et capables de contracter. Leur nomination doit être constatée par un acte écrit, ou *compromis*, contenant aussi la désignation des objets en litige. — Les *arbitres compromissionnaires* doivent juger à la rigueur, aussi bien que les autres juges. — L'arbitrateur (arbitrator), ou *amiable compositeur*, est celui à qui on donne pouvoir de se relâcher de la rigueur du droit, qui n'est pas tenu de suivre les formes établies par le code de procédure civile. — L'arbitrage s'entend des opérations qui sont confiées à des arbitres, à l'occasion d'un *différend*, et du jugement qui est rendu par eux sur ce différend, et dans lequel doivent être observés les délais et les formes établis pour les tribunaux, si les parties n'en sont autrement convenues. L'arbitrage est volontaire dans les matières civiles ordinaires; il est toujours forcé en matière de commerce, et les arbitres sont nommés par le tribunal lorsque les parties refusent d'en faire le choix. — En termes de commerce et de banque, l'arbitrage est une opération de calcul fondée sur la connaissance de la valeur des fonds, du prix des marchandises et du cours du change, dans diverses places, à l'aide de laquelle un négociant ou un banquier fait passer des fonds, fait des achats ou des remises, dans celle de ces places où il trouve le plus de bénéfice.

**ARBITRAIRE.** On appelle ainsi, en général, tout ce qui dépend de l'estimation des hommes, tout ce qui n'est point fixé par le droit ni par la loi. Un publi-

ciste moderne, M. J.-P. Pagès, définit l'arbitraire un « pouvoir qui n'a pour origine et pour limites que la volonté de celui qui l'usurpe » ; puis il pose la distinction suivante, qui nous a paru aussi juste qu'utile à faire : « Lorsque ce pouvoir est exercé par l'autorité législative, il frappe la masse du peuple, et prend le nom de *despotisme* ; lorsqu'il est dans les mains de l'autorité exécutive, il frappe une classe, un parti, une fraction déterminée du peuple, et s'appelle *tyrannie*. On donne le titre spécial d'*arbitraire* à cette oppression odieuse et subalterne qui, confiée à des agents stipendiés de l'autorité, n'atteint que des individus isolés... Jadis l'arbitraire se confondait avec la tyrannie dans les républiques, et avec le despotisme dans les monarchies. A Athènes, c'est le peuple qui prononce l'ostracisme ; à Rome, c'est le peuple qui prive de l'eau et du feu. Denys de Syracuse jugeait lui-même ses adversaires, et les sultans de Byzance assassinaient eux-mêmes leurs ennemis. » Nous ne suivrons pas l'auteur dans tout ce qu'il dit de la *tyrannie* et du *despotisme* ( *voir* ces mots dans notre *Dictionnaire* ), que la diffusion générale des lumières d'une part, et le défaut de caractère et d'énergie de l'autre, ont contribué concurremment à effacer peu à peu des gouvernements modernes, où ils ont été remplacés et plus que compensés, selon nous, par l'*arbitraire*. En effet, la violence se détruit souvent elle-même, et il vaut mieux, dans tous les cas, avoir affaire à un seul despote qu'à une multitude de petits tyrans subalternes et mercenaires, qui souvent ajoutent leurs propres caprices à la volonté du maître, qu'ils interprètent toujours, d'ailleurs, plutôt en mal qu'en bien, parce qu'à tort ou à raison on suppose toujours plutôt l'un que l'autre chez ceux que l'enivrement du pouvoir porte à abuser de leurs forces et de leurs prérogatives. Rien de pire, en ce sens, que l'*arbitraire légal*, qui semble, selon une remarque fort juste du même auteur, « n'avoir été placé par les gouvernants à côté de tous les pouvoirs légitimes et nécessaires, qu'afin qu'on le crût de la même famille et qu'il obtînt les mêmes respects. » Dans tous les états où règne cet arbitraire ( et où n'est-il pas aujourd'hui ? ), on peut dire que l'obéissance est à la fois la seule vertu des citoyens et la seule conscience du juge, du moins de celui qui n'a pas le courage de ne voir dans la loi que ce que la raison et l'équité naturelle, et non le caprice du maître, exigent seules qu'on y voie, et qui ordonne froidement une injustice ou un crime dont elle lui assure l'impunité. Aussi a-t-on raison de dire que les mauvais magistrats sont les pires citoyens; aussi toute bonne loi devrait-elle laisser le moins possible à l'interprétation du juge et à l'arbitraire de celui qui est chargé de faire exécuter les lois, pour ne pas le mettre dans l'alternative de perdre sa fortune ou son honneur, sa place et les faveurs du maître, ou sa propre estime et celle de ses concitoyens. « De tous les pays de l'Europe, la France, dit M. Pagès, est celui qui se prêterait le mieux à l'arbitraire légal. On peut exhumer ses épouvantables inventions depuis Louis XI jusqu'à Charles IX, depuis Richelieu jusqu'à Maupeou; trente ans de terreur, d'actions et de réactions ont ajouté toutes les iniquités modernes à l'arsenal des atrocités antiques. Ces archives sont vastes et l'arbitraire peut y choisir à l'aise. » C'est en 1814 que l'habile publiciste écrivait ceci, et pouvait-il, même alors, prévoir tout ce que nous étions réservés à expérimenter en ce genre ? Devrons-nous être entièrement de son avis, lorsqu'il ajoute que « la meilleure de nos lois serait celle qui, la charte, les codes et quelques règlements d'administration exceptés, abrogerait toutes nos lois ? » Cette charte, qu'il voulait excepter, a subi et a dû subir depuis des modifications, et il est permis de penser que ce ne sont point les dernières dont elle est susceptible. Aucune œuvre humaine n'est parfaite et ne peut atteindre le degré de perfection auquel il est donné à notre faiblesse de parvenir, qu'à force de temps et de soins, et en se modifiant successivement et con-

tinuellement; les lois, surtout, sont dans ce cas : commandées par les mœurs, sur lesquelles elles sont appelées à leur tour à réagir, elles doivent suivre leur impulsion, leurs progrès, et se modifier avec elles, sous peine de cesser d'être en harmonie avec les besoins du corps social. Réformons donc les lois; mais ne les abrogeons définitivement qu'en mettant à leur place d'autres dispositions législatives, qui répondent à toutes les exigences de l'ordre social. N'armons pas le pouvoir d'une force dont il puisse abuser; mais ne laissons pas non plus la société sans défense, et n'oublions pas que l'arbitraire n'est jamais plus puissant qu'en l'absence des lois, ou lorsque les lois sont vagues, insuffisantes, et qu'elles laissent trop de latitude à l'interprétation, en présence de la nécessité, qui est la grande loi des empires, comme celle des individus.

**ARBITRE,** LIBRE ARBITRE. L'arbitre, *arbiter*, est le maître, le juge. L'on dit de Dieu qu'il est le souverain arbitre, le souverain maître, le souverain juge des choses de la terre et des cieux. A son exemple, de simples mortels ont voulu être, et quelques-uns, en effet, ont été les arbitres des nations, des combats, des libertés, des destinées humaines. Par extension, par analogie et par une métaphore outrée, un amant dit de sa maîtresse qu'elle est l'arbitre de son sort.—Le libre arbitre, *arbitrium*, est une faculté par laquelle l'ame est libre de faire une chose ou de ne pas la faire, de faire une chose ou d'en faire une autre; c'est une faculté de la raison et de l'entendement, parce que la raison est considérée comme un *arbitre*, ou comme un juge qui examine, qui consulte, qui délibère, et qui décide enfin ce qu'il convient de choisir. Le libre arbitre est opposé à la fatalité inflexible des anciens, et lui seul suffirait pour établir une distance incommensurable entre les croyances chrétiennes et celles des païens. Saint Justin, dans sa première apologie, prouve le libre arbitre par le blâme et la louange, par le changement des mœurs en bien ou en mal. Parmi le grand nombre de moyens que la bienfaisante nature a mis à notre disposition pour parvenir au bonheur, le plus essentiel, le plus direct, est celui de la liberté, ou du libre arbitre, qui présuppose la volonté, laquelle, au rapport d'un auteur moderne (M. Massias, dans ses *Principes de Philosophie*), est au libre arbitre ce que le poids est à la balance. En effet, une liberté d'agir qui ne serait point soumise à la volonté serait non seulement un non-sens, une absurdité, elle exclurait encore toute idée de moralité. La liberté n'est qu'une puissance d'exécution : se demander si la volonté elle-même est libre, serait, en d'autres termes, se demander si la liberté précède la volonté, c'est-à-dire si l'effet préexiste à sa cause. Selon un autre auteur (M. Bozzelli : *Essai sur les rapports primitifs de la philosophie et de la morale*), on peut supposer en Dieu une volonté absolue, non que la volonté de Dieu elle-même ne soit point déterminée par des motifs, mais parce qu'en Dieu la pensée, la volonté, l'action, tout se réunit et se confond dans un seul point, dans un seul acte, que l'intelligence humaine ne saurait concevoir. Dieu ne sent pas sous l'impression d'un monde extérieur; il sent, il veut, il agit par l'effet unique de sa seule puissance; il n'y a ni temps ni espace pour lui, et, par conséquent, ni lieu, ni succession. La condition de l'homme est bien différente : ne sentant que par le monde extérieur, tout est gradation, tout est succession pour *lui*; la volonté, en lui, n'est donc ni ne peut jamais être absolue; elle a besoin de motifs qui existent dans le temps, qui la précèdent, qui la développent. En d'autres termes, et selon M. Massias, la liberté de l'être souverain consiste à *faire ce qu'il veut*, la liberté de l'homme à *vouloir ce qu'il peut*. Dieu n'est libre que parce qu'il se conforme nécessairement à la perfection infinie de ses attributs, c'est-à-dire parce qu'il n'obéit qu'à lui-même; l'homme n'est réellement libre que lorsqu'il obéit à la raison; car la liberté de l'homme consiste à vouloir toujours ce qui est le meilleur; dans les autres cas,

sa détermination est passive de la cause qui le meut, qui lui commande, et malheureusement les passions en déterminent trop souvent l'exercice au détriment de la justice et de la raison. Le plaisir même que nous trouvons à faire le contraire de ce qui nous est défendu découle du sentiment de notre liberté, de notre force et de notre indépendance, et prouverait seul le libre arbitre de l'homme. La vertu consiste à le bien régler. Et quel est celui qui n'a quelquefois résisté à ses penchants? Quel être assez dépravé pour ne reconnaître aucun devoir? Or, tout devoir impose des sacrifices, et sans libre arbitre il n'y aurait point de sacrifices. Brutus pouvait sauver ses enfants, qu'il envoya cependant à la mort; Scévola, après avoir porté sa main sur un brasier ardent, pouvait l'en retirer, sans s'imposer le supplice de la voir brûler. On ne peut donc s'empêcher de reconnaître dans ces deux actes une volonté forte et victorieuse, qui fit triompher leurs auteurs des deux sentiments les plus forts dans la nature, l'amour des siens et l'amour de soi-même. C'est aussi là le triomphe du libre arbitre, et cette moralité de nos actions est ce qui distingue éminemment l'homme de la brute, en rendant l'un capable de céder à la raison, à la vertu, tandis que l'autre est tenu d'obéir aveuglément à ses passions.

**ARBOUSIER**, ou *fraisier en arbre*, arbre toujours vert et fort touffu, qui croit en Italie et dans les provinces méridionales de la France. Les fruits, ainsi que les feuilles et l'écorce de l'arbousier, ont la vertu astringente, mais sont peu usités en médecine. On pourrait, avec succès, employer les dernières à tanner le cuir, à défaut d'écorce de chêne ou de feuilles de myrthe, et son bois pourrait à son tour être utilisé dans les arts. La tige de cet arbrisseau est droite; son écorce, lisse quand il est jeune, se détache par écailles lorsqu'il est plus avancé; sa racine est ligneuse; ses feuilles, simples, entières, lisses, fermes, dentées en manière de scie, sont alternes et toujours vertes, comme nous l'avons dit plus haut, et ressemblent assez, enfin, à celles du laurier; ses fleurs et ses fruits sont disposés en grappes à l'extrémité des rameaux, et chaque fleur a vers sa base une feuille florale. Les premières, imitant un grelot, sont d'une seule pièce, ovale, aplatie en dessous, découpées en cinq parties par ses bords, qui sont recourbés en dehors; son calice est petit, également découpé en cinq parties, et ne tombe qu'avec le fruit. L'intérieur de la fleur renferme dix étamines et un pistil; elle est ordinairement blanche, mais il y a une variété à fleurs rouges. Le fruit est une baie ronde, pleine de suc, divisée en cinq loges qui renferment des semences osseuses. Quelques auteurs ont prétendu qu'ils causent l'ivresse et des vertiges; mais on n'a rien observé de semblable chez les enfants de la campagne, qui mangent habituellement ce fruit, en Provence et dans le Languedoc. Tournefort place l'arbousier dans la première section de la 20$^e$ classe, qui comprend les arbres et arbrisseaux à fleur d'une seule pièce, dont le pistil devient un fruit mou, rempli de semences dures, et le nomme *arbutus folio serrato*; Linné le classe dans la *décandrie monogynie* et l'appelle *arbutus-uredo*.

**ARBRE, ARBRISSEAUX, ARBUSTE.** L'*arbre* est de tous les végétaux à tige ligneuse le plus gros, le plus élevé et le plus parfait. Il est composé de trois parties principales : le *tronc*, les *racines* et les *branches*. Le *tronc* est cette partie solide de l'arbre qui s'élève hors de la terre, et supporte une touffe de branches plus ou moins épaisses. Varié dans sa hauteur, mais toujours perpendiculaire à l'horizon, à moins que des obstacles invincibles ne le forcent à changer de direction, ses branches elles-mêmes affectent cette situation par un effort continuel à s'écarter le moins possible de la ligne verticale. La chaleur et la lumière influent seules sur cette disposition, que l'eau ne dérange point. — Vers le haut du tronc, et dans sa longueur même, toutes les parties qui constituent l'arbre, telles que la moelle, les fibres ligneuses, l'écorce, l'épiderme, s'écartent de la

masse générale, et, se réunissant en un seul corps, forment à leur tour un nouveau petit arbre, implanté sur la mère-tige; cette nouvelle production est la *branche*, dont la grosseur propre, toujours moindre que celle du tronc, suit une espèce d'ordre. Celles qui sont plus rapprochées du tronc sont d'un volume plus fort; leur grosseur diminue en proportion de leur éloignement et de leur nombre. C'est dans les branches et les jeunes pousses qu'il faut chercher la figure primitive de la tige, et non dans le tronc, que le temps ramène tôt ou tard à la forme circulaire. La tige est *triangulaire* dans l'aune, l'oranger, etc., *carrée* dans le bois, le fusain, *pentagone* dans le pêcher, le jasmin, *hexagone* dans plusieurs espèces d'érable. La même variété se fait remarquer dans l'insertion des branches et des feuilles. — Destinées à vivre dans l'obscurité, à pénétrer à travers les différentes couches de la terre, et loin de nos regards, la nature semble avoir refusé aux *racines* l'élégance de la forme, les agréments de la parure dont elle a embelli les tiges et les branches, mais elle leur a prodigué les organes de l'utilité. Composées, comme le tronc, du corps ligneux et de couches corticales, elles en diffèrent en ce que ces couches, ainsi que l'épiderme, sont plus épaisses que dans le tronc. Leur couleur, soit extérieure, soit intérieure, s'en éloigne encore, et le plus souvent elle est plus vive dans les racines. Toujours en proportion avec les branches; l'étendue, la direction, la disposition et la figure que celles-ci affectent paraissent commander impérieusement à celles-là. Douées, si l'on peut se servir de cette expression, d'un tact sûr, elles vont chercher de tous côtés les principes alimentaires. Un nombre infini de suçoirs est répandu sur toute la superficie des racines, et c'est par eux que la sève et les sucs propres pénètrent dans l'intérieur du végétal, qu'ils vont animer. — Tels sont les objets que l'arbre offre à la première vue; il nous reste à parler maintenant de quelques autres parties non moins importantes, telles que l'*épiderme*, le *tissu cellulaire*, l'*écorce*, l'*aubier*, le *bois*, la *sève*, etc. — L'*épiderme* est cette peau mince, unique dans quelques espèces d'arbres, multipliée dans beaucoup d'autres, qui enveloppe immédiatement l'écorce; sa transparence lui fait prendre la couleur du tissu cellulaire, *qu'elle* recouvre, semblable en cela à l'épiderme des animaux, à travers lequel on distingue les chairs, les graisses et les vaisseaux. Flexible et molle dans la jeune plante, elle s'étend d'abord suivant son accroissement; mais elle se dessèche bientôt et ne tient plus à la vie que par son adhérence à la nouvelle peau, qui se reproduit sous l'ancienne. L'épiderme s'oppose à une transpiration trop abondante, qui affaiblirait la plante; il conserve les parties qu'il recouvre et les empêche de se dessécher et de s'exfolier. — Lorsqu'on enlève délicatement l'épiderme, on aperçoit immédiatement au-dessous une substance très sensible dans plusieurs plantes, surtout dans le sureau, souvent d'un vert très foncé, presque toujours succulente et herbacée, que M. Duhamel a nommé *enveloppe cellulaire*, et qui paraît être les dernières productions du *tissu cellulaire*. Celui-ci, composé d'utricules (cellules, ou petites vessies) abondantes en humeurs propres, est disséminé dans les aires ou interstices d'un réseau formé par des fibres longitudinales, qui s'anastomosent, c'est-à-dire se joignent par les extrémités et dans tous les sens. Ce *plexus ou réseau cortical* n'est pas un seul corps; il est distribué en plusieurs couches de la même composition, qui, allant se terminer au *liber* (troisième enveloppe de l'écorce) composent l'*écorce* proprement dite. — Le passage de celle-ci, qui est une partie si délicate, au bois ferme et dur, sans substance intermédiaire, aurait été trop brusque; la nature y a pourvu, en plaçant l'*aubier* entre ces deux substances. Les couches ligneuses, d'abord molles et herbacées, n'acquièrent pas subitement la solidité du bois parfait; il faut des années pour opé

rer ce changement, et l'endurcissement des couches, depuis l'écorce jusqu'au centre, ne se fait que par degré. Cependant, ce passage n'est pas si insensible que l'on ne distingue dans presque tous les arbres une portion ligneuse d'une couleur plus blanche, et d'une substance plus tendre que le reste du bois, et c'est cette portion qu'on appelle *aubier*.—La dernière partie solide, ou le *bois*, proprement dit, bien observé, n'est qu'un amas de couches ligneuses, qui s'enveloppent et se recouvrent les unes les autres. Leur composition merveilleuse développe des *fibres ligneuses*, ou *vaisseaux lymphatiques*, des *vaisseaux propres*, des *trachées*, et le tissu cellulaire dont nous avons parlé.—La *moelle*, qui est au centre de toutes ces parties admirables, est la véritable origine du tissu cellulaire, dont les différentes ramifications pénètrent toute l'épaisseur de la plante, et portent les sucs nourriciers qui y ont été préparés. Variée dans ses couleurs, elle est plus abondante dans les arbrisseaux de courte durée, et moins grosse dans les racines que dans la tige.—Les *fibres*, ou vaisseaux lymphatiques, s'étendant suivant la longueur du tronc, renferment une liqueur peu différente de l'eau la plus simple; l'érable, le bouleau, le noyer, le charme, en fournissent une grande quantité; mais la vigne est l'arbuste qui en fournit le plus; cette eau ou cette lymphe coule également des branches et de la partie supérieure des arbres, comme des racines, et sa surabondance s'échappe par la transpiration insensible. La prolongation des vaisseaux lymphatiques s'étend jusqu'aux dernières ramifications des fleurs et des fruits, où souvent ils s'anastomosent entre eux.— Parallèlement à ces vaisseaux, s'en élèvent ou descendent d'autres, qui contiennent le suc propre, d'où leur vient le nom de *vaisseaux propres*. Bien différent de la lymphe, le suc propre est toujours une liqueur composée, tantôt laiteuse, comme dans le figuier, tantôt gommeuse, comme dans les cerisiers et les abricotiers, ou résineuse, comme dans les pins: rouge ou jaune, d'une saveur douce ou caustique, quelquefois sans odeur et sans saveur, le suc varie à l'infini dans toutes les plantes. On peut le comparer au sang dans le règne animal: comme lui, il est nécessaire à la vie dans les végétaux, et, comme lui, son épanchement conduit peu à peu à la mort. La simple contraction des vaisseaux qui le contiennent suffit pour le forcer de sortir, et il paraît avoir plus de dispositions à couler de l'extrémité des branches vers les veines qu'à se porter vers les extrémités.—Les *trachées* sont des vaisseaux disposés en spirale, qu'on ne retrouve ni dans l'écorce ni dans le *liber*. Semblables aux poumons chez les animaux, ou plutôt aux trachées des insectes, elles ne contiennent que de l'air.—Les *utricules* sont disséminées dans l'épiderme, l'écorce, les feuilles, les pétales même des fleurs; elles végètent comme toutes les autres parties, et, comme elles, sont sujettes au dépérissement et au desséchement.— Peu différente du suc propre, la *sève* est formée de tout ce qui peut servir à l'entretien de l'arbre ou de la plante. On a cherché long-temps les causes qui déterminent la sève à monter dans les plantes. Borelli les trouve dans la raréfaction et dans la condensation de l'air; Lahire, dans la disposition des valvules, dans les fibres longitudinales et dans la transpiration de la plante; Laboisse, dans la contraction et la dilatation de l'air et des trachées; Malpighi, dans l'aspérité des canaux et la température de l'air. On a disputé de même sur la circulation de la sève. Les uns, la comparant au sang des animaux, veulent qu'elle ait un mouvement de circulation continuelle, analogue à celui de systole et de diastole, ou de contraction et de dilatation en anatomie. D'autres distinguent la sève ascendante de la sève descendante: la première, s'élevant des veines, parvient jusqu'aux feuilles; la seconde, s'introduisant par les feuilles, se précipite vers les racines. Ce qui est certain, c'est que, ou la sève unique, ou les deux sèves, ont une progression en rapport avec les saisons. En parcourant

la plante, elles la nourrissent et produisent son accroissement par l'agglomération des nouvelles particules qu'elles déposent sur leur route. A chaque renouvellement de la sève, c'est-à-dire chaque année, la tige, le corps ligneux, le tronc et les branches prennent de l'accroissement, soit en longueur soit en grosseur; le diamètre de l'arbre s'étend, et l'épiderme, dont le développement n'est pas proportionnel à celui du tronc, ne pouvant plus recouvrir l'écorce, qui se dilate à chaque pousse, se déchire en morceaux. — Nous nous bornerons ici à des considérations générales, sans entrer dans le détail des diverses espèces de *fleurs* et de *fruits* que portent différents arbres, et sur lesquels nous aurons occasion de revenir, quand nous traiterons, à leur place, de quelques espèces plus particulières, intéressantes pour les gens du monde. Nous ne nous arrêterons pas davantage à énumérer les différentes espèces de graines ou de semences que produisent, et par le moyen desquels se reproduisent eux-mêmes les grands végétaux, non plus que les diverses espèces d'enveloppes qui protègent ces graines. Quant à leur reproduction par boutures ou rejetons, on en trouvera la théorie développée à l'article *Greffe*. Nous dirons seulement de la *graine*, qu'elle germe, et que de ses deux feuilles séminales s'élance une tige droite, qui ne pousse point de branches latérales dans la première année; celles qui paraissent l'année suivante décrivent avec la tige un angle de dix degrés, et les autres, qui se succèdent d'année en année, des angles de vingt, trente, quarante degrés, etc. Généralement, de quarante à cinquante, l'arbre est dans toute sa force; de cinquante à soixante il se soutient; mais, dès que les angles s'abaissent à soixante-et-dix, l'arbre décline, puis il languit à quatre-vingts, et rarement il dure jusqu'au parallélisme de ses branches avec le 90e degré.

Arbrisseaux. En général, on classe parmi les arbrisseaux les plantes ligneuses qui n'ont presque pas de tronc, ou plutôt dont le tronc se divise et subdivise en une infinité de tiges branchues qui forment un grand buisson. Rarement l'arbrisseau s'élève au-dessus de 10 à 12 pieds. La vie de l'arbrisseau est quelquefois de longue durée, et certains le disputent même aux grands arbres. L'aubépine, le grenadier, etc., sont des arbrisseaux.

Arbustes. L'arbuste est encore plus petit que l'arbrisseau. C'est une très petite plante ligneuse; mais elle a un caractère distinctif qui la sépare plus de l'arbrisseau que ce dernier n'est séparé de l'arbre: c'est qu'en automne l'arbre et l'arbrisseau poussent des boutons dans les aisselles des feuilles, lesquels se développent ensuite au printemps, et s'épanouissent en feuilles et en fleurs, tandis qu'au contraire, l'arbuste ou sous-arbrisseau attend le renouvellement de la sève pour produire des boutons, et que le même printemps les voit naître et s'épanouir. Le groseillier, la bruyère, etc., sont des sous-arbrisseaux. — Nous n'avons considéré les arbres ici que sous le rapport de l'*histoire naturelle*, et nous n'avons pas cru pouvoir choisir un meilleur guide que l'abbé Rozier pour examiner avec quelque détail les diverses parties qui les composent. Nous renverrons les lecteurs, pour les rapports de ces grands et utiles végétaux avec l'*agriculture*, l'*horticulture* et la *technologie*, aux mots *aménagement*, *bois*, *forêts*, *fruits*, etc., où ils trouveront tous les renseignements désirables pour compléter les notions générales qu'il est nécessaire d'avoir sur ce premier des végétaux, qui doit le rang qu'il occupe à sa grandeur, à sa force, à sa dureté et à son utilité universelle.

**ARBRE A CIRE DE PENSYLVANIE.** Les parties marécageuses de l'Amérique septentrionale sont les lieux où cet arbuste, qui s'élève à la hauteur de 5 à 6 pieds, croît naturellement, et où il se charge d'une grande quantité de semences enveloppées d'une matière cireuse, verte, assez abondante pour avoir fixé l'attention des Américains, qui en

font usage pour leur éclairage, en Caroline surtout. — Pour se procurer cette cire, on coupe les rameaux le plus abondamment chargés de graines; on les met dans des sacs qu'on plonge dans l'eau bouillante, qui liquéfie et retient la cire, qui s'en sépare ensuite par le refroidissement. On fait avec cette cire végétale des bougies de couleur verte qui servent à l'éclairage des habitants. Les nègres ne se donnent pas la peine de les façonner en bougie, ils mettent cette matière dans des vases avec une mèche et s'en éclairent comme l'on fait à Paris d'un lampion. — Des écrivains recommandables, des voyageurs véridiques, ont recommandé avec force la culture, en France, de l'arbuste qui nous occupe, pour utiliser les lieux marécageux, par la cire qu'il produit et pour purifier l'air de ces lieux par l'absorption du gaz hydrogène qui se produit, comme on sait, dans tous les marais et eaux stagnantes impures. — On pourrait contester avec raison à l'arbre à cire de Pensylvanie la faculté plus spéciale en lui d'absorber l'hydrogène et autres gaz impurs que dans autres végétaux, car ceux-ci jouissent tous de cette bienfaisante faculté. Mais il faut accorder que cet arbuste croît parfaitement dans ces localités, qu'il y accomplit en France comme en Amérique tous les temps et toutes les conditions de son existence, qui sont de donner du bois et de la cire, et de purifier l'air au moyen de ses feuilles, comme le ferait toute autre plante ligneuse qui pourrait y croître. D'après les considérations et des faits pratiques multipliés, il est à désirer que cet arbuste fixe de plus en plus l'attention des agronomes. — J'ai cultivé l'arbre à cire de Pensylvanie dans un terrain sec assez spacieux, où cet arbre a produit avec abondance, sans aucun arrosement, des semences couvertes de cire, qui ont été semées et ont bien levé. On sait, d'ailleurs, que cet arbre, déjà multiplié dans beaucoup de jardins, y donne facilement des graines; ainsi il est évident qu'on peut le cultiver partout avec plus ou moins d'utilité. L'arbre à cire de Pensylvanie, *myrica pensylvanica*, se multiplie de couchage et plus facilement encore par ses graines. Il existe d'autres *myrica*, que nous nous abstenons de mentionner, parce qu'ils ne sont pas assez riches en cire.

C. Tollard, aîné.

**ARBRES MÉTALLIQUES.** Les anciens chimistes se sont beaucoup occupés de certaines cristallisations métalliques auxquelles ils ont donné le nom d'arbres. Nous citerons les deux principales, celui de Saturne ou de plomb et celui de Diane ou d'argent. — *Arbre de Saturne.* Pour préparer cette cristallisation, on dissout dans de l'eau distillée ou de pluie, ou à défaut dans de bonne eau de rivière, 1/60e de son poids d'acétate de plomb ou sucre de Saturne : si on a employé de l'eau de rivière, la liqueur est blanche; on la passe au travers d'un papier Joseph, et, après l'avoir renfermée dans un vase profond, on y plonge un morceau de zinc attaché après le bouchon, de manière à pouvoir plonger dans la liqueur, et après lequel est fixé un fil de laiton tourné en spirale double ou simple. Le zinc précipite le plomb, qui cristallise en belles lames très brillantes dont le dépôt se fait sur toutes les parties du fil. — *Arbre de Diane.* On peut le préparer de deux manières, qui offrent également un produit remarquable. Si on verse dans un verre conique, comme ceux à vin de Champagne, un amalgame de 10 grammes de mercure et 4 grammes d'argent, et qu'en y ajoutant une dissolution de 4 gr. d'argent dans l'acide acétique étendu de 90 gr. d'eau, après quelques jours, on trouve l'argent déposé sur le mercure en aiguilles qui ont quelquefois plusieurs centimètres de longueur. L'arbre sera encore plus singulier en plongeant dans un bocal un nouet de linge contenant un peu de mercure dans un mélange de deux dissolutions de nitrate d'argent et de nitrate de mercure étendues de 3 à 4 parties d'eau. L'argent cristallisé s'attache après le nouet, que l'on peut retirer de la liqueur pour les conserver dans un autre vase.

Gaultier de Claubry.

**ARBRISSEL** (Robert d'), né en

1047, dans la ville d'Arbrissel, près de Nantes, et mort en 1117, au prieuré d'Orsan, dans le diocèse de Bourges, débuta par enseigner la théologie à Angers, après avoir fait ses études à Paris, où il fut reçu docteur en théologie. Le pape Urbain II le nomma prédicateur apostolique, *per universum mundum*. Son éloquence lui ayant attiré une foule d'auditeurs de tout âge et de tout sexe, qui le suivaient partout, sans avoir d'habitation fixe et séparée pour les hommes et pour les femmes, il sentit la nécessité de leur donner un asile; il le trouva dans une solitude appelée *Fontevrault*, à l'extrémité du diocèse de Poitiers. Il y soumit les hommes à l'empire des femmes, et tandis qu'il imposait à celles-ci l'obligation de prier, il voulut que ceux-là fussent occupés à dessécher des marais, à défricher des landes, à labourer les terres qu'ils avaient conquises sur les eaux et sur le désert. L'abbaye de Fontevrault, fondée par ses soins, en 1103, devint en peu de temps célèbre; il fonda par la suite d'autres monastères, qu'il enrichit également par le produit du travail de ceux qu'il y admit. L'ordre de Fontevrault, supprimé, avec tous les autres, par suite de la révolution, était divisé en 4 provinces, savoir: la province de France, dans laquelle il y avait 15 prieurés; celle d'Aquitaine, qui en possédait 14; la province d'Auvergne 15, et celle de Bretagne 13. L'habit des hommes consistait en une robe noire, une chape, un chaperon ou grand capuce, auquel étaient attachés par derrière et par devant deux petites pièces de drap nommés des *roberts*. L'habit des femmes consistait en une robe blanche, un cuculle noir, un surplis blanc et une ceinture de laine noire. En prononçant leurs vœux, les hommes et les femmes promettaient stabilité, conversion de mœurs, chasteté pure, pauvreté nue et obéissance. Les fondations de Robert d'Arbrissel, ses succès et surtout la chaleur avec laquelle il prêchait contre la simonie, l'incontinence et les autres vices du clergé, lui attirèrent des détracteurs et firent porter contre lui des accusations et des calomnies dont Bayle s'est fait fort injustement l'écho. Il en fut bien dédommagé par l'approbation de l'évêque de Poitiers, lors du concile de Beaugenci, où il assista en 1104 et prit place parmi les prélats. Cet évêque sollicita pour lui auprès du saint-siége les bulles de confirmation de l'abbaye de Fontevrault, et, en les accordant, le pape Pascal II déclara qu'il prenait cet ordre sous sa protection spéciale. En 1633, Louise de Bourbon, abbesse de Fontevrault, fit placer les restes de Robert dans un superbe tombeau de marbre, dont Hildebert, évêque du Mans, fit l'épitaphe, dont voici quelques vers :

Attrivit lorica latus, sitis arida fauces,
Dura fames stomachum, lumina cura vigil;
Indulsit raró requiem sibi, rariùs escam;
Guttura pascebat gramine, corda Deo.
Legibus est subjecta caro Dominæ rationis;
Et sapor unus ei, sed sapor ille Deus.

**ARC.** En géométrie, on donne ce nom à toute fraction d'une ligne courbe telle qu'un cercle, une ellipse, une hyperbole, une parabole, etc. (*Voyez* ces mots.)— Deux ou plusieurs arcs appartenant à un même cercle sont égaux entre eux, lorsqu'étant rectifiés (redressés) ils ont même longueur.—Des arcs de cercle sont semblables entre eux quand ils sont chacun une même fraction de la circonférence à laquelle ils appartiennent, c'est-à-dire que si l'un d'entre eux est par exemple le $\frac{1}{7}$ de sa circonférence, tous les autres sont aussi $\frac{1}{7}$ de la circonférence *dont ils* font partie. — Des arcs semblables entre eux peuvent faire partie de cercles très-différents en grandeur. — La *corde* d'un arc est la ligne droite tirée entre ses deux extrémités. — La *flèche* d'un arc est la ligne droite qui a ses extrémités au milieu de l'arc et de sa corde. — Le profil d'une voûte ordinaire représente un arc de cercle dont la corde serait figurée par une ligne tirée d'un mur à l'autre à la naissance de cette voûte; un fil à plomb suspendu à la clé de la voûte représenterait la flèche.

**ARC** ( architecture ). Est une con-

struction dont le profil a la figure d'une courbe. L'arc ne diffère point de la voûte, sinon que sa largeur est à peu près égale à son épaisseur. — *Doubleau*, est celui qui fait saillie au-dessous d'une voûte et qui sert à la consolider. — *Butant*, forme contre-fort à l'extérieur d'un édifice pour contenir la poussée des voûtes. — *En plein cintre*, dont le profil est un arc de cercle. — *Surbaissé*, moins courbé qu'un arc de cercle. — *Surhaussé*, plus courbé qu'un arc de cercle.

**ARC.** Arme offensive trèssimple, propre à lancer des flèches : on le fait d'acier, de bois, de corne; il est plus fort au milieu que vers ses extrémités, entre lesquelles est tendue une corde qui sert à bander l'arc. (*Voyez* ARMES.)

**ARC DE TRIOMPHE.** Quand un général romain avait remporté un avantage considérable sur l'ennemi, il obtenait la permission d'entrer dans la ville en cérémonie, suivi du butin et des prisonniers qu'il avait faits : c'est ce qui s'appelait *triompher*. Il est vraisemblable que d'abord les amis du triomphateur se contentèrent d'orner la porte par laquelle il devait entrer dans la ville. Plus tard, on construisit en bois des portes exprès, sur les côtés desquelles on représenta les actions glorieuses du triomphateur; enfin les richesses de la république lui permirent de bâtir des portes ou *arcs de triomphe* durables, en y employant la pierre, le marbre, le bronze. Dès lors, les arcs de triomphe furent des constructions d'une grande importance. Ces monuments sont d'invention romaine. Il est vrai de dire que les Chinois construisent des espèces d'arcs de triomphe pour honorer la mémoire des personnes qui se sont fait remarquer par quelque belle action, n'importe la profession des auteurs de ces actions. Les Romains au contraire n'ont élevé de ces sortes de monuments qu'à la gloire des gens de guerre. — En général, les arcs de triomphe se composent d'un massif isolé, de figure rectangulaire, percé dans son milieu d'une arcade en plein cintre, sous laquelle a dû passer le triomphateur; deux autres arcades latérales et plus petites étaient destinées au passage du cortége; cependant il est des arcs de triomphe qui n'ont qu'une seule arcade; d'autres en ont jusqu'à cinq, trois sur la face et une sur chaque flanc : tel est celui qu'on voit place du Carrousel, à Paris. — Les arcs de triomphe sont ornés de bas-reliefs, représentant les actions du héros; de colonnes engagées ou en saillie; quelquefois l'attique qui règne au-dessus de l'entablement porte un quadrige en bronze (char attelé de quatre chevaux). — Les arcs de triomphe les plus remarquables de l'antiquité, et dont il existe encore des ruines fort intéressantes, sont : 1° l'*arc de Constantin*, construit avec les débris de celui de Trajan; il était percé de trois arcades, une au milieu et deux plus petites vers les côtés; il avait de hauteur, y compris celle de l'attique, 76 pieds sur 63 pieds 10 pouces de largeur. Il fut restauré par Clément XII. 2° L'*arc de Septime-Sévère*, remarquable par la profusion de ses ornements et l'excellence des bas-reliefs sculptés sur ses faces; il portait un quadrige sur son attique : l'arc du Carrousel à Paris en est une imitation. Cet arc avait les mêmes proportions à peu près que celui de Constantin. 3° L'*arc d'Orange*, près la ville de ce nom en Provence, fut érigé, dit-on, en mémoire des victoires que Marius remporta sur les Cimbres et les Teutons; sa hauteur totale est de 59 pieds 3 pouces, sa largeur de 65 pieds 9 pouces. Ce monument, le plus beau de ce genre que les Romains aient construit dans les Gaules, est percé de trois arcades, deux petites vers les côtés, et une plus grande au milieu. — Sous la restauration, le gouvernement fit consolider cet édifice; on reconstruisit en pierre de taille tout ce qui était dégradé, mais on ne chercha point à restaurer les bas-reliefs ni les autres ornements qui manquaient. 4° L'*arc d'Ancône*, élevé à la gloire de Trajan, bâti en blocs de marbre de Paros si bien joints, qu'on le croirait d'un seul morceau. Cet arc, un des plus beaux et des mieux conservés qui se soient vus, est décoré de quatre colonnes corin-

thiennes; il portait sur son attique la statue équestre en bronze de l'empereur. La ville d'Ancône possède encore un des pieds du cheval. Dans les provinces de l'empire, on voyait plusieurs autres arcs plus ou moins intéressants : l'arc de Bénevent en l'honneur de Trajan ; l'arc de Rimini et celui de Pola en l'honneur d'Auguste. Entre Aix et Arles, se voient aux extrémités du pont de St-Chamas deux arcs de triomphe antiques dignes d'intérêt. La France, parmi les modernes, a seule rivalisé et quelquefois surpassé les Romains, sous certains rapports, dans la construction des arcs de triomphe.—Sous Louis XIV, la ville de Paris en fit élever plusieurs à la gloire de ce prince; deux existent encore, ce sont la *porte St-Denis* et la *porte St-Martin*. La *porte St-Denis* a 73 pieds 9 pouces de largeur sur 72 pieds 9 pouces de hauteur, non compris celle du socle ou attique qui règne au-dessus de l'entablement; la hauteur totale est donc de 77 pieds 5 pouces; la porte a 24 pieds 2 pouces de largeur sur 46 pieds 2 pouces de hauteur; sur les côtés sont percées deux petites portes quadrangulaires de 6 pieds 8 pouces de haut. Ce monument, digne des Romains, offre de grandes beautés et quelques défauts; il se distingue par sa grandeur, par ses belles proportions et surtout par la beauté, la richesse, la vigueur des sculptures et des bas-reliefs qui le décorent. Du côté de la ville, il présente deux sortes de pyramides engagées, chargées de trophées d'armes antiques du plus beau style; aux pieds des pyramides sont deux figures assises, sculptées sur les dessins de Lebrun; elles représentent les sept provinces unies sous la forme d'une femme consternée, et le Rhin sous celle d'un homme vigoureux appuyé sur un gouvernail. Au-dessus de la porte, on voit dans un renfoncement rectangulaire un bas-relief représentant Louis XIV, vêtu à l'antique : il commande le passage du Rhin. Du côté du faubourg un bas-relief représente l'entrée de ce prince dans Maëstricht. Dans la frise de l'entablement qui est au-dessus de ce bas-relief on lit l'inscription suivante en lettres de bronze doré :

LUDOVICO MAGNO.

Parmi les autres inscriptions qui se lisent au bas des pieds droits du monument, il en est une qui a actuellement ( 28 novembre 1832 ) le mérite de l'à-propos; la voici :

EMENDATA MALE MEMORI
BATAVORVM GENTE
PRÆ. ET. ÆDIL. PONI.
C. C.

La critique blâme dans ce magnifique monument son peu d'épaisseur; il n'est personne en effet qui, le voyant de côté, ne lui en désire le double. On trouve aussi que l'emploi des pyramides, monuments consacrés aux sépultures, n'est point justifié : d'ailleurs, ces pyramides ont quelque chose d'incertain dans leurs proportions, car on pourrait tout aussi bien les prendre pour de gros obélisques. Enfin, sa position, dans un lieu enfoncé, entouré de maisons bourgeoises, n'est pas heureuse.—La *porte St-Denis* fut construite en 1672, aux frais de la ville de Paris, par François Blondel; la sculpture fut commencée par Girardon, et terminée par Michel et François Anguier. Cet arc fut réparé sous l'empire.—L'arc de la *porte St-Martin* fut construit par Bullet, élève de François Blondel, en 1674, aux frais de la ville de Paris; sa hauteur et sa largeur ont chacune 54 pieds tout compris. Cet arc est percé de trois arcades : celle du milieu a 15 pieds de large et 30 de haut. Les pieds droits sont travaillés en bossages vermiculés; le monument est couronné par un attique de 11 pieds de haut, sur lequel on lit : *Ludovico Magno, Vesontione Sequanisque bis captis, et fractis Germanorum, Hispanorum et Batavorum exercitibus. Præfec. et ædil. poni. C. C.* Des bas-reliefs assez mal encadrés sont sculptés sur les grandes faces; du côté de la ville, on voit Louis XIV assis sur son trône; une femme à genoux lui présente un rouleau : c'est le traité de la triple alliance. Dans un autre bas-relief, le même prince, sous la

figure d'Hercule, est couronné par la Victoire, en mémoire de la conquête de la Franche-Comté. Du côté du faubourg, les bas-reliefs représentent, sous de semblables allégories, la prise de Limbourg et la défaite des Allemands : ces sculptures sont de Desjardins, Marsy, Lehongre et Legros. Les proportions de ce monument, considéré en grand, ne sont pas mauvaises, mais on blâme avec raison les bossages rustiques taillés sur les pieds droits et jusque sur le bandeau de l'arc de la grande porte. Cet arc fut réparé sous la restauration.—*Arc de triomphe de la place du Carrousel.* Ce monument, commencé en 1806, sur les dessins de M. Fontaine, rappelle celui de Septime-Sévère à Rome : il a 45 pieds de haut, 60 de large et 20 d'épaisseur; les deux grandes faces sont percées de trois arcades dont les pieds droits sont coupés par une arcade unique qui s'ouvre sur l'un et l'autre flanc. Chaque grande face est ornée de 8 colonnes isolées, d'ordre corinthien; leurs fûts, d'une seule pièce, sont en marbre rouge de Languedoc, et leurs bases et leurs chapiteaux en bronze; chacune de ces colonnes porte une statue en marbre blanc qui représente un guerrier de la grande armée; le monument fut d'abord couronné par un quadrige dont le char et les victoires qui les conduisaient étaient en fer et plomb doré; les quatre chevaux avaient été apportés de Venise, où ils sont retournés en 1815. A cette époque, le char et les victoires furent enlevés et détruits. Le quadrige fut rétabli sous les Bourbons; il est en bronze et le char porte la statue de la restauration; les bas-reliefs en marbre qui représentent des scènes de la campagne de 1805 ont été replacés en 1831; auparavant leurs places étaient occupées par des plâtres représentant quelques actions de la campagne de 1823 en Espagne par le duc d'Angoulême. Ce monument, construit en matières précieuses, avec un soin tout particulier, ne satisfait pas les connaisseurs. Ils trouvent qu'il manque totalement de grandeur, que les ornements en sont trop recherchés, et qu'enfin il est comme anéanti par la masse des palais qui l'environnent.—L'*arc de triomphe de l'Étoile* fut commencé en 1806 sur les dessins de l'architecte Chalgrin. Après avoir creusé à 24 pieds, on s'aperçut que le sol n'offrait point une solidité suffisante pour supporter la masse dont on voulait le charger; on fut donc obligé de former les fondations avec de larges pierres de taille, de figure irrégulière, disposées par assises les unes au-dessus des autres, de manière que les joints d'un lit inférieur étaient croisés par les pierres de celui qui posait dessus. L'arc de l'Étoile, bâti en pierres dures de Château-Landon (elle se polit comme le marbre), est le plus colossal et l'un des plus solides qui aient jamais été construits; il a 44 mètres (135 pieds) de haut, 45 mètres (138 pi.) de large, sur 23 mètres (68 pieds) d'épaisseur. Ses grandes faces sont percées d'une porte en arcade de 15 mètres (46 pieds) de large, et de 30 mètres (92 pieds) de haut; les flancs sont aussi percés d'une arcade de 9 mètres (28 pieds) de largeur, sur 18 mètres (55 pieds) de hauteur sous clé. Ce monument est terminé quant à la maçonnerie; nous ignorons de quels ornements il sera décoré. Des critiques ont demandé s'il n'était pas au moins inutile de construire à si grands frais un monument qui ne sert absolument à rien, et dont le genre n'est plus dans nos mœurs; d'autres avouent que cet édifice termine bien du côté du couchant la grande avenue des Champs-Éysées : les uns et les autres ont raison.

**ARCADE.** Ouverture pratiquée dans un mur, dont le haut présente la figure d'un arc. On dit les arcades d'une galerie, d'un amphithéâtre, etc.

**ARCADES** (l'académie des), fut fondée à Rome vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, par une réunion de poètes italiens, dans le but de répandre le bon goût et la culture de la poésie nationale. Ils s'étaient efforcés d'imiter les mœurs pastorales des Arcadiens. Les réunions avaient lieu dans des jardins, et chacun des membres prenait le nom d'un berger grec, sous lequel ses poésies étaient publiées. Les statuts de la

société étaient une imitation de la loi des douze tables à Rome. Les plus remarquables sont : que la société n'aura pas de protecteur ; que toutes les poésies contre la religion et le bon goût ne seront point admises à la lecture. Les armes de la société sont une flûte de Pan entourée de branches de pin et de laurier. Les poètes des deux sexes étaient seuls appelés à en faire partie. Cette société était autrefois en grand honneur, et l'on s'empressait de se faire recevoir, mais il n'en est plus de même aujourd'hui.—Il s'est formé dans plusieurs villes de l'Italie des réunions semblables à l'académie des Arcades. Crescimbeni a publié plusieurs recueils des poésies de cette société, ainsi qu'une biographie sur les plus célèbres de ses membres. En 1824, le pape Léon XII fut reçu membre de l'académie des Arcades, sous le nom de *Leo Pistate Cecropio*.

**ARCADIE**, partie centrale et montagneuse du Péloponèse, bornée au nord par l'Achaïe et Sycione, à l'est par l'Argolide, au sud par la Messénie, et à l'ouest par l'Elide. Le pays abonde en fleuves et en sources ; il est arrosé par l'Eurotas et l'Alphée. On y trouve les montagnes de Cyllène, d'Erymanthe, de Stymphale et de Ménale. Ce pays portait autrefois le nom de Pélasgie, de ses anciens habitants les Pélasges. Il fut partagé entre les 50 fils de Lycaon, et prit le nom d'Arcadie, d'Arcas, un de ses petits-fils. Dans la suite, ces petits royaumes conquirent leur liberté et formèrent une alliance. Les plus considérables étaient Mantinée ( aujourd'hui Mondi ), où Épaminondas remporta une victoire et fut enterré ; Tégée (aujourd'hui Tripolitza), Orchomène, Phénée, Psophis et Mégalopolis. Les pasteurs et les chasseurs des montagnes restèrent long-temps plongés dans la barbarie, mais peu à peu leurs mœurs s'adoucirent, et ils commencèrent à défricher leur pays, et cultivèrent avec succès la danse et la musique. Cela ne les empêcha pas de conserver un esprit guerrier, et lorsqu'ils n'étaient pas en guerre ils combattaient à la solde des autres peuples. La divinité en honneur chez eux était le dieu Pan, et leur occupation favorite l'éducation des bestiaux et l'agriculture, ce qui donna l'idée aux poètes de faire de l'Arcadie le théâtre de la poésie pastorale et de la représenter comme un séjour enchanté. Malheureusement, les beautés de l'Arcadie n'existaient que *dans* leur imagination.

**ARCANE**, ou ARCANUM. On appelle ainsi toute opération mystérieuse de l'alchimie, tout remède secret, ou dont on cache la composition, tout en lui attribuant une grande efficacité. Ce terme, du reste, est spécialement affecté à la science ancienne ; aujourd'hui, les savants et les médecins sont trop philosophes pour avoir la prétention de tenir cachés des travaux ou des découvertes qui pourraient être utiles à l'humanité. C'est au charlatanisme, à l'ignorance et à la cupidité seuls qu'il faut attribuer l'emploi des *remèdes secrets*, dont la poursuite est du domaine de la *police médicale*, et dont nous traiterons plus tard, à l'occasion de ces deux mots.

**ARCANSON**, BRAI SEC, ou COLOPHANE, substance résineuse, solide, brune, cassante, qui sert principalement à frotter l'archet des instruments à cordes, et qui est un résidu de la distillation de la térébenthine commune.

**ARC-EN-CIEL**. Quand un rayon de lumière traverse un corps transparent, il est dévié de sa route primitive, et il éprouve en même temps, dans l'intérieur du corps, diverses changements, que l'on rend très sensibles par une disposition convenable. Il n'est personne qui n'ait remarqué que le soleil produit quelquefois en frappant sur une carafe pleine d'eau, une multitude de bandes de diverses couleurs : cet effet se produit avec régularité dans le prisme, et donne lieu à la séparation de sept couleurs qu'on appelle *primitives*, et qui sont rangées dans l'ordre suivant : rouge, orangé, jaune, vert, indigo, bleu et violet. C'est à un phénomène du même genre qu'est dû l'arc-en-ciel. Au mot LUMIÈRE, nous parlerons avec détail de l'ensemble des phénomènes ; nous ex-

pliquerons seulement ici comment se produisent ceux qui caractérisent l'arc-en-ciel. Pour l'observer, il faut avoir le dos tourné au soleil, et le plus souvent on aperçoit deux arcs, l'intérieur plus brillant, l'extérieur plus pâle, et dont les couleurs se présentent dans un ordre inverse: dans le premier, le rouge est en haut, et dans l'arc extérieur il est en bas. — Les rayons lumineux qui tombent sur une goutte d'eau éprouvent une réfraction qui produit les couleurs du spectre solaire. Ces rayons colorés se divisent en deux parties, l'une qui passe directement, l'autre, qui est réfléchie dans la partie concave du globule d'eau, se réfracte et se divise de nouveau, de sorte qu'une goutte sort du globule et que l'autre se réfléchit encore. Il peut y avoir ainsi un grand nombre de réflexions successives, dans chacune desquelles une portion de lumière est absorbée, de sorte que la première, qui produit le premier arc coloré, présente des teintes beaucoup plus vives, et que dans la seconde les couleurs sont beaucoup plus faibles: on pourrait voir ainsi un grand nombre d'arcs dont les teintes iraient toujours en s'affaiblissant; aussi en aperçoit-on quelquefois, quoique très rarement, un troisième. Cet effet est semblable à celui que l'on remarque dans un instrument, le kaléidoscope, qui a tant occupé tout le monde, il y a quelques années. GAULTIER-DE-CLAUBRY.

**ARCÉSILAS**, fondateur de la seconde académie dite moyenne, né à Pitane en Éolide, dans la première année de la 116$^e$ olympiade (316 ans avant J.-C.), reçut une éducation soignée, et fut envoyé à Athènes pour y étudier la rhétorique. Ne trouvant plus de charmes dans l'étude de cette science, il suivit d'abord les leçons du péripatéticien Théophraste, et ensuite celles de Polémon. Appelé, après la mort de Cratès, à se mettre à la tête de l'école académique, il fit des changements importants dans les doctrines qu'on y enseignait. Platon et ses successeurs avaient divisé tous les objets en deux classes : objets physiques, qui frappent les sens, ou abstraits, que l'esprit seul peut saisir. Ils prétendaient que la connaissance des uns constituait l'opinion, et celle des autres la science. Arcésilas, en penchant vers le scepticisme, ou plutôt en l'outrepassant, nia qu'on sût la moindre chose, ou qu'on eût seulement la conscience de son ignorance. Il rejetait comme fausses et illusoires les impressions des sens, et soutenait, d'après ce principe, que le vrai sage ne devait jamais rien affirmer, puisqu'on pouvait combattre toutes les opinions de la même manière. Mais, comme il fut cependant obligé de mettre ce singulier système en harmonie avec la nécessité de vivre imposée à tous les êtres animés, il déclara que son système ne pouvait être appliqué rigoureusement qu'à la science, et que dans toutes les choses de la vie il fallait s'en tenir à la vraisemblance. Généreux envers les pauvres et ami des plaisirs, il partagea son temps, comme rival d'Aristippe, entre l'amour, le vin et les Muses, sans jamais avoir exercé d'emploi public. Il mourut à la suite de l'usage immodéré du vin, à l'âge de 74 ans, dans la 4$^e$ année de la 134$^e$ olympiade.

**ARCHAÏSME**, du grec *archaios*, ancien, dérivé d'*arché*, commencement, principe, et de la terminaison *ismos*, qui indique l'imitation, est le nom, l'appellation que l'on donne à toute expression ancienne, toute locution surannée, toute imitation des anciens dans le tour d'une phrase. L'*archaïsme* est donc opposé au *néologisme;* l'emploi de l'un et de l'autre peut cesser d'être un défaut, et devenir même une beauté lorsqu'il est réglé par le goût.

**ARCHANGEL**. (*Voyez* ARKHANGEL.)

**ARCHE**, en architecture, est l'espace couvert d'une voûte qui règne entre les piles d'un pont. — *d'assemblage*, centre de charpente servant de pont, ou faisant partie d'un toit bombé. — *extradossée*, est celle dont les pierres qui la composent ont toute la même longueur, et ne forment point liaison entre elles, ni avec celle des reins de la voûte (pont Notre-Dame à Paris).

**ARCHE D'ALLIANCE.** C'était chez les Juifs une sorte de coffre dans lequel étaient renfermés les tables de la loi donnée à Moïse sur le mont Sinaï, la verge d'Aaron et un vase plein de la manne que le peuple de Dieu avait recueillie dans le désert. Les Juifs avaient une vénération particulière pour cette arche; ils l'avaient placée dans la partie la plus sainte du tabernacle; on la portait dans les expéditions militaires, comme un gage certain de la protection divine. Cependant Dieu, irrité, permit qu'elle fût prise par les Philistins, qui la gardèrent 20 ans, d'autres disent 40, après lesquels ils furent contraints de la restituer aux Juifs, pour faire cesser les divers fléaux qui les affligeaient; 20 ans après, David la fit transporter de chez le lévite *Abinadab*, chez lequel on l'avait déposée, à Jérusalem. Plus tard, son fils Salomon la plaça dans le temple magnifique qu'il fit construire. Suivant Joseph, l'arche avait 5 palmes de long, 3 de haut et autant de large; ses côtés étaient doublés de lames d'or; les lévites la portaient au moyen de bâtons dorés, passés dans de gros anneaux d'or fixé sur ses flancs. — Les Juifs modernes ont dans leurs synagogues une sorte d'armoire dans laquelle ils mettent leurs livres sacrés; ils l'appellent *Aron*, et la regardent comme la figure de l'*arche d'alliance*. — Lors de la prise de Jérusalem par les Chaldéens, *Jérémie* fit cacher l'*arche* dans un souterrain; il l'en retira quand les ennemis se furent éloignés, et la porta dans une caverne profonde, que Dieu lui indiqua dans la montagne *Nebo*, où *Moïse* avait été enseveli. — L'entrée de cette caverne est si adroitement fermée, que nul homme ne saurait la découvrir sans une révélation particulière, ce qui arrivera quand tous les Juifs seront réunis dans leur ancienne patrie.

**ARCHE DE NOÉ.** Dieu ayant résolu la destruction des hommes et des animaux par un déluge universel, il donna ordre à Noé de construire en bois une sorte de vaisseau dans lequel il plaça un couple de chaque espèce d'animaux impurs, et 7 d'animaux purs pour en conserver la race. L'arche contenait des provisions pour nourrir tous les animaux pendant un an, avec Noé et sa famille, qui se composait de 8 personnes. — On croit que Noé employa 100 ans à bâtir son arche, qui, suivant Moïse, avait 300 coudées de long, 50 de large et 30 de haut. On a grandement disputé jusqu'au XVIII^e^ siècle, pour déterminer la longueur de la coudée de Moïse, car si elle n'avait que la grandeur de la coudée ordinaire (18 pouces), la capacité de l'arche était insuffisante pour contenir tant d'animaux avec des provisions pour les nourrir pendant un an; aujourd'hui, qu'il est bien démontré par les découvertes des naturalistes, qu'un grand nombre d'animaux, dont plusieurs, d'une taille gigantesque, éprouvèrent une destruction totale par la catastrophe qui bouleversa la surface de la terre, ces discussions n'ont plus d'intérêt. — L'arche s'arrêta, dit-on, sur le mont *Ararat* en Arménie, dont le sommet est aujourd'hui inaccessible à cause des neiges dont il est couvert. (*Voy.* ANTÉDILUVIENS, DÉLUGE.)

**ARCHÉE**, du grec *archê*, puissance ou principe. Quelques anciens médecins, surtout Van-Helmont, employèrent ce terme pour exprimer le pouvoir intérieur des mouvements du corps vivant; c'est l'agent qui, pénétrant la matière, l'organise et l'élabore, ou la domine, la transforme selon ses desseins, pour la conservation, la perpétuité de l'être animé. — L'*archée*, d'après Van-Helmont et ses sectateurs, serait une force intelligente et motrice qui, s'associant à la matière, gouvernant ses molécules, les altérant, pénétrant au vif les organes dans leur profondeur, produit les modifications que nous voyons, par la digestion, la nutrition, les excrétions et sécrétions, etc. Cet archée, roi, dominateur, despote même, est situé, selon l'auteur, à l'orifice supérieur de l'estomac; il entre en fureur dans certaines maladies, il est frappé de stupeur en d'autres. Sous sa dépendance sont d'autres archées moins importants, placés, qui au foie, qui aux reins, au pan-

créas, etc. L'un des plus mutins ou séditieux de ces archées inférieurs est celui de l'utérus : tantôt fantasque, tantôt frénétique, il bouleverse souvent les autres, ou, semant la discorde, il les entraîne dans sa faction; l'on a beaucoup de peine à le dompter chez les vieilles filles. — Cette fiction représente le jeu du système nerveux, moteur premier de l'économie animale. C'est le gouvernement du corps : *ens spirituale, aura vitalis organorum.* Sthal attribua le même rôle à l'ame, et Barthez à son principe vital. J. J. Virey.

**ARCHÉOLOGIE.** Toutes les connaissances humaines ont fait depuis deux siècles des progrès mémorables, et ces progrès sont l'effet certain du perfectionnement des *méthodes*, ou de l'art d'étudier pour connaître. L'archéologie, à sa renaissance en Europe, dut subir, comme les autres sciences, l'effet des préjugés et des erreurs de l'époque. Il ne faut pas accuser l'esprit humain : il s'élança avec une louable ardeur vers la lumière, dès qu'il entrevit ses premiers rayons; il courut au but sans s'occuper de jalonner sa route, sans l'explorer attentivement, pressé qu'il était de reprendre possession du domaine entier de l'intelligence. Les premiers observateurs se hâtèrent donc de construire des systèmes généraux après avoir à peine reconnu quelques faits particuliers, et l'influence des idées du siècle se montra habituellement, même dans ces reconnaissances isolées. Les inventeurs et ceux qui les imitèrent, les origines et leurs dérivations, tout fut confondu par l'effet d'une seule idée, et les antiques sociétés, leurs monuments et leur renommée, réduits aux étroites proportions d'un type préféré, ne trouvèrent plus sur l'échelle des temps que la petite place accordée à ce type même. Tout fut ramené à l'unité, à une seule source commune, les peuples, les mœurs, les croyances, les institutions et les langues, mais ce ne fut pour la science qu'une source d'erreur universelle. Le doute, cause toute puissante d'instruction, appela bientôt l'examen : celui-ci engendra la critique; les analogies et les dissemblances apparurent avec tous leurs caractères; la méthode les rangea en familles, et ces familles furent des séries de faits mis dans toute leur évidence. L'esprit humain ne connut qu'alors ses véritables annales, ses œuvres primitives, dans les régions diverses où il avait exercé simultanément ou successivement sa puissance, et l'archéologie, recueillant religieusement les débris matériels de ces œuvres antiques, s'exerça aussitôt à y découvrir aussi les traces des antiques idées, et les procédés des arts qui servirent aux anciens hommes pour les manifester et nous les transmettre. Tel est le noble but que l'archéologie doit se proposer, et à cette hauteur elle n'a pas pour motif une simple satisfaction de la curiosité : elle cherche dans la longue expérience des peuples anciens des exemples ou des avertissements utiles aux nations modernes; elle fouille à la source de tous les bons modèles, elle constate que si les sciences d'observation doivent aux derniers siècles d'importantes améliorations, c'est aux anciens qu'il faut encore demander les vrais modèles dans les arts utiles et les beaux-arts. C'est aussi sur elle que l'histoire fonde ses plus positives certitudes : l'archéologie lui explique les monuments des hommes, et l'histoire y retrouve les princes et les peuples dont elle a à parler, l'époque, la place et les actions de chacun d'eux. Le plus obscur monument se rapporte à un fait de l'ancienne civilisation, et le philosophe qui travaille pour l'humanité n'a pas tout fait pour accomplir sa mission, tant qu'il ne combine pas avec les temps présents les notions positives empreintes sur les débris des temps qui sont passés. — L'archéologie lui révèle ces notions, et c'est elle qui fouille à cet effet dans la poussière des peuples primitifs; ils tracèrent leur propre histoire sur leurs propres monuments : les temples de leurs dieux témoignent de leurs croyances; les ouvrages publics, de leurs besoins sociaux, des moyens qu'ils surent se créer pour y suffire; leurs meubles et leurs ustensiles, des mœurs et des goûts individuels subordonnés aux mœurs générales et aux goûts

nationaux; leur luxe, de leurs richesses et de l'état de leur économie publique; et les chefs-d'œuvre de leurs arts, comme les chefs-d'œuvre de leur littérature, de toute la puissance de l'étude et de l'imagination. — Un attrait irrésistible nous entraîne donc vers ces temps obscurs pour l'histoire elle-même, et cet attrait nous maîtrise, parce que nous retrouvons à chaque pas ce qui nous intéresse au plus haut degré, l'homme. Et ce goût, si noble en son objet, n'est pas un vaniteux égoïsme, c'est un louable orgueil de l'intelligence, qui se cherche elle-même avidement dans toutes les générations éteintes et partout où elle peut se manifester; elle veut reconstruire ses propres annales et démontrer qu'elle fut constamment, du moins par ses efforts et par ses vœux, fidèle à elle-même et à la divinité qui lui donna le pouvoir et en marqua les limites. —Le monde, jadis habité par les nations ensevelies sous le sol qui porte les nations vivantes, est le domaine de l'archéologie. Son étude est immense: un guide habile est indispensable à qui veut en parcourir les routes presque effacées. Les traditions de l'histoire ont conservé le souvenir des faits du passé, et la critique archéologique a rattaché chaque monument à sa véritable origine. L'antiquaire de notre temps s'engage donc dans la carrière avec l'expérience de ceux qui l'y ont précédé. Il doit se proposer un double objet: acquérir toute la science de ceux qui l'ont précédé dans la carrière, et étendre le domaine de cette science par ses propres efforts. Il y sera encouragé par l'attrait propre à cette étude, et par les faits généraux et caractéristiques dans la vie des anciennes nations, qu'elle lui révèlera. Sous un seul rapport, celui de l'art proprement dit, elle lui montrera que chaque peuple adopta, pour des raisons que l'on ne saurait déduire, un *style* qui lui fut propre, et qu'il conserva par un respect réfléchi pour ses vieilles coutumes, comme pour se perpétuer par des idées nationales et considérées, ou qu'il abandonna lorsque, arrêté dans sa marche naturelle, par une domination nouvelle, il dut renoncer tout à la fois à l'existence sociale et à ses progrès éventuels dans les arts. L'Égypte est l'exemple du premier ordre de choses, et l'Étrurie du second: l'une, conquise par les Perses et par les Grecs, fit respecter ses habitudes et travailla encore sous leurs yeux comme au temps de Sésostris; l'autre, se laissant d'abord aller à l'influence des colonies grecques de l'Italie, se perdit ensuite sous les coups de l'épée romaine. La Grèce, au contraire, passa par tous les degrés du perfectionnement des arts, depuis la plus grossière ébauche jusqu'aux plus sublimes conceptions. Voilà trois faits caractéristiques dans l'histoire de trois peuples célèbres. L'archéologie doit donc enseigner le style de chaque peuple, et les époques même de chaque style; l'histoire écrite, les préceptes recueillis par la critique littéraire, l'étude des langues anciennes, sont les autres moyens qui, avec la connaissance de l'art, guideront l'amateur et le savant dans la connaissance de l'antiquité. La géographie, la chronologie, l'histoire des religions et des mœurs anciennes devront la compléter. Le mot archéologie, dans la généralité de son acception et selon son étymologie (*archaios*, ancien, et *logos*, discours), comprend l'étude de l'antiquité tout entière par les monuments et par les auteurs. Borné, comme l'usage l'a voulu, à la description des monuments, le nom d'archéographie conviendrait mieux à cette science, considérée dans cet objet unique; mais une distinction trop absolue serait presque oiseuse; le véritable archéologue ne peut se passer du secours des auteurs classiques pour expliquer les monuments, et à leur tour les monuments éclaircissent un grand nombre de difficultés insolubles sans eux, dans les textes des écrivans anciens. Nous nous conformerons donc ici à l'usage en adoptant le mot archéologie. — L'archéologie diffère essentiellement de l'*Histoire de l'art* des anciens et de l'*érudition*. La première nous enseigne les essais contemporains ou successifs des vieux peu-

ples, et leurs efforts pour figurer les objets qui composent l'univers matériel, ceux que l'esprit de l'homme créa après Dieu; comment d'une imitation servile, il s'éleva jusqu'au beau idéal, qui ajoute à l'univers des beautés dont il ne renferme point le type complet, et, par le secours de l'allégorie et les effets magiques d'une langue de convention, sut réaliser toutes les créations du génie. La seconde s'attache plus particulièrement au texte même des écrits des anciens, les interprète, les épure des taches que l'ignorance et l'erreur y introduisirent; et si elle est véritablement philosophique, elle conclut, du rapprochement de faits constants et bien observés, quel fut l'état réel de l'esprit et des mœurs des hommes de l'antiquité : l'archéologie se borne à décrire et à expliquer les *monuments* qui sont l'ouvrage de leurs mains. Ceux qui la confondent avec l'histoire de l'art et avec l'érudition ne font ni de l'archéologie, ni de l'art, ni de l'érudition : ces trois genres de connaissances s'éclairent mutuellement, mais chacune d'elles se propose un but spécial; elle a son système, ses préceptes et sa nomenclature à elle seule. — L'utilité de l'archéologie est trop généralement avérée pour nous arrêter à la démontrer ici. Elle est le guide le plus fidèle pour l'histoire des temps anciens, et à moins de nier l'utilité de l'histoire, on ne peut mettre en doute celle de l'archéologie. Pour les siècles antérieurs à Homère, toute l'histoire est dans l'archéologie; les relations abondent sur les temps qui suivirent ce génie sans modèle et sans rival; mais l'étude approfondie de ces relations y découvre par fois des traces de quelques influences qui montrèrent à l'écrivain la vérité là où elle n'était pas, ou bien un peu autrement qu'elle ne fut en réalité, et Thucydide est un excellent Athénien dans l'histoire des guerres civiles de toute la Grèce. Les monuments, au contraire, ne sont d'aucun parti; les faits qu'ils énoncent portent avec eux une naïve certitude, et s'ils contredisent l'historien, ils le condamnent comme coupable d'erreur ou de mensonge. L'histoire ancienne s'éclaire ou s'agrandit par leur témoignage : pour les hommes célèbres, elle y trouve leurs noms véritables, leur portrait; pour les peuples, leur origine, leurs opinions, leur religion et leurs cultes, leur science civile, politique, économique, administrative, leurs progrès dans les connaissances utiles à la civilisation, leurs mœurs publiques et privées, leur régime général, enfin ce qu'ils firent pour la vérité, et les erreurs qu'ils ne purent éviter; pour les lieux, des documents authentiques, d'où la géographie tire des notions importantes qui lui manqueraient sans leur secours; et pour les temps, des époques certaines, qui, comme des jalons lumineux, dissipent une partie des ténèbres dont la succession des siècles enveloppa les vieilles annales de l'esprit humain, et nous signalent en même temps ses progrès. — L'archéologie se propose donc de tracer le tableau de l'état social ancien par les monuments. L'homme et ses ouvrages doivent être le véritable but de son étude; tous les monuments, même les plus communs et les plus grossiers, déposent de quelques faits, et l'ensemble de ces faits est comme une statistique morale des anciennes sociétés. Considérée de cette hauteur, l'archéologie mérite le nom de science ; son utilité frappe dès l'abord ; la variété des moyens propres à son étude nous charme bien vite. Elle nous fait vivre et nous entretenir avec tous les grands hommes et tous les grands peuples des temps passés; nous cherchons notre histoire dans la leur, et nous ne savons pas résister au plaisir de comparer nos croyances avec leurs opinions, nos goûts avec leurs usages, et nos espérances avec leurs destinées. — Plusieurs méthodes se présentent pour l'étude de l'archéologie; l'une est chronologique, l'autre analytique, et toutes deux, si on les isole, pèchent en quelques points essentiels. — La méthode chronologique consiste à traiter les monuments de chaque nation en particulier selon l'ordre de priorité que l'histoire

lui assigne. Mais cette méthode, pour être la plus commode, n'est pas sans de graves inconvénients; on saura d'abord ce que furent les Egyptiens, ensuite les Grecs, ensuite les Italiotes ou les Romains, si l'on veut; mais les rapprochements qu'on doit tirer de ces exposés, qui embrassent tant d'objets divers, seront nécessairement moins fructueux, parce que leurs éléments seront plus dispersés; et ce travail de l'esprit qui recherche avec tant d'avidité les origines dans les analogies, les singularités dans les dissemblances, deviendra par là plus laborieux, plus incertain, et perdra à la fois de son charme comme de sa certitude. — La méthode analytique, en traitant de chaque sujet en particulier, relativement à tous les peuples à la fois, quoique moins défectueuse que la première, est trop soumise à l'arbitraire de l'archéologue, qui commencera, de son gré, par traiter ou de la religion, ou de l'état des arts, ou des usages civils et militaires, des monuments funéraires ou des monuments religieux. Ce plan peut plaire par sa généralité, par la liberté même qu'il laisse à l'écrivain; mais, là où les monuments nous manquent, que pourra dire l'archéologue? La science ne comprend que les faits conservés par ces monuments mêmes; elle recueille ces faits, les coordonne, les interprète, et ce sont ces interprétations qui vont prendre leur place dans les divers chapitres de l'histoire même des anciens. En ne perdant pas de vue que la science ne se compose que de ces interprétations, on conçoit que sa théorie ne doit venir qu'après ces faits, et qu'elle doit être subordonnée à leurs résultats, fondés sur la nature même et la diversité d'expression des monuments. — Il nous semble donc pouvoir satisfaire aux conditions les plus désirables, en adoptant une méthode à la fois chronologique et analytique. Le même sujet sera considéré chez les divers peuples à la fois, mais selon leur ancienneté relative. Cette méthode conservera ainsi l'ordre des origines et des modifications; elle fera distinguer les instituteurs premiers de leurs élèves, et l'invention de l'imitation plus ou moins complète; elle nous montrera les pratiques de tout genre, courant le monde avec les colonies, exportées par les migrations des philosophes voyageurs; et lorsqu'un usage sera remarqué à la fois chez deux peuples d'un âge différent, l'histoire écrite nous expliquera ordinairement le temps, les causes et les circonstances de cette communication; ou si l'histoire se tait, l'archéologie suppléera peut-être à son silence et remplira ainsi ses lacunes. Cette méthode nous apprendra donc ce qu'on a fait dans chaque pays, dans des circonstances communes à tous, dans des circonstances particulières à chacun, et comment les arts divers concoururent à l'accomplissement de ces vues analogues ou opposées. — Chaque monument est en effet le produit, soit d'un art unique, soit de plusieurs à la fois; mais l'espèce et la destination de chaque monument se rattachent plus particulièrement à un seul, et quoiqu'un temple ait été érigé avec les secours combinés de l'architecte du sculpteur, du peintre et du graveur, l'architecte fit plus que les autres, et c'est comme ouvrage d'architecture qu'il doit être plus particulièrement considéré. Nous trouvons dans ce principe un second moyen de compléter notre méthode: 1° en classant tous les monuments selon l'art qui les a exécutés; 2° en les considérant comme sacrés, civils, ou militaires, et funéraires, subdivision qui appartient également à chacune des grandes divisions fondées sur la diversité des arts. Le tableau suivant expliquera pleinement notre pensée:

| | | |
|---|---|---|
| 1° ARCHITECTURE. . . . | Monuments religieux, civils, militaires, funéraires, etc. . . . . . . . . . . . . . . . | Murs, maisons, temples, colonnes, obélisques, pyramides, théâtres, tombeaux, voies publiques, etc. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2° SCULPTURE. | *Idem.* | Statues, bustes, bas-reliefs, etc. | |
| 3° PEINTURE. | *Idem.* | Fresques, sculptures peintes, tableaux sur pierre, bois, toile, et papyrus; vases peints, mosaïques. | |
| 4° GRAVURE. | Sur pierres fines. | Pierres gravées en creux et en relief. | |
| | Inscriptions. | Gravées, tracées. | Matières, alphabeths, langues, abréviations, cachets, tessères, etc. |
| | Médailles. | Epoques, matières, alphabeths, langues, monnaies ou médailles; orientales, grecques, italiques, romaines, gauloises, abréviations, etc. | |

Il existe une classe de *monuments* qui n'avaient pas ce caractère dans l'antiquité, et qui abondent dans toutes les collections publiques et particulières : je veux dire cette foule d'objets antiques qui furent d'un usage général, et qui servaient à l'art de se nourrir, de s'habiller, de se parer; aux besoins et aux commodités de la vie domestique, aux cérémonies de la religion, à l'art de la guerre et aux rites funéraires. Ils sont, comme les autres, le produit d'un seul art ou de plusieurs; mais les arts qui les ont produits s'y montrent, non pas comme en étant le but, mais seulement le moyen : on a donc pu les distraire de la classification adoptée pour les monuments d'une plus grande importance; la variété infinie de ces meubles, armes, ustensiles, poids, mesures, etc., nous y a même forcés, et il suffira de l'étendue de leur nomenclature pour justifier le parti que nous avons pris d'en former une classe générale, tout-à-fait distincte des autres. —Néanmoins, nous soumet'rons cette nomenclature, autant du moins qu'il nous sera possible, à l'ordre précédemment indiqué, car l'histoire des arts des anciens est aussi dans leurs monuments, et un ustensile quelconque dépose également de leur infériorité relative, de leur progrès commun, de leur perfectionnement. — Le *style* d'un monument quelconque est le premier indice de son origine; l'œil exercé, d'après des règles précises, ne confondra pas une figure étrusque avec une figure égyptienne, quoiqu'elles aient quelques caractères communs, ni une statue grecque avec une statue romaine, quoique Rome doive toutes ses productions aux artistes de la Grèce. Il en est de même du plus petit meuble; et comme la connaissance du style particulier à chaque peuple de l'antiquité est, comme on l'a déjà dit, une des notions les plus utiles à l'archéologue, nous essaierons d'ajouter quelques préceptes positifs et tirés des monuments de cinq de ces peuples, que l'on peut considérer comme les seuls classiques pour notre occident, d'après l'ordre établi dans nos études. — Nous comprenons dans cette liste les Egyptiens, les Grecs, les Italiotes ou anciens peuples de l'Italie, les Gaulois et les Romains. Il y a sans doute aussi des antiquités en Asie, et des monuments anciens dans les Amériques; la première même, l'Asie, s'infiltre déjà avec de grandes promesses dans l'histoire de nos langues savantes; mais elle fait néanmoins comme un mon-

de à part, qui a aussi ses doctrines et ses merveilles, et elle n'entre pas encore assez avant dans nos études ordinaires, dans notre système d'enseignement public; elle n'est pas assez mêlée à nos souvenirs, à nos origines, au goût général, pour trouver dans cet article une place en rapport avec son importance même; elle n'excite pas d'ailleurs cet intérêt universel qui fait accueillir si bien tous les souvenirs des Gaulois, nos premiers ancêtres; des Romains, qui subjuguèrent les Gaulois et envahirent la Grèce; des Grecs enfin, qui soumirent l'Égypte après s'être formés à son école. Nous ne ferons donc que mentionner rapidement des monuments asiatiques et ceux qu'on a rencontrés dans les Amériques. — Quoique bornée principalement à l'étude des cinq peuples que nous venons de nommer, l'étude de l'archéologie n'est pas moins étendue, parce que c'est chez eux que se trouvent pour nous l'origine et le développement de toute science noble en son but et utile en ses effets. La société civile actuelle est le résultat de leurs expériences; leur sagesse appelle notre admiration, et leurs erreurs même notre respect. Mais nous avons dû souscrire aux limites qui ont été tracées, et ne point perdre de vue qu'il est quelquefois possible de faire un travail utile, quoique peu étendu, sur un sujet qui prête à tant de développements. Nous avons donc borné les notions que nous exposons ici à celles qui sont d'une utilité plus générale, relativement à l'espèce de monuments que le lecteur peut avoir plus souvent l'occasion d'étudier. Les monuments romains sont comme un produit du sol de la France; les monuments grecs ne se voient que dans les riches collections, et ceux des Italiotes, presque nulle part ailleurs qu'en Italie; mais les monuments égyptiens affluent depuis quelques années, et leur variété n'étonne pas moins que leur nombre et la richesse de quelques-uns d'entre eux. Nous essaierons de satisfaire, à tous les égards, les personnes que le goût des beaux-arts et de la solide instruction porte à recueillir ces vénérables reliques de l'antiquité. Nous n'écrivons pas ici pour les savants de profession, nous réclamons au contraire leurs conseils et leur indulgence, et nous prions de considérer que nous n'exposons ici que le résumé et les éléments essentiels de la science, considérée dans toutes ses parties. — Il existe une foule d'excellents ouvrages où les vrais principes de la science sont consignés, et les bonnes leçons très abondantes; je les ai pris pour guides, et j'ai dû m'appliquer moins à écrire ici un traité complet sur la matière qu'à éviter les erreurs en traitant les sujets assez nombreux qui ont pu trouver place dans notre nomenclature. Notre but sera atteint si la critique y trouve peu à reprendre, et si l'archéologue et l'amateur trouvent dans nos articles successifs les véritables rudiments d'une science vaste dans son sujet, importante dans son but, qui charme à la fois l'esprit et l'imagination, et rappelle de la manière la plus expressive, et sur la foi des témoins contemporains, les plus grands et les plus nobles souvenirs de l'histoire. — Les anciens ne connurent pas l'archéologie comme science : l'Égypte se place à l'origine des sociétés policées, elle n'eut point d'antiquités à étudier; la Grèce alla lui demander des lois, des institutions, et son génie perfectionna les arts dont elle recueilit les éléments sur les bords du Nil; la Gaule était solitaire comme ses druides; les vieux Italiotes se perdent dans les ténèbres primitives de notre *occident*, et Rome n'emporta de la Grèce que des objets de prix comme butin, et non comme objets d'étude. Elle dépouilla aussi l'Égypte de quelques obélisques et de quelques statues; mais c'étaient des trophées qu'elle enlevait, et dans l'esprit du vainqueur il n'entrait aucune des vues que se propose l'archéologie. On pourrait considérer Pausanias comme amateur : il décrit soigneusement les monuments de la Grèce; mais il ne systématise point leur étude, et la science archéologique est encore à naître après lui. — Elle est un des bienfaits de la renaissance des lettres

en Europe, et ne date que de cette époque à jamais mémorable. Le Dante et Pétrarque, en cherchant les vieux manuscrits, recueillirent aussi les vieilles inscriptions. Les médailles attirèrent encore l'attention du chantre de Laure; il en envoya une collection au roi Charles IV, en lui proposant pour modèles quelques-uns des grands princes dont il lui offrait les effigies. Des restes de la peinture antique furent découverts à l'époque même où l'on commençait à raisonner sur la théorie de cet art au XVI^e siècle; le Laocoon apparut en même temps; Raphaël et Michel-Ange étudièrent la sculpture antique, les pierres gravées, les grandes ruines de l'architecture grecque et romaine; les érudits y cherchèrent l'explication des traditions écrites sur l'antiquité, et la science proprement dite fut dès lors fondée. Laurent de Médicis établit à Florence un enseignement public de l'archéologie; l'histoire de l'art vint puiser à la même source que ses théories; Winckelmann écrivit sous l'inspiration de ses chefs-d'œuvre, et l'alliance des arts et de l'archéologie fut scellée par le génie de ce grand homme. A de nombreuses monographies, ou descriptions spéciales de certains monuments, succédèrent des traités généraux que, dans cette science comme dans quelques autres, un zèle trop hâtif s'était empressé de produire. Des systèmes, parfois hasardeux, prirent la place de théories souvent erronées; mais la raison humaine est comme la sphère des fixes : un astre nouveau en s'élevant sur un horizon en entraîne d'autres sur tous ses points, et ceux-ci sont éclairés simultanément d'une lumière nouvelle. Quand la physique fut dépouillée de ses erreurs, l'archéologie le fut aussi des faux systèmes : toutes les sciences ont été fondées quand les saines méthodes se sont dévoilées à notre esprit. L'entendement humain est un, il ne peut croire tout à la fois à la vérité et à l'erreur : c'est un instrument qui opère de même sur toutes les matières. Louis XIV fonda l'académie des belles-lettres; Rome expliqua les monuments de sa splendeur primitive; des voyageurs courageux allèrent exhumer ceux de la Grèce, et le monde savant fut comme un laboratoire où l'on s'efforçait de ressusciter l'antiquité pièce à pièce. Grævius et Gronovius avaient recueilli dans leurs volumineuses collections, les fruits épars de tous ces labeurs; Gruter et Muratori formaient un corps systématique de toutes les inscriptions trouvées dans le monde romain; Montfaucon expliquait par les monuments les mœurs et les usages des anciens; don Martin, la religion des Gaulois; Baxter, les antiquités britaniques, et Kircher s'était donné pour un Œdipe qui interprétait toutes les énigmes égyptiennes. Le siècle dernier fut réellement celui qui fonda la véritable science de l'antiquité : les conjectures téméraires, les explications puériles furent enfin décréditées; la multiplicité des monuments, la fondation des musées, le goût des collections particulières, multiplièrent aussi les moyens des études fondées sur les rapprochements, et chaque partie de la science eut des maîtres dont les écrits forment encore les meilleurs disciples : le comte de Caylus soumit à l'ordre chronologique les monuments des différents âges, et pénétra le secret de la plupart des arts qui les avaient produits; Morcelli proposa un système régulier pour la classification des inscriptions selon leur sujet, et pour leur étude selon leur style; Eckhel coordonna méthodiquement la science des médailles; Rasche la rédigea selon l'ordre alphabétique; Passeri et Dempster ouvrirent à Lanzi la carrière des idiomes et des monuments de l'Italie antérieure à la fondation de Rome; Herculanum et Pompeï étaient découverts; l'abbé Barthélemy réédifiait la Grèce de Périclès de ses propres débris; Zoëga déblayait les avenues de l'antique Égypte, et Visconti paraissait au milieu de tant de travaux comme bien capable de les compléter tous. Le commencement du siècle actuel est l'époque d'une révolution nouvelle dans la science : la France lettrée fit la conquête de l'Egypte savante; l'archéo-

logie connut enfin ses origines. La Grèce antique y rechercha aussi les siennes; des lumières nouvelles éclairèrent réciproquement l'étude de l'une et de l'autre; un magnifique ouvrage fut le fruit du zèle le plus actif et le plus fructueux : monument d'un éternel honneur pour la France, qui l'a donné à l'Europe littéraire, comme le fruit d'une ardeur à l'épreuve des périls, et d'une constance qui fut plus que du courage. Dès lors la science s'agrandit et appela de nouveaux disciples dans la carrière : Millin s'était voué à l'explication de l'antiquité figurée; ses *Monuments inédits*, son *Recueil de vases peints*, sa *Description des tombeaux de Canosa*, méritèrent tous les suffrages; mais sa persévérance dans ce genre d'exploration a trouvé trop peu d'imitateurs; les monuments s'accumulent dans les collections, et peu de personnes songent à leur interprétation. M. Mongez les mêle souvent à ses doctes recherches, et son *Dictionnaire d'antiquités*, récemment terminé, est pour la science un guide à la fois savant et élémentaire. Dans les autres contrées, en Italie surtout, l'archéologie classique a de nombreux partisans; Naples et Rome en nomment plusieurs, tels que Rossi, Carcani, Fea, Testa, dont les travaux ont obtenu une légitime réputation; à Peruze, M. Vermiglioli professe l'archéologie, en publie les éléments, et il se voue en même temps à l'interprétation des monuments étrusques; le docte Orioli, transporté en France par les orages politiques, lui fait part de ses recherches sur ces mêmes monuments, produits du sol de sa patrie; à Florence, M. Micali a consacré à l'histoire des peuples qui firent ces mêmes monuments un ouvrage célèbre dès son apparition, et auquel une nouvelle et récente rédaction a donné un nouveau prix; MM. Zannoni et Inghirami, quelquefois ses antagonistes, rivalisent de zèle avec MM. Alessandri et le comte Capponi, pour faire connaître convenablement les richesses de la célèbre galerie de Florence; à Milan, les Cattaneo, Malaspina, et ceux qui marchent sur leurs traces, répandent la lumière sur les ténèbres des vieux temps; à Turin, où la munificence royale a offert la plus honorable hospitalité à de brillants débris de l'antique Égypte, MM. de Balbe, Napione, Peyron, Gazzera et quelques autres savants distingués, sont aussi voués au culte de l'antiquité; l'Allemagne, si docte et si laborieuse, suit les nobles exemples des Ernesti, des Heyne et de tant d'autres érudits qui ont associé les monuments à l'interprétation des auteurs; l'Angleterre exploite aussi à la fois ses antiquités romaines, galliques, saxonnes et normandes; et tant d'efforts réunis ne peuvent être infructueux pour l'histoire approfondie des primitives expériences sociales, seul but vraiment philosophique de l'archéologie. Dans notre France, enfin, la science archéologique ne promet pas de moins heureux résultats: ses antiquités nationales, malgré le malheureux incident qui ralentit temporairement les premiers efforts (de 1824 à 1828), trouvent dans tous nos départements des explorateurs instruits et désintéressés, dont le zèle est soutenu par la conscience du service important qu'ils rendent aux arts, aux lettres et à l'histoire; d'honorables récompenses (une médaille décernée par l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres) ont déjà recommandé à l'estime publique les recherches de MM. Schweighœuser (sur le Haut-Rhin), Delpon (Lot), Dumége (Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne), Giraud (Côte-d'Or), Chaudruc de Crazannes (Charente-Inférieure et Gers), Allou (Haute-Vienne), Artaud (Rhône), Jollois (Vosges), Saint-Amans (Lot-et-Garonne), Golbéry (Haut-Rhin), Penchaud (Bouches-du-Rhône et Gard), Gaujal (Aveyron), le comte d'Allonville (Meurthe), Jouhannet (Gironde), Rever (Eure), Teissier (Thionville), Gaillard (Lillebonne), De Bausset (Béziers), Maurice Ardent (Haute-Vienne), Le Prévost (Seine-inférieure), De Caumont (Antiquités de la Normandie), De Gerville (Manche), Texier (Monuments de Reims, Nîmes, etc.), et quelques-uns d'entre eux ont associé toutes les res-

sources de l'érudition à l'examen et à la description des monuments. Dans l'académie, M. de la Borde publie la collection de tous ceux de la France ; MM. Boissonnade et Raoul-Rochette appliquent à l'histoire l'interprétation des marbres écrits recueillis dans l'ancienne Grèce ; par les soins de ce dernier, les médailles nous révèlent des rois dont l'histoire écrite n'a pas conservé les noms; et des noms d'artistes, graveurs de médailles, que la science cherchait depuis long-temps ; M. Letronne semble s'être consacré à ceux de l'Egypte grecque et romaine ; ailleurs, les manuscrits sur papyrus occupèrent les veilles de MM. Young, Bœck, Kosegartem et autres; j'ai réuni mes efforts à ceux de ces savants distingués; enfin l'alphabet des hiéroglyphes est découvert, et restitué à l'histoire des siècles qu'elle avait oubliés. Que de raisons pour espérer que l'étude de l'archéologie retirera des lumières nouvelles de cette persévérance éclairée, et l'histoire, des documents authentiques qui rectifieront ses erreurs et combleront d'immenses lacunes ! Nous le répétons, tel est le but que l'archéologie doit se proposer constamment. Les objets qu'elle embrasse dans ses études sont nombreux et variés. Pour les traiter tous selon leur importance, un ouvrage étendu serait nécessaire, et sans doute au-dessus de mes forces; mais je n'ai point perdu de vue le véritable objet de cet article et de ceux qui doivent le compléter : on y trouvera donc une série de préceptes éprouvés et d'instructions concises et positives, telles qu'elles résultent des travaux des grands maîtres où elles sont répandues. Mais cette série, malgré ses généralités, doit aussi être réduite à ce qui peut intéresser le plus grand nombre d'amateurs : peu d'entre eux ont l'occasion d'étudier les grands monuments de l'architecture antique ; ce que nous en dirons se réduira donc aux faits principaux qui constituent la différence des styles et des pratiques propres aux divers peuples dont nous nous occupons. Les produits de la peinture antique s'offrent moins rarement aux yeux de l'observateur ; on tâchera d'en dire ce qui est le plus utile à connaître, à l'égard des vases peints en particulier, genre d'ouvrages aujourd'hui assez commun. Les objets de sculpture sont aussi très nombreux, et chacun d'eux porte l'empreinte du génie du peuple qui l'exécuta ; nous tâcherons de satisfaire à cet égard à ce qu'exigent des notions élémentaires sur cette riche matière; et quant aux médailles et aux inscriptions, comme celles de l'empire romain se retrouvent partout, et bien plus communément que celles des rois, des peuples et des villes de la Grèce, en donnant pour ces dernières des renseignements généraux sur leur type, leurs légendes, leurs sujets historiques et mythologiques, nous nous appliquerons plus particulièrement à réunir sur les premières (les médailles romaines) toutes les notions qui peuvent en faciliter l'étude ou l'explication. Les meubles et ustensiles civils, religieux ou militaires, seront considérés par rapport à chacun des peuples dont nous nous proposons ici d'étudier les monuments, et leur variété même ne peut manquer d'intéresser. — Il existe une foule de traités particuliers sur chaque partie de l'archéologie, et quelques uns sont l'ouvrage de savants justement célèbres ou distingués. Je m'appliquerai particulièrement à me montrer fidèle à leur autorité ; et en y ajoutant les faits nouveaux que mes études spéciales, notamment sur les antiquités égyptiennes ( qui aujourd'hui se placent justement en tête de toutes les autres), m'ont permis de recueillir, j'ose espérer de pouvoir offrir aux amis éclairés de l'antiquité par l'ensemble des articles insérés à leur rang alphabétique dans ce dictionnaire, un résumé qui ne leur sera pas tout-à-fait inutile, et dans lequel j'aurai réuni et reproduit les leçons éparses dans les écrits des grands maîtres de la science : ce sera un nouvel hommage rendu à leurs travaux et à leur mémoire. — Pour compléter ces idées générales sur l'archéologie, nous indiquerons ici les traités élémentaires

et généraux composés sur cette science : — *Archæologia litteraria*, par Jo. Aug. Ernesti ; 2e édition, par Georg.-Henr. Martin, Leipsick, 1790, in-8°. — Histoire de l'art chez les anciens, par Winckelmann ; Paris 1802, 3 vol. in-4°. — *Orbis antiquus*, par Oberlin (le père) ; prolégomènes archéologiques au tome 1er, traduits en français dans le tome 1er du Magasin encyclopédique. — Introduction à l'étude des monuments, à l'étude des pierres gravées et des médailles, par A.-L. Millin. Ces ouvrages précédés de la vie de l'auteur, ont été réunis en un vol. in-8° ; Paris, Girard, 1826. — *Lezioni elementari di archeologia* ; par Vermiglioli, Perugia 1822 et 1823, 2 vol. in-8°. — Traités généraux. — *Thesaurus antiquitatum græcarum et romanarum*, par Grævius et Gronovius ; Lugd. Bat., 1697 et années suivantes, 39 vol. in-fol., y compris les suppléments de Polenus et Sallengre, Pistiscus et Gruter. Collection d'un grand nombre de traités isolés, et de divers auteurs, sur toutes les parties de l'archéologie. — *Lexicon antiquitatum romanarum*, par Pistiscus ; 1713, 2 vol. in-folio. — L'Antiquité expliquée, par Montfaucon ; Paris, 1719, 15 vol. in-folio. — Recueil d'antiquités, par le comte de Caylus. — Antiquités, Dictionnaire de l'encyclopédie méthodique, par Mongez, 7 vol. in-4°. — Musée, *Pio-Clementin*, et autres ouvrages de l'illustre Visconti. — Monuments antiques inédits, ou nouvellement expliqués, par Millin ; Paris, 1802 et années suivantes, 2 vol. in 4°. — *Saggio di lingua etrusca*, par Lanzi ; 2e édition, Florence, 1824, 3 vol. in-8°. — *Monumenti etruschi o di etrusco nome*, par Inghirami-Poligrafia Fiesolana ; 1824 et années suivantes, in-4°. — Panthéon égyptien, par Champollion jeune et Dubois ; Paris, 1824 et années suivantes, in-4°. — Catalogues de diverses collections d'antiquités, rédigés et publiés par M. L.-J.-J. Dubois. — Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et toutes les descriptions des musées et cabinets célèbres.

CHAMPOLLION-FIGEAC.

FIN DU SECOND VOLUME.

# TABLE DES MATIÈRES.

## A

## TABLE.

# TABLE.



FIN DE LA TABLE.

*Erratum*, Page 396, deuxième colonne, première ligne, au lieu d'*Antonians*, lisez *Antoniano*.

